DEMONSTRATIONS ÉVANGÉLIQUES

DE

TERTULLIEN, ORIGÈNE, EUSÈBE, S. AUGUSTIN, MONTAIGNE, BACON, GROTIUS, DESCARTES, RICHELIEU, ARNAUD, DE CHOISEUL-DU-PLESSIS-PRASLIN, PASCAL, PÉLISSON, NICOLE, BOYLE, BOSSUET, BOURDALOUE, LOCKE, LAMI, BURNET, MALEBRANCHE, LESLEY, LEIBNITZ, LA BRUYÈRE, FENELON, HUET, CLARKE, DUGUET, STANHOPE, BAYLE, LECLERC, DU-PIN, JACQUELOT, TILLOTSON, DE HALLER, SHERLOCK, LE MOINE, POPE, LELAND, RACINE, MASSILLON, DITTON, DERHAM, D'AGUESSEAU, DE POLIGNAC, SAURIN, BUFFIER, WARBURTON, TOURNEMINE, BENTLEY, LITTLETON, FABRICIUS, ADDISON, DE BERNIS, JEAN-JACQUES ROUSSEAU, PARA DU PHANJAS, STANISLAS Ier, TURGOT, STATLER, WEST, BEAUZÉE, BERGIER, GERDIL, THOMAS, BONNET, DE CRILLON, EULER, DELAMARE, CARACCIOLI, JENNINGS, DUHAMEL, LIGUORI, BUTLER, BULLET, VAUVENARGUES, GUÉNARD, BLAIR, DE POMPIGNAN, DELUC, PORTEUS, GÉRARD, DIESSBACH, JACQUES, LAMOURETTE, LAHARPE, LE COZ, DUVOISIN, DE LA LUZERNE, SCHMITT, POYNTER, MOORE, SILVIO PELLICO, LINGARD, BRUNATI, MANZONI, PALEY, PERRONE, DORLÉANS, CAMPIEN, PÉRENNÈS, WISEMAN, BUCKLAND, MARCEL-DE-SERRES, KEITH, CHALMERS, DUPIN AINÉ, S. S. GRÉGOIRE XVI.

Traduites, pour la plupart, des diverses langues dans lesquelles elles avaient été écrites;

REPRODUITES **INTÉGRALEMENT,** *NON PAR EXTRAITS;*

ANNOTÉES ET PUBLIÉES PAR M. L'ABBÉ M****, ÉDITEUR DES COURS COMPLETS.

OUVRAGE ÉGALEMENT NÉCESSAIRE A CEUX QUI NE CROIENT PAS, A CEUX QUI DOUTENT ET A CEUX QUI CROIENT.

TOME DOUZIEME,

CONTENANT LES *DEMONSTRATIONS* DE DUHAMEL, LIGUORI, BUTLER, BULLET, VAUVENARGUES, GUÉNARD, BLAIR, DE POMPIGNAN, DELUC, PORTEUS, GÉRARD.

PETIT-MONTROUGE,
CHEZ L'ÉDITEUR,
RUE D'AMBOISE, HORS LA BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1843

43210

COLLEGIUM MAXIMUM SOC. JESU
ALMA COLLEGE
LIBRARY
Los Gatos California

INDEX

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES CONTENUS DANS CE VOLUME.

DUHAMEL.

Lettres flamandes, ou histoire des variations de la prétendue religion naturelle. *col.* 9

LIGUORI.

La vérité de la foi rendue évidente par ses motifs de crédibilité. 133

BUTLER.

L'Eglise romaine défendue contre les attaques du protestantisme dans une suite de Lettres adressées à sir Robert Southey. 201

BULLET.

Histoire de l'établissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et payens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion. . . . 387

VAUVENARGUES.

Méditation sur la foi et Prière. 541

GUÉNARD.

Discours sur l'esprit philosophique. 545

BLAIR.

Dix sermons. 557

LE FRANC DE POMPIGNAN.

La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même. 653

DELUC.

Observations sur les savants incrédules et sur quelques-uns de leurs écrits. . . 791

Lettres sur le christianisme. 945

PORTEUS.

Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain. . . 1149

GÉRARD.

L'Esprit du christianisme, précédé d'un Précis de ses preuves et suivi d'un Plan de conduite. 1233

IMPRIMERIE DE MIGNE, A MONTROUGE.

VIE DE DUHAMEL.

DUHAMEL (Jean-Baptiste), né en 1624, à Vire en Normandie, d'un père avocat, entra chez les pères de l'Oratoire à dix-neuf ans, et en sortit dix ans après pour être curé de Neuilly-sur-Marne. En 1663, il quitta sa cure pour la dignité de chancelier de l'Eglise de Bayeux. Alors il se livra entièrement à son goût pour la physique. Le grand Colbert le choisit en 1666 pour être secrétaire de l'Académie des sciences. Deux ans après, Colbert de Croissi, plénipotentiaire pour la paix d'Aix-la-Chapelle, l'y mena avec lui. Duhamel l'accompagna encore en Angleterre. Il fit ce voyage en philosophe : sa principale curiosité fut de voir les savants, surtout l'illustre Boyle, qui lui ouvrit, dit Fontenelle, tous les trésors de la physique expérimentale. De Londres, il passa à Amsterdam, et y porta le même esprit. Il recueillit dans ces deux voyages des richesses dont il orna ses livres. De retour en France, il ne cessa de travailler jusqu'à sa mort, arrivée en 1706, à quatre-vingt-deux ans. Il fut pendant toute sa vie dans une extrême considération auprès des plus grands prélats. Cependant il n'a jamais possédé que de très-petits bénéfices, et il n'en a point possédé dont il ne se soit dépouillé en faveur de quelqu'un. Les principaux fruits de sa plume sont : *Astronomia physica*, et un traité *de Meteoris et Fossilibus*, imprimés l'un et l'autre en 1660, in-4°. A la forme de dialogue qu'ont ces deux ouvrages, et à cette manière de traiter la philosophie, on reconnaît, dit Fontenelle, que Cicéron a servi de modèle ; mais on le reconnaît encore à une latinité pure, et à un grand nombre d'expressions ingénieuses et fines. Son imagination fleurie et ornée a répandu ses agréments sur la sécheresse de la matière. *De corporum affectionibus ; De mente humana ; De corpore animato ;* ces trois ouvrages, fruits de la réflexion et de l'expérience, sont profonds. *De consensu veteris et novæ philosophiæ*, in-4°, Rouen 1675. On y trouve une espèce de physique générale, ou plutôt un traité des premiers principes. Il y fait voir que les idées des anciens physiciens ne sont pas si étranges que l'on pense, et rentrent dans le résultat des plus modernes. *L'Histoire de l'Académie des Sciences*, dont la dernière édition est celle de 1701, in-4° ; *Opera philosophica et astronomica*, Nuremberg, 1681, 4° tom. in-4° ; *Philosophia vetus et nova, ad usum scholæ accommodata*, 1700, 6 vol. in-12. Il y combine avec impartialité les idées anciennes avec les nouvelles. *Theologia speculatrix* et *practica*. 1691, 7 vol. in-8°, en très beau-latin ; *Theologiæ clericorum seminariis accommodatæ summarium*, en 5 vol. C'est un abrégé du cours précédent, augmenté et corrigé. *Institutiones Biblicæ, seu Scripturæ sacræ Prolegomena, una cum selectis annotationibus in Pentateuchum.* Cet ouvrage fut l'avant-coureur d'une grande Bible, Paris 1706, in-fol., et Louvain, 1740, in-fol., et avec des notes, dont une partie par M. Guyaux. Richard Simon et dom Calmet en font peu de cas, mais ces deux commentateurs ne sont pas juges compétents en cette matière. Il est bien vrai que les notes de Duhamel ne présentent rien de bien saillant et de neuf ; mais la Bible n'est pas un fonds sur lequel on doive travailler avec l'esprit de nouveauté ; il serait à souhaiter que Richard Simon se se fût réglé sur cette maxime. Il ne faut pas le confondre avec un Duhamel, curé de Saint-Méry, à Paris, prétendu saint du parti janséniste, dont M Treuvé (*voyez* ce nom) nous a donné la *Vie*.

LETTRES FLAMANDES,

OU HISTOIRE DES VARIATIONS

ET CONTRADICTIONS DE LA PRÉTENDUE

RELIGION NATURELLE.

PREMIÈRE LETTRE.

Vous m'invitez, monsieur et cher ami, à vous féliciter du bonheur que vous avez eu de rencontrer dans Paris tant de grands philosophes qui font la gloire de notre siècle, et qui, selon vous, effacent tout ce qu'on a admiré jusqu'ici. Les Pope, les Voltaire, les Montesquieu, les Buffon et autres vous paraissent des prodiges de génie, destinés à dissiper les ténèbres où presque tous les hommes ont vécu jusqu'à ce jour. Que ce fut un évé-

nement admirable et ravissant pour vous, d'ouvrir tout à coup les yeux à la lumière de la vérité, comme un aveugle qui par miracle voit celle du soleil pour la première fois; de voir tomber tous les préjugés de votre première éducation; de découvrir à l'aide de la raison toute pure, que toutes les choses qu'on vous avait données comme des articles de foi, ne sont que des erreurs grossières, accréditées par une crédulité populaire et méprisable! Mais de tous les peuples il n'en est point, à votre jugement, qui soit plus crédule que les Flamands : vous rougissez de leur simplicité; vous voudriez qu'ils en sortissent comme vous, et qu'ils eussent le courage de prendre l'essor et de s'élever à cette heureuse liberté de penser dont les Anglais font profession, et que les Français imitent avec tant d'ardeur et de succès; qu'ils quittassent une religion qui n'est qu'un tissu d'absurdités et d'extravagances, pour suivre la religion naturelle, qui n'est autre chose que la raison même, et par conséquent la vérité toute pure : on n'y croit rien qu'on ne le comprenne. En un mot votre patrie vous fait pitié, vous brûlez d'impatience de lui procurer l'avantage dont vous croyez jouir, et vous commencez par moi. Je vous suis obligé de votre bonne volonté. Mais je ne saurais flatter, et je vous le dirai franchement : si c'est là le fruit que vous avez retiré du séjour que vous avez fait après nous dans la capitale du royaume, loin de vous féliciter, je ne puis que vous plaindre. Et comme l'amitié vous porte à entreprendre de nous désabuser, vous trouverez bon que, par un retour de la même amitié, je tâche de vous désabuser vous-même. Vous ne voulez plus écouter que la raison, écoutez-la donc, et voyons si cette simplicité, que vous nous reprochez, surtout en fait de religion, n'est pas plutôt force d'esprit, solidité de raison, droiture de cœur. Vous n'attendez pas sans doute d'un Flamand tous les agréments du style de vos philosophes; vous savez que ce n'est point là ce qui décide : tous les brillants imaginables ne font pas un seul grain de raison, et c'est la raison qui doit décider. Entrons en matière.

Existence de Dieu.

Au premier pas que je fais dans votre *religion naturelle*, je vous surprends dans le plus grand désordre. Y a-t-il un Dieu? Oui, il y en a un, disent les déistes. Non, il n'y en a pas, disent les athées. Il y a un Dieu : Dieu est une intelligence infinie qui a créé le monde. Non, Dieu n'est autre chose que la matière même de ce monde, matière éternelle, immense. Non, Dieu est l'âme du monde et non le monde même : il est matériel, mais la partie la plus déliée, la plus subtile de la matière, et non la matière grossière. La *raison* de vos grands philosophes sait accorder toutes ces propositions : nous autres Flamands, nous l'avouons avec simplicité, nous n'avons pas assez d'esprit pour y réussir : elles nous paraissent d'énormes contradictions. Ces variations sur ce point capital ruinent le système de la *religion naturelle* par les fondements. C'est un seul et même auteur qui varie et se contredit ainsi lui-même; plusieurs sont dans ce cas. S'il en est quelqu'un qui s'accorde avec lui-même en se tenant ferme à l'une de ses propositions, il est en discorde avec un autre qui soutient la proposition contraire. Vos auteurs, tous tant qu'ils sont, ont donc ici deux choses à faire, avant qu'ils puissent avoir droit de se faire écouter. La première, c'est que chacun s'accorde avec soi-même. La seconde, c'est que tous ensemble ils s'accordent les uns avec les autres. J'ajoute que lors même qu'ils s'accorderont ensemble, si cela arrive jamais, j'aurai encore une difficulté à leur proposer qui ne sera pas peu embarrassante. Je prendrai donc la liberté de leur dire : Vous vous réunissez aujourd'hui dans un même sentiment : fort bien. Mais il y a vingt, trente, quarante ans et plus, que vous êtes dans des contradictions les uns avec les autres : cependant vous étiez tous alors de la même *religion naturelle;* vous ne parliez d'autre chose. Cette religion renferme donc toutes ces contradictions. Répondez. Voilà un opprobre que vous n'effacerez jamais, puisqu'il vous est impossible de faire que ce qui a été n'ait point été, et que vous n'ayez jamais été dans ces contradictions où nous vous avons trouvés. Voilà ce qui décide tout, et qui dispense de vous répondre ou d'entrer plus avant en controverse avec vous, non-seulement les simples qui n'en seraient pas capables, mais encore ceux qui n'en auraient pas le loisir ou qui ne voudraient pas s'en donner la peine. Vous n'avez pas la *raison* pour vous : la chose est démontrée. Ils l'ont pour eux, puisqu'ils vous confondent en quatre mots dès la première entrée de la dispute : ils font bien de s'y tenir et de demeurer dans la religion révélée dans laquelle ils ont été élevés, et dont les plus beaux esprits ne peuvent s'écarter sans donner dans des travers déshonorants. Pour moi je ne crains point de vous suivre partout, ou plutôt de vous pousser plus loin. Je commencerai l'ordinaire prochain, pour ne point faire d'une lettre un volume. En attendant, j'ajouterai seulement un petit mot.

Il y a un Dieu. Non, il n'y en a point. Dieu est une intelligence souveraine. Il n'y a point d'intelligence, tout est matière, et Dieu n'est autre chose que cette matière immense. C'est en deux mots la base de la *religion naturelle*. Remarquez, s'il vous plaît, que ce dernier sentiment est le même que le second. Dire que ce monde matériel est Dieu, et dire qu'il n'y a point de Dieu, c'est une même chose. Mais pourquoi retenir le nom de Dieu? C'est que la nature elle-même se révolte contre cette proposition : Il n'y a point de Dieu; tant elle crie avec force : Il y a un Dieu. Telle est la voix de la vraie *religion naturelle*. Elle se révolte en même temps contre cette proposition : Dieu n'est autre chose que ce monde matériel, puisque dire que c'est là Dieu, et dire qu'il n'y a point de Dieu, c'est une seule et même chose. La *nature* nous apprend donc aussi que Dieu est une intelligence souveraine.

Je vous laisse cela pour sujet de méditation, et je suis, etc.

A Lille, ce 3 janvier 1752.

LETTRE II.

La nature de Dieu.

Je tiens ma parole, monsieur, et, pour ne point perdre de temps, je viens au fait. Selon la *religion naturelle* il y a un Dieu, c'est-à-dire un Esprit qui a créé toutes choses, qui a même été obligé par sa sagesse infinie de faire le plus parfait de tous les mondes possibles, en suivant les combinaisons des lois générales du mouvement. Dieu ne veut qu'une seule chose, savoir, l'exécution de ces lois générales. De là résulte tout le détail. Il ne veut aucun événement particulier : une seule volonté générale produit tout. Rien n'arrive de telle et telle manière en particulier, qu'en conséquence de ces lois générales que Dieu aime uniquement, parce qu'il n'est rien de plus sage, et que Dieu, infiniment parfait, aime nécessairement tout ce qu'il y a de plus sage. Ainsi point de Providence ; il est indigne de Dieu d'entrer dans aucun détail : il se tient tranquille au plus haut des cieux, jouissant de son éternelle félicité. Tout est bien comme il est, puisque tout est une suite de ces lois à quoi il n'y a rien à réformer. Point de vertu, point de vice ; il n'y a de mal qu'en apparence : vice et vertu ne sont que des mots ; ou s'il y a des vices, ce sont des *ingrédients* inévitables dans l'exécution des lois générales, et par conséquent des choses innocentes : Dieu ne punit donc rien, il ne récompense rien. Heureux homme, vous n'avez plus rien à craindre ! Nous vous avons délivré de ces frayeurs qu'on vous avait inspirées avec le lait dans une éducation superstitieuse. Remerciez-nous ; félicitez-vous vous-même, et jouissez du monde en paix. Arrêtez. Où allez-vous ? Si par malheur il se trouvait un enfer, comme un *ingrédient* inévitable à la combinaison la plus parfaite des lois générales? la *religion naturelle* n'en sait rien. Elle dit bien que tout ce qui se fait n'est qu'une suite de cette combinaison; mais elle ne le conçoit pas. Elle ne peut pas dans le détail nous montrer la combinaison particulière qui produit tel et tel effet. Elle ne connaît pas tout ce qui peut résulter de ces combinaisons ; elle ne sait donc pas si l'enfer n'est pas un de ces effets. Car vous ne dites que tout est bien, que parce que vous voyez qu'il existe, et que tout ce qui existe est bien, parce qu'il est l'ouvrage de Dieu et une suite des lois générales. Mais voyez-vous tout ce qui existe? Non, il peut exister un lieu de supplice sans que vous le voyiez : en ce cas il serait *un bien*, il serait une perfection ou un *ingrédient* de la combinaison la plus parfaite des lois générales. Vous répliquez : Puisqu'il ne peut y avoir de vice, il ne peut y avoir de supplice pour le vice. Mais puisque l'homme est libre dans l'usage de sa raison, le mauvais usage qu'il en fait n'est-il pas un vice punissable ; écoutez Pope sur cette liberté:

De ce but la raison *libre* de s'écarter,
Sort de l'*ordre prescrit*, ose lui résister.
(*Poëme de Pope, Essai sur l'homme*, édit. in-12, 1737, p. 87.)

Vous voilà replongé dans vos craintes et vos alarmes.

Non ce système ne vaut rien. Il est mieux de dire qu'il n'y a pas de Dieu, ou plutôt que Dieu n'est autre chose que ce vaste univers, qui est immense, infini, sans bornes : voilà des attributs divins. C'est une erreur de croire qu'il y a des esprits. C'est la matière prise dans son entier, qui est Dieu, c'est ce tout ensemble. Ce monde n'a point été fait, il est sans commencement, il sera sans fin. Voilà encore des attributs divins, des perfections infinies. Rien ne s'anéantit : ce qu'on croit mourir et périr, ne fait que prendre une autre forme. *Toutes les âmes et des hommes et des bêtes sont des* particules de l'âme du monde, *qui se* réunissent *à* leur tout *par la mort du corps. Les animaux ressemblent à des bouteilles remplies d'eau, qui flotteraient dans la mer. Si l'on cassait ces bouteilles, leur eau se réunirait à son tout. C'est ce qui arrive aux âmes particulières, quand la mort détruit les organes où elles étaient renfermées* (Bayle, p. 2631). Le corps se réunit à la terre, à la partie grossière du monde. L'âme se réunit à la partie la plus subtile de la matière, qui est l'âme du monde, et cette âme du monde est Dieu. Une difficulté m'arrête. Dieu n'est donc qu'une partie du monde, et non le monde entier. Il n'est plus immense, infini ; tous ses attributs divins s'évanouissent. Nullement : étant l'âme du monde, il est l'âme de son propre corps, et l'un et l'autre ensemble sont Dieu. Sur ce pied il faut donc dire aussi que Dieu est le corps du monde. Pourquoi la *religion naturelle* ne le dit-elle pas ? Pourquoi se contente-t-elle de l'appeler l'âme du monde ? Nous disons qu'il n'y a point de distinction à faire entre matière déliée et matière grossière : tout est uniforme, et le tout est Dieu. C'est-à-dire que la *religion naturelle* ne connaît pas encore son Dieu, elle ne se connaît pas encore elle-même, elle ne sait pas ce qu'elle doit croire. Il n'y a point de Dieu : il y en a un. C'est un pur esprit ; non il n'y a point d'esprit, tout est matière. Dieu est tout cet univers matériel ; non, il en est l'âme : il a un corps et une âme, un corps qui est la matière la plus grossière, une âme qui est la partie la plus subtile de la matière. La *religion naturelle*, qui ne croit rien sans le voir, comprend tout cela sans peine. Je n'attendrai pas que vous ayez ajusté ensemble toutes ces pièces, pour vous faire part de quelques réflexions sur ce sujet.

Adieu, mon cher ami.

A Lille, ce 8 janvier 1752.

LETTRE III.

La nature de Dieu.

Voici, monsieur, les réflexions que je vous ai promises : je supprime tout compliment, comme vous le souhaitez, pour faire place à quelque chose de plus important. Je dis donc : Si la Divinité est l'âme du monde, ou bien elle est d'une autre nature que la matière, ou bien elle est matière elle-même. Si elle est d'une autre nature, il n'est donc pas vrai

que tout soit matière. Premier point qui décide tout. Assurément un tel être mérite nos respects et notre vénération, et même les témoignages extérieurs de ce respect. La raison veut que nous honorions un être supérieur et bienfaisant, de qui nous tenons tout, et que nous donnions des marques de cette vénération, Je vous en fournirai bientôt des preuves sensibles. Voilà ce qu'on appelle un culte extérieur de religion.

Que si la Divinité n'est autre chose que la matière de ce vaste univers ; c'est se tromper et vouloir tromper les autres, que de nous parler de la Divinité comme de l'âme du monde matériel : tout est matière, et cette distinction d'un corps et d'une âme est fausse; il n'y a point d'âme du monde, point de Divinité, point de Providence ; à moins que cette âme ne soit le mouvement et l'arrangement des parties du monde, une situation qui les rende propres à se mouvoir, comme dit l'un de vos docteurs en ces termes : *Dieu, c'est-à-dire la nature en tant qu'elle est principe de tout mouvement.* Quelle âme! La nature elle-même. Voilà l'imposture de ce grand mot, l'*âme du monde :* ce n'est que la matière, ou l'ordre, l'accord, l'arrangement de la matière, une âme de violon. Est-ce là votre Dieu?

Oui, selon Pope lui-même, quoique plus modéré que quelques autres, Dieu n'est que la matière. Ecoutez-le : « La moindre confusion dans un seul monde entraînerait la ruine non-seulement de ce monde particulier, mais encore celle du grand tout. »

Dans le trouble et l'horreur la nature expirante
Jusqu'au trône de Dieu porterait l'épouvante. (*p.* 79.)

Oui, si Dieu est matière : non, si Dieu est esprit. L'intelligence souveraine s'épouvanterait! faible mortel, quelle idée vous avez de cet Etre! Tout l'univers, aussi vaste que vous le pouvez concevoir, et sur lequel vous vous écriez hors de vous-même : « O étendue que l'œil ne peut atteindre, depuis l'infini jusqu'à toi, depuis toi jusqu'au néant ; » tout cela est devant Dieu comme un atôme : il est comme s'il n'était pas. Telle est l'idée qu'il nous donne de lui-même, et l'on voit bien à ce trait de grandeur, qu'elle vient de lui. Jamais les timides pensées des hommes ne se sont élevées jusques-là. Rapprochez la bassesse des leurs à la hauteur de celle-ci ; à ce seul contraste on voit, on distingue aisément ce qui vient d'une chétive créature, et ce qui vient de l'Etre infini. La seule noblesse de ces idées est une preuve éclatante de leur vérité et de leur divinité. *Tanquam momentum staterœ, sic est ante te orbis terrarum, et tanquam gutta roris antelucani* (*Sap.* II, 23). « Nous aurions beau multiplier nos discours, nous n'atteindrions jamais jusqu'à lui (1). Portez la gloire du Seigneur le plus haut que vous pourrez, et elle se trouvera encore au-dessus (2). Relevez sa grandeur de toutes vos forces ; il est au-dessus de toutes louanges (1). Redoublez vos efforts, ne vous lassez point, prenez des forces toutes nouvelles ; vous n'y atteindrez pas encore (2). Qui l'a vu pour le représenter, et qui le dépeindra aussi grand qu'il est? Beaucoup de ses ouvrages nous sont cachés, qui sont plus grands que ceux que nous connaissons, car nous n'en voyons qu'une petite partie. Mais le Seigneur a fait toutes ces choses, et il les a faites en se jouant : *Ludens in orbe terrarum* » (*Prov.* VIII, 31). Les étoiles, cette prodigieuse multitude de globes immenses, ne sont pour lui qu'une vile poussière. Voilà ce qui s'appelle parler de Dieu d'une manière digne de Dieu. Où puise-t-on de telles idées ! C'e n'est point dans l'esprit de l'homme, vous en trouvez ici une triste expérience : voyez combien celles de Pope sont petites et misérables ; Dieu tremblerait, etc. Oui, à moins qu'un esprit entraîné par un cœur corrompu ne cherche à s'aveugler lui-même, il ne pourra s'empêcher de convenir que c'est Dieu qui parle dans les livres qui nous apprennent à penser de Dieu d'une manière si grande et si noble.

Revenons sur les paroles de Pope. Ce qu'il dit, Voltaire l'adopte en exprimant le regret qu'il a de ne pouvoir ou de n'oser pas s'expliquer avec autant de liberté que lui.

Mon esprit resserré sous le compas français,
N'a point la liberté des Grecs et des Anglais.
Pope a droit de tout dire, et moi je dois me taire.
(*Sixième disc. de la Nature de l'homme, p.* 86.)

Mais Pope lui-même ne pouvait-il pas s'expliquer plus clairement? ne le devait-il pas? Il se contente de faire entendre ce qu'il pense. Il dit que la ruine du monde matériel *jusqu'au trône de Dieu porterait l'épouvante.* Cela est indubitable si Dieu est la même chose que la nature, la même chose que le monde matériel ; mais cela ne peut être, si Dieu est esprit, l'intelligence éternelle, essentiellement subsistante. Il est donc évident par une conséquence nécessaire, que selon Pope Dieu est matière. Pourquoi n'ose-t-il pas le dire à pleine bouche, *lui qui a le droit de tout dire?* J'en tire deux conséquences. La première, c'est qu'il sentait au-dedans de lui-même que cette partie de son système est si honteuse et si déshonorante, qu'il n'a pu s'empêcher lui-même d'en avoir de la confusion. Il tâche d'en couvrir l'opprobre, et en même temps il n'est pas fâché qu'on le comprenne. D'autres l'ont compris, et la corruption du cœur augmentant toujours, ils ont dépouillé toute honte, et ils l'on dit hardiment et sans façon. Mais par où peut-elle être honteuse? Elle ne le peut être, si c'est une vérité. Donc, et c'est la seconde conséquence, il sentait en sa conscience qu'il avançait une erreur, mais une erreur qui l'intéresse et qui lui est chère, et cependant il ne craint pas de l'enseigner. Il sait qu'il va tromper ses lecteurs, il ne balance pas, il les trompe. Voilà les séducteurs, les suborneurs de notre jeunesse.

Si Dieu n'est autre chose que le monde

(1) Multa dicemus, et deficiemus in verbis, *Eccli.* 43. 29.
(2) Supervalebit enim adhuc.

(1) Major est enim omni laude.
(2) Replemini virtute, ne laboretis, non enim comprehendetis.

matériel, Pope se contredit, Voltaire de même, quand ils avancent que Dieu a été obligé de créer le monde le plus parfait. Il n'a point fait le monde, il est impossible qu'il l'ait fait: il est lui-même le monde : on ne se fait pas soi-même : il n'y a ni créateur, ni créature.

Ces réflexions me mèneraient trop loin : je suis obligé de les partager. La suite pour une autre fois. Le petit voyage que j'entreprends n'interrompra pas notre commerce littéraire. Je suis de tout mon cœur,

monsieur, etc.

A Lille, ce 12 janvier 1752.

LETTRE IV.

La nature de Dieu.

Heureusement, monsieur, j'ai trouvé ici un moment favorable pour reprendre la suite de mes réflexions. Si la Divinité est spirituelle, conçoit-on qu'elle puisse être dépecée en mille millions de particules séparées, qui font ce qu'on appelle les âmes des hommes, lesquelles par la mort vont se réunir à leur tout? C'est un mystère que sûrement la raison ne nous enseigne pas.

Si la Divinité est matérielle, on peut se représenter les êtres particuliers comme des bulles formées sur la mer de la nature : elles s'élèvent, elles crèvent, elles retournent à la mer (*Pope, page* 48). Quand un homme meurt, la partie grossière se rejoint à la terre ; et la partie subtile, c'est-à-dire celle qui raisonne et qu'on appelle l'âme, va se réunir et se confondre avec les parties supérieures et subtiles du monde ; elle se rejoint à son tout et s'y perd comme une bulle d'eau dans l'Océan où elle s'était formée. Voilà donc deux parties distinguées dans l'homme : 1° La partie grossière, incapable de sentiment. 2° La partie subtile, cette partie qui pense, qui juge, qui raisonne, qui aime, qui espère, etc., *une matière pensante*, comme dit Voltaire (26. *Lett. Philosoph.*). Le Tout, auquel cette seconde partie va se réunir, est donc un être qui *pense*, qui *juge*, qui *veut*, qui *aime*, etc., en même temps éternel, immense, tout-puissant, qui voit tout, qui fait tout, etc.. Car si la portion peut quelque chose, si elle connaît quelque chose, il s'ensuit que son *tout* peut *tout*, qu'il connaît *tout*, etc. Il est digne de nos hommages et d'un culte religieux, et il y a droit. Si un roi mérite nos respects, notre obéissance, et les marques *extérieures* de vénération ; combien plus le *Tout*, dont un roi n'est qu'une petite parcelle ! Cet Etre souverain est bienfaisant, il gouverne tout l'univers. Car si un roi est bienfaisant, combien plus son *tout !* Si un roi gouverne une portion du monde, il faut nécessairement que le Tout gouverne *tout* et le roi lui-même. Voilà la Providence établie avec la *soumission* qu'on lui doit, et la *reconnaissance* que les bienfaits de l'Etre souverain méritent infiniment plus que n'en méritent les bienfaits des rois de la terre. En un mot le culte de la religion est rétabli par les moyens qu'on avait imaginés pour le renverser.

Mais indépendamment de tout ce que je viens de dire, supposons ces bulles telles qu'on le voudra, subtiles ou grossières ; toutes ces âmes sont donc des portions de l'âme du monde, qui est Dieu selon ces nouveaux systèmes. Par conséquent Dieu a tous les vices aussi bien que toutes les vertus. Il est *cruel* dans les uns, voleur dans les autres, menteur dans ceux-ci, avare dans ceux-là ; il est ignorant, il est savant (*Bayle*, 2631). Il est plein de raison dans Voltaire ; il est un *fou*, un *misanthrope sublime* dans Pascal (*Voltaire, lett.* XXV, *pag.* 274). Lui-même, dans Voltaire, il pose des principes qu'il ne peut accorder les uns avec les autres ; il forme des systèmes dont les pièces ne peuvent s'ajuster ensemble ; il est mauvais philosophe, toujours en discorde avec lui-même dans toutes les parties du monde, et souvent dans une seule et même partie. Les dieux d'Homère ne s'accordent pas mieux. Pascal est un *rêveur fanatique* (*Voltaire, cinquième disc. sur la Nature du plaisir, pag.* 79 *et* 83), et tout ce qu'il vous plaira, il faut réformer ses erreurs. Voltaire entreprend de réformer les erreurs d'un Dieu ! Car Pascal est une bulle qui renferme aussi bien que Voltaire une particule de la Divinité qui a dû aller rejoindre son tout. Ne parlons plus de contradictions si prodigieuses. Je vous donnerai quelque jour sur la spiritualité de l'âme, sur l'existence de Dieu, c'est-à-dire d'une intelligence souveraine, sur la vérité de la révélation, sur l'inspiration des livres de Moïse, des preuves sensibles et palpables qu'on n'a pas encore employées, que je sache, du moins pour la plupart : j'en suis à présent à détruire vos systèmes par eux-mêmes. Je bâtirai ensuite, ou plutôt je montrerai que cet édifice, que vous croyez avoir abattu, subsiste en son entier, Je suis, etc.

A Tournay, ce 15 janvier 1752

LETTRE V.

Monde le plus parfait. Pascal.

Je suis, monsieur, arrivé à Mons où j'ai eu le plaisir de voir nos amis communs. Il n'est pas nécessaire de vous dire combien ils vous chérissent, vous n'en avez jamais douté. Il a fallu leur rendre compte de ce que nous faisions ensemble ; je l'ai fait jusqu'à l'endroit où nous en sommes demeurés dans ma dernière, et j'y ai ajouté ce qui suit:

Pourquoi s'emporter contre Pascal, après tout? Il était une portion de ce monde aussi bien que Voltaire et que tous les autres êtres. Il était tel qu'il avait été fait, tel qu'il devait être dans la combinaison la plus parfaite des lois générales ; il était bien, puisque selon les nouveaux systèmes tout est bien. S'il a été un *rêveur fanatique*, il a suivi son inclination *naturelle ;* s'il a été *un fou sombre et sévère*, c'était sa passion dominante, et cette passion, selon Pope et Voltaire, vient des esprits animaux :

> Selon que les esprits répandus dans le corps,
> Sont plus ou moins nombreux, plus faibles ou plus forts.
> (*Pope p.* 91.)

De là se forme en nous la passion régnante, et c'est Dieu qui, selon eux, est l'auteur de cette passion dominante.

Ce penchant qu'avec nous la nature fit naître.

Pascal ne pouvait pas être autrement qu'il était. Son être contribuait à la perfection de l'univers. Il fallait *des dévots satiriques* dans le *plan du monde le plus parfait*. Que veut donc ici Voltaire? Voudrait il réformer ce monde si parfait? Concevrait-il donc un monde plus parfait que celui-ci? Et dès lors que devient son principe? Sans doute le monde aurait été plus parfait si Pascal avait pensé et parlé comme Voltaire, et s'il n'y avait jamais eu de tels *fanatiques*. Le monde serait plus parfait s'il n'y avait point et s'il n'y avait jamais eu de chrétiens dans le monde. C'est pour travailler à le *perfectionner* que Voltaire commence par effacer la consécration de son baptême : *Je ne suis point chrétien*, s'écrie-t-il (*Ep. à Uranie*). C'est pour le perfectionner qu'il écrit, afin de porter ceux qui l'écoutent à effacer aussi cette consécration. Si le monde était *de tous les mondes possibles le plus parfait*, que Voltaire ne le laissait-il tel qu'il était? Il était de tous les mondes possibles le plus parfait avant la naissance de Voltaire et avec la religion chrétienne. Voltaire ne vient-il pas détruire une partie de cette perfection? ou bien serait-il lui-même un *ingrédient* nécessaire pour empêcher que le monde ne fût aujourd'hui trop parfait, et plus parfait que le monde du temps de Pascal? Qu'il choisisse tout ce qu'il voudra répondre, il nous montrera toujours un monde plus parfait que l'autre, plus parfait aujourd'hui qu'hier, ou plus parfait hier qu'aujourd'hui.

Hier et aujourd'hui sont-ils un seul et même monde, et ces deux états sont-ils nécessaires pour composer un tout le plus parfait? Pourquoi donc Voltaire se fâche-t-il contre l'ouvrage d'hier, contre Pascal, contre le christianisme? Est-ce afin que cette œuvre fasse place à une autre perfection, à l'œuvre d'aujourd'hui, à l'œuvre d'impiété, de peur qu'un si rare morceau ne manque à l'architecture générale du monde? Soit. Pourquoi blâmer l'autre morceau? Est-ce que ce blâme, cette censure était nécessaire à la perfection du tout? et l'univers ne peut-il être parfait si ses parties ne sont en contradiction et ne se combattent les unes les autres? Ou bien la contradiction elle-même est-elle un morceau si riche, que sans elle le monde ne serait point parfait? Que de perfection l'on trouverait dans Pope, dans Voltaire, dans la nouvelle religion! Enfin est-ce que l'ouvrage d'aujourd'hui n'avait pas d'autre place à prendre dans l'édifice général, et qu'il fallait nécessairement chasser celui d'hier pour lui en trouver une? Soit encore : mais il faudra que Voltaire, qui, si vous voulez, aura eu raison aujourd'hui de chasser Pascal, ait tort demain, qui sera le jour où une autre pièce de l'ouvrage demandera une place à son tour, et chassera justement Voltaire de la sienne, en l'accablant d'injures qu'il aura bien méritées, parce que cette pièce ne trouvera pas d'autre place à prendre, ni d'autres moyens pour s'en saisir selon *les lois générales*.

Je ne vous écris pas le jugement que nos amis ont porté sur ces réflexions, c'est à vous à voir ce que vous en devez penser. Ils vous embrassent tous du plus grand cœur du monde le plus parfait. Je suis, etc.

A Mons, ce 17 janvier 1752.

LETTRE VI.

Monde le plus parfait, béatitude, espérance.

Il faut vous dire, monsieur, la suite de la conversation avec nos amis de Mons.

I. *Tout est bien comme il est*, disent Pope et Voltaire, et l'homme est aussi heureux qu'il le peut et qu'il le doit être dans le plan présent du monde, qui est le plus parfait de tous les plans possibles. S'il se trouve des hommes accablés de misères, cet assemblage d'imperfections n'est autre chose que les *ingrédients* nécessaires ou inévitables dans le plan du monde le plus parfait, selon le résultat de la combinaison des lois générales du mouvement.

Rien n'est grand ni petit. *Tout est ce qu'il doit être.*
D'un *parfait assemblage* instruments *imparfaits*,
Dans votre *rang placés*, demeurez *satisfaits*.
(*Voltaire, sixième dis., p.* 86.)

Il sied bien à Voltaire, qui jouit de tous les plaisirs dont la capitale d'un royaume peut l'enivrer, de prononcer sur le sort d'un malheureux à qui tout manque! Quand je verrai Voltaire sans argent pour payer la taille et empêcher qu'un collecteur ne lui enlève l'unique couverture qui le défend contre la rigueur du froid, ou pour acheter un morceau de pain noir, le seul soutien d'un corps épuisé par le plus rude travail; quand je le verrai cultiver, avec les peines d'un forçat, une vigne dont il ne goûtera pas le vin; quand je le verrai dans cet état tourmenté par la fièvre ou quelqu'autre maladie dans son corps, et rongé dans son esprit par les plus cruelles inquiétudes sur les moyens de faire subsister une femme et une multitude de tendres enfants, et plongé dans la plus profonde tristesse en se voyant sans ressource pour y pourvoir, alors je permettrai à Voltaire de décider que Voltaire est heureux et qu'il l'est autant qu'il le peut et qu'il le doit être; qu'il n'a pas sujet de se plaindre, qu'il ne doit pas s'attendre que Dieu dérange pour lui le système de ce vaste univers et s'écarte des lois générales, qu'enfin s'il est malheureux, c'est un *ingrédient* inévitable dans le plus parfait de tous les plans du monde. Je suis persuadé que sa philosophie l'abandonnerait bien vite, et je ne crois pas que, comme Zénon, il eût l'entêtement de se roidir contre son mal. Celui qui accuse Pascal d'être des *stoïques nouveaux le ridicule maître*, voudrait-il devenir lui-même un stoïque plus ridicule? N'est-il pas plus doux et plus conforme aux lois générales, au plan du monde le plus parfait, de vivre en épicurien : *Cum*

ridere voles Epicuri de grege porcum (*Hor., l. Ep.* 4)?

II. Il donne pour toute consolation à ce misérable, qui est autant heureux qu'il le peut être, l'*espérance* d'un meilleur état après la mort. C'est aussi ce que fait Pope (*pag.* 99).

Partout où du bonheur on regrette l'*absence*,
Ne voit on pas voler la facile *espérance* ?

Tant il est vrai que la *nature* se révolte contre ce principe que *tout est bien comme il est*, et qu'un homme aussi malheureux que nous l'avons dépeint est aussi heureux qu'il le peut, qu'il le doit être. Et qui dit la *nature*, dit une chose décisive et sans appel dans une *religion naturelle*, il dit la *religion naturelle* elle-même; qui dit la *nature*, dit Dieu même, qui selon ce système est la *nature* ou l'âme de la *nature*, et qui dans la vérité en est l'auteur. Ainsi ce principe de la *religion naturelle* est contraire à la religion naturelle, contraire à la vérité de cette religion, contraire à la nature, contraire à la Divinité.

III. Ces nouveaux philosophes, qui se perdent dans leurs idées, se sont donc trouvés contraints de remédier à un principe si *dénaturé*, en proposant à cet homme l'*espérance* d'une félicité future; mais quelle *espérance*? Ils nous enseignent qu'il n'y a ni félicité future à attendre, ni châtiment à craindre dans l'autre vie : tout meurt avec le corps. C'est donc une fausse *espérance*, c'est-à-dire qu'ils se jouent de ce pauvre homme, qu'ils se jouent de la *raison*, et qu'ils font de la *religion naturelle* une religion fausse, inventée pour tromper et séduire, et dont les apôtres sont des imposteurs.

IV. Cet homme aura donc pour consolation l'espérance d'un bonheur à venir. Non, il n'y en a point; c'est le point capital de la *religion naturelle*. Elle n'a été inventée que pour nous faire croire qu'il n'y a rien à attendre dans une autre vie, parce que s'il y a une félicité éternelle, on craint avec raison qu'il n'y ait aussi une misère éternelle pour les méchants, c'est-à-dire pour ces messieurs, qui se rangent eux-mêmes dans une classe si honorable, et qui plutôt que d'en sortir prennent le parti de tout contester aux bons; car s'ils se croient gens de bien, qu'ont-ils à craindre? Ils ne donnent donc à cet homme qu'une fausse espérance d'une félicité qu'il ne possédera jamais. Cette *espérance* le console en attendant, disent-ils. *Le trésor le plus précieux de l'homme*, dit Voltaire (*Lett.* XXV, *n.* 22), *c'est cette espérance qui adoucit nos chagrins, qui nous peint des plaisirs futurs dans la possession des plaisirs présents*. Qu'importe à cet homme de ne pas trouver après sa mort ce qu'il avait espéré pendant sa vie; il n'en aura ni douleur ni chagrin, puisque après sa mort il ne sera plus, ou du moins il ne connaîtra plus, il ne sentira plus.

Nos philosophes n'y pensent pas. Par un tel enseignement ils se contredisent eux-mêmes. En nous apprenant que cette *espérance* ne sera pas suivie de ce qui en fait l'objet, ils ôtent à l'*espérance* la consolation passagère qu'ils veulent lui faire produire. Ces esprits si forts et si puissants en raisonnements ont remarqué ce que tout le monde avait observé avant eux, que l'espérance est extrêmement consolante, et ils ont cru y trouver une bonne pièce pour boucher un trou qui défigure tout leur système et qui le ruine par les fondements. En ôtant toute sorte de bonheur à certains hommes, du moins, disent-ils, nous en donnons la douce, la consolante espérance, qui fait déjà une partie du bonheur.

L'*espérance* est constante à marcher sur nos pas,
Sans même nous quitter à l'heure du trépas.
N'offre-t-elle à nos yeux qu'une confuse image
Du *bonheur* que le ciel nous destine en partage :
Cet *objet consolant* nous occupe toujours,
Et répand des douceurs sur nos plus tristes *jours*,
Notre âme. . . . . .
Dans un *doux* avenir se repose, s'étend,
Et *jouit en effet* du *bonheur qu'elle attend*.

(*Pope, p.* 70.)

Mais ces hommes de génie n'ont pas pris garde qu'en ôtant à l'*espérance* la réalité de son objet, ils détruisent l'*espérance* et la consolation qui en est l'effet. Car on ne saurait espérer une chose quand on sait qu'elle ne doit point arriver. Et il n'est pas possible de se faire une douce illusion en se flattant que la chose arrivera, quand on apprend et qu'on est persuadé par l'enseignement des apôtres de la *religion naturelle*, que ceux qui espèrent une vie heureuse après celle-ci se trompent, parce qu'il n'y en aura pas; qu'il n'y a point d'autre vie, que c'est folie de croire que l'âme soit immortelle et autre chose qu'un peu de matière, autre chose que notre corps organisé et monté pour penser, lequel étant démonté ne pense plus : que c'est folie de croire un Dieu, ou qu'il soit autre chose que la matière de ce vaste univers. C'est ainsi que ces grands esprits sont conséquents et qu'ils suivent la raison toute pure en contredisant la raison, en se contredisant eux-mêmes sans cesse! ils se coupent, ils se prennent dans leurs propres filets. Ils croient être plus habiles que ceux qui les ont précédés. Voyez et jugez.

V. Il est vrai, ils n'ont point inventé l'espérance pour leur système, tout le monde l'a; c'est la nature qui fait espérer, et en cela ils croient ne suivre que la nature :

Cependant secouru par la *simple nature*
Pour tromper ses ennuis il croit, il se *figure*
Un séjour plus heureux conforme à ses désirs.

(*Pope, p.* 70.)

Tout le monde a l'espérance. Et selon votre système personne ne peut avoir d'*espérance*. Donc tout le monde confond votre système. La nature détruit votre *Religion de la nature*. Non, selon vos principes, personne ne peut avoir d'espérance ni pour l'autre vie, ni pour celle-ci. On n'en peut pas avoir pour l'autre vie, puisque vous prétendez qu'il n'y a point d'autre vie. On n'en peut pas avoir pour celle-ci, puisque vous soutenez que nous sommes actuellement, malgré la plus grande misère, aussi heureux que nous le pouvons être dans le plan du monde le plus parfait.

VI. Vous promettez cependant, nous en convenons sans peine, vous promettez un avenir heureux.

Sois sur que dans ce monde ou dans *quelque autre sphère*
Dans les bras de ton Dieu tu trouveras ton père.
Et qu'en lui soumettant ton esprit et ton cœur,
Chaque pas que tu fais, te conduit au *bonheur*.

. . . . . .

Toujours cher à ses yeux, ne *crains point pour ton sort*.
(*Pope p.* 80.)

Ce n'est plus une simple *espérance*, c'est une *certitude* infaillible : *sois sûr... ne crains point pour ton sort*. Mais où est le garant? Moi Pope, moi Voltaire, je vous le dis, n'en doutez plus. Pope et Voltaire ont droit d'exiger la *foi*, et une foi aveugle ; Dieu n'a pas le droit. Il faut *croire* dans la *religion naturelle ;* on voulait tout *voir*. Ils me disent :

Dans le moment *fatal* qui *finit* ta carrière
Ainsi que dans l'instant *où tu vis la lumière*
Toujours *cher* à ses yeux, ne crains point pour ton sort:
S'il *préside* à ta vie, il préside à *ta mort*... (*Ibid.*)

Mais s'il faut juger du moment fatal qui finit ma carrière par l'instant où je vis la lumière, je n'ai rien de bon à attendre : j'ai souffert infiniment. S'il *préside* à ma *mort* comme à ma *vie*, et si c'est là tout le motif de mon *espérance* ou plutôt de ma certitude, je n'ai que le sort le plus malheureux à attendre : car il ne se peut rien ajouter aux misères de ma vie. Vous le savez, puisque pour me consoler vous me faites de si belles promesses.

VII. Surtout dites-moi une chose : ce *père* si tendre changera-t-il, en faveur d'un enfant qu'il adopte et qu'il aime, les combinaisons infiniment sages des lois générales? Car si le plan du monde le plus parfait s'opposait à mon bonheur après ma mort comme pendant ma vie, que deviendrais-je? Et que deviendraient vos promesses : *Sois sûr, ne crains point?* Avez-vous été appelés, vous Pope, vous Voltaire, au conseil qui le forma? Vous-mêmes vous me dites qu'il n'y a point d'enfant chéri ni de tendresse paternelle qui y tienne ; il faut que tout fléchisse devant ces inflexibles lois :

Ne pensez pas que Dieu comme un timide roi,
Changeant à votre gré sa primitive loi,
Pour quelque favori qu'il adopte et qu'il aime,
De ce vaste univers dérange le système.. (*Pope p.* 134.)

Il ne le dérangera pas pour moi, enfant si chéri, ce père si puissant et si tendre ; il ne le peut pas : il ne serait plus sage, il ne serait plus Dieu. Et si malheureusement le système est contre moi, me voilà perdu, éternellement misérable, c'est un enfer tout formé. Vous saviez donc bien que vous me trompiez en me disant d'un ton hardi et décisif : *Sois sûr, ne crains point*. Je le vois bien ; vous n'avez jamais plus de tort que quand vous prenez un ton haut et décisif.

VIII. Quand je vous passerais tout cela, ce qui est beaucoup et infiniment trop; dites-moi du moins ce que c'est que ce bonheur que vous me promettez, et ce que deviendra l'homme au sortir de ce monde. C'est ce qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer, me répondez-vous ; il est même de son intérêt de ne vouloir pas sonder ce mystère. Vous m'accusez d'orgueil quand je veux connaître une chose qui m'intéresse autant qu'elle vous importune dans la construction de votre système :

Au milieu des transports que ton orgueil t'inspire
Dans le sombre avenir tu voudrais pouvoir lire...
(*Pope, p.* 69.)

Y lisez-vous, vous qui me dites que je n'ai rien à craindre?

De nuages épais pour toi toujours *couvert*
Le livre du *destin* pour Dieu seul est *ouvert*.

Et l'homme doit donc

Attendre que la *mort*, ce maître universel,
Découvre à son esprit les lois de l'Eternel.

Il est un peu tard, monsieur, de l'écouter ce maître, et de découvrir ses lois. Quoi qu'il en soit, c'est donc ici un mystère ; et il faut que j'avance tête baissée dans le plus grand péril sans savoir ce qui en arrivera. Des mystères dans la religion naturelle où l'on conçoit tout, où l'on rend raison de tout, où l'on rejette la révélation à cause de ses mystères! Accordez, accordez tout cela : *O altitudo!* faut-il s'écrier. On se moquait de l'*O altitudo!* de la religion révélée: il y en a un dans la religion naturelle, donnez-vous bien garde d'en rire. Pope et Voltaire parlent en enthousiastes, ils prennent le ton de législateurs : *Ne pensez pas que Dieu, comme un timide roi,* etc. *Au milieu des transports que ton orgueil,* etc., etc., et en quantité d'autres endroits. Ce ton ne conviendrait ni à Moïse ni à quelque autre prophète : Pope et Voltaire se moqueraient d'eux.

XI. Mais enfin il faut vous expliquer. Pourquoi tant tergiverser? Vous en savez quelque chose; qu'est-ce que ce bonheur? Pire qu'un Protée, vous prenez mille formes différentes ; il faut comme lui vous mettre à la torture la plus violente sans nous effrayer de vos affreuses grimaces, pour vous forcer à lâcher enfin votre oracle. Vous ne le direz d'abord qu'à demi ; il faudra vous contraindre à le dire nettement. Ce bonheur, le voici. L'homme après sa mort, réduit en poussière, engraissera la terre, servira à nourrir les herbes et à passer dans la substance d'un bœuf ou d'un cheval dont elles seront la pâture. Il servira ainsi sous une autre forme à l'ornement de l'univers, à la beauté et au bon état du *tout*, ce qui est précisément le bonheur d'un lion, par exemple, qui l'aura dévoré, et par là il contribue au bonheur de l'univers, dont le lion fait partie. Quoi de plus heureux pour lui?

Tu vois les *végétaux* devenir *l'aliment*
Des *êtres* que le ciel doua de sentiment.
Mais *ceux-ci par leur mort changent-ils de nature!*
Ils vont aux végétaux servir de nourriture.
Il n'est rien de durable ET TOUT ETRE à son tour
Sort du néant, y rentre, et reparaît au jour...

C'est ainsi que

Pour le bien général chacun s'intéresse.
(*Pope, p.*103 104.)

Qu'il soit simplement réduit en une poudre stérile; en cet état il fera encore une portion de l'univers, il tiendra une place dans ce grand tout, empêchera qu'il ne s'y trouve du vide et qu'il ne soit défiguré. Quel honneur pour lui, et quel bonheur par consé-

quent de contribuer à la beauté de ce monde si parfait ! De toutes ces formes différentes, Dieu seul sait celle qu'il aura. L'homme l'ignore ; mais cette ignorance fait une partie de son bonheur.

Connais ton être, ton point, dit Pope (*tr. en prose, p.* 23) en s'adressant à l'homme : *le ciel t'a donné un* juste, *un* heureux *degré* d'aveuglement *et de faiblesse*. Soumets-toi, *sûr d'être aussi* heureux *que tu* peux *l'être* dans cette sphère ou dans quelque autre sphère que ce soit, *semblable à une bulle formée sur la mer de la nature ; elle s'élève, elle crève, elle retourne à la mer* (*p.* 48). *En mourant*, dit un autre, *nous* contribuons à l'ordre *de l'univers ; et Dieu, qui est infini, sait ce que nous devenons*. Le bonheur de l'homme, c'est qu'il sera réduit en poudre et que tout meurt avec lui ; c'est le bonheur d'une *taupe*, puisque selon Voltaire, *il y a bien de l'apparence qu'*Archimède et une taupe *sont* de la même espèce (26e *Lett. phil.*). Voilà donc ce qu'on lui donne à *espérer !* C'est le *désespoir* de ce misérable. Voilà encore un endroit honteux du système. Pope en rougirait, mais il se retient ; il le cache de toutes ses forces, et pour empêcher qu'on y fasse attention, il prend un ton d'oracle. O homme, *connais ton être, ton point ; soumets-toi*. Qui ne baisserait les yeux et ne se soumettrait avec un saint tremblement ! Il sent qu'il heurte de front le penchant de la *nature*. Car ce n'est pas ce bonheur-là que l'homme demande par son penchant naturel. Il veut un bonheur qu'il connaisse, qu'il sente, et dont il jouisse en demeurant dans sa forme d'homme. Pope lui-même rendra témoignage que c'est là véritablement le penchant de la nature. Ecoutez :

Regarde l'Indien dont l'esprit sans culture
N'a point l'art *d'altérer* les dons de la *nature*.
. . . . . .
Cependant secouru par la simple nature,
Pour tromper ses ennuis il *croit*, il se *figure*
Un séjour plus *heureux* conforme à ses *désirs*
Où sans aucun mélange il attend *les plaisirs*.
. . . . . .
Mais content d'exister il attend *l'heureux jour*
Où porté tout à coup dans un autre séjour
Il ira, *jouissant d'une plus douce vie*,
Habiter des humains la commune patrie... (*p.* 78.)

Que cet Indien se figure un bonheur tout charnel, ou un bonheur spirituel, il n'importe pour le présent. Il est certain qu'il se représente *une vie douce*, un bonheur qu'il sentira, qu'il connaîtra, dont il jouira dans sa forme d'homme *dans la commune patrie des humains*. Et c'est ce que lui ensigne la *nature non altérée*, la *simple nature*. La *religion naturelle* en offrant un autre bonheur, contredit la *nature* qu'elle prétend suivre, elle n'est plus la religion naturelle. La nature nous fait *espérer* un bonheur tel que nous l'attendons dans la religion chrétienne ; voilà la vraie religion naturelle.

X. Les difficultés que vous faites de vous expliquer parfaitement, me donnent beaucoup de défiance pour les promesses que vous me faites d'un sort heureux tel que celui que nous venons de considérer. Tout misérable qu'il est, il serait une sorte de bonheur en comparaison de ce que vous me faites craindre malgré vous. Mes défiances augmentent beaucoup, ou plutôt vous me *désespérez*, quand j'entends avec quelle frayeur vous parlez de la mort de l'homme.

Un *nuage* éternel lui *dérobant* le jour
Où la mort doit venir l'enlever sans retour,
Cet objet *menaçant* est d'autant *moins terrible*
Qu'éloigné de ses yeux il est presque *invisible*
De concert avec nous *habile à se cacher*
Il approche toujours sans *paraître* approcher.
Miracle ! qui du ciel signale la puissance !
Sans cette illusion le seul être qui pense
Sachant que tous ses pas le mènent à la *mort*,
Pourrait-il sans horreur envisager son sort ?... (*p.* 106.)

Et vous avez dit : *Ne crains point pour ton sort !* Accordez cela. Pourquoi n'envisagerait-il pas son sort sans horreur, s'il *est sûr* d'un bonheur à venir ?

S'il sait que tous ses pas le mènent à la mort.

Vous lui avez appris qu'il est sûr aussi

Que chaque pas qu'il fait, le conduit au bonheur.

Vous sentez, et votre conscience ici vous trahit ; vous sentez combien est misérable le *bonheur* que vous promettez, et cependant, tel qu'il est, plusieurs n'y trouveraient pas grand sujet de craindre, et ce serait en effet une espèce de bonheur en comparaison des souffrances éternelles. Combien de jeunes gens qui s'exposent aux plus grands périls dans les armées, déterminés à s'avancer ou à mourir, par cette raison que s'ils meurent du moins ils n'auront plus besoin de rien, disent-ils après les docteurs de la religion naturelle ! Quel sujet donc de tant craindre ? Et comment une aussi grande âme que celle de Pope se laisse-t-elle abattre à la seule vue de la mort que tant de jeunes gens vont affronter !

XI. Mais combien moins doit-il craindre si le bonheur qu'il nous fait espérer est réel et digne de ce nom ? Au contraire, la mort est un gain, *mori lucrum*. On craint, on se désole, quand on a tout à perdre et rien à gagner. N'est-ce pas là l'affreux avenir que la mort vous découvre ? C'est ce que me font entendre vos frayeurs ; vos craintes vous trahissent ; elles ne sont point étudiées, elles se montrent malgré tous les efforts que vous faites pour les étouffer : ce sont les cris de la nature. C'est ce que me font entendre les précautions que le ciel même prend pour me cacher un objet si effroyable : il y a donc au delà de la mort quelque chose de bien terrible. Plus vous me parlez, plus vous redoublez mes alarmes. Si vous êtes si *sûr*, faites du moins bonne contenance. Si je ne dois point *craindre*, pourquoi vous vois-je déconcerté ? Pourquoi prendre ce ton lamentable, et me dire :

Quel être ici pourrait sans *cette obscurité*
Couler ses tristes jours avec tranquillité ?

Au contraire, qu'il se montre, qu'il se hâte ce jour, s'il y a à gagner pour moi ; il ne saurait venir trop tôt, c'est le plus cher objet de mes vœux. Vit-on jamais quelqu'un

ennemi de soi-même fuir son bonheur? Vous qui n'en pouvez pas soutenir la vue, je vois bien que vous craignez horriblement : il faut que vous aperceviez à la suite de la mort des choses bien épouvantables. Vous me dites de ne pas craindre, et je vous vois pâlir. Vos frayeurs m'en disent trop ; elles m'apprennent que vous sentez dans votre conscience que vous n'êtes pas *sûr* vous-même de *votre sort*, et qu'il peut arriver qu'il soit si mauvais que d'être simplement réduit en poudre serait pour vous un avantage.

Votre *espoir flatteur* ne suffit donc pas pour vous consoler, il n'*adoucit plus vos chagrins* comme Voltaire le prétendait. Il n'est donc pas vrai ce que vous disiez dans ces vers :

Cet objet consolant nous occupe toujours
Et répand des douceurs sur nos plus tristes jours.
Notre âme. . . . . .
Dans un doux avenir se *repose, s'étend,*
Et jouit en effet du bonheur qu'elle attend. (*L.* 25. *n.* 22.)

Tout cela n'est point vrai. Vous ne vous *reposez* pas, votre âme *ne jouit pas du bonheur* qu'elle attend. Cet *objet consolant ne vous occupe pas toujours*. Si cela était, pourquoi donc de plus encore tant d'*appareil*, tant de *mystères*, tant de *miracles* de la part du ciel pour vous assurer en vous dérobant la vue de votre mort?

Heureux aveuglement, heureuse incertitude,
Qui *cache* l'avenir à notre inquiétude !
Mystère que le ciel renferme dans son sein
Pour conduire tout être à remplir son destin
Miracle, qui du ciel signale *la puissance* !...
(*Pope*, *p.* 69 et 106.)

Et même ni *l'espérance*, ni les *mystères*, ni les *miracles* du ciel joints ensemble ne suffisent pas encore pour vous donner quelque repos. Il faut de plus vous étourdir vous-même sur ce sujet, éviter de penser à un objet si triste, où cependant malgré tous vos efforts mille accidents, par ordre du ciel, vous rappellent tous les jours. Il faut :

Craindre les *écarts* où jette *la science*.

Vous ne parlez pas de la fausse *science* qui vous fait forger tous vos systèmes de religion, et vous jette dans des écarts aussi funestes que déshonorants pour les philosophes. Vous parlez de la *science*, ou plutôt de la pensée de la mort. Quelles contorsions vous donnez à votre esprit pour éviter la rencontre de cet objet affreux, que vos efforts mêmes ne font que rendre encore plus présent ! Où sont donc ces *douceurs*, ces *consolations*, ce *repos*, ces *plaisirs*, ce *bonheur présent* que procurait l'*espérance*? Tout est évanoui. Et si votre état est si misérable, quel sera donc celui de ce pauvre homme, qui n'a ici aucun plaisir, qui voit sans cesse la mort devant ses yeux, ou un état présent qu'il croit pire que la mort : en faveur de qui le ciel n'emploie ni *mystère*, ni *miracle* pour lui dérober la vue de cet objet effrayant, et qui n'a d'autre espérance que celle que vous lui donnez ; espérance si faible qu'elle ne fait pas même sur vous, heureux du siècle, l'effet que vous dites ! Vous avez eu recours à l'espérance pour raccommoder votre système, et l'espérance n'a rien raccommodé.

Ceci passe les bornes d'une lettre. Le sujet l'a voulu. Je souhaite autant que vous d'être plus court. Je finis, etc.

A Mons, ce 20 janvier 1752.

LETTRE VII.

Monde le plus parfait. Vie future.

La conversation que j'ai eue, monsieur, avec nos amis de Mons, a compris tout ce qui appartient à cette proposition : *Le monde présent est le plus parfait de tous les mondes possibles*, avec ses conséquences. J'ai ajouté ce qui suit à ce que je vous en ai écrit.

Il n'y a point de vie après celle-ci, dit-on, ni par conséquent un état heureux tel que nous le croyons nous autres chrétiens. Mais de quel droit vient-on décider qu'il n'y en aura pas? En quel endroit la raison le dit-elle? Je veux bien croire que Voltaire et ses pareils ont intérêt qu'il n'y ait après notre mort ni récompense de la vertu, ni punition du vice ; mais ce misérable qui n'a eu aucune consolation dans la vie, a un grand intérêt qu'il y ait dans une autre vie un état heureux. De ces deux intérêts, dites-moi lequel mérite plus de considération? Si celui de ces messieurs mérite qu'on détruise toute religion et toute existence d'une félicité future, de peur qu'elle ne soit pas pour eux : l'intérêt de ce malheureux mérite tout au moins autant qu'on maintienne une religion si bien établie, si raisonnable, si consolante, si conforme au *penchant de la nature*, et qu'on soit persuadé qu'il y a un avenir heureux qu'il peut attendre après ses misères.

Au reste, j'y consens, que les intérêts ni des uns ni des autres n'entrent pour rien dans la décision de ce procès, quoiqu'il paraisse que les auteurs des nouveaux systèmes ont décidé comme parties intéressées. Je les prie de nous dire dans quel principe de la raison naturelle ils ont trouvé l'absurdité de cette félicité future. Est-ce dans ce principe *que le monde présent est le plus parfait de tous les mondes possibles*, et que par conséquent nous ne devons pas attendre un état plus parfait et plus heureux que celui de ce monde? Qu'ils fassent donc réflexion que quand nous parlons d'un état de bonheur après cette vie-ci, nous ne parlons pas d'un monde qui soit autre que le monde présent. C'est à présent que sont heureux ceux qui le sont après leur mort. Ils font partie du monde qui existe actuellement. Oui, mais on ne le voit pas ce bonheur ; il s'agit de le croire, et croire ce qu'on ne voit pas, c'est s'exposer à se tromper ; au lieu que nous voyons le bonheur que nous donnons à l'homme après sa mort ; nous voyons qu'il est réduit en poudre, qu'il sert de nourriture aux herbes, aux poissons, aux animaux terrestres, etc., et que dans ces formes différentes il fait encore partie de ce grand tout infiniment parfait. Vous ne voulez croire que

ce que vous voyez, mais voyez-vous tout? Comment, sur ce qui se passe à l'endroit où vous êtes, pouvez-vous décider de ce qui se fait ailleurs, ou de ce qui ne s'y fait pas? Vous voyez ce qui est à présent, vous voyez, je le veux, au moyen de l'histoire, ce qui est depuis quelques milliers d'années : voyez-vous ce qui a été auparavant, pour décider par exemple contre l'existence de l'état d'innocence? Voyez-vous ce qui sera dans la suite ou dans les lieux où vous ne pouvez pas atteindre, pour décider contre l'existence d'une autre vie plus heureuse que celle-ci? Vous conjecturez, et c'est tout ce que vous pouvez faire ; mais cela ne suffit pas pour le système. Il faut décider, et on décide. Il n'y a jamais eu, et il n'y aura jamais rien qui soit différent de ce que nous voyons. Voilà la décision : c'est-à-dire, en bon français, que vous désirez que cela soit ainsi, et que vous y avez intérêt. Voilà tout votre principe; car pour ce qui est de celui qui consiste à dire *que ce monde est le plus parfait de tous les mondes possibles*, il ne peut servir de rien; puisque ces temps si reculés et que vous ne voulez pas connaître, et tout ce qui sera dans la suite, fait partie de ce *monde si parfait*. Tout ce qui s'ensuivrait de ce principe, c'est que cette variété qui se trouve dans les différents siècles est un *ingrédient* nécessaire au monde le plus parfait. Et qui vous a dit tout ce qui doit entrer dans cette composition, soit à titre de perfection, soit à titre d'ingrédient? Avez-vous présidé, vous, Voltaire, vous, Pope, au conseil de celui qui a fait le monde? Ou bien votre esprit comprend-il, épuise-t-il toutes les perfections et toutes les combinaisons possibles des lois générales, pour décider que telles et telles doivent être exclues comme incompatibles avec la combinaison la plus parfaite?

Vous n'avez pas besoin de comprendre tout cela, il suffit que vous voyiez que ces combinaisons ne sont pas dans le monde présent, pour être assuré qu'elles sont incompatibles avec le monde le plus parfait; si elles y pouvaient entrer, elles y seraient, et vous les verriez. Vous ne les verriez pas. Encore une fois, voyez-vous tout ce qui est dans le monde présent? ce monde si accompli ne comprend pas seulement la terre que nous habitons, mais encore tout le reste de l'univers dans lequel nos yeux et notre esprit ne peuvent voir que très-peu, et sur quoi par conséquent ils ne sont point en état de prononcer. Ce monde ne comprend pas seulement l'instant présent, mais encore toute la durée future et le temps qui s'est écoulé, comme il comprend tous les cieux : c'est ce tout qui fait cet assemblage si parfait. Quand on veut juger du monde, il le faut prendre dans son tout, et ne pas juger du tout par l'une de ses parties. Qui a dit à Voltaire tout ce qui arrivera dans la suite, pour pouvoir en porter son jugement? Qui lui a dit tous les changements qui se doivent faire pour que tout soit le composé le plus parfait? Qui lui a dit s'il ne faudra pas que ce monde passe par différentes révolutions? Qui lui a dit si ce temps où il vit, ou celui dont il peut avoir quelque connaissance par l'histoire, et qui est un petit objet par rapport à la durée de tous les siècles, et qui lui sert néanmoins d'échantillon pour juger de tout le reste ; qui lui a dit si ce temps n'est pas la partie la plus faible et la plus disgraciée de ce tout si merveilleux? Qui lui a dit si ce n'est pas un *ingrédient* nécessaire à la perfection de ce tout admirable, une suite inévitable de la combinaison dee lois générales? Il ne trouvera jamais dans aucnn principe de la raison naturelle la réponse à une seule de ces questions; et cependant on décide. Pour conclure, il est démontré qu'on ne conteste la réalité d'une vie future que parce qu'on désire qu'il n'y en ait pas, puisqu'on ne peut pas prouver qu'il n'y en a point.

Je suis, monsieur, votre, etc.

A Mons, ce 24 Janvier 1752.

LETTRE VIII.

Monde le plus parfait. Immortalité de l'âme.

Je suis arrivé à Charleroi : ce qui n'empêchera pas de vous écrire, monsieur, la suite de notre entretien.

La réalité d'une vie future heureuse ou malheureuse, dépend de l'immortalité de l'âme. Voltaire dit qu'elle n'est pas immortelle; il le dit et ne le prouve pas. Ceux qui l'écoutent, le répètent d'après lui avec une aveugle crédulité, en même temps qu'ils se moquent de la vraie foi, comme d'une crédulité puérile. Voltaire est porté à croire que l'âme est matérielle; mais il ne le prouve pas, car il en doute. On appelle cela suivre la raison, la religion naturelle. Voltaire dit comme quelques autres que l'âme est semblable à ces bulles d'eau, qui en crevant se réunissent à la mer comme à leur tout; il le dit et il ne le prouve pas. Mais supposons-le pour un moment : cela prouvera-t-il que l'âme et mortelle; et qu'il n'y a point de vie future et éternelle? voyons. C'est un principe commun entre eux et nous, que rien ne périt. En second lieu les essences ou natures ne changent point. Notre âme, cette partie de nous-mêmes, qui pense, qui raisonne, qui sent, en se réunissant à son tout par la mort, ne périt donc pas, puisque rien ne périt; elle ne cesse pas même de penser et de sentir : c'est sa nature, et les natures ne changent pas. Comme donc la partie grossière en se réunissant à son tout, à la partie grossière du monde, ne cesse pas d'être un corps grossier; de même l'âme ne cessera pas d'être un corps subtil et pensant. Ainsi l'âme vit encore après notre mort : elle *pense*, elle *sent*, dans le tout où elle est réunie. Donc elle est immortelle. Elle *sent* du bien ou du mal, donc heureuse ou malheureuse, et cela éternellement; parce que rien ne périt, et que les natures ne changent point. Voilà où la raison aurait conduit Voltaire, même en supposant son principe, que l'âme est matérielle. Mais ces nouveaux phi-

losophes suivent moins la raison que leurs désirs. Quand ils disent de même que Dieu est la matière ou l'âme du monde; où en est la preuve? C'est qu'il est plus aisé de dire que de prouver. Il est plus aisé de crier sans cesse qu'on ne veut suivre que la raison, que de la suivre en effet. Ces messieurs se persuadent que sitôt qu'ils refusent de croire nos mystères, c'en est fait, les voilà plantés au milieu de la sphère de la raison, et que tout ce qu'ils disent ne peut plus manquer d'être la raison toute pure. On voit maintenant ce qui en est, et s'il n'est pas vrai qu'il n'y a peut-être pas d'hommes qui se repaissent plus de chimères, et qui se bercent d'avantage dans les fantômes de leur imagination : il y a longtemps qu'on l'a remarqué. Les nouveaux esprits forts ne sont pas plus heureux en ce point que ne l'étaient leurs pères. Au milieu de tous les agréments que vous rencontrez dans les écrits de Voltaire et de Pope, vous ne trouverez pas autant de raisons que vous l'aviez cru d'abord. Les Anglais se donnent poliment et sans façon pour les seuls hommes qui pensent. Je ne sai si en cela ils pensent beaucoup; mais il est vrai que certaines gens parmi nous s'imaginent être des hommes qui pensent, sitôt qu'ils ont soupiré après la liberté de penser qui règne en Angleterre; et dès qu'ils ont prononcé le mot d'Anglais, ils croient avoir tout l'esprit qu'ils supposent dans les Anglais.

Revenons à notre sujet. Pensez-vous vous tirer mieux d'affaire en disant qu'il n'y a point de distinction à faire entre matière déliée et matière grossière, que tout est uniforme? Le tout est Dieu. Et nos âmes ne sont autre chose qu'un corps tel que le nôtre, organisé et monté d'une manière propre à penser : comme une horloge est un corps aussi grossier que les autres; mais taillé et monté d'une manière propre à marquer et à sonner les heures. Voilà en effet ce que disent vos philosophes : ils le disent et ils ne le conçoivent pas. S'ils ne conçoivent pas une substance purement spirituelle qui est le seul être pensant, ils conçoivent encore moins une machine montée pour penser. Ils le disent : c'est un oracle. Ils ne comprennent pas *comment* la matière peut penser, dans une religion où l'on comprend tous les *comment :* ce serait des mystères, si on ne les comprenait pas; et mystère n'est autre chose que folie, extravagance. Il leur plaît donc de dire que c'est une machine; et ils rencontrent des gens qui trouvent autant de plaisir à le croire, qu'eux à le débiter. Des preuves, ils n'en apportent aucune. La comparaison d'une horloge montée pour indiquer les heures tient lieu de tout. Les gens qui se raisonnent point, trouvent cela extrêmement lumineux et convaincant. Mais depuis quand les comparaisons sont-elles devenues des preuves? Les comparaisons servent à rendre sensible une vérité abstraite : elles supposent la vérité et ne la prouvent pas. Ces messieurs supposent donc ici comme une vérité certaine, que l'âme est une matière pensante, et ils n'en donnent point de preuve. Voici cependant un raisonnement dont ils font usage.

Le corps de l'homme est une machine admirable, tout le monde en tombe d'accord. Nos pensées dépendent de cette machine. Tant qu'elle est montée, on voit que l'homme pense. Plus ses organes sont subtils et bien disposés, mieux il pense; quand ils sont dérangés on encore informes, ses pensées sont dérangées ou imparfaites, comme on le voit dans les enfants et dans les insensés : quand quelque roue vient à se briser, que la machine ne va plus, c'est la mort, et il n'y a plus de pensée. Nous le voyons tous les jours. Cette expérience est une preuve qu'il n'y a rien autre chose que la machine. Je réponds : Si le corps pense, les choses doivent se passer comme on vient de dire : et si le corps est l'organe et l'instrument d'un esprit, les choses doivent encore se passer de la même manière. Ainsi tout ce détail d'expérience ne prouve pas qu'il n'y a point dans l'homme un esprit invisible, qui pense et qui exprime sa pensée par l'organe du corps. Ce philosophe de village, qui vous a fait rire plus d'une fois, étant venu à la ville il y a quelque temps, on se fit un plaisir de lui montrer ce qu'il y a de curieux. Entre autres choses, il admira beaucoup les orgues de notre collégiale, et ce qu'il y trouvait de plus beau, c'est que cet instrument, selon lui, jouait tout seul les airs les plus ravissants, parce qu'il ne voyait personne qui les touchât. Il philosopha à son ordinaire, et il conclut que c'était une machine montée pour produire ces effets toute seule et sans le secours d'une main étrangère. Il entra tout de suite dans une autre église dont on ajustait les orgues, et il fut étonné d'entendre tant de sons aigres, traînants, sans inflexions, fort désagréables, entrecoupés de quelques commencements d'airs. On voulut savoir ce qu'il pensait. Il répondit : Je vois bien qu'il y a quelque chose qui manque dans cet instrument, quelque partie dérangée ou gâtée; et cela me persuade de plus en plus que c'est un instrument qui joue tout seul. Car quand il est bien monté, il va d'une manière admirable; sitôt qu'une pièce est dérangée, il va tout de travers. En un mot, c'est une machine montée pour jouer ces airs, comme l'horloge de mon village est montée pour marquer et sonner les heures; et quand on me vient dire qu'il y a quelqu'un là derrière qui produit un si bel effet, on veut se moquer de moi. Pour le désabuser, on le fit monter aux orgues; il vit le le mystère : et on lui dit que toutes les choses de ce monde ne se ressemblent pas, ou ne se ressemblent pas en tout point; qu'il y a des machines montées pour aller seules, comme les horloges; qu'il y en a d'autres qui ne vont qu'au moyen de quelqu'un qui leur tient lieu d'âme en quelque sorte, telles sont les orgues; et que quelque habile que soit cette personne, elle fera des fautes, elle ne jouera pas juste, s'il y a quelque chose dans l'instrument qui soit dérangé. Quelque

belle que soit une âme jointe au corps de l'homme, elle ne paraîtra pas ce qu'elle est si le corps qui lui sert d'organe pour exprimer ses pensées, ou même les former dans l'imagination et la mémoire se trouve mal disposé. Et voilà la preuve de nos messieurs tombée par terre. Je pourrais ajouter ici les preuves de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme; mais je me borne pour le présent à renverser ce qu'ils ont bâti; je vous les donnerai quand le temps sera venu de bâtir moi-même. En attendant, remarquez, s'il vous plaît, que l'immortalité et la spiritualité de l'âme est un dogme dont nous sommes en possession avant la naissance des matérialistes; et les attaques qu'ils ont données étant vaines et sans effet, ce point nous demeure comme une vérité certaine et inébranlable.

Je suis, monsieur, avec les sentiments immortels d'une amitié qui n'est pas le mouvement d'une horloge, votre, etc.

A Charleroi, ce 20 janvier 1752.

LETTRE IX.

Monde le plus parfait. Etat d'innocence.

I. Achevons enfin, monsieur, nos remarques sur le monde le plus parfait. Ce que Voltaire fait pour l'avenir, il le fait pour le passé. Par les mêmes raisons qu'il nous dispute une félicité éternelle après cette vie-ci, il nous conteste aussi la réalité d'un état d'innocence au commencement du monde. Ces deux choses marchent ensemble, et il part du même principe pour attaquer l'un et l'autre. Mais il ne peut être instruit de ce qui a été ou non dans des temps si reculés, que par l'histoire. Et si l'histoire nous montre des choses qui n'ont pas été depuis; ce qu'il doit faire au lieu de rejeter ces faits comme supposés sous prétexte qu'il ne les voit pas de son temps, c'est d'ajouter ces traits antiques à l'idée qu'il se forme du monde le plus parfait, et de comprendre que pour la perfection du monde, il a fallu qu'il fût d'abord en cette manière, et que ce premier état devait faire place à un autre; qu'en un mot, c'est tout ce qui forme le composé, la combinaison, l'assemblage le plus parfait. Car tout ce qui a été entre dans ce tout, aussi bien que ce qui est à présent et ce qui doit être dans la suite.

II. S'il ne veut pas recevoir ce qu'en dit l'histoire, je lui demanderai pourquoi il veut bien croire ce que la même histoire nous raconte des temps postérieurs, quoique beaucoup plus anciens que lui, et qu'il n'a pas pu voir par lui-même. Si elle est digne de foi sur un point, pourquoi ne le sera-t-elle pas sur l'autre; à moins qu'il n'y ait des preuves particulières et précises de fausseté? Il la croit sur le second article, parce qu'elle n'avance rien qui ne soit croyable, puisqu'il est semblable à ce que nous voyons tous les jours; il ne la croit pas sur le premier point, parce qu'on ne voit plus rien de pareil. Est-ce donc à dire que rien n'est vrai qu'autant que l'œil de Voltaire le peut voir? Voit-il tout le vrai? Ce n'est pas cela. C'est que ce qu'il voit étant l'ouvrage de Dieu, il a été dès le commencement tel qu'il est et qu'il le voit, parce que les essences et les règles déterminées au commencement de la création ne peuvent pas changer; par conséquent les choses n'ont jamais été autrement que nous les voyons aujourd'hui; et ce qu'on nous raconte d'un état d'innocence est fabuleux : s'il avait existé, il existerait encore; ainsi l'homme a toujours été tel qu'il est, et il est aujourd'hui tel qu'il est sorti des mains de Dieu au temps de la création, tel que Dieu l'a fait. Ce qu'on appelle, en lui vice, corruption, concupiscence n'est point vice; mais l'ouvrage de Dieu.

III. Il est aisé de répondre que si les natures sont incorruptibles en elles-mêmes, comme il est certain, et que les essences ne changent point; les accidents peuvent changer; et qui a révelé à Voltaire que dans la corruption où l'homme est tombé, il y a autre chose que les accidents de changés? Il l'aurait vu s'il avait voulu : la chose n'est pas difficile. L'homme était *juste*, il est *injuste :* ce sont des accidents. Son cœur essentiellement amour *s'attachait au bien ;* aujourd'hui ce cœur toujours essentiellement amour se *porte au mal :* ce sont des accidents. Il n'avait point de concupiscence ou de *penchant* indélibéré vers la créature, aujourd'hui il trouve en lui ce malheureux *penchant :* ce sont des accidents. Vous avez plus de peine à comprendre que la concupiscence soit un accident survenu après coup. Attendez un moment, vos propres auteurs vous l'apprendront.

IV. Mais ce que nous apportons tous uniformément en naissant sans exception d'un seul, peut-il être un pur accident? Pourquoi non? Combien n'avons-nous point de plantes qui transportées des pays chauds dans les pays froids *dégénèrent* et s'affaiblissent beaucoup? Que penserait-on d'une personne qui dirait : Nous voyons que ces arbrisseaux ne portent qu'un fruit méprisable, c'est leur nature, puisqu'ils naissent tous aussi imparfaits les uns que les autres : donc tout ce qu'on nous dit d'un pays où ils portent un fruit exquis est fabuleux; puisque les natures ou essences ne changent point, et qu'ils doivent être les mêmes ici que dans la Chine et ailleurs. Ce que nous voyons nous instruit de ce que nous ne voyons pas : nous n'avons pas besoin du témoignage des relations ou des histoires : elles sont fausses quand elles ne cadrent pas avec ce que nous voyons. Nos yeux décident. Qui voit la nature en un temps, la voit en tout temps, passé, présent, futur, parce que la nature ne peut changer. Qui voit la nature en un lieu, la voit en tout lieu, parce qu'elle est immuable. Ainsi ces plantes qu'on dit viciées, étant telles par leur naissance ou nature, il s'ensuit qu'il n'y en a pas et qu'il ne peut y en avoir qui soient mieux conditionnées. Un tel raisonneur se tromperait grossièrement. C'est qu'un vice accidentel peut se perpétuer et se transmettre par la naissance. Ces messieurs n'ont pas

fait assez d'attention à ce qu'ils ont tous les jours sous les yeux. Ces arbres qui sont *immortels* dans les pays chauds ; je veux dire qu'ils passent d'une année à l'autre sans périr, sont *mortels* dans les pays froids, et sans le secours des serres, ils ne verraient pas deux années de suite : image sensible que la *nature* offrait à des esprits qui réfléchissent, pour leur faire comprendre qu'un corps fait pour ne pas mourir, peut devenir dans une autre situation ou un autre état sujet à la mort. Des esprits philosophes auraient trouvé cent exemples semblables. Tous les jours, certaines infirmités passent des parents qui en sont affectés, à l'enfant qu'ils mettent au monde. S'ensuit-il que ce soit une constitution naturelle à l'homme, essentielle, invariable ?

V. Au lieu de ces comparaisons Pope m'en donne une autre prise du sujet même, et qui est plus qu'une comparaison. L'homme dans le premier âge du monde était, dit-il, exempt des maladies qui nous dévorent aujourd'hui. Ces maladies selon lui, tirent leur origine de l'usage de la chair des animaux dont le sang mêlé avec celui de l'homme dans ses veines a corrompu toute sa constitution. L'application se fait d'elle-même. Les hommes naissent tous aujourd'hui ainsi altérés ; ils sont tels par leur naissance, par leur nature. Donc, pour raisonner comme Voltaire, les hommes ont toujours été constitués comme ils le sont aujourd'hui, et il est faux qu'ils l'aient été autrement dans les premiers temps, faux que ce soit d'avoir mangé de la chair des animaux qui en soit cause, en quoi il contredirait Pope son grand maître. Contredire un Anglais, et un tel Anglais, l'Horace de l'Angleterre, c'est contredire la seule nation qui pense. Voici une autre contradiction. Les hommes étaient autrement dans les premiers temps ; il n'est donc pas vrai que leur naissance uniforme soit une preuve que l'état où ils naissent soit l'état essentiel et immuable des hommes ; et l'on ne peut pas toujours juger par ce que l'on voit aujourd'hui, de ce qui a été auparavant. Voilà un changement total dans la constitution de l'homme ; il a été altéré dans son corps et dans son âme : vous le verrez bientôt dans les vers mêmes de Pope que je transcrirai ; il était autrefois tout autre, c'est-à-dire dans l'état d'innocence de Pope. Rien donc n'empêche de croire qu'il a été autrement dans l'état d'innocence que nous croyons dans la religion chrétienne, et qu'il a ensuite été corrompu, vicié, blessé, altéré mortellement comme par un poison lent.

VI. J'ajoute un autre raisonnement fort court avant que de rapporter les vers de Pope. *Les essences*, dit-on, *et les règles déterminées au commencement de la création, n'ont pas pu changer*. Si donc il y avait eu alors un état d'innocence tel que nous le croyons, il existerait encore. Répondons à ceci. La *matière* de nos âmes qui *pensait* par une *règle déterminée au commencement de la création*, cesse de penser à notre mort. Voilà un changement plus grand et moins accidentel que celui de la concupiscence survenue à l'homme, qui n'en avait point avant le péché. Les essences changent ou ne changent pas au gré de ces messieurs, et selon les besoins de leurs systèmes. Que si les âmes ne cessent point de penser après la mort, donc elles sont heureuses ou malheureuses éternellement, s'il y a une autre vie après celle-ci. Tirez-vous de cette alternative.

VII. Revenons à l'état d'innocence de Pope.

L'amour-propre régnait, mais *soumis et tranquille*
Du bonheur naturel il était le mobile...
Avec les animaux l'homme d'intelligence
A l'ombre des forêts vivait en assurance.
On ne le voyait point ensanglanter sa main
Pour défendre son corps du froid ou de la faim.
La terre sans travaux, sans soins, et sans culture
Leur donnait même lit et même nourriture... (*p.* 110.)

Voilà l'état d'innocence : ce n'est pas celui que nous croyons dans la religion de Jésus-Christ ; mais il n'importe pour le présent. Voici le changement.

O combien *différent* et de goûts et de mœurs,
L'homme *dégénéra* de ses premiers auteurs !.....
Aux cris de la nature il devint insensible ;
Le sang n'effraya plus son courage inflexible :
Cruel aux animaux, *injuste* pour les siens,
Avec son *innocence* il *perdit tous ses biens.*
De ce luxe effréné l'affreuse tyrannie
Par un juste retour fut aussitôt punie.
La fièvre, la douleur, une foule de maux,
Sortirent à l'envi *du sang* des animaux.
De ce *sang étranger* la fougue impétueuse
Mit dans les passions une ardeur furieuse.

Voilà la *concupiscence* survenue de leur aveu, comme j'avais promis de le montrer : *dans les passions une ardeur furieuse.*

Et malgré ses *remords* dans le crime affermi
L'homme trouva dans l'homme un farouche ennemi...
La nature indignée se fit entendre.

Voilà la chute de l'homme dans le péché. La religion chrétienne a tort de nous enseigner cette vérité ; l'esprit humain a raison de l'enseigner. On ne veut plus croire que les misères viennent de la désobéissance criminelle de nos premiers pères ; on nous apprend qu'elles viennent de ce que l'homme a répandu le sang des animaux et mangé leur chair ; nouvelle espèce de *crime* : cela est bien plus raisonnable. Ce n'est pas un fait que Pope ait trouvé dans aucun monument de ce temps-là, il n'y en a aucun qui en fasse mention ; Pope a quelque chose de meilleur : c'est une pure conjecture qu'il a formée en raisonnant à sa manière ; cela ne vaut-il pas mieux que des preuves historiques ou que le témoignage de notre religion ? C'est une fable anglaise ; quoi de plus respectable ? Parlez à ces messieurs de faits rapportés par les histoires les plus authentiques ; ils les révoquent en doute, s'ils ne leur conviennent pas ; ils préfèrent les fables grecques dont on s'est toujours moqué, ils y en ajoutent de nouvelles. Vous me demandez ce que c'est que *penser*, ce que c'est que d'être judicieux. Le voilà.

VIII. Remarquez ces paroles importantes : *La nature indignée se fit entendre.* Ce n'est plus Dieu, c'est la *nature* qui punit le crime. Mais surtout admirez l'accord de tout ce que dit Pope. L'homme dans l'état d'innocence, [illegible]

que le dépeint le poëte anglais, était le même qu'aujourd'hui ; la preuve, c'est qu'aujourd'hui il est tel qu'il est sorti des mains de Dieu ; et cependant l'homme aujourd'hui a *dégénéré* de son premier état. 1° Il est aujourd'hui tel que le ciel l'a formé, et tel qu'il doit être.

Pourquoi de ses *penchants* et l'*esclave et le maître*
Avec tant de *faiblesse* il joint tant de grandeur ?
Pourquoi *toujours en guerre avec son propre cœur*,
Tantôt il se rabaisse au-dessous de lui-même
Et s'élève tantôt jusqu'à l'Être suprême ?
Dans l'homme *tel qu'il est*, ce qui paraît un *mal*,
Est la source d'un bien dans l'ordre général.
Ne soutenez donc plus que l'homme est *imparfait*.
Le ciel l'a formé *tel qu'il doit être* en effet...
Un état plus parfait ne lui conviendrait pas... (p. 68.)

2° Il a *dégénéré :* vous l'avez vu dans les vers qui dépeignent sa chute : *l'homme dégénéra de ses premiers auteurs. Cruel* aux animaux, *injuste* pour les siens, *avec son innocence il perdit tous ses biens ;* il fut *puni* par la *fièvre*, la *douleur*, une *foule de maux ;* enfin il sentit dans ses *passions* une *ardeur furieuse*. C'est votre affaire, monsieur, d'accorder tout cela. Il ne faut pas croire un état d'innocence avec les chrétiens. Non. L'homme est tel qu'il a été fait : *le ciel l'a formé tel qu'il doit être en effet. Un état plus parfait ne lui conviendrait pas.* Et cependant lui-même nous montre un état d'innocence, *un état plus parfait*. La chute de l'homme est une fiction : non, *il n'est point imparfait ;* cependant *il a dégénéré de ses premiers auteurs*, il est tombé dans le crime. Sans doute il n'est pas si *parfait* que ses premiers auteurs : *un état plus parfait convenait à l'homme* en ce temps-là. Le monde était alors plus *parfait* qu'il n'est aujourd'hui. Pope gémit de ce désordre survenu.

O *combien différent* et de goût et de mœurs,
L'homme *dégénéra* de ses premiers auteurs !

Il y a des gémissements dans la religion naturelle. On a beau faire. Toute sorte de religion nous fait remarquer des désordres dans le monde, et qui plus est, des désordres qu'on doit désapprouver, condamner, dont on doit gémir, et dont la *nature* elle-même est indignée.

La nature *indignée* alors se fit entendre.

Des désordres condamnés par la *nature* même sont infailliblement des désordres selon la religion *naturelle :* ce qui contredit et condamne cet autre principe, que *tout est bien*, que Pope trace en ces vers :

Ce qui dans l'univers te révolte et te blesse
Forme un parfait accord qui passe ta sagesse.
Tout *désordre* apparent est un *ordre réel*,
Tout mal particulier un bien universel :
Et bravant de tes *sens l'orgueilleuse imposture*,
Conclus que tout est bien dans toute la nature.

Ne se souvenant plus d'un si bel oracle, il gémit ici de ce que les choses ne sont plus comme autrefois. Malgré tous ses efforts, il nous montre un monde plus parfait que l'autre. Il y a eu un temps où il était plus parfait : c'est le temps des premiers hommes. Il y a un temps où il est moins parfait : c'est notre temps ; ce sont deux aveux. Il ne peut se sauver qu'en disant que le plus et le moins parfait, joints ensemble, doivent faire le monde le plus parfait, le plus accompli de tous les assemblages possibles, de sorte qu'on ne peut pas juger de l'un par l'autre, du temps des premiers hommes par notre temps, ni de l'état de l'homme innocent par l'état où l'homme est aujourd'hui, comme font tous les jours ces Messieurs. Mais dès ce moment ils voient tomber de leurs mains ce trait qu'ils croyaient si puissant pour ruiner l'heureux état d'innocence et qui consiste à dire que cet état est absurde, impossible, imaginaire, parce que le *monde étant de tous les mondes possibles le plus parfait*, il n'y a jamais eu rien de plus parfait qu'aujourd'hui, que tout est comme il a toujours été. Vous voyez qu'ils jugent de toutes les parties du monde par la partie présente et qu'ils supposent que le monde le plus parfait, c'est le monde d'aujourd'hui.

IX. C'est-à-dire que ces nouveaux philosophes ne s'entendent pas bien eux-mêmes et que ce principe, *le plus parfait de tous les mondes possibles*, n'est pas bien développé dans leur esprit. Ils lui donnent deux sens sans s'en apercevoir. Quand ils pensent à nos misères, au peu de durée de la vie et de ses plaisirs ; ils exaltent les temps anciens, ils voient un temps digne d'être regretté, où les hommes avaient le bonheur de vivre des siècles entiers, un temps par conséquent où le monde était plus parfait. Aujourd'hui, à peine est-on né, qu'il faut mourir et se voir cruellement arraché du sein des plaisirs qui ne font que commencer sans pouvoir les goûter à loisir. Malheureuse mort dont la seule pensée vient tout gâter ! Alors si l'on ne veut pas se contredire, ce principe, *le monde le plus parfait* comprend le temps des premiers hommes et ces temps-ci ; le monde alors se prend dans sa totalité, qui renferme comme des *ingrédients* certains temps où il est moins parfait. Premier sens. Voici le second.

X. Quand il s'agit de contester la perfection de l'état d'innocence, le *monde le plus parfait* est celui d'aujourd'hui. Jamais il n'a été plus parfait ni n'a pu l'être, parce que le monde tel que nous le voyons est de tous les mondes possibles le plus parfait. Il est essentiellement et par sa nature tel que vous le voyez, parce que *les essences et les règles déterminées au commencement de la création n'ont pas pu changer*. Le monde a donc toujours été tel qu'il est et le même par conséquent dans l'état de l'innocence ; l'homme était alors comme aujourd'hui sujet à la concupiscence. Cette concupiscence par conséquent lui est naturelle, c'est une perfection, c'est l'ouvrage de Dieu ; elle n'est pas un vice, et il faut bien se donner de garde de la combattre.

XI. Qu'en pensez-vous, monsieur, cela s'appelle-t-il s'entendre soi-même ? J'ajoute qu'en prenant leur principe dans le second sens pour détruire l'état d'innocence, ils devraient conclure aussi que du temps des premiers hommes de Pope le monde était le même qu'aujourd'hui, cesser de regretter ce

temps, mettre fin à des gémissements déshonorants pour une religion naturelle et pour un homme qui est dans l'état le plus parfait. Il fallait conclure aussi que le monde est encore aujourd'hui tel qu'il était dans ces premiers temps ; mais nos yeux démentiraient cette conclusion et par conséquent le principe d'où elle part : *Le monde d'aujourd'hui est de tous les mondes possibles le plus parfait.* Pope la démentirait aussi : il nous a montré combien l'homme a *dégénéré* de ses premiers auteurs.

XII. Que si l'on réplique que la perfection du temps des premiers hommes était contre-balancée par quelque ingrédient qui ne se trouve pas aujourd'hui : 1° Cela s'avance sans preuve, et il s'agit de le *croire* dans une religion où l'on veut tout *voir* et ne rien *croire ;* et qui pis est, il le faut *croire* non sur la parole d'un Dieu qui sait tout, mais sur la parole d'un homme qui parle de ce qu'il ignore. En second lieu, on pourrait leur répondre avec autant de fondement, s'il était nécessaire, qu'il y avait peut-être aussi dans l'état d'innocence quelque *ingrédient*, tel qu'il pût être, propre à contre-balancer la trop grande perfection de cet état. (Car ce qui est très-curieux, nos gens qui veulent de tous les mondes possibles *le plus parfait*, craignent extrêmement l'excès de perfection.) Ainsi avec leur principe, de quelque manière qu'ils le prennent, ils ne peuvent parvenir à détruire l'état d'innocence que nous croyons dans la religion de Jésus-Christ.

XIII. Répétons : Il pourrait donc y avoir de quoi contre-balancer la trop grande perfection de l'état des premiers hommes de Pope, de peur que le monde ne fût alors trop parfait, plus parfait que celui d'aujourd'hui. Et si Dieu et le monde sont une même chose, il faut dire de peur que Dieu ne fût trop parfait, qu'il ne fût infiniment parfait. Vous trouverez cela fort raisonnable.

XIV. Au surplus c'est encore une chose merveilleuse de prétendre que ce qui est sans aucun défaut, sans aucun ingrédient, ne soit pas plus parfait que ce qui renferme des ingrédients défectueux. Où a-t-on pris ce principe qu'il est impossible qu'il y ait une chose, un monde entièrement parfait et sans défaut ? Où en est la preuve ? Nous le voyons, disent-ils, Dieu ne peut agir que de la manière la plus sage et par conséquent la plus parfaite. Or Dieu a fait ce monde que nous voyons. Donc ce monde est le plus parfait de tous les mondes possibles. Or il n'est pas sans défaut, sans ingrédients ; donc un monde sans défaut est une chose impossible. J'ai déjà montré plus d'une fois le faux de ce raisonnement. Ce monde est le plus parfait de tous les mondes possibles, oui, ce monde pris dans toute son étendue, dans le passé, le présent, l'avenir, comprenant l'état d'innocence où il n'y avait aucun défaut et l'état de la béatitude éternelle après cette vie-ci, où le monde sera sans défaut : je vous le passe, et c'est le seul sens raisonnable que cette proposition puisse avoir. Si vous entendez le monde dans le temps présent seulement, ou dans un certain nombre de siècles, je ne vous passe pas votre proposition parce que ce serait juger du *tout* par sa partie et par la partie qui est peut-être la moindre et la plus faible, qui peut-être n'est qu'un *ingrédient :* ce serait du particulier conclure le général : le plus grossier défaut en fait de raisonnement.

XV. Un monde où la vertu serait heureuse, ne serait-il pas plus parfait ? Non répond Pope, ou même un tel monde est impossible.

> Que si vous *condamnez* dans vos *injustes* vœux,
> L'arrangement d'un monde où le *crime est heureux ;*
> Suivons pour un moment votre *aveugle manie...*
> (*p.* 136.)

Il se met en colère contre ceux qui désireraient un monde où *le crime ne fût pas heureux*, n'a-t-il pas raison ?

> Mettons dans l'univers plus d'ordre et d'harmonie.
> J'en conviens avec vous, des hommes vertueux
> Méritent le projet que nous formons pour eux.
> De *justes seulement* composons un empire :
> Mais dans le fond des cœurs Dieu seul a droit de lire.
> Eh ! quel autre qu'un Dieu pourra nous révéler
> Ces justes que vos soins prétendent rassembler ?
> L'un croit voir dans Calvin un organe céleste,
> Comme un monstre infernal un autre le déteste.
> Ce qui pour une secte est une vérité,
> Comme un dogme trompeur par l'autre est rejeté.
> De divers préjugés nos âmes possédées
> Sur les mêmes sujets ont diverses idées.
> Ce qui fait mon plaisir deviendrait ton tourment,
> *Le prix de ma vertu serait ton châtiment.*
> Les plus sages toujours ne pensent pas de même :
> Seraient-ils donc heureux par un même système ?...
> (p. 136.)

Pope ne fait pas attention que lorsque nous parlons d'un monde où la *vertu* soit en honneur, nous ne prétendons pas que ce soit à nous à le composer, non-seulement parce que nous ne voulons pas lire dans le fond des cœurs pour connaître sûrement les justes et pour les placer selon leur mérite ; mais bien plus parce que ce n'est pas à l'homme à bâtir le monde et à en régler et conduire les événements. Mal à propos donc Pope parle-t-il ici de *nos soins*.

Ces justes que *vos soins* prétendent rassembler, ce ne sont pas *nos soins*, mais ceux de Dieu dont il s'agit. Dieu le peut-il faire, ne le peut-il pas ? Répondez et ne fuyez point.

XVI. Il réplique que quand Dieu l'aurait fait, nous ne serions pas encore contents ; nous jugerions encore que le crime est heureux, parce qu'en nous trompant nous prenons quelquefois la vertu pour le vice et le vice pour la vertu : ainsi ma vertu récompensée vous paraîtrait un crime récompensé. Pure défaite sur quoi je pourrais faire plusieurs réflexions ; mais nous n'avons pas besoin de réfuter un auteur qui se réfute lui-même. Ce monde si parfait d'où le crime est banni et où la vertu est heureuse, non-seulement est possible, mais il a existé dans le temps des premiers hommes. C'est Pope lui-même qui nous l'a montré dans la peinture qu'il nous a faite de son état d'innocence.

> *L'amour-propre régnait,* mais *soumis et tranquille.*
> Et le reste que vous avez vu ci-dessus.
> Avec son innocence il perdit tous ses biens.

L'*innocence* régnait. Voilà l'aveu que nous nous demandions. Voilà l'existence d'un monde où le *vice n'était point honteux* ; c'est-à-dire l'existence d'un monde *plus parfait*, d'un monde sans défaut. Un tel monde n'est donc pas impossible, comme ces messieurs le prétendent. Mais aujourd'hui cette innocence est perdue et avec elle *tous les biens* de l'homme. Voilà l'origine et la cause de ce contraste de *grandeur* et de *bassesse*, de *vice* et de *vertu*, qui se trouve dans l'homme ; qui est une énigme que Pope et Voltaire n'ont pas voulu deviner, quoiqu'ils en vissent ici le mot. Ils ont mieux aimé dire que l'homme a été fait ainsi et que la concupiscence est un don, un ouvrage de Dieu, loin d'être une chose vicieuse. Ceci fait une autre matière à discuter : il faut la réserver pour un autre temps. Cette lettre est déjà trop longue.

Adieu.

Namur, ce 1er février 1752.

LETTRE X.

L'homme. Les passions, la raison. Péché originel, ou le labyrinthe.

Je vous écris aujourd'hui de Louvain, dont l'université, autrefois si célèbre, a beaucoup perdu de son ancienne splendeur, comme plusieurs autres corps. Cependant il se trouve toujours dans ces sortes d'endroits des savants avec qui on peut converser utilement et avec plaisir. J'ai eu celui d'entretenir le docteur ***, dont vous connaissez la justesse d'esprit et la droiture de cœur. Avec de tels hommes la conversation ne dure pas longtemps sans tomber sur les maux qui affligent l'Eglise et principalement sur les nouveaux systèmes qui font aujourd'hui tant de ravage dans la religion. Entre autres choses nous avons beaucoup parlé des *passions* et de la *raison* qui sont les deux puissances que Dieu a données à l'homme pour le conduire sans qu'il ait besoin d'autres secours selon ces systèmes.

M. Pascal, étonné des contradictions qu'il voyait dans l'homme, le regardait comme une *énigme*. *Non*, répond Voltaire, « *l'homme n'est point une énigme comme vous vous le figurez pour avoir le plaisir de la deviner. L'homme paraît être à sa place dans la nature.... Il est, comme tout ce que nous voyons, mêlé de* mal *et de* bien, *de* plaisir *et de* peine. *Il est pourvu de* passions *pour* agir *et de* raison *pour* gouverner *ses* actions. *Si l'homme était* parfait, *il serait Dieu* (*Voltaire ne connaît point de milieu entre* parfait *et* infiniment parfait), *et ses prétendues contrariétés sont les* ingrédients nécessaires *qui entrent dans le composé de l'homme*, qui est ce qu'il doit être. » L'homme n'est donc pas une énigme. Demandons-le à Pope, maître de Voltaire. Qu'est-ce que l'homme ? *Un étonnant labyrinthe, un mélange étonnant, un étrange problème*,

> Où d'un plan régulier l'œil reconnaît l'empreinte :
> Champ *fécond*, mais *sauvage*, où par de *sages lois*
> La *rose* et le *chardon fleurissent à la fois*... (*p.* 65.)

Qu'est-ce que le *chardon*? La *concupiscence*? La *rose* et le *chardon*, le *bien* et le *mal*. C'est approuver le mal que d'en attribuer l'origine à de *sages lois*, qui ont produit le *mal* comme le *bien*.

> Quel *mélange étonnant*, quel *étrange problème*
> En lui que de *lumière* et que d'*obscurité* !
> En lui quelle *bassesse* et quelle *majesté* !
> *Ce n'est que pour mourir* qu'il est *né*, qu'il respire;
> *Et toute sa raison* n'est presque qu'un *délire*.
> S'il ne l'écoute point, tout lui paraît obscur.
> S'il la consulte trop, rien ne lui paraît sûr.

Jusqu'où faut-il la consulter? Qui nous en donnera le règle, la mesure? Ce ne sera pas la *raison ;* elle en a besoin. Ce ne sera pas les *passions ;* elles sont aveugles. Avouez la nécessité de la *foi :* c'est le fil qui nous tirera de ce labyrinthe. Suivons :

> *Chaos de passions* et de vaines pensées
> Admises tour à tour, tour à tour repoussées,
> Dans ses *vagues* désirs *incertain, inconstant*,
> Tantôt *fou*, tantôt sage, il change à chaque instant,
> Également rempli de *force* et de *faiblesse*,

Qui est-ce qui l'emporte ? qui est-ce qui décide ?

> Il *tombe* il se *relève*, et retombe sans cesse,

S'il n'y a pas en lui un penchant *vicieux* qu'on ne doit point suivre ; comment est-ce qu'il tombe? Par *ignorance*. Je le veux : alors il ne suit pas la *lumière* de la raison : qu'est-ce qu'il suit? Un *mauvais penchant* que son ignorance lui représente comme innocent; et vous voilà revenus au *penchant* ou *cupidité vicieuse :* elle se trouve dans l'homme, quelque système qu'on veuille suivre.

> Seul il peut découvrir l'obscure vérité
> Et d'*erreur en erreur il est précipité*.

Qui donc, encore une fois, lui servira de guide pour éviter l'*erreur ?*

> *Créé maître de tout*, de tout il est la proie.

On fait un crime à la foi de dire que l'homme a été *créé le maître de tout :* la *raison* le dit ici à Pope.

> *Sans sujet* il *s'afflige* ou se livre à *la joie*.

C'est sans raison : c'est donc en suivant son *inclination naturelle*. Dites encore qu'elle n'est pas vicieuse.

> Et *toujours* en *discorde avec son propre cœur*,
> Il est de la nature et la *honte* et l'*honneur*.

Pour être la *honte de la nature*, il faut qu'il y ait chez lui un grand désordre.

Voilà à peu de chose près le tableau de l'homme déchu de sa grandeur primitive, dont il conserve encore des traits majestueux, qui sont l'*honneur de la nature ;* et corrompu par la concupiscence, qui l'a rendu *la honte de la nature*. Croiriez-vous que ce soit là le portrait naturel d'un homme qui est *tel qu'il doit être, en qui tout est bien*, en un mot, tel qu'il est sorti des mains de Dieu? Je suis sûr que non. Cependant Voltaire le dit sans crainte. Pope, de meilleure foi, le dit bien comme Voltaire ; mais en même temps il avoue qu'il est embarrassé, qu'il se trouve dans un *étonnant labyrinthe;* il est effrayé de ses détours ; il se flatte pourtant de s'en tirer

(*Deux.*)

sans aide. Vous allez voir combien il sue pour en sortir, et vous me direz s'il n'y demeure pas perdu.

Dieu a donné deux choses à l'homme pour le conduire : 1° les *passions;* 2° la *raison.* La raison montre ce qu'il faut faire et ne le fait pas ; elle a besoin des passions qui mettent l'homme en mouvement. Les passions sont trop agissantes, elles se portent à l'excès ; la raison les arrête, les règle, les conduit. Voilà le dénoûment. Cela va tout au mieux ; mais venons à l'exécution.

La *raison* est pour l'homme un *serviteur* habile,
Mais un serviteur *froid, paresseux, indocile.*
Il le faut *appeler* dans les pressants besoins,
Pour forcer sa *lenteur* à nous donner ses soins.
En vain de la raison tu vantes l'excellence ;
Doit-elle sur l'instinct avoir la préférence ?
Entre ces facultés quelle comparaison ?
Dieu seul règle l'instinct et l'homme la raison. (*p.* 87.)

C'est l'homme qui règle la raison ; et la raison a été donnée pour régler et conduire l'homme. Accordez.

Deux puissances dans l'homme exercent leur empire;
L'une pour l'*exciter*, l'autre pour le *conduire.*
L'*amour-propre* dans l'âme enfante le désir,
Lui fait fuir la *douleur*, et chercher le *plaisir.*
La *raison* le retient, le *guide*, le *modère* ;

L'*amour-propre* est donc vicieux, corrompu. Par lui-même il se porte aux *excès ;* il faut que la *raison* le *retienne*, le *guide*, le *modère.* Comment ne voyez-vous pas là une *concupiscence vicieuse?* Vous en rencontrerez encore d'autres preuves. Laissez parler ces messieurs, ils vous en fourniront abondamment.

Calme des passions la fougue téméraire.

Cela s'appelle-t-il porter une sentence de condamnation : la *fougue téméraire.*

L'un et l'autre d'*accord* nous donnent le moyen
Et d'éviter le mal et d'arriver au bien.

Mais seront-ils d'*accord* l'un et l'autre? voilà le point important. Vous entendrez, dans un moment, l'aveu décisif et humiliant de ces auteurs ; ils vous diront que non.

Bannissez l'amour-propre, écartez ce mobile,
L'homme est enseveli dans un repos stérile.

Cela est vrai si vous l'entendez de l'amour nécessaire, essentiel, indélibéré, que nous avons pour nous-mêmes, pour notre conservation, pour notre bonheur en général ; amour qui est bon ou vicieux selon l'application qu'on en fait librement à chaque cas particulier. Mais si vous l'entendez, comme nos philosophes poëtes, de l'amour de nous-mêmes, qui s'attache à la créature, qui n'est occupé qu'à nous procurer les avantages périssables de ce monde, la proposition est fausse, parce que l'amour général et bien appliqué selon les lois de la religion, suffit pour nous mettre en action. Pope continue :

Otez-lui la *raison, tant son effort est vain*,
Il se conduit sans règle, il agit sans dessein.
La *raison, l'amour-propre* avec le même effort
Tendant au même but *doivent marcher d'accord*

P. 86.

Ils le *doivent ;* mais le font-ils? Pope entreprend de le montrer. Ecoutons-le :

Ils ont pour la *douleur* une *invincible haine*,
Un attrait naturel *au plaisir les entraîne.*

Pour le dire en passant, cette haine est néanmoins tellement *invincible*, qu'on la surmonte tous les jours pour la gloire ou pour un intérêt temporel. Pope vous le dira lui-même, et dans la même page :

Mais lorsque, d'un mortel *élevant le courage*,
Elles ferment les yeux *sur son propre avantage ;*
La raison applaudit à leurs *nobles transports*,
Et du nom de *vertu* couronne leurs *efforts.*

Serait-il moins *raisonnable* et moins possible de la *vaincre* pour une gloire et un intérêt éternel ? Voilà pour l'*invincible.* Avançons.

Mais l'*amour-propre*, ardent à l'*aspect du plaisir*,
Dévore avidement l'objet de son désir.
La *raison* le *ménage*, et d'une *main habile*
Prend, sans blesser la fleur, le miel qu'elle distille.

Voilà un beau vers, il est fait avec dextérité, il est délicat. La *raison* est-elle aussi adroite? vous le verrez bientôt. C'est la seconde promesse que je vous en fais. Tout nous y conduit. Ne rompons pas la suite du discours de Pope.

L'homme doit *discerner*, s'il veut *se rendre heureux*,

Même pour cette vie-ci : remarquez-le bien.

Du plaisir *innocent*, le plaisir *dangereux.*

Où est la *règle* pour le *discerner?* Ces messieurs ne se mettent pas en peine de l'indiquer. Cela sera à la discrétion de vos *passions* ou d'une *raison* aveugle. Quoi qu'il en soit, il *faut discerner.* Voilà presque la *vigilance* évangélique : il faut y revenir malgré qu'on en ait.

Que sont les passions ? l'*amour-propre* lui-même
Évitant ce qu'il hait, et cherchant ce qu'il aime.
D'un bien faux ou réel la prompte impression
Les frappant vivement, les met en action.
Lorsque *sans offenser* les *intérêts des autres*,
Leur mouvement se *borne à contenter les nôtres ;*
La *raison les adopte*, et leur donnant ses soins
Emprunte leurs secours dans leurs *justes* besoins

C'est ici sans doute la *règle* du discernement que nous demandions tantôt : il faut que les besoins soient *justes.* Et quelle est la loi qui sert de règle pour discerner ce qui est juste ? Suffit-il qu'on n'offense pas les intérêts des autres ? oui, c'est toute la justice de ces messieurs. On en donnera cent preuves au besoin. Sur ce pied, que faut-il penser d'un infâme ivrogne qui ne connaît de plaisir et de bonheur qu'à satisfaire sa brutale passion? Il ne tient à personne, il n'a ni femme ni enfants, il ne ruine que sa bourse et sa santé; et peut-être qu'il est assez riche pour fournir à la dépense, *sans offenser les intérêts des autres*, il contente le plaisir qui l'intéresse. La raison adopte-t-elle cela? Ici, fastueux et vains politiques, vous criez : Cet homme offense les intérêts des autres, puisqu'il est inutile à l'Etat, qui a droit sur tous ses sujets. Pas plus inutile que vous, qui, nageant dans l'abon-

dance, n'avez d'autre soin du matin jusqu'au soir que celui de nourrir votre embonpoint, *curare cutem;* passez le jour et la nuit à vous divertir; et dont tout le service que vous rendez à l'Etat, se borne à vous trouver au spectacle, au bal et autres parties de plaisir. Le cabaret ou sa maison est le spectacle de cet homme, lui et vous êtes aussi utiles l'un que l'autre au public.

Mais lorsque d'un mortel élevant le courage
Elles *ferment ses yeux sur son propre avantage*,
La *raison applaudit* à leurs *nobles transports*
Et du nom de *vertu couronne* leurs efforts.

Elle doit les traiter de *folie*, de *fanatisme*, non de *vertu :* puisque, n'ayant rien à espérer dans une autre vie en récompense de cette perte *de vos propres avantages*, vous êtes ennemi de vous-même en vous en privant. Aussi vous condamne-t-on à Berlin (*séance du 19 janvier*, 1752). M. Formey, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences et des belles-lettres, termina la séance du 19 janvier de la présente année, par un *Discours sur l'obligation de se procurer toutes les commodités de la vie, considérée comme un devoir de la morale*. Mais si c'est une *vertu d'oublier nos avantages* pour des raisons toujours humaines, il sera permis, et ce sera une *vertu* plus grande et bien réelle de les oublier pour chercher à plaire à Dieu. Voilà à quoi la *raison applaudit*, et ce qu'elle *couronne du nom de vertu*. Rien de plus *raisonnable* que l'Evangile.

Mais de ces *passions* la *séduisante amorce*
A sur le cœur de l'homme ou *plus ou moins de force*.
Selon que les esprits répandus dans les corps.
Sont plus ou moins nombreux, plus faibles ou plus forts.

Sa séduisante amorce : voilà une épithète déshonorante, et qui sent bien une *cupidité vicieuse*, telle que l'Evangile nous la montre dans l'homme. A l'égard *des esprits* animaux, il est vrai qu'ils contribuent jusqu'à un certain point à leur donner de la *force* ou à les affaiblir; et c'est ce qui fait voir la sagesse de la religion de Jésus-Christ, qui ordonne des jeûnes et d'autres austérités pour empêcher que *les esprits répandus dans le corps ne soient trop nombreux*, et, par ce moyen, affaiblir les passions et les mettre hors d'état de résister à la *raison* ou à la *foi*, chargées de les conduire. Et parce que la religion naturelle est ennemie de ces pratiques, les passions emportent l'homme, et vous allez voir quel ravage elles font. Pope vous en fera la peinture; je ne veux pas toucher au pinceau, je vous ferai seulement remarquer les traits du tableau qu'il a tracé.

De là se forme en nous *la passion régnante*
Qui *toujours combattue*, et *toujours triomphante*...
P. 91.

Par qui combattue? par la raison? Voilà déjà le premier trait de leur *accord* tant promis et tant vanté. Pourquoi *combattue?* qui est-ce qui a eu tort? la *passion* combattue ou la *raison* qui combat? Si c'est la *raison*, elle n'est guère *raisonnable*. Si c'est la *passion*, il y a donc en elle quelque chose de *vicieux*. Est-ce par les autres *passions* qu'elle est *combattue?* Quelle est celle qui a tort? Vous me montrerez tout au moins une passion vicieuse; et voilà la concupiscence que l'Evangile condamne d'*accord* avec la *raison*. Ecoutez encore ce que Pope ajoute au sujet de cette passion régnante.

Semblable à ce serpent du grand législateur,
Qui brava d'un tyran le prestige enchanteur,
Des autres passions soumet l'*honneur rebelle*,
Les dompte, les dévore, et les transforme en elle.
Ainsi la *passion* qui *doit nous gouverner*
Acquiert sur notre esprit le *droit de dominer :*
Elle y verse en secret sa *maligne influence :*
Elle y transforme tout en sa propre substance.

Sa maligne influence! Dites encore qu'elle est innocente, et qu'il n'y a pas en nous une cupidité *vicieuse*. Cependant c'est ce vice qui, selon notre poëte, par une énorme contradiction, *doit nous gouverner*, et a *droit* de *dominer* sur notre esprit. Quoi! une passion *séduisante*, folle, insensée, *maligne*, aura droit de nous gouverner, de nous dominer!

L'*imagination* seconde ses efforts,
Et la rend *souveraine* et de l'âme et du corps.

Ses *influences* en sont-elles moins *malignes* et moins funestes parce que l'imagination seconde ses efforts? A-t-elle raison de les seconder? L'imagination est-elle une troisième règle que l'homme doit suivre, surtout après que l'on a tout concentré dans deux règles seulement, savoir : dans la *raison* et dans la *passion?* Appartient-il à l'imagination de distribuer les couronnes et les sceptres? Je sais que, de fait, l'imagination travaille beaucoup; mais encore une fois a-t-elle droit de faire tout ce qu'on lui attribue ici? et si elle l'a, pourquoi ne lui a-t-on pas assigné de place dans le fond du système, et qu'on a tout réduit à *deux puissances?* N'est-ce donc pas une imagination déréglée qu'il faut rectifier et ramener au vrai? J'en dis autant de l'*habitude*.

Chaque jour l'*habitude* et nourrit et fait croître
Ce penchant qu'avec nous la nature fit naître.

Quoi! la *nature* a fait *naître* ce penchant tel que vous l'avez dépeint, *fougueux*, *vicieux*, *tortueux*, contraire *au devoir*, versant une *maligne influence, la honte de la nature!* Vous blasphémez contre la nature, dont le propre, selon un principe fondamental de vos systèmes, est d'être bonne, de ne produire rien de mauvais, d'être exempte de corruption, d'être donnée pour nous conduire, et qu'il *est toujours sûr de suivre*.

Cédons, conformons-nous aux lois *de la nature*
La *route* qu'elle trace, est *toujours la plus sûre*..
P. 93.

Vous dites que c'est l'ouvrage de la nature. Et la preuve, où est-elle? point; si ce n'est celle-ci : c'est que nous naissons tous ainsi; qu'il faut nécessairement que nous ayons été au commencement tels que nous sommes aujourd'hui, puisque les essences et les règles établies au temps de la création ne peuvent point changer; qu'enfin nous sommes dans le monde le plus parfait. Vous avez vu plus d'une fois le faible de cette prétendue

preuve ; et vous avez vu aussi que Pope, par une contradiction grossière avec lui-même, attribue ailleurs cette *furieuse ardeur des passions* non à la *nature*, mais à la chute de l'homme, et à la nouvelle espèce de crime qu'il fit de répandre le sang des animaux et de se nourrir de leur chair. Pope sentait alors que c'était blasphémer contre l'Auteur de la nature que de lui attribuer un tel ouvrage ; il ne vient donc pas de lui.

Ce penchant qu'avec nous la *nature* fit naître. Mais il est vrai que nous naissons avec ce penchant *corrompu, malin, vicieux*, c'est-à-dire que nous naissons avec le péché originel ; car le péché originel n'est autre chose que le *règne* de cette passion maligne dans le temps de notre naissance. Nous voilà revenus à ce que la foi nous enseigne. Pope y reviendra encore plus d'une fois sans le vouloir et sans y penser. Le péché originel est le dénoûment des difficultés qui forment l'*étonnant mélange* qui se trouve dans l'homme : c'est la solution du problème, c'est le mot de l'*énigme :* sans lui on ne devine pas, et l'on est perdu dans le labyrinthe.

Non, nous ne revenons point à l'Evangile. En même temps que nous reconnaissons *les vices* de cette *passion dominante*, nous disons aussi qu'elle *a droit de régner, et que tout est bien.*

J'abandonne Pope avec une telle réponse à la risée du peuple.

Non. Nous ne blasphémons point contre la nature, puisque nous enseignons en même temps que la nature a pris soin de remédier à ce *mal*, à ces *ingrédients*, en donnant la *raison* pour *conduire* la *passion*, la *retenir*, la *guider*, la *modérer*, en *calmer la fougue téméraire*, lui servir de *règle*. Oui, une *raison* qui ne peut rien, qui conspire avec le coupable, qui se rend complice de son crime, qui entre dans la conjuration. Si vous refusez de m'en croire, demandez-le à Pope. Ecoutez : il continue ainsi en parlant de cette *passion régnante :*

Lorsque sa force agit, loin de lui *résister*,
L'*esprit* et les talents ne font que l'*irriter*.
Que dis-je ? la *raison* dans le secret de l'âme
Flatte cet ennemi, le soutient et l'enflamme.
Telle que le soleil, qui souvent par ses feux
Rend des sucs *corrompus* encor plus *dangereux*.
Quelle que soit enfin la *passion régnante*,
Contre elle la raison est souvent *impuissante*...
P. 91 *et* 92.

Cet aveu est-il net, est-il clair, est-il sincère? Que pourrez-vous désirer de plus? Voilà comme la nature a remédié au mal de la nature par une raison *impuissante*. Il n'en demeure pas là. Ce qu'il ajoute est encore plus curieux et plus décisif.

Orgueilleuse raison, tu soutiens mal tes droits !
Faible reine, crois-tu nous prescrire des lois !
A quelque favori toujours abandonnée,
Tu lui laisses le soin de notre destinée.
A quoi donc se *réduit ton pouvoir si vanté ?*
De tes *dures leçons* quelle est l'*utilité ?*
Tu veux que du *plaisir* nous *redoutions les charmes ;*
Mais pour en *triompher* nous *donnes-tu des armes?*
Ta voix sur nos *défauts nous force à réfléchir ;*
Mais que peut ton secours pour nous en affranchir ?
De reproches amers en vain tu nous accables,
Sans nous rendre meilleurs, tu nous rends misérables.
Le flambeau qu'à nos yeux tu viens *sans cesse offrir,*
Sert à nous *tourmenter*, non *à nous secourir.*
Tu sais *justifier* nos différents *caprices,*
Et du nom de *vertu* tu décores nos *vices.*
Tu fais dans notre cœur, par les soins que tu prends,
A de faibles défauts succéder de plus grands.... (*p.* 92).

Pour conclusion, puisque la raison ne remédie à rien et ne sert qu'à nous rendre malheureux, ne la suivons pas, nous en sommes dispensés.

Cédons, conformons-nous aux lois de la nature ;
La route qu'elle trace est toujours la plus sûre.
Le but de la raison n'est pas de nous guider... (*p.* 93).

Qui est-ce donc qui parle ici ? Est-ce Pope? Avez-vous jamais vu une pareille extravagance? Voilà comme on raisonne en Angleterre ! C'est ainsi qu'on parle chez la seule nation qui pense ! Qui est-ce donc ici qui insulte à la *raison ?* Ce sont ceux qui ont renoncé à la *révélation* pour suivre la *raison*, qui ne veulent consulter que la seule *raison* sur la religion aussi bien que sur les sciences naturelles. C'est la religion naturelle formée par la *raison* qui maltraite ainsi la *raison !* Ce que Pope ajoute tout de suite n'est pas moins sensé. Ce que d'une main il vient d'ôter à la *raison*, il va le lui rendre de l'autre main. Ces messieurs n'ont qu'à parler, et aussitôt les choses seront comme ils le disent.

Le but de la raison n'est pas de nous guider.
Son principal emploi se borne à nous *garder.*
C'est un *maître prudent* chargé de nous *instruire,*
Qui doit *régler* nos goûts, mais non pas *les détruire ;*
Et de la *passion* qui *règne* dans le cœur,
Etre moins l'*ennemi* que le *modérateur.*
Par cette passion le ciel nous détermine
Aux desseins qu'a formés la sagesse divine....
De cette *passion la force impérieuse*
De tout autre *penchant* se rend *victorieuse.*
A l'objet qu'elle fuit, elle arrive toujours ;
Et qui veut l' *arrêter précipite son cours.*

Le but de la raison n'est donc pas de nous *guider ;* mais de nous *garder*, nous *instruire*, nous *régler*, nous *modérer*, nous servir de *boussole*, nous *éclairer* comme un flambeau.

La vie est une mer où sans cesse *agités,*
Par de *rapides flots* nous sommes *emportés.*
La *raison*, que du ciel nous eûmes en partage
Devient notre *boussole* au milieu de l'orage,
Et *son flambeau divin* prêt à nous *éclairer*
A travers les *écueils peut seul nous rassurer*... (*p.* 90).

Qu'est-ce que tout cela sinon nous *guider ?* Et cependant son but n'est pas de nous *guider?* Ce que j'avance est si vrai que Pope lui-même le dit à la page 87.

L'amour-propre dans l'âme enfante le désir,
Lui fait fuir la douleur et chercher le plaisir.
La *raison* le retient, le *guide*...

Pope, en faisant semblant de restituer à la raison tout ce qu'il lui avait ôté, s'est ménagé une porte pour échapper aux reproches qu'on a droit de lui faire, qu'il se contredit, qu'il laisse l'homme sans *guide*, et le *vice* de la nature sans remède de la part de la *nature*. Je maltraite une raison qui entreprendrait de *détruire* la passion dominante, et je fais l'éloge d'une raison qui se borne à la *régler*.

C'est un maître prudent chargé de nous *instruire*,
Qui *doit régler* nos goûts, et non pas les *détruire* :
Et de la *passion qui règne dans* le cœur
Etre moins l'*ennemi* que le *modérateur*.

Mais il n'échappera pas. Je montre premièrement qu'il déclame contre une *raison* qui se borne à *régler*, à *modérer* la passion. Vous l'avez déjà vu lorsqu'il a dit que le but de la raison n'est pas de nous *guider*. *Guider* n'est pas *détruire*.

Je montre secondement qu'il maltraite une raison qui tâche de soutenir son *droit* légitime et naturel. Ce n'est pas là une raison qui cherche à *détruire* ce qu'elle doit *régler*.

Je montre en troisième lieu qu'il se moque de la *raison*, non parce qu'elle cherche à *détruire* la passion régnante; mais parce qu'elle travaille à *modérer* ses excès, et qu'elle ne peut en venir à bout.

Le premier de ces trois points est suffisamment prouvé : restent les deux derniers; et afin de vous épargner la peine de rapprocher vous-même tous les traits qui servent de preuve, je vais vous les indiquer dans le honteux tableau qu'il vient de faire de la raison. Il la traite d'*orgueilleuse*.

Orgueilleuse raison, tu soutiens mal *tes droits*, en même temps qu'il avoue qu'elle se borne à soutenir *ses droits*. Il s'agit donc d'une raison qui se contente de *régler*, de *modérer*, comme elle en *a droit*, et qui n'entreprend pas de *détruire*.

Faible reine, crois-tu nous prescrire *des lois?* Elle a droit de *régner* et de prescrire des *lois*, et cela ne s'appela jamais *détruire*. Sans ses *lois* l'homme n'a plus de *règle*.

Otez-lui la raison, tout son effort est vain :
Il se conduit sans *règle*, il agit sans *dessein* (*p.* 87).

Donner des *leçons*, ce n'est pas *détruire*. La raison a *droit* d'en donner, elle en donne et elle ne va pas plus loin, et Pope le trouve mauvais.

De tes dures *leçons* quelle est donc l'utilité? Il crie contre une raison qui nous *force à réfléchir;* sur quoi? sur des défauts réels. Ce n'est pas là une usurpation injuste.

Ta voix sur nos *défauts nous force à réfléchir;*
Mais que *peut ton secours* pour nous *en affranchir*?

Voyez si cet homme se souvient de ce qu'il dit lui-même. Vous venez de lire ces deux vers :

Et son flambeau divin prêt à nous éclairer
A travers les écueils peut seul nous rassurer.

Il ne le peut pas, selon Pope lui-même.

Le flambeau qu'à nos yeux tu viens sans cesse offrir
Sert à nous tourmenter, non à nous secourir.

Il est donc démontré que Pope s'emporte contre une raison qui se tient dans les bornes de ses *droits* légitimes, ce qui est la seconde chose que j'avais entrepris de prouver. Reste à vous montrer, en troisième lieu, qu'il lui insulte, parce que loin de réussir à *modérer* les excès vicieux de la passion régnante, elle se laisse corrompre, et abandonne le soin de nous *conduire* et de nous rendre heureux.

A quelque *favori toujours abandonnée*
Tu lui *laisses le soin de notre destinée*...
Tu veux que du *plaisir* nous redoutions les charmes :
Mais pour en triompher nous donnes-tu des armes?
Tu sais justifier nos différents caprices,
Et du nom de *vertu* tu *décores* nos *vices*.

C'en est assez et trop. Relisez vous-même, si vous en voulez davantage. Il est donc démontré par trois classes de preuves que Pope rejette non une raison qui voudrait *détruire* la nature, mais une raison qui ne cherche qu'à *régler*. Il est donc vrai que dans son système la nature n'a pas remédié aux vices des passions naturelles; qu'en lui donnant la raison, elle ne lui a donné qu'une *règle* qui ne *règle* pas, un *modérateur* qui ne *modère* pas, un *conducteur* qui ne *conduit* pas, une *reine* qui ne *règne* pas, un *flambeau* dont la *lumière*, au lieu de nous *rassurer*, *ne sert qu'à nous tourmenter*, un tuteur qui *abandonne le soin de notre destinée* à quelque passion *favorite* et criminelle. C'est qu'en effet la raison ne suffit pas. Les *passions* ne peuvent pas nous servir de guide, parce que s'il y a du bon chez elles, il y a aussi du mal. Qui fera le triage? La raison? mais elle-même ne peut nous conduire : 1° parce qu'en nous donnant des lumières elle ne donne pas la force dont nous avons besoin, en montrant le mal elle ne le guérit pas; cette *boussole* n'empêche pas le vaisseau d'aller au gré des *flots* et des *vents orageux* de nos passions, et de faire un triste naufrage; 2° parce que parmi nos lumières il y a beaucoup de ténèbres, qui font que notre esprit ne peut être un guide sûr.

En lui que de *lumière*, et que d'*obscurité*!...
Et toute sa *raison* n'est presque qu'un *délire*.
S'il ne l'écoute point, tout lui paraît *obscur* :
S'il la consulte *trop*, rien ne lui *paraît sûr*...
Seul il peut découvrir l'obscure vérité,
Et d'erreur en erreur il est précipité... *P.* 65.

Ailleurs en parlant du *but* marqué par la cause éternelle et où nous devons tendre, il dit :

De ce *but* la *raison* libre de s'*écarter*
Sort de l'ordre prescrit, ose lui résister. *P.* 87.

La raison a donc besoin elle-même d'un guide, d'un conducteur, d'un modérateur? Qui sera ce conducteur? L'amour-propre, les passions? C'est précisément pour les régler, les conduire, les modérer que la raison a été donnée selon ce système. Sera-ce l'homme qui *dirigera* la raison? Pope le dit.

Dieu dirige l'instinct, et l'homme la raison. Et il la dirige mal. L'*instinct* des animaux est toujours bien *dirigé*, parce que c'est *Dieu qui dirige l'instinct*. Mais la raison est souvent fort mal *dirigée*, parce que c'est l'homme qui *dirige* la *raison;* ce qui fait dire à Pope :

En vain de la raison tu vantes l'excellence;
Doit-elle sur l'*instinct* avoir la *préférence!*
Entre ces facultés quelle *comparaison!*
Dieu dirige l'instinct, et l'*homme la raison*... *P.* 87.

L'*homme* dirige la *raison*, non par une *rai-*

son supérieure : ce serait la foi, et il la dirigerait bien. Mais on ne veut point de la foi dans ces systèmes. Il la dirige donc par *ses passions vicieuses* auxquelles il contraint la *raison* d'obéir. De là vient qu'elle est mal dirigée. De là ces reproches que Pope fait à la *raison :*

Tu sais justifier nos différents caprices,
Et du nom de vertu tu décores nos vices... *P.* 92.

Ce n'est donc pas là le directeur que nous cherchons. Où le trouverons-nous donc? La religion naturelle n'en montre aucun. Elle donne les *passions* pour conduire l'homme; et les passions ont besoin elles-mêmes d'être conduites. Elle donne la *raison* pour conduire les passions; et la raison elle-même a besoin d'être dirigée. Qui est-ce donc qui dirigera et les passions et la raison? Nous avons la *foi;* et la religion naturelle n'a rien. L'homme y est abandonné au vice de ses passions et aux ténèbres, aux égarements de sa raison.

On raccommode tout cela en disant : Bouchez-vous les yeux. Voilà d'horribles défauts! Non. Criez toujours *que tout est bien*, que c'est *un beau désordre qui ramène l'ordre par un autre tour*, que ce sont d'*heureuses faiblesses que Dieu a placées en chaque homme* (*P.* 97), que *tout désordre apparent est un ordre réel* (*P.* 81). Mais comment ce beau désordre ramène-t-il l'ordre? C'est une chose *inconnue*, mais qui n'en est pas moins vraie; *croyez* et n'en doutez jamais.

Rougis donc, ô mortel, de ta *présomption*,
Et ne nomme plus l'*ordre* une *imperfection*.
Ce qui *paraît* un *mal* à notre *faible vue*,
Est de notre bonheur une source *inconnue*... *P.* 80.

Voilà Pope perdu dans le labyrinthe, et avec son système il n'en peut sortir. Voltaire, qui pense de même, lui fait une triste compagnie. Mais il croit en sortir en disant : Ce n'est point un labyrinthe, l'*homme n'est point une énigme*. Voilà comme il faut se tirer d'une affaire.

Ce qui résulte de tout ce qu'a dit Pope, n'est que pour dissiper les ténèbres de la raison nous avons besoin d'une lumière supérieure à la raison, lumière pure, lumière infaillible : c'est la foi. Outre la *lumière*, il nous faut de la force et des armes pour vaincre les *ardeurs de la passion :* c'est la grâce de Jésus-Christ. Pope était à la porte pour sortir du labyrinthe et pour entrer dans la voie du salut. Dans le tableau qu'il nous a fait de la raison, il a dépeint, sans y penser, avec les couleurs les plus vives la tyrannie de la passion vicieuse, l'esclavage de l'homme et l'insuffisance de la raison pour nous en délivrer. Il nous a fait le portrait de l'homme sous le joug de la loi, *sub lege*, qui voit le bien qu'il faut faire et ne le fait pas, qui se trouve même importuné par cette lumière, qui devient enfin prévaricateur et plus criminel qu'auparavant. On ne peut mieux dépeindre tout cela que par ces vers :

Orgueilleuse raison,

qui te crois capable de nous conduire sans la grâce de Jésus-Christ,

Tu soutiens mal tes droits:
Faible reine, crois-tu nous prescrire des lois?

Voilà son impuissance :

A quelque favori *toujours abandonnée*,
Tu lui laisses le soin de notre destinée.

La voilà complice du crime. Jamais personne par son seul secours n'a fait le bien, pas un seul, *non est qui faciat bonum, non est usque ad unum.*

A quoi donc se réduit ton pouvoir si vanté par les philosophes orgueilleux, par les déistes, par Pope, par Voltaire, par les pélagiens, par les Juifs? La raison fait pour ceux-là la même fonction que la loi faisait pour les Juifs.

De tes *dures* leçons quelle est l'*utilité?* La loi est *dure* à qui ne l'aime point, à qui veut suivre ses passions. Quelle est son *utilité?* C'est de vous faire sentir votre faiblesse, en voyant que vous connaissez le devoir et que vous n'avez pas le courage de l'accomplir. C'est la disposition prochaine pour recourir à la grâce du Sauveur.

Tu veux que du *plaisir* nous *redoutions les charmes :*
Mais pour en *triompher* nous *donnes-tu des armes ?*

Aveu important, que c'est la *raison* même qui *veut* que nous *redoutions les charmes du plaisir*. Le *plaisir* condamné par la *raison :* elle donne la main à la *foi* et la foi est plus raisonnable qu'on ne pense. La *raison* donne-t-elle des *armes pour en triompher?* Non. Autre aveu également important. Ces *armes triomphantes* ne sont autre chose que la grâce médicinale de Jésus-Christ, qui guérit en nous l'amour du *plaisir* terrestre par l'amour de la loi répandu dans les cœurs par le Saint-Esprit, en conséquence du sang de Jésus-Christ qui nous a mérité cette faveur.

Ta voix sur nos *défauts nous force à réfléchir:*

Ce sont des *défauts réels* que la *raison* condamne. Et Pope prend parti pour ces défauts contre la *raison.*

Mais que *peut ton secours* pour nous *en affranchir* ?
De reproches amers en vain tu nous accables.

Ils sont néanmoins *justes* ces reproches, ainsi faisait la loi.

Sans nous rendre *meilleurs*, tu nous rends *misérables.*

Par elle-même elle tend à nous rendre *meilleurs ;* mais elle n'y réussit pas, et l'homme est *misérable* dans la *religion naturelle* comme le Juif sous le joug de la loi.

Le flambeau qu'à nos yeux tu viens sans cesse offrir
Sert à nous *tourmenter*, non *à nous secourir.*

Et nous devenons prévaricateurs, et par là plus criminels :

Tu fais dans notre cœur par les soins que tu prends
A de *faibles défauts* succéder de *plus grands.*

Voilà ce que la foi nous enseigne par la bouche de saint Augustin (*Lib. de Grat. Christ., cap.* 8, *n.* 9) touchant la loi sans la grâce. « La loi commande plutôt qu'elle n'aide : *Jubet enim magis quam juvat.* Elle montre la maladie et ne la guérit pas : *Docet morbum*

esse, non sanat. Au contraire le mal qu'elle ne peut guérir n'en devient que plus grand : *Imo ab ea potius quod non sanatur, augetur.* Et pourquoi ? Afin que nous recourions avec plus d'ardeur au remède, qui est la grâce de Jésus-Christ : *Ut attentius et sollicitius Gratiæ medicina quæratur.* Car voici en quoi consiste l'*utilité* de la loi : *Et hæc ostendatur legis utilitas.* C'est qu'en nous rendant prévaricateurs et plus coupables, elle nous contraint de recourir à la grâce du Libérateur qui nous aidera et nous fera triompher de la concupiscence, de nos mauvais penchants, du vice de nos passions : *Quoniam quos facit prævaricationis reos, cogit confugere ad gratiam liberandos, et ut concupiscentias malas superent adjuvandos.*» Voilà jusqu'où l'insuffisance de la *raison* et la tyrannie des passions avait conduit Pope. Il était à la porte de la grâce et du salut. Naturellement il devait dire comme saint Augustin : Mes *passions* sont vicieuses et corrompues : il est impossible de me le dissimuler. La *raison*, qui me découvre leurs défauts, n'est pas un secours suffisant pour les corriger et pour me délivrer de leur cruel empire. Cherchons donc du secours ailleurs. Nous en trouverons en Dieu par le moyen de Jésus-Christ, il éclairera mes ténèbres par la foi ; il me rendra victorieux de mes passions par sa grâce. Cela s'appellerait justement suivre la *nature*. Mais non ; Pope raisonne tout autrement. Les *passions* sont corrompues, elles sont rebelles à la raison, elles tyrannisent, elles me rendent *vicieux ;* la raison veut me rendre *meilleur*, mais elle est trop faible pour y réussir. Renonçons donc à la raison, et *cédons* aux passions que nous appelons les *lois* de la *nature :* la *route qu'elle trace est toujours la plus sûre*. C'est raisonner en dépit du bon sens, et prendre son parti en désespéré.

Ce n'est pas agir en désespéré : *La route que trace la nature est toujours la plus sûre.* Mais premièrement, la raison ne vous est-elle pas aussi donnée par la nature ? N'est-ce pas un *présent du ciel*, un *flambeau divin ?* Suivre la raison, n'est-ce pas suivre la *nature ?* Pourquoi donc la rejettez-vous en disant que

> Le but de la raison n'est pas de nous guider ?

Secondement, si vous parliez d'une nature saine et sans corruption, passe. Mais vous nous avez dit cent fois que les passions sont vicieuses, et vous nous le direz encore.

> Pourquoi prétendez-vous qu'*exempt de passions*
> L'homme soit insensible à leurs *impressions ?*...
> Nous voudrions que l'homme *ami de la vertu*
> *De désirs vicieux ne fût point combattu....*
>
> *P. 73, n. 74.*

Vous voyez que des *passions* produisent des *désirs vicieux,*

> Et que le cœur conduit par la *loi du devoir*
> *Jamais des passions ne sentit le pouvoir.*

Peut-on parler plus clairement ? Les passions s'opposent à la *loi du devoir*. L'on avoue encore :

> Que *toujours* notre cœur au dedans *divisé*
> De *vices*, de vertu se trouve *composé*.

Ce n'est pas en suivant les lois de la raison qu'il est *composé de vices*, car la raison les condamne tous ; c'est en suivant *les passions*. Elles sont la source des *vices ;* et cependant ces hommes disent : *cédons*, suivons *les passions*, c'est la *voie la plus sûre ;* et laissons la raison : *son but n'est pas de nous guider.*

Faisons une autre remarque sur cet endroit. Pouvez-vous, monsieur, vous empêcher de voir ici ces deux hommes dont parle saint Paul, c'est-à-dire, deux penchants intérieurs opposés l'un à l'autre, et qu'on ne voulait pas croire ? L'expérience le montre.

Tout est bien dans l'homme, nous dit-on. Les vices ne sont pas bons, mais ils sont bien : il faut qu'il y en ait. Je vous demande : Faut-il les approuver ? faut-il y céder ? Non, il les faut combattre par la vertu, et c'est alors *que tout est bien dans toute la nature.*

> La *nature* et la *foi* par l'appas du bonheur
> Tournent à la *vertu* les *désirs* de son cœur ;
> *Redressent* doucement sa pente *tortueuse*,
> Brisent des *passions* la fougue impétueuse. *P. 150.*

On nous montre de plus en plus dans l'homme des passions *vicieuses, impétueuses, fougueuses, combattues, brisées ;* une pente *tortueuse redressée* par la *nature* et par la foi. Nous venons de voir combien il est vrai qu'elle est redressée par la nature. Nous verrons quelque jour ce que c'est que la *foi de Pope*. Mais ce que nous voyons ici très-distinctement, c'est une cupidité vicieuse, une nature corrompue dont la religion révélée nous parle. Ce qu'ils ne veulent pas *croire*, ils le *croient* malgré eux, ils le voient : tant la religion est conforme à la *raison*. Pope nous parle de *combattre*, de *réprimer*, de *briser la fougue* des passions ; c'est ce qu'on appelle renoncer à soi-même ; c'est l'*abneget semetipsum ;* et nous voilà revenus à l'Evangile. C'est ce que vous ne vouliez pas. La *raison* le veut malgré vous : tant la foi et la raison s'accordent ensemble!

Qu'est-ce donc qu'on a gagné en renonçant à l'Evangile ? On le trouvait trop sévère ; on ne voulait point entendre parler de mortifier ses passions ; on a voulu se mettre au large et se procurer la liberté de suivre sans scrupule tous ses penchants *naturels*, qui font ce que nous appelons la cupidité ou concupiscence. Dès qu'ils sont naturels, ils sont l'ouvrage de Dieu, disait-on ; et s'ils sont l'ouvrage de Dieu, ils sont bons ; c'est accuser Dieu même, que de les regarder comme mauvais : c'est entreprendre de détruire ou de réformer son ouvrage que de les combattre et les réprimer ; c'est un crime, disait-on, et on le dit encore à Berlin : *On est obligé de se procurer toutes les commodités de la vie, c'est un devoir de la morale.* Mais le bel édifice de ce système, qu'on avait bâti avec tant de complaisance, se trouve détruit par les mêmes mains qui l'ont élevé. Cent fois on a été forcé, par la suite du système, d'avouer et de reconnaître des désordres dans les passions, de remarquer des vices et de la

corruption dans le penchant naturel, d'enseigner la nécessité de combattre sans cesse, comme l'Evangile l'enseigne; et l'on a vu échapper de ses mains tous ces grands avantages, dont on avait pris tant de plaisir à les remplir.

Voltaire lui-même ne trouve que tout est bien que parce que l'homme est nécessairement un composé de *bien* et de *mal;* autrement l'homme serait *parfait*, et s'il était *parfait*, il serait *Dieu*. Je veux bien l'avertir en passant de ne pas craindre pour Dieu. Non, si l'homme était parfait, il ne serait pas Dieu pour cela. Pourquoi ne pourrait-il pas être parfait aussi bien que le *séraphin transporté, qui n'est qu'amour et que louange,* comme dit Pope? Les lois générales s'opposaient-elles plus à la *perfection* de l'un qu'à la perfection de l'autre? Oui : il fallait que l'homme eût des défauts afin que le monde n'en eût pas. Vous le dites, parce qu'il vous plaît de le dire, pour vous tirer d'affaire : c'est un *mystère* que vous ne comprenez pas plus que les *mystères* de la religion chrétienne, que vous ne rejetez que parce que vous ne les pouvez pas comprendre. Vous ne le comprenez pas; mais vous voyez bien qu'il faut que c'en soit là la cause, puisque les choses sont en cet état, c'est-à-dire, puisque l'homme est imparfait. C'est toujours la chanson du *monde le plus parfait,* tant de fois rebattue et tant de fois trouvée ridicule. Enfin, voilà le séraphin parfait, selon Pope, sans préjudice des lois générales, sans faire tort à la perfection du monde; et cependant il n'est pas Dieu pour cela : pourquoi l'homme serait-il Dieu, s'il était parfait? Je ne demande pas si la *raison*, que l'on veut suivre uniquement sans écouter aucune révélation, nous fait connaître des *séraphins;* en peut-on douter quand un anglais en parle? Tout ce qu'il lui plaît de dire peut-il être autre chose que la raison? Cela soit dit en passant : le point capital, c'est que l'homme, de l'aveu de Voltaire, est un composé de *mal* et de *bien*.

Il voit malgré lui deux choses dans l'homme, du *bien* et du *mal;* un mal à *éviter*, à *blâmer*, à *corriger*, à *punir;* puisque, selon Pope, la *nature* elle-même en est *indignée*, et qu'elle le *punit;* et, indépendamment de Pope, la chose parle d'elle-même : quand l'homme suit le *mal* qui est en lui, fait-il bien? Oui. Pourquoi donc l'appelez-vous un mal? Ce n'est qu'un mal *prétendu*. C'est-à-dire que ce n'est qu'un mal apparent et un bien réel. Ainsi, l'homme est un composé de *bien* et de *bien*. Est-ce là l'oracle que vous avez voulu prononcer? Non. Il est donc différent de ce que vous appelez un *bien*, c'est un *mal réel*, et c'est faire fort mal que de le suivre, c'est être vicieux, c'est être coupable : il faut nécessairement y résister, le combattre, le mortifier. Voltaire est forcé d'en convenir :

> Je suis loin d'en conclure, orateur *dangereux*,
> Qu'il faut lâcher la *bride* aux *passions* humaines.
> De ce coursier *fougueux* je veux tenir les *rênes* :
> Je veux que ce *torrent*, par un heureux secours,
> Sans *inonder* nos champs, les abreuve en son cours.
>
> *Cinquième disc., v.* 80.

Vous voilà revenu à l'Evangile, de quelque côté que vous vous tourniez. Voltaire est perdu dans un *labyrinthe* qu'il ne connaissait pas; malgré lui l'homme est une *énigme* qu'il ne peut deviner; un *problème* qu'il ne peut résoudre, soit qu'il s'agisse de montrer la cause du *mal* qui est dans l'homme, soit qu'il s'agisse de trouver le remède au mal.

Pour finir, rappelons en peu de mots le bel accord des parties de leur système :

1° Les *passions*, toutes renfermées dans *l'amour-propre*, dont elles ne sont que des modifications différentes, sont *corrompues :* leur *influence est maligne*, etc. Et, cependant, elles sont bonnes, elles ont été données par l'Auteur de la nature.

2° Est-ce Dieu qui les a remplies de *malignité?* Oui. Ce blasphème est une suite nécessaire des lois générales du mouvement qu'il ne peut pas s'empêcher de suivre.

3° Les *passions* n'ont pas été données pour régler nos mœurs, mais pour nous mettre en action, en mouvement. La *raison* a été donnée pour régler l'action; mais la violence des passions l'emporte. Laissons donc là la *raison*, qui doit nous conduire, et suivons nos passions, que nous ne devons pas suivre.

4° Il les faut combattre : *L'homme est toujours en guerre avec son propre cœur;* et il les faut suivre : *c'est la route la plus sûre.*

5° Il les faut suivre; et, cependant, elles conduisent de travers : elles ont besoin d'être *dirigées* par la *raison*.

6° Il les faut diriger par la raison : *Et toute la raison n'est presque qu'un délire*, ou bien elle est complice du crime : *son but n'est pas de nous guider*.

7° La raison n'est presque qu'un *délire;* où puisera-t-elle sa règle pour conduire et régler les passions?

Répondez. Dans la foi : et dans le moment vous sortez du labyrinthe. Elle vous montrera que le péché *originel* est la cause de tout ce désordre. Elle vous donnera des lumières pures pour dissiper les ténèbres de l'ignorance dont la raison est obscurcie. Elle vous donnera le secours d'une grâce victorieuse de vos passions. Et tout rentrera dans l'ordre. Mais vous ne voulez pas de la foi : vous ne pouvez pas sortir du labyrinthe, vous y êtes perdu, vous y périrez.

A Louvain, ce 10 février 1752.

LETTRE XI.

Amour-propre. Loi naturelle.

I. Il n'a pas été possible, monsieur, de faire entrer dans la lettre précédente, déjà trop longue, toutes les réflexions que les nouveaux systèmes m'ont donné occasion de faire, sur ce qu'ils enseignent touchant les passions, ou amour-propre, ou penchant naturel. Il a fallu en réserver une partie pour celle-ci; et ce ne sont pas les moins importantes.

II. J'ai poussé Voltaire dans un fâcheux détroit. L'homme n'est point une énigme : c'est un composé de *bien* et de *mal*, par une suite

nécessaire des lois générales du mouvement que Dieu a été obligé de suivre, afin de produire le monde le plus parfait. Il faut, en conséquence, que l'homme ait des défauts, pour que le monde soit sans *défauts*. Je ne veux pas répéter ce que j'ai dit sur ce sujet ; je lui demande seulement une chose : L'homme fait-il bien de suivre le mal, c'est-à-dire, le mauvais penchant qui est en lui, ou s'il ne le doit pas suivre ? S'il ne le doit pas suivre; nous voilà revenus à l'Evangile, qui nous commande de combattre contre nous-mêmes, contre un penchant vicieux que nous apportons en naissant, et qui nous rend criminels et corrompus dès notre origine : dogme du péché originel. Si ce penchant est l'ouvrage de Dieu, nous serons donc obligés de combattre contre l'ouvrage de Dieu ; ce qui est horrible à penser. Oui, cela est horrible : aussi n'est-il pas permis de le combattre. Il ne faut donc pas résister à ce *mal*, à ce mauvais penchant ; il le faut suivre. Et voici les horreurs où ce principe nous entraîne. On ne sortira pas du labyrinthe par cet endroit : on s'y perdra encore davantage.

III. La *nature*, disent ces messieurs, est l'ordre que Dieu a donné, qu'il a établi, et qui ne peut jamais être mauvais. Si l'on cherchait à réformer l'homme, il faudrait réformer la nature. Ce que nous trouvons *mal*, est bon et très-sagement ordonné. Ce prétendu *mal* n'est autre chose que l'*amour-propre*, qui, selon Pope, Voltaire, Spinosa, etc., *est l'éternel bien des hommes ;* et les passions ne sont autre chose que cet amour-propre, qui prend différentes formes. Voilà donc ce qu'il faut suivre ; mais si cela est, pourquoi nous disent-ils que la *raison* doit les *régler*, les *gouverner ?* Elle le doit afin de prévenir ou d'arrêter les *excès* qui les rendraient vicieuses. Je demande : Sur quel principe la raison jugera-t-elle qu'il y a de l'excès ou non ? Le voici :

> Lorsque *sans offenser* les *intérêts des autres*,
> Leur mouvement se *borne à contenter les nôtres ;*
> La *raison les adopte*, et leur donnant ses soins
> Emprunte leurs secours dans leurs *justes* besoins.
>
> *Pope, p.* 89.

Blesser les intérêts des autres pour se procurer les siens, voilà l'excès blâmable. Mais les passions peuvent-elles se porter à des excès vicieux ? ces *mouvements* que vous appelez *excessifs*, ne sont-ils pas une portion de l'*inclination naturelle*, aussi bien que les *mouvements* les plus *légers ?* Les dernières impressions qu'elles font, ne sont-elles pas des mouvements *naturels*, aussi bien que leurs premières impressions ? Depuis le plus petit degré, jusqu'au degré le plus violent, tout n'appartient-il pas à la même passion ? Dès lors, c'est l'ouvrage de Dieu, selon le système. A quoi pensez-vous de vouloir corriger son ouvrage, de vouloir *arrêter*, *retenir*, *réprimer la nature !* Non. Il n'est plus possible de pécher en suivant les inclinations naturelles, à quelque extrémité qu'elles se portent ; parce qu'en suivant la cupidité qui est l'amour-propre, on ne fait que suivre un penchant que Dieu nous a donné.

IV. Ce ne sont pas ici des conséquences tirées avec violence et injustement imputées ; ce sont des choses avouées, approuvées, expressément enseignées. N'est-ce pas ce que veut dire Pope, lorsqu'après avoir fait monter la *passion régnante* jusqu'aux plus grands excès où elle se moque de toutes les *leçons* et de *toutes les lois de la raison*, il conclut qu'il faut abandonner la raison pour suivre le penchant excessif de cette passion qui fait la loi de la nature :

> Cédons, conformons-nous aux lois de la nature ;
> La route qu'elle trace est toujours la plus sûre.
> Le but de la raison n'est pas de nous guider...

Voilà le moyen de devenir impeccables. Il n'y a plus que les gens *raisonnables*, qui puissent pécher ; parce que la raison les porte à combattre les passions déréglées : ce sont là les criminels, les scélérats, les impies Capanées, les tyrans sacriléges, qui se révoltent contre Dieu en voulant détruire son ouvrage.

V. Spinosa l'avait dit. La *convoitise* est selon lui *la loi de la nature*, le *droit naturel*, qui ne peut rendre coupable celui qui y obéit : « *Sous la nature les hommes ne sauraient pécher*, dit-il (*Tr. th. pol., cap.* 16). Ce n'est donc point à la *raison* à régler le droit *naturel*, mais à la *convoitise* et aux *forces* de chacun en particulier... Dans l'état purement *naturel* nous avons *droit* légitime *sur toutes choses sans distinction* et pouvons en user *sans crime*, si nous les pouvons obtenir soit par *force*, par *ruses* ou par *prières ;* jusqu'à tenir pour *ennemi* quiconque nous empêche de contenter *notre appétit*. Donc le droit naturel sous lequel *tous les hommes naissent* et *vivent pour la plupart*, ne leur *défend* que ce *qu'aucun d'eux ne convoite* et qui n'est point en leur pouvoir : il *n'interdit* ni la *discorde*, ni la *haine*, ni la *colère*, ni la *fraude*, *ni rien enfin de tout ce que veut l'appétit*. » Pope parle de même, p. 97

> *Tous* sans distinction, le fou comme le *sage*,
> *Ne connaissent de loi que leur propre avantage.*

Voilà le renversement de la société. Et Voltaire viendra nous dire (*lettre* XXV), que sans cet amour-propre *il n'y aurait pas eu un art inventé, ni une société de dix personnes formée*. Vous voyez ici comment cet amour-propre réunit les hommes.

VI. Pope prétend remédier à cela en disant que par la crainte des représailles l'amour-propre a trouvé plus à propos de renoncer à ce droit pour son propre avantage. C'est-à-dire que s'il n'y avait point de vengeances, de cordes, de potences à craindre pour ces honnêtes gens, nous serions légitimement volés, pillés, égorgés dans nos maisons. Il faut avouer que la religion naturelle est tout-à-fait favorable au repos public. Ecoutons-le parler lui-même.

> Si l'objet que je cherche avec empressement,
> Les autres comme moi l'aiment uniquement,
> D'un bien dont *cent rivaux* veulent la *jouissance*
> Je voudrais *vainement* flatter mon *espérance*,

Pourquoi ne pourrais-je espérer de m'en mettre en possession ? Je ne serais pas *injuste* si je pouvais y réussir ; mais en me les appropriant, ces biens, je vais m'attirer *cent* ennemis à qui je ne pourrai point échapper :

Des *prières*, des *pleurs*, un *impuissant courroux*,
Pourront-ils me *sauver* de leurs efforts *jaloux* ?

Si je suis plus fort qu'eux pour me maintenir ; ils me les enlèveront par adresse.

Au *défaut de la force* une coupable *adresse*
Pour enlever mes biens emploiera la *finesse*.
Ainsi la *raison* veut que pour ma *sûreté*
Je *souffre* que la *loi* gêne ma *liberté*.

Je *souffre*, je permets, je consens pour ma *sûreté* que la *loi*, une loi civile, positive, arbitraire, d'institution purement humaine, *gêne* ma *liberté ;* une *liberté* au reste qui est *juste*, dont j'ai *droit d'user*. Mais je veux bien y renoncer par *intérêt*.

L'*intérêt* est *égal*, alors chacun conspire
A garder de *concert* ce que chacun désire.....
Et l'*amour-propre* fit un habile trafic
Du bien particulier contre le bien public.

Mais des millions de gens réduits à gagner leur pain à la sueur de leur visage, ont-ils un *égal intérêt* de conserver aux autres tant de richesses qu'ils *désirent* pour eux-mêmes, et que leur *amour-propre* aimerait bien mieux voir dans leurs mains que dans celles qui les tiennent? De riches à riches, j'avoue que l'*intérêt* est égal ; mais l'est-il ici ? Si l'on eût consulté le menu peuple pour suivre cet *habile trafic du bien particulier contre le bien public*, aurait-il *souffert*, aurait-il permis, aurait-il consenti qu'on gênât par une *loi* qui n'est pas *naturelle*, mais purement *politique* selon les nouveaux systèmes, sa *liberté* qui est une loi *naturelle* ? Aurait-il désiré qu'on gênât cette liberté, aurait-il trouvé que cette gêne faisait *sa sûreté ?* Aurait-il été bien persuadé que c'était faire *un habile trafic du bien particulier contre le bien public*, à moins que de faire auparavant un partage égal de tous les biens ? Si l'on avait été aux voix, n'aurait-il pas dit : Nous faisons le plus grand nombre, c'est à nous à décider. Nous ne voulons pas d'une loi qui nous prive de notre *droit naturel*, pour l'avantage d'un petit nombre : c'est sacrifier *le bien public* au *bien de quelque particulier*. Notre *sûreté* d'ailleurs ne demande point une telle loi : nous n'avons rien à craindre, parce que nous n'avons rien à perdre. Mettons-nous en possession de ce que nous désirons, et qui nous appartient par le droit de la *nature*. Si l'on veut nous troubler dans cette possession, nous saurons nous défendre, nous valons bien ceux qui voudraient nous attaquer. Quoi qu'il en puisse arriver, nous aurons toujours plus de biens que nous n'en possédons depuis que, sans nous consulter, on a gêné notre *liberté naturelle* par une loi arbitraire, et qui certainement est *injuste*, même *impie* en ce qu'elle combat, qu'elle *gêne* la *nature*, laquelle est une loi divine. Persuadez une fois au menu peuple qu'il a ce droit : et vous verrez par expérience si vous pourrez le faire consentir à y renoncer, pour établir une si grande inégalité à son préjudice. Il est donc vrai, et la chose saute aux yeux, que l'*intérêt* n'est pas *égal*. Comment donc ose-t-on avancer que l'intérêt de *l'amour-propre* a engagé tout le monde à porter une loi qui est contraire aux *intérêts* de plus des trois quarts du monde, s'il est vrai, comme on l'avance dans les nouveaux systèmes, qu'ils ont un *droit naturel* aux biens immenses qu'ils voient dans les maisons des grands, et que ce n'est que par complaisance qu'ils renoncent à ces grandes richesses, ou par l'*intérêt* qu'ils ont de conserver quelques mauvais meubles et ustensiles à leur usage, sans qu'on puisse leur en disputer la possession ?

VII. Quels casuistes que ces messieurs ! Toutes les fois qu'on pourra prendre le bien d'autrui par adresse, sans être aperçu et par conséquent sans péril pour sa *sûreté* personnelle, il sera permis de le faire en conscience. Toutes les fraudes seront légitimes. Confiez un riche dépôt à des hommes tels que nos faiseurs de systèmes ; ils ne courent aucun risque, ils n'ont qu'à nier le dépôt, et ce bien leur appartient par la loi naturelle. Tout ce qu'ils trouveront sous leurs mains, et qu'ils pourront garder sans s'exposer au supplice ou à une vengeance cruelle du côté de la partie lésée, ils peuvent s'en emparer justement et en toute conscience. On ne sera plus obligé à restituer un bien trouvé ou mal acquis. La preuve, c'est que tout ce que je *désire* m'appartient ; parce que ce *désir* est un *penchant naturel*, une *loi naturelle*, qui me donne un *droit naturel* et essentiellement *juste* sur tous les biens du monde. Opprimez les pauvres, la veuve et l'orphelin ; dépouillez tous ces gens qui sont hors d'état de se venger, vous faites bien, vous suivez votre *penchant naturel*. Que les lois civiles les condamnent ; dans la conscience vous n'êtes pas coupable du moindre péché.

VIII. Ces messieurs ont puisé ce système dans Spinosa, cet homme si détestable et si universellement détesté jusqu'aujourd'hui. Pour donner quelques bornes aux suites de ses maximes exécrables, il conseille aux hommes de faire par *amour-propre* ce qu'ils ne sont pas obligés de faire par le *droit naturel*. Il tâche de porter les hommes à se dépouiller de ce droit. *Nonobstant*, dit-il, *ces grands avantages, et cette vaste* liberté *que donne la* nature, *le plus* sûr *est de ne suivre que la* raison, *et de vivre suivant les lois qui ne regardent que ce qui nous est véritablement utile.*

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que Pope a fait entrer dans ses vers jusqu'aux expressions mêmes de Spinosa, l'*amour-propre*, la *liberté* que l'on permet de gêner, notre *sûreté*. Revenons à Spinosa.

D'ailleurs, il n'est personne qui ne souhaite de mener une vie paisible *et* tranquille, *autant qu'il est possible : chose néanmoins* inconcevable *tant que le* désordre *règne, et que la haine et la colère sont plus en vogue que la* raison, *nul ne pouvant vivre en* repos *et sans* inquiétude *parmi la* violence *et les* fourbes

que chacun tâche d'éviter par toutes sortes de moyens.

Spinosa pouvait-il mieux dépeindre les horreurs qui suivent de ses principes? Et cependant il prétend que ces principes sont la nature même, l'institution et l'ordre de Dieu. Vous voyez que les contradictions ne lui siéent pas moins qu'à ses disciples. Il continuera encore à honorer ses principes de la belle qualité *de droit naturel*, et en même temps à déclamer contre eux. Ecoutez :

Ajoutez à cela, que n'y ayant rien de plus triste que notre vie destituée d'un secours mutuel; il fallait de nécessité pour nous mettre à couvert de tant d'insultes, à quoi nous sommes trop sujets, que nous conspirassions unanimement *à nous* défaire *de notre* droit naturel, *pour le posséder en commun; et à* renoncer à notre appétit, *pour le soumettre à la* puissance *et* aux édits *de toute une communauté.*

IX. C'est-à-dire, en bon français, qu'il a fallu de nécessité corriger la *nature :* tant elle est *corrompue*, tant son appétit est vicieux, la source de toutes sortes d'*insultes*, ennemi de la *paix* et de la *tranquillité*, ami du *désordre*, de la *haine*, de la *colère;* cause des *inquiétudes*, de la *violence*, des *fourbes*. Pourquoi le *penchant naturel* n'est-il pas aussi *juste*, aussi *raisonnable* que les lois civiles? Il n'aurait pas besoin de ces lois, s'il était innocent, s'il n'était pas *corrompu;* comme l'homme juste n'a pas besoin de loi : il est lui-même sa loi, il se prescrit à lui-même par inclination et avec plaisir ce que la loi pourrait ordonner. Voilà ce qui s'appelle de l'équité, de la droiture, une nature saine et non corrompue. Mais le besoin de la loi est une preuve et une attestation de corruption dans la *nature*, qui en a besoin. On sent donc par expérience, on déclare, on démontre cette *corruption*, et on refuse de la *croire* de peur de croire à l'*Evangile*, qui est trop conforme à la *raison* et à l'expérience. Encore un mot de Spinosa au même endroit.

X. « *Ce que l'on eût néanmoins tenté vainement, si chacun eût voulu demeurer ferme dans la résolution de tout sacrifier à la* convoitise (à quoi pourtant il a droit), *et c'est pourquoi il fallait demeurer d'accord de n'écouter que la* raison (contre laquelle il a déclamé lui-même un peu auparavant : encore une fois la raison est donc contraire à l'*appétit*, à la convoitise; donc la *convoitise* est déraisonnable, vicieuse, corrompue), *et consentir en même temps à tenir l'*appétit *en bride, et à le* gourmander *en tant qu'il* veut nuire *au prochain : il fallait se résoudre à ne traiter les autres, que comme on veut être traité; et enfin à défendre l'intérêt et le bien d'autrui, aussi ardemment que le sien propre.*

XI. Reprenons les principes. 1° La nature n'est point corrompue, tous ses penchants, tous ses désirs sont bons; c'est elle seule qu'il faut suivre. 2° Tous nos penchants sont naturels, donc ils sont bons; il faut s'y livrer, il est impossible de pécher en les suivant. 3° Tout ce que notre penchant désire nous appartient, nous y avons droit, nous pouvons nous en emparer légitimement et en conscience. 4° Nous ne sommes point obligés de suivre la *raison*. « *Tant s'en faut que la* nature *nous ait déterminés à vivre selon les* lois *et les* règles *de la raison,* » qu'au contraire nous naissons tous dans une profonde ignorance, dit Spinosa au même endroit. Et à la fin il vient dire qu'*il a fallu demeurer d'accord de n'écouter que la raison*. Pourquoi chanter la palinodie? C'est qu'en disant que nous ne sommes pas obligés de suivre la raison, mais seulement notre *convoitise*, il avait mis le poignard dans la main de tous les hommes, il avait détruit toute société sans qu'il pût seulement se trouver dix personnes unies. Effrayé de cet horrible désordre, il comprit que la justice avait droit de le faire arrêter et punir comme un séditieux, un criminel d'Etat. Pour éviter le supplice, il appelle la *raison* à son secours, mais contre ses principes. Et par pure complaisance il lui fait régler la société, en laissant néanmoins en même temps subsister le droit de la *convoitise* en faveur de tous ceux qui voudront frauder et qui le pourront faire sans s'exposer aux châtiments, ou qui même, se moquant des supplices, voudront se faire en sûreté de conscience les compagnons de ceux qui finissent leurs jours sur les échafauds.

XII. On est donc convenu qu'on ne ferait point usage d'une chose si *bonne*, de peur qu'elle ne bouleversât tout : cette bonne chose, c'est l'*amour-propre*, qui, selon Pope, est un des chaînons de cette grande chaîne, qui lie invisiblement tous les êtres : chaînon si lié avec tous les autres, que lui, ou quelque autre, même le plus petit de tous étant dérangé, toute la vaste machine de l'univers serait bouleversée, et porterait l'épouvante jusqu'au trône de Dieu même. Ici on le dérange ce chaînon par le moyen des lois civiles et politiques, on le déplace; et cependant le tout ne périt pas; il périrait au contraire si on le laissait subsister, ce chaînon d'amour-propre; ce ne serait que volerie, brigandages, meurtres, etc.

XIII. Autres réflexions. Les hommes ont fait des *lois* pour *gêner*, *réprimer*, *gourmander* la *nature*, et cela est raisonnable. Dieu n'a pas le droit d'en faire. On a rejeté les siennes, par cette raison que *tout est bien comme il est.*

XIV. Mais où a-t-on puisé ces lois? Ce n'est point dans le *penchant naturel*, c'est contre lui qu'elles sont faites : c'est dans la *raison*, de l'aveu de Spinosa, de l'aveu de Pope.

> Ainsi la *raison* veut que pour ma sûreté
> Je souffre que la *loi* gêne *ma liberté.*

Elle nous *guide* donc ici, la raison? Mais cela ne lui appartient pas : *La nature ne nous a pas déterminés à vivre selon les lois de la raison*, disait Spinosa : *le but de la raison n'est pas de nous guider*, disait Pope (*Rép. à une dame, p.* 298). « C'est le *penchant naturel* qui nous a été donné pour nous *conduire*. *N'accusons point l'instinct que Dieu nous donne,* » et faisons-en l'usage qu'il commande, disait Voltaire. Et voilà qu'il nous *conduit* si mal,

cet instinct, qu'il n'est pas permis de le suivre, et qu'il le faut *conduire* lui-même ! « Que dira-t-on de l'Auteur de la nature, dit un autre, de nous avoir donné lui-même un *penchant* qu'il devait un jour *condamner* et *punir?* » Ils le condamnent eux-mêmes, ils ont établi des juges et des gibets pour le *punir*.

XV. Vous admirerez dans tout ceci un accord, une harmonie ravissante. Les hommes réussissent merveilleusement à composer des systèmes et à contrôler celui de Dieu. Peut-être que ce sont là de ces *heureuses faiblesses* que *Dieu* ou *les lois générales ont placées dans chaque homme* (*Pope, pag.* 97). Peut-être que le système a été formé, comme le monde, d'une manière toute matérielle, sans intelligence, par une aveugle combinaison des lois générales, et que c'est pour cela qu'il s'y trouve tant d'heureuses contradictions, *une éternelle discorde, qui fait qu'ils s'accordent* (*pag.* 74), ainsi que le plan du monde; que *de ces combats divers résultent des accords qui forment l'union de toutes* ses parties ; que ses principes *contraires* les uns aux autres sont des *vents nécessaires* au système, qui, loin qu'un *trouble naissant l'épouvante et l'arrête, sait mettre à profit une utile tempête;* qu'en un mot, *tant de désordres* ne font que ramener *un plus bel ordre* (*pag.* 90).

XVI. Si la *raison* ne nous est pas donnée pour nous *guider*, vous en deviez conclure qu'elle nous est encore moins donnée pour bâtir des systèmes du monde et des systèmes de religion. Vous lui ôtez ses profondes fonctions, pour lui en donner qu'elle n'a pas : faut-il s'étonner si elle vous sert si bien?

Louvain, ce 20 février 1752.

LETTRE XII.

La foi de Pope.

Avant mon départ de Louvain pour la cour de Bruxelles, j'ai été témoin, monsieur, de la douleur et de l'indignation universelles qu'a causées la thèse impie soutenue en Sorbonne au grand déshonneur de la célèbre faculté de Paris. Le soutenant mérite d'être dégradé du sacerdoce et nommément excommunié, tant à cause de l'énormité de son crime, qu'à cause qu'il s'est déjà dégradé lui-même: des déistes, des matérialistes reconnaissent-ils Jésus-Christ et son sacerdoce? Le syndic, ceux qui ont signé la thèse, celui qui y a présidé, ont-ils une foi plus saine? Ils ont lu tant de propositions hérétiques, manifestement blasphématoires et impies ; et la *foi* de ces docteurs n'en a pas été révoltée, elle ne s'en est pas même aperçue, ils les ont signées, elles sont entrées chez eux sans résistance et comme par la grande porte, si l'on peut ainsi parler. *Quelle foi!* Ne sont-ils pas indignes du sacerdoce ; et ne serait-ce pas les traiter favorablement que de leur accorder la communion laïque, en considération du désaveu qu'ils en ont donné? S'ils ont signé la thèse sans la lire, trop favorablement prévenus en faveur du soutenant, une telle négligence les rend indignes de jamais travailler pour l'Eglise. Elle se repose sur leur vigilance, elle les charge de faire en son nom l'examen de la doctrine que l'on enseigne; elle leur fait l'honneur de leur confier la garde d'Israël, et les gardes s'endorment ! *Filii mortis estis vos.* Heureuse la faculté de Louvain, qui par la grâce de Dieu s'est préservée de cette contagion !

On se souvient encore à la cour de Bruxelles de la belle épître de Rousseau à M. Racine contre les esprits forts, et l'on en est toujours édifié. C'est un grand exemple pour M. Pope, qui doit donner un jour un poëme sur la religion, à l'imitation de M. Racine : du moins M. le chevalier de Ramsay, son compatriote et son ami, nous flatte-t-il de cette espérance. J'ose dire que c'est pour M. Pope une obligation indispensable de détruire le faux système de son *Essai sur l'homme,* afin de réparer le scandale qu'il a causé. M. de Ramsay nous dit que Pope est bon catholique : s'il l'est en effet, voilà la preuve qu'il en doit donner. Il n'est pas possible de l'excuser, en rejetant les impiétés de son poëme ou sur les traducteurs qui n'en auraient pas pris le sens, ou sur des spinosistes et des incrédules qui auraient pris plaisir à lui donner un sens impie. Non. Il faut que M. Pope parle lui-même : il faut qu'il relève en détail les bévues de ses traducteurs et qu'il rétablisse le vrai sens de son ouvrage. Ses traducteurs ne sont pas sans conséquence et du nombre de ceux que l'on peut mépriser; et d'un autre côté, la matière est assez importante pour mériter qu'il en prenne la peine. Qu'il choisisse, ou de donner lui-même une traduction fidèle, ou d'en faire faire une dirigée par ses soins. Mais il ne paraît pas que les traducteurs se soient trompés, ni que les déistes aient pu lui prêter un sens qu'il n'a pas. Ce ne sont pas seulement quelques termes peu exacts, échappés de loin en loin, que l'on pourrait avoir mal pris : ce que j'ai écrit suffit pour montrer que tout le corps de l'ouvrage ne prêche que l'erreur, que toutes les parties du système sont d'accord pour annoncer l'impiété. Ce n'est pas un ouvrage qui se puisse corriger : c'est un ouvrage à refondre entièrement. Il est vrai qu'il parle encore des *arrêts infaillibles de la foi ;* mais qu'en a-t-il retenu? Je demande quelle espèce de catholique c'est qu'un homme qui refuse de croire que Dieu veuille faire des miracles en faveur de ses élus :

> Ne pensez pas que Dieu, comme un timide roi,
> Changeant à votre gré sa primitive loi,
> *Pour quelques favoris qu'il adopte et qu'il aime,*
> De ce vaste univers *dérange* le système.... (*P.* 134.)

Qui nous montre un Dieu qui n'est point libre de faire ce qu'il veut pour quelques particuliers, ou qui ne peut pas avoir pour eux une volonté, une bonté spéciale, un Dieu toujours *déterminé* par des *lois générales ;*

> Mortels, je le répète, une *loi générale*
> *Détermine toujours la cause principale.* (*P.* 127.)

Qui répète plusieurs fois que l'homme n'est né *que pour mourir,* sans parler de la résurrection et sans avertir que la mort est un ef-

fet au péché; qu'il faut se conformer *aux lois de la nature*, qui *sont la route la plus sûre?* Et où est la loi de l'Evangile et la voix de la foi? C'est la *raison*, dit-il, qui est notre *boussole*, la *raison seule peut nous guider à travers les écueils*. Un catholique dirait que c'est la foi.

Dieu lui-même, selon Pope, est sujet aux passions.

> Mais de nos *passions* les mouvements contraires
> Sur ce vaste océan sont des vents nécessaires.
> *Dieu lui-même, Dieu sort de son repos,*
> Il monte sur les vents, il marche sur les flots (*P.* 90).

Le *plaisir*, la *crainte*, le *soupçon*, la *haine* et le *chagrin* ont *été destinés au bonheur des hommes*. Nous avons tort de désirer que l'homme ne soit point *combattu par des désirs vicieux*, et que son cœur soit conduit *par la loi du devoir sans* sentir le pouvoir des passions contraires (*pag.* 94). Pope voit sortir les *vertus* les plus solides du sein de l'*orgueil*, de la *haine*, de l'*amour* impur, de la *colère*, de l'*avarice*, de la paresse et de l'*envie;* en un mot, des sept péchés capitaux. Chez les catholiques ils sont la source d'une infinité de péchés; chez Pope ils sont la source d'une infinité de vertus. Selon lui, nos vices viennent de Dieu.

> *Dieu, dans sa sagesse*
> *En chaque homme a placé quelque heureuse faiblesse.....*
> (*P.* 97.)

Comme la *fierté sévère*, la *témérité*, la *vanité*.

Pope soutient que l'homme n'est point *imparfait*, que le ciel l'a formé *tel* qu'il doit être, et qu'un *état plus parfait ne lui conviendrait pas*, ni dans l'état d'innocence, ni aujourd'hui par une vie vraiment et constamment sainte, ni par exemption de toute concupiscence, comme les catholiques le croient de la vierge Mère de Dieu. Selon lui, l'*homme ne connaît pas pourquoi il est l'esclave et le maître de ses penchants;* mais celui qui a la foi le connaît : il sait que tout le désordre qui est dans l'homme vient de sa chute dans le péché. Voyez si Pope a la foi. Un reste, un débris de son ancienne foi a conservé dans son esprit l'idée des anges et de leur chute : mais pour la chute de l'homme, il ne la connaît pas.... (*pag.* 72).

Est-ce dans la foi catholique qu'il a appris à parler du *règne* innocent de l'*amour-propre*, au lieu du *règne* de l'amour de Dieu? Est-ce dans cette foi qu'il a appris que la *fièvre*, la *douleur*, *une foule de maux sortirent à l'envi du sang des animaux*, quand les hommes commencèrent à manger de la chair? Elle ne lui a point appris que tout cela vient du péché de l'homme? Il n'a pas lu dans l'Ecriture que Dieu a donné aux hommes la chair des animaux pour nourriture, aussi bien que les légumes?

Où est-ce qu'il a appris que la religion fut rétablie par le moyen d'*hommes magnanimes, poëtes, orateurs, philosophes* sublimes, et que ce furent ces païens qui *trouvèrent cette foi, cette morale pure que leurs premiers auteurs tenaient de la nature* (*pag.* 119)? Quoi! la *foi* nous vient de la *nature!* Quelle *foi* que celle que les poëtes, les orateurs, les philosophes païens ont trouvée ou ramenée! Voilà la *foi* de Pope. Croire les rêveries du paganisme est plus sage que de croire les merveilles de l'Ecriture. Les *poëtes*, les *orateurs*, les *philosophes*, voilà les sauveurs du monde : ne nous parlez point des *patriarches*, des *prophètes*, des *apôtres*, ni même de *Jésus-Christ*.

L'Evangile lui a-t-il enseigné à se repaître d'*aimables chimères* et de *plaisirs imposteurs*, à parler avec estime d'un *orgueil secourable* et *consolant?*

> Regardez, des humains le *grand consolateur*,
> L'*orgueil* leur présenter son secours enchanteur.....
> (*P.* 99.)

Est-ce la foi catholique qui lui a dit qu'on ne sait pas ce que devient l'homme au sortir de ce monde, mais qu'au reste il *n'y a rien à craindre pour lui?* Ne *crains point pour ton sort; que ce soit dans ce monde ou dans quelque autre sphère*, il sera heureux. Cet Anglais prétend faire briller sur nous un *jour nouveau* (celui de l'Evangile n'était pas un jour pour lui) et confondre l'orgueil humain en lui *apprenant que tout est bien dans toute la nature* (*pag.* 152). S'il nous a appris quelque chose, c'est que tout est mal chez lui et qu'il a fait naufrage dans la foi. J'en rapporterais un plus grand nombre de preuves, si ceci n'était pas plus que suffisant, et si en s'étendant davantage on ne s'exposait pas à ennuyer : c'est ce que je veux éviter. Quand j'ai été plus long, c'est qu'il ne m'a pas été possible d'être plus court.

Adieu.

Bruxelles, ce 22 février 1752.

LETTRE XIII.

Culte religieux.

I. Dans les systèmes que nous combattons, monsieur, on ne veut point de culte de religion, sous prétexte que Dieu n'en a pas besoin. *Un Dieu n'a pas besoin de nos vœux assidus* (*Epît. à Uranie*); et l'on regarde ceux qui par état sont spécialement destinés à lui rendre ce culte, comme des hommes inutiles, follement occupés à parler à rien et à réciter tous les jours quelques milliers de mots Voyons si le ridicule qu'on prétend nous donner ne retombe pas sur la religion naturelle, et si elle ne nous donnera pas des armes contre elle-même sur ce point comme sur les autres.

II. Voltaire, affligé de ce qu'on avait refusé la sépulture ecclésiastique à mademoiselle Lecouvreur, qui fut enterrée sur les bords de la Seine, lui adresse ces vers :

> Non, ces bords désormais ne seront plus *profanes :*
> Ils contiennent ta *cendre*, et ce triste *tombeau*,
> Honoré par nos *chants*, *consacré* par tes *mânes*,
> Est pour nous un *temple* nouveau;
> Voilà mon *Saint-Denis;* Oui, c'est-là que j'adore
> Ton esprit, tes talents, tes grâces, tes appas,
> Je les *aimai* vivants, je les encense encore
> Malgré les horreurs du trépas,
> Malgré l'erreur et les ingrats,
> Que seuls de ce tombeau l'opprobre déshonore.
> *Ah!* verrai-je toujours ma faible nation

Incertaine en ses vœux, flétrir ce qu'elle admire,
Nos mœurs avec nos loix toujours se contredire,
Et le Français volage endormi sous l'empire
De la superstition !
Quoi ! n'est-ce donc qu'en *Angleterre*
Que les mortels *osent penser* ?

Voltaire adore la demoiselle Lecouvreur, il *chante* des psaumes sur son *tombeau : honoré par nos chants*. Les *cendres* de cette actrice sont des reliques *sacrées* qui sanctifient une terre *profane;* il pleure, il se lamente sur le traitement qu'on lui a fait. Que cela est beau, qu'il est raisonnable, quand il a une comédienne pour objet ! Mais qu'il est ridicule, qu'il est insensé, quand il a pour objet la Divinité ! A quoi pense Voltaire ? Voilà *adoration, cantiques, louanges, admirations, actions de grâces, lamentations* même, c'est-à-dire un culte religieux tout formé, tant il est *naturel* à l'homme d'adorer un Dieu et de lui rendre un culte extérieur qui procède des inclinations et du fond du cœur, et qui n'est que l'expression des sentiments intimes et sincères de l'âme ! Oui, mais c'est qu'il s'agit d'*adorer* une actrice ; la *raison* l'approuve. Quand il s'agit d'adorer Dieu, la *raison* le condamne et le juge insensé.

III. Voilà même le culte des saints autorisé par la religion naturelle dans la personne de sainte Lecouvreur, la sainteté des reliques reconnue et respectée ; sa *cendre* et ses *manes* ont *consacré*, sanctifié une terre *profane*. Voltaire me transporte de merveilles en merveilles : une *terre profane* sanctifiée ! Mais peut-il y avoir dans ce système *une terre profane?* Qu'est-ce qu'une terre profane ? Vous croiriez que tous les discours de ces génies sont pesés au poids de la raison; ils le disent, et vous le voyez.

IV. Ce n'est pas tout ; Voltaire adore la demoiselle Lecouvreur. Vous ne pouvez pas douter qu'en cela il ne suive la raison toute pure, et que ce ne soit ici un acte de la religion naturelle. C'est néanmoins, selon les principes de cette religion, comme s'il adorait un *ognon*, ou, si vous voulez, une *taupe*, puisque selon Voltaire *Archimède*, la demoiselle Lecouvreur et *une taupe peuvent être de la même espèce*. Les anciens Egyptiens ne blessaient pas plus la raison en adorant des ognons et les plus vils animaux, que Voltaire en adorant la demoiselle Lecouvreur. Après avoir renoncé à l'Evangile, qui a renversé toutes les idoles, c'est une suite toute *naturelle* et *raisonnable* de relever l'idolâtrie la plus insensée. Tels sont les prodiges qu'enfante le raisonnement d'un homme qui veut quitter la lumière de la foi pour se conduire par sa propre lumière.

V. Enfin Voltaire fait du tombeau de cette fille son Saint-Denis. Suivons-le partout où il nous veut mener, et admirons sa raison jusqu'au bout. Il juge que cette comédienne méritait d'avoir une place parmi les tombeaux de nos rois ; comme si pour avoir servi aux plaisirs de Voltaire elle avait acquis pour le moins autant de mérite que Turenne pour avoir soutenu la couronne ! Elle mérite plus : son tombeau est lui-même un Saint-Denis, un temple où elle est adorée par Voltaire. Tout cela n'est-il pas raisonnable? Et peut-on douter désormais que Voltaire et la raison ne soient une même chose ?

VI. Je finis en prenant la liberté de lui faire une demande. Quel besoin avait la demoiselle Lecouvreur des hommages que Voltaire lui rend après sa mort ? Il conçoit donc que ce n'est pas une chose insensée que de rendre à Dieu un culte dont il n'a pas besoin. Dieu le mérite, et cela suffit. Voltaire en a besoin, et cela suffit. La demoiselle Lecouvreur était digne des hommages de Voltaire, et Voltaire n'eût pas été heureux s'il eût manqué à ce devoir. La *nature* a parlé, et les disciples de la religion *naturelle* n'entendent que son langage.

Lille, ce 3 janvier 1752.

LETTRE XIV.

Incertitude des déistes.

Permettez-moi, monsieur, de relever encore un mot important de M. de Voltaire. Il se trouve dans quelques vers adressés aux manes de M. de Genonville.

Si tout n'est pas détruit, si sur les *sombres bords*
Ce *souffle* si caché, cette faible *étincelle*,
Cet *esprit*, le *moteur* et l'esclave du corps,
Ce je ne sais quel sens, qu'on nomme *âme immortelle*
Reste inconnu de nous, est *vivant* chez les morts,
S'il est vrai que tu sois, et si tu peux *m'entendre*,
O ! mon *cher* Genonville, avec *plaisir* reçois
Ces vers et ces *soupirs*, que je donne à ta cendre.

Monument d'un amour immortel comme toi. *Si*... Quel doute ! Ce serait dommage en effet qu'une créature si parfaite fût privée de tout sentiment après sa mort. Le désir de la *nature* est qu'elle soit *immortelle* et *spirituelle*. Et ce sentiment de la *nature* est si puissant, qu'il n'a pas pu être étouffé par ce système.

Si.... Vous n'en savez donc rien positivement ? La religion naturelle n'a rien de certain sur ce point fondamental. Car *si* Genonville sent encore après sa mort, il sent du bien ou du mal, point de milieu ; il est heureux ou malheureux, et il l'est éternellement, parce que les natures ne changent point, et que rien ne s'anéantit. Il se peut donc faire qu'il y ait véritablement un bonheur et un malheur éternels. C'est une chose douteuse pour la nouvelle religion : *si*, peut-être que oui, peut-être que non. Cette religion n'a rien de fixe et de décidé sur ce point, qui est de la dernière importance. Et cependant, dans cette incertitude, ses partisans prennent le parti de se conduire comme s'il était décidé que certainement il n'y eût aucun sentiment, aucune reconnaissance après la mort. Où est la raison ! Ils prétendent ne suivre qu'elle, mais la suivent-ils ? Bien plus, dans cette incertitude ils choisissent précisément ce qui doit doit les conduire au supplice éternel, s'il y en a un ; ils s'y exposent volontairement. N'est-ce pas fureur? Dans le *doute*, la *raison* veut que l'on prenne le parti le plus sûr. Ici M. Pascal vous bat en ruine. Voltaire, qui a voulu le faire mépriser, vient imprudemment se mettre sous les coups assommants qu'il lui porte. Vous pouvez le lire. Voyez l'article premier *Con-*

tre l'indifférence des athées, et l'article, *Qu'il est plus avantageux de croire que de ne pas croire ce qu'enseigne la religion chrétienne.*

J'ai encore une infinité de choses à vous écrire sur ce sujet. Autant que ce commerce de lettres vous sera agréable, il me le sera à moi-même, et je m'acquitterai avec plaisir des devoirs de la plus parfaite amitié, avec laquelle je suis, etc.

Lille, ce 10 mars 1752.

LETTRE XV.

Caractère de l'Apologie de M. de Prades.

Vous me priez, monsieur vous pouviez commander, de vous entretenir sur la thèse de M. de Prades, dont j'avais dit un mot dans la douzième des lettres qui ont été imprimées. Je vous satisferai d'autant plus volontiers que ce n'est pas à un incrédule, mais à une personne remplie de religion que j'ai le bonheur d'écrire cette fois-ci. Vous avez entendu parler de l'Apologie du bachelier de Sorbonne, vous avez été touché des protestations qu'il fait d'attachement à la religion chrétienne, et vous craignez qu'on n'ait été trop loin dans les censures qu'on a faites de sa thèse. Que ses protestations soient sincères ou non, il ne sera pas difficile de vous rassurer et de dissiper les alarmes d'une conscience délicate et timorée.

On peut avec de bonnes intentions tomber dans des erreurs réelles ; on peut s'exprimer imprudemment de façon que la plume enfante une erreur qui n'est point dans l'esprit ; on peut en croyant défendre la religion chrétienne donner des armes contre elle, surtout quand on ne prend point conseil, ou que l'on donne sa confiance à des hommes ennemis de la religion et que l'on croit meilleurs qu'ils ne sont : c'est bien pis quand on les connaît et qu'on se livre à eux, on peut faire des protestations d'attachement à la religion de Jésus-Christ qui ne soient point sincères, on peut être chrétien comme le sont les sociniens, qui ne veulent point de mystères et qui interprètent l'Ecriture sainte par la seule raison humaine. Dans quelle classe voulez-vous placer l'abbé de Prades? Choisissez celle qu'il vous plaira, partout il sera justement condamné. Supposez, si vous le voulez, qu'il n'a point d'erreur personnelle à purger, il faut qu'il abjure les erreurs de sa thèse. Mais non, il n'a tort nulle part, il prétend se justifier sur tout. Vous verrez comment il y réussit.

Ces sortes de discussions n'entrent pas directement dans le plan des lettres que vous avez lues. Mon dessein était de confondre les incrédules par eux mêmes, par leurs propres contradictions, par leurs variations, par les arrêts de la raison, qu'ils prennent pour seul juge. Je me proposais d'établir ensuite plusieurs vérités fondamentales qu'ils tâchent d'ébranler; non d'examiner si tel homme est incrédule ou non, si ce qu'il dit pour se justifier est fondé ou frivole. Mais il n'y a rien que je ne fasse pour répondre à votre désir, qui sera toujours pour moi une loi respectable.

Vous ne pouvez, monsieur, lire son Apologie, surtout la troisième partie, sans le trouver plus coupable encore qu'auparavant. Si dans les deux premières il parle avec quelque modération, s'il y garde quelques bienséances, on ne peut mieux comparer les emportements de la troisième partie qu'à la rage d'une bête féroce, qui se sent percée d'un fer mortel. Il déchire tout ce qu'il rencontre : les ecclésiastiques, qui ont répandu l'alarme contre lui, la Sorbonne, M. l'archevêque de Paris, MM. les évêques de Montauban et d'Auxerre, le parlement. Un tel procédé lui fait plus de tort qu'à ceux qu'il maltraite. Pour ceux-ci on peut dire que c'est la récompense d'une bonne œuvre. On ne prêche point l'Evangile impunément. Dans un combat on ne porte point sur l'ennemi des coups multipliés, sans en recevoir quelques-uns. La victoire ne serait point glorieuse si elle ne coûtait rien.

Les auteurs de pareils écrits ne méritent pas qu'on leur réponde. Ce serait se compromettre avec des personnes qui paraissent aussi peu connaître les règles de la bienséance et de la subordination que celles de la raison et de la foi. Une troupe d'enfants au sortir du collége après la classe s'ameute dans la rue autour d'un honnête homme pour l'insulter. Telle est l'idée que vous devez avoir de cette Apologie : ce ne sont proprement que huées, ce ne sont que sarcasmes. Celui qui y parle est encore *écolier* (1) : cela passera avec l'âge.

Il a l'insolence de féliciter M. l'évêque d'Auxerre de ce qu'il n'est pas tombé entre les mains du sieur d'Alembert, qu'il compare à Diomède. « On pourrait bien, dit-il, appliquer à cet illustre et redoutable athlète ce que Diomède dit à Glaucus : *Insensé, tu ne sais pas que c'est contre moi que le ciel envoie les enfants des pères infortunés.* Idée burlesque ! S'il avait comparé le sieur d'Alembert aux enfants des pères infortunés et M. D'Auxerre à Diomède, la comparaison eût été plus juste : le sieur d'Alembert est un jeune homme, et le prélat est, ainsi que l'ancien Diomède, d'un âge avancé, et comme lui un illustre et redoutable athlète. Cet auteur est heureux en parallèles.

Si l'abbé de Prades, à qui sa robe ne permet pas comme à l'autre de porter un sabre redoutable, ne peut aspirer à l'avantage d'être un Diomède, il ne manquera pas sans doute de choisir un autre personnage. Un prêtre profane qui se promène avec tant de satisfaction dans le camp des Grecs, au milieu des héros de Troie, peut y ramasser quelque masque de théâtre qui convienne à son esprit romanesque. Peut être aimerait-il mieux être un Calchas qu'un saint Pierre. Un mot d'Horace sert de texte à son ouvrage : un mot de l'Ecriture le déparerait.

Le sieur de Prades a-t-il composé cette

(1) M. de Prades se reconnaît pour un *simple écolier* dans sa lettre à M. l'archevêque de Paris.

partie de son Apologie, qui ne ressemble guère aux deux précédentes ? En a-t-il donné la commission à d'autres ? Avoue-t-il l'ouvrage ? Condamne-t-il l'emportement et la fureur qui y règnent partout ? C'est à lui à nous instruire sur tous ces points. Il ne le peut faire à sa décharge que par un désaveu public. En attendant, le crime demeure sur sa tête : l'attentat a été commis sous son nom. Il ne peut se plaindre si nous le prenons quelquefois pour le coupable, nous tâcherons cependant de détourner la faute sur d'autres autant qu'il sera possible.

L'ordinaire prochain, nous viendrons au fond de l'Apologie. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

A Mons, ce 7 janvier 1753.

P. S. Depuis ma lettre écrite, je trouve sous ma main un autre trait, qui revient assez à notre sujet. M. d'Auxerre se plaint de ce que la Sorbonne et M. l'Archevêque de Paris n'ont pas joint l'instruction à leur censure. Le sieur de Prades trouve cela déplacé. « Ne suffisait-il pas à M. d'Auxerre, dit-il (*Apol.*, III^e *part.*, p. 9), de faire son devoir sans accuser la faculté et M. l'archevêque de Paris d'avoir manqué au leur ? Mon accusateur n'a-t-il pas ici l'air d'un homme qui craint qu'on ne remarque pas assez le mérite de son zèle et de sa vigilance ? » Nullement : l'apologiste, trop jeune théologien, ne sait pas encore que les évêques ont droit de s'avertir mutuellement, de s'exhorter, de s'animer les uns les autres, etc. C'est un *devoir*, non une *ostentation*. Ceux que la fidélité à ce devoir incommode, prennent le parti, pour le rendre odieux, de travestir les vertus en vices. Un brave capitaine dans la chaleur du combat se plaint de n'être pas soutenu par les autres officiers de son corps ou des corps voisins, il les anime, il leur fait de vifs reproches en même temps qu'il charge l'ennemi. Un sieur de Prades en est piqué : *Ne suffisait-il pas à cet officier*, répond-il, *de faire son devoir, sans accuser les autres d'avoir manqué au leur ? N'a-t-il pas l'air d'un homme qui craint qu'on ne remarque pas assez le mérite de sa bravoure ?* Non, il a l'air d'un homme qui sent le poids des ennemis qui veut les renverser, qui crie au secours pour mettre la victoire du côté de son prince et de sa patrie ; et le sieur de Prades a l'air d'un homme qui veut insulter, mais qui a oublié de prendre avec lui la raison, le bon sens, l'expérience de tous les jours

LETTRE XVI.

Complot contre la religion.

Plus M. de Prades travaille à se laver, plus il se noircit. Sans effacer les premiers crimes, il y en ajoute de nouveaux. La Sorbonne premièrement, ensuite M. l'archevêque de Paris et MM. les évêques de Montauban et d'Auxerre ont cru avec un grand nombre d'autres personnes que la thèse de ce bachelier était le fruit d'un complot formé contre la religion. Il se récrie à la calomnie : c'est lui seul qui a fait sa thèse, il n'en faut blâmer ou louer que lui. Il n'apporte pour preuve (III^e *part.*, *p.* 14) que ses connaissances, ses amis, une multitude d'indifférents témoins inconnus dont aucun ne se montre, aucun n'est nommé et qui sans doute ne lui sont point favorables, puisque la Sorbonne, qui la première a avancé ce fait, est remplie de ses connaissances, de ses amis, et qu'elle ne peut ignorer les allures et la conduite de ses candidats.

Après avoir essayé en vain de dissiper l'idée du complot, il tâche d'alarmer par des conséquences fâcheuses. Il voudrait persuader que si on ne retracte point cette accusation, on ne peut plus rien croire avec sûreté et sans crainte de se tromper : la religion par conséquent périt si l'abbé de Prades n'est pas sauvé. Voici l'argument qu'il prête aux incrédules pour nous montrer que tout est perdu si l'on persiste à croire ce complot. *Si parmi ceux qui sont instruits de la fausseté du complot supposé par la Sorbonne et par les prélats, il s'en trouvait quelques-uns qui eussent malheureusement du penchant à l'incrédulité, ne pouvant s'imaginer que vous n'avez fait aucun usage des règles par lesquelles vous jugez de la certitude des faits, ne seraient-ils pas tentés de croire que ces règles sont mauvaises ? Qui les empêcherait de dire : Il en est de la plupart des faits qu'on nous oppose, comme du complot du bachelier de Prades ? Y a-t-il dans l'antiquité quelque transaction dont il fût plus aisé de découvrir la fausseté ? Qu'on vienne après cela nous citer* le témoignage des contemporains et les ouvrages des hommes les plus sages et les plus éclairés ? *Nous savons tous combien la conspiration dont on l'accuse est chimérique ; la voilà cependant constatée par des écrivains du temps même, et du rang le plus distingué, et transmise à la postérité avec un cortége de preuves et de circonstances auxquelles il ne sera guère possible de résister sans encourir le reproche de pyrrhonisme.*

Il avoue que les incrédules n'ont point fait cet argument, il prétend qu'ils le pourraient faire : *Qui les empêcherait de dire ?* Ils ne l'ont point dit, et celui-ci leur apprend à le dire, et à ne pas manquer l'occasion de faire un raisonnement victorieux, tant il est *pressé par l'intérêt qu'il a et qu'il aura toujours à la propagation du nom chrétien* (*p.* 14).

Il n'y trouve qu'un remède, c'est que ses accusateurs se rétractent de ce qu'ils ont avancé sur ce complot : *Je vous conjure de vous rétracter incessamment* (p. 16). Mais il sait bien qu'ils n'en feront rien. Ainsi c'en est fait. Le raisonnement des incrédules est victorieux, la force du témoignage est détruite, la religion chrétienne est ruinée, et c'est l'auteur de l'Apologie qui a fait ce bel ouvrage en y mettant toutes les clauses nécessaires pour rendre le mal sans remède. « J'aurais beau faire, dit-il (p. 106), la Sorbonne ne *reviendra* jamais de ses injustices ; M. l'archevêque de Paris ne *rétractera* point son mandement, le parlement ne *rougira* pas

de son décret ; M. l'évêque d'Auxerre mourra dans ses préjugés ; aucun de ces fougueux ecclésiastiques qui ont porté l'alarme et le scandale de toutes parts ne confessera son ignorance et son indiscrétion ; et les jésuites quitteront-ils pour moi ce masque de fer qu'ils portent depuis si longtemps, qu'il s'est pour ainsi dire identifié avec leur visage? J'ai vu que *l'état de tous ces gens était désespéré.* » Encore une fois c'en est fait de la religion chrétienne et de la force du témoignage, qui lui sert de fondement. L'apologiste n'a rien oublié pour rendre complet le naufrage du nom chrétien, dont la propagation l'intéresse si fort.

Mais qu'il ne triomphe pas sitôt. Son histoire et son raisonnement ne donneront jamais atteinte à la certitude des faits et à l'autorité du témoignage, qui les atteste : 1° parce qu'il n'est pas démontré qu'il n'y a point eu de complot, et que le témoignage qui dépose sur ce fait soit faux. Lui-même il en fournit trop de preuves. *La thèse du sieur de Prades*, dit M. d'Auxerre, *se rend suspecte, non-seulement par la manière dont elle s'exprime, mais encore par les* liaisons *très-connues du soutenant avec les auteurs de l'Encyclopédie.* Ce témoignage est-il faux ? Ces *liaisons* ne sont-elles pas réelles ? Il avoue lui-même qu'il a pris dans ce dictionnaire plusieurs de ses positions : on le lui avait déjà reproché. Il dit dans un avertissement que la troisième partie de son Apologie est *autant la défense du discours préliminaire de l'Encyclopédie... que la défense de sa thèse.* Il va plus loin, il reconnaît dans la première partie (*p.* 5) qu'il a *travaillé à l'Encyclopédie :* il était membre de la Société des gens de lettres qui ont entrepris cet ouvrage ; *il y a inséré une dissertation sur la certitude des faits historiques* (*p.* 8). *Ceux qui étaient à la tête de l'ouvrage l'avaient engagé à leur fournir tout ce qu'il croirait de plus favorable à la religion* (*p.* 7). Ceci dit plus qu'une simple *liaison.* Ne nous arrêtons pas à ces mots : *ce qu'il croirait de plus favorable à la religion ;* on connaît la religion des auteurs de l'Encyclopédie. *Après cela il nous viendra dire qu'ils n'ont connu l'existence de sa thèse que quinze jours après qu'elle eut été soutenue !* Qui le pourrait croire quand on ne saurait pas d'ailleurs que trois jours avant qu'elle eût été soutenue, on en triomphait dans un des plus fameux cafés de Paris !

Tout se dévoile. Chez qui s'est-il réfugié dans l'Eglise ? A qui a-t-il donné sa confiance ? Il a écrit au pape, il est vrai, j'ai vu la lettre ; et en même temps il est allé se jeter entre les bras des déistes, des matérialistes, des athées. Il en a été accueilli comme un de leurs enfants : ils ont vu que sa thèse leur était favorable, et leur jugement se rencontre avec celui de la Sorbonne et des prélats, qui l'ont censurée, et des théologiens, qui l'ont discutée et combattue. Tout se réunit contre elle et contre le soutenant : les uns en le condamnant, les autres, en le protégeant, lui-même en choisissant ses protecteurs : tout forme un même témoignage. Avec quel empressement MM. d'Argens et de Voltaire l'ont-ils reçu ? Les voitures les plus vites étaient trop lentes pour leur amener le cher bachelier jusqu'à Berlin. On mande (*Lettr. du 12 août* 1752) que *le nom et l'amitié de M. d'Alembert leur ont été très-utiles* (à l'abbé de Prades et à l'abbé Yvon), qu'il avait écrit pour les recommander et qu'*il allait encore écrire à..... et à Voltaire pour les remercier tous deux au nom des philosophes français ;* c'est la qualité que prennent aujourd'hui les incrédules. Le sieur de Prades a donné sa *confiance* à Voltaire, et par un juste retour Voltaire lui donne la sienne : « *Je peux, monsieur, m'expliquer avec vous en liberté*, a dit Voltaire en lui écrivant de Postdam (1), *et répondre à la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.* Vous *savez* combien les *ennemis de la raison* abusent des armes de la religion, pour se déchaîner contre les *philosophes*, et contre ceux qui leur rendent service.

Le bachelier de Sorbonne a été désiré et bien reçu par des gens qui pensent que *de sages lois, la discipline militaire, un gouvernement équitable, et des exemples vertueux peuvent suffire pour gouverner les hommes, en laissant à Dieu le soin de gouverner les consciences* (2), et qui méconnaissent la souveraine Majesté, de qui vient l'autorité des rois : *Per me reges regnant* (*Prov.*, VIII, 15) ; de qui viennent la sagesse de leurs lois et un gouvernement équitable : *Per me legum conditores justa decernunt ;* de qui viennent la discipline militaire et la victoire, aussi bien que les vertus morales, parce qu'il est le Dieu des armées, comme il est le maître des cœurs, qu'il a formés lui-même. Il serait fâcheux de ne reconnaître ces vérités que quand il sera trop tard. Je souhaite de tout mon cœur que Dieu leur fasse sentir son existence par un coup d'une miséricorde toute-puissante. Voilà où l'abbé de Prades s'est réfugié ; Voilà où l'a porté son inclination ; tel est le fruit de ses *liaisons* : les premières ont produit les secondes. Il a l'air d'un enfant perdu lâché par l'armée ennemie, qui, après avoir manqué son coup, voudrait se retirer sans en recevoir, en tâchant de persuader qu'il n'avait aucun mauvais dessein : « Je puis dire, c'est lui qui parle (II *part.*, *p.* 3), avec vérité que cette Apologie a été moins faite pour *justifier* les propositions condamnées, que pour montrer que je les ai soutenues *sans avoir des desseins impies.* » Mais on le serre de près, et toute l'armée accourt pour le dégager, elle ouvre ses bataillons pour le recevoir.

Tout ce qui précède, tout ce qui suit la thèse porte des marques de cette union avec les incrédules. Il s'est rempli de leurs ouvrages ; il a pris leur manière, leur esprit, qui est celui des philosophes du paganisme, l'enflure de la science, le ton décisif, la hauteur, la bonne opinion de leur vertu, la fierté, le mépris souverain pour tout homme qui pense autrement qu'eux, l'affectation de mettre à la

(1) Lett. du 18 juillet 1752.
(2) Voltaire.

tête de leurs écrits et souvent à la fin un texte tiré des auteurs profanes, plutôt qu'un texte de l'Ecriture, de citer avec admiration et une espèce d'enthousiasme des auteurs païens et marquer beaucoup de mépris pour les auteurs ecclésiastiques. Il viendra nous dire qu'il n'est pas enrôlé dans leurs troupes : il en porte l'uniforme. Plaignons-le. Que deviendra ce qui lui reste encore d'attachement pour la religion chrétienne? Ses amis craignent pour lui, et avec raison. D'autres veulent les rassurer par ses protestations ; mais y a-t-il si longtemps (*en* 1746) qu'on a vu Voltaire aller se réfugier sous le manteau du Père de la Tour, jésuite, principal du collége de Louis le Grand, qui trouva même beaucoup *d'onction* dans la lettre de ce fameux poëte, où entre autres traits *il soumet ses écrits au jugement de l'Eglise*, et proteste qu'il *veut vivre et mourir dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine?*

Rien de plus ressemblant aux protestations de M. de Prades, et cependant Voltaire est aujourd'hui un impie déclaré. Ce qui est certain, c'est que le jeune abbé ne trouvera pas dans de telles liaisons des secours capables de le fortifier contre l'incrédulité.

Quoi qu'il en puisse arriver, faut-il s'étonner que la Sorbonne ait dit que *l'impiété a essayé de se glisser dans le sanctuaire même de la religion;* que M. l'archevêque de Paris ait dit que *d'audacieux écrivains ont consacré comme de concert leur talent et leurs veilles à préparer ces poisons;* que M. de Montauban ait dit *qu'un de ses diocésains s'est livré aux ouvriers d'iniquité, et leur a servi d'organe;* que M. d'Auxerre ait dit *que le sieur de Prades leur a prêté son nom*, c'est-à-dire que la thèse est l'ouvrage d'un complot? Ce témoignage est-il faux? Il est donc vrai que l'histoire de cet abbé et son raisonnement ne seront jamais capables d'affaiblir la certitude des faits et l'autorité du témoignage, qui les atteste : 1° parce qu'ici le témoignage est vrai.

2° Parce que son raisonnement suppose bien qu'il n'y a point eu de complot, mais il ne le prouve pas. Il ne fait donc rien à sa justification, et dès ce moment il frappe sur son auteur. Dès qu'il ne peut pas montrer que le sieur de Prades ne favorise point les incrédules, il montre qu'il en est le fauteur et que cet argument lui fait plaisir. Par là il détruit son Apologie, et il rétablit la force du témoignage en faisant voir que même dans cette occasion il n'est pas faux. En deux mots, cet argument n'était point *nécessaire* à sa justification ; ce n'est donc pas la *nécessité*, c'est le *plaisir* qui l'a fait faire. Dans sa déroute il combat encore pour l'impiété.

3° Parce que la Sorbonne et les évêques de Montauban, de Paris, d'Auxerre, quelque respectable et considérable que tout cela soit, ne forment qu'un témoignage borné qu'on ne peut comparer à une notoriété publique telle que celle qui atteste les faits qui sont le fondement de la religion chrétienne.

4° Quand tout le monde se serait trompé sur le complot du bachelier, son argument serait encore faux, parce que ce n'est ici qu'un témoignage rendu sur un fait particulier, un fait domestique, caché dans l'obscurité commune à tous les complots. Quelle différence entre cette sorte de témoignage et celui qu'on rend sur des faits publics qui frappent les yeux de tout le monde et tous les sens de l'homme, tels que sont tous les faits de la religion chrétienne, depuis Moïse, et même avant lui jusqu'aujourd'hui.

5° Après tout, si M. de Prades est persuadé que le *témoignage* ne peut plus avoir une force, une autorité décisive, même infaillible, il peut se tranquilliser et s'épargner la peine de composer des apologies. La postérité ne croira pas les accusations formées contre lui, ni qu'il se soit élevé aucun cri, ni qu'il se soit fait aucun mouvement contre sa thèse; elle ne croira pas même qu'il y ait jamais eu ni une thèse, ni une apologie, ni même un abbé de Prades existant ; elle traitera tout cela de *billevesée*, parce qu'elle ne l'apprendra que sur le *témoignage*. Elle croira avec le même fondement qu'il n'y a jamais eu ni de Sorbonne, ni d'évêques de Montauban, de Paris, d'Auxerre, ni peut-être de ville de ce nom ; justement persuadée que toute cette histoire n'est qu'un roman, comme les incrédules regardent l'histoire de l'Evangile, celle de Moïse, celle de tout l'Ancien Testament. Je vous laisse dans l'admiration du bon sens des incrédules, et suis, etc.

A Mons, ce 10 janvier 1763.

LETTRE XVII.

Impiété de la thèse.

Vous avez vu, monsieur, dans ma dernière quelles armes le bachelier de Sorbonne prend plaisir, ce semble, à fournir aux ennemis de la religion chrétienne. Ce ne sont pas les seules ; en voici d'autres encore. En voulant montrer que ce sont les appelants et non la bulle qui ont inspiré de l'audace et de l'insolence aux *impies*, il prête à ceux-ci un raisonnement qui montre son inclination pour eux. Le voici : *Un martyr ne prouve rien, il ne suppose qu'un insensé qui veut mourir, et que des inhumains qui le tuent* (III *part.*, *pag.* 103). Autre raisonnement : *Un miracle ne prouve rien, il ne suppose que des fourbes adroits et des témoins imbéciles* (*pag.* 104). Il veut faire entendre que ce n'est pas lui qui raisonne ainsi en faveur de l'impiété, il parle historiquement, il raconte ce que la résistance des appelants et les mauvais traitements qu'ils ont soufferts ont fait dire aux incrédules. Il raconte ; mais voudrait-il bien citer ses auteurs? Il n'en nomme pas un seul. Mais nous en avons trouvé un qui ne peut pas s'en dédire : c'est lui-même, l'abbé de Prades, qui, dans sa quatrième proposition condamnée, a dit que *toutes les religions* vantent *avec trop* d'ostentation *leurs miracles, leurs oracles, leurs martyrs;* qui, dans la neuvième proposition condamnée, a dit que *toutes les guérisons miraculeuses que Jésus-Christ a faites sont par elles-mêmes des miracles équivoques, qui n'ont point pour nous persuader la force*

des miracles, parce qu'elles ont quelque ressemblance *avec les guérisons opérées par Esculape.* Quel cas un tel homme fait-il des *miracles* et des *martyrs?* Il nous permettra de faire contre lui un raisonnement très-simple qui sera pour lui néanmoins s'il en veut profiter.

De son aveu c'est l'*impiété* qui prétend qu'un *martyr* ne prouve rien, parce qu'il a de la *ressemblance* avec de faux martyrs; qu'un *miracle* ne prouve rien, parce qu'il a de la *ressemblance* avec les *faux miracles* d'un *fourbe.* Ce que l'impiété dit, M. de Prades le dit dans les propositions que vous venez de lire. Les guérisons miraculeuses que Jésus-Christ a faites ... *n'ont point de force pour nous persuader, parce qu'elles ont quelque* ressemblance *avec les guérisons opérées par Esculape.* De son aveu elles sont donc *impies.* Après cela il viendra nous faire des apologies contre ceux qui les ont condamnées comme *impies!*

Je n'examinerai pas, monsieur, quelle force peut avoir contre les appelants l'argument que fait l'abbé de Prades pour montrer qu'ils ont par leur conduite affermi les incrédules dans l'impiété; cela ne fait rien à mon sujet. Mais je trouve des écrits qui mettent au contraire sur le compte de la bulle les progrès trop rapides que l'impiété a faits depuis quelque temps. Voilà une nouvelle dispute qui s'engage avec lui. L'auteur des *Observations* sur sa thèse est un des tenants, et je vous avoue que je ne vois pas comment le bachelier de Sorbonne pourra se débarrasser de cet antagoniste.

Ce bachelier a encore cela de commun avec les incrédules, qu'il ne souffre pas fort patiemment qu'on entreprenne de donner des lois à la *raison.* Après avoir rapporté quelques paroles de l'instruction pastorale d'Auxerre sur l'abus de la raison, qui est la source de l'incrédulité, il s'écrie (*p.* 17) : *Je ne connais rien de si indécent et de si injurieux à la religion que ces déclamations vagues de quelques théologiens contre la raison.* Entendez-vous, monsieur, un théologien de deux jours, qui prend un ton de maître comme un homme d'un grand poids, dont le jugement doit faire décision : « Je ne connais rien de si indécent! » *Il me semble donc,* continue-t-il, *que quelqu'un qui se proposerait une* instruction *solide sur cette matière, distinguerait bien les vérités qui forment* l'objet *de notre foi, des démonstrations, qui servent de base à notre culte. ... Ce serait être bien mauvais théologien que de confondre la* certitude *de la révélation avec les vérités révélées.* A qui en veut-il? Qui est-ce qui les a confondues? L'instruction pastorale parle contre ceux qui veulent soumettre à des raisonnements philosophiques, non les preuves et la *certitude* de la révélation, mais *les vérités divines annoncées par la révélation* (*Instr. past., in*-12, *p.* 20), comme fait tous les jours entre autres Voltaire, le grand protecteur du sieur de Prades, et encore tout récemment dans un écrit de cette année; cela n'est point vague, mais net et précis. Le bachelier a retranché ces paroles de la suite du texte et les a remplacées par des points. C'est qu'il fallait donner des leçons et, selon le style des incrédules, présenter ses adversaires comme des hommes d'un génie étroit qui confond tous les objets.

Son vaste génie, en voulant embrasser tout, se confond et laisse échapper ici encore une proposition qui est bien dans le goût et le plan des incrédules. *C'est,* dit-il (*part.* III, *pag.* 19), *être chrétien comme on eût été musulman, que de ne pas consacrer à* l'étude *des preuves de la religion chrétienne une* partie considérable de sa vie. *Sans cette étude c'est entrer dans le sein du christianisme comme un troupeau de bêtes entre dans une étable.* Je prends la liberté de lui demander : Ces gens sont-ils chrétiens, ne le sont-ils pas? S'ils sont vrais chrétiens, à quel propos ces airs de mépris? Veut-il obliger tous les simples à cette *longue étude?* Si cette *étude* est absolument nécessaire, tous ceux que les besoins de la vie et la nature de leurs occupations, ou la qualité de leur génie, mettent hors d'état de s'y appliquer, ne seront donc pas chrétiens; le salut ne sera que pour un très-petit nombre de savants. Combien même d'entre eux mourront avant la fin de cette *longue étude,* avant de pouvoir être chrétiens! Pour qui sera la religion? Il paraît que le sieur de Prades aurait besoin de quelques leçons sur l'analyse de la foi des simples, c'est-à-dire sur le développement des principes ou fondements qui rendent leur foi raisonnable et qui la distinguent d'une crédulité légère, aveugle, hasardée. C'est ce que nous pourrons entreprendre quelque jour. Je ne pousserai pas ces réflexions plus loin, je vous donne le bon soir, et suis, monsieur, etc.

A Mons, ce 15 janvier 1753.

LETTRE XVIII.

Ame de feu.

M. de Prades fait beaucoup de discours dans l'article V de la troisième partie et encore plus dans la deuxième partie, au sujet de sa première proposition. Vous pourriez vous y perdre. Ce sont des frais grands et inutiles, parce que tout se réduit naturellement et de soi-même à un seul point précis et décisif exposé à la page 23 de la troisième partie en ces termes : « Oui, monsieur, je pense *très-sincèrement* ... que l'homme n'apporte en naissant ni *connaissances,* ni *réflexions,* ni *idées.* Je suis sûr qu'il resterait comme une *bête brute,* un *automate,* une *machine* en mouvement, si l'usage des sens *matériels* ne mettait en exercice les facultés de son âme. » Remarquez les facultés d'une *âme* qui n'a ni *connaissances,* ni *réflexions,* ni *idées,* d'une intelligence qui n'entend point, d'un esprit qui ne pense point, qui ne connaît point, peu différent d'une taupe selon Voltaire, et aussi facile à concevoir, aussi réel qu'un corps sans étendue. Si l'âme n'est qu'un peu de matière plus affinée que la matière grossière et terrestre, je conçois facilement qu'elle n'a ni *connaissances,* ni *réflexions,* ni *idées.* Cela cadre parfaitement avec une *âme d*

feu, mens ignea, comme il l'appelle, semblable et sans doute de même nature que le *soleil,* qui est aussi de *feu, sol igneus. C'est,* dit-il, *le sentiment de Locke,* c'est-à-dire d'un homme porté à croire que la matière peut penser (1). Et moi j'ajoute que c'était aussi le sentiment de Spinosa, qui regardait l'âme comme une table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit : *Tabula rasa.* L'abbé de Prades le dit comme Spinosa (*p.* 21). « M. d'Auxerre veut-il que l'homme de ma thèse soit sans idée, comme une *table rase sur laquelle il n'y a rien d'écrit? A la bonne heure;* et il proteste qu'il se croirait mauvais philosophe s'il embrassait une autre opinion (*pag.* 22). » C'était le sentiment des Lockes, des Prades, des Spinosas du temps de Salomon. *L'âme,* disaient-ils (*Sag.*, II, *p.* 2), *est comme une* étincelle de feu *qui remue notre cœur. Lorsqu'elle sera éteinte, notre corps sera réduit en cendres, et l'esprit se dissipera comme un air subtil.*

C'est donc le sentiment de Locke, c'est celui de *l'expérience* et de la *vérité,* dit l'apologiste. De la *vérité?* Il n'y pense pas : c'est de quoi il est question, c'est ce qu'il s'agit de savoir, c'est ce qu'il faut prouver, et qu'on ne prouve pas en disant : C'est la vérité. Nous venons de voir l'autorité de Locke. Reste à examiner *l'expérience*; la voici : « J'ai montré dans ma thèse l'homme tel que *l'expérience* me l'a fait connaître ... au-dessous de la *bête* dans la passion, dans l'ivresse et dans la folie; *semblable* (2) à la bête dans l'imbécillité, dans l'enfance et dans la caducité; et *semblable à un farouche* dans les déserts, dans les forêts, chez le cannibale et chez le Hottentot (*p.* 26, 29). » C'est justement *l'expérience* de tous les matérialistes, dont ils font usage pour prouver que l'âme est matérielle et que l'homme n'est qu'une machine! M. de Prades se rencontre partout avec eux.

Pour faire des expériences et en tirer les conséquences qui en résultent, il faut beaucoup d'adresse et de sagacité. Presque toujours on manque d'attention pour quelque circonstance qui change tout et met en déroute le système et le philosophe. C'est ce qui est arrivé à notre jeune bachelier. A l'état *d'imbécillité,* de *l'enfance* et de la *caducité* dans lesquelles il trouve l'homme *semblable à la bête,* il devait ajouter l'état du *sommeil.* Il y aurait trouvé plus de lumières qu'il n'en a lorsqu'il est éveillé. Pendant que M. de Prades dort profondément, nous nous disons les uns aux autres : Voyez ce que c'est que le plus grand homme! Quelle différence entre lui et la bête à ce moment! Où est à présent ce génie profond? Qu'est devenu le philosophe expérimenté, le théologien savant? Son âme enrichie de tant de connaissances rares, de tant de découvertes inconnues à nos pères et *capables d'étonner les plus intrépides théologiens* (*part.* 1, *p.* 25) a tout perdu en un instant, tout cela s'est évanoui! Au moment que M. de Prades a fermé l'œil, son âme est devenue une table rase où il n'y a rien d'écrit, point de *connaissances,* point de *réflexions,* point *d'idées;* il ne connaît ni Dieu, ni la loi naturelle : tout est anéanti; il n'a pas plus de connaissances qu'un enfant dans le sein de sa mère. S'il connaissait Dieu et la loi naturelle, il serait obligé d'en remplir les devoirs, et il serait capable de commettre des péchés actuels en y manquant (*part.* 2, *pag.* 15). Cependant, tout le monde en convient : dans ce profond sommeil où ce grand homme est enseveli, il n'est pas capable de commettre des péchés actuels, non plus qu'un enfant qui vient au monde. D'où il faut conclure, selon sa philosophie, que M. de Prades alors n'a plus d'*idée* de Dieu ni de la loi naturelle, comme il en conclut qu'un enfant dans le sein de sa mère n'en a point (1). Mais par un autre miracle qui se répète tous les jours, en un instant, en un clin d'œil, sitôt qu'il sera éveillé, au moment qu'il ouvrira la paupière, une multitude infinie de connaissances et d'idées viendront se graver sur la table rase de son âme; et l'homme le plus ignorant devient tout à coup l'homme le plus savant; celui qui était semblable à la bête devient semblable aux intelligences sublimes : il prend l'essor et s'élève jusqu'au ciel. Telle est l'expérience de M. de Prades. Que s'il répond que pendant le sommeil ses idées ne s'étaient point effacées et qu'elles étaient *habituellement* dans son âme, il sait donc ce que c'est que des connaissances *habituelles* et non aperçues. Qu'il comprenne qu'elles peuvent être de même dans un enfant. Elles seront aperçues et réfléchies à mesure qu'il sortira d'un sommeil dont on ne s'éveille pas dans un instant, comme du sommeil journalier, mais peu à peu, pendant plusieurs années, et avec du secours. Je pourrais, en poussant ceci plus loin, entrer dans toutes les différences et dans tous les rapports de convenance, qui se trouvent entre ces deux états, pour en tirer une lumière plus abondante et réfuter d'avance jusqu'aux moindres répliques. Mais nous ne voulons pas faire une dissertation, il suffit pour le présent d'avoir montré le vrai.

Le sieur de Prades cherche des excuses à son expression *d'esprit de feu, mens ignea.* Depuis le bruit qu'a fait sa thèse, il dit qu'il ne l'a employée, cette expression, que pour marquer l'activité et la vivacité de l'âme. Ce n'est point là le moyen de se tirer d'affaire. Quand il a fait usage de la même expression en parlant du soleil, *sol igneus*, c'était donc aussi pour marquer l'activité et la vivacité du soleil; alors tout serait encore égal entre le soleil et l'âme : et le crime subsiste.

Usons de condescendance avec M. de Prades, passons-lui cette expression, et quand on nous soutiendra que nous avons avalé l'hameçon du matérialisme, nous ne manquerons pas de faire des Apologies pour

(1) Aussi la philosophie de Locke est aujourd'hui fort tombée en Angleterre, après y avoir été quelque temps à la mode.

(2) L'Ecriture sainte compare l'homme à la bête, mais par métaphore, à cause de ses vices et de ses crimes. Chez M. de Prades et les incrédules l'homme est semblable à la bête naturellement et au pied de la lettre

(1) C'est son grand argument contre les idées innées.

lui comme pour nous. Nous repondrons donc que cette expression ne marque rien autre chose que l'activité de l'âme, et nous serons persifflés par tous les matérialistes du monde.

En vain le bachelier s'écrie-il : *Oui, je crois et j'ai toujours cru que l'âme est* spirituelle *dans toute la rigueur de ce terme* (I *part.*, *p.* 14). Il faut qu'il condamne sa proposition et toutes celles qu'il y a ajoutées pour la défendre, afin de ne pas dire le pour et le contre tout à la fois ; il faut les rétracter avec simplicité, avec courage, avec humilité. Mais lui se *rétracter !* Nous n'y pensons pas Ce n'est point le coupable sur la selette qui doit avouer son crime et en demander pardon; c'est lui qui condamne ses juges à se rétracter eux-mêmes. *Il faut que la Sorbonne revienne de ses injustices; que M. l'archevêque de Paris* rétracte *son mandement, que le parlement rougisse de son décret; que M. l'évêque d'Auxerre songe à ne pas mourir dans ses préjugés ; et que les autres ecclésiastiques confessent leur ignorance et leur indiscrétion* (III *part.*, *p.* 106) aux pieds du sage et savant abbé de Prades.

Je finis, comme vous voyez, par la petite pièce, après elle on attend plus rien, on se donne le salut et l'on s'en va.

A Maubeuge, ce 22 janvier 1753.

P. S. J'ajouterai pourtant encore un petit mot, mais qui me paraît important. L'homme, disent-ils, est semblable à la bête dans l'*enfance* et dans la *caducité*. Il commence et finit donc de la même manière, bête en naissant, bête en mourant, sans *idées* dans l'un et dans l'autre état, sans *connaissances*, sans *réflexions*. N'est-ce pas précisément ce que disent les impies dans l'Ecriture sainte: *L'homme et la bête font une même fin ; l'homme n'a rien de plus que le cheval* (Eccle., c. III, v. 19). Une telle impiété a-t-elle besoin de commentaire ?

LETTRE XIX.

L'homme factice.

M. de Prades avait entrepris de faire connaître l'homme ; mais il nous a montré un être imaginaire, que cependant il appelle l'homme naturel, au lieu de le représenter tel que l'Ecriture nous le dépeint, créé dans l'innocence, puis déchu et corrompu par le péché. On lui en a fait des reproches ; et il apporte des excuses : on n'en manque jamais. *Toute la théologie*, dit-il (*p.* 28), *a été distribuée en plusieurs thèses, dont chacune a son objet.* On le savait bien. *La vérité de la religion est celui de la majeure.* Personne ne l'ignore. *Un bachelier s'exposerait à quelque réprimande désagréable et juste, s'il faisait entrer dans un acte les matières qu'il a dû soutenir dans un autre*, au-delà de ce que les liaisons le demandent. Les *liaisons demandent* donc qu'on les rappelle en peu de mots. Le bachelier ne s'y est pas conformé; voilà de quoi on le blâme; et cependant il en prend occasion d'insulter un prélat, comme si M. de Prades était le seul homme du monde capable de dresser une majeure, et que personne avant lui n'eût su faire un tel ouvrage.

Il n'a pas voulu comprendre qu'on lui demandait de rappeler le péché originel sommairement et de la même manière qu'il le fait à l'endroit de son Apologie où nous en sommes. Pesez un peu ce qu'il dit : *Il était question dans ma thèse...* (p. 33) *de l'homme* corrompu, *proscrit et sortant avec peine des ténèbres de l'ignorance, de l'homme* d'aujourd'hui, *le seul qui fût connu et admis des adversaires que j'avais à combattre.* Que ne le disait-il dans sa thèse, puisqu'*il en était question ?* Que n'avertissait-il ses adversaires que cet homme n'était pas l'homme *naturel*, mais l'homme *corrompu ?* Ils le pouvaient comprendre : des païens mêmes ont connu cette corruption de l'homme.

Ce qu'il veut nous montrer ici comme impraticable, il avoue lui-même, par la contradiction la plus sensible, qu'il l'a fait sur un autre sujet. *Quoique dans une* majeure *on ne se propose pas de défendre les* mystères, *cette partie de la théologie étant* réservée aux autres thèses : *les conciles, dont j'ai parlé, m'ont fourni* l'occasion *de ne laisser aucun soupçon sur ma croyance. Je commence par le premier des mystères, celui de la Trinité, etc.* (*l.* II, part., p. 57). Ce qu'il a fait sur ce mystère, il le pouvait faire sur celui du péché originel, sans s'exposer à une réprimande désagréable.

A propos de thèses il élève la Sorbonne moderne beaucoup au-dessus de l'ancienne. L'entreprise n'est pas petite. Peut-être qu'il ne veut pas persuader. *Il est arrivé*, dit l'abbé de Prades (III^e^ part., p. 31), *dans les écoles de théologie une grande révolution depuis que M. d'Auxerre en est sorti.* Cela n'est que trop vrai, personne ne l'ignore, et c'est de quoi le prélat se plaignait. *Les thèses nouvelles*, continue-t-il, *sont remplies d'une infinité de questions, dont on n'avait pas la moindre notion il y a cinquante ans,* remplies même de blasphèmes, qui se sont produits enfin dans la thèse du sieur de Prades. C'est la preuve qu'il donne *de la supériorité de la faculté moderne sur l'ancienne.* Il se flatte que si M. d'Auxerre y faisait bien attention, il reviendrait un peu de ce mépris qu'il témoigne pour la faculté moderne. Comment pourrait-il s'en défendre ? Rien de plus persuasif que cette apostrophe du bachelier: *Docteurs de Sorbonne, répondez* (p. 6) : *s'il est vrai que ma thèse fut un tissu de* blasphèmes *horribles, comme vous l'avez annoncé dans le préambule de votre censure, vous avez tous applaudi à mon impiété, et M. d'Auxerre a raison. En effet à quel point* d'ignorance *et* d'avilissement (p. 14) *ce corps ne serait-il pas descendu, si une société d'impies avait pu former, avec quelque vraisemblance de succès, le projet de lui faire approuver ses erreurs, et qu'elle eût consommé ce projet !* Remarquez, je vous prie, monsieur, trois choses dans ces paroles : 1° la thèse de M. de Prades est remplie de blasphèmes, c'est la Sorbonne qui l'assure ; 2° la Sorbonne a applaudi à la thèse impie,

c'est l'abbé de Prades qui l'atteste ; 3° la Sorbonne est donc descendue, comme il le dit, à un point d'*ignorance* et d'*avilissement* prodigieux. C'est ainsi qu'il démontre que la *Faculté moderne est supérieure à l'ancienne.* Ce sont les témoignages combinés de la Sorbonne et de son bachelier qui forment cette démonstration. Il défend la Sorbonne d'une manière qui la déshonore.

Revenons à cette heure au mépris que le bachelier attribue à M. d'Auxerre pour la Sorbonne moderne ; j'ose dire que le prélat ne la méprise pas ; il la plaint, et par un avis salutaire il lui montre la cause et le remède de son malheur. Le premier degré du bonheur c'est d'être sage aux dépens des autres : *Faciliter sapit, qui alieno periculo.* Le second degré c'est de devenir sage à ses propres dépens. M. d'Auxerre voudrait que la Sorbonne s'instruisît du moins par ses propres misères.

Mais voici quelque chose de curieux, ne perdez aucune des paroles du bachelier. *En attendant* (p. 35) *que la nouvelle Sorbonne donne à M. d'Auxerre quelque* leçon *sur* l'état de pure nature, *je vais,* dit-il, *lui dire ce que c'est que* l'état de nature *dans la nouvelle philosophie.* Cet admirable étudiant oublie qu'il est écolier de Sorbonne, de qui il vient de recevoir, non à la vérité une leçon lumineuse, mais un châtiment (1) juste et humiliant. Malgré cela il fait bonne contenance. Il dit donc que, *dans la nouvelle philosophie,* l'état de nature *n'est point celui d'Adam avant sa chute... mais la condition* actuelle *de ses descendants considérés en* troupeau (2) *et non en* société : *condition non* seulement *possible, mais subsistante, sous laquelle vivent presque tous les sauvages* (Cela est faux et démenti par les meilleures relations : pas un seul peuple en cet état), *dont il est* très-permis de partir, *quand on se propose de découvrir philosophiquement l'origine et la chaîne de ses connaissances, dans laquelle on reconnaît à l'homme des qualités spéciales qui l'élèvent au-dessus de la bête, d'autres qui lui sont communes avec elle... enfin des* défauts, *ou, si l'on aime mieux, des* qualités moins énergiques *qui l'abaissent au-dessous.*

Une réflexion importante. L'auteur, deux pages auparavant, avoue que *l'homme d'aujourd'hui est un homme corrompu, proscrit et sortant avec peine des ténèbres de l'ignorance.* Il n'est donc pas dans l'*état de nature,* mais dans l'état de la *nature corrompue,* altérée, viciée. Dans le vrai, l'état de nature est l'état d'intégrité, l'état d'un être tel qu'il est par lui-même, ou tel qu'il a été fait par l'ouvrier. Prendre l'un pour l'autre, c'est être un mauvais philosophe. S'il est très-*permis de partir* de cet état de corruption pour nous développer la *nature* de l'homme, il est *très-permis* de s'égarer dès le premier pas qu'on fait en *partant ;* il est très-permis, pour me montrer l'art et le jeu d'une montre, pour m'en donner une idée *naturelle* et juste, de choisir une montre dont le ressort et toutes les roues sont endommagées, le mouvement altéré ; c'est choisir sagement dans un hôpital un homme dont le corps est mangé par des ulcères affreux ou presque détruit par les plus fâcheuses maladies, pour me donner l'idée de l'*état naturel* de l'homme. Quels philosophes ! C'est de la philosophie toute *nouvelle* : elle est pleine de merveilles et de prodiges.

Voilà donc d'où M. de Prades est prudemment parti ; c'est de là que sont partis quantité d'incrédules. Pouvaient-ils manquer d'atteindre juste au but ? Qu'en est-il arrivé ? qu'ils ont pris les maladies de l'homme pour l'*état naturel* de l'homme. Nous n'avons pas besoin, ont-ils dit, des Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament pour connaître l'homme : nous l'avons sous nos yeux, cet homme c'est nous-mêmes, nous n'avons qu'à l'étudier et l'observer, comme on observe toute la nature, et voir ce que nous y trouverons. Ce sera là *son état naturel.* Nous y remarquons de grandes qualités qui l'élèvent au-dessus des bêtes, d'autres qui le rabaissent au-dessous, c'est *sa nature.* Il a de l'ignorance : c'est *sa nature.* Il a des passions, une concupiscence : c'est *sa nature.* Erreur de croire qu'il y ait quelque chose à réformer dans l'homme : il est tel qu'il a été fait. La concupiscence est une *qualité naturelle ;* dire qu'elle est mauvaise, ce serait accuser la nature et celui qui est l'auteur de la nature. Voilà où tous les impies sont venus par ce chemin, et voilà aussi où M. de Prades est arrivé comme les autres. *Enfin,* dit-il, *l'homme a des défauts, ou, si l'on aime mieux, des qualités moins énergiques, qui l'abaissent au-dessous de la bête.* Quelles sont ces *qualités,* ces perfections *moins énergiques* qui l'abaissent *au-dessous de la bête* ? Il les a nommées page 27. *L'homme est au-dessous de la bête dans la passion, dans l'ivresse, dans la folie.* C'est ici *passion* déréglée, c'est-à-dire la concupiscence, car la passion réglée nous élève au-dessus de la bête. La *concupiscence* est donc selon lui une *qualité,* une perfection *moins énergique.* Voilà où il est arrivé en *partant* de son principe. Heureuse rencontre de M. de Prades avec les impies !

Je vous montrerai la fois prochaine d'autres découvertes de ces grands observateurs de la nature. Ceci suffit pour aujourd'hui.

J'ai l'honneur, etc.

A Maubeuge, ce 22 janvier 1753.

LETTRE XX.

La loi naturelle.

Je n'entreprends pas, monsieur, de traiter à fond ce sujet, mais seulement de faire quelques réflexions sur ce que dit l'abbé de Prades : je pourrai quelque jour lui donner plus d'étendue. Rapportons d'abord ses paroles. *On peut assurer sans danger,* dit-il, (III^e *part., p.* 15), *qu'il n'y a aucune notion*

(1) La Sorbonne a frappé de censures la thèse de monsieur de Prades, sans donner une instruction doctrinale.

(2) « J'entends, dit-il, par l'état de troupeau, celui sous lequel les hommes sont rapprochés par l'instigation simple de la nature, comme les singes, les cerfs, les corneilles, etc., *p.* 36. »

morale, qui soit innée, et que la connaissance du bien et du mal découle, ainsi que toutes les autres, de l'exercice de nos facultés corporelles.... Quant à la manière dont cette notion de la loi naturelle se forme, je crois que c'est une induction assez immédiate du bien et du mal physique. Les *sensations agréables* sont le bien physique (*pag.* 76). Tous ceux qui nous procurent des sensations agréables sont *bons, bienfaiteurs, justes, équitables:* voilà le *bien moral*, l'idée de la *vertu*, qui nous est venue par les sens : la *vertu* consiste à nous procurer du plaisir, des *sensations agréables*. Les sensations désagréables, douloureuses, sont le mal physique. Tous ceux qui nous procurent ces sortes de sensations fâcheuses sont des hommes *méchants, malfaiteurs, injustes, cruels* : voilà le *mal moral*. Le *vice*, *l'injustice*, c'est de faire un mal physique à notre corps ; la *vertu*, la *justice*, c'est de faire un bien physique à notre corps. Morale de la sensualité, morale sortie de l'école d'Epicure. C'est en cela que consiste la *loi naturelle* dans les nouveaux systèmes. Les premières paroles de la seconde proposition censurée dans la thèse de l'abbé de Prades semblent demander qu'on les rapproche de celles-ci : La nature nous fait une loi de choisir *parmi les objets* extérieurs *ceux qui peuvent nous être* utiles. Voilà par où commence l'homme.

Je vous prie, monsieur, de remarquer l'enchaînement que M. de Prades met dans nos idées, leur suite, leur gradation. 1^er^ *degré* : *Chacun cherche son* utilité *corporelle* (2^e^ prop. censurée.) 2^e^ *degré* : *De là les* lois civiles, *les* lois politiques, *le droit des gens, pour empêcher la tyrannie qui voudrait nous enlever notre* bien utile. 3^e^ *De là, c'est-à-dire des lois civiles ou du mal physique que nous fait la tyrannie, viennent les notions de ce qui est* juste *ou* injuste, *du* bien *et du* mal moral. 4^e^ *De là, de cette notion, vient la loi naturelle ou la* notion *de la* loi naturelle, *règle véritable à laquelle les hommes ont dû conformer leurs lois* civiles *et* politiques. Ils les y auront conformées avant de la connaître ; car les lois civiles et politiques sont au deuxième degré, avant que la loi naturelle soit connue, elle ne l'est qu'au quatrième degré. M. d'Auxerre a fort bien relevé cette contradiction grossière, et le bachelier n'a pas pu y répondre un seul mot. On peut ajouter que les hommes auront fait les lois civiles et politiques avant que d'avoir les notions du vice et de la vertu, du bien et du mal moral, connaissances qui ne viennent qu'au troisième degré. Si l'homme est équivalent à une taupe, comme le veut Voltaire, on conçoit comment il peut avoir dressé les lois civiles et politiques sur le modèle de la loi naturelle avant de la connaître.

M. de Prades fait naître les notions du bien et du mal moral, après l'établissement des lois civiles. C'est un morceau du plus monstrueux de tous les systèmes de religion. Les déistes de la plus mauvaise espèce renversent les bornes qui séparent le bien et le mal moral ; ils prétendent que Dieu ne se met pas en peine des actions moralement bonnes ou moralement mauvaises que les hommes peuvent faire ; ils soutiennent qu'elles ne sont bonnes ou mauvaises *qu'en vertu de l'établissement arbitraire des lois humaines;* qu'avant la création de ces lois tout est égal ; il n'y a ni vice, ni vertu : vice et vertu sont des noms qui ne signifient rien. C'est le sentiment de Hobbes, ce grand chef des impies avec Spinosa : *injuriam nemini fieri, nisi ei quocum initur pactum.* Hobb., *de Cive*, *c.* 3.

Je sais que M. de Prades proteste hautement qu'il reconnaît une différence essentielle entre le bien et le mal, que la différence entre le vice et la vertu est naturelle et ne dépend point du caprice des hommes. Mais il rend tout cela inutile, parce qu'il établit ici le principe d'où sort nécessairement ce dogme monstrueux qui confond le vice et la vertu. Car s'il est vrai que la notion du bien et du mal n'est qu'une conséquence des *lois civiles*, il s'ensuit que la distinction du bien et du mal, du vice et de la vertu, est arbitraire et dépend du caprice des hommes, comme ces sortes de lois en dépendent ; ainsi, comme disent les déistes, *les actions ne sont bonnes ou mauvaises qu'en vertu de l'établissement arbitraire des lois humaines.*

M. de Prades, pour éloigner cette idée, voudrait nous faire entendre que les lois civiles ne sont point arbitraires, parce que *la loi naturelle est la règle véritable à laquelle les hommes ont dû conformer leurs lois civiles et politiques.* Ils l'ont dû ; mais s'ils ne l'ont pas fait ! Ils l'ont dû ; mais s'ils ne l'ont pas pu faire ! Et en effet, ils ne l'ont pas pu selon le plan de la thèse. La preuve, vous l'avez déjà vue, c'est qu'il fait naître la connaissance de la loi naturelle quelque temps après l'établissement des lois civiles et politiques. Ces lois sont donc nécessairement arbitraires, malgré sa belle maxime de les conformer à la loi naturelle. Il ne peut donc disconvenir que la différence qu'elles mettent entre les choses qu'elles commandent et celles qu'elles défendent est arbitraire. Ce qu'elles défendent et ce qu'elles ordonnent, est ce qu'on appelle le bien et le mal moral ; la différence entre l'un et l'autre, entre le vice et la vertu, est donc arbitraire. Si M. de Prades ne se joue pas de nous dans ses réponses, il a été le jouet de son système.

Il croit mettre à son opinion un appui inébranlable par un trait tiré des Mémoires de l'Académie royale des sciences, année 1703. Un jeune homme de Chartres, âgé d'environ vingt-cinq ans, sourd et muet de naissance, s'étant trouvé subitement guéri d'une manière naturelle, commença tout à coup à parler, au grand étonnement de toute la ville, après avoir écouté pendant quatre mois sans rien dire, pour apprendre les termes de la langue. Aussitôt des théologiens habiles l'interrogèrent sur son état passé, et leurs questions principales roulèrent sur *Dieu*, sur *l'âme*, sur *la bonté* ou *la malice morale des actions*. Il ne parut pas avoir *poussé ses pensées jusque-là*. Voilà donc une expérience qui, selon M. de Prades, nous apprend que l'homme naturellement ne connaît ni Dieu, ni l'âme, ni la loi naturelle ; il ne sait pas

distinguer le bien et le mal, il confond ensemble le vice et la vertu, le juste et l'injuste : l'homme n'a point d'idées, point de connaissances, tout lui vient après coup par l'usage des sens corporels.

Sans faire aucun tort à la réputation de l'Académie des sciences, qui a inséré dans ses Mémoires un fait curieux, rare, et très-vrai dans toutes les circonstances physiques, on peut se défier des talents de ceux qui examinèrent le jeune homme sur la morale. Etaient-ils aussi habiles qu'on le suppose? Prévenus peut-être de faux principes, ne se sont-ils pas contentés d'un examen superficiel qui flattait leurs préjugés ? Etaient-ils capables de tourner un homme comme il faut pour le développer et en tirer tout ce qui s'y trouve ? On a encore plus besoin d'adresse avec une personne qui ne connaît qu'un très-petit nombre de mots de sa langue, une personne qu'on n'a point pratiquée, qu'on n'a vue qu'en passant, avec qui l'on n'a point vécu; son impossibilité de répondre aux questions de morale qu'on lui fit venait-elle du défaut d'idées, ou du défaut d'expressions ? Ce qui est certain, c'est que le jeune homme n'était pas, sur la morale, tel qu'on le représente. M. de Prades lui-même sera forcé d'en convenir plus que personne. Vous l'allez voir.

Si ce jeune homme ne savait pas faire la différence du bien et du mal, du juste et de l'injuste, du vice et de la vertu, il faut dire qu'il pensait qu'on peut tuer un homme sans aucun sujet, de gaieté de cœur, sans en avoir été offensé, sans y être porté par aucune espérance de profit ou par aucune crainte de mauvais traitement; qu'il regardait un tel meurtre comme une action aussi bonne, aussi juste, aussi louable que celle de sauver la vie à un homme et de lui faire du bien ; que, selon ses idées, c'est une action aussi bonne de tuer son propre père, et de le faire passer auparavant par les tourments les plus cruels, de prendre plaisir à une telle barbarie, d'en faire ses délices et d'en rire, que de lui sauver la vie et de lui procurer toute sorte de bien, lors surtout que cela ne coûte rien. Il faut dire que ce sont-là les sentiments de la nature sans éducation. Cela est-il vrai? Qui jamais le croira ? M. de Prades lui-même ne le croit pas. Il faut donc qu'il convienne que ce jeune homme mettait de la différence entre la justice ou l'injustice de ces deux actions, et que par conséquent il connaissait la différence du bien et du mal moral. Le fait a donc été mal examiné, la nature mal étudiée par les théologiens qui ont questionné le jeune homme, et par M. de Prades lui-même, qui se contente de leur rapport.

Oui, je dis que l'abbé de Prades ne croit pas lui-même que le jeune homme fût capable de confondre ensemble ces deux actions jusqu'au point de les regarder comme également bonnes et louables. Oserait-il dire le contraire? J'avoue qu'il le dit équivalemment lorsqu'il soutient que le jeune homme ne connaissait point *la bonté ou la malice morale des actions.* Il le dit : il sera forcé de se dédire. Trop échauffé en écrivant, il n'a pas pris garde à ce qu'il avançait. L'entêtement à défendre une mauvaise cause l'a précipité contre son intention, dans le profond abîme du système de Hobbes. Il croit combattre ce chef des impies, il suit ses drapeaux.

Hobbes enseigne qu'il n'y a aucune distinction naturelle et nécessaire entre le bien et le mal, entre le juste et l'injuste, avant l'existence des lois civiles : *Ubi nulla intercesserunt pacta, non video quid sit quod possit reprehendi* (*De Cive, c.* 3). Nous avons déjà vu que selon M. de Prades ce n'est que par les lois civiles que nous connaissons le bien et le mal : *Hinc injusti notiones proindeque boni et mali moralis.* Ne le répétons pas. Concluez.

Allons plus loin. Hobbes, en conséquence du principe qui ôte à l'homme dans ce qu'il appelle l'*état de nature,* c'est-à-dire avant l'établissement des lois civiles, toute connaissance du bien et du mal, de sorte qu'il ne voit pas plus de mal à tuer un homme sans sujet et par pur caprice, qu'à lui conserver la vie, ou à la lui sauver quand il est exposé à la perdre ; en conséquence, dis-je, de ce principe, il a vu que les hommes sont nécessairement dans une continuelle défiance les uns des autres, guerre générale par conséquent : *Omnium adversus omnes perpetuæ suspiciones. Bellum omnium in omnes* (*De Cive, c.* 1). Que par conséquent encore on n'a pas de moyen ni meilleur, ni plus juste, de pourvoir à sa conservation que de prévenir les autres et de les opprimer ou par le meurtre ou par toute autre voie qui les mette hors d'état de nuire : *Spes unicuique securitatis.... ut proximum suum vel palam, vel ex insidiis præoccupare possit.* M. de Prades veut combattre cette monstrueuse morale, il tombe dans le même précipice ; je vais vous le montrer.

Selon lui, le jeune homme de Chartres n'avait point d'idée du bien et du mal moral ; c'est ainsi que nous naissons, et que nous vivons jusqu'à ce que nous recevions par les sens et par le commerce avec les autres hommes des instructions sur ce sujet. C'est surtout par les lois civiles qu'on nous donne ces enseignements et ces lumières. Avant ces lois les hommes sont, selon M. de Prades, dans ce qu'il appelle, d'après Hobbes, respectable maître, *l'état de nature.* Dans cet état on ne trouve pas plus de mal à tuer son prochain qu'à lui conserver la vie. On fait l'un aussi facilement que l'autre, avec autant de plaisir, avec autant de droit. Or telles étaient les idées du jeune homme en question, elles n'allaient pas plus loin : *il n'avait pas poussé ses pensées jusqu'à la bonté et à la malice morale des actions.* De là naît une défiance générale, une guerre universelle. Chacun dit en lui-même : Tout le monde a droit de me tuer sans sujet, par caprice, par plaisir ; je crains à toute heure ; je veux pourvoir à ma sûreté; pour n'être pas prévenu, il faut prévenir les autres ; j'ai droit de les tuer, il n'y a en cela aucun mal ; je le pourrais faire très-innocemment, quand je n'aurais rien à craindre ; ce serait même une œuvre aussi bonne

que celle de sauver la vie à quelqu'un. A combien plus forte raison ai-je droit de le faire quand j'ai un intérêt aussi pressant que celui de conserver ma vie. Vous reconnaissez, monsieur, dans cette doctrine, qui suit nécessairement des principes du sieur de Prades, toute la perfection, toute l'excellence du système de Hobbes. Le voyez-vous dans le fond de ce précipice? Je vous l'avais dit. Cependant il crie contre Hobbes, il a raison; mais s'il ne veut pas se voir dans sa compagnie, il faut qu'il se dédise, et qu'il convienne: 1° que le jeune homme sourd et muet connaissait le bien et le mal moral; 2° que cette connaissance est naturelle et innée, et qu'elle vient de celui qui est la lumière de vérité qui éclaire tout homme qui vient au monde; 3° que cette connaissance ne lui est pas venue par les sens corporels, et qu'il est faux de dire qu'*il n'est rien dans l'intelligence qui ne soit venu par les sens;* 4° qu'enfin il y a un défaut d'exactitude dans l'histoire du jeune homme de Chartres. Je vous l'avais promis, que je le forcerais à tomber d'accord de tous ces points.

Mais laissons pour un moment cette relation historique telle qu'elle est; je dis que dans cet état-là même elle ruine le système de M. de Prades par plus d'un endroit, et que le système ruine à son tour l'histoire.

1° Ce jeune homme avait reçu des *sensations agréables* et des *sensations fâcheuses*, d'où viennent assez immédiatement, selon M. de Prades, la connaissance *du bien et du mal moral* (III *part.*, *p.* 76), la connaissance du *juste* et de l'*injuste*, la notion de l'*injure* et du *bienfait*, notion qu'on peut regarder comme les éléments de la loi naturelle. Il avait donc cette notion, la connaissance du juste et de l'injuste; et l'histoire est fausse en ce point. Et cependant, selon M. de Prades, ce jeune homme n'avait pas poussé ses pensées jusque-là. Ce n'est donc point de là que viennent nos connaissances; il n'est pas vrai que tout ce qui est dans l'esprit nous vient des sens matériels, ancienne sentence d'Aristote qu'on veut ressusciter: *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu.* Voilà que les sens ont fait leurs fonctions, et cependant rien ne suit: le jeune homme n'avait pas poussé ses pensées jusque-là. Vous répliquerez: Puisque ces idées ne paraissent pas, elles ne sont donc pas en lui, elles ne sont pas nées avec lui, comme nous le prétendons. La réponse est toute simple. Depuis le péché l'homme n'aime que les choses sensibles, il en est esclave, il s'y arrête, il s'en occupe tout entier; c'est pour lui un tourment de s'élever au-dessus et de tourner ses regards, son attention vers des choses spirituelles, qui sont en lui et qui y sont négligées, parce qu'elles ne le flattent point. Je pourrais ajouter plusieurs réflexions, mais je ne pousse pas plus loin: mon dessein est principalement de battre les gens par eux-mêmes; voyons le second endroit par où l'histoire du jeune homme combat les idées et le système de notre abbé.

2° Selon lui, de l'impression que tous les objets extérieurs font sur nos sens, ou plutôt de la multitude de nos sensations naît un *penchant invincible* de croire non-seulement l'existence des objets d'où elles viennent, mais encore l'*existence de Dieu.* C'en est, dit-il, la preuve la plus convaincante, et il *faudrait avoir l'esprit fermé à toute vérité* pour ne pas voir cette existence. Le jeune homme de Chartres devait donc connaître Dieu en vertu de *ce penchant invincible*, car les Mémoires de l'Académie rendent témoignage que loin d'avoir *l'esprit fermé à toute vérité*, il avait naturellement de l'esprit, et s'il était privé de l'un de ses sens, il ne l'était pas des quatre autres. Cependant, selon l'histoire, il ignorait cette vérité; elle est donc contraire au système de la thèse, elle le ruine. Selon ses principes il devait connaître Dieu; et certainement il le connaissait, indépendamment des principes de la thèse. La relation de Chartres est donc défectueuse.

Il avait dit qu'on peut *assurer sans danger* qu'il n'a *aucune notion morale* qui soit innée. Combien le *danger* était grand! Les téméraires *assureurs* ne le voient pas, ils s'y perdent. Vous venez d'en être le témoin, le naufrage s'est fait sous vos yeux. N'en demeurons pas là, et montrons qu'il y a quantité d'autres connaissances que celles de la morale, qui ne nous viennent point de l'exercice de nos facultés corporelles. Il faudrait un volume pour vous les repasser toutes en revue, je me borne à un petit nombre. Une seule bien prouvée pourrait suffire: elle décide la question.

Je commence par la chose du monde qui est la plus frappante, parce qu'elle est la plus simple, et qui pour cela même a été négligée par presque tous ceux qui ont traité cette matière: les choses communes n'attirent point l'attention. La voici. Tout le monde a naturellement l'idée de l'*affirmation* et de la *négation;* personne n'ignore ce que c'est qu'affirmer, ce que c'est que nier: il est impossible de confondre ces deux choses. Si quelqu'un n'avait pas ces idées, il serait absolument impossible de les lui donner jamais, Comment vous y prendrez-vous pour me donner l'idée de l'affirmation? Pour profiter des instructions que vous me donnerez là-dessus, il faut que je comprenne ce que vous dites, que j'y consente, et que j'affirme que vous dites vrai. Mais comment y consentirai-je, si je ne sais ce que c'est qu'affirmer et consentir, nier et rejeter, si je confonds tout cela ensemble? Vous avez beau me crier: Il faut consentir à cela et à cela; convenez que je dis la vérité; je ne sais ce que c'est que consentir et affirmer, je dirai non au lieu de dire oui. Voilà donc une idée qui est née avec nous, puisqu'il est absolument impossible de l'acquérir si on ne l'a pas. Dieu seul peut la donner; et c'est lui qui éclaire immédiatement l'esprit de tout homme dès sa naissance, lorsqu'il vient au monde.

Deuxième idée innée, idée de la *vérité*. Vous qui me voulez apprendre ce que c'est qu'affirmer, vous me criez: ce que je vous dis est la vérité, croyez-moi. Je ne peux pas

vons croire si je n'ai pas la notion de la *vérité*, et si j'ignore que le vrai n'est pas la même chose que le faux. Voilà encore une idée innée et qu'il est impossible d'acquérir si on ne l'a pas déjà. Il est donc bien impossible à plus forte raison qu'elle vienne des sens. Comment vous y prendrez-vous pour donner la notion du *vrai* en général à un homme qui ne sait ce que c'est que le vrai ou le faux. Pour donner du succès aux leçons que vous lui ferez, il faut avant toutes choses qu'il comprenne qu'elles sont *vraies*, que du moins il les croie *vraies*. Comment le pourrait-il croire : il ne sait ce que c'est que le *vrai!* Vous ne pouvez pas plus vous faire entendre à son esprit qu'aux oreilles du corps d'un homme entièrement sourd, vous ne percez pas jusqu'à lui.

Troisième idée innée, la connaissance du *bonheur* et du *malheur*. Vous dites qu'elle vient des sens : nous nous jugeons *heureux* quand nous jouissons des biens sensibles, *malheureux* quand nous souffrons un mal sensible. Des sensations agréables nous vient l'idée du bonheur ; des sensations désagréables nous vient l'idée du malheur. Vous n'y êtes pas. L'idée que j'ai du bonheur est infiniment au-dessus de tout cela. Quand je jouis du bonheur sensible je ne suis jamais content, ma soif augmente avec le plaisir : c'est une expérience connue de tout le monde. Mes désirs vont infiniment plus loin que tout le bonheur que je goûte, et mes connaissances de même, puisqu'on ne peut désirer ce qu'on ne connaît pas. Ce n'est donc pas votre bonheur si borné qui m'a donné une idée si vaste.

Quatrième idée innée : l'*Eternité*. Quelque difficiles que puissent être M. de Prades et son maître Locke, ils conviendront que je ne veux point perdre mon bonheur, je veux qu'il dure toujours, qu'il soit éternel ; j'ai donc l'idée d'un bonheur *éternel*, idée qui va infiniment au delà des sens, qui par conséquent ne peut venir d'eux.

5° Nous voilà parvenus à l'*infini*, à l'immense cinquième idée innée et qui ne peut jamais venir des sens. Elle en vient, reprend l'abbé de Prades : « Le fini, dit-il en langage de géomètre (III^e^ *partie, p.* 77), le fini est toujours la chose donnée et connue, de laquelle on s'*élève* à l'infini, la chose cherchée et inconnue. » Exemple : *l'étendue de l'univers est prodigieuse :* voilà la chose donnée et connue ; j'ajoute : *elle pouvait être plus grande :* voilà la chose cherchée et inconnue ; c'est ainsi que je m'élève du fini à l'infini. Il faut avoir les ailes fortes pour s'élever si haut, on pourrait craindre la chute d'Icare. On s'élève à l'infini. Mais d'où me vient l'idée de ce qui est au delà du fini ? Elle ne vient pas du fini puisqu'il ne la renferme pas ; et cela décide tout.

Elle vient du fini, répliquez-vous, et ce n'est pas un paradoxe, rien de plus réel. Comment en vient-elle ? Comment ? Par l'*addition*. Les nombres infinis viennent de l'unité. Je conçois *un* et je ne conçois rien de plus ; je répète encore *un*, et je l'ajoute au premier ; voilà *deux*, dont je forme l'idée ; et ainsi jusqu'à l'infini.

Si c'est ainsi que le fini vous donne l'idée de l'infini, prenez courage, renoncez à toute affaire et ne vous occupez plus jour et nuit qu'à nombrer ; quand vous aurez additionné à l'infini, vous aurez enfin l'idée de l'infini, c'est-à-dire que vous ne l'aurez jamais. Vous avez employé la vie la plus longue à ne faire autre chose qu'additionner et multiplier ; consolez-vous : après tant de travaux, au dernier soupir enfin, vous ne faites que commencer ; vous n'êtes encore arrivé qu'à une grandeur finie, d'où jusqu'à l'infini il y a une distance infinie ; vous n'avez donc pas encore acquis l'idée de l'infini. Vous calculeriez pendant toute l'éternité avant que d'avoir épuisé les nombres et d'être parvenu à l'infini et l'idée de l'infini, qui, selon vous, doit vous venir par le calcul du fini. Mais avant tant de frais, savez-vous ce que vous cherchez quand vous travaillez à former par le fini l'idée de l'*infini ?* Si vous le savez, vous en avez donc l'idée avant votre calcul, et elle ne vient pas de vos additions, elle ne vient pas de vos sens.

Combien d'autres idées je pourrais vous montrer qui ne viennent point des sens ! Celles-ci sont plus que suffisantes ; vous pouvez voir le livre du Père Gerdil, barnabite de Casal : c'est un ouvrage à lire entre mille. Ma lettre est déjà trop longue : il est plus que temps de finir ; je le fais en ajoutant un mot sur la loi éternelle.

M. d'Auxerre a reproché au bachelier de n'en avoir point parlé, et regarde son silence comme très-suspect, sans cependant lui en attribuer les conséquences pernicieuses. *M. de Prades est étonné qu'un auteur soit jugé et par ce qu'il dit, et par ce qu'il ne dit point* (*p.* 79). Oui, ne lui déplaise, et très-justement, quand il ne dit point ce qu'il est obligé de dire. Le prélat lui avait montré son obligation sur ce point, et si bien que le bachelier entreprend de nous persuader qu'il a satisfait à ce devoir. « On lit dans ma thèse que le commerce de l'âme et du corps nous élève à la contemplation d'une Intelligence toute-puissante, *qui gouverne l'univers par des lois sages et invariables...* » C'est vouloir donner le change. Ce sont là les lois physiques du mouvement. Il s'agit ici de la loi éternelle comme règle des mœurs, de celle dont parle saint Thomas dans le passage que le sieur de Prades rapporte, et qu'il n'a jamais lu que dans l'instruction pastorale d'Auxerre. Les journalistes des savants ont eu raison, et cela leur fait honneur d'avoir reproché le même crime à son ami, le sieur d'Alembert, auteur du Discours préliminaire de l'Encyclopédie. Je suis, monsieur, etc.

Au Quesnoi, ce 31 janvier 1753.

LETTRE XXI.

Existence de Dieu.

Le sieur de Prades rapporte, dans la p. 48, un morceau de sa thèse, dont il admire lui-même la *sublimité des pensées, où la vue*

courte d'un homme du peuple (1) *est bien loin d'atteindre.* Il s'agit de prouver l'existence de Dieu et celle des corps. Lisons ensemble, et admirons à notre tour, monsieur : La multiplicité des sensations qui nous assiégent de toutes parts... (*p.* 47), cet effet puissant et continu qu'elles produisent sur nous... ces affections involontaires qu'elles nous font éprouver, tout cela forme en nous un penchant insurmontable à assurer l'existence des objets auxquels nous rapportons nos sensations, et qui paraissent en être la cause. Ce penchant est l'ouvrage d'un Etre suprême et en même temps l'argument le plus convaincant de l'existence des objets et de celle de Dieu (*p.* 51). Il *n'y a aucun rapport* entre chaque sensation et l'objet qui l'occasionne, et par conséquent il ne paraît pas qu'on puisse trouver par le raisonnement de *passage possible* de l'un à l'autre. Il n'y a donc qu'une espèce d'*instinct* supérieur à notre raison qui puisse nous forcer à *franchir un si grand intervalle.* L'univers n'est donc point une vaste scène d'illusion.

Il ne faut point du tout d'*instinct,* mon cher Prades, répond le matérialiste, parce qu'il n'y a point d'*intervalle à franchir;* il n'y a qu'un très-petit pas à faire de l'un à l'autre. 1° Notre âme est une matière propre à penser, une âme toute de feu : *mens ignea.* 2° Nos sensations sont de même nature que notre âme : elles sont comme elle une matière fort affinée, toutes nos connaissances viennent de là : *ex sensationibus.* Voilà les deux premiers pas. Voici le troisième : il y a un très-grand *rapport* entre chaque sensation et l'objet qui l'occasionne; car d'une matière épurée à une matière grossière et terrestre, *terrenæ fæcis,* il n'y a qu'un pas. Le simple choc fait ce passage de la manière la plus simple selon les lois du mouvement. Cela prouve, si vous voulez, l'existence des objets extérieurs, et même d'un Etre suprême, mais d'un être qui n'est autre chose que ce monde matériel qui nous environne et nous assiége de toutes parts. Je sais que vous dites que l'âme est essentiellement différente du corps; mais qui empêcherait de dire qu'une matière subtile et pensante est essentiellement différente d'une matière grossière et incapable de penser? Vous avez dit que l'âme ne tient rien de la grossièreté de la terre, *terrenæ fæcis nihil habet.* Les anciens philosophes, qui croyaient l'âme corporelle, en disaient autant. Vous avez dit qu'elle était immortelle : les stoïciens, anciens matérialistes s'exprimaient de même. Enfin pensez de l'âme tout ce qu'il vous plaira, votre argument ne me prouve pas l'existence d'une Intelligence souveraine, parce que moi je n'ai point d'*intervalle à franchir* depuis mes sensations jusqu'aux objets extérieurs.

Voilà comme M. de Prades, avec sa *sublime* méthode, qui tire tout des sens matériels, fournit *un des arguments les plus convaincants de l'existence de Dieu* (*p.* 51). C'est ainsi qu'il défend la religion contre toutes sortes d'incrédules.

Ce n'est pas encore tout. Le prosélyte que M. de Prades instruit, après tant de connaissances acquises sur ses propres intérêts temporels, sur les lois civiles et politiques, sur le droit des gens, sur le bien et le mal moral, sur la loi naturelle, parvenu à l'âge d'homme formé, déjà philosophe, ce prosélyte ne connaît pas encore son Dieu : faute capitale dans le maître et dans sa méthode. Il répond qu'*il ne s'agit pas de savoir si, pour atteindre à cette notion* importante, *il lui faudra beaucoup ou peu de temps* (*p.* 83). Il s'en agit très-fort et d'autant plus qu'elle est plus *importante* et plus essentielle. Pendant tout ce temps de son ignorance, cet homme est-il innocent? Et s'il meurt avant que d'arriver à cette connaissance, quel sera son sort? « Je me suis chargé, dit-il, de conduire le sceptique (1) pas à pas jusqu'aux pieds de nos autels, et j'ai cru que le moment où il avait été contraint de reconnaître en lui-même *deux substances* était celui où je devais lui montrer la *même distinction dans la nature,* et qu'après avoir admis une substance spirituelle finie, je le trouverais disposé à admettre une substance spirituelle infinie. »

Mais 1°, loin de prouver une substance spirituelle finie, il l'a plutôt représentée comme matérielle, *sans idées, sans connaissances, sans réflexions,* et comme un esprit de feu, *mens ignea.* Prétend-il bâtir sur des fondements qu'il n'a point établis? Car alors il n'y a plus rien d'étonnant dans l'union du corps et de l'âme pour élever le sceptique jusqu'à la contemplation d'une Intelligence toute-puissante. Il n'a pourtant point bâti sans fondement. Il emploie une expression extrêmement remarquable. « Je devais, dit-il, lui montrer la *même distinction dans la nature.* » Expression empruntée des matérialistes, qui montrent dans la *nature* ou le monde deux parties distinguées comme dans l'homme : 1° un corps, qui est la matière grossière de l'univers, et 2° *l'âme du monde,* qui est la matière plus déliée, subtile, insensible, et *spirituelle* en comparaison de l'autre : *distinction dans la nature la même que dans l'homme,* qui a un corps terrestre, *terrenæ fæcis,* et une âme qui est une matière spirituelle, en comparaison du corps, *mens ignea terrenæ fæcis nihil habet.*

2° Si son sceptique, en le suivant pas à pas, s'avise de donner ici dans le matérialisme, comment M. de Prades l'élèvera-t-il à la connaissance d'une Intelligence souveraine?

3° Enfin, si vous y faites attention, vous trouverez qu'il fait en cet endroit le procès à l'homme de sa thèse, qu'il le condamne, et que du même coup il détruit son système de ses propres mains. D'un côté, selon le plan de cette thèse, l'homme parvient si-tard à la connaissance de Dieu; et d'un autre côté, selon la même thèse, cette connaissance, ou plutôt la réflexion sur l'existence de Dieu, doit être la première de ses réflexions, à

(1) Par cette expression il se plaît à outrager le prélat à qui il répond.

(1) Les sceptiques doutent de tout.

moins qu'il ne soit incapable de toute connaissance. Page 6 de la thèse : « La nature entière est pour nous un livre écrit en caractères si intelligibles, que celui qui n'y lit pas l'existence de Dieu a *nécessairement l'esprit fermé à toute vérité.* » Où était donc l'esprit de son homme pendant un si long temps? Comment n'a-t-il pas *lu dans ce livre l'existence de Dieu? Son esprit était-il fermé à toute vérité?* Cela est très-croyable d'un esprit matériel. M. de Prades n'a pas bien dirigé sa marche, il ne connaît pas le chemin qu'il s'est engagé de montrer. Le nôtre nous conduit naturellement de l'existence de Dieu à sa providence. Il faut examiner ce que le bachelier dit aussi sur cet article; ce sera, s'il vous plaît, pour l'ordinaire prochain. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

Au Quesnoi, ce 6 février 1753.

LETTRE XXII.

Providence.

Ce n'est pas, monsieur, un traité de la Providence que je vous ai annoncé, il ne s'agit que de certaines propositions du jeune bachelier qu'il veut justifier à quelque prix que ce soit. Il fait les plus grands efforts pour tâcher d'éblouir; il voudrait même étonner et mettre de l'injustice dans M. d'Auxerre pour se procurer le droit de l'insulter. Mais sa force est dans la supercherie à séparer ce que le prélat a réuni, et à mettre dans un faux jour ce qui se soutient de soi-même par la manière dont il est présenté. Après avoir lu cet endroit de son Apologie, il suffit, pour y répondre, de relire l'Instruction pastorale depuis la page 156e jusqu'à la 162e. Que M. de Prades fasse profession d'avoir des sentiments orthodoxes sur la Providence, on ne peut qu'applaudir, pourvu qu'il soit sincère; mais qu'il n'entreprenne point de justifier des propositions très-mauvaises qu'il n'a peut-être avancées que parce qu'il a été épris par un air de savant et par les antithèses orgueilleuses qu'elles renferment. Qu'il entreprenne encore moins d'employer la fourberie pour jeter le faux sur d'autres. Rapportons l'endroit de sa thèse.

Pendant *tout* le temps que les philosophes ont cru... « que tout naissait de la corruption, la Providence était foulée aux pieds (*part.* III, *p.* 85). Mais *depuis* qu'on a commencé *d'entrevoir la nature, qui était absolument inconnue aux anciens, depuis* qu'on s'est aperçu que chaque corps *organisé* avait *son germe, dès lors on a commencé à adorer là où les anciens avaient blasphémé.* » Aurait-on pu croire, dit M. d'Auxerre, que l'égarement et la dépravation de l'esprit pourraient être portés jusqu'au point *d'attribuer à quelques nouveaux philosophes l'hommage qui est à présent rendu à la divine Providence!* « Aurait-on pû croire, répond le sieur de Prades (*p.* 86), que quelqu'un eût l'esprit assez faux pour apercevoir dans ce passage une prétention si extravagante? » Mais est-il possible de ne l'y pas apercevoir? Je crois qu'excepté lui tout l'univers aura l'esprit assez faux pour y voir ce que M. d'Auxerre y a vu.

Qu'ai-je dit dans ce passage, poursuit-il? *que la Providence a été foulée aux pieds, et cela est vrai.* Et dans sa généralité cela est faux. *Que cet attentat a été commis par la plupart des anciens philosophes; et cela est vrai.* Oui, et c'est ici que se trouve la fourberie. Il n'a pas dit dans sa thèse par *la plupart,* mais généralement par les philosophes anciens; il n'y a presque pas de mot dans sa proposition qui ne prouve cette généralité. *La Providence était foulée aux pieds,* la prouve; *depuis qu'on a commencé d'entrevoir la nature,* la prouve; *la nature, qui était absolument inconnue aux anciens,* la prouve; *on a commencé à adorer,* la prouve encore; *là où les anciens avaient blasphémé,* prouve encore la même chose. Au lieu de ces expressions générales, mettre aujourd'hui *la plupart,* c'est corriger méchamment sa thèse, pour avoir lieu d'outrager un prélat à qui il répond. Il y aurait plus de droiture, plus d'équité, il était même nécessaire de la corriger humblement en avouant son tort.

M. d'Auxerre faisait entrevoir du mystère dans cet endroit de la thèse : « Telliamède, cité au troisième article de la thèse, est un philosophe très-nouveau. Il a les yeux bien perçants, puisqu'il prétend avoir vu dans l'univers et dans chacun des globes qui le composent un principe de vie, un esprit vital, un germe en vertu duquel ces globes, après une certaine succession de temps, se reproduiront et renaîtront d'eux-mêmes, comme ils se conservent, sans que la puissance de Dieu y intervienne pour rien. L'auteur de la préface, qui est à la tête de ce roman philosophique, soutient que dans ce système la *Providence* se montre avec plus d'éclat et d'une manière bien plus digne de Dieu... Est-ce là la nouvelle découverte dont le sieur de Prades fait de si grands éloges? » Voilà une question pressante à quoi il fallait répondre, et sur quoi le bachelier demeure muet. Il couvre sa défaite par un nouvel accès de fureur qui règne dans tout l'article 14 de la troisième partie de son Apologie.

Vous trouverez plus de satisfaction dans ce que je vous écrirai la première fois sur la *société.* J'ai l'honneur, etc.

A Valenciennes, ce 11 février 1753.

LETTRE XXIII.

La société.

Vous conviendrez avec moi, monsieur, que de la Providence le chemin nous conduit tout naturellement au culte de Dieu et à la nature de la vraie religion, sujet qui fournira beaucoup sans que nous cherchions à l'épuiser. Je crains que cette espèce d'uniformité ne devienne ennuyeuse. Reposons-nous un moment, parlons d'autre chose. La thèse de M. de Prades, qui renferme beaucoup de matière, nous fournira de la variété, propre à nous délasser. Sans sortir de la seconde de ses propositions censurées, nous trouvons de quoi faire diversion en nous entretenant sur la société des hommes. Je ne m'ar-

rête pas pour le présent à l'idée de l'*homme en troupeau*, comme s'ils n'étaient pas venus tous d'un seul, mais que les dents du dragon de Dircé semées en terre par Cadmus en eussent produit une moisson, de même qu'un champ de froment qui enrichit son laboureur, ou que les pierres que Deucalion et sa femme Pyrrha jetèrent derrière eux par dessus leur tête après le déluge, se fussent métamorphosées en hommes et en femmes.

Nous étions assez simples autrefois pour regarder ces fables comme des amusements d'enfants, et pour leur préférer le récit de l'Ecriture sainte, qui nous montre l'homme créé de Dieu, et tous les autres sortis de celui-là formant nécessairement une *société* autour de leur père ! Petits génies qui ne savions pas estimer la valeur des choses. Nous sommes bien désabusés aujourd'hui par un nombre de génies extraordinaires qui ressemblent si peu au reste des hommes, qu'on serait tenté de croire qu'ils sont venus, en effet, des dents du dragon, des hommes en troupeau, et que cette histoire n'est plus une fable. Il y aurait trop à dire sur leur système de la société; je ne m'y arrête pas. Je vous montrerai quelque jour une lettre à un de mes amis, qui est malheureusement porté pour les incrédules, où vous en verrez davantage. Aujourd'hui je me borne à une seule proposition de la thèse, qui fait la fin de la deuxième censurée, qui cause beaucoup de bruit, et sur laquelle il fait les derniers efforts pour fasciner les yeux. Mon plaisir c'est qu'il sera pris dans ses propres filets. Je rapporterai d'abord sa proposition en latin et en français; ensuite, j'y ferai quelques réflexions extrêmement simples.

Vis licita tantum ubi nullus judex, legesque proculcantur. Je crois que, selon vous comme selon moi, cela signifie : *Il n'est permis d'avoir recours à la violence que quand les lois sont foulées aux pieds, et qu'il n'y a point de juge pour rendre justice.* Mais selon sa coutume aussi commode qu'utile il la falsifie en la traduisant : La violence n'est permise *qu'entre ceux qui ne reconnaissent point de juge, lorsque les lois sont foulées aux pieds:* pour nous faire croire qu'il n'a voulu dire autre chose sinon qu'il est permis aux puissances souveraines de prendre les armes les unes contre les autres, quand les lois sont foulées aux pieds, parce qu'elles n'ont point sur la terre de juge qui leur soit supérieur pour juger et décider de leurs différends; c'est-à-dire que M. de Prades ne fait qu'établir le droit de la guerre. Vous ririez, ou bien vous en auriez compassion, des mouvements qu'il se donne dans la deuxième partie de son Apologie pour forcer sa proposition d'agréer ce sens; mais fâcheuse et peu complaisante, elle ne s'y prête pas aisément. Il ne me serait pas difficile de montrer qu'il est contraire aux principes dont il tire sa proposition comme une conséquence, contraire même aux propres termes de la proposition. Mais nous voulons cette fois-ci, monsieur, nous reposer un peu de nos travaux, et ne pas entrer dans un détail si fatigant. Je vais donc vous développer tout simplement le sens de la proposition, puis vous montrer en nous jouant que c'est son vrai sens et celui de l'auteur.

Son système sur la société est celui de tous les incrédules de nos jours, c'est celui de Spinosa, chez qui ils l'ont puisé; je montrerai une autrefois, qu'il vient des protestants et des prétendus réformés, ce qu'on appelle ordinairement les luthériens et les calvinistes. Le sieur de Prades peut bien faire le dédaigneux sur l'Instruction pastorale d'Auxerre; mais il ne peut entamer par aucun endroit l'excellent morceau de cette instruction qui traite cette matière et qui comprend presque la moitié de la première partie. Venons au fait. L'abbé de Prades enseigne que tout souverain tient son autorité de ses sujets, en vertu d'une convention expresse ou tacite faite entre le prince et la société; qu'en conséquence les sujets ont droit d'user de violence et de prendre les armes, *vis licita*, quand ces *lois* fondamentales sont foulées aux pieds, *ubi leges proculcantur*, et qu'il n'y a point de juge qui puisse ou qui veuille rendre justice, *et nullus judex*. Il emploie beaucoup de discours pour rejeter ce sens, mais en pure perte; parce que ce qu'il fait semblant de désavouer dans la deuxième partie de son Apologie, il le soutient formellement dans la troisième partie, en prenant hautement la défense de deux propositions tirées de l'Encyclopédie que M. d'Auxerre avait rapprochées de la sienne comme en étant le commentaire naturel. Ecoutez, et vous serez étonné, je suis sûr, du ton qu'il prend.

Il est très-douteux, dit-il (III^e^ part., p. 71 *et* 72) *que le parlement soit content qu'on ait traité les maximes suivantes de séditieuses :* Que les lois de la nature et de l'état sont les CONDITIONS sous lesquelles les sujets se sont soumis ou sont censés s'être soumis au gouvernement de leur prince. Qu'un prince ne peut jamais employer L'AUTORITÉ QU'IL TIENT D'EUX, pour casser le contrat par lequel elle lui a été déférée. *Car qu'est-ce qu'un parlement, sinon un corps chargé du dépôt sacré du* contrat *réel ou supposé, par lequel les peuples se sont soumis au gouvernement de leur prince? Si M. d'Auxerre regarde ce* contrat *comme une chimère, je le* défie *de l'écrire publiquement. Je ne crois pas que le parlement de Paris se vît dépouiller tranquillement de sa prérogative la plus auguste, de là cette prérogative sans laquelle il perdrait le nom de parlement pour être réduit au nom ordinaire de corps de judicature. Si M. d'Auxerre ne répond point au* défi *que j'ose lui faire, j'atteste toute la France qu'il a proscrit avec la dernière bassesse des maximes qu'il croit vraies, et tendu des embûches à d'honnêtes citoyens.*

Ce jeune homme veut prendre M. d'Auxerre dans ses paroles, comme autrefois les Juifs y voulurent prendre notre divin Maître. Il est persuadé que le prélat ne peut lui échapper, qu'il le tient dans un détroit d'où il ne lui sera pas possible de sortir sans se commettre ou avec le parlement, ou avec le

roi : avec le parlement s'il répond que ce contrat est une chimère ou que le prince le peut casser ; avec le roi, s'il répond que le prince ne peut pas employer son *autorité* pour casser ce contrat, parce que cette *autorité* lui a été déférée par ce contrat même, et que le contrat étant cassé, le prince n'a plus d'autorité : *Il agirait dès lors contre lui-même ; qui annule l'un, détruit l'autre*, disent les encyclopédistes, auteurs de ces deux propositions. L'*autorité* retourne au peuple, de qui le prince la tenait en vertu du contrat. Le prince n'est plus rien ; la *société* a droit de lui faire son procès, et de donner au monde de ces scènes tragiques, qui ont déshonoré plus d'une fois des peuples voisins, qui viennent répandre en France leurs nouveaux systèmes de philosophie, et qui s'y forment un si grand nombre de disciples. Si M. d'Auxerre garde le silence, le sieur de Prades veut que toute la France en conclue que le prélat adopte ces maximes séditieuses et meurtrières des rois, mais que par bassesse d'âme et par un esprit d'adulation pour la cour il n'ose pas l'écrire, et condamne d'*honnêtes citoyens* qui les enseignent.

Serait-il difficile à M. d'Auxerre de répondre au *défi* ? Mais il peut garder le silence ; le parlement y répond pour lui. Quelque idée qu'on veuille se former des lois fondamentales de l'Etat, il est certain que le prince ne peut jamais légitimement, en conscience, et avec justice employer son autorité pour les casser. Mais il n'est pas moins certain qu'il le peut par violence, soit à mauvais dessein, soit par imprudence et par surprise, n'apercevant pas les conséquences de sa démarche. Dans ce cas, que faut-il penser, que faut-il faire ? Le prince est-il dépouillé de son autorité ? Cette autorité revient-elle au peuple ? Le peuple a-t-il droit de lui faire son procès ? Un parlement composé de sieurs de Prades le proscrirait (1). Mais le parlement de Paris chargé du dépôt sacré de ces lois fondamentales, dépôt qui fait sa prérogative la plus auguste, fait qu'il n'a d'autre ressource, pour le conserver sans atteinte, que la voie des remontrances. C'est l'unique moyen qu'il emploie toutes les fois qu'on obtient du prince quelques dispositions qui peuvent, contre son intention, blesser ces lois importantes. On pourrait le détruire, on pourrait l'anéantir ; mais on ne pourrait jamais l'éloigner de son attachement inviolable à ses deux devoirs essentiels : celui de conserver sans altération le dépôt des lois fondamentales du royaume, et celui du respect, de la soumission et de la fidélité qu'il doit à son prince. Tel est l'exemple que cette auguste compagnie, toujours également conduite par la sagesse et par la grandeur d'âme, donne à toute la France. Tel est le spectacle ravissant qu'elle donne aujourd'hui à toute l'Europe et à toute la postérité. Voilà le *défi* rempli avec honneur, et M. de Prades confondu.

Ainsi sa proposition a été bien et dûment condamnée comme séditieuse : *Il est permis d'employer la violence quand les lois sont foulées aux pieds, et qu'il n'y a point de juge pour y remédier*. Pour se laver du crime de sédition, il en avance deux autres qui sont encore plus clairement séditieuses. Telle est son Apologie. Je suis, monsieur, etc.

A Valenciennes, ce 16 février 1753.

P. S. Pardon, monsieur, j'oubliais le plus beau, la chose du monde la plus rare, et qui n'est peut-être jamais tombée dans l'esprit de personne, hors M. de Prades. Comment les rois ne seraient-ils pas redevables de leur puissance aux peuples leurs sujets, puisque Dieu même n'en est pas excepté, et leur doit la sienne comme roi temporel ! Ecoutez comment notre grand politique le fait parler aux Juifs ses sujets (II^e^ part., p. 179) : *Quoique je domine sur tous les souverains de la terre, que je dispose à mon gré des royaumes et des empires, je veux pourtant* devoir à vos suffrages cette puissance particulière *dont jouissent ces hommes que je fais régner sur les nations. Et p.* 180 : Dieu n'avait acquis ce droit *sur les Juifs* que par la libre élection de ce peuple, *et non par la divinité de son être, qui lui donne pouvoir sur tous les hommes*. Qu'en dites-vous, monsieur ? Il n'y a pas moyen d'en revenir jamais. Folie aux rois de l'entreprendre ! Auraient-ils plus de droit que Dieu même ?

LETTRE XXIV.

Théisme. Déisme. Ancienne alliance.

Après le délassement que nous avons pris, monsieur, nous devons être tout frais et en état de donner une nouvelle application à un sujet un peu plus abstrait. Pour nous mettre à portée d'y entrer, il faut vous expliquer quelques mots scientifiques, d'autant plus qu'il y en a un assez nouveau. Je me contente de deux cette fois-ci afin de ne vous pas trop charger.

Vous savez déjà ce que c'est que les *déistes*. Ils croient un Dieu, et voilà tout ; ils sont flottants sur tout le reste ou même le rejettent absolument.

Il y a outre cela des *théistes*. Ce mot, qui vient du grec, signifie la même chose que celui de *déiste*, qui vient du latin. Mais il leur a plu d'y donner une signification différente, et cela est si nouveau que les auteurs du Mandement de M. l'archevêque de Paris contre M. de Prades n'en avaient point connaissance, ce qui leur attire de la part du bachelier une leçon assez humiliante. *Je demande à mon tour*, leur dit-il fièrement (II *part., p.* 59), *pourquoi on a traduit le mot* theismus *par celui de* déisme ?... *Ignore-t-on que ces deux mots ont des significations très-différentes, et qu'il n'est pas permis de les confondre ?* Ces messieurs en ont fait la loi. Vous saurez donc, monsieur, que les théistes croient : 1° un Dieu ; 2° l'immortalité de l'âme ; 3° des

(1) L'abbé de Prades dit dans la profession de foi et dans sa thèse qu'il n'est jamais permis de nous révolter contre nos souverains. Mais les princes cessant d'être souverains en cassant le contrat en question, se révolter contre eux en ce cas, ce n'est pas se révolter contre son souverain.

récompenses et des châtiments dans une autre vie. Que ces châtiments soient éternels, cela n'est pas nécessaire, selon eux (I^re^ *part.*, *p.* 8, *note*), à l'idée et au plan d'une vraie religion. Vous voyez, monsieur, que le théisme n'est point chargé d'un grand nombre de dogmes; vous n'aurez pas beaucoup de peine à les retenir, et à vous les rappeler toutes les fois qu'on parlera du *théisme*. Vous ferez attention aussi que partout où M. de Prades parle de la *religion naturelle*, il entend le *théisme*.

Nous voici maintenant en état de faire bien du chemin. Pour écarter tout ce qui pourrait mettre de la confusion dans nos idées, et afin de soulager l'attention de l'esprit, je vais d'abord vous tracer un plan de ce que l'abbé de Prades pense du *théisme*, sans me mettre en peine de prouver que chacune des parties est véritablement de lui. C'est ici un simple exposé; les preuves viendront après. Ne soyez pas surpris d'y trouver des propositions qui paraissent les contradictoires de ce qu'il dit lui-même. Par exemple, s'il dit que le théisme ne suffit pas, et si je lui fais dire qu'il suffit : je vous montrerai dans la suite l'accord de tout cela. Pour le présent, je vous prie, monsieur, ne soyez occupé qu'à bien saisir le plan que je veux vous mettre sous les yeux. Le voici.

1° Le théisme est la religion essentielle; éternelle, et qui ne passe point.

2° Il est le fond, la base, l'âme de toutes les religions.

3° C'est la meilleure de toutes les religions, si on excepte la vraie religion, c'est-à-dire la religion révélée et surnaturelle.

4° Le théisme suffit pour nous conduire au bonheur de l'autre vie. Quatre propositions très-simples, dont vous sentez les conséquences, et qu'il s'agit à cette heure de vous montrer dans les écrits de M. de Prades. Nous suivrons le même ordre.

1° Le théisme ou la loi naturelle est la religion « *de tous les temps* (II *part.*, *p.* 181). C'est la religion qui ne *passe point*, qui est *immortelle* comme le Dieu qu'elle adore (*p.* 183). » Voilà une religion essentielle, éternelle. Vous le verrez encore mieux dans la suite de cette lettre.

2° Le théisme est le fond, la base, l'âme de toutes les religions. « La loi de Moïse n'était qu'une constitution civile *surajoutée* à cette *religion naturelle* (*p.* 176). C'est sur ce premier *fond* de la religion que Dieu a, pour ainsi dire, *enté tous ces mystères* qu'il nous a révélés par Jésus-Christ son Fils (*p.* 183), de sorte que *la vraie religion révélée* (la religion chrétienne) *n'est, et ne peut être autre chose que cette loi naturelle plus développée*, cette loi naturelle qui se trouve dans *toute sa pureté* dans *le théisme* (*p.* 55). » Lisez ces mots de la thèse, qui tranchent net (*p.* 9):« Toute religion suppose nécessairement ces trois choses, qui en font comme l'*âme*, savoir : la notion d'une Divinité, l'immortalité de l'âme, et le dogme des peines et des récompenses d'une autre vie. » A ces traits vous reconnaissez le théisme. « Le *théisme* est semblable au métal qui s'allie à tous les métaux, il *s'incorpore à toutes les religions du monde*, et ses veines fécondes se répandent dans toutes les parties de ce vaste univers. » Ces paroles font même entendre plus qu'il ne paraît d'abord, et qu'en vantant le *théisme*, son éloge peut rejaillir sur le *déisme*. Car elles sont empruntées mot à mot de Voltaire (*Lettr. philos.*), lorsqu'il parle, non du *théisme*, peut-être ne le connaissait-il pas plus que les auteurs du Mandement de Paris, mais en parlant du *déisme* qu'il confondait apparemment avec le *théisme* contre la loi portée ou rapportée par l'abbé de Prades, qui devrait bien lui faire la correction; Voltaire ajoute tout de suite : *Les veines de cette mine ne sont nulle part plus abondantes que dans la Chine*, ce Voltaire qui crie tout haut : *Je ne suis point chrétien* (*Ep. à Uranie*). Tels sont les docteurs du jeune bachelier, qui marche à la sourdine et veut nous faire adopter les maximes de cet impie, qu'il nous rapporte sans le citer, persuadé, apparemment, que le nom seul nous fait peur, et qu'en écartant cet épouvantail nous avalerons l'appât. Après cela M. d'Auxerre a-t-il tort de lui demander si l'on peut rien dire de plus favorable pour les incrédules de nos jours, qui cherchent à se décorer du nom de la *religion naturelle*, qui est la même chose que le *théisme*, en *abjurant la religion chrétienne*, à qui ils attribuent la superstition, dont la thèse se plaint que les autres religions sont altérées, au lieu que dans le *théisme* la loi naturelle conserve toute sa pureté? »

3° C'est la meilleure de toutes les religions, excepté celle qui est la vraie religion, c'est-à-dire excepté la religion chrétienne, qui est appelée la vraie, parce qu'elle seule conduit l'homme à la vision intuitive de Dieu, c'est-à-dire au bonheur de le voir face à face et de jouir de sa présence pendant toute l'éternité.

N'allez pas vous imaginer pour cela que le *théisme* soit une fausse religion. Il est une vraie religion à sa manière, parce qu'il conduit à un vrai bonheur dans l'autre vie. Ce ne sera pas, si vous voulez, à la vision intuitive; mais on s'en passe bien.

Vos oreilles ne sont point accoutumées à cela. Et comment des oreilles chrétiennes pourraient-elles s'y faire? Cependant il faut vous apprendre que M. de Prades, comme quelques scolastiques, double tout dans ce monde aussi bien que dans l'autre. Ils distinguent un ordre naturel, et un ordre surnaturel; un état naturel de l'homme, et un état surnaturel; une religion naturelle, et une religion surnaturelle; une révélation (1) naturelle, et une révélation surnaturelle; des vérités naturelles, et des vérités surnaturelles; des vertus naturelles, et des vertus surnaturelles, et des vices de même; un bonheur naturel, et un malheur naturel dans l'autre vie; comme un bonheur surnaturel,

(1) Révélation naturelle différente de celle dont parlent les théologiens après saint Paul. *Deus enim illis manifestavit.*

et un malheur surnaturel. Tout ce qui est naturel appartient à la religion naturelle, c'est-à-dire au *théisme;* tout ce qui est surnaturel appartient à la religion surnaturelle, c'est-à-dire à la religion chrétienne.

Vous comprendrez aisément après cela que lorsqu'on veut parler d'un bonheur surnaturel, comme on fait ordinairement, sans qu'il soit nécessaire d'en avertir, la religion chrétienne est la *seule vraie* religion, toutes les autres sont fausses, parce qu'elle seule conduit à ce bonheur. Ainsi on peut dire purement et simplement que la religion chrétienne est la seule vraie.

Mais quand on s'explique et qu'on se borne à un bonheur *naturel*, toutes les autres religions où se trouve le théisme sont aussi de vraies religions. Mais comme elles ont toutes *surajouté* différentes superstitions à la loi naturelle, et que le théisme au contraire est exempt de toute pratique superstitieuse, il s'ensuit évidemment que le théisme est *la plus parfaite de toutes les religions, excepté la véritable*, c'est-à-dire la religion chrétienne. *C'est la plus parfaite de toutes*, parce qu'elle n'a point de superstitions, et que la loi naturelle est chez elle dans toute sa pureté. Elle est moins parfaite que la vraie religion, qui est la religion chrétienne, parce que la religion chrétienne conduit l'homme à un bonheur surnaturel par des voies surnaturelles, et que le théisme ne conduit qu'à un bonheur naturel par des moyens naturels. Voilà ce que signifie cette proposition de la thèse, qui est une partie de la troisième proposition censurée. *Omnes religiones* (*si unam excipias veram*) *præstat sane theismus. Illæ siquidem a veritate degeneres, lex naturalis in theismo non est decolor.*

N'allez pas, je vous prie, monsieur, mettre sur mon compte ce double ordre des choses, l'un naturel, l'autre surnaturel. Vous me feriez une grande injure de me croire capable de prêter à M. de Prades pour lui faire affront : assez riche de son propre fonds, il n'a pas besoin du mien. Il nous a étalé ses trésors, considérez-les vous-mêmes dans la 2e partie, p. 54 : « Pour qu'une religion soit surnaturelle, il faut, 1° que la fin soit surnaturelle, c'est-à-dire que cette fin soit la *vision intuitive de Dieu*. 2° Que cette religion, pour obtenir une telle fin, ait par conséquent des *moyens* surnaturels, comme les *grâces*. 3° Que cette religion enseigne des *vérités* surnaturelles inaccessibles à la raison humaine, tels que nos mystères.

Voici à cette heure la religion naturelle, même page : « Dieu en nous créant immortels (quant à l'âme), en nous apprenant que nous le sommes, et qu'il y a dans une autre vie des peines et des récompenses, aurait pu borner les récompenses à une *béatitude purement naturelle*, quoique éternelle. Cette religion n'ayant plus alors pour *fin la vision intuitive de Dieu*, pourrait en conséquence n'avoir ni *moyens*, ni *vérités* surnaturelles. Voilà ce qui se serait passé dans l'état de *pure nature*, qui est celui que je considère. » *Voilà donc ce qui se serait passé dans l'état de pure nature.* Ne vous arrêtez point là, monsieur. Ce n'est que pour vous tromper plus sûrement qu'on vous en parle ici comme d'une chose qui aurait pu être : dans plusieurs autres endroits on en parle, sans vous en avertir, comme d'une chose qui existe réellement. L'école particulière d'où l'on a tiré cette idée d'un état de pure nature croit que non-seulement les sauvages, mais encore tous les peuples à qui l'on n'a point prêché l'Evangile, sont dans l'*état de pure nature*. C'était, selon l'abbé de Prades, l'état des peuples voisins du peuple juif, celui du peuple juif lui-même, et ce qui est plus étonnant, vous aurez bien de la peine à n'y pas comprendre même les patriarches. Cet état est si réellement existant, que le *théisme* a suffi pour conduire ces peuples au bonheur de l'autre vie. Et cela va si loin qu'il a conduit même au bonheur surnaturel. C'est ce que vous allez voir dans la quatrième proposition qui me reste à prouver.

4° Le théisme ou la loi naturelle suffit pour nous conduire au bonheur de l'autre vie. Pour n'en pas faire à deux fois, je vous prouverai le moins en prouvant le plus; je vais vous montrer que, selon M. de Prades, il suffit pour conduire l'homme au bonheur même surnaturel de la vision intuitive. Voici les preuves en trois mots. Les patriarches sont parvenus au bonheur surnaturel de la vision intuitive, et selon le bachelier de Prades, leur religion était le théisme. Les justes parmi le peuple juif parvenaient au même bonheur surnaturel, et leur religion était le théisme, selon le même auteur. Ceux qui *plaisent à Dieu* arrivent de même au bonheur surnaturel; or, selon lui, par le théisme on *plaît à Dieu*. Vous en allez voir les textes. D'où il suit que le théisme est la seule religion nécessaire, et qu'absolument parlant on peut se passer de la religion chrétienne, et Jésus-Christ est mort inutilement : *Ergo gratis Christus mortuus est.* Sans la religion chrétienne, on peut être heureux en quelque manière, du moins d'un bonheur naturel qui durera éternellement; mais sans le théisme on ne peut être heureux en aucune manière.

Afin que vous ne puissiez être arrêté par le moindre scrupule dans les preuves que je vais rapporter, il est nécessaire de vous donner le dénoûment d'une contradiction apparente que voici :

J'ai dit que, selon M. de Prades, le théisme *suffit* pour conduire l'homme au bonheur de l'autre vie; et j'avoue d'un autre côté que selon lui le *théisme ne peut suffire aux besoins de l'homme*. C'est à la page 9 de sa thèse. Comment accorder cela? Rien de plus facile. Quand il parle ainsi dans sa thèse, il ne s'agit pas de savoir si le théisme suffit pour conduire au salut, mais il est suffisant pour *instruire les simples*. Rien de plus clair. Les trois dogmes qui composent la religion naturelle ou théisme peuvent être connus par les philosophes avec le seul secours de la raison humaine. A l'égard de ceux-là, le théisme *suffit* seul pour les instruire pleine-

ment : ils n'ont pas besoin du secours de la révélation. Mais tout le monde n'est pas philosophe, ni capable de le devenir; tels sont les simples, les gens grossiers et sans étude. Jamais ils ne parviendront à connaître ces trois vérités avec le seul secours de leur raison; le théisme *ne suffit* pas pour les instruire, il faut y ajouter la *révélation*. Elle est nécessaire pour eux, elle n'est pas nécessaire pour les savants. Rapportons le texte de la thèse, et vous en jugerez vous-même. « Toute religion suppose nécessairement ces trois choses, qui en font comme l'âme, savoir: la notion d'une *divinité*, l'*immortalité de l'âme*, et le dogme des *peines et des récompenses* d'une autre vie. Ces vérités n'ont peut-être rien de si abstrus et de si *difficile* à quoi ne puisse atteindre une raison cultivée par l'étude, perfectionnée par l'expérience, et fortifiée du puissant secours de la philosophie; mais elles *surpassent* de beaucoup tous les efforts d'une raison informe et grossière, brute et sauvage, telle en un mot qu'elle se montre dans l'esprit stupide du vulgaire ignorant. De là la nécessité d'une *révélation* même dans le système d'une *religion purement naturelle*..... Il suit de là que le *théisme*, tout vrai qu'il est, *ne peut suffire aux besoins* de l'homme. » Il est plus clair que le jour qu'il s'agit ici des besoins d'*instructions*. Il suffit pour le savant, il ne suffit pas pour l'ignorant : celui-ci a *besoin* de la révélation pour arriver aux connaissances où l'autre parvient par les seules forces de sa raison.

Se peut-il rien de plus clair? Ou bien un seul texte ne vous contente-t-il pas? En voici un autre que vous pouvez lire dans la deuxième partie, page 53 : « Toute religion suppose l'immortalité de l'âme et le dogme des peines et des récompenses d'une autre vie. Ces deux vérités, comme l'on voit, peuvent être *connues* des philosophes par les seules lumières de la raison. Mais les vérités de la religion doivent être *connues* des plus idiots comme des plus sages : il est *donc nécessaire* que, par la *révélation*, les esprits les plus bornés puissent être *instruits* de ces deux vérités auxquelles ils n'auraient peut-être jamais pensé sans ce secours. Donc l'immortalité de l'âme, et le dogme des peines et des récompenses dans une autre vie, doivent être des vérités *révélées*, pour suppléer chez les simples aux raisonnements des philosophes. »

Autre écueil. Quand on vous parle ici de la nécessité d'une révélation, qu'il faut ajouter au théisme, n'allez pas croire qu'il faut y ajouter la religion chrétienne, et que c'est ici une preuve de la nécessité de cette religion. Non, car il ne demande pas ici une révélation surnaturelle : elle prouverait en effet la nécessité de la religion chrétienne, il ne demande qu'une révélation qu'il appelle *naturelle*, parce qu'elle n'enseigne que les trois points du théisme, que l'on peut connaître par la seule raison naturelle ; une révélation qui ne change point la nature du *théisme*, qui n'y ajoute rien et qui fait seulement pour les simples ce que la raison fait pour les savants. Dans le philosophe c'est un *théisme* introduit au moyen de l'étude; dans le simple, c'est le même *théisme* introduit au moyen d'une révélation naturelle, qui n'empêche pas que ce soit une *religion purement naturelle*. « Cette religion, toute *révélée* qu'elle serait, pourrait encore *n'être pas surnaturelle* (P. 54). »

Mais qu'est-ce que cette révélation naturelle? Comment se fait-elle? C'est ce que le bachelier n'explique pas : il ne faut pas tout dire, il est bon de se réserver des secrets qu'on manifestera en son temps. Je demande donc : Dieu révèle-t-il ces vérités par le moyen de l'étude et de l'application de l'esprit humain? Non, les simples n'en sont point capables ; c'est ainsi qu'il les révèle aux philosophes : et c'est ce que le Saint-Esprit appelle révélation naturelle par la bouche de saint Paul : *Deus enim illis manifestavit;* et tous les théologiens de même en suivant un si grand maître. Mais ce n'est point le maître du sieur de Prades : selon lui les philosophes apprennent ces vérités sans le secours de la révélation naturelle : ils n'en ont pas besoin. De quelle manière Dieu les révèle-t-il donc aux simples? Se fait-il entendre par des miracles et des prophéties? C'est ce que tout le monde a appelé révélation surnaturelle, et le bon sens le veut. Ce n'est donc pas encore cela. Dieu révèle-t-il ces vérités aux simples par le témoignage et l'enseignement des philosophes? Nous pourrions bien y être à ce coup-ci. Il dit en effet, p. 54, que « ces vérités pouvant être connues par les philosophes, la religion, qui les enseigne, pourrait n'avoir été *établie que par des hommes* » qui auront instruit le simple peuple. C'est aussi la pensée de Pope, dans son *Essai sur l'homme*, p. 119, que la religion fut rétablie par le moyen d'*hommes magnanimes, poëtes, orateurs, philosophes sublimes*, et que ces païens

> Trouvèrent cette foi, cette morale pure
> Que leurs premiers auteurs tenaient de la nature.

Ainsi la religion mahométane, qui est le théisme mêlé de quelques superstitions, a été établie par un homme; de même toutes les autres religions, excepté la religion chrétienne et celle des Juifs, qui lui appartient.

Mais l'enseignement des philosophes n'est pas une révélation, même naturelle! Cela est vrai ; et le peuple étant instruit par cette voie n'en a pas besoin : la révélation n'est pas *nécessaire;* et M. de Prades l'avoue comme un brave homme, p. 54. « Je dis que cette religion pourrait être révélée, et non pas qu'elle serait *nécessairement* révélée, parce que ces deux vérités pouvant être connues par les philosophes, la religion qui les enseigne, pourrait n'avoir été établie que par des hommes » et par conséquent sans révélation même naturelle. Dans moins d'une demi-page M. de Prades a le courage de se contredire de la façon la plus grossière : la révélation est nécessaire; la révélation n'est point nécessaire. Dans la première ligne il dit : *Toute religion suppose*

une révélation. Et dans la cinquième ligne : *Je ne dis pas que cette religion serait nécessairement révélée.*

Qu'elle soit révélée, qu'elle ne le soit pas, cela ne change rien à la nature de cette religion ; c'est toujours une religion naturelle, l'abbé de Prades nous l'a appris, et il est tout à fait compétent pour cela. Il n'y a donc plus rien qui puisse nous arrêter dans notre chemin, avançons et montrons par les propres paroles du bachelier que cette religion naturelle conduit réellement au bonheur de l'autre vie, et même à la vision intuitive, qui est le bonheur surnaturel.

M. d'Auxerre, dans son instruction pastorale, lui demande *s'il croit que le* théisme suffisait *pour la justice et pour le salut avant la prédication de l'Evangile.* A des questions importunes on ne répond pas. Mais dans la deuxième partie, page 60, son secret lui échappe. Il y dit que *le théisme était la religion des patriarches, à quelques révélations près.* Ce *quelques* réduit ces révélations à bien peu de chose et fait entendre sans doute qu'elles ne changeaient rien à la nature de la religion du théisme, qui par conséquent se trouvait suffisant au salut, puisqu'il y a conduit les patriarches. Que ces révélations n'aient rien changé dans la nature du théisme, selon l'idée de M. de P., c'est une chose démontrée. Le voici en deux mots. Si elles y eussent changé quelque chose, M. de Prades n'aurait pas prouvé par la *religion des patriarches*, ce qu'il voulait, savoir, que le *théisme* est meilleur que le *déisme.* Ses adversaires auraient rejeté ce qui s'y trouve de meilleur sur les révélations qui l'accompagnaient.

Mais il le dira plus clairement encore dans la suite, en soutenant que la religion des patriarches et surtout celle de Job n'était que la religion naturelle, le *théisme* et même le *déisme;* car il appuie beaucoup sur cette doctrine. Elle lui donne occasion d'avancer quantité d'erreurs nouvelles, qui ne se trouvaient point dans sa thèse, du moins d'une manière bien intelligible pour ceux qui ne sont pas initiés ; erreurs sur l'économie mosaïque, c'est-à-dire sur l'ancienne alliance ou la loi de Moïse. Je me contenterai de vous les montrer en passant sans y ajouter que très-peu de réflexions : cela suffira pour vous en inspirer de l'horreur.

Pages 169, 171, 176, 178, 180. *La loi de Moïse n'est pas la religion des Juifs. Qu'est-ce donc? Ce n'est*, vous répondrai-je avec M. Hooke (1) *qu'une* constitution civile *surajoutée par Dieu, comme chef politique de la république, à la* religion des patriarches.

Ce mot, *surajouté,* sans parler du reste, est digne de votre attention. Il dira de même dans la suite que les mystères de la religion chrétienne sont *entés,* c'est-à-dire *surajoutés* à la religion naturelle, seule religion essentielle. Mais auparavant il faut vous rapporter encore quelques mots sur la loi de Moïse.

Page 174. *Tout* ce qui se trouvait dans l'ancienne loi, « *ne regardait Dieu* que *comme* roi temporel *des Juifs. . Ces honneurs et ces hommages que prescrivait la loi de Moïse.., s'adressaient donc dans la personne de Dieu au* roi temporel *des Juifs.*»

Page 180. « *Vous ne pouvez nier que* tous *les hommes ne soient obligés d'embrasser un culte que Dieu lui-même a prescrit avec l'appareil le plus frappant; donc, vous dirai-je,* la loi de Moïse n'était pas une religion. *Car tout le monde sait que les* nations voisines des Juifs *pouvaient ne pas suivre leur loi,* il leur suffisait pour plaire à Dieu qu'elles pratiquassent les devoirs de la loi naturelle, *qu'elles suivissent en un mot la religion qui a* sauvé Adam, Noé *et tous* les patriarches.»

Saint Paul dit que *sans la foi il est impossible de plaire à Dieu : Sine fide.* Mais laissons cela à l'écart avec tout ce que M. de Prades dit du culte et de la loi de Moïse, et suivons attentivement les traces du *théisme.* Ici la religion qui a *sauvé* les patriarches, qui les a conduits au bonheur surnaturel de la vision intuitive, est clairement réduite à la *loi naturelle ;* et cela, selon lui, n'est autre chose que la religion naturelle, le *théisme,* il l'a dit ci-dessus ; et même le *déisme.* L'impie Voltaire le dit comme lui dans sa défense de mil. Bolingbrock, 1753, p. 57. « *Un* déiste *est un homme qui est de la religion d'*Adam, *de* Sem, *de* Noé»; et M. de P. le va dire lui-même dans la proposition suivante.

Page 181. *Si la loi de Moïse est une religion, nous avons raison,* diront les déistes, *de nous en tenir à* présent *à la* loi naturelle ; *c'est la* religion de tous les temps. *Dans les premiers siècles ; elle* a sauvé *ceux qui la suivaient, les* patriarches, Job, *qu'on fait vivre du temps de la loi de Moïse; et quoique Dieu eût prescrit un culte nouveau par le ministère de Moïse, les hommes ne furent pas obligés pour cela à se conformer à ce culte, il leur fut libre de s'en tenir à la* loi naturelle.

Pour bien comprendre la pensée de M. de P. souvenez-vous, monsieur, que selon lui la loi de Moïse n'était pas une religion. Il fait de grands efforts pour le prouver. L'une de ses preuves c'est le raisonnement que vous venez de lire, et par là il montre, sans y prendre garde, que selon lui le *déisme* a conduit les hommes au bonheur de la vision intuitive. « *Si la loi de Moïse est une religion,* dit-il, *les* déistes *remportent la victoire sur la religion chrétienne» et voici comment.« Nous avons raison*, diront les déistes, *de nous en tenir à présent à la loi* naturelle ; c'est la religion de tous les temps. *Dans les premiers temps elle a* sauvé *ceux qui la suivaient, les* patriarches, Job, *qu'on fait vivre* du temps de la loi de Moïse. » Elle sauvera donc encore *à présent.* Si on leur répond que le déisme ne peut sauver *à présent*, parce que Dieu a établi la religion de l'Evangile et que tout le monde par conséquent est obligé de s'y conformer ; voici leur réplique, selon M. de Prades. « *Quoique Dieu eût prescrit un culte nouveau par le ministère de Moïse, les hommes ne* furent pas

(1) M. Hooke, professeur de Sorbonne dont M. de P. a pris la dictée. A cela se réduit pour lui toute la tradition, à la personne de M. Hooke; quel nom!

pour cela obligés à se conformer à ce culte, *il leur fut libre de s'en tenir à la* loi naturelle.» Donc, quoique Dieu ait établi un culte nouveau, une nouvelle religion par l'Évangile; *nous ne sommes pas obligés à nous conformer à ce culte*, et il nous est libre de nous en tenir à la *loi naturelle*, à notre religion, qui est le déisme.

Cet argument des *déistes* est victorieux : *ils ont raison*, dit M. de Prades, il faut y succomber. Cet abbé ne trouve qu'une réponse qui puisse nous tirer de là. C'est de dire que la loi de Moïse n'était pas une religion, mais une simple constitution civile, qui était particulière au peuple juif. Il n'est donc pas étonnant que la loi naturelle ou *déisme* fût suffisante alors pour le salut, puisqu'il n'y avait point d'autre religion. Mais *à présent*, que Dieu a établi une autre religion, le *déisme* ne suffit plus au salut.

Telle est la réponse qu'il fait aux *déistes*. Il est donc vrai que selon lui la *loi naturelle*, c'est-à-dire le *déisme* dans la bouche d'un *déiste* qu'il fait parler, a sauvé les patriarches; il est donc vrai que le *déisme* a sauvé *Job* et les *peuples* voisins de la Judée qui vivaient du temps de la loi de Moïse; il est donc vrai que le *déisme* a sauvé le peuple juif lui-même, puisque ce peuple n'avait point d'autre religion, la loi de Moïse n'en était pas une. Il est donc vrai que le *déisme suffisait* seul pour conduire au bonheur surnaturel de la vision intuitive. C'est ce que je voulais montrer. Or la *religion naturelle* chez les *déistes* n'a point de *révélation*. Donc le *déisme* le plus pur et sans aucune révélation a conduit selon lui les hommes au bonheur surnaturel de l'autre vie.

Donnons à ceci un nouveau tour. La religion des patriarches, de Job, des peuples voisins de la Judée, était la religion naturelle, la même que la nôtre, disent les *déistes*, M. de Prades l'accorde. Or, ajoutent-ils, ce *déisme* a conduit autrefois au salut; il peut donc encore y conduire à *présent*. Ici M. de Prades accorde la première proposition, il nie la seconde. Le *déisme* a conduit autrefois au salut, M. de Prades en convient. Le *déisme* peut encore à *présent* conduire au salut, M. de Prades n'en convient pas. Pourquoi? Parce qu'aujourd'hui il y a une autre religion que Dieu a surajoutée et qui oblige tout le monde à s'y conformer : c'est la religion de Jésus-Christ. Si Dieu n'avait pas surajouté la religion chrétienne, on pourrait encore aujourd'hui parvenir au bonheur de la vision intuitive avec le seul *déisme*; M. de Prades l'avoue. Bien plus : quoique Dieu ait établi le culte nouveau de la religion chrétienne, on peut encore aujourd'hui arriver au salut éternel et surnaturel avec le seul *déisme*, s'il est vrai que la loi de Moïse ait été une religion. M. de Prades en tombe d'accord, il le dit à pleine bouche, il approuve en ce cas, et trouve triomphant cet argument des *déistes* : « *Quoique Dieu eût prescrit un culte nouveau par le ministère de Moïse, les hommes ne furent pas pour cela obligés de se conformer à ce culte, il leur fut libre de s'en tenir à la* loi naturelle. *nous avons donc* raison *de nous en tenir* à présent à la loi naturelle », quoique Dieu ait prescrit un culte nouveau par le ministère de Jésus-Christ. C'est donc une chose démontrée que selon M. de Prades le *déisme* a conduit les hommes au bonheur de la vision intuitive. Il y a conduit les patriarches depuis Adam; il y a conduit Job, qu'on fait vivre du temps de la loi; il y a conduit dans le même temps les peuples voisins des Juifs, il y a conduit les Juifs eux-mêmes jusqu'au temps de Jésus-Christ, il y peut conduire encore à *présent* depuis Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde, s'il est vrai que la loi de Moïse a été une religion. Le *déisme* est vraiment la religion de tous les temps. Encore une fois il est démontré que c'est là le sentiment du bachelier de Sorbonne. Rien de plus clair, la chose saute aux yeux.

Prenez-y garde, monsieur : le *théisme* et le *déisme* ne sont pas si différents l'un de l'autre que M. de Prades le voudrait faire croire en certains endroits pour nous concilier avec le *théisme*, et nous introduire par son moyen jusqu'au déisme, qui effraie davantage. Dans l'endroit même de son Apologie où il s'efforce, en se mettant en colère contre les auteurs du mandement de Paris, de mettre la plus grande distance entre l'un et l'autre, tout se réduit à rien ou presque rien. Vous en jugerez vous-même, monsieur (2e partie, page 59). «*Car*, dit-il, *qu'est-ce que le* déisme *à prendre ce terme dans le sens le plus favorable? C'est la religion d'un homme qui* croit en Dieu, *qui reconnaît sur lui l'empire de la loi naturelle; qui même, si on le veut*, attend dans une autre vie la récompense due à ses vertus. » Ce qui ne se peut s'il ne croit l'âme immortelle. Voilà déjà les trois points ou trois dogmes qui font toute la religion du *théisme*. Où est donc la différence? dans les paroles suivantes : « *mais qui se révolte contre toute révélation*... Le théisme au contraire ne porte avec lui aucune idée de rébellion. « Le *théiste* est disposé à croire la révélation *quand elle sera bien prouvée*, comme il dit dans la troisième partie. Mais il se rend si difficile sur la preuve, qu'il diffère peu du *déiste*. 1° Il ne convient pas de la nécessité absolue de la révélation même naturelle pour le simple peuple, encore moins pour les philosophes; nous l'avons vu ci-dessus; par conséquent encore moins la nécessité d'une révélation surnaturelle. Aussi quand il s'y rend, comme fait M. de Prades ou qu'il en fait semblant, il en retranche d'abord plus des trois quarts, et par là peut-être le tout. C'est ce que j'espère vous montrer l'ordinaire prochain. Où est donc la différence entre le *théisme et le déisme*.

Voici ce que c'est : le *théisme* est destiné à faire les honneurs du *déisme*, comme le *déisme* est destiné à faire les honneurs du *matérialisme*, qui à son tour doit faire ceux de l'*athéisme*. Ces quatre lignes de l'armée ennemie se soutiennent les unes les autres. Le *déisme*, pris dans le sens le plus favorable, croit les trois dogmes du *théisme* et lui donne la main; pris dans un sens plus rigoureux, il rejette l'immortalité de l'*âme*, et par là il donne la

main au *matérialisme*, qui, comme on sait, ne diffère point de l'athéisme, le nom seul est différent. Mais vous renversez la première ligne sur la seconde, qui tombe sur la troisième et celle-ci sur la quatrième, et vous mettez tout en déroute.

Je finis en vous transcrivant encore quelques morceaux de M. de P. Page 183 : « Hé quoi ! dites-vous, cette diversité de *sacrifices*, cette multitude de *sacrements*, cette multiplicité d'*ablutions*, cet ordre pompeux de *cérémonies*, ce *sacerdoce* enfin perpétué dans les enfants d'Aaron, toutes choses que la loi de Moïse prescrivait, ne composaient-elles pas la religion des Juifs ? Non, vous répondrai-je. »

Le peuple juif avait Dieu pour roi temporel, comme les autres nations ont des hommes pour rois. Les Juifs lui faisaient leur cour comme on la fait aux princes de la terre ; et le tabernacle ou le temple avec le sacerdoce, les sacrifices, les sacrements, les ablutions, généralement tout le cérémonial de la loi n'était autre chose que l'étiquette de cette cour.

Ibid. « La religion ne *passe point*, elle est *immortelle* comme le Dieu qu'elle adore..... Tout cela, à proprement parler, n'était point la religion des Juifs, parce que rien de cela n'a passé chez les chrétiens. »

Il veut apparemment qu'on lui dise, touchant tout l'extérieur de la religion chrétienne, sacrifice de la messe, sacerdoce ministériel, sacrements, etc. : *Tout cela, à proprement parler, n'est pas la religion des chrétiens, parce que rien de cela ne passera au ciel ; car la vraie religion ne passe point, elle est immortelle comme le Dieu qu'elle adore.*

Ibid. « Leur religion (je prends ce terme dans sa rigueur) n'était point autre que celle des patriarches, laquelle est la même chez les chrétiens.

Nous venons de voir que celle des patriarches, selon lui, était le *théisme*, la même religion que celle des *déistes*. La religion chrétienne est donc aussi la même que celle des *théistes*, des *déistes*, ce métal ami de tous les autres métaux, qui se trouve dans toutes les religions. La religion essentielle, celle qui a sauvé les patriarches, se trouve dans toutes les religions du monde, dans le paganisme, dans le mahométisme, chez les Juifs perfides, chez les chrétiens ; mais les unes ont *enté* dessus, comme un accessoire, différentes superstitions, d'autres y ont *enté* des mystères : « avec cette différence, dit-il, page 181, que sur ce premier fond de la religion Dieu a, pour ainsi dire, *enté* tous ces mystères qu'il nous a révélés par Jésus-Christ, son Fils, et qui composent notre symbole. »

Ainsi tous ces mystères ne sont qu'un accessoire; ils ne sont pas proprement la religion chrétienne (je prends ce terme dans sa rigueur). *La vraie religion révélée n'est elle-même et ne peut être autre chose que la loi naturelle plus développée.* Troisième proposition censurée.

La religion catholique romaine a conservé cet accessoire plus fidèlement que toutes les autres Eglises qui s'en sont séparées ; elle en est la dépositaire infaillible. De là l'histoire de toutes les sectes, de tous les conciles et de leurs suites, ce qui fait le sujet du reste de la thèse.

M. de P. se tourmente beaucoup dans la deuxième partie de son Apologie pour établir cette doctrine touchant le plan de l'économie mosaïque. Il y emploie 40 pages entières, depuis la 161e jusqu'à la 200e ; c'est celle qui est enseignée dans la nouvelle Sorbonne par M. Hooke, Ecossais, professeur royal, qui en infecte toute la jeunesse (1). Je voudrais que notre saint père le pape, qui a condamné la thèse du bachelier, eût connaissance de ce nouveau système, je suis persuadé qu'il est digne d'anathème et qu'il mérite d'être dénoncé à l'Eglise universelle. Mille endroits de l'Ecriture démontrent invinciblement que la loi de Moïse était une religion. Tous les livres de piété généralement et sans exception d'un seul, aussi bien que les livres savants, en parlent sur ce pied-là. Ainsi vous n'avez pas besoin de contre-poison : il se trouve partout. Jamais homme n'a été justifié par une pratique orgueilleuse et philosophique de la *loi naturelle*. La religion de tous les temps, celle qui a justifié et sauvé tous ceux qui l'ont été depuis Adam inclusivement jusqu'aujourd'hui, et qui sauvera jusqu'à la fin du monde, n'est autre chose que la foi en Jésus-Christ, lequel nous a réconciliés avec Dieu par sa mort, nous a purifiés dans son sang et nous a mérité la grâce qui opère en nous l'accomplissement de la loi naturelle aussi bien que de tous les préceptes des lois positives. Si M. de Prades avait lu l'Ecriture sainte avec quelque attention, il aurait vu, dans le seul chapitre XI de saint Paul aux Hébreux, tous les anciens marcher par la voie de la foi : *fide*, etc. Cela suffit. Je suis fâché de vous avoir tourmenté l'esprit par tant de raisonnements ; pardonnez-le en considération de l'importance du sujet. J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

A Valenciennes, ce 21 février 1753.

LETTRE XXV.

Inspiration de l'Ecriture.

Ce que vous avez vu dans ma dernière, monsieur, vous mettra en état de mieux comprendre jusqu'à quel point l'abbé de P. donne atteinte à l'inspiration des Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament; quels retranchements il y fait; que peut-être même il la détruit entièrement. Ce qui affaiblit les livres de Moïse, ébranle tout le reste des Ecritures, dont ils sont le fondement et la base. Il développe les différentes parties de son pernicieux système dans trois endroits de ses écrits : dans sa thèse, dans la deuxième partie de son Apologie, et dans la troisième partie à l'occasion de M. de Buffon.

Cet auteur prétend que les *vérités mathématiques ne sont que des abstractions de l'esprit, qui n'ont rien de réel.* On l'a combattu;

(1) En punition il a perdu sa chaire.

M. de P. en prend la défense dans sa troisième partie, p. 37, etc. Je les renvoie tous deux à l'auteur des *Lettres américaines*. Ce savant homme a trop bien discuté cette matière, de même que toutes celles qu'il manie, pour ne pas lui en laisser l'honneur tout entier. Ils apprendront dans ces excellentes leçons ce que c'est qu'un grand philosophe et un auteur poli. Ils verront qu'en fait de philosophie ils ne sont que des enfants. La huitième lettre est particulièrement destinée à la proposition dont nous parlons sur les *vérités mathématiques*. M. de P. y verra en passant comment on bat son principe, que *toutes nos connaissances nous viennent des sens : Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu.*

Notre jeune bachelier n'est pas moins épris de M. de Montesquieu que de M. de Buffon. « Si je consultais mon amour-propre, dit-il, p. 42, et non celui que je porte à ma religion, je remercierais M. d'Auxerre de cette association avec MM. de Montesquieu et de Buffon. » On ne peut disconvenir qu'il a raison. Quel honneur pour un disciple d'être associé avec des maîtres ! Jusqu'ici il avait pris un ton plus haut que ces maîtres-là mêmes, mais un accès de modestie l'a pris subitement comme un accès de fièvre, malheureusement cela ne dure pas longtemps, il reprend le même ton jusqu'à la fin. Mais que son amour-propre consulté ne le séduise point ; ce n'est que comme un prête-nom, qu'il est associé à ces grands philosophes ; il n'est pas fort flatteur d'être un pantin mis en mouvement par une main étrangère, une machine que l'on fait jouer. Passons à quelque chose qui soit plus digne de notre attention et qui fait le vrai sujet de ma lettre, savoir l'inspiration des saintes Ecritures.

M. de P. prétend dans sa thèse, p. 16 et 17, prendre la défense du Pentateuque, ou cinq livres de Moïse, contre les incrédules. Hélas ! quelle défense ! « *Nous démontrerons contre les déistes*, dit-il (2e *part.*, *p.* 140), *l'authenticité, la vérité et la divinité du Pentateuque ; Moïse lui-même en est l'auteur dans toutes ses parties :* Contra deistas authenticitatem Pentateuchi, veritatem simul et divinitatem vindicabimus,» ou comme il juge à propos de traduire dans sa thèse : *Nous prouverons contre les déistes que le Pentateuque est* authentique dans toutes ses parties, vrai *dans les* faits *qu'il contient, et* divin *dans les conséquences qui en naissent naturellement..... Il est tout entier de la composition de cet auteur :* Ab eo exaratus fuit in omnibus ac singulis partibus. *Ici nous bravons tous les efforts que font pour le lui ravir Aben-Ezra, la Peyrère, Spinosa, Hobbes et Richard Simon, auquel on ne saurait pardonner d'avoir trahi la cause chrétienne pour prêter les mains à l'impiété.*

Vous voyez, monsieur, un *brave* champion disposé au combat. Qui pourrait croire qu'il trahit la cause chrétienne de la même manière que Richard Simon pour prêter les mains à l'impiété ! Si cela était, quel fond faudrait-il faire sur toutes ses protestations de zèle pour la cause de la religion chrétienne ? Me soupçonnez-vous d'aimer les paradoxes ? Condamnez-moi, si je ne vous démontre pas ces trois choses :

1° M. de Prades prouve que le Pentateuque est *authentique dans toutes ses parties*, en montrant qu'il est *corrompu ;*

2° Il prouve que ce livre est *vrai* dans *tous les faits*, en montrant que plusieurs de ses *faits* peuvent être *faux*, qu'ils sont *faux* même ;

3° Il prouve que Moïse lui-même en est l'auteur *dans toutes ses parties*, que l'ouvrage est *tout entier* de Moïse, en montrant qu'il n'est pas *tout entier* de lui, et que certaines parties ne sont pas de Moïse.

Vous avez déjà vu, monsieur, que selon lui la loi de Moïse n'était point une religion, mais une simple constitution civile et politique. Cela n'empêche pas, à la vérité, qu'elle ne soit inspirée, mais n'est-elle point dégradée ? Voici quelque chose de plus considérable. Il soutient : 1° qu'on peut abandonner la *physique* de Moïse, toute l'histoire naturelle comme fausse ou incertaine ; 2° que des *faits* rapportés dans l'Ecriture peuvent être démentis par le temps et l'expérience ; 3° que la *chronologie* du Pentateuque est fausse, qu'elle n'est pas de Moïse, et qu'elle a été insérée après coup dans le texte. Ce livre n'est donc pas de Moïse dans toutes et chacune de ses parties.

MM. de Buffon, de Montesquieu, Leibnitz, Whiston, Telliamède sont les créateurs du monde, vous ne le saviez pas. Tous ces ouvriers, qui font chacun l'ouvrage en entier, ont bien de la peine à s'accorder ; ils le fabriquent chacun à leur façon. Rien de plus curieux que les travaux de tous ces petits dieux ; vous vous aviseriez peut-être de dire, Rien de plus ridicule, si je vous les mettais sous les yeux dans toutes leurs parties : je n'en dirai qu'un mot ; il suffira pour le sujet qui nous occupe aujourd'hui. Selon M. de Buffon *le globe de la terre n'est qu'un assemblage de parties du soleil détachées par la chute d'une comète qui l'a sillonné obliquement.* Cet auteur avance l'âge du monde de cent mille ans au moins. M. de Montesquieu a décidé qu'on ne peut pas plus compter les années du monde que le sable de la mer. Selon M. Leibnitz *la terre, dans son origine, était un soleil qui s'est encroûté, puis éteint.* Selon Whiston, *c'était une comète inhabitable qui peu à peu est devenue une habitation tranquille et un séjour agréable.* Selon Telliamède c'est la mer qui a formé la terre à quoi elle a travaillé pendant des millions d'années.

M. de Prades a rapporté dans sa thèse, p. 22, ces graves folies, il les a combattues ; mais, redoutable athlète, il vient nous assurer ici en leur faveur (3e *part.*, *p.* 42), Qu'*on peut, sans renoncer à la religion, abandonner la physique* de Moïse dans le récit qu'il fait de la création du monde. *Ces auteurs*, dit-il (2e *part.*, *p.* 138), *ont cru que pour être d'accord avec Moïse,* il suffisait *de penser que l'homme n'a été créé, et que le globe n'est devenu pour lui une habitation convenable, qu'au temps qu'il a marqué dans son premier chapi-*

*tre de la Genèse; que ç'a été l'*unique but *que s'est proposé ce divin législateur, laissant aux philosophes à discuter si, avant cette formation de la terre, la matière n'avait pas déjà été créée depuis plusieurs siècles.* Et le sieur de Prades ne regarde pas ces illustres philosophes comme « *heurtant de front en cela le récit historique de Moïse.*» *Moïse a donc été bien hardi de fixer cette époque de la création* (VI^e^ *prop. censurée*), puisqu'on peut s'en écarter sans préjudice de la foi, de la révélation et de la vérité historique : *Moses, cæteris historicis audentior, hanc epocham* CREATIONIS *determinare non dubitavit.* Et le sieur de Prades, qui fait semblant de se mettre du côté de Moïse, ne défend son parti que par une raison de convenance, *tant est grande son exactitude théologique* (2^e^ *part., p.* 139)! Ne pouvant se persuader que *Dieu se fût occupé à rouler d'épouvantables sphères dans des temps où il n'avait point l'homme pour spectateur.* Je vous demande si soutenir Moïse par une telle raison, et se moquer de lui n'est pas une même chose?

Mais dans quel endroit de l'Ecriture ces messieurs ont-ils appris que Moïse n'avait pas d'autre *but* que celui que M. de Prades lui prête? Il faut croire qu'ils ont été inspirés aussi bien que le divin législateur pour pouvoir pénétrer son *but* et son dessein inconnus au reste des hommes, et pour être assurés que Moïse, en fixant *l'époque de la création*, n'a pas voulu fixer *l'époque de la création*, et qu'il a laissé aux philosophes la liberté de soutenir que la matière a été *créée* plusieurs siècles auparavant, et de *heurter de front le récit de Moïse*, sans cependant le heurter de front.

Hé bien! monsieur, qu'en pensez-vous? L'abbé de Prades ne se joue pas des livres inspirés! Il ne borne pas la *révélation* à tout ce qu'on voudra; il n'ouvre pas une large porte à tout le monde pour faire dans la révélation tous les retranchements qu'on jugera à propos, pour en ôter tout ce qui ne pourra point cadrer aux différents systèmes, et pour mieux dire, aux extravagances que l'imagination enfantera tous les jours; enfin pour la restreindre à la seule morale, à la partie dogmatique, comme a fait Richard Simon, qu'il prétend combattre; peut-être à l'existence d'un Dieu, à l'immortalité de l'âme, au dogme des peines et des récompenses dans une autre vie, au théisme, en un mot à la loi *naturelle plus développée*, ce qui fait seul *la vraie religion révélée!* L'inspiration enfin est totalement détruite. Vous dites : Les livres de Moïse sont inspirés jusqu'ici, ils ne le sont point jusque-là. Qui est-ce qui a planté des bornes? Si c'est la main de Dieu, montrez-le-nous; si ce sont vos conjectures, les barrières sont brisées, rien n'arrête, les uns placeront des bornes où vous n'en mettez pas, ils n'en mettront pas où il vous plaira d'en mettre. Le même endroit sera inspiré pour vous, il ne le sera pas pour un autre; donc il ne l'est pour personne. Ce que vous croyez inspiré ne sert plus de preuve, on vous répond qu'il n'appartient point à l'inspiration. C'en est fait des livres saints.

J'ai tenu authentiquement parole sur le premier point et au delà de ce que j'avais promis, passons au second. L'abbé de Prades, dans la troisième partie de son Apologie, page 43, ose dire : que *des* faits *rapportés dans l'Ecriture peuvent être* démentis *par le* temps *et par* l'expérience. » Il est lui-même démenti par le temps et par l'expérience. Depuis plus de trois mille ans que ces livres sont écrits, le temps ni l'expérience n'ont pas encore démenti un seul de ces faits, jamais ils n'en démentiront un seul.

Mais pour faire les excuses de l'Ecriture sainte ou du Saint-Esprit, qui les a dictées, il prétend que *ces faits* ne sont point inspirés, et que dans ces endroits l'écrivain sacré a parlé de lui-même comme les hommes ordinaires, c'est pourquoi *ces faits*, dit l'abbé de Prades, *n'ont aucun rapport à la divinité des Ecritures.* Sans cela le Saint-Esprit serait pris en défaut et convaincu de s'être trompé, de là quel triomphe pour les incrédules! Un exemple de ces faits démentis par le temps et par l'expérience; il l'a choisi entre mille.

Il croit l'avoir trouvé dans le : *Sta, sol,* de Josué.» *Quoi donc?* dit-il (3^e^ *part., pag.* 43), *parce que Josué aura dit au soleil de* s'arrêter, *il faudra nier sous peine d'anathème que la terre se* meut? » Quoi donc? un aussi grand génie que M. de Prades n'entend pas ce mot de Josué? Croit-il 1° que Josué n'a point parlé exactement en disant : Soleil, arrête-toi? Croit-il 2° que de l'exacte vérité de cette proposition il s'ensuit que la terre ne tourne pas? Si cela est, disons que M. de Prades, que tous les philosophes modernes sont donc de mauvais philosophes! Le 1^er^ janvier 1753, *lever du soleil* à 7 heures 53 minutes, le *coucher du soleil* à 4 heures 7 minutes. Quoi! des philosophes de notre temps parler du *lever* et du *coucher du soleil!* Est-ce donc que le *soleil se lève* et *se couche?* La terre ne *tourne* donc pas? O philosophes, vous parlez tous comme Josué, et Josué a parlé comme vous. Votre langage est exact, celui de Josué l'est aussi. On ne peut conclure du vôtre que la terre ne tourne pas; on ne le peut donc pas conclure de celui de Josué. Il s'ensuit seulement que M. de Prades a tort, qu'il n'entend pas Josué, qu'il ne s'entend pas lui-même.

Dira-t-on qu'il faut interpréter Moïse, dans le récit de la création, de la même manière que nous interprétons Josué. Je réponds, 1° que nous n'interprétons pas Josué : ce saint homme a parlé très-naturellement, comme tout le monde parle, et comme on doit parler. Je réponds en second lieu qu'il faudra donc aussi interpréter tous les nouveaux traités de physique comme on vient d'interpréter le style astronomique *du lever* et du *coucher du soleil.* Le commencement de la Genèse est le traité *physique* de la formation du monde; c'est leur aveu lorsqu'ils disent qu'on peut abandonner la *physique* de Moïse. C'est l'*histoire* de la création, histoire nécessairement divine et révélée, puisque Dieu seul pouvait nous en instruire. Ils l'ap-

pellent eux-mêmes le *récit historique de Moïse*. On ne peut donc y donner atteinte sans blesser la révélation. M. de Prades l'a fait ; il va même plus loin, et le nom du chancelier Bacon est un trop faible rempart pour couvrir son crime. « *Le* physicien, dit le bachelier (3e *part.*, *pag.* 45), *doit faire dans ses recherches, une entière abstraction de l'existence de Dieu, et* poursuivre son travail en bon athée. » C'est le vrai moyen de conduire réellement dans l'athéisme, comme il est arrivé à quelques-uns, ou dans quelque impiété à peu près équivalente, comme il est arrivé à d'autres. Quand on a dit, Je ne parle point en théologien, on croit avoir tout sauvé, ou plutôt avoir endormi les esprits religieux et éclairés. C'est cette méthode qui a formé tous les impies de nos jours. Par combien d'endroits M. de P. est donc coupable ! C'est pour cela qu'il est condamné par les prélats et par la sorbonne, et associé aux incrédules avec autant de justice que Galilée le fut autrefois injustement. Je me suis dégagé de ma seconde parole avec honneur, savoir, que selon M. de Prades des faits rapportés dans l'Ecriture peuvent être démentis par le temps et par l'expérience. Reste la troisième, qu'il faudra remettre à une autre fois, parce que le sujet fournit beaucoup ; savoir, que selon lui la chronologie du Pentateuque n'est pas de Moïse. Je crains de vous fatiguer par une application trop suivie. Recevez, s'il vous plaît cette attention pour une preuve des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être monsieur, etc.

A Lille, ce 24 février 1753.

LETTRE XXVI.

Inspiration de l'Ecriture, chronologie de Moïse.

C'est aujourd'hui, monsieur, qu'il faut tenir parole sur les autres ravages que M. de Prades fait dans l'Ecriture sainte, dont il ruine la divine inspiration en voulant y faire des retranchements pour la borner à certains objets. Après ceux que nous avons vus, il taille encore impitoyablement, et il enlève aux livres de Moïse et à l'inspiration des branches considérables ; c'est la chronologie, ou suite des années du monde jusqu'au déluge, et depuis le déluge jusqu'au temps où Moïse vivait.

Cette chronologie n'est pas la même dans l'hébreu (sur lequel on a fait la version latine qu'on lit aujourd'hui dans l'Eglise), dans la traduction des Septante, et dans le texte des Samaritains. Cela forme pour l'abbé de P. deux difficultés. 1° On ne peut accorder ensemble ces trois manières de compter les années du monde. A laquelle faut-il s'en tenir ? 2° Choisissez celle que vous voudrez : celle des Septante ? Elle n'est pas authentique, leur texte n'est qu'une version. Celle des Samaritains ? Leur texte n'a pas autant d'autorité que l'hébreu. Celle des Hébreux ? Elle est fausse, puisqu'elle est trop *courte* pour pouvoir y placer l'histoire de toutes les nations. S'il fallait s'en tenir à cette chronologie, il se trouverait que certains peuples d'aujourd'hui existaient dès avant le déluge. *La récit de Moïse fait descendre tous les hommes de Noé, et on trouve un peuple qui remonte bien plus haut que cette époque* (2e *part.*, *p.* 143) : c'est le peuple chinois. Les Ecritures se trouveraient fausses ; comment seraient-elles infaillibles, inspirées, divines ? Dire qu'elles ont été corrompues, ce serait les déshonorer, remarque M. de Prades, et donner atteinte à leur authenticité, à leur divinité. Il vaut mieux dire, selon lui, que ces trois chonologies y ont été ajoutées par une main étrangère, qu'elles ne sont pas de Moïse, qu'en un mot elles n'appartiennent pas au texte sacré de l'Ecriture ; ainsi il faut les retrancher. *J'ai donc prétendu que* Moïse *n'était auteur d'aucune de ces trois chronologies ; que c'étaient trois* systèmes inventés *et arrangés* après coup. *De là j'ai conclu contre les déistes, que la différence des chronologies ne pouvait nullement leur servir pour prouver* l'altération *du texte sacré* (2e *part.*, *p.* 146).

En effet le secret est tout simple : il n'y a qu'à les *retrancher* du texte ; ainsi on ne pourra plus l'accuser d'être *corrompu*. Vous me dites que cet homme a un bras malade ; cela le déshonore, je ne veux pas qu'il soit dit que mon ami ait la moindre infirmité. Laissez-moi faire, j'ai un expédient : je vais lui faire l'amputation et lui abattre le bras entier. Après cela qu'on vienne nous prouver qu'il a mal au bras ! M. de Prades n'est-il pas un habile homme ?

Il a grand tort de prétendre que l'altération *du texte sacré est la seule ressource que nous ayons pour nous défendre contre lui et contre les déistes* (2e *part.*, *pag.* 147). On montrera (dans la lettre suivante) contre eux et contre lui que la chronologie de l'hébreu est suffisante pour contenir et placer à leur rang les histoires de tous les peuples, et que par conséquent nous n'avons pas besoin de dire que le texte de l'Ecriture a été altéré et qu'autrefois la chronologie sacrée avait plus d'étendue.

Mais *comment* est-il arrivé qu'il y en a trois différentes ? Si quelqu'un avait droit de nous faire une telle question, ce ne serait pas à un homme comme M. de Prades à nous la faire. Il n'est pas recevable. Qu'il commence par nous dire lui-même quand, *comment*, et par qui les trois chronologies ont été insérées dans les différents textes. Après cela il pourra nous demander d'autres *comment* et nous obliger à lui répondre ; mais il avoue son impuissance ; et quand il n'en conviendrait pas, toute la terre la verrait.

Pour vous, monsieur, je répondrai avec plaisir. La chose n'est pas aussi embarrassante que le croit l'abbé de P. Je dis donc que le texte hébreu est authentique et qu'il a la vraie chronologie. M. de P. convient qu'il l'a eue autrefois, et puisqu'il n'est pas *corrompu*, comme il a raison de le soutenir, il l'a donc encore, cette vraie chronologie. *Le texte* hébreu, dit-il page 148, *avait originairement la* vraie *chronologie, je parle de celui qui était avant le schisme des dix tribus*. Il avait la *vraie* chronologie ; nous l'avons donc, et

c'est à elle qu'il faut s'en tenir préférablement à celle des soixante et dix. Quelque piété qu'aient pu avoir ces traducteurs, tout le monde convient aujourd'hui qu'ils n'étaient point inspirés, ni par conséquent incapables de faillir; préférablement aussi au texte *samaritain* qui a pu recevoir quelque altération dans une secte schismatique, abandonnée de Dieu, à qui certainement les promesses n'appartenaient pas. De plus la difficulté que forme le texte samaritain n'est pas considérable : l'abbé de P. lui-même est forcé de convenir encore, pag. 142, que *nous voyons peu d'auteurs qui aient suivi la chronologie des Samaritains. Ce texte n'a pas été assez en usage*, ajoute-t-il, *pour qu'elle pût avoir beaucoup de défenseurs.* Etait-il donc si difficile de choisir entre ces trois chronologies? Où était donc l'embarras capable d'arrêter un aussi savant critique que M. de P.?

Ce n'est pas tout. Je ne laisse pas ainsi aller mon monde. M. de P. ne veut pas que le texte sacré soit *corrompu*. Il a raison. Cependant c'est M. de P. lui-même qui enseigne que ce texte est corrompu. Il doit être bien étonné : à ces traits sans doute il ne se reconnaît pas. Cela est cependant. Le voici; vous l'avez vu; je vais vous le montrer encore. Vous venez de lire ces paroles de cet abbé : « *Le* texte hébreu *avait* originairement *la* vraie chronologie. *Je parle de celui qui était avant le schisme des dix tribus.* » *Il avait originairement la vraie chronologie;* il ne l'a plus; il est donc *corrompu*. Quoi de plus simple et de plus évident! Qu'il ouvre les yeux, qu'il tombe de son haut et qu'il se rende une fois avec humilité.

J'ajoute : c'est donc depuis le schisme des dix tribus que s'est fait cette corruption ou altération du *texte hébreu*. S'il disait que depuis cette époque le *texte des Samaritains* s'est corrompu en ce point, cela pourrait être raisonnable; mais de le dire du texte hébreu au lieu du samaritain, c'est ne pas penser. Les schismatiques n'ayant point les promesses d'une protection spéciale, la corruption a pu s'introduire dans leur texte. Les Hébreux avaient les promesses, ce n'est donc pas là qu'on peut mettre la corruption, et c'est là que M. de P. la veut placer. Le *texte hébreu avait originairement la vraie chronologie*, et il ne l'a plus.

Quel ravage ce mot fait dans son système! il le renverse de fond en comble. Il n'est donc pas vrai, ce qu'il dit, que Moïse n'a point composé une chronologie, que ce n'était point son but, le divin législateur n'ayant eu d'autre dessein que de nous instruire; il n'est donc pas vrai que la chronologie y a été insérée après coup par une main étrangère, et tout ce qu'il écrit avec beaucoup d'étendue sur l'origine prétendue des trois chronologies.

Encore un petit mot à M. de P.; on ne finit pas volontiers les conversations intéressantes. Je prends la liberté de lui demander où il a pris cette époque de la corruption du texte hébreu, qu'il fixe au schisme des dix tribus? Dans quels *mémoires*, dans quelle *tradition*, dans quel *monument* du temps, dans quelles *médailles* il a appris cette altération du texte et sa date? Je suis fâché d'être importun. Mais quand on avance des *faits* et surtout des faits de la plus grande conséquence, il faut avoir des *preuves de leur certitude*. Un homme qui a composé une dissertation sur la *certitude des faits historiques*, ne doit pas oublier si vite ses propres règles. Il faut du moins n'être pas destitué de probabilités, et des plus faibles apparences, et se trouver réduit à un silence honteux.

Je ne me paye pas d'un air de hauteur. Ce n'est pas à moi qu'il faut venir dire : Je la vois cette altération, donc elle ne peut être fixée qu'à cette date. Vous ne la voyez pas, cette altération du texte. Je la vois, encore une fois, puisque *le calcul des Hébreux ne peut s'accorder avec les époques fixes et invariables de l'empire de la Chine, époques qu'on ne saurait révoquer en doute sans introduire le pyrrhonisme historique* (*page* 143). Vous ne la voyez pas, vous dis-je, et je vous montrerai que le calcul des Hébreux s'accorde parfaitement avec les époques chinoises, et de plus, que vous n'entendez rien dans l'histoire et la chronologie de l'empire de Chine.

Ce sera, monsieur, pour l'ordinaire prochain. Il faut ici réunir sous un point de vue les retranchements que M. de P. fait au texte sacré : 1° la chronologie, qui en est une partie considérable; 2° toute la *physique*, l'histoire naturelle; 3° des *faits* qui, selon lui, peuvent être *démentis* tous les jours par l'expérience. Voilà donc peut-être les trois quarts retranchés à l'inspiration des livres divins. Ce jeune homme qui voulait réfuter Richard Simon, suit précisément le système de Richard Simon. C'est ainsi qu'il combat les ennemis de la religion. Voilà bien des fois que je vous le fais remarquer sur différents points, et il y en a encore d'autres. Si on les rapprochait tous, n'en résulterait-il pas qu'il défend la religion comme nos ennemis pourraient défendre nos places de guerre, si on leur en confiait la garde?

Arrêtons-nous un peu à M. Simon. Ce critique, dans son *Histoire du Vieux Testament*, marquait les retranchements qu'il faisait à l'inspiration : *Nous distinguerons*, dit-il, *dans les cinq livres de la loi, ce qui a été écrit par Moïse, d'avec ce qui a été écrit par des écrivains publics chargés de recueillir les actes de ce qui se passait. On attribuera à* Moïse *les* commandements et les ordonnances, *au lieu qu'on pourra faire auteurs* de la plus grande partie *de* l'histoire *ces mêmes écrivains publics.... La manière dont l'histoire qui est contenue dans le Pentateuque est composée, semble insinuer cette vérité*. Cette prétendue vérité scandalisa également les catholiques et les protestants. Il n'y eut que les sociniens et les déistes qui s'en accommodèrent, parce que c'était marcher sur les pas de leurs chefs Hobbes et Spinosa. Il distingue dans ces livres saints deux parties : 1° La *partie morale et dogmatique;* 2° la *partie historique* qui fait

plus des trois quarts de l'ouvrage inspiré. Il donne la première à Moïse et il veut bien y admettre de l'inspiration divine ; mais il ne lui donne pas la deuxième. On veut avoir la liberté d'en contester les faits quand on voudra. Que pour se procurer cette liberté, on dise que Moïse n'en est point auteur, ou qu'on dise qu'il n'a écrit cette partie que comme homme, non comme inspiré, ou que ce n'a *pas été le but du Saint-Esprit* de nous garantir *ces faits*, mais seulement de nous instruire de *nos devoirs* ; tout cela revient au même et nous donne la même liberté d'en penser ce que nous voudrons. Les uns et les autres ôtent cette partie à l'inspiration divine, ils lui ôtent la vérité infaillible : ils sont donc d'accord.

Or, selon M. de P. *les chronologies ont été insérées après coup dans le texte* par une main étrangère (*pag.* 149). Moïse, selon lui, n'a donné qu'une chronologie en blanc ; il s'est contenté de marquer quelques époques, et une main étrangère, reprenant le fil de l'histoire a rempli les *espaces vides*, comme il s'exprime dans sa thèse. Les *faits*, la *physique*, l'histoire naturelle, tout cela n'a pas été dans le *but* du Saint-Esprit. Vous voyez le concert qui règne entre lui et R. Simon ; suivez-le, il s'étend jusque dans les réflexions et les termes synonymes. Voici ceux de M. Simon : «La manière *dont* l'histoire *qui est contenue dans le Pentateuque est composée, semble insinuer cette vérité, (qu'on pourra faire auteurs de la plus grande partie de l'histoire ces mêmes écrivains distingués de Moïse).*» Remarquez ce mot, la *manière*, s'il ne revient pas à ce que je vais rapporter de M. de P. : *Il paraît par le* tissu *des livres de Moïse* (voilà la manière) *que ce divin législateur n'a point écrit une chronologie* (et afin de ne se pas contredire, il a reconnu que Moïse a écrit une chronologie : *Le texte hébreu avait originairement une chronologie*). *Qu'on* examine *ces livres* (voilà encore la *manière*) *et l'on verra que ce grand homme* (beaucoup d'honneur pour Moïse de l'appeler un grand homme, comme le grand Voltaire, le grand Montesquieu, etc.) ne s'était point proposé *d'écrire* l'histoire *du genre humain* (*pag.* 156). Voyez-vous l'aveu ? La partie *historique* séparée de la partie *dogmatique ou morale*, comme R. Simon la sépare ? Ces MM. se donnent la main après avoir fait semblant de ne se pas entendre. Vous l'allez voir encore.

M. de P. continue : *Le* but *du Saint-Esprit, qui dirigeait la plume de Moïse, n'était pas de satisfaire la curiosité des Juifs sur leur noble antiquité. C'était* l'histoire de la religion *que Moïse écrivait.* Sans contredit ; mais le jeune abbé ne sait pas que l'histoire de la religion était une histoire sommaire du genre humain ; parce que la religion est étendue dans tous les siècles : c'est une chaîne non interrompue dont le premier anneau tient à Adam le premier adorateur du vrai Dieu, et le dernier touche à la fin du monde au dernier de ses adorateurs. La suite de la religion est la suite continue des serviteurs de Dieu ; par conséquent la suite exacte des temps, une vraie chronologie ; et cela non pour satisfaire la curiosité des Juifs sur leur noble antiquité (que M. de P. n'ait pas de scrupule), mais par la nécessité de montrer la durée perpétuelle et la vérité de la religion. Enfin M. de P. termine ses réflexions par ces paroles remarquables : *Moïse donnait des lois à un peuple indocile* (*pag.* 156). Voilà l'autre partie de ces livres, *la loi et les préceptes* : c'est la partie inspirée ; voilà le même partage que chez M. Simon. Rapprochez l'une et l'autre : *Moïse ne s'était point proposé d'écrire l'histoire du genre humain* ; c'est la partie historique, il peut s'y trouver du mécompte. *Moïse donnait des lois à un peuple fidèle* ; c'est *la loi et les préceptes* qui sont inspirés, et à quoi se borne l'inspiration. L'accord entre R. Simon et l'abbé de Prades est parfait. *M. Simon*, dit le grand Bossuet (*OEuv. posth., tom.* II, *pag.* 19), *par sa critique de l'Ancien Testament renversait* l'authenticité *de* tous *les livres dont il est composé, et même de ceux de Moïse.* Voilà donc le crime de M. de P., qui suit le même plan.

Un milord, qui a joué un grand rôle sur le théâtre de l'Europe, et qui a cru pouvoir être aussi grand théologien que grand politique, a suivi le même système. Un génie supérieur va plus loin que le reste des hommes, et il a de la peine à comprendre qu'il puisse avoir des bornes. Il est bien étonné qu'un génie inférieur au sien dans un genre ose lui résister et entreprenne de le surpasser dans un autre genre. C'est à ses yeux un ciron qui veut s'égaler à l'éléphant ; il rit de l'entreprise, et n'en décide pas moins hardiment. M. B. a donc de même séparé dans le Pentateuque la partie *dogmatique* d'avec la partie *historique*. La première, selon lui, est inspirée, la deuxième ne l'est pas. Il parle d'après le fameux critique R. Simon, qui n'a d'autres raisons que sa volonté, son goût, son caprice, et qui a contre lui l'autorité de toute la société chrétienne. Cela s'appelle une autorité de poids. Il a été désavoué par la totalité, par les protestants comme par les catholiques, et contredit par lui-même de la manière la plus complète dans toutes les parties de son système, tant ce critique avait des vues sûres et des idées fixes ! Il n'a eu pour lui que deux ou trois théologiens de Hollande, et les sociniens, qui ne méritent pas le nom de chrétiens, eux qui disputent à Jésus-Christ sa divinité : *Aussi*, remarque le grand Bossuet, *il n'y a plus aujourd'hui de sociniens qui osent se déclarer, tant le nom en est odieux au reste des chrétiens* (*OEuv. posth., tom.* II, *pag.* 89).

Mais ce qu'il y a de charmant, c'est que c'est Voltaire qui entreprend de défendre ou d'excuser M. B., mais d'une manière toute dévote et parfaitement semblable à celle de l'abbé de P. « Quand milord Bolingbrok, dit-il, p. 45, a appliqué les règles de la critique au livre du Pentateuque, *il n'a point prétendu ébranler les fondements de la religion* (*Voltaire, Défense de mil. Bolingbrok*, 1753). (Auriez-vous cru Voltaire zélé pour la religion ? *Num et Saül inter prophetas !*) Et c'est

dans cette vue qu'il a séparé le *dogmatique* d'avec *l'historique*... Ce puissant génie a prévenu ses adversaires en séparant la *foi* de la *raison*, ce qui est la seule *manière de terminer toutes les disputes*. » Le *dogmatique* appartient à la *foi*, *l'historique* appartient à la *raison*. Ce n'est pas que Voltaire s'intéresse pour cette distinction du *dogmatique* et de *l'historique;* il se moque également de l'un et de l'autre en toute occasion, et jusque dans le livret d'où j'ai tiré les paroles que vous venez de lire. Pourquoi donc prend-il ceci à cœur dans cet endroit? Concluez-en qu'il l'a trouvé propre à ruiner entièrement l'inspiration et la divinité des Ecritures : de cette *manière toutes les disputes seront en effet terminées*. C'est le triomphe de l'impiété. L'approbation de Voltaire est dans une pharmacie l'étiquette d'un ingrédient mortel. A l'égard des autres, ce qui leur a fait illusion ou ce qui a servi de prétexte pour adopter cette distinction, c'est principalement la chronologie des Chinois ; ce sera le sujet d'une autre lettre, il est temps de finir celle-ci, le courrier part. Adieu, etc.

A Lille, ce 28 février 1753.

LETTRE XXVII.

Chronologie des Chinois.

Vous voyez, monsieur, après ce que j'ai dit dans ma dernière, qu'on n'a pas eu tort de condamner le sentiment de M. de P. comme contraire à l'*intégrité et à l'autorité des livres de Moïse :* et que M. d'Auxerre a eu raison de lui reprocher de même de donner atteinte « à l'*intégrité* et à la *vérité* des livres saints, parce que cet abbé ne craint pas de dire que les trois chronologies, qui se trouvent dans les livres de Moïse ne sont pas de lui, et qu'elles y ont été insérées après coup par une main inconnue, et qu'il porte la témérité jusqu'à les rejeter toutes pour recourir à la chronologie des Chinois. »

Aujourd'hui, monsieur, tous les incrédules se tournent de ce côté-là. Ils se persuadent, ou ils en font semblant, que pour cette fois enfin ils ont pris Moïse en défaut. Ce n'est pas la vérité qui donne la vogue à la chronologie des Chinois, c'est la haine de la religion chrétienne. Pendant combien de siècles ont-ils vanté la chronologie des Egyptiens, qui ne pouvait se concilier avec celle de Moïse! Et dans ce conflit on se faisait un plaisir, malgré la raison, de donner la préférence à celle des Egyptiens; on ne parlait que de leurs anciennes dynasties. Etait-on persuadé de ce qu'on disait? Non, mais il fallait que la religion de Jésus-Christ fût fausse. On sentait cependant au fond de l'âme une honte secrète de se tenir roide sans avoir rien de sensé à répliquer aux démonstrations contraires. La chronologie des Chinois est venue fort à propos, quoique un peu tard, les tirer d'une situation si fâcheuse. En un instant la chronologie des Egyptiens est devenue fausse. Cet événement a montré que ce n'était pas la vérité qu'on cherchait. Celle des Chinois est-elle plus exacte et plus vraie? Non, mais c'est une nouvelle objection contre la religion chrétienne, ou plutôt c'est la même tournée d'une autre façon. Elle aura le même sort que la première.

Déjà on vient de leur enlever cette ressource dans une séance de l'Académie de Rouen. Déjà l'auteur anonyme, qui a donné au public *l'Examen de la thèse du sieur de Prades*, vient de les réduire en poudre. Cet auteur paraît extrêmement instruit de l'histoire de la Chine, et il ne doit pas regretter le temps et l'application qu'il a donnés à une étude, qui peut paraître d'abord plus curieuse qu'utile. La religion en recueille aujourd'hui l'heureux fruit. Assurément il a rendu un service des plus importants à l'Eglise; et tous les gens de bien doivent lui en savoir gré. Pour moi j'en suis pénétré de reconnaissance, quoiqu'il me soit inconnu.

Je savais bien que les incrédules, qui aiment à se perdre dans les calculs, seraient confondus tôt ou tard sur cet article, comme sur tous les autres. Mais c'est pour moi le sujet de la joie la plus sensible de voir leur insolence sitôt rabattue, sans qu'ils aient pu triompher un seul moment.

Les calculs, les phénomènes astronomiques, les noms chinois, ne sont pas pour tout le monde. Ils peuvent plaire aux savants et ils trouveront de quoi se satisfaire dans l'écrit dont je parle. Je me contenterai d'abréger ce morceau, qui est la perle de tout l'ouvrage, et de le tourner d'une manière qui fasse sentir la vérité par des preuves suffisantes, et qui en même temps ne demande pas trop d'application de l'esprit. Vous aurez, monsieur, à essuyer une bordée de noms qui ne sont pas moins étranges pour nous que les figures chinoises. Mais rassurez vous. Comme il n'y a pas pour nous d'idée bien nette attachée à ces noms comme à ceux des acteurs qui jouent leur rôle dans notre histoire de France, il sera aisé d'en retrancher un grand nombre sans aucun inconvénient. Afin que vous puissiez mieux juger de toute cette affaire, je vais vous mettre sous les yeux l'endroit de la thèse dont il s'agit, p. 37.

La seule époque de Hoang-ti prouve que « les commencements de l'empire de la Chine remontent vers l'an 2575 avant Jésus-Christ (231 ans avant le déluge). C'est lui qui a inventé ce célèbre cycle de soixante jours (1), qui est si fort en usage chez les Chinois, tant dans leurs affaires civiles que religieuses. Le premier jour des cycles, où commence l'ère chinoise, tombe au solstice d'hiver. Ce jour-là même, vers le milieu de la nuit, le soleil et la lune, au point même du solstice se trouvèrent en conjonction dans le premier degré du caper. Or cette tradition avait cours chez les Chinois sous le règne de Mentzé, 300 ans avant Jésus-Christ, et du temps que Confucius florissait. Les Chinois étaient pour lors trop étrangers dans l'astronomie pour qu'ils pussent, en supputant les temps, parvenir à découvrir ces phénomènes qui leur auraient

(1) Il a voulu dire sans doute soixante ans

pu faire soupçonner cette époque. Selon les calculs exacts de MM. de Cassini, de la Hire et Wisthon, ces phénomènes n'ont pu arriver que l'an 2450 avant Jésus-Christ (106 ans avant le déluge); donc cette époque, que confirme l'astronomie, détruit absolument la chronologie du texte hébreu, tandis qu'elle assure aux Chinois l'antiquité dont ils sont en possession. »

La réponse à cela se réduit à deux propositions très-simples. Il faudra tâcher que leurs preuves le soient aussi. Première proposition : M. de Prades ne sait pas l'histoire de la Chine; deuxième proposition : quand il la saurait, il n'en tirerait aucun avantage pour son système. Deux vérités humiliantes pour un homme aussi savant que M. de Prades le croit être, et qui se décernait déjà les honneurs du triomphe. Reprenons l'une après l'autre les différentes parties qui composent le texte de la thèse que nous venons de lire.

La seule époque de Hoang-ti prouve que les commencements de l'empire de la Chine remontent vers l'an 2575 *avant Jésus-Christ*, c'est-à-dire deux cent trente-et-un ans avant le déluge. Quelle victoire contre la chronologie des Hébreux! On va la rendre plus grande : M. de P. se trompe. La huitième année de son empereur Hoang-ti tombe à l'an 2697 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire cent vingt-deux ans plus haut. Quelle erreur d'abord dans son calcul! Si vous y ajoutez les règnes fort longs des deux empereurs qui l'ont précédé, le total de cette première erreur peut monter à la somme de deux ou trois cents ans. C'est peu de chose : elle serait de plus de huit cents ans, si l'on comptait les sept empereurs, que plusieurs historiens chinois mettent entre le dernier de ces deux prédécesseurs et l'empereur Hoang-ti. Elle irait même jusqu'à plus de deux mille ans, si avec d'autres Chinois on voulait encore tenir compte de quinze empereurs qu'ils placent entre le premier et le second des deux prédécesseurs. Voilà ce qui s'appelle un mécompte.

Vous me direz peut-être, monsieur, que ceci fait pour M. de P., contre nous, puisque les commencements de cet empire remonteront à plus de deux mille ans avant le déluge, au lieu de deux cents ans seulement. Mais ne prévenons rien, je vous prie, on montrera dans la suite la valeur de toutes ces histoires chinoises qui servent de fondement à l'abbé de P. Souvenez-vous, monsieur, que dans cette première proposition il s'agit uniquement de prouver que M. de P. ne sait pas l'histoire de la Chine. Qu'en pensez-vous? La preuve vous paraît-elle étoffée? En voici d'autres qui la doubleront.

M. de P. veut parler des cycles de la Chine, et il dit : « *Le premier jour de ces cycles où commence l'ère chinoise, tombe au* solstice *d'hiver, vers le milieu de la nuit, le* soleil *et la* lune *au point même du solstice se trouvant en* conjonction *dans le premier degré du* Caper. » Autant de mots, autant d'erreurs. *Consultez, monsieur, les calendriers chinois*, lui réplique l'auteur de l'Examen, *et vous mettrez*, 1° au signe des Poissons, *et non au* solstice d'hiver; 2° *dans le quinzième degré du* Verseau, *non au premier degré du* Caper; 3° *il est étonnant que vous ayez étudié l'histoire de la Chine, et que vous ne sachiez pas que quand les Chinois parlent de* conjonction, *il ne s'agit pas du* soleil *et de la* lune, *mais des cinq autres planètes.*

Vous ajoutez, continue cet auteur, *que la tradition de cette conjonction avait cours chez les Chinois sous le règne de Mentzé, trois cents ans avant Jésus-Christ, et du temps que* Confucius *florissait. Mais, monsieur*, il n'y a point eu en Chine d'empereur Mentzé. *Cette tradition avait si peu cours en Chine, que plusieurs historiens n'en parlent pas, que Confucius lui-même l'a omise dans son Chouching..., qu'enfin tout le monde convient que la conjonction* (dont M. de P. veut parler) *est fausse.*

Notre auteur le poursuit l'épée dans les reins. *Vous faites observer*, lui dit-il, *que selon les calculs exacts de MM. Cassini, de la Hire et de Whiston, ces phénomènes n'ont pu arriver que l'an* 2450 *avant Jésus-Christ* (cent six ans avant le déluge) *Donc, concluez-vous, cette époque que confirme l'astronomie, détruit absolument la chronologie du texte hébreu. Ces astronomes disent tout le contraire de ce que vous leur faites dire. Ils montrent* la fausseté *de l'époque de Chine, parce que ces phénomènes sont postérieurs de quatre cents ans, et ne sont arrivés que deux mille douze ans avant Jésus-Christ* (trois cents trente-deux ans après le déluge). *D'où je conclus: Donc vous ne savez point l'histoire de Chine.*

A qui demeure la victoire, monsieur? Elle ne sera pas moins complète sur la deuxième proposition : Quand M. de P. aurait su l'histoire de la Chine, il n'en aurait tiré aucun avantage pour son système. C'est ici qu'il faut vous dire la valeur des histoires chinoises; dont nous avons parlé ci-dessus. *Elles ne prouvent pas que l'époque de la huitième année de Hoang-ti soit fondée.* « *On ne peut même lire toutes ces annales chinoises,* dit notre auteur, *sans voir que les commencements de l'histoire de Chine sont aussi obscurs que ceux des autres nations, qu'on ne craint point de rejeter au nombre des fables ou du moins des choses douteuses.* »

La première de toutes les éclipses qu'on dit observées par les Chinois, et dont on veut faire le fondement de leur chronologie, est bien postérieure au déluge. *Même rien de plus incertain que cette éclipse. L'année n'en est nullement marquée.* Aucun *Chinois ne la sait. Les astronomes la placent les uns dans une année, les autres dans une autre; les nôtres à l'an* 2155 *avant Jésus-Christ, parce que le calcul leur apprend qu'il y eut une éclipse le* 12 *octobre de cette année-là* (qui est la cent quatre-vingt-neuvième après le déluge). Ceux qui la font remonter plus haut ne vont qu'à quatre ans au-dessus, c'est-à-dire à l'an 185 après le déluge.

De plus, la *seconde* observation qui se

trouve dans les fastes chinois ne remonte qu'à l'année 776 avant Jésus-Christ, ils n'ont donc pas des observations aussi anciennes qu'on le veut.

Le cycle de soixante ans n'est pas plus favorable au sieur de P. *Qu'il lise les annales, et il verra sous l'an 841 avant Jésus-Christ, que c'est uniquement à cette année que les caractères du cycle commencent à être* sûrs, *et que pour les années qui ont précédé, la distribution en est purement* arbitraire.

Enfin Confucius lui-même, né 551 ans avant Jésus-Christ, qui écrivait dans les plus beaux temps de l'empire avant l'incendie des livres, avoue qu'il n'a pas assez de monuments pour constater ce qui s'est passé sous la dynastie des Hia et des Chang. Il se borne à la dynastie des Tcheou qui n'a commencé que l'an 1122 avant Jésus-Christ (1222, après le déluge) : il aime mieux se taire sur les temps les plus reculés que de rapporter des faits que la postérité ne croira pas. Je ne vous demande qu'autant de modération qu'en a eu Confucius, pour vous faire convenir de ma seconde proposition: Quand vous auriez su l'histoire de Chine, vous n'en auriez tiré aucun avantage pour votre système.

Concluons avec l'auteur. *Je suis toujours en droit de demander à l'incrédule* un fait certain *lorsqu'il veut attaquer nos livres saints. Or il n'a encore jamais répondu au* défi *que les défenseurs de l'Hébreu et de la Vulgate lui ont fait de le produire.* M. de P. a voulu montrer que les commencements de l'empire de la Chine sont plus anciens que le déluge, et on lui démontre qu'ils sont beaucoup postérieurs au déluge. Je crois que vous devez être content. J'ai, etc.

A Lille, ce 4 mars 1753.

LETTRE XXVIII.

Les miracles.

Ce n'est pas un traité sur les miracles que je vous envoie, monsieur, je veux seulement vous montrer les crimes de M. de P. sur cet article, c'est-à-dire les coups qu'il porte à leur autorité dans la quatrième, la huitième et la neuvième propositions censurées.

Après avoir mis d'abord sur une même ligne, d'une manière dont lui seul n'a point été scandalisé, les religions des idolâtres, de Mahomet, des Juifs et des chrétiens, il prononce hardiment que toutes ces *religions* (*dans son Apologie; 3e part., p. 99, il a mis* religionnaires : *il y a du mystère*) produisent avec *trop d'ostentation* leurs oracles, leurs miracles, et leurs martyrs. Pour s'excuser il dit qu'il fait parler un interlocuteur; vaine défaite! Je supprime plusieurs réflexions pour lui répondre en un mot que, dans cette supposition-là même, son tort subsiste. Il suffisait pour mettre dans toute sa force l'objection du prétendu interlocuteur, d'employer le terme produire, *ostentat :* chaque religion *produit* ses miracles, ses, etc., *sua quæque religio miracula ostentat, sua oracula, suos martyres.* Le *nimis ambitiose* était entièrement inutile, loin d'être nécessaire; dès ce moment il est criminel, il insulte à la religion chrétienne, et fait entendre que toutes les preuves de sa vérité ne sont qu'une vaine ostentation de choses fausses ou douteuses. Le mandement de M. l'archevêque de Paris a-t-il tort de flétrir comme *blasphématoire* la proposition du bachelier.

M. d'Auxerre le réduit à un silence honteux en lui demandant (*Instr. past., p. 236*) *où sont les* miracles *de Mahomet, où sont ses* martyrs, *et les* prophéties *qui l'ont annoncé; et quelle preuve la thèse a-t-elle que le mahométisme produit avec ostentation ces témoignages de la vérité qu'il s'attribue ?* Quelle preuve ? Apparemment l'autorité des Lettres turques. Le matérialiste inconnu qui a écrit ce chétif libelle prête aux mahométans des miracles, des martyrs, des prophéties, parce qu'il le veut, et sans articuler un seul fait, sans apporter le nom d'un seul martyr, sans montrer une seule prophétie. Le sieur de Prades, qui paraît plein de toutes ces sortes de lectures, a peut-être cru la chose sur la parole de l'auteur.

Cependant la première chose que font tous ceux qui entreprennent de démontrer la fausseté de cette religion, c'est de prouver qu'elle a été établie sans miracles. C'est ce qu'a fait entre autres notre savant Grotius d'abord en flamand, puis en latin dans son livre De la vérité de la religion chrétienne, et il le montre par l'Alcoran même. *Mahomet*, dit-il, *reconnaît que Jésus-Christ a rendu la vue aux aveugles, le pouvoir de marcher aux boiteux, la santé aux malades, et la vie aux morts.* Mais pour lui il dit en plusieurs endroits, qu'*il a été envoyé, non pour faire des miracles, mais pour se faire croire par les armes.* (*Azoara 5 et 13.*)

Mais de quel opprobre le prélat ne couvre-t-il pas le bachelier par cette autre réflexion. *Quelle ignorance dans la thèse d'alléguer contre la religion chrétienne les miracles, les oracles, les martyrs de l'Ancien Testament, comme si nous n'avions aucun droit, et qu'ils n'eussent pas été faits pour nous !* d'opposer à la religion chrétienne les fondements de la religion chrétienne !

Sa huitième proposition condamnée porte que *certains auteurs ont embarrassé la nature des miracles, qui est claire, d'elle-même, de tant de chimères et d'ambiguités,* qu'*ils ont fait en sorte que la voix de Dieu* n'a plus aucune force *pour attester sa volonté aux hommes par les miracles.*

Pour se débarrasser, cet homme, qui fait partout de si grandes protestations de sincérité et de docilité, a recours au mensonge ; il ne manque pas de falsifier sa proposition en traduisant sa thèse et partout où il en parle. Voici sa traduction : *La nature des miracles, quoique claire et lumineuse en elle-même, s'est trouvée tellement embrouillée par les vaines subtilités de plusieurs scolastiques, que ces organes de la Divinité ont perdu* entre leurs mains *toute la force qu'ils ont* naturellement *contre les impies.* Ces mots, *entre leurs mains*, et *naturellement*, ne sont ni dans la proposition, ni dans la thèse : l'une et l'autre portent tout simplement que *cette*

voix de la Divinité n'a plus de force pour faire connaître aux hommes la volonté de Dieu. Nullam amplius habeat vim vox Dei per miracula suam hominibus voluntatem attestantis.

La neuvième proposition censurée enseigne que la certitude des miracles de guérison dépend dès prophéties, et que les miracles de Jésus-Christ sont équivoques (*Neuvième prop. cens.*) parce qu'ils ont de la ressemblance avec ceux d'Esculape. Pour se sauver il appelle à son secours Dom Lataste et le docteur le Rouge. Mais s'ils sont eux-mêmes brûlés par les censures de Sorbonne et de M. l'archevêque de Paris ; garantiront-ils l'abbé de Prades de la brûlure?

Cette âme si droite et pleine de candeur emploie encore ici le déguisement et le mensonge. *On verra*, dit-il (*troisième part. p.* 100), *dans mon Apologie, si nous avons affaibli la preuve de la divinité de Jésus-Christ en faisant dépendre la force démonstrative* de quelques-uns *de ses prodiges, de leur concert avec les prophètes qui les ont annoncés.* De quelques-uns de ses prodiges? On croirait qu'il ne s'agit que d'un très-petit nombre. Il s'agit de presque tous ; il s'agit de tous les miracles de guérison *omnes morborum curationes a Christo peractæ* (*p.* 58 *de la thèse*) : *Omnes, toutes.* Continuons et nous trouverons encore d'autres certificats de probité. *Les guérisons opérées par Jésus-Christ, quoique miraculeuses en elles-mêmes, si on les sépare des prophéties,* qui dévoilent à nos yeux leur divinité, *n'ont point pour nous persuader la force des miracles.* Il y a dans le latin, *non pas : qui dévoilent* à nos yeux leur divinité, mais *qui y répandent quelque chose de divin.* Quelque chose seulement, si peu que rien, une légère teinture de divin. Lors même qu'ils ont été prédits par les prophètes, ils ne sont pas encore divins purement et simplement: *quæ in eas aliquid divini refundunt.* C'est ainsi, vous le voyez, monsieur, qu'il n'a point affaibli les preuves de la divinité de Jésus-Christ.

Je pourrais vous montrer dans les trois parties de son Apologie cent traits semblables qui répandent des taches noires, et comme de vilaines croûtes sur le brillant soleil de son *âme de feu.* Je crains même qu'elle n'en soit tellement couverte, qu'à la fin elle ne devienne grossière et toute terrestre : *terrenæ fœcis.* Tel est le ravage que fait l'entêtement à soutenir une mauvaise cause.

Je suis, etc.

A Lille, ce 8 mars 1755.

P. S. Je ne sais si je dois m'arrêter au reste de son Apologie : c'est peu de chose, et il y a plus de fureur que de raison. Cependant que je vous en dise un mot. Vous saurez donc que M. de Prades a trouvé un secret pour se blanchir, fort supérieur à toute l'herbe des foulons (*Troisième part., p.* 101). Il se croit absous par la Sorbonne des attentats que M. d'Auxerre lui reproche, auxquels la faculté n'a pas touché, à ce qu'il prétend. D'un autre côté il veut se persuader que le prélat l'absout presque de tous ceux que la Sorbonne lui a reprochés ; de sorte qu'en réunissant ces deux autorités le voilà reconnu innocent.

Triste consolation ! Quand on est sans ressource, on tâche de s'étourdir et d'éloigner l'idée de son mal. Pour moi je ne vois ici d'autre différence entre M. d'Auxerre et la Sorbonne, sinon qu'elle a frappé, et que le prélat instruit. Elle a condamné, et l'évêque démontre qu'elle a bien condamné. Si elle n'a pas relevé tout ce qu'elle pouvait encore reprendre, M. de Prades croira-t-il que ce soit une approbation? Un auteur de dictionnaire doit savoir la différence entre l'un et l'autre. Qu'il ne s'imagine pas que nous approuvions tous les traits de sa thèse et de ses Apologies dont nous n'avons point parlé, ou que nous n'avons touchés qu'en passant.

Il remarque que l'instruction pastorale d'Auxerre *glisse légèrement sur les dernières accusations, et que l'auteur ne fait aucun effort pour le convaincre de les avoir méritées.* Si on ne fait pas d'effort, c'est qu'elles ne demandaient point d'effort *parce que l'esprit d'incrédulité et de mépris de la foi s'y montre plus à découvert,* comme le remarque le prélat, et qu'en peu de mots il le confond de telle sorte que le bachelier n'a pas pu y répondre.

Si M. de Prades juge qu'une réfutation courte et nerveuse n'est pas une réfutation, qu'il se hâte d'enrichir de cette définition le *pénible* et *grand ouvrage* du dictionnaire encyclopédique, auquel il a tant de part, et de consoler par cette heureuse découverte *ses éditeurs consumés de fatigues et de veilles* (*Troisième part. p.* 90).

Je ne vous transcrirai pas, monsieur, les emportements de l'apologiste : ce serait insulter une seconde fois ceux qui en sont l'objet. Qu'ils l'aient été une fois, c'en est trop. Mais il faut faire quelques remarques sur les accusations ensevelies sous ce tas d'injures. Il impute à ceux qu'il appelle jansénistes d'avoir inspiré aux impies le souverain mépris qu'ils ont pour la religion chrétienne par une multitude d'ouvrages de toutes les sortes, propre à couvrir d'opprobre le Dieu, le prêtre, l'autel (*Troisième part., pag.* 102). A quoi s'expose cet apologiste? Ne pourraient-ils pas lui demander s'il y eut jamais écrit plus furieux que la troisième partie de son ouvrage ? Où a-t-il appris à outrager tous ses supérieurs, les puissances ecclésiastique et civile? Ce n'est point à leur école, à moins qu'il ne veuille se ranger avec les impies. Il connaît donc, pourraient-ils dire, une autre école bien réelle où il a pris ses leçons. C'est sur elle que frappe sa déclamation emportée.

De quelque manière qu'on veuille penser au sujet des appelants, il faut leur rendre justice : on la doit à tout le monde; ils ont applaudi à la déclaration que les prélats chefs de l'appel ont faite, de ne point regarder comme vrai appelant quiconque, au mé-

pris des règles, passera au delà de ce que prescrit la *nécessité*, d'une *juste* défense; bien entendu qu'un homme aussi passionné que l'apologiste ne sera pas le juge de cette *nécessité* et de cette *justice*; il pourrait servir d'exemple.

Si les appelants le traitaient avec quelque sévérité; comme il n'a aucun rang, ils ne fouleraient pas *aux pieds* dans sa personne, *la tiare, les mîtres et les crosses;* et quiconque aura lu ce morceau de son Apologie, conviendra qu'il serait *juste* et *nécessaire* de réprimer l'insolence d'un jeune homme, qui a traité de la manière la plus indigne une multitude de prêtres, qui le valaient bien, les jésuites, la Sorbonne, plusieurs prélats, le parlement, tout en un mot, excepté les incrédules, les auteurs de l'Encyclopédie, MM. de Buffon, de Montesquieu, Bayle, Locke, les seuls de tous les hommes de qui il dise du bien, pour qui il témoigne même de l'estime, de la vénération, de l'admiration.

Ce partage que fait le bachelier nous met sous les yeux un fait très-important. Vous voyez d'un côté et contre l'abbé de Prades, toute l'Eglise de Dieu: il n'a qui que ce soit pour lui. D'un autre côté il n'est accompagné, entouré que de ceux qui sont incrédules ou de leurs amis. Il se condamne ainsi lui-même.

Voilà, monsieur, tout ce que j'ai cru devoir vous écrire sur cette Apologie, non tout ce que je pourrais dire. Ceci suffira sans doute. Je laisse à ceux qui ont plus de loisir et plus de talents le soin d'approfondir davantage tous ces objets, et de les développer avec plus d'étendue.

VIE DE LIGUORI.

LIGUORI ou LIGORIO (Alphonse-Marie de), évêque de Sainte-Agathe des Goths, au royaume de Naples, et fondateur de la congrégation des missionnaires du *Saint-Rédempteur*, naquit à Naples d'une famille noble et ancienne, le 26 septembre 1696. Porté naturellement à la piété dès son enfance, et doué des plus heureuses dispositions, il eut le bonheur de les voir secondées par le soin que prirent ses vertueux parents de lui assurer une excellente éducation. Ils le mirent de bonne heure entre les mains d'habiles maîtres, et il profita si bien de leurs leçons, qu'à l'âge de dix-sept ans il avait fini toutes ses études, après y avoir obtenu de brillants succès. Il s'appliqua alors à la jurisprudence, et embrassa la profession d'avocat; qu'il exerça pendant quelque temps à Naples avec assez de réputation; mais en 1722, un accident qui lui arriva dans une cause importante le dégoûta de cette carrière et le décida à y renoncer. Il lui sembla alors qu'un sentiment intérieur l'appelait à l'état ecclésiastique. Avant d'en arrêter la résolution, il voulut la mûrir. Le 31 août de la même année, après y avoir bien réfléchi, il prit l'habit ecclésiastique. Pour lors il tourna ses études et toutes ses pensées vers ce qu'exigeait cette nouvelle profession. Il s'appliqua à la théologie, il lut les saintes Ecritures et les Pères. La méditation, les jeûnes, les bonnes œuvres, furent ses exercices de tous les jours. C'est au milieu de ces saintes occupations qu'il prit les ordres sacrés. Dès qu'il fut prêtre, il s'attacha à la congrégation de la *Propagande*, et s'adonna à la prédication et aux travaux des missions avec un zèle vraiment apostolique. L'onction avec laquelle il annonçait la parole évangélique, son austère pénitence, la sainteté de sa vie, produisirent une infinité de conversions. Il avait remarqué que c'étaient surtout les campagnes qui manquaient d'instruction. Il forma le projet de subvenir au besoin qu'elles en avaient; et ce fut cette idée qui lui suggéra le dessein d'instituer une congrégation de missionnaires destinés à ce ministère. Ayant réuni quelques compagnons, il en jeta les premiers fondements dans l'ermitage de Saint-Marie de *la Scala*, et lui donna le nom de *congrégation du Saint-Rédempteur*. Cet établissement éprouva d'abord des contradictions; mais Liguori, à force de patience, parvint à les vaincre. Sa congrégation fut approuvée par le saint-siége, et se répandit bientôt dans diverses villes du royaume de Naples, de la Sicile et même de l'Etat romain. Tant de mérite, tant de services rendus à la religion ne pouvaient demeurer ignorés et sans récompense: Clément XIII, en juin 1762, nomma Liguori évêque de Sainte-Agathe des Goths. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire accepter cette dignité éminente; mais le chef de l'Eglise l'ordonnait: il obéit, et se livra entièrement à ses nouveaux devoirs. Il rechercha les abus qui pouvaient s'être glissés parmi son clergé, et il les réforma. Il fonda des monastères et d'autres établissements pieux, et ne cessa d'édifier son diocèse par ses prédications, par des instructions familières ou des lettres pastorales, par ses écrits, et surtout par l'exemple de ses vertus. Après treize années d'épiscopat, et une longue vie passée tout entière dans les travaux du ministère et les austérités de la pénitence, Liguori, exténué de fatigues, devenu sourd et presque aveugle, tourmenté d'une maladie cruelle, demanda au pape Pie VI, et obtint, en juillet 1775, d'être déchargé du gouvernement de son Eglise; il avait près de quatre-vingts ans. Il se retira à Nocera *de Pagani*, dans une maison de sa congrégation. Il y vécut encore près de 11 ans

dans le recueillement, la prière et autres exercices de piété, et mourut saintement le 1er août 1787, âgé de quatre-vingt-dix ans et dix mois. Le père Liguori a été béatifié le 6 septembre 1816, et le décret nécessaire pour procéder à sa canonisation a été donné par le pape Pie VIII le 16 mai 1830 (Voyez *l'Ami de la religion* qui rapporte le décret de S.S. n° 1657, 10 juin 1830). On croirait que tant de travaux avaient consumé tous les moments de Liguori; ils ne l'empêchèrent pas néanmoins de composer un très-grand nombre d'ouvrages. On a de lui : *Theologia moralis concinnata a R. P. Alphonso Ligorio per appendices in medullam R. P. Hermannis Busembaum soc. Jesu*, Naples, 1755, 2 vol. in-4°. Quoique Liguori, dans cette Théologie, ait travaillé d'après Busembaum, dont il admirait bien plus la méthode qu'il n'admettait les opinions, il ne suit qu'en partie ses principes, et avec une sage réserve : s'il embrasse le probabilisme, ce n'est pas dans toute l'étendue que lui ont donnée certains auteurs. On sera d'ailleurs parfaitement rassuré à cet égard quand on saura que son livre a été non-seulement loué et approuvé par Benoît XIV, mais que ce célèbre et savant pape l'a même cité dans son grand ouvrage *De synodo diœcesana*; ce qu'il n'aurait sans doute pas fait si la doctrine en avait été répréhensible. Cette Théologie, reproduite sous un nouveau titre et avec des corrections de l'auteur, a eu plusieurs éditions, entre autres celle de Bassano, 1816, onzième édition, 3 vol. in-4°, de Malines, 1828, et celle de Besançon, 1832-1833, 9 vol. in-8° et 9 vol. in-12; *Homo apostolicus, instructus in sua vocatione ad audiendas confessiones*, Venise, 1782, 3 vol. in-4°; et Besançon, Gauthier, 1833, 3 vol. in-8°, et in-12; *Directorium ordinandorum, dilucida breviqué methodo explicatum*, Venise, 1758; *Institutio catechistica ad populum in præcepta Decalogi*, Bassano, 1768; *Istruzione pratica peri confessori*, etc. Bassano, 1780, 3 vol. in-12; ouvrage plein d'onction, de modération, de douceur, de cette charité qui ne cherche que le salut des âmes. C'est le contre-poison du livre imprimé à Venise chez Occhi, sous le titre d'*Istruzione dei confessori e dei penitenti. Praxis confessarii ad instructionem confessariorum ab italicô in latinum sermonem ab ipsomet auctore reddita et aucta*, Venise, 1781; *Dissertazione circa l' uso moderato dell'opinione probabile*, Naples, 1754; *Apologia della dissertazione circa l'uso moderato dell' opinione probabile, contra le opposizioni fatte dal P. Lettore Adelfo Dositeo*, Venise, 1765. C'est une réponse au père Jean-Vincent Patuzzi, dominicain, antagoniste zélé des défenseurs du probabilisme. (*Voyez* PATUZZI). Liguori pensait qu'au confessional il fallait éviter une indulgence poussée trop loin, et un rigorisme désespérant, suivant ce principe de saint Bonaventure : *Prima sæpe salvat damnandum; secunda contra damnat salvandum. Verità della fede ossia confutazione de materialisti, deisti et settarj, etc.* Venise 1781, 2 vol. in-8°; *La vera sposa di Christo cio è la monacha santa*, Venise, 1781, 2 vol. in-12; *Scelta di materie predicabili ed istruttive*, etc. Venise, 1779, 2 vol. in-8°; *Le glorie di Maria*, etc. Venise, 1784, 2 vol. in-8°. Cet opuscule fut attaqué dans un écrit intitulé : *Epistola parenetica di Lamindo Pritanio redivivo* (1). Liguori y répondit par un autre sous ce titre : *Risposta ad un' autore che ha censurato il libro del P. D. Alfonso di Liguori, sotto il titolo Glorie di Maria. Operette spirituali, ossia l'amor dell' anime e la visita al Sanctissimo Sacramento*, Venise, 1788, 2 vol. in-12; *Discorsi sacro-morali per tutte le domeniche del' anno*, Venise 1781, in-4°; *Istoria di tutte l'eresie con loro confutazione*, (Histoire de toutes les hérésies avec leur réfutation), Venise, 1773, 3 vol. in-8°; *Vittorie de' martiri, ossia la Vita di moltissimi santi martiri*, Venise, 1777, 2 vol. in-12; *Opera dogmatica, contra gli eretici pretesi risformati*, Venise, 1770. *Silva ou choix de sujets destinés à servir de matériaux aux prédicateurs*, 3 vol. in-18; *l'Ami de la religion* en rend compte dans son n° du 13 décembre 1831, n° 1879; l'*Horloge de la passion*. Tous ces ouvrages et d'autres moins considérables, ont été plusieurs fois réimprimés chez *Remondini* à Venise. Ils rendent de suffisants témoignages à la doctrine, au zèle, à la vie saintement et laborieusement occupée de Liguori. Ils ont été reconnus pour être *sans tache* à Rome, où l'on a terminé les procédures pour la béatification de ce savant et pieux évêque. Sa *Vie* a été publiée par Jean Card, 1828, 1 vol. in-8°.

(*Extrait de Feller.*)

(1) *Lamindo Pritannius* est le nom qu'avait pris le célèbre Muratori, dans un ouvrage contre le protestant Leclerc

VERITE DE LA FOI

RENDUE ÉVIDENTE PAR SES MOTIFS DE CRÉDIBILITE.

Dessein de cet ouvrage.

La foi est définie par l'Apôtre : la substance de ce que nous espérons, et la preuve de ce que nous ne voyons pas : *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium* (*Heb.*, XI, 1). On l'appelle la substance de ce que nous espérons, parce que

la foi est le fondement de notre espérance. Sans la foi il n'y aurait point d'espérance. On la nomme ensuite la preuve de ce que nous ne voyons pas, parce que la foi a un côté qui présente de la clarté, et un autre qui présente de l'ombre et de l'obscurité. Elle présente de la clarté et de l'évidence dans les preuves qui la rendent certaine à notre croyance, et elle présente de l'obscurité dans les vérités qu'elle enseigne, parce qu'elles sont cachées à nos yeux.

Il convenait à la gloire de Dieu et à notre propre bien de lui donner ce double caractère. Il convenait à la gloire de Dieu de nous mener au salut éternel par le chemin de la foi, parce qu'il est juste non-seulement que l'homme soumette à Dieu sa volonté en lui obéissant et accomplissant ses préceptes, mais qu'il lui soumette aussi son intelligence en croyant à ses paroles. Quel honneur en effet l'homme pourrait-il rendre à Dieu, s'il croyait seulement ce qu'il voit ou ce qu'il comprend? Mais il l'honore et le glorifie beaucoup en croyant ce qu'il ne voit ni ne comprend, uniquement parce que c'est Dieu qui l'a dit. Voilà pourquoi la foi est une science supérieure à toutes les autres sciences: *Ecce Deus magnus vincens scientiam nostram* (*Job*, XXXVI, 26). En effet, elle naît en nous d'un rayon de lumière divine, lumière qui surpasse toutes les clartés de la nature humaine et de la nature angélique. Il suit de là que quoique les objets de notre foi soient cachés à nos yeux pendant la vie, ils ont néanmoins plus de certitude et de réalité qu'aucun des objets que nos yeux peuvent saisir et qu'aucune des vérités que notre esprit peut connaître, parce que nous ne connaissons tout cela que par le rapport de nos sens, qui peuvent nous tromper, ou par l'effort de notre esprit, qui ne sert bien souvent qu'à nous tromper nous-mêmes, au lieu que les vérités de la foi nous sont enseignées par Dieu même, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Il convenait aussi à notre bien que les objets de la foi fussent obscurs, parce que s'ils étaient évidents, la foi ne serait plus la foi, mais une évidence qui forcerait notre croyance sans la participation de notre volonté, et qu'ainsi en y ajoutant notre assentiment, il n'en résulterait pour nous aucun mérite. Pour nous en faire un mérite, en effet, il faut croire volontairement et non nécessairement les choses que nous ne comprenons point: *Fides amittit meritum*, dit saint Grégoire, *cum humana ratio præbet experimentum*. C'est pourquoi le Seigneur a dit : *Beati qui non viderunt et crediderunt* (*Job*, XX, 29).

D'un autre côté, les preuves de la foi sont si claires, que (comme le disait le grand Pic de la Mirandole) non-seulement ce serait une imprudence, mais une véritable folie de ne vouloir pas l'embrasser. *Testimonia tua credibilia facta sunt nimis* (*Ps.* XCII, 7). C'est ainsi que par un ordre admirable de la divine Providence, d'un côté les vérités de la foi sont obscures et impalpables pour nous, afin que nous ayons du mérite à les croire, et que d'un autre côté les motifs de la regarder comme la seule vraie foi sont si évidents que les incrédules sont sans excuse de ne vouloir pas y croire : *Qui vero non crediderit, condemnabitur* (*Marc*, XVI, 16). C'est pourquoi Hugues de Saint-Victor a dit avec raison : *Juste et fidelibus pro fide datur præmium, et infidelibus pro infidelitate supplicium.*

Ainsi donc, nous devons, nous autres catholiques, d'un côté remercier continuellement Dieu de nous avoir fait ce grand don de la foi, en nous rangeant au nombre des enfants de la sainte Eglise, et d'un autre côté y soumettre nos esprits avec l'humilité et la simplicité de véritables enfants, comme le dit saint Pierre : *Sicut modo geniti infantes, rationabile sine dolo lac concupiscite* (I *Petr.*, II, 2). Les mystères de la foi ne sont pas d'ailleurs contraires à la raison, mais ils sont au-dessus de la raison humaine ; et nous ne devons donc pas chercher à les comprendre ni en faire l'objet de nos discussions, comme le font ces esprits orgueilleux qui ne pouvant parvenir à en pénétrer les profondeurs, s'embarrassent dans une multitude de difficultés dont ils ne peuvent ensuite sortir. *Non est fides superborum, sed humilium*, dit saint Augustin (*Serm.* 36, *de Verb. Dom.*). C'est pour cela que sainte Thérèse disait qu'elle croyait avec d'autant plus de dévotion aux mystères de la religion, que son esprit les pouvait moins comprendre, et qu'elle sentait même un singulier plaisir de ne pouvoir les comprendre. Etant sur le point de mourir, elle ne cessait de rendre grâces au Seigneur de lui avoir donné la foi, et de l'avoir faite fille de l'Eglise ; on l'entendit plusieurs fois répéter : *Enfin, Seigneur, je suis fille de l'Eglise, je suis fille de l'Eglise!*

La même sainte disait que tous les péchés d'un chrétien ne naissent que d'un manque de foi. Et en vérité elle avait raison. Lorsqu'on a continuellement devant les yeux les vérités de la religion, la grandeur de Dieu, l'amour qu'il a pour nous, les bienfaits dont il nous a comblés, surtout l'œuvre de notre rédemption, sa passion, le don du saint sacrement de l'autel, lorsque l'on songe souvent à la mort qui nous attend, au jugement qu'il faudra subir, à l'éternité heureuse ou malheureuse qui doit être notre partage, il n'est pas possible de vivre ennemi de Dieu. C'est pourquoi il est d'une extrême importance de ranimer souvent en nous la foi, et de nous rappeler ses maximes éternelles. C'est ainsi que les saints ont obtenu leurs immortelles couronnes. C'est pour ces motifs que j'ai donné au public ce petit ouvrage, où j'expose brièvement les preuves qui établissent la vérité de notre foi. Je dois rappeler néanmoins dès ce moment que ce n'est point à cause de ces preuves que nous devons croire les choses qu'enseigne la foi, parce que la seule autorité de Dieu, qui est infaillible et qui nous les révèle par la sainte Eglise, doit faire le fondement de notre croyance. Les preuves que je vais exposer ont seulement pour but de faire voir que la seule vraie foi est celle qu'enseigne l'Eglise catholique.

Je n'ai pas ici le projet de réfuter les athées en prouvant l'existence de Dieu. J'ai rempli ce but dans un autre ouvrage contre les matérialistes (1). Je me borne à dire ici contre ces impies qu'il est d'une nécessité absolue qu'il y ait un Dieu, un principe éternel, qui a donné l'existence à toutes les choses créées. Sans ce principe éternel, il ne pourrait y avoir rien de créé dans le monde. Les athées prétendent bien faussement que la matière est éternelle, et a donné naissance à tous les êtres. J'ai réfuté avec évidence ce système dans le livre précité, et j'en dirai brièvement encore quelque chose dans le dialogue que j'ai joint à ce petit ouvrage. On n'est pas plus avancé de recourir à la nature et de lui attribuer la formation des êtres, parce que je réponds : Ou cette nature n'a pas d'intelligence, et une nature sans intelligence n'a pas pu établir entre les êtres un ordre si régulier, si permanent, et qui exige tant de sagesse et d'intelligence; ou cette nature est un pur esprit, et alors cet esprit c'est Dieu. Si donc il y a un Dieu, il doit y avoir nécessairement une religion, parce que ce Dieu, comme créateur et souverain maître de toutes choses, doit justement vouloir être reconnu et honoré par ses créatures. Voyons donc maintenant entre toutes les religions, quelle est la vraie, et quelle autre peut avoir autant de caractères, de vérité que la religion catholique. Examinons ces caractères qui prouvent l'authenticité de notre sainte foi.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIER CARACTÈRE. — LA SAINTETÉ DE SA DOCTRINE.

La première marque de la vérité de notre foi est la sainteté de la doctrine qu'enseigne l'Eglise catholique, tant en ce qui concerne les mystères qu'elle ordonne de croire, qu'en ce qui concerne les vertus qu'elle ordonne de pratiquer. Il convient ici de prendre les choses dans leurs principes. Nous voyons les hommes avant la venue de Jésus-Christ, tombés dans un tel aveuglement, que partout, excepté dans le petit canton de la Judée, ils avaient perdu de vue l'idée de leur Créateur. Les uns adoraient les planètes, d'autres les éléments, d'autres les animaux mêmes les plus vils, comme les serpents et les rats; d'autres les herbes de leurs jardins, les aulx et les oignons; on adorait des hommes morts qui pendant leur vie étaient connus partout pour des impies et des hommes remplis de vices. On adorait un Jupiter, un Mars adultère, une Vénus impudique, un Apollon incestueux, un Vulcain vindicatif. On a même adoré comme dieux un Néron, un Caligula, un Domitien, qui pendant leur vie avaient passé pour des monstres de cruauté et d'impudicité. Le sénat de Rome a été jusqu'à placer au nombre des déesses une certaine Flore qui avait été une femme publique, parce qu'en mourant elle l'avait fait l'héritier des biens qu'elle avait acquis par son infâme métier. Les hommes offraient ensuite à ces faux dieux les sacrifices les plus horribles et les plus abominables. Philon écrit que le roi Aristomène sacrifia un jour à Jupiter trois cents hommes. Ils allaient jusqu'à sacrifier aux démons la vie de leurs propres enfants! Je m'abstiens de parler ici de l'infamie de quelques-uns de leurs sacrifices, parce que j'ai honte d'y appeler même la pensée du lecteur. Tel fut l'artifice du démon. Il fit adorer comme dieux les hommes les plus vicieux, afin que non-seulement on n'eût aucune répugnance, mais que l'on se fît même un honneur d'imiter leurs vices. *Ipsa vitia*, dit Lactance, *religiosa sunt; non modo non vitantur, sed etiam coluntur* (*Lib.* I, *c.* 13).

Nous voyons aujourd'hui encore le genre humain courbé sous le joug des passions, l'envie, la vengeance l'ambition, l'impureté, toutes choses contraires à la droite raison. Toutes les œuvres de Dieu sont parfaites, et il ne pouvait créer l'homme ainsi imparfait. D'où vient donc en lui un si grand désordre? Cherchons-en la cause. La voici. Adam fut le premier homme; Dieu lui donna une rectitude originelle parfaite; tous ses sens étaient soumis à sa raison, et sa raison était soumise à Dieu; mais il désobéit, en mangeant du fruit défendu, et voilà pourquoi lui et tous ses descendants ont perdu la grâce divine, sont tombés dans le désordre, et ont senti leurs sens révoltés contre leur raison, et leur raison contre Dieu.

Ce grand mal exigeait un grand remède. Que fit Dieu? il eut pitié des hommes, et pour qu'ils ne se perdissent pas, il se détermina à envoyer son propre Fils pour les racheter de leur ruine, consentant que ce divin Rédempteur par sa mort et ses mérites leur obtînt le salut. Mais d'abord avant sa venue, il le fit précéder par des prophètes qui l'annoncèrent au monde pour procurer aux hommes les moyens de se sauver par l'espérance de ses mérites; et toutes leurs prophéties furent enregistrées dans les livres sacrés avec toutes les circonstances de sa venue, de ses œuvres, de sa vie et de sa mort, afin qu'après sa venue les hommes ne pussent plus en douter. C'est ainsi qu'il établit d'abord son Eglise dans la Judée, et qu'il y dicta lui-même ses lois pour servir d'aide et de supplément aux lumières naturelles des hommes, afin qu'au moyen de ces deux flambeaux ils connussent mieux ce qu'ils devaient faire et ce qu'ils devaient éviter. Enfin le Verbe descendit sur terre, se revêtit d'une chair humaine, sortit du sein d'une Vierge, et annonça sa loi de grâce, loi qui depuis a été écrite dans les Evangiles, et qui ne détruit pas l'ancienne, mais qui l'accomplit. Ensuite, pour que les fidèles ne pussent être entraînés dans les erreurs et dans les doutes qui devaient naître à l'occasion de sa divine loi, il institua sa nouvelle Eglise qu'il éclaire lui même de son esprit pour enseigner aux hommes ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent pratiquer. Cette Eglise est établie comme la base et la colonne sur laquelle est

(1) Voyez la *Dissertation contre les matérialistes et les déistes.*

assise la vérité, et il a promis que toutes les forces de l'enfer ne pourraient jamais la renverser : *Ecclesia Dei vivi, columna et firmamentum veritatis* (I Tim. III, 15) ; et comme dit Jésus à saint Pierre : *Ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* (Matth. XVII, 8).

C'est cette Église qui nous fait connaître le vrai Dieu en qui est notre dernière fin. C'est elle qui nous fait comprendre sa nature et qui nous enseigne qu'en lui sont toutes les perfections. C'est par elle que nous savons qu'une couronne immortelle est préparée pour les justes, et d'éternels châtiments pour les méchants. Sa morale est toute sainte, pleine de charité et de droiture. Elle nous enseigne à vaincre nos penchants déréglés, à aimer notre prochain comme nous-mêmes et Dieu par-dessus tout. L'Église enfin nous fait connaître les lois divines et les lois humaines que nous devons et que nous pouvons observer avec le secours de la grâce. Elle nous propose encore des conseils divins qui nous rendent l'accomplissement des préceptes plus facile et nous donnent les moyens d'être plus agréables à Dieu. Elle nous enseigne par quels moyens nous pouvons conserver la grâce et la recouvrer, lorsque nous avons eu le malheur de la perdre. Ces moyens se trouvent dans les saints sacrements institués par Jésus-Christ, pour obtenir la rémission de nos péchés et l'effusion des grâces que doivent nous procurer les mérites de sa passion. C'est encore l'Église qui nous avertit que nous sommes trop faibles pour accomplir les préceptes de Dieu par nos seules forces et pour résister aux tentations des ennemis qui nous excitent à les violer, et c'est pour cela qu'elle nous convie à recourir à Dieu par la prière pour obtenir de lui les secours qui nous sont nécessaires pour les observer.

Voyez maintenant s'il est possible de trouver ou même d'imaginer une loi plus sainte, plus juste et plus conforme au bon ordre, et voyez après les maximes et les dogmes qu'enseignent les fausses religions. Celle des Hébreux fut juste et sainte dans les premiers temps, mais depuis qu'ils ont refusé de reconnaître la loi de grâce, ils sont demeurés dans l'aveuglement et sont tombés dans toutes sortes d'inepties et d'impiétés. Les Juifs modernes ont embrassé la loi du Talmud, et pour cela on les appelle même talmudistes. Or ce Talmud est un livre plein de fables, d'erreurs et de blasphèmes. Ils prétendent que cette autre loi fut donnée à Moïse par Dieu oralement. Ses inventeurs en le publiant ordonnèrent que tout ce qu'il prescrit fût observé comme une loi divine, et établirent même la peine de mort pour ceux qui refuseraient de s'y conformer. A l'égard des dogmes, les talmudistes enseignent que Dieu, pendant une partie de la nuit, rugit comme un lion et qu'il crie : *Qui est-ce qui renverse ma maison, qui brûle mon temple et qui rend mes enfants esclaves ?* Ils disent que pendant une partie du jour il s'occupe à étudier la loi et le Talmud, que pendant une autre partie il instruit les enfants qui meurent dans le premier âge, qu'il s'applique ensuite à juger le monde, et que pendant les trois dernières heures il se met à se divertir avec un dragon appelé Léviatan. Ils disent encore que Dieu avant de créer le monde en avait fait et défait un grand nombre, et qu'ensuite après l'avoir créé il monta la nuit sur un chérubin et visita dix-huit mille mondes qu'il avait faits. Ils prétendent que Dieu mentit une fois pour mettre la paix entre Abraham et Sara. Enfin ils prétendent que Dieu ordonna à Moïse de sacrifier un bœuf pour expier la faute qu'il avait faite de donner à la lune moins de lumière qu'au soleil.

A l'égard de la morale ils disent que celui qui adore les idoles par amour ou par crainte ne commet point de péché. Ils ajoutent qu'on ne pèche point en maudissant son père ou sa mère, ou Dieu lui-même, pourvu qu'on ne profère aucun des noms de Dieu, comme Adonaï, Eloïn, Sabaoth. Ils disent encore que si quelqu'un lie son compagnon et le fait ainsi mourir de faim ou le jette devant un lion, il ne mérite point la mort ; que si un coupable est condamné par tous les juges, il doit être délivré et qu'il en est autrement si une partie le condamne et l'autre l'absout. Enfin ils disent que celui qui mange trois fois chaque jour de sabbat a l'assurance d'être sauvé. Si on veut connaître toutes les autres folies et toutes les erreurs des Juifs modernes, on n'a qu'à lire Granata (*Symbolo, part. 4, tract. 2, cap. 22*) et Ségneri (*L'incrédule sans excuse, p. 2, cap. 24, num. 12*).

Les mahométans, au lieu du Talmud, ont l'Alcoran pour loi et pour règle de foi. Cet Alcoran approuve toutes sortes de cultes et promet le salut à quiconque vit selon la loi qu'il a choisie, même en passant de l'une à l'autre, selon son caprice. Quant aux dogmes, il enseigne que les damnés mêmes qui croiront seront délivrés de l'enfer. C'est pourquoi en coupant leurs cheveux ils en laissent une petite touffe sur leur tête, afin que Mahomet puisse les saisir par là et les enlever de l'enfer. Ils espèrent qu'au jour du jugement dernier il obtiendra par ses prières le salut de tous ceux qui suivent sa loi, qu'il n'aurait pu sauver auparavant. A l'égard des autres damnés, l'Alcoran dit que leur supplice ne doit pas durer plus de dix mille ans : c'est l'erreur d'Origène, qu'il a renouvelée. Le paradis qu'il promet ferait honte aux bêtes mêmes, si elles avaient de l'intelligence. Tout le bonheur dont on y doit jouir est en plaisirs sensuels. Cela a paru si honteux que le mahométan Avicenne a cru devoir dire que Mahomet avait parlé allégoriquement. Mais l'Alcoran en aucun lieu ne peut admettre cette interprétation d'Avicenne.

A l'égard de la morale, l'Alcoran permet à chacun de voler à son gré. Il autorise les hommes à prendre autant de femmes qu'ils peuvent en nourrir. Il tolère le divorce et souffre toutes sortes d'impudicités avec les esclaves ou les sujettes. Il commande la

guerre et la vengeance comme des choses glorieuses. Il ordonne de tuer ceux qui refusent de croire. Il veut qu'on ait communication avec les démons pour deviner par le moyen des enchantements et des sortiléges.

Je laisse de côté les sectes hérétiques, dont chacune a ses erreurs particulières et sa fausse morale. Mais je ne puis m'abstenir de parler des dernières hérésies qui se sont étendues dans le nord de l'Europe et qu'on désigne toutes par le nom de religion réformée. Cette prétendue religion réformée, qui a eu pour chefs Luther, Zuingle et Calvin, enseigne entre autres erreurs, deux dogmes impies qui en sont le fondement et qui détruisent de fond en comble la bonté de Dieu, anéantissent le mérite des bonnes œuvres, et ouvrent le champ à toutes sortes de vices et de désordres. Le premier consiste en ce que tous les hommes naissent également affectés du péché originel, mais de telle manière que toutes les actions d'un homme, bonnes ou mauvaises, même depuis son baptême, sont perverses et dignes des peines éternelles. Le second consiste en ce que la foi seule sans aucune autre vertu, rend l'homme juste et peut le sauver : puisque, disent-ils, les péchés d'un homme ne lui sont point remis par la charité ou par la grâce; mais la confiance qu'il a dans la divine miséricorde à cause des mérites de Jésus-Christ fait que ses fautes ne lui sont point imputées, qu'il s'impute la justice du Rédempteur, et qu'ainsi il devient juste et se sauve. Par suite de ces deux erreurs ils en enseignent un grand nombre d'autres qui en découlent, telles les suivantes : que l'homme depuis le péché d'Adam a perdu le libre arbitre, ce qui fait qu'il ne peut vouloir ou ne pas vouloir ce que Dieu a déterminé; que Dieu ne nous a pas donné la force de faire le bien ni même d'éviter le mal, mais que c'est lui qui fait en nous toutes nos œuvres bonnes ou mauvaises, que ses commandements ne sont point faits pour nous, puisque nous sommes sans force pour les accomplir; que les sacrements n'ont aucun effet pour nous obtenir la grâce; qu'aux seuls prédestinés est réservée la grâce de la justification; que tous les autres sont livrés au mal par prédestination : que celui qui a la foi en Jésus-Christ, infailliblement persévère dans la grâce, et a l'assurance d'être sauvé, quoiqu'il puisse faire tous les crimes imaginables. Et voilà quelle est cette belle religion réformée, qui transforme l'homme en un monstre d'enfer, qui l'affranchit de toute chaîne et de toute loi, et lui permet de se livrer aux crimes les plus énormes, pourvu qu'il conserve la foi ! Voici comme parle Luther, j'ai de la peine à m'empêcher de rougir en l'écrivant : *Vides, quam dives sit homo christianus ! nulla peccata possunt eum damnare, nisi sola incredulitas. Cætera omnia, si stet fides, absorbentur per eamdem fidem* (*Luther, de Votis monach.*). Mais Calvin va plus avant encore; il dit que non seulement les bonnes œuvres ne servent à rien, mais qu'elles nuisent même à l'effet de la foi : *Tum fidei justitiæ locus est, ubi nulla sunt opera, quibus debeatur merces.*

Ainsi, d'après leurs maximes, tous les chrétiens, jusqu'à l'apparition de ces nouveaux docteurs, seraient damnés, puisque tous les vrais chrétiens, et principalement les saints et les martyrs, n'auraient pas eu la véritable foi. En effet, tous ont cru que les seuls mérites de Jésus-Christ ne suffiraient pas pour nous sauver, et qu'il fallait encore, outre la foi, y joindre les mérites des bonnes œuvres. Bien loin de se croire prédestinés à cause de leur foi, quoiqu'ils espérassent obtenir leur salut par les mérites de Jésus-Christ, ils sont demeurés dans la crainte jusqu'à la mort. Ils n'ont pas craint de pécher en croyant devoir faire de bonnes œuvres pour acquérir le paradis, le tout contre l'opinion des novateurs. Doctrine perverse, comme dit le père Ségneri, et pire même que l'athéisme, puisque l'athée fait toujours le mal avec crainte, à cause du peu d'assurance où il est qu'il n'y ait point de Dieu, et que les nouveaux sectaires le font avec beaucoup moins de timidité, enhardis par l'opinion qu'ils ne blessent pas la loi de Dieu.

Une des plus grandes preuves de la vérité de la foi catholique, est d'être exempte de la plus petite erreur. Les mystères qu'elle enseigne, quoiqu'ils soient au-dessus de la raison, comme nous l'avons dit plus haut, ne sont pas contraires à la raison; les lois qu'elles prescrit sont toutes saines et toutes justes. Qu'y a-t-il de plus juste que d'aimer Dieu par-dessus tous les autres biens, puisque les autres biens comparés à lui ne sont qu'une ombre et qu'une fumée? de nous aimer nous-mêmes, mais d'un amour bien ordonné qui ne se laisse pas séduire par des plaisirs trompeurs et passagers, et qui, au contraire, nous excite à chercher cette souveraine félicité qui ne doit point avoir de fin? et d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, puisque nous devons tous vivre ensemble sur cette terre, nous édifier et nous aider par de bons exemples et des œuvres de charité, comme des voyageurs qui doivent un jour se retrouver ensemble dans le paradis, où ils seront tous compatriotes et citoyens éternels de cette heureuse patrie?

Il est vrai que les préceptes de cette loi divines sont difficiles à accomplir par le seul effort des forces humaines, mais ils sont faciles avec le secours de Dieu; et ce secours, Dieu l'a promis et est toujours prêt à l'accorder à celui qui le demande. *Petite* (c'est ainsi qu'il l'a dit), *petite et accipietis.* C'est pourquoi le saint concile de Trente nous dit : *Deus impossibilia non jubet, sed jubendo monet et facere quod possis et petere quod non possis, et adjuvat ut possis;* aussi on ne peut nier que, dans l'Eglise catholique, il n'y ait eu un grand nombre de saints hommes qui ont donné tant de beaux exemples d'humilité, de détachement, de chasteté, de justice et de toutes sortes de vertus, et dont la vie n'a été nuisible ni odieuse à personne, excepté à ceux dont l'immoralité trouvait un reproche importun dans l'exem-

ple de leur sainteté. Il est de fait, que jamais aucun catholique de bonnes mœurs n'a passé parmi les hérétiques ; on a vu, au contraire, beaucoup d'hérétiques et d'infidèles qui menaient, si non une bonne vie, du moins une vie moins déréglée que les autres, embrasser la foi catholique pour y trouver leur salut: preuve évidente que dans notre Eglise seule est la véritable sainteté et le véritable salut.

CHAPITRE II.

Deuxième caractère. — La conversion du monde.

La seconde preuve de la vérité de notre foi, est la conversion du monde opérée par Jésus-Christ et ses apôtres. Le monde, comme nous l'avons vu, était plongé dans tous les vices et dans tous les désordres auxquels est sujette la nature humaine, corrompue par le péché ; et ce qui rend plus admirable sa conversion, c'est d'abord la sévérité de la nouvelle loi qui a été prêchée, ensuite le peu de considération et de moyens de ceux qui, les premiers, l'ont annoncée; enfin, les efforts qu'ont fait partout les puissances et les autorités pour en arrêter les progrès.

D'abord cette loi nouvelle annonçait des mystères difficiles à croire, parce qu'ils sont incompréhensibles pour l'esprit humain. Tel est le mystère de la sainte Trinité, dans lequel se trouve l'idée de trois personnes qui ne font qu'un seul Dieu, qui n'ont qu'une seule substance, une seule essence, une seule volonté. Tel est encore le mystère de l'Incarnation, qui offre à notre foi le prodige du Fils de Dieu qui s'est fait homme, d'un Dieu qui est à la fois dans la même personne véritablement Dieu et véritablement Homme, et qui a souffert des supplices et la mort pour sauver le genre humain. Oh ! quel intervalle infini entre ces deux natures ! un Dieu et un Homme ! Croire la souveraine grandeur anéantie ! la hauteur ainsi abaissée ! adorer comme Dieu un Homme condamné à la mort, et qui a expiré sur une croix ! Tout cela d'abord paraissait à ceux qui l'entendaient un scandale, une véritable folie : *Prædicamus Christum crucifixum, Judæis quidem scandalum, gentibus autem stultitiam* (I, *Cor.*, I, 23). Tel est encore le mystère du saint-sacrement de l'autel, dans lequel il faut croire que par les paroles de la consécration, la substance du pain et du vin se change réellement au corps et au sang de Jésus-Christ. Tel, enfin, le mystère de la résurrection des morts qu'il fallait croire, ce grand réveil du jugement dernier, où les corps réduits en poussière doivent reprendre leur première vie et leur première forme.

Outre tout cela, cette loi enseignait des choses difficiles à pratiquer : elle enseignait à se combattre soi-même, à vaincre ses penchants, à aimer ses ennemis, à mortifier sa chair, à souffrir avec patience, à s'humilier devant tout le monde, à supporter les mépris et à mettre tout son bonheur dans l'espérance d'une vie future. Il fallait prêcher tout cela à des peuples aveugles, plongés dans le vice, et qui mettaient tout leur bonheur dans les plaisirs de la vie présente. Ainsi donc, que Luther et Calvin cessent de vanter la multitude des disciples qu'ils ont faits en prêchant leur doctrine. S'ils avaient enseigné le jeûne, la pénitence, la chasteté, le détachement des biens, l'abnégation de l'amour-propre, le nombre de leurs prosélytes aurait été véritablement un grand prodige, comme c'en fut un lorsque notre religion fut prêchée et embrassée par tant de monde. Mais, en prêchant la satisfaction et la liberté des penchants, le dégagement de toute mortification et de toute obéissance aux lois et aux autorités, c'eût été un prodige, non d'avoir beaucoup de prosélytes, mais d'en avoir peu. Ce serait une merveille de voir un ruisseau remonter vers le flanc d'une montagne, mais ce n'en est pas une de le voir descendre dans la vallée.

En second lieu, il convient de considérer quels étaient les prédicateurs qui entreprenaient d'annoncer cette nouvelle loi de Jésus-Christ, de détruire l'idolâtrie et de réformer tous les vices du monde. C'était un petit nombre de pauvres pêcheurs, des hommes sans instruction, sans naissance, sans richesses et sans protections.

En troisième lieu, ces pauvres pêcheurs avaient à prêcher la foi sous les yeux des magistrats, des princes et des empereurs, qui s'armaient contre eux de toutes leurs forces, exilant, dépouillant de leurs biens, et faisant souffrir les plus horribles morts à ceux qui l'embrassaient. Et cependant ces prédicateurs eurent la consolation de voir, en peu d'années, la religion chrétienne étendue dans tout le monde; ce qui fait que saint Paul écrit aux Romains : *Fides vestra annuntiatur in universo mundo* (*Rom.*, I,), et à ceux de Colosse, en parlant de cette même foi : *In universo mundo et fructificat, sicut in vobis* (*Coloss.*, I, 6). Saint Ignace, au commencement du deuxième siècle, et saint Irénée, vers le milieu, attestent que la religion chrétienne s'étendait déjà dans toutes les provinces habitées. Ces prédicateurs de notre foi eurent donc l'avantage de voir les idolâtres mépriser et fouler aux pieds les dieux qu'ils avaient adorés ; de voir embrasser la foi des mystères si difficiles à croire, et de déraciner des vices invétérés par tant de siècles. Ils virent les plaisirs abhorrés, les richesses et les honneurs mondains abandonnés, tandis qu'on leur préféra les travaux, l'ignominie, la pauvreté, les persécutions et la mort. Et cela arriva dans ces heureux temps de la primitive Eglise, où les hommes semblaient être devenus des anges.

Qu'il est beau de voir ce grand nombre d'anachorètes qui abandonnaient leur patrie et leur maison, pour aller peupler les déserts ! Ces martyrs, qui aimaient mieux souffrir les tourments les plus horribles que puissent imaginer la cruauté des hommes ou la rage de l'enfer, que d'abandonner leur foi ! Ils renonçaient à toutes les richesses, à tous les honneurs que pouvaient leur offrir

les empereurs, et leur préféraient les supplices et la mort. Ces heureux chrétiens brûlaient d'un tel amour pour Jésus-Christ, qu'ils désiraient avec plus d'ardeur les mépris, les croix et la mort, que les autres hommes ne désirent les plaisirs et les grandeurs de la terre. Les préfets des provinces écrivaient aux empereurs, qu'il ne se trouvait plus assez d'instruments et de bourreaux pour le nombre des chrétiens qui s'offraient à mourir pour la foi de Jésus-Christ. Il semblait enfin que ces hommes eussent dépouillé la nature humaine et perdu cette horreur naturelle qu'inspirent les tourments et la mort. Qui ne voit qu'un effet si surprenant ne peut pas provenir des forces de la nature, et qu'il est tout entier le fruit de la grâce? Et, ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que plus les préfets et les empereurs faisaient d'efforts pour arrêter les progrès de la foi, plus ils persécutaient les fidèles, plus la religion s'accroissait et se propageait; plus ils immolaient de chrétiens, plus les chrétiens se multipliaient, comme si leurs morts eussent été d'heureuses semences qui doublaient leurs fruits.

Or, si ces hommes n'avaient pas été saints, et s'ils n'avaient pas été soutenus par une force divine, comment auraient-ils pu résister à tant de persécutions? Et cependant, au milieu de ces persécutions, on vit la foi s'étendre dans toutes les parties du monde; le culte de Jésus-Christ se répandre, et les Eglises se former de tous côtés, au milieu des Juifs, des Grecs, des Romains, des Scythes, des Perses, et parmi tant d'autres nations barbares, jusqu'aux extrémités de la terre: et cela en combien de temps? Nous apprenons de Tertullien qu'au commencement du deuxième siècle il n'y avait pas un seul lieu sur la terre où il n'y eût des chrétiens. Au quatrième siècle, sous le règne de Constantin, la foi était propagée partout. Saint Jérôme écrivait ainsi de la Palestine: *Les couronnes des rois sont ornées du signe de la croix. Chaque jour nous recevons dans ce pays des compagnies de religieux qui viennent de l'Inde, de la Perse et de l'Ethiopie. Déjà l'Arménien a abandonné ses superstitions. La divine psalmodie est familière aux Huns; les Scythes brûlent de la ferveur de la foi; les étendards des Gètes sont ornés des signes sacrés de l'Eglise.* Voilà ce qu'écrivait de son temps ce saint docteur. Pallade marque de plus, qu'au commencement du quatrième siècle, il y avait dans le territoire d'une seule ville d'Egypte, vingt mille vierges religieuses qui menaient une vie sainte.

Enfin, notre sainte religion a été embrassée universellement par tous les peuples, et c'est pour cela qu'elle a été nommée catholique, c'est-à-dire universelle; non qu'elle ait soumis universellement tous les hommes, mais parce qu'elle a été adoptée par toutes sortes de nations, et qu'elle a été répandue dans toutes les parties du monde; et même, dans notre temps, où nous voyons les mahométans et tant de sociétés d'hérétiques hors du sein de l'Eglise, on trouverait à peine un coin sur la terre où il n'y ait pas des fidèles qui la professent, et des églises où au moins en secret, Dieu est honoré par le sacrifice de l'autel, comme l'a prédit le prophète Malachie: *Ab ortu enim solis usque ad occasum, magnum est nomen meum in gentibus, et in omni loco sacrificatur, et offertur nomini meo oblatio munda* (*Malach.*, I, 11). C'est là ce que répondit saint Augustin à Cresconius, qui lui opposait que notre religion ne pouvait pas être nommée catholique ou universelle, parce qu'elle n'était pas embrassée par toutes les nations. Il suffit, disait le saint docteur, que, dans tout le monde, il y ait de vrais fidèles; et pour être nommée catholique, il n'est pas nécessaire que l'universalité des hommes de chaque nation y croient, il suffit que chez toutes les nations il y ait quelques hommes qui la professent. *Non* (oportet) *ut omnes credant : omnes enim gentes promissæ sunt, non omnes homines omnium gentium* (*S. August., lib.* III, *c.* 66). Ah! la vérité de la religion catholique n'est que trop démontrée pour tout le monde. *Hanc ignorare nulli licet,* dit le même saint Augustin (*tract.* II, *in ep.* 1); elle est obscure seulement pour ceux qui veulent fermer les yeux pour ne pas la voir et suivre leurs penchants déréglés.

Et qu'on ne croie pas que la vie indigne que mènent tant de chrétiens puisse affaiblir la force des preuves qui établissent cette vérité. Nous ne songeons point assurément à nier le fait qu'un grand nombre de chrétiens sont indignes de ce nom; nous ajoutons même que leurs vices ne méritent point d'excuse, puisque, malgré tant de secours dont ils sont favorisés, les sacrements, les prières et les bons exemples, ils ne laissent pas que de vivre dans le désordre et en ennemis de Dieu. Mais leur vie et leur conduite coupables, loin de nuire à la vérité et à la sainteté de notre foi, servent au contraire à la manifester. Ce serait une injustice trop grande d'accuser la foi, à cause des fautes de ceux qui la suivent. Pour être chrétien, un homme ne laisse pas que d'être homme, et comme tel, enclin au mal; il ne perd pas la liberté de se livrer au vice s'il le veut. Dieu veut que nous le servions, mais non par contrainte, comme des esclaves qui sont forcés par la nécessité de faire ce qui est contre leur volonté. Toutes nos fautes viennent de nous, non de la foi, ni de l'Eglise qui nous l'enseigne. Il est prouvé par les Evangiles que, dans l'Eglise militante, il y a des vierges sages et des vierges folles, du froment et de l'ivraie, des justes et des pécheurs. Il n'en est pas moins vrai, qu'on n'a jamais vu un catholique, qui en embrassant l'hérésie n'en soit devenu plus vicieux et plus corrompu. Au contraire, on n'a jamais vu d'infidèle ou d'hérétique qui, en passant dans notre religion avec de bonnes intentions, n'en soit devenu meilleur dans ses mœurs. Il y a, à la vérité, beaucoup de méchants dans l'Eglise catholique, mais il y a encore un grand nombre de saints. Il s'y trouve encore tant de bons pasteurs, tant de religieux, et même tant d'hommes du siècle

qui, au milieu du monde, mènent une vie sainte! Mais ce serait un prodige de trouver un seul homme dans toutes les sectes hérétiques qui vive bien, et soit éloigné des vices.

Comparons maintenant la naissance et les progrès des autres sectes à l'établissement de l'Eglise catholique. Les mahométans avouent qu'avant la venue de Mahomet, la religion chrétienne était partout établie, et qu'elle enseignait même une doctrine qui était vraie; mais tout ainsi, disent-ils, qu'à la loi de Moïse a succédé celle de Jésus-Christ, à celle de Jésus-Christ doit succéder celle de Mahomet. Mais s'ils accordent que la doctrine de Jésus-Christ a été vraie pendant un temps, ils doivent avouer que celle de Mahomet est fausse. Jésus-Christ a dit: Nul ne peut être sauvé s'il n'est baptisé (Jean. III, 5); Jésus-Christ a dit encore que toutes les puissances de l'enfer ne sauraient prévaloir contre son Eglise (*Matth.*, XVI, 18). Donc, si la doctrine de Jésus-Christ a pu être vraie, je ne dis pas pendant tant de siècles, mais seulement pendant un moment, celle de Mahomet, ou toute autre qui serait contraire à celle de Jésus-Christ, n'a pu être véritable. Il est vrai que la loi de Moïse, qui fut légitime pendant un temps, a été remplacée par celle de Jésus-Christ qui est différente. Mais la loi du Messie non-seulement ne fut pas contraire à celle de Moïse, mais elle en fut l'accomplissement. Jésus-Christ en a supprimé les sacrifices et les cérémonies qui étaient des figures de la loi de grâce, et il y a substitué les sacrements qui actuellement ont l'effet de produire la grâce. Du reste, les préceptes de morale qui ont rapport à la sainteté de la vie n'ont point été altérés, mais perfectionnés par notre divin Sauveur. C'est pour cela que l'angélique saint Thomas (1, 2, 9, 107, a. 1, ad. 2), dit que la loi de l'Evangile n'est point appelée nouvelle parce qu'elle est venue après la loi de Moïse, mais parce qu'elle est plus parfaite.

Si nous en venons ensuite aux dernières sectes hérétiques qui ont pris le nom de religion réformée, leur nouveauté même est une assez grande preuve que ces novateurs ne sont point, comme ils le disent, des réformateurs, mais des destructeurs de la religion. Leur réforme premièrement ne tend point à l'amélioration de la morale, puisque leur doctrine pernicieuse ouvre le champ à toutes sortes de vices, en dégageant les hommes de l'obéissance qu'ils doivent aux lois divines et aux lois humaines. Elle ne tend qu'à l'altération des dogmes et au renversement de l'Eglise catholique que les novateurs calomnient, en soutenant qu'elle trompe et qu'elle dénature les principes de l'Evangile. Mais non: l'Eglise romaine, établie par Jésus-Christ, comme nous l'avons dit plus haut, n'a rien à craindre de ces attaques, puisque son Auteur lui a promis que l'enfer ne saurait prévaloir contre elle. Si elle a été vraie pendant un temps, il faut confesser qu'elle est encore et qu'elle sera toujours vraie, et que toute autre qui n'aurait point avec elle une parfaite conformité, serait nécessairement fausse; si donc il est vrai, comme on ne peut le nier, que tous les hérésiarques qui ont paru au monde depuis la venue de Jésus-Christ, les Arius, les Nestorius et d'autres semblables, en dernier lieu les Luther et les Calvin, sont sortis de l'Eglise romaine, il faut convenir que cette dernière est la seule vraie, puisqu'elle seule continue d'être toujours telle qu'elle a été établie par Jésus-Christ. *Hæreses omnes* (dit saint Augustin) *de illa exierunt, tanquam sarmenta inutilia de vite præcisa; ipsa autem manet in radice sua* (*Lib.* I, *de Symb.*, *cap.* 6). Mais ce point sera examiné plus à fond et sera éclairci au chapitre IV.

Mais, dira-t-on, si la propagation de la religion chrétienne est une preuve de sa vérité, ce fait prouvera également la vérité de la religion mahométane, du schisme grec, et même de l'hérésie des protestants, attendu aussi qu'en peu de temps ces religions ont été embrassées par beaucoup de peuples. — Il faut distinguer. Ces sectes n'ont dû leur origine qu'à l'esprit de licence et à l'orgueil. La loi mahométane accorde une liberté absolue aux passions de la chair pendant cette vie, et promet même une licence encore plus grande et de la même nature dans l'autre. Le schisme des Grecs doit son origine à l'orgueil d'un Arius, d'un Nestorius, d'un Macédonius et d'autres pareils ministres de Lucifer. L'orgueil, la licence et le désir de s'emparer des biens de l'Eglise, ont produit les sectes de Luther, de Zuingle et de Calvin. Ces novateurs, en se révoltant contre l'Eglise romaine, ont commencé par lâcher la bride à tous les crimes, et par abolir la chasteté, l'obéissance, et toutes les autres vertus chrétiennes. Ils disaient que nos péchés ne peuvent empêcher que nous ne soyons sauvés par l'effet de la miséricorde divine. Voici comme prêchait Luther: *Quanto sceleratior es, tanto citius Deus gratiam suam infundit* (*Serm. de piscat. Petri*). Voici encore ce que disait Calvin: *Sublata legis mentione, et omnium operum cogitatione seposita, unam Dei misericordiam amplecti convenit* (*Lib.* III., *cap.* 19, § 2). On voit assez pourquoi ces docteurs impies ont été suivis de tant de malheureux, qui, pour vivre à leur gré, sans règle et sans frein, ont renoncé à la véritable foi; et si cela est ainsi, comment pourrait-on jamais dire que c'est à Dieu que doivent leurs progrès ces sectes funestes qui sont nées de l'orgueil, de la cupidité et de l'impudicité: tandis que Dieu, dans ses œuvres, ne peut avoir d'autre but que de chercher sa gloire et d'éloigner de nous tous les vices, qui sont contraires à son honneur, et qui mettent obstacle à notre salut éternel.

CHAPITRE III.

TROISIÈME CARACTÈRE. — LA STABILITÉ ET L'UNIFORMITÉ DE SES DOGMES.

Le troisième caractère de vérité qu'a notre foi consiste dans la stabilité et l'invariabilité des dogmes qu'enseigne l'Eglise depuis que la religion a été prêchée par les apôtres. Cette stabilité était nécessaire pour justifier la promesse de Jésus-Christ, que toutes les forces de

l'enfer ne prévaudraient jamais contre l'Eglise qu'il avait établie pour servir de colonne et de base à la vérité. Cela n'est pas mis en doute par Calvin lui-même, qui a écrit : *Unde sequitur non posse fieri, ut diabolus cum toto mundi apparatu, Ecclesiam unquam deleat, quæ in æterno Christi solio fundata est.* Les tyrans ont essayé de détruire l'Eglise de Jésus-Christ, mais tous leurs efforts et toutes leurs violences n'ont pu le faire. Au contraire ses disciples se sont par là accrus et multipliés. Les hérésiarques ont essayé de l'entacher par leurs erreurs ; et leur fureur était même plus dangereuse que la haine des tyrans, parce que ceux-ci étaient en dehors de son sein et que les hérésiarques lui faisaient une guerre domestique qui lui portait des coups dans le cœur ; cependant ils n'ont pu la renverser. Si pendant quelque temps elle a éprouvé des pertes dans une partie du monde, Dieu lui a donné ailleurs des dédommagements qui les ont compensées. C'est surtout dans ces derniers, temps où les hérésies modernes ont infecté le nord de l'Europe, que le Seigneur a consolé l'Eglise en lui soumettant tant de peuples dans les deux Indes, que les agrandissements qu'elle a acquis ont surpassé les pertes qu'elle a faites. Saint Augustin écrit : *Ipsa est Ecclesia vera, Ecclesia catholica; contra omnes hæreses pugnare potest, expugnari non potest* (*Lib.* I, *de Symb.*, *c.* 6).

Les hérétiques nous opposent que l'idolâtrie même a eu une aussi longue durée ; qu'elle s'est soutenue même après la prédication de l'Evangile ; que le schisme grec, la secte mahométane et la religion des Hébreux ont eu le même avantage et continuent encore d'exister avec la même constance. Je réponds à cela, qu'il ne suffit pas pour que la stabilité d'une religion soit une preuve de sa vérité, qu'elle ait duré longtemps, il faut encore qu'elle ait été combattue, persécutée et se soit maintenue avec force. Cela ne peut pas se dire de l'idolâtrie qui fut soutenue et protégée par toutes les puissances de la terre avant d'être abattue par l'Evangile ; et si quelque reste de cette idolâtrie se conserve encore et se soutient dans quelque coin reculé du monde, c'est parce que, loin d'être persécutée, elle est professée et défendue par les gouvernements qui y dominent.

A l'égard du schisme grec, il n'est pas vrai qu'il ait été constant et invariable, puisque les anciens Grecs ont reconnu le souverain Pontife pour chef de l'Eglise, comme le déclare expressément le concile d'Ephèse où Nestorius fut condamné, et qui porte positivement que les Pères du concile le condamnent d'après la sentence portée par le pape Célestin. Voici les paroles du concile rapportées par Evagrius : *Epistola sanctissimi patris nostri et collegæ Cœlestini, episcopi Ecclesiæ romanæ, necessario compulsi, etc.* (*Vagr.*, *lib.* I, *histor.*, *cap.* 4). La même chose eut lieu dans la cause d'Eutichès, qui, condamné par Flavien dans le premier concile de Constantinople, s'adressa à saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, et le pria de le protéger auprès du pape saint Léon. Saint Pierre Chrysologue lui répondit de se soumettre en tout au pontife romain : *Quoniam* (remarquez pourquoi) *B. Petrus, qui in propria sede vivit, et præsidet, præstat quærentibus fidei veritatem : nos enim, extra consensum romanæ civitatis episcopi causas fidei audire non possumus* (*Apud Nat. Alex. Hist.*, *sec.* V, *cap.* 3, § 5). Et comme Eutichès ne voulait pas obéir, le concile de Chalcédoine, assemblé pour ce sujet, et que le pape saint Léon fit présider par ses légats, le condamna, lui et Dioscore, qui avait eu la hardiesse d'assembler un concile à Ephèse en sa faveur, *Sine auctoritate sedis apostolicæ, quod nunquam factum est, nec fieri licet.* Ce sont les paroles du concile de Chalcédoine (*Act.* III, *apud Evagr.*, *l.* II, *cap.* 4). Dioscore fut déposé par une sentence en cette forme : *Unde sanctus Leo per præsentem sanctam synodum, una cum B. Petro qui est petra catholicæ Ecclesiæ et rectæ fidei fundamentum, nudavit eum* (c'est Dioscore) *tam episcopatus dignitate quam ab omni sacerdotali alienavit ministerio* (*Loc. cit.*) Le pape saint Léon fut prié de confirmer le concile, et l'approuva par la lettre qui commence *Repletum est*, etc., à l'exception de la disposition concernant la suprématie accordée par la lettre 59 qui commence : *Omnem quidem fraternitatem* etc., au patriarche de Constantinople sur les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie. Je laisse de côté les autres faits semblables. Mais de ces deux on tire premièrement la preuve de l'autorité que le pape a toujours eue sur les conciles, et en second lieu on voit que les Grecs en se séparant de l'Eglise de Rome et en quittant l'obéissance due au pape, n'ont pas suivi la doctrine de leurs ancêtres. Joignez à cela que ces mêmes Grecs dans leur schisme sont entre eux fortement divisés sur les dogmes de la foi.

Pour ce qui est des mahométans et des Juifs, quelle merveille, dit très-bien le père Segneri, de voir un feu continuellement alimenté par des matières combustibles, continuer de jeter des flammes ? Ce n'est pas là une foi, mais un égarement de sens. Et puis la religion mahométane, pour se maintenir, a-t-elle eu à soutenir les combats et les traverses dont la religion catholique a été tourmentée ? D'autant plus que notre foi est répandue dans un grand nombre d'Etats où le pape n'a aucun pouvoir, tandis que le mahométisme n'est connu que dans les pays soumis au grand sultan, où personne ne peut le combattre et en faire voir la fausseté. Ajoutez que les mahométans, quoiqu'ils suivent tous l'Alcoran, sont très-divisés au sujet de leur foi, et que le nombre de leurs sectes s'élève jusqu'à soixante. Cela assurément n'est pas merveilleux, puisque Mahomet dans plusieurs endroits de son Alcoran se contredit clairement lui-même. Il dit quelque part que chacun peut se sauver dans sa religion ; ensuite il le nie. Il dit en un lieu que la religion des chrétiens n'est pas véritable, dans un autre lieu il dit le contraire. Il affirme quelque part que Jésus-Christ fut crucifié dans sa propre personne, ailleurs il dit qu'il substitua un autre homme à sa place sur la

croix. Il tombe dans mille autres contradictions que je laisse de côté, pour abréger.

A l'égard des Juifs avilis et repoussés partout, qui ne voit que leur constance n'est qu'un endurcissement dont ils sont punis, un châtiment prédit par les Ecritures depuis tant de siècles, et qu'ils doivent souffrir pour avoir refusé la loi de grâce et fait mourir le Rédempteur? Les malheureux ! ils voient ces prédictions vérifiées; ils se voient privés de temples, de pontifes et de sacrifices; ils se voient chassés de leur patrie et en horreur à toutes les nations. Est-ce là persévérer dans leur foi ? et puis peut-on dire qu'ils y persévèrent, lorsque leur doctrine aujourd'hui, comme nous l'avons vu plus haut, est si remplie d'erreurs et d'impiétés ?

Il reste à parler des autres sectes séparées de l'Eglise romaine. On compte 305 hérésies nées de la même. Beaucoup de ces hérésies ont été protégées par des princes et des empereurs, favorisées par des hommes de lettres et des hommes en dignité qui les ont défendues de vive voix et par leurs écrits, et cependant il n'en reste que le souvenir, ou quelques faibles traces parmi des hommes sans conscience. A la vérité, on suit dans beaucoup de pays la religion réformée de Luther et de Calvin; mais qu'on examine quelle stabilité et quelle uniformité il y règne au sujet de la foi. Les luthériens, dans l'espace de cinquante ans, ont formé trois sectes, les luthériens, les semi-luthériens et les anti-luthériens. Les premiers, qui ont retenu le nom de luthériens, se sont subdivisés à leur tour en onze fractions; les semi-luthériens en ont formé onze autres et les anti-luthériens cinquante-six, comme le rapporte Lindano (*Epist. Roraam in Luth.*). L'école de Calvin s'est divisée encore davantage et elle compte plus de cent fractions. On lit dans Natale Alexandre (*Hist., sect.* XV *et* XVI, *cap.* II, *art.* 17, § 3) en combien de sectes les calvinistes se sont divisés, particulièrement en Angleterre. On y trouve les puritains, qui suivent la doctrine pure de Calvin; les piscatoriens, que les calvinistes de France ont déclaré hérétiques; les anglo-calviniens, qui consacrent des évêques et ordonnent des prêtres, ce que ne font point les autres calvinistes; les indépendants qui, ne reconnaissent point de supérieurs ni ecclésiastiques ni politiques; les anti-scripturiens, qui rejettent toutes les Ecritures; les quakers, qui vantent leurs continuelles extases et leurs révélations; les rantères qui, croient permis tout ce que la nature corrompue désire. La Hollande se trouvait divisée dans un temps en deux factions, celle des arminiens et celle des gomaristes. Arminius, chef de la première, fut condamné comme schismatique dans un conciliabule de l'autre faction, et parce que Grotius et le chancelier Barnevelt ne voulurent pas obéir, Grotius fut incarcéré et Barnevelt décapité. C'est là la constance et l'uniformité de foi de ces sociétés de novateurs. Voilà le fruit de cet esprit d'orgueil qui fait les hérésiarques. Comme ils se détachent de l'obéissance de l'Eglise, leurs disciples, à leur exemple, se détachent de la sujétion de leurs maîtres, et forment de nouvelles sectes et de nouveaux systèmes.

Et quelle merveille que les disciples de Luther et de Calvin soient ainsi divisés sur les dogmes de la foi, lorsque leurs maîtres mêmes se contredisent sans cesse eux-mêmes? Qu'on lise l'Histoire des variations de l'Eglise protestante par M. Bossuet, évêque de Meaux, on verra dans quelles contradictions et dans quelle diversité de doctrine sont tombés ces hérésiarques dans leurs discours et dans leurs écrits. Les contradictions où est tombé Luther dans les écrits qu'il a donnés de temps en temps sur les dogmes de la foi ou dans ses discours suffiraient seules pour prouver la fausseté de sa doctrine; et je parle particulièrement de celles de Luther, parce qu'il est regardé par tous les protestants comme la première source de la véritable foi, et que celui qui le nomme un apôtre n'hésite pas d'écrire : *Res ipsa clamat, non Lutherum initio locutum, sed Deum per os ejus.* Et cependant, pendant toute sa carrière, que fit-il que se contredire, toujours opposé à lui-même, et détruisant sa propre doctrine? Il avait dit d'abord que les bonnes œuvres n'étaient pas nécessaires pour le salut, il avoua ensuite le contraire. Il tomba dans mille contradictions au sujet de la justification, de la puissance de la foi et du nombre des sacrements. On lui en compte trente sur le seul article de l'Eucharistie; ce qui faisait que le prince catholique Georges de Saxe, qui vivait de son temps, avait coutume de dire que les luthériens ne savaient pas chaque jour ce qu'il faudrait croire le lendemain. Et Calvin sur le même sujet de l'Eucharistie, combien de fois n'a-t-il pas changé d'opinion? On peut le voir dans l'ouvrage précité de M. Bossuet. Mais je ne vais point assez loin, lorsque je dis que tant de contradictions suffisent pour démontrer la fausseté des enseignements de ces maîtres impies. Une seule contradiction suffirait pour faire connaître qu'ils n'étaient pas inspirés de l'Esprit de Dieu. *Qui semel mentitur, ex Deo non est*, comme l'avoue Luther lui-même. L'Esprit-Saint est un et invariable, et il ne peut pas se nier lui-même, comme l'écrit l'Apôtre : *Negare se ipsum non potest* (II *Timoth.*, II, 13). Luther se vante donc très-faussement d'avoir l'Esprit de Jésus-Christ en prêchant sa doctrine. Il a tort de dire avec autant d'orgueil : *Certissimus sum, quod doctrina mea, non sit mea, sed Christi.* Il aurait dû bien plutôt dire : *sed diaboli.*

C'est donc pour nous un grand témoignage de la vérité de notre foi que la constance et l'uniformité de la doctrine et des dogmes qu'enseigne l'Eglise catholique depuis son établissement. Ses enseignements ont été les mêmes dans tous les temps. On a cru dans les premiers siècles les vérités qui font l'objet de notre foi aujourd'hui, l'intégrité du libre arbitre, la vertu des sacrements, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, l'invocation des saints, la vénération de leurs reliques et de leurs images, l'existence du purgatoire. Les novateurs osent appeler les

vérités des erreurs, et les regardent comme des petites taches pratiquées sur le front de l'Eglise naissante. C'est Bellarmin qui le rapporte (*De notis Eccl., cap.* 5). Ainsi donc c'était une tache dans la foi, d'adorer Jésus présent dans l'Eucharistie, d'adorer la Croix, de révérer les images des saints! Et puis comment ces taches ont-elles pu devenir des idolâtries impies, comme ils les nomment? ou bien ces idolâtries ne seraient-elles que de simples taches? De plus, comment Dieu a-t-il pu permettre que des erreurs si énormes aient subsisté pendant tant de siècles, et aient aveuglé les fidèles jusqu'à ce que ces nouveaux docteurs, Luther, Zuingle et Calvin, aient paru pour les dissiper?

Non, la foi catholique a été la vérité dans le principe et elle sera toujours la vérité; et comme il n'y a qu'un seul Dieu, il n'y a aussi qu'une seule foi et une seule Eglise pour l'enseigner, l'Eglise de Jésus-Christ: *Una fides, unum baptisma, unus Deus* (*Eph.*, IV, 5). Hors cette Eglise, qui est la seule arche de salut, personne ne peut se sauver, comme Calvin lui-même l'avoue. Les marques auxquelles on reconnaît la véritable Eglise de Jésus-Christ, sont d'avoir été fondée par le Rédempteur lui-même, d'avoir été annoncée par ses apôtres, et d'être gouvernée par des chefs et des pasteurs qui descendent d'eux par une succession légitime et non interrompue. C'est ce que déclare saint Paul quand il écrit aux Ephésiens: *Ipse dedit quosdam quidem apostolos... alios autem pastores et doctores, ad consummationem sanctorum in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi* (*Cap.* IV). Or ces marques et ces caractères ne peuvent se trouver que dans l'Eglise romaine, où on ne peut nier que ceux qui la gouvernent ne tirent leur origine immédiatement des apôtres, comme l'attestent saint Cyprien, saint Jérôme, saint Augustin, et avant eux saint Irénée, qui écrit: *Per Romæ fundatæ Ecclesiæ eam, quam habet ab apostolis, traditionem et fidem, per successionem episcoporum provenientem usque ad nos, confundimus omnes eos, qui per cœcitatem et malam conscientiam aliter quam oportet colligunt* (*Lib.* III, *cap.* 3). Tertullien dit la même chose (*Lib. de præscr., cap.* 20). Une société chrétienne, dit-il, qui ne pourrait pas prouver qu'elle est la première, devrait au moins prouver, pour établir la légitimité et la vérité de sa foi, qu'elle doit son origine à quelqu'un des apôtres. C'était là ce qui attachait fortement saint Augustin à l'Eglise romaine, et ce qui le confirmait dans l'opinion qu'elle était la véritable Eglise de Jésus-Christ: *Tenet me*, disait-il, *in ipsa Ecclesia, ab ipsa sede Petri usque ad præsentem episcopatum, successio sacerdotum* (*Epist. fundamenti, cap.* 4, *n.* 5). Ainsi la constante et perpétuelle succession des pontifes depuis saint Pierre jusque à notre temps, prouve avec évidence que l'Eglise romaine est la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Mais, dira-t-on, l'Eglise romaine a ajouté en plusieurs temps aux premiers dogmes de la foi, des articles qui d'abord n'étaient pas de foi. Il s'en suit donc qu'elle n'a pas été toujours uniforme dans ses dogmes. Je réponds que définir dans le cours des temps des articles, qui d'abord n'étaient pas définis, n'empêche pas qu'elle n'ait été uniforme dans sa foi; cela ne fait pas qu'elle ait changé de dogmes, cela prouve seulement que parfois, d'après les Ecritnres et d'après la tradition, elle a déclaré de foi ce qui n'était pas déclaré, mais ce qui était de foi avant d'être déclaré tel.

Il est certain que l'Eglise romaine est la première et la seule que Jésus-Christ ait fondée. Si quelqu'un le nie, qu'il dise quelle autre Eglise peut se vanter de cette origine. Cela est même plus clair par la séparation des sectes hérétiques, puisque c'est précisément parce qu'elle n'a pas voulu admettre leurs doctrines nouvelles qu'elles s'en sont séparées. Toutes les sociétés qui ne sont point en communion avec l'Eglise romaine, celle d'Arius, celle de Nestorius, et d'autres semblables, et en particulier la religion dite réformée, sont sorties de l'Eglise romaine. Donc celle-là est la véritable Eglise de Jésus-Christ, toutes les autres sont fausses: *Ex hoc ipso* (écrit saint Jérôme) *quod postea instituti sunt, eos se esse judicant, quos apostolus futuros pronuntiavit*, c'est-à-dire de faux prophètes et de faux docteurs.

CHAPITRE IV.

SUITE DE LA MÊME MATIÈRE.

Il faut dire maintenant à ces nouveaux docteurs en matière de foi, ce que disait Tertullien aux novateurs de son temps: *Qui estis vos? quando, et unde?* (*De præscript., cap.* 37). Dites-nous, Luther, Zuingle, Calvin, Socin, d'où êtes-vous et d'où venez-vous? vous étiez autrefois de l'Eglise romaine. Qui vous a envoyés de là pour prêcher les nouvelles doctrines que vous avez répandues? L'Apôtre dit que personne ne doit prêcher s'il n'en a reçu légitimement la mission: *Quomodo prædicabunt, nisi mittantur?*

Il y a à la vérité deux sortes de missions. Il y a cette mission extraordinaire qui est accompagnée d'une grande sainteté de vie et qui est prouvée par le don des miracles. Telle fut celle de saint Paul, qui à ce sujet écrit: *Tametsi nihil sum, signa tamen apostolatus mei facta sunt super vos in omni patientia, ne signis et prodigiis et virtutibus* (II *Cor.*, XII, 12). Telle devait être la mission des chefs de ces nouvelles sectes ennemies de l'Eglise romaine. Ils devaient prouver leur caractère par une grande sainteté de vie et par des miracles. Quant à la sainteté de vie, nous voyons que les hérésiarques et spécialement ces fondateurs des sectes du Nord, ont mené une vie indigne non-seulement des chrétiens, mais qui n'était pas convenable à des hommes; c'est ainsi qu'ils enseignent à vivre aux autres hommes! Quant aux miracles, Erasme dans son traité du *Libre arbitre* disait d'eux: *In quibus nec est sanctimonia, nec miracula, ut qui nec caudam quidem equi sanare queant.* Luther en a fait un à Vittemberg qui est célèbre. Il est raconté par Frédéric Stafil qui l'a

vu de ses propres yeux et qui y fut présent, car il avait été d'abord luthérien, et il a embrassé ensuite la foi catholique. Voici comme il le raconte dans son écrit intitulé : *Responsio contra Jac. Smidelin., pag.* 404 : *Une fille de Misna possédée du démon fut menée à Luther pour qu'il la délivrât. Il la fit conduire dans la sacristie de l'Eglise, et il commença l'exorcisme, non comme on le fait dans l'Eglise catholique, mais à sa manière. Le démon non-seulement ne voulut point lui obéir, mais il le remplit lui-même d'une telle épouvante qu'il chercha avec précipitation à sortir de ce lieu. L'esprit malin lui ferma la porte. Luther courut à la fenêtre pour essayer de sortir par là, mais il la trouva fermée par une grille de fer. Enfin on trouva moyen de nous faire passer une hache de dehors. Comme j'étais le plus jeune et le plus robuste, je m'en saisis, je fis une ouverture dans la porte, et nous sortîmes tous par là.* Calvin en fit aussi un, mais qui eut un résultat bien plus funeste. C'est Jérôme Bolzech qui le rapporte (*In Vita Calvini., cap.* XII). *Un homme nommé Bruléo qui était pauvre, s'adressa à Calvin qui lui promit de le secourir, pourvu qu'il consentît à faire une chose qu'il exigeait de lui : c'était de faire le mort, pour se relever ensuite à sa voix et montrer par là qu'il l'avait ressuscité. Ce pauvre homme y consentit, mais qu'en arriva-t-il ? Calvin lui cria : Bruléo, au nom de Jésus-Christ, lève-toi ; le malheureux ne fit aucun mouvement. Calvin réitéra son commandement, Bruléo demeura encore sans mouvement. Enfin sa femme vint, le secoua et trouva qu'il était véritablement mort. Elle se mit alors à pleurer, à pousser des cris, et commença à raconter le fait comme il s'était passé.*

Puis donc que la mission de ces nouveaux fondateurs de religion, n'a pas été une mission extraordinaire prouvée par la sainteté de leur vie et des miracles, ils devraient prouver au moins que leur mission est de celles qu'on nomme missions ordinaires, qui ont lieu, quand le pape ou les évêques dans l'étendue de leurs diocèses, envoient des prédicateurs annoncer la parole de Dieu et propager la foi parmi les peuples. Mais comment ces novateurs pourraient-ils prendre ce caractère, eux qui se sont séparés des évêques et du chef de l'Eglise romaine pour enseigner et établir une religion nouvelle tout opposée à celle de l'Eglise romaine ? Si donc il est vrai, pour répéter ce que nous avons déjà dit, que l'Eglise romaine ait été la première fondée par Jésus-Christ et propagée par les apôtres, et que toutes les autres sectes qui en sont séparées soient sorties de son sein, il faut convenir que ces sectes sont toutes schismatiques et que la seule Eglise romaine est celle de Jésus-Christ.

Oui, disent les protestants, l'Eglise romaine a été la véritable Eglise pendant un temps, mais elle a été altérée depuis trois ou quatre siècles, ou, depuis cinq, comme disent d'autres, elle est tombée dans des erreurs, et ainsi elle s'est pour ainsi dire, éteinte ; et Luther l'a rétablie. Voici comment s'exprime l'hérétique Gérard : *Certum quidem est Ecclesiam antiquam primis quingentis annis veram fuisse et apostolicam doctrinam tenuisse* (*de Eccles., c.* II, *sect.* 6). Nous répondons que la véritable Eglise ne peut se tromper, comme l'assurent les Ecritures en tant de lieux. Notre rédempteur dit à saint Pierre : *Et ego dico tibi, quia tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam, et portæ Inferi non prævalebunt adversus eam* (*Matt.*, XVI, 18). Une autre fois il lui dit : *Ego autem rogavi pro te, ut non deficiat fides tua* (*Luc.*, XXII, 32). Il dit à tous à tous ses disciples : *Et ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem seculi* (*Matt.*, XXVIII, 19). L'apôtre saint Paul écrit que l'Eglise de Dieu est la colonne et la base de la vérité : *Scias quo modo oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesiæ Dei vivi columna et firmamentum veritatis* (I *Tim.*, III, 15). Or, si l'Eglise fondée par Jésus-Christ ne peut pas selon ses promesses être abattue par les puissances de l'enfer ; si le Rédempteur la soutient, et il la soutiendra jusqu'à la fin du monde ; si elle est la *colonne* et la *base* de la vérité ; si enfin elle ne peut pas être anéantie ; comme l'Eglise romaine a été la première fondée par Jésus-Christ, ayant été vraie une fois, on doit conclure qu'elle a été et qu'elle sera toujours vraie. C'est avec cet argument que saint Augustin (*Conc.* II, *Sup. psalm.* CI) a réfuté les donatistes, qui prétendaient aussi dans leur temps que la foi de l'Eglise avait été altérée.

C'est faire une objection sans aucune valeur de nous dire que l'Eglise a failli, et est tombée dans l'erreur au temps des conciles de Rimini et de Sirmium, où l'on prétend que les évêques aussi bien que le pape Libère tombèrent dans l'hérésie d'Arius en souscrivant la formule que leur présentèrent les Ariens. Il n'est pas vrai qu'ils soient tombés dans l'hérésie. Voici comment le fait s'est passé. Saint Athanase, saint Hilaire, saint Jérôme, Sulpice-Sévère, et Théodore en font mention. On présenta à souscrire à Libère et aux évêques catholiques la formule de foi de Sirmium, dans laquelle, quoiqu'il n'y eût en effet aucune erreur (puisqu'il y est exprimé que le Fils n'est pas une créature comme les autres) il manquait néanmoins l'expression du concile de Nicée, que le Fils est consubtantiel au Père et vrai Dieu comme le Père ; et ce fut là l'artifice au moyen duquel Valens, chef des Ariens, porta le pape et les autres évêques catholiques à souscrire la formule, promettant frauduleusement qu'on y ajouterait ensuite toutes les expressions qui seraient jugées convenables. D'après cette promesse, et aussi pour se délivrer des mauvais traitements que les ariens, et spécialement l'empereur Constance, leur faisaient souffrir à Rimini, Libère et les évêques catholiques souscrivirent le formulaire. Il est vrai qu'en cela ils se rendirent coupables de négligence et de faiblesse ; mais il est faux qu'ils soient tombés dans l'hérésie d'Arius. Cela est si faux qu'après avoir reconnu leur faute, ils protestèrent publiquement par des manifestes n'avoir jamais eu l'intention de s'écarter de la

foi de Nicée, principalement Libère, qui révoqua expressément ce qu'il avait souscrit.

Que les hérétiques disent ce qu'ils voudront, ils ne pourront jamais nier que si la foi catholique a été vraie une fois, d'après les promesses de Jésus-Christ, elle ne peut jamais cesser de l'être.

Forcés par cet argument, ils ont imaginé de dire que c'est l'Eglise visible qui a failli, mais non pas l'Eglise invisible, prétendant que l'Eglise n'est que la réunion et l'ensemble des prédestinés, selon l'expression des calvinistes, ou celle des justes, comme le veulent les confessionnistes. Mais premièrement il faudrait prouver cette assertion, et c'est ce qu'ils ne font pas. Le père Pichler dit dans sa Théologie dogmatique que Jean-Baptiste Croffius a écrit dans un petit ouvrage donné au public en 1695, qu'il avait prié plusieurs fois des prédicants de lui indiquer quelque passage de l'Ecriture où il fût question de cette Eglise invisible, et qu'il n'avait pu l'obtenir. Combien n'est-il pas clair au contraire par l'Evangile que l'Eglise ne peut pas être invisible? *Non potest abscondi civitas supra montem posita* (*Matth., cap.* V). De même, dit le Seigneur, qu'une cité bâtie sur une montagne ne peut pas être cachée aux yeux des passants, de même l'Eglise ne peut pas être cachée aux yeux des hommes qui vivent sur la terre. Comment Jésus-Christ pouvait-il parler plus clairement? Le même Sauveur dit encore à saint Pierre : *Et tibi dabo claves regni cœlorum, et quodcunque ligaveris super terram, erit ligatum et in cœlis. et quod solveris super terram, erit solutum et in cœlis* (*Matth.*, XVI, 18). Quelque chose que signifient ces mots *lier* et *délier*, ou l'absolution sacramentelle, comme l'entendent les catholiques, ou les censures ou la prédication, comme le prétendent les hérétiques, il faudra toujours des ministres extérieurs de l'Eglise visible pour faire l'œuvre qu'ils expriment. Ainsi, comme l'écrit M. Bossuet, dans sa conférence avec M. Claude, qui a été imprimée, la véritable Eglise de Jésus-Christ est celle qui confesse publiquement Jésus-Christ, et qui porte publiquement les clefs du Ciel.

Il a été et il sera toujours nécessaire que l'Eglise soit visible, afin qu'en tout temps chacun puisse apprendre les vérités de la foi des pasteurs ecclésiastiques, recevoir les sacrements et avoir des guides pour retrouver la bonne voie si on s'était égaré. Autrement, s'il était un temps où l'Eglise fût invisible et cachée, à qui les chrétiens pourraient-ils s'adresser pour savoir ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent pratiquer pour parvenir au salut? *Quomodo credent ei* (dit saint Paul) *quem non audierunt? Quomodo autem audient, sine prædicante* (*Rom.*, X, 14)? De plus, le même apôtre écrit aux Hébreux : *Obedite præpositis vestris, et subjacete eis ; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri* (*Héb.*, XIII, 17). Or comment les fidèles pourraient-ils obéir à leurs pasteurs, si l'Eglise était cachée, et qu'ils ne pussent pas connaître ces pasteurs? Le même apôtre a écrit encore que le Seigneur a placé visiblement des pasteurs et des docteurs dans son Eglise, afin que nous ne puissions point être trompés par les faux docteurs qui pourraient nous enseigner des erreurs. *Et ipse dedit quosdam apostolos.... alios autem pastores et doctores.... ut jam non simus parvuli fluctuantes et non circumferamur omni vento doctrinæ in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris* (*Ephès.*, IV, 11).

Des protestants répliquent qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux ministres de l'Eglise pour comprendre les véritables dogmes de la foi, puisque toutes les vérités que nous devons croire se trouvent dans les Ecritures. On répond premièrement : Sans l'autorité de l'Eglise, qui nous fera connaître les véritables Ecritures? combien d'Ecritures ont déjà été déclarées fausses et apocryphes? Les Evangiles de saint Paul, de saint Pierre, de saint Thomas, de saint Mathias; le Psaume CLI, le troisième et le quatrième livre des Machabées, la prière du roi Manassés, et d'autres semblables écrits! Luther rejette le livre de Job, l'Ecclésiaste, l'Epître de saint Paul aux Hébreux, et celle de saint Jacques. Calvin, au contraire, admet toutes ces pièces et les reconnaît pour divines et pour vraies. Et puis, supposé que les véritables Ecritures soient connues, qui nous assurera de leur véritable sens? Luther prend ces paroles du sacrement de l'eucharistie : *Hoc est corpus meum*, dans le sens positif et comme exprimant la présence réelle du corps de Jésus-Christ ; Zuingle et Calvin, au contraire, les prennent dans un sens figuré, et ils sont aussi opposés sur beaucoup d'autres points, comme nous avons déjà vu, malgré toutes les prétentions, toutes les vanteries de ces novateurs de fonder leur doctrine sur les divines Ecritures. Comment pourrons-nous donc connaître toutes les vérités de la foi, s'il n'y a point d'Eglise qui nous explique le sens de ces Ecritures, qui sont obscures dans plusieurs endroits?

Les hérétiques répliquent que chaque homme reçoit du Saint-Esprit les lumières qu'il lui faut pour entendre le véritable sens des Ecritures. Nous répondons à notre tour : Si toute la primitive Eglise, comme le disent ces novateurs, a pu se tromper dans l'interprétation de ces Ecritures, combien plus aisément chaque homme peut-il se tromper dans son interprétation particulière? et puis qui rendra chacun certain qu'il ne s'est point trompé dans l'interprétation? Comme nous l'avons dit plus haut, Luther croit à la présence réelle du corps de Jésus-Christ dans l'eucharistie, d'après ces paroles : *Hoc est corpus meum.* Calvin et Zuingle condamnent cela comme une idolâtrie. Tous les hérétiques ont fondé leurs erreurs par de fausses interprétations sur les divines Ecritures, mais la sainte Eglise, qui est le vrai maître de la foi, et qui est éclairée par le Saint-Esprit, les a tous condamnés pour leurs hérésies. C'est pour cela que saint Augustin disait : *Evangelio non crederem, nisi me catholicæ Ecclesiæ commoveret auctoritas* (*Lib. contra epist. Manich., cap.* V).

Les dogmes de la foi doivent être certains, et comme à leur sujet il peut naître mille doutes dans l'esprit des fidèles, le Seigneur a établi dans la sainte Eglise un juge infaillible, c'est le vicaire de Jésus-Christ, le souverain pontife de l'Eglise romaine, pour définir avec une certitude infaillible, soit par lui-même, soit par les conciles qu'il approuve, les véritables dogmes de la foi, les erreurs qu'il faut réprouver et tracer aux fidèles des règles invariables pour connaître ce qu'ils doivent croire et ce qu'ils doivent pratiquer. Ces règles si faciles et si sûres, les hérétiques ne les ont point, puisqu'ils n'ont point de juge infaillible, au sentiment duquel ils doivent soumettre leurs opinions particulières pour l'interprétation des divines Ecritures, dont ils veulent faire leur règle de foi. De là vient que dans leurs synodes nationaux ou provinciaux qu'ils assemblent pour résoudre les doutes et les questions qui les agitent, ils sont et demeurent toujours divisés. Monseigneur Bossuet, dans son ouvrage précité sur sa conférence avec M. Claude, écrit que dans le livre de la discipline de la religion prétendue réformée, on trouve deux actes dans le premier desquels on lit : *que les questions sur la doctrine seront terminées dans le consistoire en se servant de la parole de Dieu, si cela se peut ; que lorsque cela ne se pourrait pas faire, l'affaire sera portée au colloque, de là au synode provincial, et en dernier ressort au synode national, où la difficulté sera résolue par la parole de Dieu. Et que si quelqu'un refuse de se soumettre en tous les points aux décisions de ce synode, en abjurant expressément ses erreurs, il sera séparé de la communion de l'Eglise.* Le second de ces actes est la condamnation des indépendants, qui prétendaient que chaque Eglise devait se gouverner elle-même sans être sujette à aucun autre pouvoir. Cette opinion fut condamnée dans le synode de Charenton, comme préjudiciable à la véritable Eglise, *et donnant la liberté de former autant de sectes que de paroisses.* Ainsi donc, comme le dit avec raison M. Bossuet, les protestants eux-mêmes reconnaissent cette vérité, que la parole divine toute seule ne suffit pas pour assurer la foi des chrétiens, mais qu'il est nécessaire de recourir et de s'assujettir au jugement de l'Eglise pour reconnaître le véritable sens des Ecritures. Autrement on laisserait toujours le champ libre aux novateurs, pour établir autant de religions, ou pour mieux dire de sectes, qu'il y a non-seulement de paroisses, mais même de têtes.

Il suit de là que les hérétiques n'ayant point de moyens pour connaître avec certitude le véritable sens des Ecritures, ne sauraient avoir de règle de foi qui soit certaine ; aussi il arrive que les réformateurs évangéliques n'ont jamais pu être d'accord non-seulement avec les chefs des autres Eglises prétendues réformées, mais encore avec eux-mêmes. C'est pourquoi le célèbre Puffendorf, qui était protestant, fait cet aveu : « Combien le sort des catholiques est-il plus heureux que celui des protestants, puisqu'ils reconnaissent le pape pour chef ou la tête de l'Eglise ! Les protestants, au contraire, privés de cette tête, nagent pour ainsi dire dans une mer d'incertitudes, honteusement divisés. Chaque Etat administre tout à sa guise dans les choses de la foi : » *Pontificiorum melior est conditio quam protestantium ; illi pontificem Ecclesiæ ut caput omnes agnoscunt ; protestantes contra, capite destituti, fluctuant fœde lacerati et discerpti. Ad suum unaquæque respublica arbitrium omnia administrat et moderatur* (*De Mon. Pont., pag.* 134). Un docte auteur (*Pilcher., Theol. dogm., controv.* 3, *de Eccles. in præf.*) dit sagement à cause de cela que, pour convaincre les hérétiques, il n'y a pas de moyen plus court et plus certain que de leur faire voir qu'ils sont hors de l'Eglise et qu'ils n'ont ni ne peuvent avoir aucune règle de foi : parce que, cela prouvé, la fausseté de leurs dogmes condamnés par l'Eglise catholique se trouve prouvée. Pour finir sur ce point, et resserrer notre argument, nous leur dirons : Ou l'Eglise catholique a pu errer, ou elle ne l'a pu ; si elle n'a pu errer, c'est donc faussement qu'ils disent qu'elle a erré ; et si elle a pu errer, il faudra qu'ils indiquent un juge infaillible qui nous instruise des vérités qu'il faut croire et des erreurs qu'il faut repousser. Cette autorité infaillible ne peut pas être l'Ecriture, puisqu'elle peut avoir plusieurs sens, et que s'il n'existe point de juge qui en définisse infailliblement le véritable sens, il pourrait se former autant de religions différentes qu'il pourrait naître d'opinions sur ce sujet parmi les hommes. Ainsi donc, sans ce juge infaillible, qui est le pontife romain, il ne pourrait y avoir au monde ni vraie foi ni véritable Eglise.

Le calviniste Jurieu, voyant qu'il ne pouvait nier cette vérité, que la véritable Eglise de Jésus-Christ ne peut pas se trouver au sein des Eglises séparées de l'Eglise romaine, qui est la plus ancienne, a imaginé un nouveau système qui a été particulièrement adopté par les sectes calvinistes. Il prétend qu'il suffit pour n'être pas séparé de l'Eglise, d'admettre les articles fondamentaux de la foi, et que toutes les sociétés qui sont d'accord sur ces articles, non-seulement ne sont point hors de l'Eglise, mais qu'elles forment l'Eglise elle-même. De même, dit-il, qu'il y a dans l'Eglise romaine diverses écoles qui sont divisées d'opinions sur certains points, celle des thomistes, celle des scotistes, celle des augustiniens et d'autres, et qui cependant professent la même foi ; de même, quoique parmi nous la discipline et les canons ne soient pas partout les mêmes, nous ne laissons pas que de faire une seule Eglise, puisque nous professons la même foi. Nous répondons que, quoique parmi les catholiques il y ait diverses écoles qui sont divisées d'opinions, ces opinions ne portent que sur des points qui n'ont point été arrêtés par l'Eglise, et que toutes se rangent aux mêmes principes, dès qu'il s'agit des dogmes ou des principaux articles de foi qui ont été définis.

Par exemple, toutes les écoles conviennent de la nécessité de la grâce dans toute bonne œuvre, de l'intégrité du libre arbitre dans l'homme, parce que ce sont là des articles de foi. Mais quand il s'agit ensuite de savoir si la grâce est efficace par elle-même, ou si elle l'est par la prévision de la libre coopération de l'homme; quand il s'agit de savoir si cette efficacité est dans la prédétermination physique, dans la force relative ou dans la force morale de l'élection, ce sont là des questions où il peut y avoir controverse, n'étant pas encore décidées par l'Eglise, et qui ne s'opposent pas à la foi.

Sachons néanmoins quels sont ces articles de foi que le ministre Jurieu regarde comme fondamentaux. Il ne les explique point ou les explique trop confusément: *Un article fondamental*, dit-il, *est celui d'où dépend la ruine de Dieu, et la destruction des dernières fins de l'homme.* D'après cela, tout ce qu'on peut tirer de ses écrits, c'est qu'il y a quatre articles fondamentaux, qui sont le mystère de la Trinité, celui de l'Incarnation, la récompense des justes, et le châtiment des pécheurs après la mort. Mais outre ces quatre articles fondamentaux, nous soutenons que tous les autres réglés par l'Eglise doivent, comme articles de foi, être crus comme tels par les fidèles et trouver en eux la même adhésion; et toutes les sectes qui ont voulu les rejeter, et qui sur ces points ont été en opposition avec l'Eglise, ont été toujours regardées comme séparées de l'Eglise. Cela est prouvé par les conciles, et principalement par le premier concile de Nicée (*Can.* VIII), par le premier concile de Constantinople (*Can.* VI), et par le deuxième de Constantinople (*Act.*, III). C'est d'après ce principe et cette règle que le pape saint Victor sépara de l'Eglise romaine les asiatiques, appelés *quartodecimains*, qui voulaient célébrer la pâque le quatorzième jour de la lune de mars, ou le dimanche d'après. Dans le deuxième concile de Carthage on condamna les novateurs qui soutenaient que les chrétiens qui avaient eu la faiblesse de renoncer à la foi pendant les persécutions, ne pouvaient plus rentrer dans l'Eglise. Dans le deuxième concile de Constantinople, on sépara de l'Eglise ceux qui soutenaient que les âmes sont créées avant les corps (*Can.* I), et ceux qui disaient que les cieux et les étoiles étaient animés (*Can.* VI). Outre cela, nous lisons dans l'Evangile de saint Mathieu (*Cap.* XVIII) : *Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus.* Il suffit donc, pour être hors de l'Eglise, de ne vouloir pas adhérer aux décisions de l'Eglise. L'Eglise, dit saint Paul, n'étant qu'un seul corps, ne doit avoir qu'un seul et même esprit (*Eph.*, IV).

Mais, dit Jurieu, *distinguer les articles fondamentaux de ceux qui ne sont point fondamentaux, est une chose difficile et qui présente des questions épineuses;* et de plus, il ajoute *qu'il n'appartient pas à l'Eglise de déterminer quels sont les articles fondamentaux: ils sont tels par leur nature.* Mais nous demandons qui définira quels sont les articles qui sont fondamentaux, et quels sont ceux qui ne le sont point? Est-ce par hasard que chacun a le droit de le déterminer d'après sa manière de sentir particulière? Mais, s'il en est ainsi, combien n'y aura-t-il pas de divergences et de diversité d'opinions? Il y en aura mille, et il se formera autant d'Eglises qu'il y aura d'opinions différentes sur chaque article. Non, répond Jurieu, il n'appartient à personne de déterminer quels sont les articles de foi qui sont fondamentaux, *puisqu'ils sont tels de leur nature.* Mais s'ils sont tels de leur nature, pourquoi dit-il donc que *c'est une chose difficile et qui présente des questions épineuses, que de distinguer les articles de foi qui sont fondamentaux de ceux qui ne le sont pas?* Et qui nous définira quels sont ces articles qui, par leur nature, sont fondamentaux? Ou ils sont manifestes par eux-mêmes, ou ils ne le sont point : s'ils sont manifestes, ils ne peuvent pas présenter des *questions difficiles et épineuses;* s'ils ne le sont point, ils ont besoin d'être définis.

On voit par tout ce que nous venons de dire combien est insuffisant le nouveau système imaginé par Jurieu, système nouveau pour les protestants eux-mêmes qui, avant que ce ministre leur eût appris cet artifice, étaient si loin de prétendre être unis encore à l'Eglise romaine, qu'ils se faisaient un point d'honneur d'en être séparés, prétendant que depuis quatre ou cinq siècles elle était devenue une Eglise adultère, remplie d'erreurs et d'idolâtries et l'Eglise de l'antechrist. De plus, comment M. Jurieu peut-il dire que les Eglises réformées ne sont qu'une seule et même Eglise qui professe partout la même foi, lorsqu'on sait que les théologiens de Zurich, dans la préface apologétique adressée à ces Eglises en 1578, se plaignent du grand nombre de controverses qu'il y avait parmi les réformés au sujet des articles fondamentaux, tels que la personne de Jésus-Christ, l'union et la distinction des deux natures divines et humaines, et autres semblables? Ils ajoutent même que ces discordes étaient venues à un tel point que beaucoup d'anciennes hérésies, qui avaient été autrefois condamnées, avaient reparu parmi eux. Voici leurs paroles : *Tanto furore contenditur, ut non paucæ veterum hæreses, quæ olim damnatæ fuerant, quasi ab inferis revocatæ caput attollant.* De plus, le protestant Jean Sturm, parlant aussi de ces discordes qui déchirent leurs Eglises, dit encore : *Præcipui articuli in dubium vocantur, multæ hæreses in Ecclesiam Christi invehuntur, plana ad atheismum paratur via.* Et véritablement cet auteur peut être appelé prophète, puisque aujourd'hui une bonne partie des protestants sont tombés dans l'athéisme, comme on peut le voir dans les livres qu'ils jettent continuellement dans le public. Avec le temps les germes ont produit leurs fruits; les protestants, ayant reconnu la fragilité de leurs systèmes et de leur doctrine, ont fini par rejeter toute maxime de foi et par tomber dans l'athéisme et le matérialisme en soutenant que tout est matière. D'erreur en erreur, ils sont venus

jusqu'à dire qu'il n'y a point de Dieu, que nous n'avons point d'âme et qu'après cette vie il n'y en aura point d'autre. Ils cherchent par là à se délivrer de tout remords dans la vie toute brutale qu'ils mènent. Mais ils ont beau se tourmenter, quelques efforts qu'ils fassent, ils ne parviendront jamais à s'en affranchir entièrement. Le plus qu'ils puissent faire, c'est de douter s'il y a un Dieu et une vie éternelle; ils ne pourront jamais se persuader pleinement qu'il n'y en a point, parce que la raison naturelle même nous apprend qu'il y a un Dieu créateur de toutes choses et juste rémunérateur de la vertu, et que nos âmes sont immortelles. Les malheureux! ils cherchent le repos de leur conscience en doutant s'il y a un Dieu qui puisse leur reprocher et punir leurs iniquités. Mais ils ne le trouveront jamais. Le seul doute qu'ils conservent suffira pour faire leur tourment et nourrir dans leur âme la crainte des vengeances célestes de Dieu.

Mais retournons à notre sujet. On a vu par les paroles mêmes des novateurs que les principaux points de la foi sont mis en doute par les réformés. En effet, comme le dit le cardinal Gotti dans son savant ouvrage (*La vera Chiesa, cap.* 8, § 1, *num.* 9), les luthériens reconnaissent une seule personne en Jésus-Christ. Calvin et Bèze en reconnaissent deux, en se conformant en cela à l'erreur de Nestorius. Luther et ses disciples prétendent que la nature divine elle-même souffrit et mourut en Jésus-Christ. Mais Bèze repousse justement cet exécrable blasphème. Calvin fait Dieu auteur du péché, les luthériens au contraire regardent cela comme un blasphème. Luther dit que Jésus-Christ, même comme homme, est en tous lieux. Zuingle et Calvin ne le veulent pas. Luther dit que les enfants qui meurent sans baptême sont sauvés; Calvin le nie. Luther n'admet que trois sacrements: le baptême, l'eucharistie, la pénitence. Calvin admet le baptême et l'eucharistie, et rejette la pénitence; ensuite il admet l'ordre, que Luther n'admet pas. Zuingle de son côté rejette la pénitence aussi bien que l'ordre, et n'admet que le baptême et l'eucharistie. De plus, Luther avoue qu'on doit adorer la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie; Calvin appelle cela une idolâtrie. Mélanchthon, auquel se réunit ensuite Luther, dit que les bonnes œuvres sont nécessaires pour être sauvé. Les calvinistes soutiennent opiniâtrément le contraire. Or je demande maintenant: comment ces articles ne seraient-ils point fondamentaux, puisque d'après les réformateurs eux-mêmes, les croire ou les nier, peut nous perdre ou peut nous sauver, nous rendre fidèles ou idolâtres? Il faut donc convenir que les sectes évangéliques, en se divisant sur ces articles, tombent nécessairement dans l'erreur au sujet des points fondamentaux de la foi, et par conséquent sur les moyens nécessaires pour arriver au salut. Calvin appelle les luthériens des faussaires, des impies, des calomniateurs et par-dessus tout cela des idolâtres, parce qu'ils adorent Jésus-Christ dans l'eucharistie. Par la même raison, Zuingle, d'après l'ouvrage cité du cardinal Gotti, appelle Luther un séducteur qui nie Jésus-Christ. Luther de son côté appelle les Zuingliens et les autres sacramentaires des sectes damnées, des blasphémateurs et de plus, des hérétiques: *Hæreticos*, dit-il, *censemus omnes sacramentarios qui negant corpus Christi, ore carnali sumi in Eucharistia* (*apud Ospin., part.* 2; *Hist. sacr., pag.* 326).

CHAPITRE V.

QUATRIÈME CARACTÈRE. — PREUVES TIRÉES DES PROPHÉTIES.

Le quatrième motif de crédibilité de notre foi est tiré des prophéties inscrites d'avance dans les divines Ecritures et ensuite accomplies et trouvées vraies dans toutes leurs circonstances. Isaïe avait dit: *Annunciate quæ ventura sunt in futurum, et sciemus quia dii estis vos* (*Isa.*, XLI, 23). Et par le même prophète le Seigneur dit en un autre endroit: *Quis similis mei? ... quæ futura sunt annunciet eis* (*Isa.*, XLIV, 7): «Qui est semblable à moi, dit le Seigneur, annoncera, s'il le peut, les choses qui doivent arriver.» Les esprits créés peuvent prévoir, ou pour mieux dire, peuvent conjecturer les effets qui doivent procéder d'une cause naturelle et qui est propre à les produire, comme, par exemple, les fruits que doit porter un arbre, la tempête que doit amener un certain vent; mais il n'y a que Dieu qui puisse prévoir des événements entièrement contigents, parce que sa volonté seule est la cause qui doit produire de tels effets. On trouve dans les anciens auteurs différents oracles que les païens reçurent de leurs idoles. Mais ces oracles étaient tantôt de purs mensonges fabriqués par les prêtres des idoles, tantôt des prédictions vagues et ambiguës, et tantôt des révélations faites par les démons des choses dont ils avaient la connaissance dans le moment même. Les prophéties sont d'une tout autre nature: d'abord elles ont précédé les événements de tant de siècles, et puis les faits s'y rapportent si parfaitement qu'on ne peut pas douter que celui qui les a prononcées n'ait clairement prévu ce qui devait arriver.

Toutes les prophéties sont inscrites tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Il s'est trouvé des mahométans qui ont dit qu'elles ont été fabriquées ou falsifiées par les chrétiens. Mais premièrement, puisqu'elles ont été généralement tenues pour vraies avant Mahomet, et pendant si longtemps, une telle supposition devrait être prouvée. Ensuite je dis que les divines Ecritures ne pouvaient pas être altérées, parce que si elles l'avaient été, leurs différentes parties n'auraient pas pu demeurer si parfaitement correspondantes et s'accorder comme elles font; car, quoiqu'on sache que le corps de la Bible est un assemblage d'ouvrages de plusieurs écrivains sacrés, c'est un ouvrage qui ne peut avoir qu'un seul auteur, et cet auteur c'est Dieu, de sorte qu'il eût été nécessaire d'en falsifier toutes les parties, tant dans

l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Et cette impossibilité paraîtra plus grande encore si l'on considère que dès le commencement de l'Eglise des copies des deux Testaments furent répandues dans tout le monde, et qu'ils furent traduits en un grand nombre de langues : en grec, en latin, en langues chaldaïque, syriaque, arabe, arménienne, éthiopienne, esclavone. De plus, on en faisait continuellement la lecture en public, quand les chrétiens s'assemblaient pour la célébration de leurs saints mystères. Comment aurait-il donc été possible de falsifier tant de copies qui étaient depuis longtemps entre les mains de tout le monde? Outre cela, il n'est pas possible de supposer que la divine providence ait voulu permettre que la vérité fût altérée dans ces livres où Dieu lui-même nous enseigne la manière de l'honorer et la route que nous devons suivre pour arriver à notre fin dernière.

De plus, à l'égard de l'Ancien Testament, je demande de quelle religion aurait été celui qui l'aurait falsifié? Ce n'aurait pas été assurément un païen, parce que les païens n'avaient aucune raison de s'embarrasser d'un tel ouvrage. Ce n'a pu être non plus un Juif, puisqu'il y a dans ce livre quantité de choses qui sont à la honte des Juifs. Il s'y trouve d'ailleurs tant de prophéties qui annoncent clairement la venue du Messie, qu'ils nient avec une si grande obstination; on ne peut donc pas croire que les Juifs soient les auteurs d'un livre qu'ils combattent avec tant de force. Voici ce que saint Augustin dit à ce sujet : *Si quando aliquis paganus dubitaverit, cum ei dixerimus prophetias de Christo, quas putaverit a nobis esse conscriptas, de codicibus Judæorum probamus, quia totum ante prædictum est. Videte quemadmodum de inimicis nostris confundimus inimicos* (*St. Aug. in Psal.* LVIII). Ce fut à cause de ces témoignages si indubitables des prophètes qui se trouvent dans les livres des Juifs, que saint Justin, de philosophe païen se fit chrétien, comme lui-même l'atteste dans son Dialogue avec Triphon. Ajoutez à cela que les tribus du peuple juif ayant été dispersées dans toute l'Asie, les saintes Ecritures furent traduites en diverses langues, et ils en avaient autant de copies qu'ils avaient de synagogues, de sorte qu'il leur eût été impossible à eux-mêmes de les altérer, quand ils l'auraient voulu faire. Enfin on ne peut pas dire que les Ecritures aient été altérées par les chrétiens, parce que les Juifs, de qui nous les tenons, n'auraient pas manqué de dénoncer au public les additions ou les altérations qui y auraient été faites par les chrétiens, et auraient ainsi renversé les arguments que nous y puisons contre eux pour prouver la venue du Messie! Bien loin de nier l'authenticité des Ecritures, les Juifs la soutiennent de toutes leurs forces. C'est pourquoi, dit très-bien le père Segneri, Dieu n'a pas voulu que les Juifs disparussent entièrement de la terre; il en a conservé un reste pour confirmer l'authenticité de ces Ecritures qui renferment tout à la foi les preuves de la venue du Messie et la condamnation de leur obstination à la nier. Les Juifs modernes ne nient donc point que les Ecritures ne soient vraies, seulement ils les interprètent à leur gré dans les passages concernant la venue du Messie, qu'ils appliquent à d'autres personnes : contraires en cela aux anciens rabbins qui avaient précédé Jésus-Christ, qui entendaient dans leur droit sens toutes les prophéties de l'Ancien Testament qui ont rapport au Messie, et tout justement comme nous autres chrétiens les interprétons aujourd'hui. C'est ce que démontrent dom Calmet dans sa dissertation sur le Messie et l'Oevio dans sa *Démonstrat. évangél.*

Cela posé, puisqu'on ne peut pas dire, sans mauvaise foi et sans imposture, que les divines Ecritures ont été altérées, passons à l'examen de ces prophéties qui se trouvent dans l'Ancien Testament sur Jésus-Christ et sur son Eglise. Elles paraissent si claires que, comme le rapporte saint Augustin (*serm.* 67, *de Divin.*), les païens, en les lisant, ne pouvaient pas se persuader que les chrétiens ne les eussent point fabriquées après les événements. Ces prophéties, disaient-ils, n'avaient pas prédit ce qui devait arriver, c'étaient les chrétiens qui avaient écrit ce qui était arrivé après ces événements. *Vidistis ita fieri, et tanquam prædicta sunt, conscriptis* (*S. Aug., loc. cit.*). Or nous avons prouvé ci-dessus l'authenticité et l'antiquité des saintes Ecritures. La première de ces prophéties concerne le temps de la venue du Messie, que la Genèse place après la chute du sceptre de Juda; voici ses paroles : *Non auferetur sceptrum de Juda, et dux de femore ejus, donec veniat qui mittendus est; et ipse erit expectatio gentium* (*Gen.* XLIX, 10). Le Messie est venu précisément au moment où le règne de Juda venait de finir, puisque Pompée avait d'abord imposé un tribut aux Juifs, et qu'ensuite le sénat romain avait établi Hérode roi de Judée justement au temps où Jésus-Christ est né. Hérode était un étranger, puisqu'il était Iduméen, comme l'écrit Josèphe, historien juif (*lib.* XIV, *cap.* 27). Après la mort d'Hérode et celle de son fils Archélaüs, César réduisit la Judée en province romaine; et, quoique les Juifs aient encore retenu pendant quelque temps une certaine autorité, il n'en est pas moins vrai qu'après la mort de Jésus-Christ Vespasien et Titus ont détruit entièrement la ville de Jérusalem et anéanti le royaume des Juifs. Daniel a prédit plus particulièrement encore le temps de la venue de notre Rédempteur, et en a expliqué plus spécialement les circonstances, comme on le lit dans la Bible (*Dan.*, IX, 24). Cette prophétie est si claire, qu'au rapport de saint Jérôme, Porphyre osait nier que Daniel l'eût jamais écrite : *Cujus impugnatio testimonium veritatis est; tanta enim dictorum fides fuit, ut propheta incredulis hominibus non videatur futura dixisse, sed narrasse præterita* (*S. Hieron., Proœm. in Daniel*).

Les prophètes ont prédit aussi que le Messie devait naître d'une vierge : *Ecce virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen*

ejus Emmanuel (*Isa.* VII, 14). Il ont prédit aussi le lieu où il devait naître : *Et tu Bethlehem Ephrata, parvulus es in millibus Juda; ex te mihi egredietur qui sit dominator in Israel, et egressus ejus ab initio a diebus æternitatis* (*Micheæ* V, 2). C'est bien assurément du Messie qu'il est question, puisque Dieu dit qu'il doit venir depuis l'éternité. Ils ont prédit l'adoration des mages : *Reges Arabum et Saba dona adducent, et adorabunt eum omnes reges* (*Psalm.* LXXI, 20). Ils ont prononcé son précurseur : *Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini* (*Isa.* XL, 3). Ils ont prédit la passion très-cruelle de Jésus-Christ avec toutes ses circonstances. Il devait être trahi par un de ses disciples et son ami (*Psal.* LIV, 14). Il devait être vendu trente deniers : *Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos* (*Zachar.* XI, 12). Il devait être flagellé cruellement, ses chairs devaient être déchirées au point qu'il devait paraître comme un lépreux : *Et nos putavimus eum quasi leprosum. Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra* (*Isa.* LIII, 4 *et* 5). Il devait avoir les pieds et les mains percés de clous, et devait être tellement tiré en tous sens sur la croix, que l'on pût compter tous ses os : *Foderunt manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea* (*Psal.* LXXI, 17). Il devait être placé entre des malfaiteurs : *Et cum sceleratis reputatus est* (*Isa.* LIII, 12). Il devait être abreuvé de fiel et de vinaigre : *Et dederunt in escam meam fel, et in siti mea potaverunt me aceto* (*Psal.* LXVI, 22). Les prophètes ont prédit que ses vêtements seraient divisés entre ses bourreaux : *Diviserunt sibi vestimenta mea, et super vestem meam miserunt sortem* (*Psalm.* XXI, 19). Ils ont dit qu'il serait sacrifié comme une victime pour l'acquittement de nos péchés : *Vere languores nostros ipse portavit..., et posuit in eo Dominus iniquitates omnium nostrum* (*Isa.* LIII, 4 *et* 6). Ils ont prédit qu'après sa mort le peuple juif n'aurait plus de roi, plus de sacrifices, plus d'autels, plus de pontifes, plus de prophètes : *Sedebunt filii Israel sine rege, et sine sacrificio, et sine altari, et Céphad, et sine Theraphim* (*Oseæ* III, 5).

Admirons ici l'aveuglement des Juifs, qui, voyant toutes les prophéties de leurs Ecritures sur la venue du Messie ainsi accomplies de point en point, persistent cependant avec tant d'opiniâtreté à croire qu'il n'est pas venu. Le prophète Aggée avait prédit que la gloire du second temple surpasserait celle du premier, parce que ce second temple serait honoré de la présence du Désiré de toutes les nations, c'est-à-dire de notre Rédempteur : *Veniet desideratus cunctis gentibus, et implebo domum istam gloria, dicit Dominus exercituum; magna erit gloria domus istius novissimæ, plus quam primæ, et in loco isto dabo pacem* (*Aggeæ* II, 8). Si donc il devait y avoir un second temple plus glorieux que le premier, et qui serait honoré de la présence du Messie désiré; le premier temple étant détruit depuis la mort de Jésus-Christ, il est évident que le Messie est déjà venu. Cette destruction du temple avait été prédite par Daniel, ainsi que la ruine de Jérusalem par l'armée romaine, sous la conduite de Vespasien et de Titus, et même la désolation de tout le peuple hébreu qui s'en est suivie, comme le tout est arrivé. *Et civitatem et sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo, et finis ejus vastitas, et post finem belli statuta desolatio* (*Dan.* IX, 2, 6). Isaïe a prédit la même chose : *Posuisti civitatem in tumulum, urbem fortem in ruinam, domum alienorum, ut non sit civitas, et in æternum non ædificetur* (*Isa.* XXV, 1). A ces prédictions se rapporte parfaitement celle de Jésus-Christ lui-même, qui, voyant la cité de Jérusalem, se mit à verser des pleurs sur sa destinée : *Videns civitatem, flevit super illam, dicens... : Quia venient dies in te, et circumdabunt inimici tui vallo, et ad terram prosternent te et filios tuos, et non relinquent in te lapidem super lapidem* (*Luc.* XIX, 41 *et seq.*). L'état misérable des Juifs, qui n'ont plus ni temple ni patrie, qui sont en horreur à toutes les nations, partout étrangers et partout maltraités, ne montre que trop aujourd'hui l'accomplissement de cette prédiction. Malgré tout cela, ils ne laissent pas de s'obstiner à croire que le Messie doit encore venir. C'est ici le lieu de distinguer les deux apparitions que doit faire le Christ dans le monde. Il devait venir une fois comme rédempteur, pour souffrir et pour mourir. Cette première apparition a eu lieu comme elle avait été prédite. Il doit venir une seconde fois avec éclat comme juge; cette seconde apparition n'a pas encore eu lieu. Or les Juifs s'obstinent à confondre la première avec la seconde, sans vouloir réfléchir à ce qui est écrit du Christ pauvre, humble et persécuté, tel qu'a été le Rédempteur; ils ne s'attachent qu'à ce qui est écrit du Christ puissant et glorieux, comme le sera Jésus-Christ quand il reparaîtra comme juge.

Les prédictions concernant la nouvelle Eglise, la condamnation des Juifs et l'élection des gentils, sont innombrables. *Vos non populus meus, et ego non ero vester* (*Oseæ* I, 9). *Populus quem non cognovi servivit mihi* (*Psalm.* XVII, 43). *Convertentur ad Dominum universi fines terræ, et adorabunt in conspectu ejus universæ familiæ gentium* (*Psalm.* XXI, 28). *Adorabunt eum omnes reges terræ, omnes gentes servient ei* (*Psalm.* LXXI, 11). *Ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ* (*Isa.* XLIX, 6). Je m'abstiens de rapporter les oracles des sibylles touchant la venue et le règne de Jésus-Christ. Il y en a qui les rejettent, mais saint Augustin ne les rejette pas (*lib.* VIII *de Lib., cap.* 23), non plus que Clément d'Alexandrie, saint Justin, Lactance, Arnobe, et avant tous saint Clément romain (*lib.* V *Constit. apost., cap.* 8). Saint Justin dit de plus que les démons, craignant que les gentils ne parvinssent, par le moyen de ces oracles, à la connaissance du vrai Dieu et du Rédempteur Jésus-Christ, trouvèrent moyen de faire brûler les livres où ils étaient écrits, et il fut défendu par les magistrats à ceux qui avaient

de ces livres de les garder ou de les lire, sous peine de mort.

Les prédictions faites par Jésus-Christ dans le Nouveau Testament au sujet de la résurrection, de la conversion des gentils et du martyre des apôtres, ont encore été accomplies. On ne peut pas soupçonner que les prédictions ont été écrites après les événements, puisque les Evangiles ont été répandus dans tout le monde dès le commencement de l'Eglise et traduits en diverses langues, et que les événements prédits ne sont arrivés que beaucoup d'années après. Et, comme nous l'avons dit ci-dessus au sujet des anciennes Ecritures, il n'était pas possible de falsifier tant d'exemplaires qui se trouvaient dans toutes les parties de la terre. Il faut conclure de tout cela qu'après avoir vu toutes les prophéties, tant celles de l'Ancien que celles du Nouveau Testament, on a plus d'efforts à faire pour demeurer dans l'incrédulité que pour adopter la foi de Jésus-Christ.

Cet esprit de prophétie s'est bien conservé parmi les enfants de l'Eglise de Jésus-Christ, comme l'avait prédit Joël : *Et erit in novissimis diebus, dicit Dominus, effundam de spiritu meo super omnem carnem, et prophetabunt filii vestri et filiæ vestræ* (*Joelis* II, 28). Et les témoignages de beaucoup d'hommes prudents et pieux, et aussi des saints canonisés par l'Eglise, prouvent que cela s'est accompli. Saint Athanase atteste les prédictions de saint Antoine, abbé; saint Basile celles de saint Grégoire le Taumaturge, saint Grégoire le Grand celles de saint Benoît, saint Bernard celles de saint Malachias, saint Bonaventure celles de saint François, saint Raimond celles de sainte Catherine de Sienne. Sainte Brigite, entre autres prédictions qu'elle a faites, a prédit, en l'année 1350, l'asservissement des Grecs, arrivé cent ans après, lorsque Mahomet II s'est rendu maître de Constantinople. Saint Ildegarde, comme l'atteste Thaulère, a prédit, dès le douzième siècle, les révolutions d'Allemagne, qui arrivèrent dans le seizième siècle, occasionnées par l'impie Luther. Je m'abstiens de parler de mille et mille autres prédictions qui sont rapportées dans les vies des saints, et qui sont attestées par des auteurs pieux qui les ont écrites dans les temps mêmes où vivaient encore les personnes qui étaient nommées. Si quelqu'un les nie, il faudra qu'il nie aussi que Carthage a été détruite par Scipion, que Rome était autrefois une république, et qu'il n'ajoute aucune foi aux monuments de l'histoire. Comme il serait insensé de vouloir nier ces faits, écrits par des auteurs païens, il serait encore plus insensé de nier ce qu'ont écrit des saints, comme un saint Athanase, un saint Basile, un saint Augustin, un saint Bernard, dont les novateurs eux-mêmes regardent les témoignages comme véridiques. Il est trop difficile de tromper longtemps les peuples. Les disciples d'Apollonius s'efforcèrent d'appuyer les faux oracles et de fasciner l'esprit du public; le peuple ne vit bientôt dans Apollonius qu'un magicien et un faux prophète. Mahomet et Luther ont eu aussi la prétention d'être prophètes, mais leurs prophéties ont été trop mal vérifiées. Mahomet avait prédit qu'après sa mort son corps serait élevé au ciel, mais on put à peine le souffrir trois jours sur la terre, tant était insupportable la puanteur qu'il exhalait. Luther avait prédit qu'il mourrait à Wittemberg, et il mourut à Islebbie, patrie infortunée de ce monstre d'enfer. Il avait prédit aussi que le jugement général devait arriver en l'année 1583, et plusieurs de ses prosélytes négligèrent de faire leurs semailles cette année-là; mais ils eurent lieu de se repentir d'avoir ajouté foi à ce mensonge. Le même Luther avait fait lui-même son épitaphe, dans laquelle il avait eu l'audace de dire : *Pestis enim vivus, moriens tua mors ero, Papa.* Il voit maintenant du fond de l'enfer, où il est plongé, que cette prédiction ne s'est point accomplie et ne s'accomplira jamais jusqu'à la fin du monde.

CHAPITRE VI.

CINQUIÈME CARACTÈRE. — DES MIRACLES.

La cinquième preuve de la vérité de notre foi sera tirée des miracles. Les miracles, comme les prophéties, ne peuvent être attribués qu'à la puissance divine. Un véritable miracle doit être au-dessus des forces de la nature; il ne peut provenir par conséquent que de l'auteur même de la nature, qui est au-dessus d'elle. Il suit de là que la religion qui confirme sa doctrine par de véritables miracles ne peut pas ne pas être vraie, parce que Dieu ne peut pas appuyer par le témoignage des miracles une doctrine qui serait fausse, vu surtout que de tels miracles surpassent les forces de la nature angélique et de la nature humaine.

Or, on ne peut pas douter de la vérité des miracles opérés par Jésus-Christ, puisqu'ils ont été faits publiquement et devant des millions de personnes. Ils ont été écrits par les évangélistes avec toutes leurs circonstances les plus particulières, ils ne peuvent donc en aucune façon être entachés de fausseté. Par exemple, on lit dans saint Marc (*c.* VIII) qu'avec sept pains et quelques poissons, le Seigneur a rassasié une multitude d'environ quatre mille personnes; saint Jean (*c.* XI), rapporte la résurrection de Lazare qui était mort et enseveli depuis quatre jours, et qui fut rendu à la vie en présence d'un grand nombre de Juifs; on sait encore qu'au moment de la mort du Rédempteur, des ténèbres se répandirent sur toute la terre, depuis six jusqu'à neuf heures; si ces miracles, pour ne parler que de ceux-là, écrits par les évangélistes peu d'années après qu'ils ont été opérés, avaient été faux ou falsifiés, comment les apôtres auraient-ils pu se déterminer à quitter leurs parents et leur patrie, et à tout abandonner pour suivre Jésus-Christ? Comment auraient-ils pu les raconter et les soutenir, et comment auraient-ils pu être crus de tant de peuples et des Juifs eux-mêmes qui avaient été témoins des faits? Les apôtres n'auraient-ils pas été confondus et

traités d'imposteurs? bien loin de là, les princes mêmes des prêtres en confessent la vérité : *Quid facimus? quia hic homo multa signa facit* (*Jean*, XI, 47). Les Juifs eux-mêmes, convaincus de la vérité de ces miracles, se convertirent par milliers, et reconnurent pour Dieu cet homme qu'ils avaient injustement condamné et mis en croix comme un malfaiteur et un séducteur. Il faut ajouter que les Juifs mêmes qui ne se convertirent point n'ont pu nier cette vérité, et ont reconnu pour vrais les miracles de Jésus-Christ. Voici ce qu'a écrit Josèphe, historien juif : *Eodem tempore fuit Jesus, vir sapiens, si tamen virum eum fas est dicere; erat enim mirabilium operum patrator, et doctor eorum qui libenter vera suscipiunt* (*Joseph., lib.* XVIII *Antiq., c.* 4). Il ajoute ensuite après avoir rapporté sa mort : *Apparuit tertia die vivus, ita ut de eo vates hoc et alia multa miranda prædixerint.*

Passons maintenant aux miracles dont toutes les sectes prétendent avoir été favorisées, et voyons s'il y en a un qui ait jamais pu soutenir un examen rigoureux, et qui ait été trouvé vrai. Nous lisons, à l'égard des païens, que Vespasien rendit la santé à deux infirmes; mais Tacite, qui rapporte ces deux faits, affirme que les maux de ces deux malades avaient été jugés par les médecins de nature à pouvoir être guéris par les seules forces de la nature (*Histor., lib.* IV). On peut ajouter que si ces guérisons pouvaient être l'effet des seuls efforts de la nature, à plus forte raison pouvaient-elles être opérées par la puissance des démons. On rapporte de plus qu'Adrien guérit un aveugle. C'est Marius Maxime qui l'écrit; mais d'autres auteurs regardent cela comme une fable inventée par Maxime, pour flatter Adrien. (*Voir Salmasius, Histor. Augusti in Spartian.*) On dit encore qu'une vierge vestale enleva de l'eau dans un crible sans la répandre. Mais quand cela serait vrai, rien n'empêche de croire que Dieu, pour faire éclater l'innocence de cette vierge injustement accusée d'impudicité, n'ait permis ce miracle. Passons aux Hébreux. Il est certain que Dieu a opéré chez ce peuple quantité de véritables miracles pendant la durée de l'ancienne loi, parce qu'alors la véritable Eglise était chez eux. Mais depuis qu'ils l'ont perdue en rejetant la loi de grâce, à la venue du Sauveur, Dieu ne les a plus favorisés d'aucun miracle. A l'égard des mahométans, leur chef Mahomet avoue que Jésus-Christ l'emporte sur lui par les miracles, et que, quant à lui, il lui suffit de son épée pour faire reconnaître la vérité de sa religion. Il est vrai qu'il se vante, au chapitre 64 de l'Alcoran, d'avoir fait un prodige. La lune était tombée et s'était rompue en deux parties. Il réunit ces deux parties et la replaça dans le ciel. Voyez le cardinal Bellarmin : *De notis Ecclesiæ* (*c.* 14). C'est pour cela, d'après Cornelius a Lapide (*in Apoc.*, XIII, 11), que les Turcs ont pris la lune pour emblème. Mais il n'est pas croyable qu'il y ait jamais au monde un homme d'un esprit sain qui puisse croire comme miracle une fable si ridicule. Que toutes les autres sectes ensemble essaient de nous montrer quelque miracle. Lorsque leurs malheureux chefs se sont avisés d'imaginer quelque faux prestige pour fasciner les yeux des peuples, leurs impostures ont été aussitôt reconnues. C'est ce qui est arrivé particulièrement à Luther et à Calvin, comme nous l'avons rapporté au chapitre IV.

Les hérétiques, qui ne peuvent se vanter d'aucun miracle opéré de Dieu pour confirmer leur doctrine, prétendent que les miracles ne sont pas des preuves de la véritable religion. Ils disent que les mages de Pharaon firent des miracles, et que l'Antechrist lui-même, d'après saint Jean, doit en son temps faire des miracles; c'est Picennia qui parle ainsi. On répond premièrement qu'il est clair, par les divines Ecritures, que Dieu a fait des miracles pour manifester la vérité de sa loi. Ce fut en donnant à Moïse le pouvoir de faire des miracles, qu'il força les Hébreux à croire ce qu'il leur disait de sa part, comme on le voit dans l'Exode : *Ut credant*, inquit, *quod apparuerit tibi Dominus, si non crediderint tibi, credant verbo signi sequentis* (*Ex.*, IV, 5 *et* 8). C'est pour cela que ce même Calvin, maître du Picennia, en parlant des miracles opérés par Moïse, avoue que c'étaient autant de preuves de la vérité de la doctrine qu'il enseignait : *Tot insignia quæ refert miracula, totidem sunt proditæ doctrinæ sanctiones* (*Inst.*, *c.* 8, 5). Ce fut aussi par des miracles que Jésus-Christ prouva aux disciples de saint Jean-Baptiste qu'il était le véritable Messie, et qu'il voulut persuader saint Jean. *Ite, renuntiate Joanni quæ audistis et vidistis* (*Matt.*, XI, 6). C'est encore sur cette preuve des miracles qu'il se fonde, lorsqu'il reproche aux Juifs leur incrédulité. *Si mihi non vultis credere, operibus credite* (*Jean*, X, 38). Il les déclare indignes d'excuse de n'avoir pas voulu croire aux miracles qu'ils ont vus. *Si opera non fecissem in eis, quæ nemo alius fecit, peccatum non haberent, nunc autem et viderunt, et oderunt me et Patrem meum* (*Jean*, XV, 24). Si ces miracles n'eussent pas été des preuves de la vérité de ses paroles, Jésus-Christ n'aurait pas dit que les véritables fidèles seraient ceux qui opéreraient des miracles en son nom : *Signa autem eos qui crediderint hæc sequentur : in nomine meo dæmonia ejicient, linguis loquentur novis, serpentes tollent*, etc., etc. (*Marc*, XVI, 17). Saint Paul aurait eu tort de parler des miracles qu'il avait faits pour prouver la vérité de sa mission : *Signa apostolatus mei facta sunt super vos, in omni patientia, in signis et prodigiis* (II *Cor.*, XII). Or maintenant, comment Picennia peut-il dire que les miracles ne sont pas des preuves de la véritable religion? A l'égard des miracles opérés par les mages de Pharaon, ce n'étaient point des miracles, c'étaient de vains prestiges, des illusions qu'il était possible aux démons de produire. Il en sera de même des prodiges que doit opérer l'Antechrist, et afin que les hommes ne se laissent pas surprendre par ces prestiges, Dieu a pris la précaution de les prévenir d'a-

vance de ce qui doit arriver, et de leur annoncer que ce qu'ils verront ne sera que l'effet des artifices et des ruses du démon. Au reste, Dieu peut donner à un pécheur même et à un infidèle, le pouvoir de faire des miracles, comme il a donné autrefois l'esprit de prophétie à Balaam et à Caïfasse, parce que ce sont des faveurs toutes gratuites qu'il communique à qui il lui plaît, et selon les desseins de sa divine providence. Mais, comme dit saint Thomas, quoiqu'un impie, en prêchant la véritable foi et invoquant le nom de Jésus-Christ, puisse faire de véritables miracles, il cessera d'avoir ce pouvoir s'il annonce une fausse doctrine, parce que Dieu qui le lui donnait, ne peut permettre qu'il donne de la force, par des miracles, au mensonge et à l'imposture. C'est pour cela, dit Tertullien (*Apolog., c.* 23), que les miracles, ou pour mieux dire, les prestiges qui s'opéraient chez les païens ont disparu, et que leurs prêtres ont cessé d'éblouir par leurs artifices, parce que ces miracles ne tendaient qu'à affermir des superstitions qui devaient tomber devant la véritable religion qu'a prêchée Jésus-Christ, et à laquelle les gentils ont été appelés. Un seul véritable miracle, au contraire, fait pour établir la vérité de notre foi, suffisait pour prouver qu'elle est vraie.

Pour ce qui est des temps qui ont suivi, les miracles que Dieu a opérés par ses serviteurs dans l'Eglise catholique sont innombrables, et la promesse faite par Jésus-Christ est vérifiée : *Qui credit in me opera quæ ego facio et ipse faciet, et majora horum faciet* (*Jean,* XIV). Il est vrai que Dieu faisait plus souvent cette faveur dans les premiers siècles de l'Eglise que dans ces derniers temps, parce qu'alors ils étaient plus nécessaires pour propager la foi. Les miracles sont aujourd'hui moins fréquents. Cependant le Seigneur n'a pas voulu qu'ils cessassent entièrement dans son Eglise, parce qu'ils sont encore nécessaires pour la conversion des nouveaux peuples qui n'ont pas embrassé la foi ; et dans ces derniers temps, saint François Xavier, saint Louis Bertrand et d'autres prédicateurs, en prêchant l'Evangile dans les Indes, y ont opéré d'innombrables miracles. Parmi les chrétiens mêmes les miracles sont encore utiles pour affirmer la foi des fidèles et les exciter à vivre saintement ; ils servent d'ailleurs à relever la gloire des saints que Dieu veut faire honorer dans ce monde même.

Si quelqu'un veut nier la vérité des faits miraculeux qu'on trouve dans les annales de l'Eglise et dans les vies des saints, je lui demanderai : Pourquoi croirez-vous plutôt un Tacite, un Suétone, un Pline, que ces autres historiens ? Quoi ! vous refuserez d'ajouter foi aux affirmations d'un saint Athanase, d'un saint Basile, d'un saint Jérôme, d'un saint Grégoire, et de tant d'autres auteurs pieux qui attestent des miracles opérés par des saints ? Si ces hommes avaient pu croire que mentir sur cette matière n'était pas commettre une faute, ou n'était qu'une faute légère, on pourrait douter de ce qu'ils disent; mais ils regardaient comme nous cette sorte d'imposture comme un péché digne de la damnation éternelle : c'est donc une témérité de supposer que tant de saints, tant d'auteurs pieux ont ainsi voulu mentir pour le seul motif de flatter quelques hommes ou pour tromper les peuples, d'autant plus que les faits qu'ils racontaient avaient encore, au temps où ils donnaient leurs livres au public, des témoins qui pouvaient les démentir et les convaincre de fausseté.

Dieu a voulu qu'il continuât d'être opéré des miracles dans l'Eglise pour confondre l'audace des incrédules qui osent lui contester cet avantage. Dans le royaume de Naples seulement que de prodiges ne voit-on pas pendant tout le cours de l'année ? Nous avons la manne de saint Nicolas qui sort continuellement des ossements de ce saint à Barri. Nous avons le monastère de Saint-Liguoro et de Romite à Naples, où chaque année, le jour où l'on célèbre la décollation de saint Jean-Baptiste pendant la messe, et au moment où se lit l'Evangile, on voit le sang de ce saint se liquéfier. Nous avons le monastère de Saint-Gaude, où le jour de la fête du patron on voit pareillement le sang de saint Etienne d'abord se durcir et devenir un corps compacte, et ensuite se liquéfier. On voit encore dans la ville de Ravelle, le jour de la fête de saint Pantaléon, le sang de ce saint qui devient liquide de même.

On connaît dans tout le monde chrétien le miracle du sang de saint Janvier, qui, chaque année, coule plusieurs fois pendant deux octaves entières à la présence de la tête de ce saint et en présence de tout le peuple. Il convient de nous arrêter ici un peu pour parler plus au long de ce miracle si étonnant d'un saint de ma patrie, qui est contesté avec tant de fureur par les hérétiques. Je dis premièrement que, jusqu'à ces hérétiques, il ne s'est trouvé aucun auteur qui en ait contesté la vérité, depuis le dixième siècle où l'on suppose qu'il a commencé ; et il y a des auteurs qui croient qu'il a commencé immédiatement après la mort de saint Janvier, c'est-à-dire au troisième siècle. Les seuls maîtres de l'Eglise prétendue réformée se sont efforcés, par tous les moyens imaginables, comme je l'ai marqué, de le discréditer. Il faut repousser leurs efforts. D'abord, le calviniste Pierre Molineo prétend que c'est une fraude, et que c'est de la chaux que nous jetons dans le sang, qui le fait bouillir. Mais, comme par merveille, un autre hérétique, un certain luthérien ne craint pas, dans une dissertation, de réfuter le calviniste précité, et le traite de sot et de téméraire. Nous rapportons ici ses paroles, qui suffiraient pour repousser toutes les autres difficultés que nous font nos adversaires, et dont il sera question ci-après : *Come mai per tanti anni si è potuta tener nascota una tal frode in mezzo ad una città cosi colta.* « Comment se peut-il, dit cet auteur, qu'une telle fraude ait pu être cachée si longtemps au milieu d'une ville si éclairée? » Outre qu'il est prouvé par l'expérience, comme le dit Benoît XIV,

dans son ouvrage *de canoniz.* (*Lib.* IV, *part.* 1, *cap.* 1), que la chaux n'a pas la propriété de faire bouillir le sang et bien moins encore de le faire liquéfier quand il est figé.

Le même pontife dit, à ce sujet, dans l'ouvrage cité, qu'un médecin hérétique, nommé Gaspard Neumann, étant un jour dans sa maison avec ses amis, posa sur une table trois carafes d'une liqueur figée qui était couleur de sang, et qu'il fit liquéfier à la vue de tout le monde, cherchant ainsi à tourner en dérision le miracle de saint Janvier. Mais la réponse est claire. Premièrement, ce n'était pas du sang qu'il y avait dans ces carafes, mais probablement quelque mélange de liqueurs et d'ingrédients qui, ayant fermenté quelque temps, s'était condensé; ensuite cette composition ne se liquéfia qu'une seule fois. L'a-t-on vue demeurant toujours la même, passer plusieurs fois de l'état de coagulation à l'état de liquide, et réciproquement, comme il arrive au sang de notre saint? C'était un mélange préparé par ce charlatan, peu de temps auparavant, pour être exposé aux yeux de ses amis; et le sang de saint Janvier se conserve depuis tant de siècles dans le même état!

D'autres prétendent que cela arrive par une force naturelle de sympathie. De même, disent-ils, qu'on voit quelquefois le sang d'un homme assassiné, bouillir, par antipathie, à la vue de son meurtrier, de même que l'aiguille aimantée se tourne par instinct vers le pôle, et que l'ambre attire la paille; de même le sang de saint Janvier, par sympathie, se liquéfie à la vue de sa propre tête. Je réponds que toutes les aiguilles aimantées se tournent vers le pôle, que tous les morceaux d'ambre attirent la paille; mais il n'y a que le sang de saint Janvier qui devient liquide à la vue de sa tête. Le sang de tous les autres morts demeure figé et coagulé. De plus, l'aiguille se tourne toujours vers le pôle, l'ambre attire toujours à soi la paille, mais les effets de la mutation du sang de saint Janvier sont bien plus divers. Quelquefois, en présence de la tête, il demeure coagulé; quelquefois il devient liquide loin de la tête; quelquefois il se liquéfie en peu de minutes; d'autrefois il lui faut beaucoup de temps; quelquefois il devient si liquide, qu'il remplit toute la carafe; d'autre fois non; quelquefois il se résout tout entier, d'autres fois en partie seulement. A l'égard de ce qu'on dit que le sang d'un homme assassiné bout à la vue du meurtrier, il y en a beaucoup qui croient que cela est une fable. Dans tous les cas, cela ne peut être arrivé que quelquefois et rarement; mais la liquéfaction du sang de saint Janvier, à la vue de sa tête, arrive plusieurs fois chaque année. De plus, lorsqu'on a vu bouillir le sang d'un homme assassiné, les blessures étaient encore récentes, le sang était encore liquide; mais qui a jamais vu bouillir le sang d'un homme assassiné, plusieurs années après sa mort? Le sang de saint Janvier se résout et bout après avoir été figé, et 1,400 ans après avoir été séparé de la tête! chose merveilleuse, disent les hérétiques, que cette liquéfaction du sang de saint Janvier, qui arrive comme celles du sang de tant d'autres saints, par l'effet de la sympathie! Mais pourquoi ces effets sympathiques n'arrivent-ils que chez les catholiques, et jamais chez les hérétiques?

Le calviniste Picennia donne une autre explication; il prétend que le sang de saint Janvier devient liquide par l'effet de la chaleur des cierges, augmentée par celle de la foule qui environne. On répond premièrement que l'expérience a fait voir que les carafes où est renfermé le sang, ne prennent qu'une très-faible chaleur; comme celle de l'eau tiède. Secondement, si cela arrivait par l'effet de la chaleur des cierges ou de la foule environnante, la liquéfaction serait plus facile l'été que l'hiver et cela aurait été remarqué; tandis qu'on a remarqué plusieurs fois l'effet contraire. En effet, en 1662, dans le cœur de l'hiver, la liquéfaction eut lieu, et dans l'été de 1702, elle ne put s'opérer avant la seconde messe. En troisième lieu, où a-t-on jamais vu du sang figé se liquéfier par la chaleur? D'autres prétendent que ce n'est pas du sang, mais un liquide congelé qui se résout peu à peu entre les mains de ceux qui le tiennent. On répond qu'on n'a jamais vu une matière congelée se liquéfier dans l'hiver et redevenir solide dans l'été. D'autres disent que cette liquéfaction a lieu par le choc des carafes que ceux qui les tiennent savent faire frapper avec art. Mais combien de fois n'a-t-elle pas lieu dans l'armoire? D'autres imaginent de dire qu'elle est produite par les exhalaisons du Vésuve. Mais ces exhalaisons sont à plusieurs milles, souvent il n'y en a point, et la liquéfaction ne laisse pas d'avoir lieu. En résumé, plus les hérétiques s'efforcent de trouver de moyens pour détruire la foi de ce miracle, plus ils la confirment.

CHAPITRE VII.

SIXIÈME PREUVE.—LA CONSTANCE DES MARTYRS.

La constance des martyrs est une preuve plus admirable encore que celle des miracles, parce que les miracles sont des effets de la puissance de Dieu, opérés par Dieu même dans les créatures. Mais cette constance que gardent les martyrs, et cette victoire qu'ils remportent sur la douleur, sont des effets que Dieu produit par des créatures faibles, des hommes, de jeunes vierges, et même des enfants; une Agnès de treize ans, un saint Prisque du même âge, un saint Venaize, un saint Agapite de quinze ans, un saint Vite, un saint Celse encore plus jeune; tant d'autres jeunes martyrs qui, déchirés par des ongles de fer, couchés sur des grils ardents, tourmentés dans les flancs avec des tisons, brûlés sur la tête par des casques rougis au feu, ont surmonté la cruauté des hommes et la rage des démons. Les empereurs romains s'épuisèrent et se lassèrent pendant des siècles pour abolir la foi de Jésus-Christ dans le monde. Le nombre des martyrs fut si grand, que, pendant la persécution de Dioclétien, qui fut la neuvième, il y eut, en un seul mois, dix-sept

mille chrétiens qui furent mis à mort, et dans la seule Egypte, pendant cette même persécution, il en périt cent quarante-quatre mille; sept cent mille autres furent envoyés en exil. Il y eut un édit promulgué dans tout l'empire, qui autorisait quiconque le voulait à ôter la vie à tout chrétien, comme il le jugeait à propos. Le carnage fut si grand pendant les dix persécutions, que d'après Génébrard (*in psalm.* LXXVIII), le nombre des martyrs s'élève à onze millions. Ce qui ferait trente mille par jour, l'un portant l'autre. Toutes ces barbaries, bien loin d'épouvanter ceux qui restaient, ne faisaient qu'accroître la soif qu'ils avaient de mourir pour la foi. Tibérien, gouverneur de la Palestine, écrivait à l'empereur Trajan qu'il n'y avait point assez de bourreaux pour donner la mort à la foule des chrétiens qui s'offraient volontairement à mourir pour Jésus-Christ : ce qui fit que Trajan donna un édit qui ordonnait de laisser quelque temps les chrétiens en paix. Or, disons-nous, si la foi de ces martyrs, qui est la même que la nôtre, n'avait pas été la véritable, si Dieu ne les avait pas soutenus par ses secours divins, comment auraient-ils pu résister jusqu'à la mort à tant de tourments?

Les sectes se vantent aussi d'avoir leurs martyrs, mais voyons les faits. Le martyre, comme l'enseigne l'Ange de l'école, consiste à perdre la vie pour confesser la vérité ou soutenir la justice. *Martyres veros* (écrit saint Augustin), *non pœna facit, sed causa* (Epist. 167). Les plus grands tourments ne font point un martyr. Mourir pour la vérité de la foi ou pour la justice, voilà ce qui fait les véritables martyrs. Les mahométans mettaient au nombre de leurs martyrs les soldats qui sont morts dans les combats pour ravir le bien d'autrui. Le bel acte de justice ! Les novateurs regardent comme martyrs ceux qui ont été condamnés à mort comme hérétiques. Mais c'est là de l'obstination et non de la constance. Ils sont en petit nombre, et la plupart du bas peuple, des ignorants trompés par des séducteurs. L'Eglise catholique, au contraire, compte pour martyrs, un grand nombre de nobles, des consuls, des patriciens, des généraux d'armées, des évêques, des pontifes, des sénateurs et des monarques. De plus, nos martyrs avaient mené jusqu'à leur mort une vie sainte et chrétienne, et les tyrans ne pouvaient leur reprocher d'autre crime que d'être chrétiens, tandis que les faux martyrs des hérétiques, et particulièrement ceux des anabaptistes et des adamites, qu'on vante le plus pour leur courage, étaient des hommes pleins de vices et d'ordures, qui admettaient la communauté des femmes et d'autres semblables abominations, d'où il suit que leur constance ne peut pas être réputée de la constance, mais une opiniâtre et aveugle fureur qui leur était inspirée par le démon dont ils étaient possédés : *Diabolo possidente, non persequente,* comme l'écrit saint Augustin des hérétiques de son temps, qui allaient comme des chiens se jeter dans les fleuves et dans les précipices. Ces hérétiques opiniâtres qui ont été condamnés à mort par la justice, ne sont pas morts, comme les martyrs chrétiens, avec des démonstrations de joie, et en chantant les louanges du Seigneur, mais avec des transports de rage et de fureur, qui faisaient frémir ceux qui les voyaient, preuve évidente que leur résignation ne venait pas de Dieu, mais des seules instigations du démon, qui peut bien donner la témérité de braver la mort, mais qui ne peut pas donner le courage de la souffrir avec patience et avec tranquillité. Le malheureux Michel Servet qui, pour avoir tenté de renouveler l'arianisme, fut condamné au feu à Genève, entra dans une telle fureur qu'il mugissait comme un taureau irrité. Il demanda, par pitié, à ses juges, un couteau pour se tuer lui-même, mais il ne put l'obtenir.

Y a-t-il aucune des sectes séparées de l'Eglise romaine qui puisse se vanter d'un saint Laurent qui, tandis qu'il brûlait sur les grils, poussait les élans de sa joie jusqu'à insulter son tyran, et à l'inviter à se repaître de ses chairs déjà rôties? d'un saint Vincent qui dans les tourments qu'on lui faisait souffrir, parlait avec un esprit si tranquille, qu'il semblait, comme l'écrit saint Augustin, qu'il y eût en lui deux hommes, l'un pour souffrir et l'autre pour parler, tant était vif en lui le plaisir de mourir pour Jésus-Christ ! Ont-elles un saint Marc, un saint Marcellin qui, ayant les pieds percés de clous, et étant invité par le tyran à se délivrer de ce supplice : Quel supplice, répondait-il, quel supplice? je n'ai jamais éprouvé de plus grands plaisirs que dans ce moment où je souffre pour l'amour de Jésus-Christ ! et, parlant ainsi, il se mit à chanter les louanges de Dieu, jusqu'à ce que, percé par les lances, il finit de perdre glorieusement la vie. Ont-elles un saint Processe, un saint Martinian, qui, tandis que les fers du chevalet leur disloquait les membres, et que les pincettes rougies brûlaient leurs chairs, ne faisaient que bénir le Seigneur, souhaitant avec ardeur cette mort, dont ils souffraient les tourments? Enfin les martyrs montraient tant de constance et tant de joie en mourant, que leurs ennemis et leurs bourreaux mêmes se convertissaient à la foi en voyant leur courage. C'est pourquoi Tertullien écrivait que le sang des chrétiens, répandu pour la foi, était comme une semence féconde qui multipliait les disciples de Jésus-Christ : *Semen est sanguis christianorum* (*Apologetic. in fin.*).

Au reste, les anciens martyrs peuvent trouver des compagnons et une société digne d'eux, dans ceux qui honorent les derniers siècles : ces hommes et ces femmes généreuses qui ont perdu la vie pour Jésus-Christ, au milieu des tourments les plus cruels que puisse imaginer la barbarie des hommes. C'est surtout au Japon où dans le seizième siècle quantité de chrétiens sont morts pour la foi ; les uns brûlés à petit feu, les autres déchirés et écorchés avec des pinces, d'autres coupés par morceaux. A l'un on scie le cou avec un roseau pendant toute une semaine, et jusqu'à ce qu'il en meure ; un autre est suspendu et plongé de temps en temps dans l'eau bouil-

lante ; un autre, dans le cœur de l'hiver est jeté au milieu des champs pour mourir de froid. Lisez le père Barthol, qui raconte toutes ces barbaries, et qui nomme les lieux et les personnes dans son histoire du Japon. Entre autres traits, il raconte qu'une femme chrétienne nommée Tècle, tandis qu'elle brûlait dans les flammes, tenait entre ses bras une petite fille de trois ans, et l'encourageait à mourir en lui parlant du paradis. Une autre qui était pauvre, fut obligée de vendre une ceinture qu'elle avait, pour acheter un pieu où elle fût attachée pour être brûlée et mourir pour Jésus-Christ. Une autre découvrit elle-même à ses persécuteurs une jeune fille qu'elle avait, afin qu'on la fît mourir avec elle pour la foi. Il raconte encore qu'un enfant de neuf ans courut de lui-même se présenter aux bourreaux pour être mis à mort et offrit son cou à leur hache. Un autre enfant de huit ans, qui était aveugle, se tint attaché au cou de sa mère pour mourir avec elle sur le bûcher. Un autre qui n'avait que treize ans, déclara en avoir quinze, pour être mis au nombre de ceux qui étaient condamnés. Un autre de cinq ans, arraché du sommeil pour être conduit au supplice, se vêtit tranquillement et sans se troubler de ses plus beaux habits, et il fut porté au lieu de l'exécution, où il offrit lui-même le cou à la hache, et attendrit tellement le bourreau, qu'il ne put le frapper. Un autre vint, qui étant peu adroit, le frappa deux fois avec son cimeterre sans le tuer, et ne l'acheva qu'au troisième coup. Les Hollandais, qui sont hérétiques et ennemis de l'Eglise romaine, ont été eux-mêmes témoins de ces faits. Mais, dit un hérétique, ces nouveaux martyrs n'ont pas été immolés pour la foi ; ils ont été condamnés comme des rebelles et des conjurés, qui formaient des trames pour priver des souverains de leur empire. Les hérétiques font ce même reproche aux martyrs d'Angleterre, qui ont perdu leur vie pour la foi, sous le règne d'Elisabeth. Si ces catholiques étaient des rebelles et des conjurés, les pauvres femmes, les jeunes vierges, les enfants qui furent massacrés, l'étaient-ils aussi ? S'ils étaient condamnés comme rebelles, pourquoi étaient-ils de suite délivres et déchargés de la peine lorsqu'ils avaient la faiblesse d'abandonner la foi ? Voilà la promesse qu'avaient faite les ministres d'Elisabeth aux catholiques d'Angleterre : *Il suffit que vous entriez une fois dans nos églises, et que vous assistiez à nos offices, pour être délivrés;* preuve évidente qu'on les faisait mourir à cause de leur foi, et non pour avoir été compris dans aucune conspiration ou pour aucun fait de rébellion.

CHAPITRE VIII.

CONCLUSION DE L'OUVRAGE.

Résumons ici tout ce que nous avons dit. Il est certain qu'il y a un Dieu. S'il y a un Dieu, il faut une religion aux hommes pour l'honorer et pour lui montrer leur obéissance. On a vu déjà que, hors du sein de l'Eglise catholique, il n'y a aucune religion de vraie, ni parmi les hérétiques ni parmi les infidèles. Il n'y a aucun homme de sens qui ne reconnaisse que l'ancienne religion des païens n'était qu'une impiété, un amalgame de fourberies, comme avant nous l'avaient reconnu les philosophes païens eux-mêmes. La religion juive a été vraie jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Mais depuis, si l'on examine les prophéties inscrites dans les Ecritures que les Hébreux ont conservées et qu'ils nous ont transmises ; si l'on songe qu'elles ont été toutes accomplies et confirmées par les événements, tant en ce qui concerne Jésus-Christ, qu'en ce qui concerne la suite, le châtiment des Juifs, la dispersion de leur nation, la destruction de leur temple, l'abolition de leur règne, et l'anéantissement de leur patrie ; qui ne verra, par ces seules preuves, que leur religion aujourd'hui, surtout depuis qu'ils ont embrassé la loi du Talmud, si pleine d'erreurs et d'impiétés, n'est plus une religion, mais une secte d'impies et d'obstinés, qui ne veulent pas voir, malgré l'évidence, que tout ce qui leur avait été prédit sur le Messie a été accompli. La religion mahométane n'est autre chose, comme chacun sait, qu'un mélange d'hébraïsme et d'hérésie, propagé par un homme digne du dernier mépris, un voleur couvert de crimes et de cruautés, qui, avec une bande de scélérats de son espèce, est parvenu à forcer des peuples à embrasser une loi faite plutôt pour des bêtes que pour des hommes raisonnables. Les cultes, ou pour mieux dire, les nombreuses sectes d'hérétiques qui se sont révoltés contre l'Eglise catholique, ne doivent leur origine, comme nous l'avons déjà vu, qu'à l'esprit d'orgueil et d'insubordination.

Ainsi toutes ces religions, ou pour mieux dire ces sectes, sont empreintes de marques de fausseté. Nous avons vu, au contraire, que la religion catholique a tous les caractères qui peuvent en démontrer la vérité. Elle enseigne une doctrine toute sainte et des mystères qui, à la vérité, sont obscurs et supérieurs à l'intelligence humaine, car autrement il n'y aurait point de foi, mais qui ne sont point contraires à la raison ; elle nous donne à accomplir des préceptes saints et raisonnables. Elle a été toujours invariable dans ses dogmes, depuis qu'elle fut établie par les apôtres, et tandis que les autres sectes ont toutes modifié, de temps en temps, leur doctrine, elle est demeurée constante et uniforme dans la sienne. Sa vérité est prouvée par la conversion du monde, qui a abandonné des cultes où il trouvait toutes sortes de liberté, et qui approuvaient tous les vices, pour embrasser la loi de Jésus-Christ, qui nous commande de faire la guerre à nos passions, et qui non-seulement nous défend tout acte vicieux, mais nous ordonne même de nous abstenir de toute pensée coupable. Sa vérité est prouvée encore par l'accomplissement des prophéties, par des miracles et par la constance des martyrs, qui sans les secours surnaturels qui les ont soutenus, n'auraient pu résister aux artifices et à la cruauté des tyrans. Enfin les preuves

qui établissent que notre Eglise catholique est la seule véritable Eglise, sont si claires, que, comme le dit Richard de Saint-Victor, chaque catholique pourra justement dire à Dieu, au jour du jugement : *Domine, si error est quem credidimus, a te decepti sumus ; ita enim signis doctrina hæc confirmata est, quæ, nisi a te, fieri non potuerunt* (*Lib.* I *de Trinit., cap.* 2).

Ainsi donc, de même qu'au temps de Noé tous ceux qui furent hors de l'arche devinrent la proie de la mort ; de même, depuis la propagation de la loi de grâce, quiconque sera demeuré en dehors de l'Eglise catholique, doit perdre tout espoir de salut. Tamerlan avait tort de dire que, comme il est glorieux à un prince d'avoir sous son empire beaucoup de nations, de mœurs et de coutumes diverses, il convient à la gloire de Dieu d'être honoré par plusieurs cultes différents. Quand les sectaires n'auraient que cette seule raison, que, comme ils le confessent, on peut faire son salut dans l'Eglise catholique, elle devrait suffire pour les porter à embrasser notre foi ; car si leur religion est fausse, comme on ne peut pas le mettre en doute, ils sont sans excuse, et ils se perdent ; car si notre foi est véritable, et si ce qu'elle enseigne est vrai, nécessairement les autres religions sont fausses, puisque notre Eglise réprouve et condamne toutes les autres. Ce motif a convaincu plus d'un mahométan et plus d'un protestant, qui ont réfléchi sur ce danger. En effet, d'après l'Alcoran et d'après la doctrine des hérétiques, il n'y a point de péril de notre côté, et d'après la nôtre il y a, non-seulement péril dans les sectes, mais il y a certitude de mort éternelle. Ce fut pour cette raison qu'Henri IV, dans le congrès des catholiques et des protestants, qu'il assembla, voyant que les protestants avouaient qu'on pouvait se sauver dans l'Eglise catholique, et que les catholiques soutenaient qu'on ne le pouvait pas faire dans les sectes protestantes, se décida à se faire catholique.

In causa salutis (dit saint Augustin, écrivant contre les hérétiques de son temps) *hoc ipso quis peccat, quod certis incerta præponat* (*Lib.* I *de Baptism., c.* 3). Nous avons vu beaucoup d'hérétiques et d'infidèles, au moment de la mort, embrasser notre foi, mais il ne s'est jamais trouvé aucun catholique qui, dans ce même moment, ait embrassé une autre secte. C'est pour cela que Mélanchton répondit à sa mère, qui lui demandait quelle était la religion qui était la meilleure, de la catholique ou de la réformée : *La religion réformée est la meilleure pour vivre, la religion catholique est la meilleure pour mourir.*

CHAPITRE IX.

PRATIQUE DE LA FOI.

Il ne suffit pas pour se sauver de croire ce qu'enseigne la religion, il faut encore vivre suivant les préceptes qu'elle prescrit. Le grand Pic de la Mirandole a écrit : *Magna profecto insania est Evangelio non credere, sed longe major insania vivere, ac si de ejus falsitate dubitares* (*Epist. ad Nepot.*). Et si c'est une folie pour les incrédules de fermer les yeux pour ne pas voir le précipice, c'en est une plus grande pour les fidèles qui le voient de se jeter dedans les yeux ouverts. Si donc celui-là est fou qui, voyant tant de preuves de la vérité de notre foi, refuse d'y croire, celui-là est encore plus fou qui y croit et qui vit comme s'il n'y croyait pas. *Quid prodest, fratres mei* (écrit saint Jacques, II, 14), *si fidem quis dicat habere, opera autem non habeat.* C'est pourquoi saint Bernard nous dit : *Fidem tuam actio probet* (*Serm.* 24 *in Cant.*). La bonne vie des fidèles fait connaître la véritable foi. Autrement, dit le même saint : *Si confiteris te nosse Deum, factis autem negas, linguam Christo, animam diabolo dedisti.* Ce n'est pas une foi, mais un simulacre de foi, que celle qui n'est pas accompagnée des œuvres. *Fides sine operibus mortua est* (*Jac.*, II, 17). De même qu'un homme qui ne ferait aucun des actes de la vie, qui ne parlerait, qui ne respirerait, ne serait pas un homme vivant, mais un homme mort ; de même une foi qui ne fait point des œuvres de la vie éternelle, est une foi morte ; et comme le corps sans l'âme peut rester corps, mais ne peut faire aucun des actes de la vie : la foi sans la charité reste foi, mais ne peut rien faire de méritoire pour le salut éternel.

Il y en a beaucoup qui croient les vérités spéculatives de la foi, qui appartiennent à l'intelligence, mais il y en a peu qui font voir qu'ils croient aux vérités pratiques qui sont faites pour la volonté et pour les mœurs. Il faut pourtant savoir que les unes sont aussi certaines et aussi infaillibles que les autres, parce que c'est le même Evangile qui nous enseigne les unes et les autres. Un savant auteur dit que celui qui nie de la bouche les vérités de la foi, est hérétique par ses discours, mais que celui qui ne vit pas selon les vérités de la foi, peut être regardé comme hérétique par les faits. Nous devons croire aux paroles de Jésus-Christ, comme nous croyons aux mystères de la sainte Trinité, de l'incarnation du Verbe, et autres semblables. Or voici ce qu'écrit saint Paul à ses disciples : *Vosmetipsos tentate ; si estis in fide, ipsi vos probate* (II *Cor.*, XVIII, 5). Jésus-Christ a dit : *Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum* (*Matth.*, V, 3). Celui donc qui se croit malheureux parce qu'il est pauvre, et qui se porte quelquefois à se plaindre de la divine Providence, ne peut pas se croire un véritable fidèle. Le véritable fidèle ne regarde pas les biens de ce monde comme son partage et sa richesse, et ne fonde point sur eux sa félicité ; sa seule richesse et son seul bonheur, c'est la grâce divine et le salut éternel. Un tyran présentait à saint Clément de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, pour l'engager à renoncer à Jésus-Christ : ce grand saint pousse un soupir de douleur, voyant qu'on

osait lui offrir un peu de terre en échange d'un Dieu !

Jésus-Christ a dit : *Beati pacifici, beati qui lugent ; beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* Cela veut dire : Heureux ceux qui pardonnent les injures, qui se mortifient, qui souffrent avec patience les infirmités, les pertes et les autres maux de cette vie. Heureux ceux qui sont persécutés à cause de ce qu'ils font pour la gloire de Dieu, ou parce qu'ils s'efforcent de s'opposer au péché. Celui donc qui croit se déshonorer en pardonnant, celui qui ne cherche qu'à mener une vie délicieuse, à contenter tous ses sens sans aucune réserve, et qui regarde comme malheureux ceux qui fuient les plaisirs terrestres et mortifient leur chair ; celui qui, par respect humain et par la crainte de quelque moquerie, met en oubli la dévotion, la fréquentation des sacrements et de la retraite, et se dissipe dans les entretiens du monde, les repas, les spectacles, celui-là ne peut pas dire qu'il a la véritable foi.

Mais quels sont nos moyens pour surmonter ce respect humain, ces penchants désordonnés de la nature, et toutes les autres tentations du démon ? Ecoutons ce que nous dit l'apôtre saint Jean : *Hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra* (I *Jean*, V, 4). C'est la foi qui nous donnera la force nécessaire pour surmonter tous les obstacles que le monde oppose à notre sanctification et à notre salut, qui doit être notre unique fin, et qui est l'unique objet pour lequel Dieu nous a créés et nous conserve sur la terre : *Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra* (I *Thess.*, IV, 3). Il est vrai que le démon est fort et que les tentations sont terribles, mais qui a la foi sait tout vaincre, comme le dit saint Pierre : *Diabolus tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret, cui resistite fortes in fide* (I *Pier.*, III, 8). Saint Paul écrit la même chose : *In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere* (*Ephés.*, VI, 16). La cuirasse garantit le corps de toutes les flèches de l'ennemi, la foi garantit l'âme de toutes les tentations de l'enfer. *Justus autem meus, ex fide vivit* (*Hebr.*, X, 38). C'est avec les maximes de la foi que le juste se conserve dans la vie de la grâce. Il est certain que la foi ôtée, il n'y a plus de vertus, on les perd toutes avec elle. Aussitôt donc que nous nous sentons attaqués par quelque tentation, soit du côté de l'orgueil, soit du côté des sens, cherchons des armes dans les maximes de la foi, pour nous défendre, songeant tantôt à la présence de Dieu, tantôt à la ruine qu'entraîne avec lui le péché, tantôt au compte que nous aurons à rendre au jour du jugement, tantôt aux peines éternelles qui sont réservées aux pécheurs, tantôt à ce que nous devons à Jésus-Christ ; et souvenons-nous surtout de ce que la foi nous enseigne, que quiconque a recours à Dieu dans le temps des tentations, ne demeure jamais vaincu : *Laudans invocabo Dominum, et ab inimicis meis salvus ero* (*Psal.* XVII, 4). C'est encore avec la foi que nous trouverons la paix et la tranquillité dans toutes les adversités qui peuvent nous affliger, en songeant que les peines de cette vie, supportées avec patience, contribuent à rendre notre salut plus certain. *Credentes exaltabitis lætitia inenarrabili et glorificata ; reportantes finem fidei vestræ, salutem animarum vestrarum* (I *Pier.*, I, 8).

Et que celui qui se sent tenté par le démon sur les vérités même de la foi, ne perde pas pour cela courage, mais qu'il combatte l'ennemi par les mêmes armes dont il se sert. Qu'il renouvelle son acte de foi, sans songer aux doutes que le démon cherche à faire naître en lui, et qu'il offre sa vie pour conserver la foi. Le roi de France saint Louis racontait qu'un certain théologien, tourmenté fortement par le démon au sujet de la vérité du saint sacrement de l'eucharistie, s'adressa à l'évêque de Paris, et lui exposa en pleurant les combats auxquels il était en proie. L'évêque lui demanda s'il n'avait jamais pour aucune chose renoncé à la foi ; le théologien lui ayant répondu que non, l'évêque lui fit connaître les grands trésors qu'il gagnait en souffrant la peine de cette tentation. Saint François de Sales, étant malade, fut pareillement atteint d'une grande tentation de la foi sur le même sujet de l'eucharistie. Alors le saint, sans s'arrêter à discuter avec le démon, le mit en fuite en prononçant seulement le nom de Jésus. Il faut donc, dans ces sortes de tentation, soumettre humblement son intelligence, en croyant que tout ce que l'Eglise enseigne est vrai, et vaincre le démon, comme nous avons dit, avec ses propres armes, en disant : Je suis prêt à donner mille fois ma vie pour cet article de la foi. Par ce moyen, nous ferons un grand profit là où l'ennemi comptait nous faire faire une grande perte. Prions donc continuellement le Seigneur comme le priaient les apôtres : *Adauge nobis fidem, adauge nobis fidem* (*Luc*, XVII, 15)

CHAPITRE X.

MAXIMES DE LA FOI QU'IL FAUT SANS CESSE AVOIR DEVANT LES YEUX.

Souvenez-vous de vos fins dernières, et vous ne pécherez jamais (*Eccl.*, VII, 40).

La sagesse de ce monde est folie devant Dieu (I *Cor.*, I, 18).

Que sert-il à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme (*Matth.*, XVI, 26).

Non, les souffrances du temps qui fuit ne sont pas en rapport avec la gloire future qui brillera en nous (*Rom.*, VIII, 18).

Les tribulations légères et momentanées de la vie préparent en nous un poids immense de gloire (II *Cor.*, IV, 17).

Le royaume des cieux souffre violence, et les âmes fortes seulement l'emportent d'assaut (*Matth.*, XI, 12).

Celui qui voudra mettre son existence en sûreté, la perdra (*Matth.*, XVI, 25).

Que celui qui veut me suivre, se renonce soi-même (*Matth.*, XVI, 24).

Ceux qui appartiennent au Christ ont crucifié leur chair, avec ses vices et ses concupiscences (*Galat.*, VII, 29).

Qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi (*Matth.*, X, 37).

Si j'étais encore agréable aux hommes, je ne serais point le serviteur de Dieu (*Galat.*, I, 19).

Pardonnez, et on vous pardonnera (*Luc*, VI, 57).

Celui-là sera sauvé qui persévérera jusqu'à la fin (*Matth.*, X, 22).

On n'est pas propre au royaume de Dieu, si on regarde derrière soi après avoir mis la main à la charrue (*Luc*, IX, 62).

Toutes les choses de la terre finissent, le plaisir ainsi que la peine; l'éternité ne finit jamais.

De ces maximes de l'Evangile on tire les maximes de pratique qui suivent.

Perdez tout plutôt que de perdre Dieu.

Le péché est le seul et véritable mal.

Tout ce que Dieu veut est bon.

Celui qui aurait le monde entier sans Dieu, n'aurait rien; celui qui a Dieu seul sans autre chose au monde, a tout.

L'amour-propre est le plus grand de nos ennemis.

A la clarté qui brille à la mort, toutes les splendeurs de la terre disparaissent.

Dieu seul peut contenter le cœur de l'homme, tous les biens de ce monde ne peuvent pas le faire.

Le monde est un fourbe qui promet et ne tient point ses promesses, Dieu seul est fidèle.

Dieu seul nous aime d'un amour pur et désintéressé; les hommes ne nous aiment que pour leur intérêt.

Pour se sauver il faut suivre les maximes de l'Évangile, non celles du monde.

Celui qui ne se conforme point à la vie de Jésus-Christ ne peut se sauver.

Ce n'est pas celui qui commence à faire le bien qui se sauve, mais seulement celui qui persévère jusqu'à la mort.

Celui qui prie obtient tout.

L'oraison mentale et le péché mortel ne peuvent habiter ensemble.

De tous les exercices de piété, celui qui déplaît le plus au démon c'est l'oraison mentale (*St. Philippe de Néri*).

Qui néglige l'oraison n'a pas besoin du démon pour le porter en enfer, il y va de lui-même (*Sainte Thérèse*).

Quelque perdu que soit un homme, s'il persévère dans l'oraison, Dieu le conduira au port du salut (*La même sainte*).

Nous ne valons réellement que ce que nous valons devant Dieu (*St. François d'Assise*).

Un seul moment qui nous est accordé vaut autant que Dieu (*St. Bernardin de Sienne*).

Jamais un véritable obéissant ne s'est perdu (*St. François de Sales*).

Celui qui obéit à son confesseur se met en état de n'avoir point à rendre compte à Dieu de ce qu'il fait (*St. Philippe de Néri*).

Celui qui ne travaille point à sauver son âme est un fou (*Le même saint*).

Dans la guerre contre la chair, les vainqueurs sont les poltrons qui fuient les occasions (*Le même saint*).

C'est dans la patience qu'est la perfection du chrétien (*St. Jacques*).

Cette terre est un lieu de mérite, et par conséquent un lieu de souffrance.

Qui se résout à souffrir pour Dieu ne souffre plus (*Sainte Thérèse*).

Qui embrasse la croix ne la sent point; celui-là seul la sent qui la traîne par force (*La même sainte*).

La croix est le navire qui nous conduit au port.

Les travaux auxquels on s'applique pour Dieu, sont les pierres qui brillent le plus dans les couronnes des bienheureux.

Celui qui se confie en Dieu peut tout.

Qui aime Dieu trouve du plaisir même dans les peines.

Chacun doit vivre dans ce monde comme dans un désert, et comme s'il n'y avait que Dieu et lui.

Qui aime les biens de la terre ne deviendra jamais saint (*St. Philippe de Néri*).

Qui aime les richesses, devient leur esclave; qui les méprise devient maître de tout; car qui ne désire rien a tout.

Qui ne veut que ce que Dieu veut est toujours content, parce qu'il a toujours ce qu'il veut.

CHAPITRE XI.

RÉFLEXIONS PRATIQUES DE FOI POUR TIRER PROFIT DE TOUS LES OBJETS VISIBLES QUI SE PRÉSENTENT A NOUS.

Lorsque vous êtes dans votre chambre ou dans votre lit, pensez qu'un jour vous serez jugé par Jésus-Christ.

Quand vous voyez un mort qu'on porte au cimetière, pensez qu'un jour on doit en faire autant de vous.

Quand vous voyez la poudre d'un sablier qui s'écoule, songez qu'ainsi s'écoule votre vie et que vous avancez vers la mort.

Quand vous voyez quelque grand de la terre se glorifier de ses honneurs et de ses richesses, plaignez sa folie et dites : *Dieu me suffit.*

Quand vous voyez quelque tombeau riche et fastueux, dites : *Si cet homme est damné, à quoi lui servent ces marbres?*

Quand vous voyez un arbre sec et qui n'a point de sève et de vie, songez à l'état misérable d'une âme qui est privée de Dieu et qui est destinée à brûler dans l'enfer.

Quand vous voyez un coupable qui tremble devant son juge, songez à la terreur qu'éprouvera un pécheur lorsqu'il comparaîtra devant Jésus-Christ.

Quand vous entendez des coups de tonnerre qui vous font frémir, songez aux frémissements que les damnés éprouveront dans l'enfer lorsqu'ils entendront les sons terribles de la voix de Dieu qui les a condamnés.

Quand vous voyez la mer tranquille, songez à l'état d'une âme qui a la grâce; quand

vous la voyez agitée par la tempête, songez aux troubles d'une âme dans la disgrâce de Dieu ; quand vous voyez des fourneaux, songez que vos péchés ont mérité que vous brûliez éternellement dans les fourneaux de l'enfer.

Quand vous voyez le ciel étoilé, songez que si vous aimez Dieu en cette vie, vous jouirez un jour de sa vue au-dessus de cette voûte magnifique.

Quand vous voyez un jardin garni de fleurs, de belles campagnes, des rivages riants et gracieux, songez que Dieu prépare de tout autres délices à ceux qui savent l'aimer.

Quand vous voyez des ruisseaux qui descendent des monts et qui courent à la mer, songez à courir comme eux pour vous unir à Dieu.

Quand vous entendez des oiseaux chanter et louer ainsi Dieu à leur manière, louez-le comme eux par des actes d'amour.

Quand vous rencontrez quelque lieu où vous avez offensé Dieu, renouvelez votre repentir et votre résolution de l'aimer.

Quand vous voyez quelque chien, songez que cet animal se montre reconnaissant et fidèle pour quelques morceaux de pain qu'on lui donne, et formez le dessein d'être reconnaissant à Jésus-Christ qui se donne lui-même tout à vous.

Quand vous voyez la flamme d'un feu, désirez que votre cœur brûle ainsi d'amour pour Dieu.

Quand vous voyez une étable, une crèche, du foin, songez à l'Enfant Jésus qui naquit un jour dans une étable pour l'amour de vous, et fut placé sur du foin dans une crèche.

Quand vous passez dans un désert, rappelez-vous le voyage que fit Jésus dans son enfance, dans les déserts de l'Egypte.

Quand vous voyez des scies, des haches, des marteaux, des planches, songez que Jésus a travaillé dans sa jeunesse au métier de charpentier, dans la boutique de Nazareth.

Quand vous voyez des cordes, des épines, des clous, tâchez de vous figurer tout ce que Jésus-Christ a souffert pour vous dans sa passion.

Quand vous voyez des agneaux que l'on conduit à la boucherie, songez avec saint François que Jésus fut ainsi conduit innocent à la mort.

Quand vous voyez l'image de Jésus sur la croix, dites : *Vous êtes donc mort pour moi, ô mon Dieu!*

Quand vous voyez un autel, un calice, une chasuble ; ou bien lorsque dans les campagnes vous voyez du froment et des raisins, songez à l'amour que Jésus-Christ a montré pour nous en nous donnant le saint sacrement de l'eucharistie.

DERNIER CHAPITRE.

MANIÈRE ABRÉGÉE DE CONVERTIR UN PAÏEN A LA FOI CHRÉTIENNE.

Dialogue entre un prêtre catholique et un païen.

Le prêtre. Mon ami, de grâce, dites-moi, de quelle religion êtes-vous, et quel dieu vous adorez ?

Le païen. Je suis de la religion de mon pays. Cette religion, mes ancêtres l'ont professée, mes parents la professent, et je la professe aussi. J'adore les dieux qu'adorent mes compatriotes.

Le prêtre. Mais savez-vous bien que le salut ou la perte de nos âmes dépend de la vraie ou de la fausse religion que nous suivons ? Eh bien ! je suis prêtre catholique ; et parce que je désire votre bien, si vous le trouvez bon, je voudrais vous parler de la religion chrétienne, hors de laquelle personne ne peut se sauver pour l'autre vie.

Le païen. Avec grand plaisir : car depuis longtemps je cherche à avoir une connaissance parfaite de votre religion et des diverses autres religions suivies, dit-on, par différentes nations. Mais je n'ai rencontré personne qui m'ait montré d'une manière satisfaisante quel était le véritable culte ; plusieurs fois je me suis entretenu avec d'autres de votre loi, mais j'ai encore bien des difficultés qui m'embarrassent ; et si vous pouvez les résoudre, peut-être finirai-je par être des vôtres. Ainsi donc, dites tout sans nul détour et clairement.

Le prêtre. Puisque vous voulez tout savoir, je vous dirai tout. Premièrement, n'oubliez pas qu'il faut se persuader fermement qu'il est un Dieu, principe, créateur et conservateur de toutes choses, et ce point me paraît clair. Tout ce que nous voyons dans le monde, les hommes, les animaux, les mers, les montagnes, et mille autres objets sont, sans nul doute, des êtres créés dans le temps, qui tirent leur origine d'un premier principe ; car n'ayant pas toujours été, ils ne pouvaient pas se donner une existence qu'ils ne possédaient point d'abord, puisque rien ne produit rien. Il faut donc nécessairement qu'ils dérivent d'un autre principe, et que ce principe existe par lui-même de toute éternité indépendamment de toute autre cause ; car, si cette première cause efficiente existait autrement que par soi, elle ne serait ni premier principe, ni l'être créateur, mais simple créature, comme toutes les créatures. Etant même premier principe, il n'eût pas pu exister comme tel, s'il n'eût pas été éternel. L'éternité fait donc partie de son essence ; de fait, s'il y avait une époque, un point du temps où il n'eût pas existé, comment lui aurait-il été possible de se donner une existence qu'il n'avait pas ? Mais ce premier principe, cette cause créatrice, nous disons, nous chrétiens, que c'est Dieu qui, existant de lui-même, possède toutes les perfections imaginables à un degré infini, puisque ne dépendant d'aucun agent, rien ne pouvait limiter ses perfections. D'où il suit que nous devons croire que ce Dieu est infiniment sage, qu'il connaît toutes les choses passées, présentes et futures, dont l'existence est possible ; d'une puissance infinie, pouvant faire ce qu'il lui plaît ; d'une bonté infinie, et par conséquent d'une sainteté et d'une justice également infinies.

Le païen. Mais ne pourrait-on pas dire que les créatures qui sont et qui ont été ne doivent pas leur existence à un premier principe ; mais que de toute éternité elles se sont produites réciproquement? Par exemple, en parlant des hommes, ne pourrait-on pas soutenir qu'il y en a eu de toute éternité dans le monde, lesquels, de toute éternité, se seraient procréés l'un l'autre?

Le prêtre. Il ne saurait en être ainsi ; car, dans votre hypothèse, les hommes ne se seraient pas donné l'existence à eux-mêmes, mais l'auraient reçue l'un de l'autre. Or si l'un dépend de l'autre, quand même ces hommes auraient toujours existé dans le monde, et qu'ils auraient été infinis (ce qui est impossible), sans un premier principe, aucun d'eux ne saurait exister. Je m'explique par un exemple. S'il n'eût pas existé un premier homme, un second n'aurait pu être, ni un troisième, ni un quatrième, ainsi de suite. Or si toute cette multitude infinie d'hommes est absolument dépendante, et si aucun d'eux n'a pu se produire soi-même, il faut donc avouer qu'il y a un créateur, que ce créateur a toujours existé par lui-même, et qu'il a donné l'être à tous les hommes qui existent et qui ont existé ; autrement il n'y aurait aucun homme dans le monde. Il faut en dire autant de toutes les autres créatures.

Le païen. A la bonne heure! la conséquence est rigoureuse. J'ai ouï dire par plusieurs que toutes les créatures ont existé, ou ont été produites successivement, n'ayant de premier principe que la matière dont le monde, disent-ils, est composé ; laquelle matière, d'après eux, aurait existé de toute éternité.

Le prêtre. Ceux dont vous parlez, mon cher ami, s'appellent matérialistes. Mais leur système est trop choquant et trop absurde, pour faire quelque impression sur un esprit juste et logique comme le vôtre. Première absurdité : si toute chose est le produit de la matière éternelle, donc rien n'a été produit dans le monde. Car toute production par la matière s'opère par voie de mouvement ; mais si la matière était éternelle, éternel aussi aurait été le mouvement ; par conséquent, le mouvement d'une chose quelconque produite, homme, poisson, plante, aurait dû nécessairement procéder d'une éternité antécédente, ce qui n'est pas possible, l'éternité n'ayant pas d'antériorité ; d'où il suit que ce mouvement producteur ne serait jamais parvenu à donner l'existence à ceux des êtres que nous voyons. Donc, dans l'hypothèse que la matière fût éternelle, il n'y aurait ni hommes, ni animaux, ni plantes, ni rien de ce qui existe dans ce monde.

Le païen. Expliquez-moi cela, je vous prie, avec un peu plus de clarté?

Le prêtre. Je le veux bien. Si le monde éternel, ou la matière éternelle qui le compose, avait dû produire ce que nous voyons, rien n'aurait pu exister, parce que rien n'aurait pu être produit, sans supposer une infinité de productions et reproductions ; or ces reproductions à l'infini ne peuvent pas avoir eu lieu sans dériver d'un principe. Mais l'infini n'a pas de principe, et n'ayant pas de principe, il ne doit point avoir de terme ; cependant, en assignant un terme à toute chose produite, ce terme irait à l'infini. Ainsi donc, si les productions antécédentes étaient séparées par une distance infinie des productions présentes, elles n'auraient jamais rien pu produire elles-mêmes. Concluons donc que si toutes les choses avaient été produites par la matière éternelle, il n'y aurait ni hommes, ni animaux, ni rien enfin de ce que nous savons exister et avoir été produit dans le temps. D'ailleurs, en admettant une infinité de productions matérielles, dépendantes l'une de l'autre, on ne pourrait pas concevoir comment une chose aurait été produite, puisqu'en parcourant tous les siècles pour saisir son origine, nous n'en viendrions pas à bout, à moins de nous arrêter à un premier principe qui est précisément Dieu.

Le païen. Je comprends maintenant votre raisonnement, et je le fortifie d'une réflexion qui me vient : Si les hommes avaient été produits par la matière supposée éternelle, à travers une infinité de générations, il y aurait actuellement dans le monde un nombre infini d'hommes, car ces hommes descendant de l'éternité, leur nombre serait infini, étant qu'il en naît plus qu'il n'en meurt. Du moins les âmes qui sont immortelles seraient infinies. Mais à qui faire croire de si étrangères choses?

Le prêtre. Vous avez raison. Mais voici deux autres absurdités qui résulteraient de ce système extravagant plus grandes et plus palpables. D'abord il est évident que les hommes ont une âme et qu'ils sont doués de raison ; or comment des âmes qui pensent et qui parlent pourraient-elles venir de la matière qui est privée d'intelligence et de raison? Eh! comment la matière qui n'a point d'âme aurait-elle pu en donner une aux choses qu'elle a produites?

Le païen. C'est évident ; et puis l'autre absurdité?

Le prêtre. La voici, plus étonnante que la première. Si ce monde avait été enfanté par la matière, s'il existait par la vertu créatrice de cette matière, nous serions obligés de reconnaître que tout est produit et arrive par hasard, la matière étant privée d'âme et de compréhension. Toutefois nous voyons un ordre de choses dans le monde si beau et si invariable, qu'il n'a pu être créé et constitué que par une intelligence d'une sagesse infinie. Le soleil accomplit un cours diurne et annuel avec une admirable régularité, une ponctualité d'esclave ; les animaux reproduisent constamment leurs semblables, chacun dans son espèce ; les arbres donnent toujours les mêmes fruits aux mêmes saisons, sans variations sensibles. Comment croire que l'aveugle hasard, privé d'âme, a fondé ce monde merveilleux, et l'a maintenu dans un état si régulier? N'a-t-il pas toujours fallu, et ne faut-il pas toujours encore une intelligence

sublime pour produire et perpétuer de pareils miracles?

Le païen. Oui; mais les athées vous diraient que tout ce bel ordre que vous admirez est dans la nature même du monde.

Le prêtre. Mais, ou cette nature n'a pas d'intelligence, et je vous répète qu'une nature sans intelligence n'a pu produire le monde, dont la création et la conservation exigent une intelligence d'une force immense; ou elle en a une, et dans ce cas cette nature est Dieu qui a créé le monde et que nous adorons.

Le païen. C'est juste. Effectivement il est incroyable que l'homme, doué d'une âme et d'intelligence, soit l'effet du hasard, qui n'a ni l'une ni l'autre. On ne peut pas non plus admettre que cet univers, où règne un ordre si parfait, ait été formé et se conserve toujours par la puissance de ce même hasard qui n'a point d'âme. Il faut donc, de toute nécessité, que ce soit un principe d'une puissante intelligence qui ait créé l'homme et le monde. Mais il s'agit maintenant de nous autres païens. Nous professons, nous aussi, que les hommes et le monde, et tout ce que contient le monde, ont été créés par nos dieux, qui sont maîtres souverains de tout, et d'une sagesse et d'une puissance infinies. Pourquoi voudriez-vous donc qu'il n'y eût qu'un seul Dieu?

Le prêtre. De fait c'est là notre doctrine. Il ne peut y avoir plusieurs dieux qui soient de vrais dieux. J'espère vous le prouver jusqu'à l'évidence. Que signifie le mot ou la dénomination de Dieu? On désigne ainsi un être tel qu'on ne peut en imaginer de meilleur. Dieu doit donc être le Seigneur suprême de toute chose. Il doit être d'une sagesse infinie, d'une puissance infinie, et posséder à l'infini toutes les autres perfections imaginables. Or en supposant plusieurs dieux, ou ces dieux sont égaux, indépendants l'un de l'autre; ou parmi eux il en est un supérieur aux autres, indépendant, parfait au suprême degré, et alors les autres dieux dépendent de lui et sont par conséquent d'une perfection inférieure. Si nous les supposons tous égaux et indépendants, nous devons dire qu'aucun d'eux n'est vraiment Dieu, parce qu'aucun ne serait très-parfait, ainsi que Dieu doit l'être. Car, comme nous venons de l'observer, qui dit Dieu, dit un être d'une souveraine perfection et d'une excellence si grande qu'il n'est rien au delà. Si Dieu est un être souverain, il doit être seul et sans nul égal. Autrement, si vous admettez deux êtres souverains, aucun d'eux ne serait souverain, et partant nul ne serait Dieu. En outre Dieu est un bien tel qu'on ne peut rien s'imaginer au-dessus; il doit donc encore être unique, car, l'on pouvait se représenter un autre être égal à lui, on pourrait aussi se le figurer meilleur que lui, et qui seul pourrait dominer. Celui qui possède seul un royaume n'est-il pas plus puissant que s'il partageait son trône avec un autre? C'est ce qui faisait dire à Tertullien : *Si Dieu n'est pas seul et unique, il n'y a pas de Dieu; car pour qu'il soit vrai Dieu, il faut qu'il ne voie rien de plus grand sur sa tête; autrement il aurait tout au moins un rival, et dans ce cas il ne serait pas l'Etre souverain* (*Contra Marcionem, lib.* I, *c.* 3.)

De plus, s'il y avait plusieurs dieux aucun d'eux ne serait tout-puissant, parce que, si l'un d'eux voulait faire un acte libre, ou les autres pourraient l'en empêcher ou non : s'ils pouvaient l'en empêcher, il ne serait donc pas tout-puissant; s'ils ne pouvaient pas l'en empêcher, ceux-ci ne seraient pas non plus tout-puissants. Egalement aucun d'eux ne serait d'une sagesse infinie, et serait dépourvu de cette omniscience qui connaît tout, parce que si aucun de ces dieux ne pouvait cacher une chose quelconque, il ne serait donc pas tout-puissant; au contraire, s'il le pouvait, les autres ne posséderaient pas l'omniscience. Au reste cette vérité qu'il n'y a qu'un seul Dieu qui gouverne ce monde, ne ressort-elle pas de l'harmonie constante et uniforme qui règne entre tous les objets contenus dans l'univers? Ah! cette ravissante harmonie montre bien qu'il y a un seul maître, un seul régulateur qui dispose de tout. *Il ne saurait*, dit Lactance, *y avoir dans ce monde plusieurs maîtres qui le gouvernent, pas plus qu'il ne peut se trouver dans un vaisseau plusieurs pilotes, dans un royaume plusieurs rois, dans un corps plusieurs âmes, tant dans la nature tout converge à l'unité* (*Lib. de ira Dei, p.* 460).

Le païen. Il n'y a rien à dire à cela, et je suis moi-même une preuve évidente de ce que vous établissez avec tant de justesse. Lorsque j'ai recours au ciel pour en recevoir assistance dans mes peines, mes malheurs et mes dangers, ne sachant à quelle divinité m'adresser, j'ai invoqué toujours la plus puissante de toutes, celle qui possède le souverain domaine de toutes choses. Car il me paraissait inutile d'implorer tous ces dieux que nous adorons ici. Mais, pour en revenir à notre question, j'ai entendu dire que dans vos Ecritures on appelle dieux certains hommes.

Le prêtre. Cela est vrai, monsieur; on donne le titre de dieux à quelques hommes dans nos livres saints, non parce qu'ils sont de nature divine, mais parce qu'ils ont droit de vie et de mort sur les hommes, à raison de leur autorité de juges. Les prophètes encore s'appellent dieux, à cause de la connaissance qu'ils ont de l'avenir; les saints aussi sont qualifiés de dieux, parce que l'Esprit divin réside en eux et les fait participer de la nature divine, selon que l'écrit l'apôtre saint Pierre (II *Ep.*, I, 4).

Le païen. Tout cela est infiniment rationnel. Mais abordons maintenant la principale difficulté. Vous autres chrétiens, vous admettez trois personnes en Dieu, et par conséquent plusieurs dieux.

Le prêtre. Afin de vous répondre, je dois vous dire maintenant ce que je réservais pour un autre point de la discussion. Attention, s'il vous plaît. Notre foi nous enseigne à croire au mystère de la très-sainte Trinité, c'est-à-dire qu'il y a trois personnes en Dieu,

le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Le Père a engendré le Fils de toute éternité, et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Ces trois personnes sont toutes trois éternelles et également parfaites. Elles sont véritablement trois, mais ne faisant qu'un seul Dieu, parce qu'elles ne sont qu'une substance et qu'une seule essence. Chacune de ces personnes possède toutes les perfections qu'ont les autres ; néanmoins elles n'appartiennent pas à chacune de ces personnes, comme lui étant propres exclusivement : par exemple elles n'appartiennent pas au Père, comme Père, ni au Fils, comme Fils, mais elles sont le partage toutes de la nature divine. Ainsi donc, tout ce qu'il y a de perfections dans chacune des trois personnes a son origine dans la nature divine, et n'en est point distinct. Il est vrai que la qualité de père n'appartient pas au Fils, ni la qualité de fils au Père; mais ces qualités, ou comme on dit, ces *substances personnelles*, ne sont pas trois perfections distinctes, en tant qu'elles appartiendraient à chaque personne en particulier; mais elles sont toutes perfections de la nature divine, parce que toutes elles appartiennent à la même nature et essence divine. Ce qui fait écrire à saint Jean Damascène : *Tout ce que possède le Père, le Fils le possède aussi, avec cette exception, que le Fils est engendré. Et cette expression n'indique ni différence de nature, ni de dignité, mais un mode d'existence* (*Lib.* I *orthod. fidei cap.* 8).

Le païen. Je comprends; vous raisonnez parfaitement. Mais j'ai entendu dire que les manichéens admettent deux dieux, parce que, disent-ils, il doit y avoir autant de dieux qu'il y a de principes d'effets opposés. Or, comme dans le monde, il y a des choses bonnes, la vertu, les éléments, les animaux utiles, les aliments, etc.; et des choses malfaisantes, les tempêtes, les animaux féroces ou venimeux, et les vices surtout. Il suit de là qu'il faut reconnaître deux dieux, l'un bon, principe des biens; et l'autre mauvais, principe des maux. Qu'en dites-vous?

Le prêtre. Ce que j'en dis : je dis que c'est une vieille hérésie, toute vermoulue, répudiée par une foule de siècles, tombée en discrédit, dès sa naissance, et enfoncée aujourd'hui dans le plus complet oubli. Ecoutez comment elle fut confondue par les docteurs. Tous les effets dépendent d'un seul principe, Dieu. Il n'est rien parmi les choses physiques qui soit mauvais de sa nature. S'il en est qui nous soient nuisibles, comme les bêtes féroces ou venimeuses, elles ne laissent pas d'être bonnes en soi, étant les ministres de la justice divine, qui s'en sert pour châtier les pécheurs et les convertir, ou pour affliger les justes et leur faire acquérir de plus grands mérites.

Le païen. Mais les vices sont de vrais maux, comment Dieu peut-il être l'auteur du mal?

Le prêtre. En cela il faut remarquer que le mal de la faute ne vient d'aucune cause positive, mais de l'absence de rectitude. C'est pourquoi tout ce qui est péché ne vient pas de Dieu, mais des hommes qui sortent de la ligne du bien. Dieu permet seulement les péchés, et encore en vue d'un bien ; c'est qu'il ne veut pas priver l'homme de la liberté qu'il lui a concédée. Dieu retire donc un bien des divers maux qui nous affligent. Par exemple, dans la cruauté des tyrans, il y trouve la patience des martyrs ; dans les tentations du démon, le mérite des saints, à cause de la résistance qu'ils lui opposent.

Le païen. Je l'avoue, tout ce que vous me dites me paraît juste et certain.

Le prêtre. Je ne sais pas quels sont les dieux de votre pays, mais je sais que plusieurs idolâtres adorent comme dieux des hommes d'autrefois. Or comment des hommes, nés dans le temps, remplis de défauts et de misères, sujets à la mort qui les a immolés depuis longtemps, ont-ils pu devenir tout à coup des dieux tout-puissants et les maîtres suprêmes de l'univers ? Comment ceux qui n'existaient point à une époque, puis ont été créés, ont-ils pu devenir des créatures? Mais ceux qui adorent des démons sont bien plus insensés encore. Comment peut-on regarder comme dieux des esprits nuisibles, trompeurs, cruels, malheureux, ainsi que le sont les démons qui vivent au milieu des tourments? Mais les plus stupides de ces infortunés idolâtres sont ceux qui offrent leur encens à des animaux, à des créatures insensibles, comme le soleil, la lune, les éléments, les pierres. Mais laissez-moi terminer mon argument contre les polythéistes ou adorateurs de plusieurs dieux. S'ils disent que ces dieux sont tous égaux, tous suprêmes, tous indépendants, tous tout-puissants, tous omniscients, tous gouvernant ce monde, c'est une contradiction, parce que dans cette supposition aucun d'eux ne serait vraiment Dieu. D'autre part, s'ils professent qu'il n'y a qu'un seul Dieu, indépendant et très-parfait, et que les autres dieux lui soient inférieurs et dépendants de lui, ayant néanmoins beaucoup de perfections, mais pas au suprême degré, qui leur sont communiquées par leur dieu-chef, comme l'enseignaient les plus habiles des anciens philosophes, c'est notre doctrine à peu de chose près. Nous ne disons pas, il est vrai, que ces êtres inférieurs et subordonnés soient des dieux, mais nous les appelons *saints;* vivant encore sur la terre, ils furent fidèles à Dieu ; maintenant admis dans le ciel, ils jouissent de la béatitude éternelle, en proportion des mérites que chacun a acquis.

Le païen. Actuellement expliquez-moi ce qu'enseigne votre Eglise.

Le prêtre. Je ne romps pas la chaîne de mon argumentation, et je dis : s'il y a un Dieu, il doit y avoir une religion par laquelle Dieu veut que les hommes le connaissent, l'honorent et lui obéissent. Et parce qu'il les a créés libres et doués de raison, il veut qu'ils lui obéissent non par force, mais spontanément et par choix. Or, au milieu de toutes les religions qui sont sur la terre, pour savoir au juste quelle était la vraie, il a fallu qu'un Dieu nous la révélât lui-même, et qu'il

nous la fit connaître à des marques infaillibles ; autrement l'homme, surtout depuis la chute d'Adam, ainsi que je dirai bientôt, n'aurait pas pu la connaître et lui obéir comme Dieu l'exigeait. Et c'est cette révélation, avec ses preuves inattaquables, qui a été faite à notre Eglise chrétienne et catholique, laquelle enseigne qu'au commencement Dieu créa le ciel et la terre. Il créa le ciel avec les anges, qui sont de purs esprits. Une partie de ces intelligences sublimes se révoltèrent contre Dieu, par orgueil, et furent précipités dans l'enfer. Ce sont les démons qui par envie tentent les hommes et les portent à pécher, afin de les voir exclus du paradis et condamnés comme eux aux peines éternelles. Après avoir créé le ciel, Dieu créa le soleil, la lune, les étoiles, puis la terre, la mer, avec tous les animaux que contiennent ces deux éléments. Enfin il créa l'homme, et pour la propagation du genre humain il forma la femme, et la donna pour compagne à Adam. Voilà nos premiers parents dont nous descendons tous. Dans cet état de justice où fut créé l'homme, il ne devait point mourir, s'il eût été fidèle et soumis à Dieu ; de cette terre il aurait passé au ciel sans souffrir la mort. Mais l'homme pécha et déchut ainsi de cet état de bonheur et fut condamné à mourir.

Le païen. Et quel fut donc ce péché de l'homme?

Le prêtre. Le voici : Adam et Ève furent d'abord placés dans le paradis terrestre. Dieu leur donna pour se nourrir tous les fruits de ce délicieux jardin ; mais afin de mettre à l'épreuve leur obéissance, il leur défendit de manger du fruit d'un seul arbre, appelé l'arbre de la science du bien et du mal, sous peine de disgrâce et de mort. Mais eux, à l'encontre du précepte, mangèrent du fruit défendu, et dès lors en punition de leur coupable désobéissance, ils commencèrent à sentir tous les mouvements désordonnés de la concupiscence et à éprouver la révolte des sens contre la raison, comme ils s'étaient rebellés eux-mêmes contre Dieu. Alors ils se virent condamnés à mourir, furent chassés honteusement du paradis terrestre, et exclus du paradis céleste. Et comme un sujet félon et rebelle encourt la disgrâce de son prince pour lui et pour sa famille, de même tout le genre humain tomba dans la disgrâce de Dieu, par la funeste prévarication d'Adam, son chef. Voilà comment tous les hommes naissent ennemis de Dieu et enfants de colère

Le païen. Et un si grand désastre fut sans remède.

Le prêtre. Non ; Dieu lui-même le trouva ce remède et l'appliqua. Touché de compassion pour les hommes qui avaient eu le malheur de se perdre, quatre mille ans après la chute de leur premier père, il leur envoya son propre Fils, seconde personne de la très-sainte Trinité, ainsi que je vous l'ai expliqué tantôt, pour se faire homme comme eux et les racheter de la mort éternelle, leur ouvrir la porte du ciel, en souffrant et en mourant pour eux. Ce Fils adorable de Dieu vint sur la terre, se revêtir de chair humaine, dans le sein de Marie toujours vierge, sans aucune opération charnelle, prit le nom de Jésus, c'est-à-dire sauveur, souffrit et mourut en croix par la haine des Juifs, ressuscita trois jours après sa mort, monta au ciel, où il siége glorieux et égal à son Père. Il doit, à la fin du monde, descendre de ce séjour de gloire pour venir juger tous les hommes. Les élus monteront au ciel avec lui, et les pécheurs seront condamnés au feu éternel. Ainsi Jésus-Christ, par les mérites de sa passion nous a obtenu la grâce de Dieu, et nous a ouvert le paradis.

Le païen. Dites-moi maintenant quels sont donc ces préceptes et ces obligations extraordinaires qui vous sont imposées, à vous autres chrétiens, et qu'on dit au-dessus des forces humaines.

Le prêtre. Au-dessus des forces humaines ! Non, non, c'est un mensonge et une calomnie gratuite de la part de nos adversaires. Tous nos préceptes sont très-faciles à observer, avec la grâce puissante que Jésus-Christ nous a obtenue par les mérites infinis de sa passion. Notre loi est une loi d'amour. Toutes les obligations qu'elle nous prescrit peuvent se résumer en deux commandements généraux ; aimer Dieu plus que toutes choses, et le prochain comme soi-même. Puisque nous sommes obligés d'aimer Dieu par-dessus tout, la raison nous dit par conséquent de l'honorer par la vertu de religion, et d'accomplir les promesses que nous lui avons faites par vœu ; au contraire, elle nous défend de l'outrager par des blasphèmes et de faux jurements. Si nous devons aimer le prochain comme nous-mêmes, également la simple lumière naturelle nous enseigne à ne point lui souhaiter de mal, et surtout à ne point lui en faire, en lui enlevant la vie, l'honneur, la réputation et la fortune. Cela ne vous paraît-il pas souverainement juste et conforme à la raison ?

Le païen. Très-juste assurément. Mais votre religion défend d'avoir plusieurs femmes. Quel mal y a-t-il en cela ?

Le prêtre. J'ai évité de vous parler de ce précepte, de peur d'offenser votre modestie : mais, puisque vous prenez les avances, je dois vous répondre. Vous dites : Quel mal y a-t-il à avoir plusieurs femmes ? Un très-grand mal en vérité ; parce que la pluralité des femmes détruit la paix dans les familles, pour bien des raisons, mais principalement à cause de la jalousie, qui inévitablement régnerait toujours parmi elles. Et puisque nous en sommes là, sachez que la fornication est défendue même par la loi naturelle, parce que la nature pour la conservation du genre humain, n'exige pas seulement la procréation des enfants, mais encore une bonne et solide éducation, laquelle serait impossible avec la fornication. Mais tout acte vénérien qui ne tendrait point à la génération (je n'ai pas besoin de m'expliquer davantage) qui oserait contester qu'il est contraire au but principal de la nature? il est évident qu'en cette matière, tout acte entre homme et femme, hors le mariage, est défendu par la loi naturelle.

Le païen. Vous avez raison; cela est vrai. Apprenez-moi actuellement quelle récompense votre Dieu réserve à qui lui est fidèle, et quel châtiment à qui l'offense?

Le prêtre. La récompense que Dieu promet n'est point accordée dans cette vie-ci, mais dans l'autre, qui sera éternelle. Et cette récompense est grande au delà de toute compréhension; car ce sera la béatitude de Dieu lui-même. Au contraire, les châtiments dont sont menacés les pécheurs seront horribles. Les infortunés! ils seront éternellement condamnés à l'enfer; ils seront à tout jamais tourmentés par un feu actif et vivifiant et privés de la vue de Dieu.

Maintenant, qu'il y ait dans l'autre vie des récompenses et des peines réservées aux hommes après leur mort, c'est une vérité reconnue par les anciens philosophes, éclairés des seules lumières naturelles. La raison en est évidente. Nous voyons dans ce monde une foule de gens de bien, pauvres, malheureux, persécutés; d'autre part des gens de mal dans la prospérité, dans les honneurs et l'abondance. Donc, s'il y a un Dieu, comme on ne peut pas en douter, ce Dieu est juste; et alors, il faut nécessairement qu'il existe une autre vie où la vertu soit récompensée et le vice puni.

Le païen. Mais pourquoi ces récompenses et ces châtiments seront-ils éternels comme vous l'affirmez.

Le prêtre. Oui, éternels, parce que Dieu l'a ainsi révélé. Et la simple raison ne le dit-elle pas? Puisque notre âme est immortelle n'étant pas composée de parties matérielles, comme notre corps, mais pur esprit inaccessible à la corruption. Or si l'âme est immortelle et éternelle, éternelles doivent être aussi les récompenses et les peines qui l'attendent dans l'autre monde, selon qu'elle aura bien ou mal agi dans celui-ci. L'âme, en se séparant du corps, restera toujours dans le même état où elle se sera trouvée, lors de cette séparation inévitable; état de grâce, si l'homme meurt dans la grâce de Dieu; état de disgrâce, s'il a le malheur de mourir son ennemi. Cet état donc étant éternel, il faut que la récompense ou le châtiment le soit aussi.

Le païen. Donc, après la mort, l'âme seule aura à jouir ou à souffrir, et sera pour toujours séparée du corps?

Le prêtre. Non, le corps a été donné à l'âme pour être son compagnon. C'est pourquoi Dieu a réglé que l'âme seule, jusqu'au jugement universel demeurera dans l'état de gloire ou de souffrances, dans lequel l'aura établie le jugement particulier, et le corps dormira dans la poussière du tombeau. Mais au jour du jugement général, où tous les hommes seront jugés par Jésus-Christ, l'âme et le corps se réuniront par la puissance divine, et alors le corps participera aux jouissances ou aux douleurs de l'âme pendant toute l'éternité.

Le païen. Mais je sais que les Juifs et les mahométans et beaucoup d'autres que vous appelez hérétiques croient comme vous à un seul Dieu; ils affirment aussi qu'il y a un paradis et un enfer; pourquoi dites-vous que votre religion seule est la vraie, et que toutes les autres sont fausses?

Le prêtre. Que notre religion chrétienne et catholique soit la seule et vraie c'est ce que rendent palpable une foule de preuves que nous possédons. Le premier ordre de ces preuves se trouve dans les prophéties que renferment nos livres saints. Or ces prophéties avaient été faites longtemps avant les événements qu'elles annonçaient et se sont accomplies à point nommé. Les plus frappantes sont celles qui regardent la venue, la naissance, la passion et la mort de Jésus-Christ, notre Sauveur.

Nos autres preuves consistent dans les miracles opérés au su et au vu des ennemis de notre foi, et avec un tel éclat qu'il leur a été impossible de les contester. Mais ces miracles forment un témoignage authentique de la vérité de notre religion: car les véritables miracles sont l'œuvre de la puissance de Dieu, qui ne peut les faire qu'en faveur de la vraie religion; autrement, il faudrait lui imputer comme l'effet à sa cause, un culte faux. Les martyrs, immolés par myriades ne sont-ils pas aussi un argument invincible pour le christianisme? Parmi ces généreux athlètes, se trouvaient une foule de vierges faibles et timides, de jeunes enfants, qui certainement n'auraient pas pu résister aux plus cruels tourments imaginés par le génie infernal, si Dieu ne les eût soutenus de sa grâce toute-puissante. Je passe sous silence bien d'autres preuves, pour abréger cette discussion.

Le païen. Mais il n'y a que votre religion qui s'appuie sur de pareilles preuves?

Le prêtre. La religion catholique seule peut les opposer à ses adversaires. Ecoutez: La religion des Juifs fut vraie temporairement, c'est-à-dire tout le temps qui précéda la venue du Rédempteur; mais depuis qu'il a paru parmi nous, elle est fausse et erronée, parce qu'ils n'ont pas voulu croire à ce Rédempteur déjà venu, quoiqu'ils vissent, comme je viens de le dire, la vérification et l'accomplissement parfait de toutes les prophéties contenues dans les livres saints, lesquelles ils tiennent eux-mêmes pour authentiques, en ce qui concerne la naissance, la vie, la mort de Jésus-Christ, comme aussi celles qui leur annonçaient un châtiment exemplaire de la part de Dieu irrité de leur aveuglement obstiné; la destruction de leur temple et de leur royaume, la dispersion de leur nation jetée éparse sur toutes les plages de la terre. Or toutes ces prophéties ils les voient vérifiées avec une justesse frappante, et pourtant leur opiniâtreté persévère encore. Ils refusent de croire au Messie que leurs ancêtres ont fait mourir sur une croix, comme un malfaiteur, ainsi qu'ils l'affirment aujourd'hui. Quant à la religion mahométane, ce n'est pas une religion, mais un mélange monstrueux d'hébraïsme et de grossières erreurs inventées par Mahomet, qui ne fut qu'un brutal et ignorant soldat, un im-

pie audacieux. Cet homme, six siècles après l'établissement du christianisme, abjura la vraie religion, s'associa une tourbe de vils brigands, chassa de leurs trônes plusieurs rois, et vint à bout d'établir son abrutissante loi, à force de violences de toute espèce, et par la raison du sabre. Pour juger de l'impiété et de l'immortalité de cette religion, il suffit de savoir qu'elle promet à ses sectateurs la vengeance, le vol, l'assouvissement des plus sales voluptés. Le ciel qu'elle leur montre sera le règne éternel des plus révoltantes impuretés. Mais une pareille religion est faite, ce me semble, pour de stupides animaux, plutôt que pour des êtres doués de raison. Les religions enfin, ou pour parler plus juste, les sectes des hérétiques qui se croient encore chrétiennes, mais qui sont séparées de l'Eglise catholique, sont innombrables; et c'est à qui d'elles fourmillera le plus d'erreurs. Pour en découvrir la fausseté, il suffit de considérer une seule chose, à savoir, qu'elles ont toutes pris leur origine dans la religion catholique, qui sans nulle contestation est la première, et fut vraie à une époque, disent les dissidents. Or dans les divines Ecritures il est déclaré souvent, remarquez bien ceci, que la première Eglise fondée par Jésus-Christ et promulguée par ses disciples, sera toujours la colonne et la base de la vérité, et que Dieu ne l'abandonnera jamais: *L'Eglise du Dieu vivant est la colonne et l'invincible appui de la vérité* (I *Tim.* III, 13). *Le Seigneur dit: Simon, Simon..... J'ai prié pour vous, pour que votre foi ne faille pas* (*Luc*, XXII, 31 *et* 32). *Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (*Matth.*, XXVIII, 20).

Mais, ces Écritures, ces mêmes sectes hérétiques les tiennent pour vraies. Or s'il est incontestable que notre Eglise soit la première et qu'elle fut vraie autrefois, il faut nécessairement avouer qu'elle a été et sera toujours la seule véritable, et que les autres sectes qui se sont séparées d'elle sont erronées et fausses.

Le païen. Il est évident que les hérétiques admettent aussi les Ecritures que vous admettez, et que votre Eglise est plus ancienne que la leur. C'est un argument qui me paraît invincible; ils sont dans l'erreur. Mais, permettez moi de vous parler d'un autre système religieux professé par quelques Européens, qui prétendent qu'il suffit, pour se sauver, d'observer la loi naturelle, qui enseigne à adorer un seul Dieu rénumérateur de la vertu et vengeur du vice, et à ne pas souhaiter au prochain ce que nous ne voudrions pas pour nous-mêmes. Au reste, disent-ils, pourvu qu'on suive ces inspirations de la nature, on peut se sauver dans toutes les religions, chrétienne, juive ou celle qui vous plaira; et qu'il n'est pas nécessaire de croire tant d'articles de foi, ni d'observer tant de préceptes.

Le prêtre. Mais vous qui avez du bon sens, vous ne voyez pas combien est ridicule un pareil système? Parmi les articles de foi que notre Eglise nous ordonne de croire, il en est un qui nous apprend, à nous chrétiens, que Jésus-Christ est vrai Dieu: au contraire les Juifs le regardent comme un malfaiteur. Donc, de deux choses l'une, ou Jésus-Christ est vrai Dieu, ainsi que nous le croyons, et alors, comment Dieu peut-il permettre aux Juifs de le blasphémer, en en faisant un malfaiteur? ou, ce que croient les Juifs est vrai; mais Dieu peut-il voir avec plaisir que les chrétiens adorent un malfaiteur comme un Dieu? Ah! s'il en était ainsi, notre Dieu serait un Dieu bien absurde.

Le Païen. C'est juste. Mais j'ai entendu dire par d'autres que Dieu se contente d'être adoré dans telle ou telle religion, commandée par le prince ou bien par les magistrats sous lesquels l'on vit.

Le prêtre. Voilà encore un système, plus ridicule que le premier. Celui donc qui habite l'Italie où règne la religion catholique est tenu de croire que Jésus-Christ est vrai Dieu et vrai homme tout ensemble; que le même individu aille ensuite à Constantinople, où domine le mahométisme, il faudra qu'il croie que Jésus-Christ n'est qu'un homme, dont la personne n'a aucun caractère divin. Si vous habitiez Rome, vous devriez, avec un pareil système croire comme nous le croyons, nous autres chrétiens, que Jésus-Christ est dans la sainte eucharistie; allez ensuite à Londres, et ce ne sera plus qu'un morceau de pain ordinaire. De cette manière, le même homme dont l'existence sera un peu cosmopolite, aura à se faire une croyance particulière toutes les fois qu'il changera de domicile, de province, de royaume, si ces différentes localités ont différentes religions. Si ce système était vrai, Dieu ferait d'une fausseté manifeste un article de foi. Car si un symbole de foi était diamétralement opposé à un autre symbole de foi, l'un ou l'autre serait vrai, et pas tous deux ensemble.

Le païen. C'en est assez: Je suis convaincu. Réjouissez-vous; dès ce moment je vous appartiens. Je vois maintenant que de toutes les religions contraires à celle que je professe, nulle n'est la véritable, excepté la vôtre. Du moins est-elle la plus certaine, n'y aurait-il que cet avantage, quand il s'agit du salut éternel, c'est folie de ne vouloir pas embrasser le parti le plus sûr. Quant à la mienne, depuis longtemps je nourrissais bien des doutes. Je suis maintenant tout à fait persuadé qu'elle ne peut être vraie. Ce qui se passe parmi nos prêtres détermine encore ma conviction. Il y a dans leur doctrine tant de mobilité, tant de différence et de confusion, que l'un enseigne comme point capital ce que l'autre rejette comme absurde. Je vous remercie donc de m'avoir éclairé.

Le prêtre. Ah! ce n'est point moi qu'il faut remercier, mais le Dieu de toute bonté, qui veut vous sauver. C'est lui qui vous a éclairé de sa divine lumière; c'est sa grâce qui vous a porté à ouvrir les yeux à la vérité. Sans son assistance, mes paroles auraient retenti inutilement à vos oreilles.

Laissez-moi donc accomplir en vous l'œuvre de ce Maître adorable, en achevant de

vous instruire sur tout ce qui concerne notre sainte Religion ; puis je vous administrerai le Baptême ; par là vous deviendrez chrétien et enfant chéri de Dieu.

VIE DE BUTLER.

BUTLER (Charles), était né à Londres le 14 août 1750, d'une mère française. Un frère de son père, Alban-Butler, était un pieux et savant ecclésiastique, devenu célèbre par son excellent ouvrage des *Vies des Pères* que l'abbé Godescard a traduit en français. Charles fut élevé avec soin dans une école catholique à Hammersmith près Londres; de là on l'envoya sur le continent à Esquerchin, école dépendante du collége anglais de Douai; il termina ses études classiques à Douai même. De retour en Angleterre vers 1766, il se livra à l'étude du droit sous quelques jurisconsultes catholiques. En 1775 il commença à travailler pour lui-même et entra à Lincolns'inn ; mais ce ne fut qu'en 1791 que le barreau fut ouvert aux catholiques. En 1787 on forma un comité pour défendre les intérêts généraux des catholiques, et essayer de faire supprimer les lois portées contre eux. Butler en fut nommé secrétaire et y obtint une grande influence ; actif, remuant, instruit, il fit beaucoup de démarches auprès des ministres et du parlement. Malheureusement ce comité agit comme s'il eût été indépendant des évêques catholiques qu'il aurait dû consulter avant tout ; de là les fâcheuses divisions que l'on trouve racontées dans divers ouvrages. (Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le huitième siècle*, tome III, *p.* 61). Butler lui-même a parlé de ces démêlés dans ses *Mémoires des catholiques anglais*, où il dissimule un peu ses torts. Miller les a exposés quoiqu'avec trop de dureté, peut-être, dans ses *Mémoires supplémentaires*, Londres, 1820, in-8°. Butler fut pourtant un des membres du nouveau bureau catholique formé en 1803, et fit paraître en 1813 et en 1817 des adresses aux protestants anglais pour dissiper leurs préventions contre les catholiques. En 1825 sa vue s'affaiblissant, il cessa de s'occuper des affaires du barreau et mourut le 2 juin 1823 âgé de 82 ans. Ses principaux ouvrages sont : L'*Eglise romaine défendue contre les attaques du protestantisme*, dans une suite de lettres adressées à sir Robert Southey ; traduit de l'anglais par M. P... (Pelouze), et précédé de Considérations sur la chrétienté et le christianisme, par M. de Bonald, Paris, 1825, in-8°. Ce livre est dirigé contre l'ouvrage de Robert Southey, intitulé : *The Book of Church.—Horæ biblicæ*, ou *Recherches littéraires sur la Bible, son texte original, ses éditions et ses traductions les plus anciennes et les plus curieuses*; traduit de l'anglais, par Boulard, Paris, 1810, in-8°. —*Vies des Pères, des Martyrs, et autres principaux Saints :* supplément à l'ouvrage d'Alban Butler et Godescard ; traduit en partie de l'anglais de M. Charles Butler, et considérablement augmenté, Paris, 1824, in-8°. Ce volume est plus spécialement destiné à servir de supplément au Godescard, édition d'Aimé André et Ferra. *Horæ judicæ successivæ*, in-8° ; ce sont des documents sur les principaux codes et sur les recueils des lois ; *Abrégé des révolutions de l'empire d'Allemagne ; Vies abrégées de Bossuet, Fénélon, saint Vincent de Paul, Thomas a Kempis, de Rancé, Boudon, le chancelier de l'Hôpital, d'Aguesseau, Erasme, Grotius*, etc.; *Histoires des formulaires et des confessions de foi*. 1816. in-8°; *Mémoires historiques de l'Eglise de France*, 1817, in-8° : *Mémoires historiques des catholiques anglais*, 1819, 2 vol. in-8° ; *des mémoires historiques sur les jésuites*, etc. ; *Réminiscences*, 2 vol. in-8°; le premier volume contient une *lettre* sur l'auteur de *Junius ; Réponse à des observations contre la sanction du roi aux bills en faveur des catholiques ;* et *Essai pour prouver la soumission et la fidélité des catholiques à l'Etat, malgré leur attachement à l'autorité du pape*. Quelques ouvrages de jurisprudence, parmi lesquels une édition des commentaires de lord Coke sur le *Traité des mouvances des fiefs* de Thomas Littleton. Le travail de Butler sur ce commentaire est fort estimé et a eu sept éditions.

L'EGLISE ROMAINE

DÉFENDUE

CONTRE LES ATTAQUES DU PROTESTANTISME,

Dans une suite de lettres adressées à sir Robert Southey.

Préface.

L'ouvrage qu'on va lire porte en anglais le titre de : The Book of the roman catholich church, *titre qu'on n'aurait peut-être pas compris en France et auquel nous avons substitué celui de :* l'Eglise Romaine.

C'est l'ouvrage d'un catholique plein de zèle

et de lumière, d'une foi vive et d'une vaste science, déjà connu, du reste, par divers écrits qui jouissent en Angleterre d'une grande estime, même auprès des protestants, et où la connaissance des livres saints, des Pères, des conciles, l'étude approfondie de l'histoire ancienne et moderne, s'allient à une pureté remarquable de style et à une grande richesse d'imagination. Sir Charles Butler porte un beau nom; c'est le digne héritier de sir Alban Butler, dont la Vie des Saints *doit prendre place dans la bibliothèque de quiconque n'a point appris à rougir du Christ et de son Eglise.*

L'Eglise romaine *paraît avoir été composée à l'occasion du* Livre de l'Eglise *de sir Robert Southey, qui est à la fois poëte, historien, romancier et théologien: ouvrage qui fit beaucoup de bruit en Angleterre, mais dont le ton amer et railleur déplut même aux amis du poëte lauréat. Sir Robert Southey, s'abandonnant aux inspirations de cette muse mensongère qui revêt de si brillantes couleurs les fabuleuses aventures de Roderik, roi des Goths, a écrit un roman contre l'Eglise romaine: c'est ce roman que sir Charles Butler a réfuté avec une supériorité de talent qui a valu à son livre une sorte de succès populaire.*

Sans doute la France ne manque pas d'écrits éloquents où la foi catholique est défendue avec talent; toutefois dans un pays comme l'Angleterre, où règne le protestantisme, où la presse jouit d'une liberté illimitée, où le pouvoir religieux relève du pouvoir civil, la pensée et le langage plus indépendants ont dû imaginer quelques objections neuves, d'un ordre plus élevé, plus hardies, plus intimement liées aux formes d'un gouvernement que nous avons adopté nous-mêmes. Ainsi donc, ce ne sont pas ces vieux arguments des sophistes du Bas-Empire, renouvelés depuis par Voltaire et ses disciples, qu'il faut s'attendre à trouver réfutés dans l'ouvrage dont nous publions la traduction; rarement sir Robert Southey les appelle à son secours; il voulait être lu, il parlait à un peuple éclairé; ces arguments usés n'auraient produit aucun effet. Carlisle trouverait peut-être des admirateurs en France: en Angleterre, c'est de la pitié qu'il excite.

Laissant donc la plupart des dogmes de notre Eglise, dogmes qu'il reconnaît et admet comme nous, Southey a voulu attaquer notre foi, moins dans ses croyances révélées que dans ses pratiques: c'est moins le catholicisme dans son essence que dans son esprit et ses doctrines, qu'il cherche à combattre, et que sir Charles Butler s'attache à défendre, mais avec des armes bien différentes de celles de son adversaire. Sir Robert Southey, comme nous l'avons déjà remarqué, et quelques feuilles anglaises lui en ont fait un reproche, est amer, railleur, passionné; sir Charles Butler est doux, calme, poli: son langage est celui d'un homme qui défend la vérité. Avec quelle puissance de raisonnement il repousse ces imputations de cruauté de superstition, d'intolérance, d'obscurantisme (qu'on nous pardonne l'expression), que sir Robert Southey reproduit sous toutes les formes contre l'Eglise catholique! Jamais, nous le pensons, les questions de la vénération due aux saints, du culte des images, des investitures, de la réformation, n'avaient été traitées avec une bonne foi et des lumières semblables. Profondément versé dans les antiquités de l'Eglise d'Angleterre, il jette de vives clartés sur les causes de la mort de Thomas Becket; sur la conduite de saint Dunstan; sur la réformation opérée par Henri VIII; sur le règne d'Elisabeth, etc., etc.

Nous recommandons comme un modèle de discussion, le chapitre dans lequel sir Charles Butler traite de la puissance temporelle des papes: matière vaste et délicate, et où le savant écrivain a trouvé le moyen d'être neuf.

Le livre que nous offrons au public est un livre de bonne foi; nous apprenons qu'il a éclairé en Angleterre un grand nombre de protestants qui ne marchaient dans les ténèbres que parce qu'on ne leur avait peut-être pas montré la lumière: puisse notre traduction obtenir en France ce même triomphe, et notre travail sera trop payé.

LETTRES

ÉCRITES A SIR ROBERT SOUTHEY

PAR SIR CHARLES BUTLER.

Introduction.

Du style propre à la controverse. Symbole du pape Pie IV. Observations sur les articles de ce symbole qui sont exprimés en termes généraux. Application de ces observations à l'accusation du docteur Southey contre l'Eglise catholique romaine, dont il prétend que les doctrines sont corrompues.

Monsieur,

J'ai lu avec une grande attention votre Livre de l'Eglise, et je l'ai trouvé en beaucoup d'endroits offensant pour l'Eglise catholique romaine, et particulièrement pour les catholiques romains d'Angleterre : c'est

dans cette situation d'esprit que je vous adresse les lettres suivantes.

I. *Du style propre à la controverse.* — En 1634, le pape Urbain VIII envoya en Angleterre le père Jones, moine bénédictin, appelé en religion le père *Léandre*, qui devait procurer au saint-siége une connaissance exacte de la situation de l'Église établie, de la condition des catholiques en Angleterre, et des dispositions du gouvernement à leur égard. Sur chacun de ces chefs, le père Léandre fit son rapport à Sa Sainteté. A l'égard du premier, il s'exprimait ainsi : *L'Église protestante conserve l'apparence extérieure de la hiérarchie ecclésiastique, telle qu'elle existait pendant le règne de la religion catholique ; elle a ses archevêques, ses évêques, ses doyens, ses archidiacres, ses chapitres de chanoines dans les cathédrales des anciens siéges, et enfin de très-grands revenus. Elle conserve ses anciens édifices ; les noms de ses vieilles paroisses, ses prêtres et ses diacres, ainsi qu'un mode de conférer les ordres qui est, à beaucoup d'égards, conforme aux cérémonies prescrites par le pontifical romain. Cette Eglise a encore retenu les habits ecclésiastiques, la robe, la crosse pastorale et les chapes ; elle possède les temples, les églises paroissiales, les colléges anciens d'une structure magnifique ; et il est enjoint de les fréquenter. — Les protestants anglais admettent le plus grand nombre de nos articles de foi : tels sont ceux des sublimes mystères de la Trinité et de l'Incarnation ; ceux qui ont trait à la rédemption de l'homme et à l'expiation ; ils s'accordent sur presque tout ce qui a été décidé concernant la prédestination, la grâce, le libre arbitre, la nécessité et le mérite des bonnes œuvres, et sur les articles renfermés dans le symbole des apôtres, dans les symboles de Nicée et d'Athanase* (tels qu'ils sont exprimés dans la liturgie romaine), *et dans ceux des quatre premiers conciles généraux* (*Clarendon, papiers d'Etat, vol.* I, *pag.* 197).

Quand il existe de tels points de ressemblance dans les dogmes religieux des deux cultes, il devrait assurément y en avoir dans la charité évangélique des chrétiens des deux Eglises; il devrait se trouver de part et d'autre un égal désir de conciliation et de rapprochement, et des deux côtés surtout une égale répugnance à dire ou à écrire des choses faites pour s'offenser mutuellement. C'est dans cet esprit de charité que la controverse entre Limborch et Orobio, entre Bossuet et Claude a été conduite ; et l'on espère que l'on jugera que c'est encore dans ce même esprit qu'ont été écrites les pages qu'on va lire. Elles ont pour objet de répondre à quelques passages de votre Livre de l'Eglise, lequel contient des assertions inexactes, tant sur les croyances que sur la conduite des catholiques romains. Ces erreurs me paraissent tellement nombreuses, qu'elles rendent nécessaires, pour les exposer et les réfuter complétement, de vous suivre chapitre par chapitre. Cette tâche est ingrate ; mais je sens que je me dois à moi-même, que je dois à mes frères en religion, les catholiques romains, de l'entreprendre. Ce serait pour moi un indicible bonheur que de la remplir à leur satisfaction, et sans offenser les hommes intelligents et de bonne foi qui se trouvent parmi leurs adversaires. Ce que je crois vrai, je dois le dire ; mais j'espère le dire d'une manière qui montrera mon respect sincère pour ceux dont je contrarie les idées. Les expressions dures et outrageantes n'ont jamais servi les intérêts de la vérité et de la raison. Saint François de Sales a observé avec beaucoup de justesse qu'*un bon chrétien ne doit jamais se laisser surpasser par qui que ce soit en politesse.*

Dans cette première lettre, en forme d'introduction, j'insérerai le symbole de Pie IV comme une exposition authentique de la foi de l'Eglise catholique romaine. A ce sujet, j'entrerai dans quelques détails.

Voici l'ordre que je me suis tracé : Le nombre de mes lettres sera le même que celui des chapitres du Livre de l'Eglise; et dans chacune de ces lettres, je reprendrai ce que je croirai digne de blâme dans le chapitre correspondant. Comme le premier chapitre du Livre de l'Eglise ne donne lieu à aucune observation, ma première lettre contiendra quelques détails concernant la propagation de la religion catholique romaine dans le monde entier.

II. *Symbole de Pie IV.* — Ce symbole célèbre de la foi catholique, fut publié par Sa Sainteté en 1564, sous forme de bulle adressée à tous les fidèles en Jésus-Christ. Il fut admis immédiatement et universellement dans l'Eglise ; et, depuis cette époque, il a toujours été considéré, dans toutes les parties du monde, comme un sommaire exact et explicite de la foi catholique romaine. Les dissidents, lors de leur admission dans l'Eglise catholique, doivent le répéter publiquement et témoigner l'assentiment qu'ils y donnent, sans restriction ni distinction. Il est exprimé en ces termes :

Je crois en un Dieu, Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, toutes les choses visibles et invisibles ; et en un seul Seigneur Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, et né du Père avant tous les siècles; Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu de vrai Dieu, qui n'a pas été fait, mais engendré; qui n'a qu'une même substance que le Père, et par qui toutes choses ont été faites; qui est descendu des cieux pour nous, hommes misérables, et pour notre salut ; et ayant pris chair de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit, a été fait homme ; qui a été crucifié pour nous ; qui a souffert sous Ponce Pilate; qui a été mis dans le tombeau ; qui a ressuscité le troisième jour, selon les Écritures ; qui est monté au ciel; qui est assis à la droite du Père; qui viendra de nouveau, plein de gloire, pour juger les vivants et les morts, et dont le règne n'aura jamais de fin. Je crois au Saint-Esprit, qui est aussi le Seigneur, et qui donne la vie ; qui procède du Père et du Fils ; qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils; qui a parlé par les prophètes. Je crois en l'Eglise, qui est une,

sainte, catholique et apostolique. Je confesse un baptême pour la rémission des péchés, j'attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir. Ainsi soit-il.

III. *Observations sur ceux des articles de foi qui, dans le symbole du pape Pie IV, sont exprimés en termes généraux.* — Des détails minutieux sur ces articles s'écarteraient du plan de ces lettres. Qu'il me soit seulement permis d'observer que, dans toute discussion religieuse entre les protestants et les catholiques romains, on devrait s'astreindre rigoureusement à la règle suivante : *Aucune doctrine ne doit être attribuée aux catholiques romains, comme société, à moins qu'elle ne constitue un article de leur foi.*

Parmi les nombreuses *mésinterprétations* de leurs dogmes, dont les catholiques romains ont à se plaindre, aucune ne leur est plus sensible que celle qui tient à l'oubli de cette règle. Il est très-vrai que les catholiques romains considèrent comme immuables les doctrines de leur Eglise; et que c'est un dogme de leur croyance, que *telle a été leur foi, telle elle a dû être dès l'origine, telle elle est maintenant, et telle elle sera toujours :* MAIS CETTE PROPOSITION N'EMBRASSE QUE LES ARTICLES DE FOI ; et ils ne considèrent comme tel que ce qui est de révélation divine et enseigné par l'Eglise catholique romaine comme un article de foi révélé. Voilà ce que les catholiques romains voudraient que leurs adversaires ne perdissent pas de vue.

Quand quelqu'un de leurs adversaires trouve dans un écrivain catholique une proposition qu'il juge répréhensible, il devrait s'assurer si cette proposition constitue un article de foi, ou si elle n'est que l'opinion individuelle de l'écrivain. Dans ce dernier cas, le corps entier des catholiques n'en saurait être responsable : il faudrait donc s'abstenir d'accuser les catholiques en général.

On devrait, disons-nous, s'assurer s'il est question d'un article de foi; mais, dans ce cas-là même, serait-il nécessaire d'examiner si c'est le principe qu'on veut contester ou la conséquence que prétendent en déduire les catholiques? Ces deux objets sont bien différents, et ne devraient jamais être confondus. Est-il question du principe, il restera encore à examiner s'il a été décidé par l'Eglise que c'est un article de foi. Le moyen le plus sûr de s'en convaincre, serait de revoir le *catéchisme du concile de Trente.* Mais comme une lecture convenable de cet ouvrage exige une étude attentive, si l'on ne peut s'y livrer, qu'on lise *l'Exposition de la Foi,* par Bossuet; que l'on consulte *le Papiste mal jugé et bien jugé,* par M. Gother; ou au moins l'abrégé qu'a donné de ce livre M. Challoner : qu'on lise encore du même docteur Challoner, les *Trois examens sommaires de la foi et de la doctrine catholiques,* contenus dans trois sections dont il a fait précéder son *Jardin de l'Ame,* le livre de prières le plus répandu parmi les catholiques anglais. Par la lecture de ces ouvrages, on s'assurera si la doctrine imputée aux catholiques est explicitement ou substantiellement enseignée comme un article de foi. S'il en est ainsi, que nos adversaires prennent soin de noter le passage où ils déclarent reconnaître un dogme erroné, en citant exactement l'ouvrage, l'édition et la page où se trouve ce passage incriminé. Si ce passage existe en propres termes ou en substance, nous serons obligés de prouver que l'écrivain a erré, ou d'admettre que c'est là un article de notre croyance : nous pourrons alors en être, avec justice, responsables, ainsi que de toutes les conséquences qu'on en déduira raisonnablement. A l'égard de toutes autres opinions, quelque respectables que pussent être les écrivains qui les auraient émises, fussent-elles même de Pères de l'Eglise, ce ne seraient encore que des *opinions,* et *un catholique peut refuser d'y croire sans cesser d'être catholique.* Ne serait-ce pas un moyen court et libéral de mettre fin aux controverses entre les protestants et les catholiques, que d'obliger ceux qui imputent au corps de ceux-ci quelque dogme dangereux, à marquer dans le *catéchisme du concile de Trente* ou dans *l'un des ouvrages qui viennent d'être cités,* le passage où ce dogme est donné comme article de foi?

IV. *Application des principes qui précèdent à l'accusation de doctrine corrompue et de pratiques coupables, mises en avant, à diverses reprises contre la société des catholiques romains, en général, par l'auteur du* Livre de l'Eglise. — Je vous invite à donner votre attention à la règle que j'ai proposée, et ensuite à vous assurer si aucune des doctrines que vous avez attribuées aux catholiques romains, ou si la sanction d'aucune des pratiques coupables que vous leur reprochez, se trouvent dans le symbole de Pie IV, dans les actes ou le catéchisme du concile de Trente, dans quelqu'un des ouvrages dont j'ai fait mention, ou dans tout autre revêtu d'une autorité semblable. Si vous rencontrez cette approbation dans les actes du concile, dans son catéchisme ou dans quelqu'un des ouvrages que j'ai cités, les catholiques romains devront en accepter les conséquences; mais si vous n'y parvenez pas, vous serez bien le maître d'accuser ces doctrines et ceux qui les professent, dans les termes que vous jugerez convenables; mais vous n'aurez assurément pas le droit d'en faire un crime aux catholiques romains en général : il ne s'agira plus que de l'opinion ou du rêve d'un individu, dont la croyance n'a pas *pour base le symbole de la foi catholique.*

Si quelques-unes des doctrines ridicules, soutenues par des sectaires mentionnés dans un ouvrage qui ne vous est pas inconnu, *Les lettres de don Manuel Alvarez Espriella* (1),

(1) La liste qu'en donne Espriella est curieuse : « Arminiens, sociniens, baxtériens, presbytériens, nouveaux américains, sabelliens, luthériens, unitaires, millénariens, nécessariens, sublapsariens, supralapsariens, muggletoniens, antinomiens, hutchinsoniens, sandemoniens, baptistes, anabaptistes, pœdobaptistes, méthodistes, universalistes, calvinistes, matérialistes, destructionistes, brownistes, indépendants, protestants, huguenots, non-jureurs, sécédeurs, herbutteurs, dunkers, jumpers, quakers et

(sectaires qui tous en appellent aux saintes Ecritures, protestent contre le *papisme*, et doivent par conséquent, suivant le *catéchisme* publié par le savant évêque de Saint-David, être réputés protestants) étaient imputées par un catholique romain, à un chrétien de l'Eglise anglicane, comme dogmes de sa croyance religieuse; le protestant ne pourrait-il pas avec raison demander au catholique de lui montrer dans la Bible, ou au moins dans les trente-neuf articles, les homélies ou la liturgie réformée, la doctrine dont on accuserait sa croyance? Et si, sur ce point, les efforts du catholique étaient vains, le protestant ne serait-il pas à cet égard déchargé de toute responsabilité? Par parité de raisonnement, quand vous imputez aux catholiques romains des doctrines corrompues, ne sont-ils pas également justifiés d'avance, si vous ne pouvez, soit dans les actes du concile, soit dans quelques-uns des ouvrages auxquels je me suis référé, indiquer la doctrine qui fait le sujet de votre accusation?

Il en est de même à l'égard des pratiques religieuses que vous attribuez, dans une multitude de circonstances, aux catholiques romains quelquefois individuellement, mais plus souvent encore collectivement. Ne peut-on pas vous demander, avec raison, de prouver que les actes du concile, ou quelques-uns des ouvrages que j'ai invoqués, renferment des doctrines qui prescrivent, sanctionnent ou excusent les pratiques dont vous accusez les catholiques romains? Et si vous ne pouvez y trouver de telles doctrines, *ne vous croirez-vous pas obligé de rétracter l'accusation?*

Voici le terrain sur lequel je me place avec confiance: je reconnais que des catholiques individuellement ont soutenu des doctrines qu'on ne peut justifier, et ont été coupables de pratiques qui ne peuvent l'être davantage; mais j'insiste pour qu'on me produise le dogme, justement imputable au symbole de la foi catholique, sur lequel reposent ces doctrines, et s'appuient ces pratiques. J'affirme et je prouve, qu'on ne peut rien produire de semblable; et puisqu'on ne le peut pas, je réclame pour mon Eglise ce que vous réclamez pour la vôtre.

Ce que je viens de dire n'est-il pas suffisant pour répondre à toutes les accusations contenues dans le Livre de l'Eglise? J'admire la rare élégance, l'énergie du style et les beautés dont abonde cette composition; mais nulle part je n'y trouve une seule citation tirée d'aucun ouvrage ou d'aucun document *semblables à ceux dont j'ai fait mention*, dont on puisse inférer la prescription, la sanction ou l'excuse d'aucune doctrine corrompue, ou d'aucune pratique répréhensible dans notre Eglise. Tant qu'on ne me montrera pas un tel passage, on aura tout dit sur notre symbole et sur nos pratiques: nous-mêmes nous pourrions ici nous joindre à nos adversaires; mais toutes les accusations qui ne seront pas prouvées de la manière que j'ai dit,

Is but Leather and Prunella! (POPE.)

LETTRE PREMIÈRE.

Propagation de la religion catholique romaine.

Monsieur,

Le petit nombre de catholiques romains d'Angleterre, comparaison faite avec le reste de sa population, est souvent remarqué par les protestants, et les empêche d'envisager la propagation générale de la religion catholique romaine sur tout le monde habitable, et l'immense supériorité numérique des peuples de cette communion sur ceux de toute Eglise dissidente, ou même de toutes les Eglises dissidentes prises ensemble.

La religion catholique, dit le docteur Milner, *est encore la religion des Etats de l'Italie, de la plupart des cantons de la Suisse; c'est celle du Piémont, de la France, de l'Espagne, du Portugal et des îles de la Méditerranée; celle des trois quarts des Irlandais, et de la majeure partie des Pays-Bas, de la Pologne, de la Bohême, de l'Allemagne, de la Hongrie et des provinces voisines; dans les royaumes et les Etats où elle n'est pas dominante, ceux qui la pratiquent sont encore très-nombreux, comme en Hollande, en Russie, en Turquie, dans les Etats luthériens et calvinistes de l'Allemagne et de l'Angleterre. Il n'y a pas jusqu'en Suède et en Danemark, où l'on ne trouve plusieurs congrégations catholiques, avec leurs pasteurs respectifs. Le continent entier de l'Amérique du Sud, ce vaste continent habité par des millions d'Indiens convertis, ainsi que par beaucoup d'Espagnols et de Portugais, peut être considéré comme catholique.*

On doit en dire autant de l'empire du Mexique et des Etats environnants dans l'Amérique du Nord, en y comprenant la Californie, l'île de Cuba, de Saint-Domingue, etc., etc. Le Canada et la Louisiane sont presque entièrement catholiques; aux Etats-Unis la religion catholique est fortement protégée et se propage avec rapidité. Sans parler des îles de l'Afrique habitée par des catholiques, telles que Malte, Madère, les îles du Cap-Vert, les Canaries, les Açores, l'île Maurice, Gorée, etc.; *il y a de nombreuses Eglises catholiques, établies et organisées sous l'autorité de pasteurs, en Egypte, en Ethiopie, à Alger, à Tunis et dans les autres Etats barbaresques, sur la côte du nord, particulièrement à Angole et au Congo. Jusque sur la côte orientale, surtout dans le royaume de Zanguebar et au Monomotapa, on trouve en grand nombre des Eglises catholiques. Il y a beaucoup de prêtres catholiques, des évêques avec de nombreux troupeaux, dans la majeure partie de l'Asie. Tous les maronites du voisinage du mont Liban, avec leurs évêques, leurs prêtres et leurs moines, sont catholiques; beaucoup d'Arméniens, de Persans et d'autres peuplades des royaumes et des provinces envi-*

shakers, etc., etc., etc. » Précieuse nomenclature! Un tableau intéressant de beaucoup de ces sectaires a été donné dans *l'Histoire des sectes religieuses*, par M. Grégoire, 2 vol. in-8°, 1810. D'après ce dernier ouvrage, Espriella aurait pu donner beaucoup plus d'étendue à sa liste des protestants.

ronnantes, le sont aussi. Dans toutes les îles et tous les Etats où la puissance espagnole ou portugaise prévaut ou a prévalu, la plupart des habitants, et dans quelques-uns la totalité, ont été convertis. La population entière des îles Philippines, composée de deux millions d'âmes, est toute catholique. Le diocèse de Goa renferme 400,000 catholiques. Dans un document parlementaire, il a été établi récemment, qu'à Travancor et à Cochin, il y a un archevêché catholique avec deux évêchés; dont l'un comprend 35,000 communiants. Il existe des familles immenses de catholiques, avec leurs prêtres et leurs évêques, dans tous les royaumes et Etats au delà du Gange, particulièrement à Siam, à la Cochinchine, au Tonquin et dans les différentes provinces de l'empire chinois.

Telle est l'étendue du règne de la religion catholique. Vous en parlez, dans les dernières lignes de votre chapitre X, comme d'un prodigieux édifice d'imposture et de vices. *Est-il décent de faire usage d'un langage aussi insultant* quand il est question d'une masse semblable d'hommes professant le même culte et répandus sur une aussi vaste portion du globe?

Parmi ces nations qui ont embrassé le catholicisme, beaucoup sont composées, comme il faut que vous le reconnaissiez, d'hommes qui, depuis les plus hautes jusqu'aux dernières classes de la société, ont des vertus, des talents. Si la religion de cette grande portion de monde chrétien était réellement *le prodigieux édifice de l'imposture et des vices*, comme vous le dites, les portes de l'enfer, malgré la promesse solennelle du Fils de Dieu, n'auraient-elles pas prévalu contre son Eglise?

Je vous prie aussi de vouloir bien me dire quand *ce prodigieux édifice d'imposture et de vices* a été élevé? Vous n'ignorez pas, sans doute, que les époques dont le font dater plusieurs de vos écrivains, diffèrent entre elles, et que les unes contrarient les autres; ensorte que, lorsque *vous* parlerez de l'époque à laquelle vous vous serez arrêté, *moi* je produirai, au moins, une demi-douzaine d'écrivains réformés qui chacun citeront une époque différente.

Mais, écartant la considération de cette *diffusion* générale de la religion catholique romaine, et bornant ces observations aux catholiques romains sujets de Sa Majesté britannique, permettez-moi de vous faire observer que le nombre de ceux-ci surpasse celui des religionnaires dans chacune des autres croyances qui existent dans les Etats chrétiens de Sa Majesté. Certes, cela seul leur donnerait quelques droits à être traités avec le langage d'une controverse décente. Même en ne voyant ici que les catholiques anglais, dont je reconnais l'infériorité numérique, encore ces catholiques mériteraient-ils qu'on employât à leur égard les formes d'une polémique polie. Nous ne sommes pas le *vilia corpora*, auquel on doive appliquer ces expressions que les mœurs modernes ont bannies du langage habituel. *Quand je parle*, disait feu M. Wyndham, en présentant la pétition des catholiques romains en 1810, *de l'obscurité des catholiques romains d'Angleterre, je ne prétends pas qu'ils soient déchus des vertus et des dignités héréditaires; qu'ils ne fassent pas partie de cette classe qu'on doit appeler héréditaire, qu'ils ne soient plus les* ultimi Romanorum. (Vous le voyez, monsieur, ce grand homme regardait cette dénomination comme honorable.) *Je ne puis*, continuait-il, *contempler un spectacle plus noble et plus touchant que celui d'un ancien gentleman catholique romain au milieu de ses gens, exerçant les vertus de la bienfaisance, de l'humanité et de l'hospitalité. Si les catholiques romains sont obscurs, c'est parce qu'ils sont proscrits comme des étrangers dans l'Etat; parce que les portes de cette assemblée leur sont fermées, quand il y a sur nos siéges des personnes bien moins dignes qu'eux d'y figurer. Ont-ils jamais exercé ces viles manœuvres qui ont si bien réussi à un grand nombre pour arriver au pouvoir et aux places? Ont-ils jamais tenté d'obtenir leurs droits, ou par les clameurs ou par la bassesse? Au contraire, leur conduite a prouvé qu'aucun autre corps n'a de plus justes droits au respect et à l'admiration.* Voilà quel était le langage de l'un des hommes d'Etat les plus habiles, de l'un des érudits les plus estimables de notre temps: combien ce langage diffère du vôtre!

LETTRE II.

Premier établissement du christianisme.

Monsieur,

Nous savons que Jules-César conquit la Grande-Bretagne cinquante-quatre ans avant la naissance du Christ, et qu'elle fut envahie par les Saxons quatre cent cinquante-neuf ans après l'ère chrétienne. Il est probable que le christianisme s'était étendu sur quelques parties de l'Angleterre dans le siècle des apôtres. Nos ancêtres l'ont cru généralement; plusieurs d'entre eux ont appelé cette époque *la première des trois conversions de l'Angleterre* au christianisme. Le vénérable Bède nous apprend, ainsi que plusieurs de nos historiens des premiers âges, que vers la cent soixante-dixième année de l'ère chrétienne, le pape Eleuthérius, à la demande de Lucius, prince anglais, le troisième descendant de Caractacus, et particulièrement favorisé par les Romains, avait donné à deux prêtres, Fugatius et Damianus, la mission de prêcher l'Evangile aux Bretons. Voilà ce qu'on a appelé *la seconde des trois conversions de la Grande-Bretagne-au christianisme.* Le docteur Heylin (*Help to History, p.* 69) affirme que Lucius obtint qu'il fût érigé des siéges archiépiscopaux à York, Caërleon upon Usk, et à Londres, pour les parties du nord, du sud et de l'ouest de l'Angleterre; et qu'il y fût attribué des évêchés suffragants. Le témoignage conforme de Tertullien, Eusèbe et Théodoret, montre que le christianisme avait fait des progrès considérables dans l'île, particulièrement vers le sud. Ce qui le servit, ce fut l'extirpation du culte druidique, que les

armes romaines avaient fait reculer dans le pays de Galles. La persécution générale du christianisme, soufferte sous Dioclétien, atteignit d'une manière cruelle les chrétiens bretons. Saint Alban, Julius et Aaron de Caërleon souffrirent la mort en témoignage de la foi du Christ : le premier est désigné sous le nom de Proto-martyr de la Grande-Bretagne; sa mémoire a toujours été singulièrement vénérée par les catholiques d'Angleterre.

Il n'y a pas de doute qu'il existe beaucoup d'incertitude dans tout ce qui concerne les deux premières conversions de l'Angleterre. Mais la même incertitude n'existe-t-elle donc pas à l'égard de l'histoire sacrée ou profane des premiers âges de toutes les nations? Ceux qui ont lu les savantes et ingénieuses recherches de Fréret, de Sallier et de Beaufort, sur l'histoire des cinq premières centuries de Rome, doivent convenir que les récits populaires des deux premières conversions de l'Angleterre ont droit à tout autant de confiance que ce que racontent les historiens de Rome de la première période de son histoire; et que les documents sur lesquels reposent les premières conversions de l'Angleterre approchent davantage de la certitude historique que les premiers événements de Rome. Il semble difficile de nier que ces conversions ne favorisent la doctrine de l'Eglise catholique sur la suprématie spirituelle du pape et son droit de contrôle sur toutes les affaires spirituelles de l'Eglise de Jésus-Christ (1).

LETTRE III.

Les Anglo-Saxons

Monsieur,

Dans cette lettre je m'occuperai particulièrement, 1° de la conversion des Anglo-Saxons au christianisme; 2° de la conformité de la religion, des cérémonies religieuses et de la morale qui leur a été prêchée, avec ce qui nous est aujourd'hui enseigné par l'Eglise catholique romaine; 3° j'examinerai ensuite vos imputations contre le clergé anglo-saxon sur ses prétendues pratiques, sur l'ignorance et la crédulité du peuple; 4° la doctrine enseignée dans ses monastères, le tableau erroné qu'en ont fait deux éminents écrivains protestants; 5° et les miracles opérés dans l'Eglise catholique romaine.

Les Saxons vivaient entre l'Oder et l'Elbe; ils s'étendirent plus tard de l'Elbe à l'Ems, et se portèrent jusqu'à Francia et dans la Thuringe, au sud. Harderick fut le premier de leurs rois dont le nom nous soit connu; il régnait quatre-vingt-dix ans avant Jésus-Christ. Hengist, qui, avec son frère Horsia, envahit l'Angleterre en 434, ne fut que le quatorzième roi saxon après cet Harderick. Ces princes et leurs successeurs firent la conquête entière de l'Angleterre; ils extirpèrent l'idolâtrie païenne de l'ancienne Rome, y substituèrent dans toute l'île leurs propres superstitions, et refoulèrent vers le pays de Galles, l'Irlande et l'Ecosse, les Bretons, qui professaient le christianisme.

I. *Conversion des Anglo-Saxons au christianisme.* — L'histoire sacrée ne nous offre rien de plus édifiant que le récit de la conversion des Anglo-Saxons. *On l'a souvent remarqué, la religion chrétienne n'a pas dû sa naissance à l'ambition, elle n'a pas été propagée par le glaive; elle en a appelé avec douceur à la raison, au bon sens, à la vertu et à l'intérêt du genre humain, et elle s'est établie dans toutes les provinces de l'empire romain. Quand le torrent des barbares vint inonder l'Europe et détruire tous les arts et toutes les sciences, le christianisme périt dans le naufrage général. Bientôt cependant, dans quelques districts, il reprit son attitude douce et intéressante, et les barbares se soumirent à sa bénigne influence.*

Parmi les Anglo-Saxons, ses conquêtes sur le féroce et brutal paganisme, qui avilissait nos ancêtres, n'avaient pas encore commencé, que déjà la France et même l'Irlande avaient reconnu ses lois; mais cela fut opéré d'une manière digne de ses bienfaits et de sa pureté.

Il paraît que ce fut l'esprit de piété générale qui conduisit les missionnaires sur nos rivages; et l'excellence du système qu'ils vinrent propager, rendit leurs travaux heureux.

C'est avec de telles expressions que notre savant ami M. Sharon Turner, débute dans son récit de la propagation du christianisme parmi les Anglo-Saxons (*Turner, Histoire des Anglo-Saxons, deuxième édit., liv.* XIII, *chap.* 1).

Qu'il me soit permis de transcrire l'histoire succincte qu'a donnée le docteur Fletcher de cet événement (*Sermons du docteur Fletcher, sur des sujets variés de morale et de religion,* 2 *vol., pag.* 14). Je ne saurais moi-même rien dire de plus vrai; mon récit d'ailleurs ne pourrait que perdre sous le rapport de l'élégance. J'extrais ce passage de l'un des sermons qu'il adressait à sa congrégation, à Weston-underwood, Bucking-hamshire.

Il y a environ douze cents ans, plus de neuf siècles avant la naissance du protestantisme, qu'Augustin avec ses compagnons apporta la lumière de la foi dans cette île. Ils tenaient leur mission de la grande source de l'autorité spirituelle, la seule reconnue; et dans leur foi et leur communion, ils étaient unis avec toutes les communautés orthodoxes de l'univers chrétien. Leur foi, mes frères, était la même que la vôtre et la mienne en ce jour. C'étaient des hommes d'une haute vertu, qui non-seulement mettaient en pratique les préceptes, mais les conseils de l'Evangile; dédaignant toutes les jouissances terrestres, attentifs uniquement à leur salut et au salut de leur prochain. Quand ils n'étaient pas occupés des soins de leur mi-

(1) Cette lettre n'a été écrite qu'après avoir consulté toutes les autorités rassemblées à ce sujet dans le premier tome des *Annales Ecclesiæ anglicanæ, auctore R. Patre Michaele Alfordo, alias Griffith, Anglo, sociotatis Jesu theologo;* en quatre gros volumes in-folio. Les extraits d'auteurs anciens originaux qu'il a faits, sont si nombreux et si étendus, qu'il ne laisse presque rien à désirer au lecteur. On a aussi lu avec une grande attention les six premiers chapitres du *Traité des trois conversions de l'Eglise d'Angleterre*, par le père Person; ouvrage savant, devenu aujourd'hui extrêmement rare.

nistère, ils se livraient à la prière, aux veilles, à la pénitence, à la mortification. Leur conduite dans leur ministère sacré était celle qui sied à des apôtres, à des hommes qui avaient reçu du ciel la mission de transmettre les bienfaits de l'Evangile aux nations idolâtres. Ils prêchaient et ils agissaient comme avaient fait jadis les premiers envoyés de Jésus-Christ. Brûlant de l'amour de Dieu, et plein de charité envers leurs semblables, ils joignaient à l'ardeur du zèle l'onction de la bienveillance. Ils faisaient des prosélytes, mais c'était par l'éloquence de la vérité, aidée de l'éloquence de la douceur, de l'humilité et de la piété; vérifiant ainsi, dans toute la suite de leur conduite, cet adage du prophète : Qu'ils sont aimables sur les montagnes, les pas de ceux qui apportent d'heureuses nouvelles!

Aussi le ciel ne refusa-t-il pas son approbation aux efforts de leur charité. Non-seulement les historiens contemporains attestent, mais plusieurs écrivains protestants reconnaissent que Dieu les récompensa par le don des miracles. Il n'est pas jusqu'au plus cruel ennemi de tout ce qui porte le nom de catholique, le martyrologue de Fox, *qui n'admette ce fait, fait qui confirme à la fois la sainteté de la vie de ces apôtres, la légitimité de leur mission, et, par une conséquence d'une évidence logique, la vérité de la religion qu'ils travaillaient à établir.* Le roi, *dit Fox*, prit en considération la pureté de leur vie, et fut touché des miracles qu'ils opéraient par la permission divine (*Acts and monuments, col.* 2).

Conduits ainsi par la main de Dieu, dans leurs travaux apostoliques, et aidés de son esprit, il est facile d'imaginer quels durent être les fruits et les effets *qui en résultèrent. Ces fruits et ces effets furent frappants; tels précisément qu'un pareil zèle est capable d'en produire, quand il est béni par le ciel. Un peuple jusqu'alors grossier, barbare et immoral, fut tout à coup changé en une nation douce, bienveillante, humaine et pieuse.*

Un lecteur anglais doit trouver du plaisir à ces récits de la conversion de nos ancêtres anglo-saxons. Quatre-vingt-deux ans après l'arrivée de saint Augustin, la douce, sainte et bienveillante religion qu'il avait prêchée, était répandue dans toutes les parties de l'Angleterre anglo-saxonne.

Dans la suite du temps, les Anglo-Saxons eux-mêmes devinrent missionnaires; et avec un zèle et une prudence aussi édifiante et toute semblable à celle par laquelle les premiers apôtres s'étaient distingués, ils portèrent la foi du Christ chez beaucoup de nations étrangères, alors plongées dans l'idolâtrie. En moins d'une année, après la mort de saint Augustin, ceux qu'il avait convertis prêchaient cette foi sur les rives de l'Oder, du Rhin et du Danube. Saint Wilfrid porta l'Evangile en Friedlande; saint Willibrod chez les Frisons; saint Boniface chez les Germains du centre et du sud; saint Willihad le prêcha aux Germains du nord; ses disciples aux Danois; saint Sigifred aux Suédois; et Haco, le roi de Norwége, fut aidé par des missionnaires anglo-saxons, dans la conversion de ses sujets. Un grand nombre de ces hommes apostoliques souffrirent le martyre dans l'exercice de leurs pieux travaux. Dans toutes ces missions, l'apôtre, soit à l'origine de son entreprise, ou subséquemment, était investi par le siége de Rome, de pouvoirs suffisants pour sa prédication (*Voyez les Antiquités de l'Eglise anglo-saxonne, du docteur Lingard, chap.* XIII).

Le tableau des arts et de la littérature des Anglo-Saxons serait étranger à mon objet : j'invite tous les lecteurs de ces lettres, à rechercher ce qui a été dit sur ce sujet intéressant par le docteur Lingard. Ils avoueront que les Anglo-Saxons, dans les sciences les plus sublimes, avaient fait plus de progrès qu'on en aurait pu attendre, ainsi que dans beaucoup d'arts d'utilité et d'agrément, et dans toutes les autres branches de connaissances qui peuvent contribuer au bien de l'humanité (*Ibid., chap.* X) (1).

II. *Conformité de la religion prêchée aux Anglo-Saxons et de celle actuellement enseignée par l'Eglise catholique romaine.* — La religion d'une nation peut être considérée sous les rapports du symbole, des cérémonies et de la morale.

1° *Le symbole des apôtres* fut enseigné par les Anglo-Saxons, *tel qu'il nous est actuellement enseigné.* Combien il se trouve, dans ce vénérable document, d'articles de *leur* foi et de la *nôtre!* Les doctrines de nos ancêtres anglo-saxons, sur la suprématie spirituelle du pape, la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, les sept sacrements, l'invocation de la Vierge Marie et des autres saints, ainsi que sur l'efficacité des prières pour les morts, étaient en tout semblables aux nôtres. Sans entrer dans aucune exposition ou discussion de leur symbole, qu'il nous soit permis de renvoyer nos lecteurs à ce qui a été écrit sur ce sujet par le docteur Lingard, dans ses Antiquités de l'Eglise anglo-saxonne (*c.* 6, 7, 8, 9), et par M. Manning, dans son ouvrage intitulé *Conversion et Réformation de l'Angleterre comparées* (*Second dialogue,* VIII, 7, 8, 9).

2° Nous nous référons au premier de ces auteurs pour la preuve incontestable qu'il n'y a aucune différence importante entre les pratiques religieuses des Anglo-Saxons, et celles qui ont lieu maintenant dans l'Eglise catholique romaine; et pour montrer que, sur des points qui en comparaison, sont indifférents, il y a aussi peu de variation entre elles qu'on en doit attendre du changement naturel dans tout ce qui est d'institution humaine. *La plupart des protestants* (mais trop souvent avec un langage d'incrimination) *admettent ce fait :* « *Qu'est-ce que,* dit le docteur Humphreys (2), *Grégoire et Augustin*

(1) C'est avec le plus grand plaisir que je renvoie aux ouvrages du docteur Lingard et à ceux de M. Sharon Turner, à cause des autorités qu'ils nous citent toujours.

(2) *Jésuitisme,* page 2. — On pourrait facilement multiplier les citations à cet égard, tirées des ouvrages des théologiens éminents parmi les protestants. Il y en a eu beaucoup de recueillies par le P. Person, dans son livre

ont apporté en Angleterre? Le purgatoire, l'offrande des sacrifices efficaces, les prières pour les morts, les reliques, la transsubstantiation, etc., etc., et tout le reste de ces amas confus de superstitions papistes. »

3° La *morale* enseignée par les missionnaires apostoliques à leurs troupeaux anglo-saxons, était celle de l'Evangile. Je le demande à tout protestant de bonne foi, les écrits du vénérable Bède ne prouvent-ils pas mon assertion? et ne puis-je pas en appeler en toute confiance, à quiconque connaît ces écrits, et prier qu'on me dise si l'Evangile inculque un seul devoir, ou recommande une seule pratique, qui ne paraissent pas avoir été inculqués ou recommandés par les apôtres des Anglo-Saxons et leurs successeurs?

Presque tous les passages du Livre de l'Eglise, dans le chapitre qui nous occupe, touchant la conversion des Anglo-Saxons par saint Augustin, seront lus avec plaisir par les catholiques romains; mais le passage suivant doit exciter chez eux de l'étonnement et du chagrin. Vous parlez d'une vision qu'eut Laurentius, l'un des missionnaires: *Cette vision*, dites-vous, *était ou un miracle, ou une fraude, ou une fable; il y a beaucoup de choses semblables dans l'histoire de l'Eglise anglo-saxonne, comme dans celle de toutes les Eglises de Rome; et l'on doit se rappeler que quand de pareils récits ne sont que de pures fables, ils ont pour la plupart été imaginés dans l'intention de servir les intérêts de l'Eglise romaine, et répandus, non pas comme de simples fictions, mais comme des impostures, et dans un esprit de fraude. La légende dont on parle ici, est*, ajoutez-vous, *probablement une fraude pieuse. Le clergé de ce siècle pensa qu'il était permis d'abuser de l'ignorance et de la crédulité d'un peuple barbare, pourvu que, par de semblables moyens, il pût favoriser l'œuvre de sa conversion, ou l'engager, lorsqu'il serait converti, à mener une vie plus religieuse; mais que ce clergé ait eu ou non cette pensée, toujours est-il certain qu'il en agit ainsi; il n'est pas moins certain qu'un système qui permettait les fraudes pieuses, devait ouvrir la porte aux abus les plus impies.* Dans le chapitre suivant, vous ajoutez: *Les missionnaires furent peu scrupuleux sur le choix des moyens qu'ils employèrent, parce qu'ils étaient persuadés que tous les moyens étaient justifiables, s'ils pouvaient amener des résultats salutaires.*

C'est ici particulièrement que nous déplorons le plan que vous vous êtes fait de tenir cachées à vos lecteurs les autorités sur lesquelles doivent s'appuyer vos assertions. *Vous étiez dans l'obligation* d'apporter une preuve authentique que le clergé anglo-saxon avait enseigné ou pratiqué des fraudes telles que vous les avez décrites; pour soutenir une pareille accusation, il *fallait produire des preuves assez nombreuses* afin de pouvoir raisonnablement attribuer une telle conduite au corps entier du clergé anglo-saxon, et *démontrer* qu'il avait agi dans ces occasions, non pas seulement en conséquence de la faiblesse générale ou de la dépravation de la nature humaine, mais d'après l'*impulsion* ou la *sanction* de son Eglise et de ses doctrines.

Vous n'avez rien produit de semblable: tout ce que vous avez avancé n'est donc qu'une simple accusation. Pour la contredire, je transcrirai ici un passage tiré d'une des *lettres de feu M. Alban Butler, à M. Archibald Bower*, l'auteur de l'*Histoire des papes.* — *Il est injuste*, dit ce savant homme, *d'accuser les papes ou l'Eglise catholique d'avoir soutenu* sciemment *de fausses légendes; tandis que tous* les théologiens de cette communion condamnent unanimement de telles inventions, *comme des mensonges et des péchés odieux; tandis que les conciles, les papes et les évêques, ont dans tous les temps exprimé la plus grande horreur de telles pratiques, que nul motif, qu'aucune circonstance ne peut autoriser, et qui, en matière de religion, sont toujours blâmables. Les auteurs de ces fraudes, lorsqu'ils ont été découverts, ont toujours été punis avec la plus grande sévérité.*

L'Eglise a toujours condamné avec la plus grande sévérité toute espèce de fausseté (1).

III. *Doctrine enseignée dans les monastères. Tableau erroné qu'en ont fait deux écrivains protestants.* — Si nous ajoutons foi au docteur Robertson: *Au lieu d'aspirer à la vertu et à la sainteté, qui seules peuvent rendre les hommes agréables à Dieu, le clergé s'était imaginé qu'il pouvait satisfaire à tous ses devoirs, par une scrupuleuse observance des cérémonies extérieures. La religion, suivant l'idée qu'il s'en était faite, était là tout entière; et les rites au moyen desquels il se persuadait gagner la faveur du ciel, étaient tels qu'on devait les attendre de la rudesse des temps dans lesquels ils avaient été imaginés et mis en pratique. C'étaient des rites ou insignifiants, au point d'être absolument indignes de l'Etre en l'honneur duquel on les avait consacrés; ou tellement absurdes, qu'ils faisaient honte à la raison et à l'humanité. Toutes les maximes religieuses et les pratiques des siècles d'obscurité*, continue l'historiographe du roi, dans une note sur ce passage, *en sont la preuve. Je produirai un témoignage remarquable à l'appui de ce que j'avance, tiré d'un auteur canonisé par l'Eglise de Rome, saint Eloi, ou Eligius, évêque de Noyon, qui*

des *Trois conversions de l'Angleterre*, part. prem., c. 9, 10; et dans celui de Brerely, intitulé: *Apologie des protestants pour l'Eglise romaine*, tract. 2, § 1.

(1) Des passages semblables peuvent se trouver dans les écrits de tous les controversistes de l'Eglise catholique romaine. Nous préférons ceux que nous offrons à nos lecteurs, à cause de l'érudition et de la modération reconnues de M. Alban Butler, de la grande estime qu'ont pour ses écrits les catholiques romains de tous les pays, et du respect que lui ont témoigné plusieurs théologiens protestants du nôtre, tels que le docteur Lowth, le docteur Keanicot, le docteur Pearce, et le docteur Lort; et encore, parce que M. Alban Butler est l'auteur des Vies des saints, ouvrage d'une érudition et d'une piété peu communes, et universellement admiré. Il en a paru des traductions en français, en italien et en espagnol. Il y en a actuellement sous presse une traduction italienne.

vivait dans le septième siècle : « Un bon chrétien est celui qui vient fréquemment à l'église; qui présente l'oblation offerte à Dieu sur l'autel ; qui ne touche pas aux fruits de son industrie avant d'en avoir consacré une portion à la Divinité; qui, à l'approche des saintes solennités, vit chastement, même avec son épouse, pendant plusieurs jours de suite, afin de pouvoir s'approcher de l'autel du Seigneur avec une conscience pure; et qui enfin sait réciter le symbole et l'oraison dominicale. Rachetez donc vos âmes de la damnation, tandis que vous en avez les moyens; offrez des présents et des dîmes au clergé ; venez plus fréquemment à l'église ; implorez humblement la protection des saints ; car si vous observez toutes ces choses, vous pourrez vous présenter un jour avec assurance au tribunal de la justice éternelle, et dire, Donnez-nous, ô Seigneur ! car nous vous avons donné (Dacherii Spicilegium veter. script., v. 11, p. 94). » Le savant et judicieux traducteur de l'Histoire ecclésiastique du docteur Mosheim, aux notes additionnelles duquel j'ai emprunté ce passage, ajoute une réflexion bien juste : « Nous trouvons ici une description très-étendue du bon chrétien, dans laquelle il n'est pas fait la plus petite mention de l'amour de Dieu, de la résignation à sa volonté, de l'obéissance à ses lois, ou de la justice, de la charité et de l'amour envers le prochain (Mos. eccles. Hist., v. 1, p. 324). »

On ne pourrait s'imaginer une accusation plus directe ni plus grave contre le clergé du moyen âge, lequel aurait enseigné un système de moral faux et dépravé. Quelle ne sera donc pas la surprise du lecteur, quand, recourant à l'ouvrage savant de M. Lingard, Antiquités de l'Eglise anglo-saxonne (*pag.* 91, *note B*), il verra que rien de semblable ne se trouve dans saint Eloi ? *Depuis cette époque*, dit M. Lingard, en parlant de la publication de l'histoire du docteur Robertson, *cette citation tirée des écrits de saint Eloi ou saint Eligius, n'a point été oubliée dans les invectives qui ont été publiées contre le clergé des premiers siècles; et la définition du bon chrétien a été répétée et a fait mille fois écho, grâce à la crédulité de certains écrivains et de certains lecteurs. Puis-je espérer d'échapper à l'imputation de septicisme, quand j'avouerai que j'ai toujours été porté à me défier de cette armée de témoins et de leurs citations? J'ai enfin résolu de consulter le document original; et mes soupçons n'ont pas été trompés. J'ai découvert que l'évêque de Noyon a été lâchement calomnié ; et qu'en place de sa vraie doctrine, un extrait travesti en a été offert au public. Il exige bien à la vérité que le bon chrétien paye ce qui est dû à l'Eglise; mais il exige aussi qu'il conserve la paix avec le prochain ; qu'il pardonne à ses ennemis ; qu'il aime le genre humain comme lui-même; qu'il observe les préceptes du décalogue ; et qu'il remplisse fidèlement les engagements contractés à son baptême.*

On peut consulter le texte de l'évêque. (*Dach. Spicil.*, *tom. V*, *p.* 213). Voici la traduction qu'en a faite M. Lingard ; *Il ne vous suffit donc pas, mes très-chers chrétiens, d'avoir reçu ce nom, si vous ne faites des œuvres chrétiennes. Car il ne sert d'être qualifiés de chrétien, qu'à celui qui a toujours présents à l'esprit les préceptes du Christ, et qui les met en pratique ; tel est celui qui ne vole point, qui ne porte pas de faux témoignage, qui ne ment pas, ni ne se parjure, qui ne commet pas le péché d'adultère, qui ne hait personne, mais qui aime chacun comme soi-même; qui ne rend pas à ses ennemis le mal pour le mal, mais prie plutôt Dieu pour eux; qui ne querelle point, mais qui ramène les querelleurs à la paix (Sermo Lupi episc., ap-Whil., p. 487). Je Joindrai ici*, continue M. Lingard, *à cause de ses points nombreux de ressemblance, une autre définition du bon chrétien, tirée d'un prélat anglo-saxon, Wulstan, archevêque d'York : « Confessons la vraie foi, et aimons Dieu de toute notre âme et de toutes nos forces ; et observons soigneusement tous ses commandements, et donnons à Dieu cette partie (de notre substance) que par sa grâce nous pouvons donner ; et désirons sincèrement d'éviter le mal : agissons à l'égard des autres avec justice, c'est-à-dire comportons-nous envers eux comme nous voudrions qu'ils se comportassent envers nous. Celui qui observe ceci est un bon chrétien. »*

Voilà quelle était la doctrine enseignée dans les monastères. Ne peut-on pas avec confiance demander si ce n'est pas là la morale de l'Evangile ? Si on peut citer de plus pures leçons ? et si les institutions où elle était enseignée, et sans lesquelles elle ne pouvait être enseignée, n'étaient pas, malgré toutes les imperfections qui leur ont été justement ou injustement imputées, éminemment utiles à la communauté ?

IV. *Miracles opérés par les missionnaires anglo-saxons.* — Dans cette partie, comme dans plusieurs autres de votre ouvrage, vous traitez les miracles opérés par des membres de l'Eglise catholique romaine, avec mépris et ridicule ; ce n'est pas ici le lieu de discuter, dans toute l'étendue qui lui conviendrait, cette matière importante. Je me bornerai donc à vous offrir : 1° une courte exposition de la doctrine catholique romaine à cet égard; 2° quelques remarques suggérées par les arguments contradictoires du docteur Middleton et de ses adversaires, dans la controverse sur les miracles, qui eut lieu vers le milieu du siècle dernier ; 3° et des observations générales sur la foi qu'on peut ajouter aux miracles qu'on dit avoir été opérés dans l'Eglise catholique romaine, pendant le moyen âge.

1° On sait que les catholiques romains, se reposant avec une entière confiance sur les promesses de Jésus-Christ, croient que *le pouvoir de faire des miracles fut accordé par le Christ à son Eglise, et que jamais il ne lui a été ni ne lui sera retiré.* Par la bouche du prophète Joel (II, 28), Dieu annonça aux Juifs, que, *dans les derniers jours, il répandrait son esprit sur toute chair ; que leurs fils et leurs filles prophétiseraient, que leurs jeunes gens auraient des songes, et leurs vieillards des visions,*

Quand saint Pierre cita cette prophétie aux Juifs, assemblés pour la fête de la Pentecôte, il leur déclara que la promesse qui y était contenue, *leur avait été faite à eux, à leurs enfants et à tous ceux qui étaient absents, et que le Seigneur Dieu pourrait choisir* (*Act. des Apôtres*, II, 39). Jésus-Christ, dans son dernier sermon, après avoir exhorté saint Philippe à croire en lui comme Dieu, égal à son Père; et après en avoir appelé à ses œuvres, comme témoignage rendu par son Père, s'exprima en ces termes solennels : *En vérité! en vérité! je vous le dis, celui qui croit en moi, les œuvres que je fais, il les fera, et il fera encore des choses plus grandes que celles-ci* (*Jean*, XIV, 12). Quand étant prêt à monter au ciel, le Christ prit congé de ses apôtres, et leur donna sa dernière bénédiction, il leur fit connaître les signes qui accompagneraient ceux qui auraient de la foi. *En mon nom*, leur dit-il, *ils chasseront les démons, ils parleront de nouvelles langues, ils manieront les serpents, et s'ils boivent des breuvages empoisonnés, ils n'en éprouveront pas de mal, ils imposeront les mains sur les infirmes, et les infirmes seront guéris* (*Marc*, XVI, 17).

Les catholiques romains disent avec confiance : *Par ces mots, le Christ n'a-t-il pas promis qu'il s'opérerait des miracles dans son Eglise? qu'ils s'opéreraient sans qu'il y ait pour cela de temps limité? que plusieurs de ces miracles seraient plus grands que les siens propres?*

Soutenir que la promesse a manqué, serait une impiété; il doit donc y avoir eu sans interruption, dans un lieu ou dans un autre, des miracles opérés. Or, l'Eglise catholique romaine est la seule qui, depuis l'origine du christianisme jusqu'au temps actuel, ait eu une existence visible et non interrompue; des miracles sans interruption n'ont donc dû être opérés qu'au sein de l'Eglise catholique romaine. Ils ne peuvent avoir eu lieu dans aucune Eglise séparée du siége de Rome *à l'époque de la réformation;* car pour se servir d'une expression de Bossuet, dans sa controverse avec Claude : *Quand l'Eglise des réformateurs se sépara pour la première fois de l'Eglise unique, de l'Eglise sainte, de l'Eglise catholique romaine, leur Eglise ne pût*, d'après leur propre aveu, *entrer en communion avec aucune autre dans le monde entier.*

2° La proposition qu'une succession constante de miracles dans une Eglise, prouve la vérité de son symbole religieux, paraît être universellement admise : *C'est*, dit le docteur Middleton, dans sa Libre Enquête (*troisième édition, p.* 1, XVI), *une maxime qui doit être reconnue par les chrétiens, que toutes les fois qu'un rit sacré ou une institution religieuse devient un instrument de miracles, il faut considérer ce rit comme confirmé par l'approbation divine.*

Il s'ensuit nécessairement que si les catholiques romains prouvent une succession constante de miracles dans leur Eglise, par là même ils auront établi la vérité de leur doctrine.

Sentant bien la rigueur de cette conséquence, les théologiens protestants jugent qu'il leur faut soutenir qu'à une époque quelconque de l'ère chrétienne, et antérieurement à la réformation, il y a eu cessation de miracles dans l'Eglise catholique. Quand on leur a demandé de spécifier l'époque, ils ont répondu que ce fut lorsque la corruption du christianisme devint générale. Quand ensuite on leur a demandé de dire le temps où cette corruption générale eut lieu, il s'est trouvé très-peu d'accord entre eux. Quelques-uns ont indiqué le quatrième siècle, d'autres le cinquième et même le sixième; mais la généralité a déclaré que ce fut à l'époque de la conversion de l'empereur Constantin. D'après leur système, le christianisme devint alors la religion de l'Etat; soutenus par le bras séculier, les chrétiens cessèrent de placer leur confiance en Dieu, et il s'ensuivit la corruption générale du christianisme. C'est donc depuis cette époque que le Tout-Puissant (suivant leur hypothèse) cessa de reconnaître l'Eglise catholique, et lui retira les pouvoirs surnaturels dont jusqu'alors il l'avait laissée investie.

Voilà ce que disent les écrivains protestants de l'ère supposée de la corruption du christianisme. Il est évident que quelque puisse être l'époque qu'ils assignent, il doit y avoir erreur dans cette indication, *s'il y a eu depuis des miracles opérés dans l'Eglise catholique :* puisqu'on ne peut supposer que le Tout-Puissant ait permis que dans une Eglise corrompue il se soit opéré des miracles; or les catholiques romains produisent *une chaîne régulière de miracles* opérés dans une époque subséquente du christianisme. Puisque les protestants admettent l'existence de miracles dans les siècles qui ont précédé l'ère assignée par eux à la corruption du christianisme, c'est à eux à contredire les miracles dont argumentent les catholiques romains, comme ayant été accomplis dans les siècles subséquents; et ils ne pourraient y réussir qu'en démontrant que les témoignages à l'appui de ces miracles n'auraient pas la même force que les témoignages en faveur des miracles opérés dans les siècles précédents, et avoués et reconnus par eux.

Ici vient se placer le docteur Middleton; d'après ce qu'il avance, il est impossible aux protestants de prouver que les miracles aient cessé à aucune des époques assignées par eux, puisque les catholiques, dans son opinion, peuvent démontrer victorieusement que la sainteté, les talents et le discernement de ceux dont le témoignage est invoqué pour appuyer les miracles des siècles subséquents, ne le cèdent ni à la sainteté, ni aux talents, ni au discernement de ceux dont les témoignages, en faveur des miracles des siècles antérieurs, ont été acceptés et trouvés suffisants par les protestants eux-mêmes. *Si parmi les points historiques que les écrivains sacrés ont cherché à éclaircir*, dit le docteur Middleton (*Intl.* XV, XVI), *il en est un à l'é-*

gard duquel il y ait eu parmi eux unanimité d'opinions, c'est la succession et le don continuel des miracles opérés dans l'Eglise catholique, depuis le premier Père de l'Eglise qui en ait parlé, jusqu'à l'époque de la réformation, et depuis cette scission religieuse jusqu'à nos jours; miracles attestés par des hommes d'un beau caractère, d'une grande probité, d'une haute intelligence, et revêtus souvent de dignités; en sorte que le seul doute permis est sur la foi qu'on peut ajouter aux historiens de l'Eglise. S'ils doivent être crus dans le cas présent, il faut les croire sur tout ou ne les croire sur rien. En effet on trouvera des raisons aussi fortes d'ajouter foi à leur témoignage, dans un siècle que dans un autre, si ces motifs de crédulité doivent dépendre du caractère des personnes qui attestent ou de la nature des choses attestées.

Poursuivant cet argument, le docteur Middleton borne toutefois le don des miracles au siècle des apôtres. Suivant son système, ce pouvoir a été accordé aux disciples du Christ, et à d'autres, pendant la vie des apôtres; mais il s'est éteint à la mort des derniers des apôtres, et ne s'est plus montré dans le monde chrétien. Après avoir parlé des miracles des six premiers siècles : *Je ne vois rien*, dit ce savant et ingénieux écrivain (*Inti.* I, XXXII, XCVI), *qui pût infirmer les témoignages en faveur des miracles qu'on dit opérés depuis le sixième siècle jusqu'à aujourd'hui, depuis le pape Grégoire le Grand jusqu'au pape Clément* XII; *tous les siècles qui se sont succédé nous offriront des miracles, et pour les attester, des témoins aussi croyables que ceux du sixième siècle. Si vous accordez aux catholiques romains un seul siècle de miracles après les temps apostoliques, nous voilà embarrassés dans un labyrinthe de difficultés, dont nous ne pourrons jamais sortir, à moins d'accorder les mêmes pouvoirs au siècle présent.*

Tel était le système du docteur Middleton, concernant les miracles opérés dans l'Eglise chrétienne. Il l'a soutenu avec beaucoup d'habileté dans l'ouvrage que nous avons cité. Cet ouvrage fit naître de vives alarmes : une armée de théologiens se souleva contre Middleton, et il s'ensuivit une controverse en règle. Les adversaires du docteur firent preuve de science et de talent; mais quand Middleton leur adressait cette accablante question : Quel plus grand droit à notre croyance, le témoignage que vous admettez peut-il avoir, que le témoignage que vous rejetez? Il faut convenir qu'il ne recevait aucune réponse satisfaisante.

D'un autre côté, quand les adversaires du docteur Middleton lui demandaient à leur tour : Pourquoi accorderait-on plus de confiance aux écrivains du siècle apostolique qu'à ceux des siècles suivants? Cette question était aussi pressante, et le docteur ne pouvait y répondre. S'il y avait répondu conséquemment aux opinions qu'il avouait lui-même, et qu'il essayait de faire valoir contre ses adversaires, il lui aurait fallu dire que les écrivains apostoliques et ceux qui leur avaient succédé avaient le même droit à être crus. Il s'en serait suivi que, puisqu'il n'ajoutait pas foi aux écrivains qui avaient succédé aux apôtres, il ne pouvait en ajouter davantage aux écrivains apostoliques. Il est évident que cet argument aurait sapé les fondements du christianisme. Sentant bien la force de cette conséquence, le docteur Middleton éludait continuellement la question. Cela n'échappa pas à l'observation ni de ses adversaires, ni en général de ceux qui étaient attentifs à la controverse; et l'opinion presque universelle fut que sa *libre enquête* était virtuellement, et peut-être à dessein, une attaque contre tous les miracles, et par cela même contre l'essence du christianisme.

Le système du docteur Middleton, dit M. Chalmers, dans son Dictionnaire biographique, *alarma avec raison le clergé et tous les amis de la religion; car il était impossible de le soutenir sans blesser jusqu'à un certain point les miracles des saintes Ecritures. On pensa aussi que les livres canoniques ne recevraient pas une faible atteinte si les Pères, sur la foi desquels l'authenticité de ces livres repose en quelque sorte, se trouvaient ainsi dédaignés.*

Il est vrai que le docteur Middleton eût pu répondre qu'il n'y avait pas d'analogie entre les écrivains apostoliques et les écrivains des temps postérieurs; que les premiers avaient été inspirés de l'Esprit-Saint, et que tout ce qu'ils avaient raconté était en conséquence nécessairement vrai. Mais cette réponse n'aurait fait reculer la difficulté que d'un pas : les adversaires du docteur auraient à leur tour demandé sur quoi, selon lui, reposait l'inspiration du Nouveau Testament, ou même l'authenticité du texte sacré. A cette question, Middleton aurait répondu : *Sur le témoignage des hommes.* Cet accablant argument aurait été alors porté au docteur : Quelle croyance attribuez-vous, d'après vos principes, à ce témoignage, qui ne doive également l'être au témoignage en faveur des miracles de tous les siècles? en faveur au moins de quelques-uns de ceux que vous rejetez si présomptueusement? et le docteur Middleton aurait été forcé de se taire.

Tel fut le résultat de cette controverse célèbre : elle fit une grande sensation, et a laissé des impressions qui ne sont point encore effacées.

En général les catholiques romains refusèrent d'y prendre part, certains qu'elle servait nécessairement leur cause. Il était évident que le docteur Middleton, en prouvant contre ses antagonistes que le témoignage apporté par eux, à l'appui des miracles qu'ils admettaient, n'était pas d'un plus grand poids que le témoignage à l'appui de ceux qu'ils rejetaient, établissait par là, de la manière la plus complète, la doctrine des catholiques romains sur la succession non interrompue des miracles dans leur Eglise; et que, d'un autre côté, quand les adversaires du docteur Middleton démontraient que l'inspiration du Nouveau Testament, et même l'authenticité du texte, ne pouvaient être prouvées que par le témoignage des hommes, ils établis-

saient tout aussi complétement la doctrine de tradition de l'Eglise catholique romaine.

A l'égard du point que nous examinons, nous ne voyons pas dans le Livre de l'Eglise si nous devons vous classer avec le docteur Middleton, ou vous ranger parmi ses antagonistes. Dans le premier cas nous vous prierons d'expliquer, lors de quelque nouvelle édition de votre ouvrage, de quelle manière, sans avoir recours à la *tradition*, on peut prouver que les livres saints ont été inspirés, et que par conséquent ils ont droit à la vénération que le docteur Middleton reclamait en leur faveur : dans le second cas, nous désirons connaître quelles sont vos raisons pour admettre les miracles qui ont précédé l'époque assignée à leur cessation par les antagonistes du docteur, et rejeter ceux qui ont eu lieu depuis cette époque.

Mais, tandis que les catholiques romains affirment qu'il a plu au Dieu tout-puissant d'opérer, depuis la première prédication de l'Evangile jusqu'à ce jour, beaucoup de miracles incontestables en faveur de son Eglise et de ses doctrines, ils reconnaissent, sans distinction, qu'il n'y a pas *de miracles qui soient des articles de foi, excepté ceux qui sont rapportés dans l'Ancien ou le Nouveau Testament.* Cette doctrine est également conforme à la religion et au sens commun : car tous les miracles qui ne sont pas compris dans les saintes Ecritures reposent sur le témoignage humain ; or le témoignage humain, étant sujet à erreur, les miracles qu'il établit, ne reposant que sur des bases qui ne sont pas infaillibles, peuvent par conséquent être rejetés. C'est pourquoi les théologiens de l'Eglise catholique romaine *n'imposent jamais* l'obligation d'admettre cette sorte de miracles, ni au corps entier des fidèles, ni à aucun individu en particulier ; ils *recommandent* simplement d'y croire, et ils ne font même pas cette *recommandation* quand il s'agit de miracles qui ne sont pas appuyés de témoignages du plus *grand poids.* Même lorsque un témoignage a tous les caractères de la vérité et qu'il ne peut être raisonnablement infirmé ou révoqué en doute ils *admettent* néanmoins que ce n'est encore qu'un *témoignage humain,* et par conséquent *sujet à l'erreur.* Le docteur Milner rejette (*Fin de la controverse, lettre* 24) tous les miracles rapportés dans la Légende dorée de *Jacobus de Voragine ;* ceux qu'on trouve dans le Spéculum de *Vincentius Belluacencis* ; ceux qu'on lit dans les Vies des saints du *patricien Métaphrastes :* il n'y a aucun catholique romain *qui croye* aux miracles qui reposent sur l'autorité de *Surius* ou de *Monbritius.* Le docteur Lingard (*Antiquités de l'Eglise anglo-saxonne, c.* 12, *n.* 6) appelle *Osbert,* le biographe de saint Dunstan, *un biographe peu judicieux, dont la crédulité caduque recueillait et embellissait toutes les fables.* Le docteur Lingard (*Ibid., c.* 9), tout en affirmant qu'il y eut des miracles du temps des Anglo-Saxons, qu'il faudrait autant de talent pour réfuter, que d'incrédulité pour révoquer en doute, admet cependant qu'*il en est beaucoup qui ne sauraient tenir devant le flambeau de la critique, que quelques-uns ont été le résultat de causes physiques ou l'effet de l'imagination, que d'autres sont plus propres à faire sourire les lecteurs qu'à exciter leur admiration ; plusieurs enfin qui, sur quelque fondement qu'on les ait admis, ne reposent que sur le témoignage éloigné d'écrivains qui ne sont remarquables ni pour leur sagacité ni pour leurs lumières. Il est malheureux,* dit le docteur, *que les connaissances de ces écrivains de miracles n'aient pas égalé leur piété. Mais on peut quelquefois dire de leurs contradicteurs que leur piété n'a pas été égale à leur science.*

Cette exposition de la doctrine des catholiques romains, concernant les miracles, a souvent été faite. Ne puis-je demander s'il est *juste* ou *généreux* de tourmenter les catholiques d'aujourd'hui, à cause de la crédulité des anciens écrivains de leur communion, et d'essayer de les rendre odieux eux et leur religion par ces continuelles et injurieuses répétitions d'arguments si souvent réfutés ?

Dans un sermon prêché devant la reine Elisabeth, le docteur Jewell, *l'organe savant, vénéré et autorisé de l'Eglise protestante,* comme il est qualifié par l'évêque de Saint-David, *représenta à Sa Majesté que les devins et les sorciers se multipliaient d'une manière étonnante, que les sujets de Sa Majesté languissaient et finissaient par mourir, que les couleurs de leur teint s'effaçaient, que leur chair tombait en pourriture, qu'ils perdaient l'usage de la parole et de la raison.* Par suite de cette représentation, Sa Majesté et les lords spirituels et temporels, dans l'assemblée du parlement, firent du sortilége un crime de trahison. Beaucoup de gens périrent, à cause de cette loi, sous ce règne et les suivants. Que penserait un protestant d'un catholique romain qui voudrait maintenant décrier l'Eglise d'Angleterre, à cause de *ce sermon* et de *l'acte du parlement* qui en fut la suite et qui essaierait de faire de cette croyance aux sorciers un des dogmes de l'Eglise actuelle d'Angleterre ? Par parité de raisonnement, un catholique romain ne peut-il pas avec raison se plaindre quand vous mettez en avant la misérable histoire de saint Dunstan, pinçant le nez au diable, et d'autres contes de cette espèce ; et que vous les donnez comme faisant partie de la foi et des doctrines de l'Eglise catholique ?

Il est temps que cette manière de disputer prenne fin. S'il doit y avoir encore une controverse entre les catholiques et les protestants, qu'elle ne soit que la controverse des érudits et des gens comme il faut : une controverse semblable à celle qui eut lieu entre Laud et Fisher, entre Chillingworth et Knott, telle que nous en trouvons une dans les lettres élégantes du père Scheffmacher et dans le savant traité du docteur Isaac Banou ; telle enfin que la controverse, que nous lisons dans le livre du docteur Milner, intitulé : Lettres à un prébendé, et dans sa Fin de la controverse. J'ai beaucoup emprunté à ces ouvrages dans les lettres que j'ai maintenant

l'honneur de vous adresser. Je vous en recommande particulièrement la lecture, à vous et à tout protestant qui désirera sincèrement de connaître nos dogmes, les preuves sur lesquelles nous les faisons reposer et l'histoire des catholiques romains d'Angleterre depuis la réformation.

LETTRE IV.

Causes qui ont favorisé la propagation du christianisme parmi les Anglo-Saxons.

Monsieur,

Ce chapitre de votre ouvrage est important. Un catholique romain lira avec plaisir l'ample tribut d'éloges que vous payez, dans plusieurs de ses parties, à la conduite des missionnaires de l'Eglise de Rome, à la doctrine qu'ils prêchaient et à la manière dont ils la prêchaient. Néanmoins vous êtes encore quelquefois injuste à leur égard, et, à ce sujet, j'offrirai quelques observations : 1° je ferai voir que la conduite des missionnaires a été, avec l'aide de la Providence, la principale cause de leur succès dans la prédication de l'Evangile; 2° je répondrai à une accusation sans fondement, que, dans ce chapitre, vous avancez contre le clergé anglo-saxon; 3° et j'examinerai l'assertion par laquelle vous prétendez que la foi des Welches était plus pure que celle prêchée par saint Augustin aux Anglo-Saxons.

I. *La conduite des missionnaires a été, avec l'aide de la Providence, la principale cause de leur succès.* — Vous vous demandez pourquoi *le christianisme aurait été établi de si bonne heure en Angleterre et avec si peu d'opposition, quand son introduction dans les contrées du paganisme a, dans ces siècles derniers, été accompagnée de tant de difficultés qu'à une certaine époque on avait considéré qu'il n'y avait pas d'espoir qu'elle réussît, et qu'elle était impossible, à moins d'un miracle.* Vous assignez, à son établissement paisible et précoce parmi les Anglo-Saxons, plusieurs causes naturelles. Je coïncide avec vous dans l'opinion que les causes, dont vous faites mention, ont été favorables à l'introduction et à la propagation du christianisme en Angleterre; diverses causes naturelles avaient également été favorables à son introduction et à sa propagation dans l'empire romain. L'histoire entière nous montre que la Providence dans sa sagesse fait fréquemment usage de moyens humains, comme d'instruments pour arriver à ses fins; et qu'elle accomplit ses décrets, au moins en partie, en se servant des hommes comme auxiliaires.

Mais le succès des apôtres anglo-saxons ne fut-il pas dû surtout à l'aide de la Providence, aux faveurs et aux dons qu'il plut au Tout-Puissant d'accorder à ces missionnaires? Aucune des circonstances dont vous faites mention, comme ayant été favorables à l'introduction et à la diffusion de l'Evangile parmi les Anglo-Saxons, n'avait existé dans quelques-unes des contrées où il fut prêché par les disciples de saint Augustin; et cependant le succès des disciples fut partout égal au succès du maître. Ne devrait-on donc pas l'attribuer à ce qu'ils possédaient les mêmes vertus que saint Augustin?

Dans combien de parties du globe, les catholiques romains, placés dans les circonstances les plus décourageantes, n'ont-ils pas eu de semblables triomphes? En opposition avec les pouvoirs établis, et souvent sous le poids de sévères persécutions, des conversions sans nombre ont été opérées par les missionnaires catholiques romains à Madura, à la Cochinchine, au Tonquin, dans l'empire de la Chine, sur la Péninsule de Corée, parmi les Hurons, les Miamis, les Illinois et d'autres tribus de l'Amérique du nord; chez les sauvages du Paraguay, de l'Uraguay et de Panama; au milieu des barbares Moxas, des Chiquits et des Caniziens. Toutes ces contrées ont été abreuvées du sang des missionnaires catholiques romains, et pour se servir de l'expression bien connue de Tertullien, *Ce sang est devenu la semence de l'Eglise?*

Et voyez le spectacle offert récemment en Irlande! Là des prêtres vivaient au milieu de leurs ouailles, pauvres et affamées, les consolant et partageant avec elles leur misérable nourriture; les instruisant des vérités salutaires de la religion; leur administrant les soulagements spirituels, sans intérêt, sans espoir de récompense terrestre : pasteurs inconnus au reste du monde. Tout à coup quelques missionnaires des sociétés bibliques se jettent au milieu de leurs troupeaux, essayant de les distraire à leurs pasteurs et de les gagner à la religion de l'État. Assaillis si brusquement, ces obscurs, mais dignes ministres du Seigneur, saisissent l'armure de la religion, de la science et de l'éloquence, et se présentent au combat. Quel est le fait historique qu'ils n'aient pas éclairci? Quel est l'argument qu'on leur ait opposé, auquel ils n'aient pu répondre? Quelles formes de dialectique qui ne leur aient été familières? Quel don d'éloquence qui leur ait été refusé? Ce fut un jour glorieux pour les catholiques d'Irlande. Dites-nous si vous pourriez nulle part trouver un clergé qui, soudainement attaqué de cette manière, pût rendre un tel compte de sa foi? Faut-il s'étonner que de semblables hommes annonçent la parole de Dieu avec succès?

II. *Injuste imputation faite dans ce chapitre au clergé anglo-saxon.* — Vers le milieu de ce chapitre, vous représentez les missionnaires comme *politiques dans leurs plans, peu scrupuleux sur les moyens qu'ils ont employés, parce qu'ils étaient persuadés que tout moyen était justifiable, pourvu qu'il conduisît au but proposé.*

Vous conviendrez que la conduite que vous prêtez ici aux missionnaires anglo-saxons serait extrêmement coupable; que de principes semblables découleraient des conséquences dangereuses; vous conviendrez aussi qu'une accusation de cette nature, portée contre un individu, ne saurait être prouvée qu'autant que celui qui en est l'objet la justifierait par un aveu formel, ou

qu'elle reposerait sur des faits incontestables; et que si cette accusation pèse sur un corps entier, on ne peut la justifier qu'en s'étayant d'une multitude d'aveux et de faits semblables. Mais dans le cas présent, citez-nous ces aveux, citez-nous ces faits.

III. *Prétendue pureté plus grande de la foi des Welches. — Les Saxons*, nous apprenez-vous, *reçurent le christianisme altéré dans ses formes, mêlé de cérémonies nouvelles, de pratiques humaines, et corrompu dans ses doctrines. Les Welches avaient une foi plus pure.*

Mais peut-on produire le plus léger témoignage en faveur de cette foi plus pure? y a-t-il même la moindre raison de le présumer? Gildas, qui était un Welche, Gildas, contemporain de saint Augustin, censure, dans les termes les plus forts, la conduite du clergé du pays de Galles et sa négligence à remplir les devoirs de la cléricature. Est-il, d'après cela, probable que la foi du clergé ait été plus pure que celle de saint Augustin? Ajoutez que l'une des demandes faites par saint Augustin fut qu'il se joignît à lui et à ses compagnons, pour prêcher la parole du Seigneur aux idolâtres (*Antiquités de l'Eglise anglo-saxonne, du docteur Lingard, page* 2).

Aurait-il fait cette demande, s'il n'eût existé la plus stricte unité de dogme entre lui et les prêtres du pays de Galles? Tout ce qu'il exigea d'eux, en outre, fut qu'ils adoptassent le rituel romain pour l'administration du baptême; qu'ils observassent la computation des fêtes de Pâques, adoptée dans tout le reste de la chrétienté, et qu'ils se soumissent à la juridiction métropolitaine que le pape lui avait conférée; saint Augustin ne fut pas écouté. Vous en inférez que le christianisme des Welches n'était pas celui de l'Eglise de Rome. Qu'il me soit permis d'observer que les cérémonies du baptême en usage chez les Welches, et celles que saint Augustin leur demandait d'adopter, ne différaient que dans la forme et non pas dans rien de ce que l'Eglise catholique considère comme la substance du sacrement; que la manière de computer les fêtes de Pâques, différente de celle qui était établie dans l'Eglise de Rome n'intéresse nullement la foi, et que le refus des Welches de reconnaître saint Augustin pour leur archevêque et métropolitain n'établissait d'autre assertion de l'indépendance de leur Eglise à l'égard *d'un évêque intermédiaire*, que celle qu'à toutes les époques du christianisme et dans toutes les parties du monde chrétien, des prélats catholiques de la plus belle réputation, reconnus par le siége de Rome, et se soumettant sans équivoque à sa suprématie spirituelle, ont vigoureusement soutenue en point de discipline locale. On pourrait ajouter que les Welches, malgré ces difficultés, *sont toujours restés* en communion avec le siége de Rome, et *qu'à une époque qui n'est pas encore très-éloignée* ils se conformaient, dans tous les points mentionnés, à la discipline générale de l'Eglise romaine.

LETTRE CINQUIEME.

Religion des Danois. Leur conversion.

Monsieur,

Vous tracez dans ce chapitre un tableau de la mythologie des nations scandinaves. C'est avec plaisir que je donne à ce tableau des éloges sans réserve; j'ajoute que, m'étant occupé depuis plusieurs années de ce sujet, et ayant offert le résultat de mes recherches au public (*Horæ biblicæ pars* II, *l'Edda*), j'ai trouvé que ce que j'en ai dit se rapporte tout à fait avec ce que vous racontez vous-même avec plus de talent que je n'ai pu le faire.

Dans ce chapitre, la piraterie des Danois est traitée avec beaucoup d'art. Le tableau fait par M. Sharon Turner des rois de la mer et des vitinger du Nord, dans son Histoire des Anglo-Saxons (*page* 68) est singulièrement intéressant.

Je ne puis me refuser au plaisir de terminer le récit que vous faites, dans le chapitre que j'ai sous les yeux, des bienfaits répandus sur toute la Scandinavie par la propagation du christianisme dans ces immenses régions. *Grâce à la politique, au système persévérant des papes, au zèle admirable des bénédictins et à la protection du Seigneur, la totalité des nations scandinaves fut convertie vers l'époque de la conquête des Normands; et c'est de cette manière que finirent ces religions qui faisaient de la guerre leur premier principe, et qui, sanctifiant les actions les plus atroces et les plus abominables, avaient pour but le malheur du genre humain.* Dans une page antérieure (*vol.* I, *livre* II, *c.* 2, *page* 203), vous aviez remarqué que : *Ce grand événement eut surtout une heureuse influence sur l'état social d'une foule d'hommes : on vit des esclaves rendus à la liberté, pendant la première ferveur de la conversion de leurs maîtres, ou par esprit de charité ou d'expiation à l'heure de la mort.* Je vous remercie sincèrement de ces louanges, mais je dois vous prier de ne pas perdre de vue que les conversions dont vous parlez et que vous dites avoir été accompagnées de tant de bienfaits spirituels, ont *été l'ouvrage des missionnaires, qui ont opéré ces conversions à la foi catholique romaine.* La religion de ces missionnaires mérite-t-elle vos outrages?

LETTRE SIXIEME.

L'église anglo-saxonne. Saint Dunstan.

Monsieur,

Une lecture attentive de ce qu'a écrit le docteur Lingard dans ses Antiquités de l'église anglo-saxonne, et de ce que le même auteur et M. Sharon Turner, ont dit dans leurs Histoires respectives de l'Angleterre, ainsi que de toutes les autorités qu'ils citent, m'a convaincu que saint Dunstan a des droits à nos hommages sous le rapport de la foi, de la probité et des talents. Telle a été l'opinion des écrivains dont les ouvrages

nous sont parvenus, depuis l'époque où vivait saint Dunstan jusqu'à l'ère de la réformation. *Alors*, sans qu'on eût découvert un seul fait nouveau qui pût justifier un changement d'opinion, saint Dunstan devint l'objet des injures les plus outrageantes ; depuis cette époque, ce système de dénigrement s'est incessamment accru : maintenant vous le représentez comme une espèce de monstre. Divisé d'opinion avec vous à cet égard, je réclame de vous une attention particulière. Je parlerai dans cette lettre : des premières années de saint Dunstan, de sa conduite envers le roi Edwin ; de sa conduite envers le roi Edgard, du célibat qu'il a exigé du clergé, de la substitution qu'il a faite des moines bénédictins aux chanoines séculiers ; de ses miracles.

I. *Premières années de saint Dunstan.* — Sa famille était noble : tous les historiens conviennent que son éducation avait répondu à sa naissance, que ses progrès dans la littérature profane comme dans la littérature sacrée avaient été extraordinaires, qu'il était versé dans les beaux-arts, dans la musique, la peinture, la gravure et le travail des métaux ; et que ses connaissances et sa conduite exemplaire le firent universellement aimer et respecter et le désignèrent, dans l'opinion publique, pour les plus hautes dignités et pour les emplois les plus importants. Lorsqu'il s'avançait ainsi rapidement aux distinctions, il tomba dans la disgrâce à la cour et il éprouva une longue maladie. Dans les moments pénibles d'une convalescence prolongée, il se détermina à embrasser la vie religieuse, et quelque temps après son rétablissement, il reçut l'ordre de prêtrise, et avec cet ordre l'habit monastique. Il fut attaché à l'église paroissiale de Glastonbury : cependant il continua à vivre dans la retraite, consacrant, dans une cellule obscure et étroite, tout le temps que lui laissaient ses devoirs paroissiaux à la prière et aux austérités. Il distribua son bien patrimonial ainsi que des fonds de terre qui lui avaient été légués ; il en fit le partage entre les pauvres et l'Eglise. Ses vertus attirèrent sur lui les regards d'Edmond, son souverain. Le monarque lui fit don du palais et château royal de Glastonbury et le nomma abbé du couvent des bénédictins qui y était attenant. Edred, le frère et successeur d'Edmond, lui témoigna le même intérêt. A Edred succéda Edwin, jeune homme dissolu, alors âgé de quatorze ans.

Tels furent les premiers temps de la vie de saint Dunstan. Des écrivains modernes prétendent y trouver de fortes présomptions d'hypocrisie, d'ambition et de turbulence. Quant à moi, je ne les aperçois pas, à moins qu'il ne soit prouvé qu'une personne qui, jeune encore, abandonne les dignités et les splendeurs du monde, qui passe de longues années dans la vie privée et dans d'humbles occupations, et qui ensuite atteint tout-à-coup aux dignités de l'Eglise, ait nécessairement dû être, dans sa jeunesse, hypocrite, ambitieux et turbulent.

II. *Conduite de saint Dunstan à l'égard du roi Edwin.* — A l'époque dont nous parlons maintenant, deux femmes, Ethelgiva et sa fille Elgiva, fréquentaient la cour du monarque. *La première*, dit un ancien auteur, *était d'un haut rang, mais d'une intelligence bornée. Elle suivait partout le roi, et tâchait, par des caresses honteuses et impudiques, de le décider à s'unir à elle ou à sa fille par le lien du mariage. Il est honteux de raconter que l'une et l'autre s'abandonnèrent aux désirs du roi :* la décence nous oblige à supprimer le reste de ce récit scandaleux. Le jour de son couronnement, le monarque, le clergé et la noblesse étaient réunis, comme c'était l'usage en pareille occasion dans une fête somptueuse. Au milieu d'une conversation sérieuse, le monarque se leva soudain de table, et courut avec empressement dans un appartement voisin. Ethelgiva et Elgiva l'y attendaient. Les ecclésiastiques et les nobles qui composaient l'assemblée, se crurent insultés : ils témoignèrent leur indignation par un murmure général, et ordonnèrent unanimement à Dunstan et à Kinsey, prélat du sang royal, de pénétrer dans l'appartement, et de ramener, de gré ou de force, le monarque. Kinsey et Dunstan trouvèrent le souverain dans une position qu'il serait offensant pour nos lecteurs de décrire, et sa couronne royale étendue sur le parquet. Le monarque ne voulait pas quitter cette scène d'infamie. Dunstan lui représenta fortement les conséquences de sa conduite, l'arracha aux embrassements de ces femmes, replaça la couronne sur sa tête, et retourna avec lui au banquet (*Voyez Hist. de Lingard, vol.* I, *note* (A), 2, 543). Il est étonnant que la conduite de Dunstan, dans cette occasion, puisse être aujourd'hui un sujet de blâme. Le monarque avait outragé la décence ; le clergé et les nobles étaient irrités, et il pouvait en résulter les conséquences les plus fâcheuses. Dunstan ramena dans l'assemblée le jeune étourdi, et par là il étouffa le mécontentement.

Mais sa conduite ne lui fut pardonnée, ni par le roi, ni surtout par Ethelgiva. Il fut banni de la cour, renfermé dans un monastère, et menacé de violences. C'est alors qu'avec la permission du comte de Flandre, il se retira dans le monastère de Saint-Pierre de Gand ; mais Edwin et Ethelgiva le poursuivirent de leur vengeance. Ces deux abbayes de Glastonbury et d'Abingdon furent dissoutes, et les moines en furent chassés. Edwin continua ses familiarités avec Ethelgiva. Le *wittenagemot*, qui était tout à la fois le conseil et le tribunal de suprême justice de la nation, en prit connaissance et menaça Ethelgiva d'un châtiment ignominieux, si elle persistait dans sa conduite scandaleuse. Elle n'eut aucun égard à ces représentations, et le scandale continua. Par ordre du wittenagemot, elle fut marquée d'un fer chaud et chassée du royaume. Le mécontentement public augmenta : toutes les provinces au nord du Humber se révoltèrent, et offrirent leur allégeance à Edgar, frère d'Edwin.

Il s'ensuivit une guerre civile : Ethelgiva

revint de son bannissement, fut prise et mise à mort par un parti de soldats révoltés. Pour mettre fin aux maux de la nation, le wittenagemot s'interposa et partagea le royaume entre les deux frères. A la mort d'Edwin, qui eut lieu après cet événement, Edgard devint seul possesseur du trône anglo-saxon. Des historiens modernes ont fait, sur les infortunes d'Ethelgiva et d'Elgiva, un roman extrêmement tragique, et ont représenté Dunstan comme l'auteur de leurs malheurs ; mais tous ceux qui liront le récit qu'en fait le docteur Lingard, et qui examineront les autorités dont il s'appuie, conviendront que cette accusation n'a aucun fondement, et que Dunstan fut étranger aux malheurs d'Ethelgiva et d'Elgiva. Pendant toutes ces affaires il se trouvait en Flandre.

III. *Conduite de saint Dunstan envers le roi Edgar.* — Depuis le moment de son bannissement jusqu'à la mort d'Edwin, Dunstan resta hors du royaume. L'un des premiers actes du roi Edgar, après la mort de son frère, fut de rappeler Dunstan. A son retour, Dunstan fut successivement promu aux évêchés de Worcester et de Londres, et au siége archiépiscopal de Cantorbéry.

Edgar fit toujours preuve de grands talents administratifs ; mais il céda trop fréquemment à l'empire de ses passions. C'est un puissant argument en faveur de la fidélité historique des écrivains monastiques, que, bien qu'Edgar ait été un de leurs plus grands bienfaiteurs, tous ont représenté ses vices et ses extravagances sous les couleurs les plus fortes. Il arriva qu'Edgar viola, dans un couvent, une dame d'extraction noble qui avait cherché un refuge dans cet asile pieux. Lorsque le premier feu de la passion fut apaisé, Dunstan se rendit auprès du monarque et lui exposa l'énormité de sa faute. Edgar se soumit aux reproches du prélat et à la pénitence qu'il lui imposa. Dunstan lui enjoignit de s'abstenir, pendant dix ans, de porter sa couronne, et d'observer un jeûne rigoureux deux fois la semaine ; de distribuer d'abondantes aumônes aux pauvres ; de publier un code de lois pour une administration plus impartiale de la justice, et de transmettre à ses frais, aux différents comtés de la monarchie anglo-saxonne, *des copies des saintes Ecritures.* Ces salutaires sévérités ramenèrent le monarque au sentiment de ses devoirs, et lui rendirent l'estime de son peuple. Il semble difficile de soutenir avec succès que la conduite de saint Dunstan, dans cette occasion, n'ait pas été digne des plus grands éloges.

IV. *Réglement de saint Dunstan pour le célibat des ecclésiastiques.* — L'une des premières mesures adoptées par saint Dunstan pour parvenir à une réforme dans la discipline de l'Eglise anglo-saxonne, fut de rétablir le célibat des prêtres.

L'Eglise catholique romaine considère l'état de mariage comme honorable ; mais, en conformité de la doctrine professée constamment par le *Christ et ses apôtres*, elle lui préfère l'état de virginité ; elle estime aussi qu'il est beaucoup de choses, dans l'état de mariage, qui sont des obstacles au parfait accomplissement du ministère sacré ; voilà pourquoi elle a voulu que le clergé gardât le célibat. Il vaut toujours mieux citer une autorité que plusieurs. Qu'il me soit donc permis de vous renvoyer, ainsi que tous mes lecteurs qui désireront sur ce sujet d'être complétement informés, à la dissertation que le docteur Milner a insérée dans son excellente Histoire de Winchester. Je ne doute pas qu'en la lisant avec impartialité, on ne juge que les évêques, les prêtres et les diacres ont été tenus, dès les premiers temps de l'Eglise, à observer la loi de continence ; et que, vers la fin du sixième siècle, cette loi a été introduite chez nos ancêtres anglo-saxons, en même temps que le christianisme même, par saint Augustin et ses compagnons de prédication. Que peuvent opposer ceux qui contestent ce fait, soit à *la résolution prise unanimement* par les Pères assemblés au second concile de Carthage, sur l'article de la discipline catholique, soit *à leur témoignage unanime* que le célibat avait été prescrit par les apôtres ? Les prêtres de l'Eglise établie en Angleterre n'eurent pour la première fois l'autorisation de se marier, que par un acte passé dans la seconde année du règne d'Edouard VI. Ce n'est pas une chose peu remarquable, que le préambule que cet acte porte, qu'*il serait plus favorable à la considération que doivent inspirer les prêtres, ainsi qu'à l'administration de l'Evangile, qu'ils vécussent chastes.* Vous savez quelle répugnance inspirait à la reine Elizabeth le mariage des prêtres, et toutes les personnes instruites le savent également. Ceux donc qui se prononcent contre le célibat ecclésiastique, devraient considérer un moment que la discipline de l'Eglise catholique qu'ils réprouvent si fortement aujourd'hui, a été louée par beaucoup de gens qui sont les objets actuels de leur constante admiration.

Mais lors même que la dissertation que nous avons citée ne prouverait pas jusqu'à l'évidence la haute antiquité ou l'empire universel qu'elle assigne à la loi du célibat des prêtres, qui pourrait donc sans passion blâmer saint Dunstan de l'avoir mise en vigueur, si l'on considère le long espace de temps pendant lequel cette loi du célibat a été non-seulement approuvée, mais jugée comme un point essentiel de discipline, dans tous les siècles et dans tous les pays, et par des personnages d'un caractère distingué ? si l'on considère d'ailleurs qu'avant la réformation, ni la doctrine en elle-même, ni la manière dont elle s'était établie, n'avaient jamais été attaquées. En général, le caractère des hommes éminents devrait être jugé, non par les opinions d'un autre siècle, mais par celles des contemporains ; et s'il est impossible d'approuver entièrement leur conduite, on devrait au moins user envers eux d'indulgence, quand on voit qu'elle a été approuvée par les sages de l'époque.

V. *Substitution faite par saint Dunstan, des moines bénédictins aux chanoines séculiers.*—

(*Huit.*)

Monsieur, vous ainsi, que d'autres écrivains protestants, vous représentez cette substitution comme un acte d'une extrême injustice, opéré fort adroitement pour augmenter le pouvoir du souverain pontife, en plaçant toute l'administration ecclésiastique du royaume entre les mains des réguliers, corps de religieux devoué au pontife et soumis à son contrôle.

L'archevêque Parker et ceux qui désapprouvent cette mesure, représentent le clergé séculier de cette époque comme composé de gens honorables, de respectables ministres, et qui ne s'étaient rendus coupables d'autre crime que d'avoir pieusement vécu dans les liens d'un mariage légitime. Le tableau qu'en ont fait leurs contemporains et les écrivains de l'époque qui suivit immédiatement est bien différent. *Vous-même, vous représentez le clergé, dans le siècle de saint Dunstan, comme grossièrement ignorant, et comme participant aux mœurs rudes et dissolues de leurs compatriotes.* D'après un tel aveu, appuyé comme il l'est par le témoignage des contemporains, il est de fortes raisons de penser que la corruption dont on se plaignait, ne pouvait être atteinte que par des mesures énergiques. La substitution de moines bénédictins aux chanoines réguliers, coupait le mal dans sa racine; elle rencontra une grande opposition, et donna lieu à la convocation de deux conciles. « *Dunstan*, dites-vous, *prit soin que le dernier, qui devait être tenu à Calne, fût décisif.* » *Le roi en fut éloigné, sous prétexte de sa jeunesse, quoiqu'il eût été présent aux autres réunions. Beornelm, évêque écossais, plaida avec beaucoup d'habileté la cause du clergé, alléguant en sa faveur et les Ecritures et l'usage, et s'opposa avec énergie au célibat auquel on voulait condamner les ecclésiastiques. Son discours produisit beaucoup d'effet, et Dunstan n'essaya pas d'y répondre : il ne voulait, dit son biographe, employer d'autres armes que la prière ; vous essayez,* dit-il, *de me vaincre en paroles, quand je deviens vieux et que le silence me convient mieux que la dispute ; mais je ne me laisserai pas vaincre, et je confie la cause de l'Eglise au Christ lui-même, que je prends pour juge. A peine ces mots avaient-ils été prononcés, que les poutres et les solives s'écartèrent, la portion du plancher sur laquelle le clergé et leurs amis se tenaient assis, tomba avec eux; plusieurs furent tués dans la chute et d'autres grièvement blessés ; mais la partie sur laquelle Dunstan et ses amis avaient choisi leurs siéges, demeura ferme.*

On ne saurait imaginer un crime plus atroce que celui dont vous accusez ici Dunstan ; or toutes les règles de la critique, et même les plus simples devoirs de la charité, exigeraient qu'une telle imputation ne fût faite que sur les preuves les plus authentiques, et cependant jamais le moindre témoignage n'est venu appuyer une aussi odieuse accusation. Qu'il ait été tenu un concile à Calne ; que pendant sa session le plancher se soit enfoncé, que les ecclésiastiques, les nobles et les autres membres qui y assistaient, aient été ensevelis sous les ruines; que plusieurs aient perdu la vie, ou aient été dangereusement blessés, et que Dunstan soit resté suspendu sur une poutre, voilà les seules circonstances que l'histoire nous ait transmises. Quant à l'infernale machination prêtée à Dunstan, quelle preuve citez-vous pour qu'on y croie? aucune, et vous n'en donnerez jamais! Votre John Fox, le martyrologue, et les centuriateurs de Magdebourg, attribuent le fait *à la magie !!!* Avouez-le, y a-t-il dans nos légendes de moines quelque exemple d'une semblable crédulité ?

Rien ne saurait être moins favorable à la mémoire de Dunstan, que ce que vous rapportez; mais, je crains que mes lecteurs, et surtout ceux qui liront les témoignages que rend de lui le docteur Lingard, dans son Histoire d'Angleterre, et qui consulteront les autorités qu'il cite, n'aient sur saint Dunstan une opinion tout autre que la vôtre, et ne le regardent comme un des ornements de son Eglise et de son pays.

VI. *Miracles de saint Dunstan.* — Vous finissez ce chapitre par un tableau des miracles opérés à la mort de Dunstan, et à ce sujet vous vous exprimez ainsi : *Soit que les miracles qui ont eu lieu à la mort de Dunstan aient été arrangés par les moines, ou seulement certifiés par eux comme ayant été opérés sous leurs yeux ou en présence de leurs prédécesseurs, il y a toujours le même dessein de fraude, la même audace d'imposture, et les mêmes preuves irréfragables de ce système de tromperie, que mettait en pratique, dans tous les lieux, l'Eglise de Rome avant la réformation et qu'elle poursuit encore partout où elle conserve son pouvoir ou son influence temporelle.*

Voilà une accusation bien sérieuse ; pour y répondre, je vous renvoie à ce que j'ai déjà dit sur les miracles opérés dans l'Eglise catholique romaine. Je dois ajouter que l'époque à laquelle les miracles attribués à Dunstan ont été opérés, est peut-être la plus obscure de l'histoire de notre Eglise. La nation souffrait alors horriblement des ravages des Danois; la démolition des monastères ; le meurtre de ceux qui s'y étaient réfugiés, et qui étaient les précepteurs et les érudits du temps ; la destruction des livres, et celle de tous les mémoires publics et privés de littérature et d'arts, avaient occasionné, pour me servir de vos propres expressions, *l'extinction totale de la science dans l'Eglise anglo-saxonne.*

Mais l'Evangile des Anglo-Saxons subsistait toujours, et on le lisait encore. Cet Evangile rapportait les miracles opérés par le Christ, et les promesses qu'il avait faites que, *jusqu'à la fin des siècles, ses disciples opéreraient de semblables miracles, et même de plus grands :* et ils savaient que les promesses de Jésus-Christ ne pouvaient pas manquer. En outre, ainsi que l'observe le docteur Lingard, avec beaucoup de raison : *L'homme apprend de la nature humaine à at-*

tribuer tous les événements à des causes particulières ; et quand un événement ne peut être expliqué par les lois connues de l'univers, il est attribué par les hommes illettrés de tous les siècles et de toutes les religions, à l'opération d'un agent invisible. Ce principe n'avait pas été extirpé ; il avait même été étendu par la connaissance de l'Evangile. D'après la doctrine d'une intelligence supérieure, les Saxons convertis furent amenés à conclure que Dieu devait souvent intervenir immédiatement dans les affaires des hommes. C'est à lui qu'ils attribuaient tous les événements imprévus et hors de la nature. Ou ils se confiaient en sa bonté, pour une protection visible contre l'infortune, ou ils redoutaient de sa justice cette vengeance qui punit le crime avant le jour de la rétribution générale. Les hommes frappés de cette idée, devaient être disposés à attendre des événements miraculeux, et dans plusieurs occasions, ils devaient être dupes de leur propre crédulité ; ayant devant les yeux les promesses divines dont nous avons parlé, ils pouvaient attribuer à une protection immédiate de la Divinité, et à l'intercession de leurs patrons, ces cures qui auraient pu être effectuées naturellement, ou par la puissance de l'imagination. Ajoutons que, dans cette disposition d'esprit, il est probable que quelquefois, *semblables aux hommes du nord doués de la seconde vue,* ils devaient voir ce qu'ils ne voyaient pas, et entendre ce qu'ils n'entendaient pas réellement. Ces observations ne résolvent-elles pas toute la difficulté? n'expliquent-elles pas ce grand nombre de relations miraculeuses qui ont eu lieu dans les temps reculés? Dès lors n'est-on pas inexcusable d'en chercher la source en les imputant à des pensées de fraude, à l'imposture ou à un système de tromperie, ainsi que vous le faites dans votre Livre de l'Eglise. *S'il est un homme,* dit un écrivain qui ne vous est pas inconnu (*Quaterly Review, pour le mois de décembre,* 1811), *qu'on puisse justement appeler vénérable, c'est celui à qui on donne constamment ce titre, c'est Bède, dont la vie s'est passée à instruire sa propre génération, et à préparer des matériaux pour la postérité.* Cependant, c'est sur des relations du vénérable Bède que sont appuyés en grande partie les miracles anglo-saxons. Dans un siècle éclairé comme le nôtre, l'Angleterre n'abonde-t-elle pas encore en superstitions? Informez-vous des bedeaux et des maîtresses d'école de villages. Se passe-t-il une semaine sans qu'on trouve l'annonce dans plus d'un de nos papiers publics, d'un *enfant né coiffé?* Y a-t-il aucune superstition saxonne qui l'emporte sur celle-ci? Vous-même avez raconté les miraculeux incidents de la vie de John Wesley.

Qu'il me soit permis de vous soumettre ici une réflexion importante. Tandis que vous attaquez avec tant d'éloquence, dans le livre de l'Eglise, les pratiques primitives de l'Eglise anglo-saxonne, n'auriez-vous pas dû accorder quelque place à ce que vous-même vous convenez avoir trouvé d'édifiant dans cette Eglise? N'auriez-vous pas dû donner quelques lignes à la vie exemplaire de saint Néot; aux vertus monastiques et à la vaste science de Bredfirth, le moine de Ramsay, à la vaste érudition de Bède, aux royales vertus et à la piété d'Alfred? La justice vous prescrivait de parler d'hommes semblables! Mais à peine si vous vous en occupez!

Permettez-moi, avant de clore cette lettre, de signaler une singulière inexactitude, involontaire sans doute, que je trouve dans ce chapitre (*page* 84). Vous louez le primat Théodore d'avoir permis le divorce, et *pour toute autre cause que celle pour laquelle le permet l'Evangile lui-même.* Ici, vous faites évidemment allusion au concile tenu à Hereford en 673, et que Théodore présidait (*Vilk. conc., vol.* I, *p.* 41). Non-seulement il n'a pas permis le divorce, mais il n'a pas même prononcé ce mot. Il ordonne que PERSONNE N'ABANDONNE SA FEMME (c'est-à-dire cesse de cohabiter avec elle), *excepté, ainsi que l'Evangile l'autorise, en cas de fornication ; et que si quelqu'un renvoie la femme à laquelle il s'est uni en légitime mariage, qu'*IL NE SE MARIE A AUCUNE AUTRE, *mais demeure comme il est, ou se réconcilie avec elle.*

LETTRE VII.

Imputations faites aux moines d'avoir arrêté le progrès des lumières, et d'avoir eu de la disposition à une excessive sévérité. Investitures. Saint Anselme.

Monsieur,

Dans cette lettre j'examinerai les principales imputations que vous faites à l'Eglise catholique romaine au septième chapitre de votre ouvrage ; je discuterai plus loin la prétention des papes au pouvoir temporel.

I. *Imputations faites aux moines d'avoir arrêté le progrès des lumières, et d'avoir eu de la disposition à une excessive sévérité.* — Vous commencez ce chapitre en affirmant *que si les successeurs de saint Dunstan avaient été doués des mêmes talents, eussent eu les mêmes dispositions que cet évêque, et si l'Angleterre n'avait pas été troublée par des invasions, le sacerdoce aurait pu conquérir un empire aussi complet que dans l'ancienne Egypte ou au Thibet : empire fondé sur la fraude et maintenu au moyen d'une science concentrée en leurs mains, et d'une excessive sévérité.* En lisant ces mots, je me suis arrêté dans un long silence d'étonnement.

Je dois les attribuer à cette précipitation de composition, qui souvent conduit même les plus habiles écrivains à de graves erreurs. Si, pendant un seul instant, vous aviez eu recours aux trésors de votre esprit, et peu de personnes sont aussi riches que vous, vous vous seriez aperçu que, dans le moyen-âge, des pontifes succédèrent à d'autres pontifes, doués les uns et les autres de talents aussi remarquables que ceux de saint Dunstan, et de dispositions semblables; et que toutefois, pendant cette succession de papes, la cité éternelle, loin d'avoir subi une sorte de despotisme sacerdotal comme l'Egypte ou le Thibet, resta la ville la *plus libre et la plus éclairée* de la chrétienté.

Dans le tableau que vous tracez de la littérature et du gouvernement des moines, comment les mots de *science cachée, d'excessive sévérité,* ont-ils pu s'échapper de votre plume? Les monastères n'étaient-ils pas les seules écoles de ce temps? Les lettres n'y étaient-elles pas enseignées de la manière la plus libérale (*Mémoires historiques sur les catholiques anglais, irlandais, écossais, c.* 16, § 2)?

Quant à l'imputation d'*excessive sévérité*, je l'avouerai, le passage de votre ouvrage que je viens de citer, *est le premier* où j'aie jamais trouvé une accusation semblable contre les moines; et après avoir sérieusement repassé en moi-même tout ce que j'ai lu de relatif aux institutions monastiques, je n'ai pu me rappeler *un seul fait* qui pût légitimer cette accusation. M. Mallet, célèbre historien protestant (*Histoire des Suisses, ou Helvétiens, tom.* I, *pag.* 105), rend un témoignage éclatant à la douceur de leur gouvernement. *Les moines,* dit-il, *adoucirent en répandant le goût des lettres, les mœurs féroces du peuple, et opposèrent leur influence au despotisme de la noblesse, qui ne connaissait d'autre occupation que la guerre, et opprimait cruellement ses voisins : sous ce rapport le gouvernement des moines était préféré à celui des nobles; le peuple voulait les avoir pour juges : il était passé en proverbe, que mieux valait être soumis à la crosse d'un évêque qu'au sceptre d'un monarque.* Je vous invite à faire attention à ce passage, et surtout à vous rappeler ce que des lectures si étendues vous ont appris sur ce sujet. Il n'y a pas de doute que vous jugerez alors que votre accusation était sans fondement. N'ai-je pas rapporté dans mes Mémoires historiques, des témoignages nombreux en faveur des services rendus par les moines à l'éducation et aux lettres?

Permettez-moi donc de vous suggérer une réflexion. Personne ne sait mieux que vous quels obstacles s'opposaient dans le moyen âge à l'essor du génie et à l'acquisition de la science. En supposant que vous eussiez vécu à cette époque, malgré tous les dons brillants que vous avez reçus de la nature, est-il bien certain que vous eussiez possédé une piété plus pure, plus de talent littéraire, plus de jugement, que les plus grands hommes ou les meilleurs écrivains de ces temps-là? Que vous eussiez surpassé Anselme en sainteté; Bède en agiographie; et comme poëte, l'auteur de l'Alexandreis auquel nous devons ce vers si connu :

Incidis in Scyllam, cupiens evitare Charybdim.

Que vous eussiez surpassé Thomas d'Aquin en science théologique, Matthieu Pâris, ou Matthieu Westminster, en connaissances historiques; ou Roger Bacon comme philosophe? Respectez-vous donc vous-même dans la personne de ces hommes de génie, auxquels sans doute vous auriez ressemblé, si vous eussiez été leur contemporain; et ayez, pour leurs défauts, cette indulgence, et pour leurs vertus, cette bienveillance éclairée auxquelles vous auriez des droits aujourd'hui, si vous aviez vécu de leur temps. S'ils ne nous avaient pas conservé la langue et les écrits de la Grèce et de Rome; et, ce qui est d'une tout autre importance, s'ils ne vous avaient pas transmis les livres saints qui contiennent la parole de Dieu; vous ne seriez pas ce que vous êtes. Au lieu de sarcasme, ne leur devez-vous pas de la reconnaissance?

II. *Des investitures.*—En suivant attentivement les malheureuses querelles du moyen âge, entre les papes et les souverains, au sujet des investitures, nous trouverons moyen de repousser la censure injuste que de modernes écrivains ont faites des pontifes romains.

J'avoue avec plaisir que vous ne devez pas être rangé parmi ces écrivains qui ont critiqué et blâmé sans examen; dans le chapitre qui nous occupe, vous rendez souvent justice aux papes : néanmoins, quelques passages de ce chapitre donneront lieu à des observations.

Vous n'ignorez pas que dans les premiers siècles de l'Eglise, les évêques étaient élus dans une assemblée générale du clergé et du peuple; qu'un ou plusieurs des évêques voisins présidaient à l'élection; que depuis le règne de Constantin le Grand, le peuple commença à être entièrement exclu de ces élections, tandis que les évêques et le clergé y conservèrent leur influence primitive; que cette influence elle-même déclina ensuite insensiblement, en sorte que les monarques usurpèrent le droit exclusif de nommer aux siéges vacants; que cet empiétement fut nuisible aux intérêts de la religion; car les motifs d'élection étaient rarement purs. Vous savez que Charlemagne et ses successeurs dotèrent les évêchés de grandes possessions territoriales; et que pendant la vacance des siéges, les monarques mirent en avant le droit qu'ils avaient d'en percevoir les produits; et qu'en conséquence ils apportaient fréquemment des retards aux nominations des évêques. Il paraît, d'après les registres de l'Echiquier, que Henri I^er^, roi d'Angleterre, posséda, dans la seizième année de son règne, cinq évêchés et trois abbayes; dans la dix-neuvième année, un archevêché, cinq évêchés et six abbayes; et dans la trente-unième année, un archevêché, six évêchés et sept abbayes (*Lingard, vol.* II, *p.* 65; *il cite Madox* 209, 212). Vous devez sentir que c'était là un abus intolérable; qu'il n'en soit plus question ici. Souvent les monarques vendaient leur droit à la nomination des siéges vacants; et c'est ainsi que, pour me servir de vos propres paroles, *la simonie devint le péché caractéristique du siècle.*

Quand la vacance se prolongeait au-delà des bornes raisonnables, souvent les papes menaçaient de nommer à ces siéges, sans attendre la nomination du roi; et quelquefois ils mirent à exécution leurs menaces. Pour échapper à ces mesures, les monarques demandèrent, qu'à la mort ou au changement de l'évêque titulaire, sa crosse et son anneau leur fussent remis. Lorsque le successeur de l'évêque était nommé, le monar-

que lui délivrait ces emblèmes. Les évêques lui rendaient foi et hommage ; et remettaient alors la crosse et l'anneau entre les mains du métropolitain, qui les leur rendait ensuite.

Dans ce cérémonial, les papes s'offensèrent de trois choses : ils soutenaient ; 1° que la nomination faite par le monarque au siége vacant était une usurpation d'un droit du clergé, à qui seul, par la constitution de l'Eglise et par la force de l'usage, cette nomination appartenait justement ; 2° que la délivrance de l'anneau et de la crosse, emblèmes reconnus de la juridiction épiscopale, était une cérémonie toute spirituelle, qui devenait une sorte de sacrilége chez un laïque ; que lors même que cette raison n'existerait pas, la cérémonie de cette délivrance facilitait la simonie et le trafic des bénéfices de l'Eglise ; et 3° enfin, que les ecclésiastiques, à cause de leur caractère sacré, devaient être dispensés de rendre foi et hommage, ou au moins de l'obligation d'un service personnel en temps de guerre, auquel cet hommage les soumettait.

Permettez-moi de vous demander si les papes n'étaient pas fondés dans leurs prétentions, en exceptant toutefois celle qui tendait, en vertu de la sainteté du caractère sacerdotal, à soustraire le clergé à l'obligation de rendre foi et hommage au souverain ? Et comment en douter ; quand nous voyons tous les Etats de l'Europe terminer cette contestation, en accordant au pape presque tout ce qu'il demandait ? Le droit d'élire les évêques fut laissé au clergé, et lui fut confirmé. On statua que les évêques seraient investis de leurs biens temporels sur la délivrance du sceptre, et qu'il ne serait exigé d'eux aucun service militaire.

Nous voyons donc qu'en droit, vous devez pardonner cette expression à un jurisconsulte, les papes étaient fondés dans la plupart des points de la dispute, et que l'objet principal de leur réclamation était juste et légitime. Quand ils ont voulu recourir à des moyens temporels pour faire valoir leur droits, ils ont eu tort complétement ; mais quand ils n'ont eu recours qu'à des moyens purement spirituels, ils ont agi avec justice de cause. En faisant usage de ces moyens, tout légitimes qu'ils étaient, ont-ils toujours eu raison ? *Quand il y a beaucoup de choses faites*, dit le docteur Johnson, *on trouve toujours quelque chose de mal fait.*

— III. *De saint Anselme.* Vous tracez de saint Anselme un portrait qui n'est pas fidèle ; vous ne pouvez révoquer en doute sa piété, son zèle, son désintéressement, la beauté de son génie, sa fermeté et son instruction. Vous reconnaissez qu'il a fait revivre les lettres d'une manière surprenante, lui et Lanfranc, son prédécesseur immédiat. Vous le blâmez, cependant, de la part qu'il prit à l'affaire des investitures ; mais d'après les principes universellement reçus de son temps, n'avait-il pas complétement raison ? Et même selon les opinions reçues de notre temps, aurait-il eu beaucoup de tort ? Vous ne remarquez pas assez que la dispute entre lui et le roi eut pour objet d'autres questions que celle des investitures : *qu'elle avait eu rapport à la vacance prolongée des siéges et des bénéfices, au droit que s'était arrogé le roi sur les produits de ces siéges et de ces bénéfices, à ses exactions et à ses ventes simoniaques.* Sur tous ces points, Anselme n'avait-il pas raison ? Vous ne lui donnez pas les éloges qu'il mérite pour sa conduite envers Henri 1er et Robert. Permettez que je vous invite à lire la célèbre préface du *Codex Juris ecclesiastici*, de l'évêque Gibson ; et vous me direz ensuite si ce prélat, et tous ceux de son école, en supposant qu'ils eusssent été contemporains d'Anselme, ne se seraient pas conduits à beaucoup d'égards comme cet évêque.

LETTRE VIII.

Priviléges de l'Eglise Saint Thomas Becket.

Monsieur,

Vous consacrez une grande partie du chapitre VIII à la dispute entre Henri II et le célèbre Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, que l'Eglise de Rome compte au nombre de ses saints. Vous le jugez d'après la constitution actuelle, les lois actuelles et les mœurs actuelles des Etats chrétiens ; d'après les idées que nous avons maintenant de ce qui est convenable et juste, et vous le déclarez coupable ; mais n'est-ce pas d'après les constitutions, les lois, les coutumes, les mœurs et les idées de son propre temps qu'il devrait être jugé ? Pour prononcer avec justice à son égard, ne devrions-nous pas nous reporter au milieu du douzième siècle, et aux idées qui prévalaient dans le monde à cette époque ? Si nous prenions ce parti, ne trouverions-nous pas que les priviléges cléricaux, sur lesquels la contestation, *dans sa première période*, reposait uniquement, faisaient partie essentielle de la constitution de tous les états chrétiens, et de l'Angleterre non moins que de tout autre ? Que ces priviléges avaient été accordés et confirmés à l'Eglise par de sages et grands princes ? Que depuis leur existence, jusqu'à une époque éloignée de plusieurs siècles après celle dont nous parlons, ils ont été maintenus et respectés par ces princes ; et qu'ils n'ont jamais été violés par aucun de ceux dont l'histoire nous a transmis les noms avec honneur ? Prenant en considération toutes ces circonstances, pourrions-nous blâmer l'illustre prélat de l'énergie qu'il mit à défendre des droits qui très-certainement de son temps, faisaient partie de la *loi anglaise*, et formaient un privilége reconnu *de la constitution d'Angleterre?* Si cet homme éminent s'était soumis au monarque, dans la contestation où il se trouvait engagé, quelle garantie aurait-on eue dorénavant contre l'abus du pouvoir royal ? Vous tout comme moi, avons lu avec délices ce que l'homme le plus éloquent de notre siècle a dit et écrit sur la spoliation du clergé gallican, et nous avons vu vérifier ses prédictions sur le résultat désastreux qu'on en de-

vait attendre. Si quelque observateur, également profond et aussi heureusement inspiré, avait vécu dans le temps de Becket, n'aurait-il pas prédit un résultat également désastreux dans le cas où les aggressions de Henri auraient été couronnées de succès ? Entendons Montesquieu : *Je ne suis pas*, dit ce grand homme, *très-partisan des priviléges du clergé, mais je voudrais voir sa juridiction une fois bien établie. Après tout, il n'est pas question de savoir s'il a été juste de l'établir ainsi, mais de savoir si elle l'a été ainsi ; de savoir si elle fait partie des lois du pays, et si elle y est entièrement conforme ? Autant le pouvoir de l'Eglise est dangereux dans une république, autant il est utile dans une monarchie, et particulièrement dans les monarchies qui tendent au despotisme. Où en seraient l'Espagne et le Portugal, depuis que ces royaumes ont perdu leurs lois, si ce pouvoir, seule barrière contre le gouvernement arbitraire n'existait pas ?*

Or, l'histoire tout entière nous apprend que longtemps avant cette célèbre dispute les priviléges du clergé avaient été établis, et étaient devenus partie intégrante des lois d'Angleterre. Est-ce que ceci ne décide pas la question ? N'en devons-nous pas conclure d'après les principes de Montesquieu que l'attaque du monarque contre ces priviléges était injuste ? Que Becket, en les défendant avait complétement raison ?

Vous parlez d'observations que Becket doit avoir faites et au monarque et à ses amis intimes, quand il fut sollicité d'accepter le siége de Cantorbéry : il dut leur dire, *qu'il prévoyait que s'il était élevé à ce siége, il lui faudrait, ou perdre la faveur du roi, ou lui sacrifier le service de son Dieu, mais ces mots adressés au monarque*, nous apprenez-vous, *furent accompagnés d'un sourire, de manière que soit à dessein, soit accidentellement, ce sourire infirmait les paroles de Becket.* Me sera-t-il permis de vous demander à quel auteur vous avez emprunté ce *sourire de Becket*, ou quel parti vous prétendez en tirer ? L'expression de Becket n'était-elle pas un avertissement honorable, donné franchement au monarque, pour lui faire connaître que ce serait en vain qu'il compterait sur la connivence de l'archevêque dans des pratiques blâmables auxquelles il ne s'était déjà que trop prêté ?

Vous parlez aussi du changement dans les mœurs de Becket, qui eut lieu aussitôt après sa consécration, et vous tournez en ridicule les austérités qu'il pratiquait. Ne savez-vous donc pas que dans toutes les parties du monde où le christianisme avait pénétré, des austérités semblables étaient pratiquées par les hommes les plus sages, du rang le plus élevé ! Vous pourriez penser que les exemples donnés par ces hommes sont de peu de conséquence ; mais que direz-vous des recommandations de jeûnes et de pénitences, faites par les plus éminents flambeaux de votre Eglise, par vos Patricks, vos Beveridges, vos Gunings ; recommandations dont vos prières communes et vos homélies abondent ? Ces recommandations sont si fortement exprimées, que si nous comparions les jeûnes qu'elles ordonnent et ceux que pratiquait l'archevêque, peut-être que Becket aurait tout au plus accompli ses devoirs de chrétien. Quelle différence y a-t-il donc entre le jeûne et les autres austérités ?

Vous n'admirez pas l'abandon volontaire qu'il fit de l'office de chancelier ; mais cet abandon n'était-il pas un devoir qu'il remplissait ? Vous le blâmez d'avoir dirigé des poursuites pour recouvrer les terres appartenant à son siége ; mais ces poursuites ne lui étaient-elles pas commandées par ses devoirs ? Je vous le demande, les prélats de l'Eglise actuellement établie en Angleterre, que doivent-ils le plus honorer de la mémoire de Becket, qui conserva les domaines appartenant au siége archiépiscopal, ou de la mémoire de ces prélats si éloquemment célébrés par vous dans une autre partie de votre ouvrage, et qui sous les règnes d'Edward VI et d'Elisabeth, *firent si libéralement hommage de grandes portions des leurs à leur souverain ?*

Mais le caractère de l'archevêque ne reçoit guère d'atteinte de ces recherches. Venons maintenant à l'examen de sa conduite à la convention de Clarendon, et des événements qui ont donné lieu au meurtre de ce prélat. Cette convention peut être considérée comme le premier degré et le meurtre comme la fin de sa querelle avec son royal maître.

Le monarque soutenait que le clergé à l'avenir devait être jugé, pour crime de félonie au banc de ses cours de justice. Il convoqua donc tous les prélats d'Angleterre à Westminster, et leur proposa de reconnaître le droit de ses cours de justice au jugement du clergé. Ils hésitaient. Il leur demanda alors s'ils voulaient s'en rapporter à l'ancienne loi du royaume ? L'archevêque répondant pour lui-même et pour les autres prélats présents, dit : *qu'ils étaient prêts à s'en rapporter à l'ancienne loi du royaume, autant que le leur permettraient la gloire de Dieu et les priviléges de leur ordre.* Le roi requit l'omission des mots conditionnels : l'archevêque insista pour leur insertion dans la formule du serment. D'abord les autres prélats se joignirent à Becket ; mais le roi sut les persuader, et, après beaucoup de sollicitations, l'archevêque céda. Le monarque, pour donner plus de solennité à l'adhésion du prélat, convoqua une convention des lords spirituels et temporels de son royaume, à Clarendon, près de Salisbury. Quand ils furent réunis, l'archevêque témoigna de nouveau le désir de voir conservés les mots conditionnels du serment, et finit une seconde fois par consentir à leur omission, mais en demandant que les coutumes du royaume qui allaient lier les évêques fussent clairement établies ; ce vœu était celui d'un homme prudent ; car tant que ces coutumes n'auraient pas été clairement établies : la dispute devait se perpétuer. Il ne pouvait donc y avoir aucune objection raisonnable à faire à la requête du prélat. Le roi y accéda, et il fut en conséquence formé un code de ces coutumes dans

un comité nommé par la convention. Elles furent rédigées en seize articles, que les historiens de l'époque ont appelés *Constitutions de Clarendon*.

Ceci nous mène à cette question : les constitutions rédigées représentaient-elles les anciennes coutumes du royaume ? dans ce cas l'archevêque et les autres prélats étaient obligés par leurs promesses, à les reconnaître et à les observer, si elles ne représentaient pas les anciennes coutumes, les prélats n'étaient obligés ni de les reconnaître ni de les observer : et dans cette dernière hypothèse, ils ne pouvaient pas non plus reconnaître que les constitutions exprimaient les anciennes coutumes du royaume, ou s'engager à les observer comme telles, sans se rendre coupables à la fois d'un mensonge public et de trahison à la constitution.

C'est donc uniquement de la solution de cette question que résultera le jugement qu'on doit porter sur la conduite de l'archevêque. Faut-il beaucoup de peine pour arriver à cette solution.

Par un des articles des constitutions de Clarendon, la garde et tous les revenus temporels des archevêchés, évêchés, abbayes ou prieurés de fondation royale, étaient déclarés appartenir au roi pendant la vacance du siége ; *c'était une innovation absolue.*

Par un autre article, il avait été prévu que les procès civils et criminels, soit que l'une ou les deux parties fussent dans les ordres, commenceraient dans les cours royales, que les juges de ces cours décideraient si les procès devaient y être continués ou être renvoyés aux cours ecclésiastiques, que dans ce dernier cas, un officier civil assisterait au jugement, et ferait le rapport de la procédure, et que si la personne accusée était convaincue, elle perdrait le privilége de son caractère, et serait jugée en conséquence : tout cela était peut-être très-convenable ; mais *tout cela était contraire à la loi existante.*

Un autre article déclarait qu'aucun franc-tenancier ne pourrait être excommunié sans le consentement du roi, ou en son absence, sans celui de son justicier. *Cet article était en opposition avec la loi du Christ* et *avec la loi de tous les pays chrétiens*, et contraire à la loi actuelle de l'Angleterre et aux usages de ses cours de justice.

Un autre article défendait les appels en cour de Rome. A cette époque de notre histoire, les appels étaient permis en Angleterre et dans toutes les autres parties du monde chrétien. Il est à remarquer que le monarque lui-même, pendant la contestation *appela plus d'une fois au siége de Rome.*

Tel était l'état de la question, à cette époque de la dispute : permettez-moi de le dire : c'est avec un autre sentiment que celui de la surprise que je lis dans votre ouvrage les lignes suivantes : *Si ces constitutions étaient en opposition directe avec le système d'Hildebrand et de ses successeurs, et si elles mettaient fin tout d'un coup à ces empiétements de la puissance spirituelle dont le royaume avait offert le spectacle pendant le règne contesté d'Etienne ; on doit se rappeler cependant, que « ce n'étaient pas de nouveaux édits, décrétés dans un esprit d'hostilité contre l'Eglise, mais une déclaration et récognition de la loi existante. »*

Sans doute vous voulez dire que la loi d'Angleterre, telle qu'elle *existait sous le règne de Henri* II, permettait au monarque de retenir les bénéfices des siéges vacants, de faire juger les membres du clergé pour *petty-treason* et autres crimes de moindre importance, par les cours de justice temporelle ; qu'elle exemptait les francs tenanciers d'excommunication, et défendait les appels en cour de Rome. Aucune de ces propositions peut-elle être soutenue? *Cela est impossible dans mon opinion.*

Le docteur Lingard (*Histoire d'Angleterre, vol.* II, p. 64, 65 et 66) pense comme moi ; et il est de même de notre ami commun, M. Sharon Turner. *Pour être juste envers Becket*, dit ce savant et judicieux écrivain, *on doit admettre que ces fameux articles changeaient complétement l'état civil et légal du clergé, et offraient dans toute leur économie une subversion positive de la politique des papes, si hardiment introduite par Grégoire* VII (*Histoire d'Angleterre, vol.* I, p. 213), et qui *alors était complétement admise* dans la police ecclésiastique et civile et la juridiction de tous les états européens.

Nous arrivons maintenant à la *seconde période* de cette importante querelle. Le détail des incidents est étranger à l'objet de cette lettre. Il suffira de dire succinctement, qu'après un grand nombre de tentatives infructueuses, il y eut une réconciliation entre l'archevêque et le roi, à Frietville, en Normandie ; que l'archevêque retourna en Angleterre ; que, sur une plainte qu'il porta contre les prélats qui avaient assisté au couronnement du prince Henri, cérémonie dont la célébration appartenait de droit au siége de Cantorbéry, le pape excommunia les évêques de Londres, Rochester et Salisbury, en conférant en même temps à l'archevêque le pouvoir de les absoudre ; que, sur son refus, ils se rendirent en personne auprès du roi, qui était alors en Normandie, pour lui faire leurs plaintes contre l'archevêque ; qu'irrité par leurs représentations, le roi s'écria : *Ne se trouvera-t-il donc pas, parmi tous les lâches qui mangent mon pain, un homme qui me débarrasse de ce prêtre turbulent?* que quatre chevaliers l'ayant entendu, se lièrent par serment et jurèrent de venger le roi ; qu'ils s'embarquèrent pour l'Angleterre, et se rendirent à Cantorbéry, entrèrent dans la cathédrale, et s'avançant vers l'archevêque, lui demandèrent d'absoudre à l'instant les évêques ; qu'il refusa de les absoudre jusqu'à ce que les évêques eussent fait pénitence ; que, sur son refus, les quatre chevaliers le tuèrent ; qu'aussitôt que le roi en fut informé, il s'empressa de déclarer solennellement qu'il n'avait eu aucune part à ce crime, mais qu'il avoua les paroles imprudentes, qui sans doute y avaient donné lieu ; que, sous ce rapport,

il se soumit à une pénitence publique et humiliante ; et qu'il fut absous par le pape Avant d'obtenir cette absolution, il avait abrogé toutes les coutumes illicites introduites dans ses Etats, et avait défendu que jamais elles y fussent introduites de nouveau.

C'est ainsi que Becket périt pour avoir fidèlement rempli ses devoirs ecclésiastiques. C'était le pape lui-même qui avait excommunié les trois prélats : or, les canons de l'Eglise exigent que lorsque l'excommunication a été prononcée, elle ne puisse être relevée jusqu'à ce que la partie ait prouvé son innocence, ou se soit soumise : *telle est même encore la loi religieuse qui régit le clergé en Angleterre.* Dans l'état réel des choses, le fait pour lequel les prélats avaient été excommuniés, ne pouvait être lié, et ces prélats ne s'étaient pas soumis. Becket n'avait donc pas le pouvoir de lever l'excommunication ; s'il l'eût fait, il aurait encouru le reproche d'irrégularité, et se serait par là exposé aux censures de l'Eglise. Tels sont les véritables motifs de son refus d'absolution, telle est la cause de sa mort cruelle. Sa conduite a été admirée et approuvée du monde entier.

Vous devez sentir que les libertés confirmées à l'Eglise par la *magna charta* comprenaient également ces droits que Becket avait soutenus à Clarendon, et ceux pour lesquels il fut égorgé à Cantorbéry.

Plusieurs protestants de bonne foi ont honoré sa mémoire : le compte que Collier a rendu de la controverse entre ce prélat et son souverain (*Histoire ecclés.*, II, *p.* 343 — 347) est digne d'une lecture attentive.

Au risque de vous importuner, je dois vous soumettre une nouvelle observation. *Il n'est pas de catholique romain qui s'imagine aujourd'hui que le clergé a, de droit divin, un titre au privilége que défendit si glorieusement Becket, à la première période de la controverse.* Tous s'accordent à reconnaître que le seul droit à cet égard réside dans la concession de l'Etat, ou dans un usage immémorial, qui suppose une concession antérieure. Mais une politique saine et sage aurait pu faire une semblable concession. Les préceptes de l'Evangile tendent également à produire l'obéissance aux lois, et à former les hommes à la vertu ; il est donc du devoir de l'Etat de favoriser tout ce qui peut faire respecter l'Evangile. L'expérience nous prouve que rarement le respect pour l'Evangile existe sans le respect pour ses ministres; il est donc conforme aux règles du bon sens, de tenir cachés aux yeux du public les scandales que ces ministres peuvent parfois causer, et d'attribuer exclusivement le jugement de ces scandales aux cours ecclésiastiques du royaume. Il est possible qu'avec une semblable législation, quelques individus eussent échappé à une juste punition, mais alors même la législation n'aurait pas manqué de sagesse : l'impunité sans doute eût été un mal véritable ; la publicité pouvait en être un plus grand encore.

LETTRE IX.

Cession de la souveraineté de l'Angleterre au pape Innocent III *par le roi Jean. Puissance temporelle du pape.*

Monsieur,

J'arrive maintenant à votre neuvième chapitre, lequel traite principalement de l'exercice de la puissance temporelle des papes. Dans l'état actuel de la controverse entre les protestants et les catholiques romains de ce royaume, c'est le chapitre le plus important de votre ouvrage. J'en ferai précéder la discussion par quelques observations sur le récit que vous faites de ce qui s'est passé entre le pape et le roi Jean.

I. *Cession de la souveraineté de l'Angleterre au pape Innocent III par le roi Jean.* — On croit, en général, que Jean se démit sans réserve de la souveraineté du royaume et la transféra à Innocent ; cette opinion est erronée : le monarque conserva sa souveraineté, mais convint que lui et ses successeurs la tiendraient du pape comme fief simple, lui rendraient foi et hommage, et s'engageraient à lui payer annuellement 10,000 marcs. La conséquence de cette transaction est que, relativement à ses sujets, Jean continua à posséder les mêmes droits, et resta soumis aux mêmes obligations que par le passé ; car dans tous les cas de vasselage, le seigneur n'avait nul droit direct sur le sous-vassal, aucun bien ou intérêt direct dans la propriété de ce dernier. Tous les droits et intérêts du seigneur consistaient en ce que, si le vassal négligeait de faire le service ou de payer la rente dont était chargé son alleu, la terre demeurait sujette aux mesures que prenait le seigneur pour faire exécuter les conventions, et dans quelques circonstances, pouvait être confisquée. Quand le cas échéait, le vasselage était éteint ; et le sous-vassal devenait dès lors tenancier en chef ou immédiat du seigneur. La même chose a lieu encore à l'égard d'un fief que le seigneur tient du seigneur d'un autre fief. Si le seigneur intermédiaire néglige de payer la rente, ou de rendre le service stipulé, le seigneur immédiat peut recourir à la voie de la saisie, et dans quelques cas, le fief intermédiaire peut être sujet à forfaiture. Quand la forfaiture a lieu, la seigneurie du fief intermédiaire cesse, et les tenanciers ressortent du seigneur immédiat. On pourrait ajouter qu'à l'époque où se rapportent nos lettres, à peine s'il était dans toute la chrétienté un seul souverain qui possédât quelque territoire pour lequel il ne fût pas le vassal d'un autre souverain, ou de quelque sujet d'un autre souverain.

Néanmoins si la transaction avait dépendu de cela, le monarque et le pontife auraient été inexcusables, car le premier n'avait aucun droit de conférer, ni le second d'accepter la supériorité féodale créée par cet arrangement.

Mais il convient d'observer, pour la justification du monarque et du pontife, que les prélats, les barons et les chevaliers du royau-

me, furent présents à la transaction et y concoururent. Vous nous apprenez vous-même que toutes les parties en avaient alternativement appelé au pape; ce fut en leur présence que l'ignominieuse cérémonie eut lieu, et sans un seul murmure d'improbation. On peut ajouter que cette transaction fut signée pendant que la nation était menacée d'une invasion de la part de la France : il est remarquable sans doute que les barons, peu de temps après, prêtèrent serment à Louis, fils du monarque français, alors à la tête de l'armée qui devait envahir l'Angleterre. Si vous avez égard à toutes ces circonstances, vous penserez probablement avec moi que la transaction n'a pas été représentée sous son vrai jour et de bonne foi par la généralité de nos historiens, que le roi et les seigneurs temporels et spirituels *doivent encourir le même blâme* que le pontife; et que le pape fut moins coupable qu'eux.

II. *De la puissance temporelle du pape.* — D'humble pêcheur qu'il était, le pape devint successivement propriétaire d'édifices et de terres, acquit le pouvoir de la magistrature dans Rome, des territoires considérables en Italie, en Dalmatie, en Sicile, en Sardaigne, en France et en Afrique, et prit rang enfin parmi les grands princes temporels.

Le pape ne s'arrêta pas là; il réclama, de droit divin, l'exercice du pouvoir temporel sur tous les souverains chrétiens. Quand il eût dû résulter d'un tel envahissement de pouvoirs un grand bien pour la religion, cette prétention n'était pas fondée; l'Evangile comme la tradition s'y opposait; de grands maux en découlèrent. Mais soyons justes.

1. En théorie, on peut concevoir l'idée d'une telle suprématie. *L'intérêt de l'espèce humaine*, dit Voltaire, *exige qu'il y ait un frein qui arrête les souverains et qui protége la vie de leurs sujets. Par une convention générale, ce frein aurait pu être placé dans les mains des papes. Ces premiers pontifes, en s'interposant dans les querelles particulières, sans autre objet que de les apaiser; en enseignant aux souverains et aux sujets leurs devoirs respectifs; en reprenant les crimes et en réservant l'excommunication pour les grands attentats, auraient pu être considérés comme des dieux sur la terre. Mais les hommes en sont réduits à n'avoir pour leur défense que les lois et les mœurs de leurs pays : lois souvent méprisées et mœurs souvent corrompues.*

Dans le moyen âge, il n'y avait pas de loi réprimante assez forte; un frein était donc nécessaire, et il ne pouvait être placé en de meilleures mains que dans celles du pape.

2. Par une convention générale, dit encore Voltaire (*Essai sur l'hist. gén., tom.* II, *c.* 50), *il aurait pu être placé dans ses mains.* Il n'y a jamais eu, à aucune époque déterminée, de convention de cette espèce; mais, d'après la reconnaissance répétée des souverains de presque tous les Etats chrétiens, ne pourrait-on pas plausiblement soutenir que cette convention a tacitement existé? *Malheureusement, presque tous les souverains,* dit Voltaire (*Lettres sur l'hist., tom.* II, *lettre* 2, 4), *par un inconcevable aveuglement, travaillaient à représenter à leurs sujets cette puissance des papes comme une arme dont la force dépendait de l'opinion publique. Quand cette arme était dirigée contre un de leurs rivaux ou de leurs ennemis, non-seulement ils en approuvaient, mais ils en sollicitaient l'emploi; et en se chargeant de l'exécution d'une sentence qui privait un prince de ses Etats, ils soumettaient les leurs à une juridiction usurpée.* Pour confirmer cette observation de Voltaire, nous pourrions ajouter que quand le pape excommunia Philippe-Auguste, roi de France, pour avoir épousé une autre femme pendant l'existence de la première, le monarque accusa le pape d'insolence et d'abus de pouvoir; mais quand le pape conféra le royaume d'Angleterre à Philippe et à ses héritiers, le monarque n'objecta pas que le pape n'avait aucun droit de disposer des royaumes. Lors de la ligue de Cambrai, les rois de France et d'Espagne reconnurent le pouvoir que s'arrogeait le pape de lancer des interdits, et stipulèrent qu'il mettrait Venise en interdit, si Venise ne consentait à leurs demandes dans un temps donné. Il est remarquable que, jusque dans le seizième siècle, Henri VII, qui, plus qu'aucun autre monarque, était jaloux des prérogatives du pouvoir, et qui les connaissait aussi bien que personne, *s'adressa au pape Innocent, pour confirmer son titre à la couronne.* Le lord Bacon cite la bulle qui y fit droit.

Je répète que les prétentions des papes, sur le temporel des rois, étaient injustes. Mais qui donc étaient les plus blâmables, ou des papes qui mettaient en avant ces prétentions, ou des souverains qui en admettaient le droit? Ces derniers étaient des êtres faibles et sans lumières; la sagesse mondaine ne pouvait blâmer les premiers. Toutefois, il faut convenir que la lutte des papes et des monarques ne fut pas toujours sans quelque avantage, même pour l'intérêt des peuples.

L'agression du pape et la résistance du monarque donnaient à l'un et à l'autre le *locus pœnitentiæ*, le temps de la réflexion, et souvent finissaient par les ramener l'un et l'autre à la modération; et de là résultaient quelques avantages pour la religion et les intérêts des peuples.

3. Il faut convenir également que, dans ces contestations, le clergé en général soutenait le monarque, et que, dans d'autres occasions, il a résisté à l'exercice illégitime de la puissance des papes.

4. Sous beaucoup de rapports, les papes brillèrent comme pontifes et souverains temporels. Sans doute, on ne niera pas que dans la longue suite des successeurs de saint Pierre, quelques-uns n'aient souillé la tiare, et que d'autres n'aient cédé à ces passions qui trop souvent sont inséparables de l'exercice du pouvoir. Mais pourrait-on contester que, même dans les temps de ténèbres, les pontifes romains n'aient été généralement distingués par de hautes vertus et des talents émi-

nents ? Pris collectivement, comparez-les avec les princes leurs contemporains dans tous les siècles, et assurément ils ne perdront pas au parallèle.

Voltaire a remarqué que dans les siècles de ténèbres, il y avait moins de barbarie et d'ignorance dans les États des papes que dans aucun autre de l'Europe. Sans contredit, ils ont travaillé efficacement, dans toutes les parties de la chrétienté, à dissiper les nuages de l'ignorance, à étendre la foi et la morale de l'Evangile, à protéger les classes inférieures contre leurs oppresseurs, à maintenir la paix parmi les princes, et à soulager les calamités des temps. Leurs efforts dans le moyen âge, pour contraindre les monarques de l'Europe à respecter la sainteté du mariage, n'ont pas été assez remarqués. Sans ces efforts, les rois se seraient livrés à toutes leurs passions, même les plus honteuses, celles que saint Paul défend de nommer, et ils auraient trouvé de nombreux courtisans pour les applaudir et les imiter.

Persécutés et dépouillés en Angleterre, en France, en Espagne, en Allemagne et dans tous les autres États de l'Europe, les Juifs furent constamment protégés par les papes, qui n'ont cessé de travailler au rachat des captifs, et à l'amélioration du sort des esclaves. En 1167, le pape Alexandre III déclara solennellement, dans un concile, que tous les chrétiens devaient être exempts de l'esclavage. Les papes ont toujours joui de la faveur du peuple, signe certain de la protection que cette partie de la société en recevait. M. Sharon Turner observe (*Hist. d'Ang., vol.* II, *p.* 332, 361) que *jamais tyrannie* (j'aurais désiré qu'il eût employé une autre expression) *ne fut, d'une manière moins équivoque, l'ouvrage de la volonté du peuple; plus longtemps soutenue par le peuple ; et que jamais en aucun point, l'intérêt privé et le bien public ne s'unirent plus étroitement que dans la protection accordée aux monastères par les souverains pontifes.* Rien n'a plus contribué à mettre en scène le *tiers-état*, à lui donner de l'importance, que l'appui que les républiques italiennes ont reçu des papes dans leurs contestations avec les empereurs. Leurs efforts pour la conversion des infidèles ne se sont jamais ralentis. Quel peuple pourrait lire l'histoire de l'introduction du christianisme parmi ses ancêtres, sans se convaincre des obligations qu'il a à la tiare?

En m'adressant à un érudit comme vous, j'éprouve moins d'hésitation à m'exprimer avec autant de liberté que je viens de le faire, que je n'en éprouverais en écrivant à tout autre. Personne ne sait mieux que vous que la doctrine du pouvoir des papes sur le temporel des rois compte peu de partisans aujourd'hui, quelque nombreux qu'aient été jadis ses avocats. Cette doctrine a été condamnée dans la déclaration de l'Eglise gallicane en 1682, laquelle a été signée par tous les ecclésiastiques séculiers ou réguliers du royaume de France. Les catholiques anglais, irlandais et écossais ont renoncé sous serment à l'enseigner. Jamais peut-être cette doctrine n'a eu des conséquences aussi funestes que celles qu'on lui prête ; mais :

Peace to the strepent horn.

(SHENSTONE.)

LETTRE DIXIÈME.

Aperçu du système de l'Eglise catholique romaine.

Monsieur,

Le titre que vous donnez au chapitre de votre ouvrage, que je vais maintenant examiner, est : *Aperçu du système papal* : les mots *papisme*, *papal* et *papiste* étant injurieux pour les catholiques romains, dans l'acception ordinaire de ces mots, j'ai changé ce titre, en substituant l'expression d'*Eglise catholique romaine* à l'expression dénigrante de *papal*. Dans le serment que la législature nous a prescrit, nous sommes qualifiés de *catholiques romains*. Je me suis donc imposé la règle de désigner, dans mes écrits, la communion à laquelle j'appartiens, sous le nom de *catholique romaine*.

Mais n'a-t-elle donc pas droit à cette honorable appellation ? En parlant des ariens, saint Augustin observe qu'*ils nommaient leur Eglise, l'Eglise catholique, et voulaient qu'on lui donnât ce nom. Mais,* continue ce grand homme, *si quelque étranger arrive dans leurs villes, et demande une église catholique, quelle Eglise lui montre-t-on ? Assurément ce n'est pas la leur.* A mon tour, ne puis-je pas demander si un étranger, s'informant même d'un évêque de votre Église où les catholiques s'assemblent pour le service divin, serait renvoyé à la cathédrale du prélat, ou à quelqu'une de ses succursales ? Ne lui indiquerait-on pas l'édifice où s'assemblent ordinairement ceux que la loi désigne sous le nom de catholiques romains ? La même réponse ne serait-elle pas faite, si la question était adressée à un protestant de toute autre condition, et en Angleterre comme dans le monde entier ? Cette uniformité de réponses et d'indications est le signe sensible de la pensée des hommes de toutes les croyances, et montre que c'est notre Eglise qui est la catholique, ou l'Eglise universellement répandue.

Sous les titres nombreux de dévotion à la sainte Vierge, aux saints et aux anges, et de respect pour la croix et les reliques des saints, de purgatoire et de prières pour les trépassés ; de confession auriculaire et d'indulgences ; de grâce et de libre arbitre ; de transsubstantiation ; et de l'autorité du pape : je m'occuperai successivement de sujets que vous avez traités vous-même et qui vous ont fourni des motifs d'incrimination contre les catholiques romains dans votre chapitre 10 (*sess.* 25, *de invocatione sanctorum*). Une controverse en forme sur chacun de ces sujets serait ici déplacée : seulement je tâcherai de faire connaître le plus brièvement qu'il me sera possible la doctrine de l'Eglise catholique romaine sur ces différents points, en y joignant quelques courtes remarques. Je terminerai ma lettre par des observations générales.

1. *Dévotion à la vierge Marie et aux saints. — Respect envers la croix et les reliques des saints. — Les saints régnant avec le Christ, offrent leurs prières à Dieu pour les hommes. C'est une bonne et utile pratique que de les invoquer et d'avoir recours à leur intercession pour obtenir les faveurs de Dieu par les mérites de son Fils Jésus-Christ, Notre-Seigneur, qui est au ciel, notre Sauveur et Rédempteur.* Tel est le décret du concile de Trente (*sess.* XXV, *de invocatione sanctorum*). Le catéchisme publié en conséquence de ses décrets enseigne que *Dieu et les saints ne doivent pas être invoqués de la même manière ; car nous prions Dieu de nous donner notre pain de chaque jour et de nous délivrer du mal : mais nous demandons seulement aux saints, parce qu'ils sont agréables à Dieu, d'être nos avocats et d'obtenir de sa bonté ce dont nous avons besoin* (*Part.* IV, *quis orandus*). Consultez Bossuet, dans son Exposition de la foi, sur ce sujet; lisez *les catéchismes* que nous mettons dans les mains des enfants, de la jeunesse et de l'âge mûr ; lisez *tous nos écrivains religieux*, vous trouverez partout la même doctrine ; ouvrez *nos livres de prières*, vous verrez que lorsque nous nous adressons à Dieu le Père, Dieu le Fils, Dieu le Saint-Esprit ou à la sainte Trinité nous disons : *Ayez pitié de nous ;* et que lorsque nous nous adressons à la bienheureuse vierge Marie, aux saints ou aux anges, nous disons : *Priez pour nous.*

Si vous voulez savoir ce que nous pensons de ceux qui rendent à la vierge Marie, aux saints et aux anges un culte qui n'est dû qu'à Dieu, ouvrez *le Papiste mal jugé* de *M.* Gother, dont le docteur Challonner a donné un abrégé qui a eu un si grand succès ; vous y trouverez ces expressions formelles : *Maudit soit celui qui croit que les saints dans le ciel doivent être ses rédempteurs, qui les invoque comme tels ou qui leur rend, ou à quelque créature que ce puisse être, les honneurs dus à Dieu ! Amen. — Maudit soit celui qui adore la vierge Marie ou qui a plus de confiance en elle qu'en Dieu, qui pense qu'elle est au-dessus de son Fils et qu'elle peut, en quoi que ce soit, lui commander ! Amen.*

L'Eglise grecque, toutes les Eglises de l'Orient qui se sont séparées de l'Eglise de Rome avant la réformation n'invoquent-elles pas la vierge Marie, les saints et les anges ? Martin Luther (*dans ses lettres à Spalatinius et dans son Traité de purgatione quorumdam et dans sa Præparatio ad mortem*) ne s'écrie-t-il pas : *Qui pourrait nier que Dieu n'opère de grands miracles sur la tombe des saints ? Je maintiens donc avec l'universalité de l'Eglise catholique que les saints doivent être invoqués et honorés. Que personne n'omette de s'adresser à la bienheureuse Vierge, aux anges et aux saints afin d'obtenir qu'ils intercèdent pour nous à l'heure de notre mort.* Plusieurs théologiens distingués de votre Eglise ne professent-ils pas la même doctrine ? N'est-elle pas prouvée par Leibnitz (*Exposition du système de Leibnitz sur la religion : Paris, in-8° 1819, p.* 161) ? et enfin le docteur Torndike (*Justes poids et justes mesures, p.* 10) n'exhortet-il pas ses frères *à ne pas tromper le peuple, en lui faisant accroire qu'on peut prouver que les catholiques sont des idolâtres ?*

Permettez-moi donc de vous demander si les autorités que je viens de citer ne sont pas une exposition claire et évidente de la doctrine de l'Eglise catholique sur cet important sujet ? si cette doctrine peut être taxée d'idolâtrie ou de superstition ? si la pratique n'en est pas propre à remplir l'âme de réflexions consolantes ? de pensées qui augmentent en nous l'ardeur de la charité et animent notre ferveur ? Vous ne trouverez pas un catholique vertueux qui ne vous avoue qu'il regarde les heures passées ainsi comme les plus agréables de sa vie.

2. Nous suivrons la même méthode de raisonnement en traitant de la vénération des catholiques pour *la croix et les reliques des saints*, et nous rapporterons d'abord sur ce sujet le décret du concile de Trente. *Quoique les images du Christ, de la Vierge, mère de Dieu, et des autres saints doivent être conservées, principalement dans les églises, et qu'il soit dû à ces représentations matérielles de justes honneurs et de la vénération, cependant nous ne devons pas croire qu'il y ait en elles rien de divin ou qu'elles aient aucun pouvoir ; qu'on doive leur rien demander, ni placer en elles notre confiance, comme autrefois les païens mettaient la leur dans leurs idoles.* Consultez tous les auteurs cités dans la première partie de cette lettre et vous trouverez partout le même langage. Ouvrez *nos catéchismes*, vous verrez qu'on y fait cette question à l'enfance : *Pouvons-nous prier les reliques ou les images ?* et qu'on répond : *Non certainement, car elles n'ont ni sentiment ni vie pour nous entendre ou nous exaucer.* Ouvrez alors *le Papiste mal jugé* de M. Gother, et vous lirez : *Maudit soit celui qui commet le crime d'idolâtrie, qui adresse des prières aux images et aux reliques, ou qui les adore comme Dieu !*

Dans un vieux traité écrit en anglais sur les dix commandements et imprimé dans l'abbaye de Wetsminster avant la réformation, c'est-à-dire en 1496, par Winker de Worde, on trouve ces mots : *N'adore pas les images, ni les troncs, ni les pierres, ni les arbres ; mais adore celui qui est mort sur l'arbre de la croix pour tes péchés et pour l'amour de toi ; tu pourras t'agenouiller, si tu le juges convenable* devant *l'image, mais non pas* pour *l'image, car elle ne te voit pas, elle ne t'entend pas, elle ne te comprend pas ; si tu t'inclines* pour *l'image tu commets le péché d'idolâtrie.*

Telle est la doctrine de l'Eglise catholique sur ces matières.

3. Nous *vénérons la croix* en mémoire de la Passion et de la mort de l'auteur de notre salut ; nous *vénérons les images, les tableaux et les reliques des saints* comme des signes qui rappellent à notre esprit et à notre cœur leurs vertus et les récompenses qu'ils ont méritées. Nous vénérons aussi leurs reliques comme des portions de leurs

corps saints, qui seront éternellement glorifiées.

Dans ces hommages, pouvez-vous rien trouver de répréhensible?

II. *Du purgatoire et des prières pour les morts.* — Comme je n'écris pas un livre de controverse, je ne dirai que peu de chose sur les articles de votre chapitre qui restent à discuter.

1. Quant à *l'existence du purgatoire*, qui pendant si longtemps a été le sujet de déclamations contre les catholiques romains qui y croient, tous ceux qui se qualifient de *protestants raisonnables* ne croient-ils pas avec nous (pour nous servir des expressions du docteur Johnson) que la *généralité du genre humain n'est pas assez obstinément méchante pour mériter un châtiment éternel, ni assez bonne pour être admise immédiatement après cette vie dans la société des esprits bienheureux; et que par conséquent il a plu à Dieu de créer un état moyen dans lequel on peut être purifié par un certain degré de souffrance?* Votre opinion n'est-elle pas d'accord avec ceux qui professent cette doctrine? Et qu'est-elle, cette opinion, que *la doctrine même* de l'Eglise catholique romaine, touchant le purgatoire?

Quant aux *prières pour les morts*, le concile de Trente (*sess.* XXV, *decretum de purgatione, p.* 286) a décrété qu'il est *un purgatoire et que les âmes qui y sont détenues* sont soulagées *par les mérites des fidèles.*

La nature et l'étendue de ces mérites sont ainsi expliquées par saint Augustin (*Enchird., t.* II, *c.* 90. *p.* 83) : *Quand le saint sacrifice de l'autel ou les aumônes sont offerts pour les morts, si on les applique à ceux dont la vie a été pure, on peut les considérer comme des actions de grâces, appliquées à ceux qui sont morts en état de péché véniel, on peut les regarder comme des actes* propitiatoires. *S'ils ne sauraient profiter aux âmes de ceux qui sont morts en état de péché mortel, ils peuvent donner quelque soulagement à ceux qui n'ont pas perdu la vie de la grâce.*

La tradition en faveur de la doctrine catholique du purgatoire est si puissante que Calvin avoue formellement *que pendant treize cents ans avant lui* (seize siècles avant le nôtre), *il était d'usage de prier pour les morts dans l'espoir de leur procurer du soulagement.* Vous n'oseriez vous-mêmes affirmer qu'il y ait rien de substantiellement faux dans cette dévotion, quand vous vous rappellerez que l'archevêque Cranmer a dit solennellement une messe pour l'âme de Henri II roi de France; que l'évêque Rildey y a prêché et que huit autres prélats y assistèrent revêtus de leurs chapes.

Comme ces prières pour les morts adoucissent les douleurs d'un époux, d'une épouse, d'un père ou d'un enfant, qui intercèdent en faveur de l'être dont ils déplorent la perte et pensent qu'ils peuvent soulager les souffrances! Est-ce que cette communion entre les vivants et les morts n'éveille pas les plus douces affections du cœur? Ne favorise-t-elle pas ces liens de charité qui unissent les hommes les uns aux autres et qui agrandissent le cercle des affections? N'est-ce donc pas, même humainement parlant, une doctrine utile que celle de l'Eglise catholique touchant l'efficacité des prières pour les morts?

III. *De la confession auriculaire. — Des indulgences.* — A l'égard de la confession auriculaire, j'espère que vous tomberez d'accord qu'elle ne mérite pas un mot de blâme quand vous aurez lu les témoignages suivants en sa faveur.

Les luthériens, dit le docteur Milner dans sa *Fin de la controverse, qui sont la branche aînée de la réformation, enseignent expressément dans leur confession de foi et dans leur apologie de cette confession, que l'absolution n'est pas moins un sacrement que le baptême et la sainte cène; que l'absolution particulière doit être conservée dans la confession; que le rejet qu'on en fait est une erreur des hérétiques novatiens, et que, par la puissance des clefs (Matth.*, XVI, 19), *les péchés sont remis, non-seulement aux yeux de l'Eglise, mais aux yeux de Dieu (Confess. August., art.* XI, XII, XIII, *Apol.*). *Luther lui-même dans son* catéchisme *exigeait que le pénitent, dans sa confession, déclarât expressément qu'il croyait que la rémission du prêtre était la rémission de Dieu* (1). *Qu'objecteraient l'évêque Porteus et d'autres protestants modernes, sinon que Luther et ses disciples étaient infectés de papisme? Examinons donc à ce sujet la doctrine des hommes les plus éminents en science. Dans l'Ordre de communion composé par Cranmer et publié par Edward VI, le prêtre, vicaire ou curé doit entre autres choses adresser ces paroles aux fidèles* : S'il y a parmi vous quelqu'un dont la conscience soit troublée, souffre et ait besoin d'aide et de conseil, qu'il vienne à moi ou à quelque autre prêtre instruit, confesse et déclare en secret ses fautes et ses chagrins, *etc.*; afin que de nous, comme ministres de Dieu et de l'Eglise, il reçoive soulagement et absolution (*Collect. de l'évêque Sparrow, p.* 10). *Conformément à cette injonction il est ordonné dans le* Commun prayer's book, *que lorsque le ministre entrera dans la maison d'un malade, on apporte le malade afin qu'il fasse une confession spéciale de ses péchés s'il sent sa conscience troublée par quelque chose de grave; après laquelle confession, si le pénitent le demande humblement et avec ferveur, le prêtre doit l'absoudre en ces termes :* Notre Seigneur Jésus-Christ qui a laissé à son Eglise le pouvoir d'absoudre tous les pécheurs qui se repentiront véritablement et croiront en lui, en sa grande miséricorde, te pardonne tes offenses; et par son autorité qui m'a été commise, je t'absous de tous tes péchés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen (2). *Je puis ajouter que peu de temps après, Jacques I^er^ étant devenu en même temps membre et chef de l'Eglise d'Angleterre, il*

(1) In Catech. Parv. Voyez aussi Luther's, table talk, c. 18, sur la Confession auriculaire.

(2) Ordre pour la visitation des malades. *N. B.* Pour encourager la confession secrète des péchés, l'Eglise d'Angleterre a décrété un canon qui défend à ses ministres de la révéler. Voyez Canons eccles. A. D., 1793, n. 113.

*invita les prélats du royaume à lui faire connaître dans une conférence tenue à Hampton-Court, quelle était la doctrine et quels étaient les pouvoirs de cette Eglise sur la rémission des péchés. Alors l'archevêque Whitgift commença à lui faire un récit de la confesion générale et de l'absolution : le roi ne paraissait pas satisfait. Bancroft, à cette époque évêque de Londres, se mit à genoux et dit : Notre devoir est d'en agir franchement avec Votre Majesté. Il y a aussi une absolution plus particulière et qui a lieu lors de la visite des malades. Non-seulement la confession d'*Augusta (*Ausbourg*) de Bohême et de Saxe l'a conservée et la permet, mais Calvin lui-même l'approuve, ainsi que l'absolution que donne le ministre au malade. *A cela le roi répondit : Je l'approuve aussi, parce qu'elle est d'institution divine et apostolique et que l'absolution est donnée au nom du Christ, à celui qui l'a désirée pour la paix de sa conscience* (1).

Je demande la permission de citer les paroles de *l'immortel Chillingworth;* c'est ainsi qu'il est fréquemment désigné chez vos écrivains.

Quel homme peut être assez déraisonnable pour imaginer que notre Sauveur ayant, d'une manière solennelle, répandu son souffle sur ses disciples, en transmettant le Saint-Esprit dans leur cœur, et renouvelé en eux, ou plutôt confirmé cette glorieuse mission par laquelle il leur avait donné le pouvoir de lier et délier les péchés sur la terre, etc. — *Quel homme assez déraisonnable pour penser que les paroles de Notre-Seigneur ne soient que des figures ou de vaines louanges? Ainsi donc, pour obéir à sa volonté divine, et parce que cela m'est enjoint par ma sainte mère l'Eglise d'Angleterre, je vous demande que vous ne souffriez pas que cette mission que le Christ a donnée à ses ministres soit une vaine formule de mots et reste sans effet. Quand donc vous vous trouverez affligés et oppressés*, etc., *ayez recours à votre médecin spirituel, et découvrez librement la nature et la malignité de votre maladie*, etc., *« et ne venez pas à lui seulement avec la disposition d'esprit qui vous conduirait auprès de toute autre personne instruite; ni comme à un homme qui peut vous adresser des paroles de consolation; mais comme à celui que Dieu lui-même a revêtu du pouvoir de vous absoudre et de vous pardonner vos péchés* (*Ser.* VII, *Relig. of Prot.*, p. 408, 409). »

A ces témoignages, qui sont d'un si grand poids, j'ajouterai, ainsi que je le remarque à l'égard de la doctrine catholique, relativement aux prières pour les morts; que nous trouverons la confession auriculaire en usage dans l'Eglise *grecque*, ainsi que dans les nombreuses Eglises orientales des *Nestoriens*, des *Eutychéens* et des *Monothélites*, qui se séparèrent de Rome dans les premiers siècles du christianisme. Quelle preuve plus certaine de l'existence de la confession dans l'Eglise, dès les premiers temps du christianisme ? En fait de doctrine et de discipline, une telle antiquité n'est-elle pas toujours respectable ?

Venons aux *indulgences :* je me flatte que lorsque vous connaîtrez la doctrine des catholiques romains à cet égard, que vous l'aurez étudiée dans son essence, et non dans ces interprétations qui en ont trop souvent été faites et qui ne sont encore que trop souvent répétées, vous n'y verrez rien de contraire au sens commun, rien de préjudiciable aux intérêts de la religion et de la morale.

L'Eglise catholique romaine enseigne que Dieu fait souvent grâce de la peine due au péché et de la damnation éternelle qui s'ensuivrait; mais soumet le pécheur à un châtiment temporaire; que ce châtiment peut consister soit en peines dans cette vie, soit en souffrances passagères dans la vie de l'autre monde (ces souffrances passagères dans la vie future, sont ce que nous appelons le purgatoire); que la punition temporaire peut consister dans ces deux genres d'affliction à la fois; et que l'Eglise a reçu de Dieu le pouvoir de les remettre en tout ou partie. Cette rémission est appelée indulgence. Quand la punition temporaire est remise absolument, l'indulgence est dite plénière; quand la rémission n'est pas particlle, l'indulgence est proportionnellement limitée. Ainsi, une indulgence d'un certain nombre de jours, ou de mois, ou d'années, est une rémission, pendant cet espace de temps, de la punition temporelle encourue par le pécheur.

Il y a des conditions mises à toute espèce d'indulgences : la première est le *repentir sincère*. Or dans l'esprit de l'Eglise catholique, le repentir sincère comprend toujours un chagrin profond d'avoir offensé Dieu, et lorsque le prochain a reçu quelque dommage, la ferme résolution de le réparer, si les circonstances où se trouve le pénitent peuvent le permettre; ou, si cela n'est pas possible, de le réparer autant qu'il est en lui, toujours avec la ferme résolution d'une satisfaction pleine et entière envers son prochain, si plus tard cela est en son pouvoir. Cette réparation s'étend au tort fait à la réputation comme au tort fait à la fortune d'autrui, et même aux injures personnelles. Sous aucun prétexte on ne peut s'en dispenser. Que cette réparation réduise le pénitent à la misère ou le perde dans l'opinion, le prêtre n'en doit pas moins insister pour que la réparation ait lieu. Telle est la doctrine, telle est la pratique constante de l'Eglise catholique romaine, à l'égard des indulgences.

Je vous invite à lire les sermons de Bourdaloue sur *la restitution* et sur *le jubilé* Apres que vous les aurez lus, je vous demanderai si, dans le cas où vous auriez éprouvé quelque dommage, soit dans votre fortune, soit

(1) Fuller's, ch. Hist. B. x. p. 9. Voyez la défense du successeur de Bancroft au siége de Cantorbéry, le docteur Laud, qui a tâché de faire valoir la confession auriculaire. Vie de Laud, par Heylin, 2e partie, p. 415. Il paraît d'après cet écrivain, que Laud était le confesseur du duc de Buckingham, et d'après Burnet, que l'évêque Morley était confesseur de la duchesse d'York, lorsqu'elle était protestante. Hist. of his own times.

dans votre réputation, et que vous apprendriez que le coupable fut un catholique romain, vous croiriez avoir moins de chance de réparation, à cause de la croyance du coupable au dogme de la confession et aux indulgences ?

Vous parlez des abus des indulgences. Vous dites qu'elles ont été trop facilement accordées, et souvent vendues. Nous ne le nions pas (1) : mais de quoi n'a-t-on pas abusé? Il n'est pas de gouvernement dont l'administration civile ou ecclésiastique n'offre quelque abus. Devons-nous en conclure, avec les Lollards et autres radicaux manichéens, *que tout gouvernement est un mal ?*

Vous avez vu la *Taxa cancellariæ romanæ;* et vous pensez que les sommes d'argent qu'on trouve dans le document comme ayant été payées pour des absolutions sont le prix des ventes qui en ont été faites.

Il est des crimes si énormes, qu'afin d'en inspirer plus d'horreur, l'absolution en a été réservée au saint-siége. Le prêtre, auquel le pénitent les révèle, sous le sceau de la confession, en rend compte à Rome, sans faire mention ni de la personne, ni du temps, ni du lieu; et la cour de Rome, quand elle le juge convenable d'après les circonstances particulières à chaque cas, accorde au prêtre la faculté d'absoudre le pénitent. Tout cela occasione nécessairement des dépenses. Un saint-office ou tribunal est assemblé pour cet examen; afin de payer les frais de ces requêtes, on exige une taxe pour le *document* dans lequel le pouvoir d'absolution est accordé. En sorte que ces sommes d'argent ne sont destinées qu'à payer les frais d'office. Ces frais du reste sont peu considérables. Encore quand l'indigence absolue de la partie est établie, *n'y a-t-il aucune taxe d'exigée.*

L'Eglise d'Angleterre n'accorde-t-elle donc ni indulgence ni absolution pour de l'argent? Consultez vos propres canons (2). Dans une remontrance, présentée par un comité du parlement irlandais à Charles Ier, on se plaignait de ce que *plusieurs évêques avaient reçu de fortes sommes d'argent pour des commutations de pénitence, et qu'ils les avaient employées à leur propre usage.* (1). Le docteur Glover, dans sa réplique à l'évêque de Péterborough, n'a-t-il pas surabondamment prouvé que des commutations de pénitences à prix d'argent sont, encore aujourd'hui, accordées dans votre Eglise? D'après cela, accuserai-je l'Eglise d'Angleterre? Non, je pense seulement que ses ministres devraient être plus circonspects en incriminant l'Eglise de Rome.

IV. *De la grâce et du libre arbitre. — L'Angleterre*, à ce que vous nous apprenez, *a la gloire ou la honte, selon l'opinion qu'on voudra s'en former, d'avoir vu naître Pélage, l'homme le plus extraordinaire dont le pays de Galles puisse se vanter, et le plus raisonnable de tous ces hommes que l'ancienne Eglise a stigmatisés d'une note d'hérésie.* Il me reste encore à connaître quelles sont les preuves de raison supérieure qu'a données Pélage. D'après ce que vous dites, il a nié le péché originel; et en cela vous l'observez justement, il est tombé dans une erreur dangereuse. Mais vous ajoutez : *Pélage a défendu la bonté de Dieu, en soutenant la doctrine du libre arbitre; raisonneur plus habile, meilleur juge sur cette matière que son antagoniste saint Augustin, qui, trop imbu de la philosophie qu'on lui avait enseignée à l'école des manichéens, en infecta l'Eglise entière pendant plusieurs siècles, et amena par la suite la scission des chrétiens en catholiques et en protestants.* Est-ce là un parallèle de bonne foi des mérites de Pélage et de saint Augustin, et donne-t-il une idée bien exacte de la controverse qui a eu lieu entre ces deux hommes? Vous ajoutez que *de tous ces esprits ambitieux qui ont corrompu la vraie doctrine de la révélation, en y mêlant leurs propres opinions, Augustin est peut-être celui dont les écrits ont eu les plus grands comme les plus funestes résultats.*

Une multitude d'hommes éclairés de votre Eglise, ont eu de ce grand docteur une opinion bien différente; vous trouverez leurs témoignages réunis dans l'ouvrage de M. Brerely, lequel a pour titre *Religion de saint Augustin*, imprimé en 1620. Luther (2) affirme que, *depuis le temps des apôtres, l'Eglise n'avait pas eu de plus grand docteur que saint Augustin ; et que, après les divines Ecritures, il n'y a pas de livres dans l'Eglise qu'on puisse comparer aux écrits de l'évêque d'Hippone.* Si vous parcouriez seulement les endroits du savant ouvrage de Lardner qui ont trait aux manichéens, vous y verriez que le docteur parle de saint Augustin dans les termes les plus honorables; et comme Lardner avait attentivement lu et médité les œuvres de saint Augustin, son témoignage est certainement de la plus grande importance. Permettez-moi de vous recommander la lecture de ses *Confessions;* elles vous enchanteront. Quand il n'aurait écrit que cet ouvrage, il se placerait

(1) On a fait beaucoup de bruit des indulgences que que Tetzel vendait dans le seizième siècle au nom de Léon X, et on a accusé le souverain pontife d'employer le fruit de ces ventes à payer des plaisirs que la religion condamne sévèrement. Cette calomnie a été réfutée par des écrivains protestants. L'auteur de la vie de Léon X, M. de Roscoë, dont on ne récusera pas le témoignage, a prouvé que le prix de ces ventes était destiné à l'achèvement de la basilique de Rome, et à récompenser les grands peintres, les statuaires et artistes dont l'Italie abondait à cette époque; à répandre le goût des arts, à favoriser le réveil de l'imagination dont Rome surtout offrait alors le merveilleux spectacle. Il faudrait bien peu connaître les causes qui ont amené la scission religieuse du seizième siècle, pour l'attribuer aux prédications de Tetzel et à la vente des indulgences. D'autres motifs, qu'on trouve avoués même pans l'ouvrage de M. Charles Villers, portèrent les esprits à briser les liens religieux qui les attachaient à l'Eglise catholique.

(2) Articuli pro clero, A. D. 1584, Sparrow, 195. Reçus par le synode de Londres, en 1597, Sparrow, 248, 252. Canon, 14, Sparrow, 368.

(1) Cité par le docteur Curry, dans ses Mémoires historiques sur l'Irlande, vo.. 1, p. 109.

(2) Luth. Op. ed. witten, tome 7; loc. comm. classe. 4, p. 45.

dans un haut rang parmi les plus sublimes, les plus élégants et les plus pieux des écrivains ascétiques.

Quant à la préférence que vous donnez à Pélage sur saint Augustin, je n'ai pas besoin de dire à un homme aussi instruit que vous, que les disputes sur le libre arbitre ont agité le monde avant et après l'introduction du christianisme. La difficulté a toujours été de découvrir quelque système qui puisse concilier la liberté de l'homme avec l'influence du motif de sa détermination, et qui rende les bonnes œuvres des hommes méritoires aux yeux du Tout-Puissant, sans qu'elles cessent d'être un don absolu de sa bonté.

Pélage soutenait que dans le choix comme dans l'accomplissement du bien, l'homme agit indépendamment de la grâce divine. Au contraire, saint Augustin soutenait que la grâce empêche ou aide la volonté de l'homme, mais ne la détruit pas. Lorsqu'on le pressait d'expliquer comment Dieu pouvait être l'unique auteur du bien, sans que sa grâce obligeât l'homme à le choisir et à l'accomplir, il reconnaissait l'extrême difficulté de la question : très-fréquemment, il ne répond qu'en s'écriant avec saint Paul (*Rom.* XI, 33) : *Oh! que la sagesse et la science de Dieu sont profondes! que ses jugements sont impénétrables! que ses voies sont incompréhensibles!* Il sentait bien que le sujet dépassait sa raison; il savait qu'il viendrait un temps où *le Tout-Puissant serait jugé et compris*, c'est-à-dire que toutes les dispositions de la Providence seraient déroulées; et que la justice, la sagesse et la sainteté de ses conseils seraient mises à découvert.

Tel était le système de saint Augustin sur ce sujet difficile et abstrus : je vous laisse maintenant décider entre l'évêque et son adversaire.

Je suis d'autant plus surpris de la sévérité de votre langage à l'égard de saint Augustin, que ce grand homme n'a jamais montré de dureté envers personne : il était humble et doux, même envers ceux qu'il jugeait blâmables. Il est sous ce rapport, un passage dans ses écrits, d'une beauté si exquise, que je ne puis m'empêcher de le transcrire, persuadé que vous aussi, vous le lirez avec plaisir : *Que ceux-là jugent avec sévérité leurs frères tombés dans l'erreur, qui ne savent pas combien il faut de travail pour découvrir la vérité et pour éviter l'erreur! Que ceux-là soient sévères, qui ne savent pas combien il est difficile de guérir les maladies de l'esprit, et de préparer les yeux de l'intelligence à recevoir la lumière de la vérité! Que ceux-là soient sévères qui n'ont jamais été embarrassés dans l'erreur! Quant à moi, je ne saurais être sévère; je sais la douceur et la longue indulgence dont j'ai eu besoin moi-même* (*Ep. ad fund.*).

V. *De la transsubstantiation.*—Vous nous apprenez que *de toutes les corruptions du christianisme, il n'y en a eu aucune que les papes aient si longtemps hésité à sanctionner, que le dogme de la transsubstantiation.* Vous parlez *de la flagrante absurdité de cette doctrine*, et vous dites que *le pape Grégoire* VII *penchait pour Bérenger, qui refusait de l'admettre.* Mais il n'est aucune de ces assertions à l'appui de laquelle vous citiez la moindre autorité : *Je les nie toutes;* et pour les autorités sur lesquelles je fonde ma dénégation, je vous renvoie à la lettre du docteur Milner sur la *Transsubstantiation*, qui se trouve parmi celles qu'il a adressées à feu le docteur Sturges; à ses lettres sur le même sujet dans sa *fin de la Controverse*, et dans sa *puissante Justification.* — *J'aime de toute mon âme*, disait feu le doyen Milner de Carlisle, *un argument en forme* : si vous avez le même goût, je vous recommande de lire les trois ouvrages que je viens de citer : vous trouverez dans chacun d'eux plus d'un argument puissant sur le sujet en question. Si vous lisez ce qu'on dit de Bérenger, dans *l'Histoire littéraire de la France*, vous verrez combien vous avez mal entendu ce qui s'est passé entre cet homme célèbre et le pape Grégoire VII. Vous verrez qu'aussitôt que la doctrine de Bérenger fut connue, elle fut accueillie comme toute nouveauté religieuse, par un murmure de réprobation des pasteurs de l'Eglise de Jésus-Christ. Vous verrez qu'avant qu'elle fût condamnée par Grégoire VII, elle avait été successivement condamnée par le pape Léon IX, par Victor II, Nicolas II et Alexandre II, et proscrite par des conciles assemblés à Rome, à Paris, à Verceil en 1050, à Florence en 1054, à Rome en 1058, 1076, 1078 et 1079; et qu'enfin après de nombreux subterfuges, cette doctrine fut rétractée par son auteur; qu'il vécut encore dix ans après sa *rétractation*, et mourut repentant. Il est possible qu'après avoir parcouru ces lignes, et consulté les autorités auxquelles elles renvoient, vous niez encore la vérité du dogme catholique sur la transsubstantiation; mais je ne pense pas qu'après les avoir lues, vous puissiez croire encore que, lors de l'exaltation de Grégoire VII, ce dogme fût regardé comme une nouveauté; ni qu'il soit décent de le traiter, ou ceux qui y croient avec mépris.

Je reviendrai sur ce sujet dans ma dernière lettre; là j'examinerai le statut de la trentième année du règne de Charles II, qui oblige les pairs du royaume, avant de prendre place au parlement, à jurer qu'ils rejettent la transsubstantiation; statut qui, en admettant les Juifs, les mahométans, les déistes et les athées dans le parlement, exclut les pairs catholiques romains de leur siége héréditaire dans cette auguste assemblée.

J'essaierai de faire voir QU'AUCUN PROTESTANT qui croit à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, soit d'après le mode de transsubstantiation, de consubstantiation ou d'impanation, ou sous tout autre mode imaginable, NE PEUT CONSCIENCIEUSEMENT prêter *le serment contre la transsubstantiation et les saints*, prescrit par le statut.

Pour le moment, je me bornerai à mettre sous vos yeux les sentiments d'un prélat qui fut revêtu de la plus haute dignité dans l'Eglise d'Angleterre, dont la mémoire est révérée par tous ses disciples, et que plus d'une fois vous avez célébré dans vos écrits. Quand un ar-

chevêque comme Laud, pour lequel vous professez une profonde vénération, fait une profession de foi si sincère, si solennelle, si explicite, sur la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie, comment pouvez-vous, ou comment un homme qui pense peut-il affirmer que la croyance des catholiques romains sur la transsubstantiation est une idolâtrie?

L'autel, dit l'archevêque Laud, *est la demeure la plus éminente de Dieu sur la terre; plus grande même que la chaire; car c'est là qu'on lit*, Hoc est corpus meum! *Dans la chaire, il ne peut y avoir tout au plus que*, hoc est verbum meum, *et il est dû plus de respect au* corps *qu'à la* parole *du Seigneur, et au trône sur lequel il est* ordinairement présent, *qu'au siége sur lequel sa parole est prêchée* (*Discours dans la chambre étoilée, p.* 47). — *Partout*, dit-il encore (*Conférence avec Ficher, p.* 194), *on convient avec l'Eglise d'Angleterre, que dans le très-saint sacrement, celui qui reçoit dignement Jésus-Christ participe par sa foi, vraiment et réellement, au véritable et réel corps de Jésus-Christ. Les catholiques romains admettent un* mode *de* présence, *que beaucoup d'autres nient; les luthériens en admettent un autre qui est nié par un plus grand nombre encore; quant à l'*Eglise d'Angleterre, *rien* n'est plus simple *que ce qu'elle* croit *et enseigne : la* présence réelle est vraie *de Jésus-Christ dans le sacrement, et l'Eglise d'Angleterre est protestante aussi.* — Dans une autre occasion, critiquant les expressions de Bellarmin, *conversionem panis esse* substantialem, *sed arcanum et ineffabilem.* — *Si le savant cardinal*, dit Laud, *avait omis le mot* conversionem *et avait confirmé seulement la* présence réelle du Christ *dans l'hostie, d'après un mode mystérieux et véritablement ineffable jamais personne n'aurait mieux parlé.*

VI. *De l'autorité du pape.* — Vers la fin de ce chapitre de votre livre, vous citez quelques expressions touchant la dignité et le pouvoir du souverain pontife, que vous avez, dites-vous, trouvées dans des écrivains catholiques, ou dans des documents historiques; expressions que vous représentez comme insultant au bon sens et d'une impiété révoltante. Mais *vous ne faites pas mention une seule fois de l'ouvrage ou du document qui vous servent d'autorité.* En supposant même que vos citations fussent exactes, que prouveraient-elles contre l'Eglise romaine? Ce n'est pas là le langage de cette Eglise; ce sont seulement des expressions échappées à des individus; et quel que soit leur rang ou leur caractère, l'Eglise catholique romaine n'en est pas responsable.

On pourrait imaginer une chaîne non interrompue d'écrivains qui ont traité de l'autorité du pape. Au premier anneau, nous placerons ceux qui ont immodérément exalté ses prérogatives; au dernier anneau, ceux au contraire qui les ont injustement déprimées. Le chaînon du centre pourrait être considéré comme représentant le canon de la dixième session du concile de Florence, qui a déterminé que, *plein pouvoir a été délégué à l'évêque de Rome, en la personne de saint Pierre, pour entretenir, régler et gouverner l'Eglise universelle, comme il est dit dans les conciles généraux et dans les saints canons.* VOILA LA DOCTRINE DE L'EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE SUR L'AUTORITÉ DU PAPE; l'obligation de rien croire au delà n'est imposée à aucun catholique romain. Deux opinions représentées par les chaînons intermédiaires, de chaque côté du chaînon central, sont soutenues parmi les catholiques. Les chaînons de droite peuvent être considérés comme représentant l'opinion d'Orsi, et de l'auteur du savant traité intitulé *Quis est Petrus?* lesquels expliquent la doctrine exprimée dans le concile de Florence, dans le sens le plus étendu en faveur de l'autorité du pape. Les chaînons intermédiaires, à gauche, représentent Bossuet, de Marca et d'autres écrivains qui expliquent le canon dans un sens limité. Les premiers ont reçu le nom de théologiens transalpins ou ultramontains; les seconds sont appelés cisalpins, et le plus souvent gallicans. Je tâcherai de vous offrir un aperçu de ces différents systèmes, après avoir établi d'abord ce que l'Eglise catholique romaine considère comme étant article de foi, dans cet important symbole.

VII. *Doctrine universelle des catholiques romains relativement à la suprématie du pape.* — C'est un article de la foi catholique romaine, que le pape a, de droit divin: 1° une suprématie de rang; 2° une suprématie de juridiction dans les affaires spirituelles de l'Eglise; 3° l'autorité principale dans la définition des articles de foi. En conséquence de ces prérogatives, le pape tient le premier rang dans la hiérarchie ecclésiastique; il a le droit de convoquer les conciles et de les présider, soit en personne, soit par délégation, et de confirmer l'élection des évêques : toutes les causes spirituelles peuvent lui être soumises par forme d'appel, et en dernier ressort; il a le droit de promulguer des bulles, des formulaires : quand le corps universel ou une grande majorité des évêques y ont donné leur assentiment, soit par un consentement en forme ou par une tacite adhésion, tous sont tenus désormais de les reconnaître. *Rome*, disent-ils, *en pareil cas, a parlé, et la question est décidée.* C'est au pape, d'après l'opinion de tous les catholiques romains, qu'appartient aussi la surveillance générale des affaires de l'Eglise, conformément aux canons; quelquefois même, mais rarement, et dans les cas extraordinaires, il peut agir en opposition aux canons. Dans les matières spirituelles où son autorité est limitée par les canons, il lui reste encore des droits au respect et à la déférence des fidèles. Jusqu'ici il n'y a pas de dissidence d'opinion parmi les catholiques romains; mais ailleurs ils se partagent en transalpins et en cisalpins. Vous devez sentir que je donne ici aux mots de *transalpins* et de *cisalpins* le sens qu'on leur attribue généralement dans cette sorte de controverse. Sans doute, il est plusieurs contrées transalpines où prédominent les opinions cisalpines sur le pouvoir du pape;

mais je ne sache pas qu'il existe aucun pays cisalpin où l'on ait adopté les opinions transalpines.

VIII. — *Différence entre les doctrines transalpine et cisalpine, sur la puissance temporelle et spirituelle du pape.* — Le grand débat entre les théologiens, au de là ou en deçà des monts, sur la puissance du pape, consistait anciennement en ce que les *transalpins* attribuaient au pape un droit d'origine divine à l'exercice, au moins indirect, du pouvoir temporel, dans l'intérêt même du pouvoir spirituel; par une conséquence naturelle, ils soutenaient que le pouvoir suprême, dans chaque Etat, devait être tellement soumis au pape, que, lorsqu'il jugeait que la conduite du souverain rendait son intervention essentielle, le prince pouvait être privé de sa souveraineté; que le pape avait le droit, dans ce cas, de dispenser ses sujets de la fidélité en vers leur monarque, de les absoudre de la violation de leur serment; et même, que, dans les occasions ordinaires, il pouvait contraindre à reconnaître son autorité et sa juridiction spirituelle, par l'emploi et l'usage des peines civiles. Les *cisalpins,* au contraire, soutenaient que le pape n'avait aucun droit à s'immiscer dans les affaires temporelles des gouvernements, ni à exiger qu'on obéît à son autorité spirituelle par l'emploi de mesures temporelles ; et par conséquent qu'il ne pouvait priver un monarque de sa souveraineté, délier ses sujets de leur serment, ni exiger qu'on se soumît à son autorité spirituelle par des peines civiles. Cette diversité d'opinion n'existe plus maintenant, les théologiens transalpins ayant à la fin adopté sur ce sujet les opinions *cisalpines.*

Mais quoique en ce point important les deux parties se soient enfin accordées, elles sont encore divisées sur quelques autres.

Dans les affaires spirituelles, les théologiens *transalpins* attribuent au pape un pouvoir indépendant de contrôle sur toute l'Eglise, dans le cas où l'Eglise refuserait de recevoir les décrets du souverain pontife, et par conséquent sur un concile général, qui représente l'Eglise; ils lui attribuent cette même autorité dans les affaires ordinaires, cette même indépendance des canons de l'Eglise universelle; ils représentent le pape comme la source de tout ordre spirituel, de toute juridiction, de toute dignité; ils lui déférent tous jugements en matières religieuses; le pouvoir d'évoquer toutes les causes spirituelles, de constituer, de suspendre, de déposer les évêques; de conférer les dignités et les bénéfices ecclésiastiques, tant au dedans qu'au dehors de ses Etats, comme autorité patronale et supérieure; d'exempter, de relever les individus et les communautés de la juridiction de leurs prélats; d'évoquer devant le saint-siége, ou devant des juges nommés par le saint-siége, toute cause actuellement pendante dans une cour ecclésiastique; et de recevoir immédiatement les appels de toutes sentences des cours ecclésiastiques, bien que ces cours fussent inférieures et ressortissent intermédiairement d'une cour supérieure : ils attribuent en outre au pape le don extraordinaire de l'infaillibilité, lorsqu'il rend une décision solennelle sur un article de foi quelconque.

Les *cisalpins* enseignent que, pour les affaires spirituelles, le pape est soumis à l'Eglise, en point de doctrine et de discipline, et au concile général qui la représente; qu'il est soumis aux canons, et ne peut, excepté dans les cas extrêmes, dispenser de leur observation; que, dans ces cas-là même, la dispense qu'il accorde est subordonnée au jugement de l'Eglise; que la juridiction des évêques ne dérive que de Dieu immédiatement; que le pape n'a pas le droit de conférer des évêchés ou autres bénéfices spirituels dont un autre serait investi par le droit commun, la prescription, un concordat ou toute autre règle générale de l'Eglise. Ils admettent que le pape peut appeler de la sentence du métropolitain, mais qu'aucune évocation ne peut avoir lieu dans le temps que la cause est encore pendante; ils croient qu'un concile général peut, sans le consentement du pape et malgré le pape même, établir des réformes dans l'Eglise; ils nient que sa personne soit infaillible, et tiennent qu'il peut être déposé par l'Eglise ou dans un concile général, pour cause d'hérésie ou de schisme; et que, dans un cas urgent, quand il y a une grande divergence d'opinion, on peut en appeler du pape au concile général à venir (1).

En 1788, quelques questions sur le pouvoir du pape, dans les affaires temporelles, furent adressées à la demande de M. Pitt, à diverses universités étrangères dont on voulait connaître l'opinion. Nous transcrirons dans l'appendice ces questions et les réponses qu'y firent les universités.

Telles sont donc les doctrines transalpines et les doctrines cisalpines sur l'autorité du pape; les unes et les autres, vous devez l'apercevoir, diffèrent beaucoup de celles que les anneaux opposés de ma chaîne fictive représentent. Les unes et les autres sont enseignées par les catholiques romains, mais ni les unes ni les autres ne sont l'expression de la foi de notre Eglise; vous trouverez la véritable expression de la foi catholique dans le canon du concile de Florence que j'ai cité plus haut. La doctrine enseignée dans ce canon sur le point en question, et cette doctrine seulement, est donnée par l'Eglise catholique romaine aux fidèles, comme un article de foi. — *C'est de cette doctrine,* mais de cette doctrine seulement, et des conséquences qui peuvent en être raisonnablement déduites, que les catholiques romains doivent répondre.

IX. *Remarques sur les imputations faites à l'Eglise catholique romaine, par le docteur Southey, relativement à des expressions har-*

(1) Ces circonstances sont si rares, selon Bossuet, qu'il est presque impossible de citer de véritables exemples d'un pareil cas extrême dans le cours de plusieurs siècles. « Les cas auxquels la France soutient le recours du pape au concile, dit l'évêque de Meaux, sont si rares, qu'à peine on peut en trouver de vrais exemples en plusieurs siècles. Lettre de Bossuet au cardinal d'Estrées. OEuvres de Bossuet, vol. 9, p. 272. Ed. Ben.

dies échappées à quelques-uns de ses écrivains qui ont traité de l'autorité du pape. — Jusqu'ici j'ai discuté avec vous, dans l'hypothèse que les doctrines et les assertions que vous nous reprochiez peuvent se rencontrer chez des écrivains respectables qui les auraient hasardées avec candeur et bonne foi. Vous ne citez pas d'auteur, vous ne produisez aucun document à l'appui de vos assertions; vous devez sentir combien s'accroît ainsi la difficulté de la défense que votre ouvrage nous impose; il vous faudra donc m'excuser si j'exprime quelque *doute* sur le sens que vous attribuez aux expressions des écrivains catholiques romains dont vous vous plaignez; vous me pardonnerez encore quand je demanderai à savoir si le caractère des écrivains que vous citez peut donner de l'importance à leurs paroles.

Vous dites que le nom de Dieu a quelquefois été donné au pape, cela peut être; mais vous n'ignorez pas que, dans la Bible, les rois, les princes et les magistrats sont appelés des dieux. Non pas que la Bible les regarde comme des divinités, ou comme participant à la nature divine, mais comme des êtres privilégiés, et exerçant par délégation le pouvoir, la justice, la miséricorde, ou quelqu'autre attribut de la Divinité. Combien de fois les empereurs chrétiens n'ont-ils pas dit, *nostra divinitas, nostra perennitas, nostra æternitas, nostræ divinæ vocis oraculum, nostra divina sancita!* Notre divinité, notre éternité, l'oracle de notre divine voix, nos divines lois : lisez les *Titres d'honneur* de Selden (*première partie*, c. V, § 3); lisez les *Commentaires* de Calvin sur les passages des psaumes où David est appelé *le Fils de Dieu*, où Salomon est appelé *Dieu*, où les juges sont appelés *dieux*. Calvin fait voir que le mot *dieu* est employé dans tous ces cas, non pas comme exprimant un attribut de la Divinité dans ceux auquel on l'applique, mais pour indiquer leur éminente dignité. Que, dans quelques circonstances, on ait employé cette expression dans le sens que je donne ici, je ne le nie pas. C'est un exemple du mauvais goût du siècle; en effet, la plupart des épithètes hyperboliques qui désignent les monarques et d'autres illustres personnages, ne pourraient pas soutenir l'épreuve de la critique: vous savez combien Erasme en a ri dans son *Encomium moriæ*. Je me joindrais volontiers à vous pour en rire; mais je suis surpris de vous voir ainsi traiter sérieusement une matière aussi peu sérieuse. Cela convenait à Foulis, l'auteur de l'*Histoire des trahisons de Rome;* c'est Foulis qui probablement vous a fourni cette observation; mais assurément, il était indigne de vous d'en faire le sujet d'une grave discussion. Je *vous défie* de produire un seul exemple où le mot *dieu* soit employé *potentialiter* pour désigner l'Etre suprême, et appliqué au pape par un écrivain catholique; je vous défie de citer aucune époque, aucun acte, où le pape ait accepté ou usurpé une expression semblable dans un sens quelconque. Dès lors, pourquoi cette imputation, aussi amère que ridicule, nous est-elle faite?

Dans l'avant dernière page de ce chapitre de votre ouvrage, vous dites : *On a avancé jusqu'à cette monstrueuse proposition : Bien que la foi catholique nous enseigne que toute vertu est louable et que tout vice est un mal; néanmoins, si le pape, par l'effet d'une erreur, nous ordonnait de commettre des actions vicieuses et nous défendait les vertueuses, l'Eglise serait tenue de croire que les vices sont louables et que la vertu est un mal; ce serait pécher que penser autrement. Le pape pourrait changer la nature des choses, et faire que l'injustice deviendrait justice.*

Doctrine monstrueuse en effet, mais accusation également monstrueuse contre l'Eglise romaine! Cette accusation n'est-elle pas fondée uniquement sur un passage du traité du cardinal Bellarmin, *de Romano pontifice* (1)? Si cela est, elle est si fragile qu'elle tombera du moment où vous ouvrirez Bellarmin. Vous verrez à l'instant même que, non-seulement Bellarmin ne professe pas la doctrine que vous attribuez à l'Eglise romaine, mais qu'il tient le contraire de cette doctrine pour une vérité incontestable et reconnue. Il établit cette proposition; il la combat et s'engage à prouver sa fausseté en démontrant que, si elle était vraie, *elle autoriserait le pape à changer la vertu en vice, et le vice en vertu.* Ainsi, vous trouverez que la proposition que vous imputez à Bellarmin est considérée par lui comme une absurdité, et d'une fausseté si évidente, qu'une autre proposition qui y conduirait ou qui en serait une conséquence, participerait de sa nature, et serait nécessairement fausse et absurde. La doctrine des catholiques romains n'est-elle donc pas *diamétralement opposée* à celle que vous leur attribuez?

Vous dites plus loin, que *les* commentateurs *vont jusqu'à donner au pape la qualification blasphématoire de* Notre-Seigneur Dieu le pape. Il y a deux cents ans que cette accusation a été faite contre les *commentateurs*, et depuis deux cents ans, elle a été victorieusement réfutée. Vous l'avez probablement copiée, de la première ou de la deuxième main, du *Glossa final., cap. Cum inter extra. Joan.*, XXII. Le père Eudæmon Joannes, dans son Apologie pour le père Garnet, publiée en 1610, nous apprend que, *dans le passage en question, il a trouvé le mot* Deum (*Dieu*) *dans quelques éditions du Glossaire; que ce mot était omis dans quelques autres; qu'en conséquence, il a voulu consulter le manuscrit Zenzelini du Vatican, qui, dit-il, pouvait être consulté tous les jours, et qu'il a trouvé qu'il fallait lire* Dominum *nostrum papam*, notre seigneur le pape. Après cette explication, vous conviendrez sans doute avec moi qu'il n'y a pas plus de raison d'accuser les commentateurs sur le *Corpus juris cano-*

(1) Liber IV, c. 5 de Decretis morum, tome I, p. 721, Ed. Lugdun. fol. 1596. Voyez encore, dans le même volume, les pages 393, 394, 789, 790, où il examine cette doctrine : « Le pape est le souverain du monde. »

nici, d'avoir donné au pape l'épithète de Dieu, que d'accuser l'Eglise d'Angleterre d'avoir justifié l'adultère, parce que, dans *quelques* éditions de la Bible anglaise, le mot *pas* est omis au dixième commandement contre l'adultère.

Dans le même ouvrage, Bellarmin examine cette proposition : *Le pape est le maître du monde entier.* Je présume que c'est cette proposition que vous avez en vue, quand vous dites que, *les ultramontains attribuaient au pape une plénitude de pouvoir qu'ils lui croyaient le droit d'exercer sur tous les princes de la chrétienté, dans toute l'étendue du mot, et enseignaient qu'il était le roi des rois et le maître des maîtres.* La proposition, dans les termes que je viens d'énoncer, est avancée, discutée et réfutée par Bellarmin; proposition tellement absurde, que c'est presque perdre son temps que de la réfuter. Ne savez-vous donc pas qu'elle a été repoussée comme le dernier degré de l'erreur, pour ne pas dire comme le dernier degré de la sottise et de l'impiété, par un nombre infini d'écrivains catholiques éminents en science? Que d'ouvrages censurés publiquement où cette proposition était soutenue! que d'écrivains condamnés dans les pays catholiques, et avec les expressions de réprobation les plus fortes pour l'avoir défendue, tels que Santarellus et Malagola! Sur quel fondement pouvez-vous donc imputer cette proposition comme une sorte d'acte de foi, aux catholiques romains, qui la repoussent de toutes leurs forces? Quoi donc, la justice n'exigeait-elle pas que vous fissiez connaître le nom des auteurs dont les écrits renfermaient ces propositions que vous offrez à l'exécration publique? Je soupçonne que, si vous y étiez contraint, on trouverait en général que ces expressions employées par ces écrivains avec peu de goût, sans doute, ne s'appliquent qu'à l'autorité de l'Eglise et du pape son chef visible, sur tous les fidèles, dans les affaires spirituelles; autorité qu'ils doivent reconnaître sous peine des censures spirituelles, et d'excommunication même. S'il en est ainsi, les catholiques romains demandent-ils pour leur Eglise plus de pouvoir que les protestants n'en demandent pour la leur? *Les ministres de votre Eglise ne réclament-ils pas le pouvoir d'excommunier?* A cette excommunication tous ses membres, rois, seigneurs ou sujets, ne sont-ils pas également soumis? Chaque pierre que vous lancez contre notre Eglise ne vient-elle pas rebondir contre la vôtre?

Les expressions que vous avez trouvées dans nos auteurs ont-elles une autre signification? Si elles n'en ont pas d'autre, vos écrivains ne sont-ils pas également blâmables? Voyez votre Wickliffe tant vénéré, vos réformateurs également vénérés du moyen âge; voyez les réformateurs primitifs, voyez les doctrines exagérées et les pratiques de Knox! Dans l'opinion de tous ces réformateurs, les rois, les seigneurs et leurs sujets, doivent, si le bien de l'Eglise l'exige, être punis d'excommunication et même d'une peine plus forte.

Ecoutez l'évêque Gibson se plaignant du droit des cours temporelles de ce royaume à publier des injonctions. Ecoutez-le affirmant que le parlement ne devrait pas se mêler des affaires de la religion; voyez son mécontentement au sujet de la cour des délégués, ses objections contre un chancelier laïque, contre les commissaires laïques et contre les autres officiers laïques dans les cours spirituelles; ses idées sur la force des canons promulgués par l'Eglise; ses vœux pour qu'aucun acte du parlement, concernant la religion, ne fût décrété sans être soumis au clergé, avant d'avoir reçu son approbation; rappelez-vous ces plaintes amères, sur ce qu'un procès ecclésiastique était poursuivi au nom du roi. L'esprit qui suggérait ces plaintes, ces objections, ces cris, ces alarmes, dans le dix-huitième siècle, est-il *très*-différent de l'esprit qui animait les avocats de l'indépendance du clergé à l'égard de la puissance civile dans le moyen âge?

Vous parlez, dans une autre partie de ce chapitre de votre ouvrage, des envoyés *qui se prosternèrent devant le pape, en disant : O toi qui effaces les péchés du monde, prends pitié de nous!* Peut-être devez-vous ce conte à Foulis. Mais il n'est pas jusqu'à Foulis, l'ignoble Foulis, qui ne rapporte (ce que *vous omettez, vous*) que le pape dédaigna ce salut. *Paulus Emilius*, sur la foi duquel repose cette histoire, raconte que *la ville de Palerme ayant gravement offensé le pape, lui envoya de saintes gens pour ambassadeurs, lesquels se prosternèrent à ses pieds, comme* DEVANT L'AUTEL ET LA SAINTE HOSTIE, SALUÈRENT LE CHRIST AGNEAU DE DIEU, *et prononcèrent d'une voix suppliante les mots mystiques de l'autel : Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous! qui effacez les péchés du monde, faites-nous paix.* Le pape leur répondit, *qu'ils agissaient comme ceux qui, après avoir frappé le Christ, le saluaient du nom de roi des Juifs; qu'ils étaient ses ennemis, quoique, par ces mots, ils fissent des vœux pour lui.* Je transcris en note, le texte de l'historien (1). Permettez-moi de vous faire observer que votre accusation est en partie mal fondée. Vous représentez les envoyés s'adressant au pape comme à l'agneau de Dieu : l'historien les représente comme s'adressant au Christ, l'agneau de Dieu. Vous laissez supposer à vos lecteurs que cette salutation était tout entière de cérémonial; l'historien nous apprend, au contraire, que ces formes de langage, employées dans un moment de détresse, avaient pour but d'exciter la sensibilité du pape, en lui

(1) « Cum apud pontificem de hac consternatione ageretur, a panormitanis missos ad eum oratores, viros sanctos, qui ad pedes illius strati, velut pro ara hostiaque, Christum agnum Dei salutantes, illa etiam ex altaris mysteriis verba supplices effarentur : — « Qui tollis peccata mundi, miserere nostri : — Qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem. Pontificem respondisse, panormitanos agere quod fecissent qui cum Christum pulsarent, eumdem regem Judæorum salutabant, re hostes, fando salvere jubentes. » Pauli Emilii veronensis historici clarissimi, de rebus gestis Francorum, liber X. Chronicon de iisdem regibus ex Pharamundo usque ad Henricum II, fol. 528.

rappelant l'humble prière des fidèles adressée durant la messe, au Christ, agneau de Dieu. Vous laissez encore croire à vos lecteurs que cette adresse fut reçue favorablement : l'historien assure qu'elle fut rejetée avec indignation. — Plus tard, un autre pape, repoussant les hommages d'une basse flatterie : *Petrus*, dit-il, *non eget mendacio vestro; vestra adulatione non eget. — Pierre n'a que faire de vos mensonges ; il n'a pas besoin de votre adulation.*

Je suis assez vieux pour me rappeler cette fête solennelle de *Stratford upon avon*, où, au milieu des applaudissements, des cris de joie de la noblesse anglaise et du clergé, et d'une assemblée brillante, l'orchestre fit entendre :

'Tis he! 'tis he!
The God for our idolatry !
Shakespear ! Shakespear ! Shakespear !

Un théologien aurait pu froncer le sourcil, un philosophe sourire à cette mascarade ; mais il aurait été absurde d'accuser la bruyante multitude d'avoir voulu déifier Shakespear.

Ainsi tombent les accusations contenues dans ce chapitre de son livre. Si j'avais plus de temps à ma disposition, et une bibliothèque plus riche, je pourrais découvrir d'autres erreurs dans ce chapitre de votre ouvrage. Quoi qu'il en soit, permettez-moi de vous sommer de dire si vous croyez en conscience qu'il y ait aujourd'hui un seul catholique qu'on puisse justement accuser des doctrines monstrueuses et blasphématoires que vous essayez dans cette partie de votre écrit de nous imputer. Rappelez-vous la déclaration de l'Eglise gallicane de 1682, sur l'indépendance du temporel des rois, déclaration reçue aujourd'hui dans toute la catholicité. Rappelez-vous les opinions des universités étrangères, opinions provoquées par M. Pitt. Rappelez-vous les serments que prêtent les Anglais, les Irlandais et les Ecossais de la religion catholique (*Voyez l'appendice*) ; et leur conduite surtout ! et ensuite, déclarez explicitement si, comme homme, comme gentleman, ou comme chrétien, vous pouvez de bonne foi et honorablement nous poursuivre de vos insultes ?

Je terminerai cette lettre en transcrivant la pièce suivante : j'espère que, dans l'esprit des lecteurs, elles nous justifiera des accusations auxquelles elle a rapport.

X. *Défense de l'Eglise catholique romaine, par un théologien de cette communion, contre les accusations de l'évêque actuel de Winchester.* — Dans la Vie de M. Pitt, récemment publiée par le docteur Tomline, évêque de Winchester, est un court récit de l'acte du parlement, en date de 1791 pour le soulagement des catholiques romains anglais ; ce récit a causé beaucoup de surprise aux catholiques, et occasionné de la part d'un prêtre séculier de leur communion la lettre suivante, adressée à sa seigneurie :

Monseigneur,

Dans les mémoires de votre seigneurie sur la Vie de M. Pitt, vol. II, pag. 400, se trouve ce passage :

« *Il avait été présenté une pétition à la chambre des communes, le 7 mai 1789, par quelques individus qui prenaient le titre de catholiques* dissenters, *indiquant par là qu'ils ne croyaient pas généralement à tous les dogmes enseignés par l'Eglise catholique. Les pétitionnaires exposaient qu'eux et d'autres catholiques se trouvaient soumis à diverses lois pénales, à cause des principes religieux qu'on leur attribuait ; principes dangereux pour la société, et totalement opposés à la liberté civile et politique ; ils croyaient en conséquence devoir à leur pays et à eux-mêmes, de désavouer publiquement et de protester contre les cinq propositions suivantes : — 1° Que les princes excommuniés par le pape, ou par toute autorité émanant du siége de Rome, peuvent être déposés ou assassinés par leurs sujets ou par toute autre personne ; — 2° Qu'une obéissance passive est due aux ordres et aux décrets des papes et des conciles généraux, lors même qu'ils exigeraient une résistance ouverte au gouvernement, le renversement des lois et des libertés du pays, et l'extermination de tous ceux qui ne professeraient pas la religion catholique ; — 3° Que le pape, en vertu de sa puissance spirituelle, peut s'affranchir de tout serment ou de tout traité ; — 4° Que non-seulement le pape, mais même un simple prêtre, a le pouvoir, selon son bon plaisir, de remettre les péchés, et peut, par conséquent, absoudre du crime de parjure, de rébellion et de haute trahison ; — 5° Qu'on ne doit pas garder la foi jurée aux hérétiques* (1).

« Permettez-moi d'observer, monseigneur, que le compte rendu ci-dessus, loin d'être fidèle, contient une erreur grossière que, par respect pour votre seigneurie j'aime à croire involontaire. Il est vrai que les pétitionnaires, en 1789, s'intitulaient *catholiques dissenters ;* il est également vrai que beaucoup de catholiques protestèrent contre le titre pris par les pétitionnaires ; et, par cette raison, qu'ils considéraient l'expression de *dissenters* comme devant s'appliquer à ceux qui avaient abandonné l'ancienne foi dans le seizième siècle, et non pas à ceux qui en avaient hérité dans les temps présents. Mais il n'est pas un seul être pensant qui, avant votre seigneurie, ait jamais insinué que les pétitionnaires fussent *dissentants des autres catholiques* à l'égard des doctrines contre lesquelles ils protestaient.

« Les pétitionnaires n'avaient pas non plus insinué que les maximes qu'ils rejetaient fussent soutenues par aucun catholique : ils savaient, à la vérité, que de telles maximes avaient été *imputées* à d'autres catholiques ainsi qu'à eux ; mais comme ils ne faisaient de pétition que pour eux-mêmes, ils se bornèrent à protester pour leur propre compte seulement.

« Ce n'est pas, au surplus, de ces inexactitudes, mais de la note qui les suit, que les

(1) « Ces cinq propositions se trouvent dans les décrets des conciles et autres documents authentiques de l'Eglise de Rome, et ont toujours été considérées comme faisant partie de la foi des papistes. » (Note de l'évêque, dans sa Vie de M. Pitt.

catholiques se plaignent principalement (*Voy. la note à la page précédente*).

« L'assertion contenue dans cette note est non-seulement erronée en point de fait, mais elle est calculée pour faire sur l'esprit public une impression extrêmement défavorable aux intérêts des catholiques, en les représentant comme membres d'une Eglise qui inculque, *comme faisant partie de sa foi*, des doctrines subversives de la fidélité envers le prince et des devoirs sociaux, doctrines qui ne peuvent être tolérées par aucun gouvernement ni dans aucune société. Il est peu de lecteurs de ces mémoires qui voudront prendre la peine de s'informer sur quoi repose cette accusation ; elle sera admise comme vraie d'après le témoignage de l'écrivain.

« Les catholiques nient que les cinq propositions en question aient jamais fait partie de leur foi; ils défient votre seigneurie de prouver cette assertion ; ils vous somment de produire, si vous le pouvez, *les décrets des conciles et les documents authentiques de l'Eglise de Rome, dans lesquels ces propositions se trouvent.* Si vous ne pouvez le faire, ils comptent que vous aurez le courage d'avouer, avec l'empressement d'un honnête homme et la charité d'un chrétien, que vous avez été trompé.

« Votre seigneurie dit que *ces cinq propositions ont toujours été regardées comme faisant partie de la foi des papistes;* mais par qui ? par les catholiques ? Très-certainement non ; ils les ont toujours rejetées. Par leurs adversaires ? mais vous devez sentir qu'il faut ajouter peu de foi à des adversaires en général, surtout quand les passions de ces adversaires ont été excitées, et leur jugement affecté par une controverse.

« Mais quelle est la signification de ces mots, *ont toujours été ?* ils paraissent impliquer que les maximes en question étaient non-seulement regardées autrefois, mais sont encore regardées aujourd'hui comme faisant partie de la foi catholique. Il est cependant impossible qu'une erreur aussi grossière puisse subsister aujourd'hui. Votre seigneurie ne peut ignorer qu'en 1788 les universités catholiques de Louvain, Douai, Paris, Alcala, Valladolid et Salamanque, quand ces corps savants furent consultés pour satisfaire M. Pitt (*voyez l'appendice*), dédaignèrent l'imputation, comme méchante, fausse et calomnieuse. Vous ne pouvez ignorer qu'en 1791 Pie VI, dans sa lettre aux archevêques catholiques d'Irlande, non-seulement condamna ces doctrines, mais déclara qu'elles n'ont été imputées au saint-siége que dans la vue de le calomnier. Vous ne pouvez ignorer que les catholiques anglais et irlandais saisirent la première occasion qui leur fut offerte pour protester sur serment contre de telles doctrines. Vous ne pouvez ignorer que ce serment-là même fut prescrit par la législature comme une déclaration satisfaisante des principes religieux de ceux qui le prêteraient. Quelle plus forte preuve peut-on désirer ou imaginer ? La déclaration du premier évêque de l'Eglise catholique, le langage uniforme des universités catholiques, les serments des catholiques, tant laïques que ecclésiastiques, dans tout le royaume uni, et l'autorité de la législature, tout concourt à montrer que ces cinq maximes ne font pas partie de la foi catholique. Certainement le préjugé le plus invétéré doit céder à un témoignage aussi général et aussi concluant (1).

J'ai l'honneur, etc. UN CATHOLIQUE.

« Londres, 12 juin 1821.

LETTRE XI.

Origine de la réformation. Les ordres mendiants. Persécutions sous la maison de Lancastre.

Monsieur,

Vous arrivez maintenant à un sujet sur lequel j'aurais désiré que vous eussiez écrit un volume entier et impartial, au lieu d'un chapitre court et inexact : je veux parler des préliminaires de la réforme de Luther, c'est ce qu'on appelle souvent en Allemagne *reformatio ante reformationem.* On lit dans la préface de l'*Histoire de la réformation*, par Beausobre, qu'il avait écrit un ouvrage sur ce sujet important : j'ai fait beaucoup de recherches pour me le procurer, tant à Londres qu'à l'étranger, et toujours sans succès. Il nous manque un récit bien fait de cette portion de l'histoire ecclésiastique ; cette lacune dans nos annales religieuses se fait vivement sentir.

On sait qu'à la mort de Manès, le fondateur de l'hérésie qui porte son nom, ses partisans européens se retirèrent en Orient ; qu'ils revinrent en Europe vers le commencement du neuvième siècle; et que, pendant ce siècle et les suivants, ils se répandirent sous les noms divers de cathariciens, de pauliciens, d'albigeois, de popellicans, de bogards et de frères du libre esprit, en plusieurs sectes *également ennemies de l'Eglise et de l'Etat.*

A l'égard des dogmes religieux des anciens manichéens, Beausobre (*Histoire critique de Manichée et du manichéisme*, 2 *vol. in*-4°), le docteur Lardner (*Crédibilité de l'histoire de l'Evangile*, XLIII), et M. Alban Butler (note dans sa *Vie de saint Augustin*), ne nous ont rien laissé à désirer; mais quant à leur doctrine sur la puissance civile et la propriété, ces auteurs gardent un silence presque absolu. Les dogmes religieux des manichéens du moyen âge ont été habilement discutés par Bossuet (*Variations, liv.* XII), par le père Person (*les trois conversions de l'Angleterre, partie* III, *c.* 3, 6), par M. Alban Butler (note dans sa *Vie de saint Dominique*), et par Basnage (*Histoire des Eglises réformées*, 2 *vol. in*-4°) ; mais ces écrivains ont dit peu de chose de leurs dogmes politiques. Ceux qui désireront approfondir cette matière peuvent consulter *Monetæ adversus catharos et valdenses*, libri quinque, fol. *Romæ*, 1743.

Je désirerais que vous voulussiez entreprendre cet examen ; mais vous ne pourriez le compléter, je le crains bien, comme vous

(1) Voyez la substance du discours de sir John Cox Pisley, du 18 mai 1810. Appendix.

et vos amis le désireriez, sans mettre à contribution les bibliothèques étrangères. Le point capital des recherches est celui-ci : les sectaires n'ont-ils pas, par leurs dogmes désorganisateurs, préludé à la doctrine de la liberté et de l'égalité, propagée de notre temps d'une manière si effrayante?

I. *Origine de la réformation. Persécution sous la maison de Lancastre.* — Quand j'ai placé dans mes *Mémoires historiques sur les catholiques anglais, irlandais et écossais,* un récit des *Préliminaires de la réformation* (*vol.* I, *p.* 93), j'ai donné à ce sujet toute l'attention, et j'ai fait toutes les recherches que le temps m'a permis d'y consacrer; j'ai fréquemment revu cette partie de mon travail, et je n'ai rien découvert qui m'ait paru nécessiter le moindre changement.

Je ne ferai donc ici que rappeler ce que j'ai inséré dans cet ouvrage (*cent.* XVI, *c.* 3, 5, 2, 5), l'opinion de Mosheim, qu'*avant la réformation, il y avait dans presque toutes les parties de l'Europe, particulièrement en Bohême, en Moravie, en Suisse et en Allemagne, beaucoup de personnes qui en secret adhéraient avec ténacité à la doctrine que les vaudois, les wickleffites et les hussites avaient soutenue, les uns d'une manière déguisée, et les autres plus ouvertement : savoir, que le royaume du Christ était une assemblée de saints véritables, et devait par conséquent être inaccessible aux méchants et aux âmes injustes ; qu'on ne devait pas y trouver ces institutions que la prudence humaine établit pour s'opposer aux progrès de l'iniquité, pour réformer ou corriger les désobéissances de l'homme.*

Ils inféraient de ces principes, que *toutes choses devaient être communes parmi les fidèles; que le prêt à intérêt devait être entièrement aboli ; que, dans le royaume du Christ, les magistrats civils étaient absolument inutiles; et que Dieu continuait à révéler sa volonté à des hommes de son choix.* Dans la suite de cette lettre, je transcrirai du chapitre de votre ouvrage qui en fait le sujet, des passages qui s'accordent complétement avec celui que j'ai cité d'après Mosheim.

Tels étaient les principes de ces sectaires. Comment les mettaient-ils *en pratique?* En ne laissant répondre à cette question que les Lollards, combien d'insurrections, que de rapines, que de meurtres n'en ont pas été les suites! Ils égorgèrent le chancelier et primat Sudbury, le lord trésorier Hales, le grand juge Cavendish : ils tentèrent d'assassiner le roi, d'exterminer la noblesse, les dignitaires et les principaux fonctionnaires du clergé. *Le célèbre John Ball,* dit Walsingham (*p.* 275, 228, 385), *enseigna les dogmes pervers et répandit les opinions erronées et les doctrines furibondes de Wickliffe. Son évêque lui ayant, en conséquence, défendu la prédication dans les églises, il parcourut en prêchant les villages et les bourgs. Il fut excommunié : mais n'ayant point cessé de prêcher, il fut envoyé en prison, où il annonça qu'il serait bientôt délivré par vingt mille hommes; ce qui arriva en effet. Après avoir délibéré avec eux, il se mit à leur tête et les excita à commettre de plus grands crimes. A Blackheath, où il se trouvait vingt mille personnes assemblées, il commença de cette manière la harangue qu'il leur adressa :*

> When Adam delv'd, and Eve span,
> Who was then the gentlman?

(Quand Adam germa et qu'Eve fut éclose, où était alors le *monsieur?*)

Ses partisans attachèrent des placards aux portes des églises de Londres, annonçant qu'ils étaient prêts, au nombre de cent mille, à marcher contre tous ceux qui s'opposeraient à eux. Ils furent excités à faire cette menace par l'influence et l'intrigue de John Oldcastle. L'année suivante, ils tentèrent de s'insurger dans Saint-Giles's Field, où Oldcastle leur avait donné rendez-vous. Il y eut, vers le même temps, divers mouvements séditieux de la même nature sur différents points de l'Angleterre.

Les Albigeois, dans le midi de la France, surpassèrent les Lollards, par l'extravagance de leurs doctrines, et la férocité de leur conduite.

Tels furent, à cette époque, les principes des sectaires, et les crimes auxquels ces principes conduisirent. Vous reconnaissez vous-même que Wickliffe soutenait *quelques opinions erronées, quelques opinions fantastiques, et d'autres qui par leurs conséquences politiques et morales, étaient extrêmement dangereuses.* Nous venons de voir ce que Walsingham dit de Wickliffe, et de ses doctrines. N'est-il pas surprenant que presque à la ligne qui suit immédiatement, vous l'appeliez *un grand homme et un homme admirable?* N'est-ce pas là un éloge exagéré? Devrait-on donner le nom de grand et d'admirable à l'homme dont on avoue que plusieurs opinions étaient erronées, quelques-unes fantastiques, et dont quelques autres encore étaient très-dangereuses? Devrait-on surtout le donner à une époque où la liberté et l'égalité, dans le sens criminel de ces mots, sont si ardemment invoquées, et quand cet appel devient de jour en jour plus pressant? A l'égard des dogmes des Lollards, qu'il me soit permis de demander si les écrivains contemporains ne déclarent pas unanimement qu'ils ont pris naissance avec Wickliffe? N'auriez-vous pas dû parler avec éloge de l'esprit de charité et de la longanimité du clergé de ce siècle, de ce clergé qui, attaqué avec tant de véhémence dans ses doctrines et dans ses possessions, permit à Wickliffe de finir ses jours en paix au sein de sa famille?

J'ai parlé brièvement des effrayants effets de ces opinions dangereuses. Pour en arrêter les progrès, la législature, sous le règne de Henri IV, passa l'acte de *Hæretico comburendo,* acte qui autorisait l'évêque à procéder contre les hérétiques, et à les punir par l'emprisonnement et par des amendes au profit du roi; le parlement statua en outre que, s'ils refusaient d'abjurer leurs maximes dépravées, ou que si, après leur abjuration, ils devenaient relaps, ils seraient livrés au shérif, et brûlés sur la place publique. Vous ne pouvez condamner plus que je ne les con-

damne moi-même, ce billet quelques autres dont il fut suivi : c'était une infraction aux droits de la conscience, qui faisait de l'opinion religieuse la mesure des opinions politiques, et confondait ainsi le principe, sur lequel la législature n'a rien à voir, avec l'acte qui est proprement et uniquement de son ressort.

Il y eut beaucoup de victimes. *Le récit que vous faites* de leur supplice est tracé avec une éloquence et une énergie admirables. Je suis ému comme vous; et je ne doute pas que lorsque j'aurai moi-même à parler des souffrances des catholiques romains, sous les règnes de Henri VIII, d'Edouard VI, d'Elisabeth, et des trois premiers rois de la branche des Stuarts, vous ne me lisiez avec les mêmes sentiments.

Avant de terminer ma lettre, je demande qu'il me soit permis d'exprimer quelque surprise de la tendresse avec laquelle vous traitez sir John Oldcastle, vulgairement connu sous le nom de lord Cobham. Vous le peignez comme une victime; et quand vous arrivez à la catastrophe qui mit fin à ses jours, vous nous dites que *le reste de son histoire est obscurci par des récits contradictoires, d'après lesquels on ne peut compter sur rien sinon sur le dernier résultat.* Est-ce là le disculper? Ses manœuvres avec les Lollards, ses desseins criminels, ses instigations, tout cela n'a-t-il pas été dévoilé. Ne défia-t-il pas les cours spirituelles? Henri V ne déclara-t-il pas dans sa proclamation, que les Lollards avaient conçu la pensée de l'immoler, lui, ses frères et plusieurs des lords spirituels et temporels; de confisquer les propriétés de l'Eglise et de séculariser les ordres religieux; de diviser le royaume en districts liés entre eux par une confédération, et de nommer sir John Oldcastle président de la république? Ce plan d'une exécrable perversité ne reçut-il pas un commencement d'exécution? Lorsque Oldcastle fut accusé, essaya-t-il même de prouver son innocence? Ne nia-t-il pas les droits du monarque à la couronne? La sentence portée contre lui ne portait-elle pas qu'il serait pendu *comme traître*, et brûlé *comme hérétique?* Il est presque ridicule de demander s'il ne prophétisa pas avec impiété qu'il ressusciterait le troisième jour après sa mort. Sans doute vous ne partagez pas l'opinion d'un écrivain fameux, à qui souvent vous donnez des éloges, John Fox, le martyrologue, qui met au nombre des saints plusieurs de ces rebelles?

Si les bornes qu'exige cette correspondance me le permettaient, je placerais ici quelques considérations sur les Vaudois, les Albigeois et les Hussites; sur certains décrets du concile de Constance et sur l'Inquisition. Je me suis expliqué fort au long sur toutes ces matières dans le chapitre de mes *Mémoires historiques* qui a trait aux préliminaires de la réformation (*Vol.* I, *c.* 10). Ce chapitre a été écrit avec soin, et j'ose le dire avec impartialité : qu'il me soit permis de vous y renvoyer.

Dans une partie de votre chapitre actuel vous nous apprenez *que l'indignation contre la tyrannie spirituelle, la sincérité qui ne sait pas capituler, et un zèle intrépide, rendirent les Lollards formidables au clergé.* Beaucoup d'écrivains protestants les peignent sous des couleurs aussi brillantes; mais ce tableau est-il bien fidèle? Comment avez-vous pu ensuite et dans le même chapitre en parler ainsi :

Sans doute, les Lollards étaient très-dangereux à cette époque : s'il se trouvait parmi eux des individus dont les vues et les désirs n'allaient pas au delà d'une juste et salutaire réformation, le plus grand nombre était animé d'un esprit de spoliation, et soutenait des opinions qui n'étaient pas compatibles avec la paix de la société. *Ils auraient dépouillé les monastères, confisqué les terres de l'Eglise, et proclamé le principe que les saints devaient être les maîtres de la terre. La sûreté publique exigeait que de telles opinions fussent réprouvées, fondées comme elles l'étaient sur une erreur grossière, qui conduisait directement à un bouleversement dans l'ordre moral. L'Eglise n'aurait eu que des droits à l'approbation de l'impartiale postérité si elle avait procédé à leur répression avec modération et avec justice. Mais la marche adoptée par l'Eglise fut aussi injuste qu'impolitique; elle fit de la transsubstantiation la pierre de touche de l'hérésie; et réclama, sous peine de la torture, une foi aveugle à une proposition qu'aucun homme ne pouvait croire sans résister à l'évidence de ses propres sens. On donna aux Lollards tout l'avantage qu'ont dans l'opinion publique, des gens qui sont martyrs de la vérité.*

Dans cette phrase, je blâme la manière dont vous parlez de la transsubstantiation, convaincu que dans les occasions que vous citez, les juges ont fréquemment agi d'après une erreur de jugement ou par l'effet de l'exaltation, j'aurais désiré que vous eussiez substitué quelque autre épithète à celle d'injuste que vous employez. — Avec toutes ces modifications, je souscris à tout ce que vous dites; mais je dois vous adresser cette question : l'Eglise d'Angleterre ne fait-elle pas aujourd'hui de la foi à la transsubstantiation un acte d'hérésie, et ne soumet-elle pas aujourd'hui ceux qui y croient à des peines sévères et à des incapacités politiques? *Vous dites qu'aucun homme ne pouvait y croire sans résister à l'évidence de ses propres sens;* qu'est-ce que l'évidence des sens a de commun avec les croyances à la TRINITÉ, à L'INCARNATION OU À L'IMMORTALITÉ DE L'AME? L'évêque Brunet fit observer une fois à un jésuite que *plusieurs des doctrines qui partagent les catholiques et les protestants, telles que la justification, l'invocation des saints et le purgatoire, bien qu'erronées, n'étaient pas absolument contraires à la raison; mais comment pouvez-vous, demanda-t-il au bon père, rationnellement expliquer la transsubstantiation? — Monseigneur, répliqua le père, puisque vous avez* rationnellement *expliqué* la trinité *et* l'incarnation, *il n'y a plus de difficulté à expliquer rationnellement* la transsubstantiation.

Permettez-moi aussi de vous faire observer que vous ne pouvez incriminer les juges qui ont condamné les Lollards pour n'avoir pas

cru à la transsubstantiation, sans condamner les lois qui dans des temps postérieurs, ont condamné les catholiques pour y avoir cru ou pour s'être conformés aux rites religieux qu'ils trouvaient établis et qui avaient fait partie de la constitution de l'Eglise et de l'état, depuis les premiers temps de l'Etablissement du christianisme jusqu'au temps où ils vivaient. Je m'occuperai de cet objet dans une autre lettre. Quand vous la lirez, vous vous joindrez, j'espère, à moi pour pleurer de compassion sur les souffrances éprouvées par des prêtres et par leurs troupeaux, à cause de leur foi dans la transsubstantiation. Actuellement même, n'éprouvez-vous pas quelque intérêt pour les pairs catholiques romains, tels que les Howards, les Talbot, les Stourton, les Arundell, les Clifford et les Petre, qui, à cause de leur croyance à la transsubstantiation, sont privés de leurs siéges héréditaires dans le parlement.

II. *Les mendiants et autres ordres religieux de l'Eglise catholique romaine.* — Dans la lecture que vous avez faite de l'Evangile, vous avez remarqué ces mots : *Si vous désirez devenir parfait, allez, vendez tout ce que vous possédez et donnez-en le produit aux pauvres* (*Matth.*, XIX). — *Si quelqu'un me suit, qu'il renonce a lui-même* (*Matth.*, XVI). — *Il est bon de ne pas toucher à une femme.* — *Celui qui marie sa fille vierge fait bien; mais celui qui ne la marie pas fait encore mieux.* N'est-ce donc pas avec justice que l'Eglise catholique romaine considère ces paroles, non pas comme des préceptes dont l'observation soit nécessaire pour le salut, mais comme des conseils à ceux qui, pour se servir des propres mots du Christ, désirent devenir parfaits. Ne doit-on pas en inférer qu'une renonciation volontaire aux richesses, à notre propre volonté et aux plaisirs des sens, quoique licites, est agréable à Dieu? Par la première de ces renonciations, n'imitons-nous pas la pauvreté volontaire de notre divin Rédempteur; par la seconde, son obéissance à la volonté de son Père céleste et à celle de la Vierge, sa mère; par la troisième, sa pureté sans tache? C'est à cette humble imitation de Jésus-Christ que les mendiants et les autres ordres religieux de l'Eglise catholique aspirent; et c'est pour cela que leurs différentes règles prescrivent des modes différents, adaptés aux caractères et aux dispositions variées de l'humanité, pour mettre ces conseils à exécution. Dans quel âge de l'Eglise n'a-t-on pas observé de telles pratiques? dans quel âge ont-elles manqué d'être approuvées par les sages et les gens de bien?

Les services que les bénédictins ont rendus à la religion et à la littérature sont décrits par un auteur qui ne vous est pas inconnu dans des termes que j'éprouve un plaisir infini à lire, et que je transcrirai avec non moins de plaisir dans la quinzième de ces lettres.

Dans le huitième siècle, certains ecclésiastiques respectables se formèrent en une espèce d'ordre mitoyen, tenant le milieu entre les moines et le clergé séculier, et par degrés ils obtinrent le nom de *chanoines réguliers de saint Augustin*, d'après leur observance des règles et des conseils que ce grand homme a donnés dans ses lettres. Ils établirent des écoles publiques pour l'instruction de la jeunesse, et s'exercèrent à diverses fonctions qui les rendirent utiles à l'Eglise.

Pendant plusieurs siècles, les bénédictins et les congrégations qui en émanent, et les chanoines réguliers de saint Augustin, composèrent les seuls ordres religieux qu'il y eut eu en Occident; dans le douzième siècle, les ordres mendiants prirent naissance; ce furent les franciscains, les dominicains, les carmes et les ermites de saint Augustin. Comme vous bornez vos reproches aux franciscains et aux dominicains, je ne dirai rien des deux autres ordres de mendiants.

Quant aux franciscains, je vous conjure de rassembler les témoignages, non ceux d'une presse ordurière, ni ceux des voyageurs superficiels, qui souvent reconnaissent les politesses qu'ils ont reçues par de plates satires; ni ceux des philosophes à bons mots; mais ceux des hommes impartiaux, instruits et pleins d'honneur; et je vous demande la permission d'y joindre ceux des prélats catholiques qui, après tout, forment le meilleur tribunal auquel la question puisse être déférée. Demandez-leur à tous ce qu'ils pensent des moines : ils vous répondront unanimement que les services rendus par eux à l'Eglise sont innombrables; qu'ils s'adonnaient principalement aux fonctions les plus laborieuses du ministère sacré, a la visite des hôpitaux, des prisons, des plus pauvres d'entre le peuple; que partout où il y avait un incendie, une inondation, une maladie contagieuse; que toutes les fois qu'il y avait du travail, du danger, sans aucun espoir de récompense, on était sûr de trouver les franciscains : mais que ce n'était pas seulement dans les fonctions obscures de leur ministère qu'on les rencontrait; que plusieurs se distinguaient par leur savoir; que d'autres furent revêtus des plus hautes dignités de l'Eglise; que quelques-uns furent employés avec succès dans les ambassades les plus importantes; que d'autres ont gouverné des Etats; que d'autres ont porté la thiare.

Qu'avez-vous à opposer à ceci? quelques légendes et quelques anecdotes dont les moines se moquent, autant que vous vous en moquez vous-mêmes; et quelques récits que de bons écrivains ont jugés respectables, quoique vous en pensiez autrement. Vous vous moquez des stigmates. — J'aurais bien du plaisir à entendre discuter froidement et au moyen d'arguments la valeur de ces stigmates, par vous et quelque membre savant de l'ordre séraphique. — Je puis vous assurer que vous ne trouveriez pas aussi facile que vous le pensez de le réduire au silence; et que si vous aviez engagé le combat avec feu mon ami le père O'Leary, vous ne vous en seriez pas mieux tiré que l'évêque de Cloyne, à qui, dans une dispute sur le pur-

gatoire, il fit observer que *sa seigneurie pourrait aller encore plus loin et ne s'en trouver que plus mal.*

La plus grande partie de ce que j'ai dit des franciscains s'applique également aux dominicains ; mais avec cette différence, que ceux-ci s'attachaient d'une manière toute spéciale à la prédication, et à l'enseignement des sciences philosophiques et théologiques dans les écoles. Vous êtes du petit nombre de ceux parmi lesquels je m'attends à trouver des admirateurs, aussi sincères que moi-même, de la haute intelligence de saint Thomas d'Aquin. Y a-t-il de l'exagération à dire que ses écrits découvrent une force de génie égale, quoique différemment appliquée, à celle de sir Isaac Newton? Est-il une objection mise en avant par Hume, contre la religion naturelle ou révélée, que saint Thomas n'ait d'avance proposée ou réfutée ? Qu'il serait agréable de s'étendre sur une telle matière ! — Vous accusez saint Dominique d'avoir pris une part active à l'établissement de l'Inquisition. Cela est positivement nié par Touron, le meilleur de ses biographes, et, je crois, par tous les autres écrivains de son ordre. La chaleur qu'ils ont mise à repousser ce reproche leur fait honneur : depuis son origine, jusqu'à la fin du dix-septième siècle, les formes et les actes de ce tribunal ont mérité de graves reproches : voilà ce qu'après un sérieux examen j'ai dit fréquemment, et c'est ce que je répète aujourd'hui.

Mais revenons aux ordres religieux. — A diverses époques, des couvents de femmes furent fondés : leurs constitutions correspondent à celles des ordres religieux dont nous avons parlé. Puisque vous avez une connaissance très-étendue de l'histoire, et que vous avez voyagé dans les pays catholiques, vous savez que des milliers de ces femmes respectables furent employées aux soins importants de l'éducation ; que, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à ce jour, l'opinion universelle a été qu'il n'y avait pas pour le sexe d'éducation qui valût celle que les jeunes filles recevaient dans les couvents. Vous connaissez les efforts héroïques des sœurs de la Charité, ces anges de la terre, en faveur des pauvres, des malades et des prisonniers, et vous n'ignorez pas la vie pieuse et austère des recluses. Vous savez aussi qu'aux jours d'épreuves, la conduite des religieuses fut généralement édifiante ; que, dans toutes les occasions, elles montrèrent la plus héroïque patience, le plus grand courage, et la plus ferme persévérance dans leurs principes. Les philosophes français n'avaient cessé de prédire que les portes des couvents ne seraient pas plus tôt ouvertes, et les prisonnières légalement affranchies de leurs vœux, qu'elles voleraient à la liberté, au mariage et à la vie mondaine. On citerait peu d'exemples d'un tel changement ; mais, au contraire, la conduite d'un nombre immense de ces religieuses a clairement prouvé leur dédain pour les attraits et les pompes d'un monde qu'elles avaient quitté. Plusieurs ont bravé la persécution, et même la mort sous ses formes les plus hideuses : on a vu, en France, la fatale charrette conduire à l'échafaud la supérieure d'un couvent et toutes ses saintes filles ; sur la route, elles chantaient les litanies de la vierge Marie. D'abord, accueillies par des malédictions, des obscénités et toutes les autres abominations d'une vile populace, la contenance tranquille et les chants religieux de ces innocentes victimes ne tardèrent pas à subjuguer la brutalité de ceux qui les entouraient ; et la multitude les suivit dans un silence respectueux au lieu de leur sacrifice. — La charrette marchait lentement : pendant cette longue route, les saintes filles continuèrent leurs pieux cantiques, et quand on fut arrivé à l'échafaud, le cantique ne cessa qu'au moment où l'instrument de mort eut frappé la dernière. — A mesure que le bourreau saisissait l'une d'elles, le chant s'affaiblissait graduellement ; enfin, on n'entendit plus que la voix de la supérieure, et bientôt on n'entendit plus rien. Pour la première fois, la populace fut émue : elle s'en retourna silencieuse et avec l'apparence de quelques remords.

Dans l'isolement de leur dispersion, les religieuses ont conservé, sans affaiblissement, leur attachement à la règle de leur institut. Partout, quand l'occasion s'en est offerte, elles se sont réunies en communauté pour l'observer, et l'individu isolé a rarement manqué de la pratiquer de tout son pouvoir. Il est quelquefois arrivé que, par legs ou héritage, ou par quelque autre circonstance, il leur est survenu de la fortune ; mais leur régime d'abstinence, leur réclusion et leurs prières continuelles n'ont pas diminué, et tout ce qui n'a pas été nécessaire à leurs besoins de première nécessité a été charitablement distribué. — N'était-il pas heureux pour une nation que ces êtres célestes habitassent au milieu d'elle?

Au point où en est notre controverse, il convient peut-être de faire ce qu'on appelle, dans les affaires de commerce, un bilan, et de montrer, en quelque sorte, par une feuille de balance, comment se trouvent, dans l'état actuel de notre compte, l'actif et le passif. Vous établissez le débet en ces mots : *l'Eglise de Rome semble s'être plu à abuser de la crédulité du genre humain et à rechercher jusqu'à quel point il était possible de subjuguer et de dégrader son intelligence, ainsi qu'un despote de l'Orient mesure sa grandeur sur l'abaissement servile de ses sujets.*

Au commencement du chapitre où l'on trouve cette phrase, vous apprenez à vos lecteurs que *la corruption dans la* doctrine et les pratiques *de l'Eglise romaine a été soigneusement dissimulée par les écrivains qui soutiennent encore l'infaillibilité de cette Eglise.*

Ne connaissez-vous donc pas d'écrivains du moyen âge, qui, en même temps qu'ils soutenaient l'infaillibilité de l'Eglise catholique romaine en matière de foi, aient avoué, dans les termes les plus forts, et avec le langage le moins équivoque, la corruption qui s'était glissée jusque dans le sanctuaire? ignorez-vous les discours tenus et les sermons

prêchés au concile de Constance, de Bâle et de Pise? ignorez-vous les écrits de Grossetête, Gerson, Chemangis, d'Ailly et de tant d'autres ecclésiastiques, dont les traités qui exposent les actes du siége de Rome et de ses officiers, et la conduite irrégulière du clergé, remplissent les deux volumes si connus sous le nom de *Brown's fasciculus*. La *lettre de saint Bernard au pape Eugène* IV, n'est-elle jamais arrivée jusqu'à vous! Ne peint-elle pas dans le langage le plus hardi, et avec la plus riche éloquence, les fautes des papes et des évêques, et toutes les pratiques de corruption qui existaient alors dans l'Eglise? Cette lettre n'a-t-elle pas été lue et admirée de toute la chrétienté?

En descendant de ces hauteurs, je vous engage à lire le long extrait qui va suivre d'un ouvrage plus moderne, qui n'a pas été composé dans un endroit obscur et retiré, qui ne s'adressait point à un petit nombre de lecteurs, mais d'un ouvrage fruit des veilles de l'aigle de Meaux; qu'on a répandu avec profusion dans toutes les parties du globe, et qui est particulièrement adressé aux protestants, et désigné à leur attention; je veux parler de l'*Histoire des Variations des Eglises protestantes*. Je vous offrirai une traduction de la première section de ce grand ouvrage. Après l'avoir lue, oserez-vous répéter que les écrivains catholiques romains, qui soutiennent l'infaillibilité de leur Eglise, dissimulent la corruption de ses membres où que l'Eglise, dont les écrivains exposent ainsi en détail les tristes nudités, ait cherché encore à subjuguer ou dégrader ses enfants, ou à obscurcir leur intelligence?

Il y avait plusieurs siècles qu'on désirait la réformation de la discipline ecclésiastique : Qui me donnera, *disait saint Bernard*, que je voie, avant que de mourir, l'*Eglise* de Dieu comme elle était dans les premiers jours (*Bern., épist.* CCLVII, *ad Eug. papam*)? *Si ce saint homme a eu quelque chose à regretter en mourant, ça été de n'avoir pas vu un changement si heureux. Il a gémi toute sa vie des maux de l'Eglise; il n'a cessé d'en avertir les peuples, le clergé, les évêques, les papes mêmes; il ne craignait pas d'en avertir aussi ses religieux, qui s'en affligeaient avec lui dans leur solitude, et louaient d'autant plus la bonté divine de les y avoir attirés, que la corruption était plus grande dans le monde. Les désordres s'étaient encore augmentés depuis. L'Eglise romaine, la mère des Eglises, qui, durant neuf siècles entiers, en observant la première avec une exactitude exemplaire, la discipline ecclésiastique, la maintenait de toute sa force par tout l'univers, n'était pas exempte de mal; et dès le temps du concile de Vienne, un grand évêque chargé par le pape de préparer les matières qui devaient y être traitées, mit pour fondement de l'ouvrage de cette assemblée, qu'il fallait réformer l'Eglise dans le chef et dans ses membres. Le grand schisme, arrivé un peu après, mit plus que jamais cette parole à la bouche non-seulement des docteurs particuliers, d'un Gerson, d'un Pierre d'Ailly, des autres grands hommes de ce temps-là, mais encore des conciles; et tout en est plein dans le concile de Pise et dans le concile de Constance. On sait ce qui arriva dans le concile de Bâle, où la réformation fut malheureusement éludée, et l'Eglise replongée dans de nouvelles divisions. Le cardinal Julien représentait à Eugène IV les désordres du clergé, principalement de celui d'Allemagne :* Ces désordres, *lui disait-il*, excitent la haine du peuple contre tout l'ordre ecclésiastique; et si on ne les corrige, on doit craindre que les laïques ne se jettent sur le clergé, à la manière des hussites, comme ils nous en menacent hautement. *Si on ne réformait promptement le clergé d'Allemagne, il prédisait qu'après l'hérésie de Bohême, et* quand elle serait éteinte, il s'en élèverait bientôt une autre *encore plus dangereuse; car on dira, poursuivait-il*, que le clergé est incorrigible et ne veut point apporter de remède à ses désordres. On se jettera sur nous, *continuait ce grand cardinal*, quand on n'aura plus aucune espérance de notre correction. Les esprits des hommes sont en attente de ce qu'on fera, et ils semblent devoir bientôt enfanter quelque chose de tragique. Le venin qu'ils ont contre nous se déclare : bientôt ils croiront faire à Dieu un sacrifice agréable en maltraitant ou en dépouillant les ecclésiastiques comme des gens odieux à Dieu et aux hommes, et plongés dans la dernière extrémité du mal. Le peu qui reste de dévotion envers l'ordre sacré achèvera de se perdre. On rejettera la faute de tous ces désordres sur la cour de Rome, qu'on regardera comme la cause de tous les maux, *parce qu'elle aura négligé d'y apporter le remède nécessaire. Il le prenait dans la suite d'un ton plus haut :* Je vois, *disait-il*, que la cognée est à la racine : l'arbre penche, et au lieu de le soutenir pendant qu'on le pouvait alors, nous le précipitons à terre. *Il voit une prompte désolation dans le clergé d'Allemagne; les biens temporels dont on voudra le priver lui paraissent comme l'endroit par où le mal commencera :* Les corps, *dit-il*, périront avec les âmes; Dieu nous ôte la vue de nos périls, comme il a coutume de faire à ceux qu'il veut punir : le feu est allumé devant nous, et nous y courons (1)!

C'est ainsi que dans le quinzième siècle ce cardinal, le plus grand homme de son temps, en déplorait les maux et en prévoyait la suite funeste; par où il semble avoir prédit ceux que Luther allait apporter à toute la chrétienté, en commençant par l'Allemagne; et il ne s'est pas trompé lorsqu'il a cru que la réformation méprisée et la haine redoublée contre le clergé allaient enfanter une secte plus redoutable à l'Eglise que celle des bohémiens. Elle est venue, cette secte, sous la conduite de Luther et en prenant le titre de réforme, elle s'est vantée d'avoir accompli les vœux de toute la chrétienté, puisque la réformation était désirée par les peuples, par les docteurs et par les prélats catholiques. Ainsi, pour autoriser cette réformation prétendue, on a ramassé avec soin ce

(1) Ep. 1. Juliani cardinalis ad Eug. IV int. Opusc. Æneæ Sylvii, p. 66, 68, 76.

que les auteurs ecclésiastiques ont dit contre les désordres et du peuple et du clergé même. Mais c'est une illusion manifeste, puisque de tant de passages qu'on allègue il n'y en a pas un seul où ces docteurs aient seulement songé à changer la foi de l'Eglise, à corriger son culte, qui consistait principalement dans le sacrifice de l'autel, à renverser l'autorité de ses prélats, et principalement celle du pape, qui était le but où tendait toute cette nouvelle réformation dont Luther était l'architecte.

Nos réformés nous allèguent saint Bernard (Bern. Serm. XXXIII, *in cant.) qui, faisant le dénombrement des maux de l'Eglise et de ceux qu'elle a soufferts dans son origine durant les persécutions, et de ceux qu'elle a sentis dans son progrès par les hérésies, et de ceux qu'elle a éprouvés dans les derniers temps par la dépravation des mœurs, dit que ceux-ci sont le plus à craindre parce qu'ils gagnent le dedans et remplissent toute l'Eglise de corruption; d'où ce grand homme conclut que l'Eglise peut dire avec Isaïe (Isaiah,* XXXIII) *que* son amertume la plus amère et la plus douloureuse est dans la paix, *lorsqu'en paix du côté des infidèles, et en paix du côté des hérétiques elle est plus dangereusement combattue par les mauvaises mœurs de ses enfants. Mais il n'en faut pas davantage pour montrer que ce qu'il déplore n'est pas, comme ont fait nos réformateurs, les erreurs où l'Eglise était tombée, puisqu'au contraire il la représentait comme étant à couvert de ce côté-là, mais seulement les maux qui venaient du relâchement de la discipline. D'où il est aussi arrivé que lorsqu'au lieu de la discipline des esprits inquiets et turbulents, comme un Pierre de Bruces, un Henri, un Arnaud de Bresse ont commencé à reprendre les dogmes, ce grand homme n'a jamais souffert qu'on en affaiblît aucun, et a combattu avec une force invincible, tant pour la foi de l'Eglise que pour l'autorité de ses prélats. Il en est de même des autres docteurs catholiques qui, dans les siècles suivants, ont déploré les abus et ont demandé la réformation. Gerson est le plus célèbre de tous, et nul n'a proposé avec plus de force la réformation de l'Eglise dans le chef et dans ses membres. Dans un sermon qu'il fit après le concile de Pise devant Alexandre* V, *il introduit l'Eglise, demandant au pape la réformation et le rétablissement du royaume d'Israël: mais, pour montrer qu'il ne se plaignait d'aucune erreur qu'on pût remarquer dans la doctrine de l'Eglise, il adresse au pape ces paroles :* Pourquoi, *dit-il,* n'envoyez-vous pas aux Indiens, dont la foi peut être facilement corrompue, puisqu'ils ne sont pas unis à l'Eglise romaine, de laquelle se doit tirer la certitude de la foi (*Gers.. serm. de Ascensu Dom. ad Al. v.*)? *Son maître, le cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, soupirait aussi après la réformation; mais il en posait le fondement sur un principe bien différent de celui que Luther établissait, puisque celui-ci écrivait à Mélanchthon* que la bonne doctrine ne pouvait subsister tant que l'autorité du pape serait conservée (*Sleid., lib.* VII, *fol.* 112); *et au contraire, ce cardinal estimait* (*Con.* I, *de San. Lud.*) *que* durant le schisme les membres de l'Eglise étant séparés de leur chef, et n'y ayant point d'économe et de directeur apostolique, *c'est-à-dire n'y ayant point de pape que toute l'Eglise reconnût,* il ne fallait pas espérer que la réformation se pût bien faire. *Ainsi, l'un faisait dépendre la réformation de la destruction de la papauté, et l'autre du parfait rétablissement de cette autorité sainte que Jésus-Christ avait établie pour entretenir l'unité parmi ses membres, et tenir tout dans le devoir.*

Il y avait donc de deux sortes d'esprits qui demandaient la reformation : les uns, vraiment pacifiques et vrais enfants de l'Eglise, en déploraient les maux sans aigreur, en proposaient avec respect la réformation, dont aussi ils toléraient humblement le délai ; et, loin de la vouloir procurer par la rupture, ils regardaient au contraire la rupture comme le comble de tous les maux : au milieu des abus ils admiraient la divine Providence qui savait, selon ses promesses, conserver la foi de l'Eglise ; et si on semblait leur refuser la réformation des mœurs, sans s'aigrir et sans s'emporter, ils s'estimaient assez heureux de ce que rien ne les empêchait de la faire parfaitement en eux-mêmes. C'étaient là les forts de l'Eglise, dont nulle tentation ne pouvait ébranler la foi, ni les arracher de l'unité. Mais il y avait outre cela des esprits superbes, pleins de chagrins et d'aigreur qui, frappés des désordres qu'ils voyaient régner dans l'Eglise, et principalement parmi ses ministres, ne croyaient pas que les promesses de son éternelle durée pussent subsister parmi ses abus : au lieu que le Fils de Dieu avait enseigné à respecter la chaire de Moïse, *malgré les mauvaises œuvres* des docteurs et des pharisiens assis dessus; *ceux-ci, devenus superbes, et par là devenus faibles, succombaient à la tentation qui porte à haïr la chaire en haine de ceux qui y président ; et, comme si la malice des hommes pouvait anéantir l'œuvre de Dieu, l'aversion qu'ils avaient conçue pour les docteurs leur faisait haïr tout ensemble et la doctrine qu'ils enseignaient, et l'autorité qu'ils avaient reçue de Dieu pour enseigner.*

Tels étaient les Albigeois et les Vaudois ; tels étaient Jean Wickliffe et Jean Hus. L'appât le plus ordinaire dont ils se servirent pour attirer les âmes infirmes dans leurs lacets, était la haine qu'ils leur inspiraient pour les pasteurs de l'Eglise : par cet esprit d'aigreur on ne respirait que la rupture ; et il ne faut pas s'étonner si dans le temps de Luther, où les invectives et l'aigreur contre le clergé furent portées à la dernière extrémité; on vit aussi la rupture la plus violente, et la plus grande apostasie qu'on eût peut-être jamais vue jusqu'alors dans la chrétienté.

J'aurais pu traduire ou transcrire beaucoup de passages, tirés d'autres écrivains distingués de notre Eglise, dans lesquels l'existence et l'étendue des abus de l'Eglise catholique romaine sont exposés en termes également forts et explicites. Mais j'ai préféré celui dont j'ai fait choix, à cause du grand caractère de son auteur ; et parce qu'en

même temps qu'il réfute victorieusement votre accusation contre l'Eglise catholique romaine, qui, dites-vous, dissimule ces abus, il établit, dans les termes les plus clairs, la doctrine catholique relativement à son infaillibilité. Nous admettons que des individus, membres de notre Eglise, peuvent errer dans leur croyance, ou être répréhensibles dans leurs mœurs; mais nous soutenons aussi que l'Eglise ne peut se tromper sur les articles de foi : cette infaillibilité, et cette infaillibilité seule, est ce que nous lui attribuons Je dois ajouter que ce célèbre ouvrage de Bossuet, sur les *Variations des Eglises protestantes*, dont je vous ai offert l'extrait qui précède, a été traduit en anglais par le père Browne, de la compagnie de Jésus, pour l'instruction des catholiques anglais, tant les catholiques méritent peu l'imputation de dissimulation à cet égard, dont vous voulez si gratuitement les accabler!

Après avoir lu l'exposition complète et sans réticence, faite par un des plus éminents et des plus célèbres écrivains de l'Eglise de Rome, sur les abus dont elle a été infectée dans le moyen âge, vous ne voudrez pas, j'en suis convaincu, renouveler cette accusation.

Mais tandis que vous vous étendez si longuement et avec une complaisance si marquée, sur toutes les circonstances que vous croyez défavorables à l'Eglise de Rome, la justice n'exigeait-elle pas que vous offrissiez, sous un aspect aussi apparent, les circonstances qui sont à son honneur? Vous parlez de quelques superstitions : mais pourquoi garder un silence presque absolu sur les scènes d'édification dont l'histoire du moyen âge est remplie? Pourquoi ne rien dire des nombreux conciles convoqués sur tous les points de la chrétienté, de leurs admirables canons, de leurs réglements pour conserver la foi dans sa pureté et son intégrité, des efforts de l'Eglise pour avancer de toutes les manières possibles le bien-être temporel et spirituel de l'humanité? — Vous parlez de quelques personnes dont vous censurez à juste titre la conduite : pourquoi ne parlez-vous pas aussi de quelques-uns de ces saints personnages dont vous-même ne sauriez nier les vertus héroïques? Vous parlez de quelques légendes ridicules : pourquoi garder un silence absolu sur les écrits des Gerbert, des Bernard, des Thomas d'Aquin, des Gerson, des Bacon? Pourquoi ne rien dire du livre d'or de Thomas a Kempis, ni de Thaulerus, dont Luther, votre patriarche, parle dans des termes si honorables et si flatteurs? Pourquoi dissimuler les nombreux établissements pour la rédemption des captifs, et pour la conversion des barbares, qui abondaient dans l'Eglise au temps dont vous nous faites un si noir tableau? Pourquoi ne rien dire de ses charitables institutions, de ses écoles? des efforts sans nombre, faits par des individus en faveur de ces écoles, et d'autres objets de bienfaisance ou de piété chrétienne? tout cela ne devrait-il pas trouver place dans un ouvrage qui a pour titre *le Livre de l'Eglise?* Où est donc le bon goût qui vous fait justement admirer, quand, en vous écartant de ces objets aussi agréables que glorieux, quand en perdant de vue ces vertus qui honorent l'homme, et dont le récit est si propre à faire naître des actions utiles et héroïques, vous appelez tous les trésors de votre imagination pour décrire ces scènes que le christianisme déplore, qu'il répudie, et qu'il voudrait faire oublier? Mais Dieu n'a jamais un seul moment abandonné son Eglise; déroulez le tableau de ses désastres, multipliez-en les taches autant que vous voudrez, jamais vous ne présenterez une époque où la foi de l'Eglise ait souffert une altération, où les promesses de Dieu à son Eglise ne se soient pas vérifiées par la richesse et l'abondance de ses moissons.

LETTRE XII.

Henri VIII.

Monsieur,

Nous arrivons à l'ère de la réformation : grand sujet de joie pour vous; pour moi, de profonds regrets! Vous consacrez votre douzième chapitre à décrire les commencements de cette scission religieuse, sous Henri VIII.

C'est un malheur, dans toute controverse, que les accusations les plus sérieuses et les plus graves puissent être exprimées en une ligne, et souvent même en un seul mot, et qu'il faille plusieurs pages pour les réfuter.

Le *Livre de l'Eglise* abonde en accusations de cette espèce, à un beaucoup plus haut degré qu'aucun autre ouvrage que je connaisse; elles se répètent dans ce chapitre plus fréquemment que dans tous les autres. Il m'est impossible de les discuter toutes, et même je dois en laisser de côté la majeure partie. Je me borne à celles qui me paraissent exiger une attention particulière.

L'Angleterre a-t-elle recueilli de la réformation les fruits qu'elle s'en promettait? Voilà le sujet de la lettre que j'ai actuellement l'honneur de vous adresser. J'examinerai si elle y a gagné; — 1° En prospérité temporelle; — 2° En sagesse spirituelle; — 3° Sous le rapport des mœurs? — 4° Si la renaissance des lettres est l'œuvre de la réformation, ou si elle en a été matériellement favorisée; — 5° Si la conduite des ordres religieux a été de nature à provoquer leur suppression; — 6° Si l'Eglise de Rome a négligé de remédier aux abus qui s'y étaient glissés; — 7° Enfin, si les écrivains catholiques romains des temps anciens ou des modernes méritent les injures amères que vous leur adressez.

I. *L'Angleterre a-t-elle gagné en prospérité temporelle, par la réformation?* — Deux ou trois fois la religion catholique romaine a arraché les habitants de l'Angleterre au paganisme; elle les a initiés aux vérités divines de l'Evangile; elle a introduit la civilisation parmi eux; après la conquête des Normands, elle a été leur unique protectrice contre l'oppression du vainqueur; et pendant une longue période de temps, elle a été

leur unique sauvegarde contre la tyrannie des barons. C'est à elle que vous devez votre *magna charta*, le statut important *de tallagio non concedendo*, et plusieurs autres règlements qui sont la base et le boulevard de votre constitution. Un clergé nombreux a enseigné aux Anglais les devoirs sociaux; des corporations d'hommes et de femmes, dont les institutions étaient dignes de respect, ont procuré les moyens d'instruction à la jeunesse, des retraites paisibles aux vieillards, et facilité à tous l'accomplissement de leurs devoirs envers Dieu. Dans toute l'Angleterre, la religion catholique était la seule qui fût connue; en sorte que la réformation n'a trouvé dans la nation entière qu'un seul troupeau sous un seul pasteur. Il n'y avait presque pas de village qui n'eût son Eglise, à laquelle les fidèles se rendaient en foule à des heures déterminées et avec une régularité exemplaire, pour la célébration des saints mystères, pour la prière du matin et du soir, et pour assister aux exhortations et aux enseignements du pasteur. Dans une multitude d'endroits, le silence des nuits était interrompu par de pieuses psalmodies. On voit assurément dans tout cela non-seulement de grands bienfaits religieux, mais encore de grands bienfaits dans l'ordre politique. L'Angleterre était couverte d'édifices élevés suivant les principes de l'architecture la plus hardie, et consacrés aux plus nobles comme aux plus utiles usages. Le commerce prospérait; l'agriculture, la littérature, tous les arts utiles et d'ornement, toutes les sciences, y étaient cultivés avec succès, et marchaient vers une amélioration graduelle. Le monarque était illustre parmi les plus illustres potentats de l'Europe, et tenait la balance entre les princes les plus puissants. Sa cour était brillante, le trésor regorgeait de richesses, *il n'y avait pas de dette publique*, et le quart de toutes les dîmes était partout mis de côté pour la subsistance des indigents (1). *Il n'existait pas de taxe des pauvres.*

Telle était la *prospérité temporelle* de l'Angleterre à l'aurore de la réformation. Perdra-t-elle à la comparaison qu'on en peut faire avec l'état de cette monarchie à toutes les époques subséquentes, et même à l'époque actuelle?

Vous avez sévèrement traité Becket: mais si Becket avait occupé le siége de Contorbéry pendant le règne de Henri VIII, que de citoyens n'eût-il pas arrachés au supplice? combien de nobles et anciennes familles n'eût-il pas sauvées? que de spoliations, que de sacriléges qu'on n'aurait pas à déplorer?

II. *La réformation a-t-elle fait avancer l'Angleterre en sagesse spirituelle?*—Les conquêtes de l'Angleterre en ce genre sont célébrées par vous, dans toutes les parties du *Livre de l'Eglise.* Je ne ferai mention que d'un seul fait, et je vous laisserai ensuite décider de la vérité de l'assertion que vous répétez si souvent.

(1) Traité de la Justice de paix, de Burns, titre « des Pauvres, » section L, 1.

D'après le *Livre de l'Eglise*, je conclus que vous croyez sincèrement aux doctrines de l'Eglise établie en Angleterre, telles qu'elles sont exprimées dans les trente-neuf articles du formulaire authentique de votre foi. Vous croyez, par conséquent, à tout ce que croit l'Eglise catholique romaine, touchant la Trinité, l'Incarnation, la divinité du Christ et l'expiation; mais ces doctrines sont-elles sérieusement et sincèrement professées par la grande masse des ministres du clergé actuel d'Angleterre, ou par la grande masse des laïques?

Le clergé, pour se servir de l'expression de M. Gibson, ne signe-t-il pas les trente-neuf articles *avec un soupir ou avec un sourire?* A-t-il une foi sincère et profonde aux doctrines exprimées par ces articles, dont la plus grande partie des laïques considère la croyance comme indispensable pour être sauvé?

L'indifférence pour ce qui concerne les trente-neuf articles étant universelle, ou du moins très-répandue parmi ceux qui font profession d'être membres de l'Eglise établie, ne devez-vous pas, vous qui faites tant de cas de ces articles, admettre que, puisque l'Eglise catholique romaine croit tout ce qui est dit dans les trente-neuf articles concernant la *Trinité*, l'*Incarnation*, la *divinité du Christ* et l'*expiation*, il existait quand la réformation est apparue, et quand tous ces articles étaient généralement crus, plus de sagesse spirituelle en Angleterre qu'il n'en existe aujourd'hui qu'on y croit si faiblement?

C'est ainsi que s'établit actuellement la balance à l'égard du bonheur temporel et de la sagesse spirituelle de l'Angleterre; mais si vous jetez les yeux sur l'époque qui a existé entre la première introduction de la réformation et l'époque actuelle, combien de désastres, de disputes pour la succession à la couronne, de guerres, de meurtres judiciaires, de démolitions d'édifices magnifiques! combien de destructions de manuscrits, de livres imprimés, de monuments de l'art, sacrés et profanes, de proscriptions, de confiscations, de calomnies! combien de complots imaginaires et d'autres calamités, sous toutes les formes, ont été jugés nécessaires pour effacer l'ancienne croyance et établir la réformation! Sans doute, vous avouerez qu'une infinité de malheurs publics et privés auraient été épargnés à l'Angleterre, si les conquêtes de la réformation n'étaient arrivées au point où nous les voyons maintenant portées: — Mais,

« Vicisti! et victas tendere palmas
« Ausonii videre! » VIRGIL.

La réformation, avec tout ce qui s'y lie, est actuellement établie par la loi; et jamais un peuple vaincu ne s'est plus complétement soumis aux vainqueurs, ne s'est conduit avec plus de décence, ou n'a reçu des adoucissements à sa position avec plus de reconnaissance que ne l'ont fait les catholi-

ques romains : quels sujets de Sa Majesté sont plus attachés à son gouvernement ? Quand nous songeons aux souffrances passées, nous bénissons les mains qui en ont écarté de nous un si grand nombre ; il est rare qu'un sentiment de colère trouve place dans nos cœurs, excepté toutefois quand nous voyons comme dans le *Livre de l'Eglise* notre religion tellement diffamée, et nos ancêtres tellement calomniés, qu'il faudrait que nous fussions élevés au-dessus ou dégradés au-dessous de l'humanité, pour ne pas réunir tous nos efforts contre une si injuste agression.

III. *La réformation a-t-elle amené une amélioration générale dans les mœurs nationales ?* — Les réformateurs primitifs affirment le contraire : — *Nous voyons*, dit Luther, *que, par la malice du diable, les hommes sont aujourd'hui plus avares, plus cruels, plus libertins, plus insolents et beaucoup plus méchants qu'ils ne l'étaient sous l'empire du papisme* (*In postil. Dom., partie* 1 ; *Dom.* 2, *adv.*). *Si l'on veut voir*, dit Musculus en parlant d'une ville réformée, *une bande de coquins, de perturbateurs du repos public, etc., qu'on aille dans une ville où l'Evangile est prêché dans toute sa pureté ; il est aussi clair que la lumière du jour que jamais il n'y a eu de païens plus vicieux et plus turbulents que ces professeurs de l'Evangile* (*Dom.* 1, *adv.*). *La chose*, dit Mélanchton, *parle d'elle-même. Dans ce pays, parmi les réformés, tout le temps est employé à l'intempérance et à l'ivrognerie* (immanibus poculis). *Le peuple est tellement enfoncé dans l'ignorance et la barbarie, que beaucoup de gens s'imaginent qu'ils mourraient la nuit si par hasard ils jeûnaient le jour* (*Ad caput* VI, *lat.*). Et qu'on ne s'imagine pas que ce progrès du vice et de l'ignorance fût borné aux royaumes étrangers : *Dans cette nation*, disait Stubbs (1), *après avoir parcouru l'Angleterre, j'ai trouvé un affaiblissement général des bonnes œuvres, ou plutôt une défection complète, une désertion de la cause de Dieu..... A l'égard des bonnes œuvres, qui ne voit pas qu'ils (les papistes des anciens temps) étaient plus avancés que nous ?*

Erasme décrit aussi les fruits de la réformation : c'était, à la vérité, un catholique, mais un catholique à qui les protestants accordent de l'impartialité. Il avait été témoin oculaire de la naissance et des progrès de la réformation ; il en avait observé les effets avec l'œil d'un philosophe, et les avait notés avec l'exactitude d'un historien impartial et de bonne foi : *Et quels sont donc*, dit-il, *ces gens de l'Evangile ? Regardez autour de vous, et veuillez m'en montrer un seul qui, après avoir été intempérant, soit devenu sobre ; un seul qui, de colère, soit devenu patient ; un seul qui, d'avare, soit maintenant généreux ; ou qui, de débauché, soit devenu chaste ? Je pourrais en citer une multitude qui sont devenus pires qu'ils n'étaient auparavant. Dans leurs assemblées, vous n'en voyez jamais aucun soupirer, répandre une larme ou se frapper la poitrine, même dans les jours consacrés à l'affliction. Leurs discours ne sont guère que des calomnies contre les prêtres. Ils ont aboli la confession, et il en est peu qui se confessent, même à Dieu ; ils ont abrogé le jeûne, et ils se livrent à tous les plaisirs des sens ; de peur d'être juifs, ils sont devenus épicuriens ; en secouant le joug des institutions humaines ils ont secoué celui du Seigneur : loin d'être soumis aux évêques ils désobéissent même aux magistrats civils. A combien de tumultes et de séditions leur conduite n'a-t-elle pas donné lieu ? Pour quelles bagatelles ne les voit-on pas recourir aux armes ? Saint Paul recommandait aux premiers chrétiens d'éviter la société des méchants ; voyez ! c'est la société des hommes les plus corrompus que recherchent les réformateurs, et c'est d'elle qu'ils font leurs délices ! L'Evangile se propage maintenant ; pourquoi ? parce que les prêtres et les moines prennent des femmes, en opposition avec les lois humaines et avec leurs vœux les plus sacrés. Convenez-en ; il y a de la folie à échanger des maux contre d'autres maux, et de la rage à troquer les moindres contre de plus grands.*

Vraiment, dit Mélanchton (*Ep., lib.* IV), qui pleurait en écrivant ce qui suit : *pour ne rien dire de trop, tout autre état de choses, en tout autre temps, nous offre les beautés de l'âge d'or, si nous le comparons à la confusion que les réformateurs ont introduite.*

Capito (*Epist. ad Farrel., int. Calv., p.* 5), grand partisan de Luther et ami intime de Bucer, écrivait ainsi à Farrel, un des chefs des calvinistes : *Puisqu'ils ont ôté tout crédit au clergé, il est naturel que tout aille de mal en pis : il n'y a plus aucun ordre dans les communautés. J'avoue les grands maux que nous avons causés à l'Eglise, en rejetant avec tant d'imprudence et de précipitation l'autorité du pape. Le peuple est maintenant sans frein et méprise toute autorité, comme si, en abolissant la papauté nous avions supprimé en même temps le pouvoir des pasteurs de l'Eglise, et l'efficacité des sacrements ! Chacun s'écrie maintenant :* J'en ai assez pour me guider. Puisque j'ai l'Evangile pour me conduire à la découverte de Jésus-Christ et de ses docteurs, quel besoin ai-je d'autre aide ? — *Toutes les eaux de l'Elbe*, écrivait Mélanchton (*Mélanchton, Ep., l.* IV; *Ep.* 100-129) à l'un de ses correspondants, *ne me fourniraient pas assez de larmes pour déplorer les misères de la réformation. Le peuple ne se soumettra jamais au joug que l'amour de la liberté lui a fait secouer. Nos partisans combattent, non pas pour l'Evangile, mais pour gagner de l'ascendant. Il n'y a plus de discipline ecclésiastique ; on entretient des doutes sur les sujets les plus importants du salut ; le mal est incurable.*

L'évêque Burnet (*Histoire de la réformation, part. II, p.* 226) donne l'aperçu suivant de l'état des mœurs en Angleterre, sous le règne d'Edouard VI : *Les péchés de l'Angleterre avaient appelé sur elle, à cette époque,*

(1) Motifs des bonnes actions, avec une épître dédicatoire au lord-maire de Londres, an 1596

la malédiction du ciel. Ecoutez ce que dit Ridley dans un discours qui a pour titre: Lamentation de l'Angleterre : *L'impudicité, l'oppression, l'orgueil, l'avarice, la haine et le mépris de toute religion, étaient généralement répandus parmi le peuple, mais principalement dans les rangs les plus élevés. — L'impudicité*, dit Latimer, *règne en Angleterre, et d'une manière inconnue en tout autre pays; on en fait un jeu; on la considère comme une bagatelle qui ne mérite pas d'attention, qui n'appelle aucune réforme.* Je pourrais citer des passages également forts, sur l'état des mœurs sous le règne d'Élisabeth, que j'emprunterais à Strype (*Mém. ecclés. de Strype, liv.* II, *c.* 23), l'un des avocats zélés de la réformation, et à Camden, historiographe de cette reine; mais je n'éprouve aucun plaisir à décrire de telles scènes, et, je dois le dire, vos expressions dénigrantes, le tableau infidèle que vous faites de la religion et des mœurs des catholiques à l'époque où ils dominaient dans le pays, ont pu seuls me décider à transcrire les passages qui précèdent. Qu'il me soit permis cependant de vous importuner d'une nouvelle question.

Vous connaissez sans doute les étranges passages qui suivent, et qu'on rencontre dans les différents ouvrages de Luther. Il décrit d'abord sa conduite et ses sentiments, pendant le temps où il vivait sous la bannière de la religion catholique, et qu'il observait les règles de son ordre : — *Quand j'habitais mon couvent, j'infligeais à mon corps les veilles, le jeûne; je vaquais à la prière, j'observais mes vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Tout ce que je faisais était dans la sincérité du cœur; j'agissais avec zèle et pour la gloire de Dieu. etc.; je craignais extrêmement le jugement dernier, et du plus profond de mon âme je désirais faire mon salut* (*Ad Gal., c.* I, *t.* 5). Dans le même endroit, il nous offre un tableau intéressant de sa conduite; et comme il n'y a pas de raison de croire qu'il surpassât en piété ses compagnons, on peut considérer ce tableau comme l'image fidèle du caractère général des membres des ordres religieux, quand la réformation prit naissance.

Voyez maintenant les traits sous lesquels Luther se peint lui-même, après qu'il eut commencé à se faire réformateur : — *Je suis consumé*, dit-il, *par les flammes de ma chair révoltée; je suis presque* enragé *de luxure et de désirs de volupté. Moi, qui devrais être fervent en esprit, je n'ai de ferveur que pour l'impureté, la paresse. etc., etc. Enorgueilli de ma profonde science, je ne puis me soumettre ni à l'empereur, ni au prince, ni au démon, pas même à l'univers entier* (1). Que pouvez-vous dire de la tolérance de ce réformateur pour le divorce et la polygamie (2), de la permission qu'il accorda, avec *Mélanchton, Bucer et cinq autres ministres*, au prince de Hesse-Cassel, d'avoir deux femmes à la fois (1)?

Vous connaissez aussi cette étrange effusion poétique de Bèze :

« Adest candida, Beza quid moraris! »

Or, dans toutes les légendes et dans toutes les autres moineries, *je fais usage de vos propres paroles*, que vous avez blâmées avec tant de véhémence, peut-on rien trouver d'aussi scandaleux ou de plus propre à corrompre les mœurs des lecteurs que ces passages extraits des écrits des patriarches avoués de votre Eglise?

IV. *La Renaissance des lettres est-elle due à la réformation, ou a-t-elle été seulement favorisée par elle?* — Les grands progrès dans toutes les branches de la littérature, tant sur le continent qu'en Angleterre, antérieurement à la réformation, sont placés par vous sur l'arrière-plan, à l'imitation de la plupart de ceux qui ont écrit contre la religion catholique romaine; de manière que la généralité des lecteurs puisse penser que la renaissance de la littérature est absolument due aux réformateurs; et cependant il faudrait rendre justice à nos ancêtres.

Avant la réformation, la littérature, les sciences et les arts, avaient trouvé de généreux protecteurs dans les papes Nicolas V, Sixte IV et dans plus d'un pontife de la famille des Médicis; dans les cardinaux Besarion, Lionel et Borsus, à Ferrare; chez les Visconti, les Sforce et les Louis Morus, à Milan; chez les ducs d'Urbin, les Alphonse d'Aragon, à Naples; les Mathias Corvin, en Hongrie; auprès de Charles VII, Louis XII et François Ier, en France; de Jacques IV, en Ecosse, et de Henri VIII, en Angleterre. Avant la fin du quinzième siècle, l'imprimerie était en activité dans trente-quatre villes de France; Nicolas V avait fondé la bibliothèque du Vatican; le cardinal Bessarion avait donné à Venise sa magnifique collection; et les vieillards comme les jeunes gens se pressaient dans l'école grecque d'Emmanuel Chrysoloras (2). Vous n'ignorez point *combien de dames*, dans les treizième, quatorzième et quinzième siècles, se sont rendues illustres par leur érudition; et vous savez encore que plusieurs d'entre elles ont occupé des chaires de professeurs dans les Universités d'Italie. Dans le même temps, la littérature était si florissante en Allemagne, que le célèbre Reuchlin avait coutume de dire *que la Grèce avait franchi les Alpes, pour s'établir parmi ses compatriotes.* Dans l'intervalle des années 1403 à 1506, plus de dix

(1) Resp. ad maled. Regni Anglæ. — Je transcris ici la traduction qu'a faite le docteur Fletcher, de ces trois passages. Serm., vol. 2, p. 116, 117.

(1) Tertia ratio divortii est, ubi alter alteri subduxerit, ut debitam benevolentiam persolvere nolit, aut habitare cum renuerit; hic opportunum ut maritus dicat : Si tu renueris, alter volet : si domina noluerit, veniat ancilla. Serm.de matrimonio, t. V, 123.

(2) Bossuet. Var. L. VI. Les originaux de ces documents extraordinaires, relatifs à cette permission, furent publiés pour la première fois par un descendant du prince auquel elle fut donnée.

(3) Voyez les recherches sur les bibliothèques, p. 82, 207, 233, et A. H. L. Heeren's Geschichte der kunste and der Wissenschaften, seit der wiederherstellung derselben.

universites avaient été fondées sur le sol de la Germanie; et des cours de littérature perfectionnés avaient été établis à Deventer, Kempten, Alkmaar, Munster, Heidelberg, Worms, et dans plusieurs autres villes teutoniques. Dans l'intervalle de l'année 1455 à 1536, plus de vingt-deux millions neuf cent trente-deux mille volumes étaient sortis de diverses imprimeries (*Recherches sur les bibliothèques, p.* 180); et, longtemps avant que le nom de Luther eût été prononcé, Cimabuée, le père de la moderne école de peinture, avait offert de nobles échantillons de son art; Brunelleschi avait rétabli à Florence les formes de l'architecture ancienne; et le Dante avait fait sa *Divina Comedia*.

Jetez les yeux sur la longue liste des villes de la Belgique et de celles de Lombardie; combien d'édifices d'une architecture riche et magnifique en font l'ornement! Que d'ouvrages en marbre, en or, en argent, en fer et en bronze les décorent! Combien de ces monuments ne sont-ils pas antérieurs à Luther!

En Angleterre, Roger Bacon avait médité, et Chaucer avait chanté. Erasme nous apprend que *la science triomphait dans le royaume, que le roi et la reine, deux cardinaux et presque tous les évêques, s'occupaient de la propager et de l'encourager. Il fait mention, comme d'hommes éminemment instruits, de Linacre, médecin du roi; de Cuthbert Trunstal, gardien des archives; de sir Thomas Moore, membre du conseil privé; de Pace, secrétaire d'Etat; de William Mountjoy, chambellan de la reine; de John Colet, prédicateur de Leurs Majestés. « Et jusqu'à présent,* ajoute Erasme, *je n'ai parlé que des chefs. La cour abonde en hommes tellement éminents, qu'elle semble être le siége des muses, et qu'elle pourrait rivaliser avec toutes les écoles de philosophie et avec Athènes même (Ad Petrum Bembum, Basileæ, an* 1518).» Tout cela était antérieur à la réformation: qu'il me soit permis d'ajouter que Marie d'Angleterre, Elizabeth, Marie d'Ecosse, lady Jeanne Gray, et les trois ladies Seymour, qui toutes sont célèbres pour leur instruction et leurs talents, avaient reçu leur éducation littéraire dans l'Angleterre catholique. Combien de prélats du règne d'Elizabeth, et dont vous vantez la science, ont été élevés par des catholiques romains! Peut-on donc nier que la réformation n'ait trouvé la littérature, la science et les arts, répandus dans toutes les contrées du midi de l'Europe, et dans la plupart de celles du nord; qu'elles ne fussent à cette époque dans un grand état d'avancement; que l'ardeur du public pour l'instruction ne fût très-grande, et qu'il n'y eût un désir général et très-vif d'instruction et de perfectionnement?

Certes, ces progrès furent plutôt retardés que favorisés par les disputes théologiques, les animosités, les querelles et les guerres auxquelles la réformation donna lieu.

On peut observer que *Luther et Mélanchthon, pour nous servir des expressions de Mosheim* (*Cent.* XVI, *c.* I, § 10), *parurent se présenter avec la résolution de bannir de l'Eglise toute espèce de philosophie.* Luther souhaitait que tous les ouvrages de Platon, d'Aristote, de Cicéron et des anciens classiques fussent livrés aux flammes (*Ep. ad Nob. Germ., an.* 1520). Stock, son disciple, s'opposait à l'enseignement de l'alphabet, de peur que les distractions de l'étude ne détournassent l'attention qu'on doit à Dieu (*Osiander, cent.* XVI, *E.* 2). Il fonda, à Strasbourg, sur ce principe, une secte désignée sous le nom d'*Abecedariens. On enseigne publiquement,* dit Erasme, *dans une lettre à Mélanchthon* (*Ep.* 71; *Ad Melanchthon*), *qu'on ne devrait cultiver aucune science, ni apprendre aucune autre langue que l'hébreu.* Je ne vois pas de raison de supposer que Luther ait changé l'opinion qu'il a exprimée dans le passage que j'ai cité: quant à Mélanchthon, certainement il en changea, et publia ses *Loci communes,* ouvrage philosophique très-estimé.

Depuis cette époque, les lettres ont généralement été cultivées par les réformateurs, et ils ont bien mérité de la littérature; cependant vous devez convenir que les premiers pas ont été faits par les catholiques romains, et que la renaissance des lettres leur doit être presque totalement attribuée.

Vous vous attendez bien, sans doute, à ce que je vous dise quelque chose au sujet des études bibliques des catholiques romains, avant l'époque de la réformation. Je crois que vous conviendrez avec moi, qu'en prenant en considération les circonstances du temps, elles ont été suivies avec ardeur et succès. Sur ce point, qu'il me soit permis de vous renvoyer à la seconde partie de l'ouvrage du docteur Hody, intitulé *Histoire scolastique du texte et des versions de la vulgate grecque et latine.* Vous verrez qu'il prouve, au delà de toute controverse, que jamais à aucune époque, même dans les siècles de la plus grande ignorance, l'étude des saintes Ecritures dans les langues originales, n'a cessé d'être cultivée et encouragée par le clergé catholique romain. Les ouvrages du vénérable Béde, de Grossetête, de l'évêque de Lincoln, et de Roger Bacon, font voir à quel point elle a été encouragée dans ce pays. A peine l'art typographique fut-il connu, que les presses catholiques furent employées à l'impression, sous tous les formats, depuis l'in-folio jusqu'à l'in-24, d'éditions de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les travaux de Lanfranc que vous louez, et à si juste titre, pour obtenir des copies exactes, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, sont cités par Baronius, par Cavé, par Dupin et par Wetstein. Il n'y a pas de catholique romain qui ne reconnaisse, avec empressement, le mérite transcendant de la *Bible Polyglotte de Londres;* mais elle avait été précédée de celles de Compulte, d'Anvers et de Paris. Est-ce trop exiger que d'inviter les protestants de bonne foi à reconnaître que sans l'aide de celles-ci, la *Polyglotte de Londres* n'existerait pas? Celle de Compulte fut commencée en 1502, et ache-

vée d'imprimer en 1517, longtemps avant l'aurore de la réformation.

Vous parlez des traductions de la *Bible* en anglais, en termes qui doivent faire supposer à vos lecteurs que l'Eglise catholique romaine décourage ces traductions en langue vulgaire. Combien de fois, et toujours très-injustement, cette imputation n'a-t-elle pas été faite aux catholiques! Si vous voulez faire à votre correspondant actuel la grâce de jeter les yeux sur son *Essai sur la discipline de l'Eglise de Rome, à l'égard de la lecture générale des Ecritures en langue vulgaire, par les laïques* (*Œuvres de Butler, vol. 4, essai* 11, *p.* 191), vous verrez que plusieurs traductions en allemand, en français, en italien, en langue belge, avaient été imprimées avant que des versions protestantes dans ces langues eussent paru. Dans le *Jardin de l'Ame*, le plus populaire des livres de prières des catholiques, et dont une nouvelle édition, approuvée formellement par le docteur Poynter, vient d'être récemment publiée, il est recommandé (p. 203) aux catholiques romains, *avant de se coucher, de lire un chapitre de l'Ecriture, ou de quelque autre livre spirituel.* Qu'il me soit permis d'ajouter qu'à la révocation de l'édit de Nantes, cinquante mille exemplaires d'une traduction française du Nouveau Testament furent, à la recommandation de Bossuet, distribuées aux protestants convertis, par les ordres de Louis XIV (1). Il y a plusieurs années qu'un libraire anglais m'a procuré une liste de vingt-trois éditions de la traduction catholique romaine de l'Ancien et Nouveau Testament; et depuis cette époque, il en a été imprimé un grand nombre. Depuis quelques années, les catholiques romains ont été censurés avec beaucoup de sévérité, pour n'avoir pas encouragé, dans toute l'étendue qui leur avait été recommandée, la lecture, par les laïques, de la Bible sans notes ni commentaires. N'avons-nous pas le droit de nous former une opinion à cet égard? L'expérience n'a-t-elle pas justifié nos précautions et nos craintes? Des flambeaux éminents de l'Eglise protestante n'ont-ils pas constamment condamné, et plusieurs d'entre eux ne condamnent-ils pas encore cette pratique? Beaucoup des partisans les plus respectables de la distribution générale des Bibles ne se sont-ils pas aujourd'hui déclarés contre? Cette désapprobation ne se manifeste-t-elle pas avec plus de force de jour en jour?

V. *La conduite des ordres religieux a-t-elle justifié leur abolition?* — Celui qui publierait une histoire complète et impartiale de cet important événement, et qui y exposerait de bonne foi les avantages et les inconvénients des établissements monastiques, à l'époque de la réformation, mériterait bien du monde littéraire. J'ai essayé de le faire le mieux qu'il m'a été possible dans mes *Mémoires historiques sur les catholiques romains d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.* Vous m'obligerez de lire ce que j'ai écrit dans cet ouvrage sur ce sujet important.

Dans une lettre précédente, j'ai inséré le tableau des monastères, en forme de panégyrique publié par M. Mallet, protestant plein de lumière et de bonne foi; je vais maintenant transcrire ce qu'en dit un habile écrivain qui ne vous est pas inconnu. Quaterly Revieuw, décembre 1811.

Jamais corporation d'hommes n'avait été recommandable comme cet ordre illustre; mais les historiens, quand ils racontent les maux que les moines ont occasionnés, oublient le bien qu'ils ont fait. Le dernier des lecteurs sait par cœur la vie de cet insigne marchand de miracles, saint Dunstan; tandis que les plus savants parmi nos compatriotes se ressouviennent à peine des noms de ces hommes admirables qui sortirent d'Angleterre, et devinrent les apôtres du Nord. Les îles de Tinian et de Juan Fernandez ne sont pas plus brillantes dans l'Océan que Malmesbury, et Lendisfarne et Jarrow, dans le temps de notre hiérarchie. Une communauté d'hommes pieux, voués à la littérature et aux arts utiles, ainsi qu'à la religion, apparaît dans ces siècles barbares, comme un riant oasis au milieu du désert; comme les étoiles dans une nuit sans lune, elle nous éclaire d'une lumière tranquille. Si jamais un homme a vraiment mérité l'épithète de vénérable, c'est celui à qui elle a été constamment appliquée; c'est Bède, dont la vie s'est passée à instruire sa propre génération, et à préparer des documents pour la postérité. Dans ces jours-là, l'Eglise offrait le seul asile contre les maux auxquels tous les pays étaient exposés : au milieu de guerres continuelles, l'Eglise jouissait de la paix; elle était considérée comme un royaume sacré par des hommes qui, tout en se détestant mutuellement, croyaient et redoutaient un même Dieu. Insultée comme elle l'était par les mondains et les ambitieux, et souillée par les artifices des fourbes et les sottises des fanatiques, elle ne laissait pas que d'offrir un refuge à ceux qui, jeunes encore, valaient mieux que le monde, ou qui en étaient dégoûtés dans un âge avancé : les sages, les hommes timides et paisibles, volaient à ce sanctuaire divin, qui jouissait de sa propre lumière et du calme, au sein des ténèbres et de la tempête.

Après avoir lu ce brillant tribut offert évidemment par une plume habile aux habitudes utiles et édifiantes des habitants des monastères, il est difficile de croire que la vie d'un grand nombre d'entre eux ait été assez scandaleuse ou même assez inutile pour justifier leur suppression totale.

Le meilleur récit qui me soit connu de cet événement extraordinaire, a été fait par Collier, dans son *Histoire ecclésiastique.* Il accorde une larme généreuse au malheur; et tout en admettant la culpabilité de quelques individus, et les désordres de quelques maisons, il plaide honorablement et avec succès en faveur de l'intégrité du corps en général.

Dans mon opinion, le rapport des commissaires chargés de la visite des monastères est tout-à-fait indigne de confiance. Nous

(1) Vie de Bossuet, évêque de Meaux, par le cardinal de Bausset, éd. 1814, t. IV, p. 83.

voyons combien peu on a eu d'égard pour la vérité, et combien on a violé la substance et les formes de la justice, même dans les actes du parlement et des hautes cours de justice, envers les personnages les plus élevés et les plus distingués, quand le roi voulait opprimer, et que tout le monde, le roi excepté, désirait de sauver. Quel n'a donc pas été, à plus forte raison, le peu d'égard qu'on a dû avoir nécessairement pour la vérité et la justice, quand il n'a été question que de persécuter des moines et des nonnes; quand des personnages obscurs ont été nommés pour faire un rapport sur leur conduite; quand le roi avait absolument résolu de les perdre; quand ses courtisans étaient indifférents sur leur sort; et quand la spoliation de ces malheureux était le but général, l'objet immédiat des espérances d'un grand nombre, et de la cupidité de presque tous?

VI. *Prétendue négligence de l'Eglise de Rome, en ne remédiant pas aux abus introduits parmi les ecclésiastiques.* — Vous remarquez que *l'on aurait pu obtenir beaucoup, en remédiant à temps à des abus si grossiers, que les papistes du temps présent en sont réduits, à la vue de faits si notoires, à nier ce qu'il leur est impossible de défendre.*

Méritons-nous réellement un langage aussi insultant? Dans le passage que, dans une des pages précédentes, j'ai traduit de Bossuet, les abus dans l'Eglise sont-ils niés? sont-ils même palliés? Ce passage seul, surtout si nous tenons compte des documents qu'il cite, et qui par conséquent s'y incorporent, n'est-il pas une complète réfutation de l'accusation la plus outrageante, que vous avancez contre nous? Dans la cinquième de ses excellentes lettres au docteur Sturges, le docteur Milner reconnaît expressément *l'esprit toujours croissant de l'irréligion et de l'immoralité parmi différentes nations, et dans aucune plus que dans la nôtre, pendant un temps considérable, antérieur à la réformation.* N'est-ce pas là une confession des abus de l'Eglise, aussi complète que vous puissiez l'exiger? Nous croyons que ces abus n'étaient pas aussi étendus et aussi énormes que vous les représentez; nous croyons que le tableau que vous en faites n'est qu'une hideuse caricature; mais leur existence, jusqu'à un certain point, qui n'a été que trop grand et trop lamentable, nous n'avons jamais tenté de la nier. Si vous lisez la *Vie des saints* de M. Alban Butler, l'un des ouvrages les plus répandus qui jamais soient sortis des presses catholiques, à peine y trouverez-vous la vie d'aucun saint du moyen-âge, où, d'un côté, il ne soit fait mention des désordres qui régnaient alors, et où, de l'autre, il ne soit question des efforts que ce saint a faits pour y remédier.

Ainsi donc, contre votre assertion formelle, nos écrivains reconnaissent l'existence des abus dans notre propre Eglise. Mais pourquoi vous taisez-vous sur les efforts faits par l'Eglise catholique romaine pour y remédier? En 789, le concile d'Aix-la-Chapelle; en 813, le concile de Châlons, proscrivirent les abus des pèlerinages; en 1215, le concile de Latran, et en 1274, le concile de Lyon, prirent des résolutions contre la multiplicité des ordres religieux. Dans le dernier de ces conciles, et dans celui de Constance, on dit beaucoup de choses contre la prodigalité avec laquelle les indulgences se distribuaient alors. Ignorez-vous les résolutions prises aux conciles de Constance et de Basle, contre les abus du pouvoir papal? Æneas Sylvius, devenu pape, sous le nom de Pie II, nous apprend que *la doctrine soutenue dans ces conciles était celle du plus grand nombre des théologiens catholiques, des lumières de l'Eglise, des docteurs de la vérité, et de la plupart des universités et des écoles de la chrétienté* (*Comment. Pie* II, *p. m.* 15).

Hincmar, archevêque de Reims, et le cardinal Cusa, révoquèrent publiquement en doute l'authenticité des Décrétales. Voyez les histoires des pontificats de Léon VI, Léon XI, Grégoire VII, Innocent III, Urbain V; vous y trouverez les preuves multipliées des efforts des papes pour conserver l'intégrité de la foi et la pureté de la morale dans toutes les parties de la chrétienté, et pour propager le christianisme aux dernières extrémités de la terre. Ouvrez Wilkins; voyez ce qu'a fait le clergé catholique romain anglais, pendant le moyen-âge, pour l'honneur du nom de Dieu et le bien-être des hommes. *Grégoire VII, Alexandre III, Innocent IV*, dit Müller, célèbre écrivain protestant, *ont arrêté le torrent de l'immoralité qui allait engloutir le monde... Si la hiérarchie avait été changée, l'Europe aurait été privée d'un ordre d'hommes qui, encore bien que ce ne fût que pour leur propre intérêt, ont toujours eu les yeux ouverts sur le bien public. L'autel offrait un refuge contre la colère des rois; un refuge contre les abus du pouvoir ecclésiastique était assuré par le trône, et le bien public résultait de la balance de ces pouvoirs.* Pourquoi donc s'être si peu arrêté sur les parties édifiantes de l'histoire de l'Eglise catholique romaine, et si longuement sur ses infortunes? Que penseriez-vous d'un peintre qui, en annonçant qu'il va donner une vue des Alpes, laisserait entièrement sur l'arrière-plan tout ce qu'il y a de magnifique dans ce tableau, et n'offrirait à l'œil d'une manière proéminente que quelques eaux stagnantes du voisinage?

VII. *Injures du docteur Southey, contre les historiens catholiques, anciens et modernes.* — Vous dites peu de chose de son divorce; mais en parlant de l'exécution d'Anne de Boulen, vous nous dites que *les papistes étaient, dans ce siècle, tellement habitués au mensonge, qu'il leur était impossible de s'en abstenir, lors même que la vérité pouvait servir leur cause; et qu'avec une effronterie caractéristique, ils affirmèrent que sa mère et sa sœur avaient toutes deux été maîtresses du roi, qu'elle était sa propre fille.*

C'est dans cet esprit que les histoires de notre réformation ont été composées jusqu'au moment où ils se sont aperçus que des calomnies si grossières ne pouvaient plus passer dans le monde; et alors ils ont adopté une

marche insidieuse, qui n'est guère moins méchante, et qui n'est guère plus véridique.

L'intimité de Henri avec la mère d'Anne de Boulen, est rejetée par le docteur Lingard; mais l'intimité de Henri avec Marie, sœur de l'infortunée Anne, ne souffre aucun doute. L'intimité du monarque avec la mère d'Anne est problématique : ce qu'on en dit ne repose principalement que sur l'assertion positive de Saunders, et sur les inductions qu'on peut tirer du soin marqué et de l'attention que le monarque eut constamment pour Anne dès l'instant de sa naissance ; et de l'éducation coûteuse et du magnifique établissement qu'elle avait reçu de lui, et pour lequel on ne peut assigner aucune autre raison. Burnet a répondu à Saunders, Legrand à Burnet; et les arguments de Legrand sont pressants. Mais le crime ne devrait jamais être cru sans de puissants témoignages, et rarement sans des preuves positives. Dans le cas présent, on paraît en manquer totalement; et le silence absolu du cardinal Pole, sur cette accusation, dans ses amères invectives contre Henri, est favorable au monarque. Je ne crois pas cette histoire : mais je ne puis penser que les écrivains qui l'ont affirmée, méritent d'être flétris de l'imputation de *méchanceté ennemie*, que vous leur adressez. S'ils la méritent, quelle sera l'épithète qui conviendra à ceux qui, sous le règne de Jacques II, ont inventé ou propagé l'Histoire de la Bassinoire?

Je ne connais aucun écrivain catholique qui mérite les dures expressions qui, dans le passage que j'ai cité de votre ouvrage, ont été appliquées, sans aucune exception, à nos anciens et modernes historiens de la réformation. Vous connaissez la célébrité grande et bien méritée des *Lettres du docteur Milner au docteur Sturges;* la plupart sont historiques, et jamais il n'y a eu une attaque plus puissante que dans ce livre contre les caractères des personnes par lesquelles la réformation a été primitivement établie et soutenue.

Il a paru en 1800, il a donc été pendant vingt-quatre ans sous les yeux du public : il en a été publié sept éditions.

Pourriez-vous indiquer dans ce livre un seul exemple de cette *fausseté*, de cette *calomnie grossière*, de cette *marche insidieuse*, de cette *effronterie caractéristique*, de cette *méchanceté*, de ces mensonges dont vous accusez nos historiens dans le passage de votre ouvrage que j'ai transcrit?

Vous connaissez probablement la *Fin de la Controverse* du docteur Milner, publiée en 1818, et qui est actuellement à sa troisième édition ; c'est l'exposition la plus habile des doctrines de l'Eglise catholique romaine, sur les articles qui la divisent de l'Eglise réformée; et la plus savante déduction des preuves à l'appui, et des faits historiques qui y sont liés, qui ait jamais paru dans notre langue.

Vous avez probablement entendu parler de la réplique qu'y fit *le révérend Richard Grier*, vicaire de Templebodane, en Irlande, et de la *Justification* du docteur Milner publiée en 1822. Pourriez-vous indiquer dans la *Fin de la Controverse*, ou dans la *Justification*, un seul passage qui justifiât les expressions inconvenantes que j'ai relevées dans votre ouvrage? Pourriez-vous citer un seul argument critique de M. Grier, que le docteur Milner n'ait pas réfuté d'une manière victorieuse?

Sans doute, l'histoire du docteur Lingard ne vous est pas inconnue. Cet écrivain n'a-t-il pas consulté des récits originaux et puisé aux meilleures sources? Son langage est-il incertain, équivoque? Oublie-t-il une seule fois de préciser la date des événements qu'il raconte, ou les autorités sur lesquelles ses récits sont fondés? Manque-t-il de modération? Et cependant vous enveloppez cet historien dans vos dédains insultants, pour tout ce qui porte le nom de catholique!

Vous vous êtes occupé d'un passage, mais d'un passage seulement de l'histoire du docteur Lingard. *Il faut*, dites-vous (*vol.* I, *p.* 391, *note*), *que le lecteur sache de quelle manière le docteur Lingard, historien catholique récent, parle du jugement contre lord Cobham, rendu par l'assemblée que présida Arundel, archevêque de Cantorbéry. Le docteur affirme que la conduite de lord Cobham fut aussi arrogante et aussi insultante que celle de son juge fut douce et pleine de dignité. Il importe de faire connaître en quels termes un historien anglais catholique romain*, aujourd'hui même, *parle d'une semblable affaire.* Nous ne pouvons croire que les deux mots que vous-même avez soulignés aient été employés dans des intentions bienveillantes à notre égard.

Le meilleur récit de ce qui s'est passé lors du jugement de lord Cobham se trouve dans les actes de l'assemblée, publiés par Wilkins (*Concilia, vol.* 3, *pp.* 353, 357). Si je le pouvais, je me contenterais d'offrir à mes lecteurs ce volume, et je garderais le silence; car il n'est personne qui, après avoir lu, ne reconnût l'exactitude du compte rendu par le docteur Lingard. Aucune expression dure, aucun mot injurieux de la part de l'archevêque; ses discours à lord Cobham furent décents, réservés et polis. Il ajourna la cour à quatre jours, afin de donner à lord Cobham le temps de la réflexion, et de préparer sa défense. Dans les jugements contre les *catholiques innocents*, qui eurent lieu sous le règne d'Elisabeth et de ses trois successeurs protestants, trouve-t-on rien qui approche de ces formes douces et humaines?

Lord Cobham avait à trois reprises refusé de comparaître devant la cour qui l'avait fait sommer; il s'était fortifié dans son château; il fut pris. Quand il parut devant la cour, il refusa de répondre explicitement sur les divers points de son interrogatoire : *Je crois*, dit-il, *tout ce que Dieu mon Seigneur veut que je croie. — Une telle profession de foi*, remarquez-vous, *n'était pas suffisante, sous la tyrannie papale, pour le sauver des flammes.* Aurait-elle été suffisante pour sauver de la roue ou du gibet les malheureux catholiques de ce royaume, sous le règne

d'aucun des Tudor ou des Stuarts ? l'aurait-elle été pour sauver les anabaptistes qui ont péri sous le règne d'Elisabeth ? ou les ariens immolés sous celui de Jacques Ier ? Aurait-elle satisfait aucun des hommes qui récemment ont jugé les Carlisles ? ou les magistrats qui récemment aussi ont emprisonné Hale ? Lord Cobham avait itérativement décliné la juridiction de la cour qui devait le juger ; il avait comparé ses juges aux Pharisiens (1), à Ananie, à Caïphe : il leur avait dit que *Rome était le véritable nid de l'antechrist ; et que de ce nid étaient sortis tous ses disciples, dont les prélats et les prêtres faisaient le corps, et les moines la queue. Vos possessions et vos seigneuries,* dit-il à l'archevêque, *ne sont que du venin répandu par Judas sur l'Eglise : vous n'avez jamais suivi le Christ.* Pouvez-vous dire que ce langage n'était ni arrogant, ni insultant ? — J'ai employé la traduction que vous en avez faite vous-même.

J'espère que ce que je viens de dire, quoique succinct, sera regardé comme le récit fidèle de ce qui s'est passé entre l'archevêque et lord Cobham. Je demande maintenant si, quelqu'un aujourd'hui se conduisant devant une cour temporelle ou spirituelle, comme se conduisit lord Cobham devant la cour de convocation présidée par l'archevêque Arundel, ne serait pas puni ? Et cependant vous donnez des éloges à la conduite de lord Cobham dans tout le procès.

Vous nous apprenez ensuite que la cour *excommunia lord Cobham, et prononça qu'il était* anathématisé ; *non-seulement lui, mais tous ceux qui en aucune manière le recevraient, l'aideraient ou le défendraient.* Le mot *anathématisé* est de vous : la cour n'en a pas fait usage. Vous dites que *ce fut une cruelle et inhumaine sentence :* combien de sentences également cruelles et inhumaines ont été rendues par des cours protestantes contre des catholiques, non-seulement moins coupables que lord Cobham, mais parfaitement purs des crimes dont ils étaient accusés, et dont l'innocence est aujourd'hui reconnue ?

Dans une première partie de votre ouvrage, vous avez transcrit les terribles expressions de l'excommunication : vous observez qu'aucune formule de *superstition païenne n'aurait pu être aussi révoltante que de voir invoquer par un ministre chrétien le souverain rédempteur du monde, pour l'accomplissement d'exécrations que le démon en personne semblait avoir inspirées.* Je ne me fais pas le défenseur des formules contre lesquelles vous vous élevez ; ces formules ont été inventées dans un siècle de barbarie, et lorsqu'il fallait, pour agir sur la populace, employer un langage violent : c'était une application abusive des termes du Deutéronome (*Deut., c.* XXXVIII) ; et je crois qu'on n'en faisait usage que dans des occasions singulières, et qu'avant la renaissance des lettres, ils étaient déjà tombés en désuétude. Si vous lisez ce document dans Wilkins, que j'ai consulté, vous trouverez que la sentence d'excommunication prononcée par l'archevêque Arundel contre lord Cobham *ne contient pas* ces exécrations. — Suivant la jurisprudence actuelle de l'Angleterre, l'excommunication est encore accompagnée de nombre de peines et d'incapacités civiles.

Tous ceux qui liront ce que vous dites de lord Cobham, et votre censure du docteur Lingard, devront se rappeler que, dans une première partie du *Livre de l'Eglise*, vous avez avoué que *les Lollards soutenaient des principes incompatibles avec la paix de la société, professaient des opinions fondées sur des erreurs grossières, et qui pouvaient entraîner à des maux affreux ;* et que *lord Cobham était leur chef et leur guide.* Je me flatte d'a-

(1) Dans un article du *Quaterly Review*, pour le mois de décembre dernier, un écrivain qui, probablement ne vous est pas inconnu, classe les *évangélicants* avec les *Esséniens ;* les *Sociniens* avec les *Sadducéens*, et les *catholiques romains* (que poliment il appelle *papistes*) avec les *Pharisiens*. La raison qu'il allègue pour justifier cette dernière comparaison, c'est que, selon lui, « les papistes, comme les pharisiens, méconnaissent les commandements de Dieu dans leurs véritables traditions. » Comme le gentleman auquel le Quaterly Review est redevable de cet article appartient évidemment au haut clergé, je suis surpris qu'il s'exprime avec tant d'aigreur sur les traditions ; car elles forment un important article du symbole de l'Eglise anglicane, établie, comme elle l'a été finalement, par trente-neuf articles ; toute la différence qui existe entre l'Eglise de Rome et l'Eglise d'Angleterre, à l'égard des traditions, est que les membres de la première admettent les traditions sous l'autorité de leur Eglise, et que ceux de la dernière les admettent suivant leur jugement propre et individuel. C'est ce qui a été démontré d'une manière lumineuse, dans l'intéressant appendice aux sermons de mon vénérable ami, le très-révérend docteur Jebb, évêque de Limérick, Ardfert et Aghadoe. Je dois ajouter que le sujet des *traditions* a été habilement discuté par l'évêque de Péterborough dans sa « Vue comparative de l'Eglise de Rome et de l'Eglise d'Angleterre, » et dans les « Traits du docteur Lingard, sur cet ouvrage. » Quand la controverse est conduite comme elle l'a été par ces écrivains, elle devient une discussion littéraire, où l'érudition, le goût et le discernement s'exercent également, et qui captive le lecteur intelligent.

Je suis encore plus surpris que l'auteur de l'article nous classe si légèrement parmi les Pharisiens, race d'hommes réprouvés par le Christ dans les termes les plus forts, et tenus comme abominables dans tous les siècles qui ont suivi. Mais la revue où l'article en question a été inséré, en contient d'autres, qui violent à notre égard toutes les règles d'une controverse décente. Les fables les plus niaises et les plus dégoûtantes, inventées dans les temps de ténèbres, compilées par la sottise et l'ignorance, et que nous rejetons avec pitié, sont exhumées et offertes comme faisant partie de nos croyances, et comme la peinture fidèle de nos mœurs actuelles. Qui oserait justifier une semblable imputation ? Un corps qui forme à lui seul la majeure partie du monde chrétien, devrait-il être insulté de cette manière ? Les catholiques romains anglais, qui surpassent en nombre toutes les sectes dissidentes de la Grande-Bretagne ; ces catholiques respectés de leurs compatriotes, dont la loyauté a été si souvent le sujet des éloges de la législature ; qui comptent parm eux les plus anciennes et les plus nobles familles du royaume ; les catholiques romains devraient-ils être ainsi périodiquement et avec une persévérance systématique, insultés, raillés, accablés de moqueries ? et par des hommes qui se cachent à tous les regards ? Certes, il est difficile de disputer sans se compromettre envers des écrivains qui emploient de pareilles armes ! Je doute que, dans aucun journal littéraire du continent, on pût trouver un style si honteusement dénigrant ? Mais le temps des diffamations écrites est passé : elles ne trouvent plus que quelques lecteurs, et pas un admirateur. Quelle distance sépare de semblables articles de ceux en faveur de l'université d'Oxford, ou de l'administration de M. Pitt, qui se trouvent dans la même revue ! ou de ceux où l'on rend compte dans la revue d'Edimbourg de la *mécanique céleste* de la place, de l'astronomie, de l'algèbre des Hindous ! Avec quel plaisir les gens instruits et les hommes de goût ne lisent-ils pas les uns ! Avec quelle indifférence ne parcourent-ils pas les autres !

voir victorieusement justifié le docteur Lingard de la seule imputation particulière que vous ayez élevée contre cet écrivain.

Des mémoires historiques sur les catholiques anglais, irlandais et écossais ont été publiés par une autre main : vous pouvez peut-être trouver des objections à y faire; mais j'ai l'intime conviction qu'ils ne méritent aucun des reproches insultants que vous adressez mal à propos et sans distinction aux ouvrages de tous les historiens catholiques qui ont écrit sur la réformation.

Vous finissez ce chapitre par une insinuation en faveur de Henri VIII. Vous dites *qu'il ne fut pas le véritable monstre qu'un examen superficiel doit offrir à l'indignation de la jeunesse;* et cependant, un peu plus haut, vous avez parlé de ses actes nombreux de caprice et de cruauté; et, un peu plus bas, vous ajoutez : *Il envoya à l'échafaud sa femme et son ministre, avec aussi peu de remords qu'il aurait fait noyer son chien.*

La fréquente répétition de ces crimes à toutes les époques de son règne, ses dissolutions, sa prodigalité, ses empiétements coupables sur les cours de justice, ses guerres injustes et ruineuses, et l'oppression générale de son peuple, sont des faits avoués par tous ses historiens : tous le représentent, pour se servir du langage de l'un des plus éminents, comme un tyran *qui jamais n'épargna une femme dans sa lubricité, ni un homme dans sa colère; en sorte que, si tous les modèles des mauvais princes avaient été perdus dans le monde, on aurait pu les retrouver dans la personne de ce monarque* (1). Tel est le caractère de Henri, tracé même par des historiens protestants; s'ils ne se sont pas trompés, l'expression dont vous vous servez est juste : ce n'était pas un véritable monstre, c'était quelque chose de pis. Je voudrais que vous nous apprissiez quels vices il n'avait pas, ou quels talents il a possédés dont il n'a pas abusé. Vos injures sans mesure contre tous les historiens catholiques de la réformation, et votre bienveillance en faveur de Henri sont en vérité admirables !

Vous exaltez Thomas Cromwell, son digne ministre, surtout à cause de son rejet de la suprématie du pape, et de sa mesure contre les monastères; mais *vous omettez* de dire qu'il mourut dans le sein de l'Eglise; et que sur l'échafaud il déclara solennellement, en s'adressant aux spectateurs, dont il invoqua le témoignage, *qu'il mourait dans la foi catholique,* ne révoquant en doute aucun des articles de cette foi.

LETTRE XIII.

Edouard VI.

Monsieur,

J'aime à reconnaître qu'il y a beaucoup d'exactitude et d'éloquence dans le compte que vous rendez de la suppression faite, sous le règne d'Edouard VI, de tout ce qui restait encore de colléges, d'hôpitaux et de chapelles; de la destruction de leur bibliothèques et de tout ce qui composait leur ameublement et leurs ornements sacrés ou profanes. Toutefois un catholique pourrait encore désirer que vous eussiez ajouté quelque chose sur l'insigne malice du protecteur Somerset et de Dudley, comte de Warwick, qui le supplanta. Sous l'influence de ces seigneurs audacieux, Cranmer conçut le premier projet du code sanguinaire rédigé contre les catholiques anglais. Le caractère méchant de l'oppresseur relève singulièrement l'opprimé. Vous savez que le christianisme s'honore d'avoir eu Néron pour premier persécuteur; la justice semblait donc exiger, en faveur des catholiques, qu'on fît connaître quels furent les hommes qui les premiers commencèrent à les persécuter.

Vous auriez pu aussi parler de l'opinion de Cranmer, que *l'exercice de la juridiction repose sur le prince;* remarquez qu'en conformité de ce principe, il avait jugé que son droit à exercer l'autorité épiscopale avait fini avec la vie de Henri VIII, et qu'il ne pouvait agir comme archevêque jusqu'à ce que le roi mineur eût renouvelé sa commission; que son exemple fut imité par d'autres prélats, et que cette conduite était *aussi contraire* à la doctrine de l'Eglise d'Angleterre, telle qu'elle est exprimée dans les trente-neuf articles, qu'à la doctrine et à la discipline de l'Eglise catholique romaine.

Vous auriez pu également parler de l'aliénation faite par Cranmer, de la plus grande moitié du siége de Cantorbéry. Lisez l'article de l'appendice au second volume de l'Histoire de Collier, dans lequel il cite *les terres de l'Eglise aliénées par les prélats dans leurs siéges respectifs, sous le règne de Henri VIII.* Vous y trouverez ce que fit Cranmer, et comment son exemple fut suivi par Ridley et par d'autres prélats. Grand partisan de la dignité et du bien-être du clergé anglais, comme vous prétendez l'être, vous voudriez peut-être que, dans cette occasion, Cranmer et ses imitateurs eussent montré un peu de l'esprit d'opiniâtreté et de fermeté de Thomas Becket.

Vous auriez pu encore, vous l'auriez même dû, pour rendre justice aux catholiques romains, parler de la patience avec laquelle ils supportèrent les innovations introduites sous le règne d'Edouard VI, et les souffrances qui les accompagnèrent. Il serait difficile de trouver dans l'histoire un seul exemple d'une oppression aussi générale et aussi pesante que celle qu'ont supportée les catholiques à cette époque. Vous convenez que *la majeure partie de la nation était alors attachée à l'ancienne foi;* le gouvernement était troublé,

(1) Heylin's, Hist. p. 15. Il cite sir Walter Râleigh. — L'introduction à la lettre XI (p. 141, 142) contient une allusion à la filiation manichéenne des propagandistes français de la liberté et de l'égalité, à partir des sectaires du moyen âge. C'est un sujet curieux et qui mérite d'être traité; Gibbon a tracé cette filiation supposée, dans le cinquante-quatrième chapitre, le plus intéressant peut-être de son Histoire. Ce sujet avait déjà attiré l'attention de Bayle (art. Paulicians), et de Mosheim (dans son Eccl. Seculum IX, p. 311, etc.)

et l'esprit public lui était en général opposé. Ainsi donc, s'il était entré dans les principes des catholiques romains de propager leur religion, ou seulement de la garantir par la force de la ruine qui la menaçait, ils auraient pu facilement l'emporter ; mais la violence n'est ni dans leurs doctrines ni dans leur conduite ; les catholiques romains se tinrent donc tranquilles. Si vous eussiez appliqué une semblable remarque *au temps présent* (1), elle n'aurait pas été perdue pour nous ; nous l'aurions reçue avec gratitude. C'est avec un semblable sentiment que nous lisons l'aveu candide que vous faites, que l'insurrection qui eut lieu sous le règne d'Edouard, *fut une lutte, non pas entre les partisans de l'ancien culte et les sectateurs du nouveau, mais entre les hommes qui combattaient pour le pillage et ceux dont les propriétés étaient menacées.*

Le sujet me ramène maintenant aux imputations *d'ignorance et de corruption* que vous adressez, avec une dureté si obstinée, à notre Eglise. Veuillez, je vous prie, considérer les mesures si nuisibles à la science sacrée ou profane, qui accompagnèrent l'introduction de la nouvelle religion sous le règne de Henri VIII, et ses progrès pendant le règne du jeune Edouard, que vous célébrez si hautement, et les comparer avec celles qui accompagnèrent la naissance et les progrès de la religion catholique dans le même pays. Vous vous rappelez l'expression aussi juste que belle de Collier, que j'ai déjà citée, sur l'introduction de la foi catholique en Angleterre : *Tout sembla prendre une nouvelle forme, comme si la nature eût été refondue.* A mesure que la foi catholique faisait des conquêtes, l'humanité, la civilisation, les arts et les sciences en faisaient aussi, et étaient également encouragés par les monarques, par les pasteurs et par leurs troupeaux. Je vous demande (ne perdant pas de vue que l'imprimerie n'existait pas encore) de me dire si, dans votre opinion, ces progrès dans les arts d'agréments et d'utilité, et si ces encouragements ne furent pas plus grands qu'on n'aurait pu l'espérer? Les sciences avaient été anéanties lors de l'invasion des Danois ; mais à peine le gouvernement des Normands fut-il établi, que les lettres se réveillèrent : les états de Henri II devinrent, si l'on peut me permettre cette expression, l'Athènes des contrées féodales ; et, malgré de longues années de désastres qui se succédèrent pendant la lutte entre les maisons d'York et de Lancastre ; les arts, les sciences et la littérature firent chaque jour de nouveaux progrès. Comparez ces conquêtes intellectuelles avec les scènes de vandalisme qui marquèrent les commencements du règne de Henri VIII et la fin de celui de son fils. *Je crois,* dit Bale l'anti-catholique (2), *et c'est avec peine que je l'avoue, que jamais ni les Bretons, sous les Romains et les Saxons, ni même les Anglais, sous les Danois et les Normands, n'eurent à déplorer des pertes aussi funestes dans les monuments de l'art, que celles dont nous avons été témoins. La postérité aura sujet de maudire cet esprit destructeur de notre siècle, ce jeu extravagant qu'on s'est fait d'anéantir les plus nobles antiquités de l'Angleterre.*

Peut-on donc avancer de bonne foi que l'établissement et les premiers progrés du nouveau culte en Angleterre, aient été aussi édifiants et aussi salutaires que l'établissement et les progrès du culte catholique ?

Mais la religion catholique était remplie de superstitions et de corruptions : — Voilà votre thème constant. Que pendant l'établissement légal de la religion catholique il y ait eu quelques superstitions et quelques pratiques de corruption, c'est ce que je reconnais, et j'ai fait voir que nos meilleurs écrivains catholiques l'ont reconnu, quoiqu'ils nient tous que cette superstition, cette corruption aient jamais été aussi profondes que vous le dites. Mais en admettant, par forme d'argument, que l'une et l'autre aient été telles que vous le prétendez, je ne craindrais pas encore de discuter avec vous dans cette hypothèse. Permettez-moi de vous faire une simple question, à vous que je suppose un *protestant des trente-neuf articles :* Quel est le plus grand obstacle à l'établissement, au progrès et à la renaissance d'un culte ? Est-ce la superstition et la corruption, ou le relâchement dans la foi et l'indifférence? Je vous laisse le soin de répondre à cette question et d'en tirer la conséquence. — Les Juifs ont, à plusieurs reprises, offensé Dieu par leur idolâtrie et leurs superstitions. Dans la religion catholique romaine, *l'idolâtrie n'a jamais existé ;* et le nombre de ses membres infectés de superstitions a toujouss été très-faible. Or si l'idolâtrie et les superstitions des Juifs ne les ont pas empêchés de rester les dépositaires constitués de la loi divine, pourquoi quelques pratiques superstitieuses empêcheraient-elles l'Eglise établie par le Christ de continuer à être le dépositaire constitué de son Evangile, et de conserver des droits aux promesses du Fils de Dieu ?

Croyez-moi, monsieur, le temps est venu où il est de l'intérêt des protestants et des catholiques, qui désirent sincèrement le triomphe de leur foi respective, de s'abstenir de disputes, et de se réunir pour la défense commune du christianisme. Qu'on juge comme on voudra mes écrits, ils ont au moins tous le mérite d'inculquer, de recommander cette salutaire union des esprits.

LETTRE XIV.

La reine Marie.

Monsieur,

Je vais examiner, dans le *Livre de l'Eglise,* le chapitre qui traite du règne de la reine Marie. Permettez-moi de hasarder quelques remarques, I. Sur les persécutions éprouvées

(1) Voyez les mots en italique dans le *Livre de l'Eglise,* vol. I, p. 379. — *Actuellement* les catholiques romains font des pétitions pour leur émancipation.

(2) Déclaration sur le journal de Léland, ann. 1549 ; Hist. de l'Egl., de Fuller, liv. VI, 333.

par les protestants ; — II. Sur l'archevêque Cranmer et l'évêque Latimer ; — III. Sur le caractère général de la reine.

I. *Persécutions éprouvées par les protestants sous le règne de la reine Marie.* — Dans le récit que vous faites de la condamnation aux flammes de Jean Bocher, sous le règne d'Edouard VI, vous prétendez que la funeste part qu'eut Cranmer dans cette affaire est la *page la plus triste* de son histoire, la seule qu'on ne puisse défendre. Permettez-moi de commencer cette lettre en vous demandant comment vous pouvez défendre la clause de persécution des catholiques romains que Cranmer avait insérée dans son *Code pour la réformation des lois ecclésiastiques de l'Angleterre* (1). D'après cette clause, la croyance à la transsubstantiation, à la suprématie du pape, ou à la justification par la foi seulement, était une hérésie ; et il était ordonné que les individus accusés de telle croyance, seraient accusés devant les cours spirituelles; s'ils étaient convaincus, excommuniés ; et, après un répit de seize jours, s'ils ne se rétractaient pas, livrés au magistrat civil, pour subir le châtiment prévu par la loi. Qu'est-il possible d'alléguer pour atténuer l'horreur de pareilles *provisions?* Veuillez vous rappeler que vous avez *reconnu vous-même* que la majorité de la nation était, à cette époque, attachée à l'ancienne foi.

Pour pallier les persécutions de Marie, on pourrait dire qu'elle ne fit qu'exécuter contre Cranmer et ses associés, les provisions auxquelles il avait désiré qu'elle et les siens eussent été soumis ; en sorte que les flammes qui le consumèrent furent les flammes mêmes où il avait fait brûler les anabaptistes, et cherché à jeter les catholiques. On pourrait ajouter que les mesures sanguinaires de Cranmer n'avaient été provoquées ni par les mouvements, ni par les excès des catholiques ; tandis que les provocations des protestants à l'égard de Marie avaient été nombreuses et véritablement hostiles. *Ils avaient amassé*, dit le docteur Lingard, *sur la reine et sur ses évêques et sa religion, toutes les épithètes les plus insultantes que le langage peut fournir. Son clergé ne pouvait exercer ses fonctions sans danger de la vie : un poignard avait été lancé à un prêtre dans la chaire ; un coup de fusil avait été tiré sur un second ; un troisième avait reçu plusieurs blessures pendant qu'il administrait la communion dans son église. Les principaux auxiliaires de la trahison de Northumberland, les plus actifs des partisans de Wyat, professaient la religion réformée : on avait suborné un imposteur pour jouer le rôle d'Edouard VI ; un prétendu esprit avait dénoncé la reine, et ses paroles paraissaient sortir d'un trou dans la muraille; plusieurs congrégations faisaient des prières pour sa mort ; des écrits remplis d'assertions odieuses et appelant à la trahison, avaient été envoyés par les exilés d'Allemagne* (2), *et des insurrections successives avaient été projetées par les fugitifs qui se trouvaient en France. Quand des prières publiques eurent été ordonnées*, dit M. Philips dans la Vie du cardinal Pole, *parce qu'on supposait que la reine était enceinte, un prédicateur réformé fit usage de cette formule : Plaise au ciel de détourner son cœur de l'idolâtrie ou d'abréger ses jours! La tête d'un chien fut rasée, en dérision de la tonsure cléricale ; et, par une impiété que je n'ose rapporter,* dit M. Philips, *une hostie fut placée dans la patte d'un chat mort, pour singer le saint sacrement, et le chat fut suspendu dans Cheap-Side.*

Vous conviendrez que c'étaient là des provocations manifestes ; vous avouerez encore que jamais les catholiques romains ne se rendirent coupables de semblables provocations, ni à l'accession d'Edouard, ni à l'accession d'Elisabeth. Les provocations dont j'ai parlé justifient-elles les persécutions de Marie? Non, sans doute, sous aucun rapport ; seulement elles auraient pu légitimer des mesures de précautions : mais entre des mesures préventives et la persécution l'intervalle est immense. Vous vous étendez beaucoup sur la sainteté du règne de Marie : *J'ai*, dit le docteur Milner dans la vingt-deuxième lettre de sa fin de la controverse, *discuté cette matière avec une certaine étendue dans les Lettres à un prébendé ; et j'ai fait voir, en opposition à John Fox et à ses copistes, que plusieurs de ces prétendus martyrs* étaient vivants *quand il écrivait l'histoire de leur mort* (*Voyez lettre* IV^e^ *sur la persécution*) ; *que d'autres, et les cinq évêques en particulier, loin d'être des saints, avaient* manqué notoirement aux devoirs de sujets et de citoyens (*lettre* V^e^ *sur la réformation*) ; *que d'autres encore étaient des* assassins avérés, *tels que* Gardiner, Flawer *et* Rough ; *ou des voleurs, comme* Debenham, King, Marsh, Cauchis, Gilbert, Massey, etc., etc., etc. (*lettre* IV^e^) ; *et qu'un grand nombre de ces derniers* rétractèrent leurs erreurs *et moururent en apparence* dans la foi catholique.

Il y a peut-être de fortes raisons de penser que les évêques de Marie, en général, ne favorisèrent pas la persécution. On ne sait pas jusqu'à quel point on doit blâmer le cardinal Pole ni l'évêque Tunstal : Gardiner, l'évêque de Winchester et le chancelier, méritent plus de blâme ; presque tout l'odieux de ces mesures retombe sur Bonner. Le docteur Lingard établit quelques observations qui rendent très-probable que ni Gardiner ni Bonner ne furent aussi coupables qu'ils ont généralement été représentés.

On ne devrait pas oublier que Alphonse de Castro, moine espagnol et confesseur de Philippe, dans un sermon prêché devant la cour, condamna ces mesures de la manière la plus positive (*Strype*, III, 209), comme contraires et au texte et à l'esprit de l'Evan-

(1) Sous le titre *de Hæresibus*, c. 1, 7, 19, 21 ; *de Judiciis contra hær.* c. 1, 2, 3, 4.

(2) Si l'aigreur et la calomnie constituent le mérite d'un libelle, il serait difficile de rien trouver qui valût ces écrits. Le lecteur en aura quelques échantillons dans Strype, 111, 251, 252, 328, 338, 410, 460.

gile. Il dit que *ce n'était pas par la sévérité, mais par la douceur que les hommes étaient ramenés entre les bras du Christ; et que le lot des évêques n'était pas de chercher la mort de personne, mais d'instruire l'ignorance de leurs frères abusés. Beaucoup de gens,* dit le docteur Lingard, *étaient fort embarrassés pour s'expliquer ce sermon. Etait-ce un acte spontané de la part du moine; avait-il été suggéré par la politique de Philippe, par l'humanité du cardinal Pole ou par la répugnance des évêques? Quoi qu'il en soit, il fit une profonde impression.* Le prédicateur fut ensuite nommé à un évêché en Espagne. Le docteur Lingard montre également que la discussion rapportée par Hume (*Strype*, XXXVII), comme ayant eu lieu entre le cardinal Pole et Gardiner à l'égard de la persécution projetée, est totalement imaginaire; et qu'il n'y a aucun fondement à l'assertion de Burnet, copiée par Hume, qui dit que l'instruction donnée aux magistrats de surveiller la paix publique et à cet effet de faire arrêter les propagateurs de nouvelles séditieuses et les prédicateurs de doctrines séditieuses, ne fut qu'une tentative pour introduire l'inquisition en Angleterre. Il montre encore qu'il *n'y a aucune vérité dans l'épisode du martyre de trois femmes à Guernesey.*

En faisant toutes les concessions possibles, dit le docteur Lingard, *on trouvera encore que dans l'espace de quatre années deux cents personnes périrent dans les flammes pour opinions religieuses : supplices qu'on ne peut rappeler sans que l'âme ne soit saisie d'horreur, et qui nous apprennent à bénir la législation d'un siècle plus tolérant, où des dissidences religieuses sur des formes établies ne sont nulle part punies de mort, quoique, dans quelques contrées, elles entraînent encore des incapacités.*

Vous parlez avec enthousiasme de cette fermeté que les martyrs *mariens*, ainsi que vous les appelez, sous le règne de Marie, montrèrent au milieu des flammes qui les consumaient. Je l'admire autant que vous; mais la fermeté des martyrs de l'épiscopat, en Ecosse, sous le règne de Charles II (*Hist. d'Ecosse par Lingard, liv.* VII *et* VIII), n'a-t-elle pas été aussi héroïque? Si nous comparons l'attitude des martyrs *mariens* avec l'attitude des martyrs *élisabéthéens*, ceux-ci perdront-ils au parallèle?

J'ai déjà déclaré que ces sanguinaires exécutions ne peuvent se justifier; néanmoins, il ne faudrait pas oublier que des actes aussi coupables peuvent être imputés avec juste raison à beaucoup de souverains dont plusieurs ont une sorte de renommée historique; qu'il n'est pas à cette époque une contrée protestante en Europe où de semblables exécutions n'aient eu lieu, ni un seul individu, parmi les réformateurs primitifs, qui n'ait voulu justifier la persécution religieuse; et que plusieurs de ceux qui furent exécutés sous le règne de Marie, pour cause d'hérésie, auraient pu l'être légitimement pour trahison. D'autres souverains, avec plus de politique, mais non pas avec plus de justice, convertirent l'hérésie en trahison, et punirent l'hérétique converti, non comme hérétique, mais comme traître.

Vous commencez le tableau que vous faites du règne de Marie, en avançant que : *Les gens de Suffolk furent les premiers qui se déclarèrent pour la reine Marie; que le culte réformé avait pris racine chez eux, et qu'ils avaient obtenu d'elle une promesse qu'il n'y aurait rien de changé dans la religion que son frère avait établie.* Le docteur Lingard a suffisamment prouvé qu'il *n'y a jamais eu de telle promesse faite par Marie.* M. John Gage, dans son *Histoire des antiquités de Hengrave, dans le comté de Suffolk*, ouvrage d'un érudit et d'un homme distingué, a inséré la proclamation de Marie au peuple de Suffolk; elle ne contient aucune promesse semblable; et ils *n'en rappellent aucune* dans la longue pétition qu'ils ont *par la suite présentée à Marie* en faveur de la religion.

Il me reste à parler d'une circonstance où, pour aggraver les torts du gouvernement de la reine Marie, et l'odieux que, selon vous, il peut en résulter pour les catholiques romains, vous produisez une pièce de *pure imagination.* Vous dites que *le jour que Ridley et Latimer furent exécutés à Oxford, le duc de Norfolk dîna avec Gardiner; et que le dîné fut retardé de quelques heures afin d'attendre l'arrivée du domestique de l'évêque, qui vint d'Oxford à franc-étrier, pour annoncer qu'il avait vu mettre le feu au bûcher; que Gardiner courut avec des transports de joie vers le duc de Norfolk pour lui apprendre cette nouvelle, et s'écria : Maintenant mettons-nous à table; qu'avant d'en sortir il fut saisi d'un mal douloureux, et qu'ayant été porté dans son lit, il y demeura pendant quinze jours en proie à des tourments insupportables, et puis mourut.* Cette fable a été réfutée. L'auteur de la vie de Fox, dans la *Biographia britannica*, en parle comme de ces récits nombreux de la relation de Fox sur la fidélité desquels on ne doit pas compter. *Pour réfuter cette histoire tragique, il suffit,* dit le biographe, *d'observer que Gardiner parut à la chambre des pairs après le temps où l'on rapporte qu'il fut atteint de la maladie mortelle, et que, depuis plus d'un an, le vieux duc de Norfolk était mort quand Fox le fait dîner avec l'évêque de Winchester; car il mourut au château de Framlingham, en septembre* 1554, *et eut pour successeur son petit-fils qui ne pouvait être alors un vieux duc, comme porte cette histoire. Quant à Gardiner, il mourut de la goutte et non pas d'une rétention d'urine, ainsi que le rapporte Fox.* Vous omettez l'importante épithète de vieux, par laquelle le duc de Norfolk est désigné. La fausseté de ce récit a été relevée par le docteur Lingard (*note* (D), *p.* 100 *et* 106); cependant il a trouvé place dans la première édition de votre ouvrage. Depuis, des articles insérés dans différents journaux en ont fait voir l'absurdité. Vous l'avez cependant conservé dans votre première édition. Puisse-t-il y rester longtemps comme une preuve du peu de foi

qu'il faut ajouter aux écrivains qui accordent leur foi à Fox!

Vous rassemblez plusieurs expressions outrageantes que le père Persons, dans son examen de votre auteur favori, a appliquées à quelques-unes des victimes du règne de la reine Marie. En supposant qu'elles soient telles que vous le dites, je les condamne bien sincèrement; mais sont-elles aussi blâmables que celles du père Fox (vous nous avez appris que la reine Elisabeth le distinguait par ce nom), ou que les expressions que vous-même, je suis fâché de le dire, ne cessez de nous appliquer dans tout le cours de votre ouvrage? Vous dites que le père Persons qualifie la majorité des victimes de *pitoyable et méprisable canaille... de malheureux ignorants et obscurs... de bêtes entêtées et malfaisantes... d'artisans, de fileurs, et de gens de cette espèce.* J'aurais souhaité que le père Persons n'eût fait usage d'aucune expression offensante : *Res est sacra miser.* Les souffrances, j'ajouterai volontiers les injustes souffrances de ceux dont il parle ainsi, auraient dû l'engager à les traiter avec douceur, quelle que pût être à leur égard son opinion.

Mais, comment parlez-vous vous-même de nous et de notre religion? A peine s'il est un chapitre, dans l'un et l'autre de vos deux volumes, qui ne renferme des expressions beaucoup plus insultantes que celles dont a fait usage le père Persons. Il ne faudrait pas oublier que le père Persons a écrit dans des temps d'une controverse animée, qu'il avait alors sous les yeux les instruments de torture et le gibet par lesquels ses frères en religion avaient péri, périssaient ou devaient périr. Ce spectacle était-il fait pour adoucir l'amertume de ses plaintes? — Vous écrivez dans un siècle d'urbanité et de philosophie, quand la décence et la politesse des mœurs ont banni la polémique insultante dans les discussions des classes libérales de la société, quand l'oubli des querelles passées est universellement recommandé, quand on évite avec soin de rappeler les sujets d'irritation, quand toutes les sectes chrétiennes désirent vivre en paix dans les liens de la charité, quand plusieurs de nos plus sages citoyens s'élèvent à la fois contre ce code pénal qui pèse sur les catholiques romains, quand ceux-mêmes qui pensent que l'instant de leur émancipation n'est pas encore arrivé, font des vœux pour qu'il arrive bientôt, et exhortent, avec une ardente anxiété, les disciples des deux cultes à l'indulgence, à la modération, à tout ce qui peut calmer ou réconcilier les esprits. — Au milieu de ces dispositions générales à l'union, vous qui réunissez l'érudition du savant aux manières distinguées de l'homme du monde, vous venez froidement et avec réflexion, entassant pages sur pages dérobées çà et là, renouveler les haines éteintes, enflammer les préjugés, perpétuer les discordes; et, en divulguant tout ce que vous croyez propre à nous offenser, en cachant soigneusement tout ce qui pourrait nous faire honneur, vous essayez de ruiner notre caractère moral et religieux, et de nous exposer à la haine de nos concitoyens. — Est-ce là de la sagesse, de la saine politique, de la charité? Comme cette conduite est différente, je ne dirai pas de celle des Pitt, des Fox, des Burke, des Canning, mais de nos plus honorables et plus estimables adversaires, de lord Liverpool, dans la chambre haute, et de M. Peel, dans la chambre des communes! Comme l'esprit de votre livre est opposé à celui qui animait notre souverain quand il invita le duc de Norfolk, homme qui fait honneur à l'humanité, mais qui appartient à cette communion que vous vous plaisez à outrager, quand il l'invita à prendre part, comme acteur, aux cérémonies de son couronnement! Comme il est opposé à cet esprit qui l'a conduit en Irlande, l'olivier de la paix à la main, à cet esprit qui l'a porté à sanctionner l'acte qui dispense le grand maréchal de l'obligation de prêter le serment de suprématie, et l'acte qui efface le bill de condamnation (attainder) de lord Stafford! Ces preuves de bonté, de haute sagesse et de politique libérale font bénir son nom par huit millions de ses sujets! — Il n'est pas un d'eux qui ne lise votre livre avec tous les sentiments d'un homme blessé dans sa dignité; et ils comptent tellement sur la bienveillance de leurs concitoyens, qu'ils ne doutent pas que si vous offriez votre plume à ceux qui, dans l'une ou l'autre chambre s'opposent à l'émancipation des catholiques, ou plutôt tâchent d'en reculer le terme, il se trouverait à peine une demi-douzaine de membres qui voulussent accepter vos offres. *Le moment est passé.: tel serait le cri presque unanime. Il n'est plus de loyal citoyen qui puisse lire avec plaisir les injures contre l'Eglise catholique romaine, ou contre quelqu'un de ses membres. Portez vos écrits aux admirateurs du père Fox! Il vous a transmis son manteau!* Ne le prenez pas; vous êtes fait pour quelque chose de mieux.

II. *L'archevêque Cranmer et l'évêque Latimer.* — Que l'archevêque Cranmer et l'évêque Latimer aient été coupables de haute trahison pour leur active coopération à l'attentat du duc de Northumberland, afin de placer lady Jeanne Gray sur le trône, à l'exclusion de Marie, leur légitime souveraine, et de la princesse Elisabeth, l'héritière présomptive; c'est ce qui est universellement reconnu. J'ai témoigné, dans mes *Mémoires historiques sur les catholiques anglais, irlandais et écossais*, combien je trouvais exécrable la sentence qui, après le pardon des traîtres, les condamna aux flammes comme hérétiques; je répète ici, après de sérieuses réflexions, que j'ai cette sentence en horreur : et, à l'égard de Cranmer, je reconnais volontiers que la protection qu'il accorda à la princesse Marie, pour la soustraire aux fureurs de son père; que ses efforts pour sauver sir Thomas More, l'évêque Fisher et lord Cromwell; que sa longue résistance aux six articles sanguinaires et les encouragements qu'il donna aux lettres, sont dignes des plus grands éloges; personne, plus que moi, ne lui décerne ces éloges avec sincérité, et ne désire aussi avec

plus de sincérité que ses fautes restent ensevelies avec lui dans la tombe. Mais quand on le représente comme un modèle de vertu, et que toute la magie du style est employée pour l'exalter aux dépens des catholiques romains et de leur religion ; que dans des récits brillants, on parle de ses souffrances pour soulever la tempête de l'indignation publique contre nous ; — alors

Facit indignatio versum,

et je dois à mon tour faire quelques remarques.

Bien qu'il eût adopté, à l'égard du divorce, les principes de Luther, dès les premiers temps de sa résidence en Allemagne, il continua cependant, pendant les quinze années suivantes du règne de Henri, de professer ouvertement la religion catholique, à l'exception seulement des doctrines relatives à la suprématie du pape. — *Cela est-il justifiable devant Dieu et devant les hommes?*

Bien que, lorsqu'il fut sacré archevêque de Cantorbéry, il prêta le serment d'usage d'obéissance au siége de Rome; au moment même de prêter ce serment, ne se retira-t-il pas dans un appartement particulier pour protester contre ? — *Cela était-il honorable ?*

Bien qu'il ait souscrit et fait souscrire à son clergé les six articles, dont le troisième et le quatrième ordonnent le célibat des prêtres et l'observation du vœu de chasteté, ne se maria-t-il pas, ne continua-t-il pas à cohabiter avec sa femme ? — *N'était-ce pas là de la dissimulation ?*

Bien qu'il sût que Anne de Boulen n'eût été enchaînée par aucun contrat antérieur, ne lui extorqua-t-il pas, pour me servir de l'expression de Burnet, dans la position où elle se trouvait sur le bord de l'éternité, une confession de l'existence d'un tel contrat ? — *N'était-ce pas là une coupable participation aux cruautés de son maître ? N'était-ce pas faire mourir l'infortunée avec le mensonge sur les lèvres ?*

Ne contribua-t-il pas à faire mettre à la question *Lambert, Anne Askew, Jean Bocher, Van Parr* et autres, tant catholiques qu'anabaptistes ?

Ne fit-il pas des efforts, malheureusement trop efficaces, pour engager le jeune *Edouard à signer l'arrêt de condamnation de* Jean Bocher ?

N'a-t-il pas été, dans toutes ces circonstances, *coupable* à la fois en théorie et en pratique de *persécution religieuse ?*

N'avait-il pas déclaré, avant le mariage de Henri avec Anne de Clèves, que les négociations pour son mariage avec un prince de la maison de Lorraine, n'étaient pas un empêchement légal à son mariage avec Henri ? Et cependant, ne déclara-t-il pas, six mois après le mariage, que ces négociations avaient eu un tel effet ? N'était-ce pas là un mensonge solennel et réfléchi ? Ne célébra-t-il pas alors le mariage adultère du monarque avec lady Catherina Howard ? — *N'était-ce pas là un sacrilége ?*

Et enfin, malgré le droit incontestable des princesses *Marie* et *Elisabeth* au trône, n'intrigua-t-il pas, à la mort de leur royal frère, *pour les en exclure*, et pour y placer lady Jeanne Gray ? — *N'était-ce pas là tout à la fois de l'ingratitude et de la haute trahison ?*

Pourriez-vous justifier sa conduite dans une seule de ces circonstances, sans encourir le reproche flagrant de faire *du vice vertu ?*

Je cite vos propres expressions : *La part active que Cranmer prit dans la condamnation aux flammes de Jean Bocher, est la plus triste page de son histoire, la seule qu'on ne puisse pallier.* La part qu'il prit aux actes que je viens de rapporter, n'offre-t-elle pas également de tristes pages dans son histoire ? Aucun de ces actes peut-il être pallié?

Et cependant, je le répète, ce fut une *exécrable* sentence que celle qui le condamna aux flammes pour hérésie, après qu'il eut été pardonné pour haute trahison. Sa fermeté dans la torture à laquelle il fut livré, a rarement été surpassée ; c'est ici un imposant spectacle, et qui nous fait oublier tout ce que l'histoire a recueilli contre sa mémoire. Mais quand nous lisons dans la *Biographia britannica* et dans d'autres ouvrages, qu'*il fut la gloire de la nation anglaise, et l'ornement de la réformation ;* et quand nous voyons que, par de telles exagérations, on cherche à aggraver le préjugé nourri contre les catholiques romains, ses méfaits s'offrent à notre souvenir ; nous nous étonnons de l'esprit de parti et de l'intrépidité des biographes et des panégyristes.

Quant à *Latimer*, que vous célébrez si hautement, n'a-t-il pas été plus remarquable par ses inconséquences qu'aucun autre homme dont la biographie vous soit connue ? Ne se fit-il pas d'abord connaître par ses attaques contre la doctrine de Mélanchthon et des autres réformateurs allemands ? et ensuite par sa défense de ces mêmes doctrines ? et enfin par leur proscription, pour obéir aux ordres de Wolsey ? Ne les adopta-t-il pas de nouveau encore, et ne les rejeta-t-il pas de nouveau, en demandant pardon à genoux de les avoir professées, afin de calmer Henri VIII ? enfin ne les adopta-t-il pas encore une fois sous le règne d'Edouard VI ? Ne trempa-t-il pas ouvertement dans les complots contre Marie ? UN TEL HOMME EST-IL UN HÉROS ? Personne mieux que vous ne connaît l'antiquité ; mais très-certainement en faisant le panégyrique de Latimer, vous n'aviez pas présente à l'esprit la maxime de cet ancien : que lorsque dans une nation l'éloge emphatique des vertus médiocres devient à la mode, l'existence des vertus réelles est à son tour problématique.

Comparez sa conduite à celle de More, de Fischer, ou de chacun des trois cents individus qui ont souffert la mort sous l'empire de vos lois pénales.

Je n'ai pas de disposition à incriminer ; tel n'est pas mon caractère : mais, dans cette occasion-ci, vous et ceux que vous avez con-

senti à copier (car je sens qu'ils vous sont de beaucoup inférieurs), m'y avez forcé. Or, après avoir entendu ce que j'ai été contraint de rapporter, permettez que je vous demande si, dans votre opinion, ceux qui provoquent des discussions sur le caractère et la vie des deux prélats dont j'ai parlé, sont réellement amis de leur mémoire?

J'ai en ma possession un livre d'estampes pour les enfants, publiés par un éminent ministre réformé qui vit encore : dans ce livre, les bûchers de Smithfield sont vivement représentés. Cela n'est-il pas de la dernière imprudence? Et comme cet ouvrage n'offre aucune représentation des sellettes, des gibets et des bûchers, instruments de supplice des catholiques romains, sous les règnes de la reine Elizabeth et de ses trois successeurs, le tableau n'est-il pas à la fois partial et injuste? il est temps que ces ridicules représentations cessent. Je vous fais la même offre qu'à fait le docteur Milner à feu le docteur Sturges : — Que les protestants ne reprochent plus aux catholiques les bûchers de Marie, et les catholiques romains garderont également le silence sur le code sanguinaire d'Elisabeth, et les barbares exécutions qui en ont été la suite.

III. *Règne de la reine Marie.* — Vous le traitez hardiment *d'exécrable :* j'espère que quand vous avez écrit ces mots, vous n'aviez pas lu le tableau qu'en a fait le docteur Lingard, et l'excellent résumé, ainsi que les observations qui le terminent; autrement, il me semblerait étonnant que vous puissiez vous exprimer comme vous l'avez fait. Le passage en entier est trop long pour être cité; je me bornerai à en transcrire la première page.

La tache la plus odieuse du règne de cette femme, est la longue et cruelle persécution des réformateurs. Les souffrances des victimes ont naturellement provoqué une antipathie pour celle qui les fit infliger. Il est juste, cependant, de se rappeler ce que j'ai déjà dit, que l'extirpation des doctrines erronées était inculquée comme un devoir par les chefs de toutes les opinions religieuses. Marie ne faisait que mettre en pratique ce qu'ils enseignaient. Sa faute ou plutôt son malheur fut de n'être pas plus éclairée que les plus sages de ses contemporains.

A cela près, elle est regardée par les plus modérés des écrivains de la réforme, comme la meilleure, sinon comme la plus grande de nos reines. Ils ont rendu un honorable témoignage à ses vertus : ils ont loué sa piété, sa clémence, sa compassion pour les pauvres, sa générosité envers les malheureux; ils ont célébré le soin qu'elle prit de rétablir les fortunes des familles qui avaient été injustement dépouillées par son père et son frère, et de subvenir aux besoins du clergé des paroisses réduites à la misère par les spoliations du dernier gouvernement. Il est reconnu que son caractère moral est au-dessus de tout reproche : ce caractère inspirait le respect à tout le monde, même aux plus violents de ses ennemis; les dames de sa maison copiaient les mœurs de leur maîtresse; la décence de la cour de Marie a souvent été citée avec éloge par ceux qui gémissaient sur la dissolution qui envahit la cour de la reine qui lui avait succédé.

On doit se rappeler, à l'éternel honneur des catholiques romains irlandais, que, sous le règne de Marie, ils se sont abstenus de toute persécution. — *Sous le règne de la reine Marie,* dit sir William Parlnel, *quoique les opinions religieuses des catholiques irlandais, et leurs opinions politiques et individuelles, n'eussent pas été ménagées pendant les deux règnes précédents, ils ne firent de leur ascendant qu'un usage juste et modéré. Ils ne conservèrent aucun ressentiment du passé; ils ne formèrent aucun plan de future domination.* — LES CATHOLIQUES ROMAINS IRLANDAIS DES FANATIQUES! — LES CATHOLIQUES ROMAINS IRLANDAIS SONT LA SEULE SECTE QUI JAMAIS SE SOIT SAISIE DU POUVOIR SANS EXERCER DE VENGEANCE (*Apologie historique*).

LETTRE XV.

La reine Elisabeth.

Monsieur,

Nous arrivons au règne le plus important dans toute l'histoire de votre Eglise et de la nôtre, depuis la réformation. Je traiterai dans cette lettre : — I. De l'établissement de la religion protestante sous le règne d'Elisabeth, et je noterai quelques faits et quelques observations qu'on trouve sur ce sujet dans le *Livre de l'Eglise*; — II. J'insérerai ensuite sommairement les lois passées sous ce règne contre les catholiques romains; — III. Puis je parlerai des exécutions des catholiques romains sous l'empire sanguinaire de ce code; — IV. Des arguments présentés par vous pour justifier des exécutions, dont vous attribuez la nécessité à la déloyauté des catholiques romains; — V. A leurs principes d'intolérance et de persécution; — VI. A leurs prétendus complots; — VII. J'examinerai ensuite (ce que vous omettez absolument) leur conduite exemplaire à l'époque où l'Angleterre fut menacée par l'armada (la flotte) espagnole; — VIII. Je discuterai quelques autres accusations contenues dans votre lettre; — IX. Je terminerai enfin par un récit rapide de l'introduction de la réformation protestante en Irlande.

I. *Etablissement de la religion protestante sous le règne de la reine Elisabeth. Observation sur quelques points qui y ont rapport dans le Livre de l'Eglise.* — Vous commencez le chapitre que j'examine maintenant, en nous apprenant que *la vie d'Elisabeth avait été dans un danger imminent pendant le règne de sa sœur, et en remarquant la sévérité avec la quelle elle avait été traitée.* Mais pouvez-vous lire les preuves rapportées par le docteur Lingard (vol., V.c. 1) sur la complicité d'Elisabeth dans la trahison de Wyat et dans la conspiration du comte de Devonshire, sans la croire coupable? Pouvez-vous dire que ces preuves ne sont pas plus fortes que celles d'après lesquelles elle fit mourir l'infortunée Marie d'Ecosse? Vous nous apprenez ensuite *que les cruautés du règne précé-*

dent étaient considérées avec horreur par toute l'Angleterre, à l'exception de ceux qui en avaient été les instruments. Le nombre de ces derniers doit avoir été extrêmement faible ; la justice défendait par conséquent que ces cruautés fussent imputées au corps des catholiques en général ; elle vous commande de rétracter dans la prochaine édition de votre ouvrage, ces assertions répétées dans l'édition actuelle,

Malgré mon peu de penchant pour Elisabeth, je n'ai jamais lu le compte que rend Heylen de sa marche triomphante au sortir de la tour, sans participer à ce moment de bonheur. La vue de l'héritière de cent rois, au printemps de sa vie, et brillante de tous les dons de la nature, qui passe tout à coup au milieu d'une multitude ivre de joie, d'une prison sur un trône, est une des scènes les plus frappantes qu'offre l'histoire ; j'y prends une part sincère, et j'oublie alors, les innombrables malheurs dont cet instant fut presque immédiatement suivi pour des hommes que je dois à jamais révérer.

Mais ce que vous devez à la vérité de l'histoire ne vous commandait-il pas de faire mention de la loyale conduite des chefs du clergé catholique et des laïques de cette communion, à l'avénement d'Elisabeth au trône d'Angleterre, et de la mettre en opposition avec la conduite du clergé et des laïques protestants lors de l'avénement de Marie ? Cranmer, Ridley, Latimer, et la plupart de ceux qui avaient pris une part active aux innovations religieuses, sous le règne d'Edouard VI, favorisèrent la prétention de lady Jeanne Gray contre leur légitime souveraine. La rebellion de Northumberland en faveur de lady Jeanne fut suivie de celle de Wyat ; et un grand nombre des chefs de ces deux rébellions étaient des protestants. Au moment de la mort de Marie, les deux chambres du parlement étaient assemblées. La nouvelle en étant parvenue à celle des pairs, ils envoyèrent un message à la chambre des communes pour l'inviter à se réunir. Quand les communes arrivèrent, Heath, le lord chancelier archevêque d'York (le siége de Cantorbéry étant alors vacant) annonça l'événement ; il observa que la succession à la couronne appartenait de droit à la princesse Elisabeth, et qu'elle devait à l'instant être proclamée reine d'Angleterre. La proclamation de son titre eut lieu immédiatement ; d'abord dans Westminster Hall, en présence des pairs et des communes assemblés, ensuite dans le même lieu, devant le lord maire, les échevins et les corporations de la cité. L'avis en parvint à la princesse à Hatfield : elle se dirigea sur Londres. A Highgate, elle rencontra tous les évêques catholiques romains : tous, à l'exception d'Ogletorpe, évêque de Carlisle, par lequel elle fut couronnée, refusèrent d'assister à son couronnement. Ils regardèrent comme indubitable, qu'elle ne prêterait pas, ou qu'elle n'observerait pas le serment que prêtaient les rois d'Angleterre, lors de leur couronnement, *de maintenir les lois, l'honneur, la paix et les priviléges de l'Eglise, comme à l'époque et lors de la concession du roi Edouard le Confesseur.* Mais les évêques ne firent pas la plus petite opposition à son couronnement : ils lui rendirent immédiatement hommage, et reconnurent son titre à la couronne ; ils la virent par la suite manquer au serment qu'elle avait prêté lors de son couronnement, et établir l'Eglise protestante sur les ruines de la religion de l'Etat. Ils gémirent de ces mesures, mais ils gémirent en silence : pas le moindre acte indirect de trahison, de sédition ; rien qui indiquât l'affaiblissement de leur zèle envers la reine, ne put leur être imputé dans cette occasion.

Je pourrais demander si la fidélité historique n'exigeait pas que vous fissiez mention de la violence que le parti de la cour jugea convenable d'employer, dans l'élection des membres qui composèrent le premier parlement qui se réunit sous le règne d'Elisabeth ? Cinq candidats furent nommés par la cour pour chaque bourg, et trois pour chaque comté ; et de l'autorité privée des shérifs, les membres durent être choisis parmi les candidats. Peut-on dire qu'avec une chambre des communes ainsi composée, le parlement qui fonda la réformation, fut formé constitutionnellement ?

La vérité historique n'exigeait-t-elle pas aussi que vous fissiez mention de l'opposition du clergé à l'établissement de la foi protestante, et que vous avouassiez que tous les évêques, dans l'une et l'autre chambre de la convocation, et dans les deux universités, la rejetèrent avec force ? Ce sont des faits importants : était-il convenable de les supprimer ?

Vous affirmez que « *la politique des papistes heureusement s'accorda avec les vues du gouvernement, parce que, lorsqu'on s'aperçut avec quelle facilité les places des évêques déportés étaient remplies, le parti changea de système et se détermina à* conserver ce qu'il possédait de bénéfices, aux dépens d'une conformité extérieure, *jugeant que le plus grand service qu'il pouvait rendre à la cause du pape était de rester en possession de ses postes, en attendant un meilleur temps. On pouvait ainsi atteindre au double but d'écarter les ministres protestants, et de fomenter secrètement parmi leurs paroissiens une prédilection pour toutes les antiques superstitions ; de cette manière, la politique des catholiques se trouvait d'accord avec leurs intérêts. Ainsi, unanimes dans ce* système de déception, *sur neuf mille quatre cents bénéficiaires, il n'y en eut que cent soixante et dix-sept qui se démirent plutôt que de reconnaître la suprématie de la reine.*

L'imputation que vous faites ici au clergé catholique romain est *totalement dénuée de fondement.* Il ne s'est jamais soumis à la conformité extérieure dont vous l'accusez : aucun des membres du clergé catholique romain, parmi ceux qui conservèrent leurs bénéfices, ne put offrir comme ministre, ou prêter le serment de suprématie, sans se

rendre coupable d'apostasie, et dans sa propre opinion et dans ses sentiments, comme dans l'opinion et les sentiments de tout le monde catholique. Si un tel membre avait dit pour sa défense qu'il le faisait dans les vues de déception que vous insinuez, sa conduite aurait été encore plus fortement réprouvée. Je considère tout ce que vous avez dit à cet égard comme une pure fable; je n'avais jamais rien entendu dire de semblable avant de l'avoir lu dans votre ouvrage : il vous reste à prouver ces faits, ou à produire les autorités sur lesquelles vous fondez votre assertion.

Je conjecture que, dans la vivacité de la composition, vous avez substitué une conformité accidentelle de votre propre imagination à une autre conformité d'une nature bien différente qui, pendant un certain temps, a été pratiquée par quelques *laïques catholiques romains*. Ceux-ci, pour éviter les terribles peines de non-conformité (recusancy), assistaient au service dans les églises protestantes, les dimanches, mais sans se déclarer protestants, et sans prendre d'autre part au service que d'y assister. Dès l'origine, il y eut une grande divergence d'opinion entre les théologiens catholiques, sur la régularité de cette conduite : cette divergence continua jusqu'en l'année 1562, époque à laquelle quelques-uns des théologiens, assemblés au concile de Trente, furent consultés à ce sujet, et décidèrent qu'elle était condamnable. Déjà avant ce temps, le cardinal Allen et le père Persons s'étaient déclarés contre, de la manière la plus explicite; et chacun d'eux avait même publié un traité à l'appui de son opinion.

Je ne suis pas du tout surpris que vous affirmiez que sur neuf mille quatre cents ecclésiastiques, cent soixante et dix-sept seulement résignèrent leurs bénéfices à l'accession de la reine Elisabeth; car j'ai trouvé la même assertion dans plusieurs auteurs respectables; mais en la considérant attentivement, je me suis convaincu qu'elle est erronée. Wood (*cité dans l'Hist. de l'Eglise de Nood, vol.* II, *p.* 319) nous apprend que, *après que les catholiques, lors du changement de religion, eurent quitté Oxford, l'université se trouva tellement dégarnie, que très-rarement il y avait un sermon prêché dans l'église de l'université. — L'université, ajoute-t-il, semblait être détruite.* A l'époque même de 1563, l'orateur de la chambre des communes se plaignait de ce que *un grand nombre des écoles et des bénéfices avaient été confisqués, que l'éducation de la jeunesse était comprimée, et que les sources de la science étaient taries. Je puis assurer,* disait l'orateur, *qu'en Angleterre il se trouve cent écoles de moins qu'il n'y en avait, et que celles qui restent sont mal pourvues; et voilà une des raisons pour lesquelles le nombre des écoliers est si remarquablement diminué. Les universités sont en décadence, et de grandes villes manquent et d'écoles et de prédicateurs* (*Hist. eccl. de Collier, vol.* II, *p.* 480). Vous savez combien de telles plaintes reviennent souvent dans l'histoire de ce temps-là : les faits tels que vous les représentez s'accordent-ils avec ces documents? J'ai sous les yeux l'ouvrage du docteur Bridgewater, intitulé : *Concertatio*, publié en 1594 : il y donne les noms et le rang, dans la société, de douze cents catholiques romains, qui avaient été privés de leurs places ou de leurs biens, emprisonnés ou bannis pour cause de religion, avant l'année 1588, époque à laquelle la persécution des catholiques fut la plus ardente. Il n'a pas compris dans cette liste ceux qui étaient morts pour leur religion; il avait fait mention de ceux-ci, et avait décrit leurs souffrances dans les premières parties de son ouvrage. Il déclare qu'il est bien loin d'avoir nommé toutes les victimes, et qu'il n'a parlé que de celles dont les infortunes étaient venues à sa connaissance personnelle. Plusieurs dont il cite les noms moururent en prison, et d'autres furent condamnés à mort. N'a-t-on donc pas sujet de douter de la vérité de vos assertions?

Vous parlez avec éloge de la modération de la reine Elisabeth, envers les catholiques romains, dans les commencements de son règne. J'applaudis comme vous aux sentiments qui la portèrent à faire omettre dans la Litanie cette prière : *De la tyrannie de l'évêque de Rome, et de tous ses crimes détestables, délivrez-nous, Seigneur!* Je pense aussi que les instructions qu'elle donna pour que le pain sacramentel conservât la forme d'hostie, et que les termes qui affirment la présence réelle fussent ambigus, venaient de son désir d'étendre le plus possible le règne de sa nouvelle Eglise. Me sera-t-il permis d'ajouter, sans vous offenser, que l'attention que j'ai donnée à l'histoire d'Elisabeth m'a conduit à supposer que la reine était indifférente à toutes les religions; que par goût elle inclinait vers l'Eglise catholique, et par intérêt, vers la protestante; que Leicester, Cécil et Walsingham, ses principaux ministres, furent guidés dans leur opposition à la religion catholique, et par inclination et par intérêt; qu'ils avaient un grand penchant pour la foi des Puritains et pour leur discipline; et qu'ils furent animés à un degré considérable, à un plus haut degré que leur souveraine elle-même peut-être, de cet esprit d'intolérance qui a terni le caractère des premiers réformateurs?

II. *Sommaire des lois rendues sous le règne d'Elisabeth contre les catholiques romains.*— Je parlerai d'abord, aussi succinctement qu'il me sera possible, des lois principales qui furent rendues contre les catholiques romains pendant le règne de la reine Elisabeth, et je ferai voir ensuite comment elles furent exécutées.

I. Par un acte passé dans *la première année de son règne*, et ordinairement appelé *l'acte de suprématie*, les archevêques, les évêques et tous autres officiers ecclésiastiques et ministres et généralement toutes les personnes salariées par la reine, devaient être tenues de prêter le serment de suprématie prescrit par cet acte; ceux qui s'y refuseraient, deviendraient inca-

pables d'exercer aucunes fonctions publiques ; et tous ceux qui ne reconnaîtraient pas la suprématie de la reine, seraient la première fois punissables par la confiscation de leurs biens et propriétés; pour la seconde, sujets aux peines d'un emprisonnement avec confiscation (premunire) ; et la troisième, déclarés coupables de haute trahison.

Il convient d'observer ici que le serment de suprématie prescrit par cet acte, était essentiellement différent du serment de suprématie, tel qu'il est exigé aujourd'hui. Par ce dernier, la personne jure négativement qu'aucun prince étranger ou potentat n'a d'autorité dans le royaume; par l'ancien serment, il lui fallait affirmativement jurer que la reine était le chef de l'Eglise. Le serment actuel est prêté sans aucun scrupule par les protestants dissidents ; et ce fut en leur faveur que la formule négative fut adoptée sous le règne de Guillaume III. La formule affirmative était aussi incompatible avec les principes des protestants dissidents qu'avec les principes des catholiques romains.

Je demande la permission d'appeler votre attention sur cette observation, lorsque vous vous occuperez d'une nouvelle édition de votre ouvrage.

II. Par un autre acte passé *dans la première année du règne de la reine Elisabeth*, communément appelé de son temps, *l'acte d'uniformité*, il était enjoint à tous ministres de l'Eglise, sous certaines peines de faire usage du livre des prières communes; d'autres peines étaient infligées à ceux qui parleraient contre, ou s'opposeraient à son usage : ceux qui s'absenteraient de l'Eglise étaient sujets à une amende d'un schelling en faveur des pauvres, pour chaque dimanche d'absence; et de 20 pounds (400 francs) envers le roi, si l'absence durait un mois; et si l'on gardait dans sa maison un locataire coupable d'une telle négligence, on était condamné à une amende de 10 pounds pour chaque mois: chaque quatrième dimanche était censé compléter le mois ; en sorte que par rapport à ces amendes, l'année était supposée composée de treize mois.

III. Par un acte de la *cinquième année du règne de la reine*, ceux qui soutiendraient l'autorité du pape devaient être soumis aux peines d'un *premunire ;* et les ecclésiastiques, les membres des colléges dans l'université, et les officiers des cours de justice, étaient forcés de prêter le serment de suprématie, sous la même peine d'un premunire, pour la première offense, et sous peine de haute trahison, en cas de récidive : quant aux personnes qui diraient ou entendraient la messe, on pourrait leur offrir le serment, et en cas de refus de leur part, elles seraient soumises à des peines semblables.

IV. L'acte de la *treizième année du règne de Sa Majesté* portait, que les personnes qui affirmeraient qu'Elisabeth n'était pas la souveraine légitime; qu'aucun autre avait un meilleur titre; qu'elle était hérétique, schismatique ou infidèle; ou que le droit à la couronne et à la succession ne pouvait pas être déterminé par la loi ; et que les personnes qui apporteraient ou recevraient des bulles, des brefs ou des absolutions du pape, seraient traitées comme coupables de haute trahison, leurs fauteurs soumis aux peines d'un *premunire*; ceux qui les recèleraient punis pour *misprision of treason* (défaut de révélation) ; et les prêtres qui apporteraient des *agnus dei* ou articles semblables, bénits par le pape, sujets aux peines du premunire (emportant emprisonnement et confiscation des biens).

Les amendes pécuniaires pour délit de non-conformité, furent réclamées avec beaucoup de rigueur. L'argent ainsi levé sur les catholiques romains monta à des sommes considérables; ces amendes frappèrent principalement les pauvres; les riches achetant d'Elisabeth des dispenses de présence au service protestant. M. Andrews (*Continuation de l'Histoire de Henry, vol.* II, *p.* 35), estime le montant annuel des sommes perçues de cette manière par Elisabeth, pour le prix des dispenses, à près de 20 mille pounds (500,000 fr).

V. L'acte de la *vingt-troisième année du règne de la reine Elisabeth*, assujettissait toutes les personnes qui prétendraient s'arroger le pouvoir de dispenser les sujets de Sa Majesté de leur allégeance, ou de les détourner de la religion établie, ou qui les engageraient à promettre obéissance au siége de Rome ou à tout autre potentat, à la peine de haute-trahison. Les citoyens ainsi détournés de leur devoir, leurs fauteurs et instigateurs, et tous ceux qui ayant connaissance de telles pratiques ne les révéleraient pas, étaient déclarés coupables de *misprision of treason* (défaut de révélation). Tout prêtre qui dirait la messe, était condamné à une amende de deux cents marcs ; toute personne qui entendrait cette messe, à une amende de cent marcs ; et l'un et l'autre à un emprisonnement d'une année, qui devait durer jusqu'à parfait paiement de l'amende. Ce statut aggravait aussi les peines pour non-conformité, et contenait plusieurs autres sévères dispositions.

VI. L'acte encore plus sévère de la *vingt-septième année du règne de Sa Majesté*, portait, 1° que tous les jésuites, séminaristes et autres prêtres, qui se trouveraient dans le royaume, seraient tenus d'en sortir, sous peine d'être considérés comme traîtres, jugés comme tels et condamnés à mort comme pour cause de trahison ; les jésuites, les séminaristes et autres prêtres qui s'introduiraient dans le royaume, étaient sujets aux mêmes peines ; 2° les personnes qui les recevraient ou les soutiendraient seraient considérées comme félons, sans pouvoir exciper du bénéfice du clergé; 3° les personnes qui enverraient de l'argent aux séminaires, ou à aucun de leurs habitants, étaient soumises aux peines d'un premunire ; 4° les personnes qui connaîtraient quelque prêtre et qui ne le dénonceraient pas, dans le délai de douze jours, devaient être mises à l'amende et emprisonnées au bon plaisir du roi. On doit observer que la punition d'un *premunire*, mentionnée dans ce statut et dans tous les autres dont j'ai parlé, établissait que, du moment du ju-

gement de conviction, le condamné devait être hors de la protection du roi et ses terres et biens confisqués; et que son corps demeurait à la disposition du roi.

VII. A toutes ces dispositions pénales, nous devons ajouter la *cour de haute-commission*, établie par la reine Elisabeth, sous les provisions d'un acte passé dans la première année de son règne. Hume (*Hist. d'Angl. c.* 12) et Neale (*Hist. des Puritains, vol.* I, *p.* 10), qui sont rarement d'accord, reconnaissent également l'inconstitutionnalité, les formes arbitraires et les actes illégaux de ce tribunal. *C'était*, dit le premier de ces écrivains, un véritable office de l'inquisition, *accompagné de toutes les iniquités et de toutes les cruautés inséparables d'un tel tribunal.* Il était dirigé contre tous dissidents de la religion établie; mais les catholiques romains furent ceux qui en souffrirent le plus. Permettez-moi de témoigner quelque surprise de ce que je ne trouve dans ce chapitre de votre ouvrage, *aucun mot* contre ce tribunal inconstitutionnel, aussi inique que cruel.

Vous dites que *les mesures du gouvernement d'Elisabeth, tant envers les papistes que les puritains, étaient fondées sur ces principes: que la conscience ne peut pas être contrainte, mais gagnée par la force de la vérité, avec l'aide du temps et par l'emploi de moyens de persuasion; et que les opinions religieuses, quand elles cessent d'être renfermées dans la conscience de l'homme, servent de texte aux factions, changent de nature; que quelque couleur qu'ils empruntent, au prétexte de la religion, on doit alors les comprimer et les punir.*

Mais avait-on convaincu personne de révolte, quand les premières lois rendues contre la non-conformité furent promulguées, ou quand la cour de haute commission fut établie? Pour justifier les peines infligées à la non-conformité, n'adoptez-vous pas ici, sans vous en douter, les principes de la plus odieuse intolérance, c'est-à-dire que l'opinion théologique doit être la pierre de touche de la fidélité civile? et ne tendez-vous pas à justifier cette proposition, qu'il faut inférer de ce qu'une personne soutient une opinion théologique contraire à la religion de l'Etat, que sa fidélité à l'Etat est douteuse, et qu'elle doit en conséquence être punie à cause du peu de sûreté de cette fidélité? qu'on doit lui infliger des peines et lui imposer des incapacités civiles d'une extrême gravité? Ce fut par suite de l'adoption de ce principe, que les catholiques romains et les presbytériens souffrirent en Angleterre, pendant le règne d'Elisabeth et de ses trois successeurs immédiats, et les presbytériens en Ecosse, sous le règne de Charles II. Vous dites que les puritains dégénérèrent en factieux; mais dites-nous, est-ce la faction qui précéda la loi, ou la loi qui précéda la faction?

Vous traitez, comme des bagatelles, les points de dissidence entre l'Eglise établie et les puritains, c'est-à-dire que vous appelez, d'après Calvin, des dissidences, de *pures niaiseries;* mais, qui doit juger en pareil cas, de ce qui est important, ou de ce qui est bagatelle et niaiserie? Si vous dites que ce jugement appartient à l'Etat, alors il faudra convenir que c'est avec justice que le magistrat romain punissait les chrétiens de la dissidence aussi niaise que ridicule de leur culte, avec le culte établi à Rome. Si vous refusez ce pouvoir au magistrat romain, tout en l'accordant au parlement d'Angleterre, je vous somme de déclarer le fondement de cette distinction : est-ce parce que le dernier avait la Bible, que le gouvernement de Rome ne possédait pas? alors je vous demanderai, pourquoi l'interprétation que les catholiques romains ou les puritains font de la Bible, ne serait pas jugée aussi saine que celle qu'a faite l'Eglise établie?

Elisabeth, prétendez-vous, a prévu le danger des principes des puritains. Mais des principes qui sont restés stériles, peuvent-ils justifier la persécution?—En outre, les principes des puritains étaient-ils autre chose que les principes professés par tous les protestants, et qui forment la base de leur foi religieuse : qu'on ne doit reconnaître d'autre loi divine, que les saintes Ecritures; qu'il n'est d'autre interprète de ces saintes Ecritures que l'intelligence et la conscience de celui qui les lit?

Vous parlez de quelques calomnies et de quelques histoires sur *ouï-dire*, imprimées par deux moines espagnols ou portugais; mais que devons-nous dire des calomnies contre les catholiques romains, à l'égard du *feu de Londres*, du *complot d'Oates*, et *des milliers de protestants noyés par les rebelles à Portadown-Bridge*, *qui*, ainsi que l'assure Temple, dans son histoire de la Rébellion irlandais, *furent vus dans la rivière, se dressant sur l'eau, et à qui on entendit demander vengeance contre les rebelles irlandais? On vit*, ajoute-t-il, *l'un d'eux lever les mains au ciel, et demeurer dans cette posture, depuis le* 29 *décembre jusqu'à la fin du mois suivant.*

Il est temps assurément, que ces contes ridicules et frivoles, mais pleins de méchanceté, aient un terme.

VIII. *Exécutions des catholiques romains, sous l'empire de cette partie sanguinaire du Code pénal de la reine Elisabeth.*— J'ai brièvement exposé leurs souffrances, en parlant des lois portées contre la non-conformité; je vais maintenant parler des supplices qu'ils ont subis par suite des dispositions sanguinaires de plusieurs de ces lois.

Le nombre total de ceux qui ont souffert la peine capitale, s'est élevé, selon Dodd, dans son *histoire de l'Eglise*, à cent quatre-vingt onze : les nouvelles recherches du docteur Milner, portent ce nombre à deux cent quatre. Quinze d'entre eux, dit-il, furent condamnés pour avoir nié la suprématie de la reine; cent vingt-six, à cause de l'exercice des fonctions de la prêtrise; et les autres, pour être rentrés dans la foi catholique, ou pour avoir aidé ou assisté les prêtres. Dans cette liste, il n'y a de compris pour complot réel ou imaginaire, que onze indivi-

dus qui périrent pour le prétendu complot de Reims ou de Rome ; complot qui, ainsi que l'observe justement le docteur Milner, était une invention si audacieuse, que Camden lui-même, le biographe partial d'Elisabeth, convient que les accusés ont été des victimes politiques.

Le nombre des condamnés ainsi établi, nous devons éprouver quelque surprise ; quand nous lisons dans l'histoire de Hume, que *la peine de mort ne fut mise en usage qu'avec réserve contre les prêtres, sous le règne d'Elisabeth;* ou quand nous lisons l'éloge que vous faites de la tolérance des principes et des actes de cette reine.

Il faut observer que la loi anglaise, dans le châtiment établi pour trahison, veut que le coupable soit conduit au gibet, pendu par le cou, ses entrailles arrachées pendant qu'il vit encore, et qu'il soit décapité ensuite. L'humanité de la nation s'est montrée si contraire à ce surcroît de châtiments qui accompagne la peine principale, qu'en général on a toujours laissé mourir le coupable sur le gibet; mais cette grâce a plus d'une fois été refusée aux catholiques qui ont été exécutés en vertu de ces lois. Ils ont souvent été dépendus vivants, éventrés, et ont eu les entrailles arrachées.

En outre des victimes dont nous avons parlé, on fait mention, dans le même ouvrage, de quatre-vingt dix prêtres catholiques ou laïques morts en prison sous le même règne; et de cent cinq autres, qui furent bannis à perpétuité. *Je ne dis rien,* continue l'écrivain, *de beaucoup d'autres encore qui furent fouettés, mis à l'amende (l'amende, à cause de non-conformité, était de 400 francs), ou privés de leurs propriétés, jusqu'à la ruine entière de leurs familles. En une même nuit, cinquante* gentlemen *catholiques furent arrêtés dans le comté de Lancastre, et jetés en prison, parce qu'ils n'allaient pas à l'Eglise. Vers le même temps, il y avait un nombre égal de* gentlemen *du Yorhskire confinés dans le château d'York, pour le même motif ; la plupart d'entre eux y périrent. Pendant une année, chaque semaine ils étaient traînés de force pour entendre le service établi dans la chapelle du château.*

Quelque peu croyable que cela puisse paraître à un lecteur anglais, il est avéré que plusieurs de ceux qui souffrirent la mort, et plusieurs autres qui ne subirent pas la peine capitale, furent, avant leur jugement, mis à la question, et inhumainement torturés sur la sellette, où leurs membres étaient tiraillés et alongés d'une manière barbare ; ou placés dans le *cerceau,* appelé *la fille du boueux* (scavenger's daughter), et courbés au point que leurs têtes venaient toucher à leurs pieds ; ou enfermés dans le *little-ease,* cachot si étroit, qu'on ne pouvait s'y tenir ni debout, ni assis, ni couché ; ou avaient aux mains les menottes de fer, espèce de vis qui leur serrait les poignets jusqu'à leur faire craquer les os ; des aiguilles enfoncées dans les ongles ; ou étaient privés pendant longtemps de nourriture.

Ce qui ajoute encore à l'atrocité de ces supplices, c'est qu'en plusieurs occasions, quand les victimes furent mises en jugement, il n'y avait aucune preuve légale contre elles; et que, dans beaucoup de cas, il n'y avait pas seulement de témoignage légal admis pour constater le délit dont on les accusait. *On peut assurer,* dit feu lord Auckland (*Principes de la loi pénale*), *que jusqu'à la fin du seizième siècle, les preuves judiciaires les plus essentielles étaient ou inconnues ou totalement négligées. Des dépositions de témoins étaient admises au besoin, mais on ne permettait pas que les témoins fussent confrontés avec le prisonnier. Des interrogatoires écrits de complices vivants, et qu'on aurait pu confronter avec le prévenu ; des aveux de condamnés récemment pendus pour les mêmes offenses, des ouï-dire de ces mêmes condamnés répétés par des tiers; tout cela formait autant de classes de témoignages évidents, et cela était reçu dans les jugements les plus solennels, par des juges très-instruits. C'était parmi les shérifs, une pratique très-ordinaire et très-lucrative, de composer des jurys tellement infectés de préjugés et de partialité, que, selon l'observation du cardinal Wolsey, on aurait pu leur faire trouver Abel coupable du meurtre de Caïn. Le juge tenait sa commission et ses émoluments sous le bon plaisir du prosécuteur : et il obéissait souvent à un zèle ardent et à un désir violent de voir admettre l'accusation, comme si la colère que lui causait l'offense avait étouffé en lui toute commisération envers le prévenu.*

Ignorant ainsi et les formes et le langage de la procédure, privés de l'appui d'un conseil, ne pouvant faire entendre de témoins, effrayés par l'appareil de la cour, et tombant dans les piéges qui leur étaient tendus par les avocats de la couronne, les malheureux prisonniers perdaient la tête, et regardaient comme une dernière grâce d'être promptement condamnés.

On avait eu recours aux tortures, afin de suppléer au défaut d'évidence légale pour convaincre les accusés, et en même temps, afin de trouver des preuves contre d'autres prévenus. A la fin de *Cecil's Execution of Justice,* on trouve ordinairement imprimé *a declaration of the favourable dealing of her majesty's commissioners, appointed for the examination of certain traitors, and of tortures unjustly reported to be done upon them for matters of religion.* Cet écrit a, pour la première fois, été imprimé en lettres noires, en 1583, et il est contenu en six pages in-quarto. On admet l'usage de la torture dans ces cas, et l'on rapporte les raisons par lesquelles elle était justifiée. Tout cela est inséré dans le second volume des *Harleian miscellany,* imprimé en 1808.

Pour preuve de la manière dont les lois que j'ai citées étaient exécutées contre les catholiques romains, j'insérerai ici le récit de l'arrestation, du jugement et de l'exécution du père Campian.

Le compte le plus exact qui en ait été rendu, se trouve dans les « *Mémoires du docteur Challoner sur les prêtres missionnaires,*

tant réguliers que séculiers, et autres catholiques des deux sexes, qui ont souffert la mort en Angleterre, à cause de leur religion, » *Depuis l'an de Notre-Seigneur* 1577 *jusqu'à* 1684, » en deux vol. in-8°, imprimés pour la première fois en 1741, et souvent réimprimés depuis. Une nouvelle édition de cet ouvrage est actuellement sous presse, chez M. Ambrose Cuddon, Carthusian-street, Charter-House square : il contient plusieurs gravures, qui font voir la manière dont les tortures étaient infligées ; il est impossible d'y jeter les yeux sans frémir (1). M. Cuddon a inséré dans cette édition, une traduction faite du latin, d'un journal tenu par le révérend M. Rushton, qui a été prisonnier à la Tour, depuis l'année 1580 jusqu'à 1585, et qui donne la description des modes variés de tortures infligées aux prisonniers catholiques pendant ces quatre années, et fait mention des noms des personnes qui y furent soumises. Ce journal a été, pour la première fois, publié en latin à la fin de *Sanderus de Schismate anglicano, Coloniæ Agrippinæ*, 1678, *in*-8° (2).

Le 15 juillet 1581, Le père Campian fut arrêté dans une chambre secrète de la maison d'un *gentleman* catholique. Après être resté deux jours dans la prison du shérif de Berkshire, il fut conduit à petites journées à Londres, à cheval, les jambes attachées sous le ventre de sa monture, les mains attachées derrière le dos, avec un écriteau sur son chapeau, portant ces mots : *Le séditieux jésuite Campian,* écrits en grosses lettres Le 25, il fut remis au lieutenant de la Tour. Il fut fréquemment interrogé par le lord chancelier et les autres membres du conseil, et par des commissaires nommés par eux. On lui demanda de dénoncer les maisons qu'il avait fréquentées, les individus qui l'avaient secouru, ceux qu'il avait ramenés à sa croyance, de faire connaître quand, de quelle manière, dans quel dessein et à l'instigation de qui il était venu dans le royaume, comment, où, et par qui il avait fait imprimer ses livres. A toutes ces questions, il refusa de répondre. En conséquence, pour lui arracher des aveux, on le plaça d'abord sur la sellette, et on lui distendit un peu les membres, pour lui apprendre, à ce que lui dit l'exécuteur, ce que c'était que la torture. Il persista dans son silence. — Alors pendant plusieurs jours consécutifs, sa torture fut graduellement augmentée ; et lors des deux dernières épreuves, il fut si cruellement disloqué et déchiré, qu'il espérait que la mort terminerait ses tourments. Pendant qu'il était sur la sellette, il invoqua continuellement le Seigneur, et pria avec ferveur pour ses bourreaux et pour ceux aux ordres de qui ils obéissaient.

Dans votre quinzième lettre, vous dites que *sous le règne d'Elisabeth, une controverse publique fut établie, non pas, comme sous le règne de Marie, en brûlant ceux d'avec lesquels le pouvoir suprême différait d'opinion, mais avec pleine liberté d'argumentation et parfaite sûreté pour les controversants catholiques.* Pendant que le père Campian se trouvait en prison, il s'établit une controverse entre lui et quelques théologiens protestants, nommés à cet effet par le gouvernement : la conséquence du dissentiment d'avec le pouvoir suprême, *fut la même que sous le règne de Marie,* peu de jours après la dispute, Campian fut exécuté.

Le 12 novembre, lui et ses compagnons furent déférés pour haute trahison. L'acte d'accusation (indictment) portait *que, dans les mois de mars et d'avril derniers, à Reims en Champagne, à Rome, et en d'autres lieux d'outre-mer, ils avaient conspiré la mort de Sa Majesté, le renversement de la religion professée en Angleterre, la subversion de l'État, et que, pour réussir dans cet attentat, on avait excité les étrangers à envahir le royaume ; qu'en outre, le* 8 *mai suivant, ils s'étaient mis en route pour l'Angleterre, dans l'intention de séduire les sujets de la reine et de les gagner à la religion de Rome et à l'obéissance au pape, en les détournant de leur fidélité envers Sa Majesté ; que telles étaient leurs intentions lorsqu'ils étaient arrivés dans ce pays le* 1er *juin.*

Quand l'indictment lui eut été lu : *Je proteste devant Dieu, dit Campian, et devant les anges ; devant le ciel et la terre, et devant ce tribunal, à qui je prie Dieu d'inspirer le jugement qui doit intervenir, que je ne suis pas coupable de ces trahisons, ni d'aucune autre : il est impossible de les prouver contre moi.*

Les prisonniers furent alors sommés (arraigned), et chacun séparément se déclara innocent.

Le 20 novembre, ils furent amenés à la barre pour être jugés. Six d'entre eux furent *arraigned* en même temps que Campian ; sept autres le furent le jour suivant ; tous, à l'exception d'un seul, étaient des prêtres. Quand, selon l'usage, on demanda à Campian de lever la main, — *ses deux bras,* écrit une personne présente à ce jugement, *étant engourdis par les tortures fréquentes qu'il avait subies précédemment, et se trouvant comprimés dans une manchette, il lui fut impossible de lever la main aussi haut que les autres, et qu'on le lui demandait ; mais l'un de ses compagnons, baisant ses mains, si maltraitées pour avoir confessé le Christ, ôta sa manchette, et parvint ainsi à élever les bras de Campian le plus haut possible, et Campian cria,* innocent, *comme tous les autres.*

Le premier témoin produit par la cou-

(1) La vue de ces instruments de torture produisit sur Gordon de Earlston, une perte subite de sa raison, occasionnée par l'horreur et le désespoir. — Hist. d'Ecosse, de Laing, vol. IV, p. 141. Le *Livre de l'Eglise* contient-il un seul mot de réprobation sur l'emploi de ces tortures à l'égard des malheureux prêtres ?

(2) Voyez aussi « doctor Bridge Water's Concertatio, » déjà citée dans le texte, et « Mise en accusation de Edmund Campian, Sherwin, Bosgrave, Cottam, Bristow, Kimber et autres, pour cause de haute trahison, dans la vingt-quatrième année du règne d'Elisabeth, » Imprimé pour la première fois dans le « Phénix Britannicus, » et tout récemment, dans « la Collection complète des jugements d'Etat » de Cobbett, vol. I, p. 1050. Voyez encore, « Annales de Strype » vol. II, c. 5, 4, p. 645, 646.

ronne, nommé Caddy ou Craddock, déposa contre tous les prisonniers en général, que, *se trouvant outre-mer, il avait entendu parler du vœu sacré fait entre le pape et des prêtres anglais pour restaurer et établir le culte primitif en Angleterre ; que, dans ce dessein, deux cents prêtres devaient débarquer en Angleterre. Ce qui avait été déclaré à sir Ralph Shelly, chevalier anglais, et capitaine au service du pape ; et que ce chevalier devait conduire une armée en Angleterre, pour subjuguer le royaume, le réduire sous l'obéissance du pape, et pour détruire les hérétiques ; à quoi sir Ralph avait répondu qu'il aimerait mieux avaler du poison, comme Thémistocle, que d'être témoin du bouleversement de son pays ; et avait ajouté qu'il croyait que les catholiques d'Angleterre prendraient plutôt les armes contre le pape, que de se joindre à lui dans une telle entreprise.*

Vous devez vous étonner, qu'un tel témoignage ait été reçu : témoignage qui ne regarde en rien les prisonniers, et qui ne prouvait qu'une chose tout au plus, la *bonne disposition* du corps général des catholiques en faveur du gouvernement.

Le conseil de la reine allégua les faits suivants : que Campian avait eu des entretiens avec le cardinal de Sicile et l'évêque de Ross, relativement à la bulle de Pie V. Les particularités de ces conversations n'étaient pas rapportées, et il n'y eut pas le plus petit témoignage tendant à prouver qu'elles avaient eu lieu.

La seconde allégation contre Campian établissait qu'il était allé de Prague à Rome, et avait eu une conférence secrète avec le docteur Allen, laquelle avait pour objet de détourner le peuple de sa fidélité envers son souverain : il n'y eut aucune preuve d'administrée pour établir la vérité de ces inculpations : Campian avoua ingénument son voyage, une conversation qu'il avait eue avec le docteur Allen, et sa mission dans ce pays ; mais il fit observer que le seul et unique objet de cette mission avait été d'administrer des secours spirituels aux catholiques; et que le cardinal Allen l'avait prié, lui avait même commandé de ne s'immiscer dans aucune affaire d'état ou de gouvernement.

On produisit alors une lettre écrite par Campian, dans laquelle il gémissait d'avoir nommé, étant à la torture, quelques gentlemen catholiques romains, qui l'avaient accueilli ; mais il se consolait en pensant qu'il n'avait découvert aucun des secrets qui lui avaient été confiés. — Campian répondit, *que tout prêtre était tenu, par ses vœux, sous peine de malédiction et de damnation éternelle, de ne jamais découvrir aucun péché ou aucune infirmité qui aurait été révélé sous le sceau de la confession. Qu'en conséquence de son caractère sacré, il était habitué à être instruit des secrets de beaucoup de gens, non pas de ceux qui concernaient l'Etat où la société, mais de ceux qui affectaient l'âme ou la conscience, et pour lesquels il avait les pouvoirs d'absolution.*

Le greffier produisit alors certaines formules de serment, qui devaient être présentées au peuple, pour exiger qu'il renonçât à l'allégeance de Sa Majesté et pour recevoir sa soumission au pape ; on prétendit avoir trouvé ces papiers dans la maison où Campian avait séjourné. Il ne paraît cependant pas qu'on ait offert aucun témoignage, soit sur la découverte de ces papiers, soit sur les lieux où on disait qu'ils avaient été trouvés. Campian observa qu'il n'y avait rien qui prouvât que ces papiers le concernassent en aucune manière ; que beaucoup d'autres personnes que lui avaient fréquenté les maisons où l'on disait qu'il avait paru : en sorte que rien ne pouvait l'atteindre dans cette accusation. Quant à prêter un serment quelconque, il déclara *qu'il ne voudrait pas commettre un péché si contraire à son caractère, pour tous les biens et les trésors du monde.*

Vint enfin l'accablante accusation : *Vous refusez*, dit le conseil de la couronne, *de prêter le serment de suprématie. — Je reconnais*, répondit Campian, *Sa Majesté comme ma reine et ma souveraine ; je reconnais en présence des commissaires, Sa Majesté, et* de facto *et* de jure, *pour ma reine ; je confesse que je dois obéissance à la couronne, comme à mon chef et primat temporel : c'est ce que j'ai dit, et c'est ce que je dis encore maintenant. Quant à l'excommunication de Sa Majesté, elle m'a été arrachée ; en admettant que l'excommunication pût avoir de l'effet, et que le pape eût des pouvoirs suffisants à cet égard, me suis-je trouvé dégagé de mon allégeance ou non ? J'ai dit que c'était là une dangereuse question, et que ceux qui me la faisaient demandaient mon sang : mais je n'ai jamais rien admis de semblable ; et je ne devrais pas être torturé sur de simples soupçons. Eh ! bien, puisqu'il faut encore y répondre, je dis qu'en général ces matières ne sont que des points de doctrine purement spirituelle, sur lesquels on peut disputer dans les écoles, mais qu'on ne pouvait introduire dans* aucune partie de mon indictment, *ni apporter comme témoignage contre moi ; et que rien de semblable ne doit être discuté devant la cour du banc du roi. Pour en finir, ce ne sont pas là des points de fait ; ces matières n'ont aucun rapport avec la jurisprudence du pays. Le jury ne doit y avoir aucun égard.*

Le juge s'occupa ensuite des autres prisonniers : le témoignage porté contre eux était de même nature que celui contre Campian. Le jury se retira, et, après une heure de délibération, ils furent tous déclarés coupables.

Le premier jour de décembre suivant, Campian fut conduit au lieu de l'exécution ; on l'y traîna sur une claie ; son visage fut souvent couvert de boue, et le peuple par pitié l'essuyait. Il monta sur l'échafaud ; là, il protesta contre toutes les trahisons dont il avait été accusé. On lui dit de demander pardon à la reine. Il répondit avec douceur : *En quoi l'ai-je offensée ? je suis innocent ! Voilà mon dernier soupir ; croyez-moi à ce dernier moment ; j'ai prié et je prie Dieu pour*

elle. Lord Charles Howard lui demanda pour quelle reine il priait? si c'était pour la reine Elisabeth? Campian répondit : *Oui, pour Elisabeth, votre reine et la mienne.* Il dit alors adieu aux spectateurs, et jetant les yeux au ciel, le chariot fut tiré. *Sa mort, avec une attitude aussi résignée,* dit l'écrivain auquel ce récit a été emprunté, *émut si fort le peuple, et lui arracha tant de larmes, que les adversaires des catholiques tachèrent de s'excuser de ce supplice.* Hollingshed avoue que *Campian avait acquis une merveilleuse réputation, et qu'on croyait qu'il n'y avait pas un homme aussi savant, et dont la vie pieuse et toutes les autres qualités pussent faire autant d'honneur à l'humanité.* — *Tous les partis,* dit M. Chalmers, dans son « Dictionnaire Biographique, » *reconnaissent qu'il a été un homme très-extraordinaire, doué de talents admirables; que c'était un orateur élégant, un controversiste adroit, un prédicateur exact, en latin comme en anglais, et un homme doux dans ses paroles comme dans son caractère.*

Il est très-certain, dites-vous, *que Campian et ses compagnons souffrirent pour des matières d'Etat et non pas pour des matières de foi.* Je vous supplie de lire leurs jugements : vous les trouverez dans le premier volume des jugements d'Etat. Je vous adjure très-solennellement de citer un seul crime de trahison contre la reine, qui ait été prouvé dans ces jugements : de vagues accusations dans de semblables matières, sont une véritable atrocité.

Vous faites un effroyable tableau des jésuites. — Il est peu de personnes, je crois, qui aient pesé les jugements pour ou contre avec plus d'attention ou une plus grande impartialité que je ne l'ai fait. J'en ai offert le résultat au public dans mes *Mémoires sur les catholiques anglais, irlandais et écossais* (*ch.* 26), et dans un ouvrage séparé (*Mémoires hist. de la compagnie de Jésus, in*-8°, 1823). J'ai revu plus d'une fois ces divers écrits, et je n'y ai rien trouvé, dans le blâme ou la louange de la Société, que je doive rétracter (1).

Vous terminez ce que vous en dites, en nous apprenant que, *le quatrième et le principal vœu des jésuites les mettait comme missionnaires, à la disposition du Vieux de la Montagne,* en faisant allusion à ce célèbre et peut-être fabuleux prince des assassins, dont ont fait mention quelques-uns des historiens des croisades. *Les papes,* continuez-vous, *méritaient bien ce titre de Vieux de la Montagne : car le dogme de l'assassinat a été sanctionné par les deux plus puissants des rois catholiques et par le chef de l'Eglise catholique. Il a été mis en pratique en France et en Hollande; des récompenses ont été publiquement offertes pour le meurtre du prince d'Orange; et les fanatiques qui entreprirent de faire périr Elisabeth, avaient été encouragés par une rémission plénière de leurs péchés, accordée pour ce service spécial.*

Ici, vous faites allusion en premier lieu, je suppose, à la Saint-Barthélémy, ordonnée par Charles IX. Mais comment ce massacre, ou le meurtre du prince d'Orange, dont vous faites mention ensuite, pourraient-ils être imputés avec justice à aucun principe de la foi catholique? *Le prétexte de Charles* IX *fut* que l'amiral de Coligny et son parti avaient été coupables de trahison et de rébellion, et se trouvaient alors engagés de fait dans des machinations séditieuses; qu'en conséquence de ces trahisons ils avaient mérité la mort comme traîtres, qu'ils auraient été condamnés à la peine capitale, si le roi avait été assez puissant pour pouvoir les traduire en jugement devant un tribunal compétent, et que n'ayant pu le faire, les circonstances dans lesquelles il se trouvait légitimaient leur meurtre sans jugement; ce qui n'était qu'un acte de défense naturelle, nécessaire et par conséquent justifiable.

C'est sous ce point de vue qu'il présenta sa conduite à la cour de Rome et à d'autres cours étrangères. Je proscris cette défense autant que vous; est-il surprenant cependant que, dans l'état de fermentation et d'exaltation où tous les esprits se trouvaient alors, il y ait eu des gens qui l'aient admise? Mais enfin, comment tout cela prouve-t-il que le principe de l'assassinat soit un dogme de l'Eglise catholique romaine? L'ordre donné par le gouvernement épiscopal d'Ecosse pour le massacre général des presbytériens non-conformistes, le massacre de Glenco, le massacre de Munster, l'assassinat de Beaton, ou celui de l'évêque Sharp, ou celui de François, duc de Guise, prouvent-ils que le principe de l'assassinat soit un des dogmes de la foi protestante? Loin de moi et des miens l'aveuglement qui admettrait un pareil argument, ou la perversité qui, en le rejetant pour soi, voudrait le faire admettre pour d'autres! Vous devez vous rappeler les mots sublimes du duc de Guise à son assassin huguenot : *Votre religion vous a appris à me poignarder, la mienne m'ordonne de vous pardonner.*

Quant au meurtre du prince d'Orange, il n'a rien de commun avec l'assassinat dans l'acception ordinaire du mot. Le prince avait été jugé comme rebelle, et condamné par contumace. S'il avait professé la religion catholique et s'il s'était conduit comme il l'avait fait envers un souverain protestant, la sentence aurait été la même dans tous les Etats protestants. La conséquence de cette conduite fut qu'un ordre (ce qui était alors en usage dans les Etats du continent) fut publié dans toutes les possessions espagnoles, offrant une récompense à quiconque exécuterait la sentence portée contre ce

(1) D'après deux ouvrages remarquables : « Societas Jesu, usque ad sanguinem et vitæ profusionem militans, pro Deo, fide, Ecclesia et pietate; sive vita et mors eorum qui ex Societate Jesu, in causa fidei et virtutis propugnatæ, violenta morte sublati sunt; auctore R. P. Tanner, e Societ. Jesu, S. S. theol. profess. Pragæ, 1675; et Fasti Societatis Jesu opera et studio, R. P. Joan-Drewe, S. S. Pragæ, anno 1750, » — il paraît qu'en Afrique, 68 jésuites, en Asie 131, en Amérique 55, avaient, avant le milieu du siècle dernier, souffert la mort, et souvent à la suite de grands tourments, pour la propagation de la foi chrétienne. Le nombre de ceux qui depuis ont souffert la mort pour le Christ ne peut manquer d'être considérable.

ronne, nommé Caddy ou Craddock, déposa contre tous les prisonniers en général, que, *se trouvant outre-mer, il avait entendu parler du vœu sacré fait entre le pape et des prêtres anglais pour restaurer et établir le culte primitif en Angleterre ; que, dans ce dessein, deux cents prêtres devaient débarquer en Angleterre. Ce qui avait été déclaré à sir Ralph Shelly, chevalier anglais, et capitaine au service du pape ; et que ce chevalier devait conduire une armée en Angleterre, pour subjuguer le royaume, le réduire sous l'obéissance du pape, et pour détruire les hérétiques ; à quoi sir Ralph avait répondu qu'il aimerait mieux avaler du poison, comme Thémistocle, que d'être témoin du bouleversement de son pays ; et avait ajouté qu'il croyait que les catholiques d'Angleterre prendraient plutôt les armes contre le pape, que de se joindre à lui dans une telle entreprise.*

Vous devez vous étonner, qu'un tel témoignage ait été reçu : témoignage qui ne regarde en rien les prisonniers, et qui ne prouvait qu'une chose tout au plus, la *bonne disposition* du corps général des catholiques en faveur du gouvernement.

Le conseil de la reine allégua les faits suivants : que Campian avait eu des entretiens avec le cardinal de Sicile et l'évêque de Ross, relativement à la bulle de Pie V. Les particularités de ces conversations n'étaient pas rapportées, et il n'y eut pas le plus petit témoignage tendant à prouver qu'elles avaient eu lieu.

La seconde allégation contre Campian établissait qu'il était allé de Prague à Rome, et avait eu une conférence secrète avec le docteur Allen, laquelle avait pour objet de détourner le peuple de sa fidélité envers son souverain : il n'y eut aucune preuve d'administrée pour établir la vérité de ces inculpations : Campian avoua ingénument son voyage, une conversation qu'il avait eue avec le docteur Allen, et sa mission dans ce pays ; mais il fit observer que le seul et unique objet de cette mission avait été d'administrer des secours spirituels aux catholiques; et que le cardinal Allen l'avait prié, lui avait même commandé de ne s'immiscer dans aucune affaire d'état ou de gouvernement.

On produisit alors une lettre écrite par Campian, dans laquelle il gémissait d'avoir nommé, étant à la torture, quelques gentlemen catholiques romains, qui l'avaient accueilli ; mais il se consolait en pensant qu'il n'avait découvert aucun des secrets qui lui avaient été confiés. — Campian répondit, *que tout prêtre était tenu, par ses vœux, sous peine de malédiction et de damnation éternelle, de ne jamais découvrir aucun péché ou aucune infirmité qui aurait été révélé sous le sceau de la confession. Qu'en conséquence de son caractère sacré, il était habitué à être instruit des secrets de beaucoup de gens, non pas de ceux qui concernaient l'Etat ou la société, mais de ceux qui affectaient l'âme ou la conscience, et pour lesquels il avait les pouvoirs d'absolution.*

Le greffier produisit alors certaines formules de serment, qui devaient être présentées au peuple, pour exiger qu'il renonçât à l'allégeance de Sa Majesté et pour recevoir sa soumission au pape ; on prétendit avoir trouvé ces papiers dans la maison où Campian avait séjourné. Il ne paraît cependant pas qu'on ait offert aucun témoignage, soit sur la découverte de ces papiers, soit sur les lieux où on disait qu'ils avaient été trouvés. Campian observa qu'il n'y avait rien qui prouvât que ces papiers le concernassent en aucune manière ; que beaucoup d'autres personnes que lui avaient fréquenté les maisons où l'on disait qu'il avait paru : en sorte que rien ne pouvait l'atteindre dans cette accusation. Quant à prêter un serment quelconque, il déclara *qu'il ne voudrait pas commettre un péché si contraire à son caractère, pour tous les biens et les trésors du monde.*

Vint enfin l'accablante accusation : *Vous refusez*, dit le conseil de la couronne, *de prêter le serment de suprématie. — Je reconnais*, répondit Campian, *Sa Majesté comme ma reine et ma souveraine ; je reconnais en présence des commissaires, Sa Majesté, et* de facto *et* de jure, *pour ma reine ; je confesse que je dois obéissance à la couronne, comme à mon chef et primat temporel : c'est ce que j'ai dit, et c'est ce que je dis encore maintenant. Quant à l'excommunication de Sa Majesté, elle m'a été arrachée ; en admettant que l'excommunication pût avoir de l'effet, et que le pape eût des pouvoirs suffisants à cet égard, me suis-je trouvé dégagé de mon allégeance ou non? J'ai dit que c'était là une dangereuse question, et que ceux qui me la faisaient demandaient mon sang : mais je n'ai jamais rien admis de semblable; et je ne devrais pas être torturé sur de simples soupçons. Eh! bien, puisqu'il faut encore y répondre, je dis qu'en général ces matières ne sont que des points de doctrine purement spirituelle, sur lesquels on peut disputer dans les écoles, mais qu'on ne pouvait introduire dans* aucune partie de mon indictment, *ni apporter comme témoignage contre moi ; et que rien de semblable ne doit être discuté devant la cour du banc du roi. Pour en finir, ce ne sont pas là des points de fait ; ces matières n'ont aucun rapport avec la jurisprudence du pays. Le jury ne doit y avoir aucun égard.*

Le juge s'occupa ensuite des autres prisonniers : le témoignage porté contre eux était de même nature que celui contre Campian. Le jury se retira, et, après une heure de délibération, ils furent tous déclarés coupables.

Le premier jour de décembre suivant, Campian fut conduit au lieu de l'exécution ; on l'y traîna sur une claie ; son visage fut souvent couvert de boue, et le peuple par pitié l'essuyait. Il monta sur l'échafaud ; là, il protesta contre toutes les trahisons dont il avait été accusé. On lui dit de demander pardon à la reine. Il répondit avec douceur : *En quoi l'ai-je offensée? je suis innocent ! Voilà mon dernier soupir ; croyez-moi à ce dernier moment ; j'ai prié et je prie Dieu pour*

elle. Lord Charles Howard lui demanda pour quelle reine il priait? si c'était pour la reine Elisabeth? Campian répondit : *Oui, pour Elisabeth, votre reine et la mienne.* Il dit alors adieu aux spectateurs, et jetant les yeux au ciel, le chariot fut tiré. *Sa mort, avec une attitude aussi résignée,* dit l'écrivain auquel ce récit a été emprunté, *émut si fort le peuple, et lui arracha tant de larmes, que les adversaires des catholiques tachèrent de s'excuser de ce supplice.* Hollingshed avoue que *Campian avait acquis une merveilleuse réputation, et qu'on croyait qu'il n'y avait pas un homme aussi savant, et dont la vie pieuse et toutes les autres qualités pussent faire autant d'honneur à l'humanité. — Tous les partis,* dit M. Chalmers, dans son « Dictionnaire Biographique, » *reconnaissent qu'il a été un homme très-extraordinaire, doué de talents admirables; que c'était un orateur élégant, un controversiste adroit, un prédicateur exact, en latin comme en anglais, et un homme doux dans ses paroles comme dans son caractère.*

Il est très-certain, dites-vous, *que Campian et ses compagnons souffrirent pour des matières d'Etat et non pas pour des matières de foi.* Je vous supplie de lire leurs jugements : vous les trouverez dans le premier volume des jugements d'Etat. Je vous adjure très-solennellement de citer un seul crime de trahison contre la reine, qui ait été prouvé dans ces jugements : de vagues accusations dans de semblables matières, sont une véritable atrocité.

Vous faites un effroyable tableau des jésuites. — Il est peu de personnes, je crois, qui aient pesé les jugements pour ou contre avec plus d'attention ou une plus grande impartialité que je ne l'ai fait. J'en ai offert le résultat au public dans mes *Mémoires sur les catholiques anglais, irlandais et écossais* (*ch.* 26), et dans un ouvrage séparé (*Mémoires hist. de la compagnie de Jésus, in*-8°, 1823). J'ai revu plus d'une fois ces divers écrits, et je n'y ai rien trouvé, dans le blâme ou la louange de la Société, que je doive rétracter (1).

Vous terminez ce que vous en dites, en nous apprenant que, *le quatrième et le principal vœu des jésuites les mettait comme missionnaires, à la disposition du Vieux de la Montagne,* en faisant allusion à ce célèbre et peut-être fabuleux prince des assassins, dont ont fait mention quelques-uns des historiens des croisades. *Les papes,* continuez-vous, *méritaient bien ce titre de Vieux de la Montagne : car le dogme de l'assassinat a été sanctionné par les deux plus puissants des rois catholiques et par le chef de l'Eglise catholique. Il a été mis en pratique en France et en Hollande; des récompenses ont été publiquement offertes pour le meurtre du prince d'Orange; et les fanatiques qui entreprirent de faire périr Elisabeth, avaient été encouragés par une rémission plénière de leurs péchés, accordée pour ce service spécial.*

Ici, vous faites allusion en premier lieu, je suppose, à la Saint-Barthélémy, ordonnée par Charles IX. Mais comment ce massacre, ou le meurtre du prince d'Orange, dont vous faites mention ensuite, pourraient-ils être imputés avec justice à aucun principe de la foi catholique? *Le prétexte de Charles* IX *fut* que l'amiral de Coligny et son parti avaient été coupables de trahison et de rébellion, et se trouvaient alors engagés de fait dans des machinations séditieuses; qu'en conséquence de ces trahisons ils avaient mérité la mort comme traîtres, qu'ils auraient été condamnés à la peine capitale, si le roi avait été assez puissant pour pouvoir les traduire en jugement devant un tribunal compétent, et que n'ayant pu le faire, les circonstances dans lesquelles il se trouvait légitimaient leur meurtre sans jugement; ce qui n'était qu'un acte de défense naturelle, nécessaire et par conséquent justifiable.

C'est sous ce point de vue qu'il présenta sa conduite à la cour de Rome et à d'autres cours étrangères. Je proscris cette défense autant que vous; est-il surprenant cependant que, dans l'état de fermentation et d'exaltation où tous les esprits se trouvaient alors, il y ait eu des gens qui l'aient admise? Mais enfin, comment tout cela prouve-t-il que le principe de l'assassinat soit un dogme de l'Eglise catholique romaine? L'ordre donné par le gouvernement épiscopal d'Ecosse pour le massacre général des presbytériens non-conformistes, le massacre de Glenco, le massacre de Munster, l'assassinat de Beaton, ou celui de l'évêque Sharp, ou celui de François, duc de Guise, prouvent-ils que le principe de l'assassinat soit un des dogmes de la foi protestante? Loin de moi et des miens l'aveuglement qui admettrait un pareil argument, ou la perversité qui, en le rejetant pour soi, voudrait le faire admettre pour d'autres! Vous devez vous rappeler les mots sublimes du duc de Guise à son assassin huguenot : *Votre religion vous a appris à me poignarder, la mienne m'ordonne de vous pardonner.*

Quant au meurtre du prince d'Orange, il n'a rien de commun avec l'assassinat dans l'acception ordinaire du mot. Le prince avait été jugé comme rebelle, et condamné par contumace. S'il avait professé la religion catholique et s'il s'était conduit comme il l'avait fait envers un souverain protestant, la sentence aurait été la même dans tous les Etats protestants. La conséquence de cette conduite fut qu'un ordre (ce qui était alors en usage dans les Etats du continent) fut publié dans toutes les possessions espagnoles, offrant une récompense à quiconque exécuterait la sentence portée contre ce

(1) D'après deux ouvrages remarquables : « Societas Jesu, usque ad sanguinem et vitæ profusionem militans, pro Deo, fide, Ecclesia et pietate; sive vita et mors eorum qui ex Societate Jesu, in causa fidei et virtutis propugnatæ, violenta morte sublati sunt; auctore R. P. Tanner, e Societ. Jesu, S. S. theol. profess. Pragæ, 1675; et Fasti Societatis Jesu opera et studio, R. P. Joan-Drewe, S. S. Pragæ, anno 1750, » — il paraît qu'en Afrique, 68 jésuites, en Asie 131, en Amérique 55, avaient, avant le milieu du siècle dernier, souffert la mort, et souvent à la suite de grands tourments, pour la propagation de la foi chrétienne. Le nombre de ceux qui depuis ont souffert la mort pour le Christ ne peut manquer d'être considérable.

prince. Qu'est-ce que cela a de commun, je le répète encore, avec le principe de l'assassinat?

Vous dites que *les fanatiques qui entreprirent de faire périr Elisabeth furent encouragés par une rémission plénière de leurs péchés, accordée pour ce service spécial. Je nie le fait de la manière la plus formelle;* je vous somme de nommer ces fanatiques, ou aucun d'entre eux, et de produire un témoignage de la rémission de leurs péchés qui leur aurait été accordée. Si vous avez en vue la lettre de Como à Parry, lisez-la, ainsi que son jugement; et alors, dites-moi de bonne foi, si vous pensez que Parry ait produit le plus léger témoignage qui pût faire raisonnablement soupçonner que le pape ou le cardinal fussent instruits d'un projet d'assassinat contre Elisabeth. Permettez-moi de vous renvoyer à ce que j'ai écrit sur ce sujet dans les *Mémoires historiques sur les catholiques anglais, irlandais et écossais* (*chap.* 32, *sect.* 5).

Pour corroborer votre accusation d'assassinat, vous nous apprenez que *le père Campian, dans un sermon prêché à Douai, dit: Quant à ce qui concerne les jésuites, nous tous, disséminés en grand nombre sur la surface du globe, avons fait une ligue, et nous sommes liés, par un serment sacré, à ne jamais cesser, par tous nos moyens et par tous nos efforts, par toutes nos délibérations et par tous nos conseils, tant que l'un de nous vivra, de troubler votre repos et d'attenter à votre sûreté.* Permettez-moi de vous faire observer que le document auquel vous référez n'est pas un sermon prêché à Douai, mais que c'est, comme le dit avec raison Strype, *la lettre de Campian au conseil privé, par laquelle il offrait de prouver la vérité de la religion catholique en présence de tous les docteurs et de tous les maîtres de deux universités, et par laquelle il demandait une controverse.* Cette seule différence de circonstances en fait déjà une grande dans le fond; mais ce qu'il y a de plus important, c'est que les mots, *pour troubler votre repos et attenter à votre sûreté,* ne sont qu'une *interpolation effrontée.* Ils ne se trouvent pas dans Strype (*Annales de Strype,* 3, *App.* 6), ni dans la version que le docteur Bridgewater a donnée de la lettre: *Omnes qui sumus de societate Jesu per totum terrarum orbem, longe lateque diffusi, sanctum fœdus inesse, ut curas quam nobis injecistis, magno animo feramus, neque unquam de vestra salute desperemus, quamdiu vel unus quisquam de nobis superest, qui tyburno vestro fruatur, atque suppliciis vestris excarnificari, carceribusque squalere et consumi possit* (1).

IV. *Justification des persécutions, par les principes de trahison attribués aux séminaristes étrangers et par le prétendu esprit de déloyauté* (2) *des catholiques romains en général.* — Depuis le commencement du règne de la reine Elisabeth jusqu'à la trente et unième année du règne de feu notre dernier roi, il ne pouvait être entretenu d'écoles pour l'éducation de la jeunesse catholique, dans les principes du catholicisme, sans exposer et les maîtres et les écoliers aux peines très-fortes de la confiscation de leurs biens et d'une année d'emprisonnement pour la première fois; aux peines d'un *premunire* en cas de récidive, et à la peine de mort pour la troisième fois. Ces mesures avaient rendu absolument nécessaire l'établissement de séminaires à l'étranger pour l'éducation des personnes destinées au ministère sacré.

Vous les considérez comme des séminaires de *déloyauté.* M. Hume affirme, en termes encore plus forts, que *la sédition, la rébellion, quelquefois l'assassinat, étaient les moyens par lesquels les séminaristes voulaient mettre à exécution leurs projets contre la reine.* A ces atroces imputations, il est facile d'opposer *sept faits incontestables :* 1° Sur deux cents catholiques qui ont souffert la mort pour cause de religion, sous le règne d'Elisabeth, un seulement a combattu son droit à la couronne : 2° Tous, à l'instant de leur mort, ont persisté à nier, de la manière la plus solennelle et la plus explicite, toute espèce de crime, à l'exception de l'exercice pur et simple de leurs fonctions : 3° Leurs accusateurs étaient uniformément des gens de mauvaise vie et du caractère le plus vil : 4° Il n'y a pas d'exemple que les tortures infligées à la victime aient produit un aveu de sa faute ou une accusation contre autrui : 5° La barbare irrégularité avec laquelle les procédures ont été conduites a rarement été égalée : 6° Cette irrégularité-là même n'a jamais pu fournir aucune preuve d'un crime de trahison quelconque, si l'on en excepte l'exercice des fonctions des missionnaires : 7° Enfin, cet exercice même n'a que rarement été prouvé contre les victimes par un témoignage compétent. La lecture des jugements vous convaincra de la vérité de ces assertions.

A tout ce que nous avons dit, nous devons ajouter les assertions les plus solennelles du docteur Allen, dans sa *Modeste et vraie défense des catholiques anglais contre un libelle intitulé : Exécution de la justice en Angleterre;* il affirme *que toute espèce de conversation sur des matières d'Etat ou de politique était strictement défendue aux étudiants dans les séminaires étrangers, et qu'il leur était enjoint de s'en abstenir, ainsi que de toute intervention dans les intérêts séculiers, quand ils seraient employés dans des missions en Angleterre.*

Je vous demande de dire si vous pensez de bonne foi qu'il y ait aucun fondement à

(1) Epistola Edmundi Campiani, sacerdotis societatis Jesu, ad reginæ Angliæ consiliarios, quæ profectionis suæ in Angliam, institutum declarat, et adversarios in certamen provocat, ex anglico sermone latine tradita (Bridgewater's concertatio, p. 1 et 2).

(2) L'emploi répété de ce mot *déloyauté,* qu'il est presque impossible d'éviter, en traduisant de l'anglais, exige une note. Ce mot, employé en anglais sans aucune modification, signifie l'infidélité au souverain légitime, aux serments politiques; tandis qu'en français, dans son acception absolue, le mot de déloyauté s'applique à toute espèce de manque de foi; à toute déviation des principes de l'honneur et de la justice. Il ne faut l'entendre, dans tout le cours de cette traduction, que dans son acception anglaise d'infidélité au souverain légitime. (*Note de l'éditeur.*)

votre accusation de déloyauté contre les séminaristes?

Permettez-moi d'ajouter que cela écarte péremptoirement votre proposition, que les prêtres furent exécutés pour trahison. Cette expression implique l'idée que la trahison pour laquelle les missionnaires périrent consistait en quelque acte réputé tel par l'ancienne loi du royaume, ou par le statut de la vingt-cinquième année du règne d'Edouard III, communément appelé *the statute of treasons.* C'est incontestablement dans ce sens que les lecteurs entendent votre expression, mais il n'y a pas un des prêtres missionnaires qui ait péri pour aucun acte de cette espèce. Les seuls actes qui leur aient été reprochés étaient de la nature de ceux que les statuts d'Elisabeth avaient déclarés trahison, tels que le refus de reconnaître son autorité spirituelle, le séjour ou le retour en Angleterre, ou quelque autre pratique toute spirituelle. Or si les prêtres n'étaient pas restés en Angleterre, ou n'y étaient pas retournés, les catholiques romains anglais auraient été privés d'instructions, privés de sacrements, privés des rites de leur Eglise. Il était donc du devoir du clergé catholique de rester en Angleterre ou d'y retourner; et pour l'accomplissement de ce devoir, et non pour aucun acte d'aucune autre espèce, ils ont été exécutés. Ainsi donc si vous dites qu'ils ont été pendus ou éventrés, non pas parce qu'ils étaient prêtres, mais parce que c'étaient des traîtres, on vous répondra que n'étant des traîtres que parce qu'ils étaient prêtres, ils ne furent pendus et éventrés que parce qu'ils étaient prêtres (1).

V. *Justification de la persécution contre les catholiques romains, sous le règne de la reine Elisabeth, sous pretexte des principes intolérants et des pratiques de leur Eglise.* — Vous écrivez sur ce sujet avec beaucoup de force et d'éloquence, mais, comme à l'ordinaire, *sans citer aucune autorité.* J'y suppléerai en avouant que les catholiques romains ont souvent été coupables du crime (car je le considère ainsi) de persécution religieuse. Mais la justice et la bonne foi ne vous commandaient-elles pas d'admettre la même culpabilité à cet égard chez les protestants? Les protestants n'ont-ils pas persécuté les catholiques romains, et même les protestants leurs co-religionnaires, dans tous les pays où ils ont obtenu de l'ascendant, comme en Allemagne, en Suisse, à Genève, en France, en Hollande, en Suède, en Ecosse, en Angleterre? Vous parlez des sanguinaires exécutions des protestants dans les Pays-Bas, par ordre de l'impitoyable duc d'Albe; je les abhorre autant que vous-même : mais pourquoi garder le silence sur les exécutions également, et je crois même plus sanguinaires, des catholiques romains, par les ordres de Vandermeck et Sonoi, dans la Belgique et en Hollande? ou sur l'intolérance et les écrits de Calvin, Bèze et autres réformateurs? Vous parlez du massacre de la Saint-Barthélemi : on ne peut pas le justifier, on ne peut même guère l'atténuer, mais je suis de l'avis du docteur Lingard, que ce n'a pas été, comme on l'a représenté, le fruit d'une longue préméditation. Il est hors de doute qu'il n'a fait que suivre les massacres commis en France sur les catholiques, par les calvinistes, et les incendies répétés des églises et des monastères. Le docteur Heylein (*vol.* 27, *p.* 163) parle du massacre des prêtres catholiques par les calvinistes, à Pamiers, à Montauban, à Rhodez et autres lieux. — J'ai lu avec plaisir votre pompeux et éloquent éloge de l'archevêque Laud : mais n'est-ce pas lui qui a dirigé la cruelle poursuite contre le docteur Leighton? *Ce savant homme,* dit le docteur Robinson dans son *Histoire de la persécution, avait écrit un livre contre la hiérarchie, et il apprit à ses dépens, que sa bonne mère a autant de disposition à châtier qu'à caresser ses enfants, quand ils mettent en doute sa haute autorité. Il fut condamné par la cour de haute commission à une amende de dix mille pounds* (250,000 francs), *à un emprisonnement perpétuel et au fouet. D'abord il fut fouetté et ensuite mis au pilori; deuxièmement, on lui coupa une oreille; troisièmement, on lui fendit une narine; quatrièmement, il fut marqué, avec un fer rouge sur la joue, des lettre S. S., fouetté une seconde fois, et de nouveau expose au pilori; quinze jours après, lorsque ses blessures n'étaient pas encore guéries, il eut l'autre oreille coupée, l'autre narine fendue et l'autre joue marquée. Il resta en prison jusqu'à ce que le long parlement lui eût rendu la liberté.* — Pourquoi n'avez-vous pas parlé de tout cela? pourquoi garder le silence sur les cruautés exercées par les épiscopaux protestants sur les presbytériens écossais, pendant le règne de Charles II, malgré sa promesse solennelle de tolérance, faite à Bréda? Pourriez-vous lire sans frémir d'horreur ce qu'en dit M. Laing? pourriez-vous lire sans pitié les souffrances des protestants non-conformistes anglais pendant le même règne? Dans la préface du *Plaidoyer de Delaune pour les non-conformistes,* il est dit que huit mille d'entre eux périrent dans cette persécution. Peut-être que, quand vous aurez vu le compte que rend M. Laing (1) de *la faussete unique et des parjures presque sans exemple des premiers ministres de l'Eglise et de l'Etat en Ecosse*, et du *massacre absolu et sans distinction* voté *par le conseil privé*, et du Warrant *signé par le roi pour l'exécution* et de *l'exécution de ce warrant, qui ne fut pas au-*

(1) Voici à ce sujet la judicieuse observation de sir Walter Scott dans son édition des œuvres de Dryden, vol. III, p. 237, note 15 :

La justice de l'exécution des prêtres, sur le motif dit dans le texte, a été affirmée par lord Burghley, dans un papier d'Etat, publié par lui en 1583, et intitulé : « The execution of justice, » lequel a été inséré dans le Harleian collection. A cette publication, il a été victorieusement répondu par le cardinal Allen, dans sa « Modeste et vraie défense des chrétiens catholiques; » la publication du cardinal a été généralement lue et admirée. Le style en est admirable : le savant Edmund Bolton disait que c'était « un morceau supérieur, profond et brillant, écrit en anglais avec autant d'intelligence que de délicatesse. »

(1) Laing, vol. II, p. 83, 151, et partout dans les livres VII et VIII de son Histoire.

dessous de l'esprit qui l'avait dicté, vous penserez que le massacre de la Saint-Barthélemi a été égalé par plus d'une énormité protestante.

Permettez-moi de vous demander si vous croyez conséquent avec l'impartialité historique, de dissimuler les fautes commises par les protestants, et de produire à satiété celles des catholiques romains? Lisez la quatrième lettre du docteur Milner au docteur Sturges, la quarante-neuvième lettre de sa *Fin de la controverse,* sa vingt-deuxième lettre à M. Grier, et l'excellente lettre insérée dans *la Revue d'Edimbourg,* sur la tolérance des premiers réformateurs; et ensuite laissez-moi vous adjurer, comme chrétien et comme gentleman, de dire de quel côté penche la balance des persécutions religieuses; — est-ce du côté des catholiques ou du côté des protestants? Dites-nous encore quelle raison plus plausible vous avez d'attribuer les persécutions des catholiques à la religion catholique, plutôt que les persécutions des protestants à la religion protestante? — Pardonnez-moi le ton solennel de cette adjuration : on sait qu'il n'est rien dans ce pays qui contribue autant à inspirer aux gens des préjugés défavorables aux catholiques romains, que d'insinuer que leurs dogmes légitiment ou prescrivent les persécutions. Ceux qui nous veulent du mal ne manquent jamais d'employer cette accusation. Mais que vous, homme d'un savoir réel, vous nous attaquiez avec une arme semblable! voilà ce qui me surprend et ce qui m'afflige.

Mais, monsieur, le sujet est tellement important que je ne puis le quitter. — Si vous n'êtes pas encore convaincu que vous êtes coupable du crime de persécution religieuse, au moins autant que nous, jetez les yeux dans l'ouest et contemplez l'IRLANDE!!!

Là, vous verrez un peuple à qui la nature a prodigué tous ses dons : le climat le plus gai, le sol le plus fertile, les meilleures côtes, les rivières les plus navigables; elle lui a donné la force, l'industrie, l'énergie de la vertu, du talent! Avec tous ces dons il est resté, depuis trois cents ans, le peuple le plus misérable qu'il y ait sur le globe; et dans ce moment, il offre une scène d'infortune qui effraie; infortune tellement amère, tellement profonde et tellement étendue, que même les ennemis de ce peuple frémissent en la contemplant; mais c'est une infortune que les artisans de ses maux ont calculée avec une adresse tellement perfide, qu'il semble presque impossible à l'habileté humaine d'y apporter du remède. A quoi cela tient-il? que les paroles du lord chancelier Clare répondent ici pour moi. *La scission dans l'Irlande,* dit sa seigneurie, *entre ceux qui adhéraient à la religion catholique, et ceux qui adhéraient à la religion protestante, « est le grand schisme qui est devenu le fléau et la peste de l'Irlande, et qui l'a effacée de la carte de l'Europe »* (rendered her a BLANK among the nations of Europe).

En parlant des persécutions de la reine Elisabeth, vous affirmez *qu'aucune Eglise, qu'aucune secte, qu'aucun individu même n'avait encore professé les principes de la tolérance.* Or ces principes avaient été à plusieurs reprises professés par des écrivains de l'Eglise catholique romaine : sir Thomas More les avait établis dans son Utopie; le quatrième concile de Tolède avait déclaré que, *il était illégitime et contraire au christianisme de forcer les hommes à croire, puisque c'est Dieu seul qui endurcit les cœurs ou fait miséricorde, suivant qu'il lui plaît, et à qui il lui plaît. — Ni saint Ambroise, ni saint Martin,* dit M. Alban Butler, dans les Vies de ces grands hommes, *ne voulurent communiquer avec Ithacius ou avec les évêques de sa communion, parce qu'ils voulaient faire périr les hérétiques.* — Saint Martin *priait* Maxime *de ne pas répandre le sang des coupables, disant qu'il suffisait qu'ils eussent été déclarés hérétiques et excommuniés par ces évêques, et qu'il n'y avait pas d'exemple qu'une cause ecclésiastique eût été évoquée par le juge séculier.*

Dans toutes ces circonstances, le vrai principe de la tolérance religieuse n'était-il pas professé? Ceux qui le mettaient ainsi en pratique n'étaient-ils pas des catholiques romains?

La doctrine de la tolérance religieuse est maintenant si généralement admise, au moins en théorie, que je suis surpris quand je trouve une personne qui défend les maximes de l'intolérance; et cependant on en rencontre encore quelquefois. *L'évêque Sparke,* s'adressant au synode de Cantorbéry, en juillet 1807, *dénonçait les catholiques romains, qui forment au moins le quart de la population de l'empire, comme ennemis de toutes lois divines et humaines, et devant, comme tels, être chassés de nos cours et de nos armées.*

Vous, dans le chapitre que j'ai sous les yeux, vous faites l'éloge du célèbre *John Fox,* vous l'appelez *le bon vieux martyrologue;* vous en parlez comme du seul écrivain qui ait élevé la voix contre les persécutions des anabaptistes, par la reine Elisabeth. Mais quelles étaient donc les persécutions contre lesquelles il a élevé la voix? *Il y a* (je transcris la citation que vous faites de ses paroles), *il y a,* dit-il, *l'emprisonnement, il y a des chaînes, il y a la marque avec un fer brûlant, il y a le fouet, il y a même le gibet. Tout ce que je demande avec instance, c'est que vous ne souffriez pas que les bûchers de Smithfield, qui, sous d'heureux auspices, ont été si longtemps éteints, soient de nouveau rallumés.* Assurément le bon vieux martyrologue, comme vous l'appelez, n'élevait pas bien haut la voix en faveur de la tolérance.

Ses *actes et monuments* ont été, depuis l'époque de leur publication, le grand arsenal où l'on a puisé les traits lancés contre les catholiques romains pour les rendre odieux, eux et leur religion. Il a été publié une excellente réponse à ce livre, par le père Persons : il s'en publie une autre actuellement, par numéros, dont l'auteur est M. William Eusebius Andrew. Cet écrit indique un grand savoir et une grande puissance d'ar-

gumentation. Il paraît admis que le docteur Milner a triomphé du docteur Sturges dans sa controverse : je ne doute pas que le triomphe de M. Andrew, sur *le bon vieux martyrologue*, ne soit également complet.

VI. *Justification de la persécution des catholiques romains, pendant le règne d'Elisabeth, sous le rapport des prétendus complots formés contre sa personne.* — Pour excuser de nouveau les actes sanguinaires de la reine Elisabeth envers les catholiques romains, vous parlez des prétendus complots qu'ils ont formés contre elle. J'ai discuté cette accusation dans les *Mémoires historiques sur les catholiques anglais, irlandais, écossais.* Je me flatte d'avoir prouvé, d'une manière satisfaisante, qu'il n'y a aucun de ces complots qui puisse, avec la moindre justice, être imputé aux catholiques romains. Mais quand bien même tout ce qu'on dit de leur prétendue culpabilité serait complétement vrai, combien encore serait faible le nombre d'individus appartenant à cette communion ainsi incriminée? Serait-il juste d'accuser le corps entier des catholiques romains, comprenant à cette époque une moitié, peut-être les deux tiers de la nation, du crime de vingt ou trente membres tout au plus de cette société? Est-il raisonnable d'en accuser leurs principes religieux, d'assigner d'autres raisons de ces complots que le soulèvement des passions ou de la nature humaine irritée?

Vous produisez contre nous la bulle de Pie V, par laquelle il déposait la reine Elisabeth, et déliait ses sujets de leur serment de fidélité ; vous produisez encore la confirmation de cette bulle par Sixte-Quint. Vous ne pouvez vous exprimer sur ces actes en termes plus forts, et les condamner plus expressément que je ne l'ai fait moi-même dans les *Mémoires historiques* : j'ai reconnu, avec feu le révérend Charles Plowden (*Réplique à l'éditeur des Mémoires de Pauzani*), qu'un petit nombre de catholiques, mais un petit nombre seulement, principalement parmi ceux qui vivaient en exil, furent détournés de leur devoir par ces bulles blâmables. J'ai aussi reconnu que la conduite des papes et des adhérents à leurs principes aurait justifié de grandes précautions de la part d'Élisabeth. Voilà tout ce que la matière exige qu'on reconnaisse ; et déplorant, comme je le fais, qu'il y ait sujet de faire cet aveu, je n'hésite cependant pas à le faire.

VII. *L'Armada (la flotte) espagnole.* — Mais était-il de votre part juste ou bienveillant de garder un silence absolu sur la conduite des catholiques romains, pendant que l'Angleterre fut menacée d'une invasion par l'armada espagnole : conduite qui leur fait tant d'honneur?

Attachés avec ferveur à leur foi, qui deux ou trois fois avait arraché leur pays au paganisme, et sous laquelle, pendant une longue suite de siècles, leurs ancêtres avaient joui de tous les biens spirituels et temporels, ils la voyaient alors proscrite ; ses dogmes étaient décriés, ses institutions étaient abolies, ses édifices sacrés rasés, ses autels profanés ; tous ceux qui restaient attachés à l'antique foi gémissaient sous les peines les plus sévères et sous la persécution religieuse; des complots imaginaires leur étaient sans cesse imputés ; les plus subtils artifices étaient mis en usage pour les entraîner dans des tentatives criminelles ; *des lettres contrefaites, laissées en secret dans leurs maisons ; des espions qui parcouraient en tous sens l'Angleterre épiaient leurs paroles, et s'emparaient de tout ce qu'ils disaient ; les informateurs et les délateurs de discours frivoles étaient protégés, et on les croyait* (*Hist. de Carte, vol.* III, *p.* 585) ; *et l'innocence elle-même* (pour se servir des propres expressions de Camden), *quoique aidée de la prudence, ne pouvait se sauver.* Ils avaient sans cesse sous les yeux les instruments de tortures et les gibets sur lesquels avaient souffert et péri leurs prêtres; ils voyaient d'autres tortures et d'autres gibets qui se préparaient ; ils avaient vu l'héritière présomptive de la couronne conduite à l'échafaud parce qu'elle était de leur religion, et parce que, ainsi que le lui déclara formellement lord Buckhurst, *on pensait que la religion établie ne serait pas en sûreté tant qu'elle vivrait ;* ils savaient l'indignation universelle que ce crime avait soulevée, dans toute l'Europe, contre leur persécutrice sans remords ; ils savaient que Pie V, le chef suprême de leur Eglise, l'avait excommuniée, l'avait déposée, avait délié ses sujets de leur allégeance, et les avait compris dans l'excommunication s'ils continuaient à lui rester fidèles ; ils savaient que Sixte, le pape régnant, avait renouvelé l'excommunication, et s'était adressé à tous les princes catholiques pour faire exécuter la sentence ; et que Philippe II, qui était le monarque le plus puissant de ce temps, l'avait entrepris ; qu'il avait garni tout le rivage du continent de troupes prêtes au premier ordre à envahir l'Angleterre, et qu'il avait couvert la mer d'une flotte que l'on proclamait comme invincible. Dans ce moment terrible, quand l'Angleterre avait besoin de toute sa force, et que la moindre diversion d'aucune partie de cette force pouvait lui être fatale, on apprit à connaître, dans toute son étendue, la valeur de la conscience d'un catholique romain. Quel est le catholique en Angleterre qui ne fît pas son devoir? quel est celui qui oublia ses serments envers la reine? ou qui ne se présenta pas avec empressement pour faire le sacrifice de sa vie et de toute sa fortune en défendant sa cause? *Plusieurs d'entre eux*, dit Hume, *équipèrent des vaisseaux à leurs propres frais et en donnèrent le commandement à des protestants ; d'autres s'empressèrent d'encourager leurs gens et leurs vassaux et voisins à la défense du pays. Quelques-uns* (dit l'écrivain d'une lettre interceptée qui a été imprimée dans le second volume des *Harleian miscellany* [*pag.* 64]), *par lettres écrites au conseil, signées de leur propre main, offrirent de risquer leur vie en défense de la reine, qu'ils appelaient leur incontestable souveraine, dame et reine, contre tous ses ennemis étrangers, fussent-ils suscités par le pape ou à*

ses ordres; plusieurs même demandèrent de se placer aux premiers rangs. Lord Montagu, zélé catholique, et le seul pair temporel qui se fût exposé à repousser l'acte de la suprématie de la reine dans la première année de son règne, amena une compagnie de cavaliers à Tilbury, commandée par lui, son fils et son petit-fils, mettant ainsi en péril toute sa race dans la lutte qui se préparait (*Hist. secrète, par Osborn, édit.* 1811, *p.* 22). Les annales du monde n'offrent pas de spectacle plus glorieux ni plus touchant que le zèle déployé, dans cette occasion mémorable, par les catholiques, pauvres, persécutés, mais toujours honorables. On ne doit pas non plus oublier que tous les écrivains s'accordent à célébrer leur loyauté.

N'éprouverez-vous pas vous-même quelque indignation quand vous apprendrez que cette conduite exemplaire (ne pourrait-on pas l'appeler héroïque) ne fit en rien adoucir les lois portées contre les catholiques; qu'elle fut suivie presque immédiatement de lois encore plus sévères que les précédentes; que, pendant tout le reste du règne d'Elisabeth, les lois contre les catholiques continuèrent d'être exécutées avec une rigueur égale, et peut-être plus grande encore; qu'entre la défaite de l'armada et la mort d'Elisabeth, plus de cent catholiques furent pendus et éventrés, uniquement, je dois le répéter, pour cause d'exercice de leur religion; et que quand quelques catholiques présentèrent à la reine une adresse soumise et pleine de loyauté, pour la supplier, dans les termes les plus humbles, de mitiger les lois passées contre eux, on n'y eut d'autre égard que de faire saisir et de détenir en prison, jusqu'à sa mort, M. Shelley qui avait présenté l'adresse a Elisabeth; *pour avoir eu la présomption,* ainsi qu'il fut dit, *de remettre une adresse à la reine, à l'insu et sans le consentement des lords composant le conseil.*

Assurément quand vous lirez ce traitement des catholiques, vous éprouverez quelqu'indignation. Mais n'excitez-vous pas à juste titre quelque indignation, vous-même, quand, après avoir vu la loyauté des catholiques si sévèrement éprouvée sortir si pure du creuset, vous persistez dans vos préjugés, et vous continuez dans vos écrits à nous maudire, nous et nos ancêtres?

L'une des victimes, le père Robert Southwell, de la compagnie de Jésus, attirera je n'en doute pas votre attention; car, tout comme vous, il savait

> Himself to sing and build the lofty rhyme.
>
> MILTON.

Ses poëmes ont été imprimés en 1585; un choix fait dans cette édition a été dernièrement publié en un petit volume in-8°. Sir Egerton Bridges observe, dans sa *Censura litteraria,* qu'*un langage profond, moral, animé par une piété fervente, était le caractère de tout ce qu'a écrit Southwell, soit en prose ou en vers;* et que *il y a quelque chose de singulièrement simple, chaste, éloquent et abondant dans sa diction.*

Le père Jouvenci (1) a fait un récit éloquent et plein d'intérêt de la vie, des vertus, des souffrances, du jugement et de l'exécution du père Robert. Il paraît, d'après ce récit et par d'autres documents, que le père Southwell fut mis dix fois à la torture, et souvent pendant sept heures consécutives. Il fut exécuté le 21 février 1595. Le bourreau fit si maladroitement le nœud coulant, que le père Southwell put à diverses reprises faire le signe de la croix pendant qu'il était pendu. Lorsqu'il vivait encore le bourreau s'avança pour couper la corde, mais le peuple par ses cris l'en empêcha à trois reprises différentes; car la douceur et la constance que le bon père avait montrées dans ses derniers moments avaient été si grandes, que les protestants mêmes, qui se trouvaient présents à l'exécution, furent extrêmement émus.

Une lettre écrite par le père Soutwell rend compte des souffrances qu'éprouvaient en prison les prêtres catholiques; et je suis persuadé qu'elle révoltera tous les les lecteurs sensibles : *Il y a peu de temps,* dit le révérend écrivain, *qu'ils ont souffert, dans la prison de Bridewell, des traitements qu'on aurait peine à croire. Ce qu'on leur donna de nourriture était si modique, et en même temps si sale et si dégoûtante, que la vue seule de ses aliments suffisait pour soulever le cœur. Le travail auquel on les obligea, était continuel et excessif, et avait lieu dans l'état de maladie comme en santé; car, à force de coups, on les forçait d'accomplir leur tâche, quelque faibles qu'ils pussent être. On en suspend quelques-uns par les bras, pendant tout le jour, en sorte qu'à peine peuvent-ils toucher le sol du bout des pieds. En un mot, ils sont tenus en prison pour y vivre vraiment* in lacu miseriæ, et in luto fæcis (*Psalm.* 39). *Nous nous attendons à chaque moment de tomber dans ce purgatoire où les deux exécuteurs, Topcliff et Young, exercent toutes les espèces de tourments sur les catholiques : mais qu'il en arrive tout ce qu'il plaira à Dieu, nous espérons que nous serons capables de tout souffrir pour celui qui nous en donnera la force.*

Cette lettre est datée du 16 janvier 1590, dix-sept mois après la mémorable preuve, donnée par les catholiques, de leur loyauté, lorsque l'Angleterre fut menacée par l'invincible armada.

En 1592, un pauvre batelier et une femme nommée Ward, veuve, alors au service d'une dame catholique, furent pendus et écartelés pour avoir aidé un prêtre catholique à s'échapper de prison. Mistriss Ward avait été suspendue par les bras et cruellement fustigée. En 1601, madame Lyne souffrit la même punition, pour avoir donné asile à un prêtre. En 1586, madame Clitheroe, de l'ancienne famille de Middleton, dans le comté d'York, fut mise en jugement par ordre du comte de Huntingdon, le lord président du nord, pour avoir secouru un prêtre. Elle refusa de se

(1) Historia societatis Jesu, lib. XIII, n. 3, 4, 5, 6, 7, 8. Voyez les annales de Strype, vol. IV, n. 79; les lettres de Holt., ib. 147; et les mémoires des prêtres miss., vol. I, p. 324.

défendre; et, par la sentence de la cour, elle fut condamnée à mort. Une note de l'histoire du docteur Lingard contient le récit suivant de cette cruelle sentence (1).

Le lieu de l'exécution était le Tolbooth, à six ou sept verges de la prison d'York, et elle eut lieu le 25 *mars* 1586. *Un témoin oculaire a donné le détail suivant de cette scène cruelle et sans exemple. Lorsqu'elle eut fini sa prière, Fawcet, l'un des shérifs, commanda de la déshabiller; alors, elle et ses quatre femmes le supplièrent à genoux, pour l'honneur de l'humanité, de l'en dispenser; mais ils ne voulurent pas lui accorder cette grâce; elle demanda qu'au moins ce fussent ces femmes qui la déshabillassent, et que, pendant ce temps-là, les hommes détournassent la vue d'elle. Les femmes ôtèrent ses habits et la couvrirent d'un long voile de toile: alors, avec beaucoup de tranquillité, elle se coucha par terre, la face couverte d'un mouchoir, et la plus grande partie de son corps avec l'habit de toile; la porte fut fermée sur elle; elle croisa ses mains sur sa figure. Le shérif lui cria: — Qu'est-ce à dire? vous devez avoir les mains liées. Alors deux sergents lui séparèrent les mains et les lui lièrent aux deux poteaux, de la même manière que ses deux pieds avaient déjà été attachés; après quoi ils chargèrent son corps. Quand elle commença à sentir le poids, elle s'écria: Jésus! Jésus! ayez pitié de moi! Ce furent là les dernières paroles qu'on lui entendit proférer. Un quart d'heure après, elle mourut. Une pierre aiguë, de la grosseur du poignet, avait été mise sous son dos; on jeta sur elle la quantité de sept ou huit cents livres pesant, qui, brisant ses côtes, les fit sortir à travers la peau.*

Encore une fois, je prends la liberté de vous demander si le devoir de l'impartialité historique n'exigeait pas que vous parlassiez de ces souffrances, et de cette conduite admirable des catholiques romains? La justice, la vérité et l'honneur n'appellent-ils donc pas impérativement vos rétractations et vos aveux?

VIII. *Introduction de la réformation protestante en Irlande.* — La réformation a été complétée par l'acte d'uniformité passé sous le règne de la reine Elisabeth. *Sous son règne,* dit lord Clare *un nouveau revers vint affliger l'Eglise catholique; la liturgie réformée fut de nouveau exigée; l'acte anglais de l'uniformité fut enregistré par le parlement colonial; et ce qui semble être une anomalie en législation, dans le corps de l'acte par lequel l'usage de la liturgie anglaise, et une stricte conformité à cette liturgie sont ordonnés sous des peines sévères, on a introduit une clause qui porte, que des ministres anglais ne pourront desservir les églises irlandaises, parce que les peuples irlandais n'entendent pas la langue anglaise; que le service de l'Eglise ne pourra pas être célébré en irlandais, tant par la difficulté d'imprimer en cette langue, que parce que peu de gens, dans le royaume, peuvent la lire. Et quel est donc le remède? Si le ministre de l'Evangile ne peut pas parler anglais, il peut célébrer le service de l'Eglise en latin! langue certainement aussi inintelligible pour sa congrégation que la langue anglaise, et probablement peu familière au ministre autorisé à en faire usage.*

Il n'y a rien de neuf sous le soleil: quand nous lisons dans le docteur Robinson (*Hist. de l'Amérique, liv.* IV), que le moine Valverde s'avança vers l'inca du Pérou, le somma de renoncer à la foi de ses ancêtres, et d'adorer le dieu des chrétiens; que lui présentant son bréviaire, il dit à l'inca que tout ce qu'il lui avait annoncé était certainement dans ce livre; et que, lorsque l'inca l'eut repoussé, à un signal donné, on s'empara de l'inca, ses sujets furent massacrés; nous sommes justement saisis d'étonnement et d'horreur: mais quand nous lisons qu'une poignée d'aventuriers anglais s'avançèrent vers les Irlandais, leur présentant l'acte de conformité dont ils ne pouvaient pas lire un seul mot; qu'ils les sommèrent d'adopter une liturgie à laquelle ils ne pouvaient rien comprendre; qu'ils voulurent les contraindre à obéir au moyen de mesures telles que *la moindre d'entre elles,* pour se servir des expressions du lord député Mounjoy, *aurait suffi souvent pour plonger les Etats les plus tranquilles et les mieux constitués dans la confusion;* ne peut-on pas attendre du lecteur quelque étonnement et quelque sentiment d'indignation?

Lord Clare exprime, en peu de lignes, son opinion sur l'injustice et l'imprudence du système du gouvernement des ministres de la reine Elisabeth en Irlande. *Il paraît difficile,* dit sa seigneurie, *de concevoir aucun acte de gouvernement plus injuste et plus impolitique, qu'une tentative pour introduire par force de nouveaux modes de religion, une nouvelle foi, un nouveau culte, et ce, au moyen de peines sévères infligées à un peuple rude, superstitieux et ulcéré. Les persécutions ou les tentatives pour faire violence à la conscience, n'opéreront jamais de conversions; elles ne peuvent faire que des hypocrites ou des martyrs; et en conséquence, la violence commencée par Elisabeth, pour introduire de force, en Irlande, la religion réformée, n'a eu d'autre effet que de fomenter une haine générale pour le gouvernement anglais.*

P. S. Pour ajouter au peu que j'ai dit dans cette lettre, des misères du peuple irlandais, permettez-moi de rappeler les *cinq ou six famines* qui, pendant le règne de Georges II, ont affligé l'Irlande, dans le court espace de vingt années. — Voy. *l'Hist. d'Irlande* de M. Mat. Conor, *pag.* 223. — Sur le massacre de 1641, voyez les *Mémoires historiques,* LXXX, 7.

LETTRE XVI.

Jacques I^er^.

Monsieur,

La partie de votre chapitre sur le règne de Jacques I^er^, qui a rapport aux catholiques, est extrêmement courte; vous y traitez seulement: 1° Du complot des poudres; 2° Du

(1) Vol. V, n. FF., p. 667; Mém. des prêtres missionnaires, vol. I, 129.

serment de fidélité prescrit par Jacques aux catholiques romains. Ces deux points sont importants, et je les examinerai successivement.

I. *Le complot des poudres.* — La justice que vous devez aux catholiques romains exigeait que vous fissiez mention des offres loyales qu'ils firent au roi Jacques Ier, lors de son avénement au trône d'Angleterre, et des adresses respectueuses qui lui furent envoyées et par le clergé catholique, et par les laïques de cette communion; et de l'humble supplication qui lui fut présentée par les prêtres en exil. Vous auriez dû aussi rappeler les communications qui avaient eu lieu entre le prince et les catholiques romains, tant pendant la vie de la reine Elisabeth, qu'après sa mort; ses belles paroles, et même les promesses qu'il leur avait faites, particulièrement, pendant le cours des négociations, pour le mariage de Charles, son fils et successeur, avec l'infante d'Espagne; rappeler ses aveux, après que ces négociations eurent cessé; la résolution qu'il prit de persécuter les catholiques romains, et la déclaration de Bancroft, évêque de Londres, qui dit que le temps était venu où les protestants *pouvaient agir contre les catholiques, sans dissimulation ni miséricorde, c'est-à-dire pouvaient les exterminer.* Vous auriez dû parler du statut de la première année de son règne, qui ordonnait que toutes les lois passées contre les jésuites et les séminaristes fussent mises à exécution; que les deux tiers des biens-fonds des coupables seraient confisqués pour non-conformité; et que les personnes élevées dans les séminaires étrangers seraient inhabiles à posséder des terres par succession. N'auriez-vous pas dû rapporter toutes ces circonstances? Gardant, comme vous l'avez fait, un silence absolu à cet égard, pouvez-vous vous flatter d'avoir de bonne foi, résolu la question?

Vous citez Jacques pour avoir dit *qu'il n'était qu'à demi le roi des papistes, étant seulement le maître de leurs corps, leurs esprits appartenant au pape.* Pourquoi les catholiques romains sont-ils sans cesse insultés par ces expressions railleuses? quel fondement y a-t-il à tous ces propos? Quand les colonies protestantes en Amérique se révoltèrent contre l'Angleterre, *le Canada catholique seul* lui resta fidèle. Quelle ne serait pas la solitude de ses camps et de ses armées, si les braves catholiques romains ne venaient les peupler? Les ministres, la législature de la Grande-Bretagne, n'ont-ils pas, à plusieurs reprises, reconnu leur loyauté et leur mérite? Le comte de Liverpool, dans le débat sur la pétition irlandaise, n'a-t-il pas dit : *J'ai entendu ce soir des allusions à des doctrines que personne, j'espère, ne croit que les catholiques romains professent; non, il n'y a pas de raison de penser que ce sera sur de pareils prétextes qu'on s'opposera à la pétition.* — Voilà le langage d'un homme d'Etat, et d'un homme distingué. Combien ce langage n'est-il pas plus décent, meilleur dans toute l'étendue du mot, que des incriminations injurieuses et sans fondement!

Vous arrivez au complot des poudres : *Cette atroce trahison, qui,* dites-vous, *fut méditée par un petit nombre de fanatiques, devenus furieux quand leurs espérances d'une invasion espagnole eurent été frustrées par la paix faite avec l'Espagne : les catholiques anglais, comme corps, en furent innocents; mais l'opprobre que cet attentat attira sur leur Eglise, fut mérité, puisque Guy Fawkes et ses complices avaient agi d'après les mêmes principes que le chef de cette Eglise,* dans les circonstances que vous avez citées, et dont j'ai déjà parlé moi-même.

Mais combien y eut-il de catholiques compromis par ce complot? seize au plus; et neuf seulement dans ce nombre eurent part à l'incendie des poudres. Quel fut le jugement que portèrent les catholiques sur les chefs de ce complot? Un écrivain contemporain (1) nous apprend que *les conspirateurs étaient quelques misérables, quelques pervers que beaucoup de protestants qualifiaient de papistes, bien que les prêtres et les véritables catholiques ne les* connussent pas *comme tels, et que nul réformé ne pût dire qu'aucun de ces conspirateurs fît partie de ces chrétiens que la loi rangeait parmi les papistes non conformistes.* Quels sont ceux qui auraient été victimes du complot, s'il avait réussi? Les pairs catholiques comme les pairs protestants : vingt pairs catholiques siégaient à cette époque dans la chambre haute. Qui révéla la conspiration? Lord Mounteagle, catholique romain. Quels sont ceux qui mirent plus d'activité à rechercher les auteurs du complot? Le comte de Northampton et le comte de Suffolk, tous deux catholiques romains. Aussitôt que les particularités du complot eurent été connues, les catholiques romains n'exprimèrent-ils pas toute leur horreur de cet attentat? Blackwell, archiprêtre catholique, et les autres membres influents du clergé répandirent immédiatement une lettre pastorale, dans laquelle ils le qualifiaient de *détestable* et de *damnable*, et affirmaient *que le pape avait toujours condamné de telles pratiques.* — Ils présentèrent une adresse au roi, une autre aux deux chambres du parlement, et une troisième à Cécil, premier secrétaire d'Etat, pour déclarer combien ils exécraient un semblable complot, pour protester de leur innocence, et pour *solliciter une enquête* (2). Peu de temps après que l'archi-prêtre et les chefs du clergé eurent publié leur lettre, le premier reçut du pape un bref dans les mêmes termes : à sa réception, l'archiprêtre et les membres influents du clergé, l'annoncèrent aux catholiques, par une lettre écrite dans le même esprit que la précédente.

Vous dites que, *si les conspirateurs éprouvèrent quelques remords, l'approbation de leurs pères spirituels calma bientôt leurs scrupules.* A cela permettez-moi d'opposer *la dénéga-*

(1) Protestans plea for priests, p. 56, publié en 1621.
(2) L'avocat de la conscience et de la liberté, etc. p. 230.

tion la plus absolue. Cela est si faux, que les récits de More et de Bartoli prouvent que les jésuites s'employèrent pour calmer l'irritation générale que la conduite de Jacques avait naturellement occasionnée. Ce fait était si généralement connu, que quelques esprits ardents insinuèrent, que les Jésuites s'étaient ligués avec le gouvernement, pour empêcher les catholiques d'obtenir la reconnaissance de leurs droits.

On eut recours, comme d'ordinaire, à la question et aux tortures. — John Owen, domestique, y fut mis; il était affligé d'une hernie : ses boyaux s'échappèrent; il fut alors mis au lit, et mourut peu de temps après. — Le père Gérard, Jésuite, fut, sans qu'on eût la moindre preuve de sa culpabilité, envoyé à la tour; ses mains furent serrées entre deux anneaux en fer, et ces anneaux attachés à une colonne, à une telle hauteur que ses pieds ne pouvaient toucher la terre. Il demeura dans cette position affreuse pendant une heure; après quoi, on lui mit sous les pieds un billot; et il resta dans cette nouvelle situation pendant cinq heures; on l'en ôta ensuite. Le lendemain, la même torture lui fut infligée, et l'excès de la douleur lui fit perdre connaissance; on le rappela à la vie en lui faisant avaler du vinaigre, et la torture continua; le jour suivant, l'ordre fut donné de l'y mettre pour la troisième fois, mais le gouverneur de la Tour intervint et l'empêcha. Il ne fut pas mis en jugement, et quelque temps après, il réussit à s'échapper de prison. Lorsqu'il eut gagné le continent, il protesta, de la manière la plus solennelle, de son innocence. Le père Oldcorne, autre jésuite, fut mis cinq fois à la question, et une fois pendant plusieurs heures, avec une cruauté extrême : on ne put apporter la preuve la plus légère sur sa participation au complot, ni qu'il eût eu connaissance de rien de ce qui y avait rapport; il fut néanmoins jugé pour *misprision of treason* (non-révélation), trouvé coupable, pendu, dépendu vivant, et éventré. — Guy Fawkes fut mis à la torture : d'après un document de la chambre des papiers d'Etat, on voit que le roi Jacques donna lui-même des instructions pour régler les degrés de cette torture; il prescrivit de la ménager, en allant graduellement jusqu'à la dernière rigueur, *per gradus ad ima :* voilà les propres mots de Sa Majesté.

A l'égard de l'histoire compliquée et si triste du père Garnet, il faut, pour l'entendre, la connaître tout entière; je dois donc vous prier de recourir pour cet objet aux *Mémoires historiques sur les catholiques anglais, irlandais et écossais* (*C.* XLIV, XLV, XLVI).

Mais qu'il me soit permis d'ajouter que M. Peel m'ayant accordé, de la manière la plus libérale, la faveur d'examiner les documents concernant la conspiration des poudres, au bureau des papiers d'Etat, j'en ai profité à diverses reprises. Le résultat de mes recherches a été favorable à la cause catholique : je l'ai communiqué au docteur Lingard, et j'attends en conséquence, avec une grande impatience, le prochain volume de son élégant, exact et impartial ouvrage. Je dois profiter de cette occasion pour remercier M. Peel du libre accès qu'il m'a donné dans le bureau des papiers d'État. Il pourrait être permis à un catholique romain de désirer que l'opposition de ce ministre à l'émancipation catholique fût moins habile; mais il ne peut pas en demander une plus honorable ou plus libérale.

Quelles qu'aient pu être les circonstances du complot, les lois pénales contre les catholiques furent exécutées avec une grande sévérité. Dix-huit prêtres et sept laïques souffrirent la mort, uniquement à cause de l'exercice de leur religion; cent vingt-six prêtres furent bannis, et l'énorme amende de vingt pounds fut extorquée, avec la plus grande rigueur, de tout catholique qui ne suivait pas le service de l'Eglise établie.

II. — *Serment de fidélité requis des catholiques romains, par Jacques Ier.* — Vous parlez de la béatification du père Garnet, et vous nous apprenez ensuite que *le parlement jugea nécessaire de faire prêter un serment de fidélité par tous les catholiques;* que le pape le leur défendit, comme *injurieux à son autorité, et mortel pour leurs âmes;* qu'*il fut cependant prêté sans aucun scrupule apparent ou aucune répugnance; mais que les écrivains catholiques du premier rang à l'étranger, soutinrent les prétentions du pape dans toute leur étendue;* et que *les protestants furent ainsi confirmés dans leur opinion, que la doctrine de l'équivoque, publiquement enseignée par les casuistes romains, et la croyance au pouvoir absolu du pape, rendaient impossible de se confier à des hommes qui ne se croient pas engagés par leurs serments.* Permettez moi d'observer que ce récit offre beaucoup d'erreurs.

Le père Garnet n'a pas été béatifié. Les écrivains catholiques romains en ont plus d'une fois donné l'explicite assurance, dans des ouvrages célèbres et qui ont eu beaucoup de publicité. Peut-être n'êtes-vous pas bien instruit de ce qui constitue *la béatification.* Quand la canonisation de quelque saint personnage est sollicitée, il est délivré une commission par la congrégation des rites, qui a pour objet de s'assurer de l'opinion générale sur sa sainteté et ses miracles. Si le rapport des commissaires est favorable, la procédure pour la canonisation est instituée : elle parcourt différents degrés, jusqu'à ce que la preuve de la sainteté soit acquise de la manière la plus stricte et d'après les documents authentiques; preuve qui établit que le personnage possédait les vertus de la *foi*, de l'*espérance* et *de la charité*, à un degré *éminent*, ou, pour employer le langage de la procédure, à un degré *héroïque;* et que des miracles ont été opérés par lui, ou par son intercession. Cette preuve étant faite, un consistoire de cardinaux est convoqué; il s'ensuit une délibération très-solennelle; et si le consistoire est d'opinion que la preuve requise est satisfaisante, la cause continue; et alors, mais pas auparavant, le pape prononce que le personnage est au nombre des bienheu-

reux. Voilà ce qu'on appelle *la béatification.* Souvent la procédure s'arrête là. — Une nouvelle procédure, dans laquelle on exige des preuves d'autres miracles, conduit à la *canonisation.* Quand le personnage n'est que béatifié, on dit qu'il est *bienheureux;* quand il est canonisé, on dit qu'il est *sanctifié* ou *saint.* Or, jamais on n'a commencé aucune procédure pour la canonisation du père Garnet; il n'a point par conséquent été béatifié. Il est même *irrégulier* de l'appeler *bienheureux.* Si quelque écrivain catholique lui a appliqué cette épithète (ce que je crois douteux), il n'a, sans aucun doute, voulu se servir de ce mot que dans le sens ordinaire, et non pas dans son acception propre.

Quant au serment d'allégeance, quelques théologiens transalpins ont porté si loin leur opinion en faveur de l'autorité du pape, qu'ils ont soutenu qu'il possédait, de droit divin, et directement, la puissance suprême dans les affaires temporelles et spirituelles; d'autres ont beaucoup rabattu de ces prétentions, en soutenant que le pape n'avait, de droit divin, aucun pouvoir temporel; mais que, lorsque le bien évident d'un Etat ou de quelque individu l'exigeait, il pouvait exercer le pouvoir temporel, ou le faire exercer sur cet Etat ou cet individu, ce qui lui accordait *indirectement* le pouvoir temporel dans les affaires spirituelles. A l'époque ou Jacques proposa son serment de fidélité, cette opinion était soutenue par un grand nombre de catholiques romains respectables, et quelques-uns de ceux qui y étaient contraires jugèrent l'autorité des autres si grande, qu'ils ne crurent pas prudent d'y contrevenir par un serment, ou par aucune expression d'aigreur. Cette opinion est actuellement abandonnée dans toutes les parties du monde, à l'exception du territoire qu'enferment les murs du Vatican. Les catholiques anglais, irlandais et écossais l'ont solennellement rejetée par leurs serments.

Les personnes qui prêtèrent le serment prescrit par Jacques Ier rejetèrent absolument, et sans aucune qualification, le droit du pape à déposer le souverain, et abjurèrent, *comme impie et hérétique, la damnable doctrine, que les princes excommuniés ou privés de leurs couronnes par le pape, pouvaient être déposés ou mis à mort par leurs sujets ou par tout autre individu.* Le pape, par deux Brefs, défendit aux catholiques de prêter le serment; et il n'y a pas de doute, quoiqu'il n'ait pas osé l'avouer, que ce fut à cause de ce qui avait trait à sa prétention au droit de déposer les monarques. — Je voudrais pouvoir dire avec vous que le serment fut prêté par les catholiques *sans aucun scrupule apparent, ou répugnance.* — Il occasionna beaucoup de disputes et d'animosités parmi eux, et il donna lieu à une longue guerre de mots, tant en Angleterre que sur le continent; enfin, le serment fut prêté par la généralité du corps des catholiques; mais il y a toujours eu des opposants. Rien cependant, dans la dispute, ne justifie votre accusation d'équivoque. *Jamais il n'y a eu moins d'équivoque en aucune dispute : rien ne saurait* être plus explicite que l'attaque de Bellarmin ou la défense de Widdrington, sur le serment. Les papiers d'Etat de Clarendon (1) contiennent une multitude de documents qui font voir la bonne foi des deux partis. Je crois que les vues de Jacques lui-même, en proposant le serment, avaient été pures; quant aux vues de ses ministres, elles me paraissent au moins très-douteuses.

Mais sur quel fondement avez-vous adopté cette odieuse accusation, *que la croyance au pouvoir absolu du pape rendait impossible de se confier aux catholiques, puisqu'ils ne croyaient pas leur conscience engagée par des serments?* Je le déclare, je *méprise cette accusation,* et j'affirme que, si tous les catholiques qui sont dans l'univers étaient comptés, il se trouverait que *tous les catholiques la méprisent.* Une exposition de la doctrine des catholiques romains sur ce chef, étant trop longue pour être insérée ici, je vous renvoie à la quarante-sixième lettre de la *Fin de la controverse* du docteur Milner.

Il est étrange que vous avanciez cela maintenant, lorsque, deux lignes plus haut, vous nous avez dit que le pape *avait défendu aux catholiques de prêter le serment proposé par Jacques Ier; mais que cependant ils le prêtèrent sans aucun scrupule apparent et sans répugnance.* — Vous affirmez que la doctrine de l'équivoque était publiquement professée par l'Eglise catholique : elle a au contraire été souvent *condamnée* par l'Eglise. C'est ainsi que, vers la fin du dix-septième siècle, quelques opinions sur la pratique de l'équivoque s'étant glissées dans les livres de certains théologiens étrangers, elles furent condamnées, dans les termes les plus forts, par l'assemblée nationale du clergé gallican en 1700 (2). Il faut être bien hardi pour accuser les catholiques romains de défendre l'équivoque comme légitime : on sait l'horreur qu'elle inspire; c'est le sentiment profond de la religion du serment, et de sa nature sacrée, qui empêche les catholiques romains de prêter ces serments qui les délivreraient de toutes les peines et de toutes les incapacités politiques sous lesquelles ils gémissent, et les feraient jouir pleinement des bénéfices de la constitution, bénéfices dont ils sont privés depuis si longtemps.

Dans ce chapitre, vous nous attaquez de nouveau à l'occasion de l'infaillibilité du pape : il y a peu de préceptes de l'Eglise catholique romaine, qui soient plus mal entendus par les protestants. L'infaillibilité du pape n'est pas un article de foi de l'Eglise catholique romaine. Quelques théologiens respectables l'ont soutenue; mais ils la limitent aux cas seulement où le pape propose solen-

(1) Vol. I, p. 190. Voy. en outre les Mém. hist., c. XLVII, XLVIII, LVI.

(2) De Beausset, Hist de Bossuet, vol IV, liv. XI, s. 9; Histoire générale de l'Eglise pendant le XVIIIe siècle, Besançon, 1823, tom. I, p. 362; Mém. chronol. et dogm. de d'Avrigny, ad annum 1700; et Mémoires de Picot, pour servir à l'Hist. de l'Eglise pendant le XVIIIe siècle, ad an. 1700. Voyez en outre, la vie de sir Toby Mathews, par M. Alban Butler, p. 17.

nellement à l'Eglise universelle une proposition spéciale, comme article de foi. Dans une proposition faite de cette manière, le pape est censé parler *ex cathedra*, ou de dessus la chaire de saint Pierre, et avec la prérogative de l'infaillibilité de saint Pierre. Quelques théologiens ultra-montains ou transalpins soutiennent vivement l'infaillibilité des décrets rendus par le pape dans ces circonstances, et avec les restrictions dont j'ai parlé; néanmoins ils admettent universellement que l'Eglise n'a pas décidé ce point, et que par conséquent il est encore abandonné au jugement individuel. Une opinion contraire est enseignée dans la *Déclaration du clergé gallican*, en 1682. Cette déclaration a été signée par presque tous les archevêques et évêques et par le clergé régulier et séculier de France, et a été enseignée dans toutes les facultés de théologie du royaume : elle est défendue avec la plus grande habileté et avec une grande force d'argument par Bossuet, dans sa *Défense de la déclaration gallicane;* par Marca, archevêque de Toulouse, et par divers autres écrivains éminents, parmi lesquels notre compatriote, l'abbé Hook, mérite d'être distingué. Ses *Principia juris naturalis et revelati* renferment une ample discussion du sujet, et sont dignes de l'attention de toutes les personnes qui recherchent sur cette matière une instruction complète et positive. Les jésuites français, en 1757 et 1761, ont formellement et explicitement reconnu la *Déclaration de* 1682, et ont fait certifier au gouvernement leur adhésion, par les évêques de France. Dans tous les cas où le pape ne parle pas *ex cathedra*, il n'a, relativement à l'enseignement doctrinal, que le caractère d'un docteur privé de l'Eglise (1). Dans l'année 1331—2, le pape Jean XII prêcha en chaire, à Avignon, une doctrine qui était nouvelle dans l'Eglise. Un moine dominicain anglais, nommé *Vales*, qui assistait à cette prédication, monta en chaire, et dénonça cette doctrine : il fut emprisonné; mais le pape, voyant que le dominicain était soutenu par une foule de théologiens, expliqua ce qu'il avait avancé, rétracta ses expressions, et relâcha le dominicain (2).

Plus haut, j'ai cité l'expression libérale de lord Liverpool : *J'ai ce soir entendu à la chambre des allusions à des doctrines que j'espère bien que personne ne croit que les catholiques professent.* Le passage que j'ai transcrit de votre ouvrage n'est-il pas la triste preuve que l'espoir suggéré à sa seigneurie par sa belle âme, n'était pas aussi fondé qu'il le supposait?

LETTRE XVII.

Charles Ier.

Monsieur,

Vous gardez un silence presque absolu sur la condition des catholiques romains pendant le régne de Charles Ier. — I. Vous auriez dû parler des artifices dont on fit alors usage pour enflammer les esprits contre eux, de leurs souffrances et de leur loyauté. — II. Du jugement solennel des archevêques et des évêques d'Irlande contre la tolérance de la religion catholique romaine.

I. *Artifices dont on fit usage pour enflammer les esprits contre les catholiques romains : leur loyauté et leurs souffrances.* — Ces artifices ont été remarquables. — Les fables les plus absurdes et les plus ridicules furent propagées pour enflammer le peuple contre eux. — On fit courir le bruit que des flottes étrangères menaçaient les côtes; on parlait d'une armée de papistes qui s'exerçaient au maniement des armes dans des souterrains; d'un complot formé pour faire sauter la Tamise, et noyer la fidèle cité protestante (1). Que faut-il dire du célèbre Hampden, qui fit paraître dans la chambre des communes un tailleur de Cripplegate, lequel déclara que, se promenant dans les champs, le long d'un fossé, il avait entendu de l'autre côté, les détails d'un complot formé par des prêtres et autres papistes; que cent huit assassins devaient égorger cent huit des membres les plus influents du parlement, au taux de dix pounds pour chaque pair, et de quarante schllings pour chaque membre des communes? Que dire de la chambre des communes, qui, sur cette déposition, eut recours aux mesures les plus violentes contre les catholiques, et qui, sous prétexte de sa sûreté, ordonna aux compagnies de volontaires et aux milices du royaume de se tenir prêtes à marcher, et les mit sous les ordres du comte d'Essex? ou de la chambre des pairs, qui accueillit le rapport du tailleur et ordonna qu'il fût imprimé et distribué dans tout le royaume?

Le roi était, par caractère et par principes, ennemi des mesures de cruauté et d'oppression; mais on lui persuadait facilement lorsqu'il croyait qu'il y allait de son intérêt, de sacrifier les catholiques à la fureur de leurs ennemis.

Les conséquences furent telles qu'on pouvait les attendre. Il y eut proclamations sur proclamations contre ces malheureuses victimes de l'erreur populaire; les emprisonnements, les tortures, les bannissements se succédèrent rapidement; vingt-trois prêtres furent pendus et éventrés, et plusieurs autres furent condamnés et périrent en prison.

Pour montrer la manière dont les exécutions des prêtres se faisaient, je transcrirai ce qui a été rapporté par un témoin oculaire, sur la mort du révérend M. Hugh Green.

D'après une proclamation de Charles Ier, qui ordonnait à tous les prêtres de quitter le royaume à jour fixe, il alla pour y satisfaire, à Lime, dans le comté de Dorset; et il était près de s'embarquer sur un vaisseau qui faisait voile pour la France, quand il fut accosté

(1) Mémoires des catholiques anglais, irlandais et écossais, chap. 75, sect. 8.

(2) Hist. eccl. de Fleury, vol. XIX, ch. 94. — Défense de la déclaration du clergé, en 1682, par Bossuet, liv. IX, chap. 46.

(1) Examen de l'hist. des Puritains de Neale, par Gray, vol. 2, p. 260.

par un officier de la douane, qui lui demanda son nom et son état : M. Green répondit sans déguisement. Le douanier lui fit observer que le délai était expiré; qu'il n'avait plus droit au bénéfice de la proclamation, et le fit à l'instant arrêter et conduire devant le juge de paix. Là M. Green s'excusa sur l'intention qu'il avait eue d'obéir aux ordres du roi, et dit qu'il espérait, la méprise n'étant que de peu de jours, qu'on ne tirerait pas parti contre lui de l'aveu qu'il avait fait de bonne foi de son état, sans faire attention au danger où il s'exposait. Il fut néanmoins envoyé dans la geôle de Dorchester; et, au bout de cinq mois, il fut jugé et condamné, comme coupable de haute trahison, *uniquement parce qu'il était prêtre.*

Le récit qui suit de ce martyre est copié du manuscrit de madame Willoughby (1).

Le mercredi, lorsque la sentence de mort fut prononcée contre lui par le juge Foster, il dit : Sit nomen Domini Jesu benedictum in secula *(que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit à jamais béni)! Il devait mourir le jeudi; et à cet effet, les fagots avaient été apportés sur la montagne, pour mettre le feu au bûcher; et une grande multitude de gens se trouvaient dans les rues, aux barrières et dans les ruelles, pour être témoins de l'exécution. Mais notre martyr désira mourir le vendredi, ce qu'un de ses amis lui fit obtenir du shérif, quoique avec beaucoup de peine, Millard, le geôlier en chef, s'y étant opposé. On observa qu'après sa sentence, il ne se coucha plus et ne mangea que fort peu, à peine assez pour se soutenir; et néanmoins, il fut de très-bonne humeur et plein de courage jusqu'au dernier moment.*

Je supplie maintenant Notre-Seigneur de me rappeler ses paroles, afin que je puisse les redire en termes exprès, car j'ai un grand scrupule, et je crains d'y ajouter ou d'en retrancher; c'est pourquoi je me suis fait aider par une fidèle servante de Dieu, qui fut témoin de sa mort; cependant, nous qui ne sommes que deux faibles femmes, nous ne pouvons tout nous rappeler. Sa piété fut admirée : s'agenouillant sur la claie, il pria, la baisa avant de se coucher dessus, et continua à prier jusqu'à ce qu'il fût amené au lieu du supplice; alors on l'enleva de dessus la claie et on le fit asseoir sur la bute, à une assez grande distance du gibet, jusqu'à ce qu'on eût achevé de pendre trois pauvres femmes. Deux d'entre elles lui avaient fait dire auparavant qu'elles mouraient dans leur croyance. Quelle consolation pour ce vrai serviteur de Dieu! Il fit tout ce qu'il était possible afin de les voir et de leur parler; mais sans réussir. Alors elles lui dépêchèrent de nouveau, pour lui dire que lorsqu'elles auraient fini, sur le gibet, la confession de leurs fautes, elles feraient un signal, afin qu'à ce moment il pût les absoudre; ce qui fut exécuté avec beaucoup de soin de son côté et de profit du leur. Ces deux femmes, se tournant vers nous, et étendant leurs bras, lui crièrent que Dieu vous bénisse, monsieur, *et elles moururent; mais la troisième femme se détourna de notre vue, et regardant la foule du peuple, elle mourut sans que son visage ou ses paroles se dirigeassent vers nous.*

Mais j'ai aussi remarqué que la charité de notre martyr, même dans le court espace de temps qu'il avait à vivre, ne manqua pas d'être récompensée; car Dieu, dans sa miséricorde, daigna lui accorder la même consolation, par le ministère d'un révérend père de la compagnie de Jésus, qui se tenait là à cheval, pour l'absoudre; il reçut cette absolution du jésuite avec une grande dévotion et un grand respect, ôtant son chapeau, et levant au ciel les yeux et les mains.

Je ne puis assez bénir le Seigneur d'avoir été témoin de la magnanimité de ces deux hommes, notre martyr et le révérend Père, l'un à l'heure de la mort rempli d'une sainte assurance, qu'exprimait sa contenance joyeuse, et l'autre plein de mépris pour le danger imminent qu'il courait d'être assailli par une multitude furieuse qui ne lui aurait pas fait grâce.

Mais notre martyr est au pied de l'échelle, conduit par le shérif: tombant à genoux, il demeura dans une fervente prière pendant près d'une demi-heure, il prit alors son crucifix et ôta de son cou son agnus Dei, *et les donna à cette pieuse dame qui m'a aidée dans cette relation; il remit à un autre son chapelet; il donna aussi au geôlier son mouchoir, et finalement, à moi, la plus indigne, son livre de prières,* etc.; *il me jeta aussi, de dessus le gibet, son écharpe, ses lunettes et sa ceinture de prêtre; et alors, se tournant vers le peuple, et faisant le signe de la croix, il commença ce discours :*

Il y a quatre choses principales, que tous les hommes devraient se rappeler: la mort, le jugement, le ciel et l'enfer. La mort fait horreur à la nature; mais ce qui suit est bien plus terrible, savoir, le jugement, si nous ne sommes pas morts comme nous le devions; selon que nous ferons le bien ou le mal dans cette vie, nous trouverons dans l'autre, notre punition ou notre gloire. Je suis condamné à mort pour ma religion, et parce que je suis prêtre. Nous savons qu'il doit y avoir des prêtres; car Dieu, en prédisant l'Église par la bouche des prophètes a dit : Tu es prêtre pour toujours, dans l'ordre de Milchisédech (*Psal.* c. X), et depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, il y aura un sacrifice pur offert en mon nom (*Malach.*, 1). *Maintenant, il y a quatre choses à considérer, un Dieu, un sacrifice, un prêtre, un homme. — Dieu doit être honoré par un sacrifice; ce sacrifice doit être offert par un prêtre, et ce prêtre doit être un homme. Tel je suis, et tel je dois donc mourir. Pourquoi recevons-nous l'onction sainte, et sommes-nous faits prêtres, si ce n'est pour offrir des sacrifices à Dieu? Mais je suis condamné parce que* j'ai été ordonné par le siége de Rome. Saint Paul *a dit :* Les Romains ont la foi catholique (*Rom.* I, *etc.*); *et remerciez Dieu que leur foi et la sienne aient été la même; de laquelle foi catholique je suis. Contre*

(1) Mémoire du docteur Challoner sur les prêtres missionnaires, vol. 2, p. 217.

cette foi romaine, tous les sectaires se sont réunis, et tous les hérétiques qui ont existé depuis le Christ combattent cette foi, et cependant il est vrai que sans elle personne ne peut être sauvé.

Il y a encore quatre autres choses :

Un Dieu, une foi, un baptême, une Eglise. Nous reconnaissons tous un Dieu, en qui, de qui et par qui toutes choses proviennent et ont l'existence ; qu'il y ait une foi, c'est ce qui paraît par le Christ, priant que la foi de saint Pierre (il n'a pas dit les fois) ne succombe jamais ; et il a promis d'être avec elle jusqu'à la fin du monde. Il y a un baptême; nous sommes tous purifiés par l'eau dans ce monde. Il y a une Eglise sainte et sanctifiée ; saint Paul n'a-t-il pas dit, C'est une Eglise glorieuse, sans tache ni ride, ni souillure ! Or, les caractères de cette Eglise sont la sainteté, l'unité, l'antiquité, l'universalité, que nous tous, en tous points de foi maintenons. (Ici tous les ministres l'interrompirent et voulaient disputer avec lui ; mais il dit qu'il avait été cinq mois en prison, et que pendant tout ce temps aucun d'eux n'était venu disputer avec lui ; que là il n'aurait refusé aucun d'eux ; mais qu'actuellement il ne lui restait pas assez de temps pour une controverse. En conséquence, il continua). Mais plusieurs diront que nous nous sommes séparés de l'Eglise de Rome ; mais sous le règne de quel pape ? sous le règne de quel prince ? quelles sont nos erreurs ? c'est ce que personne ne peut trouver. Non, cette sainte Eglise du Christ n'a jamais pu errer. Nous avons souvent offert des controverses publiquement, mais cela n'a jamais été accepté ; non, jamais cette Eglise ne pourra être accusée de fausseté en matière de doctrines ; les érudits peuvent différer sur des points d'érudition, mais jamais sur les matières de la foi. Dieu est la source de toute vérité, et il a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles (saint Mathieu, XVIII) jusqu'à ce que nous soyons tous d'accord dans l'unité de la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, afin que nous ne soyons pas jetés dans tous les écarts de doctrines dissemblables ; car beaucoup d'hérésies ont pris naissance de doctrines diverses, qui s'élevaient, pour combattre la vérité de l'Eglise de Dieu, comme ont fait jusqu'ici Arius, Nestorius, Wickliffe et autres ; comme ont fait dans ces derniers temps Luther, Calvin, Zuingle et le reste, dont les doctrines, à l'époque actuelle, ont tant abusé les esprits dans ce royaume ; car Dieu ne peut être divisé, ni servi par des fois différentes. Et quoiqu'il y ait eu des hérétiques, cependant cette Eglise romaine a résisté, a confondu et condamné toutes les hérésies ; et Luther lui-même confesse de sa religion, qu'elle n'a pas été commencée par Dieu, et qu'elle ne finira pas par Dieu.

Ici un ministre (nommé Banker, quelques-uns disent que c'est ce ministre qui anciennement était tisserand, et qui est actuellement chapelain de sir Thomas Trencher), cria d'une voix forte : Il blasphème ! fermez la bouche du blasphémateur ! renversez-le de l'échelle ! et il y eut un grand bruit parmi la multitude ; et le shérif, pour apaiser le peuple, invita notre martyr à cesser ce discours ; et le silence étant rétabli : J'ai vraiment pitié de notre pauvre pays, dit-il, j'ai pitié de tout mon cœur de voir les divisions qui l'affligent ; de voir qu'en matière de religion il n'y a pas d'unité parmi nous. Alors il commença à prier avec ferveur pour Sa Majesté, et pour que ce royaume pût obtenir la paix ; ce qui, dit-il, n'aurait jamais lieu, tant qu'il n'y aurait pas d'unité de religion.

Il ajouta : Je suis ici comme prêtre et comme traître. J'ai confessé que je suis prêtre, et que comme tel, j'aurais dû quitter mon pays, pour obéir à la proclamation de Sa Majesté : je suis allé pour prendre mon passage et profiter du bénéfice de la loi; mais on m'a refusé cette permission, et j'ai été arrêté sous prétexte qu'il y avait quelques jours d'écoulés depuis l'expiration du délai accordé par la proclamation ; et j'ai été emmené dans la prison de Dorchester, et je suis actuellement, sans aucun autre motif (j'en remercie Dieu), que d'être prêtre, sur le point de mourir, et non pour aucune trahison contre mon roi ou mon pays : car je proteste devant Dieu tout-puissant que je n'ai jamais désiré du mal à mon roi ni à mon pays pendant toute ma vie entière ; mais, qu'au contraire, j'ai prié pour Sa Majesté, et que chaque jour, dans mon memento, pendant la sainte messe, je l'ai offerte et recommandée à Dieu. Mais il y a eu des lois faites sous le règne de la reine Elisabeth, par lesquelles il a été déclaré que c'est trahison que d'être prêtre : d'après cette loi je suis condamné comme traître. Mais sûrement les anciennes lois du royaume ne m'auraient jamais déclaré tel, comme font les lois modernes. Jugez si les lois dernièrement faites par les hommes, sont suffisantes pour renverser l'autorité de l'Eglise de Dieu et pour condamner ceux qui la reconnaissent.

Néanmoins, je pardonne de tout mon cœur à tout le monde, et à tous ceux qui ont eu part à ma mort ; et je vous supplie tous, si j'ai offensé aucun de vous dans la moindre chose, que vous me pardonniez. Je n'ai pas eu dessein de vous offenser ; et je prie Dieu de vous accorder à tous la grâce de chercher à le connaître, en sorte que vous puissiez obtenir sa miséricorde et la gloire éternelle.

Alors il me demanda et m'invita à le rappeler avec affection au souvenir de tous ses compagnons de prison et de tous ses amis. Je lui dis que je n'y manquerais pas ; mais que plusieurs d'entre eux étaient partis avant lui et l'attendaient avec impatience. Puis, je lui demandai à genoux sa bénédiction ; cinq d'entre nous en firent autant, et il nous bénit avec joie en faisant sur nos têtes le signe de la sainte croix. Alors un nommé Gilbert Loder, avocat de profession, lui demanda s'il ne méritait pas la mort, et s'il ne pensait pas que sa mort fût juste. — A quoi il répondit, Ma mort est injuste. — Et, tirant son bonnet sur sa figure, les mains jointes sur sa poitrine, priant en silence, il attendit, pendant près d'une demi-heure, son heureux passage à l'éternité, que devait opérer la chute de l'échelle. Personne ne voulut y mettre la main pour la renverser,

quoique le shérif se fût adressé à plusieurs. J'entendis quelqu'un lui répondre de la renverser lui-même. A la fin, un paysan, avec l'aide du bourreau (qui se tenait à califourchon sur le gibet), renversa l'échelle ; ce qui étant fait, il fut remarqué par moi et par d'autres, que le prêtre fit trois fois le signe de la croix de la main droite, quoiqu'il fût pendu; mais à l'instant on ordonna au bourreau de couper la corde avec un couteau, que le constable lui présenta au bout d'une longue gaule, quoique moi et d'autres nous fissions tout ce qu'il nous était possible pour l'en empêcher. Or la chute qu'il fit en tombant du gibet, et non pas l'acte même de la pendaison, l'étourdit un peu : car on avait ordonné au bourreau de ne pas faire le nœud de la corde au-dessous de l'oreille comme de coutume. L'homme qui devait le couper par quartier était timide et maladroit : c'était un barbier nommé Barefoot, *dont la mère, les sœurs et les frères sont de pieux catholiques. Il fut si long à le démembrer, que le prêtre recouvra pendant ce temps l'usage de ses sens et qu'il se mit sur son séant, et prit* Barefoot *par la main, afin de montrer (à ce que je crois) qu'il lui pardonnait ; mais le peuple le renversa en tirant la corde qu'il avait au cou. Alors le bourreau lui fendit le ventre des deux côtés, et replia la peau sur l'estomac ; ce que le saint homme ayant senti, il mit la main gauche sur ses entrailles, et la voyant ensanglantée, il la laissa retomber, et levant la main droite, il fit le signe de la croix, disant par trois fois,* Jésus, Jésus, Jésus, merci ! *spectacle dont, malgré mon indignité, j'ai été témoin, car j'avais la main sur son front. Plusieurs protestants entendirent la prière du martyr et y firent beaucoup d'attention. Tous les catholiques furent écartés par la multitude turbulente, excepté moi qui ne l'abandonnai jamais jusqu'à ce que sa tête fût séparée de son corps. Pendant qu'il invoquait ainsi Jésus, le boucher lui enleva un morceau du foie, au lieu du cœur, lui fouillant dans les entrailles pour voir si ce cœur ne se trouvait pas ; ensuite, avec son couteau, il torturait le corps du bienheureux martyr qui invoquait Jésus, et dont le front était humide de sueur, tantôt froid et tantôt brûlant. Ses yeux, son nez et sa bouche étaient couverts de sang et d'eau. Sa patience était admirable ; et quand sa langue ne put plus articuler ce nom de* Jésus, *qui donne la vie, ses lèvres se remuaient encore, et ses gémissements concentrés témoignaient les lamentables tourments que pendant plus d'une heure il endura. Je crus que mon cœur serait arraché de mon corps en lui voyant éprouver des maux si cruels, les yeux tournés vers le ciel et vivant encore. Je n'y pus plus tenir, et je criai contre ceux qui le tourmentaient. Sur quoi une pieuse dame, entendant dire qu'il était encore vivant, alla trouver* Cancola, *le shérif, qui était l'homme d'affaires de son oncle, et le supplia à genoux de faire finir le supplice du prêtre.* Cancola, *à sa prière, ordonna de couper la tête au martyr : alors, avec un couteau, on lui coupa la gorge, et avec un couperet de boucher on sépara la tête du tronc ; ainsi périt ce martyr trois fois bienheureux. On trouva son cœur, qui fut placé au bout d'une pique et montré au peuple, et ensuite jeté dans le feu allumé sur le revers de la colline. On dit que ce cœur en roulant parut enflammé, et qu'une femme le ramassa et l'emporta. Ce que j'en dis n'est pas à ma connaissance, mais voilà ce qu'on rapporte comme vrai, et cela est très-probable, car la colline est très-rapide et inégale, et le cœur ne fut pas jeté comme à l'ordinaire, mais du bout d'une pique. Alors cette dame et moi, nous nous adressâmes au shérif pour avoir le corps, qu'il nous accorda sans difficulté. Mais le démon se mit à rugir, et ses instruments, les aveugles dorsetriens (que de tout mon cœur je plaignais), se fâchèrent et murmurèrent, et dirent au shérif qu'il ne pouvait pas disposer de ces membres en faveur des papistes, et que nous ne les aurions pas. Je crois que si nous avions fait mine de les emporter, nous aurions été exposés à voir jeter et le corps et nous dans le feu : car nous étions là en bien petit nombre, et eux s'y trouvaient par milliers. Leur fureur était si grande, que nous fûmes forcés de nous retirer ; et si je n'avais pas eu la femme du geôlier pour nous reconduire en ville, nous aurions été lapidés, et peut-être eussions-nous été exposés à de plus mauvais traitements encore, ainsi que je l'appris ensuite de plusieurs personnes dignes de foi ; tant est grande leur malice envers les catholiques ! Dieu, dans sa miséricorde, puisse-t-il leur pardonner et les convertir ! De la ville nous envoyâmes un drap mortuaire pour envelopper les saints membres du prêtre, par une femme protestante, qu'il semble que Dieu nous ait envoyée par un effet de sa miséricorde, pour nous mettre à même de rendre ce dernier service à son serviteur. Quand elle nous entendit gémir de ce qu'aucun de nous n'osait approcher, elle s'en alla avec courage mettre ses membres dans le drap mortuaire et les fit enterrer près du gibet, quoiqu'elle ait éprouvé beaucoup d'insultes de la part de la multitude impie, qui, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, resta sur la colline et s'amusa à jouer à la boule avec la tête du martyr, et à ficher des morceaux de bois dans ses yeux, dans ses oreilles, dans son nez et dans sa bouche ; et qui ensuite enterra cette tête près du corps, car ils n'osèrent pas l'exposer sur la porte de la ville, parce qu'ayant ainsi, il y avait longtemps, exposé sur la porte de la ville la tête d'un martyr (M. John Cornelius Mohum, en 1594), il s'ensuivit, dit-on, une espèce de peste qui coûta la vie à beaucoup de monde ; en sorte qu'ils craignaient le même malheur, mais ne se corrigeaient pas. Que Dieu étende sur eux sa main miséricordieuse, car, autrement, je crains qu'une sévère justice ne leur soit faite pour leur dernière cruauté ! Je souhaite le contraire, et je demande avec ferveur que nous puissions tous participer au mérite des prières et des souffrances de notre saint martyr, dont la magnanimité et la patience m'ont été profitables et m'ont paru admirables. Aussi un ministre qui était présent à sa mort, avec quarante autres réformés, a-t-il dit que si beaucoup de gens pareils mouraient et qu'on leur permît de parler comme il avait fait, les*

ministres n'auraient plus bientôt qu'à fermer leurs livres. Cela est positif, quoique pour certaines raisons on ne nomme pas le ministre.— Monsieur, voilà succinctement ce que je me suis cru obligé de vous faire connaître sur ce sujet, ne doutant pas que cette lecture ne vous donne autant de consolation que j'en éprouve en écrivant. Je suis, monsieur, etc.,

E. Willoughby.

Ce même récit fut quelque temps après imprimé et publié par Chiflétius, *dans ses* Palmæ cleri anglicani; *et la substance s'en trouve dans le* Douay diary, 1642.

M. Green *mourut à Dorchester, le* 19 *août* 1642, *dans la cinquante-septième année de son âge.*

Depuis le commencement du règne d'Elisabeth, jusqu'à l'époque dont nous parlons, les tentatives n'avaient pas cessé pour faire croire à la déloyauté des catholiques anglais. Charles Ier savait bien que cette odieuse accusation était sans fondement; mais il n'a que trop souvent agi comme s'il y croyait. — Cependant les catholiques persévéraient sans déviation dans leurs principes d'honneur et de loyauté.

Peu après le commencement de la contestation entre le monarque et le parlement, ce dernier obtint l'administration des fonds publics. Depuis ce moment les loyaux sujets du roi fournirent à ses besoins; les catholiques y contribuèrent largement, au moyen de souscriptions volontaires, et en diverses occasions, en lui avançant deux années, ou plus de leur cotisation annuelle, ou des abonnements faits pour non-conformité: et *l'étendard de la fidélité ne fut pas plus tôt levé, dit le docteur Milner* (Lettres à un Prébendé, lettre VIII) ; *il ne fut pas plus tôt permis aux catholiques de s'y ranger, qu'on le vit entouré de toute la noblesse de cette communion: les Winchesters, les Worcesters, les Dunbars, les Bellamonts, les Carnavons, les Powises, les Arundells, les Fauconbergs, les Molineux, les Cottingtons, les Mounteagles, les Langdales, etc., etc., avec de la bourgeoisie et des francs-tenanciers à proportion, étaient impatients de laver avec leur sang cette accusation de déloyauté qu'ils avaient été forcés d'endurer pendant près d'un siècle, — c'est-à-dire, depuis l'accession d'Elisabeth.*

Ces catholiques qui possédaient des châteaux et des places fortes, en firent des forteresses royales; et le reste fournit autant d'argent que ses facultés le lui permirent, pour le soutien du roi et de la constitution. Nous pouvons juger de leurs efforts dans cette cause, par ce qu'ils ont souffert pour cette cause même. M. Dodd parle d'une liste qu'il avait sous les yeux (et qui était confirmée par des documents authentiques), d'après laquelle six lieutenants généraux, dix-huit colonels, seize lieutenants-colonels, seize majors, soixante-neuf capitaines, quatorze lieutenants, cinq cornettes, cinquante gentlemen volontaires, tous catholiques, perdirent la vie en combattant pour la cause royale. Le nombre total de nobles et de gentlemen qui périrent du côté du roi, a été estimé à cinq cents; les deux tiers environ étaient catholiques; et ce nombre excédait de beaucoup la proportion dans laquelle les catholiques étaient à cette époque, relativement aux protestants du même rang.

Plusieurs écrivains contemporains parmi les protestants, ont rendu justice à la conduite des catholiques : *C'est une vérité incontestable,* dit le docteur Stanhope, *qu'il y eut beaucoup de nobles, de braves et de fidèles sujets parmi les catholiques qui risquèrent leur vie dans la guerre pour la cause du roi, avec la plus grande abnégation, sans aucun autre but que de satisfaire à leur conscience; et que beaucoup de ces hommes avaient l'âme trempée de manière que les plus grandes tentations du monde n'auraient pu les empêcher de faire leur devoir, et les porter à déserter la cause de leur roi dans ses plus grands malheurs* (1). —*Le papiste anglais,* dit un autre écrivain (2), *mérite par son courage et sa loyauté, dans la première guerre, une place dans l'histoire, et peut-être est-il digne d'attention que toutes les fois que l'usurpateur, ou l'un de ses instruments de cruauté et de charlatanisme, résolurent de s'emparer de la vie ou de la fortune d'un papiste, ce fut sa loyauté et non sa religion qui l'exposa à leur rapine et à leur inhumanité.*

D'autres protestants n'ont pas rendu autant de justice aux catholiques: peut-être penserez-vous que lord Clarendon n'aurait pas dû se borner, en parlant de leur fidélité envers Charles II, après la défaite de l'armée royale à Worcester, à ce peu de mots : *On ne pourra jamais nier que plusieurs catholiques n'aient eu beaucoup de part au salut de Sa Majesté;* surtout quand vous saurez que pendant les six premiers jours qui suivirent ce désastre, le monarque resta entièrement entre les mains et sous la sauvegarde des catholiques. Cinquante-deux personnes de cette religion avaient le secret du roi: plusieurs d'entre elles étaient dans la misère; mais ni la crainte ni l'espoir d'une récompense ne purent déterminer un seul de ces dignes catholiques à oublier sa fidélité. Le sixième jour, Sa Majesté arriva à la maison de M. Lane; à dater de ce moment, ils furent entre les mains des protestants, qui imitèrent les catholiques; le noble historien fait un panégyrique aussi éloquent qu'abondant de la fidélité des protestants; mais à peine, si l'on en excepte le père Middleton, moine bénédictin, dit-il un mot des cinquante-deux catholiques dont la conduite à l'égard de leur prince fut si noble (3).

(1) Le plus sûr soutien du trône, p. 30, cité par Dodd, v. 3, p. 31.

(2) *Etat du christianisme en Angleterre*, par un ministre protestant, qu'on dit être évêque, p. 25, cité aussi par Dodd, comme ci-dessus.

(3) *Voyez* « l'Histoire de Dodd, » vol. 3, part. VII, l. I, art. 1. D'après un manuscrit signé par le père Huddlestone et par M. Whitgrave, de Moseley, dans la maison duquel le monarque était resté caché pendant deux jours et deux nuits, M. Dodd donne les détails des courses du monarque qui suivirent la bataille, et le nom de cinquante-deux catholiques auxquels le secret avait été confié.

On doit ajouter, qu'à l'époque où mourut Charles Ier, les catholiques irlandais furent le seul corps qui, dans tout l'empire britannique, ait conservé pure et sans tache, sa fidélité à la cause royale (1).

Une grande partie des propriétés des catholiques romains furent confisquées : ce ne serait pas exagérer que d'affirmer que la fidélité des catholiques romains d'Angleterre à Charles Ier et à son fils, leur coûta un tiers au moins de leurs biens-fonds, et une moitié au moins de leurs biens mobiliers.

Treize prêtres catholiques sont morts pour leur religion, sous le règne de Charles Ier; onze, pendant l'usurpation, et durant cette seconde période, de nouvelles mesures de sévérité furent dirigées contre les catholiques romains. Tout ce que je rappelle là, vous le laissez : est-ce là de l'impartialité? est-ce là de la justice?

II. Jugement solennel des archevêques et des évêques d'Irlande contre la tolérance de la religion catholique romaine.

L'Eglise d'Angleterre ne pourrait pas offrir un nom plus honorable, un homme de meilleure foi, ou plus instruit que l'archevêque Usher; — et cependant ce vénérable prélat entra accompagné d'une file de mousquetaires, dans la chapelle catholique située dans Corkstreet, à Dublin; pendant qu'on y célébrait le service divin, les soldats s'emparèrent du prêtre revêtu de ses habits sacerdotaux, et abattirent le crucifix; — et le digne ecclésiastique, avec onze autres prélats irlandais signèrent ce qu'on appelle *le Jugement de divers archevêques et évêques d'Irlande, sur la tolérance de la religion*; — et déclarèrent, *par ce jugement, que la religion des papistes était superstitieuse et idolâtre; que leur foi et leur doctrine étaient erronées et hérétiques; que leur Eglise, sous le rapport de la foi de ses doctrines, était apostate; et qu'en conséquence les tolérer ou consentir au libre exercice de leur religion, était un grand péché.* Il est digne de remarque (2), que tout cela ce passait à l'époque où Charles Ier était dans les plus grands embarras, et où les catholiques irlandais faisaient les derniers efforts pour servir sa cause.

Je vous prie d'observer, que dans ce jugement solennel et doctrinal de la prélature irlandaise, il n'y a rien d'exprimé, rien d'insinué a l'égard de la conduite des principes politiques, ou même de la tendance des principes religieux des catholiques romains ou de leur religion. On refuse de les tolérer absolument et uniquement à cause de leur religion, de l'hérésie et des erreurs dont sont entachées leur foi et leurs doctrines; à cause de l'apostasie de leur Eglise : — c'est pour ces motifs seulement que la *tolérance de leur religion* est déclarée *un péché*.

Maintenant je vous somme de vous rappeler tout ce que vous avez entendu dire ou lu de l'histoire de l'Eglise catholique romaine dans tous les siècles ou dans tous les pays; je vous invite à vous représenter tout ce que les catholiques romains les plus intolérants ont dit ou écrit : et *je vous défie ensuite* de produire un seul cas où le dogme détestable de *l'intolérance religieuse* ait été plus explicitement, plus solennellement, ou plus injustement professé.....

Doit-on donc l'attribuer aux protestants comme un dogme de leur foi..... Je ne dis pas cela, — mais je dis, que s'il ne doit pas être attribué à l'Eglise protestante, *il n'y a pas d'acte ou de doctrine des catholiques romains, comme individus*, quelque éminents qu'ils soient par leur rang ou leur caractère, *qu'on doive attribuer à l'Eglise catholique* (1).

Certainement, il fallait que l'archevêque eût oublié le juste reproche, que peu de temps auparavant il avait fait lui-même à un ecclésiastique, à cause de son manque de charité. Ayant fait naufrage sur une partie désolée de la côte d'Irlande, il s'adressa à un prêtre pour avoir du secours; et sans rien dire de son rang et sans se nommer, il parla seulement de son caractère sacré. L'ecclésiastique le questionna avec rudesse, et lui dit sèchement, qu'il doutait fort qu'il connût le *nombre des commandements*. Je vous assure que je les connais, répondit l'archevêque avec douceur, *il y en a onze*. Onze! *répondit l'ecclésiastique*, dites-moi le onzième, et je vous assisterai. *Obéissez au onzième*, dit l'archevêque : *C'est un nouveau commandement que je vous donne : Aimons-nous les uns les autres.*

LETTRE XVIII.

Charles II.

Monsieur,

Je vous remercie sincèrement de quelques passages du chapitre de votre ouvrage auquel nous arrivons maintenant; il en est d'autres contre lesquels je réclame : je vais énumérer les principaux : — I. Je parlerai de votre apologie de la violation de la promesse faite à Breda aux catholiques romains et aux protestants dissidents, par Charles II. Dans une note, je ferai voir l'exacte ressemblance qu'il y a entre la conduite de Charles et la conduite du gouvernement anglais envers les catholiques romains d'Irlande à l'époque de l'union. — II. Je m'occuperai ensuite brièvement de quelques-unes de vos imputations contre les catholiques romains, et qu'on trouve dans ce même chapitre. — III. Je traiterai ensuite des actes de corporation et du test. — IV. Plus loin, j'offrirai quelques considérations sur l'acte de la trentième année du règne de Charles II, qui déclare les pairs et les commoners (représentants dans la chambre des communes) professant la religion catholique, inhabiles à siéger et à voter dans le parlement. — V. Je parlerai ensuite

(1) *Voyez* « la Revue historique de l'état de l'Irlande, » par M. Plowden; ouvrage savant et instructif, vol. 1, c. 4.

(2) *Voyez* « la Revue historique de l'état d'Irlande, » vol. 1, chap. 4.

(1) Il faut observer qu'en avril 1642, Charles Ier, qui faisait alors aux catholiques romains irlandais, les plus belles promesses de rapporter le code des lois pénales qui existait contre eux, reçut le sacrement des mains de l'archevêque Usher, sous serment qu'il ne favoriserait jamais le papisme; Birch, p. 278, 279; Hurb. col. p. 134; Rush., vol. IV, p. 346.

du complot de Oates; — VI. De Jacques II, du bill des droits et des actes de settlement (établissement); — VII. et je finirai ma lettre par quelques remarques sur les imputations répétées de superstition et d'idolâtrie, que vous faites aux catholiques.

I. *Apologie faite par le docteur Southey de la violation des promesses de Charles II aux catholiques romains et aux protestants dissidents, à Breda.* — Permettez-moi de le dire, c'est avec surprise que j'ai lu cette apologie. « *Une promesse de bonne foi,* — je copie vos propres expressions, avait été faite dans *une déclaration portant que des moyens de conciliation seraient mis en usage.* On disait alors, — *que les passions et l'intolérance du siècle ayant produit diverses opinions en matière de religion, ces opinions ayant, à leur tour, fait naître des disputes, des animosités, des partis acharnés les uns contre les autres, tandis que si, par la suite, on pouvait converser et disputer en liberté, les haines se calmeraient à l'aide de ces relations multipliées; nous proclamons la liberté de conscience, nous déclarons que nul individu ne sera troublé pour opinion en matière de religion, tant que ces opinions ne troubleront pas elles-mêmes la paix du royaume; et nous déclarons en outre, que nous serons toujours prêts à consentir à tel acte du parlement qui, d'après une mûre délibération, sera proposé dans la vue de donner cette liberté de conscience.*

Vous dites que *Charles était sincère en faisant cette promesse, par l'inspiration d'un juste et honorable sentiment de honte, que des lois aussi sévères continuassent de peser sur les catholiques romains, après que la nécessité politique de ces lois aurait entièrement cessé.* — *Mais Charles,* dites-vous ensuite, *ne se crut obligé par cette déclaration de Breda, à rien faire à l'égard de la religion, que de sanctionner l'acte que le parlement jugerait convenable de proposer.* Il n'y en eut aucun de proposé, et Charles fut donc, d'après votre opinion, tout à fait dégagé de sa promesse.

Mais est-ce ainsi que cette promesse avait été entendue à Breda? Les catholiques, qui avaient versé tant de sang, auxquels on avait extorqué tant d'argent, qui avaient eu tant de biens confisqués, pour la cause du père de Charles et pour celle de Charles lui-même; les protestants dissidents, qui s'étaient montrés si actifs dans l'œuvre de la restauration, et sans la coopération desquels elle n'aurait pu s'effectuer; — les conseils de Charles, qui connaissaient les vues, les sentiments et les espérances des partis; — tout homme enfin, qui était instruit de l'état de la question, pouvait-il donner cette interprétation à la parole du monarque; interprétation qui exposait les protestants dissidents aux peines infligées à la non-conformité, et les catholiques romains, non-seulement à ces peines, mais à la torture et au gibet?

La promesse faite à Bréda n'impliquait-elle pas que le gouvernement userait de toute son influence pour procurer l'acte du parlement auquel elle référait? Tous les moyens du gouvernement ne furent-ils pas au contraire mis en œuvre pour empêcher cet acte? N'y eut-il pas de nouvelles restrictions et de nouvelles peines décrétées contre les catholiques romains et les protestants dissidents? Ces mesures peuvent-elles être une manifestation de la bonne foi de cet acte?

Malheureusement cependant, il fut adopté, et le monarque abandonna tranquillement les protestants dissidents et les catholiques romains aux peines toujours subsistantes, aux amendes et aux misères. — Et vous le croyez justifié (1)!

(1) On a dit que la conduite du gouvernement anglais à l'égard des catholiques romains, à l'époque de l'union ressemble à la conduite de Charles II envers les catholiques romains et les protestants dissidents après sa restauration.

Que la perspective de l'émancipation ait été offerte aux catholiques irlandais, pour les engager à favoriser le projet d'union du gouvernement, c'est ce qu'il ne paraît pas possible de nier.

I. Quand M. Pitt proposa les articles de l'union à la chambre des Communes, il s'exprima ainsi : « Personne ne peut dire que, dans l'état actuel des choses, et tant que l'Irlande restera un royaume séparé, on puisse faire de pleines concessions aux catholiques, sans mettre l'état en danger, et sans ébranler la constitution jusque dans ses fondements. » N'était-ce pas assurer qu'après l'acte de l'union, on pourrait faire de pleines concessions à l'Irlande sans danger? Les catholiques romains ne devraient-ils pas croire nécessairement qu'à cette époque ces concessions auraient lieu?

II. Tel a été le langage du ministre qui proposa l'union. Quel est le langage de l'acte d'union? « Que chacun des pairs et des membres des Communes du parlement du royaume uni, et chaque membre du royaume uni dans le premier parlement et dans ceux qui succéderaient, prêteraient jusqu'à ce que le parlement du royaume uni en décide autrement, les serments actuellement prescrits.» Ceci n'est-il pas une déclaration explicite qu'on avait en vue un changement dans la formule des serments, après l'union, en faveur des catholiques? N'était-ce pas leur en offrir l'espoir certain?

III. Comment M. Pitt entendait-il les termes de concessions? Que ses propres paroles répondent à cette question : quand il expliqua la cause et les motifs de sa mémorable retraite, il s'exprima en ces termes : « Quelques-uns de mes collègues et moi avons senti qu'il était de notre devoir de proposer une mesure, au nom du gouvernement, que nous avions, dans les circonstances de l'union si heureusement effectuée entre les deux pays, jugée d'une haute importance politique, et nécessaire pour compléter les avantages probables de l'acte d'union : nous en avions si fortement senti l'importance que, lorsque des circonstances se rencontrèrent qui ne permirent pas de la proposer comme mesure de gouvernement, nous jugeâmes qu'il était incompatible avec notre devoir et notre honneur, de faire plus longtemps partie du gouvernement. Je ne sais pas quelle peut être l'opinion de l'opposition, mais je désire qu'on comprenne que c'est une mesure qui aurait été proposée si j'étais resté ministre. »

M. Pitt n'avouait-il pas sans équivoque, en s'exprimant ainsi, qu'il était engagé par l'honneur à proposer l'émancipation des catholiques?

IV. Je donnerai maintenant les communications écrites qui eurent lieu à l'époque dont nous parlons, entre M. Pitt et lord Cornwallis, et qui ont été officiellement délivrés par lord Castlereagh au docteur Troy, archevêque catholique de Dublin.

M. Pitt à lord Cornwallis.

« La partie influente des ministres de Sa Majesté, trouvant insurmontables les obstacles qui s'opposent à la présentation des mesures de concession en faveur des catholiques pendant leur administration, a senti qu'il lui était impossible de continuer à faire partie du conseil de la couronne, étant hors d'état de proposer cette mesure avec les circonstances nécessaires pour en obtenir l'adoption et les avantages qui peuvent en résulter. Elle a donc abandonné le ministère, regardant son éloignement des affaires comme la conduite la plus propre à contribuer au succès futur de cette mesure. Les catholiques verront combien leurs espérances pour l'avenir reposent sur leur conduite, ils n'oublieront pas non plus que ces espérances reposent

C'est ainsi que, pour se servir du langage de Hume, *toutes les belles promesses du roi, pour calmer les consciences, furent éludées et violées. Il est vrai que Charles, dans sa déclaration datée de Breda, avait exprimé l'intention où il était de régler cette indulgence d'après l'avis et par l'autorité du parlement ; mais cette restriction ne pouvait raisonnablement s'entendre d'une violation totale de la promesse.* Personne ne sait mieux que vous, que, par inclination, Hume était porté à défendre le monarque *à toute outrance*, et qu'il fallait, pour que Hume pût se décider à le condamner, que les torts du prince fussent de toute évidence. Assurément, la conduite du monarque catholique romain, Jean de France, fut plus honorable que celle de Charles. Il avait été renvoyé de captivité par notre Edouard III, sous promesse d'une forte rançon. A son retour en France, ses courtisans lui conseillèrent de refuser la rançon, parce qu'il n'en avait fait la promesse qu'en prison, et que, par conséquent, elle n'était pas obligatoire. *Non !* répliqua avec indignation le monarque : *si la vérité était bannie du ciel, elle devrait se réfugier dans la bouche des rois.*

II. *Imputations faites dans ce chapitre contre les catholiques romains, par le docteur Southey.* — 1. *On a cru,* à ce que vous nous apprenez, *que les derniers troubles* (*ceux de la grande rébellion et de l'usurpation*) *avaient été insidieusement fomentés par des agents de la cour de Rome, dans la vue de favoriser la cause de Rome.* « *Quel témoignage avez-vous apporté à l'appui de ces horribles suggestions?* » Suggestions complétement destituées de probabilité, et qui tombent devant les longues souffrances et les efforts héroïques des catholiques pour la cause royale, à une époque antérieure.

2. « *Il était donc sûr,* dites-vous, *que les catholiques avaient gagné par les derniers troubles, et avaient fait plus de prosélytes que dans aucune autre génération.* » Et quoi ! ils avaient gagné par la confiscation parlementaire des deux tiers de leurs propriétés ! Vous conviendrez que c'est là une singulière espèce de profit ! Quand à leurs succès de prosélytisme, je vous invite à prouver ce fait : *cela est diamétralement opposé à tout ce que j'ai vu, entendu ou lu.*

3. Vous dites ensuite que *les catholiques insultaient les martyrs* mariens (*religionnaires exécutés sous le régne de Marie*) *d'une manière qui montrait avec quel plaisir ils auraient commencé une nouvelle persécution.* Cette assertion est nouvelle pour moi, et je la crois *dénuée de toute espèce de fondement ;* mais qu'il nous soit permis de vous faire observer que plusieurs protestants luthériens ont parlé des condamnés *mariens* dans des termes très-peu favorables. Le docteur Maclaine (*Traduction de l'hist. de Mosheim, 2e édit., vol.* IV, *p.* 187) nous apprend, qu'on allait jusqu'à les appeler *les martyrs du diable.*

4. Vous dites, que *les catholiques avaient méprisé le roi dans son exil.* Je sais que cela a été affirmé par Clarendon; mais cite-t-il une seule circonstance où ils se seraient conduits de cette manière ? un seul fait qui prouve cette accusation ? Toute leur con

aussi sur les personnes qui maintenant défendent leurs intérêts; ils compareront ces personnes à celles sur lesquelles ils pourraient fonder leur espoir d'un autre côté. Ils peuvent, avec confiance, compter sur l'appui sincère de tous ceux qui se retirent, et de plusieurs parmi ceux qui restent en place, quand il y aura pour eux une chance de succès. Ils peuvent être assurés que M. Pitt fera les derniers efforts pour procurer à leur cause la faveur de l'opinion, et pour préparer les voies et leur faire atteindre enfin l'objet de leurs vœux; mais les catholiques n'oublieront pas que M. Pitt, qui ne voudrait pas concourir à une tentative sans espoir pour l'obtention de cette mesure politique, sera toujours et dans toutes les circonstances, prêt à repousser, avec la même énergie que s'il était d'une opinion contraire, toute démarche inconstitutionnelle de la part des catholiques.

« Dans ces circonstances, on ne peut pas douter que les catholiques n'adoptent la ligne de conduite la plus loyale, la plus respectueuse et la plus patiente; ils ne se laisseront pas entraîner à des mesures qui pourraient, par une interprétation quelconque, favoriser leurs adversaires, et servir d'argument contre leurs réclamations. On doit s'attendre que, par une attitude calme, prudente et exemplaire, ils donneront de nouveaux motifs a l'accroissement graduel du nombre de leurs partisans, afin de pouvoir faire soutenir leurs réclamations, quand une occasion favorable se présentera. »

V. Sentiments d'un partisan sincère (le marquis de Cornwallis), à l'égard des réclamations de catholiques.

« Si les catholiques se livraient maintenant à la violence, ou conservaient l'espoir d'atteindre à leur émancipation par des mesures qui pourraient amener des convulsions dans le pays, ou en formant des associations avec des hommes infectés des principes du Jacobinisme, ils perdraient nécessairement l'appui de ceux qui ont sacrifié jusqu'à leur existence sociale pour le soutien de leur cause, mais qui, malgré tout, jugeraient de leur indispensable devoir de s'opposer à tout ce qui pourrait conduire à la confusion et au désordre.

« D'un autre côté, si les catholiques savent apprécier quel avantage leur donne l'engagement qu'ont pris tant de personnes d'un caractère éminent, de ne pas entrer dans les affaires publiques, à moins que les priviléges qu'ils réclament en faveur des catholiques ne leur soient accordés, on doit espérer qu'en balançant les craintes, les avantages et les espérances de leur position, ils préféreront une attitude calme et paisible à toute autre ligne de conduite qui y serait opposée.

VI. Lors du débat qui eut lieu dans la chambre des communes sur la pétition des catholiques irlandais, le mercredi 25 mai 1808, M. Elliot s'exprima ainsi :

« Je ne prends pas la parole avec le dessein d'entrer dans aucune espèce de discussion sur la question générale; mais en conséquence de ce qui est échappé à mon noble ami du côté opposé (lord Castlereagh), et uniquement pour m'occuper de la circonstance de l'union dont on peut supposer que j'ai quelque connaissance officielle; et de la nature de l'espoir donné aux catholiques, afin de se concilier leur bonne volonté, et d'obtenir leur acquiescement à cette mesure. Mon noble ami a dit qu'il n'a été pris aucun engagement envers les catholiques, que leur émancipation dût suivre immédiatement cette mesure; engagement fondé sur l'appui qu'ils prêteraient au ministère. Il est très-vrai qu'il n'a été adressé aux catholiques aucune clause écrite d'engagement ; mais certainement on les a flattés d'espérances et de quelque chose de tellement semblable à des promesses, que, selon moi, il y a ici plus qu'une obligation formelle. Et cette idée a tellement été partagée par mon noble ami, et par le très-honorable gentleman qui n'est plus maintenant (M. Pitt), qu'ils ont quitté le ministère parce qu'ils ne pouvaient obtenir la mesure; et quand M. Pitt rentra en place, s'il s'est opposé à ce qu'elle fût présentée au comité, ce n'est pas qu'il y eût aucune objection à faire à la mesure en elle-même, mais à cause des circonstances du temps. »

VII. Finalement, lord Castlereagh, dans son admirable discours sur la motion faite par M. Grattan, en l'année 1819, dont un extrait étendu a été inséré dans les « Mémoires sur les catholiques anglais, irlandais et écossais, » parle de « l'incorporation politique des catholiques et des protestants, qui, sur de certaines bases, était l'objet des vues de M. Pitt et de ceux qui ont agi de concert avec lui à l'époque de l'union. »

duite envers Charles Ier, pendant la lutte entre ce prince et son parlement, et envers Charles II, pendant qu'il se tenait caché après la bataille de Worcester, conduite que *lord Clarendon* passe sous silence avec si peu de bonne foi, rend cette accusation tout à fait improbable. L'antipathie excessive de Clarendon pour les catholiques romains et pour les protestants dissidents, est de l'aveu de tout le monde une tache dans son caractère. Les mots *catholique* et *loyal* (fidèle au prince) sont synonymes. — Vous savez que quand Mirabeau voulut républicaniser ses compatriotes, il dit : *Il faut commencer par décatholiser la France.*

5. Vous accusez les catholiques romains *d'avoir pactisé avec Cromwell, pour prêter serment de soumission à son gouvernement, comme prix de cette indulgence que, dans son véritable esprit de tolérance, il leur aurait volontiers accordée.*

Un tel serment de soumission n'aurait-il donc pu se justifier ? ne l'aurait-il pas été d'après tous les principes avoués de la loi nationale et par l'usage universel ? Mais *le fait n'est pas comme vous le représentez*, le traité n'a jamais été conclu ; ceux qui y prirent part n'étaient qu'en petit nombre, et ils furent désavoués. White, qui était un prêtre catholique romain, et qui s'en occupa d'une manière active, tomba dans un grand discrédit, et jusqu'à son dernier soupir on lui reprocha sa conduite.

Vous reconnaissez que les catholiques romains ne sont pas les auteurs *du feu de Londres.* Vous dites que c'est *une calomnie qui n'a pas le sens commun.* Pourquoi cette calomnie est-elle perpétuée par un monument national, et par l'inscription que porte ce monument ? *Existe-t-il dans aucun pays catholique, du consentement du gouvernement, un marbre monumental, qui de cette manière,*

Lifts its head, hand lies !
POPE.

et excite contre une portion de la société, le préjugé et la haine de l'autre ?

III. *Les actes dits* corporation et test acts. — Je ne me rappelle pas que vous ayez parlé du *corporation act* (*Treizième année du règne de Charles* II, § II, *c.* 1 [1661]). Les catholiques romains, en commun avec les protestants dissidents, sont assujettis aux peines portées dans cet acte. Son objet était d'exclure des corporations quelques mécontents et mal intentionnés, qui s'y étaient fait admettre pendant les troubles précédents : ce n'était donc pas spécialement contre les catholiques et les dissidents qu'il avait été dirigé, et l'on ne devrait pas continuer à le leur opposer. De fait, l'objet de cet acte, ayant depuis longtemps cessé d'exister, n'est-il pas clair que le temps est venu de le rapporter ?

A l'égard du *test act* (*Vingt-cinquième anannée du règne de Charles* II, *c.* 2), j'observerai seulement qu'il fut passé à cause des craintes qu'on avait alors de voir arriver au trône britannique un successeur catholique romain ; événement que le *Bill of rights* a maintenant rendu entièrement impossible : il ne peut donc plus y avoir de raison pour conserver cet acte.

IV. *L'acte de la trentième année du règne de Charles II* (*Acte de la trentième année du règne de Charles II*, § II, *c.* 1), *qui prive les catholiques romains du droit de siéger et de voter dans le parlement.* — En 1821, un bill a été introduit dans le parlement pour rapporter cet acte ; il a passé dans la chambre des communes, mais a été rejeté dans celle des pairs. Lorsqu'il était sur le bureau de cette noble chambre, votre correspondant actuel a publié des *Recherches concernant la déclaration contre la transsubstantiation, contenue dans l'acte de la trentième année du règne de Charles II, qui a exclu les catholiques romains du parlement.* J'espère que vous voudrez bien m'excuser, de rappeler dans cette lettre la même publication, avec quelques légers changements.

« Dans peu de jours, le bill qui a passé dans la chambre des communes, pour relever les pairs catholiques des incapacités que leur impose l'acte de la trentième année du règne de Charles II, à l'égard du droit de siéger et de voter dans la chambre des pairs, sera soumis à l'examen des membres de cette noble chambre.

« Toute âme généreuse souhaite qu'il passe. Quel pair pourrait avec indifférence, et sans douleur voir le duc de Norfolk et les autres pairs catholiques, attentifs à un débat qui doit décider pour eux à l'avenir, du droit qu'ils auront ou dont ils continueront d'être privés, d'occuper leur siége héréditaire dans la chambre ? leur ignominieuse exclusion doit-elle être éternelle ?

« Certes, on doit l'avouer, il faudrait des motifs urgents pour imposer à un pair le devoir de voter la continuation de cette exclusion et de sacrifier ses affections : en d'autres mots, il faut démonstrativement prouver que l'admisssion d'une demi-douzaine de pairs catholiques à l'exercice de leur droit héréditaire de siéger et de voter dans la chambre, peut exposer la personne ou le gouvernement de Sa Majesté à un danger réel. — Cependant ce danger seul justifierait une mesure aussi violente et aussi injurieuse. Or pourrait-on sérieusement soutenir l'existence de ce danger ? La couronne, l'Etat ou la loi ont-ils de plus sincères partisans ? Quels sont les citoyens sur la loyauté et l'attachement desquels, dans toutes les circonstances imaginables, on puisse plus fermement et plus complétement compter, que sur ceux qui professent la religion catholique romaine ?

« Voilà ce que la divine éloquence de M. Fox, de M. Pitt, de M. Burke, de M. Grattan, de M. Canning, de M. Plunkett et des autres illustres avocats de la cause catholique, a prouvé à diverses reprises. » J'espère que ces nobles inspirations de l'éloquence, sont présentes à la mémoire de chacun des hommes honorables à la discussion desquels ce sujet est actuellement soumis. La malice de l'acte du règne de Charles II, de cet acte aussi

injuste qu'impolitique, et l'injustice et l'imprudence qu'il y aurait à le maintenir dans l'état actuel des choses, ont été prouvées, sans réplique, par le très-honorable auteur de la motion (*M. Georges Canning*). Son discours a mérité, à juste titre, l'admiration générale et les applaudissements de la nation. Il vivra éternellement dans la mémoire des catholiques reconnaissants. Ils forment un corps honorable. — *Celui qui a bien mérité d'eux n'a pas inutilement vécu.*

« Le bill est maintenant sur le bureau de la chambre des pairs, et c'est à leurs seigneuries à décider de sa *convenance*, de son opportunité politique. Je ne dirai rien de la dernière ; mais qu'il me soit permis, à l'égard de la première, d'offrir quelques observations ; je les soumets d'une manière toute particulière (mais avec la plus grande déférence et en toute humilité), aux vénérables prélats de l'Eglise nationale ; à leurs opinions et à leurs sentiments, spécialement dans les questions qui concernent les conséquences morales et religieuses des mesures législatives, la chambre, (je puis ajouter) le public en général, ont le plus grand égard pour leurs décisions. — Je pense donc que, sans indiscrétion, on peut solliciter leur attention particulière sur les observations suivantes :

« Le point que je prétends considérer est celui-ci, UN PROTESTANT DE L'EGLISE D'ANGLETERRE *peut-il consciencieusement faire la déclaration contre la transsubstantiation et l'invocation des saints, contenue dans l'acte de la trentième année du règne de Charles* II, *et que cet acte prescrit de faire faire par les membres des deux chambres avant de siéger ou de voter dans le parlement ?*

« Cette déclaration est une affirmation solennelle : — Dieu est solennellement adjuré d'en être le témoin, et d'attester que la foi de celui qui prête le serment est sincère. — Cette déclaration est donc un acte sacré de religion.

« Tous ceux qui font cette déclaration jurent *qu'ils croient qu'il n'y a aucune transsubstantiation des éléments du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, pendant, ni après la consécration faite par aucune personne que ce puisse être ;* et que, *l'invocation ou le culte de la vierge Marie ou de tout autre saint, et le sacrifice de la messe, actuellement en usage dans l'Eglise de Rome, sont des pratiques superstitieuses et idolâtres.* »Vous aurez peut-être la bonté de nous faire connaître, dans une prochaine édition de votre *Livre de l'Eglise*, si vous considérez que les protestants puissent consciencieusement prêter ce serment.

« Tout le monde doit convenir que, pour faire cette déclaration, et pour jurer en sûreté de conscience, un chrétien doit avoir une connaissance claire et précise de la valeur des mots que renferme le serment, et par conséquent savoir et entendre clairement ce que les mots *sacrement, transsubstantiation, invocation, culte et sacrifice de la messe,* signifient dans le sens que leur attribue la déclaration.

« Or peut on sérieusement soutenir que telle est l'hypothèse,

« Je remarque d'abord que *la déclaration appelle expressément le rit religieux connu sous le nom de Souper du Seigneur* (la cène), *un sacrement. Mais les disciples de Hoadley* (*et ceux-ci forment incontestablement une grande portion du clergé de l'Eglise d'Angleterre*) nient jusqu'à l'existence même d'un sacrement. — Tous les disciples de ce prélat distingué pensent que le mot *sacrement* est un mot vide de sens. Lors donc que dans la déclaration ils appellent la cène *un sacrement*, ils donnent le nom d'une chose à laquelle ils ne reconnaissent pas d'existence. — Peut-on dire qu'aucun de ceux qui professent cette opinion puisse faire la déclaration en toute sûreté de conscience ?

« II. Sans trop m'arrêter sur ce point (qui cependant paraît mériter quelque considération), permettez-moi de vous demander si *quelqu'un peut consciencieusement affirmer, sous serment, qu'il n'y a aucune transsubstantiation dans le sacrement, à moins que, d'après une recherche convenable sur cette matière, il se soit assuré qu'il n'y en a pas ?*

« Pour s'assurer de cela, il faut qu'il établisse que le mot transsubstantiation signifie uniformément l'annihilation absolue d'une substance, et la substitution d'une autre à sa place ; et qu'il n'a jamais été employé par des écrivains notables pour signifier le changement d'une substance en une autre. Si le mot transsubstantiation a cette dernière signification, il n'y a pas de protestant qui croie à la présence réelle (et tous les protestants de l'Eglise établie d'Angleterre font profession d'y croire), qui puisse jurer en sûreté de conscience, ou simplement affirmer la négative. — Or que la transsubstantiation ait cette dernière signification, c'est ce dont conviennent plusieurs flambeaux de l'Eglise d'Angleterre (1). — Comment peut-on donc penser qu'il soit décent, comment peut-on croire qu'il soit conforme avec la sainteté du serment, de jurer le contraire, sans restriction ni explication quelconque ?

« III. Il est d'autres expressions dans la déclaration qui offrent matière à de semblables considérations. En admettant cependant (mais nous concevons humblement que ce n'a pas toujours été le cas) que la partie qui fait la déclaration comprend parfaitement la signification de tous ces mots, peut-elle, en sûreté de conscience, déclarer sous serment que le sacrifice de la messe, l'invocation de la vierge Marie et des saints, selon la pratique de l'Eglise romaine, *sont des superstitions et des idolâtries ?* Assurément, *pour faire cette déclaration sous serment, avec sûreté de conscience, il faut que l'individu ait une connaissance claire et positive des doctrines de l'Eglise catholique de Rome sur tous ces points.* — Or il n'y a que ceux qui ont lu l'exposition qu'en a faite le siége de Rome dans ses décrets, ou dans les ouvrages de ses écrivains les plus

(1) Voyez l'Essai sur la communion catholique, in-8° : ouvrage d'un théologien protestant, publié en l'année 1704. La troisième et la meilleure édition a été imprimée en 1812. En renvoyant à ce livre, je renvoie aussi aux autorités qui y sont citées.

orthodoxes, qui puissent être regardés comme possédant cette connaissance. — Combien y a-t-il peu de monde qui se soit livré à cet examen par l'un ou l'autre moyen !

« IV. Nous considérerons d'abord *la transsubstantiation et la messe.*

« *Le docteur Taylor*, évêque de Down (et l'Eglise protestante tout entière ne peut pas se vanter d'un plus beau nom), lequel a examiné complétement les points en question, a déclaré, après cet examen, que la doctrine de l'Eglise catholique à cet égard n'a rien d'idolâtre (*Dans sa liberté de prophétiser, sect.* 20) dans son adoration.

« L'objet de l'adoration de cette Eglise dans le sacrement, dit ce savant et éloquent prélat, est Dieu, le seul vrai et éternel, hypostatiquement uni à sa sainte humanité ; et cette divinité, l'Eglise la croit actuellement présente sous le voile du sacrement, et si elle ne la croyait pas présente, elle serait si éloignée d'adorer le pain, qu'elle professe qu'il y aurait idolâtrie à le faire.

« Voilà qui démontre que l'âme ne trouve rien d'idolâtre dans ce sacrement ; que la volonté n'y est pour rien qui ne soit absolument ennemi de l'idolâtrie. » *Tomdyke*, le savant prébendé de Westminster (*Justes poids et justes mesures, c.* 19), s'indigne qu'une accusation d'idolâtrie soit faite contre les catholiques, parce qu'ils croient à la transsubstantiation. « Aucun papiste, dit cet écrivain distingué, avoue-t-il qu'il adore comme Dieu les éléments de l'eucharistie? Y a-t-il du sens commun à l'accuser d'honorer ces éléments dans le sacrement, où il croit qu'ils n'existent plus?» —C'est une erreur monstrueuse, dit l'*évêque Cosin* (*Hist. de la transsubstantion*), de nier que ce soit le Christ qu'on adore dans l'eucharistie.

« Beaucoup d'autres autorités protestantes pourraient être citées dans le même sens ; mais ce n'est pas ici le lieu de les employer. Nous devons cependant demander qu'il nous soit permis de rapporter des paroles de l'évêque Kenn, dans son « Exposition » dont la publication fut approuvée en 1685. — « O Dieu incarné ! peux-tu nous donner ta chair à manger et ton sang à boire? Comment ta chair devient-elle de la chair en vérité? Comment, toi qui es dans le ciel, es-tu présent sur l'autel? — C'est ce qu'il m'est impossible d'expliquer : mais je le crois fermement, parce que tu l'as dit.

« Quand d'aussi grandes autorités se réunissent en faveur d'une opinion solennelle et réfléchie sur une matière quelconque, on peut, il est vrai, refuser d'embrasser cette opinion ; mais est-il permis, est-il décent, est-il sans danger d'affirmer sous serment l'opinion contraire ? — L'affirmer, à la suite d'un examen long et approfondi, est un peu hasardeux ; l'affirmer sans aucun examen, *ne peut être qu'une extrême témérité.*

« Qu'auraient dit les barons de l'échiquier de quelqu'un qui, à l'occasion d'un dernier jugement sur la sophistication de la bierre, eût juré qu'il n'y entrait pas de quarsia, et qui ensuite aurait avoué, lors d'un contre-examen, qu'il avait *reçu de confiance* tout ce qu'il avait dit, et que *jamais* par lui-même il n'avait examiné la composition? — Quelle différence peut-on établir entre les deux hypothèses ? Faut-il moins de rectitude d'esprit pour jurer?.... mais la sainteté du sujet ne me permet pas de poursuivre l'interrogation.

« Nous pouvons demander comment, si l'on regarde comme idolâtre la croyance à *la transsubstantiation*, on n'accuse pas avec autant de justice d'idolâtrie la croyance à la *consubstantiation* et *l'impanation*, l'une ou l'autre soutenue dans la plupart des Eglises protestantes ? S'il faut aussi accuser des croyances d'idolâtrie, il s'ensuit évidemment que lorsqu'une personne jure que la transsubstantiation est entachée d'idolâtrie, elle *jure également* qu'elle croit que tous ceux qui soutiennent la doctrine de la présence réelle, catholiques ou protestants, *sont des idolâtres ;* — que tous ses ancêtres catholiques ont été des idolâtres ; — que tous les catholiques romains qui existent sont des idolâtres ; — que tous les membres de l'Eglise grecque et des Eglises de l'Orient sont des idolâtres ; — que les apôtres de l'Eglise établie en Angleterre, Cranmer, Ridley et les théologiens protestants, qui ont dressé le plan de la communion, en 1548, étaient des idolâtres ; — que la reine Elisabeth, qui a protégé la doctrine de la présence réelle, était idolâtre ; — que les *éminents théologiens*, qui, à sa demande, ont rédigé les trente-neuf articles et la liturgie, en termes si vagues, qu'on peut y trouver la profession de foi à la transsubstantiation, étaient des idolâtres ; — et (si nous en croyons le *docteur Bramhall*, évêque de Derry), *que tous les disciples de la doctrine primitive de l'Eglise d'Angleterre* SONT DES IDOLATRES. Il n'est pas de membre primitif de cette Eglise, dit ce célèbre prélat (*Réponse au triomphe de la vertu, de Militière, p.* 74), qui jamais ait nié la présence réelle.

« Si la consubstantiation peut être accusée d'idolâtrie (et il serait assurément difficile de faire voir qu'elle ne peut l'être), alors, comme la consubstantiation est un dogme reconnu de la confession d'Ausbourg, et que par conséquent elle est admise par tous les luthériens, notre dernier vénérable monarque, son père, son grand-père, son aïeul et cinq de ses fils, et deux de ses filles, et l'une de ses petites-filles, se sont tous mariés à des *idolâtres ! ! ! !*

« V. En voilà assez pour ce qui concerne la transsubstantiation de la messe. Nous allons nous occuper de la doctrine *de l'invocation de la Vierge Marie et des saints.*

« Nous avons vu que tous ceux qui font la déclaration affirment par serment que ces doctrines, telles qu'elles sont reçues dans l'Eglise de Rome, sont des IDOLATRIES ET DES SUPERSTITIONS.

« Mais, parmi ceux qui jurent ainsi que cette doctrine de l'Eglise de Rome est une idolâtrie et une superstition, combien peu ont pris la peine de s'en assurer ! Je demande la permission de faire connaître dans quelques lignes cette doctrine de l'Eglise catho-

lique, d'après des autorités irrécusables.

« Elle a été ainsi définie *dans le concile de Trente*, par le pape et par près de trois cents prélats catholiques romains assemblés de toutes les parties du monde catholique : — *Les saints régnant avec le Christ, offrent leurs prières à Dieu pour les hommes; il est bon et utile de les invoquer avec supplications, et d'avoir recours à leurs prières, à leur aide et à leur assistance, afin d'obtenir les faveurs de Dieu, par les mérites de son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est notre seul rédempteur et sauveur.*

« En conformité de cette doctrine, le *Catéchisme de Pie V* enseigne que *Dieu et les saints ne doivent pas être invoqués de la même manière; car nous prions Dieu lui-même pour qu'il nous donne les biens et nous délivre des maux ; mais nous prions seulement les saints (parce qu'ils sont agréables à Dieu) qu'ils soient nos avocats, et qu'ils nous obtiennent de Dieu ce dont nous avons besoin.* Voilà ce qui est très-explicitement enseigné dans tous nos cathéchismes. On fait aux enfants des catholiques romains, dans leur premier catéchisme, les questions suivantes, auxquelles ils répondent également comme il suit :

« Q. Le second commandement ne défend-il pas les images? — R. Il les défend autant qu'on les adorerait; c'est-à-dire qu'il nous défend d'en faire nos dieux. — Q. Ce commandement défend-il de rendre toute espèce d'honneur et toute vénération aux saints et aux anges? — R. Non ; nous devons les honorer comme les amis et les serviteurs particuliers de Dieu; mais non pas leur rendre cette espèce d'honneur qui n'appartient qu'à Dieu. » — Les catéchismes pour les adultes expriment la même doctrine, mais dans des termes encore plus forts. *Le Sommaire de la Doctrine chrétienne*, par le docteur Challonner, dont on a fait précéder *le Jardin de l'Ame*, le livre de prières le plus populaire parmi les catholiques romains, établit la même doctrine ; et dans *le Papiste mal jugé et bien jugé*, publié par le révérend M. Gother, le plus distingué de nos controversistes du dix-septième siècle, ouvrage qui a été réimprimé à plusieurs reprises (la dix-septième édition est actuellement sous mes yeux), l'anathème qui suit a été prononcé contre le culte idolâtre des saints : — *Maudit celui qui croit que les saints sont dans le ciel ses rédempteurs; qui les invoque comme tels ; ou qui leur rend, ou à toute autre créature quelconque, les honneurs dus à Dieu. Amen.*

« Permettez-moi de vous demander ici, si après avoir lu ces passages (et l'on pourrait en montrer mille autres semblables, aucun protestant peut, honorablement et consciencieusement, même en simple matière de conversation, accuser d'idolâtrie la doctrine de l'Eglise catholique, si solennellement, si explicitement, si péremptoirement professée et expliquée par elle-même ?

« Quelques passages dans un petit nombre de livres catholiques de dévotion ; quelques pratiques d'un petit nombre de catholiques peu instruits, où la dévotion envers les saints a été portée trop loin, et par conséquent mérite justement d'être blâmée, peuvent nous être cités : j'en conviens. Mais ces passages et ces pratiques sont condamnés par les autorités de l'Eglise catholique, autant qu'ils peuvent l'être par aucun protestant. Les théologiens des Eglises réformées n'auraient-ils pas un juste sujet de se plaindre, si les rêveries de Jacob Behmer, de Swedenborg ou de Joanna Southeat, étaient imputées à leurs Eglises? *Voyez nos articles de foi, nos homélies, nos livres de prières*, diraient-ils avec raison. Les catholiques en disent autant : *Voyez nos conciles, nos catéchismes autorisés et nos livres de prières, jugez-nous d'après ces actes ; et jugés ainsi, pouvez-vous sérieusement avancer que notre doctrine, à l'égard de l'invocation des saints, est idolâtre? Pouvez-vous même dire qu'elle est déraisonnable?*

« VI. Plusieurs des théologiens protestants les plus éminents ont écarté l'accusation d'idolâtrie. *Le docteur Luther* a justifié la doctrine catholique : *l'archevêque Sheldon, les évêques Blandford, Gunning, Montagne*, et beaucoup d'autres des flambeaux les plus radieux de l'Eglise établie, l'ont également justifiée. — L'évêque Montagne, en particulier, avoue que *les bienheureux qui sont dans le ciel peuvent recommander à Dieu, dans leurs prières leurs parents, leurs amis et ceux de leurs connaissance qui sont sur la terre. C'est*, dit le savant prélat, *la voix commune appuyée sans contradiction, par le témoignage de la vénérable antiquité, si jamais j'ai rien su lire ou comprendre ; et je ne vois ni pourquoi ni pour quelle raison on différerait des catholiques à l'égard d'une intercession de cette espèce* (1).

« *La faculté de théologie de l'université luthérienne de Helmstaëdt* a justifié les catholiques du reproche d'idolâtrie. Lors du mariage de la princesse Christine de Wolfenbuttel, qui était luthérienne, avec l'archiduc d'Autriche, cette cour consulta la faculté, pour savoir *si une princesse protestante, destinée à épouser un prince catholique, pouvait, sans blesser sa conscience, embrasser la religion catholique romaine.* La faculté répondit que : *elle ne pouvait pas décider la question proposée, sans avoir auparavant décidé si les catholiques étaient ou non engagés dans* des erreurs fondamentales ou opposées au salut; *ou, ce qui était la même chose, sans savoir si l'état de l'Eglise catholique était tel qu'on pût pratiquer dans son sens le vrai culte du Seigneur, et arriver à son salut.* La question ainsi posée, les théologiens de Helmstaëdt discutèrent longuement, et conclurent en ces termes : *Après avoir ainsi démontré que le fondement de la religion subsiste dans l'Eglise catholique romaine, en sorte qu'une personne peut-être orthodoxe en la suivant, y bien vivre, y bien mourir, et y faire son salut, la décision de la question proposée est facile : Nous sommes d'opinion que la sérénissime princesse de Wolfenbuttel peut, en faveur de*

(1) Pour cette autorité et pour toutes les autres auxquelles on renvoie ; voyez l'Essai déjà cité, c. 3.

son mariage, embrasser la religion catholique. Cette opinion porte la date du 28 avril 1687, et fut imprimée à Cologne dans la même année. Or, si les doctrines de la transsubstantiation et de la messe, ou de l'invocation des saints, comme elles sont reçues dans l'Eglise de Rome, étaient idolâtres et superstitieuses, on ne pourrait pas pratiquer dans cette Eglise le vrai culte de Dieu, ou y faire son salut; on ne pourrait pas y être orthodoxe, y bien vivre, y bien mourir. Mais, en opposition directe avec ce serment théologique exigé par la législation anglaise, les théologiens luthériens d'Helmstaëdt, ayant été spécialement et solennellement consultés, déclarèrent que les doctrines de la transsubstantiation, de la messe et de l'invocation des saints, comme elles sont reçues dans l'Eglise de Rome, ne sont ni idolâtres ni superstitieuses, et donnèrent l'assurance à l'illustre Brunswickoise que, dans l'Eglise qui les professe, *elle pouvait vivre et mourir sans danger pour son âme?*

« Je citerai encore deux autorités protestantes, qui s'appliquent également à la transubstantiation, à la messe et à l'invocation des saints. Leibnitz (qui est certainement l'un des plus grands caractères littéraires que jamais le monde ait produits) a, dans son *Systema theologicum*, discuté avec une admirable candeur tous les dogmes controversés de la foi catholique, et a prononcé que les doctrines catholiques dont il a été question ne sont pas idolâtres.

« Je n'importunerai plus mes lecteurs que d'une seule autorité (1).

« *Boswell.* Que pensez-vous de l'idolâtrie de la messe?

« *Johnson.* Monsieur, IL N'Y A PAS LA D'IDOLATRIE; ils croient que Dieu y est présent, et ils l'y adorent.

« *Boswell.* Et de l'invocation des saints?

« *Johnson.* ILS N'ADORENT PAS LES SAINTS; ils les invoquent; ils ne font que solliciter leurs prières. »

« VII. Permettez-moi encore une question. Les catholiques romains ne sont-ils pas mariés par les ministres protestants? Ne se marient-ils pas dans les églises protestantes? Les évêques protestants ne les marient-ils pas souvent? Cela pourrait-il se faire, si les catholiques étaient des idolâtres? Les pairs, ou leurs fils, ou leurs filles, qui ont épousé des catholiques, pensent-ils qu'ils aient épousé des idolâtres?

« Arrêtons-nous ici. — Nous le répétons, loin de nous le désir de discuter, ni même d'affirmer ici la vérité des doctrines des catholiques sur les points dont nous avons parlé. — Mais, QUE CETTE DOCTRINE SOIT VRAIE, QUE CETTE DOCRRINE SOIT FAUSSE, y a-t-il quelqu'un qui puisse de sang-froid, et en y réfléchissant, dire que la législation du Royaume-Uni peut, avec honneur et sagesse, exiger d'aucun des sujets de Sa Majesté, qu'ils nient ou affirment, sous la foi du serment, une doctrine, à l'égard de laquelle les plus grandes autorités, même de l'Eglise établie, ont été, sont encore, et probablement seront toujours divisées?

« Assurément, la sainteté d'un serment, *qui jamais ne devrait être prêté,* quand la vérité de ce qui est juré admet un doute raisonnable; — le bon sens, qui est choqué par le langage de la déclaration; — les liens d'amitié qui subsistent entre le Royaume-Uni et un grand nombre d'Etats catholiques, et qui font de la déclaration un papier d'Etat très-impolitique; — la faiblesse de blesser sans nécessité les affections de cette portion de la société qui est catholique (*car un protestant n'est pas plus offensé d'être appelé par un turc chien de chrétien, qu'un catholique ne l'est quand un protestant l'appelle idolâtre*); — l'imprudence de maintenir sans nécessité une cause d'irritation et d'animosité; — la sagesse reconnue et la convenance de toute mesure législative ou ministérielle qui peut favoriser une réciprocité de bienveillance et de conciliation,— et par-dessus tout, LES MÉRITES, oui, nous le disons avec confiance, LES MÉRITES DES CATHOLIQUES, indiquent assez combien il serait opportun de rapporter cette déclaration aussi vicieuse que malveillante. »

V. *Complot d'Oates.* — Vous dites que ce que vous désignez sous le nom de *complot catholique* est une affaire infâme; — c'est ainsi que Hume, c'est ainsi que M. Fox, c'est ainsi que tous les gens d'honneur et de talent l'appellent; alors donc, pourquoi les serments auxquels il a donné lieu et sous lesquels tant de catholiques souffrent actuellement, sont-ils maintenus?

Qu'il me soit permis de transcrire les observations de M. Fox sur ce complot. Voici les propres paroles de ce grand homme : *Quoique d'après un examen de cette affaire véritablement révoltante, nous puissions être facilement justifiés d'adopter l'alternative la plus douce, et d'imputer à la plus grande partie de ceux qui y ont été impliqués, plutôt un degré extraordinaire d'aveugle crédulité, que la noirceur réfléchie d'avoir fait le plan et d'avoir exécuté un meurtre légal; cependant la procédure relative au complot dit* papiste *doit toujours être considérée comme une tache indélébile pour la nation anglaise; procédure dans laquelle le roi, le parlement, les juges, les jurés, les témoins, ont chacun une part, quoique assurément bien inégale. Des hommes d'un tel caractère, qu'ils ne méritaient pas d'être crus sur les faits les plus insignifiants, ont rendu un témoignage si incroyable, ou, pour parler plus convenablement, qu'il était tellement impossible d'admettre comme vrai, qu'il n'aurait pas fallu y ajouter foi, quand bien même il serait sorti de la bouche de Caton, et d'après un tel témoignage, provenant de tels témoins, des hommes innocents ont été condamnés à mort et exécutés! Les persécuteurs, soit avocats, ou solliciteurs généraux, ou directeurs de l'accusation, agirent dans une telle circonstance avec la fureur qu'on pouvait en attendre; les jurés participèrent assez na-*

(1) Vie du docteur Johnsou, par M. Boswel, v. 1, p. 561, 2e édit.

turellement à la fermentation de l'esprit de la nation; et les juges, dont le devoir aurait été de les prémunir contre de pareilles impressions, mirent une scandaleuse activité en les confirmant dans leurs préjugés, et en enflammant leurs passions. — Le lord grand-juge Scroggs, à ce qu'observe avec raison le docteur Milner, *se rangea avec les autres, et soutint le système du complot comme un démoniaque, abattant le papisme comme Scanderberg aurait fait des Turcs. L'avocat général avait coutume de dire, dans les jugements pour meurtres : Si l'homme est un papiste, il est coupable, car il est de l'intérêt des papistes de nous égorger tous* (1).

Je sais que le nombre de ceux qui périrent dans l'affaire du complot d'Oates n'est pas beaucoup au-dessous de celui des hommes que vous appelez les martyrs de Marie : mais vous me demandez de sang-froid, et après y avoir bien réfléchi, quel était le plus mauvais génie, de celui qui envoyait au gibet les victimes des subornations d'Oates, ou de celui qui faisait jeter aux flammes les martyrs de Marie? Assurément, si l'on nous disait de tenir la balance entre les persécutions de Marie et les meurtres judiciaires à l'occasion du complot d'Oates, nous avouons que nous jugerions que ces derniers sont beaucoup plus honteux pour la nation anglaise (2).

Je dois ajouter que vous ne devez pas estimer les souffrances des catholiques romains, à l'occasion du complot d'Oates, uniquement par le nombre de ceux qui périrent sur l'échafaud. Toutes les lois passées contre eux furent, depuis le moment où l'on parla pour la première fois du complot, jusqu'à la fin du règne de Charles II, exécutées avec la plus horrible sévérité. Il existe encore des individus à qui leurs pères ont appris ce que leurs ancêtres avaient coutume de raconter du malheur et de la misère du corps général des catholiques tant que l'erreur subsista. Même après un aussi long espace de temps, peu d'entre eux pouvaient en parler sans un mouvement d'horreur : ils semblaient frémir encore au seul souvenir de ces cruautés.

Prévenus d'une participation supposée à ce complot, dix laïques et sept prêtres (dont un était âgé de soixante-dix ans et un autre de quatre-vingts) furent exécutés. Huit autres prêtres furent pendus et éventrés sous le règne de Charles II, pour l'exercice de leurs fonctions, sans aucune participation au complot.

Avec le règne de Charles II finit *la partie sanguinaire du Code pénal* contre les catholiques romains.

Le nombre total de ceux qui ont souffert la mort en Angleterre, pour l'exercice de la religion catholique, depuis la réformation, peut être estimé ainsi qu'il suit :

Sous le règne de Henry VIII. . . .	59
— De la reine Elisabeth.	204
— De Jacques Ier.	25
— De Charles Ier, et pendant la rébellion.	23
— De Charles II.	8
Total.	319

Je suis persuadé que ce nombre n'est pas exagéré : toutes les recherches que j'ai faites touchant les souffrances des catholiques romains d'Angleterre, jusqu'à l'accession de feue Sa Majesté au trône, m'ont convaincu que le nombre total n'est pas connu.

Ce sont des sujets bien ingrats. Puisse *le Livre de l'Eglise* être le dernier ouvrage qui rende nécessaire d'en parler! *Puisse* (permettez-moi de m'écrier avec Fénélon) *le royaume de la vérité, ou il n'y a ni erreur, ni scandale, ni division, où Dieu nous communiquera la paix universelle, nous arriver promptement!*

VI. *Jacques II. Bill des droits. Actes of settlement.* — Dans les *Mémoires historiques des catholiques anglais, irlandais et écossais,* j'ai exprimé mes sentiments sur la conduite de Jacques II. — Mon opinion est que, en théorie, son projet, pour parvenir à une tolérance religieuse générale, était digne d'éloges; mais que, les esprits n'étant pas préparés à le recevoir favorablement, c'était en pratique un plan qui n'était pas sage; et que les moyens qu'il adopta pour le faire exécuter étaient inconstitutionnels. J'ajouterai seulement maintenant, que personne plus que les catholiqnes ne désapprouva ses mesures : « Toutes les personnes judicieuses de la communion catholique, dit Hume, les virent avec crainte, et en jugèrent les conséquences. Les lords Arundell, Powis et Bellasyse, firent des remontrances contre, et proposèrent des conseils plus modérés. Quand lord Tyrconnel vit le plan de Jacques pour catholiser l'Irlande. il déclara que Sa Majesté était assez sotte et assez folle pour bouleverser dix royaumes. »

Quant au *bill of rights* et aux *actes de settlement,* il n'y a aucun sujet de Sa Majesté qui s'y soumette plus constitutionnellement que les catholiques romains : ils demandent seulement qu'aucune interprétation du bill of rights et aucune induction qu'on en pouvait tirer, ne leur soit opposée, à moins qu'elle ne soit une juste conséquence des termes des actes. *Ils pro-*

(1) Examen de Vorth, p. 130; septième lettre du docteur Milner au docteur Sturges, p. 304, 7e édit.

(2) En 1680, pendant que la mémoire de cette affaire était encore fraîche, une justification éloquente et raisonnée des victimes fut publiée sous le titre de « Plaidoyer pour les papistes. » Elle a été plus tard imprimée dans les fragments de lord Somer. — Une défense encore plus puissante des catholiques est « l'Apologie pour les catholiques contre les faussetés et les calomnies d'un livre intitulé la Politique du clergé de France, fait premièrement en France, et puis traduit en Flamand; à Liége, 1681, 2 vol. in-8°. » Le célèbre Arnaud était l'auteur de cet ouvrage : il a rarement été égalé, soit pour la puissance du raisonnement, ou pour l'éclat de l'éloquence. Mais le récit le plus complet et le meilleur du complot se trouve dans « la Narration historique de l'horrible complot et de la conspiration de Titus Oates, appelé complot papiste, dans ses diverses branches et dans ses progrès, compilée d'après les historiens protestants les plus authentiques, à laquelle sont ajoutées quelques observations rapides sur le test act, par M. William Eusebius Andrews, 1818, 1 v. in-8°. »

testent contre toute interprétation de ces actes qui équivaudrait à une législation. Ils savent que la législature a bien le droit d'interpréter ses actes, et qu'il est du devoir des sujets de se soumettre à cette interprétation; mais ils conçoivent que ce droit législatif d'interprétation est toujours excessif, quand l'interprétation des actes législatifs est étendue à des cas ou à des dispositions que la législature qui les a décrétés n'avait pas en vue. Le seul cas qu'aient eu en vue les législateurs du bill des droits et des actes de settlement était la possibilité de l'accession d'un catholique romain au trône : le seul moyen qu'il y eût de l'empêcher, selon eux, avait été de décréter une incapacité réelle de succéder en la personne de tous les catholiques romains et de leurs héritiers. Il s'ensuit évidemment que la concession faite aux catholiques romains d'une faveur quelconque, qui n'équivaut pas au rapport de cette disposition d'incapacité, n'a rien de commun avec le bill des droits ou avec les actes de settlement, et qu'il est peu convenable de les leur opposer.

Sur ce point important, je vous prie de me permettre de vous renvoyer aux discours imprimés de M. Canning et de M. Plunkett, auxquels on n'a pas répondu, et auxquels il est impossible de répondre. Pouvez-vous trouver du plaisir à penser, sur la religion et les mérites des catholiques romains, d'une manière différente de ces grands hommes; ou différemment que M. Pitt, M. Fox et M. Burke, qui, bien que divisés partout ailleurs, se rapprochaient pour défendre les catholiques romains, dans le panégyrique de leur conduite, et en se faisant les avocats zélés de leur émancipation? Aucun de ces hommes éminents aurait-il approuvé le *Livre de l'Eglise* ou l'esprit qui paraît l'avoir dicté?

Conclusion. — VII. *Accusation répétée du docteur Southey contre les catholiques romains, auxquels il impute de la superstition et de l'idolâtrie.* — Les mots, superstition et idolatrie sont le *grand argument du Livre de l'Eglise;* dans la page de ce livre que j'ai actuellement sous les yeux, ils reviennent encore une fois. A l'oreille d'un catholique romain, quand ils sont appliqués à sa religion, ce sont les mots les plus offensants de la langue.

1. Vous avez vu dans une page précédente, que *les théologiens de l'université d'Helmstaedt* avaient déclaré, dans une grave occasion, et d'une manière solennelle, que *le fondement de la religion subsiste dans l'Eglise catholique romaine; en sorte qu'on peut être orthodoxe dans cette Eglise, y bien vivre, y bien mourir, et y faire son salut.* Très-assurément donc les théologiens d'Helmstaedt ne voyaient pas dans l'Eglise de Rome la superstition et l'idolatrie?

2. Vous savez combien Bossuet et Leibnitz, et Molanus, l'abbé luthérien de Lockhum (1), ont fait d'avances pour parvenir à une réconciliation. *L'abbé,* dit Bossuet, *a actuellement concilié les points si essentiels de la justification et de l'eucharistie; rien ne lui manque de ce côté, si ce n'est d'être avoué. Pourquoi n'aurions-nous pas l'espoir de terminer de la même manière des* disputes moins difficiles et de moindre importance? Très-assurément, alors, Molanus, le savant abbé protestant de Lockhum, ne voyait pas, dans l'Eglise de Rome, de la superstition et de l'idolatrie.

3. Vous savez que Leibnitz fut un des hommes les plus savants et des philosophes les plus profonds que le monde ait jamais vus : — lisez son *Systema theologicum.* Il y discute et y défend, article par article, le symbole entier de l'Eglise catholique romaine : assurément alors Leibnitz ne voyait pas dans l'Eglise de Rome de la superstition et de l'idolatrie.

4. Vous savez dans quels termes respectueux d'autres protestants ont parlé de l'Eglise de Rome. J'ai renvoyé à quelques-uns de ceux-là dans l'article précédent. Permettez-moi actuellement de vous renvoyer à la lettre de *Mélanchthon* au cardinal Campegio, publiée par Beausobre, dans son estimable *Histoire de la réformation :* elle fait voir combien, à une certaine époque, les choses ont été près de s'arranger entre l'Eglise catholique et les luthériens : — permettez-moi aussi de vous renvoyer au mémoire qui accompagnait la *Confession d'Ausbourg,* quand elle fut présentée à Charles V, et dans lequel on demandait, *premièrement, que le pape eût la bonté d'accorder aux protestants la communion sous les deux espèces, particulièrement puisque les protestants ne blâmaient pas ceux qui ne communiaient que sous une seule espèce; dans lequel ils confessaient que le corps de Jésus-Christ tout entier, avec son sang, était reçu sous la seule espèce du pain; deuxièmement, que sa sainteté accordât le mariage des prêtres; — troisièmement, qu'il voulût permettre, ou au moins tolérer les mariages déjà contractés par les prêtres, ou autres personnes religieuses et les dispenser de leurs vœux. — Quant à la messe,* dit l'écrivain du mémoire, *nous en retenons les principales cérémonies. La distinction des mets et les autres jeûnes, Mélanchthon les traite comme des points secondaires, faciles à arranger.*

Beausobre considère l'authenticité de la lettre et du mémoire comme à l'abri de tout doute. *Nous ne devons pas,* dit Beausobre, *rendre Mélanchthon seul responsable de ce relâchement, puisqu'il paraît que les princes protestants déclarèrent aux médiateurs que, s'ils voulaient permettre la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, et la célébration de la messe suivant la réforme qui y avait été introduite, et cela seulement jusqu'à ce qu'on pût obtenir une décision du concile sur ces points divers, ils obéiraient volontiers à tout le reste.* Beausobre donne aussi de fortes raisons pour faire voir que ces propositions n'avaient pas été suggérées à l'insu de Luther. Assurément, alors, Mélanchthon, et les théologiens qui coopéraient avec lui ne voyaient pas dans l'Eglise de Rome de la superstition et de l'idolatrie

(1) Œuvres de Bossuet, vol. 1. — Nouvelle édition des œuvres de Bossuet, vol. 12; Leibnitzii opera Stud. Lud. Dutens, vol. 1, chap. 5; et les Pensées de Leibnitz, 1 v. in-8°.

5. Je vous invite à lire le *Christianisme de Bacon*, en deux petits volumes : après les avoir lus, vous ne direz pas que, dans l'Eglise de Rome, Bacon vit DE LA SUPERSTITION ET DE L'IDOLATRIE.

6. Comparez ceux qui outragent la cause catholique à ceux qui en sont les avocats. — J'ai parlé du langage poli et plein de dignité avec lequel *le comte de Liverpool* a repoussé les injures qu'on voudrait nous adresser, et de la manière très-honorable dont *M. Windham* avait exprimé ses sentiments à notre égard.

7. Demandez-vous à vous-même de quelle manière, quand vous vous trouvez parmi *les grands* ou *les sages*, vous entendez parler de nous ? combien les hommes décents et polis sont toujours soigneux de consulter nos affections !

En face de tous les illustres morts, et de tous les illustres vivants dont j'ai fait mention, serait-il possible que vous continuassiez de nous injurier ? que vous continuassiez à nous traiter de SUPERSTITIEUX ET D'IDOLATRES ?

8. VOUS N'AVEZ PAS APPRIS DE NOUS *ce style amer de controverse*. Nous avons protesté de la manière la plus solennelle contre toute intempérance de langage, contre toute invective rancuneuse et peu généreuse, contre toute expression dure et insultante. Nous n'avons d'animosité contre les individus d'aucune communion, ni d'aucun parti. NOUS EMBRASSONS TOUS NOS COMPATRIOTES ET NOS CONCITOYENS COMME DES AMIS ET DES FRÈRES, ET NOUS DÉSIRONS TRÈS-SINCÈREMENT DE NOUS VOIR TOUS RÉUNIS DANS LA PARTICIPATION A TOUS LES DROITS ET A TOUS LES BIENFAITS QUE NOUS SOLLICITONS POUR NOUS-MÊMES.

Avec le règne de Jacques II, vous terminez votre ouvrage; la tâche que je m'étais imposée est donc finie.

En vous faisant des remercîments sincères pour le plaisir que m'ont fait éprouver plusieurs de vos écrits précédents,

J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect, votre très-obéissant serviteur,

CHARLES BUTLER.

Appendice

AUQUEL IL EST RENVOYÉ DANS CET OUVRAGE.

NOTE I. *Opinions des universités étrangères sur la puissance temporelle du pape.*

D'après l'avis de M. Pitt, trois questions furent adressées à la Sorbonne de Paris et aux universités de Louvain, Douai, Alcala et Salamanque. Elles étaient exprimées dans les termes suivants, et on y a fait les réponses qu'on va lire.

I. « Le pape, ou les cardinaux, ou aucune corporation d'hommes, ou aucun individu de l'Eglise de Rome, a-t-il aucune autorité civile, aucune puissance, aucune juridiction ou prééminence quelconque dans le royaume d'Angleterre ?

II. « Le pape, ou les cardinaux, ou aucune corporation d'hommes, ou aucun individu de l'Eglise de Rome, peut-il absoudre les sujets de Sa Majesté d'un manque de fidélité, ou les dispenser, sous un prétexte quelconque, de leur allégeance ?

III. « Y a-t-il aucun principe dans les dogmes de la foi catholique, qui puisse justifier les catholiques de manquer à leurs promesses et engagements envers les hérétiques ou autres personnes différant avec eux d'opinions religieuses, soit dans les affaires privées, soit dans les affaires publiques ?

Les universités répondirent unanimement : I. « Que le pape, ou les cardinaux, ou aucune corporation d'hommes, ou aucun individu de l'Eglise de Rome, n'a, en particulier ou collectivement, aucune autorité civile, aucun pouvoir, aucune juridiction ou prééminence quelconque dans le royaume d'Angleterre.

II. « Que le pape, ou les cardinaux, ou aucune corporation d'hommes, ou aucun individu de l'Eglise de Rome, ne peut absoudre ou dispenser les sujets de Sa Majesté de leur serment d'allégeance, sous aucun prétexte quelconque.

III. « Qu'il n'existe aucun principe dans les dogmes de la foi catholique, en vertu duquel les catholiques puissent être justifiés de manquer à leurs promesses et engagements envers les hérétiques ou autres personnes différant avec eux d'opinions religieuses, soit dans les affaires privées, soit dans les affaires publiques. »

Les opinions de la Sorbonne et des universités de Louvain et de Douai furent transmises à M. Pitt, avec la lettre suivante :

MONSIEUR,

« Le comité des catholiques anglais a l'honneur de mettre sous vos yeux les opinions de la Sorbonne et des universités de Louvain et de Douai, qui nous ont été transmises d'après votre demande.

« Vous verrez, nous l'espérons, d'après ces opinions, que les sentiments des corps savants étrangers les plus fameux coïncident parfaitement avec ceux que nous avons eu l'honneur de vous faire connaître l'année dernière, comme dogmes constants et sincères.

« Nous demandons en même temps qu'il nous soit permis de vous rappeler que nos opinions vous ont été pleinement expliquées, avant d'avoir obtenu celles des universités étrangères ; et qu'elles n'ont pas été consultées pour en déduire la règle par laquelle nous nous formons l'idée de nos devoirs de fidèles sujets, mais afin de vous fournir une preuve concomitante de ce que nos sentiments se trouvent conformes à ceux des corps de théologiens catholiques les plus fameux du continent.

« Nous avons l'honneur d'être, etc., etc.

Aussitôt que les autres opinions eurent été reçues, le comité les transmit également à M. Pitt.

Une traduction de toutes ces réponses a été insérée dans l'appendice au premier volume des « Mémoires historiques sur les catholiques anglais, irlandais et écossais, » par M. Butler.

NOTE II. *Formule du serment que prêtent les catholiques romains d'Angleterre, d'après ce qui a été prescrit par l'acte passé en leur faveur, en l'année* 1791, *et dont il a été parlé dans cet ouvrage.*

« Moi, A. B., je déclare, par le présent, que je professe la religion catholique romaine.

« Moi, A. B., je promets sincèrement, et je jure que je serai fidèle, et que je garderai mon allégeance à Sa Majesté le roi Georges III, et que je le défendrai de tout mon pouvoir contre toutes conspirations et attentats quelconques qui pourraient avoir lieu contre sa personne, sa couronne et sa dignité, et que je ferai tout ce qu'il me sera possible pour découvrir et faire connaître à Sa Majesté, à ses héritiers et successeurs, toutes les trahisons et conspirations félones qui pourraient être formées contre lui ou

contre eux ; et je promets de maintenir fidèlement, soutenir et défendre de tout mon pouvoir la succession au trône; laquelle succession, d'après un acte intitulé *Acte pour la limitation de la couronne, et pour la sûreté des droits et des libertés des sujets*, est et demeure fixée et limitée à la princesse Sophie, électrice et duchesse douairière d'Hanovre, et à ses héritiers qui seront protestants; désapprouvant entièrement par le présent, et abjurant toute espèce d'obéissance ou allégeance envers aucune autre personne qui réclamerait ou prétendrait un droit à la couronne de ce royaume ; et je jure que je rejette et déteste, comme une proposition anti chrétienne et impie, qu'il soit légal de tuer aucun individu, ou aucuns individus, à cause, ou sous prétexte qu'ils sont hérétiques ou infidèles; et aussi ce principe anti-chrétien et impie, qu'il ne faut pas garder sa foi à l'égard des hérétiques et des infidèles : et je déclare on outre que ce n'est pas un article de ma foi, et que je désavoue, rejette et abjure l'opinion que les princes excommuniés par le pape et par les conciles, ou par aucune autorité émanée du siége de Rome, ou par aucune autre autorité quelconque, peuvent être déposés ou mis à mort par leurs sujets, ou par aucune personne quelconque ; et je promets que je ne soutiendrai, ni ne maintiendrai, ni ne favoriserai aucune opinion semblable, ou telles opinions, qui serait ou seraient contraires à ce qui est exprimé dans cette déclaration : et je déclare que je ne crois pas que le pape de Rome, ni aucun autre prince étranger, prélat, Etat ou potentat, ait ou doive avoir aucune juridiction temporelle ou civile, aucun pouvoir, aucune supériorité ou prééminence, directement ou indirectement, dans l'étendue de ce royaume : et je professe, témoigne et déclare solennellement, en présence de Dieu, que je fais cette déclaration et tout ce qu'elle renferme, dans le sens plein et ordinaire des mots d'un serment, sans aucune évasion, équivoque ou réserve mentale quelconque, et sans aucune dispense déjà accordée par le pape, ou par aucune autorité émanant du siége de Rome, ou aucune autre personne quelconque ; et sans croire que je sois, ou puisse être acquitté devant Dieu, ou devant les hommes, ou absous de cette déclaration ou d'aucune de ses parties ; encore bien que le pape, ou tout autre personne ou autorité quelconque, dispense ou relève de ladite déclaration, et prononce qu'elle est nulle et de nul effet. »

Un serment semblable a été prescrit aux catholiques irlandais, par l'acte passé en leur faveur, dans la trente-troisième année du règne de Sa dernière Majesté. Il n'y a aucun catholique romain qui répugne à prêter l'un ou l'autre serment.

VIE DE BULLET.

BULLET (JEAN-BAPTISTE), professeur en théologie, doyen de l'université de Besançon, membre des Académies de cette ville, de Lyon et de Dijon, correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, naquit à Besançon le 23 juin 1699. Son goût pour les livres se manifesta de bonne heure : en faisant ses premières études au collége des jésuites, il jetait déjà les fondements de cette collection précieuse de livres et de connaissances qu'il augmenta jusqu'au dernier jour de sa vie.

L'histoire et la géographie l'attachèrent dès le premier instant ; mais ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fit de la théologie et de la discipline de l'Eglise les principaux objets de ses études. Toutefois il ne négligea pas entièrement les autres sciences : un penchant invincible le ramenait toujours vers les belles-lettres, et surtout vers l'histoire.

L'abbé Bullet avait reçu de la nature presque tous les dons propres à former l'orateur : un grand sens, un esprit juste, une imagination assez féconde, une physionomie douce, une assurance modeste, une voix persuasive, et la mémoire si heureuse qu'il disait à ses amis : *De tout ce que j'ai lu je ne crois pas avoir rien oublié.* Tant de dispositions, aidées du travail le plus assidu, lui firent une réputation dans le ministère de la chaire évangélique.

Nommé, en 1728, professeur de théologie, ensuite d'un concours où il parut avec éclat, il s'occupa de la connaissance des langues, persuadé qu'elle est l'entrée des sciences, particulièrement de la théologie, et il apprit, avec un courage surprenant et sans le secours de personne, non-seulement le grec dans toute sa finesse, mais encore l'hébreu, le syriaque, le chaldaïque et l'arabe, toutes langues nécessaires pour l'intelligence du texte primitif de l'Ecriture. Pendant plus de quarante-cinq ans que l'abbé Bullet occupa cette place, ses leçons furent régulièrement suivies par plus de deux cents auditeurs, et il composa des traités théologiques qui sont très-estimés des connaisseurs. C'est à son école que se formèrent plusieurs ecclésiastiques que l'on a vus se distinguer, comme leur maître, dans la carrière de l'érudition, se disputer les couronnes académiques, présider avec succès à l'éducation de la jeunesse, défendre en même temps les droits sacrés de la religion et maintenir les rits du diocèse.

Toutes les sciences étaient de son ressort et comme il avait une passion inconcevable pour le travail, tous ses moments étaient remplis, il étudiait même pendant ses repas, lorsqu'il les prenait seul. Cependant il était très-communicatif, et il accueillait avec bonté ceux qui venaient recourir à ses lumières.

L'abbé Bullet a beaucoup écrit, et la plupart de ses ouvrages en ont fait un des apôtres du dix-huitième siècle.

On doit placer dans ce nombre ceux qui ont pour titres : *De apostolica Ecclesiæ gallicanæ origine*, Besançon, 1752, in-12; *Histoire de l'Etablissement du christianisme, tirée des seuls auteurs juifs et païens, où l'on trouve une preuve solide de la vérité de cette religion*, Lyon, 1764, in-4°; traduit en anglais par Wil-Salisbury. Londres, 1782, in-8° : *l'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*, Paris, 1768, 2 vol. in-12, réimprimé en 1775 ; *Réponses critiques aux difficultés proposées par les incrédules sur divers endroits des livres saints*, Paris, 1773, 3 vol. in-12.

Ceux des ouvrages de l'abbé Bullet qui n'ont pas pour objet les vérités de la religion sont : *Recherches historiques sur les cartes à jouer*, Lyon, 1757, in-8°; *Dissertations sur différents sujets de l'Histoire de France*, Besançon, 1759, in-8° ; *Dissertations sur la mythologie française et sur plusieurs points curieux de l'Histoire de France*, Paris, 1771,

in-12; *Mémoires sur la langue celtique, contenant l'histoire de cette langue et un dictionnaire des termes qui la composent*, Besançon, 1754, 1759 et 1770, 3 vol. in-fol. Cet ouvrage est le produit d'une immense érudition.

La religion et les lettres le perdirent le 6 septembre 1775, lorsqu'il était dans sa soixante-seizième année. Il laissa une bibliothèque très-nombreuse et bien choisie, dont les bénédictins de Favernay firent l'acquisition, et qui fait aujourd'hui partie de la bibliothèque départementale de la Haute-Saône.

M. Grappin publia, aussitôt après la mort de M. Bullet, dans le Journal ecclésiastique, une notice historique sur le savant professeur, et M. Droz prononça son éloge dans une séance solennelle de l'Académie de Besançon.

L'Église eut à regretter en lui un zélé défenseur et l'université de Besançon un de ses membres les plus distingués. Sa profonde vénération pour tout ce qui appartenait à la religion catholique, sa tendre piété et la candeur de ses mœurs le firent universellement regretter. Il fut respecté des pseudo-philosophes eux-mêmes, dont plusieurs n'ont pu s'empêcher de rendre hommage à ses vertus et à ses talents.

HISTOIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DU CHRISTIANISME,
TIRÉE DES SEULS AUTEURS JUIFS ET PAIENS,
OU L'ON TROUVE UNE PREUVE SOLIDE DE LA VÉRITÉ DE CETTE RELIGION.

Préface.

Pour s'assurer de la vérité des faits sur lesquels notre sainte religion est établie, on a exigé des témoins qui n'aient pas été chrétiens (*Pensées philosophiques*, n. 46). Nous les produisons avec confiance. Dieu, qui a voulu revêtir le christianisme de tous les genres de preuves, n'a pas permis qu'il manquât de celles qu'il peut tirer de la bouche de ses ennemis. Ce n'est pas que les Juifs et les païens aient eu en vue de conserver la mémoire de l'établissement et des progrès de l'Eglise. La haine ne leur permettait pas d'écrire avec exactitude ce qui regardait une société qu'ils se sont toujours efforcés d'anéantir. Mais, ô profondeur des conseils de Dieu ! les calomnies, les satires, les railleries, les injures, les édits de proscription, les arrêts de mort que cette aversion leur a dictés, nous font connaître de quelle manière l'Evangile s'est répandu : et voilà les seuls mémoires qui nous restent pour composer cette histoire, conformément au dessein que nous nous sommes proposé.

M. Huet dans sa Démonstration évangélique, et tant de savants qui, depuis deux siècles, ont écrit pour la défense du christianisme, ont presque tous inséré dans leurs ouvrages ce que plusieurs païens ont dit d'avantageux pour notre religion. Le père de Colonia, ajoutant à ces divers témoignages ce qui pouvait contribuer à faire connaître les auteurs d'où ils étaient tirés, en a composé un traité entier (1). Ce livre, dépouillé des ornements étrangers au sujet, ne fait qu'une petite partie de celui que nous présentons au public. On trouvera ici : 1° un plus grand nombre de monuments honorables au christianisme; 2° nous ne rapportons pas seulement les aveux que la force de la vérité a heureusement arrachés de la bouche des païens en notre faveur, mais encore les calomnies que la passion leur a dictées contre nous, et nous montrons que, par les faits que ces imposteurs indiquent ou supposent, elles ne contribuent pas moins à la gloire de l'Eglise, que les éloges que plusieurs d'entre eux lui ont donnés; 3° nous joignons les Juifs aux païens dans cet ouvrage, puisque les uns n'étant pas moins nos ennemis que les autres, leur déposition pour nous doit être d'un poids égal. Nous tirons de Josèphe une preuve invincible de la réalité des prodiges de Jésus-Christ, même en abandonnant le fameux passage qui se lit dans cet historien touchant ce divin Sauveur. Nous rapportons plusieurs textes du Talmud, des Midrascim, des plus anciens rabbins, d'amples extraits des Sepher Toldos, d'où naissent des conséquences très-avantageuses à la cause que

(1) Cet ouvrage du P. de Colonia a pour titre : *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens.*

nous défendons ; 4° on ne se contente pas de transcrire ici quelques passages isolés, on forme une histoire suivie de l'établissement du christianisme ; 5° on détaille dans un discours tout ce que cet établissement présente de surprenant, et on montre qu'il ne peut être que l'ouvrage du Très-Haut ; 6° enfin, comme parmi les monuments que nous aurions pu employer, il y en a quelques-uns que des personnes habiles ont estimés douteux ou suspects, on n'en a fait aucun usage et on les a renvoyés à la fin de l'ouvrage, sous le titre de *Preuves contestées*, mais parce que la censure qu'on en a portée nous a paru trop sévère, nous nous sommes efforcés de rétablir leur autorité, et de répondre à tout ce qui a été allégué pour la leur ravir.

En ne nous permettant point d'user d'autres matériaux que de ceux que nous fournissent les Juifs et les païens, on doit s'attendre à trouver des vides dans la narration. Nous n'avons pas voulu les remplir par les récits les plus assurés des auteurs chrétiens, pour ne pas priver notre ouvrage du plus précieux de ses avantages, celui de ne faire connaître les miracles et les vertus de Jésus, de ses apôtres et de leurs disciples, que par le rapport de leurs ennemis, ce qui met ces faits au-dessus de toute censure.

On présente donc ici à ceux qui attaquent le christianisme, la seule espèce de preuve qu'ils affectent de nous demander, et à laquelle ils consentent de se rendre, l'aveu de gens qui n'étaient pas prévenus pour notre religion, qui non-seulement ne cherchaient pas à la favoriser, mais qui faisaient encore tous leurs efforts pour la combattre. Ils verront, par la candeur avec laquelle nous rapportons les objections de nos anciens ennemis, par l'attention singulière que nous avons de ne point dissimuler leurs sentiments, que nous ne cherchons à surprendre personne, mais uniquement à montrer la vérité. Ils reconnaîtront l'injustice du reproche qu'ils ont si souvent fait aux chrétiens, d'avoir tâché d'anéantir tous les monuments contraires à notre créance. Loin de craindre qu'ils ne soient connus, nous les produisons nous-mêmes, parce qu'ils forment en notre faveur la démonstration la plus complète.

Je prie les simples fidèles qui liront cet ouvrage, de ne point perdre de vue mon dessein, de se souvenir que ce n'est pas moi, mais les Juifs et les païens, qui parlent dans cette histoire. Ainsi loin d'être scandalisés des blasphèmes qu'on y rapporte, ils béniront la Providence de Dieu, ils s'affermiront dans la foi en voyant les avantages que nous tirons de ces impiétés.

HISTOIRE
DE L'ÉTABLISSEMENT
DU CHRISTIANISME.

Sous l'empire de Tibère (*Voyez le témoignage de Tacit., col.* 391), un homme nommé Jésus, Juif de nation, né d'une pauvre femme ; un homme qui passait pour le fils d'un charpentier (1, 2, 3, 4), artisan lui-même (5), d'une figure peu avantageuse et de petite stature (6), assembla dans la Judée une troupe de pêcheurs, gens sans lettres, grossiers, ignorants, et, selon les païens, décriés par leurs désordres (7). Il se donna pour le Messie promis aux Juifs, le Christ, l'envoyé du ciel, le Fils de Dieu (8) ; il enseigna une doctrine si relevée que la raison ne peut la comprendre (9) ; et une morale si pure, que ses ennemis ont été forcés d'en admirer la perfection, ou se sont vus réduits à la censurer comme impraticable (10). Il chargea ses disciples d'aller par tout l'univers faire recevoir ses dogmes (11) et adopter sa morale, établir sa religion sur les ruines du judaïsme et de l'idolâtrie. Les Juifs le regardèrent comme un imposteur, et attribuèrent les prodiges qu'il faisait au pouvoir du démon (12). Pilate, à leur sollicitation, le fit expirer ignominieusement sur une croix (13). Son corps, quelques jours après sa mort, ne se trouva point dans le tombeau où il avait été placé. Ses disciples assurèrent qu'il était ressuscité (14). Les Juifs, au contraire, publièrent qu'on avait enlevé son corps pendant la nuit, pour faire croire qu'il avait recouvré la vie ; ils dirent ensuite qu'il avait été ressuscité par la force de la nécromancie (15), enfin ils écrivirent que le corps de Jésus avait été pris et caché par Judas, qui le fit voir au peuple lorsque les apôtres prêchèrent sa résurrection (16).

Après la mort de Jésus, une partie des Juifs fit profession de sa doctrine (17) ; mais ceux qui s'étaient déclarés ses disciples furent si violemment persécutés, que les païens crurent le christianisme anéanti. Tout au contraire, cette religion prit de nouvelles forces, et de la Judée elle se répandit dans tout l'univers (18, 19) avec une rapidité surprenante. Un nombre infini de personnes l'embrassa : ceux qui la prêchaient opérèrent des prodiges qui furent attribués par les païens à la magie (20), de même que ceux de Jésus, leur maître. Ils firent des prédictions qui furent suivies de l'événement (21).

Les Juifs établis à Rome eurent entre eux

de si grandes disputes au sujet du Christ (22) qui leur était annoncé, que l'empereur Claude les chassa de cette capitale du monde.

La dixième année de l'empire de Néron, un incendie consuma les deux tiers de la ville de Rome (*Annal., l.* XV). On crut que l'empereur était l'auteur de cet embrasement. Néron, pour rejeter ce crime sur quelque autre, fit mourir cruellement les chrétiens comme incendiaires. « C'étaient, dit Tacite, des gens haïs pour leur infamie, que le peuple appelait chrétiens à cause de Christ, leur auteur, qui fut puni du dernier supplice, sous le règne de Tibère, par Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée; mais cette pernicieuse secte, après avoir été réprimée pour quelque temps, pullulait tout de nouveau, non-seulement dans le lieu de sa naissance, mais dans Rome même, qui est comme l'égoût de toutes les ordures et de toutes les infamies. On se saisit donc d'abord de tous ceux qui s'avouèrent de cette religion, et par leur confession on en découvrit une infinité d'autres qui ne furent pas tant convaincus du crime d'incendie, que de la haine du genre humain. On insulta même à leur mort en les couvrant de peaux de bêtes sauvages, et les faisant dévorer par les chiens, ou les attachant en croix pour servir la nuit de feu et de lumière. Néron donnait ses jardins pour ce spectacle, auquel il avait ajouté les plaisirs du cirque; et on le voyait dans ces jeux se mêler parmi le peuple en habit de cocher ou assis sur un char. Mais quoique ces cruautés fussent exercées sur des coupables qui avaient mérité les derniers supplices, on ne laissait pas d'en avoir pitié, parce que Néron les faisait mourir, non pour l'utilité publique, mais pour assouvir sa cruauté. »

Suétone décrit la persécution de Néron en ce peu de paroles : « Il punit de divers supplices les chrétiens, espèce d'hommes d'une superstition nouvelle et adonnés à la magie (*Vie de Néron*). »

Sénèque le Philosophe, Juvénal et l'ancien commentateur de ce poëte, nous apprennent que Néron punissait les magiciens, *maleficos*, en les faisant couvrir de cire et d'autres matières combustibles (23, 24, 25); et qu'après leur avoir mis un pieu pointu sous le menton pour les faire tenir droits, on les faisait brûler tout vifs pour éclairer les spectateurs. La conformité du supplice, le nom de magiciens que Suétone donne aux chrétiens, ne permettent pas de douter que ce ne soit d'eux que parlent Sénèque, Juvénal et son commentateur.

Il ne s'était écoulé que trente ans depuis que Jésus était mort, et déjà il avait à Rome, si éloignée de la Judée, une infinité de disciples; et quels disciples? Des hommes qui se font égorger pour soutenir sa doctrine. La philosophie, avec tout son faste, montre-t-elle rien de semblable? Qu'elle nous compte ses martyrs?

En ce temps-là vivait Apollonius de Thyane, philosophe pythagoricien (26), qui parcourut presque toutes les provinces de l'empire, affermissant les peuples dans le culte des dieux. L'idolâtrie avait donc ses apôtres. Selon Philostrate, il opéra plusieurs prodiges; il prédit l'avenir, et il eut connaissance de ce qui se passait dans les lieux les plus éloignés. Après sa mort, qui arriva sous l'empire de Néron, on lui dressa des statues et on lui rendit les honneurs divins. Comme on ne voyait nulle part son tombeau, quelques-uns disaient qu'il avait été enlevé au ciel. C'est ainsi que l'imposture donnait un rival à Jésus-Christ.

Vespasien, allant à Rome prendre possession de l'empire (27), s'arrêta quelques jours à Alexandrie. Tacite et Suétone racontent qu'il y guérit un estropié, par la puissance du dieu Sérapis. Voilà comment, pour appuyer l'idolâtrie, les païens opposaient des prodiges à ceux que les disciples de Jésus opéraient pour l'abattre.

La première année du règne de ce prince, Tite, son fils, termina la guerre de Judée. L'histoire ne nous présente nulle part un si affreux spectacle. Treize cent mille Juifs y périrent par le fer ou par la famine (*Josèphe, de la Guerre des Juifs*); cent mille furent vendus comme esclaves; Jérusalem fut détruite, son temple brûlé : la vengeance divine s'annonça par tant de prodiges (28, 29), et se fit voir si clairement dans cette épouvantable désolation, que les païens mêmes la reconnurent. Essayons de découvrir quel est le crime que Dieu punit avec tant d'éclat.

On lit dans le Talmud que, lorsque le Messie paraîtra (30), il ne sera reconnu que par un petit nombre de Juifs, et que le corps de la nation le rejettera; que le Messie sera une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, et un sujet de ruine à ceux qui habitent Jérusalem; que les Juifs seront alors accablés de maux.

Jésus de Nazareth est venu dans le temps que les Juifs reconnaissent être celui où le Messie devait paraître (*Voyez la preuve* 95). Il est le seul qui se soit alors donné pour le Messie; il a prouvé cette qualité par des prodiges dont les Juifs ne contestent pas la réalité (*Voyez la preuve* 12). Il a eu peu de disciples; et le corps de la nation, le regardant comme un imposteur, l'a fait mourir. Quelques années après sa mort, le peuple juif a éprouvé les plus grands malheurs (31, 32, 33); la plus considérable partie a été massacrée par les Romains; l'autre emmenée en esclavage et dispersée par tout l'univers : esclavage et dispersion qui durent depuis dix-huit siècles. On ne peut donc douter que les étranges calamités qu'a souffertes et que souffre encore cette nation infortunée, ne soient le châtiment de la mort de Jésus de Nazareth, et que Jésus ne soit véritablement le Messie,

Le petit nombre de Juifs échappés au glaive des Romains aurait dû s'instruire par tant de disgrâces, et reconnaître pour Messie celui dont la mort avait attiré sur leur nation toutes les vengeances du ciel : mais, au contraire, ces malheureux s'endurcirent de plus en plus, et s'obstinèrent dans leur haine

contre Jésus et ses disciples. On le voit dans la prière (*Hist. des Juifs par Basnage, l.* III, *c.* 1, *n.* 12) qu'un d'entre eux, nommé Samuel le Petit, composa sur la fin de ce premier siècle, et qu'on a toujours récitée solennellement dans les synagogues. On y demande à Dieu : *Qu'il n'y ait point d'espérance pour les apostats; que tous les hérétiques périssent de mort subite; que le règne d'orgueil soit brisé et anéanti de nos jours; béni soyez-vous, ô Dieu, Seigneur, qui détruisez les impies et qui humiliez les orgueilleux!*

Par les hérétiques et les apostats dont il est ici parlé, on désigne ceux qui passaient du judaïsme dans l'Eglise chrétienne, comme par les impies et le règne d'orgueil, on indique les Romains et leur domination. L'aversion des Juifs pour le christianisme allait jusqu'à ce point, qu'ils ne voulaient pas permettre à leurs malades de se laisser guérir par ceux qui faisaient des miracles au nom de Jésus (*Voy. la preuve* 20). Ils portaient même la passion jusqu'à dire aux fidèles, qu'il eût mieux valu qu'ils eussent resté dans le paganisme que d'embrasser l'Evangile (34, 35, 36).

Les chrétiens, qui ont à se défendre de la séduction des faux miracles et à résister à la haine des Juifs, sont encore en proie à la fureur des païens. Domitien les persécute.

Brutius, historien païen (37), cité par Eusèbe dans sa chronique, dit que *plusieurs chrétiens ont souffert le martyre sous cet empereur, parmi lesquels fut Flavie Domitille, nièce du consul Flavius Clémens, qui fut reléguée dans l'île Pontia, pour avoir confessé publiquement qu'elle était chrétienne.* On lit dans la lettre de Pline à Trajan (*Voy. cette lettre, col. suiv.*), qu'il y avait des fidèles qui avaient renoncé leur religion depuis plus de vingt années, ce qui marque la persécution de Domitien. Dion écrit (*Dans Xiphilin, Vie de Domitien*) que l'an 15 de l'empire de Domitien, ce prince fit mourir plusieurs personnes accusées d'athéisme, du nombre desquelles fut le consul Flavius Clémens, son cousin, qui avait épousé Flavie Domitille, sa parente : « Crime, ajoute cet historien, qui en fit condamner alors beaucoup d'autres, lesquels avaient embrassé les mœurs des Juifs, dont une partie fut mise à mort, une autre dépouillée de ses biens; et Domitille fut reléguée dans l'île Pandataire. » Les païens confondaient alors le christianisme avec le judaïsme : ils le regardaient comme une secte de cette religion; ils ne reprochaient pas aux Juifs l'athéisme. Les uns reconnaissaient qu'ils adoraient le Dieu du ciel; d'autres disaient que l'objet de leur culte était une figure d'âne (38, 39, 40). Mais l'athéisme était une des plus ordinaires accusations que l'on formait contre les chrétiens, comme on le verra dans la suite (*a*). Suétone écrit (41) que le consul Clémens était tout à fait méprisable à cause de sa paresse. C'était un des reproches que les païens faisaient aux infidèles (42). Il est donc fort vraisemblable que le consul Clémens, son épouse Domitille, et ceux qui furent condamnés avec eux par Domitien, faisaient profession du christianisme. Dion met encore le consul Acilius Glabrio parmi ceux qui furent accusés d'athéisme, et que Domitien fit mourir. Pomponia Græcina paraît aussi avoir été chrétienne (43, 44). Cette illustre dame romaine, au rapport de Tacite, fut, du temps de Néron, accusée de superstitions étrangères; et c'est par ce nom que les païens avaient coutume de désigner notre sainte religion.

Le christianisme, presque à sa naissance, a déjà pénétré dans la maison des Césars, et des consulaires sont disciples de Jésus-Christ.

Pline, exerçant la charge de proconsul dans la Bithynie et le Pont (*a*), trouva dans ces provinces un grand nombre de chrétiens. Il crut devoir consulter l'empereur Trajan sur la conduite qu'il avait tenue, et sur celle qu'il devait tenir à leur égard; il lui écrivit à ce sujet la lettre suivante :

A L'EMPEREUR TRAJAN.

Je me fais une religion, seigneur, de vous exposer tous mes scrupules; car qui peut mieux ou me déterminer ou m'instruire? Je n'ai jamais assisté à l'instruction et au jugement du procès d'aucun chrétien; ainsi je ne sais sur quoi tombe l'information que l'on fait contre eux, ni jusqu'où l'on doit porter leur punition. J'hésite beaucoup sur la différence des âges. Faut-il les assujettir tous à la peine, sans distinguer les plus jeunes des plus âgés? Doit-on pardonner à celui qui se repent? ou est-il inutile de renoncer au christianisme, quand une fois on l'a embrassé? Est-ce le nom seul que l'on punit en eux, ou sont-ce les crimes attachés à ce nom? Cependant voici la règle que j'ai suivie dans les accusations intentées devant moi contre les chrétiens. Je les ai interrogés s'ils étaient chrétiens. Ceux qui l'ont avoué, je les ai interrogés une seconde et une troisième fois, et les ai menacés du supplice; quand ils ont persisté, je les y ai envoyés; car, de quelque nature que fût ce qu'ils confessaient, j'ai cru que l'on ne pouvait manquer à punir en eux leur désobéissance et leur invincible opiniâtreté. Il y en a eu d'autres, entêtés de la même folie, que j'ai réservés pour envoyer à Rome, parce qu'ils sont citoyens romains. Dans la suite, ce crime venant à se répandre, comme il arrive ordinairement, il s'en est présenté de plusieurs espèces. On m'a mis entre les mains un mémoire sans nom d'auteur, où l'on accuse d'être chrétiens différentes personnes qui nient de l'être et de l'avoir jamais été. Ils ont, en ma présence, et dans les termes que je leur prescrivais, invoqué les dieux et offert de l'encens et du vin à votre image, que j'avais fait apporter exprès avec les statues de nos divinités; ils se sont encore emportés en imprécations contre Christ :

(*a*) Ce reproche était fondé sur l'indifférence que les chrétiens marquaient pour toutes les choses du monde.

(*a*) On voit par Ptolémée, qui écrivait sous Adrien et Antonin, que ces deux provinces étaient réunies.

c'est à quoi, dit-on, l'on ne peut jamais forcer ceux qui sont véritablement chrétiens. J'ai donc cru qu'il les fallait absoudre. D'autres, déférés par un dénonciateur, ont d'abord reconnu qu'ils étaient chrétiens, et aussitôt après ils l'ont nié, déclarant que véritablement ils l'avaient été, mais qu'ils ont cessé de l'être, les uns il y avait plus de trois ans, les autres depuis un plus grand nombre d'années, quelques-uns depuis plus de vingt. Tous ces gens-là ont adoré votre image et les statues des dieux ; tous ont chargé Christ de malédictions. Ils assuraient que toute leur erreur ou leur faute avait été renfermée dans ces points : qu'à un jour marqué, ils s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient tour à tour des vers à la louange de Christ, comme s'il eût été Dieu : qu'ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vol ni d'adultère, à ne point manquer à leur promesse, à ne point nier un dépôt : qu'après cela, ils avaient coutume de se séparer, et ensuite de se rassembler pour manger en commun des mets innocents ; qu'ils avaient cessé de le faire depuis mon édit par lequel (selon vos ordres) j'avais défendu toute sorte d'assemblée. Cela m'a fait juger d'autant plus nécessaire d'arracher la vérité, par la force des tourments, à des filles esclaves, qu'ils disaient être dans le ministère de leur culte ; mais je n'y ai découvert qu'une mauvaise superstition portée à l'excès ; et, par cette raison, j'ai tout suspendu pour vous demander vos ordres. L'affaire m'a paru digne de vos réflexions, par la multitude de ceux qui sont enveloppés dans ce péril ; car un très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout ordre, de tout sexe, sont et seront tous les jours impliquées dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. Je crois pourtant que l'on y peut remédier et qu'il peut être arrêté. Ce qu'il y a de certain, c'est que les temples, qui étaient presque déserts, sont fréquentés, et que les sacrifices, longtemps négligés, recommencent ; on vend partout des victimes qui trouvaient auparavant peu d'acheteurs. De là on peut juger quelle quantité de gens peuvent être ramenés de leur égarement, si l'on fait grâce au repentir.

L'empereur lui fit cette réponse :

TRAJAN A PLINE.

« Vous avez, mon très-cher Pline, suivi la voie que vous deviez dans l'instruction du procès des chrétiens qui vous ont été déférés ; car il n'est pas possible d'établir une forme certaine et générale dans cette sorte d'affaires. Il ne faut pas en faire perquisition. S'ils sont accusés et convaincus, il les faut punir. Si pourtant l'accusé nie qu'il soit chrétien, et qu'il le prouve par sa conduite, je veux dire, en invoquant les dieux, il faut pardonner à son repentir, de quelque soupçon qu'il ait été auparavant chargé. Au reste, dans nul genre de crime, l'on ne doit recevoir des dénonciations qui ne soient souscrites de personne ; car cela est d'un pernicieux exemple, et très-éloigné de nos maximes. »

Voilà ce qu'un prince, à qui on avait donné le surnom de *Très-bon*, décerne contre des hommes qui non-seulement ne troublaient point la société, mais qui la soutenaient par leurs armes, la maintenaient par leur soumission, l'adoucissaient par leurs mœurs.

Ils étaient alors en grand nombre dans tout l'empire ; car nous pouvons juger des autres provinces par la Bithynie, le Pont, et par Rome même : d'ailleurs, l'ascendant du christianisme sur l'idolâtrie était tel, que les prêtres du paganisme assurèrent à Adrien, successeur de Trajan, que si l'on en permettait l'exercice, tout le monde embrasserait cette religion, et que les temples des dieux seraient abandonnés.

Cependant il y a longtemps que la persécution durait, puisque quelques fidèles avaient renoncé le christianisme depuis trois, d'autres depuis plus de vingt années : apostasie qui, dans des gens attachés à leur religion avec une opiniâtreté invincible, ne pouvait être attribuée qu'à la crainte des tourments. Cette persécution était ordonnée par les lois des empereurs ; car elle se faisait juridiquement par les magistrats.

On pardonnait à ceux des chrétiens qui renonçaient à leur religion : circonstance bien remarquable. Les criminels ne peuvent se soustraire aux châtiments. Il n'en était pas ainsi des chrétiens. D'un mot ils auraient fait cesser leurs supplices. Quelle fermeté d'âme ! quelle continuité de courage ne faut-il pas pour souffrir constamment des tourments cruels dont on est maître d'arrêter le cours !

L'Eglise fut alors exposée à une épreuve bien plus à craindre que la persécution des empereurs. Il s'éleva une multitude étonnante d'hérétiques (*Voyez la preuve* 171), qui s'efforcèrent, par leurs séductions, de ravir aux chrétiens la foi qu'ils avaient si courageusement conservée au milieu des tortures : épreuve terrible, dont Dieu n'a pas voulu jusqu'à présent délivrer son Eglise.

Vers le même temps, les Juifs, pour ne pas céder aux chrétiens la gloire des miracles, et pour persuader que, malgré leurs malheurs, ils étaient toujours le peuple de Dieu, supposèrent des prodiges (45) ; car on lit dans leurs livres, que le rabbin Josué, qui vivait sous Trajan, avait l'art de voler en l'air par la vertu du nom ineffable ; et que Chanina, qui vivait sous Antonin, ressuscita un mort.

Adrien fut élevé à l'empire après la mort de Trajan ; il adressa à Minucius Fundanus, proconsul d'Asie, un rescrit favorable aux chrétiens. En voici la teneur :

« J'ai reçu la lettre que le très-illustre Sérénius Granianus, votre prédécesseur, m'avait écrite. Cette affaire ne me semble nullement à négliger, quand ce ne serait que pour empêcher les troubles qui en peuvent naître, et ôter aux calomniateurs l'occasion qu'ils en peuvent prendre pour exercer leur ma

lice : si donc les peuples de votre gouvernement ont quelque chose à dire contre les chrétiens, et qu'ils le puissent prouver clairement, et le soutenir à la face de la justice, qu'ils se servent de cette voie, et qu'ils ne se contentent pas de les poursuivre par des demandes et des cris tumultueux. C'est à vous à connaître de ces accusations, et non point à une assemblée de peuple. Si donc quelqu'un se rend accusateur des chrétiens, et qu'il fasse voir qu'ils agissent en quelque chose contre les lois, punissez-les selon la qualité de la faute; mais aussi si quelqu'un ose les accuser par calomnie, ne manquez point de le châtier comme sa malice le mérite (*Lettre de l'empereur Adrien, à la fin de la première Apologie de S. Justin*). »

On voit ici que, si les empereurs venaient à suspendre la rigueur des lois portées contre les chrétiens, les peuples, par leurs soulèvements, continuaient la persécution. Le vaisseau de l'Eglise ne devait arriver au port que par des tempêtes.

Si le rescrit d'Adrien semble avoir quelque ambiguïté, puisqu'il n'était pas difficile de prouver que la religion chrétienne, en elle-même, était contraire aux lois de l'empire, il y a apparence que ce prince l'expliqua en faveur des fidèles ; car Antonin, qui lui succéda, déclare nettement que son prédécesseur n'avait point compris la qualité de chrétien entre les crimes qui méritaient punition.

La haute opinion que l'empereur Adrien avait du chef de notre religion, lui avait vraisemblablement inspiré ces sentiments de douceur pour ceux qui la professaient. On dit que ce prince (ce sont les paroles de Lampride) « voulut faire recevoir Jésus-Christ au nombre des dieux. Il fit bâtir, dans toutes les villes, des temples sans simulacres, qu'on nomme encore aujourd'hui hadrianées, parce qu'on n'y voit plus d'idoles, et qu'ils avaient été préparés par Adrien pour Jésus-Christ ; mais il fut empêché de les lui consacrer par ceux qui, ayant consulté les oracles, avaient trouvé que, si cela se faisait comme l'empereur le souhaitait, tout le monde embrasserait la religion chrétienne, et que les autres temples deviendraient déserts (*Vie de l'emp. Alex.*) (46). »

Les précautions que l'on prend ici pour arrêter les progrès du christianisme, n'ont servi qu'à donner plus d'éclat à son triomphe sur l'idolâtrie, puisque non-seulement sans la faveur, mais encore contre les ordres des princes, on le voit se répandre par toute la terre.

On lit dans une lettre qu'Adrien écrivit à Servien (47), son beau-frère, l'an 132, que la ville d'Alexandrie était partagée entre les adorateurs de Sérapis et les chrétiens, et que ces derniers y avaient un évêque.

Sous l'empire de ce prince, un Juif, nommé Barcochebas, se dit le Messie (*Talm. de Babylone, dans Galatin, liv.* IV, *c.* 21, *p.* 266). Les restes de cette malheureuse nation le reconnurent en cette qualité, s'unirent à lui, et prirent les armes. Ils furent plusieurs fois défaits par les Romains. Six cent mille, avec leur chef, furent tués dans ces différents combats, les autres faits esclaves ou dissipés (*Dion dans Xiphilin, Vie d'Adrien*). Ce peuple, toujours criminel dans ses erreurs, méritait d'être sévèrement puni pour avoir reçu un faux Messie, comme il l'avait été pour avoir rejeté le véritable.

Adrien ne conserva pas longtemps les sentiments favorables qu'il avait eus pour les fidèles (*Hist. des Juifs, par Basnage, liv.* II, *c.* 3). La chronique des Samaritains porte que, la seizième année du pontificat d'Acbon, qui concourt avec la cent trente-deuxième de Jésus-Christ, cet empereur fit mourir en Egypte un grand nombre de chrétiens.

Les fidèles eurent en ce temps un autre genre de persécution à essuyer de la part des philosophes. Celse, épicurien, composa un ouvrage contre le christianisme, pour réunir toutes les objections que l'on pourrait former contre notre religion : il la fait d'abord attaquer par un Juif; il la combat ensuite, de même que le judaïsme, sous son propre nom. Il avait lu l'Ancien et le Nouveau Testament, les livres des auteurs chrétiens, pour y puiser des armes contre nous. Calomnies, injures, railleries, raisonnements, érudition, il n'oublie rien de ce qu'il croit propre à lui assurer la victoire sur l'Eglise. Il s'attache ensuite à décharger l'idolâtrie de ce ridicule frappant qu'elle a dans les ouvrages des poëtes et des anciens historiens : ridicule si propre à la décréditer chez tous ceux qui font quelqu'usage de la raison.

On peut connaître par ce livre de Celse (48), quel était alors l'état de l'Eglise. Il dit que les chrétiens étaient en grand nombre; qu'ils opéraient encore des choses extraordinaires; qu'ils faisaient parade de prodiges; qu'ils tenaient leurs assemblées en cachette, pour éviter les peines décernées contre eux ; que, lorsqu'ils étaient pris, on les conduisait au supplice; qu'avant que de les faire mourir, on leur faisait éprouver tous les genres de tourments.

L'empereur Antonin le Pieux, successeur d'Adrien, ou par un sentiment naturel de clémence, ou touché de l'innocence des mœurs des chrétiens, suspendit la persécution. Dans cette vue il adressa, dans la quinzième année de son empire, aux états d'Asie la constitution suivante :

« L'empereur César, Marc Aurèle Antonin, Auguste, Arménien, grand pontife, quinze fois tribun, trois fois consul, aux Etats d'Asie, salut. Je sais que les dieux ont soin que ces hommes (les chrétiens) ne demeurent pas inconnus. Car il leur appartient plus qu'à vous de châtier ceux qui refusent de les adorer. Plus vous faites de bruit contre eux et plus vous les accusez d'impiété, plus vous les confirmez dans leur sentiment et dans leur résolution. Ils aiment mieux être déférés et condamnés à la mort pour le nom de leur Dieu que de demeurer en vie; ainsi ils remportent la victoire en renonçant à la vie

plutôt que de faire ce que vous désirez. Il est aussi à propos de vous donner des avis touchant les tremblements de terre présents ou passés. Comparez la conduite que vous tenez en ces occasions avec celle que tiennent les chrétiens. Au lieu qu'alors ils mettent plus que jamais leur confiance en Dieu, vous perdez courage; aussi il semble que, hors ces calamités publiques, vous ne connaissez pas seulement les dieux, vous négligez toutes les choses de la religion et vous ne vous souciez point du culte de l'Immortel, et parce que les chrétiens l'honorent vous les chassez et vous les persécutez jusqu'à la mort. Plusieurs gouverneurs de province ayant écrit à mon père touchant ceux de cette religion, il défendit de les inquiéter à moins qu'ils n'entreprissent quelque chose contre le bien de l'Etat; quand on m'a écrit sur le même sujet j'ai fait la même réponse : que si quelqu'un continue à accuser un chrétien à cause de sa religion, que l'accusé soit renvoyé absous quand il paraîtrait effectivement être chrétien, et que l'accusateur soit puni (*Eus., Hist. Eccl. liv.* IV, *c.* 13) (49). »

Il est honorable aux chrétiens d'avoir pour apologiste un prince si respectable par ses vertus; et combien n'est-on pas surpris de le voir dans la suite dépouillant et trahissant ces sentiments, persécuter ceux dont il avait fait l'éloge? car un célèbre chronologiste juif dit que Judas le saint, prince de la nation des Juifs, vécut sous trois empereurs qui persécutèrent les chrétiens et furent très-favorables aux Juifs : Antonin le Pieux, Marc Aurèle et Commode (*Hist. des Juifs, par Barnage, liv.* III, *c.* 3, *n.* 4).

L'emprisonnement de Pérégrin, arrivé vraisemblablement sous l'empire d'Antonin, est une nouvelle preuve de la persécution dont il est parlé dans cette chronique. Lucien, de qui nous tenons l'histoire de ce philosophe, raconte d'abord que dans sa jeunesse il tomba dans des crimes honteux, pour lesquels il pensa perdre la vie en Arménie et en Asie. Ensuite il continue en ces termes : « Je ne veux pas insister sur ces crimes; mais je crois que ce que je vais dire est bien digne d'attention. Aucun de vous n'ignore que fâché de ce que son père, qui avait déjà passé sa soixantième année ne mourût point, il l'étouffa. Le bruit d'un si noir forfait s'étant répandu, il montra qu'il en était coupable en prenant la fuite; il erra en plusieurs pays pour cacher le lieu de sa retraite jusqu'à ce qu'étant venu en Judée il apprit la doctrine admirable des chrétiens en conversant avec leurs prêtres et leurs scribes. Dans peu il leur montra qu'ils n'étaient que des enfants auprès de lui; car il ne devint pas seulement prophète, mais chef de leur congrégation : en un mot, il leur tenait lieu de tout; il expliquait leurs livres et en composait lui-même, en sorte qu'ils en parlaient comme d'un Dieu et qu'ils le considéraient comme un législateur et leur surintendant. Cependant ces gens adorent ce grand homme qui a été crucifié dans la Palestine parce qu'il est le premier qui ait enseigné aux hommes cette religion. Sur ces entrefaites, Pérégrin ayant été arrêté et mis en prison à cause qu'il était chrétien, cette disgrâce le combla de gloire, qui était tout ce qu'il désirait avec ardeur; le mit en plus grand crédit parmi ceux de sa religion et lui donna la puissance de faire des prodiges. Les chrétiens, extrêmement affligés de sa détention, firent toutes sortes d'efforts pour lui procurer la liberté; et comme ils virent qu'ils n'en pouvaient venir à bout, ils pourvurent abondamment à tous ses besoins, et lui rendirent tous les devoirs imaginables. On voyait dès le point du jour, à la porte de la prison, une troupe de vieilles, de veuves et d'orphelins, et une partie d'entre eux passait la nuit avec lui, après avoir corrompu les gardes par argent; ils y prenaient ensemble des repas préparés avec soin, et ils s'y entretenaient entre eux de discours religieux; ils appelaient cet excellent Pérégrin, le nouveau Socrate. Il y vint même des députés chrétiens de plusieurs villes d'Asie, pour l'entretenir, pour le consoler et pour lui apporter des secours d'argent : car c'est une chose incroyable que le soin et la diligence que les chrétiens apportent en ces rencontres; ils n'épargnent rien en pareil cas. Ils envoyèrent donc beaucoup d'argent à Pérégrin, et sa prison lui fut une occasion d'amasser de grandes richesses; car ces malheureux sont fermement persuadés qu'ils jouiront un jour d'une vie immortelle; c'est pourquoi ils méprisent la mort avec un grand courage et s'offrent volontairement aux supplices. Leur premier législateur leur a mis dans l'esprit qu'ils sont tous frères. Après qu'ils se sont séparés de nous, ils rejettent constamment les dieux des Grecs, et n'adorant que ce sophiste qui a été crucifié, ils règlent leurs mœurs et leur conduite sur ses lois. Ainsi ils méprisent tous les biens de la terre, et les mettent en commun.»

Remarquons ici cette communion des biens, proposée par Platon, qu'on n'avait regardée jusqu'alors que comme une belle chimère, réalisée dans le christianisme.

Lucien continue : *S'il se trouve donc quelque magicien ou faiseur de prestiges, quelque homme rusé et qui sache profiter de l'occasion, qui entre dans leur société, il devient bientôt opulent, parce qu'un homme de cette espèce abuse facilement de la simplicité de ces idiots. Cependant Pérégrin fut mis en liberté par le président de la Syrie, qui aimait la philosophie et ceux qui en font profession, et qui, s'étant aperçu que cet homme désirait la mort par vanité et pour se faire un nom, l'élargit, le méprisant assez pour ne vouloir pas le punir du dernier supplice.*

Pérégrin retourna dans sa patrie; et, comme on voulait le poursuivre à cause de son parricide, il donna tous ses biens à ses concitoyens, qui, gagnés par cette libéralité, imposèrent silence à ses accusateurs.

Il sortit une seconde fois de son pays pour aller voyager, comptant qu'il trouverait tout ce dont il aurait besoin dans la bourse des chrétiens, qui effectivement l'accompagnaient quelque part qu'il allât, et lui fournissaient tout en abondance. Il subsista pendant quel-

que temps de cette façon; mais ayant fait quelque chose que les chrétiens regardent comme un crime (je pense qu'ils le virent faire usage de quelques viandes défendues parmi eux), il en fut abandonné ; de sorte que, n'ayant plus de quoi subsister, il voulut revenir contre la donation qu'il avait faite à sa patrie (*Lucien, hist. de la mort de Pérégrin*).

Que les railleries que Lucien fait de la charité prodigue des chrétiens leur sont glorieuses ! Une religion qui inspire de pareils sentiments est faite pour le bonheur des hommes.

La persécution commencée par Antonin dans les dernières années de son empire fut continuée par Marc-Aurèle, son successeur. C'est ce qu'atteste le chronologiste juif que nous avons cité plus haut (*Hist. des Juifs, par Basnage*). C'est ce que nous apprenons de Marc-Aurèle lui-même (50), qui, dans son livre des Réflexions morales, blâme les chrétiens d'aller à la mort avec trop d'ardeur, et d'en marquer trop de mépris. Le gouverneur de Lyon (*Hist. eccl. Eus., liv.* V, *c.* 1) ayant demandé à Marc-Aurèle ses ordres au sujet des chrétiens qu'il avait fait arrêter et tourmenter dans cette ville pour cause de leur religion, cet empereur lui écrivit de faire punir de mort ceux qui persisteraient à confesser Jésus-Christ, et de mettre en liberté ceux qui le renonceraient.

Nous croyons devoir rapporter ici un prodige dont les païens et les chrétiens se sont également fait honneur. Voici comment Dion le décrit :

« Marc-Aurèle, ayant vaincu les Marcomans et les Jaziges, fit aux Quades une guerre rude et opiniâtre. Dans cette guerre, il remporta sur ces barbares une victoire, contre son espérance, et qu'il ne dut qu'à une faveur toute particulière de Dieu ; car les Romains s'étant trouvés dans le plus grand danger, en furent sauvés d'une manière admirable et toute divine. Ils s'étaient laissé enfermer par les ennemis dans un lieu désavantageux ; se serrant les uns contre les autres, ils se défendaient avec bravoure contre les escarmouches des barbares ; de sorte que ceux-ci cessèrent bientôt de les attaquer ; mais, comme les Quades étaient fort supérieurs en nombre, ils se saisirent de tous les passages, et ôtèrent aux Romains tous les moyens d'avoir de l'eau, espérant de surmonter, par la chaleur et la soif, ceux qu'ils ne pouvaient vaincre par les armes. Les Romains se trouvèrent alors dans une étrange extrémité, étant accablés de maladies et de blessures, abattus par l'ardeur du soleil et par la soif, sans pouvoir ni avancer ni combattre, contraints de demeurer sous les armes, exposés à une chaleur brûlante, lorsque tout d'un coup l'on vit les nuées s'assembler de toutes parts, et la pluie tomber en abondance, non sans une faveur particulière de Dieu. On dit que Armuphis, magicien égyptien, qui était avec Marc-Aurèle, conjura, par art magique, Mercure qui est dans l'air, et d'autres démons, et en obtint cette pluie. Dès qu'il commença à pleuvoir, les Romains se mirent à lever la tête et à recevoir l'eau dans leurs bouches, ensuite à tendre leurs boucliers et leurs casques, pour pouvoir boire plus aisément et abreuver aussi leurs chevaux ; les barbares vinrent sur cela les attaquer : de sorte que les Romains étaient obligés de boire et de combattre en même temps ; car ils étaient tellement altérés, qu'il y en eut qui, étant blessés, buvaient leur propre sang avec l'eau qu'ils avaient reçue dans leurs casques; et, comme ils songeaient plutôt à éteindre leur soif qu'à repousser les ennemis, ils eussent sans doute reçu un grand échec, si une grosse grêle et quantité de foudres ne fussent tombées sur les barbares. On voyait donc dans le même lieu l'eau et le feu tomber ensemble du ciel, les uns se désaltérer et reprendre leurs forces, les autres être brûlés et périr ; car le feu ne tombait point sur les Romains, ou, s'il y tombait quelquefois, il s'éteignait aussitôt, et la pluie qui tombait sur les barbares n'éteignait point les flammes qui les dévoraient ; elle les augmentait, au contraire, comme si c'eût été de l'huile ; ainsi les ennemis cherchaient de l'eau, quoique tout trempés de pluie, et se blessaient eux-mêmes pour éteindre le feu par leur sang. Une partie d'entre eux se jetait entre les bras des Romains, pour qui seuls ils voyaient que cette pluie était avantageuse ; en sorte que Marc-Aurèle eut pitié d'eux. Après une victoire si surprenante, ce prince fut proclamé, par les soldats, empereur pour la septième fois (*Dio, in Marc. Anton.*) »

On a pu remarquer que, selon Dion, on attribuait ce prodige à un magicien nommé Armuphis, qui était à la suite de l'empereur. Dans Suidas, d'autres païens le rapportent à un magicien, originaire de Chaldée, nommé Julien. Capitolin en fait honneur à Marc-Aurèle, et assure qu'il l'obtint du ciel par ses prières. Selon Thémistius, cette merveille fut l'effet de la prière et la récompense de la vertu de cet empereur. Claudien dit que les armes romaines doivent laisser au ciel toute la gloire de ce combat. Soit que des magiciens chaldéens, par la force de leurs enchantements, aient engagé les dieux à combattre pour Rome ; soit que la vertu de Marc-Aurèle (comme il me paraît plus vraisemblable, ajoute ce poëte) ait obligé le Dieu du tonnerre de venir à son secours, dans la colonne d'Antonin, les païens donnent ce prodige à Jupiter pluvieux.

Comme on s'est fait une loi de ne former cette histoire que des témoignages des auteurs juifs et païens, on n'a pas rapporté les preuves convaincantes par lesquelles les chrétiens revendiquèrent le miracle qui sauva l'armée de Marc-Aurèle. Il suffit, pour notre dessein, que les païens aient cru que leurs dieux opéraient des merveilles en leur faveur.

Ils attribuèrent aussi des prodiges à Apulée (*Voyez la preuve* 12, *à la fin*), philosophe platonicien, qui vivait alors, d'où quelques-uns d'entre eux prirent occasion de le comparer à Jésus-Christ.

L'empereur Commode, marchant sur les traces de son père Marc-Aurèle, persécuta les chrétiens comme nous l'apprenons du chronologiste juif dont nous avons rapporté plus haut les paroles (*Hist. des Juifs, par Basnage*).

Sévère, qui, après avoir défait trois compétiteurs à l'empire, succéda à Commode, défendit, sous de grièves peines, qu'on embrassât le judaïsme ou le christianisme (*Spartien, Vie de Sévère, p.* 70). On a lieu de croire que ce prince avait particulièrement les chrétiens en vue, lorsqu'il ordonna, par un rescrit, qu'on déférerait au préfet de Rome ceux qui auraient tenu des assemblées illicites (*Baron; an.* 204, p. 12). Cependant, malgré ces défenses, un grand nombre de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition (51), même du premier rang, embrassaient notre sainte religion, qui se répandait partout. On appelait en ce temps les chrétiens, par dérision, gens à sarments et à poteaux, *sarmentitii, semaxii* (*Tertull., Apologet., c.* 48), parce qu'on les attachait à des poteaux, et qu'on les entourait de sarments lorsqu'on les brûlait.

La persécution n'épargnait pas l'âge le plus tendre. Spartien raconte que Caracalla, âgé de sept ans, sachant qu'on avait rudement fouetté un enfant avec lequel il avait coutume de jouer, à cause qu'il était de la religion juive, il ne voulut plus voir, pendant longtemps, ni l'empereur son père, ni le père de l'enfant, ni ceux qui l'avaient ainsi maltraité (*Vie de Caracalla, p.* 95). Ce fait peut être éclairci par ce que rapporte Tertullien, auteur du temps, qui dit, dans l'ouvrage qu'il adressa au proconsul Scapula, que Caracalla avait eu une nourrice chrétienne : *Antoninus lacte christiano educatus*. Il est bien probable que cette femme avait mis auprès de lui son enfant pour l'amuser. Les païens, qui confondaient souvent le christianisme avec le judaïsme, auront nommé juive la religion que cet enfant professait.

Caracalla, parvenu à l'empire, perdit les impressions favorables que sa nourrice pouvait lui avoir données pour les chrétiens; car, sous son règne, ils étaient punis de mort (52) : et, pour leur ravir l'honneur, de même que la vie, l'orateur Fronton fit contre eux des harangues(53), dans lesquelles il les chargeait des crimes les plus atroces, d'impiété, d'athéisme, d'inceste, d'homicide, de repas de chair humaine. On fera voir avec évidence, dans le discours qui est à la suite de cette histoire, que ces accusations n'étaient que des calomnies.

Héliogabale, qui monta sur le trône après Macrin, successeur de Caracalla, forma le projet bizarre de réunir toutes les religions. Il fit apporter son dieu Héliogabale à Rome, où il lui bâtit un temple fort magnifique, voulant qu'on y transférât l'image de Cibèle, le feu de Vesta, le palladium, les ancilles ou boucliers sacrés, et tout ce qui était l'objet de la vénération des Romains, pour que cette divinité fût seule adorée dans Rome. Il disait de plus qu'il fallait placer dans ce temple les religions des Juifs, des Samaritains, et la dévotion des chrétiens, afin que les mystères de toutes les religions fussent soumis au sacerdoce du même Dieu (*Lampride, Vie d'Héliogabale, p.* 102). On conçoit aisément l'horreur qu'eurent les chrétiens de cette alliance monstrueuse. Les fausses religions peuvent se ménager les unes les autres; leur faiblesse les engage à s'accorder réciproquement l'indulgence dont elles ont toutes besoin : le christianisme, fort de sa vérité, dédaigne de pareils appuis.

Alexandre Sévère, cousin d'Héliogabale, fut élevé à l'empire l'an 222. Lampride décrit ainsi sa manière de vivre :

« Sa première occupation, quand il était levé, était d'aller adorer et sacrifier dans une espèce de temple qu'il avait dans le palais, où il avait mis les statues des meilleurs empereurs, des plus gens de bien, et des âmes les plus saintes, parmi lesquelles étaient Apollonius, Christ, Abraham et Orphée, qu'il honorait comme des dieux (*Lamprid., in Vit. Alex., p.* 123). »

Ce prince ne se contenta pas d'adorer Jésus-Christ en particulier, il voulut encore lui élever un temple, et le faire recevoir au nombre des dieux. Il conserva aux Juifs leurs priviléges, et laissa vivre les chrétiens en liberté.

Non-seulement il les laissa en liberté, mais encore il les favorisa. Les chrétiens ayant occupé un lieu qui était public, les cabaretiers le leur contestèrent. Alexandre termina ce différent en faveur des premiers, et déclara qu'il valait mieux que Dieu fût adoré dans ce lieu, de quelque façon que ce fût, que de l'abandonner à des cabaretiers. Ce fait nous apprend que les fidèles avaient dès lors des lieux d'assemblée publics et connus.

« Lorsque Alexandre voulait donner les gouvernements de provinces, ou même quelques autres emplois moins importants, il faisait afficher les noms de ceux qu'il y destinait, et exhortait tout le monde à venir déclarer si on savait qu'ils eussent commis quelques crimes, pourvu qu'on en pût donner des preuves certaines; et il disait qu'il était étrange que les chrétiens se comportant ainsi lorsqu'il était question de se choisir des prêtres, on n'en fit pas de même pour l'élection des gouverneurs auxquels on confiait les biens et la vie des hommes.

« Si quelqu'un, s'écartant du grand chemin, passait par l'héritage d'un autre, il le faisait battre avec des bâtons ou des verges en sa présence, ou même il le condamnait à une amende. Que si la qualité du coupable ne permettait pas de le châtier ainsi, il lui faisait les plus véhéments reproches, et lui disait : Voudriez-vous que l'on passât par votre héritage, comme vous avez passé par celui d'un autre? Il prononçait souvent à haute voix cette maxime, qu'il avait apprise de quelques Juifs ou de quelques chrétiens : Ne faites pas à un autre ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait; et, lorsque l'on châtiait quelque criminel, il la faisait crier à haute voix par le héraut. Il fit un si grand cas de cette

sentence, qu'il ordonna qu'on l'écrivît dans le palais et dans les édifices publics (*Ibid.*, *p.* 132). »

Tels ont été les sentiments qu'un des plus sages princes qui aient gouverné l'empire, eut de Jésus et de sa religion.

Quoique Alexandre favorisât les chrétiens, il ne révoqua point les lois portées contre eux ; et il y a grande apparence que, sous son règne, ils ne laissèrent pas d'être persécutés dans les provinces, lorsque les gouverneurs n'avaient pas pour eux des sentiments favorables. Nous fondons cette conjecture sur ce que Domitius Ulpien, alors préfet de Rome et du prétoire (54), recueillit dans l'ouvrage qu'il composa, *du Devoir du Proconsul*, les rescrits des empereurs contre les chrétiens, afin que le proconsul sût de quelles peines il fallait punir ceux qui professaient cette religion (*Lactant.*, *l.* V, *c.* 11). Qu'on juge par-là de la haine qu'on portait aux chrétiens ! La protection et la faveur du souverain ne les mettaient point à couvert des supplices ni de la mort.

L'an 235, Maximin ayant fait massacrer Alexandre (55), monta sur le trône, et persécuta l'Eglise.

L'an 249, Dèce fut proclamé Auguste. Il donna un édit contre les chrétiens (56).

L'an 258, l'empereur Valérien envoya un rescrit au sénat (57) par lequel il ordonnait que « les évêques, les prêtres et les diacres seraient punis de mort sans délai ; que les sénateurs, les personnes qualifiées et les chevaliers romains seraient d'abord privés de leur dignité et de leurs biens ; et que, si après cela ils persistaient dans leur religion, ils seraient décapités ; que les dames de condition seraient aussi dépouillées de leurs biens, et envoyées en exil ; que les césariens (*a*), qui avaient déjà confessé Jésus-Christ, ou qui le confesseraient à l'avenir, perdraient leurs biens, lesquels seraient acquis au domaine impérial ; qu'on les enverrait enchaînés dans les terres du domaine, et qu'on les mettrait sur le rôle des esclaves obligés à les cultiver (*Saint Cyprien, lett.* LXXX). »

Valérien ayant été pris par les Perses, Gallien, son fils, commença à jouir seul de la souveraine puissance. Il arrêta la persécution par un rescrit dont voici la teneur : « L'empereur César Publius Licinius Gallien, pieux, heureux et auguste, à Denys, Pynnas, Démétrius et autres évêques : J'ai commandé que mes bienfaits et mes grâces se répandent par tout le monde, et que chacun se retire des lieux consacrés. Vous pouvez vous servir de ce décret, afin que personne ne vous trouble à l'avenir. C'est une faveur qu'il y a déjà longtemps que j'ai accordée. Aurélius Cyrénius, surintendant des finances, ne manquera pas d'exécuter notre édit (*Euseb.*, *Hist. Ecclés.*, *l.* VII, *c.* 13). » Les lieux consacrés, dont le rescrit ordonnait qu'on se retirât, sont les églises que l'on avait enlevées aux chrétiens, et que Gallien leur faisait restituer.

Sous le règne de ce prince, parurent Plotin et Porphyre, deux philosophes, qui furent les plus puissants appuis de l'idolâtrie. Plotin, célèbre platonicien, était dans une réputation de vertu. Il avait un Dieu pour génie. Il fut fort chéri et estimé de l'empereur Gallien et de l'impératrice Salonine, son épouse (*Vie de Plotin par Porphyre*). Il y avait de son temps plusieurs chrétiens, tant de ceux qui étaient nés dans cette religion, que de ceux qui l'avaient embrassée après avoir quitté l'ancienne philosophie, lesquels prétendaient que Platon n'avait pas pénétré la profondeur de l'essence intelligible. Plotin composa contre eux un ouvrage que nous avons encore. Il mourut d'un mal de gorge. Au moment de son trépas, un gros serpent, qui était sous son lit, en sortit et alla se cacher dans un trou de la muraille. Amélius, disciple de ce philosophe, consulta l'oracle d'Apollon, pour savoir où son âme était allée. L'oracle répondit que les dieux avaient souvent conduit Plotin dans la droite route ; qu'ils l'avaient éclairé d'une lumière divine, et que c'était par ce secours qu'il avait composé ses ouvrages ; que son âme, dégagée du corps, était allée se joindre à l'assemblée des bienheureux, avec celles de Platon et de Pythagore. On dressa des autels à Plotin, et on lui offrit des sacrifices comme à un Dieu.

On voit que les philosophes tâchaient, par la régularité de leurs mœurs, de balancer l'estime que les chrétiens s'attiraient par une vie pure et innocente. Mais quelle comparaison pouvait-on faire entre l'humble sainteté des fidèles, et la vertu dont un petit nombre d'hommes faisaient parade, pour s'attirer des applaudissements et se concilier de l'autorité parmi les peuples ?

Porphyre, que saint Augustin appelle le plus habile des philosophes, écrivit contre la religion chrétienne un ouvrage divisé en quinze livres, que les païens regardaient (*Dans S. Grégoire de Naz.*, *disc.* 4 *contre Julien*) comme un ouvrage divin. Il y censure l'Ancien et le Nouveau Testament (*Voyez la Prépar. évang. d'Eusèbe, et le 7e discours de Théodore contre les Grecs*). Ebloui de l'éclat de la prophétie des soixante et dix semaines de Daniel, il dit qu'elle a été composée après l'événement (*Dans S. Jérôme, préf. sur Daniel*). Il demande pourquoi le Messie qui, selon les chrétiens doit être le sauveur de tous les hommes, a laissé écouler tant de siècles avant que de paraître (*Dans S. Jér., lettre à Ctésiph. ; dans S. August, lettre* 102). Il accuse Jésus-Christ d'inconstance, parce que le Sauveur alla à Jérusalem pour la fête des tabernacles, où il avait dit qu'il ne voulait pas aller (*Dans S. Jér., lettre à Ctésiphon*). Il blâme les apôtres d'imprudence et de folie, de s'être mis à la suite du Sauveur à sa première invitation (*Dans S Jér. comm. sur S. Matth., liv.* I, *c.* 9) Il assure que saint Paul ne s'éleva contre saint Pierre, et ne le reprit publiquement, que par un esprit de

(*a*) Ces césariens étaient les affranchis de l'empereur. Ils administraient ses biens, et ils avaient un grand crédit à la cour.

jalousie et d'orgueil (*Dans S. Jér., liv.* II, *cont. les pélagiens ; et dans S. Cyrille, c. Julien, liv.* IV). Il taxe saint Pierre de cruauté, pour avoir fait mourir Ananie et Saphire (*Dans S. Jér., lettre* 74, *à S. Augustin, et lettre à Démétriade*). Il se moque des évangélistes qui ont écrit, par l'hyperbole la plus ridicule, dit-il, que Jésus fit marcher saint Pierre sur la mer, parce qu'il le fit marcher sur le chétif lac de Génézareth (*Dans S. Jér., livre des quest. héb. sur la Genèse*). Il prétend que ces écrivains ne citent pas fidèlement les textes des prophètes (*Dans S. Jér., lettre à Pammaque*). Il attribue à la magie toutes les merveilles que Jésus à opérées (*Dans S. Cyr., contre Julien, liv.* IV). Il rapporte que quelqu'un ayant demandé à Apollon à quel Dieu il devait s'adresser pour faire quitter à sa femme le christianisme, Apollon lui répondit: *Il vous serait peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau ou de voler dans les airs, que de guérir l'esprit de votre épouse impie ; laissez-la donc dans sa ridicule erreur, chanter d'une voix feinte et lugubre, un Dieu mort, qui a été condamné publiquement à un supplice cruel par des juges très-sages* (*Dans S. Augustin, liv.* X, *de la Cité de Dieu, c.* XXIII). Il dit encore que les prodiges qui se font aux tombeaux des martyrs, sont des prestiges du démon (*Dans S. Jér. cont. Vigilance*).

Une peste cruelle ravageant l'empire du temps de Gallien, Porphyre s'exprima ainsi à l'occasion de ce fléau : *On est surpris de cè que Rome est affligée de la peste pendant tant d'années, Esculape et les autres dieux n'étant plus parmi nous ; car depuis que Jésus est adoré, personne n'a éprouvé l'assistance publique des dieux* (*Porph., apud Euseb., Præp. évang. liv.* V, *chap.* 1).

Dès le règne de Gallien, jusqu'à celui de Dioclétien et de Maximien, on ne trouve chez les païens aucun monument qui puisse nous donner quelque connaissance de l'état de l'Eglise. Nous lisons dans les auteurs chrétiens, que plusieurs martyrs ont souffert pendant cet intervalle. La haine héréditaire de l'empire romain, contre notre sainte religion, ne permet pas de révoquer en doute la vrité de leur récit.

Julien, proconsul d'Afrique, informa les empereurs Dioclétien et Maximien (58), que les manichéens, dont la secte avait pris naissance en Perse, se répandaient dans l'empire ; qu'ils y commettaient beaucoup de crimes, et causaient de grands maux dans les villes. Ces princes donnèrent un rescrit vers l'an 290, par lequel ils commandaient que les chefs de ces héritiques fussent brûlés avec leurs écritures abominables ; que les personnes de qualité perdissent leurs biens et fussent condamnées aux mines, et que les autres eussent la tête tranchée. Le christianisme était donc établi dans la Perse, puisque le manichéisme, qui en est une corruption, s'y forma.

Dioclétien et Maximien voyant que presque tous les hommes renonçaient au culte des dieux (*Voyez la preuve* 63), pour entrer dans la secte des chrétiens, ordonnèrent que ceux qui avaient quitté leur religion seraient contraints par les supplices à la reprendre.

Qu'on ose nous dire à présent que le christianisme doit sa propagation à la faveur de Constantin et de ses successeurs ; que, sans les lois portées par ces princes, l'idolâtrie règnerait encore dans les trois quarts de l'Europe.

Par le premier édit, publié l'an 303, Dioclétien et Maximien commandaient que tous les chrétiens fussent dépouillés des honneurs et des dignités qu'ils pourraient avoir : que, de quelque qualité ou condition qu'ils fussent, on les appliquât à la torture ; que toutes les demandes que l'on ferait contre eux fussent accordées par les juges, et qu'eux, au contraire, ne fussent point reçus à demander justice, quand même on leur aurait fait outrage, corrompu leurs femmes, ravi leurs biens ; qu'en un mot, ils fussent privés de toutes sortes de droits et de facultés (*Luc. Cécil., de la Mort des persécuteurs, n.* 13).

Quelques jours après on publia une autre déclaration (59), qui portait que les évêques seraient mis en prison. Ce second édit fut aussitôt suivi d'un troisième, par lequel il était ordonné de mettre en liberté les chrétiens quand ils auraient sacrifié, et de tourmenter cruellement ceux qui refuseraient de le faire (*Eusèb., Hist, eccles., lib.* VIII, *c.* 6).

Il faut que la persécution ait été bien sanglante, et le nombre des martyrs excessif, puisque les empereurs crurent avoir éteint la religion chrétienne qu'ils avaient vu être celle de presque tous les hommes. C'est ce qui paraît par deux inscriptions qui se lisent sur deux colonnes en Espagne :

DIOCLETIEN, JOVIEN, MAXIMIEN, HERCULE, CESARS-AUGUSTES,
POUR AVOIR ÉTENDU L'EMPIRE ROMAIN DANS L'ORIENT ET DANS L'OCCIDENT,
ET POUR AVOIR ÉTEINT LE NOM DES CHRÉTIENS, QUI CAUSAIENT LA RUINE DE LA RÉPUBLIQUE.

DIOCLETIEN CESAR-AUGUSTE,
POUR AVOIR ADOPTÉ GALÈRE DANS L'ORIENT,
POUR AVOIR ABOLI PARTOUT LA SUPERSTITION DE CHRIST, POUR AVOIR ÉTENDU LE SERVICE DES DIEUX (*Baron., an.* 304).

La vérité de ces inscriptions est soutenue par une médaille qui nous reste de Dioclétien (*Biblioth. britannique pour les mois d'octobre, novembre et décembre*, 1755, *p.* 200), où il se vante d'avoir aboli le nom des chrétiens, *nomine christianorum deleto*. La suite fera voir combien l'opinion de ces princes était vaine.

Dioclétien et Maximien ayant quitté l'empire l'an 305, Constance et Galère furent déclarés Augustes. Galère, poussant à l'excès l'inhumanité contre les chrétiens, ordonna qu'après qu'on leur aurait fait souffrir divers tourments, ils seraient brûlés à petit feu (*Luc. Cecil., de Mort persec., n.* 21).

Libanius, dans l'oraison funèbre de l'empereur Julien, parlant de l'avénement de ce

prince à l'empire, et opposant la conduite qu'il tint envers les fidèles, avec celle de ses prédécesseurs, qui les avaient persécutés à force ouverte, s'exprime en ces termes :

« Ceux qui suivaient une religion corrompue craignaient beaucoup, et s'attendaient qu'on leur arracherait les yeux, qu'on leur couperait la tête et qu'on verrait couler des fleuves de leur sang; ils croyaient que ce nouveau maître inventerait de nouveaux genres de tourments, au prix desquels les mutilations, le fer, le feu, être submergé dans les eaux, être enterré tout vif, paraîtraient des peines légères ; car les empereurs précédents avaient employé contre eux ces sortes de supplices, et ils s'attendaient à se voir exposés à de plus cruels. Cependant Julien pensa tout différemment des princes qui avaient mis en œuvre ces tourments, parce qu'ils n'avaient pu, par ce moyen, venir à bout de ce qu'ils s'étaient proposé, et qu'il avait remarqué qu'on ne tirait de ces supplices aucun avantage ; car on peut guérir les maux du corps, contre la volonté même des malades; mais en brûlant et en coupant, on ne fera jamais sortir de l'esprit la fausse opinion que l'on aura des dieux..... Julien, déterminé par ces raisons, et sachant que le christianisme prenait des accroissements par le carnage que l'on faisait de ceux qui le professaient, ne voulut pas employer contre les chrétiens des supplices qu'il ne pouvait approuver (*Libanius, orais. fun. de l'emper. Jul., n.* 58, *dans la Biblioth. gr. de Fabric., t.* VII, *p.* 283-285). »

Voilà le tableau fidèle des persécutions que les chrétiens avaient souffertes sous les empereurs des trois premiers siècles. On ne s'était pas borné aux châtiments communs et autorisés par les lois ; mais on avait employé contre eux des supplices qui font frémir la nature : on avait voulu noyer le christianisme dans des fleuves de sang, et on n'avait fait par là que lui donner de nouvelles forces. Qu'on remarque ici dans la bouche d'un païen, et d'un païen très-instruit, ces fleuves de sang qu'on a osé nous reprocher comme des exagérations outrées, et comme des impostures de nos compilateurs de martyrologes.

L'an 306, l'empereur Constance mourut à Yorck, ville de la Grande-Bretagne. Avant que de mourir, il désigna son fils Constantin pour lui succéder. Les soldats prétoriens, jugeant ce prince vraiment digne de régner, se conformèrent à la volonté de Constance, et le placèrent sur le trône. Maxence, fils de Maximien, piqué de cette préférence, s'empara de Rome et de l'Italie, ensuite de l'Afrique. Il souilla son règne par des cruautés et des débauches excessives.

L'an 310, l'empereur Galère fut attaqué d'une cruelle maladie. Lorsqu'il était à l'extrémité, on publia par son ordre un édit (60) par lequel il faisait cesser la persécution, et permettait aux chrétiens le libre exercice de leur religion. Il mourut peu de jours après la publication de cet édit.

L'an 311, Maxence se proposa de faire la guerre à Constantin, et de lui ravir la pourpre ; mais Constantin, qui soupçonnait ses mauvais desseins, et qui voulait délivrer l'empire de sa tyrannie, marcha contre lui. Dieu lui promit la victoire, et tous les peuples des Gaules crurent que des armées célestes étaient venues à son secours (61). Alors Constantin embrassa la religion chrétienne. Ayant passé les Alpes et défait les troupes ennemies en trois batailles, il parut devant Rome. Maxence en sortit pour le combattre, avec une armée fort supérieure à la sienne. La victoire continua de se déclarer pour Constantin ; Maxence fuyant tomba dans le Tibre, où il se noya.

Maximin, qui, par la mort de Galère, se trouvait maître de tout l'Orient, confirma d'abord les édits portés contre les chrétiens (62) ; mais voyant que les supplices étaient inutiles, et qu'on ne pouvait vaincre leur obstination (63), il ordonna à Sabin, préfet du prétoire, d'écrire de sa part aux gouverneurs de provinces, de faire cesser la persécution.

Les empereurs s'avouent donc vaincus par la patience inépuisable des chrétiens Que ce genre de triomphe est nouveau !

Plusieurs villes ayant fait des décrets contre les fidèles, en demandèrent la confirmation à Maximin, qui l'accorda avec joie vers le milieu de l'an 312 (64).

Peu de temps après, il changea de résolution (65), et ordonna aux gouverneurs de ne plus employer les supplices contre les chrétiens, mais de se servir seulement de la douceur et des caresses, pour les ramener au culte des dieux.

Maximin, ayant déclaré la guerre à Licinius, qui gouvernait l'empire d'Occident conjointement avec Constantin, fut vaincu. Après cette victoire, Constantin et Licinius firent publier un édit (66), par lequel ils annulaient tous les rescrits donnés par leurs prédécesseurs contre le christianisme ; ils accordaient à tous leurs sujets une pleine et entière liberté d'embrasser et de professer cette religion ; ils commandaient de restituer aux fidèles leurs églises et les fonds qui leur avaient été enlevés pendant la persécution. Maximin crut devoir imiter ces princes, et donna, en faveur des chrétiens, une loi semblable à la leur (67). Il mourut quelques jours après l'avoir fait publier, et laissa, par sa mort Constantin et Licinius maîtres de de tout l'empire.

L'an 323, Licinius ayant excité Constantin à lui déclarer la guerre, fut défait, et la souveraine puissance se trouva toute réunie en la personne de Constantin. Alors le christianisme fut protégé par l'autorité impériale, qui s'était si souvent armée pour le détruire.

A la mort de Constantin, l'empire fut partagé entre ses trois fils, Constantin, Constantius et Constant, tous chrétiens comme leur père. Constantius ayant survécu à ses deux frères, vit tout l'Etat sous ses lois.

L'Eglise, née pour les persécutions, en éprouva même pendant la paix dont elle jouissait sous les princes chrétiens. Les

ariens, appuyés de la protection de l'empereur (68), la divisèrent, séduisirent un grand nombre de ses enfants, et persécutèrent ceux qu'ils ne purent séduire : division fatale, bien propre à arrêter les progrès de l'Evangile parmi les païens. Dans ce temps de trouble et d'orage Constantius mourut et laissa le trône à Julien, le plus dangereux ennemi que le christianisme ait jamais eu.

Ce prince fut chrétien jusqu'à l'âge de vingt ans. Alors étant allé voir des philosophes platoniciens, ils lui racontèrent ce que Maxime, l'un d'entre eux, avait fait, en ces termes :

« Il n'y a pas longtemps qu'il nous conduisit tous tant que nous étions, au temple d'Hécate (*Eunapius, vie de Maxime*). Quand nous fûmes arrivés, et que nous eûmes salué la déesse, il nous dit : Asseyez-vous, mes chers amis, vous verrez si je suis un homme ordinaire. Nous nous assîmes, il purifia un grain d'encens, et récita tout bas je ne sais quel hymne. Aussitôt la statue de la déesse se mit à sourire. Nous fûmes effrayés ; mais il nous dit : Ce n'est qu'une bagatelle ; les flambeaux qu'elle tient vont s'allumer. En effet, les flambeaux s'allumèrent avant qu'il eût fini de parler. »

Julien ayant entendu ces paroles, leur dit : Voilà l'homme que je cherche. Il alla promptement vers Maxime, et demeura quelque temps auprès de lui pour s'instruire de sa doctrine. Dès lors il renonça au christianisme, quoiqu'il en gardât toujours les dehors, par la crainte de déplaire à Constantius (*a*).

L'an 355, le mauvais état des Gaules, que les barbares ravageaient, obligea Constantius à déclarer Julien César, et à l'y envoyer. Il y vint avec quelques troupes. Lorsqu'il entra à Vienne, une vieille femme, privée de la vue, dit hautement en présence de tout le peuple qui était accouru à sa rencontre, qu'il rétablirait les temples des dieux (*Amm. Marcell., l.* XV, *p.* 1457). Julien vainquit plusieurs fois les barbares, et les repoussa au delà du Rhin.

L'an 360, l'armée que Julien commandait le proclama empereur à Paris. Il dit qu'il ne céda aux vœux des soldats (69) qu'après y avoir été encouragé par le génie de l'empire, qui lui avait apparu lorsqu'il dormait, et par un signe d'approbation que lui donna Jupiter (70).

Julien ayant appris que Constantius désapprouvait son élection, se prépara à lui faire la guerre. Il fut fortifié dans ce dessein par une vision qu'il eut à Vienne. Un fantôme lumineux lui apparut à minuit, prononça et répéta plusieurs fois quatre vers grecs portant que, quand Jupiter serait dans le verseau, et Saturne au 25e degré de la Vierge, l'empereur Constantius finirait en Asie, d'une triste mort. C'est ainsi qu'Ammien-Marcellin raconte cette vision (69). Zozime, en la décrivant (*lib.* III), dit que ce fut le soleil qui apparut à Julien, qui l'engagea à conserver le titre d'empereur, et lui prononça les vers dont on vient de parler.

L'an 361, Julien marcha avec son armée vers Constantinople. Etant arrivé dans l'Illyrie, il renonça ouvertement au christianisme, ainsi qu'on le voit dans une lettre qu'il écrivit au philosophe Maxime : *Nous servons les dieux ouvertement*, lui dit-il, *et la multitude des troupes qui me suivent est pieuse. Nous sacrifions des bœufs publiquement, et nous avons offert aux dieux plusieurs hécatombes en actions de grâces. Les dieux m'ordonnent de rétablir leur culte dans sa pureté. Je leur obéis de tout mon cœur. Ils me promettent de grandes récompenses si j'y travaille avec zèle* (*Lettre* 38 *au philos. Max.*)

Constantius étant mort le 3 de novembre, l'an 361, Julien fut universellement reconnu empereur. Dès qu'il fut arrivé à Constantinople, il ordonna qu'on rétablît le culte des dieux, qu'on ouvrît leurs temples, qu'on réparât ou relevât ceux qui étaient démolis ; il leur attribua de grands revenus. Il fit redresser les autels, il renouvela les sacrifices et les anciennes cérémonies de chaque ville. On le voyait lui-même en public offrir des victimes et des libations. Il honorait tous les ministres de la religion, les sacrificateurs, les hiérophantes, ceux qui communiquaient les mystères, les gardiens des idoles et des temples. Il rétablit leurs pensions, leur rendit les honneurs, les priviléges et les exemptions qui leur avaient été accordés par les anciens princes. Aussi voulait-il qu'ils observassent exactement l'abstinence de certaines viandes, et les purifications extérieures, prescrites par leur religion.

Julien n'attaqua point l'Eglise à force ouverte. Il disait que tous les chrétiens volaient au martyre (*S. Jean Chrys., panégyr. des SS. MM. Juventis et Maximis, t.* II, *p.* 579) (71, 72), comme les abeilles à leur ruche. Il savait que les persécutions précédentes, loin d'affaiblir le nombre de ceux qui professaient cette religion, n'avaient fait que l'augmenter. Il eut donc recours à l'artifice. Il fomenta les divisions qui étaient parmi les chrétiens, leur défendit d'enseigner les lettres humaines, combla de grâces et de faveurs ceux qui adoraient les dieux, menaçant les autres de son indignation. Non-seulement il ne punit point les villes attachées au paganisme (73), qui avaient mis à mort les chrétiens, mais il attribua ces meurtres à un excès de zèle.

La conduite artificieuse de Julien eut peu de succès. Il se plaint, dans plusieurs de ses lettres, de ce qu'il ne se trouve presque personne qui revienne au culte des dieux (74). Fâché de ne pas voir le paganisme faire de grands progrès, malgré toute la protection qu'il lui accordait, il entreprit de le réformer et d'y transporter les usages et les mœurs des chrétiens, pour qu'il s'accrût davantage. Voici comme il s'explique à ce sujet, écrivant à Arcasius de Galatie :

L'hellénisme (c'est ainsi qu'il nomme l'idolâtrie), *ne va pas encore comme il devrait, et c'est par notre faute. De la part des dieux, tout est grand et magnifique, au-dessus de tous*

(*a*) Eunapius, dans les Vies de Porphyre, d'Edésius, de Maxime, de Prohærésius, de Chrysante, etc., rapporte une infinité de prodiges, et jusqu'à des résurrections de morts, opérées par ces philosophes.

les souhaits et de toutes les espérances, soit dit sans les offenser. Qui eût osé, il y a quelque temps, espérer un tel changement? Quoi donc! croyons-nous que cela suffise? Sans regarder ce qui a le plus accru l'athéisme, savoir : l'hospitalité, le soin des sépultures et la feinte gravité des mœurs, nous devons pratiquer tout cela véritablement, et il ne suffit pas que vous soyez tels : tous les pontifes de la Galatie le doivent être. Persuadez-leur d'être gens de bien par raison ou par crainte : autrement privez-les des fonctions du sacerdoce, s'ils ne servent les dieux avec leurs femmes, leurs enfants et leurs domestiques, et s'ils souffrent que dans leurs familles il y ait des galiléens. Avertissez-les ensuite qu'un sacrificateur ne doit point aller au théâtre, ni boire dans une hôtellerie, ni exercer un métier vil ou honteux. Honorez ceux qui obéiront, et chassez les autres.

Etablissez en chaque ville plusieurs hôpitaux, pour exercer l'humanité envers les étrangers, non-seulement d'entre les nôtres, mais envers tous, pourvu qu'ils soient pauvres. J'ai déjà réglé les fonds nécessaires pour cette libéralité, en commandant que l'on donnât tous les ans, pour toute la Galatie, trente mille boisseaux de blé, et soixante mille setiers de vin, dont je veux que le cinquième soit employé pour les pauvres qui servent les sacrificateurs; le reste distribué aux étrangers et aux mendiants; car il est honteux qu'aucun Juif ne mendie, que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, et que nous les laissions sans secours. Apprenez aux helléniste à contribuer pour ces œuvres, et à ceux de la campagne à offrir aux dieux les prémices des fruits. Montrez-leur que ces libéralités sont de nos anciennes maximes. Ensuite il rapporte trois vers de l'Odyssée, où Homère, faisant parler Eumée, représente l'obligation d'assister les étrangers et les pauvres, comme envoyés par Jupiter.

Il continue ainsi :

Voyez rarement les gouverneurs chez eux; écrivez-leur le plus souvent. Quand ils entrent dans la ville, qu'aucun sacrificateur n'aille au-devant, mais seulement quand ils viennent au temple des dieux, et qu'ils demeurent au-dedans du vestibule; qu'aucun soldat n'y entre devant eux, mais que qui voudra les suive. Dès que le magistrat touche la porte du lieu sacré, il devient particulier. C'est vous, comme vous savez, qui commandez au dedans, suivant la loi divine, à laquelle on ne peut résister sans arrogance. Je suis prêt à secourir les habitants de Pessinonte, s'ils se rendent propice la mère des dieux : s'ils la négligent, non-seulement ils ne seront pas innocents, mais, j'ai peine à le dire, ils ressentiront mon indignation (Lettre 49, à Arasius, pontife de Galatie).

Dans un autre écrit, adressé aussi à un pontife, pour exciter les prêtres des dieux à la libéralité, il dit :

Les impies Galiléens, ayant observé que nos prêtres négligeaient les pauvres, se sont appliqués à les assister, et, comme ceux qui veulent enlever des enfants pour les vendre, les attirent en leur donnant des gâteaux, ainsi ils ont jeté les fidèles dans l'athéisme, en commençant par la charité, l'hospitalité et le service des tables; car ils ont plusieurs noms pour ces œuvres, qu'ils pratiquent abondamment (Dans le frag. d'un disc. ou d'une lettre de Julien, p. 557).

Ce n'était pas pour attirer les païens à notre sainte religion, que les fidèles répandaient sur eux leurs aumônes, puisqu'ils continuaient ces secours à ceux mêmes qui persévéraient dans l'idolâtrie. Cette libéralité universelle, qui n'exclut personne de ses bienfaits, est le caractère des chrétiens, pour qui tous les hommes sont frères. Elle avait été inconnue avant eux : aussi fit-elle la plus forte impression sur les esprits; et l'on peut dire que le christianisme doit son établissement autant aux miracles de charité, qu'aux miracles de puissance. En effet, les uns ne prouvent pas moins que les autres la divinité de son origine.

L'an 362, Julien étant à Antioche, alla à Daphné (75) pour célébrer la fête d'Apollon. Il vit avec douleur le mépris que les habitants de cette ville, presque toute chrétienne, firent de ce dieu en cette occasion. Il se plaignit amèrement au sénat et au peuple qui l'accompagnait, de ce que non-seulement on n'avait présenté aucune victime au nom de la ville, mais encore de ce qu'aucun particulier n'avait daigné offrir le moindre don : *Vous permettez*, leur dit-il, *à vos femmes de vous ruiner en faveur des Galiléens; elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourrissent à vos dépens; et, dans une si grande solennité, personne n'a offert un peu d'huile pour la lampe, une libation, un grain d'encens.*

Pendant son séjour à Antioche, il fit transporter de Daphné le corps d'un chrétien (76), parce que le voisinage de ce mort faisait de la peine à Apollon, et l'empêchait de donner dans son temple les marques ordinaires de sa présence. Combien sont faibles ces dieux dont toute la puissance est enchaînée par celle des ossements d'un chrétien!

Julien écrivit une lettre à la communauté des Juifs (77), par laquelle il leur donne avis qu'il les décharge des contributions injustes qu'ils avaient payées sous le règne de son prédécesseur, afin qu'ils redoublent leurs vœux pour la prospérité de son empire, auprès du grand Dieu créateur, qui a daigné le couronner : *Obtenez de sa bonté*, leur dit-il en finissant, *que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous, et pour y rendre gloire au Tout-Puissant.*

Ammien-Marcellin raconte ainsi l'entreprise que ce prince forma de rétablir le temple de Jérusalem :

Julien, qui avait été trois fois consul, entra pour la quatrième fois dans cette souveraine magistrature, s'associant pour collègue Salluste, préfet des Gaules. Il paraissait étran-

ge de voir un particulier associé à l'empereur : événement dont l'histoire ne nous fournit pas d'exemple depuis les règnes de Dioclétien et d'Aristobule. Quoique l'esprit de ce prince fût sans cesse occupé de la variété des choses qu'il fallait prévoir et des différents préparatifs pour les expéditions qu'il méditait, il avait néanmoins l'œil à tout, et se partageait en quelque façon lui-même. Il entreprit, pour éterniser la gloire de son règne par quelque action d'éclat, de rebâtir à des frais immenses le fameux temple de Jérusalem, qui, après plusieurs guerres sanglantes, n'avait été pris qu'avec peine par Vespasien et par Tite. Il chargea du soin de cet ouvrage Alypius d'Antioche, qui avait gouverné autrefois la Bretagne à la place des préfets. Pendant qu'Alypius et le gouverneur de la province employaient tous leurs efforts à le faire réussir, d'effroyables tourbillons de flammes, qui sortaient par des élancements continuels des endroits contigus aux fondements, brûlèrent les ouvriers et leur rendirent la place inaccessible. Enfin cet élément, persistant toujours avec une espèce d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut obligé d'abandonner l'entreprise (*Amm. Marcell., l.* XXIII, *c.* 1).

Julien parle de ce prodige (78), quoiqu'en termes un peu couverts, dans un de ses ouvrages. Un aveu plus clair eût été trop humiliant pour lui.

Le rabbin Gédaliah rend aussi témoignage à ce prodige. Il vivait, à la vérité, un siècle après l'événement ; mais il le raconte sur les mémoires que les Juifs en avaient conservés.

Dans les jours de R. Channan et de ses frères, environ l'an du monde 4349, *nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement dans toute la terre, et qui détruisit le temple que les Juifs avaient élevé, à grands frais, par ordre de l'empereur Julien l'Apostat. Le lendemain de ce désastre, le feu du ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout ce qui était de fer dans cet édifice, et consuma un grand nombre de Juifs* (*Wagenseil, Tela ignea Satanæ*).

Libanius parle de tremblements de terre arrivés dans la Palestine, sous l'empire de Julien. Il veut qu'ils aient été des présages de la mort de ce prince, par où il indique qu'ils ne la précédèrent que de peu de temps. Ces tremblements ne peuvent être que celui dont le rabbin Gédaliah fait mention, qui ne devança la mort de Julien que de quelques mois (*Libanius, Hist. de sa vie, p.* 45).

En réunissant les témoignages des Juifs et des païens, on voit que le feu arrêta la construction du temple, et que le tremblement de terre renversa ce qu'on en avait édifié. Les variétés qui sont dans leurs récits, ne nuisent point à la vérité du fait, mais prouvent seulement qu'ils l'avaient reçu par différents canaux.

Julien n'aimait pas les Juifs ; au contraire, il les méprisait eux et leurs prophètes, comme il paraît par ses ouvrages. On ne peut donc attribuer le projet de rebâtir leur temple à son inclination pour eux. Je conviendrai que ce prince voulait s'immortaliser par cette entreprise, ainsi que l'assure Ammien Marcellin ; mais s'il n'avait eu que ce dessein, Dieu s'y serait-il opposé ? Avait-il empêché par des prodiges que l'on érigeât des colonnes en l'honneur des Trajan et des Antonin ? Julien ne pouvait-il pas également éterniser sa mémoire par un temple élevé à la gloire de ses divinités ? Ne devait-il pas placer le monument destiné à transmettre son nom à la postérité, dans une de ces villes qui, par leur zèle pour sa religion, avaient mérité son affection et ses éloges, plutôt que dans Jérusalem, constamment ennemie des dieux, toujours rebelle aux Romains, si peu docile à leur joug que, pour la soumettre, ils avaient été forcés de la détruire ? Un motif secret faisait donc agir cet empereur. Il voulait favoriser et relever la religion juive, parce qu'elle était la rivale de la chrétienne. C'est dans le même esprit qu'il protégea toutes les sectes qui déchiraient l'Eglise.

Enfin, Julien écrivit contre la religion chrétienne, un ouvrage divisé en trois livres, dont saint Cyrille nous a conservé le premier dans la réponse qu'il y a faite (*Lett.* 6, *contre Julien*). Ce prince, qui, de l'aveu de saint Cyrille, se faisait admirer par son éloquence et les charmes de son style, critique la doctrine, les lois et l'histoire de Moïse, prétendant que les livres de ce législateur son remplis d'absurdités, de contradictions et de fables. Il met les évangélistes en opposition entre eux ; il accuse saint Paul d'inconstance, pour avoir dit que les Juifs seuls étaient l'héritage de Dieu ; et, dans d'autres endroits, que Dieu était non-seulement le Dieu des Juifs, mais encore des Gentils ; il blâme la conduite des chrétiens, pour avoir rejeté la loi des Hébreux, quoiqu'ils avouent que Dieu l'a donnée à ce peuple ; il dit que le christianisme n'est qu'un mélange de la religion juive et de la païenne ; il met les bienfaits que les hommes ont reçus des dieux, bien au-dessus de ceux que Jésus a pu leur faire ; il relève l'antiquité et l'étendue du paganisme, qui n'a point d'autres bornes que celles de l'univers ; il reproche aux chrétiens d'adorer deux dieux, contre l'ordre formel donné par Moïse de n'en adorer qu'un.

Ce prince renouvela ainsi contre l'Eglise tous les genres de persécutions qu'elle avait éprouvés pendant les trois premiers siècles de son établissement : de même que les philosophes, ses confidents, il appuya l'idolâtrie par des prodiges ; il en retrancha les absurdités choquantes ; il tâcha d'y épurer les mœurs ; il lui rendit la pompe de ses cérémonies ; il la soutint par son exemple ; il y attira par ses bienfaits. Il déchira, au contraire, le christianisme par des satires ; il le combattit par des ouvrages ; il en protégea tous les ennemis ; il menaça de son indignation ceux qui en faisaient profession ; il approuva les violences dont on usait contre eux (*a*). A quoi se terminèrent tant d'efforts ?

(*a*) Les païens mêmes ont blâmé Julien d'avoir été un trop grand persécuteur des chrétiens, quoiqu'il se fût abstenu de verser leur sang (*Eutropius, l.* X, *n.* 16).

à procurer à notre sainte religion une nouvelle gloire, celle de triompher en même temps de tous les obstacles réunis contre elle.

Julien fut tué, l'an 363, dans une bataille contre les Perses. A sa mort, l'idolâtrie tomba, le christianisme fut la religion des empereurs et de l'univers.

Discours sur cette histoire.

Voilà le monde idolâtre devenu chrétien. L'univers entier changer de Dieu, de culte, de lois, de maximes, de règles, d'opinions, de sentiments, d'inclinations, de mœurs, de préjugés, de coutumes et d'usages: quelle étonnante révolution! La croirait-on possible, si on ne la voyait exécutée? On recherche avec soin les causes de ces mutations légères qu'éprouvent les Etats en recevant d'autres souverains ou de nouvelles lois civiles. Quel doit donc être notre empressement à pénétrer les ressorts du plus intéressant et du plus prodigieux changement qui fut jamais? Pour nous en former une juste idée, et pour en connaître les sources, plaçons-nous au moment de la publication de l'Évangile; considérons quelle entreprise on forme, l'étendue qu'on lui donne, le temps que l'on prend, les auteurs que l'on choisit, les mœurs que l'on a, les obstacles qu'il faut vaincre, le succès qu'on se promet.

I. *Entreprise ou dessein.* — On se propose de renverser l'idolâtrie, d'anéantir le judaïsme, et d'établir le christianisme sur leurs ruines.

Dans le temps que parurent les apôtres, toute la terre, à l'exception de la Judée, était plongée dans l'idolâtrie. Cette religion paraît faite pour l'homme, elle entre dans ses goûts, elle favorise ses inclinations, elle flatte ses penchants. Il s'était conservé parmi tous les peuples une tradition constante qu'il y avait une nature plus excellente que la nôtre, de qui nous devions espérer des bienfaits et craindre des châtiments : voilà la Divinité. L'homme dont les pensées tiennent presque toujours quelque chose de la matière, était bien éloigné de se représenter cette divine nature comme un être simple, spirituel et infini. Cette idée eût altéré son imagination, elle eût révolté ses sens. Il se figura donc la Divinité corporelle, il la multiplia; il mit des dieux dans toutes les parties de l'univers. On en donna à la mer, aux fleuves, aux montagnes, aux forêts. Chaque nation, chaque ville, chaque famille eut les siens. On les imagina comme des hommes immortels, et, pour qu'ils fussent heureux, on leur attribua les plaisirs sans lesquels on ne concevait point de bonheur; enfin, pour qu'ils nous fussent plus semblables, on leur donna nos passions, on les fit débauchés et vicieux. Ce ne fut pas assez de les croire dans le ciel ou sur la terre, il fallut, pour satisfaire les sens, les voir et les toucher. C'est pourquoi on forma des idoles, dans lesquelles on se persuada que les dieux voulaient se placer (79). Telle était la théologie païenne : tout y plaisait aux sens, tout y contentait l'imagination. Son système est si riant, qu'il fait encore aujourd'hui le charme de notre poésie et de nos spectacles.

Son culte n'offrait pas moins d'agréments que ses dogmes. Pour honorer les dieux, on s'assemblait dans des temples superbes, décorés de statues, qui étaient autant de chefs-d'œuvre de l'art; des prêtres, vêtus magnifiquement, immolaient des victimes ornées avec pompe; de jeunes personnes, de l'un et de l'autre sexe, parées de longues robes blanches et couronnées de fleurs, servaient de ministres. Tout le peuple étalait ce qu'il avait de plus riche. Les magistrats, avec les marques de leurs dignités, rehaussaient par leur présence l'éclat de la cérémonie. L'air était rempli des plus doux parfums, que l'on brûlait avec profusion. Les plus belles voix et les instruments les plus agréables formaient des concerts ravissants. Le sacrifice était suivi de festins, de danses, de jeux, d'illuminations, de spectacles. Telles étaient les fêtes des dieux : des divertissements publics et communs.

La morale du paganisme ne gênait point les passions; au contraire, elle les flattait. Les désordres pour lesquels l'homme éprouve un penchant si impérieux (80), étaient non-seulement permis, ils étaient encore en honneur : on leur décernait des récompenses (81); ils étaient autorisés et consacrés par l'exemple des dieux (82), ils étaient en quelque sorte commandés (83). L'excès de vin et l'impureté formaient les mystères de Bacchus et de Vénus. Se livrer à une prostitution publique était un acte de religion (84). Les dieux favorisaient aussi ce désir ardent que les hommes ont pour les richesses, même lorsqu'on cherchait à se les procurer par des voies illégitimes. Les voleurs réclamaient Mercure et la déesse Laverne (85) pour réussir dans leurs desseins. L'idée d'une vie à venir ne répandait point d'amertume sur les plaisirs de la vie présente. On ne punissait dans le Tartare que certains crimes monstrueux (86), dont les hommes ont naturellement horreur, et que presque tous évitent sans effort; les autres désordres ne fermaient point l'entrée des champs Elysées.

Tout ce qui peut autoriser un culte appuyait cette religion si commode. On l'avait sucée avec le lait, on la regardait comme le plus précieux héritage de ses pères. Les peuples estimaient que leur bonheur y était attaché; ils en faisaient le fondement de leurs républiques et de leurs Etats. Elle leur était si chère qu'ils combattaient pour sa défense avec plus d'ardeur que pour leur propre vie. Cette religion était si ancienne,

que son origine se perdant dans la nuit des temps, on croyait qu'elle avait commencé avec le monde; on lui donnait les dieux mêmes pour auteurs (87). Tous les siècles, toutes les nations lui rendaient témoignage (88). Quoi de plus imposant que le concert de tous les hommes? Ces sages législateurs, dont nous suivons encore aujourd'hui les lois, ces grands philosophes dont nous admirons les ouvrages, ces orateurs dont l'éloquence nous ravit, ces historiens qui nous servent de modèles, tant d'heureux génies, tant d'hommes à talents que Rome et la Grèce ont produits venaient faire hommage aux dieux, et se réunissaient avec le peuple pour chanter leurs louanges. Rome avait appris de Jupiter qu'elle serait un jour la reine des nations (89), et un torrent de victoires avait justifié la prédiction. C'était à sa religion que cette ville croyait devoir l'empire de l'univers. Les Alexandre, les César, déposaient aux pieds des idoles toute leur majesté, et ces maîtres du monde s'honoraient d'être leurs serviteurs. Les dieux avaient fait éprouver leur puissance quand on l'avait implorée. Les temples étaient remplis d'inscriptions placées par ceux qui avaient ressenti leurs secours (90), et les histoires pleines de prodiges qu'ils avaient opérés; tantôt ils avaient puni les profanateurs des lieux qui leur étaient consacrés (91); d'autres fois ils avaient signalé leur bonté envers ceux qui les invoquaient (92), ils rendaient des oracles dont l'accomplissement prouvait que l'avenir n'avait point de ténèbres pour eux (93). Il y avait même certains lieux célèbres par la suite continuelle de merveilles qui s'y opéraient tous les jours (94), et des temples où les dieux apparaissaient en forme humaine (95). Les vers sibyllins promettaient à Rome qu'elle conserverait son empire tant qu'elle observerait ses anciennes cérémonies (96); et cette ville marquait un zèle ardent pour soutenir une religion qui lui assurait de si grandes destinées. C'est ainsi que le ciel et la terre, les dieux et les hommes semblaient concourir à affermir l'idolâtrie.

Les Juifs étaient le peuple chéri du Seigneur: Dieu leur avait donné sa loi, il avait opéré en leur faveur les miracles les plus éclatants; il demeurait au milieu d'eux dans un temple magnifique. Ils étaient les seuls dépositaires de sa religion et de son culte; fiers de ces avantages, ils n'avaient que du mépris pour toutes les nations, qu'ils croyaient indignes des grâces du souverain Être; ils attendaient alors un Messie qui devait briser le joug des Romains (97), rétablir dans son éclat le trône de David et de Salomon, et, par une suite de victoires et de conquêtes, soumettre tout l'univers à ses lois.

Le christianisme, que l'on voulait substituer au judaïsme et à l'idolâtrie (98), était plus propre à effaroucher les hommes qu'à les attirer. Voici ses dogmes: Il n'y a qu'un seul Dieu spirituel et infini, que les yeux ne peuvent voir, que l'imagination ne peut se représenter, que l'esprit ne peut comprendre. Il a créé le monde, il le gouverne par sa providence. Rien ne lui est caché: il connaît jusqu'aux plus secrètes pensées. Cet Être souverain mérite seul nos adorations. Les idoles ne sont dignes que de mépris. On distingue en Dieu le Père, le Fils, le Saint-Esprit. La seconde personne s'est faite homme. Cet homme Dieu, nommé Jésus, est né d'une vierge. Il est venu pour nous tirer des désordres dans lesquels nous étions plongés, et nous faire marcher dans la route de la vertu. Il a établi un baptême d'eau pour nous purifier de nos iniquités, et nous faire vivre d'une vie nouvelle. Il a confirmé sa doctrine par des prodiges. Voulant nous racheter au prix de son sang, il a souffert le supplice infâme de la croix. Il est ressuscité après sa mort. Tous les hommes ressusciteront un jour; les méchants seront punis de supplices éternels; les bons jouiront d'une félicité qui ne finira jamais. Les chrétiens disaient aux Juifs que c'était en vain qu'ils se flattaient que la loi qu'ils avaient reçue de Dieu dût être éternelle (99), que leur culte et leurs cérémonies étaient abolis; qu'ils n'étaient plus eux seuls la nation sainte, mais que tous les peuples étaient également appelés à l'alliance du Seigneur; que ces dispenses, accordées par Moïse à la dureté de leur cœur, étaient révoquées. En place d'un conquérant, maître du monde, qu'ils attendaient pour Messie (*Voy. la preuve* 97), ils leur présentaient un pauvre artisan mort sur une croix.

A une doctrine incompréhensible, les chrétiens joignaient une morale sévère. Leur loi était si parfaite, que leurs ennemis disaient qu'elle était impraticable (100, 101). Elle enseignait toutes les vertus (102); elle attaquait tous les vices (*Voy. la lettre de Pline, p.* 394), combattait toutes les passions, enchaînait tous les penchants. Les fidèles renonçaient à tous les plaisirs; ils menaient une vie austère et dure (*Voy. la preuve* 102); ils s'engageaient par serment, non à quelque crime, mais à ne point commettre de vols ni d'adultères, à ne point manquer à leurs promesses, à ne point nier un dépôt; ils ne se permettaient point la vengeance (103); ils s'aimaient comme frères, et mettaient leurs biens en commun (104). Leur charité ne se bornait point à ceux qui étaient de leur religion (105), elle embrassait tous les hommes, et les idolâtres qui étaient pauvres trouvaient toujours auprès d'eux les secours dont ils avaient besoin. Ils étaient des modèles de vertu; et, de l'aveu des païens, on ne pouvait rien leur reprocher que leur religion (106). S'occupant uniquement de la vie à venir, ils ne faisaient aucun cas de la vie présente (*Voy. preuve* 98). Leurs veilles et leurs longs jeûnes les rendaient pâles et défaits (*Voy. la même preuve* 98); ils méprisaient les supplices les plus cruels, et couraient avec joie à la mort pour la défense de leur foi (107); ils étaient si soumis aux souverains, qu'ils cessaient leurs assemblées religieuses dès que l'empereur les défendait (*Voy. la lettre de Pline, col.*

394). On ne lit nulle part que, dans ce grand nombre de révolutions qui agitèrent l'Etat, aucun d'eux soit jamais entré dans quelque conspiration contre les princes établis, même contre ceux qui étaient leurs plus cruels persécuteurs.

Ce n'était pas seulement par sa doctrine et par sa morale que le christianisme paraissait si rebutant; tous les préjugés s'opposaient encore à son établissement. C'était une religion qui ne faisait que de naître (108), et à qui le supplice flétrissant de son auteur avait imprimé un caractère d'ignominie; une religion annoncée par quelques hommes pauvres, grossiers, ignorants, traités de barbares par les Grecs et les Romains (109); une religion qui n'était guère suivie que par la populace (*Voy. la preuve* 117), dont le suffrage ne semble propre qu'à décréditer une opinion; une religion qui, attaquant les dieux, passait pour athéisme, et que, pour cette raison, on regardait comme la source des malheurs publics (110); une religion proscrite, dès sa naissance, par les lois de l'empire (111), et punie par les plus affreux supplices; une religion dont le culte simple et sans appareil ne donnait rien aux sens, une religion qui veut qu'on souffre des maux présents pour une récompense que l'on ne voit point.

Quelle opposition plus marquée que celle de l'idolâtrie et du judaïsme à la religion chrétienne! Qu'on juge par là de la difficulté du changement.

II. *Etendue de l'entreprise.* — Ce n'est point à une ville, à une province, à un peuple que se terminera cette entreprise. Elle n'a d'autres bornes que celles du monde. Les glaces du Nord, les feux du Midi, l'immensité de l'Océan, l'âpreté des montagnes, les sables des déserts seront des barrières impuissantes pour en fixer le cours. Cet empire qui se croit lui seul tout l'univers ne doit faire qu'une partie de cette Eglise qu'on veut établir (112). Le Romain superbe, l'Asiatique amolli, le voluptueux Indien, le Maure stupide, le fier Germain, le Scythe féroce entrent tous dans ce projet. On prêchera l'Evangile dans les synagogues des Juifs, dans les temples des idoles, dans les académies d'Athènes, dans les cours des princes. Le prétendu empire des climats, l'antipathie des esprits, la jalousie de gloire, la rivalité de domination, l'opposition d'intérêts, la variété de sentiments, la contrariété d'inclinations, la différence des mœurs, la diversité des coutumes, les vices caractéristiques des nations ne doivent point empêcher tous les peuples de se réunir dans une même société, d'adopter la même créance, de suivre les mêmes maximes, de s'exercer dans les mêmes vertus, de se regarder comme frères. Les pratiques, une fois reçues, sont si chères à chaque nation, que même les plus indifférentes ont eu leurs martyrs. On a vu, dans le dernier siècle, des Chinois aimer mieux perdre la tête que couper leur longue chevelure (113). Les Romains, maîtres du monde, ne se crurent pas assez puissants pour prescrire aux peuples qu'ils avaient vaincus le même langage, la même forme d'habits, la même manière de vie; bien moins oseront-ils changer quelque chose à leurs religions; ils furent contraints de laisser adorer aux Gaulois leurs chênes, aux Syriens leurs pierres brutes, aux Egyptiens leurs crocodiles et leurs oignons; et l'on se propose ici de changer, non quelques usages indifférents, mais tout ce qu'il y a de plus saint, de plus sacré, de plus respectable, de plus essentiel chez tous les peuples. On entreprend d'anéantir les dieux de toutes les nations, et de faire adorer en leur place un homme mort sur un gibet. On veut triompher de la pente de la nature, de la force des inclinations, de la tyrannie des habitudes, de l'empire des préjugés, de la puissance des lois, des impressions de la coutume, du pli de l'éducation, dans toutes les contrées de l'univers.

III. *Temps.* — Prend-on, pour former cette entreprise, le temps où les hommes, épars dans les forêts, vivaient sans société, sans lois, sans police, sans arts, sans sciences; ce temps où l'ignorance et la grossièreté de la multitude donnaient à ceux qui avaient quelque talent tant de facilité d'en imposer? Non: l'on choisit le siècle d'Auguste, le siècle le plus poli, le plus éclairé, le plus délicat; ce siècle où Rome, devenue la reine des nations par ses armes, en était la maîtresse par ses enseignements et par ses lois; ce siècle qui présente à nos esprits l'idée du goût, du génie, de l'érudition, des talents; ce siècle, la règle de la perfection en tous genres, et dont le nom est devenu un éloge pour les âges les plus polis. Tout l'empire était rempli de philosophes, d'orateurs, de poëtes et d'historiens. L'amour des lettres était universel. Le grec, qui était alors la langue savante, était si commun à Rome, en Afrique et dans les Gaules, que les femmes mêmes le parlaient. Cicéron avait écrit en latin ses traités philosophiques pour contenter la curiosité de ceux mêmes d'entre le peuple qui n'avaient pu faire aucune étude (114). Chacun connaissait les opinions des différentes sectes, et se déterminait pour celles qui paraissaient l'emporter sur les autres par la force des raisons ou par la vraisemblance des conjectures.

Autant que l'esprit était éclairé, autant le cœur était corrompu; jamais il n'y eut un si grand déréglement de mœurs. On peut voir dans les poëtes de cet âge jusqu'à quel point on avait poussé la débauche et combien elle était universelle.

C'est à ces hommes qui se piquent de tant de sagesse qu'on vient reprocher l'extravagance monstrueuse, la stupidité inconcevable d'avoir adoré des pierres, du métal et du bois. C'est dans ce siècle de lumières, c'est à des hommes si jaloux des droits de la raison, à ces hommes qui jouissaient d'une pleine liberté de penser, qu'on annonce une doctrine impénétrable, une doctrine qui paraît choquer le bon sens, qui semble combattre les vérités les plus évidentes. On veut que ces hommes croient, avec la simplicité et la docilité des enfants, les mystères incompré-

hensibles qu'on leur prêche; on n'emploie aucun raisonnement pour leur persuader des dogmes si étranges; on ne leur parle que de soumission aveugle, que de captiver leur esprit, que d'asservir leur raison. C'est à ces hommes, noyés dans les délices, accoutumés à ne rien refuser à leurs passions, dans qui l'habitude du désordre a formé une seconde nature, que l'on vient prescrire des règles de conduite qui révoltent le cœur, qui contredisent les inclinations, qui blessent tous les penchants. On demande de ces hommes qu'ils se sèvrent de tous les plaisirs, pour mener une vie dure et austère; on exige qu'ils détestent tous les vices, qu'ils pratiquent toutes les vertus; on n'arrête pas seulement dans ces hommes corrompus les actions criminelles, on leur interdit encore toute pensée, tout désir d'en commettre.

IV. *Auteurs.* — Sont-ce des Grecs, des Romains qui sont à la tête de cette entreprise? des orateurs, des philosophes, des sages, des personnes dont la réputation en impose? de ces hommes à qui la supériorité des talents donne des droits certains sur l'esprit et sur le cœur? Ce sont des Juifs en butte à tous les traits de la raillerie, à cause de la sotte crédulité qu'on leur attribue; des Juifs haïs et méprisés de toutes les nations; ce sont des pêcheurs, sans lettres, sans talents, faibles, timides; ce sont douze hommes dont la condition, l'extérieur, les manières n'inspirent que du mépris. Voilà ceux qui entreprennent d'instruire les Grecs, pères des sciences et des arts; les Romains, maîtres du monde : voilà ceux qui veulent convaincre les sages de folie, les philosophes d'ignorance, l'univers entier d'erreur.

V. *Moyens.* — *Eloquence.* L'éloquence a souvent rendu les orateurs maîtres des délibérations de Rome et d'Athènes; mais les apôtres ne connaissent point l'art des Démostène et des Cicéron : ils parlent comme la plus vile populace. Leur grec n'est pas pur; souvent le tour de leurs phrases est hébraïque, barbare; par conséquent, aux yeux des Grecs et des Romains, ils négligent les règles du discours. Leur style est hérissé de parenthèses; il y règne un désordre qui fait peine et qui exige la plus forte attention. Un langage qui fatigue l'esprit pour se faire comprendre n'est pas propre à emporter le cœur.

Force de raisonnement. Les philosophes se sont fait quelques disciples par la force des raisonnements. Les apôtres suivent une route opposée; ils ne donnent point d'autres preuves des dogmes qu'ils annoncent que leur mission.

Artifice. On séduit quelquefois par l'artifice ceux que l'on n'a pu ébranler par le poids des raisons ou gagner par les charmes de l'éloquence. Jamais conduite plus simple, plus droite, plus franche, plus ouverte que celle des apôtres. Ils annoncent Jésus crucifié à Jérusalem, devant ses meurtriers (*voyez le passage de Tacite, p.* 39); ils l'annoncent dans le temple et devant le conseil de la nation; ils prêchent l'Evangile à Corinthe, dans la synagogue; à Ephèse, dans une école publique; à Athènes, dans l'aréopage; à Rome, dans la cour de Néron. On ne voit point en eux de flatteries pour se concilier la faveur, point de pratiques cachées, point d'intrigues, point de menées secrètes pour s'attirer des partisans. Loin de rougir des humiliations de leur maître, ils en font trophée, et se vantent de ne savoir que Jésus, et Jésus crucifié.

Richesses. Les richesses servent à corrompre les hommes : et combien de fois n'est-on pas venu à bout des entreprises les plus difficiles par ce moyen! Mais où étaient les trésors de nos Galiléens, pauvres par leur condition (*voyez la preuve* 7), plus pauvres par leur choix, obligés de se procurer une subsistance modique par le travail de leurs mains?

Autorité et pouvoir. Au défaut des richesses, n'emploiera-t-on point l'autorité et le pouvoir? Mais de quelle considération peuvent être dans le monde des gens sortis de la lie du peuple, des hommes également méprisables et par la bassesse de leur origine, et par celle de leur profession (*voyez la preuve* 7)?

Force. Quand on ne peut persuader par l'éloquence, convaincre par les raisons, séduire par l'artifice, corrompre par les richesses, imposer par l'autorité, il reste encore un moyen plus efficace et plus puissant, la force et la violence. C'est ainsi que plusieurs princes ont dompté les nations; c'est ainsi qu'ils ont fait respecter leurs lois aux peuples vaincus. Quelle armée pour subjuguer tout l'univers, qu'une troupe de douze pêcheurs, qui, pour en faire plus promptement la conquête, se séparent et se divisent dans toutes les parties de la terre? Ce n'est pas par des victoires qu'ils s'attirent des sectateurs; c'est par leur patience. Ce n'est pas en s'armant du fer, mais en tombant sous le fer, qu'ils font des disciples. Ce sont des brebis qui n'opposent qu'une douceur inaltérable à la fureur des loups qui les dévorent. Souffrir, verser leur sang, mourir, voilà leurs seules armes.

VI. *Obstacles.* — Nous avons déjà indiqué les obstacles que le christianisme mettait, pour ainsi dire, lui-même à son établissement, par l'incompréhensibilité de sa doctrine, la sévérité de sa morale, la nouveauté de son origine, le supplice de son auteur, la simplicité de son culte, la grossièreté et l'ignorance de ceux qui l'annonçaient, l'étendue immense qu'on prétendait lui donner, le temps qu'on avait choisi pour le faire connaître, le défaut de tous les moyens humains qui auraient pu en favoriser le succès. Nous ne parlerons donc à présent que des obstacles étrangers, des obstacles que les ennemis de cette religion mirent en œuvre pour en arrêter le cours.

Les païens et les Juifs noircirent le christianisme par les calomnies, et lui opposèrent des prodiges. Les hérétiques le divisèrent par leurs erreurs; les philosophes l'attaquèrent par leurs écrits; les princes et les peuples le persécutèrent avec violence.

Calomnies et reproches des païens. — (*a*)

(*a*) *Réponse aux calomnies et aux reproches des païens.* Ces accusations ne sont pas fondées. Il est vrai que les

« Les païens accusaient les chrétiens d'athéisme, parce qu'ils n'adoraient pas les dieux, et qu'ils voulaient que, par leur impiété, ils attirassent sur l'Etat toutes les calamités dont il était affligé (*Voyez la preuve* 110); ils prétendaient que si l'empire avait beaucoup perdu de sa grandeur et de son étendue, s'il était devenu la proie des barbares, c'était parce qu'on avait négligé les cérémonies religieuses auxquelles sa durée et sa conservation étaient attachées (*Voyez la preuve* 110). Ils disaient que les chrétiens étaient des magiciens (*Voyez la preuve* 48); qu'ils ne voulaient point parmi eux de savants, mais seulement des sots, des stupides, des dupes, des enfants, des femmelettes, des esclaves, des gens de la lie du peuple (117); qu'on ne voyait point de noble qui professât leur religion; qu'ils invitaient à leur société les plus grands scélérats, et que les premiers qui avaient embrassé cette religion, avaient été décriés pour leurs désordres avant qu'ils se déclarassent pour elle (118). Ils regardaient les chrétiens comme des insensés, et ils se raillaient de leur foi aveugle, qui les portait à croire les choses les plus incompréhensibles et les plus ridicules (*Voyez la preuve* 9); ils traitaient de folle l'espérance qu'ils avaient d'une autre vie (119). Comment, leur disaient-ils, pouvez-vous vous promettre que votre Dieu, qui vous laisse exposés à la misère et aux supplices, voudra vous rendre éternellement heureux? Les maux que vous éprouvez marquent qu'il n'a pas assez de pouvoir ou assez de bonne volonté pour vous en tirer. Comment donc osez-vous attendre de lui une immortalité pleine de délices? Il ne vous garantit pas d'une mort cruelle, et vous vous flattez qu'il vous ressuscitera? Par une folie surprenante et une incroyable hardiesse, vous méprisez les tourments présents, parce que vous en craignez d'incertains pour l'avenir; appréhendant de mourir après votre mort, vous ne craignez pas de mourir à présent. Enfin, les païens disaient que les chrétiens tuaient un enfant dans leurs assemblées, qu'ils en mangeaient la chair, et qu'après cet exécrable festin, ils se souillaient par les plus abominables incestes (120).

Calomnies et reproches des Juifs. — « Les Juifs ne cédaient point aux païens dans la haine qu'ils portaient aux chrétiens. Ils leur reprochaient qu'ils étaient des hommes de néant (121), qu'ils s'étaient séparés du corps de la nation par sédition (122), qu'ils avaient abandonné la loi de leurs pères (123), qu'ils mettaient leur espérance dans un homme qui, ayant été crucifié, avait encouru la malédiction portée par la loi contre celui qui est pendu sur le bois (124); qu'ils croyaient que Jésus était né d'une vierge, ce qui paraît fabuleux (125); qu'ils admettaient plusieurs personnes en Dieu (126); qu'ils disaient que Dieu avait daigné se faire homme, ce qui est impossible (127); qu'ils donnaient à l'Ecriture des interprétations impies. »

(*a*) Quelque peu fondés que fussent ces reproches, quelque fausses que fussent ces accusations, combien se trouvait-il de personnes qui, sans aucun examen, les jugeaient véritables parce qu'elles souhaitaient qu'elles le fussent? On croit aisément le mal que l'on impute à ceux que l'on n'aime pas. Et qui jamais fut plus que les chrétiens chargé de la haine publique (*Voyez le témoignage de Tacit., p.* 391)?

Prodiges des Juifs et des païens. — Les prodiges dont s'autorisaient les Juifs et les païens, étaient ou des impostures, ou des opérations du démon; mais ils ne laissaient pas de faire de puissantes impressions sur les esprits, et d'être par conséquent un grand obstacle aux succès de l'Evangile.

Hérésies. — La division ruine une société ou l'empêche de s'accroître. Presque toujours un Etat doit plus craindre de la désunion de ses membres, que des forces de ses ennemis. jamais il ne s'éleva tant d'hérésies, que dans

chrétiens ne voulaient rendre aucun culte aux dieux de l'empire; mais ils ne pouvaient pour cela être accusés d'athéisme; ils adoraient le Dieu créateur du ciel et de la terre. Les chrétiens ne faisaient pas leurs prodiges par la puissance du démon, puisqu'ils venaient renverser son trône, et qu'ils n'opéraient des merveilles que par le nom de leur Maître. Quoique leur Eglise fût composée, pour la plus grande partie, de gens du peuple, il y avait cependant parmi eux des philosophes et des savants dont les païens mêmes estimaient l'érudition et l'esprit; il y avait des gens de tout ordre, des chevaliers, des sénateurs, des consuls (115). Ils invitaient, à la vérité, les plus grands scélérats à leur société (*Voyez la réponse à la 2e objection*); mais, pour y entrer, ces hommes déréglés étaient obligés de quitter leurs désordres et de pratiquer la vertu (116). Ils croyaient avec une fermeté inébranlable tout ce que leur Maître leur avait enseigné (*Voyez la preuve* 63), quelque incompréhensible qu'il fût, parce qu'ils savaient qu'il était envoyé de Dieu pour instruire les hommes. Appuyés sur les promesses de ce législateur autorisé du ciel, ils regardaient comme certaine l'immortalité bienheureuse qu'il leur avait fait espérer : c'est pourquoi ils ne faisaient aucun cas de la vie présente; ils méprisaient les supplices; ils affrontaient la mort. Par l'information juridique que Pline fit de la conduite des chrétiens, on ne découvrit point qu'ils égorgeassent un enfant dans leurs assemblées, qu'ils en mangeassent la chair, qu'ils se souillassent d'incestes (*Voyez la lett. de Plin. p.* 394). Non-seulement ils uièrent constamment, au milieu des tortures, qu'il se pratiquât rien de pareil parmi eux, mais ceux mêmes de leur religion, à qui la crainte des tourments fit quitter leur parti, rendirent témoignage à leur innocence, quoiqu'il fût de leur intérêt de leur attribuer ces crimes, pour justifier leur changement. Ajoutons que les maximes et les mœurs des chrétiens, telles que nous les avons représentées d'après leurs ennemis, étaient incompatibles non-seulement avec ces horribles forfaits, mais même avec les moindres désordres. Comment des hommes dont les païens ont été forcés de louer l'humanité et la vertu, auraient-ils pu donner dans des vices si monstrueux?

(*a*) *Réponse aux calomnies et aux reproches des Juifs.* On aperçoit aisément le peu de solidité de ces reproches. On ne pouvait prouver que les chrétiens eussent excité quelque sédition en se séparant des Juifs. Josèphe, qui a écrit dans un si grand détail l'histoire de ce peuple, ne dit rien de semblable. Ils avouaient que Jésus, leur maître, avait été crucifié, parce qu'il s'était dit le Messie et le Fils de Dieu; mais ils croyaient qu'il avait souffert injustement ce supplice, puisqu'il avait prouvé sa mission par des miracles et par l'accomplissement des prophéties. Ils n'observaient plus la loi de Moïse, parce qu'ils avaient appris des apôtres, qui avaient autorisé leur prédication par des prodiges, que cette loi n'était plus en vigueur. Sur le même témoignage, ils croyaient qu'il y avait plusieurs personnes en Dieu; qu'une d'entre elles s'était faite homme; que cet Homme-Dieu était né d'une vierge. Ayant reçu de ces hommes inspirés du ciel des interprétations de l'Ecriture, que les Juifs traitaient d'impies, ils les regardaient avec raison comme véritables.

les premiers âges de l'Eglise. Il ne faut pas croire les chrétiens, disaient les païens et les Juifs, puisqu'ils s'accordent si mal entre eux (128). Saint Clément d'Alexandrie avoue de bonne foi que ce grand nombre d'erreurs retardait beaucoup le progrès de la vérité.

Ouvrages des philosophes contre le christianisme. — Les philosophes virent avec douleur les succès du christianisme. Soit zèle pour leurs dieux, soit chagrin de se voir confondus, ils résolurent de faire les plus grands efforts pour arrêter le cours de cette religion. Ils en étudièrent les dogmes, ils en méditèrent les livres, pour relever toutes les difficultés qui pouvaient s'y présenter. Celse, Porphyre, Julien, composèrent des ouvrages dans lesquels ils emploient toutes les ressources de leur esprit, pour donner un tour plausible à l'idolâtrie (129), et pour charger le christianisme de contradictions et d'absurdités (*Voyez p.* 397, 401, 415). On ne se contenta pas d'écrire, on déclama encore publiquement contre les chrétiens (130).

Persécutions. — Dès que la religion chrétienne est annoncée, l'univers entier conspire sa perte (131). Les Juifs chargent les apôtres de chaînes et les font mourir. Les peuples, les villes se soulèvent contre les fidèles; ils sont en butte à la fureur de tous les hommes. Les empereurs, par leurs lois, arment contre eux les magistrats : on les poursuit comme des bêtes féroces. Les supplices ordinaires paraissent trop doux pour ceux que l'on regarde comme les ennemis des dieux et de l'Etat. On invente ou l'on renouvelle des tourments qui font frémir. Ils sont battus de verges, appliqués aux tortures, écorchés par des ongles d'airain; on les déchire par le fer; on les consume par le feu; on les cloue sur des croix; on se fait un jeu barbare de les voir mettre en pièces par les chiens, dévorer par les lions; ils sont couverts de lames embrasées, assis sur des chaises ardentes, plongés dans l'huile bouillante, brûlés à petit feu; on les brise sous des meules, on les submerge dans les flots, on les enterre tout vifs, on les coupe par morceaux. Dans leurs corps couverts de blessures, on ne déchire plus que des plaies; on ménage avec cruauté les moments qui leur restent à vivre; on choisit parmi les supplices ceux qui font mourir plus lentement; on les guérit par des soins barbares, pour les mettre en état de souffrir de nouveau. La pitié est éteinte pour eux dans le cœur des hommes; et le peuple, qui voit presque toujours avec quelques mouvements de compassion les plus grands criminels sur l'échafaud, applaudit aux tourments des chrétiens par des cris d'allégresse. La mort même ne les met point à couvert de la rage de leurs persécuteurs (132) : on s'acharne sur les tristes restes de leurs corps; on les réduit en cendres et on les jette au vent pour les anéantir, s'il était possible. L'horreur que l'on a contre eux n'est pas satisfaite du supplice de quelques particuliers : Rome s'enivre de leur sang, elle en fait couler des fleuves, elle en inonde la terre. On n'épargne ni âge, ni sexe, ni rang, ni condition. Ce n'est point une persécution de quelques jours, de quelques mois, de quelques années, c'est par des siècles qu'il faut compter le temps des souffrances de l'Eglise. On ne peut la suivre, pendant trois cents ans, qu'à la trace du sang qu'elle répand et à la lueur des bûchers que l'on allume contre elle.

A la persécution de sang, on fait succéder celle des caresses (133). On s'efforce de séduire ceux qu'on n'a pu vaincre. Richesses, honneurs, dignités, faveurs du prince, on promet tout pour gagner ces hommes sourds à la douleur, ces hommes contre qui les tourments s'émoussent, et pour qui la mort n'a point d'aiguillon. C'est ainsi que tout est mis en usage pour anéantir le nom chrétien.

VII. *Succès.* — Quelle a été l'issue de l'entreprise formée par les apôtres! Eh! quels succès peut-on se promettre pour des hommes qui, ayant toutes les oppositions à vaincre, n'emploient pour moyens que des obstacles? On voit, d'une part, une religion agréable et pompeuse, que l'on croit établie par les dieux, que l'on estime aussi ancienne que le monde; de l'autre, une religion sévère, simple et nouvelle : d'une part, les sages, les philosophes, les hommes de génie, les empereurs, les magistrats, les armées, l'univers entier; de l'autre, quelques ignorants sans défense, sans appui, sans secours : d'une part, l'autorité, l'inhumanité, la fureur; de l'autre, la faiblesse, la patience, la mort : d'une part, les bourreaux; de l'autre, les victimes. De quel côté devait être la victoire? Qui devait l'emporter? N'était-ce pas l'idolâtrie? ç'a été le christianisme. Du haut du trône et des tribunaux, on commande d'adorer les dieux, et on les méprise. Jésus ordonne du haut de sa croix que l'on aille à lui, et on y court à travers les supplices, les gibets et les bûchers. Douze Galiléens font adorer leur maître crucifié, non-seulement à un grand nombre de Juifs qui ont demandé sa mort, mais encore à une multitude innombrable de gentils. Leur voix retentit par toute la terre, et leur parole se fait entendre jusqu'aux extrémités du monde. Il n'est point de contrée où ils n'enfantent des fidèles, point de région où ils n'érigent des trophées à Jésus-Christ. Ils soumettent à l'Evangile les peuples mêmes à qui les Romains n'ont jamais pu donner des lois; et l'Eglise, à sa naissance, est déjà plus étendue que la domination des Césars. Rome a eu besoin de sept cents ans de victoires pour former son empire; le christianisme désarmé règne dès son origine chez toutes les nations. En vain l'univers entier déploie toutes ses forces pour abattre cette religion; elles se brisent contre elle. En vain les sages, les philosophes, les politiques se réunissent pour l'accabler, elle triomphe de leurs efforts. Tout est faible contre les chrétiens. Les apôtres sont outragés, maltraités, emprisonnés, mis à mort; mais leur supplice n'anéantit point leur dessein. Leurs disciples, héritiers de leur constance et de leur courage, les remplacent; ils montent avec joie sur les bûchers et sur les échafauds; et, pour me servir de l'expression

de leur plus grand ennemi, ils volent au martyre. On ne cesse point de les persécuter, et ils ne se lassent point de souffrir; les tourments sont l'attrait de leur religion; les cruautés, bien loin de l'éteindre, ne servent qu'à l'accroître. La mort, ce principe fatal de destruction pour toutes les sociétés, multiplie les chrétiens; le sang de ceux que l'on égorge est un germe fécond qui en produit un plus grand nombre : presque tous les hommes ouvrent enfin les yeux à la lumière; les temples sont abandonnés; on n'offre plus de sacrifices; le marbre et le bronze ne sont plus des dieux; et Jésus, par un genre de triomphe tout nouveau, par un genre de triomphe qui ne convient qu'à lui, se fait de ses ennemis autant d'adorateurs. C'est ainsi que, par trois cents ans de persécution, à force de supplices, de cruautés, de massacres, tout l'univers devient chrétien : la croix monte avec Constantin sur le trône des empereurs, et Rome, qui tient en ses mains tous les sceptres de la terre, s'en sert pour protéger l'Evangile. Cette ville, maîtresse des nations, devient dans la suite l'esclavage et la proie des barbares. Ces peuples renversent la monarchie qui avait englouti toutes les autres. La plupart des Etats formés de ces débris tombent à leur tour : au milieu de ces secousses qui ébranlent l'univers, la seule Eglise de Jésus, immuable comme son auteur, ne connaît point de vicissitude; elle s'accroît même des pertes de Rome; elle voit ces conquérants qui ont donné des fers à la capitale du monde, prendre son joug et se glorifier d'être ses enfants.

VIII. — Lycurgue était un prince du sang royal de Lacédémone (*Plutarque, vie de Lycurgue*). Il possédait le grand talent de persuader. Sa modération à refuser la couronne qui lui fut offerte, et l'intégrité de ses mœurs, lui acquirent une estime universelle. L'oracle de Delphes prononça qu'il devait plutôt être regardé comme un dieu que comme un homme. Jouissant d'une si haute considération, il entreprit de donner des lois à sa patrie; elles furent approuvées par Apollon, qui non-seulement les déclara bonnes, mais qui assura encore qu'elles procureraient beaucoup de gloire à ceux qui les observeraient. Malgré l'approbation et les promesses de ce dieu, ces règlements ne furent pas reçus sans résistance; ils causèrent même un soulèvement, dans lequel Lycurgue fut blessé et perdit un œil. Ayant apaisé ce tumulte par ses manières insinuantes et le charme de ses paroles, il engagea les Lacédémoniens à observer ses lois. Pour en assurer la durée, il eut recours à la ruse : ayant exigé du roi et du peuple qu'ils lui promissent avec serment de n'y rien changer jusqu'à ce qu'il fût de retour d'un voyage qu'il méditait à Delphes, il sortit de la ville et n'y retourna plus. Ces lois ne furent jamais adoptées par aucune des villes voisines, et après quelques siècles, le temps seul les anéantit.

Socrate, Platon, Aristote, Zénon, étaient de grands philosophes; on les regardait comme des sages : on admirait leurs talents, leur érudition, leur génie; ils joignaient à la force du raisonnement les charmes de l'éloquence et toutes les grâces du discours : cependant ces sages n'ont jamais pu porter leur patrie à vivre suivant les règles de morale qu'ils enseignaient; ils n'ont jamais pu corriger les vices qui y régnaient; ils n'ont jamais eu qu'un petit nombre de disciples.

Donner des mœurs sur certains points à quelques hommes choisis, établir à Lacédémone une police dure et féroce, voilà à quoi ont abouti tous les efforts de la sagesse humaine. Plotin même (*Vie de Plotin par Porphyre*), chéri de l'empereur Gallien, ne put obtenir de ce prince la permission de rebâtir une petite ville de Campanie, pour y faire pratiquer les maximes de Platon. Que la folie de la croix a bien eu d'autres succès! Ce n'est pas dans une ville, dans une province, c'est dans l'univers entier qu'elle a fait embrasser des maximes bien plus sévères et bien plus parfaites que celles des Lycurgue, des Socrate et des Platon. Julien m'en avouera, lui à qui la morale de l'Evangile a paru si excellente, qu'il a fait tous ses efforts pour l'introduire dans le paganisme.

IX. — Apollonius eut des autels après sa mort, non-seulement à Thyane, sa patrie, mais encore en plusieurs autres villes. Les empereurs lui élevèrent des temples. Des écrivains célèbres composèrent des ouvrages pour justifier le culte qu'on lui rendait; ce culte d'ailleurs entrait naturellement dans le système de la religion païenne, dont le temps augmentait les dieux. Malgré tant d'avantages, cette divinité factice s'évanouit bientôt. Il n'en a pas été ainsi du culte de Jésus. Ce culte renversait entièrement l'idolâtrie; il a été combattu par les philosophes, rejeté par les peuples, proscrit par les souverains; et malgré ces oppositions, il s'est universellement établi; le temps, qui détruit tout, n'a pu l'anéantir; et après dix-sept siècles, notre saint Législateur voit encore à ses pieds l'ancien et le nouveau monde. Il voit les plus grands rois de la terre se faire honneur d'être ses disciples, et rehausser l'éclat de leurs couronnes par le titre de chrétien et de catholique.

X. — Les mahométans sont fort zélés pour la propagation de leur religion. Pourquoi donc ne sont-ils jamais venus prêcher l'Alcoran parmi nous? Pourquoi n'ont-ils jamais tenté de le persuader, par le seul secours de la parole, à ces chrétiens qui gémissent sous le poids de leur domination, et qui trouveraient de si grands avantages temporels à l'embrasser? C'est qu'ils ont toujours compris qu'une pareille entreprise serait sans succès : il y a cependant bien moins de distance du christianisme au mahométisme, que de l'idolâtrie au christianisme, pour ne pas parler de tous les obstacles qui se sont trouvés dans ce dernier, et qui ne se rencontraient pas dans le premier.

XI. — On fait de temps en temps dans l'Eglise catholique, des missions pour la réforme des mœurs. Nos plus grands orateurs,

les Bourdaloue et les Massillon, se sont souvent consacrés à ces saintes fonctions. Alors ils ont déployé avec zèle tous ces riches talents qu'ils avaient reçus du ciel; ils ont prononcé les discours les plus véhéments et les plus pathétiques. Quel a été le fruit de leurs travaux? Ils se sont applaudis, lorsqu'ils ont vu quelques-uns de leurs auditeurs rompre leurs habitudes vicieuses, et réparer, par la pénitence, le scandale qu'ils avaient donné par leurs crimes; mais ils ont été témoins avec douleur, que, malgré tous leurs efforts et leurs soins, le plus grand nombre des pécheurs continuait à marcher dans les routes de l'iniquité. Des habitudes vicieuses, formées contre le cri de la conscience, toujours traversées par des remords; des habitudes dont on ne peut méconnaître le désordre, dont on ne peut se cacher à soi-même les suites funestes, dont on voudrait rompre les chaînes dans ces moments où la foi se réveille dans le cœur, telles que sont les mauvaises habitudes des chrétiens, quelque fortes qu'elles soient, sont bien plus faibles que celles dont nos Galiléens grossiers ont triomphé. Il a fallu qu'ils déracinassent l'habitude où étaient les hommes de se livrer à tous les plaisirs, habitude aussi ancienne qu'eux-mêmes, formée dès l'enfance, entretenue pendant tout le cours de la vie, soutenue de l'exemple de tous les hommes, contre laquelle on n'éprouvait plus de remords, que la religion autorisait, bien loin de réclamer contre elle; il a fallu extirper des vices nationaux, qui, par la longue suite des siècles, étaient devenus comme naturels à des peuples (134). Si les mauvaises habitudes ont sur les chrétiens un pouvoir si tyrannique, qu'il en est peu qui aient le courage de les vaincre, quel devait être l'empire des habitudes des païens, fortifiées par toutes les circonstances que nous venons de remarquer! Ce n'est pas cependant dans deux ou trois hommes, mais dans un nombre infini de personnes, que nos pêcheurs détruisent des habitudes si puissantes.

XII. — Supposons qu'avant la publication de l'Evangile, on eût consulté un philosophe païen sur cette entreprise, telle que nous l'avons développée; il l'aurait jugée extravagante, et il n'aurait pu en penser autrement.

Mais si, par un miracle, on avait pu, trois cents ans après, rappeler ce philosophe à la vie, et lui montrer ce projet exécuté de point en point, et de la manière dont il avait été conçu; s'il avait vu la religion chrétienne dominante dans le monde, reçue également des grands et des petits, des savants et des ignorants, dans les villes et dans les campagnes, parmi les nations les plus barbares comme parmi les plus policées; s'il avait vu cette religion sur le trône, soutenue et protégée par toute la majesté de l'empire, aurait-il pu comprendre un prodige si peu attendu? Et n'aurait-il pas eu recours, pour l'expliquer, à une puissance surnaturelle et divine? Oui, puisqu'il aurait appris de Socrate et de Platon, que personne ne pouvait réformer les mœurs des hommes, et les instruire dans la piété, si la Divinité prenant pitié d'eux n'envoyait quelqu'un pour cela (135).

Il fallait donc, au jugement des deux plus grands philosophes de l'antiquité, un homme envoyé de Dieu pour enseigner la véritable religion et pour corriger les vices dont la terre était souillée. Ces sages ont nécessairement supposé que cette mission divine était prouvée; car sans cela elle n'eût été d'aucun poids, et comment un homme peut-il constater cette mission, sinon par des prodiges?

XIII. — Mais, sans recourir aux connaissances supérieures des Socrate et des Platon, les lumières les plus communes suffisent pour faire sentir que des hommes ordinaires n'auraient pu exécuter le grand ouvrage de la conversion de l'univers, surtout de la manière dont il s'est accompli. En effet, une entreprise extrêmement difficile par l'étendue immense qu'on lui donne, par le temps peu favorable que l'on choisit, à la tête de laquelle on ne met que des ouvriers impuissants, pour laquelle on rejette tous les moyens ordinaires, à laquelle on trouve les plus grands obstacles, doit naturellement échouer. Si donc elle a le succès le plus prompt, le plus rapide, le plus étendu, le plus surprenant, c'est un événement dont on ne peut trouver le principe dans le cours commun des choses. Il faut absolument, en ce cas, recourir à une puissance surnaturelle; car tout effet doit nécessairement avoir une cause, et une cause qui lui soit proportionnée; un événement qui n'est pas naturel doit avoir une cause qui ne le soit pas. Ainsi, quand nous ne serions pas assurés, par les témoignages des Juifs et des païens, de la réalité des prodiges de Jésus et des apôtres, nous le serions par la conversion du monde, puisqu'elle n'a pu se faire sans prodiges. Il est donc évident qu'il est intervenu des miracles dans l'établissement du christianisme. On verra bientôt que ces merveilles n'ont pu être opérées que par le vrai Dieu, le souverain Seigneur de l'univers.

XIV. — Je vais plus loin, et je dis que si nos adversaires veulent être conséquents ils doivent reconnaître que le christianisme est l'œuvre de Dieu. Nos mystères, à les entendre, sont incroyables: ils y trouvent des difficultés invincibles, des contradictions évidentes, des impossibilités absolues. Ce sont, disent-ils, des chimères qui révoltent le bon sens et la raison. La morale du christianisme est, à leur sentiment, si sévère qu'elle est impraticable, qu'ils en concluent qu'on n'a pu naturellement ni croire ces mystères, ni pratiquer cette morale; si donc on a cru nos mystères, si on a pratiqué notre morale, il est intervenu quelque chose de divin dans l'établissement du christianisme.

Formons encore un raisonnement du même genre. Nos adversaires, quoique élevés dans le sein du christianisme, sont choqués de l'extérieur de Jésus-Christ sur la terre, de la bassesse de sa condition et de l'ignominie de sa mort. Combien ces sentiments doivent-ils être plus fort dans les païens, et surtout dans

les Juifs, qui lisaient dans leur loi que *maudit de Dieu est celui qui pend au bois!* Cependant un grand nombre de Juifs, une multitude sans nombre de païens se sont défaits de ces impressions désavantageuses, non-seulement pour estimer, pour respecter, mais encore pour rendre les honneurs divins à ce pauvre artisan rassasié d'opprobres et expirant sur un gibet. Passe-t-on ainsi naturellement de l'horreur et du mépris à l'adoration?

XV. — Le christianisme a causé dans le monde la révolution la plus étonnante, il a fait encore dans l'homme le changement le plus prodigieux, il lui a fait haïr tout ce qu'il aimait et aimer tout ce qu'il haïssait. On voit, dès la naissance de l'Eglise, un grand nombre d'hommes, dans différentes parties du monde, qui rejettent tout ce qui est recherché avec le plus d'ardeur, et qui ont un empressement sincère pour tout ce que les autres fuient. Il semble qu'à leur égard les biens et les maux ont changé de nature; ils ne font point de cas des richesses, ils ont de l'aversion pour les plaisirs, ils méprisent la gloire, ils estiment la pauvreté, ils aiment les peines, ils désirent les opprobres; on les maudit, et ils bénissent; on les maltraite, et ils se croient heureux; on les persécute, et ils rendent grâces; on les charge de chaînes, et ils s'en glorifient. Les plaintes sont un langage inconnu pour eux; avides des souffrances, ils en font leurs délices. La fureur de leurs ennemis se méprend éternellement, on ne leur donne pour supplice que ce qu'ils souhaitent; ils ne craignent pas la cruauté, mais la compassion de leurs juges. On étale à leur vue les chevalets, les lanières, les ongles de fer, les croix, les roues, les grils ardents, l'huile bouillante, le plomb fondu, et ils envisagent d'un œil assuré tout cet appareil de douleurs; ils ne se contentent pas d'avoir, au milieu des tortures, une constance inébranlable, ils ont une joie qui va souvent jusqu'à des transports: ils appellent les tourments, ils provoquent les bêtes, ils animent les bourreaux, ils se félicitent d'être déchirés de coups, ils présentent avec allégresse leurs têtes au tranchant des épées, ils courent aux bûchers; le jour de leur mort est pour eux celui de leur triomphe. J'ose défier toute l'éloquence humaine, toute la raison humaine, toute la sagesse humaine, toute la puissance humaine, de produire un pareil changement sur un seul homme. Comment donc douze pêcheurs ignorants, malhabiles et grossiers, ont-ils pu l'opérer, non pas sur un homme, non pas sur un petit nombre d'hommes, mais sur une multitude que l'on ne peut compter? Est-ce naturellement que l'homme étouffe tous les cris de la nature? Est-ce naturellement qu'il en détruit tous les penchants? Est-ce naturellement qu'il aime tout ce qu'elle abhorre? Il faut donc reconnaître qu'une métamorphose si surprenante est l'effet d'une opération surnaturelle et divine.

XVI. — Quand la religion chrétienne dès sa naissance aurait trouvé dans le monde toute la faveur et tout l'appui imaginables, quand les apôtres auraient été des hommes éloquents, savants, distingués par leur naissance, estimés par leurs talents, ce qu'ils ont exécuté serait toujours bien surprenant. Le changement de l'homme, le changement de l'univers, même avec le concours de tous les moyens humains, ne laisserait pas de tenir du prodige. Quel prodige n'est-ce donc pas, ou quels prodiges ne suppose pas le succès qu'ils ont eu, étant ce qu'ils étaient et ayant rencontré les plus puissants obstacles dans leur entreprise? Changer l'état d'un aveugle est un miracle, et changer la religion, les mœurs, les lois, les coutumes, les usages, les préjugés, les opinions, les sentiments, les goûts, les inclinations, les penchants, en un mot, l'esprit et le cœur dans une infinité d'hommes, n'en sera pas un?

OBJECTIONS.

Première objection. — Non, disaient les païens, il n'y a rien de surnaturel dans l'établissement du christianisme. Ses succès sont dus à l'adresse de Jésus et des apôtres. C'étaient, pour user de l'expression de Celse, des charlatans, qui par leurs tours ont su faire illusion et persuader à la populace qu'ils étaient des hommes divins. L'histoire du faux prophète Alexandre, écrite si agréablement par Lucien, montre avec quelle facilité on peut tromper les simples.

Il est assez plaisant de voir un artisan comme Jésus, des pêcheurs grossiers comme les apôtres (*voyez la preuve* 7), que Celse traite de sots, de stupides, d'idiots, transformés par ce philosophe en joueurs de gobelets, assez habiles pour en imposer aux personnes les plus éclairées et les plus intéressées à découvrir et à faire connaître leurs artifices. Si les apôtres avaient acquis de l'autorité par leurs tours d'adresse, il était aisé de la leur enlever. Les princes, les magistrats, les prêtres, qui avaient si fort à cœur la conservation du culte de leurs dieux, n'avaient qu'à faire venir d'autres charlatans; en manquait-il dans l'empire? Qu'à les engager à faire devant le peuple les mêmes tours qui avaient accrédité les pêcheurs galiléens. Le secret se serait ainsi dévoilé, chacun aurait été convaincu par ses propres yeux que ce n'était rien moins que des prodiges. Le parallèle que l'on fait de Jésus et de ses apôtres avec Alexandre est tout à notre avantage. Les fourberies de ce faux prophète tendaient à autoriser une nouvelle apparition d'Esculape sous la forme d'un serpent. Il n'y avait là rien d'opposé aux idées reçues et au système de la religion païenne. On croyait que ce dieu s'était déjà montré sous cette figure. Quelle difficulté y avait-il donc à penser qu'il voulût encore faire cette faveur aux hommes? Si Alexandre avait, comme Jésus et les apôtres, attaqué la religion dominante; si, par ses impostures, il avait voulu renverser les autels des dieux, alors la puissance publique se serait saisie de sa personne; et en faisant voir le serpent privé dont il se servait pour faire illusion, elle aurait détrompé le peuple. D'ailleurs, ce fourbe ne laissa ni sectateurs, ni disciples. Les apôtres au contraire for-

mèrent, dans toutes les parties de l'univers, des Eglises florissantes qui subsistent encore aujourd'hui. Qu'on juge à présent, si l'on est en droit de comparer Jésus avec le faux prophète Alexandre?

Deuxième objection. — Celse a senti qu'on ne se contenterait pas d'un dénoûment si ridicule; il a recours à un autre, que Porphyre et Julien ont adopté (*Voyez les preuves* 12 *et* 20). Jésus, les apôtres et leurs disciples, étaient des magiciens. C'est par le secours de la magie qu'ils ont fait les prodiges qui ont séduit les peuples : défaite aussi vaine que la précédente. Eh ! comment les démons auraient-ils communiqué leur puissance à des hommes qui venaient détruire leurs autels? Au temps de la publication de l'Evangile, tout l'empire et la Judée même étaient remplis de magiciens (136). Jésus et ses disciples auraient-ils pu s'autoriser par des prestiges alors si communs, et s'autoriser assez pour se faire suivre d'une multitude innombrable jusque sur les échafauds? Les magiciens, par les choses surprenantes qu'ils opéraient, ne se conciliaient ni vénération, ni crédit : au contraire, on n'avait pour eux que de l'horreur (137). Ainsi Jésus et les apôtres n'auraient pu, par cette voie, s'attirer que l'exécration universelle; loin de les suivre, on les aurait évités comme des hommes qui étaient en commerce avec les démons; car tel était le jugement que les païens mêmes portaient des magiciens. Mais accordons encore qu'ils aient été assez habiles pour persuader au peuple que ce n'était point par le pouvoir des démons, mais par l'intervention de quelque divinité, qu'ils faisaient des choses surprenantes, ils n'auraient pu, même dans ce cas, persuader personne. En voici la raison : Les dieux avaient opéré, et opéraient encore chaque jour en plusieurs lieux des merveilles que les païens mettaient en parallèle avec celles de Jésus et des apôtres (*Voyez les preuves* 91, 92), Apollonius, Vespasien, Apulée, Plotin, Jamblique, Maxime et plusieurs autres philosophes platoniciens, firent des prodiges qui tendaient tous à affermir l'idolâtrie (*Voyez les preuves* 12, 26, 27); on ne croyait point que les prodiges fussent des opérations des démons, mais on les attribuait à l'intervention des dieux. Dès qu'il n'y aurait eu que des prodiges de même espèce pour l'une et pour l'autre religion, on n'aurait pu se déterminer par là en faveur de la nouvelle, et on ne peut douter qu'alors l'ancienne religion, pour laquelle on avait un attachement si fort, n'eût été préférée à une religion nouvelle, sévère, révoltante, enseignée par des gens autant haïs que méprisés, proscrite et poursuivie par les lois. Il fallait donc, pour faire recevoir le christianisme des prodiges d'un ordre supérieur à ceux qui autorisaient la religion païenne, des prodiges qui fissent taire les merveilles opérées par les dieux, des prodiges qui montrassent avec évidence que ces merveilles n'étaient que des prestiges du démon, des prodiges dans lesquels la main du souverain Etre fût marquée d'une manière si vive et si manifeste, qu'on ne pût la méconnaître : ainsi, puisque la religion chrétienne a prévalu, et qu'elle n'a pu triompher que par ce moyen, nous devons nécessairement conclure que le Créateur de l'univers a déposé en sa faveur, qu'il l'a autorisée par des miracles qui n'ont pu venir que de lui; d'où par une conséquence également nécessaire, il résulte évidemment que cette religion est véritable, qu'elle est divine.

Troisième objection. — Mais il n'y eut d'abord que la populace qui embrassa le christianisme; et quel fond faire sur le jugement de gens de cette espèce? de quel poids peut être le suffrage? il n'est pas vrai que les premiers qui renoncèrent au culte des dieux aient tous été d'une basse condition (*Voyez la preuve* 115); mais je veux accorder, pour un moment, cette supposition à nos adversaires. Qui ne sait qu'il n'y a personne qui soit plus attaché que le peuple à la religion dans laquelle il a été élevé, à la religion de ses pères et de ses ancêtres, surtout si cette religion est agréable et pompeuse? Qui ne sait que le peuple a coutume de suivre l'éclat de la fortune, la prospérité, les préjugés de l'éducation, et qu'il abandonne la vérité même quand elle est privée de ces secours? Si le peuple suit quelquefois aveuglément de nouvelles doctrines, ce ne sont que des doctrines qui s'accommodent avec la religion qu'il professe, des doctrines qu'il regarde comme des conséquences de cette religion, mais non des doctrines qui la détruisent absolument. Ainsi, le suffrage du peuple païen, qui abandonne une religion dans laquelle il est né, une religion qui lui offre tout ce qui peut charmer les sens et flatter le cœur, pour une religion telle que la chrétienne, est du plus grand poids. J'ajoute que nos adversaires, en ne faisant d'abord embrasser le christianisme que par la populace, augmentent le prodige de son établissement. Ce peuple, qu'on méprise si fort, que l'on regarde comme livré à l'ignorance et à l'erreur, dans lequel on s'étonne de trouver quelque étincelle de raison, a fait approuver son choix à presque tous les hommes, du temps même des persécutions; il est devenu le maître des sages, des savants et des philosophes.

Quatrième objection. — Dira-t-on que l'homme se lasse de tout, et que c'est à son inconstance que le christianisme doit ses succès? J'avoue que l'homme est volage; mais c'est dans le choix des plaisirs. Notre cœur n'est point flottant entre le plaisir et la peine. Fixé au premier de ces objets, jamais il ne se portera naturellement à préférer les souffrances, les supplices, la mort, aux charmes et aux agréments de la vie. Comment veut-on donc que, poussé par sa seule inconstance, l'homme ait quitté l'idolâtrie, qui ne lui présentait rien que d'agréable, pour embrasser le christianisme, où tout ce qui s'offrait à ses yeux était pénible et fâcheux?

Cinquième objection. — Il n'y avait rien de si aisé, disent nos adversaires, que d'abattre

l'idolâtrie. C'est un système de religion si monstrueux et si ridicule, qu'il ne faut point d'efforts pour le renverser, surtout dans un siècle éclairé et poli, tel qu'était celui ou parurent les apôtres : il y a grande apparence que les hommes étaient alors dégoûtés de toutes les fables et de toutes les chimères qu'ils avaient crues jusque-là.

Il est bien vrai que l'idolâtrie est la honte de la raison, mais l'éducation et la coutume, qui cachent aux hommes les plus grands ridicules, voilaient aux païens les extravagances de leur religion.

S'il était facile de renverser l'idolâtrie, pourquoi tous ces philosophes, que la Grèce a nourris dans son sein pendant tant de siècles, et qui étaient dans une si haute considération parmi leurs concitoyens, n'ont-ils jamais tenté de le faire (138)? D'où vient qu'au contraire, ils ont lâchement encensé avec le peuple ces dieux qu'ils méprisaient dans leur cœur? Pourquoi Socrate, que l'oracle de Delphes avait déclaré le plus sage des hommes, fut-il puni de mort pour avoir dit quelques mots contre les divinités d'Athènes, quoiqu'il les eût publiquement honorées pendant tout le cours de sa vie? Pourquoi les Juifs, répandus dans tout l'empire romain et dans la Perse avant la venue de Jésus, faisant hautement profession de n'adorer qu'un seul Dieu, pur esprit, n'ont-ils fait tomber les idoles en aucun endroit? Allons plus loin. S'il était aisé d'abattre l'idolâtrie, cette entreprise n'a dû être plus facile pour personne que pour les empereurs Antonin et Marc-Aurèle : ils étaient l'un et l'autre grands philosophes ; ils ne méconnaissaient sûrement pas le ridicule du paganisme ; ils étaient universellement chéris, respectés, estimés ; ils étaient les maîtres du monde ; ils régnaient dans l'empire par leur dignité, et sur les peuples barbares par leurs vertus. Quelle déférence ne devaient-ils pas se promettre, puisqu'on a tant d'empressement à entrer dans les sentiments et dans les inclinations des princes? Ils n'ont cependant jamais osé éclairer les hommes sur un point si important. Qu'on voie, par leur conduite, s'ils ont jugé ce projet facile.

Si les hommes étaient lassés des chimères et des extravagances de l'idolâtrie, ils devaient applaudir aux apôtres et à leurs disciples; il n'en a pas été ainsi. On s'est déchaîné universellement contre eux ; on les a regardés comme des impies ; on les a persécutés pendant trois cents ans avec fureur ; et leur attentat a paru si atroce, qu'on a inventé de nouveaux supplices pour les punir.

Dans l'établissement du christianisme, il ne s'agissait pas seulement de montrer le ridicule de l'idolâtrie, et de faire adorer un seul Dieu ; mais il fallait faire adorer un homme crucifié, persuader une doctrine incompréhensible, faire pratiquer une morale révoltante, déraciner des habitudes vicieuses, non-seulement invétérées dans l'homme, mais aussi anciennes, pour ainsi dire, que les nations mêmes; il fallait changer tout l'homme, il fallait changer tous les hommes. Si l'on trouve cela aisé, que l'on me dise ce qui peut être difficile.

Sixième objection. — Selon nos adversaires, on a engagé les hommes à faire les sacrifices que le christianisme demandait d'eux, par la trompeuse espérance d'une félicité éternelle après leur mort. Ne voit-on pas tous les jours, disent-ils, des marchands exposer les biens dont ils jouissent, et essuyer des travaux sans nombre, pour courir, à travers mille hasards et mille dangers, à une fortune incertaine?

Il est vrai ; mais l'espérance des commerçants est appuyée sur les succès de ceux qui les ont précédés dans ce même dessein, succès dont ils sont les témoins, succès qu'ils envient; et les hommes ne voient point ces couronnes immortelles que les chrétiens achetaient par tant de supplices. D'ailleurs la religion païenne promettait aussi après la mort, dans les champs Elysées, un bonheur éternel, formé par la réunion de tous les plaisirs dont on avait fait sa félicité pendant la vie; elle promettait ce bonheur aux gens de bien ; et, selon ses maximes, il en coûtait très-peu pour l'être. Le christianisme ne faisait espérer qu'un bonheur tout spirituel, et il exigeait pour cela les plus grands sacrifices. Promesse pour promesse, le bonheur que proposait le paganisme était bien plus propre à se faire désirer des hommes dont il était connu, qu'une félicité spirituelle qu'ils ne pouvaient se figurer. Promesse pour promesse, il était bien plus naturel de choisir celle qui coûtait peu, que celle qui coûtait tout. Que nos adversaires nous donnent, s'ils le peuvent le dénoûment du choix incompréhensible des chrétiens.

Septième objection.—Sous le règne de Lysimachus, les habitants de la ville d'Abdère furent tourmentés d'une fièvre chaude très-violente, qui finissait le septième jour par une perte de sang ou une sueur. Ce qu'il y avait de singulier dans cette maladie, c'est que tous ceux qui en étaient atteints déclamaient avec véhémence des tragédies, et particulièrement l'Andromède d'Euripide. Toute la ville était pleine de ces acteurs d'une semaine, qui tous, pâles et décharnés, s'écriaient à haute voix : O Amour, tyran des dieux et des hommes! et continuaient ce qui suit dans le rôle de Persée. Cela dura jusqu'à la venue de l'hiver, dont le grand froid fit cesser cette maladie. Elle venait, à ce que croit Lucien, de qui nous tenons cette histoire, de ce qu'Archélaüs, acteur très-célèbre, avait représenté, au milieu d'un été fort chaud, cette tragédie d'Euripide d'une manière si véhémente, que plusieurs sortirent du théâtre avec la fièvre, et tout hors d'eux-mêmes se mirent à déclamer la tragédie dont ils venaient d'être les spectateurs.

M. Bayle (art. *Abdère*), après avoir rapporté cette histoire, fait la remarque suivante :

« Je pense que les premiers qui donnèrent cette comédie dans les rues, après que leur fièvre continue fut passée, gâtèrent plusieurs

autres convalescents (*a*). Les dispositions étaient favorables alors aux progrès de cette contagion. L'esprit est sujet aux maladies épidémiques, comme le corps; il n'y a qu'à commencer sous de favorables auspices, et lorsque la matière est bien préparée. Qu'il s'élève alors un hérésiarque ou un fanatique, dont l'imagination contagieuse et les passions véhémentes sachent bien se faire valoir, ils infatueront en peu de temps tout un pays, ou pour le moins un grand nombre de personnes. En d'autres lieux ou en d'autres temps ils ne sauraient gagner trois disciples. Voyez-moi ces filles de Milet, qui furent pendant quelque temps si dégoûtées du monde, qu'on ne put les guérir de la fantaisie de se tuer qu'en menaçant d'exposer nues aux yeux du public celles qui se tueraient. Le remède seul témoigne que leur passion n'était qu'une maladie d'esprit, où le raisonnement n'avait nulle part. On vit à Lyon quelque chose de semblable vers la fin du quinzième siècle. La différence qu'il y a entre ces maladies et la peste, ou la petite vérole, c'est que celles-ci sont incomparablement plus fréquentes. Je croirais volontiers que le ravage que le comédien Archélaüs et le soleil firent dans l'esprit des Abdérites, est moins une marque de stupidité que de vivacité; mais c'était toujours une marque de faiblesse, et je m'en rapporte à ceux qui ont observé quelles gens étaient les plus ébranlés de la représentation d'une pièce de théâtre. »

Ne pourrait-on pas, diront nos adversaires, se servir de ce dénoûment pour expliquer le progrès de l'Evangile? Les apôtres ayant l'imagination échauffée des prodiges qu'ils croyaient avoir vu faire à leur maître, les auront racontés avec enthousiasme, et auront ainsi communiqué leurs sentiments à des cerveaux faibles, qui les ont transmis à d'autres par la même voie; ainsi le christianisme ne serait qu'un fanatisme ou une manie contagieuse, qui se serait étendue de proche en proche, et perpétuée d'âge en âge.

Accordons qu'il est des maladies épidémiques sur les esprits comme sur les corps : pourra-t-on nous montrer dans l'histoire quelque peste qui ait constamment ravagé l'univers pendant trois cents ans, et qui n'ait pas encore été éteinte après dix-sept siècles. La manie des Abdéritains, qui ne sortit point de l'enceinte de leur ville, et que l'hiver suivant fit cesser, peut-elle établir la possibilité d'une frénésie universelle, qui dure depuis si longtemps? La crainte de l'infamie arrêta la folie des filles de Milet : comment donc, avec la crainte de l'infamie, celle des supplices les plus affreux, des morts les plus cruelles, n'aurait-elle rien pu sur la prétendue folie des fidèles? Les païens n'ont pas regardé les chrétiens comme des fous; ils tâchaient, à force de tortures, de leur faire abandonner leur religion. Punit-on les insensés? on les plaint. Cherche-t-on par la violence des tourments à leur faire quitter leur manie? en sont-ils les maîtres? Ajoutons que les païens, après des informations juridiques, ont reconnu la régularité des mœurs des chrétiens : bien plus, ils se sont proposé leur conduite pour modèle. Voilà ceux que nos adversaires voudraient nous donner pour des insensés (*Voyez la Lettre de Pline à Trajan, les Lettres de Julien, et ce que nous avons rapporté de l'empereur Alexandre*).

On n'oserait supposer assez d'ignorance dans nos adversaires pour leur faire opposer les progrès du mahométisme à celui du christianisme; car chacun sait que la première de ces religions s'est répandue par les armes, et qu'elle ne doit ses succès qu'aux victoires de Mahomet et des califes ses successeurs.

(*a*) M. Bayle se trompe : ce n'est pas après, mais pendant leur semaine de fièvre, que les abdéritains déclamaient des tragédies.

Conclusion.

Les Juifs et les païens nous font un double aveu : ils reconnaissent formellement la réalité des prodiges de Jésus et de ses disciples, et ils nous fournissent les faits dont nous avons formé l'histoire de l'établissement du christianisme, faits qui supposent nécessairement la réalité de ces prodiges.

Des faits avoués par ceux qui ont le plus grand intérêt de les contredire, sont incontestables. Les prodiges de Jésus et de ses disciples ont donc le plus haut degré de certitude.

Il est prouvé que Dieu est auteur de ces prodiges : Dieu a donc autorisé et établi la religion chrétienne.

Or une religion qui a pour soi le témoignage et l'approbation de la Divinité, qui est l'œuvre même de la Divinité, est certainement vraie (139).

Donc la religion chrétienne est véritable.

Que le Dieu Tout-Puissant qui, pour établir le christianisme, n'a voulu employer que des instruments faibles, daigne continuer ce prodige, en se servant de ce petit ouvrage pour faire sentir la vérité de notre sainte religion à tous ceux qui ont le malheur d'en douter ou de la combattre.

PREUVES.

(1, 2, 3, 4) Celse introduit un Juif reprochant à Jésus qu'il est né dans un village de Judée, d'une pauvre femme qui gagnait sa vie en filant, et qui était mariée à un ouvrier (*Dans Origène, l.* I, *n.* 28, *et l.* II, *n.* 32).

(5) Jésus étant en Egypte, et n'ayant pas de quoi subsister, se louait pour travailler (*Celse dans Origène, l.* I, *n.* 28).

Le maître des chrétiens a été crucifié ; c'était un ouvrier en bois (*Celse dans Origène, l.* VI, *n.* 34).

(6) Jésus n'avait rien dans son corps qui le distinguât des autres hommes : au contraire, il était, comme ses disciples le disent, de petite taille, laid et de basse extraction (*Celse dans Origène, liv.* VI, *n.* 75).

Origène répond que les apôtres ne disent nulle part que Jésus ait été laid ; qu'à la vérité, cela se lit dans Isaïe. Il ajoute qu'on ne trouve point absolument dans les Ecritures, que Jésus ait été d'une basse extraction, et qu'elles ne marquent point clairement qu'il ait été d'une petite taille.

(7) A présent, qui est-ce qui, voyant des pêcheurs et des publicains, qui n'avaient point les premiers éléments des sciences (car c'est ainsi que l'Evangile nous les dépeint, et Celse ajoute une entière foi à l'aveu qu'ils font de leur ignorance), disputer contre les Juifs avec confiance, et persuader aux païens de croire en Jésus-Christ, ne demande d'où leur est venu ce talent (*Origène contre Celse, l.* I, *n.* 26).

Celse dit que les discours des apôtres sont bas et rampants (*Dans Origène, l.* III, *n.* 68).

Porphyre dit que les apôtres étaient des hommes rustiques et pauvres, *homines rusticos et pauperes.* (*Dans saint Jérôme, sur le psaume* XCI).

Les païens, dans Arnobe, disent que l'histoire de Jésus avait été écrite par des hommes ignorants et grossiers; qu'elle était remplie de barbarismes, de solécismes et de fautes dans le langage (*Lib.* I, *p.* 39).

Lactance dit d'un philosophe ennemi des chrétiens : Il a déchiré Pierre et Paul, et les autres disciples, comme des hommes qui ont répandu des impostures, eux qui, selon son témoignage, n'étaient que des grossiers et ignorants, dont quelques-uns vivaient de leur pêche (*L.* V, *c.* 2).

Les païens appellent les chrétiens les disciples des pêcheurs et des ignorants (*Dans saint Grég. de Naz., disc.* 4, *contre Julien*).

J'ai entendu autrefois, dit saint Jean Chrysostome, un chrétien et un païen qui disputaient ensemble ridiculement, tous deux soutenant ce qui faisait le plus contre eux. En effet, le païen disait ce que le chrétien devait dire; et le chrétien opposait au païen ce que celui-ci devait lui opposer. Il s'agissait de saint Paul et de Platon. Le païen s'efforçait de faire voir que saint Paul était un grossier et un ignorant; et le chrétien, par simplicité tâchait de prouver que saint Paul était plus éloquent que Platon (*Homélie* 3, *sur le chapitre* I *de la première Epître aux Corinthiens*).

Jésus s'associa dix ou onze hommes, gens infâmes, publicains, nautonniers, de très mauvaise vie, avec lesquels, fuyant de côté et d'autre, il se procurait honteusement de quoi vivre (*Celse dans Origène, l.* I, *n.* 62 ; *l.* II, *n.* 40).

Origène ne combat point ce que Celse dit, que les apôtres étaient des hommes décriés par leurs désordres, lorsque Jésus les appela. Il ajoute que Celse a pu lire cela dans l'Epître de saint Barnabé. Il dit enfin, que Jésus a tenu cette conduite pour faire connaître qu'il venait appeler les plus grands pécheurs à la pénitence.

Julien parle des apôtres comme Celse : il dit que Jésus persuada un petit nombre d'hommes très-méchants (*Dans saint Cyrille, l.* VI).

(8) Celse dit que les chrétiens et les Juifs disputaient entre eux si le Sauveur, le Fils de Dieu, était venu, les premiers l'assurant, les autres le niant (*Celse dans Origène, l.* III, *n.* 1 ; *l.* IV, *n.* 2).

Celse dit que les chrétiens assurent que le Fils de Dieu est le propre Verbe de Dieu, et qu'ils donnent pour Fils de Dieu un homme très-misérable, qui a été flagellé et crucifié (*Dans Origène, l.* II, *n.* 31).

Il dit que les chrétiens croient que Jésus est Dieu (*Dans Origène, l.* II, *n.* 9).

Le poëte comique, pour faire rire, a écrit que Jupiter, lorsqu'il fut éveillé, envoya Mercure aux Athéniens et aux Lacédémoniens. Toi, chrétien, ne penses-tu pas être plus ridicule lorsque tu assures que le Fils de Dieu a été envoyé aux Juifs (*Celse dans Origène, l.* VI, *n.* 78).

Celse dit que les chrétiens adorent un homme né depuis peu (*Dans Origène, l.* VIII, *n.* 12).

Les chrétiens s'assemblaient avant le lever du soleil, et chantaient tour à tour des vers à la louange de Christ, comme s'il eût été Dieu (*Lettre de Pline à Trajan*).

Julien dit que les chrétiens, après avoir abandonné les dieux immortels, adorent le mort des Juifs (*Dans saint Cyrille, l.* VI).

Voyez la preuve 13.

(9) Celse attaque l'auteur de la religion chrétienne, et l'accuse d'avoir enseigné des choses ridicules (*Dans Origène, l.* III, *n.* 73).

Il dit au nombre suivant, que l'auteur de la religion chrétienne cherche des fous pour en faire ses disciples.

Il se moque de la foi aveugle des chrétiens en ces termes : Quelques-uns d'entre eux ne veulent ni donner ni recevoir des raisons des choses qu'ils ont crues; ils ont coutume de dire : Ne cherchez pas, mais croyez, et votre foi vous sauvera. Il ajoute qu'ils disaient encore que la sagesse de cette vie est un mal, et la folie un bien (*Dans Origène, liv.* I, *n.* 9).

Tryphon dit que les chrétiens croient des fables aussi ridicules que celles des Grecs, et qu'ils paraissent être aussi fous qu'eux (*Dans le dialogue de saint Justin avec Tryphon, pag.* 164 *de la nouvelle édition*).

Lucien, dans le dialogue Philopatris, parle ainsi de la doctrine des chrétiens : Toutes ces opinions sont des badineries et des inventions de vieilles femmes.

Gallien parle ainsi : Que personne n'embrasse d'abord des sentiments qui ne sont appuyés d'aucune démonstration, comme on fait dans l'école de Moïse ou de Christ (*L.* II, *de la différence des pouls, c.* 4).

Théophile d'Antioche, dans son second livre, page 348, dit qu'Autolycus regardait comme une folie la doctrine chrétienne.

Et dans le troisième, page 381, il dit qu'Autolycus regardait comme un délire la doctrine de vérité ; c'est à-dire la doctrine chrétienne.

Un peu après, page 383, il ajoute que les païens disent que notre doctrine est nouvelle, que nous ne pouvons la prouver par aucune démonstration, qu'elle n'est que folie.

Et sur la fin, page 399, il dit que la doctrine chrétienne n'est pas nouvelle, et que les dogmes que l'on enseigne parmi les chrétiens, ne sont pas des fables et des mensonges, comme quelques-uns le croient, mais qu'ils sont très-anciens et très-certains.

Les païens disent que les chrétiens prennent plaisir à être avec de jeunes hommes, des femmes et des vieilles, pour leur conter des fables (*Dans Tatien, p.* 270).

La foi chrétienne est appelée par les païens, *insania*, folie, dans saint Cyprien, liv. à Démétrien, sur la fin; *amentia*, dans la lettre de Pline à Trajan; *dementia*, dans Tertullien, Apologie, c. 1 et 27; *stultitia, furiosa opinio*, dans Minutius Félix; *furoris insipientia*, dans les actes proconsulaires des martyrs scillitains.

Porphyre rapporte un oracle dans lequel le christianisme est traité de folie : *Miraberis autem hominum dementiam* (*Dans saint Augustin, de la Cité de Dieu*, l. XXIX, *c.* 23).

Julien parle ainsi : C'est notre partage, de posséder la langue des Grecs, et d'honorer les dieux. Pour vous, dit-il aux chrétiens, votre partage est la stupidité et la grossièreté; toute votre sagesse consiste à dire, Je crois (*Dans saint Grégoire de Nazianze*).

La foi des chrétiens n'est ni folle, ni insensée, puisqu'elle est appuyée sur le témoignage de Dieu même (*Discours* 3, *contre Julien, p.* 97).

(10) Voyez la page 425 de l'histoire.

Tryphon dit que les préceptes de l'Evangile sont si parfaits, qu'il y a lieu de croire que personne ne peut les observer (*Dans le dialogue de saint Justin avec Tryphon, page* 3 *de la nouv. édit.*).

Cécilius dit que les chrétiens renoncent à tous les plaisirs de la vie, que pour ressusciter ils ne vivent pas : *Honestis voluptatibus abstinetis; non spectacula visitis, non pompis interestis, convivia publica absque vobis... Pallidi, trepidi, misericordia digni, sed nostrorum deorum; ita nec resurgitis miseri, nec interim vivitis* (*Dans Minutius Félix, p.* 31).

Julien dit que si les chrétiens ne s'étaient pas séparés des Hébreux, ils eussent adoré un Dieu, non pas un homme, non pas plusieurs hommes misérables qui ont pratiqué une loi dure, austère, qui respire une agreste barbarie (*Dans saint Cyrille, l.* VI).

(11) Voyez le Sepher toldos Jeschu, dans la preuve suivante et la preuve 19.

(12) Dans le Talmud, au traité du sanhédrin, folio 43, on lit ces paroles : La veille de la fête de Pâques, Jésus fut pendu; avant que de le faire mourir, on fit publier, pendant quarante jours, par le crieur public : Jésus sera lapidé, parce qu'il a exercé la magie, qu'il a séduit et porté le peuple d'Israël à des cultes profanes; si quelqu'un sait quelque chose qui puisse l'excuser, qu'il paraisse et qu'il le fasse connaître. Comme on n'eut rien trouvé pour sa décharge, ils le firent pendre la veille de Pâques (*Wagenseil, Tela ignea Satanæ, tom.* I, *p.* 185).

Dans le même traité du sanhédrin, fol. 107, on lit : Le roi Jannée ayant fait massacrer les maîtres ou les rabbins, le rabbin Josué, fils de Pérachias, se sauva avec Jésus dans la ville d'Alexandrie en Egypte. La persécution étant cessée, le rabbin Josué se mit en chemin avec Jésus, son fidèle disciple, pour retourner à Jerusalem. Dans sa route, il logea chez une femme qui lui rendit toutes sortes d'honneurs. Josué, ravi d'avoir trouvé une hôtellerie si commode, dit tout haut : Que cette hôtellerie est agréable! Jésus, son disciple, croyant qu'il parlait de l'hôtesse, lui dit : Mon maître, vous avez raison; elle serait cependant plus belle si elle ne louchait pas. Son maître, transporté de colère de l'entendre parler ainsi, lui dit : Scélérat! quoi! tu as des pensées criminelles? Sur-le-champ il l'anathématisa au son de quatre cents trompettes. Toutefois ce malheureux disciple retournait souvent auprès de son maître, le priant de vouloir bien le recevoir de nouveau; mais il n'eut aucun égard à ses prières. Un jour que Josué expliquait ces paroles de l'Ecriture : Ecoute, Israël; et Jésus l'ayant abordé pour lui demander sa grâce, il lui fit signe des mains qu'il la lui accordait; mais Jésus n'ayant pas compris ce signe, croyant au contraire que par ce geste Josué lui ordonnait de se retirer, désespérant de son pardon, il s'en alla, et suspendant une brique, il lui rendit les honneurs divins, et engagea d'autres dans la même idolâtrie. Josué ayant appris cela, courut auprès de son ancien disciple, et l'exhorta de rentrer dans le bon chemin; mais Jésus désespérant de son salut, lui répondit : Vous auriez dû me recevoir en grâce lorsque je vous en priais; mais parce que vous vous êtes rendu inexorable, je suis tombé dans l'idolâtrie; et il n'y a plus pour moi d'espérance de pardon; car j'ai appris de vous qu'il n'y a point de pardon pour celui qui pèche et qui engage plusieurs à pécher; et c'est ainsi qu'un homme célèbre assure que Jésus devint magicien, séducteur et corrupteur des Israélites (*Ibid., t.* II; *Confutatio libri toldos Jeschu, p.* 15 *et* 16).

Au traité Schabbat, folio 104, on lit que le fils de Stada (c'est Jésus-Christ, ainsi qu'on le voit dans le Talmud, où Jésus-Christ est appelé indifféremment fils de Stada, fils de Pandera, fils de Marie), emporta d'Egypte avec lui les arts magiques dans une incision qu'il s'était faite dans sa chair, par lesquels il faisait des prodiges, et persuadait au peuple qu'il les faisait par sa propre puissance. Le commentateur ajoute, sur cet endroit, qu'il n'aurait pas pu les emporter écrites dans un livre, parce que les magiciens fouillaient tous ceux qui sortaient du pays, et ne leur permettaient pas d'emporter avec eux les paroles dont on se servait pour faire les enchantements, par la crainte qu'ils avaient qu'ils ne les enseignassent aux autres nations (*Wagenseil, ibidem, p.* 17, *et t.* I, *p.* 77).

Jérôme de Sainte-Foi, l. II, c. 5.

Les Juifs ont composé deux histoires de Jésus-Christ, sous le titre de *Sepher toldos Jeschu*, c'est-à-dire, livre des générations de Jésus. Ils ont tenu ces histoires secrètes parmi eux pendant plusieurs siècles. La première a été publiée en hébreu, par Wagenseil, dans son ouvrage intitulé *Tela ignea Satanæ*. Voici un abrégé exact de cette histoire, et si ample, qu'il peut tenir lieu de l'original.

L'an du monde 3671, sous le règne de Jannée, il y avait à Bethléhem un nommé Joseph Pandera (*a*), homme débauché et violent. Il devint amoureux d'une jeune coiffeuse, nommée Mirjam (c'est Marie), qui avait été fiancée à Jochanan. Pandera s'étant glissé pendant la nuit dans la chambre de Marie qui le prit pour son fiancé, abusa d'elle. Etant devenue enceinte, son fiancé, couvert de honte, s'enfuit à Babylone. Marie accoucha d'un fils, qu'elle appela Jehoscua (c'est Jésus). Lorsque cet enfant fut en âge d'être instruit, sa mère lui donna pour maître un nommé Elehanan, sous lequel il fit de grands progrès dans les lettres, parce qu'il avait beaucoup d'esprit. C'était la coutume, lorsqu'on passait devant les sénateurs du sanhédrin, de se voiler la tête, de courber le corps et de fléchir le genou pour leur faire honneur. Jésus ne leur rendant point ces devoirs, ils furent choqués de son impudence; ils examinèrent sa naissance, et l'ayant trouvée impure, ils firent publier, au son de trois cents trompettes, que Jeschu était né d'adultère, qu'il avait été conçu dans la

(*a*) Le Talmud de Jérusalem avait déjà donné pour père à Jésus un homme nommé Panther.

souillure la plus infâme, qu'il ne pouvait être membre de la nation sainte, et que son nom et sa mémoire devaient périr à jamais (*a*). Jeschu, se voyant ainsi noté, se retira dans la haute Galilée, et y demeura plusieurs années. Il y avait alors dans la partie la plus sainte du temple, qu'on appelait le saint des saints, une pierre sur laquelle était gravé le nom ineffable de Dieu. Les sages de la nation craignant que les jeunes gens n'apprissent ce nom, et ne s'en servissent pour causer de grands malheurs à l'univers, formèrent, par art magique, deux lions d'airain, qu'ils placèrent devant l'entrée du saint des saints, l'un à droite, l'autre à gauche. Si quelqu'un entrait dans le saint des saints, et apprenait ce nom ineffable, les lions rugissaient contre cet homme, et par leurs rugissements, ils lui causaient une si grande frayeur, qu'il oubliait le nom qu'il avait appris. L'infamie de la naissance de Jeschu ayant été dans la suite connue dans la haute Galilée, il en sortit, et vint en cachette à Jérusalem. Etant entré dans le temple, il y apprit le nom ineffable de Dieu; l'ayant écrit sur du parchemin, et ayant prononcé ce nom pour ne sentir aucune douleur, il se fit une incision dans la chair, où il cacha ce parchemin; et le prononçant une seconde fois, il referma sa plaie. Il faut que Jeschu ait employé l'art magique pour entrer dans le saint des saints; car, sans cela, comment les prêtres auraient-ils permis d'entrer dans un lieu si sacré : ainsi, il est manifeste que c'est par le secours du démon qu'il fit toutes ces choses. Jeschu étant sorti de Jérusalem, il ouvrit de nouveau la plaie qu'il s'était faite, et en ayant tiré le parchemin, il apprit parfaitement le nom ineffable. Il passa aussitôt à Bethléhem, lieu de sa naissance : Où sont, dit-il aux habitants de cette ville, ceux qui disent que je suis né d'un adultère? Ma mère m'a enfanté sans cesser d'être vierge : je suis le Fils de Dieu, c'est moi qui ai créé le monde; c'est de moi qu'Isaïe a parlé lorsqu'il a dit : Voici qu'une vierge concevra, etc. Les Bethléhémites lui dirent : Prouvez-nous, par quelque miracle, que vous êtes Dieu. J'y consens, leur répondit-il; apportez-moi un homme mort, et je le ressusciterai. Ce peuple court avec empressement ouvrir un tombeau, où ils ne trouvèrent que des ossements secs; les ayant apportés devant Jeschu, il rangea tous les os, les revêtit de peau, de chair, de nerfs, et rendit la vie à cet homme. Ce peuple étant transporté d'admiration à la vue de ce prodige : Quoi! leur dit-il, vous admirez cela! faites venir un lépreux, et je le guérirai. Comme on lui eut amené un lépreux, il le guérit sur-le-champ en prononçant de même le nom ineffable. Les habitants de Bethléhem, frappés de ces merveilles, se prosternèrent devant lui, et l'adorèrent en disant : Vous êtes véritablement le Fils de Dieu.

Le bruit de ces merveilles ayant été porté à Jérusalem, les méchants en eurent beaucoup de joie; mais les gens de bien, les sages, les sénateurs en ressentirent la douleur la plus amère. Ils prirent la résolution de l'attirer à Jérusalem, pour le condamner à mort. Pour cela, ils lui députèrent deux sénateurs du petit Sanhédrin, qui, s'étant transportés auprès de lui, l'adorèrent. Jeschu croyant qu'ils venaient augmenter le nombre de ses disciples, les reçut avec bonté. Ces sénateurs s'étant ainsi insinués dans ses bonnes grâces, lui dirent : Les plus sages et les plus considérables de Jérusalem nous ont envoyés auprès de vous, pour vous prier de venir dans cette ville, parce qu'ils ont appris que vous étiez le Fils de Dieu. Jeschu leur répondit : On leur a dit la vérité; je ferai ce qu'ils souhaitent, à condition que tous les sénateurs du grand et du petit sanhédrin viendront au-devant de moi, et me recevront avec le respect que les esclaves marquent à leur maître. La condition ayant été acceptée, Jeschu se mit en chemin avec les députés. Lorsqu'il fut arrivé à Nobé, qui est près de Jérusalem, il dit aux députés : N'y a-t-il point ici de bel âne? Les députés lui ayant répondu qu'il y en avait un, il leur dit de le faire venir, et l'ayant monté, il alla à Jérusalem. Toute la ville courut au-devant de lui pour le recevoir. Pendant cette espèce de triomphe, Jeschu criait au peuple : Je suis celui dont le prophète Zacharie a prédit la venue en ces termes : Voici votre roi qui viendra à vous, ce roi juste et sauveur; il est pauvre et monté sur un âne. A ces paroles, on fondit en larmes, et on déchira ses vêtements, et les plus gens de bien de la nation allèrent trouver la reine Hélène ou Oleine, épouse du roi Jannée, qui régnait après la mort de son mari : Cet homme, lui dirent-ils, mérite la mort, parce qu'il séduit le peuple; permettez-nous de le saisir. Faites-le venir ici, répondit la reine, je veux par moi même m'instruire de cette affaire. Elle avait en vue, en parlant ainsi, de le tirer de leurs mains, parce que Jeschu lui était parent. Les sages, qui pénétraient son dessein, lui dirent : Gardez-vous, reine, de favoriser cet homme, qui, par ses enchantements, séduit le peuple, qui a volé le nom ineffable; songez plutôt à le punir comme il le mérite. Je ferai ce que vous souhaitez, leur dit la reine; mais auparavant faites-le paraître devant moi, pour que je puisse voir ce qu'il fait, parce que tout le monde m'assure qu'il opère les plus éclatants prodiges. Pour obéir à la reine, les sages firent venir Jeschu. J'ai appris, lui dit cette princesse, que vous faites des prodiges; faites-en quelqu'un devant moi. Je ferai tout ce qu'il vous plaira, répondit Jeschu; la seule grâce que je vous demande, c'est de ne me pas mettre entre les mains de ces scélérats, qui disent que je suis né d'un adultère. Ne craignez point, lui dit la reine. Faites venir, dit Jeschu, un lépreux, et je le guérirai. On lui présenta un lépreux, qu'il guérit sur-le-champ, en lui imposant la main et prononçant le nom ineffable. Apportez, dit encore Jeschu, un cadavre. Ce qui ayant été fait, il le ressuscita de la même manière qu'il avait guéri le lépreux. Comment, dit la reine aux sages, osez-vous dire que cet homme est magicien? ne l'ai-je pas vu de mes yeux faire des miracles comme le Fils de Dieu? Sortez d'ici, et ne portez jamais de semblables accusations devant moi. Les sages, ainsi rebutés, cherchèrent quelqu'autre moyen pour se saisir de Jeschu. Ils résolurent de chercher quelqu'un qui voulût apprendre le nom ineffable, pour pouvoir le confondre. Un nommé Judas s'offrit à eux, pourvu qu'ils se chargeassent du péché qu'il commettrait en apprenant ce saint nom. Les sages s'étant chargés de son péché, il alla dans le saint des saints, et fit tout ce que Jésus avait fait; il alla ensuite par toute la ville, en criant : Où sont ceux qui disent que cet homme né d'un adultère, est le Fils de Dieu? Est-ce que moi, qui ne suis qu'un pur homme, je n'ai pas le pouvoir de faire tout ce que Jeschu a fait? La reine ayant appris les discours de Judas, voulut qu'on le lui amenât avec Jeschu. Faites-nous, dit-elle à Jeschu, quelque prodige pareil à ceux que vous avez déjà faits devant moi. Ce qu'il exécuta sur-le-champ. Ne soyez point surprise, dit Judas à la reine, de ce que ce fils né d'un adultère vient de faire devant vous : s'il s'élevait jusqu'au ciel, je saurais bien l'en précipiter. C'est un de ces magiciens desquels Moïse nous a avertis de nous défier. Jeschu disait au contraire : Je suis le Fils de Dieu; c'est moi que David, mon aïeul, a eu en vue lorsqu'il a écrit : Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; et dans un autre endroit : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. Je vais donc monter à mon Père céleste, et m'asseoir à sa droite; vous le verrez de vos yeux : toi, Judas, tu ne pourras pas monter jusque-là. A l'instant, Jeschu prononça le nom ineffable, et un tourbillon de vent s'éleva, qui l'emporta entre le ciel

(*a*) Celse avait déjà mis cette calomnie dans la bouche du Juif qu'il introduit disputant contre Jésus (*dans Origène, liv.* I, *nomb.* 28.)

et la terre. Judas, au même moment, prononça le saint nom ; et il fut pareillement enlevé par un tourbillon de vent, qui le soutint entre le ciel et la terre, de manière que Jeschu et Judas volaient tous les deux dans l'air. Ceux qui étaient présents à ce spectacle étaient fort surpris. Judas, ayant prononcé une seconde fois le saint nom, se jette contre Jeschu pour le faire tomber ; mais Jeschu l'ayant prononcé aussi, se jette contre Judas dans le même dessein, et ils luttaient ainsi ensemble. Judas, s'apercevant que ses efforts étaient inutiles, fit de l'eau sur Jeschu ; souillés l'un et l'autre par cette action, ils furent privés du pouvoir que leur donnait le nom ineffable, et tombèrent à terre. Alors on prononça une sentence de mort contre Jeschu, et on lui dit : Si tu veux éviter la mort, fais les prodiges que tu faisais auparavant. Jeschu l'ayant tenté en vain, s'abandonna aux pleurs ; ce que voyant ses disciples et la troupe des méchants qui lui étaient attachés, ils attaquèrent les sages et les sénateurs, et procurèrent ainsi à Jeschu la liberté de sortir de Jérusalem. Jeschu courut au Jourdain, s'y purifia, et ayant prononcé le saint nom, il fit de nouveaux miracles. Il prit deux meules, il les fit nager sur l'eau, s'assit dessus, et prit des poissons qu'il donna à la troupe qui le suivait. A cette nouvelle, les sages et les sénateurs se trouvèrent dans un grand embarras ; mais Judas leur promit de les en tirer. Il va auprès de Jeschu, et sans se faire connaître, il se mêle parmi les méchants qui lui étaient attachés. Sur le minuit, il procure par ses enchantements un sommeil profond à Jeschu, et étant rentré dans sa tente, il lui ouvre avec un couteau l'endroit de son corps dans lequel il avait caché le morceau de parchemin sur lequel était écrit le nom ineffable. Jeschu s'étant éveillé, fut saisi d'une grande crainte lorsqu'il se vit dépouillé du nom ineffable. Il engagea ses disciples à l'accompagner à Jérusalem, espérant qu'en se cachant parmi eux, il ne serait pas connu, et qu'il pourrait ainsi de nouveau entrer dans le temple pour enlever une seconde fois le saint nom ; mais il ne savait pas que Judas était caché parmi eux, et que par ce moyen il connaissait tous ses desseins. Judas dit aux disciples de Jeschu, qui ne l'avaient pas reconnu, non plus que leur maître : Prenons tous des habits semblables, afin que personne ne puisse distinguer notre maître. Cet avis ayant été suivi, ils se mirent en chemin pour aller célébrer la pâque à Jérusalem. Lorsqu'ils furent arrivés dans cette ville, Judas alla en secret trouver les sages, et leur dit : Jeschu viendra demain au temple pour offrir l'agneau pascal, alors vous pourrez le saisir ; mais parce qu'il a avec lui deux mille hommes, tous habillés comme lui, pour que vous ne vous trompiez pas, je me prosternerai devant lui lorsque nous serons arrivés dans le temple. Le lendemain, Jeschu étant venu au temple. Judas se prosterna devant lui comme il en était convenu. Alors tous les citoyens de Jérusalem, bien armés, se saisissent de Jeschu, tuent plusieurs de ceux qui l'accompagnaient, en arrêtent quelques-uns, tandis que le reste prend la fuite dans les montagnes. Les sénateurs firent attacher Jeschu à une colonne de marbre qui était dans la ville, le firent fouetter, et lui firent mettre une couronne d'épines sur la tête. Ce fils d'adultère ayant eu soif, demanda un peu d'eau, et on lui donna du vinaigre. L'ayant bu, il poussa un grand cri, et dit : C'est de moi que David, mon aïeul, a écrit : Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et du vinaigre pour étancher ma soif. Il se mit ensuite à pleurer, et dit en se plaignant : Mon Dieu ! mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous abandonné ? Les sages lui dirent : Si tu es Fils de Dieu, pourquoi ne te délivres-tu pas de nos mains ? Jeschu répondit : Mon sang doit expier les péchés des hommes, ainsi que l'a prédit Isaïe par ces mots : Sa blessure sera notre salut. Ils conduisirent ensuite Jeschu devant le grand et le petit sanhédrin, qui le condamnèrent à être lapidé et pendu. Ayant été lapidé, on voulut le pendre au bois ; mais tous les bois auxquels on voulait l'attacher se rompaient, parce que Jeschu, prévoyant qu'on le pendrait après sa mort, avait enchanté tous les bois par le nom ineffable. Judas rendit la précaution qu'il avait prise inutile, en tirant de son jardin un grand chou auquel on l'attacha. Sur le soir, les sages, pour ne pas violer la loi, le firent enterrer dans l'endroit où il avait été lapidé. Sur le minuit, ses disciples vinrent à son tombeau, qu'ils arrosèrent de leurs larmes. Judas l'ayant su, vint secrètement enlever ce cadavre, l'enterra dans son jardin, dans le canal d'un ruisseau dont il avait détourné l'eau jusqu'à ce que la fosse fût faite et couverte. Les disciples de Jeschu étant retournés le lendemain au tombeau de leur maître, et continuant de le pleurer, Judas leur dit : Pourquoi pleurez vous ? ouvrez le tombeau, et voyez celui qu'on y a placé. Les disciples ayant ouvert le sépulcre, et n'y trouvant point le corps de leur maître, se mirent à crier : Il n'est pas dans le tombeau ; il est monté au ciel, comme il nous l'a dit lorsqu'il était vivant.

La reine Hélène, ayant appris le supplice de Jeschu, fit venir les sages, et leur demanda qu'est-ce qu'ils avaient fait de son corps. Ils lui répondirent : Nous l'avons fait enterrer, comme la loi l'ordonne. Elle leur dit : Faites-le apporter ici. Les sages allèrent au tombeau, et n'y ayant pas trouvé le corps de Jeschu, ils retournèrent auprès de la reine, et lui dirent : Nous ne savons qui est-ce qui a enlevé ce cadavre du tombeau où nous l'avions fait mettre. La reine leur dit : Vous ne l'avez pas trouvé parce qu'il est le Fils de Dieu, et qu'il est monté au ciel auprès de son Père, ainsi qu'il l'a prédit lorsqu'il vivait. Reine, lui dirent les sages, gardez-vous de penser ainsi ; c'était véritablement un enchanteur et un homme né d'adultère. Qu'est-il besoin d'un plus long discours ? dit la reine : si vous me faites voir son corps, je vous croirai innocents ; sinon vous serez tous punis de mort. Accordez-nous quelque temps, lui dirent les sages, pour faire des recherches à ce sujet. La reine leur accorda trois jours, pendant lesquels les sages indiquèrent un jeûne solennel. Les trois jours étant presque écoulés sans qu'ils eussent recouvré ce corps, plusieurs d'entre eux s'enfuirent de Jérusalem pour se soustraire au courroux de la reine. Un d'eux, nommé Rabbi Tanchuma, qui errait par la campagne, vit Judas assis dans son jardin, qui prenait de la nourriture. Quoi ! Judas, lui dit Tanchuma, vous prenez de la pourriture, tandis que tous les Juifs jeûnent et sont à la veille des plus grands malheurs ? Pourquoi donc, lui dit Judas, a-t-on indiqué ce jeûne ? Ce fils d'adultère, lui répondit Tanchuma, en est la cause : il a été lapidé et pendu, comme vous savez ; mais on ne trouve point son corps dans le tombeau où il avait été mis, ce qui donne lieu aux méchants qui lui sont attachés, de dire qu'il est monté au ciel ; et la reine Hélène nous a menacés de la mort, si nous ne le retrouvions pas. Venez, lui dit Judas ; je vous montrerai le cadavre que vous cherchez ; c'est moi qui l'ai enlevé, parce que je craignais que la troupe impie qui le suivait ne l'enlevât elle-même, je l'ai enterré dans mon jardin, dans le canal du ruisseau qui y passe. Tanchuma retourna promptement à Jérusalem pour apprendre aux sages ce que Judas venait de lui découvrir. Tous courent au jardin de Judas ; on tire le cadavre de l'endroit où il était placé : on l'attache à la queue d'un cheval, et on le traîne ainsi devant la reine, qui, chargée de confusion, ne sut que répondre. Pendant qu'on traînait ainsi le corps de Jeschu, ses cheveux furent arrachés ; c'est pourquoi les moines se rasent.

Les Nazaréens ou disciples de Jeschu, irrités de la mort ignominieuse que les Juifs avaient fait souffrir à leur maître, se séparèrent d'eux et en vinrent à ce point d'aversion que dès qu'un Nazaréen trouvait un Juif, il le massacrait. Leur nombre s'étant accru pro-

digieusement pendant trente ans, ils s'assemblaient en troupes et empêchaient les Juifs de venir à Jérusalem aux grandes solennités. Tandis que les Juifs étaient dans la plus grande consternation à la vue de ces malheurs, la religion des Nazaréens prenait chaque jour des accroissements et se répandait au loin. Douze hommes qui se disaient les envoyés du pendu parcouraient les royaumes pour lui faire des disciples. Ils s'attachèrent un grand nombre de Juifs parce qu'ils avaient beaucoup d'autorité et qu'ils confirmaient la religion de Jeschu. Les sages, affligés de ce progrès, recoururent à Dieu et lui dirent : Jusqu'à quand, Seigneur, souffrirez-vous que les Nazaréens prévalent contre nous et qu'ils massacrent un nombre infini de vos serviteurs ? Nous ne sommes plus qu'un très-petit nombre. Pour la gloire de votre nom, suggérez-nous ce que nous devons faire pour nous délivrer de ces méchants. Ayant fini cette prière, un des anciens nommé Simon Képha, à qui Dieu s'était fait entendre, se leva et dit aux autres : Mes Frères, écoutez-moi. Si vous approuvez mon dessein, j'exterminerai ces scélérats; mais il faut que vous vous chargiez du péché que je commettrai. Ils lui répondirent tous : Nous nous en chargeons ; effectuez votre promesse. Simon, ainsi rassuré, va dans le saint des saints, écrit le nom ineffable sur une bande de parchemin et il la cache dans une incision qu'il s'était faite dans sa chair. Sorti du temple, il retire son morceau de parchemin et ayant appris le nom ineffable, il se transporta dans la ville métropole des Nazaréens. Y étant arrivé, il crie à haute voix : Que tous ceux qui croient en Jeschu viennent à moi, car je suis envoyé de sa part. Au moment, une multitude semblable au sable qui est sur le rivage de la mer, courut à lui. Ils lui dirent : Montrez-nous par quelque prodige que vous êtes envoyé par Jeschu ? Quel prodige, répondit-il, souhaitez-vous ? Nous voulons, lui dirent-ils, que vous fassiez les prodiges que Jeschu a faits lorsqu'il était vivant. Simon ordonne qu'on lui amène un lépreux, et lui ayant imposé les mains, il le guérit. Il commande qu'on lui apporte un cadavre et il le ressuscite de la même manière. Ces scélérats ayant vu ces merveilles, se prosternèrent devant lui en disant: Vous êtes véritablement envoyé par Jeschu, puisque vous avez fait les mêmes prodiges qu'il a faits lorsqu'il était vivant. Alors Simon Képha leur dit : Jeschu m'a ordonné de venir vers vous ; promettez-moi avec serment de faire tout ce que je vous commanderai. Nous le ferons, s'écrient-ils. Alors Simon leur dit : Il faut que vous sachiez que ce pendu a été l'ennemi des Juifs et de leur loi, et que, suivant la prophétie d'Osée, ils ne sont pas son peuple. Quoiqu'il soit en son pouvoir de les détruire en un moment, il ne veut pas le faire, mais il désire au contraire qu'ils restent sur la terre, pour qu'ils soient un monument éternel de son supplice. Au reste, Jeschu n'a souffert que pour vous racheter de l'enfer, et il vous commande par ma bouche de ne point faire de mal aux Juifs, de leur faire au contraire tout le bien qui dépendra de vous. Il exige encore que vous ne célébriez plus la fête des Azymes ; qu'en place de cette solennité, vous célébriez le jour de sa mort ; que la fête de son Ascension au ciel vous tienne lieu de la Pentecôte que célèbrent les Juifs, et le jour de sa naissance de la fête des Tabernacles. Ils lui répondirent: Nous exécuterons ponctuellement tout ce que vous nous avez ordonné, nous vous demandons seulement de demeurer avec nous. J'y resterai, leur dit-il, si vous voulez me bâtir une tour au milieu de la ville pour me servir de logement. On lui bâtit une tour dans laquelle il s'enferma, vivant de pain et d'eau, l'espace de six ans, au bout desquels il mourut et fut enterré dans cette même tour, comme il l'avait ordonné. On voit encore à Rome cette tour qu'on appelle *Peter* qui est le nom d'une pierre, parce que Simon était assis sur une pierre jusqu'au jour de sa mort. Après la mort de Simon, un homme sage nommé Elie, vint à Rome et dit publiquement aux disciples de Jeschu : Sachez que Simon Képha vous a trompés ; c'est moi que Jeschu a chargé de ses ordres en me disant : Va, et dis leur que personne ne croie que je méprise la loi. Reçois tous ceux qui se feront circoncire ; que ceux qui refuseront la circoncision soient noyés. Jeschu veut encore que ses disciples n'observent plus le sabbat, mais le premier jour de la semaine ; et il ajouta à cela plusieurs autres mauvais règlements. Le peuple lui dit : Montrez-nous par quelque prodige que Jeschu vous a envoyé. Quel prodige, leur dit-il, désirez-vous ? A peine eut-il prononcé ces paroles qu'une grosse pierre tomba sur sa tête et l'écrasa. Ainsi périssent, Seigneur, tous vos ennemis ; et que ceux qui vous aiment soient comme le soleil lorsqu'il est dans son plus grand éclat.

La seconde histoire de Jésus composée par les Juifs, a été publiée par Huldric. N'ayant encore pu me procurer cet ouvrage, j'ai recueilli les différents traits que M. Basnage en rapporte dans son Histoire des Juifs, l. V, c. 14.

Jésus naquit sous Hérode le Grand. Ce fut à ce prince qu'on porta les plaintes contre l'adultère que Pandera avait commis. Ce prince, irrité contre les coupables, qui avaient fui en Egypte, se transporta à Bethléhem et en massacra tous les enfants. Jésus eut pour précepteur Josué, fils de Perachia, qui avait étudié sous Akiba. Celui-ci alla à Nazareth pour s'instruire de la naissance de Jésus, qui, dès ses plus tendres années, se distinguait à l'école. Il apprit de Marie sa mère, à la faveur d'un faux serment, qu'elle était coupable d'adultère. Lorsque Akiba fut de retour on se saisit de Jésus, on le rasa, on lava sa tête avec une eau qui empêche de croître les cheveux. Jésus, voyant qu'on le fuyait, assembla quelques disciples auxquels il expliqua la loi d'une manière très-différente de la tradition qui était reçue. Il leur ordonna de se raser la tête, afin qu'on reconnût qu'ils étaient de sa suite. Hérode les fit poursuivre, mais il n'y eut que Jean qui eut le malheur de se laisser prendre : ce qui lui coûta la tête. Cependant Jésus prêcha dans le désert qu'il était Dieu, né d'une vierge qui avait conçu du Saint-Esprit, et assura qu'il était le vrai rédempteur, et que celui qui croyait en lui aurait part au siècle à venir. Enfin, il soutenait qu'il fallait abolir la loi, parce que mille générations avaient coulé depuis David, et que ce prophète enseigne que la parole a été commandée en mille générations. Il opérait des miracles par la vertu du nom de Jéhowah, qu'il avait pris dans le temple. Lorsqu'on eut dessein de faire arrêter Jésus, on gagna son hôte qui lui donna du vin mixtionné, par lequel il oublia le nom ineffable, sans quoi on n'aurait pu le saisir. Lorsqu'il fut arrêté prisonnier avec ses disciples, le roi ordonna qu'on attendît la fête des Tabernacles pour lapider les disciples de Jésus, afin que l'exécution se fît en présence de tout le peuple : ce qui fut exécuté. Le roi envoya un ordre pour toute la terre, afin que si quelqu'un voulait défendre la cause de Jésus il se présentât devant le conseil. Il demanda même avis au sanhédrin de Wormes, lequel opina qu'il fallait renfermer Jésus et le nourrir, au lieu de le condamner à la mort. Le roi rejeta cet avis, et Jésus fut attaché au bois. La mort de Jésus causa une guerre entre les Juifs. Personne n'osait même monter à la fête à cause d'eux. Ils soutenaient que leur maître avait, après sa mort, fait descendre le feu du ciel et était ressuscité, pendant que Judas montrait son corps, qu'il avait caché dans un lieu sale. On se souleva même à Jérusalem contre le roi à cause de Jésus. Siméon monta sur la nue avec ceux qui voulurent le suivre, et les laissa tomber de la nue dans les déserts, où ils se tuèrent. Le grand Hérode et son fils prirent les armes contre les habitants d'un désert de Judée, parce qu'ils suivaient le parti de Jésus-Christ et qu'ils adoraient son image et celle de Marie, sa mère. Ces idolâtres

demandèrent du secours au roi de Césarée contre Hérode le fils ; mais ce prince fit connaître qu'il n'avait point de guerre avec les Israélites, et les habitants d'Ai se soumirent à Hérode. Les habitants d'Ai avaient d'autant plus de penchant d'appeler le roi de Césarée à leur secours contre Hérode, qu'il s'était opposé à la mort de Jésus.

Raymond des Martins (il vivait au treizième siècle), dans son *Poignard de la Foi*, a rapporté en latin une histoire de Jésus composée par les Juifs en hébreu vraisemblablement, que nous transcrirons après l'avoir traduite en français.

Dans le temps que la reine Elani ou Hélène régnait sur tout Israël, Jésus le Nazaréen vint à Jérusalem ; il trouva dans le temple la pierre sur laquelle on avait autrefois placé l'arche du Seigneur. Schemhamephoras, ou le nom expliqué (c'est le nom ineffable de Dieu), était gravé sur cette pierre. Celui qui apprenait et qui savait les lettres de ce nom, pouvait faire tout ce qu'il voulait. Les sages craignant que les Israélites n'apprissent ce nom et ne détruisissent le monde par son pouvoir, firent deux chiens d'airain qu'ils posèrent sur deux colonnes contre la porte du saint des saints. Lorsque quelqu'un entrait dans ce lieu sacré et qu'après avoir appris les lettres du nom ineffable il en sortait, les chiens d'airain aboyaient si horriblement contre lui et l'effrayaient si fort, qu'il oubliait le nom et les lettres qui le composaient. Jésus le Nazaréen étant entré dans le temple, apprit les lettres de ce nom et les écrivit sur du parchemin; s'étant fait ensuite une incision à la jambe, il y cacha ce parchemin; prononçant ce nom ineffable, il ne sentit aucune douleur lorsqu'il se coupa, et après qu'il eut placé le parchemin dans l'incision qu'il s'était faite, la plaie se referma. Lorsqu'il sortit du temple, les chiens d'airain aboyèrent contre lui, et il oublia le nom ineffable; mais étant allé dans sa maison, il rouvrit sa jambe avec un couteau, et en ayant tiré le parchemin sur lequel il avait écrit les lettres du nom ineffable, il les apprit de nouveau. Il assembla ensuite trois cent dix jeunes hommes d'Israël et leur dit : Prenez garde parce que les sages veulent dominer sur Israël : ils disent que je suis illégitime; mais vous savez que tous les prophètes ont annoncé un Messie, et en vérité c'est moi qui le suis; c'est de moi qu'Isaïe a dit : Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils qu'elle appellera Emmanuël. David, mon aïeul, a pareillement écrit de moi dans le second psaume : Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon fils, je vous ai engendré aujourd'hui; ma mère m'a donc engendré sans le secours d'aucun homme, par la seule vertu de Dieu. Ce sont vos sages qui sont des illégitimes et non pas moi, comme il est écrit au second chapitre d'Osée : Je n'aurai point pitié de ces fils, parce que ce sont des enfants de fornication. Ces jeunes hommes lui répondirent : Si vous êtes le Messie, prouvez-le par quelque miracle. Quel prodige, leur dit-il, voulez-vous que je fasse? Ils lui dirent : Guérissez un homme qui n'ait jamais pu faire usage de ses jambes. Il leur répondit : Transportez en un auprès de moi. Ils le firent, et Jésus ayant prononcé sur cet infirme le nom ineffable, aussitôt il marcha. Tous s'inclinèrent devant lui et dirent : Celui-ci est vraiment le Messie. Ils lui amenèrent un lépreux, et Jésus ayant prononcé le nom ineffable et posé sa main sur lui, il fut guéri sur-le-champ. Alors plusieurs hommes de néant, de notre nation, s'attachèrent à Jésus. Les sages voyant que les Israélites croyaient en lui, s'en saisirent, le conduisirent à la reine Hélène et lui dirent : Notre souveraine, cet homme est un magicien qui séduit le monde. Jésus dit à la reine : C'est de moi qu'Isaïe a dit : Il sortira une branche du tronc de Jessé; et David a dit à ceux-ci dans son premier psaume : Heureux celui qui n'entre point dans le dessein des impies. La reine dit aux sages : Ce que cet homme allègue est-il dans votre loi? Les sages lui répondirent : Ce qu'il allègue est dans notre loi, mais il n'a pas été dit de lui ; au contraire, c'est de lui qu'il est écrit au chapitre XIII du Deutéronome : Le prophète qui aura voulu vous détourner du service de Dieu sera puni de mort; et il est écrit du Messie, dans Jérémie, que, lorsqu'il viendra, Juda sera sauvé. Ce méchant dit à la reine : C'est moi qui suis ce Messie, car je ressuscite les morts. La reine envoya avec Jésus et les sages quelques personnes de sa cour sur la fidélité desquelles elle pouvait compter, et cet impie, par la vertu du nom ineffable, ressuscita un mort en leur présence. La reine, frappée d'étonnement, dit : Voilà un grand miracle. Elle blâma les sages qui sortirent de sa cour couverts de honte; ils furent, de même que tout Israël, accablés de douleur. Jésus alla dans la haute Galilée. Les sages étant retournés auprès de la reine lui dirent : Notre souveraine, cet homme est un magicien qui séduit le monde. La reine envoya des soldats pour le prendre; mais les Galiléens ne voulurent pas le souffrir et se préparèrent à le défendre à main armée. Jésus leur dit : Ne combattez point pour moi, la force de mon Père qui est au ciel et le pouvoir qu'il m'a donné de faire des miracles me défendront suffisamment. Les Galiléens faisaient des oiseaux avec de la boue, et Jésus ayant prononcé le nom ineffable sur ces oiseaux, ils s'envolaient sur-le-champ. Les Galiléens, frappés de cette merveille, se jetaient à ses pieds et l'adoraient. Jésus dit alors : Qu'on apporte une grande meule et qu'on la jette dans la mer. Ce qui ayant été exécuté, cet impie prononça le nom ineffable, et il fit nager cette meule sur l'eau; s'étant assis dessus, il dit aux soldats qui étaient venus pour le prendre : Retournez auprès de la reine et racontez-lui ce que vous avez vu. S'étant ensuite levé devant eux, il marcha sur les eaux. Ces soldats étant retournés, dirent à la reine ce qu'ils avaient vu, qui, fort étonnée de leur récit, appela les sages et leur dit : Vous dites que cet homme est un magicien, mais les miracles qu'il fait montrent qu'il est le Fils de Dieu. Les sages lui répondirent : Faites-le venir ici, et nous vous découvrirons ses fourberies. Pendant qu'on allait chercher Jésus, les anciens d'Israël firent entrer Judas Scarioth dans le saint des saints, où il apprit les lettres du nom ineffable comme Jésus les avait apprises et les écrivit sur du parchemin qu'il enferma dans sa jambe comme Jésus avait fait. Jésus le Nazaréen étant venu avec ceux qui le suivaient, la reine fit venir les sages; et Jésus étant devant la reine avec eux lui dit : C'est de moi que David a écrit au psaume XXII : Les chiens m'ont environné et une assemblée de personnes remplies de malice m'a assiégé, mais il est aussi écrit de moi dans Jérémie : Ne craignez point de paraître devant eux, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur. Les sages le contredisaient. Il dit à la reine : Je monterai au ciel, parce que David, dans le psaume 108, a dit de moi : Elevez-vous au-dessus des cieux, ô Dieu! Alors, par la vertu du nom ineffable, il éleva ses mains comme des ailes et il vola entre le ciel et la terre. Les sages d'Israël voyant cela dirent à Judas Scarioth de prononcer le nom ineffable et de s'élever après lui. Judas s'éleva avec lui; ils tombèrent tous les deux, et cet impie se cassa le bras. A cause de ce malheur les chrétiens, toutes les années, pleurent avant leur pâque. Alors les Israélites prirent Jésus, le couvrirent de haillons et le frappant avec des baguettes de grenadier, ils disaient à la reine Hélène : S'il est Fils de Dieu, qu'il nomme celui qui l'a frappé. N'ayant pu le nommer, la reine dit aux sages : Il est entre vos mains, traitez-le comme il vous plaira. Ils le prirent donc et le conduisirent pour le pendre; mais tous les bois auxquels ils l'attachaient se rompaient sur-le-champ : car par la prononciation du nom ineffable il avait conjuré tous les bois pour qu'il ne pût y être pendu. Les sages voyant cela prirent un tronc de chou et l'y pendirent sans que le chou se rompît, parce que le chou n'est pas un bois ; ce qui ne doit pas surprendre, parce qu'un chou croît si fort

chaque année dans le saint des saints, qu'on en tire cent livres de semences.

On ne relèvera pas ici les anachronismes, les erreurs, les fautes grossières dont sont remplis les récits que les Juifs ont faits de la vie de Jésus-Christ. La plus légère connaissance de l'histoire suffit pour les apercevoir. On se contentera de prendre droit sur trois aveux que la force de la vérité leur a arrachés. Ils reconnaissent, 1° la réalité des prodiges de Jésus ; 2° que les disciples de Jésus se multiplièrent à l'infini, immédiatement après sa mort, non-seulement dans la Judée, mais à Rome, et dans tout l'empire ; 3° que les disciples de Jésus exigeaient de ceux qui se disaient envoyés de lui, qu'ils fissent des miracles semblables à ceux qu'il avait opérés lui-même.

On a sans doute observé que l'auteur du Toldos attribue au nom ineffable de Dieu les prodiges de Jésus, que les talmudistes ont attribués à la magie. Mais il nous importe peu qu'ils aient ainsi varié sur le principe de ces merveilles ; il nous suffit, pour le présent, qu'ils conviennent de leur réalité. La créance que, par la prononciation du nom ineffable de Dieu, on pouvait faire des miracles, est fort ancienne chez les Juifs, puisqu'on lit dans le Talmud, que celui qui saurait le nom ineffable de Dieu, *Sem-Hamphoras*, pourrait créer un autre monde, ou faire tels autres prodiges qu'il voudrait. Josèphe apôtre des Juifs, qui vivait au commencement du quatrième siècle, voulut éprouver la puissance de Jésus-Christ. Il arrosa un énergumène avec de l'eau, sur laquelle il avait fait le signe de la croix, et commanda au démon de sortir du corps de cet homme, au nom de Jésus nazaréen crucifié. Le démon obéit, et se retira. Ce miracle fut connu de toute la ville de Tibériade. Les Juifs, qui étaient en grand nombre dans cette ville, ne pouvant contester la vérité du prodige, disaient : Josèphe a ouvert le trésor de notre patriarche ; il a trouvé écrit le nom de Dieu ; il a su le lire, et, par ce moyen, il fait de grands miracles (*Præfatio in extractiones de Talmud*, imprimée à la suite de l'ouvrage du P. Echard intitulé *S. Thomæ Summa auctori suo vindicata*).

Wagenseil a publié un livre hébreu (*Tela ignea Satanæ*, t. II), qui a pour titre *Nizzachon*, c'est-à-dire, Victoire. Quoique les Juifs donnent ce titre à tous les livres qu'ils composent contre les chrétiens, il est cependant particulier à quelques-uns de ces ouvrages. Celui dont il est ici question a été écrit dans le douzième siècle. On y lit, page 34, sur ces paroles de l'Exode, *les magiciens d'Egypte firent les mêmes merveilles que Moïse* : Le rabbin Abraham conclut de là que Jésus n'a point su le nom ineffable de Dieu, Sem-Hamphorasch. Car les mystères de ce nom sacré n'ayant pas été connus du temps de Moïse, qui était le temps le plus saint de la nation, il n'est pas vraisemblable qu'ils aient été connus après lui. Ce que Jésus a fait, il l'a opéré par des enchantements ; car il est écrit dans l'Evangile, qu'il demeura deux années en Egypte. C'est là qu'il apprit la magie ; c'est pourquoi nous disons dans le Kiddus-chin, qu'il est descendu dix mesures d'enchantements dans le monde ; que l'Egypte en a pris neuf, et que le reste de la terre n'en a qu'une.

Pag. 41. Jésus n'était environné d'aucun éclat ; il était en tout semblable au reste des hommes : c'est pourquoi il ne faut point croire en lui ; et tout ce qu'il a fait, il l'a opéré par le secours de la magie.

Pages 90 et 91. Puisque nous ne voyons point que Jésus ait fait des miracles dans son enfance, mais qu'il a passé cet âge comme les autres enfants, nous n'ajoutons point foi aux miracles qu'il a opérés dans un âge mûr ; mais ils nous paraissent avoir été faits par art magique, ainsi que ceux des autres magiciens.

Pag. 239. Pourquoi Jésus a-t-il différé de faire des miracles, jusqu'à ce qu'il fût parvenu à un âge mûr ? Il aurait dû en opérer à l'âge de deux ou trois ans ; alors tout le monde aurait cru en lui. Puisqu'il n'en a pas agi ainsi, il faut croire qu'il a été un enchanteur, et que c'est par art magique qu'il a fait toutes ses merveilles.

Le même Wagenseil (*Ibidem*) a publié en hébreu un ouvrage, composé dans le seizième siècle, contre la religion chrétienne, par le rabbin Isaac, fils d'Abraham. On y lit, page 452, qu'il est écrit dans les Actes des apôtres (VIII), que Siméon (c'est Simon) le Magicien séduisait les Juifs par ses prestiges ; qu'étonnés des merveilles qu'il faisait, ils le croyaient dieu. Tirez de là un argument contre les prodiges de Jésus, qui ont pareillement été faits par art magique, et qui ont de même donné lieu aux hommes simples de le croire dieu.

Jusqu'ici, pour constater la réalité des prodiges de Jésus-Christ, nous avons produit les témoignages des Juifs, tirés de leurs livres mêmes : nous allons à présent rapporter leurs témoignages tels que nous les ont conservés les auteurs chrétiens. La parfaite conformité qui se trouve entre les uns et les autres, ne permettra pas de douter de la fidélité de nos écrivains.

Les Juifs, dans saint Matthieu, disent à Jésus-Christ qu'il chasse les démons par Béelzébut, prince des démons (*C.* XII, 24).

Dans les Actes de saint Pionius (*c.* 3), les Juifs disent que Jésus-Christ a exercé la nécromancie (*Dans Bollandus, au 1^er^ jour du mois de février*).

Tertullien, dans son livre contre les Juifs, dit qu'ils ne nient pas que Jésus Christ n'ait opéré des prodiges : *Virtutes autem facturum a patre, Isaias dicit : Ecce Deus noster judicium retribuit ; ipse veniet et salvos faciet nos. Tunc infirmi curabuntur, et oculi cæcorum videbunt, et aures surdorum audient, et claudus saliet velut cervus, et multorum linguæ solventur, et cætera quæ operatum Christum nec vos diffitemini* (*Tertullianus, adversus Judæos*, *c.* 9).

Dans saint Jean Chrysostome, les Juifs disent qu'ils ont crucifié Jésus Christ, parce qu'il était un imposteur et un faiseur de prestiges (*Explication du ps.* VIII, *n.* 3, *c.* 5, *p.* 81).

Herban, Juif, dans sa dispute avec saint Grégence, dit, à la page 198, que les Juifs ont fait mourir Jésus, parce que c'était un magicien ; et à la page 263, il dit que Jésus guérissait les malades le jour de sabbat, ce que la loi défendait (*Bibliothèque des Pères de Margarin de la Bigne, tom.* I, *grec et latin*).

On voit dans saint Isidore de Séville, que, lorsqu'on alléguait les miracles de Jésus-Christ aux Juifs, ils répondaient que les prophètes en avaient fait pareillement plusieurs : ce qui est un aveu des miracles de Jésus-Christ (*De Nativitate Domini*, *c.* 17).

Un jurisconsulte a composé un écrit qui a pour titre, *Dispute entre l'Eglise et la Synagogue*, qui est dans l'appendice du huitième tome de la nouvelle édition de saint Augustin. Il met dans la bouche de la Synagogue les arguments et les défenses des Juifs : et dans celle de l'Eglise, les preuves et les réponses des chrétiens. L'Eglise dit à la Synagogue que Jésus-Christ est venu à elle, ressuscitant les morts, rendant la parole aux muets, guérissant les boiteux, les aveugles, les paralytiques, les lépreux, et qu'elle n'a pas voulu le reconnaître pour Dieu. La Synagogue ne conteste point ces faits, quoiqu'elle contredise celui de la résurrection, de l'ascension, de même que toutes les autorités des prophètes que l'Eglise emploie pour l'accabler. Il paraît donc par là, que l'auteur, quoique chrétien, a mis fidèlement dans la bouche de la Synagogue les sentiments des Juifs de ce temps-là. 1° S'il n'eût pas agi ainsi, son ouvrage n'eût été d'aucune utilité contre les Juifs. 2 Pourquoi aurait-il introduit la Synagogue niant le grand miracle de la résurrection, et ne contestant pas les autres ? Cela ne peut venir que de ce que les Juifs d'alors, de même que ceux d'aujourd'hui, reconnaissaient la réalité des prodiges du Sauveur, et qu'ils en ont toujours combattu la résurrection.

Agobard, archevêque de Lyon au neuvième siècle, rapporte ainsi les sentiments des Juifs :

« Ils lisent dans les livres qu'ils ont reçus de leurs ancêtres, qu'il y a eu parmi eux un jeune homme honorable, nommé Jésus, qui fut instruit par Jean-Baptiste, et qui eut un grand nombre de disciples, à l'un desquels, à cause de la dureté et de la stupidité de son intelligence, il donna le nom de Képhas, c'est-à-dire, Pierre. Jésus étant attendu par le peuple pour la solennité de la pâque, quelques jeunes hommes de ses disciples allèrent au-devant de lui, et lui chantèrent, par honneur et par respect : Hosanna au fils de David. Enfin ce Jésus, accusé de plusieurs mensonges, fut mis en prison par ordre de Tibère, parce qu'ayant promis que la fille de cet empereur mettrait au monde un enfant mâle sans le concours d'aucun homme, elle n'avait enfanté qu'une pierre. C'est pourquoi il fut pendu comme un magicien détestable, et enterré après sa mort auprès d'un aqueduc. On commit la garde de son corps à un Juif. Une grande pluie, qui arriva pendant la nuit, ayant fait déborder les eaux de cet aqueduc, elles enlevèrent le corps de Jésus. Pilate l'ayant fait chercher pendant douze mois, sans qu'on pût le trouver, fit publier cette loi : Il est évident que ce Jésus que vous avez fait mourir par envie (*Ibid.* Col. 1205), est ressuscité comme il l'avait promis, puisqu'on ne retrouve point son corps, ni dans le tombeau où vous l'aviez placé, ni en aucun autre endroit. Pour cette raison, je vous commande de l'adorer ; que celui qui refusera de le faire, sache qu'il n'aura point d'autre partage que l'enfer (*De insolentia Judæorum*). »

Le savant père Pierre-François Chifflet, de la compagnie de Jésus, a publié à Dijon, en 1656, un ouvrage contre les Juifs, qu'il attribue à Raban Maur, archevêque de Mayence, que nous croyons, avec Cave, Dupin, Mabillon, et les auteurs de l'histoire littéraire de France, être d'Amolon, successeur d'Agobard dans le siége de Lyon. On y lit que les Juifs disent que Jésus est le fils d'un païen nommé Pandera, qui commit adultère avec sa mère ; qu'il fut pendu ; que, par ordre de leur maître Josué, il fut d'abord enlevé du bois, et jeté dans un sépulcre, dans un jardin plein de choux, de peur que leur terre ne fût souillée ; qu'afin que tous sussent qu'il était mort, et non point ressuscité, il fut tiré du tombeau, et traîné par toute la ville, ensuite jeté dans un champ ; c'est pour cela que jusqu'à ce jour on voit son sépulcre vide, plein des pierres et des ordures que les Juifs ont coutume d'y jeter.

Dans la dispute que Gislebert, abbé de Westmunster, eut à Mayence avec un Juif, au commencement du douzième siècle, qui est imprimée dans la nouvelle édition des œuvres de saint Anselme, donnée par le père Cerberon, le Juif explique ainsi cette prophétie d'Isaïe : Une vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel, c'est-à-dire, Dieu avec nous. Nous reconnaissons volontiers que c'est du Christ qu'il est dit : Il sera si cher et si agréable à Dieu, qu'en lui et par lui le Seigneur, c'est-à-dire, la puissance du Seigneur soit avec nous. Reconnaître que la puissance de Dieu était avec Jésus-Christ, c'est avouer ses miracles.

On trouve dans le cinquième tome des Anecdotes de dom Martenne, un ouvrage intitulé : *Dispute de l'Eglise et de la Synagogue*, dont un nommé Gilliebert est auteur. Le manuscrit sur lequel cet ouvrage a été imprimé, a environ cinq cents ans d'antiquité, au jugement de dom Martenne.

La Synagogue dit à l'Eglise ce qui suit :

« Rien ne peut m'être si nuisible, à ce que je vois, que l'Eglise ma fille, qui m'annonce à présent des choses nouvelles et inouïes ; et si aujourd'hui elle prévaut contre moi par son art magique, je suis anéantie avec mes cérémonies, et ma loi que Dieu m'a donnée par le ministère de Moïse.

Plus bas : Vous êtes imbue, ma fille, d'une fausse doctrine depuis longtemps, et revêtue d'une grande puissance magique.

Plus bas : O fille toujours mon ennemie, que vos docteurs sont admirables, adroits et trompeurs, eux qui vous ont ainsi imbue de leur art magique.

Pierre Alphonse, Juif converti, qui vivait dans le douzième siècle, composa un dialogue entre un Juif et un chrétien. Il donne au Juif le nom de Moïse, qu'il portait avant son baptême. Le chrétien y paraît sous son nom, qui est celui de Pierre (*Ce dialogue est imprimé dans le tom.* XXI *de la grande Bible des PP. de Lyon*).

Au titre 2, Moïse parle ainsi : Les Juifs disent que Jésus-Christ a été un magicien, né d'une femme de mauvaise vie, qui a induit en erreur toute la nation juive.

Au titre 10, Moïse dit que les Juifs ont fait mourir Jésus, parce qu'il était un magicien, qu'il séduisait les Juifs par art magique, et de plus, parce qu'il se disait le Fils de Dieu. Pierre lui demande où Jésus-Christ a pu apprendre tant de magie, qu'il en sût assez pour opérer les grands prodiges qu'il a faits. Petrus. *Ubi tantum artis magicæ addiscere potuit, ut per eam, aquam in vinum converterit ; de quinque panibus, hominum millia quinque refecerit ; leprosos hydropicosque sanaverit ; claudis gressum, surdis auditum, mutis verbum, cæcis quoque visum reddiderit, et, quod majus omnibus est, mortuos suscitaverit, aliaque, quæ omnia enumerare longum est, miracula fecerit ?* Moïse répond à cette question en ces termes : Nos docteurs disent qu'il a appris l'art magique en Egypte. Pierre lui prouve, par l'autorité des docteurs juifs, que l'on ne peut pas opérer par la magie les merveilles que Jésus a faites. Moïse lui répond : Puisque vous avez bien prouvé que ce n'est pas par la magie, mais par la vertu de Dieu, que Jésus-Christ a opéré les merveilles qu'il a faites, de même que les autres prophètes, dites-moi pourquoi Jésus ne s'est pas donné pour un prophète, mais qu'il a eu la présomption de se dire Fils de Dieu ?

Pierre Alphonse, qui était très-instruit de la doctrine du Talmud et des auteurs juifs, met dans la bouche de Moïse tout ce qui peut se dire de plus fort pour la cause qu'il défend : on s'en convaincra en comparant cet ouvrage avec les disputes que les Juifs ont eues avec les chrétiens, et qu'ils ont eux-mêmes écrites (*V. Wagenseil, Tela ignea Satanæ*).

Andronic, de la maison impériale des Comnènes, écrivit, l'an 1327, un dialogue entre un Juif et un chrétien (*Cet ouvrage est imprimé dans le tome* XXVI *de la grande bibl. des PP. de Lyon*). Il dit qu'ayant trouvé non-seulement à Constantinople, mais encore à Orestiade (c'est Andrinople), et dans la Thessalie, quelques jurisconsultes juifs qui défendaient la loi des Juifs, il était entré en dispute avec eux, et qu'il avait trouvé à propos d'écrire ce qui s'était dit de part et d'autre en cette occasion. Au chapitre 55, il oppose aux Juifs les miracles de Jésus-Christ et des apôtres : les Juifs ne les nient point, quoiqu'ils contestent sur tout le reste.

Le Juif qui dispute avec Buxtorf, dans la sixième demande qu'il lui fait, parle ainsi : Qu'a fait Jésus de plus que les autres saints ? Hénoch et Elie ont été enlevés dans les airs ; Moïse a changé l'eau en sang ; il a rendu douces les eaux amères ; il a fait passer le peuple d'Israël par le milieu de la mer. Elisée a fait naître une source d'huile, dont plusieurs vaisseaux ont été remplis ; il a guéri la lèpre de Naaman, il a ressuscité deux morts. Toutefois nous ne croyons pas qu'ils aient été des dieux, mais seulement des hommes justes. Ce Juif ne révoque point en doute les miracles de Jésus-Christ ; il veut seulement qu'on ne puisse en conclure qu'il est Dieu.

Les Juifs ont donc cru uniformément et constamment, dans tous les siècles, la réalité des prodiges de Jésus-Christ ; ils ont varié sur leur principe, les attribuant d'abord à la magie, ensuite au nom ineff-

fable de Dieu : enfin, revenant à leur premier sentiment, ils les ont crus des opérations magiques ; et voilà ce qui nous fournit encore une puissante preuve ; car leurs plus anciens auteurs ont écrit que, dans le siècle du Messie, il se ferait de plus grands prodiges que ceux que Moïse avait opérés en Egypte, et que la race des méchants qui vivraient alors, les attribuerait à la magie. Or les Juifs ne peuvent nous indiquer, parmi ceux qui ont pris le titre de Messie, aucun autre que Jésus qui ait fait des prodiges, et dont ils aient attribué les prodiges à la magie.

Dans le Midras Cobeleth, ou explication de l'Ecclésiaste, chapitre 2, il est dit que la loi de ce siècle ou de Moïse, est vanité devant la loi du siècle à venir ; et au chapitre 11, on dit que la loi de ce siècle est vanité devant la loi du Messie : par où l'on voit que le siècle à venir et le temps du Messie sont la même chose.

Dans la même explication, chap. 1, sur ces paroles : *On ne se souviendra plus de ce qui a précédé, ni des choses qui doivent arriver après*, on dit : *On ne se souviendra plus de ces choses en les comparant avec celles qui seront dans le dernier temps. Combien de miracles n'ont pas été faits en faveur des enfants d'Israël, depuis qu'ils sont sortis d'Egypte, et avant qu'ils en sortissent ? C'est de ces miracles qu'il est dit qu'on ne se souviendra plus des premiers, et de ceux qui les ont suivis, c'est-à-dire, de ceux qui se feront après la sortie d'Egypte ; car ils seront effacés de la mémoire par les prodiges qui se feront dans le dernier temps, par les miracles du siècle à venir.* Le siècle à venir étant le siècle du Messie, ainsi qu'on l'a vu plus haut, on connaît par là que la tradition des Juifs enseignait que, dans le siècle du Messie, il se ferait de plus grands miracles que ceux qui s'étaient faits avant lui ; c'est ce que le Targum de Jérusalem déclare aussi, en traduisant et expliquant ces paroles de l'Ecclésiaste : *On ne se souviendra plus de ce qui a précédé, ni des choses qui doivent arriver après*, par ces paroles : *On ne se souviendra plus de ces choses dans les générations qui seront dans les jours du Messie.* Et dans le livre de Beracboth, ou bénédictions du même Targum, au chapitre Corin, on lit : *Il arrivera qu'Israël ne se souviendra plus de la sortie d'Egypte dans le siècle à venir et dans les jours du Messie. In eadem expositione libri Ecclesiastes hoc modo scriptum est, super illud primi capitis ejusdem libri dictum :* Non erit memoria priorum, ac etiam posteriorum quæ erunt ; *hoc est.* Non erit memoria eorum, cum illis quæ erunt ad ultimum. Quot miracula seu signa facta sunt filiis Israel, ex quo egressi sunt de Ægypto ; et cum adhuc non exierant ex Ægypto, de ipsis ait : Non erit memoria priorum et posteriorum, et quæ erunt post exitum scilicet de ægypto. Non enim erit eis memoria cum illis quæ erunt in ultimo, et cum signis aut miraculis seculi venturi.... *Quod per Targum Jerusalmi facile ostenditur, quod præmissa verba.* Non erit memoria priorum, et etiam posteriorum, quæ futura sunt, *sic traduxit atque exposuit* : Non erit eorum recordatio in generationibus quæ erunt in diebus Messiæ.... *In Berachoth, id est, benedictionum, Jerosolimitano in capite Corin, ita legitur : Dixit Benzuma :* Futurum est ut Israel non faciat memoriam exitus ex Ægypto in futuro seculo, et in diebus Messiæ (*Galatin, de Arcanis catholicæ veritatis, pag.* 669 *et* 670).

Le rabbin Moïse Hadarsan, dans son commentaire sur ces paroles du psaume LXXIV : *Nous ne voyons plus ces miracles que nous avions accoutumé de voir, il n'y a plus de prophète parmi nous*, dit que le rabbi Natronaï en ayant demandé l'explication, le rabbi Atha dit que ces paroles avaient été dites de la race des méchants qui ne croiront pas aux miracles que fera le Messie, mais qui diront de lui qu'il fait ses prodiges par art magique, et par des noms impurs (*Galatin, in Arcanis veritatis catholicæ, pag.* 557).

Les païens ont tenu le même langage que les Juifs sur les miracles de Jésus-Christ. Il y avait un grand nombre de Romains dans la Judée, lorsque le Sauveur y opéra ses miracles. Ils en furent témoins comme les Juifs. Les païens sentirent qu'ils ne pouvaient nier des faits soutenus par la notoriété publique et par un témoignage universel. Ils en reconnurent la réalité, et, pour se tirer de l'embarras où les mettait cet aveu, ils les attribuèrent à la magie.

Celse dit que le pouvoir que les chrétiens paraissent avoir de faire des choses extraordinaires, vient de la magie. Il ajoute que les choses surprenantes que Jésus a paru faire, viennent du même principe, et que prévoyant qu'il y en aurait plusieurs dans la suite qui, ayant acquis le même secret que lui, feraient des prodiges semblables aux siens, et se vanteraient de les opérer par la vertu de Dieu, il les avait exclus de la société de ses disciples (*L.* I, *n.* 6).

Il fait dire au Juif sous le nom duquel il parle, que Jésus étant en Egypte, il y avait appris le secret de faire des prodiges ; qu'enflé de ce pouvoir, il s'était donné pour Dieu, lorsqu'il fut de retour dans sa patrie (*L.* I, *n.* 28 *et* 38).

Le Juif qu'introduit Celse, disputant contre Jésus, parle ainsi : Nous ne croyons pas les anciennes fables qui disent que Persée, Amphion, Æaque, Minos, sont les fils des dieux, quoiqu'elles nous racontent que ces hommes ont fait de grandes choses, des choses admirables, et qui sont au-dessus des forces humaines. Vous, qu'avez-vous dit ou fait d'extraordinaire et d'admirable ? Rien jusqu'à présent, quoique les Juifs vous aient provoqué dans le temple, de montrer, par quelque miracle évident, que vous étiez le fils de Dieu.... Ensuite Celse prévoyant que, pour satisfaire à cette demande, on alléguerait les miracles que Jésus a faits, il feint d'accorder que ce qu'ont écrit les évangélistes, des guérisons, de la résurrection de quelques morts, de la multiplication des pains, et des autres prodiges de Jésus, est vrai ; mais il pense que tout cela a été fort exagéré par les apôtres. Il dit ensuite : Mais je veux que ces choses aient été faites comme elles sont racontées. Puis il ajoute sur-le-champ, qu'il les faut mettre au nombre de ces merveilles que font les magiciens qui ont été instruits par les Egyptiens, qui, pour quelques petites pièces de monnaie, font dans les places publiques des choses extraordinaires, chassent les démons des corps des hommes, guérissent les maladies, évoquent les âmes des héros, font paraître des tables chargées des plus excellents mets, quoiqu'il n'y ait en celar ien de réel, font mouvoir des animaux qui n'existent point, et qui ne sont que de vains fantômes ; après quoi il dit : Est-ce que nous devons croire que ces hommes sont fils de Dieu, parce qu'ils font ces choses ? Ne devons-nous pas plutôt dire que ce sont des opérations d'hommes méchants et des mauvais démons (*Origène, l.* I *contre Celse, n.* 67 *et* 68) ?

Celse profite ici du refus que Jésus fit en une occasion d'un miracle pour nier la réalité de ses prodiges ; mais s'apercevant bientôt qu'il serait accablé par le témoignage de l'Evangile, duquel il emprunte ce fait, il n'ose appuyer sur cette réponse, et passe sur le champ à une autre, en avançant que les actions merveilleuses qu'a faites Jésus ont été exagérées par ses disciples. Prévoyant que, malgré cette exagération prétendue, il restait encore assez de prodigieux dans ces actions pour ne pouvoir être attribuées à la puissance d'un homme, il a recours aussitôt à son subterfuge ordinaire, en disant que c'étaient des opérations magiques semblables à celles que font tous les jours ceux qui ont été instruits par les Egyptiens.

Ce même Juif appelle Jésus un magicien (*L.* I, *n.* 71).

Il dit que les chrétiens ont cru que Jésus était le Fils de Dieu parce qu'il a guéri des boiteux et des aveugles (*L.* II, *n.* 48).

Origène demande à Celse comment lui, qui traite de fables et de fictions les miracles de Jésus, peut croire ce qu'on raconte d'Aristée le proconésien, et

(*Quinze.*)

des prodiges opérés par les dieux (*L.* III, *n.* 27; *l.* VIII, *n.* 47).

Origène dit que Celse croit que les miracles de Jésus étaient des opérations magiques (*L.* VIII, *contre Celse*, *n.* 9).

Voilà tout ce que Celse a dit au sujet des miracles de Jésus-Christ, sur quoi je raisonne ainsi :

Les chrétiens employaient les miracles de leur maître comme la principale preuve de leur religion. Si Celse les croyait faux, il devait les nier franchement, uniformément et constamment. C'est ainsi qu'on se comporte en toute dispute. Mon adversaire m'oppose un fait qui lui est favorable : si je le crois faux, je le nie sans détour; et autant de fois qu'il le propose, autant de fois je le contredis. Je n'ai garde, en admettant ce fait comme véritable, de me mettre dans la nécessité de recourir à des explications; pour éluder l'avantage que mon adversaire en veut tirer, je m'en tiens toujours à la négative : donc Celse ne croyait pas que les prodiges de Jésus fussent faux, puisque, s'étant hasardé une seule fois de les nier, il n'a pas osé s'en tenir à cette réponse, mais il a eu recours sur-le-champ à une autre défaite, en disant qu'ils étaient des opérations du démon : et comment Celse aurait-il pu douter de la réalité des prodiges du maître, lui qui reconnaît la réalité de ceux des disciples?

On se confirmera dans cette pensée si l'on fait attention à la conduite que ce philosophe a tenue au sujet de la résurrection du Sauveur. Il l'a constamment niée, parce qu'il la croyait fausse. S'il n'a pas suivi la même méthode touchant les miracles, il faut qu'il n'en ait pas jugé de même; il faut qu'il ait cru qu'ils étaient réels. Voilà ce qui l'a forcé d'en faire si souvent l'aveu, et de les attribuer à la magie, pour empêcher les chrétiens d'en tirer avantage.

Formons le même raisonnement sur les prédictions du Sauveur. Celse, liv. II, n. 13, accuse les disciples de Jésus d'avoir feint qu'il avait prédit tout ce qui lui devait arriver. Pourquoi ce philosophe n'a-t-il jamais voulu avouer ces prédictions comme il reconnaît les miracles, en les attribuant calomnieusement à la magie? C'est que les miracles de Jésus ayant été connus dans toute la Judée, Celse eût été confondu par la notoriété publique, s'il avait osé les nier; notoriété que n'avaient pas les prédictions que Jésus avait faites, puisqu'il ne les avait faites qu'à ses disciples.

Ajoutons une réflexion. Si un mahométan donnait à un chrétien, pour preuve de sa religion, les miracles de Mahomet, ce chrétien dirait-il tantôt que ces prodiges ont été opérés par le démon, une fois seulement qu'ils sont feints? Non, sûrement. Il répondrait constamment que ce sont des fables. Pourquoi? Parce qu'il est convaincu que ce sont de pures fictions. Si Celse pensait des miracles de Jésus ce que nous pensons de ceux de Mahomet, pourquoi ne les a-t-il pas toujours traités de chimères? Ses variations à ce sujet montrent son embarras : or, il n'en devait éprouver aucun si ces prodiges étaient faux et s'il les croyait tels; car, en ce cas, il n'avait qu'à les nier, et la dispute était finie sur ce point, et finie à son avantage.

Les païens disent, dans saint Justin, que Christ ayant fait, par art magique, les prodiges que nous disons qu'il a opérés, a paru, à cause de cela, être le Fils de Dieu (*Apologie première*, *n.* 30).

Porphyre attribue pareillement à la magie les prodiges de Jésus (*voyez page* 540); il en reconnaît donc la réalité.

Hiéroclès, magistrat païen, écrivit un ouvrage contre la religion chrétienne, dans lequel il comparait Apollonius de Tyane à Jésus-Christ. Eusèbe composa un livre pour faire sentir le peu de justesse de cette comparaison; voici ce qu'il nous a conservé du livre d'Hiéroclès, en rapportant, comme il le dit, ses propres termes de cet auteur :

« Les chrétiens font grand bruit et donnent de grandes louanges à Jésus pour avoir rendu la vue aux aveugles et opéré de semblables merveilles. »

Un peu après il dit :

« Voyons combien nous sommes mieux fondés lorsque nous en attribuons de semblables aux hommes excellents, et que nous portons d'eux un jugement avantageux. »

Indiquant ensuite, en passant, Aristée le proconésien, Pythagore, et quelques-uns des anciens, il ajoute :

« Du temps de nos ancêtres, sous l'empire de Néron, a fleuri Apollonius de Tyane, qui, dès sa plus tendre jeunesse et dès le moment qu'il se consacra au culte d'Esculape à Egée, ville de Cilicie, fit plusieurs choses admirables, de quelques-unes desquelles je vous rappellerai la mémoire. »

Il rapporte ensuite les prodiges d'Apollonius, et après les avoir mis sous les yeux, il parle ainsi :

« A quel dessein vous rappelé-je ces merveilles? Afin que vous puissiez comparer ensemble le jugement solide que nous portons de chaque chose, et le peu de solidité d'esprit des chrétiens, puisque nous ne regardons pas comme Dieu, mais seulement comme l'ami des dieux, un homme qui a opéré de si grandes merveilles; et que les chrétiens, au contraire, publient que Jésus est Dieu, à cause de quelques petits prodiges qu'il a faits. »

Un peu après il ajoute :

« Ce qui est encore digne de considération, c'est que Pierre et Paul, et quelques autres de même espèce, hommes menteurs, ignorants et magiciens, ont vanté avec emphase les actions de Jésus; et Maxime d'Egée, le philosophe Damis, compagnons d'Apollonius, Philostrate d'Athènes, hommes savants, amateurs de la vérité, par amour pour les hommes, nous ont transmis les actions d'Apollonius, ce grand homme, ami des Dieux. »

Quoique Hiéroclès s'efforce de dépriser les miracles de Jésus-Christ et de les mettre au-dessous de ceux d'Apollonius, il n'ose en contester la réalité : c'est tout ce que nous demandons pour le présent.

Les païens parlent ainsi de Jésus-Christ dans Arnobe : Il a été un magicien; c'est par des sciences secrètes qu'il a opéré tout ce qu'il a fait d'extraordinaire; il a volé dans les sanctuaires des Egyptiens les noms des génies puissants et la doctrine la plus cachée (*L.* I, *p.* 25).

Lactance parle d'un magistrat païen qui avait composé deux livres qu'il adressait aux chrétiens pour les inviter à quitter leur religion; il y disait que Jésus avait été un magicien; il ne contestait point la réalité de ses prodiges; il se contentait de dire qu'Apollonius en avait fait de semblables ou de plus grands (*L.* V, *c.* 3).

Lactance ajoute qu'il est surprenant que cet auteur ait passé sous silence Apulée, dont les païens ont aussi coutume de raconter plusieurs merveilles.

Le même auteur rapporte un oracle d'Apollon de Milet, qui déclare que Jésus était un homme sage qui a fait des prodiges; qu'il n'a point fait ces prodiges par la puissance divine, mais par celle de la magie (*L.* IV, *chap.* 13).

Eusèbe intitule ainsi le chapitre 8 du livre III de sa Démonstration évangélique contre ceux qui croyaient que Jésus a été un magicien; il le commence en ces termes : A-t-on jamais vu un magicien qui ait institué une société où l'on pratique toutes les vertus, qui ait enseigné une doctrine pure comme celle que nous avons détaillée? que s'il a été un magicien, un sorcier, un imposteur, un fourbe ou un charlatan, comment a-t-il pu faire recevoir et pratiquer chez toutes les nations une doctrine telle que celle que nous voyons et entendons?

Un peu après, il décrit l'admirable propagation de l'Evangile par toute la terre; ensuite il ajoute : Ce sont là les succès de ce nouveau magicien; ce sont là les enchantements de celui que vous croyez être un séducteur : tels sont les disciples de Jésus, par les

quels vous pouvez connaître le maître. Mais examinons encore, par d'autres raisons, quel a été Jésus : vous dites qu'il a été un magicien, vous l'appelez un sorcier et un fourbe très-adroit...., vous dites qu'il a eu des imposteurs pour maîtres; qu'il a été instruit des sciences les plus secrètes des Egyptiens, par le moyen desquelles il est devenu tel qu'on le publie.

Julien dit que Jésus n'a rien fait de mémorable, à moins qu'on ne veuille regarder comme quelque chose de grand d'avoir guéri des boiteux et des aveugles, et d'avoir conjuré des démons dans les villages de Bethsaïde et de Béthanie (*dans saint Cyrille, l.* VI, *contre Julien*).

Un peu plus bas, le même prince parle ainsi : Quels biens Jésus a-t-il procurés à ses parents? car il dit qu'ils n'ont pas voulu lui obéir. Eh quoi! comment ce peuple indocile a-t-il donc obéi à Moïse? et Jésus, qui commandait aux démons et qui les chassait; qui marchait sur la mer; qui, comme vous le voulez, a fait le ciel et la terre, n'a pas pu changer les sentiments de ses amis et de ses proches, pour leur procurer le salut (*dans saint Cyrille, l.* VI)?

Julien parle suivant sa persuasion lorsqu'il dit que Jésus a chassé les démons et marché sur la mer; il ne fait sentir qu'il parle suivant le sentiment des chrétiens que lorsqu'il dit que Jésus a fait le ciel et la terre : car c'est uniquement devant ces mots qu'il met ces paroles, *comme vous le voulez*. La raison de cela est que Julien ne pouvait se refuser à la créance des prodiges de Jésus, parce qu'ils étaient de notoriété publique; il n'en était pas de même pour la création, qui n'était connue que par la révélation.

Au livre VII, Julien parle ainsi : Lorsque nous commencerons l'examen en particulier des œuvres prodigieuses et des artifices qui sont contenus dans les Evangiles. Ὅταν ἰδίᾳ περὶ τῶν εὐαγγελίων τερατουργίας καὶ σκευωρίας ἐξετάζειν ἀρξώμεθα.

Julien reconnaît en termes exprès que Jésus avait guéri des boiteux et des aveugles, et chassé les démons dans les bourgs de Bethsaïde et de Béthanie; il reconnaît que Jésus commandait aux esprits malins, qu'il chassait les démons, qu'il marchait sur la mer. Il dit que saint Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui ont jamais été. Il dit qu'il est vraisemblable que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux. Et dans le passage que nous venons de rapporter, il dit qu'il examinera en particulier les œuvres prodigieuses et les artifices qui sont contenus dans les Evangiles. Il imite en cela Celse, qui, après avoir attribué en plusieurs endroits les prodiges de Jésus à la magie, dit, dans un endroit, qu'il faut juger de ces prodiges de même que des tours des charlatans ou des opérations des magiciens. Mais dire que ces prodiges sont des opérations de la magie, ou des artifices, ou des tours de charlatans, ce n'est pas croire qu'ils sont faux, puisqu'en ce cas la distinction de Julien serait ridicule; c'est reconnaître qu'ils ont été faits; et nous ne demandons pour le présent à nos ennemis que l'aveu de leur réalité, à quelque principe qu'on les attribue.

Je ne peux m'empêcher de remarquer ici, que dom Ceillier, dans l'extrait qu'il donne des ouvrages de saint Cyrille d'Alexandrie, t. XIII, p. 3 et 245, traduit ainsi le passage que nous venons de rapporter : « Julien dit qu'il traitera dans la suite des prodiges attribués à Jésus-Christ, et qu'il en montrera la fausseté; qu'il prouvera aussi que les Evangiles ne sont point véritables. » On peut voir, par le texte même, que Julien ne dit rien de cela. Aussi, sur ce qu'on se plaignit à dom Ceillier que, par sa traduction, il faisait entendre que Julien avait nié la réalité des prodiges du Sauveur, ce savant la corrigea dans une lettre que nous avons entre les mains, et traduisit ainsi le passage dont nous parlons : *Atque hæc paulo post, cum privatim de Evangeliorum prodigiis ac dolis quærere cœperimus.*

Julien ne se sert que deux fois du terme σκευωρίας dans le premier livre de son ouvrage contre les chrétiens, qui est le seul qui nous reste. Il le commence par ces paroles : J'estime que je ferai bien d'exposer à tous les hommes les raisons qui m'ont convaincu que la doctrine, σκευωρία, des Galiléens, est une invention humaine malicieusement controuvée, qui n'a rien de divin.

Sûrement σκευωρία ne peut signifier ici que doctrine, créance; aussi Canisius l'a-t-il traduit en latin par *eruditio*, doctrine; et Ausbert par *secta*, secte, voulant désigner par ce mot, non ceux qui suivent les mêmes sentiments, mais les sentiments dont ils font profession; car sa version ne peut être juste qu'en ce dernier sens.

Julien emploie une seconde fois le terme σκευωρία dans ce passage que nous avons déjà rapporté, et qui occasionne cette discussion : Lorsque nous commencerons l'examen en particulier des œuvres prodigieuses et des doctrines, σκευωρίας qui sont contenues dans les Evangiles.

Je crois qu'il faut ici traduire σκευωρίας par doctrines, puisque ce terme étant certainement pris en ce sens dans le premier passage, il n'est pas croyable que dans un ouvrage dogmatique, et aussi petit que celui-ci, Julien l'ait employé dans une autre signification; d'ailleurs, le dessein de ce prince exige ce sens. Dans l'écrit qu'il composa contre nous, il s'était proposé de censurer la religion judaïque, et la chrétienne, qui en tire son origine. Dans son premier livre, il combat la doctrine, les lois et les prodiges rapportés par Moïse, et ce n'est qu'en passant qu'il dit quelque chose contre Jésus et ses disciples; il a donc dû se proposer, dans le second et le troisième, d'attaquer la doctrine, les lois et les prodiges de l'Evangile. Ainsi, puisqu'il découvre son dessein dans le passage que nous examinons, il faut nécessairement que, par le terme σκευωρίας, il entende les doctrines, comme par le mot τερατουργίας il indique les prodiges de l'Evangile.

Aussi Canisius, toujours d'accord avec lui-même, a traduit σκευωρία dans ce second passage, par *doctrina*, synonyme d'*eruditio*, qu'il avait employé dans le premier passage; mais Ausbert, oubliant qu'il avait d'abord rendu σκευωρία par *secta*, le traduit ici par *dolus*, artifice. Il est vrai que, dans les auteurs des beaux siècles de la Grèce, ce terme signifie embûches, entreprise insidieuse, ruse, artifice; mais Ausbert ne devait pas ignorer que les écrivains grecs du quatrième siècle et des suivants, ont pris plusieurs mots dans des acceptions bien différentes de celles que leur avaient données les anciens. Il avait vu que σκευωρία, dans le premier passage, ne pouvait recevoir aucune des significations dans lesquelles ce terme était employé. Il avait reconnu, par le sens et la suite du discours, que Julien lui en donnait une autre. Pourquoi donc ne se souvient-il plus ici de la signification que ce prince attache à ce mot?

Quoique, par ces raisons, nous soyons bien convaincus que la version d'Ausbert n'est pas exacte en cet endroit, nous l'avons toutefois suivie, comme la plus reçue, par la crainte que, si nous l'abandonnions, nos adversaires ne crussent qu'elle était désavantageuse à la cause que nous défendons.

La candeur dont nous faisons profession en écrivant cet ouvrage, ne nous permet pas de dissimuler une objection qui ne se présente pas d'abord dans un passage de Julien, mais qu'on en peut tirer par le raisonnement. Ce prince commence le premier des livres qu'il a composés contre le christianisme, par ces paroles : J'estime que je ferai bien d'exposer à tous les hommes les raisons qui m'ont convaincu que la doctrine des Galiléens était une invention humaine malicieusement controuvée, qui n'a rien de divin, mais qui, abusant de la partie de l'âme qui aime les fables, qui donne dans les puérilités et qui est sans raison, a engagé les hommes, par des récits

pleins de prodiges, à croire qu'elle enseigne la vérité. (*Dans saint Cyrille, l.* II).

Julien insinue que ces récits pleins de prodiges, que les chrétiens ont faits pour autoriser leur doctrine, ne contiennent que des fictions, puisqu'il dit qu'on s'en est servi pour satisfaire le penchant que les hommes ont pour les fables.

Je demande d'abord pourquoi, si Julien était persuadé que les miracles attribués à Jésus et aux apôtres étaient faux, il ne s'est pas expliqué nettement sur ce sujet? Pourquoi se contente-t-il de l'insinuer assez obscurément? Pourquoi s'enveloppe-t-il? Pourquoi se fait il deviner? Les chrétiens des trois premiers siècles, convaincus que les merveilles attribuées à Jupiter, à Bacchus, à Mercure, etc., n'étaient que des fictions des poëtes, le disaient hautement, clairement et sans détour : ce n'étaient cependant que de simples particuliers, que l'on punissait des morts les plus cruelles, dès qu'ils attaquaient la religion dominante; et Julien, maître du monde, qui croit, comme on le veut supposer, que les prodiges de Jésus et de ses disciples ne sont que des mensonges, n'ose pas le déclarer publiquement, clairement et sans détour! Il dit plusieurs fois que ces merveilles sont des opérations magiques; pourquoi ne tranche-t il pas la difficulté tout d'un coup, en les niant? Que craint-il? Il ne peut appréhender autre chose, que de se voir accablé par l'évidence de la vérité, que de se perdre de réputation aux yeux de l'univers, en rejetant des faits que la notoriété publique avait rendus incontestables; ainsi, sa crainte est une nouvelle preuve de la réalité de ces prodiges.

Dom Luc d'Achery, au premier volume de son Spicilége, a publié les consultations de Zachée, chrétien, et d'Apollonius, philosophe païen, écrites par un nommé Evagre, qui vivait vers l'an 400 de Jésus-Christ. Apollonius, au chapitre 13 du premier livre, parle ainsi : Je me souviens que les chrétiens ont allégué depuis longtemps que Jésus a guéri différentes espèces de maladies, et ressuscité des morts; mais je ne vois pas qu'il mérite d'être singulièrement admiré pour cela, puisque ceux des magiciens qui sont les plus habiles, ressuscitent les morts, et que les médecins guérissent toutes sortes d'infirmités (*Voy. le cinquième vol. des Anecd. de dom Martenne, p.* 2 *et* 3).

Volusien écrit à saint Augustin, que les démons chassés, les malades guéris, et les morts ressuscités, sont peu de chose pour un Dieu, puisque d'autres en ont fait autant. Le comte Marcellin, priant saint Augustin de répondre aux difficultés de Volusien et des autres païens, s'exprime ainsi : Ils nous citent toujours leur Apollonius et leur Apulée, et autres semblables magiciens, à qui ils soutiennent qu'on a vu faire de plus grands miracles qu'à Jésus-Christ (*Lett.* 135 *et* 136, *parmi celles de saint Augustin*).

Quelques païens attribuaient à Jésus-Christ des livres de magie. *Ita vero isti desipiunt, ut illis libris, quos eum scripsisse existimant, dicant contineri eas artes, quibuscum putant illa fecisse miracula, quorum fama ubique percrebuit* (*S. Aug., l.* I, *de l'Accord des évangél., c.* 14).

Dans l'appendice du huitième tome de la nouvelle édition de saint Augustin, on voit un discours sur le symbole, qui paraît avoir été composé dans le temps que les Vandales ariens dominaient en Afrique, et y persécutaient les catholiques. L'auteur dit que les païens attribuaient les miracles de Jésus-Christ à la magie, et que, selon eux, c'était par la puissance de cet art qu'il était adoré après sa mort.

Voyez encore les preuves 15, 20 et 46.

(13) Voyez le témoignage de Tacite, p. 391.

Celse dit que Jésus fut puni de ses crimes chez les Juifs. Le Juif sous le nom duquel Celse parle quelquefois, dit que les Juifs ont couvert Jésus d'ignominie, qu'ils l'ont condamné au dernier supplice, que les chrétiens donnent pour fils de Dieu un homme très méprisable, qui a été flagellé et crucifié (*Origen., l.* II, *n.* 3, 8, 9 *et* 31).

Celse dit que Jésus a été cloué à la croix (*L.* VI, *n.* 34).

Cécilius dit que les chrétiens adorent des scélérats et un homme puni, pour son crime, du dernier supplice; qu'ils adorent les croix qu'ils méritent. *Qui hominem summo supplicio pro facinore punitum, et crucis ligna feralia eorum ceremonias fabulatur, congruentia perditis sceleratisque tribuit altaria, ut id colant quod merentur* (*Dans Minutius Félix, p.* 22 *et* 23).

Les païens reprochent aux chrétiens d'adorer un homme mort sur une croix, ce qui est un supplice infâme, même pour les personnes de basse condition. *Colitis hominem natum et* (*quod personis infame et vilibus*) *crucis supplicio interemptum, et Deum fuisse contenditis, et superesse adhuc creditis, et quotidianis supplicationibus adoratis* (*Dans Arnobe, l.* I, *n.* 23).

Julien dit que les chrétiens adorent le Fils de Dieu, qu'ils adorent le bois de la croix, qu'ils quittent les dieux éternels pour adorer un Juif mort (*Dans S. Cyrille, l.* V *et* VI).

Voyez les extraits des Sepher toldos Jeschu, dans la preuve précédente.

(14) Le Juif sous le nom duquel Celse parle, dit que les chrétiens assuraient que Jésus-Christ était ressuscité après sa mort (*Dans Origène, l.* II, *n.* 59).

Les Juifs envoyèrent des personnes par toute la terre, et publièrent de tous côtés qu'il s'était élevé dans la Judée une nouvelle secte, qui portait le nom de chrétiens, qui soutenait l'athéisme et détruisait toutes les lois; que son auteur était un certain imposteur de Galilée, nommé Jésus, lequel ils avaient fait mourir en croix; mais que ses disciples, étant venus pendant la nuit, avaient enlevé son corps du tombeau où on l'avait mis; que, par ce moyen, ils trompaient les hommes, en leur faisant accroire qu'il était ressuscité et monté aux cieux, et que la doctrine qu'ils se vantaient d'avoir apprise de lui, était une doctrine impie, détestable, sacrilége (*S. Justin, dialogue avec Tryphon, n.* 108).

Voyez, dans la douzième preuve, les extraits des Sepher toldos Jeschu.

Selon la tradition des anciens Juifs, le Messie devait ressusciter le troisième jour après sa mort.

Dans le livre Mechilta, le rabbi Moïse Hadarsan, après avoir rapporté ces paroles du psaume XXX : *Sa colère ne dure qu'un moment, la vie est dans sa faveur*, s'explique ainsi : Cela a été dit du juste, notre Messie, parce que sa mort ne sera que d'un moment, et que sa vie, soit pour la donner aux autres, soit pour la recevoir en lui-même, sera dans sa volonté. Ces paroles du psaume sont suivies de celles-ci : *Le soir on est dans les pleurs, et le matin on est dans les chants d'allégresse*..... Lorsque le Messie mourra, tous ses disciples seront affligés de sa mort; et lorsqu'il retournera à la vie, ou lorsqu'il ressuscitera, ils se réjouiront et chanteront (*Galatin, de Arcanis catholicæ veritatis, lib.* VIII, *cap.* 22).

Jérôme de Sainte-Foi rapporte un autre passage du même auteur, pris de son commentaire sur la Genèse, expliquant ces paroles du chap. 22 : Le troisième jour, Abraham ayant levé les yeux, vit de loin le lieu que Dieu lui avait désigné pour immoler son fils Isaac; il dit : Il y a dans l'Ecriture sainte plusieurs trinités de jours, dont une est la résurrection du Messie (*Lib.* I, *cap.* 8).

(15) Les Juifs disent que Christ a exercé la nécromancie, et qu'il a été ressuscité par la force de cet art, après avoir été mis en croix (*Actes de saint Pionius, c.* 3, *dans Bollandus*, 1^er^ *février*).

(16) Voyez, dans la preuve 12, ce que nous avons rapporté des Sepher toldos Jeschu.

Observations sur ce qu'on lit dans Josèphe, touchant Jésus-Christ. — Nous plaçons ici le témoignage ou le silence de Josèphe, au choix de nos adversaires

Voici ce témoignage traduit fidèlement :

En même temps parut Jésus, homme sage, si toutefois on doit l'appeler homme; car il fit une infinité de prodiges, et il enseigna la vérité à tous ceux qui

voulurent l'entendre. Il eut plusieurs disciples qui embrassèrent sa doctrine, tant des gentils que des Juifs. Il était le Christ; et Pilate, poussé par l'envi des premiers de notre nation, l'ayant fait crucifier, cela n'empêcha pas que ceux qui avaient été attachés à lui dès le commencement, ne continuassent à l'aimer; il leur apparut vivant trois jours après sa mort, les prophètes ayant prédit et sa resurrection, et plusieurs autres choses qui le regardaient; et encore aujourd'hui la secte des chrétiens subsiste et porte son nom (*Antiquités judaïques, liv.* XVIII, *c.* 4).

On trouve dans ce passage la prédication, les miracles, les disciples, la mort, la résurrection de Jésus-Christ. On y assure même que ce dernier événement avait été prédit par les prophètes, de même que plusieurs autres choses qui le regardaient. Comme nos adversaires traiteront sûrement de supposé un passage dans lequel un prêtre juif et pharisien reconnaît tous les faits qui servent de fondement à notre religion, on n'en fera aucun usage, pour ne pas s'écarter du dessein que l'on s'est proposé, de ne rien employer dans cet ouvrage qui soit contesté. On accordera donc aux incrédules, que Josèphe n'a point parlé de Jésus-Christ. Examinons les inductions que l'on peut tirer de son silence.

1° Cet historien, qui naquit trois ou quatre ans après la mort de Jésus-Christ, n'a pu ignorer qu'il avait paru dans la Judée un homme charlatan, imposteur, magicien ou prophète, nommé Jésus, qui avait fait des prodiges, ou qui avait trouvé le secret de le faire croire à un certain nombre de personnes. Il ne pouvait ignorer que, de son temps, il y avait encore, dans cette province, des gens qui faisaient profession de le reconnaître pour maître. Lorsqu'il fut transporté à Rome, il ne put ignorer que Néron avait fait punir, par des supplices inusités et extraordinaires, un grand nombre de chrétiens qui étaient dans cette ville; il ne put ignorer que leur martyre avait été un spectacle pour le peuple romain : spectacle d'un si grand éclat, que Tacite et Suétone l'avaient consigné dans les annales de l'empire. Il vit que, sous Domitien, on faisait à Rome et dans les provinces, le procès aux chrétiens, et qu'ils étaient punis de mort par les ordres de l'empereur.

2° Josèphe a-t-il dû parler de Jésus et de ses disciples dans son histoire? n'a-t-il pas pu regarder cet événement comme n'étant pas assez considérable pour y tenir place? Je réponds que non, et voici les raisons sur lesquelles je m'appuie :

1° Du temps de Josèphe, les chrétiens étaient déjà une société si considérable, qu'elle attirait l'attention des empereurs. Ces maîtres du monde portaient des lois contre eux, décernaient contre eux le dernier supplice, et les faisaient rechercher par les magistrats. Ainsi l'intégrité de l'histoire exigeait que l'on en parlât : Tacite et Suétone en ont jugé ainsi, eux pour qui la secte des chrétiens était un objet bien moins intéressant que pour un Juif tel que Josèphe. Ces deux historiens ont cru que la naissance et l'établissement du christianisme était d'une assez grande importance pour tenir rang parmi les grands événements qu'ils transmettaient à la postérité.

2° Josèphe, au livre XVIII de ses Antiquités, chap. 2, parle des trois sectes qui étaient chez les Juifs : des esséniens, des saducéens et des pharisiens, quoique ces deux dernières ne subsistassent plus après la ruine de la nation, et dans le temps qu'il écrivait son histoire. Il ne devait donc pas se taire sur la secte des chrétiens, qui, s'étant formée parmi les Juifs, subsistait encore de son temps, avait pris bien d'autres accroissements que celles dont il parle, puisqu'elle s'était répandue dans les diverses provinces de l'empire et même dans la capitale, tandis que les autres n'étaient pas sorties de la Judée ou de quelques lieux voisins.

3° Josèphe parle exactement de tous les imposteurs ou chefs de partis qui se sont élevés parmi les Juifs, depuis l'empire d'Auguste jusqu'à la ruine de Jérusalem.

Il écrit que Judas le Gaulanite, ou le Galiléen, excitait les Juifs à se soulever contre les Romains; et, dans un autre endroit, il dit que le président Tibère Alexandre fit crucifier les deux fils de ce séditieux (*Antiquités judaïques, l.* XVIII, *c.* 1 ; *l.* XX, *c.* 3).

Il raconte qu'un imposteur assembla les Samaritains sur le mont Garisim, en leur promettant qu'il leur découvrirait les vaisseaux sacrés que Moïse avait enfouis en ce lieu.

Il parle de la prédication de saint Jean-Baptiste, du concours de peuple qui se faisait auprès de lui. Il rend témoignage à la sainteté de sa vie; il ajoute que les Juifs crurent que l'armée d'Hérode avait été défaite par Arétas, roi des Arabes, en punition du crime que ce prince avait commis en faisant mourir ce saint homme (*Liv.* XVIII, *c.* 7).

Il rapporte qu'un imposteur, nommé Theudas, séduisit un grand nombre de Juifs, et les conduisit vers le Jourdain, en leur promettant qu'il diviserait ce fleuve, et le leur ferait passer à pied sec. Cuspius Fadus, président de la Judée, en ayant été averti, envoya des gens de guerre qui dissipèrent cette multitude, qui tuèrent Theudas, dont ils rapportèrent la tête au président (*Liv.* XX, *c.* 2).

Il écrit que Félix, président de la province, ayant pris par ruse Eléazar, fils de Dinée, chef d'une troupe considérable de brigands, il l'envoya chargé de chaînes à Rome (*Liv.* XX, *c.* 6).

Il raconte (*Ibid.*) qu'un Egyptien, étant venu à Jérusalem, se donna pour prophète, et persuada au peuple de le suivre sur la montagne des Oliviers, d'où il verrait tomber par ses ordres les murailles de Jérusalem; ce qui étant venu à la connaissance de Félix, il se mit à la tête des troupes qui étaient dans cette ville, et ayant chargé cette populace séduite, il en tua quatre cents, et prit deux cents prisonniers. L'Egyptien s'étant sauvé, ne parut plus.

Il rapporte qu'un imposteur magicien attira le peuple dans le désert, en lui promettant que, sous sa conduite, il serait à couvert de toutes sortes de maux. Le président Festus envoya contre eux des troupes, qui les défirent et les dissipèrent (*L.* XX, *c.* 7).

Jésus était le chef d'un parti bien plus considérable, et qui faisait bien plus de bruit que tous ceux dont cet auteur a parlé. Ces imposteurs, ces chefs de partis, ces hommes qui avaient fait des assemblées, n'avaient eu des sectateurs que dans la Judée; leur parti, leurs assemblées avaient été bientôt dissipées, et il n'en restait plus que le souvenir, lorsque Josèphe écrivait son histoire. Il n'en était pas ainsi de la secte, de l'assemblée, du parti qu'avait formé Jésus; il subsistait encore du temps de Josèphe, il était répandu dans toutes les provinces de l'empire et jusque dans la capitale. Les maîtres du monde employaient toute leur autorité pour l'anéantir; ainsi ce parti ou cette secte méritait bien plus que toutes celles dont parle Josèphe, de tenir un rang dans son histoire.

Josèphe n'ayant pu ignorer Jésus, ni la secte dont il était chef; ayant dû, conformément aux lois de l'histoire et à la méthode qu'il s'était prescrite, écrire ce qu'il en savait, pourquoi a-t-il gardé sur cela un si profond silence? Essayons de le découvrir. Pour y parvenir, je forme ce raisonnement :

Ou cet historien a cru que tout ce que les disciples de Jésus disaient de leur maître était faux, ou il a cru qu'il était vrai. Dans le premier cas, il ne se serait pas tu; tout le portait à parler en cette occasion : l'intérêt de la vérité, le zèle pour sa religion, dont les chrétiens, par leurs impostures, sapaient les fondements; l'amour de sa nation, que les disciples de Jésus accusaient d'avoir fait mourir, par une maligne et cruelle jalousie, le Messie, le fils de Dieu. En dévoilant les impostures des apôtres, Josèphe couvrait de confusion les ennemis de son peuple; il

se rendait agréable à sa nation, il se conciliait la faveur des empereurs qui persécutaient le christianisme naissant; il s'attirait les applaudissements de tous les hommes qui avaient cette religion en horreur; il détrompait les chrétiens mêmes que les premiers disciples de Jésus avaient séduits. Croirait on jamais qu'un homme instruit d'une fourberie qu'il est si intéressé de faire connaître, garde sur cela le plus profond silence, surtout lorsque l'occasion se présente si naturellement d'en parler? Si l'on répandait parmi le peuple de faux miracles qui tendissent à ébranler sa foi, avec quel zèle nos écrivains ne découvriraient-ils pas l'imposture pour prévenir la séduction? ne regarderaient-ils pas, et avec raison, le silence, en cette occasion, comme une prévarication criminelle? Il paraît donc évident que si Josèphe avait cru que ce que les apôtres disaient de leur maître était faux, il aurait eu soin de le faire connaître. S'il ne l'a pas cru faux, il l'a cru vrai; et la seule crainte de déplaire à sa nation, aux Romains, aux empereurs, lui a fermé la bouche; auquel cas son silence vaut son témoignage, et sert également pour autoriser la vérité des faits sur lesquels le christianisme est établi.

J'écrivais ces observations en 1754. Je les communiquai alors à quelques personnes qui en parurent satisfaites. J'ai vu depuis avec plaisir le nouveau traducteur de Josèphe penser comme moi, que le silence de cet auteur sur Jésus-Christ vaudrait son témoignage.

(17) Voyez le témoignage de Tacite, pag. 391.

Ananus, pour lors grand-prêtre, assembla un conseil, devant lequel il cita Jacques, frère de Jésus, qu'on appelle Christ, et quelques autres, et les fit condamner à être lapidés comme coupables d'avoir violé et transgressé la loi (*Josèphe, Antiquités judaïques, liv.* XX, *c.* 8).

Celse dit qu'une partie des Juifs embrassa la doctrine de Jésus-Christ (*Dans Origène, liv.* III, *n.* 7).

(18, 19) Voyez le témoignage de Tacite, p. 391.

Le rabbin Moïse l'Egyptien, dans le prologue de son grand traité, dit que la raison qui porta Judas le saint à écrire la Mime sous l'empire d'Antonin le Pieux, fut le progrès prodigieux du christianisme qu'il appelle le mauvais règne. *Causa propter quam magister noster sanctus hoc fecit, fuit, quia vidit quod studentes diminuebantur, et labores et adversitates crescebant, et regnum nequam ascendebat et dominabatur mundo, et Israel migrabat per extremitates; et propterea ne confunderentur, errores et cæremonias Pharisæorum prædecessorum suorum in scriptis ponere statuit* (*Dans Jérôme de Sainte-Foi, liv.* I, *c.* 5).

Sénèque le philosophe, dans le traité qu'il avait écrit contre les superstitions, dit en parlant des Juifs: Les coutumes de cette nation impie ont pris un si grand accroissement, qu'elles sont déjà reçues par tout le monde, et les vaincus donnent la loi aux vainqueurs (*Dans Saint Augustin, de la Cité de Dieu, liv.* VI, *ch.* 11).

Dion Cassius dit que la nation des Juifs, quoiqu'elle ait souvent été affaiblie par les Romains, s'est cependant si fort accrue, qu'elle triomphe des lois (*Liv.* XXXVII).

La religion Juive n'avait pas pris, du temps de Néron, un si grand accroissement, qu'on ait pu dire qu'elle était déjà reçue par tout le monde; on n'a jamais pu dire que la nation juive triompha des lois des Romains, puisque les Romains lui ont toujours permis le libre exercice de la religion et de ses usages. Tout cela n'a pu se dire avec vérité que des chrétiens, que Sénèque et Dion ont confondus avec les Juifs, ainsi que plusieurs autres païens.

Julien dit que, dès les premiers temps, il y avait un grand nombre de chrétiens (*Dans S. Cyrille, l.* X).

(20) Dans le Talmud de Jérusalem, au livre Avoda Zara, on lit: On dit au rabbi Johanan que le fils du rabbi Jehosua, fils de Lévi, avait mangé quelque chose de venimeux, qu'on avait invoqué sur lui le nom de Jésus, fils de Panther, et qu'il avait été guéri. Après cette guérison, le père de celui qui avait ainsi recouvré la santé, dit à celui qui l'avait guéri: Qu'est-ce que vous avez prononcé sur mon fils? Il lui répondit: J'ai invoqué le nom de Jésus de Nazareth. Le père de celui qui avait été guéri, lui dit: Il aurait été plus avantageux à mon fils de mourir, que d'être guéri de cette sorte. Celui qui avait été guéri mourut après que son père eut prononcé ces paroles. Le rabbi Josés dit qu'un serpent mordit Eléazar, fils de Duma. Jacob, un des disciples de Jésus, fils de Panther, vint auprès de lui pour le guérir, et il lui dit: J'invoquerai sur vous le nom de Jésus de Nazareth, et vous serez guéri. Le rabbi Semuel dit au malade: Fils de Duma, cela n'est pas permis. Le fils de Duma lui répondit: Je vous prouverai qu'il m'est permis de me faire guérir ainsi. Le rabbi Semuel ne lui permit pas d'entrer en preuve, et le malade mourut.

On lit aussi ce dernier événement dans le commentaire sur l'Ecclésiaste, au ch. 1, pag. 28 et 29. Voici comme il est rapporté: Il arriva qu'un serpent mordit le rabbi Eléazar, fils de Duma. Jacob vint de Zakaniah pour le guérir au nom de Jésus, fils de Panther. Le rabbi Semuel ne voulut pas le permettre, et il dit au fils du Duma que cela ne lui était pas permis. Le fils de Duma lui dit: Permettez que cet homme me guérisse, et je vous alléguerai une autorité pour vous prouver que cela m'est permis. Le fils de Duma ne put point alléguer cette autorité, et il mourut.

Dans le Talmud de Jérusalem, au traité Sciabath, chap. 14, on lit encore le même événement en ces termes: Le rabbi Eligazer, fils de Duma, ayant été mordu d'une couleuvre, Jacob vint du château de Samma pour le guérir au nom de Jésus l'artisan; mais il en fut empêché par le rabbi Ismaël. Eligazer s'éleva contre Ismaël, assurant qu'il pourrait être guéri de cette sorte; pendant la dispute, Eligazer mourut en présence d'Ismaël, qui s'écria: Fils de Duma, tu es heureux d'être sorti de ce monde en paix sans avoir transgressé la loi des sages.

On lit la même histoire dans le Talmud de Babylone, au traité de l'idolâtrie, c. 2, avec cette seule différence, que le château d'où vient Jacob est appelé Savania au lieu de Samma. Il est parlé de ce Jacob en plusieurs endroits du Talmud de Babylone, et toutes les fois qu'on le nomme on le qualifie de disciple de Jésus l'artisan; ce qui ne permet pas de douter que ce Jacob ne soit l'apôtre saint Jacques, dont le nom hébreu est Jacob (*Annales de Baronius, t.* I, *année* 63, § 8).

Suétone, qui a vécu du temps des apôtres, décrit la persécution de Néron contre les chrétiens, en ces termes: Il punit de divers supplices les chrétiens, espèce d'hommes d'une superstition nouvelle et adonnée à la magie (*Vie de Néron*).

Le Juif que Celse introduit pour combattre les chrétiens, désigne les apôtres et les disciples de Jésus par le nom de magiciens (*Dans Origène, contre Celse, l.* II, *n.* 55).

Dans le dialogue de Lucien, intitulé Philopatris, les chrétiens sont appelés magiciens (*Voy. la preuve* 75).

Julien dit que saint Paul surpasse tous les magiciens et les imposteurs qui ont jamais été (*Dans saint Cyrille, l.* III).

Parlant ailleurs des apôtres en général, il dit qu'il est vraisemblable qu'ils ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux (*Dans saint Cyrille, l.* X).

Les païens disaient que Jésus-Christ avait composé des livres de magie, qu'il avait adressés à Pierre et à Paul.

Ita vero isti desipiunt, ut illis libris, quos eum scripsisse existimant, dicant contineri eas artes, quibus eum putant illa fecisse miracula, quorum fama ubique percrebuit; quod existimando se ipsos produnt quid diligant, et quid

quæ non solum disciplina christiana, sed etiam ipsa terrena reipublicæ administratio jure condemnat ; et certe qui tales Christi libros se legisse affirmant, cur ipsi nulla talia faciunt, qualia illum de libris talibus fecisse mirantur? Quid quod etiam divino judicio sic errant quidam eorum, qui talia Christum scripsisse vel credunt, vel credi volunt, ut eosdem libros ad Petrum et Paulum dicant, tanquam epistolari titulo prænotatos (*Dans saint Augustin, l.* I, *de l'Accord des Evangélistes, c.* 14).

Les païens disaient que saint Pierre avait fait en sorte par ses enchantements, que Jésus-Christ serait adoré sur la terre pendant trois cent soixante-cinq ans ; après quoi la religion chrétienne devait prendre fin. (*Dans saint Augustin, de la Cité de Dieu, l.* XVIII, *c.* 53).

(*Voyez les preuves* 12 *et* 46).

(21) Phlégon assure que les prédictions faites par saint Pierre ont été justifiées par l'événement (*Dans Origène, contre Celse, l.* II, *n.* 14).

(22) *Judæos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit* (*Suétone, vie de Claude, c.* 25).

Suétone met *Chrestus* pour *Christus*. L'auteur du dialogue Philopatris met χρηστὸς, *crestum* pour *christianum*.

Les païens, par ignorance, prononçaient ainsi le nom du Sauveur, comme nous l'apprenons de Tertullien et de Lactance. S'il est vrai (*Apologétique, c.* 3) que ce soit le nom des chrétiens que vous haïssez, en quoi un nom peut-il être coupable ? De quoi peut-on accuser un terme, si ce n'est d'être contre la pureté du langage, ou de représenter quelque idée d'imprécations, d'injures ou d'impuretés ? mais lorsque, par ignorance, vous prononcez *chrestianus* (car vous ne connaissez même pas bien notre nom), il signifie douceur et bonté. Vous haïssez donc un nom innocent dans des hommes innocents et sans crimes.

Il faut, dit Lactance, liv. IV des Institutions divines, chap. 7, expliquer la signification de ce nom Christ, à cause de l'erreur de ceux qui, par ignorance, ont coutume, en changeant une lettre, de l'appeler Chrest.

(23, 24, 25) *Ingens alterius mali pompa est, ferrum circa se et ignes habet, et catenas et turbam ferarum, quam in viscera immittat humana. Cogita hoc loco carcerem, et cruces et eculeos et uncum et adactum per medium hominem, qui per os emergat, stipiteni, et distincta in diversum actis cruribus membra, illam tunicam alimentis ignium et illitam et intextam, quicquid aliud præter hæc commenta sævitia est.* (*Sén., ép.* 14).

> Pone Tigellinum, tæda lucebis in illa,
> Qua stantes ardent, qui fixo gutture fumant,
> Et latum media sulcum deducit arena
>
> (*Juvénal, sat.* I.)
>
> Ausi quod liceat tunica punire molesta.
>
> (*Idem, sat.* 8.)

L'ancien commentateur de Juvénal explique ainsi les vers de ce poëte : *Tigellinum si læseris, vivus ardebis, quemadmodum in munere Neronis, de quibus ille jusserat cereos fieri, ut lucerent spectatoribus, cum fixa essent guttura ne se curvarent. Nero maleficos tæda, papyro, et cera supervestiebat, et sic ad ignem admoveri jubebat.*

(26) Appollonius naquit du temps des apôtres. On va donner un abrégé de ce qu'en a écrit Philostrate.

Apollonius naquit à Tyane, ville de Cappadoce, d'une famille ancienne et de parents riches. Le Dieu Protée prédit à sa mère, lorsqu'elle le portait dans son sein, qu'elle mettrait au monde un enfant qui aurait comme lui la connaissance de l'avenir. On raconte ainsi sa naissance : sa mère ayant été avertie dans son sommeil d'aller cueillir des fleurs dans une prairie, elle s'endormit sur l'herbe. Des cygnes qui *affectent. Quandoquidem Christum propterea sapientissimum putant fuisse, quia nescio quæ illicita noverat,* paissaient dans cet endroit, l'environnèrent pendant son sommeil, formant autour d'elle un concert mélodieux. Eveillée par le chant de ces oiseaux, elle enfanta Apollonius. Les habitants du pays disaient qu'à ce moment même une lumière éclatante était descendue du ciel, et y était remontée subitement, ce qui fit qu'ils le crurent fils de Jupiter. Il avait un grand esprit, une excellente mémoire, parlait très-bien grec, et était si beau qu'il attirait les yeux de tout le monde. A quatorze ans, son père l'envoya à Tharse en Cilicie, pour étudier la réthorique ; mais il s'appliqua à la philosophie, et choisit la secte de Pythagore, dont il commença à faire profession à l'âge de seize ans. Il renonça aux viandes animées, comme n'étant pas pures et épaississant l'esprit, et il ne se nourrit que d'herbes et de légumes. Il ne condamnait pas le vin ; et toutefois il s'en abstenait, comme capable de troubler la sérénité de l'âme. Il marchait nu-pieds, sans sandales, et ne s'habillait que de lin, pour ne rien porter qui vint des animaux. Il laissait croître ses cheveux, et vivait dans le temple d'Esculape ; et ce dieu dit à un de ses prêtres, qu'il voyait avec plaisir Apollonius être témoin des guérisons qu'il opérait. On venait de tous côtés voir ce jeune homme. Il donna la moitié de son bien à son frère aîné, et distribua la plus grande partie de l'autre moitié à ceux de ses parents qui en avaient besoin ; en sorte qu'il en garda peu pour lui. Il renonça au mariage, et fit profession de vivre en continence. Pendant cinq ans, il garda le silence ; mais il ne se retira pas pour cela de la société des hommes. Il parcourut même la Pamphylie et la Cilicie. En cet état, il apaisait des séditions, en se montrant seulement au peuple ; il parlait par signes, et au besoin il écrivait quelques mots. Ce fut après cinq ans de silence qu'il vint à Antioche, et commença à parler dans les lieux où il jugeait les hommes les plus raisonnables, méprisant les autres. Son style n'était ni d'une élévation poétique, ni d'une politesse trop affectée. Il ne parlait point en doutant, comme avaient fait quelques philosophes, mais décidément, en ces termes : Je sais, il me semble, il faut savoir. Ses sentences, qu'il prononçait comme autant d'oracles, étaient courtes et solides, les mots propres et significatifs. Je ne cherche pas comme les autres philosophes, disait-il ; j'ai cherché étant jeune ; il n'est plus temps de chercher, mais d'enseigner : le sage doit parler comme un législateur qui ordonne aux autres ce dont il s'est persuadé lui-même. Il se disait inspiré et chéri des dieux, et portait le peuple à la célébration de leurs cérémonies et de leur culte. Il disait qu'il savait toutes les langues sans les avoir apprises, et que les pensées des hommes ne lui étaient pas cachées.

Après avoir passé quelques temps à Antioche, il fit un voyage pour converser avec les brachmanes des Indes, et voir en passant les mages de Perse. A Ninive, un nommé Damis s'attacha à lui, et le suivit partout, écrivant jusqu'aux moindres particularités de ses actions et de ses paroles. Au retour de son voyage des Indes, il vint à Antioche ; de là il passa en Chypre et en Ionie, et s'arrêta à Ephèse. Tout le monde le suivait ; les artisans mêmes quittaient leurs métiers. L'un admirait sa science, l'autre sa bonne mine, son habit, sa manière de vivre. Les oracles les plus célèbres chantaient ses louanges. Les villes lui envoyaient des députations pour lui offrir leur amitié, et lui demander conseil sur la règle de leur vie, sur les autels et les statues qu'ils voulaient dresser. Il réglait tout, ou en leur écrivant, ou en promettant de les aller voir. Il haranguait les Ephésiens en public, et les exhortait à quitter tout pour s'appliquer à la philosophie et à une vie sérieuse ; car Ephèse était une ville efféminée et passionnée pour la danse : ce n'était que flûtes, que tambours ; la paresse et la vanité y régnaient. Un jour, comme il leur parlait de la communication des biens, et les exhortait à se nourrir les uns aux autres, il y avait des petits oi-

seaux perchés dans un bois qui était proche; il en vint un autre qui vola vers eux en criant, comme s'il leur eût apporté une nouvelle : alors ils commencèrent tous ensemble à crier, et s'envolèrent avec lui. Apollonius s'arrêta et dit au peuple : Un garçon qui portait du blé a fait un faux pas et en a répandu une grande partie dans telle rue. Cet oiseau s'y est trouvé, et est venu avertir les autres de cette bonne fortune. Plusieurs des auditeurs coururent au lieu qu'il avait marqué, pour voir ce qu'il en était, et revinrent peu après, remplis d'étonnement, en criant que la chose était ainsi. Apollonius continuait cependant d'exhorter le peuple à se communiquer leurs biens par cet exemple des oiseaux. On crut ainsi qu'il entendait leur langage. Il passa aux autres villes d'Ionie, dans lesquelles il travailla à corriger les mœurs des peuples, et à y établir l'union. A Smyrne, trouvant les citoyens studieux et curieux des belles connaissances, il les encouragea et les exhorta à s'estimer plus eux-mêmes que leur ville, qui passait pour la plus belle du monde. Les Eliens l'ayant invité aux jeux olympiques, il y alla; il y fit de grandes exhortations sur toutes les vertus. On dit que d'un mot il fit reprendre aux Lacédémoniens leur ancienne manière de vivre. Les Ephésiens rappelèrent Apollonius pour les délivrer d'une peste. Etant arrivé, il les assembla et leur dit : prenez courage je ferai cesser aujourd'hui la maladie. Il les mena tous au théâtre, où il y avait un temple d'Hercule-libérateur. Là, il aperçut un pauvre vieillard couvert de haillons, et portant une besace, qui demandait l'aumône.

Frappez, dit-il, cet ennemi des dieux, jetez-lui le plus de pierres que vous pourrez. Les Ephésiens avaient peine à s'y résoudre. Ce misérable leur faisait pitié, et leur demandait grâce d'une manière fort touchante; mais Apollonius ne cessa point de les presser, qu'ils ne l'eussent assommé et accablé de pierres; en sorte qu'ils en élevèrent sur lui un très-grand monceau. Après un peu d'intervalle, Apollonius leur dit d'ôter les pierres, et de voir quel animal ils avaient tué. Ayant découvert la place, ils ne trouvèrent qu'un grand chien, et ne doutèrent point que le vieillard n'eût été un fantôme et un mauvais démon. Ils élevèrent à la place même une statue d'Hercule. C'est ainsi qu'Apollonius délivra Ephèse de la peste.

Allant en Grèce, il s'arrêta à Ilion, et dit qu'Achille lui était apparu, et lui avait révélé plusieurs secrets de l'Iliade; puis il vint à Athènes, où d'abord le hiérophante refusa de l'initier aux mystères d'Eleusine, comme un magicien et un homme qui n'était pas pur de commerce avec les démons. Apollonius, sans montrer aucune timidité, lui répondit : Vous avez omis le chef principal d'accusation que l'on peut former contre moi; c'est qu'ayant plus de connaissance des mystères des dieux que vous, je me suis adressé à vous pour y être initié. Tous ceux qui étaient présents ayant applaudi à la réponse d'Apollonius, le hiérophante lui dit qu'il était prêt à l'initier, parce qu'il lui paraissait être un sage. Apollonius répartit : Dans quelque temps je me ferai initier; et, montrant du doigt un des assistants : Celui-là, dit-il, m'initiera, marquant ainsi que cet homme devait dans la suite être créé hiérophante, ce qui arriva quatre années après. Apollonius fit plusieurs discours aux Athéniens sur les cérémonies de leur religion, leur enseignant comme il fallait sacrifier, en chaque temple, à chacun des dieux, à quelle heure du jour ou de la nuit on devait offrir des sacrifices, des libations ou des prières. Il disait qu'il savait les raisons mystérieuses des statues et de leurs diverses postures. Sur les libations, il donnait ces préceptes : Qu'il ne fallait point boire dans la coupe dont on les faisait, mais la garder pure pour les dieux; qu'elle devait avoir des oreilles, et que c'était par là qu'il fallait verser la libation, parce que c'est par cet endroit qu'on boit le moins. Un jeune folâtre, qui était présent à ce discours, s'éclata de rire; mais Apollonius dit qu'il était possédé du démon. En effet, il commença à en donner des marques. Apollonius commanda au démon de sortir, et pour signe de sa sortie, de renverser une statue, ce qu'il fit; et le jeune homme devint si sage, qu'il prit même l'habit de philosophe et la manière de vivre d'Apollonius. Il reprit les Athéniens de leur manière de célébrer les bacchanales, en ce qu'au lieu de spectacles réglés, ce n'était par toute la ville que des danses efféminées, où les uns étaient habillés en heures, les autres en nymphes, les autres en bacchantes, en représentant les poésies d'Orphée. Il les rappelait au courage et à la vertu de leurs ancêtres. Il condamna aussi les spectacles des gladiateurs, qui se donnaient à Athènes. Il visita tous les temples de la Grèce qui étaient fameux par des oracles, et tous les lieux où se faisaient les combats consacrés aux dieux. Etant à l'isthme de Corinthe, il dit : Cette langue de terre sera coupée, ou plutôt ne le sera pas; ce qui fut pris pour une prédiction de l'entreprise de Néron, qui commença à la faire couper, et n'acheva point. Enfin, Apollonius vint à Rome, la douzième année de l'empire de Néron, après avoir parcouru toute la Grèce.

Comme il en était à six vingt stades, il rencontra un nommé Philolaüs, qui voulait le détourner d'y entrer, disant qu'il n'y avait pas de sûreté. En effet, Néron haïssait la philosophie, et croyait que c'était un prétexte pour couvrir l'art de deviner. Il avait fait mettre aux fers Musonius, estimé le second après Apollonius pour la sagesse. La plupart des disciples d'Apollonius eurent peur, et le quittèrent sous divers prétextes. De trente-quatre, il ne lui en resta que huit, entre autres Ményope, Dioscoride, égyptien, et Damis. Pour lui, il n'en fut que plus excité d'aller à Rome; il fut appelé par Télésin, l'un des consuls de cette année soixante-six, qui l'interrogea sur son habit et sur la manière de prier les dieux : le trouvant savant dans la religion, il lui permit de visiter tous les temples, et donna ordre aux sacrificateurs de le recevoir; il lui permit même de loger dans les temples, suivant sa coutume. Apollonius passait de l'un à l'autre, disant qu'il était juste de rendre ses devoirs à tous les dieux : par ses discours, il attirait à les servir. Il parlait indifféremment à tout le monde, sans faire sa cour aux grands. Démétrius le Cynique, grand admirateur d'Apollonius, étant venu à Rome, parla si librement contre les abus des bains, que Tigellin, le plus puissant des favoris de Néron, le chassa, et fit soigneusement observer tous les discours et toutes les actions d'Apollonius. Il y eut une éclipse de soleil, et il tonna en même temps. Apollonius dit, regardant le ciel : Quelque chose de grand arrivera et n'arrivera pas. Le troisième jour après, comme Néron mangeait, la foudre tomba sur la table, et fit tomber la coupe qu'il tenait déjà près de sa bouche. On crut qu'Apollonius avait voulu dire qu'il s'en faudrait peu que l'empereur ne fût frappé. Il lui échappa enfin quelque raillerie dont Tigellin prit occasion de le faire accuser d'avoir manqué de respect à l'empereur. Mais comme il ouvrit le libelle d'accusation, il trouva un papier blanc sans aucune écriture. On dit que la même chose arriva à Domitien, lorsqu'on lui présenta un libelle d'accusation contre Apollonius. Cet événement ayant fait soupçonner à Tigellin quelque artifice du démon, il interrogea Apollonius en secret, et il lui demanda comment il jugeait des démons et des apparitions des fantômes : Comme je juge des hommicides et des impies, répondit-il, reprochant tacitement ces crimes à celui qui l'interrogeait. Il nia aussi d'être devin, et dit qu'il faisait, par la sagesse qu'il avait reçue des dieux, tout ce qu'on lui voyait opérer d'extraordinaire et de surprenant, et parla du reste avec tant de fermeté, que Tigellin en fut étonné, et le laissa aller, craignant de se commettre avec un homme qu'il

regarda comme un dieu, ou comme un homme assisté d'un démon ou génie qui lui donnait le pouvoir de faire des choses qui surpassaient le pouvoir de la nature.

Nous nous contentons, comme nous l'avons dit, dans le récit que nous faisons de la vie d'Apollonius, d'abréger Philostrate; mais, sur le fait suivant, nous croyons devoir donner la traduction littérale du texte de cet auteur.

« Voici encore une action surprenante d'Apollonius : Une jeune fille paraissait être morte, τεθνάναι ἔδοξεν (*Philostrate, l.* IV, *c.* 45), et ce malheur était arrivé le jour même qu'elle devait être mariée. Son futur époux, au désespoir que la mort eût mis obstacle à son bonheur, suivait le corps que l'on portait en terre, et toute la ville de Rome plaignait le sort de cette fille, qui était de la première condition. Apollonius se trouva à la cérémonie funèbre. Je vais sécher vos larmes, s'écria-t-il; comment s'appelle celle qu'on porte au tombeau? Plusieurs s'imaginèrent qu'il allait faire un beau discours, pour consoler les assistants : mais il s'approcha de la fille, et ayant prononcé secrètement quelques paroles, elle se réveilla aussitôt; elle parla, et retourna dans la maison de son père. C'est ainsi qu'Hercule rendit autrefois la vie à Alceste. Les parents ayant, par reconnaissance, offert à Apollonius une somme de quinze mille drachmes, il les prit, et en augmenta la dot de la fille. Je ne sais pas de quelle manière ce fait est arrivé. Peut-être qu'Apollonius trouva encore dans cette jeune fille un reste et une étincelle de vie dont on ne s'était point aperçu; peut-être aussi qu'une pluie chaude, qui survint alors, mit en mouvement et rassembla les esprits qui n'étaient que dispersés. Quoi qu'il en soit, aucun de ceux qui furent les témoins de cet événement singulier, ne purent en rendre raison, et je ne peux pas aussi l'expliquer moi-même. »

Néron, partant pour la Grèce, fit publier que tous les philosophes sortissent de Rome, et Apollonius prit le chemin d'Espagne.

D'Espagne, Apollonius revint à Alexandrie, où il se fit admirer plus qu'ailleurs. Il reprit fortement le peuple de cette ville, de la passion pour les courses de chevaux, qui les faisait souvent venir à jeter des pierres, tirer des épées et verser du sang. Vespasien, qui connaissait Apollonius, le demanda dès qu'il fut arrivé à Alexandrie, l'honora comme un homme divin, et le consulta avec deux autres philosophes, Euphrate et Dion, sur la conduite qu'il devait tenir.

D'Alexandrie, Apollonius alla en Ethiopie. Lorsqu'il en fut de retour, Tite, qui venait de terminer la guerre de Judée, lui écrivit pour le prier de vouloir bien se transporter à Argos, où il souhaitait de s'entretenir avec lui. Apollonius s'y rendit. Tite lui marqua la plus haute estime et une vénération singulière. Il lui dit que c'était à lui que son père était redevable de la couronne impériale : il lui demanda des règles pour sa conduite, et pour l'administration de l'empire qu'il devait gouverner après la mort de Vespasien. De quel genre de mort, lui dit Tite, dois-je mourir? Du même, lui répondit Apollonius, dont est mort Ulysse, à qui la mer a fait perdre la vie. Tite ayant régné deux ans après le décès de son père, fut, à ce qu'on dit, empoisonné par un poisson de mer très-venimeux, appelé le lièvre marin : son frère Domitien lui succéda.

Depuis cette entrevue, Apollonius fit divers voyages en Phénicie, en Cilicie, en Ionie, en Grèce, en Italie et à Rome. Il fut aussi dans l'Hellespont, où il prétendit arrêter des tremblements de terre. Il peut être venu en même temps à Byzance, où l'on a écrit qu'il avait mis trois cigognes de pierre, pour empêcher ces oiseaux d'y venir. Apollonius étant en Asie, parlait avec grande liberté contre la tyrannie de l'empereur Domitien, qui, en étant averti par Euphrate, manda au gouverneur d'Asie de prendre Apollonius, et de le lui envoyer pour rendre compte des entretiens secrets qu'il avait eus avec Nerva et ses amis Orfitus et Rufus; car l'empereur les avait exilés sur des soupçons de conspiration. Apollonius prévint l'ordre, et se rendit en Italie. A Pouzzole, il trouva Démétrius le cynique, qui l'exhorta à se retirer promptement, de peur de perdre la vie. Mais il répondit qu'il ne le pouvait sans trahir Nerva, que Domitien avait alors banni; et que pour lui, il était assuré que Domitien ne le pouvait faire mourir. Il arriva à Rome accompagné du seul Damis, à qui il avait fait couper les cheveux et prendre un habit ordinaire: mais pour lui, il garda toujours le sien. Elien, préfet du prétoire, qui avait connu Apollonius en Egypte, du temps de Vespasien, et lui portait une affection singulière, lui rendit tout les bons offices qu'il put, dissimulant toutefois, pour ne pas se rendre suspect à l'empereur. Il instruisit Apollonius des chefs d'accusation que l'on proposait contre lui. Premièrement, dit-il, votre habit et votre manière de vivre; qu'il y a des gens qui vous adorent; qu'à Ephèse, vous avez rendu un oracle touchant la peste; que vous avez parlé contre l'empereur, en secret et en public, et comme de la part d'un dieu. Le principal est, qu'étant allé à la campagne, chez Nerva, vous avez offert un enfant arcadien, en sacrifiant contre l'empereur la nuit et à la fin du mois. Elien l'ayant instruit de la sorte, le fit mettre en la prison la plus honnête, où il passait son temps à discourir avec Damis, et à consoler les autres prisonniers. L'empereur l'envoya quérir pour le voir avant le jugement. Il alla accompagné de Damis, qui avait grand'peur. On fit entrer Apollonius seul, et il trouva Domitien, qui venait de sacrifier à Minerve, dans un salon d'Adonis : on appelait ainsi des salons de verdure et de fleurs, dont la mode venait de Syrie. Domitien se retourna, et voyant la figure extraordinaire d'Apollonius, il dit : Elien, vous m'avez amené un démon. Je vois bien, dit Apollonius, sans s'étonner, que Minerve ne vous a pas encore fait la même grâce qu'à Diomède, de vous ôter de devant les yeux le nuage qui empêche de discerner les dieux et les hommes. Ensuite l'empereur, entrant en matière, l'interrogea sur la conspiration de Nerva, de Rufus et d'Orfitus; mais Apollonius nia hardiment que Nerva eût jamais songé à aucune conspiration, ni à l'empire, quoique son historien reconnaisse la vérité de cette conspiration. L'empereur irrité lui fit couper la barbe et les cheveux, grande injure à un philosophe, et le fit mettre aux fers avec les plus criminels. Etant dans le cachot, comme Damis le plaignait, il lui dit : Je n'ai plus rien à souffrir. Et quand serez-vous délivré? dit Damis. Par mon juge, dit Apollonius, aujourd'hui; par moi-même, tout à l'heure; et en disant cela, il tira ses jambes des fers, et dit à Damis : Je vous montre la preuve de ma liberté, prenez courage. Apollonius remit incontinent sa jambe dans les fers, et le même jour on l'en tira à la sollicitation d'Elien, pour le remettre dans l'autre prison. Il renvoya Damis à Pouzzole, pour l'y attendre avec Démétrius; et Damis y arriva le troisième jour. Apollonius fut enfin mené devant l'empereur, pour plaider sa cause; en entrant on le fouilla de peur qu'il ne portât quelque bandage, quelque billet, ou quelque autre sorte de caractère. L'auditoire était paré comme en un jour solennel; et les personnages les plus considérables de l'empire étaient présents par l'ordre de l'empereur. Après que l'accusateur eut parlé, Apollonius se préparait à un grand discours qu'il avait composé pour sa défense; mais l'empereur le réduisit à quelques questions : Pourquoi il ne s'habillait pas comme les autres? Parce que, dit-il, la terre qui me nourrit, me vêtit aussi sans être à charge aux pauvres animaux. Pourquoi on le nommait Dieu? Parce que, dit Apollonius, quiconque est estimé homme de bien peut être honoré de ce nom. Et par où saviez-vous,

dit l'empereur, la maladie qui devait arriver à Ephèse, pour la prédire? La nourriture simple que je prends, dit Apollonius, me fit apercevoir le premier du mal; et si vous voulez, je vous dirai les causes de ces maladies. Il n'en est pas besoin, dit l'empereur, craignant peut-être qu'il ne lui reprochât ses crimes. Après avoir pensé quelque temps, il lui dit : Dites-moi, quand vous sortîtes de la maison un tel jour, et que vous allâtes à la campagne, à qui sacrifiâtes vous cet enfant? Parlez mieux, dit Apollonius; je suis allé à la campagne, j'ai sacrifié : si j'ai sacrifié, j'en ai mangé; que des témoins dignes de foi disent ce qu'il en est, voulant faire entendre qu'il n'était rien de tout cela. Il y eut grand applaudissement de toute l'assemblée, et l'empereur, comme persuadé de ses raisons, dit : Je vous renvoie absous des accusations; mais vous demeurerez jusqu'à ce que nous nous entretenions en particulier. Apollonius remercia l'empereur; mais pour ne plus s'exposer à de pareilles questions, et montrer qu'on ne l'aurait pas pris, s'il n'avait pas voulu, il disparut de l'auditoire. Domitien ne fit pas semblant de s'en apercevoir; mais on reconnut son trouble, en ce que dans une cause qu'il jugeait ensuite, il oublia les noms des parties et le sujet de la cause. Apollonius disparut avant midi de l'auditoire, qui était à Rome, et se trouva le même jour, vers le soir, à Pouzzole, qui en est à près de cinquante lieues. Damis s'y était rendu la veille, suivant son ordre, quoiqu'il ne s'attendît point à le revoir; et après s'être promené sur le bord de la mer avec Démétrius le Cynique, ils s'étaient assis dans un temple des Nymphes. O dieux! disait Damis en gémissant, verrons-nous encore cet excellent ami? Oui, vous le verrez, dit Apollonius en s'approchant, ou plutôt vous l'avez vu; et tendant la main à Démétrius, qui demandait s'il était vivant ou mort : Prenez-moi, dit-il, et si je m'enfuis, croyez que je suis un fantôme envoyé par Proserpine; si je demeure, persuadez aussi à Damis que je suis vivant. En retournant à la ville, il leur conta tout ce qui lui était arrivé depuis le départ de Damis, et dit qu'il avait grand besoin de repos. Etant arrivé au logis de Démétrius, il lava ses pieds, se jeta sur un lit; et ayant dit, comme pour sa prière du soir, un vers d'Homère à la louange du sommeil, il s'endormit. Le lendemain, Damis lui demanda en quel pays du monde il voulait se retirer. En Grèce, dit Apollonius. C'est un pays bien éclairé, dit Damis. Je n'ai pas besoin de me cacher, dit Apollonius; et, laissant Démétrius, ils s'embarquèrent le même jour, passèrent en Sicile, et de là dans le Péloponèse, à la solennité des jeux olympiques. Tout le monde savait qu'Apollonius avait été pris et mis aux fers, et le bruit s'était répandu que Domitien l'avait fait brûler; d'autres disaient qu'il l'avait fait mettre dans un puits; d'autres en parlaient autrement. Mais quand on sut qu'il était à Pise, on y accourut de toute la Grèce. Chacun avait honte de ne pas connaître un homme si merveilleux. Quand on lui demandait comment il s'était sauvé des mains de l'empereur, il répondait simplement qu'il s'était justifié; mais comme ceux qui venaient d'Italie racontèrent ce qui s'était passé, sa modestie parut si merveilleuse, que cette opinion, jointe à l'estime où il était, le fit regarder comme un homme divin, et peut s'en fallut que toute la Grèce ne l'adorât. Un jour, Damis l'avertit qu'il leur restait peu d'argent pour leur subsistance : J'y pourvoirai demain, lui dit-il. Le lendemain, il vint au temple et dit au sacrificateur : Donnez-moi mille drachmes de l'argent de Jupiter, si vous ne croyez qu'il le trouve mauvais. Ce qu'il trouvera mauvais, dit le sacrificateur, c'est que vous n'en preniez pas davantage. Il passa ainsi deux ans en Grèce, instruisant tous ceux qui venaient à lui, et les exhortant à la vie tranquille et à l'éloignement des affaires. Ensuite il retourna en Ionie.

Apollonius étant à Éphèse où il haranguait le peuple, entre onze heures et midi, il commença à baisser la voix comme s'il eût eu peur; puis il parlait négligemment, comme ceux qui regardent quelque chose en parlant, ensuite il se tut, et semblait avoir perdu ce qu'il voulait dire. Puis ayant les yeux hagards et fichés en terre, il avança trois ou quatre pas, et cria : Frappe le tyran, frappe. On eût dit qu'il était présent à l'action. Toute la ville d'Éphèse, qui l'écoutait, fut étonnée. Apollonius s'arrêta comme pour voir le succès de l'action; ensuite il dit : Courage, mes amis, le tyran a été tué aujourd'hui; tout maintenant, j'en jure par Minerve; maintenant, quand j'ai cessé de parler. Les Éphésiens crurent qu'il y avait de la folie, et quoiqu'ils désirassent que la nouvelle fût vraie, ils craignaient d'y ajouter foi. Je ne m'étonne pas, leur dit Apollonius, que vous ne vouliez pas croire une nouvelle que tout Rome ne sait pas encore. Mais voilà qu'ils la savent. Peu de temps après, arrivèrent des courriers avec des lettres, qui confirmèrent entièrement la nouvelle que Domitien était mort, et Coccéius Nerva reconnu empereur, du consentement du sénat et des armées. Apollonius mourut l'année suivante, quatre-vingt-dix-sept de Jésus-Christ. Afin de mourir sans témoins, il éloigna Damis, son ami le plus fidèle, sous prétexte de l'envoyer à Rome porter une lettre à l'empereur Nerva, qui lui avait écrit dès qu'il était parvenu à l'empire. Damis se sentit troublé en le quittant, quoiqu'il ne sût point ce qui devait arriver. Apollonius, qui le savait, ne lui dit rien toutefois de ce qu'ont accoutumé de se dire ceux qui ne doivent plus se revoir. Il lui dit seulement, comme il partait : Damis, quoique vous soyez philosophe par vous-même, regardez moi. C'est tout ce que l'on sait de sa fin; sa vie fut très-longue. On dressa des statues à Apollonius, et on lui rendit les honneurs divins; mais on ne voyait nulle part son tombeau; et quelques-uns disaient qu'il avait été enlevé au ciel. Apollonius, pendant sa vie, n'avait pas trouvé mauvais qu'on le traitât de dieu, et il avait souffert qu'on l'adorât comme une divinité. Philostrate écrit que les brachmanes avaient dit à Apollonius que, vivant et mort, il passerait pour un dieu dans l'esprit de plusieurs. Antonin Caracalla l'aima, l'honora, et lui bâtit même un temple comme à un héros. L'empereur Alexandre avait son image dans un lieu particulier du palais, mêlée avec celle de Jésus-Christ, d'Abraham et des meilleurs princes. Vopisque dit avoir lu dans des Mémoires, et appris de personnes graves, qu'Aurélien étant résolu de saccager la ville de Tyane, il vit devant lui Apollonius, qui lui défendit de le faire, à quoi il obéit, et promit à Apollonius une image, un temple et des statues. Apollonius laissa quelques disciples, qui n'en formèrent point d'autres.

(27) « Tandis que Vespasien attendait à Alexandrie la saison et le vent propres pour naviguer, il arriva plusieurs prodiges, qui témoignèrent la faveur des dieux et du ciel envers lui. Un aveugle assez connu, d'entre le peuple, se vint jeter à ses pieds par un avertissement du dieu Sérapis, qui est la principale divinité des Egyptiens, nation superstitieuse, et lui demanda en gémissant sa guérison. Il le pria de vouloir mouiller de sa salive ses joues et le tour de ses yeux. Un autre, qui était estropié de la main, le conjura, par l'avertissement du même dieu, de le vouloir toucher de la plante du pied. D'abord Vespasien se moqua d'eux et méprisa leur demande; mais comme ils continuaient à le presser, il consulta les médecins, pour apprendre d'eux si cette guérison était humainement possible, balançant entre les flatteries de ses courtisans, et la crainte de se faire moquer de lui. Les médecins répondirent que l'aveugle n'avait pas perdu la faculté de voir, et qu'il pouvait recouvrer la vue en ôtant les empêchements, et le manchot de même, l'usage de la main; que peut-être les dieux qui l'avaient élevé à l'empire, voulaient le rendre illustre en lui faisant opérer ces prodiges; que d'ailleurs la gloire de la guérison serait pour le prince, s'il réussissait; et que, s'il ne réussissait pas, la honte serait

pour ces misérables. Ainsi l'empereur, croyant qu'il n'y avait rien d'impossible à sa fortune, leur accorda, d'un visage gai, leur demande, et d'abord l'aveugle recouvra l'usage de la vue, et le manchot l'usage de la main; ce qui est attesté par ceux qui étaient présents, maintenant qu'il ne leur serait d'aucune utilité de mentir. Cela redoubla le désir que Vespasien avait de consulter le dieu Sérapis, touchant son empire. Il entra donc dans son temple, et après avoir fait retirer tout le monde, comme il était attentif à ses mystères, il vit derrière lui un seigneur d'Egypte, nommé Basilide, qui était éloigné d'Alexandrie de plusieurs journées de chemin, et qui était arrêté dans sa maison par une maladie. Il demande aux prêtres du temple si on ne l'y avait point vu, et il s'informe de ceux qui se présentent à sa rencontre, s'il n'a point paru dans la ville; enfin, il dépêche vers lui quelques cavaliers, qui lui rapportèrent qu'à la même heure, il était éloigné de quatre-vingts milles. Il reconnut alors que cette apparition était arrivée par l'intervention des dieux, et le nom de Basilide (qui signifie régner) servit à interpréter la réponse de l'oracle. » (*Tacite, Histoire, l.* IV, *c.* 81 *et* 82).

« Tandis que Vespasien séjournait à Alexandrie, étant entré seul dans le temple de Sérapis, pour apprendre de lui si son règne serait assuré; après s'être rendu ce dieu propice par plusieurs cérémonies, il se tourna, et vit l'affranchi Basilide qui lui présentait les verveines, les couronnes et les pains, selon la coutume de ce lieu, quoiqu'il fût très-constant que personne ne l'avait introduit, et qu'à peine pouvait il marcher à cause de la faiblesse de ses nerfs, et qu'il était fort éloigné de là. Au même instant, on lui apporta des lettres, qui lui apprirent que l'armée de Vitellius avait été défaite auprès de Crémone, et que cet empereur avait été tué dans Rome. Vespasien ayant été élevé inopinément à l'empire, il n'avait pas cette autorité et cette majesté qu'ont les princes qui semblent être nés pour le trône. Il en acquit ainsi: Deux hommes du peuple, l'un privé de la vue, l'autre ayant une jambe affaiblie, se présentèrent à lui lorsqu'il était assis sur son tribunal, et lui demandèrent la guérison de leurs maux, suivant l'avertissement qu'ils en avaient eu, pendant le sommeil, du dieu Sérapis, qui les avait assurés qu'il rendrait la vue à celui qui en était privé, s'il crachait sur ses yeux, et qu'il affermirait la jambe de l'autre s'il daignait le toucher avec le talon. Vespasien pouvant à peine ajouter foi à leurs paroles, et espérer que la chose réussît, n'osait pas en venir à l'épreuve; mais enfin, à la persuasion de ses amis, il essaya publiquement l'un et l'autre, et il ne fut pas trompé par l'événement (*Suétone, Vie de Vespasien, c.* 7).

(28, 29) Ce malheureux peuple (les Juifs) fermait les yeux et se bouchait les oreilles, pour ne point voir et ne point entendre les signes certains et les avertissements véritables par lesquels Dieu lui avait fait prédire sa ruine.

Je rapporterai ici quelques-uns de ces signes et de ces prédictions:

Une comète, qui avait la figure d'une épée, parut sur Jérusalem durant une année entière.

Avant que la guerre fût commencée, le peuple s'étant assemblé le huitième du mois d'avril, pour célébrer la fête de Pâques, on vit, à la neuvième heure de la nuit, durant une demi-heure, autour de l'autel et du temple, une si grande lumière, que l'on aurait cru qu'il était jour. Les ignorants l'attribuèrent à un bon augure; mais ceux qui étaient instruits dans les choses saintes, le considérèrent comme un présage de ce qui arriva depuis. En cette même fête, une vache que l'on menait pour être sacrifiée, fit un agneau au milieu du temple.

Environ la sixième heure de la nuit, la porte du temple, qui regardait l'orient, et qui était d'airain, et si pesante que vingt hommes pouvaient à peine la pousser, s'ouvrit d'elle-même, quoiqu'elle fût fermée avec de grosses serrures, des barres de fer, et des verroux qui entraient bien avant dans le seuil, fait d'une seule pierre. Les gardes du temple en donnèrent aussitôt avis au magistrat. Il s'y en alla, et ne trouva pas peu de difficulté à la faire refermer. Les ignorants l'interprétèrent encore en un bon signe, disant que c'était une marque que Dieu ouvrait en leur faveur ses mains libérales, pour les combler de toutes sortes de biens; mais les plus habiles jugèrent, au contraire, que le temple se ruinerait par lui-même, et que l'ouverture de ses portes était le présage le plus favorable que les Romains pussent souhaiter.

Un peu après la fête, il arriva le vingt-septième jour de mai une chose que je craindrais de rapporter, de peur qu'on ne la prît pour une fable, si des personnes qui l'ont vue n'étaient encore vivantes, et si les malheurs qui l'ont suivie n'en avaient confirmé la vérité.

Avant le lever du soleil, on aperçut en l'air, dans toute cette contrée, des chariots pleins de gens armés, traverser les nues, et se répandre autour des villes, comme pour les enfermer.

Le jour de la fête de la Pentecôte, les sacrificateurs étant la nuit dans le temple intérieur, pour célébrer le divin service, ils entendirent du bruit, et aussitôt après une voix qui répéta plusieurs fois: *Sortons d'ici.*

Quatre ans avant le commencement de la guerre, lorsque Jérusalem était encore dans une profonde paix et dans l'abondance, Jésus, fils d'Ananus, qui n'était qu'un simple paysan, étant venu à la fête des Tabernacles, qui se célèbre tous les ans dans le temple, en l'honneur de Dieu, cria: Voix du côté de l'orient, voix du côté de l'occident, voix du côté des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre les nouveaux mariés et les nouvelles mariées, voix contre tout le peuple; et il ne cessait point jour et nuit de courir par toute la ville, en répétant la même chose. Quelques personnes de qualité, ne pouvant souffrir des paroles d'un si mauvais présage, le firent prendre et extrêmement fouetter, sans qu'il dît une seule parole pour se défendre, ni pour se plaindre d'un si rude traitement, et il répétait toujours les mêmes mots. Alors les magistrats croyant, comme il est vrai, qu'il y avait en cela quelque chose de vrai, le menèrent vers Albinus, gouverneur de Judée. Il le fit battre de verges, jusqu'à le mettre tout en sang, et cela même ne put tirer de lui une seule prière, ni une seule larme; mais à chaque coup qu'on lui donnait, il répétait d'une voix plaintive et lamentable: Malheur, malheur sur Jérusalem; et quand Albinus lui demanda qui il était, d'où il était, ce qui le faisait parler de la sorte, il ne lui répondit rien: ainsi il le renvoya comme un fou, et on ne le vit parler à personne, jusqu'à ce que la guerre commençât; il répétait seulement sans cesse ces mêmes mots: Malheur, malheur sur Jérusalem, sans injurier ceux qui le battaient, ni remercier ceux qui lui donnaient à manger. Toutes ses paroles se réduisaient à un si triste présage, et il les proférait plus fort dans les jours de fêtes. Il continua d'en user ainsi pendant sept ans cinq mois, sans aucune intermission, et sans que sa voix en fût affaiblie ni enrouée.

Quand Jérusalem fut assiégée, on vit l'effet de ses prédictions; et faisant alors le tour des murailles de la ville, il se mit encore à crier: Malheur, malheur sur la ville, malheur sur le peuple, malheur sur le temple; à quoi ayant ajouté, et malheur sur moi, une pierre, poussée par une machine, le porta par terre, et il rendit l'esprit en proférant ces mêmes mots.

Que si l'on veut considérer tout ce que l'on vient de dire, on verra que les hommes ne périssent que par leur faute, puisqu'il n'y a point de moyens dont Dieu ne se serve pour procurer leur salut, et leur faire connaître par divers signes ce qu'ils doivent faire. (*Josèphe, de la Guerre des Juifs, l.* VII, *c.* 11 *et* 12).

Les rabbins ont laissé par tradition, que quarante ans avant la destruction du temple, le sort ne monta point à droite ; la langue de splendeur ne fut point convertie en blancheur ; la lumière du soir ne fut point ardente. Les portes du temple s'ouvraient elles-mêmes, jusqu'à ce que le rabbin Johanan, fils de Zaccai, les réprimanda, et dit : Temple, temple, pourquoi te détruis-tu toi-même ? Je sais que tu seras détruit ; car c'est de toi que le prophète Zacharie a dit : Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres (*Talmud de Babylone, dans Galatin, l.* IV, *c.* 8, *p.* 209).

Pierre Alphonse, Juif converti, qui vivait dans le douzième siècle, a cité le même passage dans le dialogue où il fait parler un chrétien et un Juif : Quarante ans avant la destruction du temple, la laine rouge que l'on attachait aux cornes du chevreau, ne blanchissait point comme de coutume ; la lampe du chandelier qui regardait l'occident, s'éteignait avant le temps où elle avait coutume de s'éteindre. Les portes du temple s'ouvraient d'elles-mêmes avec un grand bruit. Jean fils de Zaccai, les ayant vues s'ouvrir ainsi, tout transporté, cria à ces portes : Demeurez en repos ; et il ajoute : Temple, temple, j'ai connu que tu seras brûlé ; comme le prophète a dit : Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres (*Dialogue de Pierre Alphonse avec le Juif Moïse. tit.* 2).

Ce dialogue est imprimé dans le vingt-et-unième volume de la grande bibliothèque des pères de Lyon.

Pierre Alphonse explique ce que c'était que cette langue de splendeur qui blanchissait, en disant que c'était de la laine rouge attachée aux cornes d'un chevreau, qui devenait blanche. Il explique aussi ces paroles, « la lumière du soir ne fut point ardente, » par celles ci : La lampe du chandelier qui regardait l'occident, s'éteignait avant le temps où elle avait coutume de s'éteindre.

Quarante ans avant la destruction de Jérusalem..., les portes du temple se sont ouvertes d'elles mêmes ; de quoi l'on dit que le rabbi Johanan, fils de Zaccai, les gronda (*Talmud de Babylone, traité Avoda sacra, chap.* 1, *dans Wagenseil, tom* I, *page* 312).

Pendant tout le temps que Simon le Juste exerça le ministère, le sort du nom de Dieu montait toujours à droite, la langue de splendeur blanchissait, et la lumière du soir était toujours ardente. Mais quarante ans avant que la maison du Seigneur fût détruite, la lumière du soir s'éteignait, la langue de splendeur devenait rouge comme du sang, le sort du nom de Dieu montait à gauche, et les portes du temple, que l'on fermait le soir, s'ouvraient d'elles mêmes pendant la nuit ; en sorte que ceux qui y venaient le matin les trouvaient ouvertes. Le rabban Johanan, fils de Zaccai, dit : Temple, temple, pourquoi nous as-tu séparés de toi ? nous savons que tu seras détruit, et que le prophète Zacharie a dit de toi : Liban, ouvre tes portes, et que le feu dévore tes cèdres (*Talmud de Jérusalem, dans Galatin, l.* IV, *c.* 8, *p.* 209).

Les rabbins ont laissé par tradition, qu'il s'était opéré dix merveilles dans la maison du sanctuaire. Aucune femme n'avorta à cause de l'odeur des chairs du sanctuaire. Ces chairs ne sentirent jamais mauvais. On ne vit jamais de mouches dans le marché du temple. Le grand prêtre n'éprouva jamais d'accidents dans le jour de propitiation. On ne vit jamais de corruption dans la gerbe ou dans les deux pains que l'on offrait au Seigneur, ou dans les pains de proposition. Debout on était serré dans le temple ; prosterné pour adorer, on y était à l'aise, quoiqu'on fût éloigné de la maison du propitiatoire de l'espace de onze aunes. Jamais aucun serpent, ni aucun scorpion ne fit du mal dans Jérusalem. Jamais personne ne dit qu'il n'avait pas assez de place pour demeurer dans Jérusalem. Jamais les pluies n'éteignirent le feu de préparation. Jamais le vent n'empêcha que la colonne de fumée ne montât droit ; car quoique tous les vents du monde soufflassent contre elle, ils ne pouvaient cependant la détourner, ni empêcher qu'elle ne montât droit .. Toutes ces merveilles cessèrent pendant quarante ans avant la destruction du temple, comme il est écrit au psaume LXXIV : Nous n'avons plus vu nos merveilles (*Talmud de Babylone, dans Galatin, l.* IV, *c.* 8, *p.* 209).

Il arriva des prodiges que cette nation (les Juifs) superstitieuse et ennemie des autres religions, ne pouvait expier, ni par vœux, ni par sacrifices. On vit dans les airs des armées s'entre-choquer, des armes éclatantes, et le temple tout en feu par des éclairs. Ses portes s'ouvrirent d'elles-mêmes, et l'on entendit une voix plus qu'humaine qui criait que les dieux se retiraient, suivie du bruit qu'ils faisaient en sortant (*Tacite, Histoire, liv.* V, *chap.* 13)

Tite étant entré dans la ville (Jérusalem) en admira entre autres choses les fortifications, et ne put voir sans étonnement la force et la beauté de ses tours, que les tyrans avaient été si imprudents que d'abandonner. Après avoir considéré attentivement leur hauteur, leur largeur, la grandeur tout extraordinaire des pierres, et avec combien d'art elles avaient été jointes ensemble, il s'écria : Il paraît bien que Dieu a combattu pour nous, et a chassé les Juifs de ces tours, puisqu'il n'y avait point de forces humaines, ni de machines qui fussent capables de les y forcer (*Josèphe, de la guerre des Juifs, liv.* VII, *chap.* 16).

Tite ayant pris Jérusalem, après avoir fait un grand carnage des Juifs, les villes voisines de la Judée lui offrirent des couronnes à cause de sa victoire. Il leur répondit qu'il ne méritait pas cet honneur ; que ce n'était pas lui qui avait vaincu les Juifs, mais Dieu, à la colère duquel il n'avait fait que servir d'instrument (*Philostrate, vie d'Apollonius, liv.* VI, *chap.* 29).

(30) Comme de six cent mille combattants qui sortirent de l'Egypte, il n'y en eut que deux qui entrèrent dans la terre de Chanaan, tous les autres étant morts dans le désert, ainsi arrivera-t-il dans les jours du Messie (*Talmud de Babylone, traité* Sanhédrin, *c.* Helec, *dans Galatin, liv.* IX, *chap.* 2).

Le fils de David (le Messie) sera une source de sanctification, et une pierre d'achoppement, une pierre de scandale pour les deux maisons d'Israël, un piége et un sujet de ruine à ceux qui habitent Jérusalem : plusieurs d'entre eux se heurteront contre cette pierre ; ils tomberont, ils s'engageront dans le filet, et y seront pris (*Talmud de Babylone, traité* Sanhédrin, *c.* Dine Mammonoth, *dans Galatin, l.* IX, *c.* 2).

Dans le temps que le fils de David viendra, les sages maîtres deviendront plus petits, les yeux des autres s'éteindront dans les larmes et les soupirs ; ils éprouveront de grandes angoisses et de grandes rigueurs ; un premier châtiment n'aura pas encore été mis à exécution contre eux, qu'il en surviendra un second (*Talmud de Babylone, traité* Sanhédrin, *c.* Helec, *dans Galatin, l.* IX, *c.* 2).

(31, 32, 33) Voyez Josèphe, de la guerre des Juifs.

Nous nous macérons et nous crions sans relâche ; mais il n'y a personne qui fasse attention à nous. Ce sont les Juifs qui parlent ainsi dans le Talmud de Babylone, au traité *Bérachoth*, pag. 20 : et à la pag. 32 on lit ces paroles : Depuis le jour de la destruction de la maison sainte, un mur de fer a été placé entre Israël et leur père qui est dans les cieux (*Dans Wagenseil, tom.* II, *p.* 10, *de la Réfutation du Toldos Jeschu*).

(34, 35, 36) Tryphon parle ainsi à saint Justin : Vous eussiez mieux fait de rester encore dans la secte de Platon ou de quelque autre philosophe, vous exerçant à la constance, la continence, la tempérance, que de vous laisser tromper par des mensonges, et

vous attacher à des hommes de néant (*Dans le dialogue de saint Justin avec Tryphon, n.* 8).

(37) Il semble que Juvénal, dans sa quatrième satire, désigne la persécution de Domitien, lorsqu'il écrit que cet empereur, qui avait fait mourir impunément un grand nombre de personnes de la première qualité, périt lorsqu'il commença à servir contre des artisans et des hommes de basse condition.

> Atque utinam his potius nugis tota illa dedisset
> Tempora sævitatæ, claras quibus abstulit urbi
> Illustresque animas impune, et vindice nullo!
> Sed periit postquam cerdonibus esse timentibus
> Cœperat : hoc nocuit Lamiarum cæde madenti.

On ne voit point que Domitien ait pu avoir d'autre sujet de persécuter des artisans, que celui de la religion.

Eusèbe et Orose nous apprennent que Domitien ne commença à persécuter les chrétiens que la pénultième année de son empire.

Cecilius Donatus (dit Domitien) *diutissime, tutusque regnavit, donec impias manus adversus Dominum tenderet* (*De Mortibus persecutorum, n.* 2).

(38, 39, 40) Juvénal dit des Juifs :

> Nil præter nubes et cœli numen adorant.
>
> (*Satire* 14.)

Celse dit que les Juis adorent le ciel et les anges qui y demeurent (*Dans Origène, l.* V, *n.* 6).

Tacite dit que les Juifs adorent la figure d'un âne sauvage, parce qu'une troupe de ces animaux avait indiqué à Moïse une fontaine, dans le temps que lui et le peuple qu'il conduisait étaient pressés de la soif (*Tacite, Histoire, l.* V).

(41) Flavius Clémens, cousin germain de Domitien, était tout à fait méprisable à cause de sa paresse (*Suétone, Vie de Domitien, n.* 15).

(42) Julien, dans sa lettre à Libanus, dit que les chrétiens se glorifient de ce qui les déshonore, du sacrilége, des sentiments les plus bas, d'une vie fainéante et inutile.

(43, 44) Pomponia Græcina, femme illustre, mariée à Plautius, qui avait triomphé de l'Angleterre, ayant été accusée de superstitions étrangères, fut remise au jugement de son mari, qui fit une assemblée de parents selon la coutume; et, le procès vu, la déclara innocente, ayant été établi par les lois juge de de sa vie et de son honneur. Cette dame vécut longtemps dans une continuelle tristesse; car depuis la mort de Julia, fille de Drusus, que Messaline fit mourir, elle porta le deuil, en ses habits et sur son visage, l'espace de quatorze ans, sans qu'elle fût recherchée pour cela du vivant de Claudius, ce qui tourna depuis à sa gloire (*Tacite, Annales, l.* XIII, *n.* 32).

(45) Histoire des Juifs, par Basnage, liv. VII, chap. 11, n. 14, et liv. VIII, chap. 1, n.....

Dans le Talmud, au livre de Sanhédrin, au chapitre intitulé *les jugements des âmes*, on lit que tous les sénateurs qui composaient le sanhédrin, étaient magiciens. *Non erant constituentes in Sanhedrin, nisi dominos sapientiæ, staturæ et apparentiæ, ac senectutis et dominos incantationum, nec non et scientes* 70 *linguas ne oporteret eos interpretes alios audire. Ubi Glossa R. Salomonis sic ait : Statura et apparentia in eis requirebantur, ut in reverentia haberentur. Quod autem essent incantationum Domini, ideo exigebatur ut incantatores et maleficos in suis maleficiis et incantationibus confidentes, convincerent et occiderent* (*Galatin, de Arc. cath. ver., p.* 200 *et* 201).

Josèphe écrit que de son temps il y avait encore des Juifs qui chassaient les démons.

Voici ses paroles :

Salomon laissa des formules d'exorcismes qui lient les démons, de manière qu'ils ne peuvent revenir quand on les a une fois chassés. Ce précieux secret subsiste encore aujourd'hui parmi nous; car je sais qu'un nommé Eléazar, de notre nation, délivrait ceux qui en étaient possédés, et qu'il le fit en présence de l'empereur Vespasien, de ses fils, de ses officiers et de ses soldats. Voici ce qu'il pratiquait : Il approchait des narines du possédé un anneau, dans lequel était enchâssé une des racines que Salomon avait indiquées. Son odeur attirait le démon, et le faisait sortir par les narines. Le possédé tombait à terre. Alors Eléazar conjurait le démon de ne plus retourner, en faisant mémoire de Salomon, et en récitant sur le malade les oraisons que ce prince a composées. Pour persuader et convaincre l'assemblée qu'il avait ce pouvoir, Eléazar mettait devant ceux qui étaient présents un petit vase d'eau, ou une cuvette à laver les pieds, et il commandait au démon de renverser ce vase en sortant du corps du malade, afin de faire voir qu'il l'avait quitté, comme cela arrivait toujours infailliblement : c'était une preuve certaine de l'extrême sagesse et de la science profonde de Salomon (*Antiq. juiv., liv.* VIII, *c.* 2).

(46) Le faux prophète Alexandre se plaignait que le Pont se remplissait de chrétiens.

Etant à Athènes, avant qu'on commençât ses mystères, il criait à haute voix qu'on chassât les chrétiens (*Lucien dans Alexandre ou le faux prophète*).

(47) *ADRIANUS AUG. SERVIANO COS. S.*

Ægyptum quam mihi laudabas, Serviane carissime, totam didici, levem, pendulam, et ad omnia famæ momenta volitantem. Illi qui Serapin colunt, christiani sunt; et devoti sunt Serapi, qui se Christi episcopos dicunt. Nemo illic archisynagogus Judæorum, nemo Samarites, nemo christianorum presbyter, non mathematicus, non aruspex, non aliptes Ipse ille patriarcha cum Ægyptum venerit, ab aliis Serapidem adorare, ab aliis cogitur Christum. Genus hominum seditiosissimum, vanissimum, injuriosissimum : civitas opulenta, dives, fœcunda, in qua nemo vivat otiosus. Alii vitrum conflant, ab aliis charta conficitur; alii liniphyones sunt; omnes certe cujuscumque artis, et videntur et habentur. Podagrosi quod agant habent; habent cæci quod faciant. Ne chiragrici quidem apud eos otiosi vivunt. Unus illi Deus est. Hunc christiani, hunc Judæi, hunc omnes venerantur et gentes; et utinam melius esset morata civitas digna profecto sui profunditate, quæ pro sui magnitudine totius Ægypti teneat principatum! Huic ego cuncta concessi, vetera privilegia reddidi, nova sic addidi ut præsenti gratias agerent. Denique, ut primum inde decessi, et in filium meum verum multa dixerunt, et de Antonio quæ dixerunt, comperiisse te credo. Nihil illis opto nisi ut suis pullis alantur, quos quemadmodum fœcundant, pudet dicere. Calices tibi allassontes versicolores transmisi, quos mihi sacerdos templi obtulit, tibi et sorori meæ specialiter dedicatos, quos tu velim festis diebus conviviis adhibeas. Caveas tamen ne his Africanus noster indulgenter utatur (*Vopisque, Vie de Saturnin*).

(48) Celse dit qu'un fort grand nombre de personnes embrassent le christianisme.

Il appelle le christianisme une multitude (*L.* III, *n.* 10).

Il dit que les chrétiens opèrent des choses extraordinaires (*L.* I, *n.* 6).

Il insinue que les chrétiens font parade de prodiges; car il dit que Platon, après avoir découvert les plus grandes vérités, n'a point fait parade de prodiges, et n'a point exigé qu'on le crût dieu (*L.* VI, *n.* 8).

Il appelle les chrétiens charlatans; il dit qu'ils fuient les gens habiles, parce qu'ils ne peuvent les tromper, et qu'ils ne s'adressent qu'aux simples (*L.* VI, *n.* 14).

Il dit que les chrétiens tiennent leurs assemblées en cachette, pour éviter les peines décernées contre eux (*Liv.* I, *n.* 3; *liv.* II, *n.* 18).

Il dit que lorsque les chrétiens sont pris, ils sont conduits au supplice (*L.* VIII, *n.* 43).

Il dit que lorsqu'un chrétien est pris, il est mis en

croix (*L.* VIII, *n.* 39).

Il dit qu'avant que de mettre les chrétiens à mort, on leur fait souffrir tous les genres de tourments (*L.* VIII, *n.* 48).

Voyez encore l. I, n. 3 et 41 ; l. II, n. 45 ; l. VII, n. 40 ; l. VIII, n. 39, 49 et 69.

Celse n'est pas le seul païen qui ait reconnu les prodiges des chrétiens. Lucien dit que Péregrin ayant été mis en prison, parce qu'il faisait profession du christianisme, cette disgrâce lui donna la puissance de faire des prodiges (*Voyez page* 399).

Le même Lucien, dans le dialogue intitulé Philopatris, parle des divinations et des prestiges des chrétiens (*Voyez la preuve* 73).

Le même auteur a fait l'épigramme suivante :

CONTRE UN PUANT.

Un exorciste à bouche puante, parlant beaucoup, chasse un démon, non par la force de ses conjurations, mais par celle de ses ordures.

Le terme d'exorciste, qui n'était d'usage que parmi les chrétiens, ne nous permet pas de douter que Lucien n'attaque ici quelqu'un de nos exorcistes. Il lui reproche la mauvaise odeur de sa bouche, reproche qui convient très-bien aux premiers chrétiens, qui, par leurs jeûnes fréquents, et les mauvais aliments dont ils se nourrissaient, pouvaient contracter une odeur désagréable.

Tertullien parle ainsi : Mais je n'ai employé jusqu'ici que des raisons pour vous prouver que vos dieux et les démons sont une même chose ; venons à présent à des faits. Qu'on amène devant vos tribunaux un homme qu'on sache certainement possédé du démon : si un chrétien l'interroge, il confessera avec autant de vérité devant lui qu'il est un démon, qu'il a coutume de dire faussement devant les autres qu'il est un dieu ; qu'on y amène de même quelqu'un de ceux que vous dites possédés de quelque dieu, qui se soit rempli de l'esprit qui l'agite à la fumée des sacrifices, et qui profère ses oracles par des sanglots et des paroles entrecoupées : si la déesse Célestis, qui prédit la pluie ; si Esculape, l'auteur de la médecine, qui a rendu la vie à Socordius, à Thanasius et à Asclépiodore, pour la perdre une seconde fois ; si tous ces dieux ne confessent pas qu'ils sont des démons, parce qu'ils n'osent mentir à un chrétien, répandez vous-mêmes le sang de ce chrétien impudent. Puis-je vous donner une preuve plus évidente, plus certaine, où la vérité éclate avec plus de simplicité ? elle y paraît dans toute sa force, et exempte de tout soupçon. Vous direz que cela se fait par magie ou par artifice, si vos yeux et vos oreilles vous permettent de le croire (*Apologet.*, *n.* 3).

Martien dit à saint Achate : Où sont les magiciens, compagnons de ton art? C'est ainsi que ce juge désigne les chrétiens (*Actes de S. Achate, dans le Recueil de D. Ruinart, pag.* 142).

Porphyre, en attribuant à la magie les miracles qui se font aux tombeaux des martyrs, reconnaît par là leur réalité (*Pag.* 407).

Les païens, dans Arnobe, reconnaissent que les chrétiens font taire les oracles et chassent les démons, puisqu'ils se contentent de dire que si ces génies sont mis en fuite par les fidèles, ce n'est pas qu'ils les craignent, mais qu'ils en ont horreur. *Unus fuit e nobis, qui depositio corpore innumeris hominum prompta se in lucè detexit.... cujus nomen auditum fugat noxios spiritus, imponit silentium vatibus, aruspices inconsultos reddit, arrogantium magorum frustari efficit actiones, non horrore, ut dicitis, nominis, sed majoris licentia potestatis* (*Liv.* I).

Les païens, dans Lactance, conviennent que les démons fuient lorsque les chrétiens forment le signe de la croix sur quelqu'un de ceux qui en sont possédés ; ils conviennent que si, lorsqu'on fait des sacrifices aux dieux, quelqu'un fait le même signe, ces dieux ne rendent point de réponse, et ils se contentent de dire que les dieux en agissent ainsi par la haine qu'ils portent aux fidèles.

Quanto terrori si dæmonibus hoc signum (crucis) sciet, qui viderit quatenus adjurati per Christum, de corporibus, quæ obsederint, fugiant. Nam sicut ipse, cum inter homines ageret, universos dæmones verbo fugabat, hominumque mentes emotas, et malis incursibus furiatas, in sensus pristinos reponebat ; ita nunc sectatores ejus, eosdem spiritus inquinatos, de hominibus, et nomine magistri sui, et signo passionis excludunt : cujus rei non difficilis est probatio. Nam cum diis suis immolant, si assistat aliquis signatam frontem gerens, sacra nullo modo litant. Nec responsa potest consultus reddere vates..... Sed aiunt, hos deos non nutu, verum odio facere (*Liv.* IV, *chap.* 27).

Saint Athanase, après avoir dit que le seul signe de la croix fait évanouir tous les prestiges et toutes les illusions des démons, ajoute un peu après : Que celui qui en veut faire l'expérience vienne, et qu'au milieu des prestiges des démons, des impostures de leurs oracles et des prodiges de la magie, il se serve de ce signe de la croix dont les païens se moquent ; et il verra comment les démons effrayés prennent la fuite, comment les oracles cessent aussitôt, comment tous les enchantements de la magie demeurent sans effet. Quel est donc ce Christ qui, par son nom et par sa présence, renverse et détruit tout ce qui lui est opposé, qui seul est plus fort que tous, et qui remplit tout l'univers de sa doctrine? Que les païens, qui se moquent si impudemment de lui, répondent. Si ce n'est qu'un homme, comment se peut-il faire qu'un homme surpasse en puissance ceux qu'ils adorent comme des dieux, et fasse voir qu'ils ne sont rien? que s'ils disent que c'est un magicien, comment peut-il se faire qu'un magicien n'affermisse pas, mais détruise, au contraire, tout art magique (*Liv. de l'Incarn. du Verbe, n.* 47 *et* 48)?

Théodoret raconte que Julien étant possédé du désir de monter sur le trône, courut toute la Grèce pour consulter les devins, et pour leur demander s'il serait assez heureux pour le voir un jour accompli. Il en trouva un qui lui promit de lui prédire ce qu'il souhaitait ; et l'ayant mené dans un temple, et jusqu'au lieu le plus secret, il invoqua les démons. Quand ils parurent sous d'épouvantables figures, comme ils ont accoutumé de faire, Julien eut peur, et fit le signe de la croix sur son front. Les démons s'étant enfuis à la vue du signe de la croix, par laquelle le Sauveur les a vaincus, le devin reprit Julien d'avoir ainsi troublé la cérémonie. Il avoua qu'il avait eu peur, et qu'il admirait la puissance de la croix, dont la seule figure avait mis les démons en fuite. Ne vous imaginez pas, lui dit l'imposteur, que ces esprits appréhendent la croix, ni que ce soit la figure de ce signe qui les ait chassés d'ici ; c'est qu'ils ont détesté votre action, et ils se sont retirés pour témoigner l'horreur qu'ils en avaient (*Hist. eccles., liv.* III, *chap.* 3).

Saint Grégoire de Nazianze rapporte aussi cette défaite du devin de Julien (*Discours* III, *contre Julien*).

Julien dit qu'il est vraisemblable que les apôtres ont exercé la magie avec plus d'habileté que leurs disciples, à qui ils ont laissé ces secrets pernicieux (*Dans S. Cyrille, liv.* X).

Il est donc certain, par les témoignages des païens mêmes, que les miracles n'ont point cessé dans l'Église chrétienne, jusqu'au temps de Julien.

(49) On ne peut douter, dit avec raison M. de Tillemont, que cette constitution ne soit de l'empereur Antonin, ainsi qu'on le lit dans l'exemplaire qui se trouve à la fin de la première apologie de saint Justin, d'où ce savant conclut que le titre de Marc-Aurèle Antonin, qu'elle porte dans Eusèbe, a été corrompu.

Il n'est pas nécessaire de recourir à cette solution, puisque M. Maundrell rapporte une inscription où Antonin est nommé Marc-Aurèle Antonin le Pieux. (*Voy. d'Alep à Jérusalem, p.* 61).

IMP. CÆS. M AURELIUS,
ANTONINUS, PIUS, FELIX, AUGUSTUS,
PARTH., MAX., BRIT., GERM. MAXIMUS;
PONTIFEX MAXIMUS
MONTIBUS IMMINENTIBUS
LYCO FLUMINI CÆSIS VIAM DILATAVIT.
PER.....
ANTONIANAM SUAM.

Et dans une autre, peu éloignée de celle-ci, on lit :

INVICTE IMP. ANTONINE : P. FELIX AUG.
MULTIS ANNIS IMPERA.

L'empereur désigné dans ces inscriptions ne peut être Marc-Aurèle, qui ne porta jamais le surnom de pieux; ainsi elles ne peuvent indiquer qu'Antonin, à qui ce titre fut donné. Cet empereur fit tailler un chemin sur le côté d'un rocher pour aller à Béryte, le long de la mer. Ce fut pour conserver la mémoire du prince à qui on devait un ouvrage si utile, que l'on grava les deux inscriptions que nous avons rapportées. D'ailleurs, nous apprenons par la chronographie de Jean Malala, qu'Antonin éleva dans la Syrie et la Phénicie de magnifiques monnments; qu'entre autres il fit bâtir à Jupiter, dans la ville d'Héliopolis, un temple si superbe, qu'il méritait d'être mis au nombre des merveilles du monde. Ce sont les restes de ce temple que l'on admire sous le nom de ruines de Balbec, qui est le nom qu'Héliopolis porte aujourd'hui.

(50) Telle est l'âme qui est prête, s'il faut se séparer du corps, soit qu'elle doive être éteinte, ou être dissipée, ou subsister encore : mais que cette disposition vienne de son propre jugement, non à la manière de la troupe armée à la légère, comme les chrétiens; de sorte qu'elle se comporte alors avec maturité, avec gravité, en sorte qu'elle puisse persuader les autres sans employer pour cela rien de tragique. Οἷά ἐστιν ἡ ψυχὴ ἡ ἕτοιμος, ἐὰν ἤδη ἀπελυθῆναι δέῃ τοῦ σώματος, καὶ ἢ τοι σβεσθῆναι, ἢ σκεδασθῆναι, ἢ συμμεῖναι. τὸ δὲ ἕτοιμον τοῦτο ἵνα ἀπὸ ἰδικῆς κρίσεως ἔρχηται, μὴ κατὰ φιλονεικίαν παρατάξει, ὡς οἱ Χριστιανοί, ἀλλὰ λελογισμένως καὶ σεμνῶς, καὶ ὥστε καὶ ἄλλον πεῖσαι ἀτραγῴδως (*Réflex. mor. de l'emp. Marc-Aurèle, liv.* II, *réflex.* 3).

Xylander, Gataker, ont rendu ces mots grecs κατὰ φιλὴν παρατάξιν, que nous avons traduits, *à la manière de la troupe armée à la légère*, par ceux-ci : *par une obstination*; M. Dacier : *par une opiniâtreté obstinée*; M. Leclerc : *par une pure obstination ou trouble.*

M. Dugaz est le premier qui ait découvert le véritable sens de ces mots; nous avons suivi sa traduction, et nous allons l'appuyer de quelques remarques.

1° Ἡ παράταξις n'a jamais signifié obstination ou trouble. Valla, Budée, Henri Etienne, Constantin, Scapula, ne lui ont jamais trouvé ce sens dans aucun des auteurs grecs; eux qui les avaient lus avec tant de soin. Ces savants n'attribuent point d'autre signification à ce terme, que celle de disposition d'armée, de troupe, d'armée rangée en bataille, de troupe disposée pour le combat. D'ailleurs, l'analogie de la langue ne permet pas de lui donner un autre sens : παράταξις est formé de παρατάττω, qui est le même que τάττω, et qui signifient l'un et l'autre ranger en bataille, d'où était venu chez les Grecs le terme τακτικὴ, que nous avons adopté dans notre langue, et qui désigne la science de ranger une armée, une troupe en bataille.

2° Quand παράταξις aurait quelquefois signifié obstination, trouble, il ne pourrait être pris en ce sens dans cet endroit, parce que φιλὴν, qui est l'adjectif de παράταξις, ne formerait alors aucun sens raisonnable.

Ψιλὸς signifie petit, grêle, mince, menu, agile, vite, nu; on ne peut le joindre avec *obstination* ou *trouble* dans aucun des six premiers sens : ainsi, ce doit être à cause de la dernière de ces significations que les savants dont nous avons parlé auront rendu ce terme par *pure*, en le prenant métaphoriquement; mais quelque recherche que l'on ait faite pour trouver quelque exemple d'une pareille acception, on n'en a découvert aucun.

Ψιλὸς, dans Aristote (*l. du Monde*), signifie un soldat armé à la légère. On trouve dans Thucydide (*l.* IV, *p.* 335 *de la seconde édition d'Henri Etienne*) ψιλὸν ὅμιλον. L'interprète de cet auteur dit qu'il désigne par ces mots ceux que les Latins appellent *velites*, c'est-à-dire les soldats armés à la légère qui étaient à la tête de l'armée pour commencer le combat; ceux que nous pouvons appeler en notre langue les enfants perdus. Suidas dit que les ψιλοὶ sont ceux qui ne sont pas couverts d'armes défensives; ψιλοὶ οἱ μὴ κατωπλισμένοι. Henri Etienne et Gesner, dans leurs dictionnaires latins, rendent *veles* par ψιλὸς. Ils rapportent l'un et l'autre un passage d'Elien qui prouve manifestement la vérité de leur traduction.

Ψιλὴ παράταξις était donc ce que les Latins appelaient *velites*. C'étaient des soldats qui, pour être plus agiles, ne se couvraient point d'armes défensives; que l'on plaçait au devant des rangs de l'armée, et qui, dès que l'on avait donné le signal du combat, s'élançaient avec impétuosité sur l'ennemi, dont ils essuyaient ainsi la première décharge et la première vigueur. Ceux qui formaient cette troupe étaient donc plus exposés que le reste de l'armée; et il fallait qu'ils affrontassent avec intrépidité une mort presque certaine; disons mieux, il fallait qu'ils y courussent. Tel est, selon Marc-Aurèle, le modèle que les chrétiens suivent en allant au dernier supplice pour leur religion : ils le bravent, ils l'affrontent, ils y courent.

(51) *Ac jam, ut fœcundius nequiora proveniunt, serpentibus in dies perditis moribus, per universum orbem sacraria ista teterrima impiæ coitionis adolescunt* (*Cecilius dans Minutius Félix*, *p.* 21).

Rome, disent-ils, est assiégée; les chrétiens sont les maîtres de la campagne, des châteaux et des îles. Lorsqu'on voit embrasser le christianisme à tant de personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition, et même aujourd'hui à des personnes du premier rang, on les pleure comme perdues pour l'Etat (*dans l'Apologet. de Tert.*, *c.* 1).

Quelques lignes après, dans le même chapitre :

Mais, dites-vous, est-ce une preuve (ce sont les paroles des païens) que votre religion soit un bien, parce que tant de personnes l'embrassent? Combien en voit-on tous les jours aller du bien au mal et quitter un bon parti pour en prendre un mauvais?

(52) Cécilius dit que les chrétiens méprisaient les tourments et la mort. Il dit qu'ils étaient exposés aux supplices, aux croix et aux feux (*dans Minutius Felix*, *p.* 21 *et* 30).

Cet auteur a vécu sous les règnes de Sévère et de Caracalla.

(53) *Fronto non ut affirmator testimonium fecit, sed convicium ut orator aspersit* (*dans Minutius Felix*, *p.* 92).

Voyez les crimes que les païens imputaient aux chrétiens, depuis la preuve 113 jusqu'à la 117.

(54) Voyez dans la preuve 62 la lettre de Sabin, où il dit qu'il y a déjà longtemps que les empereurs ont commandé à leurs sujets de renoncer au christianisme.

(55) Maximin fit mourir ceux qui avaient servi Alexandre, soit dans son domestique, soit dans son conseil. Il se défia de tous ceux qui avaient eu part à son amitié; il changea les règlements qu'il avait faits. Ayant pour maxime qu'on ne peut conserver l'empire que par la cruauté, il la poussa aux derniers excès. Il invitait les délateurs, il suscitait des accusateurs, il supposait des crimes, il condamnait tous ceux qui étaient traduits en justice, il faisait mourir même des hommes consulaires et des chefs de troupes, quoiqu'ils fussent innocents. Il en fit mettre en croix, enfermer dans des animaux fraîchement

tués, exposer aux lions, briser à coups de bâton ; il n'y avait point de bête féroce si cruelle que lui. On l'appelait Cyclope, Busiris, Sciron, Phalaris, Typhon, Gypes. Le sénat le craignait si fort, qu'on faisait des vœux dans les temples pour qu'il ne vînt jamais à Rome. Enfin, après trois ans de règne, les soldats, irrités de sa cruauté, le tuèrent avec son fils, et envoyèrent leurs têtes à Rome où l'on fit des réjouissances extraordinaires de se voir délivré de ce tyran. C'est ainsi que Capitolin nous dépeint ce monstre. Hérodien et Zozime en parlent de même.

Les auteurs chrétiens contemporains écrivent que Maximin persécuta l'Eglise. Je ne crois pas que la critique la plus sévère puisse suspecter leur témoignage, puisqu'il se trouve soutenu par le portrait que les païens ont fait de ce prince. En effet, aura-t-on de la peine à se persuader que ce tigre altéré de sang, qui ne respectait ni celui des innocents, ni celui des premières personnes de l'empire, ait épargné celui des fidèles, que l'on regardait comme les ennemis des dieux et de l'Etat? Au commencement du règne de Maximin, on éprouva diverses calamités, entre autres des tremblements de terre qui abîmèrent des villes entières : autre sujet de les persécuter ; car c'était la coutume des païens, lorsqu'il arrivait quelque malheur public, d'en rejeter la faute sur les chrétiens. Enfin, Alexandre les avait favorisés : nouvelle raison pour les haïr.

(56) Parmi les actes authentiques des martyrs qui sont venus jusqu'à nous, il y en a que l'on appelle proconsulaires et présidiaux. Ces actes sont des interrogatoires en bonne forme et des procès-verbaux de questions qui feraient preuve en justice. Ils étaient conservés dans les greffes publics. Les chrétiens obtenaient par argent la liberté de les transcrire. Ce sont les seuls actes des martyrs que nous citons. Ayant été rédigés par des païens, on ne peut nous contester le droit d'en faire usage (*Voyez les Actes de saint Pionius, les Actes de la dispute de saint Achate, de saint Maxime, des saints martyrs Pierre, André, Paul et Denise, des saints Lucien et Marcien, qui tous ont souffert sous Dèce, dans les Actes des Martyrs de D. Ruinart*).

(57) Voyez encore la lettre de saint Denis d'Alexandrie, les Actes de saint Cyprien évêque et martyr, les Actes des saints Fructueux, Augure et Euloge, qui ont souffert sous Valérien, dans les *Actes des Martyrs* de D. Ruinart.

(58) *M. DIOCLETIANUS ET MAXIMIANUS.*

Nobilissimi, Augusti,

JULIANO PROCONSULI AFRICÆ.

Otia maxima interdum homines in communionem conditionis naturæ hominum modum excedere hortantur, et quædam genera immanissima ac turpissima doctrinæ superstitionis inducere suadent ; ut sui erroris arbitrio pertrahere et alios multos videantur, Juliane carissime. Sed dii immortales providentiâ suâ ordinare et disponere dignati sunt, ut quæ bona et vera sunt, et multorum, et bonorum, et egregiorum virorum et sapientissimorum consilio et tractatu inlibata probarentur et statuerentur : quibus nec obviam ire, nec resistere fas est, neque reprehendi a nova vetus religio deberet. Maximi enim criminis est retractare, quæ semel antiquitus tractata et definita sunt, et statum et cursum tenent et possident ; unde et pertinaciam pravæ mentis nequissimorum hominum punire, inde ingens nobis studium est. Hi enim qui novellas et inauditas sectas veterioribus religionibus opponunt, ut pro arbitrio suo pravum excludant, quæ divinitus concessa sunt.

Quoniam nobis de quibus solertia tua Serenitati nostræ retulit, manichæos audivimus eos nuperrime, veluti nova, inopinata prodigia in hunc mundum de Persica adversaria nobis gente progressa, vel orta esse, et multa facinora ibi committere ; populos namque quietos perturbare, nec non civitatibus maxima detrementa inserere, et verendum est, ne forte ut fieri assolet, accedente tempore, conentur execrandas consuetudines, et istas has leges Persarum innocentioris naturæ homines, romanam gentem modestam atque tranquillam, et universum orbem nostrum, veluti venenis de suis malevolis inficere. Et quia omnia quæ pandit prudentia tua, in relationem religionis illorum, genera maleficiorum statutis evidentissimorum exquisita et adinventa commenta : adeo eorum minas atque pœnas debitas et condignas illis statuimus.

Jubemus namque auctores quidem ac principes, una cum abominandis scripturis eorum, severiori pœnæ subjici, ita ut flammeis ignibus exurantur : consectaneos vero et usque adeo contentiosos capite puniri præcipimus, et eorum bono fisco nostro vindicari sancimus. Si qui sane etiam honorati, aut cujuslibet dignitatis, vel majoris personæ, ad hanc inauditam et turpem atque per omnia infamem sectam, vel ad doctrinam Persarum se transtulerunt ; eorum patrimonia fisco nostro associari facies, ipsosque forensibus, vel proconesibus metallis dari. Ut igitur stirpitus amputari mala et nequitiæ de seculo beatissimo nostro possint, devotio tua jussis ac statutis Tranquillitatis nostræ maturius debet obsecundare. Dat. prid. kal. april. Alexandriæ (*Dans Baronius, à l'année* 287).

(59) Le feu était le supplice des chrétiens qui n'étaient pas constitués en dignité. Galère avait même ordonné qu'après leur avoir fait souffrir divers tourments, on ne les brûlerait que lentement (*Dans Luc. Cécil., de la Mort des perséc., n.* 21).

(60) « Parmi tous les soins que nous prenons pour le bien et l'utilité de la république, nous avions voulu tout rétablir suivant les anciennes lois et l'usage public des Romains, et pourvoir à ce que les chrétiens qui avaient quitté la religion de leurs pères, revinssent à un meilleur sentiment ; car ils avaient eu la témérité et la folie, non-seulement de ne plus suivre les pratiques établies par les anciens, et peut-être par ceux de qui ils étaient descendus, mais encore de se faire des lois selon leur caprice, et de tenir des assemblées particulières. L'édit par lequel nous avions ordonné qu'ils observassent les lois et les maximes des anciens, ayant été publié, plusieurs ont été effrayés du péril qui les menaçait ; plusieurs n'ayant pas voulu obéir, ont été punis de mort : mais comme un grand nombre persiste dans leurs sentiments, et que nous voyons qu'ils ne rendent point aux dieux le culte qui leur est dû, et qu'à raison de nos édits ils n'ont pas la liberté d'adorer leur dieu ; poussés par notre très-douce clémence et notre coutume éternelle de pardonner à tous les hommes, nous avons bien voulu répandre promptement, même sur eux, les effets de notre bonté, en sorte qu'ils puissent continuer d'être chrétiens, et tenir leurs assemblées, pourvu qu'il ne s'y passe rien contre les lois. Nous ferons savoir, par une autre lettre aux juges, la conduite qu'ils doivent tenir envers eux. Ils seront donc obligés, à cause de notre indulgence, de prier leur dieu pour notre santé, pour le salut de la république, et le leur propre, afin que la république demeure partout en bon état, et qu'ils puissent vivre chez eux sans crainte (*Edit. de Galère, dans Luc. Cécil., n.* 34). »

(61) Le panégyriste païen de Constantin parlant de la guerre entreprise par ce prince contre Maxence, lui adresse ces paroles :

Ayant à peine vingt-cinq mille hommes contre un ennemi qui en avait cent mille, vous avez passé les Alpes pour aller l'attaquer, montrant par là à tous ceux qui faisaient attention à vos démarches, que vous marchiez à une victoire certaine, et que Dieu vous avait promise... Dites-nous, je vous prie, qu'est-ce qui a pu régler vos démarches, sinon Dieu ?..... Vous marchiez par les ordres de Dieu, et Maxence s'appuyait sur les promesses des magiciens (*Panegyrici veteres, p.* 125, 126 *et* 127)

Nazaire, dans le panégyrique de Constantin, s'exprime ainsi :

Tous les peuples des Gaules disent qu'ils ont vu des armées accourir à votre secours, qui se disaient envoyées de Dieu ; et quoique les substances célestes ne puissent être vues des hommes, celles-ci ont bien voulu se faire voir et se faire entendre ; et après avoir marqué, par les services qu'elles vous ont rendus, combien vous étiez cher à Dieu, elles ont disparu..... Vous avez toujours eu de si grands succès dans toutes vos guerres précédentes, qu'il y a lieu de croire que ce n'est pas ici la première fois que vous avez été secouru par ces armées célestes, mais que c'est seulement la première fois qu'elles se sont fait voir aux hommes (*Ibid.*, *p.* 172, 175).

Les païens conviennent donc avec les chrétiens que Constantin reçut un secours extraordinaire de Dieu contre Maxence. Nazaire le fait consister en des armées célestes ; mais Constantin racontait la chose autrement : il assurait avec serment, qu'étant en campagne, suivi de son armée, un peu après midi, il avait vu lui-même au-dessus du soleil une croix de lumière avec cette inscription : *Vainquez par ceci.* Toute son armée vit la même chose, et en fut étonnée aussi bien que lui. Il était fort en peine de ce que voulait dire cette vision, jusqu'à ce que la nuit étant venue, et s'étant endormi dans cette inquiétude, Jésus-Christ lui apparut avec ce même signe qu'il avait vu au ciel, et lui commanda d'en faire faire un semblable, et de s'en servir pour combattre ses ennemis et les repousser. Dès le lendemain, il dit à ses confidents ce qu'il avait vu, et fit venir des orfèvres pour travailler à cette croix, et en faire une d'or, ornée de pierreries, de la manière qu'il la dépeignait (*Eusèbe, vie de Constantin, l.* I, *c.* 29 *et* 30).

Après la défaite et la mort de Maxence, les Romains reçurent Constantin comme le restaurateur de la république ; ils élevèrent un arc de triomphe avec cette inscription : « Le Sénat et le peuple romain a dédié cet arc triomphal à l'emper. César Flave Constantin Auguste, le très-grand, le pieux, le libérateur de la ville, et le fondateur de la république romaine, à cause que, par l'inspiration de la Divinité, par la grandeur de son courage, et par ses justes armes, il a vengé la république dans un jour, et qu'il l'a délivrée du tyran et de toute sa faction (*Baron. t.* III, *p.* 96). »

Constantin se fit ériger à Rome une statue, qui le représentait tenant de la main une lance terminée par un travers en forme de croix, avec ces paroles : « Par ce signe salutaire, qui est la vraie marque de la force, j'ai délivré votre ville du joug de la tyrannie, et rétabli le sénat et le peuple romain dans leur première dignité et dans leur ancienne splendeur (*Eusèbe, Vie de Constantin, t.* I, *c.* 48). »

Ces deux monuments sont encore une preuve du secours accordé par le ciel à Constantin contre Maxence.

(62) Nos seigneurs et nos très-saints princes avaient pris, il y a déjà longtemps, un soin particulier de remettre dans le bon chemin ceux qui s'en étaient écartés, et de les obliger à renoncer aux religions étrangères, pour adorer les dieux de l'empire. Mais *l'opiniâtreté* de quelques-uns est montée à un tel excès, que de mépriser les ordres de leurs souverains, et la *rigueur des supplices.* Nos princes ne jugeant pas que leur clémence ni leur piété leur pût permettre *que leurs sujets fussent exposés pour ce sujet aux derniers périls, où quelques-uns se précipitaient d'eux-mêmes avec une témérité pleine d'aveuglement,* m'ont commandé de vous écrire de ne plus inquiéter les chrétiens qui seront surpris dans l'exercice de leur religion, le temps n'ayant fait que trop connaître qu'il n'y a *aucun moyen de vaincre leur obstination.* Avertissez donc les juges et les officiers particuliers des lieux, de n'en faire plus aucune recherche (*Lettre de Sabin aux gouverneurs de provinces, dans Eusèbe, Hist. ecclés., liv.* IX, *ch.* 1).

Maximin continua donc la persécution à son avénement à l'empire, puisque cette lettre fut écrite par son ordre pour la faire cesser.

Ajoutez que Lucius Cécilius, auteur contemporain, écrit de Maximin, dès qu'il fut devenu le maître de l'Orient par la mort de Galère, ôta aux chrétiens la liberté de professer leur religion.

(63) Pline avait déjà traité la constance des chrétiens d'*opiniâtreté invincible* (*Voy. sa lett., p.* 394).

Au commencement du second siècle, Epictète, fameux stoïcien, faisait des leçons de cette philosophie à Nicopolis. Arrien, son disciple, qui les écrivit, nous les a conservées. Dans le chapitre 7 du livre IV de cet ouvrage, Epictète, parlant de cette fermeté d'âme qui fait que l'on ne craint ni la mort ni aucun objet de terreur, se plaint de ce que la philosophie n'a encore donné cette disposition à personne, en sorte que sans aucune crainte il apprenne que Dieu est le créateur du monde et de tout ce qu'il renferme, tandis qu'on voit que la manie et la coutume donnent aux Galiléens cette constance inébranlable pour soutenir cette vérité. Voici les propres paroles de ce philosophe :

« Par manie et par coutume on peut être affecté de telle sorte qu'on ne craigne point la mort ni aucun objet de terreur, comme les galiléens ; mais aucun ne peut acquérir par le secours de la philosophie cette fermeté, en sorte qu'il enseigne sans crainte que Dieu a fait tout ce qui est dans le monde et le monde même, et que tout ce que le monde renferme est à l'usage de tous. »

On ne peut ici méconnaître les chrétiens sous le nom de galiléens, par lequel l'empereur Julien, plus de deux siècles après, les désignait encore, à cause que Jésus, leur maître, était de Galilée. L'hérésiarque Valentin, qui répandit son erreur vers l'an 150, se moquait de ce que les galiléens reconnaissaient deux natures en Jésus-Christ (*Photius,* XXX).

Il est évident que par le nom de galiléens Valentin désignait les catholiques ; car les galiléens diffèrent des chrétiens, ou les galiléens juifs n'ont jamais reconnu Jésus-Christ ni ses deux natures. Enfin, du temps d'Epictète, il n'y avait point de galiléens autres que les chrétiens qui fussent persécutés, parce qu'ils reconnaissaient un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre.

M. Basnage (*Hist. des Juifs, l.* VIII, *c.* 1, *n.* 21) se trompe lorsqu'il cite le passage d'Hégésippe qui se lit dans l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe, livre IV, chapitre 22, pour assurer que cet auteur a reconnu que de son temps il y avait une secte de galiléens parmi les Juifs ; car Hégésippe se servant du terme *il y avait* (ἦσαν) *parmi les enfants d'Israël plusieurs sectes, savoir : les esséniens, les galiléens, les hémérobaptistes, les masbothéens, les samaritains, les sadducéens, les pharisiens,* montre assez qu'il parle d'un temps passé ; Eusèbe l'a entendu de la sorte. D'ailleurs, vers le milieu du second siècle, temps auquel écrivait Hégésippe, on ne distinguait plus ces sectes parmi les Juifs.

Galien, voulant marquer l'opiniâtre attachement de quelques médecins à leurs sentiments, dit qu'on verrait plutôt les chrétiens renoncer à leur religion, que ces hommes-là changer d'opinions. *Liv.* III *de la différence des pouls.*

Vous nous accusez d'obstination de ce que méprisant la mort, nous ne craignons ni les glaives ni les croix, ni les bêtes féroces, ni le feu, ni tous les tourments que vous nous faites souffrir (*Dans Tertul. l.* II, *aux nations, n.* 18).

Porphyre dit que quelqu'un ayant demandé à Apollon à quel dieu il devait s'adresser pour retirer sa femme du christianisme, Apollon lui répondit : Il vous serait peut-être plus aisé d'écrire sur l'eau ou

de voler, que de guérir l'esprit de votre femme impie (*S. August., de Civ. Dei, l.* XIX, *c.* 23).

Dioclétien, pressé de persécuter les chrétiens, s'en défendait, disant qu'il était dangereux de troubler l'univers, de répandre le sang d'un grand nombre de personnes; que les chrétiens avaient coutume de mourir avec joie, qu'il suffisait d'empêcher les officiers du palais et les soldats de professer cette religion (*Dans Lucius Cécilius, de Mort. persec., p.* 21).

Voyez encore le passage de Libanius, à la page 409

Les païens ont été forcés d'approuver eux-mêmes la fermeté des chrétiens à soutenir, aux dépens de leur vie, la doctrine qu'ils croyaient véritable; car Celse, après avoir dit (*dans Origène, l.* I, *n.* 3) que les chrétiens se cachaient pour éviter la peine de mort décernée contre eux, après avoir comparé les dangers auxquels ils s'exposaient pour défendre leur doctrine avec ceux que Socrate courut, et sous lesquels il succomba, il ajoute peu après (*n.* 8), en disant ceci : Je ne prétends pas que celui qui a une fois embrassé la bonne doctrine doive l'abjurer ou dissimuler qu'il la professe, lorsqu'à cause d'elle il est exposé à perdre la vie.

(64) Les ténèbres de l'erreur, dont l'esprit des hommes était couvert par un effet de leur malheur plutôt que de leur impiété ayant enfin été dissipées malgré toute la faiblesse et toute la témérité dont ils sont remplis, ils ont pu reconnaître très-clairement le soin que les dieux ont la bonté de prendre de leur conduite; ce qui m'a donné une joie d'autant plus sensible, qu'il a fait éclater le zèle dont vous brûlez pour leur gloire : il n'y avait personne qui ne fût convaincu dès auparavant du soin et du respect avec lequel vous les honorez, non par de vaines paroles, mais par de solides effets qui font regarder votre ville comme le lieu particulier où ils ont établi leur demeure, et où ils font sentir leur présence par une continuelle protection. Dès que vous vous êtes aperçus que des hommes remplis d'une détestable vanité commençaient à se multiplier et à se répandre, et à allumer un feu qui avait paru éteint, vous avez oublié vos propres intérêts, et, au lieu d'implorer comme auparavant notre secours dans vos besoins, vous avez eu recours à notre piété, comme au plus ferme appui de la religion, pour arrêter le mal dans sa naissance; ce que je ne doute point qui vous ait été inspiré par les dieux. Jupiter, qui préside à votre ville, qui conserve vos familles, vos femmes et vos enfants, vous a fait prendre cette louable résolution, et vous a fait connaître combien le culte des dieux est utile et avantageux aux hommes. En effet, y a-t-il quelqu'un assez insensible et assez aveugle pour ne pas voir que c'est par l'ordre de leur providence et de leur bonté que la terre, au lieu de tromper l'espérance des laboureurs, rend avec usure les semences qu'ils lui confient, que la guerre ne change point la face du monde, que l'air conserve notre santé par une juste température, au lieu de la corrompre par un souffle empesté, que les vents n'excitent point de tempêtes sur la mer, que les exhalaisons n'ébranlent point la terre et n'ouvrent point ses entrailles pour abîmer les montagnes; et enfin, que nous ne sentons aucune de ces calamités publiques qui n'étaient autrefois que trop fréquentes et trop ordinaires? Il est vrai que ces calamités ne nous avaient été envoyées par les dieux qu'en haine de ces scélérats dont l'erreur et l'impiété *s'étaient répandues presque par tout le monde*, et l'avaient rempli de confusion et d'infamie... Qu'ils considèrent les blés dont les campagnes sont couvertes, les prairies dont la terre est émaillée, que l'on voie la pureté de l'air, que chacun se réjouisse de ce que la piété avec laquelle vous rendez aux dieux le culte qui leur est dû a apaisé la puissance de Mars, et vous fait jouir des fruits de la paix. Ceux qui ont été si heureux que de reconnaître leur erreur et d'embrasser la vérité, ont un plus grand sujet de se réjouir que les autres, comme des gens battus par la tempête qui ont évité le péril, et comme des malades qui ont recouvré leur santé; que s'il y a encore quelques-uns assez obstinés pour persister dans l'erreur, qu'ils soient chassés, comme vous le demandez, hors de cette ville et du territoire, afin qu'étant délivrée de la contagion de toute sorte de crimes, elle ne s'applique qu'au culte des dieux. Au reste, pour vous faire connaître combien votre demande m'a été agréable, et combien je suis porté de moi-même à faire des faveurs aux gens de bien sans qu'ils les demandent, je vous permets, en considération de cette pieuse résolution que vous avez prise, de me demander tout ce que vous souhaiterez; la promptitude avec laquelle vous l'obtiendrez sera un monument éternel de votre piété, que vos descendants sauront que nous aurons récompensée (*Lett. de Maximin à la ville de Tyr, dans Eusèbe, Hist. ecclésias., liv.* IX, *c.* 7).

(65) JOVIUS MAXIMIN AUGUSTE A SABIN

« Je crois que vous savez, et que chacun sait aussi de quelle manière Dioclétien et Maximien, nos pères et nos prédécesseurs, ayant vu que *presque tous les hommes renonçaient au culte des dieux, pour se faire de la secte des chrétiens*, ordonnèrent, avec très-grande justice, que ceux qui auraient quitté leur religion, seraient *contraints par les supplices*, à la reprendre. Quant à moi, lorsque j'arrivai en Orient, et que j'appris que plusieurs personnes, qui pouvaient servir très-utilement l'Etat, avaient été reléguées pour ce sujet, je mandai aux juges de n'exercer aucune rigueur, mais d'user de raisons et de caresses, pour ramener au culte des dieux ceux qui s'en étaient éloignés. Tant que cet ordre a été exécuté, plusieurs ont été attirés à l'ancienne religion par la douceur dont on usait envers eux. Etant allé l'année dernière à Nicomédie, les habitants vinrent avec leurs dieux me supplier de ne plus permettre que ces personnes-là demeurassent dans leur ville. Comme je savais qu'il y avait en ces quartiers-là un grand nombre de chrétiens, je leur fis réponse que si leur demande était faite généralement, je la leur accorderais très-volontiers; mais que puisque quelques-uns étaient attachés à la superstition des chrétiens, je laissais à tout le monde la liberté de tenir tel sentiment qu'il lui plairait. Néanmoins les habitants de Nicomédie et de quelques autres villes m'ayant demandé, avec des instances très-pressantes, que je ne souffrisse plus de chrétiens parmi eux, je fus obligé de leur répondre que, puisque tous les empereurs précédents l'avaient ainsi ordonné, et que les dieux immortels, qui gouvernent le monde et conservent l'empire, l'avaient agréable, je voulais bien le confirmer; c'est pourquoi, bien que j'aie commandé ci-devant, de vive voix et par écrit, que les gouverneurs de provinces n'ordonnent rien de rude contre ceux qui voudront demeurer dans la religion chrétienne, de peur pourtant que, nonobstant cet ordre, ils ne soient traités avec quelque dureté, j'ai bien voulu vous avertir encore de vous contenter d'user de douceur et d'adresse pour les attirer au culte des dieux; que si quelqu'un l'embrasse de soi-même, il le faut recevoir avec joie, et laisser les autres dans leur liberté. Suivez exactement cet ordre, sans permettre que les officiers exercent aucune violence sur les habitants des provinces, puisque, comme j'ai déjà dit, il ne faut user que de douceur pour les attirer au culte des dieux. Faites publier cette lettre, afin que tout le monde soit informé de mes intentions (*Lettre de Maximien aux gouverneurs des provinces de son obéissance, dans Eus., Hist. ecclés., l.* IX, *c.* 9). »

(66) « Moi Constantin Auguste, et moi Licinius Auguste, nous étant heureusement trouvés ensemble à Milan, et traitant de tout ce qui pouvait contribuer à l'avantage et à la sûreté de l'Etat, parmi les choses qui nous ont paru devoir être utiles à plusieurs, nous

avons cru que ce qui regardait le culte de la Divinité méritait notre principale attention; c'est pourquoi nous avons jugé devoir accorder aux chrétiens et à tous nos sujets, la liberté de professer la religion qu'ils voudront. Qu'une telle disposition nous rende de même qu'à tous nos sujets, la Divinité qui est dans le ciel, propice et favorable. Nous avons jugé qu'il était raisonnable et avantageux à l'Etat, de ne priver personne de la liberté de faire profession de la religion chrétienne, ou de telle autre qu'il aura voulu choisir, afin que la Divinité souveraine que nous honorons par un culte libre, daigne toujours nous accorder la bienveillance et les faveurs dont elle nous a comblés jusqu'ici. Votre dévouement saura que nous voulons que, sans avoir désormais aucun égard à tous les rescrits qui ont été donnés au sujet des chrétiens, vous veilliez à ce que tous ceux qui font profession de cette religion, ne soient en aucune façon inquiétés pour cela. Nous avons cru devoir vous faire connaître que nous avons accordé une pleine et entière liberté aux chrétiens de professer leur religion. Connaissant donc que nous avons donné cette liberté aux chrétiens, votre dévouement concevra par là que, pour procurer la paix de l'empire, nous avons pareillement accordé la liberté à ceux de nos sujets qui professent une autre religion... De plus, nous avons trouvé à propos d'ordonner, au sujet des chrétiens, que si quelques-uns des lieux où ils avaient coutume de s'assembler, ont été réunis au domaine ou vendus à quelques particuliers, ils leur soient rendus sur-le-champ, sans qu'on puisse exiger d'eux la somme que l'on aurait donnée pour les acquérir. Pareillement nous voulons que ces lieux soient rendus par ceux qui les auraient reçus en don; et si ceux à qui ils avaient été donnés, ou qui les avaient achetés, croient devoir attendre quelque dédommagement de notre bonté, qu'ils s'adressent au vicaire de l'empire, par lequel nous pourrons leur donner des marques de notre clémence. Vous ferez part de toutes ces dispositions à l'assemblée des chrétiens, sans aucun retardement; et comme l'Eglise des chrétiens possédait encore d'autres lieux que ceux dans lesquels ils s'assemblent, vous les leur ferez rendre aux mêmes conditions que leurs lieux d'assemblée. Vous emploirez toute autorité pour faire exécuter promptement les ordres que nous vous donnons, et que nous avons crus nécessaires à la tranquillité publique. Par ce moyen, nous espérons continuer d'attirer sur nous la faveur divine, que nous avons déjà éprouvée tant de fois; et afin que cette présente ordonnance puisse être connue de tout le monde, vous en ferez publier des copies signées de votre main (*Edit. de Constant. et de Licin., dans Luc. Cec., de la Mort des perséc. n.* 48).»

(67) « L'empereur César Caïus Valérius Maximin, germanique, sarmatique, pieux, heureux invincible, Auguste:

« Je crois qu'il n'y a personne qui ne soit très-persuadé du soin que je prends continuellement de tout ce qui regarde le bien et l'intérêt de mes sujets. Ayant été autrefois informé des injustices et des concussions que mes officiers faisaient, sous prétexte de la loi par laquelle Dioclétien et Maximien, mes prédécesseurs, avaient ordonné que les assemblées des chrétiens fussent entièrement abolies, je défendis, l'année dernière, d'inquiéter ceux qui désiraient vivre dans l'exercice de cette religion; mais j'ai reconnu depuis que quelques juges, qui n'avaient pas bien compris mon intention, ont été cause que ceux qui approuvaient cette religion dans leur cœur, n'osaient en faire profession publique. Afin donc de dissiper entièrement leur crainte et leur défiance, je leur permets, par cet édit, de l'exercer librement, et de célébrer le dimanche; et, pour leur faire sentir de plus grands effets de ma clémence, j'ordonne que, si quelque maison de chrétiens a été confisquée sur eux, donnée à d'autres par les empereurs, ou usurpée par les villes, elle leur soit rendue (*Edit. de Max., dans Eus., Hist. ecclés., l.* IX, *c.* 10). »

(68) Par une superstition de vieille, Constantius mit le trouble et la confusion dans le christianisme, dont les dogmes sont simples et précis. Il s'occupa plus à les examiner avec une inquiétude scrupuleuse, qu'il ne travailla sérieusement à rétablir la paix. De là naquirent une infinité de nouvelles décisions, qu'il eut soin de fomenter, et de perpétuer par des disputes de mots: il ruina les voitures publiques, en faisant aller et venir des troupes d'évêques pour les conciles, où il voulait dominer sur la foi (*Ammien Marcellin, liv.* XXI, *c.* 15).

(69) La nuit qui précéda le jour où Julien fut proclamé empereur, il eut un songe dont il fit le récit à ses amis les plus intimes. Il vit en dormant un jeune homme tel qu'on peignait le génie de l'empire, qui lui dit d'un ton de reproche: Il y a longtemps, Julien, que je me tiens caché à ta porte, et que m'occupe de ton élévation. Tu m'as forcé plusieurs fois de me retirer. Si encore à présent, contre l'avis de tout le monde, tu refuses de me recevoir, je m'en irai triste et abattu. Mais, au reste, souviens-toi bien que j'ai peu de temps à être avec toi (*Ammien Marcelin, liv.* XX, *pag.* 1566).

(70) « Jupiter, le Soleil, Mars, Minerve et tous les dieux, savent que je n'avais pas eu le moindre soupçon du dessein qu'avait formé l'armée de m'élever à l'empire, jusqu'au coucher du soleil que j'en reçus quelques avis.

« Aussitôt le palais fut environné par les soldats, qui, avec de grands cris, me proclamaient Auguste. Ne sachant à quoi me déterminer, j'étais monté dans mon appartement, d'où, par une fenêtre j'adorai Jupiter; comme les cris augmentaient, et que tout le palais était en trouble, je priai ce dieu de me donner un présage; il le fit, et m'ordonna de ne point m'opposer à l'affection de l'armée. Je ne cédai cependant pas à un signe si manifeste de la volonté de Jupiter; mais je résistai autant qu'il me fut possible (*Lett. de Julien au sénat et au peuple d'Athènes*). »

(71, 72) Dioclétien, pressé de persécuter les chrétiens, s'en défendait, disant qu'il était dangereux de troubler l'univers, de répandre le sang d'un grand nombre de personnes; que les chrétiens avaient coutume de mourir avec joie; qu'il suffisait d'empêcher les officiers du palais et les soldats de professer cette religion. (*Luc Céc., de Mort. persec., p.* 21).

(73) « Non content de composer des satires contre moi, vous les avez calomnieusement attribuées aux villes voisines, qui sont des villes saintes, et qui servent les dieux avec moi. Je sais que je suis plus cher à ces peuples que leurs propres enfants. Leur zèle, impatient de détruire les tombeaux des athées, n'attendait que le signal pour éclater. Dernièrement, ils ont saisi mes ordres avec tant de chaleur, qu'ils ont poussé le châtiment des impies plus loin que je ne voulais (*Misopogon, p.* 95). »

(74) Julien, dans sa lettre à Aristomène, se plaint de ce qu'il ne trouve presque personne qui revienne avec joie au culte des dieux: Faites-nous voir au milieu des Cappadociens un véritable hellène (adorateur des dieux); je ne trouve encore presque personne qui ne sacrifie à regret. Ceux qui le font de bon cœur sont en petit nombre, et ne savent pas les règles des sacrifices (*Lett.* 4).

Dans sa lettre à Libanius, il lui marque que le discours qu'il avait fait aux habitants de Bérée, pour les encourager à reprendre la religion de leurs ancêtres, avait été sans succès: « Je fus à Bérée un jour entier; j'allai voir la citadelle, et j'offris solennellement à Jupiter le sacrifice d'un taureau blanc. Je fis au sénat de la ville un petit discours touchant la religion, discours qui m'attira des louanges de tout le monde, et ne gagna presque personne: il ne produisit d'effet que sur ceux qui passaient déjà pour être dans les bons sentiments. Les autres me parlèrent

avec une extrême imprudence, qu'ils prenaient pour une honnête liberté (*Lett.* 27).

(75) « Vers le dixième mois, selon votre manière de compter (c'est, si je ne me trompe, celui que vous appelez *loüs*), arrive l'ancienne solennité d'Apollon, et la ville devait se rendre à Daphné pour célébrer cette fête. Je quitte le temple de Jupiter Cassius, et j'accours, me figurant que j'allais voir toute la pompe dont Antioche est capable. J'avais l'imagination remplie de victimes, de libations, de parfums, de jeunes gens vêtus de magnifiques robes blanches, symbole de la pureté de leur cœur : mais tout cela n'était qu'un beau songe. J'arrive dans le temple, et n'y trouve pas une victime, pas un gâteau, pas un grain d'encens. Je suis étonné : je crois pourtant que les préparatifs sont au dehors, et que, par respect pour ma qualité de souverain pontife, on attend mes ordres pour entrer. Je demande donc au prêtre ce que la ville offrira dans ce jour si solennel : « Rien, me répondit-il ; voilà seulement une oie que j'apporte de chez moi ; c'est tout ce qu'aura le dieu pour aujourd'hui. » Alors (regardez, je vous prie, combien je suis de mauvaise humeur, combien je cherche à être haï), je fis à votre sénat une forte réprimande, qui ne sera peut-être pas ici déplacée.

« C'est un grand scandale, lui dis-je, qu'une ville comme la vôtre traite les dieux avec plus de mépris que ne ferait la plus chétive bourgade des extrémités du Pont. Une ville qui possède un territoire si vaste, dans un temps où les dieux ont dissipé les ténèbres de l'athéisme, voit tranquillement arriver la fête du dieu de ses pères, sans faire la dépense d'un oiseau, elle qui devait immoler un bœuf par tribu. Si l'on craignait la dépense, la ville entière ne devait-elle pas sacrifier un taureau ? Ne le pouvait-elle pas ? Quand vous donnez un festin, quand vous célébrez la fête de la maïume, vous répandez l'argent à pleines mains ; aujourd'hui que l'on doit faire des vœux pour le salut public et pour celui des particuliers, nul sacrifice au nom de la ville, nulle offrande au nom des citoyens ! Le prêtre, au lieu d'emporter sa part des sacrifices, est le seul qui ait sacrifié !

« Mener une vie irréprochable, pratiquer la vertu, s'acquitter dignement des fonctions du ministère, c'est tout ce que les dieux exigent des prêtres. Le devoir des peuples est de présenter des victimes ; mais non : vous permettez à vos femmes de vous ruiner en faveur des galiléens ; elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourrissent à vos dépens ; vous donnez vous-mêmes à vos femmes l'exemple de mépriser les dieux, et vous osez vous croire innocents ! c'est peut-être parce que vous êtes dans l'indigence, que vous n'avez rien apporté. Eh ! quel est celui d'entre vous qui ne trouve de quoi célébrer splendidement le jour de sa naissance ? Dans une si grande solennité, personne n'a offert un peu d'huile pour la lampe, une libation, un grain d'encens ! Je ne sais ce que les gens de bien, s'il en était parmi vous, penseraient de cette conduite ; mais je sais que les dieux mêmes en sont indignés (*Misopogon, p.* 98 *et* 99). »

(76) Ammien Marcellin raconte que Julien, encore plus curieux de connaître l'avenir que ses sujets, entreprit de déboucher la fontaine de Castalie (il y avait à Daphné une fontaine de ce nom, de même qu'à Delphes), dont les eaux, lorsqu'on en buvait, donnaient la connaissance de l'avenir. On disait que l'empereur Adrien l'avait fait boucher d'une masse énorme de pierres, dans la crainte que quelques-uns, en buvant de ces eaux prophétiques, n'apprissent l'avenir, comme il avait appris lui-même, par ce moyen, qu'il serait un jour empereur ; et tout aussitôt Julien ordonna qu'on transporterait de là les corps qui étaient inhumés autour, avec la même cérémonie que les Athéniens purifièrent l'île de Délos. Au même temps, le onze des calendes de novembre, e temple d'Apollon, qui était dans le bocage de Daphné, fut réduit en cendres par la soudaine violence des flammes. L'empereur fut si irrité de cet incendie, qu'il voulut qu'on employât des tortures plus sévères que celles qui étaient d'usage, pour en connaître les auteurs, et il fit même fermer la grande église d'Antioche, parce qu'il soupçonnait que les chrétiens avait commis cet attentat par envie, à cause qu'ils voyaient à regret ce temple entouré d'un superbe péristyle. Il courait cependant un bruit très-léger, que le philosophe Asclépiade avait occasionné cet incendie, lorsqu'étant venu voir Julien au faubourg de Daphné, avec une petite statue d'argent de la déesse Céleste, il la plaça devant la statue d'Apollon, et se retira après avoir allumé plusieurs cierges : sur le minuit, comme il n'y avait plus personne dans le temple, quelques étincelles de ces cierges volèrent sur de vieilles boiseries, y mirent le feu, qui, de là s'étendant partout, réduisit en cendres tout cet édifice, quoiqu'il fût fort élevé (*Lett.* 22, *p.* 1629).

Julien parla ainsi aux habitants d'Antioche, contre lesquels il était fort irrité, parce qu'ils faisaient presque tous profession du christianisme. (*Voyez la note précédente*) :

« Depuis que nous avons renvoyé le mort qui était à Daphné, les infidèles ministres qui desservaient et gardaient le temple par manière d'acquit, l'ont sacrifié à la vengeance de ceux que l'injure faite au cadavre avait mis au désespoir. Ces derniers ont allumé le feu à la faveur de la négligence des premiers, peut-être d'intelligence avec eux : spectacle horrible pour les étrangers, mais agréable au peuple, indifférent au sénat, qui jusqu'à ce jour néglige de rechercher les incendiaires. Pour moi, dès avant l'incendie, j'étais persuadé qu'Apollon avait abandonné son temple. La première fois que j'y entrai, la statue me le fit connaître d'abord. Si quelqu'un refuse de m'en croire, je prends le soleil à témoin de la vérité de ce que j'avance (*Misopogon, p.* 96). »

Libanius, dans la lamentation qu'il composa sur l'incendie du temple de Daphné, se plaint ainsi à Apollon : O Apollon ! lorsqu'on n'a point offert de sacrifices sur vos autels, lorsque vous avez été négligé, quelquefois même insulté et dépouillé de vos ornements, vous avez cependant demeuré constamment dans votre temple de Daphné ; et à présent qu'on vous immole une si grande quantité de brebis et de bœufs, que vous voyez à vos pieds l'empereur dont vous aviez prédit l'élévation, à présent que vous êtes délivré du fâcheux voisinage d'un certain mort dont la proximité vous faisait de la peine, vous vous êtes retiré du milieu de nos sacrifices, vous vous êtes dérobé à notre culte (*Libanius, t. II, p.* 185).

Dans ces témoignages réunis, on voit : 1° que parmi ces morts qui étaient inhumés autour du temple d'Apollon, il n'y en avait qu'un qui causât du chagrin à ce dieu ; 2° que ce mort était chrétien ; 3° que, malgré les tortures les plus sévères, on ne put point découvrir que les chrétiens étaient les auteurs de l'incendie du temple de Daphné ; car, si par la voie de la question on avait eu quelque preuve contre eux, Ammien Marcellin, qui était païen, ne se serait pas contenté de dire qu'ils en avaient été soupçonnés par l'empereur ; il n'aurait pas rapporté le bruit qui en chargeait le philosophe Asclépiade. 4° Julien dit que, dès avant l'incendie, Apollon avait abandonné son temple : il n'avait pu connaître cet abandon que de la bouche de ce dieu, ou par la cessation de ses oracles ; abandon qui ne peut être attribué qu'au voisinage de ce mort qui lui causait du chagrin, ainsi que parle Libanius. 5° Après l'enlèvement de ce fâcheux mort, Apollon se retire du milieu des sacrifices qu'on lui offre dans son temple, selon les expressions de Libanius, et ne peut empêcher le feu de réduire cet édifice en cendres.

Nous pouvons à présent rapporter ce que les auteurs chrétiens ont écrit de cet événement, puisque

leur récit se trouve soutenu de celui des païens, et qu'il peut lui servir d'éclaircissement. Le corps de ce chrétien que Julien ordonna de transporter de Daphné, était celui de saint Babylas. Le César Gallus, frère de Julien, avait fait placer les reliques de ce saint martyr dans ce bourg en 351, pour arrêter les désordres qui s'y commettaient. La présence de saint Babylas rendit Apollon muet, en sorte qu'il ne rendit plus d'oracles. Les choses demeurèrent en cet état, jusqu'à ce que l'empereur Julien étant venu à Antioche en 362, et offrant un grand nombre de sacrifices à Apollon pour en retirer quelque réponse, le démon demeura toujours muet. Dieu lui permit néanmoins enfin de parler, pour rendre quelque raison de son silence. Il dit donc qu'il ne pouvait rendre d'oracles, à cause que le lieu de Daphné était plein de corps morts, qu'il fallait les ôter et les transporter ailleurs. Julien commanda alors aux chrétiens d'ôter le corps de saint Babylas. Les fidèles allèrent en foule à Daphné chercher ces saintes reliques, et les transportèrent à Antioche. Après le transport des reliques de saint Babylas, Dieu permit qu'Apollon rendît diverses réponses. Peu de temps après, le feu du ciel tomba sur le temple d'Apollon, et le réduisit en cendres avec la statue de ce dieu. Julien s'en prit aux prêtres du temple, qu'il fit fouetter. On mit en justice le grand-prêtre, et on lui fit souffrir beaucoup de tourments : car on voulait lui faire dire que ce feu était venu des hommes, et non du ciel. Mais il ne put jamais dire autre chose, sinon que ce feu était descendu du ciel ; il vint même des paysans d'alentour, qui attestèrent qu'ils avaient vu tomber le tonnerre.

(Voyez Philostrate, Sozomène, Ruffin, Théodoret et saint Jean Chrysostome, tous auteurs contemporains et fort voisins du temps de ce grand événement).

On aperçoit à présent quel a été le fondement des jugements opposés que Julien et Libanius ont portés sur la présence d'Apollon à Daphné. Le premier, voyant qu'il ne s'y rendait plus d'oracles, voulut attribuer ce silence à l'abandon que ce Dieu avait fait de son temple. Le second, sachant qu'Apollon avait de nouveau rendu des oracles après la translation de saint Babylas, jugea que ce dieu n'avait point quitté Daphné avant l'incendie, quoiqu'il eût par chagrin gardé le silence pendant tout le temps que le corps du saint martyr avait été dans son voisinage.

Voyez la note 48.

(77) « Sous les règnes précédents, rien n'a plus appesanti le joug de votre esclavage que les ordres surpris, en vertu desquels on vous forçait de payer au trésor public des sommes exorbitantes. J'avais souvent été témoin de ces exactions ; mais je ne les ai bien connues que par une infinité d'ordonnances que j'ai trouvées toutes dressées contre vous dans les papiers de l'Etat. On allait même vous imposer une nouvelle taxe, si je n'avais arrêté cette vexation impie qui déshonorait le gouvernement.

« J'ai jeté au feu toutes ces ordonnances, afin que personne ne puisse désormais vous alarmer et vous vexer en répandant des bruits fâcheux. Au reste, vous devez moins accuser de tant d'injustices mon frère Constance, de glorieuse mémoire, que ces hommes sans principes d'humanité, ni de religion, qu'il faisait manger à sa table. Je les ai précipités de mes propres mains dans des cachots affreux, pour faire périr parmi nous jusqu'au souvenir de leur mort. Et voulant contribuer à votre bonheur, j'ai exhorté mon frère Jules, votre vénérable patriarche, à ne plus souffrir que ceux que l'on nomme apôtres, lèvent des droits sur le peuple. Je veux que désormais, affranchis de ces contributions injustes, et goûtant sous mon règne le repos le plus profond, vous redoubliez vos vœux pour la prospérité de mon empire, auprès du grand Dieu créateur qui m'a daigné couronner de sa main très-pure. L'inquiétude et les épreuves violentes resserreut le cœur. Elles ôtent en quelque façon la hardiesse de lever les mains pour prier. Mais lorsqu'une joie entière et parfaite entretient dans l'ame une douce sérénité, on se sent le zèle et la confiance d'adresser de ferventes prières à ce Dieu suprême. C'est de lui que dépend l'exécution des projets que nous avons formés pour l'avantage de l'Etat. Obtenez de sa bonté que je revienne victorieux de la guerre de Perse, pour rebâtir Jérusalem, cette ville sainte, après le rétablissement de laquelle vous soupirez depuis tant d'années, pour l'habiter avec vous, et pour y rendre gloire au Tout-puissant (*Lettre 25 de Julien à la communauté des Juifs*). »

(78) « Que ceux par conséquent qui ont vu ou qui ont entendu parler de ces hommes assez sacrilèges pour insulter aux temples et aux images des dieux, ne forment aucun doute sur la puissance et la supériorité de ces mêmes dieux..... Qu'ils ne prétendent pas nous en imposer par leurs sophismes, et nous épouvanter par le cri de la Providence. Il est vrai que les prophètes parmi les Juifs nous ont reproché tous ces désastres ; mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple détruit trois fois, et qu'on n'a pu rétablir jusqu'à présent ? Ce n'est pas que je veuille insulter à leur fortune, puisque j'ai moi même voulu rebâtir ce temple en l'honneur de la divinité qu'on y invoquait. Je ne cite cet exemple que pour faire voir qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines, et que les prophètes, qui n'avaient d'autre occupation que celle d'amuser les bonnes gens, ne nous ont rapporté que des rêveries. Tout cela ne prouve pas à la vérité que leur dieu ne soit grand ; mais il est certain qu'il n'a eu parmi les Juifs ni de bons prophètes, ni de savants interprètes de sa volonté. La raison en est claire : ils ne se sont jamais appliqués à cultiver et à perfectionner leur esprit par l'étude des sciences humaines ; ils n'ont jamais tenté d'ouvrir des yeux que fermait l'ignorance, ni de dissiper les ténèbres qu'entretenait leur aveuglement. Ils sont semblables à ces hommes qui, à travers des nuages et des exhalaisons grossières, aperçoivent la lumière éclatante du firmament. Cette vue trop indistincte leur fait confondre la splendeur éthérée avec un feu terrestre et impur. Aveugles qu'ils sont sur tout ce qui les environne, ils s'écrient comme des forcenés : « Craignez, tremblez, habitants de la terre, le feu, la foudre, le glaive et la mort ; » employant avec emphase les expressions les plus terribles, pour désigner la chose du monde la plus simple, la propriété destructive du feu ; mais il est plus convenable de ne parler qu'en particulier de toutes ces choses, qui, pour le dire en passant, font bien voir que ces prétendus maîtres de la sagesse, qui se vantent de nous donner les idées les plus simples de la Divinité, sont bien inférieurs à nos poètes (*Fragment d'un discours ou d'une lettre de Julien, p. 540, 541 et 542*). »

1° Julien dit que le temple de Jérusalem a été *détruit trois fois ;* il n'aurait pas pu compter trois destructions de cet édifice, s'il n'eût renfermé dans ce nombre celle qui est arrivée de son temps, puisque l'histoire ne nous parle que de deux autres avant lui ; la première faite par les Assyriens, la seconde par l'armée romaine commandée par Titus.

2° Julien dit qu'il avait entrepris de rebâtir le temple de Jérusalem ; il insinue par là que son dessein n'a pas été accompli. Si cette inexécution était venue par un changement de sa volonté, il n'aurait pas manqué de le faire connaître, et en même temps de le colorer de quelque raison apparente : il aurait prétexté que les circonstances, l'état des affaires de l'empire, ne lui avaient pas permis d'exécuter son projet. Le silence qu'il garde sur ce qui a empêché l'accomplissement de ses desseins, marque assez qu'il a été arrêté par une cause supérieure.

3° L'affectation de Julien à dire que la propriété destructive du feu est la chose du monde la plus simple, montre qu'il voulait faire envisager le dé-

sastre causé par cet élément comme purement naturel.

M. Warburton (*Dissertation sur les tremblements de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet, formé par l'empereur Julien, de rebâtir le temple de Jérusalem, t.* I, *p.* 107), qui reconnaît que Julien parle dans ce fragment du prodige qui empêcha le rétablissement du temple de Jérusalem, ne veut pas que cet événement miraculeux soit désigné par ces paroles, *trois fois détruit;* il prétend que ces trois destructions que désigne Julien, sont celles qui ont été faites, la première par les Assyriens, la seconde par Hérode le Grand, lorsqu'il rebâtit le temple avec plus de magnificence qu'il n'avait été construit au retour de la captivité; la troisième par l'armée romaine. Voici les deux raisons sur lesquelles il se fonde pour s'écarter en ce point du sentiment commun.

1° le terme grec ἀνατραπέντος exprime, dit-il, une démolition proprement dite; or, lorsque la Providence déconcerta le projet de Julien, elle n'attendit pas pour s'y opposer qu'il fût exécuté; elle commença par y mettre des obstacles : le temple ne fut point achevé, et par conséquent il ne fut point détruit. On ne peut donc point à la rigueur se servir des paroles de Julien contre lui-même, sans faire violence au texte.

2° Les mots ἐγειρομένου δὲ οὔδὲ νῦν (non rétabli jusqu'à présent) ne peuvent s'appliquer à un temple détruit depuis deux mois : l'application serait peu naturelle.

Je réponds qu'on ne convient pas unanimement qu'Hérode ait entièrement démoli le temple de Zorobabel. Plusieurs savants, appuyés sur des preuves solides, prétendent que ce prince ne fit que l'augmenter et l'embellir. En effet, les Juifs n'ont jamais compté que deux temples. La démolition de celui de Zorobabel, pour lui en substituer un plus somptueux, ne peut pas passer pour un désastre, pour une démolition fâcheuse, pour une démolition qu'un peuple souffre avec douleur, puisqu'au contraire les Juifs virent avec joie relever leur temple avec plus de magnificence qu'il n'en avait auparavant : or, Julien ne parle ici que des destructions fâcheuses des destructions que l'on regarde comme des désastres.

Les deux raisons de M. Warburton paraissent extrêmement faibles. Pour détruire un édifice, il n'est pas besoin qu'il soit achevé. Le temple de Jérusalem ayant été renversé par les Assyriens, par les Romains, et ce qu'on avait commencé depuis peu n'ayant pu être conduit à sa perfection par l'obstacle que la main de Dieu y avait mis, pourquoi est-ce que l'on ne pourrait pas dire, en parlant de ce temple deux mois après ce dernier événement, qu'il n'a pas été rétabli jusqu'à présent?

(79) Porphyre dit que les dieux habitent dans leurs statues, et qu'ils y sont contenus comme dans un lieu saint (*Eusèbe, Prép. évang., liv.* V, *chap.* 15).

Nous apprenons de Photius, dans sa Bibliothèque, cod. 216, que Jamblique avait fait un ouvrage par lequel il montrait que les idoles étaient divines et remplies d'une substance divine.

Un païen parle ainsi à Arnobe : Vous vous trompez; nous ne croyons point que l'airin, l'argent, l'or et les autres matières dont on forme les simulacres, soient des dieux; mais nous honorons les dieux mêmes dans ces simulacres, parce que dès qu'on les leur a dédiés, ils y viennent habiter (*Lib.* VI, *n.* 27, *p.* 198).

Herdonius s'étant emparé du Capitole avec une troupe d'esclaves et d'exilés, le consul Publius Valérius représenta au peuple que Jupiter, Junon, les autres dieux et déesses étaient assiégés *Tite-Live. l.* III, *c* 17.

Les Ambraciens se plaignent dans Tite-Live que tous leurs temples ont été dépouillés, que les simulacres des dieux, les dieux mêmes ont été enlevés, qu'on a ravi les ornements des murs et des portes, qu'il ne reste plus aux Ambraciens d'objet de leur culte et de leurs prières [*liv.* XXXVIII, *c.* 43].

Le même auteur raconte que le roi Attalus fit un accueil favorable aux députés du peuple romain, qu'il les conduisit à Pessinonte, ville de Phrygie, et qu'il leur donna la pierre sacrée que les habitants disaient être la mère des dieux, pour qu'ils la transportassent à Rome [*liv.* XXIX, *c.* 11].

Diogène écrit que le philosophe Stilpon fut chassé d'Athènes parce qu'il avait dit que la Minerve de Phidias n'était pas une divinité [*liv.* II].

Cicéron dit que les Siciliens n'ont plus de dieux dans leurs villes auxquels ils puissent avoir recours, parce que Verrès a enlevé leurs simulacres de leurs temples [*Disc. 4 contre Verrès, au commencement*].

(80) La fornication était regardée parmi les païens comme une chose indifférente.

Voyez la harangue de Cicéron pour Cœlius, l'Andrienne de Térence, acte I, scène 1.

Caton, ce sévère censeur à qui l'on donnait le nom de divin, louait les jeunes gens qui s'y livraient (*Horace. l.* I, *sat.* 2, *v.* 30 *et suiv.*)

Les philosophes Théodore et Antisthènes disaient que le sage n'en devait point rougir (*Diogène Laërce, l.* II. *c.* 6).

On ne se cachait point de ces excès qui outragent la nature (*Plaute, Curcullion, scène* I; *Martial, l.* I, *épît.* 91; *l.* IV, *ép.* 42; *l.* VI, *ép.* 29; *l.* VII, *ép.* 67; *l.* IX, *ép.* 92; *l.* XIV, *ép.* 205; *Maxime de Tyr, disc.* 10).

Sénèque, épître 95, s'exprime ainsi : *Transeo puerorum infelicium greges quos post transacta convivia aliæ cubiculi contumeliæ expectant. Transeo agmina exoletorum per nationes coloresque descripta.*

La loi scantinie n'avait pourvu qu'à l'honneur des jeunes garçons de condition libre. Les philosophes mêmes n'avaient point honte de ces crimes énormes (voyez ce que Plutarque dit de Solon dans son Erotique, ce que Diogène rapporte de Socrate, de Platon, de Phœdon, de Zénon, de Ménédène, de Bion, de Démétrius le phalérèen, d'Eudoxe, dans leurs Vies).

Il y avait à Rome des hommes qui se prostituaient publiquement. Le sage empereur Alexandre, qui avait en horreur des débauches qui outragent la nature, aurait bien voulu les proscrire, mais il n'osa : tout ce qu'il put faire pour marquer son aversion fut de défendre que l'on ne portât au fisc le tribut que payaient ces infâmes, et d'ordonner qu'il ne serait employé qu'aux réparations du théâtre et du cirque (*Lampridius, in Alexandro Severo, p.* 121).

(81) Voici le comble de l'infamie. Chez plusieurs peuples, dit Philon, il y a des prix proposés à l'impudicité la plus honteuse (περὶ ἀναφερομένων ἐν εἴδει νόμων, *etc., p.* 335, 336).

Théocrite, dans la description qu'il a faite de la fête Diocleïa, idylle 12, vers. 27 et suiv., souhaite aux habitants de Mégare toute sorte de bonheur, parce que ce sont eux qui ont rendu le plus d'honneur à Dioclès, qui s'était distingué par des amours infâmes. Il ajoute que toutes les années les jeunes garçons, assemblés à son tombeau, disputent entre eux de lasciveté, et que l'on couronne le plus lascif.

Platon, cet homme que l'on qualifiait de divin parmi les païens, a loué ce vice infâme, et l'a jugé digne d'être récompensé en cette vie et en l'autre. Nous rougirions de transcrire ici ses paroles.

(82) Un jeune homme s'anime, dans Térence, à corrompre une jeune personne en regardant un tableau qui représentait Jupiter changé en pluie d'or pour corrompre Danaé :

Egomet quoque ad spectare cœpi. Et quia consimilem lu-
serat.
Jam olim ille ludum, impendio magis animus gaudebat
mihi,
Deum sese in hominem convertisse, atque per alienas tegu-
las
Fucum factum mulieri, venisse per impluvium clanculum,

At quem Deum ? Qui templa cœli summa sonitu concutit. Ego homuncio hoc non facerem ? Ego illud vero faciam ac lubens.

(*L'Eunuque, act.* III, *sc.* 5.)

Euripide dans l'Ion, introduit un personnage qui dit : Il ne faut plus appeler les hommes méchants quand ils ne font qu'imiter les actions des dieux ; mais la haine en retombe sur ceux qui enseignent ces choses (*S. Justin, de la Monarchie, p.* 40).

Denis d'Halicarnasse reconnaît que les fables grecques étaient propres à gâter les mœurs, en ce que le peuple est porté à ne s'abstenir d'aucun vice lorsqu'il voit que les dieux mêmes y sont sujets (*Luc,* II, *p.* 90 *et* 92).

Sénèque, dans son livre de la Brièveté de la vie, s'exprime ainsi : Croire que les dieux ont été sujets au vice, qu'est-ce faire autre chose que d'y exciter les hommes ? qu'est-ce faire autre chose que de fournir aux hommes un sujet légitime d'excuser leurs désordres par l'exemple des dieux ?

Ovide conseille aux jeunes personnes du sexe de ne point aller dans les temples, parce qu'elles y verraient des tableaux on des statues capables de les corrompre. Voici ses paroles :

« Est-il de lieu plus saint que les temples! cependant toute jeune personne du sexe qui sera attentive à conserver sa pudeur, doit éviter d'y entrer ; car, si elle allait dans le temple de Jupiter, combien n'y verrait-elle pas de marques des impudicités de ce dieu ? etc. (*Trist., liv.* II, *v.* 287). »

(83) Platon défend de boire avec excès, si ce n'est dans les fêtes de Bacchus, et en l'honneur de ce dieu (*Traité des lois,* VI).

Aristote, après avoir sévèrement blâmé toutes les images malhonnêtes, en excepte celles des dieux qui voulaient être honorés par de pareilles représentations (*Politique,* VII, *c.* 17).

(84) Il y avait un temple de Vénus à Babylone, où des femmes se prostituaient en l'honneur de cette déesse (*Hérodote, l.* 1, *p.* 51 *et* 52 ; *Strabon, l.* XVI, *p.* 707).

Strabon parlant de Vénus d'Anaïs, dans l'Arménie, s'explique ainsi : Les plus illustres de cette nation consacrent leurs filles encore vierges à la déesse. La loi veut qu'elles se prostituent pendant longtemps dans le temple de cette déesse ; après quoi elles se marient, aucun ne dédaignant de les prendre pour femmes. Hérodote dit que la même chose se pratique en Lydie (*Liv.* XI).

A Byblis, les femmes qui ne veulent pas se raser pour faire le deuil d'Adonis, sont contraintes de se prostituer un jour entier aux étrangers, et l'argent de cette prostitution est consacré à la déesse Vénus. (*Lucien, déesse de Syrie, au commencement*).

Les Cypriotes avaient coutume, à certains jours, d'envoyer sur le bord de la mer leurs filles avant que de les marier, afin qu'elles cherchassent à y gagner l'argent de leur dot en se prostituant, et elles consacraient ainsi leur virginité à Vénus (*Justin, l.* XVIII, *c.* 5).

Il y avait à Corinthe un temple dédié à Vénus, si considérable, qu'il renfermait plus de mille jeunes filles, que diverses personnes de l'un et de l'autre sexe avaient offertes à cette déesse, pour qu'elles se prostituassent en son honneur ; ce qui attirait à Corinthe une grande multitude d'étrangers (*Strabon, l.* VIII, *p.* 364).

Ces courtisannes étaient célébrées par des monuments publics et par les vers des poëtes les plus illustres. On les employait dans les affaires pressantes et dans les besoins de la république, pour implorer le secours de Vénus. Après la défaite de Xerxès et de ses formidables armées, on mit dans le temple un tableau où étaient représentés leurs vœux et leurs processions, avec cette inscription de Simonide, poëte fameux :

« Celles-ci ont prié la déesse Vénus qui, pour l'amour d'elles, a sauvé la Grèce (*Athénée, l.* XIII, *p.* 573).

Solon érigea à Athènes un temple à Vénus la prostituée, qui était gardé et entretenu par des femmes de mauvaise vie (*Athénée, l.* XIII, *p.* 569).

Tout le monde connaît l'infamie des mystères de Priape, d'Adonis, de Cybèle, de Flora.

Sénèque, Martial et Plutarque nous apprennent qu'on eut honte de représenter ces derniers devant Caton.

(85) Un voleur, dans le seul vers qui nous est resté de la comédie de Plaute intitulée *Cornicularia*, invoque la déesse Laverne pour exécuter ses vols avec adresse :

« Puissante Laverne, rendez mes mains agiles et adroites dans le vol. »

On voit encore dans l'Aululaire du même poëte, acte III, scène 2, à la fin, que Laverne était la déesse des voleurs. Les fourbes, ceux qui voulaient passer pour gens de bien, sans l'être, imploraient aussi le secours de cette déesse.

« Belle Laverne, faites-moi la grâce de bien tromper les hommes, et d'être pris dans le public pour un homme juste et vertueux. » (*Horace, ep.* 16, *l.* I, *v.* 60 *et* 61).

Les anciens appelaient les voleurs Lavernions, parce qu'ils étaient sous la protection de la déesse Laverne (*Festus Pompeius*).

Strobile invoque la déesse Foi, et la prie de lui être favorable pour faire un larcin dans son temple (*Plaute, l'Aulul., acte* IV, *sc.* 2).

Un marchand prie Mercure, dans Ovide, de seconder les tromperies qu'il fait dans son commerce pour s'enrichir :

Da modo lucra mihi, da facto gaudia lucro.
Et face ut emptori verba dedisse juvet.

(*Fast. l.* V, *v.* 689 *et* 690.)

(86) Platon ne place dans le Tartare que ceux qui ont commis de grands crimes (*Timée, l.* X).

Il en est de même de Virgile, (*Enéide, l.* VI).

(87) Socrate veut que pour tout ce qui regarde la religion, on s'en tienne à ce qui aura été réglé par le dieu de la patrie (*Platon, de la République,* I, 4).

Porphyre rapporte un oracle d'Apollon, qui ordonnait de sacrifier à tous les dieux, et qui prescrivait la qualité des victimes qu'on devait leur offrir (*Eus. Prép. évang., l.* IV, *c.* 8 *et* 9).

Jupiter plaça sur le trône de Rome le très-sage Numa, qui était toujours avec les dieux. Ce prince régla la religion des Romains (*Julien, dans S. Cyrille, l.* VI).

« Je fuis la nouveauté en tout, mais particulièrement en ce qui regarde les dieux, persuadé que nous devons observer les lois, qui, dès les premiers temps, sont en usage dans la patrie ; car il est évident qu'elle les a reçues des dieux » (*Julien, lettre* 63, *à Théodore, pontife*).

Minos se vantait de tenir ses lois de Jupiter, Lycurgue d'Apollon, Zaleucus de Minerve, et Numa de la nymphe Egérie.

(88) Puisque toutes les nations reconnaissent des dieux d'un commun consentement, je ne peux souffrir l'audace impie de celui qui s'efforce d'anéantir ou d'affaiblir une religion si ancienne, si utile et si salutaire (*Cécilius, dans Minutius Félix*).

Julien dit qu'on a adoré les idoles pendant des années innombrables, depuis le lever du soleil jusqu'au couchant, depuis le septentrion jusqu'au midi ; qu'il n'y a eu dans l'univers que la petite nation des Juifs, qui n'est formée que depuis deux mille ans, qui n'ait pas adoré les dieux (*S. Cyrille, l.* III).

Dans sa lettre 52, aux habitants de la ville de Bostres, il parle ainsi : Que ceux qui sont dans l'erreur n'attaquent point ceux qui, suivant la tradition de tous les siècles, rendent aux dieux un culte légitime.

(89) Tarquin n'eut rien tant à cœur que de bâtir le temple de Jupiter sur le mont Tarpéien, pour laisser un monument de son règne et de sa grandeur ; mais afin que la place ne demeurât point consacrée aux dieux, et qu'elle fût tout entière à Jupiter, il fit détruire quelques temples qui étaient sur cette montagne. On dit que, comme on commençait cet ouvrage, la souveraine divinité obligea les autres dieux de donner quelque signe de la grandeur de cet empire ; car encore qu'on eût connu par les oiseaux que rien ne s'opposait à la démolition des autres temples, ils ne se déclarèrent point contre celui du dieu Terme ; et l'on en tira ce présage que la domination de Rome demeurerait ferme et inébranlable, puisque le temple du dieu Terme n'avait point été démoli, et qu'il avait été le seul de tous les dieux qu'on n'avait pu faire sortir de la place qui lui était consacrée. Ce présage de la longue durée de Rome, fut suivi d'un autre prodige qui annonçait la grandeur de cet empire. Une tête d'homme, qui avait le visage entier, apparut (dit-on) à ceux qui creusaient les fondements de ce temple : cela témoignait bien clairement que ce lieu serait quelque jour la forteresse de l'empire et le chef de tout l'univers. Ce fut aussi la prédiction et des devins qui étaient alors dans la ville, et de ceux qu'on avait fait venir d'Etrurie, pour les consulter sur ce sujet (*Tit. Liv., lib.* I, *n.* 55).

En matière de religion, je me rends à ce que disent les grands pontifes Coruncanius, Scipion et Scævola ; et non pas aux sentiments de Zénon, ou de Cléanthe, ou de Chrysippe. Je préfère ce qu'en a écrit Lélius, qui était de nos augures, et un de nos sages, à tout ce que les plus illustres stoïciens m'en voudraient apprendre ; et comme la religion du peuple romain a d'abord consisté dans les auspices et les sacrifices, à quoi l'on a depuis ajouté les prédictions, qui, en conséquence des prodiges, sont expliquées par les interprètes de la Sibylle, ou par les aruspices, j'ai toujours cru qu'on ne devait rien mépriser de ce qui a rapport à ces trois chefs ; je me suis même persuadé que Romulus, par les auspices qu'il ordonna, et Numa, par les sacrifices qu'il établit, avaient jeté les fondements de Rome qui, sans doute, n'aurait pu s'élever à ce haut point de grandeur, si elle ne s'était attiré, par son culte, la protection des dieux (*Cicéron, de la Nature des dieux, l.* III. *et* 2).

Le même auteur dans son livre des Réponses des aruspices, ch. 9, met les Romains en parallèle avec les autres nations, et ne leur donne la supériorité sur elles que par la religion et la piété envers les dieux.

Quam volumus licet, P. C., ipsi nos amemus : tamen nec numero Hispanos, nec robore Gallos, nec calliditate Pœnos, nec artibus Græcos, neque denique hoc ipso hujus gentis, ac terræ domestico nativoque sensu, Italos ipsos, ac Latinos : sed pietate ac religione, atque hac una sapientia, quod deorum immortalium numine omnia regi gubernarique perspeximus, omnes gentes nationesque superavimus.

Ovide assure que l'empire de l'univers avait été promis à Rome par les dieux.

Montibus his olim totus promittitur orbis
(*Fast. l.* I, *v.* 517.)

Il n'est pas surprenant, dit Valère Maxime, que la bonté des dieux ait toujours eu une attention particulière pour conserver et augmenter cet empire, puisque Rome a toujours apporté le soin le plus scrupuleux à pratiquer les petites cérémonies de la religion, et à ne rien omettre de ce qui regardait le culte des dieux (*Liv.* I, *c.* 1, *n.* 8).

Celse parle ainsi à un chrétien : Ne dites pas que si les Romains, ajoutant foi à vos paroles, abandonnaient le culte des dieux, et n'adoraient que le dieu suprême que vous prêchez, il viendrait à leur secours et les ferait triompher de leurs ennemis ; car ce dieu qui non-seulement avait fait cette promesse, mais encore de plus grandes, comme vous le dites, à ceux qui l'honoraient, voyez quels avantages il leur a procurés, de même qu'à vous. Tant s'en faut qu'ils soient maîtres de toute la terre, qu'ils n'ont ni héritage ni maison : et si quelqu'un d'entre vous est encore çà et là, et se tient caché, on le cherche pour le punir de mort (*Dans Origène, liv.* VIII, *n.* 69).

Les Romains, en adorant les dieux, et tous les dieux, ont mérité l'empire de l'univers.

Sic Romanorum potestas et auctoritas totius orbis ambitus occupavit, sic imperium suum ultra solis vias et ipsius Oceani limites propagavit, dum exercent in armis virtutem religiosam, dum urbem muniunt sacrorum religionibus, castis virginibus, multis honoribus ac nominibus sacerdotum : dum obsessi, et citra solum Capitolium capti, colunt deos, quos alius jam sprevisset iratos ; et per Gallorum acies mirantium superstitionis audaciam pergunt telis inermes, sed cultu religionis armati : dum capti in hostibus mœnibus adhuc ferociente victoria numina victa venerantur : dum undique hospites deos quærunt et suos faciunt : dum aras extruunt etiam ignotis numinibus et manibus. Sic dum universarum gentium sacra suscipiunt, etiam regna meruerunt (*Cecilius, dans Min. Félix, p.* 15 *et* 16).

Les Juifs ont adoré un seul Dieu ; mais sa puissance est si inférieure à celle des dieux des Romains, que nous l'avons fait captif avec la nation qui l'adorait (*Céc., dans Min. Félix, p.* 52).

Un peu plus bas, il ajoute : Est-ce que les Romains, sans le secours de votre dieu, ne sont pas maîtres de tout l'univers, et de vous-mêmes (*p.* 403).

Je veux répondre à ce qu'on dit, que les Romains n'ont été élevés à un si haut degré de puissance, que par la grande exactitude de leur religion, et que leurs dieux sont véritablement des dieux, parce que ceux qui leur rendent le plus d'honneur se trouvent aussi les plus élevés (*Tertullien, Apol., n.* 25).

Nous apprenons de la Sibylle et des autres devins remplis de l'esprit de Dieu, que Jupiter donna à Rome des lois par l'entremise de Numa (voyez les paroles de Julien qui précèdent). Mettons-nous au rang de ses plus grands ou de ses moindres bienfaits, l'ancile ou bouclier tombé du ciel, et la tête d'homme trouvée en fouillant sur la colline, d'où le Capitole, le siége du grand Jupiter, a pris son nom ? Mais vous, chrétiens, les plus malheureux des hommes, lorsque vous ne voulez pas adorer l'ancile que nous avons reçu du ciel, du grand Jupiter ou de Mars, notre père, comme un gage certain, gage donné, non par paroles, mais par une chose réelle et subsistante, qu'il protégerait perpétuellement notre ville, vous adorez le bois de la croix (*S. Cyrille, liv.* VI) !

Julien parle ainsi ironiquement aux chrétiens : Pourquoi, méprisant nos dieux, avez-vous embrassé la religion des Juifs ? est-ce parce que les dieux ont donné l'empire à Rome, et qu'ils ont tenu les Juifs dans une continuelle servitude, excepté un petit espace de temps ? Abraham, Isaac, Jacob, ont vécu dans une terre étrangère. Moïse, avec les siens, a été esclave en Egypte. Lorsqu'ils ont été dans la Palestine, tantôt ils ont eu des juges, plusieurs fois ils ont été asservis aux princes voisins. Enfin, après avoir eu des rois pendant quatre cents ans, ils ont été assujettis aux Assyriens, ensuite aux Mèdes, après aux Perses, enfin à nous (*Dans S. Cyrille, liv.* VI).

Un peu plus bas, Julien continue ainsi : Répondez-moi, lequel vaut mieux, d'être toujours libre et de commander pendant deux mille ans à la plus grande partie de la terre et de la mer, ou d'être assujetti à des étrangers ? Je ne crois pas que personne soit assez insensé pour préférer le second ; car, qui est assez stupide pour croire qu'il vaut mieux être vaincu que de vaincre ? Si cela est vrai, montrez-moi quelque capitaine parmi les Hébreux, qui puisse être comparé à Alexandre ou à César. Il n'en est sûre-

ment aucun parmi vous. J'atteste les dieux que j'outrage ces hommes célèbres, lorsque je forme cette demande. Il y en a plusieurs fort inférieurs à ces grands capitaines, dont chacun d'eux est fort au-dessus de tous ceux qui ont eu de la réputation parmi les Hébreux, même pris ensemble (*S. Cyrille, liv.* VII).

Les païens opposant leur prospérité et leur puissance aux calamités et à la faiblesse des Juifs, dont ils regardaient les chrétiens comme une secte, en tiraient une preuve en faveur de leur religion.

Symmaque fait parler la ville de Rome en ces termes, dans sa requête aux empereurs Valentinien, Théodose et Arcade : Princes très-bons, *patriæ patres*, respectez cette longue suite d'années que je dois à ma religion. Qu'il me soit permis de pratiquer mes anciennes cérémonies : je n'ai pas lieu de me repentir d'y avoir été attachée jusqu'ici. Que je puisse vivre suivant mon ancien usage, parce que je suis libre. C'est ma religion, c'est le culte que je rends aux dieux qui m'a soumis l'univers ; ce sont mes cérémonies sacrées qui ont repoussé les Gaulois du Capitole, et Annibal de mes murailles (*Lett.* 54, *liv.* X).

(90) Diagore, celui que l'on appelle l'athée, étant à Samothrace, un de ses amis lui montra plusieurs tableaux de gens qui avaient essuyé d'affreuses tempêtes, et lui dit : Vous qui croyez que les dieux ne prennent aucun soin des hommes, ne voyez-vous pas par tant de tableaux combien de personnes, par les vœux qu'ils ont faits aux dieux, ont échappé de la tempête, et sont heureusement arrivés au port (*De la Nature des dieux, liv.* III. *c.* 37).

Tite-live écrit que Paul Emile alla à Sicyone et à Argos, que de là il passa à Epidaure, illustre par un beau temple d'Esculape, qui était alors enrichi des dons que les malades avaient consacrés à ce dieu, comme une récompense des remèdes qu'il leur avait indiqués pour recouvrer leur santé (*Liv.* XLV, *c.* 28).

On voit dans le temple d'Apollon, à Delphes, plusieurs riches présents que les princes et les peuples y ont faits, qui servent de monuments, tant de la magnificence et de la reconnaissance de ceux qui y adressent leurs vœux, que des favorables réponses d'Apollon (*Justin, liv.* XXIV, *c.* 6).

Le temple d'Esculape à Epidaure était toujours plein de malades et de tablettes où étaient décrites les guérisons obtenues dans ce temple. On voyait la même chose à l'île de Cos, et à Trice, ville de Thessalie (*Strabon, liv.* VIII).

« Le tableau sacré que j'ai attaché dans le temple de Neptune, fait voir à tout le monde que j'ai consacré à ce dieu de la mer mes habits encore tout mouillés de mon naufrage (*Horace, liv.* I, *od.* 3). »

« Déesse, secourez-moi à présent, car le grand nombre de tableaux dont vos temples sont remplis, montrent que vous pouvez me guérir (*Tibulle, liv.* I, *él.* 3). »

On voit des oreilles votives au second tome du supplément de l'Antiquité expliquée, par D. de Montfaucon, pag. 122.

(91) Les Gaulois, sous les ordres de Brennus, voulant s'emparer de Delphes pour piller les richesses dans les temples des dieux étaient remplis, couraient tête baissée à l'assaut, sans envisager le péril. Ceux de cette ville, au contraire, se fiant moins en leurs forces qu'au secours des dieux, repoussaient l'ennemi avec un généreux mépris, et renversaient du haut en bas de la montagne les Gaulois. Dans le temps que l'on combattait ainsi de part et d'autre, on vit tout d'un coup courir vers les premiers retranchements les sacrificateurs et les aruspices de tous les temples, ayant les cheveux épars, portant les marques de leur dignité, revêtus de leurs habits sacerdotaux, et comme hors d'eux-mêmes, criant à haute voix qu'Apollon était venu à leur secours, qu'ils l'avaient vu se glissant dans le temple par l'ouverture de la voûte ; que pendant qu'ils priaient cette divinité de les assister, ils avaient vu venir à eux un jeune homme d'une beauté plus qu'humaine, accompagné de deux jeunes filles armées qui sortaient des deux prochains temples de Diane et de Minerve ; que leurs yeux n'avaient pas été les seuls témoins de ce prodige, mais qu'ils avaient entendu le bruit de leurs arcs ; qu'ils les conjuraient donc, pendant qu'ils avaient les dieux à leur tête, de ne pas différer de mettre les ennemis en déroute, et de partager avec eux l'honneur de la victoire. Ce discours ayant redoublé l'ardeur des habitants de Delphes, ils marchèrent tous à l'envi au combat : ils furent bientôt convaincus de la présence d'Apollon ; car une partie de la montagne se détachant par un tremblement de terre, accabla l'armée ennemie : cet accident fut suivi d'une violente tempête, qui acheva, par la grêle et par un froid extrême, de tuer ceux qui avaient été blessés. Brennus, chef de cette entreprise, y périt malheureusement ; car, ne pouvant plus supporter la violente douleur de ses plaies, il se tua d'un coup de poignard. Les auteurs de cette guerre impie étant ainsi châtiés, un des officiers généraux qui restait, sortit promptement de la Grèce avec dix mille blessés ; mais la destinée de ces fuyards n'en fut pas plus heureuse : la frayeur où ils étaient ne leur permettait pas de se reposer la nuit à couvert, et le jour se passait dans les travaux et les dangers ; les pluies, la gelée, la neige, la faim, la lassitude et les veilles continuelles, accablaient les misérables débris de cette armée formidable, qui peu auparavant présumait tant de ses forces, qu'elle semblait disputer de la puissance avec les dieux ; il n'en resta pas un seul pour porter en son pays la nouvelle d'une si grande défaite (*Justin, Hist., liv.* XXIV, *ch.* 8).

La ville de Milet ayant été prise par Alexandre, ses soldats voulant piller le temple de Cérès, furent aveuglés par une flamme qui en sortit (*Valère Maxime, liv.* I, *c.* 1).

Pyrrhus enleva les trésors du temple de Proserpine, à Locres ; mais il en fut bien puni par cette déesse. Elle fit élever une furieuse tempête, qui, après avoir fort maltraité sa flotte, chassa sur le rivage de cette ville tous les vaisseaux où il y avait de cet argent sacré, qui, par ce moyen, fut rapporté dans son temple (*Ibid.*).

Appius, censeur romain, fut frappé d'aveuglement pour avoir conseillé à l'illustre famille des Potitiens de se décharger sur des esclaves des fonctions du sacerdoce d'Hercule, qui étaient pour elle un titre héréditaire. Cette même famille ne fut pas moins châtiée pour avoir suivi ce conseil ; car, quoiqu'elle eût douze branches, elle fut éteinte, tous ceux qui avaient atteint l'âge de puberté, au nombre de trente, étant morts dans l'année (*Tite-Live, déc.* 1, *liv.* IX).

Le panégyriste de Constantin parle d'un temple d'Apollon où les parjures étaient punis d'une manière merveilleuse. *Apollo noster, cujus ferventibus aquis perjuria puniuntur* (*Panegyrici veteres, p.* 215). Libanius, pour inspirer la crainte des dieux, raconte cette histoire, qu'il assure être arrivée de son temps. Un homme en Italie ayant pris un grand sanglier, dit en lui-même : La tête de cette bête ne sera pas pour Diane, mais pour moi qui ai eu la peine de la prendre. Dans cette pensée, il s'endormit sous l'arbre auquel, il avait attaché la tête du sanglier. Pendant son sommeil, le lien qui tenait cette tête s'étant rompu, elle tomba sur sa poitrine, et tua ce chasseur qui s'était insolemment préféré à la déesse (*Liban., t.* II, *disc.* 32, *p.* 668).

(92) Une vestale, nommée Tuccia, accusée faussement d'avoir violé sa virginité, demanda qu'on lui permît de se justifier. Alors s'adressant à Vesta : Déesse, lui dit-elle, si je n'ai jamais porté sur votre autel que des mains pures, faites que je puise de l'eau avec ce crible, et que je la porte jusque dans

votre temple. Les vœux de cette vestale furent écoutés; elle porta ce crible plein d'eau sans qu'il en tombât une goutte. (*Valère Maxime, L.* VIII, c. 1).

Le vaisseau dans lequel on transportait la statue de Cybèle à Rome par le Tibre, s'arrêta tout d'un coup sans qu'on le pût faire avancer. Une vestale, nommée Claudia, accusée du même crime que celle dont on vient de parler, s'offrit de faire avancer ce vaisseau, pour preuve de son innocence; s'étant mise en prières pour demander justice à la déesse, elle prit sa ceinture, l'attacha au vaisseau, et le tira sans aucun effort.

Supplicis, alma, tuæ, genitrix fecunda deorum,
Accipe sub certa conditione preces.
Casta negor, si tu damnas, meruisse fatebor,
Morte luam pœnas, judice victa dea.
Sed, si crimen abest, tu nostræ pignora vitæ
Re dabis: et castas casta sequere manus.
Dixit; et exiguo funem conamine traxit.
Mira sed et scæna testificata loquor.
Mota dea est, sequiturque ducem laudatque sequendo.
Index lætitiæ fertur ad astra sonus.

(*Ovide, Fast., l.* IV, *v.* 319 *à* 328.)

Dans le combat que A. Posthumius livra aux Tusculans près le lac Régille, on vit à la tête des troupes romaines Castor et Pollux, sous la figure de deux jeunes cavaliers, qui firent pencher du côté des Romains la victoire, qui avait toujours été douteuse jusqu'au moment de leur apparition. (*Valère Maxime, L.* I, c. 8).

Pendant que Paul Emile faisait la guerre à Persée, dernier roi de Macédoine, un préfet de Réati, nommé P. Vatinius, allant de nuit à Rome, vit deux jeunes hommes, montés sur des chevaux blancs, qui lui dirent que Paul Emile avait défait ce prince le jour précédent. Vatinius ayant donné avis au sénat de cette apparition, fut traité d'imposteur, et mis en prison sur-le champ. Mais quelques jours après, un courrier ayant rapporté la nouvelle de la défaite de Persée, qui était arrivée le jour que l'avait dit Vatinius, non-seulement on le mit en liberté, mais on lui fit des présents, et le sénat l'exempta de toute charge. On connut que Castor et Pollux avaient favorisé les armes romaines, parce qu'on les vit alors faire baigner leurs chevaux tout suants dans le lac de Juturne. On leur bâtit un temple près de la fontaine. (*Ibid.*)

Toute la Sicile voit avec étonnement ce qui arrive lorsqu'on honore Cérès d'Enna, soit en public, soit en particulier; car la puissance de cette déesse se manifeste souvent par quantité de prodiges, et plusieurs personnes en ont reçu un prompt secours dans tous les cas où ils ont eu recours à elle. (*Cicéron, contre Verrès, disc.* 4).

La statue de Cérès qu'on adore à Enna était telle, que, quand on la regardait, on s'imaginait voir Cérès elle-même, ou tout au moins sa représentation, ou une figure qui n'avait point été faite par la main des hommes, mais qui leur avait été envoyée du ciel. (*Idem, ibidem*).

On lit dans une table de cuivre plusieurs guérisons faites par Esculape, en ces termes:

Ces jours passés, Esculape avertit par révélation un nommé Caius, aveugle, de venir devant le saint autel, de s'y prosterner, et de l'adorer, de passer ensuite de la droite à la gauche, de poser les cinq doigts sur l'autel, de lever la main et de la mettre sur ses yeux: il recouvra d'abord la vue en présence du peuple, qui témoigna de la joie de ce qu'il se faisait de si grands miracles sous l'empereur Antonin.

Le même dieu avertit Lucius, attaqué d'une pleurésie, et désespéré de tout le monde, de venir prendre, de son triple autel, de la cendre, de la mêler avec du vin, et de l'appliquer sur son côté. Il recouvra la santé, et vint publiquement rendre grâces à Esculape. Le peuple s'en réjouit avec lui.

Le dieu Esculape avertit Julien, malade d'un vomissement de sang, et hors d'espérance de guérison, d'aller prendre, de son triple autel, des grains de pommes de pin, et d'en manger avec du miel pendant trois jours. Il en guérit, et vint publiquement en rendre grâces.

Il avertit aussi Valérius Aper, soldat aveugle, de venir, de prendre du sang d'un coq blanc, de le mêler avec du miel, d'en faire un collyre, et de s'en frotter les yeux pendant trois jours; il recouvra la vue, et vint publiquement en rendre grâces à Esculape. (*Dans Gruter, p.* 71).

Elien rapporte trois différentes guérisons merveilleuses opérées par le dieu Sérapis. (*Elien, Hist. des Animaux, L.* II, *c.* 34 *et* 35).

Sérapis était religieusement honoré à Canope en Egypte. Les personnes les plus considérables du pays avaient une pleine confiance en son pouvoir, et ils allaient dormir dans son temple afin d'apprendre des remèdes pour leurs maladies, ou pour celles de leurs amis. Il y a là des personnes qui mettent par écrit les guérisons merveilleuses qu'opèra ce dieu. (*Strabon, L.* 17).

L'empereur Marc-Antonin, dans le premier livre de ses Réflexions morales, entre les autres bienfaits qu'il dit avoir reçus de ses dieux, marque le soin qu'ils prenaient de lui enseigner en songe des remèdes pour ses maladies.

Partout, ou du moins en plusieurs endroits, il se faisait des miracles. Celse écrit qu'Esculape guérissait les malades, et prononçait des oracles dans toutes les villes qui lui étaient consacrées, comme Tricca, Epidaure, Cos, Pergame. Il parle encore d'Aristée le proconésien, d'un certain Clazoménien, et de Cléomède d'Astypale, qui opéraient aussi des merveilles. (*Dans Origène, L.* III, *n.* 3).

Celse dit qu'Esculape a été et est encore vu de plusieurs, tant Grecs que barbares, guérissant les malades, accordant des bienfaits, prédisant l'avenir. (*Dans Origène, L.* III, *n.* 24).

Voyez le Plutus d'Aristophane, acte II, scène 3, et acte III, scène 2.

Celse dit que les païens appuient leur religion par plusieurs preuves évidentes tirées, soit des opérations extraordinaires des esprits ou génies, soit des oracles et des prédictions de tout genre. (*Dans Origène, L.* VIII, *n.* 48).

Il dit encore que les Egyptiens guérissent les maladies par l'invocation des dieux. (*Dans Origène, L.* VIII, *n.* 58).

Les idolâtres prouvaient leur religion par les prodiges des dieux, et demandaient ensuite: comment abandonner une religion si ancienne, si utile et si salutaire! *Intende templis ac delubris deorum quibus romana civitas et protegitur et ornatur: magis sunt augusta numinibus incolis, præsentibus, inquilinis, quam cultus insignibus et muneribus opulenta. Inde adeo pleni et mixti deo vates futura præcinunt, dant cautelam periculis, morbis medelam, spem afflictis, opem miseris, solatium calamitatibus, laboribus levamentum. Etiam per quietem deos videmus, audimus, agnoscimus... Itaque... neminem fero tanta audacia... qui hanc religionem tam vetustam, tam utilem, tam salubrem dissolvere, aut infirmare nitatur.* (*Cécilius, dans Minutius Félix, p.* 18 *et* 19).

Jamblique assure qu'Esculape apparaît en songe, et guérit les malades; qu'il s'était fait et se faisait encore tant de choses extraordinaires en cette manière, que cela surpassait tout ce qu'il en pouvait dire. (*Livre des Mystères, sect.* III, *c.* 3).

Athénagore introduit dans son Apologie les empereurs Marc-Aurèle et Luce Vère, lui faisant cette objection: Vous nous direz, si ceux à qui nous érigeons des simulacres ne sont pas des dieux, pourquoi ces simulacres ont-ils tant de puissance? car il n'est pas vraisemblable que des statues inanimées et immobiles puissent quelque chose par elles-mêmes et sans le secours d'aucun agent. Nous-mêmes, répond Athénagore, nous ne nions pas que dans cer-

tains lieux, dans certaines villes, parmi certains peuples, il ne s'opère des merveilles sous le nom de ces idoles. (*N.* 23).

Les païens disent dans Arnobe, que leurs dieux ont guéri plusieurs malades. *Sed frustra, inquit nescio quis, tantum arrogas Christo, cum sæpe alios sciamus, et scierimus deos, laborantibus plurimis dedisse medicinas, et multorum hominum morbos, valetudinesque curasse.* (*P.* 33 *et* 33).

Le consulaire Martien dit à saint Achate, qu'il sacrifie à Apollon, notre sauveur, qui chasse la faim et la peste. *Respondit Achatius : Qui sunt dii quibus sacrificare me præcipis? Martianus ait : Apollini servatori nostro, famis et pestilentiæ depulsori.* (*Actes de S. Achata, dans la coll. de D. Ruinart, p.* 140).

Le panégyriste de Maximien dit que cet empereur avait entendu Hercule dans son sommeil, qui l'assurait que c'était par son secours qu'il avait remporté la victoire. *Ab ipso audivit Hercule per quietem, illius ope victoriam contigisse.* (*Panegyrici veteres, p.* 254).

Julien parle ainsi : L'inspiration divine ne se communique qu'à un petit nombre d'hommes, et rarement ; chacun ne peut pas facilement y avoir part, ni en tout temps ; c'est pourquoi elle a cessé chez les Hébreux, et elle ne continue plus chez les Egyptiens. Il paraît par là que les divins oracles sont sujets aux vicissitudes du temps ; ce que Jupiter connaissant, lui qui aime les hommes, pour que nous ne fussions pas privés de tout commerce avec les dieux, il nous a donné la science des arts sacrés, par lesquels il nous accorde les secours nécessaires à nos besoins. (*S. Cyrille, L.* 6).

Julien voyant que presque tous les oracles des dieux avaient cessé de son temps, crut qu'il fallait chercher quelqu'autre appui au paganisme ; c'est pourquoi il dit ici que Jupiter, pour suppléer à ce défaut, avait donné aux hommes la connaissance des arts sacrés, par lesquels ils étaient en commerce avec les dieux : c'est ainsi que ce prince appelle les dieux : c'est ainsi que ce prince appelle les arts magiques, qu'il honorait, de même que les philosophes ses amis, qui en faisaient usage, du nom de Théurgie.

Le même prince dit qu'Esculape guérit les maladies du corps, et qu'il l'a souvent guéri lui-même (*Dans saint Cyrille, l.* VII).

Libanius dit qu'Apollon guérissait toutes sortes de maladies dans le temple de Daphné (*Lament. sur l'inc. du temple de Daph. t.* II, *pag.* 186).

Libanius dit à Julien : Vous êtes dans une si grande familiarité avec les dieux, que non-seulement ils agréent vos sacrifices, ils vous font connaître les choses cachées par le vol des oiseaux et les entrailles des victimes, ils vous accordent le don de prédire l'avenir, mais encore vous recevez d'eux tous les bons offices que les hommes se rendent entre eux. Il vous éveillent en vous poussant de la main ; ils vous découvrent les embûches qu'on vous dresse ; ils vous indiquent les occasions favorables de combattre, les endroits où vous devez camper, les marches que vous devez faire ; vous seul avez vu les dieux ; c'est à vous seul qu'il a été donné de les entendre ; en sorte que vous pouvez dire : Minerve me parle à présent, Jupiter me parle à cette heure ; j'entends à ce moment la voix d'Apollon, d'Hercule, de Pan, de tous les dieux et de toutes les déesses (*Ambassade de Libanius à Julien, t.*, II, *p.* 157).

Libanius dit que Julien fut mis, par les peuples au rang des dieux après sa mort, et qu'il avait exaucé une personne qui lui demandait une grâce (*Orais. fun. de Julien, t.* II, *p.* 330).

Maxime de Madaure écrit à saint Augustin en ces termes : Une vérité visible, et dont on ne saurait disconvenir, c'est que la place publique de notre ville est habitée par un grand nombre de divinités dont nous ressentons le secours et l'assistance (*Lettre* 16, *parmi celles de saint Augustin*).

Tous reconnaissent que les dieux secourent les mortels ; c'est par cette raison que les hommes les ont honorés, et leur ont érigé, soit en public, soit en particulier, des monuments de leur reconnaissance, selon les bienfaits qu'ils en avaient reçus (*Maxime de Tyr, dissert.* 38).

Voyez les col. 408, 409.

Les auteurs chrétiens ont eux-mêmes reconnu les merveilles et les oracles des faux dieux.

Examinez donc, dit Tertullien, si la divinité du Christ est véritable ; si c'est elle qui réforme les mœurs de ceux qui la connaissent, il faut que toute autre divinité qui lui est opposée soit nécessairement fausse, surtout celle qui, cachée sous les noms et les images de certains morts, ne peut donner d'autres preuves de sa vérité que quelques miracles, quelques prodiges et quelques oracles (*Apol. n.* 21).

Les démons, dit Octavius dans Minucius Félix, ces esprits impurs, se cachent sous les statues et les images qui leur sont consacrées. Ils se font regarder comme des dieux, et rendent les oracles en inspirant les devins, en demeurant dans les temples, en faisant mouvoir les entrailles des animaux, en réglant le vol des oiseaux, en dirigeant les sorts, ainsi que les mages, les philosophes et Platon, l'ont fait voir.... Ce sont eux qui avertirent en songe un homme du peuple, qu'il fallait réitérer les jeux de Jupiter, parce que ce dieu n'était pas content de ceux que l'on avait célébrés ; ce sont eux qui firent paraître Castor et Pollux avec des chevaux ; ce sont eux qui poussèrent le vaisseau que la vestale parut tirer seule avec sa ceinture (*Page* 427).

Ces esprits, dit saint Cyprien, se cachent dans les statues et dans les images qui leur sont consacrées. ce sont eux qui inspirent les devins, qui font mouvoir les entrailles des animaux, qui règlent le vol des oiseaux, qui dirigent les sorts, qui rendent les oracles (*De idolorum Vanitate, p.* 14).

Il ne faut plus, dit Eusèbe, regarder comme des dieux des hommes morts, des statues qui n'entendent point, ni les mauvais démons qui opèrent dans elles (*Prép. évang., l.* I, 1 *c.* 4).

Voyez la preuve 48.

(93) Les oracles et les prodiges des fausses divinités ne cessèrent point à la naissance de Jésus-Christ. Dieu voulut en permettre la continuation pendant quelques siècles, afin que les hommes connussent mieux la force du bras tout-puissant qui triomphait de l'idolâtrie, quoique appuyée de tous ces secours.

Germanicus alla à Colophone, pour y consulter l'oracle d'Apollon de Claros. Ce n'est pas une femme qui rend là les oracles, comme à Delphes ; mais on choisit un prêtre dans certaines familles, et le plus souvent à Milet. Il prend le nombre et le nom des assistants ; et, retiré dans une grotte, il boit de l'eau de la fontaine mystérieuse, et rend ses réponses en vers, sur les choses qu'on a dans l'esprit, quoique fort souvent il soit très-ignorant dans les lettres et la poésie (*Annales de Tacite, l.* II, *c.* 24).

Tibère s'efforça de ruiner les oracles qui étaient près de Rome ; mais il fut épouvanté par la merveille qui arriva aux sorts de Prénèste : car, les ayant fait porter à Rome dans un coffre bien scellé, il ne trouva rien dans ce coffre qu'après qu'il l'eût fait rapporter dans le temple (*Suétone, Vie de Tibère, c.* 62).

Après que l'oracle d'Apollon de Delphes eut répondu à Néron qu'il se donnât de garde de l'année 73, ne songeant point à l'âge de Galba il se persuada tellement que c'était le terme de sa vie, qu'il conçut une si forte assurance, non-seulement de parvenir à la vieillesse, mais encore d'être toujours parfaitement heureux, qu'ayant perdu dans un naufrage des choses d'un grand prix, il fut assez vain pour dire à ses amis que les poissons les lui rapporteraient (*Suétone, Vie de Néron, c.* 40).

Vespasien consultant l'oracle du dieu Carmel, dans la Judée, en eut une réponse si favorable, qu'elle lui

promit un succès heureux pour tous ses projets, quelque grands qu'ils pussent être (*Suétone, Vie de Vespasien, c.* 5).

Le même empereur consulta le dieu Sérapis, à Alexandrie, touchant son empire. *Altior inde Vespasiano cupido adeundi sacram sedem, ut super rebus imperii consuleret* (*Tacite, Hist., l.* IV, *c.* 82).

Tite étant allé consulter l'oracle de Vénus de Paphos, touchant le succès de sa navigation, en reçut une réponse qui confirma l'espérance qu'il avait de parvenir à l'empire (*Suétone, Vie de Tite, c.* 5).

Apollonius de Thyane a vécu jusqu'après la mort de Domitien. Philostrate, qui a écrit sa vie, parle ainsi : Vous pouvez voir l'Apollon de Delphes, illustre par les oracles qu'il rend au milieu de la Grèce ; il répond à ceux qui le consultent, comme vous le savez vous-même, en peu de paroles, et sans accompagner sa réponse de prodiges, quoiqu'il lui soit fort aisé de faire trembler le Parnasse, d'arrêter le cours de Céphise, et de changer les eaux de Castalie en vin. Il vous dit simplement la vérité, et ne s'amuse point à faire une montre inutile de son pouvoir.... Apollonius visita tous les oracles de la Grèce, et celui de Dodone, et celui de Delphes, et celui d'Amphiarus, etc. (*L.* IV, *c.* 8).

Trajan ayant pris le dessein d'aller attaquer les Parthes, on le pria de consulter l'oracle de la ville d'Héliopolis, auquel il ne fallait envoyer qu'un billet cacheté. Ce prince, qui ne se fiait point trop aux oracles, voulut auparavant éprouver celui-là. Il y envoya un billet cacheté où il n'y avait rien : on lui en envoya autant. Trajan, convaincu de la divinité de l'oracle, envoya une seconde fois un billet cacheté, par lequel il demandait au dieu s'il retournerait à Rome, après avoir mis fin à la guerre qu'il entreprenait. Le dieu ordonna que l'on prît une vigne qui était une des offrandes de son temple, qu'on la mît en morceaux, et qu'on la portât à Trajan. L'événement, dit Macrobe qui rapporte cette histoire, fut parfaitement conforme à cet oracle ; car Trajan mourut à cette guerre, et on rapporta à Rome ses os qui avaient été représentés par la vigne rompue (*Macrobe, Saturn., l.* I, *c.* 23).

Dion Chrysostome, qui vivait sous l'empire d'Adrien, dit qu'il consulta l'oracle de Delphes (*Disc. de la fuite ou de l'exil*).

Sous les Antonins, un prêtre de Thyane alla demander au faux prophète Alexandre, si les oracles qui se rendaient à Didyme, à Claros et à Delphes, étaient véritablement des réponses d'Apollon (*Lucien dans le faux prophète*).

Après les Antonins, trois empereurs se disputèrent l'empire, Sévérus Septimus, Pescennius Niger, Clodius Albinus. On consulta Delphes, dit Spartien, pour savoir lequel des trois la république devait souhaiter, et l'oracle répondit par un seul vers : Le noir est le meilleur, l'Africain est le bon, le blanc est le pire. Par le noir, on entendit Pescennius Niger ; par l'Africain, Sévère qui était d'Afrique, et par le blanc, Clodius Albinus. On demanda ensuite qui demeurerait le maître de l'empire ; et il fut répondu : On versera le sang du blanc et du noir, l'Africain gouvernera le monde. On demanda encore combien de temps il gouvernerait, et il fut répondu : Il montera sur la mer d'Italie avec vingt vaisseaux, si cependant un vaisseau peut traverser la mer ; par où l'on entendit que Sévère régnerait vingt ans (*Spartien, Vie de Pescennius Niger*).

Caracalla consultait tous les oracles (*Hérodien, l.* IV).

Dion, qui ne finit son Histoire qu'à la huitième année d'Alexandre Sévère, nous apprend (liv. 41) qu'il y avait dans la ville d'Apollonie un oracle où l'avenir se déclarait par la manière dont le feu prenait à l'encens qu'on jetait sur l'autel (*L.* XLI).

Un dieu, nommé Besa, rendait encore des oracles sur des billets à Abyde, dans l'extrémité de la Thébaïde, sous l'empire de Constantius ; car on envoya à cet empereur des billets qui avaient été laissés dans le temple de Besa, sur lesquels il commença à faire des informations très-rigoureuses, et jeta dans les prisons, ou envoya en exil, ou fit tourmenter cruellement, un assez grand nombre de personnes. C'est que sur ces billets on consultait le dieu sur la destinée de l'empire, ou sur la durée que devait avoir le règne de Constantius, ou même sur le succès de quelque dessein que l'on formait contre lui (*Ammien Marcellin, l.* IX, *c.* 11).

Libanius, dans l'oraison funèbre de Julien, parle d'un soldat, qui, plein de l'esprit d'Apollon, prédisait l'avenir (*T.* II. *p.* 385).

Celse oppose les oracles des dieux aux prophéties. Les chrétiens, dit-il, n'ont aucun égard aux oracles qui ont été rendus par la Pythie, par Jupiter Ammon, à Dodone, à Claros, par les Branchides et par six cents autres prophètes, quoique ce soit sur la foi de ces oracles qu'on a conduit des colonies dans toute la terre ; et ils regardent comme admirable et immuable ce qui a été dit ou n'a pas été dit dans la Judée, et ce qui se dit encore à présent dans la Phénicie et dans la Palestine (*Dans Origène l.* VII *n.* 3).

Il dit ailleurs : Qu'est-il besoin de parler des oracles que les prophètes et les prophétesses inspirés des dieux ont rendus ? Combien de choses merveilleuses n'ont-ils pas fait entendre, combien de choses n'ont-ils pas découvertes à ceux qui offraient des victimes ? Par combien de prodiges n'ont-ils pas fait connaître que les divinités étaient présentes dans leurs temples ? il y en a même quelques-uns à qui les dieux se sont fait voir. Toute la ville est pleine de ces exemples. Combien de villes ont été bâties par l'ordre des oracles ? Combien qui ont été délivrées des maladies et de la famine par les avis qu'elles en ont reçus ? Combien y en a-t-il qui ont péri pour les avoir négligés ? Combien de colonies ont été conduites et sont devenues florissantes pour les avoir écoutés ? Combien de princes et de particuliers ont éprouvé une bonne ou une mauvaise fortune, selon le respect qu'ils ont eu pour eux, ou le mépris qu'ils en ont fait ? Combien ont obtenu des enfants ? Combien ont été soustraits à la colère des démons ? Combien ont recouvré les membres qu'ils avaient perdus, par les avis qu'ils ont reçus des oracles ? Combien ont été punis de leur irrévérence envers les temples, les uns tombant en démence, les autres étant forcés d'avouer leurs crimes, les autres se donnant la mort, les autres étant frappés de maladies incurables ? Il y en a eu aussi qui ont été mis à mort par une voix terrible qui sortait des sanctuaires (*Dans Origène, l.* VIII, *n.* 45).

M. Van-Dale a mis en œuvre sa vaste érudition, et M. de Fontenelle les charmes de son style, pour prouver que les oracles des dieux n'étaient que des fourberies de leurs prêtres. Je ne sais s'ils ont persuadé ce paradoxe à bien du monde. Quoi qu'il en soit, il me suffit que ces oracles aient été communément crus divins par les païens, et que, par cette raison, ils les aient regardés comme un des plus fermes appuis de leur religion. Je dis la même chose des prodiges opérés par les dieux : vrais ou faux, dès qu'ils étaient crus, ils produisaient le même effet. Que telle ait été la croyance commune des païens, c'est de quoi l'on ne peut douter.

Jamais, dit Cicéron, l'oracle de Delphes ne fut devenu si célèbre, et jamais tous les peuples et tous les rois n'y eussent envoyé tant de présents, si tous les siècles n'eussent expérimenté la vérité de ses réponses (*De la Divination, l.* I, *c.* 19).

On voit dans le temple de Delphes plusieurs riches présents que les princes et les peuples y ont faits, qui servent de monuments, tant de la magnificence et de la reconnaissance de ceux qui y adressent leurs vœux, que de favorables réponses d'Apollon (*Justin, l.* XXIV, *c.* 6).

Pausanias, dans ses Phociques, emploie la plus grande partie de ce livre à décrire les riches présents

qui étaient encore de son temps dans le temple de Delphes.

(94) Il y avait auprès de Thyane, en Cappadoce, une fontaine consacrée à Jupiter, qui servait à connaître les parjures. Ceux dont les serments étaient véritables, en buvant de ses eaux, les trouvaient douces au goût : ceux au contraire qui faisaient de faux serments, après en avoir bu, étaient sur-le-champ couverts de pustules et d'abcès, et se trouvaient les yeux, les mains et les pieds saisis de telle sorte qu'ils ne pouvaient s'éloigner de la fontaine ; en sorte que par là ils étaient forcés d'avouer leur parjure (*Philostr., vie d'Apoll., l.* I, *c.* 6).

Dans un lieu nommé Aphaca, qui est entre Hiéliopolis et Biblos, était un temple de Vénus, auprès duquel il y avait un étang qui ressemblait à une citerne. Près du temple, et dans les endroits voisins, on voit un feu semblable à une lampe ou à un globe ; toutes les fois que l'on s'y assemble aux jours qui sont marqués pour cela. Ce prodige a duré jusqu'à notre temps, dit Zozime, qui écrivait sur la fin du quatrième siècle. Tous ceux qui se trouvaient à cette assemblée, apportaient en dons à Vénus, des ouvrages d'or ou d'argent, des toiles de lin ou de byssus, ou de quelque autre matière précieuse ; ils jetaient ces offrandes dans le lac : si elles étaient agréables à la déesse, les toiles allaient au fond de l'eau, de même que les ouvrages de métal ; si, au contraire, elles ne lui plaisaient pas, les ouvrages de métal, de même que les toiles, nageaient au-dessus de l'eau. Les Palmyréniens s'étant assemblés en ce lieu le jour de la fête, l'année qui précéda la ruine de leur Etat, tous les dons dor, d'argent, ou de toile, qu'ils jetèrent dans l'étang en l'honneur de la déesse, allèrent au fond ; mais l'année suivante, qui fut celle de la chute de leur empire, tous leurs dons nagèrent sur l'eau. Par ce signe, Vénus marquait ce qui devait arriver. La déesse continua d'opérer le même prodige en faveur des Romains, pendant tout le temps qu'ils l'honorèrent d'un culte religieux (*Zozime, l.* 1).

(95) Voyez le Plutus d'Aristophane, acte III, scène 2.

Celse nous envoie, dit Origène, dans les temples de Trophonius, d'Amphiaraüs et de Mopsus, où il dit que les dieux apparaissent en forme humaine, non point trompeuse ; mais réelle et évidente (*Dans Origène, l.* VII, *n.* 35).

Voyez dans les preuves 91 et 92, plusieurs passages qui attestent ces apparitions des dieux.

(96) La Sibylle, après avoir écrit toutes les cérémonies religieuses que Rome devait observer dans les jeux séculaires, finit ainsi son oracle :

« C'est par l'exacte observance de ces cérémonies, que non-seulement le pays Latin, mais encore l'Italie entière, seront pour toujours soumis à ton empire (*Zozime, l.* II).

Voyez la preuve 87.

(97) En ce temps, les Juifs étaient soumis aux Romains ; ils étaient dépouillés de toute souveraineté et de toute magistrature : c'était là, selon eux, l'époque de la venue du Messie, sur ces paroles du chapitre XL de la Genèse, verset 10 : Le sceptre ne sortira point de Juda, et le législateur (selon d'autres, le scribe), d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Siloh, et les peuples s'assembleront auprès de lui (ou, selon d'autres, lui obéiront). On lit dans la paraphrase d'Onkélos, qui vivait avant Jésus-Christ, qu'il y aura toujours dans Juda quelqu'un qui dominera... jusqu'à ce que le Messie arrive. Dans la paraphrase de Jonathan : Les rois ne cesseront point dans Juda... jusqu'à ce que vienne le Messie roi.

Dans le Talmud, au traité du Sanhédrin, chap. XII, on demande quel sera le nom du Messie, et on répond qu'il s'appellera Siloh, parce qu'il est écrit dans la Genèse, que le sceptre ne sera point ôté de Juda, jusqu'à ce que vienne Siloh. Dans le Bérésith Rabba, ou grand commentaire sur la Genèse, après ces paroles : Jusqu'à ce que vienne Siloh, on ajoute : C'est le Messie. Dans Echa Rabbethi, ou grande explication des lamentations de Jérémie, sur le premier chapitre, on demande quel est le nom du Messie. Ceux qui étaient de la maison de Rabbi Scéla, dirent : Siloh est son nom, comme il est dit dans la Genèse, chap. XL, jusqu'à ce que vienne Siloh, c'est-à-dire le Messie (*Galat., de Arch. cath. verit., p.* 199).

Le rabbi Moïse Hadarsan, dans son commentaire sur la Genèse, sur ces paroles : *Et le scribe de sa postérité*, dit : Ceux-ci sont le Sanhédrin, siégeant dans le consistoire Gazith, pour porter des sentences capitales, qui ne seront jamais enlevés de la terre de Juda, Jusqu'à ce que vienne Siloh, qui est le Messie (*Ibidem, p.* 200).

Dans le Talmud de Jérusalem, au traité du Sanhédrin, on lit que quarante ans avant la destruction du temple, les juges furent chassés du consistoire Gazith ; et que lorsqu'on les chassa de ce consistoire, on leur ôta le pouvoir de juger à mort ; qu'alors ils se couvrirent de cilices, s'arrachèrent les cheveux, pleurant et disant : Malheur à nous, parce que le sceptre a cessé dans Juda, et que le fils de David, c'est-à-dire le Messie, n'est pas encore venu (*Ibidem, p.* 205 *et* 206).

Dans le Talmud de Jérusalem, livre Bérachot ou des Bénédictions, chap. Haiba Kore, on lit qu'un Juif étant occupé à labourer la terre, un de ses bœufs mugit ; le mugissement du bœuf annonce l'avénement du Seigneur. Un Arabe qui passait, ayant entendu ce mugissement, dit au Juif : Dételez vos bœufs, parce que votre sanctuaire va être détruit. Le bœuf ayant mugi une seconde fois, l'Arabe dit au Juif : Liez vos bœufs et tenez-vous prêt, parce que votre Messie est né (*Dans Jér. de Sainte-Foi, l.* I, *c.* 2).

Ce passage du Talmud est transcrit dans Echa Rabbethi, ou grande explication des lamentations de Jérémie. On le lit aussi dans Bérésith Rabba, ou grand commentaire sur la Genèse, en ces termes : Un Juif étant occupé à labourer la terre, un de ses bœufs fit un grand mugissement ; un Arabe qui passait, ayant entendu ce mugissement, dit au Juif : Dételez vos bœufs et ne tardez pas, parce que le temps de la destruction de votre temple et de votre sanctuaire est arrivé. L'autre bœuf ayant ensuite poussé un semblable mugissement, l'Arabe dit au Juif : Liez vos bœufs et tenez-vous prêt, parce que le roi Messie est né (*Ibidem, p.* 219 *et* 220).

Le rabbin Moïse Hadarsan, dans la glose hébraïque sur le dernier chapitre d'Isaïe, dit que le Rédempteur est né avant la naissance de celui qui réduirait Israël dans sa dernière servitude (*Ibidem, p.* 219).

Le rabbin Moïse, dit l'Egyptien dans le livre Sophrin, dit que Jésus de Nazareth a paru être le Messie, qu'il a été mis à mort par le Sanhédrin ; ce qui a été la cause qu'Israël a été détruit par l'épée (*Ibidem, p.* 279).

Dans le Talmud, au traité du Sanhédrin, chapitre dernier, on lit que l'école d'Elie, qui fut un maître fameux parmi les Juifs, assurait que la durée du monde serait de six mille ans, dont les deux premiers ont été le temps du *tohu*, les deux suivants le temps de la loi, les deux derniers le temps du Messie.

On lit la même chose dans le traité Avoda Zara (*Galat., de Arc. verit., p.* 259, 260 *et* 261).

Quant au Messie, s'il est venu, et s'il est quelque part, il est encore inconnu, et il ne se connaît pas encore lui-même, et il n'a aucune puissance jusqu'à ce qu'Elie vienne l'oindre ou le sacrer, et le faire connaître à tout le monde (*Tryphon, dans saint Justin, p.* 110).

On voit par ce discours que les Juifs, forcés par les prophéties et par la tradition de leurs ancêtres, qui marquaient le temps du Messie, n'osaient dire qu'il

ne fût pas venu, et cherchaient des subtilités pour éluder des témoignages si précis.

Le Juif que Celse introduit disputant contre Jésus, dit qu'il y en a plusieurs qui blâment Jésus, disant que ce sont eux qui sont le fils de Dieu et le Messie qui a été prédit (*Dans Origène, l.* I, *n.* 57).

Avant Jésus, il n'avait paru personne qui se dît le Messie, depuis lui, plusieurs, selon le témoignage du Juif de Celse, se sont donnés pour tels, marque certaine qu'on était généralement persuadé chez les Juifs, que le Messie devait paraître alors.

A la vue de tous ces témoignages, on ne peut douter que les Juifs n'attendissent alors le Messie. Ceux que l'on va rapporter confirment cette vérité, et prouvent de plus qu'ils l'attendaient comme un roi puissant qui subjuguerait l'univers.

Josèphe dit que ce qui porta le plus les Juifs à faire la guerre aux Romains, ce fut un oracle ambigu qu'on trouva pareillement dans les livres sacrés, qui annonçait que dans ce temps quelqu'un devait sortir de leur pays, qui commanderait à toute la terre. Plusieurs Juifs entendaient cet oracle de quelqu'un de leur peuple, et plusieurs des sages de la nation se sont trompés en cela (*Hist. de la guerre des Juifs, l.* VII, *c.* 28).

On ne relèvera point ici l'impie flatterie de Josèphe, qui applique ensuite cet oracle à Vespasien. Il nous suffit de faire remarquer dans les paroles de cet auteur, que les Juifs croyaient qu'en ce temps il sortirait de leur pays un prince puissant qui se soumettrait l'univers.

Zonaras nous apprend qu'Appien, dans le liv. XXII de l'Histoire romaine (cet ouvrage d'Appius n'est pas venu jusqu'à nous), faisait mention de cet oracle que Josèphe attribua à Vespasien. Voici ses paroles : Josèphe, comme il le raconte lui même, ayant trouvé dans les livres saints un oracle qui annonçait que quelqu'un de Judée régnerait sur toute la terre, il assura que cet oracle regardait Vespasien, et il lui prédit l'empire (*Annales, l.* I, *p.* 575).

Suétone écrit qu'il y avait longtemps que dans tout l'Orient on tenait pour chose assurée, que les destins promettaient alors l'empire à ceux qui viendraient de Judée. Cet oracle, continue-t-il, devait s'entendre d'un empereur romain, ainsi qu'il a paru par l'événement; mais les Juifs se l'attribuant, en prirent occasion de se révolter (*Vie de Vespasien, c,* 4).

Tacite, décrivant le siége de Jérusalem, dit que les Juifs furent peu effrayés des prodiges que l'on vit alors, et qui paraissaient annoncer la ruine de cette ville, parce que la plupart disaient qu'il était prédit dans les livres de leurs prêtres, que l'Orient aurait le dessus, et qu'il sortirait des gens de la Judée qui deviendraient les maîtres du monde (*Hist., l.* V, *c.* 13).

Le Juif, sous le nom duquel Celse parle, dit que le Messie qui doit venir, doit être, selon les prophètes, un roi très-puissant, seigneur de toute la terre et de toutes les nations (*Dans Origène, liv.* II, *num.* 29).

(98) Diognet, païen, demandait à saint Justin quel était le culte des chrétiens, quel était le dieu dans lequel ils mettaient leur confiance, pour lequel ils méprisaient le monde et la mort; pourquoi ils ne regardaient pas comme dieux ceux qui étaient crus tels par les Grecs; pourquoi ils ne suivaient pas la superstition des Juifs; quel était cet amour que les chrétiens avaient les uns pour les autres; et pourquoi le christianisme venait seulement de naître, et n'avait point paru auparavant (*Epître de saint Justin à Diognet, n.* 1).

Critias. Par qui veux-tu donc que je te jure?

Triéphon. Par le Dieu qui commande en haut, grand, immortel, demeurant dans les cieux, le fils du père, l'esprit procédant du père, un des trois, et trois d'un. Pense que ces trois sont Jupiter et qu'il est Dieu.

Critias. Tu m'apprends à compter, et ton jurement est une arithmétique; car tu comptes aussi bien que Nicomaque le Gérasénien; je ne sais ce que tu dis : un trois, trois un. Entends-tu parler du nombre quaternaire de Pythagore, ou du nombre huit, ou du nombre trente?

Triéphon. Ne parle point des choses d'ici-bas, qui doivent être enveloppées dans un profond silence : on ne peut ici mesurer les traces des poux; car je t'apprendrai qu'est-ce que c'est que cet univers, quel est celui qui a été avant tout, et quel est l'arrangement de ce monde. J'ai éprouvé ce que tu éprouves quand je rencontrai ce Galiléen chauve par-devant, au nez aquilin, qui a été enlevé au troisième ciel à travers les airs, où il apprit les plus belles choses : il nous a renouvelés par l'eau, il nous a fait marcher sur les traces des bienheureux, et il nous a rachetés de la société des impies; et je te ferai, si tu m'écoutes, un homme véritablement homme.

Critias. Parle, ô très-savant Triéphon! car je commence à avoir peur.

Triéphon. As-tu lu la comédie d'Aristophane intitulée *les Oiseaux?*

Critias. Sans doute.

Triéphon. On y lit qu'au commencement était le chaos et la nuit, le noir Erèbe et l'ample Tartare, sans qu'il y eût ni terre, ni ciel.

Critias. Tu dis bien. Qu'y eut-il après?

Triéphon. Il y avait une lumière incorruptible, invisible, incompréhensible, qui dissipa les ténèbres, qui débrouilla le chaos par un seul mot qu'elle prononça, comme l'a écrit le Bègue (Moïse), qui affermit la terre sur les eaux, qui étendit le firmament, qui forma les étoiles fixes, ces astres que tu adores comme des dieux, et leur prescrivit leur route, qui embellit la terre de fleurs, et tira l'homme du néant; elle est dans le ciel, d'où elle contemple les justes et les injustes, écrivant dans des livres les actions de chacun, pour rendre à tous selon leurs œuvres, au jour qu'elle a marqué pour cela.

. . . . . .

Critias. Réponds-moi, Triéphon : ce qui se passe en Scythie, s'écrie-t-il aussi dans le ciel?

Triéphon. Oui, tout s'y écrit, puisque Christ a été parmi les nations.

Critias. Il faut qu'il y ait bien des écrivains dans le ciel pour écrire tout ce qui se passe ici-bas.

Triéphon. Parle mieux, et ne dis rien de bas ou de vil de la Divinité; mais te faisant mon cathécumène, crois ce que je te dirai, si tu veux vivre éternellement. Dieu a étendu le ciel comme une peau, fondé la terre sur les eaux, formé les astres, et tiré l'homme du néant. Qu'y a-t-il de surprenant si les actions de tous les hommes sont écrites? car si tu avais bâti quelque petite maison, dans laquelle tu aurais assemblé plusieurs domestiques de l'un et de l'autre sexe, tu serais instruit de tout ce qu'ils feraient, quelque peu considérable qu'il fût : combien donc est-il plus probable que Dieu, qui a tout créé, connaisse toutes choses, et qu'il fasse attention aux pensées et aux actions de chacun? car pour tes dieux, ils passent pour des chimères dans l'esprit des sages.

Critias. Tu parles à merveilles; mais tes discours ont produit dans moi tout le contraire de ce qui arriva à Niobé; car de statue, ils m'ont rendu homme; c'est pourquoi je te jure par le dieu dont tu m'as parlé, que je ne te ferai aucun mal.

Triéphon. Si tu m'aimes véritablement, tu ne me traiteras point comme un étranger, et ta parole ne sera point contraire à ta pensée : dis-moi donc ces choses admirables, afin que j'en sois aussi surpris, et que j'en sois changé, non de la manière que le fut Niobé, qui perdit la parole, mais que devenu rossignol, j'aille chanter dans un pré fleuri ton admirable surprise.

Critias. Cela n'arrivera pas, je te le jure par le fils issu du père.

Triéphon. Parle : après en avoir reçu la puissance de l'esprit, je t'entendrai paisiblement.

Critias. J'étais allé dans une des rues de la ville acheter ce dont j'avais besoin : j'aperçus une troupe de gens assemblés qui chuchotaient à l'oreille les uns des autres, et qui, pour mieux entendre, collaient leur oreille sur la bouche de celui qui parlait. Je regardai avec soin tous ces hommes, pour voir si je n'y découvrirais point quelqu'un de mes amis, lorsque j'aperçus le politique Craton, avec qui je suis ami dès l'enfance, et avec lequel j'ai mangé fort souvent.

Triéphon. Je sais qui tu veux dire : c'est celui qui est proposé au département des tributs. Qu'arriva-t-il ensuite?

Critias. Je m'approchai de lui après avoir fendu la presse : et l'ayant salué, j'entr'ouïs un petit vieillard tout cassé, nommé Caricène, qui commença à dire d'une voix grêle et parlant du nez, après avoir bien toussé et craché : Celui dont je viens de parler, dit-il, paiera les restes des tributs, acquittera toutes les dettes, tant publiques que particulières, et recevra tout le monde sans s'informer de la profession. Il dit plusieurs autres fadaises, qui furent également applaudies par ceux qui étaient présents, que la nouveauté des choses rendait fort attentifs. Un autre, nommé Clévocarme, sans chapeau ni souliers, et couvert d'un manteau tout pourri, parlait entre ses dents; ce fut un homme mal vêtu qui venait des montagnes, et qui avait la tête rase, qui me le montra. Ce Clévocarme, dis-je, applaudissant au discours de Caricène, dit que le nom de ce libérateur était écrit dans le théâtre en lettres hiéroglyphiques, et qu'il couvrirait d'or le grand chemin. Ces songes, leur dis-je, selon la doctrine d'Aristandre et d'Artémidore, ne vous pronostiquent rien de bon; car il faut prendre tout le contraire, et croire que les dettes de l'un multiplieront, et que l'autre n'aura souvent pas une obole. Il me semble que vous vous êtes endormis sur le rocher de Leucade, ou parmi le peuple des songes, de faire de semblables rêveries si proche de la nuit. Mais me tournant vers Craton : N'ai-je pas bien deviné, lui dis-je, et n'ai-je pas expliqué ces songes suivant les règles que donnent Aristandre et Artémidore? Tais-toi, me dit-il, Critias; car si tu veux m'écouter, je t'apprendrai les plus grands mystères, et je te ferai connaître l'avenir : Ce qu'on t'a raconté ne sont pas des songes; ce sont des choses qui arriveront véritablement dans le mois qu'on nomme Messori. Ayant entendu Craton parler ainsi, et connaissant par là le peu de solidité d'esprit de ces gens, je rougis et me retirai tout triste, blâmant beaucoup Craton. Mais l'un d'entre eux, qui avait le regard farouche, me tira par le manteau, croyant que je fusse des leurs; et à l'instigation de cette ancienne divinité, me persuada à la malheure de me trouver à l'assemblée de ces magiciens; car il disait qu'il savait tous leurs mystères. Nous avions déjà passé le seuil d'airain et les portes de fer, comme dit le poëte, lorsqu'après avoir grimpé au haut d'un logis par un escalier tortu, nous nous trouvâmes, non pas dans la salle de Ménélaüs, toute brillante d'or et d'ivoire : aussi n'y vîmes-nous pas Hélène; mais dans un méchant galetas, où contemplant tout, comme ce jeune étranger dans Homère, j'aperçus des gens pâles, défaits, courbés contre terre, qui n'eurent pas plutôt jeté leurs regards sur moi, qu'ils nous abordèrent joyeux, en nous demandant si nous n'apportions pas quelque mauvaise nouvelle; car ils paraissaient désirer des événements fâcheux, et semblables aux furies, ils se réjouissaient des malheurs. Après s'être quelque temps parlé à l'oreille, ils me demandèrent qui j'étais, d'où j'étais, quelle était ma patrie, quels étaient mes parents? Car à vous voir, me dirent-ils, on vous prendrait pour un Chrest. Je leur répondis : A ce que je vois, il y en a peu qui soient Chrest. Critias est mon nom; j'ai la même patrie que vous. Ces hommes qui marchent dans les airs m'ayant demandé des nouvelles de la ville et du monde, je leur dis : Tous sont dans la joie, et y seront de même à l'avenir; mais fronçant le sourcil, ils me répondirent qu'il n'en serait pas ainsi, et qu'il se couvait quelque mal dans la ville, qui était tout prêt à éclore. Feignant d'entrer dans leurs sentiments, je leur dis : Vous qui êtes élevés dans le ciel, et qui de là voyez toutes les choses d'ici-bas, vous avez découvert ce qui devait arriver dans la ville; mais dites-moi, je vous prie, ce qui se passe dans le ciel? N'arrivera-t-il point bientôt quelque éclipse du soleil par l'interposition de la lune? Mars regarde-t-il Jupiter de travers, et Saturne le soleil en diamètre? Ne se fera-t-il point quelque conjonction de Mercure et de Vénus? Qui sont ceux que vous aimez? qui enverra de la grêle et des orages, qui causera la peste ou la famine? Ce grand vaisseau suspendu qui enferme le tonnerre et la foudre, ne crèvera-t-il point sur nos têtes? Là-dessus, comme s'ils eussent eu cause gagnée, ils commencèrent à débiter les choses où ils se plaisent, que les affaires allaient changer de face, Rome être troublée par des divisions, et nos armées être défaites. Alors ne pouvant plus me contenir, et tout enflammé de colère, je m'écriai : O misérables! ne vous repaissez pas de vaines paroles, aiguisant vos dents contre des hommes qui ont le courage des lions, et qui ne respirent que les armes. Que les maux que vous annoncez tombent sur vos têtes, puisque vous aimez si peu votre patrie; car vous n'avez pas appris cela dans le ciel, et n'êtes pas fort versés dans l'astrologie : que si vos divinations et vos prestiges vous ont persuadé cela, c'est pour vous une double ignorance; car ce sont des contes de vieilles dont on fait peur aux petits enfants : ces sortes de choses sont du goût des femmes.

Triéphon. Et que te répondirent ces hommes à tête rase, et qui ont l'esprit de même?

Critias. Ils passèrent cela doucement, et eurent recours à leurs échappatoires ordinaires; ils dirent qu'ils voyaient toutes ces choses en songe, après avoir jeûné dix soleils, et passé les nuits à chanter leurs hymnes.

Triéphon. Et que leur répondis-tu; car ils te dirent des choses bien extraordinaires?

Critias. Sois tranquille : je leur répondis bien; je leur dis ce qu'on a coutume de leur dire, que ce qu'ils annoncent ne sont que des songes : alors, avec un faux souris, ils s'avancèrent un peu hors de leur petit lit sur lequel ils se reposaient. O hommes célestes! leur dis-je, si ce que je vous dis est vrai, jamais vous ne découvrirez sûrement les choses à venir; mais faussement persuadés par vos rêveries, vous débiterez ce qui n'est point et qui n'arrivera jamais : je ne sais pourquoi vous vous attachez à ces bagatelles, et pourquoi vous croyez à des songes : je ne sais pourquoi vous avez en horreur ce qui est bon, et que le mal seul vous plaît; mais vous n'avancez rien par là. C'est pourquoi quittez ces imaginations, ne débitez plus ces oracles qui n'annoncent que du mal, de peur que Jupiter ne vous donne en proie aux corbeaux, à cause des maux que vous souhaitez à votre patrie, et parce que vous la déchirez par vos discours. Mais ces hommes, tous animés d'un même esprit, me réprimandèrent fortement; et si tu veux, je t'ajouterai ce qu'ils me dirent, qui me rendit muet comme une statue, jusqu'à ce que tes discours m'ont ressuscité.

Triéphon. Tais-toi, Critias, ne me débite pas davantage de ces bagatelles; car il me semble que j'enfle comme ceux qui ont avalé du poison, ou qui ont été mordus de quelque bête venimeuse; et si je ne prends quelque breuvage qui me fasse reposer et oublier tout cela, le seul souvenir m'en demeurant dans l'esprit, est capable de me causer bien du mal. Laisse-les donc là, commençant ton oraison par le père,

avec le célèbre cantique à la fin (*Lucien, Dial. Philopatris*).

Que ce dialogue ne soit pas de Lucien, mais d'un auteur plus ancien que lui, comme quelques-uns le veulent, cela, loin d'affaiblir, augmente le poids du témoignage que nous en tirons.

Cécilius dit que les chrétiens croient que leur Dieu voit tout, jusqu'aux plus secrètes pensées des hommes (*Dans Min. Félix, p.* 26).

Celse dit que les chrétiens avaient les dieux et les idoles en exécration (*Dans Origène, l.* VII, *n.* 36).

Il dit que les chrétiens ne peuvent souffrir les temples, les autels, les idoles, et il les appelle impies pour cette raison (*L.* VII, *n.* 62).

Les païens disaient que Jésus-Christ était digne de haine, parce qu'il avait banni du monde les religions, et défendu qu'on honorât les dieux (*Dans Arnobe, l.* II, *p.* 46).

Volusien parle ainsi à saint Augustin : Peut-on croire que le maître du monde, qui l'a fait et qui le gouverne, se soit renfermé dans le sein d'une vierge, qu'elle l'y ait porté neuf mois, qu'elle l'ait enfanté au terme ordinaire de la grossesse des femmes, et que tout cela se soit passé en elle sans intéresser sa virginité (*Lettre* 135 *parmi celles de saint Augustin*).

Tryphon reconnaît que les chrétiens enseignent que Jésus est né d'une vierge (*Dial. de S. Justin avec Tryphon, n.* 67).

Voyez les preuves 12, 13, 14, 15 ; la dissertation sur ce qu'on lit dans Josèphe de Jésus-Christ, la lettre de Pline à Trajan, l'histoire de Pérégrin.

Celse parle de l'autre vie que les chrétiens se promettent (*Liv.* VII, *n.* 28).

Il dit que les chrétiens attendent la résurrection des corps, et il se moque de leurs espérances (*Liv.* V, *n.* 14 ; *liv.* VIII, *n.* 49).

Cécilius reproche aux chrétiens de souffrir la mort dans l'espérance d'une vie future. *Spernunt tormenta præsentia, dum incerta metuunt ut futura, et dum mori post mortem timent, interim mori non timent. Ita illis pavorem fallax spes solatia rediviva blanditur* (*Min. Félix, p.* 21).

Il dit que les chrétiens débitent des contes de vieilles, en disant qu'ils ressusciteront (*Ibid., p.* 27).

Il dit que les chrétiens se promettent, comme bons, une vie éternelle après leur mort, et disent que les autres, comme injustes, éprouveront des peines qui ne finiront point (*Ibidem, p.* 28).

Les païens disent que les chrétiens sont demi-morts et épuisés par leurs longs jeûnes et leurs veilles (*Dans S. Grég. de Naz., disc.* 4, *cont. Julien*).

99) Dans le Midras Coheleth, ou explication de l'Ecclésiaste, chap II, il est dit que la loi de ce siècle ou de Moïse, est vanité devant la loi du siècle à venir; et au chap. XI, on dit que la loi de ce siècle est vanité devant la loi du Messie. Par où l'on voit que le siècle à venir et le temps du Messie sont la même chose (*Galat., de Arc. cath. verit., p.* 669 *et* 670).

Tryphon reproche aux chrétiens de ne pas observer la circoncision de la loi ; et il dit que, par cette raison, ils ne diffèrent pas des gentils (*Dialog. de S. Justin avec Tryphon, n.* 10).

Le Juif sous le nom duquel parle Celse, reproche aux chrétiens qui s'étaient convertis d'entre les Juifs, qu'ils avaient abandonné la loi de leurs pères (*Dans Origène, liv.* II, *n.* 3 et 4).

Julien reproche aux chrétiens de ne pas observer la loi de Moïse (*Dans S. Cyrille, liv.* X).

Il dit que les chrétiens sont de faux Hébreux, révoltés contre la loi de leurs pères (*Lettre* 51, *aux habitants d'Alexandrie*).

(100, 101) Tryphon dit que les préceptes de l'Evangile sont si parfaits, qu'on ne peut les observer (*Dial. de S. Justin avec Tryphon, n.* 10).

Volusien dit que les maximes de Jésus-Christ sont contraires au bien de la société, à cause de leur trop grande perfection. La doctrine de Jésus ne convient nullement à ce qui se pratique dans les républiques, puisque l'on dit qu'un de ses préceptes est qu'il ne faut rendre à personne le mal pour le mal ; qu'après avoir été frappé sur une joue, il faut tendre l'autre ; que quand on nous veut ôter notre robe, il faut encore donner le manteau ; que si quelqu'un nous veut forcer de faire mille pas de chemin avec lui, il en faut faire deux mille. Or tout cela est contraire aux mœurs et aux usages de la république ; car, qui est-ce qui se laisse enlever son bien par son ennemi ? qui est-ce qui ne cherche pas à rendre le mal pour le mal aux barbares qui viennent ravager les provinces de l'empire ? et ainsi du reste : car votre sainteté voit bien qu'on en peut dire autant sur chacun des autres articles. Ce sont donc autant de nouvelles difficultés qu'il croit que l'on pourrait ajouter à celles qu'il vous propose, et qui d'elles-mêmes sautent aux yeux, quand on n'en dirait rien, puisqu'on a vu, à ce qu'ils prétendent, combien les empereurs chrétiens ont fait de tort à la république, pour avoir voulu se conduire selon les maximes de la religion chrétienne (*Lettre* 136, *parmi celles de saint Augustin*).

On trouvera dans la 138e lettre de saint Augustin, une réponse solide à la difficulté que Volusien propose contre le christianisme.

(102) Les païens parlaient ainsi aux chrétiens : Les philosophes enseignent et professent de même que vous, l'innocence, la justice, la patience, la tempérance et la chasteté (*Dans Tertullien, Apol., n.* 46).

Lorsqu'il se trouve quelques méchants parmi nous, vous (païens) faites connaître par vos discours qu'ils ne sont pas chrétiens ; car vous parlez ainsi entre vous : Pourquoi, dites-vous, un tel est-il un trompeur, puisque les chrétiens s'interdisent toute injustice ? pourquoi est-il cruel, puisque les chrétiens sont miséricordieux et compatissants (*Tertullien, liv.* I, *aux Nations, n.* 5).

Celse dit que les chrétiens méprisent les biens de la vie présente (*Origène, liv.* III, *n.* 78).

Il dit que les chrétiens n'assistent point aux fêtes et aux festins publics (*Dans Origène, liv.* VIII, *n.* 21, 24 *et* 28).

Cécilius dit que les chrétiens renoncent à tous les plaisirs de la vie ; qu'ils sont pâles, défaits, dignes de compassion ; que, pour ressusciter, ils ne vivent pas: *Vos verò suspensi interim atque solliciti, honestis voluptatibus abstinetis : non spectacula visitis, non pompis interestis ; convivia publica absque vobis.... pallidi, trepidi, misericordia digni.... ita nec resurgitis miseri, nec interim vivitis* (*Dans Min. Félix, p.* 31).

Cécilius parle ainsi des chrétiens : Ils s'unissent par des assemblées nocturnes et des jeûnes solennels (*Ibid., p.* 20).

Les païens disent que saint Pionius était toujours pâle et blême. *Quid est hoc quod iste semper albus ac luridus, pallorem subito in ruborem mutavit* (*Actes des Martyrs de D. Ruinart, p.* 129).

Julien dit que si les chrétiens ne s'étaient pas séparés des Hébreux, ils eussent adoré un Dieu, non pas plusieurs hommes misérables, qui ont pratiqué une loi dure, austère, qui respire une agreste barbarie (*Dans S. Syrille, liv.* VI).

Voyez la lettre de Pline, page 394, et la preuve précédente.

(103) Celse dit que les chrétiens enseignent qu'il ne faut pas se venger des injures (*dans Origène, l.* VII, *n.* 58).

(104) Cécilius dit que les chrétiens s'aiment avant que de se connaître : *Occultis se notis et insignibus noscunt, et amant mutuo pene antequam noverint* (*dans Min. Félix, p.* 21).

Lucien, dans son rapport où il fait l'histoire de Pérégrin, dit que le premier législateur des chrétiens leur a mis dans l'esprit qu'ils méprisent tous les biens de la terre, et qu'ils les mettent tous en commun (*Histoire, p.* 400).

Voyez, disent les païens, comme les chrétiens

s'entre-aiment; voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres (*dans Tertullien, Apol., n.* 39).

Julien parle ainsi aux habitants d'Antioche, contre lesquels il était irrité à cause qu'ils faisaient profession du christianisme : Vous permettez à vos femmes de vous ruiner en faveur des Galiléens. Elles font admirer l'impiété à une foule de misérables qu'elles nourrissent à vos dépens (*Misopogon, p.* 98).

(105) Julien dit qu'il est honteux qu'aucun Juif ne mendie, et que les impies Galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres, que nous laissons manquer de tout (*dans sa lettre à Arcasius, hist., p.* 49).

(106) Personne, dit un païen, au christianisme près, n'est plus homme de bien que Caius Séius. Je suis surpris, dit un autre, qu'un homme aussi sage que Lucius se soit fait tout d'un coup chrétien (*dans Tertullien, Apol, c.* 3).

Une troupe de païens s'efforçant de persuader à saint Pionius de sacrifier aux dieux lui disaient : Pionius, cédez à nos vœux; car vous êtes digne de vivre, tant par votre probité que par votre douceur (*Act. des Mart. de D. Ruin., p.* 127).

Libanius s'écrie par admiration : Ha ! quelles sont les femmes chez les chrétiens (*Lettre a une jeune veuve*).

(107) Lucien dit que les chrétiens méprisent la mort avec un grand courage et s'offrent volontairement aux supplices (*page* 400).

Marc-Aurèle, dans la troisième réflexion du liv. II de ses Réflexions morales, parle ainsi : Telle est l'âme, etc.

Tryphon dit que les chrétiens meurent pour Jésus Christ (*Dial. de saint Justin avec Tryphon, n.* 8).

Le Juif sous le nom duquel parle Celse reproche aux chrétiens qu'ils meurent pour Jésus (*dans Origène, l.* II, *n.* 45).

Cécilius dit que les chrétiens méprisent les tourments et la mort, dans l'espérance d'une vie future : *Spernunt tormenta præsentia, dum incerta metuunt et futura; et dum mori post mortem timent, interim mori non timent* (*dans Minucius Félix, p.* 21).

Le président dit a saint Quirin, qu'il court avec empressement à la mort (*Actes des martyrs de D. Ruinart, p.* 354).

Le président Maxime dit à saint Jules : Tu te hâtes de mourir (*ibid., p.* 616).

Le président Maxime dit à saint Nicandre : Tu désires de mourir (*ibid., p.* 618).

Dioclétien dit à ceux qui l'incitaient à persécuter les chrétiens, que ces hommes-là mouraient de bon cœur (*dans Luc. Cécil., de la Mort des perséc., p.* 21).

L'empereur Julien disait que tous les chrétiens volaient au martyre comme les abeilles à leurs ruches (*saint Jean-Chrys., panég. des saints Juvent. et Max.*).

(108) Celse reprochait aux chrétiens la nouveauté de leur religion (*dans Orig.*, I, I, *n.* 26).

Les païens disaient que la religion chrétienne était nouvelle, que les chrétiens n'auraient pas dû quitter l'ancienne religion, la religion de leurs pères, pour prendre des rites barbares et étrangers (*dans Arnobe, p.* 91 *et* 92).

(109) Celse dit que la doctrine des chrétiens vient des barbares (*dans Orig.*, I, I, *n.* 2).

Porphyre dit qu'Origène, étant né gentil et ayant été instruit dans sa jeunesse des sciences des gentils, renonça à sa religion pour embrasser la téméraire superstition des barbares (*dans Eus., Hist. eccles., l.* VI, *c.* 19).

(110) Les oracles appelaient les chrétiens des impies. *In vatibus profanis nos impios Dodonæus nominat* (*dans Arnobe, p.* 19).

Le philosophe Crescent appelle les chrétiens des impies et des athées (*dans saint Justin, Apol.* II, *n.* 3).

Un crieur public criait à haute voix, lorsqu'on conduisait saint Euple au supplice : Euple chrétien, ennemi des dieux et des empereurs (*Act. des Martyrs de D. Ruin., p.* 440).

Les païens avaient les chrétiens en horreur. *Quid ut omnis pessimi nostri nominis inhorrescitis mentione* (*dans Arnobe, p.* 24).

Les païens pensent que l'accroissement du christianisme est la cause des grands troubles qui agitent l'empire (*dans Orig.*, I, III. *n.* 15).

Ils disaient que les chrétiens étaient la cause des famines, des pestes et des tremblements de terre. *Frequenter enim famis causa christianos culparunt gentiles, et quicunque sapiebant quæ gentium sunt : sed et pestilentiarum causas ad Christi ecclesiam retulerunt* (*dans Orig., traité* 28, *sur saint Matthieu*).

Tertullien dit que les païens pensent que les chrétiens sont la cause de tous les malheurs qui arrivent. Si le Tibre se déborde jusqu'aux murailles, si le Nil n'inonde pas assez les campagnes d'Egypte, si le ciel refuse de la pluie, si la terre tremble, s'il arrive une peste ou une famine, on entend aussitôt crier : Que les chrétiens soient exposés *au lion* (*dans Tertullien, Apol., c.* 40).

Démétrien, magistrat païen, dit que les chrétiens, par leur impiété envers les dieux, étaient la cause de tous les maux dont le monde était accablé; que s'il s'élevait plus souvent des guerres, si l'on était affligé par la peste et par la famine, c'était à eux qu'il fallait imputer ces calamités. *Sed enim cum dicas plurimos conqueri quod bella crebrius surgant, quod lues, quod fames sæviant, quodque imbres et pluvias serena longa suspendant, nobis imputari.... Dixisti per nos fieri, et quod nobis debeant imputari omnia ista, quibus nunc mundus quatitur et urgetur, quod dii vestri a nobis non colantur* (*dans saint Cypr., liv. à Démétr., au commencement*).

Les païens disent que, depuis que le christianisme a commencé à paraître, le monde a, pour ainsi dire, été détruit et le genre humain accablé de différents maux. C'est à cause de vous, disaient-ils aux chrétiens, que les dieux, outragés par votre impiété, nous affligent par des pestes, des sécheresses, des guerres, des famines, des sauterelles, des rats, des grêles, et par toutes sortes de calamités (*dans Arnobe, p.* 7 *et* 9).

Voyez les paroles de Porphyre, col. 407.

Dans la première des inscriptions que nous avons rapportées, col. 408 de l'histoire, on lit que les chrétiens causaient la ruine de la république.

L'empereur Maximin, dans la lettre qu'il écrivit pour confirmer les décrets que plusieurs villes avaient faits contre les chrétiens, s'exprime ainsi : Nous ne sentons aucune de ces calamités publiques qui n'étaient autrefois que trop fréquentes et trop ordinaires. Il est vrai que ces calamités ne nous avaient été envoyées par les dieux qu'en haine de ces scélérats, dont l'erreur et l'impiété s'étaient répandues par tout le monde et l'avaient rempli de confusion et d'infamie.

Voyez cette lettre, qui est rapportée en entier à la preuve 64, pag. 491.

V. Zozime, I, 2 de son Hist., au commencement.

(111) Cicéron cite cette loi romaine : Que personne n'ait en particulier des dieux nouveaux, et qu'aucun ne révère, même dans le secret, des dieux étrangers, à moins que leur culte n'ait été admis par l'autorité publique (*Cic., de Leg., l.* II, *n.* 19).

Mécénas parle ainsi à Auguste : Honorez toujours et partout les dieux de la manière usitée dans l'empire. Punissez par des supplices les auteurs de religions étrangères, non seulement par respect pour les dieux, mais encore parce que ceux qui introduisent de nouvelles divinités engagent plusieurs à suivre des lois étrangères, d'où naissent les conjurations, les sociétés particulières, qui sont très-désavantageuses au gouvernement d'un seul. Ainsi vous ne souffrirez personne qui méprise les dieux, personne qui s'adonne à la magie (*Dion Cassius, l.* LII).

Voyez les pages 389-391.

Ceux qui introduisent des religions nouvelles et inconnues, s'ils sont d'une honnête condition, qu'ils soient exilés; s'ils n'en sont pas, qu'ils soient punis de mort (*l.* V *des sentences reçues de Julius Paulus*, *t.* XXI, § 2).

Mais comme, lorsque vous (les païens) n'avez plus rien à répondre à la vérité qu'on vous oppose, vous ne manquez jamais de produire l'autorité de vos lois contre nous, et que vous savez si bien dire que ce n'est pas à vous d'examiner ce que les lois condamnent, et que c'est malgré vous que vous leur obéissez préférablement à la vérité, je veux, avant tout, vous parler de ces lois dont vous êtes les protecteurs. Premièrement, lorsqu'avec une dureté impitoyable vous proférez ces paroles, « Les lois condamnent votre religion, » et que vous prononcez contre nous sans nous permettre de nous défendre, n'est-ce pas avouer publiquement que vous usez de violence? n'est-ce pas déclarer votre tribunal tyrannique (*Tertullien, Apolog.*, *c.* 4)?

(112) Voyez ce que nous avons rapporté des manichéens à la page 407.

(113) Depuis que la couronne de la Chine fut annexée à celle des Tartares, les Chinois n'ont plus qu'un toupet au haut de la tête. Plusieurs Chinois ne voulurent pas obéir à l'ordre de l'empereur tartare, qui leur commandait de couper leur chevelure, et choisirent plutôt la mort que la diminution du nombre de leurs cheveux (*Description génér. de l'emp. de la Chine, à la suite des ambassades des Hollandais dans cet empire*, *p.* 47).

Les Chinois, plutôt que d'abandonner leur ancien habit, ont renouvelé une cruelle guerre contre les Tartares, et la plupart ont mieux aimé perdre la tête que de permettre qu'on leur coupât les cheveux (*Nouv. Mémoir. sur l'état présent de la Chine, par le père le Comte*, *t.* I, *p.* 290).

(114) Nam quid rancidius, quam quod se non putat ulla
Formosam, nisi quæ de Tusca Græcula facta est,
De Sulmonensi mera Cecrodis? Omnia græce,
Cum sit turpe magis nostris nescire latine,
Hoc sermone pavent, hoc iram, gaudia, curas,
Hoc cuncta effundunt animi secreta.

(*Juv. sat.* 6.)

Pudentille, épouse d'Apulée, parlait grec et écrivait en cette langue, Elle était de la ville d'Oléa, en Afrique.

Le grec était aussi en usage dans les Gaules. On lit dans Suétone que Caligula donna à Lyon des jeux mêlés, et qu'il y proposa des prix pour l'éloquence grecque et latine (*dans la Vie de Caligula*, *n.* 20).

Les fidèles des Églises de Lyon et de Vienne écrivirent en grec l'histoire des martyrs de ces deux villes (*Eus., Hist. eccles.*, *l.* V, c. 2).

Saint Irénée écrivit en grec contre les hérésies. Son ouvrage n'est pas seulement pour réfuter les hérétiques, il est encore pour faire revenir de l'erreur jusqu'aux femmes qu'ils avaient séduites le long du Rhône (*l.* I, *c.* 13, *n.* 7).

Après la mort de l'empereur Constantin le jeune, qui fut tué en 340, un anonyme fit son oraison funèbre en grec devant le peuple d'Arles, lieu de la naissance de ce prince. Nous avons encore cette pièce.

Le grec était commun à Arles encore aux quatrième, cinquième et sixième siècles. Ce n'étaient pas seulement les ecclésiastiques et les gens de lettres qui l'y entendaient; c'étaient aussi les simples laïques et le petit peuple (*Vie de saint Césaire*, *l.* I, *n.* 11).

Enfin, les noms propres d'hommes qui sont originairement grecs, et qui ont été si communs dans les Gaules, comme Hilaire, Phébade, Phœbilius, Alèthe, Musée, Anastase, Eucher, Delphide, Dyname et tant d'autres, sont des preuves que la langue grecque y était en usage,

J'ai cru qu'il serait utile de mettre nos concitoyens au fait de la philosophie, et que d'ailleurs il y allait de notre gloire que de si belles et de si grandes matières fussent aussi traitées en notre langue. Je me sais d'autant meilleur gré d'y avoir travaillé, que déjà mon exemple a eu la force d'inspirer à beaucoup d'autres l'envie d'apprendre, et même d'écrire; car jusqu'alors plusieurs de nos Romains qui avaient été instruits dans les écoles des Grecs n'avaient pu faire part de leurs connaissances à leur patrie : et cela parce qu'ils craignaient de ne pouvoir dire en latin ce qu'ils ne savaient qu'en grec. Mais j'en suis venu si bien à bout ce me semble, que les Grecs ne l'emportent pas sur nous, même pour l'abondance des expressions (*Cic., de la nat. des dieux*, *l.* I, *c.* 4).

Voyez encore le même auteur, au commencement du premier livre de ses entretiens sur les vrais biens et sur les vrais maux.

(115) Celse, qui reproche plusieurs fois aux chrétiens que leur société n'est composée que de simples, d'ignorants et d'idiots, reconnaît cependant en un endroit qu'il y en a aussi plusieurs parmi eux qui sont prudents et éclairés (*Origène*, *l.* I, *n.* 27).

Porphyre vante l'érudition d'Origène, la profonde connaissance qu'il avait des philosophes grecs et de tout genre de littérature. (*dans Eus., Hist. eccl.*, *l.* VI, *c.* 19).

Il nous raconte, dans la vie de Plotin, qu'Origène entrant par hasard dans l'école de Plotin, ce philosophe rougit à l'aspect d'un tel auditeur, discontinua son discours, et ne le reprit, à sa prière, que pour saisir l'occasion de faire son éloge.

Un homme du peuple dit à saint Pionius : Comment vous qui êtes si savant, courez vous à la mort avec obstination (*Actes des Martyr. de D. Ruinart*, *p.* 129)?

Le président dit à saint Rogatien, que les dieux lui ont donné une abondante sagesse (*Ibidem*, *p.* 297).

Voyez à la page 405, des philosophes qui ont embrassé le christianisme.

Voyez pag. 393, un consul, des personnes de la maison impériale, et une illustre dame romaine; à la pag. 10, des citoyens romains; à la pag. 405, des sénateurs, des personnes qualifiées, des chevaliers romains; à la pag. 407, des personnes constituées en dignité, qui font profession du christianisme.

Voyez dans la collection des Actes des Martyrs de D. Ruinart, saint Marcel, centurion, p. 813; saint Hermès, décurion, pag. 447; saint Andronique, de race noble et du premier ordre de la ville d'Éphèse, pag. 462.

Sicinius Æmilianus accusa Apulée de magie devant le proconsul d'Afrique. Il paraît, par les divers reproches qu'Apulée lui fait dans ses deux Apologies, qu'il était chrétien.

1° Il lui reproche la sévérité de sa vie : *Æmilianus..... agrestis quidem semper et barbarus, verum longe austerior, ut putat, Serranis, Curiis et Fabriciis* (*Apol.* 2, p. 311, l. XIV, XV *et* XVI).

Tu vero Æmiliane, et id genus homines, uti tu es, inculti et agrestes (*Ibidem*, *p.* 322, *l.* XXVII *et* XXVIII).

Æmilianus pro sua severitate exemplum dedit (*Apol*, 2, *p.* 358, *l.* II).

C'était là un des reproches que les païens faisaient aux chrétiens.

Voyez la preuve 9.

2° Apulée reproche à Émilien que sa bouche est semblable à celle de Thyeste (*Apol.* 1, *p.* 416 *et* 317).

Les païens reprochaient aux chrétiens de renouveler dans leurs assemblées le repas de Thyeste, et de manger des enfants.

Voyez la preuve 120.

3° Apulée dit qu'Émilien, de même que plusieurs autres, se moquent des divines cérémonies. Car, comme je l'ai appris de ceux qui le connaissent, il n'a jusqu'à présent sacrifié à aucun dieu; il n'est entré dans aucun temple; s'il passe devant quelque

temple, il regarde comme un crime de porter sa main à ses lèvres, pour adorer le dieu qui y est révéré; il n'offre point aux dieux de la campagne les prémices de ses moissons, de ses vendanges, de son troupeau. Il n'y a point dans sa maison de campagne de temple, point de lieu ou de bois consacré aux dieux. Et pourquoi parlé-je de temple et de bois? Ceux qui y ont été disent qu'ils n'ont point vu, dans tout le territoire qu'il possède, une seule pierre ointe, ou un rameau couronné; c'est pourquoi on lui a donné deux surnoms, le premier, celui de Charon, à cause de son humeur farouche; le second qu'il s'entend donner avec plaisir, est Mézence, à cause de son mépris pour les dieux (*Apol.* 1, *p.* 349 *et* 350).

Et à la page 355, Apulée reproche encore à Emilien, qu'il ne fait aucun cas des simulacres des dieux (*L.* XXIII *et* XXIV).

Peut-on à ces traits méconnaître un chrétien, puisque tous ceux qui vivaient alors dans l'empire romain, même les philosophes, de quelque secte qu'ils fussent, rendaient un culte public aux dieux?

Pudentille, épouse d'Apulée, était d'une famille considérable, comme on le peut juger :

1° Parce que Pontien, son fils, était chevalier romain;

2° Parce que Pudentille, quoique veuve, d'une beauté médiocre, ayant des enfants, et agée de près de cinquante ans, était recherchée en mariage par les premiers de la ville d'Oéa (*Apol.* 2, *p.* 359);

3° Pudentille était extrêmement riche.

On a lieu de conclure de là que Sicinius Æmilianus, qui avait épousé la sœur de Pudentille, était un homme de considération. Voilà donc un homme de marque, chrétien en Afrique, au milieu du second siècle. Il n'était pas seul, puisqu'Apulée dit qu'il y en avait plusieurs qui méprisaient les dieux comme lui.

On a trouvé dans les catacombes, au cimetière de Calixte, les deux épitaphes suivantes, en caractères majuscules latins du haut-empire. Au-dessus de la première est une croix, à un des côtés le monogramme de Jésus-Christ, à l'autre une palme, au bas un pot plein de feu flambant. A un des côtés de la seconde, est une palme, à l'autre le monogramme de Jésus-Christ.

ALEXANDER MORTUUS NON EST,
SED VIVIT SUPER ASTRA ET CORPUS IN HOC TUMULO QUIESCIT,
VITAM EXPLEVIT CUM ANTONINO IMP.
QUI UBI MULTUM BENEFICII ANTEVENIRE PRÆVIDERET
PRO GRATIA ODIUM REDDIT.
GENUA ENIM FLECTENS VERO DEO SACRIFICATURUS
AD SUPPLICIA DUCITUR.
O TEMPORA INFAUSTA QUIBUS INTER SACRA ET VOTA
NE IN CAVERNIS QUIDEM SALVARI POSSIMUS.
QUID MISERIUS VITA,
SED QUID MISERIUS IN MORTE CUM AB AMICIS ET PARENTIBUS
SEPELIRI NEQUEANT. TANDEM IN CŒLO CORUSCAT,
PARUM VIXIT QUI VIXIT IV. X. TEMP.
TEMPORE HADRIANI IMPERATORIS,
MARIUS ADOLESCENS, DUX MILITUM,
QUI SATIS VIXIT
DUM VITAM PRO CHRISTO CUM SANGUINE COMSUMPSIT,
IN PACE TANDEM QUIEVIT :
BENEMERENTES CUM LACRYMIS ET METU POSUERUNT ID. VI.

(*Aringhi, Roma subterranea, l.* III, *c.* 22.)

(116) D'autres païens, en parlant de ceux qu'ils connaissaient, avant d'être chrétiens, pour des hommes perdus de réputation, de crimes et de débauches, font leur éloge en disant ce qu'ils étaient autrefois; et la haine qui les aveugle les force à leur donner leurs suffrages. Qu'est-ce que c'était que cette femme! disent-ils : y en eut-il jamais une plus libre et une plus hardie! Qu'est-ce que c'était que ce jeune homme! personne a-t-il jamais été plus adonné au jeu et aux femmes! et les voilà chrétiens. N'est-ce pas imputer le changement de leurs mœurs au nom qu'ils portent? (*Tertullien, Apol., n.* 3.)

Voyez les preuves 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137.

(117) Celse dit que les chrétiens parlent ainsi : Qu'aucun savant, qu'aucun sage, qu'aucun homme prudent et habile ne vienne à nous. Nous regardons la science, la sagesse et la prudence, comme quelque chose de mauvais; mais s'il y a quelque ignorant, quelque stupide, quelque insensé, qu'il vienne à nous avec confiance. Les chrétiens reconnaissant donc que de pareils hommes sont dignes de leur dieu, déclarent par là ouvertement qu'ils ne veulent et qu'ils ne peuvent s'attacher d'autres disciples que des imbécilles, des gens de la populace, des stupides, des esclaves, des femmelettes et des enfants (*Dans Origène, l.* III, *n.* 44).

Le même Celse, un peu plus bas, dit que les chrétiens se conduisent ainsi : On voit dans les maisons particulières des ouvriers en laine, des cordonniers, des foulons, les plus ignorants et les plus grossiers des hommes, se condamner au silence devant les vieillards et les prudents pères de familles; mais dès qu'ils ont trouvé en particulier quelques enfants, quelques femmelettes aussi ignorantes qu'eux, ils leur débitent des merveilles, ils leur disent qu'il ne faut pas écouter leur père, leurs précepteurs, mais que c'est à eux qu'ils doivent donner une entière créance; que leur père, leurs précepteurs, sont des insensés; que, préoccupés de bagatelles, ils ne peuvent ni connaître, ni rien faire d'honnête; qu'eux seuls savent comme on doit vivre; que, s'ils leur ajoutent foi, ils seront heureux avec toute leur famille. Pendant qu'ils tiennent ces discours à ces enfants, s'ils voient approcher quelqu'un de leurs précepteurs, quelqu'un des hommes prudents qui ont droit de veiller sur leur conduite, ou leur père, ceux d'entre eux qui sont les plus timides, se taisent alors tout tremblants. Mais ceux qui sont plus hardis inspirent aux enfants de secouer le joug, et ils leur disent à l'oreille, qu'en présence de leur père et de leurs précepteurs, ils ne peuvent ni ne veulent rien leur apprendre de ce qui est bon; qu'ils haïssent la folie et la cruauté de ces hommes perdus de crimes, qui les puniraient; mais que, s'ils veulent apprendre d'eux quelque chose, il faut que, quittant leur père et leurs précepteurs, ils aillent avec des femmelettes et leurs jeunes compagnons, dans l'appartement des femmes ou dans la boutique d'un cordonnier ou d'un foulon, et que là ils apprendront ce qui est parfait; et en leur parlant ainsi, ils les persuadent (*Dans Origène, l.* III, *n.* 55).

Il dit encore que les chrétiens sont des charlatans, qu'ils fuient les gens habiles, parce qu'ils ne peuvent les tromper, et qu'ils ne s'adressent qu'aux simples, plus propres à êtres séduits (*Origène, l.* VI, *n.* 14).

Lucien, dans son dialogue de la mort de Pérégrin, appelle les chrétiens idiots ou simples.

Le même auteur, dans le dialogue Philopatris, représente les chrétiens comme des misérables, mal vêtus, couverts d'habillements déchirés, et nu-pieds.

Voyez la preuve 127.

Dans le même dialogue, il représente un chrétien ayant la tête rase.

Et un peu plus bas, faisant allusion à l'usage où étaient les chrétiens de se raser la tête, il dit qu'ils sont ras d'esprit et de sentiment.

Cécilius dit que les chrétiens étaient de la lie du peuple, des ignorants, des femmes crédules, des grossiers, des misérables, des hommes demi-nus (*Dans Minu. Félix, p.* 20, 21 *et* 31).

Il avait dit plus haut qu'on ne peut qu'être indigné et gémir de voir que des hommes sans lettres et sans étude, qui n'avaient pas même la moindre teinture des arts les plus communs, osaient parler des choses les plus importantes avec une pleine assurance.

Hiéroclès dit que les chrétiens débitent des puéri-

lités. Voyez la preuve 12, p. 443.

Julien dit que Jésus et Paul n'ont jamais espéré que leur religion s'étendrait comme elle a fait ; qu'ils se réjouissaient dans les commencements de tromper les servantes et les esclaves ou serviteurs, et par eux les femmes et les hommes, parmi lesquels il n'y avait pas un noble (*Dans S. Cyrille, l.* VI).

Julien et les païens traitent les chrétiens de Galiléens et d'hommes méprisables (*Dans S. Grég. de Nazianze, disc. 4, contre Julien*).

Les païens reprochent aux chrétiens d'être dans leurs assemblées à chanter des psaumes avec de vieilles femmes, et d'y débiter des puérilités et des badineries (*Ibidem*).

(118) Ecoutons, dit Celse, quels sont ceux que les chrétiens appellent à leur société : Quiconque est pécheur, disent-ils, quiconque est insensé, quiconque est enfant, et pour tout dire en un mot, quiconque est malheureux, sera reçu dans notre assemblée, qui est le royaume de Dieu. Et qui appelez-vous pécheur ? N'est-ce pas celui qui est injuste, voleur, empoisonneur, sacrilége, qui brise les murs, qui dépouille les morts ? Et quels autres hommes appelerait à sa société celui qui voudrait composer une troupe de voleurs ? Celse ajoute un peu après que les chrétiens disent que Dieu a été envoyé aux pécheurs (*Dans Origène, l.* III, *n.* 59 *et* 62).

Julien dit que ceux qui ont embrassé le christianisme étaient avant des idolâtres, des adultères, des gens plongés dans les plus infâmes désordres, des voleurs, des ravisseurs, des avares, des ivrognes, des médisants ; ce qu'il prouve parce que saint Paul leur reproche ces crimes, dont il dit qu'ils ont été lavés et sanctifiés au nom de Jésus-Christ. Après quoi il ajoute : Vous voyez que Paul assure que ces hommes ont été souillés de ces crimes, et qu'ils en ont été sanctifiés et lavés par de l'eau, qui, pénétrant jusqu'à l'âme, peut la laver et la purifier. Le baptême ne guérit point la lèpre du lépreux ; il ne guérit point les dartres, la gale, la goutte, la dyssentrie, l'hydropisie, le panaris, ni aucune autre infirmité du corps ; mais il enlève les adultères, les rapines, et généralement toutes les iniquités de l'âme (*dans saint Cyrille, l.* VII).

Voyez la preuve 7.

(119) *Quid post mortem impendat, miseri, dum adhuc vivitis, æstimate. Ecce pars vestrum et major, melior, ut dicitis, egetis, algetis, opere, fame, laboratis ; et Deus patitur, dissimulat, non vult, aut non potest opitulari suis ; ita ut invalidus, aut iniquus est. Tu qui immortalitatem posthumam somnias, cum periculo quateris, cum febribus ureris, cum dolore laceraris, nondum agnoscis fragilitatem ! Invitus miser, infirmitatis argueris, nec fateris ! Sed omitto communia. Ecce vobis minæ, supplicia, tormenta, etiam non adorandæ, sed subeundæ cruces : ignes etiam quos et prædicitis et timetis : ubi Deus ille qui subvenire reviviscentibus potest, viventibus non potest ?* (*Cec., dans Min. Felix, p.* 29 *et* 30.)

J'assure, dit Celse, que les chrétiens font mal, et qu'ils outragent Dieu, lorsque, pour attirer dans leur société des hommes méchants ils leur donnent de vaines espérances, et leur persuadent de quitter les biens qu'ils possèdent pour en acquérir de meilleurs (*dans Origène, l.* III, *n.* 78.)

Les chrétiens pensent follement, dit Celse, qu'après que Dieu aura fait tomber le feu, tout le monde sera brûlé, et qu'eux seuls échapperont à cet incendie, et non-seulement ceux d'entre eux qui seront alors vivants, mais encore ceux qui étant morts sortiront des tombeaux revêtus du même corps qu'ils avaient eu : espérance qui, pour le dire sans détour, est digne des vers (*Ibid., l.* V, *n.* 14).

Saint Clément d'Alexandrie, l. IV des Stromates, dit que les païens parlaient ainsi aux chrétiens : Si Dieu a soin de vous, pourquoi êtes-vous persécutés et mis à mort ? est ce que lui-même vous livre entre les mains de vos ennemis ?

Et un peu après : Pourquoi, lorsque vous êtes persécutés, ne recevez-vous aucun secours ?

Dans la lettre que les Eglises de Lyon et de Vienne écrivirent à celles d'Asie au sujet des martyrs de Lyon, on lit que quelqu'un des païens moins emportés, et qui semblait avoir quelque compassion de notre malheur, disait comme par reproche : Où est maintenant leur Dieu, et de quoi leur a servi leur religion qu'ils ont préférée à leur vie (*dans Eusèbe, l.* V, *c.* 1).

Voyez encore la preuve 98.

(120) Dès que la religion chrétienne commença à se répandre, les Juifs publièrent que les chrétiens égorgeaient un enfant, qu'ils le mangeaient, et qu'ayant éteint toutes les lumières, ils commettaient les impuretés les plus criminelles (*Origène, l.* 6, *n.* 27).

Les ennemis de la religion chrétienne assuraient devant ceux qui ne la connaissaient pas, que les chrétiens avaient été surpris lorsqu'ils mangeaient la chair des enfants, lorsqu'ils se mêlaient ensemble et commettaient des incestes qui font horreur (*Id., l.* VI, *n.* 40).

Cécilius dit que les chrétiens se font une religion de leur impureté, qu'il n'est pas extraordinaire qu'il y ait des incestes parmi eux, qu'ils se glorifient de ces crimes. Lorsqu'ils veulent initier quelqu'un à leur religion, continue-t-il, ils lui présentent un enfant couvert de farine, afin de cacher le meurtre qu'on lui fait commettre. Il donne là dedans des coups de couteau, et le sang coulant de toutes parts, ils le sucent avidement, ils en mangent la chair, et ce crime commun est le gage commun du silence et du secret. On sait aussi quels sont leurs banquets. Ils s'assemblent dans un jour solennel ; et quand la chaleur du vin et des viandes commence à les échauffer et à les provoquer à la luxure, ils éteignent le flambeau, et s'étant défaits du seul témoin de leurs crimes, ils se mêlent confusément : et par ce moyen, ils sont tous incestueux de volonté, s'ils ne le sont pas en effet, puisque le péché de chacun est le souhait de toute la troupe (*dans Min. Félix, p.* 21, 22, 23 *et* 24).

Quand vous faites le procès à tout autre coupable, il ne suffit pas pour le condamner qu'il s'avoue homicide, sacrilége, incestueux et ennemi de l'Etat (car ce sont là les éloges que vous nous donnez). Vous vous informez encore de toutes les circonstances, de la qualité du fait, du lieu, de la manière, du temps, des témoins et des complices. Vous n'en usez pas ainsi à notre égard, quoique la justice ne vous oblige pas moins à examiner les crimes dont on nous accuse à tort, à vérifier de combien d'enfants un chrétien a mangé, les cuisiniers dont on s'est servi, les incestes qu'il a commis dans nos assemblées nocturnes, et les chiens qui en ont éteint la lumière. Quelle gloire pour un juge qui convaincrait un chrétien d'avoir déjà mangé sa part de cent enfants (*Tert., Ap., n.* 2).

On dit que nous égorgeons un enfant, que nous mangeons sa chair, et que nous commettons des incestes après que des chiens, complices de nos horreurs, ont renversé nos lampes, afin qu'à la faveur des ténèbres, nous puissions, sans aucune honte, nous souiller des impuretés les plus détestables. C'est sur cela que nous passons pour les plus scélérats des hommes (*Ibid., n.* 7).

Théophile parle ainsi à Autolycus : Quoique vous soyez prudent, vous ajoutez foi à ce que vous disent des insensés ; car autrement comment auriez-vous cru les faux bruits que les impies ont répandus depuis si longtemps contre nous ? Comment auriez-vous cru ces crimes qu'on nous impute, d'avoir nos femmes communes, de nous mêler indifféremment, de commettre des incestes avec nos sœurs, et ce qui est le comble de l'impiété et de la barbarie, de manger de la chair humaine (*l.* III, *p.* 382).

(121) Tryphon dit à saint Justin qu'il eût mieux

fait de rester platonicien, que de s'attacher à des hommes de néant (*Dial. de saint Justin avec Tryph.*, *n.* 8).

(122) Celse dit que les chrétiens se sont séparés des Juifs par sédition (*dans Origène*, *l.* III, *n.* 7).

(123) Celse introduit un juif qui reproche aux Juifs devenus chrétiens, d'avoir quitté la loi de leurs pères (*Ibid.*, *l.* II, *n.* 4).

Tryphon reproche aux chrétiens de ne pas observer la circoncision, la loi de Moïse, et dit qu'ainsi ils ne diffèrent pas des gentils (*Dial. de saint Just. avec Tryph.*, *n.* 10).

Voyez la preuve 99.

(124) Tryphon dit que Jésus-Christ est tombé dans l'exécration dont parle la loi, parce qu'il a été crucifié (*Dial. de saint Just. avec Tryph.*, *n.* 32).

Il dit qu'on lui persuadera difficilement que le Messie ait dû mourir sur une croix, parce qu'il est écrit dans la loi : Maudit celui qui est pendu sur le bois (*Ibid.*, *n.* 89).

(125) Tryphon compare ce que les chrétiens enseignaient de la naissance de Jésus d'une vierge, au récit fabuleux que les Grecs faisaient de Persée, qu'ils disaient être né de Danaé, vierge (*Dial. de saint Just. avec Tryph.*, *n.* 67).

(126) Tryphon exige que saint Justin lui prouve qu'il y a une autre personne divine que le Père (*Ib.*, *n.* 55).

(127) Tryphon dit que c'est une chose impossible de faire voir que Dieu ait daigné naître et se faire homme (*Ibid.*, *n.* 68).

Qu'est-ce que les païens trouvent d'absurde et de ridicule dans notre doctrine, dit saint Athanase, que ce que nous enseignons de l'Incarnation du Verbe? (*De l'incarn. du Verbe*, *n.* 41).

Tryphon dit que les interprétations que les chrétiens donnent à l'Ecriture sont impies (*Dial. de saint Just. avec Tryph.*, *n.* 79).

(128) Les Juifs et les païens disent qu'il ne faut pas nous croire, parce que nous différons de sentiments entre nous : le progrès de la vérité est retardé, parce que tous les chrétiens ne proposent pas les mêmes dogmes (*Dans S. Clém. d'Alex.*, *liv.* VII *des Strom.*, *n.* 8).

Celse reproche aussi aux chrétiens leurs divisions (*L.* III, *n* 10).

(129) Celse dit que les idoles ne sont pas des dieux, mais leurs images (*Dans Origène*, *l.* VII, *n.* 62).

Pourquoi n'adorerait-t-on pas les génies? Ne sont-ce pas eux qui administrent toutes les choses selon la volonté du souverain Dieu? Tout ce qui se fait ou par Dieu, ou par les anges, ou par les génies, ou par les âmes des héros, ne se fait-il pas suivant les ordres du Dieu souverain? Chacun de ces génies n'a-t-il pas été préposé par le souverain Dieu sur quelque espèce de choses, et n'a-t-il pas reçu de lui le pouvoir de l'administrer? Est-ce donc que celui qui honore le Dieu souverain, n'adore pas avec raison celui à qui le souverain Dieu a fait part de son pouvoir (*Orig.*, *l.* VII, *n.* 68)?

Celui qui adore plusieurs dieux fait une chose très-agréable au souverain Dieu, puisqu'il adore quelqu'un de ceux qu'il lui a donnés pour objet de son culte (*Idem*, *l.* VIII, *n.* 2).

Vous, chrétiens, pouvez-vous dire que nous offensons le Dieu souverain, en adorant quelqu'un avec lui, puisque vous adorez avec Dieu Jésus son ministre (*Ibidem*, *n.* 12)?

Ou il ne faut pas venir en ce monde, ou, si l'on y vient, il faut rendre grâces aux génies qui président aux choses terrestres; il faut, tant que nous vivons, leur offrir des prémices et des prières pour mériter leur faveur (*Dans Origène*, *l.* VIII, *n.* 33).

Car il serait injuste de jouir des choses dont ils ont la dispensation, sans leur payer un tribut d'honneur (*Ibidem*, *n.* 55).

Un gouverneur de province, préposé par l'empereur, punit justement ceux qui le méprisent, et ces génies gouverneurs et administrateurs de la terre et de l'air, ne puniront pas sévèrement ceux qui les outragent (*Ibid.*, *n.* 35).

La plus saine opinion est que les génies n'ont besoin de rien, mais qu'ils se plaisent seulement aux devoirs de religion qu'on leur rend (*Ibid.*, *n.* 63).

Macarius Magnes, auteur ecclésiastique, qui vivait dans le second ou troisième siècle de l'Eglise, composa un ouvrage dont le dessein était de combattre les païens, particulièrement un philosophe aristotélicien, qui reconnaissait un seul Dieu souverain, mais chef de plusieurs autres dieux, et qui employait tout le faste de son éloquence, et toute la subtilité de sa dialectique, contre la simplicité de la religion chrétienne (*Dans Tillem.*, *Hist. des emp.*, *t.* IV, *p.* 307 *et suiv.*).

Julien cite de Platon que le Dieu souverain ordonna aux dieux inférieurs de créer les hommes et les animaux (*Dans S. Cyrille*, *l.* II).

En disant que le souverain Dieu que nous adorons comme le souverain Seigneur de toutes choses, a commis un dieu inférieur à chaque nation pour en avoir soin, de même qu'un roi commet un gouverneur à chaque province, nous pensons mieux que Moïse qui adore le dieu d'une petite portion de la terre, comme le créateur de toutes choses (*Le même*, *dans S. Cyrille*, *l.* IV).

Les hommes dont je viens de parler (ce sont les Juifs), sont religieux en partie, puisque le dieu qu'ils adorent est le Dieu très-puissant et très-bon, qui gouverne le monde visible, et que nous adorons nous-mêmes sous d'autres noms, comme je ne puis en douter. Ainsi je ne saurais les blâmer de cet attachement à leurs lois. Ils se trompent seulement en ce qu'ils lui rendent un culte exclusif, et ne veulent point adorer les autres dieux. Enflés d'un fol orgueil, digne d'un peuple barbare, ils s'approprient la connaissance de ce dieu, prétendant qu'il n'est pas connu de nous autres gentils (*Le même*, *lett.* 63, *à Théodore*, *pontife*).

(130) Fronton n'a pas porté un témoignage contre nous; mais il a répandu des calomnies dans ses discours (*Dans Minut. Félix*, *p.* 92).

(131) Toute notre histoire de l'établissement du christianisme n'est pour ainsi dire qu'un recueil des persécutions qu'il a souffertes, et des différents supplices que l'on a fait endurer à ceux qui le professaient.

Le proconsul condamne saint Pionius au feu. *Tunc proconsul recitari jussit ex tabula : Pionium sacrilegæ virum mentis, qui se christianum confessus est, ultricibus flammis jubemus incendi; ut et hominibus metum faciat, et diis tribuat ultionem* (*Act. des Martyrs de D. Ruynart*, *p.* 136).

Le proconsul condamne saint Maxime à être lapidé. *Tunc proconsul dedit in eum sententiam, dicens : Eum qui sacris legibus assensum noluit accommodare, ut magnæ deæ Dianæ sacrificaret, ad metum reliquorum christianorum obrui lapidibus præcepit divina clementia* (*Ibidem*, *p.* 145).

Le proconsul fait étendre saint Pierre sur des roues, pour briser tous ses os en petites parties. Il fait lapider saint André et saint Paul (*Ibid.*, *p.* 147 *et* 149).

Le proconsul condamne au feu saint Lucien et saint Marcian. *Tunc videns eorum perseverantiam Sabinus proconsul dedit adversus eos sententiam, dicens : Quoniam Lucianus et Marcianus transgressores divinarum nostrarum legum, qui se ad christianam vanissimam legem transtulerunt, hortati a nobis, atque conventi, ut implentes invictissimorum principum præcepta, sacrificarent et salvarentur, et contemnentes audire noluerunt, flammis exuri præcipio* (*Ibid.*, *p.* 154).

Le président condamne au feu saints Fructueux, Augure et Euloge (*Ibid.*, *p.* 221).

Le président fait suspendre saint Claude au chevalet, lui fait brûler les pieds, couper les talons, le fait déchirer par des ongles de fer, par des têts de pots cassés, lui fait brûler les côtés avec des torches ardentes; il fait souffrir les mêmes tourments à saint Astère; il fait mettre des charbons sur le corps de saint Néon; il fait mettre en croix ces trois saints; il fait mourir sainte Domnine sous les verges; il fait couper plusieurs parties du corps de sainte Théonille; il fait placer sur elle des charbons ardents; ensuite, ayant ordonné qu'elle fût mise dans un sac, il la fait jeter dans la mer (*Ibid.*, *p.* 280, 281 *et* 282).

Le président fait lier les pieds à saint Philippe, et le fait traîner ainsi par toute la ville d'Héraclée, sur le pavé, de sorte que tous ses membres furent déchirés. Il le fit fouetter si violemment avec des verges, qu'on lui voyait les entrailles. Il prononça ensuite cette sentence contre saints Philippe et Hermès: *Philippus et Hermes, qui præceptum romani imperatoris negligentes, alienos se ab ipsa etiam romani nominis compellatione fecerunt, vivos jubemus incendi, ut cæteri facilius agnoscant quanto constet exitio imperialia contempsisse mandata* (*Ibid.*, *p.* 449, 450 *et* 451).

Le président fait briser les mâchoires à saint Taraque; il fait battre saint Probe avec des nerfs de bœuf, si cruellement que la terre est couverte de son sang. Il fait percer avec des pointes les côtés de saint Andronique, et agrandir ses plaies avec des têts de pots cassés. Il fait remplir les mains de saint Taraque, de feu; il le fait suspendre par les pieds, et placer sous son visage un feu qui fait une grande fumée; il lui fait ensuite verser du vinaigre avec du sel dans les narines. Il fait brûler saint Probe avec des fers ardents; il le fait frapper avec des nerfs de bœuf sur le dos, jusqu'à ce que la chair en soit enlevée; il lui fait raser la tête, et mettre des charbons ardents dessus; il lui fait briser les mâchoires. Il fait attacher à des pieux, et déchirer à coups de nerfs de bœuf, saint Andronique; il fait ensuite répandre du sel sur ses plaies. Il fait couper les lèvres à saint Taraque; il lui fait percer le sein et les aisselles avec de petites broches de fer ardentes; il lui fait couper les oreilles, raser la tête, et mettre des charbons ardents dessus. Il fait percer le côté, le dos et les jambes de saint Probe, avec de petites broches de fer ardentes; il lui fait planter des clous ardents dans les mains, et le réduit, par ces supplices, en un tel état, qu'il n'avait aucune partie de saine dans le corps; il lui fait crever les yeux. Il fait brûler le ventre de saint Andronique; il lui fait planter de petites broches ardentes entre les doigts, casser les dents, et couper la langue. Il fait exposer aux bêtes ces trois saints martyrs, qui, en ayant été épargnés, furent décollés (*Ibid.*, *p.* 458 *à* 490).

Le président ordonne que saint Quirin soit jeté dans le fleuve avec une meule au cou (*Ibid.*, *p.* 555).

Le proconsul ordonne que saint Patrice soit jeté dans de l'eau bouillante (*Ibid.*, *p.* 623).

Saint Philéas écrit que le président d'Alexandrie, sous Dioclétien, employa toute sorte de supplices contre les chrétiens, et qu'il disait aux bourreaux de se comporter envers eux comme s'ils n'étaient plus (*a*) (*Dans Eus.*, *Hist. ecc.*, *l.* VIII, *c.* 10).

Cécilius insulte aux chrétiens, en leur disant qu'ils sont exposés aux supplices, aux tourments, aux croix, aux feux. *Ecce vobis, minæ, supplicia, tormenta, etiam non adorandæ, sed subeundæ cruces: ignes etiam quos et prædicitis et timetis* (*Dans Min. Félix*, *p.* 30).

Voyez encore la preuve 59.

(132) Le président Maxime dit à saint Taraque : Tu t'attends qu'après ta mort quelques femmelettes auront ton corps, et l'embaumeront : mais j'aurai soin de le détruire; j'ordonnerai de le brûler, et d'en jeter les cendres au vent (*Act. des Mart. de D. Ruin.*, *p.* 476 *et* 478).

Le même président ordonne que l'on brûle la langue de saint Andronique, et que l'on en jette les cendres au vent, de peur que quelqu'un de ses compagnons d'impiété, ou quelques femmelettes, ne la recueillent et ne la conservent, comme quelque chose de précieux et de saint (*Ibidem*, *p.* 487).

(133) Le président Lysias dit à saint Claude, que les empereurs ont ordonné aux chrétiens de sacrifier aux dieux, de punir ceux qui n'obéiront pas à leur commandement, et de promettre des dignités et des dons à ceux qui obéiront (*Act. des Mart. de D. Ruinart*, *p.* 280).

Le président dit à saint Rogatien, que s'il veut sacrifier aux dieux, il vivra dans le palais des empereurs, et qu'il augmentera en dignité. *Si voluntas obstinata te non decipit, deorum indulgentia concessa recipiet, ut in imperatorum palatio, et aula deorum possis, cum vitæ commercio, sortiri dignitatis augmentum* (*Ibidem*, *p.* 297).

Le président Maxime dit à saint Taraque, qu'il veut qu'il obéisse au commandement des empereurs : que par là il méritera sa bienveillance et des dignités, qu'il deviendra même l'ami des empereurs (*Ibid.*, *p.* 459).

Il dit à saint Probe : Obéis-moi, sacrifie aux dieux, afin que tu reçoives des dignités des empereurs, et que tu sois notre ami (*Ibid.*, *p.* 461).

Il dit faussement à saint Andronique, que saint Taraque et saint Probe ont sacrifié aux dieux, et que pour cette raison, ils recevront de grandes dignités des empereurs (*Ibid.*, *p.* 470).

Il dit à saint Probe : Sacrifie, afin que tu reçoives de nous des dignités (*Ibid.*, *p.* 468).

Il dit à saint Andronique : Sacrifie aux dieux, et les empereurs t'accorderont des dignités (*Ibid.*, *p.* 483).

Le président Maxime promet une somme d'argent à saint Jules, s'il veut sacrifier (*Ibid.*, *p.* 615).

Voyez la preuve 65.

(134) Celse dit que personne n'ignore qu'on ne peut faire changer par les peines, bien moins que par la douceur, ceux qui étant portés par leur naturel à pécher, ont joint à cette pente l'habitude de mal faire; car le parfait changement du naturel est une chose très-difficile (*Dans Origène*, *l.* III, *n.* 65).

(135) A moins qu'il ne plaise à Dieu de vous envoyer quelqu'un pour vous instruire de sa part, n'espérez pas de réussir jamais dans le dessein de réformer les mœurs des hommes.

C'est Socrate qui parle ainsi, dans l'apologie que Platon composa pour ce philosophe.

Socrate dit à un de ses disciples : Il faut attendre que quelqu'un vienne nous instruire de la manière dont nous devons nous comporter envers les dieux et envers les hommes.

Alcibiade. Quand est-ce que viendra ce temps-là, répond le disciple, et qui est-ce qui nous enseignera ces choses? car il me semble que j'ai un désir ardent de connaître ce personnage.

Socrate. Celui dont il s'agit, continue Socrate, est une personne qui s'intéresse à ce qui vous touche; mais elle fait, à mon avis, à la manière dont Homère raconte que Minerve en agit à l'égard de Diomède. Minerve dissipa le brouillard qu'il avait devant les yeux, afin qu'il pût distinguer les objets. Il est pareillement nécessaire que le brouillard épais, qui est maintenant sur les yeux de votre entendement, soit dissipé, afin que vous puissiez dans la suite distinguer au juste le bien du mal, distinction que vous n'êtes pas jusqu'ici bien en état de faire.

Alcibiade. Qu'elle vienne, interrompt le disciple, cette personne, et qu'elle dissipe, quand il lui plaira, ces ténèbres; pour moi je suis tout disposé à faire tout ce qu'il lui plaira de me prescrire, pourvu que je puisse devenir meilleur que je ne suis.

(*a*) H. de Vallois et Cousin ont traduit : *comme si nous n'étions pas des hommes;* notre traduction est littérale.

Socrate. Elle est de son côté, continue Socrate, admirablement bien disposée à faire tout cela en votre faveur.

Alcibiade. Ne serait-il donc pas plus à propos de différer l'offrande des sacrifices, jusqu'à ce qu'elle vienne?

Socrate. Vous avez raison; il vaudrait mieux prendre ce parti, que de courir les risques de ne savoir si, en offrant des sacrifices, on plaira à Dieu, ou si on ne lui plaira pas.

Alcibiade. A la bonne heure donc, réplique le disciple, quand ce jour-là sera venu, nous ferons nos offrandes à Dieu. J'espère même de sa bonté que ce jour n'est pas fort éloigné (*Dans Platon, dial.* II, *int. Alcibade*).

Dans un autre endroit, Platon, après avoir rapporté le discours que Socrate fit, quelque temps avant sa mort sur les dogmes importants de l'immortalité de l'âme, et de la certitude d'une vie à venir, introduit un des disciples de ce philosophe, qui lui répond en ces termes :

Je suis entièrement de votre opinion, et je crois que la connaissance parfaite des choses dans cette vie est impossible, ou du moins, infiniment difficile. Cependant je suis persuadé qu'il n'appartient qu'à une âme lâche et basse, de négliger le soin de s'instruire sur des sujets de cette importance. Nous devons au contraire prendre l'un ou l'autre de ces deux partis, ou étudier nous-mêmes ces matières, et tâcher de nous satisfaire là-dessus; ou, si nous trouvons qu'il soit impossible d'en venir à une certitude, nous fixer à ce qui nous paraît, tout bien considéré, le plus probable, et bâtir là-dessus pendant tout le cours de notre vie. C'est la conduite qu'un homme sage doit tenir, à moins qu'il n'ait des lumières plus sûres pour se conduire, ou la parole de Dieu lui-même, qui lui serve de guide (*Plat. dans le dial. in Phœdon*).

Platon, après avoir prouvé que la piété est la chose du monde la plus désirable, et qu'il serait très-avantageux de l'apprendre, si on avait de bons maîtres pour cela, ajoute : *Mais qui sera en état de l'enseigner, si Dieu ne lui sert de guide* (*Dans le dial. int. Epinomis*)?

Il dit ailleurs qu'il n'y a point d'homme qui puisse nous instruire, à moins que Dieu ne dirige l'instruction (*Epître, p.* 989).

Cicéron peint ainsi l'état où se trouvaient les hommes de son temps :

« S'il avait plu à la nature de nous rendre tels, que nous eussions pu la contempler elle-même, et la prendre pour guide dans le cours de notre vie, nous n'aurions besoin ni de savoir, ni d'étude pour nous conduire : mais elle n'a donné à l'homme que de faibles rayons de lumière; encore sont-ils bientôt éteints, soit par la corruption des mœurs, soit par l'erreur des préjugés, qui obscurcissent entièrement en lui cette lueur de la raison naturelle. Ne sentons-nous pas, en effet, au dedans de nous-mêmes, des semences de vertus qui, si nous les laissions germer, nous conduiraient naturellement à une vie heureuse? Mais à peine a-t-on vu le jour, qu'on est livré à toute sorte d'égarements et de fausses idées.

« On dirait que nous avons sucé l'erreur avec le lait de nos nourrices; et quand nos parents commencent à prendre soin de notre éducation, et qu'ils nous donnent des maîtres, nous sommes bientôt tellement imbus d'opinions erronées, qu'il faut enfin que la vérité cède au mensonge, et la nature aux vieux préjugés. Autre source de corruption, les poëtes : comme ils ont une grande apparence de doctrine et de sagesse, on prend plaisir à les écouter, à les lire, à les apprendre, et leurs leçons se gravent profondément dans nos esprits. Quand à cela se vient joindre le vulgaire, ce grand maître en toute sorte de déréglements, c'est alors qu'infectés d'idées vicieuses, nous nous écartons entièrement de la nature (*Tusculanes, l.* III, *c.* 1 *et* 2). »

Porphyre convient qu'il manquait au genre humain une chose qu'aucune secte de philosophie n'avait encore pu trouver : c'était le moyen de tirer l'âme de l'homme du triste état dans lequel elle se trouve (*Dans saint Augustin, de la Cité de Dieu, liv.* X, *chap.* 32).

(136) Dans les trois premiers siècles du christianisme, tout l'empire était plein de magiciens.

Voyez Virgile, Horace, Ovide, Suétone, Tacite, Dion Chrysostome, Dion Cassius, Apulée, Lucien, Spartien, Celse, Porphyre, etc.

Dion Chrysostome, dans le panégyrique isthmique, discours VIII, p. 132, dit qu'on voyait aux jeux isthmiques plusieurs faiseurs de prodiges, qui faisaient voir des merveilles à ceux qui y étaient assemblés.

Celse parle ainsi dans Origène : Qu'est-il nécessaire que je parle de tous ceux qui ont enseigné l'art de trouver des expiations, des paroles propres à chasser les maladies, de faire paraître des figures de démons, d'écarter les enchantements, en se servant pour cela de certains habits, de certains nombres, de certaines pierres, de certaines plantes, de certaines racines (*l.* VI, *n.* 39).

Il avait dit un peu plus haut, que les magiciens appellent les démons par des noms barbares, et font des choses surprenantes.

Du temps de Néron, sous le gouvernement de Félix, la Judée était remplie de voleurs et de magiciens qui séduisaient le peuple. Ils furent punis ou dissipés par les soins de Félix; et après la prise de Jérusalem par les Romains, on ne vit plus nulle part aucun de ces séducteurs, ni de ceux qu'ils avaient séduits. Si les disciples de Jésus n'étaient que des magiciens comme ceux dont on vient de parler, comment ont-ils pu former une secte qui s'est étendue non-seulement dans la Judée, mais dans le monde entier, que les plus longues et les plus cruelles persécutions n'ont pu détruire, et qui remplit encore aujourd'hui l'univers (*Ant. jud., l.* XX, *c.* 6).

Voyez encore la preuve 45.

(137) Les Grecs avaient une loi expresse, qui décernait la peine de mort contre les sorciers et les magiciens. Platon la rapporte au liv. II de son traité des lois.

La loi des Douze-Tables condamnait les magiciens au dernier supplice (*Art.* 55, 68 *et* 69).

Les Romains ont toujours condamné les opérations magiques, et la magie a toujours été regardée par eux comme un art infâme (*Servius, sur le l.* IV *de l'En., p.* 385).

La magie, le plus trompeur des arts, a régné plusieurs siècles dans toute la terre (*Pline, liv.* XXX, *chap.* 1).

La loi Cornélia, *de Sicariis*, veut que les diseurs de bonne aventure, ceux qui se servent d'enchantements et de sortiléges contre le salut des hommes, et pour de mauvaises fins; ceux qui, par art magique, font venir les démons, agitent les éléments; ceux qui tuent par des images de cire les personnes absentes, soient punis du dernier supplice.

L'an 721 de Rome, on chassa de cette ville les astrologues et les magiciens (*Dion, l.* IXL).

Mécénas dit à Auguste qu'il ne faut point souffrir les magiciens.

Voyez ses paroles dans la preuve 110.

Cet empereur ayant fait rechercher tout ce qu'il y avait de livres, tant grecs que latins, touchant les prédictions, il en fit brûler plus de deux mille volumes (*Suét., vie d'Aug., c.* 31).

Sous l'empire de Tibère, on bannit, par une ordonnance du sénat, les magiciens et les astrologues : un d'eux, nommé Pituanius, fut précipité du Capitole; un autre, appelé Martius, fut puni selon la coutume ancienne, hors de la porte Esquiline, après

avoir été proclamé à son de trompe (*Ann. de Tacite*, *l.* II, *c.* 32).

Néron ne permettait à personne d'étudier la philosophie, disant qu'il lui semblait que c'était une chose vaine et frivole, dont on prenait prétexte de deviner les choses futures; et quelques philosophes avaient été accusés, parce qu'on disait qu'ils exerçaient l'art de deviner. Musonius, babylonien, fut pour cette raison mis en prison (*Philostr.*, *Vie d'Apoll.*, *l* IV, *c.* 35).

L'ancien scholiaste de Juvénal dit que Néron faisait brûler les magiciens.

Voyez les preuves 23, 24, 25.

Tigellin, favori de Néron, demanda à Apollonius comment il jugeait des démons et des apparitions des fantômes? Comme je juge des homicides et des impies, répondit-il (*Philostr.*, *Vie d'Apollonius*, *l.* IV, *c.* 44).

L'empereur Adrien publia une loi contre les magiciens.

Voyez dans ce code, le titre *des maléfices*.

Spartien parle ainsi de l'empereur Didius Julianus: Il avait la folie de se servir des magiciens, croyant que par leur art il pourrait adoucir la haine du peuple et apaiser le soulèvement des soldats (*Vie de Didius Julianus*, *p.* 63).

Dans les maximes reçues de Julius Paulus, au l. V, tit. 23, p. 12, on lit ces paroles: Il n'est permis à personne d'avoir des livres de magie; s'il s'en trouve chez quelques-uns, qu'ils soient privés de leurs biens et envoyés en exil; s'ils sont de basse condition, qu'ils soient punis de mort, et que ces livres soient brûlés publiquement.

Ulpien appelle les livres de magie *libros improbatæ lectionis*, et dit qu'ils doivent être brûlés.

Apulée fut accusé de magie devant Maxime Claude, proconsul d'Afrique. Il s'en défendit par deux discours, comme d'un grand crime, et qui était puni de mort.

Porphyre dit que ce sont les mauvais démons qui sont les auteurs de la magie (*L.* II, *de l'Abstin. des choses animées*).

Celse attribue les opérations magiques aux mauvais démons.

Voyez ses paroles dans la preuve 12, p. 443.

(138) Socrate disait qu'il n'était pas facile de découvrir le père et le créateur de toutes choses, et que si on le découvrait, il n'était pas possible de le faire connaître à tous (*Apol. de Socrate, par Platon*).

Platon pense comme lui, et copie ses paroles. C'est une chose difficile, dit-il, de découvrir le créateur et le père de tout, et il est impossible à celui qui l'a découvert d'en parler devant tout le monde (*Dans le Timée*).

Rendez premièrement aux dieux immortels les honneurs qui leur sont affectés par la loi (*Pyth.*, *dans ses vers dorés*).

Pour ce qui regarde le service des dieux, dit Xénophon en parlant de Socrate, il s'attachait fort au conseil de l'oracle, qui ne répond autre chose à ceux qui vont demander de quelle façon ils sacrifieront aux dieux, ou quels honneurs ils rendront aux morts, sinon que chacun suive les coutumes de son pays (*Xénop.*, *Choses mémor. de Socrate*, *l.* I).

Je suis d'abord très-surpris d'où Mélitus a pu savoir ce qu'il dit, que je ne crois pas dieux ceux que la ville croit l'être, puisque j'ai été vu sacrifiant dans les fêtes communes et sur les autels publics par tous ceux qui s'y sont trouvés, et par Mélitus lui-même, s'il l'a voulu.

C'est ce que Xénophon fait dire à Socrate dans l'Apologie qu'il a composée pour ce philosophe.

Cicéron dit qu'il est d'avis qu'on adore les dieux qu'on a reçus de ses pères (*Liv.* II, *des Lois*).

Sénèque, en parlant des cérémonies païennes, dit que le sage doit s'assujettir à ces sortes de pratiques, non comme à des choses agréables à la Divinité, mais comme à des usages commandés par les lois... En adorant cette troupe de dieux que l'ignorance a consacrés, souvenons-nous que ce culte est moins fondé sur la vérité que sur la coutume (*Epictète, dans son Manuel*, *c.* 38).

Il convient à chacun de faire des libations, de sacrifier et de payer les prémices selon les usages de la patrie (*Epictète, dans son Manuel*, *c.* 38).

(139) Julien reconnaît que les miracles confirment la vérité d'une révélation (*Dans saint Cyrille*, *L.* X, à la fin).

PREUVES CONTESTEES.

INSCRIPTION DE NÉRON.

Cyriaque d'Ancône, qui vivait au quinzième siècle, fut nommé antiquaire, à cause de la grande recherche qu'il faisait des antiquités; il voyagea dans toute l'Europe, dans une partie de l'Asie et de l'Afrique, copiant avec soin les anciennes inscriptions. Parmi celles qu'il recueillit en Espagne, on lit la suivante (*Dans Gruter*, *p.* 238):

« A Néron Claude César Auguste, souverain pontife, pour avoir purgé la province de voleurs, et de ceux qui introduisaient parmi les hommes une nouvelle superstition. »

Moralès, savant espagnol, qui avait étudié avec tant de soin les antiquités de son pays; Alde Manuce, dans ses scolies sur les commentaires de César; Baronius, Sponde, Pagi, Launoy, reçoivent cette inscription comme véritable. Antoine Augustin, Schott, Bigot, soupçonnent la fidélité de Cyriaque d'Ancône, qui est le premier qui l'a publiée, et de qui tous les autres l'ont tirée. Ferreras, dans son Histoire générale d'Espagne; le père Florez, dans son Histoire ecclésiastique d'Espagne, doutent de la vérité de ce monument, parce qu'il ne se voit plus, et qu'il n'en reste aujourd'hui aucun souvenir dans l'endroit où l'on dit qu'il s'est trouvé. Quelques-uns regardent cette inscription comme fausse, ne croyant pas que la foi eût déjà été annoncée en Espagne du temps de Néron. Il n'est pas difficile d'assurer la vérité de ce monument, en dissipant le soupçon des uns, et répondant aux raisons des autres.

M. Méhus, de l'académie étrusque de Crotone, a fait imprimer en 1742 l'itinéraire de Cyriaque d'Ancône. Après avoir rapporté, dans la préface qu'il a mise à la tête de cet ouvrage, tous les éloges dont les savants ont comblé cet auteur, il marque du chagrin contre Antoine Augustin, Schott et Bigot, qui ont voulu rendre suspecte la fidélité de cet antiquaire. Il dit qu'on ne doit point intenter une accusation si grave aussi légèrement que ces écrivains l'ont fait; que c'est à tort qu'on a soupçonné la probité de Cyriaque, puisque plusieurs de ses inscriptions, qu'on voulait regarder comme suspectes, ayant été vérifiées, soit par lui, soit par d'autres, ont été trouvées telles qu'il les a rapportées, ce qui fait voir, continue-t-il, que cet auteur n'en a point imposé au public.

M. Muratori, dans la nouvelle collection d'anciennes inscriptions qu'il nous a donnée, place avec de grands éloges Cyriaque d'Ancône au nombre de ceux

du travail desquels il a profité. Il s'applaudit d'avoir recouvré et d'insérer dans son ouvrage tous les monuments recueillis par ce savant; il était donc bien éloigné de les suspecter.

Pour prouver la fidélité de Cyriaque d'Ancône au sujet de l'inscription que nous examinons, j'ajouterai à l'expérience et à l'autorité des deux savants que nous venons de citer, un raisonnement qui me paraît décisif :

On n'est point fourbe gratuitement, et on ne suppose des titres que dans l'espérance d'en tirer quelque avantage. Or, quelle utilité un Italien comme Cyriaque d'Ancône pouvait-il se promettre en composant une inscription qui atteste que Néron a purgé l'Espagne des larrons et des chrétiens? ne se perdait-il pas de réputation, si l'imposture était découverte, ce qui arrive toujours.

Mais cette inscription ne se trouve plus; on n'en conserve même aucun souvenir dans l'endroit où l'on assure qu'elle a été trouvée. Je le veux. Donc elle n'a jamais existé : fausse conséquence. Ecoutons sur ce sujet le savant Muratori, dans la préface de sa nouvelle collection. Après avoir dit qu'il serait bien à souhaiter que l'on conservât avec plus de soin les marbres et les pierres chargés d'anciennes inscriptions, il ajoute : On aurait peine à exprimer combien de pierres gravées ont été détruites non-seulement par les injures du temps, mais encore (ce qui est plus fâcheux et plus fréquent) par la négligence, l'ignorance, la barbarie des hommes, même de nos jours, et dans les villes les mieux policées. Si quelqu'un aujourd'hui formait le dessein d'aller voir cette multitude innombrable de marbres rapportés par Gruter dans son Trésor, je ne crois pas qu'il en trouvât le tiers; vous en demandez la raison? c'est parce que des hommes ignorants, ne faisant aucun cas des précieux restes de l'antiquité, ou recueillis par leurs ancêtres, ou découverts dans la terre de leur temps, les dissipent, les brisent, les emploient à toute sorte d'usages, principalement à bâtir. On en vend aux statuaires et aux sculpteurs, qui, après avoir enlevé avec le ciseau toutes les traces de l'antiquité, s'en servent pour de nouveaux ouvrages. On en fait de la chaux; et un chaufournier de Ravenne dit à Dominique Vandellius de Modène, qu'il avait fait de la chaux de plus de quarante marbres chargés d'inscriptions anciennes. Et, en effet, vous chercheriez inutilement la plupart des monuments dont les écrivains de Ravenne nous ont conservé la connaissance : ils n'existent plus que dans leurs livres. La même chose est arrivée en d'autres villes, ainsi que je l'ai remarqué moi-même. J'ai aussi reconnu que plusieurs des pierres gravées de Modène, dont il est parlé dans les livres de ceux qui nous ont précédés, ne se trouvent plus en cette ville.

M. Muratori ajoute à ses plaintes une lettre dans laquelle un savant de Rome déplore la destruction d'une grande partie des anciennes inscriptions de cette capitale du monde.

M. Mébius, après avoir vengé Cyriaque d'Ancône des soupçons injurieux qu'Antoine Augustin, Schott et Bigot, ont formés contre lui, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut, ajoute : Si quelqu'une des pierres dont a parlé Cyriaque, n'existe plus aujourd'hui, il faut faire attention que plusieurs des anciens monuments ont péri par les injures du temps; plusieurs ont été brisés dans les guerres, plusieurs employés à bâtir ou réduits en chaux par des ignorants.

Il n'y a point de monument de l'antiquité dont nous ayons pu nous promettre plus sûrement la conservation, que des marbres d'Arondel. Placés dans un temple des Muses, au milieu d'une nation curieuse et savante, ce précieux trésor semblait être à couvert de tous les outrages. Cependant nous lisons dans les Mélanges de Vigneul Marville, t. II, p. 311, que durant les troubles d'Angleterre, la plupart de ces marbres furent employés à réparer des portes et des cheminées.

Je prie ceux qui rejettent l'inscription de Néron, parce qu'ils ne pensent pas que la foi eût déjà été prêchée en Espagne, du temps de cet empereur, de permettre que je les renvoie à un petit ouvrage que j'ai donné au public, il y a quelques années, sous ce titre, *De Apostolica Ecclesiæ Gallicanæ origine*, dans lequel il me semble avoir solidement prouvé que l'Evangile a été annoncé dans les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne, du temps des apôtres.

Je n'ai pas cru devoir prouver que la nouvelle superstition désignée dans l'inscription, était le christianisme, soit parce que tout le monde en convient, soit parce que du temps de Néron il ne s'introduisait point de nouvelle religion que le christianisme, qui était appelé par les païens une superstition nouvelle, ainsi qu'on le voit dans Suétone, dont on a rapporté les paroles à la page 183.

Lettre de Tibérien, président de la première Palestine, à l'empereur Trajan, au sujet des chrétiens.

A TRAJAN, EMPEREUR VICTORIEUX ET TRÈS-DIVIN CÉSAR.

Je suis fatigué de punir et de faire mettre à mort les Galiléens, nommés chrétiens, conformément à vos ordres. Ils ne cessent de se présenter à la mort. Quoique j'aie fait tous mes efforts, soit par mes exhortations, soit par menaces, pour qu'ils n'osassent plus faire profession du christianisme; quoiqu'ils eussent essuyé ou éprouvé pour ce sujet la rigueur des lois, ils ne changent point de sentiment. Daignez donc me faire savoir ce qu'il paraîtra bon que je fasse à votre puissance triomphale.

Jean Malala, d'Antioche, qui vivait au sixième siècle, nous a conservé cette lettre dans sa chronographie, et Suidas l'a citée sous la lettre T. Il y avait alors plusieurs historiens et plusieurs monuments qui se sont perdus depuis; et, pour en donner une preuve sans sortir de notre sujet, ce n'est qu'en transcrivant quelques auteurs que nous n'avons plus, que Malala, et Malala seul, nous a appris que l'empereur Antonin était celui qui avait fait bâtir le fameux temple d'Héliopolis ou Balbec, dont il reste encore de si superbes ruines. Je sais que Malala a quelquefois copié les fables qui se trouvaient dans les écrivains qu'il avait entre les mains; mais cela ne prouve autre chose que sa simplicité et son peu de discernement : or, ce ne sont pas des personnes de ce caractère qui fabriquent des pièces fausses. D'ailleurs, le récit que Tibérien fait dans sa lettre est soutenu par des monuments incontestables. Tacite dit que le christianisme, après la première persécution qu'il avait soufferte en Palestine, y avait pullulé de nouveau; et on voit dans la lettre de Pline à Trajan, et dans la réponse de ce prince, que la persécution excitée par cet empereur contre les chrétiens, était universelle.

On propose plusieurs difficultés contre la vérité de cette lettre; nous allons les rapporter, et tâcher d'y satisfaire.

1° Si cette lettre était véritable, Eusèbe l'aurait rapportée dans son histoire. Mais combien y a-t-il d'autres pièces très-certaines, et aussi intéressantes pour le christianisme, que la lettre de Tibérien, que cet écrivain n'a pas eu soin de nous conserver.

2° Cette lettre aurait été citée plusieurs fois. Eh! n'avons-nous pas des monuments cités par un seul auteur, dont personne ne révoque en doute l'autorité? d'ailleurs, avons-nous tous les écrits où l'on a pu faire mention de cette lettre?

3° Malala donne à Tibérien le titre de président de la première Palestine : or, il n'y avait qu'une Palestine du temps de Trajan. Je réponds que ce titre ne fait point partie de l'ouvrage que Malala rapporte, mais qu'il est uniquement de sa composition. Comme

il y avait trois Palestines de son temps, et qu'il pouvait savoir d'ailleurs que Tibérien avait été président de Jérusalem et de Césarée, qui sont dans la première Palestine, il l'a, pour cette raison, appelé président de cette province. Cela montre l'ignorance de Malala, et rien de plus.

4° Tibérien donne à Trajan le titre de très-divin : on ne mettait alors les empereurs au rang des dieux, qu'après leur mort. Je réponds qu'on suppose faussement qu'on ne donnait alors le titre de dieu aux empereurs qu'après leur mort. Personne n'ignore qu'on avait consacré un autel à Auguste vivant, dans la ville de Tarragone en Espagne, exemple qui fut imité par plusieurs villes de la Grèce ; c'est pourquoi un poëte adresse ces vers à Auguste :

> Præsenti tibi maturos largimur honores,
> Jurandasque tuum per nomen panimus aras

Caligula se fit adorer comme un dieu. Néron ayant porté pendant sa vie une couronne avec des rayons, qui était celle qu'on avait placée sur la tête des premiers empereurs, lorsqu'on les avait mis au rang des dieux après leur mort, on cessa depuis ce temps de s'en servir dans les apothéoses. Dion raconte que Juvénius Celsus adorait Domitien, l'appelant seigneur et dieu, nom que les autres lui donnaient déjà. Pline, dans le panégyrique de Trajan, parlant de Domitien, dit que sa divinité ne put le garantir de ses meurtriers. On lit dans la lettre de Pline à Trajan, que l'image de ce prince était adorée de même que les statues des dieux. Enfin, on voit plusieurs médailles d'Auguste, de Tite, de Trajan qui ont été frappées pendant la vie de ces empereurs, et dans lesquelles on leur donne le titre de *divus* ou dieu.

5° Tibérien donne à Trajan le titre de victorieux, qui n'a commencé à être propre aux empereurs que depuis Constantin. Et pourquoi veut-on que ce soit ici un titre attaché à la dignité impériale, plutôt qu'un titre donné personnellement à Trajan, si illustre par ses grandes victoires ?

6° Tibérien parle au seul Trajan comme à plusieurs, ce qui ne paraît pas avoir été dès lors en usage : comme si la flatterie qui avait déjà fait regarder les empereurs comme des dieux, n'avait pas pu, à plus forte raison, les faire envisager comme plusieurs hommes. Il a été de tout temps en usage, parmi les Grecs, de se servir du pluriel pour désigner une seule personne. Οἱ περὶ Ἀριστιππου, à la lettre, *ceux qui sont avec Aristippe*, signifie simplement Aristippe. Au reste, il faudrait avoir une connaissance bien plus étendue de l'antiquité que celle que nous en avons, pour pouvoir marquer avec certitude le commencement précis de tous ses usages et de toutes ses façons de parler.

ÉDIT DE DÈCE.

On lit dans les actes de saint Mercure, rapportés par Surius, un édit par lequel il est ordonné que tous sacrifiassent aux dieux. Cet édit est conçu en ces termes :

Dèce et Valérien, empereurs, triomphateurs, victorieux, augustes, pieux, de concert avec le sénat, ayant éprouvé la faveur des dieux, et remporté la victoire sur nos ennemis par leur protection ; jouissant de plus par leur bonté de l'abondance et d'une salutaire température des saisons, nous ordonnons pour cette raison, d'un commun consentement, que tout homme libre ou esclave, engagé dans la milice, ou menant une vie privée, offre des sacrifices aux dieux. Si quelqu'un n'obéit pas à notre ordonnance, nous voulons qu'il soit chargé de chaînes, et qu'il éprouve divers tourments. Si, corrigé par les supplices, il change de résolution, il recevra de nous des honneurs peu communs ; s'il persiste, après avoir subi de nouveau plusieurs tourments, qu'il soit décollé, ou jeté dans la mer, ou abandonné aux oiseaux et aux chiens pour être dévoré, ce qui doit principalement s'entendre des chrétiens ; mais ceux qui obéiront à notre divine ordonnance, recevront de nous des dons et de très-grands honneurs. Jouissez d'une bonne santé et de toute sorte de prospérité.

On a imprimé à Toulouse en 1666 un édit contre les chrétiens (*Mémoires de Tillemont*, *t.* III, *p.* 699), qui porte le nom des deux Dèce (le père et le fils), l'un Auguste et l'autre César, autorisé par un arrêt du sénat, et adressé à tous les gouverneurs, proconsuls et autres magistrats de l'empire. Les deux princes y déclarèrent qu'ils avaient résolu de donner la paix à l'empire, et de traiter leurs sujets avec toute sorte de clémence ; que la seule secte des chrétiens était capable de s'opposer à leurs desseins, parce qu'en se déclarant les ennemis de leurs dieux, ils attiraient toute sorte de malheurs sur l'empire ; qu'il fallait donc avant toutes choses apaiser les dieux irrités, et qu'ainsi ils faisaient cette ordonnance irrévocable : que tout chrétien, sans distinction de qualité ou de dignité, de sexe ou d'âge, serait obligé de sacrifier ; que ceux qui le refuseraient seraient d'abord enfermés dans le fond des cachots ; qu'ensuite on leur ferait éprouver les moindres supplices (comme pour tâcher de les vaincre peu à peu) ; et que si quelqu'un revenant à soi, renonçait au nouveau culte, il serait honoré et récompensé magnifiquement ; mais que tous les autres seraient, ou précipités au fond de la mer, ou jetés tout vifs dans les flammes, ou exposés en proie aux bêtes farouches, ou suspendus à des arbres pour être la pâture des oiseaux, ou déchirés en mille manières par tous les plus cruels supplices.

Nous croyons que l'édit rapporté dans les actes de saint Mercure, est une pièce originale. On n'y voit rien qui puisse faire révoquer en doute son authenticité. On s'en convaincra en le comparant avec les autres édits rapportés dans cette histoire. D'ailleurs on ne voit pas quels avantages les chrétiens auraient pu retirer de la supposition d'une semblable pièce. Il est vrai qu'elle se trouve dans des actes dont les savants ne font aucun cas ; mais combien avons-nous d'histoires toutes semées de fables, dans lesquelles il se trouve des monuments certains ? Nous croyons que cet édit fut publié par les ordres de Valérien, au commencement de son empire, et que, comme il n'était qu'un renouvellement de celui de Dèce, publié deux ou trois ans auparavant, ce fut pour cela que Valérien y fit placer le nom de cet empereur avant le sien, d'autant plus que Dèce avait fort estimé Valérien, et avait rétabli pour lui la dignité de censeur. Voilà pourquoi saint Jérôme, qui certainement n'ignorait pas l'histoire de l'Église, ne fait qu'une persécution de celle de Dèce et de celle de Valérien, à cause qu'il n'y eut entre elles qu'une interruption d'environ dix-huit mois. Ce saint docteur, dans la vie de saint Paul, premier ermite, écrit qu'une multitude de saints martyrs répandirent leur sang pour Jésus-Christ dans l'Egypte et dans la Thébaïde, durant la persécution des empereurs Dèce et Valérien ; et dans son livre des hommes illustres, il remarque que saint Méthode avait souffert sous Dèce et sous Valérien. Saint Optat dit que la persécution, sous Dèce et Valérien, fut comme le lion, qui était une des quatre bêtes que Daniel avait vues sortir de la mer (L. 2, paragr. 8). On voit par là qu'il joint ces deux persécutions et n'en fait qu'une. Ainsi l'inscription de deux empereurs qui n'ont point régné ensemble, qui se lit à la tête de cet édit, ne doit point être regardée comme une marque de la fausseté de cette pièce. J'ajoute que cet édit de Valérien, ou ce renouvellement de l'édit de Dèce fait par Valérien, qui se trouve dans les actes de saint Mercure, est soutenu par l'édit des deux Dèce, imprimé à Toulouse en 1666. Quoique M. de Tillemont ait trouvé quelques difficultés dans l'édit des deux Dèce, imprimé à Toulouse, elles n'ont pas été assez fortes pour lui faire regarder cette pièce comme absolument fausse, mais seulement comme douteuse. S'il nous est permis de dire notre sentiment après un si grand critique, nous trouvons ses raisons de douter

fort faibles. Elles se tirent presque toutes de quelques expressions que M. de Tillemont juge n'avoir pas été alors en usage. Mais, comme nous l'avons déjà remarqué, il ne nous reste pas assez de monuments de ce temps-là pour pouvoir fixer avec précision le style et les expressions qui ont été en usage dans chaque siècle.

Une des raisons pourquoi M. de Tillemont rejette l'édit des Dèce, c'est qu'il y est parlé des princes de la milice romaine qui, selon lui, n'étaient point encore alors connus sous ce titre. Cependant nous voyons un Marcel, chef de la milice sous l'empereur Adrien. (*Voyez la preuve* 115.) Il propose une autre difficulté en ces termes : Dèce promet de grands dons, et même des dignités aux chrétiens qui sacrifieront. Il n'y a rien de plus commun dans les histoires fausses ou incertaines; mais je ne sais si on le trouvera bien communément dans celles qui sont authentiques. Tertullien, qui tire de si grands avantages de ce qu'on pardonnait aux chrétiens qui renonçaient, aurait pu y ajouter bien des choses, si on les eût même récompensés. Mais quand quelques juges auraient pu employer cet artifice puéril, était-il de la dignité d'un empereur de s'en servir, et encore dans un édit public et solennel? Mais M. de Tillemont ne se souvenait pas que dans des actes proconsulaires, de la vérité desquels ni lui ni personne ne doute, les juges proposent aux chrétiens, de la part des empereurs, des sommes d'argent, des honneurs, des dignités, la faveur même de ces princes, s'ils veulent renoncer à leur religion.

Au reste, ce n'est pas par besoin que nous défendons l'authenticité de ces édits, surtout de celui qui est tiré des actes de saint Mercure, dans lequel on ne lit rien de ce qui fait peine à M. de Tillemont dans celui des Dèce (excepté qu'on y promet des honneurs aux apostats, difficulté qui ne doit arrêter personne, ainsi qu'on l'a fait voir); ce n'est pas, dis-je, par besoin que nous soutenons ces pièces, puisque nous avons d'ailleurs suffisamment prouvé la persécution de Dèce.

VIE DE VAUVENARGUES.

VAUVENARGUES (Luc de Clapiers, marquis de), né à Aix le 6 août 1715 d'une famille noble de Provence, servit de bonne heure et fut capitaine au régiment du roi. La retraite de Prague, pendant trente lieues de glaces, lui causa des maladies cruelles qui lui firent perdre la vue, et causèrent sa mort en 1747, à l'âge de 32 ans. Nous avons de lui une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain, suivie de réflexions et de maximes;* ouvrage qui vit le jour en 1746, in-12, à Paris. Il y a de bonnes choses, mêlées de réflexions paradoxales et quelquefois peu religieuses, ce qui lui a mérité de la part de Voltaire d'être nommé un *prodige de vraie philosophie et de vraie éloquence* (*voyez Eloge funèbre* des officiers morts dans la guerre de 1741). Pour s'assurer plus certainement les éloges du grand philosophe, Vauvenargues a retranché dans la seconde édition qu'il a donnée de son ouvrage, ce passage remarquable : « Newton, Pascal, Bossuet, Racine, Fénélon, c'est-à-dire les hommes de la terre les plus éclairés, dans le plus philosophe de tous les siècles, et dans la force de leur esprit et de leur âge, ont cru en Jésus-Christ, et le grand Condé en mourant répétait ces nobles paroles : Oui, nous verrons Dieu comme il est : *Sicuti est facie ad faciem. Voyez* le *Tableau philosophique de l'esprit de Voltaire,* chap. XVII. Nous avons plusieurs éditions de Vauvenargues : une par M. de Fortia, en 1797, 2 vol. in-12; une autre de Suard, 1806, 2 vol. in-8°; dans laquelle il y a des altérations, et où l'auteur s'efforce de prouver que Vauvenargues était incrédule. Les philosophes le réclament comme un des leurs, et en effet il y a dans quelques passages de ses écrits une teinte philosophique (*voyez* son article dans Laharpe); mais d'autres morceaux démentent cette imputation, notamment sa belle *Méditation sur la foi,* terminée par une *prière à Dieu*; c'est cette méditation que nous reproduisons ici. Les ouvrages de Vauvenargues ont été beaucoup trop vantés par les écrivains philosophes. Son *Introduction à la connaissance de l'esprit humain* n'offre que des fragments de différents genres et qui étaient des matériaux d'un grand ouvrage que les maladies continuelles de l'auteur, suivies d'une mort prématurée, ne lui permirent pas d'achever. Sa meilleure production est le *Recueil de ses maximes,* où l'on ne trouve ni le piquant, ni le pittoresque de La Bruyère, ni le fini de la diction de Duclos : mais il a plus d'imagination dans le style que ce dernier, et il parle à l'âme plus que tous les deux.

Méditation sur la Foi.

Heureux sont ceux qui ont une foi sensible et dont l'esprit se repose dans les promesses de la religion! Les gens du monde sont désespérés si les choses ne réussissent pas selon leurs désirs. Si leur vanité est confondue, s'ils font des fautes, ils se laissent abattre à la douleur : le repos qui est la fin naturelle des peines, fomente leurs inquiétudes; l'abon-

dance qui devait satisfaire leur besoin les multiplie ; la raison qui leur est donnée pour calmer leurs passions, les sert ; une fatalité marquée tourne contre eux-mêmes tous leurs avantages. La force de leur caractère, qui leur servirait à porter les misères de leur fortune s'ils savaient borner leurs désirs, les pousse à des extrémités qui passent toutes leurs ressources et les fait errer hors d'eux-mêmes loin des bornes de la raison. Ils se perdent dans leurs chimères, et pendant qu'ils y sont plongés et pour ainsi dire abîmés, la vieillesse, comme un sommeil dont on ne peut pas se défendre vers la fin d'un jour laborieux les accable et les précipite dans la longue nuit du tombeau.

Formez donc vos projets, hommes ambitieux, lorsque vous le pouvez encore, hâtez-vous, achevez vos songes, poussez vos superbes chimères au période des choses humaines. Elevés par cette illusion au dernier degré de la gloire, vous vous convaincrez par vous-mêmes de la vanité des fortunes, à peine vous aurez atteint sur les ailes de la pensée le faîte de l'élévation, vous vous sentirez abattus, votre joie mourra, la tristesse corrompra vos magnificences, et jusque dans cette possession imaginaire des faveurs du monde, vous en connaîtrez l'imposture. O mortels ! l'espérance enivre, mais la possession sans espérance, même chimérique, traîne le dégoût après elle ; au comble des grandeurs du monde, c'est là qu'on en sent le néant.

Seigneur ceux qui espèrent en vous s'élèvent sans peine au-dessus de ces réflexions accablantes. Lorsque leur cœur pressé sous le poids des affaires commence à sentir la tristesse, ils se réfugient dans vos bras, et là, oubliant leurs douleurs, ils puisent le courage et la paix à leur source. Vous les échauffez sous vos ailes et dans votre sein paternel, vous faites briller à leurs yeux le flambeau sacré de la foi, l'envie n'entre pas dans leur cœur, l'ambition ne le trouble point, l'injustice et la calomnie ne peuvent pas même l'aigrir. Les approbations, les caresses, les secours impuissants des hommes, leurs refus, leurs dédains, leurs infidélités ne les touchent que faiblement ; ils n'en exigent rien, il n'en attendent rien, ils n'ont pas mis en eux leur dernière ressource ; la foi seule est leur saint asile, leur inébranlable soutien. Elle les console de la maladie qui accable les plus fortes âmes, de l'obscurité qui confond l'orgueil des esprits ambitieux, de la vieillesse qui renverse sans ressource les projets et les vœux outrés, de la perte du temps qu'on croit irréparable, des erreurs de l'esprit qui l'humilient sans fin, des difformités corporelles qu'on ne peut cacher ni guérir, enfin des faiblesses de l'âme, qui sont de tous les maux le plus insupportable et le plus irrémédiable. Hélas ! que vous êtes heureuses, âmes simples, âmes dociles, vous marchez dans des sentiers sûrs. Auguste religion ! douce et noble créance, comment peut-on vivre sans vous ? Et n'est-il pas bien manifeste qu'il manque quelque chose aux hommes, lorsque leur orgueil vous rejette ? Les astres, la terre, les cieux suivent dans un ordre immuable l'éternelle loi de leur être : toute la nature est conduite par une sagesse éclatante ; l'homme seul flotte au gré de ses incertitudes et de ses passions tyranniques, plus troublé qu'éclairé de sa faible raison, misérablement délaissé, conçoit-on qu'un être si noble soit le seul privé de la règle qui règne dans tout l'univers ? Ou plutôt n'est-il pas sensible que n'en trouvant point de solide hors de la religion chrétienne, c'est celle qui lui fut tracée devant la naissance des cieux ? Qu'oppose l'impie à la foi d'une autorité si sacrée ? Pense-t-il qu'élevé par-dessus tous les êtres, son génie est indépendant ? Et qui nourrirait dans ton cœur un si ridicule mensonge ! Etre, infirme tant de degrés de puissance et d'intelligence que tu sens au delà de toi ne te font-ils pas soupçonner une souveraine raison ? Tu vis, faible avorton de l'être, tu vis et tu t'oses assurer que l'Etre parfait ne soit pas. Misérable ! lève les yeux, regarde ces globes de feu qu'une force inconnue condense. Ecoute, tout nous porte à croire que des êtres si merveilleux n'ont pas le secret de leur cours, ils ne sentent pas leur grandeur, ni leur éternelle beauté, ils sont comme s'ils n'étaient pas. Parle donc, qui jouit de ces êtres aveugles qui ne peuvent jouir d'eux-mêmes ? Qui met un accord si parfait entre tant de corps si divers, si puissants, si impétueux ? D'où naît leur concert éternel ? D'un mouvement simple, incréé. Je t'entends, mais ce mouvement qui opère ces grandes merveilles, les sait-il, ne les sait-il pas ? Tu sais que tu vis, nul insecte n'ignore sa propre existence, et le seul principe de l'être, l'âme de l'univers... ô prodige ! ô blasphème ! l'âme de l'univers..... O puissance invisible, pouvez-vous souffrir cet outrage ! vous parlez, les astres s'ébranlent, l'être sort du néant, les tombeaux sont féconds et l'impie vous défie avec impunité, il vous brave, il vous nie. O parole exécrable ! il vous brave, il respire encore et il croit triompher de vous. O Dieu ! détournez loin de moi les effets de votre vengeance. O Christ ! prenez-moi sous votre aile, Esprit-Saint soutenez ma foi jusqu'à mon dernier soupir.

Prière.

O Dieu ! qu'ai-je fait ? Quelle offense arme votre bras contre moi ? Quelle malheureuse faiblesse m'attire votre indignation ? Vous versez dans mon cœur malade le fiel et l'ennui qui le rongent, vous séchez l'espérance au fond de ma pensée, vous noyez ma vie d'amertume ; les plaisirs, la santé, la jeunesse m'échappent, la gloire qui flatte de loin les songes d'une âme ambitieuse, vous me ravissez tout...

Etre juste, je vous cherchai sitôt que je pus vous connaître, je vous consacrai mes hommages et mes vœux innocents dès ma plus tendre enfance, et j'aimai vos saintes rigueurs. Pourquoi m'avez-vous délaissé ? Pourquoi, lorsque l'orgueil, l'ambition, les plaisirs m'ont tendu leurs piéges infidèles.... c'était sous leurs traits que mon cœur ne pouvait se passer d'appui.

J'ai laissé tomber un regard sur les dons enchanteurs du monde, et soudain vous m'avez quitté, et l'ennui, les soucis, les remords, les douleurs ont en foule inondé ma vie.

O mon âme ! montre-toi forte dans ces rigoureuses épreuves, sois patiente, espère à ton Dieu, tes maux finiront : rien n'est stable, la terre elle-même et les cieux s'évanouiront comme un songe. Tu vois ces nations et ces trônes qui tiennent la terre asservie, tout cela périra. Ecoute, le jour du Seigneur n'est pas loin, il viendra ; l'univers surpris sentira les ressorts de son être épuisés et ses fondements ébranlés, l'aurore de l'éternité luira dans le fond des tombeaux et la mort n'aura plus d'asiles.

O révolution effroyable ! l'homicide et l'incestueux jouissaient en paix de leurs crimes et dormaient sur des lits de fleurs ; cette voix a frappé les airs, le soleil a fait sa carrière, la face des cieux a changé. A ces mots : les mers, les montagnes, les forêts, les tombeaux frémissent, la nuit parle, les vents s'appellent.

Dieu vivant ! ainsi vos vengeances se déclarent et s'accomplissent ; ainsi vous sortez du silence et des ombres qui vous couvraient. O Christ ! votre règne est venu. Père, Fils, Esprit éternel, l'univers aveuglé ne pouvait vous comprendre. L'univers n'est plus, mais vous êtes. Vous êtes ; vous jugez les peuples. Le faible, le fort, l'innocent, l'incrédule, le sacrilége ; tous sont devant vous. Quel spectacle ! Je me tais, mon âme se trouble et s'égare en son propre fond. Trinité formidable au crime, recevez mes humbles hommages.

VIE DE GUENARD.

GUÊNARD (Antoine), jésuite, naquit à Damblin, près Bourmont, en Lorraine, le 25 décembre 1726. Après avoir fait ses premières études, il entra chez les pères de la compagnie de Jésus, où il les perfectionna, et devint très-savant dans les langues anciennes et dans la littérature sacrée et profane. Il se livrait à l'enseignement depuis plusieurs années, lorsque l'Académie française proposa, pour sujet du prix d'éloquence, la question suivante : *En quoi consiste l'esprit philosophique ?* Guénard, qui n'avait pas alors trente ans, se présenta au concours et remporta le prix dans la séance publique du 25 août 1755. Dans ce discours, modèle parfait de sagesse, de bon goût et d'éloquence, il s'éloignait du système suivi par d'autres auteurs couronnés avant lui, dont les discours, chargés de tropes et de figures, étaient vides de choses, et d'un style faible et ampoulé. Guénard ouvrit une carrière nouvelle, et mérita justement les éloges de d'Alembert et de Laharpe, qui dans son *Cours de littérature*, appelle ce discours un chef-d'œuvre. Après un succès aussi éclatant, on attendait du père Guénard d'autres ouvrages non moins remarquables, mais c'est tout ce qu'on connaît de lui. La compagnie de Jésus fut ensuite supprimée : un des amis du père Guénard lui demanda pourquoi, après son brillant début à l'Académie, il gardait un silence dont Laharpe lui-même était étonné. *J'avais consacré mes veilles*, répondit-il, *à la gloire de mon ordre : ce corps venant d'être détruit, il n'y a plus de gloire pour moi à acquérir, je veux mener une vie obscure et ignorée.* Cette résolution était noble et généreuse, il paraît cependant que le père Guénard changea d'avis, et ce fut en faveur de la religion. Il se proposa d'attaquer l'*Encyclopédie*, et de préparer un travail à ce sujet. Dans ces entrefaites, la révolution força l'abbé Guénard de quitter Paris. Il trouva un refuge auprès de madame de Beauveau-Désarmoises, qui demeurait dans son château de Fléville, près Nancy, et qui le nomma son chapelain. C'est dans ce château qu'il composa sa *Réfutation de l'Encyclopédie ;* elle était faite, lorsque le règne de la *terreur* arriva. L'auteur crut alors prudent de brûler son manuscrit. Quand on lui demandait la communication de quelques fragments de son ouvrage, qui lui avait coûté trente ans de travail, il ne répondait que par une larme et un soupir. A des connaissances variées, l'abbé Guénard réunissait une piété fervente et sincère. Il n'eut pas la satisfaction de voir le rétablissement de l'ordre auquel il devait ses vertus et ses lumières, et qu'il avait tant regretté. Il mourut au commencement de 1806, à l'âge de quatre-vingts ans.

Discours

SUR L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE.

En quoi consiste l'esprit philosophique : conformément à ces paroles : *Non plus sapere quàm oportet sapere.*
(*Ep. ad Rom. c.* XII. *v.* 3.)

Les siècles, de même que les hommes, ont un caractère qui les distingue. On se pique aujourd'hui de philosophie : voilà le goût dominant, et j'oserai dire, la passion générale

de notre siècle. Le sujet qu'on propose, intéressant par sa nature, devient donc par les circonstances, plus intéressant encore, et ce discours serait d'une utilité véritable, si dans un peuple d'esprits qui veulent être philosophes, il pouvait convaincre les uns qu'ils ne le seront jamais, et montrer aux autres comment ils le doivent être ; deux connaissances aussi rares que nécessaires. Sans espérance de procurer un si grand avantage, essayons cependant de traiter la question relativement à ce double objet ; traçons d'abord les caractères qui distinguent l'esprit philosophique de toute autre sorte d'esprit ; et posons ensuite, d'après l'Apôtre, les bornes qu'il ne doit jamais franchir.

PREMIÈRE PARTIE.

Avant d'exposer en détail les propriétés essentielles de l'esprit philosophique, qu'il me soit permis de le définir en deux mots : le talent de penser. Cette notion me paraît juste et naturelle ; ouvrons cette idée, et développons ce qu'elle enferme. Le premier trait que j'en vois sortir, c'est l'esprit de réflexion, le génie d'observation, caractère plus grand et plus singulier qu'il ne semble d'abord, et qu'on doit regarder comme la racine même du talent de penser, comme le germe unique de la vraie philosophie.

Assemblez autour de vous les maîtres et les docteurs, dévorez tous ces volumes qui promettent la science de penser ; appelez au secours de votre intelligence toutes ces règles si vantées dans les écoles, qui séparent, dit-on, les ténèbres de la lumière : votre mémoire est enflée de ses richesses, et vous voyez sans doute le peuple ignorant sous vos pieds. Cependant si vous n'avez cette activité, cette force de raison qui fait réfléchir profondément, et qui d'une seule idée sait tirer, en la creusant, mille autres idées cachées dans la première, si vous êtes dépourvus de ce génie d'observation dont le caractère est d'examiner sans cesse, d'étudier tous les objets qui passent devant lui, comparant tout ce qu'il voit, remontant d'une chose à l'autre par un raisonnement vif et naturel, saisissant rapidement ces rapports intimes et cachés qui enchaînent les différentes parties du monde physique ou moral ; si la nature vous a refusé cette grande qualité, ne vous flattez point d'être véritablement philosophes, et d'en avoir l'esprit : non, vous serez toujours peuple ; vous ne penserez jamais, malgré tous les secours de l'art, que d'une manière faible et commune. En vain posséderez-vous le pénible secret de captiver vos pensées dans une forme plus régulière ; en vain serez-vous remplis de cette philosophie morte, pour ainsi dire, qui n'est point née de votre raison, mais qui vient d'un livre ou d'un maître : tout cela vous laisse encore dans l'ordre du vulgaire. Par quel endroit l'esprit philosophique s'élève-t-il donc au-dessus de la foule, au-dessus même de tous les philosophes ordinaires ? c'est par le coup d'œil observateur, qui découvre à tout moment dans ses objets des propriétés, des analogies, des différences, un nouvel ordre de choses, un monde nouveau que l'œil du vulgaire n'aperçoit jamais ; c'est par le talent singulier, non de raisonner avec plus de méthode, mais de trouver les principes mêmes sur lesquels on raisonne, non de compasser ses idées, mais d'en faire de nouvelles, et de les multiplier sans cesse par une réflexion féconde. Talent unique et sublime, don précieux de la nature, que l'art peut aider quelquefois, mais qu'il ne saurait ni donner, ni suppléer par lui-même. Voilà le génie qui créa les sciences, et lui seul pourra les enrichir et lui seul pourra les élever à la perfection. Que sont en effet toutes les sciences humaines ? Un assemblage de connaissances réfléchies et combinées : il n'appartient donc qu'aux génies inventeurs et toujours pensants d'ajouter à ce trésor public, et d'augmenter les anciennes richesses de la raison. Tous les autres philosophes, peuple stérile et contentieux, ne feront jamais que secouer, pour ainsi dire, et tourmenter les vérités que les grands génies vont chercher au fond des abîmes, ils ont un art qui les fait parler éternellement quand d'autres ont pensé pour eux, et qui les rend tout d'un coup muets quand il sagit de trouver une seule idée nouvelle.

Au génie de réflexion, comme à son principe, doit se rapporter cette liberté et cette hardiesse de penser, cette noble indépendance des idées vulgaires, qui forme, selon moi, un des plus beaux traits de l'esprit philosophique.

Penser d'après soi-même, caractère plein de force et de grandeur, qualité la plus rare peut-être et la plus précieuse de toutes les qualités de l'esprit. Qu'on y réfléchisse ; on verra que tous les hommes, à la réserve d'un très-petit nombre, pensent les uns d'après les autres, et que leur raison tout entière est en quelque sorte composée d'une foule de jugements étrangers qu'ils ramassent autour d'eux. C'est ainsi que les opinions bizarres des peuples, les dogmes souvent absurdes de l'école, l'esprit des corps avec tous ses préjugés, le génie des sectes avec toutes ses extravagances, se perpétuent d'âge en âge, et ne meurent presque jamais avec les hommes, parce que toutes ses idées, en sortant de l'âme des vieillards et des maîtres, entrent aussitôt dans celle des enfants et des disciples, qui les transmettront de même à leurs crédules successeurs. Oui je le répète, juger par ses propres yeux, être l'auteur véritable de ses pensées, c'est une qualité singulière, et qui prouve la supériorité de l'intelligence. Rien de plus commun que le défaut opposé, même dans les philosophes. Toute leur science ordinairement est-elle autre chose qu'un amas d'opinions empruntées, auxquelles ils s'attachent par faiblesse comme le peuple à ses traditions ? Il est aisé de compter les hommes fameux qui n'ont pensé d'après personne, et qui ont fait penser d'après eux le genre humain. Seuls, et la tête levée, on les voit marcher sur les hau-

teurs, tout le reste des philosophes suit comme un troupeau. N'est-ce pas cette lâcheté d'esprit qu'il faut accuser d'avoir prolongé l'enfance du monde et des sciences? Adorateurs stupides de l'antiquité, les philosophes ont rampé durant vingt siècles sur les traces des premiers maîtres : la raison condamnée au silence, laissait parler l'autorité; aussi rien ne s'éclaircissait dans l'univers, et l'esprit humain, après s'être traîné deux mille ans sur les vestiges d'Aristote, se trouvait encore aussi loin de la vérité.

Enfin parut en France un génie puissant et hardi qui entreprit de secouer le joug du prince de l'école. Cet homme nouveau vint dire aux autres hommes que, pour être philosophe, il ne suffisait pas de croire, mais qu'il fallait penser. A cette parole toutes les écoles se troublèrent. Une vieille maxime régnait encore : *Ipse dixit;* Le maître l'a dit : cette maxime d'esclave irrita tous les esprits faibles contre le père de la philosophie pensante : elle le persécuta comme novateur et comme impie, le chassa de royaume en royaume; et l'on vit Descartes s'enfuir, emportant avec lui la vérité, qui par malheur ne pouvait être ancienne tout en naissant. Cependant, malgré les cris et la fureur de l'ignorance, il refusa toujours de jurer que les anciens fussent la raison souveraine : il prouva même que ses persécuteurs ne savaient rien, et qu'ils devaient désapprendre ce qu'ils croyaient savoir. Disciple de la lumière, au lieu d'interroger les morts et les dieux de l'école, il ne consulta que les idées claires et distinctes, la nature et l'évidence. Par ses méditations profondes, il tira presque toutes les sciences du chaos, et par un coup de génie plus grand encore, il montra le secours mutuel qu'elles devaient se prêter, les enchaîna toutes ensemble, les éleva les unes sur les autres; et se plaçant ensuite sur cette hauteur, il marchait, avec toutes les forces de l'esprit humain ainsi rassemblées, à la découverte de ces grandes vérités que d'autres plus heureux sont venus enlever après lui, mais en suivant les sentiers de lumière que Descartes avait tracés. Ce fut donc le courage et la fierté d'esprit d'un seul homme qui causèrent dans les sciences cette heureuse et mémorable révolution dont nous goûtons aujourd'hui les avantages avec une superbe ingratitude. Il fallait aux sciences un homme de ce caractère, un homme qui osât conjurer tout seul avec son génie contre les anciens tyrans de la raison, qui osât fouler aux pieds ces idoles que tant de siècles avaient adorées. Descartes se trouvait enfermé dans le labyrinthe avec tous les autres philosophes, mais il se fit lui-même des ailes et s'envola, frayant ainsi de nouvelles routes à la raison captive. Seconde propriété de l'esprit philosophique : ajoutons encore un trait qui achève de le caractériser.

Je le trouve dans le talent de saisir les principes généraux, et d'enchaîner les idées entre elles par la force des analogies : c'est véritablement le talent de penser en grand. Ce brillant caractère me frappe d'abord dans tous les ouvrages marqués au coin de la vraie philosophie : je sens un génie supérieur qui m'enlève au-dessus de ma sphère, et qui m'arrachant aux petits objets, autour desquels ma raison se traînait lentement, me place tout d'un coup dans une région élevée, d'où je contemple ces vérités premières, auxquelles sont attachées, comme autant de rameaux à leur tige, mille vérités particulières, dont les rapports m'étaient inconnus; il me semble alors que mon esprit se multiplie et devient plus grand qu'il n'était. Les philosophes d'un génie vulgaire sont toujours noyés dans les détails : incapables de remonter aux principes, d'où l'on voit sortir les conséquences, comme une eau vive et pure de sa source, ils se fatiguent à suivre le cours de mille petits ruisseaux, qui se troublent à tout moment, qui les égarent dans leurs détours, et les abandonnent ensuite au milieu d'un désert aride. Ces esprits étroits et rampants prennent toujours les choses une à une, et ne les voient jamais comme elles sont, parce qu'ils n'ont pas saisi l'ensemble qui montre clairement l'usage et l'harmonie des parties différentes; science confuse, amas de poussière, qui ne fait qu'aveugler la raison, et la charger d'un poids inutile. Jetons hors de notre âme cette foule de petites idées, et voyons, s'il est possible, comme le vrai philosophe, par ces grandes vues qui embrassent les rapports éloignés, et décident à la fois une infinité de questions, en montrant l'endroit où mille objets viennent se toucher en secret par un côté, tandis que, par un autre, ils paraissent s'éloigner à l'infini, et ne pouvoir jamais se rapprocher. Il n'appartient qu'à ces génies rapides qui s'élancent tout d'un coup aux premières causes, de traiter les sciences, les arts et la morale, d'une manière également noble et lumineuse, écartant avec dédain toutes ces minuties scolastiques qui remplissent l'esprit sans l'éclairer, ils vous porteront d'abord au centre où tout vient aboutir et vous mettront à la main le nœud, pour ainsi dire, de toutes les vérités de détail, lesquelles à le bien prendre, ne sont réellement vérités que pour ceux qui en connaissent l'étendue et les affinités secrètes : aussitôt toutes vos observations s'éclairent mutuellement; toutes vos idées se rassemblent en un corps de lumière, il se forme de toutes vos expériences un grand et unique fait, et de toutes vos vérités une seule et grande vérité qui devient comme le fil de tous les labyrinthes. Nous le voyons : c'est un petit nombre de principes généraux et féconds, qui a donné la clef de la nature, et qui par une mécanique simple, explique l'ordre de l'architecture divine. Voilà le sceau de l'esprit philosophique.

Rassemblons ici toutes ses qualités essentielles. Un esprit vaste et profond, qui voit les choses dans leurs causes et dans leurs pincipes : un esprit naturellement fier et courageux, qui dédaigne de penser d'après les autres : un esprit observateur, qui découvre des vérités partout, et les développe par une réflexion continuelle : telles sont les pro-

priétés du sublime talent de penser, tels sont les grands caractères qui distinguent l'esprit philosophique de toute autre sorte d'esprit.

Après avoir exposé ce qu'il est en lui-même, essayons de montrer, suivant la parole de l'Apôtre, les écueils qu'il doit éviter, et les bornes qu'il doit se prescrire relativement aux divers objets dont il s'occupe.

SECONDE PARTIE.

Sciences, beaux-arts, littérature, société, mœurs et religion; c'est de tous ces objets qu'il faudrait ici rapprocher l'esprit philosophique, pour mettre dans tout son jour l'usage et l'abus de ce talent précieux, pour fixer les limites en deçà desquelles il est sagesse, au delà desquelles il devient déraison et folie : on verrait que partout il a besoin du conseil exprimé dans ces paroles, *non plus sapere quam oportet*, et que l'oubli d'une règle si nécessaire à la raison humaine le conduit à mille excès dans tous les genres: on verrait que les qualités mêmes qui forment son caractère, qualités utiles et brillantes, quand elles sont réglées, dégénèrent toujours, quand on les pousse trop loin, en défauts grossiers, ridicules, et souvent dangereux, mais il faut se hâter, et je ne pourrais qu'indiquer en courant une foule de choses qui voudraient chacune un discours: jetant donc à l'écart la plus grande partie de mon sujet, je m'attache à celle qui me paraît demander une attention particulière.

C'est par rapport aux ouvrages de goût; c'est par rapport à la religion surtout que la sagesse défend de laisser à l'esprit philosophique une liberté trop étendue. Séparons de la foule ces deux objets importants.

Par rapport aux ouvrages de goût, si j'osais dire que le génie des beaux-arts est tellement ennemi de l'esprit philosophique qu'il ne peut jamais se réconcilier avec lui, combien d'ouvrages immortels où brille une savante raison, parée de mille attraits enchanteurs, élèveraient ici la voix, de concert, et pousseraient un cri contre moi! Je l'avouerai donc : les grâces accompagnent quelquefois la philosophie, et répandent sur ses traces les fleurs à pleines mains; mais qu'il me soit permis de répéter une parole de la sagesse au philosophe sublime qui possède l'un et l'autre talent : Craignez d'être trop sages; craignez que l'esprit philosophique n'éteigne, ou du moins n'amortisse en vous le feu sacré du génie. Sans cesse il vient accuser de témérité, et lier par de timides conseils la noble hardiesse du pinceau créateur; naturellement scrupuleux, il pèse et mesure toutes ses pensées, et les attache les unes aux autres par un fil grossier qu'il veut toujours avoir à la main : il voudrait ne vivre que de réflexions, ne se nourrir que d'évidences; il abattrait, comme ce tyran de Rome, la tête des fleurs qui s'élèvent au-dessus des autres: observateur éternel, il vous montrera tout autour de lui des vérités, mais des vérités sans corps, pour ainsi dire, qui sont uniquement pour la raison, et qui n'intéresseraient ni les sens, ni le cœur humain; rejetez donc ces idées, ou changez-les en images, donnez-leur une teinture plus vive: libre des opinions vulgaires, et pensant d'une manière qui n'appartient qu'à lui seul, il parle un langage, vrai dans le fond, mais nouveau et singulier, qui blesserait l'oreille des autres hommes: vaste et profond dans ses vues, et s'élevant toujours par ses notions abstraites et générales qui sont pour lui comme des livres abrégés, il échappe à tout moment aux regards de la foule, et s'envole fièrement dans les régions supérieures. Profitez de ses idées originales et hardies, c'est la source du grand et du sublime; mais donnez du corps à ces pensées trop subtiles; adoucissez par le sentiment la fierté de ces traits; abaissez tout cela jusqu'à la portée de nos sens : nous voulons que les objets viennent se mettre sous nos yeux; nous voulons un vrai qui nous saisisse d'abord, et qui remplisse toute notre âme de lumière et de chaleur. Il faut que la philosophie, quand elle veut nous plaire dans un ouvrage de goût, emprunte le coloris de l'imagination, la voix de l'harmonie, la vivacité de la passion. Les beaux-arts, enfants et pères du plaisir, ne demandent que la fleur, et la plus douce substance de votre sagesse, *non plus sapere quam oportet*. C'est ainsi que j'appliquerais cette maxime à ceux qui joignent l'esprit philosophique au génie.

Mais si la nature, en vous accordant le talent de penser en philosophe, vous a refusé cette heureuse sensibilité qui saisit le beau avec transport et le reproduit avec force; si vous n'êtes qu'un esprit toujours réfléchissant, la règle devient plus sévère à votre égard, et vous bannit de l'empire du goût. Éloignez-vous : la raison, séparée des grâces, n'est qu'un docteur ennuyeux qu'on laisse tout seul au milieu de son école. Vous n'apportez que des vérités tranquilles, un tissu de réflexions inanimées: cela peut éclairer l'esprit; mais le cœur qui veut être remué, l'imagination qui veut être échauffée, demeurent dans une triste et fatigante inaction. Une poésie morte et des discours glacés, voilà tout ce que l'esprit philosophique pourra tirer de lui-même: il enfante, et ne peut donner la vie.

Quel est ce philosophe téméraire qui ose toucher avec le compas d'Euclide la lyre délicate et sublime de Pindare et d'Horace? Blessée par une main barbare, cette lyre divine, qui renfermait autrefois dans son sein une si ravissante harmonie, ne rend plus que des sons aigres et sévères. Je vois naître des poëmes géométriquement raisonnés, et j'entends une pesante sagesse chanter en calculant tous ses tons. Nouveau délire de la philosophie? Elle chausse le brodequin, et montant sur un théâtre consacré à la joie, où Molière instruisait autrefois toute la France en riant, elle y va porter de savantes analyses du cœur humain, des sentences pro-

fondément réfléchies, un traité de morale en dialogue.

Je pourrais, en parcourant tous les genres, montrer partout les beaux-arts en proie à l'esprit philosophique, mais il faut se borner. Plaignons cependant ici la triste destinée de l'éloquence qui dégénère et périt tous les jours à mesure que la philosophie s'avance à la perfection. Il est vrai que la passion des faux brillants et de la vaine parure a flétri sa beauté naturelle à force de la farder : il est vrai que le bel esprit a ravagé presque toutes les parties de l'empire littéraire; mais voici un autre fléau plus terrible encore: c'est la raison elle-même; je dis cette raison géométrique qui dessèche, qui brûle, pour ainsi dire, tout ce qu'elle ose toucher. Elle renouvelle aujourd'hui la tyrannie de ce faux atticisme qui calomniait autrefois l'Orateur romain, et dont la lime sévère persécutait l'éloquence, déchirant tous ses ornements, et ne lui laissant qu'un corps décharné, sans coloris, sans grâces et presque sans vie. Une justesse superstitieuse qui s'examine sans cesse et compose toutes ses démarches; une fière précision qui se hâte d'exposer froidement ses vérités et ne laisse sortir de l'âme aucun sentiment, parce que les sentiments ne sont pas des raisons; l'art de poser des principes, et d'en exprimer une longue suite de conséquences également claires et glaçantes; des idées neuves et profondes qui n'ont rien de sensible et de vivant, mais qu'on emporte avec soi pour les méditer à loisir; voilà l'éloquence des orateurs formés à l'école de la philosophie. D'où vient encore cette métaphysique distillée que la multitude dévore sans pouvoir se nourrir d'une substance si déliée, et qui devient pour les intelligents eux-mêmes un exercice laborieux, où l'esprit se fatigue à courir après des pensées qui ne laissent aucune prise à l'imagination? Tous ces discours pleins, si l'on veut, d'une sublime raison, mais où l'on ne trouve point cette chaleur et ce mouvement qui vient de l'âme, ne sortent-ils pas manifestement de ce génie de discussion et d'analyse accoutumé à tout décomposer, à tout réduire en abstractions idéales, à dépouiller les objets de leurs qualités particulières pour ne leur laisser que des qualités vagues et générales qui ne sont rien pour le cœur humain? Je le dirai: ce n'est pas corrompre l'éloquence, comme a fait le bel esprit, c'est lui arracher le principe même de sa force et de sa beauté: ne sait-on pas qu'elle est presque tout entière dans le cœur et l'imagination, et que c'est là qu'elle va prendre ses charmes, sa foudre même et son tonnerre? Lisons les anciens: nous trouvons des peintures vives et frappantes qui semblent faire entrer les objets eux-mêmes dans l'esprit; des tours hardis et véhéments qui donnent aux pensées des ailes de feu, et les jettent comme des traits brûlants dans l'âme du lecteur; une expression touchante des sentiments et des mœurs qui se répand dans tout le discours comme le sang dans les veines, et lui communique, avec une chaleur douce et continue, un air naturel et toujours animé; une variété charmante de couleurs et de tons qui représentent les nuances et les divers changements du sujet; tous ces grands caractères de l'antique éloquence, pourrait-on les retrouver aujourd'hui dans ces discours si pensés, si méthodiques, si bien raisonnés dont l'esprit philosophique est le père et l'admirateur? Défendons-lui donc de sortir de la sphère des sciences, et de porter dans les arts de goût sa tristesse et son austérité naturelle, son style aride et affamé: *Non plus sapere quam oportet.*

Mais c'est dans la religion surtout que cette parole doit servir de frein à la raison, et tracer autour d'elle un cercle étroit d'où le philosophe ne s'échappe jamais.

Il est vrai que la sagesse incarnée n'est pas venue défendre à l'homme de penser, et qu'elle n'ordonne point à ses disciples de s'aveugler eux-mêmes; aussi réprouvons-nous ce zèle amer et ignorant qui crie d'abord à l'impiété, et qui se hâte toujours d'appeler la foudre et l'anathème quand un esprit éclairé, séparant les opinions humaines des vérités sacrées de la religion, refuse de se prosterner devant les fantômes sortis d'une imagination faible et timide à l'excès qui veut tout adorer, et, comme dit un ancien, mettre Dieu dans les moindres bagatelles. Croire tout sans discernement, c'est donc stupidité, je l'avoue; mais un autre excès plus dangereux encore, c'est l'audace effrénée de la raison, cette curiosité inquiète et hardie qui n'attend pas, comme la crédulité stupide, que l'erreur vienne la saisir; mais qui s'empresse d'aller au-devant des périls, qui se plaît à rassembler des nuages, à courir sur le bord des précipices, à se jeter dans les filets que la justice divine a tendus pour ainsi dire, aux esprits téméraires: là vient ordinairement se perdre l'esprit philosophique.

Libre et hardi dans les choses naturelles, et pensant toujours d'après lui-même; flatté depuis longtemps par le plaisir délicat de goûter des vérités claires et lumineuses qu'il voyait sortir comme autant de rayons de sa propre substance; ce roi des sciences humaines se révolte aisément contre cette autorité qui veut captiver toute intelligence sous le joug de la foi, et qui ordonne aux philosophes mêmes, à bien des égards, de redevenir enfants; il voudrait porter dans un nouvel ordre d'objets sa manière de penser ordinaire; il voudrait encore ici marcher de principe en principe, et former de toute la religion une chaîne d'idées générales et précises que l'on pût saisir d'un coup d'œil; il voudrait trouver, en réfléchissant, en creusant en lui-même, en interrogeant la nature, des vérités que la raison ne saurait révéler, et que Dieu avait cachées dans les abîmes de sa sagesse; il voudrait même ôter, pour ainsi dire, aux événements leur propre nature, et que des choses dont l'histoire seule et la tradition peuvent être les garants fussent revêtues d'une espèce d'évidence

dont elles ne sont point susceptibles, de cette évidence toute rayonnante de lumière qui brille à l'aspect d'une idée, pénètre tout d'un coup l'esprit et l'enlève rapidement. Quelle absurdité ! quel délire ! Mais c'est une raison ivre d'orgueil qui s'évanouit dans ses pensées, et que Dieu livre à ses illusions. Craignons une intempérance si funeste, et retenons dans une exacte sobriété cette raison qui ne connaît plus de retour, quand une fois elle a franchi les bornes.

Quelles sont donc, en matière de religion, les bornes où doit se renfermer l'esprit philosophique ? Il est aisé de le dire : la nature elle-même l'avertit à tout moment de sa faiblesse, et lui marque, en ce genre, les étroites limites de son intelligence. Ne sent-il pas à chaque instant, quand il veut avancer trop avant, ses yeux s'obscurcir et son flambeau s'éteindre ? C'est là qu'il faut s'arrêter. La foi lui laisse tout ce qu'il peut comprendre ; elle ne lui ôte que les mystères et les objets impénétrables. Ce partage doit-il irriter la raison ? Les chaînes qu'on lui donne ici sont aisées à porter, et ne doivent paraître trop pesantes qu'aux esprits vains et légers. Je dirai donc aux philosophes : Ne vous agitez point contre ces mystères que la raison ne saurait percer ; attachez-vous à l'examen de ces vérités qui se laissent approcher, qui se laissent en quelque sorte toucher et manier, et qui vous répondent de toutes les autres : ces vérités sont des faits éclatants et sensibles dont la religion s'est comme enveloppée tout entière, afin de frapper également les esprits grossiers et subtils. On livre ces faits à votre curiosité, voilà les fondements de la religion. Creusez donc autour de ces fondements ; essayez de les ébranler ; descendez avec le flambeau de la philosophie jusqu'à cette pierre antique tant de fois rejetée par les incrédules, et qui les a tous écrasés ; mais lorsque, arrivés à une certaine profondeur, vous aurez trouvé la main du Tout-Puissant qui soutient, depuis l'origine du monde, ce grand et majestueux édifice toujours affermi par les orages mêmes et le torrent des années, arrêtez-vous enfin, et ne creusez pas jusqu'aux enfers. La philosophie ne saurait vous mener plus loin sans vous égarer ; vous entrez dans les abîmes de l'infini ; elle doit ici se voiler les yeux comme le peuple, adorer sans voir, et remettre l'homme avec confiance entre les mains de la foi. La religion ressemble à cette nuée miraculeuse qui servait de guide aux enfants d'Israël dans le désert : le jour est d'un côté et la nuit de l'autre. Si tout était ténèbres, la raison qui ne verrait rien s'enfuirait avec horreur loin de cet affreux objet ; mais on vous donne assez de lumière pour satisfaire un œil qui n'est pas curieux à l'excès ; laissez donc à Dieu cette nuit profonde, où il lui plaît de se retirer avec sa foudre et ses mystères. Mais vous direz peut-être : Je veux entrer avec lui dans la nue, je veux le suivre dans les profondeurs où il se cache ; je veux déchirer ce voile qui me fatigue les yeux, et regarder de plus près ces objets mystérieux qu'on écarte avec tant de soin. C'est ici que votre sagesse est convaincue de folie, et qu'à force d'être philosophe vous cessez d'être raisonnable. Téméraire philosophie, pourquoi vouloir atteindre à des objets plus élevés au-dessus de toi que le ciel ne l'est au-dessus de la terre ? Pourquoi ce chagrin superbe de ne pouvoir comprendre l'infini ? Ce grain de sable que je foule aux pieds est un abîme que tu ne peux sonder, et tu voudrais mesurer la hauteur et la profondeur de la sagesse éternelle, et tu voudrais forcer l'Être qui renferme tous les êtres à se faire assez petit pour se laisser embrasser tout entier par cette pensée trop étroite pour embrasser un atome ? La simplicité crédule du vulgaire ignorant fut-elle jamais aussi déraisonnable que cette orgueilleuse raison qui veut s'élever contre la science de Dieu ?

Tel est cependant le génie des sages de notre siècle. Plus fière et plus indocile que jamais, la philosophie, autrefois vaincue par la foi, semble vouloir se venger aujourd'hui, et triompher d'elle à son tour. Hélas ! ses tristes victoires ne sont que trop rapides. Oserai-je le dire ? Elle traite aujourd'hui Jésus-Christ et sa doctrine, avec la même hauteur qu'elle a traité les anciens philosophes et leurs systèmes ; elle s'érige en juge souverain, et citant à son tribunal Dieu même et toutes ces vérités adorables qui furent apportées du ciel, elle entreprend, comme dit l'Apôtre, avec les principes et les éléments grossiers du siècle présent, de juger les objets invisibles et surnaturels du siècle à venir ; il faudrait que Dieu, pour se conformer à son goût, eût soumis tous ses mystères au calcul, et qu'il eût réduit en géométrie une religion, touchante dans ses preuves comme dans sa morale, qu'il voulait pour ainsi dire, faire entrer dans l'âme par tous les sens.

Verbe incarné, vous en qui sont cachés tous les trésors de la science et de la sagesse, vous qui frappez les superbes d'aveuglement, et qui révélez aux humbles les secrets de l'éternité, guérissez l'esprit humain de cette vaine philosophie qui le rend fier et savant contre vous ; ôtez-nous ces fausses lumières qui nous égarent, et remplissez-nous de cette foi simple et prudente, qui donne aux enfants mêmes la sagesse de Dieu.

Recubans sub tegmine fagi.

VIE DE BLAIR.

BLAIR (Hugues), célèbre prédicateur et littérateur, né à Edimbourg, le 7 avril 1718. Destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, il fut placé dans l'université de cette ville : il était encore en logique lorsqu'il composa un *Essai sur le beau*, qui obtint les suffrages de tous les professeurs, et qui fut désigné pour être lu publiquement à la fin de la session. Cette distinction fit une telle impression sur son esprit, qu'elle détermina son goût pour la belle littérature. En 1742, il entra dans les ordres sacrés, et fut aussitôt nommé ministre à Collésie, dans le comté de Fise, ensuite d'Edimbourg : enfin, en 1758 il fut nommé ministre de l'église cathédrale, l'une des plus éminentes dignités de l'Eglise anglicane. L'année auparavant, l'université de Saint-André lui avait conféré le titre de docteur, et l'emploi de professeur, qu'il quitta pour occuper la chaire de rhétorique et de belles-lettres que le roi venait de créer à Edimbourg. Ses leçons furent suivies avec un empressement toujours croissant. Il remplissait en même temps tous les devoirs d'un ecclésiastique, et continua à prêcher avec un prodigieux concours, jusqu'à sa mort arrivée le 27 décembre 1800. On lui doit : *Dissertation critique* sur les poëmes d'Ossian, qui parut en 1763, et eut un grand nombre d'éditions; des *Sermons*, dont le premier volume parut en 1777 et les autres successivement. Ils eurent le plus grand succès et obtinrent plusieurs éditions. La dernière est de Londres, 1801, 5 vol. in-8°. Ils ont été contrefaits en Irlande et en Amérique. Il y en a deux traductions françaises : l'une par M. Froissart, Lausanne, 1791, in-12; l'autre par M. l'abbé de Tressan, Paris, 1807, 5 vol. in-8°. On les a traduits en hollandais, en allemand, en esclavon et en italien. Ce qui les distingue particulièrement est une éloquence, douce et persuasive; son style, s'il n'est pas véhément, est toujours animé et rempli d'images heureuses, il paraît avoir pris pour modèle Massillon, celui de nos orateurs qu'il admirait le plus; un *Cours de rhétorique et de belles-lettres*, Londres, 1783, 3 vol. in-8°, réimprimé plusieurs fois en Angleterre, en Amérique et en Irlande, et traduit dans plusieurs langues de l'Europe. Nous en avons deux traductions françaises ; la première est de M. Cantwel, 1797, 4 vol. in-8°; la seconde, de M. Prévôt, professeur de philosophie à Genève, 1808, 4 vol. in-8°. Cette dernière paraît la meilleure pour l'exactitude et le style. Il est vrai que le nouveau traducteur a de grandes obligations à l'ancien, dont il adopta souvent des phrases entières et quelquefois d'assez longs morceaux. Quant à l'ouvrage anglais, il est digne de la plus haute estime. L'auteur y traite successivement du goût et de la source de ses plaisirs, de l'origine, des progrès et de la structure du langage, de la théorie générale du style et de ses différents caractères, de l'éloquence considérée dans tous ses genres; enfin des meilleures compositions en vers et en prose. Des principes judicieux présentés avec méthode et éclaircis par des applications heureuses, recommandent cet ouvrage écrit d'ailleurs avec beaucoup d'ordre et de clarté. Il n'est cependant pas exempt de défauts. On y remarque quelques traces de partialité nationale, et des jugements quelquefois faux sur nos principaux écrivains. Par exemple, il proclame Voltaire le chef des historiens du dernier siècle, et c'est le genre où ce philosophe a le moins réussi. Blair l'appelle aussi le plus religieux et le plus moral de tous les poëtes tragiques.

Sermons de Hugues Blair.

SERMON PREMIER.

SUR L'UNION DE LA PIÉTÉ ET DE LA MORALE.

Tes prières et tes aumônes sont montées jusques à Dieu, et il y a eu égard. (*Actes*, X, 4.)

Le Dieu fort et puissant qui habite l'éternité demeure aussi avec celui qui a le cœur droit et qui est humble d'esprit. Celui qui, du haut de sa gloire, domine tous les trônes, veille d'un œil attentif jusque sur la plus faible de ses créatures. L'état le plus obscur, la simplicité du langage, l'ignorance même la plus profonde, ne rendent point indigne de ses regards personnels. Pour le payer de ses

bienfaits, il ne commande que l'obéissance et l'amour. L'ardente prière implorant sa bonté du fond de la retraite la plus ignorée, a le pouvoir de s'élever jusqu'à lui, et les dons que la modeste charité répand en se couvrant d'un voile religieux sont écrits dans les cieux.

Notre texte renferme la preuve de cette vérité consolante. Un militaire d'un rang inférieur, un centenier romain habitait la ville de Césarée : né parmi les gentils, son culte le privait de participer aux priviléges accordés par Dieu à son peuple ; *mais c'était un homme juste et bienfaisant.* Il s'efforçait de remplir avec fidélité les devoirs que lui prescrivait la religion qu'il connaissait. *Il était assidu à la prière et faisait beaucoup d'aumônes au peuple.* Dieu jugea qu'il devait récompenser sa vertu. Les dons que sa bonté nous accorde ne ressemblent point aux honneurs périssables des hommes. Un ange reçut l'ordre d'éclairer son esprit et de le ramener dans la voie de la vérité. *Corneille*, lui dit l'ange en le saluant, *tes prières et tes aumônes sont montées jusqu'à Dieu : il y a eu égard.*

C'est pour vous presser d'imiter cette réunion des prières et des aumônes, que je vais essayer de vous démontrer que le vrai chrétien ne s'élève au-dessus de l'humanité et n'est heureux que lorsqu'il joint la piété avec la charité, la foi avec les œuvres, la dévotion avec la morale. Dieu a rendu ces vertus inséparables; l'impie ne fait que l'offenser en s'efforçant de les désunir, et nous avons besoin de leur accord pour que *nos prières montent jusqu'à Dieu.* Puissé-je vous inspirer une sainte et salutaire résolution, en vous faisant connaître que les aumônes sans les prières, ou les prières sans les aumônes, ne peuvent avoir aucun mérite; que la morale, pour nous défendre contre nos passions, a besoin d'être appuyée par la religion, et que le bonheur n'est assuré qu'à celui qui saura toujours unir la religion à la morale.

Considérons d'abord les aumônes sans les prières, ou les bonnes œuvres sans la piété, réunion que Dieu nous commande. L'univers n'offre que trop d'exemples de la coupable inconséquence avec laquelle nous agissons.

Tous les hommes sont persuadés de la nécessité de la vertu; ils ne prononcent son nom qu'avec respect ; tous se plaisent à répéter qu'elle mérite des hommages, et cependant le plus grand nombre d'entre eux se permet de dédaigner la piété. Les hommes du monde s'offenseraient si l'on osait douter qu'ils chérissent l'honneur ; ils vantent avec orgueil leur humanité, leur zèle pour la patrie, leur probité, leur candeur; ils se disent capables des actions les plus héroïques ; mais les sentiments que la religion inspire, les devoirs qu'elle impose, ne leur paraissent être utiles qu'à contenir les esprits faibles et superstitieux ; ignorent-ils donc que repousser la piété, c'est se livrer à la dépravation du cœur ? Cette interprétation des lois divines est-elle autre chose qu'un insolent prétexte pour se dispenser de ceux des devoirs de la morale qui leur semblent être ou trop pénibles ou trop sévères ?

Ce raisonnement pervers ne prouve que leur insensibilité ; car s'il est un premier sentiment irrésistible que l'homme ait reçu en naissant, c'est celui de la religion.

Qu'aperçoit-il en effet au premier instant où son âme s'ouvre à l'observation et dès qu'il est devenu capable de réfléchir ? Tout ce qu'il rencontre autour de lui ne sert qu'à lui prouver qu'il ne peut rien par lui-même. Il sent qu'un pouvoir qu'il ne peut concevoir l'a placé dans un monde dont son imagination ne peut mesurer les bornes, dans un monde où la sagesse et la bonté de celui qui a pu le créer se font apercevoir de toutes parts. La magnificence, la beauté de cet ouvrage, l'ordre qui le régit lui commandent sans cesse d'admirer et d'adorer son auteur. Si quelquefois il essaie de comprendre la toute-puissance de la main qui parsema les cieux de globes étincelants, il se sent en quelque sorte accablé par un sentiment de crainte et de respect. Bientôt épouvanté de sa faiblesse et de son insuffisance, il implore une protection et des bienfaits qu'il ne se croirait pas le droit de réclamer s'il ne se persuadait pas d'abord que la bonté divine veille continuellement sur lui; mais lorsque ses vœux sont exaucés, osera-t-il se refuser aux transports de la reconnaissance ? Tels sont les sentiments que les préceptes religieux ne font que développer, telles sont nos effusions les plus naturelles ; l'ignorance pourra les altérer, le vice pourra les corrompre ; mais toutes les fois que l'homme osera s'en écarter, il n'éprouvera plus que troubles et remords.

Portez vos regards sur la surface de la terre ; parcourez les régions les plus reculées, depuis l'orient jusqu'au couchant, vous pourrez trouver des peuples sans police, sans lois, sans villes, sans les arts qui embellissent la vie ; mais tous ont une forme de religion, partout on aperçoit l'adorateur et le temple, l'autel et l'offrande. Partout l'homme reconnaît que l'univers a son maître, et partout il se prosterne devant lui. Si les nations les plus ignorantes et les plus sauvages sentent la nécessité d'adorer Dieu, quels hommages ne lui doivent pas ceux qu'éclairent l'accroissement des connaissances humaines et les grands enseignements de la religion chrétienne ? Le besoin, la reconnaissance, le respect, la raison, tout vient s'unir aux vérités tout à la fois consolantes et terribles de la révélation, pour commander à l'homme de rendre un culte solennel à son Créateur ; osera-t-il s'y refuser et donner pour excuse de ce refus l'inconstance de ses passions, la légèreté de son esprit ou l'insensibilité de son cœur ?

Incrédule ! ô toi qui t'enorgueillis de ta raison et prétends au titre d'homme vertueux, quels sont tes droits pour violer la plus naturelle et la première des lois ? Où est ta sensibilité ? où est ton amour pour ce qui est juste et raisonnable, si tu n'écoutes pas cette voix majestueuse qui force toutes les nations à rendre hommage au Dieu de l'univers ? Et

plus coupable encore, si elle s'est fait entendre, par quel funeste aveuglement t'efforces-tu d'étouffer les sentiments qu'elle cherche à réveiller en toi ? Tu veux que l'on te croie bon fils, bon citoyen, bon ami ; tu proclames que tu mérites ces titres, qu'ils font ton bonheur, et tu crois ne rien devoir à ton premier père, à ton premier souverain, au plus grand de tes bienfaiteurs ! Celui qui s'arroge le droit de ne choisir parmi les obligations que celles qui peuvent lui plaire, a perdu le droit de dire qu'il est fidèle à l'honneur et à la vertu. Quoi ! le seul instinct, les seules lumières de la raison portent le Tartare et l'Indien à joindre la prière à l'aumône pour se rendre propice celui qu'ils regardent comme la source de tout ce qui est bon ; et toi, que toutes les connaissances humaines environnent, toi que la religion la plus parfaite éclaire, tu te crois dispensé de toute reconnaissance envers le ciel ! et tu refuses de croire à l'existence du vrai Dieu ! Non, tu ne possèdes aucun sentiment généreux ; ton cœur insensible et froid n'est susceptible d'aucune affection tendre ; tu touches au dernier degré de la dépravation, et ton cœur, semblable aux sources empoisonnées, corrompra toutes les vertus dont tu te crois encore capable.

Ce serait une grande erreur de croire que celui qui néglige les préceptes de la religion pourra s'attacher fortement aux devoirs de la morale et qu'il saura les remplir avec fidélité. Son caractère est sans force, il est sans constance pour le bien ; et la vertu, pour n'être jamais faible ni vacillante, a besoin d'être appuyée sur une base plus solide. Le vice nous attaque de toutes parts ; les besoins, les désirs de l'homme sont si nombreux, si séduisants, qu'il croit ne pouvoir les satisfaire entièrement que par des excès. Il lui faut donc, pour le maintenir dans de justes bornes, un frein plus puissant que celui de la raison. Le sentiment du juste ou de l'injuste, les principes de l'honneur ou les mouvements généreux de la bienfaisance, sont des barrières trop faibles pour résister aux chocs redoublés des passions. Lorsque rien n'interrompt la tranquillité de la vie, ces soutiens naturels des lois sociales pourront peut-être lui suffire ; mais qu'il tremble au jour de l'épreuve et lorsque toutes les passions à la fois viendront l'assaillir. Peut-être un malheur imprévu va l'accabler, peut-être un déchirement affreux, des émotions terribles vont bouleverser son cœur. Que leur opposera-t-il ? Ah ! c'est alors qu'il sentira la nécessité d'appeler la religion au secours de son impuissante vertu ; c'est alors que privé de sa défense la plus sûre, de son appui le plus solide, de son encouragement le plus puissant, on le verra succomber sous le poids du malheur ou s'abandonner sans réserve à l'ivresse des crimes.

Puisqu'il faut des moyens si puissants pour combattre nos passions, considérons ceux que la religion nous présente. Elle nous montre un Dieu législateur, dont la science connaît tout, prévoit tout, et dont la voix tonnante se fait entendre jusqu'au fond de nos retraites les plus profondes ; un maître dont la puissance est sans bornes, dont le regard embrasse l'univers et pénètre jusqu'au fond de nos cœurs ; un maître dont la magnifique bonté donne au juste des récompenses éternelles, et dont le bras vengeur, armé par la justice, sait en tous lieux atteindre le coupable. Voilà le pouvoir qui commande à l'homme de résister à ses fougueux désirs ; voilà le Dieu de justice et de bonté qui console et protége l'innocence : voilà le Dieu fort et terrible qui terrasse le coupable. Ces grandes pensées donnent à la vertu une sorte de solennité qui la rend plus majestueuse et plus belle ; elles sont pour la conscience une loi dont elle reconnaît l'infaillible autorité ; elles viennent s'unir aux dispositions soumises de l'homme religieux, et leur influence lui donne une nouvelle force pour faire le bien.

Les aumônes que laisse tomber l'indifférence ou la simple commisération, peuvent-elles se comparer à celles que la piété consolante répand en y joignant ses tendres supplications, pour demander à Dieu de finir entièrement le malheur qu'elle ne peut que soulager ? Ah ! voilà comment l'humanité, agrandie par la religion, devient plus régulière, plus constante, et se ressent de la source pure et sacrée d'où elle émane. N'en doutons point, sans la religion nous verrions bientôt s'écrouler les fondements de la morale humaine, l'empire de la vertu s'affaiblirait dans tous les cœurs, et la surface de la terre ne serait plus habitée que par une multitude incapable de bien.

Après avoir reconnu que la morale, sans la religion, est insuffisante, considérons combien il est indispensable d'unir ensemble les aumônes, la prière, la religion et la morale.

Dans tous les temps, des hommes séduits par une déplorable erreur, ont cru pouvoir se dispenser de remplir le premier des devoirs de l'humanité, ou se sont bornés à couvrir leurs actions des apparences de la piété ; quelques-uns même ont osé espérer qu'ils obtiendront grâce aux yeux du Juge suprême, quoiqu'ils aient toujours négligé d'être justes envers leurs semblables. Mais du haut de son trône, l'Eternel rejette cette piété mensongère sur laquelle ils s'appuient. Cette invention de leur cœur, la raison la désavoue, l'Evangile la condamne. Ils seront jugés sur leurs œuvres, leur répète sans cesse la sainte Ecriture, sur leur amour pour Dieu, sur leur justice et leur charité pour leurs frères. La piété, nous dit-elle, est un principe sacré qui purifie notre cœur, et nous rend capables de toutes les vertus ; les hommages que nous offrons au Sauveur du monde seront vains (*Luc*, V, 46), *si nous ne faisons les choses qu'il nous commande ; la charité, la joie, la paix, un esprit patient, la bonté, la fidélité, la douceur et la tempérance* sont non-seulement ordonnés par sa loi, mais (*Gal.*, V, 22) *ils sont les fruits naturels de son esprit*. Est-elle ardente la piété que vous

prétendez suivre en conservant des mœurs dépravées ? Espérez-vous obtenir des grâces, vous qui repoussez l'indigent ? Si votre cœur était brûlant d'amour pour Dieu, serait-il rempli d'injustice et de fausseté pour les hommes. Vous dont le cœur est sans pitié, vous qui ne jugez vos frères que pour les accabler par la dureté de vos censures, vous qui n'êtes que leur oppresseur, cessez de profaner le nom de la piété, en le donnant à des actions, à des sentiments que le ciel condamne. C'est vous que l'Ecriture peint en ces termes : *Il coulerait des eaux amères d'une source pure*, plutôt que de voir la piété produire des effets si funestes.

Le nom qu'il faut donner à vos actions, la vérité va vous l'apprendre. C'est un masque hypocrite avec lequel vous espérez en imposer au monde. Si vous trouvez cette définition trop sévère, la religion daignera compatir à votre faiblesse. Elle vous avertira que votre piété n'est qu'une impression passagère, une émotion d'un instant *qui s'évanouit aussi promptement que la vapeur du matin ou la rosée de l'aube du jour*. Peut-être espérez-vous, dans votre ignorance et votre superstition, que les pratiques extérieures de la piété deviendront pour vous un asile où vous pourrez obtenir grâce, malgré la corruption de votre cœur. Vous éprouvez que les hommes même les plus dépravés ne peuvent entièrement se soustraire aux remords de leur conscience, et qu'ils n'ont pas le triste pouvoir d'imposer un éternel silence à cette voix impérieuse qui leur crie de demander grâce au souverain Maître de l'univers. Sans aucune force pour renoncer à vos passions criminelles ; effrayés par cette loi sacrée qui vous enjoint une droiture rigoureuse, vous croyez pouvoir composer avec le ciel : n'osant cependant vous abandonner à l'audace d'énoncer hautement de si coupables vœux, vous vous bornez à les former en secret. Si Dieu, dites-vous, n'exigeait de nous que des hommages, nous lui rendrions un culte solennel. Pourquoi la foi, sans les œuvres, ne peut-elle nous suffire ? L'abondance de nos prières ne pourrait-elle pas réparer les oublis de notre charité ?

Vœux insensés ! attente aussi vaine qu'elle est impie ! La seule lumière de la raison vous répond que Dieu rejette avec horreur tout culte que n'accompagnent point la vertu, la charité, la justice. *Que m'importe la multitude de vos sacrifices, dit l'Eternel, ne continuez plus à m'offrir les oblations du néant ; leur parfum m'est en abomination. Vos nouvelles lunes, vos sabbats, la publication de vos assemblées, je ne puis les supporter ; elles me sont fâcheuses ainsi que vos fêtes solennelles* (*Isaïe*, I, 11, 14). Cesse donc, homme insensé et impie, de croire que le Très-Haut se plaît comme toi dans la vaine gloire, et que, pour l'apaiser, il suffit de te prosterner et de t'humilier devant lui. Que lui importe l'appareil de ton culte et tes inutiles offrandes ? *Mange-t-il la chair de tes sacrifices ? ou s'abreuve-t-il du sang des taureaux que tu lui immoles ?* Penses-tu qu'il a besoin de tes prières ? Crois-tu follement que tes adorations peuvent ajouter à sa gloire, à sa félicité ? Trop aveugle mortel ; ah ! flatte-toi plutôt qu'un flambeau allumé de ta main aura plus d'éclat que la lumière du soleil, ou que les faibles sons de ta voix égaleront le fracas du tonnerre. C'est pour toi, c'est pour ton intérêt que Dieu t'impose la loi de le prier et de l'adorer ; c'est par pitié pour ta faiblesse qu'il t'apprend les moyens de devenir meilleur. C'est pour t'élever au plus haut degré de la perfection et du bonheur, qu'il te ramène sans cesse au souvenir de ta dépendance. La religion n'a point de principes plus évidents, ni de vérités plus certaines, et cependant ses avertissements les plus redoublés ne suffisent pas pour t'inspirer la volonté de leur obéir ! Quel est le but de ton Créateur en te plaçant au milieu de la société ? Quelle loi te prescrit-il ? Celle d'être bon et juste pour tout ce qui t'environne, d'employer tes moyens et tes forces pour contribuer au bonheur général. Il veut que tu sois époux fidèle, frère tendre et désintéressé, fils respectueux, père vigilant, ami sincère, tel enfin que tu désires que l'on soit pour toi. Son exemple te presse d'imiter sa bonté, qui veille sur toutes ses créatures, et *dont les tendres miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres*. Et toi qui ne crains point de sacrifier à tes plaisirs la timide et confiante innocence ; toi qui troubles sans cesse le repos de la société par ton ambition sans bornes ; toi qui, pour accroître tes trésors, dépouilles sans pitié la veuve et l'orphelin, crois-tu que tes prières et tes adorations, inspirées par la terreur, fléchiront le Dieu vengeur ? Comment espères-tu qu'il t'accordera la paix ? N'est-il pas le Dieu de la justice, et ne doit-il pas punir la violation de ses lois ? Ce Dieu d'amour accordera-t-il ses récompenses à l'impitoyable ennemi de ses créatures ? Le corrupteur de la société prétend habiter le séjour *des esprits saints et glorifiés !* Renonce à cet espoir : *celui qui dit qu'il aime Dieu, doit aimer son frère ; cesse de faire le mal, apprends à faire le bien, recherche la justice, relève l'opprimé, protége l'orphelin, plaide la cause de la veuve ; alors approche-toi de Dieu, et il s'approchera de toi ; invoque-le au jour de ta détresse, et il te répondra ; alors tes aumônes et tes prières monteront jusques à lui et il y aura égard.*

J'ai montré les maux qui nous menacent lorsque nous voulons faire plier la religion au gré de nos passions, et lorsque nous voulons séparer de l'adoration que nous devons à Dieu, la charité que nous devons aux hommes. J'ai prouvé que la véritable piété rend toutes les vertus inséparables ; je vais à présent considérer les heureux effets de leur réunion.

Le vrai chrétien, l'homme digne du respect universel, est celui qui chérit et pratique également toutes les vertus. Si vous supprimez l'une d'elles pour mieux observer les autres, vous cesserez d'être entièrement digne d'estime. Quelque brillantes que soient quelques-unes de vos actions, celles qui seront imparfaites ou coupables mériteront de

justes reproches. Vous aurez à la fois blessé l'honneur et la religion. En effet, négliger quelques-uns de ces préceptes, c'est annoncer au monde qu'ils peuvent être l'objet de sa censure. Le crime audacieux qui ne cherche point à se cacher, serait peut-être moins funeste à la religion. L'incrédule se rira de votre piété, si vous outragez les devoirs de la morale ; et l'hypocrite, en vous voyant coupable envers la Divinité, s'élèvera contre votre morale, et ne croira point à votre vertu. Ce n'est qu'en réunissant la justice et la bienfaisance avec la crainte de Dieu, que vous ferez connaître à l'univers la sublimité de la religion chrétienne. Votre conduite la fera briller de toute sa gloire, et ses rayons rejailliront sur vous. Nul reproche alors ne pourra vous atteindre ; digne d'amour et de respect, vous serez à l'abri des poisons de l'envie, et les méchants eux-mêmes vous honoreront au fond de leurs cœurs.

Si vous voulez que tous vos jours s'écoulent dans la paix et le bonheur, ayez une piété sincère, et remplissez tous les devoirs de la morale. L'oubli d'une seule vertu vous causera trop de remords. C'est en vain que vous voudrez vous reposer sur celles qui vous restent. Ce calme d'un instant, vous ne le devrez qu'à la légèreté de votre retour sur vous-même. Mais dans les jours de la solitude et de la douleur, la réflexion reprendra son empire ; vous reconnaîtrez que remplir une partie de ses devoirs ne justifie point d'en avoir transgressé quelques-uns. L'espérance et la paix n'accompagneront plus vos prières ; le souvenir de vos torts vous remplira d'inquiétude et de tristesse. Vous verrez même s'altérer pour vous le bonheur que vous éprouviez en secourant le malheureux ; ses prières au ciel pour qu'il vous récompense de vos dons, vous diront avec une foudroyante éloquence, que vous êtes coupable d'ingratitude envers Dieu, qu'il invoque pour vous. Une main céleste écrira dans le fond de votre conscience, comme sur la muraille du palais de Babylone : *Tu as été pesé dans la balance, et tu as été trouvé léger ;* mais si vous avez *et la foi et une bonne conscience,* si vous remplissez vos devoirs envers Dieu et envers vos frères, avec autant de zèle et de fidélité que le peut la faiblesse humaine, le repos qui régnera dans votre cœur vous élèvera au-dessus de tous les maux qui pourront vous assaillir.

L'homme qui se borne aux devoirs de la morale est loin de concevoir les biens purs et réels qui sont attachés à la piété. *Il donne avec bonheur,* car la bienfaisance a toujours un véritable charme; mais il n'est point embrasé de ce feu brûlant, il ne connaît point cette joie pure et sans mélange que ressent celui dont l'âme s'élève jusqu'au Père de l'univers et s'efforce de l'imiter.

Il est tout aussi étranger à la piété, celui qui se borne à ses pratiques extérieures et ferme son cœur aux sentiments de l'humanité. C'est en vain qu'il cherche le bonheur, et qu'il croit le saisir en s'abandonnant à ses passions criminelles; il ne trouve que les malheurs et les remords qui marchent à leur suite. Celui-là seul goûte toutes les jouissances d'un cœur pur et bon, qui joint aux bonnes actions de la morale une foi vive et ardente ; ses aumônes sont les liens qui l'attachent aux hommes et ses prières l'unissent à Dieu. Il regarde sans effroi le monde qui l'environne et l'éternité qui l'attend. Toute la nature et tous les événements s'embellissent pour lui. Lorsque sa vie laborieuse l'entraîne parmi les hommes, il ne rencontre que des amis ; et qui mieux que lui sent tout le prix de cette amitié que l'estime et la reconnaissance croient lui devoir? S'il vit dans la retraite, il ne voit que Dieu dans toute la nature ; chaque objet lui paraît animé par la présence divine. Partout il reconnaît, il adore la main puissante et bienfaisante du Dieu de l'univers. Lorsque son cœur s'élance vers lui, il croit entendre sa voix lui répondre. Ses regards s'élèvent vers le ciel, il contemple avec ravissement la demeure du Dieu qu'il sert, du Sauveur dans lequel il a placé tout son espoir, de l'Esprit-Saint dont les inspirations peuvent seules entretenir en lui les ferveurs de la piété et les doux sentiments de la charité; et lorsque ses yeux retombent sur la terre, il sent ranimer sa confiance et sa joie par le souvenir du bien qu'il a faits ou qu'il a voulu faire, car il sait que rien n'est perdu devant Dieu. Quelle force ne trouve-t-il pas dans la certitude que les droits du faible ont toujours été respectés par lui ; que l'infortuné, loin de lui reprocher de l'avoir délaissée dans ses douleurs, soulève ses faibles bras pour le bénir, et sollicite pour lui des récompenses avec des prières qui sont toujours écoutées par le ciel!

De pareilles dispositions étendent le bonheur au delà des bornes de la vie. Le ciel a préparé pour elles des récompenses éternelles; mais il fait plus encore, il semble nous en mettre en possession sur la terre, en permettant que la foi vive et l'espérance répandent la paix et la joie sur tous les instants de notre existence. Tels sont les grands priviléges de la régénération chrétienne ; voilà le sceau de l'Esprit-Saint dont les hommes de bien *sont scellés pour le jour de la rédemption.*

Le texte de ce discours nous prouve combien Dieu chérit et recommande la réunion des prières et des aumônes. Au milieu de l'infinie variété des mouvements des hommes, sa bonté remarque et daigne accueillir les prières et tes aumônes de Corneille. Il lit au fond du cœur de cet homme de bien; mais ses vertus, pour ne pas rester imparfaites, ont besoin d'être éclairées par le flambeau de la religion chrétienne. Un messager céleste reçoit l'ordre de dissiper tous les nuages qui le rendent encore indigne des grâces du Très-Haut. Corneille, instruit par un ange, apprend le vrai nom du Dieu de l'univers, et comment il pourra l'honorer. Rois de la terre, vous qui n'avez que votre faible sagesse pour présider à vos conseils ; et vous, conquérants fameux, qui n'attendez les palmes de la victoire que du hasard de la fortune et

de la force de votre courage, humiliez-vous devant le centurion Corneille. *Le Dieu sage par-dessus les sages, le Dieu fort par-dessus les forts* envoie l'un de ses anges pour l'instruire.

L'homme méprise souvent ce que Dieu honore. Le monde admire le puissant, le héros, le savant; mais celui *dont les pensées ne sont pas nos pensées*, s'élevant au-dessus des qualités dont la splendeur nous éblouit, juge les motifs secrets des actions; et si ces motifs sont coupables, il les rejette avec horreur, tandis que notre vaine sagesse leur paye un long tribut d'admiration et d'éloges.

Dans l'état le plus humble, au milieu de la vie la plus obscure, s'il est un homme *qui craigne Dieu et rende la justice*, un homme d'un cœur droit et religieux, répandant des aumônes sans affectation, adressant ses prières avec constance et ferveur, ses aumônes et ses prières arriveront jusqu'à Dieu, *qui n'a égard à l'apparence de personne*. Le Très-Haut le regarde avec complaisance; une lumière divine achève de l'éclairer; un ange est son ministre; il marque déjà la place qu'il occupera près de lui dans les cieux; il prépare déjà dans le séjour du bonheur éternel *cette rose blanche, ce sceptre, cette palme* du juste.

Méritons ces honneurs et ces récompenses par les efforts que feront nos cœurs jusqu'au dernier de nos jours, et que les paroles solennelles avec lesquelles je vais terminer ce discours soient toujours présentes à nos pensées, et dirigent invariablement notre conduite. *O homme, l'Eternel ton Dieu t'a déclaré ce qui est bon; et qu'exige-t-il de toi, sinon que tu fasses ce qui est juste, que tu aimes la miséricorde, et que tu marches en toute humilité avec ton Dieu?*

SERMON II.

SUR LE BONHEUR DE LA VIE FUTURE, PRONONCÉ UN JOUR DE COMMUNION.

Après cela je regardai, et je vis une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples et de toutes langues qui se tenaient devant le trône et devant l'agneau, vêtus de robes blanches, et tenant des palmes dans leurs mains.

(*Apocalypse*, VII, 9.)

Diverses révolutions qui se succéderont dans l'Eglise de Dieu, sont annoncées dans ces paroles mystérieuses : le temps qui verra leur accomplissement n'a pas été fixé d'une manière précise par l'Ecriture; elle n'a point jugé convenable de soulever entièrement le voile qui couvre l'avenir. L'Esprit-Saint n'a pas voulu satisfaire une vaine curiosité, ni les recherches de la science, en découvrant quel sera le sort des monarchies et des nations, mais il a daigné laisser apercevoir à l'homme juste qui réfléchit sur la manière dont Dieu régit l'univers, les espérances auxquelles il peut se livrer, et les fins que se propose la sagesse éternelle.

Ce fut en méditant ce livre prophétique que les chrétiens des premiers siècles trouvèrent la résignation, le courage et la paix, qu'ils firent admirer jusqu'au milieu des tourments qui les déchirèrent. Ces méditations leur apprirent à placer toute leur confiance dans la protection du Très-Haut; ils reçurent d'elles l'assurance que l'Eternel ne cessera jamais de veiller aux intérêts de son Eglise, et que toutes les commotions dont sont menacés les royaumes de la terre, ne serviront qu'à donner à la vérité tout son éclat, et à rendre ses progrès plus rapides. Les visions mystérieuses dont l'apôtre saint Jean fut honoré, les sceaux ouverts dans le ciel, les sons de la trompette et les coupes répandues sur la terre, sur la mer et dans l'air, ont eu principalement cet objet. Le royaume des ténèbres devait livrer un violent combat au royaume de la lumière. Pour le terminer, une voix devait se faire entendre, *une voix ressemblant au bruit de plusieurs eaux et à celui d'un grand éclat de tonnerre, disant : Alleluia, le Seigneur, le Tout-Puissant règne; les royaumes de ce monde sont devenus les royaumes de Notre-Seigneur et de son Christ, et il régnera de siècles en siècles* (*Apocal.*, XIX, 6, XI, 15).

Tel est le consolant aspect sous lequel l'Esprit-Saint nous montre l'avenir. Après avoir causé notre effroi par les tableaux que présente le livre qu'il a dicté, sa bonté, nous rassure, il ferme le code sacré de l'Ecriture par la promesse solennelle que la justice obtiendra le triomphe, et qu'un bonheur éternel sera le partage de ceux que Jésus-Christ a rachetés : *Après cela je regardai, et je vis une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples et de toutes langues, qui se tenaient devant le trône et devant l'Agneau, vêtus de robes blanches et tenant des palmes dans leurs mains.*

Ce passage de l'Apôtre est la magnifique annonce du bonheur des Saints dans le ciel, et pour tous les temps il est l'objet de la méditation la plus consolante et la plus capable de soutenir les efforts de la vertu.

Pendant ce jour d'adoration et de reconnaissance consacré à rappeler que le Dieu fait homme nous a aimés jusqu'à mourir pour nous sauver, la contemplation des biens qu'il nous a conquis nous fera sentir que notre amour doit égaler la grandeur du bienfait. Le sacrement de la Cêne est le serment de la fidélité. Disposons-nous donc à le célébrer en fixant nos regards sur le bonheur promis à celui qui gardera sa foi.

Pour parvenir à cette fin, et pour suppléer à l'idée trop imparfaite que des paroles humaines donneraient de l'éternelle félicité dont la vertu jouira dans le ciel, je rappellerai les divers passages de l'Apôtre, et je fe-

rai mes efforts pour démontrer à ceux qui combattent et prient sur la terre, combien un pareil espoir est capable de les soutenir dans leurs travaux.

Premièrement les paroles du texte nous assurent de la manière la plus précise que le ciel est le séjour habité par l'entière société des élus. *Une multitude*, une assemblée sans nombre partage la même gloire et la même félicité. Séparer l'homme de ses semblables, c'est rendre le bonheur étranger pour lui. Placé dans la région la plus fertile, la plus agréable et la plus belle, la langueur et l'ennui viendront bientôt l'y consumer, s'il y reste solitaire. Son penchant indestructible, bien plus que ses besoins, sa faiblesse et sa dépendance, l'invite à se lier avec ses semblables. La principale source de notre bonheur est dans les sentiments que nous faisons partager; mais hélas! combien de circonstances funestes peuvent mêler l'amertume à toutes les unions que nous formons sur la terre! Pour que la douleur nous atteigne, il nous suffit de voir souffrir ceux que nous aimons. Leurs défauts, leurs faiblesses deviennent pour nous des causes de douleur; et, par la plus douce de nos sympathies, la même blessure déchire à la fois notre cœur et celui de notre ami. Si la nécessité l'entraîne loin de nous, son absence ne nous laisse plus que des larmes à verser. Celui dont le cœur reste froid ne ressent point de pareilles peines, mais il n'est point heureux, et dès qu'il souffre, il ne trouve personne qui puisse le consoler. Les liaisons que nous formons au milieu du monde ne peuvent remplir notre cœur; leur froideur et leur frivolité les rend bientôt indifférentes, et le plus souvent elles ne réveillent notre attention que lorsqu'elles contrarient nos intérêts ou notre humeur. Si, pour échapper aux pensées intérieures qui nous effraient ou nous fatiguent, nous nous précipitons au milieu du monde, le vide et l'ennui qui nous y suivent nous ramènent dans la solitude. Des dissensions s'élèvent même parmi les hommes les plus vertueux, et le choc des opinions suffit pour aliéner notre cœur. Nous cherchons d'autres liaisons qui puissent remplir entièrement notre espoir; leurs commencements nous plaisent: nous nous flattons que nul dégoût ne viendra se mêler à leur charme; mais, découvrant des faiblesses et des défauts que nous avions trop oublié de prévoir, le soupçon naît, la confiance s'altère, et cette nouvelle amitié s'éteint. Jaloux des préférences dont nous ne sommes pas l'objet, mais honteux de l'avouer, nous recourons à la dissimulation, notre mécontentement se cache sous les dehors d'une politesse habile à saisir toutes les nuances. Nous avons encore le langage et les manières de l'amitié, sans conserver aucun de ses sentiments, et souvent les apparences de l'affection la plus tendre et la plus désintéressée, ne servent qu'à couvrir notre cruelle animosité. Telles sont les sources de maux qui viennent empoisonner les bonheurs les plus grands que la société puisse offrir. De pareils biens sont trop imparfaits pour que leur comparaison puisse servir à nous faire concevoir la grandeur et la perfection de ceux dont les esprits heureux sont en possession dans le ciel.

Lorsque nous voulons former une liaison sur la terre, quelle difficulté, quel embarras n'éprouvons-nous pas à la vue de la foule corrompue qui nous environne? Le ciel, au contraire, n'est habité que par les saints, par les justes, par les véritables sages qui ont existé dans l'univers de Dieu. Nul malheur ne peut les atteindre, nul trouble n'interrompt leur éternelle harmonie. Etrangers à l'artifice, à la méfiance, à la rivalité, les intrigues et les complots de l'ambition n'existent point pour eux. La voix de la discorde ne se fait jamais entendre, et l'odieux soupçon se tient toujours éloigné de ces esprits innocents et remplis de bienveillance.

Heureux par lui-même, chacun d'eux participe au bonheur de tous, et tous, en se communiquant leurs sentiments d'amour, accroissent encore la félicité générale. Rappelez tous les souvenirs de votre vie, cherchez au fond de votre cœur quels ont été vos amis les plus chers, voyez-les dégagés de toutes les faiblesses qui tiennent au caractère humain, reportez-vous aux moments les plus doux que vous avez passés près d'eux, et les sentiments que vous rendront ces délicieux souvenirs, vous aideront à concevoir la félicité dont jouit la société des saints. Le Roi-Prophète compare le bonheur de ces frères unis ensemble aux objets qui rappellent à l'homme les sensations les plus douces et la sérénité la plus parfaite. Ses expressions, aussi justes que sublimes, disent qu'il ressemble aux parfums des fleurs et à l'influence vivifiante de la rosée des cieux. *Il est semblable à l'huile précieuse répandue sur la tête d'Aaron, et à la rosée d'Hermon, et même à la rosée qui descend sur la montagne de Sion, où l'Eternel a établi la bénédiction et la vie pour toujours.*

La félicité qui naît d'un amour parfait, s'accroît encore pour la multitude de ceux *qui se tiennent debout devant le trône*, par deux circonstances particulières. Ils sont admis dans la plus excellente des unions, et les sentiments qui leur ont été les plus chers, s'y renouvellent pour devenir éternels. L'Ecriture se plaît à répéter que *l'innombrable compagnie des anges sera unie à l'assemblée de l'Eglise et des premiers-nés, et qu'ils seront assis à table au royaume des cieux, avec Abraham, Isaac et Jacob.* Promesse sublime faite à l'humanité tout entière, et qui donne à l'homme de bien l'assurance qu'en sortant du séjour de la corruption, il sera séparé pour jamais de la foule au milieu de laquelle il languissait. Il viendra s'unir aux patriarches, aux prophètes, aux apôtres, aux législateurs, aux héros, aux esprits de tous les siècles dont les travaux ont mérité les récompenses du ciel, dont les hommes ont reçu tant de bienfaits, et dont les noms, si dignes d'exciter l'émulation de la vertu, ne peuvent

être prononcés sans faire naître la reconnaissance et la vénération.

Au milieu de cette assemblée, les bénis du Seigneur sentiront renaître leurs attachements vertueux que la mort avait rompus. Combien cette assurance, donnée à l'homme de bien pendant qu'il habite la terre, n'est-elle pas capable de consoler et de soutenir son cœur aimant et reconnaissant ! La plus douloureuse de nos peines est celle que nous cause le coup terrible qui semble briser pour jamais les liens que la nature et l'amitié nous faisaient aimer si tendrement. La fuite du temps ne suffit point pour tarir cette source de nos larmes. Nos souvenirs la renouvellent, ils rouvrent nos blessures, et pour mieux nous déchirer, ils nous poursuivent, en nous montrant sans cesse les objets que nous pleurons. Dans ces moments affreux où le désespoir est si proche, l'âme ne se relève que par la pensée que cette séparation ne sera point éternelle. L'espérance et la foi nous annoncent que nous pourrons encore nous unir à ceux qui partageaient nos bonheurs et nos peines ; elles nous disent que nous les retrouverons dans le séjour de l'éternelle paix, où nulle révolution ne pourra plus nous séparer d'eux. Telle est l'union dont jouissent les habitants des cieux, tel est le bonheur de *la multitude qui est devant le trône.*

II. Non-seulement les élus seront heureux, mais leur nombre sera grand. Ces expressions de l'Apôtre, *une multitude, une grande multitude que personne ne saurait compter,* donnent au royaume de la gloire une étendue sans bornes. Le ciel n'est point une région inaccessible et pouvant à peine contenir la faible portion qui se garantira du naufrage auquel est exposée la race humaine tout entière. Le Seigneur a dit : *Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Cette cité du Dieu vivant* est préparée pour recevoir une multitude qui ne pourra se compter. Le nombre de ses habitants, déjà très-grand, s'accroîtra jusqu'à la consommation des siècles. Quels que soient les obstacles que nous devons rencontrer dans la route, nous savons qu'ils ont été surmontés. Le chemin est escarpé, mais il n'est point impraticable ; il est plus facile de se précipiter dans les abîmes de l'enfer, que de parvenir à la porte des cieux : cependant *une grande multitude* l'a passée pour aller recevoir la couronne de la gloire.

La religion chrétienne n'a point de vérité plus consolante pour encourager l'homme de bien dans la pratique de la vertu, et pour rassurer le pécheur qui se repent avec sincérité de ses fautes. L'esprit de charité défend au chrétien de marquer les bornes où s'arrêteront les trésors de la grâce. Dieu s'est réservé sa miséricorde, et ne permet point aux hommes d'en être les dispensateurs ni les juges. Humilions notre raison en présence de l'Evangile, et bornons-nous à suivre ses instructions. Il nous apprend que le Christ a souffert pour tous ; que le Fils de Dieu n'est descendu des cieux que pour arracher notre âme à la mort ; *qu'il a été froissé par nos forfaits ; qu'il a été navré par nos iniquités ;* qu'il s'est dévoué pour gagner tous ceux qui lui seront fidèles ; qu'*il verra le travail de son âme pour s'en réjouir.* Toutes les paroles de l'Ecriture nous assurent que les trophées de notre divin Rédempteur seront aussi nombreux que son pouvoir est grand. *Le chef de notre salut prendra plusieurs enfants avec lui dans sa gloire. La volonté de l'Eternel prospérera dans sa main. Il se verra de la postérité. Il justifiera un grand nombre. Les hommes seront bénis dans sa personne, et toutes les nations le nommeront le Béni.*

III. Les cieux seront habités par toutes les nations diverses qui composent le genre humain. Les paroles de l'Ecriture, en désignant expressément *une multitude qui ne pourra se compter, de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples, de toutes langues,* paraît n'avoir d'autre but que d'agrandir nos trop faibles notions sur le pouvoir de la grâce, et de nous annoncer qu'elle s'étendra généralement. Ceux que séparent les mers ou les déserts, ceux dont les mœurs et le langage diffèrent, viendront tous s'unir dans cette seule et dernière assemblée. Le ciel n'est inaccessible pour aucun des lieux de la terre. L'esprit-Saint a lui-même ouvert la route qui conduit aux demeures éternelles. Il l'a tracée pour toutes les parties de la terre ; pour toutes les conditions de la vie humaine ; pour les peuples des grandes cités ; pour les habitants des déserts ; pour les chaumières de la pauvreté, comme pour les palais des rois ; pour l'ignorance et la simplicité, comme pour la science et la plus parfaite industrie. *Ils viendront,* dit le Seigneur, *du levant et du couchant, du nord et du sud, et ils s'assiéront dans le royaume de Dieu* (*Luc*, XIII, 29).

Ces paroles, si capables d'ajouter à notre confiance dans la bonté divine, doivent éloigner de nous les craintes que peuvent faire naître quelques situations particulières de la vie. Si le voile des cieux s'entr'ouvrait pour nous, et laissait à nos regards le pouvoir de distinguer les saints qui sont devant le trône, nous en verrions dans leur nombre qui ont rencontré et vaincu les mêmes difficultés qui nous paraissent être insurmontables. Nous verrions que la droiture de l'intention a suffi pour placer l'ignorance à côté du savoir ; que le secours de la grâce a fait triompher le faible avec autant de facilité que le fort, et que, par elle, celui qui s'était égaré, a pu revenir dans la véritable route. La jeunesse nous prouverait, par des exemples, que dans l'âge le plus vif, il est possible de résister à l'attrait du plaisir. Nous verrions des vieillards dont le poids des infirmités n'a pu lasser la constance. De nombreuses victimes de l'indigence nous diraient qu'elles ont toujours préféré leur misère aux richesses que leur promettait le crime. Nous verrions des hommes que l'orgueil et l'impiété n'ont pu séduire au milieu de leur fortune et de l'élévation de leur rang. Nous trouverions des hommes que leur intégrité n'a jamais abandonnés dans les circonstances les

plus difficiles, au milieu de la corruption des cours, dans le tumulte des camps et le désordre des armées. Dans cette assemblée *de toutes les tribus et de tous les peuples*, l'assistance divine a conduit à la gloire éternelle, des hommes de toutes les conditions, de tous les rangs, et *même des publicains et des pécheurs*. Les secours qu'ils ont obtenus ne nous sont-ils pas assurés par le ciel? Tandis que nous marchons au salut à la vue *de cette nuée de témoins* qui ont fini leur course avec succès ; *tandis que nous combattons dans le glorieux combat*, au bruit des acclamations de ceux qui ont vaincu, et qui sont couronnés, pourrions-nous sentir la fatigue ou nous livrer au désespoir? Du haut des cieux cette multitude des heureux nous dit sans cesse pour animer notre foi : *Soyez fidèles jusqu'à la mort, et vous recevrez la couronne de la vie. Soyez forts au Seigneur et dans l'infinie grandeur de sa puissance. Soyez nos imitateurs, à nous qui, par la foi et la constance, avons obtenu l'héritage qui nous était promis.*

IV. L'Apôtre, pour peindre la gloire et le bonheur des saints, dit qu'il les a *vus se tenant devant le trône et devant l'agneau, vêtus de robes blanches, et ayant des palmes dans leurs mains*. Ces palmes et ces robes sont des emblèmes que l'intelligence humaine ne peut expliquer entièrement. Nous savons seulement que, parmi toutes les nations, elles sont des signes de victoire et de joie. L'Apôtre sans doute a voulu par là nous annoncer jusqu'à quel degré d'honneur et de félicité pourra s'élever la nature humaine; mais les saints peuvent seuls comprendre toute l'étendue de leur bonheur. Gardons sur cet objet le silence d'une humble et respectueuse espérance ; ce sentiment est le seul qui convienne à la faiblesse de nos pensées et de nos expressions.

Observons cependant que l'Apôtre nous dit que les élus se tiennent *devant le trône et devant l'agneau*. Ces paroles les représentent jouissant de la présence immédiate du Créateur de l'univers et du Sauveur du monde. C'est dans l'éloignement de la vue de Dieu que tous nos maux prennent leur source. Notre demeure n'est point celle du Très-Haut ; nous habitons la région de notre exil, et notre race dégradée y vit environnée de nuages et de ténèbres. Dieu se tient loin de la terre ; nous cherchons sa présence dans ses ouvrages, dans ses voies, dans ses institutions religieuses ; mais il a dit lui-même qu'*il est un Dieu qui se cache, et qui demeure dans la place secrète du tonnerre*. Il nous cache la gloire de son trône, il l'enveloppe d'un nuage impénétrable. La manifestation de sa présence sera le renouvellement de toutes choses. Lorsque le soleil de justice sortira du nuage qui le cache à nos yeux, le péché, le chagrin et leurs suites funestes s'évanouiront devant la splendeur de sa face ; car le crime et la douleur ne peuvent habiter avec Dieu. Comme l'astre du jour dissipe les ténèbres, féconde la terre et réjouit ses habitants par sa lumière vivifiante, de même la présence auguste du Créateur de l'univers répandra le bonheur sur ceux qui le contempleront. *La mort*, dit l'apôtre saint Jean, *n'existera plus. Il n'y aura désormais ni lamentations, ni cris, ni douleurs. Ce qui est arrivé jusqu'à présent n'arrivera plus. Celui qui est assis sur le trône dit : Je vais renouveler toutes choses ; ils n'auront plus ni faim, ni soif, parce que l'agneau qui est au milieu du trône sera leur pasteur. Il les mènera aux sources d'eau vive, et Dieu essuiera toutes larmes de leurs yeux.*

V. Abandonnons ce sujet trop au-dessus de notre faible intelligence, et fixons notre attention sur une circonstance du bonheur futur que saisira mieux notre esprit borné. L'apôtre saint Jean nous la fait connaître dans l'un des passages de son livre. *Alors un des vieillards prit la parole et me dit : Ceux qui sont vêtus de robes blanches, qui sont-ils et d'où viennent-ils? Seigneur, lui répondis-je, vous le savez ; et il me dit : Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation.* Cette circonstance paraît désigner d'une manière particulière les premiers martyrs qui souffrirent la persécution pour soutenir la cause de l'Evangile. Mais dans son sens général, elle nous donne aussi la consolante assurance que le repos de toutes les fatigues et de tous les maux de la vie est l'une des récompenses des saints, lorsqu'ils sont mis en possession des biens éternels. Le bonheur, tel que nous nous le figurons sur la terre, n'est en réalité qu'un état continuel de combats et de tribulations. Nul homme n'est complétement satisfait de son sort ; volant de projet en projet, sans cesse il s'agite, et son activité qui ne peut tout prévoir, ni mettre tous ses plans à l'abri des disgrâces, ne sert qu'à redoubler les tourments de son esprit. Fatigués par tant de traverses, nous appelons le repos à notre aide ; il nous semble que lui seul pourra nous satisfaire : puissants, obscurs, riches ou pauvres, nous l'implorons tous avec la même ardeur, nous volons tous à sa poursuite ; mais il fuit sans que jamais nos efforts puissent l'atteindre.

Dieu n'a pas joint, aux dons qu'il a faits à l'homme sur la terre, celui d'un repos inaltérable. Il nous commande de travailler sans cesse à devenir meilleurs ; il veut que nous soyons utiles à nos semblables. C'est à celui qui remplira fidèlement ces devoirs, qu'il promet ses récompenses ; et tout semble se réunir pour nous soumettre à cet état continuel de travail. Le succès même nous satisfait moins que nos efforts pour l'obtenir. L'espérance qui les soutenait et les embellissait, meurt dès qu'il arrive. Si nul autre objet ne réveille notre activité, nous tombons dans une pénible insouciance ; mais qu'elle est loin d'être le repos ! Tous nos vœux le demandent encore ; nos pensées nous le présentent sous la forme du bonheur ; cette image flotte sans cesse autour de nous, et le désespoir de ne pouvoir l'obtenir, pour terminer ce combat toujours renaissant, cause le tourment et l'inquiétude de la durée entière de nos jours.

C'est dans le ciel seulement que l'homme trouvera ce repos absolu que ses désirs cherchaient vainement sur la terre. C'est là que le peuple des saints a trouvé le repos des passions violentes, des vains désirs et des espérances trompées. Ils ont trouvé le repos que les péchés et les chagrins de ce monde misérable ne pourront plus troubler. Le repos ne sera pas une indolente cessation de travail, mais l'accomplissement de tous les vœux et l'éternelle jouissance de tous les biens. *Les hommes vertueux se reposeront de leurs travaux, et leurs œuvres les suivront ; ils viennent de la grande tribulation.* Ils ont parcouru avec honneur la carrière qui leur avait été fixée. La robe du triomphe les couvre, et le souvenir qu'ils ont bien fait, accroîtra la félicité qu'ont méritée leurs œuvres.

VI. Il nous reste à considérer une circonstance qui nous éclairera sur le caractère et sur le bonheur des saints. Non-seulement *ils viennent de la grande tribulation ;* mais l'esprit de Dieu, pour expliquer ce texte, ajoute *qu'ils ont lavé leurs robes, et qu'ils les ont blanchies dans le sang de l'Agneau ;* expressions emblématiques, pour désigner leur pureté, et par quels moyens ils ont obtenu la félicité dont ils jouissent.

La nature humaine, pour devenir digne d'un bonheur tel que nulles paroles ne peuvent le décrire, a besoin de subir un si grand changement, que l'Ecriture l'appelle *une régénération.* Toutes les institutions de la religion et les secours que nous accorde la grâce divine pendant que nous vivons, ont pour objet de nous faire acquérir cette naissance nouvelle, qui n'aura son complément que dans le ciel. Non-seulement cette régénération est nécessaire pour parvenir au bonheur des saints, mais c'est en elle aussi qu'ils trouvent une des principales portions de leur félicité. Quelle est en effet la véritable cause des misères et des souffrances de l'homme sur la terre? Nous ne la trouvons point dans l'inclémence de l'air, dans la variation des saisons, dans les nuages qui nous privent de la chaleur du soleil. Nous ne l'attribuons pas davantage à l'inégale distribution des biens, ni aux infirmités auxquelles nos corps sont sujets, car un esprit ferme et soutenu par le courage de la vertu, conserve sa paix au milieu de tous les assauts que peuvent lui livrer la fureur des éléments, les revers de la fortune et les plus vives douleurs de la maladie. C'est donc au fond de notre cœur qu'il faut chercher cette véritable source de nos maux. Notre humeur désordonnée, nos passions criminelles, nos préventions violentes, nos désirs insatiables : tels sont les instruments de nos douleurs. C'est par eux que les traits de l'adversité, que nous aurions pu repousser, deviennent inévitables et déchirants. Voilà *les coupes de colère* qui se répandent sur la terre, et font de ses demeures le séjour de la désolation. C'est de là que sortent les remords, les mécontentements du cœur, les violences, les trahisons qui bouleversent les sociétés, et cette fureur sauvage qui ne laisse plus à l'homme que des sentiments féroces.

Bannissez le péché de la terre, que l'innocence et la charité descendent du ciel pour venir embraser tous les cœurs, et la demeure des hommes deviendra semblable au séjour de l'éternelle félicité. L'inaltérable joie d'une âme sainte, et le désir qui la presse sans cesse de se rendre utile à ses semblables, suffisent pour la rendre impassible aux maux dont nous nous plaignons si vivement. Ayons ces vertus, et la nature entière s'embellira pour nous. Cet âge de l'innocence, objet de tous les regrets, de tous les vœux, ces moments de bonheur, que les souvenirs, les écrits et l'imagination des hommes ont si souvent célébrés, prendront de la réalité pour nous ; et, pour me servir du langage du prophète : *Les lieux qui étaient secs se changeront en étangs, et la terre altérée produira des sources d'eaux. Dans les lieux qui servaient de gîte aux dragons, croîtra la verdure des roseaux et des joncs. Le loup vivra avec l'agneau ; le léopard avec le chevreau ; l'équité habitera dans le désert, et la justice reposera dans la campagne fertile. Le désert se réjouira et fleurira comme la rose.*

Puisque la présence constante de l'innocence et de la vertu sur la terre produirait de pareils effets, quelle sera donc l'étendue de notre bonheur dans cette *terre nouvelle et dans ces cieux nouveaux,* où notre nature régénérée sera toujours d'accord avec les objets extérieurs qui nous sont les plus chers ? C'est l'imperfection de notre vertu qui nous empêche de concevoir l'influence que la droiture peut avoir sur notre félicité ! *Les robes* dont les hommes même les plus parfaits sont vêtus, ont trop de souillures pour les laisser concevoir toute la beauté du vêtement de la justice. Mais lorsque ces taches seront effacées, lorsque ces robes auront repris leur blancheur et leur pureté, elles auront un éclat dont nous ne pouvons nous former aucune idée.

Quelle puissance a donc effacé les souillures dont les saints n'étaient pas exempts ? Quelle puissance a rendu cette blancheur éblouissante et cette pureté sans tache à leurs robes? *Elles ont été lavées dans le sang de l'Agneau,* nous répond l'Esprit de Dieu. Ces paroles nous instruisent que la miséricorde divine a seule le pouvoir de soutenir les efforts des saints, et de les conduire jusqu'au bonheur éternel. *Il a fallu le sang de l'Agneau pour racheter les péchés des hommes,* pour expier leurs fautes et pour les régénérer. Leur nature dégradée ne pouvait se relever d'elle-même. Elle était incapable de regagner son innocence première et de remonter jusqu'à la société des anges. Nos connaissances sont trop bornées pour mesurer l'étendue de la gloire des saints. Nos vertus ne sont point assez grandes pour la mériter, et notre habileté ne saurait pas même en jouir. Notre vue n'est pas assez pénétrante pour percer les nuages qui nous cachent le ciel. Il serait toujours une région inaccessible pour nous, si le Fils de Dieu n'était venu *frayer une route nouvelle et sûre.* Les obligations qu'imposent à la nature humaine le dévouement et les

travaux de sa générosité sans bornes, seront une partie de la félicité des saints. Pendant l'éternité tout entière, ils se livreront aux transports d'admiration, de reconnaissance et d'amour que leur inspireront la gloire, la bonté du bienfaiteur et l'immensité de son bienfait.

Ces réflexions sur les biens qui nous sont promis, renferment plusieurs instructions importantes pour notre état présent. Elles nous apprennent à rectifier nos idées sur le bonheur, et nous prouvent que nous devons le chercher, non pas dans de vaines apparences, mais dans ce qui peut influer sur notre esprit et sur notre cœur; dans nos bonnes dispositions, dans la pureté de notre âme, dans notre union sincère avec nos semblables, dans la volonté de leur être utiles, dans nos supplications pour obtenir la protection divine, et dans le désir constant que Dieu nous trouve dignes d'être admis en sa présence. Si de pareils sentiments ont conduit les saints dans le ciel, et s'ils y servent encore à rendre leur bonheur plus grand, combien ne doivent-ils pas nous paraître nécessaires pour nous rendre heureux sur la terre? Celui qui s'écartera de cette route ne pourra que s'égarer, et ne parviendra jamais au bonheur.

Remplissons nos devoirs avec courage et persévérance, malgré les découragements qui surviennent dans la vie. Si nous voyons l'homme de bien opprimé pendant que le méchant prospère; si le monde, presque toujours injuste, ne paie nos meilleures actions que par de l'ingratitude; si l'adresse abuse de la sincérité; si le pouvoir sacrifie l'innocence, ne disons jamais, *C'est donc en vain que nous avons purifié nos cœurs*, et que nous sommes restés fidèles à nos devoirs! Consolons-nous par l'assurance que ces désordres n'existeront pas dans le royaume de Dieu. Qu'importe qu'il afflige la plus faible portion de notre existence? C'est une épreuve nécessaire, et qui bientôt cessera. Nous trouverons un ordre éternel et meilleur au milieu des cieux, qui nous attendent. Lorsque les maux de la vie nous semblent au-dessus de nos forces, levons les yeux, et voyons *cette multitude innombrable de bienheureux qui viennent de la grande tribulation, et qui se tiennent devant le trône.* Combattons avec courage jusqu'au jour où nous serons unis à l'assemblée des saints, et livrons-nous à la juste espérance que Dieu couronnera la constance avec laquelle nous aurons soutenu nos épreuves. *Soyons patients et fortifions nos cœurs: car la venue du Seigneur est proche.*

Ces paroles de notre texte nous apprennent quel est l'esprit qui doit diriger nos actions. La sainteté de notre conduite, la dignité de notre caractère, et l'élévation toujours pure de nos sentiments, pourront seules nous mériter d'être admis dans la société des anges et *des justes parvenus à la perfection.* Ne détournons point cependant entièrement nos regards et notre attention de la scène d'un monde où nous avons des devoirs indispensables et nombreux à remplir. Mais en agissant comme des habitants de la terre, souvenons-nous qu'un monde meilleur nous est promis, et que nous deviendrons indignes de l'habiter si nos actions sont criminelles, si notre conduite est irrégulière, et si nous tombons dans les piéges qui nous environnent. Pour rester modestes dans le succès et courageux dans les revers, souvenons-nous que notre âme est immortelle, et nous saurons alors conserver l'égalité de l'esprit au milieu de toutes les vicissitudes de la vie.

Que la vue des biens futurs nous enflamme de reconnaissance pour le Créateur de l'univers, dont la tendresse paternelle a, dès le commencement des temps, promis des récompenses à la justice: qu'elle nous embrase pour son Fils, qui s'est fait le dispensateur de ses miséricordes, et dont le sang a été répandu pour effacer nos taches et nous rendre notre dignité première. C'est surtout dans l'instant où le plus auguste et le plus solennel de tous les actes nous approche de Dieu, que nos sentiments d'adoration et de reconnaissance doivent éclater. Que la commémoration du Dieu fait homme, se dévouant à la mort la plus cruelle pour nous sauver, excite en nous toutes les effusions de l'amour. Au moment où les supplices l'attendaient, il nous a dit lui-même, en instituant ce divin sacrement: *Faites ceci en mémoire de moi.* Si nous pouvions vous oublier, ô mon Dieu! de quelle reconnaissance serions-nous donc capables? N'est-ce pas à vous que nous devons le pardon de nos péchés, le retour de la faveur divine, notre victoire sur la mort, et notre espérance d'une heureuse immortalité? C'est à vous que nous devons de pouvoir élancer nos regards au-delà du séjour des ténèbres et du désordre. C'est vous qui nous avez montré *la cité du Dieu vivant.* C'est vous qui nous avez ouvert la porte de la Jérusalem nouvelle, et qui nous avez guidés dans les sentiers de la vie. C'est vous qui d'âge en âge avez rassemblé *cette multitude de toutes nations, de toutes tribus, de tous peuples qui se tient devant le trône.* C'est à vous qu'ils doivent les *robes blanches* dont ils sont revêtus. Vous leur avez donné *les palmes* qu'ils portent dans leurs mains. C'est par vous, enfin, qu'ils contempleront à jamais la splendeur de la présence divine.

SERMON III.

SUR LA MANIERE DONT DIEU GOUVERNE LES PASSIONS DES HOMMES.

Oui la colère de l'homme vous glorifiera, vous mettrez des bornes aux excès de sa colère.

(*Psal.* LXXVI, 10.)

Ce psaume paraît avoir été composé à l'occasion de quelque délivrance remarquable obtenue par la nation juive. On croit généralement qu'il a été écrit sous le règne d'Ezéchias, et qu'il faut le rapporter au temps de l'invasion de la Judée par Sennachérib, et au moment terrible où l'ange du Seigneur extermina, pendant une seule nuit, l'armée de ce roi des Assyriens. On peut appliquer naturellement à cette interposition du bras divin, ces expressions du texte: *Alors il brise les flèches et l'arc, le bouclier et l'épée, les instruments des batailles. Les hommes fiers de cœur sont intimidés; ils ont dormi leur sommeil; il n'est aucun d'eux dont le bras puisse défendre. A votre signal, ô Dieu de Jacob, le chariot et le cheval sont précipités dans l'inaction et le sommeil de la mort.*

Le texte rapporte la réflexion pleine de sagesse et de piété du psalmiste, sur la violence des projets conçus par les ennemis de son pays, et sur l'issue que la Providence leur avait préparée: *La colère de l'homme vous louera.* Par cette expression nous devons entendre tout ce que, dans leur impétuosité, les passions concertent et s'efforcent d'exécuter; les projets de l'ambition et de la vengeance, la rage des persécutions, les fureurs de la guerre, les désordres que l'esprit de violence apporte dans la vie privée, et les commotions publiques qu'il excite dans le monde.

Tous les excès louent Dieu, non par leur intention et leurs projets, non par leur tendance naturelle, mais par les vues de sagesse et de bonté que la Providence les force d'accomplir, en tirant la santé de leur venin, en faisant de ces objets pernicieux des instruments de sa gloire; enfin en les contraignant à concourir au bien général. C'est ainsi que la colère de l'homme, dont la justice de Dieu s'indigne, tourne à sa louange; et lorsque le psalmiste ajoute: *Vous mettrez des bornes à l'excès de leur colère*, il annonce au crime qu'il se courbera devant la volonté divine, et qu'enchaîné par elle, il ne pourra que la louer et marcher à l'exécution de ses desseins. Dès qu'il prétendra dépasser ces limites, il lui dira, comme aux flots de l'Océan: *Tu viendras jusqu'ici, mais non plus loin; là s'arrêteront tes vagues orgueilleuses.*

La dernière issue des événements démontrera la vérité de ces paroles; mais ce sera seulement après la consommation de tout, que l'intelligence humaine, affranchie des voiles qui l'obscurcissent, connaîtra tous les secrets et toute l'étendue de l'administration divine. Si pendant la durée de nos jours nous ne pouvons expliquer tous les mystères de la sagesse éternelle, ce qu'elle nous laisse apercevoir de sa conduite nous explique assez le sens des paroles du psalmiste. Je m'efforcerai de le prouver dans ce discours, et je montrerai de quelle manière la colère de l'homme manifeste la louange, le pouvoir, la sagesse, la justice et la bonté de Dieu.

Observons d'abord que pour accomplir les grands objets dont se compose le gouvernement de l'univers, il était nécessaire que la perfection divine se montrât tout entière à nos yeux, et nous fit tomber en adoration devant elle. Gardons-nous cependant de croire que l'Eternel a formé son ouvrage pour obtenir nos louanges. L'ostentation et l'amour de la vaine gloire sont des faiblesses qui nous appartiennent, et celui qui peut tout n'a rien que de parfait. Indépendant et se suffisant à lui-même, il est heureux du bonheur qu'il ne doit qu'à lui seul. L'ordre général, et l'harmonie de la création proclament sa puissance et chantent sa louange; le genre humain, pour arriver à la même fin, doit sentir la sujétion sous laquelle il est placé; il apprend par elle que son premier devoir est d'admirer et d'adorer son souverain. Il a besoin d'être retenu dans la crainte par la vue de la main redoutable qui peut, à son gré, diriger ses actions, et les faire servir à des desseins qu'il n'a pu ni prévoir ni concevoir; il s'instruit que c'est en maîtrisant ainsi tous les événements, que Dieu force *la colère de l'homme à le louer*. Nous comprenons comment le ciel et la terre, ces monuments durables que la perfection suprême a seule eu le pouvoir de créer, glorifient le Très-Haut. L'homme de bien, formé sur son image, et réfléchissant les rayons de sa gloire, le loue également par ses vertus; mais en voyant les vices et les passions les plus désordonnées contraintes de glorifier le Seigneur en n'agissant que pour accomplir les desseins arrêtés par la sagesse éternelle, nous reconnaissons la main divine à ce pouvoir qui la signale; et l'administration divine nous cause alors plus d'étonnement et d'admiration que si la bonne-foi, le bon ordre, la paix et la vertu régnaient seuls sur la terre.

I. La *colère de l'homme*, en manifestant la puissance divine aux yeux de l'univers, de la manière la plus solennelle, tourne à sa gloire et la fait briller avec plus d'éclat.

Régner sur le monde moral et sur le monde physique avec une autorité que ne peuvent jamais altérer ni suspendre la turbulence et le désordre, est l'attribut particulier de la toute-puissance. C'est pour peindre cette autorité, que l'Ecriture représente l'Eternel *assis sur les flots, balancé sur les ailes des vents*, habitant *au milieu des ténèbres et des tempêtes*. Prenant pour ministres de ses volontés les puissances les plus formidables de l'univers, il leur permet de se déborder, ou bien il les

comprime selon qu'il convient aux grands desseins de sa domination. Avec le même pouvoir *qu'il calme les mers courroucées et fait taire le bruit de leurs vagues, il apaise la multitude tumultueuse.* Lorsque les passions des hommes sont le plus enflammées, quand ils volent à l'exécution de leurs complots, un événement qu'ils n'ont pu prévoir, un pouvoir qui leur est étranger, les force de reconnaître qu'il y a un être plus grand que le plus grand d'entre eux, qui peut en un instant déjouer leurs projets et *commander à la terre de s'arrêter devant lui.*

Des flottes orgueilleuses couvrent l'Océan et menacent de porter la destruction chez les nations voisines; il ordonne aux vents de souffler, et elles sont dispersées. Des armées innombrables s'avancent, en déployant dans toute sa gloire la force de l'homme; Dieu commande à la victoire, elle n'obéit qu'à lui seul. Du haut de son trône il tient suspendue l'invisible balance dans laquelle il pèse le sort des nations. La faisant incliner comme il lui plaît, il donne à l'événement le moins important et le plus imprévu, le pouvoir de terminer les débats les plus violents. Le soleil, à son ordre, se couvre d'épaisses ténèbres; les cataractes du ciel s'entr'ouvrent et tombent en torrents sur la terre. Il accable le cœur des plus braves d'une terreur soudaine; pendant le combat il rend impuissante et faible la main des plus forts. Pour humilier l'orgueil de l'homme et confondre les efforts de sa colère, des légions de ministres invisibles sont prêts à devenir les instruments de sa puissance. C'est ainsi qu'à l'instant où le présomptueux Sennachérib s'avance armé de la tempête que sa rage a préparée pour exterminer la nation juive, le Très-Haut dit: *Je placerai mon aiguillon sur ton nez et ma bride à tes lèvres. Je te ferai rétrograder par le chemin que tu auras suivi pour venir.* Dans la même nuit l'Ange exterminateur anéantit son armée. *Il retourne dans son pays la honte au visage. Lorsque la fureur des Gentils ou la folie des peuples imaginent une vaine conception, lorsque les rois de la terre se rassemblent, lorsque ses dominateurs tiennent conseil, celui qui est assis dans les cieux rit de leurs desseins; le Seigneur les tourne en dérision.*

II. La colère de l'homme atteste la sagesse divine autant qu'elle prouve sa puissance. Rien ne témoigne plus clairement la sagesse du ciel, que la combinaison des événements qui fait contribuer les passions déréglées des méchants à renverser leurs propres complots. L'histoire fournit de nombreux exemples de ces hommes, devenus, sans le savoir, les ministres de la Providence, et qu'elle a forcés d'accomplir les desseins les plus opposés à ceux qu'ils se proposaient. La cruauté des enfants de Jacob, en conjurant la perte de leur frère Joseph, le conduit à la plus haute élévation. La colère de Pharaon contre les Israélites, et ses tentatives injustes pour les retenir en esclavage, deviennent pour eux l'occasion de fuir la terre de la servitude, avec des marques signalées de la faveur du ciel. L'horrible plan formé par Aman pour assurer la perte de Mardochée par l'entière extermination de la nation juive, devient la cause du triomphe de Mardochée et de la victoire que les enfants d'Israël remportèrent sur leur ennemi.

C'est ainsi que le Tout-Puissant *enveloppe les pervers dans les pièges qu'eux-mêmes ont tendus*, et qu'il élève ses desseins sur les ruines des leurs. Ces mêmes événements, qui sous un seul point de vue semblent être des taches dans l'administration divine, ne font que lui donner plus d'éclat lorsqu'ils sont considérés dans tous leurs rapports et dans leurs suites. L'univers est d'autant plus magnifique et plus beau, que son système est plus vaste et plus compliqué. Ses mouvements, variés à l'infini, sont tous réglés avec un art admirable, et sont tous maintenus dans une parfaite harmonie. Les intérêts opposés, les passions les plus discordantes sont tellement balancées les unes par les autres, la violence des désirs de l'homme rencontre des barrières si puissantes, et *sa colère* est si bien contenue, que ces impulsions différentes, malgré leurs combats entre elles, concourent au même but et marchent toutes dans une seule direction. Tandis qu'une portion des habitants de la terre est soumise à l'autorité divine, qu'une autre a l'audace de la révolte, et que l'ivresse du plaisir la fait oublier à quelques-uns d'entre eux; les mouvements de tous sont tellement réglés et dominés par l'invisible volonté d'en haut, que la ferveur du juste, la perversité du rebelle et l'aveugle indifférence du voluptueux contribuent finalement à la gloire de Dieu. Tous sont gouvernés de la manière qui convient à leurs facultés, à la liberté raisonnable qui leur est accordée, et tous cependant sont soumis à la nécessité d'accomplir les vues éternelles de la Providence. Cette profondeur de la sagesse divine dans l'administration de l'univers, dépasse toutes les forces de l'intelligence humaine, et fournit un sujet inépuisable d'adoration et de louanges.

III. La colère de l'homme loue la justice de Dieu par la manière dont il la fait servir d'instrument à la punition du pécheur.

Si les pécheurs observaient d'un œil plus attentif tout le cours des événements de leur vie, il leur serait facile de découvrir que la plus grande partie de leurs maux est le fruit du peu d'empire qu'ils exercent sur leurs passions. La succession des effets et des causes est tellement ménagée par la Providence, que les moyens de colère avec lesquels ils espèrent accabler leurs semblables, retournent presque toujours contre eux-mêmes. Si quelquefois ils échappent aux maux extérieurs qui sont la suite naturelle des passions violentes, ils ne peuvent point éviter les déchirements qu'elles produisent intérieurement. Une sagesse si profonde régit l'univers, que dans chaque événement les lois divines s'accomplissent contre le pécheur lui-même, et trouvent leur sanction dans son propre cœur. Ce n'est point par les horreurs d'une prison, ce n'est pas même en frappant de sa foudre, que l'Eternel punit la colère de

l'homme; il dispense sa justice d'une manière plus simple et plus digne de sa puissance; il lui suffit que le méchant déchire son propre cœur avec les passions féroces qui le rendent si funeste à ses semblables; il le livre à lui-même, et lui-même, il devient son bourreau. Vainement il tait ses souffrances en présence du monde; les hommes n'ont pas besoin de les entendre pour être instruits que la plus cruelle des misères est d'être intérieurement déchiré par le dépit, par la soif de la vengeance et par les passions haineuses. En combinant ainsi le châtiment avec le crime, *en abandonnant les méchants à leur malice, en laissant à leurs remords le soin de les punir*, la main vengeresse d'un souverain plein de justice se montre avec évidence, et le psalmiste a raison de s'écrier : *Les méchants ont tiré l'épée et tendu leur arc pour frapper le pauvre et l'affligé ; mais cette épée s'enfoncera dans leur cœur.*

La colère de l'homme n'attesterait point assez la justice de Dieu, si les châtiments ne tombaient que sur les excès les plus odieux; mais rien de criminel n'échappe au bras du Tout-Puissant. Les ambitieux et les hommes sans lois sont laissés à toute leur fureur, à toutes les passions qui les arment les uns contre les autres, afin que par leur destruction réciproque, il satisfassent à la justice céleste sans qu'elle emploie contre eux aucun moyen surnaturel. Ils peuvent quelquefois se concerter ensemble pour conspirer contre le juste; mais aucun lien durable ne les unissant entre eux, ils deviennent la proie de leur jalousie mutuelle, de leurs débats et de leurs artifices. Pendant un temps, ils marchent sans obstacles, et semblent prospérer ; la justice du ciel paraît assoupie, mais elle veille, elle ne fait qu'attendre que la mesure de leurs iniquités soit comblée. Dieu se représente lui-même dans l'Ecriture comme permettant quelquefois à l'iniquité d'atteindre jusqu'à une hauteur démesurée, afin que la chute soit plus effrayante et l'exemple plus terrible. Il dit au tyran de l'Egypte que *c'est pour cette cause qu'il l'a élevé*, et qu'il n'a permis son élévation et sa prospérité, que *pour signaler en lui sa puissance, et faire proclamer son nom dans toute la terre.*

L'administration de Dieu trouve sa gloire dans les châtiments qu'elle prépare au méchant, autant que dans les récompenses qu'elle assure aux justes. *Tel est le dessein que le Seigneur s'est proposé sur toute la terre ; telle est la main qui s'est étendue sur toutes les nations.*

IV. La colère de l'homme sert à glorifier la bonté divine. Cet effet le plus inattendu de tous, exige l'examen le plus approfondi.

La réflexion nous aura bientôt fait reconnaître que la bonté de Dieu se montre dans tout ce qu'il fait, et que c'est par elle seule qu'il gouverne l'univers : son pouvoir, sa sagesse, sa justice, tout conduit à l'ordre général, au bonheur universel ; et la colère de l'homme devient, par l'empire absolu qu'il s'est réservé sur elle, l'un de ses principaux moyens pour arriver à cette fin.

C'est par elle, en premier lieu, qu'il éprouve, qu'il corrige et qu'il purifie le cœur de l'homme vertueux : gouvernant et maîtrisant les excès de l'ambition et de l'orgueil, il les fait servir à l'accomplissement de ses desseins, comme il permet à la tempête d'agiter les éléments, dans le dessein de dégager l'atmosphère des vapeurs nuisibles, et d'empêcher la corruption qui suivrait une trop longue cessation de mouvement.

Lorsque les criminelles entreprises du méchant réussissent, lorsque d'une main oppressive et cruelle il exerce durement le pouvoir dont il s'est emparé, l'homme de bien s'écrie dans l'amertume de son cœur : *Où est le Seigneur? où est le sceptre de la justice et de la vérité? Dieu a-t-il oublié d'être miséricordieux?* le Très-Haut voit-il, connaît-il ce qui se passe sur la terre?

Tandis qu'il appelle ainsi la justice du ciel à son aide, son oppresseur n'est, en réalité, que le ministre des bienfaits que Dieu lui dispense. L'homme de bien, devenu trop confiant dans sa prospérité, commençait à s'aveugler; il était prêt à devenir coupable; mais la bonté divine, en le livrant au pouvoir de son ennemi, le force par la tribulation de s'arracher à son erreur, et de revenir à ses devoirs.

C'est sous ces rapports que les perturbateurs de la terre sont souvent représentés dans l'Ecriture comme des fléaux placés dans la main de Dieu pour châtier une nation dégénérée : chargés d'exécuter des actes de justice et de sagesse qu'eux-mêmes ils ignorent, ils sont rappelés et détruits dès que leur mission est remplie. Nous en avons un exemple remarquable dans la manière dont Dieu se servit du roi d'Assyrie contre le peuple d'Israël. *Je l'enverrai*, dit le Seigneur, *contre une nation hypocrite et contre le peuple objet de ma colère ; je lui commanderai de se partager ses dépouilles et de conquérir un riche butin. Mais il n'en sera pas instruit; son cœur sera dans l'ignorance, la seule intention de son cœur sera la destruction et le carnage des peuples. C'est pourquoi il arrivera que, quand le Seigneur aura accompli son ouvrage sur la montagne de Sion et sur Jérusalem, je punirai l'orgueil du roi d'Assyrie, et j'humilierai son front superbe.* En vain la colère de l'homme veut se révolter contre Dieu. Il dit : *J'ai fait tout cela par la force de mon bras et par ma sagesse, car je suis prudent. La hache peut-elle se prévaloir contre celui qui s'en sert pour abattre? la scie peut-elle exalter sa puissance contre celui qui la fait agir* (*Isaïe*, X, 6, 7, 12).

Sans consulter les résistances ou les volontés, tous les êtres sont forcés de concourir au bonheur de ceux qui aiment Dieu. *La colère de l'homme* ne fait qu'occuper la place qui lui est assignée dans l'ordre céleste. L'implacable ennemi, l'orgueilleux conquérant, le tyran oppresseur sont soumis à la même puissance que la famine, la peste et les torrents dévastateurs. Leurs triomphes ne sont que les moyens avec lesquels le Très-Haut punit la terre ; mais il sait, dès qu'il lui plaît, réprimer les excès de la fureur.

En second lieu, Dieu force la colère de l'homme à contribuer au bonheur de l'homme vertueux, en faisant d'elle un moyen de grâce qui l'élève jusqu'au plus haut degré de la gloire.

Si l'ordre des affaires humaines était inaltérable; si la religion et la vertu n'étaient jamais en opposition avec la violence des méchants, quelle carrière serait ouverte aux efforts les plus généreux et les plus sublimes de l'esprit humain! Combien d'exemples éclatants de courage, de patience et de fermeté seraient perdus pour le monde? Le champ des vertus particulières que les divers combats font éclore, demeurerait sans culture. Les esprits célestes sont les seuls que leur état de perfection dispense des épreuves: mais nous dont le devoir est de travailler sans cesse à mériter d'être placés près d'eux, ce ne sera qu'en traversant la fournaise, que nos âmes seront éprouvées, purifiées et régénérées. Il faut avoir triomphé dans les combats, avant de prétendre à la couronne des vainqueurs. *La colère de l'homme* ouvre le vaste champ de la gloire, elle nous appelle au noble exercice de toutes les vertus actives, elle nous fait subir les épreuves difficiles dont le juste tire son plus bel ornement. C'est pour avoir triomphé de tous les efforts de cette colère, que les véritables amis de leur pays, les héros vertueux, les confesseurs, les martyrs, et les saints ont acquis des droits à l'admiration de tous les siècles, et sont regardés *comme les lumières du monde.* La rage et la fureur de leurs ennemis, au lieu de les accabler, n'ont servi qu'à les couvrir de gloire.

Troisièmement, la colère de l'homme a souvent pour objet d'accroître la prospérité temporelle du juste. Les malheurs passagers ne servent souvent qu'à jeter les fondements des succès réservés à l'avenir. La violence employée par les méchants pour satisfaire leurs ressentiments trahit souvent leur intention; elle intéresse le monde en faveur des innocents qu'ils persécutent. Les efforts que fait l'envie pour les noircir et les diffamer, servent à déployer leur caractère avec plus d'éclat aux yeux des spectateurs impartiaux. Les extrémités auxquelles l'injustice et l'oppression les réduisent, raniment leur courage et leur activité; souvent la nécessité d'une défense légitime rend leurs combats si puissants, qu'ils surmontent tous les obstacles et sont couronnés par le succès. Dans le cas même où la fureur triomphe de l'homme juste et paisible, ses résultats se changent quelquefois en bienfaits. Combien d'hommes ont remercié le ciel d'avoir été contraints par leurs ennemis d'abandonner des entreprises qu'ils poursuivaient avec ardeur, mais dont le succès aurait causé leur ruine si rien n'avait contrarié leurs désirs! *Quiconque est sage et observera ces choses, comprendra l'intarissable bonté du Seigneur.*

Tandis que la colère de l'homme glorifie Dieu par la manière dont il la fait servir à l'avantage du juste et de tous les hommes, sa main divine ne se montre pas avec moins d'évidence dans les effets qu'elle lui permet de produire sur les nations et sur les grandes sociétés. Lorsque les guerres et les violentes commotions ébranlent la terre, lorsque la rage des factions et des dissensions intestines porte le trouble et l'anarchie dans des royaumes naguère florissants, la Providence semble au premier aspect avoir abandonné les intérêts publics à tout le désordre des passions humaines: cependant, au milieu de la confusion générale, on voit souvent renaître l'ordre, et s'élever des avantages solides du sein de ces désastres. De pareilles convulsions tirent les nations de cette léthargie dangereuse, dans laquelle une prospérité constante, une longue paix et la dégradation progressive des mœurs les avaient plongées. Elles sont réveillées et rappelées à leurs véritables intérêts. Le malheur et la nécessité les instruisent, et leur font trouver des moyens de défense contre leurs ennemis. Les anciennes préventions sont abandonnées, et la source cachée du mal se laisse apercevoir. L'esprit public se déploie, et forme des plans de bonheur plus vastes et plus réguliers. La corruption à laquelle tout gouvernement est sujet est souvent réparée par les fermentations des corps politiques, comme dans l'organisation animale, les humeurs nuisibles sont chassées par les secousses d'une maladie violente. Les attentats que se permettent des audacieux contre une constitution civile sagement établie ne servent souvent qu'à la fortifier, et les désordres de la licence et des factions enseignent aux hommes à mieux apprécier les bienfaits du repos et la protection des lois.

Quatrièmement, la colère de l'homme, lors même qu'elle se change en persécution religieuse, loue la bonté divine, en devenant un moyen qui ne sert qu'à propager la religion dans le monde. L'Eglise de Dieu, depuis sa naissance, n'a jamais été entièrement à l'abri de la persécution des hommes; mais c'est pendant les mêmes siècles où cette fureur a le plus vivement exercé sa violence, qu'elle a brillé d'un plus grand éclat. En vain la politique et la plus aveugle rage ont uni leurs efforts pour éteindre cette lumière divine; la tempête, en se déchaînant contre elle, n'a pu que rendre sa flamme plus brillante: *Des torrents d'eau ne sauraient l'éteindre, tous les flots de la mer ne pourraient l'abîmer.* Le nombre des adorateurs du vrai Dieu s'est plus accru par l'exemple de la constance et du courage des martyrs, qu'il n'a été diminué par la crainte de plus horribles supplices. La colère de l'homme s'est tournée contre elle-même pour confondre ses projets: c'est ainsi que les vagues, en venant se briser au pied du rocher qu'elles battent sans cesse avec une fureur impuissante, attestent qu'il est inébranlable.

Un dernier exemple, en prouvant que c'est à la colère de l'homme que le genre humain doit le plus sublime et le plus grand des bienfaits, démontrera combien elle sert à louer Dieu. Jamais les méchants, dans l'excès de leur rage et de leur malice, ne se sont crus

plus assurés du triomphe, que lorsqu'ils ont immolé Jésus-Christ. En le livrant au supplice des malfaiteurs, ils espéraient confondre à jamais ses disciples et détruire jusqu'à son nom. Mais que peuvent les efforts du crime contre les décrets célestes? ils n'ont fait qu'appuyer sur une base éternelle tout ce qu'ils voulaient anéantir. Le Très-Haut avait dit que la mort du Christ serait pour les fidèles la source de leur immortalité. Cette croix sur laquelle il a souffert avec une apparente ignominie, est devenue son éternel étendard, et le signe glorieux sous lequel ses disciples se sont rassemblés et ont vaincu. Celui qui maîtrise à son gré la fureur des méchants a voulu que leur rage contre le Christ n'imaginât que ce que lui-même avait ordonné de toute éternité, que ce qu'il avait fait annoncer par ses prophètes. Ils n'ont tous conspiré que pour rendre la scène entière des souffrances du Christ entièrement conforme au plan de miséricorde et de bonté qu'il avait arrêté. Chacun d'eux, sans comprendre le pouvoir qui le faisait agir, ni connaître la fin qu'il devait atteindre, a travaillé pour accomplir la volonté divine.

Cet exemple si grand, par lequel les saintes Écritures nous apprennent comment le ciel a fait servir la colère de l'homme à l'exécution de ses décrets, devrait être sans cesse présent à notre souvenir comme un témoignage de la conduite que tient la Providence dans les circonstances où nous n'avons pas la même lumière pour nous montrer la voie que nous devons suivre. Cette induction, tirée du plus grand des événements, suffit pour expliquer et pour démontrer pleinement la doctrine comprise dans les paroles du texte.

Nous avons vu que les désordres excités dans le monde par l'orgueil et par les passions, quoique prenant leur source dans la corruption de l'homme depuis sa chute, sont tellement réglés et maîtrisés par la Providence, qu'ils servent à glorifier celui qui gouverne toutes choses. Ils décèlent au monde toute la perfection de Dieu dans sa manière de régir l'univers; ils soutiennent la vertu des âmes religieuses, en leur rappelant le pouvoir secret qui sait changer en prospérité tout ce qui les menace de leur ruine. *Oui sûrement, ô mon Dieu! la colère de l'homme te louera, tu mettras des bornes à sa fureur;* elle est tout entière dans ta main, et tu ne la répands qu'avec une sage mesure : elle est intraitable et cruelle de sa nature, mais tu sais l'adoucir : elle est aveugle et s'abandonne à toutes ses impulsions, mais tu la forces de suivre la direction que tu lui donnes : elle fait des efforts continuels pour rompre sa chaîne, mais ta puissante main la maîtrise, et tu retranches d'elle tout ce qui ne sert point à tes projets.

Considérons à présent quels avantages nous devons attendre de nos méditations sur les voies de la Providence. Leur premier effet sera de nous conduire à la contemplation religieuse de la main de Dieu s'étendant sur tout ce qui se passe dans le monde. Le cours ordinaire des affaires de la terre nous présente un mélange d'événements variés et multipliés à l'infini. Nous voyons les passions des hommes s'agiter dans tous les sens, et de nouveaux changements se succéder sans cesse sur ce théâtre du temps. La paix ou la guerre reviennent tour à tour; les fortunes particulières s'écroulent ou s'élèvent: les États, les nations, partagent les mêmes vicissitudes. N'arrêter notre attention que sur la succession des événements, et sur leurs causes extérieures, c'est ne voir que la nature morte, c'est s'arrêter aux superficies, et ne point contempler avec les yeux de l'intelligence et de la raison, le grand spectacle qui nous est offert. La vie et la beauté de l'univers se montrent dans cette bonté remplie de sagesse, qui le conduit, l'anime et sait unir ensemble les diverses parties qui les composent. Elles se montrent dans cet esprit éternel qui met tous les rouages en mouvement, sans que jamais leur repos puisse être troublé. Rien n'est vide de Dieu; il se fait reconnaître en maîtrisant les passions les plus indomptables et les plus délirantes de l'homme. Sa main dirige et contraint celui qui croit n'avoir d'autre guide que lui-même. Quelles pensées solennelles et quels sentiments religieux de pareilles méditations ne sont-elles pas capables de nous inspirer? Les événements de la vie ne sont pas seulement les actions humaines, ils arrivent parce que Dieu les ordonne; nous et tout ce qui nous intéresse est également soumis à cette administration du Très-Haut.

En second lieu, la doctrine que nous venons de développer devrait empêcher les murmures que nous fait former contre la Providence la vue des désordres apparents et des maux que nous rencontrons dans le monde. Les exemples cités dans ce discours, de la manière dont les passions et la méchanceté des hommes sont subordonnés à des vues sages et utiles, nous donnent la plus forte raison de conclure que tous les malheurs dont nous ne pouvons expliquer la cause sont ordonnés et réglés par la sagesse éternelle. Cette pensée suffira pour soutenir notre courage dans les circonstances les plus tristes et les plus décourageantes. Les plans du Tout-Puissant sont trop compliqués, trop vastes, pour que nous puissions les saisir dans toute leur étendue. Nous en apercevons à peine quelques parties, et nous sommes trop faibles pour juger leur ensemble. *La voie de Dieu est dans la mer, sa route est tracée dans les grandes eaux; les traces de ses pas ne sont pas connues : mais quoique vous puissiez dire, vous ne pouvez pas le voir; cependant son jugement est devant lui; ayez donc confiance en lui.*

Comme dans le monde naturel il n'existe rien qui n'ait quelque ornement et quelque utilité, de même dans le monde moral les apparences les plus irrégulières et les plus difformes contribuent à la belle ordonnance de l'ensemble. L'Éternel sait tirer l'ordre général des principes les plus opposés et les plus discordants : il adapte les sons les plus aigus et les plus dissonants au concert har-

monieux de ses louanges. Comme il a su forcer les éléments en désordre de conserver la paix entre eux et de lui fournir les formes les plus exquises de la nature, de même sa providence a fait un seul faisceau des intérêts les plus contraires et des passions les plus tumultueuses des hommes, afin qu'elles conspirassent à sa gloire, et qu'elles coopérassent au bien général.

Combien elle est surprenante cette sagesse qui renferme dans ses desseins tant de diversités et d'oppositions ! combien elle est puissante la main qui fait plier à son gré le méchant et le bon, l'indolent et l'homme actif, l'ennemi de la vérité comme celui qui ne suit qu'elle, qui les contraint tous de contribuer à sa gloire malgré la division que met entre eux la différence de leurs inclinations, et qui par une influence irrésistible et secrète les dirige tous vers sa volonté, tandis que chacun d'eux croit suivre librement son penchant! *O profondeur du trésor de la sagesse et de l'intelligence de Dieu ! combien sont impénétrables tes jugements ! combien il est difficile de connaître tes traces !*

En troisième lieu, les réflexions précédentes nous prouvent la grandeur des motifs qui nous portent à nous soumettre aux décrets du ciel. Quels que soient les maux que nous fait souffrir la colère de l'homme, nous sommes fondés à croire qu'ils ne sont pas inutiles pour nous. Au milieu des violences et de l'oppression, nous ne sommes pas abandonnés aux caprices de la fortune : une puissance bien supérieure à la sienne veille sur nous ; la sagesse et la bonté protégent chacun de nos pas. Dieu poursuit ses éternels desseins, et puisqu'ils contribuent tous à sa gloire, qui devient elle-même le bonheur des justes, n'est-ce pas un motif assez puissant pour nous maintenir dans le calme, et même pour nous faire accepter avec joie tous les événements qu'il ordonne et surveille?

Que ces grandes réflexions nous fassent continuellement sentir la nécessité d'étudier avec zèle tous les moyens de gagner la faveur et la protection du Tout-Puissant. Lorsque nos têtes sont courbées sous le poids de sa colère, tout devient pour nous des objets de terreur ; car il n'est point de défense contre lui. Les puissances les plus formidables de la nature sont ses ministres, et nous ne pourrions point résister à la colère de l'homme, s'il lui plaisait de la déchaîner contre nous ; mais c'est à lui seul et non pas à nous qu'il appartient de lui prescrire des bornes. Dès qu'il nous protége, la fureur des méchants n'a plus rien de terrible : *S'il est pour nous, qui donc sera contre nous?* Il nous a lui-même enseigné comment nous pourrons obtenir ses grâces ; travaillons à les mériter par la foi, par le repentir et par une vie sainte. Nous n'aurons plus alors à redouter des *malheurs nouveaux ; nos cœurs seront fixés par notre confiance dans le Seigneur.*

Lorsque la crainte religieuse s'est emparée de nos cœurs, elle chasse au loin la misérable crainte de l'homme ; elle devient un principe de courage et de grandeur d'âme. *Le Seigneur est un bouclier qui défend ceux qui le servent ; lorsqu'il se lèvera, ses ennemis seront chassés ; la paille légère et la fumée sont dispersées par le vent. Il donne la force et la victoire à son peuple ; il le revêt avec le salut ; la colère de l'homme le glorifiera, et il mettra des bornes à l'excès de sa fureur.*

SERMON IV.

SUR LES AVANTAGES QUE LA CONNAISSANCE DE LA RELIGION PROCURE AUX HOMMES ;

PRÊCHÉ DEVANT LA SOCIÉTÉ ÉTABLIE EN ÉCOSSE POUR LA PROPAGATION DE LA FOI.

On ne nuira point, on ne fera aucun dommage à personne dans toute la montagne de ma sainteté ; car la terre sera remplie de la connaissance du Seigneur, comme le fond de la mer, des eaux qui le couvrent.

(*Isaïe*, XI, 9.)

Tous les interprètes s'accordent pour rapporter ce passage de l'Ecriture aux siècles de l'Evangile. Le prophète Isaïe commence par décrire les heureuses influences du règne du Messie ; il annonce que le bienfait de sa venue se fera sentir à toute la nature, et qu'un bonheur universel en sera la suite. L'avenir verra l'entier accomplissement de cette prédiction, mais seulement dans la période plus avancée du royaume de Dieu, pendant laquelle la religion chrétienne étendra son empire sur l'univers, et lorsque les progrès de l'Evangile auront atteint leur terme.

A la vue de ce bonheur promis au monde, le Prophète s'élève et choisit, pour peindre ce temps heureux, les plus brillantes images de la poésie orientale. Dans le magnifique tableau qu'il trace de ce nouvel état de choses, il montre l'homme revenant à son innocence première et toute la nature se reposant avec délices dans le sein de la paix. La discorde et la fraude auront cessé d'exister ; les espèces que leurs besoins, leurs penchants et leurs haines rendaient les plus irréconciliables entre elles, auront perdu leur instinct féroce. *Le loup partagera la demeure de l'agneau, le léopard celle du chevreau ; le veau, le jeune lion et les troupeaux seront ensemble, un enfant les conduira. Le lion mangera du fourrage comme le bœuf ; l'enfant à la mamelle jouera avec la bouche de l'aspic, et l'enfant qui vient d'être sevré mettra sa main dans la caverne du basilic. On ne nuira point, on ne fera nul dommage dans toute la montagne de ma sainteté ; car la terre sera remplie de la connaissance de l'Eternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent.*

Combien ces paroles ne sont-elles pas capables d'encourager le zèle de ceux qui se consacrent à l'avancement du règne de l'Evangile! Leurs efforts sublimes sont soutenus non-seulement par le désir d'assurer le bonheur du monde entier, mais encore par la certitude qu'un infaillible succès couronnera leurs travaux. C'est Dieu même qui fait annoncer par son prophète que la droiture et la vérité triompheront universellement, et que l'influence toujours croissante de la religion amènera le bonheur général.

Qu'elle est encourageante et belle la pensée que s'associer à de pareils desseins, c'est s'unir à Dieu même pour remplir ses plans et pour avancer avec lui le royaume du Messie! Quelle crainte pourrait décourager? quels obstacles seraient capables de rendre les efforts inutiles? Malgré la corruption, l'ignorance et la superstition qui couvrent encore une si grande partie du monde; malgré l'obscurité mystérieuse qui cache l'avenir, est-il donc au-dessus du pouvoir du Dieu suprême qui tira la lumière des ténèbres, d'éclaircir toutes les apparences qui ne peuvent s'expliquer, et de faire sortir par degré le genre humain de son état d'incertitude et d'erreur? Dans les premiers instants où l'Evangile fut annoncé dans l'univers, alors que toutes les puissances de la terre et toutes les superstitions conjuraient contre lui, il était moins vraisemblable que son triomphe serait aussi grand que nous le voyons de nos jours. Ses progrès sont une certitude que son influence se fera généralement sentir et que sa lumière éclairera l'univers. Les obstacles qui lui restent à vaincre sont moins grands que ceux qu'il a déjà surmontés, et puisque le soleil de justice a percé tant de nuages qui le dérobaient à nos yeux, sa puissance dissipera l'obscurité tout entière. Livrons-nous donc au juste et consolant espoir que sa clarté, parvenue jusqu'à sa perfection, conduira toutes les nations jusqu'à l'éternelle paix. *La petite famille croîtra jusqu'à mille personnes. De peu considérable qu'elle est, elle deviendra une grande nation; je suis l'Eternel, et je hâterai ceci en son temps.*

Les paroles du prophète non-seulement annoncent le triomphe de l'Evangile, mais elles disent de la manière la plus précise que le bonheur du genre humain sera la suite nécessaire de la propagation universelle de ses lumières. *La connaissance du Seigneur remplira toute la terre, et alors on ne nuira plus, on ne fera plus aucun dommage à personne dans toute la montagne de Dieu.*

Telles sont les pensées dont nous allons nous occuper; elles conviennent à la circonstance qui nous rassemble, et malheureusement il est nécessaire de les rappeler dans ces temps où l'indifférence sur la religion multiplie ses ravages, et cherche à persuader que les progrès de l'Evangile ne sont point le plus grand intérêt des hommes. Une opinion funeste voudrait faire croire que la vertu peut régner dans le cœur, quelle que soit la religion qui le dirige; affectant le respect le plus profond pour les principes de la morale, elle écarte ceux de la religion, comme s'ils n'étaient que des objets spéculatifs dont l'influence sur les actions se fait à peine sentir, et souvent même elle les dépeint comme une source de débats. Assurant que l'homme ne détermine sa conduite que d'après des principes et des projets relatifs à l'état actuel des choses, elle ose conclure que le bonheur général ne se lie point nécessairement à la connaissance de la religion.

L'évidence démontre assez combien cette opinion est contraire à tous les principes sacrés, et combien elle rend incapable de remplir les devoirs qu'ils prescrivent; mais j'espère prouver à ceux qui m'écouteront avec candeur combien elle nuit au bonheur général et aux véritables intérêts du genre humain.

La connaissance du Seigneur, dont parle le prophète, ne se borne pas à l'idée naturelle que nous pouvons avoir de la Divinité. Tout se réunit pour prouver que ces paroles annonçaient l'époque où Jésus-Christ suppléerait à la faiblesse des hommes et viendrait les éclairer complétement sur Dieu, sur ses perfections et sur sa providence. *La connaissance du Seigneur* embrasse donc à la fois les principes du christianisme et ceux de la religion naturelle. Pour connaître combien cette connaissance importe au bonheur général, considérons l'homme sous deux points de vue : premièrement comme individu, secondement comme membre de la société.

Premièrement, si nous cherchons quels avantages la connaissance de la religion procure à l'homme comme individu, nous serons forcés de reconnaître qu'elle perfectionne son esprit et son cœur, et qu'elle le console dans ses peines.

La connaissance de la religion, et la foi qui soumet à tous ses préceptes, peuvent seules donner à l'homme des moyens capables de perfectionner son âme, d'avancer dans tout ce qui est utile et vraiment digne d'estime, d'acquérir les dispositions et de contracter les habitudes qui conviennent à l'état qu'il occupe sur la terre; elles seules enfin peuvent préparer son bonheur éternel.

Il est incontestable qu'accroître ses connaissances, c'est ajouter à sa perfection. C'est en étendant la sphère de son intelligence, c'est en n'arrêtant sa pensée que sur des objets d'une nature excellente, que l'homme peut ajouter une nouvelle force au pouvoir de sa raison qui fait toute sa gloire. Tels sont les moyens les plus propres à le rapprocher de la maturité. Mais lorsque la connaissance de la religion reste seulement spéculative, elle n'atteint point tout son but. Cet emploi de la pensée, quoique fort noble en lui-même, ne peut suffire, car l'effet le plus important de la religion est de servir à former notre cœur et à diriger notre conduite. Les conceptions élevées et pures que nous devons à la religion chrétienne, celle d'un Dieu tout-puissant, père de tous les hommes, gouvernant l'univers par sa justice, à la fois source et modèle de toutes les perfections, *auteur de tout bien et de tout don parfait*, ne consultant

jamais que son éternel amour de l'ordre, de la vérité, de la vertu; protégeant l'homme droit, défendant ses intérêts, deployant en sa faveur, depuis que les siècles ont commencé et jusqu'au moment qui les verra finir, l'étendue sans borne de sa toute-puissance et tous les conseils de son infaillible sagesse; telles sont les conceptions seules capables de fortifier la vertu, d'enflammer la piété : c'est par elles que l'homme acquiert la force de marcher dans la droiture et qu'il la regarde comme son seul et son plus grand intérêt.

Il n'appartenait qu'à l'Evangile de porter la lumière et le dernier degré de l'évidence dans tout ce que la religion naturelle ne semblait que conseiller et ne pouvait que faiblement indiquer. Lui seul a développé le système entier de la Providence, s'adaptant à tous les besoins, à toutes les circonstances, nous arrachant à cet état de corruption dans lequel il n'est que trop prouvé que nous sommes tombés, et nous rendant dignes des bontés de notre Créateur, en nous ramenant à notre intégrité première. La manière dont ce plan de bienfaisance a été rempli nous montre d'une manière frappante toute l'importance de la justice, et combien Dieu lui porte un amour inviolable. Son Fils descend sur la terre, il s'offre en sacrifice propitiatoire, il expie les péchés du monde par ses souffrances, dans l'intention expresse *d'établir à jamais le règne de la justice, de purger nos consciences des œuvres mortes*, de nous porter *à servir le Dieu vivant*, de nous *racheter de toute iniquité*, et de *se former un nouveau peuple zélé à faire de bonnes œuvres.*

Cette intervention mystérieuse du Créateur du monde non-seulement nous donne la preuve la plus éclatante de sa bonté et du soin particulier qu'il accorde aux intérêts moraux des hommes, mais elle nous offre en même temps les plus justes motifs de confiance, elle devient le fondement sur lequel nous avons le droit d'appuyer nos espérances futures. Quelle crainte, quel doute pourraient subsister encore, lorsque le fait qu'elle appelle en témoignage nous assure *que celui qui n'a pas épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous, nous donnera toutes choses avec lui!*

La doctrine de la rédemption, en nous montrant Dieu gouvernant l'univers de la manière la plus encourageante pour la vertu, nous apprend en même temps combien son pouvoir est redoutable, et la soumission que nous devons aux décrets de la Providence. Elle nous fait connaître la profonde malignité du péché et les suites terribles que peut avoir le crime dont nous ne pouvons distinguer toutes les causes et tous les effets. Elle nous instruit que le Souverain de l'univers, pour réparer les maux causés par la désobéissance de l'homme, a cru devoir déranger le cours ordinaire de son administration et se servir de moyens qui surpassent notre entendement. Qu'elle est grande et sublime cette doctrine qui peut à la fois pénétrer nos cœurs de la plus vive reconnaissance et nous forcer à faire les réflexions les plus imposantes! La vue de la sainteté de Dieu, de la rigueur de sa justice et de l'importance des fonctions qui nous sont assignées, nous fait apprécier à leur juste valeur les vanités de la vie et donne à la vertu tout son éclat et toute sa dignité. L'Evangile nous découvre l'indissoluble nœud qui lie nos jours mortels à l'éternité. Il nous enseigne que *nous semons maintenant ce que nous moissonnerons dans la suite*, et que la terre est un séjour d'épreuves que nous ne quitterons que pour aller recevoir les récompenses ou les punitions que nous aurons méritées. C'est en présence de cette révélation si positive que viennent finir les doutes et s'éclaircir les conjectures de notre raison toujours incertaine, lorsque réduite à ses seules lumières elle examine quelle sera la condition future des hommes. Cette révélation, pour appuyer ses leçons, ses promesses, ses menaces et ses lois, nous parle au nom de notre juge, de notre maître, et lorsqu'elle nous a fait connaître nos motifs d'espérance ou de crainte, elle ajoute : *Ainsi l'a dit l'Eternel des armées.* L'Evangile enfin, en nous montrant dans son entier le magnifique et vaste plan de la Providence, n'omet rien de ce qui peut imprimer dans notre âme la conviction que dans son sens le plus strict, tous les êtres sont soumis au gouvernement moral du Tout-Puissant.

Quoique les bornes de ce discours ne permettent pas de développer tous les principes de la doctrine chrétienne, ceux que nous venons de rappeler ne démontrent-ils pas qu'ils s'unissent intimement avec la perfection de l'homme, et par conséquent avec son bonheur? Un esprit impartial regardera-t-il encore l'amour que nous portons naturellement à la vertu comme le seul principe de la perfection et comme la source la plus assurée du bonheur? Qu'il étende autant qu'il le voudra l'autorité de la conscience et le pouvoir de ses avertissements, ne sera-t-il pas forcé de reconnaître que le but des préceptes de l'Evangile est de sanctionner cette autorité, de la fortifier, de la diriger dans toutes les circonstances, d'inspirer une horreur continuelle pour le vice et d'offrir sans cesse de nouveaux motifs pour aimer la vertu? Osera-t-il affirmer que jamais sa conscience n'aura besoin de secours aussi puissants pour l'éclairer au milieu de tant de ténèbres et pour la soutenir dans les voies de la vertu, malgré la faiblesse humaine, malgré nos irrésolutions si multipliées et malgré le penchant funeste qui nous entraîne si souvent vers le vice et vers la folie?

Les admirables effets des principes de la religion n'empêchent point cependant quelques esprits de contester leur influence sur notre conduite; l'expérience semble même venir à l'appui de leur opinion, en prouvant que nos actions ne sont point toujours d'accord avec la connaissance que nous avons des préceptes sacrés. Ils osent en conclure que leur propagation ne suffira jamais pour rendre la conduite conforme à ce qu'ils prescrivent. Cette objection a quelque fondement, puisqu'il est vrai de dire que notre

connaissance des vérités de la religion et notre soumission à ses préceptes ne parviennent que par degré jusqu'à cette foi parfaite que l'Ecriture représente *comme purifiant le cœur*. Mais quoique la connaissance des préceptes sacrés ne nous contraigne pas d'une manière invariable et nécessaire à les mettre en pratique, il est incontestable qu'ils ont entre eux une liaison dont nous ressentons les heureux effets. C'est par elle que la religion pénètre dans notre âme, et puisque la tendance naturelle des connaissances religieuses est de nous rendre meilleurs, la sagesse et le devoir se réunissent pour nous prescrire de les cultiver. Leur influence finira par se faire sentir d'une manière salutaire, et plus souvent même que le monde ne le croit ou ne l'observe. Sans rappeler les exemples des fidèles qui pendant tous les âges du christianisme ont fait son ornement par leur religion et leurs vertus, on pourrait faire apercevoir aux esprits les plus superficiels un grand nombre d'hommes sur lesquels les principes religieux ont eu la plus forte influence. Souvent eux-mêmes, malgré la légèreté de leur caractère et malgré leur irréflexion, ils en reçoivent des bienfaits qu'ils étaient loin de prévoir. La religion, sans cesse ennemie du vice et le poursuivant avec tous ses moyens, arrête le mal avant qu'il soit sans remède, et lorsqu'elle ne parvient pas à l'empêcher entièrement, elle sert du moins à maintenir l'ordre social. Les méchants, que nous avons raison de craindre, seraient plus méchants encore, et le monde aurait plus à souffrir de leur licence effrénée s'ils n'avaient pas connu la religion. Elle seule a semé dans leurs cœurs des semences de bonté que les circonstances servent à développer, quoique leur réforme n'ait pas autant de publicité qu'en ont eu leurs premiers crimes. La raison fait sentir que les bons effets des connaissances religieuses ne sont point aussi rares que le monde se plaît à le croire; il est même certain que leur tendance et leur nature sont plus capables de faire juger de leur influence, que des observations légères, qui presque toujours sont sujettes à l'erreur.

L'influence des principes religieux ne peut se nier raisonnablement : ceux qui n'attachent aucune importance à la propagation de l'Evangile, en supposant que ses effets sur la conduite sont peu considérables, rassembleront vainement des exemples nombreux pour prouver que l'étude des connaissances religieuses a produit de grands désordres dans la société, lorsque l'erreur et les passions humaines sont venues se mêler avec elle. Qu'ils multiplient tant qu'ils le voudront leurs plaintes sur tous les maux causés par l'enthousiasme et la superstition, qu'ils attribuent principalement à ces deux causes la corruption des cœurs, la dissolution des mœurs publiques, l'oubli des lois de la raison et la violation de tous les sentiments de l'humanité, faudra-t-il admettre que les principes religieux n'ont une aussi grande énergie que lorsqu'ils sont mélangés d'erreur, et qu'elle n'existe point, aussi longtemps qu'ils conservent toute la pureté de leur céleste origine? Il serait vraiment étrange d'assurer que l'erreur, en se mêlant à la religion, lui donne une puissance immense, et que la foi parfaite en est entièrement dépourvue. L'esprit impartial et raisonnable n'admettra jamais une semblable opinion. L'histoire entière du genre humain atteste que les principes religieux, de quelque nature qu'ils soient, ont la plus grande influence sur le caractère et sur la conduite de l'homme. Les trop nombreux malheurs produits par l'erreur font sentir combien il est nécessaire de la fuir; mais ils sont en même temps une preuve irrésistible de tous les bons effets que la foi doit produire. Le même fleuve qui submerge et ravage les contrées dès qu'il a franchi les rives qui le contenaient, les fertilise et les embellit aussi longtemps qu'il continue paisiblement son cours. Si la superstition dans ses effets paraît quelquefois plus puissante que la vérité, c'est parce qu'elle a plus de rapport avec la corruption et la folie des hommes; mais n'oublions jamais que Dieu ne peut approuver que la vérité seule; espérons donc avec certitude le succès d'une cause si belle, et dont le monde doit tirer de si grands avantages. L'éternelle et puissante vérité triomphera; répandons-en partout *les semences incorruptibles*, et soyons assurés que Dieu leur donnera leur accroissement.

Après avoir prouvé que les connaissances religieuses perfectionnent l'esprit et le cœur de l'homme, considérons secondement comment elles le consolent au milieu de ses afflictions et des vicissitudes de la vie. C'est à la vue de ce triomphe le plus incontestable et le plus beau de la religion; c'est en admirant ses heureux effets, que tous ceux que le bonheur du monde intéresse redoubleront leurs vœux pour que l'Evangile éclaire de sa lumière bienfaisante toute la surface de la terre. Que l'homme serait misérable, si la révélation divine ne lui avait pas donné l'espérance et la foi! En quelque sorte étranger dans ce vaste univers, il ne connaît que de la manière la plus imparfaite les mouvements et les lois qui le régissent. Une impénétrable obscurité lui cache l'origine et la fin de toutes choses. N'ayant par lui-même aucun moyen pour découvrir avec certitude la source et les motifs de son existence, il ignore si le maître auquel il est soumis est indulgent ou sévère. Ce qu'il peut espérer de la Providence, et le sort que lui prépare l'avenir, sont des mystères qu'il ne peut expliquer et qui le remplissent d'épouvante. Qui pourra le consoler, l'éclairer et lui répondre au milieu des questions qu'il a besoin de renouveler sans cesse? Plus il sera vertueux et sensible, et plus aussi la conviction de son insuffisance l'accablera; et quand il pourrait écarter loin de lui ses pensées et passer toutes les heures de sa vie dans le plaisir, la réflexion l'avertirait encore de sa misère; mais il n'a pas même cette ressource : loin de s'en flatter, sa conscience lui dit sans cesse qu'il est faible et souffrant; il voit la

foule des dangers qui tourmenteront sa vie, et frémissant de crainte à leur vue, il croit déjà les éprouver : dans cet état cruel lui révéler le Dieu suprême, tel que le fait connaître la religion chrétienne, c'est lui révéler un père et un ami, c'est éclairer les ténèbres de la vie humaine avec les rayons d'une lumière céleste et bienfaisante ; l'orphelin délaissé prêt à périr dans le désert, a retrouvé la maison paternelle, il ne craint plus la fureur des éléments, ni les ardeurs brûlantes de la soif, il sait quel protecteur il doit prier, il entend l'ami qui lui demande sa confiance, il n'est plus seul, quand il répand des larmes, il sent la main qui vient les essuyer.

L'expérience a prouvé depuis longtemps que les cœurs profondément blessés par des malheurs imprévus et récents ne peuvent trouver de la consolation que dans les secours de la religion. Opposant au désespoir la promesse d'un bonheur éternel, adoucissant les peines et les persécutions par l'assurance que le Dieu juste protège l'innocence, elle sait persuader à l'homme que c'est dans ces grandes espérances qu'il doit placer sa félicité. Ne l'abandonnant jamais, lorsqu'il est prêt à quitter la terre, s'il laisse derrière lui des amis qu'il regrette, la religion s'empare de toutes ses pensées, et pour le consoler, elle lui montre dans le ciel l'éternel ami qui ne le quittera plus. Les raisonnements spécieux sur la nature de la condition humaine, et les leçons que cherche à donner la philosophie pour nous apprendre à nous élever au-dessus des événements, peuvent suffire aussi longtemps que le cœur conserve encore du calme, ou n'est que légèrement atteint par la douleur ; mais lorsque les plus horribles chagrins le déchirent, lorsque la tempête est déchaînée que ces moyens nous paraissent insuffisants et froids, aurons-nous assez d'aveuglement pour les comparer à la parole de Dieu dont les promesses *sont une ancre également inébranlable et sûr ?* Elles seules ont le pouvoir de rendre du courage et l'espérance du bonheur au cœur affligé, mais vertueux, que les paroles de la terre ne pouvaient plus secourir ni consoler.

C'est surtout lorsque la mort s'approche environnée de toutes les terreurs que cause l'avenir, que la religion fait sentir son pouvoir consolateur : voilà l'instant terrible où nous savons apprécier la haute valeur des vérités qu'elle nous enseigne. L'Evangile nous révèle non-seulement la vie et l'immortalité, mais un médiateur égal au Tout-Puissant; il nous le montre proclamant une loi de miséricorde qui pardonne au cœur humble et repentant de ses fautes ; il nous assure qu'il nous fortifiera par sa présence, lorsque nous passerons *au travers de la vallée de l'ombre de la mort.* Vainqueur de tous les obstacles et de tous les dangers, il nous conduira jusqu'au séjour éternel du repos et de la félicité. Telles sont les pensées, telles sont les espérances qui consolent et soutiennent le fidèle lorsqu'il abandonne la terre. Mais cette période d'épreuves, mais ces heures si laborieuses pour la nature humaine, comment les soutiendra-t-il, celui qui ne connaît point les vérités de la religion ? Dans le secret de sa conscience, il sent qu'il n'a point agi comme il le devait, et la crainte de l'avenir réveillant malgré lui le souvenir du passé, son esprit est accablé de terreur. Ne sachant ce qu'il doit désirer, demande-t-il que la mort ne termine point son existence ? L'incertitude et l'effroi viennent se mêler à ce vœu. Ne connaissant point le maître de l'univers, ignorant s'il est miséricordieux, il doute s'il peut exister un pardon pour ses fautes. Une menaçante obscurité l'environne, et tandis qu'il est la proie de toutes ces perplexités, son âme se sépare de son corps, Malheureux pendant la vie, il n'avait rien qu'il pût opposer aux maux qui l'accablaient; plus malheureux encore lorsque la mort est venue le frapper, elle l'a trouvé sans consolation et sans espoir. Au delà du soleil qui l'éclairait, il ne voyait qu'un nuage impénétrable ; et lorsque la nuit de la mort a couvert sa tête, elle était courbée sous le poids d'une douleur sans remède.

II. Après avoir montré tous les avantages que la connaissance du Seigneur procure à l'homme considéré comme individu, soit pour perfectionner son esprit et son cœur, soit pour le consoler dans ses peines, considérons les heureux effets qu'elle produit sur lui comme membre de la société.

Les réflexions précédentes tiennent nécessairement à celles qui vont suivre, puisqu'il est incontestable que les lumières acquises par les individus contribuent toutes au bonheur général. La société recueille le fruit des vertus de tous les membres qui la composent, elle prospère et devient meilleure en proportion du degré de perfection que chacun d'eux peut acquérir. Outre ces effets, la tendance naturelle de la connaissance du Seigneur, est d'épurer le cœur de l'homme et d'encourager ses travaux pour le bien public. La religion est le plus grand et le plus puissant des moyens pour civiliser les peuples et pour les unir entre eux. Elle sait à la fois adoucir la rudesse de leurs manières, et réprimer la violence de leurs passions. Il est même raisonnable de croire qu'il n'a jamais existé de sociétés régulières, ou qu'il est impossible qu'il en puisse subsister aucune sans lois et sans principes religieux. Ceux qui les premiers essayèrent de rassembler des tribus errantes pour en former des corps de nations, reconnurent bientôt qu'il était indispensable de leur donner un culte et de soumettre leurs volontés et leurs passions au pouvoir de la religion. Les plus sages parmi les législateurs regardèrent le respect pour la Divinité comme la base sur laquelle ils devaient appuyer leurs lois, leur politique et leurs systèmes de gouvernement. Si leurs mélanges de superstition et d'erreur ont pu contribuer au bonheur social, quels avantages immenses le culte du vrai Dieu, tel qu'il est prescrit par l'Evangile, ne pourra-t-il point procurer à l'univers ? La vraie religion conduit à la soumission la plus

co stante et la plus régulière, en accoutumant l'esprit humain à considérer la puissance divine comme étant sans bornes, et toujours dirigée par la sagesse et par la bonté; elle est par sa nature, le principe et le nœud sacré qui lient tous les hommes entre eux. Ces temples augustes ouverts à tous les hommes pour y venir adorer le seul et même Dieu qui les a tous créés; ce sentiment intérieur et profond qui leur rappelle sans cesse qu'ils sont tous dans la même dépendance, qu'ils ont tous le même protecteur et le même juge; que leurs devoirs, que le nœud qui les unit, que leurs espérances sont les mêmes, et qu'ils sont tous appelés aux mêmes récompenses: telles sont les pensées capables de pénétrer l'âme des plus douces émotions, de faire naître des amitiés sincères, et de donner aux unions des hommes une véritable solidité. Ceux des préceptes du christianisme qui proscrivent l'oppression et la tyrannie, commandent en même temps le respect et l'amour pour les gouvernements sages et légitimes. Ils font un crime de la révolte, une vertu de l'obéissance; *ils ordonnent de craindre Dieu, d'honorer le souverain, et de ne point nous associer à ceux qui se plaisent dans le changement.*

La connaissance de la religion favorise tous les travaux et tous les efforts qui tendent à faire le bonheur et l'ornement de la société.

L'expérience a toujours prouvé que plus les lumières de l'Evangile ont éclairé les hommes, et plus sa divine influence a perfectionné les sciences et les arts. Les conceptions sublimes et justes de la religion, peuvent seules donner à l'esprit une révélation qu'il n'atteindrait jamais sans elle. Le chrétien instruit à penser d'après lui-même, et à s'appuyer sur des principes inaltérables, ne soumet point sa conscience aux opinions capricieuses des hommes. Delà vient son horreur naturelle pour l'esclavage, et comment il sait concilier avec son amour de la liberté son obéissance pleine de vénération pour les lois. Les fers du despotisme n'enchaînent plus que les nations idolâtres et les aveugles sectateurs de la religion de Mahomet; ils ont même besoin que l'ignorance et la force viennent sans cesse à leur appui. L'esclavage, l'oppression générale, n'ont reparu que pendant les siècles où la plus grossière superstition s'efforçait de subjuguer tous les peuples chrétiens. Le nuage de l'ignorance semblait envelopper toutes les nations, et le monde était menacé de retomber dans son ancienne barbarie; mais pour rendre aux sciences, aux arts, à la liberté tout leur lustre, il n'a fallu qu'étendre plus généralement la connaissance du Seigneur.

L'heureuse influence de la religion fait plus qu'augmenter le bonheur et les lumières de la société: non-seulement elle encourage tous les travaux vraiment utiles, mais elle est nécessaire au repos général. La religion peut seule défendre l'homme contre l'homme, et lui donner une garantie suffisante. La dernière et la plus grande ressource de la vérité, le serment sans lequel aucune société ne pourrait se maintenir, ne prend son autorité que dans la profonde vénération et dans la crainte que ressent pour Dieu celui qui l'appelle en témoignage de ce qu'il assure ou promet. Bannir les principes religieux, c'est rendre vaines toutes les promesses par lesquelles les hommes s'engagent entre eux; c'est renverser la colonne sur laquelle reposent la confiance et la vérité; c'est enlever aux lois toute leur force et détruire la sûreté de tous. Quelque multipliées que puissent être les lois humaines, elles ne peuvent prévoir les innombrables circonstances où l'homme aura besoin de leur appui; elles seront souvent sans force pour maintenir l'ordre et la paix, si les passions ne sont point contenues par le sentiment intérieur de la puissance divine. La religion seule peut suppléer à cette insuffisance, en apprenant, en persuadant à l'homme qu'elle a le double droit de le récompenser et de le punir.

La religion est d'une si grande importance pour le bonheur public, que pour peindre une société parvenue jusqu'au dernier degré de la corruption et du désordre, il suffit de dire qu'elle a rejeté loin d'elle la crainte et le souvenir de Dieu. L'imagination la voit aussitôt s'abandonnant au vol, à la violence, à la trahison, trompant ou trompée, abusant de sa force, opprimée à son tour, et toujours prête à devenir la proie de ceux qui voudront l'asservir.

Si l'on veut au contraire peindre une nation dans sa gloire, et jouissant de tout le bonheur que la terre peut offrir, il suffit d'assurer que la foi chrétienne exerce son influence sur tous les individus qui la composent; une pareille certitude dissipe à l'instant tous les doutes et présente l'image du bonheur. Les causes de désunion publique n'existent point pour les cœurs embrasés par l'amour et par la charité que la religion inspire. Les hauts intérêts dont elle s'occupe ne sont point de nature à laisser place aux jalousies, aux rivalités: on croit voir les familles, les cités, la nation tout entière ne plus former qu'un peuple d'amis qu'anime un même esprit et poursuivant les mêmes intérêts. L'innocence première semble renaître, ramenant avec elle la tempérance, la simplicité des manières, le contentement, et cette vertueuse émulation qui ne fait des efforts que pour être utile à tout ce qui l'environne. Que la politique imagine ses systèmes de bonheur, aucun d'eux ne donnera la force, la gloire et la prospérité que l'Evangile assure à ceux qui suivent ses préceptes; la sagesse humaine ne pourra jamais suppléer aux vertus que la religion inspire. C'est en étendant son empire, c'est en arrachant tous les peuples à la dégradation dans laquelle ils sont encore plongés, qu'avec la grâce divine ils se rapprocheront de cette période heureuse *où les nations ne tireront plus l'épée l'une contre l'autre, où l'on n'apprendra plus à faire la guerre.*

Une considération importante achèvera de prouver combien la connaissance de la religion peut influer sur le bonheur social.

Si l'on ne jette pas *une bonne semence* dans le cœur humain, il produira de l'*ivraie*. La propension de notre cœur vers la religion paraît être irrésistible; nos esprits ont été préparés naturellement à recevoir les impressions d'une doctrine surnaturelle; l'ignorance est un terrain sans culture, dont l'enthousiasme et la superstition cherchent à s'emparer; leurs excès et leurs maux ne sont que trop connus, mais ce danger n'est pas le seul. Les malintentionnés sont toujours prêts à tirer avantage de la faiblesse générale, et leur ambition cherche un appui dans les penchants de la multitude. La superstition, déjà si redoutable par elle-même, le devient bien davantage lorsque l'adresse et l'hypocrisie la font servir à l'exécution de leurs projets : la crainte d'être la victime des méchants est un nouveau motif pour exciter notre zèle. Multiplions donc nos vœux et nos efforts pour que l'Evangile éclaire le monde entier de sa lumière, et pour que ses préceptes purs et sacrés acquièrent sur tous les cœurs l'empire que l'aveugle ignorance ou l'incrédulité voudrait usurper.

Cette considération seule suffirait pour prouver combien sont utiles et respectables ceux qui se consacrent à la propagation de la connaissance de la religion. Le ciel a promis que leurs travaux auront un infaillible succès. C'est en ne les abandonnant jamais qu'ils prouveront qu'ils sont les véritables amis du genre humain. Leur récompense sera la certitude d'avoir fait la félicité de ceux qui maintenant *sont près de périr faute de connaissance*. Enfin, par leurs travaux, ils auront avancé la période heureuse annoncée par les prophètes, *où l'Eternel sera roi sur toute la terre, où il n'y aura qu'un seul Eternel, où son empire sera universel, et son nom célébré depuis le levant jusqu'au couchant; où l'on ne nuira point, où l'on ne fera dommage à personne dans toute la montagne de sa sainteté, où le jugement habitera le désert, et la justice les campagnes fertiles; où les lieux sauvages se réjouiront et fleuriront comme la rose, où la terre sera remplie de la connaissance de l'Eternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent.*

SERMON V.

CONTRE LES RAILLERIES SUR LA RELIGION.

Dans les derniers jours il viendra des moqueurs.
(*Saint Pierre*, 2, III, 3.)

La religion chrétienne, en déclarant que ses préceptes ne peuvent s'allier avec les penchants vicieux, et qu'elle ne cessera jamais de proscrire les passions désordonnées, a dû trouver et trouvera toujours pour ennemis ceux d'entre les hommes qui cherchent leur bonheur au milieu des égarements et des excès de la corruption. Le vain espoir d'échapper aux punitions dont elle menace le crime, et le désir de s'en venger, ont porté la violence et la persécution à réunir contre elle tous les efforts de leur rage. L'esprit humain, sans s'effrayer de son insuffisance, s'est efforcé d'obscurcir les vérités éternelles par ses raisonnements les plus subtils; mais les ennemis de la religion, après avoir reconnu l'inutilité de leurs moyens, ont espéré s'assurer des succès plus certains en l'attaquant avec les armes du ridicule. Des hommes légers et frivoles, dont l'intelligence était incapable de comprendre ce qui est grand, et dont le jugement était vide de la solidité nécessaire pour décider de la vérité, se sont arrogé le droit de mépriser la religion chrétienne, et d'assurer qu'elle n'était d'aucune importance pour le monde. Ainsi l'ouvrage de la Divinité, depuis si longtemps objet de tous les respects de l'univers, le monument auguste que la sagesse et la science de tous les siècles n'ont jamais cessé d'admirer, a été représenté par eux comme n'étant fondé que sur l'extravagante imagination d'une vision fanatique. Tels sont *les moqueurs* annoncés par l'Apôtre, comme devant *paraître aux derniers jours;* prédiction qui ne s'est que trop souvent accomplie. Pour empêcher l'imprudence et la faiblesse de se méprendre, et de voir la religion sous les fausses couleurs avec lesquelles les impies s'efforcent de la peindre, nous allons examiner attentivement sur quels fondements ils s'appuient. Leurs attaques ne peuvent se diriger que contre sa doctrine et contre ses préceptes, il sera facile de les combattre.

La doctrine de la religion chrétienne est conforme à la raison; elle est toujours pure. Tout ce que la révélation nous apprend sur les perfections de Dieu, sur la manière dont il gouverne l'univers, sur la fin de l'homme, sur les récompenses et les punitions de la vie future, est parfaitement d'accord avec la raison la plus éclairée : mais dans les points qui s'élèvent au-dessus des bornes de nos facultés présentes, dans l'essence de Dieu, dans la chute du genre humain, dans sa rédemption par Jésus-Christ, la doctrine chrétienne s'enveloppe de mystères. C'est contre ces voiles sacrés que la raillerie dirige ses attaques, et dans son insolence elle range au nombre des absurdités tout ce que sa faible raison ne peut expliquer.

Il n'est point nécessaire de recourir à tous les moyens capables de défendre les mystères de la doctrine chrétienne contre les insultes des impies; une seule observation, mûrement pesée, suffira pour les confondre et les réduire au silence. Leur raison peut-elle mieux que leurs regards écarter les voiles qui leur cachent l'ordre, la marche et le système entier de la nature? De quel droit de-

mandent-ils que la doctrine de la révélation, qui procède du même auteur, soit sans obscurité pour eux? Tout ce que l'homme doit connaître dans la religion et dans la nature, pour régler sa conduite pendant qu'il vit, la sagesse divine le lui laisse voir avec la clarté de l'évidence. La nature l'instruit à distinguer tout ce qui peut servir à sa nourriture, à son bien-être, à sa sûreté. De même la religion l'instruit pleinement de ce qu'il doit à Dieu, de ce qu'il doit à ses semblables. Notre curiosité n'est en défaut, les ténèbres ne nous environnent de toutes parts qu'au moment où nos yeux veulent se fixer sur les objets qui s'élèvent au-dessus de la sphère au milieu de laquelle nous agissons. Quelle est l'essence de ces corps matériels que nous voyons et que nous touchons? Comment une graine légère se transforme-t-elle en un grand arbre? Les efforts et les recherches de la science nous expliquent-ils les secrets de la formation et de l'accroissement de l'homme? Nous ne pénétrons pas plus avant dans ces mystères que dans ceux de la révélation; et cependant, quoique nous ne puissions expliquer les faits dont nous sommes sans cesse les témoins, nous sommes forcés d'avouer leur existence.

La religion naturelle est mystérieuse, la création du monde formé de rien; l'accord de la prescience divine avec la liberté conservée à l'homme, l'origine du mal sous le gouvernement de l'Etre le plus parfait, sont des questions non moins impénétrables et non moins impossibles à résoudre que celles qui se présentent dans la doctrine chrétienne. Il nous est pleinement démontré que nous ne sommes pas plus admis dans les secrets du gouvernement de la Providence, que nous ne sommes habiles à pénétrer les mystères de la Divinité. *Dans toutes ses voies le Très-Haut est un Dieu qui se cache; des ténèbres il fait son pavillon. Il couvre la surface de son trône, et l'enveloppe d'un voile épais.*

Loin de regarder les mystères que renferme la doctrine chrétienne comme une objection raisonnable contre la révélation, il faudrait s'étonner s'ils ne lui servaient pas de fondements. Si tout ce qu'elle contient ne s'élevait point au-dessus de notre pénétration, nous pourrions, avec quelque justice, soupçonner qu'elle ne procède point de Dieu; car il nous paraîtrait étrange de pouvoir comprendre le système entier de la religion, tandis que nous n'aurions pas la faculté d'expliquer celui de l'univers. Mais les enseignements de l'Evangile répondent d'une manière victorieuse à ces difficultés; ils ont la clarté de l'évidence dans tout ce qui se rapporte à la pratique, et la plus imposante majesté du mystère couvre les objets de spéculation et de foi. Les railleries des impies ne servent donc qu'à leur propre honte; elles prouvent leur ignorance et la petitesse de leurs vues.

Fixons à présent notre attention sur la pratique et sur les préceptes de la religion; les devoirs envers Dieu qu'elles nous imposent, sont devenus principalement l'objet de la raillerie des méchants; ils s'efforcent de les représenter comme vains et superflus, ils voudraient persuader qu'ils n'ont pris leur origine que dans l'enthousiasme. La Divinité, disent-ils, est si fort au-dessus de nous, que nos adorations ne peuvent ni lui plaire, ni servir à sa gloire: nos cantiques et nos prières ne peuvent augmenter ni troubler le repos de l'Etre infini qui, du sein de son éternelle béatitude, voit passer devant lui toutes les générations des hommes, comme ils regardent eux-mêmes avec indifférence les insectes qu'un seul jour voit naître et périr. La crainte superstitieuse, disent-ils, a seule pu dicter ces formules d'hommages, et marquer les distinctions des jours sacrés que le vulgaire respecte, mais que les âmes grandes et libres regardent avec dédain (1).

Pour détruire ces raisonnements, inspirés par l'esprit d'insulte et de révolte, il ne faut qu'observer qu'ils ont contre eux le sentiment unanime de toutes les nations et de tous les siècles. La légèreté naturelle aux hommes, et l'intérêt pressant qui les attache principalement aux objets qui les environnent, n'ont pu suffire pour éteindre dans leur cœur le principe sacré que le souverain Créateur du genre humain, l'universel mais invisible bienfaiteur du monde, non-seulement a le droit d'exiger d'eux le respect intérieur le plus profond, mais aussi tous les hommages et les adorations du culte extérieur. Il n'est point question de décider s'il a besoin de ces hommages, il doit nous suffire d'être assurés que nous les lui devons, et le mépris le plus profond sera toujours le juste partage de celui qui se permet d'être ingrat, parce que son bienfaiteur est trop au-dessus de sa reconnaissance. La véritable vertu s'empresse, elle attache même sa gloire à prouver qu'elle garde le souvenir des bienfaits. Les différents cultes offerts par les habitants de la terre ont tous pris leur origine dans ce sentiment généreux. L'homme policé, l'homme sauvage et les saints ont tous également senti qu'ils devaient des adorations au Dieu de l'univers. Sans avoir besoin de se consulter entre eux, et d'un accord unanime, ils ont chanté des hymnes à la gloire du bienfaiteur suprême; ils ont adressé leurs prières au maître du monde. L'ingratitude et l'insensibilité peuvent seules garder le silence, lorsque tout ce qui est vertueux et bon fait entendre des chants de reconnaissance et d'amour. Que l'insolente raillerie se vante donc tant qu'elle le voudra d'être seule à se taire, pendant que la nature entière et tous les cœurs généreux adressent leurs adorations et leurs prières au Créateur, au bienfaiteur universel; son orgueilleux silence ne prouve que son ingratitude, sa bassesse et sa folie.

Ne nous bornons pas à ces considérations, il en est encore de plus sérieuses et de plus redoutables: la licence, en s'efforçant de jeter du ridicule sur les institutions du culte, et sur les devoirs de la piété, diminue le

(1) L'évêque Butler a mis ces raisonnements dans le plus grand jour, et les a parfaitement développés dans son ouvrage intitulé: *Apologie de la religion naturelle et révélée.* (*Note du docteur Blair.*)

pouvoir de la conscience ; et la pernicieuse liberté qu'elle met à sa place, détruit le soutient le plus puissant des sociétés humaines, en frappant d'un coup mortel l'ordre public et le bonheur général. Ils reposent l'un et l'autre sur la croyance à l'Etre qui voit tout, et sur la respectueuse soumission à celui qui gouverne tout avec un pouvoir sans bornes. La foi du serment n'a point d'autre garantie suffisante, et sans elle les gouvernements seraient sans force, la justice ne pourrait agir, les différends seraient interminables, et les propriétés cesseraient d'être sacrées. Notre seule assurance contre les crimes innombrables que les lois humaines ne peuvent pas empêcher, est la crainte d'un vengeur invisible qui réserve les peines de l'avenir pour punir les coupables. Débarrassez l'homme de ce frein, les mains du méchant deviendront plus fortes, plus redoutables, et vous n'aurez que multiplié les dangers qui menacent la sûreté des sociétés humaines.

Comment, en effet, les impressions qui nous portent à concourir au bien général, pourraient-elles se maintenir et subsister, si l'on supprimait les assemblées religieuses, les institutions sacrées et les jours de culte solennel qui ne sont établis que pour rappeler aux hommes l'existence de Dieu, sa suprême domination et le compte qu'ils auront à lui rendre de leurs actions ? Les sentiments que le culte public tend sans cesse à fortifier sont salutaires à tous les rangs, ils tournent à leur avantage ; on peut même assurer, sans manquer aux égards dûs aux classes inférieures de la société, qu'il est bien reconnu que ce n'est qu'en fréquentant les assemblées religieuses que les hommes du peuple acquièrent les principes qui les détournent du mal. Privés de l'avantage des éducations soignées et régulières, ignorant le plus grand nombre des lois, inhabitués aux idées de bienséance et d'honneur plus familières à ceux dont l'esprit est cultivé, s'ils désertaient les temples de la religion, au milieu desquels ils viennent chercher des secours et de nouvelles lumières, on les verrait bientôt dégénérer en une race féroce, dont la violence serait sans respect pour les lois, et répandrait partout le désordre et l'épouvante.

Qu'il apprenne donc, celui qui parle avec mépris et légèreté des objets religieux, que sans en avoir le dessein, et peut-être sans le savoir, il devient l'ennemi le plus cruel et le plus dangereux de la société. Il ressemble à ce *furieux*, dépeint dans le livre des proverbes, *qui jette des tisons, des flèches et la mort, et qui dit : Ne suis-je point dans mon divertissement ?* De quel droit se plaint-il si vivement de la désobéissance de ses enfants, de l'infidélité de ses serviteurs, du tumulte et de l'insolence de la populace, tandis que peut-être lui seul est la cause du plus grand nombre des désordres qui le blessent ? Par le funeste exemple de ses insultes contre la religion, il s'est rendu complice de tous les crimes que ce mépris peut produire. Ses folles railleries ont encouragé l'aveugle multitude à se livrer aux fureurs de la rébellion ; elles ont enhardi les parjures et les faux témoins à prendre en vain le nom de Dieu ; elles ont armé la main du brigand, et c'est d'après l'audace de ses propos que le voleur, pour commettre ses larcins, ne croit avoir besoin que de les couvrir des ombres de la nuit.

Considérons à présent les devoirs que nous avons à remplir envers nos semblables. Tous les esprits ont si bien senti combien il importe au bonheur général, que la raillerie n'ose les attaquer qu'avec une sorte de modération. Celui qui tournerait en ridicule la bonne foi, la justice et la vérité, se ferait fuir généralement ; il deviendrait odieux à ceux qui reconnaissent la nécessité des bons principes ; et celui qui ne s'occupe que de ses propres intérêts, le regarderait comme le plus dangereux des hommes ; mais quoique les vertus sociales soient généralement respectées, elles se montrent quelquefois sous des formes si grandes, et parviennent jusqu'à des degrés d'élévation, tels qu'ils dépassent la conception des hommes inconsidérés. La générosité sublime, et le courage qui ne balance pas un instant à sacrifier l'intérêt personnel au bien général, la probité rigoureuse et pleine de délicatesse, qui, dans aucune occasion ne consent à s'écarter de la vérité, sont des vertus qui deviennent souvent l'objet des railleries de ceux que l'on appelle les hommes du monde. Ceux qui ne s'abaissent point à flatter la grandeur, qui dédaignent de se conformer aux mœurs dominantes, dès qu'elles paraissent entraîner vers le mal, qui repoussent avec horreur tous les avantages qu'ils ne pourraient obtenir qu'aux dépens de leurs semblables sont représentés comme des esprits romanesques, sans connaissance du monde et qui doivent s'en éloigner.

Cependant ces hommes trop rares, loin d'être un objet de ridicule, méritent d'obtenir un respect presque semblable à de la vénération ; eux seuls sont vraiment les soutiens et les conservateurs de l'ordre public. L'autorité de leur caractère contient la multitude égarée ; le poids de leur exemple retarde les progrès de la corruption ; ils resserrent les nœuds de la morale, qui tendent toujours à se relâcher dans les différents ordres de la société. C'est par leur inflexible vertu, par la générosité de leur âme et par leur amour inaltérable des bons principes ; c'est par leur résistance au torrent de l'opinion que se sont toujours fait distinguer les grands caractères. Voilà ceux que l'on a vu défendre la cause de la justice contre les oppressions du pouvoir, ceux dont la vertu courageuse a sauvé les droits et la liberté des peuples pendant les temps de crise ; voilà ceux enfin qui, par leur conduite vertueuse, ont honoré leur siècle et leur patrie. La raillerie ne les a peut-être point épargnés pendant qu'ils vivaient ; mais la postérité leur a rendu justice, et leurs noms, conservés par la reconnaissance, se-

ront transmis aux générations futures, pour exciter leur admiration, et pour leur servir d'exemple.

Les hommes d'une vertu chancelante, qui tardent longtemps à prendre leurs résolutions, et qui font plier leurs principes aux circonstances, peuvent, pendant quelque temps, se faire applaudir par leurs amis et par les hommes de leur parti, mais ils tombent dans le mépris aussitôt que la faiblesse de leur caractère est connue. Ceux qui se montrent prompts à tourner en ridicule l'inflexible intégrité, ne prouvent que la médiocrité de leur esprit ; ils démontrent qu'ils ne comprennent point combien la vertu peut devenir sublime, et qu'ils ignorent qu'elle est la véritable excellence. En affectant de décourager la rigueur et la pureté de la morale, non-seulement ils s'exposent à se faire mépriser, mais ils propagent les sentiments les plus dangereux pour la société. Car dès que notre vertu se relâche sur quelques points, nous l'avons bientôt perdue tout entière. On a dit avec justice que nul homme ne devient scélérat tout à coup, il s'écarte pas à pas des lois que lui prescrit la conscience. Si les raisonnements pernicieux des impies pouvaient prévaloir, la mauvaise foi, la perfidie, tous les désordres naîtraient bientôt des principes accommodants et des relâchements de vertu qu'ils représentent comme indispensables pour l'homme qui vit au milieu du monde, et desire obtenir ses suffrages.

Nos dernières réflexions vont s'arrêter sur les vertus, qui servent à régler nos plaisirs et nos passions. C'est surtout contre elles que s'élèvent les railleries du moqueur. Sans cesse il peint la tempérance et la chasteté comme des devoirs monastiques, comme des habitudes rigoureuses, que dédaigne l'homme du monde, et qui ne prouvent qu'une éducation servile, de la faiblesse et de la froideur ; non-seulement il s'affranchit de ses vertus, mais *il marche,* selon l'expression de l'Apôtre, *au milieu de ses convoitises*, et croit prouver par là que son âme est libre et courageuse ; il lui semble que cette conduite le distingue de la foule, et lui donne le droit de mépriser ceux qui se renferment dans les bornes communes d'une vie sage et réglée.

Hommes déraisonnables et remplis de préventions, ne reconnaîtrez-vous donc jamais que ces vertus, dont vous vous faites un jeu, dérivent de l'autorité divine, et qu'elles sont également indispensables pour le bonheur général et pour le vôtre? Les plaisirs auxquels vous cédez sans résistance, rempliront d'ivresse quelques-uns de vos jours de jeunesse et de santé ; mais quelles en seront les suites? Le terme de votre course est moins éloigné que vous ne pensez ; dès son milieu vous rencontrerez, sans pouvoir les éviter, l'avilissement, la misère, l'affaiblissement et les douleurs d'une vieillesse prématurée. Supposez une société composée de ceux qu'applaudit le moqueur, voyez ces enfants du plaisir, les seuls qu'elle admet, s'abandonnant à l'intempérance, à la débauche, à la dissolution, et dédaignant celles des vertus que vous regardez comme inutiles et ridicules ; quel odieux spectacle offrira cette société ! quel ordre, quelle civilisation pourront subsister au milieu d'elle? La turbulence, les querelles la troubleront sans cesse. Quel homme raisonnable ne préférera point la solitude d'un désert à de tels compagnons? Que veut donc le méchant lorsqu'il dirige ses railleries insultantes contre les vertus sans lesquelles le bon ordre, la paix et le bonheur ne peuvent subsister parmi les hommes ?

A-t-il des rapports, des nœuds qui l'attachent à sa famille? Est-il père, époux ou frère? A-t-il des amis dont le bonheur l'intéresse? S'il en a, qu'il se demande s'il voudrait les voir vivre dans l'intempérance, dans la débauche et dans la plus folle dissipation : leur conseillerait-il de se livrer à ces excès? insulterait-il en leur présence, et sans aucun déguisement, les vertus qu'il proclame inutiles? Si cette pensée l'épouvante lui-même au milieu de sa vie licencieuse, si dans le sein de la débauche, il désire encore que sa famille reste sans tache, ce vœu secret qu'il ne peut s'empêcher de former n'est-il pas un hommage qu'il est forcé de rendre à ces mêmes vertus privées, dont il ne parle qu'avec mépris pendant sa dissipation et dans l'égarement de son esprit? Bannissez la décence, la pureté, la tempérance, et vous aurez détruit jusque dans leurs fondements tout ordre public et tout repos domestique. Les demeures de la terre deviendront le séjour de la discorde et du malheur, où retentiront continuellement des paroles de honte et des reproches mutuels d'infamie. Vous ne laisserez plus rien de respectable au caractère humain, et vous le rendrez semblable à celui de l'animal stupide et féroce.

La conclusion des réflexions que nous venons de faire est que la religion et la vertu, la piété la plus respectueuse envers Dieu, la probité la plus exacte envers les hommes, et la régularité dans la conduite privée, loin d'être des objets d'insulte pour l'homme inconsidéré, ont tous les droits au plus haut degré de sa vénération ; il ne doit prononcer leur nom qu'avec un saint respect. *Les insensés*, dit l'Ecriture, *font du péché un sujet de moquerie.*

Les entend-on se railler de la peste, de la guerre et de la famine? S'ils faisaient de ces fléaux les objets de leurs risées, qui voudrait s'associer avec eux? On les croirait atteints de folie ; ils feraient craindre de voir cette aliénation de leur esprit dégénérer en la fureur qui déchire et porte des coups mortels; cependant il est certain que pour les sociétés humaines, le crime est une calamité plus grande que la peste, la famine et la guerre. Leurs ravages finissent, mais les vices des hommes ne laissent aucun repos au monde. L'impiété, l'injustice, la fraude, la fausseté, l'intempérance et la débauche produisent tous les jours de nouveaux désordres et de nouveaux malheurs ; elles ruinent les indi-

vidus, elles désunissent et déchirent les familles et les sociétés ; elles couvrent la terre de mille scènes de désastres : car les malheurs des hommes s'accumulent et s'accroissent à proportion de leurs crimes, et les intelligences célestes ne jouissent d'un bonheur inaltérable et parfait que parce que la vertu, qui règne dans le ciel est inaltérable et parfaite

Soyons donc assurés que la disposition à répandre du ridicule et du mépris sur la religion et sur la morale, ne prend sa source que dans la dépravation de l'esprit, et dans la corruption du cœur. *Ne nous asseyons jamais sur le banc des moqueurs.* Regardons comme coupable, et fuyons soigneusement celui qui se rit des objets sacrés ; lorsque le moqueur se montre à découvert, laissons-le seul, et faisons briller avec éclat notre respect pour Dieu, notre reconnaissance pour notre divin rédempteur, rangeons-nous du côté de la religion et de la vertu. *La science se trouve sur les lèvres du sage, mais la bouche de l'insensé est la cause d'une ruine prochaine. Dieu honorera celui qui l'honore. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse, et celui qui garde les commandements garde son âme.*

SERMON VI.

SUR L'IMPORTANCE DU CULTE PUBLIC.

Seigneur, j'ai aimé le séjour de votre maison, et le lieu où votre gloire habite.

(*Ps.* XXVI, 8.)

Dieu est un esprit, et ceux qui l'adorent, doivent l'adorer en esprit et en vérité. La religion consiste dans un principe intérieur de bonté; et c'est par le pouvoir qu'elle a de purifier le cœur et de réformer la vie, qu'elle prouve sa valeur et son efficacité. Voilà des vérités qu'aucun esprit juste ne conteste. Toutes les cérémonies extérieures du culte qui n'ont pas cette tendance ne sont point la religion, elles ne sont qu'une superstition sans utilité pour les hommes, et que Dieu rejette. Telle est la cause de l'indignation et du mépris avec lesquels les saintes Ecritures les flétrissent lorsqu'elles prétendent être suffisantes pour dispenser des importants devoirs d'une vie vertueuse.

Cependant il est certain qu'un culte extérieur est indispensable dans le système religieux, et celui qui voudra faire une juste distinction entre les moyens et le but de la religion, discernera facilement quand et comment il doit s'exercer. Il est évident que les hommes placés entre la nécessité du culte extérieur et l'abus que l'on peut en faire, ont pu s'égarer, et leurs erreurs n'ont été que trop nombreuses. Après que l'observation eut appris que l'esprit humain est disposé naturellement à donner trop d'importance aux cérémonies extérieures de la religion, des doutes commencèrent à s'élever sur leur nécessité. Il fut un temps où l'on imagina que la religion, pour purifier le caractère et compenser toutes les taches dans la conduite morale, pouvait se borner à la pratique des devoirs de l'Eglise et à la vénération des objets sacrés ; cet extrême entraîna dans un autre qui fit regarder comme indifférent tout ce qui tient au culte public, et l'on oublia trop que si la superstition est un mal (et sans doute elle en est un très-grand), l'irréligion, ou plutôt l'abandon de tout culte public n'est pas moins funeste. Les formes de la piété peuvent encore se laisser apercevoir après que sa puissance a cessé d'exister ; mais cette puissance se détruit aussi, lorsque les formes sont entièrement écartées.

Les paroles du Psalmiste renferment des principes plus certains et plus purs ; elles expriment à la fois son esprit de dévotion et son respect profond pour les lois divines et les préceptes de la vertu. Il oubliait l'éclat qui l'environnait; il suspendait les soins de la royauté pour exprimer au Créateur de l'univers combien il trouvait de délices à le servir publiquement dans son temple. Il se plaisait à répéter sans cesse : *Seigneur, j'ai aimé le séjour de votre maison, et le lieu où habite votre gloire.*

Ces paroles vont me servir à démontrer l'importance du culte public, et je considérerai les bienfaits que nous en pouvons tirer, sous trois points de vue différents : par rapport à Dieu, par rapport au monde et par rapport à nous.

I. Par rapport à Dieu. S'il existe un Etre suprême créateur de l'univers, n'est-il pas naturel et même nécessaire que les créatures l'adorent avec toutes les marques extérieures de la soumission et du respect? C'est surtout ici que nous avons le droit d'en appeler au témoignage de tous les hommes. Ne sentons-nous pas tous au fond de nos cœurs que nous devons offrir les hommages solennels de notre reconnaissance, nos adorations, nos prières et l'aveu de notre dépendance à l'auteur de notre existence, au père dont nous attendons toutes les miséricordes, à celui qui nous a donné pour demeure ce monde magnifique, au milieu duquel tant de bienfaits et de consolations nous environnent? De pareilles obligations exigent plus que les sentiments secrets et silencieux de nos cœurs ; elles doivent nous conduire à nous unir tous ensemble, pour que la solennité de notre culte soit un témoignage authentique de notre gratitude et de notre respect envers la Divinité. Puisque les bienfaits se partagent entre tous, l'obligation de les reconnaître devient commune à tous. L'homme sincèrement et profondément reconnaissant, loin de cacher ou de combattre ses tendres émotions, voudrait avoir le monde entier pour témoin

des sentiments que son bienfaiteur a fait naître en lui.

Lesprit humain a trouvé ces principes tellement conformes à ses sentiments naturels, que toutes les nations de la terre se sont unanimement accordées pour instituer des formes de culte, et venir à certaines époques honorer leurs prétendues divinités. Portons notre examen sur les sociétés humaines dans leur état le plus grossier ; parcourons les déserts de l'Afrique, les contrées immenses et sauvages de l'Amérique, les îles les plus lointaines de l'Océan, nous y trouverons des cérémonies religieuses ; et partout où nous rencontrerons des hommes vivant ensemble, nous découvrirons, sous des formes quelconques, des autels, des temples, des offrandes et des sacrificateurs ; les superstitions même les plus absurdes sont un témoignage que tous les hommes trouvent gravé au fond de leur cœur le principe qu'ils doivent adorer le pouvoir invisible qui gouverne le monde ; mais ces faibles lueurs sont toutes effacées par le flambeau de la religion chrétienne ; c'est surtout par ses instructions sur la nature simple et spirituelle du culte, qu'elle prouve son excellence et sa perfection. Elle délaisse toutes les cérémonies inutiles, son rit est pur et digne de son divin auteur ; ses institutions positives et peu nombreuses nous apprennent clairement ce que nous devons faire pour bien vivre. Combien donc sommes-nous inexcusables si, placés dans une position si heureuse, nous étouffons en nous le sentiment qui nous porte à rendre au Tout-Puissant le culte et les adorations publiques que, d'après les lumières naturelles, les nations même les plus sauvages ont regardés comme indispensables ?

La subtile philosophie s'est pressée d'objecter que la distance infinie qui nous sépare de la Divinité doit la rendre indifférente à notre culte extérieur, et que les expressions de louange et d'honneur ne peuvent convenir à celui qui s'élève au-dessus de toute louange et de tout honneur. Renoncez donc, nous dit-elle, à l'espoir de plaire à Dieu par vos hommages inutiles et frivoles. — Qu'elle réponde à son tour. Osera-t-elle assurer que les expressions de reconnaissance et de respect deviennent inconvenantes uniquement parce que le bienfaiteur auquel nous les adressons est trop au-dessus de nous pour avoir besoin de notre reconnaissance ! Si quelques philosophes ont obtenu des faveurs qu'il était hors de leur pouvoir de payer, ce motif a-t-il suffi pour leur persuader qu'ils devaient se taire ? ont-ils vraiment senti que leur cœur était quitte de toute obligation ? Une semblable réponse les ferait trop rougir, et bientôt on les entendrait avouer que plus le bienfaiteur est grand et désintéressé, plus la reconnaissance doit enflammer un cœur généreux et l'exciter à proclamer hautement et sans cesse ses sentiments d'admiration et de dévouement. — Le Tout-Puissant, il est vrai, n'a besoin ni de nos services, ni de nos hommages ; mais aussi bon qu'il est puissant, il daigne les accepter lorsqu'ils sont l'expression sincère d'un cœur pénétré de reconnaissance. Si l'orgueil et la suffisance de soi-même étouffent en nous le souvenir de la dépendance où nous sommes de notre Créateur, si l'amour des plaisirs et notre légèreté nous font entièrement négliger de reconnaître les bienfaits dont nous avons été comblés, cette dureté de l'âme et cette corruption de nos affections ne montrent-elles pas notre indigne ingratitude, et ne sentons-nous pas que nous méritons que le ciel nous punisse ? Voyons en Dieu le père de l'univers, et nous comprendrons qu'il peut se plaire à voir ses enfants s'unissant tous ensemble et venant se prosterner devant leur bienfaiteur suprême, pour exprimer dans leurs actes d'adoration la reconnaissance, l'amour et la vénération qui les pénètrent. Dans ces solennités, on verra toutes les vertus se joindre naturellement au sentiment affectueux qui portera les hommes à s'assembler, à s'exciter entre eux pour chanter la louange et proclamer les bienfaits et la bonté de leur Créateur.

Venez, adorez, prosternez-vous et fléchissez le genou devant le Seigneur notre Créateur ; car il est notre Dieu et nous sommes son troupeau. Entrons dans son temple avec des actions de grâce, et dans sa cour avec des louanges. La prière des justes fait ses délices ; elle monte devant lui comme de l'encens, et leurs mains élevées sont comme le sacrifice du soir.

II. Après avoir prouvé la nécessité du culte public par rapport à Dieu, considérons-le par rapport au monde. Lorsque nous observons généralement la conduite des hommes, nous les trouvons continuellement occupés de pourvoir aux besoins de la vie, empressés de se livrer au plaisir ou travaillant avec zèle à leurs divers intérêts. La plus légère réflexion doit suffire pour nous convaincre que dans une pareille situation, l'homme oublierait facilement les pensées, si au-dessus de lui, d'un pouvoir invisible qui le gouverne, et d'une autre existence qui l'attend, si le retour fixe des jours sacrés, et les invitations les plus solennelles à célébrer le culte divin ne venaient point les lui rappeler. S'il est important pour maintenir la paix et le bon ordre des sociétés, que les hommes aient la croyance d'un Dieu protecteur de la justice et tirant vengeance des crimes ; s'il est important qu'ils soient instruits qu'il viendra pour tous un jour de jugement, où chacun de nous rendra compte de ses actions les plus secrètes et recevra des récompenses ou des punitions éternelles pour prix de ses œuvres ; certes, de pareils principes ne peuvent être solidement établis que par des instructions religieuses, et ces instructions étant une portion considérable du culte public, il est bien démontré que l'un et l'autre sont également indispensables pour assurer le bonheur et le repos général.

Considérons à présent la nécessité du culte public par rapport à la classe la plus nombreuse des peuples, celle de la multitude. Il est généralement reconnu que, privée des avantages d'une éducation et d'une instruc-

tion particulières, il est plus difficile de lui inspirer des sentiments de morale et de religion. Les hommes de cette classe, forcés, dès qu'ils sont sortis de la première enfance, de travailler pour gagner leur subsistance, passeraient leur vie entière dans l'ignorance la plus grande de tous les principes sacrés et de ceux de la morale, s'il n'existait point pour eux des assemblées publiques dans lesquelles ils entendent les paroles de Jésus-Christ et reçoivent les instructions qui leur inspirent la crainte du Dieu de la justice qui les jugera selon leurs œuvres, et leur départira les récompenses ou les punitions qu'ils auront méritées. Fermez les temples dans lesquels ils se rendent avec un saint respect, supprimez pour eux toutes les idées et les instructions religieuses, que pourrez-vous espérer de la conduite qu'ils tiendront ? L'expérience n'a que trop souvent résolu cette question. La foule aveugle, débarrassée des remords de la conscience et de la crainte de la vengeance divine, n'obéira plus qu'à ses passions les plus impétueuses. Bientôt vous la verrez s'abandonner à tous les excès qu'elle pourra commettre avec impunité. Dès les premiers âges du monde, les législateurs furent contraints de recourir au pouvoir de la religion pour former les sociétés humaines et pour leur apprendre à combattre la fougue des désirs et la férocité des penchants. Ce fut en persuadant aux multitudes grossières qu'elles devaient s'assembler à des époques déterminées et dans des lieux fixes, pour adresser des adorations, des offrandes et des chants à la Divinité, que les premiers sages adoucirent la violence des hommes, qu'ils les accoutumèrent à se soumettre, et qu'ils les civilisèrent.

Après que le laps de temps eut multiplié les assemblées religieuses, c'est, n'en doutons pas, aux grands avantages que les peuples ont tirés de leur réunion dans les églises, qu'ils ont dû les progrès qu'ils ont faits dans la civilisation. Suivons de même la marche de leur morale, et nous reconnaîtrons que l'habitude de se réunir dans un ordre régulier et dans l'extérieur le plus décent, a dû les humaniser et polir leurs manières; elle a donné plus de consistance et de force aux liens sociaux, en faisant naître des relations amicales parmi ceux qui vivaient dans les mêmes contrées et se livraient aux mêmes occupations. Il n'est pas jusqu'à la distribution des jours de la semaine, qui ne doive plaire à l'esprit humain; le septième jour, également consacré par tous au repos, annonce à l'indigence qu'elle a le droit de suspendre ses travaux journaliers, et qu'il lui est permis de jouir du bien-être et des plaisirs que permet sa situation. Ce jour est en quelque sorte le seul qui lui donne l'occasion de reconnaître qu'elle appartient à la classe générale des êtres. Elle trouve l'assurance de son égalité avec ceux qui lui sont supérieurs en rang et en fortune, dans la loi religieuse, qui les contraint de s'unir avec elle pour offrir les mêmes actes d'adoration et pour se prosterner comme elle en présence du Dieu Tout-Puissant. Les sociétés humaines ne pouvant subsister sans maintenir les distinctions, il est nécessaire qu'il y ait des occasions où l'homme se rencontre avec l'homme comme avec un frère. Cette association instruit la grandeur à réprimer son orgueil, et console les inférieurs, en leur donnant l'assurance que s'ils remplissent leurs devoirs, le Dieu de l'univers leur accordera des récompenses aussi magnifiques que celles qu'obtiendront les grands et les riches vertueux.

Personne ne contestera combien les formes du culte public et les instructions religieuses sont importantes pour la masse du peuple et pour le maintien de l'ordre et de la sûreté générale ; mais parmi ceux qui confessent cette vérité, plusieurs sont portés à croire qu'il faut les réserver pour la multitude. Quels avantages, disent-ils, ceux dont l'éducation a été libérale et dont l'esprit est éclairé peuvent-ils tirer d'entendre répéter par des hommes dont souvent la capacité est inférieure à la leur, ce qu'ils savent déjà. Soyons indulgent pour cette jactance, abandonnons-les à leur vanité et supposons pour un instant qu'ils peuvent se dispenser d'adorer Dieu publiquement, mais demandons à ces hommes orgueilleux combien de temps ils espèrent que la multitude respectera les réunions religieuses, lorsqu'elle les verra dédaignées et désertées par ceux que la supériorité de leur rang, de leur fortune et de leur esprit lui fait craindre et respecter. Ne savent-ils pas que les classes inférieures, naturellement disposées à copier toutes les manières des grands, à suivre tous les exemples des classes supérieures, ne sont jamais plus tentées de les imiter que dans ce qui les dégage de la contrainte et leur permet de se livrer à la licence? S'ils conviennent qu'un culte public est nécessaire pour contenir la multitude, comment osent-ils affaiblir et même détruire ce but de la religion, en paraissant le mépriser? Par quelle funeste inconséquence les voit-on dédaigner les cérémonies publiques de la religion, dans les moments mêmes où ils rédigent des lois et des statuts pour prévenir les crimes et pour contenir la foule aveugle dans les bornes qu'elle ne doit pas franchir ? Ne devraient-ils pas sentir que leur mépris pour le culte public, détruit la contrainte morale dont l'influence est bien plus grande, plus générale et plus forte que toutes les lois qu'ils peuvent établir? Qu'ils cessent de se plaindre de l'infidélité de leurs serviteurs, des insolences de la populace, des vols et des poignards de l'assassin. Ils ont concouru par leur exemple à multiplier tous les désordres. Leur dédain pour les institutions religieuses a laissé croire à l'homme du peuple qu'il pouvait se livrer à la débauche, ils ont rompu les digues que la conscience oppose à tous les excès, et si la terre est couverte de crimes, s'ils en deviennent eux-mêmes les victimes, c'est eux seuls qu'ils doivent en accuser.

III. Je vais prouver combien il est important pour chaque individu, quel que soit son

rang, de participer aux actes publics d'adoration. Chacun de nous a, comme homme, à remplir des devoirs, dont nulle position ne peut le dispenser. Si la pratique du culte divin n'avait d'autre effet que d'affermir une institution salutaire, cette raison seule nous ferait un devoir de nous y soumettre, mais il y a plus, notre intérêt personnel nous le commande, car rien n'est plus favorable au bien de l'homme, que de prendre les moyens qui peuvent conserver et fortifier toutes les vertus, et telle est la tendance naturelle et directe de toutes les institutions chrétiennes. Elles échauffent la piété, elles donnent de la solennité à la vertu. N'est-il pas rempli d'un fol orgueil, celui qui croit pouvoir se priver de pareils secours, et qui se persuade que sans eux, il agira toujours dignement au milieu de ce monde, si rempli de corruption et de folie?

Ne cherchons pas seulement à savoir si la fréquentation des lieux destinés au culte public étendra les connaissances de ceux qui jouissent des avantages d'une éducation distinguée. Les grands principes de la morale et de la piété ont un caractère d'évidence qui les rend faciles à connaître; mais lors même qu'il serait démontré que les instructions communiquées dans la maison de Dieu ne sont point nouvelles pour quelques personnes, n'ont-elles pas une foule d'autres motifs pour la fréquenter? C'est là que, rappelées sans cesse au souvenir des grandes vérités religieuses, elles sont, en quelque sorte, forcées d'éprouver leur influence. C'est-là que réveillées de leur engourdissement, elles sentent la nécessité de réfléchir plus profondément; c'est-là qu'invitées continuellement à cultiver toutes les bonnes dispositions de leur cœur, elles se persuadent que la modération et la sagesse doivent toujours régler leur conduite. De pareils avantages ne sont-ils pas assez grands pour convaincre l'homme raisonnable et réfléchi qu'il doit les aller recueillir au milieu des temples sacrés? Lorsqu'il se rend au milieu de leur sanctuaire, il est séparé pour quelques instants des soucis, des inquiétudes de la vie, du tumulte du monde et des passions; il n'entend plus parler que de l'éternité vers laquelle il s'avance, son cœur se purifie en se livrant à cette pensée si grande, et les maux de la terre qui le surchargeaient auparavant, lui semblent moins terribles en se souvenant qu'ils finiront. Qu'il retourne après ces méditations aux travaux ordinaires de la vie, et ce repos religieux n'aura fait qu'accroître ses forces.

Mais je demande à ceux qui croient pouvoir se dispenser du culte public, si nous n'allons dans la maison de Dieu que pour y recevoir des instructions? L'adoration du Créateur de l'univers n'est-elle point le principal objet de ces assemblées et ce devoir n'est-il pas sacré pour tout homme dont l'esprit est raisonnable et sage? Dans le temple du Tout-Puissant, le riche, le pauvre, le souverain, le sujet, sont tous des suppliants qui viennent implorer protection et bonté. « Homme faible et misérable qui ne pourras te soustraire à la mort, quelles que soient aujourd'hui ta grandeur et ta puissance, garde-toi d'oublier que cette protection ne t'est pas moins nécessaire qu'elle l'est à l'homme obscur que tu remarques à peine au milieu de la foule, tu as besoin, comme lui, d'adorer avec une humble vénération, le Dieu de toutes les générations et de tous les mondes. Le soleil de la prospérité brille à présent sur ta tête, un vent favorable te fait voguer doucement sur le fleuve de la vie; mais que le Très-Haut le veuille, qu'il parle, et la tempête s'élèvera contre ta frêle barque, il la poussera dans l'Océan, et ses abîmes l'engloutiront ». *J'ai dit dans ma prospérité : Je ne serai jamais abattu, mais vous, Seigneur, vous avez caché votre face et j'ai été accablé.*

« Vous qui refusez d'offrir les hommages publics de votre reconnaissance à celui qui dispose du sort de l'humanité tout entière, regardez avec effroi la main terrible de la Providence, sous laquelle se courbent toutes les têtes; souvenez-vous de l'instabilité des choses humaines et tremblez. » *Quoique vous viviez plusieurs années et goûtiez de la joie dans toutes; souvenez-vous des jours de ténèbres, car ils seront nombreux.*

Après avoir combattu les objections les plus générales, je sens que l'on pourra répondre encore que plusieurs de ceux qui se sont soumis à toutes les institutions religieuses ne paraissent pas en avoir beaucoup profité. Leur conduite morale, me dira-t-on, ne s'est point perfectionnée; souvent même ils ont montré moins de zèle à remplir les différents devoirs de la vie, que quelques-uns de ceux qui ont paru négliger le service de l'Eglise. Ces derniers, par leur exactitude, n'ont voulu respecter que les apparences du culte, et les substituer à la place des préceptes les plus essentiels de la loi.

L'aveu qu'il existe de pareils exemples ne servira qu'à prouver que la corruption humaine peut abuser des moyens les plus capables de la ramener à plus de perfection. Il n'est que trop vrai que des hommes ont espéré faire croire à leur vertu, par leur attention à toujours observer les apparences extérieures du culte; on ne peut trop les avertir qu'ils sont coupables. Mais parce que la faiblesse humaine peut abuser des meilleures choses, en conclurons-nous qu'elles sont inutiles, et qu'il faut les supprimer? On a vu dans tous les temps des hommes faire un pernicieux usage de l'instruction, du pouvoir de raisonner et des meilleures règles de discipline; il n'est cependant personne qui veuille contester leur utilité. Se persuadera-t-on que les institutions religieuses ne produisent aucun bien, parce que celui qu'elles font n'est pas aussi complet qu'il serait à désirer? gardons-nous de raisonner aussi mal. Si le culte public ne perfectionne pas entièrement la morale des hommes, il sert du moins à la rendre moins perverse, il contraint la débauche à se montrer avec moins d'éclat, il soutient les bonnes dispositions du cœur, il ajoute à la décence des manières;

souvent même les impressions de gravité reçues pendant les solennités de la religion ne sont pas sans fruit pour les hommes les plus légers, il en reste des traces, et lorsqu'elles sont souvent renouvelées, il est possible d'espérer que la grâce divine les fera germer dans le cœur.

Je suis loin de prétendre que les institutions religieuses agiront sur l'esprit avec une puissance irrésistible, et que notre présence à l'Eglise suffira pour nous rendre meilleurs. Quelque puissants que soient en eux-mêmes les moyens employés pour perfectionner des êtres raisonnables, une grande partie de leur succès dépendra toujours de la manière dont ils seront reçus. Je vais terminer mes raisonnements sur ce sujet, en examinant qu'elles doivent être nos dispositions pour profiter des cérémonies publiques de la religion.

Deux motifs nous portent à nous rassembler dans la maison de Dieu, pour l'adorer et pour entendre les instructions religieuses. Le principal et le premier objet de toute assemblée chrétienne est d'adorer Dieu. Souvenons-nous que cette adoration ne consiste pas seulement dans les paroles que nous prononçons ou dans celles que nous entendons ; le cœur seul peut adorer et prier. *Nous offrons le sacrifice des insensés*, lorsque notre cœur ne s'unit point aux paroles entendues ou prononcées. L'inattention de notre pensée, la curiosité, la légèreté de nos regards ne servent qu'à profaner le temple du Seigneur, et les apparences de notre dévotion ne sont plus qu'une insulte.

Si nous écoutons une instruction religieuse, ce doit être toujours avec attention et respect. Toute connaissance morale et religieuse nous vient de Dieu. C'est une lumière céleste transmise à l'homme d'abord par la constitution originaire de sa nature, et que fait briller ensuite avec un lustre plus parfait et plus beau la révélation de l'Evangile de Jésus-Christ. Son éclat peut nous paraître ou plus brillant ou plus faible en se proportionnant aux moyens humains qui nous le découvrent ; mais toutes les fois que les paroles sacrées se font entendre, c'est avec le respect que nous devons aux vérités de Dieu que nous devons les écouter. Nous ne devons pas sans doute ces mêmes égards aux vaines subtilités de la controverse ou de la philosophie ; mais lorsque les grands principes de la religion naturelle ou révélée sont discutés, lorsque les importantes doctrines de l'Evangile concernant la vie, les souffrances et la mort de notre divin Rédempteur nous sont développées ; lorsque des instructions nécessaires sur la conduite de la vie et sur l'accomplissement de nos devoirs sont les objets des discours que nous écoutons ; ce n'est plus sur l'éloquence humaine que doit se fixer notre attention, nous ne devons considérer que l'autorité divine, nous ne devons plus vouloir que nous soumettre à ce qu'elle nous commande.

Que nous importent les imperfections ou les faiblesses de l'orateur ? L'Ecriture nous représente les révélations de l'Evangile, comme un trésor caché mis au jour ; *mais par ordre de Dieu*, nous dit l'Apôtre, *nous tenons ce trésor dans des vases d'argile*. Ce n'est point l'Esprit de curiosité qui doit nous conduire à l'Eglise ; apprenons à le craindre et cessons de ne nous assembler que pour exercer notre esprit. Trop souvent nous n'y venons que pour juger le langage, les sentiments et le débit de l'orateur. De pareilles dispositions peuvent-elles convenir dans une occasion aussi sérieuse ? L'humilité, la décence, la candeur, l'intention de nous perfectionner dans la piété, dans la vertu, la volonté de faire une application de la parole divine à notre caractère ; telles sont les dispositions avec lesquelles nous devons l'écouter.

Lorsque nous entrons dans le temple du Seigneur, considérons-nous comme des créatures environnées de ténèbres, qui demandent au ciel de les éclairer. Présentons-nous comme des créatures coupables qui viennent implorer le pardon de leur juge. Souvenons-nous que fragiles et mortels, nous n'habitons la terre que pour y préparer l'habitation éternelle dans laquelle nous passerons avec une vitesse qu'il n'est pas en notre pouvoir de prévoir et de mesurer.

Si nous nous réunissons avec de pareils sentiments pour adorer le Seigneur dans son temple, si sa parole sainte laisse en nous de pareilles impressions, nous pouvons espérer avec justice que nous obtiendrons la bénédiction divine.

Dieu nous commande expressément de nous rassembler. N'oublions jamais ces paroles de l'Apôtre : *Réunissez ensemble le peuple, les hommes, les femmes, les enfants, afin qu'ils entendent, afin qu'ils apprennent à craindre le Seigneur notre Dieu, et qu'ils observent d'accomplir toutes les paroles de sa loi.*

Entrez dans les portes avec actions de grâce, et dans les cœurs avec adoration. Rendez au Seigneur la gloire due à son nom (*Deut.*, XXXV, 12).

Tels sont les commandements de Dieu, et les peuples ne se rassembleront jamais pour l'implorer en vain. *Car où deux ou trois personnes sont réunies en son nom, Notre-Seigneur nous a dit qu'il est au milieu d'elles. Dieu a dit qu'il aime les portes de Sion plus que toutes les habitations de Jacob. La prière des justes fait ses délices* (*Matthieu*, XVIII, 20).

Il prospérera dans ses affaires spirituelles et temporelles, celui qui dira avec le Psalmiste : *Seigneur, j'ai aimé le séjour de votre maison et le lieu où votre gloire habite*

SERMON VII.

SUR LE GRAND DANGER DE SUIVRE LA MULTITUDE DANS LE MAL.

Tu ne suivras pas la multitude pour faire le mal. (*Exode*, XXIII, 2).

Placés dans ce monde comme des frères qui se doivent un secours mutuel, notre dépendance réciproque entretient constamment en nous le besoin de chercher quelques moyens capables d'adoucir les amertumes de la vie. Il était nécessaire, sans doute, de rendre indestructible au fond de nos cœurs le désir de nous lier avec nos semblables, et de nous faire attacher un grand prix à leur bienveillance; mais cet amour social, quoiqu'essentiel à la conduite humaine, a malheureusement, comme beaucoup d'autres excellents principes, été détourné de son objet originaire; et dans l'état présent du monde, il est souvent une cause de mal. Le vice, en effet, n'ayant que trop abondé dans tous les temps, notre force qui s'accroissait avec le nombre de nos liaisons, n'a servi qu'à le propager plus facilement. Nous nous modelons naturellement sur les modes dominantes; et la corruption, en se communiquant sans cesse, a marché bientôt avec une effrayante rapidité. La licence s'augmente en voyant se multiplier les exemples de libertés criminelles, elle croit se justifier assez lorsqu'elle montre la foule des pécheurs, et c'est ainsi que l'immensité de leur nombre affermit leurs mains pour commettre l'iniquité. Aucun des âges du monde n'a vu les hommes préférer constamment l'empire de la raison à celui de la coutume; peu d'entre eux s'informent quelle est la route droite; et presque tous s'élancent dans celle où la foule a marché. Nulle exhortation n'est donc plus nécessaire, et ne doit être plus souvent et plus sérieusement rappelée que celle contenue dans ces paroles du texte : *Tu ne suivras pas la multitude pour faire le mal.*

Lorsque nous voulons conserver notre sûreté, nous prenons la première et la meilleure des mesures, celle d'acquérir la connaissance complète des dangers auxquels nous allons être exposés. Commençons de même par observer combien l'exemple des mœurs générales a d'influence sur nous et peut nous conduire dans le vice. Il n'est point pour le chrétien de vertu plus nécessaire ni plus difficile à pratiquer que la fermeté d'âme qui rend un homme inébranlable dans ses principes et qui le fait rester debout au milieu du torrent, de la coutume, de la mode et de l'exemple. Tous les esprits se ressentent de cette force insinuante et secrète, même en restant étrangers à ses œuvres. Nous nous laissons insensiblement entraîner à imiter les manières de ceux avec lesquels nous vivons; cette pente agit et se reconnaît jusque dans les choses qui nous sont indifférentes; mais quelle puissance n'a-t-elle pas lorsque nous-mêmes nous attachons intérieurement un grand prix à ce que nous voyons faire? Nous desirons trouver une excuse lorsque nous voulons satisfaire nos goûts et nos passions, et nous croyons que l'exemple de la multitude en est une suffisante. Il n'est pas même nécessaire que notre cœur soit entièrement corrompu pour nous entraîner dans la voie des autres, nous nous laissons quelquefois décider par notre désir d'obliger et par notre complaisance naturelle; d'autres fois nous cédons à la fausse honte, à la timidité; l'intérêt et l'espérance d'un succès nous déterminent; mais combien le danger ne devient-il pas plus imminent lorsque, dans les temps où le vice domine, notre désir d'imiter les autres et notre servile complaisance s'unissent avec lui pour attaquer notre vertu?

L'Ecriture n'est que juste, lorsqu'elle dit que le monde est toujours prêt *à se lier pour la méchanceté*. C'est dans cette école que tous les vices sont enseignés et qu'ils sont trop facilement appris. C'est là que, dès notre plus tendre enfance, nos cœurs sont égarés par les sentiments dangereux qui nous sont inspirés. On étale à nos yeux toutes les pompes extérieures de la vie; on nous présente les richesses et les honneurs comme les premiers biens de l'homme, et comme les objets vers lesquels doivent tendre continuellement ses efforts. Il semblerait qu'ils méritent seuls de la déférence et du respect. Nos instituteurs et nos maîtres nous avertissent de la nécessité de respecter la religion et la vertu; mais le monde rend leurs avis inutiles, en nous répétant sans cesse que les avantages de la fortune leur sont préférables, et qu'avant tout, nous devons travailler à perfectionner notre esprit. Les vices à la mode sont présentés comme des fautes légères; et pour les empêcher de paraître odieux, ils sont désignés sous des noms adoucis et séducteurs qui n'expriment aucun déshonneur.

Nous entrons souvent dans le monde avec des principes purs et l'aversion du vice; mais lorsqu'en avançant dans la vie nous sommes enfin initiés dans le mystère d'iniquité que l'on appelle les voies du monde; lorsque nous trouvons la fraude et l'artifice établis dans toutes les classes; lorsque nous voyons le mal autorisé par des noms célèbres et souvent couronné par des succès, nos bonnes impressions originaires tombent avec vitesse; nos communications avec la multitude familiarisent nos pensées avec le crime, et l'horreur qu'il nous inspirait d'abord s'affaiblit graduellement. Nous croyons céder à la raison en commençant à penser que ce qui est si général ne peut être évidemment criminel. Le nombre immense des pécheurs nous fait douter de la malignité du péché : dès lors, loin de nous détourner à sa vue, loin de fuir les méchants, nous nous réconcilions avec les vices dont ils sont coupables.

Les idées que nous donnent du péché ces communications avec la multitude, non-seulement écartent les contraintes qui nous sont imposées par la honte et par la modestie, mais elles portent notre dépravation jusqu'au point que cette honte même devient une arme contre notre religion et contre notre vertu. La crainte de devenir l'objet des ridicules dont l'homme irréfléchi s'efforce d'accabler l'esprit modeste et modéré, l'entraîne à renoncer au soin de se dominer; rebelle à sa propre croyance, il adopte les systèmes de l'incrédule, et malgré ses remords intérieurs, il se joint aux vices du libertin pour éviter qu'il ne l'accuse d'avoir un esprit étroit et d'être l'esclave des préjugés de l'éducation. Qu'ils sont nombreux ceux que cette timidité de caractère détourne des principes sacrés de la religion et de la vertu; et qui, ne pouvant parvenir à les oublier entièrement, *marchent cependant dans la voie des pécheurs, et s'asseient dans la chaire des dédaigneux!*

Souvent aussi l'intérêt vient s'unir avec cette faiblesse de caractère, pour nous entraîner à la suite de la foule. Suivre le goût dominant, se prêter aux passions des grands, avoir de l'indulgence pour les penchants des petits, tels sont les moyens les plus sûrs pour s'élever dans le monde; mais tels sont aussi les dangers de faire le mal que nous courons en suivant la multitude, dangers que nous ne pourrons éviter qu'en nous armant de force et qu'en veillant continuellement. Nous allons présentement étudier attentivement comment il nous sera possible de nous en garantir.

I. N'oublions jamais que la multitude est le plus mauvais des guides, et que loin de mériter notre confiance, celui qui la suit aveuglément court se précipiter dans l'erreur; car les préjugés et les passions la conduisent; elle ne voit que les objets extérieurs; elle se borne aux surfaces; et, toujours séduite par les belles apparences, les biens qu'elle poursuit sont trompeurs. Ses opinions, formées à la hâte, ne peuvent être que flottantes et variables. Les siècles, généralement, ne comptent qu'un petit nombre de ceux que guident la raison et des recherches calmes. Qu'ils sont rares ceux qui possèdent la sagesse de juger, de penser par eux-mêmes, et qui ont la fermeté nécessaire pour agir d'après leurs jugements. L'ignorance et la basse éducation du vulgaire obscurcissent ses vues; la mode, les préjugés, la vanité, le plaisir, corrompent les sentiments des grands; ce n'est donc point en eux qu'il faut chercher un modèle de ce qui est droit et sage. Si le philosophe, lorsqu'il cherche la vérité, croit nécessaire d'écarter les opinions populaires et les préjugés établis, serons-nous moins difficiles dans la recherche des plus importantes règles de la vie? Croirons-nous les trouver dans les pratiques de la foule? Estimerons-nous tout ce qu'elle admire? Suivrons-nous chacun de ses pas? Soyons assurés que celui qui regarde la pratique générale comme la mesure de la justice, et l'opinion vulgaire comme le modèle de la vérité, bâtit sur le vice et sur la folie.

Si l'exemple de la multitude était le meilleur à suivre, pourquoi ses opinions ne régleraient-elles pas aussi notre croyance? et, d'après ce principe, comment a-t-il été possible à l'univers de sortir des ténèbres du paganisme? Notre divin Sauveur a lui-même caractérisé les voies du monde, lorsqu'il a nommé le chemin où marche la multitude *le chemin qui mène à la destruction*, et la route qui conduit au bonheur *le sentier étroit que très-peu savent trouver*. Ces paroles suffisent pour nous persuader qu'en suivant la multitude nous marchons vers le danger.

II. Puisque la marche de la multitude conduit si souvent à l'erreur, elle ne peut fournir à ceux qui la suivent ni justification, ni sûreté lorsqu'ils font le mal. La vérité comme l'erreur, la vertu comme le vice, sont d'une nature immuable. Leur différence est établie sur l'éternelle raison, qu'aucune des opinions des hommes ne peut altérer, et qu'aucune de leurs coutumes ne peut affecter. La vertu, toujours indépendante des respects ou des outrages, porte en elle-même sa perfection et sa bonté; son autorité, qui vient du ciel, l'élève au-dessus de la puissance humaine. Elle brille d'un lustre inaltérable que la louange ne peut rendre plus éclatant, et que le blâme ne peut ternir. Son droit est de régler les opinions des hommes, sans jamais descendre à consulter leurs opinions. Sa nature, toujours la même, se rit des vains efforts de la multitude des insensés qui conspirent contre elle. *Nous appelons en eux*, dit le prophète Isaïe, *mauvais ce qui est bon, et bon ce qui est mauvais; lumières ce qui est ténèbres, et ténèbres ce qui est lumières; amer ce qui est doux, et doux ce qui est amer; leur racine sera livrée à la pourriture, et leur fleur tombera comme la poussière, parce qu'ils ont rejeté la loi du Seigneur, et méprisé les paroles du Saint d'Israël* (*Isaïe*, V, 20, 24).

L'exemple de la multitude ne peut justifier le pécheur; il n'y trouve pas davantage sa sûreté. La religion est pour chacun de nous un objet d'un intérêt personnel. Chaque homme a reçu de Dieu la règle de sa vie; il doit agir et penser pour lui-même, parce que lui seul sera le garant de ses actions et de ses pensées. Tous les méchants seront punis : n'espérons pas qu'ils épuiseront la coupe de la vengeance, elle se répandra sur tous ceux qui l'imitent. Si le mal pouvait régner à jamais, il n'en sera pas moins *le mal que le Seigneur abhorre, et quoique nous nous tenions tous par la main*, on ne verra point un seul méchant impuni. Le nombre des agresseurs, bien loin d'être un fondement de sûreté, ne fait qu'appeler plus fortement l'interposition de la justice divine, et le bras du Tout-Puissant écrase aussi facilement toute une armée de coupables, qu'il punit un seul individu. Plus les sujets rebelles à Dieu s'encouragent entre eux, plus ils se rassemblent par bandes pour se fortifier dans la licence et commettre le crime,

et plus il devient urgent que le Très-Haut leur fasse sentir qu'il gouverne, en faisant éclater contre eux sa vengeance.

Comment serait-il possible au chrétien plein de foi d'imaginer qu'il a le droit de suivre la voie du monde, tandis qu'il est instruit que le principal but de la religion est de le séparer du monde, qu'elle peint *vivant dans le péché ;* et tandis que le Christ est venu pour se former *un peuple particulier*, dont le caractère fût de ne pas être *conforme au monde, mais transformé par le renouvellement de l'âme*?

III. L'exemple de la multitude est si peu capable d'excuser le vice et de l'atténuer, que l'observation nous fera distinguer différentes circonstances qui rendent plus graves les crimes de ceux qui suivent la foule. Ne voit-on pas en effet cette funeste influence armer le péché d'une plus grande force et servir à le perpétuer? Si vous vous montriez capables de rompre avec la foule corrompue, vous seriez éminemment utiles, en ramenant, en encourageant plusieurs de ceux que la faiblesse et la timidité tiennent asservis aux coutumes du monde; mais lorsque vous cédez lâchement au torrent du vice, vous augmentez sa force entraînante, vous ajoutez au poids de la mauvaise cause, vous aidez à lui donner de la stabilité, vous joignez enfin toute votre puissance à celle de la multitude pour faire commettre le mal.

Tandis que vous contribuez ainsi à la ruine de vos semblables, vous souillez en même temps votre caractère des plus sinistres et des plus profondes impressions de la corruption. Vous dépravez l'homme de la nature raisonnable, vous trahissez ses droits en abandonnant votre jugement et votre conscience aux idées capricieuses de la multitude. Qu'espérer et qu'attendre de louable et de grand de l'homme qui, loin de chercher ce qui est juste en soi, et quel rôle lui convient, considère seulement ce que le monde pourra dire ou penser? N'adopter pour règle de sa conduite que le soin capable de la faire paraître brillante à tous les yeux, et de la faire applaudir par le grand nombre, ne travailler que pour acquérir une funeste et criminelle indépendance, c'est se rendre indigne d'inspirer aucune confiance : car il est impossible de prévoir jusqu'à quel degré le vice peut entraîner. Il est trop à craindre de ne plus trouver que mensonge, dissimulation et trahison dans celui qui prend sans scrupule toutes les formes qu'il croit pouvoir plaire à ceux qu'il veut séduire.

Tandis que cet asservissement au monde se tourne en bassesse envers les hommes, il conduit en même temps dans l'impiété la plus profonde envers Dieu. Il nous fait accorder aux jugements humains la soumission et le respect qui ne sont dus qu'à la loi divine. Notre dédain pour le gouvernement du Tout-Puissant devient si grand, que nous croyons ne plus devoir obéir à ses préceptes que lorsqu'ils s'accordent avec les caprices et les folies du monde ; il semblerait qu'ils ne sont plus dignes de notre attention dès qu'ils contrarient ses coutumes et ses modes.

IV. Considérons que tandis que cette imitation de la multitude entraîne dans tant de folies et de méchancetés, la fidélité à Dieu, la résistance au torrent du vice, font acquérir à celui qui défend la cause de la vertu contre la foule corrompue, le plus excellent et le plus honorable caractère qui puisse orner l'homme et le chrétien. N'affectons point d'oublier que tous ceux qui, dans les grands emplois de la vie, ont voulu se faire distinguer par la profondeur de leurs pensées et par la noblesse de leurs actions, ont toujours méprisé les préjugés vulgaires, et qu'ils ont dédaigné de suivre les routes que la foule leur traçait. Souvenons-nous surtout que, parmi tous les intérêts possibles, il n'y en a point de plus grands que ceux de la religion et de la morale. Pendant le règne de la licence, conserver une vertu sans tache et une inaltérable intégrité ; dans les causes publiques ou particulières, se maintenir avec fermeté du côté du juste et de l'honnêteté; au milieu des découragements et de l'opposition, s'élever au-dessus des censures et des reproches qui ne sont point mérités ; ne jamais imiter les mœurs publiques lorsqu'elles sont illégitimes et vicieuses; ne jamais rougir de son exactitude à remplir ses devoirs envers Dieu et les hommes : telle est la véritable grandeur que la multitude elle-même est forcée de respecter, tel est le caractère dont elle dit : *Une basse condescendance ne le réduira jamais à plier ; il dédaigne la louange, il brave la menace, il se repose sur un principe sacré que rien ne peut ébranler ; confions-lui notre cause, il saura toujours la défendre, car il est incapable de trahir la confiance ; jamais il n'abandonnera son ami, jamais on ne le verra manquer à sa foi. Sa justice éclate comme la lumière, et son jugement comme le soleil dans son midi.*

C'est par leur inflexible vertu, c'est par leur attachement aux principes les plus purs, c'est par leur mépris des coutumes et des opinions erronées, que les saints et les grands hommes de tous les siècles ont signalé leur caractère, et qu'ils ont rendu leur mémoire immortelle. Ce fut cette conduite qui fit obtenir au vertueux Enoch le plus grand témoignage d'honneur que le Ciel ait accordé. Rejeté par le monde, il continua de marcher avec Dieu ; aimant Dieu, aimé de Dieu pendant qu'il vivait encore au milieu des pécheurs, il fut transporté dans le ciel avant d'avoir été frappé par la mort; *il fut soudainement enlevé, de peur que la méchanceté ne corrompît son jugement, ou que la fraude n'abusât son âme* (*Sagesse*, IV, 11). Sodome ne put fournir dix justes pour la sauver; Loth seul fut trouvé sans tache au milieu de la contagion générale. Sa conduite au milieu des esprits des ténèbres avait toujours été celle des anges, et le messager céleste ne permit à la flamme dévorante de s'élancer contre cette ville infâme qu'après que le saint homme s'en fut éloigné.

Toute chair avait corrompu sa voie sur la

terre, alors vivait Noé, seul juste parmi les hommes, et seul les rappelant à la justice; tous s'unirent pour en faire l'objet de leurs dérisions; tous furent engloutis dans les eaux du déluge, et ce fut à lui que la Providence conféra l'immortel honneur d'être le restaurateur d'une meilleure race, et d'être le père d'un monde nouveau. Les honneurs accordés à ceux qui résistèrent à l'exemple de la multitude, devraient être continuellement présents à notre esprit pour les opposer à tout ce que la terre nous montre de bas et de corrompu. Lorsque nous nous sentons entraîner, fortifions notre vertu par le souvenir de ces hommes qui dans les temps anciens brillaient comme les étoiles au milieu des ténèbres, et qui maintenant dans les cieux *ont l'éclat du firmament pour toute l'éternité.*

V. Considérons que si pour acquérir un véritable honneur, il faut remplir notre rôle avec un courage vertueux, il est en même temps d'un bien faible intérêt pour nous d'obtenir la faveur de la multitude; car cet avantage ne peut nullement compenser ce que nous perdons lorsque nous la suivons pour faire le mal. La souplesse artificieuse parvient à plaire, et quelquefois elle sert à l'accroissement de la fortune; mais ces succès, tout faibles qu'ils sont, ne sont pas même certains. Le vent de l'opinion populaire est toujours prêt à changer, et malgré nos peines et nos anxiétés, nous ignorons le plus souvent quelle route il faut tenir pour le saisir pendant qu'il est favorable. Tandis qu'il échappe, la versatilité de caractère, la bassesse de conduite et l'inconséquence naturelle à l'esclave de la multitude, le rendent bientôt un objet de mépris pour ceux qu'il veut séduire; et les avantages qu'il a payés par des moyens déshonnêtes, ne peuvent être ni solides ni durables. L'homme à qui sa conscience reproche d'avoir abandonné ses principes pour servir le monde, ne peut goûter jamais une véritable satisfaction : cette récompense n'appartient qu'à celui dont la conduite a toujours été bonne; et tandis que lui seul peut supporter les malheurs non mérités, tous les honneurs mondains perdent leur lustre aux yeux de celui que sa conduite réduit à rougir de lui-même. En effet, que peut faire pour lui la multitude qu'il a suivie dans le mal? Elle ne peut lui rendre la paix de l'innocence; son esprit blessé garde tous ses soucis, et rien ne garantit de la colère céleste. La faveur populaire ne suffit point pour essuyer ses larmes dans les jours de l'infortune, et elle n'est plus que vanité lorsqu'il faut délivrer nos âmes au jour de la mort.

Voyons donc le monde tel qu'il est; il rejette ses esclaves lorsqu'il a causé tous leurs maux; il les délaisse sans consolation, et bientôt il les oublie. Surtout ne soyons pas assez barbares pour nous persuader que nous sentirons d'autant moins vivement nos douleurs, que nous verrons s'accroître davantage le nombre des victimes et des compagnons de notre folie.

Dans toutes choses, cherchons toujours à prévoir leur issue. Pendant le présent, la multitude n'ayant que ses caprices pour règle, distribue presque généralement les louanges, les censures, les succès et les revers; mais cette distribution confuse et sans discernement ne doit pas durer. Il viendra le jour où tous paraîtront devant un juge plus clairvoyant et plus juste; il viendra le jour où Jésus-Christ descendra du ciel rayonnant de la gloire de son Père, pour dévoiler tous les caractères, *et rendre à chacun selon ses œuvres.* En ce jour terrible, l'esclave de l'opinion du monde osera-t-il lever sa tête coupable, lui qui, pour modeler ses principes et ses actions sur la multitude, *a rougi de son Sauveur et de ses œuvres?* lui qui, pour gagner la faveur des hommes, n'a jamais écouté les avertissements ni les remords de sa conscience?

Voyons notre état présent tel qu'il est. Un conflit existe entre Dieu et le monde; le genre humain se balance entre ces deux partis que rien ne peut unir. Considérons quel choix nous devons faire. La fidélité, l'honneur et notre véritable intérêt, nous appellent auprès du premier; la honte et le crime nous crient d'aller au second. La conscience et la raison nous disent de regarder le ciel; la folie, les passions et tous les goûts dépravés nous invitent à lui préférer le monde; le premier nous assurera l'approbation de Dieu, un honneur immortel et des récompenses divines; le second, gardons-nous de jamais l'oublier, ne peut nous assurer que des remords déchirants, une punition sans terme, une éternelle infamie.

SERMON VIII.

SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME ET SUR UN ÉTAT FUTUR.

Nous savons que si cette maison de terre où nous habitons vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, une maison qui ne sera point faite de main d'homme, et qui durera éternellement dans les cieux.

(II *aux Corinthiens*, V, 1.)

Ce passage présente à la fois la nature de notre état présent sur la terre, et l'objet futur de l'espérance chrétienne. Le style en est figuré, mais ses images sont expressives et claires. Le corps est représenté comme une maison habitée par l'âme ou la partie pensante de l'homme. Mais c'est une *maison terrestre*, un tabernacle érigé seulement pour quelques moments, et ensuite *être dissous.* La demeure qui doit lui succéder est celle des justes, dont le *bâtiment* est construit *par Dieu*, dont la *maison n'est pas faite de main*

d'homme, mais durera éternellement dans les cieux.

Ces paroles doivent fixer notre attention sur trois points de vue principaux : 1° sur la nature de notre condition présente; 2° sur l'état futur, objet de l'espérance des justes; 3° sur ce fondement certain de leur espérance : *Nous savons que si notre maison terrestre est dissoute, nous avons un bâtiment de Dieu.*

I. Les paroles du texte nous peignent clairement notre état présent où l'âme est placée dans un corps comme *dans une maison terrestre,* comme dans un tabernacle qui doit être dissous.

C'est dans *cette maison terrestre*, dans un frêle bâtiment de la terre qu'habite la substance immortelle et spirituelle qui a reçu de Dieu le souffle de la vie. *Nos fondations*, dit l'Ecriture, *sont dans la poussière; nos maisons sont d'argile.* Aussi longtemps que cet humble séjour est la demeure de l'âme, il peut, avec justice, être considéré comme la prison qui la renferme. Les différents liens qui la tiennent enchaînée l'empêchent d'exercer complétement ses facultés. Elle ne peut agir et connaître que par des organes très-imparfaits; ne pouvant étendre ses regards au dehors que par le secours des sens, elle ne voit la vérité qu'*obscurément* et comme *à travers une glace.* Sans cesse elle a besoin de résister aux nombreux désirs de mal faire qui naissent des appétits des sens. Le corps, sujet à mille besoins divers, la force de sympathiser avec lui pour les satisfaire, et des infirmités étrangères à sa nature peuvent l'accabler, car elle se ressent de la fragilité des matériaux qui composent sa demeure; elle languit et se flétrit avec le corps; les souffrances qu'il endure la blessent, et la plus légère altération de nos organes suffit pour interrompre ou déranger notre âme dans quelques-unes de ses plus hautes opérations.

Cette foule de circonstances n'atteste que trop la dégradation de la nature humaine. La demeure de l'âme correspond si mal avec l'intelligence et la capacité d'un esprit immortel, que la raison étonnée se trouve en quelque sorte forcée de penser que cet humble et misérable séjour n'est point celui qu'habiteront à jamais les âmes des hommes vertueux. C'était de cette sorte que nous devions entrer dans la vie qui n'est qu'une condition d'épreuve et d'essai; mais les combats de la nature humaine ne seront point éternels, et l'Apôtre, pour nous en donner l'assurance, appelle notre corps *une maison terrestre*, image qui peint le corps semblable aux tentes et aux tabernacles dressés pour recevoir quelques moments les voyageurs. L'Ecriture fait souvent usage de cette métaphore, elle nous nomme *des étrangers et des passagers devant Dieu comme l'étaient nos pères.* La terre n'est donc pour nous qu'un vaste champ couvert de tentes, où des pèlerins paraissent et disparaissent tour à tour. Ces tentes, préparées pour les recevoir, ne leur sont laissées que pour le temps nécessaire et marqué pour l'épreuve; dès qu'ils ont achevé de la subir, ils se retirent pour être remplacés par d'autres, qui s'avancent dans l'ordre qui leur a été fixé. *C'est ainsi qu'une génération passe, et qu'une autre génération lui succède;* mais la maison terrestre n'est pour tous *que la maison de leur pèlerinage.*

L'Apôtre ajoute : *La maison terrestre doit être dissoute.* Quelque étroite, quelque inséparable même que paraisse être l'union de l'âme avec le corps, elle n'est que temporaire, elle n'aura de durée que celle d'un tabernacle de poussière qui, par sa nature, tend vers sa ruine. La poussière *doit bientôt retourner à la poussière, et l'esprit à Dieu, qui l'a donné.* Cette dissolution est pour le méchant un événement qui le remplit d'effroi. La profonde obscurité qui couvre tout ce qui est au-delà de ce dernier période de sa vie ne lui laisse qu'inquiétude et terreur; le juste lui-même s'effraie de cette dissolution, car la Providence a sagement ordonné que la vie nous sera chère à tous, malgré la foule des maux et des faiblesses qui surchargent notre état actuel; mais la mort qui le termine est toujours pour nous un objet de tristes et redoutables pensées. « Toi, qui pendant le moment présent es rayonnant de force et de santé, tes dernières heures verront ta tête accablée sous ce fardeau. Tes yeux se fermeront et ne seront plus éclairés par la lumière du soleil. Il continuera sa course dans les cieux, il renouvellera les saisons, il rendra des fleurs à la terre, mais ce ne sera plus pour toi; séparé de l'habitation des hommes et rendu à la poussière, tout ce que tu chérissais sera vain pour toi, comme s'il n'avait jamais été. »

Tel est le sort de l'homme considéré comme mortel et comme habitant une maison terrestre toujours prête à se dissoudre. La suite du texte, pour nous relever et pour consoler nos pensées, nous montre le rayon qui sert à dissiper ce nuage. C'est après que la maison terrestre est dissoute, que le juste trouve préparé pour le recevoir, *un bâtiment construit par Dieu, une maison qui n'est point faite par des mains d'homme;* mais différons de traiter ce sujet pour faire quelques réflexions sur ce qui a été dit précédemment.

Imprimons profondément dans notre esprit la distinction que l'Apôtre établit si clairement entre l'âme et le corps. La religion et la morale ont peu de vérités plus capables que cette distinction de faire sur nous une forte impression. Comment arrive-t-il cependant que les hommes (du moins le plus grand nombre) s'en occupent si légèrement? Ils semblent agir et penser comme s'ils croyaient n'avoir qu'une existence mortelle, et comme s'ils n'avaient pas d'autres intérêts que ceux de leur état corporel. Lorsque dans leur délire il leur suffit de jouir d'une santé robuste, de satisfaire leurs sens et de contenter leurs besoins, n'est-ce pas oublier que le corps n'est que la maison terrestre et le tabernacle de l'âme? Comment ne sentent-ils pas que cette âme, cette partie pensante qu'il leur est impossible de confondre avec leur corps, est certainement plus noble que la

maison d'argile qu'elle habite ? Elle seule est le principe de toute vie, de toute connaissance, de toute action, et le corps n'est que l'instrument ou l'organe qui lui obéit. Si nous sommes forcés d'avouer que l'instrument est moins noble que la main qui l'emploie, reconnaissons de même que la dignité de l'âme est supérieure à celle du corps ; il n'est qu'une machine fragile et périssable ; elle fait plus que lui survivre, elle est éternelle.

Pendant que ces deux parties si différentes conservent leur union, je suis loin de prétendre qu'il est nécessaire de négliger tout ce qui concerne le corps. Cette volonté serait vaine, et quand nous aurions ce pouvoir qui répugne aux lois de notre nature, il ne serait ni nécessaire, ni même utile pour l'homme d'agir comme un être immatériel et pur. Mais celui qui cherche le plus ardemment à satisfaire ses sens ne doit-il pas admettre que si l'âme est la première et la principale partie de l'homme, elle doit avoir des intérêts qui lui sont propres et qu'il doit enseigner attentivement ? Peut-il croire qu'il consulte véritablement son intérêt ou son bonheur, lorsqu'il ne fait usage de la partie pensante de sa nature que pour contenter les besoins et les désirs du corps ? Cette conduite n'entraîne-t-elle pas non-seulement la dégradation de son âme, mais le pervertissement de la constitution qu'il a reçue de son Créateur ? Soyons assurés que l'âme a sa santé, ses maladies, ses joies et ses peines, qu'il ne faut point confondre avec celles du corps, et dont l'influence est très-puissante sur le bonheur ou sur la misère de l'homme. Celui qui néglige la santé de son âme, non-seulement se prépare une misère finale lorsqu'elle sera délivrée des entraves du corps, mais il expose le cours entier de sa vie aux détresses les plus amères. Le crime et la folie *blesseront son esprit*, il paraîtra jouir de la santé du corps, mais les blessures de son âme saigneront souvent, et lui causeront des angoisses intérieures qu'aucun des plaisirs de la terre ne pourra soulager ni guérir.

Imprimons fortement dans notre esprit la distinction qui se trouve entre l'âme et le corps, et n'oublions jamais que leur étroite union doit finir en même temps que la vie. *La maison terrestre de ce tabernacle doit être dissoute ;* mais l'âme qui l'habite existera toujours. Ayons, au milieu de cette maison périssable, les sentiments qui conviennent à des voyageurs qui se préparent à s'éloigner de l'asile qu'ils ne doivent habiter que peu de jours. Les perfections de l'âme et le bien que nous aurons fait, voilà les seules possessions qui nous resteront à jamais, et que nous emporterons avec nous. Travaillons donc à nous détacher de tout ce qui ne flatte que nos sens, et persuadons-nous que la main divine a placé cette inscription au-dessus de tout ce qui tient à notre état corporel : *C'est une maison terrestre qui s'avance vers sa ruine, c'est une tente qui doit être enlevée.*

II. Cherchons des consolations dans la sublime pensée des biens que nous apportera notre changement de condition. Fixons toute notre attention sur l'objet de l'espérance des justes. *La maison terrestre,* dit l'Apôtre, *sera changée en un bâtiment de Dieu, en une maison qui n'est point faite par la main des hommes, et le tabernacle qui doit être dissous sera remplacé par une maison éternelle dans les cieux.*

Les expressions employées par l'Apôtre pour nous faire entendre la promesse faite aux justes ont un sens mystérieux ; ce qu'elles suggèrent ne peut être conçu ni décrit. Les regards de l'homme vivant ne peuvent atteindre jusqu'à cette maison construite au plus haut des cieux, ils ne peuvent pénétrer dans ces habitations de l'éternité, pour en prendre et pour nous en communiquer l'idée ; un voile sacré couvre ces demeures de la gloire, mais, en général, ces paroles du texte signifient clairement que les esprits des hommes justes seront après la mort transportés d'un état imparfait dans celui d'une éternelle splendeur. Soit que l'intelligence pour s'expliquer ces mots : *Le bâtiment de Dieu, la maison qui n'est point faite par des mains d'homme,* entende les corps incorruptibles que les justes animeront à la résurrection, ou les habitations de la gloire céleste, il n'en résulte pas moins que ces termes donnent l'idée de la plus haute magnificence et de la félicité. La terre, séjour de l'homme, n'est que la région extérieure des espaces immenses où règne le Tout-Puissant. Nous ne l'habitons que pour y subir les épreuves préparatoires par lesquelles nous pouvons nous rendre dignes d'être admis dans le palais de l'Eternel. Une sainte espérance assure à ceux qu'il y recevra, qu'ils contempleront des objets bien supérieurs à ceux de la terre, elle leur permet également de jouir déjà de ces biens futurs, si préférables à ceux que nous poursuivons si vainement. Nos plaisirs présents et les faibles degrés de bonheur qui nous sont accordés convenaient à notre état présent, nous ne pouvions être éprouvés que par le mélange des biens et des maux ; il était même nécessaire de nous faire souvent sentir les infirmités et la détresse ; elles sont les déplorables restes de notre chute, elles sont les ruines de la nature humaine, que nos yeux attristés aperçoivent de toutes parts. Mais dans l'état de perfection, *ce qui n'existe qu'en partie passera.* La chute de la maison terrestre fera disparaître tout ce qui est défectueux et corruptible. *Elle est semée en corruption,* dit l'Apôtre, pour peindre les heureux changements qui se feront dans les hommes vertueux au moment de la résurrection, *et elle s'élèvera en incorruptibilité ; elle est semée en déshonneur, elle s'élèvera en gloire ; elle est semée en faiblesse, elle s'élèvera en puissance ; elle est semée en corps naturel, elle s'élèvera en un corps spirituel ; car cette corruption engendrera l'incorruption, et cet état mortel engendrera l'immortalité* (II *Cor.*, XV, 42, 53). Ces paroles suffisent pour nous assurer que la souffrance et les chagrins n'entreront jamais dans ce bâtiment de Dieu, que la main des hommes n'a pas construit.

Tout ce qu'il contiendra sera forcé de contribuer à la félicité de ceux auxquels le Tout-Puissant a permis d'habiter en sa présence, *et de contempler sa face dans la justice.*

L'Apôtre ne se borne pas à nous peindre la gloire et la perfection de cet état futur, il nous annonce sa durée. *La maison qui n'est pas faite avec la main des hommes, est une maison éternelle dans les cieux.*

Le tabernacle que nous habitons maintenant est toujours près de sa ruine ; mais la maison des cieux est stable, elle est le séjour de l'éternel repos. Il est incontestable pour tous que la certitude de la mort enlève sa valeur à tout ce que nous possédons ici-bas. Chacune de nos jouissances cesse d'avoir du charme pour nous, lorsque nous la voyons menacée de finir. Tout nous fait sentir que nous bâtissons sur le sable et jamais sur le roc ; tout ce qui nous entoure porte l'empreinte du changement et de l'instabilité ; c'est presque toujours lorsque notre attachement pour nos amis ou pour les objets devient le plus fort, qu'ils commencent à nous échapper. Mais dans la maison d'en haut, l'altération et la décadence sont inconnues. Chaque chose y continue d'une course ferme. Tous les plans commencés parviennent à leur fin. Les liaisons heureuses n'y sont point tout à coup formées, puis rompues. Les trésors qu'on y possède ne diminuent jamais. La mort n'y vient point moissonner nos amis et nous couvrir de deuil. Le soleil qui l'éclaire de ses rayons célestes n'a point de soir, son calme n'est jamais interrompu, et le fleuve de la vie y coule sans cesse et sans jamais être agité dans sa course.

Telles sont les espérances des hommes heureux ; telles seront dans le monde futur leurs félicités, que nous ne pouvons concevoir et peindre que d'une manière imparfaite. Mais comment démontrer que ces grandes espérances ne sont point des illusions flatteuses créées par notre imagination? Sur quel fondement repose ce puissant édifice que l'Apôtre présente pour être la consolation des chrétiens, et dont il dit avec tant de confiance : *Nous savons que si notre maison terrestre doit être dissoute, nous avons un bâtiment qui est construit par Dieu?* Je vais m'efforcer de répondre à ces questions dans la troisième partie de ce discours ; et ce sujet étant d'une importance si grande pour les hommes vertueux, je vais rappeler les différentes sortes de témoignages, sur lesquels est fondée notre croyance à l'heureuse immortalité.

1° Observons que la dissolution du tabernacle terrestre, au moment de la mort, ne fournit aucun motif pour croire que l'âme périt et s'éteint en même temps. Je vais d'abord traiter ce sujet, parce que les préjugés les plus forts contre l'immortalité de l'âme prennent leur source dans les apparences qui frappent le plus ordinairement les yeux au moment de la mort. Pendant la vie, l'âme et le corps sont unis par la plus étroite sympathie ; lorsque l'un souffre, l'autre est affecté ; tous deux semblent croître ensemble jusqu'à la maturité de leurs facultés ; souvent ils semblent tomber en même temps, et l'âme paraît recevoir un tel choc à l'instant de la mort, que si nous nous arrêtions à cette première vue, elle pourrait nous conduire à penser que l'âme et le corps viennent de subir le même sort. Malgré ces apparences, des preuves claires nous démontrent que l'âme et le corps, quoique étroitement unis ensemble pendant la vie, par une suite de la volonté divine, sont cependant deux substances d'une matière entièrement différente. La matière dont le corps se compose, absolument morte et passive, ne peut se mettre en mouvement que par une impulsion extérieure. L'âme, au contraire, est un principe d'activité, de mouvement et de vie. Il y a si peu de ressemblance, ou plutôt tant d'opposition entre les lois de la matière et l'action de la pensée, que le genre humain s'est généralement accordé à regarder l'âme comme une substance immatérielle, c'est-à-dire, d'une nature que nous ne pouvons mieux expliquer ou définir qu'en disant qu'elle est une substance tout à fait distincte de la matière. Ce principe une fois admis, il s'ensuit nécessairement que, puisque la pensée ne dépend pas de la matière, la dissolution de la partie matérielle ne peut nullement entraîner à sa suite la destruction de la partie pensante de l'homme.

Aussi longtemps que par l'ordre du Créateur ces deux substances restent étroitement unies, il n'est pas étonnant que l'une d'elles souffre du désordre ou de l'indisposition de l'autre. Loin donc de conclure que la dissolution du corps peut suspendre ou faire cesser l'action de l'âme, il est plus naturel et plus nécessaire de croire qu'après la mort elle agira d'une manière plus complète et plus parfaite. Dans son habitation présente, elle est évidemment contrariée et bornée dans ses opérations, mais sa liberté deviendra plus grande à sa sortie de cette maison terrestre. Expliquons ce raisonnement par un exemple analogue ; supposons-nous dans un lieu que le jour n'éclaire que par des ouvertures peu favorables et peu nombreuses. Si de nouveaux obstacles viennent intercepter la lumière, l'obscurité redoublera nécessairement, elle deviendra même totale lorsque le jour cessera de pouvoir pénétrer dans l'intérieur de ce lieu ; si nous l'abandonnons pour venir jouir des effets de la lumière, nos yeux seront d'abord éblouis, mais ils distingueront plus complétement après un court intervalle de temps, toutes les formes des objets. Nos sens, pendant la vie, sont les passages à travers lesquels l'âme exerce ses facultés de perception. Lorsque les sens éprouvent du désordre, l'âme s'en ressent, mais séparée de son enveloppe terrestre, ces facultés ne trouvent plus d'obstacles, elles agissent d'une manière libre et dans une plus vaste sphère. J'avoue que ce raisonnement prouve seulement que l'âme peut séparément conserver son existence au moment où le corps périt. Mais le temps qui nous est accordé dépendant de la volonté de

celui qui donne la vie et la reprend à son gré, nous devons travailler à découvrir ce que nous avons lieu de croire être son intention concernant la vie future.

2° Si l'âme devait périr lorsque le corps meurt, l'état de l'homme ne pourrait se concilier avec la sagesse et la perfection de l'auteur de son existence.

L'homme serait la seule créature qui semblerait avoir été faite en vain. Tous les autres ouvrages de Dieu sont concertés de manière à répondre exactement aux vues pour lesquelles ils ont été créés. Ils sont absolument incapables de connaître, ou ce qu'ils connaissent ne s'élève jamais au-dessus de l'état dans lequel ils sont placés ; leurs facultés sont donc parfaitement d'accord avec leur condition. Mais il n'en est pas ainsi de l'homme, il paraît être organisé pour quelque chose de plus haut et de plus grand que ce qu'il atteint ici-bas. Il faudrait franchir les bornes étroites qui le circonscrivent de toutes parts ; il connaît et déplore toutes les imperfections de son état actuel ; sa soif ardente pour connaître, son continuel et pressant besoin d'être heureux, tout l'emporte au delà de sa situation terrestre. Il cherche vainement des objets capables de le satisfaire, sa nature aspire et tend continuellement vers une félicité plus complète que celle que le monde peut lui procurer ; et pendant qu'il s'abandonne à ses vœux, à ses recherches, il est soudainement interrompu ; le jour d'hier l'a vu naître, et demain il ne sera plus ; souvent l'obscurité vient le couvrir dès son entrée dans la vie, d'autres fois elle attend qu'il soit dans sa fleur, et que déjà revêtu de puissance, il ait pu commencer à remplir son rôle. Comment donc expliquer cette incertitude de la vie ? Nous est-il possible de croire que la mort efface et détruit à jamais tout ce que faisaient admirer en eux les meilleurs et les plus vertueux d'entre les hommes. Les nobles facultés dont ils paraissent doués, les vues sublimes qu'ils concevaient, la vaste étendue de leurs désirs, sont autant de témoignages qui nous assurent qu'ils n'ont pas vu le jour, seulement pour respirer pendant quelques instants un air impur et grossier, et pour se perdre ensuite dans le néant. Tous les autres ouvrages de Dieu sont faits en *poids, nombre* et *mesure*, la main de l'ouvrier tout-puissant se fait reconnaître partout ; supposerons-nous que son admirable sagesse a voulu négliger le principal de ses ouvrages ici-bas ? N'a-t-il construit l'immense palais de l'univers, ne l'a-t-il rendu si magnifique et si beau, n'en a-t-il fait l'habitation de l'homme, que pour qu'il fût errant à l'aventure, et sans y laisser aucune trace de son passage ? Considérons de plus la confusion qui se fait reconnaître dans la manière inégale dont le bien et le mal sont distribués pendant la durée de la vie.

Les jouissances du monde, toutes passagères et misérables qu'elles sont, ne sont presque jamais le partage des hommes justes et vertueux. La portion la plus amère est souvent celle qui leur est réservée. Il n'est pas rare de les voir accablés par les maladies, les infirmités et les chagrins, tandis que les impies fleurissent au milieu de l'abondance et de la joie.

Cet arrangement ordonné par la Providence, ou du moins permis par elle, peut-il s'accorder même avec les faibles idées que nous pouvons nous former de la sagesse et de la bonté du Dieu suprême, si nous supposons qu'il n'y aura point d'état futur ? Mais dès que nous admettons l'immortalité de l'âme et des récompenses futures, toutes les difficultés disparaissent, le mystère est dévoilé. Le temps n'a besoin que de poursuivre son cours pour écarter les nuages, et faire briller à nos yeux la justice, la sagesse et la bonté du Très-Haut. Sans l'immortalité de l'âme les voies divines seraient entièrement inexplicables pour l'homme. Il serait forcé de conclure que Dieu n'existe pas, ou que s'il existe, il est loin de posséder les perfections que nous attribuons à la Divinité. « Vous, dont la vie entière s'est écoulée dans la piété, vous dont toutes les actions ont été vertueuses, et vous qui pour défendre la cause de la religion et de la vérité, avez enduré les tortures du martyre, si vos longues et pénibles souffrances devaient rester sans récompenses et périr au milieu de l'oubli, si le Tout-Puissant n'avait pas construit un bâtiment pour en faire votre demeure, s'il ne vous avait point préparé dans les cieux une maison éternelle, vous auriez le droit d'accuser sa sagesse, sa justice et sa bonté. »

La croyance à l'immortalité de l'âme, généralement admise par le genre humain, donne encore plus de force à ces raisonnements. Cette opinion n'est pas seulement celle de quelques philosophes plus ou moins éclairés ; mais jamais on n'a découvert sur la surface de la terre de nation si grossière et si barbare qu'au milieu de ses superstitions les plus sauvages, on n'y ait trouvé l'espérance et l'attente qu'après la mort les hommes vertueux jouiront d'un état plus heureux. Cette croyance universelle autorise suffisamment à croire que Dieu lui-même a implanté ce principe dans le cœur humain. Si cette vérité n'avait aucun fondement, nous serions réduits à supposer que le Créateur a jugé nécessaire pour le plan de son gouvernement d'introduire dans l'esprit de ses créatures un principe de déception universelle. Plusieurs des plus fortes passions de notre nature ont un rapport évident avec l'existence éternelle de l'âme. L'amour de la renommée, l'intérêt si vif que nous inspire l'avenir, les plans que nous préparons pour des temps inconnus, tout se rapporte à la pensée commune à tous les hommes qu'après leur mort des intérêts personnels leur resteront encore. La conscience des méchants et des bons porte également témoignage d'un monde à venir. Peu d'hommes quittent la terre sans éprouver de l'espérance ou de la crainte sur ce qui les attend à la sortie de la vie. Cependant quelle que soit la force des arguments employés pour prouver

un état futur et l'immortalité de l'âme, ils ne sont que les efforts de la raison humaine, et dès lors il est toujours possible que l'erreur vienne s'y mêler. Notre existence, après la mort, est pour nous un objet d'une si grande importance, que nous avons besoin que cette croyance soit appuyée sur une certitude absolue, et le seul témoignage qui puisse nous donner une satisfaction complète, est la déclaration de Dieu lui-même.

Prosternons-nous en adoration et bénissons le Très-Haut d'avoir par la révélation chrétienne *mis en pleine lumière la vie et l'immortalité.* Les premières révélations faites au monde par la voix des prophètes et par les livres saints de l'Ancien Testament ont posé les fondements de l'espérance et de la foi. La lumière a brillé de plus en plus dans les périodes suivantes, mais ces grandes découvertes n'ont été complétées qu'au moment où le soleil de la justice s'est levé par l'apparition de Jésus-Christ sur la terre. C'est alors seulement que nous avons pu connaître en vérité, *la cité du Dieu vivant, la nouvelle Jérusalem d'en haut, les demeures préparées pour les esprits des justes devenus parfaits.* L'état de la félicité future n'a pas été seulement proclamé par le Christ et par ses apôtres aux hommes vertueux, mais il a été présenté comme leur étant acquis par la mort de leur Rédempteur. Revêtu de son autorité divine, il leur dit : *Je donne à mon troupeau une vie éternelle. Dans la maison de mon Père sont beaucoup de demeures ; je vais vous y préparer une place* (*Jean*, X, 28; XIV, 2). Ce fut pour achever ce grand ouvrage qu'il descendit dans la tombe, et qu'il s'en éleva, *comme les prémices de ceux qui dorment ;* et montant dans le ciel, il s'y cacha dans le voile comme *le précurseur* de ses disciples, pour les assurer que dans ces hautes régions tout est amical et bien disposé pour eux. Ainsi donc tous ceux qui meurent dans la foi et dans l'obéissance à Jésus-Christ, ont le droit de dire avec l'Apôtre : *Nous savons.* Ils ne se bornent pas à dire : Nous espérons, nous raisonnons, mais : *Nous savons que si cette maison terrestre vient à se dissoudre, Dieu nous donnera dans le ciel une autre maison, un bâtiment qui ne sera point fait de main d'homme et qui durera éternellement dans les cieux.*

Le premier effet que doit produire en nous tout ce qui vient d'être dit, est de nous inspirer une reconnaissance, un amour et un respect sans borne pour le suprême bienfaiteur du genre humain, qui non-seulement a fait connaître les bienfaits d'un état futur pour les justes, mais qui a élevé pour eux *une maison éternelle dans les cieux,* en consommant le grand ouvrage de leur rédemption.

Le second degré de perfection vers lequel nous devons tendre, est de diriger nos actions et notre vie entière comme il convient à ceux qui ont reçu l'espérance de ce bonheur. Leur intérêt et le devoir leur commandent également d'avoir une conduite pure et pleine de droiture et de dignité dans toutes les situations. Il ne leur est pas ordonné de renoncer à tous les emplois, à toutes les jouissances de la vie présente : ces opinions exagérées sont trop dangereuses et peuvent conduire à la superstition ; mais au milieu des affaires, des attraits et des tentations du monde, leur conduite doit les rendre dignes de l'héritage divin qui leur est promis. Ils ne doivent jamais descendre à ce qui est bas et méprisable, ni se souiller par ce qui est corrompu, mais servir Dieu avec fidélité. Ils doivent se conduire envers les hommes avec la ferme magnanimité de la vertu ; ils doivent se montrer bienfaisants et conserver l'humanité généreuse qui convient à des êtres immortels, aspirant à s'élever dans un état futur jusqu'à la perfection à laquelle parviendra leur nature lorsqu'ils seront en la présence de Dieu.

SERMON IX.

SUR LA FOLIE DE LA SAGESSE DU MONDE.

La sagesse de ce monde est folie devant Dieu.

(I *aux Corinthiens*, III, 19.)

Que souvent elle est immense, la différence qui se trouve entre le jugement que nous portons de nous-mêmes et le jugement que Dieu prononce ; le dernier cependant est le seul toujours conforme à la vérité ! Lorsque nous ne consultons que notre imagination sur la valeur et l'étendue de nos talents, ses rapports séducteurs et légers nous persuadent facilement qu'ils sont dignes de l'admiration générale, et sur cette foi si vaine et si trompeuse, nous espérons ne rencontrer que gloire et bonheur sur la terre. Mais de même que la Divinité qui voit avec la clarté de l'évidence le passé, le présent et l'avenir, n'aperçoit souvent qu'une misère profonde au delà des brillantes apparences auxquelles nous donnons le nom de félicité ; de même ses regards éternels et que rien ne peut tromper, découvrent la honte secrète qui se mêle si souvent à nos prétendus sentiments d'honneur. Telle est l'instruction que nous donnent les paroles du texte : *Il y a une sagesse de ce monde* qui est *folie devant Dieu.*

Certainement, lorsque nous désirons définir notre sagesse, nous n'avons point d'intérêt plus grand que celui de connaître si le jugement que nous en portons est parfaitement d'accord avec la vérité ; car elle est celle de nos qualités sur laquelle nous fondons le plus essentiellement le droit de nous estimer nous-mêmes. Ceux d'entre nous que l'on voit supporter avec patience des imputations ou des doutes sur quelques autres

parties de leur caractère se sentent offensés et blessés cruellement, lorsqu'ils sont accusés de manquer de prudence et de jugement. Nous avons raison de regarder la sagesse comme le seul bon guide de notre conduite ; mais si nous savons mal la définir, et si nous prenons pour elle les calculs, les plans et les efforts de la folie, cette méprise pervertira les premiers principes de la conduite, et cette erreur nous conduira de fautes en fautes et d'égarements en égarements pendant le cours entier de notre vie.

Le texte annonçant clairement que cette méprise se renouvelle souvent dans le monde, et notre intérêt le plus grand étant d'éviter ses funestes suites, je vais m'efforcer de développer d'abord pour quels motifs l'Apôtre condamne l'esprit et la nature *de la sagesse du monde ;* nous examinerons ensuite dans quels sens et sous quels rapports il la qualifie de *folie devant Dieu.*

I. Considérons la nature de la *sagesse* réprouvée dans le texte comme folie devant Dieu. L'Apôtre la nomme *la sagesse de ce monde*, c'est-à-dire, celle que les hommes possèdent le plus communément et qu'ils estiment le plus ; celle enfin qui fait accorder une distinction particulière à ceux qui la possèdent. Sa première et sa plus notable différence avec la sagesse du ciel et la borne étroite et méprisable où s'arrêtent ses desseins, et qui ne lui laisse attacher de l'intérêt qu'aux avantages temporels de ce monde.

L'homme de ce caractère n'attache aucun prix aux bienfaits spirituels ni aux perfections morales ; il les regarde en quelque sorte comme des jouissances imaginaires et sans réalité, qui ne peuvent plaire qu'aux esprits simples et spéculatifs. Entraîné par le désir de posséder des richesses, de l'influence, de la réputation et du pouvoir, les commodités, les agréments que procurent l'opulence et les avantages brillants dont fait jouir ordinairement l'élévation du rang, sont pour lui les seuls biens réels et solides. Ardent à poursuivre ses projets, les moyens qui peuvent les faire réussir lui paraissent être les meilleurs ; quelquefois cependant il préfère les plus délicats et les plus honnêtes ; mais il ne cède alors qu'à l'espérance qu'ils assureront mieux ses succès. Il a le désir de sauver les apparences et de se maintenir dans l'opinion publique ; et pour y parvenir, il croit devoir conserver de la décence dans sa conduite extérieure. C'est ce même motif qui force la débauche la plus ouverte et la perversité la plus impudente à se cacher encore sous quelques voiles. Le caractère du sage du monde diffère sous ce rapport de celui des hommes de plaisirs ; ces derniers lui paraissent être des victimes de leur irréflexion, de leur passions et de l'impulsion du moment. Le sage du monde éclairé par l'expérience se montre plus ferme et plus régulier dans ses vues ; il compose plus habilement ses manières et conserve de la décence jusqu'au milieu de ses vices. Il lui est utile d'être regardé comme vertueux et bon ; mais satisfait lorsqu'il a donné de lui cette opinion, il refuse de s'assujettir à la mériter réellement, et les défauts que son adresse parvient à cacher, il croit ne les plus avoir.

Ne manquons pas d'observer que ce dernier caractère est moins susceptible de correction et de réforme que celui de l'homme de plaisir. Les vices de la légèreté éclatent quelquefois avec un bruit qui l'environne de terreur ; les crimes plus réfléchis trouvent un appui dans la fausseté des principes. Les excessives irrégularités du plaisir excitent souvent dans l'âme du pécheur des remords et des moments de componction qui peuvent amener la conviction et la réforme, mais les plans froids et combinés par l'iniquité du sage du monde rendent la voix de la conscience plus longtemps silencieuse, les alarmes qu'elle donne ne sont point assez violentes pour le réveiller, et son esprit, que rien ne prépare à devenir meilleur, s'enfonce de plus en plus dans ses mauvais projets.

Le sage du monde, persuadé qu'il doit fixer son attention sur lui seul, est toujours entraîné vers l'égoïsme. Pays, devoir, honneur, amis, tout disparaît à ses yeux aussitôt que son intérêt l'exige. La dureté du cœur lui paraît être sagesse, parce qu'elle le garantit des effusions involontaires et des bonnes affections qui pourraient l'entraîner au delà des limites qu'il se prescrit. Plus la sagesse du monde fait de progrès dans son cœur, plus le cercle de ses amitiés se rétrécit. Il exceptera peut-être sa famille parce qu'elle peut ajouter à son importance personnelle ou parce qu'elle se lie naturellement avec ses plans de pouvoir et de fortune, mais tout ce qui est au-delà de cette ligne ne lui paraît pas mériter son attention. Son grand principe est de ne jamais former sérieusement une entreprise sans avoir entrevu quels avantages elle pourra lui procurer. Pour lui l'esprit public est une chimère capable de se faire respecter par les simples ou le prétexte employé par les artificieux pour parvenir à leur but. Jugeant d'après lui-même tous ceux qui l'environnent, il suppose que tous les hommes agissent d'après des vues intéressées et qu'il ne peut trop se tenir en garde contre eux. Cet état d'isolement le rend étranger à tous les mouvements tendres et généreux de l'amitié, mais il sera puni à son tour ; il verra que l'impossibilité d'arriver jusqu'à son cœur, écartera loin de lui tous ceux qui auraient pu l'aimer. La prudence l'empêchera quelquefois de s'abandonner aux transports les plus violents de la haine, mais il n'en restera pas moins impitoyable toutes les fois qu'il le pourra sans danger pour sa fortune ou pour sa personne.

La présomptueuse confiance qu'il prend dans sa connaissance des hommes lui fait regarder la franchise, la candeur et la simplicité comme des qualités inutiles ou ridicules qui ne peuvent être prisées que par celui qui ne connaît pas le monde ; c'est surtout à cause de son adresse pleine d'art qu'il s'estime lui-même. Dans ses efforts pour supplanter un rival, il préférera toujours l'intrigue à une opposition franche et loyale. Si tous les hommes lui ressemblaient, la politique et la con-

naissance du monde ne seraient que dissimulation et fourberie. Le monde est une grande école où la fraude, sous toutes les formes dont elle est susceptible, est la première des leçons et la plus promptement retenue par ceux qui travaillent à faire des progrès dans la sagesse mondaine ; le sage du monde enfin est celui qui pour son intérêt vous flatte, vous trompe et vous sourit en face, tandis qu'il dresse des plans secrets pour votre ruine. La droiture et l'honneur ne sont pour lui que des mots de convention qu'il ne rappelle et dont il ne vante la valeur que lorsqu'ils peuvent lui devenir utiles.

Je n'ai voulu laisser échapper aucun des traits qui peignent ce caractère, afin que chacun de nous pût reconnaître s'ils lui sont tous étrangers ; car cette sagesse du monde n'est que trop commune à rencontrer, et souvent le nombre immense des coupables empêche de la blâmer avec toute la sévérité qu'elle mérite. Examinons maintenant de bonne foi si ce caractère mérite notre amour. Est-ce à l'homme du monde poli, superficiel et complaisant, que nous demanderons d'être le compagnon et l'ami de notre cœur ? Qui de nous le désirera pour fils, pour frère, pour époux ? Oserons-nous lui confier nos intérêts les plus chers et l'initier dans nos secrets ? Notre cœur peut-il véritablement l'honorer et le respecter ?

Il est possible que nous admirions sa finesse et son habileté ; la crainte qu'il n'en abuse contre nous, nous empêchera de lui montrer de l'éloignement ; nous chercherons même à le rapprocher de nous ; mais qui de nous le chérira comme un père, l'honorera comme un magistrat ou désirera l'avoir pour souverain ? Quelle est donc la valeur de cette sagesse vantée par le monde, qui ne peut ni concilier l'amour, ni faire naître la confiance ni commander un respect intérieur ?

Admettons encore que le sage du monde possède les talents les plus éminents, qu'il joint l'instruction et le génie à beaucoup d'art et de sagacité, qu'il s'est toujours fait distinguer par son éloquence lorsqu'il a défendu sa propre cause, et que ses ennemis n'ont jamais eu le droit de lui contester son courage. Mais quelle sera la conséquence nécessaire de cet assemblage de tant de brillantes qualités ? Il nous sera prouvé que cette réunion des talents les plus distingués perd tout son lustre et sa dignité, qu'elle reste même sans aucune efficacité lorsqu'elle n'est point accompagnée par le mérite moral et par la vertu. Il est difficile d'accorder un respect constant à des talents qui n'ont aucun pouvoir pour enchaîner le cœur et pour se faire sincèrement honorer par le genre humain. Observons donc soigneusement et n'oublions jamais que l'intégrité, le mérite moral et la probité possèdent seuls la puissance de donner l'empreinte de l'excellence aux talents et aux facultés que nous pouvons posséder.

II. Après avoir considéré la nature et l'effet de la sagesse mondaine par rapport aux hommes, recherchons ce qu'elle est par rapport à Dieu. Le texte la nomme *folie devant Dieu*. Elle l'est sous trois points de vue différents. Elle est méprisable à ses yeux ; il se rit d'elle et de ses tentatives, et lorsqu'elle paraît promettre quelques succès, Dieu les change en disgrâces et ne laisse que sa vanité. Quelque satisfaisante et quelqu'exagérée que que puisse être l'opinion que le sage du monde a de lui-même, quels que soient les égards qu'il obtient, de l'aveugle multitude, combien son orgueil n'est-il pas humilié lorsqu'il est forcé de penser que son caractère est bas et méprisable aux yeux du juge infaillible et suprême de tout mérite. Lisons dans les livres saints les déclarations de Dieu même : *Il aime, il honore la vérité au fond du cœur, l'âme pure et sincère ; celui qui marche droit et fait des œuvres de droiture demeurera dans son tabernacle, il habitera sur sa montagne sacrée.*

Jésus-Christ voulant honorer et distinguer particulièrement l'un de ses disciples, lui donna ce témoignage : *Voyez cet enfant d'Israël, certainement il n'existe en lui aucun détour* (Saint Jean, I, 47.) Ce caractère, si différent de celui de la sagesse mondaine, prouve avec évidence combien notre divin Sauveur la trouvait méprisable. Non-seulement les déclarations de l'Ecriture, mais tous les actes de la Providence nous instruisent du mépris de Dieu pour la sagesse du monde. A qui daigna-t-il conférer les plus hautes marques de distinction, qui jamais honorèrent la race humaine ? Quels furent ceux qu'il choisit pour être les compagnons de son Fils, pour être les coopérateurs de ses miracles et pour annoncer le bonheur éternel au genre humain ? Dieu ne confia point ces fonctions sublimes aux sages du monde, aux hommes les plus renommés par leur politique ; mais pour mieux prouver la folie de la sagesse du monde, il choisit des hommes simples, unis et sans art ; ce fut par leur moyen qu'il renversa les établissements les plus étonnants de l'industrie, de la clairvoyance et de la puissance humaines. Dieu pour mieux témoigner son dédain de la sagesse du monde, accorde quelquefois dans les secrets de sa providence des avantages extérieurs à ceux qui les poursuivent si vivement, mais jamais il ne permet que la politique, l'adresse et l'artifice soient des moyens suffisants pour rendre inaltérable la possession des richesses, de la réputation et des honneurs ; il ne permet jamais qu'ils obtiennent cette preuve de leur supériorité. *Le prix de la course n'appartient pas toujours au plus léger, ni la victoire au plus fort, ni la richesse à l'intelligence ;* mais, au contraire, il distribue les avantages de la fortune d'une main qui semble être indifférente, et souvent il permet qu'ils soient gagnés par les plus bas et les plus méprisables des hommes, afin de mieux prouver que tous les efforts de la sagesse humaine ne sont point suffisants pour les obtenir.

Reconnaissez, sages du monde, combien Dieu méprise vos prétentions et vos plans ; ce n'est point à vous qu'il accorde ses bienfaits spirituels, il les réserve pour les hommes bons et religieux. Ne vous livrez donc point à l'or-

gueil parce que vous remportez quelquefois les avantages mondains après lesquels vous courez avec tant d'ardeur; regardez autour de vous, et vous verrez souvent le rebut du genre humain et les hommes que vous méprisez le plus, recevoir une portion égale ou supérieure à la vôtre, de ces mêmes biens que la main divine laisse tomber sur les méchants autant que sur les bons.

Secondement. *La sagesse du monde est folie devant Dieu*, parce qu'il se rit de ses vaines tentatives. Les triomphes qu'elle obtient quelquefois ne lui sont accordés que pour concourir à l'exécution des desseins de la Providence. Les lauriers des conquérants et les succès des conspirateurs éblouissent et soutiennent les efforts de ceux qui travaillent à suivre leurs traces ; mais consultons les annales de l'histoire, pénétrons dans les détails secrets de la vie privée, et nous trouverons qu'il est bien rare que la scélératesse atteigne son but et que l'homme sans principe soit heureux.

La justice du Ciel, il est vrai, ne se manifeste pas toujours pendant le présent en rendant à chacun selon ses œuvres, mais l'œil observateur remarquera qu'il existe deux circonstances dans lesquelles le gouvernement divin s'est, dans tous les âges, rendu sensible aux hommes ; presque toujours les superbes conceptions de l'orgueil ne conduisent qu'à l'humiliation, et presque toujours aussi le méchant se prend dans les piéges qu'il tend à ses rivaux. La Providence marque profondément par des milliers d'exemples les traces de son gouvernement juste et redoutable, afin de forcer dès cette vie l'esprit humain à respecter et à craindre sa justice. A quelque degré d'élévation qu'il laisse parvenir la puissance de la terre, il ne lui permettra jamais d'égaler la sienne ni de lui résister ; et quels que soient les efforts de l'artifice, il ne souffrira jamais qu'ils puissent s'opposer à ses desseins. Tandis que la fraude rassemble toute son attention et multiplie ses détours pour à la fois assurer et cacher ses projets, le Tout-Puissant fait naître un événement imprévu dont l'apparence peu grave n'inspire d'abord aucune crainte ; mais tout à coup il se développe, la roue s'arrête, et celui qui croyait pouvoir la faire tourner à son gré tombe dans le plus humiliant désespoir. *Celui qui est assis dans les cieux se rira des méchants ; le Seigneur les tournera en dérision, alors il leur parlera dans sa colère et versera sur eux les plus mortels déplaisirs* (Ps. XI, 4, 5.)

L'édifice élevé contre ses décrets par leur politique astucieuse n'était qu'un édifice de poussière, un souffle de sa bouche a suffi pour le faire écrouler. *Les méchants sont enveloppés dans leur propre malice ; ils sont pris dans la fosse que leurs mains ont creusée. Cet objet s'accomplit sur toute la terre, cette main s'étend sur toutes les nations* (Isaïe, XIV, 26.)

Troisièmement. *La sagesse du monde est folie devant Dieu*, parce que la Providence, même en lui laissant parcourir sans trouble toute sa carrière et remplir heureusement ses desseins, ne permet pas qu'elle produise rien par elle-même dont l'issue soit digne de la poursuite d'un homme vraiment sage. Cette sagesse, toujours en contradiction avec elle-même, loin de conduire au bonheur, n'arrive qu'à des fins misérables. Celui qui croit à l'immortalité de l'âme montre-t-il de la sagesse lorsqu'il ne s'occupe que des intérêts de la terre et qu'il ne songe point aux punitions qui menacent les coupables? Montre-t-il de la sagesse celui qui se permet d'échanger ainsi l'éternité contre le temps ? La conquête du monde ne dédommagera point de la perte de son âme.

Mais sans nous arrêter seulement à l'imposante pensée d'un monde à venir, ne regardons que les scènes ordinaires de la vie, nous verrons combien la sagesse du monde a de ressemblance avec la folie, et nous avouerons qu'elle ne conduit qu'à de médiocres avantages. Faisons l'énumération de tous les travaux, de toutes les souffrances et de tous les sacrifices par lesquels le sage du monde a besoin d'acheter ses succès. Il a supplanté son rival, il a vaincu son ennemi, sa famille et lui sont au comble des honneurs, mais comment en jouit-il ? Avec un esprit souvent inquiet, avec un caractère au moins douteux, avec une réputation mal assurée ; le monde conserve généralement des soupçons sur sa conduite et sur ses principes. L'homme judicieux et clairvoyant l'observe avec crainte et méfiance ; vainement il se flatte que des apparences plausibles suffiront pour cacher le fond de son cœur, et pour rendre toujours impénétrable le mystère de ses mauvais sentiments. Il est possible d'échapper pendant un temps fort court à la pénétration générale, mais celui que son rôle force de marcher pendant un certain espace de temps en la présence des hommes, et que les divers événements de la vie viennent éprouver, ne manque jamais de montrer à découvert la réalité de son caractère. L'opinion publique finit par être plus juste dans le jugement qu'elle porte de l'honneur, du mérite et de la probité; mais tandis qu'elle s'éclaire, les avantages de la fortune et du rang perdent une partie de leurs charmes Le temps les dépouille de leur première saveur, et les espérances éteintes ne sont remplacées que par des soucis et des craintes. L'homme du monde aperçoit la haine et l'envie qui l'environnent et l'épient, et bientôt fatigué des basses flatteries que lui prodigue la cupidité, son cœur gémit d'être seul et de n'avoir aucun ami véritable. Cependant le temps continue son vol, il accumule les années sur sa tête, et lorsque le terme de sa vie s'approche, c'est alors que la foule des remords, des appréhensions et des troubles viennent empoisonner toutes les jouissances de sa prospérité.

Maintenant, sage de la terre, apprécie ton véritable sort, calcule les avantages acquis par ta prévoyance insidieuse, par ton égoïsme, par ton adresse pleine de duplicité, par ta politique profonde. Oses-tu dire que ton cœur est satisfait de la règle dont tu as fait choix pour te conduire? Ton bonheur réel s'est-il accru dans la même proportion que ta for-

tune et tes honneurs? Tes jours s'écoulent-ils véritablement dans la joie? Tes nuits sont-elles plus calmes et plus exemptes de soucis que celles de l'homme simple et juste que tu regardais avec un si grand dédain. Descends au fond de ta conscience; calcule si tes gains, que tu ne pourras conserver au delà de la vie, compensent la crainte que t'inspire ton Créateur. La honte et la douleur ne viennent-elles pas se mêler à ta joie lorsque tu sens que tu ne peux plus t'estimer toi-même, et que tu n'inspires qu'une sorte de mépris à tout ce qui est vraiment sage et vertueux sur la terre. *Combien de temps, ô simples! aimerez-vous la simplicité? Combien de temps les railleurs se plairont-ils dans leurs railleries? Les fous haïront-ils toujours l'instruction? Combien de temps encore aimerez-vous la vanité et courrez-vous après elle?*

Les réflexions précédentes sur la sagesse du monde, prouvent assez combien il est juste de la nommer *folie devant Dieu;* et combien les saintes Ecritures ont le droit d'en parler sévèrement en la désignant comme *terrestre, sensuelle* et même *diabolique.* L'apôtre saint Jacques, pour nous donner une idée convenable de la sagesse qui vient d'en haut, dit qu'elle est *pure, pacifique, douce, facile à être suppliée, pleine de miséricorde et de bons fruits, toujours impartiale et sans hypocrisie.*

Telle est la véritable sagesse que notre devoir et notre intérêt nous commandent également de cultiver. Elle a tous les caractères qui servent à l'élever éminemment au-dessus de celle du monde. Elle est ferme et généreuse, magnanime et sans crainte, uniforme et conséquente. Le sage du monde est obligé d'arranger ses plans de conduite d'après les circonstances changeantes de la terre; il chancelle, il s'embarrasse, il est rempli de craintes sur l'avenir, et le présent est obscurci par les troubles; mais l'homme sage aux yeux de Dieu se meut dans une sphère plus haute. L'intégrité qui dirige sa course ne le laisse jamais indécis, il cherche par tout la justice, la décence et l'honneur, et satisfait dès qu'il les rencontre, il agit sans faire d'autres questions; il sait qu'il n'est pas en son pouvoir de déterminer l'issue des événements, mais il remplit fidèlement son rôle, en laissant à la providence divine le soin de veiller sur ses intérêts éternels et sur ceux de sa vie. Rassuré par cet esprit de sagesse qui s'accorde parfaitement avec la vigilante attention, il dédaigne l'artifice et la finesse sans jamais renoncer aux précautions que conseille la prudence. On ne le voit point se confier à la faible imprévoyance, mais la noblesse et la grandeur de son caractère lui font repousser avec mépris tous les moyens que peut offrir la dissimulation; jamais il n'a recours au déguisement, parce qu'il le croit inutile, et parce qu'il rougirait de s'en servir. Tel est le caractère qui fait à la fois aimer et respecter. Il annoblit le magistrat et le juge; il accroît les honneurs et la dignité des rangs les plus élevés; il commande la vénération à toutes les classes de la société; et pendant que la mémoire des artificieux se flétrit et s'évanouit, celle du véritable sage demeure parmi les hommes et reçoit de Dieu une gloire immortelle.

SERMON X.

SUR LE GOUVERNEMENT DES AFFAIRES HUMAINES PAR LA PROVIDENCE.

Le cœur de l'homme choisit sa route, mais Dieu dirige ses pas.

(*Prov.* XVI, 9.)

L'homme fait servir la faculté d'imaginer et de penser, qu'il possède, à former chaque jour de nouveaux projets. Lorsque nous contemplons le monde, nous voyons une scène toujours occupée, toujours active, ou la multitude en mouvement se laisse entraîner par ses passions et s'engage à poursuivre avec ardeur les desseins différents qu'elle espère voir tous couronnés par le succès; mais l'expérience, de son côté, vient souvent l'instruire de la vanité de ses efforts et de l'inutilité de ses peines. *Le prix de la course est loin d'être toujours au plus léger, ou la victoire au plus fort, et les richesses aux hommes intelligents.* Il paraît clairement que nos efforts, et les travaux, quelque grands qu'ils puissent être, sont tous dominés par une puissance invisible, par une providence céleste dont les moyens secrets échappent à notre pénétration et n'en sont que plus irrésistibles. De plus hauts desseins que les nôtres sont liés avec les résultats de notre conduite; des plans plus profonds, plus vastes que ceux de l'homme et dont il n'a pas la plus légère connaissance sont accomplis par le Tout-Puissant. Le fil invisible qui nous lie nous permet de courir jusqu'à une certaine distance, mais ce même fil, que nos yeux ne peuvent voir et que nos forces ne peuvent rompre, nous laisse avancer ou nous retient selon que le Ciel l'ordonne.

Cette condition étant celle de l'homme sur la terre, j'éclaircirai d'abord le sens de ces paroles du texte: *Le cœur de l'homme choisit sa route, mais le Seigneur dirige ses pas.* Je ferai connaître ensuite l'utilité pratique de cette doctrine.

Parmi ceux qui confessent l'existence de la Divinité, tous croient généralement qu'elle exerce un gouvernement quelconque sur les affaires humaines. La raison a toujours rejeté la supposition que Dieu n'a créé l'édifice étonnant de l'univers, que sa main libérale ne lui a prodigué tant d'ornements, et qu'il ne l'a peuplé d'êtres intelligents que pour leur refuser ses soins, que pour les abandonner ensuite comme une race méprisable,

et pour laisser le hasard présider à tous leurs intérêts. Quelques anciens philosophes adoptaient, il est vrai, cette absurde opinion ; mais n'attribuant ni la création ni le gouvernement du monde aux êtres qu'ils désignaient comme des dieux, ils ne doivent être rangés que dans la classe des athées.

De quelle manière la Providence s'entremet-elle dans les affaires humaines? Par quels moyens influence-t-elle les pensées et les projets des hommes? Comment cette influence ne les prive-t-elle pas de la liberté de choisir et de vouloir? Ces questions, d'une nature mystérieuse, ont souvent fait naître des controverses très-difficiles à bien éclaircir; mais sachons aussi nous rappeler que l'influence de la Divinité ne cesse jamais de diriger à travers les cieux la marche du soleil, de la lune, des étoiles, des planètes et des comètes, quoique ces corps célestes paraissent se mouvoir dans une libre carrière; et cette puissance directrice, nous ne pouvons pas mieux la définir que : l'influence divine sur les projets des hommes.

Quel que soit le mode employé par Dieu, et quoiqu'il nous soit inconnu, son pouvoir, qui régit tout, est un fait dont la certitude se fait sentir et reconnaître dans le monde moral comme dans le monde physique. Or, lorsque rien ne peut altérer la vérité d'un fait, nous n'avons pas le droit de le révoquer en doute, uniquement parce que nous ne comprenons pas les moyens qui l'ont produit. L'Ecriture nous atteste continuellement, et de la manière la plus claire, que Dieu prend part à tout ce qui survient parmi les hommes. Elle nous dit sans cesse qu'il dirige et gouverne la course des événements de manière à faire correspondre chacun d'eux à la sagesse de ses desseins et à la justice de son gouvernement. Le texte nous répète explicitement et distinctement cette vérité; et toutes les pages des livres saints nous assurent que la Providence dans ses diverses dispensations récompense les justes ou les châtie suivant que sa sagesse l'ordonne et qu'elle ne manque jamais de punir les méchants.

Si Dieu ne commandait pas à tous les événements, s'il ne les surveillait pas tous, il ne serait plus le gouverneur suprême de l'univers. Puisque c'est à sa providence, qui domine tout et dirige tout, que s'adressent nos adorations et nos prières ; les perfections de la Divinité seraient sans aucun intérêt pour le genre humain, si jamais elles ne venaient au secours de notre faiblesse et de notre misère. Le Tout-Puissant ne peut pas être spectateur indifférent de la conduite de ses créatures, et le méchant n'est pas à ses yeux l'égal de l'homme de bien.

Il serait inutile d'étendre plus loin les raisonnements qui prouveraient l'existence et la nécessité d'une providence particulière ; chacun de nous en trouve le témoignage dans le fond de son cœur. Nous n'avons point besoin de rappeler les événements imprévus et terribles qui jettent les nations dans l'étonnement et les forcent de reconnaître la main de la Providence ; et sans recourir à l'histoire des hommes d'Etat, des guerriers célèbres, des ambitieux et des entreprises fameuses, bornons nos observations à la vie la plus uniforme et la plus simple, ne voyons que ceux dont la conduite ne cherche jamais à s'écarter de la ligne la plus ordinaire.

Rappelez-vous, mes frères, combien sont nombreuses les circonstances où vous avez senti que l'accomplissement de vos désirs et de vos projets dépendait entièrement de la volonté divine. Entraînés par votre imagination, vous aviez formé des plans dont vos vœux demandaient le succès. Vous n'aviez rien oublié de ce que la prévoyance peut conseiller. Vous aviez épuisé toutes les combinaisons et pris vos mesures avec une prudence si vigilante que vos espérances vous paraissaient être appuyées sur une base inébranlable ; mais, hélas! un événement, si léger qu'il ne vous semblait pas même digne de votre attention et dont vous avez dédaigné de prévoir les suites, a cependant suffi pour changer le cours des choses, pour leur donner une nouvelle direction et pour renverser ces brillants mais frêles édifices.

Quelquefois la Providence a permis que vos plans se réalisassent, vous vous êtes alors applaudis de votre sagesse, vous vous êtes assis aux tables de la joie pour célébrer vos succès ; mais bientôt vous avez découvert avec surprise que vous n'aviez pas atteint le bonheur et que les décrets éternels avaient ordonné que tout ce que vous veniez d'obtenir serait frappé de vanité. Souvent la prospérité nous fuit malgré nos longs et pénibles travaux, et quelquefois sans qu'on l'attende, elle tombe sur nous comme de sa propre volonté. Le bonheur dépend de ressorts secrets trop fragiles et trop délicats pour être mis en mouvement par l'art des hommes. Il exige une combinaison particulière des circonstances d'accord avec l'état de notre esprit ; toujours rencontrer une pareille combinaison est au delà du pouvoir de l'homme, mais Dieu peut l'effectuer dans tous les instants. Sa volonté seule a réglé la série entière des événements, et les cœurs de tous les hommes sont dans ses mains, *pour les tourner partout où il veut comme les eaux des fleuves.* L'imperfection de nos connaissances, pour nous assurer de ce qui nous est bon, et l'impossibilité de nous donner ce bien lorsqu'il nous est connu, causent la foule des disgrâces qui témoignent sans cesse que *la voie de l'homme n'est pas en lui-même,* qu'il n'est jamais le maître de son sort, qu'en vain il *propose*, que Dieu seul *dispose*, et que, dans les mains de la Providence, l'incident le plus léger est un instrument qui suffit pour renverser les plans les mieux combinés par les hommes.

Accident, hasard et fortune sont des mots souvent proférés auxquels l'homme attribue beaucoup de puissance, mais ils sont réellement vides de sens, ou s'ils ont une signification, elle ne sert qu'à désigner les opérations inconnues de la Providence. Soyons assurés que rien n'arrive sans cause ni vainement dans l'univers de Dieu ; chaque événe-

ment a sa direction déterminée. Ce chaos des intrigues et des affaires humaines où nous ne distinguons aucune lumière, cette masse de désordre et de confusion qu'elles nous présentent sont tout ordre et toute clarté devant celui qui gouverne et dirige tout, devant celui qui fait survenir chaque événement dans son temps et dans la place qui lui convient. *Le seigneur est assis dans les flots. Le Seigneur ordonne à la colère de l'homme de le glorifier, comme il fait obéir la grêle et la pluie à sa voix. Il a placé son trône dans le ciel et son royaume domine sur tout. Le cœur de l'homme trace sa route, mais Dieu dirige ses pas.*

Après avoir développé la doctrine du texte, je vais prouver combien nous pouvons en profiter. Commençons par observer qu'elle ne tend nullement à défendre à l'homme tout plan, tout projet, tout exercice de ses facultés actives. Il ne suit pas du pouvoir suprême de la Providence que l'homme n'ait aucun rôle à remplir. Les efforts de notre industrie sont quelquefois trompés, mais il n'est pas dit qu'ils doivent tous être vains. Les moyens les plus ordinaires sont presque toujours ceux qui suffisent à la Providence pour accomplir ses desseins. L'homme traçant sa route et poursuivant l'exécution de ses plans occupe une place dans les moyens dont la Providence se sert, il est donc appelé par elle aux efforts qui lui sont propres. Son Créateur l'a formé pour l'action, mais il ne peut être heureux que lorsqu'il agit d'une manière convenable. Aucun passage de l'Ecriture n'encourage la paresse ni la vaine et présomptueuse confiance dans la Providence. Elle nous défend de rien négliger de ce qu'il nous importe de faire, elle menace, au contraire, une pareille conduite; mais la doctrine du texte doit être perfectionnée.

Premièrement. En corrigeant notre inquiétude extrême et trop curieuse sur les événements futurs de la vie. Cette anxiété donne naissance à beaucoup de péchés, et l'Ecriture la réprouve comme éloignant notre esprit de la pensée de Dieu, comme nous détournant des plus hauts objets de la religion et de la vertu, et comme remplissant notre cœur de passions qui à la fois le tourmentent et le corrompent. Non-seulement elle est la cause de beaucoup de péchés, mais elle prend son origine dans la folie. En effet, d'après la manière dont nous venons de considérer la vie humaine, à quoi bon le bruit, le fracas, le trouble continuel, tant de soucis et de soins, comme si les issues de l'avenir dependaient absolument de notre conduite? Dans ce qui dépend de toi, remplis ton rôle avec attention et prudence; mais dans ce qui ne dépend pas de toi, dans ce que conduit une main invisible qui peut renverser tous tes projets ou les couronner par le succès, ne te livre point à des inquiétudes immodérées sur des fins que tu ne peux pas connaître. En t'occupant avec tant de soins de l'avenir, tu prends sur tes épaules un fardeau qui n'est pas pour toi et qu'en vérité tu n'es pas capable de porter. La folie de cette inquiétude s'aggrave encore par la considération que tous les événements sont sous une direction meilleure et plus sage que nous ne pourrions les placer. Le mal que notre prévoyance nous fait craindre si vivement n'arrivera peut-être jamais; la Providence peut avoir lancé vers un point différent le nuage épais qui semblait nous apporter la tempête; ou lorsqu'elle éclatera, nos têtes seront peut-être tellement abaissées, qu'elles seront hors de sa portée; peut-être, s'il lui est permis de s'approcher de nous, cache-t-elle, à l'aide de son obscurité profonde, quelque bien secret que nous étions loin de prévoir. *Qui sait ce qui est bon pour l'homme tous les jours de sa vaine vie qui passe comme l'ombre?*

Qui le sait? Dieu seul, mes frères. Il n'appartient de déterminer efficacement les événements qu'à celui dont la sagesse infinie *fait travailler toutes choses ensemble pour le bien de ceux qui l'aiment.* Soyons donc heureux de voir *l'homme proposer et Dieu disposer.* Combien, au contraire, n'aurions-nous pas à trembler si la sagesse éternelle n'avait que la stérile fonction d'imaginer, et si l'homme aveugle, ignorant et téméraire avait la pleine direction de ses propres démarches.

Cesse donc de te tourmenter en vain, en ajoutant aux maux inévitables de la vie le mal que tu te fais à toi-même en te livrant à cette tourmentante anxiété sur le succès de tes desseins. Ne t'écarte jamais de la grande règle de la sagesse et de la religion, fais ton devoir, et laisse l'issue au ciel. *Commets tes voies au Seigneur.* Remplis ton rôle aussi sagement que tu le peux pour ton intérêt manifeste, mais alors avec un esprit ferme attends ce que Dieu voudra faire. Telle est la véritable sagesse, tout ce qui est au delà n'est que folie et vanité.

Secondement. La doctrine du texte n'a pas seulement pour objet de réformer l'anxiété, mais de fortifier la modération de l'âme dans tous les états. Elle humilie l'orgueil de la prospérité, et sauve l'adversité du désespoir. La prospérité présomptueuse est une source de vices et d'erreurs innombrables, elle fait oublier aux hommes Dieu et la religion, elle les enivre en les plongeant dans le tourbillon des plaisirs, elle endurcit leur cœur et les rend insensibles aux détresses de leurs frères. Quel motif peut donc donner tant de présomption à l'homme prospère! Il dépend dans tous les instants de son supérieur suprême. Ignore-t-il que la Providence peut, dans ce même moment, envoyer contre lui les revers les plus imprévus? *Se vantera-t-il du lendemain, lui qui ne sait pas ce que le jour de demain amènera?* Il s'est peut-être dit dans son cœur : *Ma montagne est fermement assise, je suis inébranlable;* mais pour le remplir de confusion et de trouble, Dieu n'a besoin que de cacher sa face. Cette éminence, qui n'a de l'élévation qu'à ses yeux, et du haut de laquelle il regardait ses semblables avec orgueil, n'était qu'un faible amas de poussière. Pour la dissiper, il n'a fallu qu'un souffle du Tout-Puissant. Appartient-il à celui qui connaît si mal la

marche de la Providence de s'énoncer avec la voix du mépris, ou de lever la verge de l'oppression sur ses semblables, lorsque sa propre tête est courbée sous le bras terrible du Seigneur, qui n'a besoin que de toucher les faibles et les puissants pour les remettre au même niveau!

Dieu gouverne le monde avec cet avantage signalé que tout à coup il humilie le superbe et relève l'affligé. Aussi longtemps que nous avons la croyance qu'il existe un être plus grand et plus puissant que le plus grand des hommes, et qu'il daigne toujours écouter nos adorations et nos prières, l'homme superbe et fier de son pouvoir conserve le sentiment de sa dépendance; il n'ose oublier d'être modeste, et l'homme le plus obscur, en se souvenant qu'il a le droit de tendre vers lui ses mains suppliantes, se sent un appui qui rend de la force à son cœur; du milieu de l'abandon et du mépris des hommes, il attend de meilleurs jours de la justice éternelle qui gouverne la terre. La providence est à ses yeux le sanctuaire dans lequel tous les affligés peuvent se réfugier; c'est en elle qu'il trouve des consolations pour tous ses maux; c'est de sa bonté sans bornes qu'il a reçu la loi d'espérer; c'est de ce sanctuaire enfin que sortent ces mots consolateurs : *Agis bien et prends confiance en Dieu. Comme tu habiteras la terre, en vérité tu seras nourri* (*Ps.* XXXVII, 3). *Tes ennemis peuvent conspirer, les Gentils peuvent se livrer à la fureur, et les peuples imaginer de vaines choses; mais celui qui est assis dans les cieux s'en ira : le Seigneur les tournera en dérision; car il est le gardien d'Israël; il est le bouclier des justes. De même que les montagnes environnent Jérusalem, de même le Seigneur est autour de son peuple depuis l'éternité et pour toujours.*

Troisièmement. La doctrine qui développe l'interposition de la Providence dans toutes les affaires humaines, place la folie et la vanité de tous les plans du péché dans une vive lumière. Tout péché, de quelque manière qu'on le considère, doit être accompagné de danger. Celui qui poursuit une entreprise injuste ou criminelle, non-seulement blesse son âme, mais il court le risque de montrer son caractère à découvert et d'éprouver la haine, le mépris et le juste ressentiment des hommes. On pensera peut-être que la grandeur des récompenses, que le bonheur et l'éclat du succès sont capables de déterminer à s'exposer à des conséquences si dangereuses; mais examinons si de pareilles espérances sont fondées. D'abord le pécheur a contre lui l'incertitude qui s'attache, comme je l'ai déjà fait connaître, à tous les plans, à tous les projets formés par les hommes. Si les moyens les plus artificieux et les mieux conçus pouvaient toujours conduire au but que l'on veut atteindre, celui qui s'éloigne pour quelques moments de la voie de la droiture aurait une sorte d'excuse; mais il est loin d'être vrai qu'une telle route puisse assurer le succès. Nous voyons au contraire presque chaque jour que les plans les mieux combinés sont renversés, et des exemples innombrables nous forcent de remarquer que la Providence paraît se jouer de la prudence humaine.

Ces réflexions pleines de vérité devraient suffire au pécheur pour lui montrer le danger de ses systèmes et leur peu de sûreté; mais des motifs encore plus puissants devraient les lui faire abandonner. Ses plans criminels lui suscitent un ennemi fort et terrible qu'il ne peut trop redouter. Il est impossible que sa raison ne l'avertisse pas que le Dieu de la justice qui gouverne l'univers ne doit point voir d'un œil égal les projets de l'homme vertueux qui l'honore, et ceux du méchant qui méprise ses lois et traite ses serviteurs avec injustice. C'est contre lui que la Providence dirige ses traits et qu'il tend son arc dans les cieux. *La face du Seigneur est contre ceux qui font le mal.* Les desseins des méchants ne sont point du nombre de ceux que Dieu laisse indifféremment échouer ou réussir; il est de son intérêt de les surveiller. Ce n'est pas toujours pendant la saison de la vie qu'il rend à chacun selon ses œuvres; mais quoique le pécheur ne soit pas toujours à l'instant même puni de ses crimes, il ne doit pas espérer qu'il n'en recevra jamais la punition sur la terre. L'histoire nous apprend sans cesse *que les méchants sont pris dans leurs propres piéges;* que les artificieux sont enveloppés *dans les œuvres de leurs mains,* et *que les pécheurs tombent dans la fosse qu'eux-mêmes ont creusée.* Combien de fois Dieu ne s'est-il pas visiblement entremis à l'instant où des crimes affreux allaient s'accomplir? Combien de fois son bras n'a-t-il pas étendu son bouclier au-devant du juste? Combien de fois n'a-t-il pas énervé le bras de l'assassin, et jeté son esprit dans la plus profonde obscurité? Ainsi donc tous les dangers environnent continuellement le pécheur. La même incertitude qui se fait remarquer dans tous les événements humains menace de renverser ses projets; la vengeance du ciel l'atteint souvent pendant qu'il est encore sur la terre, et lorsqu'elle attend qu'il soit descendu dans la tombe, elle n'en est que plus terrible; car alors elle est éternelle. Quel est donc l'étrange et fol aveuglement qui l'entraîne hors de la voie de l'intégrité?

Quatrièmement enfin. Tout ce qui vient d'être dit sur ce sujet nous montre clairement combien il nous importe de remplir nos devoirs avec toute la soumission et la fidélité que nous devons aux ordres de la Providence, et combien nous avons besoin de mériter la protection du pouvoir qui dirige tout et dispose de tout. Rappelons-nous continuellement cette incontestable vérité : Si l'homme seul choisit sa route, pendant que Dieu dirige ses pas et gouverne ses projets, il est bien plus important et bien plus sûr pour lui d'obtenir la faveur divine, que de compter sur son adresse et sur son habileté Sans le secours de la Providence, le plus sage ne rencontrera qu'erreur et ruine; mais sous sa protection et sous sa direction, les

plus simples suivent toujours une route facile et sûre.

Vainement les hommes légers et profanes affecteraient-ils de repousser la pensée de la Providence; vainement essayeraient-ils d'agir comme si tout dépendait d'eux-mêmes, tôt ou tard ils sont forcés de reconnaître l'insolence et l'inutilité de cette présomption. Il vient, pour les plus audacieux, des moments de crise et de sujétion qui les contraignent d'implorer le secours ou la clémence du ciel. Tandis que les affaires humaines poursuivent leur marche au milieu du calme, sans faire naître aucun présage alarmant de changement ou de danger, l'homme du monde peut rester content de lui-même et se confier dans ses propres facultés; mais quel est celui dont l'existence est longtemps exempte de troubles? Que le choc des éléments le menace de sa destruction; que les affaires publiques prennent un aspect terrible; qu'un changement soudain dans ses affaires le menace de la perte de sa fortune; qu'une maladie grave et des symptômes mortels lui montrent sa fragilité; c'est alors que son cœur demandera vivement à la Providence de venir à son aide et de le soulager. La religion n'est pas une vaine théorie qui laisse facilement naître les doutes. Ses fondements sont profondément jetés dans la nature et dans la condition de l'homme : elle s'empare de tous les sentiments humains; elle en fait les irréfragables témoins de son importance et de sa réalité; elle a établi leur demeure au fond de la conscience et dans le cœur de tous les hommes.

Ne négligeons donc aucun des moyens qui peuvent nous obtenir la grâce et la faveur de cette divine Providence de qui toutes chose dépendent. Remplissons tous les devoirs aux quels des sujets de Dieu sont astreints. Livron nos cœurs à l'ardente dévotion. Chantons le louanges du Seigneur, et témoignons-lui l reconnaissance que nous inspirent ses bien faits. Ayons une humble confiance dans s bonté; soumettons-nous sans réserve à se volontés, et montrons continuellement notr joyeuse obéissance à ses lois. Remercions le de nous avoir fait clairement connaître tou ce qui pourra nous rendre agréables à se yeux. Non-seulement il nous a révélé la rè gle de nos devoirs, mais l'Evangile nous fait connaître que nous pouvons nous récon cilier avec lui par notre foi dans notre Sei gneur Jésus-Christ. La Providence elle-mêm a daigné nous instruire sur ces grands ob jets; nous avons appris par elle commen nos péchés peuvent être pardonnés, commen nos services imparfaits peuvent être accep tés, et comment notre rédempteur nous donné des droits à la grâce divine. Qu'ell serait inexcusable, la folie qui nous fera refuser tant de grâces qui nous sont of fertes.

Travaillons courageusement pour nous as surer une place de repos dans ce monde s rempli d'incertitudes et de changements travaillons pour obtenir une habitation qu ne puisse pas nous être enlevée; mériton la bonté du Très-Haut par la piété, par l foi, par la prière, par le repentir et par un vie vertueuse. C'est en agissant ainsi que ce lui qui dirige maintenant les pas de l'homme conduira notre route dans une course qu nous mènera jusqu'à lui.

VIE DE LE FRANC DE POMPIGNAN.

FRANC (Jean-Georges le), marquis de Pompignan, né à Montauban le 22 février 1715, évêque du Puy en Velay en 1743, archevêque de Vienne en 1774, est mort à Paris le 30 décembre 1790, après avoir longtemps servi l'Eglise par son zèle, édifié la France par ses vertus, et éclairé par ses savants écrits, dont les principaux sont : *Questions diverses sur l'incrédulité*, in-12; ouvrage très-bien écrit, quoique d'une manière un peu prolixe, et plusieurs fois réimprimé. Il y examine : 1° s'il y a beaucoup de véritables incrédules; 2° Qu'elle est l'origine de l'incrédulité; 3° Si les incrédules sont des esprits forts; 4° Si l'incrédulité est compatible avec la probité; 5° Si elle est pernicieuse à l'Etat. Toutes ces questions sont traitées avec autant de profondeur que de sagesse. *L'incrédulité convaincue par les prophéties*, Paris, 1759, 3 vol. in-12. L'accomplissement des prophéties dans l'exposition claire et précise qu'en fait le savant prélat, en fixe le sens, et met la vérité de la religion dans le plus grand jour. *La religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même*, Paris, 1772, in-12. Il a l'avantage d'y combattre des ennemis qui se détruisent eux-mêmes par les contradictions et les absurdités que renferment leurs systèmes comparés les uns avec les autres; il n'a besoin, pour les terrasser, que des propres traits qu'ils se lancent eux-mêmes, et il en fait résulter le triomphe le plus complet et le plus glorieux pour la cause qu'il défend. *La dévotion réconciliée avec l'esprit*, 1754, in-12. Il y prouve, contre les détracteurs de la dévotion, qu'elle s'allie très-bien avec l'esprit des belles-lettres, des sciences, du gouvernement, des affaires et de société. *Le véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion*, Avignon, 1782, in-12, 4e édit. On y trouve la même solidité qui caractérise les ouvrages du savant évêque du Puy, car tous ces ouvrages ont été publiés avant qu'il ait été élevé sur le siége de Vienne : il trace avec précision la ligne de démarcation qui sépare les deux pouvoirs. Il a paru oublier les principes qu'il y établit lorsqu'il a voulu jouer un rôle dans ce qu'on

appelait mal à propos l'*Assemblée nationale de France*, mais il est à croire qu'il ne prévoyait pas jusqu'où les choses seraient portées.

LA RELIGION
VENGEE DE L'INCREDULITE
PAR L'INCREDULITE ELLE-MÊME.

Avant-propos.

DIVISION DE L'INCRÉDULITÉ EN PLUSIEURS BRANCHES. PLAN DE CET OUVRAGE RELATIF A CETTE DIVISION.

Le refus de croire à une révélation émanée de Dieu et à des mystères incompréhensibles, est commun à tous les incrédules. Ce refus est fondé sur de prétendus droits de la raison. Il est honteux pour elle, disent les incrédules, de reconnaître une autorité supérieure à la sienne : il est absurde qu'elle souscrive à des dogmes qu'elle ne conçoit pas. Sous ce point de vue, et avant que l'incrédulité ait choisi un système particulier, elle n'est autre chose que l'indocilité de la raison.

Telle est la disposition générale des incrédules : mais que leur apprend la raison, l'unique oracle qu'ils veuillent consulter ? C'est alors qu'ils se distribuent en différentes sectes.

La première est de ceux qui admettent l'existence de Dieu. Ils se vantent plus que tous les autres, et avec des motifs plus spécieux, de n'avoir abandonné dans le christianisme que ce qui est au-dessus de la raison, et d'en avoir retenu tout ce qu'elle confirme par son suffrage.

On ne connaissait autrefois ces incrédules que sous le nom de *déistes*. A mesure que toutes les matières concernant l'incrédulité ont été plus agitées, on est descendu dans un plus grand détail ; il a fallu subdiviser cette classe d'incrédules. On a donné le nom de *théistes* à ceux qui croient, non-seulement l'existence de Dieu, mais encore l'obligation de lui rendre un culte, la loi naturelle dont il est la source, le libre arbitre de l'homme, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses d'une autre vie. On a conservé le nom de *déistes* à ceux qui, se bornant à l'existence de Dieu, mettent tout le reste au rang des erreurs ou des problèmes.

La seconde branche de l'incrédulité est l'athéisme. Elle est pourtant la plus ancienne : elle est aussi la plus répandue dans l'univers. Il y a eu des athées parmi les Juifs. Il y en a eu dans le paganisme. Il y en a parmi les musulmans, et dans quelques contrées où l'idolâtrie règne encore : le christianisme n'a longtemps connu d'autres impies que ceux-là. En effet le premier et le plus ordinaire langage des hommes qui veulent justifier leur révolte contre des lois qu'on leur annonce comme divines, est de dire, Il n'y a point de Dieu. Il faut des raffinements de métaphysique, et dont on ne s'est guère avisé que dans le siècle précédent, pour être incrédules sans être athée. Mais comme nous considérons dans les divers systèmes de l'incrédulité, leur distance de la religion, l'athéisme, selon cet ordre, marche après le théisme et après le déisme.

L'incrédulité peut faire encore un pas pour s'éloigner davantage du christianisme. C'est de ne croire, ni l'existence de Dieu avec les théistes et les déistes, ni celle des corps et de la matière avec les athées, ni aucune vérité quelle qu'elle puisse être, soit dans la morale, soit dans les sciences spéculatives, en un mot de douter de tout, et de contredire tout sans exception. Elle ne serait plus alors qu'un pyrrhonisme universel.

Le dessein de cet ouvrage est de parcourir successivement toutes ces espèces d'incrédulité, de les combattre l'une par l'autre, et de tirer de chacune d'elles un triomphe particulier pour la religion.

La raison des incrédules se croit avilie par l'empire de la révélation et par la foi en des mystères incompréhensibles. Il faudrait du moins qu'elle n'abusât pas de son indépendance usurpée, et qu'elle sût garder seule son territoire où elle ne veut pas souffrir de tuteur ni de surveillant. On lui prouvera qu'elle s'acquitte mal de ce devoir. On n'en cherchera la preuve que dans les erreurs visibles des théistes et des déistes, les plus modérés de ses partisans. L'exposition de ces erreurs vengera la religion d'une raison indocile : première partie de cet ouvrage.

Les théistes et les déistes font profession de rejeter l'athéisme, mais leur incrédulité a

ranimé ce monstre dans le temps même que quelques-uns d'eux s'attribuaient la gloire de l'avoir écrasé. C'est de leur école même qu'il a tiré de nouvelles forces et une audace nouvelle. On le représentera, dans la seconde partie, confondant leur présomption, ne leur laissant d'autre ressource, s'ils persistent dans leur incrédulité, que de se ranger sous ses étendards, et vengeant ainsi la religion du théisme et du déisme.

Jusque-là l'incrédulité n'a d'asile que l'athéisme : mais ce poste est encore pire que ceux qu'elle n'a pu défendre. Le pyrrhonisme ne tarde pas à l'en chasser. Il oblige un athée à convenir, s'il est conséquent et sincère, qu'il n'y a rien de vrai ni dans la nature, ni dans les sciences, ni dans la morale. Ce dernier abîme, ouvert sous les pas de l'incrédulité, vengera, dans la troisième partie, la religion de l'athéisme par le pyrrhonisme.

De là il sera facile de conclure que le pyrrhonisme absolu et universel est le terme où toute incrédulité doit aboutir. L'ordre naturel des principes et des conséquences l'y mène de proche en proche. Telle est donc le véritable résultat de tous ces livres impies si multipliés de nos jours. Le développement de leurs pernicieux effets terminera cet ouvrage.

La religion n'a pas besoin de séparer ses ennemis pour les affaiblir, ni de les mettre aux mains pour éviter leurs coups. Elle les bat en détail avec ses propres forces : réunis, elle les vaincrait également. Mais puisqu'il est de l'essence de l'incrédulité de se partager en factions armées les unes contre les autres, et de laisser, en périssant ainsi, le champ libre à la religion, il est juste d'ajouter ce triomphe à toutes les victoires que la religion remporte par elle-même.

Première partie.

LA RELIGION VENGÉE D'UNE RAISON INDOCILE PAR LES ERREURS DES THÉISTES ET DES DÉISTES.

Rien ne flatte plus l'amour-propre d'un incrédule, que de se dire à soi-même : « La raison est mon guide; je l'écoute, et je la suis fidèlement. Je fuis toute école où elle ne préside pas. Je dédaigne des leçons qu'elle n'a pas dictées. Mais aussi dès qu'elle s'explique, j'obéis à sa voix. J'adopte tout ce qu'elle m'apprend de Dieu, de l'homme, de l'univers. Et si l'on se plaint que je ne veux pas reconnaître de témoignage supérieur au sien, ni de vérité qui soit au-dessus d'elle, du moins on ne me reprochera pas de rejeter un seul des dogmes qu'elle ait ratifiés. »

Quand ce dernier article serait vrai, on répondrait à cet incrédule, et on lui répondrait avec justice : Vous vous trompez; vous êtes encore loin d'une parfaite harmonie avec la raison. Elle vous désavoue sur deux points essentiels. Premièrement, vous prétendez qu'il ne peut y avoir des vérités incompréhensibles pour elle : vous appelez fable et mensonge tout ce qu'elle ne peut concilier avec des vérités qui lui sont connues. C'est ce que la raison ne vous enseigne pas. Elle vous avertit au contraire de sa faiblesse et de ses bornes. Combien de propositions, dans les sciences de son ressort, séparément démontrées, et qui toutefois paraissent tellement opposées, qu'il est impossible à l'esprit humain d'en découvrir la liaison! Combien de choses dans la nature dont l'existence est certaine, et dont la manière d'être se dérobe aux plus opiniâtres recherches! Il y a donc des contradictions apparentes que la raison est forcée de dévorer sans espoir de les éclaircir : il y a des vérités impénétrables, et qui n'en exigent pas moins notre acquiescement. Il ne s'agit plus que de savoir si les mystères de la religion sont plus incroyables que ceux de la nature, et si les uns et les autres étant d'une égale obscurité, ne peuvent pas être aussi d'une certitude égale quoique différente (1). En second lieu, vous ne voulez recevoir d'autre témoignage que celui de la raison. Elle vous crie elle-même qu'il y en a un autre, et digne de la plus entière confiance, celui de Dieu parlant aux hommes dans une révélation. « Qui m'assurera, dites-vous, qu'il a parlé ainsi? » Cette même raison. Loin de récuser en cela son témoignage, nous consentons volontiers qu'on l'entende et qu'il décide. Mais s'il prouve qu'il y a une révélation divine, s'il la distingue avec évidence de tout ce qui en usurpe le nom, oserez-vous soutenir encore, qu'indocile à cette révélation, vous êtes un fidèle disciple de la raison?

La cause de l'incrédulité ne serait donc pas celle de la raison, dans la supposition même la plus favorable aux incrédules. Mais cette supposition est-elle bien fondée? Les incrédules tiennent-ils parole, lorsqu'ils

(1) On distingue trois sortes de certitudes: la certitude métaphysique ou géométrique; c'est celle qu'opèrent les démonstrations tirées de la nature même des choses. La certitude physique; elle naît du rapport des sens. La certitude morale; elle est fondée sur le témoignage des hommes, mais un témoignage revêtu de conditions, qui ne permettent pas de s'en défier. On a souvent prouvé que la certitude morale peut être portée à un degré qui l'égale non-seulement à la certitude physique, mais même à la géométrique. Il est des faits, dont on ne doit pas plus douter que des vérités mathématiques. Tels sont ceux qui établissent l'existence de la révélation.

promettent de conserver dans son intégrité le dépôt des vérités naturelles ? Voyons, et demandons-leur en quoi ils font consister ce dépôt.

« Je crois un Dieu, répond d'abord le déiste. Je crois qu'il faut être bienfaisant et juste. » C'est en croire assez. La raison ne dit rien de plus.

Vous croyez un Dieu parce que la raison vous le dit. Croyez-le donc comme elle vous le dit, et ne substituez pas au Dieu de la raison un Dieu de fantaisie. « La nature divine, répondez-vous, est incompréhensible. » Aussi y a-t-il une extrême différence entre la comprendre et en avoir une idée imparfaite, mais très-certaine et très-positive (1). Cette idée nous apprend que Dieu n'a d'autre nécessité que celle d'exister, de se connaître, de s'aimer, de jouir de soi-même. Tout ce qui est hors de lui, n'a jamais pu être nécessaire pour lui. Elle nous apprend que c'est son indépendance même et sa souveraine majesté qui l'intéressent à notre bonheur, qui le rendent attentif à nos actions, et que les détails, dont la providence bornée des hommes dédaignerait la petitesse, ou dont le nombre l'accablerait, ne peuvent échapper à la sienne, encore moins la fatiguer. Elle nous apprend que les hommes ne font rien dans le temps, quoiqu'avec une véritable liberté, que Dieu ne l'ait prévu, et infailliblement prévu de toute éternité. Des conjectures sur l'avenir, et des connaissances nouvellement acquises, sont également indignes de lui. Ainsi faire un Dieu esclave dans le gouvernement de l'univers d'une fatale nécessité, un Dieu retiré dans un sanctuaire inaccessible où il ne prenne aucun intérêt à ce qui se passe sur la terre, un Dieu qui n'ait pu prévoir avec certitude des actions libres avant qu'elles arrivassent, c'est se contredire dans les termes, et détruire d'une main ce qu'on a établi de l'autre.

Vous croyez un Dieu. Mais que pensez-vous de la matière et de l'univers ? Les a-t-il tirés du néant ? Ou partagent-ils avec lui l'auguste prérogative d'exister éternellement et d'exister par soi ?

« Qu'importe, dites-vous ? Pourvu qu'il les ait façonnés, qu'il en ait formé ce monde que j'admire, et qu'il le gouverne par ses lois. » Je vous réponds, qu'il importe de tout à rien, que Dieu soit créateur ou qu'il ne le soit pas. La différence est, qu'il y ait plusieurs dieux ou qu'il n'y en ait qu'un, et même, qu'il y ait un Dieu ou qu'il n'y en ait point.

L'un des premiers axiomes de la raison est, que la nécessité d'être suppose et renferme l'unité. Je conçois un Etre nécessaire, mais je n'en conçois qu'un. Si l'on m'en propose d'autres après lui, il n'y a plus de place pour eux dans une idée qui est déjà remplie. Je les renvoie dans la classe des êtres contingents, où leur multiplicité les relègue. Il en est de même de la souveraine perfection, inséparable de l'existence par soi. Elle est nécessairement unique. Deux êtres à qui l'on voudrait l'attribuer, se borneraient l'un par l'autre. Ils ne différeraient que parce qu'ils auraient respectivement quelque chose de plus ou de moins. Et si l'on supposait, contre la nature des choses, que dans une parfaite égalité tous deux fussent souverainement parfaits, cette supposition serait encore fausse, parce qu'il manquerait à chacun

(1) Suivant les docteurs très-orthodoxes, et même des Pères de l'Eglise, on connaît et l'on exprime ce que Dieu n'est pas, plutôt que ce qu'il est. Ils ont parlé ainsi par opposition à deux sortes de connaissances de Dieu : l'une est la connaissance compréhensive c'est-à-dire, égale par son étendue à celle de l'Etre divin; elle n'appartient qu'à Dieu : l'autre est la connaissance ou la vision intuitive. C'est celle des esprits célestes et des bienheureux. La connaissance qu'ils ont de Dieu n'a pas besoin, comme la nôtre, d'être excitée et soutenue par le spectacle des merveilles de la nature. Elle porte immédiatement, et sans aucun appui sensible, sur l'essence divine. Elle n'est ni obscurcie, ni traversée par les besoins du corps, par les prestiges de l'imagination, et par les diverses impressions des êtres qui nous environnent. Elle n'est pas affermie et perfectionnée par des raisonnements suivis, par de pénibles méditations. C'est une simple vue, une vue perpétuellement uniforme, et le principe d'un éternel repos dans l'objet aperçu. C'est ce que saint Paul appelle *voir Dieu face à face et tel qu'il est*. La différence entre ces deux manières de connaître Dieu, et celle dont nous le connaissons ici-bas, a donné lieu de nommer quelquefois la nôtre, *négative*, en la comparant aux deux autres. Ce langage, qui a son utilité, lorsqu'on l'emploie, pour humilier l'homme, et pour élever ses désirs à la félicité qui lui est promise, ne serait pas exact, si l'on prétendait s'en servir pour exclure de notre esprit l'idée positive de Dieu. Les bornes que nous détachons de cette idée, quand nous pensons à Dieu, ne sont pas, à proprement parler et dans une saine métaphysique, des négations. C'est plutôt en reconnaissant des bornes dans un être, que nous nions qu'il soit infini. Nous avons beau reculer ces bornes par la pensée, et supposer sans cesse à cet Etre de nouveaux agrandissements, nous ne parviendrons jamais à l'infini. Au contraire nous confirmerons par ce procédé, que ce qui est susceptible d'augmentation, comme de diminution, n'est pas infini de sa nature. Il est pourtant vrai, qu'en exprimant des qualités bornées, nous disons quelque chose de positif du sujet en qui elles résident : comme quand nous disons d'un homme qu'il excelle dans une science, qu'il possède un talent, une vertu, qu'il est quelque part, qu'il a vécu tel nombre d'années. N'est-ce donc pas, et à bien plus forte raison, parler de Dieu en termes très-positifs, que de dire de lui, qu'il sait tout, qu'il est souverainement parfait, qu'il est partout, qu'il est éternel ? Une mesure limitée d'être et de perfection offre une idée positive ; combien plus la plénitude et l'immensité de l'être et de la perfection ? D'ailleurs il y aurait de la contradiction, qu'on pût s'assurer de ce que Dieu n'est pas, en ignorant totalement ce qu'il est. Il faut avoir la connaissance, au moins imparfaite, d'un être, pour le distinguer avec certitude de tout ce qui n'est pas lui. Les expressions que le langage humain nous fournit, pour parler de Dieu, sont toujours disproportionnées à l'idée magnifique et sublime que nous avons de la Divinité. L'impuissance et le désespoir d'en trouver de parfaitement propres, nous font souvent abandonner les propositions affirmatives, pour recourir aux négatives. Celles-ci corrigent ce que les premières ont de défectueux. C'est encore une raison pourquoi l'on a dit, qu'il était plus facile d'énoncer ce que Dieu n'est pas, que ce qu'il est. Mais, si l'on y prend garde une idée n'en est que plus *positive*, pour être au-dessus de nos faibles expressions.

d'eux un degré de perfection, celui d'être seul et de n'avoir point d'égal.

Ajoutons à des principes si clairs un autre qui ne l'est pas moins : c'est que tout ce qui existe par soi a dans la nécessité de son être la source et la racine d'une indépendance absolue. Il est par sa nature tout ce qu'il peut et tout ce qu'il doit être. Il ne tient rien que de soi. Il n'a rien à recevoir d'ailleurs. Une cause étrangère, qui ne lui a pas donné l'être, essaierait inutilement de lui imprimer de nouvelles modifications : son action serait repoussée par l'obstacle invincible d'une nature aussi indépendante que nécessaire.

La conséquence évidente de ces principes est, que si la matière existe nécessairement, Dieu n'en a jamais été le moteur, ni l'ordonnateur. L'univers ne reconnaît pas ses lois. Bien plus, si c'est ainsi qu'elle existe, elle est la seule à qui cette existence appartienne. Elle est donc le seul être indépendant, infini, souverainement parfait; elle est donc Dieu : ou plutôt il n'y en a pas, et l'athéisme triomphe. Car que veulent les athées, sinon que la matière soit le grand tout, dont les êtres particuliers ne soient que des émanations?

Pour éviter cet absurde et détestable excès, il n'y a qu'un parti à prendre : d'avouer que tout ce qui existe et n'est pas Dieu a reçu de lui son existence, comme il en a reçu ses modifications; qu'il a passé du néant à l'être, parce que Dieu l'a voulu. Il n'en a coûté au Créateur que de prononcer au dedans de lui-même cette parole toute-puissante : Qu'il y ait de la matière, et il y en a eu : Que des esprits soient, et ils ont été.

En vain de prétendus philosophes, échos d'une erreur antique, répètent, d'après les philosophes du paganisme, que rien ne peut venir de rien, *ex nihilo nihil fit*. Cette proposition n'est vraie que dans ce sens, que le néant, dépourvu de toutes propriétés, ne peut rien produire comme cause, ni fournir, comme matière brute, le fonds d'aucun ouvrage. C'est alors une proposition identique qui n'a pas besoin de preuves et qui aussi ne prouve rien. Mais si l'on veut dire par là qu'il est impossible que l'être succède au néant, et que ce qui n'existait en aucune manière commence d'exister, c'est supposer ce qui est en question et donner pour preuve ce qu'il fallait prouver. L'éduction du néant est incontestablement établie par l'existence précaire et contingente des êtres distingués de Dieu. En effet, il n'y a pas de milieu entre ces deux manières d'exister, ou par soi ou comme créature de celui qui existe par soi. Dieu seul existe nécessairement. Il est donc le créateur de tout ce qui n'est pas lui. Il n'y a rien de démontré pour la raison, si cela ne l'est pas.

Que s'il reste encore dans l'esprit humain des nuages sur cette succession de l'être au néant et sur la manière dont elle peut s'opérer, c'est un exemple de plus de ces vérités qui sont tout à la fois indubitables et obscures, démontrées et incompréhensibles. Cependant la raison évidemment convaincue qu'il y a un créateur et des créatures, trouve en elle-même des ressources, si ce n'est pour concevoir cette opération créatrice, du moins pour la juger digne de Dieu. Elle voit que si le partage d'une puissance bornée est de dépendre dans son action d'un sujet déjà existant, le droit d'une puissance infinie, de la toute-puissance de Dieu, est d'être affranchie de cette dépendance, d'appeler ce qui n'est pas comme ce qui est, de commander au néant comme à l'être, de donner l'existence comme les manières d'exister. Tel est le langage de la raison. La religion n'a fait que réveiller son attention sur une vérité que la plupart des hommes avaient oubliée. Quiconque la combat, ou la révoque en doute, n'est pas moins infidèle à la raison qu'à la révélation.

Vous croyez un Dieu. Mais quand vous croiriez tout ce que vous devez croire sur sa nature et ses perfections, vous serait-il permis de méconnaître le plus noble de ses dons, votre âme? La raison vous défend de la confondre avec la matière : vous faites de sa spiritualité un problème, vous ne découvrez que trop votre penchant à la croire corporelle.

Et ne dites pas qu'il y a eu dans les trois premiers siècles de l'Eglise des docteurs qui en ont jugé ainsi. On vous le nie de tous ceux qui ont mérité les hommages de l'Eglise par la pureté de leur doctrine et la sainteté de leurs mœurs. Si même quelques-uns d'eux étaient tombés dans cette erreur, plus excusable alors qu'elle ne l'a été depuis, il ne s'ensuivrait pas, qu'aujourd'hui vous puissiez, sans blesser la raison comme la religion, imiter en cela leur exemple. Ce n'est qu'après eux que le sens de la révélation sur cet article a été irrévocablement fixé dans le christianisme. De leur temps l'univers sortait des ténèbres du paganisme; et quoique la lumière de l'Evangile eût déjà brillé avec éclat dans tout ce qui a rapport au culte d'un seul Dieu en trois personnes, aux mystères de la rédemption, aux règles de conduite et de mœurs, il restait encore à mettre dans tout leur jour quelques vérités naturelles, longtemps obscurcies par les préjugés des sens et par l'abus de la philosophie. La spiritualité de l'âme a été l'une de ces vérités. L'Eglise, en l'examinant de près, l'a vue dans ses oracles sacrés, et, par cette déclaration, elle en a fait un objet de notre foi; la raison de son côté, et sans préjudice de sa soumission à un témoignage si vénérable, a confirmé ce dogme avec tant de force, a si pleinement réfuté les sophismes qu'on lui oppose, qu'un vrai philosophe n'a pas plus de droit d'en douter qu'un chrétien.

Cette même raison vous enseigne que votre âme est libre. Cependant vous prétendez qu'elle ne l'est pas. Vous faites de sa volonté une machine dont tous les mouvements sont déterminés par ceux du tourbillon immense, qui emporte, selon vous, et absorbe tout. Ici vous n'avez pas la triste consolation ni la mauvaise excuse de citer à tort et à travers d'anciennes autorités. Les hérésies, qui ont attaqué le libre arbitre, ne l'ont pas asservi

à des lois physiques, au fatalisme. Suivant les manichéens, il était l'esclave du bon ou du mauvais principe. Suivant les hérétiques des derniers siècles, il l'est de la grâce divine ou de la concupiscence originelle. Du reste, et nonobstant ces erreurs foudroyées par l'Eglise, la voix unanime du genre humain a constamment déposé pour le libre arbitre. Epicure lui-même, pressé par un sentiment naturel de le connaître, avait introduit pour l'expliquer je ne sais quelle déclinaison dans ses atomes. Ce dogme, disait l'illustre archevêque de Cambrai, *est tout ensemble populaire, philosophique et théologique.*

Enfin la raison vous montre l'immortalité de votre âme. Elle vous dit que cette âme n'a pas, dans son essence simple et indivisible, les mêmes principes de dissolution que le corps; qu'étant trop souvent dans ce monde, ou privée des récompenses de la vertu ou à l'abri des châtiments du vice, elle est réservée à un autre monde, le vrai séjour de l'ordre et de la justice; que ses désirs d'être heureuse, toujours renaissants et jamais rassasiés par des biens périssables, annoncent sa destination à un bonheur immortel. Vous convenez que la perspective de cette immortalité est belle et consolante, utile au genre humain, nécessaire même à la plupart des hommes; vous ne lui accordez pas la certitude et le droit de convaincre votre esprit. Il serait difficile d'allier les éloges que vous lui donnez avec ceux de vos principes, qui la font disparaître comme une trompeuse illusion. L'homme serait le plus vil des animaux, et la nature, ou son Auteur, aurait bien mal pourvu à ses besoins, si, pour le détourner du vice, l'animer à la vertu, le consoler dans ses peines, il fallait ouvrir ses yeux au mensonge et les fermer à la vérité. Mais ces avantages que vous n'osez refuser au dogme de l'immortalité (*Dictionnaire philosophique*), après avoir fait tous vos efforts pour le ruiner de fond en comble, prouvent contre vous au tribunal de la raison. De deux choses l'une : ou c'est elle qui par ses leçons fait tort à l'humanité, ou c'est vous qui ne les entendez pas.

Vous croyez un Dieu. Pourquoi ne l'honorez-vous point? Pourquoi dispensez-vous les hommes de l'honorer? Il est vrai que s'il a révélé le culte qu'il exige, la raison ne peut l'apprendre que de lui. Mais elle n'a besoin que d'elle-même pour connaître et pour offrir à nos yeux les devoirs qui obligent naturellement l'homme envers Dieu. Le premier est l'admiration et la louange : la majesté de son Etre nous l'impose; le second est l'amour et la reconnaissance : nous devons ces sentiments à sa bonté et à ses bienfaits; le troisième est l'invocation et la prière : son secours est l'appui de notre faiblesse, le remède ou le préservatif de nos maux; le quatrième est la pénitence et l'expiation : le remords, qui suit le péché, nous avertit qu'en cessant de le commettre il est juste de l'effacer par notre douleur. Il n'y a rien en tout cela que la raison ne nous dicte. Elle ajoute qu'il ne suffit pas à l'homme de renfermer ces sentiments dans son cœur; que, composé d'une âme et d'un corps, il doit à Dieu l'hommage de tout ce qu'il est; qu'il doit à soi-même de produire au dehors ce qu'il pense et ce qu'il sent avec justice, à ses semblables, de s'unir avec eux dans cette manifestation. De là le culte extérieur et public, moins nécessaire que le culte intérieur.

Non, dites-vous, *tous les rapports sont réciproques : il n'y en a point entre Dieu et nous. Il ne nous doit rien; que pouvons-nous lui devoir?* Fausse conséquence et tirée de principes faux, ou faussement appliqués.

Il y a entre Dieu et nous des rapports nécessaires. La distance infinie des natures les confirme, loin de les abolir. Rapports des serviteurs, des sujets, des enfants avec leur maître, leur souverain, leur père; des malades avec l'auteur de leur guérison, des criminels avec leur juge, des captifs avec leur libérateur. Tous ces rapports sont réciproques, mais comme ils peuvent et doivent l'être. Ils supposent en nous la dépendance et les besoins, en Dieu la domination et la bonté. Nous lui devons donc tout, quoiqu'il ne nous doive rien, c'est-à-dire quoiqu'il n'ait reçu et qu'il n'attende rien de nous. D'ailleurs il se doit à lui-même de faire du bien à des êtres intelligents qu'il a voulu créer. Il doit à sa justice de ne punir en eux que le vice, et le vice dont ils ont pu s'abstenir. Il doit à sa fidélité l'accomplissement des promesses qu'il a daigné leur faire; et comme la plus importante de toutes, et le terme de toutes les autres, est le royaume des cieux, il l'appelle une *récompense*, une *couronne de justice* pour ceux qui auront rempli les conditions auxquelles il leur a promis. Ainsi, plus le gouvernement que Dieu exerce sur nous est indépendant des liens qui attachent sur la terre les souverains à leurs sujets, la reconnaissance et l'intérêt, plus ce gouvernement est sage, bienfaisant, équitable. Il n'en mérite que mieux nos hommages.

Vous insistez néanmoins, et vous prenez droit de cette indépendance pour soutenir que les hommes ne doivent point de culte à Dieu. *Il n'en est ni plus heureux, ni plus grand.* On le sait bien, on vous l'a répété mille fois, et vous devriez l'avoir lu dans nos livres saints (*Psalm.* XV), à qui vous reprochez si souvent de faire dépendre la gloire de Dieu du culte de ses créatures. Il ne l'exige donc point comme personnellement utile et nécessaire pour lui, mais premièrement parce qu'il est juste en soi, et secondement parce qu'il est utile et nécessaire à nous-mêmes. Dieu peut se passer de notre amour et de nos louanges; nous ne pouvons nous passer de le louer et de l'aimer. Sa libéralité est au-dessus de nos actions de grâces; il est de notre intérêt comme de notre devoir de sentir le prix de ses faveurs. Nos prières ne lui apprennent pas nos besoins et nos maux; elles prouvent que nous en sommes nous-mêmes touchés, et nous disposent à obtenir ce qui nous manque, à être délivrés ou défendus de ce qui nous nuit

et nous perd. Nos crimes n'effleurent pas sa souveraine majesté ; c'est ce qui nous rend plus coupables, c'est ce qui nous oblige, plus que tout autre motif, à les expier par le repentir. Considérez le culte divin dans toutes ses parties, vous n'en trouverez aucune qui ne soit avouée et même prescrite par la raison.

Après tout cela, il est facile de reconnaître l'insuffisance de ce second article de votre symbole : *Je crois qu'il faut être bienfaisant et juste.* Vous le croyez, et vous commencez par détruire le fondement de toute justice, les motifs les plus solides et les plus touchants de l'amour du prochain. Détrompez-vous : il n'y a plus de devoirs d'homme à homme, s'il n'y en a plus de l'homme à Dieu.

Hé quoi ! répondez-vous, *ne dois-je rien à mes semblables dont j'ai besoin, et qui ont besoin de moi, parce que je crois ne rien devoir à Dieu, aussi supérieur à la faiblesse de mes services qu'à celle de mon être ?* Je vous entends : c'est sur les besoins mutuels des hommes que vous fondez uniquement leurs mutuelles obligations.

D'abord vous les énervez en leur ôtant tout autre appui ; car pourquoi séparez-vous de la compassion que m'inspire la misère d'autrui, du plaisir que je ressens à verser dans une âme la consolation et la joie, l'obéissance que je rends à Dieu, le désir que j'ai de lui plaire par ces actions bienfaisantes ? Ce second motif ne fait rien perdre au premier du mérite et de l'activité qu'il peut avoir ; mais il l'ennoblit, il le perfectionne, il l'affermit. Il ne peut y avoir trop de motifs pour les hommes de s'entr'aimer et de s'entre-secourir. Retrancher le plus noble, le plus pur, le plus universel, celui qui peut se faire jour dans les âmes naturellement fermées à des sentiments tendres et généreux, est-ce servir l'humanité ? est-ce cimenter la morale ? Mais ce n'est encore là que le moindre défaut de celle que vous admettez.

Vous avez besoin de tel homme en particulier : je vois ce qui vous engage à lui faire du bien. Si ce besoin cesse, je ne le vois plus. *Le besoin,* dites-vous, *qu'il a de moi.* Je le veux d'après l'honnêteté naturelle que je vous suppose : elle vous fera peut-être mieux agir que vous ne pensez. Je le nie d'après vos principes : ils ne disent rien en faveur de l'homme qui vous est inutile ; ils parlent contre lui. L'autorité suprême d'un Dieu législateur, votre maître et le sien, n'est plus un lien commun entre vous et lui. Concentré dans vous-même, vous avez pour dernière fin votre propre satisfaction. Quiconque peut en être l'instrument, vous est cher à ce titre, et ne l'est que par là. Quiconque n'y contribue pas vous est totalement étranger, et s'il y forme obstacle il vous devient odieux. Telle est la marche de vos principes. Pour en suivre une autre, il faut les oublier dans la pratique, et corriger leur perversité par une conduite qui les désavoue.

Je n'en dis pas même assez. Ces principes tarissent par eux-mêmes la source des actions bienfaisantes que l'intérêt personnel ne demande pas. Ils autorisent les forfaits les plus atroces provoqués par cet intérêt. Pour parler plus juste, conformément à ces mêmes principes, les forfaits ne méritent plus ce nom. Le préjugé seul et des conventions arbitraires le leur ont donné. Le suffrage de la raison les venge de l'horreur qu'en a la société. Tout homme qui croit trouver un avantage pour lui à les commettre en a le droit ; la nature le lui accorde. Il ne lui est disputé que par la crainte de l'opprobre et du châtiment : tous deux peuvent être éludés, l'un et l'autre par un secret impénétrable, et le châtiment par une impunité, qui est réellement ou qui sait se mettre au-dessus des lois. Que si l'ignominie et le supplice paraissaient inévitables dans l'avenir, il resterait à balancer ce double inconvénient avec l'action même, envisagée comme avantageuse dans le temps présent. Il y a des hommes capables de se décider encore pour elle. Qu'on mette à l'écart les jugements de Dieu, qu'on ne consulte que l'intérêt personnel, on pourra dire que ces scélérats effrénés ne ressemblent pas à la plupart des hommes ; on ne pourra les accuser d'être ni plus méchants, ni plus aveugles qu'eux. Telles sont encore un coup les justes conséquences des principes qui affranchissent l'homme de toute obligation envers Dieu, et ne fondent ses devoirs envers ses semblables que sur des besoins réciproques.

Vous vous défendez de ces conséquences par l'habitude où sont les hommes, de suivre dans leur conduite, leurs goûts et leurs penchants, plutôt que leurs principes. Tant mieux pour vous : j'ai bien voulu déjà le supposer. Tant mieux aussi pour tout ce qui vous approche, quand on vous connaît des principes dont les conséquences sont si funestes. Mais n'est-ce pas précisément ce qui rend ces principes exécrables, que pour l'honneur de quelques-uns de ceux qui les soutiennent, il faille supposer qu'ils les démentent par leurs actions ? On voudrait pouvoir le supposer également de tous : la vraisemblance, la vérité ne le permet pas. Les principes de la morale la plus pure, celle de l'Evangile, ne sont pas dans plusieurs de ceux qui les respectent, des barrières assez fortes contre leurs passions. Voilà où il faut appliquer la remarque, que les hommes ne vivent pas toujours comme ils pensent. C'est le lieu de déplorer cette contradiction. Mais de bonne foi peut-on supposer, que des principes favorables à tous les vices, destructeurs de toutes les vertus, n'opèrent pas leur effet naturel dans la plupart de ceux qui les adoptent ? L'expérience de nos jours n'en a fourni que des exemples trop éclatants. Ils n'ont pas dû nous surprendre. Un torrent, dont les digues sont rompues, se déborde par la pente de ses eaux. Il faut des obstacles imprévus pour l'arrêter. Le cœur humain est assez disposé à des actions vicieuses. Il l'est surtout dans quelques hommes plus mal nés, ou plus indisciplinés que d'autres. Il n'y a donc

rien de plus pernicieux, que d'ajouter à cette disposition des principes qui lui donnent un libre cours. Les hommes ont alors deux facilités pour le mal : l'une au dedans d'eux, et qui aurait besoin d'être réprimée par les meilleures institutions ; l'autre venue du dehors, qui seconde et enflamme la première, en s'efforçant de persuader aux hommes, que tout ce qui flatte leurs passions n'est pas un mal en soi. De tels principes ne peuvent être disculpés par le hasard d'une inconséquence pratique. Ils sont évidemment responsables de tous les crimes, qui en sortent comme d'une source empoisonnée. Renoncez enfin à ces principes, ou ne vous vantez plus de croire, qu'il faut être bienfaisant et juste.

Un déisme, qui dans un symbole si court respecte si peu la raison, a effrayé d'autres incrédules, persuadés de l'existence de Dieu. On les appelle *théistes ;* dénomination qui, toute semblable qu'elle est à celle de *déistes*, n'a pas aujourd'hui la même signification. Pour donner des théistes une idée générale (car je ne veux ni ne dois observer toutes les nuances du théisme), ils altèrent moins que les purs déistes l'idée de Dieu. Ils laissent plus d'étendue aux conséquences de cette vérité. Ils reconnaissent la Providence. Ils avouent, que Dieu est pour les hommes l'objet d'une adoration nécessaire. Ils admettent une loi naturelle, antérieure à la formation des sociétés politiques, supérieure à l'intérêt personnel et à nos besoins réciproques. Ils ne mettent pas en doute le libre arbitre, ni la vie future. Il en est même parmi eux qui s'élèvent avec force contre les athées, contre les ennemis de l'immortalité de l'âme et de toute religion. S'il faut les croire, ils n'auraient pas plus d'indulgence que les lois pour les hérauts d'une doctrine contagieuse, qu'elles proscrivent avec justice. De là naît une morale plus saine, plus délicate sur les devoirs, plus éclairée sur les vertus plus sévère contre les vices, plus détachée des sens, moins accommodante avec les passions.

Jean-Jacques Rousseau a été de nos jours le théiste le plus rigide et celui de tous les incrédules, qui a le plus ménagé la raison dans le dogme, comme dans la morale. Ne cherchons pas d'autre cause du peu de sectateurs, qu'il s'est acquis parmi eux. Nous savons, que les louanges emphatiques, dont les chefs de cette secte le comblèrent d'abord, ne purent l'enchaîner à leur char. Etait-ce dès lors l'incompatibilité de ses sentiments avec les leurs qui les aliéna d'eux ? Ou cette misanthropie soupçonneuse et cette jalouse idolâtrie de soi-même, qu'ils lui ont tant de fois reprochée ? Nous l'ignorons. De pareils démêlés ne méritent pas d'être approfondis. Après tout ils n'eussent pas suffi, pour décréditer le citoyen de Genève auprès des mécréants. Son génie pouvait honorer leur cause. Sa hardiesse et sa franchise pouvaient la fortifier. Ils ne trouvaient pas en d'autres écrits que les siens des objections plus spécieuses, ni plus adroitement maniées, contre la nécessité de croire à une révélation. Aussi ont-ils inséré dans l'une de leurs compilations quelques morceaux de son *Emile*, ceux où le vicaire savoyard attaque la religion révélée. Mais ils n'ont eu garde d'y joindre ses fortes et naïves peintures du *philosophisme* moderne. Ils ont rejeté ses maximes, soit morales, soit dogmatiques. Quoiqu'il ait prétendu ne les avoir puisées que dans les enseignements de la raison, elles leur ont paru trop voisines du christianisme. Elles leur proposaient trop de principes à recevoir, trop de conséquences à redouter, trop de devoirs à remplir. Tant de gêne s'accordait mal avec l'esprit d'une secte, où ils n'était entré, que pour jouir d'une liberté sans bornes. S'il avait fallu perdre une partie de la leur, ils auraient presque autant aimé la sacrifier tout entière à une religion, qui avait du moins, pour régner sur elle, des titres que ce nouveau réformateur n'avait pas. Bientôt las de l'entendre, ils ont déserté son école. Jean-Jacques Rousseau, avec tous ses talents, avec toute sa renommmée, est l'écrivain incrédule qui a fait le moins de prosélytes. On ne lui en connaît point parmi ceux mêmes qui l'ont admiré jusqu'à l'enthousiasme. Le tiers parti qu'il semble avoir voulu former entre le christianisme et ce qu'il nomme le philosophisme, est peut-être réduit à sa seule personne, quoique ce parti soit sans contredit le plus raisonnable qu'un incrédule puisse embrasser. Tant il est vrai que les droits de la raison ne sont qu'un prétexte pour l'incrédulité ! Plus on se rapproche de la première, moins on réussit auprès de l'autre. La discorde est inévitable entre elles, et l'on fera toujours d'inutiles efforts pour les réunir.

Le citoyen de Genève est lui-même une preuve de cette dernière proposition. Car il ne faut pas s'imaginer que sa doctrine, préférable à celle des autres incrédules, ne porte aucune atteinte directe à la raison. S'il pense plus sainement qu'eux de la Divinité et de la Providence, il doute comme eux, et autant qu'eux, de la création, sans laquelle il est démontré, qu'il n'y a ni Providence ni Divinité. S'il adore, s'il remercie Dieu, il refuse de le prier, et ne paraît pas plus disposé à implorer sa clémence miséricordieuse que sa bonté libérale. S'il parle souvent de l'athéisme avec horreur, que dirons nous de ce Volmar, dont il fait un athée dans sa *Nouvelle Héloïse*, et qu'il y dépeint toutefois comme un modèle de sagesse et de probité ? Comment allierons-nous avec la morale de la raison, les fictions licencieuses de ce roman, et le libertinage qu'il prête dans son *Emile* au Vicaire savoyard, qui n'en est pas moins son oracle ? C'est favoriser ouvertement ceux de nos prétendus philosophes, qui ne condamnant dans la matière des mœurs que l'adultère, ou la débauche outrée et brutale, excusent et permettent tout le reste. Morale détestable, dont le principe ramène les vices mêmes et les excès qu'elle réprouve. Morale contraire à la raison, qui reconnaît dans l'incontinence un désordre indépendant du préjudice causé à un tiers, et du tort que l'on se fait soi-même, en ruinant sa for-

tune et sa santé. Morale enfin, dont des sages du paganisme auraient rougi. Ils savaient mieux jusqu'où s'étend la pureté des mœurs. Leur raison était cependant couverte de ténèbres que la lumière de l'Evangile n'avait pas encore dissipées. Il n'a tenu qu'à nos incrédules d'ajouter à la leur le surcroît de cette éclatante lumière. Mais ce n'est pas le seul point, où pour n'être pas chrétiens, comme ils pouvaient et devaient l'être, ils se sont rendus eux-mêmes plus aveugles que des païens ne l'avaient été.

Ainsi, quelque face que prenne l'incrédulité persuadée de l'existence de Dieu, elle offre des erreurs qui blessent la raison. Le nombre peut en être moindre ou plus grand, l'absurdité plus ou moins choquante, il y en a toujours assez pour la convaincre d'attenter aux droits de la raison, dans le temps même qu'elle se vante de ne consulter qu'elle et de l'écouter fidèlement. On sent assez que la raison est encore plus mal interrogée, et sa voix plus mal entendue, par des athées qui nient la vérité la plus précieuse et la plus claire, par des pyrrhoniens qui doutent de tout. Vous cherchiez la raison, pouvons-nous dire à l'incrédule : c'est pour la trouver que vous prétendez avoir quitté le christianisme. Où est-elle donc? jusqu'ici vous n'avez pu l'atteindre; elle vous échappe, elle vous fuit. Retournez sur vos pas, vous la retrouverez où vous l'avez laissée : le christianisme est son asile, et un asile d'autant plus sûr qu'elle y vit sous des lois qui la défendent contre elle-même de l'abus de sa liberté.

Il répondra que des récriminations ne sont pas une apologie; que le christianisme est accusé d'absurdité dans ses mystères; et que ce n'est pas l'en justifier que de faire le même reproche à ses accusateurs. Il est juste d'examiner cette réponse. Cet examen nous donnera lieu de distinguer, dans la maxime qu'on nous objecte, l'abus de l'usage légitime, et la fausse application de la véritable.

De quoi s'agit-il ici? est-ce de prouver immédiatement la divinité du christianisme? On pourrait alors nous demander ces preuves et se plaindre de l'insuffisance des récriminations qu'on vient de voir. Il y aurait lieu seulement d'en conclure que si le christianisme perdait sa cause, ce ne serait jamais au profit de l'incrédulité : tous deux auraient tort; et la raison ne permettant pas de se rabattre ensuite sur le judaïsme, sur l'Alcoran ou sur l'idolâtrie, il faudrait retomber malgré soi dans le scepticisme universel. Etrange extrémité sans doute! matière dès à présent de réflexions pour les incrédules, qui opposent sans cesse la raison aux mystères du christianisme.

Mais ignorent-ils qu'il n'attend pas à établir sa divinité, que les erreurs de ses adversaires aient été mises en évidence? Avant tout il se montre à eux avec des caractères de grandeur et de majesté, garants de son origine céleste; avec ses prophéties, que Dieu seul a pu dicter; avec des miracles, tels qu'ils n'ont pu être opérés que par la même puissance qui a créé l'univers ; avec son établissement surnaturel, soit dans les moyens qui l'ont procuré, soit dans les obstacles qu'il a vaincus ; avec ses martyrs, dont il tire une gloire que les autres religions ne partagent pas (1); avec sa doctrine, qui, par un mélange

(1) Les traits qui distinguent nos martyrs, sont : 1° Que les premiers et les plus considérables d'entre eux, les Apôtres, ont souffert et sont morts en témoignage d'un fait qu'ils déclarent avoir vu de leurs propres yeux, entendu de leurs oreilles, touché de leurs mains, savoir, Jésus-Christ ressuscité. On conçoit comment les hommes peuvent se faire égorger pour une doctrine fausse, mais qu'ils croient vraie. Il est inouï, il est impossible que jamais personne ait signé de son sang un fait dont la fausseté lui était connue, tandis qu'il ne fallait qu'avouer la vérité pour échapper au supplice; 2° Affronter les tourments et la mort a pu être quelquefois un effet purement humain de l'orgueil et de l'entêtement, portés à leur dernier excès. C'est, comme le suicide, une exception naturellement possible, et en même temps très-rare, aux règles ordinaires que les hommes suivent dans leur conduite. Mais trouvera-t-on rien dans la nature qui puisse expliquer la constance de cette multitude innombrable de martyrs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, savants comme ignorants, que le paganisme a immolés dans les trois premiers siècles de l'Eglise et dans le commencement du quatrième? A ces remarques communes on peut ajouter celle-ci, qui me paraît importante.

Les martyrs, qui sont la gloire de notre religion, ont eu de faux imitateurs, mais ils n'en ont eu que dans des sectes sorties de l'ancienne tige du christianisme. En effet, qu'entend-on par le martyre, abstraction faite de la justice ou de l'injustice de sa cause? Ce n'est pas simplement toute mort soufferte en haine de la religion de celui qu'on fait mourir. Il faut de plus que cette mort soit volontaire de sa part, dans ce sens, qu'il ait eu devant lui l'alternative, ou de vivre en renonçant à sa religion, ou de mourir en y persévérant. Il meurt alors par la violence des hommes; et cependant il meurt avec liberté, parce qu'étant le maître de se soustraire à cette violence, il aime mieux y succomber, que de consentir à ce qu'on exigeait de lui. Je ne nie pas que l'Eglise n'ait mis dans son culte, au rang des martyrs, des saints, qui ont été massacrés, sans avoir eu le loisir de délibérer entre la vie et la mort. Elle a jugé par leurs actions précédentes, souvent aussi par les dispositions qu'ils témoignaient à leurs derniers moments, qu'ils n'auraient pas manqué de préférer leur devoir à leur vie, si l'option leur en avait été offerte, et que cette préférence était alors dans leur cœur, quoique les hommes ne leur permissent pas de choisir. L'Eglise a connu à ces saints la foi et le courage des martyrs; elle leur en a décerné les honneurs. Mais elle n'en reconnaît pas moins que quiconque a pu éviter, par le sacrifice de sa religion, la mort dont on le menaçait, a laissé, dans cette mort généreusement acceptée un témoignage particulier de son attachement à sa religion. Tel est le caractère distinctif du martyre proprement dit : et ce n'est qu'avec cette condition qu'on le propose aux incrédules, comme l'une des principales preuves du christianisme. Or s'il est vrai que ce caractère a pu être contrefait, je soutiens qu'il ne l'a été que dans des sectes chrétiennes. Quel idolâtre nous citera-t-on, à qui le choix ait été donné de mourir ou de confesser un seul Dieu, et qui ait choisi l'idolâtrie et la mort? Quel musulman qui ait refusé de sauver sa vie par l'abjuration de Mahomet? Quel juif qui se soit laissé mettre sur un bûcher, plutôt que d'adorer extérieurement Jésus-Christ? On sait que la haine du judaïsme a dévoué plus d'une fois à la mort des personnes qui le pratiquaient. Mais sans examiner ici les motifs ni la justice de ces sanglantes exécutions,

incomparable de simplicité, de sagesse et de sainteté, efface toutes les productions de l'esprit humain en ce genre, et prouve qu'elle est venue de plus haut.

« Mais les incrédules ne conviennent pas que toutes ces preuves soient sans réplique. » S'ils en convenaient, de quel front oseraient-ils reprocher de l'absurdité aux mystères du christianisme? Qu'ils en conviennent ou non, il est toujours vrai que c'est sur ces preuves que le christianisme fonde sa divinité, qu'il consent même qu'on la lui refuse si ces preuves peuvent être détruites. La récrimination n'est donc pas une ressource nécessaire pour lui : on ne peut pas dire qu'il y ait recours en désespoir de cause ; ce serait une mauvaise défense ; on voit assez que ce n'est pas la sienne.

Au surplus, si j'avoue aux incrédules qu'il y a des objections contre nos preuves, ils doivent aussi m'avouer que ces objections ont été mille fois réfutées. Je ne parle pas des suppositions téméraires, des réticences infidèles, des falsifications criantes dont les auteurs et les copistes de ces objections ont été convaincus ; je m'en rapporte à tous ceux qui ont quelque connaissance de ces matières. Il suffit, pour sentir la force invincible de nos preuves, de jeter un coup d'œil général sur les difficultés qu'on leur oppose. A quoi se réduisent-elles dépouillées de toute plaisanterie, de toute satire, de toute déclamation? A des lieux communs qui prouvent peu par eux-mêmes, et qui ne prouvent rien du tout lorsqu'on ne peut les appliquer aux questions particulières que l'on traite. « Il y a eu des révélations controuvées ; donc celles de Moïse et de Jésus-Christ le sont aussi. Il y a eu des devins fourbes et mercenaires, des oracles trompeurs ; donc nos prophètes n'ont pas prédit l'avenir. Il y a eu des miracles supposés, ou des faits purement naturels, jugés miraculeux par l'ignorance ; donc les prodiges attribués à Moïse, à Jésus-Christ, aux Apôtres ne sont ni véritables ni divins. L'idolâtrie et le mahométisme ont duré longtemps, ont occupé de vastes contrées ; donc le christianisme a pu se répandre et s'accroître par des moyens humains. L'erreur a eu ses martyrs ; donc les nôtres ont été des imposteurs ou des fanatiques. Il y a quelques actes de martyrs ou douteux ou faux ; donc ils le sont tous : des circonstances, dans quelques-uns de ces actes les plus authentiques, moins certaines que tout le reste, ou qui ne cadrent pas avec nos usages et nos mœurs ; donc les actes eux-mêmes sont apocryphes. Des bonzes, des faquirs, des derviches vivent en solitude, se livrent à d'étonnantes austérités ; donc la vie angélique, conforme aux sublimes conseils de l'Evangile, est une illusion. Il y eut, dans les commencements du christianisme, des évangiles fabriqués ou falsifiés par des hérétiques ; donc il faut compter pour rien les quatre Evangiles que la tradition constante et unanime des Eglises chrétiennes

je dirai hardiment qu'il n'y en a jamais eu aucune, où un Juif, prêt à subir sa condamnation, ait pu acheter sa grâce par des marques de christianisme, et ne l'ait pas voulu.

« Qu'importe, me dira-t-on, et que concluez vous de là, dès que vous êtes forcé d'avouer que l'hérésie a eu ses martyrs, semblables par leur fermeté à ceux du christianisme? » Je pourrais disputer sur cette ressemblance. En est-il un seul de qui l'on puisse prouver une constance inébranlable, et toujours égale, depuis le moment de sa détention jusqu'a celui de son supplice? Le procès d'Anne du Bourg fait foi, qu'interrogé sur ses sentiments, il les pallia dans ses premières réponses. C'est pourtant la plus fameuse, et tout à la fois la plus intéressante victime du zèle pour l'hérésie. Mais n'insistons pas sur ces faiblesses passagères dont presque tous nos anciens martyrs ont été si éloignés ; supposons la ressemblance qu'on nous demande à cet égard. Restent les deux différences décisives qu'on a vues plus haut : l'une, que le christianisme a pour ses plus illustres martyrs les témoins d'un fait sur lesquels ils n'ont pu se tromper : au lieu que des hérésiarques ou des hérétiques sont morts en témoignage d'une doctrine sur laquelle ils pouvaient être et ont été réellement trompés ; l'autre, que le courage qui fait mourir de cette sorte, peut avoir des causes naturelles dans un très-petit nombre de personnes, et dans des occasions très-rares : au lieu qu'il est démontré surnaturel par la quantité prodigieuse des martyrs de toute espèce, que les premiers siècles de l'Eglise ont enfantés. Voilà d'abord notre preuve en sûreté contre l'exemple des faux martyrs de l'hérésie.

Il en est de cette preuve, comme de celles qui sont fondées sur les prophéties et sur les miracles. Dieu a permis au démon d'avoir ses martyrs, de même que ses thaumaturges et ses prophètes. Mais il ne l'a permis qu'avec une disproportion si manifeste entre les organes du père du mensonge et les siens, que les hommes ont toujours pu en faire le discernement. Cependant il est bon d'observer et c'est où j'en voulais venir, que l'esprit du martyre est tellement propre au christianisme, qu'il n'a pu être représenté, même par une imitation défectueuse, que dans des sectes chrétiennes. Les prodiges et les oracles ont été les premières voix que Dieu a fait entendre pour réveiller de leur léthargie les hommes trop accoutumés et trop insensibles aux merveilles de la nature. C'est pourquoi il n'y a pas eu de religions qui, pour se concilier du respect, n'aient parlé d'oracles et de prodiges. Elles trouvaient les hommes persuadés que de pareilles lettres de créances étaient nécessaires à des envoyés de Dieu. Ne pouvant en produire de véritables, elles ont toutes essayé de les contrefaire. Quant au martyre proprement dit, il est le fruit de l'Évangile. On peut à peine en citer deux exemples plus anciens, celui des trois jeunes compagnons de Daniel, qui ne périrent pas dans la fournaise, et celui des sept Machabées avec leur admirable mère. Aussi saint Grégoire de Nazianze a-t il remarqué dans ces exemples des vestiges d'un christianisme anticipé. Les chrétiens avaient appris par les préceptes et par l'exemple de leur Maître, que sa religion, dès qu'elle est persécutée, devient un engagement au martyre : *Fidem martyrii debitricem*, c'est l'expression de Tertullien. Les vrais disciples de Jésus-Christ ont réduit cette maxime en pratique, quand il l'a fallu. Des sectaires l'ont appliquée à leur doctrine, qu'ils prenaient faussement pour celle de l'Evangile. Il a manqué à cette copie du martyre, avec la justice de la cause, les caractères de divinité, qui brillent dans le modèle. Ainsi la gloire du martyre appartient au christianisme tout entière, et même, si on ose le dire, à un titre que ses autres prérogatives n'ont pas. Le pur et le véritable est l'une de ses plus fortes preuves. Le faux et le contrefait n'a pu être emprunté que de lui, ni se communiquer à des religions qui ne lui rendent aucun hommage.

nous a transmis. Les quatre évangélistes ne racontent pas toujours les mêmes choses dans le même ordre, quelques-uns omettent des faits ou des circonstances que d'autres rapportent ; donc ils se contredisent mutuellement. Il y a eu de grands abus, de grands vices, de grands crimes parmi les chrétiens, parmi même les ministres du sanctuaire ; donc la religion elle-même est un tissu de fables et de mensonges. » Quelles conséquences et quelle manière de raisonner ! Voilà pourtant dans l'exacte vérité tout ce qu'objectent à nos preuves du Marsais, Boulanger, Fréret, le lord Bollingbroke, l'auteur du Dictionnaire Philosophique et de la Philosophie de l'Histoire, etc. ; voilà comme ils ont *examiné*, *analysé*, *dévoilé* le christianisme. De si faibles raisonnements ne sont pas faits pour ébranler la foi : loin de renverser nos preuves, ils n'y touchent seulement pas.

Ce n'est jamais qu'avec répugnance que les incrédules font mine de les discuter ; ils y sont obligés : sans cela ils ne pourraient pas se vanter d'avoir répondu à tout, d'avoir épuisé la matière ; mais ils sentent malgré eux que cette discussion, réelle et sérieuse, décide pour le christianisme. L'incrédulité n'a rien de spécieux que ses difficultés contre nos mystères : c'est là son unique appui dans l'esprit, comme le déréglement des passions est sa véritable origine dans le cœur. Sans ce déréglement, l'incrédule n'eût pas été tenté d'abandonner une religion si propre à rendre heureux. Sans ces difficultés, il ne saurait comment se défendre des motifs qui l'obligent à croire. Elles s'emparent de lui, lorsqu'il a une fois résolu de se débarrasser du joug de la foi ; elles n'ont pas eu de peine à s'introduire et à s'établir dans son esprit. Les mystères sont d'un ordre supérieur à la raison ; les objections qu'on leur oppose sont sensibles et populaires ; elles le rassurent contre des preuves auxquelles il ne voit pas de réponse. Tel a été le procédé de Jean-Jacques Rousseau : et tous les incrédules feraient le même aveu, s'ils étaient aussi sincères que lui. Il prouve de la manière la plus lumineuse et la plus forte que l'Evangile n'a pu être l'ouvrage des hommes, et tout de suite il ajoute : *Avec tout cela, ce même Evangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, et qu'il est impossible à un homme sensé de concevoir ni d'admettre.* C'est comme s'il disait en d'autres termes : « Je croirais à l'Evangile, si je n'y cherchais que l'empreinte de la Divinité ; mais je n'y crois point, parce que j'y trouve des choses que je ne puis concilier avec ma raison. »

Les chrétiens raisonnent différemment ; ils disent : L'Evangile est certainement divin. Les plus habiles incrédules sont presque forcés d'avouer cette certitude : les autres ne la contestent, qu'en recourant à de misérables subterfuges. Donc il n'enseigne rien d'absurde ; donc nous devons croire ses mystères, quoique notre raison ne puisse les concevoir.

Ce raisonnement est juste ; il est fondé sur ces principes immuables que ce qui a été une fois démontré vrai par un motif, ne peut jamais être prouvé faux par un autre ; et que Dieu, comme auteur de la révélation, ne peut se contredire lui-même, comme auteur de la raison. Il est sage ; car la sagesse consiste, dans la recherche de la vérité, à préférer, pour la découvrir, la voie la plus facile et la plus sûre, à celle qui est la plus incertaine et la plus épineuse. Or dès qu'on demande si des dogmes viennent de Dieu, également incapable de mensonge et d'erreur, il est sans contredit plus sûr et plus facile d'aller droit à la source, que de s'engager dans un circuit qui peut en détourner. La source est le fait même : Dieu a-t-il parlé ? Le circuit est cette spéculation : Les dogmes qu'on m'annonce de sa part sont-ils par eux-mêmes dignes de créance ? Si j'entends dire qu'un homme du plus grand poids a écrit une lettre, et s'il m'importe de le savoir, j'ai deux manières de m'en instruire ; l'une d'en examiner de mes yeux les traits et le cachet ; l'autre, d'en comparer dans mon esprit la teneur avec l'opinion que j'ai de la personne à qui on l'attribue. La première, plus régulière en soi, est infaillible, si ces traits et ce cachet sont d'une espèce à ne pouvoir être que grossièrement contrefaits. La seconde n'est qu'une preuve subsidiaire qui peut confirmer la première, et la confirme effectivement dans la matière que nous traitons, mais qui ne peut l'affaiblir, encore moins la détruire, s'il y a entre l'une et l'autre quelque opposition apparente.

L'accusation d'absurdité contre nos mystères tombe donc par la force seule du christianisme. Il n'a pas besoin, pour la repousser, de mettre les incrédules sur la défensive. Mais ce qui ne lui est pas nécessaire, peut être utile, et aux juges de l'accusation, et aux accusateurs eux-mêmes. La récrimination est aussi faible qu'elle est odieuse, quand elle ne tend qu'à flétrir l'accusateur en pure perte pour l'accusé. Il n'en est pas ainsi de la nôtre : elle fournit de nouvelles preuves du parfait concert qui règne entre le christianisme et la raison.

Les théistes et déistes accusent nos mystères d'absurdité. Voilà pourquoi ils prétendent n'avoir renoncé au christianisme, que pour s'attacher plus étroitement à la raison. Mais, leur demandons-nous, qui vous a chargés de stipuler pour elle ? Vous n'avez ni ses pleins pouvoirs, ni sa mission. Que dis-je ? Elle vous a déjà condamnés à son tribunal ; elle vous a convaincus de beaucoup d'erreurs capitales. Si nos mystères étaient tels que vous les supposez, ils ne seraient pas plus absurdes que vos systèmes ; ils auraient encore l'avantage sur eux d'inspirer la vertu : ils ne partageraient pas avec eux l'infamie de justifier de certains vices, souvent même de les autoriser tous. Coupables de tant d'absurdités, vous avez trop mauvaise grâce à réclamer les droits de la raison. Votre témoignage n'est pas recevable dans une cause qui la regarde ; et c'est un préjugé pour nos

mystères, que de vous avoir pour accusateurs.

En dépit de la raison vous prenez son parti ; et contre qui ? Contre une religion, qui lui a rendu d'inestimables services, qui a rallumé son flambeau presque éteint, qui l'a rétablie dans la plus noble partie de son domaine. « Services imaginaires, répondez-vous. La raison n'a jamais pu rien perdre, qu'elle ne l'ait recouvré toute seule. » Je soutiens le contraire, et j'en appelle à l'histoire de la raison.

Je ne demande pas que l'on compare l'état de la plupart des sciences avec celui où le paganisme les avait laissées ; l'imperfection où elles sont encore dans un empire tel que la Chine, qui depuis tant de siècles a commencé de les cultiver, avec le degré de perfection où l'Europe les a portées. Cette comparaison pourrait néanmoins faire penser que l'esprit humain, accoutumé par le christianisme à s'élever au-dessus des objets sensibles, s'est trouvé plus de goût et de facilité pour pénétrer dans les sciences de raisonnement et de calcul. Quoi qu'il en soit de l'influence, au moins indirecte, du christianisme sur le progrès de ces sciences dans l'univers, il est certain, et de la plus éclatante notoriété, qu'il a épuré, qu'il a étendu celles qui, véritablement utiles à l'homme, sont le plus digne objet de la raison. Car enfin n'est-ce pas le christianisme qui, en bannissant l'idolâtrie, a dissipé une ignorance déplorable touchant l'unité de Dieu, la pureté et la perfection de son être ? Qui a fait croire aux peuples, comme aux savants, et à tous avec une assurance inébranlable, que ce monde que nous admirons n'est pas l'effet du hasard, ou d'un destin également aveugle, mais que ce Dieu unique et tout-puissant l'a créé, l'a formé, et le gouverne par ses lois ? Qui a fixé les doutes de la philosophie, agrandi et fortifié ses connaissances sur la nature de l'âme, sa distinction d'avec le corps à qui elle est unie, son immortalité, sa liberté, son souverain bien, ses devoirs envers elle-même et dans l'ordre social ?

Tous ces dogmes sont, je l'avoue, du ressort naturel de la raison. Maintenue dans son intégrité primitive, elle n'aurait pas eu besoin d'une nouvelle révélation pour les connaître. Ils faisaient partie de ce trésor précieux de connaissances, dont l'homme, sorti pur et innocent des mains de son Créateur, fut alors enrichi (1). Ils ne s'éteignirent, ou ne s'obscurcirent dans l'univers, qu'à mesure que les cœurs s'y corrompirent, que les esprits s'y aveuglèrent, et que la succession des siècles y affaiblit le souvenir des anciennes traditions. Il a fallu que Dieu, voulant tirer les hommes d'une si funeste ignorance, leur proposât ces mêmes dogmes avec tout l'appareil de son autorité. Dès qu'ils ont paru aux yeux dessillés de la raison, elle les a reconnus comme des vérités qui lui étaient familières. Semblable à un homme, dont les idées suspendues par un sommeil long et profond, reprennent à son réveil leur cours accoutumé : qu'on lui rappelle ce qui a précédé son assoupissement, il le retrouve dans sa mémoire. C'est ainsi que la raison a été ramenée par le secours et sous la conduite de la révélation dans le droit chemin d'où elle s'était égarée. Mais dès qu'elle y a été une fois remise, elle s'est vue en état d'y servir elle-même de guide, toutefois en ne se séparant plus de celui qui l'a si bien servie.

Or est-il croyable qu'une religion, à qui la raison à de si grandes obligations, lui ait fait en même temps l'injure d'abuser honteusement de sa crédulité ? Qu'elle ait été tout à la fois sa plus sage restauratrice et son ennemie la plus insensée ? Que, dans le dessein de séduire les hommes, elle les ait éclairés sur l'objet même de la séduction qu'elle leur préparait ? Car c'est précisément ce qu'il faudrait dire du christianisme, si les absurdités qu'on lui reproche étaient réelles. Il n'est point de notions qu'il inculque plus fortement que celles qu'on oppose à ses mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la rédemption, du péché originel. Il était donc bien assuré de l'accord de ces notions avec ces mystères, ou lui-même a donné le préservatif du piége qu'il voulait tendre. Un procédé si bizarre, contraire à toutes les maximes de la raison, à toutes celles de l'intérêt, est sans exemple parmi les inventeurs des fausses religions. Je ne dis rien de la mythologie païenne, ni des cultes idolâtriques encore subsistants. On s'imagine bien que ce n'est pas là qu'il faut chercher des vérités lumineuses, mêlées avec des erreurs palpables : on trouve ce mélange dans l'Alcoran. Mais qui ne sait que Mahomet a tiré ses erreurs de lui-même, et a emprunté les vérités dont il a semé son Alcoran, des livres sacrés des Juifs et des chrétiens ? Ces livres ne lui étaient pas inconnus : les vérités qu'il y a puisées étaient avant lui répandues dans le monde. Qui ne sait aussi qu'il a défiguré ces vérités, celle par exemple de la récompense éternelle des justes, par des fables conformes à ses propres passions, et à celles des hommes dont il fit ses premiers prosélytes ? Qui ne sait enfin que ce n'est point par la persuasion, mais par les armes, que lui et ses successeurs ont remporté des victoires sur l'idolâtrie ? Le christianisme, au contraire, n'a point trouvé les vérités qu'il venait enseigner, affermies déjà par une éclatante et longue possession. Il ne les a ni déguisées ni altérées par des mitigations flatteuses pour la nature et pour les sens. Il n'a point proposé à des hommes charnels un paradis voluptueux. Il a, par ses instructions, éclairé les esprits, sanctifié les mœurs, et n'a employé que la parole pour abattre l'idolâtrie. Qu'une religion, si différente de toutes les autres, si merveilleuse en elle-même, eût mêlé, non par ignorance, mais de propos délibéré, des erreurs absurdes à tout ce qu'elle a de raisonnable et de grand, je le répète, ce

(1) Cor dedit illis excogitandi, et disciplina intellectus replevit illos. Creavit illis scientiam spiritus. Sensu implevit cor illorum (*Eccles.*, XVII, 56).

serait un mystère plus incroyable que tous les nôtres. Les incrédules n'en trouveront jamais ni de cause dans la nature, ni d'exemple dans les histoires : et dans l'alternative, ou de l'admettre, ou de rejeter leur accusation, tout homme sensé prononcera qu'elle est fausse, et que nos mystères, qu'ils taxent d'absurdité, sont des vérités révélées.

C'est donc dans le christianisme que la raison conserve tous ses droits. Elle y trouve, et ne trouve point ailleurs, l'assemblage complet des vérités naturelles, qui sont parmi les hommes les fondements du bonheur et de la vertu. Elle y trouve aussi des dogmes qu'elle ne comprend point, et on lui ordonne de les croire. Mais qu'il y ait des vérités incompréhensibles pour elle, cela ne l'étonne pas. Il y en a dans la nature : il est tout simple qu'il y en ait dans la religion. Que ces dogmes, où elle ne comprend rien, captivent son obéissance, c'est un sacrifice qu'on lui demande, mais dont elle est la première à reconnaître la justice et la nécessité. Toutes ses lumières conspirent à le lui persuader : la certitude, évidente pour elle, que Dieu a parlé ; l'idée qu'elle a de Dieu, qui ne peut se tromper par lui-même, ni tromper ses créatures ; le mérite qu'elle aperçoit clairement dans une foi qui est tout ensemble sage et aveugle, sage dans ses motifs, aveugle dans son objet, et par cet aveuglement même, l'hommage le plus parfait que l'esprit humain puisse rendre à la souveraine vérité.

On oppose à une religion, si amie de la raison, une incrédulité, qui affranchissant la raison de la dépendance où la religion la tient, adopterait d'ailleurs tout ce qu'elles peuvent avoir de commun : mais d'abord, pourquoi briser les liens de cette dépendance, si la raison ne s'en plaint pas, si même elle s'en applaudit ? Sous ce point de vue, il n'y aurait rien à gagner, il y aurait à perdre pour elle dans l'incrédulité, qu'on prétend substituer à la religion. Encore si la raison, dépouillée des avantages que la religion lui procure, conservait son entier patrimoine : l'incrédulité le lui garantit. On a vu comment elle lui tient parole. Nous avons inutilement cherché une incrédulité, qui ne fît pas des brèches à la raison. Les théistes et les déistes, qui se rapprochent plus que tous les autres incrédules des sentiments consacrés par le suffrage unanime du genre humain, ne sont pas pour cela d'accord avec la raison. Il n'y a point d'incrédules qui ne la contredisent, les uns plus, les autres moins, toujours dans la même proportion que chacun d'eux s'éloigne du christianisme.

Une raison indocile à la révélation, et cependant exempte d'erreur dans tout ce qui est de son ressort, n'est qu'un fantôme. Les incrédules l'annoncent avec ostentation. Il est nécessaire à leurs vues. S'il pouvait être réalisé, ce serait le plus dangereux ennemi de la religion. Il en délivrerait les hommes, qui redoutent sa sévérité, en leur épargnant la honte d'acheter cette délivrance par un divorce manifeste avec la raison. Ils n'auraient alors avec celle-ci d'autre tort, que de la séparer malgré elle, et contre ses intérêts de la religion révélée. Du reste le dépôt des vérités naturelles subsisterait dans cette séparation ; et il ne serait plus impossible qu'un incrédule fût honnête homme, sans déroger à ses principes. Dieu n'a pas permis ce nouveau genre de tentation contre la foi. Pour le prévenir, il n'a eu besoin que de livrer les incrédules à eux-mêmes. Le fantôme, forgé de leurs mains, s'y est évanoui. Au fond ils en avaient plus de peur, et avec raison, que le christianisme. S'il était de l'honneur de l'incrédulité de le montrer de loin, il n'était pas du goût des incrédules de lui donner de la consistance et un corps. Leur amour pour une licence, colorée du nom de liberté, en aurait trop souffert. Ils en ont menacé la religion, parce qu'ils ont cru qu'il pouvait lui nuire : ils l'en ont vengée, parce qu'il ne pouvait leur plaire.

Tel est le service que les déistes et les théistes rendent, sans le vouloir, à la religion. Elle en reçoit de pareils des autres incrédules, quoique ses ennemis encore plus déclarés. Ce n'est plus précisément par leurs erreurs qu'ils la servent. Elles l'emportent néanmoins en extravagance et en impiété sur le déisme et sur le théisme. On verra dorénavant les incrédules se démasquer, se combattre, se terrasser successivement, s'arracher les uns aux autres les armes destinées à l'attaque de la religion ; et chacun d'eux, trop faible pour sa propre défense, n'avoir de force que pour la ruine commune de l'incrédulité. Les athées ouvriront la marche. C'est par eux que la religion est vengée des théistes et des déistes.

Seconde partie.

LA RELIGION VENGÉE DU THÉISME ET DU DÉISME PAR L'ATHÉISME.

Les principaux écrivains de l'incrédulité se sont applaudis quelque temps d'enseigner le déisme. Leur complaisance dans cet enseignement allait jusqu'à lui donner la gloire d'avoir banni les athées du règne philosophique, d'être même le seul qui pût triompher de l'athéisme. *Le déiste*, disait l'auteur des Pensées philosophiques, *peut seul faire tête à l'athée. Le superstitieux* (c'est-à-dire dans son langage le chrétien) *n'est pas de sa force.* L'auteur de la Henriade a prétendu que pendant plusieurs siècles *on pouvait ne pas croire*

à la Providence. On le pouvait, selon lui, tant que l'athéisme n'avait eu pour adversaires que des théologiens ou des philosophes scolastiques ; on le pouvait après la naissance même de la philosophie cartésienne. L'athéisme n'est devenu insoutenable pour un philosophe que dans ces derniers temps où l'enfance de la philosophie a cessé. Les nouveaux *physiciens sont devenus les hérauts de la Providence*, et c'est à eux qu'elle a l'obligation de n'être plus niée par des hommes qui pensent et qui raisonnent.

Les écrivains qui parlaient ainsi, ou démentaient leurs propres connaissances, ou n'avaient pas recueilli les voix dans leur parti. Dès lors il y avait parmi les incrédules autant et plus d'athées qu'il n'y en avait eu avant ce déchaînement inouï de l'incrédulité contre la religion. Je ne parle pas de Fréret, dont les écrits impies (du moins ceux qu'on lui attribue) ont été publiés plus tard. Si dans son *Examen critique des apologistes du christianisme* il plaide la cause commune de l'incrédulité, dans sa *Lettre de Thrasybule à Leucippe* il épouse celle de l'athéisme. Je ne parle pas non plus de la Mettrie, le plus effronté comme le plus sincère et le plus conséquent des matérialistes et des athées. Il l'était au point que ceux qui pensaient comme lui rougissaient de son impudence. Elle rendait leur doctrine trop odieuse en la montrant trop à découvert. Je ne dis rien de tous les incrédules, dont les discours faisaient assez connaître qu'ils n'avaient pas renoncé à tant de dogmes universellement reçus, pour respecter encore celui de l'existence de Dieu.

Mais à cette époque malheureuse où l'incrédulité, toujours trop captive à son gré, croyait toucher au moment de sa délivrance; lorsque le livre *de l'Esprit* parut sous un privilége surpris, qu'un soulèvement général fit bientôt après révoquer, les lecteurs clairvoyants ne doutèrent pas qu'il n'eût été lâché dans le public comme une espèce d'enfant perdu, pour essayer les forces du matérialisme et pour engager le combat contre l'existence de Dieu. Il n'y eut entre lui et les écrits posthumes de Boulanger qu'un intervalle de peu d'années. A la tête de l'un de ces écrits, l'*Antiquité dévoilée par ses usages*, on nous apprend quelles avaient été les liaisons de leur auteur avec celui du livre de l'Esprit. Il est vrai que Boulanger ne professe pas ouvertement l'athéisme dans *le Christianisme dévoilé*, dans *le Despotisme oriental*, dans l'*Antiquité dévoilée par ses usages*, dans ses *Dissertations sur Enoch et sur Élie;* mais la supposition que le monde ou l'assemblage de tous les êtres est éternel, incréé, nécessaire, indépendant de toute opération divine, cette supposition, dis-je, est la base de son système, et quiconque voudra se donner la peine de l'approfondir, ne tardera pas à s'apercevoir qu'il n'a manqué à Boulanger (1) que du temps ou de la hardiesse pour développer l'athéisme déjà renfermé dans ses principes.

Ce qu'il n'a pu ou ce qu'il n'a osé, un autre écrivain l'a exécuté dans *le Système de la nature*. Le public n'a pas pris le change sur le nom (1) qu'on lit au frontispice de cet ou-

(1) Dans l'Avant propos des dissertations sur Hénoch et sur Élie on le fait auteur d'un manuscrit intitulé : *de l'Éternité du monde.* J'ai inutilement cherché à m'en procurer la lecture. Il y a tout lieu de croire, si ce manuscrit est de lui, qu'il y a développé l'Athéisme, qu'il n'a fait qu'insinuer dans ses écrits imprimés.

(1) Celui de Mirabeau, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Cet ouvrage, et ceux de du Marsais, de Fréret, de Boulanger, de lord Bollingbroke, ne sont pas les seuls, publiés depuis quelques années par l'incrédulité, sous le nom d'écrivains, dont la mort était ancienne ou récente. Il y a l'*Examen de la religion, attribué*, dit-on dans le titre, *à M. de Saint-Evremont. Les Idées de M. la Mothe le Vayer; les Pensées de M. l'abbé de Saint-Pierre ; le Dialogue du Douteur et de l'Adorateur, par M. l'abbé de Tilladet ; le Diner de M. le comte de Boulainvilliers, par M. de Saint-Hyacinthe*, etc. Il est à propos d'observer sur toutes ces attributions, qu'il y en a beaucoup d'injustes et de fausses. Ce qu'on prête à Saint-Evremont, à la Mothe le Vayer, à l'abbé de Saint-Pierre, n'est ni du style ni du goût de ces trois auteurs, quoique la morale épicurienne du premier, le scepticisme inconsidéré du second, et le penchant du troisième pour les paradoxes, soient assez connus. L'abbé de Tilladet était certainement incapable d'écrire un ouvrage aussi plein d'emportement et de fureur contre le christianisme que le dialogue du Douteur et de l'Adorateur. J'ignore si Saint-Hyacinthe (l'auteur du *Mathanasius*) a jamais vécu avec l'abbé Coüet, vicaire-général de l'archevêché de Paris, sous monsieur le cardinal de Noailles et sous M. de Vintimille. Mais il devait assez le connaître, au moins de réputation, pour n'avoir pas la pensée d'introduire un homme, d'autant d'esprit et de savoir que cet abbé, parlant de la religion comme un imbécile, à la table du comte de Boulainvilliers, servant de plastron, dans cette ridicule dispute, aux brocards des convives, et finissant par rendre les armes à de pitoyables raisons, qui ne demandaient, pour être mises en poudre, ni ses lumières ni ses talents. Quant au *Système de la nature*, il a passé tout d'une voix, comme on le dit dans le texte, que le secrétaire perpétuel de l'Académie française et le traducteur de la Jérusalem délivrée n'en était pas l'auteur. On peut laisser à du Marsais, à Fréret, à Boulanger, au lord Bollingbroke les écrits qui portent leur nom. Leur mémoire, qui n'était pas déjà en trop bonne odeur sur l'article de la religion, en demeurera éternellement flétrie. C'est tout le service que lui ont rendu les éditeurs de ces impiétés posthumes. Le nom surtout de lord Bollingbroke méritait plus d'égards. On cherche l'homme d'Etat, le génie brillant et poli par les lettres, le philosophe ou se disant tel, dans un ouvrage (*l'Examen important*) qui respire une rage forcenée contre la religion, une brutale insolence, une basse et grossière effronterie, une vanité puérile sur la naissance de son auteur.

Au surplus que conclure de tous ces noms, vrais ou supposés, d'écrivains qui ne vivent plus? Il en résulte d'abord que des apôtres de l'incrédulité ont craint de se déclarer trop publiquement pendant leur vie. Quoi qu'on en dise, cette crainte s'accorde mal avec le personnage de précepteurs et de bienfaiteurs du genre humain. Les premiers apologistes du christianisme couraient sans doute de plus grands dangers. Ils ne laissaient pas de répandre eux-mêmes leurs écrits, de les avouer hautement, quelquefois de les présenter en personne à leurs persécuteurs.

vrage. Quel en est le véritable auteur? Ne cherchons pas à l'apprendre. Il suffit d'en observer la conformité avec le livre de l'Esprit et avec les écrits de Boulanger.

Mais il faut convenir, qu'avec de meilleurs titres, pour travailler à l'instruction des hommes, ils avaient aussi d'autres motifs pour se rassurer contre les maux dont ils étaient menacés. Les auteurs vivants de la secte incrédule (je parle de ceux qui attaquent sans ménagement le christianisme, et je n'excepte que Jean-Jacques Rousseau) ne sont pas moins timides que leurs prédécesseurs. Ou ils taisent, ou ils déguisent leurs noms, ou ils y substituent des noms connus autrefois, sur le fondement, réel ou faux, que ces écrivains, qu'ils nomment à leur place, ont eu les mêmes sentiments qu'eux. Quand cela serait, espèrent-ils de nous en imposer par ces noms, de même que par ceux des auteurs dont ils ont tiré les véritables productions des ténèbres, où elles auraient dû rester ensevelies? Aux yeux de toute personne raisonnable y a-t-il quelque proportion pour l'autorité du témoignage en matière de doctrine, entre les noms d'un saint Evremont, d'un la Mothe le Vayer, d'un comte de Boulainvilliers, d'un du Marsais, d'un Fréret, d'un Boulanger, d'un lord Bollingbroke, etc. (l'incrédulité peut y ajouter tous les autres noms qu'elle voudra) et ceux des grands hommes de tous les siècles et de tous les pays qui ont défendu la religion chrétienne?

Ce qu'il y a de plus rare, c'est que l'incrédulité, non contente d'emprunter des noms dans des conditions privées, et ne jugeant pas ceux de *du Martoine* ou de *du Marsais*, ou de *la Mettrie*, assez illustres pour *le Sermon des cinquante*, l'un de ses ouvrages les plus chéris, assure positivement qu'il est d'*un grand prince très-instruit*. Elle assure aussi que cinquante frénétiques (quel autre nom leur donner si le fait est vrai, *s'assemblent tous les dimanches dans une ville peuplée et commerçante*, pour entendre, et prononcer chacun à son tour, des blasphèmes pareils à ceux de ce prétendu sermon. Comme si l'on pouvait concilier de l'autorité, sous les auspices d'un prince qu'on ne nomme pas, et quand même on oserait le nommer, à une fougueuse déclamation, qui n'est d'un bout à l'autre qu'un tissu de sophismes usés et d'impostures renouvelées. Comme si d'ailleurs ce n'était pas outrager tous les princes en général, que de prétendre qu'il y en a un dans le monde, capable de s'enrôler dans une bande d'impies, de fréquenter à des jours réglés leurs conventicules obscurs, d'y présider à son tour, et d'y faire l'indigne métier, ou d'auditeur qui applaudit, ou de harangueur qui dogmatise.

Je ne dois pas omettre parmi les noms que l'incrédulité a tirés dans ces derniers temps de la poussière du tombeau, celui de Jean Meslier, curé d'Etrépigny en Champagne, dont elle a publié *le Testament*. C'est une satire de l'Evangile et du christianisme, clandestinement composée par son auteur, et soigneusement renfermée dans son portefeuille, quoique adressée à ses paroissiens. Si les éditeurs de cette pièce n'y avaient considéré que le mérite littéraire, elle n'aurait jamais vu le jour. Le style n'en est rien moins que séduisant. S'ils ont cru que la force des raisonnements couvrirait ce défaut, ils se sont étrangement abusés. Ces raisonnements se réduisent à des difficultés triviales sur nos mystères, qu'on trouve partout avec ce qu'il faut y répondre, et à de prétendues contradictions des évangélistes, remarquées et en même temps éclaircies par les auteurs des concordances et par les commentateurs. Peut être ont-ils imaginé qu'en ajoutant le nom de ce curé à celui de quelques autres ecclésiastiques, qu'ils prétendent avoir pensé comme eux, ils confirmeraient l'une de leurs maximes, que tous les ministres de la religion qui sont éclairés, la méprisent par conviction, et ne la soutiennent que par intérêt. Fausse conséquence, calomnie manifeste, quand leur liste des ecclésiastiques mécréants serait plus nombreuse et plus véridique. Fausseté encore plus insigne, et calomnie non plus contre les hommes, mais contre Dieu, si de l'incrédulité de quelques particuliers, attachés à la religion par les nœuds plus sacrés, ils concluent qu'elle n'est elle-même qu'une chimère. Du reste quels témoins nous citent-ils en faveur de leur doctrine? Les plus vils et les plus odieux de tous les hommes; car de leur aveu, et en cela ils ont raison, il n'y a pas de scélérat comparable à un prêtre impie et docteur de l'impiété. Si quelquefois il les amuse par son esprit, s'il les sert dans leurs passions, ils l'ont en horreur, ils le méprisent profondément; et par cette justice qu'ils lui rendent ils commencent eux-mêmes à le punir de l'excès d'aveuglement où la profanation du plus saint de tous les états l'a conduit. Est-ce donc parmi des hommes de cette espèce qu'il faut chercher des organes de la raison et des maîtres du genre humain? Cependant on nous invite à la fin du testament de Jean Meslier à *juger de quel poids est le témoignage d'un prêtre mourant, qui demande pardon à Dieu*. Oui, nous voulons bien qu'on pèse ce témoignage. Ce n'est pas celui du vicaire savoyard, qui se glorifie dans Emile de dire tous les jours la messe, sans y croire. C'est celui d'un curé, qui, tout disposé qu'il est à mourir comme il a vécu, s'accuse de l'avoir dite ainsi. Il n'a pas attendu le moment de cette accusation, pour sentir l'infamie de sa conduite (avant-propos du testament). Il y a persévéré néanmoins; il y persévérera de même jusqu'à sa mort : il ne la désavoue que pour les temps, où il ne sera plus. Il ne déclare ses vrais sentiments qu'à des hommes qu'il ne verra jamais. La première leçon qu'il leur donne est celle ci : « Croyez ce que ma bouche n'a osé dire, et ce que ma plume n'aurait jamais écrit, si j'avais dû répondre de ce qu'elle écrivait. » Que ce repentir est édifiant! qu'il est persuasif! qu'il est propre à obtenir de Dieu le *pardon* que l'on lui *demande*, et à frayer aux races futures le chemin de la vérité! Disons plutôt, s'il n'y a rien de supposé dans tout ceci, que c'est le dernier vertige d'une âme livrée à l'esprit de mensonge; le dernier aveu qu'elle fait de sa perfidie et de sa lâcheté qui durent encore, l'antidote mis par elle-même, et sans le vouloir, à côté du poison qu'elle veut laisser; tel est *le poids de ce témoignage*. Il est facile de *juger* si c'est la religion ou l'incrédulité qu'il déshonore.

On trouve dans ceux-ci, notamment dans *le Christianisme dévoilé*, les mêmes objections contre le Dieu qu'il appelle *théologique*, ou le Dieu des chrétiens, que le système de la nature oppose en général à l'existence de Dieu. On retrouve dans le *Système de la nature* (*sec. part., chap. prem.*) cette terrible catastrophe de l'univers, que Boulanger suppose dans son *Despotisme oriental*, dans son *Antiquité dévoilée* par ses usages, dans ses *Dissertations sur Enoch et sur Elie*. Le souvenir de cette catastrophe a été, selon Boulanger, l'origine de toutes les religions du monde, sans en excepter la juive ni la chrétienne. Suivant le Système de la nature, c'est l'origine de nos idées sur la Divinité.

La tradition de ce mémorable événement est constante en effet chez tous les peuples. Les observations des naturalistes la confirment; leurs yeux attentifs découvrent, dans nos continents les plus éloignés de la mer, des effets et des traces du débordement de ses eaux, qui ont tout inondé. Rien de plus

conforme au récit du déluge, que nous lisons dans la Genèse ; rien ne prouve mieux aussi le pouvoir absolu de Dieu sur le monde, ouvrage de ses mains. Un dénoûment si naturel, des idées si simples ne sont pas du goût de ces écrivains. Ils aiment mieux dire que la submersion du globe terrestre a fait partie d'un de ces bouleversements de la nature entière, qu'ils supposent possibles pendant la durée infinie des siècles, et qui ne sont, à leur avis, que des suites inévitables du mouvement essentiel à la matière.

Enfin le livre de l'*Esprit*, le *Christianisme dévoilé*, le *Système de la nature*, présentent les mêmes maximes, les mêmes vues sur l'intérêt personnel, mobile de toutes les actions ; sur la combinaison de cet intérêt avec l'intérêt général, sur la morale, sur l'éducation, sur le gouvernement : de sorte que si tous ces ouvrages, dont les styles ne se ressemblent pas, sont sortis de différentes mains, ils ont été du moins fabriqués dans le même atelier.

Mais le système de la nature a été plus loin que tous les autres. Il a nettement exposé les conséquences que ceux-ci laissaient le soin de tirer. Il a enseigné l'athéisme tout pur, tel qu'on le lit dans le poëme de Lucrèce et dans les traités de Spinosa. Il est donc faux que, grâce à la nouvelle philosophie, il n'y ait plus d'athées parmi les incrédules. Des exemples domestiques confondent cette présomption. Ils apprennent aux déistes à ne plus se vanter d'avoir combattu l'athéisme avec plus de succès que tous les philosophes chrétiens.

Ce n'est pas assez de leur donner ce démenti : les déistes pourraient répondre qu'ils ne se sont trompés que dans le fait, qu'ils fondaient leurs espérances sur de justes motifs, que la nouvelle manière de philosopher devait naturellement extirper l'athéisme, que si, parmi ceux qui l'ont apprise, il y a encore des athées, c'est une de ces bizarreries de l'esprit humain qu'il n'est pas possible de prévoir. L'auteur du Système de la nature leur enlève cette ressource : il les presse par des principes qui leur sont communs avec lui. C'est en partant de ces principes, c'est en les suivant jusqu'au bout qu'il se déclare contre l'existence de Dieu, et il convainc tous les incrédules qui l'admettent de pusillanimité et de contradiction.

Quel parti veulent-ils prendre? Sont-ils du nombre de ces déistes qui croient l'existence de Dieu, mais ne croient rien de plus? Qui ne veulent reconnaître ni sa providence sur l'homme, ni les devoirs de l'homme envers lui? Voici le jugement qu'en porte le *Système de la nature* (1). On ne peut nier qu'il ne soit juste, et l'on verra même qu'il eût été plus sévère s'il avait su profiter dans cet endroit de tout l'avantage que ses adversaires lui donnent.

(1) Presque tout ce que nous allons citer du *Système de la nature*, est tiré du chapitre VII, seconde partie de cet ouvrage. On aura soin d'indiquer expressément les citations tirées d'autres endroits.

Ils supposent, dit-il, *que cet être imaginaire* (c'est un athée qui parle), *retiré dans la profondeur de son essence, après avoir fait sortir la matière du néant, l'abandonne pour toujours au mouvement qu'il lui a une fois imprimé. Ils n'ont besoin de Dieu, que pour enfanter la nature. Cela fait, tout ce qui s'y passe n'est qu'une suite nécessaire de l'impulsion, qui lui fut donnée dans l'origine des choses. Il voulut que le monde existât. Mais trop grand pour entrer dans les détails de l'administration, il livre tous les événements aux causes secondes ou naturelles. Il vit dans une parfaite indifférence de ses Créatures, qui n'ont plus aucun rapport avec lui, et qui ne peuvent troubler en rien son repos inaltérable.*

Il y a dans cette peinture du pur déisme un trait qui n'est pas exact, et que l'auteur va corriger tout à l'heure, quoique imparfaitement. Mais la conséquence qu'il tire du sentiment qu'il vient d'exposer, est une évidence qui saute aux yeux. *D'où l'on voit*, ajoute-t-il, *que les déistes les moins superstitieux* (on ne peut l'être moins, ou plutôt moins religieux sans être athée) *font de leur Dieu un être inutile aux hommes. Mais ils ont besoin d'un mot, pour désigner la cause première, ou la force inconnue à laquelle, faute de connaître l'énergie de la nature, ils croient devoir attribuer sa formation primitive, ou, si l'on veut, l'arrangement d'une matière coéternelle à Dieu.*

Ici l'auteur revient sur ses pas. Il avait d'abord trop accordé aux déistes dont il parle, en supposant que leur Dieu avait fait sortir la matière du néant. La création est du moins problématique pour eux. Sans leur faire tort, on peut dire qu'ils sont beaucoup plus portés à la rejeter qu'à l'admettre, puisqu'ils n'épargnent rien pour en affaiblir toutes les preuves, et pour établir la coéternité de la matière avec Dieu. L'auteur de *la Henriade*, reconnu par nos déistes pour leur patriarche, s'est assez expliqué sur ce point dans quelques-uns de ses ouvrages, et en particulier dans son *Dictionnaire philosophique* (1), la

(1) Ce Dictionnaire, à qui l'on donne dans le titre les deux qualifications de *philosophique* et de *portatif*, est certainement indigne de la première, sous quelque rapport qu'on l'envisage. Il l'est par ses obscénités et par ses plaisanteries déplacées : deux manières d'écrire aussi familières à l'auteur qu'inconnues à un véritable philosophe. Il l'est par ses analyses superficielles, jointes, selon sa coutume, au ton le plus décisif et le plus tranchant. Il l'est par ses paralogismes qui font pitié, par ses dogmes qui font horreur. Tous ces défauts lui sont communs avec la *Philosophie de l'histoire*, autre ouvrage du même écrivain, quoique publié sous un nom supposé. Le dictionnaire a un vice qui lui est propre, et singulièrement opposé au titre qu'on lui donne : c'est la nomenclature alphabétique. Cette méthode n'a jamais été approuvée par les bons critiques et par les vrais savants, que dans les ouvrages uniquement destinés à enrichir ou à soulager la mémoire. Ils l'ont tolérée, quoiqu'ils en blâmassent l'excès, en d'autres écrits dont les différentes parties peuvent absolument se passer de liaison et d'assortiment. Ils l'ont jugée insoutenable dans tout ouvrage de raisonnement. L'arrangement arbitraire des lettres de l'alphabet v a deux inconvé-

récapitulation abrégée de toutes les impiétés qu'il avait écrites jusqu'alors.

Il fallait donc dire que les déistes eussent besoin de leur Dieu, non pour faire sortir la matière du néant, mais seulement pour la façonner et pour l'arranger. Et c'est ce qui démontrait véritablement la justesse de cette conséquence, que le Dieu, admis par les déistes, *est un Etre* absolument *inutile*. Car s'il n'a pas été nécessaire pour tirer la matière du néant, il n'a pu l'être, pour en former le monde, tel que nous le voyons. Tout être qui existe par soi est nécessaire dans sa manière d'exister, comme dans son existence même. Il n'a point de supérieur, qui puisse le modifier, le perfectionner, le gouverner. Il a, par sa propre nature, tout ce qu'il doit et tout ce qu'il peut avoir. En un mot il est Dieu, s'il y en a un, ou plutôt il n'y en a point, dès que la matière possède cette prérogative incommunicable d'exister nécessairement et par soi. L'athée a donc raison de reprocher au déiste, qu'*il ne connaît pas l'énergie de la nature*, énergie inhérente à cette nature dans leurs principes communs, et conséquemment indépendante de toute cause étrangère. Il a raison de lui soutenir que cette énergie doit lui paraître suffisante pour expliquer la formation de l'univers, et que le Dieu qu'il y ajoute est un hors-d'œuvre, un épisode superflu, qui charge et embrouille la scène, sans contribuer au denoûment.

Du reste, et indépendamment de cette objection accablante pour le déiste, son Dieu, quelque part qu'il veuille lui donner au premier arrangement du monde, est absolument *inutile à l'homme;* et la conséquence que l'athée tire de ses principes, est toujours juste à cet égard. Quelle est pour l'homme l'utilité d'un Dieu *retiré dans la profondeur de son essence?* d'un Dieu, *qui vit dans une parfaite indifférence de ses créatures, qui n'ont plus aucun rapport avec lui?* d'un Dieu, soumis, comme le Jupiter et tous les autres dieux du paganisme, aux lois impérieuses du destin? C'est l'idée que nous en donnent les déistes, et plus que tous les autres, l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, à l'article *Destin*. Que devient cette admirable sagesse, qui éclate dans la formation de l'univers, et qui force les déistes d'avouer, avec tout le genre humain, qu'une intelligence souveraine y a présidé, si une fatalité, maîtresse de tout, et de la volonté même de Dieu, a déterminé cette formation? A quoi sert d'occuper les hommes d'un Dieu trop grand, pour s'occuper d'eux, insensible à leurs besoins, inaccessible à leurs prières, indifférent à leurs actions? Que leur importe qu'il existe? Il est pour eux comme s'il n'était pas.

Mais si l'auteur du *Système de la nature* a négligé ou ignoré ici quelqu'un de ses avantages contre les déistes qu'il réfute, il en profite mieux dans une autre occasion. *Est-il rien*, s'écrie-t-il, *de plus inconséquent, que de nier la liberté de l'homme, et de s'obstiner cependant à parler d'un Dieu rémunérateur et vengeur? Comment un Dieu peut-il punir des actions nécessaires?* C'est à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* de nous expliquer cette contradiction. Il déclare d'une part, à l'article *Athée*, qu'*il est absolument nécessaire pour les princes et pour les peuples, que l'idée d'un Dieu, Etre suprême, créateur, gouverneur, rémunérateur et vengeur, soit profondément gravée dans tous les esprits*. De l'autre, il soutient ouvertement, à l'article *Destin*, le fatalisme pour l'Etre suprême, comme pour tous les êtres inférieurs; et à l'article *Liberté*, il se moque de *la liberté d'indifférence*, comme *d'un mot destitué de sens, inventé par des gens qui n'en avaient guère*. Il est encore un de ceux auxquels s'adressent ces paroles du *Système de la nature: Ils disent que tout est nécessaire, nient la spiritualité et l'immortalité de l'âme, refusent de croire la liberté de l'homme. Ne pourrait-on pas leur demander en ce cas à quoi sert leur Dieu?* A rien, ou toutes les règles du raisonnement sont fausses. On a déjà vu, que si la nécessité est la reine de l'univers, Dieu n'y commande plus, il y est étranger, il n'y est rien. Mais si l'âme, faible amas de molécules organisées, se dissout et s'évanouit avec le corps; si durant leur union elle est, comme lui, le jouet des lois inévitables de la fatalité, qu'a-t-elle à craindre, qu'a-t-elle à espérer de Dieu? quelles semences de vertu en a-t-elle reçues? L'idée même qu'on veut lui donner de cet Etre, au-dessus de ses sens, n'est-elle pas une illusion manifeste?

Cette dernière inconséquence, que le *Système de la nature* reproche aux déistes, et surtout à leur chef, est fondée sur un de

nients palpables : l'un, de traiter imparfaitement les matières; l'autre, de dépayser à tout moment le lecteur. Les rédacteurs du fameux dictionnaire encyclopédique ont cru remédier au premier de ces inconvénients par les renvois. On sent assez combien l'usage en serait pénible avec des volumes de ce nombre et de cette grandeur. On sait d'ailleurs quelle a été la pernicieuse destination de ces renvois. L'un des rédacteurs a eu l'imprudence de nous en avertir lui même à l'article *Encyclopédie*. On doit pourtant présumer, que ceux qui ont conçu l'étrange projet d'un livre universel, et qui tiendrait lieu de tous les autres, ne se sont pas flattés, son immensité mise à part, qu'il dût être lu avec quelque continuité, ni même qu'une seule personne dût jamais, dans le cours de sa vie, le lire tout entier. Que faut-il donc penser d'un *Dictionnaire philosophique portatif?* c'est-à-dire d'un ouvrage philosophique décousu dans toutes ses parties? d'un ouvrage portatif fait par conséquent pour être lu de suite et en peu de temps, où le lecteur est subitement transporté de l'histoire d'*Abraham* à la nature de l'*âme*, des *anges* aux *antropophages*, du bœuf *Apis* à l'*Apocalypse*, du *baptême* à la *beauté*, du *ciel* des anciens à la *circoncision*, des *convulsions* à la *critique*, de la considération des *gouvernements* à des passages d'*Ezéchiel*, de la *guerre* à la *grâce*, du patriarche *Joseph* à la *liberté*, etc.? d'un ouvrage, où l'auteur parcourant au hasard l'histoire sacrée, la métaphysique, la morale, la politique, la littérature, allant et revenant de l'une à l'autre, ignorant ce qu'il cherche, ne trouvant rien qui puisse le fixer, n'a dans sa course vagabonde d'autre guide que son caprice, d'autre but que d'attaquer la religion partout où il porte ses pas? Cet ouvrage ne peut être regardé que comme un monstre dans le genre des productions de l'esprit humain.

leurs principes, qu'ils ont emprunté de Locke et qu'ils ne cessent de répéter après lui. C'est que toutes nos idées viennent des sens, et se terminent à des objets sensibles. L'application naturelle de ce principe à l'idée de Dieu est que cette idée est fausse et illusoire. Quelques additions, quelques décompositions, quelques nuances qu'on suppose dans des idées fournies par nos sens, il n'en résultera jamais que la connaissance d'objets, qu'ils puissent apercevoir. Tout être, sur lequel ils n'ont aucune prise, n'entrera donc jamais dans le cercle de ces idées, et à raisonner conséquemment, ne sera qu'un fantôme sans réalité (1).

(1) Les athées ne peuvent se garantir eux-mêmes de la contradiction qu'ils relèvent dans les déistes. La réalité d'un Etre supérieur à la matière est impossible, du moins elle nous est totalement inconnue, si nous ne concevons rien que par les sens. C'est leur raisonnement contre les déistes; il est invincible. Le nôtre contre eux ne l'est pas moins. Si tout est matière, s'il n'y a rien d'existant et de possible qu'elle, si elle est tout à la fois le principe et l'objet de toutes nos perceptions, comment l'homme a-t-il pu se forger à lui-même la chimère d'un Etre immatériel? Par quelle porte est-elle entrée dans l'esprit humain? Un corps mis en mouvement peut s'écarter de sa direction naturelle; mais enfin il ne rencontrera, il ne touchera qu'un corps, et si ce n'est pas celui vers lequel il est poussé, ce sera certainement un corps quelconque. Ainsi l'esprit humain tel que les matérialistes le représentent, aurait pu, si l'on veut, avoir des rêves, mais analogues à sa nature, c'est-à-dire toujours terminés à des corps, les seuls êtres qui dans cette supposition existassent et pussent agir sur lui, ou recevoir son action. Il n'en est pas de même de l'erreur des matérialistes dans nos principes. L'homme est justement persuadé qu'il a un corps; lorsqu'il le confond avec l'esprit qui lui est uni, il n'invente pas un être nul et dont il n'ait point de modèle. De deux êtres très-réels, mais distingués, il n'en fait qu'un. Il n'a besoin pour cela que de se livrer aux préjugés de ses sens, de son imagination et de ses passions. On comprend que cette erreur est possible, pourquoi et comment elle l'est. Au lieu qu'on voit clairement que la spiritualité n'eût jamais pu être la fiction d'une âme matérielle, incapable de rien penser, de rien imaginer que de corporel, et que par l'impulsion d'un corps. Que s'il a été originairement impossible que cette erreur prétendue ait été inventée et soutenue par un seul homme, combien plus, qu'elle se soit répandue, qu'elle se soit affermie parmi les hommes au point que nous l'y voyons? Etrange système que celui des athées! La nature y est l'être unique, l'être universel : et du sein de cette nature qui embrasse tout, est sortie, je ne sais comment, l'idée d'un Etre qui n'est pas elle, qui est au-dessus d'elle, à qui elle doit son existence. La nécessité a tout fait, altère et reproduit tout : et cependant elle n'a pas la force de se faire reconnaître par les êtres pensants qu'elle entraîne. Presque tous la rejettent avec horreur. Ils attribuent les phénomènes de la nature, les événements de la vie humaine à la volonté de Dieu, au libre arbitre des hommes. En sorte que, suivant les athées, tout est naturellement nécessaire, jusqu'à la croyance universelle que Dieu seul l'est, et que le monde ne l'est pas, jusqu'à la persuasion également commune que les vertus et les vices ne le sont pas. Voilà sans doute un beau champ pour les pyrrhoniens, vengeurs de la religion contre l'athéisme. Je demande pardon à mes lecteurs d'avoir prévenu par cette observation la partie de cet ouvrage qui leur est destinée.

Les déistes n'ont donc rien à répondre à cette question du système de la nature. *Comment le profond Locke* (1), *qui, au grand regret des théologiens, a mis le principe d'Aristote dans tout son jour (rien n'entre dans l'esprit que par la voie des sens), et comment tous ceux qui* l'adoptent *comme lui, n'en ont-ils pas tiré les conséquences immédiates et nécessaires? Comment n'ont-ils pas eu le courage d'appliquer ce principe si clair et si lumineux à toutes les chimères dont l'esprit humain s'est si longtemps et si vainement occupé? N'ont-ils pas vu que leur principe sapait les fondements de cette théologie, qui n'occupe jamais les hommes que d'objets inaccessibles aux sens, et dont par conséquent il leur était impossible de se faire des idées? Locke*, ajoute-t-il tout de suite, *et tous ceux qui adoptent son système si démontré, ou l'axiome d'Aristote, auraient dû en conclure, que tous les êtres merveilleux, dont s'occupe la théologie, sont de pures chimères, que l'esprit, ou la substance inétendue et immatérielle, n'est qu'une absence d'idées. Enfin ils auraient dû sentir, que cette intelligence ineffable, que l'on place au gouvernail du monde et dont nos sens ne peuvent constater ni l'existence ni les qualités, est un être de raison.*

Il étend, et toujours avec la même justesse, ses conséquences jusqu'à la loi naturelle. Il prouve aux déistes, que dans leurs principes elle n'est pas moins imaginaire que l'existence de Dieu. *Les moralistes*, continue-t-il, *auraient dû par la même raison conclure, que ce qu'ils nomment sentiment moral, instinct moral, idées innées de la vertu, antérieures à toute expérience, ou aux effets bons ou mauvais qui en résultent pour nous, sont des notions chimériques, qui, comme bien d'autres, n'ont que la théologie pour garant et pour base.*

L'auteur de la Henriade s'était félicité de soutenir dans son poëme de la Loi naturelle toutes les notions traitées ici de chimériques. Il regrettait seulement de ne pas le trouver dans Locke, qui lui avait enseigné à rejeter toutes les autres idées innées. Mais le maître avait été plus conséquent que le disciple. Il avait parfaitement compris que les notions de morale devaient être enveloppées dans le principe universel, qui attribue aux sens et à l'expérience l'origine de nos idées. Le système de la nature, embrassant ce principe dans toute son étendue, se moque d'une exception qui le détruit. Le fondement de ce principe est, qu'un enfant, qui vient de naître est dépourvu d'idées et n'acquiert des connaissances, qu'à mesure qu'il a des besoins. Si l'on peut prouver par là que l'idée de Dieu, et les axiomes spéculatifs de première vérité, ne sont pas dans l'homme des idées naturelles, il en résulte évidemment, que les idées de justice et de bienfaisance sont aussi des idées acquises et que nous n'apportons pas en naissant. Nous verrons dans la suite qu'elles sont

(1) Ce morceau et le suivant sont tirés du chapitre dix de la première partie du Système de la nature. On reviendra ensuite au chapitre sept de la seconde partie.

fausses ou du moins arbitraires, dès qu'on les sépare de la notion d'un Dieu, législateur suprême, rémunérateur et vengeur. En attendant, nous sommes forcés de convenir, que l'auteur de la Henriade et les déistes ses compagnons sont battus de leurs propres armes par ce raisonnement du système de la nature : *Dire que les idées de morale sont innées ou l'effet d'un instinct, c'est prétendre qu'un homme sait lire, avant que de connaître les lettres de l'alphabet.*

Au surplus il semble que l'auteur de la Henriade, devenu par le progrès de l'âge plus clairvoyant sur les conséquences de ses principes, ou, si on l'aime mieux, s'enfonçant de plus en plus dans l'abîme de l'impiété, ait désavoué une partie de son poëme sur la loi naturelle dans son dictionnaire philosophique. Il soutient, à l'article *Sensation* de ce dernier ouvrage, que *notre mémoire n'est qu'une sensation continuée; qu'un homme qui naîtrait privé de ses cinq sens, serait privé de toute idée, s'il pouvait vivre.* Il cite avec éloge, comme l'aphorisme d'*un grand philosophe*, cette parole, *La sensation enveloppe toutes nos facultés*, toutes, sans en excepter aucune, ce qui soumet au ressort des sens les notions morales, autant que les autres. Il termine ainsi l'étalage de cette belle doctrine : *Que conclure de tout cela? Vous qui lisez et pensez, concluez.* Il ne faut penser ni longtemps ni profondément, pour tirer des conclusions, qui s'offrent d'elles-mêmes. *L'homme ne pense que par ses sens, et ses pensées ne sont que des sensations. Donc il n'y a rien de vrai ni de réel, que ce qui est perceptible par les sens. Donc tout être, qui ne l'est pas, est imaginaire. Donc il n'y a pas de Dieu, si l'on entend par ce nom un esprit distingué des corps. Donc l'âme elle-même n'est que matière. Donc elle n'a plus, destituée de ses sens, d'activité ni d'existence. Donc elle n'apprend le bien et le mal que par des expériences sensibles, et il n'y a point pour elle de loi véritablement naturelle.* Quelques-unes de ces conséquences étaient admises depuis longtemps par cet écrivain. Il en niait d'autres. Croirons-nous, d'après ce qu'il nous donne à entendre, qu'il a enfin suivi le fil de ses principes? Ou regarderons-nous ce propos inconsidéré, comme l'écart d'un poëte travesti en philosophe, qui dit très-souvent ce qu'il ne doit pas, et quelquefois aussi ce qu'il ne veut pas dire.

Plus les incrédules, qui reconnaissent un Dieu, grossissent leur symbole, plus ils prêtent le flanc aux coups que leur porte l'auteur du Système de la nature. *D'autres théistes*, dit-il, *pourvus d'une imagination plus vive supposent des rapports plus particuliers entre l'agent universel et l'espèce humaine. Chacun d'eux, suivant la fécondité de son génie, étend ou diminue ces rapports, suppose des devoirs de l'homme envers son créateur, croit que pour lui plaire, il faut imiter sa bonté prétendue, et faire, comme lui, du bien à ses créatures. D'où l'on voit, que ceux-ci ne peuvent, comme les déistes purs, se contenter d'un Dieu immobile et indifférent. Il leur faut un Dieu plus rapproché d'eux-mêmes, ou qui du moins puisse leur servir à s'expliquer quelques-unes des énigmes que ce monde leur présente. Comme chacun de ces spéculateurs, que nous nommerons théistes, pour les distinguer des premiers, se fait, pour ainsi dire, un système à part de religion, ils ne sont aucunement d'accord sur leurs opinions. Il se trouve entre eux des nuances souvent imperceptibles, qui depuis le déisme simple conduisent quelques-uns d'entre eux jusqu'à la superstition. En un mot, peu d'accord avec eux-mêmes, ils ne savent à quoi se fixer.*

Rien de plus conforme au caractère de l'esprit humain, ni de mieux établi par les faits, que cette incertitude et cette variation des théistes. Réduits à la seule raison, pour croire que Dieu doit être honoré par les hommes, et que juste estimateur de leurs œuvres, il leur prépare dans une autre vie le salaire qu'elles méritent, ils chancèlent dans cette salutaire croyance, où le témoignage de la révélation réuni, mais supérieur à celui de la raison, les aurait affermis. Rebelles à la raison en d'autres matières, où elle ne s'explique pas avec moins de force ni de clarté, ils décréditent pour autrui, ils affaiblissent pour eux-mêmes, l'hommage, qu'ils lui rendent dans celle-ci. Ils sont donc à tout moment sur le point de le rétracter : et si l'on en croit l'auteur du Système de la nature, qui doit les connaître, cette rétractation n'est pas sans exemple parmi eux. *Dès que le genre humain éprouve des malheurs, vous les verrez nier la Providence, se moquer des causes finales, forcés de reconnaître que Dieu est impuissant, ou qu'il agit d'une façon contradictoire à sa bonté.*

Soyons même à cet égard plus indulgents pour eux, qu'il ne l'est. Accordons-leur de persister invariablement dans quelques-uns des dogmes qu'ils regardent avec raison comme des conséquences nécessaires de l'existence de Dieu. Sont-ils les maîtres de borner à leur gré le nombre et le cours de ces conséquences? S'il faut un culte, pourquoi ne sera-t-il pas extérieur, comme intérieur? public comme particulier? Si l'adoration et l'action de grâces font partie de ce culte, pourquoi en exclure la prière et l'expiation? Il n'est pas plus juste de louer la majesté de Dieu, que de punir sur nous-mêmes nos révoltes contre sa loi. Il n'est pas plus nécessaire de lui exposer ses bienfaits que nos besoins. S'il y a un autre monde, où Dieu doive exercer ses jugements, qui nous dira que lui-même le traitement qu'il réserve aux bons et aux méchants? A quel titre les théistes se déclarent-ils les interprètes de ses volontés? Ou s'ils sentent bien qu'ils ne peuvent l'être, et si toutefois ils s'obstinent à soutenir que Dieu n'a point parlé, quel appui laissent-ils à des craintes et à des espérances, qui, de leur propre aveu, sont la dernière consolation des affligés dans leur misère, le seul frein des passions dans les riches et dans les grands?

Il n'y a qu'un remède à ces variations, à ces contradictions, à ces embarras des théistes. Ce n'est pas assurément celui que leur pro-

pose avec malignité l'auteur du Système de la nature, qui cependant ne parle ici que d'après leurs idées communes et suppose avec eux que toute religion qui se donne pour révélée est le fruit de l'imposture et de la superstition. Il leur soutient qu'en admettant, avec l'existence de Dieu, des vertus qui lui plaisent, des crimes qui l'offensent, un culte qu'il exige, des récompenses et des châtiments qu'il annonce, *il n'est point de révélation, de mystère, de pratique qu'il ne faille admettre sur la parole des prêtres, qui, dans chaque pays, sont en possession d'apprendre si diversement aux hommes ce qu'ils doivent penser des dieux, et de leur suggérer les moyens de leur plaire.*

Non, la foi dans une révélation, cette foi dont le théiste ne pourrait se défendre, s'il était conséquent, n'est pas une soumission servile aux prêtres, encore moins à tous les prêtres des différentes religions répandues dans le monde. Il n'y en a qu'une qui prouve sa divinité; elle dispense tous ceux qui la connaissent de chercher ailleurs la vérité. Elle a des ministres, elle doit nécessairement en avoir, mais aussi assujettis que les moindres fidèles à ses enseignements et à ses règles : gardiens de cette religion, sans en être les auteurs ou les maîtres, ils la transmettent telle qu'ils l'ont reçue. Il ne dépend d'aucun d'eux, ni même de tous ensemble, de rien ajouter ou retrancher au dépôt des dogmes révélés. Ce n'est pas non plus *aux forces cachées de la magie et de la théurgie, à des enchantements, à des amulettes, à des talismans,* que le culte de Dieu conduira les théistes, s'ils veulent en pénétrer toutes les obligations. Ils ne se verront pas contraints de *supposer que des cérémonies, des mouvements du corps, des paroles, des rites, des temples, des statues peuvent contenir des vertus secrètes, propres à se concilier l'être mystérieux qu'ils adorent.* Ces vaines déclamations, langage ordinaire des impies et des déistes ou théistes comme des athées, calomnient le christianisme; elles confondent son culte, le plus pur et le plus saint qui fût jamais, avec des superstitions qu'il abhorre. Elles lui prêtent une doctrine aussi contraire à la sienne que les ténèbres le sont à la lumière.

Mais en écartant ces imputations visiblement fausses, et en avertissant une bonne fois que, dans le dictionnaire des impies, la foi est une aveugle crédulité, la religion est superstition, les mystères sont des rêveries théologiques, laissons dire à l'auteur du Système de la nature qu'*il n'y a jamais qu'un pas à faire du théisme à la superstition;* que si les théistes ne le font pas, ils ne *peuvent avoir des principes sûrs et sont nécessairement sujets à varier dans leurs opinions sur la Divinité et sur la conduite qui en découle; qu'ils n'ont point de motifs réels pour se séparer des superstitieux, et qu'il est impossible de fixer la ligne de démarcation qui les sépare des hommes les plus crédules ou qui raisonnent le moins sur l'article de la religion.* On entend toujours quels sont ces superstitieux, ces hommes si crédules et qui raisonnent si peu; on sait aussi quelles sont *ces rêveries qui découlent des notions absurdes que les hommes* (les déistes et les théistes autant que tous les autres) *se sont faites,* selon lui, *de la Divinité.* On sait ce qu'il entend par *les fables absurdes* dont il reproche à ses adversaires de *ne pouvoir se faire grâce,* s'ils entreprennent *de rendre compte de l'économie* et de la conduite de Dieu. Les mystères de la rédemption et du péché originel sont les exemples qu'il en rapporte.

Voilà effectivement où il faut que les théistes déicoles en viennent, en se soumettant au christianisme, pour ne pas flotter çà et là dans une philosophie orageuse, où ils n'ont ni ancre pour s'arrêter, ni boussole pour se guider. La religion révélée leur ouvre un port dont l'abri est aussi sûr que l'abord en est facile pour eux. C'est là qu'ils trouveront la conviction inébranlable et l'assortiment régulier des vérités qu'ils ont conservées après le naufrage de leur foi; ils y trouveront le dénoûment des difficultés sur lesquelles ils ne peuvent ni se satisfaire, ni se tranquilliser. Hors de là ils nageront dans de perpétuelles défiances, toujours incertains de ce qu'ils doivent croire sur le témoignage de leur raison, toujours en garde contre le prétendu écueil de croire ce qu'elle ne leur démontre pas, et toujours prêts, pour le fuir, à se précipiter dans le gouffre de l'athéisme.

Et qu'on ne dise pas que ces discours, extraits du Système de la nature, sont ceux d'un athée qui cherche à fortifier son parti de tous les incrédules, qui ne le sont pas, et qui, connaissant leur aversion pour la foi chrétienne, met devant leurs yeux cet épouvantail, pour les attirer à l'athéisme. Il est très-possible qu'il ait eu ce dessein, digne en effet d'un homme qui voudrait réunir sous un même drapeau tous les ennemis de la révélation et les réunir dans un poste où toutes les communications avec elle fussent interceptées. Cependant si la politique seule l'eût fait parler, il eût plus ménagé des écrivains chers à l'incrédulité, dans la comparaison qu'il en fait avec leurs adversaires. Il n'aurait pas dit que *les écrits des théistes et des déistes sont communément aussi remplis de contradictions et de paralogismes que ceux des théologiens.* Il va plus loin dans un autre endroit : il met les premiers au-dessous des derniers. Le motif de cette préférence est que *les uns* (les déistes) *partent,* à son avis, *d'une supposition fausse* (l'existence de Dieu), *dont ils rejettent les conséquences nécessaires; les autres* (les chrétiens) *admettent et le principe et les conséquences.* De là il conclut que *les déistes ayant des principes communs avec les superstitieux, ceux-ci ont souvent de l'avantage dans leurs disputes contre eux.* Il devait dire *toujours;* car la victoire de ceux qui raisonnent conséquemment ne peut jamais être douteuse dans toute dispute où, de part et d'autre, les mêmes principes sont admis. Ce langage est trop fort pour n'être qu'un jeu; il ne permet pas de douter que celui qui le tient n'ait été pleinement convaincu qu'il n'y a point de milieu pour un homme conséquent,

entre l'athéisme et la foi dans la révélation.

Après tout il ne s'agit pas ici de ce qu'il a pensé : rien n'est plus indifférent en soi; il il ne s'agit pas non plus du poids de son autorité : il est mince, je l'avoue, à ne considérer même cet auteur que comme dialecticien. Ce n'est pas son ouvrage que je proposerais comme un modèle d'analyse et de précision. C'est à ses raisonnements mêmes que je m'arrête; ils peuvent être justes dans la matière présente, sans en valoir mieux dans tout le reste. On ne doit pas s'étonner que parmi tant d'erreurs il ait mêlé quelques vérités, et que, vaincu lui-même dans une cause aussi mauvaise, aussi déplorée que celle de l'athéisme, il ait le triste avantage d'envelopper dans sa défaite d'autres incrédules qui voudraient ne pas combattre avec lui.

Il les y force en leur rappelant la méthode qu'ils ont suivie pour abjurer le christianisme. « Pourquoi, leur dit-il, y avez-vous renoncé? C'est parce qu'il enseigne des mystères que la raison ne peut concevoir. Or, ce Dieu que vous admettez n'est-il pas un amas de mystères inconcevables? Concevez-vous comment, étant spirituel, il a mis la matière en mouvement? N'étant pas étendu, il est présent partout, ou, s'il est étendu, comment il n'est pas matière? Concevez-vous comment il a tiré du néant des êtres qui n'avaient jamais existé? ou, s'ils existaient nécessairement, qu'il ait eu sur eux le pouvoir de leur imprimer de nouvelles manières d'être? A-t-il été libre, ou ne l'a-t-il pas été, dans l'exercice de ce pouvoir que vous lui attribuez? S'il ne l'a pas été, que devient cette sagesse que vous admirez dans ses œuvres? S'il l'a été, comment conciliez-vous cette liberté avec l'immutabilité de son être? Concevez-vous comment un Dieu saint, un Dieu plein de bonté a pu permettre dans les hommes des crimes dont il ne tenait qu'à lui de les préserver? Avez-vous, et pouvez-vous nous donner la clé de cette providence mystérieuse qui, en attendant un monde que nous ne voyons pas, laisse dans celui-ci la vertu gémir sous le poids de ses maux, le vice et l'iniquité prospérer? »

Parmi toutes ces difficultés, communes aux déistes et aux théistes, il y en a de réellement invincibles, mais par leur faute. Elles naissent de leurs erreurs sur la nature et sur les opérations de la Divinité. Elles les réduisent non pas simplement à des mystères incompréhensibles, mais à des absurdités insoutenables. Il y en a d'autres dont la profondeur, inséparable du dogme même de l'existence de Dieu, étonne et confond l'esprit humain. Arrêtons-nous à celles-là. Que faut-il de plus pour couvrir de honte de prétendus philosophes qui se roidissent contre ces objections, et toutefois ne peuvent supporter les mystères du christianisme? Ont-ils donc oublié cette maxime tant rebattue, leur épée de chevet contre la foi chrétienne, que la raison ne peut rien croire qu'elle ne le conçoive clairement? Ils la désavouent non par des paroles, mais, ce qui est bien plus fort, par leur exemple. Dès lors ils se mettent hors d'état de s'en servir pour justifier leur incrédulité.

Tel est contre eux le raisonnement du système de la nature. Mais il l'exprime à sa manière. *Quand on admet un Dieu si contradictoire ou si opposé aux lumières du bon sens, il n'est plus rien qui soit en droit de révolter la raison. Dès qu'on suppose un pareil Dieu, on peut tout croire.* Le Dieu des déistes et des théistes est certainement un Dieu contradictoire et opposé aux lumières du bon sens. Il n'est pas créateur. Dans le sentiment même des purs déistes le destin lui fait la loi. Les hommes ne lui doivent rien ; il n'est ni leur juge ni l'arbitre de leur sort. Tout cela est plein de contradictions, tout cela répugne aux lumières du bon sens. Si cet écrivain s'en tenait là, nous dirions volontiers comme lui qu'une raison qui a pu digérer de pareilles absurdités, n'a plus droit de s'effaroucher de tout ce qu'on peut lui proposer de plus incroyable. Mais il n'en est pas ainsi du Dieu que nous reconnaissons, de celui dont la raison démontre l'existence, et contre lequel l'homme ne peut s'élever que par une véritable frénésie. Dire qu'il est contradictoire et opposé aux lumières du bon sens, c'est un blasphème, une extravagance. Néanmoins sa nature est incompréhensible. Si la raison veut sonder cet abîme, elle s'y engloutit et s'y perd; si elle prétend résoudre par elle-même, et avec une clarté qui ne laisse plus de nuages toutes les difficultés de la Providence, toutes celles qui naissent des attributs divers de la Divinité, le poids de ces difficultés l'écrase. Sous ce point de vue, le seul où il soit permis de se placer, l'argument *ad hominem* du Système de la nature contre les déistes et les théistes conserve toute sa force. « Vous croyez, leur peut-on dire, un Dieu que vous ne pouvez comprendre. Vous le croyez malgré des objections auxquelles votre raison ne répond pas ; vous le croyez sur des preuves qui éclipsent à vos yeux ces objections. Donc vous n'êtes pas en droit de rejeter les mystères du christianisme précisément parce qu'ils sont inconcevables. Donc les difficultés que vous leur opposez ne suffisent pas pour les rendre incroyables. Donc on peut et on doit les croire, si la réalité en est établie par des preuves égales dans leur genre à celles qui vous ont déterminés à croire un Dieu. Donc il faut examiner ces preuves, les examiner avant tout, les examiner avec la plus scrupuleuse attention, et ne prendre son parti que d'après cet examen. »

Pour ce qui est des théistes, l'auteur du Système de la nature les repousse vers le christianisme par la doctrine particulière qui les distingue des simples déistes. Car en reconnaissant l'existence de Dieu, ils avouent que l'homme lui doit un culte. *Si cela est,* leur demande-t-il, *quelle règle suivre dans ce culte que nous devons rendre à Dieu?* La question est pressante, et d'autant plus que la manière d'honorer Dieu n'est pas uniforme sur la terre.

Répondre que tous les cultes sont indiffé-

rents, et qu'il suffit, mais qu'il est nécessaire d'en observer un, quel qu'il soit, c'est une absurdité révoltante. Il y en a eu, il y en a encore d'insensés dans leurs dogmes, de corrupteurs dans leurs rites, de barbares dans leurs sacrifices. Qui peut dire sérieusement que Dieu accepte ceux-là, et que, voulant être honoré, il voit de même œil et les hommages rendus à des êtres inanimés, physiques ou faits de main d'homme, à des animaux, à des génies malfaisants, à de prétendues divinités souillées des vices les plus infâmes, et les hommages qu'on lui adresse comme au Créateur de l'univers, au Maître unique et tout-puissant de la nature entière, à la justice, à la bonté, à la sagesse, à la sainteté par essence?

Répondre que tous les cultes ne sont pas égaux, mais que la raison suffit pour choisir celui qui peut être digne de Dieu, c'est une réponse moins choquante. Malheureusement elle est démentie par l'histoire du genre humain. Cette histoire fait foi que dans aucun siècle et dans aucune nation grossière ou civilisée, ignorante ou instruite des arts et des sciences on ne s'en est jamais rapporté à la seule raison pour déterminer le culte dû à la Divinité. On a toujours cru qu'il fallait le tenir d'elle-même. Si c'est là un préjugé, il est d'une espèce bien singulière, aussi ancien que le monde, aussi étendu que la terre habitée, plus durable que tous les ouvrages de l'industrie, que tous les établissements de la politique. Un sentiment si général et si profondément enraciné, est la voix même de la nature, ou le souvenir ineffaçable d'une tradition perpétuée depuis les auteurs du genre humain dans toutes les branches de leur postérité. Il n'est pas étrange que ce sentiment, qu'on trouve partout, ait reçu de fausses applications. Mais pour que le fond même en fût faux, il faudrait de deux choses l'une : ou que l'homme eût été originairement formé avec une pente invincible vers l'erreur, ou du moins que la vérité, pour laquelle il était né, fût sortie du monde sans espoir d'y rentrer, aussitôt qu'elle avait pu y paraître.

Il n'est donc pas possible, après avoir reconnu la nécessité d'un culte religieux, de soutenir qu'il est arbitraire, ou réglé par la seule raison. Le danger de s'y méprendre est trop grand, il est trop commun, pour ne pas présumer que Dieu a daigné découvrir aux hommes le culte qui pouvait lui plaire. C'est surtout à cet égard qu'une révélation nous est nécessaire, que nous sommes obligés de chercher s'il y en a une, et que nous devons la respecter inviolablement si nous la trouvons. De là jusqu'au christianisme le chemin n'est pas long.

Il ne l'est pas non plus à partir de l'immortalité de l'âme, des peines et des récompenses futures, autre dogme que les théistes professent avec celui de l'existence de Dieu. Plus il est constant par le suffrage de la raison que l'âme ne finit pas avec le corps, et que l'ordre, souvent violé dans ce monde, doit être pleinement rétabli dans un autre, plus il est juste de recourir à une lumière supérieure pour savoir avec certitude le sort de l'âme séparée du corps, et le traitement que Dieu réserve aux bons et aux méchants. La raison ne nous dit rien de précis là-dessus ; et quand il s'agit de craintes ou d'espérances dont les unes doivent être le frein du vice, les autres le mobile de la vertu et la consolation des malheureux, celles dont l'objet est vague et indéterminé ne peuvent produire que de faibles effets. Les hommes ont besoin, pour résister à de violentes passions, pour affronter de grands dangers, pour ne pas succomber à des maux extrêmes, pour faire des actions héroïques avec des motifs purs, ils ont besoin, dis-je, pour tout cela, d'une perspective de l'avenir, plus distincte et plus détaillée que la raison ne peut la leur offrir. Or, qui doute que cette perspective ne se trouve dans l'Evangile, et que l'enfer et le paradis qu'il a révélés ne remplissent infiniment mieux l'idée répandue chez tous les hommes d'une justice souveraine exercée après notre mort, que la doctrine grossière et sensuelle de Mahomet sur la vie future, que les contes pareils à ceux des fées et plus ridicules encore, des religions idolâtriques encore subsistantes, que le Tartare et les champs Elysées de l'ancienne mythologie?

C'est cette liaison des dogmes, retenus par le théisme avec la foi dans une révélation, qui a fait dire à l'auteur du Système de la nature, dans le même endroit d'où nous avons tiré ses paroles précédentes, que *le théisme conséquent peut conduire pas à pas à la crédulité la plus abjecte, à la superstition et même au fanatisme le plus dangereux.* Il serait trop ennuyeux de répéter sans cesse ce qu'il entend par superstition et par abjecte crédulité. La religion chrétienne méprise les traits impuissants de ses ennemis ; qu'ils lui donnent tous les noms que la haine et le désespoir leur suggèrent, pourvu que l'évidence leur arrache l'aveu que des philosophes respectables, à leurs yeux, sont forcés par l'enchaînement de leurs principes d'adopter tout ce qu'elle enseigne. On pourrait avoir plus de peine à deviner ce qu'a voulu dire cet athée par *le dangereux fanatisme* qu'il reproche aux théistes comme une suite naturelle de leur doctrine. Il ne tarde pas à s'expliquer. *Le fanatisme*, dit-il, *n'est autre chose qu'une passion peu raisonnée pour un être qui n'existe que dans l'imagination.* D'après cette définition il met au rang des fanatiques les théistes qui, non contents de croire un Dieu, chimère pour un athée, veulent encore qu'on lui rende un culte religieux. Un second motif, plus touchant et plus intéressant pour lui, confirme cette opinion qu'il a des théistes. Il craint que, *comme il est difficile de ne pas se fâcher pour un objet qu'on croit très-important*, ils ne deviennent *intolérants* et persécuteurs à l'égard des athées. Ce ne serait pas une terreur panique dans un Etat dont le souverain incrédule agirait comme pense Jean-Jacques Rousseau. Le moindre châtiment dont cet écrivain juge dignes ceux qui

nient l'existence de Dieu, la Providence, l'immortalité de l'âme, est le bannissement. Ces dogmes font partie de *la profession de foi civile*, dont il accorde à la puissance publique le droit de *fixer les articles*. Il condamne à l'exil quiconque rejette *ces sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ou sujet fidèle*, et à la mort comme coupable du plus *grand des crimes* (celui d'avoir *menti devant les lois*) quiconque *après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas.*

L'auteur du Système de la nature, qui redoute peu sans doute et avec raison les condamnations prononcées par le citoyen de Genève, fonde ses craintes sur la conduite des protestants envers les sociniens. Il prétend que *le théisme est, par rapport à la superstition* (la religion révélée), *ce que la réforme ou le protestantisme a été par rapport à la religion romaine.* D'où il suit que les athées sont, par rapport aux déistes et aux théistes, ce que les sociniens, si maltraités autrefois dans les communions protestantes, sont par rapport aux luthériens et aux calvinistes. Comparaison juste, et qui mérite d'être approfondie, pour mieux sentir que toute incrédulité, qui s'écarte de la religion, doit dégénérer en athéisme si elle est conséquente.

La révélation est le mur de séparation entre les chrétiens et les incrédules, entre les catholiques et les protestants : c'est l'autorité de l'Eglise. Le premier pas que firent les hérésiarques du seizième siècle, en renonçant à cette autorité, fut d'attaquer quelques-uns des mystères du christianisme. Le nombre de ces mystères attaqués croissait à mesure que l'esprit d'indépendance formait de nouvelles sectes ; toutes, cependant, quoique divisées les unes des autres, et peu d'accord avec elles-mêmes sur le plus ou le moins, reconnaissaient des mystères dans la religion. Alors les sociniens parurent. Animés du même esprit que les patriarches du nouvel Evangile, mais le poussant beaucoup plus loin, et jusqu'où il devait naturellement aller, ils soutinrent aux protestants qu'il n'y avait dans le christianisme aucun dogme qui ne dût être soumis au jugement de la raison. Ainsi, plus de Trinité, d'incarnation du Verbe, de satisfaction de Jésus-Christ, de péché originel, de grâce surnaturelle, etc. Les protestants se récrièrent sur cette horrible mutilation du christianisme, qui devenait par là une religion presque entièrement humaine, et ne laissait à son auteur d'autre prérogative que d'avoir été le plus intime confident de Dieu, le plus habile et le plus sage de tous les législateurs. Mais les sociniens avaient à leur opposer des défenses tirées des principes fondamentaux du protestantisme ; ils rappelaient les exemples de la présence réelle et de la transsubstantiation. Ces dogmes étaient-ils plus difficiles à croire que tous les autres mystères conservés par les luthériens, les calvinistes, les anglicans, et rejetés par les sociniens. Fallait-il avoir deux poids et deux mesures ? là ne consulter que la raison, ici lui fermer la bouche ? Quant aux passages de l'Ecriture sainte et des Pères, dont les protestants accablaient à la vérité les sociniens, si ceux-ci ne pouvaient s'en débarrasser par des solutions directes, ils en avaient d'invincibles contre les protestants ; ils commençaient par mettre à l'écart toute autorité traditionnelle. Les protestants étaient trop accoutumés à dédaigner les Pères, les conciles, le consentement de tous les siècles et de toutes les Eglises, pour devoir s'attendre que ces preuves auraient dans leur bouche une force qu'ils lui disputaient dans celle des catholiques. L'Ecriture était à la vérité une règle commune entre les protestants et les sociniens ; mais les uns et les autres convenaient aussi que l'esprit particulier était, pour chaque chrétien, le juge suprême du sens des livres sacrés. Ils étaient aussi d'accord que le sens littéral devait être abandonné, s'il ne pouvait se concilier avec la raison. Retranchés dans ces deux asiles, inviolables aux yeux des protestants, les sociniens ne les craignaient pas : ils éludaient par des explications arbitraires les textes qu'on leur objectait ; et ce procès demeurait interminable entre des parties dont aucune ne reconnaissait de tribunal où il pût être décidé en dernier ressort. Que si le sens littéral de ces textes ne pouvait être contesté avec quelque vraisemblance, ils en étaient quittes pour répondre qu'il valait mieux y substituer, à quelque prix que ce fût, un un sens figuré, que d'admettre une absurdité dans la révélation. Cette méthode socinienne est si conforme au génie du protestantisme, qu'enfin elle a prévalu parmi les protestants. Mélanchthon l'avait prévu avec douleur ; l'événement a justifié ses alarmes. Luther et Calvin ont encore beaucoup de sectateurs qui ne croient pas plus qu'eux le purgatoire, les sept sacrements, le sacrifice de la messe, la primauté du pape, l'autorité de l'Eglise ; ils n'en ont guère aujourd'hui même, dans leurs propres communions, qui croient les mêmes mystères qu'eux. Le luthéranisme et le calvinisme règnent toujours dans les formules publiques : le socianisme est la religion dominante parmi les savants et les gens d'esprit.

Le progrès de l'incrédulité au pur athéisme est exactement le même ; les sociniens se plaignaient que Luther et Calvin n'avaient fait qu'ébaucher la réforme du christianisme. Les athées reprochent aux autres incrédules de laisser l'esprit humain sous le joug d'une partie de ses préjugés. Les sociniens, encouragés par l'exemple des premiers réformateurs, à rejeter quelques mystères, crurent que cet exemple les autorisait à les rejeter tous. Les athées étendent à l'existence de Dieu le droit que les déistes s'attribuent de ne croire aucun dogme, dont les difficultés surmontent leur raison. Les sociniens trouvèrent la borne de l'autorité franchie : cette borne si nécessaire pour arrêter la licence des esprits. Dès lors ils regardèrent la religion chétienne comme livrée au pillage ; chacun pouvait la ravager ou la démembrer à

son gré. Les athées de nos jours ont vu dans une foule d'écrits, dont les auteurs se déclaraient déistes ou théistes, la révélation méprisée : cette révélation qui est le supplément et le soutien de la raison. Témoins et complices de ce mépris, les athées ont saisi avidement l'avantage qui en revenait à leur cause. La philosophie, isolée et se privant elle-même d'un puissant secours, devenait un pays ouvert à leurs incursions ; ils s'en sont promis la conquête : ils ont jugé que Dieu ne se faisant pas mieux entendre par la voix de la nature et par celle de notre conscience, que par les oracles qu'il a dictés, les déistes et les théistes, sourds à ce second langage, ne pourraient plus les obliger à reconnaître et à écouter le premier. Les sociniens, battus par les protestants, dans la guerre purement défensive, ont pris leur revanche, lorsqu'ils ont tourné contre eux leurs propres armes. De même, les athées ne peuvent résister aux preuves que les déistes et les théistes leur donnent de l'existence de Dieu. Quoique moins fortes alors, qu'elles ne le seraient en d'autres mains, elles suffisent pour les terrasser ; mais qu'ils changent de poste, qu'ils se rendent agresseurs, et que dans cette attaque ils pressent leurs antagonistes incrédules par les principes communs à toute incrédulité, ils seront victorieux à leur tour : l'athéisme triomphera du déisme.

Pour achever ce parallèle, il reste à savoir si la même pente qui a insensiblement conduit au socinianisme un si grand nombre de protestants, entraînera tous nos incrédules vers l'athéisme. Il est difficile de prévoir les révolutions d'un empire tel que celui de l'incrédulité ; il est même juste de présumer que Dieu en abrégera la durée. Nous n'avons gémi que trop longtemps du scandale, inconnu à nos pères, de l'irréligion déchaînée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si cet empire devait prendre quelque consistance, si ceux qui le composent avaient de l'ordre et de la suite dans leurs idées, ils ne s'en tiendraient pas au théisme et au déisme : et qu'après avoir successivement abjuré la révélation divine, la création, le culte de Dieu, l'attente de ses jugements, la spiritualité de l'âme, sa liberté, son immortalité, la Providence, la loi naturelle, tôt ou tard ils en viendraient tous à nier l'existence de Dieu.

Déjà nous avions dit que c'était là le terme inévitable de l'incrédulité. Les déistes qui dominaient alors dans ce parti, ou du moins y parlaient le plus haut, insultaient à notre prévoyance : à les entendre, l'athéisme, faiblement combattu jusqu'à eux, mais foudroyé de leurs mains, n'oserait pas reparaître, et le dogme de l'existence de Dieu devait à leur philosophie un éclat qui ne courait plus risque d'être obscurci. Il a reparu néanmoins, cet athéisme, et d'où est-il sorti ? Du sein de cette même philosophie qui se vantait de l'avoir anéanti ! Les faits ont prouvé ce que des raisonnements ne persuadaient pas. En quoi les âmes fidèles doivent adorer, avec une frayeur mêlée de reconnaissance, les conseils de Dieu : s'il permet que de premiers désordres en attirent de plus grands, c'est pour que cet excès, par la surprise et l'indignation qu'il excite, serve de remède aux uns et aux autres. Les écrivains de l'incrédulité avaient pu séduire quelques esprits par les magnifiques promesses d'une morale amie du genre humain et d'une doctrine respectueuse pour la Divinité. Sur la foi de ces promesses on les écoutait avec moins de défiance, et conséquemment avec plus de dispositions à les croire. Qu'arrive-t-il ? Un auteur nourri de leurs principes, et qui serait louable d'en avoir pénétré les conséquences, s'il avait su les apprécier, un auteur philosophe à même titre qu'eux, vient troubler ce triomphe dont ils s'enivraient : il détrompe leurs crédules admirateurs. « Ne comptez pas, leur dit-il, sur ce qu'ils vous promettent : ou ils ne s'expliquent qu'à demi ou ils ne s'entendent pas eux-mêmes. Non, c'est en vain que vous chercheriez dans leur nouvelle philosophie de nouveaux et de solides appuis pour des dogmes qui vous sont chers. La voici, cette philosophie ; je l'ai étudiée dans la même école qu'eux, et je prends à témoin tout homme qui raisonne si j'ai bien profité de ses leçons. Elle ne connaît que la matière, du mouvement, de la nécessité ; hors de là tout lui est étranger : point d'âme distinguée du corps et plus durable que lui ; point de liberté ni de choix dans les actions humaines ; point de plan ni de fin dans la nature ; point de Dieu de qui l'homme dépende, et qui doive le récompenser ou le punir ; point de loi naturelle qui commande la vertu et qui défende le vice. »

Ainsi deux auteurs, l'un et l'autre incrédules, mais d'un caractère et d'un génie fort différents, ont concouru dans ce siècle à démasquer la philosophie moderne. Jean-Jacques Rousseau, ami d'abord des héros de ce parti, devenu ensuite leur adversaire et l'objet de leur haine, les a traduits au tribunal du public, comme des charlatans qui n'assemblaient autour d'eux une multitude oisive et curieuse, que pour lui vendre des poisons, après l'avoir étourdie de leurs discours. L'accusation était grave, et, à la honte des accusés, elle portait sa preuve dans la perversité de leur doctrine et dans la manière dont ils l'annonçaient. Aussi cherchèrent-ils moins à la réfuter directement, qu'à décrier l'accusateur. C'était un esprit bizarre, un cerveau démonté, un nouveau Diogène, insociable et superbe comme l'ancien ; ils n'en avaient pas toujours parlé dans ces termes ; mais enfin tout cela pouvait être vrai sans que leur philosophie en fût meilleure. Diogène avait justement repris les philosophes de son temps. L'imitateur de ses travers pouvait exercer une même censure avec autant de justice. Quoi qu'il en soit de cette ressemblance, l'auteur du Système de la nature n'est pas récusable par les mêmes motifs. Il ne peut être suspect aux chefs de l'incrédulité, ni comme leur rival, ni comme leur ennemi ; il cache son nom sous celui d'un homme de lettres mort il y a plusieurs années. Si cette précaution n'est pas un effet

de sa modestie, du moins elle ne leur laisse pas lieu de craindre qu'il veuille leur disputer la prééminence littéraire, dont ils se flattent d'être en possession. Loin d'être et de se déclarer leur ennemi, il fait profession d'admirer leurs talents et de vanter les services qu'ils ont, selon lui, rendus à l'humanité. Il se reconnaît leur disciple ; et s'il va plus loin que ses maîtres, ce n'est qu'en partant du point où ils l'ont eux-mêmes conduit, c'est en étendant et en développant leurs leçons. Voilà le témoin qui confirme l'accusation de Jean-Jacques Rousseau. Tout ce que celui-ci a observé dans la moderne philosophie, l'auteur du Système de la nature l'avoue. Il fait plus, il prouve par de bonnes raisons, que quiconque ne l'avoue pas comme lui, manque de logique ou de bonne foi. Jusque-là ils sont d'accord ; mais ils ne tardent pas à se diviser : l'un trouve le philosophisme détestable dans ses principes et dans ses conséquences ; l'autre en approuve et en adopte tout. Il ne tient pas à lui que l'athéisme, proscrit par toutes les nations et par tous les siècles, ne devienne la philosophie de notre siècle et de notre nation.

Telle est l'obligation que nous avons aux prétendus philosophes de nos jours. Ces faux réformateurs de la philosophie y ont ramené l'athéisme. C'est à quoi ont abouti tous leurs ouvrages. Il fallait aux esprits ébranlés par le bouleversement des anciennes idées *un système* qui leur promît quelque chose de positif. Celui *de la nature* s'est présenté. Quoiqu'il n'ait rien de neuf, et qu'à le voir de près il fasse horreur, l'impiété n'avait rien de mieux à leur offrir. L'auteur, qui s'est chargé de ce soin, a cru donner aux incrédules ce fil si longtemps cherché, qui les dégagerait du labyrinthe, où ils se sont enfermés. On leur demandait, Qu'avez-vous à substituer à la révélation ? Que voulez-vous, que pouvez-vous édifier sur ses ruines ? Question embarrassante ; question qu'il n'est pas possible d'éluder, puisque enfin il faut aux hommes un objet de croyance, et que si le faux s'est emparé de leur esprit, pour l'en bannir, le vrai doit nécessairement être mis à sa place.

Vous me demandez, s'écrie à ce sujet le lord Bollingbroke (*conclusion de l'Examen important*), *ce qu'il faut mettre à la place de vos fables. Je vous réponds, Dieu, la vérité, la vertu, des lois, des peines et des récompenses.* Quelle réponse ! Comme s'il y avait de l'opposition entre prêcher Dieu et prêcher le christianisme. Comme si c'était assez de nommer vaguement la vérité, et que les plus absurdes erreurs ne pussent pas en emprunter le nom. Comme si la vertu n'était pas l'âme du christianisme, et que l'Evangile se contentât de la foi sans les bonnes œuvres. Comme s'il pouvait y avoir des lois aussi belles, des peines aussi effrayantes, des récompenses d'un aussi grand prix que celles de la religion ; et supposé qu'on ne parle que des lois, des peines, des récompenses politiques, comme si la religion ne les autorisait pas, et que d'ailleurs tout cela pût suffire, la religion une fois abolie, pour réprimer toutes sortes de crimes, et pour inspirer le véritable amour de la vertu. L'écrivain anglais a senti lui-même le faible de cette réponse. Tout *pesé dans les balances de la politique*, il ne voit pas, qu'on puisse encore se passer de la religion chrétienne. Malgré le fiel amer qu'il vomit contre elle, dans tout le cours de son examen, qu'il appelle important ; il déclare à la fin, *qu'il y aurait trop de danger et peu de raison* à vouloir la détruire *tout d'un coup. Le peuple n'est pas encore digne d'offrir à Dieu des hommages plus purs.* Jusqu'à ce qu'il le soit, il faut lui laisser *l'idole* qu'il encense. Mais sans examiner si cette politique s'accorde avec les droits de la vérité il ne fallait donc pas déchirer par une satire atroce l'objet encore subsistant de la vénération publique. Ce n'était pas le moyen de préparer la révolution qu'on *désire*. Et s'il est *dangereux*, s'il n'est pas *raisonnable* de la prévenir, l'auteur a lui-même jugé son ouvrage. Il a écrit, de son propre aveu, contre les règles de la prudence et contre les préceptes de la raison.

L'auteur du *Système de la nature* a voulu être plus hardi, et s'est flatté d'être plus heureux. *Que l'on ne nous accuse pas*, dit-il (*Partie Ire, chap. 17*), *de démolir sans édifier, de combattre des erreurs, sans leur substituer des vérités.* Voyons quel est son édifice, écoutons ses prétendues vérités.

« Il n'y a qu'un seul être universel, un seul tout, formé par l'assemblage de tous les êtres particuliers. Ce tout, cet assemblage, je le nomme la nature. Il n'y a dans elle que de la matière. Tout ce qui n'en est pas, tout ce qu'on appelle esprit pur, est une illusion. Tout est nécessaire dans la nature : les causes et les effets, le mouvement et ses lois : la disposition, la configuration, l'organisation des corps, la naissance, la durée, la dissolution des êtres particuliers. Une nécessité inévitable les fit éclore du sein de la nature ; la même nécessité les y replonge. Le monde n'a donc pas eu besoin d'une intelligence souveraine, pour le créer, ni pour l'arranger. Elle est également inutile, pour le conserver et le gouverner. L'homme est, comme l'univers, matière, et rien de plus, de l'organisation de cette matière naissent en lui la pensée et la volonté. Tout ce qu'il veut, tout ce qu'il pense est asservi à cette même fatalité, qui subjugue la nature entière. Il n'est jamais libre de s'abstenir de ce qu'il fait, de choisir ce qu'il ne fait pas. En naissant, il n'a reçu de la nature qu'une impulsion, celle qui lui fait aimer et chercher son bien-être. C'est sa loi pendant qu'il est sur la terre, et le motif unique de ce qu'il peut devoir aux autres hommes. A sa mort, il n'a rien à craindre ni à espérer. Il n'attend plus alors de la nature que la fin de ce qu'il est, l'évaporation de son âme, et la dispersion irrévocable des éléments, qui composent son corps.

Voilà ce qu'on ose appeler un monument insigne des progrès de la philosophie. Feronsnous à notre siècle l'injure de supposer qu'il

ait besoin d'être prémuni contre un système aussi insensé, qu'il est abominable? Le croirons-nous plus accessible à ce genre de séduction, que ne l'ont été des siècles, où les épaisses ténèbres de l'idolâtrie offusquaient la raison humaine? De tous les temps il y a eu des athées, c'est-à dire des hommes assez corrompus, pour désirer qu'il n'y eût pas de Dieu. Quelques-uns ont essayé de former un corps de doctrine de ce désir de leur cœur. Tous n'ont trouvé pour exclure Dieu de l'univers que la ressource du hasard ou de la nécessité; deux mots qui ne signifient pas plus l'un que l'autre, quelque différence (1) que veuille mettre entre eux l'auteur du Système de la nature. Mais les peuples et les sages du paganisme ont également senti combien il était absurde en soi, et pernicieux à l'ordre public, de substituer, ou ce hasard, ou cette nécessité à une cause intelligente, à une puissance ordonnatrice, à un législateur et à un juge suprême. Toutes les nations ont pensé de même. L'athéisme, soit spéculatif, soit pratique, y a constamment été regardé comme l'opprobre de la raison et le fléau de la société.

Il en est de l'athéisme comme des crimes atroces. La comparaison est d'autant plus juste, qu'il n'est point de crimes, on le verra dans la suite, que l'athéisme n'autorise. Un instinct moral et des sentiments naturels détournent mieux les hommes de commettre de pareils forfaits, que les instructions raisonnées et les exhortations véhémentes, où ils sont représentés dans toute leur noirceur. Ainsi l'idée de Dieu gravée au fond de notre âme, le spectacle éloquent des beautés du ciel et de la terre, le témoignage de la conscience, sont des barrières plus fortes contre l'athéisme, que toutes les réfutations qu'on en peut faire. S'il y a des hommes que ces digues ne contiennent pas, il ne reste à la raison et à la religion outragées que de les abandonner avec douleur, avec les malfaiteurs et les scélérats, au glaive de la puissance publique, armée pour sa propre sûreté.

Qu'on ne croie pas, qu'en parlant ainsi, je veuille blâmer ou ralentir le zéle des écrivains qui ont déjà réfuté, ou qui pourront réfuter dans la suite l'athéisme du Système de la nature. Il est toujours utile de rappeler aux hommes les preuves de l'existence de Dieu, quand ce ne serait que pour les attacher plus étroitement à son culte. Il est nécessaire de les précautionner contre la tentation, de chercher dans l'athéisme le funeste repos d'une conscience agitée de remords. Je prétends seulement, que l'athéisme, adopté, comme cela devait être, par des élèves de nos prétendus philosophes, ne peut perdre ni déguiser sous leur plume sa difformité naturelle. Je prétends que le mépris et l'exécration, qu'il n'évitera jamais parmi les hommes, doivent retomber avec justice sur une fausse philosophie; qui s'étant d'abord vantée de l'avoir abattu, a fini par le reproduire. C'est ainsi que l'athéisme venge la religion de l'incrédulité des déistes et des théistes.

Si pourtant on était surpris, qu'après avoir montré la connexion de l'athéisme avec cette incrédulité, nous le laissassions sans aucune réfutation, il y en a une qui entre dans notre plan, et qui peut-être n'est pas la moins propre de toutes à le confondre. Elle consiste à prouver que les athées, plus conséquents que d'autres incrédules, ne le sont pas assez; qu'ils croient encore trop, pour des hommes qui ne croient ni à la révélation ni à l'existence de Dieu; et que ces deux pas une fois franchis, le seul parti à prendre est celui de ne rien croire du tout. Mettons donc à présent les sceptiques aux mains avec les athées: et si ceux-ci ont vengé la religion des déistes et des théistes, faisons paraître le pyrrhonisme la vengeant à son tour de l'athéisme.

(1) Les anciens athées se croyaient forcés par leurs principes d'attribuer la formation du monde au *hasard*, ou au concours fortuit des éléments primitifs. Ce langage était trop décrié. L'auteur du *Système de la nature*, copiste en cela de Spinosa, a cru réhabiliter l'athéisme en mettant la *nécessité* à la place du hasard. Mais Strabon, Démocrite, Epicure, Lucrèce, entendaient bien que le concours fortuit de leurs atômes était nécessaire. Ils ne pouvaient même l'entendre autrement, dès qu'une cause intelligente n'avait pas, selon eux, présidé à ce concours. C'est l'exclusion de cette cause qui leur donnait lieu de dire que le monde avait été formé par hasard. Ils parlaient alors le langage de tous les hommes qui ont coutume d'opposer le hasard à tout ce qui annonce un plan et une exécution; une fin et des moyens. Si l'on ne veut rien voir de pareil dans la formation du monde, on aura beau soutenir qu'elle est l'effet nécessaire de causes qui nous sont inconnues, mais qui agissent nécessairement. Ce jargon de métaphysique n'en imposera à personne. Ceux qui pensent avec quelque profondeur n'admettront jamais une nécessité naturelle, gratuitement et faussement supposée où elle n'est pas ni ne peut être. Ils remonteront toujours à une première cause, qui n'en ait pas en elle-même, et qui ait mis en action toutes les autres. Pour le commun des hommes, il dira comme auparavant, qu'une nécessité aveugle est un véritable hasard.

Troisième partie.

LA RELIGION VENGÉE DE L'ATHÉISME PAR LE PYRRHONISME.

On jugerait au premier coup d'œil qu'il n'est pas possible de porter l'incrédulité au-delà de l'athéisme. Ce système, si toutefois on peut lui en donner le nom, se réduit à croire qu'il y a de la matière. Que peut-on croire de moins? Et quels retranchements imaginer dans un symbole, qui n'a pas plus d'étendue que le témoignage des sens?

Il est pourtant trop long pour les sceptiques. Et sans parler de ceux de l'antiquité, qui, pleins de mépris pour tous les philosophes dogmatistes, de quelque secte qu'ils fussent, méprisaient singulièrement les matérialistes et les atomistes, je ne citerai aux athées qu'un pyrrhonien de nos jours, dont le nom, je l'avoue, n'est pas imposant; mais il s'agira de savoir, qui d'eux ou de lui a plus fidèlement suivi les mêmes principes. *La vertu*, dit la Mettrie, *et la vérité sont des êtres, qui ne valent, qu'autant qu'ils servent à celui qui les possède. Il n'y a en soi ni vertu ni vice, ni bien ni mal moral, ni juste ni injuste. Tout est arbitraire et fait de main d'homme.*

Voilà deux choses très-nettement distinguées par l'auteur de l'*Homme Machine*, la vérité et la vertu. Selon lui, l'une n'a pas plus de réalité que l'autre; toutes les deux sont également arbitraires et faites de main d'homme : comme il n'y a rien en soi de vertueux ni de vicieux, de juste ni d'injuste, de même il n'y a rien en soi de véritable ni de faux : tout est de convention dans le premier genre, d'apparence et d'opinion dans le second.

C'est par rapport au premier que l'auteur du *Système de la nature* a reproché à la Mettrie (II^e^ *part., chap.* 12), d'*avoir raisonné sur les mœurs comme un vrai frénétique*. D'accord, mais c'était un frénétique ingénu. Celui qui adopte ses affreux principes et se contente d'en pallier les conséquences, est un autre frénétique, plus coupable peut-être et certainement plus dangereux.

Et d'abord, pour commencer par la vérité, quel droit les athées se sont-ils reservé de soutenir qu'elle existe, ou qu'elle est connue sur la terre? Je ne rappelle point ici les subtilités sophistiques de l'école pyrrhonienne contre la certitude des principes et contre les règles du raisonnement, qui lient les principes aux conséquences. Ces subtilités ne devraient pourtant pas paraître méprisables à des hommes qui se font un jeu de douter des propositions les plus certaines et de résister aux preuves les plus concluantes. Voici du moins ce qu'ils ne peuvent improuver dans le procédé des sceptiques.

Ceux-ci font profession de suspendre leur jugement sur toutes choses : et le fondement de cette indécision est, qu'il y a partout des raisons pour et contre. En vain leur représente-t-on, que le poids n'en est pas égal, et que cette inégalité est quelquefois si grande, que le poids supérieur précipite de son côté la balance : ils répondent, que si elle était tenue par des mains plus éclairées et plus fermes, l'équilibre subsisterait; que le poids qui l'emporte avec tant de supériorité, est grossi par l'ignorance ou la prévention; qu'il devrait tout au plus incliner la balance, et que pour qu'elle ne descende pas entièrement d'un côté, c'est-à-dire pour qu'il n'y ait jamais d'obligation de former un jugement déterminé, il suffit à un homme sage de voir de part et d'autre des motifs qui se croisent, et qui peut-être lui paraîtraient égaux, s'il pouvait en faire une exacte comparaison.

Or n'est-ce pas là le procédé des athées à l'égard de l'existence de Dieu? Ils opposent à la croyance de ce dogme les difficultés qu'il renferme. Mais il a ses preuves; mais ces preuves ne souffrent pas de réplique (elles en souffrent si peu que les athées n'entreprennent pas (1) même de les réfuter directement); mais ces preuves ont convaincu et convainquent encore l'univers entier; mais ces preuves enfin sont tirées du fond même de la chose, ou des notions les plus simples et les plus communes : au lieu que les difficultés, qui combattent ces preuves, sont étrangères en quelque sorte à la question; elles n'entament pas nos preuves; elles seraient impossibles à résoudre, que le dogme de l'existence de Dieu demeurerait toujours inébranlable; elles ne prouvent que la faiblesse de nos lumières, démontrée en tant d'occasions, et plus naturelle dans celle-ci que dans toute autre. Quelle proportion entre de pareilles difficultés et de pareilles preuves? N'importe : les athées passent sur celles-ci, contents de les dissimuler ou de les défigurer; ils s'arrêtent uniquement aux autres, et ils s'en prévalent pour obscurcir, pour étouffer même s'ils le pouvaient, une vérité aussi claire que l'existence de Dieu.

Si ce procédé était excusable, je demande quelle vérité parmi les hommes serait à l'abri du pyrrhonisme. Y en a-t-il une dont la conviction soit plus ancienne et plus générale, dont les preuves soient plus fortes et plus intelligibles? Y en a-t-il une, qui n'ait à côté d'elle ses difficultés? Les théorèmes des mathématiques ont les leurs. Ils passent néanmoins dans l'esprit de tous les mathématiciens pour démontrés. Ils le sont en effet, et c'est par là qu'ils ont sur notre croyance des droits, que les vaines chicanes du scepticisme n'ont pu leur enlever. Cependant pour anéantir ces droits et pour élever sur leurs ruines le doute des sceptiques, il ne faudrait que raisonner à l'égard des propositions de géométrie les mieux démontrées, comme les athées raisonnent sur l'existence de Dieu. On dirait, que des points sans aucune dimension, des lignes sans largeur, des surfaces sans profondeur, sont des êtres chimériques, incapables par conséquent de servir de base à de réelles démonstrations. On ajouterait, que quelques-unes de ces démonstrations tant vantées, se contredisent, puisqu'elles établissent séparément des propositions, qui rapprochées les unes des autres, ne peuvent se concilier. Avec cela on se croirait dispensé d'adhérer, comme de répondre à ces démonstrations. Les théorèmes, qui en sont le résultat, deviendraient des problèmes, mais du genre de ceux dont la solution est désespérée. Je laisse à juger ce qu'il resterait de certain dans les connaissances humaines, après que les mathématiques, la plus lumineuse de toutes les sciences,

(1) On peut s'en assurer par les prétendues réponses du *Système de la nature* (partie seconde), aux preuves que Descartes, Mallebranche, Newton, Clarke, ont données de l'existence de Dieu. Il rapporte leurs propositions. Quelquefois il les tronque, ou les falsifie. Jamais il ne discute les preuves dont ils les ont appuyées.

auraient vu leurs démonstrations échouer contre une méthode semblable à celle des athées.

Mais, disent-ils, *nous croyons ce que les pyrrhoniens ne croient pas, ou plutôt ce qu'ils affectent de ne pas croire : les faits constatés par le témoignage uniforme des sens. Nous croyons qu'il y a des corps et qu'ils sont en mouvement, qu'il y a une terre sur laquelle nous vivons, d'autres hommes et des animaux qui la peuplent, des productions de toute espèce qui sortent de son sein, un soleil qui l'échauffe et l'éclaire*, etc. Fort bien : mais ce témoignage des sens, que vous ne pouvez récuser, vous apprend l'existence des corps, leurs qualités extérieures, leurs usages et rien de plus. Il ne vous dit pas que la matière ou l'assemblage de tous les corps, soit un être incréé, indépendant, et nécessaire dans son existence. Il ne vous dit pas, qu'elle soit l'être unique, l'être universel, et que rien n'existe hors d'elle. C'est vous qui le dites de vous-même et qui au défaut d'expériences sensibles, formez des raisonnements fantastiques, pour étayer ces étranges suppositions. Vous sortez donc de la règle, que vous regardez comme la seule qui discerne infailliblement la vérité de l'erreur. Vous assurez comme certain ce que le témoignage des sens ne dépose pas. Dès lors vous prêtez le flanc au pyrrhonisme : et quand même vous seriez en état de le combattre avec avantage, il aurait encore droit de vous reprocher, que vous croyez plus que vos principes ne le permettent.

Cependant je n'accorde pas aux athées que leur doctrine leur laisse quelque avantage sur les sceptiques. Je n'examinerai pas avec Descartes et Mallebranche si, dans une analyse philosophique, la démonstration de l'existence de Dieu précède celle de l'existence des corps. Je sais le peu de cas que nos modernes incrédules font de cette philosophie, qu'ils traitent de romanesque. Je sais aussi qu'elle est rejetée par des métaphysiciens moins suspects et plus dignes d'être écoutés. Mais je ne dirai rien qui puisse être le sujet d'une légitime contestation, lorsque je soutiendrai que si les preuves de l'existence de Dieu pouvaient être détruites, celles de l'existence des corps tomberaient avec elles.

Ces dernières preuves tirent toute leur force du témoignage des sens, et je conviens que le penchant de l'homme à croire ce témoignage est invincible. Mais le penchant à croire qu'il existe un Dieu ne l'est-il pas aussi ? Les athées sont obligés comme nous de l'avouer (1). La différence entre eux et nous à cet égard est que nous regardons ce penchant comme l'instinct de la nature, lequel ne peut être trompeur, comme un avertissement manifeste que Dieu donne à l'homme de son invisible présence, comme un rayon de cette lumière que la plus éclatante de toutes les vérités répand dans nos esprits ; pour eux, ils l'attribuent au sentiment ou au souvenir douloureux des maux présents ou passés, et à la crainte d'en éprouver encore de pareils. *Primus in orbe deos fecit timor.* Sans discuter avec eux cette origine, je prends droit de ce qu'ils avancent et je dis : Il est naturel à l'homme de craindre ; il a donc fallu nécessairement qu'il invoquât une puissance supérieure, pour détourner de lui ce qu'il craignait. Nécessité si forte, qu'elle n'a pas permis aux hommes de méconnaître cette puissance, nécessité aussi ancienne que le monde connu, universellement établie parmi les hommes qui l'habitent, et qui a conservé son ascendant sur les hommes, malgré les efforts multipliés de l'athéisme pour leur arracher la croyance d'une Divinité.

« Non, répondent les athées, cette croyance, avec tous les titres qui l'accréditent, n'est qu'un préjugé. Premièrement, elle a varié, elle varie encore. Les idolâtres n'ont pas la même Divinité que les chrétiens, que les juifs, que les musulmans. Secondement, personne, sans excepter le sceptique le plus déterminé, ne doute sérieusement qu'il n'ait un corps et qu'il n'y en ait d'autres autour de lui. Mais nous nions l'existence de Dieu, et nous suivons en cela les traces des athées nos prédécesseurs. Le penchant à croire un Dieu n'est donc pas invincible comme celui qui entraîne tous les hommes à croire l'existence de Dieu. »

Vaines objections. La première porte évidemment à faux. Il n'est pas question ici de ce qu'on a pensé en différents temps et en différents lieux sur les attributs de la Divinité. Il a été au pouvoir des hommes d'en obscurcir, d'en altérer les véritables idées. C'est un des plus funestes abus qu'ils aient pu faire de leur liberté. On découvre facilement les sources de ces erreurs ; les prestiges des sens et de l'imagination ont divisé la Divinité, et en la divisant, l'ont attachée à des Etres corporels. Les passions ont voulu des dieux qui fussent leurs approbateurs et leurs complices : telles ont été les causes diverses de toutes les espèces d'idolâtries. Mais ces causes, qui semblaient devoir conduire les hommes sur qui elles dominaient au pur athéisme, n'ont pu que déguiser à leurs sens la Divinité. Au milieu des ténèbres dont leur esprit est aveuglé, l'impression profonde d'un être au-dessus de l'homme, et de qui l'homme dépend, y est toujours restée. Elle se distingue parfaitement des fables grossières que l'ignorance et la séduction y ont mêlées ; elle

(1) L'auteur du Système de la nature l'avoue expressément, chapitre XIII de sa seconde partie. Il y répète plusieurs fois que l'athéisme n'est pas fait pour le commun, ni même pour le plus grand nombre des hommes. Il assure qu'il n'y a pas sur le globe terrestre un seul peuple, qui n'ait quelque idée d'une puissance invisible, à laquelle il donne des marques de soumission et de respect. Il regarde comme *impossible de faire oublier à tout un peuple ses idées religieuses sur la Divinité*, et il ajoute, que *ce n'est pas là le but qu'on puisse se proposer.* Le sien est de n'écrire que pour le très-petit nombre des hommes qui lui ressemblent. Ce n'était pas la peine de faire un livre. Il reste toujours que, de son aveu, le penchant à croire un Dieu doit être invincible, puisqu'il règne partout, et ne peut être déraciné nulle part.

n'a pas la même origine; les sens, l'imagination, les passions, ont pu enfanter de faux dieux : les hommes ont appris d'ailleurs qu'il y en a un. Elle a une tout autre étendue, une tout autre stabilité. Les erreurs idolâtriques, plus récentes que le monde, n'en ont jamais couvert entièrement la face; elles se sont dissipées, dans un nombre infini de régions, à la lumière de l'Evangile. Il n'y a donc pas de conséquence à tirer de ces erreurs à l'invariable, à l'universelle persuasion qu'il y a un Dieu. Les unes sont de coupables dépravations de la raison humaine; celle-ci est l'effet d'un penchant naturel et invincible. Et rien ne le prouve mieux que le culte rendu à de fausses divinités par des hommes intéressés à n'en reconnaître aucune.

Quant à la seconde objection, fondée sur la différence que les athées mettent entre eux et les sceptiques, cette différence n'est pas aussi certaine, du moins aussi décisive que les premiers l'imaginent. Si on les compare les uns aux autres dans leurs sentiments intérieurs, on a les plus fortes raisons de croire que les athées de profession ne parviennent pas plus facilement à se convaincre qu'il n'y a pas de Dieu que les pyrrhoniens à se persuader qu'il n'y a pas de corps. Si ceux-ci démentent, dans leurs conversations ordinaires et par la suite de leurs actions, le pyrrhonisme absolu dont ils se vantent, on cite des athées qui, ramenés par un danger pressant au langage interprète fidèle de leurs pensées, ont reconnu alors ce même Dieu dont ils affectaient auparavant de nier l'existence. Témoignage, s'écrie Tertullien dans un sujet semblable, d'une âme naturellement chrétienne : *O testimonium animæ naturaliter christianæ!* On sait encore que d'autres impies, revenus à eux-mêmes, ont déclaré que leur athéisme n'avait jamais été qu'un désir forcené qu'il n'y eût pas de Dieu. Ces divers témoignages valent bien l'aveu involontaire des sceptiques touchant l'existence des corps. Il est vrai que le pyrrhonisme se contredit plus souvent et plus nécessairement dans la pratique et dans les discours que l'athéisme. La raison en est bien simple : des besoins physiques et toujours renaissants obligent le pyrrhonien de parler et d'agir comme étant convaincu qu'il y a des corps. Les mêmes besoins n'extorquent pas à un athée de profession la reconnaissance formelle que Dieu existe; ils lui permettent de se distraire sur cette vérité; ils s'accordent avec l'intérêt de ses passions, qui l'a d'abord engagé à la nier, et avec celui de son orgueil, qui l'empêche ensuite de se rétracter. Il lui faut quelque accident imprévu, ou une conversion sincère pour tirer de sa bouche une pareille rétractation. Cette différence prouve bien que l'existence des corps fait sur l'homme (dans l'état où le péché l'a réduit) une impression plus fréquente et plus vive que l'existence de Dieu : d'où résulte en lui plus de facilité pour une ostentation soutenue d'athéisme que pour celle d'un scepticisme universel. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il a un penchant également invincible à croire ces deux vérités : c'est le même que celui qu'il a reçu de la nature pour aimer la conservation de sa vie. Et comme l'on ne conclut pas du petit nombre de ceux qui se procurent une mort violente, que l'amour de la vie ne naisse et ne subsiste en nous que par l'exemple et par l'instruction, ainsi l'on ne doit pas conclure du petit nombre de ceux qui professent l'athéisme, que l'idée de la Divinité soit l'ouvrage de l'esprit humain et qu'il puisse s'en dépouiller.

S'il est permis après cela aux athées de mépriser le penchant qui nous porte à croire l'existence de Dieu, que devient cette même preuve pour l'existence des corps? Une règle défectueuse et fautive dans un point de la plus grande importance, peut l'être dans tout le reste. Le témoignage des sens, infaillible par lui-même sur les apparences, ne l'est pas également sur les réalités qu'elles indiquent. Il y est quelquefois convaincu de faux. Il ne peut donc tirer sa certitude à cet égard que de la pente naturelle qui nous entraîne comme malgré nous à juger que les corps ont réellement un être et des propriétés conformes au rapport constant et uniforme de nos sens. Mais cette pente n'est plus une garantie sûre pour la vérité de nos jugements, s'il est possible que l'homme soit né pour ignorer éternellement le fond des choses, et pour devenir, dès qu'il s'efforce de le connaître, le jouet de ses illusions. C'est ce que les pyrrhoniens prétendent; et outre que l'athéisme ne fournit pas de principes pour détruire cette prétention, il ne tient pas à lui de la rendre vraisemblable par l'erreur qu'il attribue à l'humanité tout entière.

« Quoi donc, s'écriera un athée, parce que je ne reconnais pas de Dieu, faut-il que je me suppose dans un délire ou dans un rêve perpétuel? » Oui vous le pouvez et vous le devez. La nature, que vous privez de son Auteur, ne doit plus être à vos yeux qu'un fantôme sans consistance, et qu'une représentation équivoque. Tout y est ténèbres, tout y est chaos, tout y est peut-être mensonge. Vous dites qu'elle est nécessaire, et nécessairement tout ce qu'elle est. Vos sens, vos propres sens, les seuls juges que vous ne récusiez pas, démentent cette prétendue nécessité. Ils vous montrent dans la matière et dans les corps des changements continuels, des effets qui commencent et qui cessent, des causes qui perdent l'activité qu'elles ont acquise. Sans sortir de vous-même, jamais vous ne vous persuaderez que les mouvements que vous imprimez ou que vous éprouvez, que vos désirs, vos résolutions, vos pensées, vos actions, que tout cela soit d'une nécessité si absolue qu'il n'ait pu arriver autrement, ni d'une autre manière, ni dans un autre temps. La distinction entre la nature, considérée dans son tout et ses parties, est manifestement fausse. Les parties ne sauraient être muables et contingentes, sans que le tout, qui en est l'assemblage, ne le soit aussi. Ce qui est essentiel aux modifications, l'est également à l'être en qui elles existent. Joignez cet axiome de la première évidence

au vide que vous laissez dans la nature, où vous n'admettez pas de Dieu, le doute qu'elle soit en elle-même quelque chose de réel devient alors indispensable. On ne sait plus comment existe ce qui n'existe point par soi, ni ne tire son existence d'autrui. « J'existe très-certainement, répliquez-vous : et si je voulais douter de tout, ce doute seul me prouverait que j'existe. » A la bonne heure ; aussi ne connaît-on pas de pyrrhonien qui ait étendu son indétermination jusqu'à douter de sa propre existence. Mais si ce principe ne vous mène pas, comme il le devrait, à confesser le Dieu auteur de votre être, demeurez-en aux mêmes termes que le pyrrhonien. Convaincu que vous existez sans pouvoir être tenté de le nier, dédommagez-vous, à son exemple, de cette conviction forcée par un doute répandu sur tout ce qui est hors de vous, ou plutôt sur tout ce qui n'est pas vous. Doutez qu'il y ait de la matière et du mouvement, comme vous doutez qu'il y ait des esprits et un Créateur. N'admettez plus dans la spéculation que des apparences, sauf à supposer dans la pratique que ce sont des réalités. Le philosophe ne prendra rien sur l'homme vivant en société. Philosophie folle, je le sais, inconséquente encore, malgré tous ses efforts pour ne rien croire. Après tout, cette folie n'est pas plus grande que celle de reconnaître du mouvement, sans un premier moteur, une nécessité absolue, dans une nature toujours changeante ; et cette inconséquence est la moindre où puisse tomber celui qui ne retrouve pas au dedans de soi, et ne remarque pas dans les phénomènes qui l'environnent, le Dieu qui a tout fait et qui préside à tout.

Il faut donc convenir que la marche naturelle de l'athéisme, est d'aller jusqu'au point où le docteur Berkelei, évêque protestant d'Irlande, a voulu le conduire ; savoir : Que *tout dans ce monde n'est qu'une illusion chimérique, que l'univers entier n'existe que dans nous-mêmes et dans notre imagination, que l'existence de toutes choses est problématique* (1). Quelques-uns crurent d'abord que c'étaient là les véritables sentiments de cet écrivain ; et le regardèrent en conséquence comme l'introducteur d'un athéisme purement spirituel, où pour se dispenser plus facilement de croire en Dieu, on refusait même de croire qu'il y eût un monde et des êtres qui le composent. Mais d'autres pénétrant mieux sa pensée, reconnurent qu'il n'avait outré le pyrrhonisme avec tant d'excès, que pour en faire honte aux athées matérialistes, et leur prouver que cette nature, ce grand tout, qu'ils substituent à Dieu, ne serait qu'un être de raison dans l'hypothèse que Dieu n'existât pas. D'où l'on voit que les plus conséquents de tous les athées (sans l'être pourtant assez, mais sans pouvoir l'être davantage) seraient ceux qui, doutant également de l'existence de Dieu et de celle des corps, se renfermeraient dans la leur comme dans la seule vérité indubitable. En attendant qu'il paraisse des athées de cette espèce, concluons que cette proposition insensée de la Mettrie, *La vérité est arbitraire et faite de main d'homme*, est le dernier et l'inévitable refuge de l'athéisme.

Ce qu'il a dit de la *vérité*, il l'a dit aussi de la *vertu*. Il a prononcé que toutes les deux *sont des êtres qui ne valent qu'autant qu'ils servent à celui qui les possède ; qu'il n'y a en soi ni vertu ni vice, ni bien ni mal moral, ni juste ni injuste*. C'est ici que son pyrrhonisme paraît encore plus odieux. Il porte sur le front le caractère de sa réprobation, et l'on n'a pas besoin d'en chercher des preuves pour en inspirer de l'horreur. L'auteur du Système de la nature le rejette, on l'a déja vu. Il lui donne le nom qu'il mérite, celui d'un emportement *frénétique*. Mais soit que la seule crainte de partager l'exécration publique ait dicté cette sévère censure, soit qu'un reste d'honnêteté naturelle ait engagé cet écrivain à désavouer des conséquences qu'il s'efforçait de se cacher à soi-même, nous allons voir que sa morale, quoique différemment exprimée, est par la nécessité de la chose, et par ses propres aveux, la même dans le fond que celle de la Mettrie.

Pour que celle-ci soit fausse, c'est-à-dire pour qu'il y ait une distinction essentielle entre la vertu et le vice, entre le bien et le mal moral, entre le juste et l'injuste, trois choses sont nécessaires : 1° une loi suprême, universelle, imprescriptible, à laquelle les bonnes actions soient conformes, et les mauvaises soient opposées ; 2° la liberté du choix entre les unes et les autres, le pouvoir d'observer ou d'enfreindre cette loi ; 3° une récompense infaillible pour la vertu, une peine inévitable pour le vice.

Voilà ce que le bons sens enseigne à tous les hommes ; et lorsqu'ils parlent de bien et de mal moral, il n'est aucun d'eux qui n'ait dans l'esprit ces trois idées, quoique tous ne soient pas capables de les articuler avec la même précision et la même clarté.

En premier lieu, dire que la vertu et le vice, le juste et l'injuste, diffèrent essentiellement, ou que cette différence est fondée sur leur conformité ou leur opposition à une loi éternelle et inviolable, c'est dire la même chose en deux manières : car s'il n'y avait pas de pareille loi, avec laquelle nos actions dussent être confrontées, pour en déterminer la qualité, ou chacun serait en droit d'en ju-

(1) L'auteur du Système de la nature, qui représente dans ces paroles, tome 1er, page 158, le système (tel qu'il l'entend) du docteur Berkelei, ajoute qu'il est fondé sur *des sophismes insolubles pour tous ceux qui soutiennent la spiritualité*. C'est précisément tout le contraire. Les sophismes des pyrrhoniens sont aisés à résoudre, pour quiconque persuadé qu'il y a un Dieu, créateur des esprits et des corps, voit bien qu'il n'a pas fait l'homme pour être l'esclave et le jouet de l'erreur. Ils sont *insolubles* pour les athées, qui rendent, autant qu'il est en eux, toutes les vérités obscures, par les nuages qu'ils essayent de répandre sur la plus intéressante de toutes. C'est pour eux seulement qu'*il a fallu*, selon le langage de cet auteur, *ibid.* page 159, *que le plus extravagant de tous les systèmes* (celui qui fait de la vie humaine un rêve et un délire continuel) *fût le plus difficile à combattre*.

ger par leur rapport unique avec soi, ou ce jugement dépendrait des conventions arbitraires que les hommes auraient faites entre eux, pour appliquer les noms de vice et de vertu. Dès lors plus de distinction essentielle entre le bien et le mal moral ; il n'y en aurait plus en n'appréciant les actions d'autrui que par leur rapport avec soi : règle fausse, sujette de plus à autant de variations que les hommes ont d'intérêts divers, et que les mêmes peuvent en changer. Il y en aurait encore moins en supposant des conventions arbitraires entre les hommes, puisque enfin ils auraient pu, ils pourraient encore en faire d'autres et convenir ensemble d'appeler vice ce qu'ils appellent aujourd'hui vertu, vertu ce qu'ils appellent vice.

Mais en second lieu, on entend bien que cette loi, qui distingue, par son inébranlable autorité, le bien moral, qu'elle approuve et qu'elle commande, du mal moral, qu'elle défend et qu'elle condamne, a dû être adressée à des êtres qui eussent, dans l'exercice libre de leur volonté, le pouvoir d'obéir ou de désobéir ; sans cela point *d'obligation morale*. En vain une action serait-elle nuisible par elle-même, on ne la regardera jamais comme vicieuse et injuste si elle part d'un être qui n'ait pas eu le pouvoir de s'en abstenir : on ne fait pas un crime à une pierre d'être tombée sur la tête d'un homme et de l'avoir écrasé ; une bête féroce, qui dévore tout ce qu'elle rencontre, n'est pas estimée coupable de meurtre et d'homicide ; un homme même dont la démence est avérée n'est ni accusé, ni puni des excès où son état l'entraîne. Tant il est vrai, et les hommes n'ont pas besoin de maître pour l'apprendre, que toute action n'a de véritable moralité, quelques effets qu'elle produise, que lorsque l'agent a eu la liberté du choix.

De là naît, en troisième lieu, l'indispensable nécessité, et tout ensemble la certitude d'une récompense pour la vertu et d'un châtiment pour le crime. Distingués essentiellement l'un de l'autre, ils doivent s'attendre à des traitements différents. Cette assurance est la sanction de la loi qui les distingue ; elle serait imparfaite et caduque s'il était égal, pour le bonheur ou le malheur de ceux qu'elle oblige, de l'accomplir ou de la transgresser. Qui ne sent d'ailleurs que l'homme, né pour espérer et pour craindre, porte au dedans de soi ces deux puissants aiguillons, pour être animé par l'un à la pratique du bien, et à la fuite du mal par l'autre ? Otez-lui cette crainte, cette espérance, persuadez-lui que la vertu et le vice ne doivent jamais influer sur son sort, il en conclura nécessairement, ou que ce sont de pures chimères, ou que la vertu n'a rien au dessus du vice.

Si donc l'auteur du Système de la nature détruit évidemment ces trois principes fondamentaux, la loi naturelle, le libre arbitre de l'homme, le salaire des bonnes et des mauvaises actions, ne rétablit-il pas dans toute son étendue cette horrible doctrine de la Mettrie, que *la vertu ne vaut qu'autant qu'elle sert à celui qui la possède ;* qu'*il n'y a en soi ni vertu ni vice, ni bien ni mal moral, ni juste ni injuste* ; que *tout*, en genre de mœurs, *est arbitraire et fait de main d'homme ?*

Qu'il n'y ait pas de loi naturelle dans le système de cet auteur, la chose est incontestable ; lui-même en convient dans plusieurs endroits de son ouvrage. Il reproche (1) à d'autres incrédules d'admettre des idées et des maximes de morale innées, des sentiments et des principes de droiture et de probité qui préviennent dans l'homme ses expériences et ses réflexions. Tout son système d'ailleurs est incompatible avec cette loi. Qui ne reconnaît point de Dieu ne reconnaît pas de législateur suprême et universel à l'égard des hommes. Je sais qu'il personnifie quelquefois la nature et qu'il lui met alors dans la bouche des exhortations, des promesses, des menaces, des lois. Nous dirons un mot dans la suite de ces singulières prosopopées, qu'on n'attendrait pas, non plus que tant d'autres déclamations, dans un ouvrage de métaphysique. Au fond la nature, selon lui, n'est ni ne peut être législatrice : elle n'en a ni le droit, ni la volonté. Si quelques-unes de ses parties sont modifiées pour vouloir et pour penser, elle-même, représentée comme l'Etre unique et en même temps comme tout être, ne pense ni ne veut : elle n'ordonne et ne défend, n'approuve et ne condamne rien. Ce n'est donc pas elle qui a montré aux hommes le bien qu'ils doivent faire, ni le mal qu'ils doivent éviter ; ce discernement est de leur invention. La Mettrie n'en demande pas davantage.

« Mais, dit le nouvel athée, si je n'entends pas la loi naturelle comme vous, j'en admets pourtant une, et la voici. L'homme a une tendance naturelle et nécessaire vers son bien-être. Par là il juge d'abord que toute action, qui lui est nuisible, ou pour le moment présent ou pour l'avenir, est mauvaise par rapport à soi. Quant à la conduite qu'il doit tenir à l'égard des autres, ses réflexions et ses expériences lui découvrent qu'il ne peut être heureux seul sur la terre, que son bonheur y dépend des hommes avec lesquels il vit en société ; que s'il ne contribue pas au leur, il éprouvera la même indifférence de leur part ; que s'il travaille à les rendre malheureux, il le deviendra lui-même par leur haine et par leur vengeance. Au lieu qu'en leur faisant tout le bien qu'il peut, il les verra conspirer à sa propre félicité. Son intérêt le détermine donc à cultiver la vertu et à détester le vice : l'une comme lui étant utile, l'autre comme préjudiciable pour lui. Voilà sa loi, et la base de tous ses devoirs. Pour y être fidèle, il n'a pas besoin de supposer qu'il y ait un Dieu, ni une loi que cet Etre suprême ait gravée dans nos cœurs. »

Il y aurait bien des choses à dire sur l'insuffisance, sur les dangers, sur les funestes effets de cet intérêt personnel devenu pour les Athées l'unique frein du vice, le mobile unique de la vertu. Mais elles ont été dites

(1) On l'a vu dans la seconde partie de cet ouvrage.

mille fois. Il ne faut pour les comprendre, que la plus légère étude du cœur humain. Sans insister sur des vérités si connues, et aussi sans m'en départir, je réponds à l'auteur du *Système de la nature*, que l'exposé qu'il fait lui-même de sa doctrine, la confond avec celle de la Mettrie.

Vous cherchez, lui dis-je, hors de Dieu et d'une loi qu'il ait intimée à tous les hommes, la règle qui distingue essentiellement le bien du mal moral. Vous prétendez l'avoir trouvée dans l'intérêt personnel. Oublions pour un moment tous les autres défauts de cette prétendue règle : elle en a un visible, qui répugne directement à l'usage que vous semblez vouloir en faire. Elle ne laisse rien de moral aux bonnes comme aux mauvaises actions. Elle les convertit en autant de calculs, qui peuvent être justes ou faux, sans que celui qui les fait en soit plus vicieux ou plus vertueux. En effet, qu'un homme combine heureusement, et à son avantage, la valeur des services qu'il peut rendre avec celle des services qu'il attend, vous pourrez dire qu'il sait compter : qu'un autre se trompe contre son propre intérêt, en préférant une jouissance présente à une perspective éloignée, vous ne pourrez dire qu'il calcule mal. Mais vous ne pourrez pas dire, ou vous le direz contre toute vérité, que le premier soit bon, ni que le second soit méchant. Sans doute, tout crime est un grand mécompte pour celui qui le commet. Cela est vrai dans nos principes. Cela ne l'est pas dans les vôtres. Un système, qui borne à cette vie l'existence de l'homme, n'est pas propre à lui persuader que ses calculs sont faux, lorsqu'il satisfait ses passions effrénées aux dépens de sa santé, de sa fortune, de son honneur, de sa vie même, ou aux dépens des intérêts d'autrui. Mais pourquoi disons-nous et devons-nous dire, que la vertu est une sage prévoyance, et le vice un travers imprudent ? ou si vous voulez, que celui-ci est une erreur de calcul, celle-là une supputation exacte ? C'est qu'après avoir envisagé dans l'une son honnêteté intrinsèque, dans l'autre sa malice inhérente, nous passons à leurs suites, et nous observons, que l'homme vertueux prend le droit chemin du bonheur qu'il cherche, tandis que le vicieux s'en écarte, pour courir à son malheur qu'il ne cherchait pas. Si vous aviez droit de retrancher cette honnêteté, cette malice primordiales, et de les séparer de ses suites ; il ne resterait plus au fantôme de la vertu, que le mérite arithmétique d'avoir bien calculé, et au fantôme du vice, que le tort aussi peu moral de s'être mépris dans son calcul.

Les hommes entendent tout autre chose sous les noms de vice et de vertu, de justice et d'injustice. Ils les distinguent par leurs propres traits, et les suites dussent-elles, par impossible, en être égales, ils ne les confondraient pas. Leur cœur, s'il n'est pas aveuglé par ses passions, quelquefois même au milieu de ces passions, approuve et admire ce qui est bon par soi-même, blâme et méprise ce qui est essentiellement mauvais. Ces notions, il est vrai, tiennent à l'existence de Dieu et à cette loi naturelle dont il est la source, le promulgateur et le vengeur. C'est ce qui prouve que sans ces deux vérités il ne peut y avoir de morale. La Mettrie, qui fait profession de n'en avoir aucune, conviendra volontiers que l'homme aime naturellement son bien-être. Il le livrera volontiers à tous les calculs que cet amour peut lui suggérer dans la recherche de son bonheur. Il ne niera pas que parmi ces calculs il n'y en ait de faux, si toutefois ils pouvaient l'être pour l'homme qui ne verrait devant lui que le néant au delà de la mort. Avec tout cela et par cela même, il persistera dans sa proposition, qu'il n'y a en soi ni vice ni vertu, ni bien ni mal moral, ni juste ni injuste. Ce langage fait frémir la raison, outrage et révolte l'humanité. Aussi est-il digne de l'athéisme : et s'il y a des athées qui s'en défendent, c'est qu'ils n'ont pas tous la même sincérité, ou la même impudence que la Mettrie.

D'ailleurs de quel usage peuvent être pour la morale tous ces calculs, quand leur surface serait susceptible de quelque vernis de moralité. L'auteur du *Système de la nature* a soin d'en effacer jusqu'aux dernières traces par un autre de ses principes. Lorsqu'il s'agit de la loi naturelle, il n'admet pas la chose, souvent il revendique le mot. Dans la question du libre arbitre il est plus tranchant ; il ne veut ni du mot ni de la chose. Selon lui tout est nécessaire dans la nature. L'âme humaine, qui en fait partie, et qui n'est dans son essence que de la matière organisée, est asservie dans toutes ses actions aux mêmes lois physiques, qui déterminent les mouvements du corps. Il ne dépend pas d'elle de prévenir ou de détourner le motif qui la frappe. Il n'est pas plus en son pouvoir de résister à cette impulsion. Ses pensées sont des sensations, venues originairement du dehors, et transmises à son cerveau, qui en est le siége purement passif. Ses délibétations sont des chocs contraires qu'elle éprouve. Leur contrariété dure jusqu'à ce que l'un d'eux ait pris le dessus. Ses résolutions sont les lignes que lui fait décrire la force prépondérante qui l'entraîne. Ainsi nul choix, nulle liberté de sa part dans tout ce qu'elle embrasse ou qu'elle rejette.

Comment accorder avec une telle doctrine l'éloge et le blâme des bonnes et des mauvaises mœurs ? Ou plutôt y a-t-il des mœurs, où il n'y a que de la matière, du mécanisme et de la nécessité ? C'était déjà trop, pour l'honneur de la vertu et pour la flétrissure due au vice, que de les réduire à n'être que des combinaisons, justes ou défectueuses, de l'intérêt personnel avec l'intérêt d'autrui. Mais d'ajouter que ces combinaisons ne sont pas même libres dans ceux qui les font, de n'y voir que des résultats inévitables d'une aveugle fatalité, c'est anéantir, avec la Mettrie, toute différence morale entre les fous et les sages, entre les bons et les méchants, entre les fléaux et les bienfaiteurs du genre humain.

Pour mieux sentir l'atrocité de cette doctrine, si cependant l'horreur qu'elle inspire a besoin d'être fortifiée, écoutons les raisonnements de l'auteur, qui en entreprend l'apologie (1). Il s'objecte, que *si toutes les actions des hommes sont nécessaires on ne peut rien leur imputer;* que *dans ce cas ils ne peuvent ni mériter ni démériter.* Quiconque a les premières lueurs de la raison, ne pense pas autrement. Voici sa réponse. *Imputer une action à quelqu'un, c'est la lui attribuer, c'est l'en reconnaître pour l'auteur. Ainsi quand même on supposerait que cette action fût l'effet d'un agent nécessité, l'imputation peut avoir lieu.* Non, elle ne le peut, et j'en atteste la bonne foi publique. Imputer une action, dans le langage de tous les hommes, n'est pas la raconter historiquement et en nommer simplement l'auteur. C'est la qualifier dans l'ordre moral, et suivant l'acception la plus ordinaire du terme *imputer*, c'est l'improuver dans celui qui l'a commise. L'imputation est donc tout à la fois une attribution, et un jugement d'improbation. Or ce jugement serait d'une injustice palpable, si l'on supposait l'action nécessaire, et l'agent, esclave de la nécessité. On ne le blâme, que parce qu'on est persuadé qu'il a pu agir autrement. Disons mieux, on ne jugerait ni l'action ni celui qui l'a faite, dans la supposition du fatalisme. Ceux qui ressentiraient les fâcheux effets de cette action pourraient en être affligés, comme on l'est d'une maladie ou de tout autre désastre dont personne n'est responsable sur la terre. Mais ni eux, ni tous ceux qui la connaîtraient ne regarderaient cette action comme criminelle, et n'auraient droit de s'en prendre à celui qui en serait l'auteur ou plutôt l'instrument.

Pourquoi non? poursuit notre écrivain. *Le mérite ou le démérite que nous attribuons à une action sont des idées fondées sur les effets favorables ou pernicieux qui en résultent pour ceux qui les éprouvent.* D'abord rien n'est plus faux. Il est des actions dont les effets sont favorables à ceux qui les éprouvent (dans le sens de cet auteur qui ne connaît que des biens sensibles et temporels); elles n'en sont pas meilleures pour cela. Il en est qui ont des effets tout contraires; elles n'en valent pas moins. De plus les idées de mérite et de démérite ne s'arrêtent pas aux effets physiques des actions humaines. Elles annoncent dans ces actions une bonté ou une méchanceté morale qui les caractérise, et dans celui qui les fait, la liberté du choix.

« Mais indépendamment de cette liberté, *toute action est propre à exciter l'amour ou la colère de ceux qui en sentent les influences.* » Je le nie. Toute action, qui n'est pas libre, ne peut exciter de l'amour ou de la colère que dans une âme aussi déraisonnable qu'injuste.

L'amour et la colère sont en nous des façons d'être propres à modifier les êtres de notre espèce. Soit : et je devrais pourtant en excepter la colère, plus propre par elle-même à rendre les hommes pires qu'à les corriger. Pour ne pas disputer sur le terme, je conviendrai que le jugement favorable ou sinistre, prononcé par les hommes en général sur les actions bonnes ou mauvaises, est un moyen très-salutaire pour animer chaque homme en particulier à la vertu, pour se préserver ou le retirer du vice. Il éclaire, il soutient sa propre conscience. Il est pour lui la proclamation publique de la loi empreinte au fond de son cœur. Mais encore une fois ce jugement n'est équitable, ce jugement n'est porté, enfin il n'est utile aux êtres de notre espèce, que parce qu'il suppose une vraie liberté dans toutes les actions humaines.

Lorsque je m'irrite contre quelqu'un, je prétends exciter en lui la crainte et le détourner de ce qui me déplaît, ou même l'en punir. En avez-vous le pouvoir, en avez-vous même la volonté à l'égard de tous les hommes dont vous condamnez les actions? Quelques-unes ont des suites avantageuses pour vous : on a voulu qu'elles les eussent : si vous savez être juste, quand on est injuste en votre faveur, vous séparez alors une reconnaissance légitime d'une approbation et d'un acquiescement qui ne le seraient pas. Mais combien de méchants qui mépriseraient votre colère, que vos menaces n'intimideraient pas, qui ne sont pas sujets à vos lois! Si l'aversion pour le crime n'avait été destinée qu'à effrayer ou à punir les criminels, ce sentiment aurait manqué son objet dans la plupart des hommes, qui l'ont reçu de la nature. Au surplus, irritez-vous contre les méchants; punissez-les, si vous le pouvez. Mais n'oubliez pas, que s'il fallait regarder comme nécessaires les actions qui vous déplaisent, votre indignation serait le courroux d'un enfant, qui se fâche contre sa poupée (1), et vos arrêts de condamnation, les caprices d'un despote inique et barbare.

Ma colère est nécessaire; elle est une suite de ma nature et de mon tempérament. C'est-à-dire que si le méchant ne mérite pas votre colère, elle ne mérite pas non plus son ressentiment. Vous êtes tous les deux, nécessités, lui à mal faire, vous à le maltraiter. Sans mentir, voilà une étrange manière de justifier les lois, les peines, et les reproches; de les envelopper avec les crimes dans la même nécessité, et de les excuser tous ensemble par ce motif.

Au fond que sont par rapport à vous les crimes, je dis même ceux qui vous nuisent? Des accidents pareils à la chute *d'une pierre qui tombe sur votre bras.* C'est de vous que vient cette comparaison. Vous ajoutez, que *la sensation pénible, que produit en vous* cet accident *n'en est pas moins une sensation qui*

(1) Au chapitre 12 de la première partie. Ce chapitre est intitulé : *Examen de l'opinion, qui prétend que le système du fatalisme est dangereux.*

(1) Encore ce courroux n'est-il que momentané. Il est conçu sans réflexion, et passe de même; légèreté ordinaire à cet âge. Ce défaut n'empêche pas qu'un enfant ne fasse une réelle différence de sa poupée, qui ne garde pas la situation où il l'a mise, et d'un homme quelconque, dont il n'obtient pas ce qu'il désire.

vous déplaît, quoiqu'elle parte d'une cause privée de volonté, et qui agit par la nécessité de sa nature. Sentez donc, à la bonne heure, le préjudice que vous cause une trahison, une perfidie, une haine envenimée. Sentez la plaie que vous a faite le poignard enfoncé par une main ennemie. Exhalez par des larmes et par des cris plaintifs la douleur qui vous presse. Mais n'en accusez pas la cause immédiate. Elle a agi, comme la pierre est tombée, par la nécessité de sa nature. Faites-vous un crime à cette pierre d'être pesante et dure, et d'avoir rencontré votre bras? Si vous dites qu'il ne vous servirait de rien de vous emporter contre elle, que cet emportement ne la modifierait pas à votre profit; je ne vous répète point que votre colère, que vos châtiments mêmes, si vous en avez la disposition, sont une ressource faible, pour modifier en mieux des hommes pervers qui dépendraient de vous, nulle, à l'égard de ceux qui n'en dépendent pas; je ne vous représente point qu'en brisant cette pierre, et la mettant en poudre, vous l'empêcheriez très-certainement de vous blesser une autre fois; ce serait un coup du destin de moins que vous auriez à craindre. Sans insister sur tout cela, je vous soutiens, que l'homme, qui attaque votre fortune, votre honneur, votre vie, n'est pas plus coupable dans vos principes, que la pierre qui tombe sur votre bras. L'homme est une cause susceptible de changement par le moyen des reproches, des menaces, des peines. La pierre en est une, que sa nature détermine à des opérations invariables. Telles qu'elles sont toutes deux, vous les assujettissez également à l'empire absolu de la nécessité. L'une n'a pas plus de liberté, ni par conséquent plus de moralité que l'autre. Vous êtes donc toujours d'accord avec la Mettrie.

On s'attend bien que la philosophie du fatalisme a une jurisprudence plus indulgente que la législation politique. Quand on ne conserve (et encore avec quelle raison!) les lois pénales et leur exécution que pour modifier, à ce qu'on prétend, des êtres enchaînés sous le joug de la nécessité, il est naturel de souhaiter l'abolition de la plupart de ces lois et l'adoucissement du reste. Aussi l'auteur du Système de la nature s'élève-t-il contre des supplices qu'il ne juge pas proportionnés aux délits que les lois y soumettent. Ce n'est pas à des hommes de cette trempe qu'il appartient de prononcer sur la constitution légale des empires; d'autres que moi vengeraient les lois, s'il le fallait, de sa téméraire censure. Mais je ne puis me dispenser de m'arrêter quelques moments sur une considération qu'il ramène souvent, et qui, jointe à ses calomnieuses redites sur les maux qu'il impute à la religion, a grossi considérablement son livre.

Il prétend que ce sont les vices des institutions publiques qui rendent nécessaires les vices des hommes dans les sociétés policées. De la manière dont on les élève, dont on les instruit, dont on les gouverne, ils ne peuvent, selon lui, s'empêcher d'être voluptueux, avares, ambitieux, cruels. Quelques-uns ne se garantissent de ces désordres que par une supériorité de raison, l'apanage d'un très-petit nombre d'hommes semblables à lui, ou par une indolence de caractère qui les éloigne de toute occupation utile à la république. C'est là où il rebat, avec un ennuyeux acharnement, ses invectives amères contre l'ascendant de la religion sur les souverains et sur leurs sujets: ne voulant pas s'apercevoir que la religion chrétienne défend tous les vices, commande toutes les vertus; et, quand il est forcé de l'avouer, ne tirant jamais d'une vérité si éclatante cette légitime conséquence, qu'il ne tient donc pas au christianisme, que la société civile ne soit parfaitement réglée. C'est là aussi qu'il traite avec une insolence sans bornes tous les souverains de la terre, et surtout ceux qui respectent plus hautement la religion: les accusant de superstition, d'imbécillité, de brigandage, de tyrannie, et n'imaginant d'autre frein pour eux que de mettre à la merci de leurs sujets leur puissance et même leur vie. Abandonnons ces vains propos à tout le mépris qu'ils méritent, et voyons seulement le remède qu'il veut apporter aux maux de la société.

« Les vices sont nécessaires dans l'état actuel. Il faut lui en substituer un autre, où les vertus le deviennent. (Tout doit être nécessaire dans ce système, qui roule tout entier sur le pivot de la nécessité.) Comment le deviendront-elles? en commençant par démolir tous les temples et tous les autels, par supprimer tout culte religieux, par détacher les hommes de la croyance d'un Dieu. Tant que ce tronc subsistera, les déistes et les théistes, ennemis de la révélation, n'auront abattu que des branches; elles renaîtront en dépit d'eux. Débarrassés de cet antique et universel préjugé, les hommes demeureront pleinement convaincus que la mort est le terme de leur existence, qu'ils n'ont rien à craindre ou à espérer que dans cette vie, qu'ils ne peuvent être heureux que par elle, ni malheureux après elle. Ils y chercheront donc leur bonheur, et chacun d'eux cherchera le sien en contribuant à celui des autres; car ils seront forcés de reconnaître que le bonheur du tout, et celui des individus, sont réciproquement inséparables. L'éducation, confiée non plus à des ministres du sanctuaire, mais à des précepteurs athées, inculquera ces principes dans l'esprit des enfants. Parvenus à un âge plus avancé, ils seront excités par le motif de l'honneur et par celui de l'intérêt, les vrais et les seuls ressorts du cœur humain à la pratique des vertus sociales. L'estime générale et les récompenses décernées par le souverain en seront le prix. L'infamie publique et les peines légales réprimeront les penchants dangereux que les principes de l'éducation n'auraient pas assez amortis. Il faudra donc alors que les hommes soient vertueux. Ils le seront par la nécessité de leur nature, comme ils sont vicieux dans la situation présente par la même nécessité. »

Ce plan, déclaré chimérique (1) par celui même qui s'efforce de l'embellir, confirme pour notre temps cette ancienne et célèbre parole de Cicéron, qu'il n'y a rien de si absurde qui n'ait été avancé par quelque écrivain, prenant le titre de philosophe. Quelle absurdité que d'attribuer la prétendue nécessité des crimes commis par les hommes à des lois établies pour les prévenir ou pour les punir, à une religion qui proscrit, avec les actions criminelles, le désir seul de les commettre! Quelle fureur de vouloir renverser sur la terre le trône de la Divinité ! Quelle effronterie de proposer ce renversement comme un moyen de réformer le genre humain, et même comme l'unique! Quelle témérité, quel délire de promettre qu'une éducation, où Dieu et son culte n'entreront pour rien, sera plus efficace que toute autre pour former d'honnêtes gens ! Quel aveuglement de ne pas voir que tout ce qu'il y a de bon et d'utile pour le maintien de l'ordre public, dans le désir de l'estime, dans la crainte de l'infamie, dans les récompenses ou les peines décernées par le souverain, est très-conforme à l'esprit de la religion, et très-indépendant de l'incrédulité ! Quelle ignorance du monde et du cœur humain que de croire ces ressorts suffisants pour ramener sur la terre et y éterniser le siècle d'or ! Comme s'il ne devait plus y avoir, la religion une fois éteinte, ni guerres, ni procès, ni jalousies, ni haines, ni ambition démesurée, ni cupidité insatiable, ni passion pour les plaisirs des sens, ni crimes impunis, ni mérites inconnus ou négligés, ni fortunes injustes, ni réputations usurpées, ni opprobre éludé ou bravé. Enfin quel avilissement de l'homme que de représenter ses mœurs comme les mouvements d'une machine, nécessairement réguliers ou nécessairement défectueux, suivant la position qu'on lui donne!

C'est de cette position même que je tire un nouvel argument contre l'auteur du Système de la nature. Il accuse les institutions publiques de contraindre les particuliers à être méchants; il veut les refondre pour guérir le mal dans sa source. Mais je lui demande, Les vices de ces institutions sont-ils moins nécessaires et plus libres que ceux des particuliers ? la société a-t-elle pu, dans sa naissance, être mieux constituée qu'elle ne l'est? ou, si elle s'est pervertie par degrés, a-t-elle pu résister au cours de ces désordres qui se glissaient dans son sein? Il ne le dira pas. Il répondra que la même fatalité qui détermine inévitablement les actions de chacun des hommes, a présidé et préside encore aux établissements politiques. Pourquoi donc est-il de si mauvaise humeur contre ceux-ci ? pourquoi y cherche-t-il des remèdes? J'aimerais autant, dans ses principes, prendre la nature à partie sur les maux physiques dont les hommes sont assiégés, et chercher sérieusement des moyens pour les en délivrer à jamais.

Dira-t-il que les combinaisons physiques de la nature ne peuvent être modifiées, à l'avantage des hommes, par des plaintes et des raisonnements, mais qu'il n'en est pas ainsi de l'administration civile de la société? Sans doute l'introduction de l'athéisme serait pour elle une modification salutaire. Il n'y a qu'un fou qui puisse l'imaginer, et qu'un frénétique qui ose le dire. L'écrivain que nous réfutons n'est que trop convaincu d'être l'un et l'autre ; cependant il se borne à des souhaits pour une révolution qu'il juge impossible, tant que les hommes demeureront ce qu'ils sont et ce qu'ils ont été depuis leur origine connue. Ce qu'il augure de plus favorable pour son ouvrage, qu'il met d'ailleurs fort au-dessus de ce qui a jamais été écrit en faveur de l'athéisme, c'est qu'il pourra servir d'instrument à la nature si, après des périodes accumulés de siècles, elle sort de sa profonde léthargie. Etrange léthargie, étrange réveil pour une nature indépendante, souveraine, immuable par son essence! Etrange motif de composer un ouvrage que la ténébreuse perspective du succès qu'il aura peut-être dans un avenir indéfini, avec la certitude que les paradoxes qu'on veut écrire seront jusqu'alors l'horreur et le rebut du genre humain !

C'en est assez et peut-être trop pour manifester les incroyables travers du nouveau coryphée de l'impiété. Revenons à celui de ses principes que nous examinions. Il consiste à mettre au nombre des événements nécessaires, et renfermés dans le cercle immense du fatalisme, tous les actes de la volonté humaine. Les vices particuliers, les vices publics subissent la même loi. Il n'y a entre eux que la différence graduelle de la cause à l'effet. Cette différence même ne fait qu'appesantir et resserrer pour les premiers la chaîne de la nécessité. Ils en sont doublement liés et comme suivant le cours invariable de la nature, et comme subordonnés à des institutions vicieuses qui le suivent elles-mêmes de leur côté. Les spéculations de cet auteur, sur les prétendus vices des institutions politiques et sur leur influence dans les mœurs privées, sont donc en pure perte pour la justification de son système ; elles en aggravent plutôt les torts. Il a beau se tourner en tous les sens, il ne fera jamais une action morale d'un effet produit par l'énergie de la nature.

L'opposition en est si constante, qu'il la reconnaît lui-même sans le vouloir et sans y penser. L'innocence du suicide est un des dogmes de sa philosophie. La première des preuves qu'il en donne (*Chap.* 14, *première partie*), et qui le dispenserait sans difficulté de toutes les autres, si elle pouvait passer, est celle-ci : *Toutes les actions des hommes, ces faibles jouets dans la main de la nécessité, sont indispensables et dépendantes d'une cause, qui les meut à leur insu, malgré eux, et qui leur*

(1) Il avoue, comme on l'a vu plus haut, que l'athéisme n'est pas fait pour les hommes vulgaires, c'est-à dire, pour presque tous ; qu'il est impossible de faire oublier a tout un peuple ses idées religieuses sur la Divinité ; et que ce n'est pas là le but qu'on puisse se proposer.

fait accomplir à chaque instant quelqu'un de ses décrets. Si la même force, qui oblige tous les êtres intelligents à chérir leur existence, rend celle d'un homme si pénible et si cruelle qu'il la trouve odieuse et insupportable, il sort de son espèce, l'ordre est détruit pour lui, et en se privant de la vie, il accomplit un arrêt de la nature, qui veut qu'il n'existe plus. Cette nature a travaillé pendant des milliers d'années à former dans le sein de la terre le fer qui doit trancher ses jours. On ne peut être plus persuadé qu'il ne l'est de la nécessité du suicide. Car il dit ailleurs (*Chap.* 11, II^e^ *partie, dans une note*)qu'*il n'y a aucune différence entre un homme qu'on jette par la fenêtre, et un homme qui s'y jette lui-même, sinon que l'impulsion qui agit sur le premier vient du dehors, et que l'impulsion qui détermine la chute du second, vient du dedans de sa propre machine.*

Voilà donc, selon lui, la raison fondamentale qui absout de tout crime le suicide, il est nécessaire, il est déterminé par une impulsion qui ne souffre pas de résistance. Si le principe était vrai, la conséquence serait incontestable. Il la tire lui-même en termes formels : *On voit*, conclut-il (*Chap.* 14, *vers la fin*), *que celui qui se tue lui-même, ne fait pas, comme on prétend, un outrage à la nature... Il en suit l'impulsion... Il ne peut l'offenser, en accomplissant la loi de la nécessité.*

Or cette conséquence n'est pas moins favorable à tout assassinat, à l'infanticide, au conjugicide, au parricide, au régicide, en un mot aux plus noirs forfaits, qu'au suicide. La base du raisonnement de cet auteur est, que *toutes les actions des hommes* (celles qui attaquent la vie d'autrui, comme la leur propre) *sont nécessaires, et dépendantes d'une cause, qui les meut à leur insu, malgré eux, et leur fait accomplir à chaque instant quelqu'un de ses décrets.* Dès lors il doit dire de celui qui tue son fils, sa femme, son père, son roi, comme de celui qui se tue, que *la nature a travaillé pendant des milliers d'années à former dans le sein de la terre le fer, qui doit trancher des jours,* devenus odieux pour lui. L'un et l'autre *suivent* également *l'impulsion de la nature.* Ni l'un ni l'autre *ne l'outrage et ne l'offense, en accomplissant la loi de la nécessité.*

Quelle différence mettra-t-il entre eux? Est-ce que l'homme a droit sur sa propre vie, et ne l'a pas sur celle d'autrui? S'il raisonnait ainsi, on commencerait par lui nier ce prétendu droit. C'est parce qu'il est évidemment nul que la saine morale met le suicide au rang des homicides. Mais en second lieu, parler, dans ses principes, d'un droit qu'on viole lorsqu'on tue quelqu'un, et qu'on ne viole pas lorsqu'on se tue soi-même, ce serait parler sans s'entendre ou parler de mauvaise foi. Hé qu'importe à la nature qu'un de ses individus soit décomposé de sa propre main ou par une main étrangère? Si c'est une perte, elle est égale, et la cause est la même. Encore un coup, quiconque accomplit la loi de la nécessité, un décret de la nature, soit contre lui-même, soit contre un autre, n'outrage ni n'offense la nature.

Répondra-t-il plus conformément à ses principes, que « celui qui se tue ne fait tort, ni à soi-même ni à la société? A soi-même, parce que la vie lui est devenue un insupportable fardeau; à la société, qui n'a plus de droits sur lui, dès qu'elle n'a plus le pouvoir ou la volonté d'adoucir ses maux et de procurer son bien-être : au lieu que le meurtrier d'un autre nuit à la société qu'il prive d'un sujet utile ou agréable, à soi-même, qu'il rend malheureux par cet attentat. » Nous voici donc revenus à ces calculs, dont la justesse ou la fausseté font toute la différence des bonnes et des mauvaises actions. Je ne sais si l'on ferait entendre à l'homme qui médite un assassinat, qu'il ne calcule pas aussi bien son intérêt personnel que celui qui a résolu de se tuer. Et pour ce qui concerne la société, il est très-possible qu'elle ait beaucoup plus à regretter celui qui s'est donné la mort que celui qui l'a reçue. Mais à quoi servent ici tous ces calculs? S'ils étaient libres, on pourrait les comparer et les juger; s'ils ne le sont pas, cette comparaison est inutile et ce jugement illusoire. Le mauvais calculateur ne suit pas moins que le bon l'impulsion de la nature, il n'accomplit pas moins un de ses arrêts et la loi de la nécessité. Cette considération excuse le suicide : donc elle excuse tous les autres homicides, sans en excepter les plus affreux.

Du reste, si ce système tranquillise et enhardit les scélérats, il ne console ni n'encourage les âmes vertueuses. Les vertus sont, comme les crimes, les productions nécessaires du sol où elles naissent. L'auteur s'objecte (*chap.* 12, *partie première*), que *c'est dégrader l'homme que de réduire ses fonctions à un pur mécanisme, que c'est honteusement l'avilir que de le comparer à un arbre, à une végétation abjecte.* Intrépide contre cette objection, qui déconcerterait tout autre que lui, il s'écrie qu'*un philosophe exempt de préjugés n'entend point ce langage inventé par l'ignorance de ce qui constitue la vraie dignité de l'homme.* (De la philosophie partout et jusque dans les plus pitoyables absurdités! Après cela qu'on s'en laisse imposer par ce nom, dont nos modernes incrédules ont fait leur cri de guerre.) En quoi donc consiste, à son avis, la vraie dignité de l'homme vertueux? *Un arbre est un objet, qui dans son espèce joint l'utile à l'agréable. Il mérite notre affection, quand il produit des fruits doux et une ombre favorable. Toute machine est précieuse, dès qu'elle est vraiment utile, et remplit fidèlement les fonctions auxquelles on la destine.* A mesure qu'il développe de si nobles idées, son style s'élève : *Oui, je le dis avec courage, l'homme de bien, quand il a des talents et des vertus, est pour les êtres de son espèce un arbre qui leur fournit et des fruits et de l'ombrage. L'homme de bien est une machine, dont les ressorts sont adaptés de manière à remplir leurs fonctions d'une manière qui doit plaire. Non, je ne rougirai pas d'être une machine de ce genre, et mon cœur tressaillerait de joie, s'il*

pouvait pressentir qu'un jour les fruits de mes réflexions seraient utiles et consolantes pour mes semblables (1).

La comparaison allégorique d'un homme vertueux et bienfaisant avec un arbre qui étend au loin son ombrage et porte des fruits délicieux, n'est pas nouvelle. Les hommes accoutumés à ce langage en comprennent le sens. Ils ne savent aucun gré à un arbre des avantages ou des agréments qu'ils en tirent, non plus qu'à une machine, de la régularité de ses mouvements. Mais les vertus, et surtout celles dont ils éprouvent les salutaires effets, les pénètrent d'admiration, de reconnaissance et d'amour. La raison de cette différence est bien simple : c'est qu'ils ne confondent pas la végétation d'une plante, ou le jeu d'une machine, avec des actes de la volonté humaine ; et qu'en cherchant dans des effets physiques une image simple d'effets moraux, ils distinguent parfaitement leurs principes et leur nature. Pour notre auteur, qui méconnaît cette distinction, et qui *réduit*, dans le sens littéral, *toutes les fonctions de l'homme à un pur mécanisme*, à *une* simple *végétation*, nous n'entreprendrons pas de le faire *rougir* de ce sentiment. Il a un *courage* qui brave la pudeur autant que la raison. Il *tressaille de joie* où les autres hommes ne sentent que de l'horreur et de la pitié. D'un côté, *un arbre fertile ;* l'homme de bien n'est rien de plus à ses yeux : de l'autre, *une pierre qui blesse par sa chute ;* c'est toute sa définition du méchant. Qui peut lui enlever cette *philosophie ?* Mais il doit pardonner à la Mettrie de l'avoir exprimée par ces paroles nettes et précises, *Il n'y a en soi ni vertu ni vice, ni bien ni mal moral, ni juste ni injuste.*

Reste une troisième condition, pour assurer au bien et au mal moral leur différence essentielle, la certitude d'une récompense ou d'une punition. Je n'ignore pas que des philosophes païens ont porté leurs spéculations sur la beauté de la vertu et sur la difformité du vice jusqu'à dire que le sage embrasserait l'une et s'abstiendrait de l'autre, quand il serait sûr de n'être vu ni des hommes ni des Dieux. Ils avaient raison pour les hommes ; ils l'avaient aussi pour les dieux de la mythologie. Cela prouve qu'ils jugeaient mieux de la vertu et du vice par les lumières, quoique ternies, de la loi naturelle et de la raison, que par les traditions de l'idolâtrie. Cependant s'ils représentaient leur sage accomplissant ses devoirs, indépendamment de la foudre de Jupiter, de son nectar et de son ambroisie, indépendamment du Tartare et de l'Elysée, ils n'en étaient pas moins persuadés que la vertu et le vice recevraient infailliblement leur juste salaire ; sans quoi la vertu totalement inutile à celui qui la possède, eût cessé de leur paraître si aimable par elle-même ; et ils n'eussent pu penser que le vice, éternellement impuni, fût un monstre si hideux et si effroyable.

Il y a effectivement une extrême différence entre faire abstraction des suites inévitables de la vertu et du vice, et nier la réalité de ces suites. Cette abstraction n'a pas été inconnue à des Pères de l'Eglise (1). Elle a été familière à des maîtres plus récents de la piété chrétienne. Les uns et les autres la fondaient sur de plus hautes et de plus solides maximes que celles d'une philosophie humaine. Ils ne souhaitaient pas pour leur vertu l'épreuve d'échapper aux regards de Dieu. Ce souhait eût été aussi sacrilége que chimérique. Le développement de leur doctrine n'est pas de mon sujet. Mais on sent assez qu'elle ne peut avoir rien de commun avec un système qui combat l'immortalité de l'âme, et prétend néanmoins, que sans elle il peut y avoir sur la terre de la vertu, et une

(1) On voit dans ces paroles un échantillon de l'enthousiasme qui saisit de temps en temps cet écrivain. L'un de ses lieux communs est pourtant d'accuser ceux qui pensent autrement que lui de se livrer à leur imagination. Disciple de Lucrèce et de Spinosa, il a voulu corriger la sécheresse didactique de l'un, et suppléer aux digressions poétiques, dont l'autre a entremêlé ses leçons épicuriennes. Dans cette vue, il s'emporte souvent contre les princes et les prêtres avec tout le fiel de Démosthène contre Philippe, et de Cicéron contre Antoine. Il ne lui manque que leur éloquence et leur zèle patriotique. Quelquefois il s'extasie sur des hommes qui ont fait de grandes choses par le désir d'immortaliser leurs noms. Il nous invite tous à répandre des fleurs sur leur tombeau. Extase ridicule dans un déclamateur, qui s'efforçant d'enlever à l'âme son immortalité, veut donner du prix à une autre, laquelle, séparée de la véritable, n'est plus aux yeux de la raison qu'une vaine fumée. Tantôt ce sont des monologues de la nature. Elle ordonne, elle défend, elle menace, elle exhorte. Figure, qui eût pu trouver sa place dans un poëme ou dans un discours oratoire, toutefois avec d'autres principes que les siens, mais insoutenable à tous égards dans une dissertation dont le but est de prouver que la nature, plénitude de tous les êtres, n'a ni volonté ni dessein, opère, comme elle existe, par une fatale nécessité. Ailleurs ce sont des prières à cette même nature, prières insensées dans une bouche qui s'adresse à un être sourd, muet, enchaîné, tandis qu'elle prétend que Dieu ne peut être invoqué. Plusieurs penseront que cet enthousiasme est simulé, que l'auteur le cherche plutôt qu'il ne le sent, pour réchauffer ses lecteurs, glacés par son athéisme, le plus triste et le plus humiliant de tous les objets. J'avoue que ce système n'est pas fait pour inspirer les mêmes transports que d'autres erreurs, déguisées sous le masque spécieux de la vérité. Cependant si l'on fait attention, et aux ténèbres, dont Dieu permet l'épaississement dans l'esprit d'un impie, et au sombre désespoir, qu'amène naturellement l'impiété consommée, on ne sera pas surpris de l'espèce d'enthousiasme, ou si on l'aime mieux, de la fureur qui enflamme des écrivains, ennemis de Dieu et de Jésus-Christ. Le *Sermon des cinquante*, l'*Examen* attribué au lord Bollingbroke, le *Système de la nature* en fournissent des exemples. Il était réservé à notre siècle de montrer à la terre des incrédules ; et jusqu'à des athées, fanatiques.

(1) Il ne s'agit en cet endroit que d'une abstraction restreinte aux suites de la vertu. C'est d'elle seulement qu'on dit, qu'elle n'a pas été inconnue à des Pères de l'Eglise, et qu'elle a été familière à des maîtres plus récents de la piété chrétienne. Car pour l'abstraction des suites du vice, on a toujours et partout, exhorté les chrétiens à regarder les peines, dont Dieu le menace, comme le moindre des motifs qui doivent les en détourner.

haine sincère du vice. C'est ainsi que pense l'auteur du livre que nous examinons. Je n'ai pas besoin de citer ses paroles pour expliquer son sentiment: il ne le dissimule nulle part. Je ne prendrai pas même la peine de le réfuter directement. Il suffit à mon dessein d'en montrer la liaison nécessaire, ou plutôt la conformité réelle avec celui de la Mettrie. Je n'emploierai pour cela d'autres preuves que celles dont il a essayé de se défendre. Sa propre apologie sera sa conviction.

Toute vertu, lui dit-on, doit être récompensée, tout vice puni. Si l'âme périt avec le corps, montrez-nous l'exécution universelle, l'exécution infaillible de cette loi.

Contestez-vous le principe? Dès lors il n'y a plus de motifs pour préférer la vertu au vice. Celle-là n'est qu'un beau songe, celui-ci qu'un vain épouvantail. Vous donnez gain de cause à la Mettrie.

Mais vous le lui donnez également en accordant le principe; car il vous rappellera, que dans le cours de la vie présente, la seule que vous admettiez l'un et l'autre, des actions de même qualité ont une destinée bien différente; souvent connues, plus souvent encore ignorées; tantôt approuvées, récompensées, honorées; tantôt condamnées, méprisées punies. De sorte que les mêmes actions sont sans conséquence pour les uns, déterminent le sort des autres, font des heureux et des malheureux sur la terre. Qu'on attribue cette diversité, cette contrariété de traitement, en des causes toutes semblables, à l'injustice des hommes ou à des événements qui ne sont pas toujours en leur pouvoir, il n'importe: le raisonnement d'un pyrrhonien, tel que la Mettrie, contre un athée matérialiste son adversaire, sera également victorieux. « Vous pensez, lui dira-t-il, que tout finit pour l'homme par sa mort. Vous voyez dans ce monde des actions, appelées vertueuses, sans récompense; d'autres, qu'on nomme des crimes, sans châtiment. Vous y voyez dans l'oppression, la douleur et la pauvreté, des hommes réputés bons; vous en voyez dans le sein des plaisirs, au comble des honneurs, des richesses et de la puissance qu'on regarde comme méchants. S'il est donc essentiel, de votre aveu, à la vertu et au vice de recevoir des salaires différents, vous devez avouer que parmi les hommes il n'y a ni vice ni vertu, et que ces noms n'expriment dans leur bouche que des conventions arbitraires.

L'auteur du Système de la nature répond en plusieurs manières à ce raisonnement, et d'abord il allègue les lois humaines. Il oublie sans doute ce qu'il a dit ailleurs (Première partie, chap. 12) contre ces lois, dont il accuse une partie d'inutilité, de barbarie, d'iniquité. Ces accusations confirment la preuve qu'il voudrait affaiblir. Si elles étaient bien fondées, il faudrait en conclure que le secours nécessaire d'une crainte et d'une espérance légitimes a manqué aux hommes, depuis que ces lois subsistent. De plus, ses principes rejettent les défauts des lois humaines sur une nécessité naturelle. C'est donc la nature dont les impérieux décrets, corrompant au moins pour un très-grand nombre de siècles, les institutions politiques, ont interverti le traitement du vice et de la vertu, et ont mis par conséquent les hommes dans l'impossibilité de les distinguer par ce caractère décisif.

Mais je veux bien supposer avec lui dans les lois et les institutions politiques, une perfection qu'il attend, contre toute raison, de la déférence qu'on aurait pour ses maximes et pour ses vues. Je veux que la société policée à sa mode, destinât à la vertu tous les biens dont elle dispose et au vice les châtiments qui dépendent d'elle. Cette destination, insuffisante en elle-même pour régler les mœurs, serait dans la pratique, rarement remplie et ordinairement éludée.

Il n'appartient pas à des législateurs, à des souverains, à des magistrats, s'ils mettent la religion à l'écart, de guérir les vices dans leur source, c'est-à-dire dans les penchants déréglés du cœur humain. Au contraire, plus ils enseigneront aux hommes qu'ils n'ont rien à craindre ou à espérer après leur mort, plus ils leur proposeront pour unique fin de leurs actions des biens temporels, et plus ils allumeront en eux les passions, dont ces biens sont l'amorce et la pâture, ils ne les rendront que plus superbes, plus ambitieux, plus jaloux, plus vindicatifs, plus avares, plus voluptueux. Est-ce donc là le moyen de purger la terre de vices et d'y multiplier les vertus? De dire que par une sage combinaison de l'intérêt public avec l'intérêt personnel, le gouvernement retranchera de ces passions ce qu'elles ont d'excessif et de dangereux et n'y laissera que ce qu'elles ont de louable et d'utile, c'est une chimère dans l'état actuel de l'humanité. Elle serait surtout incompatible avec les principes de l'athéisme. L'intérêt personnel n'est pas un ressort, que la puissance publique manie à son gré. Il n'agit, ni ne s'arrête comme on veut. Hé! comment faire entendre à des hommes, à qui l'on a laissé croire que cette vie est le terme de leur existence, qu'ils doivent être contents de la mesure de bienfaits que la république leur accorde, que leur mérite n'en exige pas davantage, et que le surplus qu'ils désirent est dû par elle à d'autres services, à d'autres talents que les leurs? L'intérêt personnel, déchaîné une fois par le souverain et n'ayant plus devant lui la barrière que les regards d'un Dieu et l'attente de ses jugements pouvaient lui opposer, s'élancera nécessairement avec une ardeur immodérée vers les richesses, les honneurs, les plaisirs. Pour atteindre son but, les voies illicites lui paraîtront les plus courtes et les plus sûres; il les prendra. Il trouvera des obstacles dans sa course, des ennemis, des envieux, des compétiteurs; il les écartera s'il le peut à quelque prix que ce soit. Or je demande si un gouvernement athée (quelques bonnes intentions qu'on veuille d'ailleurs lui supposer) exercé, comme tout autre, par des hommes susceptibles

de prévention et qui ne lisent pas dans les cœurs, pourrait au milieu de tant d'intrigues et de surprises, distribuer avec équité les récompenses et les châtiments. Il n'aurait pas, pour tirer de l'obscurité le mérite modeste qu'elle cache et les crimes qu'elle enveloppe, pour démêler à travers des dehors trompeurs la cupidité travestie en zèle, des ressources au-dessus de l'humanité. Mais à tous les dangers qui accompagnent naturellement l'exercice de la puissance publique, il ajouterait les inconvénients particuliers de l'athéisme, d'un athéisme, dis-je fomenté dans les sujets par l'exemple et les leçons du souverain. Alors cette combinaison tant vantée de l'intérêt personnel avec l'intérêt général deviendrait un combat éternel entre l'un et l'autre, mais un combat d'autant plus malheureux pour l'intérêt général, que son nom usurpé servirait au triomphe de l'intérêt personnel.

C'est ce qui n'est déjà que trop fréquent dans le monde. Si l'athéisme y régnait, ses principes autoriseraient ce qui est inexcusable dans ceux de la religion. Qui peut sérieusement souhaiter une pareille révolution d'idées et de sentiments? Mais sans examiner davantage le plan fabuleux d'une république, où, comme on vient de le voir, il y aurait tout à perdre et rien à gagner, je dénonce à tous les tribunaux de la terre, à commencer par ceux de la raison et de la probité, un système qui semble n'avoir été formé, que pour enhardir les scélérats contre les supplices décernés par les lois.

Elles ne peuvent rien de plus, que d'interdire sous des peines, les actions nuisibles à la société. L'auteur du Système de la nature prétend (*Première partie, Chap.* 12, *pag.* 233) que la mort, la plus grève de toutes ces peines, *est regardée par la plupart des criminels comme un mauvais quart d'heure.* Il cite à ce sujet ce discours réel ou imaginé, d'un voleur à l'un de ses camarades qui montrait peu de fermeté au milieu du supplice : *Est-ce que je ne t'avais pas dit, que dans notre métier nous avions une maladie de plus que le reste des hommes?* Il conclut de là, que la peine de mort ne devrait pas être infligée aussi souvent qu'elle l'est dans presque toutes les sociétés politiques. Voici ce que j'en conclus avec plus de justice.

Je ne lui accorde pas que ce soit une disposition ordinaire parmi les malfaiteurs, que d'envisager de loin avec indifférence le supplice de la mort comme un mauvais quart d'heure, ou comme une maladie de plus dont les autres hommes sont exempts. La société serait trop à plaindre. Je lui accorde encore moins que la plupart de ces scélérats soient capables de persister en mourant dans cette brutale disposition. C'est le comble de la scélératesse. Il serait trop humiliant et trop dangereux pour l'humanité, que les exemples en fussent communs. Mais je soutiens, que pour familiariser les hommes avec de si funestes idées, il n'y a qu'à leur inspirer l'athéisme, il n'y a qu'à leur persuader la dissolution de l'âme avec celle du corps. Aussi je suis convaincu que les malfaiteurs qui tiennent ce langage, soit pendant leur vie, soit aux approches de la mort, sont des impies qui ont cherché dans le crime des encouragements de toutes les sortes.

Ils trouvaient dans leur religion des motifs suffisants, quand ils n'en auraient pas eu d'autres pour les contenir dans le devoir. Afin d'être plus libres au dedans d'eux-mêmes, il ont entièrement secoué par leurs principes comme par leurs actions, le joug de ces motifs. « Nulle différence entre l'homme et la brute. Même mort, même fin. Point de Dieu témoin et juge des actions humaines.» Avec de telles maximes leur conscience a dû se croire permis tout ce qui flattait leurs passions. Il leur restait la crainte des lois et des supplices qu'elles décernent. Leur premier rempart contre cette crainte et celui qu'ils n'abandonnent presque jamais qu'à l'extrémité, a été l'espérance de l'impunité. Tous les crimes ne parviennent pas à la connaissance des magistrats. Tous les criminels ne sont pas découverts, arrêtés, condamnés. Cependant il y en a beaucoup, et lorsqu'on est engagé dans ce métier, les moindres périls, les moindres réflexions ramènent une prévoyance importune. C'est alors que des scélérats d'un caractère plus ferme, d'un esprit plus conséquent (il en est de cette trempe dans les plus basses conditions, il en est ailleurs, tels que des chefs de rebelles ou de conjurés) joignent au mépris de la vie future celui de la mort à laquelle ils s'exposent. Si le premier mépris était pardonnable, il n'y aurait rien de plus légitime que le second. La cause de la mort doit être égale et le temps peut en importer médiocrement à quelqu'un qui la considère comme le retour au néant. Sous ce point de vue, des malfaiteurs déterminés auraient raison de dire, qu'anticipée pour eux par un arrêt de la justice humaine, elle n'est qu'*un mauvais quart d'heure, une maladie de plus dans leur métier.* Si on leur demandait pourquoi ils l'ont pris avec cet inconvénient, ils répondraient que les avantages qu'ils y trouvent les en dédommagent, que des jours employés à se satisfaire valent bien le risque d'un mauvais quart-d'heure, que l'homme est sujet à trop de maladies, pour devoir en redouter une de plus, et que ce monde enfin renfermant leur bonheur tout entier, ils ont droit d'en sacrifier la durée plus longue à une jouissance plus prompte, plus vive, plus conforme aux désirs de leur cœur. Quand on n'apprécie les actions humaines que sur le pied de calculs bornés à la vie présente, que trouver à redire dans celui-là?

Ce langage qui fait dresser les cheveux sur la tête, mais sans réplique pour un athée, ou si l'on veut, la disposition qu'il exprime, était autrefois plus rare parmi les malfaiteurs. Nous n'avons garde de croire avec l'auteur du Système de la nature que la plupart aujourd'hui pensent et s'expliquent ainsi. Avouons néanmoins en gémissant que l'impiété si scandaleusement prêchée de no-

tre temps, n'a pas seulement séduit des grands et des riches, plus exposés que d'autres par les écueils de leur condition à faire naufrage dans la foi. Elle a étendu ses ravages dans les états mitoyens et jusque dans les derniers rangs de la société. Elle a empoisonné des domestiques, qui n'en ont été que plus propres à servir les passions de leurs maîtres, en attendant qu'ils pratiquassent contre eux les leçons qu'ils en avaient reçues. Elle a infecté des hommes dont les bras pouvaient être utiles : leur âme grossière a brisé le frein de la religion pour se livrer avec moins de contrainte à ses pernicieux penchants. De là ces blasphèmes raisonnés dans des bouches qui ne semblaient pas faites pour être des échos de livres impies. De là ce spectacle qui plus d'une fois a surpris, a épouvanté nos magistrats, de vils malfaiteurs se consolant du supplice qu'ils allaient subir, par l'affreuse espérance du néant et bravant la potence et la roue par les mêmes maximes qui les y avaient conduits.

Tous les législateurs, ceux même que les lumières de la révélation n'ont pas éclairés, ont senti que leurs lois pénales n'arrêteraient que la main et souvent même ne l'arrêteraient pas. C'est pourquoi ils ont appelé au secours de ces lois la religion, qui peut seule captiver le cœur. Les impies attribuent à la politique ce respect des législateurs pour la religion. En quoi ils ne distinguent pas les inventions de la politique, d'un moyen qu'elle a mis en usage, parce qu'elle le trouvait établi. Mais pour ne prendre droit que de leurs paroles, ils avouent donc que les lois qui défendent les crimes et maintiennent l'ordre public, ont besoin, dans l'esprit des peuples, au jugement de la politique, du secours de la religion. Je n'en demande pas davantage. Tout ce que dit l'auteur du Système de la nature sur la force de ces lois détachées de la religion, tombe par cet aveu.

Il cherche une autre récompense, un autre aiguillon de la vertu dans l'estime et l'amour des hommes, une autre punition, un autre frein du vice dans leur haine et dans leur mépris. On voit d'abord que ce nouvel expédient, pour remplacer la religion et l'immortalité de l'âme, est sujet à tous les mêmes inconvénients que celui des lois humaines : à l'ignorance inévitable de beaucoup d'actions bonnes et mauvaises, aux erreurs qu'il n'est guère plus possible d'éviter dans les jugements qu'on porte sur des apparences, à l'injuste partialité qui exclut quelquefois la vertu des applaudissements qu'elle mérite, et accorde au vice des éloges qui ne lui sont pas dus. D'ailleurs, si la vertu est un être réel, si le vice est son irréconciliable ennemi, ils doivent avoir, l'un sa récompense et son encouragement, l'autre son préservatif et sa punition, dans le cœur même de l'homme, qui est son berceau et son siége, non dans une opinion étrangère dont le bonheur et le malheur de l'homme ne dépendent pas. Il est des hommes malheureux, autant qu'on peut l'être sur la terre, estimés néanmoins et dignes de l'être. Il en est qui jouissent, avec une tranquille effronterie, de la haine et du mépris forcés au silence, et quelquefois de la censure publique. Aussi tous les sages du paganisme ont-ils unanimement décidé, que comme l'on n'est pas vertueux ou vicieux par le jugement d'autrui, ce n'est pas dans ce jugement que consiste le véritable salaire du vice ou de la vertu.

Cet auteur a des vues si fausses sur cet article fondamental dans la morale que, pour consoler en quelque sorte l'homme de la réelle, de la solide immortalité qu'il lui refuse, il lui propose (*Chap. 14, première partie*) l'immortalité de son nom. Nous avons déjà observé que c'est là une des matières où il donne l'essor à son éloquence de sophiste et de déclamateur. Fastidieuse et insupportable éloquence ! n'eût-elle d'autres défauts, que de prononcer avec emphase des minuties, de farder une laideur qui se trahit elle-même, et d'étaler des fantômes qui s'évanouissent dès qu'on veut les toucher. Quel est donc ce motif si propre à couvrir la terre de vertus et à en déraciner tous les vices ? Une ombre d'immortalité, à laquelle presque tous les hommes renoncent et doivent renoncer. Le nombre de ceux qui ont transmis leur mémoire à la postérité est un infiniment petit, si on le compare par la pensée à la multitude innombrable de ceux qui ont vécu, connus seulement dans une circonférence plus ou moins étroite, et sont morts sans laisser après eux la moindre trace de leurs vices ou de leurs vertus. Presque tous les hommes s'attendent, pendant leur vie, à cette obscurité qui cachera leurs noms à l'histoire. Ils ne s'en croient pas plus malheureux pour cela ; et ils ont raison. Les gens de bien ne s'en croient pas plus dispensés de fuir le vice et de pratiquer la vertu ; ils ont encore mieux raison. Mais cette perspective, inutile et même nulle en tant d'occasions, n'a-t-elle jamais produit que des effets salutaires au genre humain ? Apprenons-le de l'Histoire, qui est le dépôt de cette immortalité. On y a aspiré, on l'a obtenue par de grands crimes autant et plus que par de grandes vertus. Je ne parle pas de scélérats semblables à Erostrate. Les usurpateurs, les conquérants, et pour ne citer que les plus éclatants de tous les noms, Alexandre et César valaient-ils mieux ? C'est pourtant le désir d'une gloire immortelle parmi les hommes qui leur a fait exécuter des projets si vastes et en même temps si funestes. Qui pourrait compter tous les crimes et tous les maux dont cette passion a inondé la terre ? En général le désir d'occuper de soi la postérité, passion ardente et active, s'attache plus volontiers à des choses extraordinaires et brillantes qu'à des choses bonnes par elles-mêmes et utiles aux hommes : toutes ces qualités ne se trouvent pas toujours ensemble. Celles du premier genre réveillent et fixent davantage l'attention publique, volent plus rapidement de bouche en bouche, passent aux races futures avec un cortége et une pompe qui n'accom-

pagnent pas aussi souvent des actions dont le principal mérite a été de contribuer au bonheur des hommes. Enfin qu'est-ce au fond que cette immortalité ? celle d'un nom. La personne qui l'a porté ne vit plus. Elle ignore dans le tombeau ce qu'on pense et ce qu'on dit d'elle sur la terre. Dans les vrais principes, cette renommée, qui ne vient pas jusqu'à elle, ne la rend ni plus heureuse, ni moins malheureuse qu'elle n'a mérité de l'être dans ceux des athées et des impies ; il lui est égal, puisqu'elle est rentrée dans le néant, que sa mémoire soit oubliée, méprisée ou admirée. Voilà donc tout ce que l'athéisme peut promettre aux hommes, pour les détourner du vice et les animer à la vertu.

Ce n'est pas que tous les hommes doivent compter pour rien le jugement de leurs semblables, et qu'il n'y en ait parmi eux, les grands en particulier, plus encore les souverains, pour qui le tableau de la postérité, les appelant à son tribunal et les jugeant avec liberté, est une instruction nécessaire. Ce n'est pas que le désir de se survivre à soi-même, par ses actions ou par ses ouvrages, ne puisse être renfermé dans de justes bornes, subordonné à des motifs plus purs, déterminé à des objets légitimes, et qu'alors ce soit un devoir de l'étouffer.

Il était juste que les hommes, qui par leurs exemples et leurs discours sont si souvent des piéges les uns pour les autres, fussent, pour leur avantage mutuel, les approbateurs ou les censeurs les uns des autres. L'espérance d'être approuvé, et la crainte d'être blâmé, ne sont pas la vertu même. Elles lui servent de gardes avancées. Malheur à qui les congédie ! la corruption du vice l'a déjà gagné. Il ne lui reste, pour en être entièrement infecté, que de renoncer à sa religion comme à son honneur. Mais cette opinion publique, destinée, quoique trop souvent sans succès, à soutenir la vertu, à prévenir ou à repousser les crimes, suppose dans l'homme des notions primitives de bien et de mal, des semences naturelles d'amour pour la vertu et d'aversion pour le vice. Tout cela est diamétralement opposé aux principes du système de la nature.

Il en est de même du désir de perpétuer glorieusement sa mémoire, et de la crainte de lui imprimer une tache ineffaçable aux yeux de tous les siècles. Les hommes, qui ont de grands talents ou de grandes places, sont susceptibles de ces sentiments. S'ils ne suffisent point par eux-mêmes, pour les rendre vertueux, c'est toujours un bonheur pour la société, qu'ils les excitent à faire des actions véritablement estimables et à réprimer de honteux penchants. Au surplus, qu'on approfondisse cette étonnante prévoyance de l'homme au delà de sa vie, on reconnaîtra qu'elle a pour base le pressentiment de l'immortalité de son être : et que s'il avait dû mourir tout entier, il ne lui serait jamais arrivé de s'occuper, avec un si vif intérêt, de ce qu'on pensera de lui après sa mort (1).

Mais de réduire toutes les idées de la vertu et du vice à celles de l'honneur et du déshonneur dans ce monde, de n'offrir à l'une pour récompense que de l'estime, à l'autre que du mépris pour châtiment, de promener l'imagination des hommes dans les siècles futurs, en leur soutenant néanmoins que toutes les parties de leurs êtres seront éteintes longtemps auparavant et dès l'instant de leur mort, c'est déclarer équivalemment que le vice et la vertu n'ont pas leur traitement assuré, ni même de caractères propres qui les distinguent essentiellement.

Cependant l'auteur du Système de la nature ne désespère pas de leur assigner un salaire indépendant de l'immortalité de l'âme. Quel est-il donc enfin ? Le témoignage intérieur de la conscience, la joie compagne de la vertu et le remords inséparable du vice. C'est sa dernière réponse à la difficulté qu'on lui propose, et c'est ce qui achève de prouver qu'elle n'en a pas. Tenons-nous en au remords. Ce que nous en dirons s'appliquera facilement à la joie intérieure qui naît d'une action vertueuse ; et son système n'en sera que plus détestable, lorsqu'on verra que s'il conserve le nom du remords, il en détruit évidemment la réalité.

Il le définit (*Première partie, chap.* 12), *un sentiment douloureux*. Ce n'est pas assez dire. Le remords n'est une situation si pénible pour l'âme, que parce qu'il est tout à la fois reproche qu'elle se fait et affliction qu'elle ressent. Dans ce mélange même d'affliction et de reproche celui-ci est la cause et celle-là est l'effet. L'âme commence par s'accuser devant elle-même du mal dont elle est coupable ; cette accusation la tourmente. Voilà le ver rongeur de la conscience, si connu dans la morale. Séparez, dans les plus sensibles désastres, le reproche de la douleur, vous ne trouverez plus de remords. Qu'un homme ait perdu ce qu'il a de plus cher au monde, je dis plus, que par mégarde et sans le vouloir il ait été l'instrument de cette perte, de la mort de son ami, de son fils, de son père, de son épouse, ses regrets seront, dans leur genre, au-dessus de toute expression. Ils ne seront jamais des remords.

(1) L'immortalité des hommes célèbres n'est pas, on l'a vu plus haut, le partage ni la prétention des hommes vulgaires, qui composent presque tout le genre humain. Mais les hommes souhaitent ordinairement de vivre, après leur mort, ou dans le souvenir de leurs amis et de leurs proches, ou dans les biens ou les édifices qui leur ont appartenu, ou dans leurs enfants ou leurs héritiers. Autant de vestiges dans l'homme de l'assurance où il est de son immortalité. Cette assurance, je l'avoue, ne porte pas nécessairement les hommes, et ne les porte pas tous à former des vœux, et à prendre des mesures pour ce qui se passera sur la terre, après eux, de relatif à leur mémoire. Il faut que d'autres motifs se joignent à celui-là. Mais je persiste à dire, que sans ce motif fondamental, ils ne feraient pas plus d'attention que les bêtes à un avenir, dont ils ne doivent pas être témoins ; et que cet avenir ne les intéresse et ne les affecte, que parce qu'ils imaginent confusément, d'après la conviction de l'immortalité de leur être, qu'ils y prendront quelque part.

« J'avoue, réplique-t-il, que la nature du remords consiste dans l'union du reproche et de la douleur. Aussi je prétends que, comme on ne peut se reprocher des actions que lorsqu'on les voit condamnées par les autres, *dans une société dépravée les remords n'existent point, ou bientôt disparaissent. Sous un gouvernement corrompu, des âmes vénales, avides et mercenaires ne rougissent point de la bassesse du vol et de la rapine, autorisées par l'exemple. Les assassins et les voleurs, quand ils vivent entre eux, n'ont ni honte ni remords.* Il n'en est pas ainsi d'une société bien constituée, où les hommes sont nécessairement déterminés par la force des lois, de l'éducation, de la coutume à condamner le crime, et à se le reprocher s'ils le commettent. Il y a des remords dans une pareille société, et mon système ne les en bannit pas. »

C'est bien peu connaître les hommes, c'est même les calomnier, que de supposer le crime sans remords dans toutes les sociétés qui aient jamais existé et qui existent encore ; car il n'en est point dont l'athéisme ait formé la législation et la police, et cet auteur n'en reconnaît point d'autres de bien constituées. Dans cette affreuse supposition, il ne serait que trop vrai que le crime exempt de remords demeure nécessairement impuni. Nous aurions déjà prouvé contre lui ce que nous avons avancé. C'est un autre travers, un autre excès que de prononcer sans restriction que le remords n'habite point parmi les malfaiteurs de profession. Il est fondé non-seulement sur les exemples qu'on voit, sur les discours qu'on entend, mais beaucoup plus sur des sentiments naturels dont les hommes ne se dépouillent pas toujours, quoique engagés en de criminelles associations. Ce qui est certain, c'est que les méchants parviennent quelquefois à se délivrer des remords. La méchanceté est à son dernier période quand elle en est là. Faudra-t-il dire que sa punition cesse alors, et qu'il n'y a qu'à s'endurcir dans le vice pour le mettre au niveau de la vertu ?

Mais ce ne sont là que des questions incidentes ; voici la principale et la décisive : formez vos sociétés politiques comme il vous plaira ; dans celles qui vous conviendraient autant que dans celles qui vous déplaisent, le remords est étranger à votre système. Tout y est nécessaire, tout y est fatal, les actions les plus noires, ainsi que les plus vertueuses. Un homme y est voleur, assassin, empoisonneur, incendiaire, comme il est aveugle, sourd, muet, impotent, par le malheur de sa naissance, ou par des accidents postérieurs. L'invincible énergie de la nature a semé d'abord, ou a introduit ensuite dans son cœur des inclinations perverses. La même énergie les a développées pour en tirer les crimes qu'il a commis. Or dites-nous de bonne foi si l'homme peut se déclarer coupable à ses propres yeux d'avoir été le jouet de la nécessité, la proie d'une fatalité inexorable. Il peut être affligé des vices naturels de son tempérament, de sa conformation ou de son organisation, quelquefois même honteux, quoiqu'il ne dût pas l'être ; mais est-ce l'affliction, est-ce la honte, qui naissent du péché ! Il n'est ni juste, ni même possible qu'il se reproche sérieusement des actions dont il n'a pu s'abstenir ; et s'il n'a pas abusé de sa liberté, il n'a plus de remords. Cette vérité est si palpable, que de l'inculquer plus fortement, ce serait trop se défier de la raison humaine.

Il y a plus. Le remords n'est pas seulement un souvenir humiliant et douloureux du passé, c'est une prévoyance amère d'un avenir fâcheux qu'on a mérité. Ces deux regards, l'un sur le crime déjà commis et qu'on se reproche, l'autre sur les suites qu'il doit avoir et qu'on appréhende, composent le sentiment entier du remords. L'écrivain que nous réfutons en convient dans le même endroit ; mais il borne à la vie présente les maux qu'un criminel doit craindre. Il ne distingue donc plus cette nouvelle punition du crime des autres peines dont nous avons déjà montré l'insuffisance, les châtiments décernés par les lois, et l'infamie publique. Ne répétons pas ces mêmes preuves, et contentons-nous d'observer, pour l'honneur autant que pour l'intérêt de l'humanité, qu'il y a des remords où certainement il n'y a rien à craindre de la part des hommes. Combien de vices que leurs lois ne punissent pas ? Il en est même dont on peut dire, ce que notre auteur assure trop légèrement en d'autres occasions, que des scandales multipliés et de fausses maximes répandues dans le monde les affranchissent de l'opprobre dont ils devraient être couverts. Ils ne sont pas pour cela exempts de remords, du moins dans les consciences qui n'ont pas encore rompu tous les liens qui les attachaient à la vertu. Combien de crimes ensevelis dans un secret impénétrable ? Le remords les y poursuit, et sa voix se fait entendre dans le silence universel de la nature. Il y a enfin des crimes qui portent leur amnistie dans la puissance et l'indépendance des criminels. L'auteur a beau nous parler des cruelles inquiétudes qui agitent les tyrans, et de leurs précautions continuelles plus fatigantes pour eux que pour leurs sujets qui les entourent. C'est ce que l'histoire nous apprend de quelques usurpateurs, ou de quelques monarques qui ont été l'exécration de la terre. Mais, sans exercer une puissance usurpée, sans en porter l'abus au même degré de barbarie et de férocité, on peut être souillé de crimes qui n'exposent pas aux mêmes dangers. Les mécontentements, les murmures ne peuvent alors se faire jour à travers les flatteurs dont les princes sont obsédés. Le remords seul pénètre cette barrière ; il corrige avec sévérité ceux que personne n'ose reprendre ; il épouvante ceux qui font trembler le reste des hommes. Il est donc faux que la crainte, inspirée par le remords, ne s'étende pas au delà de la vie présente.

Le remords est sans doute un avertissement de la peine méritée, mais d'une peine inévitable pour tout criminel, si elle n'est

détournée par le repentir. Or la peine du péché ne peut avoir ce double caractère, d'être universelle, d'être inévitable, que dans une vie future, où l'ordre souvent violé dans celle-ci par la malice ou la faiblesse des hommes, soit parfaitement établi par la justice souveraine de Dieu. Ainsi le remords, loin de suppléer aux peines d'une autre vie, en prouve au contraire la vérité et la nécessité; il en est le prélude, il en est le présage certain. Il n'existerait donc pas sans elles; et, sous quelque rapport qu'on le considère, il est incompatible avec le *Système de la nature.*

Il faut en dire autant de la joie intérieure, compagne de la vertu : on convient que c'en est une récompense. Mais d'abord elle suppose une vraie liberté dans les actions qui l'ont attirée. Quel serait le prix de la vertu, et qu'aurait de consolant le témoignage qu'on se rendrait à soi-même de lui avoir été fidèle, s'il fallait la regarder comme une impulsion mécanique ? C'est donc une récompense, mais commencée, imparfaite, souvent traversée, avant-goût ici-bas d'une meilleure dans le siècle à venir, telle, en un mot, qu'un Dieu bon, saint et juste l'a préparée à des hommes qui doivent mériter avant que de jouir, combattre pour être couronnés. Ce ne sera pour eux une récompense pleine et entière que lorsque, arrivés au port de l'heureuse immortalité, ils n'auront plus à craindre le naufrage de leur vertu : de même que le remords, donné aux hommes dans cette vie pour leur faire sentir l'amertume du vice, n'en sera la punition consommée que dans un monde où il ne pourra plus servir à la conversion du pécheur.

Toutes les idées de la vertu, toutes les prérogatives qui la distinguent du vice sont donc anéanties par un système où il n'y a ni loi naturelle, ni libre arbitre de l'homme, ni certitude de récompense ou de punition. La ressource de l'auteur est de rétorquer contre le christianisme les traits dont on l'accable : comme s'il nous disait : Ma morale ne vaut rien, la vôtre ne vaut pas mieux. Encore, si dans une rétorsion si peu concluante pour sa propre défense il accusait de perversité quelque article de la morale chrétienne, enseignée par Jésus-Christ ou par ses apôtres, cette attaque de sa part serait dirigée sur la religion elle-même ; mais il n'ose, et aucun ennemi de l'Evangile ne l'a osé. La morale du christianisme est si belle, qu'il n'est point d'homme sur la terre qui ne l'ait admirée la première fois qu'il l'a entendue. Les philosophes du paganisme, les infidèles des extrémités de l'Asie et ceux du nouveau monde lui ont rendu cet hommage. Elle l'arrache aux incrédules plus sincères. Pour ne pas pousser cette preuve plus loin, je demande qu'on nomme une seule vertu que le christianisme ait négligée, un seul vice qu'il approuve ou qu'il excuse, une seule vertu à laquelle il n'invite point par les motifs les plus purs et les plus touchants, un seul vice qu'il ne proscrive point par les motifs les plus propres à en inspirer de l'horreur.

Car de lui reprocher avec Boulanger et d'autres impies qu'il favorise le vice parce qu'il en promet l'expiation, c'est, de tous les reproches, le plus injuste. On a pu le faire à des religions qui, ne connaissant pas le renouvellement du cœur et la réconciliation de l'homme pénitent avec un Dieu miséricordieux, ont attaché l'expiation du péché à des purifications, à des lustrations extérieures ; mais ce n'est pas ainsi que Jésus-Christ l'a entendu, lui, qui trouvait si mauvais que les faux docteurs du judaïsme se bornassent à *nettoyer les dehors de la coupe ;* et sous cette image nous apprenait que le péché ne peut être expié que dans le cœur même où il a été conçu et enfanté. Il nous en a donc promis l'abolition, mais sous la condition expresse de le haïr, d'y renoncer pour toujours et d'y remédier. Est-ce là favoriser le vice ? C'eût été véritablement le favoriser que de fermer aux hommes vicieux les voies de la pénitence et du pardon. L'impiété se vante de ne laisser aux scélérats aucun moyen d'expier leurs forfaits ; elle leur défend donc de s'en repentir ; elle les livre à tous les excès d'une conscience désespérée; elle livre la société à tous les attentats que ce désespoir peut leur suggérer.

Au défaut d'une accusation si faible et qui paraît à peine dans les écrits impies, on y trouve les invectives les plus violentes éternellement répétées. Qui retrancherait de ces livres les vices du peuple juif, de ses rois, de ses magistrats, de ses prêtres, les désordres arrivés dans l'enceinte du christianisme, les guerres et les révoltes, les crimes des particuliers, des grands et des princes, le dérèglement des mœurs dans quelques-uns de ses ministres, les prétentions outrées, les entreprises et l'abus de l'autorité en d'autres, les rigueurs de l'inquisition et les pratiques superstitieuses, qui sur tous ces articles en retrancherait les exagérations visibles, les anecdotes douteuses, les calomnies avérées, réduirait à rien quelques-uns de ces livres, et plusieurs à un très-petit nombre de pages. Il n'y a pas jusqu'aux plaintes des pères de l'Église et de nos modernes prédicateurs touchant les scandales publics et le relâchement de la piété parmi les chrétiens, dont ces écrivains impies ne se fassent une preuve. Fréret, Boulanger et l'auteur du *Système de la nature* ne l'ont pas omise : ce dernier surtout triomphe dans ce genre de controverse. Lorsqu'il est embarrassé d'un raisonnement qui, tout mutilé qu'il est sous sa plume, couvre l'athéisme de honte, sa solution ordinaire est de représenter l'univers comme inondé de crimes et de sang depuis l'établissement du christianisme.

Il oublie que ces tragiques hyperboles, mêlées de beaucoup d'impostures, n'effleurent pas seulement la religion chrétienne. Je présume qu'il n'aura pas le front d'avancer que Jésus-Christ ait commandé, ait conseillé, ait toléré le moindre des crimes. Il n'a lu dans aucun endroit de l'Evangile ou dans le

reste du Nouveau Testament, qu'il puisse être jamais permis de faire du mal, pour qu'il en arrive du bien. Il ne tient qu'à lui d'y lire tout le contraire. Je ne m'arrête point à cette parole, objectée par Boulanger et par d'autres impies : *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive.* Il est clair comme le jour, et par l'inspection du texte et par l'aveu unanime des interprètes, que le glaive apporté sur la terre par Jésus-Christ n'est pas celui que ses disciples dussent tirer du fourreau, mais celui dont ils doivent être percés pour avoir confessé son nom et sa doctrine. Tous les crimes commis par des chrétiens depuis la prédication du christianisme, sont donc autant d'infidélités, autant de contraventions à sa loi. Elle n'en est donc pas responsable, et les récits qu'on en fait ne l'attaquent dans elle-même ni de près ni de loin.

«Mais elle a servi de prétexte à plusieurs de ces crimes, ou elle en a été l'occasion. » Que concluez-vous de là? Qu'ils doivent lui être imputés? Qu'il est de l'intérêt de l'humanité qu'elle soit abolie? Raisonnement indigne d'un homme qui pense, encore plus d'un homme qui aimerait la société civile et l'ordre public. Hé! qu'y a-t-il dans le monde d'utile et de nécessaire, qui n'ait été le prétexte ou l'occasion de crimes atroces? La puissance monarchique et le maintien de la soumission qui lui est due l'a été. L'administration nationale et sa juste défense dans les pays où elle est établie l'ont été aussi; les lois elles-mêmes le sont. Car il en faut aux hommes, de quelque manière qu'ils soient gouvernés; et c'est pourtant à l'ombre de ces lois, ouvrages d'une profonde sagesse, que se commettent de fréquentes iniquités. Dans toutes ces choses on distingue, et avec raison, le prétexte du motif, l'occasion de la cause, l'abus d'une institution excellente, et dont le renversement serait pernicieux. Cette même distinction est d'autant plus indispensable à l'égard du christianisme, que son établissement est plus sacré, sa conservation plus précieuse, les prétextes ou les occasions de mal qu'on peut en tirer, plus manifestement contraires à son esprit et à ses maximes.

« Mais si le christianisme n'empêche pas que ses disciples ne s'écartent de ses lois, à quoi est-il bon? Quel heureux changement a-t-il opéré dans l'univers? Quelles vertus y a-t-il répandues? Quels vices y a-t-il bannis?» Voilà ce qu'on nous demande après une révolution aussi éclatante que l'extirpation de l'idolâtrie! Comme s'il avait été indifférent pour les mœurs publiques et privées de ne plus adorer un Saturne, un Jupiter, un Mars, un Mercure, une Vénus, un Hercule, et d'adorer à leur place l'Etre souverainement parfait, le Créateur du ciel et de la terre. Voilà ce qu'on nous demande après les vertus héroïques dont l'Eglise naissante a brillé! vertus révérées par les païens, plus merveilleuses que tous les autres miracles, et qui ont en effet plus contribué aux rapides progrès du christianisme.

Je sais que parmi ces vertus il y en a de méprisées par nos incrédules, juges plus aveugles ou plus injustes que les infidèles. L'humilité, connaissance de son propre néant portés de l'esprit jusqu'au cœur, le pardon des injures fondé sur l'amour des ennemis, le détachement de tous les objets sensibles pour ne désirer que les biens éternels, la foi, l'espérance, la charité chrétiennes, ne sont pas des vertus qu'ils daignent admirer. Tant pis pour eux; ils ne les déprécient pas, ils ne s'avilissent qu'eux-mêmes. Je sais aussi que ces vertus, et d'autres dont ils paraissent faire plus de cas, sont devenues moins communes parmi les chrétiens, à mesure que la profession du christianisme s'est étendue et affermie. Ce n'est pas sa faute. Il est le même aujourd'hui qu'il était autrefois, le même dans les devoirs qu'il impose, dans les motifs qu'il offre, dans les vérités qu'il enseigne. Il n'a donc rien perdu de sa première fécondité dont il conserve toute la gloire : et si les fruits n'en sont plus aussi abondants, c'est parce que la plupart des chrétiens ne le veulent pas. Du reste il y a encore, et il y aura jusqu'à la fin des siècles sur la terre, de ces vertus sublimes que l'Evangile seul peut inspirer, qui rappellent le souvenir de celles dont la multitude et l'éclat étonnèrent d'abord les païens, et qui démontrent avec évidence les inestimables avantages renfermés dans la foi chrétienne.

Tous les chrétiens ne profitent pas de ces avantages. Ce désordre, accru par degrés, a ému le zèle des Pères de l'Eglise, des pasteurs et des prédicateurs qui leur ont succédé. Ils se sont élevés dans leurs écrits, ils ont tonné dans les chaires contre l'alliance scandaleuse du vice avec le nom chrétien. Ce langage était digne d'eux. Il sied mal dans des bouches incrédules. Où est la bonne foi de répéter, pour insulter à la religion, ce qui n'a été dit que pour l'honorer? Où est le bon sens de prétendre prouver l'inutilité du christianisme par les reproches faits aux profanateurs de sa sainteté? Réduisons néanmoins ces reproches à leur juste valeur, et au véritable sens des auteurs qu'on nous objecte. Si le vice est plus criminel dans les chrétiens que dans les infidèles, si le nombre des chrétiens prévaricateurs est beaucoup trop grand, il n'est pas permis d'en conclure que la profession publique du christianisme ne change rien aux mœurs des nations. Les hommes, sous cette profession, sont en général moins féroces, moins perfides, moins livrés à tous les excès de la débauche : ils sont gouvernés par des lois plus conformes à l'honnêteté naturelle, aux intérêts de l'humanité, qu'ils ne l'étaient autrefois, et qu'ils ne le sont sous des religions opposées à Jésus-Christ. C'est un fait attesté par l'Histoire ancienne et moderne, et confirmé par des témoignages que les incrédules ont trop célébrés pour pouvoir les récuser aujourd'hui.

Nous avons répondu par surabondance de droit à une récrimination calomnieuse. L'athéisme était déjà convaincu, et il ne se disculpait pas, en devenant accusateur. Mais il

ne fallait pas qu'il pût se vanter de l'avoir été, sans qu'on eût repoussé son accusation. Tout est décidé entre le christianisme et lui par ce raisonnement : Un chrétien ne peut être vicieux que par une contradiction manifeste avec sa foi ; donc elle n'est jamais la source du vice. Lorsqu'il est vertueux, et de quelque manière qu'il le soit, il suit les maximes de sa foi ; donc elle est l'école de toutes les vertus. Au contraire, un athée scélérat se conforme exactement à ses principes ; donc ils autorisent le crime. Si par hasard un athée est honnête homme, ou plutôt, s'il agit quelquefois comme tel, ce ne peut être qu'en dérogeant à ses principes ; donc l'athéisme est par lui-même ennemi de toute vertu.

L'auteur du *Système de la nature*, poussé à bout par ce raisonnement, se retranche enfin à dire que les vertus des hommes ne dépendent que de leur tempérament, que ce tempérament est lui-même indépendant des principes spéculatifs qu'ils peuvent avoir, et qu'ainsi ces principes n'influent en aucune manière sur leur conduite. Si cela est, pourquoi met-il tant de crimes sur le compte de la religion chrétienne? Mais s'il a eu besoin de se contredire pour trouver un dernier retranchement, on ne lui passera pas que ce poste soit plus tenable que tous les autres. On renvoie aux magistrats cette absurde question (*Seconde partie*, *chap.* XII, *p.* 385): *Que résulterait-il d'un ouvrage qui nous dirait aujourd'hui que le parricide est légitime, que le vol est permis, que l'adultère n'est pas un crime?* Il devrait du moins en résulter que l'auteur fût enfermé comme un fou furieux, et l'ouvrage anéanti, s'il était possible, comme une marchandise empestée. Le livre du *Système de la nature* ne dit pas de chaque crime qu'il nomme, Il est permis. Mais il pose des principes généraux qui justifient tous les crimes sans exception. Si le langage est moins choquant, le fond de la doctrine est le même. A qui persuadera-t-on qu'elle soit sans conséquence pour les mœurs, et sans danger pour la société? N'y a-t-il donc pas des tempéraments, puisqu'on veut en faire mention en parlant de vice et de vertu, n'y en a-t-il pas, dont cette affreuse doctrine peut pervertir les dispositions heureuses? d'autres, dont elle peut développer et affermir les mauvaises. On sait assez que les hommes ont en général plus de facilité pour le vice que pour la vertu. Il n'est pas moins constant que le chemin du vice entraîne par sa pente rapide ceux qui s'y sont une fois engagés, et qu'il faut les plus grands efforts pour sortir de ce précipice. C'est donc dresser aux hommes un piége pernicieux, que d'ajouter au penchant, qui déjà ne les porte que trop au mal, une théorie qui le favorise. C'est pécher contre toutes les lois de l'humanité, que de les enfoncer dans le précipice, au lieu de leur tendre la main pour les en tirer. Un auteur, qui enseigne la théorie de tous les crimes, n'en est pas quitte pour répondre que sans elle les vices du tempérament produiraient les mêmes désordres, et qu'avec elle des hommes bien nés n'en seront pas moins vertueux. Cela est faux dans l'un et l'autre point ; et quand le premier pourrait être vrai, n'est-ce rien que d'envenimer une plaie? Le poison qu'on y verse n'est d'ailleurs que plus dangereux, lorsqu'on déguise son nom, en lui laissant toute sa malignité.

L'athéisme ne serait pas le seul à se prévaloir de cette excuse, si elle était recevable. Le pyrrhonisme aurait évidemment le même droit. Supposons un de ses partisans les plus outrés, un la Mettrie, aux prises avec l'auteur du *Système de la nature*. « Vous me reprochez, lui dirait-il, d'avoir dit que *la vertu et la vérité sont des êtres qui ne valent qu'autant qu'ils servent à celui qui les possède ; qu'il n'y a en soi ni vertu ni vice, ni juste ni injuste, ni bien ni mal moral.* Oui, j'ai parlé ainsi, et je l'ai dû d'après les principes qui me sont communs avec vous. Nous ne reconnaissons point, vous et moi, de Dieu, qui soit législateur et juge, d'âme qui soit dans l'homme spirituelle et libre, de vie après celle-ci. Mes propositions sont les conséquences naturelles de nos principes. Mais vous demandez grâce pour eux sur ce fondement, qu'étant de pures spéculations, ils ne décident de rien dans la pratique. J'en demande autant pour mes propositions ; elles ne doivent pas avoir plus d'ascendant sur la conduite ordinaire des hommes. Vous vous en rapportez à leur tempérament, pour les rendre vertueux ou vicieux. Je veux bien aussi que ce soit lui, que ce soit leur intérêt personnel, qui leur fasse embrasser ce qu'ils appellent vertu ou ce qu'ils appellent vice. Nous sommes d'accord jusque-là. Quoi que vous en disiez, il faut que nous le soyons sur tout. Je ne suis athée comme vous, que parce que vous devez être pyrrhonien comme moi. »

Il n'y a ni vérité ni vertu dans un système qui sape toute certitude et toute morale. L'athéisme, on vient de le voir, dégénère malgré lui dans un pyrrhonisme universel. Déshonoré par les absurdités qu'il adopte, il venge encore la religion de lui-même par le terme où il est forcé d'aboutir. Ce terme est le délire complet de l'esprit humain. L'incrédulité ne peut aller au delà.

Conclusion

DES TROIS PARTIES DE CET OUVRAGE. RÉFLEXIONS SUR LES LIVRES IMPIES.

Reprenons tout ce qui a été prouvé dans les trois parties de cet ouvrage, et rapprochons les deux extrémités de la chaîne que nous avons suivie dans toute sa longueur. L'indocilité de la raison en est le premier anneau, le pyrrhonisme universel est le

dernier. Il est maintenant aisé de reconnaître les intervalles, et le retentissement nécessaire de l'un à l'autre.

L'incrédulité a beau promettre d'obéir aux enseignements de la raison, pourvu qu'on lui laisse la liberté de ne pas croire à une révélation, de rejeter des mystères incompréhensibles à l'esprit humain ; elle ne tient pas sa promesse. Si on eût pu en attendre l'accomplissement de quelques-uns de ses partisans, c'eût été des déistes, ils admettent l'existence de Dieu ; encore mieux des théistes, ils ont retenu avec ce dogme d'autres vérités, desquelles l'ordre public et la vertu dépendent. Mais il s'en faut de beaucoup que la raison puisse avouer pour ses fidèles disciples ces incrédules plus ou moins mitigés. L'indocilité qu'ils lui prêtent est déjà un tort qu'ils ont avec elle. Car ce n'est pas de son aveu, c'est plutôt contre son exprès témoignage, qu'ils ne veulent croire que ce qu'ils peuvent concevoir, et qu'ils résistent à une révélation dont la certitude est incontestable à ses yeux. Indépendamment de ces deux injures qu'ils lui font, ils la blessent par les erreurs, dont on a vu le dénombrement dans la première partie de cet ouvrage. Elles sont moindres dans les théistes, parce qu'ils s'éloignent moins de la religion. Celles des déistes, qui s'en écartent davantage, sont en plus grand nombre et plus graves. Toutes vengent la religion d'une incrédulité, qui avait eu l'audace de lui opposer la raison, et de la revendiquer pour elle-même comme son héritage naturel.

Vous me demanderez si ces erreurs, ou d'autres également désavouées par la raison, sont des suites inévitables de cette indocilité, qui consiste dans le refus de croire à la révélation et aux mystères. Ne pourrait-il pas y avoir des incrédules qui s'en tinssent là, et embrassassent d'ailleurs tout ce que la religion enseigne de concert avec la raison? Je vous réponds que quand cela pourrait être, dans le fait il n'y a pas d'exemple. On n'a point trouvé jusqu'à présent d'incrédule qui se soit renfermé dans ces bornes. On n'en connaît point qui n'ait donné quelque démenti formel à la raison, en protestant de n'écouter que sa voix, et qui n'ait substitué à des mystères inconcevables de visibles absurdités. Or, ce fait suffit, sans en examiner la cause, pour confondre l'incrédulité, et pour venger d'elle la religion par les incrédules eux-mêmes.

Si cependant on veut considérer le procédé de l'esprit humain, livré à ses seules lumières, la supposition qui vient d'être faite paraîtra une supposition impossible. La raison égare nécessairement quiconque ne veut pas avoir d'autre guide. Parlons un langage plus philosophique et même plus chrétien. La raison n'égare personne ; mais les hommes s'égarent par l'abus qu'ils en font. Elle est la première à leur annoncer sa faiblesse. S'ils s'obstinent à lui attribuer des forces qu'elle n'a pas, si, sous prétexte qu'elle est l'apanage de leur nature et une lumière destinée à les éclairer, ils prétendent apprendre d'elle seule tout ce qu'il leur importe de savoir, que doit-il arriver de cette confiance présomptueuse? Que ne lui entendant pas dire ce qu'elle ignore, ils suppléeront à son silence par de vaines conjectures, qu'ils prendront pour ses réponses leurs propres imaginations, qu'ils fermeront l'oreille à ses véritables oracles ou en altéreront le sens par de fausses interprétations.

C'est ainsi que se sont égarés tous les philosophes du paganisme, ceux mêmes dont les talents ont été plus sublimes et les méditations plus profondes. Toutefois, leur croyance exclusive et démesurée dans la raison était plus excusable. Ils ne connaissaient point sur la terre d'autorité supérieure à la sienne. La religion qu'ils professaient, dépourvue de tout titre pour exercer un juste empire sur leur raison, avait au contraire tous les caractères de mensonge qui les mettaient en droit de les mépriser. Nos incrédules sont dans des termes bien différents. Leur infidélité n'est pas une ignorance, mais une apostasie de la révélation. Ils l'ont connue, ils l'ont crue : les monuments qui l'ont transmise de siècle en siècle, sont encore devant leurs yeux. Avec ce secours, qu'ils ont volontairement rejeté, et qu'il ne tient qu'à eux de reprendre, la préférence qu'ils donnent à leur raison est tout à la fois une désobéissance criminelle, et la plus haute imprudence qui fut jamais. On ne doit donc pas être surpris que ce premier écart les jette en beaucoup d'autres erreurs. Un esprit indocile à la révélation, et fidèle dans tout le reste à la raison, serait, dans l'ordre de la nature, un prodige qu'il ne faut pas attendre de la Providence.

Les déistes et les théistes ne sont pas assez ennemis de la raison pour nier l'existence de Dieu, dogme qu'elle démontre avec tant de clarté ; mais ils ne tardent pas à défigurer cette vérité capitale qu'ils conservent. On a de la peine à comprendre comment, après l'avoir admise, ils peuvent ou en contester les conséquences nécessaires, ou l'associer avec des opinions qui la détruisent évidemment. C'est que, dédaignant ce qu'il a plu à Dieu de leur révéler de lui-même, ils veulent juger par leur seule raison de ce Dieu qu'ils reconnaissent, de son essence, de ses attributs et de ses opérations. La raison se refuse à cette entreprise aussi téméraire qu'injuste. Abandonnés d'elle, indociles à un guide encore plus sûr et plus éclairé, ils tombent dans des précipices : et par l'exemple de leurs chutes, ils avertissent les hommes que l'unique moyen de ne pas se séparer de la raison est de marcher avec elle à la suite de la révélation.

A cette confusion, qu'ils se déguisent à eux-mêmes, en succède une autre qui n'est pas, du moins à quelques égards, susceptible pour leur amour-propre du même déguisement. Ils ne veulent être ni paraître athées. Des déistes mêmes s'étaient vantés d'avoir combattu l'athéisme avec plus de succès que tous les philosophes chrétiens. Le genre humain devait en être à jamais délivré, grâce

à leur nouvelle philosophie. Au milieu de ce triomphe qu'ils s'étaient décerné, l'athéisme reparaît. Le livre de l'Esprit lui ouvre la carrière; d'autres écrivains y entrent après lui. Ce n'étaient là que de timides essais. L'auteur du Système de la nature attaque ouvertement et avec une audace inouie l'existence de Dieu. Sa présence seule dément ces prétendus vainqueurs de l'athéisme. L'école d'où il sort les dément encore mieux. Il est leur élève et leur admirateur. Il assure que c'est à leurs leçons qu'il doit son athéisme.

Il le prouve; car cet athée, si faible pour sa propre défense, est invincible contre les déistes et les théistes. Il leur reproche de n'avoir fait qu'une partie du chemin qu'ils devaient achever. Le pas où ils s'arrêtent est trop glissant pour s'y pouvoir fixer.

A l'égard des théistes, il faut de ces deux choses l'une : ou qu'ils renoncent à la nécessité d'un culte religieux et d'un culte public, à l'attente des jugements de Dieu, aux peines et aux récompenses d'une autre vie, ou qu'ils consentent à l'examen des preuves qu'on leur offre de la réalité d'une révélation. Si la controverse entre la religion et l'incrédulité est une fois réduite à ce point de fait, l'incrédulité est aux abois. Quant aux déistes, comment des hommes qui rejettent la spiritualité de l'âme, le libre arbitre, les idées naturelles et indépendantes des sens, qui soumettent tout à la nécessité dans l'ordre moral et dans l'ordre physique, comment peuvent-ils, sans se contredire avec la dernière évidence, reconnaître un Dieu qui ne soit pas la matière elle-même.

Voilà ce qu'il objecte séparément aux uns et aux autres. Il leur demande à tous : *Est-il permis, est-il possible à l'homme de croire des choses incompréhensibles? Si vous prenez l'affirmative, vous n'êtes plus incrédules, ou vous l'êtes contre vos principes. L'incrédulité n'a rien de plus spécieux que le refus de croire, dans le christianisme, ce que l'esprit humain ne peut concevoir. Si vous soutenez la négative, vous êtes athées, comme je le suis, ou vous ne vous entendez pas. Votre Dieu est un être incompréhensible. L'accord de plusieurs des attributs que vous reconnaissez en lui est un mystère. Ses opérations au dehors et les voies de sa providence sont mystérieuses. Que de mystères pour des hommes qui ne veulent en croire aucun!*

L'auteur du Système de la nature a présumé sans doute que la haine contre le christianisme, jointe à la honte d'une inconséquence manifeste, déterminerait enfin les théistes et les déistes à se réfugier dans l'athéisme, comme dans le seul poste où ils puissent être à couvert de la révélation. Il a pu fonder des espérances sur la première de ces deux dispositions. Pour la seconde, elle lui promet peu. Les hommes sont honteux de paraître inconséquents. C'est souvent une raison pour eux de nier opiniâtrément leur inconséquence et d'y persister. Quoi qu'il en soit, et quelque parti que prennent les théistes et les déistes, cet auteur a vengé d'eux, sans le vouloir, la religion chrétienne : leur orgueil est puni par l'humiliante nécessité ou de souscrire aux absurdités de l'athéisme, ou de mériter ses reproches.

Mais si l'incrédulité rassemblant en un seul corps ses divers partisans, que nous venons de passer en revue, les engageait tous à embrasser l'athéisme, serait-ce son dernier mot? Nullement. Il y a encore des incrédules pour qui les athées (matérialistes) ne le sont pas assez. Il y a des pyrrhoniens qui portent l'incrédulité jusqu'à dire que tout est incertain dans la nature, arbitraire dans la morale; que, dans l'une, il n'y a que des apparences, dans l'autre, que des conventions; que les vérités dont les hommes s'attribuent la connaissance sont les rêves d'un sommeil qui n'est jamais interrompu, la vertu et le vice, des noms qui n'expriment rien de réel. Parler ainsi c'est, à leur avis, remplir toute l'énergie du titre d'incrédule. Si ce titre est honorable, ils ont raison, et ils le revendiquent avec justice, s'ils n'ont affaire qu'à des athées. De toutes les vérités apprises par le témoignage des sens, ils ne leur en laissent pas une qui pût subsister après la ruine du dogme de l'existence de Dieu. Les démonstrations des mathématiques ne seraient pas même épargnées dans cette supposition. La méthode que les athées se croient permise les emporterait. Telle est pour l'athéisme l'obligation de rendre les armes au pyrrhonisme spéculatif; il les rend encore plus facilement au pyrrhonisme moral. On se rappelle l'évidence des preuves qui accablent, sur l'article des mœurs, l'auteur du Système de la nature, et la faiblesse de ses défenses. Il ne peut souffrir que la Mettrie, le plus conséquent et le plus sincère des impies de notre siècle, ait dit crûment que *la vérité et la vertu sont des êtres, qui ne valent qu'autant qu'ils servent à celui qui les possède; qu'il n'y a en soi ni vertu, ni vice, ni bien, ni mal moral, ni juste, ni injuste.* Ce langage est en effet révoltant. Pourquoi? parce qu'il exprime naïvement des principes abominables : or on lui démontre que ces principes sont les siens. Toute la différence entre la Mettrie et lui est que l'un va droit à son but, l'autre cherche des détours et finit cependant par le joindre.

Aurait-on cru que l'athéisme trouvât une autre incrédulité plus absurde, avec laquelle il fût obligé de s'allier? Il vengeait assez la religion de lui-même, en se montrant seul; mais pour qu'il ne manquât rien au triomphe de la religion, le pyrrhonisme attire l'athéisme à soi. C'est la dernière ressource des incrédules.

Eh bien, me direz-vous, *qu'elle le soit. Mais si les incrédules en convenaient, si, forcés de retranchement en retranchement, ils prenaient enfin le parti de ne plus rien croire et de douter de tout, qui vengerait la religion de ce pyrrhonisme universel?* Ce ne serait pas, je l'avoue, une nouvelle incrédulité. Il

n'y en a pas, il ne peut y en avoir au delà. Ce serait le mépris du genre humain. Le pyrrhonisme, dans toute la rigueur du terme, n'est aux yeux de la raison qu'une folie avérée ou qu'un insigne mensonge ; il n'a pas besoin de réfutation. Si c'est un mensonge, il est de nature à ne pas faire des dupes. Si c'est une folie, on enferme les fous, on ne s'arrête pas à les instruire ou à les confondre.

Ce mépris du genre humain, mêlé toutefois d'une juste indignation, est dû à l'incrédulité. Ses adeptes ne sont pas de parfaits pyrrhoniens ; mais ils le seraient s'il pouvait y en avoir, et s'ils raisonnaient conséquemment. Toutes leurs démarches y tendent. Commencent-ils par refuser l'obéissance de leur raison à l'autorité de la révélation et à ses mystères ! cette indocilité les conduit nécessairement à des erreurs réprouvées par la raison. Prétendent-ils demeurer théistes, ou du moins déistes ? L'athéisme les réclame et produit les droits qu'il a sur eux. Sont-ils devenus athées, autant qu'il est possible à des hommes de l'être ? Entraînés vers le pyrrhonisme, ils ne savent comment l'éviter. Il y a donc une pente continuelle depuis les premiers pas que fait l'incrédulité jusqu'au pyrrhonisme absolu et universel. Nulle station intermédiaire où la raison puisse trouver un repos. Quiconque cesse de croire en Jésus-Christ, contracte dès ce moment même l'engagement de ne plus rien croire. Il y manque néanmoins, parce que sa nature y résiste : et si le sophiste aveugle l'homme, l'homme met une borne aux égarements du sophiste.

Exceptons pourtant le pyrrhonisme moral. Il a dans la corruption du cœur un appui, que le pyrrhonisme spéculatif n'a pas. On ne dit jamais que par forfanterie, ou dans un état de démence, Il n'y a rien de vrai. Mais on dit, Il n'y a ni vertu ni vice ; comme on dit, Il n'y a pas de Dieu. C'est un cœur pervers qui parle alors, et le désir dont il est plein, tient lieu de conviction, il opère les mêmes effets. La Mettrie en est un exemple, il n'est pas le seul. Des pyrrhoniens de cette espèce ne sont pas des êtres chimériques. Tout incrédule s'expose à le devenir. Tous les matérialistes, tous les athées le sont déjà : et quand ils affectent de ne pas le paraître, ils trompent le public, ou ils se trompent eux-mêmes grossièrement.

Les incrédules qui en sont venus là prévoyaient-ils d'abord le dernier terme de leur incrédulité ? La plupart en auraient eu horreur. Les nouveaux prosélytes de l'incrédulité y pensent-ils ? Ordinairement ils l'ignorent. Plusieurs même ont abandonné depuis longtemps la foi du christianisme, et ne savent pas encore quel système ils lui substitueront. Comme on voit des voyageurs, dégoûtés de leur patrie, errer à l'aventure, sans habitation fixe, et sans autre dessein que de s'éloigner d'un pays, dont le séjour leur est devenu odieux : ainsi ces incrédules, d'un esprit chancelant et irrésolu, n'ont de fermeté que dans leur haine contre une religion sainte, dont ils craignent de se rapprocher. Du reste sont-ils théistes ? sont-ils déistes ? sont-ils athées ? sont-ils pyrrhoniens de la même classe que la Mettrie ? Ils ne peuvent vous le dire ; tout ce qu'ils savent, c'est qu'ils ne sont plus chrétiens.

Ils ne sont plus chrétiens ! mais pour ne point parler de tous les autres motifs qui les condamnent, sont-ils excusables de ne plus l'être, quand leur incrédulité au christianisme est l'acheminement à une autre incrédulité, qui ébranle et renverse tout ? Si jusqu'à présent ils n'ont fait aucune attention à ses suites, leur crime est d'avoir pris un parti de cette nature et d'y avoir persévéré, sans en examiner les conséquences. Maintenant, qu'on leur a mis devant les yeux ce qu'ils auraient pu découvrir d'eux-mêmes avec un peu de réflexion, c'est à eux d'opter entre la foi chrétienne et l'audace effrénée de ces monstres, que l'athéisme n'ose avouer. En vain chercheraient-ils à se défendre de l'une et de l'autre. L'alternative est inévitable pour eux. Que les hommes sont à plaindre d'en être réduits à délibérer entre une religion divine et le pyrrhonisme ! Heureux encore que cette étrange délibération puisse leur devenir salutaire ! Mais souverainement malheureux, si tournant ce remède en poison, ils concluaient dans leur cœur à ne rien croire plutôt que de croire en Jésus-Christ !

Voilà où les livres impies mènent leurs lecteurs imprudents. Qui pourrait compter le nombre de ces productions de l'impiété ? Quel adorateur du vrai Dieu, quel disciple de Jésus-Christ pourrait souiller sa plume de tous les blasphèmes qu'il y a lus ? L'insolence de l'impiété croissant de jour en jour, elle n'a pas seulement multiplié ses écrits avec un excès incroyable : elle y a mis un acharnement et une fureur dont on ne trouve nulle part des exemples dans les siècles passés. Jean-Jacques Rousseau, incrédule à visage découvert, n'avait proféré qu'avec respect le nom sacré de Jésus-Christ. Il avait épargné à des oreilles chrétiennes des paroles qu'elles ne peuvent entendre sans horreur. D'autres écrivains, moins respectueux que lui, et dont les sentiments étaient au fond plus éloignés que les siens de la doctrine chrétienne, couvraient leur irréligion du voile de l'ironie ; voile transparent, à la vérité, et qui ne laissait que trop apercevoir la malignité de leurs projets. C'était toujours une espèce d'hommage qu'ils rendaient à l'autorité dont le christianisme est en possession. Mais depuis quelques années l'impiété s'est dispensée des moindres ménagements, des moindres égards envers les objets de la vénération publique. Ceux de ses écrits, où elle foule aux pieds des bienséances regardées jusqu'alors comme inviolables, ont été les plus répandus. Ils n'ont trouvé dans leurs cours d'autres obstacles que ceux qui pouvaient piquer la curiosité. On voit dans ces écrits, les actes des martyrs, les ouvrages des Pères, les monuments de l'Eglise universelle, ses symboles et ses canons ; ce n'est rien encore, on y voit les ora-

cles divins, l'Ancien et le Nouveau Testament, les Prophéties, les Evangiles, les discours des Apôtres, et de Jésus-Christ même, traités avec le dernier mépris. Tous les saints qui ont édifié ou éclairé l'Eglise; ceux qui ont été les organes de l'Esprit-Saint, les patriarches, les prophètes, les apôtres, y sont peints des plus noires couleurs. Le dirai-je? La personne adorable de Jésus-Christ y est outragée. On enchérit, pour le calomnier, sur la méchanceté et sur l'impudence des plus vils suppôts du judaïsme. Enfin Dieu, comme arbitre suprême de la nature, législateur et juge du genre humain, y est accusé de bizarrerie, d'injustice, de cruauté. On voudrait le détrôner et l'anéantir. Telles sont les clameurs impies d'une foule d'auteurs, dont les uns sont inconnus, d'autres ne le sont pas. On dirait que c'est une légion entière de démons, sortie de l'abîme infernal, et hurlant sur la terre contre le ciel.

Il n'est pas possible, que la publication scandaleuse, et coup sur coup, de tant de livres détestables ne fasse une époque affligeante dans l'histoire de ce royaume. Ces livres ne passeront sans doute, ni tous, ni même la plupart, à la postérité. Je l'augure des soins paternels de la Providence, et du respect national pour la religion. Il subsiste, quoique affaibli : tôt ou tard il reprendra ses droits. Je pourrais ajouter que comme productions littéraires, la plupart de ces écrits méritent les profondes ténèbres, auxquelles leur impiété doit un jour les condamner. Mais sans les connaître en détail, la postérité saura, qu'il a été un temps, où la France en fut inondée; que la mode funeste d'écrire contre la religion y avait passé d'une nation voisine, digne d'être imitée par d'autres endroits, et pour qui le déchaînement de l'impiété parmi nous fut comme le signal du silence qu'elle lui imposa dans son île : que le théâtre de notre littérature semblait alors être livré en proie aux chefs de la cabale antichrétienne, à leurs émissaires, à leurs adulateurs; que les ministres de la religion se voyaient obligés de rappeler sans cesse les preuves de sa divinité, non plus seulement pour animer la piété en confirmant la foi, mais encore pour opposer une digue au débordement de l'incrédulité. La postérité saura tout cela : et dans l'étonnement dont elle sera frappée, elle souhaitera plus d'une fois que ces jours d'aveuglement et de licence pussent être effacés de nos fastes.

Mais indépendamment de ce regard sur l'avenir, quel spectacle pour nous dans le temps présent que ce déluge de livres impies! Ils remplissent la capitale, ils circulent dans les grandes villes, ils pénètrent jusqu'aux moindres, ils ravagent nos campagnes. Des mains vénales les y portent. Ce pernicieux trafic est devenu le plus lucratif dans le métier qu'elles font. Et certes, sans un débit aussi prompt, sans une vogue aussi assurée, les livres impies se seraient-ils succédé avec tant de rapidité? Le nombre en serait-il infini? Leurs auteurs ont compté sur le goût dominant des lecteurs. Il n'a que trop répondu à leur attente.

J'avoue que l'avidité de lire de pareils ouvrages m'afflige encore plus que ces ouvrages mêmes. Elle découvre toute l'étendue et toute la grandeur du mal.

On cherche avec soin, on ramasse précieusement des feuilles volantes, de chétives brochures, des livrets de toutes les couleurs, que nos pères eussent laissés dans les boues avec les plates bouffonneries de Théophile, et les couplets infâmes de Linière (1). La plupart des amateurs de l'incrédulité estiment peu, disent-ils, ces petits écrits; et cependant ils les lisent de préférence. Car pour ceux où les matières sont plus approfondies, où il y a plus de recherches et plus de suite, plus de style même, et une tournure plus séduisante pour des hommes qui pensent, on les vante comme des chefs-d'œuvre (c'est l'intérêt du parti), on les a, on y jette un coup d'œil superficiel, mais dans la vérité on les lit beaucoup moins. Quel peut être l'objet de ces lectures? si ce n'est de savourer un poison, dont on ne peut se rassasier. A des lecteurs ainsi affectés tout est bon : plaisanteries insipides, obscénités dégoûtantes, sarcasmes grossiers, défaut d'ordre et de plan, disette de preuves même les plus légères, ils pardonnent, ils approuvent tout en faveur du sujet qui leur est cher. Traité de cette manière, il charme leur oisiveté, sans fatiguer leur attention. Des esprits frivoles n'en ont pas de reste; et ils conservent leur caractère jusque dans les moyens qu'ils prennent, pour satisfaire leurs plus fortes inclinations.

Ce penchant décidé pour tout ce qui est marqué au coin de l'incrédulité, est aussi le véritable principe de leur indulgence pour les continuelles répétitions des ouvrages qu'ils lisent. Il y a dans les ateliers de l'incrédulité un certain nombre d'idées et d'expressions favorites. Les auteurs, qui travaillent pour elle, ne manquent pas de les en tirer. Beaucoup n'y ajoutent du leur qu'une façon, souvent peu différente de celle que d'autres ont employée avant eux. Tous ces écrits, fondus ensemble, ne donneraient que les matériaux d'un seul. La monotonie n'est pas faite pour plaire. Mais dans la bouche de l'impiété, elle n'a pu encore rebuter des hommes, qui sacrifient tout au plaisir de l'entendre.

Ils veulent, disent-ils, *s'instruire et ils ne le peuvent, qu'en lisant les livres, où l'on s'explique sur la religion avec une entière liberté.* Il y aurait bien des choses à leur répondre sur ce prétendu désir de s'instruire. Mais en leur passant, ce que je n'ai garde pourtant de leur accorder, que ce désir, inspiré par le doute, soit légitime, je me borne, pour écarter dans ce moment toute autre contestation, à ce qu'ils demandent. Je suppose même, que leurs lectures aient été plus sérieuses, que ne sont communément celles des amateurs de l'incrédulité. Ils veulent s'instruire, c'est-à-dire juger, du moins pour eux-mêmes, le

(1) Deux poëtes impies et licencieux du dernier siècle.

grand procès de la religion. Je vois dans leurs mains les pièces de l'une des parties : où sont celles de l'autre? Ils connaissent les difficultés des auteurs incrédules contre nos livres saints. Connaissent-ils ces livres dans eux-mêmes? Connaissent-ils les interprètes, anciens et modernes, d'où la plupart de ces difficultés ont été tirées, et qui ont travaillé à les éclaircir? On leur a cité, pour décréditer les Pères de l'Eglise, quelques-uns de leurs textes exposés dans un mauvais sens. Ont-ils vérifié ces citations? Ont-ils confronté les paroles détachées avec ce qui les précède et les suit? On leur a débité des faits de l'histoire ancienne qui ne s'accordent pas avec l'histoire sacrée. Ont-ils consulté les sources, pour s'assurer de la vérité de ces faits? Ne remontons pas si haut, quoiqu'il le fallût pour le jugement qu'ils prétendent exercer. Ils ont lu l'Analyse de du Marsais, l'Examen important de Bollingbroke, le Christianisme dévoilé par Boulanger, l'Examen des Apologistes du Christianisme par Fréret, le Dictionnaire philosophique, la Philosophie de l'histoire, etc.; ont-ils lu les réfutations de tous ces ouvrages? Ont-ils pesé dans la balance le pour et le contre? Peuvent-ils prononcer en connaissance de cause sur les reproches qu'on a faits aux écrivains incrédules de témérité, d'ignorance, de mauvaise foi, d'injustice, de contradiction? Si les lecteurs des livres impies sont sincères, peut-être n'en trouvera-t-on pas un seul, qui dans son prétendu plan d'instruction ait examiné à charge et à décharge. Il est du moins certain et notoire que la plupart n'ont lu d'autres écrits sur la religion, que ceux qui la combattent.

Qu'ils ne se défendent point par l'exemple des fidèles, qui ne lisent que des ouvrages favorables au christianisme. La différence est palpable. Autre chose est de se soumettre à une autorité qu'on trouve établie; autre chose, de juger par ses propres lumières de ce qu'enseigne cette autorité. Si elle a par elle-même des caractères suffisants de divinité, pour captiver l'esprit humain, la soumission qu'on lui rend est sage; et il n'est plus question dans la suite que de s'y affermir. Tout se réduit donc à reconnaître le langage de Dieu, discernement qui ne surpasse la portée de personne. Le fidèle, qui l'a reconnu, ne fût-ce que par un seul témoignage indubitable, a droit d'ignorer tout ce qu'on y oppose. Mais pour celui, qui n'admettant pas d'autorité supérieure à celle de sa raison, s'érige en juge de la religion, dès lors il s'oblige à ne rejeter aucune des preuves du christianisme, sans l'avoir mûrement discutée, à n'adopter aucune des objections de l'incrédulité, sans l'avoir comparée avec ces preuves, et avec les réponses données à ces objections. S'il néglige cet examen contradictoire, s'il en retranche quelque partie, il viole ouvertement toutes les règles de la justice et de la prudence. Il aime les ténèbres, il fuit la lumière; il a déjà jugé dans son cœur la cause, avant qu'elle ne fût instruite. Juge aveugle, juge partial, juge corrompu, juge inique, juge qui se condamne lui-même.

Les prétextes, dont on colore l'empressement à lire des livres impies, disparaissent. Sa vraie, son unique origine est l'attachement à l'incrédulité. Disposition, qui s'étant une fois emparée d'une âme cherche tous les appuis qui peuvent l'y maintenir. Et c'est ce qui m'a fait dire que dans cette matière la multitude des lecteurs est un mal encore plus grand que celui des auteurs. Ceux-ci auraient moins écrit, et leurs écrits seraient moins répandus, si l'incrédulité n'avait pas eu tant de partisans, prêts à leur applaudir. Cette foule étonnante de transfuges et de déserteurs de la cité sainte les a enhardis. Ils ont cru que le temps était enfin arrivé de l'assiéger avec succès. Temps malheureux en effet, où les ennemis de la religion ont pu avoir cette confiance! Elle était vaine sans doute; mais leurs devanciers ne l'avaient pas.

Je sais que les livres impies ont d'autres lecteurs, qui ne sont pas dévoués à l'incrédulité. Pourquoi donc les lisent-ils? Ils répondent, qu'à mesure que ces livres paraissent, ils sont l'entretien du jour; qu'il faut être en état d'en parler, pour prendre quelque part aux conversations; mais que du reste ils savent à quoi s'en tenir sur les vérités attaquées dans ces ouvrages. Je pourrais accepter cette excuse d'une personne, qui aurait pour sa religion ce zèle éclairé, dont il serait à souhaiter que les exemples fussent plus fréquents, même dans les simples fidèles. Quoiqu'à dire vrai, une controverse de religion m'a toujours paru déplacée dans les cercles et dans les conversations du monde. On y entame des sujets, rarement on les approfondit. L'antagoniste de la religion élude un combat réglé : il aime mieux une de ces escarmouches, où l'adresse et la légèreté cachent la honte de la retraite et laissent l'avantage indécis. Le défenseur de la religion, celui même qui la possède le mieux, peut n'avoir pas cette présence d'esprit, qui fait dire sur-le-champ ce qu'il faut, ou ce flegme qui écoute avec patience, répond avec force, mais sans emportement. Les spectateurs n'ont souvent ni assez de lumières, ni des intentions assez droites, pour adjuger la victoire à qui elle appartient. Une fausse lueur les éblouit. Une plaisanterie leur fait oublier les meilleures raisons. Combien de conditions nécessaires, pour que la dignité de la religion ne soit pas compromise dans ces disputes! Après tout, si l'on y est engagé malgré soi, s'il faut repousser des traits, empruntés de quelque livre impie, il est très-possible, sans l'avoir lu, de prouver alors à ceux qui le citent, que la religion n'a pas lieu de le craindre, ni l'incrédulité de s'en prévaloir.

Mais le motif de tourner au profit de la religion, dans les sociétés où l'on vit, la lecture des livres impies n'est pas celui des personnes dont il s'agit ici. Tout l'usage qu'elles prétendent faire de ces livres, après les avoir lus, se réduit à en parler historiquement, à dire leur avis sur le style et sur les talents de l'auteur. Soit mauvais goût, soit complaisance, elles le louent quelquefois avec excès; et le seul correctif qu'elles sachent mettre à

ces louanges, est qu'elles ne pensent pas comme lui. Je les en crois. Elles doivent donc s'épargner la peine de lire ce qu'elles n'approuvent ni ne peuvent approuver au fond. L'objet qu'elles se proposent n'est pas assez intéressant, disons mieux, il est trop frivole pour exposer leur foi. Qui peut leur répondre des traces que laissent dans leur esprit de pareilles lectures, faites sans nécessité, sans utilité réelle, sans précautions? Du moins elles les apprivoisent avec le langage de l'impiété : s'il ne devient pas le leur, il ne les épouvante plus. Il est familier à des écrivains dont on leur vante l'esprit et le savoir. De là elles s'imaginent qu'on peut penser et s'expliquer ainsi, sans aucun intérêt et par une intime conviction. Faux et dangereux préjugé, trop commun aujourd'hui dans le monde, et qui ne s'accorde pas avec l'idée qu'un chrétien doit avoir de l'éclatante vérité de sa religion. Ajoutons à cet inconvénient l'esprit contentieux et frondeur, communiqué par les livres impies à des lecteurs qu'ils ne pervertissent pas entièrement. On est quelquefois scandalisé, et avec justice, de certains propos qui n'annoncent pas, dans celui qui les tient, beaucoup d'attachement ni de respect pour sa religion. Il n'est pourtant pas aussi gâté qu'il paraît l'être ; et si l'on raisonne avec lui, on découvre que sans avoir avalé dans ses lectures le poison pur de l'incrédulité, il en a rapporté l'habitude vicieuse de censurer dans la religion tout ce qu'il croit ne lui être pas essentiel. Il ne la connaît pas assez pour y fixer de justes limites : peut-être même arrachera-t-il les siennes quelque jour. Mais quand il éviterait ce dernier excès, il en a trop appris dans une école où il aurait dû ne jamais entrer. En un mot, il est des lectures qui sont des conversations muettes, comme des conversations animées par la voix. On n'écoute pas ce qu'on ne veut pas entendre, on ne s'empresse pas à lire ce qu'on veut effacer de son esprit.

Le ministère de l'instruction, plus pénible de nos jours qu'il ne l'a jamais été, m'a fait un devoir de lire un grand nombre de livres impies ; mais, en les lisant, j'ai été forcé plus d'une fois d'interrompre cette lecture : mon cœur se soulevait contre elle. Je rougissais pour des hommes d'égarements si monstrueux ; je déplorais la facilité qu'ils avaient eue à publier leurs blasphèmes ; j'adorais la patience de Dieu. C'est en lui que j'ai mis toute ma confiance, lorsque j'ai approché mes mains et mes yeux de cet amas d'impiétés ; je me suis souvenu de sa promesse : *Ils toucheront des serpents, et ils n'en recevront aucun mal* (*Marc*, XVI). Mais ce n'est pas assez pour un évêque d'être à l'abri de leurs morsures envenimées; il doit en guérir ou préserver ses frères. Dieu m'en a inspiré le désir. Le succès dépend de sa miséricorde et de sa puissance.

Si un âge assez avancé, si un long épiscopat, si des travaux continuels pour la défense de la religion peuvent donner à ma voix quelque liberté, qu'on me permette de l'élever en finissant cet ouvrage, et de parler dans ces termes à mes compatriotes :

Français, connaissez la gloire et les intérêts de votre nation. Assez et trop longtemps les écrits de l'incrédulité ont infesté parmi nous la république des lettres. On vous dit que le règne de la philosophie ajoutera un nouveau lustre à la littérature française, qu'il avancera le progrès des arts, qu'il perfectionnera l'agriculture, le commerce et la politique. Je le désire ; et à Dieu ne plaise que j'envie à mon siècle et à ma patrie tous ces avantages ; je m'estimerais heureux de pouvoir y contribuer. Livrez vous donc à une noble émulation : vos pères n'ont pas cueilli toutes les palmes ; aspirez à une moisson plus riche que la leur ; et cependant ne vous laissez pas persuader que le mépris pour eux soit un moyen de les surpasser, ni que vous honoriez la France en rabaissant les plus grands hommes qu'elle ait produits jusqu'à notre temps. Profitez de leurs découvertes, cherchez-en qui leur aient échappé. Approfondissez la science de la nature ; éclairez, par des spéculations aussi solides que curieuses, les arts et toutes les parties de l'administration; portez-y le flambeau de la philosophie ; il n'est rien en ce genre dont la sagacité française ne puisse venir à bout avec une constante application. Mais qu'a de commun la philosophie avec l'incrédulité ? Faut-il détacher les hommes de la religion pour leur apprendre à étudier la nature, à resserrer les liens de la société, à cultiver la terre et à tirer de son sein fécond et inépuisable les trésors qu'il renferme? Non, non, c'est une illusion trop grossière. Des écrivains impies ne sont ni les seuls ni les vrais philosophes ; ils en usurpent le nom et ils le profanent. Vous ne leur devez rien de tout ce que vous pouvez avoir appris d'utile depuis vos pères ; vous avez tout à craindre, rien à espérer de leurs principes ; et si vous ne réclamiez pas contre leurs écrits, loin d'illustrer votre siècle, ils le déshonoreraient à jamais.

Vous me direz qu'il appartient à l'autorité souveraine d'arrêter le cours des livres impies ; nous savons tout ce qu'elle peut à cet égard ; nous attendons d'elle ce qu'elle doit. Mais vous formez vous-même un tribunal dont elle consent volontiers que vous exerciez tous les droits. Les arrêts du public sont moins terribles dans leur exécution que les lois pénales émanées du trône, et que les condamnations prononcées par les magistrats. Ils ont autant de force, peut-être en ont ils plus, pour imposer silence aux héros de l'impiété. Que ces écrivains trouvent en vous des juges incorruptibles ; ils ne demandent qu'à occuper d'eux la renommée; leur vanité craint l'oubli plus encore que la censure. Rejetez dans les ténèbres les ouvrages qu'ils y ont enfantés ; vengez-en la religion par votre indifférence et par votre mépris ; cessez enfin de les lire, et la source en sera bientôt tarie

Avertissement

DU CLERGE DE FRANCE,

ASSEMBLÉ A PARIS PAR PERMISSION DU ROI,

AUX FIDÈLES DU ROYAUME.

Sur les dangers de l'incrédulité.

De tous les devoirs qu'ont à remplir les assemblées du clergé, nos très-chers frères, il n'en est point de plus sacré, et dont elles se soient dans tous les temps plus fidèlement acquittées, que celui de défendre la religion contre les attaques de toute espèce, auxquelles la divine Providence a permis qu'elle fût exposée.

C'est par les soins de ces assemblées que les erreurs de la prétendue réforme ont été entièrement proscrites; les maximes du royaume solidement établies; la véritable doctrine de la grâce fidèlement conservée; l'obéissance aux jugements de l'Eglise maintenue; les illusions des faux mystiques dissipées; les égarements d'une morale relâchée arrêtés et confondus : et depuis plus de deux cents ans que leur forme actuelle a été déterminée, l'erreur n'a pu tenter aucune entreprise, qu'elles ne l'aient fortement réprimée, soit par des censures, des déclarations, des expositions qui règlent et assurent la croyance, soit par des instructions, des avis, des avertissements qui en développent les principes et les motifs.

Comment pourrions-nous aujourd'hui ne pas suivre les exemples que nous ont donnés nos respectables prédécesseurs? Ce ne sont plus seulement, comme de leur temps, quelques dogmes particuliers qui sont attaqués. L'impiété cherche à nous enlever le dépôt entier de nos saintes vérités : affranchie de tout respect, elle ne met plus de bornes à ses projets de destruction. Des écrivains téméraires, réunis, comme ces nations étrangères qui avaient conspiré la ruine du peuple de Dieu, semblent vouloir, par leurs productions criminelles, exterminer jusqu'au nom du Très-Haut de dessus la terre (1).

Nous ne nous proposons pas cependant, notre très-cher frère, de vous retracer les preuves victorieuses qui déposent en faveur de la religion. Nous ne prétendons pas répondre aux vains sophismes de l'impiété, ni discuter avec elle tous les articles de notre croyance. Forcés à nous restreindre pour consacrer à votre instruction le temps qui nous réunit, c'est par les vices mêmes de l'incrédulité que nous chercherons à la confondre. Elle n'a d'autre but, à l'entendre, que d'éclairer les hommes et de les rendre heureux. Mais fière lorsqu'elle attaque, et timide lorsqu'elle se défend, elle se trahit elle-même, si on vient à la juger par ses effets, et à comparer la faiblesse de ses moyens avec la grandeur apparente de ses projets.

C'est à ce point de vue que nous réduirons cet avertissement. Nous nous attacherons à vous faire voir que les avantages que promet l'incrédulité, et la science dont elle se pare, ne sont que prestige et mensonge; qu'au lieu d'élever l'homme, elle le dégrade et l'avilit; qu'au lieu de lui être utile, elle nuit à son bonheur; qu'elle dissout les liens de la société, détruit les principes des mœurs, renverse les fondements de la subordination et de la tranquillité publique. Nous vous prouverons en même temps que vos intérêts les plus chers sont liés au maintien de la religion; que sans elle nous ne pouvons avoir, ni une connaissance suffisante de nos devoirs, ni la force de les pratiquer; que notre faiblesse, nos imperfections, ce que nous sentons en nous-mêmes, ce que nous éprouvons au dehors, tout annonce la nécessité et les avantages d'une révélation; qu'elle seule enfin nous ouvre le chemin de la vérité et du bonheur.

Si ces considérations générales ne suffisent pas pour résoudre tous les doutes que l'incrédulité se plaît à élever, elles vous feront sentir le néant de ses promesses; elles vous éclaireront sur l'étendue du péril qui vous menace, et vous inspireront le courage de vous en préserver. Qu'il en coûte à notre cœur d'exposer à des chrétiens des vérités que les premiers apologistes de la religion cherchaient à prouver aux nations plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie! Mais la perversité du siècle nous y contraint, et plaise au Tout-Puissant, disons-nous, comme écrivait saint Athanase aux catholiques de son temps (1), qu'en lisant cet avertissement, les

(1) Parce que vous voyez que vos ennemis ont excité un grand bruit, et que ceux qui vous haïssent, ont élevé orgueilleusement leur tête.

Ils ont formé un dessein plein de malice contre votre peuple, et ils ont conspiré contre vos saints (*Ps.* 82, *v.* 3, 4).

Ils ont dit : Venez et exterminons-les du milieu des peuples; et qu'on ne se souvienne plus à l'avenir du nom d'Israël (*Ps.* 82, *v.* 5).

(1) Plaise à Dieu, que ceux qu'un esprit de malice porte à attaquer ces vérités, renoncent à une occupation aussi vaine et aussi insensée; et que les âmes simples, qui ne doutent que par faiblesse, soient affermies dans la foi par l'esprit de force! Pour vous, qui connaissez et possédez la vérité, conservez-la dans votre cœur, de manière qu'elle

ennemis de la vérité reconnaissent la témérité de leurs entreprises; que ceux qui par simplicité sont dans le doute, soient raffermis dans leur croyance, et que ceux à qui Dieu fait la grâce de persévérer dans le bien, y demeurent inviolablement attachés.

La connaissance de la vérité est le plus grand avantage qu'on puisse procurer à l'homme. C'est aussi, notre très-cher frère, par cette séduisante promesse que l'incrédulité cherche à vous éblouir. Mais pour fixer l'état de la question, il faut remarquer avant tout que les vérités dont il s'agit ici, ne ressemblent point à ces opinions humaines qui peuvent indifféremment être admises, ou rejetées. Ce sont des vérités d'un ordre supérieur, auxquelles est attaché notre bonheur, qui tiennent à nos intérêts les plus chers, et qui influent sur toutes les actions de notre vie. Si l'homme ne connaît pas ce qu'il doit penser de Dieu, de la nature de son âme, des devoirs qui lui sont prescrits, de la fin à laquelle il doit tendre, comment pourra-t-il régler sa conduite et ses actions? La multitude surtout ne peut être abandonnée à elle-même sans instruction. Lorsqu'elle ignore la vérité, elle invente, ou elle adopte des fables et des mensonges; et si elle ne sait pas la route qu'elle doit tenir, il faut qu'elle s'égare.

L'impiété qui affecte avec tant d'éclat de craindre les suites et les effets des vérités de la religion, n'osera pas sans doute contester ces principes. Mais, s'il est certain que sur ces vérités l'homme ne puisse rester dans l'indécision, pourquoi la plupart des incrédules, uniquement occupés à détruire, ne daignent-ils rien substituer à l'édifice qu'ils veulent renverser? Croient-ils donc, que pour répandre la lumière, il suffise de proposer des doutes et des objections? Les vérités les plus lumineuses n'ont-elles pas leur abîme, et ne trouvent-elles pas souvent des adversaires adroits qui ont l'art funeste de les obscurcir? L'incrédule prétend-il que sa doctrine soit elle-même exempte de toute difficulté? l'athée qui, malgré les imperfections et les changements du monde, le suppose éternel; le matérialiste, qui confond tous les êtres, et se refuse au sentiment intérieur qui l'avertit de la simplicité de son âme et de la liberté de ses déterminations; l'épicurien qui ose méconnaître l'ordre éclatant qui règne dans l'univers, douter de la Providence, et croire que le Dieu qui a créé les hommes, dédaigne de les gouverner; le libertin, qui, contre le cri de sa conscience, dit: *Mangeons et buvons, car nous mourrons demain* (1); le déiste, dont l'orgueil rejette le témoignage des prophètes et résiste à l'éclat des miracles; tous ceux qui nient quelques vérités de la religion, pensent-ils qu'ils n'ont aucune difficulté à résoudre? La nature elle-même a ses énigmes et ses obscurités. En accumulant les difficultés, l'incrédulité peut embarrasser, mais elle n'éclaire pas. Il faudrait opposer preuve à preuve; discuter les témoignages, et surtout établir une doctrine contraire à celle qu'on veut détruire. Si le doute méthodique mène à la connaissance de la vérité, le doute réel et permanent en éloigne, et lorsqu'il faut choisir, il est le pire de tous les états.

C'est aussi ce qu'ont compris quelques-uns des incrédules. Ils ont senti que ce désir apparent d'être utiles, dont ils se vantent, ne pouvait se concilier avec le spectacle effrayant du monde livré à lui-même, et sans principes, et que ce n'était pas sur des débris et des ruines que la vérité et la vertu pouvaient élever leur trône. Mais quel a été le succès de leurs efforts? Les anciens philosophes ne nous offrent que variété et contradiction. « Si je croyais (1), disait Lactance, en parlant d'eux, qu'ils pussent être des guides capables de me conduire, je les suivrais volontiers; mais comme chacun suit une route différente, comment pourraient-ils m'indiquer celle que je dois tenir? »

Sur les objets les plus essentiels à l'homme, tels que (2) la croyance d'un Dieu, la nature (3) de l'âme, celle (4) du souverain bien, il y avait presque autant d'opinions que d'écoles; chacune se faisait une gloire d'avoir un système qui la distinguât des autres; et la conséquence que les plus grands génies de l'antiquité tiraient de cette division, c'est que tout était incertain et douteux. Les dieux,

y soit victorieuse de ses ennemis et inébranlable à toutes leurs attaques (*Ex Epist. canon. sancti Athan. concil.* tom. II, p. 1707).

(1) Mangeons et buvons, car nous mourrons demain (*Is. c.* 22, *v.* 13).

(1) Si je les croyais des maîtres propres à me guider dans le chemin de la vertu, non-seulement je les suivrais, mais j'exhorterais les autres à les suivre. Mais comme, malgré leurs disputes pleines de chaleur, ils n'ont pu s'accorder entre eux sur aucun des points relatifs à cet objet, qu'il n'y a même aucun d'eux qui ne soit souvent en contradiction avec lui-même, le chemin qu'ils suivent, ne peut être regardé comme le véritable : chacun d'eux s'est tracé, selon sa fantaisie, une route qui lui est propre, et ils n'ont laissé d'autres secours à ceux qui cherchent la vérité, que beaucoup de confusion et d'incertitude (*Lact. de falsa Relig., lib.* I, *n.* 1, *p.* 8, *edit. Hack*).

(2) Ainsi les sages, faute de s'accorder entre eux, nous réduisent à ignorer le souverain Maître, puisque nous ne savons à qui rendre hommage, au soleil ou à l'éther (*Cic. acad. quæst. lib.* IV, *p.* 84, *ed. Elzev.*).

(3) On ne vous fera pas plus connaître la nature de cette âme qui conduit et maîtrise les mouvements de notre corps, que le lieu qu'elle occupe : l'un dit que c'est un souffle, et l'autre que c'est une harmonie; celui-ci là nomme une force divine, une portion de Dieu; celui-là l'appelle une puissance incorporelle. Il y en a qui croient que l'âme n'est autre chose que le sang; il y en a qui la confondent avec la chaleur répandue dans le corps (*Senec. Natur. quæst. lib.* VII, *c.* 24).

(4) Ces deux fins sont le souverain bien et le souverain mal; et c'est pour les trouver, que se sont beaucoup tourmentés, comme j'ai dit, ceux qui ont fait profession dans le siècle de l'étude de la sagesse. Mais, quoiqu'ils se soient trompés en diverses manières, la lumière naturelle néanmoins ne leur a pas permis de s'éloigner tellement de la vérité, qu'ils n'aient mis le souverain bien et le souverain mal, les uns dans l'âme, les autres dans le corps, et les autres dans tous les deux. De cette triple division, Varron, dans son livre de la Philosophie, tire une si grande diversité de sentiments, qu'en y ajoutant quelques légères différences, il compte jusqu'à deux cent quatre-vingt-huit sectes possibles (*S. August., de Civ. Dei, lib* XIX, *cap.* 1, *n.* 1, *tom.* VII, *p.* 539).

Les autres livres de la Cité de Dieu, saint Justin, Arnobe, Athénagore, Tertullien, Lactance, sont remplis de l'exposition de cette multitude incroyable de systèmes qui partagèrent les anciens philosophes.

disait Platon, se sont réservé la vérité (1), et n'ont laissé aux hommes que la vraisemblance.

Les incrédules modernes ne sont pas plus d'accord entre eux que les anciens philosophes. Partagés (2) non-seulement sur les premiers dogmes de la religon, mais encore sur les principes de nos actions, sur l'étendue de nos devoirs, sur l'influence du vice et de la vertu, sur la nature des passions, sur l'autorité des lois, tant naturelles, que civiles ; si quelques-uns d'entre eux ont aperçu le vrai sur certains objets, leurs idées sont restées éparses et sans enchaînement, ils ne les ont point rassemblées dans un corps de doctrine ; ce qui était cependant nécessaire pour les rendre utiles. Un d'entre eux (*Système de la nature*) a voulu, dans ces derniers temps, former un système complet. Mais, nous l'espérons encore, ce système audacieux et révoltant trouvera des contradicteurs parmi ceux mêmes qui semblent se réunir à l'auteur pour combattre la religion ; ses assertions téméraires et sacrilèges seront contredites par d'autres qui les ont d'avance proscrites et réfutées : tant il est vrai que l'erreur ne peut être d'accord avec elle-même. Il semble que Dieu ait traité les faux sages, qui ont porté leurs regards téméraires sur son essence et sur ses décrets, comme ces hommes insensés qui voulurent élever un bâtiment jusqu'au ciel (3), pour se soustraire à sa vengeance. Il les a livrés à l'ignorance, à l'incertitude et à la confusion de leurs idées, et ils ne laissent de monuments que les traces informes de leurs folles entreprises.

Or, que doit-on conclure de cette variété d'opinions et de systèmes ? Si, dans un Etat policé, il se présentait un homme qui dît aux habitants : *La forme du gouverement qui fait votre sûreté, est fondée sur des principes incertains, sur des préjugés, sur des erreurs : vous ne serez heureux que lorsque vous y aurez renoncé ;* et si en même temps ce prétendu législateur ne proposait, ni lois, ni règlements, ou s'il n'annonçait que des idées peu réfléchies et mal combinées, pourrait-on croire qu'il aurait bien mérité de la patrie ? C'est cependant ce que fait l'impiété. Son esprit destructeur porte partout la guerre et le ravage ; mais elle ne peut rien établir : elle s'efforce d'enlever à l'homme la règle de conduite qui guide ses pas ; mais elle ne lui offre, ni lumière, ni appui ; et si, pareille à ces phosphores qui ne brillent que dans la nuit la plus sombre, elle jette quelquefois au milieu des ténèbres qu'elle produit, une clarté faible et passagère, cette clarté disparaît bientôt, et rend encore pour l'homme qu'elle a séduit, l'obscurité plus profonde et plus affreuse.

A ce défaut de système et d'ensemble (1), opposons, nos très chères frères, l'enchaînement sublime de la doctrine que Jésus-Christ est venu enseigner aux hommes. Ce ne sont point des idées vagues et confuses (2), des connaissances superficielles ou successives, des lueurs ou des apparences qui viennent par intervalles éclairer ou fasciner les esprits. Toutes les parties de la religion se prêtent une force mutuelle, et se tiennent par des rapports nécessaires. Nulle vérité n'y est stérile, ni isolée. Moïse et Jésus-Christ, l'ancienne et la nouvelle Alliance, les patriarches, les Prophètes et les Apôtres concourent au même objet, et se servent mutuellement de témoignages. Il n'est aucun dogme qui n'influe sur la pratique des préceptes ; aucun précepte qui ne rappelle ou ne suppose la croyance des dogmes, et le culte qui nous est prescrit est l'expression véritable et solennelle des uns et des autres.

Non-seulement tout est lié dans la religion ; mais l'édifice qu'elle forme, n'est pas moins étonnant par la multitude et la richesse de ses parties, que par leur accord et leur solidité. La croyance d'un Dieu créateur et ré-

(1) Platon avait enseigné que les dieux, jaloux de leur pouvoir suprême, s'étaient réservé la vérité, et qu'à l'égard des hommes, ils leur accordaient les vraisemblances ; que par conséquent tout le sensible était sujet à mille illusions, et qu'il n'y avait que l'intelligible seul qui eût quelque chose de fixe (*Histoire critique de la philosophie, par Deslandes, tome* II, *ch.* 21).

Bacon, parlant des bornes de la raison, *De augmentis scientiarum, lib.* I, *pag.* 5, rapporte qu'un platonicien disait : *Sensus humanos solem referre, qui quidem revelat terrestrem globum, cœlestem vero et stellas obsignat.*

(2) Les incrédules ne peuvent eux-mêmes contester cette variété d'opinions qui les caractérise. On peut consulter l'un d'entre eux, qui s'explique ainsi : « Je consultai les philosophes, je feuilletai leurs livres, j'examinai leurs diverses opinions ; je les trouvai tous fiers, affirmatifs, dogmatiques, même dans leur scepticisme prétendu, n'ignorant rien, ne prouvant rien, se moquant les uns des autres ; et ce point, commun à tous, me parut le seul sur lequel ils ont tous raison. Triomphants quand ils attaquent, ils sont sans vigueur en se défendant. Si vous pesez les raisons, ils n'en ont que pour détruire ; si vous comptez les voix, chacun est réduit à la sienne ; ils ne s'accordent que pour disputer. Les écouter n'était pas le moyen de sortir de mon incertitude (*Emil. liv.* IV). »

(3) Et ils dirent : Venez, bâtissons-nous une ville et une tour, dont le faîte aille jusqu'au ciel : mais le Seigneur descendit... et lui dit... Venez, descendons et confondons leur langage, de manière qu'aucun d'eux n'entende ce que lui dira son voisin. Ainsi le Seigneur les sépara... et ils cessèrent de bâtir la ville (*Genes., c.* 2, *v.* 4 *et seq.*).

(1) Puis donc que vos maîtres ne peuvent rien nous apprendre de véritable touchant la religion, leur ignorance sur les choses divines, étant suffisamment prouvée par leurs dissensions mutuelles ; il s'ensuit, ce me semble, qu'on doit avoir recours à nos Pères, lesquels sont beaucoup plus anciens que les vôtres, et à qui de plus on ne peut reprocher, ni d'avoir inventé ce qu'ils enseignent, ni d'avoir disputé entre eux sur aucun point de doctrine, ou de s'être efforcés de détruire mutuellement leurs opinions ; mais qui exempts de tout ce qui caractérise l'amour de la dispute et l'esprit de parti, ont reçu de Dieu même la sagesse dont ils nous ont donné les leçons... Aussi lorsqu'ils nous instruisent sur la nature de Dieu et l'origine du monde, sur la création de l'homme, l'immortalité de son âme et le jugement qu'il doit subir après cette vie, sur toutes les choses enfin dont la connaissance nous est nécessaire ; ils n'ont, pour ainsi dire, qu'une même bouche et une même langue ; et leur accord, soit entre eux, soit avec eux-mêmes, sur tous les points, est aussi parfait que ferme et inaltérable, quoiqu'ils aient écrit en divers temps et en divers lieux (*Sanc. Justin. ad Græc., cohort., n.* 8, p. 12).

(2) Mais pour ce peuple et cette cité, ces Israélites, à qui la parole de Dieu a été confiée, ils n'ont jamais confondu les faux prophètes avec les véritables ; mais ils reconnaissaient pour les auteurs des Ecritures sacrées ceux qui étaient parfaitement d'accord en tout. Ceux-là étaient leurs philosophes, leurs sages, leurs théologiens, leurs prophètes, leurs docteurs, dans la science de la probité et de la piété. Quiconque a vécu selon leurs maximes, n'a pas vécu selon l'homme, mais selon Dieu qui parlait en eux (*S. August. de Civitate Dei, lib.* XVIII, *cap.* 41, *n.* 3, *t.* VII, *p.* 523).

dempteur, en est la base et le fondement. De ce principe fécond découlent tous les devoirs de l'homme, les règles qui en dirigent la pratique, les motifs qui le portent à les remplir, les moyens que la Providence lui a ménagés pour y être fidèle, les récompenses et les peines attachées à sa fidélité et à sa désobéissance. De quel genre de secours et de lumières peut-il avoir besoin, que la religion ne soit prête à lui fournir? Elle satisfait aux questions sur la Divinité; elle développe les différents rapports de l'homme. Il n'est aucune action de la vie qu'elle ne règle ou ne sanctifie; elle suffit à tous les états, à toutes les conditions, à tous les événements; elle embrasse le ciel et la terre, ce qui est fini et ce qui ne l'est pas, le temps et l'éternité. Qu'on nous cite dans les opinions des hommes, un corps de doctrine aussi bien lié dans toutes ses parties, aussi étendu, aussi universel; et alors, suivant la pensée de Lactance (1), ce corps de doctrine ne pourra être différent de celui que présente le religion. Les routes de l'erreur sont infinies; mais le sentier de la vérité est unique; et celui qui, pour la connaître, ajoute ce même défenseur de la foi, compte sur ses propres forces, ressemble au pilote (2) imprudent, qui néglige de lire dans le ciel la ligne de sa route qui y est tracée, et qui, bientôt errant au gré des courants et des vents opposés, est puni de sa témérité par un triste naufrage.

En effet, nos très-chers frères, la raison, comme le remarque saint Thomas, (3) est un des moyens que Dieu nous a donnés pour discerner la vérité. Mais semblable à ces eaux bienfaisantes que l'industrie des hommes a ramassées pour répandre la richesse et l'abondance, et qui venan à rompre les digues salutaires qui les retiennent, portent partout la terreur et la désolation, elle s'égare et nous perd, si usurpant le droit de tout connaître, elle ose franchir les limites que la Providence lui a marquées.

Il est possible à la raison humaine de se convaincre de l'existence d'un Etre suprême : les cieux en racontent la gloire (1); de la différence essentielle de l'esprit et de la matière : un sentiment intérieur en avertit; de la distinction du bien ou du mal : la conscience répugne à les confondre. Il est possible à la raison de connaître en partie les devoirs auxquels l'homme doit être fidèle; il en est plusieurs que l'éducation, les lois, l'intérêt même suffisent pour indiquer. Mais, lorsqu'il s'agit de développer les attributs de la Divinité, de concilier l'imperfection apparente de ses ouvrages avec la sublime perfection de ses desseins, l'inégale distribution des biens et des talents avec l'universalité de la Providence; lorsqu'il s'agit d'expliquer ce double mouvement de notre âme qui la porte à la vertu, et l'entraîne vers le vice, ces rapports multipliés de l'homme qui sont les principes d'autant de devoirs différents, l'accord et la variété des lois qui lui sont imposées, lorsqu'il s'agit de mettre au jour les principes de ces lois, les motifs sur lesquels elles sont appuyées, la sanction qui les accompagne : c'est alors que la sagesse humaine est forcée d'avouer elle-même sa faiblesse (2). Une légère teinture de la philosophie (3), dit un génie de son siècle, peut éloigner de Dieu, une connaissance approfondie ramène à la religion. Plus l'homme réfléchit, plus il sent son insuffisance, et le vide qui reste autour de lui, après les plus profondes méditations, est la preuve la plus certaine du besoin qu'il a d'un secours supérieur qui l'éclaire et le soutienne.

Ce n'est pas, nos très-chers frères, que la religion lève entièrement le voile qui nous dérobe les secrets de la Providence. Nous devons dire avec l'Apôtre (4), que *nous ne connaissons qu'en partie, et que les jugements du Seigneur sont impénétrables et ses voies*

(1) C'est parce que les philosophes n'ont pu établir ce corps de doctrine, qu'ils n'ont pû méconnaître la vérité. Ce n'est pas qu'ils n'aient vu et développé la plupart des choses dont ce corps de doctrine est composé; mais chacun d'eux les a énoncées et établies d'une manière différente : aucun d'eux ne les a liées ensemble, en rapprochant les causes des effets, et les principes des conséquences; tous se sont livrés à la passion aveugle et insensée de contredire, de soutenir toutes leurs opinions, même les plus fausses, et de combattre toutes celles de leurs adversaires, quelque vraies d'ailleurs qu'elles puissent être.... S'il y avait eu parmi eux quelqu'un assez sage et assez éclairé pour rassembler toutes les vérités éparses, et les rédiger en un seul corps, sa doctrine eût été entièrement conforme à la nôtre; mais cela ne pouvait être fait que par celui qui eût possédé la véritable science; et la véritable science est uniquement le partage de ceux que Dieu lui-même a daigné instruire (*Lactant., de Vita beata, lib.* VII, *n.* 7, *p.* 669).

(2) Telle est la voie que les philosophes cherchent, mais qu'ils ne trouvent point, parce que c'est uniquement sur la terre qu'ils la cherchent, et que rien sur la terre ne peut la leur indiquer : ils s'égarent donc, comme s'ils naviguaient sur une mer vaste et inconnue; et comme d'un côté ils ne voient point leur route, et que de l'autre ils ne suivent point de guide, ils ne savent dans quel lieu ils sont emportés. La même raison qu'ont les pilotes de chercher leur route dans le ciel, nous oblige à y chercher celle que nous devons suivre dans cette vie; dès qu'ils cessent d'apercevoir quelque lumière dans le ciel, leur course devient incertaine, et sujette à toutes sortes d'écarts (*Id. de vero Cultu, lib.* VI, *n.* 8, *p.* 569).

(3) Notre croyance concernant la nature divine, renferme deux sortes de vérités : les unes sont supérieures et inaccessibles à la raison humaine, et on peut parvenir à la connaissance des autres par la seule lumière naturelle (*S. Thom. contra Gentiles, lib.* I, *c.* 3).

(1) Les cieux racontent la gloire de Dieu (*Psal.* 18, *v.* 1).

(2) Porphyre ne croit pas que la providence divine ait pu laisser ignorer aux hommes cette voie universelle de délivrance de l'âme (*S. Aug. de Civ. Dei, lib.* X, *cap.* 22, *n.* 1, t. VII, *p.* 268).

La sagesse humaine est fausse, si elle ne fait usage que de ses propres forces, pour parvenir à la connaissance de la vérité : l'âme, liée à un corps fragile, enfermée dans une demeure ténébreuse, ne peut ni se porter librement sur tous les objets, ni apercevoir assez clairement la vérité, dont la connaissance est le partage de la nature divine; car Dieu seul connaît ses œuvres : l'homme ne peut donc parvenir à la vérité, ni par le raisonnement, ni par la dispute; mais par son attention à écouter celui à qui seul appartient la science et le pouvoir de la communiquer par l'instruction (*Lactant. de Vita beata, lib.* VII, *n.* 2 *p.* 651).

(3) C'est une chose très-certaine et prouvée par l'expérience, que si des connaissances superficielles en philosophie peuvent faire tomber dans l'athéisme, des connaissances profondes dans la même science, ramènent à la religion (*Baco, de augm. scient. lib.* I, p. 5).

(4) Nunc cognosco ex parte (I *Corinth., cap.* 13, *v.* 12). Quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus (*Rom., cap.* 11, *v.* 33).

incompréhensibles. Mais ce qui nous importe, n'est pas de tout connaître et de tout comprendre ; c'est de savoir ce que nous devons croire, et de le savoir avec assurance ; et c'est là le double objet que la raison ne peut remplir. Pour celui qui n'est conduit que par ses lumières, l'objection qui n'est pas détruite, rend presque toujours la preuve incertaine. Pour celui qui est éclairé par la révélation, la supériorité de la preuve rend l'objection vaine, lors même qu'il ne la résout pas. La raison n'a qu'une certaine portée qu'elle ne peut passer. Tout ce qui est au-dessus d'elle l'étonne. La révélation élève nos idées, et ne connaît de bornes que celles qu'il nous est utile de respecter. L'une s'arrête sans suffire à nos besoins les plus essentiels. Si l'autre laisse encore des énigmes (1), ce n'est que sur les objets que notre faible vue ne pourrait supporter. L'une et l'autre sont des bienfaits du Ciel (2), et des secours pour nous conduire. Mais si l'homme présomptueux ne consulte que la raison; s'il néglige d'y joindre la révélation, il se précipite d'égarements en égarements, et chacun de ses pas est marqué par ses écarts.

C'est ce que reprochaient avec la plus grande force, aux païens, les premiers apologistes de la religion (3), et leurs reproches ne s'adressaient pas seulement à la multitude, mais aux philosophes mêmes, dont saint Justin, après Cicéron (4), accusait la théologie d'être aussi ridicule que celle des poëtes, qui faisait la religion des peuples.

Nous ne vous rappellerons point, notre très-cher frère, à ces temps reculés. Les incrédules du siècle présent affectent sur les siècles passés une supériorité qui dédaigne toute comparaison. Mais puisqu'il s'agit de vérités sans le discernement desquelles l'homme ne peut se conduire, n'est-ce pas accuser la raison que de vanter ses progrès? Des connaissances essentielles dans tous les temps, ne peuvent être assujetties à la marche lente des siècles. Si la raison n'a pas suffi jusqu'à nos jours, elle ne suffit pas encore, et les prétendues découvertes dont les incrédules cherchent à lui faire un trophée, ne peuvent réparer la honte des égarements dont il sont forcés de convenir.

Est-il bien vrai d'ailleurs, que cette supériorité dont se glorifient les incrédules, soit aussi générale qu'ils cherchent à le faire croire ? Si les arts et les sciences ont été portés à un point de perfection inconnu à nos pères, en est-il de même de la métaphysique et de la morale? Est-il bien vrai, surtout, que les incrédules modernes n'aient donné dans aucun écart dont ils aient à rougir aux yeux mêmes de la raison ? Ne connaître d'autres principes d'obéissance, que la loi impérieuse du plus fort, d'autre règle de conduite que l'intérêt particulier, d'autre agent que la fatalité ; regarder la pudeur comme l'invention de la volupté, le libertinage comme indifférent en lui-même, le vice comme le soutien de la société, les plaisirs des sens comme le mobile le plus puissant pour encourager la vertu ; se refuser au témoignage de la nature, au cri de la conscience, au concert des peuples qui rendent hommage à la Divinité (1)... Nous n'imputons point à la raison de tels blasphèmes. Mais la révélation n'est-elle pas nécessaire, si ceux qui l'abandonnent sont capables de pareils égarements ?

Nous ne voulons point cependant rendre notre siècle complice de ces écarts, et nous convenons avec satisfaction, qu'on ne peut lui attribuer les mêmes absurdités, que les Pères reprochaient aux siècles les plus brillants des Grecs et des Romains. Mais est-ce à la raison ou à l'Evangile qu'est due cette étonnante révolution? Les incrédules, disait Tertullien, se vantent (2) d'enseigner les mêmes choses que nous ; l'innocence, la justice, la patience, la sobriété, la pudeur ; ils oublient qu'ils les ont apprises de nous, et ils imputent à la philosophie ce qu'ils sont obligés d'emprunter de la religion. C'est ce que fait encore aujourd'hui l'incrédulité. Parce que la religion a détruit le culte des idoles et les impostures de la magie ; parce qu'elle a aboli les fêtes sanglantes du paganisme, l'esclavage et les coutumes barbares ; parce que dans toutes les régions où elle a pénétré, elle a répandu un esprit de paix et de charité, montré le néant des richesses et des honneurs, resserré les liens du sang, et ceux de la société; parce que la fureur de la guerre, le despotisme des princes, la cruauté des peuples, ont cédé à ses puissantes inspirations ; parce qu'elle a adouci les mœurs, réformé les lois, policé les nations ; des écrivains qui ont puisé leurs instructions dans nos livres saints, profité des préceptes de l'Evangile, et joui de ses bienfaits, osent

(1) Videmus nunc per speculum in ænigmate (II *Cor.*, *cap.* 13, *v.* 12).

(2) Ad veram nobis religionem sapientiamque veniendum est, quoniam est utrumque conjunctum (*Lact. de falsa Sapient.*, *lib.* III, *n.* 30, *p.* 243).

(3) Tertullien, Lactance, Justin, Arnobe, Athénagore, saint-Clément d'Alexandrie, Origène, saint Augustin, dans la Cité de Dieu, sont remplis de ces reproches ; et on peut juger du fondement de ces reproches par ce qu'en dit Bayle lui-même, dans ses pensées sur la comète, t. III, p. 124 : « On serait tenté de prendre tout cela pour des calomnies intentées contre le genre humain; cependant il n'est que trop vrai, à la honte de l'homme, et à la damnation éternelle de la plus grande partie des hommes, que les livres des anciens Pères ne réfutent que des erreurs très-réelles, et qui ont même trouvé des défenseurs parmi les savants. »

(4) Exposui fere non philosophorum judicia, sed delirantium somnia. Nec enim multo absurdiora sunt ea, quæ poetarum vocibus fusa, ipsa suavitate nocuerunt (*Cic.*, *l.* I *de Nat. Deorum*, *p.* 21).

Ad hos (philosophos) tanquam ad murum communitum, confugere soletis, si quis vobis poetarum de Diis objiciat opiniones. Quamobrem cum a veteribus et primis ordiri conveniat, inde incipiam, et cujusque opinionem, multo sane poetarum theologia magis ridiculam, exponam (*S. Just. ad Græcos cohort.*, *n.* 3, *p.* 9).

(1) Ces erreurs sont parsemées dans plusieurs livres des incrédules, et particulièrement dans le livre de l'esprit et dans celui du Système de la nature.

(2) L'incrédulité, jalouse du bien que l'usage et le commerce de la vie l'ont forcée de reconnaître dans la religion chrétienne, affecte de la regarder, non comme l'ouvrage de Dieu, mais comme une sorte de philosophie. Les philosophes, dit-elle, donnent les mêmes conseils et les mêmes leçons, et font profession, comme les chrétiens, d'innocence, de justice, de patience, de sobriété et de chasteté (*Tertull. Apolog. cap.* 46).

en méconnaître la source et attribuer à une vaine sagesse, ce qui est l'ouvrage de la sagesse divine!

Pourquoi donc, si la raison humaine est si puissante, ces fables et ces absurdités dont elle rougit aujourd'hui n'ont-elles été proscrites que par la prédication de l'Evangile? Pourquoi subsistent-elles encore en partie parmi les peuples qui ne sont point éclairés par la lumière de la foi? Pourquoi, chez ces peuples, les principes les plus simples de la loi naturelle sont-ils souvent méconnus, et les actions contraires à cette même loi, adoptées et érigées en préceptes? Saint Paul disait aux sages assemblés à Athènes : *En parcourant votre ville, j'ai aperçu un autel avec cette inscription* : AU DIEU INCONNU; *ce Dieu que vous ne connaissez pas, c'est celui que je vous annonce; il a fait le ciel et la terre*, il a marqué la durée des temps, déterminé le cours des astres, donné des lois aux éléments, et nous sommes les premiers ouvrages de ses mains. Nous ne lui sommes pas moins redevables, notre très-cher frère, des changements inespérés, qui dans l'ordre moral et dans l'ordre politique, font notre gloire et notre bonheur. En tirant le genre humain de l'ignorance et de l'erreur, il semble que la Providence l'ait une seconde fois tiré du néant. Heureux par les biens qu'a produits la religion, gardons-nous (1) d'en méconnaître l'auteur, et d'ajouter la plus folle présomption à la plus noire ingratitude.

Les écarts de la raison et les bornes qui lui sont prescrites, ne sont pas les seules preuves de son insuffisance. Si l'étude des vérités célestes (2), disait saint Thomas, était laissée aux seules lumières de la raison, il en résulterait trois inconvénients : le premier, que peu de personnes en auraient la connaissance; le second, que ceux mêmes qui l'auraient, ne l'acquerraient que fort tard; le troisième, qu'il s'y mêlerait presque toujours des fausseté et des erreurs.

En effet, les incrédules n'oseront pas prétendre que toute personne indifféremment puisse atteindre aux connaissances dont ils font gloire. Ils insistent avec trop de force sur les préjugés des hommes, sur leur ignorance et leur faiblesse, pour supposer que le peuple, incapable d'application et d'étude, ou que l'homme du monde, toujours distrait par ses occupations et ses plaisirs, puisse donner le temps nécessaire à la recherche de la vérité, et parvenir à la connaître. Elle sera donc réservée à la seule classe des gens savants et instruits. Il faudra avoir reçu du ciel des talents supérieurs, abandonner les fonctions de la vie civile, se livrer entièrement à l'étude et à la discussion, pour savoir ce qu'on doit croire et ce qu'on doit faire; et celui-même qui aura le temps et la capacité nécessaires, quand pourra-t-il s'assurer d'avoir trouvé la vérité? Les plus belles années de sa vie s'écouleront dans l'incertitude et dans la recherche; et suivant la pensée de Lactance (1), les docteurs eux-mêmes seront consumés de vieillesse, lorsqu'ils auront appris comment ils doivent vivre.

Combien peu d'ailleurs pourront se promettre de ne s'être pas trompés? et si l'homme de génie s'égare, quelle confiance l'homme simple et grossier pourra-t-il avoir en ses propres lumières? On ne peut douter que les vérités les plus essentielles n'aient des apparences de difficultés qu'il faut résoudre. On ne peut douter que sur les objets les plus simples, il n'y ait entre les hommes les plus instruits des contradictions qu'il faut concilier. On ne peut douter enfin que la pratique des devoirs les plus indispensables ne trouve dans le cœur de l'homme et dans les circonstances extérieures, des obstacles qu'il faut surmonter. Or quelle peut être la force de la raison pour fixer l'homme faible et inconstant que tout séduit, ou pour en imposer à l'homme présomptueux, qui se séduit lui-même? De quel droit un homme peut-il exiger qu'un autre se soumette à son opinion? *Les préceptes des hommes*, dit Lactance (2), *n'ont point de force, parce qu'ils manquent d'autorité. Personne ne croit, parce que celui qui écoute s'estime autant que celui qui parle.*

La raison n'est donc point, notre très-cher frère, un moyen suffisant pour éclairer l'homme et pour le conduire. Mais si un autre moyen est nécessaire, il existe. La Providence n'a pu nous abandonner sans guide; et puisque la sagesse (3) du monde est vaine, il a fallu qu'une lumière surnaturelle vînt à notre secours.

Il est vrai que l'homme peut et doit examiner, si ce qu'on lui annonce au nom du Seigneur est véritablement sa parole. Mais quelle différence entre cette discussion d'un simple fait facile à éclaircir, et toutes celles qu'entraîne la recherche de la vérité au tribunal de la raison abandonnée à elle-même! Plus ce fait est important, plus le Ciel nous a

(1) Præteriens... inveni et aram, in qua scriptum erat : Ignoto Deo. Quod ergo ignorantes colitis, hoc ego annuntio vobis.

Deus, qui fecit mundum et omnia quæ in eo sunt, hic cœli et terræ cum sit Dominus... cum ipse det omnibus vitam, et inspirationem, et omnia (*Act. Apost.*, *cap.* 17, *v.* 23, 24).

(2) Si la vérité était abandonnée aux seules recherches de la raison, il s'ensuivrait trois inconvénients : le premier serait que la connaissance de Dieu ne serait le partage que d'un petit nombre d'hommes; car trois choses, savoir, la pauvreté, la paresse et une complexion faible, mettent le plus grand nombre hors d'état de s'appliquer utilement à des recherches relatives aux sciences; le second inconvénient serait que ceux d'entre les hommes qui pourraient parvenir à la connaissance de la vérité, n'y parviendraient que fort tard, et après une longue suite d'années, employées à l'étude; le troisième consiste en ce que telle est la faiblesse de l'entendement humain, qu'il y a pour l'ordinaire beaucoup d'erreurs mêlées dans les découvertes qu fait la raison (*S. Thom.*, *l.* 1, *contra Gentiles*, *cap.* 4).

(1) Cum ipsi doctores ante fuerint senectute, ac morte confecti, quam constituerint, quomodo vivi deceat (*Lact. de falsa sapient. l.* III, *n.* 14, *p.* 279).

(2) Quid ergo? Nihil ne illi simile præcipiunt? Imo permulta : et ad verum frequenter accedunt, sed nihil ponderis habent illa præcepta, quia sunt humana; et auctoritate majori, id est, divina illa, carent. Nemo igitur credit; quia tam se hominem putat esse, qui audit, quam est ille, qui præcipit (*Lact. de fals. sap. lib.* III, *n.* 27, *p.* 330).

(3) Nam quia in Dei sapientia non cognovit mundus per sapientiam Deum, placuit Deo per stultitiam prædicationis salvos facere credentes (*ad Cor.* I, *cap.* 1, *v.* 21).

ménagé de moyens de le constater. Il semble que la certitude de la révélation se manifeste à tous les sens de l'homme et à toutes les facultés de son âme. Faits extraordinaires et miraculeux ; prédictions justifiées par l'événement ; promesses de l'ancienne alliance accomplies ; caractère divin du Messie ; ébranlement de la nature au moment de sa mort ; témoignages non équivoques de sa résurrection ; choix des apôtres ; conversion éclatante de l'univers ; incrédulité persévérante des Juifs ; constance inébranlable des martyrs ; enchaînement sublime de la doctrine ; excellence des préceptes ; perpétuité de l'enseignement : il n'est point de genres de preuves que la religion ne réunisse en sa faveur ; point de genre d'esprit auquel quelqu'une de ces preuves ne puisse être sensible. Toutes sont victorieuses par elles-mêmes ; toutes se prêtent un mutuel appui, et telle est leur force, qu'on ne peut s'y refuser, sans introduire le pyrrhonisme, et détruire tout principe de certitude : et lorsque ce fait unique est constaté, lorsque l'homme est sûr que Dieu a parlé, que peut-il lui rester encore à désirer ?

La voix du Seigneur dissipe les nuages (1) : elle épargne à l'esprit humain des méditations longues, pénibles et infructueuses ; elle l'affranchit des ténèbres de l'ignorance, des perplexités du doute, de la crainte de la séduction ; elle lui rend sensibles les vérités les plus inaccessibles à la raison. Ce que les occupations du plus grand nombre des hommes ne leur permettent pas de rechercher avec application (2) ; ce que l'homme le plus instruit ne peut atteindre par ses recherches, devient simple, familier à celui qui est éclairé par la foi. Cicéron (3) ne savait que penser de la Divinité : Socrate (4) ignorait quel était le culte qu'on devait lui rendre : Sénèque ne voyait qu'incertitude sur la nature de l'âme : les plus grands génies se sont épuisés sur la différence du bien et du mal, sur les premières notions du droit naturel, sur celles de la vertu..... Un simple fidèle est plus instruit sur tous ces objets. Il n'est point d'artisan parmi nous, disait Tertullien (5), qui ne connaisse Dieu, et ne soit en état de le faire connaître. Le catéchisme le plus abrégé donne des idées plus sublimes de la Divinité, de notre destinée, de nos devoirs ; il présente un corps de doctrine plus complet que les traités de morale et de métaphysique des incrédules les plus accrédités ; et ce corps de doctrine n'est pas, comme les systèmes humains, dépourvu d'autorité. Dès qu'il est certain que Dieu a parlé, comment l'homme pourrait-il ne pas se soumettre ? Ce qu'il croit sur la parole du Seigneur, ne peut être, ni préjugé, ni illusion. Les mystères mêmes ne peuvent arrêter sa croyance. Si la raison en est étonnée, ne le serait-elle pas encore davantage que Dieu eût pu vouloir l'induire en erreur ?

Non-seulement Dieu parle lui-même aux hommes par la révélation, mais il les inspire et les anime. L'attente d'une autre vie, celle des peines et des récompenses éternelles, l'exemple de notre divin libérateur, les canaux différents qui communiquent sa grâce, sa mort qui en est la source féconde et le sceau de ses promesses, tout conspire dans la religion à élever l'homme au-dessus de lui-même, et à lui rendre facile ce qu'elle commande. Exempte de toute erreur, supérieure à toutes les inventions des hommes, montrant la route et donnant la force de la suivre, la révélation est propre à tous les hommes ; elle ne se manifeste pas moins aux petits et aux simples (1), qu'aux sages et aux savants. C'est, suivant l'expression d'Origène, un soleil bienfaisant qui se lève sans distinction pour toutes les parties du monde ; c'est celui qu'annonce le précurseur de Jésus-Christ (2), *et qui est venu d'en haut pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.*

Mais si la révélation nous est nécessaire ; si elle est le seul guide qui puisse nous suffire, et le guide le plus sûr que nous puissions avoir ; si l'incrédulité, au contraire, ne nous offre que variations, erreurs, incertitudes, que deviennent les projets audacieux des incrédules ? Ils se vantent d'éclairer l'homme, et ils l'égarent ; de le rendre supérieur aux préjugés, et ils lui enlèvent le seul moyen d'être ferme dans sa croyance ; de l'amener à la vérité, et non-seulement ils l'en éloignent, mais ils nuisent encore à son bonheur.

Si l'homme n'avait, ni désirs inquiets, ni passions tyranniques et importunes ; si les avantages qu'il recherche ne trompaient jamais ses espérances ; si après avoir obtenu ce qu'il désire, il ne désirait pas encore ; si la crainte, la gêne, l'incertitude ne venaient pas sans cesse troubler ses plus apparentes satisfactions ; si l'âge, les infirmités, les chagrins, des événements inattendus ne détruisaient pas habituellement le char imposteur qui peut le séduire ; il pourrait peut-être, endormi par ce calme trompeur, imaginer qu'il n'a besoin que de lui-même pour être heureux, et que ses sentiments sur les vérités de la religion sont inutiles et étrangers à son bonheur.

Mais qu'il s'en faut que la paix et le con-

(1) Et mandavit nubibus desuper (*Ps.* LXXVII, *v.* 27).

(2) Puisque ni les nécessités de la vie, ni l'infirmité des hommes ne permettent qu'à un petit nombre de personnes de s'appliquer à l'étude ; quel moyen pouvait-on trouver plus capable de profiter à tout le reste du monde, que celui que Jésus-Christ a voulu qu'on employât pour la conversion des peuples ? (*Origène, contre Celse, lib.* I, *traduction de Bouchereau*).

(3) Perobscura quæstio est de natura Deorum (*Cic. de nat. Deorum, lib.* 1, *p.* 5).

(4) Quare necesse est expectare, donec discatur quemadmodum ad Deum atque ad homines habere se deceat (*Plato, lib.* II, *Alcibiad. Mars. Ficin. interpret. vers. fin*).

(5) Il n'est point d'artisan chrétien qui ne connaisse Dieu, et qui ne soit en état de le faire connaître aux autres (*Tertull. Apolog., cap.* 46).

(1) Abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus, et revelasti ea parvulis (*Matth., cap.* 11, *v.* 25).

(2) Oriens ex alto illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis (*Luc, cap.* 1, *v.* 78 *et* 79).

lentement soient aussi universellement répandus ! *Tout est vanité et peine d'esprit* (1), dit le Sage ; *un joug pesant a été imposé sur les enfants d'Adam* (2). Le plus grand nombre d'entre eux gémit dans l'indigence et dans la douleur. Si au milieu de la détresse générale, il trouve quelques-uns qui semblent comblés des avantages de la fortune, ce qu'ils possèdent ne les console pas de ce qui leur manque. La possession d'un bien entraîne la privation d'un autre ; les remords sont à la suite du plaisir ; les revers à côté des grâces et des honneurs ; un événement heureux n'arrive presque jamais sans être suivi d'un événement fâcheux qui en corrompt la joie ; ce qui fait le bonheur d'un seul, fait souvent le malheur d'un grand nombre. En vain la fortune se présente à nous sur la terre ; elle se refuse presque toujours à nos efforts, et ceux qu'elle favorise, ne savent pas en jouir, ou en éprouvent l'inconstance.

L'homme est-il donc né pour être malheureux ? Ses jours doivent s'écouler dans la tristesse et dans l'amertume ? et la vie ne serait-elle qu'un présent funeste de la Providence ? Ecartons loin de nous, nos très-chers frères, une pensée aussi injurieuse à la bonté divine. Le désir d'être heureux, ce sentiment si vif, si général, si profondément gravé dans nos âmes, n'est point le fruit d'un instinct aveugle et trompeur. Le bonheur est entre nos mains ; mais la religion seule nous en fait jouir, et ce n'est que dans son sein que nous pouvons trouver les remèdes aux maux qui nous affligent.

Elle nous apprend que nous ne sommes que voyageurs sur la terre ; qu'une autre patrie nous attend ; que les biens de ce monde sont fragiles et périssables, mais qu'il en est d'une éternelle durée (3), que Dieu promet à ceux qui sont fidèles à ses commandements. Elle nous apprend que la partie la plus noble de nous-mêmes survit à notre apparente destruction ; que la véritable demeure est dans le Ciel, et que *celui qui a ressuscité Jésus-Christ d'entre les morts, nous fera ressusciter avec lui* (4) et participer à sa gloire. Elle nous apprend que les infirmités, les malheurs et les disgrâces sont des épreuves, qui augmentant le mérite du juste, augmenteront aussi sa récompense ; que Dieu nous chérit lors même qu'il nous afflige (5), et que souvent les apparences de bonheur dont s'enivrent les méchants, sont les plus cruels châtiments de sa justice. Elle nous apprend enfin que la mort n'est que le passage du temps à l'éternité (6) ; que c'est dans cette éternité qu'est le véritable siége du bonheur ; qu'un Dieu sauveur est venu sur la terre, et (1) s'est immolé pour nous rendre capables d'en jouir.

La croyance d'un Dieu vengeur du crime et rémunérateur de la vertu, l'idée sublime de la Providence, la certitude d'une vie éternelle, cette pensée, qu'un Dieu est mort pour notre rédemption : voilà le contre-poids puissant que la religion oppose à la fougue des passions et à l'inconstance des événements. Peut-il être de vrais malheurs pour celui qui croit son âme immortelle (2), et ses fautes expiées par Dieu même qui doit les juger ? Ces idées consolantes soutiennent le chrétien dans tous les instants de sa vie. Si le Ciel répand sur lui quelques-uns des biens que les hommes recherchent, il sait en jouir, parce qu'il n'en abuse pas ; si le ciel les lui enlève, il ne s'en plaint pas, parce qu'il en connaît la vanité. La prospérité ne peut l'éblouir, l'adversité ne peut l'abattre. Revers, disgrâces, humiliations, infirmités, aucun événement ne frappe son âme d'un coup douloureux, que la pensée d'un Dieu juste et miséricordieux ne la soulage : et lorsque la mort vient le séparer de tout ce qu'il a de plus cher, elle le trouve plein de l'immortalité, et soupirant après le moment qui va le réunir à son Créateur.

A ces promesses, à ces espérances, à ces consolations, que peut substituer l'incrédulité ? Des idées stériles d'ordre et de rapports que le plus grand nombre des hommes ne peut saisir ; l'empire fatal de la nécessité qui ne fait qu'aggraver les maux, en les supposant sans remède ; une indifférence stoïque, qui ne peut convenir qu'à des êtres insensibles ; de vaines considérations dont la fragile impression cède au moindre événement malheureux. O vous, qui osez douter des vues bienfaisantes de la Providence et du miracle sublime de notre rédemption, venez donc offrir vos froides consolations à ce misérable habitant de la campagne, qui achète, à la sueur de son front, le faible aliment qui prolonge ses tristes jours ; à cette mère infortunée, à qui le ciel a donné un cœur sensible, des enfants à élever et nul secours à leur offrir ; à cet homme puissant qui a étonné l'univers par sa chute, comme il l'avait étonné par son élévation ; à cet homme de plaisirs, à qui il ne reste que des remords dévorants et de cruelles infirmités ; à ce malade languissant, qui ne sait que choisir entre les dangers des remèdes et ceux de la maladie, entre les douleurs qui retardent le moment de sa mort, ou celles qui l'accélèrent.....

Dites à celui qui manque de tout, qu'il n'est point d'autres biens que ceux qu'on possède sur la terre ; à celui dont la maladie et la débauche ont affaibli les sens, qu'il ne peut

(1) Ecce universa vanitas et afflictio spiritus (*Eccli. c. 1, v. 14*).

(2) Jugum grave super filios Adam a die exitus de ventre matris eorum usque in diem sepulturæ (*Eccli. c. 40, v. 1*).

(3) Non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim videntur, temporalia sunt : quæ autem non videntur, æterna sunt (2 *Cor. cap. 4, v. 18*).

(4) Scientes quoniam qui suscitavit Jesum, et nos cum Jesu suscitabit, et constituet vobiscum (*Ibid. v. 14*).

(5) Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis (*Ibid. v. 17*).

(6) Oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem (1 *Cor. cap. 15, v. 53*).

(1) Qui traditus est propter delicta nostra, et resurrexit propter justificationem nostram (*Rom. cap. 4, v. 25*).

(2) Immortalitatis pulchrum est medicamentum..... pulcher hymnus Dei, homo immortalitatis qui justitia ædificatur (*S. Clem. Alexand. Orat. adhort. ad Gent. vers. fin.*).

être heureux que lorsqu'ils seront satisfaits. Dites à celui qui est la victime de la fraude et de l'injustice, que l'intérêt doit être le premier mobile de l'homme, et que tout est dans l'ordre, lorsque les vues de cet intérêt sont remplies. Dites surtout à ce malheureux étendu sur le lit de la mort, qu'elle emporte avec elle une destruction totale, que le néant va devenir son partage, qu'il perd tout et n'a rien à espérer.....

Non-seulement, nos très-chers frères, l'irréligion ne tarit pas les larmes de l'infortune, sa doctrine les rend encore plus amères. Que ceux qui bornent notre existence à cette vie misérable entendent bien peu leurs intérêts ! Sils se refusent à l'horreur naturelle que l'homme a pour le néant, au désir insatiable qu'il a de se survivre, au sentiment rapide par lequel il semble s'élancer vers une autre vie : s'ils ne voient pas combien la pensée de l'immortalité élève le courage, soutient la probité, enhardit aux actions utiles et généreuses : s'ils osent penser que la matière est immortelle, et que l'âme seule ne l'est pas, révoquer en doute le néant dont Dieu nous a tirés, et supposer que la mort nous y replonge, nier la création de l'homme, et croire à son anéantissement, qu'ils consultent au moins ce désir d'être heureux qui anime tous les hommes. Toujours renaissant, jamais satisfait, il n'est éteint, ni par la privation, ni par la jouissance. D'où peut donc venir cette contrariété perpétuelle entre l'ardeur de nos vœux, et le vide que nous éprouvons lors même qu'ils sont remplis ? D'où peut venir cette différence énorme entre le poids accablant des peines et la vanité des plaisirs ? D'où peut venir cette succession habituelle de penchants et de désirs dont l'instant même de la mort ne peut arrêter le cours ?

L'éternité seule explique cette énigme. Les contradictions qui nous étonnent, déchirent le voile qui couvrait notre destinée, et cette destinée une fois connue, fait évanouir ce qui nous afflige. La pensée d'une autre vie, dissipe toute illusion ; elle met de niveau les grands et les petits, le riche et l'indigent ; elle rétablit l'égalité, éteint le faux éclat des biens du monde, ôte aux maux leur amertume, ou donne le courage de les supporter. Nous enlever cette ressource nécessaire, c'est démentir le sentiment intérieur, outrager la Providence, et tout à la fois aggraver nos peines, empoisonner les douceurs même apparentes de la vie et nous réduire au désespoir.

Si l'incrédulité est obligée de convenir que les espérances d'une autre vie sont la plus douce consolation que l'homme puisse éprouver sur la terre, elle croira peut-être en faire le bonheur, en l'affranchissant de la crainte des peines éternelles dont la religion le menace. Mais pour se délivrer de cette crainte, il faudrait, avant tout, que l'incrédule fût pleinement convaincu de ce néant auquel il ose aspirer : car s'il doute, s'il est incertain, il accroît ses frayeurs au lieu de les dissiper.

Les peines d'une autre vie peuvent être évitées par celui qui les croit ; mais celui qui ne les croit pas, ne peut se déguiser, que, si elles existent, elles seront son partage. Or quelle preuve capable de dissiper toute obscurité, l'incrédulité peut-elle donner de l'anéantissement total de l'homme ? Sera-ce son analogie avec les autres êtres ? Supérieur à tous, il ne ressemble à aucun. Sera-ce le sentiment moral ? il répugne au néant et en repousse l'idée. L'incrédule dira-t-il que l'éternité est un problème ? il laisse donc l'homme en proie à l'incertitude, au trouble, à la perplexité. La religion le place entre des peines auxquelles il peut se soustraire et des récompenses qu'il peut se procurer. L'incrédulité le place entre un néant incertain et des peines certaines si ce néant est une chimère, elle ne lui ôte que l'espérance d'une autre vie, elle lui en laisse toute la terreur.

Mais à qui d'ailleurs cette terreur peut-elle être importune ? Est-ce à l'homme de bien, qui marche dans les voies du Seigneur, et en observe la loi ? Si une juste défiance de lui-même lui fait considérer avec tremblement les jugements de Dieu, la vue des mérites de Jésus-Christ anime son espoir, et la crainte qu'il éprouve, ne nuit point à la douceur de ses espérances. Les peines éternelles ne sont redoutables que pour l'homme irréligieux qui blasphème le nom du Très-Haut ; pour l'homme pécheur qui viole ses commandements, pour l'homme criminel, qui s'abandonne à tous ses penchants désordonnés, envahit le bien d'autrui, attente à la vie de ses frères, fait outrage à leur honneur, ne respecte, ni les mœurs, ni les lois..... Ce n'est donc qu'à son bonheur, ou à celui de l'homme injuste et corrompu, que l'incrédule prétend contribuer. S'il délivre quelques âmes de la crainte (1), ce sont celles auxquelles cette crainte serait nécessaire ; c'est le crime qu'il veut affranchir. Il ne peut enlever à la vertu que des espérances ; et ne devrait-il pas rougir de confondre ses intérêts avec ceux du méchant et de l'homme chargé de forfaits ? Ce n'est que pour eux que la pensée de l'éternité est un malheur.

La religion ne laisse pas cependant le coupable sans espérances ; elle seule au contraire le préserve du désespoir. Les incrédules ne disent pas en effet qu'il soit indifférent à l'homme, même pour son bonheur, d'être vicieux ou vertueux. Ils ne disent pas non plus que le plus grand nombre des hommes marche dans le sentier de la vertu, et ils avouent volontiers que ceux qui s'en écartent, doivent être punis, au moins par les remords de leur conscience. Mais quelle ressource peut avoir l'impie, pour se réconcilier avec lui-même et apaiser ses remords ? Doit-il les braver ou les mépriser ? Le vice

(1) Metum, seu timorem in maximo vitio ponunt... Non evellendus, ut Stoici ; neque temperandus timor, ut Peripatetici volunt ; sed in veram viam dirigendus est ; auferendique sunt metus ; sed ita, ut is solus relinquatur, qui quoniam legitimus, ac verus est, solus efficit, ut possint cætera omnia non timeri (*Lact. lib.* VI, *de vero Cult. n.* 17, *p.* 603).

sera donc sans frein, et la licence sans bornes? Croira-t-il expier ses fautes par des actions vertueuses? Ces actions sont des devoirs qu'il ne peut négliger sans devenir plus coupable, mais qu'il peut remplir sans devenir innocent. Aura-t-il recours à des œuvres de surérogation et à des sacrifices? La foi seule les rend utiles et méritoires. Il faut donc qu'il reste toujours en guerre avec lui-même; qu'il étouffe ses remords, ou qu'il y succombe; qu'il se précipite dans l'abîme du vice, ou qu'il tombe dans le plus affreux désespoir.

Ce qui est un écueil pour l'incrédulité, fait le triomphe de la religion. Si elle anime la vertu par l'espoir des récompenses, elle ramène l'homme coupable par l'espoir du pardon. La grâce de la rédemption s'étend à tous les hommes, à tous les temps, à toutes les fautes. Elle ne dispense point le pécheur d'expier lui-même ses égarements; mais elle rend ses expiations profitables. Je suis (1), disait saint Paul, un grand pécheur; *mais miséricorde m'a été faite.* Et voilà, nos très-chers frères, le langage consolant que peut se tenir tout chrétien. Malgré l'énormité de mes fautes, celui *qui n'a pas épargné son propre Fils* (2), *ne me donnera-t-il pas tout avec lui?* Il est mort pour m'affranchir de la servitude du péché; il a payé le prix de ma rédemption, et il sera tout à la fois mon libérateur et ma récompense. Ainsi, la religion nous console et nous soutient dans toutes les circonstances de la vie. L'homme est moins heureux par ce qu'il possède, que par ce qu'il espère; et les espérances de l'Evangile sont infinies, comme le Dieu sur les mérites duquel elles sont fondées.

Si, après avoir considéré l'homme en lui-même, nous venons à l'envisager sous les différents rapports qu'il a avec ses semblables, combien la religion ne contribue-t-elle pas encore à son bonheur? Ici ceux des incrédules qui n'ont pas abjuré tout principe de morale, et toute idée d'honnêteté, conviennent avec nous, que l'homme n'est heureux sous tous ces rapports, qu'autant qu'il remplit les devoirs qui en résultent. Comment avec cet aveu peuvent-ils vouloir affaiblir la croyance de l'Evangile?

Nous avons déjà dit, nos très-chers frères, et nous vous le prouverons encore avec plus d'étendue, que la morale naturelle est insuffisante; que l'amour de nos devoirs est lié avec (3) la religion, et qu'elle seule a le pouvoir de surmonter la force impérieuse de nos passions.

Mais avant d'entrer dans ce détail, et pour mettre plus au jour la mauvaise foi des ennemis de la religion, nous pouvons dire: Au moins ne nous éloigne-t-elle pas de la pratique de la vertu: et dès qu'elle ne nous en éloigne pas, dès que les livres saints sont remplis de préceptes et de conseils utiles à tous les états; dès que ces préceptes et ces conseils trouvent dans l'autorité qui les dicte, dans les promesses qui les accompagnent, dans la grâce qui les rend possibles, une nouvelle force et un nouvel attrait; n'est-ce pas nuire aux hommes, que de chercher à les priver d'un secours aussi puissant? Aidés par les lois divines et humaines, nous marquons encore tous les jours de notre vie par nos infidélités, et on croira nous servir en nous ôtant le frein le plus capable de nous retenir!

Quand la religion ne ferait qu'assurer dans chaque état la fidélité aux obligations qu'elle impose, quand elle ne ferait que resserrer les liens du sang et l'union des mariages, cimenter les amitiés, rendre les alliances et les engagements plus chers et plus inviolables; quand elle ne ferait qu'accroître la tendresse des pères, la reconnaissance des enfants, l'indulgence des maîtres, la fidélité des domestiques (1), elle serait encore dans cette vie la source la plus intarissable de bonheur que le Ciel eût pu répandre sur les hommes. Le malheur naît du désordre, et le plus grand ennemi du genre humain est celui qui leur envie le moyen de prévenir ce désordre ou de le réparer.

La religion fait plus encore pour notre bonheur, nos très-chers frères. Si l'homme n'est pas malheureux quand il remplit ses devoirs, il n'est véritablement heureux que par le sentiment qui les lui rend chers. La sensibilité de l'âme est son premier mobile, et la source de ses plaisirs et de ses peines. Or cette sensibilité que Dieu nous a donnée pour nous faire aimer la vertu est ou égarée dans sa marche, ou desséchée par l'irréligion. Les partisans d'une cruelle fatalité ne voient dans les mouvements de l'âme que l'action aveugle des ressorts mus par une impulsion nécessaire; et ceux qui croient que tout doit être sacrifié aux passions ne voient rien qui doive arrêter cette sensibilité et lui donner des lois. La religion au contraire l'étend et la dirige: d'un côté elle multiplie entre les hommes les relations et les dépendances, elle resserre les liens qui les unissent, elle ajoute à ces liens des liens plus respectables qui les fortifient; de l'autre elle règle

(1) Qui prius blasphemus fui, et persecutor, et contumeliosus: sed misericordiam Dei consecutus sum (I *ad Tim. cap.* I, *v.* 13).

(2) Qui etiam proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum: quomodo non etiam cum illo omnia nobis donavit (*Ad Rom. cap.* VIII, *v.* 32)?

(3) Nous avons dit que sans la religion, il ne pouvait y avoir, ni sagesse, ni justice.... que la justice se trouvait dans l'homme seul, parce que si Dieu, qui ne peut se se tromper, ne réprime pas nos passions, nous vivrons d'une manière criminelle et impie (*Lact. de Dei, n.* 12, *p.* 796)

(1) Mulieres, subditæ estote viris, sicut oportet, in Domino.

Viri, diligite uxores vestras, et nolite amari esse ad illas.

Filii, obedite parentibus per omnia: hoc enim placitum est in Domino.

Patres, nolite ad indignationem provocare Filios vestros, ut non pusillo animo fiant.

Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed in simplicitate cordis, timentes Deum.

Quodcumque facitis, ex animo operamini, sicut Domino, et non hominibus.

Scientes quod a Domino accipietis retributionem hæreditatis (*Ad Coloss., cap.* III, *v.* 18 *et seq.*).

les penchants du cœur, les prévient contre les illusions, lui montre ce qu'il doit fuir et ce qu'il doit rechercher; elle garantit tout à la fois des écueils contre lesquels une sensibilité extrême peut jeter la vertu, et de la sécheresse de l'âme, qui éteint tout sentiment de bonheur.

Les incrédules ne parlent que d'égalité, d'humanité, de bienfaisance; mais la religion seule réalise ces idées consolantes. Aux yeux de la nature, la force, l'esprit, la puissance, la fortune, tout est inégal, et rien ne dédommage de cette inégale répartition celui à qui elle n'est pas favorable. Aux yeux de la foi, tous les hommes sont enfants du même Père qui est dans les cieux. L'inégalité des conditions n'altère point entre eux l'égalité primitive. Le cèdre et l'hysope sont les mêmes devant le Tout-Puissant, et lorsqu'il viendra juger les vivants et les morts, il n'y aura entre eux de distinction que celle qu'ils auront tous pu mériter par leurs vertus. Aux yeux de la nature, chaque homme doit s'aimer par préférence, et les services qu'il attend de ses semblables sont la mesure de ceux qu'il leur rend. Aux yeux de la foi, nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes, et nos intérêts et les siens doivent se confondre. Aux yeux de la nature, la bienfaisance ne doit aux indigents que le superflu; elle n'est parfaite, aux yeux de la foi, que lorsqu'elle retranche sur le nécessaire. La charité chrétienne perfectionne la sensibilité naturelle : les mouvements de l'âme, dit Lactance (1), font sa perte ou son bonheur, selon qu'ils sont dirigés; le sentiment que lui inspire la charité la remplit et la satisfait. Celui qu'elle anime jouit de tout ce qu'il possède, de tout ce qu'il espère, de tout ce qu'il projette; il jouit des vertus qu'il pratique, des bienfaits qu'il répand, des sacrifices auxquels il se soumet. L'homme incrédule peut quelquefois n'être pas infidèle à ses devoirs; l'homme chrétien seul est véritablement heureux en les remplissant.

Il est encore, nos très-chers frères, un principe fécond de bonheur et de repos que détruit l'incrédulité. L'homme ne peut se suffire à lui-même. Pour suppléer à sa faiblesse, Dieu a voulu qu'il vécût en société (2) : des besoins réciproques en rapprochent tous les membres, et les rendent nécessaires les uns aux autres. *Voyez*, dit Bossuet (*Politique tirée de l'Écriture sainte, liv.* I, *art.* 1, *prop.* 6), *comme les forces se multiplient par la société et les secours mutuels.* Ces secours, qui compensent et justifient l'inégale distribution des biens, font le soutien et le bien-être de l'homme, la sûreté et la douceur de sa vie, et toujours son bonheur, soit qu'il en soit l'objet, soit qu'il en soit le dispensateur.

Un auteur fameux du siècle dernier, et dont les incrédules modernes ont emprunté les sophismes et suivi les écarts, a osé mettre en problème si une société ne pouvait pas exister sans aucune religion. *Il n'est pas besoin*, dit Bossuet (*Ibid., liv.* VII, *art.* 2, *prop.* 3), *de répondre à des questions chimériques : de tels États ne furent jamais; les peuples où il n'y a point de religion sont en même temps sans police, sans véritable subordination et entièrement sauvages.* Parce que l'air corrompu qui infecte certaines parties de la terre ne les rend pas totalement inhabitées, s'ensuit-il qu'un air doux et salubre ne soit pas nécessaire aux hommes? Et de ce que des coutumes entièrement barbares sont encore en usage chez quelques nations, les incrédules eux-mêmes voudraient-ils conclure qu'il est indifférent de les tolérer ou de les proscrire?

Il importe peu de rechercher si, dans un coin de l'Afrique ou de l'Amérique, il se trouve quelques hordes de sauvages dépourvues de toute idée de religion; il s'agit de savoir si une société de tels peuples serait tranquille et florissante, si les mœurs y seraient pures, les services réciproques, abondants, les actions généreuses communes, le gouvernement respecté, les lois observées. C'est de tous ces points que dépendent la splendeur et l'harmonie de la société : elle est le centre et la réunion de tous les rapports des hommes entre eux; et s'il est prouvé que la religion nous porte à la vertu, à la bienfaisance, au patriotisme, à la paix, à la soumission, tandis que l'incrédulité nous en éloigne, il est prouvé que la sagesse des hommes n'est que folie, que la piété est utile à tout (1), et que Jésus-Christ n'est pas moins notre bienfaiteur dans le temps que notre libérateur pour l'éternité.

C'est déjà vous avoir montré, nos très-chers frères, l'influence de la religion sur les mœurs, que de vous avoir fait voir combien l'homme qu'elle inspire est fidèle à remplir les obligations que lui imposent ses différents rapports vis-à-vis ses semblables. La vertu de chaque citoyen forme les mœurs publiques, et les mœurs publiques font la force de l'État. Ce n'est pas que nous prétendions que chaque incrédule ait perdu toute idée de morale dans la spéculation et tout sentiment vertueux dans la pratique. Le cri de la conscience, des principes de droiture gravés dans tous les cœurs, des inclinations heureuses, une élévation naturelle, une bonne éducation, peuvent conserver dans quelques âmes honnêtes le sens moral du bien et du mal, y faire naître des affections tendres et généreuses, et y produire l'amour de l'ordre, qui est la base de la vertu.

Mais nous disons que ces principes sont affermis dans le chrétien par les motifs que

(1) Ces mouvements de l'âme ressemblent à ceux d'un char attelé. La sûreté de sa course dépend de l'habileté de celui qui le conduit. S'il garde la vraie direction, il ne heurtera pas; mais s'il s'en écarte, ou il se brisera contre les rochers, ou il se précipitera dans des abîmes ou au moins il n'arrivera pas au but : il en est de même du cours de la vie menée par des affections comme par des chevaux agités; la course de l'homme est sûre, si elle est bien dirigée (*Lact. lib.* VI, *de vero Cultu, n.* 17. *p.* 604).

(2) Melius est ergo duos esse simul, quam unum; habent enim emolumentum societatis suæ. Si unus ceciderit, ab altero fulcietur : væ soli, quia cum ceciderit, non habet sublevantem se (*Eccl.*, IV, 9, 10).

(1) Pietas autem ad omnia utilis est (I *ad Timot. c.* VI, *v.* 8).

la religion y ajoute, et qu'ainsi c'est affaiblir ces principes, que d'affaiblir la croyance de la religion. Nous disons que ces principes, suffisant dans le cours ordinaire de la vie, sont bien faibles contre des tentations violentes, contre des passions impétueuses, contre des circonstances critiques de toute espèce, auxquelles l'homme est exposé; qu'au contraire les grâces et les promesses de l'Evangile ont une force puissante et victorieuse, et qu'ainsi c'est rendre la vertu incertaine que de la priver du secours de la religion. Nous disons qu'au lieu que la doctrine chrétienne est sensible à tous les hommes, ces principes ne peuvent l'être, ni à l'homme méchant qui n'écoute que ses passions, ni à l'homme grossier qui est entraîné par ses sens, ni à la multitude, qui est incapable de précision et de justesse, et qu'ainsi détruire la religion, c'est ôter aux mœurs publiques la ressource la plus universelle que la Providence leur ait ménagée. Nous disons surtout que tous les moyens que la société peut employer pour obliger l'homme à remplir ses devoirs sont approuvés et fortifiés par la religion, et insuffisants si elle ne leur prête son appui.

Le premier de ces moyens est l'intérêt même de l'homme, et sans doute que si cet intérêt était bien entendu, s'il était dirigé par la religion, il serait la sauve garde des mœurs et le garant des services réciproques, sans lesquels la société ne peut subsister. Mais ce mobile puissant est souvent un écueil. Si, en consultant son intérêt particulier, l'homme le sépare de l'intérêt public; si l'amour exclusif de lui-même succède au penchant légitime qui le porte à s'aimer; si, en voulant exister pour lui, il croit ne rien devoir aux autres, il faut que la société s'écroule. Elle ne se maintient, comme l'univers, que par l'accord et la correspondance des parties.

Nous pourrions ici reprocher aux incrédules les écarts de quelques-uns d'entre eux, qui, en rappelant l'homme à son intérêt, n'ont pas craint d'énerver le respect filial, l'amour paternel, les liens du sang, ceux de l'amitié, la probité même, le courage et le désintéressement; qui n'ont pas rougi de justifier l'avarice, la volupté, les plaisirs désordonnés des sens; et qui, sous le vain prétexte de rétablir l'homme dans tous ses droits, ont détruit ceux de la société.

Mais ce n'est pas sur les erreurs des particuliers, c'est sur la doctrine de l'incrédulité en elle-même, que nous voulons établir le triomphe de la religion. Nous supposons donc un incrédule animé de l'amour du bien public, disant aux hommes : Puisque chaque membre de la société a des besoins infinis et des facultés bornées pour y pourvoir, l'industrie de plusieurs doit suppléer à l'industrie d'un seul; en servant ses semblables, on ne peut se nuire à soi-même, et les services qu'on leur rend sont toujours une faible compensation de ceux qu'on en reçoit.

C'est à cet incrédule que nous demandons si cette liaison de l'intérêt général avec l'intérêt particulier sera toujours assez pressante et assez sensible, pour que la société ne perde rien de ses droits. Souvent pour être utile à ses semblables, il faut se séparer de tout ce qu'on a de plus cher; souvent, pour servir la société, il faut s'oublier soi-même. La bienfaisance suppose des privations, la générosité entraîne des sacrifices, la justice même en exige quelquefois, les passions surtout isolent ceux qu'elles dominent, et ce qui les favorise paraît toujours à l'homme être son intérêt le plus cher. Si les devoirs qu'il faut remplir sont pénibles, si les services qu'il faut rendre sont prochains, et ceux qu'on attend éloignés, si ces services contrarient des inclinations fortes et des goûts dominants, quelle ressource pour se déterminer trouvera en lui-même l'homme conduit par cet intérêt personnel, auquel le rappelle l'incrédulité? Les compensations que lui présente la société ne sont pas supérieures aux avantages dont elle veut qu'il se détache. Les motifs qu'elle lui offre sont du même ordre que ceux qui excitent sa résistance. Les biens dont il faut qu'il se prive sont toujours présents, ceux dont elle le flatte sont souvent incertains. Faudra-t-il s'étonner, si, ne devant consulter que son intérêt, il se porte à préférer ce qui lui est utile à ce qui est utile aux autres, son bien particulier au bien public, son avantage à celui de la société?

La religion au contraire ne présente pas seulement à l'homme la société comme le centre et la réunion de tout ce qui lui est cher; mais comme le miracle perpétuel de la sagesse divine, le plus grand de ses ouvrages après la création. En troubler l'ordre c'est manquer à la Providence, et tout ce qui en dérange l'harmonie est une sorte de profanation et de sacrilége. La société est aux yeux du chrétien une seule et immense famille dont Dieu est le chef et dont tous les membres sont frères. Réunis pour se secourir et se soulager, la loi d'amour donnée à tous les hommes, est particulièrement faite pour eux. Lorsque par des services mutuels ils en suivent l'impression, ils remplissent la partie du ministère auquel la Providence a daigné les associer; et c'est à Dieu même qu'ils manquent, s'ils n'égligent de protéger leurs semblables et de leur être utiles.

D'après ces idées, nos très-chers frères, que les vertus sociales ont de charmes pour un chrétien! Il entendra sans doute quelquefois la voix impérieuse des sens; il éprouvera les mouvements violents de la cupidité qui porte l'homme à être dur et injuste : mais il entendra en même temps la voix de Dieu qui le rappelle à ses frères; il verra la dureté et l'injustice poursuivies par la vengeance divine; il verra les récompenses préparées à l'homme bienfaisant et charitable, au sujet soumis et fidèle, au citoyen généreux. Quand même son intérêt particulier se trouverait en opposition avec celui de la société, un autre intérêt étranger à la terre, et d'un ordre supérieur le soutient et l'anime. Bornée au temps présent, l'incrédulité ne peut mettre de différence entre ce que la société promet et ce qu'elle exige : en lui immolant son re-

pos, sa fortune, sa vie même, le chrétien sait qu'il travaille encore à son propre bonheur. La religion le détache, et des biens qu'il faut sacrifier pour la société, et de ceux qu'il pourrait en recevoir. Comme il n'en recherche point les faveurs, il n'en craint point l'ingratitude; et soit qu'elle le protége, ou qu'elle le néglige, il ne cesse jamais de lui être fidèle, parce que Dieu l'ordonne et doit être sa récompense.

Le second moyen que peut employer la société, pour obliger l'homme à remplir ses devoirs, est l'autorité du gouvernement. Nous conviendrons volontiers avec l'incrédule que cette autorité est l'agent le plus puissant pour maintenir l'union et la paix, protéger le faible et réprimer l'injustice. Le mal (1), dit l'Ecriture, n'est pas sans remède, lorsqu'au-dessus du puissant il y en a de plus puissants, et que ceux-là même ont au-dessus d'eux des puissances plus absolues.

Mais pour que l'autorité produise l'effet salutaire qu'en attend la société, il faut également, et que les sujets la respectent, et que les princes n'en abusent pas. L'abus du pouvoir et la révolte font le malheur de ceux mêmes qui semblent intéressés à les soutenir. Or pour préserver l'autorité de ces deux écueils, quelle force n'a pas la religion? Elle dit aux peuples que *toute puissance vient de Dieu* (2); que *le prince est son ministre ;* qu'*il faut lui être soumis, non-seulement par la crainte, mais par motif de conscience*, et que *lui résister, c'est résister à l'ordre de Dieu.* Elle dit aux souverains (3) que *leur force vient du Très-Haut, qui interrogera leurs œuvres et pénétrera le fond de leurs pensées;* que plus ils sont indépendants de ceux qui gouvernent, plus ils seront jugés sévèrement par celui de qui ils dépendent; qu'*ils doivent être au milieu de leurs sujets, comme l'un d'entre eux, et ne se reposer qu'après avoir pourvu à tous leurs besoins.* Soumission, amour, respect dans les peuples; justice, bonté, tendresse dans les rois : tels sont les principes que la religion inspire; et peut-on nier, que s'ils sont profondément gravés dans les cœurs, ils ne préviennent les dissensions et les révoltes, et que leur effet naturel ne soit d'une part de fixer l'inconstance et l'inquiétude des peuples, d'ôter toute espérance à l'ambition entreprenante, de maintenir l'obéissance et la fidélité; et de l'autre, de mettre un frein à l'injustice et à la cupidité, de rendre les rois bons, justes et bienfaisants, et de les engager à être l'image de Dieu par leur bonté, comme ils le sont par leur puissance?

Quel est au contraire le langage que peut tenir l'irréligion? Ne voyant dans la formation des Etats, que l'effet naturel de la violence ou du besoin, et dans la puissance publique, que la réunion des forces particulières, elle ne peut offrir de motif supérieur qui règle l'usage de l'autorité, et porte à l'obéissance. Elle peut, à la vérité, dire aux souverains et aux sujets, qu'il y a entre eux un contrat tacite ou exprès, par lequel ils se sont mutuellement engagés à des devoirs respectifs. Elle peut dire aux premiers que ce contrat ne les oblige pas moins que ceux qui leur sont soumis; que la violence énerve le pouvoir, et que l'amour des peuples est le plus sûr fondement du trône. Elle peut dire aux seconds qu'il est de leur intérêt que ce contrat ne soit jamais violé; que la licence éteint la liberté, et que leur soumission est le gage de leur bonheur et de la tranquillité publique.

Mais si l'autorité n'est fondée que sur ce contrat primitif réel ou supposé, le prince n'en conclura-t-il pas que le moyen le plus infaillible de le maintenir est de mettre les peuples hors d'état de l'enfreindre; que leur faiblesse et leur impuissance sont les seuls garants de leur fidélité, et que pour avoir des sujets soumis, il faut les tenir dans la misère et dans l'oppression? Les peuples au contraire n'en concluront-ils pas que le prince tenant uniquement d'eux l'autorité qu'il exerce, il leur en doit compte; que pour peu qu'il en abuse, ils peuvent rentrer dans leurs droits, et que la puissance publique, dont il n'a que l'usage, peut être par eux remise en d'autres mains?

Ce ne sont point de vagues inductions qu'un zèle injuste se plaise à prêter à l'incrédulité. Les unes sont avouées par ce politique fameux, qui enseignait la tyrannie aux rois. Les autres sont répandues dans les livres des incrédules modernes; et on ne sait, en lisant la plupart de leurs ouvrages, si c'est au souverain du ciel ou à ceux de la terre qu'ils ont par préférence déclaré la guerre. Mais que ces conséquences soient avouées ou non par les incrédules, elles tiennent nécessairement à leur doctrine. Si ce n'est pas Dieu qui a établi les souverains; si la puissance publique, toujours résidant dans le corps de la nation, n'est qu'un dépôt passager qu'elle leur a confié; si elle peut leur demander compte de l'exercice de cette puissance, quels maux ne peut pas produire la crainte de la perdre, ou le désir de la recouvrer? La force de l'autorité est dans la confiance. En exaltant les droits du peuple, on nourrit son inquiétude, on excite celle du prince; l'idée d'un pouvoir précaire porte à en abuser, l'idée d'un pouvoir qui n'a rien au-dessus de lui, porte à le redouter. La crainte de la résistance produit l'injustice; l'injustice amène l'indépendance. L'idée seule

(1) Si videris calumnias egenorum, et violenta judicia, et subverti justitiam in provincia, non mireris super hoc negotio, quia excelso excelsior est alius, et super hos quoque eminentiores sunt alii (*Eccles. cap.* 5, *v.* 7).

(2) Non est enim potestas nisi a Deo (*Ad Rom. c.* 13, *v.* 1). Ministri enim Dei sunt in hoc ipsum servientes (*Ibid.*, *v.* 6).

Ideo necessitate subditi estote, non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam (*Ibid.*, *v.* 5).

(3) Præbete aures vos, qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum : quoniam data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo, qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur (*Sap. cap.* 6, *v.* 3 *et* 4).

Horrende et cito apparebit vobis : quoniam judicium durissimum his, qui præsunt, fiet (*Ibid.*, *v.* 6).

Rectorem te posuerunt : noli extolli : esto in illis quasi unus ex ipsis. Curam illorum habe, et sic confide, et omni cura tua explicita recumbe (*Eccli. c.* 32, *v.* 1 *et* 2).

d'un Dieu, qui est le roi des rois, qui les établit et qui les juge, anime celui qui obéit, modère celui qui commande, réprime la licence et la tyrannie, et retient dans le devoir le prince à qui tout est soumis, et le peuple dont il est le père.

Les lois, nos très-chers frères, sont le troisième moyen que peut employer la société, pour procurer la sûreté et le bonheur des membres qui la composent. Mais elles ne peuvent ni punir toutes les fautes, ni récompenser toutes les actions vertueuses. Les infractions secrètes échappent à leur vigilance (1); la méchanceté puissante en élude la rigueur. Les lois servent les mœurs, mais ne les forment pas. Le vrai bien de la société consiste moins dans l'absence des crimes et des forfaits, que dans la pratique de la vertu et dans l'habitude constante des actions honnêtes et généreuses.

Considérons, disait Tertullien, les lois des hommes, et celles que Dieu nous a données; quelle loi (2) est plus accomplie, de celle qui dit : *Tu ne tueras point*, ou de celle qui dit : *Tu ne te mettras point en colère?* de celle qui défend l'adultère, ou de celle qui proscrit les regards dangereux? de celle qui interdit toute action nuisible, ou de celle qui punit jusqu'à la médisance? de celle qui ne veut pas que l'on fasse tort au prochain ou de celle qui ne veut pas même qu'on lui rende le mal pour le mal? La loi humaine n'empêche que le crime. La religion détruit le vice qui n'est pas moins dangereux. L'une défend les actions criminelles, l'autre prescrit les actions vertueuses. L'une arrête la main, l'autre parle au cœur, et en réprime les mouvements. La loi ne commande que ce qui est indispensable. La religion conduit à la perfection : la voie par laquelle elle y mène, assure l'exécution de ses commandements. Si les efforts sublimes de la vertu ne sont pas en honneur, la vertu elle-même sera bientôt dans l'oubli.

(1) Nous sommes de tous vos sujets ceux qui vous aidons le plus à maintenir la tranquillité publique, en enseignant aux hommes que nul d'entre eux, soit qu'il soit méchant, soit qu'il soit vertueux, ne peut se dérober aux regards de Dieu; et que tous iront recevoir après leur mort des récompenses ou des peines éternelles, selon le mérite de leurs œuvres. Si cette vérité était profondément gravée dans l'esprit de tous les hommes, aucun ne préférerait d'être vicieux pendant cette courte vie, pour se voir ensuite condamné au feu éternel : mais le désir de se procurer les biens que Dieu leur promet, et d'éviter les châtiments dont il les menace, les porterait tous à réprimer leurs passions et à enrichir leur âme de toutes les vertus. Ce n'est point par respect pour vos lois que les méchants qui les enfreignent, cherchent les ténèbres; ils font le mal, parce qu'ils savent qu'il leur est facile de vous en dérober la connaissance, et qu'ils se flattent d'y parvenir. Mais s'ils avaient appris, et qu'ils fussent fermement persuadés que Dieu connaît toutes nos actions et toutes nos pensées, et que rien ne peut lui être caché, ils s'attacheraient à la pratique de la vertu, au moins par la crainte que leur inspireraient les supplices destinés aux méchants; et cela est trop évident pour que vous n'en conveniez pas (*S. Justin. Apologia I, ad Antoninum Pium*, § 12. *p.* 49).

(2) Quel est celui dont les préceptes ont plus d'étendue, de sagesse et de perfection, ou celui qui se contente de défendre aux hommes l'homicide, l'adultère, l'injustice et les mauvaises actions, ou celui qui, non content de ces défenses, leur interdit de plus la colère, les mauvais désirs, les regards déshonnêtes, la médisance et tout sentiment de vengeance (*Tertul Apolog., c.* 45, *v.* 39).

Mais quand même les lois humaines suffiraient au bonheur et à la paix de la société, la religion n'est-elle pas le mobile le plus puissant pour en procurer l'observation? Tout ce que la loi prescrit devient sacré aux yeux du chrétien. L'obéissance n'a pour lui qu'une exception : c'est lorsque la loi humaine est opposée à celle de Dieu; si dans ce cas unique, *il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes* (1), dans toute autre circonstance, c'est obéir à Dieu que d'obéir à ceux qu'il a préposés pour nous gouverner. Quand nous faisons le bien (2), c'est Dieu que nous craignons et non le proconsul. La religion associe, pour ainsi dire, les lois de la terre à celles du ciel, et si on en ôte l'influence, quel motif pourra-t-on y substituer? Sera-ce la vigilance d'une police attentive? Combien de crimes lui échappent! ajoutait Tertullien; mais le chrétien est sous les yeux de Dieu, à qui rien ne peut demeurer inconnu. Sera-ce la sévérité des supplices? Ils ont un terme, et ceux que Dieu prépare à l'homme coupable seront éternels. Sera-ce la crainte du gouvernement? La crainte ne fait que des esclaves, et la religion conduit par l'amour à la justice. L'honneur? il produit de fausses vertus. L'intérêt? c'est lui qui fait les infracteurs et les coupables. Il n'appartient qu'à la religion d'inspirer cet amour de l'ordre, ce goût du bien, cette fidélité à ses devoirs, ce respect pour la loi, qui fait que l'on ne s'en écarte pas, même lorsque l'infraction ne peut en être connue. La religion poursuit le crime jusque dans l'intérieur de la conscience; elle commande à l'action et à la pensée, et les lois humaines sont déjà observées, quand on est fidèle à celles de l'Evangile.

Ici, nos très-chers frères, nous ne pouvons nous empêcher de vous représenter combien est affreux en lui-même, nuisible à la société et contraire à l'observation des lois, cet usage barbare que l'incrédulité semble avoir amené parmi nous, et qu'elle n'a que trop malheureusement réussi à introduire.

C'est en vain que la Providence nous a placés comme dans un poste sur la terre; c'est en vain que, par un sentiment profond, elle nous attache à notre propre conservation; c'est en vain qu'elle nous a liés, par des attraits puissants, à des parents, à des

(1) Respondens autem Petrus et apostoli, dixerunt : Obedire oportet Deo magis quam hominibus (*Act. chap.* 5, *v* 29).

(2) Mais quelle autorité peuvent avoir les lois humaines? dès qu'il est facile de les éluder, ou de dérober à leurs regards les actions qu'elles condamnent, dès que l'homme librement ou forcément déterminé à les enfreindre, peut s'autoriser ou s'affermir dans le mépris qu'il en fait, en considérant que les peines qu'elles infligent, sont de courte durée, et que quand même elles seraient longues, elles ne se prolongent néanmoins jamais au delà de la vie... Pour nous, que la présence d'un Dieu, témoin de toutes nos actions, remplit d'une juste crainte; nous qui voyons devant nous la peine éternelle qu'il nous prépare, si nous l'offensons, nous enfin qui ne craignons pas le proconsul, mais Dieu même, la plénitude de la science, l'impossibilité de le tromper ou de nous dérober à ses regards, la grandeur et l'éternité des tourments auxquels il condamne les coupables, tout se réunit à ne nous laisser d'autre ressource et d'autre asyle que l'innocence (*Tertull. Apol. cap.* 45, p. 39).

amis, à des concitoyens. L'incrédulité ne craint pas de dire à l'homme que ses jours sont en sa disposition ; que la douleur l'affranchit de toute obligation, et que son premier soin doit être de l'éviter. Elle lui apprend à n'exister que pour lui seul, comment ne lui conseillerait-elle pas de cesser d'être, lorsque la vie lui est à charge et importune? C'est donc là à quoi se terminent toutes les promesses de l'irréligion? Non-seulement elle nous enlève les espérances d'une autre vie, elle semble encore nous enlever le peu de jours qui nous restent à parcourir. C'est au néant qu'elle nous appelle, et une destruction totale est l'unique terme de ses désirs. C'est donc ainsi qu'elle sert la société en la privant des citoyens qui font sa force! C'est donc là le respect qu'elle imprime pour les lois! Que peuvent les peines passagères qu'elles infligent sur celui qui ne craint ni la mort ni ses suites?

Ce n'est pas que la religion n'approuve ce sentiment héroïque qui rend supérieur aux approches de la mort, ce n'est pas qu'elle n'enseigne qu'*il vaut mieux mourir à la guerre que de voir périr son pays* (1). Ce n'est pas que le chrétien ne désire la fin des tristes jours qu'il traîne sur la terre (2). Mais quelle différence entre celui qui reçoit et attend la mort avec fermeté et celui qui se la donne lui-même avec fureur? L'un respecte l'ordre de Dieu, les devoirs de la société, la voix du sang, celle de l'amitié; l'autre sacrifie tout à l'impression du malheur qu'il ne peut supporter. L'abandon de la vie est une folie quand il n'a pas pour motif l'espérance d'une autre vie; c'est une faiblesse, quand il n'a pour principe que la crainte de la douleur; c'est un crime, lorsque Dieu ou la patrie ne l'exigent pas.

Si les incrédules croient par ce sentiment élever le courage, qu'ils sachent distinguer la vraie valeur de cette rage effrénée qu'inspire le désespoir, et qui n'immole que ce qu'elle a commencé par détester. La religion seule forme les vraies vertus et les rend utiles; le courage du citoyen vertueux fait la force de l'Etat, mais il faut, pour la tranquillité publique, que l'homme criminel ne soit pas affranchi de toute crainte. Malheur à la société, si le crime avait la fermeté de la vertu; quelle serait sa ressource, si celui qui le commet méprisait cette vie et ne craignait pas l'autre!

Cette crainte des peines d'une autre vie a été, dans tous les temps, regardée comme le moyen le plus efficace, pour contenir les hommes et modérer l'impétuosité des passions. Les anciens législateurs, malgré les ténèbres de l'idolâtrie dans lesquels ils étaient plongés, ne croyaient pas que sans cette crainte, sans la foi du serment, sans la croyance d'un Dieu, sans les espérances qui l'accompagnent, il fût possible d'assurer l'ordre public et l'empire de la vertu.

Ces fausses religions, dit M. Bossuet, *en ce qu'elles ont de bon et de vrai* (*Politique tirée de l'Ecriture sainte, l.* VII, *art.* 2, 4e *prop.*), *ont pu suffire absolument à la constitution des Etats;* mais les fables dont elles étaient composées affaiblissaient l'effet des restes précieux de la vérité que Dieu n'a jamais laissée sans témoignage (1). *Ces religions ne consistaient que dans un zèle aveugle, séditieux, turbulent, intéressé, plein d'ignorance, confus et sans ordre ni raison* (*Bossuet, ibid.*). *Ces erreurs et les superstitions dont elles étaient mêlées laissaient toujours dans le fond des consciences une incertitude et un doute qui ne permettaient pas d'établir une parfaite solidité.*

Il faut donc, ajoutait Bossuet (*Ibid.*), *chercher le fondement solide des Etats dans la vérité qui est la mère de la paix, et la vérité ne se trouve que dans la véritable religion.* Mais si la véritable religion fait le bonheur et la sûreté des empires, d'où viennent ces reproches odieux que tous les incrédules se plaisent à répéter avec tant de malignité? Si on les en croit, la religion trouble les Etats; le zèle qu'elle fait naître arme les frères les uns contre les autres; l'autorité quelle donne à ses pontifes est au détriment de celle des princes, et elle ne produit pas, même parmi les chrétiens, les vertus qu'elle prescrit.

Nous ne relèverons point cette étonnante contradiction, de reprocher tout à la fois à la religion l'ardeur qu'elle inspire et la résistance qu'elle éprouve. Nous ne nous plaindrons pas de cet artifice cruel, de rappeler un souvenir amer et de rouvrir des plaies entièrement fermées. Nous ne chercherons point dans la faiblesse ou dans les fureurs d'une fausse politique des excuses à des torts que les ministres d'un Dieu de paix n'auraient jamais dû partager. Nous convenons, nos très-chers frères, que la religion dans tous les temps a eu des disciples infidèles; nous convenons que parmi ces disciples infidèles, il s'en est trouvé qui ont abusé de son nom, et que le signe auguste de notre foi, profané par les passions, a pu quelquefois servir d'étendard à la révolte. Mais est-il juste d'imputer à la religion ce qu'elle réprouve, et de juger la loi de Dieu par les faiblesses des hommes? Si la religion approuvait les excès d'un zèle destructeur, inquiet et superstitieux; si, loin de les approuver, elle ne les condamnait pas, si elle ne mettait pas un frein à l'homme qu'elle anime, si elle ne prescrivait pas des bornes à l'autorité de ses ministres, on pourrait dire que plus son pouvoir est grand, plus il peut être dangereux. Mais qu'on ouvre nos livres et nos écrits, on y verra que nul prétexte, nulle raison ne peuvent autoriser la révolte; que l'abus que les souverains peuvent faire de leur puissance n'est pas un motif de s'y soustraire; que le prince infidèle doit être res-

(1) Quoniam melius est nos mori in bello, quam videre mala gentis nostræ et sanctorum (*Machab., lib.* I, *cap.* 9, *vers.* 10).

Et ait Judas: Absit rem istam facere, ut fugiamus ab eis; et si appropinquavit tempus nostrum, moriamur in virtute propter fratres nostros, et non inferamus crimen gloriæ nostræ (*Ibid., cap.* 3, *v.* 59).

(2) Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo (*Philipp., c.* 1, *v.* 23).

(1) Et quidem non sine testimonio semetipsum reliquit (*Act., c.* 14, *v.* 16).

pecté, obéi, servi avec zèle et soumission, et qu'il ne cesse pas d'être le représentant de la Divinité, quoiqu'il l'offense et qu'il l'outrage; on y verra que le pouvoir de l'Eglise ne s'étend pas au delà du royaume de Jésus-Christ, *qui n'est pas de ce monde;* qu'elle n'a aucune autorité directe ou indirecte sur le temporel des rois (1); que le précepte d'être soumis aux puissances supérieures, regarde, non-seulement les laïques, mais tous les hommes sans distinction, fussent-ils prêtres, apôtres et évangélistes (2), et que les ministres de Jésus-Christ ne prétendent d'autre prérogative sur cet objet que celle de pouvoir resserrer par leur enseignement les liens de fidélité, d'amour et d'obéissance qui unissent les sujets à leur souverain (*Actes de l'assemblée du clergé de* 1765, *p.* 13 *et* 14).

Si dans des temps de vertige et de fureur ces principes ont pu être méconnus, si des chefs ambitieux ont séduit les nations, si, par le funeste effet des passions, des guerres civiles sont devenues des guerres de religion, ce n'est pas la foi chrétienne qu'il en faut accuser : les biens qu'elle a produits sont l'effet naturel de son enseignement, les maux qu'on lui attribue répugnent à ses principes. Quand nous combattons les incrédules, nous n'accusons pas leur conduite, c'est la doctrine qu'il faut examiner en elle-même : la plus sainte ne peut avoir que des hommes à conduire. Quelle est la règle des mœurs qui serait exempte de reproches si on la rendait responsable des écarts de ceux qu'elle doit diriger?

Il est vrai que la religion inspire à ceux qui sont dociles à sa voix un zèle ardent pour la gloire du Très-Haut; et plût à Dieu que ce zèle ne fût pas refroidi : on ne verrait pas les troubles et les scandales se multiplier. L'amour de Dieu (3) n'est ni ambitieux, ni intéressé, ni vindicatif; il ne songe point au mal; il ne se réjouit point de l'injustice; il souffre tout avec patience et regarde la paix comme le premier des biens. Si ceux que ce zèle anime ont quelquefois donné dans des écarts, l'amour de la gloire, celui du bien public, la voix du sang, celle de l'amitié, n'ont-elles jamais fait répandre des larmes à la société? Faut-il donc proscrire les doux noms de citoyen, de père, de frère et d'ami? Parce que la patrie a vu ses propres enfants déchirer son sein, sous prétexte de la défendre, faut-il en éteindre l'amour? et parce qu'on doit modérer la nature, faut-il en étouffer la voix?

L'athée se glorifie de n'exciter aucun trouble; l'homme insensible n'en excitera pas non plus. Comment l'incrédule, qui cherche si souvent à justifier les passions, pourrait-il vouloir que l'âme fût sans énergie? Plus celle que la religion lui imprime est vive, plus elle peut être utile. Les grands effets ne sont produits que par de grands mouvements. Les passions engendrent les vices, mais l'indifférence totale de l'âme éteint la vertu. Le danger du zèle n'est que dans l'abus. L'homme ne peut servir Dieu et le glorifier que par la fidélité à tous ses devoirs. Il est infidèle si l'Etat est troublé par sa faute. Quand l'action est criminelle, un motif louable n'est point une excuse. Nos armes, disait saint Ambroise, sont l'amour, les larmes et la prière, et c'est également outrager Dieu que de n'être pas disposé à le confesser jusqu'à l'effusion de son sang, ou, sous le prétexte de le servir, d'altérer l'ordre et la tranquillité publique.

Nous pourrions encore, nos très-chers frères, pour détruire ces accusations calomnieuses des incrédules, mettre en opposition les malheurs qu'ils attribuent faussement à la religion, et les biens qu'elle a réellement produits dans le royaume. Et quel avantage n'aurions-nous pas si on comparait les troubles passagers de quelques années malheureuses avec le bienfait persévérant de la servitude abolie, des duels éteints, des mœurs policées, des lois réformées, des coutumes barbares détruites, des sciences et des arts conservés? Les incrédules ne peuvent nier que tous ces avantages ne soient dus à la religion, et nous pourrions vous faire voir qu'elle n'a jamais été la cause des malheurs qu'ils lui imputent.

Mais, sans entrer dans cette discussion, nous avons une dernière question à faire aux incrédules : quand ils cherchent à noircir la religion et à la décrier aux yeux du peuple, quels sont leurs projets et leurs espérances? Le plus hardi (1) d'entre eux convient qu'il est impossible de faire oublier à tout un peuple ses opinions religieuses et les idées qu'il a de

(1) Que saint Pierre et ses successeurs, vicaires de Jésus-Christ, et que toute l'Eglise même n'ont reçu de puissance de Dieu que sur les choses spirituelles, et qui concernent le salut, et non point sur les choses temporelles et civiles; Jésus-Christ nous apprenant lui-même que *son royaume n'est point de ce monde*, et en un autre endroit, qu'*il faut rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*, et qu'ainsi le précepte de l'apôtre saint Paul ne peut en rien être altéré ou ébranlé : *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui ordonne celles qui sont sur la terre. Celui donc qui s'oppose aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu.* Nous déclarons donc que les rois et les souverains ne sont soumis à aucune puissance ecclésiastique par l'ordre de Dieu dans les choses temporelles; qu'ils ne peuvent être déposés directement ni indirectement par l'autorité des clefs de l'Eglise; que leurs sujets ne peuvent être dispensés de la soumission et de l'obéissance qu'ils leur doivent, ou absous du serment de fidélité, et que cette doctrine nécessaire pour la tranquillité publique, et non moins avantageuse à l'Eglise qu'à l'Etat, doit être inviolablement suivie, comme conforme à la parole de Dieu, à la tradition des saints Pères et aux exemples des saints (*Actes de l'assemblée du clergé de* 1682, *art.* 1).

(2) Et pour faire voir que ce précepte ne regarde pas seulement les séculiers, mais encore les prêtres et les moines, il le déclare dès le commencement par ces mots : Que toute âme, c'est-à-dire, que toute personne, quelque dignité qu'elle ait dans l'Eglise, fût-elle élevée à celle d'apôtre, d'évangéliste ou de prophète, soit soumise aux puissances supérieures (*Chrysost., hom.* 23, *cap.* 13, *p.* 686, *tom.* IX, *edit.* 1731).

(3) Charitas patiens est, benigna est : charitas non æmulatur, non agit perperam, non inflatur.

Non est ambitiosa, non quærit quæ sua sunt, non irritatur, non cogitat malum, non gaudet super iniquitate, congaudet autem veritati.

Omnia suffert, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet (1 *ad Cor.*, *c.* 13, *v.* 4, 5, 6).

(1) L'auteur du système de la Nature, *tom.*, *ch.* 13.

la Divinité. Mais si la multitude ne peut être sans religion, est-ce donc la préserver de la superstitition que d'affaiblir en elle la croyance de l'Evangile? Plus le peuple est incertain, plus il est superstitieux. Les absurdités du paganisme ont succédé aux notions de la Divinité, affaiblies parmi les hommes. C'est la religion chrétienne qui a détrompé l'univers, c'est elle encore qui nous garantit des écarts et des délires de la superstition. Les craintes du peuple, ses désirs, son impatience sont prêts à chaque instant à échapper au zèle des pasteurs. La vérité seule préserve de l'erreur, et pour éviter un culte superstitieux, il faut commencer par rendre à Dieu celui qu'il prescrit.

S'il est impossible que le peuple n'ait aucun principe de religion, quel malheur pour lui que ceux qui gouvernent vinssent à n'en pas avoir! Si leur âme est naturellement violente, s'ils sont emportés par leurs passions, si l'avarice les domine, qui pourra retenir ceux que les lois humaines ne peuvent réprimer? Le prince qui n'a point de religion, a dit un auteur célèbre (1), dont les incrédules ne dédaigneront pas le témoignage, « est « un lion terrible, qui ne sent sa liberté que « lorsqu'il déchire et qu'il dévore. » Ainsi les projets de l'incrédulité, mal concertés, se détruisent d'eux-mêmes : elle favorise les deux fléaux qu'elle semble le plus redouter, la superstition et le despotisme, et sa doctrine ne convient ni aux souverains, ni aux nations.

Des peuples superstitieux, des sujets indociles, des rois tyrans, des citoyens infidèles, des lois impuissantes, nulle crainte pour le crime, nul espoir pour la vertu, nulle consolation pour le malheur, des lumières faibles, incertaines et insuffisantes, plus capables d'égarer que de conduire : voilà donc les fruits que l'irréligion prépare aux hommes. Ecoutez donc (2), nos très-chers frères, ce que disait autrefois Dieu à son peuple, par le ministère de Moïse et des prophètes : *C'est moi qui suis votre Dieu* (3) ; j'ai tiré vos pères d'un pays désert et sauvage ; je les ai amenés dans des régions grasses et fertiles ; je leur ai donné une terre d'espérance et de promission. Vous avez toujours été mon peuple chéri et l'objet de mes complaisances : si vous êtes fidèles à ma voix, je continuerai à vous combler de mes bienfaits ; mais si vous vous écartez de ma loi, si vous me méconnaissez, moi qui n'ai point de commencement et qui n'aurai jamais de fin (4), j'armerai contre vous tous les fléaux de ma vengeance ; je répandrai partout le trouble et la confusion ; je romprai tous les liens qui vous unissent : le père et le fils ne connaîtront plus les droits du sang, les citoyens ceux de la patrie, les sujets ceux de l'autorité ; mes bienfaits tourneront contre vous ; vos lois seront sans vigueur ; votre puissance ne servira qu'à vous séduire, les sciences dont vous vous glorifiez qu'à vous perdre et à vous égarer.

Nous tremblons, nos très-chers frères, de vous avoir plutôt tracé les maux que vous éprouvez que ceux que vous avez à craindre. *Revenez donc à votre Dieu* (1), et ne croyez pas que votre foi soit sans péril, parce qu'elle est encore entière, ou qu'il suffise, pour être chrétien de ne pas adopter les vains mensonges et les blasphèmes de l'impiété. Si votre attention ne redouble pas à raison de ses efforts, si une fausse sécurité vous permet de porter la main sur ses funestes productions, si vous ne craignez la coupe empoisonnée de l'erreur, que lorsque le poison se montre à découvert et sans artifice ; conduits par des aveugles, vous tomberez bientôt avec eux dans le précipice (2) : *Celui qui aime le péril y périra. Les mauvaises conversations corrompent les mœurs* (3) et énervent la foi. Les lectures dangereuses pénètrent l'âme du venin qu'elles renferment. *L'esprit est prompt* (4) ; les passions le soulèvent contre la religion. Faible au dedans, poursuivi au dehors, si l'homme écoute la séduction, il en est bientôt la victime. La vigilance est son salut, et telle est la malignité du siècle, que le chrétien ne doit jamais cesser d'être sur ses gardes, comme ces voyageurs forcés de parcourir ces plaines infectées où le plus léger sommeil est suivi de mort.

Ce ne serait pas assez pour vous, nos très-chers frères, de repousser l'ennemi qui conspire votre ruine, il faut encore que votre conduite soit une réparation continuelle des outrages faits à Jésus-Christ. Vous avez vu que l'opposition de vos mœurs avec votre croyance était le prétexte d'un reproche que l'incrédulité osait faire à la religion. Si ce reproche est injuste dans ses conséquences, vous n'en êtes pas moins coupables, lorsque vous y donnez lieu ; et c'est vous rendre en quelque sorte complices des imputations des incrédules, que de les accréditer par vos infidélités. Si vous vous conduisiez d'une manière digne de votre vocation (5), avec douceur, patience et humilité, si vous cessiez d'offenser par vos actions le Dieu que vous honorez par vos prières ; si vous n'étiez pas presque toujours indifférents sur les intérêts de la foi, ou animés d'un zèle amer

(1) Un prince qui aime la religion et qui la craint, est nn lion qui cède à la main qui le flatte ou à la voix qui l'apaise : celui qui craint la religion et qui la hait, est comme les bêtes sauvages qui mordent la chaîne qui les empêche de se jeter sur ceux qui passent : celui qui n'a point du tout de religion est cet animal terrible, qui ne sent sa liberté que lorsqu'il déchire et qu'il dévore (*Esprit des lois, liv.* XXIV, *ch.* 2).

(2) Ponite corda vestra in omnia verba, quæ ego testificor vobis hodie (*Deut.*, *c.* 32, *v.* 46).

(3) Ego sum Dominus Deus tuus (*Exod.*, *c.* 20, *v.* 2).

(4) Vivo ego in æternum (*Deut.*, *c.* 32, *v.* 40).
Congregabo super eos mala (*Deut.*, *c.* 32, *v.* 23).

(1) Convertere ad Dominum... Precare ante faciem Domini... Revertere ad Dominum (*Eccles.*, *c.* 11, *v.* 11 *et seq.*).

(2) Cæcus autem si cæco ducatum præstet, ambo in foveam cadunt (*Matth.*, *c.* 15, *v.* 14).
Qui amat periculum, in illo peribit (*Eccli.*. *c.* 3, *v.* 27).

(3) Corrumpunt mores bonos colloquia mala (I *ad Cor.*, *c.* 15, *v.* 33).

(4) Spiritus quidem promptus est (*Matth.*, XXVI, *v.* 41),

(5) Obsecro itaque vos... ut digne ambuletis vocatione, qua vocati estis, cum omni humilitate, et mansuetudine, cum patientia (*ad Ephes.*, *cap.* 4, *v.* 1 et 2).

en prénant sa défense (1); si l'amour du monde que la religion condamne n'excluait pas de vos cœurs l'amour de Dieu qu'elle prescrit; si dans l'intérieur de vos familles les pères étaient tendres et respectés, les épouses vertueuses, les enfants dociles, les maîtres indulgents, les domestiques fidèles; si dans la société la vieillesse était prudente et la jeunesse réservée; si les pauvres étaient laborieux et les riches bienfaisants; si les faibles savaient obéir sans bassesse et sans murmure, et les grands commander sans caprice et sans orgueil; si chacun de vous respectait les devoirs que lui imposent son âge, sa fortune, sa condition, la loi de Dieu et celle des hommes, qui oserait accuser votre foi?

Quand Tertullien voulait prouver la religion aux empereurs (*Apolog.*, *c.* 38, 39, 42, 45, 50, *etc.*) et la leur rendre chère, il apportait en témoignage la fidélité des chrétiens, l'innocence de leurs mœurs, leur charité, leur amour pour la paix, toutes les vertus qui les distinguaient des idolâtres; voilà la partie de l'apostolat à laquelle vous êtes appelés: c'est à nous de vous prêcher le Dieu qui est mort pour votre rédemption; c'est votre devoir comme le nôtre de le glorifier par vos œuvres.

Nous vous en conjurons donc, nos très-chers frères, montrez-vous de dignes disciples de Jésus-Christ. *L'accomplissement de la loi* (1) *est la charité qui vient d'un cœur pur, d'une bonne conscience, d'une foi sincère. Ceux qui s'en détournent s'égarent dans de vains raisonnements;* mais si elle remplit vos cœurs, vous vous garantirez des piéges qui vous environnent; vous ne vous *asseyerez point dans la société des méchants* (2); *vous ne marcherez point dans les sentiers de l'impie* (3); vos vertus feront votre gloire et sa condamnation; et *après avoir confessé Jésus-Christ devant les hommes, il vous confessera lui-même devant son Père qui est dans les cieux* (4).

(1) Servum autem Domini non oportet litigare, sed mansuetmm esse... cum modestia corripientem eos, qui resistunt veritati (II *ad Tim. c.* 2, *v.* 24 et 25).

(1) Finis autem præcepti est charitas de corde puro, et conscientia bona, et fide non ficta. A quibus quidam aberrantes conversi sunt in vaniloquium (*Ad Tim.*, I, *c.* 1, v. 5 et 6).

(2) Non fedi cum concilio vanitatis, et cum iniqua gerentibus non introibo. Odivi Ecclesiam malignantium; et cum impiis non sedebo (*Ps.* XXV, *v.* 4 *et* 5).

(3) Beatus vir qui non abiit in consilio impiorum, et in via peccatorum non stetit (*Ps.* I, *v.* 1).

(4) Omnis ergo qui confitebitur me coram, hominibus, confitebor et ego eum coram Patre meo, qui in cœlis est (*Matth.*, *c.* 10, *v.* 33).

Lettre circulaire

ADRESSÉE AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DU CLERGÉ DE FRANCE.

Monsieur,

Nous avons, dès nos premières séances, porté aux pieds du trône les supplications les plus pressantes et les plus respectueuses contre cette multitude d'ouvrages irréligieux, que l'impiété produit depuis quelques années. Ces supplications ont été accueillies avec toute la bonté et l'attention que nous pouvions attendre d'un prince, digne héritier de la foi de ses aïeux, et, comme l'écrivait le (1) pape Anastase à l'évêque de Jérusalem, au sujet des erreurs d'Origène, nous avons à vous annoncer cet heureux événement, que le prince religieux qui nous gouverne a donné les ordres les plus précis pour arrêter les progrès et les attentats de l'incrédulité.

Mais nous n'aurions satisfait (2) qu'imparfaitement à l'obligation que nous imposaient l'intérêt de la religion et l'exemple de nos prédécesseurs (3), si, contents de réclamer l'appui des lois et de l'autorité contre ceux qui veulent profaner la cité sainte ou la détruire, nous avions, à l'exemple des faux prophètes (1), balancé de combattre nous-mêmes pour sa défense et pour sa gloire. C'est dans la vue de nous acquitter de ce devoir, qu'après avoir pris les mesures que nous avons jugé les plus efficaces pour susciter à la religion des défenseurs utiles, nous avons cru devoir profiter du temps auquel nous étions assemblés, pour faire entendre au peuple la voix de ses pasteurs; et nous avons espéré que, si la durée de nos séances ne nous permettait pas une discussion plus étendue, les considérations générales auxquelles nous étions forcés de nous restreindre acquerraient, de la réunion de nos suffrages, un nouveau degré de force et d'autorité.

C'est à vous, monsieur, qui connaissez les besoins de votre diocèse, à juger s'il est nécessaire d'y répandre l'avertissement que nous avons l'honneur de vous adresser, soit par un mandement, comme se le proposent quelques-uns d'entre nous, soit simplement en le rendant commun par l'impression et en en facilitant ainsi la lecture à ceux à qui elle peut être avantageuse. Si Jésus-Christ, selon la pensée d'un des premiers apologistes de la

(1) Illud quoque, quod evenisse gaudeo, tacere non potui; beatissimorum principum manasse responsa, quibus unusquisque Deo serviens, ab Origenis lectione revocetur; damnandumque sententia principum, quem lectio rerum profana prodiderit (*Ex Epist.* III *Anastas. Pap.* 1, *ad Joan. Hierosol. Episcop. Con. t.* II, *p.* 1195).

(2) Mihi certe cura non deerit Evangelii fidem circa meos custodire populos, partesque populi mei per quæque spatia diversa terrarum diffusas, quantum possim, litteris convenire ne qua profanæ interpretationis origo subrepat, quæ devotas mentes immissa sui caligine labefactare conetur (*idem*).

(3) Gallicana Ecclesia post apostolicam sedem est quoddam totius christianitatis speculum, et immotum fidei fundamentum, utpote quæ in favore fidei christianæ non sequatur alias, sed antecedat (*Gregor.* IX, *in Epist. ad Archiep. Rhemens. Preuv. des Lib. t.* I, *p.* 9).

(1) Non ascendistis ex adverso, neque opposuistis aurum pro domo Israel, ut staretis in prælio in die Domini (*Ezech.*, *c.* 13, *v.* 5).

religion (*Origène contre Celse, dans sa Préface*), n'opposa que sa patience et ses œuvres à la calomnie, ses disciples ne se crurent pas moins obligés de plaider sa cause devant les nations. Votre zèle nous répond que vous seconderez celui qui nous a animés, et que vous n'omettrez aucun moyen pour préserver les peuples qui vous sont confiés du poison funeste de l'incrédulité, et pour ranimer dans tous les cœurs le goût des choses saintes et cette foi pure et agissante (*Fides quæ per charitatem operatur. Ad Galat.*, III, 6) *qui opère par la charité.*

Nous sommes, monsieur,

vos très-humbles et très-affectionnés serviteurs et confrères, les archevêques, évêques et autres ecclésiastiques députés à l'assemblée générale du clergé de France.

CH. ANT., archev. duc de Reims,
président.

Par nosseigneurs de l'assemblée,
l'abbé de CAULAINCOURT,
secrétaire.

A Paris, le 17 août 1770.

VIE DE DELUC.

DELUC (JEAN-ANDRÉ), célèbre physicien, né à Genève, le 18 février 1727, dut aux encouragements du savant naturaliste Bonnet les progrès qu'il fit dans différentes branches des sciences naturelles. Son père l'avait d'abord destiné au commerce, mais sa fortune ayant éprouvé un dérangement, le jeune Deluc renonça aux affaires commerciales et se rendit à Londres où il devint lecteur de la reine. Il parcourut plus tard la Suisse, la France, la Hollande, l'Allemagne, et fut nommé en 1798, à Gœttingen, professeur honoraire de géologie. Il fit sur cette science et sur la minéralogie des découvertes importantes, construisit un excellent *Hygromètre*, substitua le mercure à l'esprit de vin dans le thermomètre de Réaumur, etc. Ce savant qui avait hérité de son père des principes éminemment religieux, a cela de commun avec l'illustre Cuvier, dont la science déplore la perte récente, que ses observations s'accordent parfaitement avec les récits de la Génèse. Deluc que l'immortel écrivain que nous venons de citer place dans son *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis* 1789, à côté des Warner et des Dolomieu, mourut à Windsor, en Angleterre, le 7 novembre 1817, à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Ses principaux ouvrages sont : *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, ou *Théorie des baromètres et des thermomètres*, Genève, 1772, 2 vol. in-4°; Paris, 1784, 4 vol. in-8°. « Cet excellent ouvrage, dit Lalande dans la *Bibliothèque astronomique*, est un traité complet renfermant les recherches les plus ingénieuses et les plus neuves, spécialement la découverte du rapport exact entre les hauteurs du baromètre et celle des montagnes. » *Relation de différents voyages dans les Alpes du Faucigny* (Savoie), Maëstricht, 1776, in-12; l'auteur fit ses voyages de concert avec son frère Guillaume et un autre physicien nommé Deutand; *Nouvelles idées sur la météorologie*, Londres, 1786, 3 vol. in-8°; *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*, adressées à la reine de la Grande-Bretagne, La Haye, 1778-80, 6 vol. in-8°. Deluc s'est attaché principalement dans cet ouvrage à prouver l'accord qui existe entre l'histoire naturelle du globe et l'histoire de Moïse. Il regarde chacun des six jours de la création, comme autant de périodes, comprenant chacune un certain nombre de siècles, et explique l'événement du déluge, en supposant que des cavités s'étant affaissées dans l'ancien continent, ont formé le lit actuel où est renfermée la mer, dont l'ancien fond est devenu terre ferme, traversée des montagnes jadis ensevelies sous les eaux; ce qui rend assez naturelle la présence des animaux fossiles à tous les degrés du continent qui ont paru après le déluge universel; *Lettres sur l'histoire physique de la terre*, Paris, 1798, in-8°, adressées au professeur Blumenbach; *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance, précédée et suivie de détails historiques*, Berlin, 1799, in-8°; *Bacon tel qu'il est*, ou *Dénonciation d'une traduction française des ouvrages de ce philosophe* (par Antoine Lasalle), Berlin 1800, in-8°; *Lettres sur le christianisme adressées à M. Teller* (pasteur à Berlin), 1801, in-8°; *Précis de la philosophie de Bacon et des progrès qu'ont fait les sciences naturelles*, Paris 1802, in-8°; *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles, précédée de deux mémoires sur la nouvelle théorie chimique, considérée sous différents points de vue*, Paris, 1803, 2 vol. in-8°; *Traité élémentaire sur le fluide électro-galvanique*, Paris, 1804, 2 vol. in-8°; *Lithologie atmosphérique*, 1803, in-8°; *Traité élémentaire de géologie* (en anglais), Londres, 1809, in-8°, et en français, Paris, même année; *Voyage géologique dans le nord de l'Europe, contenant des observations sur quelques parties des côtes de la mer Baltique et de la mer du Nord*, Londres, 1810, 3 vol. in-8°; *Voyages géologiques en Angleterre*, 1811, 2 vol in-8°; *Voyages géologiques en France, en Suisse et en Allemagne*, Londres, 1813, 2 vol. in-8°; *Abrégé de géologie*, 1815. Jean-André Deluc a publié en outre un grand nombre de mémoires et de dissertations, dans les *Transactions philosophiques*, dans le *Journal des*

savants et dans divers recueils périodiques en Allemagne, en Angleterre et en France. Il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris, membre des Sociétés royales de Londres, de Berlin et de plusieurs autres sociétés savantes.

OBSERVATIONS

SUR LES SAVANTS INCRÉDULES,

ET SUR QUELQUES-UNS DE LEURS ÉCRITS.

Soumettez-vous à mon joug, et devenez mes disciples, parce que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes; car mon joug est doux et mon fardeau léger. (*Matth.* XI, 29 et 30.)

Discours préliminaire.

De tous les êtres vivants sur la terre, il n'en est aucun qui paraisse devoir jouir du bonheur aussi particulièrement que l'homme. Par les avantages corporels, mais surtout par ceux dont le Créateur l'a doué en le formant raisonnable, il est en état d'user du plaisir pour le plaisir même, tandis que celui des brutes ne passe point les bornes de ce qu'exige la conservation de l'espèce et des individus.

Combien de maux l'homme ne peut-il pas éviter, par une prévoyance qui s'étend même sur les biens dangereux par leur excès ou par leurs suites? Et quelle source de plaisirs ne lui est pas ouverte, par la facilité qu'il a de les rassembler dans un même lieu et de leur faire suivre ses pas, d'être aidé de ses semblables et de les aider lui-même, de s'unir à eux pour rechercher les biens et éviter les maux, enfin de s'élever par la pensée jusqu'à l'Auteur de la nature et de pouvoir jouir dans sa contemplation de délices inexprimables?

Telle est la félicité dont l'homme pourrait jouir dans cette vie : mais en jouit-il en effet? C'est une question qu'on ne peut examiner sans être pénétré de douleur, en revonnaissant par une triste expérience, que l'homme destiné à être le plus heureux habitant de la terre, ne l'est point, et que les lumières de de son esprit qui devraient être la source de son bonheur, deviennent celle de sa misère par le mauvais usage qu'il en fait.

L'homme, aidé par sa raison, pouvait distinguer le bien réel, d'avec ce qui n'en a que l'apparence, et se procurer les douceurs d'une union salutaire avec ses semblables : mais il n'écoute point ce guide fidèle et il le tient captif sous le joug de ses penchants déréglés. C'est ainsi que les hommes après s'être malheureusement rendu ce flambeau précieux inutile, sont obligés de se tenir en garde les uns contre les autres, au lieu de s'aider réciproquement.

A la vue de ces funestes effets de l'empire que l'homme laisse prendre à ses passions déréglées, on pourrait croire qu'il n'était point destiné à vivre en société. J'avouerai même que j'en regarderais la dissolution totale comme un dernier effort de la raison, si l'homme n'avait point d'autre ressource et si son créateur l'avait abandonné dans cette dégradation de sa nature primitive.

Mais si les âmes sensibles sont affligées, en considérant ce malheureux état de l'homme, quelles consolations ne trouvent-elles pas dans les soins bienfaisants de l'Etre suprême! et combien la scène du monde ne change-t-elle pas aux yeux d'un vrai chrétien!

La révélation lui fait connaître l'origine du mal moral et lui en découvre les remèdes. Il voit plus parfaitement dans cette révélation, l'homme créé libre, mais au même instant soumis à des lois, et placé dans le monde pour être l'artisan de son bonheur ou de son malheur à venir. Il ne considère plus l'homme laissé dans l'état de simple nature, que comme un être imaginaire, dont la connaissance théorique n'est pas inutile à la vérité, pourvu qu'on la fasse servir à démontrer l'existence de cet état moral de l'homme et sa destination, que la révélation lui découvre.

La société lui paraît alors plus supportable, et sans vouloir pénétrer jusqu'au fond les secrets de l'Etre suprême, il comprend qu'elle est un état d'épreuve et ne s'attend point à jouir d'un bonheur parfait dans cette partie de son existence, parce qu'il ne lui a pas été promis par son Créateur.

Tournant ensuite ses regards sur lui-même, comme sur un de ces êtres destinés à jouir d'une vie immortelle, heureuse ou malheureuse

suivant sa conduite; son premier mouvement est la crainte, lorsqu'il considère ses fautes: Mais sa religion lui apprend qu'un véritable repentir de les avoir commises, le fera participer au mérite de la mort de Jésus-Christ, dont le précieux sang purifiera tous les pécheurs qui se repentent.

Il se sent alors pénétré d'une sainte confiance en la bonté de son Créateur: il la reconnaît aussi visiblement dans la grâce, que dans la nature, et n'a plus d'autre crainte que celle de l'offenser.

Les avantages du christianisme étant d'une aussi grande importance, il paraîtrait naturel d'en conclure que tous ceux qui les connaissent sont de vrais chrétiens: mais l'expérience prouve malheureusement qu'il a des adversaires, parmi ceux mêmes qui portent ce nom précieux. Quelque doux que soit le joug du christianisme pour tout homme raisonnable, les passions déréglées s'efforcent à le secouer. Les récompenses qu'il promet paraissent éloignées; la gêne qu'il impose à ces passions est présente et sensible: c'en est assez chez bien des chrétiens, pour qu'elles prennent le dessus.

On m'objectera peut-être ici l'exemple de quelques savants incrédules, dont les mœurs paraissent irréprochables: mais je réponds que l'esprit a quelquefois ses passions comme le cœur, que les sciences humaines et les talents n'excitent pas des passions moins vives dans leur genre que les honneurs, les richesses et les plaisirs. Entre plusieurs passages de saint Paul, qui dévoilent admirablement bien la source de cette espèce de passions, celui-ci m'a toujours frappé: La science enfle (I *Cor.*, VIII, 1).

La religion chrétienne est reçue par le vulgaire, elle renferme des choses incompréhensibles; c'en est assez pour que ceux qui sont séduits par la science, refusent de subir le joug de Jésus-Christ. Voilà sans doute la principale cause de l'irréligion de plusieurs savants.

*On peut attribuer au même principe l'invention du système de ceux qui reconnaissent à la vérité que l'*Ecriture est divinement inspirée, *mais qui, confondant la contradiction avec l'incompréhensibilité, n'admettent rien d'incompréhensible en matière de religion. Ils prétendent qu'il y aurait une contradiction morale à supposer que la mort de Jésus-Christ est un sacrifice propitiatoire pour les pécheurs convertis, et soutiennent que si elle l'était, elle dispenserait les hommes de la pratique des bonnes œuvres.*

Les véritables chrétiens ne peuvent voir sans douleur, qu'on attaque ouvertement l'Ecriture sainte, et même qu'on cherche à saper le dogme fondamental d'une religion de la divinité de laquelle ils ont les preuves les plus convaincantes et qui fait leurs délices. Mais cette douleur ne doit pas être inactive, ils doivent résister au torrent et se fortifier par la réflexion contre les écrits des savants incrédules de tout genre, dont le nombre augmente chaque jour.

Personne ne peut disconvenir que l'état le plus heureux dans ce monde ne soit celui du vrai chrétien. Sa confiance en Dieu par le mérite du sang que Jésus-Christ a répandu sur la croix pour les pécheurs qui se repentent, lui fait regarder tous les maux de cette vie avec tranquillité parce qu'ils ne sont que pour un temps, au lieu que ses espérances pour la vie à venir sont aussi grandes que bien fondées. Les incrédules eux-mêmes ne peuvent lui disputer les avantages de cet état; mais ils l'envisagent comme une belle chimère, et malheureusement plusieurs d'entre eux ne réussissent que trop, en favorisant les désirs voluptueux de l'homme, à ébranler la foi d'un très-grand nombre de chrétiens. Il importe donc à ceux qui se trouvent à portée de lire ces dangereux écrits de se précautionner contre leurs atteintes.

C'est dans ce point de vue que j'ai mis successivement par écrit ces observations, *et je les rends publiques en priant ardemment le suprême dispensateur de toute grâce excellente, qu'il lui plaise de les faire servir à la diminution des funestes progrès que l'incrédulité fait parmi nous.*

Il y a seize ans qu'un des plus savants chrétiens de ma patrie, dont le souvenir me sera toujours cher et précieux, fit imprimer lui-même mes premières Observations *sous le titre de* Lettre critique sur la Fable des abeilles. *Ce petit ouvrage ayant du rapport à celui-ci, j'ai cru devoir l'y incorporer, en le réduisant à ce qu'il a de plus essentiel. J'y joins aussi une lettre que j'écrivis à cette occasion à un célèbre théologien, qui n'approuvait pas que j'eusse placé M. Leibnitz dans le rang des savants attachés au christianisme. En justifiant ce philosophe chrétien contre ceux qui l'ont voulu faire passer très-mal à propos pour incrédule, mon but est de découvrir deux écueils contre lesquels la foi de beaucoup de chrétiens fait naufrage: l'un est le procédé de ces ministres de la religion qui prétendent qu'attaquer leurs préjugés, c'est attaquer la religion elle-même et qui refusent en conséquence le titre de chrétiens à ceux qui sont dans ce cas; l'autre est l'artifice de ces savants corrompus, tels que les auteurs de l'*Homme machine *et de* la Fable des abeilles, *qui se parent de l'irréligion, sous le titre prétendu de philosophie, comme si le caractère du vrai philosophe devait être de n'avoir point de religion.*

En vain ces auteurs-là s'annoncent-ils pour de vrais sages, en vain glissent-ils de temps en temps en parlant d'eux-mêmes: Le sage fait *ceci*, le sage dit *cela*, le sage se conduit *de telle manière, l'erreur ni l'abus des sciences ne peuvent acquérir le droit de prescription contre la vérité. La philosophie proprement ainsi nommée, étant l'amour de la sagesse et l'Ecriture sainte étant le livre qui l'enseigne le plus parfaitement; tout savant né chrétien, à qui l'étude des sciences humaines a fait perdre la foi, pourra bien être médecin éclairé, géomètre profond, grand physicien, poëte célèbre, ou enfin il pourra exceller dans quelque autre science, mais il ne sera jamais un vrai philosophe. Personne ne peut mériter ce titre sans avoir employé ses études et ses ta-*

tents à écarter les nuages qui offusquent notre raison, parce que ce précieux flambeau de l'âme démontre seul aux savants chrétiens que l'Ecriture étant divinement inspirée, elle est utile pour instruire, pour convaincre, pour corriger, pour former à la justice (II *Tim.*, III, 16) : *C'est véritablement alors que leur raison les conduira par cela même à une foi vive en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

En un mot, les savants nés dans le christianisme ne peuvent être vraiment philosophes sans être de véritables chrétiens.

Quoique le plan de cet ouvrage ne soit pas régulier, j'espère qu'il ne produira pas moins son effet sur ces âmes généreuses que les attraits de la vérité touchent beaucoup plus que tout l'art d'un arrangement méthodique. Ce sera donc elle seule, accompagnée de la bénédiction du ciel, qui pourra réveiller l'attention de ces chrétiens nonchalants, qui, séduits par un style agréable et par l'apparence du bien, laissent dégénérer insensiblement leur confiance primitive à la parole de Dieu, en doutes et en incertitudes.

Plût à Dieu que je pusse porter aussi loin mes espérances que mes désirs! je verrais alors les incrédules savants, possesseurs du don précieux de la foi chrétienne, consacrer leurs talents supérieurs dans l'art d'écrire à faire triompher cette foi du libertinage et de la superstition. S'ils ouvrent une fois les yeux à la clarté du soleil de justice, résisteront-ils à la douce satisfaction qu'on éprouve en donnant gloire à la vérité? Pourront-ils se refuser au généreux désir de vaincre une fausse honte qui voudrait s'opposer à la publication des regrets qu'ils éprouveront alors, d'avoir ébranlé la confiance de tant de chrétiens à la divinité de l'Ecriture sainte.

CHAPITRE PREMIER.

Lorsqu'on examine l'Ecriture sainte avec des dispositions convenables, sa divinité se manifeste à chaque pas.

Si les savants nés chrétiens qui rejettent l'Ecriture sainte, voulaient l'étudier avec moins de confiance en leurs lumières, et s'ils étaient plus circonspects dans leurs décisions, la sécurité fatale dans laquelle ils vivent se dissiperait insensiblement.

Accessibles alors aux rayons de la grâce, c'est-à-dire, au *joug aisé* de Jésus-Christ, qui leur apprendrait *à être humbles de cœur;* ils reconnaîtraient que cette heureuse disposition de l'âme est tellement nécessaire à l'homme studieux, que sans elle, l'orgueil qui naît des sciences empêche qu'on ne puisse développer le vrai sens de l'Ecriture sainte. Mais délivrés de cet ennemi capital des chrétiens, ils sentiraient vivement que la sublimité des idées contenues dans ce divin livre est si supérieure à leur intelligence, que Dieu seul pouvait les révéler.

En effet, s'ils faisaient une sérieuse attention sur le temps auquel Moïse fit à Dieu cette demande : *Quand je serai venu vers les enfants d'Israël, et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'envoie vers vous, s'ils me aisent alors : Quel est son nom? que leur dirai-je* (*Exode*, III, 13)?

Si, dis-je, ils considéraient avec l'attention qu'exige cette importante matière, 1° que la demande de Moïse est une preuve qu'il croyait alors, avec les Israélites, que le Dieu de ses pères avait un nom propre, comme les dieux de chaque nation avaient le leur ;

2° Que cette demande fut faite plus de trois cents ans avant le siége de Troie, et plus de sept siècles avant que les Grecs comptassent leurs années par olympiades ;

3° Enfin que les Israélites vivaient au milieu des Egyptiens, dont les idées sur la Divinité étaient absurdes et monstrueuses ; ne seraient-ils pas forcés de reconnaître que Dieu seul peut avoir fait cette réponse à Moïse :

Je suis celui qui suis, l'Eternel (*Exode*, III, 14 *et* 15)?

Une attention impartiale sur la manière dont ces sublimes paroles et la miraculeuse délivrance de ce peuple, très-peu de temps après, nous ont été transmises, lèverait d'autant mieux le doute des savants incrédules sur leur vérité, qu'outre l'institution qui fut faite alors de la pâque, et de sa commémoration annuelle, il n'y eut qu'environ sept semaines d'intervalle entre cette délivrance miraculeuse et la publication de la loi, qui en conserve la mémoire dans la préface des dix commandements.

Il n'était donc pas possible d'en imposer à tout un aussi grand peuple, sur des faits de cette nature et d'une semblable notoriété ; mais principalement sur son passage de la mer Rouge à pied sec, et sur la submersion de Pharaon avec toute son armée : faits en action de grâces desquels les Israélites chantèrent, snr les bords de cette mer, un cantique aussi soigneusement conservé dans le livre de la loi que la loi même.

Ce livre nous a été transmis par un peuple ennemi du nom chrétien, avec des soins et des scrupules si grands pour les préserver de toute corruption ou attentat des copistes, qu'on a compté toutes les sections, les chapitres, les versets, les mots et les lettres mêmes des mots. Ce qui a fait faire au célèbre Pascal cette importante remarque : *Ce livre*, dit-il, *qui les déshonore, ils le conservent aux dépens de leur vie : c'est une sincérité qui n'a point d'exemple dans le monde, ni de racine dans la nature.*

CHAPITRE II.

Les causes du mépris et de la calomnie des auteurs païens contre le peuple hébreu prouvent la divinité de l'Ancien Testament.

Si les historiens profanes, tels qu'Hérodote, Manéthon, Lysimachus, Chérémon, Diodore de Sicile, Strabon, Plutarque, Florus, etc., ont parlé avec tant de mépris et de haine des Israélites ; qui ne voit que c'était pour se venger de l'extrême indignation avec laquelle les livres et les discours de ce peuple traitaient leurs fausses divinités, et le culte idolâtre qu'ils leur rendaient? Mais les Israélites

ayant le polythéisme et les simulacres en abomination, c'est une preuve bien évidente que Moïse n'avait tiré ni des Egyptiens, ni d'aucun autre peuple, le culte que les enfants d'Israël rendirent au vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre.

Cette preuve acquiert la force d'une démonstration, 1° par la défense expresse faite à ce peuple d'avoir aucune idole ; d'imiter le culte des nations qui l'environnaient et de s'allier en aucune manière avec elles ; 2° par les terribles malheurs qui lui survinrent pour avoir enfreint cette défense ; 3° enfin par l'impossibilité où sont les incrédules savants, qui imputent à Moïse d'avoir emprunté son culte des nations païennes, d'en indiquer une seule d'où ce législateur des Hébreux ait pu tirer ces paroles divines : *La sainteté à l'Eternel* (*Exode*, XXVIII, 36).

Ce nom auguste, gravé sur une lame d'or au devant de la tiare du souverain pontife, excita, plus de mille ans après, dans l'âme d'Alexandre-le-Grand une vénération si profonde, qu'*il l'adora* (*Voyez l'historien Josèphe, liv.* IX, *chap.* 6, *page* 270 *de la Tradition de M. Arnauld d'Andilly, édition de* 1673).

Le livre de la loi mosaïque, publié quinze cents ans avant la venue du Sauveur du monde, et conservé avec de si grandes précautions, porte donc en lui-même un caractère si frappant d'inspiration divine, par opposition au culte idolâtre de toutes les nations qui environnaient alors les Hébreux, qu'il faut être entièrement dépourvu des notions communes, pour ne pas reconnaître, à la sublimité de ces traits, que Moïse était nécessairement inspiré par l'Etre suprême.

S'il se trouve des savants nés chrétiens qui résistent à l'évidence de ces preuves, cette résistance provient de la présomption occasionnée par les sciences humaines, qui offusquent leur entendement sur les caractères de divinité si clairement empreints dans l'Ecriture sainte.

Cela se prouve par l'étrange égarement où cette présomption a porté les auteurs du livre des Mœurs et des Pensées philosophiques, lorsque, par des phrases bien tournées à la vérité, ils prétendent nous donner de Dieu, du culte que les hommes lui doivent, et de la pureté des mœurs, des idées bien supérieures, mieux expliquées et plus pures que toutes celles de la révélation.

CHAPITRE III.

Egarement étrange des auteurs du livre des Mœurs *et des* Pensées philosophiques, *sur l'Ecriture sainte, relativement à la Divinité.*

Comment l'auteur des Pensées philosophiques ose-t-il dire : *J'écris de Dieu* (*Début des Pensées philosophiques*), en fermant les yeux à l'éclatante lumière de la révélation ?

Dans une telle disposition d'esprit, que pouvait-il être capable d'en écrire ? Le voici : *Il ne faut imaginer Dieu ni trop bon ni méchant* (*Pensée* 10).

Après une telle manière de s'exprimer, qui ne sortira jamais de la bouche d'un homme véritablement *pénétré* (comme il le dit ailleurs) *d'une vénération profonde pour cet Etre infiniment parfait*, on ne doit pas être surpris de le voir s'exprimer ainsi, dans la neuvième pensée : *Sur le portrait qu'on me fait de l'Etre suprême, sur son penchant à la colère, sur la rigueur de ses vengeances, sur certaines comparaisons qui nous expriment en nombre le rapport de ceux qu'il laisse périr à ceux à qui il daigne tendre la main, l'âme la plus droite serait tentée de souhaiter qu'il n'existât pas.* Voici des expressions analogues du livre des Mœurs, parlant des Israélites et de Moïse (*pag.* 318, *édit. de* 1748) : *Il n'osa même, dans ces fameuses tables, leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh! comment l'aurait-il pu? Il l'avait peint si terrible, si cruel et si ombrageux, qu'un peuple imbu de sa doctrine ne pouvait que le craindre, et ne devait le révérer que comme à Rome on honorait la fièvre, divinité malfaisante qu'il était dangereux de mettre en mauvaise humeur.*

Jusqu'à quel point ces auteurs ne défigurent-ils pas la révélation pour en tirer des conclusions si funestes ! De combien de réticences injustes l'auteur du livre des Mœurs en particulier ne s'est-il pas rendu coupable envers les écrivains sacrés, et surtout envers Moïse, qu'il accuse nommément de n'avoir *osé faire aux descendants de Jacob un précepte d'aimer Dieu !*

Si cet auteur a lu les livres de Moïse, il faut que son aveuglement ait été bien étrange pour l'avoir empêché de remarquer que Dieu promet, même dans le Décalogue, *de faire miséricorde en mille générations à ceux qui l'aiment.*

N'aurait-il pas dû comprendre que le Décalogue n'est que le précis de la loi morale, dont le livre de la loi renferme le détail ? S'il avait lu l'Ecriture sainte avec une sérieuse attention, il en aurait trouvé la preuve dans la réponse d'un docteur de la loi à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui lui avait fait cette demande : *Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi? Qu'y lisez-vous?* Ce docteur répondit : *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu, de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de toute votre intelligence, et votre prochain comme vous-même* (*Luc*, X, 27 *et* 28).

Le cinquième livre de Moïse renferme le précepte d'aimer Dieu, qui n'est à la vérité qu'indiqué dans le Décalogue, mais qui se trouve ici répété fréquemment, et recommandé par Moïse aux enfants de Jacob de la manière la plus positive et la plus pressante.

D'un grand nombre de passages du Deutéronome, comme les chapitres VII, 9 ; X, 12 ; XI, 1, 13 et 22 ; XXX, 19 et 20, je me contenterai de rapporter ici les propres paroles de ce législateur des Hébreux, tirées du chapitre VI du même livre (*vers.* 4, 5, 6, 7, 8 et 9).

Ecoute, Israël, l'Eternel notre Dieu est le seul Eternel.

Tu aimeras donc l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces. Et ces paroles que je te commande au-

jourd'hui, seront en ton cœur. Tu les inculqueras à tes enfants, et tu en parleras quand tu te tiendras en ta maison, quand tu te mettras en chemin, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras. Et tu les lieras comme un signe sur tes mains, et elles seront comme des fronteaux entre tes yeux. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

Par tous ces passages et par le Décalogue même, il est de la dernière évidence que le précepte d'aimer Dieu est celui que Moïse recommande avec le plus de force aux enfants de Jacob.

Je ne me persuade point que l'auteur du livre des Mœurs ait fait cette imputation calomnieuse à Moïse de propos délibéré ; j'aime infiniment mieux croire que si cet auteur ouvre une fois les yeux sur les conséquences d'une telle imputation, faite au plus respectable des écrivains sacrés de l'ancienne alliance; pénétré d'un vif et sincère repentir, il donnera gloire à la vérité de la manière la plus propre à ramener un grand nombre de savants incrédules.

En attendant cet heureux effet de sa généreuse rétractation, je conclurai de cette faute extrême d'ignorance dans un point aussi capital, que malgré tout son talent et celui de ses pareils dans l'art d'écrire, la présomption occasionnée par les sciences humaines dans l'esprit de ces savants-là, est un nuage qui dérobe à leurs yeux la plus essentielle de toutes les sciences, celle du salut. Semblable à la colonne de nuée, qui était obscure aux Egyptiens et lumineuse aux Israélites, la science du salut n'est qu'obscurité pour les savants présomptueux, pendant qu'elle éclaire les savants *humbles de cœur*.

J'ai remarqué fort souvent, mais toujours avec peine, que de savants personnages, d'ailleurs très-attachés à la révélation, attribuent trop de sévérité à l'ancienne loi, et la font envisager comme une économie, dont le fondement principal est la crainte. Sans doute qu'ils n'ont pas fait attention que Jésus-Christ, pour répondre au scribe qui lui demanda *quel était le premier de tous les commandements*, lui cita ces paroles du Deutéronome, que j'ai rapportées ci-devant, savoir : *Tu aimeras l'Eternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces;* ajoutant : *Et le second qui est semblable à celui-là, est : Vous aimerez votre prochain comme vous-même* (*Marc*, XII, 30 *et* 31).

C'est ainsi qu'en voulant exalter les avantages de la nouvelle alliance aux dépens de l'ancienne, quelques théologiens, sans y prendre garde, favorisent avec les meilleures intentions les contempteurs de la religion révélée.

Je reviens aux livres des Mœurs et des Pensées philosophiques. Combien leurs auteurs ne se sont-ils pas rendus coupables envers les écrivains sacrés touchant la bonté de Dieu ?

Voudraient-ils donc que cet Etre suprême les privât de leur *libre arbitre* ? ou que, contre les *notions communes*, sa miséricorde anéantît sa justice, sa sagesse et sa sainteté ? S'ils avaient suivi les *notions communes*, n'auraient-ils pas reconnu que l'Ecriture sainte est pleine de marques éclatantes de son immense bonté ?

Et quelles plus grandes preuves en voudraient-ils que la promesse admirable faite à nos premiers parents pour les consoler de leur chute ? que d'accorder le pardon à tous les habitants de plusieurs villes criminelles en faveur de dix justes s'ils s'y étaient trouvés, et d'avoir effectivement épargné la petite ville de Tsohar en considération de Lot ? que d'avoir recommandé au peuple hébreu d'*aimer les étrangers et son prochain comme lui-même* (*Deut.*, X, 19 ; *Lévit.*, XIX, 18) ? que d'avoir fait prononcer par Moïse, non-seulement des bénédictions aux observateurs de sa loi, mais encore des promesses de pardonner à ses infracteurs, dès qu'ils seraient touchés d'une sincère repentance ? que d'avoir eu tant de soin des Israélites, et de les avoir supportés et pardonnés tant de fois ? Ce qui faisait dire aux plus pieux des rois de ce peuple, dans la plénitude de son cœur : *L'Eternel est plein de compassion et de miséricorde. Autant que les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant sa grâce est étendue envers ceux qui le craignent. De telle compassion qu'un tendre père est ému pour ses enfants, ainsi l'Eternel est touché de compassion envers ceux qui le révèrent. L'Eternel est bon envers tous, et ses compassions sont au-dessus de toutes ses œuvres.*

Mais si la loi de Moïse nous donne de si grandes idées de la bonté de Dieu, l'Evangile les rend plus touchantes encore quand il dit qu'il a envoyé son Fils unique au monde pour faire, par sa mort, la propitiation de nos péchés : *Sa croix*, pour me servir des expressions d'un vertueux théologien, *sa croix devient un tribunal auguste où est affichée l'amnistie qu'il accorde à tous les pécheurs qui se repentent.*

Quel bonheur ne serait-ce pas pour la société si tous les membres qui la composent vivaient selon les lois de l'Evangile ! On en peut juger par le treizième chapitre de la première Epître de saint Paul aux Corinthiens, et par la réponse de notre divin Sauveur à cette demande de saint Pierre : *Quand mon frère m'aura offensé, lui pardonnerai-je jusqu'à sept fois ?* Jésus lui répondit : *Je ne vous dis pas seulement jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.* Et pour nous engager d'autant mieux à être indulgents les uns envers les autres, ce Fils unique de Dieu fait dépendre le pardon de nos offenses envers son Père de celui que nous accorderons à ceux qui nous ont offensés.

Des principes de bonté si sublimes ne peuvent émaner que de Dieu lui-même.

Quel n'est donc pas l'aveuglement des savants incrédules qui, bien loin de faire attention à toutes ces choses, semblent au contraire vouloir s'appliquer les menaces que la révélation n'adresse qu'aux méchants les plus endurcis ?

CHAPITRE IV.

Sur les cinq premières Pensées philosophiques.

L'auteur de ces pensées commence son ouvrage par l'éloge des passions en général : il attaque les dévots sur leur plan ridicule de ne *rien désirer, rien aimer, rien sentir ;* et il décide que *c'est le comble de la folie de se proposer la ruine des passions.*

S'il distinguait en même temps le vrai chrétien du dévot dont il parle, les réflexions qu'il fait sur cette matière seraient très-judicieuses ; mais comme la plupart de ses pensées tendent à jeter du doute et du ridicule sur le christianisme en général, je me crois obligé de faire cette distinction pour lui, et de démontrer que la religion chrétienne est à cet égard comme à tout autre, hors des atteintes qu'il semble vouloir lui porter.

Si par les passions il entend ces mouvements de l'âme portés à l'excès, qui entraînent après eux le déréglement et le vice, sans doute la religion détruit ces passions-là, ou du moins ce qui se trouve en elles de vicieux. Mais s'il entend par ce mot les affections de l'âme qui lui ont été données par le Créateur, la religion, bien loin de les détruire, s'en sert utilement pour conduire l'homme au bonheur par la route de la vertu. Ces passions, étant aussi nécessaires à l'homme, que les vents aux navigateurs, l'Ecriture sainte nous apprend à leur tendre la voile lorsqu'elles nous excitent aux grandes et louables actions, par l'exemple d'un Abraham, d'un Moïse, d'un Phinée, etc.

Il est vrai que les passions, ne dégénérant que trop de leur nature primitive par la corruption de l'homme, la parole de Dieu, dont le but est notre plus grand bien, nous enseigne alors à les réprimer, comme l'ont fait un Joseph, un Job, un saint Paul, etc.

Mais si nous avons le malheur de tomber dans les piéges adroits qu'elles nous tendent, quelles ne sont pas ses paternelles invitations et les secours de sa grâce pour nous en tirer, et quels encouragements n'y trouvons-nous pas dans les exemples d'un David, d'un Manassé, d'un saint Pierre, etc.?

CHAPITRE V.

Sur la sixième pensée philosophique.

Voici cette pensée : *Ce qui fait l'objet de mon estime dans un homme pourrait-il être l'objet de mes mépris dans un autre? Non, sans doute. Le vrai, indépendamment de mes caprices, doit être la règle de mes jugements, et je ne ferai point un crime à celui-ci de ce que j'admirerai dans celui-là comme une vertu. Croirai-je qu'il était réservé à quelques-uns de pratiquer des actes de perfection que la nature et la religion doivent ordonner indifféremment à tous? encore moins. Si Pacôme a bien fait de rompre avec le genre humain pour s'enterrer dans une solitude, il ne m'est pas défendu de l'imiter : en l'imitant, je serai tout aussi vertueux que lui; et je ne devine pas pourquoi cent autres n'auraient pas le même droit que moi. Cependant il ferait beau voir une province entière effrayée des dangers de la société, se disperser dans les forêts, ses habitants vivre en bêtes farouches pour se sanctifier; mille colonnes élevées sur les ruines de toutes affections sociales; un nouveau peuple de stylites se dépouiller par religion des sentiments de la nature, cesser d'être hommes, et faire les statues pour être vrais chrétiens.*

Cette pensée est dans le cas des précédentes. Je ne la rapporte point comme étant vicieuse en elle-même, car je l'approuve en entier, et j'en admire l'expression : mais je crois devoir faire remarquer que le fanatisme qu'il y condamne avec raison est totalement étranger au vrai christianisme, que le but de notre sainte religion étant de porter les hommes à s'aimer, à se supporter, à se servir réciproquement, elle ne peut autoriser en aucune manière Pacôme ni les stylites.

Les savants incrédules en général sont donc bien coupables de confondre ainsi le pur christianisme avec le fanatisme et la superstition ; c'est sur le superstitieux et l'enthousiaste seulement que leurs réflexions peuvent porter, et le vrai christianisme ne les autorisa jamais.

CHAPITRE VI.

Sur la vingt et unième Pensée philosophique.

L'auteur de cette Pensée fait très-bien remarquer l'ineptie d'un professeur qui accorde aux athées que le mouvement est essentiel à la matière, sans réfléchir à l'avantage qu'ils en peuvent tirer contre lui, pour jeter du doute sur la nécessité de l'existence de Dieu : mais il se contente de donner à leurs arguments toute la force dont ils sont susceptibles, et ne prouve point que cet avantage imaginaire n'est dû qu'à la seule faute du professeur.

On avait droit d'attendre qu'il déploierait ses talents à faire sentir que les athées ne démontreront jamais que la matière s'est mue de toute éternité ; que par conséquent il est du dernier absurde d'attribuer à ce qu'ils appellent hasard le merveilleux arrangement de l'univers et la formation des êtres doués d'intelligence.

Il suffit donc, pour confondre les matérialistes, de se prévaloir, comme on est en droit de le faire, de l'impuissance absolue où ils se trouvent de prouver que le mouvement est essentiel à la matière ; il ne faut pas même leur permettre de le supposer, parce que dans une chose de cette importance, raisonner sur une supposition, c'est ne rien dire du tout.

CHAPITRE VII.

Sur la vingt-cinquième pensée philosophique.

Voici le début de cette pensée : *Qu'est-ce que Dieu? question qu'on fait aux enfants, et à laquelle les philosophes ont bien de la peine à répondre.*

Si l'auteur s'était éclairé par la lumière que répand l'Ecriture sainte sur les perfec-

tions de l'Etre suprême, il aurait reconnu que la question, *Qu'est-ce que Dieu*, qu'on fait aux enfants chrétiens, ne leur est point adressée pour en avoir la solution, mais pour leur enseigner de bonne heure ce que Dieu lui-même nous en a révélé dans sa parole.

Il faut par conséquent bien distinguer l'état heureux où sont les chrétiens, par le secours de la révélation, d'avec celui où se trouvaient les hommes en général avant la venue du Messie. Les philosophes païens, engagés dans le labyrinthe du polythéisme, ne retrouvaient plus chez eux la pureté des idées que les hommes avaient reçues de leur Créateur, sur son existence et sa nature; en sorte que Simonide, l'un des plus sages d'entre eux, se trouva si fort embarrassé par cette même demande, *Qu'est-ce que Dieu?* qu'après avoir médité fort longtemps, il déclara qu'il ne pouvait y répondre.

Dans ces temps-là, je l'avoue, il eût été absurde de faire cette question aux enfants, puisqu'elle embarrassait les plus grands philosophes; mais l'Ecriture sainte donne aux enfants chrétiens bien élevés le même avantage à cet égard sur Simonide, qu'un simple essayeur en a présentement sur Archimède pour fixer le titre de l'or (1).

La circonspection de Simonide sur un point de cette importance, donna lieu de présumer avec fondement que les plus grands philosophes du paganisme ont pu tirer du peuple hébreu leurs plus belles pensées sur la Divinité.

CHAPITRE VIII.

Il est très-essentiel d'enseigner aux enfants chrétiens ce que Dieu nous a révélé de ses adorables perfections.

Dieu lui-même nous ayant révélé la connaissance que nous avons de ses perfections, on n'en saurait faire entrer trop tôt la semence dans le cœur des enfants, pour qu'elle puisse y germer et croître avec la raison, qui doit ensuite l'amener à une heureuse fin, par une bonne culture.

Cette connaissance fondamentale étant ainsi semée et prudemment cultivée dans ces jeunes cœurs, leur servira de frein salutaire pour retenir la fougue des passions lors de leur développement.

Connaissance qui, selon la religieuse observation de M. Leibnitz *renferme les principes de la véritable piété. Le but de la vraie religion*, ajoute-t-il, *doit être de l'imprimer dans les âmes.*

Heureux les jeunes chrétiens, quand ceux qui sont chargés de leur éducation possèdent solidement cette connaissance, et qu'ils s'appliquent surtout et sans se rebuter jamais, à la placer prudemment dans leur mémoire! Bien loin d'y être une charge inutile, la mémoire introduira peu à peu cette précieuse semence dans leur cœur.

C'est là, que cultivée avec tous les soins et toutes les précautions que prend pour ses plantes un jardinier habile, elle y germera sans être aperçue que lorsqu'on en verra sortir les admirables jets. Faisant servir ensuite le développement de la raison à fortifier ces tendres rameaux, les bons conducteurs de la jeunesse ne manqueront pas de cueillir en leur temps avec joie les délicieux fruits d'une aussi bonne culture.

Si le jeune Hottentot que Vanderstel fit élever dès l'enfance dans les principes de la religion chrétienne avait été dirigé par de semblables conducteurs, il ne serait point *retourné chez ses égaux* (*Voyez le frontispice du Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, par M. Jean-Jacques Rousseau, mon concitoyen*).

CHAPITRE IX.

Continuation du même sujet.

Je me propose d'examiner dans ce chapitre le sentiment d'un auteur chrétien, que je suis bien éloigné de confondre avec les auteurs incrédules qui font le principal sujet de cet ouvrage. *Je voudrais*, dit cet auteur, *ne parler de Dieu et de la religion à l'enfant chrétien que lorsque sa raison aurait atteint une certaine maturité. Quoi donc, un seul des attributs de Dieu suffirait pour absorber le philosophe le plus profond, et vous voulez en faire entrer toute la collection dans la tête d'un enfant?*

Je considère d'abord que s'il est impossible de faire entrer un grand arbre dans un petit vase, on peut non-seulement y placer sa semence, mais encore l'y faire germer et prendre racine : que l'âme des enfants, semblable à une terre vierge, contient des principes analogues aux semences intellectuelles, et peut les faire germer et enraciner, du plus au moins, moyennant une bonne culture; que de toutes les semences, la plus conforme à sa nature primitive, est sans doute celle des attributs divins, puisque Dieu la fit à son image; que si le premier homme l'a défigurée par le mauvais usage qu'il fit de sa liberté, une preuve qu'il ne l'a pas entièrement anéantie, c'est que nous la voyons retracée en quelque sorte dans les vertus de ces personnes respectables qui, mettant à profit ces heureuses dispositions pour surmonter les mauvaises, font tant d'honneur à l'humanité.

(1) On ignorait du temps d'Archimède les procédés qui qui servent à l'essai des métaux. Privé de cette connaissance, il cherchait depuis longtemps quelque moyen de découvrir si un orfèvre avait altéré l'or qu'il avait reçu pour faire une couronne, lorsqu'il remarqua, entrant dans le bain, que l'eau s'élevait d'autant plus qu'il s'y plongeait davantage. Cette observation le conduisit tout d'un coup à son but : il fût si frappé de son idée, que sortant du bain transporté de joie, il courut tout nu dans les rues en criant : *Je l'ai trouvé, je l'ai trouvé.* Comme Archimède connaissait la pesanteur spécifique des métaux, il comprit que l'or étant le plus pesant de tous, si l'orfèvre en avait soustrait, il ne pouvait l'avoir remplacé qu'avec du métal qui devait dans un même poids occuper un plus grand volume; et que dans ce cas, la couronne placée dans un vase y tiendrait une égale quantité d'eau plus élevée, qu'un poids égal du même or qu'on lui avait remis pour la faire. L'expérience realisa les idées de cet habile homme, et l'orfèvre fut convaincu d'infidélité. Cependant ce moyen de connaître le titre de l'or, est bien inférieur à celui qu'emploient aujourd'hui des ouvriers, qui peuvent être d'ailleurs très-ignorants.

Il ne s'agit point ici de *faire entrer toute la collection des attributs de Dieu dans la tête d'un enfant*, mais d'y placer prudemment une semence propre à les retracer dans son âme avant que l'ennemi secret y vienne semer l'ivraie spirituelle. La question se trouve donc réduite à savoir la manière et le temps le plus convenable pour cultiver cette bonne semence.

Or je suis persuadé qu'il est avantageux de commencer cette culture dès que les enfants acquièrent le développement de la parole, moyennant que ce soit avec une prudente circonspection, parce qu'elle peut empêcher le mauvais germe de prendre racine dans leur cœur : au lieu qu'on risque beaucoup d'attendre pour placer et cultiver cette semence divine, *que leur raison ait atteint une certaine maturité.*

Mon idée à cet égard est autorisée par ces paroles bien remarquables du Scrutateur des cœurs : *Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez point, car le royaume de Dieu appartient à ceux qui leur ressemblent. Je vous le dis en vérité : Quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme le recevrait un enfant, n'y entrera point.*

D'ailleurs il faut distinguer une connaissance juste de la réalité d'un attribut divin, d'avec celle de son étendue. La première est, pour ainsi dire, à la portée des enfants chrétiens, parce qu'elle nous est révélée : mais on peut dire à l'égard de la seconde qu'elle est autant impénétrable pour le plus profond philosophe que pour le plus petit enfant.

Il est certain que les progrès de l'irréligion parmi la jeunesse sont dus en partie à la négligence de leur éducation sur ce point essentiel.

Qui pourrait fixer au juste l'époque de cette *certaine maturité*, que l'auteur exige dans les jeunes chrétiens pour *leur parler de Dieu et de la religion?* L'expérience ne prouve-t-elle pas que cette époque une fois manquée, il y a tout à craindre que les incrédules secrets ne se prévaillent de cette faute, comme ils ne s'en prévalent que trop, pour s'emparer dans leur mémoire et dans leur cœur d'une place qu'on n'a pas remplie assez tôt de la connaissance des perfections de l'Etre suprême?

Les maux spirituels que ces incrédules causent aux jeunes gens, et surtout à ceux qu'on destine à l'étude des sciences humaines, font d'autant plus de ravage, qu'ils sont cachés sous le voile épais de la confidence, et qu'on ne les découvre souvent que lorsqu'ils sont invétérés.

Je ne saurais donc trop insister sur la nécessité de cette connaissance essentielle qui, bien cultivée avec le développement progressif de la raison, est un des préservatifs les plus assurés contre le commerce contagieux des incrédules.

La comparaison que fait le vertueux auteur dont je parle *d'un traité de géométrie élémentaire qui commencerait par les propriétés de la parabole*, avec l'éducation des enfants qu'on entretient des attributs de la Divinité, ne détruit point le principe que j'établis sur la raison et l'expérience, parce que les perfections de Dieu nous sont révélées dans sa parole. Or la connaissance de ces perfections, étant l'unique fondement de la religion chrétienne, c'est toujours par elle qu'il en faut commencer l'édifice dans le cœur des jeunes chrétiens, sans craindre *qu'ils n'en comprennent pas les termes :* ils les comprendront sûrement plus tôt qu'on ne pense, surtout avec de bons conducteurs.

Cette connaissance étant aussi le meilleur aliment de l'âme, la mémoire fait à son égard la même fonction dans les jeunes chrétiens que le premier ventricule dans tout animal qui rumine (1).

Que deviendraient les chrétiens si la révélation ne pouvait s'entendre que par les règles de l'algèbre ou le compas des mathématiques? Mais elle est à la portée des simples, et pourquoi? Parce qu'ils ne cherchent pas au delà de ce qu'ils peuvent concevoir, et qu'ils sont contents de ce qu'ils en conçoivent.

Quant à ceux que leur naissance ou leur vocation doit exposer dans le grand monde, parmi des incrédules de toute espèce, on ne saurait graver trop tôt dans leur cœur, des sentiments de docilité et de vénération pour l'Ecriture sainte; mais si bien épurés par la saine raison, que son développement les trouvant analogues avec elle, en fortifie les traits de telle sorte, qu'ils ne s'en puissent plus effacer.

Le premier et l'un des principaux effets de cette précaution nécessaire, sera de leur inspirer une généreuse aversion pour les ris indécents des jeunes chrétiens initiés dans les sciences, lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi grave que celui de la parole du Dieu vivant. Cet écueil est d'autant plus dangereux, que la force de ces ris immodestes, incompatible avec le profond respect dû à ce livre divin, est un des plus grands obstacles à la connaissance des sublimes vérités qui nous y sont révélées.

CHAPITRE X.

Espèce d'incrédules la plus à craindre pour les jeunes chrétiens.

La jeunesse a bien moins à craindre des incrédules débauchés que de ceux qui le sont par l'orgueil que leur inspirent les sciences humaines. Des conducteurs expérimentés et vertueux ne manqueront pas d'avertir leurs élèves du danger qu'ils courent avec cette sorte d'incrédules, lorsqu'ils ne sont pas prémunis contre leurs atteintes.

Pour cet effet, ils les entretiendront à propos et confidemment de leurs divers caractères : de ceux, par exemple, qui, sans avoir vécu dans le monde, n'ont étudié les hommes

(1) Les quadrupèdes qui ruminent ont plusieurs ventricules, tandis que les autres n'en ont qu'un, qu'on appelle ordinairement l'estomac. Le premier ventricule de ceux qui ruminent, est destiné à recevoir d'abord les aliments que ces animaux mangent, d'où ils les font revenir dans leur bouche, pour les mâcher une seconde fois.

que dans leur cabinet, où ils donnent la torture à leur esprit pour soumettre au calcul ce qui n'en peut être absolument susceptible; de ceux qui, par un excès de présomption, se croient en droit de rejeter tout ce qui passe la portée de leur entendement; de ceux dont le mépris envers le vulgaire est si grand, que, pour n'être plus à portée de ses erreurs, ils s'élèvent tellement au-dessus de lui, qu'ils perdent de vue les vérités dont il est en possession, parce qu'elles sont trop communes; de ceux dont l'esprit subtilement ironique fait des choses les plus sacrées l'objet de ses traits moqueurs; de ceux qui par la violence de leur révolte contre la révélation, rompant sans pudeur les freins les plus respectables, se font un plaisir funeste de la profaner; semblables à l'impie Absalon, ils prennent à tâche de s'ôter tout espoir de retour; Enfin de ceux qui s'égarent dans le labyrinthe de la métaphysique.

Pour prémunir les jeunes chrétiens contre les abus de cette science, on doit les leur faire connaître, en leur montrant à quelles absurdités certains métaphysiciens ont été conduits; comme, par exemple, à nier l'existence des corps, en se fondant pour cela sur ce principe évidemment faux : *Les choses que nous apercevons ne sont que nos propres idées.* On peut leur faire comprendre, par des comparaisons sensibles, qu'il est au contraire de la dernière évidence que nos idées, en nous représentant les choses que nous voyons, ne sont jamais les choses mêmes; que ces choses existent indépendamment de nos idées, comme nous existons indépendamment d'un miroir qui nous représente.

Il sera nécessaire de prendre occasion de ces subtiles absurdités pour leur faire sentir que cette science absorbe le bon sens de ces métaphysiciens-là, comme la sécheresse dissipe l'humidité qui fertilise la terre.

Enfin j'ai reconnu, par la plus heureuse expérience, que pour imprimer avec succès l'amour et la crainte de Dieu dans le cœur des jeunes gens, par la connaissance de ses perfections, qui est la base du pur christianisme, il faut placer sagement cette connaissance dans leur mémoire, avant *que leur raison ait atteint une certaine maturité;* et faire ensuite usage de cette même raison à mesure qu'elle se développe, comme un peintre à fresque se sert de son enduit, pendant qu'il est frais et bien préparé, pour y placer ses couleurs.

C'est alors que ces jeunes chrétiens pourront étudier sans crainte les autres sciences pour lesquelles ils se sentiront le plus de penchant. Elles les aideront même à découvrir plus facilement les écueils de tous les livres que l'incrédulité enfante, et les mettront en état de dévoiler avec une force victorieuse toute la futilité de leurs raisonnements captieux.

AVERTISSEMENT.

Les onze chapitres suivants étant destinés à l'examen du chapitre de M. de Voltaire sur Julien, et des Pensées philosophiques 43, 44, 45 et 46, *je crois devoir les faire précéder du catalogue des livres que j'aurai occasion de citer sur ce sujet et indiquer les éditions dont j'ai fait usage.*

Libanius, *Paris* 1627; Ammien Marcellin, *Paris* 1636; Thémistius, *Paris* 1684; Eutrope, *Paris* 1683; Symmaque, *aux dépens des héritiers d'Eustache Vignon,* 1580; Pacatus, *Francfort* 1665; Eunape, *chez Jean Vignon,* 1616. Zosime, *traduit par M. le président Cousin, Paris* 1686; Histoire de Théodose le Grand, *par M. Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, Paris* 1749; Vie de l'empereur Julien, *par M. De la Bletterie, de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres, Paris* 1746; Le Misopogon et les Lettres choisies de l'empereur Julien, *traduction du même auteur, Paris* 1748; Histoire du Bas-Empire, *en commençant à Constantin le Grand, par M. Le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, Paris, tome* I, 1757, *et tome* III, 1759.

CHAPITRE XI.

Observations générales sur les Pensées 43, 44, 45 *et* 46.

Toute innovation, dit l'auteur de ces Pensées, *est à craindre dans un gouvernement. La plus sainte et la plus douce des religions, le christianisme même ne s'est pas affermi sans troubles. Les premiers enfants de l'Eglise sont sortis plus d'une fois de la modération et de la patience qui leur étaient prescrites. Qu'il me soit permis de rapporter ici quelques fragments d'un édit de l'empereur Julien, ils caractériseront à merveille le génie de ce prince philosophe et l'humeur des zélés de son temps.*

Après avoir tronqué cet édit et s'être efforcé de justifier Julien sur son apostasie, l'auteur s'exprime dans les deux autres Pensées en ces termes :

Une chose qui m'étonne (Pensée 44), *c'est que les ouvrages de ce savant empereur soient parvenus jusqu'à nous. Ils contiennent des traits qui ne nuisent point à la vérité du christianisme, mais qui sont assez désavantageux à quelques chrétiens de son temps, pour qu'ils se sentissent de l'attention singulière que les Pères de l'Eglise ont eue de supprimer les ouvrages de leurs ennemis. C'est apparemment de ses prédécesseurs que saint Grégoire le Grand avait hérité du zèle barbare qui l'anima contre les lettres et les arts. S'il n'eût tenu qu'à ce pontife, nous serions dans le cas des mahométans, qui en sont réduits pour toute lecture à celle de leur Alcoran. Car quel eût été le sort des anciens écrivains, entre les mains d'un homme qui solécisait par principe de religion, qui s'imaginait qu'observer les règles de la grammaire, c'était soumettre Jésus-Christ à Donat, et qui se crut obligé en conscience de combler les ruines de l'antiquité?*

Cependant la divinité des Ecritures n'est point un caractère si clairement empreint en elles (45), *que l'autorité des historiens sacrés soit absolument indépendante du témoignage*

des auteurs profanes. Où en serions-nous, s'il fallait reconnaître le doigt de Dieu dans la forme de la Bible? Combien la version latine n'est-elle pas misérable? Les originaux mêmes ne sont pas des chefs-d'œuvres de composition. Les prophètes, les apôtres et les évangélistes ont écrit comme ils y entendaient. S'il nous était permis de regarder l'histoire du peuple hébreu comme une simple production de l'esprit humain, Moïse et ses continuateurs ne l'emporteraient pas sur Tite-Live, César, Salluste et Josèphe, tous gens qu'on ne soupçonne pas assurément d'avoir écrit par inspiration. Ne préfère-t-on pas même le jésuite Berruyer à Moïse? On conserve dans nos Eglises des tableaux qu'on nous assure avoir été peints par des anges et par la Divinité même : si ces morceaux étaient sortis de la main de le Sueur ou de le Brun, que pourrais-je opposer à cette tradition immémoriale? Rien du tout, peut-être. Mais quand j'observe ces célestes ouvrages et que je vois à chaque pas les règles de la peinture violées dans le dessein et dans l'exécution, le vrai de l'art abandonné partout; ne pouvant supposer que l'ouvrier était un ignorant, il faut bien que j'accuse la tradition d'être fabuleuse. Quelle application ne ferais-je point de ces tableaux aux saintes Ecritures, si je ne savais combien il importe peu que ce qu'elles contiennent soit bien ou mal dit? Les prophètes se sont piqués de dire vrai et non pas de bien dire. Les apôtres sont-ils morts pour autre chose que pour la vérité de ce qu'ils ont dit ou écrit? Or, pour en revenir au point que je traite, de quelle conséquence n'était-il pas de conserver des auteurs profanes qui ne pouvaient manquer de s'accorder avec les auteurs sacrés, au moins sur l'existence et les miracles de Jésus-Christ, sur les qualités et le caractère de Ponce-Pilate, et sur les actions et le martyre des premiers chrétiens?

Toute personne judicieuse qui lira ces Pensées avec attention, reconnaîtra sans peine qu'elles forment un très-dangereux mélange de bonnes et de mauvaises choses. Pour les faire mieux sentir, je vais les séparer. Les bonnes sont : Le christianisme est la plus sainte et la plus douce des religions; les ouvrages de Julien ne nuisent point à sa vérité; il importe peu aux saintes Ecritures que ce qu'elles contiennent soit bien ou mal dit; les prophètes se sont piqués de dire vrai et non pas de bien dire; les apôtres ne sont morts pour autre chose que pour la vérité de ce qu'ils ont dit ou écrit. A quoi l'on peut ajouter ses judicieuses observations sur quelques tableaux d'église, qu'on dit être peints par des anges et par la Divinité même.

Voici les mauvaises : Pour donner plus de poids et de créance à l'édit perfide de Julien contre les chrétiens de son temps, l'auteur étale avec beaucoup d'art les bonnes qualités, vraies ou apparentes de cet empereur, en palliant ses mauvaises; il cite par fragments choisis à dessein de cet édit, supprimant très-mal à propos ce qui peut en démontrer la perfidie; il impute injustement aux Pères des six premiers siècles de l'Eglise d'avoir supprimé les ouvrages de leurs ennemis; il atténue artificieusement l'apostasie de Julien; il ose soutenir que la divinité des Ecritures n'est point un caractère si clairement empreint en elles, que l'autorité des historiens sacrés soit absolument indépendante du témoignage des historiens profanes; il fait une indirecte et maligne application de ses judicieuses remarques sur quelques tableaux d'église aux saintes Ecritures; il met très-improprement les historiens sacrés en parallèle avec Tite-Live, Salluste, César et Josèphe, affectant même de préférer le jésuite Berruyer à Moïse; il insinue que les chrétiens sont privés du témoignage des auteurs profanes, quoiqu'il leur fût de conséquence, entre autres sur les actions et le martyre des premiers chrétiens.

La simple indication de plusieurs de ces chefs suffit pour en faire connaître la nature : je me bornerai donc à l'examen de ceux dont le vice est moins apparent.

CHAPITRE XII.

Sur la Pensée quarante-troisième.

Qu'il me soit permis de rapporter ici quelques fragments d'un édit de l'empereur Julien, dit l'auteur de cette Pensée, *ils caractériseront à merveille le génie de ce prince philosophe, et l'humeur des zélés de son temps.*

« *J'avais imaginé*, dit Julien, *que les chefs des Galiléens sentiraient, combien mes procédés sont différents de ceux de mon prédécesseur, et qu'ils m'en sauraient gré : ils ont souffert sous son règne l'exil et les prisons, et l'on a passé au fil de l'épée une multitude de ceux qu'ils appellent entre eux hérétiques..... Sous le mien, on a rappelé les exilés, élargi les prisonniers et rétabli les proscrits dans la possession de leurs biens, etc. Toutefois nous n'entendons pas qu'on les traîne aux pieds de nos autels et qu'on leur fasse violence... Qu'ils se rendent paisiblement chez leurs chefs, qu'ils s'y instruisent, et qu'ils y satisfassent au culte qu'ils en ont reçu; nous le leur permettons : mais qu'ils renoncent à tout dessein factieux..... Si ces assemblées sont pour eux une occasion de révolte, ce sera à leurs risques et fortune; je les en avertis..... Peuples incrédules, vivez en paix..... Et vous qui êtes demeurés fidèles à la religion de votre pays et aux dieux de vos pères, ne persécutez point des voisins, des citoyens, dont l'ignorance est encore plus à plaindre que la méchanceté n'est à blâmer..... C'est par la raison et non par la violence, qu'il faut ramener les hommes à la vérité. Nous enjoignons donc à tous nos fidèles sujets, de laisser en repos les Galiléens.*»

Si je fais voir que ces mêmes fragments choisis et rapportés à dessein de faire passer Julien pour philosophe, sont au contraire une preuve évidente de la perversité de son cœur, il en résultera que l'auteur qui les rapporte n'examine pas avant de prononcer, et qu'on ne doit pas admettre ses décisions sans les avoir examinées.

Le premier des moyens que j'emploierai pour cette preuve sera pris d'un paragraphe entier de l'édit même d'où ces fragments sont tirés. Le second, d'un passage d'Ammien Marcellin sur la conduite de cet empereur envers les chrétiens, qui donne clairement à connaître le but inique qu'il se proposait dans cet édit. Le troisième sera tiré d'un autre édit de Julien, destructif du plus essentiel des fragments cités à sa louange. Dans le quatrième enfin j'exposerai la manière dont ce même édit fut exécuté.

Premier moyen. — L'édit en question est adressé à la ville de Bostre, capitale en ce temps là de l'Arabie. Bostre avait alors pour évêque un vertueux et savant personnage nommé Titus. C'est de ce digne évêque dont parle Julien dans le quatrième paragraphe, que l'auteur de la Pensée que j'examine a omis, mais que je vais rapporter en entier, d'après la traduction de M. de la Bletterie.

J'adresse cet édit spécialement à la ville de Bostre (*Lettres choisies*, XXVI), *parce que l'évêque Titus et son clergé, dans une requête qu'ils m'ont présentée, accusent le peuple d'être prêt à se soulever, s'il n'était retenu par leurs discours. J'insère ici les propres paroles employées dans la requête : Quoique les chrétiens soient en aussi grand nombre que les hellènes, et que nous les contenions par nos discours de peur qu'il n'arrive quelque désordre..... C'est ainsi que votre évêque parle de vous. Voyez comment il vous dérobe tout le mérite de votre sagesse, pour s'en faire honneur à lui seul. Il vous représente comme des séditieux, capables des derniers excès, s'il ne vous tenait en bride. C'est un délateur que vous ferez bien de chasser de votre ville.*

Voici le raisonnement de M. de la Bletterie dans sa note sur ce paragraphe (*Note* (*h*) *pag.* 295 *et* 296) : *Julien veut, à quelque prix que ce soit, mettre mal dans l'esprit du peuple un évêque irrépréhensible. Cet empereur, dans un édit où il débite les principes du support mutuel, souffle le feu qu'il fait semblant de vouloir éteindre. S'il bannissait l'évêque, ses ordres s'exécuteraient paisiblement ; mais conseiller au peuple de le chasser lui-même, n'est-ce pas avoir dessein d'exciter une sédition ?*

Comme les savants incrédules pourraient imputer à M. de la Bletterie qu'en qualité d'auteur chrétien il a voulu faire passer cet empereur pour un fourbe abominable, Ammien Marcellin, qui ne doit pas leur être suspect, va leur faire connaître que la remarque de M. de la Bletterie est juste, par le but que Julien se proposait dans cet édit.

Second moyen. — Ammien Marcellin, après avoir dit que cet empereur ordonna le rétablissement du paganisme, ajoute (*Liv.* XXII, *page* 208) : *Afin que les arrêts qu'il fit là-dessus eussent plus de succès, il fit venir devant lui les évêques et plusieurs chrétiens, parmi lesquels régnaient de grandes divisions : il les exhorta d'assoupir leurs disputes, en leur déclarant qu'il permettait à chacun de faire sans aucune crainte une profession libre de ses sentiments particuliers. Le but que Julien se proposait en cela était d'empêcher que les chrétiens réunis dans les mêmes opinions ne s'opposassent à ses desseins, rien n'étant plus capable d'augmenter leurs divisions que la pleine liberté qu'il leur donnait.*

Le but de Julien fomentant ainsi, par des apparences de support et de douceur, la division entre ses propres sujets, qui ne lui étaient point rebelles se développera toujours mieux dans les observations suivantes.

Troisième moyen. — Ammien Marcellin, tout païen qu'il était, et d'autant plus favorable à cet empereur qu'il en paraît faire son héros, porte néanmoins ce jugement sur l'édit par lequel il défend aux chrétiens d'enseigner les belles-lettres (*Liv.* XXII, *p.* 222) : *Entre ses édits il y en avait un bien rigoureux et qui mériterait d'être enseveli dans un éternel silence : c'est qu'il défendait aux maîtres de rhétorique et de grammaire qui étaient chrétiens, d'enseigner, à moins qu'ils n'embrassassent le culte des dieux.*

Comment accorder ce que vient de dire Julien avec ce trait de l'édit rapporté par fragments choisis à sa louange : *Que les Galiléens se rendent chez leurs chefs..... qu'ils s'y instruisent..... nous le leur permettons ?*

Après avoir fait remarquer la contradiction manifeste de ces deux édits, je passe aux motifs du premier, qui défend aux chrétiens d'enseigner les belles-lettres. *Que sur des bagatelles*, dit cet empereur dans l'édit dont parle Ammien (*Lettres choisies*, XXI), *la langue ne soit pas d'accord avec la pensée, c'est toujours manquer de droiture et de probité jusqu'à certain point ; mais penser d'une façon et parler de l'autre, sur les choses les plus importantes, n'est-ce pas faire un trafic pareil à celui de ces marchands qui, sans honneur et sans conscience, vantent une mauvaise marchandise pour tromper des acheteurs ?*

Il faut donc que tous les professeurs en général... n'aient point dans le cœur des sentiments opposés à la doctrine publiquement reçue : mais on le doit surtout exiger de ceux qui sont chargés de l'instruction de la jeunesse et de lui expliquer les anciens, c'est-à-dire des rhéteurs, des maîtres de grammaire, et plus encore des sophistes. En effet ces derniers s'attribuent le privilége de former leurs élèves non-seulement pour l'éloquence, mais encore pour les mœurs, et de leur apprendre à se conduire dans le monde. Je n'examine point maintenant s'ils tiennent ce qu'ils promettent, et je ne puis que louer leurs bonnes intentions. Mais je les louerais encore plus, si par une duplicité honteuse ils ne se mettaient en contradiction avec eux-mêmes, et n'enseignaient le contraire de ce qu'ils pensent. Quoi donc ? Est-ce qu'Homère, Hésiode, Démosthène, Hérodote, Thucydide, Isocrate, Lysias ne reconnaissaient pas les dieux pour auteurs de leur savoir ? .... Il me semble donc qu'il est absurde d'expliquer leurs livres et de rejeter en même temps les dieux qu'ils ont adorés.

Voilà les motifs de cet édit de Julien, et voici la conduite qu'il avait tenue depuis qu'il fut initié dans les abominables mystères du paganisme par Maxime et Chrysanthe, jusqu'à la mort de sa bienfaitrice Eusébie, qu'il trompa comme les autres pendant neuf à dix ans.

Julien gardait toujours les dehors du christianisme (Vie de l'empereur Julien par M. de la Bletterie, pag. 70 et 71) ; et pour comble d'hypocrisie, sachant qu'on avait à la cour quelques soupçons de ce qui s'était passé, il se fit raser la tête et embrassa la vie monastique. Il exerçait l'office de lecteur dans l'église de Nicomédie, fréquentait les lieux consacrés à la prière, et ne quittait plus les tombeaux des martyrs. Par cette dissimulation profonde, que les païens devaient condamner eux-mêmes, il réussit à tromper Constance et Gallus. Celui-ci alarmé des bruits qui se répandaient au sujet de son frère, dépêcha vers lui un célèbre évêque arien nommé Aétius, pour l'affermir dans la religion chrétienne. Aétius revint édifié de Julien, dont il rendit bon témoignage à Gallus. Nous avons encore une lettre de ce prince à Julien, où il le félicite de sa persévérance et l'exhorte à ne se jamais démentir.

Cette lettre est une preuve trop évidente de la profonde hypocrisie de Julien, pour ne la pas transcrire ici tout entière.

GALLUS CÉSAR A JULIEN SON FRÈRE, SALUT.

La proximité de l'Ionie m'a procuré l'avantage d'être promptement désabusé d'un bruit qui me pénétrait de douleur (Première des lettres choisies). On disait que par un fanatisme insensé, vous aviez abandonné la religion de nos ancêtres, pour embrasser une folle superstition. Quelle accablante nouvelle pour un frère qui n'est pas moins sensible, soit au bien soit au mal qu'il peut entendre dire de vous, que si on le disait de lui-même. Mais Aétius notre père m'a rempli de consolation et de joie à son arrivée, en m'apprenant des nouvelles contraires, et telles que je pouvais souhaiter. Il m'a assuré que vous avez beaucoup de zèle pour bâtir des maisons de prières ; que vous ne quittez point les tombeaux de nos généreux athlètes ; en un mot que vous êtes attaché fermement au culte que nous rendons à Dieu. Je ne puis que vous dire avec Homère, « Poursuivez de la sorte. » Faites la joie de ceux qui vous aiment, en continuant d'ériger de semblables monuments. N'oubliez jamais que la piété est au-dessus de tout : c'est la vertu par excellence. Elle nous apprend à détester le mensonge et l'imposture, et nous fait aimer le vrai qui éclate dans notre religion. Cette pluralité des dieux n'est que dissension et désordre. Un seul être avec l'unique ministre de sa puissance, gouverne l'univers. Il n'a point d'associé comme les fils de Saturne, et ne doit point comme eux son empire au sort. Pour régner il n'a détrôné personne, parce qu'il règne par sa nature et qu'il existe avant toutes choses. Il est le véritable Dieu. C'est à lui seul que nous devons notre culte et nos hommages.

Il faut que Julien ait porté l'hypocrisie à son plus haut période, pour en avoir imposé jusqu'à ce point et pendant près de dix années. C'est donc judicieusement que M. de la Bletterie dit, au sujet de la question, si Julien est parvenu au trône par des crimes et sur le serment qu'il faisait à cet égard en prenant ses dieux à témoins de son innocence : *Un tel serment serait décisif,* dit M. de la Bletterie (*page* 159 *et* 160), *si Julien n'avait donné des preuves de duplicité. Mais quand on est capable d'être de deux religions à la fois, de croire l'une et de professer l'autre, on peut bien se permettre un parjure.*

Que pouvaient attendre les chrétiens de la manière dont un homme aussi fourbe ferait exécuter ce même édit rapporté par fragments avec tant d'art dans la Pensée que j'examine? C'est ce qu'on va voir dans l'article suivant.

Quatrième moyen. — Voici le *plan de Julien pour détruire la religion chrétienne* (*t.* III, *liv.* XII, *pag.* 164-166), tiré de l'Histoire du Bas-Empire par M. Le Beau. *Julien plus habile que les malheureux sophistes qui ne lui donnaient que des conseils inhumains, préféra la séduction à la cruauté déclarée. Il dressa donc un plan nouveau qui eût sans doute été plus dangereux que la barbarie de Dioclétien et de Maximien Galère, si la garde qui veille sur Israël n'eût renversé ce projet infernal, en détruisant l'auteur même par un souffle de sa bouche. Julien commença par montrer dans sa personne un zèle ardent pour le culte des dieux ; il gagnait dès ce premier pas tous ceux dont la religion se conforme toujours à celle du prince. Il s'attacha à relever le paganisme en s'efforçant d'y transporter ce qui rendait le christianisme plus vénérable. Il affecta ensuite de traiter les chrétiens avec douceur et de les plaindre plutôt que de les persécuter, mais en même temps il imagina mille moyens pour les diviser et les armer les uns contre les autres, pour étouffer le germe de leur foi en leur interdisant l'instruction publique, pour appesantir leur joug et pour les couvrir de honte et de mépris. Les tyrans qui l'avaient précédé n'avaient sévi que sur les corps ; Julien attaqua les cœurs : il mit en œuvre son propre exemple, les apparences de bonté, la malice, l'ignorance, l'intérêt, l'amour-propre, ressorts plus lents, mais plus à craindre que les supplices. Cependant s'il ne versait pas de ses propres mains le sang des chrétiens, il le laissait répandre par les mains des autres, et sa feinte douceur était souvent démentie par les cruautés qu'il encourageait en ne les punissant pas. Après avoir affaibli la religion chrétienne, son dessein était de l'écraser par un dernier coup : il promettait à ses dieux d'exterminer les chrétiens à son retour de la guerre de Perse.*

La liberté de religion, que Julien laissait en apparence aux chrétiens, n'était en effet qu'un dur esclavage. Toute la clémence de ce prince se bornait à ne les pas condamner à mort par un édit général. Il prenait d'ailleurs les voies les plus sûres pour les accabler, car il ordonna que ceux qui avaient vécu des pieuses libéralités de l'empereur Constantin, son oncle, rendissent ce qu'ils en avaient reçu; et ceux qui avaient eu part à la destruction des temples païens furent condamnés à les rétablir, ou bien à en payer le prix.

Une infinité de chrétiens de l'un et de l'autre sexe se trouvant hors d'état, les uns de faire cette restitution, les autres de payer les frais de ce rétablissement, étaient appliqués à d'affreuses tortures; en sorte que si

l'on versait moins de sang que dans les précédentes persécutions, la patience des persécutés n'en était pas moins exposée à de plus rudes épreuves.

On mettait à la question les ministres des églises, pour les contraindre d'en découvrir les trésors; car il les faisait enlever, disant avec ironie : *Leur admirable loi promet aux pauvres le royaume des cieux, il est bon de leur en faciliter la route. La pauvreté les rendra sages en ce monde et les fera régner dans l'autre.*

Voici les propres expressions d'un édit de Julien contre les habitants de la ville d'Edesse, selon la traduction de M. de la Bletterie (*Lettre* 28 *des choisies de l'empereur Julien*) :

Puisque leur admirable loi leur ordonne de renoncer aux biens de la terre pour arriver plus aisément au royaume des cieux, voulant autant qu'il est en nous leur faciliter le voyage, nous ordonnons que tous les biens de l'Église d'Edesse, dont ils sont en possession, leur soient enlevés, l'argent pour être distribué aux soldats, et les terres pour être réunies à notre domaine. La pauvreté les rendra sages en ce monde et les fera régner dans l'autre.

Il ne leur permettait pas même de se défendre devant les tribunaux : *Votre religion,* leur disait-il, *vous interdit les procès et les querelles.* Lorsque les chrétiens portaient leurs plaintes à l'empereur : *Retirez-vous, Galiléens infidèles,* leur répondait-il, *votre Dieu ne vous a-t-il pas appris à mépriser les biens de ce monde et à souffrir avec patience les afflictions et les injustices* (*Histoire du Bas-Empire, tome* III, *liv.* XII, *pages* 180 *et* 181) ?

C'est un vrai subterfuge des panégyristes païens de cet empereur, et de M. de Voltaire qui les imite, d'oser soutenir qu'il ne fit jamais mourir aucun chrétien. Quelque prétexte qu'on ait employé pour couvrir le supplice d'Emilien à Dorostose, de l'évêque Philippe avec plusieurs autres chrétiens à Andrinople, d'Eupsychius à Césarée, de Manuel, Sabel et Ismaël de Perse, de Basile d'Ancyre, d'Artème, duc d'Egypte, de Bonose, de Maximilien, de la plus grande partie d'un corps militaire nommé Herculien, et de tant d'autres; on s'efforcerait en vain de leur ravir la consolation et la gloire d'avoir été mis à mort pour le christianisme. Qu'on y fasse une sérieuse attention, et l'on reconnaîtra sans peine que Julien ne les fit mourir que parce qu'ils étaient chrétiens.

La plupart des villes de Phrygie (*Histoire du Bas-Empire, tome* III, *livre* XIII, *p.* 222, 223 *et* 224), *de Syrie et d'Egypte se portèrent à des excès de cruauté qui font horreur. On mit en usage les anciens supplices; on en imagina de nouveaux et d'inouïs. Les habitants d'Héliopolis, pour venger leur Vénus, dont Constantin avait tâché d'abolir le culte impudique, firent ouvrir le ventre à des vierges sacrées, le remplirent d'orge, et les exposèrent dans cet état horrible à l'avidité des animaux les plus immondes, qui dévoraient en même temps l'orge et les entrailles. Gaza, Ascalon, Emèse, Aréthuse imitèrent ces monstrueuses barbaries, qui semblent souiller l'Histoire même. Ce sont ces villes que Julien comble de louanges dans ses ouvrages : il les appelle « des villes saintes* (*Misopogon., page* 63), *des villes généreuses qui lui sont étroitement unies par leur piété. Elles ont,* dit-il, *secondé mes intentions avec tant d'ardeur, qu'elles ont porté le châtiment des impies Galiléens plus loin que je ne désirais. » Il récompensa les fureurs des habitants de Gaza, en rappelant sous la dépendance de leur ville le bourg de Maïume, qu'il dépouilla de tous les titres dont Constantin l'avait honoré.*

Le fanatisme étouffait dans son cœur jusqu'aux sentiments de la plus juste reconnaissance. Marc, évêque d'Aréthuse, lui avait sauvé la vie dans son enfance. Ce vieillard vénérable, accablé d'années, mais plein de force et de courage, fut la victime d'une populace effrénée. Il endura pendant plusieurs jours tous les tourments que peut inventer la cruauté, toujours plus ingénieuse dans les âmes les plus stupides et les plus grossières. Sa vieillesse triompha cependant des supplices les plus douloureux. La nouvelle de ce traitement inhumain étant parvenue à la cour, Julien n'en témoigna aucun ressentiment.

Mais son procédé contre le gouverneur de Gaza doit le couvrir d'un opprobre éternel aux yeux de toutes personnes sensées.

Les habitants païens de cette ville avaient mis en pièces quelques chrétiens (*Vie de l'empereur Julien, par M. de la Bletterie, p.* 287, 288 *et* 289), et exercé sur les restes de leurs corps toutes sortes de barbaries. Le gouverneur, en exécution de l'édit rapporté par l'auteur de la Pensée que j'examine, avait fait mettre en prison un petit nombre des plus séditieux. Les habitants de Gaza qui, revenus de leur ivresse et dans la même idée que leur chef, attendaient de la part de l'empereur les châtiments les plus sévères, furent dans la plus agréable surprise en apprenant que leur gouverneur était disgracié et banni, pour avoir osé réprimer la licence effrénée des païens.

Ce gouverneur infortuné lui représentait vainement que les lois avaient toujours été la règle de sa conduite; Julien lui fit cette réponse digne de la perfidie de son édit : *Fallait-il emprisonner des Grecs, pour s'être vengés de quelques Galiléens qui avaient tant de fois outragé leurs dieux? Est-ce une si grande chose, quand un Grec aura tué dix Galiléens?*

Il n'est pas à présumer que l'auteur des *Pensées philosophiques* ait eu ces choses devant les yeux, lorsqu'il a rapporté par fragments choisis l'édit adressé aux païens de la ville de Bostre; car s'il s'était rappelé dans quelle oppression cet empereur tint ceux de ses officiers qui voulurent exécuter son édit à la lettre, tandis qu'il prit hautement lui-même la défense des infracteurs de cet édit, comment aurait-il pu se résoudre à faire honneur à Julien d'une perfidie aussi marquée?

CHAPITRE XIII.

Sur le soixante-troisième chapitre des Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie de M. de Voltaire, intitulé : De Julien.

Pour donner plus aisément carrière à son imagination en faveur de Julien, M. de Voltaire tâche d'éluder la vérité des faits qui caractérisent l'extrême dépravation du cœur de ce prince, en portant ce jugement sur les historiens de sa vie : *Les chrétiens et les païens débitaient également des fables sur Julien* (*Pénultième paragraphe*); *mais les fables des chrétiens ses ennemis étaient toutes calomnieuses.*

On se trouve donc bien fondé, par son propre aveu, à regarder comme fables la plupart des belles choses qu'il débite à la louange de son héros; et surtout les discours dignes de Socrate, que les théurgistes nécromanciens lui ont fait tenir dans sa dernière heure.

Comptant sur la réputation de grand historien que lui attribuent ceux qui préfèrent les charmes du style épigrammatique aux attraits de la vérité, M. de Voltaire cherche à faire passer Julien non-seulement pour *le premier des hommes, ou du moins pour le second*, mais encore pour *le modèle des rois* (*Vers* 69 *de la seconde partie de son poëme sur la loi naturelle, édit. de* 1756).

C'est dans ce dessein qu'il commence son chapitre sur cet empereur par cette demande captieuse : *Qu'on suppose un moment que Julien a quitté les faux dieux pour la religion chrétienne.*

Le plus sûr moyen de ne pas tomber avec les incrédules savants dans les piéges qu'ils se tendent eux-mêmes, c'est de ne jamais sortir avec eux des remparts que les bonnes règles forment autour de la vérité pour sa défense. C'est pourquoi, bien loin de déférer à sa demande, je me tiendrai constamment à cet égard dans les sages bornes de la règle qui *ne permet point de raisonner sur de fausses suppositions.*

J'espère qu'avec de semblables précautions en faveur de la vérité, si fort altérée dans ce chapitre pour exténuer l'apostasie de Julien, je pourrai dissiper les nuages dont M. de Voltaire cherche à l'envelopper par un ton imposant.

Je commencerai par faire observer deux contradictions qui se trouvent dans ce chapitre. Pour cet effet il faut bien remarquer qu'indépendamment de la supposition de M. de Voltaire, qui prouverait déjà sa conviction sur l'apostasie de Julien, ce même chapitre renferme encore quatre autres traits qui le démontrent : 1° il dit dans le second paragraphe : *Si vous faites abstraction de son malheureux changement ;* 2° dans le septième, que *Julien fut élevé dans le christianisme ;* 3° dans le douzième, qu'*il avilit sa raison jusqu'à descendre à des pratiques superstitieuses;* 4° enfin dans le quatorzième, que *les chrétiens ne devaient lui faire d'autre reproche que de les avoir quittés ;* s'exprimant même trois ou quatre lignes plus bas de cette manière : *Sans son changement de religion,* etc.

Des esprits plus sensés que les détracteurs de Julien, dit M. de Voltaire dans le paragraphe septième, *demanderont comment il se peut faire qu'un homme d'Etat tel que lui, un homme de tant d'esprit, un vrai philosophe, pût quitter le christianisme, dans lequel il avait été élevé, pour le paganisme, dont il avait senti l'absurdité et le ridicule?*

Cet auteur aurait dû répondre lui-même : *C'est parce que Julien était pervers.* Mais comme il ne se fait cette question que pour avoir un prétexte de justifier Julien aux dépens de l'Ecriture sainte, il commence la justification de cet empereur par ce raisonnement conforme à sa philosophie : *Si Julien écouta trop sa raison contre les mystères du christianisme,* etc.

Ce début, aussi contraire à la saine raison qu'à la vérité des dogmes du pùr christianisme, comme je le démontrerai, est tout à fait analogue avec ce qu'il en avait déjà dit, en parlant de Julien, dans son poëme sur la loi naturelle :

Infidèle à la foi, fidèle à la raison.

La contradiction de ce vers de M. de Voltaire avec ce qu'il dit (§ 12) sur *l'avilissement de la raison de Julien,* n'est-elle pas des plus frappantes ?

Il s'en trouve une autre parmi les détours qu'il emploie pour justifier le *malheureux changement de Julien ;* car après être convenu que ce prince fut élevé dans le christianisme, il ne laisse pas de dire au milieu du paragraphe 10, comme une chose incontestable, qu'*il fut élevé d'ailleurs par des philosophes païens.* Il est étrange que M. de Voltaire ait été capable de tomber dans de telles contradictions !

Il n'y a pas encore longtemps, dit-il au premier paragraphe, *qu'on ne citait le nom de Julien qu'avec l'épithète d'Apostat.* Quelle idée veut-il donc inspirer à ses lecteurs par cette remarque ? Si Julien après avoir été élevé dans le christianisme, l'a quitté pour embrasser le culte idolâtre des faux dieux, comme en est convenu M. de Voltaire, Julien est incontestablement *apostat.* Et *s'il était naturel,* comme cet auteur ose le dire contre des faits et contre ce dont il est convenu lui-même, *que Julien, élevé d'ailleurs par des philosophes païens, fortifia dans son cœur par leurs discours l'aversion malheureuse que les abus de la religion chrétienne lui inspirèrent pour elle,* pourquoi ne se borne-t-il pas à cette raison, comme l'auteur de la quarante-troisième Pensée philosophique, pour soutenir qu'*on ne peut reprocher l'apostasie à Julien,* puisque si ce fait était vrai, il suffirait seul pour la justification de Julien ? Mais il ne l'est pas : et je vais prouver, contre ces deux auteurs, que l'apostasie de Julien est des plus réelles.

Pour éviter toute suspicion dans cette preuve, je ne la tirerai que de Julien lui-même et de trois auteurs païens, ses panégyristes, Ammien Marcellin, Eunape et Libanius.

Ammien Marcellin dit positivement (*livre*

XXII, *page* 219) que *Julien fut élevé par Eusèbe, évêque de Nicomédie.* Cet évêque à qui l'empereur Constance confia l'éducation de Julien, la dirigea depuis l'âge d'environ six ans jusqu'à celui de quatorze : peut-on soupçonner qu'il ne lui donna pas des maîtres chrétiens ?

Après la mort d'Eusèbe, l'empereur Constance envoya Gallus et Julien, son frère, en Cappadoce, en 345, dans un château royal nommé Macelle; là sa principale attention fut de leur donner les plus excellents maîtres chrétiens pour les instruire dans les sciences et surtout pour les affermir dans le christianisme. C'est ce que témoigne Eunape en disant (*Eunape, page* 68) : *qu'il fut servi par les eunuques du palais, préposés pour veiller soigneusement à ce qu'il ne chancelât point dans la foi chrétienne.* Julien dit aussi, dans son manifeste aux Athéniens, qu'il était resté six ans dans ce château avec son frère, sans qu'il fût permis à personne de les approcher, c'est-à-dire jusqu'en mars 351, temps auquel Constance créa César le prince Gallus, époque qui fit obtenir à Julien la liberté de continuer ses études à Constantinople.

Libanius, natif d'Antioche, estimé le plus éloquent de tous les sophistes païens de son siècle, était revenu de Nicomédie dans cette capitale presque en même temps que Julien, dans l'espérance de l'avoir pour élève : mais, malgré sa grande réputation, le zèle qu'Ecebole son concurrent faisait paraître contrele paganisme, lui fit avoir la préférence sur Libanius.

Il résulte de tous ces faits que Julien fut constamment élevé dans la religion chrétienne jusqu'à son retour à Nicomédie, vers la fin de 351. Le témoignage de Libanius les confirme. *Je voyais,* dit-il (*Harangue* 10, *p.* 263), *avec douleur que cet esprit ne fût pas cultivé par mes mains, car il avait pour précepteur un misérable sophiste* (Ecebole) *qui pensait et parlait mal des dieux, et qui inspira ses sentiments au jeune prince.*

Il y avait dans Nicomédie, dit ailleurs ce rhéteur païen (*Harangue* 4, *pag.* 175), *quelque étincelle de l'art des devins qui avait échappé à la fureur des impies : le goût que Julien prit dans cette science adoucit la haine violente qu'il avait contre les dieux : mais dès qu'il fut venu dans l'Ionie, qu'il y eut vu un philosophe qui l'était de nom et d'effet, qu'il l'eut entendu discourir sur ceux qui ont fait le monde et qui le conservent, et qu'il eut jeté les yeux sur le prix et les charmes de la philosophie, il secoua les liens de l'erreur avec courage, il substitua la vérité à l'ignorance, et le culte légitime des dieux au faux culte qu'il professait.*

Quoique toutes ces choses prouvent déjà suffisamment l'erreur de ceux qui se sont imaginé que l'eunuque Mardonius avait jeté dans l'esprit de Julien les semences de son apostasie; pour dissiper entièrement les nuages qui favorisent cette erreur, examinons ce qu'était cet eunuque.

Julien lui-même nous apprend, dans son Misopogon, que *c'était un Scythe que son aïeul avait fait élever soigneusement pour expliquer à sa mère les poésies d'Homère et d'Hésiode :* mais qui était cet aïeul de Julien? C'était Anicius Julianus, dont M. de la Bletterie parle en ces termes (*Vie de l'emp. Julien par M. de la Blet., pag.* 23 *et* 24) : *Anicius Julianus fut le particulier de son siècle le plus illustre par sa naissance, par ses richesses, par son crédit, et l'un des premiers sénateurs de Rome qui ait fait publiquement profession du christianisme. Il avait été engagé dans le parti de Maxence : mais Constantin, après sa victoire, respecta dans ce grand homme des talents supérieurs, et une vertu supérieure encore aux talents. Il le fit consul, préfet, et enfin son beau-frère.*

Voilà donc Mardonius élevé par un prince chrétien du mérite le plus distingué, dans la famille duquel il demeura constamment jusqu'après la mort de Basiline, sa fille, dont il avait été en quelque sorte précepteur. Cette princesse, qui était mère de Julien, en a-t-elle été moins chrétienne? Depuis lors l'empereur Constance, grand ennemi du paganisme, lui confia Julien, son parent, dont il le fit gouverneur. Constance, naturellement ombrageux, aurait-il laissé Julien pendant près de quatorze ans sous la direction de cet eunuque, s'il lui avait été suspect le moins du monde à cet égard? Et comment aurait-il pu l'être, puisque Julien était encore sous la conduite de ce sage mentor, dans le temps que Libanius assure qu'Ecebole, *qui pensait et parlait mal des dieux, avait inspiré ses sentiments à ce jeune prince?* Il est bien plus probable que si Julien eût été sous la direction de Mardonius dans le voyage qu'il fit en Ionie, il n'aurait pas changé de religion; et que c'est pour avoir été privé trop tôt des sages conseils de cet eunuque, qu'il s'abandonna premièrement à la séduction du devin caché dans Nicomédie, dont parle Libanius, et ensuite à celle d'Edésius, d'Eusèbe, de Maxime et de Chrysanthe.

Je puis ajouter encore que si Mardonius eût inspiré à Julien de l'aversion pour le christianisme, cet empereur n'étant plus dans le cas de dissimuler son attachement pour le culte des faux dieux lorsqu'il écrivit son Misopogon, n'aurait certainement pas manqué de faire honneur à Mardonius de son paganisme, comme il le fait sur divers autres points, entre lesquels il place *l'aversion qu'il lui avait inspirée pour les spectacles* (*Pag.* 47 *et* 48).

Il est donc bien prouvé que Julien a professé le christianisme, 1° par Ammien Marcellin, de qui nous apprenons que *Julien fut élevé par Eusèbe, évêque de Nicomédie* (*Liv.* XXII, *pag.* 219), depuis l'âge de six ou sept ans jusqu'à celui de quatorze, c'est-à-dire jusqu'en l'année 345; 2° par Eunape, qui dit que *Julien fut toujours servi par les eunuques du palais* (*Eunape, pag.* 68), *lesquels étaient préposés pour veiller soigneusement à ce qu'il ne chancelât point dans la foi chrétienne*; 3° par Libanius, qui témoigne que *Julien eut pour précepteur, dans Constantinople* (*Harangue* 4, *pag.* 175), *Ecebole,*

rhéteur chrétien, et qu'à son arrivée à Nicomédie *il avait* encore *une haine violente contre les dieux*; que *ce fut* seulement *alors qu'il commença d'être ébranlé par le devin caché dans cette ville*, et qu'ensuite *à Pergame, et* enfin *à Ephèse, il acheva d'abandonner intérieurement le christianisme*;

4° Par l'assertion de Julien lui-même dans son manifeste aux Athéniens, où il dit qu'il était resté six ans dans le château de Macelle en Cappadoce avec son frère, sans qu'il fût permis à personne, connue ou inconnue, de les approcher : aucun théurgiste nécromancien ne lui put donc inspirer du penchant à l'idolâtrie. Ce fut au bout de ces six années que Gallus étant créé césar en mars 351, obtint de l'empereur Constance, que Julien, son frère, achèverait ses études à Constantinople;

5° Par la lettre que l'empereur Julien écrivit lui-même aux habitants d'Alexandrie, où il s'exprime en ces termes : *Ne craignez point de vous égarer en me suivant* (*Lettre 51, de Julien, et la 39 de la traduction de M. de la Bletterie*); *j'ai marché jusqu'à l'âge de vingt ans dans votre voie, et voici la douzième année que je marche dans celle-ci.* Or Julien était né le 26 novembre 331; il embrassa le paganisme en secret à Ephèse vers la fin de 351, ce qui fait précisément les vingt années pendant lesquelles il avoue d'avoir été chrétien. C'est donc très-légitimement qu'on peut lui reprocher son apostasie.

Cependant M. de Voltaire dit de cet empereur, dans le premier paragraphe de son chapitre : *Il n'y a pas encore longtemps qu'on ne citait son nom qu'avec l'épithète d'Apostat; et c'est peut-être le plus grand effort de la raison, qu'on ait enfin cessé de le désigner de ce surnom injurieux. Les bonnes études ont amené l'esprit de tolérance chez les savants. Qui croirait que dans un Mercure de Paris de l'année 1741, l'auteur reprend vivement un écrivain d'avoir manqué aux bienséances les plus communes, en appelant cet empereur Julien l'Apostat? Il y a cent ans que quiconque ne l'eût pas traité d'Apostat, eût été traité d'athée.*

Mais, après avoir examiné les preuves rapportées ci-devant, tirées d'Ammien Marcellin, d'Eunape, de Libanius, auteurs païens, et de Julien lui-même, il est manifeste que ce sont les auteurs des Pensées philosophiques, du chapitre de Julien, et du Mercure de Paris de l'année 1741, qui se sont écartés des bienséances les plus communes. Ce serait donc bien plutôt un éloignement du vrai christianisme, qu'un esprit de tolérance chez les savants, qui ferait supprimer l'épithète d'Apostat, par laquelle l'empereur Julien a été fidèlement caractérisé.

Les philosophes chrétiens connaissent tout le prix de la tolérance que la raison et la charité leur inspirent; elles les portent à s'édifier mutuellement, et à supporter avec douceur la diversité de leurs opinions : ils savent que cette conduite, dont notre divin Sauveur leur a fourni le modèle, est seule capable d'opérer leur réunion et de fermer la bouche aux incrédules. Mais en même temps leur amour pour la vérité et pour la vertu ne leur permet pas de pallier les vices du cœur, et de mettre dans le rang de ceux qui errent de bonne foi, tous ceux qui, comme l'empereur Julien, abandonnent le christianisme, après l'avoir connu et professé pendant longtemps.

CHAPITRE XIV

Sur les auteurs chrétiens qui, sans y prendre garde, pallient les mauvaises qualités de Julien l'Apostat.

Que l'auteur des Pensées philosophiques et M. de Voltaire cherchent à pallier l'apostasie et les autres défauts de Julien l'Apostat, on a beaucoup moins sujet d'en être surpris, que de voir des défenseurs du christianisme concourir à les exténuer, dans les mêmes ouvrages où ils prouvent que les vertus de cet empereur n'étaient qu'apparentes.

Quelques-uns de ces auteurs paraissent donner du poids aux raisons tirées du massacre des parents de Julien, pour excuser son apostasie. Ces raisons prouvent trop, puisquelles devaient faire une plus grande impression sur l'esprit de Gallus, qui avait sept ans de plus que Julien, son frère. Mais l'erreur de ceux qui se sont mis dans l'esprit que l'infidélité de Julien à la foi chrétienne fut occasionnée par la supériorité de son génie sur son frère Gallus, est encore plus grande; car c'est précisément cette même supériorité de génie qui le rend d'autant plus coupable, qu'il aurait dû mieux connaître que Gallus les caractères de divinité qui brillent dans l'Ecriture sainte, dont ils avaient été tous deux lecteurs à Nicomédie, et que les plus excellents maîtres avaient un très-grand soin de leur expliquer. Or ce livre divin renferme des idées si sublimes sur l'unité et les perfections de l'Etre suprême, il met dans une si parfaite évidence toute l'abomination et l'absurdité du culte païen, il condamne si sévèrement l'orgueil et tous les crimes dont quelques chrétiens de son temps pouvaient s'être rendus coupables, qu'aucune considération ne devait être capable de lui faire embrasser le polythéisme, et qu'on ne peut par conséquent pallier en aucune manière son changement de religion.

On doit considérer d'ailleurs que ce ne fut ni le massacre de ses parents, ni l'orgueil des prêtres juifs, qui plongèrent Manassé, comme Julien, dans la théurgie nécromancienne jointe à l'idolatrie la plus honteuse; et la principale source de leur apostasie fut la dépravation de leur propre cœur.

M. de la Bletterie, l'un des auteurs que j'ai en vue, après avoir donné dans la Vie de l'empereur Julien, les preuves les plus convaincantes de *sa profonde hypocrisie et de la duplicité de son cœur*, ne devait point entreprendre de justifier ses actions les plus odieuses.

Dans un paragraphe tiré d'Ammien Marcellin (*liv.* XXII, *pp.* 226, 227), de saint Chrysostome et de Grégoire de Nazianze,

M. de la Bletterie dit (*Vie de l'empereur Julien, pp.* 344, 348) : *Julien égorgeait des centaines de bœufs à la fois, et des troupeaux entiers d'autres victimes. Il faisait chercher par terre et par mer des oiseaux rares, qu'il mettait en pièce de ses propres mains. On craignait que l'espèce des bœufs ne manquât, s'il revenait victorieux de la guerre de Perse... Les soldats se remplissaient presque tous les jours de la chair des animaux immolés, et, buvant avec excès, devenaient insolents et querelleurs. Il fallait les emporter ivres... Mais rien n'approchait des fêtes de Vénus et autres semblables, où, refusant de donner audience aux officiers et aux magistrats, Julien promenait par la ville les femmes prostituées, et les autres victimes de l'incontinence publique. Les femmes allaient les premières, les jeunes efféminés venaient après elles. Entre ces deux troupes infâmes, qui poussaient de grands éclats de rire, et disaient tout ce qu'inspire la débauche, marchait le réformateur du paganisme avec une gravité comique, rehaussant du mieux qu'il pouvait sa petite taille, présentant une longue barbe pointue, et affectant la démarche d'un géant. Son cheval suivait assez loin, et toute sa garde fermait cette pompe extravagante. Dans les festins qui suivaient les sacrifices, il mangeait avec ces misérables, buvait à leur santé et voulait qu'ils bussent à la sienne.*

Un auteur chrétien comme M. de la Bletterie, devait-il conclure ce paragraphe par ces mots (*p.* 348) : *Il honorait la débauche en païen, et s'en abstenait en philosophe?* Quel philosophe !

Avant de citer un passage de saint Chrysostome, rapporté par M. de la Bletterie dans une note sur ce sujet, j'avertirai les lecteurs qui peuvent n'en être pas informés, que cet illustre Père de l'Eglise était d'Antioche, qu'il avait environ quinze ans lorsque l'empereur Julien s'y donnait en spectacle dans les fêtes de Vénus, dont par conséquent il avait été témoin oculaire ; que dix-huit ou vingt ans après, le célèbre Flavien, évêque d'Antioche, lui ayant conféré l'emploi de prédicateur, c'était aux habitants de cette ville que saint Chrysostome, après leur avoir fait la description ci-dessus de l'infamie de ces fêtes scandaleuses, parlait ainsi :

Je sais que la postérité refusera de croire ce que je rapporte (*p.* 347), *tant il est étrange. En effet, comment s'imaginera-t-on qu'un empereur se soit donné en spectacle avec une indécence dont le dernier des particuliers aurait rougi? Mais ceux qui vivent aujourd'hui me dispensent de leur en fournir des preuves... Il y a parmi ceux qui m'écoutent des vieillards, et même des jeunes gens, qui ont été spectateurs de ces infamies. Je les conjure de me démentir, si j'ajoute quelque chose à la vérité. Mais non : loin de craindre qu'on ne m'accuse d'en avoir trop dit, je crains plutôt qu'on ne me reproche de n'en avoir pas dit assez.*

Après des faits aussi scandaleux et d'une aussi grande notorieté, je ne puis comprendre pourquoi M. de la Bletterie s'efforce, dans la plus longue de ses remarques (*Rem.* (aa), *pp.* 103, 110) sur le Misopogon, de nous prouver par le témoignage de trois ennemis du christianisme et panégyristes de Julien, savoir Mamertin, Ammien, Marcellin et Libanius, que le lit de cet empereur était chaste. Mais les raisonnements de M. de la Bletterie sont trop forcés dans cette remarque, pour persuader que Julien n'eut point d'enfants illégitimes ; et cela contre la lettre que ce prince écrivit trois ans après la mort d'Hélène (de laquelle il n'eut qu'un fils mort en naissant), où il parle de la personne qu'il avait chargée de l'éducation de ses enfants ; et contre la preuve tirée des statues de ces derniers, dont Codin fait mention dans ses Antiquités de Constantinople. Je ne puis pas mieux comprendre comment encore, pour donner plus de créance à cet égard au témoignage d'Ammien Marcellin, il a pu dire que cet auteur *n'épargne Julien sur aucun de ses défauts.* Ma surprise en ce point est d'autant plus grande, que M. de la Bletterie fournit ailleurs la preuve du contraire : *Ammien Marcellin, « tout favorable qu'il est à ce prince* (*p.* 176), » *dit qu'il n'a pu voir la lettre pleine d'injures et d'invectives que Julien écrivit secrètement des Gaules à l'empereur Constance ; « mais que s'il l'avait vue, il n'aurait eu garde d'en faire part au public, tant elle déshonorait son auteur. »*

Cet aveu d'Ammien Marcellin prouve, non-seulement qu'il était capable *d'épargner Julien*, mais peut encore faire conjecturer avec raison que s'il n'y avait encore aucune réticence en sa faveur dans son histoire, on serait forcé de convenir qu'il n'y a pas à beaucoup près autant de fables contre cet empereur dans les auteurs chrétiens de ce temps-là, que M. de Voltaire leur en attribue.

Mais comment se peut-il que M. de la Bleterie, qui démontre si clairement la *duplicité du cœur de Julien, et la profondeur de son hypocrisie*, n'ait pas compris que son adresse à mettre ces détestables qualités en œuvre, a bien pu lui faire prématurer son élévation au trône impérial? Je ne conviendrai donc point avec cet auteur, que *si ce prince fit mouvoir les ressorts qui l'élevèrent à la suprême puissance* (*p.* 160), *il cacha si bien son jeu, qu'il parut devoir tout au hasard, et rien à l'intrigue.* Il paraît au contraire, par tous les faits que M. de la Bletterie en rapporte lui-même, que cette intrigue était suffisamment liée pour avoir fait présumer à Grégoire de Nazianze que Julien attenta par le poison à la vie de son souverain.

En effet, si l'on considère avec attention : 1° que précisément à la veille de faire mouvoir les ressorts secrets qui l'élevèrent à l'empire, il envoya dans la Grande-Bretagne Lucipin, le plus fidèle des généraux de Constance, et par conséquent le plus propre à découvrir et faire échouer toutes ses trames secrètes ; 2° les songes qu'il communiqua d'abord après le départ de Lucipin à ses amis intimes, desquels il concluait qu'il deviendrait un jour empereur ; 3° le billet séditieux qu'un inconnu laissa tomber dans le

camp, et qui courut bientôt parmi les soldats rappelés par l'empereur Constance; 4° le discours flatteur que Julien fit de dessus son tribunal à ces mêmes troupes, et le dîner qu'il donna à leurs officiers le même jour qu'elles investirent son palais en criant *Julien Auguste;* 5° le songe qu'il dit avoir fait cette nuit-là même, dans lequel le Génie de l'empire le sollicitait de la manière la plus touchante à le recevoir; 6° le manége de cette même nuit pour se voir comme forcé le lendemain matin à s'emparer de la puissance souveraine, en telle sorte, dit Libanius, son panégyriste, que *voyant sa vie en danger, et qu'après sa mort ses soldats éliraient un autre empereur, il les laissa faire ce qu'ils voulurent;* 7° sa protestation de n'avoir jamais eu de diadème, ses scrupules affectés à cet égard, la façon dont *l'enseigne Maurus s'arracha le collier qu'il portait enrichi de pierreries, et le mit sur la tête de Julien, qui promit en même temps à chaque soldat cinq pièces d'or et une livre d'argent;* 8° la lettre injurieuse qu'il joignit secrètement à la lettre offensive écrite des Gaules à l'empereur Constance en Orient, pour le provoquer, par des invectives piquantes à des démarches qui pussent en quelque sorte diminuer le crime de sa rébellion ouverte contre lui; 9° *Les opérations théurgiques qu'il faisait secrètement avec Oribase et Evémère* (*Eunape, p.* 75), *sous la direction d'un pontife qu'il avait mandé de Grèce, qui lui promettaient les succès les plus heureux, entre autres la mort prochaine de Constance;* 10° *le* prétendu *fantôme qui lui prédit que Constance finirait tristement ses jours lorsque Jupiter serait à l'extrémité du Verseau* (*p.* 182), *et que Saturne entrerait dans le vingt-cinquième degré de la Vierge;* 11° enfin l'accomplissement exact des promesses ci-dessus et de cette prophétie prétendue, par la mort de Constance au jour prédit.

Est-il surprenant que toutes ces circonstances réunies aient fait conjecturer à Grégoire de Nazianze que Julien le fit empoisonner secrètement?

On trouve dans Eunape (*p.* 140), un trait bien propre à favoriser ces soupçons. *La réputation d'Oribase,* dit cet auteur, *se répandant dès sa jeunesse, Julien qui aspirait au titre de César, le prit pour son médecin; il avait aussi tant de talents à d'autres égards, qu'il fit parvenir Julien à l'empire.*

Il résulte naturellement de toutes ces considérations, que M. de la Bletterie ne devait point entreprendre de justifier à cet égard, comme à bien d'autres, la mémoire d'un homme aussi fourbe que l'était Julien, pour accuser *avec* une apparence de *respect* celle de Grégoire de Nazianze.

CHAPITRE XV.

Recherches sur l'auteur de la blessure mortelle de Julien.

M. de la Bletterie dit (*p.* 499 *et* 500) : *Je n'examinerai point si Julien fut tué par un perse, ce qui paraît d'abord le plus vraisemblable; ou par un romain, comme les Perses le prétendirent.*

Il importait d'autant plus à M. de la Bletterie d'approfondir ce fait des plus graves, que Libanius en accuse manifestement les chrétiens. Voici la traduction de ses propres termes :

Quel fut donc celui qui le tua (*Harang.*, 10, *p.* 323, 324)? *Y a-t-il quelqu'un qui désire l'entendre? A la vérité je n'en sais pas le nom, mais une preuve évidente que ce ne fut pas un ennemi qui le blessa, c'est qu'aucun ne se fit honneur d'avoir fait ce coup, et cependant le roi de Perse, par le ministère des crieurs publics, avait invité celui qui avait blessé mortellement Julien, à venir recevoir sa récompense; ce prince eût cru faire une heureuse découverte en apprenant l'auteur de cette action. Cependant pas un des ennemis n'osa s'en glorifier, quoiqu'il y fût invité par l'attrait de la récompense. Certainement on tint grand compte aux ennemis de ne pas se glorifier d'une chose dont ils n'étaient pas les auteurs; mais ils nous laissèrent le soin de chercher l'assassin chez nous-mêmes.*

En effet, ceux à qui il importait que l'empereur cessât de vivre, étaient ceux-là mêmes qui ne vivaient pas conformément aux lois, qui depuis longtemps dressaient des piéges à Julien, et qui consommèrent enfin leur crime quand ils le purent; mais ils y furent encore forcés par un genre de méchanceté interdite sous l'empire de Julien, et surtout lorsqu'il s'agissait d'honorer les dieux, les auteurs du meurtre désirant le contraire.

Pour démontrer que cette accusation de Libanius est calomnieuse, je ne ferai d'abord qu'indiquer Eutrope, Aurélius Victor, Sextus Rufus, qui disent que Julien fut percé d'une pique par un ennemi qui fuyait, et Libanius lui-même, qui dit, onze pages avant sa calomnieuse accusation : La pique d'un cavalier lancée contre Julien désarmé, lui traversa le bras et s'enfonça dans les côtes. Mais la révélation d'Ammien Marcellin, qui était plus certainement qu'Eutrope à la bataille où cet empereur fut mortellement blessé, est trop décisive à cet égard pour n'en pas transcrire en entier une traduction des plus exactes.

Dès que nous eûmes levé le camp (*Amm., l.* XXV, *p.* 288-290), *les Perses qui n'osaient combattre contre nous de pied ferme, ayant été souvent vaincus, nous suivaient à la sourdine en nous dressant des piéges; dirigeant leur marche sur les hauteurs d'où ils nous épiaient, afin que nos soldats, soupçonnant qu'ils nous attaqueraient, ne pussent camper de toute la journée, ni se fortifier dans le camp. Tandis qu'on fortifiait les flancs de notre armée et qu'elle marchait en bataillon carré, qui laissait quelquefois des vides à cause de l'inégalité des lieux, on vint dire à Julien que l'arrière-garde avait été subitement attaquée. Julien dans ce moment était désarmé, et était venu à l'avant-garde pour voir ce qui s'y passait. Alarmé de cette nouvelle, il saisit un bouclier et oublie de prendre sa cuirasse, se hâtant de porter du secours à l'arrière-garde;*

mais dans ce moment même, un nouveau motif de crainte le fait revenir sur ses pas, parce qu'on l'informa que l'avant-garde d'où il venait était pareillement attaquée. Julien, sans aucun égard au danger auquel il s'exposait, s'avança avec rapidité pour rétablir son avant-garde. Sur ces entrefaites un corps de Parthes armé de toutes pièces attaqua notre centre, et se jetant ensuite sur notre aile gauche qui avait plié, parce que nos soldats ne pouvaient soutenir ni l'odeur ni les cris des éléphants, ils décochaient flèches sur flèches et combattaient avec la pique. Cependant l'empereur volant où le danger était le plus grand, nos gens armés à la légère s'avancèrent et taillèrent en pièces l'arrière-garde des Perses qui avait pris la fuite, et auxquels on tua aussi beaucoup de chevaux et d'éléphants. Julien oubliant de prendre garde à sa sûreté, élève les mains, crie de toutes ses forces en montrant à ses soldats que l'ennemi effrayé prenait la fuite de tout côté; il anime ses gens à sa poursuite, et s'avance hardiment lui-même pour combattre. Cependant les nouveaux soldats, que la crainte avait dispersés, criaient de toute part à Julien d'éviter ce corps de Parthes fugitifs, en le comparant à un édifice prêt à écraser par sa chute ceux qui sont entrés dedans; et en effet la pique d'un cavalier lancée tout à coup, sans qu'on aperçut de quel endroit elle partait, après lui avoir effleuré la peau du bras, traversa les côtés et ne s'arrêta que dans le milieu du foie. Tandis que Julien s'efforçait de l'arracher avec sa main droite, il sentit qu'il s'était coupé le nerf des doigts, parce que le dard était à deux tranchants, et étant tombé de cheval, il fut relevé promptement par ceux qui étaient à côté de lui, reporté dans le camp, et mis entre les mains des médecins..... Il perdit toute espérance de vivre, lorsqu'ayant demandé comment s'appelait le lieu qu'il occupait, il apprit que c'était la Phrygie; car il avait entendu dire que l'ordre du destin avait marqué sa mort en cet endroit-là. Après que l'empereur eut été transporté dans sa tente, il est incroyable avec quelle ardeur le soldat, animé par la colère et la douleur, courut pour le venger, frappant son bouclier de sa lance, et prêt à mourir si les destinées l'ordonnaient. Et quoiqu'une poussière épaisse obscurcît l'air, et que la chaleur dût l'empêcher d'agir, cependant ne prenant ordre que de lui-même après la perte de son général, il se précipitait sans balancer au milieu des armes. De leur côté les Perses, par la grande quantité de flèches qu'ils faisaient voler avec encore plus de courage, dérobaient leur vue à nos soldats; les éléphants inspiraient la crainte aux chevaux, et aux hommes, par la grandeur de leurs corps et leurs panaches menaçants: aussi le conflit des combattants, le gémissement de ceux qui expiraient, le souffle et le hennissement des chevaux, le bruit des armes, se faisaient entendre de loin, jusqu'à ce que les deux armées rassasiées de carnage, cessèrent de combattre, la nuit étant déjà des plus avancées..... Cependant la tristesse défigurait les avantages que nous avions remportés. En effet, après que Julien se fut retiré du combat, l'aile droite se trouva extrêmement fatiguée; Anatolicus qui était alors maître des offices, fut tué; le général Salluste tomba dans un précipice, il s'en retira par l'aide d'un de ses gardes, mais après avoir perdu le sénateur Phosphorius qui était près de lui, et il ne se sauva que par bonheur et par la fuite.

Avant d'employer cette relation à mon but principal, je dois faire observer que le funeste succès de l'expédition de Julien, ainsi que sa mort, furent les suites de son extrême imprudence. Car 1° la façon hautaine avec laquelle il reçut les Arabes qui lui vinrent offrir leurs services, leur fit prendre parti contre lui;

2° Ses rodomontades insultantes envers Arsace, roi chrétien d'Arménie et fidèle allié des Romains, le privèrent du puissant secours qu'il pouvait en attendre;

3° Sous le prétexte insensé que ceux qui se laissaient vaincre ne méritaient pas de trouver de la subsistance à leur retour, il en priva sa propre armée en faisant saccager l'Assyrie par ses soldats;

4° Malgré l'exemple de Zopire et des transfuges qui firent périr Crassus avec son armée, et sans écouter les sages remontrances d'Hormisdas, il donna dans le piége grossier d'un Perse, en faisant brûler lui-même sa flotte et les provisions immenses dont elle était chargée;

5° Sa témérité à s'exposer sans cuirasse au plus fort de la mêlée, fut une des causes de sa mort;

6° Enfin pour un prince réputé savant, et qui devait l'être surtout dans la manière de combattre ses ennemis, il est impardonnable d'avoir pris pour un effet de leur frayeur ce qui les rendait plus à craindre, et il fut souverainement imprudent de fermer l'oreille aux salutaires avis de ses soldats, *qui lui criaient d'éviter les Parthes fugitifs.*

Voilà, sans chercher des miracles où il n'y en a point, comment l'Etre suprême châtie les pécheurs endurcis, en les abandonnant à la seule ivresse de leurs passions déréglées.

Que les panégyristes de Julien en fassent donc tant qu'il leur plaira, *sinon le premier, du moins le second des hommes,* les personnes impartiales décideront bien autrement: et tant s'en faut qu'il ait été *victorieux en faisant fuir les Perses,* comme le prétend M. de Voltaire, puisque c'est par cette même fuite qu'il a été non-seulement vaincu, mais encore tué.

Je vais maintenant rappeler un passage de la relation d'Ammien Marcellin, que j'ai rapportée ci-dessus, et qui nous apprend d'où partit le coup qui termina les projets vains de Julien avec sa vie.

Cependant, dit-il, *les nouveaux soldats que la crainte avait dispersés, criaient de toute part à Julien d'éviter ce corps de Parthes fugitifs, le comparant à un édifice prêt à écraser par sa chute ceux qui sont entrés dedans; et en effet la pique d'un cavalier lancée tout à coup, sans qu'on aperçût de quel endroit elle partait, après lui avoir effleuré la peau du bras,*

traversa les côtes et ne s'arrêta que dans le milieu du foie.

Ceux qui connaissent la manière dont les Parthes combattaient, doivent savoir que la corde de leur arc, violemment tendue, chassait des flèches d'un poids extraordinaire avec une si grande roideur, qu'après avoir percé le bouclier des Romains, elles leur faisaient encore de profondes blessures. Ils doivent savoir aussi que les Parthes prenaient exprès la fuite devant leurs ennemis, et que cette manière de combattre, à laquelle ils étaient fort adroits, leur donnait un avantage d'autant plus grand, qu'elle ne les empêchait pas de tirer sans cesse sur ceux qui s'obstinaient à les poursuivre. Ainsi Julien éprouva par sa blessure mortelle combien son entêtement fut fatal d'avoir refusé de croire ceux qui lui *criaient d'éviter ce corps fugitif de Parthes, comme une maison prête à écraser par sa chute ceux qui y seraient entrés.*

Après l'évidence de ces faits, je ne crois pas qu'il puisse rester le moindre doute que le trait, dont cet empereur fut mortellement atteint, ne partit de la main d'un des cavaliers qui composaient ce corps fugitif de Parthes.

Rien n'est donc plus mal fondé que cette insinuation de Libanius : *Pas un des ennemis n'osa se glorifier d'avoir tué Julien.* En effet celui qui avait fait le coup pouvait l'ignorer lui-même. Chaque Parthe pouvait-il suivre de l'œil son javelot par derrière pour en savoir le succès? et la poussière qu'élevait ce corps de cavalerie en fuyant n'y mettait-elle pas encore un nouvel obstacle? D'ailleurs la relation d'Ammien porte que les Romains voyant tomber leur vaillant chef, *se précipitèrent avec une ardeur incroyable* sur leurs ennemis, en sorte que si quelque cavalier parthe avait pu se glorifier de la mort de Julien, il fut probablement immolé lui-même à leur vengeance.

CHAPITRE XVI.

Sur les deux premières parties du cinquième paragraphe du chapitre de Julien.

Pour décrier d'autant mieux les chrétiens, et donner un nouveau lustre aux vertus apparentes de son héros, M. de Voltaire renchérit sur Libanius, le plus outré des panégyristes de cet apostat. Voici ses propres expressions dans la première partie de ce paragraphe :

Dix soldats chrétiens complotent de l'assassiner ; ils sont découverts, et Julien leur pardonne.

La patialité de M. de Voltaire dans son chapitre soixante-deux, soit pour illustrer d'un côté Dioclétien, persécuteur de l'Eglise chrétienne, soit pour avilir de l'autre le grand Constantin son libérateur, rendent déjà très-suspecte la fidélité de ce récit. Mais voici des preuves formelles du contraire.

Si l'on consulte tous les auteurs païens de ce temps là, qui pouvaient faire mention de ce fait, sans en excepter Ammien Marcellin lui-même, on trouvera que Libanius est l'unique d'où M. de Voltaire l'ait pu tirer. Ce rhéteur idolâtre ne doit point être suspect; car il était si fort attaché à Julien, à cause que cet empereur avait rétabli le paganisme, que dans le premier transport de sa douleur, lorsqu'il apprit sa mort, il voulut se tuer : et s'il n'exécuta pas ce funeste dessein, ce ne fut que dans l'idée qu'il pourrait adoucir la vive affliction dont il était pénétré, en composant son oraison funèbre.

C'est cependant cette même oraison funèbre de Julien par Libanius qui me fournit la preuve démonstrative du peu de confiance qu'on doit avoir en M. de Voltaire, lorsqu'il entreprend de représenter les chrétiens comme ayant bien mérité les outrages de leurs persécuteurs.

Pour cet effet je vais copier la traduction fidèle du seul passage de l'original grec d'où M. de Voltaire ait pu tirer le début du paragraphe que j'examine.

Libanius après avoir vanté la modération et la clémence de Julien, et en avoir rapporté quelque exemples, ajoute (*Harangue 10, pag.* 307) : *Cependant quelque tardif que fût Julien pour faire mourir les coupables, il se trouva néanmoins dix soldats qui avaient formé le complot d'assassiner ce prince. Ils attendaient pour l'exécuter le jour d'une revue ; mais leur ivrognerie, heureuse pour l'empereur, leur ayant fait précipiter leur entreprise, Julien découvrit tout et les en convainquit. On s'étonnera peut-être qu'un prince si doux, si clément, qui quelquefois ne punissait point, et qui quand il punissait modérait la sévérité de la loi, ait toujours eu des ennemis parmi ses sujets. J'en rapporterai la cause lorsque je parlerai de sa mort, qui me plonge dans la plus vive affliction.*

Il est évident par ce passage que ces dix soldats n'étaient pas *chrétiens ;* si les parricides dont il est fait ici mention eussent été chrétiens, on l'aurait su publiquement dans l'armée, puisque *Julien découvrit tout et convainquit* les coupables. Or Libanius, ennemi du christianisme par principe de religion, l'aurait-il passé sous silence, lui qui, dans la même oraison funèbre, impute calomnieusement aux chrétiens d'avoir tué cet empereur? Et si Julien leur eût pardonné ce crime atroce, ce même panégyriste, qui étale avec emphase la modération, la douceur et la clémence de son héros, n'aurait-il pas élevé au-dessus de tous les exemples qu'il en avait déjà rapportés, celui du pardon de ces parricides? On est donc en droit de rétorquer contre M. de Voltaire l'argument dont il se sert contre les chrétiens qui ont parlé de cet empereur, et dire avec juste raison (*Voyez la première partie du pénultième paragraphe*) : *M. de Voltaire débite également des fables sur Julien et sur les chrétiens ; mais ses fables sur les chrétiens sont toutes calomnieuses.*

Je passe à la seconde partie du paragraphe, dont voici les propres expressions : *Le peuple d'Antioche l'insulte; il ne s'en venge qu'en homme d'esprit, et pouvant lui faire sentir la puissance impériale, il ne fait sentir à ce peuple que la supériorité de son génie.*

L'exposition des circonstances dans les-

quelles étaient alors les habitants d'Antioche, fera connaître si Julien mérite les louanges que M. de Voltaire lui prodigue à ce sujet.

Avant d'exposer, d'après l'histoire du Bas-Empire, l'état où se trouvaient alors les habitants d'Antioche; je vais rapporter un passage d'Ammien Marcellin, qui servira de preuve à ce que je dirai sur ce sujet.

Entre plusieurs projets considérables (*Livre* XXII, *pag.* 226 et 227), *Julien en fit un qui ne réussit point. Pour se rendre agréable au peuple, il voulut faire baisser le prix des denrées: entreprise d'autant plus délicate et dangereuse, qu'étant mal conduite, elle occasionne la disette et la famine, au lieu de procurer l'abondance. Les magistrats d'Antioche, qu'il chargea de l'exécuter, lui démontrèrent en vain que la chose était impossible; il n'abandonnait point un projet qu'il avait formé; en cela semblable à son frère Gallus, quoique moins sanguinaire. Il borna donc sa vengeance à écrire contre les magistrats d'Antioche un libelle, sous le titre de l'Antiochien ou du Misopogon, dans lequel il les traite de calomniateurs ou de rebelles; il y peint aussi la ville des traits les plus odieux, ajoutant à la vérité bien des choses fausses. Instruit des plaisanteries qu'on faisait sur son compte à ce sujet, il se vit forcé de dissimuler pour un temps; mais il en garda un dépit secret au fond de l'âme. On l'appelait par dérision* singe à queue: *il est petit, disait-on, il veut élargir ses minces épaules, il porte une barbe de bouc, et fait de grands pas comme le frère d'Otus et d'Ephialte, dont Homère a vanté la taille gigantesque. On l'appelait* le boucher, *par allusion à la multitude de victimes qu'il égorgeait lui-même; et il donnait surtout occasion à tous ces brocards lorsque, suivi d'une foule de femmelettes, il portait les choses saintes, ce qu'il eût dû laisser aux sacrificateurs. Ces libertés lui déplaisaient fort; cependant il gardait le silence, et réprimant les mouvements de sa colère, il achevait le sacrifice.*

Il est donc vrai, comme le rapporte M. le Beau, dans l'Histoire du Bas-Empire (*tom.* III, *liv.* XVIII), qu'Antioche se trouvant dans une disette de blé, Julien, par un édit imprudent, et plus encore par son entêtement extrême à le soutenir, malgré les sages remontrances des sénateurs de cette ville, qu'il tint dans une dure oppression à cet égard, fit dégénérer cette disette en une famine affreuse.

Excités par la misère, inconcevable, où l'imprudence et l'entêtement de ce prince avaient plongé les Antiochiens, quelques railleurs le chansonnèrent; dangereuse ressource des faibles contre les puissants! Julien, outré de colère de ne pouvoir découvrir les auteurs de ces chansons, aurait fait dès lors *sentir la puissance impériale* à tous les habitants d'Antioche; mais, heureusement pour eux, la dévorante ambition de conquérir la Perse le prédominant, il comprit que s'il réduisait au désespoir tout un aussi grand peuple animé par la famine, son ardent désir de conquête pourrait échouer. Cependant, Julien, au lieu de pardonner généreusement à ce peuple, en considération des maux extrêmes que son imprudence et son entêtement lui faisaient souffrir, non content de s'avilir par une satire indécente, plus digne de Maxime et de Libanius qui la dirigèrent que d'un empereur romain contre ses sujets; Julien, lorsqu'il partit d'Antioche pour aller en Perse, nomma gouverneur de Syrie Alexandre d'Héliopolis; et, sur ce qu'on lui représentait de la violence et de la cruauté de son caractère (*Amm., liv.* XXIII, *p.* 239): « *Je sais bien,* répondit-il, *qu'Alexandre ne mérite pas un gouvernement; mais Antioche mérite un tel gouverneur.* » *Vengeance injuste et inhumaine,* dit M. le Beau (*tome* III, *p.* 269 *et* 270), *puisque c'était confondre les innocents avec les coupables, et qu'un gouverneur de ce caractère est le plus terrible fléau dont une province puisse être affligée.* Voilà ce que M. de Voltaire appelle *se venger en homme d'esprit, et faire sentir aux Antiochiens, non la puissance impériale, mais la supériorité de son génie.* Il ne faut plus s'étonner si M. de Voltaire soutient que cet empereur *ne s'écarta jamais de la loi naturelle* (*vers* 70 *de la deuxième partie de son poëme sur cette loi*), puisqu'il entreprend de donner une tournure favorable aux actions les plus odieuses de son héros.

CHAPITRE XVII.

Sur la troisième partie du même paragraphe.

La réputation que M. de Voltaire s'est acquise par ses premiers voyages, l'a persuadé sans doute qu'il en serait de son jugement comme de celui de Pythagore, et qu'il suffirait de le citer pour fermer la bouche à ceux qui oseraient penser autrement que lui.

Il a réussi même jusqu'à un certain point, et l'on est surpris, par exemple, de voir à combien de gens M. de Voltaire a fait prendre le change contre le grand Théodose en faveur de Julien l'Apostat, par la manière dont il représente la conduite de ces deux empereurs avec les habitants d'Antioche, et celle de Théodose en particulier envers ceux de Thessalonique.

Le peuple d'Antioche, dit M. de Voltaire, *qui joignait l'insolence à la volupté, l'insulte; il ne s'en venge qu'en homme d'esprit, et pouvant lui faire sentir la puissance impériale, il ne fait sentir à ce peuple que la supériorité de son génie. Comparez à cette conduite les supplices que Théodose* (*dont en a presque fait un saint*) *étale dans Antioche: tous les citoyens de Thessalonique égorgés pour un sujet à peu près semblable, et jugez entre ces deux hommes.*

C'est pour préserver ses lecteurs contre cette fausse insinuation, que j'ai déjà exposé dans le chapitre précédent les circonstances dans lesquelles se trouvaient les habitants d'Antioche, par rapport à Julien et sa conduite envers eux: je vais rapporter dans celui-ci le cas des Antiochiens et des Thessaloniciens relativement à Théodose, et sa conduite à leur égard.

Mais avant que d'entrer dans le détail hi-

storique des faits, comme M. de Voltaire a défiguré le portrait de ce grand prince, je crois qu'il est nécessaire de le retracer, en y joignant celui de son illustre père et de la vertueuse impératrice Flaccilla son épouse. Je ne me servirai, pour cet effet, que des couleurs et du pinceau des auteurs païens, qui vivaient du temps de l'un et de l'autre.

Je commencerai par celui de l'impératrice, tiré de Thémistius.

Cet orateur, s'adressant à l'un des fils de Théodose, après l'avoir entretenu de l'éducation qu'il se propose de lui donner, termine ainsi son discours: *C'est alors que vous serez la joie de votre mère, non-seulement lorsqu'elle vous verra revenir chargé des dépouilles de l'ennemi, mais lorsqu'elle vous entendra parler en public, qu'elle vous verra au milieu de vos ministres rendre la justice, dont elle est la première à remplir le palais impérial.* (*Har.* XVIII, *p.* 225).

Du consentement de l'impératrice son épouse, qu'il admettait toujours à son conseil et faisait participante de ses résolutions, leur fils, leur cher fils, déféra à l'autorité d'un père et d'une mère, qui l'avaient nourri et élevé suivant leurs propres mœurs, en sorte que le fils était l'image de l'un et de l'autre, et auquel des deux qu'il ressemblât le plus, il devait nécessairement être rempli de piété et de clémence (*Har.* XIX, *sur l'humanité de Théodose, p.* 231).

O! naissance digne de l'empire, lui disait Pacatus, *vous êtes fils de celui qui l'aurait méritée, et qui se rendit digne de cette place par sa valeur et sa prudence.*

Cette phrase de Pacatus n'est point la vaine déclamation d'un panégyriste outré, qui ne défigure que trop souvent, en faveur de son héros, la fidélité de l'histoire; car lorsqu'on lit avec attention dans les livres XXVII, XXVIII et XXIX d'Ammien Marcellin, le récit des exploits et de la conduite de ce grand homme, soit en Angleterre, soit en Afrique, où il se fit toujours accompagner par son fils, on voit qu'il lui fut un modèle de justice, de prudence, de sagesse, de valeur et de fermeté.

La façon véridique dont Pacatus, quoique païen parle de Théodose, et le genre de vertus qu'il exalte dans le fils de ce prince, doivent lui mériter l'estime et la confiance de ses lecteurs.

Voici quelques fragments de sa harangue à Théodose, au commencement de la dixième année de son règne.

Qui des empereurs a jamais cru que les devoirs de l'amitié dussent faire partie de l'éloge d'un prince? Cette vertu n'était regardée que comme une vertu obscure qui ne convenait point aux palais des rois, mais seulement à une vie exposée aux dangers. De là vient qu'on aurait trouvé plus aisément des princes prêts à tirer l'argent de leur trésor que l'amitié de leur cœur. Les meilleurs d'entre eux faisaient des largesses; ils savaient donner, mais ils ne savaient pas aimer. Vous, au contraire, vous avez non-seulement appelé dans votre cour l'amitié, qui n'était auparavant connue que chez le peuple, mais vous l'avez reçue sur le trône, vous l'avez revêtue de pourpre et couverte d'or et de pierreries. Vous avez même dit expressément, que le prince devait être d'autant plus bienfaisant envers ses sujets, qu'il était au-dessus d'eux par sa fortune. En effet, vos favorables dispositions sont proportionnées à votre puissance, et vous accordez à vos amis tout ce que vous leur souhaitiez étant simple particulier, etc.

Thémistius, après avoir examiné quelle est la vertu la plus convenable à un prince, soutient que c'est la justice. Il dit qu'un prince est d'autant plus inexcusable de négliger cette vertu, qu'il ne faut qu'un mot, qu'un signe pour en faire des actes. *Prenez garde, je vous prie*, continue-t-il, *que je ne viens pas vers vous pour vous flatter ou vous louer servilement; car il ne conviendrait pas à un homme de mon âge, qui a vécu familièrement avec tant d'empereurs, des vieux comme des jeunes, de vouloir faire sa cour par des flatteries à celui de tous les princes que j'ai reconnu pour le plus modéré, le plus clément et le plus doux, et employer la dissimulation et l'artifice dans un temps où l'on ne risque rien de parler avec franchise et sincérité. Voici la troisième année que votre plume n'a signé aucun arrêt de mort, et quoique souvent la boule noire vous soit présentée par la loi, vous la renvoyez changée en boule blanche; et bien que d'ailleurs vous soyez plus attaché aux lois qu'aucun des empereurs qui vous ont précédé, vous savez quand il convient de les adoucir ou de les suivre. Personne n'entre dans votre palais la crainte dans le cœur ou la pâleur sur le visage, mais, au contraire, rempli d'espérance et d'encouragement comme dans un asile et un sanctuaire, tant votre bouche annonce de douceur et de bonté: en sorte que votre vue seule chasse la crainte de tous les cœurs. Nos ennemis mêmes, qui suspectaient auparavant jusqu'à nos traités, et qui n'osaient se confier à la foi publique dans les repas, viennent d'eux-mêmes désarmés, et ne font point difficulté de se présenter à vos ordres. C'est ainsi que vous nous avez concilié, par votre fidélité, ceux que nous n'avions pu vaincre par les armes; et comme les paillettes de fer sont attirées par l'aimant, vous avez attiré à vous sans peine et sans combat le roi des Gètes! Ce prince si fier et si superbe vient de lui-même vers vous comme un suppliant, lui dont le père ne put être apaisé par le grand Constantin qu'en lui élevant une statue; on la voit encore derrière le palais.*

Si quelqu'un voulait compter ceux que vous avez sauvés de la mort, que vous avez retirés de l'exil perpétuel, à qui vous avez rendu les biens, ou que vous avez secourus dans leur pauvreté par vos largesses, on n'en trouverait pas moins que de jours que vous avez régné; en sorte que si, comme Titus l'a pensé, l'on ne règne que selon le bien que l'on fait, votre règne est déjà plus long que celui d'Auguste.

Personne ne peut être appelé orphelin, puisqu'il trouve dans l'empereur un père commun.

Le règne de Théodose, dont la justice et l'humanité sont l'âme, est une prière continuelle pour rendre Dieu favorable à l'Etat.

Théodose par sa douceur a plus fait que par la force pour assujettir les ennemis de l'empire, qui, fiers auparavant, ont rendu les armes à la modération du prince.

Quel est l'empereur, parmi ceux qui vous ont précédé, qui ait donné des lois plus douces, qui ait subvenu plus généreusement aux familles indigentes, qui ait mieux secouru les malheureux, soulagé les infortunés, servi de père aux orphelins? Sous quel empereur ceux qui avaient été vexés par d'injustes exactions ont-ils recouvré leur argent des deniers du fisc? Quel asile plus efficace fut jamais ouvert aux malheureux!

Dans la décharge d'une grande partie des impôts, on admire moins la grande quantité de ceux que vous en avez relâchés que le temps où vous l'avez fait. Car lorsque nous avions sujet de craindre qu'il ne fallût les augmenter, à cause des grandes dépenses qu'exigeaient les conjonctures, nous voilà déchargés au contraire; de sorte que la manière du bienfait est plus généreuse que le bienfait même. Jusqu'ici ce n'était qu'à force de plaintes et de cris de la part du peuple qu'on nous pourvoyait de blé, à présent nous en sommes pourvus avec une promptitude qui prévient nos désirs. L'hiver, qui était un obstacle pour les autres empereurs, semble rendre pour vous la mer plus commode au transport des grains; nos greniers ne sont plus vides et tapissés de toiles d'araignées, mais sont pleins et regorgent de froment. L'ancienne confiance qui nous avait quittés est rappelée, et nous passons tranquillement l'hiver en attendant l'abondance du printemps. Vous ne dédaignez pas de visiter vous-même nos greniers.

Théodose a délivré de la mort, que les lois ordonnaient contre eux, des gens convaincus et condamnés pour crime de lèse-majesté: c'était déjà beaucoup de restituer aux particuliers l'argent qu'on leur avait injustement extorqué; mais des hommes rappelés des portes de la mort, c'est quelque chose de beaucoup plus grand. Aussi peut-on dire que c'est là l'office d'un souverain, de modérer la loi, et d'être un refuge contre sa rigueur (*Extrait des har.* 15, 16, 18 *et* 19 *de Thémistius à Théodose*).

Extrait de quelques lettres de Symmaque sur l'empereur Théodose.

Nous sommes dans un siècle ami de la vertu, et si les gens de bien ne sont pas élevés, c'est leur faute et non celle du temps, sous un prince né pour le bien public (*Liv.* III, *lettre* 43, *à Sibarius, p.* 161).

La famine était à la porte par le retard des convois d'Afrique; mais notre très-clément empereur, né pour le salut public, l'a prévenue en nous fournissant d'ailleurs des grains, quoiqu'il n'y fût pas obligé (*Lettre* LV, *à Ricomeri, p.* 167).

Il est connu de tous que notre empereur Théodose éprouve ceux qu'il emploie; qu'il les examine sans cesse, comme s'il avait toujours un nouveau choix à faire, pour ne pas établir le jugement qu'il en fait sur la prévention que cause l'habitude. Et pour les gens de bien qu'il ne connaît pas, il est empressé à les chercher partout pour forcer leur modestie (*Lettre* LXXXI, *à Rufinus, p.* 179).

Je ne suis plus inquiet sur la disette de la ville, car la crainte publique s'est changée en joie, depuis que le respectable père de la patrie a réparé par des convois de Macédoine le défaut de ceux d'Afrique. Tous l'aiment comme le dieu nourricier du genre humain. Il n'a pas permis que les vents contraires puissent rien contre Rome (*Lettre* 82, *à Rufinus, p.* 180).

Faites qu'il ne soit pas le seul malheureux dans la commune félicité; car il importe à la gloire de cet heureux temps, que comme l'air et la lumière sont communs à tous les habitants de la terre, les effets de la clémence du prince ne soient pas moins étendus.

Mais rien ne prouve mieux la bonté de Théodose que sa loi du 9 août 393, dont voici les termes: *Si quelqu'un*, dit-il, *oubliant le respect qu'il doit au souverain, s'échappe jusqu'à diffamer notre nom, notre gouvernement et notre conduite, nous ne voulons point qu'il soit sujet à la peine ordinaire portée par les lois, ou que nos officiers lui fassent souffrir aucun traitement rigoureux. Car si c'est par légèreté qu'il a mal parlé de nous, il faut le mépriser; si c'est par une aveugle folie, il est digne de compassion; et si c'est par malice, il faut le pardonner. Ainsi nous voulons que sans user d'aucune poursuite, on nous rapporte seulement ce qu'on aura dit, afin que nous puissions juger des paroles et des personnes, et voir si la chose mérite d'être poursuivie ou négligée* (*Livre IX, lettre première, p.* 407, *à Palladius, préfet du prétoire*).

Portrait de Théodose par Sextus Aurélius Victor.

Théodose ressemblait à Trajan pour le corps et pour les mœurs, autant qu'on en peut juger par les écrits des anciens, et par les portraits qui nous en restent. L'esprit était entièrement semblable, en sorte qu'on ne peut rien dire de Théodose qui ne paraisse être transcrit de la vie de Trajan. Clément, compatissant, affable, ne voyant de différence entre lui et les autres que l'extérieur qui le couvrait: bienfaisant envers tous, mais surtout envers les gens de bien; aimant les esprits simples et naturels, quoique admirateur de la science, mais de la science innocente: libéral et généreux, affectionnant ses compatriotes et ses domestiques qu'il récompensait d'honneurs, d'argent et d'autres bienfaits, surtout ceux dont il avait éprouvé la fidélité dans les temps critiques. Il fut exempt des taches qui obscurcirent les vertus de Trajan, ayant en horreur l'intempérance du vin, et l'ambition des conquêtes. Il n'entreprit jamais de guerres, il ne fit que soutenir celles qu'on lui suscitait. Il défendit par une loi d'admettre des courtisanes et des chanteuses, tant il respectait la pudeur et la chasteté. Il avait l'esprit pénétrant et fort curieux de s'instruire dans l'histoire de nos ancêtres, entre lesquels il détesta toujours ceux dont la cruauté et l'ambition avaient détruit la liberté, comme Cinna, Marius, Sylla et tous les tyrans, surtout ceux qui

étaient ingrats et perfides. Il se courroucait à la vue d'une action indigne, mais il s'apaisait facilement, et les ordres sévères qu'il donnait quelquefois étaient bientôt modérés : il tenait de la nature cet avantage dont Auguste était redevable aux avis de son maître, qui le voyant sujet à s'irriter, lui conseilla de repasser les vingt-quatre lettres de l'alphabet grec, lorsqu'il se sentirait en colère, pour faire diversion à ce mouvement momentané. Et, ce qui est l'effet d'une vertu bien rare, Théodose devint toujours meilleur, depuis que sa puissance fut affermie par le temps, et même après sa victoire sur son rival : car il veilla encore avec plus de soin à entretenir l'abondance, et il rendit à plusieurs, de son propre bien, de grandes sommes d'argent que son rival avait exigées, quoique jusqu'alors les meilleurs princes se fussent contentés en pareil cas de rendre les héritages nus et dévastés. Venons aux vertus moins éclatantes, et, comme on dit, domestiques, qui étant moins connues intéressent davantage la curiosité des hommes. Il respecta son oncle comme son père ; il prit soin des enfants de son frère mort et de sa sœur, comme des siens propres ; il eut une tendresse paternelle pour ses proches. Il aimait à donner des repas propres et joyeux, mais sans somptuosité, conversant avec chacun suivant le génie et les qualités des personnes ; il était enjoué et grave tout ensemble ; père tendre et complaisant. Il n'aimait point les exercices violents ni les plaisirs mous ; sa récréation la plus ordinaire était la promenade : sobre et conservant sa santé par le régime, il mourut en paix à l'âge d'environ soixante ans, et laissa l'empire tranquille à ses deux fils Arcadius et Honorius.

Le véritable portrait de Théodose étant rétabli, je passe au récit historique de la sédition d'Antioche, et de la clémence de ce grand prince envers ses habitants. Mais comme les auteurs chrétiens sont suspects à M. de Voltaire, pour éviter tout sujet de plainte, je ne me servirai que des propres expressions d'un païen zélé, je veux dire Libanius, né dans Antioche et témoin oculaire.

Cette sédition prit naissance à l'occasion d'une lettre en forme d'édit, par laquelle ce digne empereur, dont on connaissait la bonté et la prudence à l'égard des impôts, ordonnait une taxe pour subvenir aux besoins de l'Etat. Libanius en parle dans sa seconde Harangue sur la sédition d'Antioche, dont voici l'extrait :

Notre ville, dit-il, parlant à Théodose, *animée d'un esprit rebelle envers notre bon prince, après la lecture de sa lettre, en paraissant recourir à Dieu, secoua l'autorité du magistrat, qui fut hors d'état de faire cesser le murmure. La bande des séditieux ayant commencé de se former dans le prétoire, s'augmentait considérablement d'un moment à l'autre ; ils violèrent les droits des bains publics : échauffés par leurs premiers désordres, ils se portèrent à des excès toujours plus grands, se jetèrent sur les barres du prétoire, et sur les autres portes les plus reculées, avec tant de violence, que les gens du préteur craignirent qu'ils ne les enfonçassent et ne tuassent leur maître, comme cela est souvent arrivé dans de semblables occasions : mais n'en pouvant venir à bout, ils vomirent des injures si atroces, qu'on n'en entendrait pas de semblables dans un cabaret entre des gens de la lie du peuple. Aux paroles insultantes ils joignirent les effets; ils coururent à votre statue, à celles* de votre père (*Voyez ci-après page* 136, *ligne* 21), *de votre femme et de vos enfants, les abattirent à force de bras et de cordes ; ils ne se contentèrent pas de cela, ils traînèrent les unes entières, brisèrent et dispersèrent les autres. Leur attentat fut si énorme, que ceux qui partirent pour vous l'apprendre, frémissaient d'horreur de ce qu'ils avaient à vous annoncer.*

Je m'arrête un moment ici pour faire remarquer, qu'outre le mépris de l'autorité souveraine, dont les princes sont ordinairement si jaloux, Théodose avait d'autres motifs très-légitimes, qui lui faisaient ressentir encore plus vivement ces outrages : 1° la taxe qu'il avait imposée *pour affermir l'empire et assurer la fortune des particuliers* (ce sont les expressions de Libanius) était si nécessaire et si juste, qu'elle avait été payée avec plaisir par les autres villes. 2° La sédition d'Antioche portait des caractères d'injustice et d'ingratitude d'autant plus frappants, que cette ville avait plus d'obligation à Théodose. 3° Enfin ce grand prince avait une tendre amitié pour ses proches.

Quelle force et quelle vivacité la vertu ne donne-t-elle pas dans les grandes âmes, aux sentiments d'amour et d'amitié qu'inspire la nature ! Aussi les vertus éminentes de l'épouse et du père de Théodose lui rendaient leur souvenir si cher et si précieux, qu'il fut beaucoup plus sensible aux outrages faits à leurs statues, qu'à ceux qui regardaient la sienne propre et à celles de ses deux fils.

Est-il donc possible d'altérer la vérité plus que le fait M. de Voltaire, en mettant en même catégorie les chansons impuissantes des infortunés habitants d'Antioche du temps de Julien, qui par son imprudence et son entêtement les avait plongés dans une famine affreuse, avec la sédition ouverte des habitants de la même ville, qui, vingt-cinq ans après, portèrent leurs attentats contre Théodose, dont ils n'avaient reçu que des bienfaits sans mélange d'aucun mal; jusqu'à renverser, briser et traîner d'une manière ignominieuse non-seulement sa statue et celles de ses deux fils vivants, mais encore celles de son père et de son épouse dont il chérissait tendrement la mémoire.

Cependant, continue Libanius, *ceux qui étaient spectateurs de ces attentats pleuraient sur la ville. Les uns s'attendaient à voir venir un ordre pour mettre à mort tous ses habitants, ou du moins pour enlever leurs biens ; d'autres craignaient qu'on ne fît mourir les sénateurs par la main des bourreaux, et qu'on taillât en pièces une grande partie du peuple. Mais que fait le prince? Il châtie, il est vrai, mais d'un châtiment qui devient un remède, en prévenant par l'amertume qu'il cause le danger de s'y exposer une autre fois. Voici ce qu'il*

ordonne : Qu'on ne fasse plus de combats dans le cirque ; que personne n'aille plus au théâtre ; que les divertissements cessent ; que cette grande ville ne soit plus appelée qu'un petit bourg ; enfin que chacun s'abstienne du plaisir des bains. A l'égard du jugement qu'il fallait établir contre quelques-uns, il commet des personnes respectables, dont la justice, la candeur et la fidélité lui étaient parfaitement connues ; et se réservant le droit de prononcer, il ne leur donne que le pouvoir de faire les informations ; ce qui manifeste toute l'étendue de la grâce qu'il leur voulait faire.

Ceux qui ne pouvaient nier leur crime étaient entourés de leurs parents qui attendaient de leur donner les derniers baisers et de recevoir leurs derniers adieux : mais ce que fait le soleil quand il ramène le jour, une lettre vint le faire en dissipant la nuit de la tristesse et lui faisant succéder tout ce qui peut amener la joie. Notre ville recouvre son nom, ses spectacles, ses bains, son territoire. On dit qu'Esculape a retiré un homme de la mort, et Hercule une femme ; mais vous avez fait à l'égard d'une ville entière ce qu'on pourrait appeler avec justesse lui avoir redonné la vie, si grande était la fuite et la désertion que produisaient l'épouvante et l'effroi causés par le sentiment de la peine méritée. Vous avez pardonné, et la ville s'est repeuplée. On reconnaîtra toute l'étendue de la grâce que vous accordez si l'on pense aux fortes raisons qui vous engageaient à punir ; et si quelqu'un vous eût blâmé de le faire, c'eût été un indigne calomniateur. Oui, vous pouviez faire répandre beaucoup de sang, confisquer nos biens, nous chasser de nos maisons, nous priver du tombeau de nos pères, et si quelqu'un l'eût trouvé mauvais on pouvait lui fermer la bouche, en lui opposant les injures atroces, les outrages, les statues renversées. L'empereur n'avait qu'à dire à un tel homme : Avez-vous entendu les paroles qu'ils ont proférées contre moi ? avez-vous vu mes statues traînées ? Si un tel outrage eût été commis contre le plus jeune de mes enfants, peut-être aurait-on pu le supporter ; mais l'on passe à l'aîné, l'on va jusqu'à la mère, et de la mère jusqu'à moi ; et ce qui m'est plus sensible encore, l'on se jette sur la statue équestre de mon père ; l'on rit de sa chute comme l'on fait des cavaliers qui sont renversés dans les jeux, et l'on agit comme s'il n'y avait personne qui pût prendre à cœur un tel outrage ou qui pût le venger. Combien de victimes ne demandent pas la vengeance de chacun de ces outrages ? Je pouvais justement punir les coupables du dernier supplice, puisque les lois l'ordonnent ; j'ai donc fait grâce en ne les punissant pas de cette manière. Je les ai châtiés légèrement, et je l'ai fait pour les ramener. J'ai laissé la rigueur qu'ils méritaient, pour exercer la clémence, qui est la vertu de celui qui tâche, autant qu'il est possible, de se rendre semblable aux dieux.

Je pourrais enrichir cet article en rapportant l'admirable succès de la démarche vraiment chrétienne des solitaires d'Antioche, de son évêque Flavien, et de Césaire, à l'intercession desquels Théodose fit grâce aux habitants de cette ville ; et la réponse touchante de cet empereur à Flavien, qui fait dire à saint Chrysostome : *Que les incrédules se convertissent, qu'ils quittent leurs égarements, qu'ils reconnaissent la vérité d'une religion qui produit des vertus si sublimes !* Mais je me borne à ce que j'ai transcrit de la harangue du païen Libanius, né dans Antioche et témoin oculaire de la sédition.

Ce n'est pas seulement dans sa manière de comparer la sage et généreuse conduite de Théodose avec la bassesse et l'inhumanité de celle de Julien, que M. de Voltaire offense la vérité ; elle n'est pas moins altérée par ses insinuations sur la catastrophe de Thessalonique. Voici le fait.

Bothéric (*Hist. de Théodose le Grand, par M. Fléchier, évêque de Nîmes, liv.* IV, *au commencement*) gouverneur d'Illyrie et lieutenant général des armées de l'empereur, se tenait par ses ordres en Thessalonique, ville très-riche et très peuplée, capitale dans ce temps-là non-seulement de la Macédoine où elle était située, mais encore de plusieurs provinces voisines, d'où Bothéric observait et réglait toutes choses avec beaucoup de prudence et d'intégrité.

Un cocher de Bothéric, adroit à conduire des chariots, fut convaincu d'avoir voulu commettre le crime des Sodomites avec un sommelier de ce gouverneur. Ce digne officier de Théodose fit conduire le coupable en prison. Peu de temps après, à l'occasion d'une course de chariots qui devait se faire à Thessalonique, le peuple demanda ce cocher : mais les bonnes mœurs et le bon ordre, ne pouvant permettre à ce vertueux gouverneur de déférer à cette demande insensée, toute la ville s'émeut ; les uns coururent aux portes de la prison pour les enfoncer, les autres assommèrent à coups de pierres les magistrats qui voulurent s'opposer à leur fougue ; enfin ils forcèrent les portes du palais, en écartèrent les gardes, et massacrèrent inhumainement leur sage gouverneur qui venait au-devant d'eux pour tâcher de les apaiser.

Ce crime atroce, qui manifestait une corruption étrange et générale, ne pouvait qu'irriter extraordinairement un empereur aussi prompt, aussi chaste et aussi vertueux que Théodose. Cependant saint Ambroise et plusieurs autres prélats, par la force de leurs discours, retinrent pendant quelque temps les effets de sa colère. Mais Ruffinus, grand maître du palais, et ses autres principaux officiers, lui remontrèrent :

Qu'il fallait enfin réprimer la licence des peuples, qui croissait tous les jours par l'impunité ; qu'il n'avait que trop pardonné, puisqu'il ne restait plus de respect pour les lois, ni de sûreté pour ses plus fidèles serviteurs ; qu'il se trouverait lui-même exposé à l'insolence de ses sujets, s'il laissait affaiblir son autorité, en dissimulant leur révolte ; qu'il y avait de quoi s'étonner de voir un empereur qui savait si bien vaincre ses ennemis, n'avoir pas assez de force pour punir des rebelles ; que les évêques étaient obligés de prêcher toujours la douceur ; mais que c'était aux princes à en

user suivant la nécessité de leurs affaires, parce qu'un empire ne se gouvernait pas comme un Diocèse, et que l'Église et l'Etat avaient des maximes différentes ; qu'il y avait de l'excès dans le pardon des crimes, comme il y en avait dans le châtiment ; et qu'il était temps enfin d'arrêter les désordres dont l'Etat était menacé, en punissant rigoureusement celui qui venait de se commettre.

Ils rappelèrent ensuite à la mémoire de l'empereur les statues de son père et de l'impératrice son épouse renversées et traînées ignominieusement dans Antioche ; le palais du patriarche à Constantinople brûlé par les Ariens, et la synagogue de Callicin ruinée par le zèle indiscret de quelques moines. En un mot, ils lui firent prévoir tant de conséquences fâcheuses, et rallumèrent si bien sa colère par ces nouvelles remontrances, qu'il résolut d'abandonner Thessalonique à la fureur des gens de guerre qu'il y envoyait.

La résolution étant prise de faire un exemple de sévérité sur cette ville, l'affaire fut proposée dans le conseil. Il fut unanime dans la manière de l'exécuter ; et sans doute pour éluder une intercession semblable à celle d'Antioche, il préféra la promptitude d'une exécution militaire aux formalités de la justice, si sagement ordonnées par les lois en faveur des accusés innocents. Il paraît aussi que par une espèce d'équité, les officiers de cette exécution sanglante eurent ordre d'attirer par de grands préparatifs de courses et de jeux publics, ceux que la curiosité de ces sortes de spectacles feraient accourir avec le plus d'empressement dans le cirque comme devant naturellement être, ou du moins le plus grand nombre, coupables de la sédition. Il y a même toute apparence que ceux qui furent tués dans les rues, dans les places, et dans les maisons, étaient nommément dévoués à la fureur du soldat : c'est ce qu'on peut inférer d'un esclave et d'un marchand, qui voulaient donner leur vie l'un pour son maître et l'autre pour ses deux fils. Ce qui marque bien qu'il n'y avait pas un ordre général de massacrer tous les habitants de cette ville sans distinction.

Quoi qu'il en soit, dès que le cirque fut rempli et qu'on eut commencé la course, au signal que donnèrent les chefs de cette cruelle exécution, les soldats se jetèrent sur les spectateurs, et les passèrent tous au fil de l'épée.

Théodose, au rapport de saint Ambroise, dans sa lettre cinquante-neuvième, eut bientôt révoqué l'ordre sanglant qu'il avait donné contre les malheureux habitans de Thessalonique ; mais la révocation n'arriva pas assez tôt pour arrêter l'exécution.

Voilà ce qui paraît résulter de la nature des choses, au travers de l'obscurité qu'on trouve à cet égard dans les auteurs anciens, entre lesquels Théodoret dit qu'on faisait monter le nombre des morts jusqu'à sept mille.

Par cet abandon des formalités de la justice, Théodose se mit dans la nécessité de répandre avec le sang des coupables celui de nombre de personnes qui ne l'étaient assurément pas. Ce n'est donc point pour justifier cette improcédure criante que j'ai rapporté les faits ci-dessus, mais pour montrer que M. de Voltaire, lorsqu'il dit, *Tous les citoyens de Thessalonique égorgés pour un sujet à peu près semblable*, etc., s'écarte de la vérité et de la justice en deux points très-essentiels : en effet, comment soutenir que le crime atroce des Thessaloniciens était à peu près semblable à quelques chansons indiscrètes, occasionnées par une famine affreuse, dont l'imprudence et l'entêtement de Julien étaient cause ? Et peut-il dire avec vérité que *Théodose fit égorger tous les citoyens de Thessalonique*, tandis qu'il y en eut plus des sept huitièmes qui furent épargnés ? Car quoique le nombre des malheureuses victimes de la colère de cet empereur montât jusqu'à sept mille, ce nombre, quelque grand qu'il soit, ne pouvait faire qu'une petite portion des habitants d'une ville dont les murs d'alors, qui subsistent encore, ont quatre lieues de circuit, sans ses faubourgs, et qui se trouvait très-peuplée au temps de cette fatale époque.

Cependant, quoique la justice et la vérité soient grièvement offensées dans le tour que M. de Voltaire donne à ces différents faits, elles le sont bien plus encore par l'injuste réticence du mémorable repentir de Théodose, qui sera pour jamais une démonstration des salutaires effets que produit la religion chrétienne.

C'est sans doute par cette raison que les auteurs païens n'ont pas fait mention de l'affaire de Thessalonique ; ne pouvant rapporter le malheur qu'occasionna le manque de formalité dans le jugement de Théodose contre cette ville coupable, sans parler en même temps de la sublimité de son humiliation ; ils ont mieux aimé garder le silence que de reconnaître le merveilleux pouvoir de la morale chrétienne. En effet, la conduite de saint Ambroise et de Théodose dans cette occasion, renferme un de ces traits frappants qui démontrent la divinité de l'Evangile, par ses effets admirables sur ceux qui ne cherchent pas à s'aveugler. Ecoutons sur ce grave sujet le célèbre Esprit Fléchier, évêque de Nimes :

Saint Ambroise, dit-il (*Hist. de Théodose le Grand, Paris;* 1749, *liv.* IV, *pages* 408-420), *ayant appris que ce prince avait dessein de le venir trouver, lui écrivit d'abord une lettre pour lui marquer la grandeur de son crime, et l'exhorter à en faire pénitence. Il s'excuse de ce qu'il n'a pas l'honneur d'aller au-devant de lui. Il lui déclare avec respect « Qu'encore qu'il ait dans le cœur toute la reconnaissance qu'il doit en avoir des témoignages de son amitié, et des grâces qu'il a reçues de lui, il ne ressent plus la même joie qu'il aurait eue autrefois de son arrivée ; qu'il aime mieux le laisser en repos, et lui donner le temps de faire des réflexions sur sa conduite, que de l'importuner par ses corrections précipitées ; qu'il le reconnait pour un grand prince, craignant Dieu, zélé pour la foi et plein de bon-*

nes intentions, mais prompt de son naturel, et susceptible des impressions qu'on lui donne, soit pour le pardon, soit pour la vengeance. »

Après avoir fait ainsi le portrait de l'empereur même, il vient à l'affaire de Thessalonique, et lui représente que son crime est d'autant plus grand qu'on lui en avait fait voir la grandeur avant qu'il l'entreprît ; que les évêques assemblés en avaient gémi, et avaient jugé nécessaire qu'il se réconciliât avec Dieu avant que d'être reçu à la participation des sacrés mystères ; qu'il fallait pleurer et expier son péché par les larmes et par la pénitence, et n'avoir pas honte de faire ce que le roi David avait fait. Qu'il ne lui dit pas ces choses pour le confondre, mais pour l'exciter par cet exemple à se reconnaître et à s'humilier devant Dieu ; que tout homme, quelque grand qu'il soit, est sujet à manquer ; qu'il lui conseille et le conjure comme ami, et qu'il l'exhorte et l'avertit comme évêque, de réparer sa faute : que ce serait une chose déplorable, si un prince qui avait donné de si grands exemples de piété et de clémence demeurait endurci, et si après avoir pardonné à tant de criminels, il faisait difficulté de se repentir d'avoir fait mourir tant d'innocents, etc.

Il lui déclare après cela que la reconnaissance, l'estime et le respect qu'il a dans le cœur pour lui, n'empêcheront pas qu'il ne suive les ordres de l'Eglise ; qu'au reste il lui écrit ceci de sa main, afin qu'il y fasse réflexion en particulier ; qu'il aimerait bien mieux gagner les bonnes grâces de son empereur par une complaisance honnête, que de lui faire de la peine par des avertissements rudes ; mais que lorsqu'il s'agit de la cause de Dieu, il faut sacrifier son inclination à son devoir.

L'empereur ayant reçu cette lettre, se sentit touché d'une si généreuse et si sage remontrance. Les nuages de la prévention étant dissipés, il regarda l'action qu'il venait de faire, dépouillée des prétextes et des raisonnements d'une fausse politique. Son âme pressée des remords de son crime, fut saisie d'une crainte religieuse des jugements de Dieu. Dans cet état ne pouvant presque plus se supporter lui-même, et n'espérant de solide consolation que de saint Ambroise, il partit tout d'un coup pour Milan.

Aussitôt qu'il y fut arrivé, il ne pensa qu'à donner des marques de sa piété, pour ôter les mauvaises impressions qu'il avait données de lui. Mais au lieu de consulter l'archevêque sur la conduite qu'il devait tenir, il voulut aller comme à son ordinaire à la cathédrale assister aux prières publiques, et participer aux sacrés mystères. Saint Ambroise en fut averti, et sortant de l'Eglise il marcha jusqu'au delà du vestibule pour l'attendre. Dès qu'il le vit paraître, il s'avança quelques pas vers lui, et lui dit avec cette autorité que lui donnait son caractère et la sainteté de sa vie :

« *Il est à croire, ô empereur, que vous ne comprenez pas encore l'énormité de votre crime, puisque vous osez vous présenter ici. Peut-être que prévenu de la grandeur de votre dignité, vous vous cachez à vous-même vos faiblesses, et que votre orgueil aveugle votre raison. Songez que vous êtes d'une nature fragile, que vous avez été tiré d'un peu de poussière comme les autres hommes, et que vous retournerez en poussière comme eux. Ne vous laissez pas éblouir à l'éclat de cette pourpre, qui couvre un corps infirme et mortel. Ceux à qui vous commandez sont de la même nature que vous, et vous servez avec eux le même Dieu qui est également le maître des sujets et des souverains. Comment donc entreprenez-vous d'entrer dans son temple ? Oseriez-vous étendre vos mains encore teintes du sang innocent que vous avez répandu, pour prendre le corps de Jésus-Christ ? Oseriez-vous recevoir son sang adorable en votre bouche, qui dans l'excès de votre colère a commandé tant de meurtres ? Retirez-vous donc, et n'ajoutez pas un nouveau crime à celui que vous avez déjà commis : recevez plutôt la sentence que je prononce sur la terre, et que Jésus-Christ approuve dans le ciel contre votre péché, puisque c'est pour votre salut.* »

Théodose sensiblement touché de ce discours, demeura quelque temps les yeux baissés sans rien dire : après quoi il répondit à saint Ambroise qu'il reconnaissait son crime, mais qu'il espérait que Dieu aurait égard à sa faiblesse ; et comme il alléguait l'exemple de David, qui avait commis un adultère et un homicide tout ensemble, l'archevêque lui répondit : « *Vous l'avez imité dans son péché, imitez-le donc dans sa pénitence.* » *Alors ce prince qui était parfaitement instruit de la religion et du pouvoir de l'Eglise, au lieu de s'offenser de cette résistance, la regarda comme un remède salutaire d'un mal dont il n'avait pas connu jusqu'alors toutes les conséquences. Il se retira dans son palais les larmes aux yeux, et demeura huit mois entiers éloigné des sacrés mystères, vivant comme un pénitent, et ne s'apercevant presque pas qu'il fût empereur.*

Ce prince vraiment chrétien, ayant donné durant ces huit mois les marques les moins équivoques de la plus vive et de la plus sincère repentance, fut reçu par saint Ambroise et admis dans l'Eglise. *Il s'y prosterna et commença sa prière par ces paroles d'un roi pécheur et repentant comme lui :* « *Mon âme est demeurée attachée en terre, Seigneur, rendez-moi la vie selon votre promesse.* » *Il se tenait en cette posture, frappant sa poitrine, élevant sa voix vers le ciel pour demander grâce, et pleurant son péché à la vue de tout le peuple, qui était attendri, et qui pleurait avec lui.*

Telle fut la repentance illustre du grand Théodose, plus grand encore dans sa profonde humiliation que par l'éclat de sa pourpre et de ses victoires. Heureux d'avoir appris de notre divin chef à être humble de cœur! puisque ce fut par cet infaillible moyen qu'il trouva le repos de son âme.

Que pensera-t-on de M. de Voltaire, qui, après avoir affaibli le crime atroce des Thessaloniciens, et présenté le péché de Théodose, auquel il fut excité par les suffrages unanimes de son conseil, pour *le forfait le plus horrible dont jamais un souverain se soit*

souillé, s'efforce encore d'avilir la plus glorieuse de toutes les victoires de ce grand prince, en la traitant de *misérable satisfaction* (*Tom.* XI, *de la collection complète de ses OEuvres, p.* 133).

Je viens d'exposer au vrai le cas des habitants d'Antioche à l'égard de Théodose et de Julien, ainsi que l'affaire de Thessalonique relativement au premier; les lecteurs seront présentement en état de *juger entre ces deux hommes.*

CHAPITRE XVIII.

Jugement de M. de Voltaire sur les obstacles qui empêchèrent Julien de rebâtir le temple de Jérusalem, et sur l'aversion qu'avait cet empereur pour le christianisme.

S'il se trouve dans l'histoire de Julien quelque fait avantageux au christianisme ou préjudiciable à la réputation de cet empereur, c'en est assez pour que l'historien qui le rapporte soit en but aux traits moqueurs de M. de Voltaire.

Ammien Marcellin commence le vingt-troisième livre de son Histoire par le récit d'un événement des plus dignes de remarque, arrivé sous le règne de Julien, l'année 362. *Voici,* dit cet auteur païen, *ce qui se passa de plus important cette année, Julien étant consul pour la quatrième fois :*

Quoique l'empereur eût l'esprit occupé de son expédition de Perse (*p.* 237), *pour laquelle il faisait de grands préparatifs, qui demandaient de lui des soins extraordinaires, brûlant du désir d'éterniser la mémoire de son gouvernement par la grandeur de ses ouvrages, il entreprit de rebâtir à frais immenses un temple autrefois très-magnifique et très-vaste dans la ville de Jérusalem. Alypius d'Antioche, auparavant préfet d'Angleterre, fut chargé de l'exécution de ce dessein, avec des ordres très-pressants de le hâter en toute diligence. Fortement secondé par le gouverneur de la province, Alypius pressait le travail avec une extrême ardeur; mais des tourbillons de flammes, sortant de terre avec violence près des fondements, consumèrent à plusieurs reprises les ouvriers, et rendirent le lieu totalement inaccessible. Cet élément dangereux s'opposant ainsi tant de fois à l'exécution de ce grand ouvrage, Alypius fut contraint de l'abandonner.*

La question n'est point ici d'examiner si la cause de ces tourbillons de flammes était naturelle ou miraculeuse; Dieu, lorsqu'il le juge à propos, *fait des flammes de feu ses ministres* (*Ps.* CIV, 4; *Heb.*, I, 7), et il n'a pas besoin pour cela de déranger l'ordre de la nature; les causes secondes sont dans sa main, et il dirige leurs effets pour servir aux vues de son infinie sagesse. Il suffit donc d'établir le degré de créance qu'on doit accorder au récit d'Ammien Marcellin.

Si l'on considère attentivement que le phénomène dont il s'agit parut à plusieurs reprises aux yeux d'Alypius d'Antioche, chargé des ordres pressants de l'empereur Julien, à l'exécution desquels ce phénomène surprenant mit un obstacle invincible; que ce même Alypius était contemporain et comptriote de l'historien de qui nous tenons ce fait; qu'ils étaient tous deux non-seulement attachés au paganisme, mais encore au service de ce prince, dont Alypius était ami si particulier, que Julien lui faisait, en 361 ou 362, l'invitation suivante (*Douzième des lettres choisies*) : *Venez trouver un ami qui vous aimait déjà de tout son cœur dans le temps qu'il n'était pas en état de connaître ce que vous valez;* si l'on considère, dis-je, toutes ces choses, peut-on douter que la narration d'Ammien Marcellin ne soit écrite d'après les informations exactes que son compatriote lui donna de toutes les circonstances de ce mémorable phénomène?

Ce qui doit achever de mettre le récit de cet auteur païen au-dessus de toute suspicion, c'est qu'il ignorait également les vues perverses de Julien dans son projet de rebâtir ce temple, et les avantages que tireraient les chrétiens des causes de son inexécution pour prouver d'autant mieux la divinité de l'Écriture sainte. L'ignorance totale d'Ammien Marcellin à ces deux égards est manifeste par la naïveté de son récit.

Mais si cet auteur païen ignorait l'avantage qui résultait pour le christianisme du fait qu'il nous a transmis, M. de Voltaire connaissait cet avantage et les preuves qui établissent la vérité du fait; et malgré cette connaissance, il ne laisse pas de qualifier le récit d'Ammien de *conte absurde et ridicule.* Il est aisé d'apercevoir son but dans ces expressions; mais on le comprendra mieux encore en examinant les raisons qu'il prête à Julien pour justifier son éloignement du christianisme, aux dépens du grand Constantin, son oncle.

Voici les propres termes du paragraphe 8 : *Peut-être qu'en suivant le cours de la vie de Julien, et en observant son caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion contre le christianisme. L'empereur Constantin, son grand-oncle, qui avait mis la nouvelle religion sur le trône, s'était souillé du meurtre de sa femme, de son fils, de son beau-frère, de son neveu et de son beau-père.*

Je ferai d'abord remarquer que Constantin le Grand était propre oncle de Julien, et non *son grand-oncle,* comme le dit ici M. de Voltaire; car Julien était fils de Jules Constance, frère cadet de Constantin, et tous deux fils de Constance Chlore.

Si cette faute de généalogie n'est qu'une erreur, il n'en est pas de même de ce qu'il impute à *l'empereur Constantin, de s'être souillé du meurtre de sa femme, de son fils, de son beau-frère, de son neveu et de son beau-père.* Il ne pouvait ignorer les motifs légitimes de cet empereur dans les ordres qu'il donna pour faire mourir des coupables : mais *Constantin avait mis sur le trône* ce que M. de Voltaire nomme avec indécence *la nouvelle religion;* c'était assez pour qu'il fût criminel à ses yeux. Examinons les faits, et nous verrons que M. de Voltaire a trop présumé de son ascendant sur l'esprit de ses lecteurs, lorsqu'il a cru pouvoir renchérir en cette occa-

sion sur Zosime, comme il l'a fait sur Libanius, pour rendre odieux les chrétiens en général, et le grand Théodose en particulier.

L'accusation de M. de Voltaire contre l'empereur Constantin porte sur la mort de Maximien Hercule, son beau-père; de Licinius, son beau-frère; de son neveu, fils de ce même Licinius et de sa sœur Constantia; de Crispe, son fils aîné, et de Fausta, sa seconde femme.

Il est vrai que Constantin les fit mourir : mais en exposant les véritables raisons qui l'y déterminèrent, on reconnaîtra clairement qu'il ne peut être accusé de meurtre.

Je commencerai par ce qui regarde Maximien Hercule, et je rapporterai d'abord sur ce sujet le témoignage de trois auteurs païens, Eutrope, Sextus Aurélius Victor, et Zosime.

Maximien Hercule ayant dépouillé son fils Maxence des ornements impériaux devant son armée, reçut des outrages de la part des soldats, et se rendit vers son gendre Constantin dans les Gaules. Il lui fit entendre avec artifice qu'il avait été chassé par son fils, et cherchait cependant l'occasion de tuer son gendre, qui jouissait d'une grande faveur dans les Gaules parmi les soldats et les habitants. Les piéges de Maximien Hercule étant découverts par le moyen de Fausta, sa fille, qui les fit connaître à son mari, Hercule s'enfuit à Marseille, où il périt par une mort qu'il avait bien méritée. Eutrope ajoute que *c'était un homme cruel et perfide* (*Extrait d'Eutrope, l.* X, *p.* 131).

Sextus Aurélius Victor est si bref sur ce sujet, qu'il dit seulement, page 633 : *Maximien Hercule, assiégé par Constantin dans Marseille, y fut pris et puni du plus honteux genre de mort, ayant été étranglé.*

M. le président Cousin me dictera l'extrait de Zosime, livre II, page 628 : *Maximien Hercule était défiant et perfide de son naturel. Il eut envie de remonter sur le trône, dans l'espérance de s'y maintenir par la mauvaise intelligence qu'il ferait naître entre Maxence, son fils, et Constantin, son gendre.*

Maximien Hercule, qui tramait cette trahison, tâcha de débaucher les soldats de Maxence; mais celui-ci ayant conservé leur affection par ses présents et par ses prières, Maximien tendit un piége à son gendre Constantin pour le perdre, mais Fausta, sa fille, découvrit tout à son mari, etc.

Voilà ce qu'ont dit les païens eux-mêmes de Constantin relativement à la mort de son beau-père; leur témoignage, et celui de Zosime en particulier, ne peut être suspect. *Maximien Hercule,* disent-ils, *était un homme cruel et perfide; il tendit des piéges à son gendre Constantin pour le perdre :* voilà le fond. Consultons maintenant, pour le détail de cette affaire, un auteur, chrétien à la vérité lorsqu'il l'écrivit, mais qui avait été païen, et dont le le caractère nous assure qu'il embrassa le christianisme par conviction.

Ce vrai philosophe, qu'on appelait le Cicéron chrétien, est Lucius Cécilius Firmien Lactance; il était précepteur de Crispe, fils aîné de Constantin; et ce qu'il nous a transmis au sujet de Maximien Hercule s'est passé de son temps. La nature des crimes de ce dernier est la même dans son récit que dans celui des auteurs païens, et les circonstances qu'il y ajoute, n'étant point contestées par ces mêmes auteurs, qui ont écrit après lui, doivent être regardées comme certaines. Voici ce que rapporte ce philosophe chrétien : je le tire de la traduction qu'en a faite M. le Beau, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, dans son Histoire du Bas-Empire.

Maximien Hercule chassé de Rome (*tome* I, *p.* 90, 95), *exclu de l'Italie, obligé enfin de quitter l'Illyrie, n'avait plus d'asile qu'auprès de Constantin. Mais en perdant toute autre ressource, il n'avait pas perdu l'envie de régner, quelque crime qu'il fallût commettre. Ainsi en se jetant entre les bras de son gendre, il y porta le noir dessein de lui ravir la couronne et la vie. Pour mieux cacher ses perfidies, il quitte encore une fois la pourpre. La générosité de son gendre lui en conserva tous les honneurs et tous les avantages : Constantin le logea dans son palais, il l'entretint avec magnificence; il lui donnait la droite partout où il se trouvait avec lui; il exigeait qu'on lui obéît avec plus de respect et de promptitude qu'à sa propre personne; il s'empressait lui-même à lui obéir : on eût dit que Maximien était empereur, et que Constantin n'était que le ministre.*

Le pont que ce prince faisait construire à Cologne, donnait de la crainte aux Barbares d'au delà du Rhin, et cette crainte produisait chez eux des effets contraires. Les uns tremblaient et demandaient la paix; les autres s'effarouchaient et couraient aux armes. Constantin, qui était à Trèves, rassembla ses troupes; et suivant les conseils de son beau-père, dont l'âge et l'expérience lui imposaient, et dont sa propre franchise ne lui permettait pas de se défier; il ne mena pour cette expédition qu'un détachement de son armée. L'intention du perfide vieillard était de débaucher les troupes qu'on lui laissait, tandis que son gendre, avec le reste en petit nombre succomberait sous la multitude des Barbares. Quand après quelques jours il crut Constantin déjà engagé bien avant dans le pays ennemi, il reprend une troisième fois la pourpre, s'empare des trésors, répand l'argent à pleines mains, écrit à toutes les légions, et leur fait de grandes promesses. En même temps pour mettre la Gaule entre lui et et Constantin, il marche vers Arles à petites journées, en consumant les vivres et les fourrages, afin d'empêcher la poursuite, et fait courir partout le bruit de la mort de Constantin.

Cette nouvelle n'eut pas le temps de prendre crédit. Constantin averti de la trahison de son beau-père, retourne sur ses pas avec une incroyable diligence. Le zèle de ses soldats surpasse encore ses désirs. A peine veulent-ils s'arrêter pour prendre quelque nourriture; l'ardeur de la vengeance leur prête à tout moment de nouvelles forces; ils volent des bords du Rhin à ceux de la Saône. L'empereur, pour les soulager les fait embarquer à Châlons; ils s'impatientent de la lenteur de ce fleuve tranquille; ils se saisissent des rames, et le Rhône

même ne leur semble pas assez rapide. Arrivés à Arles ils n'y trouvent plus Maximien, qui n'avait pas eu le temps de mettre la ville en défense, et s'était sauvé à Marseille : mais ils y rejoignent la plupart de leurs compagnons, qui, n'ayant pas voulu suivre l'usurpateur, se jettent aux pieds de Constantin et rentrent dans leur devoir. Tous ensemble courent vers Marseille ; et quoiqu'ils connaissent la force de la ville, ils se promettent bien de l'emporter d'emblée.

En effet dès que Constantin parut, il se rendit maître du port, et fit donner l'assaut à la ville : elle était prise, si les échelles ne se fussent trouvées trop courtes. Malgré cet inconvénient, grand nombre de soldats s'élançant de toutes leurs forces, et se faisant soulever par leurs camarades, s'attachaient aux créneaux, et s'empressaient de gagner le haut du mur, lorsque l'empereur, pour épargner le sang de ses troupes et celui des habitants, fit sonner la retraite. Maximien s'étant montré sur la muraille, Constantin s'en approche, et lui représente avec douceur l'indécence et l'injustice de son procédé. Tandis que le vieillard se répand en invectives outrageantes, on ouvre à son insu une porte de la ville, et l'on introduit les soldats ennemis. Ils se saisissent de Maximien, et l'amènent devant l'empereur, qui après lui avoir reproché ses crimes, crut assez le punir en le dépouillant de la pourpre, et voulut bien lui laisser la vie.

Cet esprit altier et remuant, qui n'avait pu se contenter ni du titre d'empereur sans Etats, ni des honneurs de l'empire sans le titre d'empereur, s'accommodait bien moins encore de l'anéantissement où il se voyait réduit. Par un dernier trait de désespoir, il forma le dessein de tuer son gendre : et par un effet de cette imprudence que Dieu attache ordinairement au crime pour en empêcher le succès, ou pour en assurer la punition ; il s'en ouvrit à sa fille Fausta, femme de Constantin : il met en usage les prières et les larmes ; il lui promet un époux plus digne d'elle ; il lui demande pour toute grâce de laisser ouverte la chambre où couchait Constantin, et de faire en sorte qu'elle fût mal gardée. Fausta feint d'être touchée de ses pleurs ; elle lui promet tout, et va aussitôt avertir son mari. Constantin prit toutes les mesures qui pouvaient produire une conviction pleine et entière. Il fit mettre dans son lit un eunuque, pour y recevoir le coup que son beau-père lui destinait (1). *Au milieu de la nuit Maximien approche ; il trouve tout dans l'état qu'il désire : les gardes restés en petit nombre s'étaient éloignés ; il leur dit en passant qu'il vient d'avoir un songe intéressant pour son fils, et qu'il va lui en faire part : il entre, il poignarde l'eunuque, et sort plein de joie, en se vantant du coup qu'il venait de faire. L'empereur se montre aussitôt, environné de ses gardes ; on tire du lit le misérable dont la vie avait été sacrifiée : Maximien reste glacé d'effroi ; on lui reproche sa barbarie meurtrière, et on ne lui laisse que le choix du genre de mort : il se détermine à s'étrangler de ses propres mains ; supplice honteux, dont il méritait bien d'être lui-même l'exécuteur.*

En voilà suffisamment pour prouver que Maximien Hercule fut condamné très-justement à mort par l'empereur Constantin. Je passe maintenant à ce qui concerne Licinius son beau-frère.

Quand le témoignage de Zosime est favorable à Constantin, il n'est pas nécessaire d'en chercher d'autres ; car on aura bientôt occasion de voir, qu'il est plutôt un accusateur injuste à son égard qu'un historien fidèle,

Voici ce que dit Zosime sur la mort de Licinius ; je le tire de la traduction faite par M. le président Cousin.

Licinius étant assiégé dans Nicomédie (*Liv. II, pag. 639 et 640*), *et désespérant de rétablir ses affaires parce qu'il n'avait plus de troupes, mit sa robe impériale aux pieds de Constantin, le pria d'oublier le passé, et de lui sauver la vie, comme il avait promis avec serment à sa femme. Constantin envoya Licinius à Thessalonique pour y vivre en sûreté. Mais Licinius selon sa coutume viola bientôt ses serments, et fut étranglé.*

Zosime ne fait aucune mention de la mort du jeune Licinius, fils de celui dont il vient de parler : ce silence d'un ennemi mortel de l'oncle, prouve suffisamment qu'il ne mérite point de reproche sur la mort de son neveu ; car si Zosime avait cru Constantin coupable en cette occasion, il n'aurait pas manqué de s'en prévaloir pour noircir la réputation de ce grand prince.

Les raisons qui avaient occasionné la mort de Maximien Hercule et des deux Licinius étaient des faits publics ; tous les auteurs de ce temps-là pouvaient les connaître, et ceux qui auraient voulu les dénaturer n'osèrent l'entreprendre. C'est par ce motif que Zosime est retenu dans les bornes du vrai : mais il n'en est pas de même au sujet de la catastrophe du fils aîné de Constantin ; les motifs de sa mort étaient renfermés dans son palais ; c'était une affaire domestique, et voilà pourquoi les auteurs contemporains en parlent si peu. Tout ce que j'ai pu recueillir de leur témoignage est que la mort de ce prince infortuné fut causée par les calomnies atroces de sa belle-mère Fausta. Mais ils ne sont pas d'accord sur l'objet positif de ces calomnies. Les uns croient que Fausta devint jalouse des brillantes qualités de Crispe relativement à ses propres fils, et que pour les délivrer de ce concurrent redoutable, sa méchanceté artificieuse vint à bout de persuader à Constantin qu'il aspirait à la souveraineté. D'autres soutiennent que Fausta devenue éperdument amoureuse de Crispe, et ne trouvant dans ce jeune prince que de l'horreur pour sa passion, l'accusa du crime dont elle seule était coupable. Ce dernier sentiment me paraît le plus fondé, parce que je le trouve dans Zosime lui-même au travers des calomnies dont il cherche à le couvrir. Voici ses propres expressions :

Lorsque Constantin fut maître de l'autorité

(1) Il convient de remarquer ici que Constantin n'avait pas encore embrassé le christianisme.

souveraine (*Liv.* II, *page* 640), *il ne se mit plus en peine de cacher la malice de son naturel. Il observa les cérémonies de la religion de ses pères, plutôt par la nécessité de ses affaires que par un sentiment de piété. Il ajouta toujours beaucoup de foi aux devins, parce qu'ils lui avaient prédit les avantages qui lui étaient arrivés. Etant rentré dans Rome avec une extrême insolence, il fit sentir à sa famille les premiers effets de sa cruauté, en se défaisant de Crispe son fils, sous prétexte qu'il entretenait une habitude criminelle avec Fausta sa belle-mère. Hélène, mère de Constantin, ayant témoigné beaucoup de douleur de ce meurtre, il la consola par un autre mal plus grand que le premier. Car ayant fait chauffer excessivement un bain où Fausta se baignait, il ne l'en retira point qu'elle ne fut morte. Sa conscience fut sans doute fort tourmentée par le remords de ses crimes, si bien qu'il demanda aux pontifes le moyen de les expier. Ceux-ci lui ayant répondu qu'il n'y avait point de moyen d'expier des meurtres et des parjures atroces, un Egyptien l'assura qu'il n'y avait point de crime qui ne pût être expié par les sacrements de la religion chrétienne. Constantin reçut cette assurance avec joie, embrassa cette nouvelle impiété, renonça à la religion de ses pères et eut suspectes les prédictions des devins. Le jour d'une fête solennelle, où l'armée devait monter au Capitole, étant arrivé, il défendit avec des termes piquants qu'on observât cette cérémonie selon la coutume, et par ce mépris injurieux de la religion, il s'attira la haine du sénat et du peuple.*

Zosime cherche à dénaturer dans ce passage le vrai motif de la mort de Crispe, en supposant que ce ne fut pour Constantin qu'un *pretexte*. Mais le croira-t-on à cet égard lorsque j'aurai prouvé que tout ce qu'il ajoute à la charge de cet empereur n'est qu'un tissu de calomnies?

Il assure d'abord que Constantin embrassa le christianisme, pour se soustraire aux remords de conscience que la mort de Crispe et de Fausta lui causait, c'est-à-dire en 326, et qu'en conséquence *le jour d'une fête solennelle, où l'armée devait monter au Capitole, il défendit avec des termes piquants qu'on observât cette cérémonie selon la coutume.* Mais ce *jour de fête solennelle* est précisément celui dans lequel Constantin triompha de Maxence, le 29 octobre 312, c'est-à-dire quatorze ans avant la mort de Crispe et de Fausta.

C'est là un fait certain, puisque le jour de *fête solennelle* dont il est ici question, est l'unique où l'armée de Constantin se soit trouvée dans le cas de monter au Capitole pour sacrifier à Jupiter. Cette cérémonie païenne, à laquelle cet empereur se refusa parce qu'il venait d'embrasser le chritianisme, ne se faisait jamais que pour les triomphes; et il est prouvé par l'histoire, que Constantin n'est entré triomphant dans Rome que cette fois-là.

Ce fait seul démontre que le zèle superstitieux de Zosime contre ce grand prince l'aveuglait si fort, qu'il était obligé pour venir à ses fins, d'avoir recours aux plus grossiers mensonges.

Mais il y a bien d'autres faits de notoriété, qui prouvent que Constantin avait embrassé le christianisme avant qu'il eût triomphé de Maxence, et qui font connaître les motifs qui l'y déterminèrent; la sagesse et la modération constante de son gouvernement; en un mot la fausseté palpable de toutes les accusations de Zosime contre ce premier empereur chrétien.

Je tirerai de l'histoire du Bas-Empire, par M. le Beau, ces faits de notoriété, qu'il puise lui-même dans Eusèbe et dans d'autres auteurs de ce temps-là.

C'était la coutume, dit cet historien (*Liv.* II, *page* 179), *que la pompe du triomphe montât du Capitole, pour rendre grâces à Jupiter et pour lui immoler des victimes. Constantin qui connaissait mieux l'auteur de sa victoire, se dispensa de cette cérémonie idolâtre. Au lieu de diriger la marche au Capitole, il alla droit au mont Palatin, où il choisit sa demeure dans le palais que Maxence avait abandonné trois jours auparavant.*

Dès qu'il se vit maître de Rome, comme on lui eut érigé une statue dans la place publique, ce prince qui n'était pas enivré de tant d'illustres témoignages qu'il reçut alors de sa force et de sa valeur, fit mettre une croix dans la main de sa statue avec cette inscription:

« C'est par ce signe salutaire (*p*, 182), vrai symbole de force et de courage, que j'ai délivré votre ville du joug des tyrans, et que j'ai rétabli le sénat et le peuple dans leur ancienne splendeur. »

Cette même année 312, *Constantin fit bâtir plusieurs églises à Rome* (*p.* 199 *et* 200), *à Ostie, à Albane, à Capoue, à Naples,* etc. *En* 313, *il supprima les jeux séculaires, et fit tenir en octobre un concile à Rome contre Donat. En août* 314, *il en fit tenir un autre sur le même sujet à Arles. En* 315, *il ordonna que la croix fût gravée sur ses monnaies, et peinte dans les tableaux qui porteraient son image. Il abolit aussi le supplice de la croix.*

M. le Beau rend compte des admirables lois qu'il fit depuis 314 jusqu'en 322, par l'une desquelles il établit la célébration du dimanche, et continue de cette manière le récit des actions de Constantin, après la mort de Licinius en 323.

La puissance impériale se trouvant réunie tout entière en la personne de Constantin (*Liv.* IV, *p.* 375-382), *cet heureux changement semblait donner une nouvelle vie à tous les peuples de la domination romaine. Les membres de ce vaste empire, divisés depuis longtemps par les guerres, et devenus comme étrangers les uns aux autres, reprenaient avec joie leur ancienne liaison; et les provinces orientales, jalouses jusqu'alors du bonheur de l'Occident, se promettaient des jours plus sereins sous un gouvernement plus équitable.*

Le principal usage que fit Constantin de l'étendue de sa puissance fut d'affermir et d'étendre le christianisme. Après avoir terrassé dans les batailles les images des dieux chimériques, il les attaqua jusque sur leurs autels.

Mais en détruisant les idoles, il épargna les idolâtres ; il n'oublia pas qu'ils étaient ses sujets, et que s'il ne pouvait les guérir, il devait du moins les conserver. Reconnaissant que c'était à Dieu seul qu'il devait tant de succès, il en voulut faire une protestation publique à la face de tout l'empire. Ce fut dans ce dessein qu'il fit publier dans tout l'Orient un édit dont M. le Beau donne l'extrait en ces termes :

Après y avoir exalté la sagesse du Créateur, qui se fait connaître et par ses ouvrages, et même par ce mélange de vérité et d'erreur, de vice et de vertu qui partage les hommes, il rappelle la douceur de son père, et la cruauté des derniers empereurs. Il s'adresse à Dieu, dont il implore la miséricorde sur ses sujets ; il lui rend grâce de ses victoires ; il reconnaît qu'il n'en a été que l'instrument ; il proteste de son zèle pour rétablir le culte divin, profané par les impies ; il déclare pourtant qu'il veut que sous son empire les impies mêmes jouissent de la paix et de la tranquillité ; que c'est le plus sûr moyen de les ramener dans la bonne voie. Il défend de leur susciter aucun trouble ; il veut qu'on abandonne les opiniâtres à leur égarement, et comme les païens accusaient de nouveauté la religion chrétienne, il observe qu'elle est aussi ancienne que le monde, et que le Fils de Dieu est venu pour rendre à la religion primitive toute sa pureté. Il tire de cet ordre si uniforme, si invariable, qui règne dans toutes les parties de la nature, une preuve de l'unité de Dieu. Il exhorte ses sujets à se supporter les uns les autres malgré la diversité des sentiments ; à se communiquer leurs lumières, sans employer la violence ni la contrainte, parce qu'en fait de religion il est beau de souffrir la mort, mais non pas de la donner. Il fait entendre qu'il recommande ces sentiments d'humanité, pour adoucir le zèle trop amer de quelques chrétiens, qui se fondant sur les lois que l'empereur avait établies en faveur du christianisme, voulaient que les actes de la religion païenne fussent regardés comme des crimes d'État.

Les termes de cet édit, et la liberté que conserva encore longtemps le paganisme, prouvent que Constantin sut tempérer par la douceur, la défense qu'il fit de sacrifier aux idoles ; et qu'en même temps qu'il en proscrivait le culte, il fermait les yeux sur l'indocilité des idolâtres obstinés.

Il donna dans l'année 324 *à tous les souverains* (*p.* 405 *et* 406) *l'exemple d'une clémence vraiment magnanime. L'audace et l'emportement des hérétiques croissaient tous les jours. Les évêques s'armaient contre les évêques, les peuples contre les peuples. Toute l'Egypte était dans une horrible confusion. La fureur ne respecta pas les statues de l'empereur. Il en fut informé ; le zèle courtisan, toujours ardent à la punition d'autrui, l'excitait à la vengeance ; on se récriait sur l'énormité de l'attentat ; on ne trouvait pas de supplice assez rigoureux pour punir des forcenés qui avaient insulté à coups de pierres la face du prince : dans la rumeur de cette indignation universelle, Constantin portant la main à son visage, dit en souriant :* Pour moi je ne me sens pas blessé. *Cette parole ferma la bouche aux courtisans, et ne sera jamais oubliée de la postérité.*

Au commencement de l'année suivante 325, ce grand empereur convoqua le célèbre concile de Nicée, pendant la tenue duquel il donna des preuves les plus mémorables de sa sagesse et de sa prudence.

De tant d'évêques assemblés, dit M. le Beau, (*p.* 316, 417), *plusieurs avaient entre eux des querelles particulières. Ils croyaient l'occasion favorable pour porter leurs plaintes à l'empereur et en obtenir justice. C'étaient tous les jours de nouvelles requêtes et de nouveaux mémoires d'accusation. Ce prince en ayant un grand nombre, les fit rouler ensemble, sceller de son anneau ; et assigna un jour pour y répondre. Il travailla dans cet intervalle à réunir les esprits divisés ; le jour venu, les parties s'étant rendues devant lui pour recevoir la décision, il se fit apporter le rouleau, et le tenant entre ses mains :* « Tous ces procès, *dit-il,* ont un jour auquel ils sont assignés ; c'est celui du jugement de Dieu même. Pour moi qui ne suis qu'un homme, il ne m'appartient pas de prononcer dans des causes où les accusateurs et les accusés sont des personnes consacrées à Dieu. C'est à eux à vivre sans mériter des reproches et sans en faire. Imitons la bonté divine, et pardonnons ainsi qu'elle nous pardonne : effaçons jusqu'à la mémoire de nos plaintes, par une réconciliation sincère, et ne nous occupons que de la cause de la foi qui nous rassemble. » *Après ces paroles il jeta tous ces libelles au feu.*

Constantin fit la même année une loi des plus célèbres (*Livre* IV, *pp.* 444 *et* 445) : c'est celle qui *défendait les combats de gladiateurs, et qui pour l'avenir condamnait au travail des mines ceux que la sentence des juges avait coutume de réserver pour ces divertissements cruels. Constantin, qui, lorsqu'il professait le paganisme, avait plusieurs fois fait couler le sang des captifs dans ces affreux spectacles, devenu plus humain par la pratique des vertus chrétiennes, sentait toute la barbarie de ces combats.*

Libanius, dans sa Harangue 13, dit de ce grand empereur (*p.* 412) : *Celui qui a fondé la nouvelle Rome, celui,* dis-je, *qui a porté dans cette nouvelle Rome tout l'éclat de l'ancienne, s'est acquis beaucoup de gloire par sa patience à supporter les outrages du peuple.* Et dans sa 3e Harangue (*p.* 116 *et* 117) : *Constantin, de l'aveu de tous, a surpassé les princes qui l'ont précédé dans toutes les choses qui tendent à la vertu : ce qui est si manifeste, qu'on ne peut le révoquer en doute. Tout le monde avoue aussi qu'il a surpassé les autres empereurs en vertu guerrière autant qu'à tout autre égard.*

Je pourrais rapporter beaucoup d'autres traits de la vie de Constantin, tant avant qu'après la mort de son fils Crispe, qui prouvent la bonté du caractère de cet empereur, et par conséquent la fausseté des accusations de Zosime son ennemi mortel ; mais je me borne à ce que j'ai dit jusqu'à présent,

qui, joint avec les propres expressions de cet auteur superstitieux, démontre le but de ses calomnies. Constantin ayant embrassé la religion chrétienne, la fit triompher du culte idolâtre. C'est là l'unique cause de l'aversion de Zosime : et c'est par la même raison qu'Aurélius Victor, divisant le règne de Constantin en trois parties de dix ans chacune, ne donne des louanges qu'à la première de ces portions. Il me serait très-facile de réfuter ce que la haine de religion lui fait dire contre les deux dernières, si cela ne me menait pas trop loin; et d'ailleurs il est aisé d'appliquer à Victor dans cette occasion ce que j'ai dit précédemment de Zosime.

On a vu que ce dernier, pour donner un mauvais motif au changement de religion de Constantin, ne se fait aucun scrupule de le calomnier à tous égards, et de transporter ce changement après la funeste catastrophe de Crispe; quoiqu'il soit prouvé par des actes publics que cet empereur avait embrassé le christianisme quatorze années auparavant.

J'ai donc été bien fondé à dire dès l'entrée, que Zosime rend témoignage malgré lui à la vérité, sur les causes de la mort de Crispe : car la qualification de *prétexte* qu'il donne aux raisons qui entraînèrent Constantin à prononcer une sentence de mort contre son fils, est de même nature que ce qu'il dit dans tout le reste du paragraphe cité.

Pour qu'il fût permis à Zosime, et à M. de Voltaire son imitateur, d'imputer à Constantin la mort de son fils à titre de *meurtre;* il fallait qu'ils pussent prouver que ce prince condamna son fils, quoique bien persuadé que l'accusation de l'impératrice était destituée de tout fondement. Mais comment pouvaient-ils faire cette preuve sans aucune autorité qui leur fût favorable, contre des autorités opposées, et même contre la nature de la chose ?

En effet, à moins de supposer que Constantin était fou, on ne peut croire qu'il ait fait mourir son fils sans sujet, car nous ne voyons dans leur histoire aucune trace de ces animosités ou de ces jalousies qui ont porté quelquefois des pères dénaturés à tremper les mains dans leur propre sang; les accusations de Fausta n'étaient donc point un *prétexte* pour couvrir d'autres objets.

D'un autre côté, cette femme étant l'accusatrice de Crispe, comment Constantin pouvait-il dévoiler sa méchanceté? Fausta découvre à Constantin la trame de son propre père : Constantin se persuade à peine que Maximilien Hercule soit si méchant; sa sûreté cependant exige qu'il approfondisse le fait; la mort d'un eunuque pris pour lui, démontre que Fausta n'est que trop véridique, et qu'elle a été assez généreuse pour sacrifier son père coupable au salut de son mari. Cette même Fausta accuse Crispe : Voudra-t-on que Constantin fasse une nouvelle épreuve ? non sans doute, et toute personne impartiale sentira que ce prince fut entraîné presque nécessairement par les artifices d'une femme, dont il ne pouvait suspecter le témoignage sans une sorte d'injustice.

L'Histoire nous fournit plusieurs exemples qui démontrent l'ascendant des femmes artificieuses dans des cas pareils. Thésée et Soliman II condamnèrent à la mort leurs propres fils, sur les accusations l'un de Phèdre, l'autre de Roxelane. On a toujours plaint ces pères infortunés; et cependant avaient-ils l'un et l'autre des motifs aussi puissants que Constantin, pour ajouter foi aux insinuations de leurs femmes ?

Mais quand la bonté du caractère de Constantin, manifestée en tant d'occasions, quand l'enchaînement des circonstances qui précédèrent la mort de Crispe, ne prouveraient pas suffisamment que Constantin fut trompé; le désespoir qu'il manifesta lorsqu'il reconnut son innocence, et les honneurs qu'il rendit à sa mémoire, sont des preuves contre lesquelles on ne peut rien alléguer raisonnablement (1). La mort même de Fausta, que M. de Voltaire met dans le nombre des prétendus *meurtres* de Constantin, forme une nouvelle démonstration; car cet empereur ne la fit mourir qu'après avoir reconnu l'atrocité de ses calomnies.

On peut maintenant comparer le caractère de Julien avec celui de Constantin son oncle et décider du motif qui fait dire à M. de Voltaire : *Peut-être qu'en suivant le cours de sa vie, et en observant son caractère, on verra ce qui lui inspira tant d'aversion contre le christianisme. L'empereur Constantin, son grand-oncle, qui avait mis la nouvelle religion sur le trône, s'était souillé du meurtre de sa femme, de son fils, de son beau-frère, de son neveu, et de son beau-père.*

CHAPITRE XIX.

Sur quelques expressions de M. de Voltaire contre Théodoret, et sur les prétendus discours de Julien à sa dernière heure.

M. de Voltaire dit au commencement du paragraphe 6 : *Théodoret a cru qu'il fallait calomnier Julien, parce qu'il avait quitté la religion chrétienne.*

Pour mettre le lecteur à portée de juger si ce Père de l'Eglise était calomniateur de Julien, je vais faire quelques observations.

Théodoret, évêque de Cyr, l'un des plus vertueux et des plus doctes Pères de l'Eglise, rapporte le bruit qui courait de son temps, savoir, que *Julien se sentant blessé, prit de son sang, le jeta contre le ciel, et s'écria : Tu as vaincu, Galiléen.* C'est de cette manière qu'il appelait par mépris le Sauveur du monde.

Comment, s'écrie ici M. de Voltaire, *un conte aussi insipide a-t-il pu être accrédité ? Etait-ce contre des chrétiens qu'il combattait ?*

Non sans doute : mais il faut que M. de Voltaire soit aussi prévenu contre le chris-

(1) Ce père infortuné, dit M. le Beau, tom. I, liv, IV, p. 448 et 449, ce père infortuné passa quarante jours entiers dans les larmes, sans faire usage du bain, sans prendre de repos. Il ne trouva d'autre consolation que de signaler son repentir par une statue d'argent qu'il fit dresser à son fils, la tête était d'or; sur le front étaient gravés ces mots : *C'est mon fils injustement condamné.* Cette statue fut ensuite transportée à Constantinople, où elle se voyait dans le lieu appelé Smyrnium.

tianisme qu'en faveur de Julien l'Apostat, pour n'avoir pas compris la liaison de cette action et de ces paroles avec l'obstacle insurmontable qui l'empêcha de rebâtir le temple de Jérusalem et de ruiner l'Eglise chrétienne.

Il paraît d'abord que le dessein de rebâtir ce temple, n'est en aucune manière analogue avec les idées d'un empereur simplement païen : mais celui-ci, par une perversité d'esprit et de cœur inconcevable, s'étant déclaré l'ennemi des chrétiens, il est aisé de voir qu'il se proposait de faire trouver en défaut les prophéties de Daniel et de *Jésus-Christ*, au sujet de ce fameux temple.

M. de la Bletterie fait très-bien remarquer (*p.* 395) à cette occasion les admirables voies de la Providence, qui fit servir le projet de Julien même *pour accomplir à la lettre ces paroles de notre divin Sauveur : Il ne restera pierre sur pierre* (*Luc*, XXI, 6). Car ce ne fut qu'après l'entière démolition des fondements du temple que parut l'étonnant phénomène qui mit un obstacle invincible à l'établissement des nouveaux.

Ce double événement, qui convertit un grand nombre de Juifs au christianisme, bien loin de toucher le cœur de Julien, l'endurcit encore davantage. Le dépit qu'il en conçut donna lieu à l'horrible serment qu'il fit avant son départ pour la Perse, de ruiner l'Eglise chrétienne à son retour. Mais la blessure mortelle qu'il reçut le 26 juin 363 fit avorter les effets de sa haine implacable contre le christianisme.

Voyant alors, sans en être humilié, que tout son savoir, aidé de la puissance impériale, était confondu sans ressource, *il prit de son sang, le jeta contre le ciel, et s'écria : Tu as vaincu, Galiléen.*

Si cette action et ces paroles de Julien, rapportées non-seulement par Théodoret, mais aussi par Sozomène et par un auteur anonyme, qui dit avoir suivi cet empereur dans son expédition ; si ce trait, dis-je, ne se trouve pas revêtu absolument de preuves démonstratives, il porte au moins un caractère si frappant de probabilité, que tout chrétien de bon sens ne peut envisager la façon dont M. de Voltaire qualifie ce récit, que comme un quolibet très-fade.

Il n'y a nulle probabilité, au contraire, que Julien ait réellement prononcé dans sa dernière heure, les discours dont parlent Ammien Marcellin et Libanius. Voici celui qu'Ammien rapporte :

Le moment approche, mes chers amis (*livre* XXV, *pag.* 290 *et* 291), *où je vais payer le tribut à la nature ; c'est avec joie que je m'acquitte de cette obligation. La philosophie m'a convaincu que la mort, loin d'être un mal, est au contraire un bien pour les hommes vertueux. Tant qu'ils sont sur la terre, jouets infortunés du hasard et de leurs passions, ils courent risque de ternir par une faute l'éclat de leur vie passée ; le trépas seul en les enlevant à leur propre faiblesse, met le sceau à leur réputation et leur assure l'immortalité. L'éternité s'ouvre pour moi ; je vois mon nom passer de bouche en bouche jusqu'aux siècles les plus reculés, et mon âme sent déjà les avant-goûts de la félicité que les dieux réservent à ceux dont toutes les actions ont été réglées par la justice et la piété. Je meurs sans remords, parce que j'ai vécu d'une manière irréprochable, soit dans le temps de ma disgrâce, soit lorsqu'on m'éloignait de la cour et qu'on me confinait dans des retraites obscures et écartées, soit depuis que je suis parvenu à l'empire que m'ont transmis mes divins ancêtres. J'ai respecté la puissance dont j'étais revêtu comme une émanation de la puissance divine. Je crois l'avoir conservée sans la souiller d'aucune tache, en gouvernant avec douceur les peuples confiés à mes soins, et ne déclarant ni ne soutenant la guerre qu'après en avoir examiné les raisons. Si je n'ai pas réussi, c'est que le succès ne dépend en dernier ressort que du bon plaisir des dieux. Persuadé que le bonheur des sujets est la fin unique de tout gouvernement équitable, j'ai détesté le pouvoir arbitraire, source fatale de la corruption des mœurs et de la ruine des Etats. J'ai toujours eu des vues pacifiques, vous le savez ; mais aussitôt que la patrie m'a fait entendre sa voix, et m'a commandé de courir aux dangers, j'ai obéi avec la soumission d'un fils aux ordres absolus de sa mère. J'ai considéré le péril d'un œil fixe ; je l'ai affronté avec plaisir. Je ne vous dissimulerai point qu'on m'avait prédit, il y a longtemps, que je mourrais d'une mort violente. J'adore donc, et rends grâce au Dieu éternel, de n'avoir pas permis que je mourusse en conséquence de piéges secrets qu'on m'ait tendus, ni par les douleurs d'une longue maladie, ni par la cruauté d'un tyran ; mais au milieu d'une carrière glorieuse. Je me soumets avec joie aux décrets éternels des dieux, étant convaincu que celui qui est épris de la vie, quand il faut mourir, est aussi lâche que celui qui voudrait mourir, quand il faut vivre. Mes forces m'abandonnent,* etc.

Quand on compare avec une sérieuse application la beauté des sentiments que ce discours renferme avec la vie de cet empereur, on doit être entièrement convaincu qu'il a été concerté par Oribase, Himère, Priscus, Maxime, et les autres théurgistes nécromanciens, qui l'environnèrent dans sa tente à l'heure de sa mort.

En effet, ou Julien se repentit, depuis sa blessure mortelle, d'avoir abandonné le christianisme et persécuté les chrétiens ; ou ce prince endurci persévéra jusqu'à sa mort dans son apostasie.

Au premier cas, Julien ne pouvait avoir d'autres beaux sentiments que ceux de Manassé et Théodose, qu'à s'applaudir sur la manière dont il avait vécu. Mais dans le second, il est d'une impossibilité absolue que cet apostat persécuteur pût avoir aux approches de la mort les avant-goûts de la félicité céleste, comme on le lui fait dire dans ce prétendu discours.

N'est-il pas bien étrange que M. de la Bletterie, au lieu de se servir de ce dilemme, ait donné dans le piége des théurgistes nécromanciens dont j'ai parlé ci-dessus, au point d'entreprendre la réfutation du récit de

Théodoret, de Sozomène et de l'auteur anonyme, *parce*, dit-il bonnement dans une note (*liv.* VI, *page* 499), *qu'il est incompatible avec celui d'Ammien Marcellin, témoin oculaire.* Car outre cet argument démonstratif, qui devait seul faire comprendre à M. de la Bleterie que ce discours ne pouvait être de Julien expirant, bien d'autres considérations devaient le lui rendre très-suspect.

Pour pouvoir se persuader qu'Ammien Marcellin ait été réellement *témoin oculaire* de ce discours, il faudrait une déclaration positive de cet auteur, ou tout au moins qu'il se fût servi du pronom personnel *nous* en parlant de ceux qui se trouvaient dans la tente de Julien, comme il l'a fait dans sa relation de la bataille.

Mais bien loin de trouver rien de semblable dans toute l'Histoire d'Ammien, tout y prouve le contraire. En effet, si l'on considère attentivement que cette bataille se donna le 26 juin dont la nuit, qui seule et déjà fort avancée, fit cesser le combat, était une des plus courtes de l'année; que l'armée romaine se trouvait sans chef, sans vivres, Julien les ayant fait très-imprudemment brûler avec sa flotte; que cette armée était par conséquent dans une famine insupportable, au milieu d'un pays ennemi ravagé, brûlé, inondé par le débordement des torrents et l'augmentation des rivières; sur un champ de bataille couvert de morts et de mourants, environné de toutes parts d'une armée ennemie: si, dis-je, on considère attentivement toutes ces circonstances, pourra-t-on concevoir que l'emploi militaire d'Ammien ait pu lui permettre de passer la plus considérable partie d'une nuit si courte et si périlleuse dans la tente de Julien mourant? Et M. de la Bletterie, qui me fournit lui-même tous ces détails, ne devait-il pas comprendre qu'Ammien était nécessairement occupé sans relâche à travailler de concert avec les autres officiers de l'armée à leur commune sûreté? Quoi! tandis que les Perses pouvaient profiter à toute heure de la consternation générale où l'armée romaine était plongée par la perte de son vaillant chef, peut-on croire qu'un officier du mérite et de l'expérience d'Ammien, qui avait déjà servi sous Urcinus, l'un des plus grands capitaines de son temps, duquel même il avait acquis l'estime, eût eu l'imprudence, pour ne pas dire la lâcheté, dans des conjonctures si périlleuses, d'abandonner des fonctions aussi provisionnelles et anssi pressantes que les siennes, pour aller écouter dans la tente de Julien, ses prétendus dialogues avec Oribase, Himère, Maxime et Priscus?

Toutes ces considérations tirées de la nature même des choses, jointes à ce qu'il n'y a rien dans le récit d'Ammien Marcellin qui puisse établir qu'il ait été témoin des discours de Julien mourant, démontrent que M. de la Bleterie a tort de prétendre accréditer ce récit, aux dépens de l'auteur anonyme, de Sozomène et de Théodoret, en supposant gratuitement qu'*Ammien était témoin oculaire.*

Il y a plus, M. de la Bleterie avait déjà rapporté lui-même les fourberies abominables dont Edésius, Eusèbe, Maxime, Chrysante et le prétendu devin de Nicomédie s'étaient servis pour faire abandonner le christianisme à Julien, et l'initier dans leurs horribles mystères; pouvait-il présumer, après cela, qu'ils auraient publié la honte et les remords qui devaient nécessairement angoisser l'âme de cet apostat persécuteur à sa dernière heure? Comment n'a-t-il pas compris que cette espèce de prétendus philosophes était capable de toute sorte de supercherie pour mettre à couvert l'honneur de leur fausse religion? N'aurait-il pas dû reconnaître la facilité qu'ils en avaient alors, n'étant retenus par la présence d'aucun chrétien, qui seuls pouvaient dans cette occasion dévoiler leur fourberie? M. de la Bleterie ne pouvait ignorer que par l'ordre de cet empereur à tous les officiers chrétiens de ses armées, de quitter le service ou de renoncer à leur religion, mais bien plus particulièrement encore, par le danger éminent qu'ils auraient couru dans sa tente, il ne pouvait y en avoir aucun.

Après des considérations aussi fortes, on ne peut plus douter qu'Oribase, Himère, Priscus, Maxime et les autres théurgistes nécromanciens qui se trouvèrent dans sa tente, se prévalurent de la pleine liberté où ils étaient d'illustrer la mémoire de leur bienfaiteur, en fabricant une relation de sa mort sur le modèle à peu près de celle d'Epaminondas et de Socrate, les deux personnages du paganisme les plus vertueux. C'est donc sur cette relation fabuleuse qu'Ammien Marcellin et Libanius ont débité les admirables discours qu'ils rapportent dans leurs écrits comme étant de Julien lui-même.

Je reviens au chapitre LXIII de M. de Voltaire, qui porte encore un autre jugement contre Théodoret, digne de son enthousiasme pour Julien l'Apostat.

On ne peut, dit-il dans le douzième paragraphe, *concevoir que de l'indignation contre Théodoret, qui seul de tous les historiens rapporte qu'il sacrifia une femme dans le temple de la lune à Carrès.*

La partialité de M. de Voltaire est ici des plus marquées; il refuse de croire Théodoret, parce qu'il est le seul qui rapporte ce fait détestable, pendant qu'il donne sans aucun scrupule sa confiance entière à Libanius, qui seul de tous les auteurs contemporains rapporte que *dix soldats complotèrent d'assassiner l'empereur, et que leur trame fut découverte;* mais Libanius était païen.

Voici sans doute le vrai motif de M. de Voltaire contre Théodoret: *Qui pourra jamais se persuader,* dit-il dans le paragraphe suivant, *qu'un philosophe ait immolé une femme à la lune et déchiré de ses mains ses entrailles?*

M. de Voltaire dénature entièrement la question: car il ne s'agit point ici de décider si un vrai philosophe peut faire un tel sacrifice, mais seulement si Julien a pu le faire. La question se trouve donc naturellement

réduite à savoir s'il est possible de *se persuader que Julien ait immolé une femme à la lune et déchiré de ses mains ses entrailles ?*

Je réponds que Julien après avoir été soigneusement instruit jusqu'à l'âge de vingt années de l'unité de Dieu, s'étant livré depuis, non-seulement au polythéisme, mais encore à la théurgie nécromancienne et à l'idolâtrie la plus superstitieuse ; que Julien faisant chercher par terre et par mer les oiseaux les plus rares, pour les mettre en pièces de ses propres mains ; qu'égorgeant lui-même les victimes assez publiquement pour se faire traiter de *boucher* par les habitants d'Antioche dans leurs chansons; enfin, que quand dans les hyperboles de Grégoire de Nazianze contre ses exécrations nocturnes, il n'y aurait qu'un vingtième de réellement vrai ; je réponds, dis-je, que toutes ces choses rendent aujourd'hui le fait en question de Julien beaucoup plus facile à croire, qu'il ne le sera de persuader nos arrière-neveux, que l'auteur du poëme immortel de la Henriade, qui s'est illustré en peignant des plus belles couleurs un chrétien célèbre (Mornai), soit cependant devenu dans sa vieillesse le zélé défenseur de l'apostat le plus insigne, et le *détracteur* de Théodose et de Constantin, restaurateurs de l'Eglise chrétienne.

Qu'il est affligeant de voir l'une des meilleures plumes de notre siècle, employée non-seulement à pallier les forfaits du plus injuste ennemi qu'ait jamais eu le christianisme, mais encore à les ériger en vertus ! Car malgré la manière odieuse dont nous avons vu que cet empereur apostat fit exécuter son édit perfide contre les chrétiens, M. de Voltaire, dans le dernier paragraphe de son chapitre, dit de lui : *Il ne les persécutait pas, il les laissait jouir de leurs biens comme empereur juste, et écrivait contre eux comme philosophe.*

Il est vrai qu'il y a des traits dans la vie de ce prince, qui pourraient le faire envisager comme vertueux, si l'on ignorait qu'il y a des hommes qui sont capables de faire de bonnes actions, pour pouvoir dans la suite en exécuter impunément de mauvaises.

Si l'empereur Julien avait été vraiment philosophe, instruit comme il était dès son enfance par les plus excellents maîtres, dans la divine philosophie de nos livres saints, il serait monté sur le trône sans rébellion contre l'empereur Constance et sans s'être rendu suspect de sa mort; il se serait servi du pouvoir impérial pour protéger les vrais fidèles et réprimer la licence des chrétiens de son temps qui s'étaient rendus coupables. Par la force de son génie et les attraits de la charité, il aurait indubitablement ramené les errants de bonne foi et fait goûter à tous les heureux effets d'une sage tolérance.

Mais, apostasier d'une manière inconcevable, après avoir été chrétien l'espace de vingt ans ; en passer près de dix dans la plus détestable hypocrisie ; se frayer le chemin au trône par la fourberie et la rébellion et peut-être par l'empoisonnement de son souverain ; *faire pleurer la reconnaissance et la justice par les souffrances de Marc, évêque d'Arétuse et par la mort d'Ursulus* ses bienfaiteurs (*Amm., liv.* XXII, *page* 206, *par Ursulus*) ; former l'horrible dessein de ruiner l'Eglise chrétienne, sous prétexte des défauts de quelques-uns de ses membres, c'est le comble de l'injustice et de la perversité. Quelques vertus mêlées parmi tant de vices et de crimes peuvent-elles séduire des chrétiens ? Si l'on considère en même temps le contraste des huit dernières années du règne de Néron avec les cinq premières, on ne peut s'empêcher de croire que si celui de Julien, qui ne fut que d'environ vingt mois, eût été plus long et qu'il eût persisté dans son apostasie, il aurait probablement achevé de faire connaître toute l'étendue de la perversité de son cœur.

Rien ne prouve mieux la justesse de cette conclusion que la manière fourbe et inhumaine dont les chrétiens furent traités durant l'espace d'un règne si court ; mais surtout l'horrible serment qu'il fit avant son départ pour la Perse, de ruiner à son retour l'Eglise chrétienne.

CHAPITRE XX.

Sur quelques traits des Pensées philosophiques 45 et 46.

Dans la pensée 45, l'auteur insinue que l'Eglise est privée du témoignage des historiens profanes, *quoiqu'il leur fût nécessaire*, dit-il entre autres, *sur les actions et le martyre des premiers chrétiens.*

Pourquoi cet auteur passe-t-il sous silence non-seulement saint Justin, Tertullien, Arnobe et Lactance qui, d'auteurs païens qu'ils étaient auparavant, devinrent les apologistes des premiers chrétiens, mais encore Josèphe, Tacite, Suétone, Lucien, Celse, Pline le jeune, et surtout l'édit adressé par Marc Antonin le Pieux, à l'assemblée générale des Etats d'Asie, l'année 152 de notre salut ?

Le témoignage de cet empereur païen, qui mérite encore mieux le titre de philosophe que son gendre Marc-Aurèle, est trop avantageux aux chrétiens de la primitive Eglise pour n'être pas rapporté, non par fragments choisis à dessein, comme l'édit de Julien l'Apostat dans la quarante-troisième pensée philosophique, mais dans son entier.

Je ne doute point, dit cet empereur vraiment philosophe, dans son édit adressé aux Etats d'Asie ; *je ne doute point que les dieux n'aient soin de livrer ces personnes entre vos mains, quelque effort qu'elles fassent pour se cacher. Et très-assurément ils souhaitent encore plus que vous le châtiment exemplaire de ceux qui refusent de les adorer. Mais vous devez prendre garde qu'en tourmentant avec tant d'animosité ceux que vous accusez d'être des athées, vous ne les rendiez plus obstinés au lieu de leur faire changer de sentiment : car ils ne souhaitent pas tant de vivre, comme ils se trouvent heureux de souffrir la mort pour leur Dieu. Ainsi ils demeurent victorieux de vos*

tourments, lorsqu'ils aiment mieux exposer leur vie que de consentir à ce que vous demandez.

Pour ce qui est des tremblements de terre présents ou passés, il ne sera pas hors de propos qu'on vous avertisse de vous comparer avec ceux contre qui vous paraissez si animés, Car quand ces malheurs vous arrivent, vous vous abattez et vous découragez entièrement : et eux, au contraire, ne témoignent jamais plus de confiance en Dieu. Aussi semble-t-il que hors de ces calamités publiques, vous ne connaissez pas seulement les dieux. Vous négligez toutes les choses de la religion, vous ne vous souciez point du culte de l'Immortel, et vous chassez et persécutez jusqu'à la mort les chrétiens qui l'adorent.

Plusieurs d'entre les gouverneurs ont écrit à mon père en leur faveur, et il leur a répondu qu'il les fallait laisser en repos, à moins qu'on ne vît qu'ils fissent quelque entreprise contre le gouvernement. Plusieurs m'ont aussi consulté sur cette affaire, et je leur ai fait la même réponse. Que si quelqu'un continue à accuser les chrétiens à cause de leur religion, que l'accusé soit renvoyé absous, quand il paraîtrait effectivement être chrétien, et que l'accusateur soit puni de l'avoir formée.

Après un témoignage aussi authentique sur *les actions et le martyre des premiers chrétiens*, l'auteur des Pensées philosophiques devait-il insinuer qu'à cet égard nous sommes destitués de preuves ?

Non content d'honorer Julien l'Apostat du titre flatteur de *prince-philosophe*, son but est encore d'avilir les chrétiens, qu'il appelle avec un ton ironique, *les zélés de son temps*. Mais quand on supposerait avec lui que les chrétiens du temps de cet empereur eussent donné lieu, par une dégénération de la doctrine et des mœurs des premiers fidèles, aux imputations contenues dans l'édit qu'il fit publier contre eux, ce serait, je l'avoue, une marque de la corruption des mœurs et de la doctrine des chrétiens d'alors, comme elle parut en effet du temps des croisades, et comme il ne s'en est trouvé que trop d'exemples dans tous les temps; cependant qu'en peut-il inférer contre l'Ecriture sainte ? En est-elle moins inspirée de Dieu ? ou sa doctrine et sa morale en sont-elles moins parfaites ? Les désordres et les crimes commis par les chrétiens depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours, quelque atroces qu'ils puissent être, ne prouveront jamais rien contre le pur christianisme, puisé par la saine raison dans la parole de Dieu.

C'est donc à cette divine source que les philosophes chrétiens doivent toujours remonter, pour le trouver sans mélange : car si l'on jugeait de la morale de l'Evangile par les mœurs des chrétiens en général, on tomberait dans une erreur aussi grande, que si l'on n'estimait chrétiens que ceux dont toutes les actions seraient parfaitement conformes à cette morale. Si tel est le sort de l'humanité, que la saine raison et la révélation nous montrent le but, et que les passions déréglées nous en écartent, la religion chrétienne aura toujours des ressources infaillibles pour y ramener.

La violence d'une passion qu'il n'aura pas surmontée, peut bien entraîner un véritable chrétien à commettre des actions contraires à ses principes; mais il ne tardera pas à éprouver les délicieux effets de la miséricorde de Dieu, et de notre charitable rédempteur, dans les vifs sentiments d'une vraie repentance.

Ce n'est donc point par la situation d'un chrétien succombant sous le joug de ses passions déréglées qu'il faut juger de son christianisme : c'est au contraire par l'état heureux où il se trouve, lorsque, secouru de la grâce divine, il s'en est relevé.

Les salutaires effets de cette grâce justifiante feraient concevoir aux savants incrédules, qui se mettraient dans les dispositions propres à l'obtenir, combien sont précieuses les relations intimes que le chrétien fidèle peut entretenir avec Dieu.

CHAPITRE XXI.

Sur le commencement de la pensée 45 *et sur la pénultième phrase de la* 46.

Si l'auteur des Pensées philosophiques avait été bien persuadé de ce qu'il dit dans la quarante-troisième : *La religion chrétienne est la plus sainte et la plus douce des religions ;* comment aurait-il pu dire dans la quarante-cinquième : *La divinité des Ecritures n'est point un caractère si clairement empreint en elles que l'autorité des historiens sacrés soit absolument indépendante des auteurs profanes* ?

Outre le caractère de la divinité si clairement empreint dans l'Ecriture sainte, soit par la sublimité des idées qu'elle nous donne de Dieu et de ses adorables perfections, soit par la pureté de son culte et la sainteté de ses dogmes et de sa morale ; pouvait-il souhaiter raisonnablement des témoignages moins suspects et plus décisifs que celui des Juifs et des Samaritains.

Ces deux nations, également ennemies des chrétiens et divisées entre elles, ne restent-elles pas néanmoins les dépositaires des prophéties, dont la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la totale destruction de Jérusalem et de son temple, l'incrédulité même et la dispersion de ces deux peuples, sont l'accomplissement ?

Tout savant incrédule de bonne foi, qui voudra sérieusement se mettre en état de méditer, par les règles de la saine raison, sur les prophéties en général, mais en particulier sur cet oracle du prophète Isaïe (VII, 14) : *Une vierge sera enceinte, et elle enfantera un fils, on appellera son nom Emmanuel ;* sur le rapport de cet oracle avec la promesse faite à nos premiers parents pour les consoler de leur chute ; sur l'accomplissement de l'un et de l'autre par la naissance miraculeuse de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par la mort volontaire de ce divin Rédempteur, et par sa résurrection glorieuse; sur les prophéties contenues à son égard dans le psaume vingt-deuxième, et dans le ch. cinquante-troisième

d'Isaïe, ainsi que sur le temps positif de cet accomplissement prédit par le prophète Daniel dans le neuvième chapitre de ses révélations; tout savant, dis-je, qui né chrétien, est néanmoins tombé dans l'incrédulité, et qui voudra faire de généreux efforts pour vaincre les obstacles qui l'empêchent de méditer sur l'accomplissement exact de toutes ces prophéties, pourra-t-il résister à des preuves aussi évidentes de la divinité de notre sainte religion?

Vouloir encore, après de telles preuves, que l'autorité de l'Ecriture sainte dépende du témoignage des auteurs païens, non de ceux qui ont reconnu, par les lumières de la saine raison, qu'*elle est divinement inspirée*, comme saint Luc, saint Justin, Grégoire thaumaturge, Athénodore, Arnobe, saint Cyprien, Lactance, saint Hilaire, Tertullien, Victorin d'Afrique, saint Jérôme, saint Augustin, etc. mais de ces savants païens dont le dieu du siècle avait aveuglé l'esprit; n'est-ce pas vouloir exiger le gain d'un procès, par le jugement de sa partie adverse?

En supposant même avec l'auteur des Pensées philosophiques que le témoignage des auteurs païens en faveur des miracles de Jésus-Christ et de ses apôtres eût été de quelque poids pour les savants incrédules, était-ce aux Pères de l'Eglise, dépourvus du pouvoir nécessaire à cette fin, qu'il devait en attribuer la suppression? Pouvait-il ignorer le dessein abominable de l'empereur Dioclétien pour extirper jusqu'au nom du christianisme? Cet ennemi de l'Église ne se glorifia-t-il pas dans des trophées publics d'avoir éteint jusqu'au nom des chrétiens?

D'ailleurs l'existence actuelle de tous les témoignages que peut avoir supprimés cet empereur, ou qui ont été détruits par d'autres voies, ferait d'autant moins d'impression sur les incrédules savants, que le témoignage des auteurs païens, qui ont embrassé le christianisme et souffert la mort pour le soutenir, n'en a fait aucune; on n'a que trop de raison de leur appliquer ce qu'Abraham répondit au mauvais riche dans la parabole : *S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne croiraient pas mieux, quand même quelqu'un des morts ressusciterait* (*Luc*, XVI, 31).

En effet, les sacrificateurs et les magistrats du peuple juif, qui se moquaient de Jésus-Christ lorsqu'il était sur la croix, en sont une preuve des plus frappantes. *Il a sauvé les autres*, disaient-ils, *et il ne peut se sauver lui-même : s'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix, et nous croirons en lui. Il se confie en Dieu; si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant* (Matth. XXVII, 42 *et* 43).

Mais quand Dieu leur aurait accordé le miracle qu'ils demandaient avec une sacrilége ironie, il n'aurait produit certainement aucun effet sur ces cœurs endurcis, puisque ne pouvant nier les miracles éclatants que le Sauveur du monde avait faits en leur présence, bien loin d'y reconnaître un pouvoir divin si manifeste, ils les attribuaient au démon.

Le crucifiement de Jésus-Christ et ses circonstances n'étaient-ils pas clairement prédits au psaume vingt-deuxième? *Ceux qui me voient se moquent de moi, ils hochent la tête. Il se remet*, disent-ils, *à l'Eternel : qu'il le délivre et le retire, puisqu'il prend son bon plaisir en lui. Ils ont percé mes mains et mes pieds. Ils partagent mes vêtements, et jettent le sort sur ma robe.*

C'est une chose digne de la plus grande attention, que le supplice de la croix étant inusité parmi la nation juive jusqu'au règne d'Alexandre I^er^, surnommé Jannéus, qui vivait environ mille ans après le roi David, auteur de ce psaume; ce roi-prophète y parle néanmoins du crucifiement de notre Rédempteur, comme s'il le voyait de ses propres yeux.

Or la mémorable prophétie contenue dans ce psaume, qui s'accomplissait avec tant d'évidence à la vue de ces moqueurs insensés, ne doit laisser aucun doute, comme l'ont déjà remarqué des personnes judicieuses, que Jésus-Christ ne les y renvoyât par la citation de son commencement : *Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi m'as-tu abandonné* (1)?

En prononçant ces paroles sur la croix, notre Sauveur sans doute voulait leur dire : Lisez le psaume dont je vous cite le commencement, comparez la prophétie qu'il contient avec ce qui se passe actuellement dans le genre de mon supplice; et vous serez frappés de la manière évidente dont elle s'accomplit à la lettre devant vos propres yeux. Si vous étiez assez *humbles de cœur* pour connaître les choses qui appartiennent à votre paix, vous sentiriez combien est insensée la demande que vous faites, de me sauver moi-même en descendant de la croix : car comment s'accompliraient les oracles dont vous êtes les dépositaires? Et pouvez-vous exiger une preuve plus marquée de la divinité de ma mission que leur accomplissement actuel? Les miracles arrivés à la mort de Jésus-Christ, et surtout celui de sa propre résurrection, que les Juifs n'ignoraient pas avoir été prédite plusieurs fois par lui-même, devaient mettre bientôt le comble à tous ceux dont ils avaient été les témoins. Et pour ne laisser aucun prétexte à leur incrédulité sur ce point fondamental du christianisme, la Providence permit que Pilate leur donnât pouvoir de prendre toutes les précautions qu'ils jugeraient convenables, afin de prévenir l'imposture qu'ils affectaient de craindre à cet égard. En effet, les soldats qu'ils choisirent en conséquence pour leur confier la garde du *sépulcre neuf* (2), après en avoir scellé l'entrée, furent eux-mêmes témoins de

(1) Chacun sait par exemple que quand on parle du *Miserere*, cela veut dire le psaume cinquante et un selon l'hébreu, ou le cinquante suivant la Vulgate, parce que ce psaume commence en latin par le mot *miserere*. On sait aussi que pour désigner la fameuse bulle qui a causé tant de contestations en France, on dit ordinairement la bulle *Unigenitus*, parce qu'elle commence par ce mot. Il en est de même de toutes les bulles un peu célèbres.

(2) *Sépulcre neuf*; cette circonstance était absolument nécessaire, pour que l'on ne pût pas attribuer à un autre la résurrection de Jésus-Christ.

la glorieuse résurrection de Jésus-Christ, dont quelques-uns d'entre eux allèrent porter la nouvelle aux principaux sacrificateurs. Ils assemblèrent le sanhédrin à cette occasion ; et le résultat de cette assemblée fut de donner une somme d'argent aux soldats, pour leur faire dire que ses disciples avaient enlevé son corps la nuit, pendant qu'ils dormaient.

Que les savants incrédules qui demandent le témoignage des auteurs profanes sur les miracles de Jésus-Christ daignent fixer ici leur attention la plus sérieuse ; l'illusion de leur demande ne sera-t-elle pas dissipée par cet étonnant procédé des chefs de la nation juive sur le plus grand de tous ces miracles qu'ils ne révoquaient point en doute ?

Ne devaient-ils pas alors confronter leurs prophéties avec le temps et les événements de la naissance de Jésus-Christ, avec la sainteté de sa vie et de sa doctrine, avec les miracles qu'il avait faits avant sa mort en leur présence et au milieu des troupes qui le suivaient, avec le genre et les circonstances de son supplice, enfin avec sa glorieuse résurrection ?

Convaincus du parfait accomplissement de ces prophéties, n'auraient-ils pas dû reconnaître leur crime envers Jésus-Christ, le recevoir comme le Messie promis, et le faire reconnaître pour tel à leurs compatriotes ?

Ce n'est pas tout; car peu de temps après, deux de ses apôtres ayant guéri miraculeusement un boiteux qui l'était dès sa naissance, furent menés devant le sanhédrin pour en rendre raison : ils déclarèrent nettement à ce grand conseil avec une sainte hardiesse, qu'ils avaient rétabli cet homme au nom de ce même Jésus crucifié par eux, mais que Dieu avait ressuscité.

Sans douter ni de la guérison miraculeuse de cet impotent, qu'ils avaient devant les yeux, ni de la vérité du témoignage des apôtres sur la résurrection de Jésus-Christ, dont ils étaient convaincus par celui de leurs propres gardes, ces conducteurs du peuple, de propos délibéré, corrompirent les uns à force d'argent, et défendirent aux autres avec de grandes menaces de parler désormais en ce nom-là.

C'est ainsi que la corruption du siècle et l'esprit d'orgueil les aveuglaient à tel point, qu'ils accomplissaient malheureusement eux-mêmes, comme leurs successeurs accomplissent encore aujourd'hui, cette prophétie menaçante : *En entendant vous entendrez, mais vous ne comprendrez point; et en voyant vous verrez, mais vous n'apercevrez point* (*Is.*, VI, 9).

Ce passage révoltera peut-être les savants incrédules, qui, rejetant tout ce qu'ils ne peuvent entièrement approfondir, ont la fatale hardiesse de vouloir faire envisager la foi comme une vertu puérile ; et qui, combattant toutes les vérités divines qu'ils ne peuvent concevoir entièrement, se rendent semblables à ces corps durs qui résistent vainement à la foudre qui les écrase.

Ce malheur ne leur surviendra que pour s'être fait illusion sur ces vérités révélées : *Dieu résiste aux orgueilleux; mais il fait grâce aux humbles* (*Jaq.*, IV, 6 ; I *Pier.*, V, 5). *Si l'Evangile est encore caché, il ne l'est que par rapport à ceux qui périssent, dont le Dieu de ce siècle a aveuglé l'esprit ; mais c'est la puissance de Dieu pour sauver ceux qui croient* (II *Cor.*, IV, 3, 4).

Avec combien de raison saint Paul ne disait-il donc pas à son disciple Timothée : *Gardez le dépôt qui vous a été confié, évitant les discours vains et profanes, et les contradictions d'une science faussement ainsi nommée, dont quelques-uns faisant profession, se sont égarés de la foi* (I *Tim.*, VI, 20).

Les expressions qu'emploie l'auteur dans la 46e Pensée : *Tout Paris m'assurerait qu'un mort vient de ressusciter à Passy, que je n'en croirais rien,* m'engage à faire encore sur les preuves de la résurrection de notre Sauveur les observations suivantes.

A quel cas peut-on appliquer avec plus de justesse cette règle de droit ? *Deux témoins positifs et irréprochables, qui assurent avoir vu, font une preuve complète contre dix mille témoins negatifs, qui assurent seulement n'avoir pas vu.* Or les témoins qui attestent la résurrection de Jésus-Christ sont tellement irréprochables, qu'ils ne laissent rien à désirer sur leur bon sens et leur candeur.

Ils ont vécu avec lui plusieurs années avant son supplice : ils l'ont vu l'espace de quarante jours depuis sa résurrection : l'incrédulité de l'un d'entre eux fortifie la vérité de ce miracle : ils l'ont attesté peu de jours après sa mort, c'est-à-dire pendant que le souvenir de cette mort extraordinaire était récent ; soit dans le temple de Jérusalem en présence du peuple, soit devant le sanhédrin même, dont l'intérêt le plus décisif se trouvait joint aux moyens les plus propres à les confondre, s'ils n'eussent pas dit la vérité. Ils l'ont attesté pendant tout le reste de leur vie, soit ensemble, soit séparément ; en différents temps, en différents pays : ils ont enfin scellé ce témoignage de leur sang, ce qui démontre leur véracité de la manière la plus évidente et la plus sensible.

Je pourrais entrer dans un plus grand détail sur les preuves que fournit le témoignage des apôtres, touchant la résurrection glorieuse de Notre-Seigneur ; mais elles ont été portées, par MM. Homfroi Ditton et Sherloch, à un tel degré d'évidence, que je ne puis rien y ajouter. Il n'y a que l'incrédulité la plus invétérée qui puisse résister aux démonstrations invincibles de ces vertueux et savants Anglais.

L'auteur des Pensées que j'examine, pour soutenir la nécessité du témoignage des historiens profanes en faveur de la religion chrétienne, prétend, comme on l'a vu, que la *la divinité des Ecritures n'est point un caractère bien clairement empreint en elles. Où en serions-nous,* dit-il encore, *s'il fallait reconnaître le doigt de Dieu dans la forme de la Bible ?*

S'il est vrai dans un sens qu'il ne faut pas chercher le doigt de Dieu dans la forme de la Bible, ce ne sera pas le témoignage des au-

teurs profanes qui pourra nous aider à le reconnaître, mais une sérieuse et sincère étude de ce livre divin.

Ce n'est point apporter les dispositions convenables à cette étude, que de s'attacher, comme le font certaines gens, et notre auteur surtout dans la soixantième Pensée, aux fautes que peuvent y avoir glissées les copistes et les traducteurs ; et d'associer, comme il le fait, certains *tableaux d'église* avec *la version latine* de l'Ecriture sainte, qu'il appelle *misérable*. Je le renvoie, et tous ceux qui pensent comme lui, à l'excellent ouvrage de M. Bentley, par lequel il est démontré que ces fautes ne portent point sur des choses essentielles. Je me contenterai de remarquer que c'est bien moins l'esprit que le cœur qui suggère ces moyens illusoires de résister à l'évidence des caractères de divinité que l'Ecriture sainte renferme.

D'ailleurs, si nous considérons la forme même de la Bible avec un esprit dégagé de l'insinuation des sciences humaines, nous y trouverons des caractères sensibles de sa divinité.

Nous y verrons la préférence que l'Etre suprême donna aux bergers sur les grands du monde, pour recevoir la première nouvelle de la naissance de Jésus-Christ, et le choix que fit ce divin Rédempteur parmi le commun peuple des instruments par le moyen desquels il a fait annoncer ses divins oracles : et nous ne pourrons nous empêcher de convenir que l'Evangile, destitué par là de tout ce qui pouvait flatter le cœur et l'esprit humain, ne se serait jamais propagé avec tant de succès, si son origine n'eût été céleste.

CHAPITRE XXII.

Sur une brochure qui a pour titre : Sermon du rabbin Akib.

La matière que j'ai traitée dans le chapitre précédent, et ce que j'ai dit en particulier des preuves de la divinité de l'Ecriture sainte, tirées de l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament sur la destruction de Jérusalem et de son temple, et de la dispersion des Juifs, me conduit naturellement à faire quelques remarques sur le prétendu sermon du rabbin Akib, qui vient de paraître. Le véritable auteur de ce petit ouvrage ne se décèle que trop par les expressions avilissantes qu'il met dans la bouche d'un Juif contre sa propre nation, et par les traits qu'il lance indirectement contre la religion chrétienne.

A la faveur des choses judicieuses que cet auteur fait dire au prétendu rabbin, sur les actes de foi qu'on pratique malheureusement encore à Lisbonne, il glisse subtilement plusieurs fausses accusations contre les chrétiens, et contre les Juifs mêmes, dont il emprunte le langage. Je ne me propose point de réfuter tous les mauvais raisonnements que cette brochure renferme, je me bornerai seulement à quelques remarques sur les objets principaux.

L'auteur fait mention des Parsis et des Banians, qui ne se confondent pas avec les autres nations de l'Asie, ainsi que des chrétiens grecs, qui n'épousent jamais des musulmanes ou des filles du rite latin ; et croyant avoir détruit par ce moyen l'argument solide que fournit l'incrédulité et la dispersion des Juifs, en faveur de la religion chrétienne, il fait dire à son rabbin Akib, en s'adressant aux chrétiens : *Quel avantage prétendez-vous tirer de ce que nous vivons parmi les nations, sans nous incorporer avec elles ?*

Si les conséquences que l'auteur prétend tirer de cette comparaison dépendaient de l'état actuel des choses, il suffirait, pour détruire son argument, de mettre sous les yeux du lecteur la grande différence qu'il y a entre un prodigieux nombre de Juifs répandus dans toutes les parties du monde, la plupart riches et puissants, qui désirent ardemment la liberté, et font des efforts inutiles pour y parvenir, et le petit nombre de Parsis, de Banians, et en général d'adorateurs du feu, dispersés particulièrement dans les Etats du Mogol, divisés entre eux par une très-grande diversité dans leurs opinions et dans leur culte, et par conséquent incapables de se réunir pour suivre un même plan, et entre prendre de se soustraire à la domination des païens ou des mahométans parmi lesquels ils vivent.

Mais ce n'est point là l'état de la question : on ne dit pas que la dispersion des Juifs soit une preuve immédiate en faveur du christianisme ; elle ne l'est que parce qu'elle a été prédite longtemps avant l'événement, et que les Juifs eux-mêmes sont les dépositaires non suspects des prophéties qui, dans un temps où leur gouvernement était stable, leur annoncèrent ces jugements de Dieu, en punition de leur incrédulité. Il faut donc trouver des prophéties semblables chez les Parsis et les Banians, de même que chez les chrétiens grecs (1), pour que ces exemples puissent affaiblir une preuve aussi frappante de la divinité de l'Ecriture sainte.

Les autres arguments du prétendu rabbin Akib contre le christianisme n'ont pas plus de force que celui-là ; l'auteur anonyme de ce sermon lui fait dire que notre divin Rédempteur *vécut Juif, qu'il mourut Juif*, et qu'il n'a rien *abrogé des lois de Moïse ;* que ce ne furent point les Juifs qui le condamnèrent, mais Pilatus ; que *le titre de Fils de Dieu* ne doit s'attribuer à Jésus-Christ que comme aux hommes justes qui sont sur la terre, parce que *Fils de Dieu est une expression qui signifie homme juste, comme fils de Bélial signifie méchant ;* que *pendant trois cents ans Jésus fut reconnu par les chrétiens comme médiateur envoyé de Dieu ;* insinuant qu'il n'a plus été regardé comme tel par la plupart des chrétiens, depuis le concile de Nicée : enfin que saint Paul ne donne jamais à Jésus le titre de Dieu.

Je réponds à ces différents chefs : 1° que notre divin Sauveur *n'est par venu pour abolir la loi de Moïse, mais pour l'accomplir ;* c'est-à-dire qu'il a confirmé et perfectionné la morale de l'ancienne loi, et que par sa mort il a abrogé les sacrifices qui n'en étaient que les figures,

(1) Si je parle des chrétiens grecs, c'est parce que l'auteur en fait mention, car d'ailleurs leur cas n'a point de rapport avec celui des Juifs, des Parsis, etc.

et les lois cérémonielles qui étaient pour la plupart des types de l'alliance de grâce;

1° Que Pilate, bien loin de condamner Jésus, déclara ouvertement qu'il souhaitait de le délivrer, parce qu'il le trouvait innocent; mais que la plus grande partie des membres du sanhédrin, par qui notre Rédempteur avait été jugé digne de mort, *incitèrent le peuple à crier avec eux : Qu'il soit crucifié!*

3° Il est vrai que le *Fils de Dieu* signifie, dans la langue sainte, *homme juste*, comme *fils de Bélial* signifie *méchant ;* mais l'Evangile n'attribue point ce titre à Jésus-Christ dans ce sens-là : l'ange Gabriel dit positivement à la bienheureuse Vierge : *Vous allez devenir enceinte, et vous mettrez au monde un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus... Il sera appelé le Fils du Très-Haut... Sa vertu vous couvrira de son ombre : c'est pourquoi le saint enfant qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu.*

Ce que dit saint Jean dans sa première Epître (V, 5) est très-digne de remarque : *Qui est celui qui remporte la victoire sur le monde, si ce n'est celui qui croit que Jésus est le Fils de Dieu?... Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu est plus grand ; et c'est là le témoignage que Dieu lui-même a rendu à son Fils. Qui croit au Fils de Dieu, reçoit le témoignage de Dieu ; mais qui ne croit point au Fils, fait Dieu menteur, parce qu'il n'a pas cru au témoignage qu'il a rendu de son Fils* (9 *et* 10).

4° Ce n'est pas seulement *dans les trois premiers siècles, que Jésus-Christ a été reconnu par les chrétiens comme médiateur envoyé de Dieu ;* mais ils ont toujours cru, et croient encore aujourd'hui, sur la déclaration de l'Ecriture, que Jésus-Christ *est le seul médiateur entre Dieu et les hommes.*

5° Saint Paul, dans son Epître aux Romains, dit, en parlant *des patriarches, desquels est sorti, par rapport à sa chair, le Christ : qu'il est Dieu au-dessus de toutes choses, béni éternellement* (IX, 5). Ce passage, ainsi que tous ceux qui lui sont analogues, doivent s'expliquer par le seizième verset du chapitre trois de sa première Epître à Timothée, où il dit : *Sans contredit le mystère de piété est grand ; Dieu a été manifesté dans la chair ;* et par son avertissement aux Colossiens, dont la conclusion lève toutes les difficultés survenues à l'occasion de cette importante matière, en même temps qu'elle doit servir de préservatif aux chrétiens contre les insinuations des incrédules : *Prenez garde que personne ne vous séduise par la philosophie et par de vaines subtilités, qui ne sont appuyées que sur les traditions des hommes, sur les principes d'une science mondaine et non sur Jésus-Christ ; car en lui réside réellement toute la plénitude de la Divinité* (*Col.*, II, 8).

CHAPITRE XXIII.

Sur la dernière des Pensées philosophiques.

Son auteur, abusant d'une pensée de Cicéron, fait tenir ce langage aux déistes : *Chinois, quelle religion serait la meilleure, si ce n'était la vôtre? La religion naturelle. Musulmans, quel culte embrasseriez-vous si vous abjuriez Mahomet? Le naturalisme. Chrétiens, quelle est la vraie religion, si ce n'est la chrétienne? La religion des Juifs. Mais vous, Juifs, quelle est la vraie religion si le judaïsme est faux? Le naturalisme. Or ceux,* dit Cicéron, *à qui l'on accorde la seconde place d'un consentement unanime, et qui ne cèdent la première à personne, méritent incontestablement celle-ci.*

Pour développer le sophisme renfermé dans cette pensée, il faut distinguer deux sortes de religions naturelles : l'une du monde, introduite par l'ignorance et la corruption ; l'autre de Dieu, conforme à la révélation, et que la raison bien cultivée est capable de découvrir. L'argument de notre auteur n'est donc fondé que sur une équivoque ; la religion chrétienne diffère, il est vrai, de la religion naturelle corrompue, puisque son but est de détruire celle-ci dans le cœur des hommes, mais en même temps elle est destinée à rétablir la vraie religion naturelle dans toute sa pureté. Le christianisme doit donc avoir le premier rang, s'il n'est que le naturalisme même porté à un plus haut degré de perfection, comme il est aisé de le démontrer.

CHAPITRE XXIV.

Rapport de la religion naturelle qui vient de Dieu par la raison, avec la religion révélée.

La raison est la plus excellente des facultés dont le Créateur a doué l'homme, exclusivement à tous les êtres vivants de la terre. Quand elle est bien cultivée, elle est un flambeau qui l'éclaire et lui fait découvrir, dans la contemplation de l'univers, le suprême auteur de son existence et de tous les biens qui l'accompagnent. Cette connaissance, quelque bornée qu'elle soit, doit porter naturellement l'homme attentif à rendre à son Créateur et bienfaiteur les hommages qui lui sont dus. Or c'est dans ces hommages, dans l'attention d'user avec reconnaissance de ses bienfaits, dans l'observation de cette loi, qui est le principe de la justice : *Agissez envers les autres de la même manière que vous voulez qu'ils agissent envers vous,* que consiste la religion naturelle qui vient de Dieu par la raison, indépendamment de la religion révélée.

Mais le malheureux empire que la plupart des hommes ont laissé prendre plus ou moins à leurs passions déréglées sur la raison, l'ayant corrompue et dénaturée, il était d'une absolue nécessité que Dieu fît annoncer sa volonté aux hommes d'une manière indépendante de leurs divers jugements. C'est ce qu'il a fait en envoyant son Fils unique au monde, qui, par son exemple et ses enseignements, a rétabli la religion naturelle à un tel degré de clarté, que si la raison est à cet égard un flambeau pour éclairer ceux qui la cultiveraient d'une manière convenable, l'Evangile est un soleil pour ceux qui l'étudient avec *humilité de cœur :* il n'y a donc de différence entre elles que dans leur degré de lumière.

Qu'un homme, par exemple, se trouve au milieu d'une nuit obscure avec un flambeau, il distinguera tous les objets sur lesquels sa clarté pourra s'étendre : quand le soleil sera

levé, lui fera-t-il voir ces objets différents? non sans doute; mais la supériorité de sa lumière les lui fera voir plus parfaitement, et son étendue lui en découvrira beaucoup d'autres, auxquels la clarté du flambeau ne parvenait pas.

Tel est le rapport de la religion naturelle, qui vient de Dieu par la raison, avec la religion qu'il nous a révélée. Il ne peut donc y avoir de contradiction entre elles, comme en effet il n'y en a point, parce qu'il ne peut y en avoir en Dieu, de qui l'une et l'autre émanent.

Je prévois que les savants incrédules me disputeront ce point; ils conviendront, à la vérité, que le christianisme n'est pas opposé à la raison, quant à la morale; mais ils prétendront la séparer de ce qu'ils regardent comme des préjugés du peuple, inadmissibles pour des philosophes; en un mot, de toutes les vérités fondamentales dont Dieu *s'est réservé l'entière connaissance,* qui font cependant la partie la plus essentielle de la religion révélée, et celle qui intéresse le plus les véritables chrétiens.

J'ai fait quelques réflexions sur cette partie de la religion chrétienne, pour prouver que si elle contient des choses qui surpassent en effet les lumières de la saine raison, elle n'en renferme aucune qui lui soit véritablement contraire; ces réflexions feront la matière des six chapitres suivants.

CHAPITRE XXV.

ur le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, avant son ascension, donna cet ordre à ses disciples: *Allez, enseignez toutes les nations; les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* (*Matth.*, XXVIII, 19).

La plupart des commentateurs de l'Ecriture sainte, croyant sans doute leur honneur intéressé à donner des explications sur tout ce qu'elle contient, se sont particulièrement occupés du sens de ces expressions et de tous les passages analogues. Mais par une suite naturelle de la diversité d'opinions des hommes, et des bornes étroites de leur esprit, n'ayant point été d'accord dans leurs explications, ils ont occasionné des divisions parmi les chrétiens, dont les suites terribles sont connues de tout le monde.

Après une expérience aussi funeste, les véritables chrétiens peuvent-ils leur savoir gré de leurs travaux? Et ne serait-il pas à souhaiter qu'ils se fussent premièrement attachés à bien comprendre le sens de ce passage: *Nous ne connaissons qu'imparfaitement: mais quand la perfection sera venue, alors ce qui est imparfait sera aboli. Car nous voyons à présent, comme dans un miroir, d'une manière obscure; mais alors nous verrons face à face* (*I Cor.*, XIII, 12).

S'ils avaient saisi le sens de cette déclaration de l'Ecriture sainte, ils auraient reconnu que les expressions dont il s'agit sont du nombre de celles que *nous ne comprendrons jamais ici-bas qu'imparfaitement.*

Convaincus alors de l'inutilité de leurs tentatives pour percer le voile sacré, ils auraient attendu ce temps de *la perfection,* où Dieu comblera les saints désirs des chrétiens *humbles de cœur,* en leur faisant connaître clairement ce qu'ils ne peuvent voir ici-bas que d'*une manière obscure.* Et cette heureuse disposition d'esprit, compagne inséparable de la vraie foi, leur aurait fait entrevoir dès cette vie les merveilles de notre salut, sans franchir les bornes que la souveraine sagesse nous a prescrites.

Les discussions sur cette matière ne font plus à la vérité répandre de sang, mais le mal qu'elles ont fait à l'Eglise n'est pas pour cela totalement réparé. Si les chrétiens ont mis bas les armes entre eux, les incrédules les ont relevées, et ne s'en servent que trop habilement pour porter aux chrétiens des coups d'autant plus fâcheux, que n'ayant pas entièrement étouffé l'esprit de parti, ils n'ont pas su se réunir encore pour terrasser leurs communs adversaires.

L'impossibilité d'expliquer entièrement la nature *du Père, du Fils et du Saint-Esprit,* ayant été reconnue par les plus illustres Pères de l'Eglise, saint Augustin, qui était de ce nombre, aurait beaucoup mieux fait de rester dans un religieux silence à cet égard, que d'employer le mot *personne,* en déclarant qu'il s'en servait *pour dire quelque chose.*

Les mots *hypostase* et *trinité* doivent aussi leur naissance à cette envie de rendre raison de tout; mais les idées contenues dans ces mots, bien loin d'éclaircir la matière, ont tellement scandalisé un grand nombre de savants chrétiens, que quelques-uns d'entre eux, se faisant des illusions opposées, se sont crus en droit de ne rien admettre, en matière de religion, de tout ce qu'ils ne peuvent comprendre entièrement.

Les incrédules prétendent triompher au milieu de toutes ces contestations; affectant de confondre le christianisme avec les idées opposées des chrétiens, ils lui imputent leurs sentiments erronés, et soutiennent que ses dogmes sont absurdes et contradictoires. Mais si les uns et les autres consultaient sans présomption l'Ecriture sainte, ils n'y trouveraient rien que de très-conforme à la saine raison.

Les écrivains sacrés de la nouvelle alliance n'ont employé nulle part les mots *personne, hypostase* et *trinité;* ils nous enseignent simplement à croire *au Père, au Fils et au Saint-Esprit.* Cette doctrine nous est proposée sans aucune addition dans le Symbole appelé des Apôtres, parce qu'il contient les articles de leur foi; et saint Jean l'évangéliste est le seul qui, en parlant *du Père, du Fils et du Saint-Esprit,* ajoute: *Et ces trois-là sont un.*

C'est de ces dernières expressions qu'ont pris naissance toutes les querelles. Mais comme saint Jean ne les emploie que relativement à la preuve qu'il fait par témoins que *Jésus-Christ est le Fils de Dieu,* de très-habiles interprètes pensent qu'on n'aurait jamais dû séparer ce passage de ceux qui le

précèdent et qui le suivent, avec lesquels il se trouve intimement lié. Voici le paragraphe entier dans lequel se trouve ce fameux passage : « Qui est-ce en effet qui remporte la victoire sur le monde, si ce n'est celui qui croit que *Jésus-Christ est le Fils de Dieu?* C'est ce même Jésus-Christ qui est venu avec l'*eau* et avec le *sang*, non avec l'*eau* seule, mais avec l'*eau* et avec le *sang* ; et c'est l'Esprit qui le témoigne, parce que l'Esprit est la vérité. Car comme il y en a trois qui rendent témoignage au ciel, *le Père, la Parole et le Saint-Esprit, et ces trois-là sont un* ; il y en a aussi trois qui rendent témoignage sur la terre, *l'Esprit, l'eau et le sang, et ces trois-là reviennent à un.* Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu est plus grand, et c'est là le témoignage que Dieu lui-même a rendu de son Fils. Qui croit au *Fils de Dieu* reçoit le témoignage de Dieu ; mais qui ne croit point au Fils, fait Dieu menteur, parce qu'il n'a pas cru au témoignage qu'il a rendu de son Fils (I *Jean*, V, 5-10). »

Il s'agit là, disent ces interprètes, de six témoins qui rendent témoignage que *Jésus-Christ est le Fils de Dieu* ; dont trois sont au ciel et trois sur la terre.

Les trois premiers, disent-ils, se trouvèrent au baptême de Notre-Seigneur ; et quant aux termes ajoutés par l'Apôtre, *et ces trois-là sont un*, ils les entendent simplement de l'unité de témoignage, c'est-à-dire qu'ils rendent témoignage à une même vérité, savoir que *Jésus-Christ est le Fils de Dieu.* Les termes qu'emploie saint Jean à l'égard des trois témoins qui sont sur la terre, *et ces trois-là reviennent à un*, autorisent beaucoup l'idée de ces interprètes ; et voici la manière dont ils les expliquent.

Comme il s'agit de produire des témoins qui prouvent que *Jésus-Christ est le Fils de Dieu*, il faut donner aux mots *Esprit*, *eau* et *sang* des significations relatives à ce but.

1° Par l'*Esprit*, on doit entendre ce que Jésus-Christ disait à ses disciples avant de quitter la terre : « Lorsque le Consolateur sera venu, *cet Esprit* de vérité qui procède de mon Père et que je vous enverrai de sa part, *rendra témoignage de moi.* Et vous en rendrez aussi *témoignage*, parce que vous êtes dès le commencement avec moi. » Ce fut aussi le témoignage que rendirent saint Pierre et les autres apôtres devant le sanhédrin : « Nous ne vous disons rien ici dont nous ne soyons nous-mêmes témoins et qui ne soit confirmé par le *Saint-Esprit* que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent. »

2° *L'eau* représentant *la sainteté* dans l'Ecriture, on peut donc entendre par *l'eau* dans ce cas-ci non-seulement *la sainteté* de la doctrine et de la vie de Jésus-Christ, qui prouve invinciblement *qu'il est le Fils de Dieu ;* mais encore l'*eau* de son propre baptême, à l'occasion duquel il reçut le témoignage *du Père et du Saint-Esprit.*

3° Le précieux *sang* de Jésus-Christ, répandu sur la croix pour les pécheurs qui se convertissent, témoigne aussi par cela même *qu'il est le Fils de Dieu.* C'est pourquoi saint Jean dit qu'il est le *martyr* ou le *témoin fidèle* (*Apoc.*, I, 5). Ce fut en effet sur l'assertion positive de Jésus-Christ *qu'il était le Fils de Dieu*, faite au souverain sacrificateur, que le sanhédrin le jugea digne de mort. On peut encore ajouter le *sang* des vrais martyrs, puisque saint Etienne et Antipas sont qualifiés tels, l'un dans les Actes des apôtres et l'autre dans l'Apocalypse.

Ainsi les expressions employées par saint Jean, au sujet des témoins qui sont dans le ciel, *et ces trois-là ne sont qu'un*, doivent être entendues, suivant ces interprètes, dans le même sens que celles relatives aux trois témoins qui sont sur la terre, c'est-à-dire qu'ils rendent témoignage à une même vérité.

Voici une réflexion qui me paraît donner un grand poids à l'idée de ces interprètes : Si la primitive Eglise, lorsqu'elle composa le symbole des apôtres, avait pensé d'une autre manière sur ce passage de saint Jean, est-il probable qu'après avoir déclaré qu'elle croyait *au Père, au Fils et au Saint-Esprit*, elle n'eût pas ajouté, *Et ces trois-là sont un?*

Le silence absolu du symbole sur un point de cette importance est d'autant plus digne d'attention, que dans le temps où il fut institué il fallait nécessairement fixer les objets de la foi, autant pour ceux qui croyaient déjà que pour ceux qu'on invitait à croire ; mais comme il s'agissait alors d'une déclaration et non d'une preuve par témoins, ce n'était pas le cas de se servir des expressions de saint Jean.

Cette explication démontre qu'il n'y a nulle contradiction dans ce que l'Evangile nous enseigne *du Père, du Fils et du Saint-Esprit*, quoique leur nature ni leurs relations ne nous soient pas entièrement révélées.

Si les conciles avaient imposé silence aux premiers théologiens qui publièrent des explications vicieuses sur ce grave sujet, qu'ils leur eussent ordonné de s'en tenir simplement aux expressions des livres sacrés, et qu'ils s'y fussent tenus eux-mêmes, combien n'auraient-ils pas prévenu d'erreurs dans l'Eglise et conservé de sang au monde chrétien !

C'est ainsi que les plus grands génies font les plus grandes fautes. Trop enhardis par leur succès dans les choses simplement difficiles, où la supériorité de leurs lumières les porte plus loin que les autres hommes, ils méconnaissent les limites dans lesquelles ils doivent se renfermer.

Il est cependant très-essentiel à ces grands génies d'être plus circonspects que les autres, lorsqu'il s'agit d'une matière aussi grave que celle de la religion, parce que la réputation qu'ils méritent par leurs lumières supérieures accrédite même leurs erreurs.

C'est pourquoi les vrais chrétiens philosophes qui ont appris à l'école divine de Jésus-Christ *à être humbles de cœur*, mettront toujours une différence extrême entre la confiance due à l'Ecriture sainte et la considération qu'on doit avoir pour ceux qui entre-

prennent de l'expliquer, quelle que soit d'ailleurs l'étendue de leurs lumières.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que l'Ecriture sainte *étant divinement inspirée*, ne peut rien enseigner de contraire à la saine raison, qui est une émanation de la même source : en sorte que toutes les absurdités et toutes les contradictions ne peuvent exister que dans l'imagination de ceux qui ne veulent rien croire de ce qui est *incompréhensible*, et dans les mauvaises interprétations des commentateurs de la parole de Dieu, qui n'ont pas cultivé leur raison en vrais philosophes.

CHAPITRE XXVI.

Sur la Rédemption.

La bonté étant de toutes les perfections de Dieu celle que les savants incrédules seraient le plus à portée de connaître, soit dans les merveilles de la nature, soit surtout dans notre rédemption, leur cœur méditant avec une sainte *humilité* sur ses effets envers les hommes, serait certainement embrasé d'amour et de gratitude par le prix infini du du moyen qu'il a mis en œuvre pour concilier sa justice avec son immense bonté.

Lorsqu'ils approfondiraient humblement ce moyen ineffable, bien loin d'y trouver quoi que ce soit de contraire à la saine raison, ils y reconnaîtraient une conformité, proportionnée aux progrès qu'ils feraient dans cette connaissance.

Ces progrès, fruits précieux des vertueuses méditations de leur cœur, quelque peu considérables qu'ils pussent être, suffiraient néanmoins pour leur faire concevoir que l'incompréhensibilité de ce moyen peut être comparée à ces merveilles de la nature qui par leur petitesse échappent à l'œil humain le plus perçant; mais dans lesquelles, avec une gradation de microscopes, on découvre à chaque fois des beautés nouvelles et ravissantes.

La méditation humble et profonde des perfections de Dieu d'un côté, et des faiblesses de l'humanité de l'autre, leur ferait connaître qu'il est possible de concevoir que la rédemption serait insuffisante pour le genre humain, si *la Divinité n'avait pas résidé véritablement elle-même avec toute plénitude dans la personne de notre Rédempteur* (*Col.* II, 9).

S'il avait été laissé, comme Adam, à lui-même, il n'aurait jamais pu vivre aussi saintement que l'exigeait sa vocation; car *selon ce qui est écrit, il n'y a point d'homme juste, non pas même un seul* (*Rom.*, III, 10) : sa mort n'aurait par conséquent pas effacé les fautes du genre humain, pour l'expiation desquelles il fallait une *victime sans tache*.

Quand Jésus-Christ n'aurait été qu'homme, sans que *la Divinité résidât véritablement elle-même avec toute plénitude en sa personne* intelligente et sainte, sans doute qu'il ne pouvait être plus parfait que notre premier père avant sa désobéissance, puisqu'il fut créé juste et saint, mais libre; c'était donc pour maintenir notre Sauveur dans son état d'innocence et de sainteté, que *la Divinité résidait elle-même avec toute plénitude dans sa personne*. Elle lui était par conséquent un préservatif continuel et nécessaire contre toute sorte de tentation; et c'est ainsi que ce charitable Rédempteur est l'*Agneau de Dieu sans défaut et sans tache, qui ôte les péchés du monde*.

De quelle ferme confiance et de quelle douce satisfaction le cœur d'un véritable chrétien, n'est-il pas rempli par la persuasion de cette vérité divine, qu'en reconnaissant avec componction nos fautes, le prix infini du sacrifice de cet *Agneau sans tache*, surabondera toujours pour les effacer entièrement, parce que *la Divinité*, qui pouvait seule par sa présence le préserver de tout péché, *résidait elle-même avec toute plénitude dans sa personne*.

Combien donc ne sont pas à plaindre ceux qui se privent si malheureusement de cette douce espérance, la mieux fondée et la plus consolante qui fut jamais!

L'impossibilité de concevoir comment *la Divinité réside elle-même dans la personne* de notre Rédempteur n'est pas plus grande que celle de l'union de notre âme avec notre corps; cependant nous ne doutons point de celle-ci, quoique nous ne la puissions comprendre.

Vouloir expliquer ce mystère, c'est entreprendre de marcher, au milieu d'une nuit obscure, sur des rochers environnés de précipices. Mais puisqu'il ne renferme aucune contradiction, le plus sûr à cet égard est de s'en tenir religieusement aux termes de l'Ecriture sainte, de crainte de tomber dans des extrémités également dangereuses : l'une, d'attribuer à la Divinité des opérations où la saine raison et la révélation nous dictent qu'il ne s'agissait que de son Envoyé par excellence : l'autre, d'affaiblir par des explications hasardées ce que l'Ecriture sainte nous affirme des opérations de *la Divinité même qui réside avec toute plénitude dans la personne* de son Envoyé.

Pour donner un exemple du premier cas, je vais citer une note de l'éditeur français d'un livre intitulé : *Principes de la philosophie morale, ou Essai de milord Schaftsbury sur le mérite et la vertu, avec réflexions. Nos directeurs éclairés*, est-il dit dans cette note (*pp.*199, 200), *savent parfaitement, selon les tempéraments et la disposition des fidèles, leur présenter un Dieu vengeur ou miséricordieux. ... Est-il question de ramener une âme timorée? c'est un Dieu mourant pour son salut qu'ils exposent à ses yeux.*

Comment est-il possible qu'un auteur né chrétien, qui se pique d'être philosophe, qui veut *montrer que la vertu est presque indivisiblement attachée à la connaissance de Dieu*, qualifie de *directeurs éclairés* ceux qui *exposent aux yeux des fidèles un Dieu mourant pour leur salut* (*Disc. prél., page* 15)? Tenir un pareil langage, est-ce être vraiment philosophe et connaître Dieu? Trouvera-t-on dans toute l'Ecriture sainte un seul passage qui puisse l'autoriser?

Les *directeurs* qui adoptent cette idée, sentant très-bien qu'elle ne peut soutenir l'examen de la saine raison, la récusent totalement dans cette matière. C'est en vain qu'on leur propose les règles sûres qu'elle nous fournit dans l'explication de nos livres sacrés, pour ne les point faire tomber en contradiction avec eux-mêmes; comme ces règles ne leur permettraient pas de prendre à la lettre le verset 28 du chap. XX des Actes des apôtres, ils les récusent aussi totalement. Ce verset est tiré du discours de saint Paul aux pasteurs de l'Eglise d'Ephèse, dans le milieu duquel il leur dit : *Veillez donc sur vous-mêmes et sur tout le troupeau dont le Saint-Esprit vous a établis les évêques pour paître l'Église de Dieu, qu'il a acquise par son propre sang.*

MM. de Beausobre et Lenfant, à qui ces règles étaient connues, ont très-bien remarqué, dans leur note sur ce passage, que cette manière de parler signifie : *par le sang de son propre Fils :* Ils ajoutent même : *comme portent plusieurs manuscrits.*

Pour savoir laquelle de ces deux expressions est la plus conforme à la pensée de saint Paul, la saine raison nous dicte, comme aux fidèles de Bérée, de confronter ce passage avec ceux de l'Ecriture sainte qui lui sont relatifs, mais surtout avec ceux de saint Paul lui-même.

Entre un grand nombre de passages tirés de ses Epîtres, qui prouvent également que sa pensée est : *par le sang de son propre Fils*, on en trouve un, dans celle qu'il écrit aux Ephésiens eux-mêmes, qui décide entièrement la question : Car après leur avoir dit que *Dieu nous adopte pour ses enfants par Jésus-Christ, nous ayant rendus agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé,* saint Paul s'exprime de cette manière : *C'est ce Fils qui nous en a acquis la rédemption par son propre sang* (*Eph.*, I, 7; *Col.*, I, 14).

Il résulte des observations précédentes que la qualification de *directeurs éclairés,* donnée par le savant auteur de la note que je je réfute à ceux qui *exposent aux yeux des fidèles un Dieu mourant pour leur salut* ; que cette qualification, dis-je, est une preuve évidente de ce que j'ai dit précédemment, qu'il ne suffit pas d'être intelligent dans les sciences humaines pour l'être dans notre sainte religion. *Je te bénis, ô mon Père!* disait Jésus-Christ, *de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux savants* (*Luc*, X, 21). Et saint Paul aux Colossiens : *Prenez garde que personne ne s'empare de vous par la philosophie et par de vaines illusions, en suivant la tradition des hommes et les éléments du monde, et non point selon Jésus-Christ. Car en lui réside réellement une plénitude de la Divinité* (*Col.*, II, 8, 9).

Il n'est pas douteux que si l'éditeur français de l'Essai de milord Schaftsbury avait étudié l'Ecriture sainte avec les dispositions qu'elle exige, il y aurait trouvé à chaque pas que *Jésus-Christ revêt un corps semblable en toute chose à celui des autres hommes, excepté le péché ;* pour qu'il pût l'offrir, comme en effet il l'a volontairement offert lui-même, en sacrifice. Que *Dieu a envoyé son Fils dans une chair semblable à une chair pécheresse, afin de condamner le péché dans cette chair* (*Rom.*, VIII, 3). Enfin, il aurait conclu de cette étude qu'il fallait que Jésus-Christ fût homme pour mourir.

L'autre extrême, non moins dangereux, et qu'il faut éviter avec un très-grand soin, en expliquant le dogme de la liaison intime de la Divinité avec notre Rédempteur, c'est de révoquer en doute cette intimité, et de ne considérer Jésus-Christ que comme un simple prophète. Cette restriction énerve l'Ecriture, qui nous a révélé positivement que dans la personne intelligente et sainte de notre Sauveur, *Dieu s'est manifesté en chair* (*I Tim.*, III, 16). *Voici,* dit le prophète Isaïe, *une vierge sera enceinte, et enfantera un fils ; on appellera son nom Emmanuel* (*Isaïe*, VII, 14), c'est-à-dire, selon saint Matthieu, *Dieu avec nous.*

Le même prophète parlant à l'Eglise dit : *Ton Rédempteur est le saint d'Israël, toute la terre l'appellera Dieu* (LIV, 5) : c'est-à-dire en tant que la *Divinité réside elle-même en Jésus-Christ avec toute plénitude* : ce qui doit s'entendre de tous les passages analogues à celui-ci.

Pour quel autre nom que pour celui de Jésus a-t-il été dit ; *Que tout fléchisse les genoux, tant ce qui est au ciel que sur la terre et sous la terre ; et que tous les anges de Dieu l'adorent* (*Phil.*, II, 10, 11)?

L'adoration proprement dite n'est réservée dans l'Ecriture sainte que pour Dieu seul : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu,* dit Jésus-Christ lui-même au tentateur, *et vous ne servirez que lui seul* (*Matth.*, IV, 10). Si donc la Divinité n'eût pas *résidé elle-même avec toute plénitude dans sa personne* intelligente et sainte, aurait-il permis que l'aveugle-né, dont saint Jean raconte la guérison miraculeuse, *l'eût adoré* (IX)? Cependant ce même apôtre a grand soin de nous avertir dans son Apocalypse qu'ayant voulu adorer l'ange qui lui dictait ce qu'il devait écrire, cet esprit céleste lui dit : *Gardez-vous bien de le faire ; je suis votre compagnon de service : adorez Dieu* (*Apoc.*, XIX, 10; XXII, 9).

Saint Luc dit à la fin de son Evangile, parlant des disciples et des apôtres : *Pour eux après l'avoir adoré,* etc. (XXIV, 52). Et saint Matthieu ne parlant que des onze apôtres relativement à Jésus : *Lorsqu'ils le virent,* dit-il, *ils l'adorèrent, même ceux qui avaient douté* (XXVIII, 17).

Il n'y a point de palliatif dans le socinianisme qui puisse diminuer aux yeux de la saine raison, la force des passages que je viens de citer, ainsi que d'un grand nombre d'autres, qui prouvent également que *la Divinité réside elle-même avec toute plénitude en Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

La manière dont *elle réside en sa personne,* ne nous ayant point été révélée, surpasse et surpassera toujours dans cette vie, aussi bien que l'union de notre âme avec notre corps, toute intelligence humaine. Mais elle ne choque point la saine raison, parce que l'E-

criture sainte n'en infère nulle part qu'il y ait plus d'un Dieu : au contraire, elle dit partout qu'il n'y en a qu'un seul. *Il n'y a qu'un seul médiateur entre Dieu et les hommes, savoir : Jésus-Christ homme, qui s'est donné en rançon pour tous* (I *Tim.*, II, 5, 6).

Quant à ces expressions de la prière de notre divin Rédempteur pour ses disciples, et pour tous ceux qui croiraient en lui par leur prédication : *Je te prie que comme tu es en moi, ô mon Père, et que je suis en toi, ils soient tous en nous*, etc. *Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un* (*Jean*, XVII, 20, 21, 22) : On voit assez clairement qu'il s'agit dans cette occasion d'une union d'harmonie.

Lors donc qu'on étudiera sans prévention ni présomption l'Ecriture sainte, on reconnaîtra facilement qu'elle prêche partout l'unité de Dieu ;

Que par un acte de sa toute-puissance et de son immense bonté, qui met *ses compassions au-dessus de toutes ses œuvres*, il existait, avant la création du monde, un être intelligent et juste, que saint Paul appelle (*Col.*, I, 15, 16) *l'image de Dieu invisible, le premier-né de toutes les créatures, par qui tout a été créé* : Et saint Jean, *le Verbe, par qui toutes choses ont été faites* (*Jean*, I, 1, 2, 3) ;

Que *dans l'accomplissement des temps* (*Gal.*, IV, 3) *cette image de Dieu invisible, ce premier-né de toutes les créatures, ce Verbe a été fait chair, et qu'il a habité sur la terre plein de grâce et de vérité* (*Jean*, I, 14) ;

Que cette *image de Dieu invisible, ce premier-né de toutes les créatures, ce Verbe est* Notre-Seigneur Jésus-Christ, le vrai Messie annoncé par les prophètes, qui, *dans l'accomplissement des temps, a été conçu du Saint-Esprit dans le sein de la bienheureuse Vierge, par la puissance du Très-Haut qui la couvrit de son ombre* ; *c'est pourquoi*, dit l'Evangile, *il est appelé Fils de Dieu* (*Luc*, I, 35) ;

Que ce fut alors qu'il prit notre nature, *ayant été rendu semblable à nous en toute chose excepté le péché :* parce que *la Divinité résidant elle-même en sa personne avec toute plénitude*, elle lui était, comme je l'ai dit ci-devant, un préservatif continuel et nécessaire contre toutes sortes de tentations ;

Que ce *Fils unique de Dieu* fut en conséquence, dès l'instant de sa miraculeuse conception jusqu'à sa résurrection glorieuse, cet *Agneau de Dieu sans défaut et sans tache, qui ôte les péchés du monde ;*

Que ce fut alors que parut *le grand mystère de la piété, Dieu manifesté dans la chair* (I *Tim.*, III, 16) ;

Que ce fut alors que ce *Fils unique de Dieu* réalisa l'offre ineffable qu'il avait faite à Dieu son Père, dont il est parlé dans le psaume quarante, expliqué par saint Paul aux Hébreux, en ces termes : *Tu n'as point voulu de victime ni d'oblation pour le péché, mais tu m'as formé un corps. Je dis alors : Me voici, je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté, selon qu'il est écrit de moi* (X, 5, 6, 7) ;

Que c'est ainsi que *ce Fils unique de Dieu nous a acquis la rédemption par son sang, c'est-à-dire la rémission de nos péchés.*

Enfin que la prédication de ce charitable Rédempteur a eu pour objet de rendre les hommes dignes de participer aux fruits inestimables du sang précieux qu'il a répandu sur la croix, pour les pécheurs qui se repentent.

Lorsque les savants incrédules pourront étudier ces choses dans le silence des passions, et surtout avec humilité de cœur, il leur sera très-aisé de reconnaître, que si nous ne les voyons ici-bas que d'une manière obscure, elles ne choquent cependant en aucune manière la saine raison.

CHAPITRE XXVII.

Sur la troisième partie de la Religion essentielle, etc.

Quoiqu'il y ait dans la troisième partie de cet ouvrage quelques judicieuses réponses à certaines objections qui ont été faites contre les deux premières, on peut toutefois comparer l'office que l'auteur croit rendre à ses lecteurs (*Seconde lettre introductive*), en s'efforçant d'en réfuter quelques autres, à celui d'un homme qui, pour aider quelqu'un à monter à cheval, le jetterait de l'autre côté. C'est là véritablement l'effet que ce livre a produit sur les chrétiens, qui ont adopté les vaines et dangereuses spéculations de son auteur sur la mort de Jésus-Christ, sans les avoir bien comparées auparavant avec l'Ecriture Sainte. Le résultat de ces spéculations tend à nier que la mort de notre Sauveur soit un sacrifice propritiatoire *pour les pécheurs repentants* (*Voyez les rép. aux quatre premières objections*) ; soutenant que si c'en était un, il dispenserait les hommes de la pratique des bonnes œuvres.

Comment est-il possible que cet auteur n'ait pas fondé sur le sacrifice propitiatoire de Jésus-Christ, ce qu'il y a de judicieux dans ses quatorze lettres à l'égard du rétablissement et de la purification des âmes qui n'ont pas suffisamment profité dès cette vie, des avantages inestimables que ce sacrifice prépare aux pécheurs convertis ? Comment se peut-il, qu'étant si charitable envers les méchants qui meurent dans l'impénitence, il le soit assez peu à l'égard des pécheurs repentants pour vouloir restreindre les effets de l'amnistie que notre Rédempteur leur a méritée par l'effusion de son précieux sang sur la croix ?

Je ne comprends pas mieux comment tant de chrétiens éclairés par le Soleil de justice, ont pu ne pas apercevoir que sous le nom séduisant de *Religion essentielle à l'homme*, ce même auteur, par un aveuglement des plus funestes, détruit ce qu'il y a de plus *essentiel* dans la religion chrétienne, en éludant cette déclaration positive, que *Dieu a envoyé son Fils dans une chair pécheresse, et qu'il a condamné le péché dans cette chair, afin que la justice de la loi fût accomplie en ceux qui ne vivent plus selon la chair, mais selon l'esprit* (*Rom.*, VIII,

3, 4). *Que ce Fils s'est offert lui-même à Dieu, comme une oblation et une victime de bonne odeur pour expier nos péchés, et non-seulement les nôtres, mais aussi ceux de tout le monde* (1 *Jean*, II, 1, 2).

La vérité de cet inébranlable fondement de la foi justifiante est cependant révélée de la manière la plus positive dans la parole de Dieu, par les passages du Vieux et du Nouveau Testament que je vais citer sur cette importante matière.

Jésus-Christ après avoir indiqué celui de ses disciples qui le trahissait, s'exprime en ces termes : *Pour le Fils de l'homme, il s'en va selon qu'il est écrit de lui* (*Matth.*, XXVI, 24). Or qu'était-il écrit de ce charitable Sauveur relativement à notre rédemption qu'il allait accomplir par sa mort volontaire ?

La semence de la femme brisera la tête du serpent (*Gen.*, III, 15).

Il était navré pour nos forfaits, dit le prophète Isaïe (LIII, 5, 6), *et froissé pour nos iniquités : l'amende de qui nous apporte la paix a été sur lui, et par sa meurtrissure nous avons la guérison. L'Eternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous.*

Il y a soixante et dix semaines, dit le prophète Daniel (IX, 24), *déterminées sur ton peuple et sur ta ville sainte, pour abolir le forfait et consumer le péché, faire propitiation pour l'iniquité*, etc.

Voici comment saint Paul, dans son Epître aux Hébreux (X, 5, 10), explique l'oracle du psaume quarante : *Il est impossible que le sang des taureaux et des boucs efface les péchés. C'est pourquoi Jésus-Christ, entrant dans le monde, parle ainsi : Tu n'as point voulu de victime, ni d'oblation, mais tu m'as formé un corps ; tu n'as point agréé les holocaustes, ni les victimes pour le péché. Je dis alors : Me voici, je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté, selon qu'il est écrit de moi. Il abolit le premier pour établir le second ; et c'est en conséquence de cette volonté que nous sommes sanctifiés par l'oblation que Jésus-Christ a faite une seule fois de son propre corps.*

Notre divin Rédempteur, dans la séance même où il avait déclaré à ses disciples qu'*il s'en allait selon qu'il était écrit de lui*, donne d'autant mieux à connaître que c'était les prophéties rapportées ci-devant qu'il avait principalement en vue, que dans l'institution de la sainte cène il dit, en donnant la coupe à ses disciples : *Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel sera répandu pour la rémission des péchés* (*Matt.* XXVI, 28).

C'est à ce but ineffable que se rapportait ce qu'il dit à ses apôtres après sa résurrection, lorsqu'il parut la première fois au milieu d'eux : *C'est là ce que je vous disais lorsque j'étais encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes, fût accompli. Alors*, ajoute l'évangéliste, *il leur ouvrit l'esprit pour entendre les Ecritures* (*Luc*, XXIV, 44, 45).

Peu de temps avant sa mort, il leur avait promis *un autre consolateur, savoir, l'Esprit de vérité, qui leur enseignerait toutes choses et les ferait ressouvenir de tout ce qu'il leur avait dit pour en rendre témoignage* (*Jean*, XIV, 26). Voyons donc en quoi consiste le témoignage que le Saint-Esprit a dicté aux apôtres sur la vérité de notre rédemption par la mort de Jésus-Christ.

Parce que tous ont péché, tous aussi sont déchus de la gloire de Dieu. C'est sa grâce qui les justifie gratuitement à cause de la rédemption qui a été faite par Jésus-Christ, que Dieu avait ordonné pour être par la foi une victime de propitiation par son sang, afin de faire paraître sa justice par le pardon des péchés (*Rom.*, III, 23, 24, 25).

Jésus-Christ a été livré pour nos offenses, et il est ressuscité pour notre justification (IV, 25).

Dieu fait éclater l'amour qu'il nous porte, en ce que, lorsque nous étions pécheurs, Jésus-Christ est mort pour nous, qui sommes justifiés par son sang (V, 6), etc.

Comme donc c'est par un seul péché que tous les hommes sont tombés dans la condamnation, de même c'est par une seule justice que tous les hommes reçoivent la justification qui donne la vie (18).

Il est mort une seule fois pour le péché (VI, 10).

Plusieurs des passages qui suivent, en prouvant la même vérité, démontrent en même temps qu'elle ne dispense point les hommes de la pratique des bonnes œuvres.

Purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme en effet vous devez être sans levain, puisque Jésus-Christ, qui est notre pâque, a été sacrifié pour nous (1 *Cor.*, V, 7).

Or je vous avais enseigné principalement, comme je l'avais appris moi-même, que Jésus-Christ est mort pour nos péchés, conformément aux Ecritures (XV, 3).

L'amour de Jésus-Christ nous possède, étant persuadés que puisqu'un seul est mort pour tous, tous aussi sont morts, et qu'il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux (II *Cor.*, V, 14, 15).

C'est ce Fils qui nous a acquis la Rédemption par son sang, c'est-à-dire la rémission de nos péchés, selon les richesses de la grâce (*Eph.*, 1, 7; *Col.*, 1, 14).

Marchez dans la charité, à l'exemple de Jésus-Christ, qui nous a aimés et qui s'est offert lui-même à Dieu pour nous, comme une oblation et une victime de bonne odeur (*Eph.*, V, 2).

Jésus-Christ le souverain sacrificateur des biens à venir, ayant paru, il est entré dans le saint des saints, par un plus grand et plus parfait tabernacle, qui n'est point l'ouvrage des hommes, c'est-à-dire qui n'est point de la même nature que le premier, non avec le sang des boucs et des taureaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle (*Héb.* IX, 11. 15).

Car si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre de la génisse ; avec quoi l'on faisait des aspersions sur ceux qui étaient souillés, pu-

rifie d'une pureté charnelle; combien plus le sang de Jésus-Christ, qui par l'Esprit éternel s'est offert lui-même à Dieu comme une victime sans tache, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes, afin que vous serviez le Dieu vivant? Et c'est ce qui fait qu'il est médiateur d'un Testament nouveau, afin que sa mort intervenant pour la rédemption des péchés (25–28), etc.

Ce n'est pas qu'il s'offre soi-même plusieurs fois, comme le souverain sacrificateur entre tous les ans dans le lieu très-saint, avec un autre sang que le sien : autrement il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde ; au lieu qu'il n'a paru qu'une seule fois dans ces derniers temps pour abolir les péchés, en s'offrant lui-même en sacrifice. Et comme il est arrêté que les hommes meurent une fois, après quoi suit le jugement ; de même Jésus-Christ s'est offert une seule fois soi-même pour expier les péchés, etc.

Sachant que ce n'est point par des choses périssables, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de ce train de vie si plein de vanité, ou vous aviez été engagés par les traditions de vos pères, mais par le précieux sang de Jésus-Christ, qui est l'agneau sans défaut et sans tache (I *Pier.*, I, 18, 19).

Il a porté lui-même nos péchés en son propre corps sur le bois, afin qu'étant affranchis du péché nous vivions à la justice (II, 24).

Jésus-Christ lui-même a souffert une fois pour nos péchés, lui juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair (III, 18).

Si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous avons communion ensemble, et le sang de Jésus-Christ son Fils nous purifie de tout péché (I *Jean*, I, 7).

Si quelqu'un a péché, nous avons pour avocat auprès du Père Jésus-Christ le juste. Car il est lui-même la victime qui a expié nos péchés, et non-seulement les nôtres, mais aussi ceux de tout le monde (II, 1, 2).

Ce qui relève d'autant plus cet amour, c'est que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu les premiers, mais c'est lui qui nous a aimés, et qui a envoyé son Fils pour faire l'expiation de nos péchés (IV, 10).

A celui qui nous a aimés, qui nous a lavés de nos péchés dans son sang (*Apoc.*, I, 6), etc.

Tu es digne de recevoir le livre et d'en ouvrir les sceaux, parce que tu as été immolé, que tu nous as rachetés à Dieu par ton sang (V, 9).

Pour éluder le sens naturel des passages de l'Ecriture sainte que je viens de rassembler, les partisans de *la religion* prétendue *essentielle à l'homme*, posent deux règles, dont l'une est très-bonne, mais ils en tirent des conséquences très-mauvaises; l'autre sape la foi chrétienne par son fondement.

La première est : *Si les expressions de l'Ecriture sainte, prises dans leur sens naturel, présentent à l'esprit des idées absurdes ou contradictoires, on doit en conclure qu'elles renferment un sens figuré.*

Cette règle est incontestable : mais supposant ensuite gratuitement que tout ce qui est *incompréhensible* est absurde ou contradictoire ils posent pour la seconde, qu'*il ne faut rien admettre d'incompréhensible.*

Les fabricateurs de cette règle prétendue auraient senti combien elle est absurde, s'ils avaient lu avec impartialité le *Discours de M. Leibnitz sur la conformité de la foi avec la raison.* On en jugera par l'extrait suivant.

« *Il se rencontre dans quelques objets de la foi*, dit ce chrétien philosophe (*Pag.* 52 *de l'ed. d'Amst.* 1710, § 41), deux qualités capables de la faire triompher de la raison ; l'une est *l'incompréhensibilité*, l'autre est *le peu d'apparence.* Mais il faut bien prendre garde de n'y pas joindre la troisième qualité dont parle M. Bayle, et de dire que ce qu'on croit est *insoutenable* : car ce serait faire triompher la raison à son tour, d'une manière qui détruirait la foi.

« *L'incompréhensibilité*, ne nous empêche point de croire des vérités naturelles, dont nous avons quelque intelligence analogique, par exemple, nous ne comprenons pas la nature des odeurs et des saveurs, et cependant nous sommes persuadés par une espèce de foi, que nous devons au témoignage des sens, que ces qualités sensibles sont fondées dans la nature des choses, et que ce ne sont pas des illusions.

« Il y a aussi des choses *contraires aux apparences* (§ 42), que nous admettons, lorsqu'elles sont bien vérifiées. Qu'y avait-il de plus apparent que le mensonge du faux Martin Guerre, qui se fit reconnaître par la femme et par les parents du véritable, et fit balancer longtemps les parents et les juges, même après l'arrivée du dernier ? Il en est de même de la foi. J'ai déjà remarqué que ce qu'on peut opposer à la bonté et à la justice de Dieu, ne sont que des *apparences*, qui seraient fortes contre un homme, mais qui deviennent nulles quand on les applique à Dieu, et lorsqu'on les met en balance avec les démonstrations qui nous assurent de la perfection infinie de ses attributs. Ainsi la foi triomphe des fausses raisons par des raisons solides et supérieures, qui nous l'ont fait embrasser : mais elle ne triompherait pas, si le sentiment contraire avait pour lui des raisons aussi fortes, ou même plus fortes que toutes celles qui composent le fondement de la foi, c'est-à-dire, s'il y avait des objections invincibles et démonstratives contre la foi.

« Il est bon même de remarquer ici (§ 43), que ce que M. Bayle appelle triomphe de la foi, est en partie un triomphe de la raison démonstrative contre des raisons *apparentes et trompeuses*, qu'on oppose très-mal à propos aux démonstrations. »

De ces réponses judicieuses que fait M. Leibnitz à M. Bayle, il résulte que ceux qui *n'admettent rien d'incompréhensible* en matière de religion, entendent aussi peu le vrai sens de ce mot qu'ils sont enclins à prendre pour vraie contradiction ce qui n'en a que *l'apparence.* C'est ce qu'on pourra vérifier par l'usage abusif qu'ils font de la seconde de leurs deux règles, et des mauvaises conséquences qu'ils tirent de la première, en supposant une contradiction morale dans l'idée,

que la mort de Jésus-Christ est un sacrifice propitiatoire pour les pécheurs qui se repentent.

Ils croient prouver cette prétendue contradiction, en soutenant qu'il serait contraire à la justice qu'un roi destinât son fils unique à la mort, pour le salut de son peuple; ajoutant que Dieu traiterait en ce cas les coupables comme innocents, et l'innocent comme coupable. D'où ils concluent avec hardiesse que tous les passages que j'ai cités de l'Ecriture sainte doivent être pris, sans aucune exception, dans un sens figuré.

Indépendamment des judicieuses réponses de M. Leibnitz à M. Bayle, rapportées ci-dessus, qui seraient déjà suffisantes pour faire sentir que cette comparaison et les conséquences qu'ils en tirent, n'ont que des *apparences trompeuses;* je réponds : 1° que la comparaison n'est point admissible, parce que le meilleur des rois qui destinerait son fils unique à la mort pour le salut de son peuple ne pourrait en récompense le ressusciter pour le faire asseoir à sa droite sur son trône.

2° Que les conséquences qu'ils tirent de leur comparaison sont d'autant moins applicables à notre Sauveur, que par l'effet d'une charité incompréhensible *il s'est offert lui-même à Dieu, comme une oblation et une victime de bonne odeur, pour expier nos péchés, non-seulement les nôtres, mais aussi ceux de tout le monde. Mon Père m'aime,* disait ce charitable Rédempteur, *parce que je donne ma vie* (*Jean*, X, 17, 18), *mais je la recouvrerai. Personne ne me la peut ôter; c'est moi-même qui la donne volontairement; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre. C'est l'ordre que j'ai reçu de mon Père.*

Ce fut en conséquence de ce pouvoir qu'ayant accompli toutes les prophéties touchant ses souffrances, le genre de son supplice et le but de sa mort douloureuse, qu'il exprima dans son agonie en ces termes : *C'est expressément pour cette heure que je suis venu* (XII, 27); ce fut, dis-je, en conséquence de ce pouvoir, qu'ayant accompli toutes ces prophéties, il s'écria : *Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains* (*Luc*, XXIII, 46).

Bien loin donc qu'on en puisse inférer que Dieu l'ait traité comme coupable, le contraire se prouve avec la dernière évidence, par les textes que je viens de rapporter, par les glorieux témoignages qu'il lui rendit avant cette obéissance et cette charité parfaite qui nous acquiert le salut, par les prodiges dont il honora sa mort, par sa résurrection glorieuse, et surtout en l'*élevant au-dessus de toutes choses*, et lui donnant *tout pouvoir dans le ciel et sur la terre.* Saint Paul dit aux Philippiens : *Il s'est abaissé lui-même, s'étant rendu obéissant jusqu'à la mort, et même jusqu'à la mort de la croix. C'est aussi pour cela que Dieu l'a élevé jusqu'au souverain degré de gloire, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms; afin qu'au nom de Jésus tout ce qui est au ciel, sur la terre et sous la terre, fléchisse les genoux, et que toute langue confesse que Jésus-Christ est le Seigneur, à la gloire de Dieu son Père.*

3° Que lors même qu'on pourrait comparer la mort de notre Sauveur à celle du fils unique d'un bon roi, livré volontairement à la mort pour le salut de sa nation, cet acte de générosité ferait certainement l'admiration des âmes vertueuses, comme l'ont toujours fait ceux qui se sont illustrés par de semblables dévouements; et cela parce qu'il n'y a jamais eu que les plus vertueux d'entre les rois et les citoyens qui se soient dévoués pour le salut de leur patrie. Aussi saint Pierre dit formellement et sans figure : *Jésus-Christ lui-même a souffert pour nos péchés, lui juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu; ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été vivifié par l'Esprit,* etc.

4° Que ces expressions, *lui juste pour les injustes*, prises dans leur sens naturel, sont si fort éloignées de présenter à la saine raison aucune idée absurde ou contradictoire, que notre rédemption n'aurait point été opérée, comme je l'ai remarqué ci-devant, si notre Sauveur avait été moins *juste.* C'est donc une erreur manifeste d'imaginer une contradiction morale dans notre rédemption, par le sacrifice propitiatoire de Jésus-Christ, qui ne renferme que de *l'incompréhensibilité:* mais la seconde règle de ceux dont je parle *n'admet rien d'incompréhensible.* Aussi prouve-t-elle trop; car lorsqu'on veut approfondir quoi que ce puisse être, on trouve partout de *l'incompréhensibilité;* il résulterait par conséquent de cette règle prétendue, qu'il ne saurait rien croire du tout. L'exemple suivant en fera sentir toute l'absurdité.

Supposons un philosophe doué de bonté, de candeur, et d'une science profonde, reconnu pour tel par un de ses disciples, auquel il veut faire exécuter ses idées en gnomonique et en physique expérimentale, dont ce disciple n'a aucune connaissance.

Que ce philosophe, ne le jugeant pas encore en état de concevoir les raisons des choses, n'entreprenne point de les lui expliquer, et l'emploie seulement à l'action;

Qu'il lui ordonne de planter des verges de fer sur différents murs, de leur donner certaines inclinaisons, et de tracer des lignes diversement dirigées et à d'inégales distances;

D'enfermer un animal vivant sous une cloche de verre, et de tirer et repousser successivement une branche de fer qui n'aurait avec l'animal aucune correspondance immédiate;

De mettre ensemble diverses drogues froides par elles-mêmes, et de les humecter dans un endroit clos;

Enfin, d'étendre un fil de fer à une très-grande distance le long d'une rivière, en le soutenant d'espace en espace par des fils de soie, et de mettre à l'une de ses extrémités un morceau de glace;

Qu'après ces préparatifs, le philosophe déclare à son disciple que dans la première opération, la différence d'inclinaison des verges de fer et des lignes, leurs diverses distances, la longueur ou la brièveté des jours, n'empêcheront point que dans des in-

tervalles de temps sensiblement égaux l'ombre des verges de fer ne parcoure les distances inégales des lignes ;

Que dans la seconde, l'animal mourra sans qu'il le touche ;

Que les drogues de la troisième, quoique froides, s'échaufferont au point de s'embraser ;

Enfin, que dans la dernière, par des arrangements pris à l'autre extrémité du fil de fer, en mettant les pieds dans l'eau, et présentant au morceau de glace un flambeau récemment éteint, il se rallumera.

Comme j'ai supposé ce disciple sans aucune lumière en gnomonique et en physique expérimentale, il ne découvrira point de relation entre les causes et les effets : bien loin d'y comprendre quoi que ce puisse être, il pensera même y voir de l'incompatibilité. Cependant il croira les assertions du philosophe, à moins que par trop de confiance en sa capacité, ou trop peu dans les vertus et le savoir de son maître, il ne prétende que ses paroles n'ont aucun sens ; que pour produire les effets qu'il annonce il fallait s'y prendre d'une autre manière, et qu'enfin il ne doit croire que ce qu'il comprend.

Dans ce dernier cas, le philosophe qui voulait éprouver la confiance de son disciple pendant que son âge ne lui permettait pas encore de voir par ses propres yeux, et qui se proposait de l'initier ensuite dans sa science, ne serait-il pas fondé à changer de plan à son égard?

Je n'ai pas été embarrassé pour trouver des exemples de choses que l'on peut croire sans les voir ni les comprendre ; je l'aurais été peut-être davantage, si j'avais voulu en donner de celles que nous ne croyons que parce que nous les comprenons parfaitement.

Or je soutiens que notre rédemption par le sacrifice propitiatoire de notre Sauveur, ne présente rien à l'esprit d'aussi incompatible que les faits de physique allégués ci-dessus, que devait croire le disciple ignorant sur la simple assertion de son maître : faits dont les plus grands physiciens mêmes ne comprennent qu'une bien petite partie,

Les fabricateurs de la règle prétendue qui n'admet rien d'*incompréhensible*, diront-ils encore qu'ils ne peuvent rien croire de ce qu'ils ne comprennent pas entièrement? Je ne saurais le présumer ; c'est pourquoi je passe à leur manière de définir la révélation, *Qui dit révélé*, selon eux, *dit une chose sur laquelle il ne reste plus de voile.*

Les preuves que je viens de donner, qu'il y a des choses qu'on croit avec raison sans les comprendre, servent déjà de réponse à cette définition ; car si elle était juste, il s'ensuivrait nécessairement qu'il n'y a rien révélé.

Est-il quelque chose d'absolu pour l'homme dans cette vie? Tout n'est-il pas relatif à son état? En suivant toute la révélation proprement dite, trouve-t-on quelque appui pour une telle idée? N'est-on pas arrêté dès le premier pas? Car elle nous révèle bien que Dieu a créé le monde ; mais elle nous laisse dans une ignorance parfaite du *comment.* C'est donc abuser manifestement des termes que d'appliquer ce sens-là, sans restriction, aux vérités sublimes qui nous sont clairement révélées dans l'Ecriture sainte.

Dieu nous a révélé ces vérités, parce que notre raison n'aurait jamais pu les atteindre ; mais cet Etre suprême n'a pas jugé à propos de nous en faire connaître la profondeur.

Il faut par conséquent bien distinguer la vérité de ces faits d'avec ce qu'ils ont d'*incompréhensible.*

La rédemption des pécheurs qui se repentent, par le sacrifice propitiatoire de Jésus-Christ ; la manifestation de la Divinité dans sa personne ; l'existence du Père, du Fils et du Saint-Esprit, sont des vérités clairement révélées dans l'Ecriture sainte, mais dont *le comment* est et sera toujours impénétrable pour nous.

La saine raison ayant fait connaître à ceux des savants païens que la science n'avait point enorgueillis, que *l'Ecriture est divinement inspirée*, les a persuadés en même temps de l'existence de ces vérités, à cause de la divinité de son témoignage. Quant à ce qu'elles renferment d'impénétrable pour nous dans cette vie ; les preuves que la saine raison leur a fait découvrir dans la nature et dans la révélation de la prescience, de la véracité; de la sagesse, de la bonté et de la toutes puissance de Dieu ; ces preuves, dis-je, leur font croire l'existence nécessaire de ces vérités, quoique *le comment* leur soit *incompréhensible*, parce qu'elles ne renferment aucune contradiction. C'est ainsi que la saine raison a conduit à la foi chrétienne les savants qui ont appris de Jésus-Christ *à être humbles de cœur.*

Quels abus ne renferme donc pas ce raisonnement de quelques-uns des défenseurs de *la religion* prétendue *essentielle! Dieu ayant voulu manifester sa volonté envers les hommes, a dû le faire d'une manière claire, sans quoi il ressemblerait à cet empereur tyran (Caligula) qui faisait écrire fort menu et afficher fort haut ses édits, pour multiplier les punitions en multipliant les infracteurs. Nous pouvons bien croire des choses,* ajoutent-ils, *que notre raison n'eût point découvertes, et qu'elle approuve, quand un maître supérieur les lui fait comprendre ; mais nous ne pouvons pas plus croire des choses que nous ne comprenons pas, qu'un Caraïbe, qui ne saurait pas un mot de français, ne pourrait nous comprendre quand on lui ferait en cette langue la définition d'un triangle.*

Cet exemple et le cas dont il est question n'ont aucune parité. Un Caraïbe qui ne saurait point de français, et à qui l'on parlerait dans cette langue, ne comprendrait pas seulement, si on lui fait une définition ou un récit : son attention ne serait fixée sur aucun objet, lorsqu'on lui parlerait d'un triangle. En un mot, cet argument ne pourrait avoir de force que dans le cas où Dieu se serait révélé dans une langue inintelligible. Or les sublimes vérités contenues dans

l'Ecriture sainte, sont clairement énoncées dans les langues vivantes pour les Israélites et les Juifs d'alors. Nos devoirs nous y sont prescrits de la manière la plus claire; et quant aux objets de la foi, elle s'exprime nettement en termes intelligibles : *Dieu a été manifesté en chair* (*I. Tim.*, III, 16); *Jésus-Christ nous a acquis la rédemption par son sang*; les chrétiens doivent être *baptisés au Nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit.* Et de plus, elle nous présente ces vérités pour les objets de notre foi dans cette vie. D'où je conclus que la prétendue règle qui n'admet rien d'*incompréhensible*, détruisant la foi, doit être nécessairement erronée.

Une mauvaise honte a fait prendre sans doute aux fabricateurs de cette règle prétendue le parti de rejeter tout ce qu'ils ne comprennent pas parfaitement, plutôt que celui d'avouer leur insuffisance.

Mais les vrais chrétiens philosophes, connaissant encore mieux que Socrate les bornes étroites de l'esprit humain, convaincus que tout ce qui est *incompréhensible* n'est pas toujours contradictoire; que s'il y a de la contradiction dans une chose, ils ont des règles sûres pour la découvrir, se bornent sagement à ne rien admettre de tout ce qui implique contradiction.

Croyant avec obéissance de foi ce que dit saint Paul à Timothée : *Sans contredit le mystère de piété est grand; Dieu a été manifesté en chair* : ils reconnaissent que cette vérité a des profondeurs que la raison ne peut sonder : mais leur raison ne trouvant rien de contradictoire, ils sont aussi convaincus de l'existence de cette vérité, qu'ils le sont que *l'Ecriture est divinement inspirée.*

Le monde intellectuel, dit en vrai chrétien philosophe M. Rousseau (*Voyez la note de sa Réponse à M. d'Alembert, pag.* 6 *et* 7), *le monde intellectuel, sans en excepter la géométrie, est plein de vérités* incompréhensibles, *et pourtant incontestables, parce que la raison qui les démontre existantes ne peut les toucher, pour ainsi dire, à travers les bornes qui l'arrêtent, mais seulement les apercevoir. Tel est le dogme de l'existence de Dieu; tels sont les mystères admis dans les communions protestantes. Les mystères qui heurtent la raison, pour me servir des termes de M. d'Alembert, sont tout autre chose. Leur contradiction même les fait rentrer dans ses bornes; elle a toutes les prises imaginables pour sentir qu'ils n'existent pas : car bien qu'on ne puisse voir une chose absurde, rien n'est si clair que l'absurdité. Voilà ce qui arrive lorsqu'on soutient à la fois deux propositions contradictoires. Si vous me dites qu'un espace d'un pouce est aussi un espace d'un pied, vous ne dites point du tout une chose mystérieuse, obscure, incompréhensible; vous dites, au contraire, une absurdité lumineuse et palpable, une chose très-clairement fausse. De quelque genre que soient les démonstrations qui l'établissent, elles ne sauraient l'emporter sur celle qui la détruit, parce qu'elle est tirée immédiatement des notions primitives qui servent de base à toute certitude humaine. Autrement la raison, déposant contre elle-même, nous forcerait à la récuser; et loin de nous faire croire ceci ou cela, elle nous empêcherait de plus rien croire, attendu que tout principe de foi serait détruit. Tout homme, de quelque religion qu'il soit, qui dit croire à de pareils mystères, en impose donc ou ne sait ce qu'il dit.*

CHAPITRE XXVIII.

Essai sur la foi chrétienne.

Sous le prétexte spécieux que certains docteurs ont confondu la foi chrétienne avec une superstitieuse crédulité, et qu'ils ont introduit l'erreur chez tant de peuples, l'orgueil produit par les sciences humaines cherche à les détruire l'une et l'autre sans distinction.

Cependant *la foi chrétienne*, qui distingue le philosophe chrétien d'avec le prétendu philosophe, cette vraie *foi*, que saint Paul fait compagne de l'*espérance et de la charité*, n'est point cette disposition crédule qui fait être païen au Japon, mahométan en Turquie, et chrétien en Europe. La raison bien cultivée peut y conduire les savants chrétiens. C'est cette raison qui leur fait connaître l'évidence des preuves de la divinité de l'Ecriture sainte; et c'est sur cette évidence qu'ils croient les vérités sublimes qu'elle nous annonce pour notre salut, nonobstant ce qu'elles ont d'*incompréhensible.*

C'est cette raison qui leur fait concevoir que si Dieu ne permet pas que nous puissions sonder dès cette vie la profondeur de ces vérités, c'est par un effet de sa souveraine sagesse, qui connaît infiniment mieux que nous ce qui convient à notre nature.

C'est cette raison qui leur fait concevoir que cette profondeur est présentement pour nous comme une mer immense, dans laquelle l'esprit le plus pénétrant et le plus vaste ne peut nager que bord à bord : et que dès qu'il s'en éloigne, sans consulter les forces dont il a besoin pour regagner le rivage, il s'y perd indubitablement.

C'est cette raison enfin qui leur apprend qu'*un cœur honnête et bon* (*Luc* VIII, 15) est le plus sûr moyen de parvenir à *la foi chrétienne*, à cette foi qui nous persuade de l'existence des sublimes vérités que la parole de Dieu nous annonce, quoiqu'il nous soit impossible d'en sonder la profondeur.

Ils ne confondent point ce qui surpasse cette raison avec ce qui la choque manifestement; ils sentent la faiblesse de leurs lumières lorsqu'ils envisagent les objets sublimes de notre foi; mais en même temps ils sont persuadés que si ces objets renfermaient de véritables contradictions, la raison les leur ferait connaître. Leurs humbles recherches dirigées par cette règle sûre, n'y découvrant aucune contradiction, ils croient l'existence de ces objets salutaires, parce qu'elle est fondée sur un témoignage divin. Enfin ils sont convaincus que s'il y a des absurdités et des contradictions dans certains interprètes et commentateurs, comme il n'y en a que trop effectivement, les philosophes chrétiens ne

doivent point les imputer à l'Ecriture sainte.

Voilà en quoi consiste la véritable foi, dont saint Paul fait tant d'honneur aux patriarches et aux prophètes de l'ancienne alliance : et bien loin que cette foi soit opposée à la saine raison, elle sert au contraire à la fortifier et à la conduire, pour ceux qui sont *humbles de cœur*. Elle est aux yeux de leur entendement, s'il m'est permis d'employer cette comparaison, ce qu'un bon télescope est à ceux d'un habile astronome, pour observer le cours et la figure des astres, qu'il verrait très-imparfaitement sans ce secours. Ou pour m'expliquer d'une manière directe, la foi chrétienne est une aide sûre à la saine raison, pour lui faire entrevoir dans le vrai sens de l'Ecriture sainte les merveilles de notre salut, au travers du voile sacré qui les enveloppe.

Si M. de Voltaire avait bien connu cette véritable foi, aurait-il pu dire en parlant de Julien l'Apostat, dans son poëme sur la loi naturelle (*vers* 68 *de la seconde partie*) :

Infidèle à la foi, fidèle à la raison.

J'ai prouvé (*chap.* 13) que Julien abandonna le culte sublime du vrai Dieu, pour embrasser l'idolâtrie la plus honteuse. J'en conclus présentement que l'opposition mise dans ce vers par M. de Voltaire entre *la raison et la foi*, qui émanent toutes deux de l'Etre suprême ; ses chapitres des Juifs, du siècle de Constantin, de Julien et du Polythéisme, joints à beaucoup d'autres traits, tant de ses ouvrages que de ceux de tous les savants incrédules qui s'efforcent à décréditer la religion révélée, ne justifient que trop, à cet égard, le discours de M. Rousseau, mon concitoyen, sur l'effet des sciences, et l'Académie qui l'a couronné.

Il est vrai que la foi chrétienne est un don de Dieu : Mais ce créateur et bienfaiteur des hommes ne le refuse jamais à ceux qui sont *humbles de cœur ;* qui, aimant mieux la lumière que les ténèbres, à cause de leurs bonnes œuvres, demandent ce don précieux avec persévérance, et l'obtiennent toujours infailliblement.

Les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, auxquelles je viens de faire allusion, découvrent d'une manière bien sensible la principale source de l'incrédulité : *La lumière est venue dans le monde,* dit ce divin sauveur, *et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que les œuvres étaient mauvaises* (*Jean*, III, 19).

CHAPITRE XXIX.

Réfutation des sophismes dangereux de l'auteur de la Religion essentielle, *pour exténuer l'autorité divine de la révélation.*

L'auteur de cet ouvrage a prévu qu'il éluderait en vain le véritable sens des passages de l'Ecriture sainte, contre lesquels son système ne peut se soutenir ; parce que ceux dont il ne saurait détourner le sens naturel, conservent aux autres toute leur force. C'est pourquoi, franchissant les respectables barrières, qui retiendront toujours ceux qui conservent la vénération due à cette divine parole, il a fabriqué les plus pernicieux sophismes, pour en prendre occasion de l'énerver.

On ne fait jamais valoir, dit-il (*Première lettre introductive, pag.* 14), *l'autorité de l'Ecriture, contre les principes naturels, les notions communes.*

S'il avait entendu par *principes naturels* ce qu'on nomme *premiers principes*, tels, par exemple, que ceux-ci : *Rien ne peut rien faire ; le tout est plus grand qu'une de ses parties ; tout effet doit avoir sa cause*, etc., les philosophes chrétiens adopteraient sa pensée. Mais la plupart des choses qu'il annonce comme *principes naturels et notions communes*, relativement à la rédemption, ne sont que des *pétitions de principes*, comme le prouvent ces trois raisonnements :

I. *On a peine à comprendre* (*p.* 4) *comment il peut entrer dans l'esprit qu'il y ait quelque chose en Dieu qui s'oppose au bonheur de l'homme ; cela implique contradiction, car on ne doute pas que le salut de l'homme ne soit une suite de ce que Dieu l'a voulu* (c'est cette bonne volonté que les anges annoncèrent aux bergers). *Or dire que Dieu veut le salut de l'homme, et soutenir en même temps qu'il y a en Dieu un principe de justice* (ou soi-disant tel) *qui s'y oppose, c'est dire que Dieu veut et qu'il ne veut pas, c'est lui attribuer l'opposition de volontés qui se trouve souvent dans les hommes, et qui n'est que l'effet de l'empire des passions.*

II. *N'est-il pas vrai* (*p.* 14) *que si une justice qui est hors de l'homme pouvait lui être imputée pour suppléer à celle qui lui manque, la justice de Jésus-Christ, dont le mérite est infini, serait suffisante pour le plus comme pour le moins, que la distance qu'il y a d'un pécheur à un homme converti n'étant pas infinie, un mérite infini doit tout absorber.*

III. *Il faut nécessairement tabler sur quelque chose de fixe qui donne du poids à la lettre, sans quoi c'est se moquer de prétendre s'autoriser du suffrage de l'Ecriture sainte.*

Dans les deux premiers raisonnements, l'auteur s'est torturé l'esprit pour faire trouver de la contradiction où il n'y en a absolument point. Ne connaissant pas le frein salutaire de l'*humilité du cœur*, il s'est aveuglément persuadé qu'il ne devait rien y avoir d'*incompréhensible* pour lui, et il a cru pouvoir rejeter comme contradictoire tout ce qu'il ne pouvait entièrement comprendre.

Si l'on fait bien attention que cet auteur et tous ceux qui pensent comme lui, pouvant se convaincre des sublimes vérités qu'ils rejettent, par le témoignage de Dieu lui-même qui nous les a révélées, veulent néanmoins le faire penser à leur manière, on trouvera qu'ils ont beaucoup de rapport avec les enfants d'Israël, qui firent à Aaron cette funeste demande : *Fais-nous des dieux qui marchent devant nous* (*Exode*, XXXII, 1).

Sans prétendre sonder des profondeurs pour lesquelles tout chrétien doit avoir une sainte

vénération, il n'est pas impossible d'éclaircir ce que l'auteur regarde comme contradictoire.

Cette prétendue contradiction dont parle l'auteur dans son premier raisonnement, n'est fondée que sur une équivoque.

Si le salut de l'homme était un effet de cette volonté toute-puissante de Dieu, par laquelle il dit : *Que la lumière soit, et la lumière fut*, l'homme serait nécessairement sauvé ; mais il ne serait plus libre. Or il l'est certainement, et je puis le poser pour principe dans la matière que je traite.

Il n'est pas moins vrai que Dieu veut le salut des hommes, mais c'est d'une volonté relative à l'assemblage de ses perfections et aux facultés libres et intelligentes dont il lui a plu douer l'homme, exclusivement aux êtres vivants de la terre.

Sa bonté, celui de tous ses attributs sous lequel il a pris le plus de plaisir à se faire connaître aux hommes, lui fit promettre à nos premiers parents, pour les consoler de leur chute, que la semence de la femme briserait la tête du serpent. Il a fait prédire l'heureuse époque où s'accomplirait cette promesse : Jésus-Christ est venu dans l'accomplissement des temps *mettre en évidence la vie et l'immortalité par son Evangile*; *il s'est offert lui-même à Dieu comme une oblation et une victime de bonne odeur pour expier les péchés.* C'est par cette raison que Dieu *l'a envoyé dans une chair semblable à une chair pécheresse*, pour accomplir par sa mort et par sa résurrection le grand ouvrage de notre salut.

Voilà véritablement cette bienveillance infinie de Dieu pour le salut des hommes, que *les anges annoncèrent aux bergers* à la naissance de notre divin Sauveur.

Il est donc incontestable que Dieu veut le salut de tous les hommes, parce qu'il est infiniment bon ; mais comme il les a créés libres et qu'il leur fournit tous les moyens nécessaires pour acquérir le salut, il est aussi certain qu'il punira les méchants qui, malgré tous ces secours, font sans cesse un mauvais usage de leur liberté, qu'il l'est que cet Etre suprême est infiniment juste. Et quant à ceux qui seront touchés d'une véritable repentance, la révélation nous apprend d'une manière positive, comme je l'ai démontré ci-devant, qu'il est aussi certain que Dieu leur fera grâce, en considération du sacrifice propitiatoire que Jésus-Christ lui a volontairement offert pour les pécheurs qui se convertissent, qu'il l'est que cet Etre suprême est infiniment miséricordieux.

Mais, ajoute notre auteur, *si une justice qui est hors de l'homme pouvait lui être imputée pour suppléer à celle qui lui manque, la justice de Jésus-Christ, dont le mérite est infini, serait suffisante pour le plus comme pour le moins, et la distance d'un pécheur à un homme converti n'étant pas infinie, un mérite infini doit tout absorber.*

Voilà un exemple bien manifeste des *pétitions de principes* dont j'ai parlé : car une justice d'un prix infini n'efface pas nécessairement tous les péchés. Bien plus, la saine raison n'aurait point trouvé par elle-même ce remède à nos maux : Dieu donc en l'employant était libre de lui donner efficace à de certaines conditions, et ces conditions sont déterminées par l'accord parfait de sa bonté avec sa sainteté et sa justice.

Nous pouvons donc croire, sans qu'il implique en aucune manière contradiction, que le but de la Divinité est de sauver les pécheurs, à condition qu'ils se repentent et se convertissent ; que le sacrifice propitiatoire de Jésus-Christ est un moyen infiniment puissant pour opérer cet effet ; mais que la rédemption des pécheurs obstinés étant contraire à la sainteté et à la justice de Dieu, ne peut pas mieux découler de cette source que la condamnation des justes, l'une et l'autre étant aussi réellement contraires aux perfections de cet Etre infiniment parfait et aux déclarations positives de l'Ecriture sainte. Ainsi la distance d'un homme converti à un pécheur sans repentance est infinie à cet égard, puisque l'un est l'objet du sacrifice de Jésus-Christ, et l'autre ne l'est point du tout. C'est ainsi que Dieu nous a révélé sa volonté, la saine raison y acquiesce ; et il est tout au moins téméraire, pour ne rien dire de plus, de s'abandonner, comme l'a fait notre auteur, à son imagination déréglée sur un sujet de cette importance.

Après avoir fait connaître les absurdités dangereuses des deux premiers raisonnements, je passe à l'examen du troisième.

Il faut nécessairement, dit-il (*Prem. lettre introductive*), *tabler sur quelque chose de fixe qui donne du poids à la lettre, sans quoi c'est se moquer de prétendre s'autoriser du suffrage de l'Ecriture.*

Quelle est donc cette chose fixe qui doit, selon cet auteur, donner du poids à la lettre? S'il entendait par là les *notions communes*, les *principes naturels* que dicte la raison bien cultivée, il est vrai que cette éminente faculté de notre âme, venant immédiatement de Dieu, donne par cela même la sanction aux preuves de la divinité des Ecritures. Voilà cette *chose fixe qui*, pour les philosophes chrétiens, *donne du poids à la lettre.* La parfaite confiance qu'ils ont alors en cette divine parole, étant fondée sur un examen attentif, leur fait recevoir les salutaires vérités qu'elle nous annonce, quoiqu'elles renferment de l'*incompréhensibilité* ; et n'y trouvant rien de contraire aux règles sûres de la saine raison, ils tirent même de leur *incompréhensibilité* cette conséquence naturelle : que ces vérités étant si fort au-dessus de l'entendement humain, il était absolument nécessaire qu'elles fussent aussi clairement révélées qu'elles le sont, pour que la foi pût avoir un objet fixe et indépendant de l'opinion des hommes.

Les notions de notre auteur sont d'un genre bien différent des *principes naturels*, des *notions communes*, puisqu'elles n'ont pour base que les *pétitions de principes*, comme je l'ai prouvé. Son troisième raisonnement en fournit la démonstration : car la

divinité de l'Ecriture sainte étant une fois reconnue, il n'est plus question de *tabler* sur quoi que ce soit pour *donner du poids à la lettre*, puisque c'est *la lettre* elle-même qui *donne le poids* aux vérités qu'elle nous révèle pour notre salut, quoique nous n'en connaissions le *comment* que d'*une manière obscure*.

C'est donc l'Ecriture sainte qui fait *la règle et le principe fixe* de ceux qui sont persuadés qu'*elle est divinement inspirée*. C'est pourquoi l'infaillibilité de cette règle et de ce principe fixe, le nombre et l'évidence des passages que j'ai cités, convaincront tout philosophe qui sent l'inestimable prix de l'*humilité chrétienne*, qu'il faut rejeter entièrement la révélation, ou reconnaître : *que Dieu a envoyé son Fils unique pour faire l'expiation de nos péchés par son sang ;* que ce Fils unique de Dieu *a souffert pour nos péchés, lui juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair.*

Et bien loin que cette victime propitiatoire, quoique d'un prix infini, dispense les hommes de la pratique des bonnes œuvres, elle en démontre au contraire la nécessité, par les textes mêmes qui nous en ont révélé le but.

Je ne disconviens pas qu'il n'y ait dans l'Ecriture sainte plusieurs passages qui doivent être pris dans un sens figuré; mais ceux qui se trouvent dans ce cas-là sont faciles à reconnaître, parce qu'ils ont toujours l'une de ces deux conditions : ou l'Ecriture sainte emploie des termes usités en certains cas parmi les hommes, pour exprimer des opérations de même genre de la Divinité, comme quand elle lui attribue des parties analogues à celles de nos corps, des affections semblables aux nôtres, etc.; ou ses termes sont des comparaisons, comme lorsque notre Sauveur dit à ses disciples : *Je suis le cep, et vous êtes les branches* (*Jean*, XV, 1 *et suiv.*). On y trouve encore une condition générale et nécessaire, c'est qu'elle n'emploie des termes figurés que pour se rendre plus intelligible aux hommes ; mais quand il s'agit des *vérités* dont nous ne pouvons sonder toute la profondeur, on n'y trouvera point ces conditions-là. La révélation nous parle à cet égard de choses qui nous étaient inconnues, qu'il ne nous était pas possible de trouver par nous-mêmes, que nous ne pouvions croire que sur son témoignage ; pouvons-nous donc penser que dans des choses de cette nature, qui doivent faire les objets de notre foi, de celle de tous les chrétiens, dont le plus grand nombre est incapable d'approfondir des matières abstraites ; pouvons-nous, dis-je, penser qu'elle ait employé des expressions propres à nous tromper?

Ne faisons point une religion pour les philosophes, et une autre pour le peuple ; laissons cette ressource aux païens, elle n'est point digne de l'Evangile.

Mais si l'auteur de *la religion* prétendue *essentielle* s'est oublié jusqu'au point de vouloir faire passer ses *pétitions de principes* pour des *notions communes*, *des principes naturels*, il s'est écarté du vrai d'une façon bien plus étrange encore, en soutenant que le dogme de la rédemption par le sacrifice propitiatoire de Jésus-Christ *est une de ces choses que l'Ecriture ne dit pas, et que les hommes lui ont fait dire ;* d'où *il conclut qu'il est faux et contradictoire.*

Pour jeter ses lecteurs dans les illusions dangereuses qu'il s'est faites à cet égard, l'auteur exprimant en d'autres termes le *dogme* de la rédemption par le sacrifice propitiatoire de Jésus Christ, très-clairement révélé dans l'Ecriture sainte, comme je l'ai démontré, l'associe avec celui de *trois personnes distinctes en* Dieu, qui est effectivement *une de ces choses que l'Ecriture sainte ne dit pas et que les hommes lui ont fait dire* (*Voyez les deux derniers paragraphes sur l'unité de Dieu, p.* 69 *et* 70) : et c'est par cette association insidieuse d'une chose très-clairement vraie avec une autre qui ne l'est point, qu'il a fait tomber dans son erreur fatale tant de chrétiens inattentifs.

Un lecteur enclin à juger charitablement tout ouvrage dans lequel il trouve des raisonnements très-justes et très-méthodiques, ne se tient point en garde contre ces mélanges de vrai et de faux, il se refuse à croire que l'auteur d'un livre qui lui paraît tellement rempli d'humanité, qu'il affranchit même les scélérats les plus endurcis, de l'éternité malheureuse, ait été capable de faire envisager comme un *abus* dangereux, ce qu'il y a de plus essentiel et de plus consolant dans le christianisme, savoir, que *la miséricorde de* Dieu, *le mérite infini du sang que* Jésus-Christ *a répandu pour la rémission des péchés, une repentance* qui produit un sincere amendement de vie, *sont suffisants pour nous mettre à couvert* des peines de la vie à venir. C'est là cependant ce que fait notre auteur, et même de la manière la plus captieuse en parlant *de l'unité de* Dieu, *de la rédemption, du but et des usages de la mort et des souffrances de* Jésus-Christ, *et dans la sixième lettre de sa suite de la religion* prétendue *essentielle à l'homme* (*Voyez en particulier le prem.* § *de la p.* 55). En un mot, l'inconvénient le plus dangereux de cette sorte de livres, c'est le bon qui s'y trouve, parce qu'il sert à faire recevoir plus aisément ce qu'ils renferment de mauvais.

J'ai fait voir précédemment, que la rédemption des hommes par le sacrifice propitiatoire de Jésus-Christ, bien loin d'être contraire à la saine raison, lui est parfaitement conforme dans les points qu'elle en peut comprendre, lorsqu'elle est approfondie avec une *sainte humilité* : mais la doctrine de cet auteur est totalement opposée à cette vertu chrétienne.

C'est ainsi que s'égarent malheureusement ceux qui ont plus de confiance en leurs propres lumières que dans toutes celles que nous fournit la parole de Dieu.

Comme quelques-uns des partisans de *la religion* prétendue *essentielle à l'homme*, s'au

torisent du chapitre de l'*instruction chrétienne*, où son auteur fait *considérer la mort de* Jésus-Christ *comme celle d'un martyr*, je crois devoir faire observer à cet égard que ces personnes ont un très-grand tort de s'arrêter à ce chapitre seul, qui ne sert, pour ainsi dire, que de préparation aux deux suivants, où l'auteur démontre *les avantages qui nous reviennent de la mort de notre Rédempteur, considéré comme sacrifice et comme victime.*

Jésus-Christ a été crucifié, il est mort sur la croix : c'est un fait hors de doute. Quelle raison en pourrait-on donner qui fût plus digne de l'Être suprême que la rédemption de tous les pécheurs qui se repentent?

Trouverait-on plus de grandeur à l'envisager comme tombant sous les coups de ses ennemis? Mais cette idée révolte. Prétendrait-on qu'il n'est mort seulement que comme martyr, pour prouver qu'il était convaincu de ce qu'il annonçait aux hommes, en scellant sa doctrine par sa mort? Mais il faudrait supposer que sa mission était revêtue de bien peu d'évidence par elle-même : et d'ailleurs ce n'aurait été qu'en ne mourant pas qu'il eût suppléé à ce manque d'évidence. Les apôtres et les premiers chrétiens ont scellé leur témoignage de leur sang en qualité de martyrs, mais ils n'étaient pas les envoyés de Dieu par excellence; et Jésus-Christ leur avait déclaré en les appelant à son service, qu'ils seraient persécutés et qu'on les ferait mourir.

Croirait-on que notre Sauveur n'est mort que pour ressusciter et montrer par là son pouvoir? Mais il avait déjà ressuscité Lazare. En un mot, quel que puisse être le motif qu'on voudrait assigner à la mort de Jésus-Christ, on n'en trouvera jamais aucun qui soit aussi grand, aussi digne de Dieu que le salut des hommes.

Il serait aisé de prouver par un grand nombre d'exemples les surprenants écarts dans lesquels tombent les savants, dans les choses même les plus simples lorsqu'ils se confient trop à leurs vaines spéculations : mais je me contenterai de celui-ci.

Un habile médecin de Londres se trouvant dans une compagnie où la conversation roulait sur les différentes manières dont un cheval peut marcher, une dame qui montait quelquefois à cheval fit des réflexions sur l'amble. Elle remarqua que c'était le seul pas où cet animal lève les deux pieds du même côté dans le même instant. Le médecin, surpris de cette idée, tâcha de prouver honnêtement le contraire : mais la dame ayant soutenu sa proposition, le docteur, trop poli pour la pousser à bout en présence de la compagnie, prit sagement le parti du silence; et les disputants se séparèrent convaincus chacun de la bonté de sa propre cause. Rentré chez lui, notre docteur médite de nouveau sur les idées de la dame; il prend la plume et démontre de la manière la plus apparente qu'il est impossible qu'un cheval marche les deux pieds levés du même côté à la fois, le centre de gravité ne le pouvant permettre. Il envoie sa démonstration à la dame, qui, pour toute réponse, le fit prier de venir chez elle; il s'y rendit, et notre cavalière ayant fait ambler son cheval en sa présence, elle lui fit remarquer les deux pieds du cheval levés du même côté dans le même instant. Voilà, monsieur, lui dit-elle, en quoi vous avez mal raisonné; vous avez cru devoir spéculer, lorsqu'il fallait consulter l'expérience. L'erreur de ce médecin était d'autant plus grossière, que tout homme qui marche est dans le même cas.

Comme l'expérience est la pierre de touche dans tout ce qui regarde la physique, de même l'Ecriture sainte est le seul guide assuré en matière de religion : et pour faire usage de l'exemple que je viens de citer, en l'appliquant aux raisonnements captieux de *la religion* prétendue *essentielle :* voilà, puis-je dire, *en quoi* son auteur *a mal raisonné;* le feu de son imagination l'a fait égarer dans de frivoles raisonnements, lorsqu'il ne s'agissait que de consulter l'Ecriture sainte : voilà comment la science humaine l'a trompé; il s'est cru capable de prescrire les moyens dont Dieu devait se servir pour concilier sa bonté avec sa sainteté et sa justice, tandis qu'il a méconnu celui que la miséricorde infinie de cet Etre suprême a mis en œuvre pour cette fin, quoiqu'il nous soit révélé dans sa parole avec la dernière évidence.

Il a si peu médité sur cette déclaration formelle de la révélation : *Les voies de Dieu ne sont pas nos voies, ni ses pensées nos pensées,* qu'après s'être égaré dans de téméraires raisonnements, il ose encore fabriquer une parabole de *voyageurs* (*Page* 16 *et* 17, *de la Rédemption*), et l'opposer sans doute implicitement à celle des ouvriers de l'Evangile (*Matt.*, XX, 1-16), qui loué à des heures différentes d'un même jour, reçurent néanmoins le même salaire.

Il a pris si peu garde que le principal fondement d'une véritable repentance est *l'humilité du cœur,* vertu triomphante de *l'orgueil, auquel Dieu résiste;* qu'il a poussé la témérité jusqu'à dire en propres termes : *Cette prétendue repentance qui efface tout, est ce qui peut le plus nuire aux hommes; c'est ce qui repousse l'impression salutaire d'une crainte bien fondée sur la rétribution à venir* (*Suite de la troisième partie de la Religion essentielle à l'homme, lettre* 6, *p.* 55, *note a*).

Il s'est si fort écarté du vrai sens de l'Evangile que sous prétexte de le simplifier, à cause que nombre de théologiens l'ont en effet obscurci, il retranche le plus important objet de la foi chrétienne, sans réfléchir que c'est priver de son plus salutaire aliment la morale qu'il semble vouloir conserver, car la vraie foi est une vertu si nécessaire aux chrétiens, qu'elle seule peut sanctifier les autres.

Enfin c'est un effort de charité que de croire attaché au christianisme un auteur qui s'exprime de la manière suivante : *Il ne convient pas que la religion chrétienne dépende de telle sorte des faits miraculeux de* Jésus-Christ *et de ses apôtres, qu'elle vienne à crouler dès*

qu'on en ébranle la certitude (*Œuvres posthumes, Berlin*, 1754, *p.* 26)..... *Eh! ne serait-ce pas le mieux de se passer de ces miracles* (*p.* 40), *avec ceux qui prétendent nous les contester, de leur abandonner, dis-je, cette preuve équivoque et qu'ils sont en droit de récuser?*

En vérité, je le répète, c'est un effort de charité de ne pas soupçonner qu'un auteur capable de s'exprimer ainsi, veut tendre des pièges à ceux qui défendent le christianisme contre les incrédules.

Je ne parle ici que pour les chrétiens qui, persuadés que l'*Ecriture est divinement inspirée*, et qu'elle ne peut par conséquent rien enseigner de contraire à la saine raison, refuseraient néanmoins de croire par défaut d'*humilité de cœur*, ce qu'elle contient d'*incompréhensible*. Mais ceux dont la raison bien cultivée a senti l'excellence de cette vertu chrétienne, connaissant par sentiment que les facultés de notre âme sont trop bornées, pour sonder la profondeur des mystères que l'Ecriture sainte propose à notre *foi*, refuseraient-ils à cette parole du Dieu vivant et vrai la même confiance que les hommes ont pour leurs semblables? Ne voit-on pas des aveugles-nés qui, sur le témoignage de personnes qu'ils estiment dignes de foi, sont persuadés qu'il y a des couleurs, quoiqu'ils ne puissent s'en former aucune idée? Les mystères de notre sainte religion, tels que l'Ecriture sainte les enseigne, sont très-certainement moins *incompréhensibles* pour nous que les couleurs pour un aveugle-né; et ces mystères, exempts de toute contradiction, se trouvant revêtus de ce témoignage divin, ne doit-il pas l'emporter sans contredit sur celui des hommes?

CHAPITRE XXX.

Sur la fable des Abeilles, etc., *par M. de Mandeville, né à Dort en Hollande, et mort en Angleterre, le* 19 *janvier* 1733.

Cette fable avec ses commentaires peut être comparée à deux sortes de peintures, dont les unes flattent la laideur, et les autres défigurent la beauté.

Si son auteur avait à parler de quelque peuple des terres australes, ou des premiers habitants de l'île d'Albion, on pourrait excuser la prière qu'il fait à ses lecteurs (*Introduction, t.* I, *p.* 28), *de se souvenir une fois pour toutes, que lorsqu'il parle des hommes, il n'entend par là ni les Juifs ni les chrétiens*: mais se proposant d'exercer sa plume sur les mœurs et la religion des Anglais d'aujourd'hui, sa prière est entièrement illusoire.

Le soin qu'ont pris les éditeurs de cet ouvrage pour le présenter comme une ironie, dont le but est de tourner le vice en ridicule, a fait prendre le change à bien des gens; ils ne se sont pas aperçus que si cela lui arrive quelquefois, il fait tomber beaucoup plus souvent cette ironie sur la vertu, ou, ce qui revient au même, sur la religion révélée.

Rien ne prouve mieux le penchant de cet auteur à pervertir les meilleures choses, que le jugement qu'il porte sur la faim: *C'est sans doute*, dit-il, *une incommodité affreuse, mais comment sans elle pourrait se faire la digestion* (*Tom.* I, *pag.* 26)?

L'absurdité de cette idée, dans un médecin surtout, décèle le travers de son esprit d'une manière bien sensible: car, soit que la digestion se fasse par trituration, ou par une liqueur qui dissolve les aliments dans l'estomac, ou par ces deux voies ensemble; toujours est-il sûr que la faim, dans quelque sens qu'on l'envisage, n'est point cause de la digestion. Si elle est excitée par une longue abstinence, elle y forme un si grand obstacle, qu'on ne permet de manger que par gradation à ceux qui se trouvent dans ce cas: et s'il entend par la faim cette heureuse disposition qui assaisonne les aliments les plus communs; elle n'occasionne point la digestion, puisque l'expérience démontre le contraire dans les personnes qui digèrent ce qu'elles ont mangé sans aucun appétit.

D'ailleurs la faim n'est affreuse que par le manque d'aliments; mais notre adorable Créateur et bienfaiteur y pourvoyant sans cesse avec abondance, elle renouvelle au contraire chaque jour, par un admirable effet de sa sagesse et de sa bonté, l'un des plus doux plaisirs de la vie.

Ses éditeurs disent encore dans leur avertissement: *Il n'est pas naturel de faire tomber un auteur en contradiction avec lui-même.* Mais comment pourraient-ils concilier des idées aussi visiblement contradictoires que celles-ci: *Il est incontestable que la sobriété et la tempérance ne contribuent pas plus à la vigueur et à la santé des particuliers et de leur postérité, que la gloutonnerie et l'ivrognerie* (*Tom.* I, *pag.* 120)?

Cette proposition avancée par l'auteur n'est pas moins contraire à l'expérience qu'à ce qu'il dit lui-même quelques pages plus avant: *L'excès du côté des femmes et du vin avait altéré la santé et ruiné la constitution de divers officiers* (*p.* 129).

Il avoue qu'*on ne trouve nulle part l'innocence et la sobriété plus généralement répandues que parmi les paysans les plus ignorants et les plus idiots*; cependant il dit ailleurs: *Tout homme qui n'a pas appris à être bon est nécessairement mauvais.*

Il est aussi manifestement contradictoire que, *dans l'état de simple nature*, une femme se résolve à tuer son propre enfant *par modestie.*

Après ces contradictions réelles, les personnes judicieuses seront moins surprises de lui voir insinuer qu'il n'y a point de vertu qui ne doive son origine à quelque principe vicieux. Que de ruses n'emploie-t-il pas pour donner un air de vraisemblance à cet odieux paradoxe? Il altère et maltraite si fort la vérité, que des lecteurs inattentifs peuvent aisément donner dans ses piéges.

Il confond la vertu avec le vice; il peint celui-ci des couleurs les plus séduisantes; il donne à celle-là un air farouche et intraitable, ou bien l'air artificieux de l'hypocrisie; il la fait naître de l'orgueil et de la vanité;

et pour dernier coup de pinceau, il la fait mère des plus grands crimes.

S'il lui arrive quelquefois de parler d'une manière convenable du vice et de la vertu, c'est un double piége qu'il tend à ses approbateurs et à ses critiques : il s'en sert à dorer la pilule pour les uns, et à jeter de la poudre aux yeux des autres ; mais il revient bientôt à représenter le vice comme le plus ferme appui de la prospérité des Etats.

C'est là le but général de son ouvrage : c'est pour le soutenir qu'il déploie tous ses talents. On le voit construire un labyrinthe autour de la vérité, qu'il voudrait rendre inaccessible. Enfin c'est à ce sujet, et pour empêcher qu'on ne démêle ses détours par le moyen de la révélation, qu'il prie ses lecteurs, *une fois pour toutes, de se souvenir qu'il ne parle ni à des juifs ni à des chrétiens,* tandis qu'il parlait à la nation anglaise.

Fondé sur le déréglement des passions qu'il favorise, il a prévu que cette prière ne pourrait qu'être bien reçue par ceux que le frein de la révélation embarrasse : c'est pourquoi non-seulement il la récuse, mais il substitue encore aux vrais principes des vertus morales ceux qui leur sont diamétralement opposés : *Les vertus morales*, dit-il, *sont des productions politiques que la flatterie engendra de l'orgueil* (*tom.* II, *page* 14).

CHAPITRE XXXI.

Examen de cette proposition odieuse : Les vertus morales sont des productions politiques que la flatterie engendra de l'orgueil.

Tout homme de bon sens peut se convaincre que la source des vertus morales est aussi pure que celle dont l'auteur les fait découler est empoisonnée. Si nous rentrons en nous-mêmes, nous y trouvons ces trois choses indépendantes de notre volonté, et qui sont le premier principe des vertus morales, savoir : les lois naturelles, le tribunal de la conscience, et un penchant aussi fort vers le bonheur qu'une extrême aversion pour le malheur.

Les lois naturelles, qui sont imprimées dans notre âme, dépendent si peu de notre volonté, que quelque peine que se donnent les scélérats les plus insignes pour les effacer, ils n'en peuvent entièrement venir à bout. Il y a plus, les ignorants mêmes sont persuadés, sans qu'ils y réfléchissent, que ces lois sont gravées dans le cœur des autres hommes, et agissent à leur égard en conséquence.

La preuve de cette vérité est ce que les hommes les plus ignorants comme les plus savants, ceux qui habitent la zone torride comme les habitants de la zone froide, les Européens, les Américains, en un mot tous les hommes, attendent les uns des autres, en quelque lieu qu'ils se rencontrent, l'exercice des lois de la justice et de la pitié : preuve certaine que tous sont convaincus par le sentiment intérieur que ces lois sont attachées à notre nature, et qu'elles sont des conséquences du premier développement de notre faculté de sentir et de juger. Voici un exemple qui peut contribuer à rendre cette vérité sensible : que l'homme le plus ignorant aille heurter par mégarde contre une poutre portée par un autre homme qui marchera devant lui ; certainement il ne lui imputera pas sa froissure ; mais il pensera bien différemment si cet homme vient le heurter par derrière.

Si nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître à plusieurs égards les lois naturelles, il nous est aussi impossible de nous soustraire au tribunal de la conscience. Ce tribunal irrécusable exerce six fonctions : 1° Lorsque nous sommes tentés de faire une action mauvaise, la conscience nous avertit qu'elle est contraire aux lois naturelles ; 2° si nous profitons de son avertissement, elle nous fait ressentir une joie indicible ; 3° mais si, malgré son avertissement, nous avons le malheur de passer outre, elle dépose alors contre nous, sans qu'il soit en notre pouvoir de la récuser ; 4° elle fait l'office d'ami généreux, qui nous excite à nous relever par la repentance ; 5° si ses exhortations secrètes sont infructueuses, elle prend la qualité de juge qui nous condamne ; 6° enfin elle fait exécuter sa sentence par le ministère des remords.

Pour rendre l'homme sensible à ces diverses fonctions de la conscience, il a reçu de la souveraine Sagesse une pente invincible vers le bonheur et une aversion insurmontable pour le malheur. C'est de ces deux penchants que se forme le véritable amour de soi-même ou l'amour-propre bien réglé, aussi naturel à l'homme que son existence.

Cet amour est donc dans son origine un aiguillon salutaire pour exciter l'homme à pratiquer la vertu, comme étant l'unique moyen de se rendre heureux.

Il est vrai que le déréglement de nos passions nous jette très-souvent dans des illusions funestes sur la nature du véritable bonheur ; ce qui donne lieu aux contrariétés étonnantes que nous sentons au dedans de nous. Il est encore vrai que, séduits par les attraits enchanteurs du vice, la plupart des hommes laissent insensiblement dégénérer l'amour d'eux-mêmes en telle sorte, qu'ils croient ne pouvoir trouver le souverain bien sans la possession des richesses, des honneurs et des plaisirs sensuels ; on voit même des hommes qui laissent prendre sur eux un tel empire aux passions vicieuses, qu'elles les aveuglent et les corrompent au point de ne leur faire chercher le bonheur que dans l'assouvissement des passions les plus criminelles.

Mais les passions ne produisent pas toujours des effets funestes ; on a l'édification de voir un grand nombre de personnes en qui l'amour-propre bien réglé résiste généreusement aux assauts du vice, et qui, connaissant par leur propre expérience les douceurs inexprimables attachées à la vertu, en font leurs plus chères délices : ce sont ces personnes-là qui éprouvent dans toute son étendue *la joie qu'il y a pour le juste de faire ce*

qui est droit. Si par un effet de la faiblesse humaine elles perdent de vue leurs principes et succombent à la tentation, l'amour-propre bien réglé, qui est en elles une émulation généreuse, les relève de leur chute pour les attacher plus fortement à la vertu, comme au seul principe du véritable bonheur. C'est ainsi qu'on peut pratiquer avec douceur ce commandement de la loi mosaïque : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* (*Lévit.*, XIX, 18).

Quoique l'expérience n'ait que trop démontré qu'il est des hommes assez pervers pour faire de bonnes actions par de mauvais principes, il n'est pas moins injuste d'en inférer que toutes les actions vertueuses tirent leur origine de quelque principe vicieux : car, quoique les vertus des plus saints personnages tiennent toujours par quelque endroit à la corruption de notre nature, elles ne prouvent pas moins cette vérité révélée : *Dieu créa l'homme à son image.*

Il ne faut donc pas confondre l'amour-propre bien réglé, don précieux de la suprême Sagesse pour déterminer l'homme à préférer la vertu au vice, avec cet amour perverti par les maximes corrompues du siècle, qui conduit à préférer le vice à la vertu. Il est si injuste d'attribuer une action vertueuse à un mauvais principe, lorsqu'elle a été faite dans l'unique but de plaire à notre souverain bienfaiteur, qu'il vaut infiniment mieux juger trop favorablement que de s'exposer à commettre cette injustice qui est extrêmement préjudiciable aux progrès de la religion, tant naturelle que révélée.

L'auteur du discours qui précède les Maximes morales de M. le duc de la Rochefoucauld dit en parlant de ce seigneur : *Il expose au jour toutes les misères de l'homme ; mais c'est de l'homme abandonné à sa conduite qu'il parle, et non pas de l'homme éclairé par les lumières du christianisme et soutenu par la grâce de Dieu.* Si M. le duc de la Rochefoucauld avait fait lui-même cette importante distinction, et qu'elle eût précédé ses Maximes par forme d'avertissement, elles seraient devenues plus exactes.

CHAPITRE XXXII.

Erreur monstrueuse de l'auteur de la fable des Abeilles, tant sur les mères dénaturées qui détruisent leurs propres enfants que sur l'affection paternelle.

Quelque vraie que soit une idée, il suffit à certaines gens qu'elle soit commune pour exciter leur mépris ; ils s'imaginent que leur gloire est intéressée à la combattre, et qu'il n'y a point de carrière plus propre à faire briller la force de leur esprit que d'attaquer les sentiments qu'inspire la nature. Tel était le caractère de notre auteur.

On regarde, dit-il (*tom.* I, *pag.* 58), *une femme qui peut se résoudre à détruire son propre enfant, sa propre chair, son propre sang, comme une créature barbare, un monstre féroce, différent de toute autre femme. Cette opinion,* ajoute-t-il, *est aussi fausse que commune*

Il y a quelque chose de plus que de la férocité dans cette idée ; mais sans m'arrêter à la qualifier comme elle le mérite, je me contenterai de relever les absurdités dangereuses des raisonnements que son auteur emploie pour la soutenir. Ils se réduisent à cette insinuation captieuse, que c'est moins par cruauté que par modestie qu'une mère peut se résoudre à tuer son propre enfant.

J'observerai d'abord que l'auteur se trouve à cet égard en opposition avec lui-même, puisque parmi les hommes qui seraient dans l'état de simple nature, une mère ne peut avoir aucune raison qui la porte à cette barbarie.

2° Supposant un grand nombre de filles, dont la condition, l'éducation et la réputation de chasteté soient égales ; qu'elles aient opposé pendant plusieurs années une généreuse résistance à la tentation ; qu'au moment fatal elles soient toutes tombées dans les piéges perfides de leurs séducteurs, lesquels abandonnant ces infortunées à leur mauvais sort, leur laissent des preuves de leur impudicité et de leur perfidie ; qu'elles viennent enfin à mettre au jour ces marques ineffaçables de leur déshonneur : il est certain qu'entre tous les stratagèmes qu'elles mettront en œuvre pour couvrir leur honte et leur faiblesse, s'il ne s'en trouve aucune d'un caractère cruel et barbare, elles n'attenteront jamais à la vie de leurs propres enfants, parce qu'il n'y a que des caractères féroces et cruels qui puissent surmonter les obstacles qu'y met la nature.

3° Les raisonnements de l'auteur prouvent trop, puisqu'on pourrait dire aussi que ce n'est point par cruauté qu'un voleur assassine ceux qu'il vole, mais par délicatesse d'honneur et de crainte que ses vols ne soient découverts.

4° Enfin, la *modestie* est une vertu si douce, que bien loin d'occasionner ce crime atroce, elle est au contraire un préservatif contre l'impudicité qui en est la source, et surtout contre le féroce orgueil qui porte une mère dénaturée à détruire son propre enfant. Par conséquent *cette opinion,* pour être *commune,* n'en est pas moins vraie.

Après l'abus étonnant que cet auteur fait de la subtilité de son esprit pour défendre une action si dénaturée, on ne doit pas être étonné de l'entendre traiter de *bassesse l'affection que la nature force les pères d'avoir pour leurs enfants* (*tom.* III, *pag.* 32).

Cette qualification renferme une impiété d'autant plus frappante, qu'il convient lui-même que *c'est la nature qui force les pères d'avoir cette affection.* Or cette tendresse paternelle, si propre à adoucir les sollicitudes et les peines attachées à l'éducation des enfants, qui peut l'inspirer aux pères et aux mères, si ce n'est le suprême auteur de leur existence? Et n'est-ce pas dans ce sentiment de la nature qu'on a toujours fait consister le mérite du jugement de Salomon et du sacrifice d'Abraham ? Aussi saint Paul, dans la peinture qu'il fait de la corruption extrême des païens de son temps, leur reproche avec

vivacité *qu'ils étaient sans affections naturelles.*

Cependant, pour avilir avec plus de succès cette admirable affection qu'inspire la nature, qui démontre d'une manière sensible la sagesse et la bonté du Créateur, M. de Mendeville a renchéri sur l'idée de M. Bayle au sujet du rapport que nous avons avec nos enfants. Car ce dernier le compare à celui de la vermine qui s'engendre dans nos corps, et le premier prétend que *nous n'en sommes les auteurs que comme de tout ce qui sort de notre corps* (*tom.* IV, *pag.* 50, 52 *et* 53); et que *le droit que nous avons sur nos enfants à l'égard de l'éducation ne diffère en rien de celui que nous acquérons sur des cerisiers, auxquels nous donnons la culture parce qu'ils doivent leur naissance à quelques noyaux de cerise que nous n'avons pu digérer.* Egarement étrange! qui ne tend pas à moins qu'à détruire chez les hommes les sentiments les plus doux, qui sape la société par son fondement, en un mot, qui s'oppose aux vues du Créateur.

Les pères et les mères tendres et religieux, qui trouvent la plus grande douceur de leur vie dans la grâce que Dieu leur à faite de leur donner des enfants en sa bénédiction, peuvent-ils n'être pas indignés contre l'usage odieux que ces auteurs font de leurs talents? Privés des instructions de l'expérience sur le doux état de père, pouvaient-ils en juger? Livrés au travers de leur esprit, comment auraient-ils pu comprendre que l'*affection paternelle*, cet instinct commun à tous les êtres vivants, se perpétue dans les hommes qui font de leur raison le véritable usage pour lequel ils l'ont reçue du Créateur? Ayant perverti cet usage, pouvaient-ils savoir que la raison fait connaître aux pères et aux mères qui l'écoutent et qui la suivent que leurs devoirs envers leurs enfants ne se bornent pas simplement aux soins de la vie animale, comme dans les brutes; mais que, doués d'un principe intelligent, ils doivent s'étendre sur leur esprit et sur leur cœur, pour cultiver le premier par la connaissance du suprême auteur de leur être, et former le second à le servir selon ses lois?

Il est vrai que ces devoirs sont grands et qu'ils exigent bien des soins et des peines : mais c'est en cela même que brillent la sagesse et la bonté du Créateur. Quelle n'est pas la récompense des pères et mères qui suivent l'impulsion de la nature et les conseils de la raison, lorsqu'ils éprouvent une juste réciprocité de la part de leurs enfants! Délicieuse affection, qui se perpétue au delà même du tombeau! Car, outre les douceurs qu'elle répand sur leur vie présente, quelle ne sera pas leur joie dans la vie à venir? C'est alors qu'ils se féliciteront d'avoir fortifié par la raison les tendres sentiments que leur inspirait la nature; c'est alors qu'ils pourront dire, dans la plénitude de leur cœur, au rémunérateur de toutes choses : *Nous voici avec les enfants que tu nous as donnés.*

CHAPITRE XXXIII.

Examen de cette assertion de M. Mendeville : Par rapport à la religion, ce sont les personnes les plus savantes et les plus polies d'une nation qui en ont constamment le moins (*Tom.* II, pag. 50).

Il paraît que notre auteur, se mettant ici dans le nombre des plus savants et des plus polis de sa nation, juge des autres par lui-même, en insinuant que, semblables aux philosophes du paganisme, les savants chrétiens doivent laisser la religion au peuple.

C'est ainsi que ce philosophe prétendu s'*Erostratise*, en s'efforçant à dissoudre les sacrés autant qu'aimables liens du sang et de la religion.

Celui qui semble raisonner, a dit un Anglais vertueux et savant, en parlant de M. Bayle, *et ne dit rien qui ne flatte les passions déréglées: voilà l'homme fait pour être le favori du genre humain.*

Si les savants que la science enorgueillit ont en effet moins de religion que le peuple, les plus savants d'une nation qui connaissent par la doctrine de Jésus-Christ toute l'excellence de l'*humilité chrétienne*, en ont constamment le plus.

Connaissant mieux que le peuple les vrais caractères de divinité qui se manifestent dans la révélation, leur foi plus éclairée en est par-conséquent plus ferme.

L'étude qu'ils ont faite de l'histoire des différentes religions et de la manière dont elles se sont établies et soutenues, leur fait trouver en ce point une différence totale entre le christianisme et le paganisme.

Ils sont instruits par cette étude, que si les pontifes et les autres chefs des nations païennes ne se persécutaient point, c'était parce que tous leurs cultes religieux ne portaient que sur les fraudes pieuses de leurs législateurs, dont ils avaient grand soin de cacher le secret au vulgaire : au lieu que les philosophes chrétiens de la primitive Eglise, aussi convaincus de la divinité du culte établi par Jésus-Christ et ses apôtres, qu'ils l'étaient de la monstreuse idolâtrie des nations païennes, préférèrent constamment de souffrir les plus éruels supplices, plutôt que d'encenser leurs faux dieux.

Les plus savants d'une nation chrétienne savent mieux que le peuple, que Jésus-Christ étant l'Envoyé de Dieu par excellence, et ses apôtres les siens, ils ont prêché à découvert le christianisme, contre des préjugés reçus et enracinés chez les Juifs et les gentils. Qu'ayant prouvé leur mission divine par des miracles réels, opérés non-seulement aux yeux de ces peuples, mais même en présence de leurs conducteurs, malgré les préjugés des uns et l'intérêt politique des autres, ils convertirent tous ceux qui n'avaient pas l'esprit aveuglé par le dieu de ce siècle.

Ils savent mieux que le peuple, que l'esprit persécuteur même, qui s'est si malheureusement introduit parmi les chrétiens, est encore une preuve de la divinité de l'Evangile, par cette prédiction de notre Sauveur,

qui est des plus dignes de remarque : *Le temps vient que quiconque vous fera mourir croira rendre service à Dieu.*

Cette prophétie de Jésus-Christ, ne peut être bornée aux seules persécutions que ses premiers disciples eurent à souffrir de la synagogue, puisqu'elle ne s'est que trop accomplie dans tous les temps depuis les apôtres, et qu'elle ne s'accomplit encore que trop parmi les chrétiens de nos jours.

En effet, n'est-il pas démontré, par une longue et funeste expérience, que des ministres d'une religion toute sainte, qui ne respire que la douceur, l'amour fraternel, le support réciproque, ont cependant persécuté et persécutent encore aujourd'hui leurs frères, *en croyant rendre service à Dieu ?* Preuve bien humiliante que les hommes qui n'ont pas cultivé leur raison par la raison même et par la révélation, deviennent capables de pervertir les meilleures choses.

Mais les chrétiens éclairés par le flambeau de la raison et par le soleil de justice, ces vrais philosophes, qui connaissent tout le prix de l'*humilité du cœur*, n'admettront jamais ni l'intolérance persécutrice, ni les idées manifestement contraires à la saine raison de cette foule d'interprètes et de commentateurs de l'Ecriture sainte, qui ne prennent pour le vrai sens de cette divine parole que celui qui favorise leurs préjugés.

Ils savent aussi mieux que le peuple, que Dieu étant l'auteur de la religion révélée, comme il l'est de notre raison, il ne peut y avoir rien dans l'une de contraire à l'autre, parce qu'il ne peut y avoir de contradiction en Dieu : ils savent en même temps beaucoup mieux distinguer que le peuple ce qui choque la saine raison d'avec ce qui la surpasse, les vérités qui doivent être démontrées par des règles mathématiques, d'avec celles qui ne peuvent l'être que par le sentiment.

C'est en ce point surtout que consistent les opinions erronées de ces savants, qui, renfermés uniquement dans les sciences humaines, n'ont jamais pu comprendre ce que c'est que l'*humilité du cœur*. Enorgueillis de leur science, ils révoquent en doute tout ce qui n'est pas démontré mathématiquement. Mais les philosophes chrétiens, autant éloignés de l'incrédulité que de la superstition, reconnaissent que les vérités sublimes qui nous sont proposées dans la révélation, n'en étant point susceptibles, on doit nécessairement se contenter des démonstrations morales.

Leur raison cultivée par une science modeste, les conduit à la persuasion évidente de la divinité de l'Ecriture sainte. Ils sentent alors que la pratique des vertus chrétiennes, peut seule nous maintenir dans cette soumission de foi que Dieu exige de nous.

C'est la saine raison qui leur fait concevoir que la foi, cette vertu fondamentale du christianisme n'aurait plus lieu, si toutes les sublimes vérités qui en font l'objet, pouvaient se démontrer mathématiquement. D'où ils concluent que n'étant point à la portée d'une orgueilleuse et téméraire curiosité, toujours punie par l'erreur qui en est inséparable, leur persuasion doit être le fruit d'une foi vive, qui marche avec les bonnes œuvres à la clarté céleste du soleil de la révélation.

Plus heureux que notre auteur, ils jouissent des doucenrs attachées à la tendresse mutuelle des pères envers leurs enfants, et de ceux-ci envers leurs pères. Ils y reconnaissent la profonde sagesse de l'Etre infiniment parfait, et ils aperçoivent que ces tendres sentiments ont une cause bien supérieure à l'éducation, qui ne fait qu'en régler la mesure.

Plus fidèles que notre auteur dans l'amour du vrai, ils avouent avec franchise que la plus excellente éducation d'un sage père ne donne pas mieux à ses enfants la faculté de distinguer le juste d'avec l'injuste, qu'un jardinier habile ne donne le germe à ses plantes, par le soin qu'il prend de les cultiver à propos. Ils conçoivent que cette faculté merveilleuse est dans l'homme comme le feu est renfermé dans ces cailloux dont on le fait jaillir en les frappant avec de l'acier.

Plus judicieux et plus équitables que notre auteur, ils ne pensent point que *cette bienveillance universelle qui engage à faire les efforts les plus industrieux pour tirer l'ouvrier indigent de sa pauvreté, soit aussi pernicieuse à tout un royaume que le pourrait être un pouvoir tyrannique qui sans sujet priverait les gens riches de l'aise et de l'abondance où ils vivent* (*Tom.* IV, *p.* 262).

Certaines gens, dit l'ingénieux Swift, *sous prétexte d'extirper les préjugés, déracinent la vertu, la probité, la religion* (*Comte du Tonneau, tom.* II, *pag.* 137).

Cette judicieuse pensée ne peut mieux s'appliquer qu'à notre auteur : car qu'y a-t-il de plus propre à déraciner les vrais principes des vertus morales, la religion naturelle et la religion révélée, que de soutenir la proposition que j'examine, savoir, que *par rapport à la religion, ce sont les personnes les plus savantes et les plus polies d'une nation, qui en ont constamment le moins ?* Je viens de démontrer la fausseté de cette proposition, par la nature même de la chose ; je viens à présent à ce que dicte l'expérience.

Sans parler des plus célèbres philosophes païens qui prêchaient à plusieurs égards la religion naturelle par leurs paroles, leurs exemples, et leurs écrits ; combien n'avons-nous pas de philosophes chrétiens parmi les savants modernes ? Les Budé, les Mornai, les Boyle, les Newton, les Leibnitz, les Selden, les Bacon, les Milton, les Grotius, les Puffendorf, les Locke, les Bernouilli, les la Bruyère, les Zwinger, les Hecquet, les Abauzit, les Montesquieu, les Burlamaqui, les Cramer, les Racine, les Littleton, les Boerhaave, les Haller, les Chezeaux, les vertueux auteurs du Spectateur anglais, du Mentor moderne, du Mémoire théologique et politique sur les mariages des protestants de France, et tant d'autres vrais philosophes, sont des preuves sans réplique contre l'assertion de notre auteur. Connaissant mieux que le peuple les bornes étroites de l'esprit humain, ils s'ex-

posent moins à les franchir, craignant avec raison de tomber dans quelque précipice.

Si ces grands génies diffèrent quelquefois entre eux sur la manière d'envisager certains points du christianisme, cette diversité de sentiments est une preuve qu' ils ne s'accordent pas par imitation sur ses vérités capitales.

On peut donc assurer, à l'honneur *des plus savants des nations chrétiennes, que, par rapport à la religion, ce sont eux qui en ont constamment davantage,* parce qu'ils connaissent mieux que le peuple ce que c'est qu'*adorer Dieu en esprit et en vérité ;* ils savent en particulier mieux que le peuple que *si l'Evangile est encore caché, il ne l'est que pour ceux à qui le Dieu de ce siècle a aveuglé l'esprit.*

Le moqueur cherche la sagesse, dit Salomon, *et ne la trouve point, mais elle est aisée à trouver à l'homme intelligent.*

Et le cœur pénétré d'une ferveur divine,
L'illustre et digne fils du célèbre Racine
S'écrie avec raison dans son docte entretien :
Qu'aisément, cher Rousseau, l'honnête homme est chrétien!

CHAPITRE XXXIV.

Les sciences et les innocentes douceurs de la vie ne sont point incompatibles avec la vertu.

Notre auteur, en faisant retirer les abeilles vertueuses de sa ruche dans le sombre creux d'un arbre (*tome* 1, *page* 14), voudrait nous insinuer que la vertu ne peut compatir avec les sciences et les innocentes douceurs de la vie, que par conséquent elle ne doit avoir d'autre asile que les déserts.

Mais cette peinture peu fidèle de la vertu prouve que les savants mondains ne connaissent point sa céleste origine, ni le but du créateur en la recommandant aux hommes; ils ne considèrent point que la vertu qu'ont fait paraître tant de saints personnages, quoiqu'elle participe toujours par quelque endroit de la faiblesse et de la corruption de notre nature, ne prouve pas moins cette grande vérité, connue de Socrate même : *L'homme est fait à l'image de Dieu.* C'est-à-dire qu'il y a originairement dans l'homme un principe de toutes les vertus morales et tous les secours nécessaires pour conserver cette éminente prérogative.

Une étude sérieuse de l'homme y fera trouver, au travers du déréglement des passions qui le défigurent, les vestiges de quelques-uns des attributs moraux qui font l'essence de l'Etre suprême, comme la sagesse, la véracité, la justice, la bonté, etc.

Ne voyons-nous pas pratiquer ces vertus, quelque imparfaitement que ce puisse être, à ces personnes précieuses et respectables qui font tant d'honneur à l'humanité ? Or ces vertueux personnages qui, par de généreux efforts, conservent ces faibles, mais indubitables traces des perfections divines, comment pourraient-ils les exercer dans les déserts? Ne serait-ce pas mettre *la lumière sous un boisseau?* Notre divin Sauveur ne recommande-t-il pas à ses disciples *de faire briller leur lumière devant les hommes, afin que, voyant leurs bonnes œuvres, ils glorifient l'auteur dont elles émanent* ?

Il est d'ailleurs si peu vrai que les arts et les sciences soient incompatibles avec la vertu, qu'ils furent la récompense de celle de Salomon et mirent le comble à la prospérité de son règne. Et ce qu'il importe essentiellement d'observer, c'est que l'Ecriture sainte ne désapprouve nulle part sa magnificence ?

Mais il est très-important de ne pas confondre le luxe avec la magnificence qui sied si bien aux rois, aux princes et aux grands seigneurs. La différence de l'un à l'autre est la même qu'entre la prodigalité et la libéralité, entre une sage économie et une sordide avarice.

Il faut beaucoup de justesse d'esprit et de désintéressement pour distinguer les justes bornes de ces différentes qualités sans les confondre. Le prodigue a beau tourner en ridicule un sage économe, et l'avare se moquer d'un homme généreux et libéral, ces railleries ne peuvent anéantir le bien des uns, ni le mal des autres; comme ce qu'il y a de vicieux dans le luxe ne doit point être imputé à la magnificence bien réglée.

Les pierres précieuses, les métaux les plus estimés, les riches fourrures, le fin lin, la soie, les arts, les sciences, tout, en un mot, ayant été fait par le sage auteur de la nature pour le plaisir ou l'utilité de l'homme et pour exercer sa raison, n'est-il pas évident qu'il en peut faire usage ? Les abus de l'ivrognerie peuvent-ils priver les personnes sages du plaisir de boire du vin ?

Si notre auteur, moins aveuglé sur la divinité de l'Ecriture sainte, l'avait étudiée avec des dispositions convenables, il y aurait appris à peindre la vertu avec ses véritables couleurs.

Au lieu de la défigurer comme il le fait, en la rendant insociable, il y aurait appris que *la charité n'étant ni vaine, ni insolente, ni envieuse, ni vindicative,* mais au contraire, *patiente, douce, se réjouissant du bien et pleine de support,* elle doit contribuer plus que tout autre moyen au plus grand bonheur des hommes. Il y aurait appris que la vertu est si aimable par elle-même, que *le cœur du juste* nous y *est* représenté sous la figure d'*un festin continuel.*

Si l'on m'objecte ici que le principe posé par notre auteur dans son introduction n'a d'autre but que d'éviter toute citation de l'Ecriture sainte contre son livre, je répondrai que ce principe devient totalement illusoire par le fait; et que parlant des Anglais d'aujourd'hui, qui font profession du christianisme, il ne mérite pas plus d'égard qu'un trompeur qui débiterait de la mauvaise matière pour de la bonne, et voudrait éluder la pierre de touche et la coupele, dans l'examen de son métal.

Où en serions-nous, si, contractant une défiance fatale pour la parole de Dieu, nous choisissions pour législateur cet écrivain qui ose soutenir que *les écoles de charité sont à la mode,* en Angleterre, *comme les paniers ; et qu'on ne peut alléguer de meilleures raisons*

pour l'un que pour l'autre (*Tome* II, *p.* 62)?

Abandonnerions-nous cette divine règle de notre foi et de nos mœurs pour conduire nos jeunes gens à l'*Opéra* (*Tome* III, *p.* 19), comme à l'endroit où ils peuvent le mieux contracter *une habitude forte et durable de la vertu?*

Que deviendrait en particulier l'honneur du beau sexe, si la chasteté, cette vertu précieuse qui en fait l'ornement le plus noble et le plus exquis, n'avait, comme il le suppose, d'autre principe que la vanité (*tome* III, *page* 162)?

Ce n'est donc qu'à trop juste titre qu'un théologien très-sensé(1) s'écriait, en peignant les défauts de l'homme : *On est surpris de voir un être qui a reçu de Dieu la raison pour se conduire, et qui ne s'en sert que pour s'égarer; qui prend plaisir à se tromper soi-même, en portant de faux jugements sur toutes choses!*

CHAPITRE XXXV.

Idée d'un établissement pour diminuer les progrès de l'irréligion, causés par l'abus des sciences.

Si les établissements avantageux pouvaient conserver la bonté de leur origine, je souhaiterais que, dans les Etats chrétiens, on choisît des personnages qui eussent donné les plus grandes preuves de capacité, de pénétration, de discernement et de candeur, pour en former un tribunal, dont voici quelles seraient les fonctions :

1° Il examinerait avec l'attention la plus scrupuleuse les mœurs, le jugement, le savoir et la foi de tous ceux qui se présenteraient pour enseigner les langues savantes et les sciences en général qui forment ce qu'on appelle aujourd'hui philosophie. Les aspirants qui ne pourraient soutenir cet examen avec succès, dans toute son étendue, n'y seraient point admis.

2° Ce tribunal examinerait aussi les étudiants que le manque de fortune engage à s'offrir pour être précepteurs; et ceux qu'il trouverait avoir besoin eux-mêmes de guide seraient renvoyés jusqu'à ce que leur jugement eût acquis plus de maturité. Car une des causes qui augmentent le nombre des incrédules dans notre siècle, c'est que les études finissent trop tôt. L'écolier faible en bon sens et en raison, mais fier de quelques lumières insuffisantes, ose douter de tout ce qu'il ne comprend pas facilement et rejette tout ce qui lui présente de trop grandes difficultés pour la mesure de ses connaissances.

3° Tous les jeunes gens que leurs parents destineraient à l'étude de la philosophie, ou qui s'y destineraient eux-mêmes, seraient obligés à subir l'examen de ce tribunal sur la droiture du cœur et la justesse de l'esprit, afin de n'admettre que ceux qui laisseraient entrevoir ces heureuses dispositions.

Quelle que fût l'étendue du génie de ces jeunes gens, dont l'esprit est indocile, et dont le cœur se porte facilement au mal; ce serait risquer de mettre des armes dans les mains des ennemis de la vertu, que de les initier dans les sciences.

Puisque c'est la vertu qui rend l'homme heureux, et qu'il n'y en peut avoir de véritable dans ceux qui, élevés dans la religion chrétienne, viennent à l'abandonner; cet établissement contribuerait au maintien de la vertu et du bonheur des hommes, par cela même qu'il conserverait la religion dans toute sa pureté.

Il contribuerait aussi à expulser de la république des lettres, ces auteurs nuisibles à la société, qui peuvent être comparés à ces animaux venimeux, chez qui les aliments se convertissent en poison, pour ne la peupler que de savants vertueux qui, semblables aux abeilles, composeraient des sucs aussi agréables qu'utiles.

CHAPITRE XXXVI.

*Lettre à M. *** sur M. Leibnitz* (1)

Monsieur,

La joie que m'a fait ressentir une approbation aussi respectable que la vôtre, serait des plus complètes, si j'étais assez heureux pour vous réconcilier avec M. Leibnitz.

Fondé sur la droiture de votre cœur, et sur la supériorité de vos lumières, j'espère que vous ne désapprouverez pas les motifs qui m'ont fait mettre ce savant illustre dans le nombre des philosophes chrétiens (*Voy. ci-dessus, pag.*).

Quels avantages ne tireraient pas de la diversité des idées de ces grands génies, ceux qui cherchent sincèrement la vérité, si les théologiens en général n'agissaient que par les principes de la charité chrétienne? Cette diversité d'idées, effet inséparable de l'humanité, prouverait que ce n'est pas par imitation qu'ils s'accordent sur les vérités capitales du christianisme.

De fréquentes épreuves m'ont appris combien il se rencontre d'obstacles au triomphe de la justice et de la vérité. Exposé plus d'une fois aux jugements téméraires, je sais, par ma propre expérience, de quoi bien des gens sont capables lorsqu'on s'oppose à leurs idées, quelque erronées qu'elles soient.

Ne trouvez donc pas mauvais, monsieur, que je sois en garde contre ceux qui vous ont informé en Allemagne, à la charge de M. Leibnitz. Je ne m'en rapporterais pas à ses disciples mêmes, parce qu'on ferait un très-grand tort à Epicure, par exemple, de juger de ses mœurs et de sa morale, par ceux qu'on appelle à présent Epicuriens; et qu'on en ferait un plus grand encore à Saddoc, si l'on jugeait de ses sentiments par ceux des saducéens, dont il est parlé dans l'Evangile.

J'ai lu plusieurs fois l'essai de Théodicée de M. Leibnitz avec une grande attention : et ce vrai philosophe est si persuadé de l'existence d'un Etre infiniment parfait, et de la divinité de l'Ecriture sainte, que cet excellent ouvrage est la défense de ces vérités contre Hobbes, Spinosa et quelques autres, mais surtout contre M. Bayle, qui mettait en opposition la raison et la foi.

(1) Cette lettre fut écrite au sujet de la première édition de ma *Critique sur la fable des abeilles*, dont j'ai donné l'essentiel dans les six chapitres précédents.

C'est un sujet d'affliction pour les âmes vraiment chrétiennes, qu'il se soit trouvé des docteurs qui, oubliant les bornes étroites de l'esprit humain, et la vénération profonde si justement due au Créateur et conservateur de l'univers, aient prétendu mettre en opposition sa prescience, sa justice, sa bonté et sa toute-puissance, à cause des imperfections de l'homme.

Quel est donc le Dieu dont ces docteurs croient l'existence? S'ils étaient bien persuadés que c'est un être infiniment parfait, s'émanciperaient-ils, comme ils le font, à parler avec tant de licence de ces graves sujets?

Vaines objections, dit M. Leibnitz en vrai chrétien philosophe, *vaines objections qui suppriment le principal, qui dissimulent que c'est de* Dieu *dont on parle.*

Un philosophe élevé dans le christianisme par de bons conducteurs et chez qui les sciences humaines, bien loin d'avoir obscurci le flambeau de la raison, l'ont garanti de cette présomption contagieuse qui s'empare des savants incrédules et voile à leurs yeux la clarté salutaire du soleil de la révélation : un tel philosophe restera toujours convaincu que l'Être suprême doit être infiniment parfait. Quoiqu'il ne voie que très-imparfaitement, le rapport que toutes ses perfections doivent avoir de toute nécessité entre elles; il ne sera pas moins persuadé de l'existence absolue de ce rapport, que de l'impossibilité de le concevoir clairement dans cette vie.

Ces importantes vérités une fois bien prouvées dans son esprit, sans disputer jamais sur les profondeurs divines, qui lui imposent un respectueux silence, il reconnaîtra facilement combien toutes les sciences réunies dans l'esprit humain le plus vaste, sont éloignées de les pénétrer.

Cette connaissance, dont l'orgueil rend l'acquisition si difficile à bien des savants, disposera son cœur à l'humilité la plus profonde, en présence du suprême arbitre de son sort; et lui fera concevoir par cela même, que cette connaissance est la plus avantageuse que l'homme studieux puisse acquérir.

C'est dans cet heureux état du philosophe chrétien, que l'auteur de tout don parfait lui fera trouver l'inestimable trésor de sa grâce, c'est-à-dire, cette disposition salutaire à laquelle Dieu nous invite par Salomon, lorsqu'il dit : *Mon fils, donne-moi ton cœur, et que tes yeux prennent garde à mes voies.*

Possesseur de ce trésor, il résistera généreusement à cette pernicieuse maxime des gens du monde : *Il faut faire comme les autres;* et goûtant les délices les plus pures dans l'observation, quoique imparfaite, des lois de Dieu, il s'assurera du vrai moyen de connaître dans la vie à venir, ce que nous ne pouvons voir ici-bas qu'en partie.

Tel devrait être parmi les chrétiens le but principal des sciences : mais la pernicieuse maxime que je viens de citer, les dirige pour l'ordinaire tout autrement. Entre les savants de ce genre, M. Bayle ayant déployé ses rares talents à défigurer la raison et la foi, pour les mettre en opposition l'une avec l'autre; il était nécessaire que parmi les théologiens qui se crurent obligés de prendre la plume contre ce caméléon, il y eût un philosophe tel que M. Leibnitz, qui par la profondeur de son savoir et la supériorité de son génie pût écarter les nuages dont M. Bayle s'efforçait à les envelopper.

Voilà, monsieur, l'unique but de son essai de Théodicée. Entreprise véritablement digne d'un chrétien philosophe, et peut-être la plus propre à détruire les piéges que M. Bayle s'est tendus à lui-même, sans le savoir; car il est très possible qu'il eût changé de sentiment, s'il eût survécu à l'impression de la Théodicée.

Mais M. Leibnitz ayant relevé, dans la préface de ce livre, les défauts d'une autre sorte de docteurs, qui dirigent la religion beaucoup plus vers les cérémonies, que sur la connaissance des perfections de Dieu; bien loin de profiter des sages avertissements de ce philosophe chrétien, ils l'ont voulu noircir par des qualifications qu'il n'a jamais méritées.

Ce sont des hommes bien étranges que ces docteurs, à qui on ne peut inculquer le véritable esprit de l'Evangile, en même temps qu'on leur impose les mains pour paître les brebis de Jésus-Christ. Ils ne réussissent malheureusement que trop à faire envisager aux ignorants et aux esprits faibles, leur intérêt particulier comme étant celui du christianisme, quelque opposés qu'ils soient entre eux.

Cette erreur funeste est la principale source des divisions qui déchirent le monde chrétien depuis tant de siècles, et le prétexte que prennent ordinairement les savants incrédules pour attaquer notre sainte religion.

Qu'il me soit permis, monsieur, de vous représenter que, si M. Leibnitz réfute les erreurs de M. Bayle avec ménagement, cela ne diminue point la force de ses raisons : il semble au contraire que dégagées de passion, elles sont plus propres à se faire jour dans ces cœurs généreux, qui accordent à la raison ce qu'ils refusent à la violence.

Ce grand philosophe réussit d'autant mieux à réfuter M. Bayle, qu'il joint à la théologie des secours tirés de la philosophie la plus profonde, pour faire triompher la foi par la raison.

Dieu étant un être infiniment parfait, il en tire cette conséquence naturelle, que s'il est infiniment puissant, il n'est pas moins infiniment sage; et qu'il règle toujours sa puissance par sa sagesse, qui lui fait prendre en toute chose le meilleur parti. Mais bien loin d'affaiblir la bonté de Dieu, de le faire auteur du mal, et de ravir à l'homme sa liberté, il se propose de démontrer : *Que Dieu veut le salut de tous les hommes, et qu'il ne condamne que ceux qui ont une mauvaise volonté : qu'il donne à tous une grâce suffisante, pourvu qu'ils en veuillent user; que*

Jésus-Christ étant le principe et le centre de l'élection. Dieu a destiné les élus au salut, parce qu'il a prévu qu'ils s'attacheraient à la doctrine de Jésus-Christ par la foi vive.

Il fait consister *la véritable piété dans la charité.* Il soutient que *sans être officieux et bienfaisant, on ne saurait faire voir une dévotion sincère ;* et finit ses remarques sur un livre anglais qui traite *de l'origine du mal,* en disant avec son auteur, *que la plus grande félicité ici-bas consiste dans l'espérance du bonheur futur.* Ce ne sont assurément point là les sentiments d'un incrédule.

Persuadé que sa méthode serait goûtée, comme elle devait l'être, par ceux qui souhaitaient sincèrement la réunion, M. Leibnitz demanda par lettre à M. Pfaff, qui paraissait y vouloir travailler sincèrement, ce qu'il pensait de sa Théodicée, et de la méthode qu'il avait suivie pour réfuter M. Bayle ?

M. Pfaff lui répondit : *Qu'il avait imaginé ce système uniquement par badinage..... Que ce système, très-propre à jeter de la poudre aux yeux de ceux qui ne sont pas trop pénétrants, était d'autant plus ingénieux, qu'étant approfondi, il servait plutôt à confirmer les objections de M. Bayle en faisant semblant de les réfuter.*

Quel ne dut pas être l'étonnement de M. Leibnitz, à la lecture de cette réponse hétéroclite de M. Pfaff? surtout ayant déclaré positivement dans sa préface, *d'avoir mis toute son application à cette matière, qu'il avait méditée dès sa jeunesse.*

L'ironie était sans doute l'unique ton à prendre pour un philosophe tel que M. Leibnitz ; aussi répliqua-t-il à M. Pfaff en ces termes :

Vous avez raison, monsieur, dans ce que vous me dites de ma Théodicée, vous avez touché au but ; je suis surpris que personne avant vous (il y avait quatre ans que la Théodicée était publique) *n'ait senti que cet ouvrage n'était qu'un jeu d'esprit. Les philosophes n'ont que faire d'être toujours sérieux ; ils peuvent, comme vous le remarquez fort bien, exercer les forces de leur génie à feindre des hypothèses : pour vous qui êtes théologien, vous réfuterez l'erreur en théologien.*

Malgré l'ironie qui saute aux yeux dans cette réplique de M. Leibnitz, M. Pfaff à publié, non du vivant de ce grand homme, mais quatre années après sa mort, *que M. Leibnitz était du sentiment de M. Bayle, quoiqu'il voulût paraître l'attaquer ; et que ce savant le lui avait avoué dans une lettre.*

La gravité des conséquences qu'entraîne après elle une telle assertion, serait capable de faire présumer que la mort de Leibnitz ne laissa pas le temps à M. Pfaff de s'assurer s'il devait ou s'il ne devait pas prendre sa réplique au pied de la lettre; mais M. Leibnitz vécut plus de deux ans après.

Ou M. Pfaff prit le change, manque de discernement, ou il ne le prit pas ; ce qui serait encore plus à sa charge. Quoi qu'il en soit, je suis si touché du mal que cette imputation injuste, faite à M. Leibnitz quatre ans après sa mort, peut produire sur les chrétiens chancelants, que je me crois obligé d'insister sur les motifs pressants qui devaient déterminer ce théologien à réparer sa méprise.

1° Le père Tournemine a désapprouvé son jugement sur la *Théodicée,* assurant que *M. Leibnitz lui-même lui avait écrit que ce livre contenait ses véritables sentiments.*

2° On trouve dans la *Vie de M. Leibnitz,* composée par M. de Neuville, aujourd'hui le chevalier de Jaucour, que M. Bourguet, professeur en philosophie à Neufchâtel, a reçu diverses lettres de M. Leibnitz, dans lesquelles il lui marque positivement : *Qu'il regardait son Essai de Théodicée comme une chose très-sérieuse et de la dernière importance.*

3° Le père Niceron et le continuateur de *Moreri,* disent à l'article de notre philosophe : *M. Leibnitz n'entreprit sa Théodicée que pour complaire en apparence à la reine de Prusse ; car M. Pfaff assure qu'il a été du même sentiment que M. Bayle, quoiqu'il voulût paraître l'attaquer.* M. Pfaff ayant donc causé l'étrange erreur qui s'est répandue sur les vrais sentiments de M. Leibnitz, touchant sa *Théodicée,* il était indispensablement obligé de réparer cette faute de jugement.

Enfin, M. Pfaff devait se déterminer d'autant plus à cette juste réparation, qu'il y a beaucoup plus de délices pour un chrétien généreux de donner gloire à la vérité, que de désagrément dans le sincère aveu de ses fautes. Car, s'obstiner contre la vérité, la justice et le bon sens, à vouloir faire suspecter d'irréligion un philosophe aussi respectable, c'est fournir des armes à l'incrédulité.

Mais comment est-il possible, monsieur, qu'on ait laissé subsister jusqu'à présent l'imputation évidemment absurde faite à M. Leibnitz, qu'*il n'entreprit sa Théodicée que pour complaire en apparence à la reine de Prusse ?*

La mort enleva cette grande reine, dans le mois de février 1705. M. Bayle mourut le 28 décembre 1706. Or, la place que M. Leibnitz assigne chrétiennement dans le ciel à M. Bayle, prouve qu'il n'a composé son *Essai de Théodicée* qu'après la mort de ce dernier, c'est-à-dire environ deux ans après la mort de la reine de Prusse. Il ne s'agissait donc plus de trahir alors ses véritables sentiments, *pour complaire en apparence à cette illustre reine.*

Il est donc de toute évidence que le jugement de M. Pfaff sur les sentiments de M. Leibnitz, touchant sa *Théodicée,* est aussi contraire aux notions du bon sens les plus communes, qu'à toutes les règles de la justice et de la vérité.

Quelque influence que ce faux jugement de M. Pfaff ait eu dans la composition de ce proverbe allemand : *Leibnitz glaubt nitz, Leibnitz ne croit rien ;* je ne doute pas qu'il n'ait sa source dans l'injuste ressentiment

de certains docteurs en théologie, dont M. Leibnitz parle en philosophe chrétien.

On ne saurait aimer Dieu, dit ce grand homme dans la préface de sa *Théodicée : on ne saurait aimer Dieu sans en connaître les perfections ; et cette connaissance renferme les principes de la véritable piété. Le but de la vraie religion doit être de l'imprimer dans les âmes : mais je ne sais comment il est arrivé bien souvent que les hommes, que les docteurs mêmes de la religion se sont écartés de ce but. Contre l'intention de notre divin Maître : la dévotion a été ramenée aux cérémonies, et la doctrine a été chargée de formules. Bien souvent ces cérémonies n'ont pas été propres à entretenir l'exercice de la vertu, et les formules quelquefois n'ont pas été bien lumineuses. Le croirait-on? des chrétiens se sont imaginé de pouvoir être dévots sans aimer leur prochain, et pieux sans aimer Dieu ; ou bien on a cru de pouvoir aimer son prochain sans le servir, et de pouvoir aimer Dieu sans le connaître.*

Plusieurs siècles se sont écoulés sans que le public se soit aperçu de ce défaut ; et il y a encore de grands restes du règne des ténèbres. On voit quelquefois des gens qui parlent fort de la piété, de la dévotion, de la religion, qui sont même occupés à les enseigner ; et on ne les trouve guère bien instruits sur les perfections divines. Ils conçoivent mal la bonté et la justice du Souverain de l'univers. C'est ce qui m'a paru de dangereuse conséquence, puisqu'il importe extrêmement que la source de la piété ne fût pas infectée.

Quoique les sentiments de M. Leibnitz en faveur du christianisme soient ici de la dernière évidence : comme il dévoilait en même temps la turpitude de ces docteurs de la religion, qui se croient de véritables théologiens, sans être auparavant de vrais philosophes, il n'en fallut pas davantage pour qu'un esprit de vengeance anti-chrétienne, enfantât des calomnies contre lui.

Je le répète avec l'âme affligée : ce sont des gens bien étranges que ces docteurs-là ! Il suffit qu'on attaque leurs préjugés, quelque absurdes qu'ils puissent être, pour qu'ils accusent d'être sans religion tous ceux qui dévoilent leurs erreurs et les défauts de leur conduite.

C'est sans doute de la part de ces docteurs, qu'on vous a débité que ce grand philosophe, *après avoir eu l'honneur de déjeûner avec la reine de Pologne, qui le recevait gracieusement, l'accompagnait jusqu'à la porte de l'église, dans laquelle il n'entrait jamais ; et cela à la vue de tous les courtisans qui suivaient cette princesse.* J'ai fait prendre des informations exactes sur ce sujet à Leipsick, à Dresde et à Varsovie, auprès de personnages de probité, qui connaissent M. Leibnitz et qui nient tous ce fait. Dailleurs, peut-on présumer que cette vertueuse reine, inébranlable dans sa religion, malgré les sollicitations les plus pressantes qui lui furent faites pour l'abandonner, eût honoré M. Leibnitz d'une bienveillance aussi marquée, s'il avait témoigné quelque mépris pour le culte divin ?

Si M. Leibnitz a bronché dans une carrière aussi difficile que celle qu'il a courue dans sa *Théodicée ;* s'il a manqué de clarté dans quelques endroits ; s'il est allé trop loin dans quelques autres : c'est parce qu'il était homme.

Il serait fort à souhaiter que tous les savants eussent employé les sciences humaines à délivrer leur raison de tous les préjugés dont elle est assiégée dès l'enfance : mais comme ces sciences produisent un très-grand nombre de raisonneurs captieux et subtils, qu'une vanité fatale porte à attaquer inconsidérément la raison et la foi ; il était nécessaire qu'un philosophe chrétien aussi profond que M. Leibnitz en prît la défense : Et peut-être qu'entre tous ceux qui se sont hasardés sur ce vaste océan, il n'y en a aucun qui soit allé aussi loin que lui sans se perdre.

Son système de l'*Harmonie préétablie,* ainsi que celui des *Monades,* sont sans doute plus profonds et plus ingénieux qu'utiles : mais en les approfondissant avec un esprit impartial, on n'y trouvera rien de contraire aux perfections de Dieu, ni par conséquent à la liberté de l'homme. Ainsi, ceux qui ont cru y trouver des idées de fatalisme, n'ont pas mieux compris ces systèmes qu'ils n'ont connu le tort qu'ils pouvaient faire aux chrétiens faibles dans la foi, en suspectant d'irréligion ce défenseur du pur christianisme.

Si tous les théologiens avaient employé leur raison à combattre les vrais préjugés, comme l'a fait M. Leibnitz, combien n'auraient-ils pas contribué à cette réunion tant désirée par ceux qu'anime l'esprit de douceur, de concorde et de charité !

La prétendue irréligion d'un aussi grand philosophe étant, comme elle ne l'est que trop en effet, une occasion de chute pour des chrétiens mal affermis, devait engager l'illustre M. de Fontenelle à lui rendre plus de justice à cet égard.

Si l'intérêt de la vérité, qui est l'âme de l'histoire, exige des fidèles historiens de ne rien dissimuler, soit en bien, soit en mal, de ceux sur lesquels ils écrivent ; à combien plus forte raison ceux qui font par état l'éloge des hommes célèbres, doivent-ils les défendre contre des accusations visiblement dictées par l'intérêt, la jalousie et l'orgueil ?

Qu'il me soit donc permis, avec toute la considération due à M. de Fontenelle, de remarquer, en faveur de M. Leibnitz et de la vérité, qu'il n'a pas exactement suivi cette maxime dans son *Eloge.*

On accuse M. Leibnitz, dit M. de Fontenelle, *de n'avoir été qu'un grand et rigide observateur du droit naturel. Ses pasteurs,* ajoute-t-il, *lui en ont fait des réprimandes publiques et inutiles.* Il se contente de former l'accusation, et ne la réfute point, quoiqu'il eût pu le faire avec plus d'avantage, que sur celle qui lui fut intentée en Angleterre sur son *Calcul différentiel.*

L'attachement de M. Leibnitz à la religion chrétienne ne se prouve-t-il pas entre autres par des réponses à MM. Burnet et Pellisson,

et surtout par son *Essai de Théodicée*? C'est particulièrement dans cet ouvrage qu'il traite des matières théologiques en vrai théologien philosophe.

Quelle louange M. de Fontenelle lui-même pouvait-il donner à son auteur plus grande que celle-ci? *M. Leibnitz commence*, dit-il, *par mettre dans le ciel celui dont il voulait détruire les dangereux raisonnements. — Charité rare parmi les théologiens, à qui il est fort ordinaire de damner leurs adversaires.*

Si le père Niceron dit dans ses Mémoires que M. Leibnitz n'aimait pas les gens de l'Eglise, l'*Europe savante* joint à la même assertion ce correctif : *Quelques ministres luthériens avaient tâché de rendre sa foi suspecte, parce qu'il ne venait point à leurs prêches. Comme si un aussi habile homme eût eu besoin de leur organe pour s'instruire des dogmes de sa religion, ou qu'il eût été obligé de feindre en public qu'il était de leurs sentiments, quoiqu'il n'en fût pas.*

Pouvait-il aimer ceux de ses pasteurs qui l'avaient excédé par des réprimandes aussi peu sensées que pleines d'indiscrétion? Mais je suis très-persuadé que s'il avait eu des pasteurs du caractère des *Tillotson*, des *Drelincourt*, des *Benedict Pictet*, des *Ostervald*, etc., il les aurait honorés et chéris.

On sait la manière de penser du célèbre Tillotson sur les gens d'église, qui ne sont pas ce qu'ils doivent être : Quelle injustice n'y aurait-il pas de vouloir en inférer que cet illustre prélat n'était pas chrétien.

Voici un fait remarquable, rapporté dans les *Nouvelles littéraires*, sous la date du 14 août 1717, qui prouve bien le sincère attachement de M. Leibnitz au christianisme : *M. Leibnitz a toujours fait profession de la religion luthérienne : Etant tombé malade il y a quelques années, dans une ville où la religion romaine était la seule dont on permît l'exercice, il fit en secret la Cène avec son valet.*

Il est vrai que ce fait remarquable pouvait être ignoré de M. de Fontenelle, lorsqu'il composa l'*Eloge de M. Leibnitz* : Mais outre les preuves que j'ai rapportées, et qu'il était beaucoup plus en état de faire valoir que moi, cette circonstance ayant été rendue publique en 1717, M. de Fontenelle ne l'ignorait vraisemblablement plus, lorsqu'il fit imprimer cet *Eloge* en 1718, dans les mémoires de l'Académie.

Permettez, monsieur, que je rapporte à votre souvenir quelques fragments des réponses de M. Leibnitz aux objections de M. Bayle, qui ne vous permettront pas de lui refuser le titre de philosophe chrétien.

Sur la bonté de Dieu relativement au mal moral et physique qu'il y a dans le monde.

La raison nous apprend par des démonstrations infaillibles (*édition de* 1710, *p.* 54, § 44), dit M. Leibnitz, *qu'il y a un principe unique de toutes choses parfaitement bon et sage; et par conséquent toutes les objections prises du train des choses humaines, où nous remarquons des imperfections, ne sont fondées que sur de fausses apparences. Car si nous étions capables d'entendre l'harmonie universelle, nous verrions que ce que nous sommes tentés de blâmer, est lié avec le plan le plus digne d'être choisi; en un mot nous* verrions *et* croirions *que ce que Dieu a fait est le meilleur. J'appelle* voir *ce qu'on connaît* à priori *par les causes* (*p.* 55), *et* croire *ce qu'on ne juge que par les effets, quoique l'un soit aussi certainement connu que l'autre. Et l'on peut appliquer ici ce que dit saint Paul :* Nous marchons par foi et non par vue (II *Cor.*, V, 7); *car la sagesse de Dieu nous étant connue, nous jugeons que les maux que nous expérimentons devaient être permis, et nous le jugeons par l'effet même, ou* a posteriori, *c'est-à-dire parce qu'ils existent. C'est ce que M. Bayle reconnaît; et il devait s'en contenter, sans prétendre qu'on doit faire cesser les fausses apparences qui y sont contraires. C'est comme si l'on demandait qu'il n'y eût plus de songes, ni de déceptions d'optique.*

Il ne faut point douter que cette foi et cette confiance en Dieu (§ 45), *qui nous fait envisager sa bonté infinie, et nous prépare à son amour, malgré les apparences qui nous peuvent rebuter, ne soient un exercice excellent des vertus de la théologie chrétienne, lorsque la divine grâce en Jésus-Christ excite ces mouvements en nous. C'est le comble de l'amour, d'aimer celui qui paraît si peu aimable à la chair et au sang; et cela même pour des maux dont il paraît être la cause à ceux qui se laissent éblouir par de fausses raisons. De sorte qu'on peut dire : Le triomphe de la saine raison éclairée par la grâce divine, est en même temps le triomphe de la foi et de l'amour.*

Toutes les expressions de M. Bayle (*Pag.* 60, §. 50), *et une infinité de semblables, ne prouvent point l'insolubilité des objections contraires à la foi, que ce savant a en vue. Il est vrai que les conseils de Dieu sont impénétrables, mais il n'y a point d'objection invincible qui puisse conclure qu'ils sont injustes. Ce qui paraît injustice du côté de Dieu et folie du côté de la foi, le paraît seulement.*

Sur l'objection de Celse, savant païen, contre la foi chrétienne.

M. Leibnitz après avoir dit (*Pag.* 61, § 51), *que les Pères de l'Eglise ont démontré combien le paganisme est contraire à la raison, et l'avantage de la religion chrétienne de ce côté-là,* ajoute :

Celse se moquant des chrétiens qui tenaient pour maxime que la sagesse mondaine est un mal, *et disaient :* Croyez seulement, et votre foi vous sauvera; *Origène lui répond d'une manière conforme aux principes que nous avons établis ci-dessus* (*Pp.* 62 *et* 63, § 52). *C'est que la raison, bien loin d'être contraire au christianisme, sert de fondement à cette religion, et la fera recevoir à ceux qui pourront venir à l'examen. Mais comme peu de gens en sont capables, le don céleste d'une foi simple qui porte au bien, suffit pour le général.* S'il était possible que tous les hommes, négligeant les affaires de la vie, s'attachassent à l'étude et à la méditation, il ne faudrait point chercher

d'autres voies pour leur faire recevoir la religion chrétienne. Car pour ne rien dire qui offense personne, on n'y trouvera pas moins d'exactitude qu'ailleurs, soit dans la discussion des dogmes, soit dans l'éclaircissement des expressions énigmatiques de ses prophètes, soit dans l'explication des paraboles de ses Evangiles et d'une infinité d'autres choses arrivées ou ordonnées symboliquement. Mais puisque ni les nécessités de la vie, ni les infirmités des hommes ne permettent qu'à un fort petit nombre de personnes de s'appliquer à l'étude; quel moyen pouvait-on trouver plus capable de profiter à tout le monde, que celui que *Jésus-Christ* a voulu qu'on employât pour la conversion des peuples? Et je voudrais bien que l'on me dît sur le sujet du grand nombre de ceux qui croient et qui par là se sont retirés du bourbier des vices où ils étaient auparavant enfoncés, lequel vaut le mieux, d'avoir changé de la sorte ses mœurs, et corrigé sa vie, en croyant sans examen qu'il y a des peines pour les péchés, et des récompenses pour les bonnes actions; ou d'avoir attendu à se convertir, lorsqu'on ne croirait pas seulement, mais qu'on aurait examiné avec soin les fondements de ces dogmes? Il est certain qu'à suivre cette méthode, il y en aurait bien peu qui en viendraient jusqu'où leur foi toute simple les conduit, mais que la plupart demeureraient dans leur corruption.

Objection de M, Bayle.

Il me semble, *dit M. Bayle* (*Pp.* 74 *et* 75, § 63), qu'il s'est glissé une équivoque dans la fameuse distinction que l'on met entre les choses qui sont au-dessus de la raison, et les choses qui sont contre la raison. Les mystères de l'Evangile sont au-dessus de la raison, dit-on ordinairement, mais ils ne sont pas contraires à la raison. Je crois qu'on ne donne pas le même sens au mot raison dans la première partie de cet axiome que dans la seconde, et qu'on entend dans la première la raison de l'homme, et dans la seconde la raison en général. Car supposé que l'on entende toujours la raison en général, ou la raison suprême, la raison universelle qui est en Dieu; il est également vrai que les mystères évangéliques ne sont point au-dessus de la raison, et qu'ils ne sont pas contre la raison. Mais si l'on entend dans l'une et dans l'autre partie de l'axiome, la raison humaine; je ne vois pas trop la solidité de la distinction: car les plus orthodoxes avouent que nous ne connaissons pas la conformité de nos mystères aux maximes de la philosophie. Il nous semble donc qu'ils ne sont point conformes à notre raison. Or ce qui nous paraît n'être pas conforme à notre raison, nous paraît contraire à notre raison: tout de même que ce qui ne nous paraît pas conforme à la verité, nous paraît contraire à la vérité: et ainsi pourquoi ne dirait-on pas également, et que les mystères sont contre nôtre faible raison, et qu'ils sont au-dessus de notre faible raison?

Réponse de M. Leibnitz à cette objection de M. Bayle.

Notre raison (*Pp.* 72 *et* 73, § 61) *est une portion de la raison suprême et universelle, qui est en Dieu: cette portion de raison que nous possédons, est un don de cet Etre suprême, et consiste dans la lumière naturelle qui nous est restée au milieu de la corruption. Cette portion est conforme avec le tout, et elle ne diffère de celle qui est en Dieu, que comme une goutte d'eau diffère de l'Océan, ou plutôt comme le fini diffère de l'infini. Ainsi les mystères surpassent notre portion de raison; mais ils ne sauraient lui être contraires. On ne peut être contraire à une partie sans l'être en cela au tout. Ce qui contredit à une proposition d'Euclide, est contraire aux éléments d'Euclide. Ce qui peut donc être contraire en nous aux mystères n'est pas raison, ni la lumière naturelle, ni l'enchaînement des vérités; c'est corruption, c'est erreur ou préjugé, c'est ténèbres.*

La saine raison (*Pp.* 75 *et* 76), *bien cultivée par elle-même, est ici l'enchaînement des vérités que nous connaissons par la lumière naturelle; et dans ce sens l'axiome reçu est vrai sans aucune équivoque. Les mystères surpassent notre raison, parce qu'ils contiennent des vérités qui ne sont pas dans cet enchaînement: mais ils ne sont point contraires à notre raison, et ne contredisent à aucune des vérités où cet enchaînement peut nous conduire. Il n'est donc point ici question de la raison universelle qui est en Dieu, c'est de la nôtre dont il s'agit.*

Pour ce qui est de la question si nous connaissons la conformité des mystères évangéliques avec la raison, je réponds qu'au moins nous ne connaissons jamais qu'il y ait aucune opposition entre elle et ces mystères: et comme nous pouvons toujours lever la prétendue opposition, si l'on appelle cela concilier la raison avec la foi, ou en connaître la conformité, il faut dire que nous pouvons connaître cette conformité. Mais si la conformité consiste dans une explication raisonnable du comment, *nous ne le saurions connaître.*

M. Bayle fait encore une objection ingénieuse, qu'il a tirée de l'exemple du sens de la vue (*pp.* 76 *et* 77, § 64). Quand une tour carrée, *dit-il*, nous paraît ronde de loin, non-seulement nos yeux déposent très-clairement, qu'ils n'aperçoivent rien de carré dans cette tour, mais aussi qu'ils y découvrent une figure ronde, incompatible avec la figure carrée. On peut donc dire que la vérité, qui est la figure carrée, est non-seulement *au-dessus*, mais encore *contre* le témoignage de notre faible vue.

Il faut avouer que cette remarque est véritable; et quoiqu'il soit vrai que l'apparence de la rondeur vient de la seule privation de l'apparence des angles que l'éloignement fait disparaître, il ne laisse pas d'être vrai que le rond et le carré sont des choses opposées.

Je réponds à cette instance, que la représentation des sens, lors même qu'ils font tout ce qui dépend d'eux, est souvent contraire à la vé-

rité; mais il n'en est pas de même de la faculté de raisonner, lorsqu'elle fait son devoir, puisqu'un raisonnement exact n'est autre chose qu'un enchaînement de vérités. Et quant au sens de la vue en particulier, il est bon de considérer qu'il y a encore d'autres fausses apparitions, qui ne viennent point de la faiblesse de nos yeux *ni de ce qui disparaît par l'éloignement; mais* de la nature de la vision *même, quelque parfaite qu'elle soit. C'est ainsi, par exemple, que le cercle vu de côté est changé en cette espèce d'ovale appelée ellipse chez les géomètres, et quelquefois même en parabole, ou en hyperbole, et jusqu'en ligne droite, témoin l'anneau de Saturne.*

Les sens extérieurs (*pp.* 77, 78 *et* 79, § 65), *à proprement parler, ne nous trompent point. C'est notre sens interne qui nous fait souvent aller trop vite: et cela se trouve aussi dans les bêtes, comme lorsqu'un chien aboie contre son image dans le miroir: mais les bêtes ne font rien qui nous oblige de croire qu'elles aient ce qui mérite d'être appelé proprement* un raisonnement. *Or lorsque l'entendement emploie et suit la fausse détermination du sens interne, comme lorsque Galilée a cru que Saturne avait deux anses, il se trompe par le jugement qu'il fait des apparences, et il en infère plus qu'elles ne portent; car les apparences des sens ne nous promettent pas absolument la vérité des choses, non plus que les songes : c'est nous qui nous trompons par l'usage que nous en faisons, c'est-à-dire par nos consécutions. Nous nous laissons abuser par des arguments probables, et nous sommes portés à croire que les phénomènes que nous avons trouvés liés souvent, le sont toujours. Ainsi comme il arrive ordinairement que ce qui paraît sans angle n'en a point, nous croyons aisément que c'est toujours de même. Une telle erreur est pardonnable, et quelquefois inévitable quand il faut agir promptement, et choisir le plus apparent; mais lorsque nous avons le temps de nous recueillir, nous faisons une faute si nous prenons pour certain ce qui ne l'est pas. Il est donc vrai que les apparences sont souvent contraires à la vérité; mais notre raisonnement ne l'est jamais, quand il est exact et conforme aux règles de l'art de raisonner. Si par* la raison *on entendait en général la faculté de raisonner mal ou bien, j'avoue qu'elle nous pourrait tromper, et nous trompe en effet, et que les apparences de notre entendement sont souvent aussi trompeuses que celles de nos sens, mais il s'agit ici de l'enchaînement des vérités et des objections en bonne forme, et dans ce sens il est impossible que la raison nous trompe.*

Enfin au sujet des objections contre les mystères, que M. Bayle estimait être insolubles ; M. Leibnitz entre autres réponses, lui fait celle-ci (*Page* 89, § 73): *S'il se trouvait que le mystère fût évidemmeut incompatible avec un principe évident, ce ne serait pas alors un* mystère obscur, *ce serait une* absurdité manifeste.

A ces réponses aussi chrétiennes que philosophiques de M. Leibnitz aux objections de M. Bayle, je crois devoir encore ajouter les sentiments que j'ai déjà transcrits ci-dessus, qui ne peuvent avoir d'autre source que la vive persuasion où ce grand philosophe était, que *l'Ecriture est divinement inspirée*: *On ne peut aimer Dieu,* dit-il, *sans le connaître : cette connaissance renferme les principes de la véritable piété. Le but de la vraie religion doit être de l'imprimer dans les âmes ; Dieu veut le salut de tous les hommes ; il donne à tous une grâce suffisante, pourvu qu'ils en veuillent user. Jésus-Christ est le centre de l'élection etc. La véritable piété consiste dans la charité ; sans être officieux et bienfaisant, on ne saurait faire voir une dévotion sincère. Enfin la conclusion de son livre est:* La plus grande félicité ici-bas, consiste dans l'espérance du bonheur futur.

Par ces fragments de la Théodicée vous pouvez juger, monsieur, si M. Pfaff n'est pas extrêmement blâmable d'avoir écrit à M. Leibnitz lui-même, et publié quatre ans après la mort de ce grand homme, que tout cela n'était qu'un badinage, qui servait plutôt à confirmer les objections de M. Bayle en faisant semblant de les réfuter.

Mais comme on pourrait objecter que les apparences sont souvent trompeuses, et qu'on a vu des livres de la religion et de la morale, assez mal soutenus par la conduite de leurs auteurs : on peut répondre par les expressions de M. de Fontenelle, que j'ai rapportées ci-dessus, en leur ôtant seulement ce qu'il y a de mal dans la forme. Je puis donc assurer que M. Leibnitz a tellement montré sa foi par ses œuvres, que ses ennemis n'ont pu s'empêcher de lui rendre cette justice bien remarquable : *qu'il a été un grand et rigide observateur du droit naturel.*

Puis-je mieux que par cette lettre, vous témoigner, monsieur, ma gratitude pour les sentiments dont vous m'honorez ? Elle est une preuve de la confiance que j'ai dans la bonté de votre cœur et dans la supériorité de vos lumières, ainsi que de l'amitié respectueuse avec laquelle je suis, etc.

CHAPITRE XXXVII.

Observations concernant les Lettres philosophiques sur les physionomies, et l'Essai sur l'homme.

Si l'auteur *des lettres philosophiques sur les physionomies* s'était occupé des perfections de l'Etre suprême, autant que du visage et du tempérament des hommes ; bien loin de se rendre coupable d'une assertion téméraire sur leur prétendue impuissance à vaincre leurs mauvais penchants, il aurait tiré de la sagesse, de la justice et de la bonté de Dieu cette conséquence absolue : Qu'il faut de toute nécessité, qu'indépendamment des apparences, l'homme puisse triompher de ses penchants vicieux et devenir vertueux par principe. L'exemple de Socrate, le plus estimable des philosophes de l'antiquité, et de tant d'autres moins généralement connus, en fourniront sans cesse des preuves.

Il ne peut donc y avoir aucun homme, quelque physionomie désavantageuse, et quelque tempérament fâcheux qu'il ait, qui ne puisse triompher de ses passions par les

secours de la raison et de la grâce, auxquels il peut recourir en tout temps, et qui ne lui manqueront jamais. S'il est vrai dans quelques cas, qu'il y ait une liaison réelle entre l'état de l'âme et la physionomie; c'est cet état intérieur qui est la cause, et la physionomie n'est que l'effet. Les parties extérieures de la tête étant presque toujours affectées des mouvements qu'excitent les passions de tout genre, il n'est pas impossible qu'en certains cas, elles contractent une habitude qui caractérise ces passions, même dans les temps où elles n'agissent point. C'est là toute la liaison qu'on peut raisonnablement accorder entre ces deux choses; l'âme est un supérieur qui commande, et le corps un inférieur qui, obéissant souvent à des ordres semblables, paraît toujours disposé à les exécuter.

C'est en vain que quelques philosophes ont prétendu découvrir, dans le mécanisme du corps humain, des règles propres à déterminer les actions futures de l'âme; les vraisemblances que l'imagination peut trouver à cet égard, sont toujours trompeuses.

L'esprit d'intérêt particulier, par exemple, étant le principe le plus général de la conduite des hommes, comment pourrait-on, par le moyen de l'*impression que reçoivent les fibres*, prescrire ses différents degrés, ainsi que ceux de la souplesse et de la dissimulation dont on se sert pour le couvrir? Et sur quel fondement, peut-on assurer, que les facultés de l'âme sont dirigées par l'état du corps?

Lorsqu'un machiniste ingénieux et savant a conçu l'idée d'une invention nouvelle, il en peut faire une telle description par la théorie, que l'exécution en paraisse indubitable. Cependant n'est-il pas extrêmement incertain, pour ne pas dire impossible, qu'il prévoie tous les inconvénients que l'exécution seule fait apercevoir? Combien donc ne doivent pas être sujets à l'erreur ceux qui ne pouvant vérifier leurs règles prétendues, *assujettissent* néanmoins décisivement *les facultés de l'âme aux impressions que reçoivent les fibres du corps?* Je conclus donc, que les apologues du *Paysan du Danube* et du *Souriceau* de l'inimitable la Fontaine, sont beaucoup plus justes que les résultats de cette vaine science.

A l'égard de l'*Essai sur l'homme*, quoiqu'il soit impossible à tout le savoir humain d'expliquer les rapports qu'il y a nécessairement entre la liberté de l'homme, la prescience et la toute-puissance de Dieu; cette liberté étant fondée sur sa justice et sur sa bonté, j'estime qu'après avoir établi que *tout est bien*, M. Pope aurait dû se dispenser d'en conclure, que l'*homme est aussi parfait et aussi heureux qu'il peut l'être*. Vivement persuadé que la prescience de Dieu, ne porte aucune atteinte à la liberté de l'homme, je suis convaincu qu'il serait moins imparfait et plus heureux, s'il faisait un meilleur usage de sa liberté, et de la grâce suffisante que Dieu lui accorde pour cette fin.

CHAPITRE XXXVIII.

Sur l'Homme machine (*Edition de Leyde*, 1748).

M. de la Mettrie, auteur de cet ouvrage dangereux, est tombé dans les absurdités les plus énormes, parce qu'il a négligé la principale des sciences, qui consiste à connaître les preuves de l'existence d'un Etre infiniment parfait, souverain moteur de toutes choses.

Il n'est point d'artifice, dont les auteurs de ce genre ne soient capables, pour venir à leurs fins. Destitués des freins salutaires, par le moyen desquels le vrai christianisme dirige la conscience de ceux qui en sont pénétrés, rien ne leur coûte pour faire donner leurs lecteurs, dans les piéges qu'ils se tendent à eux-mêmes.

On en peut juger par la témérité avec laquelle M. de la Mettrie dédie son ouvrage à M. de Haller. Qui ne croirait, après avoir lu sa dédicace, qu'il avait été non-seulement son disciple, mais encore son ami? Cependant on trouve dans le Journal helvétique de mai 1750, une déclaration bien remarquable de cet illustre médecin, plus distingué encore par sa candeur et son attachement au christianisme, que par son goût admirable et par son profond savoir. Cette déclaration est malheureusement reléguée dans un journal, et tous ceux qui lisent l'*Homme machine*, ne sont pas à portée de la connaître. Il serait donc à souhaiter qu'elle fût tellement répandue, que l'antidote accompagnât toujours le poison, parce que ce désaveu respectable dévoilerait l'artifice de cet auteur et de ses pareils, qui s'annonçant comme amis du vrai, dont ils prétendent faire l'unique but de leur recherches, emploient les mensonges les plus grossiers pour accréditer leurs ouvrages. Voici les propres termes de la *déclaration de M. de Haller, conseiller aulique, médecin du roi de la Grande Bretagne, professeur en médecine de l'université de Gottingen, et membre du conseil souverain de la république de Berne.*

L'auteur anonyme de l'Homme machine, m'ayant dédié cet ouvrage, également dangereux et peu fondé, je crois devoir à Dieu, à la religion et à moi-même la présente déclaration, que je prie messieurs les auteurs du Journal des Savants d'insérer dans leur ouvrage (1). *Je désavoue ce livre comme entièrement opposé à mes sentiments. Je regarde sa dédicace comme un affront plus cruel, que tous ceux que l'auteur anonyme a faits à tant d'honnêtes gens, et je prie le public d'être assuré, que je n'ai jamais eu de liaison, de connaissance, de correspondance, ni d'amitié, avec l'auteur de l'Homme machine, et que je regarderais comme le plus grand des malheurs, toute conformité d'opinions avec*, etc. *A Gottingen le* 12 *mars* 1749. *Signé Haller.*

Pour dissiper les impressions fâcheuses, que la dédicace de l'*Homme machine* avait faites à Paris, M. de Haller en informa provisionnellement M. de Réaumur, qui publia cette information, dans laquelle M. Haller se

(1) Cette déclaration, quoique adressée aux auteurs du *Journal des savants*, n'a été imprimée que dans le *Journal helvétique*.

contentait d'assurer le public, qu'il n'était ni l'ami ni le précepteur d'un homme dont les principes étaient entièrement opposés aux siens, qu'il n'avait jamais vu, et avec lequel il n'avait jamais eu aucun commerce.

Au lieu de donner gloire à la vérité, après cette information, publiée par M. de Réaumur; M. de la Mettrie fit imprimer une brochure calomnieuse, dont M. de Haller crut devoir porter ses plaintes à M. de Maupertuis, président de l'Académie royale de Berlin, et protecteur déclaré de M. de la Mettrie.

Le 15 novembre 1751, cinq jours après la mort de M. de la Mettrie (1), M. Maupertuis fit à M. Haller une réponse, dont le but est autant de justifier le cœur de M. de la Mettrie, son compatriote, que de rendre témoignage à la pureté des mœurs de M. de Haller.

Après avoir employé les tours les plus ingénieux à cette fin, M. de Maupertuis les termine par ce paragraphe : *Tout ceci, monsieur, ne serait point une réparation, s'il vous avait fait quelque tort ; mais ses plaisanteries ne pouvaient pas plus vous en faire, qu'elles n'en ont fait aux vérités qu'il a attaquées ; ceci n'est donc que pour défendre son cœur, rejeter ses fautes sur son jugement, et vous faire connaître l'homme. Tout le monde sait qu'il ne vous a jamais ni vu ni connu, il me l'a dit cent fois. Il ne vous avait mis dans ses ouvrages, que parce que vous étiez célèbre, ou que les esprits qui coulaient au hasard dans son cerveau avaient rencontré les syllabes de votre nom,*

Cette manière de pallier la turpitude de M. de la Mettrie, envers un philosophe chrétien aussi respectable que M. de Haller, est certainement peu convenable à l'intérêt général du christianisme.

Il est mort, disait M. de Maupertuis dans le premier paragraphe de sa réponse, et s'il vivait encore, *il vous ferait toutes les réparations que vous pourriez souhaiter, avec autant de facilité qu'il a écrit contre vous.* Mais si le cœur de M. de la Mettrie avait été tel que M. de Maupertuis le représente, pourquoi l'information de M. de Haller à M. de Réaumur, écrite dans les termes les plus mesurés, et sa déclaration insérée dans le Journal helvétique, bien loin d'opérer ces bons effets, n'ont-elles produit qu'une brochure romanesquement calomnieuse, encore plus outrageante au christianisme et à la vertu de M. de Haller, que la dédicace de l'*Homme machine ?*

Les personnes qui ont de l'esprit et du génie se rendent très coupables, lorsqu'elles entreprennent de réduire à de simples plaisanteries les faits les plus graves et les plus odieux. Mais quelque ingénieuses que puissent être les raisons de M. de Maupertuis, pour défendre le cœur de M. de la Mettrie ; les procédés étranges de ce dernier envers M. de Haller, seront toujours des preuves de la dépravation de son esprit et de la corruption de son cœur.

(1) Il se tua en mangeant trop d'un pâté de truffes, et en se faisant saigner deux fois dans l'indigestion que ce pâté lui causa.

Après la connaissance de ces faits, on sera moins surpris de voir que proportionnément à l'étendue de ce livre adressé si malignement à M. de Haller, il n'y en a point qui renferme autant d'inconséquences.

En effet M. de la Mettrie (*p.* 61), *ne révoque point en doute,* dit-il, *l'existence d'un Etre suprême;* qu'y a-t-il donc de plus inconséquent que d'avancer comme il le fait (*Ibid.*) *Que cette existence ne prouve pas plus la nécessité d'une culte que tout autre* (*p.* 5). — *Que l'homme, c'est le plus parfait de tous les êtres* (*p.* 62). — *Qu'il est égal pour notre repos que la matière soit éternelle, ou qu'elle ait été créée, qu'il y ait un Dieu, ou qu'il n'y en ait point* (*p.* 106). — *Que notre bonheur dépend d'une ignorance invincible de notre origine et de notre destinée.— Qu'il n'y a dans tout l'univers qu'une seule substance diversement modifiée* (*p.* 108). — Enfin comment un homme qui *ne révoque point en doute l'existence d'un Etre suprême,* peut-il s'écrier (*p.* 62)? *Qui sait si la raison de l'existence de l'homme, ne serait pas dans son existence même: peut-être a-t-il été jeté au hasard sur un point de la surface de la terre, sans qu'on puisse savoir ni comment ni pourquoi ; mais seulement qu'il doit vivre et mourir ; semblable à des champignons qui paraissent d'un jour à l'autre,* etc.?

Il reconnaît que le résultat de (*p.* 37) *l'organisation du cerveau est incompréhensible ;* que (*p,* 105) *la matière nous est essentiellement inconnue ;* que la *nature de l'imagination nous est aussi inconnue que sa manière d'agir* : C'est donc une inconséquence d'oser soutenir que (*p.* 70) *le principe moteur de notre imagination et de notre faculté de penser, n'est que l'organisation même.*

Il avoue que (*p.* 25) *notre faible entendement, borné aux observations les plus grossières, ne peut voir les liens qui règnent entre la cause et les effets ;* que c'est une espèce d'harmonie que les philosophes ne connaîtront jamais ; Comment donc croit-il (*p.* 29) qu'*Amman a donné à ses élèves une âme qu'ils n'eussent jamais eue* ?

On croirait à l'entendre (*p.* 74), que la reproduction des polypes, démontrée par M. Trembley, détruit le système de la génération, et prouve un désordre dans la nature; mais si quelques naturalistes n'ont pas été assez loin en généralisant ses lois dans la propagation des animaux; ces raisonnements ne portent que contre un système, et non contre l'existence d'un ordre sagement établi par le Créateur.

Si donc on se borne à dire que Dieu a créé, une fois pour toujours, les premiers animaux de chaque espèce, et qu'il leur a donné la faculté de se reproduire en diverses manières, qui sont particulières et invariables dans chaque classe ; les polypes ne sont point hors de la règle. Ils ont, il est vrai, une manière d'engendrer différente des animaux connus jusqu'alors ; mais il faut toujours un polype pour en produire un autre.

Je m'étonne (*p.* 102) *que tenté,* comme il l'était *de croire que* dans l'espèce humaine,

le concours de la femme est utile à la génération, il ne se soit pas autorisé de l'exemple de Jupiter.

Quel mauvais raisonnement que celui de prétendre avoir (*p.* 89) *clairement démontré que la matière se meut par elle-même*, parce qu'il a prouvé que la chair des animaux qui transpirent le moins, palpite quelques minutes après leur mort ! C'est comme s'il disait que la mer se meut d'elle-même, lorsqu'après un vent violent, elle reste encore quelque temps agitée. Mais s'il croyait de bonne foi avoir *clairement démontré que la matière se meut par elle-même ;* quelle inconséquence, de demander, comme il le fait un peu plus bas (*p.* 92), *qu'on accorde seulement que la matière organisée est douée d'un principe moteur !* Cette demande prouve autant son peu d'amour pour la vérité, que l'impuissance absolue où sont tous les matérialistes, de démontrer que *la matière se meut par elle-même.*

Je ne puis me résoudre à pousser plus loin mes observations sur les inconséquences sans nombre de *l'homme machine :* Je me bornerai donc à faire remarquer , que la seule page 62 en contient un entassement. Outre celles que j'ai déjà relevées, il dit entre autres , parlant des preuves de l'existence de Dieu : *La structure seule d'un doigt , d'une oreille , d'un œil, une observation de Malpighi prouve tout..... ou tout le reste ne prouve rien.* Cependant il venait de dire dans le même paragraphe : *Tous les ouvrages des Fénélon, des Niewentit, des Abadie, des Derham, des Raïs*, etc. *le volume des preuves qu'on tire du spectacle de la nature, ne sont que des verbiages ennuyeux, plus propres à fortifier qu'à frapper les fondements de l'athéisme.*

La curiosité de l'homme (*p.* 90), dit-il, *voudrait savoir comment un corps, par cela même qu'il est doué d'un souffle de vie, se trouve en conséquence orné de la faculté de sentir, et enfin par celle-ci de la pensée. Et pour en venir à bout, quels efforts n'ont pas fait certains philosophes ! et quels galimatias j'ai eu la patience de lire à ce sujet !* Comment peut-il s'en plaindre, lui qui en a rempli presque tout son ouvrage ? Car si l'on fait abstraction de quelques-unes des choses qu'il dit sur la structure de l'homme et des animaux, tous ses raisonnements sur l'âme humaine sont un tissu de galimatias.

Se refusant à l'évidence des premiers principes, qu'admet tout bon philosophe ; plus il avait d'ailleurs de génie et d'érudition, plus il s'est éloigné de la connaissance du souverain moteur de toutes choses ; semblable à un présomptueux coureur, qui dédaignant de s'instruire de la route qu'il doit tenir, court avec célérité dans le chemin qui l'égare.

Pourquoi le célèbre Galien destitué des lumières de la révélation, s'est-il néanmoins élevé par l'étude de nos organes, à la connaissance du Créateur de l'univers ; tandis que M. de la Mettrie, né chrétien, l'a méconnue dans la même étude ? C'est parce que Galien était un vrai philosophe, et M. de la Mettrie un véritable *insensé*.

Pour qu'il lui fût permis de heurter de front toutes les idées des philosophes célèbres de tous les temps, sur l'existence de Dieu et la nature de l'homme ; il fallait nécessairement qu'il pût établir un système solide, composé de principes si lumineux par eux-mêmes, et d'après des expériences d'une telle certitude, que les uns ni les autres ne pussent être contestés raisonnablement. Mais comme ses principes et son système sont entièrement chimériques, ils démontrent clairement le pernicieux effet que produit l'orgueil des sciences humaines sur les savants nés chrétiens, qui négligent les secours de la saine raison , pour réprimer de bonne heure une passion si funeste.

Lors que cette malheureuse passion a pris une fois racine dans leur cœur, elle pousse un si grand nombre de rameaux qu'ils bouchent leur entendement au point de le rendre inaccessible aux notions communes du bon sens en matière de religion.

Cette affligeante vérité ne se prouve malheureusement que trop, par l'avidité inconsidérée avec laquelle ces savants là-saisissent comme vraies, toutes les chimères qui flattent leurs passions déréglées.

Tel était en particulier M. de la Mettrie. Non content d'attaquer, par les arguments les plus frivoles , des vérités revêtues de toute l'évidence dont elles sont susceptibles , il veut encore leur substituer une hypothèse , où tout est et ne peut être que vague et sans preuves, où lui-même est embarrassé à chaque pas. Et quand ces embarras le forcent à convenir que *nos connaissances sont trop bornées pour pouvoir déterminer rien de fixe*, au lieu de se rendre plus circonspect, il s'égare toujours plus, en prétendant faire dépendre notre félicité d'*une ignorance invincible de notre origine et de notre destinée.*

Tel étant le résultat de l'étude insensée de ce philosophe prétendu sur la première des vérités capitales , rien ne peut être plus fatal à ceux qui sont obsédés par les mêmes passions , que les moyens qu'il emploie pour leur ravir la source des seules consolations qu'ils pouvaient recevoir dans les maux de la vie présente.

De quels artifices ne se sert-il pas pour en imposer à ses lecteurs ! L'âme continuellement agitée, il affecte néanmoins une sérénité qui ne résida jamais dans le cœur de tout savant né chrétien , capable de fermer les yeux à l'évidence des preuves de l'existence d'un Etre infiniment parfait.

Jaloux du bonheur dont les vrais chrétiens sont en possession par la foi vive en Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui les soutient contre toutes les vicissitudes de la vie, il essaie d'en saper le fondement, en s'efforçant de leur faire abandonner l'idée d'un Dieu dont la bonté est immense , et d'une autre vie après celle-ci, où ce suprême Rémunérateur rendra à chacun selon ses œuvres. C'est ainsi que l'Ecriture sainte nous dépeint le séducteur du premier homme : cet ennemi du genre hu-

main, ayant perdu la félicité par son orgueil, chercha dès l'origine du monde à plonger les hommes dans le même gouffre où il est retenu, en leur peignant son état comme une source de délices.

Quels ne seraient donc pas les avantages dont jouiraient ceux qui, nés chrétiens, ont eu le malheur de se laisser séduire par d'aussi misérables arguments que ceux des matérialistes, s'ils méditaient sérieusement sur le sens de ces divines paroles, révélées par trois fois au roi-prophète : *L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu?*

Bien des gens s'imaginent qu'il suffit d'être initié dans les sciences, pour penser mieux que les autres en matière de religion ; mais cela n'est vrai qu'à l'égard des savants qui font servir leurs études à fortifier leur raison, pour la rendre d'autant plus propre aux vrais usages pour lesquels Dieu nous l'a donnée. M. de la Mettrie et ses semblables ne l'ayant pas fait, ils prouvent par cela même qu'on peut être savant dans certaines sciences et posséder celle du salut beaucoup moins sûrement que nombre de villageois dirigés par de bons pasteurs.

La raison étant la plus essentielle et la plus précieuse de toutes les facultés dont le Créateur a doué notre âme, nous ne pouvons jouir des heureux fruits qu'elle est capable de produire qu'en la dirigeant de bonne heure vers cet objet, sans le perdre jamais de vue. Je compare les jeunes gens, tels que M. de la Mettrie dans sa jeunesse, à une terre extrêmement fertile, dans laquelle, au défaut d'une bonne semence, la mauvaise a poussé des racines d'autant plus profondes que le terroir était fécond. Telle est sans doute la principale cause de la dépravation de ceux qui, comme M. de la Mettrie, se trouvent avoir beaucoup de talents.

La plus essentielle de toutes les sciences, consistant donc dans la connaissance des preuves de l'existence de l'Etre infiniment parfait et de la divinité de l'Ecriture sainte, tout homme, qui a le bonheur de naître chrétien, quelle que puisse être la vocation à laquelle il se destine, doit toujours commencer la culture de sa raison par ces connaissances fondamentales. Elles lui serviront de préservatif contre l'orgueil qui naît ordinairement des autres sciences, et qui forme le plus grand de tous les obstacles à l'acquisition de celle du salut.

Si M. de la Mettrie avait été dirigé de cette manière dès sa jeunesse, il n'aurait jamais été capable de composer un ouvrage aussi monstrueux. Il aurait compris que cette méthode salutaire peut former de vrais philosophes dans toute sorte de climats, nonobstant la diversité des aliments qu'ils produisent. Il aurait trouvé, par le moyen de ses connaissances anatomiques, une preuve admirable de cette vérité dans la formation du chyle et du sang, composés d'aliments dont la différence est si prodigieuse : cette différence n'altère cependant ni la santé, ni la vertu de ceux qui, dans quelque climat que ce soit, en font usage avec sagesse.

Bien loin de se prévaloir, d'une manière insidieuse, des fâcheux effets qui résultent de certains tempéraments, excités encore et soutenus par l'intempérance, il aurait compris que la sobriété peut être pratiquée par les hommes de tous les climats. Il aurait pu tirer de l'exercice même de son art une preuve convaincante du pouvoir que la raison procure à l'homme, pour vaincre un mauvais tempérament par l'empire qu'elle est capable de faire prendre sur les douleurs les plus aiguës à ceux qui les supportent avec constance et fermeté dans les opérations les plus cruelles.

Il aurait conclu des maladies qui empêchent immédiatement l'action de nos organes, que leur bon état étant aussi nécessaire aux opérations de l'esprit que les bons instruments le sont à l'artiste ; le dérangement de nos organes prive l'esprit de ses fonctions naturelles, comme le défaut d'outils ôte à l'artiste le moyen d'exercer ses talents.

Sans s'épuiser l'imagination en raisonnements futiles sur la nature de notre âme, il aurait senti que, quoiqu'elle ne puisse connaître elle-même sa nature, ses opérations sont néanmoins infiniment supérieures à tout ce que nous connaissons des propriétés de la matière.

En effet, n'est-ce pas ces précieuses facultés de l'âme, qui ont fait connaître à Galien le Créateur de l'univers, et à Socrate, non-seulement que *l'homme est l'image de Dieu*, mais encore qu'il viendrait un temps où cet Etre suprême ferait annoncer aux hommes la nature des hommages qu'il exige d'eux?

N'est-ce pas ces précieuses facultés de l'âme, qui ont fait comprendre à *saint Luc*, à *Corneille*, à *Serge-Paul*, à *Denis l'Aréopagite*, à *saint Justin*, à *Grégoire Thaumaturge*, à *Athénodore*, à *Arnobe*, à *Lactance*, à *Minucius Felix*, à *saint Cyprien*, à *saint Hilaire*, à *Tertullien*, à *Victorin d'Afrique*, à *saint Jérôme*, à *saint Augustin* et à tant d'autres, quoique nés païens, que *l'Ecriture est divinement inspirée*, que Jésus-Christ est le Rédempteur des hommes par sa prédication, par son exemple et surtout par sa mort, et qu'*il a mis en lumière la vie et l'immortalité par l'Evangile?*

En relevant judicieusement M. Pluche, comme le fait M. de la Mettrie, sur cette expression du premier à l'occasion de M. Locke : *Quelle idée étonnante aurait-on du christianisme, si l'on voulait suivre la raison?* il aurait connu que si ce vertueux savant ne la consulta pas alors par l'effet d'un préjugé que je passe sous silence, il ne s'en est pas moins servi dans une *lettre du prieur de Jonval* (1), pour développer l'admirable fin que Dieu s'est proposée en douant l'homme de cette même raison, exclusivement à tous les êtres vivants de la terre.

Par cette éminente faculté de notre âme, M. Pluche démontre que l'*homme est le ministre et l'interprète de la reconnaissance de tou-*

(1) Cette lettre est à la fin du tome I, du Spectacle de la nature.

tes les créatures. Le diamant, continue cet auteur chrétien, *le diamant ne sait, ni quel est son prix, ni de qui il a reçu son éclat. Les animaux ne connaissent pas celui qui les nourrit et les habille. Le soleil même ignore son auteur. La raison seule le connaît; elle sait qu'en faisant usage de tout ce que Dieu a produit pour l'homme, l'homme en doit la louange et les actions de grâces à Dieu. Sans la raison toute la nature serait muette; par elle toutes les créatures publient la gloire de leur Créateur. La raison seule sent qu'elle est en sa présence : elle connaît seule ce qu'elle reçoit de lui : elle a le bonheur inestimable de pouvoir l'adorer, le glorifier de tout ce qui est en elle et autour d'elle. Ainsi c'est parce qu'il y a de la raison sur la terre, qu'il doit y avoir de la religion : l'homme doit donc être religieux à proportion qu'il est raisonnable.*

Enfin, si la raison de M. de la Mettrie avait été soigneusement cultivée, il aurait appris que, quoique plusieurs théologiens aient en effet embrouillé et dénaturé le vrai christianisme et la saine raison, il y en a cependant toujours eu, et il y en aura sans cesse qui, par l'étendue de leurs lumières, la pureté de leur doctrine, leur désintéressement, la douceur de leur caractère et leur conduite édifiante, soutiendront constamment l'honneur du christianime et celui de leur vocation.

CHAPITRE XXXIX.

Réflexions sur les principes de la philosophie morale, etc. (1).

Lorsqu'on a perdu la précieuse confiance due à l'Ecriture sainte, qui renferme ce que Dieu seul pouvait révéler aux hommes de ses adorables perfections, on ne peut avoir de cet Etre infiniment parfait que des idées erronées.

Il ne suffit donc pas d'être savant, comme le sont les auteurs de cet ouvrage, pour (*Disc. préliminaire, page* 15) *montrer que la vertu est indispensablement attachée à la connaissance de Dieu;* il faut encore être chrétien, afin d'être éclairé sur un aussi grave sujet par la lumière du soleil de justice.

S'il était vrai que ces savants eussent, comme ils le disent, *un religieux respect* (*pag.* 25) pour la révélation, pourquoi ne se prévalent-ils pas de sa respectable autorité? Pourquoi n'avouent-ils pas franchement qu'ils tirent de ce fonds divin tout ce qu'il y a de meilleur dans leur ouvrage?

La qualification de *déiste* aurait fait honneur à des philosophes païens tels que Socrate; mais si cet homme vertueux eût vécu du temps de saint Paul et qu'il eût entendu discourir cet apôtre dans Athènes sur les attributs de l'Etre infiniment parfait et sur le dogme ineffable de la rédemption, il se serait glorifié du précieux titre de chrétien. Il aurait reconnu que sans l'Ecriture sainte il était impossible à l'homme d'acquérir la connaissance de Dieu, d'une manière aussi sublime qu'elle nous y est révélée. Tels sont les motifs qui ont déterminé ceux des savants païens qui n'étaient pas *enflés par la science*, à croire que *l'Ecriture est divinement inspirée*, et à devenir les plus zélés défenseurs du christianisme.

Jusque à quel point n'est donc pas fatale l'erreur de la plupart de ces savants de nos jours, qui s'arrogent très-mal à propos le titre de philosophes! S'ils traitent *du mérite, de la vertu, de Dieu même*, il leur suffit d'annoncer un ouvrage *philosophique*, pour se croire en droit d'en exclure la révélation; cependant il ne peut y avoir d'autorité plus sûre ni plus respectable dans toutes les matières de ce genre.

Après avoir puisé dans cette divine source leurs meilleures pensées, ils veulent les faire passer pour des productions de philosophie. Quelques-uns même, non contents de ce plagiat, le plus coupable de tous, ne parlent soit directement soit indirectement de l'Ecriture sainte, que pour en altérer le sens et lui substituer comme plus parfaites leurs pensées prétendues philosophiques. Voilà sans doute le plus fatal et le plus pernicieux effet de l'orgueil, qui naît des sciences humaines.

CHAPITRE XL.

Egarements étranges des auteurs de la Philosophie morale, sur les peines et les récompenses de la vie à venir. (*Liv.* I, *troisième partie, sect.* 3).

Si ces auteurs ont assez bien caractérisé les motifs qui déterminent un fidèle à rendre ses hommages à Dieu, en se conformant à ses ordres relativement à leur excellence, c'est à l'Ecriture sainte qu'ils doivent leurs lumières sur ce sujet, et même ils ont extrêmement affaibli l'original; mais l'opprobre dont ils s'efforcent de couvrir un chrétien, qui rend ses hommages à Dieu par la crainte des peines, ou par l'espoir des récompenses de la vie à venir est dicté par l'ostentation la plus aveugle. Voici leurs propres expressions :

Cet adorateur servile (*page.* 96) *avec une conduite irréprochable devant les hommes, ne mérite non plus devant Dieu que s'il avait suivi sans frayeur la perversité de ses affections. Il n'y a non plus de piété, de droiture, de sainteté dans une créature ainsi réformée, que d'innocence et de sobriété dans un singe sous le fouet; que de douceur et de docilité dans un tigre enchaîné.*

Le ton décisif qu'ils prennent dans cette période, et le raffinement spécieux de morale qu'elle contient, sont un masque trompeur, sous lequel néanmoins on découvre des fautes de jugement très-réelles, qu'il est essentiel de développer.

1° C'en est une de désigner par l'épithète de *servile* un adorateur du vrai Dieu, qui tient *une conduite irréprochable* par la crainte de ses châtiments; car on approuvera toujours les officiers d'un souverain, qui rempliront leurs devoirs d'une manière irréprochable

(1) Le premier auteur de ce livre est mylord Schaftsbury. Il a été tiré de l'anglais par un annonyme, qui adoptant le sens de l'original, se l'est rendu propre, il peut donc en être regardé comme un second auteur.

pour éviter d'être châtiés : et quoique la conversion des Ninivites fût occasionnée par la crainte d'une destruction prochaine, l'Ecriture sainte en fait mention d'une manière très-honorable.

2° C'en est une encore plus grande de qualifier de *servile* un adorateur du vrai Dieu, qui tient *une conduite irréprochable,* dans l'espérance d'être récompensé ; parce qu'il y a toujours beaucoup d'honneur d'aller à ses fins, par *une conduite irréprochable.*

3° Un chrétien adorant Dieu, qui s'efforce à rendre sa *conduite irréprochable,* par l'espoir de ses récompenses, ou la crainte de ses châtiments ne cherche pas l'approbation de *ceux qui ne peuvent ôter que la vie du corps.* Si donc ce chrétien n'a pas pour objet l'approbation *des hommes* en *adorant Dieu avec une conduite irréprochable ;* c'est une faute de jugement des plus essentielles, de dire, qu'*il ne mérite non plus devant Dieu,* dont la justice et la bonté sont infinies, *que s'il avait suivi sans frayeur la perversité de ses affections ;* car après le mémorable exemple de la conversion des Ninivites, il est impossible de croire que cet Etre infiniment parfait, eût employé ces moyens de ramener les hommes à leurs devoirs, et par cela même au salut, s'ils n'étaient d'aucun mérite devant lui.

4° L'addition des mots *sans frayeur,* présente un sens que je n'ai garde d'attribuer aux auteurs de cette pensée : car je ne puis me persuader qu'ils aient voulu soutenir que des scélérats qui *suivent sans frayeur la perversité de leurs affections méritent autant devant Dieu, que si par l'espoir de ses récompenses ou la crainte de ses châtiments, ils l'eussent adoré avec une conduite irréprochable.* Comme on ne peut tirer cette induction de l'original anglais, j'aime mieux croire que ces mots ont échappé sans réflexion à son traducteur ; mais il est impossible de les excuser ni l'un ni l'autre, de ce qu'après s'être annoncés comme remplis *d'un religieux respect et d'une profonde vénération pour l'Ecriture sainte,* ils cherchent cependant à représenter, comme vils et insuffisants, les moyens salutaires dont elle se sert pour détourner les hommes du vice et les encourager à la vertu.

5° Enfin c'est une faute de jugement très-pernicieuse d'avoir mis en comparaison *un tigre et un singe,* dont les penchants nuisibles ne sont retenus que par l'impuissance et le châtiment actuel, avec un chrétien, qui, mettant à profit les facultés immortelles qu'il tient de son Créateur, exclusivement aux brutes, fait de généreux efforts sur lui-même pour vaincre *la perversité de ses affections,* afin de *rendre ses hommages à Dieu par une conduite irréprochable* dans l'espérance de jouir du souverain bonheur après cette vie.

Il serait fort à souhaiter, pour arrêter les funestes progrès de l'irréligion, que l'on fît connaître de bonne heure aux jeunes gens, et surtout à ceux qui se vouent aux études, que des savants très-distingués dans les sciences humaines, sont sujets à de très-grandes fautes, lorsqu'ils traitent de la science du salut : et l'on pourrait aisément leur indiquer des règles sûres, propres à fixer leur jugement sur les ouvrages de ce genre, qui peuvent tomber entre leurs mains.

Les plus habiles gens se trompent quelquefois dans les sciences humaines : comment découvrons-nous leurs erreurs ? C'est en confrontant leurs opinions, soit avec l'expérience, qui doit servir de règle en certains cas, soit avec les idées contraires d'autres savants, soutenues par des raisonnements plus solides : en un mot on doit mettre en œuvre, dans chaque cas particulier, tous les moyens que peut fournir la nature des choses.

Or il n'est aucun chrétien qui puisse raisonnablement douter que l'Ecriture sainte ne soit la pierre de touche, dans tout ce qui concerne les objets importants de la religion et de la morale. Tout auteur donc qui, professant extérieurement le christianisme, déclare cependant qu'il ne fera point usage de l'Ecriture sainte, doit devenir suspect par cela même : et, malgré ses protestations de respect pour elle, bien loin de le croire sur sa parole, il faut au contraire l'examiner avec plus de soin.

Après la confrontation des idées humaines avec celles qui émanent de la Divinité, s'il faut encore des comparaisons d'homme à homme, la religion révélée n'est pas sans défenseurs parmi les savants les plus respectables ; et, comme les jeunes gens en général sont fort portés à l'imitation, ce penchant naturel exige qu'on leur mette de bonne heure entre les mains les ouvrages de tant de personnes illustres par leur profond savoir, leur attachement au christianisme et la pureté de leurs mœurs ; ils sentiront alors que l'on peut être de vrais chrétiens en imitant de grands hommes.

Si les auteurs de *la Philosophie morale* avaient eu pour l'Ecriture sainte et pour ses décisions ce *religieux respect* et *cette vénération profonde* dont ils se parent, et s'ils l'avaient étudiée avec un véritable esprit philosophique, ils auraient aisément reconnu qu'*une créature réformée* d'abord par la crainte des châtiments et l'espoir des récompenses, parvient à goûter *la joie qu'il y a pour le juste à faire ce qui est droit.*

Quel est donc l'esprit qui a pu suggérer aux auteurs dont je parle un jugement aussi peu sensé ? Je ne décide pas ; mais il est certain qu'un esprit religieux, et même un véritable esprit philosophique, au lieu d'avilir cet adorateur du vrai Dieu par des épithètes et des comparaisons odieuses, aurait au contraire admiré la profonde sagesse du Créateur et bienfaiteur des hommes qui, *sachant de quoi nous sommes faits,* a proportionné les moyens par lesquels il veut nous conduire au salut, à la diversité de nos caractères.

Les admirables effets que produisent l'espérance et la crainte sur un grand nombre de chrétiens, ne diminuent point le mérite de ces personnages désintéressés, qui sont vertueux par amour pour la vertu même : mais, quelque noble que puisse être ce motif, il peut devenir trompeur s'il n'est pas

dirigé par les préceptes de la religion. En effet, quel homme peut se flatter de discerner par lui-même dans tous les cas ce qui est réellement vertu d'avec ce qui n'en a que l'apparence, et de ne s'aveugler jamais sur ses propres faiblesses ? La religion chrétienne seule est capable d'éclairer sûrement les hommes sur leurs devoirs, et de fournir à ceux que les charmes de la vertu ne déterminent pas avec assez de force, des motifs suffisants pour rendre leur *conduite irréprochable*. Il est vrai que ces puissants motifs les font gémir en secret lorsqu'ils succombent à la tentation; mais ces gémissements timorés leur ouvrent enfin un accès infaillible au trône de la grâce.

C'est là que leur cœur s'enflamme au feu de cet amour infini que Dieu nous a témoigné, soit par l'envoi de son Fils au monde pour retracer la loi naturelle, que l'ignorance et la corruption avaient défigurée dans presque tous les cœurs, soit surtout dans l'ineffable propitiation que ce Fils unique a faite par son précieux sang pour les pécheurs qui se repentent.

C'est là que l'âme du fidèle, embrasée du feu de cet amour divin, jouit par anticipation dès cette vie de l'inénarrable joie qu'elle goûtera dans la vie à venir, quand elle sera unie pour jamais à l'être souverainement aimable, à l'auteur et à la source de toutes les vertus.

CHAPITRE XLI.

Etrange partialité des auteurs de la Philosophie morale en faveur de l'athéisme.

J'ai fait voir dans le chapitre précédent, que les bonnes choses contenues dans la section que j'examine, sont tirées de la révélation; et que le dangereux égarement de ces auteurs sur les peines et les récompenses de la vie à venir, est occasionné par l'ostentation la plus aveugle. Je me propose dans celui-ci de faire observer plus particulièrement, combien on doit être en garde contre leurs décisions, en montrant leur partialité pour l'espèce d'hommes la plus méprisable, je veux dire les athées.

On prendrait d'abord ces auteurs pour des rigoristes, pour des gens qui veulent pousser la vertu jusqu'au dernier période, lorsqu'on les voit assurer avec confiance (*page* 101) : *Qu'aimer Dieu seulement comme la cause de son bonheur particulier, c'est avoir pour lui l'affection du méchant pour le vil instrument de ses plaisirs.*

Mais quel excès de présomption n'est pas renfermé dans cette pensée ! Persuaderont-ils à quelqu'homme de bon sens, qu'ils sont parvenus au point de se dépouiller assez de ce sentiment naturel, imprimé dans le cœur des hommes par le Créateur, *l'amour de soi-même*, pour ne l'aimer que parce qu'il fait du bien aux autres créatures ; de peur que se comptant les premiers parmi les objets des bontés célestes, ils ne tombassent dans le cas des *méchants, qui affectionnent les vils instruments de leurs plaisirs.*

Il n'y a donc point de différence, selon eux, entre les biens que nous recevons personnellement de l'Etre suprême, *et les vils plaisirs des méchants*, puisqu'ils peuvent exciter la même reconnaissance ? Est-ce là *cette connaissance du vrai Dieu* qui est leur but, et *sans lequel*, disent-ils (1), *on ne peut atteindre à la perfection morale, ni arriver au suprême degré de la vertu ?*

Un homme qui aimerait *Dieu seulement comme la cause de son bonheur particulier*, ne l'aimerait que faiblement, j'en conviens ; mais quoi qu'en puissent dire nos prétendus sages, c'est là le premier pas de l'amour réfléchi ; c'est une reconnaissance louable qui nous y porte; et dès qu'elle a produit sur nous cet effet, dès qu'elle a tourné nos regards attentifs vers la source de notre *bonheur particulier ;* cette source est si pure, que celui qui la contemple, bien loin de conserver aucune analogie *avec le méchant*, passe nécessairement de cet amour de Dieu à l'adoration la plus profonde, et par cela même à l'amour sincère du prochain.

Mais que doit-on penser d'un auteur qui manifeste une si grande rigidité, je dis plus, une telle injustice, contre ceux qui commencent à aimer Dieu ; pendant qu'il s'efforce à pallier l'athéisme ? L'auteur français renchérit ici sur son original : ils disent l'un et l'autre (*pages* 117 *et* 118) *que pour être convaincu qu'il y a du profit à être vertueux, il n'est pas nécessaire de croire en Dieu ;* à quoi le traducteur ajoute dans une note, pour preuve de son assertion (*page* 117) : *Hobbes était bon citoyen, bon parent, bon ami, et ne croyait point en* Dieu.

La preuve est ici de même nature que la règle, et je suis surpris qu'on ose avancer des choses si fort opposées à la vérité ; car Hobbes avait précisément les vices contraires aux vertus que l'auteur de cette note lui attribue. Cet homme digne de sa secte, abandonna sa patrie, ses parents, ses amis en 1640, par la seule crainte des troubles qui commencèrent alors en Angleterre, où il ne retourna que sous le protectorat d'Olivier Cromwel : et pensionné dans la suite par Charles II, il exerça lâchement sa plume mercenaire en faveur du plus outré despotisme, même en matière de religion.

On peut juger par là quelle serait la tolérance des athées, s'ils étaient une fois entièrement les maîtres.

Après des preuves aussi frappantes de la lâcheté de ce vil athée ; comment devront envisager, je ne dis pas seulement les philosophes chrétiens, mais tous les hommes qui pensent, la réflexion qu'ajoute le même auteur (*dans la note de la page* 117) : *Les hommes*, dit-il, *ne sont pas conséquents ; on offense un Dieu dont on admet l'existence, et on nie l'existence d'un Dieu dont on a bien mérité ?*

Hobbes et tous ceux qui lui ressemblent, ne sont que trop conséquents ; ils prouvent la vérité de ces paroles de l'Ecriture sainte :

(1) Voyez le dernier § de la seconde partie du livre premier, page 130.

L'insensé a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu.

C'est donc en vain qu'on chercherait à nous persuader qu'un homme vertueux à tous égards, peut méconnaître l'auteur de son existence et de ses vertus : aussi vois-je avec peine mon concitoyen Rousseau, nous dépeindre comme tel ce Volmar, qui n'eut jamais d'original dans la nature (*Nouvelle Héloïse*).

CHAPITRE XLII.

Sur l'article de la chasteté, dans le livre des mœurs (Edition de 1748).

La chasteté, cette vertu si respectée des païens mêmes est foulée aux pieds depuis longtemps par les incrédules sensuels. Le désir de se soustraire aux devoirs qu'elle impose, est le principal motif qui les révolte contre le christianisme. Il n'est point de détours, de moqueries, de bons mots, de phrases ingénieuses et sophistiques, que cette sorte d'incrédules ne mette en œuvre pour défigurer cette aimable et précieuse vertu.

N'était-il pas naturel de s'attendre à voir un auteur né chrétien qui traite des mœurs, peindre la chasteté avec tous les charmes que lui connaissent les cœurs vertueux ? Mais bien loin delà, il emploie au contraire toute la subtilité de son esprit pour la détruire. J'ai déjà réfuté cet ouvrage relativement à ses imputations calomnieuses au législateur des Israélites, qu'il accuse de n'avoir *osé leur faire un précepte d'aimer Dieu.* Je me propose maintenant de le dévoiler dans le titre même sous lequel il donne son livre : *Les mœurs.* Je me bornerai pour cet effet à *l'article de la chasteté*, dont les raisonnements captieux tendent à énerver l'engagement sacré du mariage, ce lien nécessaire pour fixer une passion vague et licencieuse, pour maintenir le bon ordre et la justice ; ce lien, en un mot, qui distingue si avantageusement l'homme d'avec les brutes.

Plusieurs personnes, d'ailleurs très-éclairées et de bonne foi, n'ont pas fait assez d'attention aux dangereuses conséquences qui résultent des principes de cet auteur. N'y a-t-il pas, disent-elles ingénument, de bonnes choses dans son ouvrage? Oui, sans doute ; mais, comme je l'ai déjà remarqué sur le livre de *la religion* prétendue *essentielle à l'homme*, ce sont précisément ces bonnes choses qui le rendent plus dangereux: il le serait beaucoup moins, s'il n'y en avait que de mauvaises. Ce mélange insidieux de bonnes et de mauvaises choses forme une espèce de labyrinthe, dont il n'est pas facile de se débarrasser. Et voilà la raison du peu de succès de ceux qui, ayant eu le bonheur de découvrir les mauvaises, s'empressent à les faire apercevoir aux autres.

Le paragraphe onzième de l'article dont il s'agit, par exemple, démontre la sagesse des *lois positives* qui ont resserré les nœuds du mariage. Or une partie des lecteurs, déjà prévenus par les judicieuses réflexions répandues dans ce livre, se préoccupent tellement encore de celles que ce paragraphe contient, qu'ils s'éloignent par cela même de cette impartialité qui leur ferait démêler bien des sophismes intermédiaires : sophismes qui tendent à introduire des exceptions destructives de ces mêmes lois. De là vient que ces personnes croient sincèrement qu'on fait tort à l'auteur, de lui imputer des sentiments contradictoires. Ces contradictions existent cependant dans l'article même de la Chasteté. Il est facile de les découvrir dans des exceptions qui, si elles étaient admises, seraient préférées le plus souvent aux lois dont il a prouvé l'excellence.

Comment accorder ce qu'il dit de vrai sur ces lois, avec le paragraphe dix-huit (*page* 240), où il les qualifie implicitement d'*injuste prévention, qui rendra les enfants illégitimes éternellement responsables du prétendu péché de leur père ?*

D'ailleurs le motif des exceptions, qu'on trouve à la fin du quinzième paragraphe (*pages* 9, 10 *et* 11), ne contredit-il pas manifestement *cet amour d'un amant pour sa maîtresse qu'il a choisi pour modèle de l'amour de Dieu ?* C'est ce que je démontrerai tout à l'heure.

Voilà comment, à la faveur des bonnes choses que cet auteur a semées dans son livre, il ose quelquefois prendre un ton si téméraire et si séducteur contre l'Ecriture sainte, qu'un grand nombre de ses lecteurs ont donné dans son piége, sans s'en apercevoir. Ils ont cru de bonne foi, que cet auteur témoignant aussi peu d'égards pour la révélation, ne l'avait pas consultée dans ce qu'il dit de bon sur la morale ; cette préoccupation les empêche de s'apercevoir que s'il n'avait pas puisé dans cette divine source, soit directement, soit par réminiscence, il n'aurait jamais été capable de produire les judicieuses réflexions qui les préviennent en faveur de son ouvrage.

C'est vainement que l'on dit en faveur des productions de cette espèce : *Elles sont utiles pour le bon qu'elles renferment, il suffit de laisser le mauvais.* Ce raisonnement est d'autant plus abusif, que peu de lecteurs sont capables, ou veulent se donner la peine de développer le faux d'avec le vrai. L'expérience ne prouve-t-elle pas tous les jours, que les mauvaises choses contenues dans un livre font incomparablement plus de mal que ce qu'il renferme d'utile ne peut faire de bien ? Les attraits de ce genre de productions, sont aussi dangereux que ceux d'une belle courtisane: il est beaucoup plus prudent de les fuir que de les rechercher.

Quoi de plus attrayant pour une personne, qui n'approfondit point, que la manière de parler de cet auteur dans la troisième page de son livre? Il s'y peint d'abord en *philosophe qui examine avant que de croire, et réfléchit avant que d'agir, et qui conséquemment, quand il est décidé, ne peut manquer d'être ferme dans sa croyance, et constant dans ses démarches. C'est sans doute*, ajoute-t-il, *dans les hommes de ce caractère que se*

trouve la vraie et solide piété. Or qui la peut mieux définir que celui qui l'a dans le cœur ?

Il caractérise ensuite assez convenablement la Divinité des épicuriens, et conclut son avant-chapitre en ces termes : (*pages 5 et 6*) : *Ce n'est pas là mon Dieu. Le mien a fait l'univers, il m'a tiré du néant, tous les avantages du corps, de l'esprit et du cœur dont je jouis, c'est de lui que je les tiens : il veille à ma conservation, et saura pourvoir à ma félicité. Pour sa bonté, je lui dois de l'amour : pour ses bienfaits, de la reconnaissance, et pour sa majesté des hommages.*

Après une telle déclaration, qui s'attendrait à le voir porter la dépravation des mœurs mêmes qu'il prétend épurer, jusqu'à se prévaloir contre le mariage de ce sentiment vicieux, dicté par la nature corrompue (*page 238, à la fin*) ? *Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement : mais le plaisir même est à charge lorsqu'il devient un devoir.* Il y a une contradiction manifeste entre ce sentiment et celui que je vais transcrire, où après avoir dit qu'*il n'y a pas deux manières d'aimer ; qu'on aime de même son Dieu et sa maîtresse ;* il ajoute (*page 11*) : *L'homme pieux pénétré pour son Dieu de sentiments semblables à ceux d'un amant passionné, voudrait le voir, le posséder, lui être uni ; il s'en occupe avec joie, en parle avec respect, il étudie sa loi, la médite et l'observe : c'est là la preuve aussi bien que l'effet de son amour. Aimez-vous Dieu ? vous pratiquerez ce qu'il vous commande : le pratiquez-vous ? vous l'aimez.*

Comment définir cet auteur ? il compare l'amour que nous devons avoir pour Dieu, à celui qu'on a pour une maîtresse ; et cependant il cherche à avilir le mariage, parce qu'il impose des devoirs. Comme il est important de faire sentir cette contradiction dans toute son étendue, je vais rapporter le parallèle qu'il fait, très-indécemment de l'amour d'un amant passionné pour sa maîtresse, avec l'amour que nous devons à Dieu.

Je choisis cette sorte d'amour (*page 10*), dit-il, *pour modèle de l'amour de Dieu, parce que c'est de toutes les affections, celle qui remue l'âme avec le plus d'empire et de vivacité.*

Or, que se passe-t-il dans un cœur bien épris ? Il s'élance avec impétuosité vers l'objet qui l'a charmé, tous ses mouvements tendent à l'en approcher, tout ce qui l'en éloigne fait son supplice, il tremble de lui déplaire ; il s'informe soigneusement de son goût et de ses volontés pour s'y conformer et s'y soumettre.

Après la peinture de cet amour, qu'il choisit pour modèle de l'amour de Dieu ; qui s'attendrait à le voir induire l'amant qu'il y dépeint, à tomber en contradiction avec lui-même ? Il lui met dans la bouche l'étalage d'un sentiment qu'il n'aurait point, ou qui cesserait aussitôt, lorsque, uni par le mariage à l'objet aimé, son amour deviendrait un devoir. La fidélité, cette vertu si belle et si précieuse entre les deux sexes, lui serait à charge. Que deviendrait donc son épouse infortunée, lorsque se confiant dans la fidélité d'un amour qu'il lui avait si vivement exprimé, elle en revendiquerait les devoirs ? *Ils me sont à charge*, lui répondrait-il froidement, *par cela même qu'ils sont des devoirs*

Quelle différence n'y a-t-il pas entre un pareil sentiment, et ceux que produisent l'amour et la reconnaissance du vrai chrétien envers son Dieu ! Quoi qu'en puissent dire les incrédules sensuels, il est certain que le fidèle goûte infiniment plus de délices à s'abstenir des plaisirs défendus, pour plaire à son Créateur et bienfaiteur, que les mondains voluptueux n'en peuvent trouver dans leurs jouissances.

Conclusion.

Aux objections particulières que les incrédules élèvent contre l'Ecriture sainte, ils en ajoutent une générale, qui consiste, selon eux, dans la difficulté de croire. *Nous faisons*, disent-ils, *de vains efforts pour nous persuader de la divinité du christianisme ; Dieu, dont la bonté est infinie, nous rendra-t-il responsables de cette disposition de notre esprit ?*

L'Apôtre saint Jacques a prévenu cette objection, lorsqu'il a dit dans le chapitre quatrième de son Epître : *Vous demandez et vous n'obtenez pas, parce que vous demandez mal.... L'amour du monde est inimitié contre Dieu.... Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles.... Approchez-vous de Dieu, et il s'approchera de vous.... Humiliez-vous devant le Seigneur, et il vous élèvera.* Tels sont les sentiments qu'il faut revêtir pour obtenir le précieux don de la foi, et qui nous le procurent infailliblement.

Ecoutons l'expérience sur cette matière ; elle nous parle d'une manière bien énergique par la bouche d'un des plus grands poëtes français, dont le génie et les talents n'étaient pas inférieurs à ceux des savants incrédules, qui font le sujet principal de mes observations ; il avait couru dans la même carrière, mais il s'est généreusement avoué coupable. J.-B. Rousseau dont je veux parler, après avoir senti l'heureuse influence de l'humilité du cœur et de la prière, invite les incrédules à suivre son exemple, par ces vers dignes d'un vrai chrétien philosophe :

Approchez-vous avec humilité.
Du sanctuaire où gît la vérité
C'est le trésor où votre espoir s'arrête
Mais, croyez-moi, son heureuse conquête
N'est point le prix d'un travail orgueilleux,
Ni d'un savoir superbe et pointilleux.
Pour le trouver, ce trésor adorable,
Du vrai bonheur principe inséparable,
Il faut se mettre en règle et commencer
Par asservir, détruire et terrasser
Dans notre cœur nos penchants indociles
Par écarter ces recherches futiles,
Où nous conduit l'attrait impérieux
De nos désirs follement curieux;
Par fuir enfin ces amorces perverses,
Ces amitiés, ces profanes commerces,
Ces doux liens que la vertu proscrit,
Charmes du cœur, et poison de l'esprit.

Dès qu'une fois le zèle et la prière
Auront pour vous franchi cette barrière,
N'en doutez point, l'auguste vérité
Sur vous bientôt répandra sa clarté.

Si les savants incrédules étudiaient les préceptes et les dogmes de l'Evangile, en revêtant les dispositions exprimées dans cette invitation véritablement chrétienne; éclairés alors par cette divine lumière, ils s'écrieraient avec le psalmiste dans la plénitude de leur cœur :

La loi de l'Eternel est parfaite, restaurant l'âme (*Psaume* XIX. 8).

L'entrée de ses paroles illumine, et rend les simples entendus (CXIX, 130).

Ils apprendraient surtout de notre divin Chef *à être humbles de cœur.*

Cette connaissance sublime, ignorée des plus sages païens, leur ferait apercevoir les funestes effets de l'orgueil et leur en découvrirait les suites fatales. Ceux des savants incrédules, qui ne seront pas convaincus des vérités intéressantes que je mets devant leurs yeux, continueront sans doute à regarder cette humilité comme une bassesse : mais ceux qui seront assez heureux pour sentir ce qu'elle renferme de vraiment consolant, auront un avantage extraordinaire pour ramener dans le bercail de notre divin Pasteur, tous les autres incrédules de bonne foi, et jouiront par celà même d'une double félicité.

Les sciences qui les séduisaient auparavant parce qu'ils avaient négligé de se précautionner contre elles, leur serviront alors à faire triompher la révélation de tous les monstres que l'incrédulité et la superstition enfantent.

Ils détesteront ce *ricanement grimacier*, qui décèle les détracteurs de la religion et de la vertu : gens pour lesquels il n'y a rien de respectable, et dont le malheureux talent ne doit ses fatals succès qu'à la corruption du cœur.

Sincèrement pénétrés de la vénération la plus profonde pour la révélation, ils réprimeront courageusement ce souris malin et odieux, afin de réduire ceux qui ont le malheur d'en avoir contracté l'habitude au sérieux ou au silence.

LETTRES
SUR LE CHRISTIANISME

LETTRE PREMIÈRE

SERVANT D'INTRODUCTION.

Monsieur,

1. Si vous avez eu occasion de lire des *lettres sur l'Education religieuse de l'Enfance* que j'ai publiées ici au commencement de cette année, vous devez être surpris de n'avoir point vu paraître une lettre que je vous destinais, annoncée dans une note à la fin de celles-là; je dois donc vous expliquer la cause de ce retard.

2. Au moment où l'on imprimait cette note, je ne connaissais encore, monsieur, de vos deux derniers ouvrages, que votre réponse au mémoire de quelques *pères de famille juifs*, réponse qui parut dans le temps même où une lettre que je leur ai adressée était sous presse; et si vous avez eu connaissance de celle-ci, vous aurez vu que nous différions beaucoup dans notre manière d'envisager leur démarche auprès de vous. J'avais donc résolu de prendre la liberté de m'expliquer avec vous sur cet important sujet, et en particulier, à l'égard d'un passage de votre réponse qui concerne l'éducation de l'enfance; mais bientôt après j'eus connaissance de votre dernier ouvrage, sous le titre de *Signes du temps;* et alors mon plan fut beaucoup changé : je fus touché de la sollicitude que vous y témoigniez sur le déclin de la religion, et de votre dessein d'y apporter quelque remède, ce qui me fit prendre la résolution d'exposer ce que je crois être la cause de cet état, qui me paraît provenir entièrement de l'abandon de la révélation.

3. La foi publique, tant des Juifs que des chrétiens, fondée sur des livres authentiques, nous a été transmise de génération en génération, sans aucun intervalle obscur, depuis les différentes époques où les hommes avaient été témoins des miracles opérés par les fondateurs de notre religion. Il n'existe donc dans le genre humain aucune tradition plus sûre; et jamais les arguments des sceptiques n'auraient pu l'ébranler seuls : parce qu'il était trop improbable que des histoires telles que celles qui composent nos livres sacrés, pussent avoir été falsifiées sous les yeux mêmes des peuples qui y étaient acteurs et qui nous les ont transmises. Tous les calculs de *probabilité historique*, inventés pour produire le doute, échouaient contre cet argument direct. Mais lorsqu'on prétendit avoir trouvé, par l'étude de la terre, des preuves que ce que dit la Genèse de son origine et de ses premiers temps était fabuleux, la question changea de face; et c'est de là que date la naissance du mal que nous observons l'un et l'autre avec la même sollicitude.

4. J'ai déjà publié divers ouvrages pour montrer, que cette allégation est sans aucun fondement, et qu'au contraire, par l'accrois-

sement des connaissances en physique et en histoire naturelle, tout ce que la Genèse rapporte de la terre et de l'univers se trouve vérifié. Mais comme les noms frappent les hommes, au moment où votre dernier ouvrage a paru, j'avais entrepris d'opposer à ceux qui ont entraîné tant d'esprits dans leurs erreurs, le nom le plus grand dans l'histoire de la philosophie, celui du chancelier d'Angleterre François Bacon. C'est lui qui, le premier, a ouvert les seules vraies routes dans l'étude de la nature; mais on s'est efforcé de les effacer, au temps où ces faux systèmes d'histoire naturelle ont été introduits, et c'est l'une des causes de leur succès. En général, Bacon ne reconnaissait d'autre route pour arriver à une philosophie réelle, que l'étude de la nature, ni d'autre source de la théologie, que l'Ecriture sainte; et l'interprétation de l'une et de l'autre fut l'objet de tous ses ouvrages, peu connus depuis longtemps, malgré leur grande célébrité.

5. Les encyclopédistes, vrais promoteurs de la philosophie de nos jours profitèrent de cette double circonstance : ils professèrent d'être les disciples de Bacon, pour s'appuyer de sa renommée, et ils défigurèrent sa philosophie, comptant qu'on n'aurait pas recours aux volumineux et obscurs originaux. C'est à quoi j'ai entrepris de porter remède, en publiant une exposition précise et détaillée des principes de ce grand homme; montrant les liaisons qu'il avait établies entre la philosophie et la théologie, et suivant, à l'égard de la première, les découvertes faites depuis son temps dans les routes qu'il avait ouvertes lui-même, d'après lesquelles se trouve réalisée son attente, que la nature bien étudiée se réunirait à la révélation, comme ayant un même auteur.

6. Or à peine ai-je eu fini cet ouvrage, qu'il s'est manifesté un des contrastes les plus étonnants que puisse fournir l'histoire de la littérature. On a commencé en France la publication d'une traduction française des Œuvres de Bacon, dans le dessein de faire dire à ce grand homme exactement le contraire de ce que je viens d'exposer. A l'égard de la philosophie, on augmente la défiguration que les encyclopédistes avaient faite de ses principes; et quant à la théologie, à peine le laisse-t-on déiste.

7. La circonstance qui semblerait devoir inspirer le plus de confiance dans les esquisses présentées par l'éditeur, savoir l'annonce de la traduction des ouvrages de ce philosophe est le principal moyen employé pour produire l'illusion. Le nom de Bacon est grand dans la république des lettres, c'est ce qu'on sait pour peu qu'on y soit initié; mais ses ouvrages ne sauraient aujourd'hui offrir rien de distinct ni d'intéressant à la majeure partie des lecteurs, parce que les trois quarts de ce qui forme leur grande masse ne consiste qu'en ce qu'il avait pu trouver de moins suspect dans les connaissances de son temps, et qu'il n'employait que pour enseigner à les corriger : tellement qu'il faut un grand degré d'attention et de connaissances déjà acquises, pour y discerner ce qui rendra Bacon immortel parmi ceux qui chercheront réellement à connaître la nature. L'éditeur s'est prévalu de cette circonstance; et bien sûr que la plupart de ses lecteurs, laissés à eux-mêmes, ne sauraient se débrouiller de ce labyrinthe, il leur a fourni un fil dans sa préface, ou un plan de route, dans lequel il entreprend de leur faire voir que Bacon arrangeait des principes pour miner sourdement le sacerdoce et l'autel, ainsi que les gouvernements établis; mais qu'il le faisait seulement en vue des siècles futurs, parce que le sien, à cause de son ignorance et de sa servitude, était encore incapable de se délivrer de ces chaînes. L'auteur ne se borne pas à jeter ses lecteurs peu instruits dans le dédale que formait la science au temps de Bacon; il ajoute, pour les égarer, la suppression de plusieurs ouvrages, celle de quelques passages dans ceux qu'il traduit, et çà et là de fausses traductions, ainsi que des notes insidieuses.

8. Ces artifices sont néanmoins si grossiers, que ce qui afflige le plus, est de voir à quel point on espère de pouvoir tromper les hommes sur leurs plus grands intérêts. Il n'est sans doute que trop vrai, que depuis quelque temps un grand nombre d'entre eux se conduisent à cet égard de manière à faire espérer qu'on les trompera sans beaucoup d'effort : mais cela ne provient que de premières illusions, et c'est une raison de plus pour ceux qui le voient, de redoubler leurs efforts pour les détromper. Je viens donc de publier un petit ouvrage, sous le titre de *Bacon tel qu'il est*, qui, j'espère, servira à éclairer bien des gens sur ce qui se passe dans le monde et à quoi ils ne prennent pas garde. Cet ouvrage était d'ailleurs nécessaire comme précurseur à celui dont j'ai parlé ci-dessus.

Voilà, monsieur, ce qui a si fort retardé l'exécution du dessein que j'avais formé dès que j'eus connaissance de votre dernier ouvrage; persuadé que ceux qui, comme nous, ont observé les signes du temps, et qui ont réfléchi sur leurs causes et sur ce qu'ils annoncent, doivent s'entr'aider à dissiper ces tristes augures, en se communiquant mutuellement leurs réflexions.

LETTRE II.

Sur l'état de la prédication et du culte public dans quelques contrées de l'Allemagne.

Monsieur,

9. Pour avoir un objet fixe d'examen, je partirai d'une grande question que vous posez dès la seconde page de votre ouvrage; et qui, par une conformité remarquable dans notre manière de voir, se trouvait déjà dans le texte de mon ouvrage sur la philosophie de Bacon.

Quel sera, dites-vous, *dans le siècle prochain, l'état de la religion et de la prédication? A quoi les pasteurs, à quoi surtout ceux qui se préparent à entrer dans cette carrière, doivent-ils s'attendre? Question*, ajoutez-vous, *que le*

signes du temps doivent faire naître chez tous ceux qui attachent de l'importance à leur emploi, et qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre.

10. Tel est, monsieur, le problème que vous présente, et avec bien de la raison, ce que vous voyez et entendez dans ces contrées, dont votre place de membre du consistoire supérieur vous met à portée de bien juger; et l'on n'est que trop fondé à l'étendre sur d'autres contrées protestantes de l'Allemagne et du Nord. Mais comme dans le passage qui précède, vous considérez d'abord la question en cosmopolite, je crois pouvoir diminuer votre crainte à l'égard d'autres pays protestants de l'Europe, en vous assurant que ce mal n'est pas général, ce que j'aurai occasion de vous faire remarquer. D'ailleurs les protestants auraient tort de ne considérer que leur communion, quant au maintien du christianisme; car les communions romaine et grecque lui appartiennent essentiellement; et cette sainte religion y trouve, comme parmi nous, des défenseurs, dont j'espère que le concours avec les nôtres contribuera à soutenir l'Eglise de Jésus-Christ, suivant sa promesse infaillible.

11. Le premier signe du temps qui produit votre sollicitude sur le sort futur des pasteurs et de ceux qui se préparent à entrer dans cette carrière, est : *que de toute part on entend des plaintes sur le déclin du culte public.* Voilà sans doute ce dont chacun peut juger; mais vous ajoutez, monsieur : que *ces plaintes seraient moins importantes, si du moins la vraie piété avait augmenté, ce qui n'est peut-être pas le cas partout.* Il faut que nous entendions différemment en quoi consiste la piété, puisque vous supposez pourtant qu'elle pourrait augmenter malgré le déclin du culte ; et ce sera le premier objet sur lequel je prendrai la liberté de vous présenter quelques remarques.

12. La piété est certainement l'amour de Dieu : mais d'où cet amour peut-il naître? c'est uniquement de la connaissance certaine de l'existence de cet Etre, de ses attributs, de ses bienfaits et de sa volonté manifestée quant aux moyens de nous approcher de lui. Or je ne connais d'autre source de ces connaissances que l'Ecriture sainte, et elle nous conduit nécessairement au culte; de sorte que le déclin du culte n'est pas seulement un signe, mais une cause du déclin de la piété. Car quant aux spéculations de ceux d'entre les hommes qui tournent le dos aux oracles sacrés, nous trouvons dans l'histoire de tous les temps, et nous voyons de nos jours qu'elles produisent souvent des athées ou des sceptiques, comme des théistes ; et parmi ces derniers, les uns admettent la Providence, d'autres la nient ; quelques-uns blâment certaines passions comme contraires à la volonté de Dieu, d'autres les justifient ; les uns croient que les hommes seront responsables de leurs actions dans une autre vie, tandis que d'autres pensent que Dieu est si bon, qu'il ne permettra pas qu'aucune de ses créatures soit malheureuse pour avoir suivi des penchants qu'il lui a donnés ; les uns veulent soutenir une sorte de culte, d'autres pensent qu'il n'est point nécessaire, que Dieu n'attend aucun hommage de notre part. En un mot, depuis que le genre humain existe, il n'y a eu que discorde dans les pensées de ceux d'entre les hommes qui ont abandonné les instructions directes de la Divinité, supposant qu'il n'y avait d'autre instruction à cet égard pour l'homme, que celle qu'il trouve chez lui. Quelle espérance pourrait-il donc y avoir pour l'avenir ? L'idée de Dieu est répandue de tout temps parmi les hommes, jointe à celle de devoirs envers lui, et des hommes les uns envers les autres; mais dès qu'on la sépare de sa source, cet Etre étant incompréhensible pour les hommes, ils se forment de lui-même et de ses desseins des idées aussi diverses que le sont leurs imaginations et leurs penchants.

13. Voilà sur quoi Bacon a raisonné en vrai philosophe ; et l'on ne peut, si l'on réfléchit profondément, suivre aucune autre route que celle qu'il a tenue dans son examen. Il y a du mal dans le monde, et si nous sommes sincères, nous en découvrons la racine dans notre propre cœur. Enclins à rapporter tout à nous-mêmes, nous sommes gênés par les lois de la morale, parce qu'elles se rapportent au prochain. Qu'est-ce donc qui peut opposer une barrière aux passions violentes? Serait-ce l'amour du prochain? Sans doute il est un préservatif contre l'égoïsme ; mais d'où procède cette loi, que nous devons l'aimer comme nous-mêmes ? Quiconque soutiendrait qu'elle est gravée dans le cœur des hommes, serait mille fois démenti par le sien propre, comme par l'expérience. Nous jugeons, il est vrai, qu'aucun homme ne peut faire son bonheur seul, qu'il faut que les autres y contribuent, et que pour le mériter il faudrait qu'il contribuât au leur. Mais les échanges directs sont rares : pour rendre cette réciprocité efficace il faudrait constamment faire des sacrifices à la masse même dans l'attente du retour ; et les hommes, laissés à eux-mêmes, ont peu de confiance les uns aux autres ; de sorte que chacun commence par s'assurer de ce qui lui convient, s'il le peut : et en général, en laissant libres les cœurs des hommes, les désirs insatiables des individus s'opposent sans cesse au plus grand bien de tous.

14. Qu'est-ce donc qui peut diriger vers le plus grand bien général des êtres tellement pénétrés d'un égoïsme qui ne jouit qu'en soi-même? Il ne saurait y avoir de solution à attendre de ce problème par le raisonnement, puisqu'il n'en existe encore aucune, malgré tant de siècles de spéculations ; mais nos livres sacrés nous la fournissent en même temps qu'ils nous instruisent sur cette disposition de l'homme, qui ne se trouve plus tel qu'il fut formé par la volonté du Créateur. Dieu forma l'homme à son image, de sorte qu'en particulier il le créa bon : s'il se fût conservé dans cet état, aimant ses semblables comme Dieu les aime, il aurait joui du

bonheur des autres comme du sien propre, et le bonheur de tous aurait été celui de chaque individu. Quel plan sublime ! quel accroissement dans la somme du bonheur ! Mais, séduit par l'un des anges qui s'étaient déjà rebellés contre le Créateur, le premier homme conçut de la défiance contre l'Etre à qui il devait tout; il devint ambitieux d'acquérir la connaissance du bien et du mal pour se conduire lui-même, il désobéit à un ordre exprès de Dieu, et par là il introduisit le mal, c'est-à-dire le péché dans le monde ; mais en même temps la miséricorde divine y apporta un remède par des lois positives et par la promesse d'un rédempteur.

15. Telle est la foi chrétienne qui seule, dans le théisme, fournit la solution du problème du mal : c'était aussi la seule solution que trouvât Bacon, dont les facultés intellectuelles et l'étendue des connaissances font honneur à l'humanité entière ; et c'est la base du culte chrétien. Pourquoi donc ce culte, si doux, si consolant, si salutaire, est-il de plus en plus déserté dans quelques contrées ? Pourquoi êtes-vous en peine du sort de ses prédicateurs ? Ah ! monsieur, la cause n'est que trop évidente ! Dès que les pasteurs eux-mêmes cessent de se présenter à leurs troupeaux d'après cette définition de saint Paul (*c.* V, *v.* 20 *de sa* II^e^ *Epître aux Corinthiens*) : *Nous sommes ambassadeurs pour Christ, et c'est comme si Dieu vous exhortait par notre ministère : nous vous supplions donc, pour l'amour de Christ, de vous réconcilier avec Dieu;* lors, dis-je, que les pasteurs méconnaissent leur véritable caractère, ils ne sauraient attendre de la considération de la part des hommes : car dès lors, ne respectant point eux-mêmes le culte auquel ils président, ils ne contribuent pas à le rendre respectable : ne présentant pas l'Ecriture sainte comme la parole de Dieu sur laquelle ils se fondent, leurs sermons ne sont que l'ennuyeuse ritournelle mille fois répétée sous toutes sortes de formes, de considérations morales que chacun croit connaître aussi bien qu'eux. Quel attrait pourrait donc rassembler des auditeurs autour de leur chaire ?

16. Voilà, monsieur, ce que je considère comme la cause de cette fatale décadence du culte dont vous vous plaignez avec raison, parce qu'elle entraîne celle de la piété. Or sa source évidente est dans la manière dont quelques théologiens interprètent aujourd'hui l'Ecriture sainte, ce qui influe sur beaucoup de pasteurs et en grande partie sur leurs troupeaux. C'est là un changement dont bien des gens ont perdu le fil; on entend parler hautement de nouvelles lumières sur l'exégèse de l'Ecriture sainte, sans trop s'embarrasser de ce que cela veut dire, parce que l'effet est produit, savoir l'indifférence pour la religion. Je vais donc, monsieur, retracer cette triste histoire en votre présence, pour que, si vous n'y trouvez rien que de vrai, votre nom puisse être garant à mes lecteurs que je ne me suis pas trompé dans mes observations.

LETTRE III.

Sur l'histoire de la nouvelle exégèse ou interprétation de l'Ecriture sainte.

Monsieur,

17. Lorsqu'un peu avant le milieu de ce siècle, quelques naturalistes eurent assuré que la Genèse était fabuleuse, ceux qui crurent cette assertion se divisèrent d'abord en deux classes, dont l'une rejeta dès lors toute révélation, ou manifestation directe de Dieu aux hommes; ce qu'elle insinua d'abord d'une manière couverte, mais qu'elle manifesta de plus en plus ouvertement. On connaît assez l'histoire de cette classe, ainsi je me contenterai de dire que ce fut elle qui parla d'abord de religion naturelle, pour endormir les hommes sur ce qu'ils deviendraient, lorsque, suivant son plan, toute religion positive serait effacée; mais une grande partie de ceux de cette classe, qui cachaient l'athéisme, l'ont enfin manifesté publiquement.

18. L'autre classe, dès ce temps-là, se partagea entre deux systèmes. Je ne parlerai ici que des théologiens; parce que parmi ceux qui conservent, ou croient conserver une religion, ce sont eux qui ont le plus d'influence. Les uns crurent d'abord pouvoir séparer l'histoire du genre humain de celle de la terre elle-même, et rester ainsi au même point où l'on était avant ces prétendues nouvelles découvertes sur la dernière. Ils retenaient donc l'histoire d'Adam, de Noé, d'Abraham, et la théocratie des Hébreux ; chaîne d'événements absolument nécessaire à la foi chrétienne. Mais il n'échappa pas à d'autres, que si Moïse n'était pas un historien fidèle de la création de l'univers et de la terre en particulier; si le déluge, dans toutes ses circonstances, n'était pas un événement réel; Adam et Noé devenaient des personnages chimériques. Alors, ne sachant plus où placer, dans l'Ancien Testament, une première époque où commençât la vérité, ils l'abandonnèrent comme n'étant qu'une histoire du peuple hébreu, mêlée de faux prodiges; et ils se persuadèrent que l'Evangile n'avait pas besoin de cet appui pour être considéré comme divin.

19. On n'agita pas d'abord publiquement ces questions; beaucoup de théologiens même les écartèrent, ou les couvrirent du voile du silence. Mais l'effet se produisait dans les esprits, et il vint inévitablement affecter le christianisme lui-même. La création de l'homme et sa chute n'étant plus considérées que comme une fable allégorique sur quelque chose d'ignoré, furent livrées à des interprétations arbitraires : la rédemption des hommes par Jésus-Christ, intimement liée, tant à cette circonstance, qu'à tout ce que la Bible renferme sur la nature divine, ne parut plus qu'une idée née et arrangée successivement par des hommes qui avaient voulu, pour le bien de l'humanité, établir une religion positive : de sorte que ceux qui avaient ainsi abandonné la foi, crurent devoir contribuer à soutenir cette religion; mais en

insistant peu sur les dogmes, excepté auprès du peuple, chez qui on les regardait comme nécessaires pour appui de la morale. Quant à ceux d'entre les théologiens qui demeurèrent fidèles à la religion révélée, commençant ainsi à se faire distinguer des autres, ce fut sur eux que portèrent d'abord les attaques des infidèles déclarés.

20. A mesure que la défense devint plus faible dans le corps des théologiens, par la défection d'une partie d'entre eux, les attaques de la secte qui voulait détruire le christianisme devinrent plus vives : car dès qu'on ne se croyait plus en état de soutenir la Genèse, toute l'histoire de la Bible devenait monstrueuse. Que dire en effet des miracles et des prophéties, qui en forment le lien dès le premier de ses livres, si celui-ci n'était qu'une fable ? Les sarcasmes, d'abord couverts, puis formels, tombèrent sur toute cette histoire ; ils furent répandus sous mille formes, et portés avec un acharnement croissant jusque parmi le peuple.

21. Ceux d'entre les théologiens qui avaient vraiment à cœur la religion, voyant que tout ce changement dans les idées était parti de l'opinion répandue par quelques naturalistes sur la Genèse, se sont donné la peine, comme c'était pour eux un devoir, d'étudier leurs ouvrages ; et par la seule considération de la légèreté de leurs assertions et des contradictions qui règnent entre eux, ils ont vu clairement, qu'il n'y avait rien de solide dans leur prétendue science ; rien qui dût ébranler une foi si solidement établie depuis bien des siècles, et si essentielle au bonheur des hommes. Mais d'autres, fuyant la peine de l'examen, amoureux de la distinction et de la nouveauté, et décorant du titre de la raison, ce qui n'était que le produit de leur fantaisie, ont arrangé un système de religion, qu'ils prétendent néanmoins tirer de la Bible ; et en le publiant, ils ont osé taxer d'obstinés, de bigots, quelquefois même d'hypocrites, ceux d'entre les théologiens qui demeurent fidèles au sens immédiat de ce livre divin.

22. C'est de là qu'est résulté le succès des ennemis déclarés de toute religion révélée : ils ont osé soutenir publiquement, que les religions positives n'avaient jamais été que l'invention des prêtres, pour tenir les hommes dans la servitude, et qu'il n'y avait d'autre religion que celle qui existait dans le cœur de chaque homme. C'est cette idée que l'éditeur de la traduction française des ouvrages de Bacon a osé attribuer à ce philosophe, pour en faire un appui à la secte des mécréants ; et c'est le plan d'un ouvrage allemand : *Opinions libres sur la Bible, et sa valeur comme livre de religion et de morale pour tous les temps ;* ouvrage qu'on n'est pas peu surpris de voir imprimé à Berlin en 1799, après y avoir lu entre autres les passages suivants : *Il eût été heureux que nous n'eussions jamais entendu parler d'un tel ouvrage que la Bible : — Il est évident, que les amis de la jeunesse auraient mieux réussi à l'éclairer et à la corriger, si elle n'avait pas sucé tant de poison dans la Bible.*

23. Voilà, monsieur, le vrai caractère du temps. On pouvait prévoir qu'il arriverait, dès qu'on devint indifférent sur la Genèse, qui est la base de tout l'édifice de la révélation. Mais ce qui a le plus affecté ces contrées, c'est le système qui s'y est répandu sous le nom de nouvelle exégèse de l'Ecriture sainte, qui renverse la religion établie, et ne peut en établir aucune. Il serait bien inutile de dissimuler la nature de ce système ; sa publicité est trop grande, et ses effets sont trop évidents pour ne pas l'envisager en face ; il faut au contraire le dévoiler, dans son essence comme dans ses conséquences inévitables, afin d'y fixer l'attention de ceux qui ont à cœur le bien public ; et qu'ils sentent ainsi la nécessité de considérer les preuves de la vérité de la Genèse, puisque c'est sur elle que repose tout l'édifice de la révélation.

LETTRE QUATRIEME.

Sur la nouvelle Exégèse.

Monsieur,

24. Dans l'interprétation de l'Ecriture sainte qui va faire l'objet de notre examen, on prétend d'abord avoir trouvé, par des différences de style et par la tournure des expressions, que la Genèse est un composé de fragments, les uns poétiques, les autres renfermant des notions populaires ; et quant aux autres livres de l'Ancien Testament, ne les considérant que comme l'histoire d'un peuple particulier, on prétend qu'ils ne sauraient être des objets de religion. Quelle religion positive avaient donc les Hébreux ? La réponse est évidente : ils n'en avaient aucune.

25. Voilà, monsieur, ce qu'ont exprimé dans leur mémoire les auteurs juifs auxquels nous avons répondu l'un et l'autre, et ils se fondent sur les progrès des connaissances parmi les théologiens protestants qu'ils ont fréquentés ; c'est donc d'après cette exégèse qu'ils dépeignent ainsi la religion de leurs ancêtres (*p.* 25) : *Nous voyons avec la plus grande certitude historique que Moïse trouva déjà chez les premiers pères de sa nation, comme un héritage respectable, des dogmes purs et des principes de religion clairs et dégagés de toute idolâtrie et de tout athéisme. Ces patriarches avaient toujours cherché à conserver la doctrine d'un* Dieu, spirituel, imperceptible aux sens. *Nous ne trouvons cette doctrine dans la même pureté chez aucune autre nation. Mais la* famille nomade *s'était multipliée et formait au temps de Moïse un peuple nombreux.* On doit nécessairement demander de qui cette famille nomade descendait elle-même, d'où provenaient ces dogmes dont elle faisait profession : et voilà pourtant sur quoi l'on ne dit rien, et l'on ne peut rien dire en effet, dès qu'on rejette la Genèse. Par conséquent il n'y a encore là que des idées qui sont sans aucun appui, quelque développement qu'on voulût leur donner.

26. Comme ces auteurs juifs partent toujours de l'exégèse que j'examine, nous pou-

vons savoir encore par eux le rang qu'on y assigne à Moïse ; et c'est ce qu'on voit à la suite du passage précédent. *Ce législateur* (disent-ils) *trouva son peuple au milieu des barbares et des idolâtres ; il voulut le délivrer de la servitude, le conduire hors d'Egypte et en faire une nation qui subsistât par elle-même. Quelle entreprise ! Elle ne pouvait être exécutée que par un homme tel que la* Providence *doit les choisir quand elle veut produire quelqu'une de ces révolutions dont les suites s'étendent sur des peuples innombrables.* Ainsi Moïse se trouve placé dans le cours de la Providence générale : il ne fut revêtu d'aucun pouvoir divin pour tirer les Israélites hors d'Egypte ; tous les miracles rapportés dans l'Exode sont des fictions.

27. Qu'est-ce alors que le Décalogue ? Que sont les autres lois et ordonnances, tant morales que cérémonielles, promulguées par Moïse ? Le voici suivant les mêmes auteurs, et ainsi suivant cette exégèse : *En examinant la marche que prit Moïse pour parvenir à son but, nous voyons clairement qu'il a toujours consulté, comme des oracles sacrés, la nature de l'homme et le caractère de son peuple, tel qu'il était alors. Mais avant de fixer nos regards sur la carrière que ce grand législateur a parcourue, il faut faire connaître son but dans toute sa grandeur. Libérateur de son peuple, il voulait non-seulement le tirer de son profond avilissement et lui donner des idées saines et pures de Dieu et de ses perfections, que ses ancêtres lui avaient transmises comme un dépôt sacré, mais il voulait faire d'un peuple d'esclaves un peuple de Dieu. Sa nation devait conserver ces dogmes de la religion dans toute leur pureté primitive, les enseigner continuellement et les prêcher en quelque sorte par sa seule existence. Quel projet ! Etait-il possible d'exécuter ce plan sublime avec un tel peuple ? Les vérités qu'il voulait faire connaître à la multitude grossière étaient abstraites, subtiles ; elles exigeaient un esprit développé et accoutumé à réfléchir ; elles ne peuvent devenir dogmes universels que chez un peuple qui n'a point à combattre contre les besoins de la vie, qui jouit de la paix et du repos et qui a une existence solide. Et son peuple était grossier, pauvre, avili par l'esclavage, étant sans subsistance dans le désert. Cependant il fallait nécessairement occuper les sens de ce peuple sensuel : toute autre manière de l'instruire aurait été au-dessus de sa portée. C'est pour cela qu'il lui donna la loi cérémonielle ; elle l'obligeait à agir ; et la grande maxime de sa législation était en un mot de prescrire uniquement ce qu'il est question de* faire *ou* de ne pas faire, *et de se contenter de fournir à l'homme l'occasion de réfléchir.* Ce dernier trait est contradictoire à ce qui précède. Un peuple grossier, avili, sensuel, avait besoin qu'on lui fournît des idées, au lieu de les lui faire chercher. Mais je ne m'arrête pas à des remarques particulières, et je ne suivrai pas non plus ces ambages par lesquels on veut faire de Moïse un habile homme qui n'exécutait que son propre plan. En voilà assez pour montrer ce but.

28. Maintenant donc quelle était la religion des Israélites ? Moïse, on ne sait comment, avait hérité, d'une certaine famille nomade, quelques idées abstraites et subtiles sur la Divinité, que cette famille tenait on ne sait d'où ; il consulta comme oracles sacrés la nature de l'homme et le caractère de son peuple ; il en déduisit des maximes morales, qu'il lui dicta comme des lois venant immédiatement de Dieu ; et pour lui faire retenir tout cela, il l'amalgama dans des lois cérémonielles. D'ailleurs il feignit en tout d'être inspiré par la Divinité : il avait trouvé le moyen de faire croire aux Israélites qu'il venait de les tirer hors d'Egypte par des miracles, qu'ils avaient passé la mer rouge à pied sec, que l'armée de Pharaon y avait péri ; que le mont Sinaï, qui se trouva par hasard environné de tonnerres et d'éclairs tant qu'il y demeura, l'avait été en signe de sanction donnée par la Divinité aux lois qu'il leur apportait ; il sut encore leur faire accroire qu'ils étaient nourris et abreuvés par miracle dans le désert ; et ses successeurs, dans une longue suite de générations, imitant son exemple, parvinrent à maintenir, par les mêmes moyens, cette idée de théocratie immédiate, pour se conserver le même ascendant sur cette nation.

29. Que d'absurdités on a trouvé le moyen d'accumuler par ces nouvelles lumières ! D'abord, ce ne fut pas par son éloquence que Moïse put opérer une si grande illusion ; car il avait la parole embarrassée, et Aaron lui avait été adjoint, afin qu'il parlât pour lui lorsqu'il était besoin de longs discours. Il ne s'était pas attaché les Israélites par des jouissances, puisqu'ils souffrirent bientôt, et voulurent retourner en Egypte ; de sorte qu'il ne les retint qu'en punissant sévèrement, tantôt des factions, quelquefois tout le peuple. Il ne se fit pas à lui-même un parti d'hommes forts et hardis pour contenir la multitude ; ce fut seulement à sa voix qu'ils furent punis par les exemples les plus terribles. Il ne pouvait pas les tenir dans l'obéissance, au milieu de l'ennui et des privations, par l'espérance de la terre de Chanaan, puisque bientôt, à cause de ces murmures, il fut obligé de leur prononcer qu'aucun de ceux qui étaient sortis d'Egypte comme hommes faits ne verraient cette terre ; ce qui les retint quarante ans dans le désert, où ces miracles, supposés des tours d'adresse, furent le plus souvent des afflictions pour ce grand peuple, toujours libre de s'en retourner, le désirant, et qu'aucun attrait ni force humaine n'arrêta. Enfin ce ne fut pas pour avoir conduit et établi par son habileté la génération nouvelle dans la terre promise à Abraham, que ce chef demeura après sa mort l'objet de la vénération des Israélites ; puis qu'ayant douté du pouvoir divin, il fut condamné, de même qu'Aaron, à mourir dans le désert avant l'exécution de cette promesse. Voilà quant à Moïse ; et que d'absurdités n'accumule-t-on pas en étendant cette supposition sur la suite des événements ! Quoi ! tout un grand peuple, si souvent rétif et chan-

geant dans ses idées, sous des conducteurs de génies et caractères si différents, par lesquels il était sans cesse réprimandé ou puni, a pu persévérer pendant des siècles à croire qu'ils étaient tous revêtus de pouvoirs divins, sans que jamais, par le non-succès de quelque circonstance arrangée pour lui en imposer, cette longue chaîne d'artifices eût été rompue! On n'est crédule à ce point envers les inventeurs de ce système, que parce qu'ils ont réussi à faire cesser de lire la Bible.

30. Je n'ai pu m'empêcher de m'arrêter un moment pour esquisser le tableau des absurdités qui résultent de la nouvelle *exégèse*, quoique ce ne soit pas ici mon objet; j'y reviendrai à une autre occasion. Mais ce qu'il y a de plus important à remarquer dans ce moment, c'est que par ce système, on réduit la religion des Juifs à n'avoir pour toute base, que cette idée de l'existence d'un Etre spirituel, imperceptible aux sens, retenue, on ne sait d'où, par une famille nomade; et qu'ainsi on arrive à l'époque de l'établissement du christianisme, en laissant encore le genre humain dans une ignorance absolue, sur la source de cette idée d'un Etre suprême, sur sa volonté à l'égard des hommes, même sur leur propre origine et sur celle de l'univers. Quel est donc cet Etre, qui cependant (dit-on) veut être obéi, et qui n'a jamais rendu les hommes certains, même de son existence? Est-ce faute de bonté, de puissance, ou de sagesse? On ne doit pas s'étonner que ceux qui regardent comme fabuleuse l'histoire des manifestations de la Divinité dans l'Ancien Testament, venant à réfléchir sur le contraste d'une responsabilité des hommes, sans connaissance positive de la volonté d'un Etre suprême, ou doutent de son existence, ou pensent du moins qu'il ne prend aucun intérêt aux actions des hommes.

31. Cependant ou le christianisme est l'accomplissement de toutes les prophéties de l'ancienne alliance, depuis la promesse que Dieu fit à Adam d'un Rédempteur, ou il est la plus monstrueuse des inventions: il n'y a point de milieu. Les nouveaux exégètes voudraient pallier cette conséquence, mais leurs élèves juifs ne l'endurent pas; de sorte que dans leur mémoire, s'adressant à vous-même, monsieur, ils ont dépeint le christianisme comme un système si absurde, qu'il avilit même l'esprit humain. Et que leur opposerait-on quand on les a portés à effacer eux-mêmes tous les miracles, toutes les prophéties, tous les mystères que renfermait l'Ancien Testament? Quand on leur a fait croire qu'il fallait que l'homme trouvât sa religion en lui-même? Alors certainement les mystères du christianisme deviennent insupportables. Mais pour amener les choses à ce point, il faut être capable d'ajouter à toute l'absurdité d'une si longue déception chez les Israélites, celle que Jésus et ses apôtres n'aient été que d'habiles gens, assez adroits pour saisir le fil des illusions précédentes, et pour faire accroire à toutes les classes d'ennemis qui les environnaient qu'ils faisaient des miracles; assez heureux pour n'être jamais découverts dans cette déception, et en même temps assez fous pour la soutenir jusqu'à la mort.

32. Ne soyons pas étonnés, monsieur, de ce que voyant cette opinion se répandre de plus en plus chez les protestants qu'ils fréquentaient, même chez des ecclésiastiques, ces Juifs ont jugé que le christianisme ne devenait plus qu'une simagrée, et qu'ils se soient crus autorisés à porter ainsi jusqu'à votre tribunal un formulaire de croyance théistique, accompagné de quelques préceptes moraux, proposant à de tels chrétiens de s'arranger avec eux pour fonder quelque religion de cette espèce. Tel est au vrai l'état des choses auquel on ne réfléchit pas, parce qu'on a laissé passer une époque aussi frappante sans en étudier les causes.

33. Je viens maintenant à une proposition générale, sous laquelle on résume tout ce système; parce que c'est ici qu'on pourra le juger, tant à l'égard de ses principes que dans sa conséquence finale. Cette proposition est que *nulle histoire ne peut faire partie de la religion*; à quoi l'on ajoute, pour développement, qu'*une révélation ne saurait rien contenir d'historique*. Ce sont néanmoins deux propositions différentes que j'examinerai séparément.

34. L'histoire n'est certainement pas la religion, et c'est de cette proposition très-vraie qu'on abuse pour produire une équivoque. L'histoire est une exposition de faits, et ainsi elle est un objet des sens, au lieu que la religion elle-même concerne des objets dont rien ne peut tomber sous les sens; de sorte qu'il y a sans doute, entre la religion et l'histoire, une distinction tranchée quant à leurs objets. Mais ne peut-il y avoir aucun rapport de l'une à l'autre? Le soutenir, c'est exclure formellement comme impossible toute religion positive; c'est-à-dire qu'en vain Dieu aurait-il voulu établir une telle religion parmi les hommes, en se révélant à une certaine génération par l'entremise d'hommes revêtus de pouvoirs surnaturels; en vain l'histoire de ces événements, dirigés par l'Auteur de la nature, aurait-elle été écrite et fidèlement transmise aux générations suivantes, celles-ci néanmoins n'auraient pu posséder cette religion positive, parce que l'histoire ne peut fonder une religion.

35. Mais si par exemple, en l'année 1799, il se fût fait à Berlin un compromis entre les Juifs et les chrétiens pour établir une nouvelle religion, et que les actes en eussent été écrits et publiés, l'histoire n'enseignerait-elle pas aux générations suivantes en quel temps, par qui et sous quelle autorité cette religion particulière aurait été établie? La proposition générale est donc fausse, et la seule question qu'on puisse élever à cet égard, est celle-ci: *L'histoire de l'établissement de la religion, chez les Juifs premièrement, puis chez les chrétiens, est-elle vraie?* Si elle est vraie, elle est aussi sans aucun doute le fondement inébranlable de notre religion positive.

36. Cette démonstration n'est immédiatement applicable à l'histoire sacrée que depuis l'Exode, parce que c'est dans ce livre seulement que les Israélites commencent à paraître une grande nation; et là aussi commence leur histoire, soit celle dont je viens de parler. Mais la Genèse est d'une tout autre nature, et c'est à ce livre seulement que pourrait être applicable la proposition : qu'*une révélation ne peut rien contenir d'historique.* Ici la proposition en elle-même est sans équivoque, et elle renferme ceci : Que de quelque importance qu'il fût aux hommes d'avoir une idée distincte des origines de l'univers, de la terre et d'eux-mêmes, pour qu'ils fussent positivement instruits de l'existence d'un Créateur; quelque important qu'il fût pour eux, à certaine époque, de voir rectifier les traditions confuses, contradictoires entre elles, et mêlées d'absurdités évidentes à l'égard de l'histoire du genre humain, il était impossible à Dieu de leur donner cette connaissance, parce que c'aurait été une révélation historique. Il suffit, je crois, pour tout théiste, d'avoir réduit cette proposition générale à ses vrais termes, pour montrer qu'elle est absolument fausse, quoique avancée comme axiome.

37. Mais sans doute qu'il s'agit de savoir si l'histoire renfermée dans la Genèse est vraie, et en même temps que c'est la seule question raisonnable sur cet objet, c'est aujourd'hui la plus importante à l'égard de la religion elle-même, puisque je crois avoir évidemment établi dans ma lettre précédente, que c'est en niant la vérité de ce premier livre de l'Ecriture sainte, qu'on a donné le branle à toutes les questions qui se sont élevées, tant chez les Juifs que parmi les chrétiens, sur une religion positive.

38. La Genèse présente deux choses distinctes, un langage ancien et des sujets traités dans ce langage. C'est en confondant ces deux choses, que quelques orientalistes se sont fait d'abord illusion à eux-mêmes, et en ont fait à beaucoup de gens. C'est ainsi par exemple que peu de temps après la publication du mémoire qui a donné plus de mouvement à ces questions, quelqu'un me dit : *Vous voyez que ces Juifs, qui doivent bien entendre la langue de l'Ancien Testament, considèrent la Genèse bien différemment de vous.* Je viendrai dans la suite à ce que ces auteurs disent de la langue hébraïque; mais pour montrer dès ici que ce n'est là qu'un accessoire arrangé sur l'idée principale que des naturalistes ont démontré la fausseté des événements physiques décrits dans ce livre, je les citerai eux-mêmes à la p. 3 de leur Mémoire : *L'histoire du monde primitif* (disent-ils) *était mystérieuse, obscure, incohérente, les événements étranges et ressemblant si peu, jusque dans les plus petites nuances, aux phénomènes du monde où nous vivons, qu'ils nous paraissaient incroyables.* C'est donc du monde où nous vivons, et non de la langue hébraïque, qu'ils tiraient leurs motifs de refuser créance aux événements récités dans la Genèse. Or, à ne considérer d'abord que le premier chapitre de ce livre, si la description très-simple qu'il renferme de ce qui s'est passé dans l'univers et sur la terre avant la naissance de l'homme se trouve vraie, c'est certainement par révélation, car nul homme ne pouvait en être instruit; et tout ce qu'on a obtenu d'une plus grande attention sur les expressions du texte, est de reconnaître que le mot jour, qui s'y trouve employé, ne doit pas être entendu de jours de vingt-quatre heures, mais de périodes de longueur indéterminée; sur quoi entre autres j'ai cité l'autorité du feu professeur Michælis de Gottingue; mais j'y reviendrai ci-après. Quant au reste, tout dépend de l'histoire naturelle et de la physique, et nullement de la langue.

39. Mais dès que la Genèse fait paraître l'homme sur la terre, l'histoire de celle-ci se trouve liée à celle du genre humain. Alors commence une chronologie proprement dite, dans le cours de laquelle un grand événement, le déluge, devient une partie très-importante des histoires conjointes de la terre et des hommes. Ici encore nous avons une description précise des circonstances avant, durant et après l'événement, à l'égard desquelles la connaissance de la langue n'a servi qu'à redresser quelques-unes des traductions en langues modernes, sur l'expression de la sentence prononcée par la Divinité contre les habitants de l'ancien monde : *Je les détruirai avec la terre,* disaient quelques-unes des traductions; mais d'autres portaient : *Je les détruirai, et la terre avec eux;* et c'est celle-ci qui est exacte. Quant au reste, tout dépendait de l'étude de la terre; et ce n'est pas non plus par aucune découverte sur la langue, mais d'après l'assertion de quelques naturalistes peu instruits, qu'on a nié tout événement tel que le déluge décrit par Moïse.

40. Enfin une troisième circonstance bien importante, qui complète l'histoire de la Genèse, embrasse aussi le genre humain et sa demeure : c'est une chronologie régulière qui pour la terre part du déluge, et pour la nouvelle race des hommes, dont elle s'occupe uniquement, commence à Noé et ses enfants, préservés dans cette catastrophe du globe. Là se trouve posée l'unique base d'histoire universelle dont nous soyons en possession, traçant l'origine et une partie de l'histoire des nations qui habitent maintenant la terre; et une généalogie régulière conduit de Noé à Abraham, Isaac et Jacob, et à l'établissement de ce dernier patriarche et de ses fils en Egypte, d'où sortit ensuite la nation des Hébreux. Cette partie de la Genèse est tellement liée à tout ce qui précède, que si elle est vraie, tout le reste doit être vrai, comme procédant de la même source d'instruction; et ce n'est point non plus par aucune découverte dans la langue originale qu'on l'a attaquée, c'est encore par de prétendues connaissances géologiques, d'après lesquelles, et en s'appuyant des chronologies fabuleuses de quelques nations, on a soutenu que l'état actuel de la terre, et par conséquent l'origine

de la race humaine qui l'habite, étaient d'une antiquité immémoriale.

41. On n'a jamais entrepris de combattre ce que j'ai établi dans d'autres ouvrages sur ces trois points distincts, et d'où résulte incontestablement la vérité de la Genèse. Je ne répéterai pas ici ces preuves, parce qu'il suffit qu'elles existent et soient connues pour montrer, contre les auteurs du nouveau système d'exégèse de l'Ecriture sainte, que l'étude des langues orientales, dont ils s'appuient pour dominer sur ceux qui ne l'ont pas faite, est absolument étrangère à ce grand sujet; et qu'ainsi tout prétexte leur est ôté pour rejeter ce livre parmi les mythologies, jusqu'à ce que se montrant vraiment instruits, tant en géologie qu'à l'égard de ces mythologies auxquelles ils comparent la Genèse, ils puissent invalider les preuves tirées de ces deux sources, que la Genèse renferme l'histoire réelle de l'univers, de la terre et du genre humain.

42. Cependant, sourds à la voix des vrais naturalistes et antiquaires, quelques hommes qui se sont concertés entre eux veulent ériger dans l'Eglise protestante, qui a réclamé l'Ecriture sainte comme sa seule règle, un tribunal d'interprétation, incomparablement moins soutenable que celui auquel les premiers membres de cette Eglise avaient cru devoir cesser de se soumettre, parce qu'ils ne trouvaient pas que son interprétation fût juste sur quelques points. Ce ne serait plus d'après des conciles œcuméniques que nous devrions régler notre interprétation de l'Ecriture sainte, mais d'après des conciliabules secrets. Ce ne serait plus seulement sur le sens de quelques passages que nous devrions attendre leur décision, mais sur la totalité, sur la nature même de nos saints livres. Ce ne serait pas non plus pour rien fixer irrévocablement, mais pour laisser désormais ces déterminations à l'arbitraire d'une succession d'adeptes qui, pénétrant de plus en plus le sens symbolique des auteurs sacrés, finiraient, comme plusieurs de leurs acolytes paraissent l'avoir en vue, par ne pas leur laisser même le sens commun.

43. Je n'exagère point ici, monsieur, vous le savez; et comme les auteurs juifs auxquels nous avons répondu l'un et l'autre nous manifestent tous les plans de cette société secrète, je les citerai encore sur ce point. Voici d'abord ce qu'ils disent de général, à la page 73 de leur Mémoire: *Qui ignore combien les hommes qui ont su unir à l'étude* des langues, *la* philosophie, *le* goût *et le* sens droit, *ont réussi à* pénétrer *dans l'*esprit des anciens écrivains, *à fixer le* sens propre *de leurs* expressions symboliques, *et à déterminer la* valeur *de ces* expressions! *Ces avantages néanmoins sont* perdus *pour le* docteur de la religion *qui ne veut ou ne peut envisager l'*Ecriture sainte *sous le* point de vue convenable; *qui veut prendre* à la lettre *les* anciens documents, *comme dans les siècles* d'obscurité, *et ne veut pas en saisir l'*esprit.

44. Voyons, quant à l'exécution, ce que cette secte prétend faire du *christianisme*, inséparablement lié aux *prophéties* de l'Ancien Testament. Les mêmes auteurs nous l'apprennent à la page 38 de leur Mémoire. Et ici il ne s'agira pas des *langues;* c'est une pure invention arbitraire. Voici ce que ces auteurs disent des prophètes: *Il était toujours question dans leurs discours d'un* Messie, *d'un* Sauveur *qui délivrerait les Israélites de leur misère et de leur esclavage actuel; et cette idée les consolait dans leurs malheurs. Si le peuple se repentait de ses fautes* (disaient les oracles des prophètes), *il devait être délivré du joug de ses ennemis et retourner dans sa patrie.* C'est à cette idée d'un *Messie* que ces auteurs attribuent toutes les misères de leur nation; c'est de quelques protestants avec qui ils ont contracté des relations, qu'ils ont reçu l'exemple de l'abandonner, et c'est parmi eux qu'ils sont venus y renoncer publiquement.

45. Telle est l'essence de ce nouveau plan qui a de commun avec celui des Bramins ou des Bonzes, le secret d'une secte; mais il y a une grande différence entre ces deux classes d'interprètes de documents regardés comme sacrés; les premiers voulaient maintenir la religion parmi les Indiens et les Chinois, en gardant le secret sur leur propre incertitude et leur cachant leurs mystères; au lieu que les nouveaux interprètes des livres sacrés, qui sont entre les mains des Juifs et des chrétiens, y créent des incertitudes qui n'existent point et les inspirent au peuple. Cependant, quoique d'accord pour détruire, ils ne le sont point dans ce qu'il s'agirait d'y substituer; et comment le pourraient-ils, puisque cela n'est pas au pouvoir de l'homme? Dès que les hommes abandonnent les instructions positives de la sagesse suprême, sur des objets dont la nature est au-dessus de leur intelligence, ils sont livrés à leur imagination; et quand une association d'hommes, même très-grande, s'accorderait sur une religion avec la résolution de n'y plus rien changer, il viendrait toujours de nouveaux *faiseurs* qui voudraient avoir la gloire de bâtir aussi dans ce champ imaginaire.

46. Je citerai ici, monsieur, un morceau sur le déisme, qui probablement vous est connu: il se trouve dans un recueil de *Fragments moraux et littéraires*, publiés à Berlin en 1797, par M. Dampmartin, où ce morceau n'est annoncé que sous la désignation de *présent de l'amitié;* et l'on regrette de n'y pas trouver le nom de l'estimable auteur, qui, en quatre pages, a su résumer la quintessence de bien des volumes.

47. Le début de ce morceau est un apophthegme digne de s'imprimer dans les esprits en caractères ineffaçables, pour servir d'antidote contre l'idée flatteuse d'un *déisme rationnel*, qui, chez tant de gens, a contribué à les rendre indifférents sur la révélation. *Le déisme* (dit l'auteur), *en appelle à la* raison *sur des choses que la* raison *ne peut pas* saisir.

48. En développement de cette idée énergique, qui fait aussi la base des arguments de Bacon pour réserver entièrement la théo-

logie à l'Ecriture sainte, l'auteur fait cette remarque bien frappante : *Les objets de la religion sont d'une nature si sublime, qu'aucune science ne peut jamais servir d'échelon pour atteindre jusqu'à eux. Il n'en est pas de ces objets comme des mathématiques et de la physique, dont un ignorant ne saurait parler; la religion est pour tout être qui pense; chacun se croit en droit de raisonner sur elle, précisément parce que les raisonnements ne peuvent porter sur une base fixe... Les dogmes ne pouvant donc être l'ouvrage des hommes, doivent émaner de la Divinité et porter sur une révélation. Cette révélation est contenue dans la Bible, dans un livre écrit du style le plus simple, le plus clair, le plus sublime, qui présente aux bons esprits un sens unique et que les efforts des sophistes font seuls paraître obscur et douteux.*

49. Quant aux effets comparatifs du déisme et de la révélation, voici ce que dit cet auteur : *On oublie que la raison n'est pas un être subjectif existant autour de nous, mais bien un instrument intérieur; chacun le manie selon son organisation et sa manière d'exister; chacun le modifie sans cesse d'après ses passions, surtout d'après sa vanité, qui semble de préférence subjuguer ces philosophes. La morale du déisme, sous prétexte de nous soustraire aux préjugés, veut tout rapporter aux préceptes de la raison : elle rend le cœur froid; elle laisse le malheureux sans consolation, en substituant d'obscurs syllogismes aux promesses de l'Evangile; elle forme des égoïstes insensibles, des déclamateurs ou de glacés écrivains, et elle étouffe le noble enthousiasme des cœurs généreux... Dans l'Ecriture sainte, nous puisons la morale la plus pure, la plus propre à former des hommes honnêtes et de bons citoyens, tels enfin qu'aucune philosophie n'a jamais pu les produire. Rousseau, qui cherchait la vérité de bonne foi, et qu'on peut, je crois, prendre pour juge non prévenu sur cet objet, dit : « La majesté des Ecritures m'étonne, la sainteté de l'Evangile parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe! qu'ils sont petits auprès de celui-là! Se peut-il qu'un livre à la fois si simple et si sublime soit l'ouvrage des hommes! » Dès qu'une révélation est seule capable de fournir à la multitude des motifs suffisants pour pratiquer la vertu, et dès que la révélation chrétienne présente tous les avantages désirables, ne faut-il pas être ennemi du genre humain pour rendre la Bible suspecte au peuple? Rien sans doute n'est plus clair; mais par malheur, comme l'a dit avec justesse je ne sais quel auteur : On est bien sûr de ne pas persuader, dès qu'on est obligé de prouver l'évidence.*

J'avais détaillé d'abord la marche de la nouvelle exégèse de l'Ecriture sainte; ces passages viennent de la peindre en raccourci.

LETTRE V.

Sur l'interprétation vraie de l'Ecriture sainte.

50. Ce grand sujet a été traité par Bacon, avec la clarté qu'il répandait sur tout, dès que son entendement était muni de ce qui était nécessaire pour bien juger; et comme je l'ai extrait en particulier sur cet objet dans l'ouvrage dont j'ai fait mention ci-devant, je me bornerai, monsieur, à quelques remarques générales, comme introduction à celles que je me propose de prendre la liberté de vous présenter, au sujet de votre réponse au mémoire des auteurs juifs dont il a été question dans la partie précédente.

51. Mais avant que d'entrer dans ce champ, je dois me justifier de ce dont on m'accuse, savoir d'y être un *intrus*. Je sais ce qu'on dit de moi dans ces contrées. On veut bien m'accorder d'avoir fait quelques progrès dans la physique et l'histoire naturelle; mais on prétend que j'aurais dû m'y borner et ne pas me mêler sur mes *vieux jours* de la *théologie*, qui n'avait pas été ma vocation. Je ne dirai qu'un mot sur ce dernier point : c'est que ce grand objet m'a occupé toute ma vie, depuis que j'ai commencé de réfléchir.

52. Quant à ce que la *théologie* n'a pas été ma *vocation*, je vois bien d'où part cette remarque. Quand on insinue que les *docteurs de la religion* qui maintiennent *la lettre* de l'*Ecriture sainte*, veulent perpétuer *les temps d'obscurité*, et qu'on cherche ainsi à les faire considérer comme ne faisant qu'un *métier par routine*, on n'aime pas à voir le même respect pour l'Ecriture sainte, chez des hommes qui ne sauraient avoir été déterminés que d'après leur persuasion. Mais on n'effacera pas la mémoire des grands hommes tels que Bacon, Newton, Addison, Locke, Leibnitz, Grotius et tant d'autres, qui, sans être ecclésiastiques, ont exprimé dans leurs commentaires le plus grand respect pour ce qu'enseigne directement l'Ecriture sainte; puisque c'est par là seulement qu'elle peut être une règle de foi. Sans doute que ceux qui se vouent à la théologie, pour l'enseigner, ont un devoir plus étroit d'étudier l'Ecriture sainte et tout ce qui s'y rapporte; mais ce n'est pas moins un devoir, et un objet de très-grand intérêt pour tout homme qui pense; car qu'y a-t-il de plus important pour chaque homme, que de savoir certainement ce qu'il est, ce qu'il doit faire et ce qu'il deviendra? Et s'il croit voir des erreurs dangereuses se propager, ne doit-il pas les combattre de toutes ses forces? Ce n'est pas auprès de vous, monsieur, que j'avais besoin de relever cette frivole critique; mais je sais qu'on l'emploie pour détourner l'attention de bien des gens, des rapports directs qu'ont la physique et l'histoire naturelle avec la Bible, et j'espère que vous me pardonnerez de l'avoir réfutée ici.

53. Je connais une autre objection, passée aussi de bouche en bouche, et que bien des personnes regardent comme fondée, parce qu'elle se répète comme partant de gens instruits. On dit que ce qu'explique la géologie n'est pas ce que dit la Genèse, mais ce que je lui fais dire; et ce propos vague contribue à détourner l'attention de deux classes fort opposées de personnes : les unes par respect

pour le texte sacré, les autres parce qu'ils ne le regardent que comme allégorique.

54. La crainte qu'on fait naître ainsi chez les premiers est respectable : ils pensent que si l'on commence à se permettre sur quelques points d'interpréter arbitrairement l'Ecriture sainte, ne sachant alors où poser des bornes, on autorisera l'exégèse même que je combats. Mais si on se livrait sans examen à cette idée, il en résulterait que partout où les premiers traducteurs ou interprètes sont tombés dans l'erreur, quelle qu'en pût être la conséquence, il ne serait pas permis de revenir à la vérité. On va donc trop loin dans cette crainte ; la vérité n'a rien à craindre d'un examen réel ; et ici il faut bien y venir, dès qu'on voit d'autres personnes s'appuyer de certains sens reçus pour attaquer l'Écriture sainte elle-même. Sans doute que pour éviter des difficultés, il ne faut pas se livrer à l'arbitraire ; mais quand on les résout en déterminant, par des raisons précises, ce qui au contraire avait été arbitrairement fixé, c'est respecter le texte ; et c'est ce que craignent le plus ceux qui, sous prétexte qu'il ne doit pas être pris à la lettre, voudraient s'en emparer pour l'expliquer à leur fantaisie.

55. J'ai donné, dans le postscriptum de mes *Lettres sur l'Education religieuse de l'enfance*, un exemple de ce cas, qui est étranger à mon interprétation, et que je répéterai ici en abrégé. Toutes nos traductions modernes, et déjà celle des Septante, avaient employé, au verset 2 du chap. XI de la Genèse, un mot qui jetait la plus grande incertitude sur l'histoire des descendants de Noé : ces traductions les faisaient partir d'orient, pour arriver au pays de Sinhar, situé au midi des montagnes d'Ararat, où se fixa d'abord cette famille, sans que jusqu'alors la Genèse ait fait aucune mention que sa postérité se fût déplacée, étant considérée comme s'accroissant autour de ces montagnes, dans l'Arménie. Il fallait donc supposer une lacune dans le récit de la Genèse, entre le chap. IX, qui détaille les événements au sortir de l'arche, et le chap. XI, où cette circonstance est rapportée : car il était nécessaire qu'il y eût une première migration de ce peuple vers l'orient, pour qu'il pût en revenir, en se portant vers le pays de Sinhar ; et c'est ce que supposaient quelques interprètes : mais en même temps, c'était favoriser le système de ceux qui prétendent que la Genèse n'est qu'un assemblage de fragments. Or cette difficulté ne provenait que de l'équivoque d'un mot hébreu, traduit par d'*orient*, et qui signifie aussi d'*abord*, ou *dans le commencement*, puisqu'il se trouve traduit ainsi en d'autres passages : de sorte que la traduction devait être, non qu'*ils partirent d'orient*, mais qu'*ils commencèrent de partir;* ce qui rétablit l'harmonie du récit. Cette remarque de M. Granville Penn, dont j'ai donné les détails dans l'article mentionné ci-dessus, montre donc directement la nécessité d'examiner nos traductions toutes les fois qu'il se présente de telles difficultés, puisque l'original peut les lever.

56. Je viens maintenant à ce qui me regarde, qui porte principalement sur le mot *jour*, dans le chap. I de la Genèse. Il est inutile de se dissimuler, que s'il fallait prendre ce mot comme signifiant nos jours de 24 heures, la géologie contredirait la Genèse ; ce temps serait de beaucoup trop court, cela est certain, et je l'ai moi-même démontré. Mais faut-il l'entendre ainsi ? Non, sans doute, même sans aucun rapport à la géologie. C'est ce que je vais montrer ici en abrégé, pour ceux qui n'auraient pas eu occasion de lire quelqu'un de mes autres ouvrages où je traite ce sujet.

57. On trouve d'abord dans ce chapitre même, un premier contraste entre des jours de 24 heures, qui sont relatifs aux révolutions de la terre en présence du soleil, et la circonstance, que durant les trois premiers de ces jours, il n'est fait encore aucune mention du soleil, mais seulement au quatrième ; ce qui déjà avait engagé des interprètes à ne considérer ce développement de la création, que comme divisé en six périodes de longueur indéterminée.

58. Une autre considération avait conduit à la même conséquence : c'est que ces jours sont désignés par *soir* et *matin*, ce qui n'indique pas 24 heures ; car cet espace de temps doit être désigné de soir à soir, ou de matin à matin. Et nous avons au chap. XXIII du Lévitique, une preuve, que dans le langage de Moïse c'est ainsi qu'un tel intervalle aurait été désigné. Il s'agit du jour des propitiations, le dixième jour du septième mois de l'année, et ainsi d'un jour de 24 heures ; or voici comment il est désigné au v. 32 : *Le neuvième jour au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre soir, vous célébrerez votre repos.* Et comme en même temps *matin et soir* désignent aussi *commencement et fin*, soit d'une vie, soit d'une certaine période, il n'y a aucun doute qu'il ne faille absolument, sans rapport à aucune autre chose qu'au sens direct, prendre pour des périodes les jours dont il s'agit.

59. Quant à l'indétermination de la durée de ces périodes, excepté par la nature des choses, nous en avons une preuve dans le sujet même, dès le v. 4 du chap. II, dont l'original porte : *Telles sont les générations des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés, au jour où l'Eternel fit la terre et les cieux.* Les interprètes ont bien senti qu'il ne s'agissait pas ici d'un jour de 24 heures, puisqu'il désigne les six autres : c'est pourquoi la traduction française porte : *Quand l'Eternel Dieu fit la terre et les cieux*, quoique la traduction anglaise continue d'employer le mot *jour*.

60. Je pourrais prouver par bien d'autres exemples, que ce mot est employé en hébreu pour toute période, sans autre limite que celle de la nature de la chose ; mais un autre cas suffira pour le montrer : c'est au Lévitique, chap. XXV, où Dieu prescrivant à Moïse diverses ordonnances pour le temps où les Israélites seraient établis dans la terre de Cha-

naan, on trouve celle-ci, au vers. 8 : *Tu compteras aussi sept semaines d'années, savoir sept fois sept ans; et les jours de sept semaines seront de quarante-neuf ans.* Il s'agissait donc bien là de périodes.

61. Enfin, pour montrer combien ce sens était familier aux Israélites, il suffit de faire voir qu'ils le transportèrent dans le grec. Saint Paul, au chap. III, vers. 7 à 9, de son Epître aux Hébreux, dit : *C'est pourquoi, comme dit le Saint-Esprit, aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme il arriva dans le lieu de l'irritation, au* jour *de la tentation au désert, où vos Pères m'ont tenté et m'ont éprouvé, et où ils ont vu mes œuvres* durant quarante ans.

62. Ceux donc qui ont véritablement intention de conserver au texte sacré sa pureté originale, verront ici, que c'est par cela même qu'il faut prendre les jours du chap. I de la Genèse, pour des périodes de longueur indéterminée; et ils reconnaîtront en même temps, j'espère, que ceux qui s'opposent le plus à ces corrections de sens visiblement erronés, sont ceux qui, cherchant à s'emparer du texte sacré pour l'interpréter arbitrairement, n'aiment pas qu'on le montre vrai à la lettre sur des objets que les hommes ne pouvaient connaître, sans qu'ils ne leur fussent révélés par la Divinité elle-même (1).

63. Un dépôt sacré tel que celui de l'Ecriture sainte, renfermant l'histoire des révélations de la Divinité à quelques générations, pour être transmises à leur postérité, ne doit être altéré en aucune manière; mais sans doute qu'il faut l'entendre et depuis que les langues dans lesquelles ces livres sont écrits n'ont plus été en usage parmi le commun des hommes, il a fallu les traduire fidèlement dans toutes les langues modernes.

64. Voilà un premier objet sur lequel a dû se porter l'attention des théologiens. Car il est arrivé aux premiers traducteurs, de prendre quelques mots dans des sens différents de ceux qu'y attachaient les écrivains et qui étaient entendus par ceux pour qui ils écrivaient : ce qui n'est pas étonnant, puisque c'est ce qui arrive souvent à l'égard des ouvrages écrits en langues modernes, quand les traducteurs n'ont pas eu l'exercice des deux langues dans les pays où elles sont en usage, ou seulement quand le sujet ne leur est pas familier.

65. Les défauts des premières traductions de l'Ecriture sainte, qui cependant n'ont jamais porté sur des choses immédiatement essentielles, se sont successivement aperçus, lorsque quelque passage s'est trouvé ou obscur, ou en contradiction avec d'autres, ou quelquefois avec des choses d'ailleurs certaines. Je viens de montrer un exemple du premier cas, dans l'histoire de la première migration des hommes après le déluge, où la traduction erronée d'un mot, produisait une grande obscurité; et du dernier, dans le sens donné au mot *jour* du chap. I de la Genèse; et ceux à qui l'histoire des versions est familière, en connaissent bien d'autres semblables.

66. Ainsi, les divers cas qui se sont rencontrés successivement, ont donné lieu à une plus grande attention aux langues originales de l'Ecriture sainte, pour y examiner les différents sens des mots dans leurs diverses associations, les différences de style suivant les sujets traités, et celles de l'idiome dans la succession des temps. De sorte que la fonction de ceux qui s'occupent de l'étude des langues originales de l'Ecriture sainte, est très-importante : nous leur devons d'avoir levé des difficultés essentielles qui s'étaient présentées dans nos traductions, nées quelquefois des versions précédentes, d'hébreu en syriaque, puis en grec et en latin; ce qui demande une connaissance profonde de ces langues. Cette étude était ci-devant en honneur, par l'importance qu'on attachait avec raison au sens littéral des originaux; mais depuis que quelques théologiens n'y cherchent plus que le sens qu'ils veulent y trouver, ils taxent ces études de pédanterie. Heureusement que ce système, destructeur de la religion, n'a pas entraîné tous les orientalistes; et que malgré ces retardements apportés à la révision complète de nos traductions, elle se continue, tant pour ceux qui y prennent toujours l'intérêt qu'elle mérite, que pour tous les chrétiens, et même les Juifs, lorsqu'on sentira de nouveau généralement qu'il importait de ne laisser aucune difficulté de langage sur un texte aussi précieux.

67. Mais les dogmes enseignés par l'Ecriture sainte, et qui font la base de la religion, étant par leur essence au-dessus de l'intelligence humaine, les expressions qui les renferment, considérées séparément, présentent quelquefois des difficultés à être saisies dans un sens fixe; ce qui rend nécessaire une exégèse indiquée par l'Ecriture sainte elle-même. Le christianisme étant le terme auquel, dans les décrets de la souveraine Sagesse, tendaient toutes ses révélations dès la naissance de l'homme, il se rapporte ainsi à toutes depuis leur commencement. Or si d'un côté, il est déraisonnable de notre part, de vouloir comprendre en eux-mêmes les mystères renfermés dans ces révélations avant que de les admettre, il est au contraire de notre devoir, de chercher à les bien saisir tels qu'ils sont enseignés : or, vu la connexion qu'ils ont entre eux, s'ils présentent de la difficulté dans l'interprétation de quelques-unes de leurs parties, il faut recourir à tout l'ensemble. Lorsqu'il s'agit par exemple du Nouveau Testament, et ainsi de la rédemption accomplie, il faut suivre toute la chaîne des révélations précédentes, en remontant jusqu'à la promesse d'un Rédempteur faite à Adam, et même jusqu'aux premiers versets de la Genèse; et quand la difficulté regarde quelque partie de la loi mosaïque ou des prophètes, il faut, après en avoir comparé les diverses parties, venir à l'Evangile, qui en est l'accomplissement. C'est ce dont Jésus-Christ et ses apôtres nous ont donné l'exemple.

(1) J'appliquerai, à la suite de cette lettre, cette détermination du sens du mot *jour*, à un article de la *Gaz. litt.* de Gottingue du 18 avril de cette année.

68. Telles sont indubitablement les fonctions distinctives de ceux à qui l'Eglise confie le soin d'expliquer l'Ecriture sainte ; c'est-à-dire, son histoire, ses dogmes et ses commandements : fonctions bien respectables, lorsqu'ils s'en acquittent comme ils le doivent, et qui embrassent la prédication, l'enseignement de la jeunesse et les autres devoirs pastoraux à l'égard de toute l'Eglise ; et l'instruction comme l'examen des jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique : et comme plus qu'aucun des autres chrétiens, ils connaissent les points de dogme sur lesquels on se trouve encore divisé, sentant ainsi que ce peuvent être des objets au-dessus de la portée des hommes, en même temps qu'il n'y a rien d'essentiel au salut, ils doivent donner l'exemple de la modération dans les examens ultérieurs.

69. Si maintenant on considère, que c'est par tout l'ensemble de ces établissements que la société s'est maintenue jusqu'ici ; et si en même temps on examine les changements qui y sont survenus depuis quelques années ; non-seulement on comprendra, monsieur, d'où naît votre sollicitude sur *ce que deviendront dans le siècle prochain la religion et la prédication ;* mais on sentira qu'il n'est rien de si important que d'y apporter un prompt remède.

70. Il y a longtemps que cette inquiétude, à la quelle je participais, était née chez beaucoup de personnes attentives : et vous l'avouerai-je, monsieur ? — (Oui, je le dois, non-seulement en honnête homme, mais me sentant engagé à cette déclaration franche, par votre dernier écrit :) Mon inquiétude à cet égard fut beaucoup augmentée par votre réponse aux auteurs juifs ; parce que j'y voyais le christianisme s'évanouir, et une religion arbitraire prendre sa place. Je pensais déjà, il est vrai, que ce n'était pas là votre intention, mais l'effet n'aurait pas moins été le même. C'est pourquoi je prendrai la liberté de vous exposer mes réflexions ; et d'autant plus, qu'à la fin de cette réponse, vous vous déclariez disposé à écouter toutes celles qu'elle occasionnerait, pourvu *qu'il n'y intervînt point de passion violente :* or certainement il n'y en a point chez moi.

Remarques *sur un article du n° 68 de la Gazette littéraire de Gottingue de cette année, 18 avril* 1800 (*Voyez la note au* § 62).

Je reviens avec plaisir à une discussion commencée dans ce journal, sur les conséquences de la géologie relativement à la Genèse, parce qu'on y traite ce grand sujet avec le calme qu'il exige, soit par son importance soit comme nouveau et fort étendu.

Le savant auquel je dois répondre, avait élevé à cet égard, dans la feuille du 24 août 1799, une question bien intéressante, il s'agissait de déterminer si les preuves géologiques de la vérité de la Genèse, peuvent s'étendre jusqu'à certifier que Moïse a écrit ce livre par une révélation immédiate. C'est-à-dire, si quoique récitant des choses antérieures à l'existence de l'homme, et qui par conséquent, si elles sont vraies, ne peuvent procéder que de révélation, on ne pourrait pas supposer qu'Adam en avait déjà reçu la connaissance et qu'elle s'était conservée pure par tradition, dans la famille de Seth avant le déluge, et dès lors dans la famille de Sem. A quoi ce savant ajoutait : *que la probabilité ou l'improbabilité de cette opinion, ne pouvait être décidée que par des raisons directes.*

J'ai répondu à cette question, dans un post-scriptum à mes *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance,* et voici le précis de la raison directe que j'y ai donnée, de l'improbabilité de cette supposition. Les mythologies païennes ont certainement pour première base, des traditions de la famille de Noé, de sorte que, malgré la défiguration des objets, on peut découvrir par elles ceux dont cette famille était instruite. Ces mythologies renferment des traces très-évidentes des idées renfermées dans la Genèse, sur la création en général, et sur l'histoire du premier homme ; ainsi que tous les événements qui concernent la famille de Noé, durant le déluge et à sa sortie de l'arche, elles contiennent même à ce dernier égard, certaines circonstances, vérifiées par la géologie, et dont la Genèse, qui ne trace que le fil des principaux événements, ne fait point mention ; mais il y a une lacune complète dans ces traditions sur les opérations décrites dans le premier chapitre de la Genèse. Il paraît donc naturel de conclure de là, que Noé n'avait point connaissance de ces opérations et que si la géologie en montre la réalité, Moïse a dû en être informé par révélation immédiate, ce qui alors empêche de douter qu'il n'en soit de même de toute la Genèse, dont les principaux événements, prouvés aussi par la géologie, sont si fort défigurés par toutes les traditions.

Le n° 68 du même journal pour cette année, renferme une annonce de mon ouvrage, dont je suis très-flatté. L'auteur de cet article reconnaît la force de mes raisons en faveur d'une révélation immédiate à Moïse, cependant il regarde encore une tradition orale comme n'étant pas démontrée impossible, mais c'est par des motifs qui, dit-il, exigeraient une discussion trop longue. Etant ainsi ramené à cet objet, je vais le considérer sous un autre point de vue, dont je n'avais pas fait mention d'abord, aussi pour éviter la longueur, mais que je dois exposer maintenant, parce qu'il me paraît démontrer que la supposition de cette tradition est impossible sur aucun fondement réel.

Si au temps de la vocation d'Abraham, l'idolâtrie régnait jusque dans la famille même où il naquit, il est impossible de supposer, que les vérités, quelles qu'elles fussent, dont Noé et sa famille avaient pu instruire leurs premiers descendants, s'étaient conservées pures chez aucun d'entre eux ; car la première et la plus simple de ces vérités, celle de l'existence d'un Dieu unique et spirituel, aurait éprouvé par l'idolâtrie, une si monstrueuse défiguration, qu'on ne saurait supposer la conservation pure d'aucun cas d'in-

tervention de cet Etre dans le monde. Voyons donc qu'elle était la théologie des descendants de Sem d'après ce que nous savons de la famille où naquit Abraham.

Nous voyons, au chap. XI, 27, de la Genèse, que Tharé eut entre autres enfants Abraham, Nacor et Haran. Ce dernier (*v.* 29) eut deux filles, Milca et Jisca, dont Nacor épousa la première. Au chap. XXIV, 15, 19 et 59, nous apprenons que Nacor eut de Milca un fils nommé Béthuel; que celui-ci fut père de Rébecca et de Laban, et que Rébecca fut femme d'Isaac. Enfin, le chap. XXVIII nous informe qu'Isaac envoya son fils Jacob chez Béthuel, dans l'intention qu'il choisît une femme dans la famille de Laban, fils du dernier, et il épousa en effet deux de ses filles, Lia et Rachel. Nous voilà donc toujours dans la même famille, et en particulier Laban et Jacob sont les arrière-petits-fils de Tharé, par des femmes de la même famille. Ainsi voyons s'il n'y a pas une différence tranchée, quant à la *croyance*, entre les branches descendantes, d'Abraham d'un côté et de Nacor et Haran de l'autre. C'est ce dont le parallèle de Laban et de Jacob nous informera.

Nous apprenons au chap. XXXI, que Jacob saisit un temps d'absence de Laban pour le quitter, avec ses femmes, enfants, serviteurs et troupeaux, *et que Rébecca déroba les* marmousets *de son père*. Celui-ci poursuivit cette famille et les ayant atteints, voici ce qui se passa (*v.* 30 *et suiv.*). *A la bonne heure*, dit Laban à Jacob, *que tu t'en sois allé en hâte, puisque tu souhaites si ardemment de retourner en la maison de ton père; mais pourquoi m'as-tu dérobé* mes dieux? *Et Jacob répondit : Je m'en suis allé parce que je craignais; car je disais, qu'il fallait prendre garde que tu ne me ravisses tes filles; mais que celui chez qui tu trouveras* tes dieux *ne vive point..... car il ignorait que Rachel les eût dérobés..... Mais Rachel prit les* marmousets, *et les ayant mis dans le bât d'un chameau elle s'assit dessus; et Laban fouilla alors toute la tente et ne les trouva point.* Laban et Jacob convinrent alors des termes de leur séparation et les *jurèrent;* le serment de Laban fut : *Que les dieux d'Abraham, les dieux de Nacor, les dieux de leurs pères, jugent entre nous.* Telle était donc la théologie de Tharé et des deux branches de Nacor et Haran. *Mais Jacob (de la branche d'Abraham) jura par la frayeur d'Isaac.*

Voilà ce que nous savons et tout ce que nous pouvons savoir de ce temps-là; et il en résulte que la famille de Tharé était idolâtre, comme les autres Chaldéens, et ceux du pays de Chanaan, où il passa avec Abraham; et le théisme pur recommença certainement, par révélation de Dieu lui-même à Abraham, Isaac et Jacob. Comment donc les auteurs juifs auxquels j'ai répondu, ont-ils pu dire (p. 25 de leur mémoire à M. Teller) : *Nous voyons avec la plus grande certitude historique que Moïse trouva chez les premiers pères de sa nation, comme un héritage respectable des dogmes purs et des principes de religion clairs et dégagés de toute idolâtrie et de tout athéisme. Ces patriarches*, continuent-ils, *avaient toujours cherché à conserver la doctrine d'un Dieu spirituel et imperceptible aux sens.* Ils ne lisent plus les livres que nous avons en commun, depuis qu'on leur a persuadé que la Genèse était une mythologie; ce qui les a empêchés même de lire l'histoire postérieure, savoir l'Exode, où ils auraient trouvé une autre preuve historique de leur erreur; car lorsque les Israélites, tous descendants de Jacob, vinrent au sortir d'Egypte à rencontrer les autres descendants de Tharé, ils les trouvèrent tous idolâtres.

Il n'y a donc, d'après la remarque précédente, aucune possibilité de supposer avec fondement que les vérités enseignées dans la Genèse se fussent conservées dans la famille de Sem; de sorte que si Moïse n'en avait pas reçu lui-même la révélation, il faudrait qu'Abraham l'eût reçue. Mais outre que la Genèse n'en dit rien, et qu'il n'y a aucune nécessité de le supposer, puisqu'il suffisait alors que ce patriarche prît confiance aux promesses de Dieu pour sa postérité, on ne saurait croire que, durant les quatre siècles qui s'écoulèrent tandis qu'elle se forma, dans l'esclavage, sans chefs parmi les Egyptiens, de telles traditions, avec une multitude de détails, eussent pu se conserver pures, sans que rien n'en eût été connu des Egyptiens, et tandis que les Israélites eux-mêmes montrèrent ensuite un si grand penchant pour les dieux d'Egypte. Aussi, pendant tout le temps qu'ils y demeurèrent, leurs réminiscences ne se rapportaient-elles qu'au Dieu d'Abraham, Isaac et Jacob, et à rien au delà du premier de ces patriarches.

On est donc obligé de revenir à Moïse, comme première source de ces vérités cosmologiques que l'histoire de la terre et celle des nations certifient maintenant, puisque, indépendamment des choses antérieures à l'existence de l'homme, qui exigeaient une révélation et dont on ne trouve aucune trace avant lui, celles même que Noé et sa famille connaissaient, avaient été monstrueusement défigurées parmi leurs descendants, sans en excepter la race de Sem. Mais Moïse fut envoyé de Dieu pour tirer hors d'Egypte ce peuple choisi, et pour maintenir sa connaissance au milieu de lui et de sa postérité, en lui donnant des lois positives. Ce fut donc alors que le Créateur jugea convenable de fixer dans ce peuple des traits distincts de sa puissance et de sa sagesse dans la création de l'univers, ainsi que de toutes les révélations qu'avaient reçues de sa part les ancêtres du genre humain; connaissance qui, devant être précise, ne pouvait être laissée à aucun égard dépendante de simples traditions Aussi est-ce à cette histoire seulement que la géologie, même la cosmologie, peuvent être rapportées; car quoique les mythologies soient remplies d'idées relatives à la création générale et à toutes les circonstances du déluge, la vérité y est tellement entrelacée avec la fable, que si la Genèse ne commençait de nous fournir un fil dans ce labyrinthe, les connaissances naturelles, telles que nous les

possédons aujourd'hui, ne pourraient s'y appliquer en aucune façon. J'espère que ces nouveaux éclaircissements contribueront à fixer l'intéressante question élevée dans le journal de Gottingue.

C'est avec bien du plaisir que j'ai vu l'approbation donnée, par l'auteur de cette question, aux motifs que j'ai allégués en faveur de l'éducation religieuse commencée dès l'enfance. Il souhaite qu'on porte ses vues sur une méthode qu'il dit être déjà en pratique, mais qu'il n'énonce pas. Je m'étais peu arrêté dans cet ouvrage à ce qui concerne la méthode, n'ayant eu en vue que le principe; mais dans celui-ci, j'ai donné quelques règles de méthode d'après l'Ecriture sainte, notre guide infaillible; et j'espère qu'ainsi je ne me serai pas éloigné de celle dont l'auteur parle avec éloge, mais qui ne m'est pas connue.

J'ai à me justifier d'une inexactitude que ce savant me fait observer, et qui m'avait été déjà indiquée; il s'agit de la traduction d'un article inséré dans le même journal sous la date du 22 décembre 1791, à l'égard de laquelle je dois avouer que je n'avais pas eu la même précaution que j'ai prise dès lors, de faire revoir par d'autres personnes, les traductions qui me sont fournies, lorsque je veux en faire usage. Mais j'employai d'abord celle-là dans une réponse à M. le baron de Knigge, et comme notre correspondance en demeura là, en l'insérant dans mon dernier ouvrage, la même faute s'est répétée.

Il s'agissait dans cet article d'une nouvelle exégèse de l'Ecriture sainte, et dans la traduction que me fournit le critique, la proposition est toujours la même, savoir : *Que les résultats fournis jusqu'alors par l'exégèse à la théologie, se trouvaient souvent contradictoires avec la saine philosophie.* Mais on en concluait seulement dans cet article que l'exégèse devait être corrigée; au lieu que dans la traduction que j'ai employée, il était dit : Que la Bible devait être remise sur le métier, ce qui certainement n'était ni littéral, ni immédiatement autorisé par les expressions; c'était un jugement qui n'aurait pu être porté qu'après la discussion de cette exégèse; c'est ce dont je conviens. Cependant, quant au fond de la chose, je prie le savant qui m'a averti de cette irrégularité, d'examiner ce que je dis dans cet ouvrage d'une nouvelle exégèse, qui me semble avoir beaucoup de rapport à celle qui était annoncée dans cet article; sur quoi je souhaite d'être encore redressé si cela n'est pas.

Il ne saurait y avoir deux opinions à l'égard de la proposition qu'ajoute le critique : *Que la théologie est directement obligée de prouver à la philosophie qu'aucun objet qu'elle dit être révélé n'est contraire à la saine raison* en entendant par là néanmoins, *contraire à quelque vérité démontrée*, sans quoi l'expression *saine raison* serait très-équivoque. La raison nous sert à juger, mais elle doit avoir pour règle de jugement la connaissance des choses. Or l'Ecriture sainte, seule source réelle de théologie (1), ne contient rien que la raison puisse trouver contraire à des vérités certaines. Mais il y a longtemps qu'on a distingué, à l'égard de la religion, ce que la raison humaine ne peut comprendre d'avec ce qui lui est contraire. Et comment pourrait-on éviter cette distinction, puisque l'idée seule de Dieu, base de toute religion, est au-dessus de notre intelligence. Telle est donc la règle que la raison elle-même admet quant aux objets révélés, et comme on l'oublie souvent, j'en ai fait un de mes objets principaux dans cet ouvrage.

Quant à cette expression *remettre la Bible sur le métier*, pour montrer qu'elle n'était pas convenable, ce dont je conviens, le savant qui l'a relevée fait cette remarque : *Que si j'eusse publié dans une période antérieure de notre théologie (au milieu de ce siècle, par exemple, ou sur la fin du précédent), mes découvertes en géologie, et que j'eusse alors insinué que les six jours de la création étaient des périodes indéterminées, c'aurait été peut-être moi qu'on aurait accusé de remettre la Bible sur le métier, pour la concilier avec ma philosophie.* J'avoue que je ne saurais trouver aucune analogie entre les deux cas, et voici pourquoi. La critique du sens communément attaché au mot *jour* dans le Ier chap. de la Genèse, est absolument indépendante de la géologie, et l'erreur à cet égard aurait pu être aperçue en tout temps, sans rapport à aucune autre chose que le texte même. Ce mot *jour*, non-seulement en hébreu, mais en toute langue, a plusieurs significations, et son sens est toujours déterminé plus ou moins directement par la place qu'il occupe. Voilà ce qu'on ne considérait point autrefois, parce que rien encore n'y conduisait, sans quoi il aurait suffi du contraste que faisait, dans le Ier chap. de la Genèse, l'idée de jour de vingt-quatre heures avec tout le reste, pour sentir qu'il fallait lui donner le sens de *périodes*, comme il l'a en tant d'autres occasions; cette idée même n'est pas nouvelle, et elle a réellement précédé la géologie. J'espère que les détails qu'on trouvera sur cet objet dans la lettre précédente contribueront à le fixer.

Ceux qui ont conçu le nouveau système d'exégèse ont triomphé de plusieurs explications physiques de la Genèse faites trop tôt, et sans une connaissance suffisante des faits. C'est là un inconvénient inévitable dans les commencements de toutes les sciences; mais il diminuera j'espère bientôt dans celle-ci, à mesure que les faits sur lesquels elle se fonde aujourd'hui se répandront, et j'en ai beaucoup de nouveaux à publier.

LETTRE VI.

Application des principes posés dans les parties précédentes à la question : si les Juifs peuvent devenir chrétiens, quand ils ont abandonné la foi à l'Ancien Testament?

71. Après un court exorde, vous dites, monsieur, dans votre réponse aux auteurs juifs : *Je commence par un article qui, à la vérité, n'est qu'accessoire pour moi, mais qui est très-*

(1) Avec l'autorité et la tradition.

digne d'être universellement connu, et convenablement apprécié de tous les hommes, chrétiens ou non, qui sont unis par les liens de la vie sociale. C'est d'abord ce que vous avez remarqué en passant de ce qu'il y avait d'impropre dans votre langue originale, peu cultivée, pour l'expression des idées intellectuelles ; de la décadence de la nation, suite de tant d'événements contraires ; enfin, de l'immoralité qu'on lui attribue faussement. Tout cela est vrai et bien dit : nos érudits s'accordent avec vous sur ce dernier point, et savent que l'on dit de tout homme à talent, comme de l'architecte habile et du prophète, que l'esprit de Dieu est sur lui, sans vouloir dire par là, qu'il en résulte une opération plus sensible. Je ne ferai point de réflexion ici sur ce passage, parce que pour en juger, il faut voir à quoi il se rapporte dans le mémoire, où cela n'est pas dit en passant, mais comme chose fondamentale. L'exposition commence ainsi, à la page 69 :

C'est surtout dans l'histoire de l'ancien monde que la langue ancienne nous entraîne à tirer des conclusions précipitées, contre lesquelles nous devons être en garde. Cette grande, cette inestimable prérogative qui n'appartient qu'à l'homme, le talent de la parole, ne saurait être méconnue dans son origine. Nos idées tirent leur existence du monde sensible, et lui doivent toutes, en grande partie, leur expression. Les signes des idées peuvent ainsi devenir plus ou moins une source d'erreurs ou de confusion, et il en est ainsi sans exception dans toutes les langues. Mais si les sages, à mesure que les sciences font des progrès, débarrassent le langage ordinaire des expressions qui désignent des notions surnaturelles, ce préservatif contre l'erreur ne peut avoir lieu que pour les langues vivantes, jamais à l'égard des langues mortes, surtout à l'égard de la langue hébraïque, dont les signes sont plus figurés en eux-mêmes, et qui abonde en tropes et en images.

Puisque ce mémoire doit être publié, si vous y donnez votre consentement, permettez, respectable ami de la vérité, que nous nous arrêtions quelques instants pour l'instruction de nos lecteurs, sur ce caractère de la mère-langue dans laquelle nos archives sont écrites.

La langue hébraïque n'offre pas seulement des preuves incontestables de sa haute antiquité par sa construction, c'est-à-dire quant à sa régularité grammaticale ; mais il importe encore de faire l'observation suivante, pour la bien comprendre, et pour l'apprécier à sa juste valeur.

72. Voilà un préambule propre à disposer les lecteurs inattentifs ou peu instruits, à concevoir que la langue hébraïque n'a rien pu transmettre de certain relativement à l'histoire de l'ancien monde. Pour le prouver, ces auteurs poussent leur peinture jusqu'à ce qui concerne l'histoire des Hébreux, dans laquelle viennent sans doute des parties dont le style est vraiment figuré, rempli de tropes et d'images ; telles que les psaumes, divers autres cantiques et hymnes, des harangues et autres discours, dans des circonstances où ce style ne donne lieu à aucune équivoque. Mais l'objet de ces auteurs est l'histoire de l'ancien monde ; de sorte que, porter sans distinction les exemples jusqu'aux objets dont je viens de parler, c'est se faire illusion à soi-même, bien loin d'instruire ses lecteurs qui auraient besoin d'information. Je ne citerai donc, de tout ce que disent les auteurs à cet égard, que ce qui regarde l'objet annoncé, l'histoire de l'ancien monde, d'où dépend absolument tout le reste de leur mémoire (*pp.* 70, 71).

L'homme de l'ancien monde, disent-ils, *ne sait encore faire aucune distinction entre une influence immédiate ou médiate du Créateur de l'univers sur la nature ; il ne peut donc pas non plus exprimer cette différence dans sa langue. Cette distinction essentielle, fruit d'une méditation profonde, nous est si familière, parce que nous l'exprimons par des termes métaphysiques qui ne font naître en nous aucune image. Que l'habitant de l'Orient ait développé ou non cette idée dans son esprit par la suite, du moins n'y en a-t-il point de trace dans sa langue ; les actions médiates et immédiates de Dieu ont chez lui la même dénomination. De quelque côté qu'il porte les regards, il voit la force vivifiante du Créateur. Selon lui, Dieu plante les arbres : Dieu amène les animaux au premier homme pour voir les noms qu'il lui donnerait. Chaque grande vérité, chaque établissement utile, même chaque ouvrage mécanique artistement travaillé, est inspiré par la Divinité ; l'esprit de Dieu a reposé sur l'auteur. Chaque phénomène qui frappe les sens a été immédiatement produit par la Divinité : c'est un vent de Dieu, une montagne de Dieu, un feu de Dieu. Tout sage qui, par la situation actuelle des choses, soupçonne plus ou moins l'avenir ou le prédit positivement, est un homme de Dieu, un Fils de Dieu.*

73. Ce passage exige l'analyse la plus suivie. Je ne suis pas étonné, monsieur, que ne vous étant pas occupé comme moi des études comparatives de la nature et de la Genèse, non plus sans doute que de l'incertitude inévitable dans laquelle tombent les hommes qui réfléchissent à l'égard de la première, dès qu'ils abandonnent la dernière, vous n'ayez pas aperçu que ce passage couvre le scepticisme le plus caractérisé. Vous voudrez donc bien me permettre tous les développements nécessaires pour faire ressortir cette conséquence, et pour prouver en même temps qu'elle ne procède que du manque d'attention au progrès des lumières réelles.

74. Ces auteurs parlent d'abord de termes métaphysiques, fruits de profondes méditations, qui doivent, selon eux, avoir développé des idées dont on ne trouve aucune trace dans le langage de l'habitant de l'Orient ; et ces termes se réduisent à distinguer des actions médiates et immédiates du Créateur sur la nature. Mais en quoi les idées bien connues de ces mots dans le langage métaphysique, avancent-elles nos connaissances à l'égard des actions de Dieu, au delà des termes contenus dans le langage de la Genèse ? Voilà sur quoi ils ne s'expliquent point, et

dont ils ne sauraient donner aucune explication, parce qu'il n'y a aucun sens. La Genèse commence par ces mots : *Au commencement Dieu créa les cieux et la terre.* Cela désigne positivement pour nous, sans qu'il fût besoin de l'exprimer, une action immédiate de Dieu; car nous ne pouvons rien concevoir d'intermédiaire entre sa volonté et l'exécution, quelle qu'elle soit : nous ne concevons pas même ce qu'il y a d'intermédiaire entre notre volonté et les mouvements de nos membres, quelque loin que soit cet acte de celui de la création dans le sens absolu. Que serait-il donc possible de substituer de plus intelligible aux termes de la langue originale, traduits dans le même sens en toutes les langues? La comparaison qu'on emploie quelquefois, pensant qu'elle a pu inspirer aux hommes la première idée que l'univers avait une cause hors de lui, savoir que tous les ouvrages connus ont eu des ouvriers, est défectueuse, en ce qu'elle part de matériaux existants, employés par ces ouvriers, eux-mêmes perceptibles aux sens; au lieu qu'à l'égard de l'univers, ce sont d'abord les matériaux qui ont dû arriver à l'existence, et par une cause immatérielle; ce que nous ne saurions comprendre. Il n'y a donc qu'une révélation qui ait pu répandre dans le genre humain l'idée d'une cause étrangère à la matière : dès qu'on sépare cette idée de son origine, elle s'évanouit, et l'on tombe dans le scepticisme, comme on le voit par ces auteurs, qui, rejetant le langage de l'habitant de l'Orient, ne peuvent rien y substituer.

75. Pour sentir que c'est à quoi aboutit la remarque que je viens d'examiner, il suffit de suivre ces auteurs eux-mêmes dans tout leur mémoire, et d'examiner ce qu'y devient le théisme qu'ils professent. Ils vous avaient proposé, monsieur, dans ce mémoire, comme pouvant servir d'éléments à une religion dont on conviendrait entre les Juifs et les chrétiens de ces contrées, cinq propositions, dont la première, base de tout le reste, est celle-ci (*p.* 22) : *Il y a un Dieu, un Etre incréé, unique et infini : le Créateur, le conservateur et le juge de l'univers.* Mettant à part pour un moment les attributs de conservateur et de juge, que reste-t-il dans cette proposition, qui ne soit renfermé en termes absolument équivalents, dans ces mots de la Genèse : *Au commencement Dieu créa les cieux et la terre?* Quelle objection peuvent-ils élever contre ce langage original, qui ne tombe sur leur propre proposition? Quelle certitude leur affirmation peut-elle apporter à une idée incompréhensible en elle-même? D'où tirent-ils ensuite celles de conservateur et de juge de l'univers, qui, séparées de la révélation, devraient découler de ce qu'ils ne conçoivent pas, savoir cet Etre lui-même? Enfin (car c'est ici que viennent aboutir toutes ces questions), quelle religion pourrait être fondée sur cette base, séparée de l'Ecriture sainte, puisqu'elle ne devient elle-même que l'assertion d'une idée intelligible? On ne peut plus se faire illusion sur ces idées de religion naturelle, qui, chez tant de gens, ont écarté la religion révélée, depuis qu'on a vu, par l'expérience de notre génération, qu'elles ne tiennent point contre les arguments des sceptiques; tandis qu'étant renfermées dans la révélation, comme c'est la certitude de celle-ci qu'ils doivent attaquer, tous leurs efforts seront vains.

76. Ce que je viens d'exposer en général, sera fortifié en suivant ces auteurs dans leurs détails, et d'abord sur un objet qui concerne encore le premier chapitre de la Genèse, mais que je dois faire précéder d'un autre objet, qui s'y présente avant celui-là. Bacon, qui avait étudié aussi profondément l'Ecriture sainte que la nature, et dont la célébrité soutenue ne peut qu'effacer les noms éphémères de ceux qui depuis quelques années ont porté le trouble dans les pensées de tant de gens; Bacon, dis-je, distinguait dans ce chapitre deux actes qui certainement ne peuvent être confondus; l'un exprimé dans son premier verset, ou la création absolue, acte de la puissance divine; l'autre, l'arrangement des substances créées, acte de la sagesse, détaillé dans le reste du chapitre; l'un et l'autre incompréhensibles pour nous quant au passage de la volonté à l'exécution, et sur lesquels tous nos efforts n'ajouteraient rien à ce qu'il a plu à Dieu de nous en révéler. Mais les progrès des études de la nature nous ont fourni quelques moyens de reconnaître la réalité de ces actes, et c'est à quoi je viens maintenant.

77. Quand Dieu dit : *Que la lumière soit!* ce fut un acte immédiat de la puissance et de la sagesse, que certainement nous ne saurions comprendre : mais ce que nous savons maintenant, non par la méditation, mais par les progrès dans la physique et l'histoire naturelle, c'est que cette production a eu certainement lieu à une époque dans le temps, d'où date le commencement de toutes les opérations chimiques dont nous observons les monuments dans l'univers; opérations où nous distinguons des périodes, dans la dernière desquelles les choses se trouvent maintenant. Voilà ce qu'il faudrait pouvoir réfuter, avant qu'il fût permis à tout homme raisonnable de douter que les termes mêmes de la Genèse ne soient pour nous la première source de la vérité dans ce qui concerne la nature.

78. Je viens à un objet analogue dans le passage ci-dessus des auteurs du mémoire, où ils disent, parlant de l'habitant de l'Orient : *De quelque côté qu'il porte ses regards, il voit l'action vivifiante du Créateur : Selon lui, Dieu plante les arbres.* Ceci fait allusion à la troisième période de la création, dans laquelle Dieu dit : *Que la terre pousse son jet, de l'herbe portant semence, et des arbres fruitiers portant des fruits selon leurs espèces, qui aient leurs semences en eux-mêmes :* ou bien au verset 8 du chapitre II, où il est dit : *Dieu avait planté un jardin en Eden.* L'homme de l'ancien monde voyait ici avec raison l'action vivifiante, l'acte immédiat du Créateur. Mais ces auteurs qu'y voient-ils? Les arbres au-

raient-ils donc existé de toute éternité, ou sont-ils le produit, ainsi que les animaux, de la matière qui s'est organisée elle-même? Dans la première opinion, sur laquelle ces auteurs ne s'expliquent pas, l'idée de création s'évanouit encore; et dans la dernière, comme pour conserver le théisme, il faut nécessairement admettre que Dieu avait préparé la matière à s'organiser sous des formes précises et néanmoins si variées, ce sont toujours des actes immédiats, qui reviennent précisément aux termes de la Genèse. Or, ici encore, par les études géologiques, nous sommes parvenus à découvrir les différentes périodes où les diverses classes d'êtres organisés ont paru sur la terre; c'est dans la succession des couches minérales où se trouvent leurs dépouilles; et ces périodes se rapportent à la Genèse. Nous voilà donc assurés encore que la Genèse dit vrai sur ces grands points : cependant, quoique sûrs ainsi du fait, nous ne connaissons pas mieux que l'homme de l'ancien monde, la manière de l'exécution; et nous ne pourrions exprimer cet acte de la Divinité, autrement qu'il n'est exprimé dans sa langue.

79. Le verset 19 du chapitre II de ce grand livre, est encore l'objet de la critique de ces auteurs; ils attribuent au manque de développement des idées de l'habitant de l'Orient, *que pour lui Dieu amène les animaux au premier homme, pour voir les noms qu'il leur donnerait.* Ici nous n'avons pas de preuve directe que le fait ait eu lieu; mais d'abord, on ne saurait y opposer aucune preuve de fait ni de raisonnement. Ensuite, si ces auteurs sont théistes, ils ne peuvent qu'admettre la création d'un premier couple de l'espèce humaine; que Dieu leur enseigna un langage, puisque leur destination le leur rendait si essentiel, et qu'il leur donna une première éducation, comme ils la donnèrent ensuite à leurs enfants. Il est même impossible d'expliquer l'homme, sans admettre ces premiers moyens de développer ses facultés, qui, sans cela, ne se seraient jamais rapportées qu'aux objets des sens; et alors il n'y a rien que de très-probable, à ce que Dieu fît venir les animaux devant Adam pour les lui faire connaître, pour l'instruire de leurs instincts et de leurs diverses facultés, et pour qu'il leur donnât des noms distinctifs. Enfin, puisque tous les points d'enseignement de la Genèse qui peuvent être vérifiés par des faits existants, se trouvent vrais, qu'est-ce qui peut fonder le doute sur le reste?

80. Ici nous avons un premier exemple de miracles proprement dits : Bacon les définit des actes immédiats de la Divinité, analogues à cet acte de création qui consiste dans la disposition et les mouvements de la matière, quand il s'agit d'êtres matériels; et il en est de même de quelque direction particulière de l'instinct des animaux et de l'inspiration des hommes : ce sont autant d'actes immédiats, et nous avons vu que par la nature même de la chose, les actes de la Divinité sont tous incompréhensibles pour nous. Ainsi quiconque admet la création ne peut refuser d'admettre la possibilité des miracles.

81. Dieu a établi dans l'univers des causes qui l'ont amené à l'état où il se trouve, et qui continuent d'y produire les phénomènes que nous observons : c'est là un acte immédiat que le théiste ne peut refuser d'admettre. Dieu produit donc médiatement ces phénomènes dépendants des causes qu'il a établies; mais quand il juge à propos d'en produire qu'elles n'opéreraient pas elles-mêmes, c'est sur elles qu'il agit pour qu'elles exécutent ses desseins; et ce sont alors des actions immédiates, des miracles. Cette proposition est incontestable pour le théiste, sans qu'il ait même aucune connaissance des causes qui opèrent dans l'univers; mais le physicien qui, par de profondes études expérimentales, est parvenu à pénétrer assez avant dans la nature de ces causes, voit de plus directement de quelle manière a pu s'appliquer l'action immédiate de Dieu, pour produire un grand nombre des effets physiques extraordinaires rapportés dans l'histoire sacrée; et nommément des sons articulés conformes au langage des hommes; puisqu'il ne s'agissait que de changer ou produire des mouvements locaux.

82. Cet objet me fait passer dès à présent à un autre reproche que les auteurs du mémoire font à l'homme de l'ancien monde, dans le passage ci-dessus, quant à sa manière d'envisager la nature; mais je reprendrai ensuite ceux que je laisse en arrière. Ils disent donc encore *que, pour lui, chaque phénomène qui frappe les sens a été immédiatement produit par la Divinité.* C'est là une objection qu'ont faite de tout temps ceux qui rejettent la partie historique de l'Ecriture sainte; et pour l'exprimer d'une manière plus précise, je la tirerai de la traduction française des ouvrages de Bacon dont j'ai parlé ci-dessus, où l'éditeur présente ce philosophe comme ayant eu en vue de miner la foi chrétienne par ses principes, tandis qu'il est souvent obligé de l'attaquer, parce qu'il aurait fallu trop retrancher de ses ouvrages philosophiques (les seuls dont il annonce la traduction) pour que sa foi n'y parût pas. L'argument dont je parle est dans une note, sur le livre II, chap. 2 du traité de *la Dignité et accroissement des Sciences.* Ici le traducteur n'attaquait pas directement Bacon, parce qu'il ne parlait pas de miracles, mais seulement d'effets naturels qui peuvent paraître tels, quand on n'en connaît pas les causes : c'est dans sa *Confession de Foi*, pièce très-précise et très-détaillée, que ce philosophe traite expressément des miracles, mais le traducteur ne l'annonce pas. Voici cette note, au tome I, page 276 de la traduction : *Tout effet, même très-naturel, que nous voyons pour la première fois, et qui dépend d'une loi inconnue, doit nous étonner autant que le ferait ce que les dévots appellent un miracle, si un tel événement était possible. Or nous ne connaissons qu'un petit nombre de lois naturelles; nous ne connaissons point du tout la nature du premier moteur de l'univers, ni celui de notre propre corps; il est*

donc beaucoup de phénomènes qui sont encore pour nous des miracles. Tel est l'argument ordinaire, et c'est celui qu'ont en vue les auteurs du mémoire, quand ils disent : *que chaque phénomène qui frappait les sens de l'habitant de l'Orient était pour lui immédiatement produit par la Divinité.* Je vais donc montrer l'illusion de cette idée.

83. Qu'on se représente l'homme naissant dans le monde, sans aucune autre connaissance que sa perception de lui-même, et celle des impressions qu'il reçoit des objets extérieurs : de quoi s'étonnera-t-il ? De rien, pas même de miracles réels, c'est-à-dire, quand Dieu changerait les effets des causes naturelles en changeant le cours de celles-ci. Car pour s'étonner, il faut avoir acquis déjà des connaissances sur les effets ordinaires ; or l'homme voyant un perpétuel changement de scène dans l'atmosphère et sur la terre, de lieu en lieu, de saison en saison, avec de très-grandes irrégularités dans ces changements, ou il s'étonnerait de tout, ou il ne s'étonnerait de rien. C'est donc par une inattention peu philosophique que ces auteurs prétendent que, pour l'habitant de l'ancien monde, chaque phénomène qui frappait ses sens était immédiatement produit par la Divinité ; car il aurait fallu qu'il sût premièrement qu'il existait une Divinité, et il ne pouvait l'avoir appris que d'elle-même ; ce qui seul renverserait tout ce qu'ils avancent dans ce passage.

84. Mais supposons, par impossible, que l'habitant de l'ancien monde eût pu connaître, sans une révélation positive, l'existence d'une Divinité, s'il n'était instruit que sur ce point, sans aucune connaissance des causes agissantes dans la nature, il ne devait faire sans doute aucune distinction entre une action médiate ou immédiate de Dieu ; il ne devait pas même songer à un tel objet, ni rien exprimer qui y eût du rapport ou qui pût donner lieu à cette distinction. Aussi n'y a-t-il rien dans la Genèse, quant à ce dont les hommes furent témoins, qui puisse fournir le moindre fondement à cette remarque. Chaque fois qu'un effet y est attribué immédiatement à la Divinité, il est dit que sa voix se fit entendre comme l'annonçant. Il n'y a certainement dans la nature aucune cause physique consistant en des sons qui aient un langage précurseur des effets qui vont être produits ; mais qui pourrait nier que celui qui avait établi les causes acoustiques ne pût produire une voix, des sons, soit pour instruire les hommes, soit pour annoncer des événements qu'ils reconnaîtraient alors pour des actes immédiats de sa part ? J'aurai bientôt occasion, monsieur, de vous rapporter un entretien dans lequel, par cette seule considération, je confondis un athée prétendu juif. Quant à ceux dont il s'agit, il faut qu'ils aient cessé de lire la Genèse, et qu'ils s'en soient rapportés à la classe d'exégètes dont ils s'appuient, pour qu'il leur ait échappé une telle définition des habitants de l'ancien monde.

85. Retournant maintenant en arrière dans ce passage, on y trouve que, pour ces premiers hommes, chaque grande vérité était inspirée par la Divinité. Que veut dire cela ? Pour que ces hommes pussent parvenir à quelque grande vérité, il aurait fallu qu'ils en eussent la démonstration ; s'ils l'avaient, il ne pouvait pas leur venir à l'esprit que la conséquence de leur recherche, la vérité trouvée, fût inspirée par la Divinité ; et s'ils ne l'avaient pas trouvée eux-mêmes et qu'ils eussent entendu la voix de Dieu qui l'annonçait, pouvaient-ils se méprendre ou être en doute ? C'est donc toujours la même pétition de principe que nous verrons bientôt renversée.

86. Quand ils disent encore que, *pour l'habitant de l'ancien monde, chaque établissement utile inventé par l'homme, chaque ouvrage mécanique artistement travaillé, est inspiré par la Divinité :* c'est ne rien dire du tout, à moins de spécification des cas ; car ici encore les instituteurs des établissements et les inventeurs des ouvrages mécaniques, n'ignorant pas eux-mêmes par où ils y étaient parvenus, ne pouvaient s'y méprendre ; et quant aux autres, à moins que de spécifier les cas, ce n'est là qu'une insinuation partant de la même source. Il faut donc être précis en pareil cas ; ainsi prenons pour exemple l'agriculture, le premier de ces établissements utiles que les hommes de l'ancien monde regardèrent comme inspirés par la Divinité. Dieu leur enseigna cet art lorsque, chassant Adam du jardin d'Eden, il le plaça sur d'autres terres où il fut obligé de manger son pain à la sueur de son visage, parce que d'elles-mêmes elles n'auraient produit que des épines et des chardons, ou en général les plantes qui n'exigent point de culture. Or nous savons que Noé et sa famille enseignèrent aussi l'agriculture à leurs descendants sur les nouvelles terres, non-seulement parce que la Genèse dit que Noé planta la vigne, mais parce que les traditions païennes renferment de grands détails sur cet objet, tels que cette transplantation même de la vigne, et l'usage du bœuf pour l'agriculture, qui donna lieu à diverses parties de leurs cultes, et parce qu'elles renferment positivement cette circonstance que le personnage considéré chez toutes comme le père commun des hommes, et à qui elles attribuent leur instruction dans tous les arts, avait sauvé dans sa barque les graines des plantes qui ne croissent que par la culture. Isaïe (XXVIII, 26) considère aussi l'agriculture comme enseignée par l'Eternel.

87. Quant aux ouvrages mécaniques artistement travaillés, ces auteurs auraient-ils en vue l'arche dans laquelle Noé et sa famille furent sauvés du déluge avec tous les animaux qui leur étaient nécessaires dans leur nouvelle habitation ? Sans doute Noé en reçut, par la voix de Dieu, le plan et toutes les dimensions. C'est à quoi peut encore se rapporter ce que disent ces auteurs, sans nulle spécification comme pour tout le reste : *Tout sage qui, par la situation actuelle des choses, soupçonne l'avenir ou le prédit posi-*

tivement, est (pour l'habitant de l'Orient), un homme de Dieu, un fils de Dieu. Cette dernière association est insidieuse, comme voulant embrasser la désignation du Messie dans des termes figurés; mais je ne m'arrêterai pas à cet objet, parce qu'il a été si souvent et si péremptoirement démontré que cette expression, *Fils de Dieu*, est, dans son sens propre, caractéristique de notre Sauveur, que l'obstination seule peut faire persister à la considérer dans le sens que ces auteurs lui donnent. Et quant à prédire l'avenir, tant qu'on n'aura pas fixé son attention sur la prédiction du déluge à Noé et sur son accomplissement, à l'égard d'un événement qui embrassait toute la terre, ce sera comme si l'on voulait fuir la vérité. Je me borne ici à cette seule remarque sur ce point, parce que je dois y revenir.

88. J'ose, monsieur, vous inviter (comme j'y invite de nouveau ces auteurs) de fixer votre attention sur l'analyse que je viens de faire d'un passage qui est vraiment fondamental dans leur mémoire, quoique vous pensassiez qu'ils n'en avaient exprimé les idées qu'en passant, et que vous ne le considérassiez que comme accessoire pour vous. C'est la base de tout leur système, comme aussi les choses qu'ils rejettent sont le fondement de toute l'Ecriture sainte. La Genèse étant écartée, les hommes tombent nécessairement dans ce scepticisme qu'on voit régner dans tout le mémoire de ces auteurs, dès qu'ils argumentent, et les idées de théisme qu'il renferme ne sont plus que des assertions sans fondement. Mais la Genèse étant au contraire démontrée vraie par la nature elle-même, il n'est plus permis d'employer, pour les autres livres de l'Ecriture sainte, d'autre exégèse que celle que j'ai définie dans ma lettre précédente, puisqu'ils deviennent tous les règles de notre foi.

89. C'est votre acquiescement à cette base posée dans le mémoire, qui vous a fait dire a ses auteurs, à la page 4 de votre réponse : *Nous sommes donc d'accord sur tous ces points; et je suis aussi entièrement de votre avis dans ce que vous dites en particulier de la sagesse législative de Moïse, en conséquence de laquelle tout le culte cérémoniel devait tomber avec le temps et en d'autres circonstances. Vous avez très-ingénieusement observé ce culte en remarquant que la quantité des usages qui y sont prescrits, qui occupent les yeux, les mains et tous les sens, et qui en même temps se rapportent tous à un Dieu créateur et modérateur de l'univers, étaient, pour un peuple abâtardi par une longue oppression et inclinant vers le culte des faux dieux, l'unique préservatif contre ces erreurs. C'est en vérité la solution la plus heureuse de ce que vous nommez un problème difficile, et où vous faites paraître Moïse avec éclat.*

90. Je ne répéterai pas ici ce que j'ai montré ci-devant, d'une solution bien différente de celle-là, non ingénieuse, mais vraie, que fournit l'Exode des cérémonies judaïques, et dans laquelle Moïse paraît avec son éclat réel : devant considérer maintenant cet objet sous un autre point de vue. Et d'abord d'où Moïse aurait-il pu tirer lui-même, l'idée d'un Etre créateur et modérateur de l'univers; puisque ces auteurs qui le commentent, ne trouvent pas dans la langue originale, des termes qui expriment les idées d'actions médiates et immédiates de la Divinité, ni par conséquent rien qui puisse désigner une création, un gouvernement de Dieu à l'égard de l'univers? C'est là une contradiction manifeste. Et quant à nous, qui devons avoir en vue le christianisme, où pourrions-nous alors le faire commencer? Je viendrai dans ma lettre suivante aux déviations dans lesquelles ces concessions vous entraînent à l'égard de l'Evangile; mais je dois m'arrêter ici à un pas intermédiaire.

91. Vous acquiescez, monsieur, à une autre proposition de ces auteurs, qui détermine tout le reste de votre réponse. Ils avaient dit à la page 18 : *De nos jours chaque parti ose admettre comme une vérité incontestable, qu'il y a un milieu entre une religion positive et l'incrédulité;* et vous dites à la page 30 : *On convient généralement, qu'il y a un milieu entre une religion positive et l'irréligion; la religion pure, et comme on pourrait la distinguer, la religion qu'aucun lien n'embarrasse.* J'ose, monsieur, vous assurer, que l'acquiescement à cette proposition est bien loin d'être général; mais ce qui importe ici, c'est d'examiner si elle est vraie.

92. Il ne peut y avoir de religion sans qu'on n'admette, sur un fondement solide, et non d'après l'opinion d'une famille nomade, les propositions suivantes : Il y a un Dieu; il a créé l'univers, et l'homme en particulier; et il a mis les hommes en état de connaître certainement ces origines, sa volonté et leur destination. D'où les hommes ont-ils pu tirer ces connaissances positives, qui, avec leurs développements aussi positifs, doivent constituer la religion? Ne nous arrêtons pas à de simples professions de croyances, qui ne sont rien, pouvant être changées quand on veut, et qui sans doute se trouvent dans ce mémoire; mais voyons ce que disent ces auteurs eux-mêmes à la page 36, sur ce que pourrait être ce milieu cherché. *En vain des hommes d'un génie très-différent mais toujours sublime, avaient-ils cherché à donner à une religion purement sensible qui dégénérait de plus en plus en culte extérieur, une tendance moins grossière, afin de préparer l'esprit humain à une religion purement spirituelle, si tant est qu'elle puisse jamais être le partage d'êtres finis.* Les voilà donc eux-mêmes dans le doute, sur ce qu'ils avaient dit être une vérité incontestable, savoir, qu'il y ait un milieu réel pour les hommes, entre une religion positive et l'incrédulité. Et vous-même, monsieur, vous dites à la page 32 de votre réponse : *Pour retourner en arrière, ce que j'ai nommé une religion débarrassée de tout lien et sans aucun voile, peut être pensé sans doute, par une contemplation qu'aucune distraction n'interrompe, et vous pouvez vous en faire une idée. Mais ni*

vous, ni tout autre homme ne pourra la retenir invariablement quand il en aura fait choix. Quelle religion peuvent donc avoir les hommes, quand elle n'est pas positivement fixée par les liens de la révélation? Je n'aurais pas besoin d'avoir recours à l'expérience vis-à-vis de ces auteurs ni de vous-même, monsieur, puisqu'ils doutent s'il peut y en avoir une, et que vous convenez qu'elle peut bien être pensée, mais non retenue invariablement. Cependant les exemples peuvent être utiles; et entre la multitude de ceux qui m'ont frappé dans le long cours de mes observations en divers lieux, je vais en citer un, qui, je n'en doute pas, vous frappera comme moi.

93. Il y a deux à trois ans, que, traversant la mer d'Yarmouth à Cuxhaven, je trouvai, entre autres passagers dans le paquebot, un théophilanthrope anglais, un Juif allemand, et trois jeunes Anglais qui allaient continuer leurs études à Gottingue; et dans le cours du voyage, une conversation s'engagea entre les deux premiers et moi, en présence des derniers. Cette conversation fut en anglais; le Juif, qui fréquente beaucoup l'Angleterre, parlant couramment cette langue; mais tout ce qui s'y dit m'ayant beaucoup frappé, je saisis le premier moment que j'eus de libre étant à terre, pour mettre par écrit en français tout le dialogue et ses circonstances.

94. Le théophilanthrope anglais, homme d'un esprit ardent, paraissait vouloir faire des prosélytes à cette secte : car c'était le temps où l'on voulait établir en France le culte théophilanthropique, comme on y travaillait aussi sourdement en Angleterre, suivant ce que j'appris à cette occasion. L'Anglais mit la conservation sur ce sujet, tandis que nous étions dans la cabine, et il montra beaucoup d'habitude à en parler. Il prétendait que le christianisme n'avait prévalu dans une si grande partie de la terre, que parce que c'était la religion naturelle et vraiment théophilhantropique; mais que les lumières étant aujourd'hui généralement répandues, il était temps de faire tomber le voile qui le couvrait : que c'était la religion des sages de tous les temps, que Jésus-Christ et ses premiers sectateurs avaient entrepris de fixer parmi les hommes; mais que leur religion avait été pervertie par les prêtres, en y mêlant des dogmes absurdes. Que pendant longtemps les philosophes n'avaient osé attaquer cette religion factice, de peur qu'en ébranlant trop tôt la religion publique, il n'en restât point; qu'il fallait auparavant, et par degrés, éclairer les hommes; que maintenant tout était prêt, et que ces inventions devaient tomber.

95. Tel est le résumé du discours de l'Anglais, qui savait fort bien sa leçon; car ceux qui auront occasion de voir le petit ouvrage que je viens de publier sous le titre de *Bacon tel qu'il est*, trouveront que c'est le même langage que l'éditeur de la traduction française des ouvrages de ce philosophe lui fait tenir, dans un prétendu monologue qui compose la plus grande partie de la préface de cette édition. Quand il eut ainsi péroré pendant assez longtemps, je m'adressai à lui, et la conversation continua quelque temps entre nous.

« Vous estimez donc Jésus-Christ, » lui dis-je. — « Oui, répondit-il : il était ami des hommes, et voyant dans quelle servitude religieuse et civile ils étaient retenus, il se dévoua à rétablir le règne de la raison et du peuple. » —« Mais, lui demandai-je, comment accordez-vous, avec ce désir du bien, avec le respect pour la Divinité, avec du génie même (car il en fallait beaucoup pour une telle entreprise) la déception que vous devez supposer dans ce que l'histoire contemporaine, écrite par ses disciples, dit des miracles qu'il opérait? Devait-il regarder comme possible de soutenir une déception pareille au milieu de ses ennemis, ou même l'entreprendre? Et comment ses apôtres après lui, auraient-ils pu entraîner tant de gens, en soutenant sa résurrection, son ascension, le pouvoir qu'ils en avaient reçu eux-mêmes de faire des miracles, et le soutenir jusque dans les supplices? »—« On peut tout, répondit-il, par un vrai enthousiasme, et en l'inspirant au peuple; le peuple se laisse aisément entraîner quand on sait manier les esprits, et la beauté du but justifie les moyens. » — « On a bientôt énoncé, lui dis-je, une assertion pareille; mais elle ne prouve rien sans application. Avez-vous considéré que les chefs de la nation juive, sous les yeux de qui Jésus opérait ces miracles, qui avaient un grand intérêt à découvrir la fraude, s'il y en eût eu, et qui apostaient même des gens pour le suivre et l'épier, ne purent jamais rien découvrir qui secondât leur haine? »—« Oh! ce sont là de vieilles histoires, qu'on n'écoute plus depuis que la raison est émancipée. » — « Parmi ces histoires, cependant, il en est une, dis-je, qui mérite quelque attention. Lorsque Jésus vint au monde, la nation juive, d'après ses livres sacrés, attendait un Etre extraordinaire sous le titre de *Messie*, qui devait venir dans ce temps-là même. Jésus s'annonça comme étant ce *Messie*, et fut reconnu pour tel par une partie de cette nation, d'après des circonstances caractéristiques; l'autre partie ne voulut pas le reconnaître, s'étant figuré qu'il devait venir avec une pompe mondaine, et ce fut elle qui le mit à mort, continuant néanmoins d'attendre un *Messie*, mais qui n'est point venu. Que dites-vous de ces prophéties, si précieusement conservées dans des documents considérés comme sacrés par toute une nation? » — « Je dis qu'on leur fait dire tout ce qu'on veut. » — « Sans doute donc que vous considérez Moïse et les prophètes, mentionnés dans ces documents, comme une longue suite de théophilanthropes, qui faisaient aussi accroire au peuple qu'ils opéraient des miracles. Cependant, si c'était ordinairement pour son bien immédiat qu'ils les opéraient, c'était souvent aussi pour le punir : comment donc pensez-vous que l'illusion pût se soutenir durant des siècles? » — « Comme elle se soutenait parmi les païens, dont les

prêtres avaient le même pouvoir sur tant de peuples. » — « Cet ascendant que pouvaient acquérir sur les autres hommes, ceux qui parlaient au nom d'une Divinité, ne vous paraît-il pas bien extraordinaire? Pour s'en faire une idée dans de fausses religions, ne faut-il pas reconnaître que quelque chose de réel du même genre avait eu lieu parmi les hommes, qui les avait convaincus qu'il existait une Divinité, dont la volonté pouvait être manifestée par quelques hommes qu'elle inspirait? Comment donc expliquez-vous la naissance de cette idée fondamentale? Et en général, quelle origine attribuez-vous aux religions païennes?» — «Quelle origine! Qui peut tracer l'origine des rêveries des hommes? » — « Ce sont ceux, lui dis-je alors, qui réfléchissent, examinent et consultent les hommes instruits avant que de fixer leurs opinions, surtout quand les objets sont graves. Si vous l'eussiez fait, vous auriez trouvé en particulier dans les ouvrages de plusieurs de vos compatriotes, MM. Bryant, Th. Maurice, Ph. Howard, et dans les mémoires de la société asiatique, des preuves incontestables que ce que nous nommons les mythologies des païens, ne sont que des traditions défigurées provenant d'une même source que la religion des Juifs, c'est-à-dire d'une famille sauvée miraculeusement dans un bouleversement de toute la terre par les eaux; et que cette famille est celle de Noé, mentionnée, ainsi que tout l'événement, dans notre livre nommé la Genèse. »

96. Jusque-là, quoique j'eusse remarqué quelques personnes attentives à notre discussion, elles n'y avaient pris aucune part; mais alors elle fut interrompue par quelqu'un, qui se fit connaître pour Juif.

« La Genèse, dit-il avec ricanement : Eh! connaissez-vous ce livre? » — « Je crois que oui » repartis-je. — « Savez-vous l'hébreu? » — « Non. » — Que pouvez-vous donc dire d'après un livre dont vous n'êtes pas en état de lire l'original? » — « Et vous, monsieur, qu'en dites-vous? » — « Que c'est un livre mythologique, composé de fragments d'anciens écrits, cousus ensemble et défigurés par ceux qui ont agencé les autres livres des Hébreux. » — « Mais d'où pensez-vous que soit née l'idée d'un Dieu créateur et agissant sur l'univers, sur la terre et sur les hommes en particulier, idée qui est dominante dans ce livre? » — « Des prêtres, dit-il : ce mot n'était point dans les écrits originaux, dont ces fragments demeuraient : c'étaient les ouvrages de quelques sages, qui connaissaient la nature et ses opérations, et *nature* était le mot qu'ils avaient employé. »

97. Là dessus il prit un morceau de craie, et traça sur la table certains caractères, qu'il dit être le mot *nature* en hébreu, puis effaçant et remplaçant quelques parties, il nous montra ce qu'il dit être le Jéhova de la Genèse, prétendant qu'on l'avait substitué partout au mot original, afin d'en déduire un culte, et en faire un objet de crainte pour le peuple. Croyant alors ne pouvoir trouver aucune opposition de la part de gens qui ne savaient pas l'hébreu, il se mit à débiter un système, en homme qui paraissait avoir l'habitude de le soutenir. *La nature*, disait-il, *était le tout, ses lois avaient amené l'univers au point où nous le voyons, et cela par une multitude de circuits, qui continuaient dans des changements, les uns perceptibles, les autres imperceptibles pour nous : ces lois régissaient chaque homme, comme chaque animal, chaque plante, le soleil, les planètes et les étoiles, et nous ne faisions que ce qu'elles nous faisaient faire.* Tel est le résumé d'une tirade, qu'il débita avec le plus grand ton d'assurance, et dans laquelle je ne l'interrompis point.

98. Le théophilantrope m'avait paru fort attentif, et peu disposé à des objections, c'est pourquoi, avant que de répondre au Juif, je m'adressai d'abord à lui-même. —« Que pensez-vous, lui dis-je, de ce que ce Juif, après avoir tracé des caractères que nous n'entendons ni vous ni moi, a dit de la nature? » — « Mais répondit-il, il y a du vrai dans ce qu'il a dit. Nous ne pouvons pas comprendre ce que c'est que Dieu. Nous voyons un certain ordre, une certaine suite de choses dans la nature, tout s'y exécute par les lois invariables, de sorte qu'on peut bien dire que c'est la nature qui régit tout, soit qu'on nomme *Dieu* ou d'un autre nom, ce pouvoir dont tout dépend. » — « Ainsi, lui dis-je, dans votre théophilanthropisme, où vous professez de l'amour pour Dieu et pour les hommes (suivant l'étymologie du mot) vous aimez la nature et sa partie nommée *les hommes*. Sans doute donc, que quant à ce qu'on nomme les devoirs que les hommes ont au moins à remplir les uns envers les autres, si ce n'est encore envers Dieu, vous les supposez dans le cours des lois de la nature, mais où en est le code? » — « Il est dans le cœur de l'homme et de tout temps la nature l'a dicté aux sages. » — « J'ai lu, lui dis-je, et j'ai même ici avec moi, le petit ouvrage intitulé *Culte des théophilanthropes*, publié à Paris, et que vous avez dit tout à l'heure être traduit en anglais à l'usage d'une société pareille qui se forme en Angleterre; il contient les rudiments de ce que vous nommez votre religion et j'y ai trouvé de fort bons préceptes, tirés entre autres de la Bible, mais d'où procèdent pour vous les motifs de les pratiquer? » — « La nature des choses les dicte, parce que ce sont les lois éternelles de l'ordre, auxquelles les hommes doivent se conformer pour être heureux, et s'ils ne s'y conforment pas ils sont malheureux. » — « Mais, repartis-je, tant que je ne vois ces lois écrites nulle part en langage vulgaire, et sous l'autorité d'un législateur auquel les hommes soient obligés d'obéir sous peine d'une punition qu'ils ne pourront éviter, et qui les encourage à les suivre par des promesses certaines de bonheur, je ne saurais voir comment les hommes peuvent être dirigés par elles. » — « C'est la raison qui les prononce, et la nécessité oblige d'obéir. » — « Mais que pensez-vous de l'efficacité de ce code, d'après ce que nous montre l'expérience dans

le pays, et au temps même qui a vu naître cette société de théophilanthropes que vous paraissez vouloir étendre dans votre patrie ? » Il balbutia sa réponse, se jetant dans la politique, où je ne voulus pas le suivre, me contentant de lui faire remarquer, qu'il était tombé, quant au fond, dans les idées du Juif, et de le prier d'être attentif à ce que j'allais y répondre.

99. Je m'adressai alors à cet homme, qui voulait considérer l'athéisme comme l'idée la plus ancienne qui existât dans le genre humain. « Vous croyez donc, monsieur, lui dis-je, que les lois de la nature, en tant qu'existantes par elles-mêmes, ont produit l'univers tel que nous le voyons. Si quelqu'un me disait que les montres sont faites avec des instruments d'agriculture, je lui demanderais s'il connaît bien en quoi consiste une montre, et ce qu'on peut faire avec de tels instruments. Je vous demanderais donc, si vous avez étudié l'univers, et si vous connaissez ce que vous nommez les lois de la nature et ce qu'elles peuvent opérer ? » — « Aussi bien que vous » me répondit-il brusquement. — « Cela peut être, lui dis-je, mais ce n'est pas une petite étude, et ceux qui s'y sont voués au degré nécessaire pour en parler avec raison, sont d'ordinaire fort connus : je vous prierais donc de me dire votre nom. » — Il ne s'agit pas du nom, répliqua-t-il avec humeur. — « Je vous demande pardon, lui répondis-je, quand une compagnie se rencontre accidentellement, et qu'il s'y élève de telles questions, qu'il faille s'en être occupé très-profondément pour être autorisé à y affirmer des propositions, il faut quelquefois bien des longueurs pour parvenir à se connaître, et l'on peut abréger en se nommant. Ainsi je vous dirai, que je suis un tel et je vous demanderai si vous avez lu quelqu'un de mes ouvrages sur le sujet dont nous parlons ? » — « Je ne les connais pas, » me répondit-il. — « J'en suis fâché, parce que s'ils vous fussent connus, vous pourriez me dire si vous auriez trouvé quelque chose à objecter contre mes preuves sur deux objets généraux : l'un, que les causes connues dans l'univers, quoiqu'elles y produisent les effets que nous y observons, n'ont pu le produire lui-même, l'autre, que nous avons dans la Genèse la vraie histoire de sa formation, ainsi que celle des premiers âges de la terre et du genre humain. » — « Eh ! comment pourriez-vous avoir prouvé cela, tandis que tant d'autres naturalistes ont prouvé le contraire ? » — « C'est ce que vous sauriez si vous m'eussiez lu ; mais comme probablement vous n'êtes pas au fait de ces questions, passons à un autre objet qui en est indépendant. Vous dites que des prêtres ont substitué, dans des fragments d'anciens écrits le mot *Jéhova*, ou *Dieu*, à celui de la *nature*. Je vous demanderai donc, si la nature peut prédire ? » — « La nature, non : mais quelques hommes d'après elle. Les astronomes prédisent sûrement les éclipses ; les marins prédisent aussi le temps en mer, et les agriculteurs prédisent si la récolte sera bonne ou mauvaise : cela se vérifie assez souvent ; et si, malgré les plus grandes apparences de mauvais temps ou de mauvaise récolte, il arrive le contraire, on dit que c'est un miracle. » — « Vous écartez la question (lui dis-je) : je vous ai demandé si la nature elle-même pouvait prédire, en langage articulé, et vous avez répondu que non : prenons donc un cas dans la Genèse. Nous y trouvons que Dieu dit à Noé : *La fin de toute chair est venue devant moi, car ils ont rempli la terre d'extorsion ; et voici, je les détruirai et la terre avec eux. Fais-toi une arche.* Pouvez vous substituer ici au mot *Dieu* celui de *nature ?* Si la terre habitée par les hommes fut en effet détruite avec eux ; n'est-ce pas-là une prédiction absolue, faite à un homme, provenant d'un savoir qui n'appartient pas à l'homme ? Si Noé et sa famille furent sauvés dans l'arche, malgré un bouleversement de la surface du globe dans lequel rien de flottant sur les eaux ne pouvait résister à la submersion, leur salut ne fut-il pas un effet surnaturel, un miracle ? Et si la nature, comme vous en convenez, n'a aucune voix articulée, l'auteur de la nature, l'Etre désigné par le mot *Dieu*, ne peut-il pas produire une telle voix ? » — « Mais tout cela (dit-il) est fabuleux, les naturalistes l'ont prouvé. » — « Je vous arrête, parce que vous parlez d'un sujet auquel je vois bien que vous n'entendez rien. Suffit-il d'un ton tranchant comme le vôtre, pour décider les questions en même temps les plus profondes et les plus importantes ? Voyant combien peu vous êtes en état de rien soutenir avec le moindre fondement sur celle que vous avez élevée, je me crois autorisé à vous dire, monsieur, qu'il est bien téméraire d'abuser de quelque talent de parler, pour attaquer les fondements de la foi publique, devant des chrétiens rencontrés accidentellement, comme vous le faites sans doute parmi vos frères, comptant que vous ne trouverez personne qui soit capable de vous convaincre d'ignorance. »

100. Je ne sais quel effet mon apostrophe, qui partait du cœur, produisit sur ce Juif ; parce qu'il ne répondit rien et sortit de la cabine : et alors m'adressant au théophilanthrope : — « Vous voyez (lui dis-je) cet ignorant confondu ; et cependant il avait déjà fait chanceler votre croyance en ce théisme que vous professez. Ou plutôt, on ne sait, on ne peut connaître le théisme qu'on professe en mots, dès qu'on a abandonné la révélation ; parce qu'il ne peut être qu'un objet de foi, et dans les termes révélés par la Divinité elle-même, accommodés à la portée des hommes. C'est d'après ces termes seuls, que leur croyance en un Etre supérieur à la nature peut être uniforme ; hors de là, il n'y a que des conjectures aussi diverses que les imaginations des hommes. Pourquoi n'avez-vous pas soutenu votre croyance contre ce Juif, si au fond elle est différente ? Et surtout, lorsqu'on a tenté de vous détacher de la foi de vos pères, en vous flattant que l'idée d'un Etre spirituel, créateur et conservateur de l'univers, et toutes les conséquences qui

doivent en résulter pour les hommes, avaient été trouvées par eux-mêmes, pourquoi ne vous êtes-vous pas fait définir assez bien, et l'essence de cet Etre distinct de la nature, et les moyens qu'ont eus les hommes de le découvrir, pour confondre au moins des athées tels que cet homme qui n'est qu'un babillard? Si vous possédiez une maison solide, où en même temps vous soyez bien logé, et que quelqu'un vînt vous proposer de l'échanger contre une autre qui vous paraîtrait plus commode, n'en examineriez-vous pas vous-même, ou n'en feriez-vous pas examiner les fondements avant que de vous déterminer? Cependant il ne s'agirait que d'une demeure pour votre existence passagère dans ce monde; et la même révélation que vous abandonnez, en annonce une autre après cette vie qui a infiniment plus d'importance, et pour laquelle il vous est bien essentiel de connaître la manière dont vous avez à penser et agir dans ce court espace de temps : et non-seulement vous vous conduisez au hasard pour vous-même, dans une affaire de telle importance, mais vous paraissez vous employer à entraîner vos compatriotes dans le même piége? La secte que vous avez adoptée, voulant séduire les hommes inattentifs, professe le théisme comme une idée naturelle à l'homme, et bâtit sur cette idée une morale attrayante; mais vous voyez que tout cela n'est édifié que sur le sable, puisque le premier vent de l'athéisme l'avait ébranlé chez vous. Si vous croyez encore, d'après votre première éducation, à l'existence d'un Etre suprême qui aime ses créatures, pouvez-vous croire qu'il ait laissé les hommes dans un état si déplorable, et qu'il ne se soit pas révélé à eux dès le commencement de leur existence, pour fixer leurs idées à cet égard? Réfléchissez-y, monsieur, et comprenez au moins, par ce qui vient de vous arriver, que vous avez bien des études à faire avant que de vous déterminer finalement; études dans lesquelles vous ne devez pas vous borner à ceux qui attaquent, mais vous devez écouter ceux qui défendent la révélation; et vous ne sauriez être mieux placé pour cela que dans votre patrie. » Il prit en bonne part mes remarques, convint qu'il s'était trop tôt déterminé, et ce fut ainsi que notre conversation finit sur ce sujet : il sortit alors de la cabine, et il n'en fut plus question dans le reste du voyage, qui approchait de sa fin.

101. Les trois jeunes Anglais dont j'ai parlé avaient été fort attentifs à cette conversation, sans y prendre part; et comme nous restâmes encore quelques moments seuls dans la cabine, ils me témoignèrent leur satisfaction d'avoir entendu traiter ces sujets (dont ils convinrent qu'on parlait déjà en Angleterre parmi une certaine classe de personnes) par quelqu'un dont ils avaient ouï parler comme s'en étant beaucoup occupé. Ce fut alors qu'ils m'apprirent qu'ils allaient continuer leurs études à Gottingue, et ils me demandèrent s'ils pourraient y trouver mes ouvrages; je leur dis que je n'en doutais pas, du moins à la bibliothèque; et qu'en particulier, lorsqu'ils entendraient l'allemand, je leur conseillais de lire des lettres que j'avais adressées à M. Blumenbach, l'un des professeurs de l'université dont probablement ils suivraient les cours.

102. Je crois, monsieur, que cette anecdote n'aura pas été pour vous sans intérêt, surtout si vous avez lu le petit ouvrage que je viens de publier sur Bacon, dans lequel, en rapprochant des traits qui se trouvent épars dans l'édition française des ouvrages de ce philosophe, j'ai montré chez un seul homme cette transition d'un théisme en apparence senti à l'athéisme : passage bien facile, comme vous l'avez vu ci-dessus entre le théophilanthrope anglais et le juif. L'éditeur de Bacon dit d'abord, dans une note à la p. 32 de sa préface. : *Le vrai christianisme, tel qu'il est exposé dans le développement du discours sur la montagne, durera autant que l'homme ; la nature du cœur humain est le sol dans lequel il est planté.* Quand donc on connaît ce discours prononcé par Jésus-Christ sur la montagne, on se persuade au moins que l'auteur est un théiste qui croit à l'existence d'un Etre spirituel, supérieur à la nature, et qui a placé dans le cœur de l'homme les sentiments d'adoration pour lui, et de justice, de bonté, de charité envers ses semblables qui, dans ce discours, se trouvent sous la forme de commandements, et que c'est là ce qu'on nomme aujourd'hui théophilanthropisme. Mais suivons un moment cet auteur.

103. Il ne faut pas aller bien loin pour trouver d'abord que le théisme, qui fait partie de cette prétendue religion, n'est que chimère, comme il se trouva chez le théophilanthrope anglais : car cette note même si pathétique, appartient à une partie d'un monologue que l'auteur prête à Bacon, et dans lequel il lui fait dire : *Je tenterai d'expliquer quelques-unes des anciennes mythologies, surtout celles des Grecs, qui ne me paraissent qu'un composé d'allégories, les unes faisant un corps, les autres tout à fait incohérentes, et toutes servant de voiles à différents systèmes, de physique et de morale. Ces allégories furent embellies par les poëtes, puis les prêtres s'en saisirent... En expliquant ainsi la mythologie païenne, je donnerai aussi une clef pour analyser la mythologie chrétienne.* Voilà trait pour trait la définition que, deux ans avant la publication de cet ouvrage, le Juif me donna de la Genèse, à laquelle acquiesça le théophilanthrope. C'est donc là le système d'une secte qui prétend que les prêtres ont substitué, dans quelques fragments d'écrits de très-anciens philosophes, le mot de *Dieu*, ou ses équivalents, à celui de *nature* : et quant à ce qu'ajoutait le Juif, voici ce qui s'y trouve analogue dans cet auteur (*Tom.* I, *pag.* 165, *en note*) : *S'il est vrai que le grand ressort de ce monde soit un Dieu, la théorie des ressorts étant une partie de la mécanique, et la mécanique une partie de la physique, dès lors on est forcé de mêler la théologie à la philosophie. C'est parce que les physiciens consi-*

dèrent toujours le mouvement de ce monde comme déjà produit, et non comme à produire, qu'ils ne sentent pas cette vérité. C'est donc parce que leur théorie des forces motrices est incomplète, que, dans la physique, ils ne parlent pas de Dieu ou de ses équivalents. Il y a ici plus d'apparence de raisonnement; mais c'est la même chimère de matérialisme que le Juif exprimait par *lois de la nature.*

104. Enfin, quant à ces dispositions du cœur humain, qui, jointes à l'idée de Dieu, devraient rassurer les hommes en leur montrant qu'il existe une religion naturelle, voici ce que dit l'auteur, dans une note (*tome* III, *page* 392) : *Si l'amour de la justice est inné dans le cœur humain, ce n'est pas en tant que chaque individu aime à l'observer envers les autres, mais en tant qu'il souhaite que les autres l'observent envers lui; et s'il exige que les autres soient justes entre eux, c'est afin qu'ils le soient aussi avec lui.* Telle est donc la fin de toute morale naturelle, comme ce qui précède était la fin de tout théisme. Cependant cette peinture du cœur humain n'est que trop vraie, et elle seule fait voir que ce prétendu théophilanthropisme, ou en général une religion naturelle, ne peut séduire que les hommes inattentifs et sans expérience.

105. Je suis loin, monsieur, de penser que les Juifs qui se sont adressés à vous aient aucun rapport avec celui dont je viens de parler, quoiqu'il me dît dans la conversation que son opinion était celle de beaucoup de Juifs, et en particulier de ceux de sa synagogue. Mais le point où veulent s'arrêter ceux dont il est question entre nous est absolument arbitraire et sans rien de solide, puisque nous les voyons douter eux-mêmes qu'une religion purement spirituelle, celle à laquelle ils voudraient qu'on s'en tînt, *puisse jamais être le partage d'êtres finis;* et puisque vous-même, monsieur, en considérant cette religion, vous reconnaissez qu'*aucun homme ne pourra la retenir invariablement quand il en aura fait choix.* Il est donc évident de toute manière qu'il n'y aurait jamais de religion fixe parmi des hommes qui abandonneraient la révélation positive contenue dans l'Ecriture sainte.

106. Mais ce qu'il y a surtout d'important à observer à l'égard des Juifs, c'est que, dès que la chaîne de ces révélations est rompue, dès qu'ainsi ils abandonnent ce qu'il est évident que Dieu lui-même a établi, il ne peut rester du christianisme qu'un vain nom, auquel ces Juifs participeraient. Or quelle ne serait pas la conséquence de recevoir dans l'Eglise chrétienne des personnes qui déclareraient ne vouloir point se conformer à sa croyance! Il y en a déjà beaucoup sans doute, et que trop, qui sont dans ce cas; mais ils sont nés dans l'Eglise; on ne pourrait les en rejeter sans scandale, et c'est une raison de plus pour n'en pas admettre qui déclarent formellement être de ce nombre. *Turpius est ejicere, quam non admittere hospitem.*

107. Je vous avouerai donc, monsieur, comme chrétien, que j'ai vu avec beaucoup de peine l'espèce d'arrangement que vous proposiez pour les Juifs, d'autant plus que, d'après leur profession même, ils devaient le refuser. C'était trop s'ils persistaient à ne pas reconnaître les révélations de l'Ancien Testament; trop peu s'ils y reviennent, à quoi il faudrait premièrement travailler en combattant leur erreur. Vous leur ouvriez cette porte, je le vois bien, pour les engager à s'approcher de nous, dans l'espérance qu'alors ils auraient plus de moyens de redresser leurs idées; et ce qui m'engage à penser ainsi, est ce passage de votre lettre (*page* 35) : *Si vous voulez donc, chers amis, devenir chrétiens, il faudrait commencer par admettre ce que je suppose être votre idée, quoique vous ne l'expliquiez pas clairement : c'est que le Christ est le fondateur d'une meilleure religion morale. Ainsi, par cette vérité de fait, vous commenceriez au moins par la foi, avant que cette foi devînt conviction pour vous.* Ce serait là sans doute un commencement, et très-grand; car comme le fondateur de la meilleure religion morale ne saurait être un fourbe, en acquiesçant à votre formule, ils seraient déjà persuadés que Jésus-Christ a dit vrai de lui-même, et qu'il renvoyait avec raison à l'Ancien Testament pour être reconnu comme le Messie promis; ce qui serait pour eux retourner au judaïsme par le christianisme. Mais cette marche n'est pas assez naturelle pour compter sur son succès, et je sens même qu'à leur place, avec leurs opinions déclarées, et y persistant, je ne l'aurais pas prise. Il ne faut donc pas abattre une partie de l'édifice pour leur en faciliter l'entrée, dans l'espérance qu'ensuite ils aideraient à le relever avec nous; il serait bien plus à craindre que, gardant les mêmes dispositions, ils ne se joignissent à ceux de l'intérieur qui déjà s'efforcent de l'abattre. Je ne crains pas cette subversion; aucun effort n'y réussira, nous en avons la promesse de notre Sauveur : mais que de calamités n'entraînerait pas une telle lutte!

108. Je citerai à ce sujet un passage de Bacon, dont le grand sens et la profonde étude de ce qui se passa dans l'Eglise au temps de la réformation le rend bien digne d'être écouté : il parle de cet objet en diverses occasions et sous diverses formes, mais en particulier dans le troisième de ses Sermons fidèles, qui a pour titre, de l'*Unité de l'Eglise.* Après y avoir montré que rien ne saurait justifier les controverses dans lesquelles il entre de l'aigreur, et que l'unité peut être considérée comme existante dans l'Eglise chrétienne par l'acquiescement de toutes les communions aux points que chacune regarde comme fondamentaux dans le christianisme (objet important auquel je reviendrai), il combat les arrangements arbitraires par une réflexion qui me paraît décisive. *Il en est d'autres,* dit-il, *qui, tièdes comme les Laodicéens, s'imaginent que les principaux points qui divisent les hommes en matière de religion pourraient facilement se concilier par des milieux, par des opinions qui tiendraient de l'un et de l'autre parti, par des rapprochements ingénieux; en un mot, il y a des hommes qui agissent en quel*

que sorte comme s'ils étaient chargés des fonctions d'arbitres entre Dieu et les hommes. On doit éviter avec soin l'un et l'autre excès.

109. Je crois qu'il est dangereux de s'écarter de ces maximes, qui découlent de la nature même de la religion. Loin de nous toute idée de persécution, même d'intolérance à l'égard des opinions religieuses; mais loin de nous aussi l'indifférence, tant sur notre manière de penser que sur celle des autres; car elle ne peut provenir que de manque d'amour pour la religion, et ainsi pour Dieu lui-même qui en est l'auteur; ce qui pourtant doit toujours être accompagné de modestie à l'égard de nos propres idées. Je reviendrai souvent sur ce point, parce que je le crois de très-grande importance.

110. Quiconque est vrai chrétien, c'est-à-dire qui regarde l'Ecriture sainte comme vraie, ne doit point avoir d'autre règle qu'elle dans ce qui concerne la religion; et s'il a une opinion particulière sur quelque point, ce qu'il est presque impossible d'éviter, et qu'il se croie obligé de la manifester, il doit se fonder sur les termes mêmes de ce livre, non en les citant partiellement, mais en ayant égard à son ensemble dès que cela devient nécessaire. Tout système qui embrasse beaucoup d'objets ne peut se développer que par parties : si donc on s'arrête à quelqu'une de ces parties et qu'on supplée le reste sans suivre l'auteur, on peut lui faire dire presque ce qu'on veut : de sorte que la règle que je viens d'exprimer ne regarde pas l'Ecriture sainte seulement, mais tout autre ouvrage didactique. Indépendamment donc de ce que les Juifs qui ont abandonné leur foi ne peuvent avoir de commun avec les chrétiens qu'un théisme vague, sans appui solide (comme je viens de le montrer), c'est pour nous un devoir, comme protestants, soit envers Dieu et notre Sauveur, soit envers les hommes, d'éviter tout ce qui pourrait nous éloigner davantage de ceux qui sont fidèles aux bases de la foi chrétienne, savoir les communions romaine et grecque, en vue seulement de nous rapprocher d'une classe d'hommes qui, pour devenir chrétiens, devraient premièrement revenir à la foi judaïque. Car les païens eux-mêmes, au temps de l'établissement du christianisme (comme ils l'ont fait dès lors) embrassaient et devaient nécessairement embrasser, pour devenir chrétiens, la foi en l'ancienne alliance.

C'est là un ensemble d'objets qui, par sa nature même, est inséparable, mais que peu de personnes ont considéré dans la question qui nous occupe; c'est pourquoi, monsieur, je prendrai la liberté de vous présenter quelques remarques de détail sur ce qui le concerne, au sujet de votre Réponse à ces auteurs juifs.

Note aux §§ 78 et 79.

Jamais les athées n'ont rien pu dire qui approchât du sens commun, sur l'origine de êtres organisés : car, dire *que la matière s'est organisée*, c'est absolument ne rien dire du tout, pour quiconque est capable du plus petit degré de réflexion; et les sceptiques qui disent, *Nous ne savons rien*, sont d'entre ceux qui rejettent la révélation

LETTRE VII.

Application des mêmes principes, à l'interprétation du Nouveau Testament en vue des Juifs.

Monsieur,

111. Pour considérer d'abord sous un point de vue général, l'objet par lequel je viens de terminer la lettre précédente, je prendrai pour texte une de vos remarques (*p.* 28) : *Il y eut autrefois de fréquentes disputes entre les théologiens chrétiens sur la question, Si Jésus a voulu simplement réformer ou bien abroger le judaïsme. Je crois (ajoutez-vous) qu'on aurait pu garder entièrement le silence là-dessus.* C'était là une question mal posée, et qui n'était susceptible d'aucune solution, parce qu'on y omettait le seul cas réel, déterminé par Jésus lui-même en ces mots : *Je ne suis pas venu pour abolir la loi, mais pour l'accomplir* (*Matth.*, V, 17). C'est donc ce cas que nous devons examiner, pour le bien entendre.

112. Qu'était la religion des Juifs à la venue de Jésus-Christ? Suivant l'Ancien Testament elle consistait en trois parties, la théologie, la morale et le culte.

113. La première de ces parties, savoir la théologie, était invariable par sa nature même. L'Ancien Testament renferme à cet égard les révélations de la Divinité sur sa propre essence. Ces révélations étaient la base du judaïsme, et elles demeurent celles du christianisme, avec cette différence seulement,

les hommes de meilleure foi : seulement ils ont tort de ne pas chercher réellement si l'on ne peut rien apprendre par la révélation, tandis qu'à l'égard d'elle-même, on peut consulter la terre sur ce qu'elle en enseigne.

C'est ce que doivent faire aussi ceux qui regardent au moins la Genèse comme un recueil d'anciennes traditions; et qui, en particulier, admettent bien un couple humain tel qu'Adam et Eve, comme étant la souche du genre humain connu par l'histoire; mais qui le supposent réchappé de quelque révolution du globe telle que le déluge, dont on ne nie pas l'existence, ni qu'il en réchappa une famille, parce que cela est trop empreint dans toute l'histoire des hommes; et c'est au contraire là-dessus qu'on se fonde, pour supposer que, dans une révolution antérieure du globe, il réchappa un homme et une femme qui le repeuplèrent, système dans lequel on veut bien encore admettre un Créateur des êtres organisés, parce qu'on ne sait comment les trouver autrement.

Or quand on n'admet pas la révélation, et qu'on n'est pas instruit de ce que peut nous enseigner la terre, on pense que c'est là une idée qui ne saurait être contredite. Mais toutes les révolutions arrivées sur la terre ont laissé des traces plus visibles de beaucoup que celles des empires, que nous lisons néanmoins jusqu'à un certain point dans leurs monuments. On lit celles de la terre dans les couches minérales, quand on a fait à cet égard des études analogues à celles de l'antiquaire quant aux monuments humains. Nous voyons ainsi révolutions sur révolutions arrivées sur notre globe; mais toutes ont eu lieu tandis que ce qui forme aujourd'hui nos continents était le fond de la mer; excepté une seule, dans laquelle le lit de la mer changea, en une seule fois, et laissa nos continents comme nouvelles terres; ce qui est l'époque du déluge. Il n'y a donc eu certainement, avant celle-là, aucune révolution sur notre globe qui ait détruit l'espèce humaine. Aussi, tandis que nous trouvons dans nos couches minérales quantité de cadavres de quadrupèdes, soit terrestres soit amphibies, parce qu'ils étaient exposés, dans des îles, aux révolutions de l'ancienne mer, on n'y trouve aucun cadavre humain. J'indique ici seulement ces moyens de connaissances sûres, à ceux qui font des systèmes dans leur cabinet sans les consulter.

que quelques-uns des attributs de la Divinité qui s'y trouvaient enveloppés d'un voile, sont plus à découvert dans le christianisme, à cause de l'accomplissement des prophéties relatives au Rédempteur promis : sans cette première base de théisme révélé, il ne saurait y avoir aucune religion solide, et on la retrouve dans toutes les religions de la terre

114. A l'égard de la morale, la transmission de celle du judaïsme au christianisme a été immédiate, toujours fondée sur l'autorité divine. Le Décalogue est, pour les deux religions, la première base de la morale révélée ; et toutes les autres lois morales de la première qui étaient d'un ordre général, subsistent aussi pour nous ; mais elles ont reçu des additions essentielles, relatives au changement des circonstances. Le judaïsme n'était encore que la religion d'un peuple particulier, que Dieu dirigeait miraculeusement pour conserver par lui ses premières révélations, en attendant que le genre humain fût arrivé au point qu'il avait déterminé dans sa sagesse, pour y fixer une religion qui deviendrait commune à tous les hommes. La morale ne devait plus alors être resserrée, comme elle l'était dans le temps où elle n'avait pour principal objet qu'une même nation. De là les lois relatives à l'amour du prochain et même des ennemis ; en un mot de là les lois de la charité, qui caractérisent si éminemment le christianisme, sans déroger aux lois précédentes qui y sont souvent rappelées.

115. La troisième partie du judaïsme, savoir le culte, avait pour base l'adoration de Dieu seul comme s'étant révélé aux hommes ; ce qui demeure aussi la base du christianisme. Mais le culte des Juifs avait deux autres parties, dont l'une fut destinée à entretenir les révélations divines parmi eux ; c'étaient les commémorations des miracles par lesquels ils étaient devenus une nation indépendante, rendue dépositaire des oracles sacrés pour toutes les nations de la terre ; ce que saint Paul leur rappelle, en s'adressant à eux dans son Epître aux Romains (III, 1). Si donc ceux d'entre les Juifs qui n'ont pas embrassé le christianisme, renoncent même à ce culte, ils tendent à effacer l'origine de leur religion ; ils rejettent ainsi toute manifestation de Dieu aux ancêtres du genre humain, et tout établissement de liens sociaux positifs entre les hommes : par là donc, n'étant plus Juifs, ils n'ont aucune religion connue ; car en professer une sans autre fondement que leurs idées individuelles, ne donne nulle sécurité, ni aux chrétiens, ni à aucune autre nation. Il n'est pas étonnant alors qu'ils n'embrassent pas le christianisme, puisqu'ils méconnaissent en même temps l'autre partie du culte de leurs pères qui, par les sacrifices dans le tabernacle, était figuratif de la rédemption future. S'ils étaient vrais juifs, ils ne pourraient comprendre que par la rédemption effectuée, comment cette partie de leurs cérémonies est maintenant vide de sens. Cependant, quoique sans doute ils aient tort de ne pas assez réfléchir sur tout ce qui, dans la venue de Jésus-Christ, a accompli leur religion typique et préparatoire ; si néanmoins ils sont justes envers nous, et fidèles à leur loi, nous devons les respecter comme agissant d'après leur conscience.

116. Tels sont, monsieur, et vous l'admettez sans doute, puisque sans cela vous ne seriez pas chrétien ; tels sont les rapports certains du judaïsme au christianisme. C'est l'ensemble le plus majestueux que l'homme puisse contempler, comme embrassant les grands rapports de l'économie divine à l'égard du genre humain, auxquels on ne peut substituer que des chimères. C'est ainsi que le christianisme est partout fondé dans l'Evangile, non-seulement à l'égard des Juifs, mais auprès des gentils, qui, comme je l'ai dit ci-dessus, en embrassant le christianisme, devaient par cela même admettre la foi judaïque ; seulement ils furent dispensés de la circoncision et de ses conséquences tant qu'elle subsista, parce que le signe de la nouvelle alliance fut le baptême. Cette liaison des prophéties à la venue de Jésus-Christ se trouve, dis-je, établie dans tout l'ensemble de la prédication de l'Evangile à toutes les nations ; j'en donnerai d'abord pour exemple sa première prédication formelle faite aux gentils par saint Pierre, chez le centenier romain Corneille (*Actes*, X). *Vous savez*, leur dit-il, *ce qui est arrivé dans la Judée, en commençant par la Galilée, après le baptême que Jean a prêché ; savoir comment Dieu a oint du Saint-Esprit et de force Jésus le Nazaréen, qui a passé de lieu en lieu, en faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient sous le pouvoir du démon : car Dieu était avec Jésus. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites, tant au pays des Juifs qu'à Jérusalem, et comment ils l'ont fait mourir le pendant au bois. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et l'a donné pour être manifesté, non à tout le peuple, mais aux témoins auparavant ordonnés de Dieu : à nous, dis-je, qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il a été ressuscité des morts. Et il nous a ordonné de prêcher au peuple, et de témoigner que c'est lui qui est destiné de Dieu pour être le juge des vivants et des morts. Tous les prophètes lui rendent témoignage, que quiconque croira en lui, recevra la rémission de ses péchés par son nom.*

117. Quant à la prédication faite aux Juifs, saint Paul leur dit entre autres, au chapitre IX de son Epître aux Hébreux : *Le premier* tabernacle *avait des ordonnances touchant le culte divin, et un* sanctuaire terrestre. *Car il fut construit un premier tabernacle appelé le* lieu saint, *dans lequel étaient le chandelier et la table et les pains de proposition. Et après le second voile était le* tabernacle, *qui était appelé le lieu* très-saint..... *Or, ces choses étant ainsi disposées, les sacrificateurs entrent bien toujours dans le premier tabernacle pour remplir le service. Mais le seul souverain sacrificateur entre dans le second une fois l'an ; mais non sans y porter du sang, lequel il offre pour lui-même et pour les*

fautes du peuple. Le Saint-Esprit faisant connaître par là, que le chemin des lieux saints n'était pas encore manifesté, tandis que le premier tabernacle *était encore debout, lequel était une* figure *pour* le temps d'alors, *durant lequel étaient offerts des dons et des sacrifices qui ne pouvaient pas sanctifier, la conscience de celui qui faisait le sacrifice..... Mais Christ étant venu pour être le* souverain sacrificateur *des biens à venir, par un plus excellent et plus parfait* tabernacle *qui n'est pas fait* de main, *c'est-à-dire, qui soit de cette structure : Il est entré une fois dans les lieux saints avec son propre sang, et non avec le sang des veaux et des boucs, après avoir reçu une rédemption éternelle. Car si le sang des taureaux et des boucs, et la cendre de la génisse de laquelle on fait aspersion, sanctifient, quant à la pureté de la chair, ceux qui sont souillés, combien plus le sang de Jésus-Christ, qui par l'Esprit éternel s'est offert lui-même à Dieu sans nulle tache, purifiera-t-il notre* conscience *des œuvres mortes, pour servir le Dieu vivant ? C'est pourquoi il est le* médiateur *du* Nouveau Testament, *afin que la* mort *intervenant pour la rançon des transgressions qui étaient sous le* premier Testament, *ceux qui sont appelés reçoivent l'*accomplissement *de la* promesse *qui leur a été faite de l'héritage éternel.* Ce passage définit clairement en quoi consiste la *rédemption :* elle *purifie* la *conscience*, qui n'est pas chez l'homme le *principe d'action*, mais son *juge :* elle la délivre, par l'absolution, du fardeau du péché ; et l'homme qui l'embrasse avec foi, est disposé alors, par amour, à *servir le Dieu vivant.*

118. Voilà donc certainement, si nous sommes *chrétiens*, comment nous devons présenter le *christianisme aux Juifs*, puisque c'est ainsi qu'il nous est présenté à nous-mêmes dans tout son établissement par Jésus-Christ et ses apôtres. Il ne saurait y avoir de mitigation, aucun *milieu ;* nous ne sommes pas *admis* (comme le dit Bacon avec tant de raison) à *transiger* entre Dieu et les hommes.

119. J'ai lieu de croire, monsieur, d'après plusieurs passages de votre lettre, que vous regardiez vous-même les Juifs auxquels vous vous adressiez, comme bien loin encore du *christianisme*, puisque vous cherchiez à les détourner d'aspirer au titre de *chrétiens ;* mais vous leur en donniez pour motif une *parole* de Jésus-Christ, qui servira de premier exemple de ce que j'ai dit ci-devant, qu'en séparant de leurs connexions les passages de l'Ecriture sainte, on peut en changer absolument le sens.

120. Vous veniez de parler de M. Mendelssohn, et de la manière dont vous vous étiez expliqué à son égard, connaissant aussi sans doute son peu de disposition pour le christianisme : vous trouviez, dis-je, préférable qu'il ne prît pas le titre de *chrétien*, pour conserver son *influence* parmi ses confrères quant à la *moralité ;* à quoi, pour appliquer cette remarque au cas des Juifs dont il s'agit, vous ajoutiez (*page* 20) : *Ce fut aussi là* l'opinion de Christ *dans un cas* semblable. *Ne l'empêchez point* (dit-il), *quoiqu'il ne soit pas de mes disciples ; car qui n'est pas contre nous, est pour nous. Ce qui est aussi vrai que sublime, et mérite d'être médité par les faiseurs de prosélytes de tous les partis. Il est singulier, pour le dire en passant* (mais certes sans aucune intention d'offense) ; *il est singulier que* Jean, *si* pacifique, *ait joué le rôle d'*intolérant..... *Ainsi, hommes respectables, vous entrez déjà* dans l'esprit de Christ. *Pourquoi voulez-vous en même temps l'*extérieur *de ceux qui sont* appelés de son nom ? Ici, monsieur, vous aviez oublié, et l'occasion, et le sens de ces paroles de Jésus-Christ, sans quoi vous n'en auriez pas fait une telle application : je vais rapporter l'une et l'autre, comme on les trouve dans saint Luc, chapitre IX, verset 49. Jean *prenant la parole, dit : Maître, nous avons vu quelqu'un qui* faisait des miracles en ton nom, *et nous l'en avons* empêché, *parce qu'il ne te suit point avec nous. Mais Jésus lui dit : Ne l'en* empêchez *point ; car celui* qui n'est pas contre nous est avec nous.

121. Vous voyez, monsieur, qu'il n'y a aucun rapport entre ce cas et celui auquel vous l'appliquez. Jean n'était point *intolérant :* voyant une *action* qu'il croyait être contre les vues de son maître, il l'avait empêchée jusqu'à ce qu'il eût ses ordres ; et Jésus, qui connaissait ce que Jean ignorait, lui dit : *Ne l'empêchez pas.* Or il s'agissait d'une *action en son nom*, et faite peut-être par un de ses disciples, inconnu de Jean, mais qui remplissait ses desseins : et saint Marc, en rapportant la même circonstance (IX, 39) ajoute ce motif donné par Jésus : *Il n'y a personne qui fasse un* miracle en mon nom, *qui aussitôt puisse* mal parler *de* moi. En général donc, nous devons plutôt imiter Jean que le blâmer, nous qui n'avons pas mieux qu'il ne l'avait alors le moyen de lire dans les cœurs. Tâcher de prévenir ce que nous croyons mal, est toujours notre devoir ; et surtout nous ne devons point seconder ce qui est visiblement *contraire* aux vues de Jésus-Christ, en lui attribuant *l'opinion*, que ceux qui *parlent mal* de lui et de sa doctrine, puissent avoir revêtu *son esprit.*

122. Vous connaissez d'ailleurs, monsieur, une autre *parole* de notre Sauveur (*Matth.*, XII, 30) à l'occasion des pharisiens qui l'accusaient *de chasser les démons au nom de Beelzebut, prince des démons. Celui* (dit-il) *qui n'est pas* avec moi *est* contre moi, *et celui qui n'*assemble *pas* avec moi, *il* disperse. Voilà une décision bien contraire à la vôtre ; et comme elle semble d'abord faire contraste avec la précédente, avant que d'agir d'après celle-ci, il faudrait avoir étudié leur rapport : voici ce qu'en dit Bacon, qui me paraît très-juste. Il venait de combattre les deux extrêmes, d'un zèle inconsidéré pour l'*uniformité* de sentiment, et de la tiédeur pour leur *différence* entre les chrétiens, citant les *Laodicéens* pour exemple du dernier cas (§ 98) ; et il ajoute : *On doit éviter avec soin l'un et l'autre excès, et on l'évitera infailliblement.*

si l'on se forme une idée nette et complète de cette alliance *entre les chrétiens que Notre-Seigneur a consignée dans ces deux points :* Celui qui n'est pas contre nous est avec nous. — Celui qui n'est pas avec moi est contre moi. *C'est-à-dire, si l'on sépare et distingue exactement les points de la religion qui sont vraiment essentiels et fondamentaux, d'avec ceux qui ne leur appartiennent pas proprement ; qui ne sont que des opinions probables, ou des règles relatives au maintien de l'ordre et du bon gouvernement de l'Eglise.*

123. Vous vous trompiez encore, monsieur, en citant à vos amis deux autres décisions de Jésus-Christ, dont vous n'aviez pas non plus examiné les rapports. Vous veniez de leur dire, dans une occasion à laquelle je viendrai, que leur *renonciation à leurs lois cérémonielles, levait un des grands obstacles à l'acquisition des droits de citoyen ;* et vous ajoutiez (*page* 25) : *Jusqu'à ce point, chers amis, je me trouve dans le cas où se trouva Jésus-Christ, lorsqu'un des docteurs lui demanda, quel était le premier commandement ? Il lui répondit : Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, et ton prochain comme toi-même : et celui-ci approuvant cette réponse courte, et ajoutant : Cela est plus qu'holocauste et sacrifice, Christ, au rapport de l'historien, remarqua qu'il avait parlé raisonnablement; il le quitta avec ce témoignage honorable, Tu n'es pas loin du royaume des cieux, c'est-à-dire, Tu as la vraie connaissance du sentiment moral qui plaît à l'Etre suprême, et que je dois mettre en activité au milieu de vous, et il ne s'agit plus que de t'y conformer dans la conduite. Comme dans une autre occasion,* il dit : *Fais cela et tu vivras, et de cette manière il congédia le docteur, lui qui, selon sa propre déclaration, ne cherchait point sa gloire, et trouvait son bonheur et son contentement dans le sentiment du suffrage suprême : il ne prétendit point que ce docteur s'attachât à sa personne et qu'il suivît son parti; et il avait l'espérance qu'il répandrait ces bons sentiments parmi ses amis.*

124. On voit bien dans ce passage que d'après le Mémoire de ces Juifs, et sans doute par d'autres informations, vous saviez sûrement qu'ils étaient fort éloignés de vouloir embrasser le vrai christianisme. Mais comment pensiez-vous que restant dans l'état ou ils se trouvaient, ils pourraient contribuer à répandre de bons sentiments parmi leurs confrères, puisqu'ils n'auraient pu les appuyer que de leur propre opinion? Aussi les deux cas que vous leur citiez, de la manière même dont vous les leur présentiez, ne leur sont point applicables; et ils le sont bien moins en les considérant suivant les rapports qu'ils ont avec ce qui les accompagne dans l'Evangile ; attention que nous devons avoir en toute occasion.

125. Remarquez d'abord, monsieur, que le docteur de la loi ne demanda point à Jésus-Christ, quel était le premier des sentiments moraux, mais quel était le premier des commandements. Ce docteur était donc un vrai juif; il connaissait l'existence des lois positives de Dieu, demandant seulement laquelle devait être considérée comme la première; et Jésus-Christ demeura dans son sens, en lui citant le Deutéronome. Le second cas est encore plus direct; car ce fut Jésus lui même qui interrogea le docteur, en lui demandant ce qu'il regardait comme pouvant conduire à la vie éternelle; sur quoi il répondit par le même commandement. Il n'était donc pas nécessaire que ces hommes demeurassent parmi les leurs pour y répandre de bons sentiments, puisqu'ils avaient tous les lois de Dieu promulguées par Moïse; ainsi ce ne put pas être l'idée de notre Sauveur. Rien n'est plus remarquable à cet égard que ce que nous lisons dans le Deutéronome, où Moïse, peu de temps avant sa mort, retraça aux Israélites, avec les bienfaits de Dieu et ses punitions, toutes les lois qu'il leur avait données de sa part : récapitulation qui, au chap. IV, commence par les mots suivants : *Et maintenant, Israël, écoute ces statuts et ces droits que je t'enseigne, pour les faire afin que vous viviez.... Vous n'ajouterez rien à la parole que je vous commande, et vous n'en diminuerez rien, afin de garder les commandements de l'Eternel votre Dieu, lesquels je vous commande de garder.* Et quant à la promulgation de ces commandements, voici ce qu'il leur rappelle au vers. II : *Et vous vous approchâtes et vous tintes sous la montagne. Or la montagne était toute en feu jusqu'au milieu du ciel, et il y avait des ténèbres, une nuée, et une obscurité. Et l'Eternel vous parla du milieu du feu : vous entendîtes bien une voix qui parlait, mais vous ne voyiez aucune ressemblance, vous entendîtes seulement la voix.* Est-il possible de tromper tout un peuple sur une telle sanction ! Et que peut-on attendre des Juifs qui n'y croient plus? Ce n'était pas le cas des docteurs auxquels Jésus parlait, et par conséquent de tels exemples ne regardent pas ceux à qui vous vous adressiez.

126. Les circonstances dans lesquelles notre Sauveur prononça les paroles que vous rapportez, monsieur, répandront encore plus de jour sur leur sens, bien éloigné de celui que vous présentiez à ces Juifs. La première occasion se trouve au chap. XII de saint Marc. Jésus enseignant dans le temple, les principaux d'entre les Juifs tentèrent de le saisir, mais ils craignirent le peuple: c'est pourquoi ils le laissèrent et s'en allèrent : *mais* (dit l'évangéliste) *ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérodiens pour le surprendre dans ses discours ; lesquels étant venus, lui dirent : Maître, nous savons que tu es véritable et que tu ne considères personne; car tu n'as point d'égard à l'apparence des hommes, mais tu enseignes la voie de Dieu suivant la vérité.* Est-il permis de payer le tribut à César, ou non ?

127. Telle fut la première question insidieuse de ces gens-là, et l'on connaît la réponse de Jésus : on sait aussi la question que lui fit un *saducéen*, touchant la *résurrection*, et la manière dont il le confondit par Moïse; et c'est de la troisième de ces questions qu'il

sieur, que les Juifs ont vu eux-mêmes ce passage que vous leur avez présenté, dans sa liaison avec le reste de l'Epître, qui peut seul lui donner du sens ; et que ceux qui même ont abandonné la foi judaïque, ne pourraient, sans hypocrisie, acquiescer à cette formule. Il en est de même de celle que vous leur proposiez pour le baptême, à la suite du passage précédent, où vous leur dites : *D'après cela, comme vous descendez du judaïsme, on pourrait employer pour vous la formule du baptême dont on voit clairement dans l'histoire des apôtres que Pierre et Paul l'ont employée:* Je te baptise au nom (*ou comme on pourrait traduire*, en la profession) de Christ; *à quoi l'on pourrait ajouter :* fondateur d'une religion plus spirituelle et plus consolante que celle que professe la société religieuse à laquelle tu as appartenu jusqu'a présent. *Ainsi il est vraisemblable que la formule qui se trouve dans saint Matthieu, et dont nous avons coutume de nous servir, prise surtout dans sa liaison avec les autres passages où il est parlé de la conversion des gentils* (Allez et enseignez toutes les nations), *était particulièrement employée à l'égard des païens; et que peut-être Pierre reçut un avis particulier de Christ au sujet du baptême des Juifs. Cependant vous ne pourriez trouver aucun obstacle à vous faire baptiser d'après la seconde formule, si l'on y ajoutait une détermination particulière.* Au nom de Dieu, *comme Père de tous les hommes* (*ce qui, dans le judaïsme même, est un dogme fondamental*), de Christ (*comme ayant délivré les hommes de l'incrédulité, de la superstition et du vice*), *et* du Saint-Esprit (*comme celui dont l'œuvre doit se manifester en nous*).

137. Ici, indépendamment du commentaire, vous changiez cette expression importante, *du Fils*, dans notre formule, en celle de *Christ;* et vous en donniez la raison, en disant à ces juifs, pag. 31 : *Vous souhaitez de ne pas faire usage de l'expression* Fils de Dieu, *parce que ce mot se prend en divers sens dans les documents sacrés de l'Ancien et du Nouveau Testament, et que n'étant pas bien clairement déterminé, il peut faire illusion. Ceci fait honneur à la délicatesse de votre conscience ; mais le problème n'est pas facile à résoudre pour moi.* Permettez-moi, monsieur, de vous représenter que ce problème n'a aucune difficulté pour le chrétien, puisque à cet égard comme en tout, il doit en demeurer aux termes de l'Evangile, qui nous présente cette expression comme un mystère : c'est le mystère de Christ, dit saint Paul, dans un des passages précédents, et par conséquent il n'est pas étonnant qu'il ne puisse être clairement déterminé (1). Pourquoi donc tenter de le déterminer dans un sens humain, et pour des personnes qui ne veulent pas même admettre les mystères de l'Ancien Testament? Quoique, par une très-grande inconséquence, ils admettent le mystère de Dieu.

(1) J'ai ouï faire dans ce pays ci, contre l'admission de cette désignation de notre Sauveur, une objection qui a été nouvelle pour moi, et qui, quoique bien étrange, me paraît très-répandue ; je la placerai, avec son examen, à la fin de cette lettre.

138. D'ailleurs, dans ce cas comme dans les précédents, vous preniez arbitrairement un milieu inutile : vous demandiez trop aux personnes que vous aviez en vue, et trop peu de beaucoup pour l'Eglise, qui, tant qu'elle demeurera chrétienne, ne saurait admettre deux baptêmes: puisque vous avez cité vous-même un passage de saint Paul, parlant aux Ephésiens, dans lequel il dit, qu'il n'y a qu'un baptême. Mais vous pensiez que la première des formules dont vous aviez fait mention, était admissible suivant l'Evangile même ; conjecturant qu'il y eût une formule particulière pour le baptême des Juifs. C'est ce que je vais examiner en votre présence.

139. Durant sa propre prédication, Jésus ne s'attacha qu'à se faire reconnaître pour le Messie par ceux-mêmes à qui leurs prophètes l'avaient annoncé, savoir les Israélites. C'est ce qu'on voit d'abord dans les cas de la chananéenne et du centurion romain, plus particulièrement dans la première mission des apôtres (*Matth.*, X, 5 et 6) : *Jésus envoya ces douze*, est-il dit, *et leur commanda en disant : N'allez point vers les gentils, et n'entrez point dans aucune ville des Samaritains ; mais plutôt allez vers les brebis perdues de la maison d'Israël.* Ce ne fut qu'au temps où tout fut accompli après sa mort et sa résurrection, avant son ascension, et en annonçant à ses apôtres l'envoi du Saint-Esprit, qu'il leur ordonna d'établir son Eglise, en y admettant les individus de toute nation, gentils et juifs, qui recevraient son Evangile ; et alors il institua le baptême, comme une marque de sa bénédiction et un sceau de son alliance pour les membres de cette Eglise. Cette institution est très-solennelle, et nous devons toujours l'avoir présente à l'esprit ; la voici dans les termes du même évangéliste, au chap. XXVIII: *Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre : et quand ils l'eurent vu, ils l'adorèrent ; mais quelques-uns doutèrent. Et Jésus s'approchant, leur parla en disant : Toute puissance m'est donnée aux cieux et sur la terre. « Allez donc, et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur enseignant de garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde.»* Il n'y a là aucune distinction, et je ne vois pas sur quoi peut se fonder votre remarque, que ce passage *doit être pris dans sa liaison avec les autres où il est parlé de la conversion des gentils ;* il s'agit formellement de *toutes les nations*, les Juifs comme les gentils.

140. Venons à saint Pierre, à qui vous pensez, monsieur, que Christ put donner quelque avis particulier pour le baptême des Juifs. La première circonstance qui se présente sur ce sujet, dans les Actes des apôtres, est le jour de la Pentecôte, après la descente du Saint-Esprit ; jour mémorable dans l'institution de l'Eglise chrétienne, où Pierre ayant adressé un discours aux assistants, il s'éleva une voix disant : *Hommes frères, que ferons-nous?* Alors Pierre répondit : *Amendez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de*

Jésus-Christ. C'est peut-être cette circonstance que vous avez en vue : mais d'abord les assistants étaient, tant Juifs que prosélytes, Crétois et Arabes ; et Pierre après la détermination ci-dessus, continuant à leur adresser la parole leur dit : *Car à vos enfants est faite la promesse et à tous ceux qui sont loin, autant que le Seigneur notre Dieu en appellera à soi*. Et l'historien ajoute : *Ceux donc qui reçurent de bon cœur la parole, furent baptisés, et en ce jour furent ajoutées à l'Eglise environ trois mille personnes*. Or certainement il y avait là des gentils

141. Mais la mission de Pierre à Corneille (*Actes, chap.* X) lève tout doute à cet égard, parce qu'il s'agit positivement de gentils. Lorsque Pierre arriva chez ce centenier romain, il avait fait assembler ses parents et ses amis familiers pour le recevoir ; et lui ayant récité la vision par laquelle il lui avait été ordonné d'envoyer vers lui ; il ajouta : *Maintenant nous sommes tous présents devant Dieu, pour entendre tout ce que Dieu t'a ordonné de nous dire*. Alors l'apôtre leur prêcha l'Evangile de Christ ; et voici ce qui en résulta. *Comme Pierre tenait encore ce discours, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole. Mais les fidèles de la circoncision qui étaient venus avec Pierre, s'étonnèrent que le don du Saint-Esprit fût aussi répandu sur les gentils : car ils les entendaient parler diverses langues et glorifier Dieu. Alors Pierre prenant la parole, dit : Qu'est-ce qui pourrait s'opposer à ce que ceux-ci, qui ont reçu comme nous le Saint-Esprit, ne soient baptisés d'eau ? Il commanda donc qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur*.

142. Vous voyez, monsieur, que ces expressions abrégées, *au nom de Jésus-Christ, au nom du Seigneur*, étant employées à l'égard des païens comme pour les Juifs, mais seulement comme annonçant l'acte, et non dans la célébration même du baptême, ne dérogent en rien à l'institution générale, quant à sa forme pour toute l'Eglise ; puisqu'elle y a toujours été suivie dès lors, et que bientôt ceux qui y naissaient n'étaient plus ni païens ni Juifs, mais des enfants nés chrétiens ; et cependant cette formule a été continuée jusqu'à nos jours, pour eux, comme pour toutes les classes de prosélytes. Or telle étant la vraie institution du baptême par Notre-Seigneur, ainsi que son but, quoique le motif et les termes de cette institution soient pour nous un mystère, il n'est permis à personne d'y rien changer, par cela même que c'est un mystère. Et qu'arriverait-il parmi le peuple, si, par ces vacillations de ses propres pasteurs, il venait à se persuader que le baptême, tel qu'il a été administré jusqu'ici, n'est pas nécessaire pour appartenir à l'Eglise de Jésus-Christ ? Ne l'envisageant plus alors que comme une cérémonie arbitraire, et non comme accompagnée d'effets spirituels, dont nous ne pouvons douter sans rejeter l'Evangile, nombre de gens ne songeraient plus à faire baptiser leurs enfants, surtout dans la communion luthérienne, où d'après ce qui s'y trouve institué pour l'entretien des pasteurs, ils reçoivent alors une rétribution. Une sordide économie ne leur inspirerait-elle pas d'éviter, pour en épargner les frais, ce qu'ils ne regarderaient plus que comme une vaine cérémonie ? Je ne doute pas, monsieur, que vous ne soyez instruit de ce qui se passe déjà à cet égard : or considérez ce que deviendrait la société, ce que deviendraient la confiance et l'estime mutuelle entre des individus baptisés et non baptisés ! Mais plus que cela : que seraient aux yeux de Dieu des enfants nés dans l'Eglise chrétienne, et cependant demeurés sans baptême ? Notre-Seigneur est mort pour tous, mais nous ne participons à la rédemption qu'à certaines conditions que l'Evangile énonce clairement. *La justice de Dieu se manifeste, en ce que les gentils, qui n'ont pas la loi, seront jugés sans la loi ?* Mais qu'arrivera-t-il à ceux qui ont reçu la loi ? Il seront jugés par la loi. Et qu'arriverait-il aux pasteurs qui n'auraient pas annoncé cette loi telle qu'elle est ? Dieu leur redemanderait l'âme de ceux qui, par là, auraient été entraînés dans l'infidélité. Sentence sur laquelle doivent réfléchir tous ceux qui sont dans le cas d'influer sur l'opinion des autres. Le temps des systèmes est bientôt passé ; celui de la réalité, où chacun de nous rendra compte de sa conduite suivant ce qui lui aura été confié, s'approche chaque jour dès la jeunesse : heureux ceux que notre Sauveur, et en même temps notre Juge, trouvera fidèles !

143. Vous pensiez, monsieur, que des Juifs prosélytes selon la forme que vous proposiez, seraient admis par les docteurs protestants ; j'en doute, mais vous leur disiez pour fondement de votre confiance (*pag.* 47) : *Ils ne manqueraient pas de vous faire éprouver cette tolérance, qui non-seulement est devenue dominante parmi eux, mais qui est aussi accordée depuis un demi-siècle à une troisième communauté qui s'est élevée au milieu d'eux, celle des frères moraves*. Je ne m'arrête ici qu'à l'analogie que vous établissez entre deux cas qui me paraissent n'en avoir aucune ; car les frères moraves ne diffèrent en rien, quant à la foi, des Eglises protestantes auxquelles ils appartiennent. Je connais cette société presque dès son origine sous sa forme actuelle ; je l'ai observée en Suisse, en Angleterre et en diverses parties de l'Allemagne ; ses membres ne se sont point séparés des communions dans lesquelles ils se trouvaient ; ils sont luthériens, réformés, réformés-anglicans suivant les contrées qu'ils habitent : ils ne font point secte, et sont seulement réunis en confrérie : ils ne se distinguent donc, que par l'union fraternelle entre eux, plus resserrée par le zèle commun pour le service divin et pour tous les autres devoirs que prescrit le christianisme, ainsi que par leur but efficace de faire prêcher l'Evangile parmi les païens. Il y a longtemps qu'on les observe dans les contrées où il ont formé des établissements, et ils jouissent partout de l'estime publique.

144. Je dois encore vous représenter, monsieur, que vous êtes aussi dans l'erreur au

sujet de l'opinion d'un auteur anglais, quant au titre que les Juifs pourraient acquérir à l'état de citoyens, seulement en renonçant à leurs cérémonies; ce qui veut dire, selon ceux à qui vous vous adressez, en renonçant à toute religion positive. Je vais d'abord citer ce passage de votre lettre, page 22, après quoi j'aurai l'honneur de vous exposer le cas dont il s'agit.

Au sujet de l'aveu que vous me faites avec une franchise si respectable (dites-vous), *qu'en vous joignant à l'Eglise chrétienne, vous désireriez en même temps d'acquérir les droits de citoyens; ce n'est pas à moi à prononcer sur ce qu'un Etat chrétien pourrait encore demander de vous après que vous auriez renoncé à la loi cérémonielle, pour vous conférer ces droits; je comprends seulement que vous avez fait disparaître un des grands obstacles qui a empêché jusqu'ici la réception de vos confrères parmi les autres citoyens. Il n'y a pas longtemps que dans un ouvrage anglais très-intéressant,* the Policy of the Metropolis, *j'ai trouvé le morceau suivant, que je vais traduire à la lettre, comme appartenant à ce sujet.* On avait représenté *que la nation juive, restreinte au seul commerce, se rendait coupable de bien des désordres, par l'usure, la fausse monnaie et la vente des effets volés. L'auteur adresse à ce sujet à vos docteurs et à vos supérieurs les paroles suivantes : Il est bien à souhaiter que les chefs, les supérieurs* (leading persons) *de la religion judaïque, se fassent un devoir de penser aux moyens d'occuper leur nation d'ouvrages et de productions utiles, et particulièrement la jeunesse, qui croît dans l'oisiveté et le libertinage. Si l'observation rigoureuse du sabbat, et l'obligation que tout animal soit tué par un Juif, les exclut des occupations utiles et du mélange à toute la masse du peuple, de sorte qu'ils ne puissent entrer ni en service ni en apprentissage, il faut au moins empêcher qu'ils ne deviennent nuisibles à l'Etat; et ce mal doit naître naturellement de leur opiniâtreté à garder un système qui est directement contraire aux intérêts de l'Etat et de la moralité.* Il y a une inversion de phrases dans ce passage, que je vous ferai remarquer ci-après, et qui en change beaucoup le sens; mais c'est le fond du sujet qu'il importe de connaître d'abord, parce que vous ajoutez, monsieur : *Il n'y a sans doute qu'une voix sur cet article. La question serait de savoir ce que déciderait le parlement si un grand nombre de Juifs demandaient en conséquence à Londres le droit de bourgeoisie; et ce que diraient les évêques, qui gardent un profond silence dans l'affaire la plus importante pour l'humanité, la liberté des esclaves. Je n'ai extrait cet article que pour justifier,* par la conformité de ces sentiments avec les miens, ce que j'ai dit: *que votre* renonciation aux lois cérémonielles *levait* un des obstacles *à l'acquisition des droits de citoyens pour vos confrères. J'ai voulu faire connaître le vœu si humain d'un auteur étranger, que des hommes de quelque distinction* fissent adopter cette démarche. Je dois donc vous montrer, monsieur, par l'auteur lui-même, que son vœu n'a nul rapport avec le vôtre, et qu'il n'y a aucun doute sur ce que déciderait le parlement, ni sur ce que diraient les évêques, sur une demande telle que vous l'énoncez.

145. L'auteur dont vous parlez, est monsieur Colquhoun, magistrat de police très-distingué; je citerai la cinquième édition de son ouvrage, publiée en 1797. La classe de Juifs dont il s'agit ici, revient plusieurs fois dans cet ouvrage, et s'il vous était mieux connu, vous n'auriez pas jugé convenable d'en parler. Ces gens-là ont attiré l'attention de la police, comme faisant partie de la classe dépravée du bas peuple, soit dans la capitale, soit dans les villes de manufactures, les ports de mer, et les autres lieux de grand concours. C'est une conséquence déplorable de l'excès d'agrandissement des villes, et d'une population trop resserrée en certains lieux, où se rassemblent les fainéants, par une plus grande facilité à vivre de déprédations, et par la difficulté qu'a la police de les y atteindre, en ce qu'accumulés dans des réduits obscurs, ils s'y succèdent et y changent sans cesse comme des bandes d'oiseaux de proie : ce qui met en défaut la sollicitude du clergé quant aux mœurs, et réduit presque la police à punir quand les délits sont découverts. Telle est la classe de gens, sans distinction de religion, sur laquelle M. Colquhoun a principalement porté sa vigilante attention, et dont il manifeste les manœuvres, soit pour que le public se tienne en garde contre elles, soit pour que les personnes préposées sur les paroisses tâchent d'y apporter quelque remède, chacune suivant leurs fonctions; et voici ce qu'il dit de général à ce sujet, p. 39: *Il est certain que le fondement d'une bonne police dans toute la nation, repose sur l'exécution des sages règlements du clergé et des magistrats pour le maintien de la morale, qui prévient les crimes. On espère donc que tous ceux qui sont chargés de surveiller les paroisses prendront plus de soin d'y accorder leur assistance par une attention immédiate sur les pauvres, en visitant leurs demeures, et procurant à leurs familles les instructions convenables. Car il est certain que si l'on n'arrête pas les progrès croissants de l'immoralité et de la débauche dans cette basse classe du peuple, on ne peut qu'en redouter de très-sérieuses conséquences.* Pour particulariser les causes et les effets, l'auteur met ici en note : *L'ignorance totale des devoirs religieux et moraux dans cette basse classe du peuple, ne peut être indiquée d'une manière plus frappante que par cette circonstance : que grand nombre de ces gens-là cohabitent sans mariage, et que d'eux sort une lignée, qui, lorsque le manque de soins n'en abrège pas les jours, s'élève sous l'exemple de ses parents dans la plus vile débauche.*

146. C'est dans cette classe générale de gens dépravés, que l'auteur distingue ensuite les Juifs; et quand il y vient, à la pag. 159, il en compte environ vingt mille dans la capitale et cinq à six mille de plus répandus dans les autres villes, toujours allant et venant; et voici ce qu'il dit de leurs allures : *Ils vivent*

principalement de leur talent pour de petits vols et pour la vente des effets volés. Élevés dès leur enfance dans la fainéantise, ils acquièrent tous les principes vicieux et dépravés qui peuvent les rendre propres aux artifices les plus compliqués de déception et de fraude; auxquels ils manquent rarement d'ajouter le parjure, lorsqu'il peut servir à sauver eux ou leurs associés des punitions infligées par les lois. Ces gens-là ne se distinguent donc dans la classe dépravée du peuple, que par leur association nationale; ils ne sont Juifs que pour cela; peut-être même, par cette raison, conservent-ils leurs cérémonies et s'assemblent-ils en synagogue : mais ils ont abandonné la foi en leur religion ; et le Décalogue n'étant plus ainsi revêtu pour eux de l'auguste sanction de la Divinité, cesse de leur servir de règle impérative. Changeraient-ils en déposant leurs cérémonies ? Sont-ils distincts à cet égard de la basse classe des chrétiens, qui se dépravent aussi en abandonnant leur foi ?

147. Voilà, monsieur, quelles ont été les représentations de ce magistrat aux personnes principales des deux nations, leur faisant remarquer en général, que sans la connaissance des devoirs religieux dans le peuple, toutes les lois civiles sont inefficaces pour l'empêcher de se corrompre. Ses représentations, de même que celles des chefs de l'Eglise, et de bien d'autres individus amis de l'humanité et zélés pour le bien public, n'ont pas été infructueuses à l'égard des chrétiens. L'attention des particuliers aisés s'est portée partout sur l'éducation des enfants des pauvres ; les souscriptions pour des des écoles gratuites, la surveillance sur ces écoles par des personnes respectables de l'un et de l'autre sexe, les souscriptions particulières pour faire paraître décemment ces enfants à l'église le dimanche, et pour qu'après le service, des personnes préposées les interrogent et les instruisent, la composition d'ouvrages instructifs sur la religion et la morale, mis, sous toutes sortes de formes, à la portée de cette classe (à l'égard desquels plusieurs personnes du sexe se sont distinguées), sont de plus en plus des objets d'attention privée indépendamment des soins publics, et font le plus grand honneur au caractère national. Mais que peut-on faire à cet égard pour les Juifs ? N'est-ce pas aux gens aisés de leur nation à veiller sur leur basse classe, qui ne peut être corrigée que par la religion ?

148. Tel est, monsieur, l'état des choses, et voici la différence du passage original de M. Colquhoun dans la partie qui s'y rapporte avec la manière dont vous l'avez traduit. Il parle d'abord de cette partie de leurs jeunes gens qui s'élève dans l'oisiveté et le libertinage, la recommandant aux soins des personnes principales de leur nation; puis, dans votre traduction, vient cette remarque : *Si l'observation rigoureuse du sabbat, et l'obligation que tout animal soit tué par un Juif, les exclut des occupations utiles et du mélange à toute la masse du peuple, de sorte qu'ils ne puissent entrer ni en service ni en apprentissage, il faut au moins empêcher qu'ils ne deviennent nuisibles à l'Etat; et ce mal doit naître naturellement de leur opiniâtreté à garder un système qui est directement contraire aux intérêts de l'Etat et de la moralité.* Voilà qui ferait croire que le système contraire aux intérêts de l'Etat et de la moralité, est celui de leurs observances religieuses, et qu'ainsi ce serait un bien qu'ils les abandonnassent; ce qui a dû vous frapper comme bien extraordinaire; mais voici la traduction littérale : *Si l'observation rigoureuse du sabbat, et l'obligation que tout animal soit tué par un Juif, les privent de pouvoir être engagés comme apprentis dans des professions utiles, et de se mêler à la masse du peuple en devenant domestiques ou apprentis, il faut au moins empêcher qu'ils ne deviennent nuisibles à l'Etat; et ce mal doit naître naturellement de leur opiniâtreté à suivre* le système qui prévaut aujourd'hui dans l'éducation et les habitudes *de cette nombreuse classe de peuple, et qui est directement contraire aux intérêts de l'Etat et de la moralité.* Voilà qui est très-direct, mais qui, dans cet ordre original des phrases, présente une idée toute différente de celle que produit leur inversion; car vous ne pourriez pas passer de l'idée réelle de l'auteur, à votre conclusion : *La question serait de savoir ce que déciderait le parlement, si un grand nombre de Juifs demandaient en conséquence à Londres, le droit de bourgeoisie;* puisque ce serait en conséquence de leur système d'éducation et d'habitudes dépravées.

149. Vous mettez aussi en doute, monsieur, ce que diraient les évêques. Mais il ne saurait y avoir de doute à cet égard, même dans l'idée que vous supposiez à M. Colquhoun, c'est-à-dire que les Juifs, en abandonnant leurs cérémonies, deviendraient de plus dignes membres de la société. Voilà sûrement ce que ne penseraient, ni le parlement, ni la nation, ni les évêques en particulier. Les principes de ces respectables chefs de l'Eglise anglicane sont connus, et ils ont sous les yeux un trop grand théâtre humain, pour pouvoir changer de sentiment : ils ne croient pas qu'un système de morale humaine puisse suffire aux hommes; et ainsi ils ne trouveraient pas que les Juifs, en cessant de reconnaître la vérité des documents qui leur sont communs avec nous, et par conséquent ne croyant plus que leurs lois morales procèdent immédiatement de Dieu, ils les respectassent davantage, et méritassent ainsi plus de confiance de la part de la société chrétienne. L'esprit national lui-même est trop sensé, pour se laisser ébranler à la voix de cette sirène, la philosophie morale; elle s'y fait entendre cependant, comme vous avez pu le voir dans l'exemple cité ci-dessus; mais par l'accueil que reçoivent dans le public les lettres pastorales des évêques, ainsi que les écrits d'autres ecclésiastiques et laïques qui la peignent telle qu'elle est, il est bien sûr qu'elle ne triomphera pas (1). Une de ces let-

(1) Les écrits pour la défense de la religion et de l'ordre

tres pastorales s'applique si directement, monsieur, au sujet de votre question, quel sera dans le siècle prochain l'état de la religion et de la prédication ? elle montre, dis-je, si précisément, d'où procède votre doute pour ces contrées, que je crois devoir vous en traduire ici une partie : elle est du présent évêque de Rochester, le docteur Horsley, homme aussi distingué dans la république des lettres que dans l'Église ; il était alors (1790) évêque de saint David's, et s'adressait au clergé de son diocèse.

Quelques maximes erronées se sont répandues, qui, si je ne me trompe dans mon observation, influent déjà depuis quelques années dans l'administration de la parole de Dieu. L'une est que les laïques, et principalement ceux qui sont le moins instruits, sont peu intéressés aux mystères de la religion, pourvu qu'ils croient être attentifs à leurs devoirs. L'autre, que la religion pratique et la moralité sont une seule et même chose ; que les devoirs moraux sont le tout, ou du moins de beaucoup la plus importante partie du christianisme.

L'une et l'autre de ces maximes sont erronées : l'une et l'autre, partout où elles sont reçues, ont une influence pernicieuse sur la prédication de l'Evangile. La première sépare très-absurdement l'idée de pratique, des motifs de pratiquer. La dernière, en adoptant cette séparation, réduit le christianisme pratique à la vertu païenne. Et la réunion de ces deux maximes a beaucoup contribué à dépouiller les Sermons du véritable esprit et de la profonde influence du vrai christianisme, en les réduisant à des essais de morale dans lesquels les devoirs moraux sont recommandés, non d'après les puissants motifs que fournit l'Ecriture sainte, mais par des arguments qu'on ne trouve nulle part mieux présentés que dans les écrits des moralistes païens, mais qui sont hors de place dans la chaire chrétienne, d'où l'on doit entendre les ordres de Dieu et non les conseils de la sagesse humaine.

Sous l'influence de ces pernicieuses maximes, il n'arrive que trop souvent que nous perdons de vue le devoir de notre office, celui de prêcher la parole de réconciliation, d'exposer les conditions de paix et de pardon pour les pénitents, et que nous ne faisons usage de la haute vocation à laquelle nous sommes appelés, que pour venir chaque septième jour décorés d'un habillement solennel et de l'extérieur de la piété pour singer Epictète.

150. Je ne crois pas, monsieur, qu'on pût exprimer plus distinctement que par ce peu de mots, la vraie cause du mal que vous apercevez dans l'Eglise, et auquel vous désirez d'apporter remède. Je l'ai dit aussi dès l'entrée : si les ministres de la parole de Dieu cessent de la prêcher ; si l'on n'entend de leur part que les conseils de leur sagesse, eur prédication cessant d'être évangélique, tombera sous ce rapport, le seul qui puisse intéresser les membres de l'Eglise, et les engager à recevoir instruction et édification ; et à peine quelques-uns de ces pasteurs pourraient-ils encore se faire écouter par leur esprit ingénieux ou leur éloquence. Ce mal, comme je l'ai dit encore, a eu son origine dans le système que la partie historique de l'Ecriture sainte n'appartient pas à la religion : car c'est à cette partie que les mystères sont liés, comme révélés et vrais, et c'est sur eux certainement que repose la religion qui doit diriger la raison humaine, et non point en être dirigée.

151. Plus ce système absurde prévaudrait dans une contrée, dès l'éducation de l'enfance de tous les individus jusqu'à celle dès jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique, et se porterait dans la chaire, d'où l'on ne devrait entendre que les ordres de Dieu, plus ses habitants deviendraient étrangers aux autres nations. Perdant de vue l'histoire du genre humain ; oubliant ses rapports réels avec la Divinité, les seuls qui puissent fournir de vrais liens entre les hommes, on ne saurait plus sur quoi compter de leur part : la vraie source du mal qui existe dans le monde, et le remède que Dieu y a apporté dans sa sagesse étant ainsi écartés de leurs esprits, ils chercheraient en vain à corriger le mal aperçu ; et ce mal, au contraire, n'étant plus combattu par la parole de celui qui lui opposa une barrière positive dès son origine, irait sans cesse en augmentant. Je vois, monsieur, cette conséquence dans votre propre embarras, qui se manifestait déjà bien fortement dans votre lettre aux auteurs juifs, mais, je l'avoue, d'une manière inconcevable pour moi : je vous conçois mieux dans votre dernier ouvrage, parce que j'y vois que vous désirez apporter du remède au mal ; mais on n'y parviendra pas sans remonter à sa source et sans la tarir. C'est pourquoi, comme il s'agit du plus grand projet que l'homme puisse considérer, je prendrai la liberté de vous exposer quelques réflexions après avoir rapporté le passage qui les a fait naître.

152. Peu après le début de votre lettre à ces auteurs, vous faites, monsieur, la remarque suivante : *Il ne faut pas une connaissance fort approfondie de l'histoire, pour être instruit de la décadence de votre nation, dont la corruption morale fut la suite. Et tout observateur attentif sera convaincu que, relativement au moral, aucune nation, à prendre en général, n'a de supériorité sur une autre, et que dans les villes et les pays chrétiens, il y a souvent de plus grands vices, quoique plus délicats que parmi les nations païennes ; que les erreurs que l'on met à la charge de la synagogue, ont été amenées par l'oppression où elle se trouvait, et que si elles ne peuvent être justifiées, elles méritent au moins une excuse équitable.* Il y a là une grande confusion de faits et de principes ; vous ne pensiez pas sans doute, en écrivant cela, que vous répandiez de la lumière dans ce dédale du genre humain, mais vous entr'ouvriez en-

social poursuivent, dans tous leurs genres, ceux qui attaquent ces bases du bonheur public ; et comme les auteurs de ces derniers ouvrages emploient souvent l'allégorie, on ne leur laisse pas libre ce champ, où les esprits peuvent être si aisément séduits. Il a paru entre autres cette année à Londres un préservatif de ce genre, dont je placerai un extrait à la suite de cette lettre.

suite la seule route qui puisse y conduire.

153. Vous continuez ainsi : *En un mot, le sentiment de Paul lorsque, parlant de la corruption de la masse du genre humain, des Hébreux et des Grecs, des Barbares et des Romains, il dit qu'ils sont tous pécheurs; ce sentiment, dis-je, se réalisera aussi longtemps que la majeure partie des sociétés religieuses confondra l'extérieur du culte avec le sentiment religieux; aussi longtemps que l'adoration de l'Etre suprême sera une affaire de mémoire, et non celle du cœur et de la conduite, et qu'elle sera traitée dans la première instruction; aussi longtemps que la sagesse qui réside à côté du Très-Haut, et dont les rayons, quoique rompus, tombent sur notre vie terrestre pour la rendre heureuse et pour nous préparer à la lumière plus pure qui nous éblouirait dans notre état présent; aussi longtemps que cette sagesse sera rabaissée à la froideur d'une science pleine de sécheresse, et que ses rayons, qui éclairent et échauffent chaque vertu, ne pourront pénétrer les brouillards épais et les nuages de poussière produits par les faiseurs de systèmes en se combattant les uns les autres. Nous sommes donc d'accord sur tous ces points.*

154. Si en parlant de la corruption de la masse du genre humain vous entendiez, monsieur, la corruption de la nature humaine, toutes vos remarques auraient été inutiles; cette corruption subsistera tant que l'homme demeurera sur la terre, quelque changement qu'on fasse au culte; il n'était possible que de diminuer ses effets et de les réparer, ce que saint Paul avait principalement en vue, comme nous le verrons bientôt. Si vous faisiez allusion aux excès de cette corruption et aux obstacles à la vraie piété, vous aviez raison de dire, qu'ils subsisteront tant que l'on confondra l'extérieur du culte avec le sentiment religieux, et que l'adoration de l'Etre suprême sera une affaire de mémoire, et non du cœur et de la conduite : mais alors on ne comprend pas comment vous pouviez être d'accord sur tous ces points avec les Juifs auxquels vous vous adressiez, puisqu'en abandonnant la révélation, ils ignorent comment Dieu veut être adoré, et ils ne connaissent, ni la nature du mal qui règne parmi le genre humain, ni son remède. Sans doute encore que la sagesse qui réside à côté du Très-Haut ne guidera plus les hommes, tant que ses rayons seront interceptés par les nuages de poussière que font lever les faiseurs de systèmes; mais comment porter remède à ce grand mal, si, à l'exemple de ces Juifs, on laissait à la raison humaine le soin de chercher la sagesse du Très-Haut? Ne serait-ce pas détruire tout moyen de prévenir la confusion des systèmes?

155. Cependant vous indiquiez au fond la seule route qui puisse pénétrer dans le dédale du genre humain; et c'était, comme je viens de le dire, en citant saint Paul sur la corruption des hommes. Car son *Epître aux Romains*, d'où vous tirez ensuite cette expression, *Ils sont tous pécheurs*, retrace en abrégé, avec les commentaires les plus importants, toute l'histoire scripturale des hommes, la seule histoire existante du genre humain : elle retrace, dis-je, l'établissement de la religion d'une manière si conforme à l'histoire religieuse des peuples, que la raison orgueilleuse est obligée de se soumettre aux faits. La plus grande étude de l'histoire du genre humain, dans les autres auteurs, ne présente et ne saurait présenter qu'un labyrinthe si l'histoire sacrée ne nous y conduit; ce que fait saint Paul en particulier dans cette Epître aux Romains, laquelle va nous fournir un tableau très-développé de l'histoire des hommes et de la religion.

156. Lorsque dans le commencement de cette Epître, saint Paul dépeint l'excessive corruption qui régnait parmi les gentils, et à laquelle participaient bien des Hébreux, il le fait dans les termes employés déjà par Job, David et plusieurs autres prophètes. Mais lorsqu'ensuite, embrassant l'humanité entière, il dit que tous les hommes sont pécheurs, il parle du grand objet de toute religion réelle; de la cause du mal qu'elle doit combattre, savoir la dégradation de l'homme par la chute d'Adam. Dès qu'on perd de vue cet objet, ce n'est pas l'Ecriture sainte seulement qui devient inintelligible, c'est le genre humain, c'est la Divinité elle-même. Aussi est-ce ce grand fait que saint Paul pose pour base de son exposition, quand il dit (*Chap.* V, *v.* 12) : *Comme par un seul homme le péché est entré au monde, la mort y est aussi entrée par le péché, et ainsi la mort est parvenue sur tous les hommes, parce que tous ont péché.* Il s'adresse ici à tous les prosélytes, gentils comme Juifs, mais voulant surtout fixer l'attention des derniers par leurs propres documents, il s'adresse ainsi à eux au *Chap.* VII, *v.* 1 : *Ne savez-vous pas, mes frères (car je parle à ceux qui entendent ce que c'est que la loi), que la loi exerce son pouvoir sur l'homme durant tout le temps de sa vie?*

157. Saint Paul rappelait ainsi aux Juifs ce que leur enseignait leur loi, que l'état d'innocence de l'homme n'avait existé qu'en Adam et seulement jusqu'à sa désobéissance : il ne prétendait point, quoique apôtre choisi d'une manière très-distinguée, être exempt du péché originel : car dans ce même chapitre, il décrit les combats qu'il sent chez lui entre ses penchants et les lois divines; donnant ainsi une leçon bien importante aux hommes présomptueux, qui placent la base de la morale dans le cœur humain, et qui, par leur satisfaction d'eux-mêmes, méprisent la miséricorde de Dieu dans la rédemption.

158. Tout le plan de saint Paul dans cette Epître, qui à quelques égards, faute d'embrasser son ensemble, a été mal entendue, est de montrer : que c'est par des lois positives, émanées de la Divinité et connues des hommes, que leur conscience les accuse eux-mêmes et qu'ils seront jugés, chaque nation suivant le degré de ses connaissances à cet égard. Dès le premier chapitre, il distingue deux périodes, comme ayant précédé la venue du Messie : la première, commune

à tous les hommes avant la vocation d'Abraham et qui continuait pour les gentils; et la dernière, celle dans laquelle se trouvaient les Juifs, comme ayant reçu des lois plus étendues et plus précises ; voici comment il s'exprime à cet égard : *Je n'ai pas honte de l'Evangile de Christ, vu qu'il est la puissance de Dieu pour tout croyant, au Juif premièrement puis au Grec ; car la justice de Dieu se révèle pleinement de foi en foi, selon qu'il est écrit : or le juste vivra de foi ; car la colère de Dieu se révèle pleinement du ciel contre toute impiété et injustice des hommes qui tiennent injustement la vérité captive, parce que ce qui peut se connaître de Dieu est manifesté en eux, Dieu le leur ayant manifesté : car les choses invisibles de Dieu, savoir, tant sa puissance éternelle que sa divinité, se voient comme à l'œil par la création du monde* (ou dès la création du monde, *suivant l'original*), *étant considérées dans ses ouvrages, de sorte qu'ils sont inexcusables, parce qu'ayant connu Dieu ils ne lui ont pas rendu grâces, mais ils sont devenus vains dans leurs discours et leur cœur destitué d'intelligence, a été rempli de ténèbres ; se croyant sages ils sont devenus fous, et ils ont changé la gloire de Dieu incorruptible en la ressemblance de l'image de l'homme corruptible et des oiseaux et des bêtes à quatre pieds et des reptiles.*

159. C'est ce passage qui est mal entendu quand on n'y discerne pas ce qu'il exprime de positivement révélé, et on ne l'aperçoit pas, quand on n'a pas présent à l'esprit tout l'ensemble de l'*Histoire sacrée;* je vais donc rappeler ce qu'elle nous apprend sur cet objet. La défiance et l'ambition occasionnèrent la chute d'Adam : Dieu eut pitié de lui et de sa postérité; il lui promit un Rédempteur, se manifesta plusieurs fois dès lors à lui-même et aux premiers hommes, pour les diriger dans ce nouvel état, et il leur recommanda la piété et la justice : cependant ils se corrompirent, ils remplirent la terre d'extorsions, et Dieu résolut de renouveler leur race, en choisissant pour cela un homme juste, savoir Noé. — Après le déluge, Dieu se manifesta de nouveau directement à Noé et à sa famille, renouvela alliance avec eux et en eux avec leur postérité, leur recommandant d'y maintenir la piété et la justice : ce qui constitua la première religion positive parmi la nouvelle race du genre humain. Mais cette race se corrompit encore; devenus vains dans leurs discours, les descendants de Noé tombèrent de nouveau dans l'impiété et l'injustice, et leur cœur se remplissant ainsi de ténèbres, ils changèrent la gloire du Dieu incorruptible, qui leur avait été manifestée en l'image de choses corruptibles. Voilà donc pourquoi ils sont inexcusables : ce n'est pas parce que les hommes n'avaient qu'à étudier la nature, ou, comme s'expriment les auteurs juifs cités, parce qu'il leur suffisait d'écouter la voix de la nature qui les environnait de toute part, pour connaître les choses invisibles de Dieu, car ce n'est point ce qu'exprime saint Paul; il ne dit pas que ce fût par le monde créé qu'ils pouvaient être éclairés, mais par la création du monde, dont leurs ancêtres les avaient instruits avec toutes ses circonstances, ainsi que des ordres de Dieu à l'égard de la piété et de la justice ; ce dont le souvenir quoique obscurci, n'était point effacé parmi eux, puisque leurs traditions malgré tout ce que leur imagination déréglée y avait ajouté et changé, retenaient encore et les traces de leur origine et celles de la piété par le culte et les lois de la justice comme positivement ordonnée par quelque être supérieur qu'ils continuaient de reconnaître.

160. Voilà ce que saint Paul avait présent à l'esprit, et c'est en l'oubliant qu'on se trompe surtout sur le sens de cet autre passage de la même Epître (*Chap.* II, *v.* 14) : *Or quand les gentils qui n'ont point la loi, font naturellement les choses qui sont de la loi; n'ayant point la loi, ils sont loi à eux-mêmes, et ils montrent que l'œuvre de la loi est écrite dans leur cœur, leur conscience leur rendant témoignage et leurs pensées s'accusant entre elles et aussi s'excusant. Tous, dis-je, donc, seront jugés au jour que Dieu jugera les hommes par Jésus-Christ, selon mon Evangile.* Plusieurs personnes concluent de ce passage, l'existence d'une loi naturelle, mais sans sortir du passage même qu'on ne doit pas néanmoins séparer du précédent, deux raisons s'opposent à cette conséquence ; la première est directe, en ce qu'il n'y est pas question d'une loi écrite dans le cœur des gentils, mais de l'œuvre de la loi, d'une chose produite chez eux, savoir la connaissance qu'ils avaient de la loi de Dieu donnée à leurs ancêtres : la seconde rappelle tout ce que dit ailleurs saint Paul, car il veut qu'on l'entende selon son Evangile. Il parle donc d'un médiateur dont les gentils n'avaient pas perdu l'idée, non plus que du péché originel comme on le voit dans leurs traditions. C'est là son Evangile, et il dit en particulier dans un passage déjà cité du chap. III : *Etant justifiés gratuitement par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ, lequel Dieu a établi de tout temps pour être une victime de propitiation par la foi en son sang, afin de montrer sa justice par la rémission des péchés précédents, selon la patience de Dieu.* Et au chap. XIV, *v.* 9 : *C'est pour cela que Christ est mort et qu'il est ressuscité, et qu'il a repris une nouvelle vie, afin qu'il domine tant sur les morts que sur les vivants.*

161. Voilà ce que les gentils qui écoutaient la prédication de l'Evangile durent aisément comprendre, dès qu'ils furent instruits d'une manière précise à l'égard de l'ancienne alliance, car le souvenir demeurait parmi eux du premier sacrifice fait par le chef commun de la nouvelle race des hommes ; plusieurs de leurs anciens hiéroglyphes représentant ce personnage dans l'acte de sacrifier, et l'arc-en-ciel qui y est joint était chez eux un signe d'acceptation de ce sacrifice par la Divinité, comme en général celui de l'amour divin.

162. C'est donc d'après cet ensemble d'i-

dées (que saint Paul ne pouvait pas répéter en toute occasion, mais qu'on ne doit jamais perdre de vue), qu'il dit au chap. II, *v.* 12 : *Tout ceux qui auront péché sans la loi, périront aussi sans la loi ; et ceux qui auront péché en la loi seront jugés par la loi.* Ce qu'il développe ainsi au chap. VII, *v.* 7 : *Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché ? A Dieu ne plaise ! Au contraire, je n'ai point connu le péché, sinon par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût pas dit : Tu ne convoiteras point.* Ce seul passage détruit tout prétexte, pour ceux du moins qui veulent paraître tenir encore à l'Evangile, de réduire la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ à de simples idées intellectuelles que pouvait se former la raison, et à une morale qui devait se trouver dans le cœur humain. Et en général, après le discours de Notre-Seigneur sur la montagne, qui porte en tout l'empreinte de lois positives sanctionnées par un pouvoir suprême, cette Epître de saint Paul est au nombre des parties les plus importantes de l'Evangile, comme retraçant les degrés de la législation suprême parmi les hommes dans les trois grandes périodes du genre humain : périodes que je vais retracer en abrégé d'après leurs caractères distinctifs dans l'Ecriture sainte, la seule histoire précise et suivie des religions et qui porte les caractères sublimes de la vérité.

163. La société ne pouvait se former ; les hommes, dis-je, ne pouvaient avoir confiance les uns aux autres, sans une loi positive de justice, fondée sur la piété, c'est-à-dire sur l'adoration d'un Etre suprême manifesté et reconnu. Ce fut sous cette loi que la nouvelle race des hommes s'accrut jusqu'au temps d'Abraham ; mais par degrés la piété changeant d'objet, passant de l'adoration de l'Etre incorruptible à celle d'êtres corruptibles, n'eut plus la même influence sur les hommes ; de sorte que l'impiété et l'injustice furent les péchés opposés à la loi positive de cette période. Dieu voulut alors former un nouveau peuple au milieu de cette race pervertie ; il choisit Abraham pour faire descendre de lui ce peuple ; il se manifesta directement à ce patriarche, et lui accorda cette promesse à cause de sa foi. La postérité de ce saint homme était déjà un grand peuple en Egypte, quand Dieu choisit Moïse pour l'en délivrer miraculeusement et le rendre indépendant en une autre contrée. Par ce chef, Dieu donna de nouvelles lois positives aux Israélites, pour fixer dans leur nation les idées plus étendues qu'il lui révélait de ses attributs, ainsi qu'une morale plus formelle ; et c'est cette seconde religion que nous avons d'abord à examiner.

164. La première classe de ces lois positives établissait parmi les Israélites un culte, destiné d'abord à leur rappeler les bienfaits signalés de Dieu à leur égard (je reviendrai à cette partie, en parlant ci-après de l'éducation de l'enfance), et sous le voile du tabernacle, il renfermait aussi les avant-coureurs d'une nouvelle manifestation des attributs divins. L'autre classe des lois positives concernait la morale. Ici, outre les lois réunies sous l'idée de justice, qui ne pouvaient plus suffire au bonheur et au repos de la société croissante, Dieu fit publier par Moïse un code qui renfermait de nouveaux liens entre les individus, et s'étendait jusqu'aux désirs, premiers mobiles des actions humaines. Tout homme qui réfléchit doit reconnaître que lorsque les hommes se trouvent très-rapprochés, il ne peut y avoir de repos entre eux, ni ainsi de vrai bonheur social, si la législation morale ne s'étend pas jusqu'à la source des actions, les désirs ; et qu'ainsi, suivant le sens de saint Paul, de telles lois doivent être positivement prescrites par l'Etre qui lit dans les cœurs, et devant qui seul les hommes peuvent se reconnaître pécheurs quand leurs pensées sont contraires à sa loi. C'est ce que l'Apôtre exprime d'abord, mais il a soin de faire ensuite que, quoique par là les Israélites devinrent coupables d'offenses qui n'étaient pas imputées aux païens, loin que ce fût pour eux une condition plus fâcheuse, c'était au contraire une grande prérogative. Voici ce qu'il dit à ce sujet, au chap. III, vers. 1 : *Quel est donc le profit de la circoncision ? Il est grand en toute manière, en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés. Car qu'est-ce ? si quelques-uns n'ont point cru, leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu ? Non sans doute.*

165. Telle était donc suivant saint Paul, qui lui-même était juif, la prérogative de l'économie judaïque ; et lorsqu'au chap. VIII de cette même Epître, il revient expressément à l'économie chrétienne, après avoir montré son excellence par l'accomplissement de la promesse du rédempteur, pour exprimer la supériorité de sa morale, alors destinée à réunir enfin le genre humain, et fondée sur la miséricorde divine, par l'effusion du sang de Jésus-Christ, il fait consister sa prééminence dans les lois de charité qui, non plus, ne pouvaient être efficaces, qu'en étant positivement prescrites par le Rédempteur et Rémunérateur des hommes. Voici l'abrégé qu'il donne de cette morale positive de l'Evangile : *Rendez donc à tous ce qui leur est dû : à qui le tribut, le tribut ; à qui le péage, le péage ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur ; ne devez rien à personne, sinon que vous vous aimiez les uns les autres ; car celui qui aime les autres a accompli la loi. Parce que ce qui a été dit : Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain, tu ne convoiteras point, et tel autre commandement est sommairement contenu dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'accomplissement donc de la loi, est la charité.*

166. Dans tout ce qui précède, monsieur, je n'ai fait qu'exposer la marche qu'ont suivie Notre-Seigneur et ses apôtres en présentant l'Evangile aux Juifs ; ils ont toujours posé pour principe, une union intime dans toute l'économie divine, depuis la chute du

premier homme et jusqu'à la venue du Rédempteur que Dieu lui promit alors. Il n'y a point de religion sans cette base universelle, puisque c'est la base de toutes les religions qui ont existé et existent encore dans le monde, quelque défigurées que soient celles des païens et des mahométans : et tous les individus anciens et modernes qui ont cru ou croient se former des religions à leur manière, n'en ont puisé les idées que dans celle-là, en leur ôtant néanmoins toute leur force par cette séparation de leur unique source. Puis donc que nous avons ainsi un modèle, et le seul infaillible, dans le service que nous pouvons rendre aux Juifs, il ne nous est pas permis de nous en écarter. Il faut premièrement faire tous nos efforts pour ramener à leur propre foi ceux qui l'ont abandonnée, en leur montrant qu'ils n'en ont été détachés que par des erreurs sur l'histoire de la terre et du genre humain ; erreurs d'après lesquelles, ayant considéré la Genèse comme fabuleuse, ils ont été jetés, malheureusement pour eux, dans un système d'interprétation de leurs documents sacrés qui les réduit à d'anciennes chroniques humaines. Mais s'ils retournaient à la religion de leurs ancêtres lors de la venue de Jésus-Christ, à ce temps même où ceux-ci attendaient avec foi le Messie, peut-être que leur attente, vaine dès lors, d'un autre Messie, leur ouvrirait enfin les yeux : nous avons lieu, par l'Evangile, de compter que cela arrivera un jour pour toute leur nation ; mais jusqu'à cet événement, dont le temps est dans les décrets de la Providence, nous ne saurions compter qu'aucun d'entre eux devienne chrétien, et nous ne pouvons pas non plus les recevoir dans l'Eglise chrétienne, sans qu'ils ne soient auparavant vrais Juifs, puisque nous devons continuer nous-mêmes de l'être, par la foi de l'Ancien Testament.

167. Toutes les remarques précédentes sont aussi applicables à l'état actuel d'une partie de l'Eglise chrétienne, lequel a même beaucoup contribué à celui qui s'est manifesté parmi les Juifs ; mais comme il nous intéresse plus directement, il exige de nouvelles considérations, que je dois renvoyer à une autre lettre ; et ce cera, monsieur, en revenant à votre dernier ouvrage, *Les signes du temps*, lequel, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire d'abord, m'a fortement intéressé.

Objection contre le titre de Fils de Dieu, donné à Jésus-Christ (*Voyez la note du* § 137).

C'est, dit-on, une absurdité que de présenter Jésus-Christ pour modèle aux hommes en le considérant comme Fils de Dieu, puisque les hommes ne sauraient jamais imiter un modèle divin.

Mais si Jésus-Christ est offert à notre imitation en tant que le plus excellent des hommes, c'est alors un modèle que nous pouvons tâcher d'imiter.

Réponse.

Cette objection repose sur une équivoque ; et la règle d'imitation qu'on voudrait établir est tout à la fois, trompeuse, fatale au salut et inconsidérée.

Cette objection repose sur une équivoque.

Jésus-Christ, quoique ayant revêtu la nature humaine, continua de jouir du pouvoir des miracles, c'est-à-dire il commanda immédiatement à la nature, et il transmit une partie de ce pouvoir à ses apôtres, qui le reçurent par le Saint-Esprit : il avait encore le pouvoir de prophétiser, comme possédant la prescience divine ; de ressusciter lui-même, comme maître des événements, et de retourner à la droite du Père. Est-ce là ce qui est proposé à notre imitation ? Non sans doute, on le sait bien ; mais c'est ce qu'on voudrait faire disparaître par le raisonnement que j'analyse, où l'on tâche de rendre l'Ecriture sainte absurde, comme recommandant l'impossible.

Ce que nous avons à imiter, ce sont les vertus de Jésus-Christ en tant qu'homme : sa bonté, sa charité, sa clémence, son pardon des injures, sa tolérance, son équité, sa justice, sa patience, son activité pour faire du bien, son zèle pour le salut des hommes, ses égards pour eux sans distinction de condition, son obéissance aux lois civiles, sa tendresse de fils et d'ami, sa résignation à la volonté du Père divin. Telles sont les vertus chrétiennes ; voilà ce que l'Ecriture sainte nous prescrit partout comme nos devoirs ; et c'est sous ce rapport qu'il y est dit entre autres de Jésus-Christ : *Il a souffert pour nous, nous laissant un modèle, afin que nous suivions ses traces* (I *Pierre*, II, 21).

Sous le même rapport, c'est-à-dire de perfections morales, l'Ecriture sainte va plus loin encore ; car Dieu lui-même nous est présenté pour modèle d'imitation à divers égards précis, tels que sa miséricorde, son support, son pardon des offenses, son amour pour le bien et sa haine pour le mal dont les régles sont prescrites dans sa parole ; et nous pouvons à ces divers égards le prendre pour modèle, puisqu'il nous nomme ses enfants et qu'il nous a formés à son image.

Tout cela est si évident, si clairement distingué dans l'Ecriture sainte des attributs de Jésus-Christ comme Fils de Dieu, qu'il faut au moins une grande inattention, une inattention même coupable, pour pouvoir s'y méprendre.

La règle d'imitation qu'on voudrait établir est trompeuse.

Si la recommandation d'imiter Jésus-Christ, considéré seulement comme le plus excellent des humains, était suffisante pour déterminer les hommes à l'imitation, pourquoi n'imite-t-on pas déjà les gens de bien ? Quoiqu'il ne soit pas au pouvoir des humains, dans l'état de dégradation où ils ont été réduits par la chute d'Adam, d'atteindre l'innocence, la vertu, la sainteté de Jésus-Christ, il y a toujours eu, et grâce à Dieu il y a encore des hommes qui, en s'efforçant de l'imiter, pourraient devenir des modèles pour ceux qui

n'ont pas encore atteint leur mérite. L'Ecriture sainte même nous invite à ces premiers pas vers la perfection. Saint Paul, par exemple, dit aux Philippiens (*chap.* III) : *Non que j'aie atteint le but ; mais je poursuis ce but pour tâcher d'y parvenir ; c'est pourquoi aussi j'ai été pris par Jésus-Christ..... Soyez tous ensemble mes imitateurs, mes frères, et considérez ceux qui marchent comme vous nous avez pour modèle.* Voilà donc des modèles humains, tels qu'on semble les demander pour que l'imitation soit possible ; et il est bien essentiel d'examiner pourquoi on cherche à rabaisser Jésus-Christ à leur niveau.

Quand l'Ecriture sainte nous propose Jésus-Christ pour modèle, elle nous ordonne de l'imiter : si donc elle est vraie, c'est là un commandement divin ; et en même temps il est vrai que Jésus-Christ sera notre juge. De là naît une obligation positive de pratiquer les vertus chrétiennes, dont Jésus-Christ est le modèle parfait ; et l'on ne peut se soustraire à cette obligation, sans encourir dans une autre existence les peines dénoncées contre les coupables, et renoncer par cela même à la félicité promise à ceux qui s'efforceront de les pratiquer.

Tel étant évidemment le plan de toute l'Ecriture sainte, n'est-ce point à cette obligation qu'on cherche à se soustraire en dégradant Jésus-Christ, notre législateur, au rang d'un simple homme? Par là d'abord on écarte toute révélation positive de Dieu aux hommes ; et alors leurs devoirs se trouvent réduits à une simple recommandation humaine, d'imiter celui que l'on consent d'appeler le plus excellent des hommes ; de sorte qu'il n'y a aucune obligation positive de l'imiter. N'est-ce donc point là, dis-je, le motif secret du système ? N'est-il point de pouvoir céder sans crainte à ses penchants favoris ? Examinons cependant ce qui pourrait arriver à ceux qui, par cette considération privée, ont introduit et soutiennent hautement ce système, car il s'agit d'abord d'un intérêt prochain.

Ce n'est pas pour son bien propre, que Dieu a donné aux hommes les lois morales contenues dans l'Ecriture sainte, c'est pour leur plus grand bien, même dès cette vie. C'est évidemment par la persuasion commune de l'existence de ces lois obligatoires que la société s'est maintenue jusqu'à présent; car qu'aucune loi humaine n'aurait pu, et ne saurait jamais produire ; car les souverains, les législateurs, les juges, sont des hommes sujets aux passions, et les meilleurs d'entre eux n'ont, pour être obéis, que des forces humaines, auxquelles des forces semblables peuvent résister. Or si des individus se livrent au système que je combats, pour s'affranchir seulement de remords en cédant à des penchants qui ne troublent pas fortement, ou très-évidemment l'ordre social, ne voient-ils pas que le même prétexte délierait tous les penchants, même ceux qui sont le plus nuisibles au bien commun et au leur propre ? Jamais jusqu'ici il n'y avait eu de nation qui ne se crût obligée, sous des peines dans une autre existence, d'obéir à des lois positives d'un Etre supérieur qui s'était fait connaître aux hommes. Voudrait-on produire un état qui n'a jamais eu lieu depuis que le genre humain existe, au risque de rendre général et permanent ce qu'on a déja vu ! Ce système est donc trompeur, et il est temps que ceux qui le favorisent si hautement pour autoriser leurs faiblesses, songent à ses conséquences pour eux-mêmes, dès cette vie.

Ce système est fatal pour le salut.

Je demande qu'on admette ici pour un moment que l'Ecriture sainte est véritable, afin de considérer quelles en seront les conséquences. Les hommes auront donc un compte à rendre à Dieu, dont les lois, dans l'Ecriture sainte, doivent régler leurs pensées et leurs paroles comme leurs actions. Or quel est l'individu qui, en se considérant sous ce point de vue, avec la persuasion que c'est ainsi qu'il devra rendre compte de toute sa vie au Juge suprême, pourrait être tranquille ? On ne rentre pas souvent en soi-même, quand on se considère comme innocent ! Et pourtant, à n'envisager que nous-mêmes, c'est de là que devrait dépendre notre sort futur.

On compte sur la bonté de Dieu, on va même jusqu'à réclamer sa justice, et l'on a raison, mais est-ce à nous à prescrire des règles aux perfections divines ? Notre devoir est de nous instruire de celle que suivra notre Juge. Or voici comment cette règle est établie dans l'Ecriture sainte. *Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle* (*Saint Jean*, III, 16).

Telle est donc, en termes exprès la règle invariablement et positivement établie par notre Juge ; et c'est en même temps le résumé ce toute l'Ecriture sainte. Or si nous n'envisageons pas Jésus-Christ comme notre rédempteur, nous à qui il est présenté sous cette relation par la miséricorde divine, la déclaration de l'Ecriture sainte à cet égard est aussi très-précise : *Nous sommes encore dans nos péchés* (I *Corinth.* XV, 17). Si donc l'Evangile est vrai, le système que j'examine est fatal au salut, et il importe à chacun d'entrer à cet égard dans des recherches très-sérieuses.

Ce système est inconsidéré.

L'Evangile dit : *Les gentils qui n'ont pas la loi, seront jugés sans la loi; mais ceux qui ont reçu la loi, seront jugés par la loi.* Voilà en quoi se manifeste la justice de Dieu ; il n'exige des hommes, qu'en proportion de ce qu'ils ont pu connaître de sa volonté ; mais quant à nous, si l'Evangile est vrai, nous avons reçu la loi ; ainsi tous nos sophismes ne sauraient empêcher l'exécution de cette sentence : ce sera par ces lois que nous serons jugés. Un coupable amené devant le tribunal de son juge, serait-il admis à se justifier en disant : *Je n'ai pas cru que ce fût votre loi ?* A cet égard encore la sentence est prononcée. *Qu'est-ce ?* dit saint Paul, *si quelques-uns n'ont point cru : leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu ? Non sans doute* (*Rom.*, III, 3).

Mais, objecte-t-on, *on ne saurait croire que des lois positives de Dieu soient contenues dans un livre qui renferme tant de choses inintelligibles pour nous.* Il est vrai, nous ne saurions comprendre les mystères du christianisme ; ce qui sans doute suffirait pour justifier le refus d'admettre ce que nous diraient des hommes, quoiqu'il arrive à tant de gens d'acquiescer, sans le comprendre, à ce que disent des hommes contre l'Ecriture sainte ; mais s'agissant d'objets qui, par leur nature même sont incompréhensibles pour l'homme dans son état actuel, le refus de les admettre par ce motif, est contraire à la raison qu'on réclame et conduit où bien des gens ne pensent pas aller. Pouvons-nous comprendre par nous-mêmes, la nature de Dieu, la création, la cause du mal qui existe dans le monde ? Non sans doute, tous mes efforts seraient vains à cet égard. Ce prétexte peut donc tout aussi bien conduire à l'athéisme : car dès qu'on abandonne la révélation, on ne saurait s'arrêter avec certitude nulle part, et ce n'est plus que par préjugé ou disposition personnelle qu'on peut admettre une religion, aussi diverse et aussi changeante que les dispositions des hommes.

On insiste en demandant : *Suis-je maître de croire ?* Je répondrai par une autre question. Si pourtant il était vrai que Dieu nous eût révélé des choses que nous ne pouvions trouver par nous-mêmes, parce que nous ne saurions rien découvrir de ce qui n'est pas, ou immédiatement à la portée de nos sens, ou de même nature que ce qui est à leur portée ; et si la nature de ces choses révélées était telle, que nous ne puissions, dans notre état actuel, les comprendre au delà des termes mêmes dans lesquels elles nous seraient enseignées ; ne devrions-nous pas les admettre dans ces termes, sans prétendre à les pénétrer ? Il n'y a aucun doute que nous ne le dussions. Par conséquent tout se réduit à ces deux questions : Dieu s'est-il positivement révélé aux hommes ? Ces révélations forment-elles l'ensemble de l'Ecriture sainte ?

L'objet amené à ce point est réduit à une question de fait, et non de raisonnement. Mais sans doute qu'il faut travailler à s'éclairer sur ce fait, non en ne prêtant d'oreille qu'à ceux qui attaquent la révélation, mais en recherchant avec autant de soin les ouvrages et les entretiens de ceux qui la défendent contre ces attaques.

En général, il y aurait bien moins de gens qui se laisseraient entraîner aux prestiges de toute espèce répandus par ceux qui attaquent la foi publique, s'ils se disaient fortement à eux-mêmes : *Je serai responsable envers Dieu, du soin que j'aurai pris de chercher si en effet il s'est révélé aux hommes, et des dispositions que j'aurai apportées dans cet examen : car rien ne lui est caché ; il sonde les secrets des cœurs ; et je ne dois jamais perdre de vue, ni cette sentence : « Ceux qui auront reçu la loi, seront jugés par la loi » ; ni cette considération qui nous est présentée : « Que servirait-il à l'homme d'avoir gagné tout le monde, s'il faisait la perte de son âme.... Car le Fils de l'homme doit venir environné de la gloire de son Père avec ses anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres* (*Matth.*, XVI, 26 et 27). »

Je n'avais à m'occuper ici que d'une réponse directe à cette objection, pour montrer combien elle est futile, quoique répandue maintenant avec tant de confiance : car quant au point où elle se trouve ainsi amenée, savoir la certitude de la révélation, il est le sujet de tout cet ouvrage.

EXTRAIT

D'UN OUVRAGE PUBLIE A LONDRES EN 1800,

Sous le titre de

VOYAGE DU PÉLERIN BONNE-INTENTION DANS LES TEMPS JACOBIQUES.

(Progrefs of the Pilgrim Good-Intent in jacobinical times (*Voyez la note du* § 149).

Entre les bons ouvrages qui paraissent journellement en Angleterre, il en est un très-ingénieux, de 190 pages grand in-12, publié cette année sous le titre ci-dessus. C'est une imitation de l'ancienne allégorie de Jean Bunyan, *Voyage de Chrétien vers l'Eternité ;* et de même que celui-ci était une peinture du monde dans le temps où il parut, le voyage de Bonne-intention peint le monde de nos jours. Le but exprès de l'auteur étant de tracer les signes du temps, comme présageant l'avenir si l'on n'y prend garde, j'ai cru qu'une esquisse de ses peintures pourrait trouver place dans ce volume de lettres à M. Teller, qui a eu le même but dans son *Adresse aux ministres de la religion.*

Le canevas de ce voyage allégorique, comme celui du premier, est un songe ; il débute par la rencontre que fait le songeur d'un homme de son pays nommé Sagacité, à qui il demande des nouvelles de la famille de Chrétien, qui était de son pays ; il désirait de savoir si cette famille avait continué de fournir des voyageurs dans la vie, qui s'y fussent distingués comme lui par leur courage et leur vertu. Telle est l'introduction ; parce que le songeur, peu instruit de ce qui se passe dans le monde, paraît le croire moins

dangereux pour le salut qu'au temps où Chrétien entreprit son voyage ; il indique même quelques obstacles et périls, qu'il avait rencontrés sur sa route et qui paraissaient ne plus exister depuis quelque temps. Sur quoi Sagacité, après l'avoir informé que les dangers étaient devenus plus grands, en changeant de nature, lui fit remarquer parmi nombre de gens qui marchaient dans une plaine devant eux, un jeune homme qu'il lui dit être de la famille de Chrétien, et se nommer Bonne-intention. Quant le songeur eut discerné ce jeune homme, Sagacité lui dit :qu'il ne saurait mieux l'instruire des périls auxquels la jeunesse et tous les hommes étaient exposés maintenant dans le chemin de l'éternité, qu'en lui recommandant de ne pas perdre de vue ce voyageur, qui en prenait la route ; après quoi ils se séparent, et le songe continue.

Les premières rencontres de Bonne-intention préparent quelques-uns des grands traits du tableau. Il est joint successivement par huit autres jeunes hommes, dont les noms sont Curieux, Inconsidéré, Crédule, Changeant, Mécontent, Esprit-de-parti, Tête-chaude et Indépendant ; et dans les événements d'une partie de la route, ces personnages représentent les classes de gens désignées par leurs noms.

Ces compagnons de Bonne-intention, dont l'éducation avait été négligée, n'avaient point l'habitude de se vaincre eux-mêmes, de sorte que rencontrant divers sentiers qui se séparaient du droit chemin, ils étaient tentés d'y entrer par des attraits conformes à leurs différents caractères. Pour lui, d'après les principes qu'il avait reçus dès son enfance, regardant toujours le droit chemin comme sa règle, il refusait d'en sortir ; et rien encore ne résistant fortement chez ces autres jeunes gens aux leçons contenues à cet égard dans un livre qu'ils avaient tous reçu d'Evangéliste lorsqu'ils s'étaient mis en route, il réussit pendant quelque temps à leur inspirer du respect pour elles. Mais l'épreuve devint enfin trop forte pour des gens peu accoutumés à vaincre leurs penchants, et c'est ici que commencent les tableaux aussi ingénieux que vrais qui caractérisent cet ouvrage.

Nos voyageurs arrivent à un lieu où s'était établi depuis quelque temps un seigneur, dont les terres bordaient la route sur la gauche : un chemin qui les traversait, offrait à leurs regards tout ce qui peut flatter les sens et l'imagination, tandis que leur route était, et paraissait devoir continuer d'être plus solide qu'agréable. Plusieurs d'entre eux proposèrent de prendre ce chemin : à quoi Bonne-intention s'opposa d'abord, par cela seul qu'il se détournait de la droite voie ; mais ils l'engagèrent enfin à s'approcher d'un ruisseau qui en séparait ces terres, auprès d'un pont ouvert à tous les passants. On apprend dans la suite, que ce ruisseau se nommait l'*Eau de vaine recherche*, prenant sa source à la *fontaine de Présomption*, et allant se verser dans la *mer des Erreurs* : mais son eau était si limpide, elle coulait entre des bords si fleuris, et l'accès pour y boire était si facile, que malgré les remontrances de Bonne-intention, tous ses compagnons y burent, chacun par des motifs conformes à son caractère : Curieux avait commencé, et il détermina enfin Bonne-intention à goûter au moins cette eau, qu'il lui dit être délicieuse : il ne voulait que la goûter ! Mais il ne put s'arrêter ensuite jusqu'à ce qu'il eût vidé la tasse.

Peu après le brouillard du doute environna ces voyageurs, et ils ne discernaient plus aucun des objets autour d'eux, lorsqu'un homme portant un flambeau, vint s'offrir à leur servir de guide, le nom de cet homme, comme on l'apprend ensuite était Faux-raisonnement : il parlait bien et d'une manière plausible, de sorte que les voyageurs consentirent à s'en laisser guider. Dans la route il les entretint des grands services que son maître avait rendus à l'humanité et qu'il travaillait encore à lui rendre, en formant des disciples au nombre desquels il comptait les voir, parce que son seigneur, les ayant aperçus des fenêtres de son château lorsqu'ils s'étaient trouvés dans l'obscurité, l'avait envoyé pour les conduire chez lui, où ils trouveraient des lumières qui n'avaient point encore éclairé le monde, à cause de l'artifice des prêtres et des despotes. Il leur apprit que le nom de ce bienfaiteur du genre humain était Philosophie, fils d'Entendement et de Nature ; qu'il était né en Egypte, où il avait été élevé par Fable ; que de là il était passé en Grèce, et y était parvenu à l'âge de maturité qu'il avait fait ensuite quelque séjour dans l'ancienne Rome, mais que dès lors Superstition l'avait écarté du monde, jusqu'à ce que l'avancement des connaissances en Europe l'eût engagé à venir y fixer son séjour : qu'il était ainsi d'un grand âge, mais qu'il avait encore toute la vigueur de la jeunesse, comme ils allaient en juger eux-mêmes.

Ils arrivaient alors au château, où Philosophie leur fit un accueil plein d'affabilité : il était dans un habillement composé de différentes parties suivant les costumes égyptien, grec et romain modernisés ; il parlait fort coulamment et en termes étudiés ; cependant ils ne purent d'abord trouver aucun sens dans ses discours.

Entraîné par ces nouvelles scènes, étonné de la grandeur vague des objets, et impatient d'y saisir quelque chose, Bonne-intention oublie longtemps son livre, qu'il avait d'abord caché dans son sein, de sorte qu'insensiblement, séduit d'abord par les apparences, puis étonné et embarrassé, il est conduit comme ses compagnons dans une suite de scènes qui font naître en lui un trouble inconnu, jusqu'à la dernière qui, l'engageant à rentrer en lui-même, le conduit enfin à recourir à son livre.

Dans la description détaillée de ces scènes on voit naître et s'accumuler ces déceptions de la philosophie moderne à l'aide desquelles les différentes classes d'individus personnifiées par les compagnons de notre voyageur, et lui-même dans les commencements, se trouvent

entraînés, non par l'ensemble, qu'ils ne sont pas en état de saisir, mais à l'aide de quelque partie qui leur présente un appât conforme à leur penchant; puis, par les soins des adeptes, ils s'accoutument à ce qui d'abord ne leur plaisait pas.

Dans une succession de scènes mystiques, où Philosophie les engage, et dont il leur fait entrevoir le sens, on voit successivement changer l'acception des mots, à l'égard de toutes les anciennes idées, de *religion*, *cause première*, *vertu* et *vice*, *licite* et *illicite*, *liberté*, *gouvernement*, *ordre social*, *patrie*, *famille*, et autres rapports qui lient les hommes entre eux et avec quelque pouvoir supérieur; tellement que Bonne-intention lui-même est jeté dans la plus grande confusion d'idées et de sentiments. Outre le contraste de ces nouvelles notions avec ses principes, il sentait naître en lui une grande répugnance à entrer dans une association mystérieuse qui paraissait couvrir un complot; mais il ne savait rien s'expliquer encore, et il désirait d'en découvrir le dernier but: cependant, comme les réflexions qu'il avait d'abord hasardées avaient été taxées de pusillanimité, ou laissées sans réponse, il s'était réduit à suivre les autres en silence.

Quand Philosophie jugea que l'imagination de ses nouveaux disciples était suffisamment échauffée par toutes les scènes qu'il avait fait passer sous leurs yeux, accompagnées de ses commentaires, il en profita pour les initier aux derniers mystères de sa secte; et ce fut en les introduisant dans un temple dédié à deux divinités emblématiques conformes à la nature de ses projets. Bonne-intention frémit à la vue de ces spectres; car à leurs attributs il reconnut Athéisme et Anarchie. En leur expliquant ici divers emblèmes, Philosophie les informa de ce qui se préparait dans le monde par ses travaux et ceux de ses disciples; sur quoi il suffit de dire que c'est ce dont on a vu l'exécution commencer depuis quelque temps. Cependant les nouveaux affiliés se trouvèrent entraînés dans ses vues, chacun par quelque attrait, illusion ou crainte agissant sur son caractère. Bonne-intention seul, chez qui les principes de son éducation se réveillèrent de plus en plus, à mesure qu'il voyait projeter le renversement de tout ce que les hommes avaient coutume de regarder comme stable et sacré, se tenait toujours plus en arrière, gardant un morne silence, sans néanmoins savoir quel parti prendre; mais enfin il fut déterminé.

Ce changement s'opéra chez lui par une cérémonie à laquelle Philosophie informa ces jeunes gens qu'ils devaient se soumettre pour participer aux grandes choses qu'il leur avait annoncées. *N'avez-vous pas*, leur demanda-t-il, *un livre nommé la Bible?* Et sur leur réponse qu'ils l'avaient tous reçu pour leur servir de guide dans leur voyage: *Eh bien!* leur dit-il, *c'est l'ouvrage des plus mortels ennemis, non-seulement des êtres qu'on sert dans ce temple, mais de toute la race humaine: sans lui, sans ceux qui l'emploient à tromper les hommes, jamais on n'aurait pu forger ces chaînes cachées dont vous avez commencé de sentir le poids à mesure que mes instructions vous ont fait concevoir l'état où doit être l'homme libre. Ainsi, pour preuve que vous êtes déterminés à secouer cet empire de fraude et de despotisme, livrez ce livre à la flamme que vous avez vu s'allumer d'elle-même sur cet autel. Alors vous recevrez une de ces épées sans fourreau, et à l'instant que vous l'aurez saisie, vous sentirez tomber vos chaînes.*

Ici s'ouvre une scène caractéristique des effets que Philosophie avait su produire sur les différents esprits de ses disciples. Tête-chaude jette son livre au feu sans balancer; Inconsidéré le suit; Indépendant résiste peu, parce que ce livre contenait des ordres trop gênants pour lui; Mécontent se persuade que tout nouvel ordre de choses sera meilleur que celui qui existe; Changeant se fait fête d'une grande nouveauté; Esprit-de-parti, voyant le nombre s'accroître de ce côté-là, pense qu'il convient de s'y joindre, espérant d'y jouer un rôle. Tous leurs livres sont donc au feu; mais Curieux et Crédule qui, en d'autres occasions s'étaient livrés les premiers aux nouvelles idées, balancent encore; leurs penchants n'étant que vagues, un sentiment de la gravité de cet acte les retient. Alors Bonne-intention, pour tâcher de les maintenir dans leur refus, et voyant d'ailleurs que le silence deviendrait coupable, refuse formellement d'abandonner son livre, le défendant avec force: mais Philosophie lui oppose des sophismes mêlés d'insinuations par lesquelles il leur laisse entrevoir que le refus était inutile, que le temps était venu où un grand changement devait s'opérer pour le malheur seul des opposants; ce qui entraîne encore Curieux et Crédule.

Bonne-intention demeure donc seul dans son refus; et Philosophie, qui désespère de le déterminer, le voyant même prêt à consulter son livre, veut le lui arracher des mains; mais, le repoussant avec vigueur, Bonne-intention ouvre ce livre et y lit: *Prenez garde de ne pas vous laisser séduire par une vaine philosophie. Ah!* s'écrie-t-il, *pourquoi n'ai-je pas eu recours aux conseils de ce guide! Sûrement alors je n'aurais pas été conduit jusqu'ici pour y voir face à face avec tant de douleur, ces emblèmes de destruction.*

Aussitôt il entreprend de se frayer la route hors d'un lieu où il avait vu avec horreur se projeter le renversement des autels et de l'ordre social: les autres veulent le retenir; mais Philosophie, comprenant que leurs efforts seraient vains, et craignant ce conflit avec un homme dont les arguments étaient puissants, les arrête par ces mots: *Ne vous inquiétez pas de cette âme basse et servile, il n'est pas digne de participer à nos mystères; laissez-le passer, il trouvera le sort destiné à ceux qui osent entrer sur mes terres sans demeurer sous ma conduite.*

Bonne-intention rencontre en effet bien des difficultés, des embûches, des dangers dans le dédale obscur où il se trouve au sortir de ce lieu, et il se sent d'abord bien faible. Tout ce qui lui arrive sert à peindre le trouble de

ses pensées : l'incertitude de la route, les heurts qu'il éprouve, des pierres aiguës (objections) qui le font broncher, des êtres volants (doutes) qui le harcèlent et le mordent, même le poids de ses chaînes, qu'auparavant il n'avait point senties, mais que son imagination lui représente encore comme réelles et fort pesantes; tout, en un mot, dans une grande partie de sa route, aurait réalisé la menace de Philosophie, s'il n'eût été résolu de souffrir jusqu'à la mort plutôt que de rentrer sous ses lois. Enfin, après bien des tourments et des efforts, il arrive à un lieu où se prépare une scène non moins frappante.

Le chemin vint enfin à s'élargir, et il aperçut une lumière, vers laquelle s'étant dirigé, il vit dans une grotte d'où elle partait un homme masqué qui, à la lumière d'une lampe, parcourait un livre semblable au sien : il en avait coupé un grand nombre de feuillets qu'on voyait épars autour de lui et sur ceux qui restaient; il effaçait avec un canif des passages qui ne paraissaient pas lui plaire.

Quand cet homme aperçut Bonne-intention à l'entrée de la grotte, il lui demanda d'où il venait et ce qu'il cherchait : celui-ci l'ayant satisfait, lui demande à son tour qui il était : *Je suis*, répondit l'autre, *Christianisme-rationnel, ennemi d'Athéisme autant que tu peux l'être, et comme toi, cherchant la route de l'Eternité; mais je n'aime pas à suivre le troupeau du vulgaire; c'est pourquoi je m'en suis séparé, et suis venu m'établir sur les confins des terres de Philosophie, parce que pourtant on peut y trouver de l'instruction : si tu veux te mettre sous ma conduite, je te mènerai par une route facile jusqu'au droit chemin, où tu arriveras beaucoup plus tôt que tu ne le pourrais sans mon aide.*

Au nom de Christianisme, sans réfléchir encore à ce qu'il avait vu faire à cet homme, mais impatient de sortir de ces lieux ténébreux, Bonne-intention accepte son offre. L'homme prend alors sa lampe et le conduit longtemps par des chemins qui l'étonnent d'après ce qu'il lui en avait annoncé; car ils sont aussi tortueux et obscurs que ceux par lesquels il était parvenu au temple d'Athéisme; et c'est pour arriver enfin à un autre temple dans lequel, par un peu de lumière vague procédant d'une ouverture du plafond, il voit sur un trône une figure semblable à celle de cette *race de géants que la Fable dit être nés de la terre;* elle regarde de haut en bas d'un air orgueilleux, au travers duquel néanmoins on découvre un trouble secret de ce qu'elle ne peut rompre une croix qu'elle tient en ses mains. *En quel lieu m'avez-vous conduit?* dit-il à son guide; *quelle est cette figure étrange qui s'offre ici à mes regards? Heureux mortel!* répond le guide, *qui, sous ma conduite, es arrivé au sanctuaire de Religion-naturelle, inclines-toi devant son trône, et réjouis-toi d'être admis à contempler la vraie lumière.*

A ce discours emphatique, et d'après tout ce que lui présente ce lieu, Bonne-intention sent naître en lui une grande défiance; et, ne voulant plus se conduire que par son livre, il le tire de son sein. *Que fais-tu?* lui demande l'homme au masque. *Je veux chercher conseil,* lui répond-il, *où je suis sûr de le trouver. — Ton intention est bonne,* répart cet homme; *mais combien ne serais-tu pas trompé si tu mettais ta confiance dans tout ce que renferme ce volume! — Ne contient-il donc pas la vérité?* demande Bonne-intention. — *Il contient sans doute quelques vérités,* répond Christianisme-rationnel, *mais elles sont tellement mêlées de fables, que ton faible entendement ne saurait y découvrir ce qu'il y a d'utile. Prends plutôt mon livre : tu peux voir qu'il était autrefois comme le tien; mais j'ai travaillé depuis longtemps à en enlever ce qui était contraire à mon jugement, et à découvrir dans le reste, à l'aide de quelques petits changements, des sens occultes qui, pendant bien des siècles, ont échappé au vulgaire ignorant : je l'ai enfin tellement débarrassé de tout ce qui obscurcissait sa lumière, que mon grand Maître, que tu as le bonheur de contempler, permet à ses sectateurs de l'employer comme un code de lois propre à diriger leur conduite morale.*

Révolté d'une absurdité si grossière, Bonne-intention lui répond avec fermeté : *Où donc apprendrai-je à connaître le grand Maître de la nature? Pourrais-je attendre du tien, enfermé dans cette demeure sombre, qu'il me conduisît à lui? Si ce livre, comme on en est persuadé depuis tant de siècles, renferme ses instructions pour les hommes (et où les trouver ailleurs?) peut-on concevoir que le sens d'aucune de ses parties essentielles soit demeuré caché jusqu'ici, réservé seulement à quelques hommes de ce siècle? Je pourrais plutôt abandonner tout le livre, comme on me le demandait, au temple d'Athéisme, que de me former l'idée indigne de celui dont il procède, que l'ayant destiné à instruire les hommes de son existence et de sa volonté, il eût permis qu'on pût y insérer des choses capables d'induire en erreur à cet égard les cœurs honnêtes qui cherchent sincèrement à s'instruire.*

Alors, repoussant le livre mutilé et ouvrant le sien, Bonne-intention y lit à haute voix : *Celui-ci est l'Antechrist dont vous avez ouï dire qu'il paraîtrait, et il est même déjà dans le monde.* Il n'a pas plutôt prononcé ces mots, que le trône de Déisme s'enfonce, le spectre disparaît, la petite ouverture du plafond se ferme, et le masque de l'homme à la lampe étant tombé dans sa fuite, découvre le visage d'Hérésie.

Cette fois Bonne-intention ne se trouva pas dans l'obscurité; au contraire, dès qu'il fut ainsi résolu à ne consulter que son livre, il en partit une lumière qui éclaira tous les environs; et alors il se rappela ces mots qu'il renferme : *Ma parole est une lampe à ton pied, et une lumière qui éclaire ton sentier.* Il ne fut plus en danger de s'égarer dans la route qu'il devait suivre : car à chaque lieu où elle se divisait, son livre éclairait le vrai chemin : mais son imagination, toujours frappée de ces chaînes dont Philosophie lui avait fait croire qu'il était chargé, les lui fai-

sait encore sentir autour de lui : les êtres volants nommés doutes continuaient aussi de le harceler, et venaient souvent étendre leurs ailes de crêpe sur son livre pour en intercepter la lumière ; mais il les chassait avec autant de persévérance pour chercher dans ce même livre des armes contre eux. Ce fut ainsi qu'après une montée très-difficile il arriva dans un vestibule ouvert au grand jour, dont ces oiseaux nocturnes, ne pouvant soutenir l'éclat, il en fut enfin délivré, et de là il rentra dans le droit chemin. Etant néanmoins encore près des terres de Philosophie, quelques-uns de ses adhérents le découvrirent de dessus une tour : Ridicule était du nombre ; et, voyant qu'il était sourd à la voix des autres, il lui décocha un de ses traits qui glissa sur sa tête, mais vint frapper son livre qu'il avait encore à la main ; cependant comme il le tenait fermé, ce trait tomba émoussé.

Notre voyageur sentit beaucoup de joie d'avoir échappé aux embûches de Philosophie. Il éprouvait cependant encore une grande confusion d'idées ; car, quoiqu'il ne doutât pas que cet homme ne tramât des choses très-dangereuses, il ne pouvait les concevoir. C'est pourquoi, sachant que, dans ce voisinage, Chrétien avait trouvé la maison d'un homme dont le nom était Interprète, de qui il avait reçu de grandes informations sur l'état où était alors la route, et persuadé qu'il l'observait encore, il résolut d'aller lui demander des instructions. Peu après il découvre cette maison sur la droite du chemin ; il se hâte d'y arriver, il frappe à la porte ; la même portière qui avait introduit Chrétien, Innocence, vient lui ouvrir, et après qu'il lui a dit son nom, elle le conduit à son maître.

Tout ce qui se passe dans cette maison mériterait d'être rapporté, mais j'abrége. Interprète informe Bonne-intention que depuis le passage de Chrétien par cette route, Philosophie, dont il lui apprend la vraie origine, était venu s'établir auprès du chemin pour détourner ceux qui se dirigeaient vers sa maison ; il lui développe le sens de toutes les scènes dont il avait été témoin, et leur rapport avec l'occupation de cet homme qui usurpait le nom de Christianisme ; et après l'avoir instruit sur tous ces objets, il le conduit au haut d'une tour.

De là, d'où l'on découvrait ce qui se passe dans le monde, Interprète fit observer à Bonne-intention les diverses bandes de gens qu'il avait vus en différents groupes dans les terres de Philosophie, commençant l'exécution des projets qu'il avait entendu former dans son temple. Frappé de voir à quelles fatigues et travaux, à quels dangers même s'exposaient ces gens-là tandis que ceux contre lesquels ils étaient prêts à exercer leur fureur paraissaient être immobiles, Bonne-intention en demanda l'explication à son guide. Philosophie, lui répondit-il, fait mettre en jeu toutes les passions qui ont des objets présents, dont les unes permettent et les autres exécutent ses desseins. Ceux sur qui tombe son glaive à l'improviste ne peuvent s'en garantir ; et en attendant il aveugle les autres en leur inspirant l'égoïsme. Pour secourir le prochain en péril, il faut reconnaître les lois de celui qui l'ordonne ; et le premier soin de Philosophie, par le ministère de ses adeptes, a été d'effacer ces lois dans le cœur de bien des gens : et qu'en résulte-t-il ? Tandis que les siens sont réunis avec passion pour détruire, il n'y a qu'amour de l'aise ou crainte d'un danger présent chez les autres, quoique destinés, s'ils n'y prennent garde, à subir le même sort dès ici-bas.

Bonne-intention, frappé de tout ce qu'il venait de découvrir, craignait presque de se remettre en route ; mais Interprète lui inspira du courage, sans lui dissimuler le danger. Vous devez, lui dit-il, continuer votre route ; soyez vigilant, n'oubliez jamais de consulter votre livre, où vous trouverez toujours des conseils salutaires ; et souvenez-vous que, quoi que vous puissiez souffrir dans ce monde pour la cause de votre Père céleste, c'est votre devoir de le supporter ; car ce monde, ses maux comme ses biens, seront passés derrière vous quand vous arriverez au but de votre carrière ; ce qui vous restera, c'est votre âme ; ainsi conservez-la pure devant votre Créateur ; vous savez ce que cela exige.

La route que devait tenir Bonne-intention, étant la même que Chrétien avait suivie, il s'approchait de la Colline des difficultés. Chemin faisant, il fut abordé par un jeune homme à peu près de son âge, qui ayant appris où il allait, lui témoigna beaucoup de désir de voyager avec lui, parce qu'il avait le même dessein. Ce jeune homme se nommait Esprit-léger. Etant entrés en conversation sur ce qui leur était arrivé jusqu'à leur rencontre, Bonne-intention lui demanda, comment il avait échappé aux piéges de Philosophie ? — *Oh !* dit-il, *j'ai bien vu le ruisseau qui coule le long de ses terres, mais je n'ai pas eu fantaisie d'y boire. Un homme aussi est venu vers le pont, et m'a invité d'entrer ; mais ayant vu en même temps se promener dans le jardin certains hommes, qu'il m'a dit être d'intimes amis de son maître, je n'ai pas jugé qu'ils pussent être de bonne compagnie pour un homme bien né.* — *Mais sans doute vous vous êtes arrêté chez Interprète ? — Qui ? ce vieux homme dont la maison est sur la droite ? Quel amusement pour une personne de mon âge, d'aller écouter ses longs discours ! Dans cinquante ans d'ici peut-être, j'y prendrai du plaisir.* Surpris d'une telle réponse, Bonne-intention lui répartit : *Mais c'est précisément avant ce temps-là, c'est dès à présent que ses leçons vous auraient été nécessaires ; ne savez-vous pas que nous approchons de la Colline des difficultés ?*

Alors une conversation s'engage entre nos deux voyageurs. Esprit-léger n'avait point de mauvaise inclination, mais n'ayant reçu aucune règle de conduite, il n'était pas préparé à réprimer les penchants vicieux qui pourraient naître chez lui : aussi, voyant à la gauche de la Colline une vallée agréable qui paraissait en faire le tour, il propose d'y passer, au lieu de gravir ce chemin pénible

Bonne-intention lui représente que cette vallée étant hors du droit chemin, il fallait bien se garder d'en prendre la route; il lui parle des conseils d'Interprète, et des règles de son livre, lui en montrant la certitude et l'importance. Esprit-léger paraît y prendre plaisir, et comme il semblait ne manquer que d'expérience, Bonne-intention se résout à l'aide.

Ce fut ainsi qu'ils arrivèrent au pied de la Colline qu'Esprit-léger parut bien résolu de gravir; mais il témoigna à son compagnon le désir de s'arrêter auprès d'une fontaine, pour y prendre un moment de repos et manger quelques gâteaux qu'il avait avec lui. Bonne-intention lui représenta, que ce n'était pas au moment des difficultés qu'il fallait se livrer à la mollesse; qu'il valait mieux les vaincre d'abord, afin de jouir d'un repos sans inquiétude: mais son compagnon paraissant résolu de ne pas céder, il lui céda lui-même par complaisance.

Tandis qu'ils prennent ce repos prématuré, une douce harmonie se fait entendre, et bientôt ils voient la Dame de la vallée qui avait tenté Esprit-léger, venant à eux avec un riant cortége. Aussitôt ce jeune homme se lève pour aller à sa rencontre; Bonne-intention veut le retenir, le blâmant de se livrer si aisément à des personnes qu'il ne connaissait pas; mais pendant ses remontrances, la Dame est déjà près d'eux, et leur adressant la parole à l'un et à l'autre: — *Je croirais*, dit-elle, *faire tort à des personnes telles que vous me paraissez être, si je ne vous supposais étrangers à mon empire: je suis la Mode; ces aimables personnes qui me suivent sont les Plaisirs.* Alors elle les invite à passer par ses terres, où elle leur annonce tout ce qui peut rendre leur voyage agréable; leur faisant d'ailleurs un tableau rebutant de la Colline, *qui n'était pas*, dit-elle, *un chemin fait pour des gens comme eux.*

Esprit-léger ne résiste point; Bonne-intention le suit, avec l'espérance d'empêcher qu'on ne l'égare; mais lui-même est entraîné de plaisirs en plaisirs, qui d'abord ne lui présentent rien que d'innocent: la jouissance ensuite lui fait illusion, et sur le temps qui s'écoule et sur les nuances de ces plaisirs qui tendent au vice; mais enfin il les voit s'allier avec d'autres dans lesquels le voile du vice s'amincit de plus en plus, et qui s'offrent dans les bosquets de la Dissipation, où aussitôt Esprit-léger se dérobe à sa vue. Alors l'idée de ramener ce jeune homme, qui depuis quelque temps n'était chez lui qu'un prétexte, s'évanouit; il sent sa faute, frémit en considérant à quoi il était sur le point de se laisser entraîner; et malgré les railleries et les agaceries de la Mode et des Plaisirs, il rebrousse chemin jusqu'au pied de la Colline.

Échappé à ce nouveau piége, Bonne-intention veut commencer de monter; mais il ne retrouve plus ses forces. Il est mécontent de lui-même, ce qui le jette dans le découragement; surtout, parce qu'aux reproches de sa conscience, se joint un sentiment de honte: son amour-propre était blessé de s'être laissé séduire; et accablé de ce dernier sentiment, il demeurait immobile, lorsqu'il fut abordé par Renoncement-à-soi-même, qui le tança fortement, et lui fit éprouver d'autres regrets qui ne pouvaient être soulagés qu'en marchant avec courage dans le bon chemin, à quoi il se détermina. Alors ce guide intègre lui mit en main un bâton, qui l'aida beaucoup à monter la Colline, et l'accompagnant jusqu'à ce qu'il marchât de pied ferme, il lui dévoila en même temps ces nouveaux mystères, comme l'avait fait Interprète à l'égard des précédents. Mode, autrefois sans malice, mais volage, s'était laissé engager dans le parti de Philosophie, à qui elle servait merveilleusement, par quelques maximes qui lui avaient été dictées, pour entraîner dans ses vues des personnes des deux sexes du caractère d'Esprit-léger, qui ne l'écoutaient pas directement.

Bonne-intention ayant perdu beaucoup de temps, la nuit le surprit dans sa route; il crut se voir au sommet de la Colline, et comme il savait que son devancier y avait trouvé la maison des Vertus chrétiennes, dont il se rappelait l'aspect extérieur, il prit une autre maison pour celle-là; confirmé dans son idée par deux animaux qu'il entrevit dans l'avenue, où Chrétien avait vu deux lions enchaînés. Il passe entre ces animaux, s'avance vers une porte et frappe; un portier nommé Sentiment vient lui ouvrir, et quoique ce ne soit pas le même par lequel Chrétien avait été introduit, qui se nommait Vigilant, ses manières engageantes lui font penser qu'il appartient aux mêmes maîtresses, et il entre.

Dans le chemin, Bonne-intention demande à son nouveau guide, si le nom de la maison n'est pas *Pleine de beauté*, demeure des Vertus chrétiennes? *Sans doute*, répondit-il, *c'est la demeure des Vertus, et mon office est d'introduire auprès d'elles tous ceux qui sont dignes de leur être présentés.* Bonne-intention se dit donc de la famille de Chrétien, autrefois si favorablement reçu dans cette maison, et il commençait à lui expliquer comment il s'était efforcé de suivre ses traces; mais l'interrompant: *Nous n'avons pas besoin*, dit le portier, *de savoir quelle est votre parenté, ni quel sentier vous avez suivi pour arriver à cette maison: si votre cœur sympathise avec les Vertus qui l'habitent, vous êtes dignes de jouir de leur présence.* Il voulait néanmoins produire des titres qui prouvraient sa descendance de Chrétien; mais le portier l'arrêtant avec une sorte de vivacité: *On ne vous fera guère de questions sur ce sujet*, lui dit-il; *soyez descendant de Chrétien ou disciple de Brahma; que votre profession ait été celle de saint, d'assassin ou de voleur, pourvu que votre cœur batte bien haut pour les Vertus morales, entrez hardiment dans leur sacrée demeure.* Sur quoi il tire une sonnette pour appeler une des demoiselles de la maison.

Étonné de ce langage, notre voyageur serait aussitôt retourné en arrière, s'il n'eût été nuit; et il éprouva alors un plus grand regret de s'être laissé retenir au pied de la Colline. La demoiselle arrive, elle se nommait

Raffinement; et Bonne-intention voulant au moins apprendre de quelles Vertus on lui parlait, il lui adresse ainsi la parole : *Je pensais venir me joindre à la dévotion de Piété, recevoir les leçons de Prudence, et participer aux bienfaits que Charité répand autour d'elle : n'est-ce pas toujours ici leur demeure?—Il faut*, répondit-elle, *que vous soyez bien peu instruit de l'état du monde, et surtout de celui de cette famille, puisque vous donnez à mes maîtresses des noms si antiques. Celle que vous nommez Charité, s'appelle maintenant Philanthropie ; celle qui se nommait Prudence, a mérité le titre d'Energie-mentale ; et quant à leur sœur ainée appelée Piété ; la pauvre vieille fille ! elle avait perdu la tête, et elle était devenue si hargneuse, qu'on ne pouvait plus la supporter ici : elle a quitté la maison depuis longtemps, et l'on n'entend plus guère parler d'elle que chez quelques fanatiques. En sa place, mes maîtresses ont pris leur sœur cadette nommée Sensibilité, une fort aimable personne, ci-devant mariée avec Sens-commun, un imbécile, qui se mettait quelquefois en tête de la gêner dans ses affections, mais sa sœur Energie-mentale l'en a heureusement délivrée.*

Combien Bonne-intention n'aurait-il pas voulu fuir ! mais il était déjà à la porte d'un salon qu'ouvrit sa conductrice : et avant que les Vertus, fort attentives à leurs objets respectifs, l'eussent aperçu, il put voir ce dont elles s'occupaient et que Raffinement l'aida à comprendre. Philanthropie, assise auprès d'une fenêtre, cherchait avec un télescope dans les ombres de la nuit, *des objets invisibles de bienveillance en des contrées inconnues*. Energie-mentale frappait un caillou avec de l'acier, et les étincelles étant reçues sur une matière combustible, elle l'animait de son souffle, et en respirait la fumée, qui paraissait animer ses regards et ses gestes. Sensibilité, négligemment couchée sur un sopha, avait la tête penchée sur un ânon, pour qui, dans quelque moment perdu, elle s'était *prise d'amitié*, et elle versait sur lui des *larmes de tendresse*. L'accueil que firent ces Vertus à Bonne-intention fut conforme à leurs caractères. Celui d'Energie-mentale fut sec. Philanthropie, dont la vue était si affaiblie par la recherche des objets lointains de bienveillance, qu'elle ne voyait pas ceux qui étaient près d'elle, faillit à le renverser en l'allant chercher plus loin qu'il n'était : mais Sensibilité lui trouvant bonne mine, oublia son ânon, vint se jeter à son cou, et répandit des larmes sur lui.

Je passe sur les autres circonstances de la soirée avant qu'on se mît à table, et sur l'espèce du souper (où Bonne-intention ne trouva pas de quoi satisfaire son appétit), pour venir aux discours des Vertus vers la fin du repas. Energie-mentale commençant, pérora longtemps avec véhémence sur les préjugés funestes, les usages barbares qui opprimaient le genre humain ; annonçant ses plans pour le rendre libre. Elle aurait eu peine à finir sur ce sujet, si Philanthropie n'eût voulu exprimer ce qu'elle sentait sur ces misères de l'humanité : son plan pour le bonheur des hommes était d'après des vues si grandes, elle les portait avec tant de générosité sur l'avenir, que dussent-elles exiger le sacrifice de myriades d'individus pour les amener à leur accomplissement, les grands cœurs devaient s'y déterminer. Sensibilité l'interrompit à son tour, en versant un torrent de larmes ; et quand sa voix put trouver passage au travers de ses sanglots, elle se mit à raconter le martyrologe des *fils du génie* et des *filles de la tendresse*, qui, lorsqu'ils se livraient à l'aimable *susceptibilité* de leurs âmes, étaient persécutés, opprimés par Etat-civil, un monstre à faire horreur. Bonne-intention la voyant s'animer de plus en plus sur ce sujet, en le regardant, fit semblant de s'assoupir, ce qui la refroidit beaucoup : alors on se leva de table et on se retira.

Notre voyageur cependant, fut loin de pouvoir dormir : il était plus agité par cette hideuse métamorphose des *sentiments*, qu'il ne l'avait été chez Philosophie par celle des *idées* : là son esprit avait été révolté ; ici, son âme entière était tourmentée de voir ennoblir, embellir même les crimes les plus atroces, et peindre les barrières opposées au vice, comme une horrible oppression. Combien n'était-il pas frappé de cette transformation de créatures humaines en monstres, dès qu'elles oublient de qui elles dépendent ! Et s'il rentrait en lui-même, il n'était pas plus tranquille ; frappé d'y entrevoir, que ceux qui pouvaient échapper à Energie-mentale et à Philanthropie, étaient en danger, s'ils ne se tenaient fortement sur leurs gardes, d'être séduits par Sensibilité, contre qui son assoupissement apparent avait été un préservatif nécessaire. Il lui tardait qu'il fût jour pour pouvoir fuir de ce lieu ; mais dans un moment plus calme, il lui souvint que la demeure des Vertus chrétiennes renfermait un *arsenal*, où Chrétien fût armé contre les dangers du reste de sa route ce qui le fit résoudre d'attendre le lever des trois sœurs, pour être instruit sur cet objet.

Quand il eut joint ces femmes, il leur demanda ce qu'était devenu l'*arsenal* qu'avait vu Chrétien dans leur maison ; elles lui dirent qu'il subsistait, et lui offrirent de l'y mener, ce qu'il accepta. Chemin faisant elles le prévinrent, que s'il se rappelait ce que cet arsenal était autrefois, il y trouverait un grand changement ; parce que les *armes* qu'il contenait alors ne servaient qu'aux *vils esclaves des despotes*.

Quoique ainsi préparé à un changement, pouvait-il s'attendre à ce qui vint frapper ses regards dans ce lieu ? Des monceaux de boulets et de mitraille, des piles de poignards, d'épées, de piques fraîchement teintes de sang et d'autres instruments ensanglantés, composés d'une hache glissant dans un cadre. — *Comment !* s'écria-t-il, *des femmes qui paraissent si compatissantes, recéler tant d'instruments de mort ! — Hélas !* dit Philanthropie, *il est bien triste que les nations infatuées de préjugés, ne puissent être engagées que par ce moyen, à préférer la lumière aux ténèbres et la liberté à l'esclavage !* (1) Les autres Ver-

(1) On peut voir dans le petit ouvrage sous le titre de

tus applaudirent à ce sentiment ; mais voyant que Bonne-intention n'était pas prêt de s'élever *à sa hauteur* ; que son âme n'était pas encore assez *forte* pour recevoir les *grandes vérités* ; elles entreprirent de pallier leur premier langage, voulant le persuader, qu'il n'y avait point, comme il l'imaginait, de plan formé pour produire ce changement dans le monde ; que la nature des choses et *l'accroissement des lumières* y conduisaient nécessairement. Mais lui, qui avait vu former ce plan chez Philosophie, et à qui Interprète en avait montré l'exécution par ces *armes* mêmes qui lui faisaient horreur, voulant tâcher de concevoir ce que pouvaient être ces êtres, jusqu'alors inconnus pour lui et qui se revêtaient d'apparences si trompeuses, tire enfin son livre pour le consulter. Ces femmes veulent aussitôt le lui arracher, l'accusant aussi de toutes les misères humaines ; mais il le tenait ferme, et l'ayant ouvert, il y lut : *Tu jugeras des arbres par leurs fruits.* Jugeant donc ces figures humaines par leurs actes et leurs discours, il voulut partir, mais elles le retinrent et engagèrent conversation sur son livre.

Bonne-intention fut donc obligé de défendre contre elles ce trésor de la bonté divine, qu'il jugeait toujours plus précieux, à mesure qu'il voyait plus profondément ce que deviendraient sans lui les humains ; et ayant dit entre autres, que c'était là seulement qu'il pouvait apprendre comment il devait se conduire pour être heureux après cette courte vie, Energie-mentale lui répartit : — *As-tu donc une âme si mercenaire, que tu attendes des récompenses pour les actes de vertu ! Sache que pour les âmes élevées, pour les cœurs pénétrés de nobles sentiments, la vertu trouve sa récompense en elle-même. D'ailleurs, ce pays invisible qu'on te dépeint là et où tu attends ta récompense, n'existe point ; nous le savons certainement par ceux qui, ayant étudié ton livre, ont reconnu qu'il était le produit de l'imagination de quelques enthousiastes. Nous seules sommes les vraies Vertus ; nos instructions et notre exemple corrigeront enfin les hommes, en les affranchissant de tous les liens qui les pervertissent et que ne leur avait pas donnés la nature, afin qu'ils puissent la suivre sans obstacle. Regarde ma sœur Sensibilité ! se livrant au doux penchant que tu lui inspires, elle se dispose à te rendre heureux.*

Il voit alors avec étonnement cette Vertu, qui le fixe d'un regard enflammé de tendresse ; et pendant le trouble où le jette cette vue, elle s'élance dans ses bras : il la repousse, et croit pouvoir se délivrer aisément d'une femme ; mais elle le poursuit par des caresses, tandis que ses sœurs, se prévalant de son état, pressent auprès de lui l'obéissance aux lois de la nature, manifestées par les penchants des êtres sensibles, seule règle légitime de leurs actions. A l'ouïe de ce principe, l'horreur qu'il en conçoit lui fait retrouver toutes ses forces ; il écarte violemment ces monstres féminins, et parvenu à la porte : — *Il n'est aucun degré d'atrocité,* leur dit-il, *qu'on ne pût justifier par vos infernales maximes : heureusement leur futilité est aussi évidente, que leur tendance serait destructive de tout bonheur parmi le genre humain. Loin de moi ces ouvriers d'iniquité ! Je veux suivre les commandements de l'Eternel.* Et malgré leurs nouvelles tentatives sous toutes sortes de formes, se dégageant de leurs mains et devenu sourd à leur voix, il sort enfin de leur demeure.

Notre voyageur jugea bientôt alors, que malgré l'apparence de la maison, s'il n'y fût pas arrivé de nuit, il aurait pu reconnaître que ce n'était pas celle qu'il cherchait ; car il était informé que la maison des Vertus chrétiennes était bâtie de pierres de taille, au lieu que celle-ci n'était construite que de livres et de pamphlets, ce qu'il ne pouvait s'expliquer. Il vit aussi, qu'en place des lions qu'il avait cru apercevoir à l'entrée de l'avenue, c'étaient de grands singes, qui grimacèrent en faisant claquer leurs dents lorsqu'il passa entre eux. Dégagé de cette enceinte, il reconnaît aussi qu'il est loin du haut de la colline, et qu'il lui reste encore beaucoup à gravir ; mais il découvre au sommet, la maison bâtie sur le roc. Cette vue renouvelle ses forces ; il monte avec courage ; arrive à l'avenue, où il voit les lions enchaînés ; il s'avance vers une porte et frappe ; le portier des vraies Vertus, Vigilant, vient lui ouvrir, lui demande son nom et ses titres, dont étant satisfait, il l'introduit auprès de ses maîtresses.

On conçoit aisément le contraste qui se trouve entre l'accueil et les premiers entretiens dans cette maison, et ceux auxquels Bonne-intention venait d'échapper ; ainsi, quoique tout y soit intéressant et très-caractéristique, je passe immédiatement à un abrégé de l'histoire des Vertus-morales, récitée par Prudence, sœur de Piété et de Charité ; car telles étaient les maîtresses de cette maison.

Les usurpatrices du titre de Vertus étaient filles de Philosophie, qui les offrit encore jeunes aux Vertus-chrétiennes, comme des élèves qu'elles pourraient employer à tous leurs travaux. Pendant quelque temps elles parurent dociles, elles semblaient pénétrées d'affection pour Charité et de respect pour Prudence ; mais elles ne s'attachaient pas à Piété, dont elles se tenaient même éloignées. Pendant ce temps-là, elles étudiaient les formes de ces Vertus, se rendaient familier leur langage et travaillaient à se concilier la bonne opinion de leurs entours. Mais peu à peu elles traversèrent sourdement les vues de leurs instructrices, et tâchèrent même de mettre la discorde entre elles, surtout entre Charité et Piété, de sorte que leur caractère s'étant enfin pleinement dévoilé, on ne put plus les garder dans cette maison.

Durant ce temps-là Philosophie avait travaillé à faire dans le monde une réputation à ses filles, sous les noms qu'elles prirent alors ; et il avait aussi accumulé les matériaux dont il construisit leur demeure, en avant de celle des Vertus-chrétiennes dont il

Bacon tel qu'il est, p. 99, que le traducteur français des Œuvres de ce philosophe, lui fait projeter ce moyen de guérir les hommes.

s'était procuré le plan. — *Mais*, dit alors Bonne-intention, *cette maison ne m'a paru bâtie que de livres et de pamphlets : comment donc peut-elle subsister? Les vents et la pluie ne doivent-ils pas la démolir?* Prudence lui expliqua ce mystère qu'il n'avait pu concevoir, et le lui fit connaître comme l'un des plus grands artifices de Philosophie. Les matériaux de cette maison s'écroulent sans doute successivement et sont foulés aux pieds; mais il y a pourvu par le nombre de manufactures qu'il en a établies de toute part, surtout en Essais moraux, philosophiques et polémiques, en romans, drames, journaux, magasins, bibliothèques, gazettes littéraires et autres écrits, imprégnés de ses principes, même sous les formes les moins suspectes. Ces ouvrages, ne renfermant rien pour l'instruction réelle et rarement quelque chose de nouveau, excepté la variété des formes, se succèdent rapidement dans le monde où ils servent à ses divers desseins : d'engager des gens sur ses terres, de procurer des sectateurs à Mode et à ses Vertus, pour venir enfin réparer l'habitation de ces dernières; triste ritournelle qui durera tant que les hommes seront assez aveugles pour continuer d'être ses dupes aux dépens de leur bonheur réel.

Les Vertus-chrétiennes avaient, comme Interprète, un observatoire d'où l'on pouvait découvrir ce qui se passe dans le monde, et où elles conduisirent Bonne-intention pour lui montrer de quoi s'occupent les élèves des Vertus-morales et de leur père. Il observa de là que leur projet avançait dans son exécution; mais une circonstance le frappa surtout. Il voyait plusieurs de ses premiers compagnons de voyage, mêlés à ceux auxquels ils s'étaient joints, s'entretuer, en égorgeant et pillant ceux contre lesquels ils agissaient : ce qui lui fit espérer que cette race se détruirait d'elle-même.

Piété, prenant alors la parole, lui dit qu'il pouvait voir ainsi comment la vengeance divine poursuit les méchants, en les faisant tomber dans leurs propres piéges; et que le mal des autres ne durerait, qu'autant qu'il serait nécessaire pour les corriger et pour les déterminer à y apporter eux-mêmes le seul remède possible, celui de résister avec force à ceux qui veulent écarter les instructions et les ordres de leur Créateur; mais qu'en attendant il pouvait voir comment sa sœur Charité assistait ceux qui fuyaient la persécution. Cela est vrai, dit Prudence, mais les objets de pitié se multiplient de toute part, et malheureusement le monde ne paraît pas prêt à ouvrir les yeux pour se corriger. Philosophie, maintenant occupé à fonder son empire, ne ménage rien, pas même ses premiers adhérents; mais quand il l'aura assez agrandi pour retenir par la crainte ceux qui auraient intention de lui résister, il agira par des formes plus régulières; il mettra plus de calme à la tête de son parti, afin de diminuer l'alarme dans les contrées qu'il ne peut encore atteindre. Voyez les nouvelles recrues qu'il rassemble partout, les unes qu'il fait avancer vers lui, d'autres qu'il laisse aux postes mêmes où il les élève. Vous voyez cela d'ici, vous pouvez y juger de l'avenir par les lunettes de la Prévoyance; mais là-bas, ceux mêmes qui auraient le plus d'intérêt à arrêter les progrès de ce mal, ou ne l'aperçoivent pas, ou ne savent prendre aucune résolution. Cela vient de ce que par les soins de Philosophie et de ses adeptes un grand nombre d'hommes ont abandonné la seule vraie règle du bien et du mal, ce livre dont vous êtes en possession : par là encore ils ne croient plus à ce qui les attend dans une autre vie en conséquence de leur conduite dans celle-ci, à laquelle ils bornent leur vue. C'est ainsi qu'ils se sont accoutumés à ne voir qu'avec une émotion passagère les atrocités qui se commettent dans le monde, tant qu'ils croient pouvoir s'en préserver eux-mêmes; et il est bien à craindre qu'il ne faille encore beaucoup de maux, pour amener les hommes à connaître ce qui les leur attire.

Bonne-intention à qui ces observations et ces remarques avaient déjà beaucoup ouvert l'entendement, se croyait désormais à l'abri de toute séduction; mais Prudence l'avertit de ne pas trop compter sur lui-même, de veiller sans cesse autour de lui, de repasser souvent leurs leçons dans son âme, surtout de ne se lasser jamais d'avoir recours à la source de toute lumière, à ce livre qui l'avait déjà tiré de grands périls, et qui, lui apprenant la fin de toutes les choses de ce monde, lui enseignerait à ne point y attendre le bonheur, sans néanmoins le rejeter quand il se présenterait d'une manière innocente; mais d'avoir toujours en vue l'état qui ne devait jamais cesser, et les conditions qui pouvaient le lui rendre heureux : objets dont Philosophie répandait toutes sortes de peintures, pour que dans la perplexité des pensées on ne sût à quoi s'en tenir, tandis qu'auprès de ses confidents il en niait l'existence : ce qui favorisait tous ses desseins.

Ces vertueuses sœurs armèrent ensuite Bonne-intention dans leur arsenal, comme l'avait été Chrétien, de ces armes que les Vertus sanguinaires avaient nommées celles des vils esclaves des despotes : le bouclier de la foi, l'épée de l'esprit, le casque et la cuirasse du salut. Elles l'accompagnèrent ensuite jusqu'au bas de leur colline, vers la vallée d'humilité; et quand elles le quittèrent, Piété lui dit : *Garde bien le dépôt qui t'a été confié, de peur qu'on ne t'enlève la couronne.*

Les autres rencontres, que fait Bonne-intention, continuent de fournir une suite de tableaux très-caractéristiques des piéges que les jeunes gens des deux sexes rencontrent aujourd'hui dans le monde, et qui menacent la société entière. Tout le pays qu'il traverse est infesté par les suppôts de Philosophie; il continue à rencontrer des voyageurs de divers caractères et des embûches pour tous; mais partout aussi, comme il cherche instruction et sûreté, il trouve des guides qui le maintiennent dans le droit chemin, et des forts qui protégent la route pour ceux qui ont confiance au souverain Arbitre de toutes choses, de sorte qu'il arrive enfin heureuse-

ment dans cette patrie à laquelle nous devons tous aspirer.

Pour décrire cette partie très-variée de la route allégorique, il faudrait traduire l'ouvrage même, de sorte que je terminerai cette esquisse par la description abrégée de deux forts qui se trouvent sur ce chemin.

Le premier de ces forts porte le nom de Religion-révélée; il est appuyé de deux contre-forts de diamant, dont l'un est nommé Histoire, sur lequel est gravée la suite des événements miraculeux par lesquels les révélations divines ont été manifestes pour les hommes de divers temps, qui les ont transmises à leur postérité : l'autre est le pilier des Prophéties, sur lequel sont gravées toutes celles qui se sont succédé depuis la promesse faite à Adam d'un Rédempteur, avec leurs accomplissements successifs, jusqu'à celles dont le sens est encore caché pour les hommes. Ces inscriptions, lues par les voyageurs attentifs, les engageant à entrer dans le fort pour y étudier les archives du monde et les lois de son Créateur, et se pénétrer des motifs d'y conformer leur conduite, Philosophie a fait les plus grands efforts pour les effacer, en y employant quelques naturalistes et beaucoup de sophistes; mais n'ayant pu en venir à bout, il les fait couvrir de faux caractères, à quoi connivent quelques-uns des gardiens du fort; mais les gardiens vigilants et fidèles enlèvent aisément ces peintures, trop hétérogènes à la matière des piliers pour s'y attacher solidement.

L'autre fort est nommé Sabbat; il est construit de la même pierre qui servit aux tables de la loi, et durera autant que la terre. Ce fort a été destiné par le Créateur pour y conserver l'ordre, qu'un jour sur sept les hommes aient du repos dans leur travail et en donnent aux animaux qui les servent; afin que ce jour-là, plus libres de leurs soins habituels, ils soient plus disposés à l'adorer, à écouter ses leçons, à sentir ses consolations dans leurs maux, à recevoir, dans leur prospérité, ses ordres de soulager leur prochain qui souffre, et à se pénétrer de toutes les autres conditions de leur bonheur futur. Philosophie craint aussi beaucoup ce fort, parce que ceux qui le fréquentent y reçoivent, par ses gardiens fidèles, des préservatifs contre toutes ses séductions sur la route de la vie; aussi fait-il bien des efforts pour le renverser : il a élevé depuis peu contre lui la batterie des décades; mais elle s'est écroulée, parce qu'il n'a pu lui donner aucun fondement; alors il a employé la dissipation et l'avarice, pour séduire ceux qui avaient coutume de s'y rendre, et par là il a produit bien des désertions; mais le fort subsiste, et il subsistera, parce que les besoins réels des hommes y ramèneront enfin ceux mêmes qui s'en écartent aujourd'hui.

LETTRE VIII.

Sur le déclin du culte dans ces contrées.

Monsieur,

168. Il n'était pas possible, comme je l'ai déjà dit, d'élever une question plus importante que celle-ci, dont vous avez fait le principal objet de votre dernier ouvrage : « *Quel sera dans le siècle prochain l'état de la religion et de la prédication? A quoi les pasteurs doivent-ils s'attendre, et surtout ceux qui se préparent à entrer dans cette carrière? Question* (ajoutez-vous) *que les signes du temps doivent suggérer à chacun de ceux pour qui leur emploi est de quelque importance, et qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre. De toute part on entend des plaintes sur le déclin du culte public, plaintes qui ne seraient pas si importantes* si du moins la vraie piété avait augmenté, ce qui n'est peut-être pas le cas partout. »

169. Je vous avoue, monsieur, que ce dernier passage m'a beaucoup frappé, et je l'ai eu en vue dans tout ce que j'ai eu l'honneur de vous exposer jusqu'ici. C'est pour préparer mes remarques sur l'idée qu'il présente, que j'ai d'abord exprimé quelles me paraissent devoir être les conséquences du déclin du culte, suivant qu'on en envisagera la cause. J'ai fait voir ensuite cette cause dans le nouveau système d'interprétation de l'Ecriture sainte. J'ai combattu ce système par des arguments directs, pour tâcher de faire cesser l'illusion à son égard. Puis, considérant l'Ecriture sainte comme un tout indivisible, qui doit être notre unique règle, j'ai montré ce qu'elle nous enseigne de l'essence du christianisme, dont la défiguration est la cause immédiate de ces signes du temps qui produisent avec raison votre sollicitude. Je viens maintenant aux réflexions que vous faites vous-même sur cet objet, et qui me conduiront à examiner le rapport de la piété avec le culte.

170. Si vous jugez, monsieur, que dans la lettre précédente j'aie réellement défini le christianisme d'après l'Ecriture sainte (et comment pourrions-nous tirer d'ailleurs sa définition?), il ne saurait y avoir de doute sur la cause du déclin du culte, partout où il cesse d'être conforme à l'essence de cette divine religion; ce qui n'a pu commencer que par la faute de plusieurs pasteurs, et qui s'étend maintenant jusqu'à ceux qui se destinent à cet état. A ce dernier égard, vous vous plaignez vous-même de la négligence (pour ne rien dire de plus) qu'on apporte dans l'enseignement des jeunes gens destinés à l'état ecclésiastique, et de la leur propre quant à leurs progrès lorsqu'ils ont quitté les universités; mais ne peut-on pas y apporter un remède efficace? Et si on ne le fait pas, ne doit-on pas tourner ses regards vers les corps dont cela dépend? Avant que d'être admis aux importantes fonctions pastorales, les candidats doivent subir des examens. Or ne serait-ce pas en déterminant et énonçant les objets sur lesquels porteront ces examens, avec le scrupule qu'exige une vocation si intimement liée au bien public, qu'on pourrait réformer les abus, même jusqu'à leur source? En effet, quand ceux qui se destinent à cet état, si honorable dans son essence, et qui jusqu'ici a été honoré, sauront positivement qu'ils ne pourront y être admis qu'autant

qu'ils auront réellement les connaissances requises pour s'en acquitter dignement, ne feront-ils pas les efforts nécessaires pour les acquérir ?

171. Mais sans doute que ceux qui prescrivent les objets de cet examen doivent eux-mêmes avoir une règle fixe ; et il ne saurait y en avoir aucune sur laquelle la société, qui attend d'eux le maintien de la religion, puisse compter et compte en effet, que l'Ecriture sainte considérée comme règle de foi. Autrement la religion serait au pouvoir de quelques hommes qui, toujours actifs tandis que la masse des individus est passive, pourraient insensiblement modeler la foi selon des opinions particulières dont l'Ecriture sainte ne serait plus la règle ; ce que la société n'a jamais entendu ni pu entendre en formant ces établissements. Les pasteurs sont les ministres de la parole de Dieu : ne faut-il donc pas qu'ils la connaissent profondément ? Or il ne suffit pas pour cela de lire l'Ecriture sainte, même fréquemment, si l'on ne s'occupe pas en même temps des rapports de toutes ses parties, rapports qui les déterminent les unes par les autres, comme elles doivent l'être dans un tout nécessairement lié. Voilà donc ce qui est indispensablement attaché à la fonction des vrais pasteurs, puisque c'est à eux qu'est confié le soin de tenir toujours présents à l'esprit de leurs troupeaux les fondements et les objets de leur foi, ainsi que les devoirs qui en dérivent et qui ne deviennent obligatoires que par ce lien. Pour cet effet il faut que les pasteurs se soient rendu familier tout cet ensemble et qu'il soit le sujet constant de leur prédication, suivant l'attente de l'Eglise, qui elle-même ne saurait avoir d'autre vue.

172. Quand les pasteurs auront joint à cette étude fondamentale, qui déjà produira chez eux un vrai zèle, les secours d'autres études pour la composition et l'élocution, il n'y a point de doute qu'ils n'animent et ne soutiennent la vraie piété chez leurs auditeurs, en la leur inspirant par les expressions mêmes de celui qui, pour notre bonheur, demande nos hommages. De tels pasteurs feront aisément sentir à leurs troupeaux, par l'Ecriture sainte même, l'inestimable bienfait de l'ordre que Dieu a donné aux hommes de lui adresser leurs prières et des hymnes de louanges et d'actions de grâces. Combien sont à plaindre ces âmes arides ou égoïstes qui, par insensibilité, fierté ou esprit de système, oubliant que la reconnaissance est un devoir des chrétiens, ou se faisant eux-mêmes leurs devoirs, la nomment une faiblesse ! Ces infortunés n'aperçoivent pas que, lorsqu'on reconnaît le bienfait, il n'est point de plus doux sentiment que celui qu'ils repoussent. Les sacrements, dont leurs pasteurs leur auront fait sentir le prix, seront aussi un besoin de leur âme. Par le baptême d'abord, leur amour pour leurs enfants prendra le caractère de la piété, en les présentant et les consacrant à l'Eglise du Seigneur, avec l'engagement de les élever et de les instruire en chrétiens ; tandis qu'eux-mêmes participant dignement à la sainte cène, ils y recevront le gage de leur réconciliation avec Dieu par notre Sauveur. Assidus alors et attentifs à ce culte si raisonnable et si consolant, les chrétiens sortiront toujours de leurs temples, fortifiés dans la résolution de faire des efforts pour remplir leurs devoirs ; ce qui, pour chaque individu, sera la base de son propre bonheur, et pour la société l'assurance de son repos et de la bénédiction de Dieu.

173. Tout autre moyen d'entretenir la piété parmi les hommes ne pourrait qu'être illusoire et en même temps il ne saurait y avoir aucun doute que des pasteurs voués ainsi au bien de leurs troupeaux ne conservassent de leur part la considération et l'attachement dont jouissent encore ceux qui remplissent leurs devoirs ; et les séminaires, ainsi que les consistoires, qui prendront soin de maintenir dans l'Eglise une succession de tels pasteurs, seront certainement loués et bénis. Mais s'il arrivait malheureusement que, plus sensibles aux émoluments qu'à l'importance de leurs fonctions respectives, ou entraînés par de nouveaux systèmes contraires à la véritable essence du christianisme, ils se chargeassent du maintien de la foi en la révélation, sans la bien connaître eux-mêmes, sans peut-être lui accorder la confiance qu'elle mérite ; s'ils cédaient à des objections élevées contre elle, sans étudier ce qui peut les lever ; s'ils souffraient ainsi qu'on la défigurât ou s'ils la défiguraient eux-mêmes au point de la réduire à de simples conceptions de quelques hommes, ils devraient nécessairement s'attendre enfin à un entier abandon. En ce cas, leur situation serait-elle seule en danger ? Si telle en était l'unique conséquence, comme ils la mériteraient, ils seraient peu à plaindre. Mais c'est l'Eglise, c'est la société qui par là seraient en péril ; et par conséquent ce doit être l'objet de la sollicitude de tous les individus qui ont à cœur le bien public et de ceux en particulier que leur état appelle à y veiller. Car ce mal attaque la base même de l'ordre social, et il pourrait enfin, à l'égard des sociétés qui ne le réprimeraient pas, les priver de la protection de l'Etre qui avait pourvu à leur bonheur par ce moyen même qu'ils mépriseraient.

174. Je trouve souvent, monsieur, ces principes dans votre écrit, et partant d'une personne telle que vous, ils devront avoir beaucoup d'influence, s'ils sont bien saisis, et que quelques autres passages, dans lesquels vous ne vous êtes pas expliqué assez clairement à ce qu'il me semble, n'empêchent qu'on ne vous interprète bien. Vous faites entre autres à la page 56, une remarque très-importante, surtout dans le temps où nous sommes.

L'amour du devoir dans toute sa pureté, sans être accompagné d'aucun sentiment d'intérêt, est sans doute, dites-vous, *un idéal superbe, mais dont la réalité ne saurait avoir lieu que pour des êtres purement spirituels. Or l'homme n'est pas un pareil être et ne le sera jamais ; par conséquent il s'efforcerait en vain d'atteindre ce degré supérieur de vertu. La*

sensibilité et le désir du bonheur dominent chez lui : ceux qui enseignent la vertu (et les pasteurs doivent être de ce nombre) sont obligés de s'y conformer : de manière que d'un côté ils engagent à l'observation d'un commandement par des motifs tirés du commandement même et de son absolue nécessité ; et que de l'autre ils donnent pour ainsi dire essor aux penchants, par l'assurance des avantages attachés à cette observation du devoir. Mais ils doivent prendre garde en même temps, que les auditeurs ne cherchent le bonheur, qui se trouve toujours à la suite de la vertu, dans les avantages périssables de cette vie ; mais qu'ils le cherchent en eux-mêmes, dans la sérénité de l'âme, dans un cœur qui n'est point agité. Ce que le Tout-Puissant a arrangé, combiné, ordonné à cet égard ne doit point être dissous ni séparé par aucun homme, et jamais par le pasteur.

175. Il ne saurait y avoir rien de plus précis que ce dernier passage, dans son sens rigoureux, pour servir de règle au pasteur ; car il ne peut se rapporter qu'à l'Ecriture sainte, comme manifestant directement ce que Dieu a arrangé, combiné et ordonné pour le bonheur des hommes, et qu'il n'est pas permis à aucun homme de séparer ni de dissoudre. Où chercher ailleurs ce plan du Tout-Puissant, sans y trouver la variété des plans des hommes ? C'est ce qu'on a dit mille fois, parce que le sens commun le dicte à tout homme qui a quelque expérience ; et cependant les passions de l'esprit et du cœur, dont le péché originel est la source, et contre lesquelles la Sagesse suprême avait donné aux hommes ce grand préservatif, se sont toutes élevées de nos jours pour l'attaquer.

176. Vous en donnez, monsieur, un exemple bien frappant dans ce système d'un amour du devoir sans sentiment d'intérêt, que vous rejetez avec bien de la raison. Jamais ce système, absolument contraire à la nature de l'homme, n'aurait été conçu, si l'on n'eût écarté l'Ecriture sainte, qui ne considère jamais l'homme que comme conduit par le désir du bonheur, même dans son état primitif d'innocence. Et comment cela pourrait-il être autrement, puisque l'Etre suprême, auteur de cette règle infaillible de nos actions et de nos pensées, n'a créé aucun être sensible, depuis le plus éminent jusqu'au plus abject à nos yeux, que dans le but de le faire jouir ? D'ailleurs les idées abstraites de devoir et de vertu, pour des êtres créés, sont chimériques sans législation, et le seraient en ce cas pour les anges eux-mêmes. Que dois-je faire ? est une question qui amène immédiatement celle-ci : En vue de quoi ? Et la réponse directe pour tout être sensible, est : En vue de mon bonheur. D'où naîtra donc l'idée de devoir ? Avant que cette idée puisse se former dans l'esprit, il est évident qu'il faut qu'on ait reconnu un Etre à qui ses créatures intelligentes sont soumises par obligation, et que ce qu'il attend d'elles soit connu. Mais comment reconnaître cet Etre, s'il ne s'est pas manifesté ? Comment être certainement instruit de sa volonté, s'il ne l'a pas fait connaître ? On voit donc clairement que le mot devoir, et celui de vertu (qui est l'amour du devoir), sont vides de sens, tant que ces deux idées préliminaires ne sont pas positivement fixées ; celles d'un Etre auquel on est responsable, et de sa volonté expressément connue. Ainsi, quand M. Kant a dérivé l'existence de Dieu, d'une responsabilité qu'il a cru trouver chez l'homme, il a fait comme celui qui, regardant couler une rivière de dessus une barque qui s'y trouve fixée, vient à croire que c'est lui qui se meut. Il connaissait la révélation, mais il voulait trouver quelque autre fondement de la morale ; et après avoir critiqué tous les systèmes de ce genre qui avaient été faits avant lui, il a conclu généralement, sans s'excepter lui-même, qu'on ne pouvait rien prouver sur ces objets par la raison ; puisque l'idée de responsabilité à un Etre suprême devait y être jointe, et que cet Etre lui-même ne pouvait être qu'un objet de foi.

177. Cependant son système a été porté jusque dans la chaire, et pour le peuple ; ce dont vous vous plaignez, monsieur, avec raison, à la suite du passage ci-dessus. *Ce que je crois encore condamnable*, dites-vous, *c'est qu'on a parlé si souvent devant les communautés de la campagne ou devant les auditoires des villes, toujours composés d'hommes de capacités différentes, d'une raison législative dans l'homme, qu'on nomme souvent obligation de raison ; ce qu'on devrait appeler obligation de devoir : tout comme on ne cessait de parler en chaire du sens moral, quand il était à la mode. Que le philosophe ait un langage à lui, personne ne l'en empêchera ; mais il ne doit pas vouloir changer, abolir ou faire oublier le langage commun adopté généralement ; et s'il l'entreprend, le prédicateur ne doit pas l'imiter.*

178. Que peut être en effet cette raison législative, puisque jusqu'à nos jours les philosophes eux-mêmes n'ont pu s'accorder ? Et comment ne vient-il pas en pensée qu'une législation morale ayant néanmoins été nécessaire pour que la société se formât et se soutînt jusqu'à nous, il fallait bien que les hommes n'eussent pas eu besoin des recherches des philosophes pour posséder une telle législation ? Si l'on pensait à cette considération évidente, abandonnant alors la trace des systèmes philosophiques, sur laquelle on ne trouve rien qui eût pu contribuer au maintien de la société, on reprendrait celle des idées religieuses, et par elle on remonterait jusqu'à leur source aux révélations positives de l'Etre suprême.

179. Vous faites encore, monsieur, sur ce sujet, à la page 60, une remarque qui, étant bien entendue, est de la plus grande importance : *Ce qui me paraît* (dites-vous) *le moins applicable à l'instruction du peuple, c'est cette foi en Dieu qu'on nomme morale, et sa détermination : je crois absolument impossible de la faire comprendre au peuple, malgré son bon sens qui le laisse rarement en défaut ; et j'ai lieu de croire qu'entre dix à qui l'on ferait tenir cette route, neuf seraient arrêtés au milieu du chemin, et auraient renié Dieu avant que le dixième fût parvenu sans danger au bout de sa carrière. Ce que j'avance ici paraîtra peut-*

être outré à quelques personnes, mais je ne le dis que parce que j'en suis pleinement convaincu. Je crois donc que celui qui est appelé à enseigner la religion, doit se contenter de preuves physico-théologiques. D'ailleurs, comme il n'y a point d'homme capable de donner des preuves rigoureuses de tout ce que nous ne pouvons apercevoir par nos sens, personne ne peut en exiger de nous.

180. Je suis de votre avis, monsieur, dans une partie de ce passage, mais il a indispensablement besoin d'une addition. La route qu'on tient pour arriver à cette foi morale en Dieu est sans doute hors de la portée du peuple, même seulement pour la suivre ; mais est-ce pour lui seul qu'elle est infructueuse? Il suffit de voir encore à cet égard l'incertitude des philosophes spéculatifs, pour se convaincre que la foi en Dieu, répandue chez toutes les nations n'a pas été produite par des raisonnements. Ce que vous nommez, monsieur, des preuves physico-théologiques, et dont vous donnez un exemple par l'ordre et la succession des êtres dans l'univers, est certainement plus à la portée du peuple, mais il faut qu'il soit déjà instruit par la révélation. Car il ne faut pas se dissimuler qu'on a déjà rendu populaire cette vision de M. Kant, que les idées d'ordre et de succession, d'espace, de temps, de cause et effet, ne sont pas dans les choses, mais seulement en nous ; ni que celles, plus intelligibles et moins visiblement chimériques, d'ordre fortuit, de succession nécessaire, appuyées par d'autres spéculateurs sur notre impossibilité de concevoir ni le Créateur ni l'acte de créer, ainsi que sur le mal qui existe dans le monde, sont aussi passées chez le peuple : de sorte que si on le laissait avec l'idée qu'*on ne saurait attendre des preuves rigoureuses de l'existence de Dieu*, il pourrait être jeté dans le doute et même par delà : il faut donc lui apprendre qu'il y a de telles preuves.

181. Les arguments physico-théologiques sur ce grand objet, tant pour le peuple que pour les hommes les plus éclairés, ne peuvent être que secondaires. La révélation, dont les preuves sont dans les faits, doit être et a été de tout temps la base du théisme, quoique bien des gens pensent l'avoir trouvé par eux-mêmes ; et les preuves physico-théologiques ne peuvent être, comme vous le dites vous-mêmes, que des exercices de la pensée, au delà desquels, si l'on n'a rien de plus, on *tombe dans un labyrinthe dont on ne trouve point l'issue.* L'entrée, comme l'issue de ce labyrinthe de la pensée, ne saurait être ce que vous indiquez ensuite, *une impression que la nature fait sur tout homme dont l'âme est saine et l'esprit droit ;* car tous les hommes croient être ainsi constitués, quoiqu'ils ne soient pas tous de même avis sur ce point quand ils se bornent à raisonner. La révélation seule pouvait persuader les hommes de l'existence d'un Être supérieur, qui veille sur eux et qui veut en être obéi, et elle seule pouvait même leur fournir ces idées.

182. Mais cette base étant posée comme infaillible, l'instructeur du peuple qui a pris soin de s'instruire lui-même, peut employer avec avantage ces preuves physico-théologiques, non pour établir l'existence de Dieu, mais pour manifester sa puissance, sa sagesse et sa bonté. L'Ecriture sainte elle-même lui fournira sur ce sujet nombre de textes très-intéressants ; et en les développant par les connaissances qu'il aura acquises sur la nature, il instruira, intéressera, édifiera ses auditeurs. Car l'orgueilleuse raison étant humiliée devant la parole de Dieu, on ne cherchera plus dans les rêves de l'imagination l'origine du genre humain, son histoire, ses rapports avec le Créateur, puisqu'on en trouvera l'histoire dans nos saints livres. On ne cherchera point, mais on apprendra pourquoi il y a du mal dans le monde ; et l'on ne doutera pas du remède que peut y apporter la prédication de l'Evangile de paix, puisqu'avec cette vue le prédicateur n'aura qu'à suivre la marche que cet Evangile lui prescrit.

183. Il paraît, monsieur, d'après une plainte que vous faites dans ce dernier ouvrage, que quelques personnes vous ont attribué des idées différentes de celles que je crois voir dans les passages que je viens de citer ; car ceux-ci emportent la nécessité du culte, comme étant le moyen institué par la Divinité elle-même pour tenir présents à l'esprit des hommes les enseignements et les ordres qu'elle leur a donnés dans ses révélations ; et cependant vous vous justifiez contre l'accusation d'avoir contribué à l'éloignement actuel de tant de gens pour le culte. Avant que d'en venir à cet objet, vous renouvelez, à la page 41, votre plainte sur les signes du temps. *Que doit faire,* dites-vous, *le prédicateur dans un temps où l'esprit du siècle et l'opinion commune semblent si peu favorables à la religion et à la moralité? Comment luttera-t-il avec avantage contre cette opinion? Comment arrêtera-t-il ses progrès?* Quel tableau de ces contrées ! Quelle idée en particulier les communions romaine et grecque prendraient-elles, d'après un tel exposé, du régime protestant, si elles n'avaient point de moyen d'être instruites que ce n'est-là qu'un état de crise, produit par quelques théologiens auxquels on ne laisse pas le champ libre, puisqu'il y a une lutte? Il est donc fort heureux que divers écrivains, qui ont, il est vrai, de la peine à se faire entendre en ce moment, ne se découragent point dans la tâche de définir l'Eglise protestante suivant ses vrais caractères, et de combattre ceux qui, en la défigurant, soulèveraient contre elle les autres communions. C'est ce dont en particulier s'est acquitté très-dignement l'auteur d'un ouvrage, publié à Leipsick depuis peu, sous le titre de *Briefe über Lehrbegriff der protestantischen Kirche,* ou *Lettres sur la doctrine de l'Eglise protestante ;* ouvrage que je vois très-estimé par les membres de cette Eglise, et qui contribuera, ainsi que tous ceux de son genre, à prévenir qu'on n'attribue à l'Eglise les erreurs de quelques individus, quelque faveur qu'elles trouvent aujourd'hui.

183 *a*. Pénétré de l'état de la religion que vous peignez avec tant de force, voici, monsieur, ce que vous proposez d'abord comme remède général. *Ce n'est qu'en insistant beaucoup dans l'instruction de la jeunesse sur ce qu'il y a de pratique dans la religion, en lui rappelant que le culte public et particulier ne sert à rien, s'il n'est accompagné de bons sentiments, et que le but de tout culte est de donner aux hommes la force de vouloir faire le bien dans les relations qu'ils soutiennent dans le monde. Voilà ce qu'il faut dire à la jeunesse, voilà ce qu'il ne faut pas se lasser de dire aux adultes, c'est là le secret.* J'en conviens avec vous, monsieur : mais permettez-moi de vous représenter que, vu les circonstances, la même idée très-vraie devrait être présentée sous une autre face. Votre plainte n'est pas celle que les prophètes ont faite plusieurs fois à l'égard des Israélites, savoir que toute leur piété consistait dans le culte, puisque vous vous plaignez au contraire que le culte est déserté; ainsi il me semble qu'il faut d'abord y ramener ceux qui s'en éloignent, puisque c'est par lui, par les motifs qu'il offre aux chrétiens, qu'ils doivent acquérir la force du vouloir quant à la pratique des vertus chrétiennes.

184. Je présumerais, monsieur, que c'est à cause de cette inversion de l'objet, quoique toujours le même au fond lorsqu'il est bien entendu, qu'on vous a attribué les idées dont vous vous justifiez ainsi : *Mais, penseront peut-être ici quelques personnes, c'est par là que vous avez nui à votre cause. Vous-même, vous êtes cause de cette désertion des temples et du culte public. N'est-ce pas vous qui l'avez rabaissé aux yeux de la multitude, en insistant si fort sur la probité et la pratique des devoirs; en faisant sans cesse retentir aux oreilles, que sans la vertu le culte public n'a aucun prix en lui-même, qu'il ne saurait avoir l'approbation de Dieu? Voici ce que je répondrai à cette objection.*

Que l'on a mal entendu ces idées, que l'on en a étrangement abusé, jusqu'à y trouver un prétexte d'abandonner tout acte extérieur et public d'adoration (j'évite autant que je le puis de me servir de l'expression service divin), *qui consiste à célébrer Dieu par des prières, par le chant d'hymnes sacrés, en y ajoutant l'instruction religieuse. Que plusieurs docteurs se soient expliqués trop vaguement là-dessus, ce que l'on vient de dire n'en sera ni moins vrai ni moins certain, et l'objection ne montrera pas moins combien de choses sont mal entendues, mal interprétées, mal expliquées, et présentées sous un faux jour dans des tableaux faits par des hommes qui répètent comme des perroquets ce qu'ils entendent dire. Car quel homme sage et raisonnable pourra mal interpréter ma pensée et en abuser, lorsque je dis : Que le culte religieux et la piété ne sont pas la même chose; que la piété est l'essentiel de l'homme, parce qu'il la porte avec lui dans la vie commune; qu'elle le guide, lui trace la route qu'il doit suivre, et que le culte extérieur n'est utile, qu'en tant qu'il est un moyen efficace de nous rappeler à nos devoirs et de nous encourager à les pratiquer. Aucun homme sensé, l'envisageant donc comme tel, ne le négligera.* Je crois bien vous entendre, monsieur : cependant ceux qui ont le préjugé que vous combattez, pourraient n'être pas satisfaits, à cause des omissions qui se trouvent dans votre définition du culte, omissions qui vous conduisent à ne le regarder comme utile qu'en tant qu'il est un moyen efficace de nous rappeler nos devoirs; au lieu que d'après l'Ecriture sainte il constitue lui-même un de nos devoirs, c'est-à-dire envers Dieu. Voilà donc pourquoi l'on est naturellement conduit à examiner le reste du passage, et permettez-moi de vous exposer ce qui pourrait entretenir les doutes dont vous vous plaignez; ce sera en ajoutant quelques développements à ce que j'ai déjà dit ci-devant du culte chrétien.

185. Vous faites sans doute mention, monsieur, de l'instruction religieuse, comme partie du culte; mais dans les temps où nous sommes, il est bien essentiel de s'expliquer sur ce point. Cette instruction doit certainement avoir pour objet fondamental l'histoire du monde et du genre humain, et telle qu'elle est récitée dans l'Ecriture sainte, le seul livre existant et qui ait existé où cette histoire soit conservée. C'est donc par elle seulement que nous pouvons apprendre le commencement de toutes choses dans l'univers, la place que les hommes y occupent, les différentes époques où le Créateur leur a donné des instructions positives sur lui-même, sur sa volonté, sur leurs devoirs et leurs espérances; et la manière en laquelle les hommes qui ont reçu ces révélations immédiates, pour eux et leur postérité, ont été convaincus qu'elles procédaient du Créateur de l'univers, savoir par les miracles et par les prophéties de divers événements qui sont arrivés en effet. Voilà, dis-je, qui doit être enseigné dans les termes mêmes de l'Ecriture sainte, sans quoi toute instruction religieuse serait sans fondement et incapable de produire cette piété éclairée que les hommes doivent porter avec eux dans la vie commune. Cette instruction, commencée dès l'enfance ne doit jamais cesser dans tout le cours de la vie, par la lecture publique et privée de nos saints livres et par la prédication destinée à presser la pratique des devoirs qu'ils imposent. *Voilà*, pour me servir de vos expressions, *ce qu'il faut dire à la jeunesse; voilà ce qu'il ne faut pas se lasser de dire aux adultes* : c'est là le fondement de notre religion.

185 *a*. Dans ce passage encore, où vous entrepreniez, monsieur, de vous expliquer sur ce qu'on avait mal entendu de votre part à l'égard du culte, vous ne faites pas mention non plus des sacrements, partie si essentielle à ce culte, que sans elle il cesse d'être chrétien, et qui est absolument nécessaire pour produire une piété solide. On ne peut, par exemple, assister au baptême, sans se rappeler que tous les chrétiens sont introduits dans l'Eglise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, suivant les termes de Notre-Seigneur, qui sans doute sont au-des-

sus de notre intelligence, mais pas plus que l'essence de Dieu lui-même, et qu'il ne nous est pas permis de changer, puisque c'est le sceau de notre admission dans l'Eglise de Jésus-Christ. On ne peut non plus participer avec foi à la sainte Cène sans se pénétrer de ces grandes vérités chrétiennes, seules capables de fournir un fil dans le labyrinthe du monde physique et moral : que par leur nature dégradée en Adam, les hommes naissent tous pécheurs ; qu'ils ont eu besoin de la miséricorde divine dans la rédemption, et qu'ils peuvent en recevoir l'effet dans ce sacrement s'ils sentent avec douleur leur éloignement de Dieu, et désirent ardemment la rémission de leurs péchés, qui, suivant les expressions mêmes du sacrement, leur est acquise par le sang de Jésus-Christ. C'est là sans doute encore un grand mystère, mais il est si clairement et si uniformément enseigné dans toute l'Ecriture sainte, qu'il faut la rejeter positivement pour ne pas embrasser la Rédemption avec foi et se pénétrer de ces conditions, seules capables de produire cette force de vouloir faire le bien que vous donnez avec raison comme devant être un des effets du culte. Tels sont incontestablement le culte chrétien et ses effets ; mais je pense que c'est aussi ce qu'un chef de l'Eglise chrétienne a dû entendre par ses expressions sommaires, quoique ce soit précisément sur ces points que porte le doute dont vous vous plaignez.

186. Je n'ai intention, monsieur, comme vous pouvez l'apercevoir, que de tâcher d'établir, d'après l'Ecriture sainte, les vrais principes sur lesquels on peut et doit être d'accord dans l'Eglise pour le soutien de la religion, et en particulier par la prédication comme faisant partie du culte ; c'est pourquoi je ne m'arrête qu'aux passages de votre écrit qui traitent des objets fondamentaux, desquels tout le reste doit dépendre. Il me semble toujours, au premier coup d'œil, être d'accord avec vous sur le fond ; mais par un examen plus attentif, je viens souvent à comprendre comment on peut vous attribuer d'autres idées. Or, à l'égard d'un sujet si grand, un chef de l'Eglise, surtout dans une adresse pastorale, devrait être bien entendu, et c'est ce qui m'a déterminé, quoique laïque, à vous représenter les choses qui peuvent contribuer à la diversité des jugements sur vos idées, afin de vous fournir l'occasion de vous expliquer, si vous le jugez à propos. Car quoique vous vous adressiez principalement aux pasteurs et à ceux qui se destinent à cet état respectable, c'est sans doute en vue de l'Eglise ; il faut donc que leurs troupeaux voient clairement de quel esprit ils sont animés. Je me suis d'abord arrêté pour cet effet aux passages dans lesquels vous vous étiez exprimé le plus positivement, afin de fixer quelques principes sur lesquels nous devons nécessairement être d'accord comme chrétiens ; et maintenant je reviens à la page 14, où vous introduisiez le sujet en des termes généraux qui me paraissent exiger beaucoup d'explication.

187. Vous veniez d'exposer l'état critique de la religion et de la prédication dans ces contrées, auquel tout chrétien, de quelque pays et même de quelque communion qu'il soit, ne peut que prendre intérêt, puisqu'il s'agit d'un des membres du corps de Christ. Mais cela importe principalement à un protestant, non-seulement pour le protestantisme, mais pour les autres communions, dont l'opinion ne doit pas nous être indifférente. Après, dis-je, cet exposé, vous continuïez ainsi.

Ce sont les observations que nous venons de faire, qui sont cause que le pasteur ne peut jeter dans l'avenir qu'un regard incertain, et qui pourraient inspirer de la crainte à ceux qui se destinent à cet état. Cependant je ne veux pas augmenter cette appréhension, ne fût-ce que pour ne pas avoir l'air d'être comme le vieillard semper querulus, laudator temporis acti. *Au contraire, je veux inspirer du courage à mes confrères, à moins qu'ils ne se fassent à eux-mêmes des obstacles.*

D'abord, il devient toujours plus nécessaire, même dans l'Eglise protestante, de nous unir étroitement (quoique sans aucune convention) *puisque nous avons tous les mêmes espérances, et tendons tous au même but principal, de ne prêcher que la religion, et ce qu'elle doit être d'après les fins de Dieu et sous la conduite de son Saint-Esprit ; de ne point prêcher quelque système combiné des résultats de la polémique, mais cette sagesse douce et pacifique qui émane de la* source infaillible de toute lumière, qui se répand sur tous les habitants raisonnables du globe terrestre, et rend leurs cœurs susceptibles de toutes les vertus. *Cette manière de prêcher n'est pas suivie dans toute son étendue et avec toute l'*unité *qu'elle exige.*

Quand autrefois la république était menacée de quelque danger commun, chacun oubliait son intérêt propre, pour sauver celui du public. De même aussi il ne s'agit point aujourd'hui d'une opinion humaine, de telle ou telle détermination de dogme, *mais il s'agit de la* religion en général. *Et alors le pasteur qui se détermine par quelque innovation liturgique, excite lui-même le troupeau contre elle. Dans d'autres endroits on décrie la meilleure liturgie, qui est tout à fait dans l'esprit de l'Evangile : et là où toute la maison brûle et se trouve en proie aux flammes, on s'occupe à sauver quelques bâtiments peu importants. Qui ne s'affligerait de cela ?*

188. Si les parties de ce passage que j'ai mises en romain en étaient séparées, il n'y aurait rien à ce qu'il me semble en quoi tout chrétien ne dût être d'accord avec vous : mais je vous l'avoue, monsieur, ces parties produisent une grande incertitude dans le sens du reste. Comment d'abord pourrait-on espérer que, sans convention entre les pasteurs, l'unité régnât dans l'Eglise ? — Ou plutôt, pourquoi l'idée de convention vous est-elle venue à l'esprit, puisqu'il s'agit d'une Eglise qui a l'Ecriture sainte pour règle invariable ? Sans cette première clause, que je ne comprends pas, aucun doute ne s'élevait sur le sens du passage qui la suit, comme devant exprimer le moyen d'unité : *ne prê-*

cher que la religion, et ce qu'elle doit être suivant les fins de Dieu, et sous la conduite de son Saint-Esprit ; car on ne pourrait entendre alors que la religion tirée immédiatement de l'Ecriture sainte, dans laquelle, sous la conduite du Saint-Esprit, les fins de Dieu sont directement manifestées aux hommes. Mais dans ce sens on ne pourrait pas dire, que l'unité fût produite sans convention ; car l'Eglise est convenue que telle sera sa règle; et cette règle était même indispensable, puisque l'Eglise n'attribue pas à ses pasteurs l'éminente prérogative des apôtres, d'être individuellement conduits par le Saint-Esprit pour manifester les fins de Dieu.

189. Il est si évident que l'Eglise ne saurait avoir aucune autre règle d'unité, qu'on penserait, monsieur, que c'était ce que vous aviez intention de dire, si, voulant expliquer plus précisément votre idée, vous n'augmentiez au contraire l'incertitude produite par la clause précédente en définissant ainsi la religion : *Cette sagesse douce et pacifique, qui émane de la source infaillible de toute lumière qui se répand sur tous les habitants de la terre, et rend leurs cœurs susceptibles de toutes les vertus.* Ici encore, si, au lieu des mots *se répand*, vous eussiez dit, *doit se répandre*, on aurait entendu ce passage d'après les termes de l'Ecriture sainte, qui annonce l'extension future du christianisme chez tous les peuples de la terre ; ce qui aurait alors un sens fixe, comme étant un des objets de notre foi. Mais en supposant cette lumière déjà répandue sur tous les habitants de la terre, quelle en serait la source infaillible ? Serait-ce la raison humaine ? la raison de quelques hommes ? Quelle ressource ! Je ne cesserai de le répéter : que pourraient enseigner ces hommes d'après leurs propres lumières, sur l'origine du genre humain ? que diraient-ils de la cause de sa misère ? que pourraient-ils affirmer sur les fins de Dieu ? qu'établiraient-ils sur une vie à venir ? Pour attendre de leur part de telles instructions, il faudrait supposer que, par une prérogative soudaine, ils seraient devenus plus éclairés sur tout l'ensemble de la nature et de la société, moins susceptibles d'être entraînés par leur imagination ou leurs passions, plus uniformes dans leurs vues, dans leur manière de voir, de sentir, de juger, que tous les philosophes ne l'ont été jusqu'à nos jours. Je ne saurais donc vous supposer cette idée ; mais alors je me perds dans vos expressions, et je ne suis pas étonné des différents jugements qu'on porte sur vos principes ; ce qui devrait certainement vous engager à vous exprimer d'une manière plus positive.

190. Voici encore une partie du même passage sur laquelle il ne s'élèverait aucun doute, sans les parties que je viens d'indiquer ; mais qui, à cause d'elles, demande certainement une explication. Vous dites, monsieur : *Il ne s'agit point aujourd'hui d'une opinion humaine de telle ou telle détermination des dogmes, mais il s'agit de la religion en général.* Je dois croire que vous admettez comme un principe incontestable, que parler d'une religion qui serait sans dogmes au-dessus de notre intelligence, serait énoncer une contradiction, par cela seul que l'essence même de toute religion, est de se rapporter à un Etre suprême : et comme un tel Etre, de quelque manière que l'idée en soit venue à l'esprit des hommes, n'est pas seulement invisible, mais incompréhensible pour nous, il ne peut être qu'un objet de foi, et non de vue ; et pour fonder une religion, il doit être un objet de foi déterminée, et non vague. D'après ce principe, on ne saurait donc admettre d'opinion humaine sur les dogmes ; et puisque pourtant il ne saurait y avoir de religion sans dogmes, d'où les prédicateurs de notre religion pourraient-ils tirer sûrement et uniformément son essence, que de la source infaillible de toute lumière, les révélations de Dieu aux hommes contenues dans l'Ecriture sainte ?

191. Il est fâcheux sans doute, que l'Eglise chrétienne se soit divisée en différentes communions, et cela pour quelques différences dans l'interprétation d'une partie des dogmes : diversité qui peut-être aurait pu subsister dans les esprits (demeurant toujours libres, comme on ne saurait l'empêcher) sans rompre l'union de l'Eglise, si au temps de cette séparation, il n'eût régné de part et d'autre que des sentiments de tolérance et de charité chrétienne : car très-probablement, on se serait alors accordé sur la réforme de nombre de choses extérieures, qui n'étaient pas essentielles à la religion, et qui même dès lors se sont en grande partie réformées d'elles-mêmes ; parce que la règle subsistant toujours, savoir l'Ecriture sainte, les discussions paisibles acheminent toujours vers la vérité. C'est ainsi déjà que ces communions, n'ayant point cessé de considérer en commun les termes exprès de l'Ecriture sainte comme leur règle infaillible, ont aussi toutes retenu, d'après la primitive Eglise, ce que nous nommons le symbole des apôtres ; qui est vraiment la doctrine apostolique reconnue de tout temps dans l'Eglise chrétienne, parce qu'on ne peut refuser de l'admettre sans rejeter, ou monstrueusement défigurer l'Evangile. Or ces dogmes ne sont pas des opinions humaines ; ils nous sont clairement enseignés ; et comme base de la religion de Jésus-Christ, ils sont un premier moyen d'uniformité. Je dois donc croire, malgré l'obscurité qui résulte des passages précédents, que vous admettez le symbole des apôtres comme contenant des dogmes fondamentaux du christianisme ; cependant je pense avec bien d'autres personnes, vu l'état de crise où se trouve la religion et que vous manifestez vous-même, qu'en indiquant l'uniformité de la prédication comme un moyen d'y remédier, il aurait convenu que vous vous fussiez positivement expliqué sur ce grand objet.

192. Je le répète, monsieur, sans les expressions que j'ai cru devoir présenter ci-dessus à votre examen, le reste du passage aurait été vu avec satisfaction par tous les vrais protestants. En particulier, vous vous élevez avec raison contre ceux qui font des

innovations dans les liturgies ; car celles qui existent sont conformes à la foi professée dans chaque communion, et les nouveautés à cet égard occasionnent toujours dans l'Eglise, un trouble bien contraire à l'édification des troupeaux, et elles produisent même un scandale ; or l'Evangile dit : *malheur à celui par qui le scandale arrive !* Vous donnez vous-même, monsieur, contre les innovations à cet égard, ce motif qui devrait engager les pasteurs à s'en abstenir, quand les consistoires ne seraient pas en droit de le faire cesser ; elles excitent, dites-vous, le troupeau contre elles : à quoi l'on peut ajouter, qu'elles font chanceler la foi ; car comment le troupeau, qui doit être dirigé, conserverait-il de la confiance en ses directeurs, s'il les voyait eux-mêmes sans règle fixe ? Ce n'est pas dans la religion seule, c'est dans toutes les sciences que les innovations, les néologismes, les changements de sens des expressions, en apportant la confusion dans le langage, en produisent dans les idées. Aussi tous les vrais savants, à partir de Bacon, se sont-ils élevés contre ces changements, et il n'y a que ceux qui font consister la science dans les mots, ou qui veulent s'emparer de l'opinion par l'attrait de la nouveauté, qui se livrent à ces futilités nuisibles. Mais combien plus doit-on s'en garder à l'égard de la religion, soit à cause de son origine, soit comme étant plus essentielle à l'homme que toutes les autres sciences, soit comme appartenant à toutes les classes d'hommes, et par conséquent à celle qui peut le moins se garantir d'erreur, parce qu'elle n'a pas le temps de faire des études suivies. Si l'on était bien pénétré de ces considérations, si, avec la confiance due à l'Ecriture sainte et ayant toutes ses parties présentes à l'esprit, on se rappelait la punition que subirent Nadab et Abihu, quoique fils d'Aaron, pour avoir apporté du feu étranger devant l'autel, on craindrait de profaner la religion en substituant, aux idées consacrées dans l'Eglise, celles que l'on conçoit comme individu, sans que ces changements soient reconnus par toute l'Eglise, comme autorisées par l'Ecriture sainte, et même comme absolument nécessaires ; car quant aux convenances, il n'y a point de fin à cet égard dans les idées des hommes.

192 *a*. Pour confirmer, monsieur, votre remarque à cet égard, je rapporterai un trait bien frappant. Je mets ici à part ceux qui ne croient point à la révélation, quoiqu'ils prétendent soutenir une religion sous le nom de christianisme, classe de personnes qu'il suffit de connaître pour qu'elle perde toute influence dans l'Eglise ; je parle de ceux qui disent admettre la révélation dans l'Ecriture sainte, mais seulement à la manière dont ils la conçoivent, et qui se persuadent que si tous les chrétiens se réunissaient à leur opinion, on ferait cesser les attaques contre la révélation elle-même ; comme si les preuves de sa réalité n'étaient pas indépendantes de notre manière de concevoir ses mystères. Le docteur Priestley, dont les conceptions sont bien plus éloignées que celles de sociniens, et sans comparaison plus que celles des ariens, de la doctrine reçue dans toutes les communions, me servira d'exemple. Je lui ai entendu soutenir avec chaleur, que son opinion était le vrai christianisme, le seul qui, si l'on voulait s'y réunir, pût fermer la bouche aux incrédules, et il a fait secte par ce moyen. Or, quel était ce christianisme ? le voici en abrégé. « Il n'y a point de distinction de matière et d'esprit, tout le monde consiste en des points d'attraction et de répulsion : les hommes en particulier sont des composés de ces points ; à leur mort tout est détruit comme si rien de pareil n'eût existé, c'est-à-dire que certaines vibrations et vibrationcules de ces points qui, durant le cours de la vie des individus, forment graduellement la personnalité, le moi individuel, sont détruites comme associées. Mais un assemblage pareil de points, Jésus-Christ, a été envoyé de Dieu pour annoncer la résurrection ; Dieu l'a ressuscité pour en fournir la preuve ; ainsi nous pouvons attendre avec certitude qu'au dernier jour tous les moi individuels qui avaient existé jusqu'alors, seront reproduits avec la même personnalité, et seulement dans un état plus parfait. Telle était la doctrine de la primitive Eglise parmi les Juifs ; ce furent les païens platoniciens qui introduisirent les idées d'âme distincte du corps, de nature divine en Jésus-Christ, et autres idées analogues, qu'ils insérèrent dans nos livres sacrés. »

192 *b*. Ayant beaucoup connu le docteur Priestley, l'homme le plus circonspect en physique, et le plus confiant dans ses idées en théologie (contraste bien surprenant), je ne doute point qu'il ne soutînt de bonne foi cet étrange système ; mais que ne peut pas l'esprit de secte sur l'imagination des hommes ! Il n'est donc rien de plus dangereux que de se livrer à des systèmes particuliers dans la religion, et ainsi, il est essentiel de la bien définir quant à sa nature. La révélation est certaine, par des preuves absolument indépendantes de ce que nous pouvons concevoir des mystères divins qu'elle renferme ; car tout ce qui tient à l'historique, à quoi ces mystères sont liés, est certain ; et c'est ce qui nous certifie leur vérité, qui ne dépend point de notre jugement. Si chacun voulait se livrer à l'interprétation des divins mystères suivant ce qu'il trouve le plus probable, leur nature même étant incompréhensible, pour nous dans ce monde, à quelque point qu'on s'efforçât de les rapprocher de notre pouvoir de conception, jamais on ne pourrait être d'accord ; toujours aussi quelque partie de l'histoire elle-même subirait des altérations, suivant ces différentes idées ; et alors qu'arriverait-il ? Ceux qui ne sont pas en état de remonter aux preuves directes de la révélation elle-même, voyant changer les liturgies, ou en général les idées depuis longtemps reçues dans les diverses communions, s'absenteraient de plus en plus des Eglises ; car les hommes n'aiment pas l'incertitude, à moins qu'ils ne s'en fassent un système, et alors

ils s'en accommodent par esprit de système. Or que deviendrait enfin la société, où pourtant les hommes sont sans cesse en action !

193. Vous terminez, monsieur, le passage que j'ai rapporté ci-dessus, par une allégorie qui aurait encore un grand besoin d'explication. *Là où toute la maison brûle*, dites-vous, *et se trouve en proie aux flammes, on s'occupe à sauver quelques bâtiments peu importants; qui ne s'affligerait de cela !* Je remarquerai d'abord que cette figure est trop générale ; car ce n'est point, grâces à Dieu, toute l'Eglise chrétienne qui est en proie à cette espèce de conflagration ; elle est locale ; mais il est vrai que toute l'Eglise est menacée par les adversaires de la révélation ; et que dans cet état, comme dans tous les cas où l'intérêt commun est majeur, les intérêts particuliers doivent lui céder. J'appliquerais donc votre remarque aux dissentiments qui subsistent, soit entre des personnes de même communion, soit entre les communions elles-mêmes à l'égard de l'interprétation de quelques passages de l'Ecriture sainte, et dans lesquels chacun demeure attaché à son sentiment ; circonstance qui prouve au moins, qu'on demeure attaché à l'Ecriture sainte elle-même. Or l'expérience du passé sur l'inutilité de ces controverses, devrait nous pénétrer tous de l'idée que leur durée procède de ce qu'il s'agit d'objets au-dessus de notre intelligence dans ce monde, et sur lesquels on peut se diviser de bonne foi ; de sorte qu'il ne nous reste qu'à nous conformer aux ordres de notre Sauveur, qui sont expressément, *de nous supporter les uns les autres*, jusqu'à ce qu'il lui plaise de réunir tous les hommes sous une même foi. Les controverses devraient donc sans doute cesser sur ces objets, tandis qu'il existe des attaques aux bases mêmes de l'édifice que tous les chrétiens doivent défendre en commun ; mais c'est là la seule application que je puisse concevoir de votre allégorie, et dans ce temps, dont les signes procèdent d'une secte qui soutient qu'il n'y a point de dogmes révélés, il importe d'énoncer clairement contre elle, que ce ne sont pas ces dogmes eux-mêmes qu'on pense devoir abandonner, pour ne sauver alors qu'une religion chimérique.

194. On entend dire sur ce sujet à quelques personnes, et même à des ecclésiastiques, pour se justifier d'une telle innovation : *Ne voyez-vous pas que les incrédules tournent en ridicule notre histoire sacrée, nos dogmes, notre culte ? Ne vaut-il pas mieux abandonner peu à peu ces choses qui ne sont pas de première nécessité, pour sauver la morale.* Je ne serais pas plus étonné si j'entendais dire : *Ne voyez-vous pas qu'on tourne en ridicule le cas que nous faisons de nos arbres ? ne vaudrait-il pas mieux les abandonner, pour les fruits ?* Quand on ne sait pas mépriser le ridicule déraisonnable, on mérite d'en être victime. Quiconque, faute de s'être préparé par les études nécessaires, n'est pas en état de défendre contre les incrédules, le précieux dépôt de la révélation, ne mérite pas qu'il lui soit confié. C'est donc sur l'instruction et sur l'examen de ceux qui se vouent à l'état ecclésiastique, que doit se tourner la vue ; et comme vous, monsieur, qui occupez une place éminente dans l'Eglise, avez si bien vu le mal qui y existe à cet égard, il y a lieu d'espérer que vous contribuerez de tout votre pouvoir à y apporter un remède efficace.

195. J'ai encore, monsieur, quelques remarques à vous présenter, et c'est sur l'éducation de l'enfance ; mais ce ne sera plus dans le même sens que je m'étais proposé d'après l'idée que m'offrit d'abord votre lettre aux auteurs juifs, dans laquelle (*page* 3) vous présentiez comme un mal, *que l'adoration de Dieu fût traitée dans la première instruction.* Je crus alors que vous désapprouviez l'éducation religieuse de l'enfance ; et ce fut dans cette idée que j'annonçai, à la suite de mes lettres sur ce sujet, celle que j'ai rappelée dans la première de celles-ci. Mais vous vous êtes expliqué à cet égard dans votre dernier ouvrage ; vous ne blâmez, dans cet enseignement, que les mauvaises méthodes. Or me faisant honneur de penser comme vous à cet égard sur l'objet général, je prendrai la liberté de vous présenter, dans la lettre suivante, quelques réflexions qui, j'espère, concourront à vos vues.

ETTRE IX.

Considérations sur l'éducation religieuse, et sur le culte relativement aux enfants, d'après l'Ecriture sainte.

Monsieur,

196. Comme texte sur cet important objet, je commencerai par rapporter vos remarques générales sur l'éducation religieuse dans ces contrées. *Dans les écoles grandes et petites des villes* (dites-vous, p. 3), *on l'on prend bien peu de soin de l'éducation religieuse de la jeunesse, ou on l'instruit d'après de mauvais catéchismes. Souvent encore à la campagne, c'est un mauvais maître d'école qui est chargé de ce soin. Ou bien encore, une grande partie des instituteurs instruisent d'après un cours fait à l'Académie, qu'ils n'ont qu'à moitié compris ou retenu. Et cela se fait dans un temps où les jeunes gens instruits de cette manière entendent souvent, ou dans la maison paternelle, ou dans les sociétés dans lesquelles ils sont introduits (bien plus de nos jours qu'autrefois) des doutes, souvent même des plaisanteries sur la religion ; ce qui leur fait rejeter le vrai comme le faux.*

197. Voilà, monsieur, un tableau bien triste ; mais de qui peut dépendre le remède, et d'abord quant aux maîtres d'école, si ce n'est des corps qui les instituent ? Le mal certainement provient de ce que, dans les séminaires où ils sont instruits, on ne le fait plus d'après la source de toute instruction relativement à Dieu et à l'homme, savoir l'Ecriture sainte, considérée comme inspirée de Dieu lui-même ; et de ce qu'ainsi on ne fonde plus la religion sur sa vraie et unique base, qui appuie les devoirs de tous les états, et en particulier ceux des personnes char-

gées de l'enseignement, en joignant à ces devoirs les seuls motifs qui puissent les faire respecter, puisque les considérations humaines peuvent toujours être négligées, même combattues. Ceux qui enseignent dans les écoles de la campagne et dans les petites écoles des villes, vu la modicité de leur état, ne sauraient être des hommes de talents distingués; ils retiennent ce qu'on leur enseigne, et se le rendant familier, ils l'enseignent aux enfants : ils ne sont donc que les organes de leurs propres instituteurs, qui eux-mêmes sont les organes des personnes préposées, tant pour veiller à leur instruction, que pour les examiner avant que de leur donner la charge d'instruire. Les instructeurs et les examinateurs des maîtres d'école, sont donc les premières sources d'où procède l'instruction du peuple, et d'après vos plaintes, c'est vers eux qu'on doit naturellement tourner les regards.

198. Vous avez pensé, monsieur (*page* 90), que les pasteurs des campagnes devraient surveiller les maîtres d'école et se charger même d'une partie de leurs fonctions, en recevant aussi une partie de leurs émoluments. Mais c'était là une surveillance naturellement établie autrefois, et que les pasteurs, pénétrés de la sainteté de leur ministère, rangeaient parmi leurs devoirs : pourquoi donc aujourd'hui faut-il les y engager par intérêt? C'est là un grand signe du temps dont on doit naturellement chercher la cause, et elle ne se trouve que trop aisément dans les grands séminaires, les académies et les universités, d'où la science doit couler dans tous ses canaux, et en particulier celle de la religion. Or comment se trouve cette source en bien des lieux? Elle y a été corrompue par le philosophisme, qui prend le masque du christianisme pour inculquer des principes nouveaux, substitués à ceux qui, jusqu'ici, ont dirigé les hommes dans l'état social d'après Dieu lui-même.

199. Je veux croire que ceux d'entre les professeurs spécialement chargés de cette branche d'instruction qui, par leur Exégèse font disparaître les dogmes divins, retiennent néanmoins la morale chrétienne, et qu'ils en font la base de leurs leçons. Mais sur quoi peuvent-ils appuyer cette morale, qui la rende respectable aux hommes et à ceux mêmes qui devront l'enseigner? Qu'est-ce encore qui tiendra en bride les instituteurs dans les sciences humaines; dans l'histoire, la logique, la métaphysique, la physique, l'histoire naturelle, la philosophie morale, qui toutes ont des rapports plus ou moins prochains avec la religion, si les lois positives de Dieu ne leur impriment pas le sentiment de tous leurs devoirs? Vous m'avez fait frémir, monsieur, par la peinture suivante des lieux où le candidat ecclésiastique reçoit son instruction. *Dès qu'il arrive à l'université* (dites-vous, page 28) *il apprend à connaître la prétendue liberté académique, qu'heureusement je ne connais point par ma propre expérience. Né et élevé à Leipsick, je restai, même pendant le cours de mes études académiques, dans le cercle d'une nombreuse famille; et fréquentant peu les autres écoliers, j'eus peu occasion de faire connaissance avec cette amie des étudiants (comme on l'appelle), qui d'ailleurs ne se montre pas aussi ouvertement à Leipsick qu'autre part. Mais j'ai appris dans la suite, et j'ai vu moi-même dans les actes, comme professeur à Helmstedt, qu'elle se présente sous un aspect séduisant, environnée d'adorateurs : qu'elle attire les jeunes gens sans expérience, en leur promettant des douceurs qu'ils ne trouveront qu'avec elle, et que par conséquent on ne trouve qu'aux académies. Mais je suis persuadé, que dans le fond c'est une traîtresse, qui dépouille ses esclaves et les plonge pour longtemps dans un abîme de dettes; qui leur fait perdre le temps nécessaire à repasser leurs leçons, qui partage et distrait l'attention, affaiblit l'âme, détruit la santé, et laisse chez ceux qui n'ont pas perdu toute sensibilité, la honte et des regrets amers.* Un état tel que celui-là serait-il concevable sous des professeurs vraiment chrétiens, et qui par conséquent, animés d'un vrai zèle pour leurs devoirs, presseraient auprès de leurs élèves l'obéissance aux lois positives de Dieu, base de toutes les autres lois qu'ils sont chargés d'imprimer dans le cœur de la jeunesse qu'on leur confie? On ne saurait se le persuader; parce que le corps des professeurs a un pouvoir correctionnel, et qu'au besoin il peut réclamer celui des gouvernements.

200. Dieu a donné aux hommes des lois précises pour diriger leurs penchants; si on leur substitue des lois spéculatives, chacun se les fait à soi-même; des considérations philosophiques à cet égard n'ont aucune force contre la pente de la jeunesse à ces plaisirs que lui promet l'Amie des Etudiants; et les élèves sortent de ces séminaires avec des maximes dans leur mémoire et l'habitude de les violer. Que peut-on attendre de ces jeunes gens lorsqu'ils viennent à être eux-mêmes chargés d'instruire? Voilà donc une source très-caractérisée des signes du temps, signes qui annoncent la décadence de tout bien. C'est sous cette influence malheureuse, d'où résulte également l'indifférence pour la religion dans tous les rangs de la société, que s'élève une génération dans laquelle il n'y aura bientôt ni gens capables de diriger une éducation salutaire, ni disposition dans la jeunesse à se laisser diriger.

201. Mais sans doute que ce n'est pas assez de pourvoir à ce que ceux qui se destinent à devenir pasteurs de paroisses, et leurs subordonnés dans l'éducation des enfants, soient instruits dans les vrais principes du christianisme et y conforment leurs mœurs; il faut encore joindre à ces premiers soins des livres élémentaires de religion, des catéchismes formés sur ce seul plan salutaire, pour que les premiers rudiments de la foi et des devoirs ne soient pas laissés à l'arbitraire des maîtres d'école, ni même de leurs surveillants immédiats, les pasteurs; car il ne pourrait qu'en résulter de l'incertitude et de la confusion. Vous faites, monsieur, sur ce sujet, à la page 49 de votre ouvrage, une re-

marque qui exige un mûr examen : c'est des catéchismes que vous parlez. *C'est là qu'on dit d'abord aux enfants : Dieu a dit cela ; et ensuite : Luther a dit cela ; puis on continue à raisonner d'après cette méthode. Ce que Dieu a dit est sans doute plus important que ce qu'a dit Luther, en suivant cette marche les enfants ne voleront pas peut-être ; mais ils se permettront toutes sortes de friponneries. Cet inconvénient funeste serait peut-être levé si chaque fois qu'on enseigne un précepte de Luther, on ajoutait que ce précepte est puisé dans la doctrine même de Jésus-Christ. Mais je crois pouvoir assurer que si l'on demandait aux hommes faits d'une paroisse de campagne, d'où Luther a pris les préceptes qu'il enseigne, peu d'entre eux seraient en état de répondre à cette question.* Je vous avoue, monsieur, que l'ensemble de cette remarque m'étonne, parce que je me rappelle fort bien qu'aux premiers temps où j'ai voyagé dans ces contrées, le peuple des campagnes me parut très-religieux ; les dimanches surtout j'avais un grand plaisir à le contempler, soit au service divin, soit dans tout le reste de la journée ; il était donc convenablement instruit, puisqu'il sentait le prix de la religion ; et il en possédait ainsi tout ce qui était nécessaire à son vrai bonheur et à celui de l'Etat. On ne l'entretenait pas de connaissances inutiles à sa vocation, nuisibles même à ses occupations journalières ; mais on lui enseignait celle qui est indispensable dans tous les états de la vie, savoir la loi de Dieu, qui ne cessait pas d'être telle pour être présentée par Luther, dès qu'il le faisait dans les paroles de l'Ecriture sainte ; et ce langage n'est devenu un objet de satire que depuis que l'Ecriture sainte elle-même n'est plus respectée. Mais en même temps, pour comprendre le sort qu'auraient des catéchismes philosophiques, il n'y a qu'à voir comment les philosophes eux-mêmes se satirisent les uns les autres. Jamais il n'y aura rien de sûrement respecté parmi les hommes, que ce que Dieu lui-même leur a donné pour instruction.

202. Vous proposez ensuite, monsieur, un changement que voici : *Il me semble donc* dites-vous, *que dans les éditions qu'on donne du Décalogue, on devrait faire imprimer séparément, d'abord les Commandements avec ce titre : Premiers éléments de gouvernement civil établi par Moïse parmi les Israélites ; ensuite les Commandements de Jésus-Christ avec cette autre définition : Où tout homme peut puiser des motifs d'une vraie piété et de toutes les vertus. Ce qui devrait être suivi des explications de ces Commandements, de manière qu'elles se succédassent les unes aux autres.*

203. Je dois encore vous avouer, monsieur, que je trouve cela fort loin de pouvoir porter quelque remède au mal dont vous vous plaignez : vous vouliez sans doute que cela fût ; mais dans les circonstances actuelles, bien des gens pourraient porter plus loin que moi les conséquences de ce que j'y remarque. Dans ce plan, il est vrai, on ne voit plus Luther prescrire les devoirs ; mais vous vouliez que les Commandements procédassent de Dieu lui-même ; et cependant ceux qui pensent que Dieu ne s'est jamais révélé aux hommes que par leur propre cœur, et que la morale de la Bible n'a point d'autre source que le cœur et l'esprit de quelques hommes, pourraient s'exprimer dans les mêmes termes que vous. Je ne considérerai pas, monsieur, votre intention, parce que je dois la croire chrétienne, mais j'examinerai ce qu'on pourrait la supposer d'après vos expressions.

204. Je m'arrêterai d'abord au Décalogue, que vous considérez sous deux points de vue : son essence et son origine. Au premier égard vous le présentez comme de premiers éléments de gouvernement civil ; et je ne conçois pas comment vous pouvez l'envisager sous ce point de vue. La première Table de ces lois se rapporte aux devoirs envers Dieu, fondés sur des motifs précis, et qui sont prescrits, non aux Israélites seulement, mais à tous les hommes à qui le Décalogue devait parvenir. La seconde Table est un code moral et non civil ; c'est une morale positive et non spéculative : elle est prescrite par le Créateur lui-même à une société formée sous sa direction immédiate ; et si ses lois n'étaient encore, comme vous le dites, que de premiers éléments non civils, mais de la morale sociale, c'est parce que la société des Israélites devait rester isolée pendant un certain temps ; et ces éléments ne devaient pas moins demeurer les bases de la société chrétienne, avec l'addition qu'ils ont reçue quand la morale positive établie par la Divinité fut destinée à tout le genre humain (§ 154 et suiv.). Voilà ce qui me paraît évident quant à l'essence de cette loi.

205. Mais comment le Décalogue pouvait-il être obligatoire pour les hommes ? quelle a été sa sanction ? En disant qu'il fut établi par Moïse, on ne vous distinguerait point, monsieur, des auteurs juifs auxquels nous avons répondu l'un et l'autre, qui ne considèrent Moïse que comme un homme doué de grands talents et ayant de grandes vues ; au lieu qu'il est évident, d'après toute son histoire, qu'il avait par lui-même si peu d'empire sur le peuple hébreu, presque toujours disposé à murmurer et à se rebeller contre lui, que jamais il n'aurait obtenu son obéissance, s'il n'eût été immédiatement appuyé du pouvoir de l'Etre même qui lui dicta, tant le Décalogue que toutes les lois cérémonielles et civiles qu'il lui imposa. Depuis qu'on s'est persuadé que l'histoire n'a rien de commun avec la religion, on a oublié celle des Israélites, de ce peuple de *col roide* si difficile à conduire ; on a oublié les déclarations de Moïse lui-même, si intimement liées à toutes les circonstances de son histoire ; on a oublié, dis-je, que, sans cesse obligé d'employer la contrainte pour retenir ses frères ou pour les faire agir contre leur gré, il n'employa jamais le moyen de se faire un parti, pour opposer la force à la résistance ; qu'il ne prit jamais de gardes pour se garantir des complots, comme y aurait été obligé un simple chef humain ; enfin, qu'il

n'eut pas même l'avantage des conquérants, celui des conquêtes ; puisqu'il lui fut ordonné de retenir les Israélites dans le désert, jusqu'à la mort de tous ceux qui avaient murmuré les premiers et s'étaient défiés des promesses de Dieu annoncées par sa bouche ; ce qui dura quarante ans, pendant lesquels ils vinrent seulement s'appuyer au Jourdain. On voit au premier chapitre des Nombres, que la seconde année de la sortie des Israélites hors d'Egypte, ils étaient six cent trois mille cinq cent cinquante hommes propres à la guerre ; et au chapitre XXVI on trouve un nouveau dénombrement fait après une plaie qui vint les frapper à cause de leur commerce, contre les ordres de Dieu, avec les filles de Moab ; plaie dont ils furent délivrés par le zèle de Phinées, qui transperça d'une javeline un Israélite et une Madianite qui bravaient cette défense au milieu de l'assemblée. A cette dernière époque les gens comptés tribu par tribu comme la première fois, montèrent au nombre de six cent un mille sept cent trente, dont il est dit : *qu'il ne s'en trouva aucun de ceux qui avaient été dénombrés par Moïse et Aaron au désert de Sinaï; car l'Eternel avait dit d'eux que certainement ils mourraient au désert.*

206. En un mot, quand on lit toute cette histoire, du commencement de l'Exode jusqu'à la fin du Deutéronome, on est tellement frappé de l'absurdité dans laquelle tombent ceux qui ne veulent considérer Moïse que comme un habile homme, qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître que pour pouvoir donner quelque couleur au système moderne à cet égard, il a fallu faire cesser la lecture, extrêmement intéressante en elle-même, des quatre derniers livres de Moïse. Il est impossible, dis-je, qu'en voyant dans cette histoire la marche des événements, on ne sente pas la vérité de tous les traits qui en manifestent le premier mobile, et dont je vais rapporter quelques-uns.

Lévitique, XXVI, 46. Après les détails du culte, ainsi que les lois cérémonielles, civiles et pénales qui composent ce livre, il est dit : *Ce sont-là les ordonnances, les jugements et les lois que l'Eternel établit entre lui et les enfants d'Israël, sur la montagne de Sinaï, par le moyen de Moïse.*

Nombres, XVI, 26 et s. Coré, de la tribu de Lévi, avec Dathan et Abiron de celle de Ruben, avaient formé un parti contre Moïse et Aaron, les accusant de s'être élevés sans droit au-dessus de leur nation ; Moïse d'abord se prosterna la face contre terre ; puis il tâcha de les ramener par des représentations ; et sur ce qu'ils persistèrent, il leur dit de prendre des encensoirs, et de venir le lendemain offrir des parfums. *Et l'Eternel parla à Moïse, disant : Parle à l'assemblée et leur dis : Retirez-vous d'auprès des pavillons de Coré, de Dathan et d'Abiron. Moïse donc se leva et s'en alla vers Dathan et Abiron, et les anciens d'Israël le suivirent. Et il parla à l'assemblée en disant : Retirez-vous, je vous prie, d'auprès des tentes de ces méchants hommes, et ne touchez à rien de ce qui leur appartient, de peur que vous ne soyez consumés pour tous vos péchés. Ils se retirèrent donc d'auprès des pavillons de Coré, de Dathan et d'Abiron, et Dathan et Abiron sortirent, et se tinrent debout à l'entrée de leurs tentes, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs familles. Et Moïse dit : Vous connaîtrez à ceci que l'Eternel m'a envoyé pour faire toutes ces choses-là, et que je n'ai rien fait de moi-même. Si ceux-là meurent comme tous les autres hommes meurent, et s'ils sont punis de la punition de tous les hommes, l'Eternel ne m'a pas envoyé. Mais si l'Eternel crée un cas tout nouveau, et que la terre ouvre sa bouche et les engloutisse avec tout ce qui leur appartient, et qu'ils descendent tout vifs dans le gouffre, alors vous saurez que ces hommes-là ont irrité par mépris l'Eternel. Et il arriva, qu'aussitôt qu'il eut achevé de dire ces paroles, la terre qui était sous eux se fendit, et la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, avec leurs tentes et tous les hommes qui étaient à Coré et tous leurs biens : ils descendirent tout vifs dans le gouffre, eux et tous ceux qui étaient avec eux ; et la terre les couvrit, et ils périrent au milieu de l'assemblée.* On voit de même dans toute l'histoire du gouvernement de Moïse, qu'il ne put maintenir son autorité au milieu des Israélites que par ces marques éclatantes de la protection immédiate de Dieu, soit pour les secourir, soit pour les punir ; et toujours il restait quelque monument qui en perpétuait la mémoire. Ici par exemple, Dieu ordonna que les encensoirs d'airain qu'avaient préparés ces rebelles, fussent cherchés dans les décombres, et qu'on en fît des plaques pour couvrir l'autel, en mémorial ; ce qui fut exécuté. De sorte que de génération en génération, l'autel lui-même rappela la punition de Coré, Dathan et Abiron, et on la trouve aussi mentionnée dans la suite.

Deutéronome, IV, 32, Moïse rappelant au peuple toutes les raisons qu'il avait d'être soumis aux lois que Dieu lui-même leur avait imposées, lui dit entre autres : *Car informe-toi des premiers temps, qui ont été avant toi, depuis le jour que Dieu a créé l'homme sur la terre, et depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout, s'il a jamais été rien de semblable à cette grande chose, et s'il a jamais été rien entendu de semblable, savoir, qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu parlant du milieu du feu, comme tu l'as entendue, et qu'il soit demeuré en vie.... Il t'a fait entendre sa voix pour t'instruire, et il t'a montré son grand feu sur la terre, et tu as entendu ses paroles du milieu du feu. Et parce qu'il a aimé tes pères, il a choisi leur postérité après eux, et t'a tiré d'Egypte devant sa face par sa grande puissance.*

207. Il serait inutile de rassembler un plus grand nombre de traits semblables à ceux-là, qui tous caractérisent la théocratie immédiate sous laquelle les Israélites se trouvèrent si longtemps. Qu'on retourne à cette histoire délaissée ; qu'on la lise en écartant les erreurs répandues quant à la Genèse, et en se dépouillant de l'idée, fille de l'orgueil et

de l'ignorance, sur la nature, que le Créateur de l'univers ne peut pas créer des cas nouveaux quand il veut montrer sa volonté aux hommes ; qu'il ne peut pas former, dans le milieu par lequel la voix des hommes se transmet, des sons articulés qui frappent leurs oreilles ; et tous ces doutes s'évanouiront comme de mauvais rêves.

208. Il est donc nécessaire que les catéchismes composés pour les enfants, servent à imprimer dès cet âge dans leur esprit et dans leur cœur, que le Décalogue est la loi de Dieu lui-même. Et comment alors pourrait-on s'empêcher de leur donner pour cet effet un abrégé de l'histoire du peuple qui reçut ce code pour lui-même et pour ses descendants, puisqu'il porte comme exorde: *Ecoute Israël ! Je suis l'Eternel ton Dieu, qui t'ai retiré du pays d'Egypte, de la maison de servitude ?* Voilà donc ce qu'il faut expliquer aux enfants, et par l'histoire sainte elle-même, afin qu'ils sachent quel est l'Etre qu'ils entendent dans le Décalogue. Le législateur n'y est certainement pas Moïse; c'est l'Etre suprême qui a créé tout ce qui existe, lui seul étant éternel ; qui gouverne toutes choses, de qui les hommes dépendent ; qui, pour fixer ses instructions chez un peuple qui les conservât pures, choisit Abraham pour en faire descendre ce peuple, qu'il retira miraculeusement de l'Egypte. Tout cela est à la portée des enfants, et c'est par là seulement qu'on peut leur imprimer pour l'Etre suprême cette vénération efficace en toutes bonnes œuvres, qui les accompagnera toujours, mais qu'on ne produirait pas par l'idée de Moïse, considéré comme simple législateur humain de ce peuple. C'est en même temps le seul moyen d'imprimer chez les enfants, l'idée même de l'existence de Dieu : car sans doute qu'on ne penserait pas à en mettre les preuves dans ces catéchismes, ni à charger les maîtres d'école, fussent-ils d'une classe plus relevée qu'il ne le sont aujourd'hui, d'employer avec eux, pour la leur persuader, des preuves morales ou physico-théologiques; il faut qu'ils la reçoivent comme le genre humain entier l'a reçue, c'est-à-dire, comme fait.

209. En général donc, c'est d'après l'Ecriture sainte qu'il faut diriger l'éducation religieuse des enfants ; et nous en trouvons l'ordre et le modèle dans ce saint livre. L'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome fournissent nombre d'exemples de cette institution divine, qui, par les motifs mêmes dont elle y est accompagnée, doit s'étendre aux chrétiens, puisque le christianisme n'est rien, s'il n'est, comme il l'est certainement, la fin de toute l'économie judaïque. Je vais donner quelques exemples de la prescription de ce devoir envers les enfants, le plus grand que nous ayons à remplir à leur égard.

210. Le premier se trouve dès l'Exode, chap. XIII, et c'est dans l'institution d'une cérémonie. Dieu ordonna à Moïse de faire *racheter le premier-né d'entre les hommes* par un *petit d'entre les brebis ou les chèvres*, et voici les termes de l'institution relatifs aux enfants : *Et quand ton fils t'interrogera à l'avenir, en disant : Que veut dire ceci? alors tu lui diras : L'Eternel nous a tirés par main-forte hors d'Egypte de la maison de servitude. Car il arriva que lorsque Pharaon s'obstina à ne nous point laisser aller, l'Eternel tua tous les premiers-nés au pays d'Egypte, depuis les premiers-nés des hommes jusqu'aux premiers-nés des bêtes. C'est pourquoi je sacrifie à l'Eternel tout mâle qui ouvre la portière, et je rachète ainsi tout premier-né de mes enfants. Ceci te servira donc pour signe sur ta main, et pour fronteau entre tes yeux, que l'Eternel nous a retirés d'Egypte par main-forte.*

211. Je ne conçois pas comment il y a des Juifs ou des chrétiens qui ne soient pas frappés de cette circonstance, nombre de fois répétée ou rappelée dans les livres de Moïse, de cérémonies instituées par la Divinité au milieu des individus mêmes qui venaient d'éprouver des marques signalées de son intervention immédiate, ou en leur faveur, ou pour les punir ; cérémonies toujours si caractéristiques des choses signifiées, que leur conservation de génération en génération chez les Israélites, aurait suffi seule pour constater parmi eux la vérité des livres dans lesquels était conservée l'histoire de leur institution, et par conséquent de tout ce que Dieu avait opéré pour tirer leurs ancêtres hors d'Egypte, et les établir dans la terre de Chanaan. Tout est digne de remarque dans la première de ces institutions. De tous les miracles opérés pour déterminer Pharaon à laisser libres les Israélites avec leur bétail, Dieu choisit, pour cette institution, celui qui avait enfin convaincu ce monarque qu'il ne pourrait résister à la main-forte qui les protégeait, et tel en même temps qu'il était impossible d'y supposer de l'artifice. Il est même à remarquer, ici comme en plusieurs autres occasions, que l'événement fut annoncé; car, pour rendre les Israélites attentifs à ce qui arriverait, Dieu ordonna à Moïse, avant l'événement, un acte préparatoire, qui devint par son ordre une première cérémonie commémorative, savoir, la Pâque. Voici les principaux traits de cette institution, Exode, chap. XII.

Or Dieu avait parlé à Moïse et à Aaron au pays d'Egypte, en disant : Ce mois vous sera le commencement des mois, il vous sera le premier de l'année. Parlez à toute l'assemblée d'Israël, en disant : Qu'au dixième jour de ce mois chacun d'eux prenne un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, selon les familles des pères..... et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzième jour de ce mois, et toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'égorgera entre les deux vêpres; et ils répandront son sang, et le mettront sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte de la maison où ils mangeront..... Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Egypte, et je frapperai tous les premiers-nés au pays d'Egypte..... et le sang vous sera pour signe sur les maisons dans lesquelles vous serez..... Et ce jour-là vous sera en mémorial, et vous le célébrerez comme une

fête solennelle en vos âges..... Moïse donc appela tous les enfants d'Israël et leur dit : Choisissez et prenez un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, selon les familles, et égorgez la pâque..... Vous garderez ceci comme une ordonnance perpétuelle pour toi et pour tes enfants. Quand donc vous serez entrés au pays que l'Eternel vous donnera, selon qu'il en est parlé, vous garderez ce service. Et quand vos enfants vous diront : Que vous signifie ce service? alors vous répondrez : C'est le service de la pâque à l'Eternel, qui passa en Egypte par-dessus les maisons des Enfants d'Israël, quand il frappa l'Egypte et qu'il préserva nos maisons. Alors le peuple s'inclina et se prosterna. Ainsi les enfants d'Israël s'en allèrent, et firent comme l'Eternel l'avait commandé à Moïse et à Aaron; ils le firent ainsi. Et il arriva qu'à minuit l'Eternel frappa tous les premiers-nés du pays d'Egypte.

211. *a.* Je m'arrête ici pour une remarque particulière, mais elle est très-importante. Vous dites, monsieur, dans un des passages cités ci-dessus (§ 184) : *J'évite autant que je le puis l'expression* service divin. Eh ! pourquoi éviter une expression si souvent répétée dans l'Ecriture sainte, et qu'ici en particulier nous voyons employée dans l'institution même d'un service à l'Eternel? Laissons ce scrupule à ceux qui ont abandonné la foi en l'Ecriture sainte. Alors sans doute, incertains même de l'existence d'un Etre créateur de l'univers, ignorant du moins sa nature, s'ils ne l'admettent que vaguement d'après l'opinion commune au genre humain ou la leur propre ; ne connaissant rien surtout de sa volonté, il peut leur paraître extravagant que les hommes prétendent à servir cet Etre de qui l'on suppose que tout procède et tout dépend ; ils peuvent même trouver fort étrange qu'on le prie, comme si l'on pouvait rien changer à ses desseins : et ils peuvent aller jusqu'à croire que la conduite d'êtres aussi minimes que les hommes doit lui être indifférente ; car il n'y a point de fin à ces conjectures, suivant les caractères et les imaginations des hommes. Mais nous qui n'avons pas une religion d'invention humaine, nous savons certainement par l'Ecriture sainte que Dieu veut être servi, non pour lui, mais pour nous-mêmes ; non pour aucun avantage qu'il en retire, mais pour notre propre bien ; car tous les services qu'il a institués lui-même, ont eu et ont encore pour but de rappeler aux hommes ce qu'ils lui doivent, pour les engager à suivre ses lois. Un service à l'Eternel commença sur les nouvelles terres par la famille de Noé, dont le sacrifice a été le modèle de tous les cultes païens : des services particuliers furent ordonnés aux Juifs, et nous connaissons ceux que nous prescrit l'Evangile. Je reviens à mon objet général.

(*Nombres, chap.* IX.) *L'Eternel avait ainsi parlé à Moïse dans le désert de Sinaï, le premier mois de la seconde année après qu'ils furent sortis d'Egypte, en disant : Que les enfants d'Israël fassent la pâque en sa saison. Vous la ferez en sa saison, le quatorzième jour de ce mois, entre les deux vêpres, selon toutes ses ordonnances et selon tout ce qu'il y faut faire. Moïse donc parla aux enfants d'Israël, afin qu'ils fissent la pâque. Et ils firent la pâque au premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, au désert de Sinaï.* Voilà donc une nouvelle circonstance consignée au Livre des Nombres, et conservée de génération en génération dans la nation juive, par la célébration même de la pâque.

212. A ces institutions de cérémonies, de même qu'aux avertissements des envoyés de Dieu, se lie très-souvent l'ordre d'en instruire les enfants ; et cela est bien naturel, puisque c'est à cet âge que les hommes peuvent recevoir des impressions qu'ils conservent toute leur vie (1). Ceux qui voudraient qu'on oubliât la Bible connaissent bien l'effet de cet usage ; aussi se plaignent-ils de ce que beaucoup de parents et d'instituteurs continuent de la faire lire aux enfants (§ 22); c'est par la raison contraire de ce qu'ordonne Dieu lui-même, qui veut que l'histoire sacrée ne soit jamais oubliée parmi les hommes ; et sa volonté s'exécutera malgré les efforts des mécréants. Le Deutéronome renferme à cet égard une nouvelle ordonnance dans des termes très-caractéristiques de ce but ; mais avant que d'y venir, je dois répondre à une de vos remarques qui se rapporte à la circonstance dont il s'agira ici.

213. Vous dites, monsieur, à l'égard du Décalogue, à la page 6 de votre lettre aux auteurs juifs : *On pourrait conjecturer qu'après que les deux Tables eurent été brisées, le Décalogue n'a été écrit depuis que par Moïse, comme une marque que cette loi morale, encore très-imparfaite, devait céder un jour à une loi plus parfaite, qui rendrait inutile la répétition de la première. Jérémie et l'auteur de l'Epître aux Hébreux font allusion à ceci.* J'ai répondu ci-dessus (§ 204) à cette idée de non-permanence du Décalogue, et quant à la circonstance qui vous la faisait présumer, vous aviez oublié un passage du Deutéronome qui aurait prévenu votre erreur à cet égard ; mais je commencerai par ceux de Jérémie et de saint Paul, qui ont occasionné votre conjecture ; je crois du moins que ce sont ceux que je vais citer.

214. Le passage de Jérémie est au chapitre XXXI, vers. 53 et suiv., en ces termes : *C'est ici l'alliance que je traiterai avec la maison d'Israël après ces jours-là, dit l'Eternel ; je mettrai ma loi au dedans d'eux, je l'écrirai dans leur cœur, et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. Chacun d'eux n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère, en disant : Connaissez l'Eternel, car ils me connaîtront tous, depuis le plus petit d'entre eux*

(1) C'est le moyen employé à Londres pour assurer les confins des paroisses : chaque année, les enfants qu'elles élèvent, marchent en procession sur ces confins; et s'il arrive qu'une maison soit bâtie partie sur une paroisse et partie sur sa voisine, on est obligé d'y pratiquer des portes, par lesquelles les enfants puissent passer pour ne pas perdre leur trace accoutumée.

jusqu'au plus grand, dit l'Eternel, parce que je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché. Saint Paul, dans son Epître aux Hébreux, chap. VIII, v. 10, répète ces paroles de Jérémie comme une prophétie de la nouvelle alliance, après avoir dit au v. 6 : *Mais maintenant notre souverain sacrificateur a obtenu un ministère d'autant plus excellent qu'il est médiateur d'une plus excellente alliance.* Tel est donc le sens de ces deux passages qui se correspondent, en ce que le premier est une prophétie de la nouvelle alliance, et le dernier montre comment elle a été accomplie ; mais on n'y voit aucun rapport aux Tables de la Loi. Voici donc ce qui lève votre doute. Moïse, en rappelant aux Israélites, dans le Deutéronome, les principales circonstances de leur histoire, depuis que Dieu l'avait chargé de leur conduite, leur dit, au chap. X, v. 1 : *En ce temps-là (celui de l'expiation des Israélites pour le veau d'or), l'Eternel me dit : Taille-toi deux tables de pierre comme les premières, et monte vers moi à la montagne ; et puis tu te feras une arche de bois ; et j'écrirai sur ces Tables les paroles qui étaient sur les premières Tables que tu as rompues, et tu les mettras dans l'Arche.* Or on sait, par tout le reste de l'histoire des Israélites, que l'Arche de l'alliance ou du témoignage, qu'ils portèrent toujours avec eux dès lors, renfermait, entre autres mémoriaux, ces Tables de la loi.

215. Moïse ensuite, continuant de rappeler aux Israélites les principales circonstances de leur histoire sous sa conduite jusqu'au temps où il était près de les quitter par sa mort prédite, ainsi que toutes les lois qu'il leur avait données de la part de Dieu, commence ainsi au chapitre XI : *Aime donc l'Eternel ton Dieu, et garde tout ce qu'il veut que tu gardes, ses lois et ses commandements. Et connaissez aujourd'hui que ce ne sont pas vos enfants qui ont connu et qui ont vu le châtiment de l'Eternel votre Dieu, sa grandeur, sa main-forte et son bras étendu, et les œuvres et les signes qu'il a faits au milieu de l'Egypte, contre Pharaon, roi d'Egypte, et contre tout son pays, et ce qu'il a fait à Dathan et Abiron... Mais ce sont vos yeux qui ont vu toutes ces grandes œuvres que l'Eternel a faites. Vous garderez donc tous les commandements que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous soyez fortifiés, et que vous entriez en possession du pays dans lequel vous allez passer pour les posséder.... Mettez donc dans votre cœur et dans votre entendement ces paroles que je vous dis, et liez-les pour signe sur vos mains, et qu'elles soient pour fronteaux entre vos yeux ; et enseignez-les à vos enfants en vous en entretenant.*

216. L'histoire des Israélites renferme, non-seulement des cérémonies et mémoriaux pour la conservation, dans leur postérité, des événements miraculeux dont ils avaient été témoins, mais la circonstance de monuments érigés pour cet effet sur les lieux mêmes ; et toujours les enfants sont mentionnés, comme devant par ce moyen être pénétrés de bonne heure de crainte et d'amour pour Dieu, en conservant le souvenir des actes de sa puissance et de ses bienfaits. C'est ainsi que Dieu ordonna à Josué d'ériger un monument, en souvenance du miracle par lequel les Israélites passèrent le Jourdain à pied sec. Voici l'ordonnance avant l'événement, livre de Josué, chapitre IV : *L'Eternel avait parlé à Josué et lui avait dit : Prenez du peuple douze hommes, savoir, un homme de chaque tribu, et leur commandez en disant : Prenez d'ici, du milieu du Jourdain, du lieu où les sacrificateurs s'arrêteront de pied ferme, douze pierres que vous emporterez avec vous, et vous les poserez au lieu où vous logerez cette nuit. Josué appela les douze hommes... et leur dit : Passez devant l'arche de l'Eternel votre Dieu, au milieu du Jourdain, et que chacun de vous lève une pierre sur son épaule... afin que cela soit un signe parmi vous. Et quand vos enfants vous interrogeront à l'avenir, disant : Que signifient ces pierres-ci ? Alors vous leur répondrez : que les eaux du Jourdain ont été suspendues devant l'arche de l'alliance de l'Eternel.*

217. Voilà donc encore, comme en Egypte, l'annonce de l'événement à tout le peuple avant qu'il arrivât, pour qu'on se préparât à ce qui devait en servir de monument à la postérité. Les Israélites passèrent le Jourdain, et voici l'exécution de cet ordre donné par la Divinité : *Josué dressa en Galgal les douze pierres qu'ils avaient prises du Jourdain, et il parla aux enfants d'Israël et leur dit : Quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères et leur diront : Que signifient ces pierres-ci ? Vous l'apprendrez à vos enfants en disant : Israël a passé ce Jourdain à pied sec. Car l'Eternel fit tarir les eaux du Jourdain devant vous, jusqu'à ce que vous fussiez passés ; comme l'Eternel votre Dieu avait fait de la mer Rouge, laquelle il mit à sec devant nous, jusqu'à ce que nous fussions passés, afin que tous les peuples de la terre connaissent que la main de l'Eternel est forte, et afin que vous craigniez toujours l'Eternel votre Dieu.*

218. Que peut-on alléguer contre des détails tellement circonstanciés, transmis par tout un peuple ? Mais les gens qui prétendent au titre d'esprits forts, pensent qu'il serait au-dessous d'eux de croire à des choses qu'on ne voit plus dans le monde. Eh ! y voit-on des créations de nouveaux mondes ? Y voit-on de nouvelles races d'hommes auxquels il soit nécessaire que Dieu se fasse connaître ? C'est en oubliant ce changement total dans les circonstances humaines, qu'on se laisse entraîner à une manière de juger qui conduit souvent à l'athéisme ; ce que n'aperçoivent pas les personnes qui, moins hardies, s'arrêtent à moitié chemin ; mais ce qu'ont pu reconnaître ceux qui, ayant conversé avec beaucoup d'hommes de différents caractères, ont eu occasion d'observer, non-seulement les divers degrés où ils s'arrêtent entre l'abandon de la révélation et l'athéisme, mais le peu de stabilité des premières idées que chaque individu se forme, à moins qu'il soit résolu de n'y plus penser ; ce qui arrive

à beaucoup de gens. Serait-ce dans un tel état d'incertitude que Dieu aurait voulu laisser les hommes!

219. Ainsi, quand l'observation de la terre n'attesterait pas la vérité de l'histoire de la Genèse; quand les traditions des païens ne nous feraient pas remonter aux circonstances les plus importantes de cette histoire, comme transmises par la famille de Noé; quand l'argument tiré de ce qu'on ne voit point de miracles ne tomberait pas, par la considération qu'ils ne sont plus nécessaires, ayant (comme vous le dites à la page 67), rempli leur but, celui d'instruire les hommes de divers temps, pour eux et leurs successeurs, de l'existence et de la volonté de Dieu; quand, dis-je, toutes ces choses n'existeraient pas, il serait impossible de douter avec aucune ombre de raison, de tout l'ensemble des livres de Moïse, puisque toutes les générations des Juifs, à dater de celles qui furent témoins des miracles opérés en faveur de ce peuple, se sont successivement transmis dans leur culte même, la mémoire des événements fondamentaux de cette théocratie. Or puisque c'est là aussi la base inséparable du christianisme, et que nous devons la transmettre à la postérité comme nous l'avons reçue, il est indispensable de continuer d'obéir aux ordres de Dieu, en *instruisant les enfants* de cette histoire par les traits mêmes qui sont précisément indiqués pour cet effet, en attendant que, devenus capables de plus d'attention, ils la lisent eux-mêmes en entier, et se pénètrent de plus en plus de toutes les vérités et de toutes les lois qu'elle renferme.

220. Nous voyons, dans la succession des temps tracée par ce grand livre, que cette éducation fut constamment soutenue parmi les Juifs. Salomon dit au chapitre VI des Proverbes : *Mon fils, garde le commandement de ton père, et n'abandonne point l'enseignement de ta mère ; tiens-les continuellement liés à ton cœur et les attache à ton cou. Quand tu marcheras, il te conduira, quand tu te coucheras, il te gardera, et quand tu te réveilleras, il s'entretiendra avec toi.* Et c'est par cette continuation d'usage, que saint Paul peut dire à Timothée (III, 14 et 15): *Mais toi, demeure ferme dans les choses que tu as apprises et qui t'ont été confiées, sachant de qui tu les as apprises; vu même que dès ton enfance tu as la connaissance des saintes lettres, qui peuvent te rendre sage à salut, par la foi en Jésus-Christ.*

221. Telle est la transition scripturale, et qui ainsi doit être conservée dans l'enseignement, entre l'ancienne et la nouvelle alliance ; elle ne saurait donc être omise dans les catéchismes, sans rompre la chaîne par laquelle tous les devoirs sont liés à la connaissance de Dieu et de ses révélations. Ainsi, dans ces éléments de religion pour l'enfance, il est indispensable d'indiquer aussi en abrégé, l'histoire de l'établissement du christianisme, comme accomplissement des promesses de l'ancienne alliance, afin que les enfants puissent comprendre l'importance qu'ils doivent attacher aux commandements de Jésus-Christ. Il faut, dis-je, que la base du devoir soit ainsi posée dans leur âme sur des faits précis, inspirant l'amour et le respect pour l'Auteur de toutes choses ; sans quoi les Commandements eux-mêmes et leurs explications pourront rester dans leur mémoire, sans influer sur leur conduite. Or c'est l'histoire seule qui peut produire cet effet, et dans l'enfance beaucoup plus qu'à tout autre âge.

222. Ceux qui ont été élevés par des parents vraiment religieux et attentifs à leurs devoirs, peuvent comprendre toute la sublimité de ces paroles de Jésus-Christ : *Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas, car le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent ;* ce que notre Sauveur a répété sous diverses formes. Ceux, dis-je, qui ont eu ce bonheur-là et qui en ont profité, peuvent se souvenir, après même avoir vécu assez longtemps, qu'ils n'ont jamais été plus pénétrés d'amour pour Dieu et pour notre Sauveur, plus reconnaissants de leur existence et des bienfaits de la création et de la grâce, plus détachés de ce monde pour être avec Jésus-Christ, qu'ils ne l'étaient dans leur enfance. On ne se rappelle pas sans émotion les histoires de la résignation d'Isaac, de la piété de Joseph, de la dévotion du petit Samuel, qui se consacra de si bonne heure au service de Dieu, de l'amour qu'on portait à Jésus-Christ, pour avoir tant aimé les enfants, et combien on était résolu de travailler à ne jamais perdre ce privilége en perdant l'innocence.

223. Voilà sans doute à quoi notre Sauveur faisait allusion en parlant des enfants ; et ce sont bien des mouvements précieux quand les parents, en remplissant leur devoir, ont réussi à les produire chez les leurs, à cet âge, où toutes les impressions sont profondes et durables ; car ils ont fait ainsi connaître un état de bonheur que rien dans le cours de leur vie ne parvient à égaler, excepté lorsque le même sentiment se réveille chez eux par les mêmes causes. Or si ce sentiment n'a pas été produit de bonne heure, on n'a point le droit de compter qu'il naîtra dans des âmes qui n'ont plus le même degré d'innocence. Bientôt d'autres soins et d'autres désirs commencent à s'emparer de l'esprit et du cœur : les jouissances du présent entraînent sous toutes sortes de formes ; l'âme, occupée de tous ces objets, n'est plus accessible aux principes du vrai bonheur, parce qu'elle le cherche où il n'est pas; elle voudrait le saisir, et elle ne peut que l'apercevoir par l'espérance. Or si, après ces épreuves réitérées de l'insuffisance des biens terrestres pour produire le bonheur; si même, après y avoir sacrifié bien des devoirs (par où la paix de l'âme est enfin troublée), on vient, dans quelque moment de lassitude et de langueur, à chercher au dedans de soi-même à quoi l'on a été destiné ; et qu'alors on arrive à se retracer le temps où une espérance bien différente de toutes celles qu'on a poursuivies, produisait ce sentiment de bonheur qu'on a cherché en

vain dans les objets présents, une heureuse révolution se fait dans l'âme. L'intervalle de l'enfance au temps où ce sentiment se réveille, s'évanouit comme un songe ; on regrette les efforts faits pour courir à de vains plaisirs ; on s'afflige des fautes qu'on a commises à leur poursuite ; et comme on ne sent que trop, par l'expérience du passé, qu'en parcourant de nouveau la même carrière, les mêmes désirs désordonnés exerceraient de nouveau leur empire, on ne désire plus de vivre, que pour se pénétrer de plus en plus des mêmes sentiments, et revenir à ceux de son enfance, par des efforts, pour réparer les brèches qu'on a faites à cet état (1).

224. Je crois que c'est là un tableau vrai du cours de la vie des individus qui ont eu le bonheur de la commencer par une bonne éducation : ils tombent rarement dans des écarts nuisibles au bien public, ou accablants pour eux-mêmes ; et leur retour à la vertu, quand ils s'en sont écartés, est presque certain. Or, pour diriger vers ce point l'éducation du peuple, ce qui dépend des soins publics, la base doit en être, des catéchismes faits dans ce but, des maîtres d'école capables de les bien expliquer, et des pasteurs sincères dans leur profession, vigilants quant à la conduite de leurs troupeaux, et donnant l'exemple des vertus chrétiennes. Voilà, monsieur, en abrégé, à quoi il me paraît que les signes du temps demandent instamment que l'Etat et l'Eglise pourvoient, comme à ce qu'il y a de plus important pour la société et les individus.

225. Si dans les grandes villes, où tant de soins, de projets, d'attraits pour les sens tiennent sans cesse un si grand nombre d'individus attentifs aux objets extérieurs, ces impressions, quoique reçues dans l'enfance bien dirigée, se trouvent néanmoins ensevelies si profondément qu'il faut de bien heureuses circonstances pour les rappeler, rien au contraire n'est plus aisé que de les maintenir chez le peuple des campagnes. Aussi mes observations à cet égard ne me permettent-elles pas d'acquiescer à ce que vous dites à la page 15 de votre lettre aux auteurs juifs : *que la multitude, qui dans toutes les communions a le même caractère, regarde comme le culte le plus convenable, un culte des sens où l'on n'a besoin, ni de ses propres réflexions, ni du sacrifice de ses affections terrestres, et qui émousse même de plus en plus ses facultés.* Dans cette lettre, quelque affection particulière vous entraînait trop à obtempérer aux sentiments des auteurs du Mémoire ; mais dans votre dernier écrit, traitant expressément le sujet des habitants de la campagne, vous avez beaucoup modifié cette proposition. Cependant il est assez commun à cet égard de se tromper sur des apparences, de tourner même en ridicule une dévotion, une piété, qu'on ne reconnaît pas, parce qu'elle se montre souvent sous des enveloppes grossières et des conceptions quelquefois hétéroclites. Mais comme j'ai toujours donné une très-grande attention à cette classe de peuple dans bien des contrées, loin des grandes villes, je me suis convaincu que son respect pour le culte des sens n'est point machinal ; que chez eux, plus que dans aucune autre classe de la société, il conduit au sacrifice des affections terrestres, à la bénéficence, si éloignée de l'égoïsme, et à la résignation religieuse dans les maux, par une confiance entière au souverain directeur des événements ; en un mot, à des sentiments vraiment chrétiens, embrassant le rédempteur des hommes avec une vraie foi ; et par là il n'est point de troupeaux qui puissent donner plus de satisfaction à de bons pasteurs.

226. Le culte de la communion romaine donne beaucoup plus aux sens que celui de la nôtre, et il semblerait d'autant moins propre à agir sur l'âme, qu'une de ses parties s'exécute dans une langue que le peuple n'entend pas (ce qu'il me semble qu'on pourrait corriger) ; mais les protestants se trompent, quand ils pensent que ce culte n'occupe que les sens : car les prônes, la confession, les exhortations pastorales expliquent au peuple ce qui ne frappe immédiatement que

(1) Esope, pour donner des leçons de morale, faisait parler les animaux ; mais ils en donnent souvent eux-mêmes sans parler, quand on les observe avec attention. Voici un trait de ce genre qui me frappa il y a plus de quarante ans, et qui ne s'est jamais effacé de ma mémoire. J'étais chez un de mes amis à la campagne au temps de la fenaison, quand des faucheurs vinrent lui apporter une couvée de cailleteaux avec la mère. Cette famille était perdue, si l'on ne trouvait quelque moyen de la faire élever dans la maison par la mère elle-même ; car il n'était plus temps de la reporter dans son lieu natal, où l'on faisait alors le foin. Nous crûmes bien faire en lui destinant une chambre, où nous mîmes de grandes pièces de gazon, des grains et de l'eau ; mais la mère n'y donna aucune attention à ses petits ; sans cesse occupée du désir de fuir, elle volait dans tous les coins et allait souvent se heurter contre les fenêtres : si elle se reposait quelques moments sur le plancher, ses petits venaient aussitôt autour d'elle : mais elle ne leur donnait aucune attention, oubliant, dans ce trouble, le plaisir qu'elle aurait pu éprouver à les rassembler sous ses ailes. Nous pouvions voir tout ce manége par l'ouverture de la porte ; et convaincus au bout d'un certain temps, que, dans cette situation, la mère était incapable de revenir à ce qu'autrement elle aurait désiré elle-même, nous la reprîmes avec ses petits, et les mîmes dans une de ces cages où l'on tient des alouettes. Là commença une autre autre sorte de débat ; la mère voulant forcer les barreaux de la cage, et les petits la poursuivant toujours : longtemps elle les écarta et les foulait même aux pieds ; mais enfin, dans un moment de lassitude et d'accablement, tous ses petits purent se rassembler sous elle. Je fus témoin de cet heureux moment : la mère, sentant alors fortement ses petits, s'accroupit tout à coup, et élargissant ses ailes, elle embrassa toute sa famille ; ce qui fut suivi d'un calme de près d'un quart-d'heure. Les petits sortirent ensuite un à un pour becqueter dans la cage ; la mère à son tour se mit à manger et boire, puis rassembla de nouveau ses petits ; alors elle ne songea plus à sortir, et se voua au soin de sa famille. Au bout de quelques jours, nous mîmes la cage ouverte dans la même chambre : les cailleteaux sortirent, la mère les suivit, mais elle ne les quitta plus, et elle les éleva jusqu'au point où ils furent tous en état de voler. Alors nous ouvrîmes une fenêtre qui donnait sur la campagne, et toute la famille retourna dans son pays natal. — Lorsque, chez les humains, dans quelque moment de fatigue, de langueur, d'ennui, à la suite d'une vaine agitation pour trouver le bonheur dans ce monde, tout à coup ils viennent à se rappeler des moments où ils étaient heureux, par l'espérance de biens futurs sans satiété ni mélange de peines ; si leur âme s'en pénètre avec force, ils sont dans le cas de ma caille, lorsqu'accablée de ses agitations, elle put porter attention à la douceur de sentir ses petits sous ses ailes : l'âme, dis-je, se détermine alors à ne plus abandonner le bonheur, *pour courir après ce qui n'en a que l'apparence.*

l'oreille. Je parle ici en général, des villes comme de la campagne, quand les pasteurs s'acquittent de leur devoir; mais j'ai particulièrement en vue le peuple simple des campagnes loin des villes, et celui des montagnes, lieux où j'ai souvent eu occasion de l'observer, et l'ai toujours fait avec attention : or je puis dire avec vérité que j'y ai trouvé, autant parmi les catholiques romains que chez les protestants, de vrais pasteurs et des troupeaux chez qui le culte était lié aux sentiments de l'âme.

227. Voilà, dis-je, ce que j'ai observé bien des fois, dans le maintien du vrai peuple catholique et dans celui de notre communion, durant et après le service divin, ainsi que dans mes entretiens avec ces bonnes gens; et si l'amour des controverses pendant un temps, et de nos jours la malheureuse indifférence de bien des protestants pour la religion, ne les avaient empêchés d'observer de sang-froid, ils auraient vu sûrement comme moi ces symptômes naïfs, d'après lesquels, dépouillé de préjugés, j'ai toujours rendu justice aux intentions des vrais catholiques romains dans leur culte, sans m'arrêter aux abus qu'ils réprouvent eux-mêmes; désirant seulement qu'ils usent de la même justice à notre égard, en ne confondant pas les vrais protestants avec ceux qui renient et déshonorent notre communion.

228. (1) Je sens l'avantage dont nous jouissons dans la communion protestante; mais seulement, il est vrai, pour ceux qui demeurent profondément convaincus de la divinité de l'Ecriture sainte, et qui lui conforment sincèrement leur foi, c'est celui d'avoir cette Ecriture seule pour règle; et comme ce que pensent les catholiques sur ce principe distinctif de notre communion ne m'est pas indifférent, je justifierai d'abord les protestants qui l'ont suivi et le suivent encore, pour venir ensuite aux causes qui, de nos jours, leur attirent de la part des catholiques, un blâme que les vrais protestants ne méritent pas.

229. Au nombre des parties de l'Evangile qui nous autorisent à penser, que depuis le temps des apôtres, il n'a existé d'autre règle de la foi que l'Ecriture sainte elle-même, est le chapître IV de l'Epître de saint Paul aux Ephésiens, modèle de charité et d'union fraternelle, comme il est une règle commune à tous les chrétiens; j'en ai cité une partie au § 135, et je le reprendrai ici. *Je vous prie, moi qui suis prisonnier pour le Seigneur, de vous conduire d'une manière digne de la vocation à laquelle vous êtes appelés; avec toute humilité et douceur, vous supportant l'un l'autre en charité, étant soigneux de garder l'union de l'esprit par le lien de la paix..... Celui qui est descendu, c'est le même qui est monté au-dessus de tous les cieux, afin qu'il remplît toutes choses. Lui-même donc a donné les uns pour être apôtres, les autres pour être prophètes, les autres pour être évangélistes, les autres pour être pasteurs et docteurs, pour travailler à la perfection des saints, pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, dans l'état d'hommes parfaits, dans la mesure de la parfaite stature de Christ.*

Voilà ce que dit cet Apôtre, principalement chargé de la réunion des gentils aux Juifs dans l'Eglise chrétienne, sur la durée et le maintien de cette Eglise. Si notre divin Maître, avant que de quitter la terre, eût institué un tribunal pour décider absolument les questions sur les objets de la foi, saint Paul n'aurait certainement pas omis, dans ce cas comme en plusieurs autres, de l'indiquer comme règle d'union. Au lieu de cela, après avoir parlé de ceux que notre Sauveur avait donnés pour l'établissement de l'Evangile par l'inspiration immédiate du Saint-Esprit, les apôtres, les prophètes, les évangélistes, il ne nomme pour leur succéder, que des pasteurs et des docteurs, pour travailler à la perfection des saints, pour l'œuvre du ministère, et pour l'édification du corps de Christ, c'est-à-dire de l'Eglise; ce qui doit durer jusqu'à ce que nous nous rencontrions tous dans l'unité de la foi, dans la connaissance du Fils de Dieu, dans l'état d'hommes parfaits. Telle est cette époque où saint Paul nous annonce l'unité de la foi; et puisque c'est dans l'état d'hommes parfaits, ce n'est certainement pas sur la terre. Eh! pouvons-nous nous en étonner? Les dogmes prêchés par les apôtres, étaient des mystères pour eux-mêmes; saint Paul parle plusieurs fois du mystère de Christ, et ici il nous annonce que nous ne le connaîtrons que lorsque nous serons parvenus à la connaissance du Fils de Dieu. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait parmi les chrétiens des différences dans la manière de concevoir quelques parties de ce mystère et de ce qui s'y lie; ce qui ne pouvait être prévenu dans notre état d'imperfection, vu la nature sublime des objets. Aussi ces dissentiments sont-ils prévus dans l'Evangile, et nous avons nos règles à leur égard. Notre Sauveur nous défend de nous juger les uns les autres : saint Paul nous recommande ici de nous supporter l'un l'autre; et en nous prescrivant de garder l'union de l'esprit, il ne dit point que ce soit par la conformité absolue de nos idées, mais par le lien de la paix, de cette paix que chaque individu doit travailler à faire avec Dieu, et qui le porte en même temps à vivre en paix avec ses frères.

231. On pourrait citer plusieurs autres passages des Evangiles et des Epîtres qui, aux yeux du moins des protestants, sont des preuves précises, qu'après la publication de l'Evangile, il n'est resté sur la terre aucun juge infaillible des difficultés que presente

(1) Comme réfutation complète et victorieuse des erreurs contenues dans les paragraphes suivants, notamment sur l'Ecriture sainte considérée comme règle de foi, et sur l'unité de la foi parmi les hommes, voyez les immortels ouvrages de Bossuet. Voyez aussi divers traités contenus dans nos *Démonstrations Evangéliques*. Mais on sera certainement frappé des aveux qui échappent souvent à Deluc en faveur de l'Eglise romaine. Il ne restait plus à ce savant célèbre qu'un pas à faire pour y entrer.... Adorons les secrets de la Providence.

l'interprétation de quelques passages de l'Ecriture sainte. Et ce n'est pas par esprit d'indépendance que les vrais protestants en jugent ainsi ; car au contraire il est des temps où, s'ils ne se gardaient de substituer leur sagesse à la Sagesse suprême, ou s'ils pouvaient sacrifier leur jugement sur ce point à ce qui leur paraîtrait de la convenance, ils regretteraient qu'il n'existe pas un tel juge. Mais ils durent s'en tenir à ce qu'ils reconnaissaient comme la règle, au temps où malheureusement, des traditions jointes à l'Ecriture sainte, étaient aussi appuyées de l'autorité de l'Eglise ; temps dans lequel encore, au lieu d'un examen de sang-froid et tendant à la paix, sur ce qui n'était pas essentiel à la foi catholique, on excommunia ceux qui se plaignaient d'abus, qui néanmoins sont aujourd'hui reconnus par les vrais catholiques. Cependant si la séparation, bien fâcheuse certainement, devint par là inévitable, nous ne devons par fermer les yeux de notre côté sur le mal qui en est résulté dès lors, pour travailler à la faire cesser. Je l'exprimerai dans les termes de Bacon, qui le vit naître il y a près de deux siècles, et qui se fit un devoir de tâcher de le diminuer. Voici ce qu'il dit à ce sujet, dans son ouvrage intitulé, *Causes des troubles d'Angleterre.*

La plupart des hérésies et des schismes viennent de la fausse règle que les hommes ont adoptée pour mesurer le plus ou moins de perfection dans l'Eglise, et d'après laquelle ils ont cru que la religion la plus parfaite devait être placée à la plus grande distance de l'erreur condamnée.... Il est de nos jours, des personnes qui adoptent, du moins jusqu'à un certain point, cette manière de mesurer la perfection : elles croient, que la vraie pierre de touche pour reconnaître ce qui est bon et ce qui est mauvais, c'est de remarquer le plus ou moins d'opposition aux institutions de l'Eglise romaine. Soit qu'il s'agisse de cérémonies, de police ou de gouvernement, ou même d'institutions de plus grande importance, celle-là sera toujours à leurs yeux la plus parfaite, qui aura le plus d'opposition avec cette Eglise, et celle-là sera toujours plus souillée et flétrie, qui aura avec elle la plus petite apparence de rapport.

Les hommes étant, comme ils le sont, sujets à se tromper, sujets à tromper le peuple, plus sujets à calomnier leurs adversaires, il serait dangereux de les entretenir dans cette méthode de mesurer la perfection. Elle nous aurait sûrement déjà conduits à la rebaptisation de nos enfants baptisés suivant le rit de l'Eglise romaine, si nous n'avions sous nos yeux une condamnation trop notoire de cette pratique ; car je vois que la réordination des prêtres, qui a tant d'analogie avec la rebaptisation des enfants, est un point qu'on inculque déjà avec force.

Il est très-à-propos que les hommes ne se laissent point abuser par cette opinion exagérée, et qu'ils pensent qu'il serait beaucoup plus prudent et plus sage de rechercher avec soin si, dans l'abolition générale des institutions de l'Eglise romaine, on n'en a point enveloppé avec les mauvaises (par une suite de l'imperfection attachée à toutes les institutions des humains) qui étaient vraiment bonnes ; plutôt que de chercher si l'on n'en a point laissé de mauvaises dont il faudrait achever de purger l'Eglise. C'est ce qu'on prétend encore chaque jour, et qui aboutirait à déchirer l'Eglise jusque dans ses entrailles, ainsi qu'on a commencé de le faire.

232. Ce sont là des motifs que reconnaîtront sûrement les chrétiens des diverses communions d'écarter les disputes, quand ils ne feront point de la religion un objet de parti, mais une règle de leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes, et lorsqu'avec cette disposition, ils étudieront l'Ecriture sainte, non pour y chercher des moyens de controverse, mais au contraire, pour apprendre que les opinions peuvent être différentes entre les hommes avec la même bonne foi, et pour s'y pénétrer des leçons et des ordres d'union fraternelle.

233. J'ai cette confiance dans l'effet d'une vraie persuasion des vérités historiques de la révélation, rendues indépendantes du sens des mystères divins, que si cette confiance devient commune aux chrétiens, comme il y a lieu d'espérer que cela sera par les lumières qui se répandent, les différences d'opinion sur les mystères eux-mêmes s'effaceront assez par degrés, pour faciliter une nouvelle réunion entre eux. Car ayant la certitude de la révélation elle-même, ils ne feraient plus dépendre sa vérité, de certaines manières de concevoir ce qu'elle enseigne ; ce qui préviendrait toute aigreur dans l'argumentation. On s'entretiendrait alors paisiblement des points sur lesquels on diffère à l'égard de quelques parties des mystères ; par là on en sentirait mieux la difficulté, ce qui importe de part et d'autre ; on se rapprocherait même probablement jusqu'à un certain point, et l'on apprendrait du moins à comprendre, que si l'on se détermine d'un côté, l'opinion différente n'est pas sans des raisons qui peuvent déterminer différemment des hommes autrement frappés de certaines considérations ; ce qui arrive sur tous les sujets dont les fondements ne sont pas mathématiques ou physiques. Alors aussi je ne vois pas, du moins dans la nature de la chose, ce qui pourrait empêcher que les chrétiens des diverses communions n'arrivassent à participer sans scrupule au culte les uns des autres, même aux sacrements communs, si les catholiques romains venaient à rétablir les deux espèces dans l'eucharistie. Car dans tout le reste, qui ne serait qu'intérieur, chacun sachant qu'il en doit compte à Dieu, en ferait un examen plus libre, et ainsi plus sincère, que lorsqu'il serait appelé à rendre compte à des hommes qu'il ne reconnaît pas pour juges de sa conscience.

234. Je ne dissimule point que ce serait là mon désir, d'après ma profonde conviction de la vérité de l'Ecriture sainte, et la persuasion où je suis, que quiconque la regarde vraiment comme la base de la religion, ne

peut s'écarter de son vrai sens dans aucun point essentiel au salut, non plus que sur la connaissance de tous ses devoirs : et c'est ainsi que, d'après elle, je regarde comme un devoir, l'union entre les chrétiens malgré quelques dissentiments ; comprenant qu'ils sont inévitables à l'égard des objets qui, en eux-mêmes, sont si fort au-dessus de la portée de notre intelligence. Bacon pressait ces motifs de réunion, à la vue des maux que produisaient les controverses dans sa patrie ; et les vrais croyants tant protestants que catholiques en ont aujourd'hui une raison non moins déterminante, à la vue des attaques qu'éprouve leur foi commune, et de l'indifférence que ces attaques ont fait naître chez tant d'individus de toutes les communions ; indifférence qui, si elle continue de gagner le peuple, peut préparer les plus grands maux.

235. Bacon eut un guide sûr dans les temps orageux de sa patrie ; parce qu'en tout ce qui concernait la religion, ce philosophe ne consultait que les oracles sacrés. On peut dire de lui (comme on l'a dit de Newton et de Boyle) que malgré sa profonde érudition, la Bible était celui de tous les livres qui lui était le plus familier : et en s'occupant de la nature plus profondément qu'on ne l'avait fait jusqu'à son temps, il ne cessa jamais d'étudier ce grand livre. Aussi tous ses ouvrages philosophiques et moraux sont-ils parsemés de passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, employés avec le choix le plus juste, pour donner de la force et de clarté à ses raisonnements. Il disait lui-même, s'adressant au souverain Maître de toutes choses, dans une de ses prières qui nous ont été conservées : *Tes créatures ont été mes livres, mais tes Ecritures l'ont été bien davantage.* Dans une lettre écrite comme chancelier, à l'université de Cambridge où il avait fait ses études, on trouve ce passage : *Ne doutez pas que la grâce divine ne vous aide et ne vous éclaire, si, soumettant avec humilité de cœur la philosophie à la religion, vous employez légitimement et habilement la clef des sens, et qu'écartant tout esprit de controverse, chacun de vous ne dispute avec les autres, que comme il disputerait avec soi-même.* Et dans une autre lettre, continuant ses exhortations dans le même but, il ajoute : *De sorte qu'après les volumes sacrés de la parole de Dieu, savoir l'Ecriture sainte, vous placiez au second rang le grand volume des œuvres de Dieu, savoir les créatures, pour l'étudier assidûment, et par préférence aux autres livres, que vous ne devez regarder que comme ses commentaires.*

286. Quelque court que soit ce passage, Bacon y traçait tout le plan de son immense travail, et le présentait ainsi pour modèle à une université, qu'il affectionnait, et sur laquelle sa charge de chancelier lui donnait une inspection. Il ne s'occupa des livres scientifiques des hommes, que pour y chercher ce qu'ils pouvaient avoir déjà découvert dans le grand livre de la nature ; et n'y trouvant que les commentaires les plus incertains, souvent même les plus contradictoires (ce qui avait donné naissance au scepticisme), il commença par l'A, B, C du langage de ce livre (ce sont ses expressions), et il travailla avec la plus grande sagacité à en tracer de premiers rudiments. Mais il n'oublia jamais les volumes sacrés, qu'il regardait avec raison comme la première source, et une source infaillible de l'instruction des hommes. Quel modèle pour les chanceliers des universités de nos jours !

237. C'est par son étude soigneuse des desseins de Dieu dans la rédemption, que Bacon voyait avec tant de douleur les animosités fomentées entre les membres du corps de Christ, tandis qu'il leur était ordonné de se considérer comme frères. Aussi, dans le dernier livre de son immortel ouvrage de la *Dignité et accroissement des sciences*, livre destiné à la théologie sacrée, et annoncé dès le commencement de l'ouvrage comme étant le port, le lieu de repos de toutes les contemplations humaines, ce philosophe consacre à l'unité de l'Eglise, un titre particulier dans lequel il montre, que cette unité peut avoir lieu malgré quelques dissentiments, puisqu'ils sont le lot de l'humanité dans cette vie. Il indique ensuite les caractères d'après lesquels on peut reconnaître les points de la foi chrétienne sans l'admission desquels on ne saurait être considéré comme membre de l'Eglise de Christ, et il presse les motifs d'union et de fraternité entre ceux qui ne diffèrent que sur des points moins généralement évidents ; après quoi il ajoute : *Ce que nous venons de dire pourra paraître trivial à bien des personnes ; mais si l'esprit de parti dominait moins dans cette opération, les parties tomberaient plus aisément d'accord.* Je dirai ici, pour la satisfaction des vrais chrétiens protestants qui n'ont pas eu occasion de l'apprendre, que tous les passages de Bacon cités ci-dessus, ainsi que plusieurs autres dans le même sens de concorde entre les chrétiens des diverses communions, et une confession de foi très-détaillée de ce philosophe, sont rapportés avec éloge dans un extrait de ses ouvrages théologiques et moraux, publié à Paris par un ecclésiastique catholique romain.

238. Si maintenant et avec ces dispositions recommandées par Bacon dans les termes de l'Evangile, peu de temps après la division de l'Eglise, nous examinons ce qui se passe de nos jours dans quelque partie de la communion protestante, nous ne pourrons nous dissimuler que depuis que l'orgueil de l'esprit si hautement condamné dans l'Ecriture sainte, a porté tant de gens à l'étudier, non pour y recevoir instruction, mais pour juger eux-mêmes, d'après les règles qu'ils se sont faites, si ce qu'elle enseigne est admissible, la communion romaine a pu paraître posséder un grand avantage sur la nôtre, pour la conservation de la foi salutaire aux hommes, en ce que, suivant la règle de cette communion, les individus doivent conformer leur foi aux décisions de l'Eglise, qui elle-même ne croit s'attribuer cette autorité que d'après

l'Ecriture sainte, et qui aujourd'hui regarde ce saint livre comme le seul fondement de ses décisions. Cette règle en prévenant les controverses, contribue du moins beaucoup mieux qu'elles à diminuer les dissentiments, parce qu'elle fait cesser la recherche des moyens de dispute, elle ôte ainsi toute fâcheuse conséquence à de simples différences dans la manière de concevoir, et c'est en même temps un moyen de conserver la religion dans tout le peuple, et avec elle ses mœurs.

239. Voilà, dis-je, ce qui doit paraître aux catholiques romains, d'après ce qui se passe dans une partie de notre Eglise ; et aujourd'hui que les différences entre cette communion et la nôtre ont beaucoup diminué en comparaison de ce qu'elles étaient au temps de la séparation, et qu'il y règne bien plus de tolérance, je conçois que quelques protestants de ces contrées, frappés des signes du temps, craignant que leurs Eglises ne cessent enfin d'être chrétiennes, et que le peuple n'y perde ainsi ses mœurs avec sa foi, ont pu incliner à se joindre à cette Eglise, qui conserve sûrement la foi chrétienne fondamentale, le *Symbole des apôtres*, et dans laquelle du moins il n'est pas permis aux pasteurs de s'en écarter, ni dans les liturgies, ni dans la prédication. Ce dernier point est si essentiel à la conservation de la religion que ce fut aussi la règle qu'établirent dès leur origine toutes les Eglises protestantes, où il n'était pas permis à aucun pasteur, quelle que fût son opinion particulière, si du moins il voulait conserver sa place, de prêcher contre la doctrine reçue dans l'Eglise, les consistoires étaient chargés d'y veiller, et y veillaient réellement. Telle est la vraie religion de notre Eglise, et c'est en ne considérant pas les circonstances où se trouve le monde, qu'on a dit : *Que le protestantisme s'écroule sans choc, en suivant sa propre pente, qu'il s'est corrompu par un germe de corruption qui lui était propre.* Cette idée procède d'inattention, soit sur la cause, soit sur les effets. Le choc est celui des passions, aidées d'une philosophie mensongère ; ce n'est pas le protestantisme qui l'a produit, il lui a été au contraire plus longtemps étranger qu'au catholicisme, et c'est contre le christianisme lui-même qu'il a porté. La première Eglise qui en a été renversée, était catholique romaine ; et jusqu'ici il n'en est point dans laquelle le christianisme ait été publiquement rejeté, que dans celle-là : cependant je me garderai de l'accuser d'en avoir eu le germe : la cause, étrangère à toute communion, est trop évidente pour être méconnue par quiconque a étudié la marche des choses depuis un demi-siècle. On remarque que bien des membres de cette Eglise ont résisté jusqu'à la mort, ce qui est sans doute très-consolant, pour ses fidèles comme pour tous les chrétiens, mais j'ose croire qu'il en serait de même parmi les protestants : ils ont prouvé, depuis la réformation, qu'ils pouvaient supporter le martyre pour leur foi, et tout vrai chrétien, quelle que soit sa communion, se conduirait de la même manière, car qu'est-ce pour lui que cette vie, en comparaison de la vie à venir !

240. Ces signes du temps sont des avertissements bien sérieux, tant pour ceux d'entre les protestants qui ont vraiment la foi chrétienne, de se prononcer hautement, que pour d'autres, de toutes les Eglises, qui sont dans l'erreur sur la révélation, d'en étudier les preuves ; car la crise dont vous parlez, monsieur, ne saurait que paraître très-grave à tout chrétien, le silence de beaucoup de personnes qui voient cet état avec douleur, leur paraîtra enfin dangereux et contraire à leur devoir, et si en même temps l'excès du mal frappe ceux qui jusqu'ici sont demeurés dans une sorte d'indifférence, le même sentiment qui produisit la séparation de notre Eglise avec l'Eglise romaine, pourrait, avec plus de raison, produire enfin une séparation dans le sein de la première. Je dis avec plus de raison : car des erreurs sur les dogmes laissent néanmoins subsister la foi chrétienne, base de tout pour le genre humain, tandis qu'écarter les dogmes, c'est porter la cognée à la racine du bonheur public et individuel.

241. Dans les assauts de toute espèce qu'éprouve notre sainte religion, ce soutien de la société, et seul fondement de la paix de l'âme, il importe aux chrétiens de se réunir pour ne faire qu'un seul corps, quant à la conservation du dépôt précieux qu'ils ont à garder en commun, même en restant dans leurs communions, et les points sur lesquels ils pourraient se trouver d'accord ; points qui appuient tout l'édifice de la religion, me paraissent être ceux-ci : 1° Dieu s'est immédiatement révélé aux hommes en divers temps ; 2° Ces révélations sont contenues dans l'Ecriture sainte, et nulle part ailleurs excepté sous le voile de l'erreur dans les autres religions ; 3° Le Symbole des apôtres est un sommaire des révélations divines.

242. Si tel était le point central de foi commune entre les chrétiens, si cessant de renverser l'ordre naturel des choses, on ne transformait plus en objet de critique, ce que Dieu a donné aux hommes pour les conduire (cet ensemble dont vous dites, monsieur, avec raison, *que les pasteurs surtout ne doivent jamais le séparer*) ; on n'aurait plus à craindre, ni écarts essentiels dans l'interprétation de l'Ecriture sainte, ni animosité dans les dissentiments, qui subsisteront toujours à quelque degré : car alors on se croirait fortement obligé à suivre les uns envers les autres les règles précises de ce saint livre, pour maintenir le lien de la paix.

243. Enfin lorsque, dans toutes les communions, et pour suivre les ordres exprès de l'Ecriture sainte, on élèvera les enfants dans la connaissance des vérités fondamentales qu'elle enseigne comme objets de notre foi et de nos espérances, et dans celle de tous les devoirs qu'elle prescrit, au nombre desquels est la charité fraternelle, et que ses fondements seront maintenus dans les âmes par le culte et la prédication ; tous les chrétiens pourront devenir une même famille,

divisée seulement en différentes branches comme les tribus d'Israël, pour être réunies dans l'état d'hommes parfaits, et dans la connaissance du Fils de Dieu ; ce qui ne nous est promis qu'au temps où nous ne marcherons plus par la foi, mais par la vue, bonheur dont nous devons tous travailler à nous rendre dignes, en apprenant à en sentir le prix.

Je termine ici, monsieur, ce que je m'étais proposé d'avoir l'honneur de vous représenter au sujet de vos deux derniers ouvrages ; j'espère que vous y aurez reconnu mon désir de ne m'écarter jamais du vrai ni de l'utile, ainsi que la persuasion où je suis, que vous avez eu le même but ; mais l'état actuel de l'Eglise exige un examen approfondi et public, des questions que nous avons traitées l'un et l'autre ; ce que vous avez reconnu vous-même en terminant votre lettre aux auteurs juifs ; j'espère avoir apporté dans mon examen les dispositions que vous indiquiez avec raison comme y étant nécessaires ; je serai content si vous le trouvez ainsi, et bien davantage si vous pensez que mes remarques puissent concourir à vos vues de soutenir la religion et la prédication.

Je suis, etc.

DELUC.

Berlin, le 13 octobre 1800.

LETTRE

SUR L'ESSENCE DE LA DOCTRINE

DE JESUS-CHRIST,

ADRESSÉE A M. J. W. G. WOLFF.

Monsieur,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le discours que vous avez prononcé lors de la confirmation de Son Altesse Sérénissime, le prince Fréd. Aug. Ch. de Hesse-Darmstadt, ce que j'ai pu faire dans une traduction fidèle.

I. Rien n'est plus vrai, plus beau, plus important pour les hommes que le tableau que vous y présentez des effets du christianisme sur ceux dont il a pénétré l'esprit et le cœur. Rien n'est plus touchant, plus digne d'un vrai pasteur, que les exhortations que vous adressez au jeune prince, pour l'engager à conserver ce précieux trésor, dont vous avez travaillé à le mettre en possession. Rien enfin n'est plus propre à frapper ceux qui sont indifférents aux vérités du christianisme, que ce que vous peignez des conséquences de leur abandon, très-visible depuis quelque temps ; et je ne doute point que ces différents tableaux, joints à vos exhortations pastorales, n'aient un grand effet, tant sur le prince votre disciple, que sur ceux à qui vous avez rendu ce bien commun, en publiant votre discours.

2. A l'égard du christianisme lui-même, cet inestimable bienfait de Dieu pour le genre humain, je ne puis douter que nous ne soyons d'accord sur son essence, puisque dans le premier article de la confession de foi que vous avez présentée comme déclaration à faire par le jeune prince, pour son initiation dans l'Eglise, vous le définissez : la pure doctrine de Jésus-Christ telle qu'elle est contenue dans la Bible ; mais au commencement de votre discours, vous êtes entré dans des détails que je ne vois pas bien comment concilier avec cette définition, qui certainement est la seule vraie ; permettez donc, monsieur, que je les rappelle ici, en les accompagnant de quelques remarques, pour vous faire comprendre ce qui me semble devoir embarrasser vos lecteurs.

3. Vous avez d'abord retracé au jeune prince (*page* 5) le plan d'instruction que vous avez suivi avec lui : « Je vous ai souvent prié, lui dites-vous, de distinguer la véritable doctrine de Jésus, de toutes les doctrines humaines d'origine plus récente ; de laisser à part toutes les opinions débattues entre les différents partis de chrétiens dont on peut assurément se passer, n'ayant aucune utilité ; et de ne considérer comme appartenant au vrai christianisme, que ce que son grand fondateur a enseigné avec une évidence incontestable, comme des vérités essentielles et des préceptes de morale, et qui par conséquent peut seul se soutenir devant le tribunal de la raison. » Voilà, monsieur, ce que vous exposez du plan d'éducation chrétienne que vous avez suivi avec ce prince, et voici le résumé que vous lui rappelez de vos enseignements (*pag.* 7 *et suiv.*).

4. « Tout ce système que je vous ai présenté comme le pur christianisme n'embrasse (pour vous le rappeler encore une fois en abrégé) que les propositions suivantes : Jésus, le plus sage, le plus excellent des hommes, le Fils ou l'envoyé de Dieu, a fondé par sa doctrine divine, qu'il a confirmée par sa mort, la seule religion véritable, et il est devenu par là le libérateur du monde, l'ayant délivré de l'ignorance, de la superstition et des vices ; l'auteur de la vraie félicité, de la félicité morale. — D'après lui, nous chrétiens, nous croyons en un seul Dieu, dans lequel nous adorons le plus parfait Esprit, notre

créateur et conservateur, notre très-saint législateur et notre juge suprême, notre père et bienfaiteur. — Nous croyons à sa providence qui dirige tout, dont l'objet principal est l'homme, la culture de son esprit, son perfectionnement et le salut final de son âme. — Nous croyons l'immortalité de notre âme et une vie future éternelle ; espérance qui, d'après l'enseignement de notre divin précepteur, repose sur des fondements infaillibles, et s'étend à la joie d'esprit la plus pure. — Nous reconnaissons la vie présente comme l'état de préparation pour celle qui est à venir, et les efforts pour s'élever à la sagesse et à la vertu, comme la seule voie de se rendre digne et participant de la plus haute félicité. — Avec ces importants articles de foi, nous embrassons la morale complète et inappréciable de Jésus, pour règle de toute notre conduite morale, et sa propre vie vertueuse, pour notre exemple le plus parfait. Voilà en peu de mots, le véritable esprit, le vrai contenu du christianisme, tel que nous nous en sommes entretenus jusqu'ici. »

5. Si c'était là, monsieur, tout ce que vous avez enseigné à votre élève de la doctrine de Jésus-Christ (ce que je ne dois pas présumer), elle ne serait certainement pas telle qu'elle est contenue dans la Bible, et voici en quoi elle en différerait essentiellement. Ces propositions ne sont rien encore, comme objet de religion, jusqu'à ce qu'on en voie le fondement : or dans la doctrine de Jésus, ce sont des articles de foi, parce qu'il leur assigne une origine infiniment supérieure à la raison humaine. Je ne crois donc pas, monsieur, que vous puissiez avoir en vue les dogmes directs enseignés par Jésus, quand vous parlez de quelques parties de la confession de foi chrétienne dont vous supposez qu'on peut assurément se passer, n'ayant aucune utilité, puisque sans ces dogmes, les propositions que vous avez énoncées n'auraient aucune base ; mais vous vous expliquez davantage à la page 9.

6. « Ces articles, il est vrai, ne sont pas (dites-vous au prince) les seuls que comprend votre confession de foi d'aujourd'hui : l'Église dans le sein de laquelle vous êtes né et au nombre des membres de laquelle vous êtes compté dès aujourd'hui, a, comme tous les autres partis chrétiens, ses dogmes particuliers qui la distinguent, vous en avez aussi pris connaissance autant que votre but l'exigeait, et vous les avez compris dans le vœu que vous allez faire. Mais le serment de foi que vous prêtez ne doit pas, selon les vrais principes de l'Eglise protestante, lier votre raison ni votre liberté de conscience. Vous ne vous obligez d'adopter chaque opinion et dogme particulier qu'autant et aussi longtemps que, selon votre manière de voir et votre conviction, ils contiendront la vérité. Comme protestant vous avez non-seulement le droit, mais vous êtes obligé de changer dans votre conviction privée, ce qu'après un examen scrupuleux vous reconnaîtriez pour destitué de vérité. Vous promettez seulement sans condition, de ne vous séparer jamais, sous aucun prétexte, de notre Eglise particulière ; ce qui d'ailleurs, vu la liberté de penser accordée chez nous, est tout à fait inutile, et ne pourrait se faire que par des motifs vicieux ou accessoires. Vous ne pécherez donc point contre votre serment, lorsque vous pensez autrement sur telle ou telle opinion d'Eglise, qui ne vous paraît plus recevable, si effectivement votre raison et votre conscience le demandent. Certainement vous ne vous départirez jamais des dogmes importants du pur christianisme, tant que la vérité vous sera sacrée ; car ceux-là ne sont autre chose que les vérités les plus pures et les plus excellentes de l'entendement ; et à l'égard des dogmes particuliers de l'Eglise, vous ne garderez que ce que vous trouverez également conforme à votre entendement. »

7. Voilà, monsieur, je vous l'avoue, ce que je ne puis comprendre. Vous n'aviez posé d'abord que de simples propositions de théisme, sans aucun appui ; et vous dites maintenant à votre disciple, qu'il ne les abandonnera jamais, tant que la vérité lui sera sacrée, parce que ce sont des vérités de l'entendement : de quel entendement ? du vôtre comme son précepteur, ou de Jésus comme le plus sage et le plus excellent des hommes ? Mais votre disciple a un entendement à lui, et si Jésus avait réellement présenté ces propositions au tribunal de la raison humaine, personne ne pourrait les croire qu'autant et aussi longtemps qu'elles lui paraîtraient vraies, suivant sa manière de voir et sa propre conviction. Or quel serait l'objet de l'examen ? Ce ne pourrait être que les propositions elles-mêmes, si l'on ne détermine précisément pourquoi on les admet d'après Jésus-Christ, c'est-à-dire sur son autorité. C'est en cela que consiste le christianisme ; car un simple assemblage de propositions concernant le théisme, pourrait prendre autant de noms qu'il y a eu ou qu'il y aura d'auteurs, simples théistes, qui auront entrepris de les prouver, et il dépendrait du jugement de chacun, de se dire disciple de celui qui l'aurait satisfait, si en effet il trouvait un philosophe qui levât tous ses doutes ; sinon, de rejeter ces propositions, comme l'ont fait et le font encore tant de spéculateurs.

8. Voici donc, monsieur, pourquoi je suis arrêté dans votre discours : j'y cherche ce qui pourrait indiquer comment vous pensez que Jésus a indubitablement établi ces propositions de théisme, et je ne le trouve qu'implicitement dans ces mots, déjà cités : « La pure doctrine de Jésus telle qu'elle est contenue dans la Bible. » Par là sans doute peut cesser, pour le bien des hommes, toute incertitude sur les grands objets d'un Dieu, de sa providence, de l'immortalité de l'âme, de l'état des hommes dans une vie future et d'une morale obligatoire ; c'est même ce qui caractérise les dogmes de l'Eglise chrétienne, comme constituant cette doctrine de Jésus-Christ et de lui seul. Ces dogmes devaient donc être exprimés dans votre discours, tels que Jésus les présente, c'est-à-dire avec les fondements sur lesquels il les appuie, qui

ne sont pas les décisions de l'entendement humain.

9. Probablement, monsieur, vous n'avez pas jugé nécessaire en ce moment-là d'entrer dans cette explication avec le jeune prince à qui vous vous adressiez, parce que vous l'en aviez instruit avant l'acte de sa profession de foi ; mais votre discours étant devenu public par l'impression, et ne renfermant rien qui puisse déterminer quels sont les objets sur lesquels vous pensez qu'on peut avoir des doutes quant à la croyance de l'Eglise chrétienne, soit en corps, soit dans ses communions distinctes, il pourrait en résulter, contre votre intention, l'incertitude sur tout; état que la pure doctrine de Jésus-Christ peut seule prévenir. Je dois donc espérer d'obtenir votre approbation, si, en déterminant l'essence de cette doctrine sur les objets que vous avez énoncés, je la présente telle qu'elle est contenue dans la Bible, parce que c'est de son essence réelle que résulte sa certitude.

10. Jésus ne laissa au jugement des hommes que ce qu'il était, savoir le Messie promis et désigné dans l'Ancien Testament ; mais à cet égard il leur fournit tout ce qui était nécessaire pour les convaincre, parce que de là devait naître leur confiance en ses enseignements, concernant des dogmes au-dessus de leur intelligence dans ce monde, et sur lesquels ils devaient avoir leurs instructions d'une source supérieure, puisque les choses divines, qui constituent essentiellement la religion, ne sauraient dépendre de leur volonté ni de leur jugement. C'est ce qui est évident dans toute la doctrine de Jésus-Christ ; car il n'interpella la raison humaine sur aucun objet concernant la Divinité, son essence, son gouvernement du monde, les devoirs des hommes, et leur état futur ; il connaissait et les facultés de l'entendement humain et l'essence des vérités qu'il était essentiel aux hommes de connaître ; c'est pourquoi il n'entreprit jamais de les démontrer, ce qu'il aurait dû faire si ses enseignements eussent été ceux d'un philosophe ; il suivit une marche conforme à leur nature, c'est celle même qui est contenue dans la Bible, et en la suivant, nous y trouverons, sur chacune des propositions de théisme que vous avez énoncées, quelle est l'essence de la doctrine de ce divin maître, c'est-à-dire quelle est la base qu'il leur assigne.

11. S'adressant aux Juifs, dans l'exercice immédiat de ses fonctions, Jésus considéra l'existence de Dieu et sa providence, comme des dogmes déjà établis pour eux, et par la seule source dont ils pouvaient procéder, savoir, par les manifestations de Dieu lui-même aux hommes de divers temps, et dès leur origine. Il ne prouva donc rien aux Juifs, ni à l'égard des dogmes eux-mêmes, ni sur l'authenticité des livres dans lesquels ces révélations étaient consignées ; ils en avaient été rendus dépositaires, et ils ne doutaient point de leur vérité.

12. Tel fut, dis-je, le seul fondement du théisme dans la doctrine de Jésus, et il n'en existe aucun autre dans le genre humain La Genèse renferme l'histoire des manifestations de la Divinité aux premiers hommes ; elles leur furent communes jusqu'au temps du déluge et après cet événement. Noé et sa famille, les seuls sauvés de la première race des hommes, les transmirent à leurs descendants. Jésus supposa toujours cette source d'instruction, et il y renvoyait chaque fois qu'il citait aux Juifs les livres de Moïse ; il leur cita en particulier la Genèse, lorsqu'il leur dit : « N'avez-vous pas lu que celui qui les a faits dès le commencement, fit un homme et une femme et qu'il dit : A cause de cela l'homme laissera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne seront qu'une même chair. » Il leur citait ici les chap. 1 et 2 de la Genèse, comme faisant autorité parmi eux, non-seulement à l'égard de l'existence d'un Etre créateur et conservateur, mais pour ses révélations aux hommes et ses déclarations sur la conduite qu'ils devaient tenir ; c'est pourquoi il conclut ainsi : « Ce donc que Dieu a joint, que l'homme ne le sépare pas (*Matth.*, XIX, 4, 5). »

13. On ne trouve ainsi dans tous les Evangiles, aucune preuve fournie par Jésus, de l'existence de Dieu, de la création comme acte de cet Etre suprême, de sa providence, de ses instructions soutenues parmi les hommes, qui ne dérive de révélations reconnues par les Juifs dans leurs livres sacrés ; ainsi, dès qu'on professe d'admettre ces dogmes d'après Jésus-Christ, il faut nécessairement remonter avec lui aux livres de l'Ancien Testament : mais de plus, sans lui, sans ces livres auxquels il renvoie, sans les conséquences qu'ont eues dans le genre humain les événements dont ils renferment l'histoire, où trouvera-t-on les fondements de ce théisme ? C'est une question générale à laquelle je reviendrai, n'ayant ici pour objet que la doctrine de Jésus-Christ.

14. Mais la nature divine, qui sera toujours incompréhensible pour les hommes, devait leur être révélée sous un nouveau rapport, qui les concernait depuis la chute de leurs premiers parents, mais qui ne devait être entièrement manifestée qu'à la venue du Rédempteur promis à ce premier couple humain. Cette manifestation était seulement préparée dans l'ancienne alliance ; aussi les Juifs reconnaissaient-ils un mystère sous l'expression par laquelle l'Etre suprême est désigné dans les livres de Moïse, où son nom y est au pluriel. C'était là encore une notion qu'avaient déjà les premiers hommes ; car les mythologies des païens, qui concourent avec la géologie à confirmer ce qu'enseigne la Genèse sur l'origine de tous les peuples, savoir, qu'ils descendent de Noé, portent l'empreinte de cette première notion. Lorsque les peuples issus de ce patriarche, corrompant ses enseignements, vinrent à se représenter l'Etre suprême sous des images corporelles, ils s'accordèrent à se le figurer triple sous une unité; et dans ces différentes triades païennes,

bien connues de ceux qui sont versés dans les antiquités asiatiques et égyptiennes, une des personnes est toujours désignée comme spécialement protectrice et salutaire pour le genre humain.

15. Avant que d'entrer dans le développement de ce nouvel objet, je dois le faire précéder d'une remarque.

Il est évident, dès qu'on vient à réfléchir profondément sur la Divinité, que l'idée générale d'un Etre qui existe indépendamment de toutes choses, qui n'a aucune analogie avec rien de ce qui est connu des hommes, qui a créé et qui conserve l'univers, est infiniment au-dessus de notre intelligence; de sorte que si cet Etre ne s'était pas directement manifesté aux hommes, son existence même n'aurait pu leur venir en pensée : la transition qu'on croit faire à cette idée en posant pour principe qu'*un ouvrage doit avoir eu un ouvrier*, est une conception postérieure à l'idée elle-même; elle est née de la vérité déjà connue; mais elle n'aurait pas pu y conduire, puisque changer les choses créées, ce qui est l'ouvrage des ouvriers connus aux hommes, n'a pas le moindre rapport avec l'idée de créer, dans laquelle sont renfermés nos ouvriers, leurs ouvrages et leurs moyens : ainsi tout ce qui caractérise cet Etre, étant absolument inaccessible pour les hommes, a dû leur être enseigné par lui-même, autant qu'il leur était nécessaire et possible de le savoir.

Cet enseignement avait commencé dans les révélations de Dieu aux hommes antérieures à la venue du Messie, et dans leur ensemble elles se rapportent à lui comme annoncé au monde. Or c'est Jésus, ce Messie promis, qui en a donné l'intelligence aux hommes, autant qu'il leur était nécessaire de la recevoir, parce qu'elles ne pouvaient être développées sans lui. Les patriarches de l'ancienne alliance, inspirés par la Divinité, ont joui par anticipation de ce développement futur à la venue du Messie, mais le voile ne pouvait être levé qu'à son avénement.

16. Cet objet est positivement déterminé dans la doctrine de Jésus-Christ telle qu'elle est contenue dans la Bible, et c'est encore en remontant à l'Ancien Testament. Dans sa prédication aux Juifs, il s'annonça comme le Rédempteur promis au premier homme après sa transgression, comme celui dont les prophètes avaient continué d'annoncer et déterminer la venue, et dont les fonctions salutaires aux hommes, par l'expiation de leurs péchés, étaient figurées dans leurs cérémonies typiques, instituées par ordre de Dieu lui-même, pour subsister parmi eux jusqu'à l'accomplissement de cette promesse. Or en déclarant qu'il était venu au monde pour remplir ces fonctions, objet distinct auquel je viendrai, Jésus se qualifia Fils de Dieu, d'une même essence avec le Père et le Saint-Esprit. C'est ce que nous verrons dans toute sa doctrine, et qui paraît surtout d'une manière frappante au moment où il institua les apôtres pour établir le christianisme : « Allez, leur dit-il, et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. »

17. C'est donc là un des dogmes du christianisme, puisqu'il fait une partie essentielle de la doctrine de Jésus-Christ; mais on ne peut pas le nommer vérité pure de l'entendement, puisque l'idée seule de Dieu est déjà infiniment au-dessus de notre intelligence. Nous devons la recevoir de Jésus-Christ telle qu'il l'enseigne, sans rien y retrancher ni ajouter, sans prétendre à l'expliquer en abusant d'expressions tirées de notre langage, qui étaient indispensables pour nous transmettre ce mystère, mais qui ne sauraient nous faire comprendre son essence. C'est un objet de foi, c'est-à-dire de confiance en celui qui enseigne; il faut seulement connaître ses déclarations, et nous y tenir; c'est pourquoi je citerai celles qu'il fit aux Juifs en diverses occasions, me bornant à l'Evangile de saint Jean, chap. V, v. 36 et suiv. : « J'ai, leur dit Jésus, un témoignage plus grand que celui de Jean; car les œuvres que mon Père m'a données à accomplir, ces œuvres mêmes que je fais, témoignent de moi que mon Père m'a envoyé. Et le Père qui m'a envoyé a lui-même rendu témoignage de moi : jamais vous n'ouïtes sa voix ni ne vîtes sa face, et vous n'avez point sa parole demeurante en vous, puisque vous ne croyez point à celui qui m'a envoyé. Enquérez-vous (ou plutôt, suivant une autre version, vous vous enquérez) diligemment des Ecritures, car vous espérez avoir par elles la vie éternelle, et ce sont elles qui portent témoignage de moi. Mais vous ne voulez point venir à moi pour avoir la vie...» *Verset* 45 : « Ne croyez point que je vous doive accuser envers mon Père; Moïse, sur qui vous vous fondez, est celui qui vous accusera : car si vous croyiez Moïse, vous me croiriez aussi, vu qu'il a écrit de moi. »

Chap. VIII, 12. Il dit aux Juifs dans une autre occasion : « Je suis la lumière du monde; celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. Alors les pharisiens lui dirent : Tu rends témoignage de toi-même, ton témoignage n'est pas digne de foi. Jésus répondit et leur dit : Quoique je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est digne de foi; car je sais d'où je suis venu et où je vais; mais vous ne savez d'où je viens ni où je vais. » *Verset* 51 : « En vérité, en vérité je vous dis que si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra point. Les Juifs lui dirent : Abraham est mort et les prophètes aussi, et tu dis : Si quelqu'un garde ma parole il ne mourra point; es-tu plus grand que notre père Abraham, qui est mort? les prophètes aussi sont morts; que te fais-tu donc toi-même? Jésus répondit : Si Je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien; mon Père est celui qui me glorifie, celui duquel vous dites qu'il est votre Dieu. Toutefois vous ne l'avez point connu, mais moi je le connais. » 56 : « Abraham, votre père, a tressailli de joie de voir cette mienne journée, et il l'a vue et s'en est réjoui. Sur cela les Juifs lui dirent : Tu n'as pas encore cinquante ans, et tu as vu Abraham! Et Jésus leur dit : En

vérité, en vérité je vous dis, avant qu'Abraham fût, j'étais. »

Chap. IX, 36 *et suiv.* Jésus avait guéri un aveugle, qui, « lui rendant témoignage auprès de ses compatriotes, fut chassé de la synagogue par les pharisiens : Jésus apprit qu'ils l'avaient chassé, et l'ayant rencontré, il lui dit : Crois-tu au Fils de Dieu? Cet homme lui répondit, et dit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ? Jésus lui dit : Tu l'as vu, et c'est celui qui te parle. Alors il dit : J'y crois, Seigneur; et il l'adora. »

Chap. X, 24 *et suiv.* Les Juifs, environnant Jésus dans le temple, lui dirent : « Jusqu'à quand tiens-tu notre âme en suspens? Si tu es le Christ, dis-le-nous franchement. Jésus leur répondit : Je vous l'ai dit et vous ne le croyez point. Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi. Mais vous ne croyez point, parce que vous n'êtes pas de mes brebis, comme je vous l'ai dit. Mes brebis entendent ma voix, et je les connais, et elles me suivent : et moi je leur donne la vie éternelle, et elles ne périront jamais, et personne ne les ravira de ma main. Mon Père, qui me les a données, est plus grand que tous, et personne ne peut les ravir des mains de mon Père : le Père et moi nous sommes un. Alors les Juifs prirent encore des pierres pour le lapider; mais Jésus leur répondit : Je vous ai fait voir plusieurs bonnes œuvres de la part de mon Père, pour laquelle donc de ces œuvres me lapidez-vous? Les Juifs répondirent, disant : Nous ne te lapidons point pour aucune bonne œuvre, mais pour un blasphème, et parce que n'étant qu'un homme, tu te fais Dieu. Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit en votre loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux : si elle a donc appelé dieux ceux à qui la parole de Dieu est adressée, et cependant l'Ecriture ne peut être anéantie, dites-vous que je blasphème, parce que je dis : Je suis le Fils de Dieu? si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez point; mais si je les fais, et que vous ne veuilliez pas me croire, croyez ces œuvres, afin que vous connaissiez et que vous croyiez que le Père est en moi et moi en lui. »

18. Telle est certainement la théologie qui sert de base à la doctrine de Jésus-Christ telle qu'elle est contenue dans la Bible; elle y règne partout; et je ne crois pas qu'on puisse en recevoir aucune autre qui donne confiance à la raison. Sans doute que l'entendement humain ne peut porter à cet égard aucun jugement d'après l'essence des choses, car il est bien loin de pouvoir comprendre l'essence divine; mais il est juge de la source des enseignements et de la confiance qu'elle mérite. Ainsi tout dépend de la confiance que mérite la Bible; or à cet égard, si l'on étudie tout ce qui a été nommé théologie naturelle, on n'y trouvera jamais pour premier thème que des idées déjà répandues parmi les hommes; et quand on croit y remonter par la nature, on ne fait qu'imaginer des routes pour atteindre à des notions qu'avaient déjà les hommes avant qu'ils eussent entrepris aucune étude réelle de la nature. Aussi voit-on parmi les spéculateurs, tant modernes qu'anciens, qui dédaignent ce qu'ils nomment les idées vulgaires, et veulent former à cet égard leurs propres conclusions d'après leurs lumières, beaucoup de gens qui ont soutenu que la nature ne conduit point aux idées reçues, parce qu'une création est inconcevable et n'est point une idée nécessaire; et cette question spéculative n'est point encore terminée. L'Être suprême aurait-il voulu laisser les hommes à leurs propres pensées, sur un objet aussi important pour eux à tous égards?

19. Cette question suffirait pour faire sentir que la théologie renfermée dans la pure doctrine de Jésus-Christ peut seule satisfaire la raison; et c'est par cela même qu'il ne raisonne point pour l'établir, mais qu'il remonte historiquement à l'origine des hommes. Car des êtres intelligents et moraux doivent avoir été instruits de leur existence par un Créateur infiniment puissant, sage et bon, pour qu'ils connussent leurs devoirs et une responsabilité, ce qui seul pouvait produire leur bonheur commun. Jésus remonte à cette source, et c'est par là qu'il donne vraiment confiance à la raison; il remonte, dis-je, à l'histoire des premiers hommes telle qu'elle est récitée dans la Genèse. Or les lumières acquises, tant sur l'histoire des hommes que sur celle de la terre et de l'univers, certifient l'authenticité de ce livre, reconnue par les Juifs, qui nous l'ont transmis, et inséparable de la théocratie immédiate qui caractérise l'instruction soutenue et le gouvernement de cette nation. C'est donc là que se préparaient pour tous les hommes les développements de la seule théologie réelle, celle qui procède des instructions successives de Dieu lui-même. Jésus, dont la venue au monde y est partout annoncée, a manifesté et clos, quant à ce monde pour les hommes, cette théologie, cette détermination de l'essence divine et de ses rapports aux hommes, non comme objet saisissable par leur entendement, c'est-à-dire auquel ils puissent remonter, en partant des choses qui leur sont connues et leur appliquant les déductions de la raison, mais comme manifestation de la vérité sur ce qu'il leur importait de connaître de leurs rapports avec leur Créateur, comme êtres intelligents et moraux, mais déchus de leur état d'innocence. Alors le caractère de notre divin instructeur, tel qu'il l'annonce lui-même, incompréhensible sans doute pour nous dans ce monde, mais reposant d'une manière inébranlable sur la Genèse, devient la clef de la voûte à l'égard de toutes les parties de sa doctrine qui concernent Dieu, les hommes, leur état dans ce monde, leur perspective pour l'avenir; tout se soutient par là, ou il n'y a rien de solide, à commencer par les plus indispensables propositions du théisme.

20. Ici je dois revenir à un passage de votre discours, déjà rapporté au § 4, où vous dites que « Jésus confirma sa doctrine par sa mort. » Je crois que vous conviendrez aisément, monsieur, que cette expression est inexacte, et qu'elle n'est pas conforme à ce que Jésus dit lui-même. Au premier égard,

la mort d'un martyr, monument de vertu, ne confirme que sa persuasion. Les apôtres pouvaient sans doute confirmer leur doctrine par leur mort, ils le pouvaient même par la constance seule avec laquelle ils supportaient les souffrances, parce qu'ils rendaient témoignage à des faits, savoir, les miracles et la résurrection de Jésus ; et c'est pour cela que les premiers martyrs étaient nommés confesseurs. Mais la doctrine de Jésus lui-même concernait des choses que l'œil ne voit point, que l'oreille n'entend point, qui ne seraient jamais montées dans l'esprit de l'homme ; il aurait donc pu confirmer par sa mort, qu'il avait réellement ces idées, mais point du tout qu'elles étaient réelles : aussi n'est-ce point le but qu'il lui assigne en l'annonçant, et il ne donne lui-même pour confirmation de sa doctrine, que les prophéties de l'Ancien Testament, ses miracles et ses propres prophéties.

21. Quant à sa mort, dont le but fait une partie essentielle de sa doctrine, vous vous rappellerez bientôt, monsieur, comment il la présenta lui-même. C'est un tableau bien intéressant à retracer, tel que la Bible entière le fournit, et il est bien consolant pour ceux qui, sentant leur misère, et sachant que rien d'impur ne peut paraître devant le Saint des saints, aspirent à être purifiés par le sang de la victime sans tache, dont les sacrifices institués sous l'ancienne loi pour les péchés du peuple étaient une figure. Voilà, dis-je, ce que l'Ecriture sainte enseigne, et ceux qui sont convaincus de sa vérité craignent trop d'offenser son auteur, pour substituer leur jugement à ses décrets, en supposant, d'après des idées humaines, que Dieu aurait dû pardonner les hommes sans satisfaction. Mais enfin, c'est la doctrine de la Bible concernant Jésus-Christ, et lui-même l'a développée. Tout ce que les Evangiles rappellent des promesses de l'Ancien Testament concernant le Messie, y est appliqué à la rédemption des hommes, qui devait être accomplie par sa mort ; et ce rapport commença même d'être indiqué avant sa naissance. Suivant ces prophéties, Jésus eut un précurseur, dont la naissance fut annoncée par un ange à Zacharie son père, en ces termes (*Luc*, I, 17) : « Il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur ; car il ira devant lui, animé de l'esprit et de la vertu d'Elie, afin qu'il ramène les cœurs des pères dans les enfants, et les rebelles à la prudence des justes, pour préparer au Seigneur un peuple bien disposé. » Zacharie ne suivit pas en cette occasion l'exemple d'Abraham ; il douta de cette promesse, parce que lui et sa femme étaient avancés en âge ; et l'ange lui déclara, qu'il serait muet jusqu'à la naissance de ce fils, qui devrait être nommé Jean. Cet enfant naquit : or, à sa circoncision, dès que Zacharie eut donné son nom, il recouvra la parole. « Alors, dit l'évangéliste (*v.* 67—76), il fut rempli du Saint-Esprit, et prophétisa disant : Béni soit le Seigneur le Dieu d'Israël, de ce qu'il a visité et délivré son peuple ; en ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur dans la maison de David son serviteur, suivant ce qu'il avait dit par la bouche de ses saints prophètes qui ont été de tout temps, que nous serions sauvés de la main de nos ennemis, et de la main de tous ceux qui nous haïssent ; pour exercer sa miséricorde envers nos pères, et pour avoir mémoire de sa sainte alliance, qui est le serment qu'il a fait à Abraham notre père, savoir, qu'il nous accorderait qu'étant délivrés de la main de nos ennemis, nous le servirions sans crainte, en sainteté et en justice devant lui, tous les jours de notre vie. Et toi petit enfant, tu seras appelé le prophète du souverain ; car tu iras devant la face du Seigneur pour préparer ses voies. »

22. Lorsque Jean-Baptiste exerça ses fonctions, il annonça le Sauveur venu au monde, baptisant ceux qui étaient disposés à le recevoir : or voyant Jésus venir à lui, il dit à ceux qui se trouvaient présents : « Voilà l'Agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde. C'est celui de qui je disais : Après moi vient un personnage qui m'est préféré ; car il est avant moi, et pour moi je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé, m'a dit : Celui sur qui tu verras l'Esprit descendre et se fixer, c'est celui qui baptise du Saint-Esprit : et je l'ai vu, et j'ai rendu témoignage, que c'est celui qui est le Fils de Dieu. » (*Jean*, I, 29).

23. Jésus s'annonça bientôt lui-même aux Juifs sous ce rapport de Sauveur des hommes en accomplissement des prophéties. « Etant venu, dit saint Luc (*ch.* VI) à Nazareth où il avait été nourri, il entra dans la synagogue le jour du sabbat, selon sa coutume, puis il se mit à lire. On lui donna le livre du prophète Isaïe, et quand il eut déployé le livre, il trouva le passage où il est dit : l'esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint ; il m'a envoyé pour évangéliser aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur froissé, pour publier aux captifs leur délivrance, et aux aveugles le recouvrement de la vue ; pour mettre en liberté ceux qui sont foulés, et pour publier l'an agréable du Seigneur. Puis ayant ployé le livre et l'ayant rendu au ministre, il s'assit, et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient arrêtés sur lui. Alors il commença à leur dire : *Aujourd'hui cette Ecriture est accomplie, vous l'entendant.* » Il est très-remarquable que Jean-Baptiste, qui lui-même par l'inspiration divine avait, comme on vient de le voir, rendu témoignage à Jésus qu'il était le Sauveur, étant en prison, et ayant sans doute de la peine à concilier sa captivité avec l'idée commune des Juifs sur un règne visible du Messie, envoya deux de ses disciples à Jésus pour lui demander : « S'il était celui qui devait venir, ou s'ils devaient en attendre un autre ; » et qu'alors, pour toute réponse, Jésus s'appliqua de nouveau ce même passage d'Isaïe. « Allez, dit-il à ses envoyés, et rapportez à Jean les choses que vous entendez et que vous voyez. *Les aveugles recouvrent la vue... et l'Evangile est annoncé aux pauvres* (*Matth.* IX, 4). »

24. Jésus fit même allusion au genre de sa mort, en la représentant comme ayant été figurée par le serpent d'airain, lorsque les

Israélites, punis de leurs murmures par des serpents, vinrent confesser leur péché à Moïse, et le supplier d'invoquer l'Eternel pour leur délivrance, qu'ils obtinrent en levant leurs regards vers ce serpent d'airain, ce qui les guérit des morsures des serpents. Or Jésus, parlant de lui-même, dit : « Comme Moïse éleva le serpent au désert, ainsi il faut que Fils de l'homme soit élevé ; afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. Car Dieu n'a point envoyé son Fils pour condamner le monde, mais afin que le monde soit sauvé par lui. » (*Jean*, III, 14, 15.)

25. C'était donc par la venue de ce Sauveur des hommes, que devait finir l'économie seulement typique de leur rédemption, sans néanmoins que cette première partie de leur histoire dût cesser d'être dans leur souvenir; elle devait même y demeurer toujours, comme liant l'objet des promesses avec leur accomplissement. C'est ce que Jésus déclara ainsi aux pharisiens (*Luc*, XVI, 15) : « Vous vous justifiez vous-mêmes devant les hommes, mais Dieu connaît vos cœurs ; c'est pourquoi ce qui est grand devant les hommes, est en abomination à l'Eternel. La loi et les prophètes ont duré jusqu'à Jean ; depuis ce temps-là le royaume de Dieu est évangélisé, et chacun le force. Or il est plus aisé que le ciel et la terre passent, que non pas qu'il tombe un seul point de la loi. » C'est donc à la loi qu'il faut toujours regarder, comme le fit Jésus lui-même.

26. Lorsque Dieu fit connaître à Abraham que le Sauveur naîtrait dans sa postérité, il lui promit que tous les peuples seraient bénis en sa semence. C'est ce que Jésus exprima dans la déclaration suivante, où il rapporte à sa mort, l'accomplissement de cette promesse. « Je suis le bon berger, et je connais mes brebis et mes brebis me connaissent. Comme le Père me connaît, je connais aussi le Père, et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de la bergerie, et il me les faut aussi amener, et elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau et un seul berger. A cause de ceci mon Père m'aime, c'est que je laisse ma vie afin que je la reprenne. Personne ne me l'ôte, mais je la laisse moi-même ; j'ai la puissance de la laisser, et la puissance de la reprendre ; j'ai reçu ce commandement de mon Père (*Jean*, X, 14 *et s.*). »

27. Jésus présenta toujours ainsi sa mort future, comme étant libre de sa part, mais destinée au salut des hommes, en accomplissement des promesses renfermées dans la loi et les prophètes. Ses disciples aspirant à des distinctions dans le royaume qu'ils se figuraient devoir être établi par son pouvoir, il leur fit cette déclaration : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir, et pour donner sa vie en rançon pour plusieurs (*Matth.*, XX, 28). » Lorsque ce grand événement approcha, Jésus le leur annonça en ces termes (*Luc*, XVIII, 31 *et s.*) : « Voici, nous montons à Jérusalem, et toutes les choses qui sont écrites dans les prophètes touchant le Fils de l'homme seront accomplies. Car il sera livré aux gentils, il sera moqué et injurié, et on lui crachera au visage ; et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir, mais il ressuscitera au troisième jour. Mais, ajoute l'évangéliste, ils ne comprirent rien de tout cela, et ce discours était si obscur pour eux qu'ils ne comprirent point ce qu'il leur disait. »

28. La pâque qui, par son institution dans l'ancienne alliance, était destinée à conserver chez les Israélites la mémoire de leur délivrance de la captivité d'Egypte, était aussi un type de la délivrance du péché pour tous les hommes par le Rédempteur promis, parce que le sang de l'agneau pascal, fut le signe qui garantit les maisons des Israélites de la destruction à laquelle les Egyptiens furent condamnés. Jésus choisit donc le jour de Pâques, pour dévoiler à ses disciples le mystère de sa mort ; on le voit dans tous les Evangiles, et je copierai ici celui de saint Matthieu, XXVI, 24 : « Durant le souper, Jésus leur dit : le Fils de l'homme s'en va, selon qu'il est écrit de lui ; mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme est trahi. »

29. Ce fut alors que Jésus institua le sacrement de la sainte Cène, devenu dans l'Eglise chrétienne la participation à la grâce par le sang du Sauveur des hommes, et il porte l'empreinte de ce caractère dans les expressions de son institution (v. 26 *et* suiv.) : « Jésus prit le pain, et après qu'il eut béni Dieu, il le rompit, et le donna à ses disciples, et leur dit : Prenez, mangez ; ceci est mon corps. Puis ayant pris la coupe, et béni Dieu, il la leur donna, en leur disant : Buvez en tous. Car ceci est mon sang, le sang du Nouveau Testament, qui est répandu pour plusieurs en rémission des péchés.

30. Jésus se prépara volontairement à ce grand acte de notre salut, puisque prévoyant tout ce qui lui arriverait, il aurait pu l'éviter : il en marqua le moment à ses disciples sur la montagne des oliviers, où il fut avec eux après cette cérémonie sacrée (*v.* 31) : « Vous serez tous cette nuit, leur dit-il, scandalisés à cause de moi, car il est écrit : Je frapperai le berger, et les brebis du troupeau seront dispersées, mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée. » Lorsque ensuite, étant allé avec eux au jardin de Gethsémani, il fut environné par ceux qui le cherchaient pour le saisir, il dit à leur troupe : « Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons, comme contre un brigand, pour me prendre ; j'étais tous les jours assis parmi vous, enseignant dans le temple, et vous ne m'avez point saisi. Mais tout ceci est arrivé afin que les Ecritures des prophètes soient accomplies. Alors les disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent. »

31. Enfin étant déjà sur la croix, Jésus annonça l'accomplissement de tout ce qui avait été prédit de lui jusqu'à sa mort (*Jean*, XIX, 28 *et* suiv.) : « Sachant, dit l'évangéliste, que

toutes choses étaient déjà accomplies, il dit, afin que l'Ecriture fût accomplie : J'ai soif. Et il y avait là un vase plein de vinaigre, ils en emplirent une éponge, et la mirent au bout d'une branche d'hysope, et la lui présentèrent à la bouche. Et quand Jésus eut pris le vinaigre, il dit : *Tout est accompli ;* et ayant baissé la tête, il rendit l'esprit. »

32. Voilà ce que Jésus lui-même a dit du but de sa mort; vous le connaissez, monsieur, mais j'ai dû en présenter ici ce tableau, lié dans toutes ses parties, parce que depuis quelque temps beaucoup de gens lisent si peu la Bible, qu'ils ont oublié l'objet de la venue de Jésus-Christ, quoique si clairement exprimé par lui-même. Ce n'est pas un objet de spéculation ou d'interprétation, c'est le fait dans la doctrine de Jésus-Christ, c'est le précieux objet de la confiance des chrétiens, et une partie essentielle de sa doctrine ; on doit reconnaître dans son ensemble toute l'économie divine dans le genre humain depuis la chute de l'homme, ou le christianisme n'est qu'un vain nom. Ce n'est donc point une doctrine philosophique ; et même lorsqu'elle n'était pas considérée dans son rapport avec les choses indépendantes des hommes qui produisaient sa certitude, elle était scandale au Juif et une folie au Grec. Elle ne saurait non plus, par son essence, être d'institution humaine, puisque Dieu seul (dès que la Genèse est vraie) pouvait fixer une condition au pardon des hommes. Ainsi la pure doctrine de Jésus, telle qu'elle est contenue dans la Bible, présente la confirmation de toutes les révélations précédentes, et elle attribue à sa mort la libération des hommes, non à l'égard des vices, puisque leur nature n'a pas changé depuis Adam, mais des effets des vices, de leurs péchés, pourvu qu'ils remplissent les conditions auxquelles est attaché leur salut; conditions qui leur sont en même temps prescrites dans cette doctrine.

33. Ceci nous conduit au dogme d'une vie à venir, puisque c'est à elle que se rapporte le salut acquis aux hommes par la mort de Jésus-Christ. Sur ce nouveau point vous dites, monsieur : « Nous croyons à l'immortalité de notre âme et à une vie future éternelle : espérance qui, d'après l'enseignement de notre divin Précepteur, repose sur des fondements infaillibles, et s'étend vers la joie d'esprit la plus pure. » C'est là une des propositions que vous nommez ensuite vérités pures de l'entendement ; or permettez-moi de vous représenter qu'il n'est pas possible que cela soit, et que ce n'est pas ainsi que Jésus annonce ce dogme. Jamais il n'a entrepris de démontrer que l'âme de l'homme était immortelle ; et comment l'aurait-il pu, puisque rien à cet égard ne saurait tomber sous les sens des hommes pour les conduire par analogie ? Quant aux considérations morales qu'on peut alléguer sur cet objet, par combien de routes les philosophes n'ont-ils pas erré sans parvenir à la certitude ? Aussi Jésus n'argumente-t-il point, il affirme ; et si l'immortalité de l'âme est contenue dans sa doctrine, ce n'est point directement, c'est comme conséquence de la résurrection des morts. C'est là un point très-important à remarquer, pour éviter l'illusion dans ce qu'on nomme religion raisonnable, donnée comme extraite de la doctrine de Jésus-Christ. Lorsqu'on veut fonder l'idée d'une vie à venir sur celle d'une immortalité essentielle à l'âme par sa nature, cet être se sentant sans pouvoir se définir, il n'en résulte le plus souvent que le scepticisme, l'idée d'une vie à venir étant acquise, et non trouvée, et celle d'immortalité en ayant été déduite.

34. Rien ne pouvait être connu des hommes sur leur état futur, que par l'instruction directe de l'Auteur de la vie ; et c'est ainsi que Jésus l'a annoncé ; ainsi sur ce point, comme sur les précédents, pour prendre confiance à sa doctrine, il faut toujours avoir en vue ce qu'il était, pourquoi il enseignait avec autorité, et en quels termes il le faisait. Ici encore, s'adressant aux Juifs, Jésus les renvoya d'abord à la foi des patriarches de leur nation. C'est sur ce fondement que les Juifs croyaient à la résurrection des morts : mais les saducéens ne la croyaient pas, et l'on voit dans saint Luc (XX), qu'ayant fait à Jésus une question captieuse sur cet objet, pour l'embarrasser, il ne leur répondit point par des arguments ; il leur montra d'abord qu'ils se faisaient de fausses idées de ce que pouvait être une vie à venir pour les hommes, parce qu'ils y transportaient les idées de la vie présente ; et quant à l'objet lui-même, il leur dit seulement, *v.* 37 : « Que les morts ressuscitent, Moïse même l'a montré auprès du buisson, quand il appelle le Seigneur, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob : or il n'est point le Dieu des morts, mais des vivants ; car tous vivent par lui. Et quelques-uns des scribes prenant la parole, dirent : Maître, tu as bien dit ; et ils n'osèrent plus l'interroger sur rien. » C'est donc d'après les révélations divines, que les Juifs croyaient déjà la résurrection des morts, et Jésus n'en donna point d'autre preuve aux Saducéens.

35. Mais sur ce grand dogme encore, dans les desseins de l'Être suprême, la nouvelle alliance devait être supérieure à l'ancienne ; c'était le Messie, Jésus qui devait mettre en évidence la vie et l'immortalité. Or il ne l'a pas fait non plus par des raisonnements, il a annoncé aux hommes, quant à cette vie future, ce qu'il avait droit de déclarer par son propre pouvoir sur la vie, en l'accompagnant de déterminations positives qui doivent fixer l'attention des chrétiens. Cette déclaration se trouve dans tous les Evangiles, mais je me bornerai à citer celui de saint Jean (V, 21 *et suiv.*) : « Jésus dit aux Juifs : Comme le Père ressuscite les morts et les vivifie, de même aussi le Fils vivifie ce qu'il veut. Car le Père ne juge personne, il a donné tout jugement au Fils, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père : celui qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père qui l'a envoyé. En vérité, en vérité je vous dis, que celui qui entend ma parole et croit à

celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et il ne sera point exposé à la condamnation, mais il sera passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité je vous dis, que l'heure vient, et elle est déjà venue, que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue vivront. Car comme le Père a la vie en soi-même, ainsi il a donné au Fils le pouvoir d'avoir la vie en soi-même; et il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme. Ne soyez point étonnés de cela, car l'heure viendra, en laquelle tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix, et ils en sortiront, savoir, ceux qui auront bien fait, en résurrection de vie, et ceux qui auront mal fait, en résurrection de condamnation. »

36. Telle est certainement la pure doctrine de Jésus sur une vie future éternelle, puisque ce sont ses propres expressions soutenues dans tous les Evangiles. L'attente de cette vie pour les hommes, repose sans doute sur un fondement infaillible, mais ce n'est pas comme étant une vérité pure de l'entendement, car la raison humaine ne saurait en fournir aucune certitude, et l'on vient de voir que Jésus-Christ n'en appelle point à son tribunal. Notre persuasion à cet égard repose donc entièrement sur le caractère de ce divin instructeur, il déclare ici les décrets suprêmes, quant à l'état des hommes après leur mort, à laquelle ils ont été condamnés à cause de la transgression du premier homme; et cette déclaration devait être faite par lui-même, parce que c'est lui, c'est le Fils de Dieu ayant pouvoir sur vie, qui a opéré leur rédemption. On ne saurait rien changer à cette doctrine sans la détruire; dès qu'on la morcelle elle n'est plus rien, parce que dès lors Jésus cesse d'être regardé comme digne de foi, ce qui détruit ce fondement de la croyance en une vie future; il ne peut être que dans sa doctrine entière, puisque c'est par l'assurance de la résurrection des morts, qui, comme une vie future en général, surpasse notre entendement; et il est bien essentiel, pour ne point se faire d'illusion, de ne jamais perdre de vue les expressions mêmes qui nous certifient cet événement, car il s'y trouve accompagné de cette déclaration formelle, que pour ceux qui auront bien fait, ce sera une résurrection de vie, mais que pour ceux qui auront mal fait, ce sera une résurrection de condamnation. Jésus s'y déclare aussi juge des hommes, et c'est après leur avoir prescrit les conditions de salut: la condition générale exprimée dans la même déclaration, est qu'ils aient bien fait; et comme tous les hommes ne se trouvent pas dans une même situation, par des circonstances qui ne dépendent pas d'eux-mêmes, les différences sont réservées à sa sagesse et à sa justice; car c'est alors, dit l'Ecriture, qu'il jugera les secrets des cœurs : mais quant à ceux à qui il a été annoncé, les conditions leur sont positivement connues, il faut qu'ils croient en lui et qu'ils fassent ce qu'il ordonne (*Jean*, V, 28, 29 *et* 40; *Matth.*, VII, 21).

37. Jésus-Christ a donc prescrit aux hommes les règles de leur conduite; et à cet égard vous dites, monsieur : « Nous embrassons aussi la morale complète et inappréciable de Jésus, pour la règle de notre conduite morale, et sa propre vie vertueuse, pour notre exemple le plus parfait. » Alors vous faites une peinture aussi vive que vraie du bonheur qu'éprouvent au dedans d'eux-mêmes ceux qui se pénétrent de la doctrine de Jésus et qui la pratiquent; mais il est important d'examiner qu'elle est la source de ce bonheur, et pourquoi les hommes peuvent le préférer à celui qui se présente immédiatement à eux par la jouissance des objets présents, vers lesquels leurs penchants les portent; en un mot, sous quel point de vue ils peuvent reconnaître avec vous « la vie présente comme une préparation pour celle qui est à venir. »

38. Quand le vrai chrétien jouit de ce bonheur interne, il sent très-bien d'où il procède : ce n'est pas de sa propre approbation, car ce serait s'instituer juge de ce qui convient, et l'expérience lui apprend que le penchant des hommes leur fait tout rapporter à eux-mêmes : s'il fait des sacrifices de ses penchants en considération des autres, ce qui constitue la vertu, leur approbation et la sienne peuvent bien compenser jusqu'à un certain point ces privations, mais quel faible contre-poids que cette idée aux passions violentes, en y ajoutant même la perspective d'une vie à venir, si elle demeure incertaine ou indéterminée!

39. Le vrai chrétien ne suit donc point ses propres pensées, il ne consulte point les moralistes humains quand il s'agit de sa conduite; il ne trouve de satisfaction pour sa raison et sa conscience, qu'en s'efforçant de suivre les règles positivement prescrites par le Législateur qui, embrassant tous les hommes dans sa volonté, a pu seul déterminer ce qu'ils devaient faire pour leur plus grand bien commun; et il tâche de les suivre sans se laisser détourner par des considérations personnelles, même à l'égard des jugements du monde quand ils le détourneraient de son devoir : mais ne se dissimulant point ce qu'il tient de la nature corrompue de l'homme, qui le laisse toujours fort en arrière dans l'obéissance à ces lois qu'il connaît, s'il arrive à la tranquillité intérieure, elle ne procède que de l'idée consolante que le Législateur auquel il s'efforce d'obéir, est en même temps le rédempteur des hommes; et c'est le plus grand bonheur dès ici-bas.

40. La morale de Jésus-Christ, cette loi suprême pour le chrétien, a encore le même caractère que toutes les parties de sa doctrine considérées jusqu'ici; il n'en a pas posé lui-même les fondements, car ils existaient déjà parmi les hommes, mais il les a rappelés et il a étendu les lois morales conformément au nouvel état du genre humain, après sa venue comme le Messie promis. C'est aussi la Bible, où vous dites, monsieur, avec raison, que doit être puisée la pure doctrine de Jésus, qui nous conduit à cet aspect de sa morale. Dès l'origine des hommes, Dieu avait fondé parmi eux les lois de la piété et de la

justice, et c'est sur elles que reposa d'abord la société, comme on le voit dans la Genèse. En instituant la société particulière des Israélites, Dieu leur donna le Décalogue, qui ajoutait à ces premières lois des développements proportionnés à leur situation : les sanctions qu'il renferme contre la convoitise, s'étendirent déjà jusqu'aux pensées, et Dieu y ajouta des lois particulières pour assurer d'autant plus le repos dans cette société, composée d'une seule famille ; c'est ce qu'on trouve dans les autres livres de Moïse. Jésus cita ces lois aux Juifs en diverses occasions, mais en particulier il leur rappela le Décalogue, comme étant une morale divine qui subsisterait jusqu'à la fin des siècles, puisque les mêmes rapports moraux devant subsister entre les hommes, ils exigeaient les mêmes freins à leurs penchants, et que leurs devoirs envers Dieu demeuraient les mêmes.

41. Mais de nouveaux rapports devaient naître entre les hommes, par la venue même de celui qui réunirait toutes les nations. Jusqu'alors les secondes lois morales n'avaient eu de rapport qu'à l'état des Israélites ; mais Jésus annonça que les hommes ne devraient plus composer qu'un seul troupeau, sous un même berger, et ce fut alors qu'il promulgua lui-même les lois distinctives de la nouvelle économie qui furent jointes au Décalogue, celles auxquelles nous contrevenons si souvent, les lois de la charité. L'institution de ces lois eut lieu fondamentalement dans le sublime sermon de Jésus sur la montagne ; et là encore, il n'argumente point ; car que pourrait le raisonnement pour dompter des passions telles que l'envie, la jalousie, la haine, la vengeance, et pour porter même les hommes à faire du bien à ceux qui leur font du mal ! Jésus ordonne : *Vous avez ouï qu'il a été dit aux anciens..... Et moi je vous dis.....* Tel est son langage, c'est celui de l'autorité, et ce fut ainsi qu'il frappa les assistants. *Ils furent*, est-il dit, *étonnés de sa doctrine ; car il enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes.* Mais comment cette autorité pouvait-elle être ainsi manifeste aux hommes, et entraîner leur acquiescement ? Rien ne pouvait produire cet effet, que ses miracles et l'accomplissement frappant des prophéties en sa personne. Or c'est par là aussi que la déclaration de sa part, déjà citée, devient péremptoire, et qu'elle est efficace sur ceux qui sont convaincus de sa certitude : *L'heure viendra que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront la voix du Fils de l'homme, et qu'ils en sortiront, savoir ceux qui auront bien fait, en résurrection de vie, et ceux qui auront mal fait, en résurrection de condamnation.* Telle est encore certainement la doctrine de Jésus concernant les lois morales que les hommes doivent suivre ; elles ne sont ni vagues, ni soumises à notre raison ; elles sont précises, et doivent être la règle inflexible de notre conduite, pour fonder notre espérance dans la vie future et éternelle.

42. Il nous reste, monsieur, à considérer sous un autre point de vue la doctrine de Jésus-Christ, parce qu'il me semble que vous la confondiez avec le christianisme, dont cependant elle diffère, de la même manière que les fondements d'un édifice différent de l'édifice lui-même : Jésus, veux-je dire, posa les premiers fondements du christianisme, mais il ne l'édifia pas, et il ne pouvait l'édifier. Le christianisme, qui est fondé sur toutes les révélations de l'Etre suprême aux hommes concernant la venue du Messie, ne pouvait être institué qu'après l'accomplissement entier des prophéties en Jésus-Christ ; ce qui par conséquent n'embrasse pas seulement sa vie et sa mort, mais sa résurrection, son ascension au ciel, et l'envoi du Saint-Esprit à ses apôtres, à ceux mêmes qu'il institua pour établir l'Eglise chrétienne, ce port de salut, auquel, suivant ses déclarations, tous les hommes doivent enfin être appelés. C'est là une distinction à laquelle on pense rarement, quoique ce soit encore une partie très-évidente de la doctrine de Jésus telle qu'elle est contenue dans la Bible, comme je vais le faire voir.

43. Pour se convaincre d'abord de cette succession nécessaire dans ce qui a conduit le monde au christianisme, il suffit de se rappeler la déclaration de Jésus, sous la figure du bon berger, que le fruit de sa mort devait s'étendre aux gentils : or non-seulement durant sa vie il ne s'adressa lui-même qu'aux Juifs, mais lorsqu'il envoya ses douze disciples l'annoncer pour la première fois, il leur dit : *N'allez point vers les gentils et n'entrez point dans aucune des villes des Samaritains, mais plutôt allez vers les brebis égarées de la maison d'Israël, et quand vous serez partis, prêchez en disant : Le royaume des cieux est proche. Guérissez les malades, rendez nets les lépreux, chassez les démons hors des possédés ; vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement* (*Matth.*, X, 5). Ainsi Jésus, durant sa vie, ne s'annonça et ne se fit annoncer qu'à ceux qui, d'après Moïse et les prophètes (ce qui écartait encore les Samaritains, qui n'avaient foi qu'au premier) pouvaient le reconnaître comme le Messie, par les seuls traits qui se manifesteraient avant sa mort ; et les apôtres pouvaient seuls, en l'annonçant ensuite à toutes les nations, instituer une religion, dont l'essence caractéristique est la foi en Jésus-Christ, *mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification ;* ce qui embrasse toutes les manifestations de Dieu aux hommes consignées dans la Bible.

44. J'ai dit que c'était là une partie essentielle de la doctrine de Jésus-Christ, et à cet égard je commencerai par montrer qu'il ne considérait pas ses apôtres eux-mêmes comme pouvant être assez instruits des choses célestes avant sa mort, pour comprendre le but de sa venue dans le monde ; combien moins cette connaissance pouvait-elle être acquise par le reste des hommes ! Il n'avait pu encore leur en parler qu'en similitudes, mais il annonçait à ses apôtres un secours surnaturel quand il en serait temps. « Ce n'est pas vous, leur dit-il, qui m'avez élu, mais c'est moi qui vous ai élus et qui vous ai établis, afin que vous alliez partout et que vous produisiez du

fruit, et que ce fruit soit permanent, afin que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donne. ... Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite, que le serviteur n'est pas plus que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre. ... Mais quand le Consolateur sera venu, lequel je vous enverrai de la part de mon Père, celui-là rendra témoignage de moi; et vous aussi vous en rendrez témoignage, car vous avez été dès le commencement avec moi (*Jean*, XV). »

45. Pour prévenir leurs doutes, de même que le sentiment de leur faiblesse et de leur manque de lumières pour de si grandes fonctions, Jésus leur fit connaître à quoi s'étendrait le secours qu'ils recevraient du Consolateur. On le voit d'abord dans saint Luc, XII: « Quand ils vous mèneront aux synagogues, et aux magistrats et aux puissances, leur dit-il, ne soyez point en peine comment ou quelle chose vous répondrez, ou de ce que vous aurez à dire; car l'Esprit vous enseignera dans le même temps ce que vous aurez à dire. » Il leur annonça plus particulièrement ce qui leur arriverait, en leur prédisant les suites qu'aurait l'attentat des Juifs sur lui-même (*ch.* XXI, *et s.*): « Il y aura, leur dit-il, de grands tremblements de terre en tout lieu, et des famines, et des pestes, et des épouvantements, et de grands signes du ciel. Mais avant toutes ces choses, ils mettront les mains sur vous et vous persécuteront, vous livrant aux synagogues et vous mettant en prison, et ils vous mèneront devant les rois et les gouvernements à cause de mon nom. Et cela vous sera pour témoignage. Mettez donc en vos cœurs de ne préméditer point comment vous aurez à répondre; car je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle tous ceux qui vous seront contraires ne pourront contredire ni résister. »

46. Quoique les disciples de Jésus, témoins de ses miracles, le reconnussent pour le Messie, ils ne pouvaient comprendre encore ce que renfermait l'idée de royaume des cieux, parce qu'ils avaient pensé, comme la plupart des Juifs, que le Messie viendrait les délivrer de leur captivité terrestre; or, voyant Jésus posséder un pouvoir surnaturel qui leur promettait ce triomphe, ils ne pouvaient être conduits à la vérité jusqu'à ce que, s'offrant en holocauste volontaire pour les péchés des hommes, il eût porté leurs regards sur les choses à venir, les chargeant eux-mêmes d'annoncer aux hommes la rémission des péchés par sa mort, pour opérer l'établissement de ce royaume indépendant des choses terrestres, de ce royaume dont il serait le chef. Voilà ce qui se manifeste dans le dernier entretien qu'il eut avec eux avant sa mort (*Jean*, XVI): « J'ai à vous dire encore plusieurs choses, leur dit-il, mais elles sont encore au-dessus de votre portée. Mais quand celui-là, savoir l'Esprit de vérité, sera venu, il vous conduira en toute vérité. Celui-là me glorifiera, car il prendra du mien et il vous le donnera. Tout ce que mon Père a, est mien, c'est pourquoi j'ai dit, qu'il prendra du mien et qu'il vous l'annoncera. ... Vous avez maintenant de la tristesse, mais je vous reverrai encore, et votre cœur se réjouira, et personne ne vous ôtera votre joie. ... Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom; demandez et vous recevrez, afin que votre joie soit parfaite. Je vous ai dit ces choses par des similitudes, mais l'heure vient que je ne vous parlerai plus par des paraboles, mais je vous parlerai ouvertement de mon Père. ... Je suis issu du Père et je suis venu au monde; je laisse le monde et je m'en vais au Père. Ses disciples lui dirent: Voici maintenant, tu parles ouvertement et tu n'uses plus de paraboles; maintenant nous connaissons que tu sais toutes choses et que tu n'as pas besoin que personne t'interroge: à cause de cela nous croyons que tu es issu de Dieu. Jésus leur dit: Croyez-vous maintenant? Voici l'heure vient, et elle est déjà venue, que vous serez dispersés chacun de votre côté, et vous me laisserez seul; mais je ne suis point seul, car le Père est avec moi. ... Vous aurez de l'angoisse au monde, mais ayez bon courage, j'ai vaincu le monde. »

47. Voilà la preuve de ce que j'ai dit, que la religion de Jésus-Christ, le christianisme, n'existait point encore dans son essence à cette dernière époque de sa vie sur la terre: il était prêt à aller au-devant de sa mort, il se séparait de ses disciples, en ce moment ils le reconnurent comme issu du Père, mais ils ne comprenaient point encore et ne pouvaient comprendre quelle serait leur vocation: c'est pour eux, sous ce rapport, que Jésus fit la sublime prière contenue dans le chap. XVII. Il leva les yeux au ciel et dit: « Père, l'heure est venue; glorifie ton Fils, afin que ton Fils te glorifie. Comme tu lui as donné pouvoir sur tous les hommes, afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés. Et c'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ. Je t'ai glorifié sur la terre, j'ai achevé l'œuvre que tu m'avais donnée à faire: et maintenant glorifie-moi, toi Père, auprès de toi, de la gloire que j'ai eue auprès de toi avant que le monde fût fait. ... Maintenant je ne suis plus au monde, mais ceux-ci sont au monde; Père saint, garde-les en ton nom! ... Je leur ai donné ta parole, et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme aussi je ne suis pas du monde. ... Sanctifie-les par la vérité, ta parole est la vérité. Comme tu m'as envoyé au monde, ainsi je les ai envoyés au monde. Et je me sanctifie moi-même pour eux, afin qu'eux aussi soient sanctifiés dans la vérité. Or je ne prie point seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi par *leur parole*. ... Père juste, le monde ne t'a point connu, mais moi je t'ai connu, et ceux-ci ont connu que c'est toi qui m'as envoyé; et je leur ai fait connaître ton nom, et je le leur ferai connaître, afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux, et moi en eux. »

48. Bientôt notre Sauveur accomplit par sa mort l'œuvre de la rédemption des hommes,

il fut crucifié; mais, suivant sa promesse à ses disciples, après sa résurrection il alla les joindre en Galilée : là il les instruisit encore plusieurs fois, et prêt à quitter la terre, il leur donna leur vocation finale, en instituant le sacrement du baptême, signe de purification et d'admission à l'alliance de grâce par la foi en lui; comme on le voit aux Actes, XXII, 16; Galates, III, 26, 27; 1 Pierre, III, 21 : « Allez, leur dit-il, et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père du Fils et du Saint-Esprit, et les enseignant de garder tout ce que je vous ai commandé. Et voici, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde (*Matth.*, XXVIII, 19, 20). » Les apôtres commencèrent ces fonctions le jour même que s'accomplit la promesse que leur avait faite leur Maître de leur envoyer le Saint-Esprit; et peu de temps après, saint Paul leur fut joint miraculeusement, avec la destination spéciale de porter la parole aux gentils. Ce fut donc alors seulement que commença et que pouvait commencer l'institution formelle du christianisme, comme religion permanente destinée à tous les hommes. Les apôtres prêchèrent Jésus crucifié, dont le sacrifice avait réconcilié les hommes avec Dieu, non-seulement les Juifs, mais toutes les nations; non-seulement les vivants et ceux qui devaient leur succéder, mais aussi les morts, depuis les premiers parents du genre humain. Par sa résurrection, Jésus avait vaincu la mort et le monde; il avait brisé la tête du serpent, ce dont saint Jean dit : « Le diable pèche dès le commencement, or le Fils de Dieu est apparu pour détruire les œuvres du diable (I *Jean*, III, 8).» Il était retourné au sein du Père; il devait revenir pour juger les vivants et les morts, et ses ministres étaient chargés de déclarer les conditions du salut pour les hommes.

49. En exerçant ce ministère, les apôtres rendirent d'abord témoignage de tout ce qu'ils avaient vu de leur maître depuis qu'il les avait élus jusqu'à ce qu'il eût quitté ce monde. Instruits par le Saint-Esprit suivant sa promesse, ils pénétrèrent le sens de ce qu'il leur avait enseigné par similitudes sur l'avenir, et celui des prophéties depuis la promesse que Dieu fit à Adam et à Eve après leur transgression. Quand ils s'adressèrent aux Juifs, ils leur développèrent ce sens des prophéties, ainsi que tout ce que leur culte renfermait comme des symboles du dernier sacrifice pour le salut du genre humain. Auprès des gentils, descendants aussi de Noé, mais qui n'avaient pas participé aux révélations de Dieu à Abraham et à sa postérité, ils leur expliquaient comment ils étaient aussi héritiers des promesses par la foi de ce patriarche. Enfin ces instituteurs du christianisme, dont la prédication fut appuyée par leurs miracles, sont nos seuls informateurs à l'égard de Jésus-Christ lui-même, puisque ce furent eux qui consignèrent dans les Evangiles l'histoire de sa vie et de sa mort, de sa résurrection et de son ascension au ciel; ainsi c'est d'eux-mêmes que nous avons reçu sa doctrine, c'est-à-dire les instructions qu'il avait directement données dans sa prédication, les lois morales qu'il avait prescrites aux hommes, et les sacrements qu'il avait institués pour son Eglise future : c'est donc là une partie essentielle de leur prédication, à laquelle se lie intimement ce qu'ils ont enseigné eux-mêmes, et les révélations qu'ils avaient directement reçues; c'est ce que nous avons dans leurs Actes, leurs Epîtres et l'Apocalypse de saint Jean. C'est ainsi que la doctrine des apôtres embrassa toutes les révélations divines depuis l'existence du genre humain, et que d'après la doctrine même de Jésus-Christ elle est devenue une règle de foi pour les chrétiens.

50. Je crois, monsieur, avoir fidèlement tracé en quoi la Bible, qui nous sert de règle commune, fait consister le pur christianisme; il renferme les dogmes de Dieu, de sa providence, de l'immortalité de l'âme et une morale complète, ce qui appartient sans doute à la religion, mais qui ne peut la constituer que par tout l'ensemble de ce qui l'accompagne dans la Bible. La religion n'est rien si elle n'entraîne pas l'assentiment de tout homme qui l'écoute, et elle ne saurait le faire si elle n'est pas reconnue comme fondée sur des manifestations directes de la Divinité; car sans cela, sur qnoi reposerait la confiance en des choses que les hommes ne peuvent comprendre? et quel serait le motif de soumission à des lois contraires à leurs penchants? C'est pourquoi, depuis l'existence du genre humain et jusqu'à nos jours il n'a existé aucune religion qui n'ait eu ce caractère : ce n'est pas seulement celui de la religion des chrétiens (en embrassant celle des Juifs) et de celles des mahométans (association défigurée de l'une et de l'autre), c'est le caractère de toutes les religions des païens, filles difformes de la religion transmise par Noé à tous ses descendants. C'est ce que nous enseigne la Bible, dont le témoignage est irrésistiblement confirmé par la géologie, jointe à une comparaison détaillée de ces religions païennes avec la Genèse. Ces faits confirment donc incontestablement ce que dicte la nature des choses, qu'aucune religion ne pourrait s'établir parmi les hommes dès qu'elle n'aurait pas pour eux le caractère d'institution divine immédiate. Il faut donc que les dogmes du christianisme portent dans leur énoncé même les caractères divins que leur imprime la doctrine des apôtres, fondée sur l'autorité de Jésus-Christ.

51. Sans doute, monsieur, que vous admettez ces vérités, puisqu'elles résultent du fondement que vous avez donné aux propositions religieuses précédentes en les présentant comme la doctrine de Jésus telle qu'elle est contenue dans la Bible; condition dont je ne crois pas m'être écarté. Mais alors, ce que vous avez adressé au jeune prince après avoir énoncé ces propositions, et que j'ai déjà copié ci-dessus comme devant être l'objet de mes remarques, demande une explication. « L'Eglise dans laquelle vous êtes né, lui dites-vous, et aux membres de laquelle vous

êtes joint dès aujourd'hui, à ses dogmes particuliers qui la distinguent comme tous les partis entre les chrétiens ; vous en avez pris connaissance autant que votre but l'exigeait, et vous les avez compris dans le vœu que vous avez fait. Mais le serment de foi que vous donnez ne doit pas, selon les vrais principes de l'Eglise protestante, lier votre raison ni votre liberté de conscience. Vous ne vous engagez à embrasser chaque opinion et chaque dogme particulier qu'autant et aussi longtemps que, selon votre manière de voir et votre conviction, ils contiennent la vérité. Comme protestant, non-seulement vous avez le droit, mais vous êtes obligé de changer dans votre conviction privée ce qu'après un examen scrupuleux vous reconnaîtriez comme destitué de vérité. »

52. Changer d'opinion quand ce que l'on croyait vrai vient à être reconnu comme destitué de vérité n'est pas un droit, c'est ce qui arrive nécessairement ; la découverte qu'une opinion n'est pas vraie est immédiatement suivie de son abandon : mais je ne puis pas comprendre à quoi s'applique cette idée dans votre remarque parce que vous n'expliquez pas ce que vous regardez comme des dogmes particuliers qui distinguent les communions chrétiennes (car il ne s'agit pas là sans doute des sectes) : vous dites seulement, monsieur, que vous en avez donné à votre élève une connaissance suffisante à son but, mais vous ne les indiquez pas. Si au lieu des simples propositions théistiques que vous aviez énoncées auparavant vous eussiez fait précéder le symbole des apôtres, qui renferme les mêmes propositions sous la forme de dogmes chrétiens, je concevrais ce que vous vouliez exprimer; et quoiqu'il ne soit pas question de ce symbole dans tout votre discours où les apôtres ne sont pas même nommés, revenant toujours à la profession générale que vous avez demandée au prince, celle de la doctrine de Jésus telle qu'elle est contenue dans la Bible, je dois supposer que vous aviez en vue celle-là, puisque je viens de montrer que Jésus lui-même a institué les apôtres pour établir le christianisme. Cependant permettez-moi de vous représenter que c'était une circonstance trop solennelle, un acte devenu trop public par l'impression de votre discours pour laisser en doute un point si essentiel, surtout en parlant comme au nom de la communion protestante, qui par là se trouve intéressée à cet examen, tant pour elle-même que vis-à-vis des autres communions.

53. Si la confession de foi nommée symbole des apôtres est conforme à la doctrine de ces envoyés de Jésus-Christ, elle est fondée, comme je viens de le faire voir, sur sa propre doctrine ; et c'est pour cela qu'elle a été professée sous ce nom par l'Eglise chrétienne dès ses premiers temps jusqu'à nos jours. Qu'est-ce donc qui peut-être laissé au jugement de ceux qui sont admis dans cette Eglise ? deux choses seulement : l'une, si ces articles de foi sont contenus dans la doctrine des apôtres, et pour s'en convaincre, il suffit de lire leurs écrits ; l'autre, si les apôtres étaient revêtus d'un tel caractère qu'ils pussent déclarer aux hommes les choses incompréhensibles pour eux concernant la Divinité, et celles sur lesquelles les hommes n'auraient jamais pu avoir aucune certitude par eux-mêmes, savoir sa volonté à leur égard et leur avenir. Or l'autorité de ces envoyés est liée à celle de Jésus-Christ lui-même, et l'autorité de ce divin Maître est liée à toute la Bible.

54. Voici donc la question à laquelle tout vient se rapporter : la Bible contient-elle des révélations directes de Dieu aux hommes ? Etrange question à agiter aujourd'hui, après tant de siècles de persuasion, et tandis que dans la majeure partie du monde l'état social et la tranquillité intérieure des individus reposent sur cette base ! Mais enfin, voyons ce qu'emporte une telle question dans son rapport avec le christianisme. Jésus-Christ, dont cette religion reçoit son nom, n'y a rien établi par des arguments ; de sorte que les dogmes qui la composent, dont une partie sont relatifs à lui-même, reposent entièrement sur son autorité et celle de l'Ancien Testament qu'il réclame : si donc on ne pouvait pas compter sur ces autorités, s'il n'avait été qu'un chef de secte, bien loin qu'on pût le nommer avec vous, monsieur, le plus sage et le plus excellent des hommes, bien loin que vous eussiez pu le proposer comme notre exemple le plus parfait, il serait un exemple de fausseté et de déception ; en un mot, quelques Juifs de Berlin dont j'aurai occasion de parler, se fondant sur cette idée, auraient eu raison de dire que « le christianisme avilit l'âme et attaque immédiatement la moralité. » Mais s'il est vrai qu'en ce cas le christianisme serait indigne de la raison, il est au contraire la seule religion que la raison puisse admettre, si son auteur était véritablement ce qu'il a dit de lui-même, puisque alors cette religion provient de Dieu. Or dès qu'on fixe son attention sur la marche rétrograde que Jésus et ses apôtres ont suivie pour poser les fondements du christianisme, il vient s'appuyer sur la Genèse, qui repose elle-même sur des monuments ineffaçables de la terre et de l'histoire des hommes. C'est ce dilemme absolu, sans possibilité de milieu qui me persuade qu'en exaltant Jésus pour la sagesse et l'excellence, vous ne pouviez que le considérer tel qu'il se dit être, ce qui renferme la vérité de toute la Bible.

55. Dans ce que je viens d'exposer sur le christianisme, la communion protestante ne diffère à aucun égard des autres communions; elle ne réclame et n'a jamais réclamé aucun droit de recevoir ou ne pas recevoir telle ou telle partie de ce qu'enseigne directement l'Ecriture sainte, ce qui serait absurde ; et il est à espérer que les autres communions seront assez justes pour ne la pas juger d'après ce qu'ont publié quelques individus, en particulier les théologiens qui ont pris le titre de nouveaux exégètes dans ces contrées qui, sous la forme d'interprétation, soumettant, à ce qu'ils disent, au jugement de la raison ce

qu'enseigne la Bible, en choisissent ce qu'ils trouvent conforme à leur raison, comme s'il s'agissait d'ouvrages humains, et qui prétendent que c'est là le principe de la réforme. Je suis fâché d'avoir à traiter ce sujet qui rappelle des temps malheureux où, de part et d'autre, on fut entraîné par la dispute à oublier l'esprit du christianisme, sans néanmoins que de part ni d'autre on variât sur l'autorité absolue de l'Ecriture sainte ; mais je dois y revenir pour désabuser tant les membres des autres communions, que ceux de la nôtre qui auraient oublié le fond des questions de ces temps-là.

56. Le principe des protestants, diamétralement opposé à celui que ces théologiens leur attribuent, fut celui-ci : qu'après le temps des apôtres il n'était resté sur la terre aucune succession d'hommes, ni aucun corps inspirés du Saint-Esprit, et dont la décision sur le sens des passages de l'Ecriture sainte qui paraissent obscurs, fût par là infaillible, qu'il n'y avait rien eu dès lors de divinement inspiré que l'Ecriture sainte, elle-même, et qu'ainsi, lorsqu'un passage présentait quelque difficulté d'interprétation, c'était par elle, prise dans son ensemble, qu'il fallait chercher à la lever ; au lieu que l'Eglise romaine professait qu'on devait s'en tenir à l'interprétation des conciles, dont l'autorité à cet égard dérivait de l'Ecriture sainte. Je ne renouvellerai ici ni la discussion de cette question, ni celle des objets qui la firent naître ; je l'indique seulement pour montrer, par sa nature même, combien les protestants furent éloignés de soutenir que les dogmes de l'Ecriture sainte doivent être soumis au tribunal de la raison. Ceux qui se laissent entraîner à ce système font un double tort à notre communion ; car en même temps qu'ils lui supposent le principe absurde que l'Ecriture sainte est et n'est pas pas une règle de foi, ils justifieraient le pronostic de Bossuet dans sa correspondance avec Julien, que dès qu'on abandonnait les décisions des conciles, il n'y aurait plus rien de fixe dans notre religion ; ce qui n'est que trop la pente de l'esprit humain, mais qui n'est point dans le principe des protestants.

57. Tout ce qu'enseigne l'Ecriture sainte est la vérité ; tel est le principe fondamental pour tout vrai chrétien, de quelque communion qu'il soit, et il ne saurait y en avoir d'autre pour lui. On peut différer sur la manière de fixer le sens de quelques passages, et c'est ce qui divise les communions ; mais le principe commun doit imprimer un tel respect, que quiconque en est pénétré ne peut que travailler sincèrement à se garantir d'erreur dans ses interprétations, et respecter en même temps la bonne foi chez les autres ; ce qui est un devoir pour le chrétien, et le premier moyen de rapprochement. Si tous ceux qui furent acteurs au temps où se manifestèrent ces dissentiments n'eussent eu en vue que la religion, et se fussent mis en garde contre l'esprit de parti, s'ils eussent eu les sentiments vraiment chrétiens de Bossuet chez les catholiques, de Bacon et Leibnitz du côté des protestants, on serait entré dans un examen tranquille, dicté par le désir de conserver l'union, et conduit avec cette tolérance, ce support que notre divin Maître imposait à ses disciples, et que ses apôtres recommandaient toujours : se reconnaissant alors également ses adorateurs, soumis avec la même dévotion à ses instructions et à ses lois, désirant tous d'obtenir sa grâce, ils ne se seraient point hâtés de rompre une union qui aurait pu être conservée sinon en un même corps, du moins comme membres d'une même famille dont Jésus, le chef et consommateur de la foi, serait demeuré le lien.

58. Les chrétiens conservent, grâces à Dieu, le principe de ce lien, et il ne faut pas désespérer qu'il ne devienne efficace, parce qu'on ne doit pas désespérer de voir cesser les doutes sur la révélation elle-même qui, sourdement, autant d'un côté que de l'autre, font peu à peu substituer à la religion l'esprit de corps et l'éloignement par système. Ce lien est dans le symbole des apôtres également reconnu par toutes les communions comme renfermant les dogmes fondamentaux du christianisme, objets de foi par leur source qui sont au-dessus de la raison, mais ne lui sont nullement contraires : il nous a été transmis par la primitive Eglise, et comme on peut s'assurer en tout temps qu'il contient la vraie doctrine des apôtres, on cesse par là d'être chrétien, dès qu'on cesse de le prendre pour règle de foi : c'est ce que j'ai prouvé par l'Evangile. Or avec cette profession de foi commune, dès qu'elle est sincère, on doit comprendre de part et d'autre, que ceux qui en sont pénétrés, ne peuvent qu'être également de bonne foi dans leurs différentes manières d'entendre des points subordonnés à ceux-là ; car ils craindraient tous également d'offenser le divin auteur de la religion, s'ils s'exposaient à substituer leurs propres pensées à ce qu'il a voulu réellement enseigner, par lui-même et par ses apôtres. Nous devons aussi chercher mutuellement à ne pas nous faire illusion sur l'importance foncière des objets de dissentiment entre nous. On ne peut sans doute, renoncer pour soi-même à ce qu'après y avoir bien réfléchi, on regarde comme étant le vrai sens des passages sur lesquels on se divise ; mais considérons pour les autres, que si, dans les différentes manières possibles de les entendre, il y eût eu du danger pour les âmes de ceux qui néanmoins demeurent fidèles à la foi en notre Sauveur, Dieu n'aurait pas permis qu'ils demeurassent obscurs. Je crois même avoir montré qu'on peut écarter ces idées de dissentiment dans la défense de la foi commune ; car je pense, que jusqu'au point où j'ai été obligé de quitter mon sujet, celui d'établir l'essence de la doctrine de Jésus-Christ, pour justifier le protestantisme à l'égard du principe que les nouveaux exégètes lui prêtent, je n'ai rien avancé qui pût me faire distinguer des vrais chrétiens des communions romaine et grecque, en même temps que je suis d'accord avec ceux de ma communion. Je reviens donc à

notre objet commun, souhaitant que cette digression, dans laquelle je ne suis entré que par nécessité, puisse contribuer à faire apercevoir, qu'il peut exister un vrai centre de de réunion pour l'Eglise chrétienne; ce qui devrait être une satisfaction commune.

59. Il me reste à remarquer, monsieur, qu'à la page 11 de votre discours vous employez une expression qui peut paraître équivoque, celle de *christianisme raisonnable*, mais comme je dois penser que vous la rendez synonyme à celle de *pur christianisme*, dont vous faites usage ailleurs, je ne m'y arrêterais pas, si l'on ne parlait beaucoup aujourd'hui de religion raisonnable, idée dont l'indétermination la rend illusoire, puisqu'il faudrait exprimer précisément à quoi l'on suppose que la raison s'applique; savoir, si c'est à déterminer quel doit être le fondement d'une religion pour qu'on puisse l'admettre, ou quels doivent être ses dogmes pour qu'on puisse les croire. Dans le premier sens, le christianisme (toujours renfermant la foi des Juifs) est seul une religion raisonnable, puisqu'il est de son essence d'avoir Dieu pour auteur, ou si l'on en doute, c'est là le seul objet d'examen. Dans le dernier sens, les hommes ne pourraient jamais avoir de religion même commune; car sur des sujets où tout leur manque pour juger par analogie, c'est leur imagination, ce sont leurs penchants qui décident et non la raison.

60. C'est une idée assez commune également dans toutes les communions qu'il existe une religion naturelle, c'est-à-dire une religion que chaque homme peut trouver en lui-même et développer par la raison, mais qui avait eu besoin de la révélation pour être déterminée et appuyée. Cette idée n'aurait pas d'inconvénient, si ce n'était par ses suites; mais en étudiant ce qui s'est passé et se passe encore, il est aisé d'apercevoir, combien de gens elle a ébranlés, d'abord quant au besoin d'une révélation, puis sur sa réalité; transition bien aisée lorsqu'on ne réfléchit pas profondément, parce que le premier pas flatte l'amour-propre et le suivant l'esprit d'indépendance, on modèle aisément à son gré, tant une théologie qu'on croit trouver dans son esprit, que des lois morales qui n'ont point de règle hors des idées des hommes. Il convient donc d'examiner cette idée en elle-même, puisque ses conséquences qui paraissaient déjà inévitables à bien des gens, n'ont été que trop réalisées par l'expérience.

61. Quand on admet la révélation telle qu'elle est dans la *Bible* (je n'ai d'abord en vue que ceux qui sont dans ce cas), on sait d'après la *Genèse*, qu'au moment où l'homme fut créé, Dieu lui fit connaître son existence comme créateur, qu'il exigea son hommage et son obéissance et le soumit à des lois. Voilà donc une religion positive qui naît avec le genre humain et c'est le seul cas qui fût digne de la sagesse du Créateur; quant à sa puissance pour l'exécution, qui peut en douter? La *Genèse* nous apprend ensuite que cette religion passa de Noé et de sa famille à tous leurs descendants après le déluge: ainsi elle fut répandue dans toutes les nations, elle s'y défigura, mais sans perdre son caractère de religion positive, c'est-à-dire dictée par un Etre suprême et elle fut rétablie par la Divinité dans la famille d'Abraham. C'est sur ce fondement que repose toute la *Bible*, de sorte que saint Paul s'adressant aux Romains, et leur annonçant la rédemption des hommes par Jésus-Christ, voulant leur montrer que les païens étaient inexcusables dans leurs offenses envers Dieu, leur dit ceci (qu'on ne considère pas assez lorsqu'on suppose qu'il leur attribue des lois naturelles): *Parce qu'ayant connu Dieu, ils ne lui ont pas rendu grâces, mais ils sont devenus vains dans leurs discours..... Et ils ont changé la gloire de Dieu incorruptible, en la ressemblance de l'homme corruptible, et des oiseaux, et des bêtes à quatre pieds et des reptiles* (*Rom.*, I, 21). Ainsi d'après la *Bible*, jamais les hommes n'ont été sans une religion positive et par conséquent le cas où une religion eût pu naître directement dans leur esprit n'ayant jamais existé, on ne saurait décider avec aucun fondement, qu'en supposant que Dieu ne leur eût donné aucune instruction directe, ils auraient pu se former les idées d'un Créateur, de sa volonté et d'un état futur pour eux: ils ont reçu et reçoivent ces idées par l'éducation, ils y remontent parce qu'ils les ont en perspective, et ils croient les former.

62. Quant à ceux qui n'admettent point de révélation, ils ne peuvent pas néanmoins effacer de l'histoire des hommes les traces de cette religion positive, reconnue chez les peuples comme instituée par quelque être supérieur, et quoique hors de la nation des Hébreux, ces traces fussent très-défigurées, très-déraisonnables dans leurs détails, indignes même souvent d'un Etre de qui l'on concevait que tout devait dépendre dans l'univers, ce ne sont pas moins elles qui ont conduit à des idées plus saines d'un tel Etre, ceux qu'on nomme philosophes parmi les païens. Car il est impossible de supposer que les hommes se soient élevés par eux-mêmes, du visible ou de ce qui lui est analogue à des choses invisibles, qui n'ont aucune analogie avec celles-là et qui demeurent même incompréhensibles quand l'idée en a été fournie comme fait; et quant à l'idée de créatures, elle ne serait jamais née sans l'idée préexistante de créateur. On est conduit ainsi à chercher quelle peut avoir été l'origine de ces idées répandues parmi les païens et on la reconnaît par la ressemblance de nombre de traits de leurs mythologies avec les événements renfermés dans la *Genèse*, traits qu'ils devaient tenir de la famille de Noé, s'ils en étaient descendants, et la géologie démontre que tous les habitants de la terre doivent en descendre.

63. Telle est donc l'origine de toutes les idées qu'on a cru, sous différents points de vue pouvoir appartenir à une religion naturelle, je veux dire les idées d'un seul Dieu,

de sa providence et de l'immortalité de l'âme : vous ne les attribuez, monsieur, qu'à la doctrine de Jésus-Christ, et vous pensez qu'elles peuvent être considérées comme renfermant le pur christianisme, mais je vous prie de réfléchir sur ce fait : il y a quelque temps que des pères de famille juifs, dont j'ai déjà parlé au § 54, adressant à M. le pasteur Teller ce mémoire dans lequel ils accusaient le christianisme d'avilir l'âme, y énonçaient ces mêmes propositions théistiques concernant l'homme, les reconnaissant déjà chez les ancêtres de Moïse, mais sans leur assigner d'origine, et depuis peu M. Teller avec qui j'ai eu une longue correspondance sur cet objet, la terminant de son côté par un écrit intitulé : *La plus ancienne théodicée,* fait naître ces mêmes idées, pour les ancêtres de Moïse comme pour tous les autres peuples (et pour nous par conséquent) d'une allégorie et d'un hiéroglyphe de quelque Chaldéen ou Egyptien, dont il pense qu'ont été composés les trois premiers chapitres de la *Genèse.* Vous voyez, monsieur, par cette indétermination où l'on est réduit sur l'origine des idées de théisme répandues parmi les hommes dès qu'on abandonne leur histoire contenue dans la *Genèse,* qu'il ne saurait y avoir de religion respectable et fixe, que celle sur laquelle il paraît que nous sommes d'accord, savoir la pure doctrine de Jésus-Christ telle qu'elle est contenue dans la *Bible,* parce que c'est elle qui, par Moïse, nous fait remonter à la seule source possible du théisme pour nous, aux manifestations directes du Créateur aux premiers hommes ; c'est par son ordre qu'elles ont été consignées dans la *Genèse,* et je le repète, au témoignage des générations qui ont transmis ce grand livre jusqu'à nous, se réunit celui de la terre et de l'univers.

64. Ceci me conduit à deux propos qui circulent dans ces contrées, dont peu de personnes remarquent l'opposition et auxquels vous voudrez bien permettre, monsieur, que je m'arrête ici un moment. On dit d'un côté, que les nouveaux exégètes pourraient aisément me répondre, mais qu'il n'est pas temps encore, qu'il faut pour cela que le progrès des lumières soit plus général et que la religion soit posée parmi les hommes sur une nouvelle base. D'un autre côté on fait entendre que les personnes distinguées par leur rang et leur éducation, ne sauraient avoir la même religion que le peuple, parce que celui-ci ne pouvant suivre des enchaînements de propositions pour arriver à la vérité, doit avoir une religion dont les dogmes soient appuyés sur la foi publique, ou en général sur une autorité respectable pour lui, afin d'être maintenu dans le devoir. Mais que les personnes placées dans un rang plus élevé, par leur naissance ou leur fortune, et qui par là reçoivent une éducation plus libérale, doivent être initiées dans cette espèce de secret pour le peuple, c'est-à-dire que c'est la raison qui doit fonder la religion. Examinons ces deux choses.

65. Quant à la première, les seules propositions que j'aie soutenues à l'égard de la religion, sont celles-ci ; *Que Dieu n'a pas laissé aux hommes le soin de découvrir ces bases d'une religion, son existence, son gouvernement de l'univers, sa volonté à leur égard et leur sort futur, parce qu'ils en auraient été incapables ; qu'il les en a directement instruits et que ses révélations à cet égard sont contenues dans la* Bible. Telles sont les propositions auxquelles je me suis borné, parce qu'elles sont le fondement de tout dans la religion et qu'elles appartiennent également à toutes les communions chrétiennes. Lors donc que je suis entré dans des détails de doctrine, ce n'a été qu'à l'occasion des théologiens désignés sous le nom de nouveaux exégètes, qui prétendent tirer leur système de la *Bible,* quoiqu'ils s'en écartent entièrement. Or s'ils avaient en vue ce que j'ai dit à cet égard, il est bien évident qu'il serait temps de me répondre, car si leur doctrine est conforme à la *Bible,* qu'est-ce qui pourrait les empêcher de le prouver dès à présent? Rien absolument.

66. Mais ils ont un motif bien connu de renvoyer à un autre temps de me répondre ; c'est qu'ils travaillent à donner un autre fondement à la religion, ils veulent que la raison l'établisse, en abandonnant la révélation et ils ne trouvent pas que les hommes soient assez généralement éclairés pour le déclarer ouvertement. Mais ici une première réflexion se présente : que signifie l'autre propos, qu'il faut une religion pour le peuple? Peut-on espérer de maintenir deux religions différentes dans une même société, où les extrêmes se mêlent sous toutes sortes de rapports, ne fût-ce que parce que les uns servent les autres? c'est une chose impossible. Aussi voit-on que ces prétendues lumières sont répandues dans tous les rangs et l'on peut juger du nombre de gens de tout état qui croient déjà être capables de se faire une religion à eux-mêmes, par le petit nombre de ceux qui se rassemblent aujourd'hui dans les lieux destinés au culte et au maintien de la religion.

67. L'expérience prouve donc ce qui a été prévu depuis longtemps, que dès qu'on abandonne la seule source possible d'une religion positive commune aux hommes, les révélations divines, il n'est plus possible de les réunir par les mêmes dogmes théologiques, les mêmes règles de devoir, les mêmes idées sur une vie à venir, et qu'ainsi la religion s'éteindrait de proche en proche, sans qu'on pût arrêter nulle part sa décadence, ni en elle-même, ni parmi les hommes. Voilà la perspective que j'ai constamment présentée à M. Teller dans notre correspondance, ces pronostics se vérifient de plus en plus ; ne serait-il pas temps de me répondre sur cet objet?

68. Mais j'ai montré en même temps que ce plan des nouveaux exégètes était provenu d'une erreur. Ils ont considéré la *Genèse,* ce

livre où notre religion prend son origine et sur lequel repose toute la *Bible*, comme un assemblage de fables et dès lors tout s'est écroulé à leurs yeux dans l'édifice de notre foi, ne pouvant recommencer nulle part à le soutenir par des révélations divines, et c'est par là qu'ils ont été obligés à chercher d'établir une religion par la raison. Mais j'ai prouvé, par les témoignages réunis de l'univers, de la terre et de l'histoire des hommes, que la *Genèse* est une révélation divine et qu'ainsi toute la *Bible* porte ce caractère : ne serait-il donc pas temps de me répondre sur cet objet? Cela regarde les sciences naturelles, dont le peuple ne s'occupe pas et ils pourraient en traiter contre moi sans y lier la révélation en examinant les faits que j'ai cités et les conséquences que j'en ai tirées quand aux événements physiques arrivés sur la terre. Ou s'ils pensaient que ces recherches ne sont pas assez avancées pour fournir de telles conséquences, sans néanmoins avoir des connaissances suffisantes pour en suivre la démonstration, ne devraient-ils pas au moins sentir, que ces recherches sont directes, qu'elles peuvent conduire à la vérité quant à cette seule base de l'histoire de l'homme et de ses rapports avec un Etre suprême et qu'il est téméraire de la taxer de fable, avant que de s'être mis en état de porter un jugement solide sur un objet de si grande importance pour tous les hommes? Mais ces lumières réelles, comme tirées de la nature, se répandent par degrés, on ne les éteint pas, en en détournant les regards, et c'est un des effets de la promesse de Jésus-Christ, qu'il maintiendra son Eglise jusqu'à la fin des siècles.

69. Peut-être, monsieur, n'avez-vous pas été informé des détails de la correspondance que j'ai eue avec M. Teller sur cet important sujet; ce qui me fait prendre la liberté de vous envoyer différents écrits, que le rapport de cette correspondance avec le *Mémoire des pères de famille juifs* dont j'ai parlé ci-dessus et d'autres circonstances, m'ont successivement conduit à publier dans ces contrées, depuis l'année 1799; ce sont les suivants, selon l'ordre de leur publication :

I. *Lettre à quelques pères de famille Juifs*, concernant leur *Mémoire* adressé à M. le pasteur Teller.

II. *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance.*

III. *Lettres sur le christianisme*, adressées à M. le pasteur Teller, à l'occasion de sa *Réponse aux pères de famille juifs*, et de son écrit intitulé : *Les signes du temps.*

IV. *Lettre à M. Teller*, en réponse à la sienne, intitulée : *Eclaircissements sur la nouvelle exégèse.*

V. *Correspondance particulière avec M. Teller*, publiée avec son aveu.

VI. *Principes de théologie, de théodicée et de morale suivant l'Ecriture sainte*, en réponse à l'écrit de M. Teller, intitulé : *La plus ancienne théodicée.*

VII. *Abrégé de principes et de faits concernant la cosmologie et la géologie.* Ce sont les résultats sommaires des études de la nature qui attestent la vérité de la Genèse.

Je vous prie, monsieur, de recevoir favorablement cet envoi, ainsi que ma lettre, en considération de notre profession commune de la pure doctrine de Jésus-Christ, ce lien de l'humanité qui est l'objet de votre ministère, et d'être persuadé du respect avec lequel je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

DELUC.

Brunswick, ce 29 *septembre* 1803.

Appendice

CONCERNANT QUELQUES GAZETTES LITTÉRAIRES.

Au moment où cette lettre allait sous presse, j'ai reçu la traduction d'un article de la *Gazette littéraire de Iéna*, n. 248 (du 31 août 1803), dans lequel on rend compte de deux des ouvrages qui accompagnaient ma lettre précédente à M. le pasteur Wolff, mais traduits en allemand, savoir : *Lettres sur le christianisme*, adressées à M. le pasteur Teller. et *Lettre* à ce théologien, en réponse à la sienne, sous le titre d'*Eclaircissements sur la nouvelle exégèse*. Je copierai ici tout cet article, parce que je dois y répondre très-précisément; et il servira en même temps à faire connaître aux étrangers, qui ne sont pas au cours de la littérature allemande, quelle opinion certains journalistes doivent avoir du public, puisqu'ils osent lui présenter de telles critiques, non-seulement quant à la forme, mais pour le fond : je le copierai par parties, en y joignant successivement mes remarques.

I. « M. Deluc se sentit appelé à donner son avis dans l'affaire célèbre des pères de famille juifs (de Berlin); ce qu'il fit dans sa *Lettre aux auteurs d'un mémoire adressé à M. Teller*, mais ceux-ci n'y firent aucune attention. » Ces Juifs, il est vrai, ne répondirent pas à ma lettre, cependant j'ai lieu de douter qu'ils n'y fissent aucune attention; mais ce qui importe ici, c'est d'expliquer quel était leur projet, afin qu'on sache ce qu'emporte l'approbation que le critique paraît leur donner, en ne disant que ce peu de mots sur ce qu'il nomme une affaire célèbre.

Les Juifs, auteurs de ce mémoire, y abdiquaient la foi à l'Ancien Testament; ils ne

considéraient Moïse que comme un chef respectable de leur nation, qui l'avait tirée d'Egypte avec beaucoup d'habileté, l'avait dirigée ensuite avec prudence, et lui avait donné des lois très-sages. Quant aux idées de théisme renfermées dans ses livres et adoptées par les Juifs, ils ne leur assignaient d'autre origine que d'avoir déjà existé parmi les ancêtres de leur nation ; et à l'égard des lois cérémonielles qu'il avait établies, en approuvant ses motifs pour ces temps-là, ils les trouvaient aujourd'hui aussi inutiles qu'embarrassantes, et ils se proposaient de les abandonner. « Mais, ajoutaient-ils, p. 47, comparant le judaïsme au christianisme, le défaut d'être sans importance, et de dissiper un temps et des forces qu'on pourrait mieux employer, est au moins le seul désavantage qu'on puisse leur reprocher, et ces cérémonies n'ont aucun mauvais effet sur notre moralité pratique. Combien plus dangereuse n'est pas l'influence de dogmes au-dessus de la raison, qui avilissent l'âme et attaquent immédiatement la moralité... Si le Juif éclairé n'a besoin que de rejeter cette enveloppe de lois cérémonielles pour réformer sa religion, il n'en est pas de même du chrétien éclairé, qui est obligé de soumettre à un nouvel examen les points fondamentaux de sa croyance. » Le critique approuve sans doute cet exposé, puisqu'il semble triompher du silence de ces auteurs sur ma lettre, et l'on verra qu'il l'approuve en effet.

Ces Juifs se croyaient donc plus avancés que les chrétiens vers une religion raisonnable ; distinguant cependant les théologiens de la classe de M. Teller, à qui ils croyaient pouvoir déclarer, sans l'offenser, qu'ils ne sauraient admettre les dogmes de son Eglise, et qu'il fallait se borner à établir quelques idées de théisme ; mais comme ils désiraient en même temps de parvenir à l'état de citoyens, ils le consultaient sur ce qu'il pourrait être nécessaire d'ajouter ou changer à celles qu'ils avaient énoncées pour être admis à cette qualité.

Lorsque j'eus une traduction de ce mémoire, M. Teller n'y avait pas encore répondu ; ainsi, m'en rapportant à ce pasteur pour la défense du christianisme contre de telles accusations, je me bornai à deux points principaux dans ma lettre à ces Juifs. Le premier concernait leur étrange idée d'obtenir l'état de citoyens par l'abandon de leur religion, sur une simple profession de théisme ; sur quoi je leur représentai que si les Juifs étaient admis à vivre dans les sociétés chrétiennes, c'était à cause de leur foi en l'Ancien Testament ; ce qui en particulier, leur faisant reconnaître le Décalogue comme une loi divine, donnait en eux cette confiance qu'en l'observant ils ne troubleraient pas la société ; au lieu qu'une renonciation à ce qui rend cette législation sacrée, qui réduirait leur religion à la simple profession d'un théisme et d'une morale sans fondement que la raison humaine, loin de favoriser leur désir devrait leur ôter la confiance publique. Examinant alors leurs motifs d'abandonner l'Ancien Testament, je leur en montrai d'abord le peu de solidité, et je leur apportai ensuite les résultats des études de la nature et de l'histoire des hommes, en témoignage de la vérité de la Genèse et ainsi de toute la théocratie de leur nation ; et je répondis en même temps aux idées de quelques théologiens qu'ils reconnaissaient comme leurs guides. Telle fut ma lettre à ces auteurs juifs, dont le critique tait le sujet, et il passe aussi sous silence en quoi consistait la différence de la réponse que leur fit M. Teller avec la mienne, en se bornant à ce qui suit :

II. « La réponse libérale que fit M. Teller à la lettre de ces honnêtes pères de famille, trouva d'autant plus d'accueil auprès d'eux, que cette réponse et l'écrit de M. Teller intitulé *Les signes du temps*, étaient conformes aux règles de la haute critique et de l'interprétation grammaticale. Mais c'est précisément cette manière d'expliquer, manière que M. Deluc avec grand tort se plaît à nommer nouvelle exégèse, qui lui fut en scandale. » Je dirai ici en passant, que le tort que m'impute le critique quant à la dénomination de cette exégèse, si c'en est un, est celui de M. Teller ; car en répondant à mes *Lettres sur le christianisme*, dans lesquelles je lui représentais les conséquences de cette manière d'interpréter l'Ecriture sainte, il intitula lui-même cet écrit, *Eclaircissement sur la nouvelle exégèse*.

Mais ce qui importe ici, c'est d'expliquer en quoi consiste cette haute critique que le journaliste dit avec raison m'avoir été en scandale, comme elle l'est à tout vrai juif et vrai chrétien. Cette critique porte en effet fort haut, car elle va frapper la clef de la voûte dans la religion des Juifs et dans la nôtre, en reléguant la Genèse au rang des fables, et effaçant alors nécessairement de la Bible toute révélation et tout miracle. Voilà ce que le critique ne veut pas manifester encore ouvertement, quoique tout l'article que j'examine tende à favoriser ce système destructeur de notre religion.

III. « Par cette opinion de M. Deluc, continue-t-il, non-seulement il trouve que M. Teller rendait trop facile l'accès des Juifs au christianisme, mais que cette exégèse est incompatible avec l'essence et la dignité de la religion, et celle des mémoires religieux de la Bible, et il s'imagine qu'elle menace de destruction toute religion et toute piété. C'est contre cet ennemi chimérique qu'il se met en campagne par les deux écrits que nous examinons. » Cela est vrai, sauf l'expression *ennemi chimérique*, et l'on va voir ce qu'elle cache.

Dans sa réponse au mémoire de ces Juifs, M. Teller leur donnait les plus grands éloges, à cause même de leur franchise à avouer qu'ils rejetaient toute révélation dans l'Ancien Testament, et qu'ils ne pouvaient croire aux dogmes du christianisme ; mais il leur faisait comprendre en même temps que dans leur but de devenir citoyens, le titre de chrétiens leur était nécessaire : ce qui au reste ne devrait pas les arrêter, parce que descen

dants du judaïsme on pourrait employer pour eux la formule de baptême qui, disait-il, paraissait clairement avoir été employée par Pierre et Paul, savoir : *Je te baptise au nom* (ou comme on pourrait traduire) *en la profession de Christ;* à quoi l'on pourrait ajouter : *fondateur d'une religion plus spirituelle et plus consolante que celle que professe la société religieuse à laquelle tu as appartenu jusqu'à présent.* Quant à leur croyance intérieure, M. Teller leur faisait entendre que cela serait laissé à leur jugement, et que l'exégèse qui leur était connue le leur rendrait très-facile. On conçoit donc comment ces Juifs purent trouver libérale la réponse de M. Teller, car il leur faisait bon marché du christianisme ; mais l'Eglise n'y ayant pas acquiescé, les choses en demeurèrent à ce point. C'est durant ce mouvement, qui mérite bien l'attention des chrétiens, que je publiai les deux écrits dont parle ici le critique, et il vient d'abord à mes *Lettres sur le christianisme,* adressées à M. Teller, au sujet de sa *Réponse à ces Juifs* et de ses *Signes du temps.*

IV. Son argument, dit-il, est à peu près le suivant. « Une vraie religion ne peut être puisée que dans une révélation de Dieu lui-même. Aussi Dieu s'est-il effectivement révélé aux hommes en différents temps d'une manière immédiate, tantôt par une voix, tantôt par le Fils de Dieu (dans le sens de l'Eglise) tantôt par des prophètes et des apôtres qui, par des miracles et des prophéties, prouvaient qu'ils enseignaient et écrivaient par autorité divine. De telles révélations forment le contenu de l'Ecriture sainte ; on ne peut trouver nulle part ailleurs une religion que voilée par l'erreur ; et le Symbole des apôtres (qu'il est difficile que l'auteur entende entièrement) est l'abrégé des vérités ainsi révélées par la Divinité. Mais les révélations de Dieu ne doivent pas être des objets de critique, il faut les recevoir à la lettre, et c'est ainsi qu'en recevant universellement le Symbole des apôtres, comme point central de foi, on cessera de renverser l'ordre naturel des choses : on n'aura plus à craindre, ni des déviations essentielles du vrai sens de l'Ecriture sainte, ni l'animosité dans la diversité des opinions. Or la nouvelle exégèse, qui s'éloigne si souvent du sens littéral, produit des effets contraires. » On vient de voir ce qu'est cette exégèse, et s'il ne s'agit que du sens littéral, ainsi je ne le répéterai pas et ne m'arrêterai qu'à ce qui précède. Aurait-on pensé dans ces contrées, il y a seulement vingt ans, que ce fût là un objet de censure ? Mais on verra par ce qu'en dit ce journaliste, qui croit avoir déjà assez entraîné le public dans les idées de son parti, dont il est l'écho, pour que ce seul énoncé du plan de mes lettres à M. Teller me livre au ridicule ; cependant cela m'arrêtera d'autant moins, que j'ai meilleure opinion du public. Je ferai donc remarquer d'abord, que cette exposition de mes principes par mon critique même, confirme celle que j'en avais faite plus en abrégé, quoiqu'avec plus de précision, au § 65 de ma lettre à M. Wolff, afin qu'on pût observer que si le système des nouveaux exégètes, qu'ils prétendent fondé sur l'interprétation de l'Ecriture sainte, lui était conforme, ils n'auraient pas raison de différer à me répondre. Leur délai ne peut donc provenir que de ce qu'ils ne trouvent pas qu'il soit temps encore de déclarer ouvertement que l'Ecriture sainte ne leur sert plus de règle. Mais si des ecclésiastiques qui se nomment, tel que M. Teller, gardent encore ces ménagements, des anonymes anticipent les temps. C'est ce qu'on va voir par ce que dit le critique de ces principes que j'avais posés d'après l'Ecriture sainte, dans mes lettres à M. Teller.

V. « Combien ces armes rouillées, que l'auteur a tirées des anciens arsenaux théologiques, particulièrement d'un Bacon, qui paraît être son αὐτὸς ἔφη, conviennent peu à la manière de combattre d'aujourd'hui ! Il s'agit maintenant de la rectification des premiers principes fondamentaux. (Voilà ce que disaient les Juifs, amis de M. Teller et du critique.) Principes à l'égard desquels tout homme qui a fait seulement quelques progrès dans la littérature théologique et philosophique, doit s'éloigner si fort de M. Deluc ! Mais sur lui, qui aime mieux à affirmer qu'à examiner, à regarder ses assertions comme des axiomes qu'à les prouver, une telle réfutation ne produirait aucun effet ; quant à nos lecteurs qui ont une manière de penser plus libérale, ils n'en ont pas besoin. »

Voilà comment on asservit les hommes inattentifs, si ce n'est par cette flatterie, c'est par la crainte d'être considérés comme gens à préjugés, quoique ce qu'on dénonce ici comme des préjugés soit la religion de nos pères, sur laquelle la société s'est soutenue jusqu'ici et se soutient encore. Mais que dit-on pour rassurer ceux qui craignent qu'en écartant cette religion, il n'en restât aucune, et que la société ne se trouvât ainsi sans soutien et les individus sans consolation ? C'était là un des objets que j'avais pressés fortement dans mes premières lettres à M. Teller ; le critique le dit lui-même et n'y répond point ; il a voulu éviter d'entrer dans cet examen, parce qu'il n'aurait pu m'imputer alors, vu tous les détails dans lesquels j'étais entré sur ce grand sujet, d'aimer mieux à affirmer qu'à examiner, à donner mes assertions pour des axiomes qu'à prouver ; il a donc compté sur la crédulité de ses lecteurs, et il a passé tout cela sous silence.

Au commencement de ma correspondance avec M. Teller, je m'occupais d'un Précis de la philosophie de Bacon, dont le critique n'effacera pas la juste célébrité ; et cet ouvrage a paru depuis à Paris. C'est ainsi qu'écrivant en même temps mes premières lettres à M. Teller, plusieurs passages de Bacon vinrent naturellement se présenter à mon esprit pour appuyer mes raisonnements sur quelques objets. Dans sa réponse, M. Teller m'attaqua sur Bacon et par lui ; et le critique aurait pu voir dès l'entrée de ma ré-

plique (dont il va parler) que si je ne relevai pas cette partie de la réponse de M. Teller, dont je fis cependant une mention expresse, ce fut par ménagement; car j'aurais été obligé de montrer qu'en attaquant Bacon, il le citait mal, et qu'en me l'opposant, il tronquait ses passages; c'est ce qu'il m'a obligé ensuite à lui prouver dans une correspondance particulière, devenue publique avec son aveu. Quand cette correspondance tombera sous la main du critique, il y trouvera les preuves de ce que je viens d'avancer; mais comme il verra en même temps que dans la suite M. Teller les a passées sous silence, il dira qu'il n'a pas daigné me répondre là-dessus, ce qu'il croira suffisant pour ceux qu'il vient de nommer nos lecteurs, mais qui devrait en diminuer le nombre.

VI. « Il est vrai, continue-t-il, que M. Teller, dans son écrit que nous avons déjà annoncé avec éloge (*Eclaircissements sur la nouvelle exégèse*) en réponse aux lettres à lui adressées par M. Deluc, s'est soumis à cette peine, mais c'est plutôt pour se défendre contre ceux des passages de ces lettres qui auraient pu jeter un faux jour sur son caractère moral, que dans l'espoir de le mieux endoctriner; car l'impossibilité d'y réussir se voit par l'écrit suivant. » Je viendrai bientôt à ce qu'il dit de cet écrit, mais je dois parler auparavant de l'accusation ici renouvelée, que j'avais jeté un faux jour sur le caractère de ce théologien.

M. Teller prétendait en effet dans sa réponse, que j'avais compromis son caractère moral; et pour que le blâme tombe sur moi, le critique ne dit pas sur quoi se fondait cette plainte. Lorsque j'écrivis mes premières lettres à M. Teller, je ne me crus pas assez autorisé par la voix publique, pour m'adresser à lui comme à l'un des auteurs de l'exégèse que tout condamne; je l'examinai donc simplement en sa présence, le priant de la considérer plus attentivement, parce que je voyais qu'il en adoptait les principes. Il s'offensa de ce ménagement, me reprochant que j'avais été assez longtemps à Berlin pour être instruit, comme chacun le savait, qu'il était attaché de cœur et d'âme à cette exégèse, et que depuis cinquante ans il avait fait beaucoup d'efforts pour la propager; de sorte que ma manière de lui en parler pouvait le faire passer pour un hypocrite. Voilà tout le tort qu'il me reprocha; c'était la circonspection d'un homme qui ne voulait pas se livrer à des rapports. Mais bien loin de se borner à cette apologie, comme le dit le critique, M. Teller en prit occasion d'étaler son exégèse, comme le porte même le titre de sa réponse, savoir : Eclaircissements sur la nouvelle exégèse; ce qu'il fit, sans dire un mot des objections fondamentales que je lui avais présentées. C'est à cet ouvrage que je répondis par la lettre dont le critique va parler.

VII. « Cette lettre, dit-il, renferme une réplique à l'écrit de M. Teller dont nous venons de faire mention. M. D. L. prétend qu'il n'est pas bien compris par M. T., il veut mieux fixer les points problématiques; mais tout tourne sur le pivot de l'idée exaltée de religion et d'inspiration, et sur la nécessité qu'il en déduit d'une interprétation littérale. »

On conçoit bien que cela veut dire seulement que je me fonde sur la Bible, ce qui, vis-à-vis d'exégètes qui prétendent l'interpréter, devrait être un fondement irrécusable : mais leur prétendue interprétation n'est que simulée, et le critique continue ici la simulation en donnant à entendre que la discussion entre M. T. et moi, a porté réellement sur une interprétation, et qu'il s'agissait seulement de décider si elle devait être littérale ou non littérale; tandis qu'il n'en a été question entre nous qu'incidemment, et que l'objet a toujours été cette haute critique qui, reléguant la Génèse au rang des fables, entraîne un retranchement total de tout ce qui, dans la Bible, atteste l'intervention divine, savoir, les prophéties et les miracles; ne laissant ainsi qu'un squelette mutilé d'histoire, et une esquisse vague de préceptes de morale, sans appui que l'opinion de chaque individu. Le devoir du critique aurait donc été de citer des exemples de mes représentations à M. T. sur cet objet, et ses réponses; mais il aurait craint d'y toucher, de peur d'être obligé d'avouer que c'est bien à cette mutilation de la Bible que conduit la nouvelle exégèse, et que lui-même n'a point d'autre vue. Mais en cherchant à décréditer mon ouvrage pour qu'on ne le lût pas, il fallait pourtant en citer quelque chose, et il en choisit deux traits par lesquels il croit pouvoir persuader ses lecteurs que je suis un homme très-déraisonnable : voici le premier.

8. « Dans l'écrit cité, dit-il, M. T. avait manifesté son étonnement de ce que M. Deluc avait presque entièrement négligé l'expression *religion raisonnable;* à quoi il réplique (chose sur laquelle nos lecteurs auront peine à en croire leurs yeux) : *Je n'ai pas négligé seulement, j'ai évité à dessein l'expression* religion raisonnable, *parce que je ne lui trouve point de sens!!!* » Si le critique eût copié plus loin ma lettre, ses points d'exclamation seraient tombés sur des passages de ses amis eux-mêmes, les pères de famille juifs et M. Teller; parce que la vérité échappe quelquefois à ceux qui soutiennent des systèmes chimériques.

Pour diminuer d'abord l'étonnement que témoignait M. Teller à l'égard de mon silence sur une religion raisonnable, je lui citai le mémoire des pères de famille juifs, et sa propre réponse. Les premiers disent à la p. 36 : « En vain des hommes de génie différent et toujours sublime, avaient-ils cherché à donner à une religion purement sensible, qui dégénérait de plus en plus en culte extérieur, une tendance moins grossière, afin de préparer l'esprit humain à une religion purement spirituelle, si tant est qu'elle puisse être jamais le partage des hommes... » Voilà déjà chez ces auteurs, le doute que les hommes puissent parvenir à une telle religion. Mais M. Teller alla plus loin dans sa réponse, car

il leur dit, p. 32 : « Ce que j'ai nommé une religion débarrassée de tout lien et sans voile, peut être pensé sans doute par une conception qu'aucune distraction n'interrompe, et vous pouvez vous en faire une idée; mais ni vous, ni tout autre homme ne pourra la retenir invariablement quand il en aura fait choix. » Voilà une grande vérité énoncée par M. Teller lui-même; pourquoi le critique ne l'a-t-il pas copiée, pour dire ici à ses lecteurs, qu'ils auront peine à en croire leurs yeux? car après avoir vu M. T. me reprocher d'éviter l'expression *religion raisonnable*, ils n'auraient pu qu'être frappés de ce qu'il avait dit lui-même d'une telle religion. Pourquoi encore n'a-t-il pas copié ce que j'ajoutais? « Cherchez, monsieur, disais-je à M. Teller, ce qui vous engageait alors à énoncer cette idée, contraire à celle à laquelle je réponds, et vous trouverez sûrement, que c'est par la même raison que j'en avais donnée; c'est qu'il n'y a aucune religion dans laquelle les hommes puissent persévérer, si elle n'est positivement fixée par les liens que lui fournit la révélation. La religion ne peut être que raisonnable, quand elle est fondée sur des bases expressément posées par la Divinité elle-même; il n'y en a point de réelle, si on doit l'attendre des pensées des hommes. » Voilà à quoi le critique aurait dû répondre, s'il le pouvait.

9. Voici maintenant le seul exemple qu'il donne et qu'il aurait pu donner d'une question sur le sens littéral entre M. Teller et moi, et où il me trouve encore très-déraisonnable. « A quel point, dit-il de moi, il pousse son explication littérale, et en général comment il argumente contre la haute critique, se voit encore à la page 43, § 19 : Je crois fermement, dit-il, que Dieu fit Adam de la poudre de la terre, le douant d'une âme vivante, et qu'il forma Eve d'une de ses côtes : sans doute que je n'en comprends pas la manière, non plus que d'aucune autre partie de la création; mais je crois ces faits vrais, parce qu'ils se trouvent dans un livre qui a le témoignage de la nature et du genre humain. Et je ne le crois pas moins par le témoignage de Jésus-Christ lui-même (*Matth.*, XIX, 3-5) qui, ayant eu de la part des pharisiens cette question : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque cause que ce soit? répondit : N'avez-vous pas lu, que celui qui les a faits, dès le commencement, fit un homme et une femme, et qu'il dit : A cause de cela l'homme laissera son père et sa mère et se joindra à sa femme, et les deux ne seront qu'une même chair; les renvoyant ainsi, comme à une décision de Dieu lui-même, au v. 25 du chap. 11 de la Genèse, c'est-à-dire, suivant la haute critique, à un second fragment d'Ecrit inconnu : ici donc, comme dans tout son travail, elle contredit aussi Jésus-Christ et ses apôtres; parce qu'elle n'a pas plus d'égards aux livres qu'elle laisse subsister comme authentiques qu'à ceux auxquels elle refuse l'authenticité. » Voilà ce que le critique cite de moi, et il a raison de donner ce passage comme un exemple de la manière dont j'argumente contre la haute critique, ou plutôt de ce dont je l'accuse, c'est-à-dire de n'avoir d'égards pour aucune partie de la Bible, en paraissant se borner à en écarter quelques-unes : mais s'il croyait que par cette accusation je faisais tort à la nouvelle exégèse, pourquoi ne la défendait-il pas? C'est comme je viens de le dire, que c'est bien là le plan de ce système, que les nouveaux exégètes ne cachent plus, comme on le verra par M. Teller lui-même, dans un ouvrage dont le critique m'obligera de parler.

Mais pour détourner de ce plan, l'attention de quelques lecteurs, afin qu'ils ne le voient pas encore, le critique la porte sur la partie de ce passage où je déclare mon assentiment au sens littéral de la Genèse à l'égard de la création de l'homme et de la femme, parce que beaucoup de personnes pensent, qu'on doit en prendre les expressions dans un sens figuré; ce qui est une question peu importante, quand on croit d'ailleurs à la révélation; or pour ceux qui sont dans ce cas, voyant ce trait isolé, il doit paraître singulier en effet, que je l'aie choisi moi-même, et c'est là le but du critique; mais c'est seulement un nouvel exemple de sa méthode, c'est-à-dire, qu'il supprime ici, comme dans le cas précédent, ce qui a donné lieu à mes expressions; et l'on va juger si cette suppression était légitime.

Pour justifier la haute critique de ce qu'elle considère la Genèse comme une mythologie, une fable, M. Teller m'avait dit dans ses Eclaircissements : « Voilà sur quoi il faut prendre son parti, à moins de vouloir donner gain de cause aux railleries fines et grossières des ennemis de la religion : combien de fois n'a-t-on pas tournée en ridicule la côte d'Adam? » Or dans l'ouvrage que la critique avait sous les yeux, après avoir rapporté ce passage de M. Teller, je lui rappelais d'abord le suivant de mes Lettres sur le christianisme, auxquelles il répondait, et où j'avais déjà parlé de cet objet d'après ce qu'en effet on en entend dire, et qui avait influé sur plusieurs théologiens. « Quand on ne sait pas, disais-je, mépriser le ridicule déraisonnable, on mérite d'en être victime. Quiconque, faute de s'être préparé par les études nécessaires, n'est pas en état de défendre contre les incrédules le précieux dépôt de la révélation, ne mérite pas qu'il lui soit confié. » Alors j'ajoutais ce qui suit, qui conduit au passage cité par le critique, mais qu'il a supprimé. « Au lieu de céder à ceux qui tournent en ridicule la création de la femme telle qu'elle est récitée dans la Genèse, je leur demanderais, s'ils savent comment elle a été créée? et je les inviterais à examiner, s'il existe quelque règle du sens commun, qui puisse servir à décider sur un objet, à l'égard duquel on ignore également ce qui se peut et ne se peut pas. Il est évident qu'on ne saurait rien affirmer ni nier *a priori* sur la manière de la création, considérée, soit en général, soit dans aucune de ses parties, et si Dieu ne l'eût pas révélée aux hommes, elle ne leur serait pas

venue en pensée. C'est pour cela, qu'entre ceux qui regardent comme mythologique l'histoire d'un commencement d'existence de l'univers par une cause intelligente, il y a toujours eu un grand nombre d'athées et de matérialistes. Sans craindre donc les sarcasmes de ceux qui, n'ayant pas étudié profondément la nature, et voyant des difficultés partout, ignorent où il y en a de réelles quand on n'admet pas la Genèse, je crois.... » Ici suit le passage que le critique a cité, et il a supprimé ce qui l'acheminait, pour ne pas montrer qu'il n'avait rien à y répondre.

10. Comptant néanmoins sur l'impression qu'il aura donnée à ses lecteurs, en écartant totalement l'objet de ma discussion avec M. Teller, sur la haute critique, il change abruptement la scène, et la transporte sur un autre objet, à l'égard duquel il ne cache son but que sous une gaze, sans doute parce qu'il a intention qu'on le voie ; mais on y verra aussi son ignorance. « On voit encore, dit-il, en cet endroit comme en d'autres, que la crainte de M. Deluc pour son système géologique, et particulièrement pour la prétendue coïncidence de ce système avec la révélation de l'Ancien Testament, sur laquelle s'appuie aussi l'orgueil d'autres géologues, a conduit sa plume. Cependant nous ne voulons pas révoquer en doute son but principal, celui de soutenir la religion ; seulement cela aurait dû être dirigé par un examen modeste de lui-même, pour juger si celui qui ne sort pas des premières idées du catéchisme, est bien en état d'atteindre ce grand but.» Arrêtons-nous un moment sur la forme de cette attaque, et d'abord sur ce que la critique prétend qu'on peut voir dans le passage précédent.

Il me serait difficile de me justifier de cette appréhension que le critique m'y attribue pour mon système géologique, s'il fallait pour cela renvoyer à mes ouvrages, qui ne sont pas connus de la plupart des lecteurs ; mais une circonstance récente me dispensera d'opposer simplement assertion à assertion, en donnant une preuve sans équivoque, que je cherche au contraire l'examen. J'ai publié ici depuis peu un petit ouvrage géologique, sous le titre d'*Abrégé de principes et de faits concernant la cosmologie et la géologie ;* je l'ai dédié à l'université de Gottingue, parce que je le destinais aux savants ; j'en ai envoyé des exemplaires aux professeurs de théologie et de philosophie de la plupart des universités d'Allemagne, de même qu'aux membres de plusieurs sociétés savantes, les accompagnant d'une lettre adressée aux recteurs, présidents ou secrétaires de ces corps, dans laquelle j'expose mon but. Or pour toute réponse à l'insinuation du critique sur une appréhension chez moi quant à mon système, ce qu'il croit suffire à ses lecteurs pour qu'ils ne pensent pas à la géologie, je donnerai à la fin de mon examen de ses jugements, la copie d'une de ces lettres, celle que j'ai écrite à M. le conseiller des mines et professeur Lenz, secrétaire de la Société minéralogique de Iéna.

Venant à la seconde insinuation du critique : s'il y a eu de l'orgueil chez quelques géologues, c'est certainement chez ceux qui, lorsque cette immense étude ne faisait que de commencer, se hâtèrent d'en conclure que la Genèse, objet de la foi des Juifs et des chrétiens depuis tant de siècles, n'était qu'une fable. Le journaliste qui, probablement, n'a pas suivi les progrès de ces recherches, se borne à dire, que c'est une prétendue coïncidence de la géologie avec la Genèse qui a conduit ma plume ; et il prouve dans la même période, qu'il n'entend pas ce qu'il dit, puisqu'il me représente en même temps, comme n'étant pas sorti des premières idées du catéchisme. Est-ce donc dans le catéchisme qu'on trouve la coïncidence de la géologie avec la Genèse?

Voilà quelle est la logique du critique ; mais ce n'est là qu'une enveloppe ; son objet est le catéchisme lui-même, qu'il veut dégrader dans l'opinion de ses lecteurs. Or qu'est-ce que le catéchisme? S'il est bien fait (et on doit le supposer tel), il renferme les éléments de la religion, destinés à la première instruction de la jeunesse. Le catéchisme doit donc contenir, les dogmes du christianisme, et les devoirs qu'il impose aux hommes, tels qu'ils sont contenus dans l'Ecriture sainte, et exprimés dans ses propres termes, puisqu'elle est la seule règle des chrétiens (1) ; il doit aussi renfermer un extrait fidèle de l'histoire qui s'y trouve contenue, puisque c'est cette histoire qui sert d'appui aux dogmes et aux devoirs. C'est ainsi qu'après la première éducation religieuse, placée dans la mémoire des jeunes gens au temps où elle a toute sa vigueur, il n'y a rien à changer aux bases de la religion dans l'esprit des hommes ; parce que, abordant ensuite eux-mêmes la source de cette instruction, l'Ecriture sainte, et en faisant un objet d'étude, ils y voient tout ce qu'on leur a enseigné dans leur jeunesse, avec de plus grands développements. S'ils trouvent alors des difficultés, ou des objections, après les avoir examinées eux-mêmes, ils peuvent avoir recours aux ouvrages où elles sont discutées : s'ils rencontrent en particulier les ouvrages des nouveaux exégètes, qui, traitant la Genèse de fable, rejettent nécessairement toute la théocratie renfermée dans l'histoire de la Bible, et ne font du christianisme qu'une religion humaine, ils doivent chercher les ouvrages qui montrent la coïncidence de la géologie avec la Genèse, et où l'on démontre que cette coïncidence ne peut avoir lieu, sans que ce livre n'ait été inspiré à l'écrivain par le Créateur lui-même.

Que dit le critique pour écarter ce que j'ai démontré à cet égard dans mes ouvrages? quatre mots : « Cette coïncidence est prétendue ; » et il espère d'être cru sur sa parole, sans aucun titre à une telle confiance, puisque c'est un anonyme. Que devrait sentir le public, en voyant de tels critiques dominer dans la littérature? Ou plutôt, quelle inattention,

(1) Avec la tradition et l'autorité de l'Eglise.

quelle ignorance, quelle faiblesse de jugement, dirais-je, ces critiques ne doivent-ils pas supposer à la majeure partie du public, pour prendre si peu de peine à cacher la manière dont ils prétendent à diriger son opinion; pour oser dire (*art.* 5), afin de se dispenser de me réfuter : « qu'une réfutation n'aurait aucun effet sur moi, et que leurs lecteurs, par leur manière de penser libérale, n'en ont pas besoin ! »

11. Voici la conclusion de cette critique, qu'on vient de voir en entier. Après avoir dit que mon but de défendre la religion aurait dû être dirigé par un examen plus modeste de moi-même, pour juger si celui qui ne sort pas des premières idées du catéchisme est bien en état d'atteindre ce grand but, le critique ajoute : « et particulièrement de se mesurer avec un savant qui a blanchi dans les recherches théologiques et philosophiques? Nous espérons que M. Teller ne répliquera pas, l'adversaire n'en est pas digne. » Quel peut-être le motif de cette malhonnêteté, aussi triviale en elle-même, qu'elle est injuste envers moi, qui n'ai jamais manqué d'égards à personne, pas même à ce critique, qui depuis que j'ai publié des ouvrages dans ces pays-ci, m'a toujours attaqué avec peu de décence, comme je le montrerai bientôt. Ne pouvait-il pas exalter son ami sans me mettre dans la nécessité, par ses comparaisons toujours offensantes, de songer enfin à une défense légitime, en examinant formellement le savoir de M. Teller? ce dont je m'étais toujours abstenu : et en est-il juge lui-même ? Si cela était, en lui prodiguant ses éloges, il citerait des traits de sa sagacité et de son érudition, ce qu'il ne fait jamais ; et toujours il y a quelque lacune dans les informations qu'il donne au public. Par exemple, il espère, dit-il, dans l'article ci-dessus, que M. T. ne dupliquera pas à la lettre dont il rend compte : pouvait-il ignorer que nous avions été en correspondance depuis cette lettre? M. T. le dit lui-même dans la préface à son écrit intitulé *La plus ancienne théodicée*, publié depuis plus d'un an, et il ajoute, que c'est là le motif de son ouvrage ; cette correspondance est même publique depuis la dernière foire de Pâques à Leipsick. Quel peut-être le but de ces anachronismes qui changent la face des objets aux yeux du public ?

C'est ce dernier ouvrage de M. T. que je prendrai pour texte sur son savoir, puisque le critique m'y oblige enfin. Quand cet ouvrage fut connu, et qu'on sut que je m'occupais d'une réponse, plusieurs personnes, d'entre celles mêmes qui auparavant avaient une haute idée des connaissances de M. Teller, cherchèrent à me détourner de ce projet, m'assurant que cela était inutile, parce que si jusqu'alors il avait pu être considéré comme éminent en philosophie et théologie, ou seulement en philologie, cet ouvrage seul, sans qu'il fût besoin d'y répondre, ferait changer l'opinion, que tout y était si vague, si décousu, si destitué de fondement, qu'il serait bientôt oublié, parce qu'aucun homme de lettres, qui aurait une réputation à garder, n'oserait, en se nommant, en faire l'éloge. Cependant je ne changeai pas de dessein, parce que le but de cet ouvrage, auquel la réputation de l'auteur pouvait donner du poids, était trop grave, et en même temps trop manifeste. J'y répondis donc sérieusement, mais toujours avec beaucoup d'égards ; cette réponse fut intitulée *Principes de théologie, de théodicée et de morale*, et dès qu'elle fut sortie de la presse à Hanovre, je l'envoyai moi-même à M. Teller, en l'accompagnant d'une lettre, dans laquelle je lui témoignai mon regret de ce que, n'ayant pas jugé à propos de s'expliquer aussi ouvertement avec moi dans notre correspondance particulière, ni même de répondre à ce que je lui avais représenté par anticipation d'après quelques esquisses qu'il m'avait données de son projet, il m'avait mis dans la nécessité de lui répondre publiquement ; et je lui témoignai le désir de voir une discussion réelle s'établir entre nous. Cette lettre était du 9 juillet ; je lui avais déjà écrit de la même manière le 7 mai, en lui envoyant un exemplaire de notre correspondance, et je lui écrivis encore le 23 juillet, pour lui envoyer un exemplaire de mon dernier ouvrage sur la cosmologie et la géologie, mais je n'ai point eu de réponse. J'ai donc fait tout ce qui dépendait de moi pour éviter ce qui arrive : c'est que les amis de M. T. missent des personnalités, là où il ne fallait que raisonner : je ne suivrai pas leur exemple ; je donnerai seulement une analyse abrégée de cet ouvrage, qu'on pourra comparer à celles qu'ils en feront, s'ils entreprennent d'en faire l'éloge ; et comme M. T. a dit que son ouvrage avait pour objet notre correspondance, je l'envisagerai sous ce point de vue.

Dans cette correspondance, tant publique que particulière, M. T. avait récusé mes connaissances géologiques, comme pouvant servir dans le jugement à porter de la Genèse, prétendant qu'elles n'y servaient à rien, et que le critère devait être les langues orientales que je n'entendais pas. Je lui avais répondu en diverses occasions sur l'un et l'autre objet ; lui montrant en quoi il se trompait dans son jugement sur la géologie, et que les langues orientales au contraire ne pouvaient rien décider à cet égard, puisque les traductions en langues modernes avaient été suffisamment fixées depuis longtemps. Publiant donc contre moi cet ouvrage sur les trois premiers chapitres de la Genèse, on devait supposer qu'il y déploierait tout son savoir, pour soutenir les langues orientales contre la géologie. Mais sans parler ici des exemples frappants que j'ai donnés dans notre correspondance privée, de ses arguments au moins fautifs, tirés de l'hébreu et du grec, que j'avais passés sous silence dans notre correspondance publique, et m'arrêtant à ce dernier ouvrage je dirai seulement, qu'il n'y a pas un mot d'hébreu, ni la moindre critique des versions en langues modernes, et rien même ne s'y rapporte à ces objets ; quant à la géologie, on ne croirait pas même qu'elle existât, bien loin qu'il y soit question de notre correspondance sur ce sujet.

Qu'est-ce donc que cet ouvrage, auquel M. T. me renvoyait toujours dans notre Correspondance? C'est uniquement une tentative de transformer les trois premiers chapitres de la Genèse en une allégorie et un hiéroglyphe, qu'il suppose avoir eu leur origine chez les Chaldéens ou les Persans, et d'être passés aux Egyptiens et aux Hébreux. On avait donc droit d'attendre ici de savantes discussions sur l'histoire et la religion de ces différents peuples, et sur leurs rapports entre eux ; or je vais copier tout ce qu'il a dit à cet égard.

Il suppose d'abord que les chap. II et III de la Genèse étaient originairement un hiéroglyphe, et le chap. I une allégorie ; puis il continue ainsi, à la page 2 : « Les deux monuments les plus anciens de ce langage, qui *par conséquent* contenaient de grandes vérités, et qui, autant qu'on peut remonter dans l'histoire, étaient en vogue, surtout parmi les Egyptiens, vraisemblablement avant les Pharaons (et c'est aussi l'opinion de M. Herder), sont le chap. I de ce qu'on nomme le premier livre de *Moïse*, jusqu'au v. 4 du chap. II, et, depuis ce verset, le chap. II jusqu'au chap. IV. Fixons d'abord l'attention sur les premiers mots de ce passage. Ces deux monuments du langage hiéroglyphique et allégorique sont, dit-il, les plus anciens, et *par conséquent* ils doivent contenir de grandes vérités. Or dans le système de M. Teller, les hommes n'ont eu aucune révélation divine, ils se sont éduqués eux-mêmes ; croirait-on possible que quelqu'un pût imaginer avec un tel système, que plus les monuments du savoir sont anciens, c'est-à-dire moins les hommes avaient eu le temps d'en acquérir, plus on doit y trouver de vérités? Voilà ces recherches philosophiques qui, suivant le critique, si j'étais plus modeste, devraient m'empêcher de me mesurer avec M. Teller. Et ce n'est pas là un paralogisme de peu d'importance, puisqu'il sert de fondement à tout ce qui suit dans cet ouvrage.

« Mon intention, ajoute-il, n'est nullement de prétendre par là, que ces monuments ont été empruntés des Egyptiens ; car le grand commerce que faisaient ceux-ci avec les peuples étrangers, ne fût-ce même que passivement, vu que leur pays était l'entrepôt universel des grains, pourrait faire présumer que les Chaldéens ou les Persans leur ont prêté ces productions. » Voilà tout ce qu'il dit d'historique; excepté qu'en revenant au même sujet à la page 85, il suppose aussi, que les Hébreux ont tiré de la même source leurs idées anthropologiques, c'est-à-dire sur la connaissance de l'homme. Mais il détruit lui-même toute confiance en ces spéculations ; car il faudrait montrer quelque critère quant au degré d'antiquité des documents, et l'on voit bientôt qu'il n'en a point. Il cite M. Eichhorn, comme ayant prouvé que les chap. I et II de la Genèse diffèrent, quant au temps de leur composition et à leurs auteurs, et il rapporte la preuve qu'en donne M. Herder, c'est que le style du premier est plus cadencé; mais il n'est pas de l'avis de ces deux auteurs sur l'ancienneté relative : « Il ne m'est pas démontré, dit-il, que ce premier document soit plus ancien que le second; je présume au contraire que celui-ci est le plus ancien, parce que son habit extérieur, si j'ose m'exprimer ainsi, annonce une antiquité plus reculée. » Voilà le degré de certitude de ces critiques philologues : et j'ai maintenant rapporté tout ce que dit M. Teller pour appuyer son étrange opinion, que les trois premiers chapitres de la Genèse sont des ouvrages de quelques païens.

Cependant c'est sur une telle base; c'est sur certains restes de l'antiquité, peut-être égyptiens, mais plus probablement, selon lui, chaldéens ou persans, dont il avoue dans sa préface qu'il ne s'accorde pas quant à leur sens avec ses coopérateurs dans la même carrière, MM. Rosenmüller, Eichhorn, Gabler, Paulus, Pott, Heizelmann et Crugel (qui eux-mêmes diffèrent entre eux), que M. Teller fait reposer la théologie et la morale; car le reste de la Bible n'entre ici pour rien, et quoiqu'il ne regarde ces documents que comme les idées de quelques païens inconnus, ils lui suffisent pour fixer les grands points de la religion. Or voici son plan général.

Cet habit dont il parle à l'égard des chap. II et III de la Genèse, et qui les lui fait regarder comme plus anciens que le chap. I, c'est qu'il lui paraît que les événements d'Adam et Eve jusqu'à leur transgression, décrits dans ces chapitres, ont dû être originairement tracés en hiéroglyphes, dans un temps où les hommes ne vivant presque encore que du fruit des arbres, n'avaient point d'autres signes de leurs idées. Dans cet hiéroglyphe cependant, on doit trouver les idées d'une création et d'un Créateur, et par anticipation, un tableau des vices auxquels s'abandonneraient les hommes quand la société serait née; quant à la voix de Dieu qui y dénonce une punition aux coupables, c'est celle des remords chez les hommes. Mais là doit s'ouvrir en même temps la perspective d'une autre vie, où la sensualité grossière ne subsistera plus, et où les hommes seront tout esprit. Quant à ce qu'il qualifie de représentation figurée de la création, c'est-à-dire le chap. I de la Genèse, il le regarde comme moins ancien, parce qu'il doit avoir été d'abord écrit en langage de mots. L'auteur lui paraît avoir eu dessein d'y combattre l'idée de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais ; et il a montré beaucoup de sagacité, en ce qu'on y trouve l'idée, qu'il ne suffisait pas que les parties de l'univers fussent bonnes en elles-mêmes, qu'il fallait de plus qu'elles fussent bonnes dans leur ensemble, pour concourir à un but. C'est ainsi que M. T. combine ces prétendus restes de temps inconnus, et comme cet arrangement, aussi bien que ses commentaires, ne sont qu'un ouvrage d'imagination, tantôt on y trouve la peinture du genre humain, tantôt celle du premier homme et de la première femme, sans que rien annonce ces transitions, ni qu'il s'aperçoive lui-même des contradictions qui en résultent.

Quant aux détails de cet étrange plan de

religion, au sein de l'Eglise chrétienne, on peut les trouver dans l'ouvrage même ou dans ma réponse mentionnée ci-dessus; mais je crois ce que j'en ai rapporté suffisant pour qu'on puisse apprécier ce que dit le critique de Iéna, que « si j'étais plus modeste, je n'entreprendrais pas de me mesurer avec ce savant, qui a blanchi dans les recherches théologiques et philosophiques, et que je ne suis pas un adversaire digne de lui. »

C'est ici la quatrième fois que j'ai à me plaindre de ce critique, qui, aveuglé par le projet de sa secte, et comptant que le public ne lit point les ouvrages sur lesquels il prononce une sentence de condamnation, ne les lit lui-même que pour chercher çà et là ce qu'il pourrait attaquer avec quelque apparence de raison, et ne parle jamais de ce qu'on lui répond, sans doute parce qu'il ne trouve rien à répliquer.

Sa première attaque fut dans deux cahiers du mois d'août 1799 de la même Gazette, n° 268 et 269, à l'occasion de ma *lettre aux pères de famille Juifs*: j'ai exposé ci-dessus leur projet, ainsi on peut juger du sien par la manière dont il parle encore de moi à leur occasion dans l'article ci-dessus. J'appris qu'il était l'auteur de cet article, parce qu'il s'en était vanté; et une circonstance qui avait eu lieu auparavant entre nous, m'engagea à lui adresser ma réponse, sans le nommer, mais en lui faisant assez entendre que je le connaissais. Je suivis en détail sa censure, et quoiqu'il employât l'expression *il est faux*, au début des passages qu'il citait de moi, je lui répondis toujours avec modération, par de simples arguments, et je terminai ainsi cette adresse directe : « Si vous cherchez le bien des hommes; si vous le cherchez par la vérité, qui seule peut le produire, vous ne pouvez, monsieur, vous dispenser de me répondre; mais ne le faites pas avec précipitation, et sans avoir pesé mûrement les choses et les mots; et ne gardez pas l'anonyme, pour que le public juge s'il doit se confier à vos décisions. Je crois vous donner ici une nouvelle preuve que je ne cherche que la vérité, pour le bien de mes semblables, et en particulier pour le vôtre. » Cette réponse au critique fut placée à la suite de mes *Lettres sur l'éducation religieuse de l'enfance*, qui parurent à Berlin vers la fin de l'année 1799.

Il m'attaqua de nouveau dans le cahier du 20 juillet 1801, et ainsi dix-huit mois après que ma réponse à sa première attaque eut paru. Celle-ci avait pour objet mes *Lettres sur le christianisme* adressées à M. Teller, dans le début desquelles je faisais mention de l'ouvrage même qui contenait cette réponse à sa critique sur ma *lettre aux pères de famille juifs*, et cependant voici ce qu'on lit dans cette nouvelle critique : « Si M. Deluc n'ignorait pas entièrement la langue allemande, si les préjugés dont il est entêté, et son ton magistral ne l'empêchaient pas de lire ce qui a été dit sur ces objets dans la critique très-détaillée de sa *lettre aux auteurs juifs*, nous présumons assez de son amour pour la vérité, pour croire qu'il aurait supprimé bien des choses qu'il met ici sur le tapis. » Est-il présumable que ma réponse à cette critique lui fût inconnue? Si je nommais l'auteur, qui s'est déclaré lui-même, je pourrais montrer que cela est presque impossible, et la probabilité qu'il la connaissait sera fortifiée par un trait que je citerai bientôt. Cependant, quoiqu'il en soit, ses lecteurs n'en auront pas moins cru qu'il m'avait réduit au silence.

Ma lettre à M. T. à l'occasion de ses *Eclaircissements sur la nouvelle exégèse* étant prête à aller sous presse, j'en pris occasion de répondre à cette nouvelle attaque du critique, annonçant ma réponse comme supplément à cette lettre même, à cause de nouvelles explications dont cet article de la Gazette m'avait fait apercevoir la nécessité. Je commençai cette réponse au critique, en témoignant ma surprise de ce qu'il paraissait ignorer que je lui avais déjà répondu sur la plupart des objets qu'il ramenait dans cet article; et après quelques remarques sur les idées que de telles inadvertances pouvaient donner au public j'ajoutais : « Je crois toujours que dans un sujet aussi essentiel aux hommes que celui de la religion, ceux qui en parlent publiquement doivent se nommer; ainsi je continuerai de m'adresser à l'auteur de la nouvelle critique, qu'à bien des traits je juge être le même que celui de la précédente et que je crois connaître; souhaitant que ma première réponse ne lui demeure pas ignorée, non plus que celle-ci. »

Je suivis alors toute sa critique, lui expliquant ce qu'il paraissait n'avoir pas compris dans mes Lettres sur le christianisme; particulièrement sur la géologie et ses rapports avec la Genèse; je répondis à toutes ses objections sur les points essentiels concernant le rapport de la religion avec l'histoire de son établissement, le caractère de Moïse comme fondamental dans la croyance des Juifs et des chrétiens, et l'impossibilité de soutenir la religion, si on la séparait de cette source. Or, pour montrer avec quelles dispositions je m'adressais à lui dans cette réponse, il me suffira d'en copier la conclusion. « On peut encore aujourd'hui, lui disais-je, quand on est d'un certain âge, discourir longtemps et fort bien sur la morale, on peut même parler convenablement de théologie, par réminiscence de son éducation religieuse, quoique si l'on est parvenu à croire qu'on tire ces objets de son entendement, on y mêle bientôt ses propres conceptions, ce qui a déjà beaucoup dénaturé l'original dans la bouche de quelques prédicateurs : que serait-ce donc des générations suivantes, par le déclin de cette éducation? ou plutôt, que ne voit-on pas déjà découler de cette déplorable source? Ne vous faites pas illusion, monsieur, sur ces signes du temps, dont vous parlez comme M. Teller avec une sensibilité que je partage sincèrement. Ces signes sont trop grands, pour n'avoir pas une cause connue; et je crois que vous vous efforceriez en vain d'y trouver une autre cause que celle que j'ai de nouveau développée ici, ni aucun autre remède qu'en la faisant cesser. »

Cette lettre à M. Teller, avec le supplément adressé au critique, fut publiée à Berlin en décembre 1801. Quelque temps après il parut deux articles contre moi en deux journaux différents, la *Nouvelle bibliothèque universelle germanique*, à Berlin, dont l'article est d'avril 1802, ayant pour objet, nominalement, mes *Lettres sur le christianisme*, et la réponse qu'y a faite M. Teller sous le titre d'*Eclaircissements sur la nouvelle exégèse*. L'autre article était du mois d'octobre de la même année, dans la *Gazette littéraire* d'*Iéna*, et il n'avait pour objet que les éclaircissements sur la nouvelle exégèse. D'après des traits évidents, qu'il serait trop long d'exposer ici, on peut juger, ou que ces deux articles partent d'une même plume, ou qu'ils sont copiés l'un de l'autre; et en général, ils sont en tout semblables quant au plan. D'abord, nulle mention de ma lettre à M. Teller en réponse à son ouvrage qu'on y exalte; et par conséquent l'auteur de l'article de *Iéna* ne parlait point de la réponse adressée à lui-même sur sa critique précédente qui s'y trouvait comme supplément. Quant au plan général, ces Gazettes gardaient également le silence sur les questions mêmes qui étaient traitées entre M. Teller et moi; elles auraient pu intéresser quelques lecteurs d'une manière contraire à leurs vues, et ils ne voulaient pas que rien pût détourner leur attention des éloges qu'ils donnaient à M. Teller à mes dépens. Suivant ces critiques, on trouve de son côté le savoir accompagné de modération, et du mien, l'ignorance et des incartades: il ne valait pas la peine en un mot, que M. Teller me répondît, et il est à craindre que je ne démorde pas de mes opinions; mais, ajoute-t-on, quand une vaste érudition se combine avec une profonde philosophie et une façon de penser noblement chrétienne, comme cela se trouve chez *M. Teller*, de telles réflexions et recherches doivent nécessairement fournir des résultats précieux, et quels résultats? on ne les indique point.

Ces deux articles, échos l'un de l'autre, et dont j'ai parlé en détail à la suite de ma *Correspondance avec M. Teller*, expliquent fort bien pourquoi il ne valait pas la peine qu'un homme tel que *M. Teller* me répondît; on lit du moins dans la pensée des écrivains, où cela veut dire, qu'il n'aurait pas dû le faire: en effet, il aurait mieux convenu au parti, qu'il en laissât le soin à des anonymes cachés derrière le rideau des *Gazettes littéraires*, qui ne compromettent pas leur nom quoiqu'ils disent, et qui peuvent s'il est besoin, se borner à des éloges d'un côté, et des accusations de l'autre, sans rien dire des objets, ni des réponses qu'on leur fait directement. Or voici un dernier trait qui fera voir en particulier que ce silence sur les réponses qu'on leur adresse ne vient pas de ce qu'ils les ignorent.

La quatrième attaque du *critique* de *Iéna* est celle que j'ai examinée ci-dessus; elle regarde de nouveau mes *Lettres sur le christianisme*, à l'occasion d'une traduction qui en a paru en allemand, et cette fois elle embrasse aussi une traduction de ma lettre à M. Teller en réponse à ses *éclaircissements sur la nouvelle exégèse*, accompagnée, comme je viens de le dire, de mon adresse au critique lui-même, en réponse à son premier jugement de ces mêmes *Lettres sur le christianisme*. Or c'est en ayant sous ses yeux cette réponse très-suivie à son premier jugement, ainsi que les motifs copiés ci-dessus, par lesquels je tâchais de l'engager à y fixer son attention, que passant sous silence cette réponse, il dit de moi à ses lecteurs: « Sur lui, qui aime mieux à affirmer qu'à examiner, à regarder ses assertions comme des axiomes qu'à les prouver, une réfutation ne produirait aucun effet; quant à nos lecteurs qui ont une manière de penser plus libérale, il n'en est pas besoin. »

Cette *Gazette littéraire*, et la *Nouvelle bibliothèque universelle germanique*, semblent avoir en commun une espèce de moule, pour tous les ouvrages qu'il convient à leur parti d'empêcher de lire; leurs collaborateurs en tirent çà et là quelques passages, pour faire croire qu'ils les ont lus, et ils les placent au hasard dans ce moule; et comptant sur la confiance implicite de ceux qu'ils nomment leurs lecteurs, ils hasardent tout, pour leur faire recevoir les impressions qui conviennent à leur parti. C'est ce qu'on reconnaîtra encore dans l'article suivant.

Article tiré de la Nouvelle Bibliothèque Universelle Germanique, de M. Nicolaï, à Berlin, 1803, *pages* 303 *et* 305.

Cet article regarde le dernier des ouvrages dont il est fait mention dans celui que je viens d'examiner; c'est ma *Lettre à M. Teller, en réponse à ses éclaircissements sur la nouvelle exégèse:* je le copierai encore en entier, le divisant aussi par parties, pour qu'on voie plus aisément que c'est le même plan de déception qui règne dans celui de *Iéna*.

I. « Ce que nous présumâmes d'abord, lorsque M. Teller publia sa réponse aux *Lettres sur le christianisme* de M. Deluc, savoir, que c'était se donner une peine inutile que d'entreprendre d'endoctriner ce dernier, se trouve pleinement confirmé par cette dernière lettre. »

Telle est l'impression qu'on veut donner, et je dirai seulement que d'autres aussi présumèrent qu'un chrétien fidèle et instruit, n'abandonnerait pas la cause du christianisme vis-à-vis de l'un de ses ministres tombé dans l'erreur.

II. « Il témoigne son déplaisir de ce que M. Teller s'est refusé à un entretien particulier, au moyen duquel il se flattait sans doute d'opérer sa conversion. »

Pour toute réponse, je citerai le passage dans lequel j'exprime ce sentiment; c'est au début de ma lettre, et l'on y verra déjà si ces critiques méritent de la confiance lors même qu'ils paraissent citer. « J'ai senti beaucoup de regret, disais-je à M. Teller, de ce que vous n'avez pas jugé à propos d'acquiescer à l'entretien que j'avais pris la liberté de vous proposer en vous envoyant mes *Lettres sur le christianisme;* je le désirerais, parce que nous

serions sûrement parvenus à fixer les points sur lesquels nous devions nous arrêter, et que s'il n'en fût pas résulté plus d'accord entre nous, vous auriez compris du moins sur quoi votre réponse devait être principalement dirigée, ce que vous ne paraissez pas avoir aperçu. »

III. « Il témoigne son déplaisir de ce que M. Teller a omis de répondre à plusieurs points auxquels il attache une grande importance. »

On vient de voir la manière dont je témoignais ce déplaisir, et quel en était l'objet; quant à l'importance des points que M. Teller avait omis, j'aurai occasion de la faire remarquer.

IV. « Observons cependant comment il sait se consoler sur ce dernier objet : *Votre silence*, lui dit-il, m'en dit assez; car si vous eussiez trouvé des erreurs dans mes représentations, vous n'auriez pas manqué de les relever. Il faut qu'il se représente M. Teller comme un homme d'un caractère haineux, à la critique duquel rien n'échappe, et qui se fait une joie maligne de pousser à bout son adversaire. »

Qui ne croirait que la phrase citée dans ce paragraphe, s'applique à ces points que M. Teller avait omis? Cette phrase est tirée du paragraphe 57 de ma lettre où je rappelais à M. Teller, que dans la troisième de mes *Lettres sur le christianisme*, faisant l'*histoire* de la *nouvelle exégèse*, j'en assignais l'origine au temps où des physiciens peu instruits, avaient prétendu trouver par leurs observations, que la Genèse était fabuleuse. Tel est l'objet dont je disais à M. Teller : « Si vous eussiez trouvé dans mon récit des choses contraires aux faits, vous les auriez sûrement relevées. » Second exemple de citation qui devient déceptrice, par le changement de l'objet.

V. « La controverse roule sur ce point : M. Deluc rejette la haute critique et l'exégèse non-seulement comme étant nuisibles au christianisme, mais comme le détruisant. Il fallait donc nécessairement en venir à des faits; mais quel coup plus sensible aurait-on pu porter à M. Deluc, que celui de soumettre à un examen, l'inspiration immédiate et les miracles de l'Ancien Testament, nommément la Genèse et les miracles opérés en Egypte? puisque d'après son opinion, les nouveaux exégètes ne conservent rien de réel du christianisme, dès qu'ils rejettent de la Bible quelques parties douteuses ou fausses, et qu'ils nient par là, que les personnes qui, selon la Bible, ont agi et parlé au nom de Dieu, aient eu le pouvoir d'opérer des miracles, de commander à la nature et de changer ses lois. »

Ici l'on voit la définition de la haute critique et exégèse telle que je l'ai donnée à la page 75. Sans doute que l'aveu d'un tel système par un pasteur de l'Eglise chrétienne, aurait été pour moi un coup très-sensible, mais c'est à cause de lui et de ces contrées. Cependant qu'est-ce qui empêchait M. Teller de montrer, s'il l'eût pu, que ce système laissait néanmoins quelque chose de réel dans le christianisme?

VI. « Il prétend, qu'en refusant d'admettre une inspiration stricte et à la lettre de toutes les parties de la Bible, nommément des premiers chapitres de la Genèse, il n'existe plus d'enseignement qui fasse connaître à l'homme ce qu'il est et ce qu'il deviendra; que l'idée d'une providence devient illusoire; et que sans la foi aux miracles opérés par Moïse, il est impossible de découvrir dans aucune partie de la Bible, un commencement d'intervention divine incontestable par ses circonstances. Il conjure M. Teller, comme ministre de l'Evangile, de réfléchir mûrement à ce dernier point, parce qu'il en résulte que, sans la croyance à une inspiration immédiate de toute la Bible et aux miracles surnaturels de l'Ancien Testament, il ne peut exister de véritable religion, ni par conséquent de vrai christianisme; puisque Jésus et ses apôtres se sont constamment appuyés de ce qui est écrit dans l'Ancien Testament. Les réponses de M. Teller à toutes ces assertions, que l'auteur avait déjà avancées dans les *Lettres sur le christianisme*, sont connues à nos lecteurs. »

Voilà peut-être le trait le plus hardi qu'on puisse concevoir. C'est précisément sur ces objets que, dans ma correspondance tant particulière que publique avec M. Teller, je l'ai conjuré en effet de me répondre, et il l'a constamment décliné. Mais voici à quoi voulait arriver l'anonyme, après avoir ainsi trompé ses lecteurs.

VII. « Mais que peuvent produire les expositions les plus évidentes et les mieux fondées du vrai sens et du véritable esprit du christianisme, ainsi que de l'utilité incontestable de la haute critique et d'une exégèse fondée sur les sciences qui seules peuvent en être la base, et sur les recherches faites avec tout ce qu'exige l'amour de la vérité; que peuvent produire toutes ces choses sur un homme, dont la faculté de penser se trouve restreinte par une forme déterminée, et qui n'est susceptible d'aucune impression, dès qu'elle contredit le système qu'il s'est formé lui-même. »

Après ce que j'ai expliqué ci-dessus, je m'abstiens de caractériser une telle attaque.

VIII. « M. Teller lui a objecté dans sa réponse aux *Lettres sur le christianisme*, que lui-même faisait des simples jours de vingt-quatre heures, des périodes indéterminées de la création; à quoi il répond qu'il ne se serait pas attendu à une telle objection, puisque ce sens n'était pas arbitraire, mais nécessaire. Le lecteur trouvera à la page 33 sur quoi M. Deluc fonde cette singulière explication. »

Je ne renverrai pas mon lecteur à cette lettre, il est plus court de lui citer M. Teller lui-même, qui dit à la page 9 de sa *plus ancienne Théodicée* : « Ces jours sont des périodes indéterminées, ainsi il est impossible qu'elles servent à fournir des données pour calculer l'âge du monde. » Le critique ignorait que M. Teller voyait ce sens comme moi, quoiqu'il m'en eût fait une objection.

IX. « M. Teller, dans un autre endroit de sa réponse, le prie de considérer, combien on donne lieu aux détracteurs de la religion, de jeter du ridicule sur l'histoire de la Bible, dès qu'on prétend s'attacher partout au sens littéral ; il fait cette réponse : Quand on ne sait pas mépriser le ridicule déraisonnable, on mérite d'en être victime. »

Les objections de M. Teller étant peu nombreuses, le critique de Iéna a cité aussi celle-là, et j'y ai répondu aux pages 85-89.

X. « Sur quoi donc, demandera-t-on, est finalement fondée la croyance de M. Deluc, en une révélation surnaturelle et un pouvoir d'opérer des miracles, attribués aux personnes qui ont agi et parlé dans l'Ancien Testament ? »

Arrêtons-nous à cette demande avant que de passer à la réponse du critique. C'est là un signe du temps, comme M. Teller appelle ce qui caractérise le temps où nous sommes et ce qu'il annonce. Aurait-on osé, il y a seulement cinquante ans, au milieu de l'Eglise chrétienne, mettre en doute dans un écrit public, et sous les yeux d'un consistoire, le fondement de la croyance en l'Ancien Testament ? Le critique l'ose parce qu'il veut, comme celui de Iéna, persuader le public du triomphe des nouveaux exégètes, afin de décourager ceux qui craignent les clameurs. Cependant ces hérauts du parti, s'inquiètent de ce que le témoignage de la nature est venu se joindre au fondement antique de la foi commune des Juifs et des chrétiens : c'est pour cela qu'ils m'ont fait l'objet de leurs attaques, on a vu celui de Iéna m'attribuer la crainte qu'il sent lui-même, et voici le parti qu'a pris celui de Berlin, répondant à sa question.

XI. « C'est sur ses connaissances géologiques. La géologie, dit-il, atteste la vérité, et par conséquent l'inspiration divine de la Genèse ; ce qui rétablit sur sa première base tout l'édifice de la révélation. C'est pour cette raison qu'il prend à la lettre et regarde comme des faits véritables tout ce qui est rapporté dans les premiers chapitres de la Genèse. »

On va voir ce qu'il m'oppose; mais auparavant, je copierai ce qu'il ne rapporte ensuite que par fragments. C'est la conclusion de ma lettre à M. Teller, qui suivait immédiatement le passage cité. « N'est-ce pas là, monsieur, une science digne de l'attention d'un théologien, surtout chargé de vos importantes fonctions ? Elle fait ma consolation dans ma vieillesse, parce qu'elle m'a ouvert les yeux sur les sophismes par lesquels on attaquait la révélation : elle m'a maintenu dans l'habitude de consulter l'Ecriture sainte et garanti du risque, de changer comme vous en mythologie, en fables, les instructions de Dieu au genre humain. Cette étude, ainsi, m'a préservé de la présomption de soumettre à ma critique les mystères sacrés sur la nature divine, sur ses dispensations à l'égard de l'homme, sur celles de sa grâce dans sa rédemption, comme si j'avais dû les comprendre, et les trouver conformes à mon faible jugement, pour les admettre ; je les ai admis, parce qu'ils sont enseignés dans l'Ecriture sainte ; car la géologie dissipant tous les doutes qu'on avait élevés sur le premier de nos livres sacrés, m'a fait remonter au temps où la promulgation des décrets de Dieu fut certaine pour les premiers hommes, par des miracles dont on n'a jamais eu raison de douter. Je suis persuadé, monsieur, que cette science viendrait aussi faire votre consolation et votre sûreté, si, moins prévenu contre elle, vous mettiez de l'intérêt à avoir sur ce sujet des entretiens avec moi. » Voilà ce que je disais à M. Teller en finissant ma lettre. Eh ! que gagne-t-on à fuir la lumière sur de si grands objets, qui ne changent pas d'importance ni de réalité par les erreurs des hommes ? Que gagnerait le critique, s'il entraînait ses lecteurs dans ses fausses opinions ? C'est à eux, et non à moi, qu'il porterait ce coup funeste.

XII. « C'est sans doute, dit-il, de la géologie donc M. Deluc est l'auteur, qu'il a prétendu parler ici : tous les autres physiciens sont mal informés ; car il n'ignore pas, que d'autres géologues ont été conduits par leurs recherches à des résultats différents des siens ; mais il les accuse de n'être que des physiciens superficiels ; comme il accuse de n'être pas chrétiens, tous ceux qui ne souscrivent pas à ses opinions, leur prédisant qu'ils ne manqueront pas de déplorer un jour leur aveuglement funeste. »

Laissons cet ignorant anonyme et écoutons les gens instruits, de qui je réclame la censure, si je les fais parler contre leur opinion. Ils savent, dis-je, que la géologie est une science née depuis à peine deux siècles ; que c'est de toutes les sciences la plus vaste, puisqu'elle embrasse toutes les branches des connaissances naturelles, que longtemps on y est tombé dans de grandes erreurs, mais que par degrés elle a acquis des bases inébranlables. Je reviendrai à cet objet en finissant, mais continuons d'entendre le critique.

XIII. « Si M. Teller trouva dans les lettres sur le christianisme, des raisons de se plaindre d'un manque de retenue et d'égards, il aura bien plus fréquemment, dans cette lettre, des sujets de renouveler la même plainte. M. Deluc le traite en professeur, lui parlant d'un ton doctoral. Selon son opinion, M. Teller manque de connaissances physiques, il lui en fait des reproches, et l'exhorte à s'y appliquer ; M. Teller n'entend pas bien la Bible, et ne peut par cette raison la bien expliquer ; il lui montre ce qu'il doit faire pour parvenir à ces deux choses, M. Teller, enfin, ayant osé ne pas adopter les enseignements et opinions de M. Deluc dans ses Lettres et autres écrits, celui-ci ne saurait se dispenser, à cause de son indocilité, de soupçonner qu'il n'attache pas une grande importance à la vérité, ni à la place qu'il occupe, où il convient pourtant de l'enseigner. Il n'est pas nécessaire de prouver ce que nous venons de dire par des passages de la lettre même, le lecteur trouvera ces preuves à chaque page. »

Non, il n'est pas nécessaire de prouver que

j'ai fait à M. Teller toutes ces représentations, car je le confirme ici. Quant au ton qu'il m'attribue, j'y viendrai bientôt; et à l'égard des premières plaintes de M. Teller, dont le critique de Iéna avait aussi parlé, je les ai expliquées à la page 81.

XIV. « Nous sommes très-éloignés de vouloir troubler la foi, la croyance d'un vieillard de soixante-quinze ans; et plus éloignés de vouloir l'endoctriner : *on sait depuis longtemps* combien M. Deluc est attaché à sa manière de penser, et combien peu il est susceptible d'envisager les objets sous des points de vue différents de ceux auxquels il est habitué. »

Voilà ce qu'ose hasarder un anonyme, pour tromper ses lecteurs, mais il ne réussira pas auprès de ceux qui sont instruits de ce qui se passe dans la carrière des sciences naturelles.

XV. « Nous devions à nos lecteurs un développement du vrai caractère de cette controverse et un ample aperçu du ton arrogant que l'auteur de la lettre s'est permis vis-à-vis d'un homme, que son grand âge et ses occupations multipliées auraient dû mettre à l'abri d'importunités si inutiles et si peu décentes, et qui par son mérite dans les sciences théologiques, par la pureté de son caractère, et par l'estime générale dont il jouit dans le monde aurait mérité d'être traité avec plus de respect. »

Ce passage présente trois objets d'attention. Le vrai caractère de ma controverse avec M. Teller ; le ton arrogant dont l'anonyme m'accuse; le grand mérite qu'il attribue à M. Teller dans les sciences théologiques. D'ailleurs, j'ai toujours rendu justice, en termes exprès, à son caractère moral, très-distinct de la solidité des opinions, et quant à l'âge, j'y suis plus avancé que lui. Suivons donc les autres objets.

Si l'anonyme eût pu donner des exemples d'un ton arrogant dans ma lettre, il les aurait certainement cités : il l'affirme et compte sur la crédulité de ses lecteurs. J'ai rapporté ci-dessus, contre d'autres défigurations de cet anonyme, le début et la conclusion de ma lettre, et jamais le ton n'y a changé : c'est celui de l'intérêt, pour ce pasteur comme pour son Eglise : plus ce ton a été pressant, plus il exprimait un intérêt pur, qui s'expose aux premières impressions, dans l'espérance de faire du bien. C'est ainsi que je lui disais même en terminant une lettre privée: « Si j'ai le bonheur de vous tirer de votre assoupissement, vous ne vous plaindrez pas que j'aie troublé votre repos ; et considérant alors votre âge, vous le verrez comme j'envisage le mien, c'est-à-dire comme nous laissant peu de temps pour nous préparer à une autre vie. » J'ai fait ainsi mon devoir, parce que de tous les reproches, celui que je craindrais le plus, est le reproche de ma conscience.

Quant au mérite de M. Teller dans les sciences théologiques, ce journal et celui d'Iéna, par la constante et malhonnête opposition qu'ils ont mise entre lui et moi sur ce point, m'ont obligé à l'examen que j'en ai fait aux pag. 91-101.

Qu'y a-t-il donc de vrai dans le résumé que donne ci-dessus l'anonyme de ce qu'il dit avoir établi? C'est malheureusement le vrai caractère de cette controverse, et je gémis de ce qu'on ose l'afficher. Car il y a montré lui-même un pasteur de l'Eglise chrétienne, qui place la Genèse au rang des fables, qui rejette les miracles renfermés dans la Bible, qui traite avec indifférence les applications constantes de Jésus-Christ et de ses apôtres à l'Ancien Testament pour fonder le christianisme, et qui est sourd aux arguments péremptoires d'un homme qui, avec tous les égards possibles et la plus grande patience, s'est voué pendant plusieurs années à tâcher de le ramener de ses erreurs. Telle est la triste vérité que l'anonyme publie d'un ton de triomphe ; eh ! de quoi triomphe-t-il ? du malheur de ceux qu'il entraîne.

XVI. Il finit ainsi son article: « Dans une apostille jointe à cette lettre, M. Deluc répond à la critique de ses Lettres sur le christianisme, dans la Gazette littéraire de Iéna. »

S'il eût été besoin de preuve que le critique de Iéna avait cette réponse sous les yeux lorsque, sans en faire mention il m'a attaqué de nouveau sur le même ouvrage, elle se trouverait ici.

Ce qui m'étonne dans de telles critiques, c'est que M. Nicolaï, homme de lettres, membre de l'Académie de Berlin dans la classe de philologie, n'aperçoive pas leur insertion dans un journal auquel son nom donne du crédit. Je le dis, à cause de l'excès d'audace qu'on s'y permet quelquefois, dont j'ai donné un exemple aux pag. 376-401 de ma correspondance avec M. Teller. On a osé y avancer (*T.* LXIV, 5e *chap.* 2e *sect.*) que le verbe grec ὄπτομαι, signifie *voir en songe*, et l'on a fondé sur cette monstrueuse erreur l'attaque des miracles et de la résurrection de Jésus-Christ, prétendant que les disciples n'en parlaient après sa mort que comme l'ayant vu en songe, et soutenant qu'il n'y aura de christianisme que lorsqu'on aura écarté et résurrection de Jésus, et miracles. Je ne dois pas penser que M. de Nicolaï, lui philologue, permît l'insertion de tels articles dans sa nouvelle Bibliothèque universelle germanique, s'il y donnait quelque attention : ce qui fonde ma remarque générale sur bien d'autres articles.

J'ai cru de mon devoir envers le public de lui donner connaissance de tels procédés ; car je ne pense pas, si une fois ils lui sont connus, qu'il veuille se laisser dominer par des hommes qui n'ont de grand que leur hardiesse. L'influence que ces hommes ont depuis quelque temps, offre un aspect bien triste aux amis de l'humanité ; et je ne pense pas que qui que ce soit puisse sincèrement m'attribuer aucun autre intérêt. Comme tous les gens de bien, j'agis ouvertement, et ce sont des anonymes qui m'attaquent. Cependant ils sont obligés d'avouer que mon but est de soutenir la religion ; or quelles peuvent être mes vues

dans cette lutte contre ceux qui veulent la renverser ? N'étant pas ecclésiastique, je n'en puis tirer aucun émolument, et je ne suis pas mu par esprit de corps. Je ne puis non plus travailler pour tirer du profit de mes ouvrages; car luttant en particulier contre des journalistes qui les décréditent aux yeux du public, il faut que je les publie à mes dépens. Enfin, je ne suis pas mu par amour pour la réputation, puisque je soulève contre moi ceux qui ont en main la trompette de la renommée. Si donc quelque chose se rapporte à moi-même dans ces travaux, c'est que jouissant du bonheur le plus vrai et le plus inaltérable par ma confiance éclairée en la révélation, je gémis des maux que son abandon a déjà faits, et qu'il préparerait de plus en plus aux hommes ; et je ne saurais jouir de la paix intérieure, que je préfère à tous les autres biens de ce monde, si je ne travaillais de tout mon pouvoir à désabuser ceux qu'on égare, et à ramener s'il est possible ceux qui produisent ce mal.

A ce dernier égard, je ne puis penser comme quelques personnes, qu'il y ait des gens assez ennemis d'eux-mêmes, pour risquer d'être malheureux dans l'avenir, en satisfaisant leurs vues présentes : ils ne croient pas à la révélation, ainsi ils se font de l'avenir telle idée qu'il leur plait, et leur prévention est si forte, qu'ils n'écoutent rien de ce qui pourrait les ramener. Mais c'est pendant la vie active, durant le temps, ou de leur domination sur les esprits, ou de la satisfaction de tout autre penchant ; or ce temps passe, une maladie peut en accélérer la fin, et si le parti n'écoute pas encore, les individus peuvent écouter dans leur temps : c'est par cette considération que je ne me relâche point auprès d'eux, quoique aussi longtemps qu'ils conservent leur opinion, je doive leur paraître ridicule.

Les critiques qui m'ont fourni le sujet de ces remarques, comptant d'avoir captivé l'opinion de leurs lecteurs, ne m'attaquent qu'en m'accusant d'entêtement, de préjugés, d'aimer mieux à affirmer qu'à examiner, à donner mes assertions pour des axiomes qu'à les prouver ; et comme ce sont les résultats des études de la nature, en preuves de la révélation, qui les embarrassent, l'un dit qu'on voit partout mon appréhension pour mon système géologique et sa coïncidence prétendue avec la Genèse; l'autre, « qu'on sait depuis longtemps combien peu je suis susceptible d'envisager les objets sous des points de vue différents de ceux auxquels je suis habitué. » Pour toute réponse, je joins ici copie d'une des lettres que j'ai adressées aux universités d'Allemagne et à quelques sociétés savantes, en envoyant à leurs membres des exemplaires de l'ouvrage dont j'ai déjà parlé, qui a pour titre, *Abrégé de principes et de faits concernant la cosmologie et la géologie.* Cette lettre servira à double fin; ces critiques, s'ils viennent à la lire avec attention, pourront y voir que leur préjugé les induit en erreur dans leurs jugements sur les hommes ; et elle fournira en même temps à quelques lecteurs, une idée précise de l'usage de la géologie dans la grande question élevée de nos jours, et qui intéresse tous les hommes.

Copie d'une lettre écrite à M. le docteur I. G. Lenz, professeur dans l'université, conseiller des Mines, et secrétaire de la société minéralogique, à Iéna.

Monsieur,

j'ai été bien sensible à ce que renferme d'obligeant pour moi votre lettre à M. ***, de même qu'à votre complaisance en vous chargeant de présenter de ma part aux membres de votre société minéralogique, des exemplaires d'un petit ouvrage que je viens de publier ici. L'honneur que m'a fait cette société en me plaçant au nombre de ses membres, me fait espérer qu'elle voudra bien recevoir avec bonté ce témoignage de ma reconnaissance et de mon respect.

Il y a longtemps que la minéralogie est pour moi un grand objet d'attention, mais c'est plutôt dans ses grands traits que dans ses détails, parce qu'il serait presque impossible de suffire à la fois aux uns et aux autres. Cependant il y a des liens bien nécessaires entre ces deux genres d'études, et en s'appliquant à l'un, il ne faut pas négliger l'autre. Par exemple, comme l'observateur qui cherche à découvrir l'origine des montagnes, perdrait de grands guides, s'il ne connaissait pas les filons et leurs contenus généraux ; de même celui qui dirige les travaux pour suivre les filons, perdrait de grands secours s'il ne s'enquérait pas de ce qui peut avoir donné lieu à la formation des montagnes.

Il en est de même à quelques égards quant aux recherches sur la nature des minéraux, dont la détermination tient aux connaissances chimiques. Si dans l'analyse des minéraux, le minéralogiste n'a en vue que de découvrir les produits qu'ils peuvent fournir, ou de perfectionner les opérations docimastiques, il peut se borner à des théories chimiques formulaires, qui suffisent pour le conduire de proche en proche ; mais s'il porte plus loin ses regards, s'il veut remonter à l'origine des corps qu'il analyse, il doit embrasser la chimie de la nature, en étudiant profondément les grandes opérations terrestres, partout où elles peuvent être soumises à l'observation ; tout comme le physicien qui s'occupe de celles-ci, doit s'instruire de ce qui est découvert par l'analyse des minéraux, et de ce qui manque à nos connaissances dans la recherche des ingrédients qui les composent et de leur agrégation intime.

C'est cette dépendance mutuelle de l'ensemble et des détails qui m'a le plus frappé dans mes recherches minéralogiques, et j'ai tâché de l'avoir toujours présente à l'esprit dans la branche générale que j'ai le plus suivie, savoir, les couches dont nos continents sont composés ; cherchant à partir de leur nature et de leur état actuel, pour remonter à leur origine en suivant les traces des états

successifs par lesquels elles doivent avoir passé pour arriver à celui où nous les trouvons maintenant.

Cet objet seul, quand on vient à le considérer dans son ensemble, embrasse toutes les connaissances naturelles déjà acquises qui doivent s'aider les unes les autres pour l'éclairer. Le champ, au premier coup d'œil, paraît ou inaccessible, ou facile à parcourir, suivant les idées générales qu'on s'est formées des opérations naturelles, en ne les envisageant ou que de loin ou que dans quelques détails, parce qu'alors c'est l'imagination qui décide; mais si on l'aborde réellement, et qu'on y entre par de vraies routes, on en voit d'autres s'ouvrir qui conduisent dans l'intérieur: alors sans doute on aperçoit qu'il est immense, et qu'il exige le concours de bien des observateurs attentifs; mais on conçoit en même temps que chaque partie bien déterminée conduira à en découvrir de nouvelles, et c'est l'une des études dans lesquelles l'observateur réfléchissant se trouve entraîné avec le plus de force.

Rien n'est d'un intérêt plus général, que ce qui concerne la demeure des hommes, parce que les événements physiques qui s'y rapportent embrassent nécessairement leur propre histoire, qui peut conduire à leur origine, et par elle à la connaissance de ce qu'ils sont. Or quand on a suivi sous ses différents rapports l'étude de nos couches minérales, on reconnaît que leur histoire est intimement liée à celle-là; et si c'est un aiguillon pour le philosophe dans les recherches, c'est en même temps pour lui un préservatif contre la séduction de l'imagination, qui crée aisément dans le néant, avant que des connaissances réelles la tiennent en bride.

Les continents qui forment la demeure des hommes sont sortis de la mer, c'est un premier point que tous les observateurs reconnaissent; mais comment cela est-il arrivé? et depuis quel temps? Ce sont là deux questions nécessairement liées à l'origine des peuples qui habitent ces terres, et ainsi aux objets les plus importants concernant le genre humain.

On avait cru d'abord que ces déterminations seraient aisées, et de là sont nées bien des erreurs. Les monuments de l'histoire de la terre sont très-variés, et ils ne peuvent être déterminés avec précision, qu'en les éclairant les uns par les autres. Il fallait donc rassembler les observations de tout genre en divers lieux, les comparer, et les vérifier en d'autres lieux analogues, pour constater d'abord les faits. Mais de plus, ces monuments naturels étant les plus grands effets des causes physiques présentes et passées sur notre globe, on ne pouvait les bien entendre eux-mêmes, sans étudier la nature de ces causes, et les modifications dont elles sont susceptibles suivant les circonstances; pour parvenir par ces secours à distinguer sûrement les opérations qui continuent d'avec celles qui ont dû avoir lieu dans le passé, jusqu'à certaines époques déterminées, afin de ne pas confondre entre elles les diverses périodes de l'histoire de la terre, divisées par de grands événements physiques, ni leurs durées respectives, avec la durée totale depuis le commencement des opérations dont les monuments nous restent.

Faute de cette distinction, qui ne pouvait résulter que de plusieurs genres d'études, on n'a fait longtemps en géologie que des systèmes hasardés qui, se renversant les uns sur les autres, ont conduit bien des personnes à penser que cette science n'avait point de base fixe, et qu'on ne pouvait en attendre aucune lumière sur l'origine des nations. Mais ce jugement n'était pas moins prématuré que les systèmes dont je parle: car on aurait dû sentir que dans une science qui exigeait de rassembler un grand nombre de phénomènes de divers genres, et d'étudier la marche des causes physiques dans les opérations dont ils ont été ou sont encore les effets, les découvertes ne pouvaient être que lentes; et qu'il n'était pas raisonnable de décider à l'avance, à quoi elles pourraient conduire; il fallait attendre avec patience les résultats de l'expérience et de l'observation, et les comparer avec soin, jusqu'à ce qu'ils pussent conduire à des conclusions certaines, quant aux événements arrivés sur la terre et à leurs époques; ce qui est enfin arrivé à l'égard de divers points essentiels.

Mais l'ensemble de ces résultats de divers genres d'études, est grand et compliqué; ce qui rendait nécessaire, pour introduire à sa connaissance ceux qui n'en sont pas instruits, ou ne le sont que superficiellement, d'en présenter les parties les plus essentielles sous des points de vue généraux, mais liés et précis, en indiquant les sources d'information, et ce qu'elles ont fourni de certain concernant l'histoire de la terre et ses rapports avec l'histoire des hommes.

C'est là, monsieur, l'objet d'un petit ouvrage que je viens de faire imprimer à Brunswick, sous le titre d'Abrégé de principes et de faits concernant la cosmologie et la géologie, qui renferme ce coup d'œil général, accompagné de remarques sur les sources des erreurs dans lesquelles on est tombé en décidant trop tôt sur cet objet. Je ne pouvais sans doute présenter sous cette forme, que de simples propositions, mais il était nécessaire de les rassembler dans un seul tableau, pour montrer plus clairement leurs rapports entre elles et leur importance, en indiquant seulement les divers ouvrages où elles sont établies, afin qu'on puisse y avoir recours, et qu'on les examine, avant que de décider sur ce qu'on peut tirer de ces études à l'égard d'objets qui concernent tous les hommes, et dont on ne peut s'abstenir de traiter, sinon directement, du moins indirectement dans leur éducation. C'est pourquoi je me suis proposé d'offrir ce tribut aux savants, car c'est de leur part que je dois apprendre l'examen le plus scrupuleux, et je le désire, per-

suadé que ce qu'on nomme communément les sciences, peut être ou très-utile, ou très-nuisible aux hommes, suivant qu'elles renferment la vérité ou l'erreur.

C'est dans ce dessein, monsieur, que je prends la liberté de vous envoyer vingt exemplaires de cet ouvrage, vous priant de les distribuer aux membres de la société (1).

Brunswick, 7 septembre 1803.

(1) Toutes les lettres dont j'ai accompagné les paquets de cet ouvrage envoyés aux différents corps littéraires, sont semblables à celle-là, avec quelques différences seulement dans l'introduction, suivant les circonstances ; ainsi j'ai ouvert un grand champ à l'examen, car le nombre d'exemplaires que j'en ai ainsi distribués entre les savants d'Allemagne, est d'environ six cents.

VIE DE PORTEUS.

PORTEUS (Beilby), lord évêque de Londres, né à York, en 1731, mort en 1808, fut d'abord chapelain du roi, puis curé de Lambeth, et ensuite évêque de Chester, d'où il passa sur le siége anglican de Londres, et après le célèbre docteur Lowth. Il se rendit célèbre par ses talents et ses succès dans la prédication. Nous citerons de lui : des *Discours* prêchés à Lambeth, 1783, 1 vol. in-8°. Il y établit l'évidence morale et naturelle d'une vie future indépendamment de la révélation. A ce volume il en ajouta un second, en 1794. *The beneficial effects of christianity on the temporal concern of mankind, proved from history and from facts*, London, 1806, in-8° ; traduit en français par les soins des éditeurs du *Monthly repertory*, sous ce titre : *Heureux effets du christianisme sur la félicité temporelle du genre humain, prouvés par l'histoire et les faits*, suivi des *Principales preuves de la vérité et de la divine origine de la religion chrétienne*, Paris, 1808, petit in-8°. Cet ouvrage, d'ailleurs assez court, est fait dans le meilleur esprit, et comme l'a remarqué un critique, « il faut que le mot de *papisme* ait échappé au bon et respectable évêque, pour qu'on ait pu deviner que l'auteur de cette production, qui annonce une plume véritablement chrétienne, appartenait à une communion dissidente. » Porteus cependant était très-attaché à l'Eglise établie, ce qui rend sa modération encore plus louable. On dit qu'il avait la confiance de Georges III, et l'on croit qu'il ne fut point étranger aux dispositions de ce monarque envers les catholiques. Outre les ouvrages ci-dessus mentionnés, il a laissé plusieurs *Mandements*, dont quelques-uns *sur l'incrédulité*. Ces différents ouvrages ont été recueillis en 1811 ; cette édition est précédée d'une *Notice* sur ce prélat. En 1815 on a publié en anglais, *Beautés du docteur Porteus*, et en 1817, *Sermons tirés des leçons de l'évêque Porteus*.

HEUREUX EFFETS DU CHRISTIANISME

SUR LA FÉLICITÉ TEMPORELLE DU GENRE HUMAIN,

SUIVI DES PRINCIPALES PREUVES DE LA VÉRITÉ ET DE LA DIVINE ORIGINE DE LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE.

SECTION PREMIÈRE.

Il y a peu d'arguments contre la vérité et l'origine divine de la révélation chrétienne, sur lesquels les adversaires de notre foi reviennent plus souvent et déclament avec autant de violence, que cet esprit d'intolérance et de cruauté qu'ils voudraient faire passer pour son trait caractéristique, ainsi que les massacres, les guerres et les persécutions par lesquels cet esprit a, suivant eux, désolé le monde chrétien.

Sans doute, il est incontestable qu'un trop grand nombre d'hommes faisant profession du christianisme qu'ils déshonoraient par leur caractère féroce et leur inhumanité, ont insulté à l'Evangile et rendu leurs frères extrêmement malheureux ; mais il n'est pas moins incontestable aussi que pour être juste il faut reporter sur d'autres une grande partie de cette indignation dont, en général, on flétrit exclusivement les disciples de Jésus-Christ ; et que ce n'est pas sa doctrine, mais la dépravation de la nature humaine qu'il faut accuser d'avoir été persécutrice. Il est certain qu'une grande partie de ces

amères dissensions et de ces combats sanguinaires qu'on a communément appelés guerres de religion, et dont en conséquence on a fait porter injustement tout le blâme au christianisme, furent aussi les produits de causes politiques, ou qu'elles y entrèrent du moins pour beaucoup. Je ne craindrais même pas d'avancer que la différence d'opinion, en matière de foi, offrit bien plus souvent un motif ostensible que la source réelle des calamités qu'on a cru devoir leur attribuer. Mais tout en convenant qu'elles ont pu l'être quelquefois, la doctrine évangélique n'en est pas moins, aux yeux d'un homme impartial, à l'abri de la plus légère imputation à cet égard. Quelques maux que la persécution ait faits dans le monde (et Dieu sait qu'elle n'en a que trop causés), ce n'a pas été le Christ, mais quelques disciples égarés du Christ qui ont apporté le glaive sur la terre, et il ne serait pas moins injuste d'attribuer au christianisme les fausses opinions et les mauvaises pratiques de ses sectateurs, quelque pernicieuses qu'elles fussent, que d'imputer au médecin les fatales méprises de ceux qui manipulent et administrent ses ordonnances. Les meilleures lois sont sujettes à être mal interprétées et perverties. La loi de l'Evangile a partagé ce sort. Et en même temps que quelques-uns de ses adhérents connus, entendant mal son esprit, détournaient ses préceptes de leur véritable application, quelques-uns, de ses ennemis cachés ont abusé de son autorité et s'en sont fait un manteau pour couvrir leur ambition, leur ressentiment, leur cruauté et leur désir d'opprimer.

Mais l'Evangile n'en est pas moins resté pur de ce sang. En effet, il désavouait et abhorrait ces moyens contraires à la nature, dont il est aussi éloigné d'avoir besoin qu'il l'est de les ordonner ; il n'autorisait d'autres voies de conviction que celles que fournit la persuasion et la mansuétude ; et si quelques-uns de ses disciples, égarés par un zèle mal entendu se sont laissés entraîner à des mesures violentes et sanguinaires, le blâme leur en reste tout entier : ni Jésus, ni sa religion n'en sont responsables (1).

Mais ce n'est pas tout, et l'apologie de notre sainte religion contre l'accusation de cruauté, ne doit pas se borner à ce que nous venons de dire. Non-seulement nous prétendons qu'elle n'a jamais été la véritable cause d'aucun des maux qui ont affligé la terre, mais qu'au contraire elle a le plus essentiellement contribué à la somme de bonheur dont peut jouir l'espèce humaine ; qu'elle est, non-seulement destinée par sa nature à consoler, pacifier et faire prospérer le genre humain, mais encore qu'elle a rempli ce grand but ; que son influence bienfaisante sur la totalité du monde chrétien est plus ou moins visible, mais s'y est clairement manifestée, et que pour peu qu'on la considère dans tous les différents points de vue sous lesquels elle s'offre d'elle-même à notre observation, ainsi que dans toutes ses différentes tendances avec les différentes conditions et les diverses rapports de la vie humaine, il paraît évident qu'elle est, même dans l'état présent où elle se trouve, le bienfait le plus étendu et le plus substantiel que le Père des miséricordes ait jamais daigné, dans son ineffable bonté, verser sur les enfants des hommes.

Je dois réclamer ici l'attention de mes lecteurs, et pour leur démontrer la vérité de ces assertions, je les prie de me suivre dans un énoncé candide des faits que je vais leur présenter, et que je crois que les ennemis les plus subtils et les plus décidés de l'Evangile auraient bien de la peine à contredire (1).

I. On convient généralement que c'est de nos rapports domestiques que découlent, pour la plus grande partie, les peines ou les consolations de la vie humaine : parmi ces rapports, le premier en ligne, et celui qui donne naissance aux autres, est l'état du mariage ; et c'est là d'abord que le christianisme déploie sa bienfaisante influence.

Les deux grandes sources du poison qui altérait autrefois le bonheur conjugal chez les païens, étaient la polygamie et le divorce. La première régnait chez eux, comme on le sait, et règne encore dans toutes les contrées de l'Orient. On accordait l'autre pour les motifs les plus légers ; et dans les derniers âges de Rome, ce ne furent pas seulement les gens de la lie du peuple et les libertins qui l'exercèrent au gré de leur caprice cruel, quelques-uns des caractères les plus marquants dans la république (*Voyez l'Appendice, note A*) se permirent la même licence. Et certes pourtant la polygamie et le divorce tendaient évidemment à détruire cette confiance mutuelle, cette harmonie et cette affection, et enfin cette union constante des intérêts et des sentiments qui font le plus grand bonheur de l'état conjugal. En outre, on traitait en général chez les anciens les femmes mariées d'une manière dure, injuste et peu généreuse : et même aujourd'hui (car l'esprit du paganisme est toujours le même dans tous les temps et dans tous les lieux) les sauvages de l'Amérique septentrionale, ainsi que ceux dont on vient de faire la découverte dans les îles de la mer du Sud, ne considèrent guère plus leurs femmes que des esclaves ou des bêtes de somme, et les traitent en conséquence.

Ces cruautés, le christianisme a réussi à

(1) Imputer des crimes au christianisme, c'est, dit le célèbre roi de Prusse, dans ses OEuvres posthumes, le fait d'un novice. Assurément on peut l'en croire sur parole dans une assertion de ce genre.

(1) Ce n'est qu'après avoir terminé cet Essai que j'ai eu le bonheur de rencontrer deux discours du docteur Valpy sur ce même sujet. J'ai trouvé avec beaucoup de satisfaction que non-seulement nous nous réunissions dans notre manière générale de voir, mais même dans les détails, puisque nous citons souvent l'un et l'autre les mêmes autorités tirées des anciens auteurs à l'appui de notre thèse. Je saisis avec empressement l'occasion que me fournit cette circonstance de recommander à mes lecteurs ces deux excellents discours remplis d'érudition, de remarques judicieuses, et dictées par le meilleur esprit sur un grand nombre de choses dont l'intérêt égale l'importance.

leur opposer une digue efficace dans tous les lieux où sa doctrine est professée et suivie avec un certain degré de pureté. Il est parvenu à anéantir entièrement la polygamie, cette grande source du malheur domestique; il a restreint la dangereuse liberté du divorce au seul et unique motif qui puisse justifier la dissolution d'un nœud non moins étroit que sacré, je veux dire la violation absolue de la condition première et fondamentale du contrat par lequel les époux sont unis, qui consiste dans la fidélité au lit conjugal (1).

Il n'a pas moins pourvu à la sûreté et à la consolation du plus faible, qu'à la souveraineté du plus fort. Il a établi précisément autant d'autorité d'un côté, et justement autant de sujétion de l'autre qu'il en faut pour prévenir ce conflit éternel qui eût été le résultat inévitable d'une parfaite égalité de pouvoir. Il ménage et pose en même temps une base pour augmenter la bonne intelligence et la tendresse par des obligations mutuelles et des concessions réciproques; et il fournit à chacun des deux conjoints de plus fréquentes occasions de déployer son attachement en gouvernant avec douceur et en se soumettant avec joie.

On ne saurait en effet présenter une preuve plus convaincante du caractère bienveillant de notre religion, que ce respect et ces égards pour la partie de l'espèce qui en a le plus de besoin et qui jouissait le moins, avant la promulgation de l'Evangile, des priviléges attachés à l'humanité. En effet, la condition de ce sexe, au moins dans l'état conjugal, est si prodigieusement supérieure à la part qui lui avait été assignée par les païens d'autrefois et par les mahométans et les idolâtres de nos jours, que chez eux les femmes semblent des êtres d'un ordre et d'un rang différents des hommes. Les femmes, au lieu de se voir regardées purement comme des parties nécessaires de la famille et intégrantes du domestique, confinées au travail du métier et de l'aiguille, et exclues de la plupart des jouissances et des consolations les plus essentielles de la vie, ce qui était néanmoins la situation dans laquelle elles se trouvaient chez les nations les plus civilisées de l'antiquité; au lieu d'être entièrement séparées de tout commerce avec le monde, emprisonnées pour leur vie dans les murailles d'un sérail où on ne les considérait que comme des instruments de plaisirs, n'ayant ni l'usage de la raison ni la prérogative d'une âme immortelle; nées uniquement pour servir au bonheur des autres aux dépens du leur propre, pour être les esclaves des voluptés, du caprice et de la vengeance, ainsi qu'elles le sont encore aujourd'hui dans l'Orient; les femmes, je le dis avec satisfaction, au lieu d'offrir ce tableau hideux d'avilissement, et grâces à ce que les principes et les mœurs réglés par le christianisme ont insensiblement prévalu, sont admises à présent à une participation égale dans les avantages et les bienfaits de la société: on cultive leur intelligence, on forme leur jugement, on perfectionne leur goût, enfin l'on consulte partout et dans une juste proportion leur intérêt et le soin de leur bonheur dans toutes les circonstances importantes de la vie.

II. Vient ensuite dans l'ordre des rapports domestiques, celui de la paternité. On croirait qu'ici la manière de voir du genre humain devrait être partout la même, si elle le fut jamais. Tout le monde serait tenté de conclure que la nature, en enracinant dans notre sein la tendresse la plus vive pour nos rejetons a su pourvoir efficacement à ce qu'on ne commît jamais contre eux d'acte d'inhumanité; qu'elle a fait de l'énergie de l'amour paternel une barrière suffisante pour empêcher la puissance paternelle de la franchir. Mais il est évident, dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, que la nature, quoiqu'en parlant au cœur avec toute sa force et son éloquence, n'a souvent pu se faire entendre de l'homme ou au moins le ployer à ses lois. L'Evangile s'est trouvé plus puissant. Il a entendu les cris de l'enfance, il y a compati; il est venu au secours de ces innocentes créatures, sans défense et sans appui: de manière que c'est à la lettre et strictement parlant, un bonheur d'être né dans un pays vivant sous l'empire de sa loi.

Il est bien connu que chez plusieurs des nations païennes les plus célèbres, l'état attendrissant de l'enfance, qui a tant besoin des sollicitudes et de la bonté d'un père, ne les obtenait pas toujours, et qu'elle était fréquemment traitée avec un degré de cruauté plus qu'ordinaire, même dans ces cas où l'humanité et la compassion auraient dû plaider le plus victorieusement en sa faveur. Chacun me devine et sent bien que je veux parler ici de la coutume d'exposer, c'est-à-dire de condamner à une mort presque certaine les enfants faibles, difformes ou malades; coutume qui fut pratiquée pendant tant de siècles, non-seulement avec impunité, mais même avec applaudissements: ce qui est regardé aujourd'hui comme le crime le plus atroce et digne du châtiment le plus sévère, l'était alors comme un expédient sage et politique, propre à débarrasser l'Etat de ses membres inutiles ou à charge, et que prescrivaient même quelques-uns de leurs sages et de leurs législateurs les plus célèbres. Ce barbare usage était un de ces bienfaits de

(1) L'historien *de la décadence et de la chute de l'empire romain* s'est plu à remarquer (vol. IV, pag. 380) que le mot ambigu que contient le précepte du Christ, relativement au divorce, se prête à toutes les interprétations que la sagesse du législateur peut vouloir lui donner, et que le sens propre du mot original πορνεια ne peut s'appliquer strictement au péché commis contre la sainteté du mariage: mais si cet auteur eût voulu prendre la peine de consulter la 1e aux Cor., v. 1, il aurait vu que le mot πορνεια peut, non-seulement s'appliquer au péché contre le mariage, mais que c'est dans cette acception que les écrivains sacrés l'ont souvent pris en effet, entre autres dans le passage cité, où il n'est guère susceptible d'autres sens. Notre Sauveur l'emploie aussi de cette manière, S. Matthieu, V, 32; XIX, 9. Cela étant incontestable, j'avoue qu'il m'est impossible de voir comment ce précepte du Christ peut se prêter à tout autre sens qu'au sens clair, naturel et évident qu'il présente au premier aspect; sens dans lequel il a été constamment entendu jusqu'ici; c'est-à-dire que le seul motif légitime du divorce est l'adultère.

cette philosophie et de ces beaux-arts que certaine classe d'écrivains nous a tant vantés (1).

Le sort des enfants qu'on laissait vivre n'était guère moins déplorable, dans certains pays, que celui des victimes condamnées à la mort. L'extrême rigueur de leur éducation passait toutes les bornes de la sévérité d'une discipline propre à former à la vertu, et était contraire à tout ce qu'inspire la tendresse naturelle aux parents. La puissance illimitée accordée aux pères s'étendait jusqu'à disposer de la liberté et même de la vie des enfants, et l'abus trop fréquent qu'ils en faisaient rendait la condition des jeunes gens en général extrêmement pénible et dure, quelquefois même réellement misérable.

Ces inhumanités n'existent plus aujourd'hui. Rien n'est comparable à la tendresse que les parents témoignent à leurs enfants, depuis le berceau jusqu'au moment où ils les établissent, dans les contrées soumises au joug si doux de l'Evangile, et le gouvernement est si éloigné d'autoriser les individus à détruire leurs enfants, qu'il a pourvu au cas où ils seraient assez dénaturés pour les abandonner, et qu'il en devient alors le père. La puissance paternelle n'a plus que l'étendue qu'il lui faut pour l'avantage de l'éducation, qui ne conserve de sévérité que ce qu'exige la culture de la raison ; et l'on peut dire qu'en général on voit subsister entre les membres âgés de la famille et les jeunes cette harmonie et cette bonne intelligence qui ressemblent aux heureux rapports que des amis ont entre eux, bien plutôt qu'à cette terrible distance que l'autorité met entre le maître et l'esclave.

III. Mais les bienfaisants effets du christianisme ne sont nulle part aussi visibles dans la société domestique que dans ses branches les plus inférieures, quoique peut-être les plus utiles, je veux parler de celle des serviteurs ; grâce à l'esprit de mansuétude de cette religion qui s'empresse de venir au secours des infortunés qui en ont le plus besoin, en relevant les humbles, consolant les souffrants et rassurant un cœur contrit.

On a remarqué avec raison que dans la majeure partie des gouvernements de l'Europe (quelque sévère que soit la constitution de plusieurs d'entre eux) la masse du peuple jouit, après tout, de plus de liberté ou d'une liberté plus réelle que celle qui faisait le partage des classes inférieures de la société dans les anciens Etats, même les plus libres ; parce que, sauf un petit nombre d'exceptions (que l'on voit disparaître insensiblement), ces classes ont cessé d'être assujetties à la plus terrible des oppressions, la servitude domestique ; tandis que dans toutes les anciennes républiques la très-grande majorité d'habitants n'était point composée d'hommes libres, mais d'esclaves (1) ; et dans le fait, chaque famille n'offrait guère chez les païens qu'un petit royaume despotique. Le chef était le tyran, et les serviteurs ses misérables sujets, qu'il achetait, traitait et vendait comme son bétail, qu'il pouvait punir et torturer à son gré, et même mettre à mort sans raison et à sa fantaisie. Il est vrai que les esclaves désignés chez eux sous le nom de *vernæ*, ou nés à la maison étaient quelquefois traités avec douceur, et même pourrait-on dire avec tendresse et indulgence. Mais ces favoris de la fortune ne se trouvaient qu'en bien petit nombre, comparés avec l'immense multitude de ceux qu'elle condamnait à éprouver toutes les rigueurs de leur malheureuse condition. Ces infortunés étaient en général continuellement exposés à endurer toutes les souffrances qu'un caprice cruel dictait à leur tyran. Souvent on les contraignait d'exécuter les pénibles travaux de la culture chargés de chaînes pesantes (2), ou de travailler enfermés dans des cachots, et en fournissant une tâche si peu proportionnée à leurs forces qu'elle les épuisait. Il leur fallait souffrir toutes les insultes et les injustices sans résistances et sans espoir d'y voir mettre un terme, puisqu'il n'y avait à attendre pour eux ni protection, ni justice, ni réparations (3) ; et ce n'était pas de leurs maîtres seulement qu'ils avaient à endurer les cruautés, c'était celles du premier venu qu'ils rencontraient. *Ils n'avaient pas de lieu de refuge où ils pussent fuir, et personne ne s'inquiétait de défendre leur vie.* Les mauvais traitements qu'on se permettait à leur égard étaient évalués au même prix que le mal qu'on eût fait à une bête. On ne regardait qu'à la diminution de leur valeur et au dommage qu'elle causait à leur maître, sans songer seulement à la douleur ou à la peine endurée par l'esclave lui-même. Si l'on recueillait leur témoignage, ce n'était guère qu'au milieu des tortures, et l'on paraissait croire ne pas devoir les interroger autrement. Leur maître était-il trouvé massacré dans sa maison, chaque esclave, quoique leur nombre montât souvent à plusieurs milliers, était souvent mis à mort, même ceux dont on reconnaissait l'innocence ; il y a plus, ils étaient quelquefois sacrifiés à l'amusement d'une jeunesse barbare, qui se faisait un passe-temps cruel de les massacrer dans les rues et dans les grands chemins. Tels sont les effets qu'a produits la possession d'une puissance illimitée sur des êtres de notre propre espèce,

(1) La même pratique subsiste encore à la Chine, contrée si célébrée par nos philosophes modernes, pour la sagesse de ses institutions. On dit qu'on expose annuellement, dans la seule ville de Pékin, environ 9000 enfants, et à peu près le même nombre dans le reste de l'empire. Voyez Barow, *Voyages en Chine*, page 170-176.

Chez les Hindous, on suspend les enfants aux arbres dans des corbeilles, où ils sont dévorés par des oiseaux de proie. Chez les Rajepouts de l'Inde, on laisse périr de faim les filles. Buchanan, *Mémoires sur l'Inde*, Appendice, p. 94 et 95.

(1) Dans la cent-dixième Olympiade, il y avait à Athènes seule 21,000 citoyens, et 400,000 esclaves. On en comptait 470,000 dans la seule île d'Egine. Il n'était pas rare qu'un citoyen romain, dans la classe ordinaire, possédât de 10 à 20,000 esclaves. Taylor, *Lois civiles*, p. 436-7.

(2) *Catenati cultores, vincti fossores*, sont des expressions que nous trouvons dans les écrivains de Rome.

(3) *Cum in servos omnia liceant*, etc., tout étant permis à l'égard des esclaves. Sénèque, *de Clementia*, I, 18.

et qu'elle a toujours une tendance naturelle à produire ; même dans les caractères les plus bienveillants et dans les esprits les plus cultivés, à moins qu'elle ne soit contre-balancée et même subjuguée par la force d'un principe religieux (*Voyez l'Appendice, note B*).

Telle était la disposition des sectateurs du paganisme envers une portion considérable de l'espèce humaine, portion qui aurait dû trouver chez eux pitié et protection, au lieu de l'oppression la plus barbare. Le caractère que formait l'Evangile dans ses disciples était d'une nature bien différente. Dès sa première apparition sur la terre, il prodigua les consolations et les secours de toute espèce à ceux qui gémissaient sous ce joug pesant ; mais il ne le fit qu'autant que cela était compatible avec la tranquillité et le maintien de la société, que la religion chrétienne eut toujours pour principe de respecter. En effet, ses premiers apôtres ne défendirent pas expressément l'esclavage ; ils ne dirent point aux esclaves qu'ils convertissaient à la foi que leur conversion les affranchissait et les dispensait de l'obéissance due à leurs maîtres : ç'aurait été leur prêcher la doctrine la plus dangereuse, tant pour les maîtres que pour les disciples ; les ennemis de la foi n'auraient pas manqué de représenter ses apôtres comme les adversaires de toute autorité, de toute subordination, comme des perturbateurs de la paix et de l'ordre de la société. Ils eussent infailliblement armé contre eux toutes les puissances de la terre, et entraîné dans une ruine commune eux et leur religion naissante. Cette prétention n'eût pas été moins destructive et fatale pour les esclaves eux-mêmes, puisqu'elle les aurait excités à une résistance aussi vaine et inutile que violente et sanguinaire, et qu'elle aurait attiré sur leur tête infiniment plus de maux qu'ils n'en éprouvaient auparavant ; mais, en outre, une pareille marche eût été diamétralement opposée au caractère distinctif et à l'esprit de la révélation chrétienne : un de ses premiers principes fondamentaux étant de ne point intervenir ou du moins se montrer en opposition avec aucune forme particulière de gouvernement, aucune institution civile, aucune autorité reconnue et établie depuis longtemps, soit qu'elle fût civile ou domestique, mais au contraire d'inculquer une soumission tranquille et respectueuse pour tous les supérieurs légitimes, *à toutes les ordonnances humaines en vue du Seigneur* (*Voy.* I *Pierre*, II, 13). Cependant, le christianisme avait soin en même temps de poser des règles générales de conduite et des principes dirigeants d'action pour tous les rangs et toutes les conditions parmi les hommes, qui devaient corriger tranquillement et en silence, mais d'une manière efficace, les vices inhérents ou les corruptions qui s'étaient glissées dans toute espèce de puissance ; l'influence de ces principes et de ces règles était telle qu'elle devait insensiblement et graduellement adoucir, effacer même les aspérités de toute espèce de gouvernement arbitraire, soit suprême, soit subordonné, et agir sur des nations ou des individus, mais en préférant de les améliorer et les réformer par la douceur, à les renverser et les détruire tout à coup par la violence et la force ouverte.

Un autre grand principe de cette religion céleste et de son divin Auteur, était d'exiger de ses disciples une soumission d'agneau et une résignation patiente aux maux, aux souffrances et aux persécutions de toute espèce, quoique non mérités, non provoqués et injustes. *Je vous le dis : Ne résistez point au mal ; bénissez ceux qui vous maudissent ; faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et vous persécutent, ne rendant point le mal pour le mal, ni insultes pour insultes, mais au contraire des bénédictions ; ne vous vengez pas vous-mêmes, mais renoncez à la colère, car il est écrit : La vengeance m'appartient ; c'est moi qui rendrai à chacun selon ses œuvres, dit le Seigneur* (*Matth.*, V, 39, 44 ; II *Pierre*, III, 9 ; *Rom.*, XII, 19). L'exemple de notre Sauveur fut conforme à ces préceptes, lui qui, lorsqu'on l'a chargé d'injures, n'a point répondu par des injures, qui étant maltraité n'a point fait de menaces, mais s'est livré à celui qui le jugeait injustement et a remis sa cause à Dieu, qui juge toujours avec justice (I *Pierre*, II, 23).

Avec ces idées et des sentiments de ce genre, dont toutes les pages des écrivains sacrés sont remplies, on voit quelle marche devait tenir le grand Fondateur et les premiers prédicateurs du christianisme relativement à la servitude domestique, établie depuis longtemps et en usage presque partout. Quelques duretés et quelques rigueurs cruelles qui paraissent inséparablement attachées à cette condition, ils ne jugèrent pas convenable d'anéantir tout à coup l'autorité du maître et de briser brusquement les fers de l'esclavage ; mais ils suggérèrent à ce dernier les motifs d'acquiescement et de soumission, et à l'autre les raisons d'user avec modération et même affection de son pouvoir, bien sûrs qu'ils adouciraient pour le moment les misères de cet état et qu'ils finiraient par les écarter entièrement.

En conséquence, ils enjoignirent aux maîtres de donner à leurs serviteurs, c'est-à-dire à leurs esclaves, ce qu'il était juste et équitable de donner, et de s'abstenir de les menacer. On leur apprit pour la première fois cette grande vérité, qui ne leur avait jamais été enseignée, qu'ils avaient aussi dans le ciel un Maître qui n'a acception de personne (*Coloss.*, IV, 1 ; *Eph.*, VI, 9), qui leur demanderait un jour un compte sévère de l'usage qu'ils auraient fait du pouvoir illimité qu'ils exerçaient sur leurs malheureux frères selon la chair et l'esprit. Ils durent savoir aussi, et on leur rappela souvent, qu'il leur est ordonné, ainsi qu'à tous les autres disciples de Jésus-Christ, de regarder tous les hommes comme leurs frères (I *Pierre*, III, 8), de les traiter comme tels, de les aimer comme eux-mêmes, de se montrer à leur égard pleins de condescendance, de douceur, de bienveillance, de commisération, d'affection vrai-

ment fraternelle, et par conséquent d'agir de même envers leurs esclaves, parce qu'ils sont des hommes.

D'un autre côté, on ordonna expressément aux esclaves d'*être soumis et obéissants à leurs maîtres, non-seulement avec respect, non-seulement lorsqu'ils ont l'œil sur eux, comme s'ils ne pensaient qu'à plaire aux hommes, mais avec simplicité de cœur et crainte de Dieu; non-seulement à ceux qui sont bons et doux, mais même à ceux qui sont rudes, ne leur répondant point, mais se montrant fidèles en tout, non comme des serviteurs qui cherchent à plaire à leurs maîtres, mais comme des serviteurs du Christ, exécutant les ordres avec bonne volonté, comme pour le Seigneur et non pour les hommes* (*Eph.*, VI, 5, 8; I *Pierre*, II, 18; *Tit.*, II, 10).

Le but de ces préceptes était évidemment de les tenir en garde contre toute provocation, toute négligence dans leur devoir, tout manque d'attention et de soin de la part de l'esclave, de le rendre doux, humble, patient, soumis, honnête, industrieux, fidèle; et, en désarmant ainsi la colère et se conciliant l'affection de son maître, d'adoucir autant qu'il était possible le poids de la chaîne dont il était chargé. En même temps ces esclaves avaient des encouragements et des consolations auxquels leurs frères engagés dans le paganisme étaient totalement étrangers : on disait aux esclaves chrétiens qu'en servant bien leurs maîtres, non-seulement ils étaient *agréables aux hommes, mais même à Dieu; qu'ils devaient se reporter pour leur récompense au temps de la glorieuse apparition du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ; et que, soit qu'ils fussent libres, soit qu'ils fussent esclaves, chacun d'eux recevrait du Seigneur la rétribution de tout le bien qu'il aurait fait* (*Eph.*, VI, 6, 7, 8; *Tit.*, II, 10, 13).

Ces considérations étaient suffisantes pour soutenir, adoucir et fortifier leurs âmes, et les empêcher de succomber sous le poids du joug et des mauvais traitements qu'ils avaient à éprouver dans l'esclavage, tandis que la prudence, la fidélité et l'obéissance qu'on leur recommandait, désarmait ou adoucissait du moins la sévérité de leurs maîtres. Il n'y a pas de doute qu'avec ces injonctions aux esclaves d'une part, et à leurs maîtres de l'autre, la condition de l'esclave chrétien ne fût infiniment plus douce que celle de l'esclave païen. Et il faut avouer que partout où l'on observe avec fidélité et consciencieusement ces ordres divins, les maux de l'esclavage se trouvent singulièrement adoucis, et que c'est le moyen de le dépouiller d'une partie de ses plus poignantes atteintes.

Quand l'empire devint chrétien, on fit des lois pour adoucir leur sort et les protéger. L'influence du gouvernement et celle de la religion continuèrent à opérer en leur faveur, et préparèrent graduellement l'heureux événement qui se réalisa dans les douzième et treizième siècles à la gloire immortelle du christianisme, c'est-à-dire l'entière extinction du système païen d'esclavage en Europe. Il faut convenir que les coutumes et l'inféodation féodale, amenées dans la chrétienté par ses conquérants barbares, y introduisirent d'autres espèces de servitudes maintenues pendant quelque temps sous la dénomination de vilains, mais il faut convenir aussi que ce genre d'esclavage était infiniment moins dur que l'ancien; et de plus, que cette nouvelle servitude céda insensiblement dans la plus grande partie du monde chrétien à l'esprit de l'Evangile, qui se mêla peu à peu avec le gouvernement civil et tempéra les lois, les coutumes et les usages dans tous les pays qui furent éclairés de ses lumières.

Nous sommes forcés d'avouer ici qu'il existe actuellement dans quelques parties du monde chrétien une autre sorte d'esclavage, trop semblable à celle dont le paganisme avait autrefois introduit l'usage, c'est celui des nègres. On ne saurait le nier; mais d'après ce que nous avons déjà vu de l'influence du christianisme à cet égard, nous pouvons nous livrer à la consolante espérance que le même esprit bienfaisant de l'Evangile, qui a éteint par degrés l'esclavage du paganisme, délivrera encore le genre humain de toutes les espèces, et par conséquent de celle-ci en particulier, de servitudes personnelles et perpétuelles; mais peu à peu et sans faire tort à personne, ainsi que c'est la maxime constante de notre céleste religion, d'arriver à son but par les moyens les plus doux.

En attendant, je crois que les propriétaires des Indes occidentales se feraient infiniment d'honneur et travailleraient même en dernière analyse pour leurs intérêts, s'ils voulaient prendre de leur propre mouvement des mesures pour l'extinction graduelle de ce trafic sur des êtres humains, également honteux et contraire au christianisme, connu sous le nom de traite des nègres à la côte d'Afrique. La raison, la justice, l'humanité et la religion s'accordent également à le proscrire, ainsi qu'en conviennent même quelques-uns de ceux qui plaident pour la nécessité de le continuer. Je renvoie à cet égard au *Discours de M. Bryan Edwards, memb. de l'assemb. de la Jamaïque*, 19 novembre 1789. Il y reconnaît que la manière dont on se procure ces esclaves, et les désastreux effets de la traite en Afrique, sont précisément tels que les représentent ceux qui en demandent l'abolition. *La totalité*, dit-il, *ou du moins la majeure partie de cet immense continent de l'Afrique est un champ de bataille et de désolation; un désert dont le petit nombre d'habitants sont des loups les uns pour les autres. Je n'oserais pas contester que cette scène d'oppression, de fraude, de perfidie et de sang, si elle n'est pas originellement occasionnée, ne fût du moins en partie maintenue, car je ne dirai pas qu'elle le soit en totalité, par la traite des nègres.*

Après cet honnête et candide aveu des funestes effets de la traite, tiré, par la force de la vérité, d'un des plus ardents défenseurs de ce commerce, tout adouci néanmoins comme il est facile de le voir, comment est-il possi-

ble qu'une nation qui professe la douce et compatissante religion de l'Evangile, continue à autoriser et même à encourager ce trafic qui révolte l'humanité? C'est sûrement là une des nombreuses inconséquences de l'esprit humain, qu'il est difficile d'expliquer et impossible de justifier!

Il faut reconnaître pourtant, à l'honneur de nos compatriotes, qu'un grand nombre d'entre eux, qui comprend une partie des talents les plus illustres de ce royaume, et quelques-uns des hommes d'Etat les plus sages, les plus justes et les plus éclairés que ce pays ou tout autre ait jamais produits, ont exprimé, dans les termes les plus forts, combien ils abhorraient ce commerce. On les a vus, laissant généreusement de côté toutes leurs dissensions politiques (car il y avait des hommes de tous les partis, de toutes les opinions), se réunir dans cette grande cause, et insister avec une force d'argumentation et une éloquence dont l'éclat étonna tous ceux qui les entendirent, pour qu'on abolît sur-le-champ cet infâme trafic; mais ces nobles efforts sont demeurés sans succès! Un plan qui se bornait à l'abolition graduelle de la traite, paraît n'avoir pas mieux réussi. Il fut proposé, en 1796, dans la Chambre des communes, par M. Charles Ellis, homme du caractère le plus respectable, et riche propriétaire de plantations à la Jamaïque, en un mot tel qu'on ne devait pas craindre qu'il proposât rien de dangereux aux propriétaires de ce genre. Ce plan, qui paraît être sage et praticable, fut approuvé par la Chambre des communes, et fortement recommandé, par les ministres de Sa Majesté, aux législatures coloniales. Cependant on n'a pris aucune mesure pour le réaliser, du moins à ma connaissance.

Et c'est une chose vraiment déplorable, parce qu'il n'y a rien de plus évident que si l'on eût écarté peu à peu l'importation des esclaves d'Afrique par de salutaires règlements à cet effet, et que l'on eût eu soin d'encourager en même temps l'accroissement naturel des nègres déjà importés, en les traitant partout, comme le font déjà dans certains endroits quelques dignes propriétaires, avec douceur et bonté; si l'on eût continué d'émettre en leur faveur des lois humaines, équitables et protectrices, et que l'on se fût occupé surtout avec zèle de leur instruction morale et religieuse, en chargeant quelques ecclésiastiques de cette honorable tâche, ce qui au reste avait été fortement recommandé par le gouvernement britannique à ses colonies, mais ce que l'on a trop négligé; si, dis-je, des mesures de ce genre eussent été généralement adoptées et suivies avec persévérance, on aurait aisément entretenu un nombre d'esclaves suffisant pour tous les besoins raisonnables des Indes occidentales, qui se bornent à la culture (1), et les misères de l'esclavage en lui-même eussent été mitigées et adoucies au point de rendre la condition des nègres inférieure, seulement de très-peu de chose, à celle des pauvres laboureurs européens: on y eût gagné en même temps ce point important, que les cruautés qui accompagnent la traite des nègres cesseraient d'être un juste objet de reproche pour ce royaume éclairé des lumières du christianisme.

(1) Ceci n'est pas avancé légèrement. Un grand nombre d'éloquents orateurs l'ont prouvé dans la Chambre des communes: on l'a démontré par une enquête et l'audition de témoins devant le conseil privé nommé pour prendre des renseignements sur la traite des nègres en elle-même (comité que j'ai suivi moi-même très-exactement durant l'espace de près d'une année), et ce qui vient encore plus directement à mon but, la chose a été prouvée par le fait et l'expérience. Car il est bien connu que quelques-uns de nos riches planteurs de plusieurs de nos îles des Indes occidentales ont entretenu leur équipage de nègres pendant nombre d'années sans le secours de l'importation. Il n'est pas moins certain qu'il n'en a pas été importé non plus depuis longtemps dans tout l'Etat de Virginie, je crois même depuis la révolution d'Amérique; et quoique le climat y soit bien moins favorable aux nègres que celui des îles, le nombre des esclaves s'est accru si rapidement et à un tel degré que cet excès de population des noirs a donné quelques inquiétudes au gouvernement. J'ai entre mes mains des preuves authentiques et incontestables de ce que j'avance. Ces faits, du moins quant à moi, repoussent victorieusement la raison de la *nécessité*, qui est le grand argument, et en général le seul plausible pour la continuation de la traite.

SECTION II.

Nous avons vu, dans la section precedente, que le christianisme a visiblement et incontestablement ajouté beaucoup au bonheur du genre humain dans tous les rapports de la vie domestique. Sa bienfaisante influence dans tous les intérêts majeurs et les transactions importantes de la vie civile et sociale, n'est pas moins évidente.

Son action a été infiniment utile et salutaire en matière de gouvernement, non qu'il en ait enjoint ou prescrit aucune forme particulière, car il a déclaré ne vouloir s'immiscer en rien dans les royaumes d'ici-bas et les divers modes d'institutions civiles; mais, en réglant les devoirs respectifs des gouvernants et des gouvernés, il avait soin de rappeler à ces derniers que leur qualité de chrétiens ne dénouait et ne relâchait même pas leurs obligations politiques, comme quelques-uns d'eux paraissaient pencher à le croire; qu'au contraire elle les resserrait et les fortifiait; que, sous quelque forme de gouvernement qu'ils vécussent et à quelque serment de fidélité qu'ils fussent astreints avant leur conversion, ils étaient également liés après par leur promesse; que leur religion n'apportait en eux d'autre changement à cet égard que celui de les rendre encore meilleurs citoyens et sujets, et de prêter de nouvelles forces à chaque lien civil par la sanction de l'autorité divine jointe à celle de l'autorité humaine. Ils ne devaient donc point faire usage de leur liberté spirituelle « *comme d'un manteau d'iniquité,* » comme d'un voile pour couvrir l'esprit de faction et de désordre, de dissension et de tumulte, comme d'un prétexte pour troubler la paix et l'ordre dans la société; mais ils devaient se soumettre d'eux-mêmes avec patience « *à toute ordonnance humaine en vue de Dieu,* » ils devaient se soumettre aux gouvernants sous lesquels la Providence

les avait placés et le christianisme les trouvait, « *non-seulement pour éviter la colère des hommes, mais pour satisfaire à leur conscience.* » Ils devaient obéir aux magistrats, être prêts à faire toute bonne œuvre, à rendre à chacun ce qui lui était dû : le tribut à qui ils devaient le tribut, les droits à qui les droits, la révérence à qui la révérence, l'honneur à qui l'honneur (*I Pierre*, II, 16, 23; *Rom.*, XIII, 5, 7; *Tite*, III).

On exigeait de même de leurs chefs que, quelque illimité que pût être le pouvoir dont ils jouissaient par les lois et les constitutions de leur pays, ils le limitassent et le restreignissent eux-mêmes d'après les lois éternelles et immuables de la rectitude morale; qu'ils observassent, dans leur conduite publique aussi bien que privée, ce que leur dictaient la justice, l'équité, la modération, la pitié, l'humanité et cette bienveillance envers tous que l'Evangile leur prescrivait à eux-mêmes, aussi bien qu'au moindre disciple de Jésus-Christ. On leur remettait fréquemment sous les yeux leur devoir avec la plus grande liberté; ils entendaient, et tremblaient d'un saint effroi en les entendant, les prédicateurs inspirés qui parlaient devant eux (*Act.*, XXIV, 25) « *de la justice, de la tempérance et du jugement à venir.* » On leur enseignait que l'autorité dont ils étaient revêtus leur avait été donnée d'en haut, pour « *être une terreur, non afin d'empêcher les bonnes œuvres* (*Rom.*, XIII, 3, 4), *mais de réprimer le mal;* » qu'ils étaient les ministres de Dieu pour le bien de leurs peuples, qu'en conséquence s'ils tournaient ce pouvoir à des vues cruelles ou perverses, ils seraient comptables de cet abus aux yeux du grand Maître de l'univers; qu'ils auraient à comparaître devant son tribunal avec le moindre de leurs sujets, afin d'y recevoir la récompense des bienfaits qu'ils auraient versés sur eux, ou le châtiment des maux dont ils auraient affligé le genre humain.

Il était difficile que des préceptes de ce genre, inculqués à plusieurs reprises et profondément imprimés dans les âmes de ceux à qui ils étaient adressés, n'obtinssent pas les plus heureux résultats et en effet ils les ont réellement produits; car rien de plus évident que cette vérité, que les divers modes de gouvernement établis et légitimes qui existent aujourd'hui en Europe, sont dans leur forme, ou leur manière d'administrer, et quelquefois dans toutes les deux, infiniment supérieurs à ceux de la même classe dans l'ancien monde païen, et par conséquent qu'ils font jouir ceux qui vivent sous leurs lois d'une beaucoup plus grande somme de bonheur. Il serait très-facile de prouver la vérité de cette assertion, si la nature de mon ouvrage comportait un parallèle détaillé de ces différentes constitutions politiques. Mais je me bornerai à faire contraster quelques-uns des principaux traits et certaines formes caractéristiques et distinctives du gouvernement civil, comparés dans les temps anciens et les modernes. Cela suffira je crois pour justifier ce que j'avance.

I. Et d'abord il est bien connu qu'à l'exception des Etats libres de la Grèce et de Rome, et seulement pendant un petit nombre de siècles, le genre de puissance qui domina sur la plus grande partie du monde habitable, fut un despotisme féroce, et que même les républiques les plus célèbres ne jouirent guère jamais, au moins pendant une période de temps un peu considérable, de deux des fruits les plus doux et les plus précieux de la liberté, et sans lesquels la liberté vraiment digne de ce nom ne saurait longtemps subsister, je veux dire la tranquillité intérieure et la paix au dehors. Ces Etats étaient continuellement agités et déchirés au dedans par des mouvements populaires et de sanglantes convulsions, ou exposés au dehors à des guerres interminables et jusqu'à extinction, qui détruisaient toujours leur tranquillité et allaient même quelquefois jusqu'à compromettre leur existence. Telle était leur manière d'être, à de légères exceptions près, même dans leur meilleur état; et dans leur décadence ils étaient désorganisés et mutilés par de si épouvantables massacres, des proscriptions si sanglantes, des plans tellement calculés et médités pour s'assassiner l'un l'autre, que le seul récit en fait peine et horreur (1).

II. Il nous est aisé de voir que dans les Etats anciens, même les plus libres, les chefs pouvaient à peine maintenir une véritable liberté égale pour tous, répandue dans toute la masse de la population, et distribuée dans ses justes proportions, comme on la trouve dans ce royaume, suivant les divers ordres et rangs des individus composant l'association. Ils couraient toujours des dangers, soit par les menées artificieuses ou l'excès de puissance d'un petit nombre, soit par la licence et l'emportement de la multitude; et tandis qu'ils gardaient avec un soin extrême quelques avenues par lesquelles la tyrannie pouvait s'introduire, elle les surprenait sans défense sur un autre point qu'elle forçait. Leur liberté si vantée, même en la supposant telle qu'ils l'estimaient, ne s'étendait guère en général beaucoup au delà des murs de la métropole et du territoire adjacent. Elle pouvait rarement subsister sans être sous l'influence immédiate de la législature. Les gouverneurs des provinces éloignés de l'œil du magistrat supérieur, et n'ayant point le frein qu'impose la religion, devenaient les tyrans les plus sauvages et les plus impitoyables. Le peuple infortuné, sur la tête duquel ils pesaient, était continuellement exposé au pillage, à la rapine, à l'oppression, à l'insulte et à toute espèce d'injustice. Ainsi, tandis que la liberté régnait au centre de l'Etat, toutes les fureurs du despotisme se faisaient sentir aux extrémités de l'empire (2).

(1) Voyez pour plus de renseignements le tableau que Thucydide nous présente, liv. III, des dissensions sanglantes, des séditions, des émeutes et des convulsions qui déchirèrent la petite île de Corfou. L'historien nous assure que presque toutes les autres contrées de la Grèce furent travaillées dans la suite des mêmes maux. Voyez aussi *Origine des lois, etc.*, vol. V, p. 74.

(2) Voyez *Choix des Mémoires de l'Académie royale*, 1re part. du vol. I, p. 151. — Le caractère de Verrès était

III. Un des principaux traits caractéristiques d'une bonne constitution est le système de lois qu'elle a établies pour la protection et la sûreté du peuple, et le règlement des mœurs publiques. Si nous jugeons les gouvernements anciens d'après cette balance, nous ne les estimerons pas infiniment; il suffira, pour les apprécier à cet égard, de jeter un coup d'œil sur un petit nombre des lois les plus remarquables dans différentes contrées.

Il y avait parmi les Egyptiens une loi qui non-seulement, encourageait, mais même récompensait le vol (*Diod. de Sicile, l.* I, *c.* 80; *Aulu-Gelle, l,* II, *c.* 18).

Le code criminel de Dracon était, comme tout le monde le sait, hors de toute proportion avec les délits à punir, et capricieusement sévère. On disait que ses lois avaient été écrites avec du sang. Les plus légères transgressions et les crimes les plus atroces étaient punis avec la même rigueur.

Quant aux lois de Lycurgue, elles étaient, dans un grand nombre de cas, injustes et cruelles, et quelques-uns des philosophes grecs les plus célèbres les ont condamnées, comme étant calculées plutôt pour faire de braves soldats que des citoyens honnêtes et vertueux (1).

Elles encourageaient le vol, l'adultère et beaucoup d'autres actions extrêmement immorales et condamnables (2).

Les Cryptia, ou places pour se cacher, d'où les Spartiates s'élançaient sur les Ilotes et les massacraient de sang-froid, furent une institution de Lycurgue, au dire d'Aristote (*Plut., Vie de Lycurgue*). Mais ce qui met le comble à ces horreurs, c'est que non-seulement ce législateur avait permis, mais même ordonné le meurtre des enfants faibles, malades ou contrefaits (*Ibidem*).

Parmi les lois de Solon, il s'en trouve plusieurs contre lesquelles on pourrait faire des objections fondées; mais une entre autres est extrêmement répréhensible, c'est celle qui, quoiqu'elle n'enjoignît pas précisément il est vrai le plus détestable des crimes, le présentait néanmoins comme une action estimable, et que le législateur encourageait autant qu'il était en lui, parce qu'en étant souillé lui-même, il voulait apparemment avoir des complices qui suivissent son exemple (*Plutarque, Vie de Solon, au commencement*).

Dans l'île de Crète, et dans quelques autres Etats de la Grèce, le même crime qui attira le feu du ciel sur cinq villes coupables, était encouragé par la loi (1).

Les lois des Douze-Tables étaient sanguinaires et cruelles, surtout par rapport aux débiteurs insolvables. En effet, après un emprisonnement de soixante jours, on pouvait les vendre comme esclaves ou les mettre à mort et partager leurs membres entre leurs créanciers. Des hommes ingénieux et savants ont essayé, mais sans succès, d'expliquer cette loi de manière à en bannir cette atrocité (2).

IV. Romulus permit le meurtre des enfants, et il ne paraît pas qu'aucune loi subséquente ait défendu cet usage; quelques personnes même pensent qu'il fut confirmé par la loi des Douze Tables. Au moins est-il certain que l'on pouvait commettre impunément cette barbarie, et que l'Etat de Rome, comme beaucoup d'autres de l'ancien monde, fut, pendant plusieurs siècles, arrosé de ce sang innocent de victimes immolées à une politique inhumaine (*Denys d'Halic., Antiquit. rom., l.* II).

La cruauté de la loi romaine à l'égard des enfants ne s'arrêta pas là; elle ne se contenta pas de la destruction des enfants, elle étendit sa sévérité jusqu'aux adultes; elle accorda au père un pouvoir illimité et sans surveillance sur ses propres enfants; elle les regardait, non pas comme des *personnes*, mais comme des *choses*, comme une partie de la fourniture ou du mobilier du manoir de la famille, que le maître pouvait écarter, vendre ou détruire à son gré, comme toute autre chose qui se trouvait à sa discrétion. A quelques égards, la condition d'un enfant de famille était pire que celle d'un esclave. En effet, l'esclave ne pouvait être vendu qu'une seule fois, tandis qu'on pouvait vendre trois fois l'enfant, et que le père de famille avait le droit de l'emprisonner, de le faire battre de verges et même mettre à mort, sans appel

celui de presque tous les gouverneurs romains. Cicéron, en parlant des provinces, dit en général : *Populatæ, vexatæ, funditus eversæ provinciæ socii, stipendiariique populi Romani afflicti, miseri, jam non salutis spem, sed exitii solatium quærunt.* In Q. Cecil. Divinat. 3. Ce qui n'est que trop confirmé par Salluste : *Ignavissumi homines, per summum scelus, omnia ea sociis adimere quæ fortissumi viri victores hostibus reliquerant; proinde quasi injuriam facere id demum esset imperio uti.* Bell. Cat. XII. — Les Athéniens traitaient aussi les cités et les îles dans leur dépendance avec une inhumanité et une rigueur extrêmes. Un principe avoué chez eux et une pratique constante était de les opprimer, fatiguer et piller avec une rapacité sans pitié; de les réduire à l'état de la dépendance la plus abjecte; de créer et de fomenter chez elles des dissensions et des factions éternelles, pour les mettre hors d'état de se faire craindre de l'état oppresseur. Voyez *Origine des lois, des arts et des sciences,* vol. V, p. 75. Mais consultez plus particulièrement le traité curieux et réellement admirable de Xénophon, intitulé *De la République d'Athènes*, qui quoiqu'écrit pour la défense des Athéniens, présente un tableau si frappant de leur injustice, de leur cruauté et de leur tyrannie, qu'il doit fixer pour jamais l'opinion de tout homme pensant sur le caractère de ce mode de gouvernement.

(1) Aristote, *Pol. liv.* II, *cap.* 9, *liv.* VII, *cap.* 14. Plutarque, Vie de Lycurgue, entreprend de les défendre, mais en vain.

(2) *Le règne des lois,* vol. V, p. 429. Plutarque, Vie de Lycurgue. Quelle qu'ait pu être l'*intention* du législateur, en obligeant les jeunes Spartiates à dérober leurs vivres, etc., *l'effet réel* n'en était pas moins d'encourager la ruse, la fraude et d'exposer la propriété.

(1) Plutarque de l'Education, cap. 15. Politique d'Aristote, liv. II, c. 10.

(2) Un savant critique, très-versé dans les lois civiles, a écrit sur ce sujet une dissertation fort ingénieuse, où il essaie de prouver que la loi des XII Tables ne condamnait pas le débiteur insolvable à la mort, mais bien à la servitude : il devait devenir l'esclave de ses créanciers, et leur acquitter sa dette, par son travail personnel, dans la proportion des droits que leur créance leur donnait sur lui; mais cette explication ingénieuse est formellement contraire aux opinions réunies de Quintilien, d'Aulu-Gelle, de Tertullien, et de beaucoup d'autres anciens auteurs, qui tous s'accordent à soutenir le sens simple et littéral de la loi; et il n'est guère probable qu'un jurisconsulte du dix-huitième siècle ait pu découvrir le sens d'une loi romaine qui a échappé aux Romains eux-mêmes. Voyez *Taylor, Commentarius de inope debitore in partes dissecando,* p. 15, et les auteurs cités plus haut.

à aucun autre tribunal (*Nieuport, de Rit. rom., pag.* 385). Quant aux filles, il y avait un abus de pouvoir porté jusqu'à un tel point, que l'on y trouvera sans doute un raffinement encore plus cruel que ce que l'on a vu. Le père de famille pouvait forcer sa fille mariée à répudier un mari qu'elle aimait tendrement, et dont lui-même avait approuvé le choix (*Esprit des lois, tom.* III, *liv.* XXVI, *c.* 3, *p.* 75).

Mais ce qui était encore, s'il est possible, plus odieux et plus intolérable, la femme elle-même, quoique peut-être mère d'une nombreuse famille, n'était pas moins assujettie que ses enfants à l'autorité paternelle et à la volonté despotique de son époux. La loi la considérait comme sa fille; il pouvait la garder ou la renvoyer à son gré, il pouvait même la mettre à mort pour certains crimes, ou pour mieux dire, pour certaines fautes, dont quelques-unes même d'une nature assez légère. La faculté de divorcer était aussi, comme je l'ai déjà observé, un privilége sans bornes, accordé au mari, et qu'il exerça constamment, dans les derniers temps de la république, de la manière la plus tyrannique et avec le caprice le plus insolent (1).

Telles furent les lois des nations les plus célèbres de l'antiquité; et comme les actes législatifs d'un pays nous présentent la peinture la plus vraie de ses mœurs, et nous offrent en même temps, sous un seul point de vue, le génie et le caractère de la totalité d'un peuple pris dans son ensemble, il ne nous sera pas difficile de nous former une opinion des anciens païens et de leur gouvernement.

V. Et comme les lois étaient, en beaucoup de conjonctures importantes, inhumaines et vicieuses, la manière de les appliquer n'était pas moins partiale et corrompue. Ce grand boulevard de la liberté, ce puissant protecteur des droits et des priviléges des personnes et des propriétés des sujets, la jurisprudence civile et criminelle de l'Etat était, dans les anciennes républiques, infiniment éloignée du degré de justice et de perfection où elle se trouve aujourd'hui dans certaines contrées chrétiennes, et plus particulièrement dans la nôtre. Le traitement fait aux deux hommes les plus justes et les plus vertueux de leur temps, Socrate et Aristide, montre de quelle manière on rendait la justice à Athènes; et l'on peut inférer de la conversation bien connue que le dernier de ces hommes illustres eut avec un des juges qui le condamnèrent, quels étaient les motifs d'après lesquels les magistrats formaient ordinairement leur opinion, en qualité de juges, sur le caractère et les mérites de l'accusé (*Plutarque, Aristide*). A Rome, particulièrement dans les derniers temps de la république, les cours de justice étaient une scène non interrompue d'iniquité, de vénalité, de partialité et de corruption, que l'on ne prenait même pas la peine de déguiser, en sorte qu'il était presque impossible à l'homme pauvre et sans crédit d'obtenir le redressement des torts les plus cruels, et que le riche, coupable des crimes les plus atroces, était à peu près sûr de l'impunité (*Voyez l'Appendice, note* D).

La prodigieuse supériorité de notre gouvernement, sans compter celle des autres Etats, dans tous ces grands et importants articles du gouvernement civil, et dans une multitude d'autres dont on pourrait donner ici la liste, est une vérité tout à fait incontestable. Mais ce qu'on peut assurer, sans crainte d'en être démenti, c'est que cette supériorité est due en grande partie à l'influence que l'esprit du christianisme a eue sur notre constitution civile, avec laquelle il est étroitement et essentiellement incorporé, et pour ainsi dire tissu sur le caractère de nos gouvernants ainsi que sur celui du peuple, sur l'esprit des lois ainsi que sur celui des législateurs et de ceux qui les appliquent. C'est ce qui a surtout tellement adouci et mitigé la férocité même du gouvernement arbitraire qu'on trouverait difficilement en Europe cette rigueur qu'il avait chez les païens, et qu'il manifeste encore aujourd'hui dans les royaumes de l'Afrique et de l'Asie. C'est toujours ce même esprit de l'Evangile, qui, en adoucissant l'aigreur des factions acharnées l'une contre l'autre, et leur inspirant de cette charité et de cette indulgence réciproque, a préservé jusqu'ici cette contrée de ces scènes de dévastation et de carnage qui tachent et souillent les annales de l'histoire ancienne. C'est encore lui qui a en général retenu nos gouverneurs de provinces et les a empêchés de dépasser, dans leur administration, les bornes de l'équité et de l'humanité; qui a transmis, même dans nos colonies les plus éloignées, une portion considérable de liberté, de justice, de bien-être, de tranquillité, de sécurité et de prospérité, bénédictions toutes émanées de la mère-patrie (1). C'est lui enfin qui a imprimé dans les esprits de nos juges et de nos magistrats un sentiment profond de ce qu'ils doivent à Dieu, à l'homme et à leur pays, ce respect sacré pour la droiture et la justice qui les rend éminemment impartiaux, probes et incorruptibles; qui assure à chaque rang de la société le bienfait égal des lois, qui étend jusqu'aux plus faibles individus la protection de ces mêmes lois, et courbe sous leur joug les têtes des grands.

VI. Après les maux naissants de systèmes cruels de police, civils et domestiques, de mauvaises formes de gouvernement, de lois

(1) *L'esprit des lois*, tom. II, pag. 88, Et la licence des femmes à cet égard (car elles avaient aussi la faculté de divorcer) égalait au moins celle des hommes. *Numquid jam ulla repudio erubescit, postquam illustres quædam ac nobiles fœminæ, non consulum numero, sed maritorum annos suos computant?* Sénèque, *De Beneficiis*, III, 16.

(1) Voyez l'excellente introduction de Mickle, en tête de la traduction de la Lusiade et les Mémoires du major Rennell sur l'Indoustan; « Les provinces du Bengale, dit ce dernier écrivain, également véridique et bien informé, que nous possédons depuis trente-trois années, ont joui pendant tout ce laps de temps, de plus de tranquillité qu'aucune autre partie de l'Inde, et même qu'elle n'en avait joui depuis Aureng-Zeb. C'est un fait incontestable, que les provinces du Bengale ont un meilleur gouvernement, sont dans un meilleur état de culture, et offrent des manufactures plus riches qu'aucune autre contrée de l'Asie, la Chine exceptée. » p. 106.

oppressives, et de formes corrompues dans l'administration de la justice, il n'y a guère de calamités plus formidables et plus affligeantes que celles de la guerre; et nous avons encore ici sur les anciens païens un avantage manifeste.

J'ai fait observer antérieurement, et il a été avancé quelques arguments pour établir que, dans les contrées chrétiennes, les horreurs de la guerre, le plus sévère des fléaux de la race humaine, ont été singulièrement adoucies, et que leur fréquence, leur durée et les maux qu'elles entraînent à leur suite, ont reçu de l'influence de cette religion de douceur et de mansuétude une diminution considérable. J'engagerai le lecteur, afin de lui confirmer ce fait, et pour qu'il trouve des preuves additionnelles à l'appui de cette assertion, à faire un peu d'attention, en lisant l'histoire des anciens Etats, à la nature, à l'origine, au nombre, à l'étendue et à la durée de leurs guerres, ainsi qu'à la manière dont on les faisait. Nous sommes accoutumés dès notre enfance à ne considérer ces peuples qu'avec une espèce de vénération implicite, et qui va presque jusqu'à l'adoration; nous sommes tellement éblouis par l'éclat de leurs victoires et la gloire de leurs conquêtes, par le courage, l'ardeur, l'intrépidité, l'héroïsme et l'élévation d'âme qu'ils ont si souvent déployés; et par-dessus tout, nous sommes tellement enchantés de l'éloquence et de la sublimité des expressions avec lesquelles leurs historiens nous ont raconté leurs hauts faits d'armes et leurs poëtes les ont immortalisés, que nous ne pensons jamais à cette épouvantable inhumanité qui fait le grand trait distinctif et prééminent de leur caractère; nous ne voyons jamais les flots de sang qu'ils ont versés pour arriver à leur but de prédilection, non plus que les divers maux incalculables dont ils ont inondé l'univers. La pure vérité néanmoins est que ces hommes féroces se montraient les ennemis communs du genre humain, les oppresseurs, les brigands, les spoliateurs et les tyrans de toute la terre. La plupart de leurs guerres étaient volontaires et sans provocations préalables qui y eussent donné lieu; c'étaient des guerres d'agression, d'intérêt, d'injustice, de rapine et d'ambition; ils accordaient leur protection au premier venu qui la réclamait, sans s'inquiéter de la justice de sa cause, et seulement pour étendre leurs conquêtes; ils éludaient et violaient les traités les plus solennels sans le moindre scrupule, toutes les fois que leur intérêt paraissait le demander. Une soif inextinguible de régner, une sorte de passion pour l'achèvement de hauts faits de guerre, une soif inextinguible de la gloire, étaient les principes sur lesquels ils réglaient leur conduite dans ces sortes de cas, et auxquels toute autre considération, quelque sacrée qu'elle fût, devait céder le pas (*Voyez l'Appendice, note E*). En un mot, leurs gouvernements n'étaient guère que des établissements militaires; par conséquent chaque citoyen s'y regardait comme soldat, et chaque royaume avait l'œil ouvert sur l'Etat voisin pour le surprendre et le dévorer. La voie la plus sûre pour arriver aux honneurs civils était au champ de bataille, et ce n'était qu'à la pointe de l'épée que l'homme pouvait se frayer l'accès aux objets de ses désirs.

Il n'est pas étonnant que lorsque tout tendait à enflammer ainsi les passions les plus ardentes du cœur humain, les guerres des anciens fussent sanglantes et sans relâche, que rien ne pût surpasser l'injustice et la fougue avec lesquelles on les entreprenait, si ce n'est l'esprit de vengeance implacable qu'on mettait à les continuer, et qu'ainsi le monde ait été, pendant une longue suite de siècles, une scène de désolation couverte de ruines et de sang. Les traitements barbares et dignes de sauvages, qu'ils faisaient éprouver à leurs captifs pris à la guerre, sont bien connus de tous ceux qui n'ont même qu'une teinture superficielle de l'histoire ancienne : chaque page en est souillée de tableaux de ce genre, trop nombreux et trop horribles pour les retracer ici. Nous pouvons nous contenter d'observer en général que la perte de milliers d'hommes restés sur le champ de bataille était, dans ces temps désastreux, la moindre des calamités de la guerre. Parmi les vaincus, ceux qui survivaient n'avaient que trop à envier le sort de ceux qui avaient succombé sous un esclavage perpétuel ou une mort ignominieuse, précédée quelquefois de la torture, et toutes deux reçues de la main du bourreau, était ce qui les attendait infailliblement; et même dans l'histoire des nations les plus policées et les plus célèbres pour leurs vertus publiques ou privées, dont il fallait que les païens eussent d'étranges notions, nous sommes continuellement choqués de voir la désolation s'étendre sur tout un pays, des cités riches et florissantes entièrement détruites, et l'épée frapper indistinctement et exterminer non-seulement les citoyens en état de porter les armes, mais même la partie des habitants dont le vainqueur n'avait rien à redouter, puisqu'elle était sans force et sans défense; je veux dire les femmes, les enfants et les vieillards de toutes les conditions.

Si nous remontons aux premiers siècles de la Grèce, Homère nous apprend avec franchise et en peu de mots quels usages on suivait de son temps, et l'une des principales opérations de la guerre. *Tels sont,* nous dit-il, *les maux qui suivent la prise d'une ville : les hommes sont passés au fil de l'épée, la ville est brûlée jusque dans ses fondements, et l'on condamne les femmes et les enfants à l'esclavage* (*Voy. Iliade, l.* V, *v.* 590).

Les descendants des héros d'Homère ne dégénérèrent pas à cet égard, dans les âges suivants, de leurs féroces ancêtres : ils semblent au contraire avoir constamment travaillé à surpasser ces modèles de barbarie. Après la prise d'une ville, aux habitants de laquelle ils avaient quelquefois promis et même juré, de la manière la plus solennelle, de les épargner, il massacraient de sang froid toutes les créatures humaines qui s'y trouvaient, sans excepter les femmes et les

enfants. La guerre du Péloponèse présente constamment, à peu près au reste comme toutes les autres, des exemples de cette barbarie (1).

Les Romains ne marchèrent que trop fidèlement sur les traces des Grecs, leurs maîtres et leurs précepteurs en cruauté comme en tout. Il suffit d'ouvrir leurs histoires pour s'en convaincre; toutes en offrent des preuves nombreuses (*Tite-Live, liv.* IX, *c.* 14; *liv.* XXI, *c.* 14; *liv.* XXVI, *c.* 15; *liv.* XLV, *c.* 34. *Voyez dans l'appendice, la note F*).

Quant aux diverses nations de l'Asie, la totalité de l'histoire de ce pays, tant ancienne que moderne, et à partir d'une extrémité de ce continent à l'autre, présente un tel enchaînement non interrompu de barbarie, d'effusion de sang, de carnage et de dévastation dans les guerres, les révoltes, les révolutions et les dissensions intestines qui n'ont cessé de désoler cette malheureuse contrée, qu'on ne saurait en contempler le tableau sans un étonnement et une horreur mêlés de dégoût (2).

C'était pourtant ce qu'on devait naturellement attendre des principes professés par les grands guerriers et les hommes d'Etat de l'antiquité, et peut-être même encore plus. Un de ces principes était : *Satisfaire nos cœurs par la plus cruelle vengeance exercée sur nos ennemis, est parfaitement légitime; c'est un appétit mis en nous par la nature, c'est même le plaisir le plus exquis que l'homme puisse goûter* (3). Ce plaisir si délicieux, ils s'y livraient sans réserve, et ils étaient certainement de parfaits épicuriens dans cette espèce de volupté.

On ne saurait se dispenser de remarquer ici l'opposition complète qu'il y a entre cette doctrine favorite du paganisme et celle de la révélation. *Satisfaire nos cœurs par la plus cruelle vengeance exercée sur nos ennemis, est la plus délicieuse de toutes les jouissances pour l'homme*, dit la première: *Ne vous vengez pas vous-mêmes, mais laissez s'éteindre la colère*, dit la dernière. Rien ne marque davantage la différence d'esprit des deux religions; leur effet pour le genre humain a déjà répondu, jusqu'à un certain point, à cette différence, et y répondra encore davantage par la suite. Quoique l'on trouve encore chez les diverses nations qui peuplent la terre, beaucoup trop de fureur et d'animosité, beaucoup trop de penchant pour la guerre, beaucoup trop d'actes de passion et de cruauté, il faut pourtant convenir que ce principe diabolique de vengeance a beaucoup perdu de sa force, et qu'il y a longtemps que l'on ne voit plus un grand nombre de ses effets les plus tragiques. Sans doute il y aura encore, jusqu'à un certain degré, des disputes et des contestations entre les Etats et les individus qui les composent, tant que les Etats seront composés d'hommes : car les hommes sont sujets aux faiblesses de la nature humaine. Mais cette fureur de vengeance implacable qui fermentait dans le sein des conquérants d'autrefois, ne paraît plus être, comme elle l'était alors, la passion prédominante, la tournure générale de caractère du siècle où nous sommes. Il arrive rarement que l'on entreprenne aujourd'hui des guerres injustement et par pur caprice, comme on le faisait perpétuellement chez les anciens, dans la seule vue d'opprimer et de réduire à l'esclavage un peuple innocent, et qui n'avait fait aucun tort. La soif du pouvoir et des conquêtes a fait place à des vues plus raisonnables et plus humaines; une certaine douceur de mœurs se mêle aujourd'hui d'elle-même aux contestations les plus vives, et lors même que l'on trouve impossible, de part et d'autre, de ne pas recourir aux armes, au moins voit-on généralement des deux côtés une disposition réciproque à alléger et adoucir, autant qu'on le peut, les maux qui sont, jusqu'à un certain point, inséparables de la guerre. Ceux qui souffrent sur le champ de bataille sont aujourd'hui les seuls qui souffrent : le reste, quoique vaincu, n'est ni mis à mort ni réduit à l'esclavage : on le traite ordinairement avec douceur et bonté; et même quand les vaincus sont forcés de passer sous la domination d'un maître étranger, ce changement se trouve quelquefois leur être favorable au lieu de léser leurs intérêts (1).

(1) Voyez Thucydide dans toute son Histoire. Vous remarquerez plus particulièrement l'extrême cruauté des Athéniens et des Spartiates envers leurs prisonniers, dans le livre II, le massacre des habitants de Mytilène et de Platée, et les incroyables barbaries commises à Corfou, liv. III. Le meurtre des Æginètes et des Mégariens, l. IV, des habitants de Scio et de Melos, liv. V; des Mycalessians, liv. VII. Dans cette dernière occasion, les Thraces ne se contentèrent pas de faire une boucherie des hommes, des femmes et des enfants qu'ils massacrèrent sans distinction, y compris même une école entière de jeunes garçons; ils égorgèrent jusqu'aux animaux qui leur tombèrent sous la main. L'historien, que ces scènes paraissent affecter en général assez peu, ne peut s'empêcher de manifester son horreur pour un pareil carnage. Mais, dit-il, apparemment pour adoucir son expression, Τὸ γένος τὸ τῶν Θρᾳκων φονικώτατον ἐστι (la nation des Thraces est très-sanguinaire). Ce reproche était fondé, mais les Athéniens eux-mêmes, et tous les autres Etats de la Grèce, méritaient également cette épithète qui caractérise ces barbares. Elle peint d'une manière courte, mais exacte et d'un seul mot très-significatif, le véritable caractère de toute l'antiquité païenne. Par malheur pour le monde, le γένος φονικώτατον, cette race d'homme qui aime le meurtre, a reparu de nos jours; mais qu'on se souvienne bien que ce n'est point sous l'influence de l'Evangile, mais sous celle de la philosophie, sa mère naturelle, qu'elle a reparu. Au reste, je dois déclarer ici que quand je parle de la philosophie, je veux dire, non cette philosophie véritable et sublime que nous rencontrons dans les ouvrages immortels de Bacon, de Bayle et de Newton, mais ces pernicieuses doctrines qui usurpent son nom respectable, que Voltaire et ses nombreux disciples et imitateurs ont surtout contribué à répandre, et que l'on regarde justement comme le principe et la source du déluge de maux qui a désolé pendant tant d'années presque tout le continent de l'Europe.

(2) Voyez les épouvantables conquêtes de Gengis-Khan, de Timur, d'Aureng-Zeb et de Nadir-Schah dans les histoires de l'Inde et de la Perse.

(3) Thucyd. liv. VII, p. 540. Il est difficile de rendre l'original avec une énergie suffisante. Ἀποπλῆσαι τῆς γνώμης τὸ θυμούμενον. Encore aujourd'hui les sauvages des îles Pelew mettent à mort leurs prisonniers de guerre. Voyez *Histoire des îles Pelew*, par M. Keate, p. 33.

(1) Le lecteur voit, sans qu'on soit obligé de l'en avertir, que toutes ces observations n'ont rapport uniquement qu'aux nations qui professent et pratiquent le christianisme. Partout où il est éteint, partout où la philosophie a pris sa place, vous voyez toute la férocité sauvage de l'ancien paganisme reprendre sur-le-champ son empire sur les cœurs, et manifester cet esprit féroce qui fait son ca-

VII. Il y a encore un autre cas remarquable dans lequel l'Evangile a mis une digue à des espèces de cruautés de la nature la plus atroce ; je veux dire l'entière abolition des sacrifices humains. Cet horrible usage eut lieu dans toutes les contrées du monde païen à un degré presque incroyable, et subsiste encore dans beaucoup de pays sauvages où le christianisme n'a pas encore pénétré. Il y a des preuves incontestables que ces sacrifices ont existé chez les Egyptiens, les Syriens, les Perses, les Phéniciens, et même chez toutes les différentes nations de l'Orient (1). Ce fut, nous le savons tous, une des iniquités les plus criantes des Chananéens, une des causes qui les fit exterminer par la main des Israélites, et l'un des principaux motifs d'un grand nombre de défenses expresses et redoutables faites par l'Eternel à ces derniers, de ne pas avoir le plus léger rapport ni la moindre communication avec ces monstres de cruauté (*Deutér.*, XII, 29, 32).

Cependant toutes ces prohibitions ne suffirent pas pour préserver entièrement les Israélites de cette funeste contagion. Ils se laissaient quelquefois entraîner par l'exemple à ce crime détestable et généralement répandu, et ils offraient leurs enfants et leurs filles aux démons. » Ce malheureux usage se répandit comme une maladie pestilentielle sur toute l'Asie, l'Afrique et l'Europe. Nul climat, nul gouvernement, nul état de civilisation, nul mode de superstition païenne ne put s'y soustraire. Les Grecs et les Romains eux-mêmes, quoique bien moins enveloppés dans ce désordre qu'une foule d'autres nations, ne réussirent pas complétement à ne s'en point laisser infester. C'était dans les grandes et importantes occasions qu'ils avaient recours à ce qu'on regardait comme le sacrifice le plus précieux, le plus efficace et le plus méritoire que l'on pût offrir aux dieux pour les apaiser, l'effusion du sang humain (1). Mais cet usage s'étendit encore davantage et jeta de plus profondes racines parmi des nations encore moins civilisées. Les Scythes et les Thraces, les Gaulois et les Germains y furent fortement attachés (2); et même cette île ou, grâces à l'Evangile, la bonté et l'humanité ont fixé leur séjour ; cette île fut autrefois, sous le sombre et féroce despotisme des Druides, souillée du meurtre religieux de ses infortunés habitants. Le mal se répandit d'une des extrémités du globe à l'autre ; et dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique, on trouva l'hémisphère méridional encore plus déshonoré par ce crime que l'autre. Montézuma, dans le sein de l'opulence, du luxe, de la magnificence et du perfectionnement d'une partie des arts, offrait tous les ans au soleil vingt mille victimes humaines (*Introduction à la traduction de la Lusiade, par Mickle, p. 7, note ; Histoire de l'Amérique, de Roberston, t. 3, p. 199 et note 31*). Dans l'un des plus puissants royaumes de l'Afrique (*le royaume de Dahomé*), la même superstition existe encore aujourd'hui, et les navigateurs de notre nation l'ont trouvée établie dans toutes les nouvelles îles qu'ils ont découvertes dans la vaste étendue de l'océan Pacifique (*dernier voyage de Cook, v. 2, p. 203*).

Voilà pourtant le tableau de la nature humaine, quand la grâce ne l'a pas domptée, et de cette raison dont l'homme est si fier ; c'est-à-dire de la religion naturelle, ou, comme on l'appelle aujourd'hui par courtoisie, de la philosophie, quand elle est privée des secours de la révélation ! Et quel sentiment profond de reconnaissance ne doit-il pas imprimer dans nos cœurs pour les obligations infinies que nous avons à l'Evangile, qui nous a délivré de cette dernière abomination, ainsi que d'une foule d'autres cruautés et de crimes énormes que nous eût inspirés le paganisme. Partout où l'astre bienfaisant du christianisme a fait poindre sa lumière, dès ce moment même le démon ténébreux de la superstition a disparu. Les sacrifices humains sont inconnus dans le monde chrétien, et « le pays que nous habitons n'est plus souillé de sang. »

SECTION III.

I. Les faits que nous avons présentés dans les deux précédentes sections, suffiraient pour décider la question en faveur de l'in-

(1) Plutarque, dans les Vies de Thémistocle, Marcellus et Aristide ; Tite-Live, liv. XXII, c. 67 ; Florus, liv. I, c. 13 ; Procope, Guerre des Goths, liv. II, p. 38 ; Virgile, Enéide, X, 518 ; XI, 81.

(2) Hérodote, liv. IV ; Tacite, Annales, XIII, c. 57, des Mœurs des Germains, 9 ; César, de la Guerre des Gaules, liv. VI, c. 15, 18 ; Histoire philosophique et politique, etc., V, 6, p. 75 ; Maurice, sur l'Inde, p. 139.

ractère dans la guerre, dans les dissensions civiles, dans les lois, les châtiments, ainsi que dans tous les autres points importants de la vie humaine.

(1) Porphyre, περὶ ἀποχῆς, l. XI, s. 27. Hérod., I, 7. Il paraît aussi que ces sacrifices ont eu lieu parmi les anciens habitants de l'Inde à un degré vraiment effrayant. Voyez les *Antiquités indiennes* de Maurice, v. 1, depuis la page 152 jusqu'à la page 237. Les Védas eux-mêmes, qui sont les livres sacrés des Indiens, les prescrivaient, page 162. Voyez aussi page 181-188, l'épouvantable description de la Déesse noire, nommée Calee, à qui l'on offrait anciennement dans l'Indoustan des sacrifices humains. Il paraît par un ouvrage très-intéressant publié depuis peu par M. Buchanan, l'un des chapelains de Calcutta, sous le titre de *Mémoire sur le besoin d'établir des ecclésiastiques dans l'Inde*, que les sacrifices humains subsistent encore parmi les Indous. On donne la mort en différentes manières dans leurs rites sacrés ; les parents sacrifient leurs enfants à Guenga. Les hommes et les femmes se noient eux-mêmes dans les endroits de cette rivière qui sont réputés sacrés. Ils se dévouent volontairement à la mort, en se jetant de leur propre mouvement sous les roues du char qui promène en pompe leurs divinités. Les veuves se brûlent ou s'enterrent toutes vives avec leurs maris morts. Feu M. Williams Chambers, connu par son érudition, a calculé que le nombre des femmes qui se dévouent ainsi tous les ans dans les seules parties du nord de l'Indoustan, ne va pas à moins de dix mille. App. p. 95, 96, 97, 98. Tout cela montre de la manière la plus évidente de quelle importance il est de communiquer les lumières de l'Evangile aux nations qui sont encore dans les ténèbres de l'idolâtrie, puisque c'est le seul moyen efficace d'extirper du milieu de ces sociétés encore imparfaites les coutumes sauvages auxquelles elles sont plus ou moins attachées, particulièrement l'usage des sacrifices humains. Le christianisme a déjà anéanti cette horrible coutume partout où il a pénétré. Ne serait-il pas digne du gouvernement britannique, et n'est-ce pas même un devoir sacré pour un royaume chrétien de faire partager à ses sujets engagés dans le paganisme, dans l'Inde, les bienfaits de l'Evangile, qui seuls peuvent compléter leur consolation et les humaniser ; ce qui serait facile, comme le prouve le Mémoire que nous venons de citer, si l'on formait dans le pays un établissement ecclésiastique monté sur un pied suffisant.

fluence, du génie bienfaisant, et de l'origine céleste de notre divine religion, même en n'apportant à cet examen qu'une intelligence ordinaire. Mais il paraît qu'il y a pour certaines gens une méthode abrégée et commode d'éluder cette manière de raisonner. On admet les faits (qu'on ne peut contester), mais on nie les conséquences qu'on en tire. On convient que ces heureux changements opérés sur la face des affaires humaines, dont nous avons rendu compte, ont effectivement eu lieu; mais on assure que ce n'est ni à l'Evangile, ni à ses préceptes qu'il faut l'attribuer. On prétend qu'il faut garder notre reconnaissance uniquement pour l'heureuse influence d'une *philosophie humaine*, et pour le perfectionnement graduel des connaissances (1).

J'ai déjà prouvé ailleurs qu'il n'y a et ne peut y avoir dans cette assertion hardie le moindre degré de vérité; qu'elle est parfaitement gratuite et hasardée, et qu'on n'apporte pas la plus légère preuve à l'appui (*Sermons de l'auteur, vol.* I, *sect.* 12 *et* 13). Mais comme il me paraît que c'est une chose de la plus grande importance pour l'honneur et l'intérêt de notre religion, que ses droits à réclamer seule ou du moins à posséder la principale part, dans le mérite d'avoir soulagé les misères humaines, et singulièrement avancé le bonheur du genre humain dans les exemples que j'ai cités, soient pleinement, clairement démontrés et établis sur des bases incontestables, je demanderai à mes lecteurs la permission d'ajouter quelques nouvelles observations aux arguments que j'ai déjà avancés en faveur de ma cause.

Je laisserai, de cette manière, aux philosophes de nos jours, la tâche assez difficile de montrer de quelle source ils font dériver cette humanité à laquelle ils attribuent le mérite d'avoir produit des effets si avantageux, et qui paraît réellement l'avoir fait. S'ils disent que c'est de la culture de leur esprit, du perfectionnement de leur intelligence, de l'étendue donnée à leurs connaissances et à leur érudition, il se présente sur-le-champ une question assez simple à leur faire : on leur demandera pourquoi ces causes n'ont pas produit les mêmes effets dans les temps anciens? comment il se fait que la philosophie et l'humanité sont aujourd'hui si intimement liées et amies, tandis qu'avant la publication de l'Evangile, elles étaient parfaitement étrangères l'une à l'autre? Si nous avancions que les philosophes de la Grèce et de l'Italie égalaient au moins en sagacité naturelle et en érudition acquise ceux de l'Europe moderne, pourrait-on nous taxer d'être bien injustes à l'égard de ces derniers? Je ne le crois pas. Et cependant aucun de ces grands personnages de l'antiquité, si renommés pour leur sagesse et leurs lumières, ne paraît avoir eu la plus légère idée qu'il y eût la moindre cruauté dans le procédé d'un époux répudiant une femme irréprochable et affectionnée, seulement par un mouvement d'humeur ou de caprice; dans un père détruisant son enfant nouvellement né, ou mettant à mort son fils déjà grand; dans un maître torturant ou massacrant son serviteur pour une légère offense, ou même sans aucune raison; dans des misérables forcés de se tuer l'un l'autre, pour amuser les spectateurs; dans un prince victorieux opprimant et condamnant à l'esclavage toute une contrée, pour satisfaire son avarice ou son ambition : faisant passer au fil de l'épée la majeure partie de ses prisonniers de de guerre, et jetant les autres dans les fers; ou même enfin, quand l'importance de l'occasion lui semblait l'exiger, offrant à ses dieux des sacrifices humains. Bien loin d'exprimer une juste horreur pour ces épouvantables usages, plusieurs des philosophes les plus anciens, du moins autant que je puis m'en souvenir, les ont expressément approuvés, et quelques-uns des moins estimables les ont même recommandés. Aristote en particulier et Platon se sont prononcés formellement en faveur de la destruction des enfants contrefaits ou faibles (*Aristote, Pol. l.* VII, *c.* 16; *Plat. de la R., l.* V; *Plut. Lyc.*). Nous avons déjà vu que cette détestable pratique était même ordonnée par Lycurgue; et pourtant le bon Plutarque, ce Plutarque si humain, ne voit rien d'injuste dans aucune de ces lois; et regarde son héros comme un législateur parfaitement moral (1) Thucydide raconte (*liv.* IV, *v.* 62) le massacre de deux mille Ilotes par les Lacédémoniens, exécuté de sang-froid, et une multitude d'autres barbaries révoltantes, commises durant la guerre du Péloponèse, sans un seul mot de censure ou seulement de désapprobation. Tite-Live décrit aussi des scènes innombrables du même genre avec la plus parfaite indifférence, et sans paraître en être affecté le moins du monde. Homère va plus loin : il approuve expressément le meurtre réfléchi de tous les captifs sans distinction, même des enfants à la mamelle, et prononce que c'est une chose parfaitement juste (2). Virgile lui-même, le tendre, le touchant Virgile, qui, dans d'autres occasions, montre une délicatesse et une sensibilité exquises, représente son héros offrant des sacrifices humains, sans en témoigner ni horreur ni dégoût (*Enéide*, X, 518; XI, 81. *Iliade* XXI, 175). Il ne s'est pas contenté de choisir le châtiment révoltant du dictateur d'Albe, comme un ornement convenable et propre à embellir le bouclier d'Enée; il s'est

(1) Quiconque a même la plus légère connaissance des écrits, soit des philosophes étrangers, soit des nôtres, n'a pas besoin qu'on lui apprenne que c'est là leur doctrine uniforme, et que les heureux effets de la philosophie et les fléaux dont l'Evangile a affligé le genre humain, sont les sujets favoris de leurs éternelles déclamations.

(1) Plutarque en appelle à la douceur et à la justice généralement reconnues, dit-il, du caractère de Lycurgue, pour prouver qu'il n'était pas l'auteur de κρύπτια (cryptia); il nous apprend qu'il avait été déclaré par l'oracle le *bien-aimé* de Jupiter, et plutôt un dieu qu'un hommme; et il ajoute qu'il avait été adoré par les Spartiates comme une divinité. Plut., Vie de Lycurgue.

(2) Illiade. l. VI, v. 62. Αἴσιμα παρειπών, le poëte semble même avoir regardé cette action comme un acte de justice et de piété, car c'est ce que signifie quelquefois le mot αἴσιμον. Voyez Scapula, Hésychius et Henry Etienne, etc.

même arrêté sur ces détails effrayants avec une sorte de complaisance et de satisfaction. On pourrait même dire qu'il en triomphe comme d'une juste récompense du crime de l'infortuné condamné au supplice: *At tu dictis, Albane, maneres* (*Æn.* VIII, 642). On ne finirait pas si l'on voulait faire l'énumération de tous les exemples de ce genre que nous offrent continuellement les écrivains les plus distingués de l'antiquité, et qui prouvent incontestablement que ni les talents les plus brillants, ni la culture la plus heureuse de la philosophie, de l'histoire, de l'éloquence, de la poésie et de toutes les branches de la littérature, que l'on appelle proprement *Litteræ humaniores*, ou humanités, et que l'on suppose adoucir, humaniser et améliorer le caractère, ne purent subjuguer en aucune manière l'indomptable férocité de la cruauté propre au paganisme (1). Je crois, au contraire, que ce ne serait pas une entreprise bien difficile que de prouver que plus les anciens faisaient de progrès dans les belles-lettres et les beaux-arts, plus leurs communications, leurs rapports et leur commerce avec les différentes parties du monde connu prenait extension, plus ils devenaient sauvages, oppresseurs et tyranniques. et c'est un fait qui n'est pas moins remarquable, et qui fournit une preuve aussi décisive de la doctrine que j'ai essayé d'établir, que le même phénomène que nous venons d'observer dans l'ancien monde, s'était renouvelé à la découverte du nouveau. On y trouva, dans le cœur même de l'Amérique méridionale, un empire qui avait fait dans le gouvernement, dans la police intérieure et une infinité d'arts contribuant soit à l'utilité, soit à l'agrément de la vie, des progrès bien au-delà de ceux qu'on eût pu attendre d'une nation privée de l'usage des lettres, et infiniment supérieurs à tous ceux qu'avaient faits tous les peuples environnants habitant la même contrée. Il paraît que ces Mexicains si polis, si civilisés, car c'est d'eux que je veux parler, surpassaient aussi les Péruviens, leurs voisins, et tous les autres royaumes indiens, en férocité et en cruauté, autant à proportion qu'ils les surpassaient dans toutes les convenances et les améliorations de la vie sociale et civile. (2)

Que dire maintenant à la philosophie de nos jours qui ose s'attribuer à elle seule le mérite exclusif de toute l'humanité et la bienveillance que l'on peut trouver dans ce monde ? Comment rendre raison du contraste frappant entre l'insensibilité et la dureté des philosophes de l'antiquité, et ces professions de douceur et de philanthropie que leurs frères déploient de nos jours avec tant d'ostentation dans leurs discours et leurs écrits ? La seule raison suffisante que l'on puisse assigner de cette différence, c'est que ces derniers peuvent la tirer d'une source qui était inconnue aux premiers; que c'est à l'Evangile qu'ils sont redevables de tous leurs beaux sentiments, dont ils font parade dans leurs déclamations sur la bienveillance; sentiments, au reste, qu'ils paraissent n'avoir que sur les lèvres, et qui semblent n'atteindre jamais le cœur ou influer sur leur conduite; car, du moment qu'ils sont en possession du pouvoir, ils deviennent, ainsi qu'une fatale expérience ne l'a que trop fait voir, les plus inhumains de tous les tyrans (1).

II. Quiconque considère avec quelque attention les grands principes fondamentaux et les préceptes qui caractérisent la religion chrétienne, s'apercevra sur-le-champ qu'ils sont exactement faits pour produire naturellement, quand des obstacles accidentels n'empêchent point leur action, tous ces heureux effets que nous leur attribuons. Ils semblent avoir été calculés dans l'intention de celui qui les a établis pour lutter, comme ils l'ont fait réellement, contre toutes les violences et les cruautés du paganisme, et pour les corriger; et plus spécialement encore pour offrir protection et secours à la partie du genre humain la plus abandonnée ou la plus opprimée, dans toutes ces circonstances où nous avons montré que les anciens idolâtres faisaient un si cruel abus, à leur égard, du pouvoir et de l'autorité qui se trouvaient entre leurs mains. Par exemple l'Evangile enjoint aux maris « d'aimer leurs femmes, de ne leur montrer ni amertume, ni aigreur; on ordonne aux pères de ne point provoquer la colère dans leurs enfants, mais de les nourrir et les élever avec douceur, en les avertissant dans le Seigneur. On engage les maîtres à donner à leurs esclaves ce qu'il est juste et équitable de leur donner; les souverains, à se regarder eux-mêmes comme les ministres de Dieu pour faire du bien aux hommes; les soldats, à ne faire à personne de violence, c'est-à-dire de violence inutile et hors de la marche indispensable de la guerre; on les exhorte plus particulièrement que les autres à aimer même leurs ennemis. Les sacrifices, exigés de nous par le Créateur, ne sont point ceux des êtres qu'il a créés comme nous; mais il nous demande de lui immoler nos propres passions et nos appétits déréglés; et l'on nous recommande en général, dans les différents rapports et les liaisons de la vie civile et sociale, de montrer toute mansuétude à tous les hommes, de ne point nous venger nous-mêmes, mais de renoncer plutôt à la colère; de ne rendre à personne le mal pour le mal, d'être d'un seul accord, d'un

(1) Cicéron vante beaucoup les XII Tables, quoique ce code de lois contienne une foule de punitions qui épouvantent par leur atrocité. *De Oratore*, I, 43, 44. Il paraît aussi approuver à quelques égards les spectacles des gladiateurs, tout en racontant une circonstance de ces combats, suffisante à mon avis pour fendre le cœur le plus dur. *Mittunt etiam vulneribus confecti ad dominos, qui quærant, quid velint : si satis his factum sit, se velle decumbere :* Chargés de blessures, ils envoient demander à leurs maîtres s'ils sont contents, offrant, s'ils ne le sont pas encore, de se dévouer au trépas. *Quæst. Tuscul.* II, 17. Voyez aussi l'extrême cruauté des caractères les plus humains dans Térence. *Heautontimorumenos*, acte IV, sc. I, v. 21.

(1) Voyez ci-dessus, un exemple remarquable de cette cruauté.

(1) Témoin ce qui s'est passé en France pendant ces seize dernières années. Voyez aussi les OEuvres de Rousseau, édit. in-12, t. VIII, p. 20.

seul esprit, d'un seul cœur et d'une seule âme. »

Telles sont évidemment les sources sacrées d'où sont sortis les différents ruisseaux de bienveillance qui, dans les contrées chrétiennes, rafraîchissent et raniment cette même terre, jadis desséchée par le feu des passions qu'attisait le paganisme au lieu de l'éteindre; et je consens, si les philosophes de nos jours peuvent montrer qu'ils aient ajouté un iota au trésor originel de bonté que l'on trouve dans l'Evangile, ou qu'ils aient développé et perfectionné un seul sentiment d'humanité que l'on ne rencontre pas expressément ou virtuellement dans la révélation chrétienne; je consens, dis-je, alors qu'on leur permette de nous faire sonner bien haut leur philanthropie, et de s'arroger quelque gloire à cet égard. Mais jusqu'à ce qu'ils nous aient prouvé cela, ce que certes ils ne sont pas près de faire, je soutiendrai que le droit qu'a le christianisme de revendiquer pour lui seul l'honneur d'avoir opéré tous ces heureux changements dans la face des affaires humaines, dont nous avons esquissé le tableau, demeure intact et dans toute sa force.

Quand notre divin Maître enjoignit à ses disciples de s'aimer l'un l'autre, il leur donna ce qu'on peut appeler avec raison *un nouveau commandement*. Nous avons vu qu'avant cette heureuse époque, le principe prédominant et la pratique du genre humain était, dans un grand nombre des points les plus essentiels de la vie sociale, de se haïr et de se dévorer l'un l'autre. Son code fut le premier code complet d'humanité que le monde eût entendu jamais proclamer. Cette *grande loi royale de la charité*, qui reçut la sanction de ce divin Législateur, n'a jamais certes, après tout, été améliorée ni perfectionnée depuis par les brillantes déclamations des philosophes modernes sur les lieux communs de la *bienveillance*, que ces messieurs ont voulu mettre à la mode. Qu'ils se contentent, et c'est un assez beau partage, de l'honneur d'en avoir exposé et commenté quelques points, ingénieusement et avec éloquence. Le véritable texte original, auquel nous devons tous les biens de ce genre, c'est l'Evangile.

III. Cette conclusion est juste et bien fondée. Un appel à l'histoire et aux faits suffira pour le prouver démonstrativement. En effet nous voyons qu'indépendamment de l'action silencieuse et graduelle du christianisme sur les mœurs et les usages des hommes, les premiers efforts qui furent tentés, et les premières lois mises en vigueur pour restreindre et arrêter, et même à certains égards anéantir et déraciner d'un seul coup quelques-unes des inhumanités dont nous avons tracé l'effrayant tableau, furent des actes de princes chrétiens et de législateurs chrétiens.

Le premier empereur chrétien, voulant empêcher la destruction des enfants devenus déjà grands, crime que les parents ne commettaient que trop souvent, ordonna avec beaucoup de sagesse et d'humanité, pour prévenir cet abus de la puissance paternelle, que le public prendrait soin des enfants de ceux qui n'étaient pas en état de pourvoir à leurs besoins (*Voyez Taylor, Lois civiles, pag.* 406).

Il opposa, en 319, une barrière efficace à cette horrible pratique, en la déclarant crime capital, et en prononçant contre elle le même châtiment que l'on infligeait aux parricides (*Voy. le même*).

Cependant l'usage d'exposer les enfants continua de subsister. Constantin le fit disparaître également par un édit publié en 331, et ce crime fut mis, sous les empereurs Valentinien, Valens et Gratien, au nombre des crimes capitaux (*Ibid.*).

Une autre branche de la tyrannie domestique, je veux dire la servitude perpétuelle, fut singulièrement affaiblie, comme le remarque un habile jurisconsulte, par la religion chrétienne; et c'est du douzième au treizième siècle, *époque où la législation ecclésiastique était dans toute sa force*, que date l'entière extinction de l'esclavage en Europe (1).

Le premier édit contre les combats de gladiateurs fut porté par un empereur chrétien, et dans la suite Honorius compléta ce que Constantin avait si heureusement commencé. Cet épouvantable spectacle fut totalement supprimé par des lois expresses (*Hist. de la décad. de l'empire romain, t.* III, *p.* 157; *Remarq. ecclés. de Jortin, t.* III, *p.* 220).

Ajoutons que le supplice barbare de la crucifixion fut aussi aboli par Constantin (*Ibid. p.* 219).

Ces exemples, et l'on en pourrait offrir une foule d'autres, nous montrent quelques-uns des plus terribles maux dont le genre humain eut à gémir, écartés par des lois et des édits dus *à des gouverneurs chrétiens* (2). Il ne saurait donc plus y avoir de doute que les heureux effets de ces lois ne doivent être attribués uniquement et exclusivement à l'esprit de bénignité de cette religion céleste qui améliora le cœur des législateurs, et les rendit plus humains dans ces mêmes lois, leur ouvrage. Nous avons donc été autorisés à avancer dans notre conclusion, qu'une multitude d'autres perfectionnements importants dans la vie civile, sociale et domestique, qui rendent notre sort si prodigieusement supérieur à celui du monde païen ancien et moderne, devait être attribuée

(1) Taylor, p. 435. Le pape Alexandre III déclara, au nom du concile qu'il présidait, que tous les chrétiens devaient être exempts de servitude. Cette seule loi, dit un historien que l'on n'accusera sûrement pas de partialité en faveur d'aucun législateur chrétien, doit suffire pour faire bénir son nom par tous les peuples de la terre. Voltaire, *Histoire universelle*, t. XX, p. 266, édit. d'Amsterd. in-12, 1764.

(2) Il n'y a pas jusqu'aux siècles des ténèbres du papisme, qui ne se soient ressentis de l'heureuse influence de la religion chrétienne: on y voit les guerres des princes et les contestations des seigneurs puissants fréquemment réprimées, ainsi que l'esprit cruel de ce temps-là singulièrement adouci par les représentations et l'influence du clergé, entre autres par ce que l'on appelait la trève de Dieu, et d'autres mesures bienveillantes de cette nature. Robertson, dans son *Histoire de Charles* V, t. I, p. 54, 64, 335, 336, 338.

à l'action de la même cause et à l'efficacité de son opération.

Si cette importante vérité pouvait encore avoir besoin de quelques preuves ultérieures pour la confirmer, on les trouvera dans les aveux mêmes de ceux qui sont, ou les ennemis reconnus du christianisme, ou que l'on ne peut du moins accuser d'avoir des préjugés déraisonnables en sa faveur qui puissent égarer leur jugement.

Ils reconnaissent que *l'influence propre au christianisme, cette influence si pure, peut être remarquée dans ses effets bienfaisants, quoique imparfaits, sur les barbares prosélytes du nord*, et qu'à la chute de l'empire romain, elle adoucit évidemment le caractère féroce des hordes qui le conquirent (*Décadence de l'empire romain, t.* III, *p.* 633).

Ils reconnaissent que Constantin se comporta en politique judicieux, en accordant soutien et protection à la religion chrétienne, parce qu'elle tendait, non-seulement à donner de la solidité à son empire, mais encore à adoucir la férocité des armées et à réformer la licence des provinces ; et en y répandant un esprit de modération et d'obéissance au gouvernement, à étouffer ces ferments d'avarice et d'ambition, d'injustice et de violence, qui avaient fait naître tant de factions, et par lesquels la paix de l'empire avait été troublée si fréquemment et d'une manière si fatale (*Bolingbrooke, t.* IV, *p.* 433).

Ils reconnaissent, en des termes encore plus exprès et plus décisifs, qu'il n'a jamais paru dans le monde de religion dont la tendance naturelle fût si favorable à maintenir la paix et à augmenter la félicité du genre humain (*Bolingbrooke, pp.* 281, 282).

Ils reconnaissent que le christianisme, dépouillé de toutes les idées fanatiques, et mieux entendu que dans les siècles précédents, a rendu les gouvernements modernes moins sanguinaires, et qu'il a donné plus de douceur aux mœurs du genre humain.

Ils reconnaissent enfin, que ce n'est pas à *la culture des lettres que ces changements sont dus*, parce que ce n'est pas dans les lieux où elles ont le plus fleuri que l'humanité à été le mieux pratiquée, tandis qu'une foule d'actes de bonté et de bienfaisance ont été inspirés par l'Evangile (1).

Tels sont les aveux d'hommes d'un mérite éminent dans le monde littéraire, et qui certes n'étaient pas disposés à céder, sans besoin, des avantages au christianisme. Forts de ces témoignages non suspects, que nous pouvons ajouter aux différents faits déjà établis par nous d'une manière si victorieuse, nous sommes en état d'apprécier les mérites respectifs, et de tracer en peu de mots les véritables caractères de la philosophie et de la révélation.

Nous avons vu que le trait prédominant du paganisme, ou de ce qu'on appelle aujourd'hui philosophie, qui n'est rien moins que le paganisme purgé de son idolâtrie grossière, est la cruauté portée à l'extrême. Tous ses pas sont marqués par le sang. Nous avons suivi son caractère féroce dans le gouvernement civil, les lois, les institutions domestiques, les guerres, et même dans les rites religieux les plus solennels de l'ancien monde païen. Tel fut l'état des choses, même parmi les nations les plus instruites et les plus *philosophes* de l'antiquité : mais son aspect fut encore plus effrayant parmi les hommes que ces nations appelaient des barbares, et il l'est demeuré parmi les sauvages de nos jours, ce qui n'est que trop prouvé par leurs cruautés envers leurs femmes, leurs guerres sanguinaires et entreprises par esprit de vengeance, les tortures qu'ils font subir à leurs prisonniers et leurs sacrifices humains. Dans un des plus puissants royaumes d'Afrique, où l'on n'en offre que trop souvent, l'objet du culte de leurs princes est un tigre (*V. M. Norris, Enquête sur la traite des nègres, devant le conseil privé, p.* 5), divinité certes bien assortie à ses adorateurs, et l'emblème le plus approprié au caractère et aux dispositions du paganisme. En effet, tout l'ensemble et l'appareil de cette religion portent tellement imprimés les traits de l'être malfaisant auquel elle doit son origine, qu'il est impossible d'en méconnaître la source ; elle ne peut avoir d'autre père que celui de tout le mal qui existe, le prince des ténèbres.

D'un autre côté, nous voyons dans la religion du Christ un esprit tout opposé ; un esprit de mansuétude, de miséricorde, de douceur, d'humanité et de bonté, qui a combattu, pendant plus de dix-huit siècles, contre les maux produits par le paganisme, en a banni actuellement quelques-uns de dessus la surface de la terre, a singulièrement adouci et diminué les autres, mine aujourd'hui tout le reste par degrés, et a déjà donné une teinte si différente à tout le système des affaires humaines, et introduit une dose si considérable de bienveillance et d'affection réciproque dans les sentiments et les mœurs des hommes, ainsi que dans tous les divers rapports de la vie sociale, civile et domestique, que cette religion montre ouvertement la source sacrée d'où elle découle. La philosophie ancienne et moderne est cruelle et n'a pu être l'auteur de bienfaits de ce genre : il ne peut donc y en avoir qu'un seul, *le Dieu de toute consolation et de toute joie.*

Tel est le véritable état du parallèle entre la philosophie et l'Evangile ; et si, après toutes les preuves que nous venons d'en fournir, il se trouvait encore quelqu'un qui affectât de paraître croire que les portraits que l'on a tracés de l'un et de l'autre sont de pures fictions de l'imagination, il resterait encore des moyens de le convaincre, qui se présentent d'eux-mêmes en ce moment et viennent fortifier nos observations : arguments qu'il est impossible de passer sous silence, et auxquels je ne crois pas que l'incrédulité la plus décidée soit en état de

(1) Voyez Rousseau, dans son Emile, où il dit, tome III, liv. IV de l'édition in-12, pag. 102, « La philosophie ne peut faire aucun bien que la religion ne le fasse encore mieux, et la religion en fait beaucoup que la philosophie ne saurait faire. » *Id., p.* 101.

résister. Que l'homme qui nourrit encore des doutes de cette nature, en supposant qu'il en puisse exister, jette pour un instant les yeux sur l'un et l'autre rivage du détroit qui sépare deux des plus grandes et des plus puissantes nations de l'Europe. Chez l'une, la PHILOSOPHIE a usurpé le TRONE de Dieu ; chez l'autre, règne le CHRISTIANISME, qui s'y est établi depuis longtemps. Ne semble-t-il pas que la Providence, dans ses vues cachées, ait permis à la première de triompher dans un royaume si voisin du nôtre, pour établir un contraste frappant, pour mettre dans le jour le plus évident et pour faire entrer, par tous les sens dont l'homme est doué, la différence d'esprit et la diversité des effets de l'infidélité et de la religion. Les scènes qui se sont passées assez récemment dans une de ces contrées sont bien connues ; elles sont aussi trop épouvantables pour en faire le récit, et trop fraîches pour être oubliées : les bénédictions du ciel, répandues dans l'autre, sont encore sous nos yeux, et, je l'espère, gravées dans nos cœurs reconnaissants. Après avoir contemplé ces deux tableaux avec l'attention convenable, disons si *l'arbre planté sur chacun de ces rivages voisins n'est pas connu par ses fruits* (*Matth.*, XII, 33) : si le fruit de la PHILOSOPHIE n'est pas encore aujourd'hui ce qu'il a toujours été, une *cruauté implacable*, et le fruit de l'EVANGILE, *une bienveillance sans bornes et une charité universelle*. Vous voyez donc ici proposés à votre choix deux grands précepteurs de la morale, deux guides de la vie humaine ; et suivant que vous approuvez le caractère et goûtez les effets actuels de l'un ou de l'autre, décidez entre eux !

Appendice.

CONTENANT DES NOTES ET DES ECLAIRCISSEMENTS AJOUTÉS.

(A) Caton le Jeune, Cicéron et Auguste entre autres personnages furent singulièrement coupables à cet égard. Mais la brutale inhumanité de ce Pompée (surnommé pourtant le Grand) envers sa femme surpasse presque toute croyance, et entraîna après elle les suites les plus tragiques. Il répudia, pour se lier avec Sylla, son épouse Antistia, et épousa Æmilia, belle-fille de Sylla, vivant dans ce temps-là même avec son mari. Le père d'Antistia avait payé de sa vie son attachement à Pompée. Sa mère, indignée du cruel traitement fait à sa fille, se donna la mort, et Æmilia mourut bientôt après en couche dans la maison de Pompée (*Plut.*, *Vie de Pompée*).

(B) Les exemples de barbarie vraiment incroyable des anciens envers leurs esclaves, fournis par l'histoire grossiraient trop ce volume ; nous avons cru devoir nous borner aux suivants.

Deux mille ilotes, à qui l'on avait promis de les affranchir, et que l'on avait promenés en conséquence dans les rues de Sparte, la tête couronnée de fleurs, ne tardèrent pas à disparaître, et l'on n'en entendit plus parler ; mais on n'a jamais su quels moyens on avait pris pour s'en défaire (*Thucyd.*, *liv.* IV).

Il est généralement connu que les jeunes Spartiates attendaient souvent la nuit les malheureux esclaves dans des embuscades, et que se jetant sur eux à l'improviste, ils massacraient de sang-froid à coups de poignard tous les ilotes qui s'offraient sur leur passage (*Plut.*, *Vie de Lyc.*).

Les éphores, dès qu'ils entraient en charge, leur déclaraient la guerre en forme, afin qu'il semblât que ce fût légalement qu'on les détruisait (*Plut.*, *Vie de Lyc.*).

Dans le temps que Lucius Domitius était préteur en Sicile, un esclave tua un ours d'une grosseur extraordinaire. Le préteur, frappé de l'adresse et de l'intrépidité de cet homme, désira de le voir. Ce pauvre malheureux, extrêmement satisfait de cette distinction, vint en effet se présenter au préteur, espérant sans doute une récompense et des applaudissements ; mais Domitius, en apprenant qu'il ne lui avait fallu qu'un épieu pour vaincre et tuer l'ours, ordonna qu'il fût crucifié sur-le-champ, sous le barbare prétexte que la loi interdisait aux esclaves l'usage de cette arme, ainsi que de toutes les autres. Peut-être la cruauté de Domitius est-elle encore moins étonnante et moins atroce que l'indifférence avec laquelle l'Orateur romain raconte ce trait, qui l'affecte si peu que voici ce qu'il en dit : *Durum hoc fortasse videatur, neque ego in ullam partem disputo.* Cela paraîtra peut-être dur à quelques personnes ; quant à moi, je ne prononcerai pas (*Cicéron*, *contre Verrès*, *Act.* II, *l.* V, *c.* 3).

Vedius Pollion était dans l'usage, lorsque quelqu'un de ses esclaves avait commis une faute, même très-légère, de le faire jeter dans un vivier où il nourrissait des lamproies (*Sénèque*, *de la Colère*, III, 40 ; *Idem*, *de la Clémence*, I, 18 ; *Pline*, *l.* IX, *c.* 23).

Un Romain ayant été trouvé assassiné chez lui, on punit sur-le-champ du dernier supplice tous ses esclaves au nombre de quatre cents. L'historien ajoute que l'on suivit en cela un ancien usage, *vetere ex more* (*Tacite*, *Annal.* XIV, 42).

(D) Xénophon, dans son *traité de la République d'Athènes*, reconnaît qu'il fallait faire des présents aux juges, si l'on voulait gagner son procès. Qu'ils favorisaient et soustrayaient aux châtiments ceux auxquels ils étaient attachés, tandis qu'ils condamnaient

ceux qui avaient encouru leur haine. On voit que, presque dans tous les cas, c'était l'usage constant du peuple d'Athènes et des Etats voisins et dépendants de cette république d'opprimer les gens de bien, et de sauver, d'encourager même autant qu'il était possible, les gens les plus corrompus.

Thucydide nous assure (liv. VI) que les Athéniens jetaient souvent en prison et condamnaient à mort les meilleurs citoyens sur les délations ou les rapports de misérables débauchés indignes de toute croyance.

Quant à Rome, les faits suivants ne donneront encore au lecteur qu'une bien faible idée de la manière dont on y rendait la justice.

A l'époque où L. Gellius et C. Lentulus furent revêtus de la censure, ils se virent obligés de chasser du sénat soixante-quatre de ses membres, connus pour s'être déshonorés comme juges, en se laissant corrompre par des présents. *Middleton, Vie de Cicéron, v.* I, *p.* 117. *Ann. de Pighius, l'an de la fondation de Rome.* 683.

La méthode adoptée par Pompée pour rétablir l'ordre et la décence dans les tribunaux de Rome, était de nature à causer une étrange surprise à Westminster-Hall. Il y présidait en personne, accompagné d'un *gros de soldats*, et malgré ce soin prudent pour maintenir le décorum et l'intégrité des juges dans l'exerce de leurs fonctions, il n'était lui-même ni trop scrupuleux, ni trop délicat lorsqu'il s'agissait de ses amis. Scipion, son beau-père, ayant été accusé, il fit prier trois cent soixante des juges de se rendre chez lui, et leur demanda leurs voix et leur amitié pour Scipion (*Plutarq. dans la Vie de Pompée*). C'est pourtant là l'homme que Cicéron appelle : *Hominem integrum et castum et gravem*, un homme intègre, incorruptible et grave (*Epîtres à Atticus*, XI, 6).

Telles étaient les idées que Cicéron avait de l'intégrité d'un juge, et il paraît qu'elles étaient partagées par plusieurs autres grands personnages de Rome, car quand Catilina fut cité devant les tribunaux pour quelques meurtres atroces, un grand nombre de personnages consulaires se présenta pour déposer en sa faveur, et le peindre comme un caractère très-estimable, et Cicéron lui-même avoue avoir été tenté de prendre sa défense dans une occasion de ce genre (*Epîtres à Atticus*, l. I, 1, 2).

(E) Les Athéniens, dit un historien qui les connaissait parfaitement, avaient été faits par la nature, de manière *à n'être jamais en repos eux-mêmes*, et à ne pas souffrir que les autres y fussent (*Thucyd.* liv. I).

La guerre contre Syracuse, qui les conduisit à leur ruine, ne prit sa source que dans leur extrême injustice et leur ambition. Les Athéniens se proposaient de soumettre d'abord la Sicile, ensuite l'Italie, et enfin le Péloponèse (*Le même*, l. VI).

Ils regardaient comme la *tournure naturelle* de l'esprit humain, de s'emparer de la domination toutes les fois que cela était possible. Ils avouaient que c'était là le principe qui les guidait, et supposaient qu'il en était de même pour toutes les autres nations (*Le même*, liv. V).

Ils croyaient que le chemin le plus court pour arriver à l'Empire était d'accorder leurs secours à tous ceux qui sollicitaient leur protection, sans trop s'enquérir s'ils la méritaient (*Le même*).

Les Spartiates, entre eux, se montraient amis de l'honneur et de la vertu; mais quand il s'agissait des autres, leur principe régulateur de conduite était de regarder comme honorable tout ce qui leur convenait, et comme juste tout ce qui servait à leurs intérêts (*Le même*).

Je renvoie mon lecteur à la honteuse perfidie de Posthumius, à l'égard des Samnites (*Tite-Live*, l. IX, c. 5 et 11); et à celle d'Emilius, dont Persée fut la victime (Liv. XLV, c. 8, 39).

(F) Paul Emile ne livra pas moins de dix-sept villes de l'Empire en un seul jour au pillage de ses soldats, et 150,000 des habitants de cette malheureuse contrée furent réduits en même temps à l'esclavage (*Tite-Live*, l. XI, v. 2, 34). Polybe nous dit (liv. 10, frag. 2), que quand Scipion prit Carthage, il ordonna à ses soldats de se jeter sur les habitants, et de les mettre tous à mort sans distinction, en un mot de n'en pas épargner un seul, *suivant la coutume des Romains*. L'historien ajoute que les Romains en agissaient ainsi pour frapper tous les peuples de la terreur de leur nom. C'est par la même raison, dit-il, que quelque part qu'ils prennent une ville, non-seulement on voit tous les hommes passés au fil de l'épée, mais même les chiens et les autres animaux mis en pièces, et leurs membres semés dans les rues.

On a dit de Jules-César qu'il avait subjugué trois cents nations, renversé mille cités, fait un million d'esclaves, et passé au fil de l'épée un pareil nombre d'hommes, soit sur le champ de bataille, soit dans les villes qu'il avait prises (*Plutarque, dans la Vie de Pompée*). On vantait néanmoins la grande humanité de ce général.

Durant le siége de Jérusalem, et pendant le cours de la guerre contre les Juifs, le nombre de ceux qui périrent par l'épée, fut d'un million trois cent cinquante-sept mille six cent soixante, et celui des captifs de quatre-vingt dix-sept mille. On vendit comme esclaves tous les individus au-dessous de dix-sept ans; quant à ceux qui dépassaient cet âge, on les envoya dans les travaux publics en Egypte, ou on les dispersa dans les provinces romaines, pour y succomber sous le tranchant de l'épée ou la dent des bêtes féroces. Onze mille de ces malheureux moururent de faim. Titus lui-même, le bon, le sensible Titus, surnommé *Deliciæ humani generis*, les délices du genre humain, traita ces êtres infortunés avec la barbarie la plus sauvage. Dans les spectacles et les jeux qu'il donna à Césarée, un grand nombre des captifs périt, les uns déchirés par les animaux, les autres forcés de combattre l'un contre l'autre. On en égorgea quinze cents dans la même ville

en l'honneur du jour de la naissance de Domitien, son frère, et un grand nombre aussi à Beryte, en l'honneur de Vespasien, son père. Il paraît qu'on en fit autant dans les autres villes de la Syrie. Il réserva, pour figurer à son triomphe, Siméon et Jean, ainsi que sept autres, remarquables par leur taille et leur beauté (*Newton, Dissertation sur la Prophétie, Diss.*, 20^e *part.* 3, *vol.* II, *p.* 313).

RESUME
DES PRINCIPALES PREUVES
DE LA VÉRITÉ ET DE LA DIVINE ORIGINE
DE LA RÉVÉLATION CHRETIENNE.

Sur la vérité et l'origine divine de la revélation chrétienne.

La méthode que j'ai eu l'intention de suivre dans ce traité, est de présenter à mes lecteurs les séries suivantes de propositions, et de prouver ensuite directement la vérité de chacune en particulier.

I. Il est évident, d'après l'examen de l'état du monde païen avant l'apparition de Notre-Seigneur sur la terre, qu'il y avait nécessité absolue d'une révélation de la volonté de Dieu, et, par suite, une grande probabilité, existante déjà depuis longtemps, qu'une révélation de ce genre serait accordée à l'espèce humaine.

II. Précisément à cette époque où le monde entier était dans l'attente de l'apparition de quelque personnage extraordinaire, une personne nommée Jésus-Christ parut effectivement sur la terre, en assurant qu'il était le Fils de Dieu, et envoyé du ciel par son Père pour enseigner au genre humain la véritable religion ; en conséquence, il fonda une religion qui fut appelée de son nom, *la religion chrétienne*, et qui a été professée par un grand nombre d'hommes, depuis ce moment jusqu'à nos jours.

III. Les livres du Nouveau Testament ont été écrits par les auteurs auxquels on les attribue, et ils contiennent une histoire fidèle du Christ et de sa religion. Les récits qu'ils présentent, tant de la personne du Christ que de sa religion, portent un caractère de vérité tel qu'on peut faire fonds sur eux comme sur des énoncés strictement vrais.

IV. Les Ecritures qui composent l'Ancien Testament, et dont on voit la connexion intime avec celles du Nouveau, sont les véritables écrits de ceux dont ils portent les noms, et nous donnent une relation fidèle de l'économie mosaïque, de l'histoire des faits, des commandements de Dieu, des préceptes moraux et des prophéties qu'elles renferment.

V. Le caractère du Christ, tel qu'il est représenté dans les Evangiles, fournit les motifs les plus puissants pour croire qu'il était réellement une personne divine.

VI. La sublimité de sa doctrine et la pureté de sa morale, contenue dans ses préceptes, confirment cette croyance.

VII. L'heureuse et rapide propagation de l'Evangile par ses premiers prédicateurs, dans une grande partie du monde, est une preuve que Dieu favorisait leurs efforts et leur prêtait sa puissante assistance.

VIII. La comparaison entre le Christ et Mahomet, ainsi qu'entre les religions qu'ils ont fondées, nous mène à conclure que la religion du dernier fut incontestablement une invention purement humaine, tandis que celle du premier venait de Dieu.

IX. Les prédictions faites par les anciens prophètes, et accomplies dans la personne de notre Sauveur, montrent qu'il était le Messie attendu par les Juifs, et que ce fut par l'ordre de Dieu qu'il vint dans le monde pour être le grand libérateur et le rédempteur du genre humain.

X. Les prophéties prononcées par notre Sauveur lui-même, prouvent qu'il était doué de cette prescience des événements à venir, qui n'appartient qu'à Dieu seul, ou à ceux qu'il daigne inspirer.

XI. Les miracles faits par Notre-Seigneur démontrent qu'il possédait la puissance divine.

XII. La résurrection de Notre-Seigneur d'entre les morts est un fait pleinement prouvé par les témoignages les plus évidents. C'est le sceau et la confirmation de sa divinité, et, par suite, de la vérité de sa religion.

Tels sont les divers points que je vais entreprendre de prouver dans ce petit ouvrage ; et il est clair que si je parviens à les mettre hors de doute, tout esprit raisonnable trouvera que j'ai rempli ma tâche, et qu'il ne manque rien à la démonstration de cette vérité : Que la religion chrétienne est réellement une révélation de Dieu.

PROPOSITION PREMIÈRE.

Il est évident, d'après un coup d'œil jeté sur le monde païen avant l'apparition de Notre-Seigneur sur la terre, qu'il y avait nécessité absolue d'une révélation de la volonté de Dieu, et conséquemment une grande pro-

babilité, existante déjà depuis longtemps, qu'une révélation de ce genre serait accordée à l'espèce humaine.

Les gens versés dans la connaissance de l'histoire ancienne savent parfaitement qu'il n'y a pas de fait plus certain et d'une plus grande notoriété que celui-ci : que depuis un grand nombre de siècles avant que notre Sauveur parût sur la terre, et à l'époque même où il s'y montra, la totalité du monde païen, considéré dans ses nations même les plus polies, les plus civilisées et les plus instruites, était, à très-peu d'exceptions près, tombée dans l'ignorance la plus déplorable de tout ce qui peut avoir rapport à la Divinité et à son culte, c'est-à-dire, dans la superstition et l'idolâtrie la plus absurde, ainsi que dans la corruption et la dépravation de mœurs la plus abominable. Les hommes d'alors ne connaissaient ni la véritable nature de Dieu, ni les attributs et les perfections qui constituent sa divine essence. Ils n'avaient pas plus d'idée du culte qui lui est agréable, des devoirs moraux qu'il imposait à ses créatures, ni aucune notion claire ou ferme croyance de l'immortalité de l'âme, et d'un état de châtiments et de récompenses dans une autre vie. Ils imaginaient l'univers sous la direction d'une foule de dieux et de déesses auxquels ils attribuaient les vices et les passions les plus détestables qui aient jamais déshonoré la nature humaine : ils adoraient aussi des morts des deux sexes, des oiseaux, des quadrupèdes, des insectes et des reptiles, même le serpent, le plus odieux et le plus dégoûtant de tous, ainsi qu'une infinité d'autres idoles, ouvrages de leurs mains, et faites de diverses matières telles qu'or, argent, bois, marbre et pierre. Quant à leur conduite, ils étaient presque généralement adonnés aux vices les plus choquants et les plus abominables. Un grand nombre même de leurs cérémonies solennelles du culte et de leurs actes de piété n'offraient que des scènes de la volupté la plus grossière et de la licence la plus brutale. D'autres pratiques religieuses étaient accompagnées des superstitions les plus sauvages et les plus cruelles, et quelquefois même de sacrifices humains.

La description que nous a laissée saint Paul des anciens païens dans le premier chapitre de son Epître aux Romains est vraie strictement et prise à la lettre. « Etant, dit-il, remplis de toute sorte d'injustice, de méchanceté, d'impureté, d'avarice, de malignité, envieux, meurtriers, querelleurs, trompeurs, extrêmement corrompus dans leurs mœurs, semeurs de faux rapports, calomniateurs et haïs de Dieu, outrageux superbes, hautains, inventeurs de nouveaux moyens de faire le mal, désobéissants à leur père et à leur mère, sans prudence, sans modestie, sans affection pour leurs proches, sans foi, sans miséricorde. »

Ce ne sont pas là des déclamations vagues et générales d'un homme pieux, dictées par l'indignation que lui inspire la perversité de son siècle, ce sont des peintures fidèles et exactes des mœurs du temps; et les auteurs païens du même temps confirment, de la manière la plus forte et la plus étendue, tout ce qu'avance l'Apôtre. Songeons, en outre, que c'est à un peuple très-civilisé, ingénieux, instruit et célèbre par ses progrès dans toutes les sciences et les arts libéraux que ces reproches sont adressés. Quelle n'a donc pas dû être la dépravation des peuples les plus barbares, quand on voit que telle était la morale du plus vertueux et du plus civilisé?

Il existait, il faut l'avouer, parmi toutes les nations de l'antiquité, particulièrement les Grecs et les Romains, quelques hommes sages et honnêtes en comparaison des autres, que l'on appelait philosophes, et qui avaient des notions de moralité et de religion plus saines et plus justes que celles du reste du monde, qui s'étaient même conservés purs, jusqu'à un certain point, au milieu de la corruption générale où ils vivaient : mais ils n'étaient qu'en bien petit nombre, comparés à la grande masse du genre humain, et par conséquent tout à fait hors d'état de produire aucun changement considérable dans les principes et les mœurs généralement adoptés chez leurs concitoyens. Ils n'avaient d'ailleurs eux-mêmes que des notions bien imparfaites et bien erronées sur la nature et les attributs de Dieu, le culte qu'il exigeait, les devoirs et les obligations morales, le plan d'après lequel le Créateur gouverne ce monde, ses desseins en faisant l'homme, la dignité originelle de la nature humaine, l'état de corruption et de dégradation dans lequel elle était tombée depuis, le mode particulier d'intervention de la part de Dieu, pour le rétablissement et la réhabilitation du genre humain, les moyens ménagés aux hommes de recouvrer la faveur de leur Créateur offensé, et le but glorieux auquel il se proposait de les conduire enfin après la réconciliation; ils étaient dans un état de doute, d'incertitude et d'hésitation, même sur ces grandes et importantes doctrines, dont nous avons parlé plus haut, de l'immortalité de l'âme, de la réalité d'un état à venir, et de la répartition des châtiments et des récompenses après cette vie; dans l'obscurité où ils se trouvaient à cet égard, ils les désiraient ardemment et les espéraient plutôt qu'ils ne les attendaient réellement avec confiance, et les croyaient avec une foi ferme. Mais même pour ce qu'ils connaissaient avec un certain degré de clarté et de certitude, ou ils ne daignaient pas le mettre à la portée des classes inférieures de la société, ou ils n'en avaient pas le talent.

Ils manquaient aussi de l'autorité convenable pour donner aux recommandations qu'ils faisaient de ces vertus, l'espèce de sanction nécessaire pour les faire pratiquer; ils n'avaient point à proposer de motifs assez puissants pour prendre de l'ascendant sur de violentes tentations et des penchants dépravés. Leur propre exemple, au lieu de prêter de la force à leurs préceptes ne tendait qu'à en affaiblir l'action; car leur conduite était

généralement, même dans les plus gens de bien, en opposition directe avec leurs doctrines ; et les vices détestables auxquels plusieurs de ces philosophes se livraient, détruisaient entièrement l'efficacité de leurs leçons.

Par-dessus tout, ils étaient privés des sanctions augustes de la religion qui sont, d'une part, les freins les plus puissants pour arrêter les passions et les vices du genre humain, et de l'autre les ressorts les plus actifs pour porter les cœurs à la vertu, par les châtiments et les récompenses qu'elle promet et dont elle menace dans une autre vie ; article qui forme un point si essentiel et si important dans l'économie du christianisme.

Il y avait donc une nécessité absolue et évidente d'une révélation divine, pour tirer le genre humain de ce gouffre d'ignorance, de superstition, d'idolâtrie, de perversité et de misère dans lequel tous les hommes étaient tombés, dans toutes les parties du globe ; pour leur enseigner de quelle manière et avec quelle forme de culte extérieur Dieu préférait d'être honoré ; quelle expiation il daignait accepter pour le péché ; pour leur donner une entière certitude d'un jugement, et d'un état à venir en conséquence de ce jugement ; pour mettre la totalité de la doctrine de la religion à la portée des esprits les plus simples et les plus faibles, en un mot de toutes les capacités, en leur rendant ses vérités claires et évidentes ; pour ajouter du poids et de l'autorité aux préceptes les plus simples, et fournir aux hommes une assistance extraordinaire et surnaturelle qui les rendît victorieux de la corruption de leur nature : et puisqu'il était si évidemment digne de Dieu et d'accord avec toutes les idées que nous nous formons de sa bonté et de sa miséricorde à l'égard des ouvrages de ses mains, qu'il éclairât, secourût et dirigeât de cette manière les créatures qu'il a faites, il y avait donc évidemment aussi les plus fortes raisons d'espérer que des lumières et des secours de cette nature seraient effectivement accordés aux hommes ; et cela avait même paru si probable, que les plus sages des anciens païens ont regardé comme très-naturel et conforme à la saine raison, d'attendre de la bonté divine quelque chose de ce genre.

Vous pouvez renoncer, dit Socrate, à tout espoir de corriger les mœurs des générations futures, à moins que Dieu ne veuille bien vous envoyer quelque autre personne pour vous instruire (*Platon, dans l'Apologie de Socrate*) ; et Platon déclare que tout ce qu'il y a de bien et tout ce que l'on pourra rencontrer en ce monde, dans le triste état où il se trouve, ne peut exister que par *l'intervention particulière de Dieu* (*Le même, dans sa République*). Cicéron a fait des aveux pareils ; et Porphyre, l'un des ennemis les plus acharnés de la religion chrétienne, confesse néanmoins *que l'on éprouvait le besoin de quelque méthode universelle de délivrer les âmes des hommes, qu'aucune secte de philosophie n'avait jamais encore trouvée* (*Saint Augustin, dans la Cité de Dieu*).

Ces aveux des sages les plus célèbres de l'antiquité sont bien, certes, d'un autre poids que les assertions de nos infidèles modernes, « que la raison humaine suffit pleinement pour enseigner aux hommes leurs devoirs et les mettre en état de les remplir, et qu'en conséquence une révélation divine était parfaitement inutile. » Il est vrai que de nos jours un déiste peut avoir des notions passablement justes de la nature et des attributs de l'Etre suprême, du culte qui lui est dû, des bases et de l'étendue des obligations morales, et même d'un état futur de rétribution. Mais d'où tire-t-il ces notions ? Assurément ce n'est pas des leçons de sa propre raison livrée à elle-même, et sans l'assistance des lumières divines, mais seulement comme l'un de leurs plus fameux philosophes, Jean-Jacques (*OEuvres de Jean-Jacques, t.* IX, *p.* 71, *édition*, *in*-12, 1764), en convient, de ces mêmes Ecritures qu'il méprise et qu'il rabaisse, des impressions reçues de bonne heure par l'éducation, de l'habitude de vivre et de converser dans des pays chrétiens où ces doctrines sont publiquement enseignées, et où, en dépit de lui-même, le déiste s'imbibe de quelque portion de cette science religieuse, que les saintes Ecritures ont répandue partout, et qu'elles ont communiquée aux ennemis comme aux amis de l'Evangile. Mais ceux qui étaient privés de ces avantages, ceux qui n'avaient rien que leur raison pour les diriger, et qui savaient, en conséquence, à quelles faibles ressources se borne la raison, quand elle est abandonnée à elle-même, bien mieux que nos infidèles modernes, dont aucun n'a jamais été ni pu être précisément dans le même cas, ces hommes, dis-je, déclarent uniformément que la simple lumière de la nature était insuffisante pour les guider dans le chemin du bonheur et de la vertu ; et que le seul guide sûr et certain pour bien conduire les hommes dans la route difficile de cette vie, était *une découverte divine de la vérité* (*Platon, dans le Phédon*). Ces considérations peuvent servir à montrer qu'au lieu de nourrir de longue main aucun préjugé déraisonnable contre la possibilité ou la probabilité d'une révélation divine quelconque, nous devons au contraire être prévenus d'avance en faveur de son existence, et préparés à la recevoir ouvertement avec franchise et candeur, toutes les fois qu'elle nous sera présentée avec des preuves suffisantes : parce qu'en considérant le besoin que l'homme en a, et la bonté de Dieu, il paraît infiniment probable qu'une révélation de ce genre devait être manifestée tôt ou tard au genre humain.

PROPOSITION II.

A l'époque même où l'on attendait généralement dans le monde que quelque personnage extraordinaire y fît son apparition, une personne nommée Jésus-Christ parut effectivement sur la terre, assurant qu'il était le Fils de Dieu, et qu'il était descendu du Ciel pour enseigner au genre humain la véritable religion. En conséquence il fonda une religion qui fut appelée de son nom religion

chrétienne, et qui a été professée depuis ce moment jusqu'à nos jours par un grand nombre d'hommes.

Il était indispensable d'énoncer ici cette proposition, comme le fondement de tout le raisonnement qui va suivre; mais c'est d'ailleurs une vérité si universellement reconnue, qu'il n'y aura que très-peu de choses à dire pour l'appuyer.

Que vers le temps de la naissance de notre Sauveur, une attente générale fut répandue dans les contrées de l'Orient qu'il paraîtrait dans la Judée un personnage très-extraordinaire, c'est ce qui est évident et par l'histoire sacrée, et même par les écrits des païens. saint Matthieu nous apprend que quand Jésus eut pris naissance dans la ville de Béthléhem en Judée, il s'y rendit des hommes sages, probablement considérés dans leur pays pour leur rang et pour leur savoir, et les mêmes que l'on a désignés sous le nom de Mages, qui venaient de l'Orient, et qui disaient : « Où est le roi qui est né aux Juifs, car nous avons vu son étoile dans l'Orient, et nous sommes venus pour l'adorer? » Deux historiens romains, Suétone et Tacite, confirment ce fait en assurant qu'à cette époque régnait dans tout l'Orient une ancienne opinion généralement reçue, qu'il sortirait de la Judée un personnage destiné à établir sa domination sur le monde entier.

Que dans le temps où César-Auguste était empereur à Rome, une personne appelée Jésus-Christ était née en Judée; qu'il prétendait être venu du ciel pour enseigner aux hommes la vraie religion, et qu'il a eu une multitude de sectateurs : c'est encore ce que les historiens sacrés assurent unanimement, et ce dont plusieurs auteurs païens rendent également témoignage.

Ces écrivains font mention du propre nom du Christ, et reconnaissent qu'il avait un grand nombre de disciples que l'on appelait chrétiens, à cause de lui. Les Juifs, quoique ennemis déclarés de notre religion, avouent la vérité de toutes ces choses, et il n'y a aucun, même des auteurs païens des temps les plus voisins du berceau de cette religion, et qui ont écrit contre elle, qui les révoque en doute. Ce sont donc des faits aussi certains, aussi avérés, aussi incontestables que la réunion des témoignages de l'histoire ancienne, sacrée et profane, et l'accord des aveux des ennemis et des amis de cette religion dans ce qu'ils en disent, peut les rendre tels.

PROPOSITION III.

Les livres du Nouveau Testament ont été écrits par ceux-là même à qui on les attribue, et contiennent une histoire fidèle du Christ et de sa religion. Ce que l'on y dit de l'un et de l'autre, peut être admis avec sécurité comme une chose strictement vraie.

Les livres, qui contiennent l'histoire du Christ et de la religion chrétienne, sont les quatre Evangiles et les Actes des apôtres. Il n'y a pas plus de raison de douter que les Evangiles aient été écrits par les quatre auteurs dont ils portent les noms, c'est-à-dire Matthieu, Marc, Luc et Jean, qu'il y en a de douter que les histoires que nous avons sous les noms de Xénophon, de Tite-Live ou de Tacite, ont été écrites par ces auteurs.

Il y a un grand nombre de passages auxquels on a fait allusion, ou que l'on a cités comme tirés des évangélistes, qui sont exactement tels que nous les lisons encore aujourd'hui et qu'une succession non interrompue d'écrivains chrétiens, depuis les apôtres jusqu'à nos jours, nous a transmis pour les confronter avec l'original : chacun d'eux se trouve déjà nommé comme auteur de l'Evangile qui porte son nom, dans des ouvrages qui remontent aux premiers temps du christianisme; et certes, c'est plus que l'on n'en pourrait dire en faveur d'aucun autre ancien historien (*Voyez* Lardner, *de la Crédibilité, tome* I; et *les Témoignages de Paley, vol.* I).

L'universalité du monde chrétien a toujours regardé ces livres, depuis le siècle des apôtres, comme contenant une histoire fidèle de la religion prêchée par eux; en conséquence ils doivent être reçus comme tels, précisément comme nous reconnaissons dans le Coran un exposé exact de la religion mahométane, et dans les livres sacrés des braminés le véritable tableau de la croyance religieuse des habitants de l'Indoustan.

Nous avons les motifs les plus puissants pour croire que tous les faits rapportés dans ces écrits, et les récits qu'ils nous font des actions et des paroles de notre Sauveur, sont aussi strictement vrais.

Car d'abord, on ne peut nier que ces écrivains n'aient eu les meilleurs moyens d'être informés et n'ont pas pu être trompés eux-mêmes.

Et en second lieu, on ne saurait leur supposer aucune raison de tromper les autres.

Saint Matthieu et saint Jean étaient tous deux les apôtres de Notre-Seigneur : ils accompagnèrent constamment ses pas, et le suivirent dans toutes les fonctions de son ministère; ils assistèrent aux choses qu'ils décrivent, ils furent témoins oculaires des faits, et entendirent de leurs propres oreilles les discours qu'ils nous rapportent.

Saint Marc et saint Luc, quoiqu'ils ne fussent pas eux-mêmes revêtus de l'apostolat, n'en furent pas moins les contemporains et les compagnons des apôtres; ils se trouvèrent dans des rapports d'amitié et de liaison avec ceux qui s'étaient trouvés présents aux événements qu'ils nous racontent. Saint Luc dit expressément en tête de son Evangile qu'il commence en ces mots : *Comme plusieurs ont entrepris d'écrire l'histoire des choses qui se sont accomplies parmi nous, suivant le rapport que nous en ont fait ceux qui dès le commencement les ont vues de leurs propres yeux et qui ont été les ministres de la parole : j'ai cru que je devais aussi, très-excellent Théophile, après avoir été exactement informé de toutes ces choses depuis le commencement, vous en écrire par ordre toute l'histoire, afin que vous reconnaissiez la vérité de tout ce qu'on a en-*

seigné. Saint Luc, étant aussi l'auteur des Actes des apôtres, il s'ensuit que nous avons pour écrivains de ces cinq premiers livres des personnes possédant la *connaissance la plus parfaite* de tout ce qu'ils rapportent, soit par leurs observations personnelles, soit par leurs communications du même genre, avec ceux qui ont entendu et vu tout ce qui s'est passé à cet égard.

C'étaient au reste des hommes simples, probes, sans art et sans lettres, pris dans les classes vouées aux professions les plus humbles, et entièrement incapables, soit d'inventer, soit de concerter un système aussi raffiné et aussi compliqué de fraude qu'aurait dû l'être l'édifice de la religion chrétienne, si elle n'était pas vraie. Il règne d'ailleurs dans tout le cours de leur narration les caractères les plus marqués de franchise, de candeur et de simplicité qui accompagnent toujours la vérité. Leurs plus grands ennemis n'ont jamais essayé d'entacher le moins du monde leur moralité; et comment d'après cela pourrait-on les supposer capables d'une aussi grande imposture que celle d'assurer et de propager les mensonges les plus impudents? Il ne pouvait leur en revenir ni plaisir, ni profit, ni puissance. Au contraire, leur doctrine attira sur eux les maux les plus redoutables et même la mort. Ainsi donc, s'ils étaient des fourbes, il faut avouer qu'ils le furent bien gratuitement et sans qu'il leur en revînt le plus léger avantage; tranchons le mot, ces étranges imposteurs allèrent directement contre tous les motifs et les avantages dont l'espoir influence ordinairement les actions des hommes. Ils prêchaient une religion qui défend le mensonge sous peine de la damnation éternelle, et néanmoins dans l'hypothèse qu'ils ont été imposteurs, ils soutenaient cette religion par le mensonge. Et tandis qu'eux-mêmes se rendaient coupables de la plus basse, de la plus inutile des impostures, ils se donnaient des peines infinies, ils supportaient avec courage des travaux et des souffrances incroyables pour apprendre au genre humain à ne jamais s'écarter de la vérité.

En bonne foi, cela est-il croyable, cela est-il possible! N'est-ce pas là une manière d'agir si contraire à toute expérience, à tous les principes de la nature humaine, à tous les motifs qui règlent ordinairement la conduite, qu'elle dépasse de beaucoup les bornes de toute crédibilité, et force tout homme raisonnable à rejeter une aussi étrange supposition?

Ainsi donc, il faut que les faits rapportés dans les Evangiles et les Actes des apôtres soient vrais, même ceux qui sont évidemment miraculeux; car le témoignage de gens qui donnent leur vie pour soutenir ce qu'ils affirment, est une déposition d'un poids suffisant pour soutenir quelque miracle que ce puisse être; et les considérations suivantes ajoutent encore beaucoup à l'opinion que l'on doit s'être formée de la véracité de ces témoins.

Il y a dans tous les écrits qui composent le Nouveau Testament, des allusions continuelles et des phrases qui se rapportent à des choses, des personnes, des lieux, des mœurs, des usages et des opinions qui cadrent parfaitement avec l'état réel des choses à cette époque, tel qu'il nous est dépeint par des auteurs contemporains et désintéressés. Si l'histoire écrite par les évangélistes n'eût été qu'un roman de leur invention, l'on aurait certainement découvert quelque erreur ou quelque méprise, relativement à ces circonstances accidentelles, dans l'un ou l'autre de ces historiens, et c'est pourtant ce qu'on n'y a pas encore trouvé.

Quant aux faits en eux-mêmes qu'ils racontent, la plus grande partie se trouve aussi mentionnée ou racontée en détail par les historiens juifs et romains: tels sont l'étoile qui apparut à la naissance de notre Seigneur, le voyage à Bethléem des mages venus de l'Orient, le massacre ordonné par Hérode des enfants au-dessous de l'âge de deux ans, beaucoup de particularités concernant Jean-Baptiste et Hérode. Le crucifiement de Notre-Seigneur sous Ponce-Pilate, ainsi que le tremblement de terre et les ténèbres miraculeuses qui l'accompagnèrent, et même plusieurs des miracles opérés par Jésus lui-même, particulièrement la guérison des boiteux et des aveugles, l'expulsion des démons des corps des possédés, sont, comme *matière de fait*, expressément avoués et reconnus par un certain nombre des plus anciens et des plus implacables ennemis du christianisme. Ils avaient beau attribuer ces miracles à l'assistance des mauvais esprits, ils n'en convenaient pas moins que les miracles eux-mêmes avaient été effectivement opérés (*Clarke, Preuves de la religion naturelle et révélée*).

Ce témoignage de nos adversaires, même en faveur des parties miraculeuses de l'histoire sacrée, est la preuve la plus puissante qu'il soit possible d'administrer de la vérité et de l'autorité de l'ensemble de ces livres.

Il est également certain que ceux qui composent le Nouveau Testament sont venus jusqu'à nous sans aucune altération ou corruption importante, et qu'ils se trouvent encore aujourd'hui, dans tous les points essentiels, précisément les mêmes qu'au moment où ils sont sortis des mains de leurs auteurs.

Que dans les différentes copies de ces écrits comme dans toutes les autres des anciens livres un petit nombre de lettres, de syllabes, de mots même, si l'on veut, aient pu être changés, c'est assurément ce que nous ne prétendons pas nier; mais qu'il y ait eu aucune altération préméditée ou corruption frauduleuse d'aucune partie considérable, spécialement d'aucun point de doctrine ou de quelque passage important dans l'historique, c'est ce que personne n'a jamais essayé ou réussi à prouver. Et dans le fait, c'était une chose absolument impossible: car on ne saurait douter qu'à la sortie de chacun de ces écrits des mains de leurs auteurs, il n'ait été fait sur-le-champ un grand nombre de copies des originaux, que l'on envoya dans toutes les diverses Eglises chrétiennes. Nous savons qu'on en

faisait une lecture publique dans toutes les assemblées des premiers chrétiens ; nous savons aussi que l'on ne tarda pas à les traduire dans un grand nombre de langues étrangères, et que ces anciennes versions, dont plusieurs subsistent encore, furent bientôt répandues dans toutes les parties du monde connu ; il y a mieux, c'est que quelques-uns même des manuscrits originaux s'étaient conservés jusqu'au temps de Tertullien, c'est-à-dire à la fin du second siècle (*Grotius, de la Vérité de la religion chrétienne*: *l.* III, § 2). Il se trouve une foule prodigieuse de citations de toutes les parties du Nouveau Testament par des écrivains chrétiens, à partir depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, qui toutes s'accordent en substance avec le texte des saintes Ecritures, tel que nous le possédons actuellement. En outre, plusieurs sectes et hérésies s'élevèrent bientôt dans le sein de l'Eglise, dont chacune en appela au témoignage des Ecritures, pour prouver la vérité de la doctrine qu'elle professait. Il a donc été entièrement impossible à quelque secte que ce fût de faire aucun changement important aux livres sacrés, sans que toutes ses rivales s'en soient aperçues et plaintes immédiatement (*Beattie, vol.* 1, *page* 188). Leur jalousie réciproque, l'esprit soupçonneux que chacune nourrissait contre l'autre, ont dû prévenir d'une manière efficace toute altération considérable des livres saints ; et pour les points les moins importants, les critiques les plus habiles et les plus judicieux ont assuré et démontré, après l'examen le plus scrupuleux, que les livres du Nouveau Testament sont de tous les anciens écrits ceux qui, sans aucune exception, ont le moins souffert des injures du temps et des erreurs des copistes (1).

PROPOSITION IV.

Les écrits composant l'Ancien Testament, liés avec ceux dont est composé le Nouveau, sont réellement les ouvrages originaux des Auteurs dont ils portent les noms, et nous présentent un tableau fidèle de la dispensation mosaïque ou de l'économie religieuse sous la loi de Moïse, aussi bien que des faits historiques, des commandements de Dieu, des préceptes moraux et des prophéties qu'ils contiennent.

La partie de la Bible qui porte le nom d'Ancien Testament contient une grande variété de compositions très-diverses, les unes historiques, les autres poétiques, quelques-unes morales, et qui donnent des préceptes aux hommes, et quelques autres prophétiques ; ces morceaux ont été écrits à différentes époques et par différentes personnes, mais recueillis en un seul corps par les soins de la nation juive.

Il n'y a pas la plus légère raison de douter que ces livres n'aient été tous écrits par ceux dont ils portent les noms : ils ont toujours été regardés comme les ouvrages de ces hommes par la totalité des Juifs, qui étaient le peuple le plus intéressé à leur authenticité, et le plus à portée de connaître à cet égard la vérité. Cette opinion subsiste chez eux depuis l'époque la plus reculée jusqu'à présent, et l'on n'a jamais encore pu produire de preuve qui l'infirme.

Tout nous autorise à croire que ces écrits sont parvenus jusqu'à nous dans le même état où ils avaient été composés, du moins quant à tous les points essentiels. Les manuscrits originaux avaient été longtemps conservés chez les Juifs : on gardait dans l'Arche une copie du Livre de la loi, et l'on ordonnait d'en faire une lecture publique tous les sept ans, à la fête des Tabernacles : on les lisait aussi fréquemment en particulier dans chaque famille juive.

Il existe encore une copie des cinq livres de Moïse, que l'on nomme le Pentateuque, faite dans le temps par les Samaritains, ennemis mortels des Juifs, et toujours en discord avec eux ; et cependant cette copie est conforme dans tous les points importants à celle qui nous a été transmise par les Juifs.

Ces écrits ont été traduits en grec près de 300 ans avant la naissance de Jésus-Christ ; et cette version, connue sous le nom de celle des septante, s'accorde dans tous les points essentiels avec le texte hébreu. Prodigieusement répandue dans le monde, elle a rendu extrêmement difficile toute altération considérable de l'original, elle est même devenue presque impossible par la dispersion des Juifs dans toutes les différentes régions du globe.

Les Juifs se firent toujours remarquer comme les plus fidèles gardiens de leurs livres sacrés, dont ils faisaient souvent des copies qu'ils collationnait soigneusement avec les originaux, et dont ils allaient même jusqu'à compter les mots et les lettres. Ils ne se sont permis d'altérer aucun des écrits de leurs prophètes ; cela est d'autant plus évident que nous prouvons que Jésus est le Messie, par un grand nombre de ces prophéties, qu'ils ont eux-mêmes conservées, et que leur haine contre le christianisme leur aurait fait altérer ou supprimer, si leur inviolable fidélité à se transmettre intact d'âge en âge le dépôt de leurs livres sacrés, ne les en eût empêché. Une circonstance qui contribue singulièrement à prouver l'exactitude des livres des Juifs, c'est que Notre-Seigneur, malgré les reproches graves qu'il fait aux scribes et aux pharisiens, ne les a jamais accusés une

(1) Il n'y a pas jusqu'au style même de l'Evangile (dit l'aimable et élégant auteur du Minstrel) qui ne porte en lui-même la preuve de la vérité de ce livre. Nous n'y trouvons pas la plus légère apparence d'artifice ou d'esprit de parti ; point d'envie d'exagérer d'un côté et de rabaisser de l'autre ; point de ces remarques de précaution qui vont au devant des objections ; rien de cette réserve qui ne manque jamais d'arguer de faux le témoignage de ceux qui sont coupables d'imposture ; point d'effort pour capter le jugement du lecteur, et le réconcilier pour ainsi dire avec ce qu'il peut y avoir d'extraordinaire dans le narré : tout est naïf, candide et simple. Les historiens ne font point de réflexions de leur chef ; ils se bornent aux faits, c'est-à-dire ; à ce qu'ils ont entendu et vu. Ils rappellent même avec franchise leurs propres erreurs et leurs fautes, aussi bien que toute autre particularité de l'histoire qu'ils écrivent.

Voyez les Preuves de Beattie, t. I, p. 89.

seule fois d'avoir corrompu ou falsifié aucun de leurs livres saints.

Il n'y a pas moins de certitude que ces écrits nous donnent un énoncé véritable et fidèle des divers objets qu'ils contiennent. Plusieurs des principaux faits et des circonstances dont ils en accompagnent le récit, sont également rapportés par les plus anciens auteurs païens. La première origine et la création du monde tiré du chaos, telles que Moïse nous en fait la description ; la formation du soleil, celle de la lune et des étoiles, et ensuite de l'homme même ; l'empire qui lui a été accordé sur les autres animaux ; l'accomplissement de ce grand ouvrage en six jours ; la destruction du monde par un déluge ; les circonstances de l'arche et de la colombe ; le châtiment de Sodome par le feu ; l'ancien usage de la circoncision ; un grand nombre de particularités relatives à Moïse; la promulgation de la loi ; le rituel des Juifs ; les noms de David et de Salomon, et leur alliance avec les Tyriens ; ces choses, ainsi que beaucoup d'autres du même genre, se trouvent expressément mentionnées ou indiquées dans divers auteurs païens de la plus haute antiquité, et des plus croyables.

Un des plus ardents ennemis des Juifs, comme des chrétiens, l'empereur Julien, est contraint, par la force de l'évidence, à cet aveu remarquable, qu'il y a eu chez les Juifs plusieurs personnes inspirées par Dieu, et que le feu descendit du ciel sur les sacrifices offerts par Moïse et par Elie. Ajoutez à tout cela que les renvois aux livres de l'Ancien Testament et les passages cités par notre Sauveur et ses apôtres fournissent une preuve complète qu'ils reconnaissent l'autorité de ces écrits et la véracité de leurs auteurs.

Il faut convenir que l'on trouve dans les livres historiques de l'Ancien Testament la peinture de quelques caractères vicieux, et le récit d'actions non-seulement mauvaises, mais même, pourrait-on dire, de quelques-unes extrêmement cruelles. Eh bien, qu'en conclure ? Ces choses ne sont rapportées que comme des faits historiques : elles ne sont approuvées en aucune manière, ni proposées comme des exemples à suivre ; et à l'exception de ces passages, qui sont en très-petit nombre, le reste de ces livres sacrés, spécialement le Deutéronome, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste et les Prophéties sont remplis d'une foule de tableau sublimes de Dieu et de ses attributs, d'excellentes règles de conduite et d'exemples de presque toutes les vertus qui peuvent honorer la nature humaine. Et à quelle époque ces choses ont-elles été écrites ? dans un temps où tout le reste du monde, même le plus sage et le plus instruit, était tombé dans la plus grande ignorance de Dieu et de la religion ; où l'on adorait des idoles et des animaux, et où toute chair ayant corrompu sa voie, se livrait aux vices les plus abominables. C'est une circonstance bien étrange, qu'un peuple relégué dans un coin obscur du monde, un peuple fort au-dessous de beaucoup de nations païennes pour l'instruction, la philosophie, le génie, le savoir et tous les beaux-arts, se soit trouvé néanmoins si supérieur aux autres par ses idées de l'Etre suprême et de tout ce qui regarde la morale et la religion. Sans doute, on ne saurait expliquer ce phénomène historique d'une manière satisfaisante autrement qu'en supposant qu'il a été instruit dans toutes ces choses par la Divinité elle-même, ou par des hommes envoyés et inspirés par elle, c'est-à-dire que ce peuple a été réellement favorisé des divines révélations dont nous parlent l'ancien et le nouveau Testaments.

Quant aux prophéties que contiennent ces livres, leur vérité, du moins pour la plus grande partie, s'est trouvée démontrée d'une manière irréfragable par l'exact accomplissement de ces mêmes prophéties dans les âges suivants, surtout de celles qui concernent notre Sauveur (comme nous n'allons pas tarder à le montrer plus particulièrement), Babylone, l'Egypte, l'Idumée, Tyr et Sidon. Pour celles qui ont spécialement rapport à la dispersion des Juifs, elles sont si claires et si nombreuses, et leur accomplissement dans l'état actuel de la nation juive est un fait qui se présente à tous nos sens avec un tel caractère d'évidence, que je ne puis m'empêcher d'en présenter quelques-unes des plus remarquables aux lecteurs, telles qu'un très-habile écrivain les a réunies en corps, et en a fait une masse de preuves irrésistibles qui accable l'incrédulité.

Il avait été annoncé d'avance par Moïse que quand les Juifs oublieraient le vrai Dieu, *ils seraient écartés de leur patrie et transportés dans tous les royaumes de la terre ; qu'ils seraient dispersés parmi les idolâtres, parmi tous les peuples, d'un bout de la terre à l'autre ; qu'ils deviendraient un objet d'étonnement, le sujet d'une expression proverbiale et insultante, et un sobriquet parmi toutes les nations, et que chez ces nations ils ne trouveraient point de tranquillité ; que la plante de leurs pieds ne pourrait s'y appuyer pour avoir du repos, mais que le Seigneur mettrait en eux un cœur tremblant, des yeux affaiblis, du chagrin dans l'âme ; qu'il enverrait de la débilité dans leurs cœurs lorsqu'ils seraient dans le pays de leurs ennemis, de sorte que le bruit d'une feuille les ferait fuir* (*Deut.*, XXVIII, 25; *Lévit.*, XXVI, 33; *Deut.*, IV, 27; XXVIII, 37, 64, 65; *Lévi.*, XXVI, 36).

Les mêmes choses se trouvent continuellement prédites dans les prophètes suivants : *Que Dieu les disperserait dans les pays habités par les païens ; qu'il les vannerait parmi les nations, comme le grain est vanné dans un crible; que dans tous les royaumes de la terre où ils seraient entraînés, ils se verraient un objet de reproche, de proverbe, de moquerie et de malédiction ; qu'ils y seraient regardés avec étonnement, qu'on les sifflerait par mépris, et qu'ils demeureraient une longue suite de jours sans roi, sans prince, sans sacrifice, sans éphod et sans téraphim* (*Ezéch.*, XX, 13; XI, 15; *Amos*, IX, 9; *Jérémie*, XXIV, 9; XXIX, 18; *Osée*, III, 4).

Etait-il jamais arrivé rien de pareil à au-

cune nation de l'univers, au temps de Moïse ou dans celui où vécurent les prophètes? Y avait-il dans la nature aucune probabilité que rien de pareil arrivât jamais à aucun peuple? Que quand ils auraient été conquis par leurs ennemis et conduits en captivité, ils ne continueraient pas d'habiter le lieu où ils se trouvaient réduits en servitude, et ne seraient pas non plus absorbés et perdus dans la population de ceux qui les auraient conquis, mais qu'ils se verraient dispersés parmi toutes les nations du monde; l'objet de leur haine et de leurs persécutions pendant un grand nombre de siècles, et continuant néanmoins de former un peuple à part et distinct? Peut-on faire aucun tableau des Juifs qui offre une représentation plus exacte et plus vivante; oserai-je le dire, de l'état où ils ont vécu pendant une longue suite de siècles, que ces descriptions prophétiques que nous en avons rapportées, et spécialement celle de Moïse, tracée il y a plus de trois mille ans (*Voy. Clarke, dans ses Preuves, p.* 176, 277)?

PROPOSITION V.

Le caractère du Christ, tel qu'il est représenté dans les Evangiles, nous fournit de puissants motifs de croire qu'il était une personne divine.

Quiconque considérera le caractère de Notre-Seigneur, tel qu'on peut le recueillir des divers incidents et des différentes actions de sa vie (car c'est là qu'il faut le chercher, ses disciples ne nous en ayant point laissé de descriptions travaillées et d'éloges dans les formes), ne tardera pas à découvrir qu'il fut le caractère le plus parfait, sous tous les rapports, qui ait jamais été manifesté au genre humain. Quand nous nous bornerions à dire de lui ce que Pilate lui-même en a dit, et ce que ses ennemis les plus envenimés ne peuvent nier et ne nient point en effet : *Que nous ne pouvons trouver de faute en lui*, et que la totalité de sa vie fut entièrement exempte de blâme, ce serait encore beaucoup plus que l'on n'en peut dire d'aucune autre personne qui ait jamais paru dans le monde. Mais il faut avouer que ce serait avoir à peine fait quelques pas dans la connaissance de l'excellence de son caractère, et que l'on serait loin, de cette manière, de l'avoir approfondie; car non-seulement il était exempt de toutes nos fautes et de nos fragilités, mais il eut et pratiqua toutes les vertus dont notre imagination peut concevoir l'idée. En effet il a professé et témoigné envers son Père céleste l'amour le plus ardent, aussi bien que la dévotion la plus fervente et la plus digne de la raison; il a déployé dans toute sa conduite le dévouement le plus entier, la résignation la plus complète à la volonté de ce Père céleste, et la plus parfaite obéissance à tous ses commandements. Ses mœurs étaient douces, aimables, et ses manières pleines de condescendance et de bonté : son cœur surabondait de compassion, de bienveillance et de tendresse pour l'universalité de l'espèce humaine. La grande occupation de sa vie était de faire du bien aux corps et aux âmes des hommes. C'est à quoi toutes ses pensées et tout son temps furent constamment consacrés, et même sans interruption. Il allait répandant ses bienfaits et ses bénédictions autour de lui de mille manières différentes, guérissant les malades, soulageant les infirmités, corrigeant les erreurs, écartant les préjugés, établissant la piété, la justice, la charité, la paix, la bonne intelligence parmi les hommes; et entassant, dans la courte durée de son ministère, plus d'actes de compassion et de bonté que la carrière la plus longue, fournie par l'homme le plus bienfaisant sur la terre, n'en a jamais produit. Il eut l'empire le plus absolu sur ses propres passions, et quoique sa patience ait été continuellement mise aux plus sévères épreuves, elle n'a jamais été lassée ni vaincue. Jamais il ne lui est arrivé de tomber dans aucune intempérance ou aucun excès, soit en actions, soit en paroles, qui démentît en lui le Dieu en laissant trop voir l'homme. *Jamais il ne laissa sortir une seule fois de ses lèvres un seul mot qui ne fût pas avoué par la prudence et la sagesse; il endura, de la part de ses ennemis, les plus cruelles injustices avec le sang-froid, la douceur, la mansuétude, la patience et la résignation la plus complète; il déploya le courage le plus étonnant en souffrant la mort la plus abreuvée de douleur et d'ignominie; et pour couronner tout le reste, au milieu de ses angoisses sur la croix, il implora le pardon de ses meurtriers, par cette prière pleine d'une charité divine : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.*

Sa sagesse n'était pas inférieure à ses vertus. Les doctrines qu'il enseigna furent les plus sublimes et les plus importantes qui eussent jamais été annoncées avant lui au genre humain, et dignes à tous égards de ce Dieu dont il assurait les avoir tirées, et se déclarait être le Fils.

Ses préceptes inculquaient la morale la plus pure et la plus parfaite. Ses discours étaient pleins de dignité et de sagesse, et néanmoins intelligibles et clairs; ses paraboles portaient avec elles l'instruction de la manière la plus agréable, la plus familière, et en même temps la plus frappante, et ses réponses aux nombreuses questions insidieuses qu'on lui faisait, montraient une promptitude de conception extraordinaire, une grande solidité de jugement, et une présence d'esprit qui déjoua complétement toute l'adresse et toute la malice de ses ennemis, et qui le mit en état de sortir de tous les piéges qu'ils lui tendaient. Il paraît donc, même d'après cette courte et imparfaite ébauche du caractère de notre divin Maître, qu'il fut, sans comparaison, le personnage le plus sage et le plus vertueux que la terre eût jamais vu; c'est ce qu'avouent ses ennemis les plus acharnés. S'il fut donc, d'un consentement unanime, un homme si grand et si bon, il s'ensuit nécessairement qu'il dût être en effet ce qu'il prétendait être, une personne divine, et que conséquemment aussi sa religion doit être divine : car il eut certainement la prétention d'être un type, un modèle divin. Il assura

qu'il était le fils de Dieu, qu'il était descendu du ciel avec sa religion, et qu'il avait le pouvoir de faire des miracles. Si la chose n'était pas ainsi, il se trouverait avoir affirmé, dans une matière d'une importance infinie, ce qui n'était point appuyé sur la vérité. Mais cette supposition est-elle croyable, même le plus légèrement du monde? est-il probable, est-il concevable, est-il d'accord avec la conduite générale de l'homme; enfin, est-il admissible de supposer, avec le caractère reconnu de Notre-Seigneur, qu'aucune autre chose que la vérité ait pu sortir de celui que ses propres ennemis conviennent avoir été à tous égards, et par suite, sous le point de vue de la véracité, le meilleur et le plus vertueux de tous les hommes?

A-t-on jamais eu connaissance, et y a-t-il un seul exemple que l'on puisse produire dans l'histoire du genre humain, de quelqu'un d'aussi irréprochable dans sa morale, que l'était le Christ, de l'aveu de tout le monde; qui ait persisté pendant un laps de temps aussi long qu'il l'a fait, dans des assertions qui, si elles étaient fausses, auraient répugné aux principes les plus clairs de la morale, et amené les suites les plus funestes pour ceux qu'il chérissait le plus, je veux dire ses disciples et ses amis? Est-il possible que le pur, le juste, le pieux, le doux, l'aimable, l'humain, le miséricordieux Jésus ait pu se résoudre à engager des multitudes de gens innocents et vertueux à croire et à soutenir une religion qu'il savait devoir attirer sur eux la persécution, la misère et la mort, à moins qu'il n'eût été autorisé par Dieu même à établir cette religion, et qu'il n'eût en lui-même la conscience qu'il possédait le pouvoir de récompenser amplement ceux qui préféraient sa religion à toute autre considération humaine? Le sens commun et la manière générale d'être affecté du genre humain se révolterait à un projet aussi insensé et aussi barbare.

Il s'ensuit donc que le Christ était réellement un homme envoyé de Dieu pour prêcher sa doctrine, et que sa religion fut encore un des bienfaits du Père de tous les hommes.

PROPOSITION VI.

La sublimité des doctrines de Notre-Seigneur, et la pureté de ses préceptes moraux appuient la croyance de sa mission divine.

On ne peut trouver nulle part d'instructions aussi importantes et de sentiments aussi nobles et aussi justes sur Dieu et la religion, que dans les écrits qui composent le Nouveau Testament.

Ils nous enseignent d'abord qu'il y a un Etre qui a créé toutes choses, et dont la sagesse, la justice et la bonté sont infinies; qu'il est le régulateur et le conservateur de ce monde qu'il a fait : que sa providence étend ses soins sur tous ses ouvrages; et qu'il prend plus particulièrement en considération la conduite des hommes et ce qui les concerne.

Ils nous enseignent que nous devons adorer cet Etre suprême en esprit et en vérité; que l'aimer est le premier et le plus grand commandement, la source et le ressort de toute vertu. Ils nous enseignent d'une manière plus spéciale comment il faut le prier; et à cet effet ils nous fournissent une formule appelée la Prière du Seigneur, *qui est un modèle de piété, calme et avouée par la raison, et qui, par sa brièveté, sa clarté, sa manière d'être accommodée à toutes les conditions, sa noblesse, sa solennité, et l'importance réelle des demandes qu'elle fait à Dieu, n'est égalée ou surpassée par aucune autre prière* (1). Ils nous apprennent en outre une chose que nous sentons tous être vraie, c'est que le cœur humain est faible et corrompu; que l'homme est déchu de son innocence originelle; qu'il a été relevé néanmoins jusqu'à la faveur de Dieu et la capacité d'être heureux, par la médiation, la mort et la satisfaction du Christ, qui a payé pour nous, qui est la voie, la vérité, la vie; et qu'il sera assisté et secouru dans ses efforts imparfaits, pourvu qu'ils soient sincères, pour s'élever jusqu'à la sainteté, par l'influence de l'esprit de Dieu.

Ils nous assurent enfin que l'âme ne périt pas avec le corps, mais qu'elle doit passer après la mort dans un autre monde; que tout le genre humain sortira du tombeau et comparaîtra devant le tribunal du Christ, qui récompensera les bons et punira les méchants, conformément à ce qu'ils auront mérité, dans un état d'existence future et éternelle.

Ce sont là de grandes, d'intéressantes, d'importantes vérités, totalement inconnues ou connues d'une manière bien imparfaite jusqu'alors au monde. Et ces vérités font du moindre paysan de ce royaume un être bien plus profondément initié dans la nature de l'Etre suprême et les rapports qui existent entre lui et nous, que ne l'a jamais été aucun des Sages les plus fameux de l'Antiquité.

Les préceptes moraux de l'Evangile sont également excellents et supérieurs à toute autre règle de conduite.

Notre divin Maître a posé d'abord deux grands principes fondamentaux, aimer Dieu et aimer les hommes. Il en a déduit, suivant que s'offraient les occasions et que se présentaient les conjonctures, ce qui prêtait même une énergie et une force particulière à ses instructions, tous les principaux devoirs envers Dieu, notre prochain et nous-mêmes.

Quant à Dieu, il nous est ordonné de l'aimer, de le craindre, de l'adorer et de lui obéir; d'avoir toujours son souvenir devant nous; de faire tout ce que nous faisons pour sa gloire; de chercher d'abord son royaume et la justice; de nous résigner entièrement à sa sainte volonté, et de nous soumettre avec patience, joie et dévouement à tout ce qu'il nous envoie.

Quant à notre prochain, nous devons exercer envers lui les devoirs de la charité, de la justice, de l'équité et de la vérité : Nous devons l'aimer comme nous-mêmes, et faire

(1) Paley.

pour tous les hommes ce que nous voudrions qu'ils fissent pour nous : règle admirable qui comprend la somme et la substance de toutes les vertus sociales, et sur laquelle l'homme ne saurait se méprendre.

A l'égard des devoirs envers nous-mêmes, il nous est ordonné de nous préserver de la corruption du monde, d'être tempérants en tout, de maîtriser notre corps et de le tenir dans l'assujettissement, de garder un empire absolu sur toutes nos passions, de mener dans ce monde une vie sobre, juste, et qui nous rapproche de Dieu.

Voilà les directions générales pour nous conduire dans les différentes situations et les divers rapports de la vie. Des injonctions particulières nous sont données dans différents passages de l'Ecriture, pour compléter ce corps d'enseignement, et spécialement dans l'admirable sermon que Notre-Sauveur prêcha sur la montagne, où nous trouvons un grand nombre des plus excellentes règles de vie, courtes, sententieuses, solennelles et importantes, remplies de sagesse et de dignité, et néanmoins intelligibles et claires. Mais la principale excellence de la morale de l'Evangile, et ce qui lui donne une supériorité infinie sur toutes les autres instructions morales, c'est ceci ; que cette loi de grâce préfère un caractère doux, complaisant, disposé à céder et à pardonner, à ce tempérament violent, exigeant, impérieux, inflexible, qui se manifeste en général dans le monde; qu' elle règle non pas seulement nos actions, mais nos affections et nos goûts, et qu'elle met le frein à la licence, précisément où il doit être placé, c'est-à-dire dans le cœur; qu'elle nous défend de rechercher les éloges des hommes dans nos pratiques pieuses, nos aumônes et toutes nos autres actions vertueuses ; qu'elle présente des règles et des principes de conduite pour tous les devoirs relatifs de la vie sociale; des maris et des femmes; des parents et de leurs enfants ; des maîtres et des serviteurs; des prédicateurs chrétiens et de leurs disciples; des gouvernants et de leurs sujets ; qu'elle nous commande d'être comme des espèces de flambeaux dans ce monde, et des exemples du bien à faire pour tous; de n'injurier personne, mais de supporter patiemment les injures ; de ne jamais chercher à nous venger, mais de rendre le bien pour le mal ; d'aimer même nos ennemis et de pardonner comme nous espérons qu'il nous sera pardonné ; d'élever nos pensées et nos vues au-delà de cette vie présente, et de fixer principalement nos affections sur la vie à venir.

Ajoutez à tout cela la manière adoptée par Notre-Seigneur pour transmettre aux hommes toutes ses doctrines et tous ses préceptes ; les maximes concises, sentencieuses, solennelles et imposantes, dans lesquelles il les resserrait ordinairement, les paraboles faciles, familières, naturelles et pathétiques, dont il les revêtait quelquefois; cette autorité divine et ces augustes sanctions qui leur imprimaient la force de loi ; ces circonstances qui leur prêtaient du poids et de la dignité, et leur rapport avec les préceptes contenus dans des écrits déjà réputés sacrés, avantages dont nulles autres règles morales ne peuvent se vanter.

Si l'on demande maintenant, comme il est naturel de le faire, quel pouvait être ce personnage extraordinaire auteur d'un code de morale si supérieur à tous les autres ? Nous répondrons qu'il était, suivant toutes les apparences extérieures, le fils putatif d'un charpentier, vivant avec son père et sa mère, relégué dans un coin obscur et éloigné du monde, jusqu'à l'époque où il revêtit son caractère public. « D'où cet homme avait-il donc ces choses, et quelle est la sagesse qui lui a été donnée ? » Il n'avait eu évidemment aucun des moyens, aucune des occasions ordinaires de cultiver son intelligence et de perfectionner son esprit. Il était né dans une condition basse et indigente, sans éducation, sans savoir, sans aucun document ancien d'où il ait pu tirer sa sagesse et sa morale, et qui aient dû probablement tomber entre ses mains. Vous trouverez peut-être dans quelques Ecrivains grecs et romains quelques-uns de ses préceptes ou quelque chose qui leur ressemble. Mais qu'est-ce que cela prouve? Certainement il n'avait jamais lu ces auteurs, il n'avait jamais étudié à Athènes ou à Rome ; il ne connaissait ni les orateurs ni les philosophes. Il n'entendait probablement pas d'autre langue que la sienne, et n'avait eu rien de plus que ce qu'avaient ordinairement le reste de ses concitoyens et des hommes vivant dans cet humble rang, pour se procurer des notions plus justes de religion et de vertu. Ses coopérateurs dans son entreprise, les personnes qui l'accompagnèrent durant sa vie, et dans les mains desquelles tomba le dépôt de sa religion après sa mort, étaient un petit nombre de pauvres pêcheurs du lac de Tibériade, aussi ignorants, ayant reçu aussi peu d'éducation, et qui promettaient aussi peu que lui-même, pour la haute entreprise de réformer la morale du genre humain. Est-il donc possible que des hommes tels que ceux que nous venons de dépeindre fussent en état de produire de leur chef, et sans aucun secours étranger, des règles de vie aussi parfaites et aussi incomparables que celles de l'Evangile. En un mot, des règles tellement supérieures en pureté, en solidité, en clarté et en utilité générale, à toutes les leçons que tous les philosophes de la terre mis ensemble ont jamais pu dicter aux hommes sur la morale? Certes, il ne faut que le bon sens le plus ordinaire pour s'apercevoir de l'impossibilité absolue d'une pareille chose, et l'on ne peut expliquer son succès d'une manière raisonnable qu'en admettant ce qu'assuraient constamment les hommes qui prêchaient cette religion, que leurs doctrines et leurs préceptes venaient de la source de toute perfection, c'est à dire de Dieu lui-même.

PROPOSITION VII.

L'heureuse et rapide propagation de l'Evangile, par ses premiers prédicateurs, dans une grande partie du monde, est la preuve qu'ils étaient assistés et soutenus par la Divinité même.

Nous lisons dans les Actes des apôtres et dans leurs Epîtres, que le nombre des hommes convertis à la religion chrétienne commença à prendre un accroissement considérable presqu'immédiatement après l'ascension de notre Sauveur, et qu'il continua ses progrès d'une manière vraiment étonnante dans la suite de siècles qui précéda l'établissement complet du christianisme par Constantin. La première assemblée où se réunirent les disciples du Christ, dont il soit fait mention, et qui eut lieu peu de jours après qu'il eut quitté la terre, consistait en cent vingt personnes (*Actes*, I, 15); une semaine après, il y en eut trois mille d'amenées en un seul jour à cette croyance (*Actes*, II, XLI); et le nombre des chrétiens baptisés et s'assemblant en public ne tarda pas à monter à cinq mille (*Actes*, II, 4). Peu d'années après, on nous peint les convertis comme s'accroissant en nombre considérable, en multitude et même en myriades, et par des dix millers (*Actes*, XXI, 20). Chaque jour amenait à la nouvelle religion une quantité prodigieuse d'hommes et de femmes; de sorte qu'environ trente ans après la mort de Notre-Seigneur, l'Evangile se trouvait répandu non-seulement dans toutes les parties du vaste empire romain, mais même chez les Parthes et jusque dans les Indes. Il paraît, par les Epîtres écrites à différentes Eglises par les apôtres, qu'il y avait des rassemblements considérables de chrétiens tant à Rome que dans les principales villes de la Grèce et de l'Asie. Ce point est confirmé par les historiens romains du même temps, et Pline se plaint, environ 80 ans après l'Ascension que cette *superstition* (1), car c'est ainsi qu'il l'appelait, s'était emparée non-seulement des grandes villes, mais même de celles du second ordre, et qu'elle s'était répandue jusque dans les campagnes : qu'on voyait les temples des dieux presque déserts, les solennités sacrées suspendues, et à peine quelques-uns de ceux qui leur étaient restés fidèles faisant les frais des victimes pour les sacrifices. Trente années après, Justin, martyr et écrivain chrétien, déclare qu'il n'y avait pas de nation, soit Grecs, soit barbares, sans même en excepter les Sauvages ou les Scythes, dont les tribus erraient à l'aventure d'un pays à l'autre et n'avaient point d'habitation fixe, qui n'eût appris à offrir des prières et des actions de grâces au Père et à l'Auteur de tout ce qui existe, au nom de Jésus crucifié. Ainsi, l'Eglise du Christ alla s'accroissant de plus en plus jusqu'à ce que, sous Constantin, l'empire devînt chrétien; époque à laquelle il y a de fortes raisons de croire que les chrétiens étaient plus nombreux et plus puissants que les païens.

De quelle manière expliquer maintenant ce progrès merveilleux et sans exemple de la religion chrétienne?

Si cette religion eût percé en flattant les passions corrompues du genre humain, si elle eût attiré les hommes par l'espoir de la puissance, de la richesse, des distinctions ou du plaisir, comme récompenses de leur conversion; si elle eût flatté leurs vices, caressé et renforcé leurs préjugés, et encouragé leurs superstitions; si ses prédicateurs eussent été des hommes doués de talents brillants et d'une éloquence entraînante; s'ils l'eussent proposée d'abord dans des siècles de ténèbres et d'ignorance, et parmi des nations sauvages et barbares; s'ils eussent été secondés par toute l'influence et l'autorité de grands potentats de la terre, ou qu'ils eussent propagé leur doctrine à la tête d'une armée victorieuse; on trouverait dans toutes ces circonstances des moyens d'expliquer ce succès extraordinaire.

Mais il est de la plus grande notoriété que tout le contraire de ce que nous venons d'exposer fut l'état réel des choses. Il est bien connu que les premiers prédicateurs de l'Evangile déclarèrent une guerre ouverte à toutes les folies, à tous les vices, à tous les intérêts, à tous les préjugés invétérés, et à toutes les superstitions favorites de l'univers; qu'ils étaient, si l'on en excepte un petit nombre, des gens sans habileté, sans science, sans rhétorique ou moyens de persuasion empruntés de l'art de la parole; que leurs doctrines furent promulguées dans un siècle éclairé et au milieu des nations les plus polies, chez lesquelles ils eurent à lutter contre tout l'esprit, le savoir, toute l'éloquence et la philosophie du monde; et qu'au lieu d'être aidés par l'autorité et l'influence des puissances, ils n'éprouvaient de leur part qu'opposition, embarras et persécutions, qui furent même portées jusqu'à les faire périr dans les plus cruels supplices, après les avoir torturés avec un acharnement sans exemple : on sait que tous ceux qui embrassaient leur doctrine étaient exposés aux mêmes souffrances et aux mêmes supplices.

Est-il croyable maintenant que dans de pareilles circonstances, douze pauvres pêcheurs de la Galilée, sans lettres, aient pu, avec leurs seuls moyens naturels, répandre leur nouvelle religion dans un aussi court espace de temps, dans une partie aussi étendue du monde alors connu, et cela sans aucun secours quelconque et sans aucune coopération venant de quelque part que ce pût être? Est-il jamais arrivé sur la terre, auparavant ou depuis, quelque chose de pareil? Non certes, et la chose est entièrement sans exemple comme sans possibilité. Or, puisque tous les moyens humains de succès étaient contre les apôtres, quels autres moyens leur restait-il que les surnaturels? Il est donc aussi clair que le peut être le résultat d'une démonstration, qu'ils avaient réellement été doués de ces pouvoirs miraculeux, et qu'ils

(1) C'est encore le nom que les païens modernes donnent au christianisme, à l'exemple de leurs prédécesseurs es idolâtres de l'antiquité.

ont été favorisés de cette divine assistance à laquelle ils rapportaient leurs succès, et qui prouvait, par une conséquence irrésistible, qu'ils remplissaient une mission dont ils étaient chargés par le Ciel.

PROPOSITION VIII.

Un parallèle entre le Christ et Mahomet, et entre leurs religions respectives, nous mène à conclure que comme la religion de ce dernier est évidemment une invention de l'homme, celle du premier au contraire vient de Dieu.

Il y a dans le monde une religion appelée mahométane, qui est professée dans une partie de l'Europe et dans beaucoup de contrées de l'Asie et de l'Afrique. Le fondateur de cette religion, Mahomet, a prétendu être un prophète envoyé de Dieu ; mais il est universellement avoué par tous ceux qui ne sont pas mahométans, et qui ont fait un examen approfondi des prétentions de ce prétendu prophète, qu'il fut tout à la fois un enthousiaste et un imposteur, et que sa religion fut son ouvrage. Ceux même qui rejettent le christianisme n'en croient pas davantage à la vérité du mahométisme, et nous n'avons jamais entendu dire qu'aucun déiste ait embrassé cette religion par conviction.

Nous avons ici deux religions co-existantes dans ce monde, et qui prétendent toutes deux à l'honneur d'être des révélations venues du ciel : pour l'une, nous sommes bien sûrs que c'est une imposture ; quant à l'autre, nous osons affirmer et nous croyons qu'elle est vraie. S'il en est ainsi, nous devons nous attendre, en les comparant, aussi bien que leurs auteurs, à trouver entre elles des différences très-marquées et vraiment essentielles ; des différences telles que nous pouvons naturellement supposer qu'il en existe entre un imposteur et un envoyé de Dieu, entre la vérité et l'imposture. On va voir que tel est l'état des choses relativement à Jésus-Christ et à Mahomet, et à leurs religions respectives.

Mahomet fut un personnage occupant un rang considérable dans son pays ; il était petit-fils d'un homme d'une des familles les plus puissantes et les plus honorées à la Mecque ; et quoiqu'il ne fût pas né avec de la fortune, il en acquit bientôt par son mariage. Ces circonstances devaient d'elles-mêmes, et sans aucun secours surnaturel, contribuer puissamment au succès de sa religion. Un homme considérable par sa richesse, d'une haute naissance, allié à presque tous les chefs de son pays, revêtant le caractère d'apôtre d'une nouvelle religion, dans un siècle d'ignorance et de barbarie, ne pouvait manquer de s'attirer l'attention de ses concitoyens et de se faire des sectateurs.

Le Christ ne possédait pas ces avantages du rang, de la fortune et de liaisons puissantes ; il était né de parents d'un état très-inférieur, ses connaissances et ses amis vivaient tous également dans cette situation que méprise l'orgueil ; il avait été nourri et élevé dans la pauvreté, et continua d'y passer ses jours, n'ayant souvent pas de place où il pût reposer sa tête. Un homme qui se trouvait dans de pareilles circonstances n'était probablement pas propre à introduire dans le monde, par son influence personnelle, une nouvelle religion, et bien moins encore une religion fausse.

Mahomet se livrait aux voluptés les plus grossières, il transgressait perpétuellement même les bornes assurément bien peu resserrées qu'il s'était posées lui-même. Il fit usage du pouvoir qu'il avait acquis pour satisfaire ses passions, sans que personne pût les arrêter, et il prétendit avoir reçu du ciel une permission particulière pour s'abandonner à la débauche la plus effrénée.

Jésus, au contraire, garda pendant toute sa vie une pureté de mœurs et une chasteté sans taches. Non-seulement il ne pécha pas, mais il fut même parfaitement saint et sans aucune souillure. Ses ennemis les plus acharnés ont respecté son caractère moral, contre lequel ils n'ont jamais osé hasarder la plus légère accusation.

Mahomet fut violent, impétueux et sanguinaire.

Le Christ fut doux, bienveillant et miséricordieux.

Mahomet prétendit avoir avec Dieu et l'ange Gabriel des communications secrètes et des entretiens que personne que lui ne vit et n'entendit jamais.

Des voix venues du ciel, distinctement entendues par des témoins qui en firent le rapport, déclarèrent à plusieurs reprises que Jésus était Fils de Dieu.

L'apparition de Mahomet n'avait été annoncée par aucune ancienne prophétie, et à l'époque où il parut, on n'entendait nullement dans cette partie du monde aucun personnage de ce genre.

L'apparition du Christ avait été clairement et fréquemment prédite par plusieurs anciennes prophéties qui s'appliquaient évidemment à lui seul, et ne pouvaient convenir à aucune autre personne. C'était entre les mains des ennemis avoués de Jésus et de sa religion, que ces prophéties étaient en dépôt ; et, à l'époque de sa naissance, il y avait dans tout l'Orient une attente générale que quelque grand personnage extraordinaire allait se manifester au monde.

Mahomet n'eut jamais la présomption d'annoncer aucun événement à venir, par la raison toute simple qu'il ne pouvait les prévoir, et que s'il eût annoncé quelque chose qui ne fût pas arrivé, cela aurait entièrement perdu son crédit chez ses sectateurs.

Le Christ prédit plusieurs choses qui se réalisèrent, entre autres sa mort et sa résurrection, ainsi que la destruction de Jérusalem.

Mahomet ne prétendit jamais faire de miracles ; au contraire, il désavoue expressément d'avoir aucun pouvoir de cette espèce, et se justifie de ne pas posséder ce caractère de fondateur de religion dans plusieurs apologies captieuses et soigneusement travaillées pour produire leur effet.

Jésus, comme nous le savons tous, fit, à

la face du jour et à la vue d'une grande multitude de peuple, un nombre considérable de miracles les plus étonnants. Il fit entendre les sourds, parler les muets, marcher les boiteux, voir les aveugles, et même sortir du tombeau les morts.

Mahomet, durant les douze premières années de sa mission, n'employa pour argument que la persuasion, et ne s'acquit qu'un très-petit nombre de disciples. Il ne fit en trois ans que quatorze prosélytes, et en sept que quatre-vingt-trois sectateurs, auxquels les femmes, quoique naturellement plus crédules, ne se joignirent qu'au nombre de dix-huit.

Dans le même espace de temps, notre Sauveur et ses apôtres convertirent des milliers d'hommes, et la religion chrétienne se répandit sur une très-grande partie de l'Asie.

Mahomet déclara aux Juifs, aux chrétiens et aux Arabes qu'il ne leur enseignait pas d'autre religion que celle qui avait été autrefois enseignée à leurs ancêtres, par Abraham, Ismaël, Moïse et Jésus. Cela devait naturellement leur donner une présomption favorable à sa religion.

Le Christ prêcha une religion qui s'opposait directement aux opinions et aux préjugés favoris des Juifs, et qui renversait de fond en comble tout le système de la superstition païenne.

Mahomet fit la cour aux faiblesses et aux penchants particuliers de ses disciples. Dans ces climats brûlants, où toutes les passions sont d'une ardeur et d'une violence extrêmes, il accorda aux plaisirs des sens tout ce qu'ils pouvaient désirer, et se montra sur ce point de la plus grande indulgence ; il ne leur permit pas moins de quatre femmes, avec la faculté de divorcer trois fois d'avec chacune (*Voyez le Coran, c.* IV, *p.* 42 ; *Ibidem, c.* II, *p.* 41).

Dans le même climat et parmi des hommes doués des mêmes passions, Jésus interdit à tous ses sectateurs l'adultère, la fornication, et toute espèce d'impureté. Il les borna à une seule, et défendit le divorce, excepté pour le cas d'adultère. Il fit plus, il exigea d'eux de gouverner leurs yeux et leurs pensées, et d'étouffer dès sa naissance dans leur cœur le premier mouvement de tout désir criminel. Il leur enseigna que tout homme qui regardait une femme en la convoitant, était déjà coupable d'adultère dans son cœur ; il les assura qu'il n'y avait que ceux qui le conservaient pur qui fussent appelés à voir Dieu. En un mot, il déclara ouvertement la guerre à toutes les passions criminelles, à tous les mauvais penchants du cœur humain, et exigea expressément de tous ses disciples de renoncer aux péchés pour lesquels ils avaient le plus d'inclination, et qui les maîtrisaient le plus aisément ; même de quitter père, mère, frères, sœurs, maisons, terres, et tout ce qu'ils avaient de plus cher, et de prendre leur croix pour le suivre.

Mahomet, toujours, comme nous l'avons dit, pour capter les hommes et leur faire embrasser sa religion, promit de récompenser ses sectateurs par les délices d'un paradis voluptueux où les objets de leurs affections devaient être innombrables, et tous doués d'une beauté transcendante et d'une jeunesse éternelle (*Voyez le Coran, c.* LVI, p. 413).

Le Christ désabusa ses disciples de tout espoir de jouissance des sens dans l'autre vie, en les assurant que dans le ciel il n'y aurait point d'union conjugale, et en ne leur promettant que des joies pures, célestes, spirituelles, telles cependant que l'œil n'en a point vu, l'oreille entendu, ni le cœur de l'homme conçu de semblables.

Indépendamment des puissantes attractions des délices sensuelles, Mahomet avait encore une autre manière bien efficace de produire ou de paraître produire la conviction, et de se faire des prosélytes. C'était la force et la violence. Il prêcha sa religion à main armée, et propagea sa doctrine par l'épée ; et il faut avouer que jusqu'à ce qu'il eût pris cet instrument de conversion, le nombre de ses adhérents ne valait pas la peine d'être compté. Il fut tout à la fois prophète, guerrier, général et conquérant. C'était à la tête de ses armées qu'il prêchait le Coran. Sa religion et ses conquêtes firent des progrès simultanés, et la première n'avança jamais d'un pas sans les dernières. Il commanda en personne dans huit batailles rangées, et fit par lui-même ou par ses lieutenants cinquante expéditions militaires. Mourir ou croire fut le seul choix offert aux idolâtres ; se convertir ou payer le tribut, le seul laissé aux Juifs et aux chrétiens (*Coran, c.* III, *p.* 91 ; *et c.* IX, *p.* 242).

Jésus n'employa pas d'autres moyens de conversion que la persuasion, le raisonnement, les exhortations, les miracles et les prophéties. Il ne fit usage d'autre force que de celle de la vérité, d'autre glaive que du glaive spirituel, c'est-à-dire de la parole de Dieu. Il n'avait ni armée ni légions pour combattre en faveur de sa cause. Il était le prince de la paix et prêcha la paix au monde entier. Sans pouvoir, sans appui, sans sectateurs que douze pauvres pêcheurs, sans rien qui attirât, influençât ou pressât les hommes, il triompha des préjugés, de la science, de la religion de son pays ; il remporta la victoire sur les anciens rites, l'idolâtrie et la superstition, sur la philosophie, la sagesse et l'autorité de tout l'empire romain.

Le grand objet de Mahomet était de faire de ses sectateurs des soldats, et de leur inspirer la passion de la violence, de l'effusion du sang, de la vengeance et de la persécution. Il les exhortait continuellement à combattre pour la religion de Dieu, et pour les encourager à le faire, il leur promettait les plus hauts rangs et la plus grande opulence dans son paradis : *Ceux qui auront souffert pour ma cause et qui auront péri sur le champ de bataille, je me charge,* disait-il, *d'expier leurs offenses et de les délivrer de leurs péchés. Il est certain que je les transporterai dans un jardin arrosé d'eaux courantes. La récompense de Dieu et avec Dieu est la plus excellente récompense.* Ce devoir de combattre

contre les infidèles est fréquemment inculqué dans le Coran, et les théologiens mahométans qui appellent l'épée *la clef du ciel et de l'enfer,* en font un grand mérite à leurs dévots, et cherchent à leur persuader que la moindre goutte de sang versée dans la voie de Dieu, ainsi qu'ils la nomment, est plus agréable que de défendre le territoire des mahométans pendant une journée entière, et même qu'un jeûne de deux mois (*Sale, Dissert. prelim., s.* XI, *p.* 189). Il est aisé de voir à quel degré de férocité de pareils moyens devaient élever toutes les passions vindicatives et furieuses, et quelle horde de sauvages et de barbares ils devaient déchaîner contre le genre humain.

Les directions que le Christ donnait à ses disciples étaient d'un caractère bien différent; il leur défendait positivement d'user de violence contre qui que ce fût. Il ordonna de remettre dans le fourreau l'épée qu'un de ses disciples avait tirée pour le défendre : *Remettez,* lui dit-il, *votre épée dans le fourreau; ceux qui tirent l'épée périront par l'épée* (*Matthieu,* XXVI, 52; *Jean,* XVIII, 11). Il ne voulut pas consentir à faire descendre le feu du ciel sur les Samaritains, qui avaient refusé de le recevoir : *Le Fils de l'Homme,* répondit-il, *n'est pas venu pour faire périr les hommes, mais au contraire pour les sauver. Je vous laisse avec ma paix, je vous donne ma paix; ne faites violence à personne, ne résistez pas au mal qu'on veut vous faire; soyez miséricordieux comme votre Père céleste est miséricordieux. Heureux ceux qui sont miséricordieux, parce qu'ils obtiendront miséricorde.*

La conséquence de ces différentes doctrines fut que les premiers sectateurs de Mahomet se montrèrent des hommes de sang, vivant de rapine, de meurtre et de pillage, tandis que les premiers sectateurs de Jésus furent des hommes de mœurs douces, tranquilles, paisibles, ne faisant de mal à personne, irréprochables et exemplaires dans leur morale.

Après avoir comparé, comme nous l'avons fait, les fondateurs des deux religions, si nous jetons maintenant un coup d'œil rapide sur leurs livres sacrés, le Coran et l'Evangile, nous trouverons entre eux une différence aussi frappante et qui ne fera pas moins ressortir la vérité de l'une et la fausseté de l'autre.

Mahomet, lui-même, et ses sectateurs ont singulièrement vanté leur livre pour l'exquise beauté, l'élégance et la pureté du langage, qu'ils voudraient même faire passer pour un miracle toujours subsistant, bien au-dessus même de celui par lequel on ressuscite les morts. Mais quand on admettrait cette supériorité de style, que quelques savants leur ont contestée, on aurait à répondre que si la beauté du style et de la composition doit être regardée comme la preuve d'une inspiration divine, les écrits de Platon, de Xénophon, de Cicéron et de César, ainsi que d'une foule d'autres auteurs inimitables dans les différentes langues de l'univers, auront autant de droits que le Coran de prétendre aux honneurs d'une origine miraculeuse. Dans le fait, ces grâces de la diction, loin d'être une circonstance favorable pour le Coran, font naître, et légitimement, le soupçon que ce livre pourrait bien n'être qu'une invention humaine faite pour charmer et captiver les hommes éblouis des charmes de la diction et des prestiges de l'éloquence, et à l'attention desquels on a su dérober ainsi la faiblesse du fonds et la futilité de ce qu'il contient, futilité trop réelle et trop évidente, malgré toutes les prétentions de l'éloquent imposteur. L'Evangile n'a pas besoin de tous ces ornements étrangers. Il dédaigne les secours de l'éloquence humaine, et ne s'en repose de ses succès que sur l'entraînement de la vérité et la puissance de Dieu. *Je ne suis pas venu,* dit saint Paul d'une manière si sublime, *avec l'excellence du langage et les paroles séduisantes de la sagesse humaine, mais avec la force des démonstrations de l'Esprit-Saint et de la puissance de Dieu, pour vous prouver que votre foi ne doit pas s'appuyer sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu* (*Cor.,* II, 54, 5).

Mais quels que puissent être la pureté du langage, la matière et le fonds du Coran, ils ne peuvent soutenir un seul instant le parallèle avec l'Evangile. La partie historique du premier est lourde, pesante, monotone et sans intérêt; elle est surchargée de répétitions sans fin, de fables ridicules et qui n'ont pas le sens commun, de préceptes triviaux, dégoûtants, et même quelquefois d'une immoralité révoltante. Ajoutez à tout cela qu'il y a bien peu de neuf et d'originalité pour le rendre recommandable, la majeure partie étant empruntée, mais avec maladresse, des écrits de l'Ancien et du Nouveau Testament, encore ces plagiats sont-ils tellement altérés et défigurés en passant par les mains d'un imposteur qui gâte et dégrade tout ce qu'il touche, qu'à peine pouvez-vous y reconnaître les faits ou les choses qui vous ont fait tant de plaisir à lire dans la Bible.

L'Evangile, au contraire, est partout concis, simple, original, animé, intéressant, rempli de dignité. Ses préceptes sont importants, sa morale parfaite, ses sentiments sublimes, ses vues nobles et vastes, la sanction qu'il porte avec lui est pleine de quelque chose d'auguste qui inspire le respect que l'on éprouve à l'aspect de la Divinité.

Dans le Coran, Mahomet est perpétuellement occupé à vanter son propre mérite, ses hauts faits et l'excellence suprême de son livre. Rien de tout cela dans l'Evangile; ses auteurs ne font le panégyrique ni d'eux-mêmes ni de leur ouvrage. Ils ne s'arrêtent pas même à tracer distinctement et à spécifier les vertus de leur divin Maître ou à les mettre en évidence et dans le jour où elles sont susceptibles de briller davantage; ce n'est que par ses actions et ses discours, et non par les observations de ses historiens, que nous pouvons recueillir les divers traits vraiment transcendants de l'excellence de son caractère. C'est bien là qu'on peut voir la

modestie de la vérité, mise en contraste avec la vaniteuse ostentation de l'imposture.

Le Coran est minutieux, extravagant, et se perd en détails ridicules dans le tableau des châtiments et des récompenses à venir, soit qu'il dépeigne les horreurs des uns et les délices des autres. Il décrit des choses qu'on ne peut et qu'il ne faut pas décrire, et il entre dans des détails trop épouvantables ou trop licencieux pour qu'on puisse les présenter à l'esprit.

Dans l'Evangile, au contraire, les peines et les félicités de la vie à venir sont représentées brièvement, en termes expressifs, mais généraux et indéfinis, qui suffisent pour leur donner une influence bien marquée sur l'esprit, mais qui n'est pas faite pour le troubler.

Il y a encore une autre marque vraiment capitale de distinction entre le Coran et l'Evangile. Mahomet décèle, malgré lui, dans tout le cours de son livre, la plus grande inquiétude sur l'objection assez naturelle de ne pas prouver sa mission par des miracles, et il cherche souvent à se justifier des inculpations qu'on peut lui faire. C'est toujours là l'embarras où se trouve l'imposture : elle est constamment soupçonneuse et en crainte d'être démasquée, toujours sur le *qui vive* à la plus légère apparence d'hostilités, empressée d'aller au-devant des accusations de ses adversaires, et prompte à les repousser, même avant qu'ils les lui fassent.

La vérité n'ayant aucun besoin de pareilles précautions, ne les emploie jamais. Nous ne voyons rien de ce genre dans l'Evangile. Les historiens sacrés ne montrent point la moindre inquiétude, ne prennent pas la plus légère peine pour aller au-devant des cavillations ou écarter les difficultés. Ils racontent bonnement et simplement ce qu'ils savent être vrai. Eux-mêmes n'en doutent point et ne paraissent pas avoir la plus légère crainte que les autres puissent en douter. Ils laissent les faits parler pour eux-mêmes, et les lancent dans le monde pour y percer, comme ils l'ont fait eux-mêmes, sans protection, avec leur seule force naturelle qui consiste dans leur incontestable vérité.

Tels sont les traits caractéristiques de Mahomet et de sa religion, d'une part, aussi bien que du Christ et de sa religion de l'autre ; et jamais on n'a vu en pareil cas de contraste plus fort ni plus frappant. Ils sont, en un mot, dans tous les points essentiels, les opposés directs l'un de l'autre ; et comme il est généralement reconnu que Mahomet n'était qu'un imposteur, on a droit de conclure que le Christ, qui fut tout le contraire de Mahomet, est véritablement l'envoyé du Ciel. Nous trouvons, dans Mahomet, toutes les marques distinctives de la fraude ; on n'en rencontre pas une seule dans Jésus : bien loin de là, c'est qu'on y reconnaît toutes les indications et tous les caractères possibles de la vérité.

PROPOSITION IX.

Les prédictions faites par les anciens prophètes, et remplies en notre Sauveur, montrent qu'il était le Messie attendu par les Juifs, et qu'il vint dans le monde par une détermination particulière de Dieu, pour être le grand Libérateur et le Rédempteur du genre humain.

Le mot *Messiah* signifie *oint*, c'est-à-dire un personnage destiné à quelque haute place, dignité ou fonction, parce que, dans l'origine, chez les Orientaux, les hommes destinés à ces grandes choses (particulièrement les rois, les prêtres et les prophètes), étaient oints d'une huile sainte. En conséquence, le nom de *Messie* veut dire une personne préordonnée et appointée par Dieu même, pour être le grand libérateur de la nation juive, et le rédempteur de tout le genre humain. C'est aussi ce que signifie le mot de *Christ*.

Or, il était annoncé, relativement au Messie, qu'il arriverait avant que le sceptre sortît de la maison de Juda, c'est-à-dire avant que le gouvernement juif fût détruit (*Genèse*, XLIX, 10) ; en conséquence, le Christ parut peu de temps avant l'époque où les Romains renversèrent totalement ce gouvernement.

Il était prédit qu'il arriverait avant la destruction du second temple : « Le Désiré des nations viendra, et il remplira cette maison de sa gloire, dit le Dieu des armées. La gloire de cette seconde maison sera supérieure à celle de la première (*Aggée*, II, 7-9). » Conformément à cette annonce, le Christ apparut quelque temps avant la destruction de la ville et du temple de Jérusalem par les Romains.

Il était prédit, par le prophète Daniel, qu'il viendrait à la fin des quatre cent quatre-vingt-dix ans après le rétablissement de Jérusalem, qui avait été réduite en solitude durant la captivité des Juifs à Babylone, et qu'il serait retranché ; qu'ensuite la ville et le sanctuaire de Jérusalem seraient détruits, et que la désolation s'établirait sur leurs ruines (*Daniel*, IX, 26). Conformément à cette prédiction, de quelque époque que ce soit que l'on fasse partir les quatre cent quatre-vingt-dix ans, pourvu qu'on donne une interprétation franche et raisonnable aux mots où il est parlé de ces semaines d'années, il est certain que leur fin se trouvera coïncider avec le temps de l'apparition du Christ ; et l'on sait quel entier accomplissement les armes romaines donnèrent à la prophétie de Daniel, en renversant de fond en comble la ville et le sanctuaire, un petit nombre d'années après que le Christ eut été retranché du nombre des vivants en mourant sur la croix.

Il était prédit qu'il opérerait de grands et bienfaisants miracles : que les yeux des aveugles seraient ouverts, et les oreilles des sourds débouchées ; que le boiteux sauterait comme le chevreau, et que la langue du muet se délierait en cantiques d'actions de grâce (*Isaïe*, XXXV, 5). Et l'on sait aussi que tout cela a été complètement rempli par les miracles de Jésus-Christ, à la voix duquel les aveugles virent, les boiteux marchèrent et les sourds entendirent (*Isaïe*, LIII, dans

tout le cours de sa prophétie, et *Daniel*, IX, 26).

Il était prédit qu'il mourrait d'une mort violente, qu'il serait blessé pour nos transgressions et brisé pour nos iniquités; que le châtiment, au prix duquel nous obtiendrions la paix et la réconciliation, tomberait sur sa tête, et que nous serions guéris par ses meurtrissures; qu'enfin Dieu déposerait sur sa tête les péchés de nous tous (*Première de saint Pierre*, III, 18). Ce qui fut exactement rempli par les souffrances du Christ, « lorsqu'il donna sa vie pour nos péchés, » et que l'on vit mourir le juste pour l'injuste, afin qu'il pût nous ramener à Dieu.

Il était prédit que ce serait à lui à rassembler le troupeau de son peuple; que Dieu lui donnerait les nations idolâtres pour héritage, et les parties les plus reculées de la terre pour sa possession (*Psaume* II, 8); ce qui fût ponctuellement accompli par le merveilleux succès de l'Evangile et sa propagation dans tout l'univers.

Enfin, un grand nombre de détails et de petites circonstances, relatives au grand libérateur et au rédempteur à venir, avaient été annoncés longtemps à l'avance par les prophètes, toujours pleins de lui et le voyant partout.

Par exemple, qu'il naîtrait d'une vierge; qu'il sortirait de la tribu de Juda et de la semence de David, qu'il serait mis au monde dans la ville de Bethléhem, qu'il offrirait à tous les yeux un homme de douleur et familiarisé avec la peine, qu'il serait vendu pour trente pièces d'argent, qu'il serait fouetté, souffleté et qu'on lui cracherait à la figure, qu'on le compterait et réputerait au nombre des malfaiteurs (c'est-à-dire qu'il serait crucifié, comme il le fut, entre deux larrons), qu'on lui donnerait à boire du fiel et du vinaigre, que ceux qui le verraient pendu au bois de la croix insulteraient à sa personne ainsi qu'à sa confiance en Dieu, dont il espérait sa délivrance; que des soldats tireraient au sort ses vêtements partagés en divers lots, qu'il serait déposé dans la tombe d'un riche, et qu'il s'en relèverait en ressuscitant sans avoir vu la corruption (1). On sait assez que toutes ces circonstances avaient été annoncées d'avance dans les écrits des prophètes, et qu'elles ont été accomplies avec la plus grande exactitude possible dans la personne de Jésus-Christ.

Que dirons-nous maintenant à la vue de l'exécution de toutes ces choses? Il y a ici plus d'une vingtaine de particularités toutes différentes, et dont plusieurs mêmes sont d'une nature fort extraordinaire, qui ont été prédites 700 ans avant la naissance de notre Sauveur, et qui pourtant devaient toutes se vérifier et se réunir en sa personne, comme elles s'y sont vérifiées et réunies en effet. N'est-ce pas là une chose vraiment extraordinaire? Il n'y a que trois suppositions que l'on puisse faire à cet égard : ou cela fut le résultat d'une coïncidence purement fortuite, due tout entière aux chances et au hasard, ou ces prophéties ne furent écrites qu'après l'événement, ou enfin ce furent des prédictions réelles, faites et publiées un grand nombre d'années avant que ces événements se réalisassent, et qui toutes ont reçu leur accomplissement en Jésus-Christ. Qu'une personne quelconque adresse par hasard si juste sur tant de choses, lesquelles toutes se trouveront vraies, et se trouveront l'être sur le compte d'une seule et même personne, quoique plusieurs de ces particularités fussent de nature à ne pas avoir lieu, selon toute apparence, même *séparément*, et dont la majeure partie n'avait jamais encore eu lieu *séparément pour aucune personne que ce fût;* c'est là, j'ose le dire avec confiance, ce qui excède toutes les bornes de la crédibilité et toutes les facultés de l'esprit de conjecture et de calcul.

Que ces prophéties n'ont pas été écrites ou publiées après que l'événement qu'elles annonçaient avait été réalisé, c'est ce qui est la chose la plus certaine, car elles se trouvent consignées dans des livres qui existaient longtemps avant que ces choses arrivassent, c'est-à-dire dans les livres qui composent l'Ancien Testament; et les Juifs, les plus mortels ennemis du Christ et de sa religion, reconnaissent eux-mêmes, que ces prophéties existaient dans les livres dont on vient de parler, exactement telles que nous les y voyons aujourd'hui, plusieurs centaines d'années avant que le Christ vînt au monde.

Ces livres mêmes étaient confiés à leur garde, à la garde de nos adversaires, qui sûrement n'auraient pas manqué de prendre les précautions nécessaires pour empêcher qu'on n'y glissât frauduleusement quelque chose de favorable au Christ. Les Juifs étaient nos bibliothécaires, les prophéties se trouvaient déposées entre leurs mains, et on les y lit dans toutes les copies qu'ils ont de l'Ancien Testament, pareilles à celles que nous possédons. Ils ont fait de nombreuses tentatives pour en donner une explication toute différente de la nôtre, mais au moins n'ont-ils jamais révoqué en doute leur authenticité.

Il ne reste donc plus que la troisième et dernière hypothèse, que ce sont des prédictions réelles toutes convergeant sur Notre-Seigneur comme vers leur centre, n'ayant rapport qu'à lui seul uniquement, et publiées plusieurs siècles avant sa naissance. Comme il n'y a que Dieu qui ait la prescience des événements, il s'ensuit que ces prophéties doivent nécessairement être venues de lui; et elles montrent, par une conséquence également nécessaire, que le Christ était le personnage qu'il avait prédéterminé depuis longtemps d'envoyer dans le monde pour y être le grand libérateur, le rédempteur et le sauveur du genre humain.

(1) Isaïe, VII, 14; Michée, V; Zacharie, IV, 9; Isaïe, LIII, 3; Zacharie, IX, 12; Isaïe, I, 6; Isaïe, LIII, 12; Psaume LXIX, 22; Psaume XXIV, 7, 18; Isaïe, LIII, 9; Psaume XVI, 10.

PROPOSITION X.

Les prophéties faites par notre Sauveur lui-même prouvent qu'il avait cette prescience des événements à venir qui n'appartient qu'à Dieu seul, ou à ceux qui sont inspirés de lui.

Le Christ annonça, d'une manière très-particulière et à différentes reprises, sa propre mort et les circonstances particulières qui l'accompagneraient; que le prince des prêtres et les scribes le condamneraient à mourir et le livreraient aux gentils, c'est-à-dire au gouverneur Ponce-Pilate et aux soldats romains, pour qu'ils le baffouassent, le battissent de verges et le missent en croix; qu'il serait amené entre leurs mains par trahison; que Judas Iscariote était celui qui devait le trahir; que tous ses disciples l'abandonneraient pour prendre la fuite, et que Pierre en particulier le renierait trois fois en une seule nuit. Il prédit de plus qu'il ressusciterait le troisième jour; qu'après son ascension au ciel, il enverrait sur ses apôtres son Saint-Esprit; qu'il les mettrait en état d'opérer un grand nombre de miracles. Il prédit également un grand nombre de particularités relatives au succès futur de l'Évangile, ainsi que ce qui arriverait à quelques-uns de ses disciples; il leur annonça quelle opposition et quelle persécution ils auraient à combattre et à vaincre pendant qu'ils prêcheraient sa doctrine; il particularisa le genre de mort dont mourrait Pierre, et voulut que saint Jean survécût, comme il le fit, à la destruction de Jérusalem; il prédit que nonobstant les oppositions et les persécutions de tout genre, l'Evangile aurait un tel succès, qu'il se répandrait dans tout l'univers: enfin, il annonça le sac de Jérusalem avec des circonstances si particulières et des détails si minucieux, qu'on trouve aux vingt-quatrième chapitre de saint Matthieu, treizième de saint Marc et vingt et unième de saint Luc, que personne des gens qui lisent la description de cet événement dans les historiens du temps, ne peut douter le moins du monde de la divine prescience de notre Sauveur. Nous avons un narré fort authentique, très-exact et très-détaillé du siége de cette ville par les Romains, qui nous a été transmis par Josèphe, historien juif contemporain; et la description qu'il nous fait de cette épouvantable calamité correspond si parfaitement avec la prophétie de notre Sauveur, que l'on serait tenté de croire, si l'on ne savait positivement le contraire, que ce morceau a été écrit par un chrétien, précisément pour mieux faire ressortir la prédiction. Ce pouvoir de prédire les événements futurs est une preuve évidente et claire que le Christ venait de la part de Dieu, et qu'il en avait reçu cette connaissance anticipée de l'avenir.

PROPOSITION XI.

Les miracles faits par Notre-Seigneur démontrent qu'il était doué d'une puissance divine.

Quoique les propositions précédentes contiennent des preuves infiniment convaincantes de la divine mission du Christ, ainsi que de la divine autorité de sa religion, il faut avouer néanmoins que le plus irrécusable de tous les témoignages à cet égard, est celui qui résulte des miracles étonnants et bien attestés, par lesquels il a fait l'ouverture de son ministère et l'a terminé. Il guérit les maladies les plus invétérées, il fit marcher les boiteux, il ouvrit les yeux des aveugles et les oreilles des sourds, il chassa les démons, il marcha sur les flots, il nourrit cinq mille hommes avec quelques morceaux de pain et quelques poissons; enfin il rappela des morts à la vie. Ces miracles furent tous opérés à la face du jour, à la vue d'une multitude de témoins à qui l'on ne pouvait en imposer sur des choses qu'ils voyaient clairement de leurs propres yeux, de témoins qui avaient la faculté de les vérifier autant qu'ils le trouvaient bon, et qui les examinèrent en effet plusieurs fois avec la plus grande exactitude, et même l'intention de les trouver faux, pour peu qu'ils eussent prêté matière au doute, comme on le voit dans l'exemple très-remarquable de l'aveugle guéri par Notre-Seigneur, au neuvième chapitre de saint Jean, fait que je recommande plus particulièrement à la sérieuse attention de mes lecteurs.

Je conviendrai que les miracles étant des faits très-rares et extraordinaires, exigent que les témoignages que l'on produit en leur faveur soient d'un grand poids; d'un beaucoup plus grand poids, il faut l'avouer, que ceux dont on appuie les événements ordinaires dont l'histoire nous transmet le souvenir: aussi les miracles de Jésus-Christ ont-ils ce témoignage d'une force extraordinaire pour les soutenir; témoignage d'une force telle qu'il serait impossible de produire d'exemple où elle ait été égalée; témoignage tellement compétent enfin, pour suffire à démontrer la réalité du plus grand miracle qui ait jamais été exécuté.

Indépendamment d'une foule d'autres personnes qui furent témoins oculaires de ces miracles, auxquels ils rendirent hommage en se convertissant, d'après la conviction opérée en eux, il y eut douze hommes surnommés apôtres, simples, honnêtes, candides et sans préjugés, que Notre-Seigneur choisit pour l'accompagner incessamment, et être ses amis, qui se trouvaient toujours autour de sa personne, qui suivaient ses pas dans tous ses voyages, entendaient tous ses discours, voyaient tous ses miracles, et assistèrent enfin à toutes les différentes scènes de sa vie, de sa mort et de sa résurrection, jusqu'au moment où il monta au ciel. Ces hommes étaient parfaitement en état de juger si les œuvres qu'ils virent faire à leur maître étaient ou non des miracles réels; ils pouvaient assurément bien dire si quelqu'un qu'ils avaient connu pendant toute sa vie dans l'état de cécité avait soudainement recouvré la vue par l'intervention de Notre-Seigneur, qui s'était borné, pour cette cure merveilleuse, à prononcer un mot ou à lui toucher les yeux: ils pouvaient encore dire si on l'avait vu ou non marcher en plein jour

sur les flots d'une mer agitée, sans y enfoncer et sans aucun soutien visible; si un homme appelé Lazare, qu'ils connaissaient tous parfaitement, et qu'ils savaient être mort et enseveli depuis quatre jours, avait été rappelé ou non à la vie uniquement par ces mots du Sauveur : *Lazare, sors du tombeau.*

Dans ces faits comme dans d'autres de ce genre, il était impossible qu'ils fussent trompés. Or ils affirment avoir vu de leurs propres yeux exécuter par lui les miracles dont on vient de parler, et d'autres non moins étonnants. Par l'effet de ces prodiges, de Juifs qu'ils étaient, imbus des plus forts préjugés contre le Christ et son apparence extérieure qui offrait un aspect tout différent de ce qu'ils attendaient du Messie, ils devinrent ses disciples; une fois ainsi convertis et après avoir assuré la vérité de ses miracles et de sa résurrection, ils supportèrent pendant une longue suite d'années les travaux les plus pénibles, les peines, la persécution et les souffrances les plus terribles auxquels la nature humaine puisse se voir exposée; et enfin ils scellèrent leur foi par la mort la plus cruelle et la plus douloureuse : toutes choses auxquelles ils auraient pu facilement se soustraire, en consentant seulement à dire *que le Christ n'était pas le fils de Dieu*, qu'il n'avait jamais fait aucun miracle, et n'était pas ressuscité d'entre les morts. C'est pourtant ce qu'ils refusèrent de dire, et ils préférèrent la mort à ce désaveu (1).

Ne voit-on pas là-dedans la preuve la plus forte de leur sincérité et de la réalité des miracles de Jésus-Christ, que la nature humaine et les témoignages humains soient capables de fournir? La déposition unanime et non contredite de douze témoins de ce genre, est, suivant toutes les règles des enquêtes judiciaires, plus que suffisante pour établir la vérité de quelque fait que ce soit au monde, tout extraordinaire, tout miraculeux qu'il puisse être.

S'il eût été fait à ces hommes des offres séduisantes; si on les eût engagés comme les sectateurs de Mahomet, en leur permettant de se livrer aux plaisirs des sens; ou, s'ils eussent été corrompus comme Judas Iscariote, par l'appât d'une somme d'argent, personne ne serait bien étonné qu'ils eussent persisté, du moins pour un temps, dans une imposture préméditée. Mais quand nous savons qu'au lieu de les attirer par aucun de ces moyens entraînants, leur Maître les a toujours prévenus, et eux-mêmes ont bientôt éprouvé, qu'il n'y avait rien à gagner pour eux, et au contraire, tout à perdre dans ce monde en embrassant le christianisme; il est entièrement impossible d'expliquer comment, ou pour mieux dire, pourquoi ces hommes ont embrassé cette religion autrement que par la conviction de sa vérité, sur laquelle les miracles qu'ils lui avaient vu faire, ne leur laissaient plus aucun doute. Et dans le fait, il faudrait qu'ils eussent été tout à fait fous de courir volontairement au-devant de tant de misère, et de se livrer à une mort aussi certaine que l'était celle qui les attendait, pour affirmer que des choses qu'ils savaient être fausses, étaient vraies; d'autant plus d'ailleurs qu'ils étaient menacés par la religion même dans laquelle ils avaient été nourris, d'être punis très-sévèrement dans un autre monde aussi bien que dans celui-ci, pour avoir été les agents d'une fraude si coupable? Voit-on ordinairement les hommes jouer avec leur félicité, la risquer de gaieté de cœur, ainsi que leur vie, et appeler sur leurs têtes les maux les plus redoutables, sans aucun motif raisonnable ou spécieux, et sans qu'ils en puissent tirer aucun lucre, avantage, crédit ou plaisir? Avons-nous jamais entendu citer rien d'approchant? Y a-t-il jamais eu une douzaine d'hommes, surtout des gens dignes de quelque confiance, et ayant une sorte de caractère, qui se soient mis dans la tête d'assurer qu'une certaine personne de leur canton avait rappelé un mort à la vie, tandis qu'ils savaient positivement que rien de semblable n'avait eu lieu; et de plus, les a-t-on vus se livrer d'un concert unanime à la mort plutôt que de rétracter leur mensonge? Non, rien de pareil n'a jamais eu lieu depuis le commencement du monde. Cela est contraire à toute expérience et à toute crédibilité, et serait en lui-même un plus grand miracle qu'aucun de ceux dont il est parlé dans l'Evangile.

Il est donc certain, autant que peut l'être aucune chose qui dépende d'un témoignage humain, que des miracles réels ont été opérés par Jésus-Christ, et que comme des miracles ne peuvent être faits que par la puissance de Dieu, il est également certain que le Christ et sa religion, ont tiré leur origine de Dieu (1).

PROPOSITION XII.

La résurrection de Notre-Seigneur d'entre les morts est un fait pleinement prouvé par les témoignages les plus irrécusables; elle est le sceau et la confirmation de sa divinité et de la vérité de sa religion.

La résurrection de Jésus-Christ étant un de ces miracles qui sont rapportés dans l'Evangile, sa certitude est, au fait, déjà prouvée par ce que l'on a déjà avancé dans l'arti-

(1) Jamais personne n'a sacrifié sa vie pour l'honneur de Jupiter, de Neptune ou d'Apollon. Mais combien d'hommes ont scellé leur témoignage en faveur de la religion chrétienne de leur sang! *Beattie*, V, 11.

(1) Voyez sur les marques claires et évidentes de distinction entre les miracles réels de l'Evangile, et les prétendus miracles du paganisme ainsi que du papisme, le *Criticum* de l'évêque Douglas, et les *Observations*, de main de maître, du docteur Paley, dans son *Examen des témoignages en faveur du christianisme*, Proposit. Ire, chap. II, t. I, p. 329.

Nota. On voit assez que c'est un protestant qui parle, et cela nous a paru sans danger pour les catholiques instruits et bien affermis dans leur foi, qui sauront toujours le réfuter victorieusement. Nous n'avons donc pas cru devoir être infidèles au texte, en supprimant ce reproche où l'auteur confond assez maladroitement l'idolâtrie et la religion catholique. Cette dernière fait preuve de tolérance, en admettant tout ce qui vient de bon, même de la part de ses ennemis, et c'est ce qui nous a déterminé à traduire cet ouvrage, excellent d'ailleurs quant au fonds.

cle précédent, relativement à ces miracles. Mais c'est en même temps un événement si singulier de sa nature et d'une importance tellement infinie, j'ose le dire, dans ses conséquences, qu'il mérite bien de devenir le sujet d'une proposition particulièrement consacrée à l'établir.

Après le crucifiement de notre Sauveur, Joseph d'Arimathie, nous dit le Nouveau Testament, déposa le corps dans le tombeau qu'il s'était fait tailler pour lui-même dans le roc, et fit rouler une grosse pierre devant l'ouverture du sépulcre; les Juifs, pour se garantir de toute fraude de la part des disciples de Jésus, demandèrent eux-mêmes au gouverneur romain Ponce-Pilate, de faire placer des soldats devant le tombeau, de crainte, lui dirent-ils, qu'on ne vienne enlever son corps pendant la nuit. Pilate leur répondit : *Vous avez une garde, faites comme vous le jugerez à propos, et assurez-vous comme vous pourrez* (*Matthieu*, XXVI, 65, 66). L'évangéliste passe ensuite au récit du grand événement de la Résurrection, et il le fait avec cette ingénuité et cette simplicité naturelles aux historiens sacrés, et qui les caractérisent si bien en imprimant à ce qui sort de leur plume tous les traits de la sincérité et de la vérité.

A la fin du sabbat, et comme le premier jour de la semaine commençait à poindre, Marie-Magdeleine et l'autre Marie vinrent pour visiter le sépulcre; et voilà qu'il se fit tout d'un coup un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur descendit du ciel et vint renverser la pierre qui fermait le sépulcre, et s'assit dessus; son visage était brillant comme un éclair, et ses vêtements blancs comme la neige : les gardes en furent tellement saisis de frayeur, qu'ils devinrent comme morts : mais l'ange s'adressant aux femmes, leur dit : pour vous, ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus, qui a été crucifié; il n'est point ici, car il est ressuscité comme il l'avait dit : venez, et voyez le lieu où le Seigneur avait été mis : et hâtez-vous d'aller dire à ses disciples qu'il est ressuscité; il sera devant vous en Galilée; c'est là que vous le verrez; je vous en avertis auparavant, et elles coururent annoncer ceci aux disciples. En même temps Jésus se présenta devant elles, et leur dit : Le salut vous soit donné, et elles s'approchant lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent. Alors Jésus leur dit : ne craignez point. Allez dire à mes frères qu'ils aillent en Galilée; c'est là qu'ils me verront. Pendant qu'elles y allaient, quelques-uns des gardes vinrent à la ville, et rapportèrent tout ce qui s'était passé aux princes des prêtres, qui s'étant assemblés avec les sénateurs, et ayant délibéré ensemble, donnèrent une grande somme d'argent aux soldats, en leur disant : dites que ses disciples sont venus durant la nuit, et ont dérobé son corps pendant que vous dormiez; si le gouverneur vient à le savoir, nous l'apaiserons, et nous vous mettrons en sûreté. Les soldats ayant reçu cet argent, firent ce qu'on leur avait dit, et ce bruit qu'ils répandirent dure encore aujourd'hui parmi les Juifs (*Matth.*, XXIII, 1, 16).

C'est ainsi que saint Matthieu nous raconte ce fait merveilleux, et il nous en donne non-seulement son propre récit, mais encore celui que les princes des prêtres et les chefs des Juifs faisaient circuler pour le contredire. Nous avons donc sous les yeux, exposées avec franchise, les deux différentes manières de représenter cet événement, adoptées l'une par les amis, l'autre par les ennemis du Christ; la première assurant que ce fut une résurrection réelle, la seconde qu'il n'y eut que de la fraude; et c'est entre ces deux opinions que nous avons à choisir, car il n'y a jamais eu de troisième version, du moins qui soit venue à notre connaissance.

On convient des deux côtés d'un point important, savoir, que le corps ne fut pas retrouvé dans le tombeau. Il avait disparu. Mais par quels moyens? voilà ce qu'il faut éclaircir. Les soldats dirent *que ses disciples avaient profité de la nuit pour venir le leur dérober, tandis qu'ils dormaient;* mais il n'est pas trop aisé de concevoir comment des soldats peuvent donner leur témoignage sur des choses qui, de leur propre aveu, se sont passées tandis qu'ils étaient ensevelis dans un profond sommeil. Certes, ils ne pouvaient pas dire comment ni par qui le corps avait été enlevé. Est-il croyable pour quelqu'un qui connaît l'extrême sévérité de la discipline militaire chez les Romains, que si ces soldats se fussent réellement endormis à leur poste, ils eussent osé en faire l'aveu. Une mort inévitable attendait le soldat romain en pareil cas. Rien ne pouvait donc avoir déterminé ceux-ci à faire une semblable déclaration que l'assurance que les princes des prêtres leur avaient donnée de l'impunité et d'une récompense. Preuve certaine qu'ils avaient été corrompus par eux, et que c'était une histoire concertée avec le chef de ces soldats.

Mais nous irons plus loin. Supposons cette histoire vraie, qu'est-ce que les disciples de Jésus pouvaient faire d'un corps mort, quel parti en pouvaient-ils tirer? Certes, il ne pouvait servir à leur prouver à eux-mêmes, non plus qu'aux autres, que leur Maître fût ressuscité d'entre les morts. C'eût été au contraire une preuve visible et persuasive de la chose opposée à celle qu'ils soutenaient. Cela devait les convaincre que ce Jésus, au lieu d'être le grand libérateur qu'ils attendaient, n'était qu'un imposteur qui les avait cruellement trompés. Et pourquoi veut-on qu'ils aient été si jaloux de garder entre leurs mains et d'avoir continuellement sous leurs yeux un cadavre qui détruisait toutes leurs espérances, et leur rappelait à toute heure l'amère et funeste illusion à laquelle ils s'étaient trop livrés? En bonne foi, cela n'est pas facile à imaginer!

Ainsi, le conte débité par les soldats n'est qu'une imposture, assez grossière même, et assez mal imaginée pour qu'on s'en aperçoive dès le premier coup d'œil; et il s'ensuit nécessairement que le récit fait par saint Matthieu est véritable : car si le corps avait actuellement disparu (point reconnu des deux côtés), et s'il n'avait pas été enlevé par les

disciples, comme nous l'avons déjà prouvé, il ne reste plus que deux suppositions à faire : ou il avait été soustrait par les Juifs et les Romains, ou il avait été rappelé à la vie par la puissance divine. Si le premier cas avait eu lieu, ce n'aurait pu être que pour produire le cadavre et convaincre ainsi les disciples d'imposture et de fraude par la confrontation du corps du délit : mais le cadavre *n'a pas été produit*, donc il a été relevé du tombeau et rendu à la vie, ainsi que l'affirme l'Evangile : il ne reste pas d'autre alternative dont on puisse se former une idée.

Que la chose ait eu lieu de cette manière, c'est ce qui est prouvé par l'apparition de notre Sauveur après sa résurrection, non-seulement aux deux femmes qui s'étaient présentées à son tombeau, mais aux deux disciples allant à Emmaüs, à d'autres, rassemblés en deux différentes fois, et à tous ses apôtres, ainsi qu'à plus de cinq cents fidèles réunis en une seule ; il ne se contenta pas de leur apparaître, il leur parla et mangea même avec eux ; il leur montra ses mains et ses pieds, et les leur fit même toucher ; il eut avec eux plusieurs entretiens assez étendus, et enfin monta au ciel en leur présence.

C'était là des choses dont les hommes les plus simples et les plus ignorants pouvaient juger : ils ne pouvaient se tromper sur un objet qu'ils connaissaient parfaitement, et qui se présentait à tous leurs sens à la fois.

Mais il y a une autre preuve, la plus décisive de toutes, naissant de leur propre conduite, et qui démontre qu'ils étaient parfaitement convaincus de la résurrection de Notre-Seigneur.

Il paraît que les apôtres étaient bien éloignés d'être des hommes naturellement courageux et d'un caractère ferme. On nous dit dans le Nouveau Testament que lorsque les soldats s'emparèrent de leur maître, ses disciples l'abandonnèrent et prirent la fuite. Pierre le suivait de loin ; il vint dans une salle du palais du grand prêtre, où les serviteurs se chauffaient ; et, comme quelques-uns des assistants lui eurent reproché d'être un des disciples de Jésus, il le nia de la manière la plus positive et même à trois reprises, en se disculpant avec beaucoup de chaleur, et en faisant le serment qu'il ne le connaissait pas. Il ne paraît pas qu'aucun de ses disciples se soit présenté au tribunal pour le défendre ; et quand on le mit en croix, les seules personnes qui osèrent approcher de l'instrument de son supplice furent sa mère, accompagnée de deux ou trois femmes et de l'apôtre saint Jean. En un mot, tous parurent épouvantés du sort de leur Maître, et craindre de reconnaître qu'ils eussent eu avec lui la plus légère liaison ; enfin, absolument hors d'état de faire face aux dangers qui semblaient les menacer. Mais immédiatement après sa résurrection on leur voit tenir une conduite toute différente. Des plus timides des hommes qu'ils étaient, ils deviennent tout à coup les plus courageux et les plus intrépides. Rien ne leur en impose ; ils se mettent à prêcher hardiment ce même Jésus que naguère ils avaient abandonné dans ses plus grands malheurs ; et quoique son crucifiement fût encore pour ainsi dire sous leurs yeux, et qu'ils eussent tous les motifs possibles d'attendre le même supplice ou un de ce genre pour leur propre personne, ils persistent néanmoins à s'avouer ses disciples, et disent publiquement aux Juifs *que Dieu avait fait Seigneur et Christ, ou son Oint, ce même Jésus qu'ils venaient de crucifier* (*Actes des Apôtres*, IV, 10, 11, 12). Quand on les amena devant les chefs et les anciens pour y être interrogés juridiquement au sujet du boiteux qu'ils avaient guéri à la porte du temple, ils répondirent : *Apprenez donc, vous tous, ainsi que tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de Jésus-Christ de Nazareth, que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité d'entre les morts, et par lui seul que cet homme est ici droit devant vous tous. Il est la pierre que vous, architectes, avez méprisée et écartée du bâtiment, et qui est devenue la pierre angulaire ; et il n'y a point de salut en aucun autre, car il n'existe point d'autre nom sous le ciel qui ait été donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés, que celui-là* (*Actes des Apôtres*, V, 29, 42; IV, 33).

Et quand ils furent amenés une seconde fois devant le conseil, et qu'on leur eut intimé l'ordre de ne plus enseigner au nom de Jésus, leur réponse fut : *Nous devons obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* Quoi qu'on les eût réprimandés et menacés de nouveau, et même qu'on les eût frappés, ils ne cessèrent pourtant pas de prêcher Jésus-Christ dans le temple, et d'enseigner en son nom, et les apôtres continuèrent de rendre témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, avec beaucoup de force et d'autorité.

Maintenant, comment expliquerons-nous ce changement aussi soudain qu'étrange dans le caractère et les dispositions, je dirai presque dans le tempérament même des apôtres ? Admettons pour un instant que le Christ ne soit pas en effet ressuscité et sorti du tombeau, et que son corps, privé de vie, soit demeuré entre les mains de ses disciples ; croit-on que cela fût bien propre à leur inspirer de l'affection pour leur chef, et du courage pour prêcher une doctrine dont ils connaissaient toute la fausseté ? Cela n'aurait-il pas, au contraire, augmenté leur *timidité naturelle*, jeté le découragement dans leur âme, éteint tout leur zèle, et rempli leur cœur d'indignation et d'horreur pour l'homme qui les aurait si grossièrement trompés, et les aurait privés, sous de faux prétextes de tout ce que ce monde pouvait leur offrir de cher et de précieux pour eux ? C'est incontestablement ce qui en serait résulté ; et il est impossible d'expliquer d'aucune manière satisfaisante le singulier changement qui s'opéra en eux après la mort de leur maître, sans admettre qu'ils étaient pleinement persuadés et avaient eu des preuves convaincantes qu'il était sorti vivant de la tombe.

On nous objectera peut-être que cette persuasion fut moins l'effet d'une évidence irrésistible que d'un enthousiasme qui les fit s'imaginer que quelque fantôme, uniquement le fruit de leur tête échauffée et en délire, était en effet le corps de leur maître rendu à la vie. En un mot, on les transformera en visionnaires ; mais rien de plus éloigné de l'enthousiasme que le caractère et la conduite de ces hommes, ainsi que le courage qu'ils manifestaient. Tout en eux offrait une tranquillité parfaite, de la sagesse, du recueillement et du sang-froid. Ce qui repousse d'ailleurs complétement ce soupçon, c'est que leurs ennemis les plus envenimés ne les ont jamais taxés d'enthousiasme, mais bien d'un crime tout à fait incompatible avec ce sentiment impétueux, je veux dire la fraude et le vol, en leur reprochant d'avoir soustrait le corps du Christ du tombeau. Et s'ils l'avaient réellement fait, si ce corps privé de vie eût été sous leurs yeux, peut-on supposer aucun degré d'enthousiasme, à moins qu'il n'allât jusqu'à la folie (ce qui n'a jamais été allégué contre eux), qui les fit s'abuser au point de prendre un cadavre pour un homme vivant, qu'ils voyaient et touchaient, et avec lequel ils conversaient. Certes, il n'y a jamais eu au monde d'enthousiasme de cette force.

La résurrection de Notre-Seigneur étant ainsi établie sur les bases les plus inébranlables, cela nous fournit une preuve sans réplique de la légitimité des prétentions de notre Sauveur, et par conséquent de la vérité de sa religion. Car s'il n'eût pas été ce qu'il prétendait être, le Fils de Dieu, il est impossible que Dieu eût permis qu'il ressuscitât d'entre les morts, et qu'il eût par là donné sa sanction à une imposture ; mais puisqu'il le rendit effectivement à la vie, il mit par cela même son sceau à la divinité que le Christ s'attribuait, et le reconnut de la manière la plus solennelle et la plus authentique pour être *son Fils bien-aimé, en qui il avait mis toutes ses complaisances* (*Math.*, III, 17).

Et cette preuve de la divine mission de Notre-Seigneur est de la plus haute importance, en ce que notre Sauveur s'en est prévalu lui-même, comme du grand témoignage destiné à démontrer qu'il avait été envoyé du ciel pour instruire et pour racheter le genre humain. En effet, lorsqu'il chassa du temple ceux qui le profanaient par leur trafic, et que les Juifs lui demandèrent un signe, c'est-à-dire une preuve miraculeuse qu'il avait autorisation de Dieu même pour en agir ainsi, sa réponse fut : *Détruisez ce temple* (voulant dire son corps, auquel il faisait allusion) *et dans trois jours je le rebâtirai.* En conséquence, lorsqu'il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se rappelèrent qu'il leur avait tenu ce langage, et ils crurent aux Ecritures et à la parole que Jésus avait dite (*Jean*, II, 22). Eux-mêmes renvoyaient constamment à la Résurrection de préférence à toute autre preuve, et comme à la grande base sur laquelle ils asseyaient leur foi.

Le motif pour le faire était peut-être que ce grand événement renfermait à la fois en lui-même la double preuve du miracle et de la prophétie ; c'était certainement une des plus merveilleuses manifestations de la puissance divine qui pût être offerte à l'attention du genre humain ; et c'était en même temps l'accomplissement des deux prophéties les plus remarquables, je veux dire celle de notre Sauveur lui-même, dont nous avons fait mention plus haut, et la prophétie bien connue du roi David, que saint Pierre applique expressément à la résurrection du Christ : *Tu ne laisseras pas mon âme dans l'enfer, et tu ne souffriras pas non plus que ton sanctifié éprouve la corruption* (1).

(1) Psaume XVI, 10 ; Actes des Apôtres, II, 27. Je renverrai mes lecteurs, au sujet de la résurrection du Christ, au docteur Paley, vol. II, p. 209, ainsi qu'à la conclusion de son ouvrage : il me semble y offrir au lecteur sans préjugé, des raisonnements d'une force irrésistible.

Conclusion.

Telles sont les principales preuves de la vérité de la religion chrétienne. Sans doute on pourrait en apporter encore une foule d'autres d'une nature très-satisfaisante ; mais il me semble que celles que j'ai établies suffisent pour produire cette démonstration sur laquelle l'esprit aime à se reposer.

Et si nous les réunissons toutes sous un seul point de vue, si nous considérons la déplorable ignorance et l'inconcevable dépravation où était tombé le monde idolâtre avant la naissance de Jésus-Christ, et qui rendirent une intervention divine indispensablement nécessaire, et par cela même extrêmement probable, l'apparition du Christ sur la terre à l'époque précise où le besoin de sa présence se faisait le plus sentir et à laquelle une attente générale était répandue partout l'Orient que quelque grand et extraordinaire personnage ne tarderait pas à venir au monde ; l'incomparable supériorité du caractère moral de Notre-Seigneur, laissant à une si prodigieuse distance derrière lui tout autre instituteur moral ; le calme, l'égalité d'âme, la dignité, l'intégrité, la pureté, la sainteté de ses mœurs, qui ne furent jamais souillées de la plus légère tache, qualités qui excluent toute idée d'enthousiasme ou d'imposture, avec lesquelles elles sont absolument incompatibles ; la sublimité et l'importance de ses doctrines, la sagesse consommée et la pureté parfaite de ses préceptes moraux, dépassant de beaucoup ce qu'auraient pu suggérer ses facultés naturelles à un homme né dans une des plus humbles situations de la vie et dans un coin obscur et reculé du monde, sans savoir, sans éducation, sans connaissance des langues ni des livres ; les progrès étonnants et rapides qu'a faits sa religion dans un très-court espace de temps, en perçant dans la

presque totalité des contrées de l'Orient, par ses seuls efforts et ceux d'un petit nombre de pauvres pêcheurs sans lettres, malgré l'opposition de toutes les puissances humaines, de l'opinion publique, de l'érudition, de la philosophie, des vices régnants, des préjugés accrédités et des superstitions de l'univers; le contraste frappant et complet dans tous les points essentiels entre le caractère et la religion du Christ, et le caractère et la religion de Mahomet, se trouvant exactement tel qu'il devait être entre la vérité et la fausseté; la description détaillée de toutes les circonstances les plus importantes de sa naissance, de sa vie, de ses souffrances, de sa mort et de sa résurrection, donnée par les anciens prophètes plusieurs centaines d'années avant qu'il vînt au monde, et exactement remplies en lui et en lui seul, qu'elle désignait comme le Messie des Juifs et le Rédempteur du genre humain; les diverses prédictions émanées de Jésus-Christ lui-même, qui toutes reçurent leur accomplissement ponctuel, et plus particulièrement encore que toute autre, la destruction de Jérusalem par les Romains; les nombreux et surprenants miracles opérés par Jésus à la face du jour et devant des milliers de spectateurs, miracles dont la réalité se trouve établie par des multitudes de témoins sans reproches, qui n'ont pas hésité de sceller leur témoignage de leur sang, et a été reconnue même par les ennemis les plus anciens et les plus acharnés qu'ait jamais eus l'Evangile; enfin, pour couronner le tout, le plus étonnant et le plus authentique de tous les miracles, la résurrection de notre Seigneur, qui fut le sceau et la confirmation de son origine vraiment divine, ainsi que de sa religion; si l'on rassemble cette foule de divers témoignages pour en former un seul faisceau et qu'on les pèse dans une balance impartiale, il paraîtra presque hors du pouvoir d'une âme franche et ingénue de résister à l'impression que doivent faire sur elle leurs forces réunies. Si, dis-je, une combinaison d'évidences telles que celles que l'on vient d'exposer se trouve insuffisante pour satisfaire un homme animé d'intentions pures et qui cherche de bonne foi la vérité, il est désormais impossible que l'existence d'aucun événement ayant eu lieu dans les temps passés et dont nous n'avons pas été témoins oculaires, soit susceptible d'être prouvée par aucune espèce de témoignage! et l'on peut affirmer, en toute sûreté, qu'on ne saurait produire d'exemple d'un seul fait ou événement que l'on prétende être arrivé dans les siècles antérieurs, et qui ait été établi par des témoignages et des preuves pareils à ceux sur lesquels repose l'authenticité de la révélation chrétienne, lequel se soit ensuite trouvé être faux! Nous portons hardiment aux ennemis de notre foi le défi de présenter, s'ils le peuvent, un exemple de ce genre; et si, au contraire, ils ne le peuvent (comme nous en sommes bien sûrs), nous avons le droit de leur dire : qu'une religion appuyée par un aussi nombreux concours de preuves doit nécessairement être véritable, et que tous les hommes qui ont la prétention de ne se rendre qu'à la force du raisonnement et des preuves sont tenus, sous peine d'enfreindre les obligations les plus sacrées, d'admettre la religion du Christ comme une révélation venant réellement de Dieu.

VIE DE GERARD.

GÉRARD (Philippe-Louis), chanoine de Saint-Louis, naquit en 1737, d'une famille honnête, mais peu aisée. Il ne tint à rien que dans sa première enfance, il ne devînt victime d'un attentat aux suites duquel, s'il avait été consommé, il ne pouvait, dit-il, penser sans frémir. Une de ces mendiantes qui offrent aux yeux du public des enfants pour intéresser sa pitié, l'ayant trouvé seul dans une allée obscure, l'avait saisi, et malgré ses cris, l'emmenait, sans doute pour en faire cet usage, lorsqu'on vint l'en délivrer. Il fit ses études au collége de Louis le Grand, sous les jésuites. On le destinait au barreau. La mort prématurée de son père fit échouer ce projet. Après ses études finies, il se trouva sans guide, livré à lui-même, à l'ivresse peut-être de quelques talents, à des passions naissantes : ses mœurs jusque-là innocentes, cessèrent de l'être; sa foi s'affaiblit; il se laissa séduire par une fausse philosophie, et tomba dans l'incrédulité. Heureusement, il eut occasion de connaître l'abbé Legros, alors chanoine de la Sainte-Chapelle, et depuis doyen de Saint-Louis du Louvre. Ce digne ecclésiastique rendit Gérard à lui-même, à la vertu, à la religion; il devint aussi pieux qu'il avait été indévôt, et résolut de se vouer aux autels. Il entra au séminaire de saint Nicolas-du-Chardonnet, où il prit le sous-diaconat, et d'où il ne sortit que pour accompagner à Malte le bailli de Fleury. Ordonné prêtre dans cette île, il revint à Paris, et se livrant entièrement au ministère, fut vicaire de Saint-Méry, et fit de la prédication et de la direction des consciences son occupation journalière.

Un canonicat de Saint-Louis du Louvre, devint la récompense de son zèle. L'abbé Gérard fut témoin des fureurs de la révolution, et eut sa part des persécutions de ces temps désastreux; il resta longtemps en prison. Rendu à la liberté, il alla passer dans la retraite le reste de sa vie, occupé de la culture des lettres et des pratiques pieuses. Il est un des ecclésiastiques à qui l'assemblée du clergé de 1775 décerna des honneurs et des encouragements pour avoir

pris la défense de la religion. On a de l'abbé Gérard : 1° *Le comte de Valmont ou les égarements de la raison.* Ceux dans lesquels il était tombé lui-même, paraissent lui avoir donné l'idée de ce livre, qu'il publia d'abord en trois volumes in-12, et qui aujourd'hui en a cinq, non compris un sixième, sous le titre de *Théorie du bonheur.* « L'auteur, dit un écrivain judicieux, y montre dans une fiction, les écarts d'un jeune homme entraîné par ses passions et par des sociétés pernicieuses, et les preuves qui ramenèrent tôt ou tard à la religion un esprit droit et un cœur vertueux. » 2° *Les leçons de l'Histoire, ou lettres d'un père à son fils, sur les faits intéressants de l'Histoire universelle ;* onze vol. in-12. Les premiers volumes de cet ouvrage, ornés de cartes et accompagnés de savantes dissertations, offrent autant d'érudition que de critique; les derniers qui terminent l'Histoire ancienne jusqu'à Jésus-Christ, paraissent traités avec moins de soin.

L'ouvrage est divisé par grandes époques, et dans chaque période on y traite séparément l'histoire de chaque peuple; 3° *L'esprit du christianisme*, précédé d'un *Précis de ses preuves, et suivi d'un plan de conduite*, un volume in-18; on trouve à la suite quelques *Poésies chrétiennes et morales*, par le même auteur; 4° Des *Mémoires sur sa vie*, suivis de *Mélanges* en prose et en vers, un vol. in-12; 5° *Sermons*, deux volumes in-12, dont quatre de *Carême*, un d'*Avent* et un de *Mystères;* à la suite du dernier est un *panégyrique de saint Charles*. M. l'abbé Gérard mourut au commencement de mai 1813. Les lettres et la religion, dit le *Journal des Débats*, répareront difficilement la perte qu'elles viennent de faire.

Eloge que le Journal des Débats, du 24 août 1813, *a fait sur l'*Esprit du christianisme.

Ce n'est point ici un ouvrage qui, par la profondeur des recherches, la nouveauté des pensées, ou la manière originale de les exprimer, doive faire une vive sensation dans la république des lettres, non qu'il soit dépourvu des charmes d'une diction nette et pure, et que par un heureux mélange d'esprit et de goût, de sentiment et de raison, il n'attache le lecteur ; mais enfin un opuscule pieux n'occupe guère les trompettes de la renommée : et l'on voit bien que l'auteur ne l'a point entrepris dans le dessein d'ajouter à sa réputation littéraire. Ce n'est pas l'amour de la gloire, c'est la vertu, c'est le désir de la répandre, de la faire aimer en la présentant sous ses véritables traits, qui a mis la plume à la main de M. Gérard, et ce petit écrit lui assure du moins de nouveaux titres au respect, à l'estime, à la reconnaissance des familles chrétiennes. Heureux, celui qui, pénétré des principes qu'il expose d'une manière si persuasive, les retrouverait dans sa conduite ! Ses jours s'écouleraient dans les joies pures d'une conscience sans reproche, il aimerait Dieu et les hommes ; il aurait des combats à soutenir ; mais le plaisir de vaincre paie avec usures les peines du combat ; l'habitude de résister facilite la victoire; et puis, comme l'a très-bien remarqué Jean-Jacques : *Il n'y a point de vertu sans force, et le chemin du vice c'est la lâcheté.* Si l'auteur ne prêche pas l'*égoïsme*, ce n'est pas non plus le *néant* qu'il promet pour récompense ; il remplit les âmes de l'espoir de l'immortalité ; et, sans cette perspective ravissante, que deviendrait le genre humain ! Il languirait sans élévation et sans courage. *La vile chose que l'homme,* dit Montaigne, *quand il ne se laisse pas élever par quelque chose de céleste.*

Après avoir lu l'écrit que nous annonçons on se dit à soi même : L'auteur *des Egarements de la raison et des Leçons d'histoire,* est un des écrivains les plus distingués de nos jours : des connaissances très-étendues et très-variées, qu'il sait développer sans faste et sans confusion ; une diction correcte, noble et touchante, lui ont mérité les suffrages du public le plus savant et le plus éclairé, et voilà qu'il vient de publier un de ces opuscules qui n'ont rien d'éclatant, rien de flatteur pour la vanité. Tel est donc l'empire de la vertu sur les cœurs qu'elle possède; elle leur fait envisager le bien avant tout le reste. On aime à voir les hommes d'un esprit supérieur, descendre ainsi, en quelque sorte, au-dessous d'eux-mêmes, et comme oublier les soins de leur gloire, pour se rendre plus utiles. Jamais Bossuet n'était plus grand que lorsqu'il bégayait avec l'enfance, et qu'il instruisait l'habitant des campagnes, de cette même voix dont il avait foudroyé les grandeurs humaines dans les chaires de la capitale. Qui ne serait touché de voir l'auteur de Télémaque converser avec les villageois, les consoler de leurs peines et leur parler familièrement de celui qu'on ne peint jamais mieux qu'en l'appelant avec le peuple *le bon Dieu !* En cela, ces grands hommes étaient les images de cette Providence qui fait luire son soleil jusque dans l'humble vallée, nourrit la fourmi comme le lion, et fait croître la violette de la prairie comme le chêne de la montagne.

Qu'elle est belle la carrière de l'écrivain distingué qui n'emploie son talent qu'à faire aimer ce qui est beau, ce qui est honnête, ce qui est bon ; qu'à nourrir dans les âmes des sentiments délicats et généreux ; qu'à faire croître dans la société ces grandes et douces vertus, qui font prospérer les empires comme les familles ! Leurs livres sont dans les mains de la jeunesse, comme le flambeau qui éclaire ses pas, qui lui découvre les écueils, et lui montre toujours la route du bonheur dans celle du devoir. Tous les jours il s'endort avec la douce pensée que ses écrits ont consolé quelques malheureux, soutenu quelque vertu chancelante, ramené le calme dans quelque famille divisée. Nous pourrions en appeler ici à l'auteur des *Egarements de la raison.* Souvent n'a-t-il pas recueilli lui-même les fruits les plus doux de ses utiles travaux ? Oui, plus d'un enfant prodigue, après l'avoir lu, a quitté les déserts de la philosophie, où il

n'avait trouvé que la misère et la honte des vices, et a été faire hommage de son changement heureux à celui qui en avait été l'instrument par ses ouvrages: ils ont pleuré ensemble, et les douces larmes d'une commune joie ont célébré dignement ce triomphe de la vertu. Les écrivains dont nous parlons, sont véritablement les bienfaiteurs du genre humain. Qui leur ressemble, mériterait qu'on gravât sur sa tombe cet éloge dont il est digne, autant qu'un homme peut l'être : *Il n'a passé sur la terre qu'en faisant du bien.*

Qu'ils sont à plaindre en même temps, et qu'ils sont coupables, tous ces prédicants d'impiété et de libertinage, qui les présentent sous toutes les formes, pour les faire pénétrer dans tous les esprits; font circuler les poisons de l'athéisme, jusque dans les dernières classes de la société, et semblent aspirer à l'épouvantable gloire de le rendre populaire! En ébranlant la foi à cette Providence qui voit l'homme et doit le juger; ils donnent l'éveil à toutes les passions; en prêtant au vice des attraits qui l'embellissent, ils affaiblissent la honte de s'y livrer, ils préparent la chute de la vertu et ne se forment ainsi des disciples que pour en faire les victimes de leurs déplorables systèmes. Peut-être ils sont dans la joie, ils s'enivrent des fumées d'un encens éphémère, ils s'endorment au bruit des applaudissements de leurs adeptes nombreux, et cependant avec leurs livres, leurs pamphlets et leurs chansons, avec leur prose et leurs vers, le désordre est entre les familles : déjà l'épouse fidèle commence à se croire une esclave; le fils oublie ce que lui commandent le respect et l'amour; la fille a perdu cette pudeur qui faisait sa plus belle parure; l'enfance n'a plus même sa candeur et son ingénuité. Les malheureux! ils préviennent la marche de la nature, ils donnent des passions précoces, ils excitent des désirs monstrueux, et préparent une jeunesse d'autant plus effrontée qu'elle se trouvera plus familiarisée avec la débauche. Arrivés au terme de la vie, qu'elle sera leur consolation? Non, aucune douce pensée ne les suivra dans la tombe; ils n'auront vécu que pour le malheur de leurs semblables : ils auront passé comme la tempête qui bouleverse et qui ravage. Rappelons pour leur confusion, un mot de Fontenelle : il disait : *J'ai vécu cent ans, et je mourrai avec la consolation de n'avoir jamais donné le plus petit ridicule à la plus petite vertu.*

L'ESPRIT DU CHRISTIANISME,

PRÉCÉDÉ D'UN PRÉCIS DE SES PREUVES, ET SUIVI D'UN PLAN DE CONDUITE.

Précis élémentaire des preuves du christianisme.

Pour se bien pénétrer de l'esprit du christianisme, il faut commencer par croire à cette religion, le plus beau don selon la belle pensée de Montesquieu, que le ciel ait daigné faire aux hommes. Il faut y croire fermement, non d'une croyance de routine et de préjugé, mais de celle qui naît de la conviction intime de sa divinité et d'où se forme en nous ce que l'apôtre saint Paul appelle une obéissance raisonnable, *rationabile obsequium.*

Il est des preuves de différents genres. Celle qui est la plus propre à manifester à tous les hommes une souveraine intelligence, un Etre suprême, de quelque nom qu'ils l'aient appelé, c'est le spectacle de l'univers. *Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament annonce l'ouvrage de ses mains.... Ce n'est point un langage obscur; il se fait entendre jusqu'aux extrémités du monde* (*Ps.* XVIII). De même il est pour les cœurs droits une preuve à la portée de tous, de la divinité du christianisme; c'est la sainteté de la loi évangélique. *La loi du Seigneur est sans tache; elle convertit les âmes.... Le témoignage du Seigneur est fidèle, et il donne la sagesse aux petits... Il est plein de lumière...* Cette loi sainte porte en elle sa preuve, *Les jugements du Seigneur sont remplis de vérité, et se justifient par eux-mêmes* (1).

On sent naturellement combien nous est avantageuse, combien nous est nécessaire une religion si belle et si pure, qui élève, qui agrandit si fort nos pensées, nos sentiments et nos espérances; qui nous donne de si hautes idées de Dieu et de ses attributs : une connaissance si exacte de nous-mêmes, de la nature de notre âme, de son origine, de sa fin; qui nous offre, contre notre propre faiblesse et la violence de nos passions, de si grands motifs pour les surmonter des moyens si propres à nous en rendre maîtres, et si proportionnés à nos besoins. On sent combien sa morale nous présente les règles les plus sûres et les plus droites, les plus vraies, les plus saintes maximes, la voie la plus unie, la plus simple pour nous conduire à la sagesse, à la vertu, au bonheur. On sent plus ou moins, selon la portée de ses connaissances, combien

(1) Justitia Domini vera; justificata in semetipsa. *Ibid.*

elle doit contribuer à la tranquillité de la grande société dont nous faisons partie, de l'Etat dont nous sommes membres; à celle des familles, à notre propre repos, principalement en fixant notre esprit et en remplissant notre cœur. Elle devient aussi pour nous le plus sûr garant que nous puissions avoir des mœurs, de la probité, de la fidélité des autres hommes, et en particulier, des personnes qui tiennent à nous de plus près. Eh ! qui ne sait en effet qu'elle nous dicte les préceptes les plus imposants pour l'autorité dont ils émanent, les lois les plus fortes par la nature des récompenses et des peines qui y sont attachées, les maximes les plus pratiques, les plus sages et les plus pures, pour toutes les conditions, tous les états, toutes les situations de la vie. Mais cette éminente sainteté du christianisme, source féconde des avantages les plus réels peut demander encore à être soutenue d'autres preuves, pour ceux qui, vivant au milieu d'un certain monde, n'y voient que trop souvent la religion révélée, que je prends ici dans son ensemble, en butte aux sophismes, aux sarcasmes, aux fades plaisanteries de tant de prétendus esprits forts, qui n'ont été nommés ainsi que par dérision, et dont toute la force n'est, à parler vrai, que celle de leurs passions, jointe à la faiblesse de leur âme pour les dompter, et à l'égarement de leur raison. Ils voient cette religion travestie, outragée par une foule de *menus philosophes* (1) qui, blasphémant ce qu'ils ignorent, traitent notre croyance de fanatisme, d'imbécillité, de superstition; comme s'ils avaient pu oublier que les plus grands génies dont l'esprit humain s'honore, que les Newton, les Descartes, les Leibnitz, les Bacon, les Bernouilli, les Euler les Wolf, les Addison, les Nieuwentyt, les Boyle, les Clarke, les Cassini, les Varignon, les Pascal, les Bossuet, les Fénélon, et tant d'autres dont la liste suffirait pour effrayer, même avant tout examen, des esprits moins intrépides; que tous nos grands littérateurs du siècle de Louis XIV, de ce *grand siècle*, comme l'a appelé Voltaire, ainsi qu'il appelle, au même endroit, celui qui l'a suivi, *le siècle des petites choses*; que tous ces hommes, dont les noms sont consacrés à l'immortalité, ont cru à cette révélation, marquée du sceau de la Divinité; ont motivé leur croyance, et l'ont, pour la plupart, défendue et confirmée par leurs écrits. Cependant, je le répète, au milieu du monde, parmi tant d'assauts livrés aujourd'hui à la religion, et sans cesse réitérés, combien n'a-t-on pas besoin de se prémunir contre eux, par une étude plus approfondie des caractères qui en attestent si hautement la vérité, et qui renferment en détail toutes ses autres preuves, dont chacune, prise à part et mise dans tout son jour, pourrait suffire pour nous convaincre, mais dont l'ensemble surtout forme la démonstration la plus complète.

Tels sont ces principaux caractères (1) :

1° Son ancienneté, qui la fait remonter de génération en génération, aux premiers jours du monde, par les lignes traditionnelles les plus fermes et les mieux assurées; par une chaîne non interrompue de faits qui y correspondent, et qui se prouvent et se soutiennent réciproquement; par l'accord de l'histoire sainte avec l'histoire profane elle-même, malgé ses altérations et ses fables; accord qui surprend d'autant plus, que l'on fait une étude plus profonde de l'antiquité, par des monuments qui se rencontrent dans tous les âges depuis le déluge; ce grand fait que M. Bailly, dans ses *Lettres sur l'origine des Sciences;* que Boulanger lui-même, dans son *Antiquité dévoilée*, qui a précédé de beaucoup l'abjuration qu'il a faite dans son incrédulité, ont mis dans la plus grande évidence, et qu'un demi-savoir, pire que l'ignorance, peut seul s'obstiner à contredire : par ce qui sert, en tout genre de véritable érudition et de saine critique, à confirmer le récit de Moïse : je veux dire, sur-tout, en genre de géographie ancienne, de chronologie, ramenée à ses vrais éléments, et dégagée de toutes les antiquités fabuleuses des anciens peuples, sur lesquelles M, de Guignes; M. Anquetil, M. le baron de Sainte-Croix, et Fréret même, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions,* nous ont suffisamment éclairés, de géologie enfin, c'est-à-dire d'observations physiques sur l'état de la terre et des montagnes, telles que les ont faites, avec tant de constance et de sagacité, Valérius, MM. Deluc, Kirwan, des Sociétés royales d'Irlande et de Londres, de Saussure, d'Olomieux, de la Metterie, etc.

2° Son unité, qui en lie d'une manière si admirable toutes les parties, qui établit entre elles la correspondance la plus étroite, et qui les ramène toutes à un centre commun, Jésus-Christ, auquel viennent aboutir, comme à leur unique terme, l'Ancien et le Nouveau Testament; ce Jésus le grand médiateur entre Dieu et les hommes, cet objet de la promesse faite au premier père du genre humain après sa chute renouvelée d'âge en âge, et confiée comme un dépôt sacré à un peuple choisi exprès pour nous la conserver; ce Messie annoncé par les prophéties les plus éclatantes, celles surtout d'Isaïe (*chap.* LII, LIII), espèce d'Evangile anticipé; celle de Daniel (*chap* IX, *vers,* 26, 27), sur la mort du *Christ,* sur son alliance, sur la ruine de Jérusalem et sur la réprobation du peuple juif : prophéties qui nous ont été transmises, ainsi que tous les autres par les plus grands ennemis du nom chrétien.

(1) C'est le nom que Cicéron donnait aux faux sages de son temps. Platon appelait les sophistes de son siècle, que Socrate avait si bien démasqués, *philodoxes, plutôt que philosophes,* c'est-à-dire, *amateurs de l'opinion plutôt qu'amateurs de la sagesse.* Laissons aux nôtres le beau nom de philosophes, qu'ils ont si faussement usurpé, puisqu'ils l'ont rendu de nos jours, par les tristes fruits de leurs œuvres, comme de leurs écrits, si odieux et si ridicule.

(1) On les trouvera développés dans un ouvrage fait exprès pour les gens du monde, et qui joint en leur faveur l'amusement à l'instruction. Cet ouvrage, du même auteur que celui-ci, est *le comte de Valmont, ou les Egarements de la raison;* la onzième édition a été augmentée d'un volume, qu'on peut se procurer séparément, et qui a pour titre, *la Théorie du Bonheur,* auquel il est, en effet, si propre à nous conduire.

(*Note des Editeurs.*)

3° Sa perpétuité au milieu de tous les assauts qui lui ont été livrés dans tous les temps sous l'ancienne loi comme sous la nouvelle, et dont elle est sortie victorieuse, comme l'Eglise catholique l'a toujours été de toutes les persécutions, de toutes les sectes, du ravage des temps, de la vicissitude des choses humaines, du relâchement de ses propres enfants ; mais principalement de tous les ennemis qui ont conjuré sa ruine. Combien de fois, et à une époque encore récente, n'ont-ils pas dit : Il n'y aura donc plus l'Eglise catholique, l'Eglise romaine, elle n'aura plus de siége, elle n'aura plus de chef. Eh ! de quels moyens, de quels instruments Dieu s'est-il servi pour déconcerter leurs projets et confondre leur vaine espérance ? Des Russes, des mahométans, tels sont d'abord les peuples qu'il a fait venir à son secours. Que d'événements se sont passés sous nos yeux, qui ont converti l'incrédule lui-même, en lui faisant dire ; *Le doigt de Dieu est ici !*

4° Enfin, le caractère de sainteté, que j'ai énoncé avant tout ; qui fait une partie essentielle de la religion ; qui brille le plus éminemment dans le christianisme, et qui porte le plus sensiblement aux yeux de tous, l'empreinte et comme le cachet de la Divinité.

Qu'avec plus d'étude, et pour rendre ces caractères encore plus frappants, on y joigne les détails dans lesquels ils donnent lieu d'entrer ; par exemple, ce qui concerne la mission de Moïse, appuyée sur ce qui s'est passé pendant un si long espace de temps, aux yeux de tout un peuple qui s'est soumis en conséquence à la loi la plus pénible, mais nécessaire dans tous ses rites pour empêcher son mélange total avec les autres peuples, et pour qu'il conservât, dans son entier le dépôt qui lui était confié : tout ce qui a préparé, jusque dans la grandeur du peuple romain et l'étendue de son empire, l'avénement du Messie, et applani les voies à la prédication de l'Evangile ; la naissance de Jésus-Christ, dans les circonstances marquées par Jacob dans le livre de la Genèse et par les prophètes ; l'étoile qui l'annonce aux mages, et dont parle Chalcidius, philosophe platonicien ; le massacre des Innocents, auquel Macrobe, auteur profane, applique le mot d'Auguste, relativement à ces enfants : *J'aimerais mieux être le pourceau d'Hérode que son fils ;* la vie entière de Jésus-Christ, dans laquelle tout est instruction, tout est exemple, et qui ne s'est montré que pour faire du bien, *pertransiit benefaciendo ;* ces ténèbres répandues à sa mort sur la surface de la terre, et dont Phlégon, affranchi d'Adrien, dans son *Histoire des Olympiades*, Thallus, autre écrivain profane dans ses *Histoires syriaques*, ont fait mention que Tertullien, citait aux Romains, comme étant inscrites dans leurs archives, sa résurrection, attestée par des hommes si grossiers, si lâches, si timides, tandis qu'il vivait au milieu d'eux, et, après sa mort, si remplis de force et de courage, qu'ils prêchent hautement Jésus ressuscité, et donnent leur propre vie en preuve de la vérité de leur témoignage ; les miracles sensibles et publics, supérieurs à toutes les forces de la nature, opérés par Jésus-Christ et par ses apôtres, avoués par les Juifs, en les attribuant à l'opération du démon ou à d'autres causes non moins superstitieuses et frivoles, avoués par des philosophes et des auteurs païens également envenimés contre les chrétiens, Hiéroclès, Celse, Porphyre, Julien, qui faisaient honneur de ces miracles à la magie ; l'établissement du christianisme par douze hommes de la lie du peuple, par de pauvres pêcheurs, tels que seraient nos bateliers de la Seine et de la Loire, par des hommes sans lettres, sans moyens ; sans crédit, sans pouvoir, et qui font sortir tant de nations des ténèbres du paganisme, malgré tous les préjugés, toutes les passions si propres à les y attacher, qui arborent partout l'étendard de la croix, et qui font, de Rome païenne, la capitale du monde chrétien ; tant de premiers martyrs, qui sont des martyrs de faits dont ils ont été les témoins ; et non d'opinions, la ruine de Jérusalem, qui lui avait été prédite par Jésus-Christ, par les prophètes ; la dispersion des Juifs et leur existence depuis près de dix-huit siècles, sans chef, sans temple et sans autel, sans pouvoir se réunir en corps de nation, ni se confondre avec les autres peuples. Que d'autres détails particuliers, tels que la conversion et l'apostolat de saint Paul, formant seuls la matière d'un excellent ouvrage de mylord Littleton, qui, entraîné dans le déisme, a été ramené à la religion chrétienne par les réflexions qu'il a faites sur ce sujet, si capable, en effet, de produire dans une âme droite les plus vives et les plus profondes impressions, tels encore que l'entreprise de Julien pour rebâtir le temple de Jérusalem, et qui, selon le récit d'Ammien-Marcellin, auteur païen, en dépit de toutes les mesures que cet empereur avait prises pour en assurer le succès, se trouva déconcertée par une puissance toute divine, etc., etc.

Après un tel amas de preuves, disons mieux, avec un si magnifique ensemble qu'il serait aussi insensé d'attribuer au hasard, qu'il le serait de mettre sur son compte les merveilles qu'offre à nos yeux l'univers et l'admirable enchaînement de toutes ses parties, c'en est assez, sans doute, pour nous faire dire avec Vincent de Lérins et avec Labruyère, si ma croyance pouvait être une erreur, ce serait Dieu qui m'aurait trompé ; c'en est plus qu'il ne faut, pour rendre notre foi inébranlable au milieu même de la contagion du siècle, quand notre état nous y engage, et pour la mettre au-dessus des assauts de l'incrédulité, de la présomption d'un esprit fier et orgueilleux, tel qu'on en rencontre à chaque pas ; de la suffisance et du ton impérieux et tranchant du demi-savant, qui se flatte presque de tout savoir : de l'abus des mots et de celui de la raison ; des fougues de l'imagination, et, pour tout dire enfin, du libertinage de l'esprit, de la

corruption du cœur et du fatal empire de la chair et des sens.

Ah! ne craignons pas de le redire sans cesse: je tiens à la religion chrétienne de toute la force dont je tiens *à Dieu*, qu'elle seule m'a appris à bien connaître selon toute l'étendue de ses perfections et de son amour, à adorer et à servir en esprit et en vérité; *de toute la force dont je tiens aux hommes*, pour qui elle m'inspire une charité si universelle, si tendre, si pure, si agissante, et si généreuse; *à la vérité*, pour laquelle elle me rend capable de tout sacrifier, et dont elle me fait voir en elle les plus augustes caractères; *à la vertu*, dont elle me donne les idées les plus justes, en même temps qu'elle me présente les plus puissants motifs et les secours les plus efficaces pour la pratiquer; *au bonheur*, que je ne trouve qu'en elle autant qu'on peut même la rencontrer ici-bas. C'est elle, en effet, qui répand sur tout ce qui m'environne le charme le plus vrai; qui me fait goûter les jouissances les plus pures; qui, dans les peines, devient pour moi la source des plus grands soulagements, des plus grands mérites et des consolations les plus réelles. C'est elle qui réunit ces deux avantages inappréciables dont j'ai déjà parlé: elle fixe mon esprit, et elle remplit mon cœur. C'est elle surtout qui m'ouvre la perspective la plus ravissante et la plus sûre d'un bonheur parfait, inaltérable, et le seul vraiment digne de moi.

Maintenant que me reste-t-il à faire pour que ma foi ne soit point vaine, et pour ne pas risquer de la démentir par mes sentiments et par ma conduite, si non d'en bien saisir l'esprit et de me tracer un plan qui puisse me servir de règle dans tout le cours de ma vie? C'est par-là que, comme le dit l'Apôtre, *je ne frapperai point des coups en l'air*, et que je pourrai me flatter, parmi tous les combats que j'aurai à essuyer dans ce lieu d'épreuves, de sortir de cette lutte en athlète victorieux, et d'obtenir pour prix, non une couronne sujette à se flétrir, mais une gloire immortelle.

ESPRIT DU CHRISTIANISME.

La raison, la nature, la religion, mon propre cœur, tout me fait une loi d'aimer Dieu, de l'aimer souverainement, constamment, de l'aimer en tout et par-dessus tout. Il a seul éminemment tous les titres, tous les droits à mon amour.

Il est l'Etre souverainement parfait; source de toute beauté, de tout ordre, de toute perfection. Rien en moi, hors de moi, dans toute la nature, n'existe, et n'est aimable que par lui.

Je lui dois non-seulement l'existence, mais toutes les facultés dont il m'a enrichi: mon entendement susceptible des grandes idées de l'Eternel, de l'infini; ma volonté, ma liberté, mon imagination, ma mémoire, mon corps et tous mes sens. N'est-il pas juste que, comme le dit saint Augustin, celui qui m'a fait tout entier m'exige tout entier.

Ce Dieu qui m'a donné l'être, me l'a conservé, même après tant d'offenses dont je me suis rendu coupable envers lui. Quand il pouvait me punir, dans sa justice, et me perdre à jamais, il a prolongé mes jours dans sa miséricorde, pour me laisser le temps de revenir à lui, de réparer mes fautes, de me préparer, par une fidélité constante, par la pratique de toutes les vertus, à une vie meilleure, et de me rendre digne du bien qu'il me réserve, et qui n'est autre que lui-même.

Non-seulement il est l'auteur, le conservateur de mon être; il est encore mon rédempteur. Ah! que n'a-t-il pas fait, dans la personne de son Verbe, de son Fils, de Jésus-Christ, pour me racheter? Quels n'ont pas été les fruits de ce sang précieux répandu pour moi sur la croix! Par quels sacrements Jésus-Christ m'a engendré de nouveau, réconcilié, confirmé, nourri de sa propre substance? Mais comment ai-je répondu à tous les dons de son amour infini, de son ineffable charité?

Dans l'ordre de la nature, et dans l'ordre de la grâce, il se montre mon bienfaiteur de tous les moments. Dans le premier, tant d'objets si dignes de mon admiration, si agréables et si variés qui s'offrent à mes regards; le sens du toucher, sentinelle assidue et répandue dans tout mon corps; celui de l'odorat, par lequel me sont transmis les parfums qui, en certains temps de l'année, s'exhalent de toutes parts et embaument l'air que je respire; les aliments qui servent à ma subsistance et qui se diversifient selon les saisons; les sons qui frappent mes oreilles; le don de la parole, qui me met en commerce avec mes semblables: les charmes de la société, et tous les biens qui y sont attachés; tant d'autres encore dont on méconnaît le prix par l'habitude même d'en jouir à chaque instant. Dans l'ordre bien supérieur de la grâce, tant de lumières, tant d'inspirations secrètes, tant de bons mouvements, tant d'autres grâces de toute espèce, quoique j'en aie fait, hélas! un si mauvais usage. Qu'y a-t-il en moi et hors de moi qui ne soit un bienfait de mon Dieu? Ah! je reconnais sa bonté envers moi, jusque dans les châtiments qu'il m'envoie pour me rappeler à lui, ou dans les épreuves salutaires qu'il me ménage pour me purifier, me sanctifier et me rendre plus digne de lui. La religion sainte, qu'il m'a donnée, et que sa sainteté même, indépendamment du magnifique ensemble de toutes ses preuves, suffirait pour démontrer à un esprit juste et à un cœur droit: cette

religion si belle est pour moi le plus grand de tous ses bienfaits. Son essence est la charité, et son premier commandement est d'aimer Dieu de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toute notre âme et de toutes nos forces.

Notre propre cœur, comme je l'ai dit, nous en fait une loi. Si Dieu est notre principe, il est également notre fin. Notre cœur est si vaste et si bien fait pour Dieu, que rien hors de lui ne peut lui suffire. Chose admirable ! je sens vivement toute mon imperfection, tout mon néant, et toutefois il me faut un être souverainement parfait pour qu'il réponde à la hauteur de mes pensées, à toute l'étendue de mes sentiments, à l'immensité de mes désirs ; pour qu'il puisse remplir en un mot, toute la capacité de mon âme, qu'elle y trouve son véritable centre, et y établisse son repos. C'est tout cela qui a dicté à saint Augustin ces belles paroles : « Seigneur ! vous nous avez faits pour vous ; c'est en vain que notre cœur se tourne et se retourne de tous côtés, il est toujours inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en vous. » C'est aussi ce qui avait arraché à Salomon, après la jouissance de tous les biens, après celle de tous les plaisirs qu'on peut goûter ici-bas, ce cri si frappant et si vrai : *Vanité des vanités, tout n'est que vanité.* Répétons-le sans cesse avec l'auteur de l'*Imitation* : « Tout n'est que vanité, hors aimer Dieu et ne servir que lui. »

A l'accomplissement de ce devoir, aimer Dieu souverainement, l'aimer par-dessus tout, tiennent à la fois notre bonheur dans cette vie, et notre parfait bonheur dans l'éternité. Dans cette vie, quelles joies, quelles douceurs, quelles consolations ineffables ne nous fait-il pas éprouver ! Combien il rend nos plaisirs plus délicieux, plus innocents et plus purs ! Quels charmes il répand sur la nature entière, qui n'a de vie, en quelque sorte, à nos yeux, qui n'est riante et animée qu'autant qu'on y voit Dieu jusque dans ses moindres ouvrages ! Quel adoucissement, quel soulagement il apporte à nos peines ! Comme il va même jusqu'à nous les rendre chères, en faisant sentir à une âme vraiment chrétienne, combien il est doux d'être conforme à son modèle, qui est Jésus-Christ, et de souffrir pour ce qu'on aime !

Relativement à notre sort dans l'avenir, cet amour nous y prépare un bonheur sans mélange, des ravissements continuels, des torrents de délices dans la contemplation et la jouissance du bien suprême, une souveraine et inaltérable félicité. Telle est la récompense que Dieu promet à ceux qui l'aiment ; et, au contraire, quelle affreuse éternité s'ouvrira, au terrible moment de leur mort pour ceux qui ne l'auront pas aimé !

Mais pourquoi n'ai-je insisté jusqu'ici que sur l'amour de Dieu ; et n'y a-t-il point pour moi d'autres devoirs à remplir ? Ah ! c'est qu'en aimant bien Dieu, on acquiert en peu de temps les vertus qui nous manquent, et on pratique sans peine tous les autres devoirs.

A l'égard de Dieu, tout pénétré de sa bonté, on a la plus vive confiance dans ses soins paternels. S'étant formé une juste idée de ses perfections, de sa justice, de sa sagesse, de ses vues de bienveillance par rapport à nous, de son immense charité, il n'en coûte plus rien de se résigner, de se soumettre sans réserve à tout ce qu'il ordonne ou qu'il permet sur ce qui nous concerne ; on n'a plus d'autre volonté que la sienne ; on la cherche en tout, on en fait la règle de toutes ses actions. On l'honore en soi-même par la prière et les élans du cœur vers lui, par la pureté de ses intentions, par le sentiment habituel de sa présence, par le soin de l'imiter autant qu'il est en soi, par une union continuelle avec lui. Au dehors, on lui rend par le culte public, par tous les exercices de la religion, l'honneur qui lui est dû ; par son recueillement, sa piété, ses discours et ses exemples, on porte les autres à l'honorer de concert avec nous. Que dirai-je encore ? on n'a d'autre désir que celui de lui plaire ; d'autre crainte que celle de l'offenser : et quand on aime véritablement, ce ne sont pas seulement les grandes fautes que l'on redoute, ce sont les moindres offenses, les plus petites négligences, les plus légères infidélités. Eh ! n'aurait-on pas ce genre de délicatesse pour un ami qui nous aurait donné, en toutes choses, des marques de sa tendresse, qui aurait tout fait et tout sacrifié pour nous ?

A l'égard du prochain, l'amour de Dieu nous inspire pour lui la charité la plus universelle, et qui ne souffre ni exception, ni réserve ; la charité la plus affectueuse, la plus agissante, et qui ne se dément jamais. Peut-on aimer Dieu sans aimer aussi les hommes, qui sont ses enfants et nos frères, qu'il a créés à son image, et qui sont tout couverts du sang de Jésus-Christ ? Ces hommes dont il a dit, par la bouche de l'apôtre saint Jean ! *Celui qui n'aime pas son prochain, n'aime pas Dieu. Celui qui ne demeure pas dans la charité, demeure dans la mort ;* ces hommes qu'il veut que nous aimions, tout nos ennemis qu'ils puissent être ? *Diligite inimicos vestros,* comme il a aimé les siens, et a donné sa vie pour eux ; comme il nous a aimés nous-mêmes, tout infidèles que nous étions et dignes de toute sa colère.

Par la charité, ce n'est plus l'homme seul que nous envisageons, c'est Dieu que nous voyons en lui ; c'est Dieu, auquel il est toujours cher tant qu'il est encore ici-bas sous l'empire de sa miséricorde ; c'est Dieu qui peut en un instant, par sa grâce, rétablir en lui son image, quelque altérée, quelque défigurée qu'elle soit par ses vices, et qui a fait, des plus grands pécheurs, des vases d'élection.

Aimant Dieu souverainement, aimant notre prochain pour Dieu, l'aimant comme nous-mêmes, il n'est plus pour nous un objet de jalousie, un objet d'envie. On se réjouit de ses avantages : son bonheur devient le nôtre. Ce ne sont plus, d'ailleurs, des biens

sensibles et périssables dont on est jaloux : la grâce, la vertu, le salut éternel, sont les seuls biens dont on fasse cas ; et avec de la bonne volonté, du courage et la prière, il n'est personne qui ne puisse les obtenir. On ne s'arrête plus à de fâcheux souvenirs, au ressentiment, à l'aigreur ; mais, comme le veut l'Esprit-Saint, on en arrache jusqu'à la moindre racine, dès qu'on l'aperçoit dans son cœur. Renonçant à tout esprit de vengeance, on pardonne à ceux qui nous ont offensés. Au lieu de rendre le mal pour le mal, on s'attache, selon le langage de l'Ecriture, à vaincre le mal par le bien. Loin de former des jugements téméraires et de s'y complaire, on est toujours disposé à juger d'autrui de la manière la plus favorable ; et s'il donne quelque prise sur lui, on se rappelle encore ces paroles du Sauveur : *Ne jugez pas, et vous ne serez pas jugé : ne condamnez pas, et vous ne serez pas condamné. La même mesure dont vous userez à l'égard des autres, sera celle dont Dieu se servira par rapport à vous.* On ne se livre plus à la médisance, à la critique, si fréquentes dans nos entretiens, mais si odieuses au Seigneur, qu'il a si fort réprouvées dans tous les livres saints, et qu'il a frappées en mille endroits des plus terribles anathèmes. Aussi le roi prophète a-t-il dit, dans un des psaumes : Je mettrai une garde à mes lèvres, pour ne pas pécher par la langue. Aimant le prochain comme soi-même, on souffre intérieurement du mal qu'on entend dire de lui ; on l'excuse, s'il se peut ; on prend en main sa défense ; et à moins de circonstances particulières qui nous contraignent pour un bien réel, de blâmer hautement ce qu'il serait trop dangereux et impossible de justifier, on se tait au moins, si l'on ne peut faire mieux. Eloigné, autant qu'on doit l'être, par cette charité même dont l'âme vraiment chrétienne est remplie, de toute espèce d'insensibilité, de dureté, on compatit aux peines des autres ; on supporte leurs défauts ; on les soulage dans leur misère ; on leur fait tout le bien qui dépend de soi. On répand partout la consolation, la confiance, la joie, le bonheur ; et en se rendant agréable à Dieu et aux hommes, on se rend heureux du bonheur de ceux qui nous environnent.

A l'égard de nous-mêmes, l'amour de Dieu par-dessus tout, cet amour qui nous le fait aimer de tout notre cœur, de tout notre esprit, de toute notre âme, de toutes nos forces, qui tend à lui comme à notre premier principe et à notre unique fin, cet amour souverain de l'Etre souverainement parfait, ne nous permet plus que de nous aimer en lui et pour lui, ainsi que nous devons aimer en lui nos semblables ; il place en Dieu tout notre être, comme parle le roi prophète, *Substantia mea apud te est* : et c'est par là qu'il nous rend vraiment grands, vraiment sages, vraiment heureux, et qu'il nous apprend en effet comment nous devons nous aimer nous-mêmes.

Arrêtons-nous un instant, pour réfléchir sur ce plan admirable, sur cette divine économie qui nous découvre la religion chrétiénne ; Dieu est amour, nous dit l'Esprit-Saint : *Deus charitas est.* C'est là son essence et c'est aussi ce qui fait l'essence du christianisme. Dieu est amour, et il a fait de la charité, une chaîne immense qui embrasse tous les êtres intelligents et sensibles, capables de le connaître et de l'aimer, qui doit les unir entre eux, qui par-dessus tout, les attache et les ramène à lui. Nous ayant créés pour sa gloire, et la faisant consister tout entière à manifester ses perfections et à rendre heureux chacun dans son rang et selon sa nature, les êtres qu'il a produits, il a lié si étroitement notre bonheur au soin que nous prendrons de le glorifier, d'aimer en lui et pour lui nos semblables, de nous aimer nous-mêmes en lui, que nous ne pouvons trouver que dans ces sentiments d'une charité pure, universelle et constante, notre repos et notre félicité. Rien n'est si doux que la bienveillance, que la charité, que tout amour bien ordonné ; tandis qu'au milieu de quelques fausses joies, de quelques vains plaisirs, de quelques jouissances du moment, rien n'est pour nous une source plus réelle et plus féconde de peines, de dégoûts, de regrets et d'amertumes, que les sentiments contraires. Observons en particulier, combien tout sentiment haineux, tout sentiment d'envie, d'aigreur, de vengeance, agite et trouble notre âme, resserre et flétrit notre cœur ; au lieu que tout mouvement de bienveillance et de charité l'ouvre et le dilate, l'attendrit et le satisfait. Ah ! que Dieu a donc bien pourvu à nos plus chers intérêts, lorsqu'il nous a fait un précepte de cette charité, par laquelle nous aimons tous les hommes en lui, et nous nous aimons ainsi nous-mêmes : amour si différent par rapport à nous de l'amour-propre, du fol orgueil, qui se complaît dans notre prétendu mérite, en quelque objet qu'il lui plaise de le placer ; qui se compare et se préfère ; qui nous rend si difficiles, si ombrageux, si susceptibles, et nous fait de cette fausse sensibilité le plus cruel tourment ; qui, pour le dire en un mot, nous met en contradiction avec nous-mêmes et en guerre avec les autres.

Fatal amour-propre ! c'est lui qui est notre plus dangereux ennemi, et la cause la plus ordinaire de tous les maux qui affligent et désolent le genre humain. C'est lui qui est aussi le plus grand ennemi de Dieu, à qui il dérobe toute sa gloire, la source plus ou moins directe de tous les péchés que nous commettons, et ce qu'il y a de plus opposé à la loi de Jésus-Christ, qui ne nous a prêché que charité et qu'humilité : que charité, puisque, comme nous l'avons dit, elle fait l'essence du christianisme ; qu'humilité, parce qu'elle est le fondement le plus assuré de tous nos mérites, et la base de toutes les vertus que cette loi sainte nous inspire, à commencer par la charité même, parce que c'est aux humbles que Dieu accorde sa grâce, et qu'il la refuse aux superbes ; parce qu'enfin nous ne pouvons sans être humbles, obtenir et goûter cette véritable paix, selon la parole de l'Apôtre, *surpasse tout sentiment, ce qui garde nos esprits et nos cœurs en Jésus-Christ.*

Apprenez de moi, nous dit le Sauveur du monde, *que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos de votre âme.* Jésus-Christ joint la douceur à l'humilité, parce que l'une tient nécessairement à l'autre.

Le chrétien fidèle, et qui rapporte tout à son Dieu, reconnaît sans peine, que de son propre fonds, il n'est rien; qu'il n'a qu'un être emprunté; qu'il n'est en un mot, comme on l'a si bien exprimé, *qu'un néant revêtu de l'être.* L'amour de Dieu l'éclaire sur ses moindres défauts, sur ses imperfections sans nombre, sur sa profonde misère et son extrême faiblesse. Il lui fait sentir vivement d'une part que tout ce qu'il a de bon, c'est de Dieu qu'il le tient; *qu'avez-vous,* dit l'Apôtre, *que vous n'ayez reçu? et si vous l'avez reçu, de quoi vous glorifiez-vous?* de l'autre, que ce qu'il a de lui, c'est sa corruption originelle et sa résistance, hélas! trop fréquente, à la grâce.

Comment donc serait-il encore vain et orgueilleux? Comment après être rentré sérieusement en lui-même, ne recevrait-il pas volontiers tout ce qui l'humilie, au lieu de chercher, non-seulement à se faire valoir et *à être compté pour quelque chose;* mais à primer autant qu'il est en lui et à l'emporter sur tous les autres? Non, il ne sera plus cet esprit superbe et si prévenu en sa faveur, qui ne croyait juste et vrai que ce qu'il pensait; qui ne trouvait de bon et de bien fait que ce qu'il faisait ou qu'on faisait d'après lui; qui prétendait avoir toujours raison ou se ménageait toujours quelque excuse, quelque prétexte, pour ne pas convenir de ses torts; qui s'offensait des moindres représentations des plus légers reproches, qui contredisait sans cesse et ne voulait être contredit ni contrarié en rien ou qui s'abandonnait alors à toute la vivacité, à toute l'impétuosité de son caractère, à cette hauteur et à ces éclats de voix qui décèlent l'aigreur et l'impatience de l'amour-propre dépité, et nous livrent par degrés, à la colère, à l'emportement qu'un son de voix toujours égal eût si aisément prévenu. Ce ne sera plus cet homme si sensible à un manque d'égard, à un procédé tant soit peu irrégulier, et qui, prenant sa vaine sensibilité pour de la délicatesse de sentiment, se piquait presque de tout, ne passait rien, ne pardonnait rien, plein d'indulgence pour lui seul et toujours exigeant et sévère à l'égard des autres.

Rappelé enfin à lui-même, il se croit digne par ses offenses passées, par sa misère présente, de tous les mépris et de tous les opprobres; il se cite au tribunal de l'Etre suprême et s'y voit tel qu'il a toujours été, tel qu'il est en effet. Cependant il ne se décourage pas, il ne se laisse point abattre; c'est en Dieu que plein d'espérance et d'amour, il met toute sa confiance. Il se jette entre ses bras, comme entre les bras du père le plus miséricordieux et le plus tendre; et Dieu le relève et le soutient. S'il lui échappe quelques faiblesses (car Dieu connaît, nous dit-il lui-même par la bouche d'un de ses prophètes, l'argile dont nous sommes formés), il s'en humilie plus profondément et n'en devient que plus attentif et plus vigilant. Il ne s'impatiente point, par exemple, de s'être impatienté; il ne s'étonne pas de se trouver si loin de la perfection à laquelle il aspire et à laquelle pour l'ordinaire, nous n'arrivons que par des degrés presque insensibles à nos propres yeux; il ne se dépite point contre lui-même. Il se supporte avec tranquillité, avec patience; et, accompagnée d'une bonne volonté qui ne se dément jamais, c'est cette patience qui, selon l'expression de l'apôtre saint Jacques, forme un ouvrage parfait : *Opus perfectum habet.*

En nous apprenant à renoncer à notre orgueil, à nous renoncer nous-mêmes, l'amour de Dieu nous apprend à renoncer au monde, à son esprit, à ses maximes, à ses modes si peu décentes, à ses genres de divertissements si dangereux, si pervers, à ses pompes et à toutes ses œuvres. Nous en avons fait la promesse dans les vœux sacrés du baptême, que depuis l'usage de la raison nous avons renouvelés si souvent. Mais cette promesse, comment l'avons-nous remplie jusqu'ici, et dans nos sentiments, dans toute notre conduite, quelle n'a pas été notre inconséquence? Quelle envie de plaire au monde! quel goût pour son luxe, ses ornements et ses parures! quelle curiosité, quelles recherches, quel empressement pour ses modes, quelle passion effrénée sinon pour ses spectacles (1), du moins pour ses jeux, ses amusements et ses plaisirs! Cependant par la loi de l'Evangile, par notre consécration, par notre baptême, *nous n'avons pas reçu l'esprit du monde,* dit l'Apôtre des nations, *mais l'esprit de Dieu.* « Tout ce qui est dans le monde, selon l'apôtre saint Jean, est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie. » Quelle définition? et comment elle nous peint le monde en si peu de mots! aussi le même apôtre a-t-il commencé par nous dire : *Celui qui aime le monde, l'amour de Dieu n'est pas en lui. L'amitié du siècle,* comme l'énonce si fortement l'apôtre saint Jacques, *est ennemie de Dieu,* et partout dans l'Evangile, Jésus-Christ a dit anathème au monde. Hélas! que nous restera-t-il d'avoir été du nombre de ses partisans, et quel triste partage nous laissera-t-il un jour, pour prix de notre assujettissement à ses lois et à ses caprices? Le monde passera avec toutes ses concupiscences, et bientôt nous passerons avec lui : *Mundus transit et concupiscentia ejus* (*saint Jean*). Pour nous mettre en garde contre ses prestiges, contre l'enchantement de la bagatelle, comme parle l'Ecriture, *fascinatio nugacitatis,* que ne disons-nous souvent : *Tout cela passe,* et tout ce qui passe n'est pas digne de m'arrêter, de fixer une âme immortelle.

Tous les suffrages du monde, ces louanges, cette vaine gloire à laquelle nous attachons tant de prix, cette renommée que nous voudrions qui perpétuât notre mémoire jusque dans la postérité la plus reculée, à quoi tout cela nous servira-t-il, si nous l'avons acheté par l'abus du savoir, de l'esprit, et des ta-

(1) Voyez, sur les spectacles, *le comte de Valmont*, t. II, let. XXX, avec les notes.

lents? A quoi tout cela sert-il aujourd'hui à ceux qui, par là, se sont fait un si grand nom? Jugez-en par ce beau mot de saint Augustin : « Ils sont loués où ils ne sont plus; ils sont tourmentés où ils sont : » *Laudantur ubi non sunt; cruciantur ubi sunt.*

Maintenant que me faut-il de plus que ce précis de l'esprit du christianisme, pour me faire sentir la beauté, l'excellence, la sainteté de la religion chrétienne, toute sa divinité, si bien démontrée d'ailleurs par le merveilleux enchaînement, par l'ensemble de toutes les preuves qui l'établissent? Que me faut-il de plus encore pour me servir de règle?

Afin de ne rien omettre néanmoins de ce qui peut m'aider le plus efficacement à y conformer toute ma conduite, telles sont les résolutions principales que je dois prendre, et que je forme aujourd'hui en présence du Seigneur.

PLAN DE CONDUITE.

1° En me levant à une heure déterminée, tant qu'il me sera possible, et cela sans aucun délai, sans me laisser vaincre par la paresse, je donnerai à l'instant de mon réveil, mon cœur à Dieu, et je lui offrirai toutes mes actions. Je m'habillerai avec promptitude, avec décence, et je nourrirai mon esprit de bonnes pensées qui me disposeront à une exacte fidélité pendant tout le reste du jour.

Je consacrerai à Dieu les prémices de la journée par la prière; je lui dois ces prémices comme à l'auteur, au conservateur de mon être, à celui qui est la source de tout bien. J'ai un besoin essentiel pour moi-même de prier. Je dépens de Dieu en tout, et à chaque instant de ma vie. Entre ses mains est mon sort, celui de ma famille, et de tout ce qui m'est cher. Il est l'agent suprême, le souverain moteur. Rien n'arrive sans son ordre ou sans sa permission, et sans la direction de sa providence, qui fait tout servir au vrai bien de ceux qui se confient en elle, jusqu'aux choses mêmes qui y semblent le plus contraires. J'éprouve sans cesse combien le secours de Dieu m'est nécessaire pour animer en moi la piété, pour éclairer ma raison, régler mes pensées, arrêter les fougues et les écarts de mon imagination, pour m'aider à réprimer ma vivacité, à dompter mes passions, pour me dérober à l'empire des sens, aux attraits séducteurs et aux dangers du monde, pour me soutenir dans les épreuves, me fortifier dans les tribulations, me rendre humble et sage dans la prospérité, pour qu'enfin, avec l'assistance de la grâce, je maintienne dans un ordre constant et sanctifie toutes mes pensées, tous mes désirs toutes mes paroles, et toutes mes actions. Mais en vain prierais-je, si mes prières n'étaient pas l'expression du cœur; si elles ne formaient que de vains sons, destitués de l'esprit qui doit les animer. Moins de prières vocales, de celles de routine et de mémoire, si ce n'est la prière par excellence, l'*Oraison dominicale*, qu'il est bon même de paraphraser quelquefois pour mieux la sentir, et la *Salutation angélique*, tirée presque tout entière de l'Evangile : moins de paroles, pour le dire en un mot, et plus d'épanchements d'entretiens avec Dieu, de ce langage du sentiment le seul que Dieu daigne entendre, et le seul qui soit digne aussi d'une créature raisonnable, d'un être capable de penser et de sentir; non, je ne serai plus désormais du nombre de ceux dont Dieu a dit : *Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi.* Je me rappellerai toujours la belle définition que saint Augustin nous a donnée de la prière, définition aussi juste qu'elle est précise : *La prière est le gémissement du cœur.*

2° Soit à la suite de mes prières du matin, soit même avant, si j'ai peu de temps, et en m'habillant, je ferai mon examen de prévoyance, ainsi nommé, parce qu'il consiste à prévoir les fautes que je pourrais commettre dans la journée, celles qui me sont les plus ordinaires, afin de me mettre en garde contre elles, et de prendre plus de soin encore pour les éviter : car il vaut bien mieux prévenir le mal, ce qui se fait par l'examen de prévoyance, que d'avoir à en gémir et à le réparer.

La seule lumière naturelle nous fait sentir l'importance et l'extrême utilité de cet examen. Un ancien sage, Pythagore, enjoignait à ses disciples de faire trois examens par jour, celui du matin, celui du milieu de la journée, et celui du soir. Il voulait de plus, que, lorsqu'ils revenaient du dehors et qu'ils rentraient à la maison, ils se demandassent à eux-mêmes : *Où as-tu été? Qu'as-tu dit? Qu'as-tu fait?*

3° Je ferai, pour les besoins de mon âme, ce que je ne refuserais pas aux besoins du corps : je me ménagerai un temps, au moins suffisant, pour la nourrir par une lecture de piété, si courte qu'elle soit, mais faite avec la plus grande attention, en sorte que je me l'applique sérieusement à moi-même; ou bien encore, au défaut de livre pour l'instant, je réfléchirai profondément sur quelque vérité importante du salut, qui est ma grande affaire, *l'unique nécessaire*, comme parle Jésus-Christ, *unum necessarium.* On ne vient à bout de quoi que ce soit sans y bien penser : et à quoi penserons-nous avant tout, si ce n'est à ce qui renferme nos intérêts les plus chers et à sauver notre âme?

4° Après avoir offert, comme je l'ai fait, en commençant la journée, mes actions à Dieu, je m'attacherai à les sanctifier toutes par une intention droite et pure. Dieu nous dit sans cesse dans les livres saints, que le salut est pour les cœurs droits : *Deus salvos facit rec-*

tos corde. C'est pour eux que luit la lumière de la vérité, et qu'est faite la véritable joie, la joie du Seigneur, *lux orta est justo ; et rectis corde lætitia.* Jésus-Christ compare cette droiture, cette pureté d'intention, à la lumière qui éclaire notre œil : avec elle tout sera éclairé en nous et autour de nous ; si, au contraire, notre œil est dans les ténèbres tout notre corps y sera aussi ; de même, si notre intention est droite et pure, le corps de nos actions sera également pur devant Dieu; mais si elle n'est pas droite, nos actions cesseront aussi de l'être, quelque bonnes même qu'elles puissent paraître aux yeux des hommes. C'est pour cela que l'apôtre saint Paul nous souhaite les yeux éclairés du cœur, *illuminatos oculos cordis,* c'est-à-dire ce sentiment juste et vrai qui, en toutes choses, a Dieu pour principe et pour fin. Il faut que, dans tout ce qui est volontaire et réfléchi, nous nous proposions sa gloire, ce qui peut lui être agréable, ce qui peut lui plaire ; c'est pour cela encore que le même apôtre nous dit : *Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, soit que vous parliez, soit que vous agissiez, quelque chose que vous fassiez, faites pour la gloire de Dieu au nom de Jésus-Christ ;* et ailleurs : *Si vous parlez, que ce soit comme Dieu parlant par votre bouche ; si vous agissez, que ce soit comme agissant par la vertu de Dieu ; afin que Dieu soit glorifié en vous, en toutes choses, par Jésus-Christ.* Saint Paul ajoute *par Jésus-Christ,* parce que ce n'est que par lui seul, par notre union avec lui et avec ses mérites, que nous pouvons rendre à Dieu une gloire vraiment digne de lui, une gloire infinie comme lui, l'honorant, le glorifiant par son Verbe, par son Fils, qui n'a par sa divinité, qu'une même substance avec lui. Telle est la sublime, la divine économie de la religion chrétienne.

Prenons garde que les textes de l'Apôtre que nous venons de citer, ne veulent pas dire qu'à chaque chose en particulier, nous puissions avoir une intention actuelle ; mais elle doit être générale, habituelle, virtuelle, comme on l'appelle ; en sorte qu'elle influe sur tout le corps de nos actions, et qu'après les avoir offertes à Dieu par une intention générale, nous nous la rappelions souvent, et surtout dans les actions un peu importantes, où elle nous serve à les bien diriger.

5° Je réglerai, autant que les circonstances me le permettront, l'emploi de ma journée, afin d'en bien disposer et d'en bien employer tous les moments, de n'en point perdre par ma faute : et ce n'est pas en perdre, lorsqu'interrompu par quelque visite inattendue, par quelque circonstance imprévue, on ne fait alors que ce que Dieu veut, et comme il le veut ; afin, dirai-je encore, de n'avoir point à me reprocher de ne rien faire de faire des riens, ou de n'avoir pas fait ce que je devais faire. Observons que, selon le mot de saint Jean et le trait qu'on nous rapporte de lui, comme un arc ne peut pas rester toujours tendu, je ne dois pas regarder comme des riens, les délassements convenables après le travail, que j'aurai toujours dirigé, selon mon état et mes fonctions, à la plus grande gloire de Dieu ; les amusements honnêtes, les divers genres de récréations ; pourvu toutefois que je n'y donne que le temps qu'elles peuvent raisonnablement exiger et que je fasse ensorte de les rendre utiles, s'ils se peut, autant qu'agréables.

6° Je travaillerai sans relâche à acquérir cette force d'âme, sans laquelle on devient incapable de toute vertu. Un des plus sûrs moyens pour y parvenir, c'est de faire souvent des pratiques de renoncement ; soit par rapport à ses goûts, à ses caprices, à son humeur, à sa curiosité, à ses désirs trop empressés ou à son défaut d'ordre, et à ses délais et à sa nonchalance ; soit même dans des choses indifférentes de leur nature, quand il ne s'en présente pas de plus essentielles, afin de tenir par là son âme toujours en haleine, si je puis ainsi parler, et de se fortifier de plus en plus, par ces actes de renoncement, dont il serait bon de s'imposer un certain nombre dans la matinée, dans l'après-midi en prenant soin d'y être fidèle. C'est ainsi que les athlètes, dont saint Paul nous propose l'exemple, s'exerçaient continuellement par des travaux, par des luttes, par des privations, propres à rendre leur corps plus dispos et plus vigoureux, dans le dessein de se préparer pour le combat dans les jeux publics et avec la flatteuse espérance d'y remporter la couronne qui devait être le prix de leur victoire. Jésus-Christ lui-même nous appelle au renoncement, quand il nous dit : *Celui qui ne renonce pas à lui-même et qui ne porte pas sa croix tous les jours, ne peut être mon disciple.*

Une des circonstances de la journée où nous pouvons le plus naturellement saisir l'occasion de faire des pratiques de renoncement, c'est assez communément celle de nos repas. Indépendamment de l'esprit de sobriété et de tempérance que nous y devons porter et que la seule raison nous prescrit, le chrétien y fait entrer l'esprit de mortification par des retranchements relatifs soit à la quantité, soit à la qualité des aliments, par des privations secrètes, qui ne sont sensibles qu'aux yeux de Dieu seul et qui ont lieu surtout lorsque l'abondance et la variété des mets nous permettent, sans affectation, un certain choix. Ainsi apprenons-nous à dompter nos sens, et à les empêcher d'usurper sur notre âme l'empire qu'elle doit prendre sur eux.

7° Il y a trois choses, dans le choix desquelles j'apporterai tant qu'il dépendra de moi, l'attention la plus scrupuleuse ; les sociétés, les entretiens et les lectures. Les sociétés : c'est d'elles que naissent et se forment, en grande partie, nos sentiments et nos mœurs. Une journée, dit Muratori (et quelquefois moins encore) a suffi pour gâter les plus heureux naturels, et pour faire perdre tout le fruit de plusieurs années de vertu.

Disons la même chose des entretiens, qui tiennent généralement au genre de société que nous fréquentons. Autant la con-

versation des personnes sages, vertueuses et vraiment chrétiennes, peut nous être utile, autant recevons-nous de préjudice de l'entretien de celles qui sont, je ne dis pas seulement sans principes et sans mœurs, mais légères, frivoles, remplies de l'esprit du monde et de ses fausses maximes. Les plaisanteries déplacées, les railleries et les critiques mordantes, les modes, les nouvelles, les anecdotes scandaleuses et les amusements du jour, font tout l'agrément et tout le sel de leurs discours ; mais quel parti prendre, lorsqu'on se trouve malgré soi, dans de pareils cercles ? y ramener, s'il se peut, et si l'on a ou assez d'acquis ou assez de crédit pour le faire, la conversation à un meilleur ton ; n'y prendre, après tout, que le moins de part possible, et uniquement dans ce qu'elle peut avoir de plus innocent, savoir s'en distraire par l'esprit intérieur qui doit nous animer, et par des pensées plus raisonnables et plus réfléchies ; se rapprocher de personnes plus mûres et plus sages, s'il s'en rencontre ; et celles-ci se feront un plaisir de nous accueillir et de se délasser avec nous de la fatigue de pareils entretiens.

Le troisième objet qui exige un très-grand choix, ce sont les lectures. Je ne me bornerai pas à m'interdire celles qui sont absolument mauvaises : on n'ignore pas maintenant que ce sont, en genre de religion, les mauvais livres qui ont infecté toutes les classes de la société, qui ont égaré presque tous les esprits et qui, par une suite de conséquences inévitables, ont fait tous nos maux. On sait, d'un autre côté, que les livres licencieux, que tous ceux qui échauffent l'imagination et ouvrent le cœur à l'amour et aux passions, creusent les plus grands ravages et forment insensiblement les mauvaises mœurs ; mais on ne se met pas assez en garde contre les lectures purement frivoles, qui, sans être de nature à produire par elles-mêmes les effets les plus funestes, nous amènent insensiblement à celles que nous avions cru d'abord ne pas pouvoir nous permettre, et nous dégoûtent peu à peu de celles qui, plus solides, sont propres à éclairer notre esprit et à former notre cœur. Ce n'est qu'à celles-ci cependant que nous pourrons devoir notre raison, notre piété, notre sagesse et notre bonheur. C'est donc à elles que je veux me livrer désormais, pour en faire une de mes plus utiles et de mes plus douces occupations.

Tâchons, avant tout, de bien étudier la grandeur de Dieu, sa puissance, sa sagesse, sa bonté, son amour pour l'ordre, et tous les attributs qui éclatent admirablement dans les œuvres de la nature et dans celles de la grâce. Nous avons, pour la première étude dont je viens de parler, un ouvrage intéressant et à la portée de tous, qui a pour titre : *Les leçons de la Nature* (4 vol. in-12). A l'égard de la religion, qu'y a-t-il de plus propre à nous la bien faire connaître, que les Epîtres et les Evangiles, distribués comme ils le sont pour les dimanches, pour les principales fêtes, et pour différents temps de l'année ?

N'est-ce pas là, en y joignant les psaumes, l'Imitation de Jésus-Christ, « le plus beau livre, a dit Fontenelle, qui soit sorti de la main des hommes, puisque l'Evangile n'est pas leur ouvrage ; » en y joignant encore les Pensées chrétiennes du père Bouhours, et les excellentes Pensées du père Bourdaloue, ce qui devrait composer essentiellement la bibliothèque d'une âme chrétienne ? Les sciences profanes, quand on sait les étudier comme il faut, et avec un esprit droit, ont, sans doute, leur avantage ; mais que sont-elles, si on les sépare de la science de Dieu et de la religion. C'est bien alors qu'on doit se rappeler le mot de l'Apôtre : *La science enfle ; mais la charité édifie ;* et ces paroles du livre de la Sagesse : « Tous ceux-là sont bien vains, qui n'ont pas la science de Dieu : « *Vani sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei.*

Demandons, en conséquence, avant tout, ces deux connaissances si nécessaires que demandait saint Augustin : « Que je vous connaisse, Seigneur, et que je me connaisse. » *Noverim te, noverim me.* Si nous connaissons bien Dieu, quel amour nous aurons pour lui ! si nous nous connaissons bien nous-mêmes, que nous serons humbles et petits à nos propres yeux ! la science ne nous enflera pas.

8° Dans le digne emploi de ma journée, de mes facultés et de tous les moyens qu'il a plu à Dieu de me donner doivent entrer nécessairement les œuvres de charité. Du cœur, la charité doit passer dans toutes nos actions. Dieu ne m'a lié par elle à mes semblables que pour me porter à leur rendre tous les services qui sont en mon pouvoir ; je dois les aider de mes lumières et contribuer de toutes mes forces à établir en eux son règne, à le leur faire connaître, aimer et glorifier. Il ne m'a donné, plus qu'à la plupart d'entre eux, des biens, du pouvoir, du crédit, que pour leur en faire partager les avantages. C'est pour eux qu'il m'a rendu l'économe, le dispensateur de ses dons, et le ministre de sa providence. Instruire les ignorants, et comme parle le Fils de Dieu, *évangéliser les pauvres,* ramener ceux qui s'égarent, consoler les affligés, soulager, nourrir les indigents, être l'appui des faibles, la ressource des malheureux, ce sont là, comme nous l'avons dit, les effets et les fruits de la charité. Mon souverain modèle, c'est Dieu, qui fait luire son soleil sur les bons et sur les méchants ; c'est Jésus-Christ, dont il est dit qu'il n'a passé sur la terre qu'en faisant du bien, *pertransiit benefaciendo.* Puissé-je mériter, autant qu'il est en moi, cet éloge, à la fin de ma carrière ici-bas ! Il est à remarquer que le Sauveur du monde, en parlant du jugement dernier, y fait entrer, par-dessus tout, le bien que nous aurons fait aux hommes ou celui que nous aurons négligé de leur faire, quand nous le pouvions, tenant pour omis, à son égard, ou comme fait à lui-même, ce que nous aurons omis, ou ce que nous aurons fait à l'égard de nos semblables.

Entre toutes les œuvres de charité, il en est qui ne se bornent pas aux besoins parti-

culiers, mais qui, sans négliger ceux-ci, s'étendent bien au delà, et embrassent, dans un degré proportionné à nos moyens, le plus grand bien public qu'ils puissent nous mettre en état de procurer. C'est ainsi que, dans des temps peu reculés, le vrai zèle contribuait, parmi nous, aux établissements les plus saints et les plus utiles. Tel était, sans parler de plusieurs autres, l'hospice auquel on vient de rendre le nom de la famille bienfaisante qu'il a fondé (*l'hospice Cochin*) : telle était aussi cette société si respectable, qu'on a vue renaître de nos jours sous le beau nom de SOCIÉTÉ DE LA CHARITÉ MATERNELLE, à laquelle un si grand nombre de ses membres donnent autant de lustre qu'ils en reçoivent. Tels sont enfin, toutes ces nouvelles administrations de BIENFAISANCE, qui honorent le siècle dans lequel nous venons d'entrer. C'est ainsi encore que, plus anciennement, le même zèle, embrasé d'un feu tout divin, portant ses vues jusque sur les contrées les plus éloignées, jusque sur les peuples les plus barbares, aidait nos missionnaires, par des secours abondants, à les rendre participants du bienfait de la civilisation et de la lumière de l'Evangile, c'est-à-dire à en faire, tout à la fois, des hommes et des adorateurs du vrai Dieu. Aujourd'hui, redevables avant tout à notre patrie, à nos concitoyens, nous avons, à proprement parler, des missions à fonder pour eux, des catéchistes, des prêtres, des pasteurs, à leur donner; ce qui ne peut se faire qu'à l'aide de séminaires, où on les élève, où on les instruise, où on les forme pour le saint ministère. C'est là que se trouvera la semence de nouveaux ouvriers évangéliques et toute l'espérance des fruits précieux qu'elle doit produire, *Spes in semine.*

Ces séminaires, qu'on s'est proposé de rétablir, n'ont point encore de fonds qui leur soient assignés pour l'entretien des ministres. De saints prêtres, anciens directeurs du séminaire de Saint-Sulpice, digne de toute notre vénération, comme ils doivent l'être de toute notre reconnaissance, dirigés par l'ancien supérieur de cette société, aux lumières profondes, à la sagesse et à la modération duquel on peut dire que nous sommes, en grande partie redevables de la conservation de la religion en France, ont su rassembler depuis plusieurs années, un certain nombre de jeunes gens dans une étroite maison d'un de nos faubourgs, et les ont fait subsister, pour la plupart au jour le jour et aux frais de la Providence. Des chrétiens tant soit peu aisés, n'auraient-ils pas à rougir de leur indifférence pour une si belle œuvre; et après toutes les pertes que nous avons faites en ce genre, parmi tout ce qui nous reste à faire et à réparer, est-il quelque autre œuvre qui puisse entrer en comparaison avec celle-là? Qu'on dépose pour elle entre les mains des supérieurs ecclésiastiques, entre celles du supérieur même de cette institution qu'il a récréée en quelque sorte pour nous, et de même dans chaque diocèse, les sommes qu'on pourra consacrer ainsi à la religion; qu'on donne peu, si l'on n'est pas en état de donner beaucoup; que dans un certain monde surtout, on retranche pour un bien si général et d'une si grande importance, tant de vaines dépenses en luxe et superfluités; et bientôt les pierres du sanctuaire, pour me servir du langage de l'Ecriture, ne seront plus dispersées, et nous n'aurons plus tant de larmes à répandre sur les ruines de la cité sainte; et avec des lévites qui ne peuvent plus avoir qu'une vocation bien pure et bien désintéressée, nous verrons refleurir dans nos villes et dans nos campagnes, la foi, les mœurs et toutes les vertus qui peuvent assurer la tranquillité de l'Etat, le bonheur des citoyens et le salut de nos âmes.

9° Ce que je dois, entre autres choses, à mon Dieu, à l'édification de mes frères, c'est l'assistance aussi fréquente que je le pourrai, au culte public, aux divins Offices, dans la communion spirituelle de la véritable Eglise, de l'Eglise catholique, fondée par Jésus-Christ, perpétuée depuis dix-huit siècles, jusqu'à nos jours sous la conduite d'un chef successeur de saint Pierre, sous celle des évêques qui ont succédé d'âge en âge aux apôtres, avec laquelle Jésus-Christ a promis qu'il serait tous les jours jusqu'à la fin des temps; et dont il a dit que les portes de l'enfer ne prévaudraient pas contre elle; hors de laquelle enfin nous ne pouvons trouver ni l'unité de doctrine, ni une autorité capable de fixer avec certitude notre foi.

Cependant, pour le dire en passant, ne lui dois-je pas la plus exacte, la plus parfaite soumission, non-seulement par rapport à ses enseignements, mais relativement à ses préceptes, qu'on se fait si peu de scrupule de transgresser, soit par respect humain, soit encore sous les prétextes les plus frivoles et les moins capables de nous dispenser en conscience, sur certains articles qui nous gênent, d'observer ses commandements.

10. Indépendamment du précepte d'entendre la messe d'obligation, je ferai en sorte d'y assister dans la semaine, lorsque les autres devoirs que j'aurai à remplir et les circonstances me le permettront, ne pouvant rendre à Dieu un honneur plus grand, plus digne de lui, que celui que je lui rends par le sacrifice de Jésus-Christ, ni me procurer des grâces plus abondantes que celles dont il devient pour moi la source. J'y assisterai avec tous les sentiments qu'il doit faire naître en moi. Je l'offrirai à Dieu, non-seulement pour les vivants, mais selon la doctrine de l'Eglise catholique, pour les âmes du purgatoire. Il serait aisé de prouver que cette doctrine, confirmée par la plus ancienne tradition (1), par l'exemple entre autres, de saint Augustin, offrant cet adorable sacrifice pour l'âme de sa mère, a été, quant à l'existence

(1) Voyez sur ce point, et sur tous les articles contestés par les novateurs, les *Lettres d'un docteur allemand* (Scheffmacher) *à un gentilhomme protestant*, 2 vol., et *Méthode d'instruction pour ramener les prétendus réformés à l'Eglise romaine*, par M. de Laforest, 1 vol.

Qu'on lise d'ailleurs avec un cœur droit l'ouvrage si connu et si précis de M. Bossuet, intitulé : *Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique*, et qui a suffi pour opérer la conversion du grand Turenne.

d'un lieu d'expiation passagère, pour les fautes qui ne méritaient pas des peines éternelles, reconnue parmi les païens, à l'aide des seules lumières naturelles. Je me bornerai à citer l'*Enéide*, où Virgile, dans la descente d'Enée aux enfers, expose la croyance commune et reçue de son temps. Quant à l'application que nous faisons aux trépassés par nos suffrages, du sacrifice et des mérites du Rédempteur des hommes, qu'y a-t-il de plus conforme que ce dogme de notre croyance à cette charité dont notre Dieu, qui est la charité par essence, a voulu lier tous les êtres intelligents et sensibles, dans l'état de gloire, où ils conservent les plus grands rapports avec nous, dans l'état de combats sur la terre, où nous sommes unis par la communauté de prières et de mérites; dans l'état d'expiation où nous prêtons aux âmes du purgatoire le secours le plus religieux, le plus actif, le plus touchant. Ne craignons pas de le répéter ici, sublime et divine économie, par laquelle tous les anneaux de la grande chaîne tiennent si étroitement l'un à l'autre! Economie si digne du christianisme et du Dieu des chrétiens!

Je ne négligerai donc rien désormais de tout ce qui peut procurer, selon l'enseignement de l'Eglise, le soulagement et la délivrance de tant d'âmes si chères à Dieu, et qui doivent m'être si chères pour l'amour de lui (1).

11. Parmi tous les moyens de sanctification et de salut auxquels je dois avoir recours pour moi-même, je ferai un usage aussi fréquent qu'il me sera possible des sacrements que Jésus-Christ a institués pour cet effet, et que l'Eglise catholique m'a seule conservés dans leur entier; de ceux principalement de pénitence et d'eucharistie. Nous sentons la nécessité du premier par nos fautes journalières, et le besoin que nous avons de les effacer, de les prévenir, de nous prémunir de plus en plus contre elles par la grâce du sacrement; mais j'en redouterai l'abus autant que je craindrai de le négliger. Je n'approcherai du sacré tribunal qu'après un examen suffisant, sans que d'ailleurs les scrupules me fassent un tourment de ce qui doit être si consolant pour mon cœur. J'en approcherai surtout avec un cœur contrit et humilié, avec un ferme propos de travailler soigneusement à me réformer de jour en jour, et avec un vrai désir de satisfaire pour mes offenses. Une des marques les plus sensibles qu'il n'y a eu de notre part ni vrai repentir, ni ferme propos, c'est lorsque nous commettons toujours les mêmes fautes que nous avons confessées. Ah! qu'il serait déplorable pour moi, si, en supposant que j'eusse écrit ma confession, je retrouvais dans la confession suivante, précisément toutes les mêmes choses à accuser, et à peu près telles que je les avais commises, soit pour l'espèce, soit pour le nombre et la gravité; si toutes mes confessions n'étaient également que la répétition les unes des autres, et si, à la fin de l'année, par exemple, je me voyais dans le même état où j'étais en la commençant; si, d'année en année, c'était le même protocole d'infidélités, et que j'eusse croupi ainsi, pendant une partie de ma vie, je ne dis pas dans un état de péché mortel, par sa nature, je dis seulement dans le même état de langueur, de tiédeur, d'indifférence pour Dieu et pour mon salut, et par là même d'abus d'un sacrement qui est pour nous le prix du sang de Jésus-Christ! Ne devons-nous pas, au contraire, être sans cesse animés du plus grand zèle de procurer la gloire de Dieu, en nous et hors de nous, du plus grand désir de notre avancement et de notre perfection? c'est ce que renferment ces paroles de notre divin Maître: *Heureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice, parce qu'ils seront rassasiés!* Que ne nous a-t-il pas dit encore dans ce peu de mots: *Soyez parfaits, comme votre Père céleste est parfait*, c'est-à-dire autant que le comporte notre nature, puisque nous avons été formés à l'image de Dieu, et rendus capables de travailler sans relâche et de toutes nos forces à l'imiter; devoir que les plus sages d'entre les philosophes païens, un Socrate, un Platon, un Pythagore, ont eux-mêmes regardé comme le plus essentiel et le premier devoir de l'homme. Pourquoi, en effet, est-il distingué ici-bas, entre tous les êtres animés, par cet attribut si honorable pour lui, la *perfectibilité* proprement dite, la faculté de se perfectionner lui-même, si ce n'est pour qu'il tende sans cesse à toute la perfection dont il peut être capable; perfection chrétienne, surtout, qui, en tant qu'il convient à toutes les conditions, à tous les états, devrait faire le seul objet de son ambition sur la terre, comme elle peut seule, par l'amour du souverain bien qui est Dieu même, y faire sa grandeur réelle et sa félicité. Autant de pas faisons-nous vers la sagesse, autant en faisons-nous vers le bonheur. Ce soin continuel d'avancer de vertu en vertu, est si bien le caractère du vrai fidèle, que l'Esprit-Saint nous dit dans le livre des Proverbes, *que le sentier des justes est comme une lumière brillante qui s'avance et qui croît jusqu'au jour parfait.*

A l'appui du sacrement de Pénitence, qu'est-ce qui hâtera le plus nos progrès? le sacrement de l'Eucharistie, si nous en approchons avec une foi vive; et les sentiments

(1) L'Eglise attache les indulgences qu'on peut obtenir pour elles, par l'application des mérites du Rédempteur, à des pratiques qui ne peuvent être que de la plus grande utilité pour ceux-mêmes qui les mettent en usage, 1° à cette condition, de se confesser et de communier pour cet effet; 2° à celle de faire tous les jours du mois, selon la formule prescrite, quelques actes ou quelques prières. Tels sont les actes de foi, d'espérance et d'amour, en y joignant les motifs qui y sont propres: « Mon Dieu, je crois en vous et ce que me propose votre Eglise, parce que vous êtes infiniment vrai, J'espère en vous parce que vous êtes infiniment miséricordieux, et à cause des mérites de Jésus-Christ. Je vous aime, parce que vous êtes infiniment aimable, et mon prochain comme moi-même, pour l'amour de vous. »

Telle est encore cette formule:

« Que la volonté de Dieu, très-juste, très-révélée, très-aimable, soit éternellement faite, louée et glorifiée en toutes choses. »

Il y a également des indulgences plénières attachées au *Veni Creator*, au *De profundis*, etc., sous les mêmes conditions.

de reconnaissance et d'amour qu'un si grand bienfait doit nous inspirer. Les paroles de l'institution sont précises : tout ce que dit Jésus-Christ aux Juifs, dans le chap. VI de l'*Evangile selon saint Jean*, ne sert qu'à les confirmer, malgré tout le scandale qu'en prennent quelques-uns de ses disciples, à qui ce discours paraît dur; ce qui fait dire à saint Augustin qu'il n'est dure que pour des cœurs durs : *Surus, sed duris*. La manière dont s'exprime saint Paul, dans le chapitre XI de la première *Epître aux Corinthiens*, leur rappelle les termes dans lesquels ce sacrement a été institué; et tout ce qu'il ajoute relativement au *discernement* que nous devons faire *du corps du Seigneur*, n'est encore que l'expression de la foi de l'Eglise catholique sur ce sujet. La tradition en est aussi ancienne que constante (1), dans cette Eglise, la seule qui ait mérité, qui ait conservé le titre de *catholique*, la seule qui n'ait eu que Jésus-Christ pour fondateur, sans qu'on puisse ajouter à ses titres aucun nom particulier, pris d'un chef de secte, tel qu'Arius, Donat, Pélage, Luther, Calvin, etc. Ah! disons-le en vérité, qu'il faut bien vouloir s'aveugler pour ramener à un style figuré les paroles si expresses de la réalité dans la bouche de celui qui est venu abolir toutes les figures.

Mais l'imagination se révolte, les sens eux-mêmes contredisent le dogme de la transsubstantiation. Eh! depuis quand l'imagination, sujette à tant d'illusions et de fantômes, doit-elle en être crue préférablement à une autorité divine si bien attestée, si clairement énoncée? Depuis quand les sens sont-ils une règle de vérité si nécessaire et si infaillible pour nous, lorsque cette autorité suprême, et dont le pouvoir maîtrise la nature entière, nous avertit de n'y pas croire?

Mais, dira-t-on encore, ce mystère renferme des contradictions. De même cependant que Leibnitz, si bon juge en ce genre, a prouvé, par un traité fait exprès, que le mystère de la Trinité n'en renfermait pas, ainsi Descartes, Varignon, cet excellent géomètre, et d'autres encore, qui ont écrit sur le même objet, ont démontré la même chose relativement à celui de l'Eucharistie, et ont exposé, chacun à sa manière, des hypothèses plausibles, selon lesquelles Dieu pouvait le réaliser, bien loin qu'il fût contradictoire et impossible en lui-même. Que de mystères dans la nature qui sont tels pour les esprits les plus subtils, et qu'aucun d'eux ne peut concevoir! Quand donc ces hypothèses ne nous auraient pas été présentées par de si grands hommes, oserions-nous bien considérer notre intelligence comme l'unique mesure des possibles, et Dieu ne peut-il pas faire beaucoup plus que nous ne pouvons comprendre?

Bien loin que l'âme vraiment fidèle sente sa foi ébranlée un seul instant sur le mystère adorable de l'Eucharistie, elle y puise sans cesse une foi plus vive encore : elle juge sans peine que ce n'est point ici une invention humaine, une idée qui ait pu tomber naturellement dans l'esprit de l'homme : elle y reconnaît, ainsi que dans les autres mystères du Rédempteur, tout l'amour d'un Dieu, et les explique par cet amour même. Oui, mon Dieu, s'écrie-t-elle, c'est en Dieu, c'est d'un amour infini comme vous, que vous nous aimez! O divin amour! de quelle flamme ne devez-vous pas embraser mon cœur? Si je ne puis vous rendre un amour qui réponde au vôtre, ah! du moins que je vous aime de toute mon âme, de toutes mes forces, autant qu'une créature telle que moi, et pour laquelle il n'est rien que vous n'ayez fait, est capable de vous aimer! Mais sont-ce bien là, pour plusieurs d'entre nous, nos pensées, nos sentiments, notre langage, quand nous communions? Quelle idée nous formons-nous de ce sacrement? Quels fruits en retirons-nous? Je dis quelle idée : sommes-nous profondément remplis de cette pensée que nous nous unissons spirituellement et corporellement à un Dieu, fait homme pour nous, sans rien confondre, sans rien altérer de sa divinité; que dans la personne de cet Homme-Dieu, c'est le maître du ciel et de la terre que nous recevons en nous, pour former avec lui le lien le plus étroit, l'union la plus intime; que c'est l'être infiniment grand, devant lequel toute grandeur s'éclipse, qui se donne à nous; et faisons-nous l'estime que nous devons faire d'un tel don? Quelles dispositions apportons-nous à le recevoir? Notre conscience est-elle bien pure? Détestons-nous bien nos offenses? Sommes-nous bien détachés du monde, et avons-nous renoncé à son esprit? Notre cœur est-il bien rempli d'amour et bien préparé? Rappelons-nous tout ce que fit Zachée lorsqu'il eut seulement le bonheur de recevoir Jésus-Christ dans sa maison. Quels fruits avons-nous retirés d'un si grand bienfait? Hélas! quels sont ceux que nous avons fait paraître jusqu'ici? En quoi sommes-nous devenus meilleurs? Toutefois une bonne, une sainte communion devrait suffire pour faire de nous des saints. Ah! combien de chrétiens, qui le sont si peu d'esprit, de cœur et d'action, doivent trembler, en recevant Jésus-Christ, de ne faire autre chose que manger, comme parle l'Apôtre, et s'incorporer en quelque sorte leur jugement et leur condamnation. Cependant si c'est donner plus que jamais la mort à notre âme que de communier indignement, c'est aussi la priver de la vie que de ne pas communier, en entrant dans les dispositions convenables pour le bien faire. *Celui*, dit Jésus-Christ, *qui ne mange pas ma chair n'aura pas la vie en lui*. Soyons animés de l'esprit du christianisme, vivons en vrais chrétiens, et nous communierons bien, et nous n'aurons pas de plus grand désir que de communier souvent. Songeons que, pour le salut de notre âme, nous sommes placés, à cet égard, entre la mort et la vie.

Une foi vive dans le sacrement de l'Eucharistie doit non-seulement nous inviter à une

(*Quarante.*)

(1) Voyez les ouvrages que nous avons cités plus haut, col. 1254.

communion fréquente et vraiment sainte, à l'assistance aussi fréquente que nous le pourrons au saint sacrifice de la Messe, mais encore à visiter, autant qu'il dépendra de nous, Jésus-Christ dans son adorable sacrement. Elle doit, dans son saint temple, nous pénétrer de sa présence, nous y rendre respectueux, attentifs, recueillis. Ah! qu'un regard de la foi, jeté vers le tabernacle, quand les objets extérieurs nous dissipent, lorsque notre imagination s'égare, la ramènerait bientôt, et qu'il dirait de choses à notre esprit et à notre cœur!

12° Pour en revenir plus particulièrement au plan de ma journée, je la finirai, comme je l'ai commencée, par la prière, à laquelle je joindrai l'examen de conscience, pour me rappeler les fautes que j'aurai pu commettre, spécialement contre les résolutions prises dans mon examen de prévoyance; pour demander pardon à Dieu de tout mon cœur d'avoir encore été si peu fidèle, et pour me confirmer dans le désir de travailler plus efficacement à le devenir davantage. Je m'occuperai, en me mettant au lit, de bonnes pensées, remettant mon âme entre les mains du Seigneur, et je m'endormirai dans son sein et dans son amour, selon ces paroles du Roi-Prophète : *In idipsum dormiam et requiescam.*

Terminons ce plan de conduite, que je relirai en entier au moins tous les mois, par quelques passages de l'Ecriture et des Pères, et par quelques réflexions courtes et importantes.

Souvenons-nous, avant tout, de ce mot de Jésus-Christ, que nous avons déjà cité : *Il n'y a qu'une chose de nécessaire* : *Porro unum est necessarium.* Ailleurs, il nous dit : (et de combien de justes et de saints cette seule parole a peuplé le ciel!) *que sert à l'homme de gagner le monde entier, s'il vient à perdre son âme; et que donnera-t-il en échange pour elle? Cherchez, avant tout,* nous dit encore le Sauveur, *le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.*

Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toute votre âme, de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même; dans ces deux commandements se trouvent renfermés la loi et les prophètes.

Celui qui est fidèle jusque dans les plus petites choses, le sera dans les plus grandes; et celui qui est infidèle dans les unes, le sera dans les autres. Les œuvres, comme l'a si bien dit saint Grégoire, sont la preuve de l'amour : *Probatio amoris, exhibitio operis.*

Celui qui rougira de moi, nous dit Jésus-Christ, *j'en rougirai à mon tour, et je le désavouerai devant mon Père.* Terrible anathème prononcé contre ceux qui se laissent subjuguer par le respect humain!

Je vous apprendrai qui vous devez craindre. Ce ne sont pas les hommes, qui ne peuvent perdre que le corps; c'est Dieu, qui peut perdre le corps et l'âme tout à la fois.

Ce qui est grand aux yeux des hommes (aux yeux d'un monde si faux et si dépravé dans ses jugements), est en abomination devant Dieu. Apprécions, d'après ces paroles du Verbe, de la Sagesse éternelle, tout ce qui nous éblouit si fort, en genre de gloire mondaine, d'actes tout brillants d'un vain éclat, et de fausses vertus.

Possédez votre âme en paix par la patience.

Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur; et vous trouverez le repos de votre âme.

Que celui d'entre vous qui veut devenir le plus grand se rende le plus petit.

Celui qui s'abaisse sera élevé, et celui qui s'élève sera abaissé.

Prenez sur vous mon joug : car mon joug est doux et mon fardeau est léger. Mais prenons garde; ce joug ne devient doux, et ce fardeau ne devient léger, qu'autant que nous le portons tout entier. Saint Augustin se sert, à ce sujet, d'une comparaison bien sensible. Voyez, dit-il, cet oiseau; ses ailes semblent le charger; cependant, coupez-en les extrémités, il perd ses forces, il rampe, il s'agite, il s'abat et devient un fardeau à lui-même. Que ses ailes renaissent, il reprend toute sa vigueur et son agilité; il quitte la terre, et s'élève dans les nues. C'est ainsi que notre âme perd toute sa force; elle rampe, elle tombe et ne se relève que pour tomber encore; tout lui paraît lourd et pesant dans le service du Seigneur, dès qu'elle ne prend de son joug que ce qui lui plaît, et en écarte tout ce qui lui paraît pénible. Si, au contraire, elle porte ce joug tout entier, sans de vains adoucissements, sans de faux ménagements, sans une lâche et molle délicatesse, elle s'élève aux plus hautes vertus, et se les rend faciles par l'habitude de les pratiquer; comme l'aigle elle fixe le soleil; elle porte, selon le langage de l'Ecriture, son nid jusque dans les cieux; elle éprouve alors combien le Seigneur est doux : *Gustate et videte quam suavis est Dominus.*

Veillez et priez, nous dit encore Jésus-Christ, *car l'esprit est prompt et la chair est faible.* Combien nous devons veiller sur notre imagination, si folle, si légère, si vive, si prompte à s'enflammer, à laquelle il est si nécessaire de mettre toujours un frein, et dont on ne saurait tenir les rênes trop serrées! Combien nous devons veiller sur nos sens, qui sont ouverts sans cesse à la tentation, et qui n'ont que trop de faiblesse et d'attrait pour y succomber. En veillant, nous faisons ce qui dépend de nous; en priant, nous obtenons ce qui dépend de Dieu, sa grâce, qu'il ne refuse point à la vigilance et à la prière. De là se forme toute l'économie du salut. Sur cela se fonde, ainsi que sur la miséricorde de Dieu et les mérites de Jésus-Christ, l'espérance vraiment chrétienne; et c'est de cette espérance que l'Esprit-Saint nous dit en mille endroits de l'Ecriture, et particulièrement des psaumes : *Celui qui espère en Dieu ne sera point confondu. J'espère en vous,* Seigneur, dit souvent le Roi Prophète, par le même principe, par un sentiment vif et affectueux : *J'espère en vous, et je ne serai pas confondu.*

Heureux ceux qui ont le cœur pur, nous dit le Sauveur du monde, dans le sermon sur la montagne, *car ils verront Dieu* : pureté de cœur qui renferme la pureté d'intention et la pureté des sens. C'est relativement à celle-ci, qu'en genre de désirs, de regards, de paroles ou d'actions, comme en genre de doutes et de pensées contraires à la foi, il n'y a point de petits péchés selon les moralistes chrétiens, dès qu'il y a réflexion suffisante et un vrai consentement.

Jean-Jacques lui-même, quoique si peu conséquent dans la pratique, ainsi que tous nos faux sages, quand il leur plaît de nous débiter de belles maximes, a dit avec raison : *Des plus petites précautions dépendent les plus grandes vertus, et surtout la pureté qui les nourrit toutes.* C'est lui qui a énoncé encore cette grande vérité : *Il n'y a point de vertu sans force ; et le chemin du vice, c'est la lâcheté.*

Jésus-Christ s'exprime à ce sujet en législateur divin, qui nous conduit toujours à la grande fin que nous devons nous proposer : *Le royaume du ciel souffre violence ; et il n'y a que ceux qui se font violence à eux-mêmes qui l'emportent.* C'est avec la même élévation, et la même fin pour motif et pour récompense, qu'en remontant, en deux mots, à la source, qui est le cœur, Jésus-Christ a dit ce que nous avons rapporté il n'y a qu'un instant : *Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.*

Mais parce que le mariage élevé, dans la loi nouvelle, à la dignité de sacrement, a aussi son genre de chasteté, que ceux qui en ont contracté le lien sacré, n'oublient jamais que la violer, même entre eux, est non-seulement selon la parole expresse du Seigneur (*Genèse*, XXXVIII, 10), une chose *détestable* à ses yeux, mais encore que cette violation est si contraire à la loi naturelle, aux fins et au vœu de la nature, que les plus sages d'entre les philosophes païens, Zaleucus, Cherondas, Plutarque et tant d'autres, jusque parmi les sages de la Chine, l'ont considérée, comme un des plus grands crimes dont on puisse se rendre coupable envers l'Auteur même de la nature, et la société tout entière.

Le triste sort que celui d'une épouse, qui, malheureusement partagée entre sa tendresse et sa conscience, et tourmentée tour-à-tour par l'une et par l'autre, est d'ailleurs en butte à toute les persécutions du despotisme le plus injuste et le plus tyrannique ; lors même qu'elle ne craint pas pour elle tout ce qu'il peut humainement lui en coûter pour être fidèle à son devoir !

Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice ; car ils seront rassasiés ! Ces paroles du Sauveur, que nous avons déjà citées, font partie des huit béatitudes et de tout le discours qu'il fit sur la montagne, lequel est contenu dans les chapitres V, VI et VII de saint Matthieu, qu'on ne saurait trop lire, comme renfermant l'esprit et la substance de toute la loi évangélique. *Heureux*, y est-il dit aussi, *les pauvres d'esprit ;* ceux qui le sont d'esprit et de cœur, qui n'ont nulle attache aux biens passagers de ce monde, *parce que le royaume du ciel est à eux !*

Pour ne pas risquer de perdre ce royaume céleste, ce souverain bonheur auquel nous devons tendre et pour lequel nous sommes faits, rendons-nous habituelle l'idée de la présence de Dieu, ainsi que le Psalmiste qui avait Dieu toujours présent : *Providebam Dominum in conspectu meo semper ;* ainsi que Dieu lui-même le disait à Abraham : « Marchez en ma présence, et soyez parfait : » *Ambula coram me, et esto perfectus.* Par cette pensée habituelle de la présence de Dieu, nous serons attentifs sur nous-mêmes ; elle nous mettra en garde contre les saillies de notre humeur et de nos passions ; elle nous rendra ses bienfaits plus doux en nous rappelant que nous les tenons de lui ; et dans les contrariétés et les peines de la vie, elle sera pour nous une source de joie et de consolations.

Ne craignons pas de nous occuper fréquemment de la pensée de la mort ; de la certitude de ce dernier moment, où toutes les choses de ce monde s'évanouiront pour nous ; de l'incertitude de l'âge, de l'instant précis où il arrivera. *Tenez-vous toujours prêts*, nous dit Jésus-Christ ; *veillez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure de votre mort. Elle viendra comme un voleur*, selon l'expression de l'Ecriture, à l'instant où nous l'attendrons le moins.

Pensons, en même temps, à cette éternité qui doit la suivre, et pesons ces paroles d'un Père de l'Eglise : *Un moment et une éternité.* Un moment d'où peut dépendre une éternité tout entière, un moment d'une satisfaction qui nous rendrait coupables et qui pourrait être suivie d'une éternité de peines !

Que cette pensée de l'éternité nous soutienne aussi dans nos afflictions ; « car nos afflictions présentes, dit saint Paul, qui ne durent qu'un moment et qui sont si légères, nous produisent le poids éternel d'une gloire incomparable. Ainsi ne considérons pas les choses visibles, mais celles qui sont invisibles ; car les choses visibles n'ont qu'un temps, et les choses invisibles sont éternelles. »

Quoi de plus propre encore à nous soutenir et à nous fortifier, que ces paroles de l'apôtre saint Jacques, que nous avons déjà citées en partie : « Regardez, mes frères, comme tout sujet de joie, lorsque vous éprouverez quelque tentation (quelque tribulation) ; sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience, et que la patience fait un ouvrage parfait ? » En tout genre, en tout temps, portons de bons fruits ; dans l'adversité, par la patience, dans la prospérité par un digne usage des biens que Dieu nous envoie.

« La cognée (disait saint Jean dans le désert, en préparant la voie du Seigneur et en prêchant le baptême de la pénitence) est déjà à la racine de l'arbre. Tout arbre qui ne produit pas de bons fruits, sera coupé et jeté au feu. »

Un pieux auteur, dans une méditation sur cet endroit de l'Evangile, en parlant de notre sort à venir, relativement à *cette éternité heureuse ou malheureuse*, fait cette réflexion frappante : Voulons-nous savoir de quel côté

nous tomberons quand la mort tranchera le fil de nos jours, considérons, d'après notre vie actuelle, de quel côté nous penchons. Cependant, il est un moyen de détourner ce que ce présage pourrait avoir de funeste. Tandis qu'il en est temps encore, redressons nos voies; changeons dans des habitudes contraires, la pente qui nous entraîne; mettons-y cette bonne volonté, source de paix, et à laquelle est réservée tout-à-la-fois celle de la vie présente et celle de la vie future, *pax hominibus bonæ voluntatis;* cette volonté pleine et entière de glorifier Dieu, de nous sanctifier, et obtenant par là toutes les bénédictions, toutes les grâces dont elle est le gage, et qui en seront la récompense, nous entrerons un jour en partage de la joie des bienheureux; nous nous épargnerons les regrets déplorables de ceux qui meurent dans le péché, dans la disgrâce de Dieu, au lieu d'avoir vécu dans sa grâce et son amour.

Telles sont, dit ailleurs le même écrivain dont je viens de parler, les trois pensées qui remplissent une âme à l'instant où le souverain juge vient de prononcer l'arrêt de sa condamnation. Me voilà donc réprouvée. Je perds ce Dieu si aimable, si parfait, que j'apprends trop tard à connaître, ce Dieu, mon unique centre, et qui devait être ma souveraine béatitude! Maintenant je tends vers lui avec une force irrésistible, et j'en suis sans cesse repoussée! A la place du bonheur suprême, je suis condamnée aux plus affreux tourments! Seconde pensée: je suis réprouvée, et je le suis pour toujours! Les années, les siècles, les milliers de siècles s'écouleront: et que trouverai-je encore devant moi? l'éternité. Troisième pensée: je suis réprouvée; je le suis pour toujours; et je le suis par ma faute! Dieu avait tout fait pour mon salut, pour me rendre souverainement et éternellement heureuse. Que de grâces! que de lumières! que de tendres invitations! que de moyens et de secours pour opérer mon salut! Tout cela était le prix du sang de Jésus-Christ, que Dieu m'avait donné pour Rédempteur, de ce Jésus, qui, ne faisant comme Dieu, qu'une même substance, qu'un seul Dieu avec son Père, s'était uni à la nature humaine; et, comme homme, était né pour moi parmi les hommes; avait vécu pour moi au milieu des opprobres, des contradictions et des souffrances; était mort pour moi sur la croix, me laissant, tout-à-la-fois, ses leçons, ses exemples, ses mérites, ses sacrements. Que fallait-il de plus pour me sauver? il ne tenait qu'à moi; et, quand je le pouvais, je ne l'ai pas voulu: et, encore une fois, par ma faute, par mon unique faute, je perds tout, jusqu'à l'espérance.

J'ai commencé ce plan de conduite par l'amour, je le finis par la terreur. Ah! qu'elle me ramène à ce premier sentiment qui doit remplir mon cœur! Aimons de toute notre âme, de toutes nos forces, ce Dieu si digne d'être aimé; et, comme le dit l'apôtre saint Jean, que l'amour chasse en moi la crainte. S'il m'en reste, que ce ne soit que cette crainte filiale, qui naît de l'amour même, et qui rend, ainsi que je l'ai observé, assez délicat pour ne pas vouloir faire, de propos délibéré, la plus légère offense au meilleur des pères, pour chercher en tout ce qui peut lui être agréable, et pour lui être fidèle jusque dans la moindre chose.

Que sa volonté soit constamment la mienne, quelle le soit sans exception, sans réserve. Il ne pourra rien vouloir alors qui ne soit pour mon plus grand bien. L'injustice même des hommes, il la fera tourner à mon avantage. Recevant tout de sa main, quelque genre de peines, quelque mal que j'éprouve, puisqu'il l'aura voulu, ou que du moins il l'aura permis, je puiserai dans cette douce conformité à sa volonté sainte, non-seulement les mérites les plus réels, mais encore la paix la plus constante. C'est ce qu'a si bien exprimé, en peu de mots, un de nos anciens poëtes, Malherbe:

Vouloir ce que Dieu veut, est la seule science
Qui nous met en repos.

Je dirai plus: c'est le vrai, c'est l'unique secret pour être content de tout et n'être contrarié de rien. Oh! la belle philosophie que celle de la religion!

Pour la conduite de notre esprit, faisons consister notre véritable sagesse à juger des choses, comme nous apprenons, par les saines lumières de la raison et par les maximes de la foi, que Dieu en juge lui-même. Nous n'estimerons que ce que Dieu estime; et le prix qu'il y attache sera pour nous la mesure des vrais biens.

Nous mépriserons également ce qu'il méprise; nous condamnerons et nous rejetterons ce qu'il condamne et qu'il réprouve. Nous ne risquerons plus dès lors de nous laisser égarer par les vains jugements des hommes, par les fausses idées du monde, par de brillants dehors et des apparences trompeuses de grandeur, de gloire, de mérite, de bonheur; par les illusions et les prestiges de nos passions. Nous ne serons plus sous le tyrannique empire de l'opinion et des préjugés. Nous nous dirons, à chaque objet qui se présentera pour nous éblouir, nous tenter et nous séduire: Voilà ce que le monde en pense, ce que l'imagination et les sens nous proposent, comme étant digne de nos vœux et de notre poursuite; mais de quelle manière, Dieu, qui est la souveraine sagesse, la vérité suprême, en juge-t-il? Et sur chaque objet, considéré sous un tel point de vue, aisément la raison, la religion, la conscience, nous répondront.

Pour la pratique et la conduite de la vie; après tant de lumières puisées dans la religion, dans le véritable esprit du christianisme, dans les leçons et les exemples de notre divin Maître, dans les vues et les motifs supérieurs que la foi nous présente; tout se réduit à ce seul mot: *Soyons conséquents.*

C'est la contradiction entre notre foi et nos mœurs qui fait le chrétien de nom, et qui n'est, en effet, comme parle saint Paul, que *L'homme charnel, animal et terrestre.* C'est, au contraire, l'accord parfait entre ce que nous croyons et que nous pratiquons, qui

forme le chrétien vraiment fidèle, et, selon cette sublime distinction de l'Apôtre, *l'homme spirituel et céleste.*

Je le répète, et puissé-je me le répéter sans cesse à moi-même, *soyons conséquents.* Quelle apologie que celle-là, en faveur du christianisme ! le chrétien fidèle, celui qui, suffisamment instruit et prémuni d'avance, par l'esprit de l'Evangile qui n'est que justice et charité, contre les faux prétextes, le fanatisme et les écarts d'une conscience erronée, agit conséquemment à sa foi, ne peut que faire le bien, le plus grand bien dont il est capable ; il ne peut avoir que les plus nobles qualités religieuses et sociales, et toutes les vertus, la vraie sagesse, la droiture, une probité inébranlable, les mœurs les plus pures, la douceur, cette modestie, que le monde lui-même appelle *le cachet du vrai mérite,* disons mieux, l'humilité, qui est si grande en elle-même et aux yeux du Seigneur, la reconnaissance, le désintéressement, le renoncement à soi-même et aux vains désirs du siècle, la générosité, la bienfaisance, la charité, qui dit bien plus que tout cela, le courage enfin, jusqu'à donner sa vie, s'il le faut, pour la justice et la vérité : oui, le chrétien rempli de l'esprit de l'Evangile, est un saint dans le sens où l'Apôtre donnait ce nom à tous les fidèles, c'est-à-dire qu'il a ce genre de sainteté qui est de toutes les vocations, de tous les états et à laquelle nous sommes tous appelés. Quel contraste avec les faux sages avec les prétendus philosophes de nos jours ! car, je le demande, que seraient-ils, s'ils agissaient d'après les principes répandus dans leurs écrits ; et permettraient-ils qu'à cet égard, dans la société, dans le commerce ordinaire de la vie, on les crût conséquents ? Il en est sans doute, parmi eux, qui ont le cœur trop bien fait pour l'être, quel que soit l'égarement de leur raison. Mais, pour le grand nombre, comment se sont-ils montrés, quand ils ont mis leurs principes en action (1) ? Plaignons-les, détestons leur philosophie abjecte, leurs maximes perverses, leur fatale doctrine, destructive de tout ordre et de toute vertu ; mais chérissons leur personne, ramenons-les, s'il se peut, du moins par nos exemples, et prions constamment pour eux.

Ce sera pour moi-même, ô mon Dieu ! que je vous adresserai, chaque jour, cette prière du Roi Prophète ; la plus belle que je puisse vous faire après celle que Jésus-Christ lui-même nous a enseignée :

Détournez vos yeux de mes iniquités ; effacez mes péchés ; créez en moi un cœur pur ; renouvelez-y un esprit de droiture..... ne m'ôtez pas votre Esprit-Saint ; rendez-moi la joie de votre salut (cette onction de la grâce qui accompagne la vraie piété, et qui nous rend la pratique du bien si aimable et si facile) ; *et confirmez-moi par l'esprit principal:* (cet esprit de force dont nous avons sans cesse un si grand besoin)... *Vous ne rejetterez pas, Seigneur, un cœur contrit et humilié.* V. 11, 12, 13, 14, et 19 du *Miserere.*

Que sert à l'homme de gagner le monde entier s'il vient à perdre son âme, et que donnera-t-il en échange pour elle ? N. S. J.

Pour travailler avec zèle et avec succès au grand ouvrage de notre sanctification, nous ne saurions trop nous pénétrer de ces deux choses, l'importance du salut et le néant du monde.

Pour le premier objet, il suffit de comparer avec soin le temps à l'éternité, et de bien réfléchir sur l'alternative d'un bonheur ou d'un malheur éternel, sous deux infinis dans leur étendue comme dans leur durée. Hélas ! le temps passe si vite, la mort vient si promptement, et souvent d'une manière si subite et si imprévue ! L'éternité qui doit la suivre est peut-être si proche, et une fois commencée pour nous, elle ne passera, elle ne finira jamais !

Le néant du monde peut se mesurer déjà par le peu de temps que nous avons à en jouir. Quand ses biens, ses joies, ses plaisirs seraient plus réels, il faudra bien tôt ou tard les quitter ; et alors que nous en restera-t-il ? que le regret de nous y être livrés ? Mais d'ailleurs que sont tous les biens en eux-mêmes, que sont tous les vains plaisirs, qu'une source continuelle de soins, de trouble, d'inquiétude ? Le commencement en est doux peut-être, mais la suite en est amère, et jamais le cœur n'en est vraiment rempli et pleinement satisfait.

Dieu seul peut nous rendre heureux, et il mérite si bien d'être servi, et pour lui-même, et à raison de ses bienfaits ! *Pour lui-même* : il est la source de tout ce qu'il y a de beau, d'aimable dans les créatures ; il est seul véritablement parfait, il est sans variation, sans mélange et sans bornes : *à raison de ses bienfaits,* hé ! que ne lui devons-nous pas ? Nous lui devons tout, nous le lui devons à chaque moment ; nous lui devons tout ce qui existe dans l'ordre de la nature, dans l'ordre de la grâce ; il s'est donné, il se donne à chaque instant lui-même, il se donnera à nous pendant toute l'éternité, sans ombre, sans nuages, avec toutes les richesses de sa divinité, si nous lui sommes fidèles.

Mais par quels moyens parviendrons-nous à le bien servir et à le posséder un jour ? que faut-il faire pour procurer, pour assurer notre salut, autant qu'il peut l'être ? 1° Le vouloir, mais fortement, généreusement, efficacement ; c'est la réponse que faisait saint Thomas à l'égard de notre sanctification, de notre perfection même ; 2° on peut tout réduire en ce genre à la vigilance et à la prière. *Veillez et priez,* disait notre divin Maître. *Priez,* parce que vous ne pouvez rien sans le secours de votre Dieu. *Veillez,* parce que, comme le dit saint Augustin, Dieu qui vous a fait sans vous, ne vous sauvera pas sans vous, et qu'il exige de votre part de la correspondance et des mérites.

Priez avec confiance, ayez un sentiment

(1) Combien est profonde cette pensée de Montagne : « La vile chose que l'homme, quand il ne se laisse pas soulever par quelque chose de céleste ! »

profond de vos besoins, *car la prière est le gémissement du cœur. Priez toujours,* nous dit encore Jésus-Christ, et comment cela? par la droiture d'intention et un rapport continuel à Dieu, par le sentiment habituel de sa présence, par l'esprit de recueillement si nécessaire au grand ouvrage de notre sanctification. *Veillez;* mais de quelle manière? en parant tous les coups que l'ennemi du salut peut vous porter : en opposant à l'esprit du monde, des maximes et un esprit tout contraires, et ne vous laissant point subjuguer par le respect humain, qui, comme l'appelle Bourdaloue, est une sorte d'apostasie (celui, dit Jésus-Christ, qui rougit de moi, devant les hommes, j'en rougirai à mon tour devant mon Père); en déracinant toutes les semences du vice que vous apercevez ou que l'on vous fait apercevoir en vous; en cherchant à vous rendre toujours plus pur, plus agréable à votre Dieu, par le soin d'acquérir les vertus qui vous manquent, et d'entreprendre avec courage tout ce qui peut lui plaire; en vous montrant fidèle dans les moindres choses, moyen le plus sûr pour le devenir dans celles qui sont les plus importantes; et prenez garde qu'on ne parvient à toutes ces choses que par l'exercice continuel du renoncement à soi-même. *Celui*, dit en effet le Sauveur du monde, *qui ne se renonce pas lui-même ne peut être mon disciple;* et ailleurs, *Le royaume du Ciel souffre violence, et il n'y a que ceux qui se font violence qui l'emportent.*

Après tout ce que nous venons de dire pour achever de dissiper toutes les illusions que nous pourrions nous faire dans la voie du salut; observons : 1° combien on s'égare en prétendant se sauver sans faire profession de dévotion et de piété. Peut-on être en effet bien convaincu de tout ce que nous avons établi jusqu'ici, peut-on le réduire en pratique sans être vraiment pieux; et peut-on le négliger sans le perdre? Hé! qu'est-ce que la vraie piété, que l'accomplissement littéral de ce grand précepte? *Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de tout votre esprit, de toute votre âme, de toutes vos forces, et votre prochain comme vous-même.* Observons en second lieu combien il est impossible de se sauver en conservant l'esprit du monde, puisque Jésus-Christ a dit : *Anathème au monde,* puisqu'il déclare *qu'on ne peut servir deux maîtres*, d'ailleurs si opposés à tous égards, puisque enfin *tout ce qui est dans le monde,* dit l'apôtre saint Jean, *est concupiscence de la chair,* par l'amour déréglé des plaisirs, *concupiscence des yeux*, par l'amour des richesses, *et orgueil de la vie*, par la vaine estime de nous-mêmes et l'amour des distinctions et des honneurs. Hé quoi de plus opposé à l'esprit de l'Evangile!

Observons en troisième lieu que l'humilité est le fondement des vertus chrétiennes comme la charité en est l'âme. *Si vous ne devenez comme des petits enfants,* nous dit Jésus-Christ, *vous n'entrerez point dans le royaume des Cieux. Apprenez de moi,* nous dit-il encore, *que je suis doux et humble de cœur.* Ainsi point de piété solide, point de vraie piété sans douceur et sans humilité.

4° Observons aussi qu'un des fruits essentiels de la vraie humilité, c'est l'intégrité de la foi, c'est le respect pour toutes les puissances. L'intégrité de la foi se trouve dans une soumission entière d'esprit et de cœur à l'Eglise, c'est-à-dire au corps de ses pasteurs et à son chef, auxquels Jésus-Christ a dit : *Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles.* La soumission aux puissances est fondée sur ce que, comme dit l'Apôtre : *toute puissance vient de Dieu,*

Aimez, honorez, servez vos supérieurs et vos maîtres, fussent-ils même injustes et méchants, dit-il ailleurs.

5° Faites attention qu'après l'orgueil qui perd tant d'âmes et la plupart même de celles qui font extérieurement profession de piété, une des sources les plus ordinaires de réprobation, c'est le peu de soin qu'on prend d'éviter tout ce qui peut blesser la pureté, la honte que l'on a de s'en confesser et le peu d'efforts que l'on fait pour s'en corriger. Dans ce genre cependant, comme en matière de foi, tous les théologiens conviennent qu'il n'y a rien de léger, que tout y est mortel, dès là qu'il est suffisamment réfléchi et que l'on y a consenti. Pour éviter tout péril, il faut bien choisir ses sociétés, garder son cœur libre de tout attachement, ne se permettre aucun rapport trop habituel, aucune relation trop intime avec des personnes d'un autre sexe, sous prétexte même d'en apprendre quelque chose d'utile. Car l'habitude devient aisément penchant et l'inclination la plus dangereuse se cache sous le voile de l'estime.

6° Considérez que si le fréquent usage de la confession et de la communion est un des plus sûrs moyens de salut et d'avancement dans les voies du salut, il n'y a aussi rien de plus terrible que d'en abuser; et par rapport à la confession qui prépare à la sainte communion, on en abuse, on la rend sacrilége, non-seulement par l'omission volontaire de quelque péché, mais par le défaut de contrition et de ferme propos; et la contrition, le ferme propos se prouvent par les fruits. Quelle vérité! et qu'on se rend coupable par le peu d'attention qu'on y fait.

Observez enfin que si quelque chose nous effraie dans tout ce qu'exige de nous ce grand ouvrage de notre salut, la grâce de notre Dieu, les mérites de Jésus-Christ, et ses promesses doivent nous rassurer. *Ayez confiance,* nous dit le Sauveur, *j'ai vaincu le monde.* Et pour quoi l'a-t-il vaincu, si ce n'est pour nous aider à le vaincre comme lui. *Prenez mon joug,* dit-il ailleurs; *car mon joug est doux et mon fardeau est léger.* Faisons-en l'épreuve, et nous ne serons point trompés. Il n'y a à cet égard que les premiers efforts qui coûtent, et qu'on en est bien dédommagé ensuite par le calme de la conscience, par l'onction de la grâce, par le triomphe sur nos passions, par la jouissance de Dieu et de nous-mêmes, et dans l'autre vie par la possession des biens éternels! *La*

piété du vrai fidèle *est utile à tous égards*, selon les paroles de l'Apôtre, ayant pour elle les avantages de la vie présente et les promesses de la vie future.

Il me reste un avis à vous donner, c'est de lire souvent les cinquième, sixième et septième chapitres de saint Matthieu, et le treizième de la première Epître aux Corinthiens comme renfermant toute la morale de l'Evangile.

POESIES
CHRETIENNES ET MORALES.

SUR L'AMOUR DE DIEU.

Venite, exultemus Domino, jubilemus Deo salutari nostro.

Venez, unissons-nous à la céleste cour,
Et chantons avec elle un cantique d'amour.
Puissent se répéter, du couchant à l'aurore,
Les élans de mon cœur pour le Dieu que j'adore !
Source unique de vie, auteur de tous les biens,
Il les renferme tous ; c'est de lui que je tiens
Tant de dons précieux ; les facultés d'une âme
Sensible, intelligente, et brûlant de la flamme
Qu'allume dans mon cœur un Etre si parfait :
Le connaître, l'aimer est son premier bienfait.
Partout je l'aperçois, la moindre créature
Me fait bénir en lui l'Auteur de la nature.
J'admire sa sagesse, ainsi que sa bonté.
Je vois régner partout les rapports, l'unité.
Le monde est un concert dont mon âme ravie
Saisit avec transport la touchante harmonie.
Seul, le centre ici-bas de ces rapports divers,
L'homme, par sa raison, embrasse l'univers.
Peut-il ne pas aimer cet objet adorable,
Qui donne l'être à tout, par qui tout est aimable ?
Homme aveugle, homme ingrat, sonde ton propre cœur,
« Dieu seul, te dira-t-il, peut faire mon bonheur.
« Après de nouveaux biens, sans cesse je soupire,
« Nul bien particulier ne saurait me suffire;
« Nul objet limité ne répond à mes vœux :
« Il me faut tout un Dieu pour que je sois heureux. »
Augustes monuments de nos grandeurs passées,
Ces immenses désirs et ces hautes pensées
Prouvent que je suis né pour un bien infini :
O mon Père, ô mon Dieu ! que ton nom soit béni !
Tu m'as donc fait pour toi, pour toi, Etre immuable,
Qui seul m'offre un bonheur parfait, invariable ;
Animé, je le sens, par un souffle immortel,
Tout mon bonheur n'est rien, s'il n'est pas éternel.
Dans les objets créés, tout change, tout s'altère,
Tout passe et je me vois étranger sur la terre.
Nom, richesse, honneurs, l'instant m'a tout ravi....
En Dieu tout m'est rendu, si je suis tout à lui
Jeunesse confiante, imprudente et volage,
Ivre des vains plaisirs qu'on poursuit à votre âge,
De ces plaisirs trompeurs je ne suis point jaloux,
Et vos ris et vos jeux passeront avec vous.
Grand Dieu ! s'il est un bien dont je prise les charmes,
S'il est de vrais plaisirs, s'il est de douces larmes,
Tu nous les fais puiser au sein de l'amitié,
Ce sentiment si pur, si mal apprécié
Par celui qui n'aimant jamais que pour lui-même,
Ne voulant qu'être aimé, ne sait pas comme on aime;
Mais lui-même après tout un véritable ami,
Ce don de ta bonté peut m'être un jour ravi.
En vain est-il pour moi le trésor le plus rare ;
Il n'est rien ici-bas que la mort ne sépare.
Quelle ressource alors pour mon cœur éperdu !
Ah ! Dieu me resterait, quand j'aurais tout perdu ;
Toi donc en qui je mets toute ma confiance,
Mon unique refuge et ma ferme espérance,
Si tu veux que j'éprouve un semblable malheur,
Par ta grâce, ô mon Dieu ! tempère ma douleur.
De ma soumission reçois l'entier hommage,
Et qu'à jamais mon cœur soit à toi sans partage.
A quel titre il t'est dû ! combien il t'a coûté ;
Tu m'as donné ton Fils, son sang m'a racheté.
Ce Fils, mon Rédempteur, mon guide, mon modèle,
Ami si généreux, ami le plus fidèle,
Jaloux de mon bonheur, arbitre de mon sort,
N'a vécu que pour nous, c'est pour nous qu'il est mort.
Oh ! de la charité quelle admirable école !
Sur nos autels encor tous les jours il s'immole,
De sa propre substance il fait notre aliment ;
S'abaisse jusqu'à nous, et n'en est que plus grand.
De l'amour infini telle est la loi suprême ;
Nous ayant faits pour lui, c'est en Dieu qu'il nous aime.
Mon principe et ma fin, mon Sauveur et mon Dieu,
Je te dois tout, de tout tu dois me tenir lieu.
D'un père tel que toi, l'aimable Providence
Veilla pour mon salut dès ma plus tendre enfance.
Tu me vis chancelant et tu soutins mes pas ;
Tu me vis infidèle et me tendis les bras.
La pitié se mêlant à ta juste colère,
Si tu me punissais, c'était toujours en père.
Après tant de bonté, des cœurs reconnaissants

Daigne accepter en moi le tribut et l'encens.
Par ton Verbe toujours présent à ma mémoire,
Je veux te rendre en tout louange, honneur et gloire.
Qu'attentif à te plaire à chaque instant du jour,
De ma part respirer soit un acte d'amour.

Oh! qui me donnera de mieux prouver encore,
Ce que peut pour son Dieu le chrétien qui l'adore?
Aidé de son secours et content de souffrir;
Il fait plus s'il le faut; un chrétien sait mourir.

L'HOMME DU MONDE AUX APPROCHES DE LA MORT.

Quelle voix menaçante
Se fait entendre et me glace d'effroi,
Quel spectre à mes yeux se présente?
O mort! mort cruelle, c'est toi!
C'est toi dont le regard terrible
M'annonce mes derniers instants;
Tu vas frapper; dans quel malheureux temps!
Quel moment choisis-tu? plaisirs, honneurs et gloire,
Il faut donc tout quitter!
A peine encor puis-je le croire,
Tant je m'étais laissé flatter!
O vains plaisirs qu'êtes-vous devenus?
De vos fausses douceurs il ne me reste plus
Qu'un triste souvenir, tel que l'excite un songe,
Qui, lorsqu'il est passé, n'offre, hélas! qu'un mensonge.
Et vous qui m'avez tant coûté,
Vous qui fondiez l'espoir de ma félicité,
Fruit de mille travaux, inutile opulence,
Ne m'allez-vous laisser qu'une affreuse indigence?
Naissance, rang, titre de mes aïeux,
Qui me rendiez si fier; projets ambitieux
Et grandeurs passagères,
Qu'étiez-vous donc enfin? de pompeuses chimères,
Pour la première fois l'utile vérité
Fait briller à mes yeux sa plus pure lumière.
O mon Dieu, dont la grâce et me touche et m'éclaire,
Tout autre objet que vous n'est rien que vanité!

L'AMOUR DU BIEN COMMUN, OU LA ROUTE DU VRAI BONHEUR.

Quel est le terme où tendent nos désirs?
Pourquoi tant de travaux, tant de soins et d'alarmes?
Pourquoi soupirons-nous dans le sein des plaisirs?
Les biens dont on jouit n'ont-ils donc plus de charmes?
Si le ciel mit en nous cet amour du bonheur,
Ce penchant qui vers lui sans cesse nous entraîne,
Ah! fallait-il n'offrir à notre cœur
Qu'un mélange incertain de plaisir et de peine?
Dans un songe, en ces mots, s'exhalaient mes douleurs,
Lorsqu'un des habitants de la céleste voûte
Descend; et du bonheur vient m'apprendre la route:
Suis-moi, dit-il, et suspends tes clameurs.
A peine il a parlé, qu'avec lui je m'élance:
Nous nous trouvons bientôt dans une sphère immense,
Où mon œil n'aperçoit que des chemins de fleurs.
Les Jeux, la Volupté, volent sur mon passage
Ils font briller leurs plus charmants attraits.
Déjà j'étais séduit, quand mon guide plus sage
Me fit voir sur leurs pas la Honte et les Regrets.
Je m'éloigne; et suivant une route nouvelle,
J'aperçois la Fortune et j'accours à sa voix.
L'éclat qui brillait autour d'elle,
Avait suffi pour captiver mon choix.
A mes pieds sa main infidèle
Répandait ses trésors, objets de mes soupirs;
Tandis que, tourmenté d'une soif éternelle,
Je sentais à mesure augmenter mes désirs.
Cependant la volage
M'enleva tout à coup sa faveur et ses biens;
Je gémirais encore au sein de l'esclavage;
Si mon sage mentor n'eût brisé mes liens.
Mais quel nouveau spectacle à mes yeux se présente?
Quel théâtre brillant! que son coup d'œil m'enchante
La gloire, les honneurs,
Sont le prix éclatant qu'y trouvent les vainqueurs.
D'une foule empressée on y reçoit l'hommage.
On s'y voit entouré de courtisans soumis;
On voit ramper sous soi ses propres ennemis,
Et leur culte est celui qui flatte davantage.
Hé quoi! me dit enfin la reine de ces lieux;
Craindrais-tu d'écouter ta noble impatience?
Approche, élève-toi, rends-toi semblable aux dieux:
Ces mortels ici-bas partagent leur puissance.
Mais surtout qu'il est beau, placé dans un haut rang,
D'y faire des heureux! quelle gloire est plus pure?
Ah! tous les biens que t'offre la nature
Valent-ils un pouvoir si flatteur et si grand?
Ce discours séduisant et m'anime et m'enflamme;
Un poison dévorant se glisse dans mon âme.
L'ambition sur moi secouant son flambeau,
Met encor sur mes yeux son funeste bandeau.
C'en est assez, s'écrie alors mon guide,
Quittez ce voile épais, mortel, ouvrez les yeux.
Je les ouvre. .. à mes pieds quel précipice affreux!
Quelle pente rapide
Où m'entraînait, hélas!
Ma vaine ambition, ma folle confiance?
Quels abîmes profonds se creusaient sous mes pas!
La crainte, les soucis, la sombre défiance;
Tous ces monstres cruels qu'ont vomis les enfers,
Et qui souvent de l'orgueil et du vice,
Commencent ici-bas le trop juste supplice,
S'apprêtaient tous ensemble à me charger de fers.
O vous, qui dans ces lieux m'avez conduit vous-même,
Vous que j'ai cru devoir à la bonté suprême
D'un Dieu sensible à nos douleurs,

Ne veniez-vous, hélas ! qu'accroître mes erreurs?
Tu ne les dois qu'à ta seule imprudence,
Me répond l'habitant des cieux.
Viens donc et qu'enfin l'apparence
Ne trompe plus tes yeux.
A ces mots, il m'indique un sentier tout contraire,
Le seul presque ignoré du stupide vulgaire.
Nous pénétrons dans ces lieux retirés,
Vastes déserts aux vertus consacrés.
L'abord en paraît difficile ;
Des monts et des rochers entourent cet asile.
Le voyageur timide en est épouvanté ;
Et sa chute bientôt punit sa lâcheté.
J'avançais cependant soutenu par mon guide,
Et conduit malgré moi dans cette terre aride;
Quand tout à coup un coup d'œil enchanteur
Me fit encore avouer mon erreur.
Une vaste et fertile plaine
Se présente à mes yeux;
Où les vents furieux (1)
Retenant leur haleine,
Laissent régner le souffle des zéphirs.
La vertu donne ici du prix à chaque chose ;
Elle y change l'épine en rose ;
Et tout, jusques aux maux, s'y transforme en plaisirs.
L'heureux monarque qui préside
Sur cet agréable séjour,
Est l'être bienfaisant que l'on appelle Amour.
Non, cet enfant que l'on adore à Gnide,
Qui rit de nos douleurs,
Qui flatte un cœur et le déchire,
Et dont le trop cruel empire
Est tôt ou tard cimenté par nos pleurs;
Non cet amour déréglé de soi-même,
Qui s'arrogeant un droit suprême,
Et le faisant valoir comme un tyran jaloux,
Arme tous contre lui, s'arme seul contre tous :
Mais ce noble et puissant génie
Dont la tendresse embrasse l'univers,
Dont la main enchaîna tous les êtres divers,
Et qui des vrais héros est l'esprit et la vie.
C'est lui, c'est cet amour, immense, universel,
L'AMOUR DU BIEN COMMUN ET DE L'ORDRE ÉTERNEL,
Qui par ses vives flammes,
Elève, purifie, ennoblit seul nos âmes :
Des plus hautes vertus unique et ferme appui,
Des plus grands sentiments source pure et féconde,
Il fait penser, agir, en citoyen du monde ;
Et sait nous rendre heureux par le bonheur d'autrui,
Toi dont le cœur soupire
Après de véritables biens,
Mortel, me dit mon guide, au sein de cet empire,
Après avoir brisé tes funestes liens,
J'ai dirigé tes pas ; remplis ta destinée :
Que ton âme émanée
D'un souffle tout divin,
Tende sans cesse à la plus noble fin.
Lié par le ciel même à toute la nature,
De ton propre intérêt connais bien la mesure ;
T'écarter un moment de l'ordre général,
C'est, sous l'espoir d'un bien, t'assurer un vrai mal.
Mais immoler au monde, à ta patrie,
D'un penchant déréglé les dangereux attraits,
C'est ouvrir une source éternelle, infinie,
De mérites réels, de douceurs et de paix.
Ne crois pas cependant qu'un bonheur immuable
Puisse ici-bas combler tes vœux.
Tel est du ciel l'arrêt irrévocable :
C'est le Dieu qui t'a fait, qui te doit rendre heureux.
Ainsi parle mon guide, et d'un trait de lumière,
Il frappe à l'instant ma paupière.
Mon œil s'ouvre, et mon cœur, qu'il venait d'enflammer
Ne veut plus désormais vivre que pour aimer (1).

(1) Les passions.

(1) De l'amour de l'ordre et du bien commun.

SENTIMENTS

D'UNE AME QUI S'ÉLÈVE VERS SON DIEU EN CONTEMPLANT LE SPECTACLE DE LA NATURE, D'UNE PETITE ÉMINENCE PLACÉE DANS UN LIEU CHAMPÊTRE, D'OU L'ON APERÇOIT UNE TRÈS-GRANDE ÉTENDUE DE MER, ET D'UN AUTRE COTÉ DES COTEAUX ET DES PLAINES (1).

Aimables lieux, douce retraite,
Heureux et tranquille séjour,
Que votre écho répète
Les tendres sons que me dicte l'amour.
Sur quelque objet que se porte ma vue,
Celui que j'aime est présent à mon cœur,
O cieux ! ô vaste mer ! votre immense étendue
M'annonce sa grandeur.
Et vous ruisseau dont l'onde pure
Vers l'Océan précipite son cours,
Peignez-moi ce penchant, par lequel la nature
Vers un bien infini me rappelle toujours !
C'est du ciel que je tiens cette flamme divine,
Cet amour du bonheur,
J'en reconnais la céleste origine ;
Il me ramène à son Auteur.
Sentiment pur, que ta douceur m'enchante
Ces biens, ah ! ces faux biens ne sont donc pas ma fin ?
Non, Seigneur, tu peux seul suffire à mon attente :
Toi seul dois fixer mon destin.
Douce colombe, heureuse tourterelle,
De votre sort je ne suis plus jaloux ;
Vos amours, vos plaisirs finiront avec vous,
Et mon cœur brûlera d'une ardeur éternelle.

(1) Ces vers ont été composés dans un voyage que l'auteur a fait anciennement à Malte et en Sicile.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

VIE DE DUHAMEL. 9
LETTRES FLAMANDES, OU HISTOIRE DES VARIATIONS DE LA PRETENDUE RELIGION NATURELLE. *Ibid.*
Première lettre. — Existence de Dieu. *Ibid.*
Lettre II. — La nature de Dieu. 13
Lettre III. — Même sujet. 14
Lettre IV. — Même sujet. 17
Lettre V. — Monde le plus parfait. Pascal. 18
Lettre VI. — Monde le plus parfait. Béatitude, espérance. 20
Lettre VII. — Monde le plus parfait. Vie future. 28
Lettre VIII. — Monde le plus parfait. Immortalité de l'âme. 30
Lettre IX.—Monde le plus parfait. Etat d'innocence. 33
Lettre X. — L'homme, les passions, la raison. Péché originel, ou labyrinthe. 41
Lettre XI.— Amour-propre. Loi naturelle. 56
Lettre XII. — La foi de Pope. 63
Lettre XIII. — Culte religieux. 66
Lettre XIV. — Incertitude des déistes. 68
Lettre XV. — Caractère de l'Apologie de M. de Prades. 69
Lettre XVI. — Complot contre la religion. 71
Lettre XVII.—Impiété de la thèse de M. de Prades. 76
Lettre XVIII. — Ame de feu. 78
Lettre XIX. — L'homme factice. 81
Lettre XX.— La loi naturelle. 84
Lettre XXI. — Existence de Dieu. 92
Lettre XXII. — Providence. 95
Lettre XXIII. — La société. 76
Lettre XXIV. — Théisme. Déisme. Ancienne alliance. 100
Lettre XXV. — Inspiration de l'Ecriture. 112
Lettre XXVI. — Inspiration de l'Ecriture. Chronologie de Moïse. 117
Lettre XXVII.— Chronologie des Chinois. 123
Lettre XXVIII. — Des miracles. 127
VIE DE LIGUORI. 131
VERITE DE LA FOI RENDUE EVIDENTE PAR SES MOTIFS DE CREDIBILITE. 133
Dessein de cet ouvrage. *Ibid.*
Chapitre premier. — Premier caractère : sainteté de la doctrine chrétienne. 137
Chapitre II. — Deuxième caractère : la conversion du monde. 143
Chapitre III. — Troisième caractère : la stabilité et l'uniformité des dogmes de l'Eglise catholique. 148
Chapitre IV. — Suite de la même matière. 153
Chapitre V. — Quatrième caractère : preuves tirées des prophéties. 164
Chapitre VI. — Cinquième caractère : des miracles. 170
Chapitre VII. — Sixième caractère : la constance des martyrs. 176
Chapitre VIII.— Conclusion de l'ouvrage. 179
Chapitre IX. — Pratique de la foi. 181
Chapitre X. — Maxime de la foi qu'il faut sans cesse avoir devant les yeux. 184
Chapitre XI. — Réflexions pratiques de foi pour tirer profit de tous les objets visibles qui se présentent à nous. 186
Chapitre XII et dernier. — Manière abrégée de convertir un païen à la foi chrétienne. Dialogue entre un prêtre catholique et un païen. 187
VIE DE BUTLER. 201
L'EGLISE ROMAINE DEFENDUE CONTRE LES ATTAQUES DU PROTESTANTISME, DANS UNE SUITE DE LETTRES ADRESSÉES A SIR ROBERT SOUTHEY.
Préface. *Ibid.*
Lettres écrites à sir Southey par sir Ch. Butler. — Introduction. 203
Lettre première. — Propagation de la religion catholique romaine. 210
Lettre II. — Premier établissement du christianisme. 212
Lettre. III. — Les Anglo-Saxons. 213
Lettre IV. — Causes qui ont favorisé la propagation du christianisme parmi les Anglo-Saxons. 227
Lettre V. — Religion des Danois, leur conversion. 230
Lettre VI. — L'Eglise anglo-saxonne. Saint Dunstan. 230
Lettre VII. — Imputations faites aux moines d'avoir arrêté le progrès des lumières, et d'avoir eu de la disposition à une excessive sévérité. Investitures, Saint Anselme. 238
Lettre VIII.— Privilége de l'Eglise. Saint Thomas Beket. 242
Lettre IX. — Cession de la souveraineté de l'Angleterre au pape Innocent III par le roi Jean. Puissance temporelle du pape. 248
Lettre X. — Aperçu du système de l'Eglise catholique romaine. 252
§ 1. Dévotion à la vierge Marie et aux saints. 253
§ 2. Du purgatoire et des prières pour les morts. 255
§ 3. De la confession auriculaire. Des indulgences. 256
§ 4. De la grâce et du libre arbitre. 260
§ 5. De la transsubstantiation. 261
§ 6. De l'autorité du pape. 263
§ 7. Doctrine universelle des catholiques romains relativement à la suprématie du pape. 264
§ 8. Différence entre les doctrines transalpine et cisalpine sur la puissance temporelle et spirituelle du pape. 265
§ 9. Remarques sur les imputations faites à l'Eglise catholique romaine, par le docteur Southey, relativement à des expressions hardies échappées à quelques-uns de ses écrivains qui ont traité de l'autorité du pape. 267
§ 10. Défense de l'Eglise catholique romaine par un théologien de cette communion contre les accusations de l'évêque actuel de Winchester. 271
Lettre XI. — Origine de la réformation. Les Ordres mendiants. Persécutions sous la Maison de Lancastre. 274
§ 1. Origine de la réformation. Persécutions sous la maison de Lancastre. 275
§ 2. Les mendiants et autres Ordres religieux de l'Eglise catholique romaine. 279
Lettre XII. — Henri VIII. 288
§ 1. L'angleterre a-t-elle gagné en prospérité temporelle par la réformation? *Ibid.*
§ 2. La réformation a-t-elle fait avancer l'Angleterre en sagesse spirituelle? 289
§ 3. La réformation a-t-elle amené une amélioration générale dans les mœurs nationales? 291
§ 4. La Renaissance des lettres est-elle due à la réformation, ou a-t-elle été seulement favorisée par elle? 294
§ 5. La conduite des Ordres religieux a-t-elle justifié leur abolition? 297
§ 6. Prétendue negligence de l'Eglise de Rome, en ne émédiant pas aux abus introduits parmi les ecclésiastiques. 299
§ 7. Injures du docteur Southey contre les historiens catholiques, anciens et modernes. 300
Lettre XIII. — Edouard VI. 305
Lettre XIV. La reine Marie. 308
§ 1. Persécutions éprouvées par les protestants sous le règne de la reine Marie. 309
§ 2. L'archevêque Cranmer et l'évêque Latimer. 314
§ 3. Règne de la reine Marie. 314
Lettre XV. — La reine Elisabeth. 318
§ 1. Etablissement de la religion protestante sous le règne de la reine Elisabeth. Observation sur quelques points qui y ont rapport dans le Livre de l'Eglise. 318
§ 2. Sommaire des lois rendues sous le règne d'Elisabeth contre les catholiques romains. 322
§ 3. Exécutions des catholiques romains, sous l'empire de cette partie sanguinaire du code pénal de la reine Elisabeth. 326
§ 4. Justification des persécutions par les principes de trahison attribués aux séminaristes étrangers et par le prétendu esprit de déloyauté des catholiques romains en général. 333
§ 5. Justification de la persécution contre les catholiques romains, sous le règne de la reine Elisabeth, sous prétexte des principes intolérants et des pratiques de leur Eglise. 337
§ 6. Justification de la persécution contre les catholiques romains pendant le règne d'Elisabeth, sous le rapport des prétendus complots formés contre sa personne. 341
§ 7. L'Armada (la flotte) espagnole. *Ibid.*
§ 8. Introduction de la réformation protestante en Ir-

lande. 345
Lettre XVI. — Jacques Ier. 346
§ 1. Le complot des poudres. 347
§ 2. Serment de fidélité requis des catholiques romains par Jacques Ier. 350
Lettre XVII. — Charles I. 353
§ 1. Artifices dont on fit usage pour enflammer les esprits contre les catholiques romains. Leur loyauté et leurs souffrances. 354
§ 2. Jugement solennel des archevêques et desévêques d'Irlande contre la tolérance de la religion catholique romaine. 363
Lettre XVIII. — Charles II. 364
§ 1. Apologie faite par le docteur Southey de la violation des promesses de Charles II aux catholiques romains et aux protestants dissidents, à Breda. 365
§ 2. Imputations faites dans ce chapitre contre les catholiques romains par le docteur Southey. 368
§ 3. Les actes dits *corporation* et *test acts*. 369
§ 4. L'acte de la trentième année du règne de Charles II, qui prive les catholiques romains du droit de siéger et de voter dans le parlement. 370
§ 5. Complot d'Oates. 378
§ 6. Jacques II. Bill des droits. Actes *of settlement*. 380
§ 7. Conclusion. — Accusation répétée du docteur Southey contre les catholiques romains, auxquels il impute de la superstition et de l'idolâtrie. 381
Appendice auquel il est renvoyé dans ce volume. 383
VIE DE BULLET. 385
HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT DU CHRISTIANISME, TIREE DES SEULS AUTEURS JUIFS ET PAYENS, OU L'ON TROUVE UNE PREUVE SOLIDE DE LA VERITE DE CETTE RELIGION. 387
Préface. *Ibid.*
Discours sur cette Histoire. 417
§ 1. Entreprise ou dessein de renverser l'idolâtrie. *Ibid.*
§ 2. Etendue de l'entreprise 421
§ 3. Temps où cette entreprise s'exécute. 422
§ 4. Auteurs de cette entreprise. 423
§ 5. Moyens : éloquence, *Ibid.*
Artifice, *Ibid.*
Richesses, 424
Autorité et pouvoir, *Ibid.*
Force. *Ibid.*
§ 6. Obstacles. *Ibid.*
Calomnies et reproches des païens, *Ibid*
Calomnies et reproches des Juifs, 426
Prodiges des Juifs et des païens, *Ibid.*
Hérésies, *Ibid.*
Ouvrages des philosophes contre le christianisme, 427
Persécutions. *Ibid.*
§ 7. Succès de l'entreprise formée par les apôtres. 428
§ 8. Lycurgue, Socrate, Platon, Aristote, Zénon. 429
§ 9. Apollonius de Thyane. 430
§ 10. Les mahométans. *Ibid.*
§ 11. Des missions et des prédications. *Ibid.*
§ 12. Du jugement qu'un philosophe avait porté sur l'Evangile avant et après sa publication. 431
§ 13. Conversion de l'univers, effet d'une puissance surnaturelle. 432
§ 14. Le christianisme est l'œuvre de Dieu. *Ibid.*
§ 15. Révolution la plus étonnante causée dans le monde par le christianisme. 433
§ 16. Les hommes qui ont converti l'univers étaient simples et sans instruction. *Ibid.*
OBJECTIONS. — Première objection. 434
Deuxième objection 435
Troisième objection. 436
Quatrième objection. *Ibid.*
Cinquième objection. *Ibid.*
Sixième objection. 438
Septième objection. *Ibid.*
Conclusion. 439
Preuves. 441
Preuves contestées. 535
VIE DE VAUVENARGUES. 541
MEDITATION SUR LA FOI. *Ibid.*
VIE DE GUENARD. 545
DISCOURS SUR L'ESPRIT PHILOSOPHIQUE. *Ibid.*
VIE DE HUGUES BLAIR. 557
SERMONS. *Ibid.*
Premier sermon. — Sur l'union de la piété et de la morale. *Ibid.*
Deuxième sermon. — Sur le bonheur de la vie future. 567
Troisième sermon. — Sur la manière dont Dieu gouverne les passions des hommes. 579
Quatrième sermon. — Sur les avantages que la connaissance de la religion procure aux hommes. 589
Cinquième sermon. — Contre les railleries sur la religion. 601
Sixième sermon. — Sur l'importance du culte public. 609
Septième sermon. — Sur le grand danger de suivre la multitude dans le mal. 619
Huitième sermon. — Sur l'immortalité de l'âme et sur un état futur. 633
Neuvième sermon. — Sur la folie de la sagesse du monde. 635
Dixième sermon. — Sur le gouvernement des affaires humaines par la Providence. 643
VIE DE LE FRANC DE POMPIGNAN. 651
LA RELIGION VENGEE DE L'INCREDULITE PAR L'INCREDULITE ELLE-MEME. 653
Avant-propos. — Division de l'incrédulité en plusieurs branches. Plan de cet ouvrage relatif à cette division. *Ibid.*
Première partie. — La religion vengée d'une raison indocile par les erreurs des théistes et des déistes. 655
Seconde partie. — La religion vengée du théisme et du deisme, par l'athéisme. 675
Troisième partie. — La religion vengée de l'athéisme par le pyrrhonisme. 701
Conclusion des trois parties de cet ouvrage. Réflexions sur les livres impies. 739
Avertissement du clergé de France assemblé à Paris par permission du roi aux fidèles du royaume. 763
Lettre circulaire adressée aux archevêques et évêques du clergé de France. 787
VIE DE DELUC. 789
OBSERVATIONS SUR LES SAVANTS INCREDULES ET SUR QUELQUES-UNS DE LEURS ECRITS. 791
Discours préliminaire. *Ibid.*
Chapitre I. — Lorsqu'on examine l'Ecriture-Sainte avec des dispositions convenables, sa divinité se manifeste à chaque pas. 795
Chapitre II. — Les causes du mépris et de la calomnie des auteurs païens contre le peuple hébreu, prouvent la divinité de l'Ancien Testament. 796
Chapitre III. — Egarement étrange des auteurs du livre des mœurs et des pensées philosophiques sur l'Ecriture-Sainte, relativement à la Divinité. 797
Chapitre IV. — Sur les cinq premières Pensées philosophiques. 801
Chapitre V. — Sur la sixième Pensée philosophique. *Ibid.*
Chapitre VI. — Sur la vingt et unième Pensée philosophique. 802
Chapitre VII. — Sur la vingt-cinquième Pensée philosophique. *Ibid.*
Chapitre VIII. — Il est très-essentiel d'enseigner aux enfants chrétiens ce que Dieu nous a révélé de ses adorables perfections. 803
Chapitre IX. — Continuation du même sujet. 804
Chapitre X. — Espèce d'incrédules la plus à craindre pour les jeunes chrétiens. 805
Chapitre XI. — Observations générales sur les Pensées XLIII, XLVI, XLV et XLVI. 808
Chapitre XII. — Sur la Pensée quarante-troisième. 810
Chapitre XIII. — Sur le soixante-troisième chapitre des mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie de M. de Voltaire, intitulé, *de Julien*. 817
Chapitre XIV. — Sur les auteurs chrétiens qui, sans y prendre garde, pallient les mauvaises qualités de Julien l'Apostat. 822
Chapitre XV. — Recherches sur l'auteur de la blessure mortelle de Julien. 825
Chapitre XVI. — Sur les deux premières parties du cinquième paragraphe du chapitre *de Julien*. 829
Chapitre XVII. — Sur la troisième partie du même paragraphe. 832
Chapitre XVIII. — Jugement de M. de Voltaire sur les obstacles qui empêchèrent Julien de rebâtir le temple de Jérusalem, et sur l'aversion qu'avait cet empereur pour le christianisme. 845
Chapitre XIX. — Sur quelques expressions de M. de Voltaire contre Théodoret, et sur les prétendus discours de Julien à sa dernière heure. 856
Chapitre XX. — Sur quelques traits des Pensées philosophiques XLV et XLVI. 862
Chapitre XXI. — Sur le commencement de la pensée XLV, et sur la pénultième phrase de la XLVI. 864
Chapitre XXII. — Sur une brochure qui a pour titre : *Sermon du Rabin Akib*. 869
Chapitre XXIII. — Sur la dernière des Pensées philosophiques 871

Chapitre XXIV. — Rapport de la religion naturelle qui vient de Dieu par la raison, avec la religion révélée. 872
Chapitre XXV.—Sur le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. 873
Chapitre XXVI. — Sur la rédemption. 877
Chapitre XXVII. —Sur la troisième partie de la Religion essentielle, etc. 882
Chapitre XXVIII. — Essai sur la foi chrétienne. 892
Chapitre XXIX. — Réfutation des sophismes dangereux de l'auteur de la Religion essentielle, pour atténuer l'autorité divine de la révélation. 893
Chapitre XXX. Sur la fable des abeilles, etc., par M. de Mandeville. 901
Chapitre XXXI.—Examen de cette proposition odieuse : les vertus morales sont des productions politiques que la flatterie engendra de l'orgueil. 903
Chapitre XXXII. — Erreur monstrueuse de l'auteur de la fable des Abeilles, tant sur les mères dénaturées qui détruisent leurs propres enfants, que sur l'affection paternelle. 905
Chapitre XXXIII.— Examen de cette assertion de M. de Mandeville : par rapport à la religion, ce sont les personnes les plus savantes et les plus polies d'une nation qui en ont constamment le moins. 908
Chapitre XXXIV. — Les sciences et les innocentes douceurs de la vie, ne sont point incompatibles avec la vertu. 911
Chapitre XXXV. — Idée d'un établissement pour diminuer les progrès de l'irréligion, causés par l'abus des sciences. 913
Chapitre XXXVI. — Lettre à M. *** sur M. Leibnitz. 914
Chapitre XXXVII.— Observations concernant les lettres philosophiques sur les physionomies, et l'Essai sur l'homme. 926
Chapitre XXXVIII. — Sur l'homme machine. 927
Chapitre XXXIX. — Réflexions sur les principes de la Philosophie morale, etc. 935
La règle d'imitation qu'on voudrait établir est trom-
Chapitre XL. — Egarements étranges des auteurs de la Philosophie morale, sur les peines et les récompenses de la vie à venir. 956
Chapitre XLI. — Etrange partialité des auteurs de la philosophie morale en faveur de l'athéisme. 939
Chapitre XLII. — Sur l'article de la chasteté, dans le livre des mœurs. 941
Conclusion. 944
LETTRES SUR LE CHRISTIANISME. 945
Lettre première, servant d'introduction. *Ibid.*
Lettre II. — Sur l'état de la prédication et du culte public dans quelques contrées de l'Allemagne. 948
Lettre III. — Sur l'histoire de la nouvelle exégèse ou interprétation de l'Ecriture sainte. 952
Lettre IV. — Sur la nouvelle exégèse. 954
Lettre V. — Sur l'interprétation vraie de l'Ecriture sainte. 963
Remarques sur un article du numéro 68 de la Gazette littéraire de Gottingue de cette année 18 avril 1800. 969
Lettre VI. — Application des principes posés dans les parties précédentes à la question : si les Juifs peuvent devenir chrétiens, quand ils ont abandonné la foi à l'Ancien Testament. 974
Lettre VII. — Application des mêmes principes à l'interprétation du Nouveau Testament en vue des Juifs. 996
Objection contre le titre de Fils de Dieu, donné à Jésus-Christ. 996
Réponse. 1023
Cette objection repose sur une équivoque. 1024
peuse. *Ibid.*
Ce système est pour le salut. 1026
Ce système est inconsidéré. *Ibid.*
Extrait d'un ouvrage publié à Londres en 1800, sous le titre de Voyage du pèlerin Bonne-intention dans les temps jacobiques. 1027
Lettre VIII. — Sur le déclin du culte dans ces contrées. 1043
Lettre IX. — Considérations sur l'éducation religieuse et sur le culte relativement aux enfants, d'après l'Ecriture sainte. 1062
Lettre sur l'essence de la doctrine de Jésus-Christ, adressée à M. J. W. G. Wolff. 1087
Appendice concernant quelques gazettes littéraires. 1119
Article tiré de la nouvelle Bibliothèque universelle germanique, de M. Nicolaï, à Berlin, 1803, pages 303 et 305. 1138
Copie d'une lettre écrite à M. le docteur I. G. Lenz, professeur dans l'université, conseiller des mines, et secrétaire de la société minéralogique, à Iéna. 1146
VIE DE PORTEUS. 1149
HEUREUX EFFETS DU CHRISTIANISME SUR LA FELICITE TEMPORELLE DU GENRE HUMAIN. *Ibid.*
Section première. *Ibid.*
Section deuxième. 1162
Section troisième. 1174
Appendice contenant des notes et des éclaircissements ajoutés. 1183
Résumé des principales preuves de la vérité et de la divine origine de la révélation chrétienne. 1187
Sur la vérité et l'origine divine de la révélation chrétienne. *Ibid.*
Proposition première. — Il est évident d'après un coup d'œil jeté sur le monde païen avant l'apparition de Notre-Seigneur sur la terre, qu'il y avait nécessité absolue d'une révélation de la volonté de Dieu, et conséquemment une grande probabilité existante déjà depuis longtemps, qu'une révélation de ce genre serait accordée à l'espèce humaine. 1189
Proposition II. — A l'époque même où l'on attendait généralement dans le monde que quelque personnage extraordinaire y fît son apparition, une personne nommée Jésus-Christ parut effectivement sur la terre, assurant qu'il était le Fils de Dieu, et qu'il était descendu du ciel pour enseigner au genre humain la véritable religion. En conséquence il fonda une religion qui fut appelée de son nom *religion chrétienne*, et qui a été professée depuis ce moment jusqu'à nos jours par un grand nombre d'hommes. 1192
Proposition III. — Les livres du Nouveau Testament ont été écrits par ceux-là mêmes à qui on les attribue, et contiennent une histoire fidèle du Christ et de sa religion. Ce que l'on y dit de l'un et de l'autre peut être admis avec sécurité comme une chose strictement vraie. 1195
Proposition IV. — Les écrits composant l'Ancien Testament, liés avec ceux dont est composé le Nouveau, sont réellement les ouvrages originaux des auteurs dont ils portent les noms, et nous présentent un tableau fidèle de la dispensation mosaïque ou de l'économie religieuse sous la loi de Moïse, aussi bien que des faits historiques, des commandements de Dieu, des préceptes moraux et des prophéties qu'ils contiennent. 1197
Proposition V. — Le caractère du Christ, tel qu'il est représenté dans les Evangiles, nous fournit de puissants motifs de croire qu'il était une personne divine. 1201
Proposition VI. — La sublimité des doctrines de Notre-Seigneur, et la pureté de ses préceptes moraux appuient la croyance de sa mission divine. 1205
Proposition VII. — L'heureuse et rapide propagation de l'Evangile par les premiers prédicateurs, dans une grande partie du monde, est la preuve qu'ils étaient assistés et soutenus par la Divinité même. 1207
Proposition VIII. — Un parallèle entre le Christ et Mahomet, et entre leurs religions respectives, nous mène à conclure que comme la religion de ce dernier est évidemment une invention de l'homme, celle du premier au contraire vient de Dieu. 1209
Proposition IX. — Les préductions faites par les anciens prophètes et remplies en notre Sauveur, montrent qu'il était le Messie attendre par les Juifs, et qu'il vint dans le monde, par une détermination particulière de Dieu, pour être le grand libérateur et le rédempteurdu genre humain. 1215
Proposition X. — Les prophéties faites par notre Sauveur lui-même prouvent qu'il avait cette prescience des événements à venir qui n'appartiennent qu'à Dieu seul, ou à ceux qui sont inspirés de lui. 1219
Proposition XI.—Les miracles faits par Notre-Seigneur démontrent qu'il était doué d'une puissance divine. *Ibid.*
Proposition XII. — La résurrection de Notre-Seigneur d'entre les morts est un fait pleinement prouvé par les témoignages les plus irrécusables; elle est le sceau et la confirmation de la divinité et de la vérité de sa religion. 1222
Conclusion. 1227
VIE DE GERARD. 1229
L'ESPRIT DU CHRISTIANISME, PRÈCEDE D'UN PRECIS DE SES PREUVES ET SUIVI D'UN PLAN DE CONDUITE. 1230
Eloge que le Journal des Débats, du 24 août 1813, a fait de *l'Esprit du christianisme*. 1231
Précis élémentaire des preuves du christianisme 1233
L'esprit du christianisme. 1239
Plan de conduite. 1247

FIN DE LA TABLE.

210.8
M588

43210

MIGNE, J.-P. (Ed.).

AUTHOR

Démonstrations Évangéliques.

TITLE

Tome 12.

DATE DUE | BORROWER'S NAME

STORAGE - CE

43210

S. A.